OEUVRES
DE
M. P. BAYLE.
TOME III.
PREMIERE PARTIE.

OEUVRES DIVERSES

DE

Mr. PIERRE BAYLE,

PROFESSEUR EN PHILOSOPHIE, ET EN HISTOIRE, A ROTTERDAM:

Contenant tout ce que cet Auteur a publié sur des matieres de THEOLOGIE, de PHILOSOPHIE, de CRITIQUE, d'HISTOIRE, & de LITTERATURE; excepté son

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

TOME TROISIEME.

PREMIERE PARTIE.

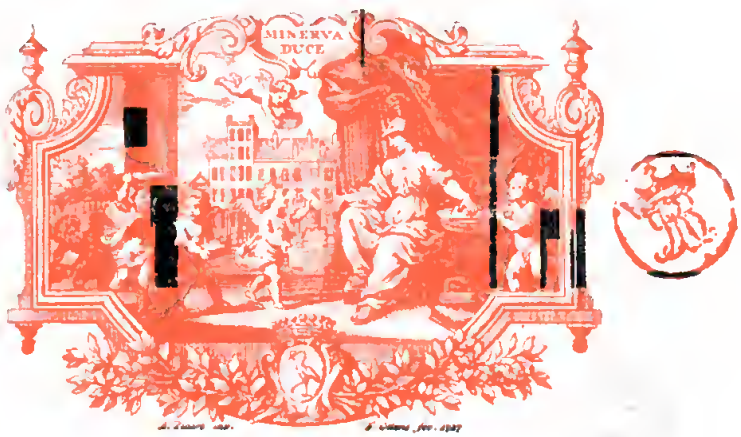

A LA HAYE,

Chez { P. HUSSON, T. JOHNSON, P. GOSSE,
J. SWART, H. SCHEURLEER, J. VAN DUREN,
R. ALBERTS, C. LE VIER, F. BOUCQUET.

M DCC XXVII.

Avec Privilege des Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

LISTE

Des Ouvrages de Mr. BAYLE *contenus dans ces Volumes.*

TOM. I.

Nouvelles de la République des Lettres, depuis Mars 1684. jusqu'au mois de Février 1687. inclusivement, que Mr. Bayle quita cet Ouvrage, p. 1.-760
On y a inséré pag. 444. & suiv. une Réponse de Mr. Bayle à Mr. Arnauld, au sujet de la dispute de ce Docteur avec le P. Malebranche.

TOM. II.

Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, &c. pag. 1
Nouvelles Lettres critiques sur l'Hist. du Calvinisme, &c. - - 161
La France toute Catholique sous Louis le Grand, - - - 336
Commentaire Philosophique sur ces paroles de J. C. contraignez les d'entrer, où l'on refute tous les Sophismes des Convertisseurs à contrainte, 355
Réponse d'un nouveau Converti à la Lettre d'un Réfugié, - - 561
Avis important aux Réfugiez, &c. - - - - - - 577
La Cabale Chimérique, &c. - - - - - - - 635
Lettres sur les petits Livres, &c. - - - - - - 685
Déclaration de Mr. Bayle touchant le Courte revûë, &c. - - 687
Entretiens sur la Cabale Chimerique, &c. - - - - 691
La Chimere de la Cabale de Rotterdam, &c. - - - - 717
Avis au petit Auteur des petits livrets, &c. - - - - 788
Nouvel Avis au petit Auteur, &c. - - - - - 796
Nouvelle Hérésie dans la Morale prêchée par Mr. Jurieu, - - 814
Janua Cœlorum reserata cunctis Religionibus à D. P. Jurieu. - 817. - 902

TOM. III. Prem. Part.

Pensées diverses à l'occasion d'une Comete, &c. - - - pag. 1
Addition aux Pensées diverses sur les Cometes, &c. - - - 161
Continuation des Pensées diverses, &c. - - - - 117. - 417

TOM. III. Sec. Part.

Reponse aux Questions d'un Provincial, prem. part. - - - 501
Réponse aux Questions &c. seconde partie - - - - 631
Réponse &c. troisieme partie - - - - - - - 897
Reponse &c. quatrieme partie. - - - - - 1010. - 1084

AVIS
DES
LIBRAIRES.

VOici le troiſieme Volume des *Oeuvres diverſes de Mr. Bayle.* Nous l'avons diviſé en deux Parties, & nous avons mis à la tête de chacune un Titre, affin que ceux qui trouveront ce Volume trop gros le puiſſent faire relier en deux Tomes.

Comme les trois Volumes contiennent la valeur de 730. feuilles, & que les Souſcripteurs n'ont ſouſcrit que pour 660. ils auront à payer pour les 70. feuilles de ſurplus trois florins ſeulement, ce qui eſt au deſſous de ce que portent nos conditions. Enſorte qu'en recevant le Volume que nous leur donnons aujourd'hui, ils nous payeront 13. florins, au lieu de 10. qu'ils auroient payé, s'il n'y avoit eu que 660. feuilles.

Et affin qu'ils n'ayent pas ſujet de ſe plaindre que nous les chargeons trop au-delà de ce que nous leur avions d'abord propoſé, nous finirons ici notre ſouſcription, & nous n'exigerons plus aucun avance pour le quatrieme Volume.

Nous eſpérons que les Souſcripteurs ſeront contents de nous, puiſqu'à l'exception du *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, nous leur donnons ici tous les Ouvrages de Mr. *Bayle* qui ont été publiez pendant ſa vie, & même un Ouvrage poſthume, ſçavoir la derniere Partie de la *Réponſe aux Queſtions d'un Provincial.* D'ailleurs ils ont eu dix florins de profit pour les dix florins qu'ils ont avancez. Ainſi nous nous flatons qu'ils verront ſans chagrin, que ceux qui n'ont pas ſouſcrit, & qui payeront pour les trois Volumes dix florins de plus que les Souſcripteurs, puiſſent avoir pour le même prix qu'eux le quatrieme qui reſte à imprimer.

Il contiendra les *Entretiens de Maxime & de Themiſte*, ou *Réponſe de Mr. Bayle à Mrs. Jaquelot & le*

Clerc: Les petites Pieces qu'il a publiées dans divers Ouvrages, ou qu'il a fait inſérer dans différens Journaux, & ſes *Lettres*. A ces Ouvrages, qui ont déjà été imprimez, nous en joindrons pluſieurs autres que nous avons en Manuſcrit. Tels ſont ſon *Cours de Philoſophie*, pluſieurs de ſes *Lettres*, & divers *Opuſcules*, Pieces, dont la plûpart ne nous ſont parvenuës que depuis la publication de notre Projèt, & qui n'ont point encore vû la lumiere, ce qui avec une Table alphabétique des matieres contenuës dans tous les Tomes, fera un juſte Volume, lequel nous donnerons à un prix raiſonnable, & que nous ferons attendre le moins qu'il nous ſera poſſible. Nous en ferons imprimer un nombre en grand papier pour fournir à ceux qui ont ſouſcrit pour le grand papier des Volumes précédens. Nous donnerons auſſi avec ce Volume la Vie de Mr. Bayle que nous avons promiſe.

La Liſte qu'on a miſe au devant de cet Avis fait voir d'un coup d'œil tous les Ouvrages contenus dans ces Volumes, & l'ordre qu'on leur a donné. On peut voir les raiſons de cet arrangement dans l'Avertiſſement que nous avons mis à la tête du premier Volume.

TABLE

TABLE

Des principales matieres contenuës dans les

PENSÉES DIVERSES.

PREFACE de la premiere Edition, pag. 3
PREFACE de la ſeconde Edition, 6
PREFACE de la troiſieme & quatrieme Edition, 7
§. I. Occaſion de l'Ouvrage, 9
§. II. Avec qu'elle méthode on l'écrira, *ibid.*
§. III. Que les préſages des Cometes ne ſont apuyez d'aucune bonne raiſon, 10
§. IV. De l'autorité des Poëtes, *ibid.*
§. V. De l'autorité des Hiſtoriens, *ibid.*
§. VI. Que les Hiſtoriens ſe plaiſent fort aux digreſſions, 11
§. VII. De l'autorité de la Tradition, 12
§. VIII. Pourquoi on ne parle point de l'autorité des Philoſophes, *ibid.*
§. IX. *I. Raiſon contre les préſages des Cometes*, 13
Qu'il eſt fort probable quelles n'ont point la vertu de produire quelque choſe ſur la terre, *ibid.*
§. X. Si elles envoïent quelqu'autre choſe que la lumiere, *ibid.*
§. XI. Si leur lumiere détache quelques atômes, *ibid.*
§. XII. Quelle peut être l'activité de leur lumiere, *ibid.*
§. XIII. Qu'il eſt auſſi difficile aux exhalaiſons de deſcendre que de monter, *ibid.*
§. XIV. Que les exhalaiſons des Cometes, quand même elles parviendroient juſqu'à la terre, n'y produiroient rien, 15
§. XV. Réfutation de ceux qui diſent que cela n'eſt pas impoſſible, ou qui voudroient ſoûtenir que les influences ne ſont pas des corpuſcules, 16
§. XVI. *II. Raiſon*: Que ſi les Cometes avoient la vertu de produire quelque choſe ſur la terre, ce pourroit être tout auſſi bien du bonheur, que du malheur, *ibid.*
§. XVII. *III. Raiſon*: Que l'Aſtrologie qui eſt le fondement des prédictions particulieres des Cometes, eſt la choſe du monde la plus ridicule, 17
§. XVIII. Du crédit de l'Aſtrologie parmi les anciens Païens, 19
§. XIX. Du crédit de l'Aſtrologie parmi les infideles d'aujourd'hui, 20
§. XX. Du crédit de l'Aſtrologie parmi les Chrétiens, 21
§. XXI. Du crédit de l'Aſtrologie en France, *ibid.*
§. XXII. Que l'entêtement général pour l'Aſtrologie décrédite l'autorité qui n'eſt fondée que ſur le grand nombre, 22
§. XXIII. *IV. Raiſon*: Que quand il ſeroit vrai que les Cometes ont toûjours été ſuivies de pluſieurs malheurs, il n'y auroit point lieu de dire, qu'elles en ont été le ſigne ou la cauſe, *ibid.*
§. XXIV. *V. Raiſon*: Qu'il eſt faux qu'il ſoit arrivé plus de malheurs dans les années qui ont ſuivi les Cometes qu'en tout autre tems, *ibid.*
§. XXV. S'il y a des jours heureux ou malheureux, 23
§. XXVI. Sentiment des Païens ſur les jours heureux ou malheureux, *ibid.*
§. XXVII. Réfutation du ſentiment des Païens, *ibid.*
§. XXVIII. Comment il arrive qu'on gagne des batailles en certains jours affectez, 24
§. XXIX. Ce qu'il faut répondre à ceux à qui citent des exemples pour les préſages des Cometes, *ibid.*
§. XXX. Qu'il n'y a point de fatalité dans certains noms, *ibid.*
§. XXXI. Grande ſuperſtition des Païens à l'égard des noms, 25
§. XXXII. En quel ſens on peut préférer un nom à un autre, *ibid.*
§. XXXIII. Combien cette v. raiſon eſt déciſive contre les préſages des Cometes, 26
§. XXXIV. Obſervations néceſſaires à ceux qui ſe veulent éclaircir de ce fait, 27
§. XXXV. Comparaiſon des années qui ont ſuivi les Cometes de l'an 1665. avec les années qui ont précédé la Comete de l'an 1662. *ibid.*
§. XXXVI. Guerre des Turcs & des Vénitiens, 28
§. XXXVII. Guerre des Eſpagnols & des Portugais, *ibid.*
§. XXXVIII. Guerre des Anglois & des Hollandois, *ibid.*
§. XXXIX. Guerre des François & des Eſpagnols, *ibid.*
§. XL. Que l'Eſpagne ſeroit bien d'abandonner les Pais-Bas, 29
§. XLI. Bonheur de l'année 1668, 30
§. XLII. Pacification du démêlé des Jéſuites & des Janſéniſtes, *ibid.*
§. XLIII. Conſidération des malheurs arrivez pendant les ſept années que l'on a examinées, 31
§. XLIV. Malheurs arrivez dans l'Europe depuis l'an 1645. juſqu'en 1652, 32
§. XLV. *VI. Raiſon*: Que la perſuaſion générale des peuples n'eſt d'aucun poids pour prouver les mauvaiſes influences des Cometes, 33
§. XLVI. Exemple de quelques opinions générales, qui ſont fauſſes, *ibid.*
§. XLVII. Quelle eſt la véritable cauſe de l'autorité d'une opinion, 35

§. XLVIII. Qu'il ne faut pas juger en Philoſophie par la pluralité des voix, *ibid.*
§. XLIX. Combien il eſt ridicule de chercher les cauſes de ce qui n'eſt point, 36
§. L. Superſtitions des Anciens pour les éclipſes, *ibid.*
§. LI. Superſtitions des Modernes pour les éclipſes, 37
§. LII. Que les éclipſes ne peuvent point cauſer de mal; *ibid.*
§. LIII. Que les éclipſes ne peuvent pas être le ſigne d'aucun mal, 38
§. LIV. En quel ſens un effet naturel eſt un ſigne de quelque choſe, *ibid.*
§. LV. Remarques pour connoître ſi une choſe eſt un ſigne envoïé de Dieu, 39
§. LVI. Aplication aux Cometes de ce qui a été dit touchant les éclipſes, *ibid.*
§. LVII. *VII. Raiſon, tirée de la Théologie*, 40 Que ſi les Cometes étoient un préſage de malheur, Dieu auroit fait des miracles, pour confirmer l'idolâtrie dans le monde, *ibid.*
§. LVIII. Que les Cometes ne peuvent préſager le mal qu'en qualité de ſignes, *ibid.*
§. LIX. Que les Cometes ne peuvent être des ſignes du mal à venir ſans être formées miraculeuſement, 41
§. LX. Etrange conſéquence qui naîtroit de ce que les Cometes ſeroient formées par miracle, *ibid.*
§. LXI. Les Démons entretenoient la ſuperſtition en produiſant des prodiges, *ibid.*
§. LXII. Que les Païens ne faiſoient rien qui pût appaiſer la colere de Dieu, quand ils voyoient des prodiges, 42.
§. LXIII. Les Démons faiſoient prendre pour des prodiges, pluſieurs effets de la nature, *ibid.*
§. LXIV. Si je me prévaux du témoignage des Poëtes, 43
§. LXV. Comment les hommes euſſent pû deux-mêmes prendre certaines choſes pour des prodiges, *ibid.*
§. LXVI. Que ce qu'on appelle des prodiges, eſt ſouvent auſſi naturel que les choſes les plus communes, 44
§. LXVII. De la prodigieuſe ſuperſtition des Païens ſur le chapitre des prodiges, *ibid.*
§. LXVIII. Artifices du Démon pour fomenter la ſuperſtition des Païens, 45
§. LXIX. Que les Païens attribuoient leurs malheurs à la négligence de quelque Cérémonie, & non pas à leurs vices, 46
§. LXX. Aplication des remarques précédentes à la raiſon tirée de la Théologie, *ibid.*
§. LXXI. De l'horreur que Dieu a pour l'idolatrie, 47
§. LXXII. Que la raiſon pourquoi les Cometes ne pouvoient pas être des préſages, avant la venüe de JESUS CHRIST, ſubſiſte encore, *ibid.*
§. LXXIII. De l'abominable Idolatrie des Païens d'aujourd'hui, 48
§. LXXIV. Que les Cometes ont des caractéres particuliers, qui montrent qu'elles ne ſont pas des ſignes, *ibid.*
§. LXXV. En quel ſens on peut dire que Dieu menace ceux qu'il ne veut pas fraper, 49
§. LXXVI. Qu'il eſt faux que les peuples qui ſont heureux après l'aparition des Cometes, ayent mérité cette diſtinction par leur penitence, *ibid.*
§. LXXVII. Que l'efficace des prieres d'un petit nombre de bonnes ames dans la vraie Religion, n'a point de lieu dans les fauſſes Religion, 50
§. LXXVIII. Digreſſion néceſſaire, 51
§. LXXIX. *VIII. Raiſon*: Que l'opinion qui fait prendre les Cometes pour des préſages de calamitez publiques, eſt une vieille ſuperſtition des Païens, qui s'eſt introduite & conſervée dans le Chriſtianiſme par la prévention que l'on a pour l'Antiquité, *ibid.*
§. LXXX. De la grande paſſion qu'ont les hommes de ſavoir l'avenir, & des effets que le a produit, *ibid.*
§. LXXXI. Que les Politiques ont fomenté la ſuperſtition des préſages, 53
§. LXXXII. Que les Panégyriſtes ont contribué à fomenter la ſuperſtition des préſages, 53
§. LXXXIII. A combien de choſes on a fait ſervir une même Comete, 54
§. LXXXIV. Pourquoi le Chrétiens ſont dans la même prevention que les Païens, ſur le ſujet de Cometes, 55
§. LXXXV. Introduction de pluſieurs Cérémonies Païennes dans le Chriſtianiſme, 56
§. LXXXVI. Que les fauſſes converſions des Païens ont tranſporté bien des erreurs dans le Chriſtianiſme, *ibid.*
§. LXXXVII. Du penchant que les hommes ont à être de la Religion dominante, & du mal que cela fait à la vraie Egliſe, 57
§. LXXXVIII. Réflexion ſur les converſions préſentes des Huguenots, *ibid.*
§. LXXXIX. Preuves de fait de la tranſplantation des erreurs du Paganiſme dans le Chriſtianiſme, 59
§. XC. Pourquoi les St. Péres n'ont pas condamné ceux qui croïent les préſages des Cometes, 60
§. XCI. Qu'on a tort de blamer ceux qui ne croient pas légérement, qu'un effet ſoit miraculeux, *ibid.*
§. XCII. De quelle maniere la grace guérit la nature, 61
§. XCIII. Combien le Chrétiens ſont infatuez des préſages, *ibid.*
§. XCIV. Combien le Hiſtoriens ſe jettent dans le merveilleux; ceux de Charles-Quint, par exemple, 62
§. XCV. Que quand on dit que les Cometes préſagent la mort des Rois, on ne diſtingue pas comme il faudroit faire, ceux dont la mort eſt préjudiciables, de ceux dont la mort ne fait aucun mal, *ibid.*
§. XCVI. Suite des exagérations Eſpagnoles à la loüange de Charles-Quint, 64
§. XCVII. Avertiſſement aux Hiſtoriens François, *ibid.*
§. XCVIII. Réfutation des Hiſtoriens de France qui ont avancé qu'il y eut des préſages de la mort du Roi Henri IV, 66
§. XCIX. Nouvelles preuves de l'inclination des Chretiens à croire les prodiges & les préſages, 67
§. C. Nouvelle remarque, pour faire voir que l'antiquité & la généralité d'une opinion, n'eſt

n'eſt pas une marque de vérité, 68
§. CI. Preuve convainquante de l'erreur ou l'on eſt touchant les préſages, *ibid.*
§. CII. *Premiere objection contre la raiſon tirée de la Theologie.* Dieu a formé des Cometes, afin que les Païens connuſſent ſa Providence, & ne tombaſſent pas dans l'Athéiſme, 70
§. CIII. *Premiere Réponſe.* Que Dieu ne fait point de miracle, pour chaſſer un crime, par l'établiſſement d'un autre crime; l'Athéiſme par l'établiſſement de l'Idolatrie, *ibid.*
§. CIV. *ſecunda Réponſe.* Qu'il n'a jamais été néceſſaire d'empêcher que l'Athéiſme ne s'établît en la place de l'Idolatrie, & que les Cometes ne ſont pas capables de l'empêcher, 71
§. CV. De la prodigieuſe inclination des Anciens Païens à multiplier le nombre des Dieux, 72
§. CVI. *III. Réponſe.* Que quand même il y auroit eu lieu de craindre que l'Athéiſme ne s'établit en la place de l'Idolatrie, il n'eut point fallu ſe ſervir de miracles pour l'empêcher, *ibid.*
§. CVII. Les effets de la nature pouvoient empêcher l'irreligion, 73
§. CVIII. La politique pouvoit empêcher la même choſe, *ibid.*
§. CIX. L'intérêt des Prêtres le pouvoit empêcher auſſi, *ibid.*
§. CX. Combien les peuples aimoient à croire que les prodiges n'étoient point naturels, 74
§. CXI. Que le ſacerdoce & l'autorité ſouveraine ont été quelquesfois unis, *ibid.*
§. CXII. Du ſoin que l'on prenoit de châtier ceux qui mépriſoient la Religion, *ibid.*
§. CXIII. Que les Démons aiment mieux l'Idolatrie que l'Athéiſme, 75
§. CXIV. *IV. Réponſe*: Que l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'Idolatrie, *ibid.*
§. CXV. *I. Preuve.* L'imperfection eſt auſſi contraire pour le moins à la nature de Dieu, que le non être, 76
§. CXVI. *II. Preuve.* l'Idolatrie eſt le plus grand de tous les crimes, ſelon les Péres, *ibid.*
§. CXVII. *III. Preuve* les Idolâtres ont été de vrais, Athées en un certain ſens, *ibid.*
§. CXVIII. *IV. Preuve.* La connoiſſance de Dieu ne ſert à un Idolatre qu'à rendre ſes crimes plus atroces, 77
§. CXIX. *V. Preuve.* L'Idolatrie rend les hommes plus difficiles à convertir que l'Athéiſme, *ibid.*
§. CXX. Comparaiſons qui prouvent cela, 78
§. CXXI. Qu'il eſt difficile que ceux qui ont long-tems aimé une choſe, ſe portent à aimer le contraire, *ibid.*
§. CXXII. *VI. Preuve.* Ni l'eſprit ni le cœur ne ſont pas en meilleur état dans les Idolâtres que dans les Athées, 19
§. CXXIII. Conſidération du jugement que les Païens faiſoient de Dieu, *ibid.*
§. CXXIV. Réflexion ſur le ridicule de la Religion Païenne, *ibid.*
§. CXXV. Qu'il ne faut pas juger de la Religion Païenne par ce qu'en ont dit les Poëtes, 80
§. CXXVI. Déſordes cauſez par les Poëtes Chrétiens, *ibid.*
§. CXXVII. Quel étoit le culte public parmi les Païens, & quel leur reſpect pour la Tradition, 81
§. CXXVIII. Qu'il faut juger d'une Religion par les cultes qu'elle pratique. Réflexion ſur le Livre de M. l'Evêque de Condom, 82
§. CXXIX. La diſpoſition de cœur des Athées comparée avec celle des Idolâtres, 89
§. CXXX. Que ceux qui ont été très-méchans parmi les Païens, n'ont pas été Athées, *ibid.*
§. CXXXI. Quel eſt l'effet de la connoiſſance d'un Dieu parmi les Nations Idolâtres, 84
§. CXXXII. Que les Idolâtres ont ſurpaſſé les Athées dans le crime de léze Majeſté divine, *ibid.*
§. CXXXIII. *VII. Preuve.* L'Athéiſme ne conduit pas néceſſairement à la corruption des mœurs, 86
§. CXXXIV. Que l'expérience combat le raiſonnement que l'on fait, pour prouver que la connoiſſance d'un Dieu corrige les inclinations vicieuſes de l'homme, 87
§. CXXXV. Pourquoi il y a tant de différence entre ce qu'on croit & ce qu'on fait, *ibid.*
§. CXXXVI. Que l'homme n'agit pas ſelon ſes principes, *ibid.*
§. CXXXVII. Pourquoi certaines cérémonies ſont régulierement obſervées, 88
§. CXXXVIII. Exemple qui prouve que les opinions ne ſont pas la regle des actions, 89
§. CXXXIX. Qu'on ne peut pas dire que ceux qui ne vivent pas ſelon les maximes de leur Religion, ne croïent pas qu'il y ait un Dieu, *ibid.*
I. Preuve de cela, tirée de la vie des ſoldats.
§. CXL. *II. Preuve*, tirée des deſordes des Croiſades, 50
§. CXLI. Réflexion ſur ce que quelques Infideles ont objecté aux Chretiens, que leur Religion n'eſt propre qu'a faire des lâches, *ibid.*
§. CXLII. *III. Preuve*, tirée de la conduite de pluſieurs femmes, 91
§. CXLIII. Quels principes on peut inférer de ce qui vient d'être dit, 92
§. CXLIV. Que les Athées & les Idolâtres ſont pouſſez au mal par le même principe, 93
§. CXLV. Que ce principe n'eſt pas corrigé dans les Idolâtres mieux que dans les Athées, *ibid.*
§. CXLVI. Que la bonne Théologie fait voir, que la corruption de la nature n'eſt pas mieux corrigée dans les Idolâtres que dans les Athées, 94
§. CXLVII. *IV. Preuve*, tirée des Démons, & des Sorciers, qui ſont voir que les gens les plus perdus demeurent perſuadez de l'exiſtence de Dieu, *ibid.*
§. CXLVIII. *V. Preuve*, que l'on peut trouver, en faiſant une revuë générale des manieres les plus communes des gens, 95
§. CXLIX. *VI. Preuve*, tirée de la dévotion que l'on dit que pluſieurs ſcélerats ont euë pour la ſainte Vierge, *ibid.*

§. CL. Réflexion ſur un ouvrage du P. Rapin. 96
§. CLI. S'il eſt vrai qu'il y ait beaucoup d'Athées à la Cour des Princes, 97
§. CLII. Conſidération particuliere des ſentimens de Louis XI, 98
§. CLIII. Que la Cour ne garantit ni de la ſuperſtition, ni des erreurs populaires, 99
§. CLIV. De la ſuperſtition d'Alexandre, *ibid.*
§. CLV. Déſordres & zèle de la Cour de France au dernier Siecle, 100
§. CLVI. zele des grands Seigneurs de France contre les Proteſtans, 101
§. CLVII. Raiſon très-forte pour prouver la néceſſité de la grace, *ibid.*
§. CLVIII. *VII. Preuve*, tirée des fréquentes Communions, *ibid.*
§. CLIX. Confirmation de la même choſe, 102
§. CLX. Que ceux qui attribuent la corruption des mœurs à l'affoibliſſement de la foi, exténuent le crime, au lieu de le rendre plus atroce, *ibid.*
§. CLXI. Conjectures ſur les mœurs d'une Société qui ſeroit ſans Religion, 103
§. CLXII. Que les loix humaines ſont la vertu d'une infinité de perſonnes. L'impudicité en eſt un exemple, 104
§. CLXIII. Que les hommes ſont plus ſenſibles à l'honneur que les femmes, *ibid.*
§. CLXIV. Quelles ſont pour l'ordinaire les véritables cauſes de la chaſteté des femmes, *ibid.*
§. CLXV. Combien l'impudicité qui regne parmi les Chretiens, fait tort à la Religion Chretienne, 105
§. CLXVI. Marque à laquelle on peut connoître, ſi l'on fait quelque choſe pour l'amour de Dieu, 106
§. CLXVII. Quelles eſt la véritable raiſon pourquoi un péché eſt plus ordinaire qu'un autre, *ibid.*
§. CLXVIII. Réflexion ſur l'habitude de mentir & de médire, 107
§. CLXIX. Si les hommes ont raiſon de croire que l'impudicité ſoit un moindre crime que le meurtre, *ibid.*
§. CLXX. Réflexion ſur la malice qui ſe trouve ſouvent dans la médiſance, 108
§. CLXXI. Pourquoi la vengeance & l'avarice ſont des paſſions ſi communes, *ibid.*
§. CLXXII. Si une Société d'Athées ſe feroit des loix de bienſéance & d'honneur, 109
§. CLXXIII. Que l'opinion de la mortalité de l'ame, n'empêche pas qu'on ne ſouhaite d'immortaliſer ſon nom, 110
§. CLXXIV. Exemples qui montrent, que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par l'impureté des mœurs, *ibid.*
§. CLXXV. Que les gens voluptueux ne s'amuſent guere à dogmatiſer contre la Religion, 112
§. CLXXVI. Que l'homme ne regle pas ſa vie ſur ſes opinions, 113
§. CLXXVII. Quelle eſt la raiſon pourquoi on ſe repréſente les Athées extraordinairemene méchans, *ibid.*
§. CLXXVIII. Si l'on peut avoir une idée d'honnêteté ſans croire qu'il y ait un Dieu, 114
§. CLXXIX. Qu'un Athée peut être avide de gloire & de loüange, 115
§. CLXXX. Que l'exemple de Lucrece & de ſes ſemblables prouve manifeſtement, que la Religion n'étoit point la cauſe des idées d'honnêteté qui étoient parmi les Païens, *ibid.*
§. CLXXXI. Nouvelle remarque, qui fait voir que les hommes ne vivent pas ſelon leurs principes, 116
§. CLXXXII. L'Athéiſme ayant eu des Martyrs, c'eſt une marque indubitable, qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Réflexion ſur la conduite de Vanini, 117
§. CLXXXIII. Examen de l'objection que l'on tire de la difficulté qu'il y a à convertir un Athée, 118
§. CLXXXIV. D'où viennent les difficultez de croire, *ibid.*
§. CLXXXV. Réflexion ſur la conduite de JESUS CHRIST envers les Saducéens & les Phariſiens, 119
§. CLXXXVI. De l'averſion des Juifs pour l'Idolâtrie, *ibid.*
§. CLXXXVII. S'il y a quelqu'autre cauſe de l'incrédulité, que l'inclination au mal, 120
§. CLXXXVIII. Combien la Religion Païenne étoit propre à faire des Athées, 121
§. CLXXXIX. Quoi que l'homme ſoit très corrompu, il ne veut pas que la Religion commande le crime, *ibid.*
§. CXC. Quelle eſt la raiſon de cela, 122
§. CXCI. Si la profeſſion extérieure de Religion que font les Athées, leur peut faire quelque bien, *ibid.*
§. CXCII. Pourquoi on s'eſt tant étendu ſur cette matiere, 123
§. CXCIII. Réflexion ſur un Traité de Plutarque, de la ſuperſtition, *ibid.*
§. CXCIV. *V. Réponſe.* Qu'il n'y a point d'exemple, qui prouve que Dieu ait formé miraculeuſement des prodiges, pour la prétenduë converſion de quelqu'un à l'Idolâtrie, 124
§. CXCV. Combien les miracles parmi les Païens euſſent été favorables à l'Idolâtrie d'un côté, & inutiles de l'autre, *ibid.*
§. CXCVI. Inutilité de la converſion d'un Epicurien à l'Idolatrie, *ibid.*
§. CXCVII. Qu'il y a des erreurs plus groſſieres que de nier la Providence, *ibid.*
§. CXCVIII. Réflexion ſur ce qui s'eſt paſſé au ſujet des 65. Propoſitions condamnées par le Pape, 126
§. CXCIX. Réflexion ſur la diverſe maniere dont on agit contre les vices & contre les erreurs, *ibid.*
§. CC. Qu'il y a des erreurs qui ne ſont point criminelles, 127
§. CCI. Ce qui fait qu'une erreur eſt pire qu'une autre, 128
§. CCII. Si Dieu eut fait des miracles pour faire connoître ſa bonté aux Païens, il eut travaillé pour les faux Dieux, *ibid.*
§. CCIII. *II. Objection.* Les Cometes ſe font ſans miracle. Dieu peut faire des miracles parmi les infideles. Dieu ſe veut faire connoître aux hommes par le moyen des Cometes. Les actes d'Idolâtrie dont les Cometes ſont cauſe rendront les hommes inexcuſables, *ibid.*

§. CCIV.

§. CCIV. *I. Réponſe.* Qu'afin que les Cometes ſoient des ſignes de ce qui doit arriver après leur aparition, il faut néceſſairement, qu'elles ſoient formées par miracle, *ibid.*

§. CCV. Liſte de pluſieurs hypotheſes qu'on peut faire ſuivre pour raiſonner ſur les Cometes, 129

§. CCVI. Qu'il n'y a point d'hypoteſe, où l'on trouve une liaiſon naturelle entre les Cometes & ce qui ſe paſſe ſur la Terre après leur aparition, *ibid.*

§. CCVII. En quel ſens les cauſes ſecondes ſont ſubordonnées entre elles, ou ne le ſont pas, *ibid.*

§. CCVIII. Eclairciſſement de cette doctrine, 130

§. CCIX. Autre éclairciſſement par le ſyſtême des cauſes occaſionelles, 131

§. CCX. Confirmation de cette doctrine par ce qui arrive lorſqu'il ſe fait des miracles, *ibid.*

§. CCXI. Aplication de ce qui a été dit ſur la I. hypotheſe à trois autres, *ibid.*

§. CCXII. Que la IV. hypotheſe ne ſoufre point la liaiſon dont on parle ici, *ibid.*

§. CCXIII. Confirmation de ces remarques par la contingence des actions de l'homme, 132

§. CCXIV. Qu'il tient à peu de choſe que les plus grands évenemens ne ſoient changez, 133

§. CCXV. Moïen de s'imaginer que les Cometes ſoient un préſage ſans miracle, 134

§. CCXVI. Réfutation de ce moïen, *ibid.*

§. CCXVII. *ſeconde Réponſe.* Que ſi les Cometes étoient des miracles, elles ſeroient d'un certain ordre de miracles que Dieu ne fait jamais dans le Païs des Infidelrs, *ibid*

§. CCXVIII. Quels ſont les miracles que Dieu fait parmi le Infideles, 135

§. CCXIX. *III. Reponſe* Qu'il eſt faux que Dieu ſe ſoit propoſé de ſe faire connoître pour le vrai Dieu aux Gentils, en leur faiſant voir des Cometes, *ibid.*

§. CCXX. La vûë d'une Comete ne nous rend pas plus propres à connoître la nature de Dieu, 136

§. CCXXI. Il y avoit des Nations Païennes qui n'admettoient point les Religions étrangeres, *ibid.*

§. CCXXII. Courte repréſentation de ce qu'on peut inférer des remarques précédentes, 137

§. CCXXIII. S'il eſt permis de nier que Dieu faſſe une choſe, lors que l'on ne reconnoît pas qu'elle ſoit de quelque uſage, *ibid.*

§. CCXXIV. Réflexion ſur la maxime du Préteur Caſſius: *cui bono*, *ibid.*

§. CCXXV. Réflexion ſur la maniére dont on interprête l'endurciſſement de Pharaon, 138

§. CCXXVI. *IV. Réponſe*, Qu'il eſt faux que les Gentils ſe ſoient rendus inexcuſables en ne ſe convertiſſant pas au vrai Dieu à la vûë des Cometes, *ibid.*

§. CCXXVII. Les Cometes ne ſont pas capables d'amener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu, *ibid.*

§. CCXXVIII. *III. Objection.* Les Cometes ſont un effet naturel, & la cauſe naturelle des malheurs que l'on ſouffre après leur aparition, 139

§. CCXXIX. *Réponſe.* Qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient la cauſe efficiente des malheurs que l'on dit qu'elles préſagent, *ibid.*

§. CCXXX. Qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu, que de maintenir ſes loix générales, *ibid.*

§. CCXXXI. Réflexion ſur l'injuſtice de ceux qui ſe plaignent de la proſpérité des méchans; 140

§. CCXXXII. De la différence qu'il y a entre les miracles & les effets de la Nature, par raport à nous, *ibid.*

§. CCXXXIII. Que les caracteres des vrais miracles ne conviennent pas aux Cometes, *ibid.*

§. CCXXXIV. Si Dieu a fait des biens & des maux aux Païens, afin de les convertir, 141

§. CCXXXV. Nouvelles remarques, qui prouvent que les Cometes ne ſont point la cauſe du mal à venir, & qui ſont tirées des viciſſitudes fortuites des choſes humaines, 142

§. CCXXXVI. Combien ſont quelquefois petites les cauſes des plus grands événemens, *ibid.*

§. CCXXXVII. Que les Cometes ne peuvent pas avoir part à toutes les paſſions qui cauſent la diverſité des évenemens, 143

§. CCXXXVIII. Que l'homme n'a beſoin que de ſoi même pour être agité de toute ſorte de paſſions. Combien les Juifs ont été ſuperſtitieux, 144

§. CCXXXIX. *Remarques*, qui montrent que pour faire des conjectures ſur les ſuites d'une Comete, il eſt inutile de l'obſerver, & qu'il ne faut que prendre garde à la ſituation des affaires générales, aux paſſions, & intérêts des Princes. Eſſai de ce principe ſur la Comete de 1618. & ſur celle de 1681. *ibid.*

§. CCXL. Exemples de quelques Politiques qui ont deviné certains évenemens, *ibid.*

§. CCXLI. Réfutation du préſage de Paſquier, 145

§. CCXLII. Il étoit facile de prévoir une grande guerre dans l'Europe l'an 1618, 146

§. CCXLIII. Lenteur & bigotrie de la Politique de la Maiſon d'Autriche, *ibid.*

§. CCXLIV. Que les Conquérans ont évité la réputation de perſécuteurs, 147

§. CCXLV. Combien la Maiſon d'Autriche s'eſt affoiblie par les perſécutions de Religion, *ibid.*

§. CCXLVI. Quels ſont les préſages que l'on débite préſentement. Diſpoſitions favorables pour la France à faire des conquêtes, 148.

§. CCXLVII. Détail des circonſtances avantageuſes à la France, *ibid.*

§. CCXLVIII. Conſidération de l'état préſent de l'Europe, 149

§. CCXLIX. Combien les Républiques ont autrefois mortifié les Monarchies, *ibid.*

§. CCL. Combien la Paix de Nimegue a été avantageuſe à la France, 150

§. CCLI. Réflexion ſur la forme du gouvernement d'Allemagne, 151

§. CCLII. Attachement des Jéſuites aux intérêts

TABLE DE LA CONTINUATION

térêts de la France, *ibid.*
§. CCLIII. De quelques Prophéties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes, 152
§. CCLIV. Prétextes que le Roi pourroit prendre pour se servir des favorables dispositions que la Fortune lui offre, *ibid.*
§. CCLV. Raisons pour ne se pas servir de ces favorables dispositions, 153
§. CCLVI. Réflexions sur ce qui a été raporté concernant certaines prophéties qu'on fait courir à l'avantage de la France, 154
§. CCLVII. Si l'Europe auroit plus de sujet de se liguer présentement, qu'elle n'en a eu autrefois, 156
§. CCLVIII. Si les Ligues sont à craindre, *ibid.*
§. CCLIX. Fautes des Alliez durant la derniere Guerre, 157
§. CCLX. Effets considérables de quelques Ligues, *ibid.*
§. CCLXI. Qu'il ne faut point s'assûrer sur l'état présent des choses, 158
§. CCLXII. Conclusion de l'Ouvrage, *ibid.*
§. CCLXIII. Abrégé de tout l'Ouvrage, 159

TABLE

Des principales matieres contenuës dans la

L'ADDITION AUX PENSEES DIVERSES

AVERTISSEMENT, 161
CHAPITRE I. Pourquoi on n'a pas répondu plûtôt au libelle intitulé *Courte revûë &c.* Quatre raisons ont porté à n'y point répondre, 163
CHAP. II. Pourquoi on répond enfin au libelle intitulé *Courte revûë, &c.* 167
CHAP. III. Réponse à la censure générale lancée sur le Livre, des Cometes par l'Auteur de la *Courte revûë*, *ibid.*
CHAP. IV. Réponse aux objections particulieres qui concernent les Pensées diverses, 169
CHAP. V. Réponse aux objections qui concernent les droits de la conscience erronée, 179
CHAP. VI. De quelle maniere se doivent conduire les Juges Ecclésiastiques qui connoîtront de ce différend, 180
CHAP. VII. Requête à toutes les Universitez, pour leur demander la décision des points suivans. 183
CHAP. VIII. Courte revûë des maximes de Religion & de Morale, établies dans le Libelle intitulé *Courte revûë &c.* & réfuté dans les chapitres précédens, 185

TABLE

Des principales matieres contenuës dans la

CONTINUATION DES PENSEES DIVERSES.

AVERTISSEMENT, 189
§. I. Quel ordre on suivra dans cette Continuation des Pensées diverses sur les Cometes, 191
§. II. Si la qualité de Poëte peut bien s'accorder avec celle d'Historien, 192
§. III. Excuse pour Tite Live, & pour Pline, 192
§. IV. Que la multitude d'aprobateurs n'est pas une marque de vérité, 193
§. V. Si le consentement des peuples à reconnoître la Divinité est une preuve certaine qu'il y a un Dieu. Comment l'Epicurien Velleius a propolé cette preuve dans un ouvrage de Ciceron, 195
§. VI. Ce que Cotta répondit à l'argument de Velleius, & ce qu'il eut pû ajoûter à sa réponse, 196
§. VII. Qu'on a fait extrêmement valoir le consentement des peuples par raport à l'existence de Dieu, 197
§. VIII. Réflexions sur les passages raportez dans le chapitre précédent, 199
§. IX. Réflexion sur l'autorité de la renommée, 200
§. X. Mélange de remarques sur ce que Mr. Corneille se glorifia de l'aprobation du peuple, *ibid.*
§. XI. Autres remarques sur le peu d'autorité du grand nombre. 203
§. XII. L'autorité populaire du grand nombre est principalement foible par raport aux véritez historiques, 205
§. XIII. Premiere difficulté contre la preuve tirée du consentement des peuples touchant l'existence de Dieu. Cette preuve demande des discussions qui surpassent la capacité humaine, 206
§. XIV. Qu'il n'est point sûr de conclure de ce qu'un peuple reconnoît l'immortalité de l'ame, qu'il reconnoît aussi la Divinité, 207
§. XV. Une bonne information demande que l'on recherche de quelle maniere la Religion s'est introduite dans un Païs, *ibid.*
§. XVI. Qu'il est nécessaire de s'informer s'il y a eu quelques personnes qui aient nié l'existence de Dieu, 208
§. XVII. Combien il est difficile de discerner ce qui vient de la Nature d'avec ce qui vient de l'éducation, 209
§. XVIII. Examen de la premiere & seconde réponse que l'on pourroit faire à la difficulté contenuë dans les chapitres précédens. Si les exceptions au consentement général sont considerables, *ibid.*
§. XIX. Rétorsion de l'objection, que l'intérêt ou l'amour propre éloignent de la Religion. Remarque sur ce que tant de Chinois se font Chrétiens, 211
§. XX.

§. XX. Examen d'une troiſieme réponſe à la difficulté propoſée dans le chapitre 53. En quel ſens il eſt aiſé de connoître qu'il y a un Dieu. Obſtacles dans la voïe d'examen, 213

§. XXI. Récapitulation & confirmation du chapitre précédent. Remarque ſur les ſyſtêmes de Mrs. Cudworth & Grew, 215

§. XXII. Adminicule tiré de la controverſe, ſi la tradition de tous les ſiecles eſt la marque des véritez du Chriſtianiſme. Conſidération ſur ce que Joſephe a dit du caractere des véritez hiſtoriques, 217

§. XXIII. Seconde difficulté contre la preuve tirée du conſentement général. Il n'eſt point ſûr que les impreſſions de la Nature ſoïent un ſigne de vérité, 219

§. XXIV. Inutilité de quelques moïens dont on ſe voudroit ſervir, pour prouver que les inſtincts de la Nature ſont véritables, 220

§. XXV. Troiſieme difficulté contre la preuve fondée ſur le conſentement général. Cette preuve ſi elle étoit bonne établiroit le dogme impie de la pluralité des Dieux, & non pas l'exiſtence d'un ſeul & vrai Dieu, 222

§. XXVI. Examen de quelques réponſes que l'on peut faire à la difficulté propoſée dans le chapitre précédent. Si l'on peut dire que quelques Païens ont connu l'unité de Dieu, 223

§. XXVII. Digreſſion ſur ce que certaines propoſitions du Pere le Comte furent cenſurées par la Sorbonne le 18. d'Octobre 1700, 226

§. XXVIII. Que les faits qu'avance le Pere le Comte ne détruiſent point la troiſieme difficulté alléguée ci-deſſus dans le chapitre, 25, 228

§. XXIX. Pourquoi on ne veut pas ſe prévaloir de la plainte que la bonne cauſe ait eu contre elle la pluralité des ſuffrages, dans la cenſure des propoſitions du Pere le Comte, 230

§. XXX. Quatrieme difficulté contre l'argument du conſentement général des peuples. Il eſt propre à porter chaque Nation à préférer à toute autre la créance de ſes ancêtres, 231

§. XXXI. Confirmation de la quatrienne difficulté par les principes de Platon touchant le culte divin. Ce que Cicéron a dit de la tradition, 232

§. XXXII. Cinquieme & derniere difficolté contre le même argument. Il autoriſe beaucoup d'erreurs & beaucoup de ſuperſtitions, 234

§. XXXIII. Cinq remedes contre le ſcrupule qui pourroit venir de ce que j'ai réfuté ceux qui emploïent à la preuve de l'exiſtence de Dieu le conſcotemene général des peuples, 236

§. XXXIV. Solution d'une difficulté qu'on pourroit trouver dans le dernier de cinq remedes propoſez au chapitre précédent. David Derodon multiplioit trop les Athées, 237

§. XXXV. Comment on peut diminuer la multitude d'Athées décrite par David Derodon, 238

§. XXXVI. Combien la vivacité avec laquelle certaines gens ſe plaiſent à diſputer, excite de jugemens téméraires, 239

§. XXXVII. Autre difficulté contre la dernier des cinq remedes propoſez dans le chapitre, 53. *ibid.*

§. XXXVIII. Pourquoi je me ſuis ſi fort étendu à diſputer contre la preuve tirée du conſentement général. Qu'elle a été réfutée par des Théologiens ortodoxes. Examen d'une penſée de Mr. de la Bruyere 240

§. XXXIX. Si je perſiſte encore dans le mépris que j'ay témoigné pour l'Aſtrologie, 241

§. XL. Si c'eſt un préjugé favorable à l'Aſtrologie de voir que les grandes lumieres Philoſophiques du XVII. ſiecle n'ont pû ruïner ſon crédit, 242

§. XLI. Fauſſeté de quelques prédictions Aſtrologiques, 243

§. XLII. Si l'on peut dire que quand les Aſtrologues ſe trompent, c'eſt la faute de l'ouvrier, & non pas celle de l'art, 244

§. XLIII. Comment un horoſcope ſe peut trouver véritable ſans que les étoiles s'en mêlent. Examen d'un horoſcope qui promettoit uo très-heureux mariage, 246

§. XLIV. D'un Almanach imprimé à Amſterdam pour l'année 1688. Lettre prétenduë d'un Quaker, 247

§. XLV. Qu'il entre ſouvent une malice très-punifſable dans les prédictions des Aſtrologues, 250

§. XLVI. Confirmation de ce qui a été dit contre la prétenduë fatalité de certains noms, dans les Penſées diverſes, 251

§. XLVII. Addition à ce qui a été dit contre ceux qui cherchent la cauſe d'un effet imaginaire, 252

§. XLVIII. Pourquoi je ne citai perſonne en raportant qu'on remercia la belle Daphné &c. Affectation puerile de citer, 253

§. XLIX. Si l'on peut conclure quelque choſe contre moi de ce qu'il y avoit des Païens, qui connoiſſoient que la pureté du cœur étoit la principale partie du culte divin, *ibid.*

§. L. Conſidération ſur la pénitence des Ninivites, 256

§. LI. Nouvelles remarques qui prouvent que la Religion Païenne ſe contentoit du culte extérieur, *ibid.*

§. LII. Réponſe à une objection fondée ſur la Prologue des loix de Zaleucus, 258

§. LIII. Paſſages des Peres qui prouvent que la Religion Païenne n'inſtruiſoit point à la vertu, mais ſeulement au culte externe des Dieux, *ibid.*

§. LIV. Inutilité de la Religion Païenne par raport à l'aquiſition de la vertu, 260

§. LV. Quel a été le ſentiment de Séneque ſur la queſtion, ſi toutes choſes ont été faites pour l'homme, 263

§. LVI. Eſſai d'un moïen d'accommodement entre la Théologie Chretienne & la Philoſophie, ſur la queſtion, ſi tout l'Univers a été crée pour l'homme, 265

§. LVII. En quel ſens j'ai pû adopter la penſée de Séneque. La vanité de l'homme a contribué à la doctrine des préſages. Si les ſuites des loix de la Nature ont toûjours l'homme pour but, 265

§. LVIII. Si Séneque s'eſt éloigné de la doctri-

ne des autres Philoſophes quand il a dit que le monde n'a pas été fait pour l'homme, 269
§. LIX. Comparaiſons entre l'état des hommes & celui des bêtes, 270
§. LX. Conſidérations ſur l'empire que l'on attribué à l'homme ſur les animaux, 272
§. LXI. S'il y a un peu de contradiction dans les choſes que Sénéque affirme touchant la bonté de Dieu, 276
§. LXII. Doctrine de Lactance & d'Arnobe touchant la bonté de Dieu. Si Sénéque a été diſciple de ſaint Paul, 278
§. LXIII. Ce que doivent faire les Hiſtoriens quand ils rencontrent des choſes incroïables, ſuperſtitieuſes &c, 279
§. LXIV. Qu'il n'y a point d'affectation dans ce que j'ai dit de l'inclination des Païens à multiplier le nombre des Dieux, 282
§. LXV. Examen d'une objection qu'on pourroit faire contre ce qui vient d'être dit ſur la multiplicité des Dieux Pénates, 284
§. LXVI. Supélment à ce qui a été dit ci-deſſus ſur la queſtion, ſi les Païens ont connu l'unité de Dieu. Remarques générales ſur ce que Mr. Cudworth a cité pour l'affirmative, 285
§. LXVII. Conſidération particuliere ſur la doctrine des Stoiciens, & d'Hipocrate, & ſur l'idée qu'on ſe fait de l'unité de l'ame de chaque animal, 287
§. LXVIII. Examen de ce qui concerne les Platoniciens, 288
§. LXIX. Opinion des Cabaliſtes que les Créatures ſont émanées de Dieu, 291
§. LXX. Pourquoi je ne veux rien dire des Myſtiques, qui ſemblent croire que les Créatures ſe tranſubſtantient en Dieu, *ibid.*
§. LXXI. Qu'on a reconnu que la politique influoit beaucoup dans la Religion Païenne, 292
§. LXXII. Pourquoi dans la ſuite de cet Ouvrage je ne garderai point l'ordre, qui a été marqué dans le chapitre 1. 293
§. LXXIII. Quel eſt l'état de la queſtion dans le parallele que j'ai donné de l'Idolâtrie & de l'Athéiſme, *ibid.*
§. LXXIV. Moïen de comprendre qu'un Philoſophe qui par l'examen de l'exiſtence de Dieu ſe confirmeroit dans le Paganiſme, ſeroit plus blamable que s'il devenoit Naturaliſte, 294
§. LXXV. Que je ne prétens point parler de l'Idolâtrie de l'Egliſe Romaine, 295
§. LXXVI. Indice des Auteurs que j'ay déjà alléguez pour montrer que l'on a crû que l'Athéiſme n'eſt point la pire de toutes les opinions, 296
§. LXXVII. Nouvelles autoritez compilées pour montrer la même choſe, *ibid.*
§. LXXVIII. Que ma juſtification entiere réſulte des paſſages que je viens de citer, & qu'elle ne reçoit pas de préjudice de ce qu'un fort grand nombre d'Auteurs parlent autrement, 303
§. LXXIX. Continuation du même ſujet. La probabilité d'une opinion n'eſt pas toûjours plus petite lorſque le nombre des ſuffrages conſiderables eſt plus grand pour l'opinion opoſée. Pourquoi il y a tant de gens qui ne parlent pas comme ceux que j'ai citez dans les chapitres 76. & 77. 304
§. LXXX. Pourquoi l'on peut croire que ceux qui ont préféré le Paganiſme à l'Athéiſme, n'ont pas bien examiné toute la queſtion, 306
§. LXXXI. Suites naturelles du dogme qui fait Dieu auteur du péché, 307
§. LXXXII. Idée générale de la Religion Païenne, 308
§. LXXXIII. Que le Paganiſme étoit proprement & réellement un Athéiſme. On le prouve par des raiſons, *ibid.*
§. LXXXIV. Preuve de la même choſe par autoritez, 309
§. LXXXV. Que l'on a trouvé des Sauvages dans le Canada qui n'avoient nulle Religion, 311
§. LXXXVI. Opinions ridicules de quelques Sauvages touchant la nature de Dieu, 312
§. LXXXVII. Que ce qu'on vient de raporter des Canadois, ſoit Athées ſoit ſuperſtitieux, confirme notablement ce que j'ai dit dans les chapitres 83, & 84. 314
§. LXXXVIII. Examen de ce que le Pere Thomaſſin remarque ſur la groſſierté des Nations Athées, 315
§. LXXXIX. Combien ce qu'on vient de dire peut confirmer les réponſes à l'objection propoſée dans le chapitre 102. des Penſées diverſes, 316
§. XC. *Premiere objection:* On peut comparer un Athée à un meurtrier, un Idolâtre à un calomniateur, 317
§. XCI. Premiere réponſe à l'objection précédente. Il n'eſt point ici queſtion d'ôter ce qu'on croit appartenir, mais ſeulemene d'opiner ſelon ſes lumieres, *ibid.*
§. XCII. Confirmation du chapitre précédent par la fiction de l'exemple de deux perſonnes, qui auroient fait des recherches ſur le ſort de Don Sébaſtien Roi de Portugal, 318
§. XCIII. Seconde réponſe à l'objection contenuë ci-deſſus dans le chapitre 90. Comparaiſon entre la vie & l'honneur, 319
§. XCIV. Une ſcience & une puiſſance infinie ſans la ſainteté ne rendroient point Dieu heureux, 320
§. XCV. Confirmation de ce qui vient d'être dit de la liaiſon naturelle entre le chagrin & la connoiſſance d'avoir mal fait, 321
§. XCVI. Troiſieme réponſe à la premiere objection, *ibid.*
§. XCVII. *Seconde objection.* L'Athéiſme étant un péché de malice eſt plus injurieux à Dieu que le Polythéiſme qui eſt un péché d'ignorance, 322
§. XCVIII. Premier défaut de la ſeconde objection. Elle renverſe l'état de la queſtion, *ibid.*
§. XCIX. Second défaut de la ſeconde objection. Elle ſupoſe qu'il n'y a que des Athées pratiques, *ibid.*
§. C. Diverſité de ſentimens ſur la queſtion, s'il peut y avoir des Athées ſpéculatifs, 323
§. CI. Sentimens des Scholaſtiques ſur l'exiſtence de l'Athéiſme ſpéculatif & quelque-

quefois innocent, 326
§. CII. Réflexion ſur la maniere dont les Scholaſtiques ſupoſent que l'Athéiſme ceſſe d'être innocent. Inutilité des méthodes relachées d'expliquer la Prédeſtination, *ibid.*
§. CIII. Troiſieme défaut de la ſeconde objection; elle compare irrégulierement les Athées aux Polythéiſtes, 327
§. CIV. S'il étoit facile aux Païens qui avoient connu la fauſſeté des Idoles de parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu, 329
§. CV. Vûe générale du ſyſtême des Philoſophes de la ſecte Ionique juſqu'à Anaxagoras. Explication courte du ſyſtême d'Héraclite, 330
§. CVI. Si la rétorſion que les Athées Stratoniciens pouvoient faire de l'Argument qu'on auroit tiré de l'ordre & de la ſymétrie du monde, auroit pû embaraſſer les Philoſophes Païens, 333
§. CVII. Examen de ce que Mr. Papin aſſûre, que par les ſeules lumieres de la raiſon nous ne pouvons pas être certains qu'il n'y a qu'un Dieu. Paroles de Lactance bien différentes de celles qui ont été citez ci-deſſus, 336
§. CVIII. *Troiſieme objection.* L'Anarchie étant pire que la Tyrannie, il vaut mieux avoir de fauſſes Divinitez que de n'en avoir aucune, 337
§. CIX. Obſervation générale ſur la troiſieme objection. Si l'on peut prouver aux Athées que leur principe introduit néceſſairement l'anarchie, 338
§. CX. Continuation du même ſujet. Dificultez que l'on pouvoit propoſer à Straton ſur ſon ſyſtême d'Athéiſme, 339
§. CXI. Qu'il importeroit d'enſeigner que la matiere eſt deſtituée d'activité, 340
§. CXII. Qu'il n'importeroit pas moins d'enſeigner que toute choſe matérielle eſt incapable de ſentiment. Que l'homme eſt un objet fort dificile à débrouiller, 342
§. CXIII. Qu'il importeroit ſur tout aux Miſſionaires de la Chine d'enſeigner que les corps n'ont aucune activité, 343
§. CXIV. Si des Miſſionaires Cartéſiens ſe garantiroient de la rétorſion fondée ſur les diſputes des Scholiaſtiques touchant les limitations de la puiſſance de Dieu, 346
§. CXV. Que la Religion Païenne étoit un principe d'anarchie, 348
§. CXVI. Réponſe courte & directe à la troiſieme objection, 351
§. CXVII. *Quatrieme objection.* L'Idolâtrie Païenne a été entre les mains de la Providence le principe réprimant qui a ſervi de barriere à la corruption de l'homme afin de maintenir les Sociétez, *ibid.*
§. CXVIII. Plan général de la réponſe à la quatrieme objection. Si les Sociétez ſont abſolument néceſſaires pour conſerver le genre humain, & ſi une Religion eſt abſolument néceſſaire pour conſerver les Sociétez, 352
§. CXIX. Si les hommes qui vivent en Société ont plus de beſoin d'une Religion que les Sauvages, 353
§. CXX. Dévelopement de cette propoſition: l'Idolâtrie a été abſolument néceſſaire pour conſerver les Sociétez que l'Athéiſme auroit infailliblement ruïnées, 355
§. CXXI. Explication de ce que les Théologiens diſent du principe réprimant, 356
§. CXXII. A quoi il faut prendre garde lors qu'on examine ſi une Religion contribuë aux bonnes mœurs & au maintien des Sociétez, 358
§. CXXIII. Conſéquence avantageuſe qui réſulteroit de l'examen de la Religion Chrétienne, 359
§. CXXIV. En quel ſens le Chriſtianiſme eſt propre ou non à maintenir les Sociétez, *ibid.*
§. CXXV. Fauſſe penſée de ceux qui diroient que la Religion Chrétienne n'a pas été deſtinée à toutes ſortes de perſonnes, 361
§. CXXVI. Que tant s'en faut que l'Idolatrie Païenne ait été le principe réprimant de la malice de l'homme, elle a eu beſoin d'un principe réprimant, 362
§. CXXVII. Continuation du même ſujet. Obſervations ſur la juſtice vengereſſe des Dieux des Païens, 364
§. CXXVIII. Preuve par le témoignage des Peres que les crimes attribuez aux Dieux des Païens autoriſoient & fomentoient les crimes de l'homme, 367
§. CXXIX. Preuve de la même choſe par le témoignage des Païens, 368
§. CXXX. Quel a été le principe réprimant des deſordres que la Religion Païenne devoit introduire, 370
§. CXXXI. Réfutation de la *Cinquieme objection*, qui eſt que les Païens ne s'arrêtoient point aux contes des Poëtes & que la multitude des Dieux ne conſiſtoit que dans divers attributs du Dieu ſuprême, 372
§. CXXXII. Remarques de Savonarola contre ceux qui vouloient exténuer l'Idolâtrie Païenne, 375
§. CXXXIII. Examen de la *Sixieme objection*, qui eſt que la crainte des faux Dieux a été capable de pouſſer ſouvent les Idolâtres à faire une bonne action, & de les détourner d'une mauvaiſe entrepriſe, *ibid.*
§. CXXXIV. Si l'on peut dire qu'un Païen avoit de juſtes ſujets de craindre que les Dieux châtieroient les mêmes crimes qu'ils avoient commis, 377
§. CXXXV. Preuves du peu de crainte que les Païens avoient de leurs Dieux, 379
§. CXXXVI. Continuation du même ſujet. Combien étoit petite dans les Poëtes la crainte des Dieux, & combien ils étoient propres à diminuer cette crainte dans l'eſprit de leurs lecteurs, 381
§. CXXXVII. Que lorſque la crainte n'eſt pas accompagnée d'une véritable eſtime, elle ne peut prévenir la déſobéiſſance. Preuve de cela par la conduite des Chinois envers leurs Idoles. Horrible murmure d'une Ducheſſe de Guiſe, 385
§. CXXXVIII. Comparaiſon entre la crainte des loix humaines, & la crainte des loix divines, 386
§. CXXXIX. C'eſt favoriſer l'Héréſie de Pélage que de ſoûtenir, que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Païens, 387
§. CXL. Que l'on peut terminer par voïe d'appel à l'expérience la queſtion, ſi la crainte des

des faux Dieux a conſervé les bonnes mœurs parmi les Païens, 389

§. CXLI. Examen d'une penſée de Galien, & réfutation d'un moderne qui a crû qu'afin de craindre les Dieux il faut être perſuadé qu'ils ne ſont point corporels, 391

§. CXLII. *Septieme objection*: L'Athéiſme excluant toutes les idées par leſquelles on diſcerne la vertu d'avec le vice, a dû être néceſſairement plus pernicieux aux Sociétez que l'Idolâtrie, 393

§. CXLIII. Réponſe à l'objection précédente. Citation de quelques auteurs qui ont reconnu que les Athées n'ignorent point la différence du bien & du mal moral, *ibid.*

§. CXLIV. Preuves de fait que les Athées ont eu les notions de l'honnêteté, & de la verto, & de la gloire, 395

§. CXLV. Continuation du même ſujet. Exemples tirez de la Chine, & des Barbares de l'Afrique, 397

§. CXLVI. On réduit à trois remarques la réponſe à la ſeptieme objection. Pourquoi on s'eſt tant étendu à la réfuter, 398

§. CXLVII. *Huitieme objection.* Si les Athées ont mis quelque diſtinction entre la vertu & le vice, ce n'a point été par le moïen des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par le moïen des idées du bien utile, & du dommage, 399

§. CXLVIII. Premiere réponſe à la huitieme objection. Il importe peu au bien temporel des Sociétez que les penſées ne ſoient pas bonnes, pourvû que dans ſes paroles & dans ſes actions on ſe conforme aux loix de l'Etat, *ibid.*

§. CXLIX. Seconde Réponſe à la huitieme objection. Si l'on peut ſoûtenir ſans crainte de ſe tromper, que les Athées tirent de leur hypothéſe les conſéquences qui confondent les vertus avec les vices. Deux remarques ſur cela. Diſproportions fréquentes entre les penſées & les actions de l'homme & nommément en matiere de Religion, 400

§. CL. Deux autres remarques ſur la matiere du chapitre précédent, 404

§. CLI. Si un Athée peut s'imaginer qu'il y a naturellement & moralement de la différence entre la vertu & le vice, 405

§. CLII. Ce que les Docteurs Chrétiens enſeignent qu'il y a des choſes qui ſont juſtes antécédemment aux décrets de Dieu, eſt une confirmation du chapitre précédent, 408

§. CLIII. Examen des obſervations qu'un Auteur Anglois a faites contre un endroit de mes Penſées diverſes, 410

§. CLIV. Petite digreſſion ſur l'aveu de l'Auteur Anglois, qu'il y a eu, & qu'il y a des Athées ſpéculatifs, 413

§. CLV. Doctrine des Philoſophes Païens ſur le fondement de la morale. Que les Chrétiens mêmes reconnoiſſent un fondement de *moralité* diſtinct des décrets de Dieu, 414

§. CLVI. Réponſe à la *Neuvieme objection* qui eſt que les Païens euſſent été beaucoup plus méchans s'ils n'euſſent eu nulle Religion, 415

FIN DE LA TABLE DES PENSEES DIVERSES ET DE LA CONTINUATION.

PENSEES

PENSÉES DIVERSES

Ecrites à un

DOCTEUR DE SORBONNE,

A l'occaſion de la

COMETE

Qui parut au mois de Décembre M. DC. LXXX.

SIXIEME EDITION.

PREFACE

De la premiere Edition, qui parut en 1682.
ſous ce Titre,

LETTRE à M. L. A. D. C.

Docteur de Sorbonne,

Où il eſt prouvé par pluſieurs raiſons tirées de la Philoſophie, & de la Theologie, que les Cometes ne ſont point le préſage d'aucun malheur.

Avec pluſieurs Réflexions Morales & Politiques, & pluſieurs Obſervations Hiſtoriques; & la Refutation de quelques erreurs populaires.

AVIS AU LECTEUR.

IL ſeroit inutile d'expoſer comment cette Lettre m'eſt tombée entre les mains. Je dirai ſeulement qu'après l'avoir lue avec beaucoup d'attention, j'ay cru qu'elle n'étoit pas indigne de la curioſité du Public, & qu'on y trouveroit je ne ſai quoi de nouveau, qui ſeroit fort propre à déſabuſer entierement ceux qui perſiſtent à s'imaginer, que les Cometes préſagent de grands malheurs.

Différentes manieres dont on avoit écrit des Cometes ſans toucher au but.

On avoit tant travaillé ſur cette matiere, & de tant de biais différens, qu'il ne paroiſſoit pas poſſible d'y donner un nouveau tour. Feu Mr. de Salo remarqua fort bien dans le Journal des Sçavans du 16. Février 1665. qu'on feroit tant de Diſcours ſur la Comete qui paroiſſoit en ce tems-là, qu'enfin chacun en trouveroit qui lui ſeroit propre. On en fit pour ceux qui aiment l'Aſtronomie: on en fit auſſi pour ceux qui ne prennent point la peine d'obſerver le Ciel, & qui ont pourtant de la curioſité pour les nouveautez qui s'y paſſent. Les Phyſiciens ſe mirent de la partie: les Beaux-Eſprits s'en mêlerent en faveur des Dames, qui leur demandoient ce qu'il falloit penſer de tout cela. Ravis d'une ſi belle occaſion de faire paroître, que leur talent ne ſe bornoit pas à faire des vers, & des billets doux, ils trancherent des Philoſophes, ſans oublier pourtant qu'ils avoient à faire au beau ſexe, à qui on ne doit rien préſenter, qui ne ſente ſon honnête du monde. C'eſt pourquoi ils firent des efforts incroyables, pour égayer la matiere, & pour la tourner galamment. Il y en eut qui n'y réuſſirent pas trop bien, mais ce ne fut pas faute de bonne volonté; ils eurent bonne envie de plaire, & d'inſtruire en même-tems. Le mal eſt que la Répu-

blique des Lettres n'eſt pas un pays où l'on ſe contente des bonnes intentions. Les Rieurs pour qui toutes choſes ſont de bonne priſe, ne manquerent pas de plaiſanter ſur les Cometes, & ſur les imaginations bizarres des Philoſophes, & ſur les terreurs paniques du Peuple: on vit des Diſſertations de cet air-là. Les Aſtrologues, de leur côté, ne manquerent pas de publier des prédictions raiſonnées à leur maniere. La Comédie, qui ſe vante d'être le ſouverain remede des maladies de l'eſprit, s'eſt enfin miſe ſur les rangs, & a joüé les Cometes avec la même liberté qu'elle joue les autres choſes. Qui croiroit après cela qu'on ne ſe ſût pas accommodé à toute ſorte de goûts, & qu'on ne fût pas entré dans tous les expédiens capables de mettre le monde à la raiſon ſur ce ſujet?

Il eſt pourtant vrai que le plus grand coup reſtoit à faire, & c'eſt celui que l'Auteur de cette Diſſertation a entrepris. Il y a un très-grand nombre de bonnes Ames à qui les raiſonnemens les plus ſubtils & les plus ſolides des Philoſophes, ſont auſſi ſuſpects que les enjoüemens de la Comédie. Il n'y a rien, *diſent-elles*, qu'on ne puiſſe tourner en ridicule, & fort ſouvent la vérité ſe trouve plus propre à y être tournée que l'erreur. Pourquoi donc croirions-nous que tout ce que l'on dit ordinairement ſur les préſages des Cometes, ſont des imaginations chimériques, ſous prétexte que les Comédiens en ont diverti le monde? Le même Auteur qui plaiſante ſur notre prétenduë crédulité, ne ſeroit-il pas bien, s'il vouloit, une auſſi agréable Comédie ſur l'incrédulité des Eſprits-forts? Pour ce qui eſt des Philoſophes, ne fait-on pas qu'ils prennent à tâche de réduire tout à la Nature, & qu'ils affectent*

Préoccupation de certaines gens ſur ce ſujet.

fectent de ſe diſtinguer, par un caractere d'eſprit oppoſé à celui qui prend volontiers les choſes pour des faveurs particulieres de la Providence de Dieu? Laiſſons-les donc pouſſer, tant qu'il leur plaira, des raiſonnemens difficiles à comprendre contre les pronoſtics des Cometes, & demeurons-en à notre bien-heureuſe ſimplicité, qui nous fait avoir des ſentimens plus favorables à la bonté & à la miſéricorde de Dieu.

Ce préjugé choque la nature de Dieu.

Qu'on raiſonne de ſon mieux avec des gens préoccupez de ces penſées, on n'y gagnera jamais rien. Plus vos raiſons de Philoſophie ſeront convaincantes, plus s'imaginera-t'on que ce ſont des ſubtilitez inventées à plaiſir, pour ſe jouer de la vérité, & pour embarraſſer les bonnes Ames. Non ſeulement ce ſont les penſées d'une infinité de bonnes Ames, mais auſſi d'une très-grande quantité de gens, qui ne ſont ni Dévots, ni entêtez de l'Aſtrologie, qui rient dans l'occaſion, qui ſe divertiſſent à voir tourner tout en ridicule ſur le Théatre, mais qui ne croyent pas que pour cela les choſes ſoient ridicules en elles-même; qui d'ailleurs ſe perſuadent qu'en ſe ſoumettant, en dépit de la Philoſophie, à une opinion qui établit également le ſoin que Dieu a de châtier les Pécheurs, & celui qu'il a de les appeller à la repentance, ils font une choſe qui leur tiendra lieu de vertu.

L'Auteur de cette Lettre a ſans doute fait réflexion ſur ceci plus d'une fois, puis qu'on voit que le fort de ſes raiſons eſt deſtiné à combattre ceux qui prétendent ſe faire un mérite devant Dieu, de ce qu'ils ne déferent pas en ceci aux lumieres de la Philoſophie. Comme c'eſt là leur fort, & leur principale reſſource, l'Auteur ne pouvoit mieux faire que de les en déſabuſer: & l'on peut dire qu'il n'y a point de chemin plus droit ni plus ſûr, pour aller à eux avec avantage, que de leur montrer, comme il a fait, que leur préjugé choque la nature de Dieu dans ſes plus nobles attributs. J'ay bien lû des Livres: mais je n'avois pas encore vû qu'on ſe fût aviſé d'attaquer les erreurs populaires par cet endroit-là, qui eſt proprement le jugulum cauſæ, *& le véritable moyen d'abréger cette controverſe. Car comme il n'y a rien de plus propre à multiplier les incidens d'un procès, que de conteſter ſur la validité d'un Acte, c'eſt avoir beaucoup gagné que de convenir que l'on s'en tiendra à ce que portent les termes de l'Acte. Vous voulez qu'on mette la Philoſophie à part, & qu'on ne juge des préſages des Cometes que ſur les idées que la Théologie nous donne de la bonté, & de la ſageſſe de Dieu. Si on vous diſpute votre prétention, vous vous battez toute votre vie ſur un incident, jamais vous n'aurez terminé la queſtion, s'il faut juger du fond de l'affaire par la Philoſophie, ou par la Théologie. Mais ſi on vous accorde votre prétention, vous voilà en termes d'accommodement, ou du moins voilà un fort long embarras de Préliminaires ôté.*

Or c'eſt ce que fait cet Auteur, puis qu'il ne demande point d'autre Juge que la Théologie, & qu'il veut bien ſe ſervir contre les préſages de la Comete, des mêmes armes de la piété, & de la Religion, deſquelles on s'eſt ſervi juſqu'ici en faveur de ces préſages.

Et l'expérience lui eſt contraire.

Je dis la même choſe pour l'autre grand retranchement de l'opinion populaire, c'eſt-à-dire, l'expérience, dont on ſe glorifie beaucoup. Faites voir par des exemples, & par des raiſons ſolides, que deux choſes peuvent aller enſemble, ſans que l'une ſoit la cauſe ou le ſigne de l'autre, à peine vous écoutera-t'on. Si vous preſſez les gens de vous répondre, ils vous diront, qu'il paroît bien que vous avez étudié, & que vous ſeriez capable, avec vos ſoupleſſes de Rhétorique & de Philoſophie, de prouver que le blanc eſt noir; mais que pour eux qui ne ſe piquent pas de tant d'eſprit, ils ne vont pas chercher tant de détours, qu'ils s'en tiennent à l'expérience. Hé bien, leur dit cet Auteur, tenons-nous-y, ne diſputons plus ſur l'autorité de l'expérience; voyons ſeulement ſi elle fait pour vous, ou contre vous, je prétens qu'elle ne fait point pour vous. C'eſt ainſi qu'il met ſes Adverſaires hors des gonds, & c'eſt ce qu'on appelle, battre les gens juſques ſur leur propre fumier.

Remarques ſur les digreſſions de cet Ouvrage.

Ces manieres m'ont fait concevoir bonne opinion de l'Auteur, & j'ay crû facilement qu'un homme qui ſavoit ſi bien trouver le point de vûë, & le nœud d'une difficulté, méritoit bien que l'on publiât ſon Ouvrage. Si j'avois eu l'honneur de le connoître, j'aurois pris la liberté de lui donner quelques avis, avant que de le faire imprimer. Je l'euſſe exhorté à retoucher ſa Diſſertation, à ſe permettre moins d'écarts, à ſerrer un peu ſon ſtile, & ſes penſées; car il reconnoît lui-même qu'il ſe donne beaucoup de liberté, parce qu'il n'écrit que pour un Ami. Mais ne ſachant à qui m'adreſſer, je n'ay pû l'exhorter à rien. Sur cela j'ay été en balance quelque tems. Enfin je me ſuis déterminé à publier cette Lettre, après avoir mûrement conſideré, que toutes les digreſſions de l'Auteur ſont inſtructives, curieuſes, & divertiſſantes; qu'il y en a qui contiennent une Morale fort ſine & fort ſenſée; qu'à la réſerve de quelques eſprits Géometres, pour leſquels cet Ouvrage n'eſt point écrit, les Lecteurs ne ſont pas fâchez qu'on les promene de lieu en lieu, pourvû qu'à l'exemple de cet Auteur, on les inſtruiſe en chemin faiſant, & qu'on les ramene au lieu d'où on les avoit écartez. Combien y a-t'il de gens d'eſprit, qui s'ennuyent à la lecture d'un Ouvrage, qui reſſerre leur imagination en la tenant toûjours appliquée ſur un même ſujet? Qui eſt-ce qui n'aime la diverſité? Quel plus grand charme qu'une Epiſode bien pratiquée? J'ai donc crû enfin que les digreſſions ſeroient plus de bien à cet Ouvrage que de tort, & que le Lecteur qui ſe verroit toûjours ſervi de quelque trait d'Hiſtoire curieuſe, ou de quelque Réflexion de bon goût, non publici ſaporis, *ne regretteroit pas d'avoir perdu de vûë la Comete, de tems en tems. Je ne ſai même ſi cet Ouvrage n'aura pas une deſtinée ſemblable à celle du Satyre & de la perdrix de Protogene. Le Satyre étoit proprement ce que le Peintre avoit eu en vûë, la perdrix n'étoit qu'un acceſſoire: cependant les Connoiſſeurs s'arrêtoient ſi fort ſur la perdrix, qu'ils ne regardoient preſque point le Satyre. Il pourra bien arriver auſſi que ceux qui liront cette Lettre, trouvant dans les digreſſions je ne ſai quoi de plus vif, de plus libre, de plus ſingulier, ne feront cas de l'Ouvrage qu'à cauſe de ce qui y eſt hors d'œuvre.*

Et ſur les citations.

Je ſai bien qu'on me dira qu'il y a dans cette Lettre quelques paſſages, qu'on trouve en une infinité d'autres Livres: mais ce n'eſt pas une affaire. Car outre que la nouvelle application d'un paſſage le peut faire paſſer pour une nouvelle penſée, & qu'il faudroit condamner preſque toutes les citations, ſi on rejettoit comme des citations de contrebande, celles qui ont été déja faites; outre cela, dis-je, il faut conſidérer que c'eſt ici un de ces Livres, qui ſont faits pour le Peuple, & pour ceux qui ne font pas profeſſion d'étudier. On ſait que les perſonnes de cet ordre n'ayant pas beaucoup de lecture pour l'ordinaire, voyent pour la pre-

premiere fois, quand ils ſe donnent la peine de lire un Livre, les hiſtoires les plus rebutuës dont ce Livre ſoit meuton. Auſſi on peut s'aſſûrer, qu'il y a tel paſſage dans cette Lettre, qui ſe trouve en mille autres lieux, qui ne viendra pourtant à la connoiſſance de ceux qui liront ce Livre, que par le moyen de ce Livre, & peut-être n'y viendroit-il jamais, ſi ce Livre n'en eût fait mention.

Raiſons pour juſtifier ces ſortes de citations.

*Ceux qui blament les Auteurs qui redifent ce que les autres ont déja publié, ne ſont pas toûjours fort raiſonnables. * Car que deviendroient tant d'honnêtes gens curieux, qui pour rien du monde ne liroient un vieux Livre François, qui ne ſavent ni Grec ni Latin, & qui ne liſent que des Livres fraîchement ſortis de deſſous la preſſe, ſi on n'oſoit avancer aucune choſe de ce qui a déja été imprimé il y a 20. 30. 50. 80. ou 100. ans? N'eſt-il pas vrai que ces Meſſieurs-là, qui méritent tant que les perſonnes d'étude travaillent pour eux, ſeroient réduits à la néceſſité d'ignorer une infinité de penſées & d'actions très-remarquables? Il faut conſidérer de plus, que ſi un Auteur n'oſoit parler d'une choſe, dès qu'un autre en auroit déja parlé, il arriveroit néceſſairement qu'il faudroit ou ignorer preſque tout ce qu'il y a de beau, ou acheter tout ce qui s'eſt jamais imprimé, ce qui eſt au deſſus des forces de la plûpart des Curieux. Outre que les matieres dont on traiteroit ſeroient dénuées de mille beautez, & de mille preuves dont on les illuſtre, en ramaſſant des choſes qui ſont répanduës en une infinité de Livres. Après tout il faut prendre garde, qu'on ne fait pas imprimer des Livres, pour apprendre aux Sçavans de la volée d'un Scaliger, d'un Saumaiſe, d'un P. Sirmond, des ſecrets dont ils n'ayent jamais oui parler: ſi cela étoit on auroit tort de ſe ſervir de citations. Mais ce n'eſt pas pour eux qu'on fait des Livres, c'eſt à eux à en faire pour les autres: on en fait pour les Demi-Savans, & pour les Ignorans qui paſſent quelques heures à lire, afin d'apprendre quelque choſe dans leur loiſir, ou on cherchant à ſe déſennuyer, on en ſe délaſſant des occupations que leurs Charges, ou leur naiſſance leur impoſent. Et pour ceux-là, qui doute qu'il ne ſoit permis de ſe ſervir du travail d'autrui, pourvû qu'on ne s'approprie point la gloire de l'invention?*

Surtout dans un Ouvrage comme celui-ci.

Quoi qu'il en ſoit des Auteurs qui ſe copient les uns les autres, dont je ne prétens pas faire ici l'Apologie (car on verra bien-tôt que cet Ecrit n'eſt pas de ce genre-là) je ne croi pas qu'il y ait perſonne qui ne m'avoue, que quand on fait un Livre à l'uſage de toute ſorte de gens, comme eſt celui-ci, & ſur un ſujet comme des Cometes, dont tout le monde eſt fort curieux de s'inſtruire, principalement lors qu'il en paroît, on qu'il en a paru depuis peu, il n'y a point de danger de le parſemer de quelques traits hiſtoriques, car plus il eſt chargé d'érudition, plus auſſi apprend-il de choſes à un nombre infini de gens, dont la curioſité eſt excitée par le ſujet & par la qualité de l'Ouvrage. Ceux qui écrivent en Aſtronomes ſur les Cometes, ne pourroient pas ſe defendre par les mêmes raiſons, s'ils s'amuſoient à citer quelques hiſtoires, parce que leurs Livres ſont ſi difficiles, & ſi pleins de cercles, & d'autres figures, qu'ils ſont peur à ceux qui ne ſont pas du métier. On a évité toutes ces épines dans cette Lettre, & à peine y a-t'il quelque choſe que les Dames ne puiſſent comprendre aſſez aiſément. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de choſes pour les Sçavans, & en général une agréable diverſité capable d'inſtruire, ou de toucher, en de faire naître de nouvelles idées, de quelque profeſſion que l'on ſoit. J'eſpere donc que le Public approuvera le deſſein que j'ay fait de faire imprimer cette Piece.

Motif de la publication de cet Ouvrage.

Mais j'ay été confirmé dans ce même deſſein par une raiſon bien plus forte. J'ay ſû de bonne part que le Docteur de Sorbonne à qui cette Lettre a été écrite, y prépare une réponſe fort exacte & fort travaillée. Il ſeroit fait à craindre, vû ſon indifférence pour la qualité d'Auteur, qu'il ne ſe contentât de travailler pour ſon Ami, ſi on ne l'engageoit, en publiant la Lettre qu'il en a reçûe, à faire part au Public des belles & ſavantes réflexions qu'il nous a faites ſur des points conſidérables, comme ſont la conduite de la Providence à l'égard des anciens Payens: la queſtion, ſi Dieu a fait des miracles parmi eux, quoi qu'il fût qu'ils en deviendroient plus Idolâtres: la queſtion, ſi Dieu a quelquefois établi des préſages parmi les Infideles: la queſtion, ſi un effet purement naturel peut être un préſage aſſuré d'un évenement contingent: la queſtion, ſi l'Athéiſme eſt pire que l'Idolâtrie, & s'il eſt une ſource néceſſaire de toute ſorte de crimes: la queſtion, ſi Dieu pouvoit aimer mieux que le monde fût ſans la connoiſſance d'un Dieu, qu'engagé dans le culte abominable des Idoles, & pluſieurs autres ſur leſquelles un grand & ſavant Théologien comme celui-là, peut avoir des penſées très-inſtructives, & très-dignes de voir le jour.

Je m'eſtimerai fort heureux, ſi je puis être cauſe que le Public, après avoir vû par mon moyen les réflexions de l'Auteur de cet Ouvrage, ſur ces belles matieres, voye auſſi celles du Docteur tout ſur les mêmes matieres, que ſur les penſées de l'Auteur. On ne connoît jamais bien la nature d'un Paradoxe, qu'après que † pluſieurs ſçavant perſonnages ont traité le pour & le contre. Il eſt vrai auſſi quelquefois qu'on la connoît moins après cela. On n'y perd pas tout pourtant, car on connoît un moins les diverſes vûës de ceux qui en ont parlé, ce qui augmente l'étenduë de notre eſprit.

En guériſſant les eſprits de la peur des Cometes, on ne fait aucun préjudice à la Morale.

Si cet Ouvrage avoit le bonheur de délivrer entierement de l'eſprit du Peuple la peur qu'il a des Cometes, je ne m'en ferois pas un cas de conſcience, quoi que je ne ſois pas du ſentiment de l'Auteur, en ce qu'il dit, qu'il ne faut jamais faire quartier au menſonge: car je tiens au contraire, qu'il y a des opinions fauſſes, que l'on ne doit pas tâcher de détruire, lors qu'elles ſervent d'un puiſſant motif à la piété, & qu'on n'en abuſe pas pour des profits ſordides & frauduleux. D'où vient donc que je travaille à la deſtruction de celle-ci, dont l'avarice de perſonne peut abuſer? C'eſt parce que j'y ay remarqué qu'elle eſt abſolument inutile pour la réformation des mœurs. Je n'ay pas pris garde que depuis que la Comete a paru, les Belles ayent eu moins d'envie d'avoir des Galans, & que celles qui aimoient à s'ajuſter de l'air le plus propre à les faire paroître jolies, ayent eu moins de ſoin de s'ajuſter: les unes & les autres s'en laiſſoient conter comme de coûtume, juſques ſur les lieux d'où elles alloient contempler cette terrible & menaçante Comete. Je n'ai pas pris garde que ceux qui jouoient, ou qui alloient

* Voyez ſur le même ſujet le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. Haillan (Du) Rem. E.

† Ἅμα δὲ καὶ μᾶλλον ἂν εἰς ταῦτὰ τὰ μᾶλλον λεχθέντα βλέψειεν, ὁ προσκαιρίσει τὰ τῶν ἀμφισβητούντων λόγων ἀκριβῶς. *Sic & credibiliora eorum quæ dicuntur, ſi prius diſputantium momenta recte expenderimus.* Ariſtot. de Cœlo. l. 1. c. 10.

loient au Cabaret, &c. y ayent renoncé depuis l'apparition de ce nouvel aſtre. Perſonne, que je ſache, n'a diminué ſon train afin d'avoir de quoi nourrir plus de pauvres. Si quelques-uns ſe ſont réduits à moins de dépenſe, afin de ſauver une Terre qu'on alloit leur mettre en déret, je leur leur œconomie; mais ils me permettront de croire qu'ils n'ont pas fait un aſſez de pénitence, par la crainte des jugemens de Dieu dénoncez par la Comete. Ainſi l'on peut déſabuſer le monde de ſes erreurs, à l'égard de la Comete, ſans faire aucun préjudice à la Morale.

Je ne voudrois point d'autre raiſon, pour dégrader les Cometes de la qualité de ſignes de la colere de Dieu, que de dire que ce ſont des ſignes qui ne menacent que d'une façon vague & confuſe, qui n'eſt propre à produire aucune véritable converſion, car un mal qu'on voit en éloignement, ou par conjecture, ne change pas notre conduite, comme il paroît par l'exemple des jeunes gens, qui ſavent qu'ils mourront un jour, ou qui ſongent qu'ils mourront peut-être dans peu de tems. En ſont-ils pour cela plus prêts à mortifier leurs paſſions?

Eloge de l'Ouvrage, quant à la ſincerité de l'Auteur.

*Enfin, pour ne rien diſſimuler, je confeſſe qu'ayant vû dans les manieres de l'Auteur, cet air libre que l'on ſe donne quand on écrit à un Ami, mais non pas quand on veut ſe faire imprimer, je me ſuis fait une ſecrette joye de produire aux yeux du Public un Ouvrage qui repréſentât naivement les ſentimens de ſon Auteur. Il eſt rare d'en voir de cette nature. Ceux qui écrivent dans la vûe de publier leurs penſées s'accommodent au tems, & trahiſſent en mille rencontres le jugement qu'ils forment des choſes. Je me ſuis rencontré diverſes fois pendant mes voyages avec des Auteurs, qui avoient penſion de l'Etat, ou qui travailloient pour en avoir, & qui avoient publié pluſieurs beaux éloges du Gouvernement, & des Miniſtres. Je n'avois garde de me démaſquer en leur préſence, & je ne diſois pas un mot ſans y avoir penſé plus d'une fois, craignant qu'il ne m'échappât quelque terme de liberté, dont ils me fiſſent un crime de félonie. Mais je m'appercevois en peu de tems, qu'ils ſe donnoient eux-mêmes la plus grande licence du monde, & j'étois tout ſurpris qu'au lieu de trouver un Auteur, je trouvois un homme qui parloit comme les autres. Mr. Paſcal * a raiſon de dire qu'il y a des gens qui maſquent toute la Nature. Il n'y a point de Roi parmi eux, mais un auguſte Monarque: point de Paris, mais une Capitale du Royaume. Ils ſont toûjours guindez juſques dans le diſcours familier, de ſorte qu'au lieu qu'on croyoit trouver un homme, l'on eſt tout étonné de rencontrer un Auteur. Mais il arrive auſſi quelquefois, qu'au lieu qu'on croyoit trouver un Auteur, l'on eſt tout étonné de trouver un homme qui a oublié les flateries dont il a régalé les Puiſſances, & qui parle tout autrement qu'il n'écrit. C'eſt pourquoi, pour la rareté du fait, je n'ai pas voulu laiſſer échaper cette occaſion de publier un Livre, où l'on parle comme l'on penſe, d'autant plus que cet Auteur n'ayant écrit ſans aucune raiſon d'intérêt, & ſans ménager tout le monde, a revêtu, pour ainſi dire, les louanges magnifiques qu'il donne au Roy, du caractere qui fait le véritable prix d'un Eloge. Cette circonſtance ſuffiroit à un bon François comme moi, pour procurer l'impreſſion d'un Livre.*

PREFACE
DE LA SECONDE EDITION,
Qui parut en 1683. ſous le Titre de PENSE'ES DIVERSES &c.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CEux qui ſe ſouviendront de la *Lettre à M. L. A. D. C. Docteur de Sorbonne, contre les préſages des Cometes*, remarqueront bien-tôt en liſant ce Livre-ci, que ce n'eſt qu'une nouvelle édition de l'autre. Mais il eſt bon qu'ils ſachent, que cette nouvelle édition a été faite ſur une Copie plus correcte & plus ample que la précédente, & que le ſoin qu'on a pris de diviſer cet Ouvrage en beaucoup plus de Sections, qu'il n'étoit auparavant, fait eſpérer que les Lecteurs préféreront cette ſeconde édition à la premiere, parce qu'ils pourront ſe repoſer où ils voudront, & commencer où ils voudront, ſans être obligez d'attendre, ou de chercher long-tems quelque bout. Outre cela, l'on a pris la peine de traduire en François les paſſages Latins qui étoient dans la premiere édition; & par ce moyen on croit avoir mis l'Ouvrage en état d'être plus agréable à une infinité d'honnêtes gens, & de perſonnes d'eſprit.

Ceux qui trouveront étrange, que l'on ait parlé de certaines choſes comme ſi elles étoient nouvelles, quoi qu'elles ne le ſoient pas, & qu'on n'ait rien dit d'une infinité d'évenemens remarquables qui ſont nouveaux effectivement, ſont priez de remarquer, que la datte qui eſt à la fin du † Livre répond à toutes ces difficultez.

J'euſſe bien ſouhaité, qu'au lieu d'une Copie du mois d'Octobre 1681. on m'en eût donné à imprimer une autre dattée du mois de Septembre 1683. Car je ne doute pas qu'il n'y eût eu bien des digreſſions qui euſſent eu du raport à ce qui s'eſt fait dans l'Europe ces deux dernieres années, & qui auroient fait valoir le Livre: mais je n'ai pû avoir autre choſe que ce que je donne préſentement. Je ſouhaite que le Lecteur en ſoit ſatisfait.

* „ Dans ſes Penſées diverſes.

† Cette date eſt du 11. . . . 1681.

PRE-

PREFACE

DE LA TROISIEME ET QUATRIEME EDITION,

Qui parurent, l'une en 1699, l'autre en 1704.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

DEux raiſons qui m'ont paru conſidérables, m'obligent à mettre ici une petite Préface. Il m'a ſemblé néceſſaire d'apprendre d'abord à mes Lecteurs, 1. Pourquoi le ſtyle de cet Ouvrage eſt celui d'un Catholique Romain, ſoit qu'il s'agiſſe de Religion, ſoit qu'il s'agiſſe d'affaires d'Etat. 2. Pourquoi cette troiſieme édition n'eſt pas telle que je l'avois promiſe.

On verra l'éclairciſſement de la premiere de ces deux choſes, dans le récit que je vais faire touchant l'origine de cet Ouvrage.

Pourquoi le ſtile de cet Ouvrage eſt celui d'un Catholique Romain.

*Comme j'étois Profeſſeur en Philoſophie à Sedan, lors qu'il parut une Comete au mois de Décembre 1680, je me trouvois inceſſamment expoſé aux queſtions de pluſieurs perſonnes curieuſes, ou allarmées. Je ruſſirois, autant qu'il m'étoit poſſible ceux qui s'inquiétoient de ce prétendu mauvais préſage; mais je ne gagnois que peu de choſe par les raiſonnemens philoſophiques; on me répondoit toûjours que Dieu montre ces grands Phénomenes, afin de donner le tems aux Pécheurs de prévenir par leur pénitence les maux qui leur pendent ſur la tête. Je crus donc qu'il ſeroit très-inutile de raiſonner davantage, à moins que je n'employaſſe un argument qui fit voir, que les attributs de Dieu ne permettent pas qu'il deſtine les Cometes à un tel effet. Je méditai là-deſſus, & je m'aviſai bientôt de la raiſon Théologique que l'on voit dans cet Ecrit. Je ne me ſouvenois point de l'avoir lûë dans aucun Livre, ni d'en avoir jamais oüi parler; cela m'y fit découvrir une idée de nouveauté qui m'inſpira la penſée d'écrire une Lettre ſur ce ſujet pour être inſéré dans le Mercure Galant. Je fis tout ce que je pus pour ne point paſſer les bornes d'une telle Lettre; mais l'abondance de la matiere ne me permit pas d'être aſſez court, & me contraignit à prendre d'autres meſures, c'eſt-à-dire, à conſidérer ma Lettre comme un Ouvrage qu'il faudroit publier à part. Je n'affectai plus la brieveté, je m'étendis à mon aiſe ſur chaque choſe, mais néanmoins je ne perdis point de vûë * Monſieur de Viſé. Je pris la réſolution de lui envoier ma Lettre, & de le prier de la donner à ſon Imprimeur, & d'obtenir ou la permiſſion de Mr. de la Reinie, ſi elle pouvoit ſuffire pour l'impreſſion de mon Ouvrage, comme elle avoit ſuffi pour l'impreſſion de quelques Traitez ſur les Cometes; ou le privilége du Roi, s'il en faloit venir là. Il garda quelque tems mon Manuſcrit ſans ſavoir le nom de l'Auteur, & quand on fut lui en demander des nouvelles, il répondit qu'il ſavoit d'une perſonne à qui il l'avoit donné à lire, que Mr. de la Reinie ne prendroit jamais ſur ſoi les ſuites de cette affaire, & qu'il falloit recourir à l'aprobation des Docteurs, avant que de pouvoir ſolliciter un privilége du Roi: détail pénible, long, & ennuieux, où il n'avoit pas le loiſir de s'engager. On retira le Manuſcrit; & comme la ſuppreſſion de l'Académie de Sedan fut cauſe que je me retirai en Hollande, pendant l'automne de 1681. je ne ſongeai plus à faire imprimer à Paris ma Lettre ſur les Cometes.*

Vous voïez là le motif qui me fit prendre le ſtyle d'un Catholique Romain, & imiter le langage & les éloges de Mr. de Viſé ſur les affaires d'Etat. Cette conduite étoit abſolument néceſſaire à quiconque ſe vouloit faire imprimer à Paris; & je crus que l'imitation du Mercure Galant en certaines choſes, rendroit plus facile à obtenir ou la permiſſion de M. de la Reinie, ou le privilége du Roi. Et comme je pris toutes ſortes de précautions pour n'être pas reconnu l'Auteur de cette Lettre ſur les Cometes, qui fut imprimée en Hollande peu de mois après mon arrivée, je ne changeai rien dans le langage dans j'ai parlé. Je crus que rien ne ſeroit plus propre qu'un tel langage, à faire juger que la Lettre ſur les Cometes n'étoit point l'Ecrit d'un homme ſorti de France pour la Religion.

Ceux qui voudront prendre la peine de faire attention à ceci, trouveront ſans doute tous les éclairciſſemens qu'ils auroient pû ſouhaiter. Je dirai encore ce mot: on inſéra pendant l'impreſſion † un aſſez grand nombre de choſes qui n'étoient pas dans le Manuſcrit que l'on avoit envoié à l'Auteur du Mercure Galant.

Paſſons au ſecond article, & diſons pourquoi cette troiſieme édition ne contient rien de ce que j'avois promis.

Pourquoi cette troiſieme édition n'eſt pas telle qu'on l'avoit promiſe.

J'avois préparé ‡ mes Lecteurs à la trouver augmentée d'un grand nombre de nouvelles preuves, & de nouvelles réponſes aux difficultez &c. & cependant elle eſt tout-à-fait conforme à la ſeconde; je n'ai rien ajoûté, je n'ai rien ôté, je n'ai rien ‖ changé. Voici mes raiſons. J'ai conſidéré que cet Ouvrage n'étant déja que trop ſemblable aux rivieres qui ne font que ſerpenter, je n'euſſe pû y joindre de nouvelles digreſſions ſans en rendre la lecture très-ennuieuſe. C'eût été engager mes Lecteurs dans un labyrinthe, § où les embarquer ſur le Méandre, & ils n'ont que faire de cela. Je ne ſai ſi d'autres Auteurs auroient l'adreſſe de faire croître un tel Ouvrage à la maniere des corps vivans, per intus ſuſceptionem, c'eſt-à-dire, par de nouveaux ſucs répandus & diſtribuez dans toute la maſſe, avec les pro-

* „ Auteur du Mercure Galant.

† „ Surtout dans la ſeconde édition.

‡ „ Voyez l'Addition aux Penſées ſur les Cometes „ publiée apart l'an 1694. & enſuite ajoutée à la fin „ de cet Ouvrage, dans la troiſieme & quatrieme Édi„ tions.

‖ „ Excepté l'ortographe & l'arrangement de quel„ ques mots en très-peu d'endroits.

§ *Non ſecus ac liquidis Phrygius Mæander in undis*
Ludit, & ambiguo lapſu refluitque fluitque,
Occurrenſque ſibi venturas aſpicit undas,
Et nunc ad fontes, nunc ad mare verſus apertum
Incertas exercet aquas: ita Dædalus implet
Innumeras errore vias, vixque ipſe revertit
Ad limen domûs.
Ovidius, Metam. lib. 8. v. 162.

proportions néceſſaires ; mais pour moi je m'en reconnois incapable, & ainſi j'imiterai la maniere dont on dit que la Nature fait croître les corps non vivans : ils croiſſent, dit-on, per juxta poſitionem ; c'eſt-à-dire, par une matiere qui ſe joint à leurs parties extérieures. Je réſerverai mes additions pour un nouveau tome qui ſera imprimé à part, dès que je ſerai plus avancé dans la compoſition du Dictionnaire Critique, à quoi je continue de travailler. Si je renvoie la partie à ce tems-là, c'eſt qu'aiant examiné toute de nouveau les difficultez, qu'on ſe peut former ſur le parallele que j'ai établi entre le Paganiſme & l'Athéiſme, il m'a paru qu'on les peut réſoudre toutes par les principes que j'ai poſez, & par l'application des Réponſes que j'ai déja employées. Il n'y a donc rien qui preſſe. L'objection qui me ſemble la plus conſidérable, & la plus digne d'être diſcutée avec beaucoup d'étenduë, eſt celle que j'examine dans la ſection CCXXXIV. *Je ne ſai pourtant ſi je m'y arrêterai beaucoup dans le nouveau tome que je promets ; car c'eſt une matiere infiniment délicate, & qu'on ne ſauroit bien éclaircir, ni bien aprofondir, ſans remuer certaines bornes, à quoi il vaut mieux peut-être ne toucher pas. Il y a je ne ſai quelle fatalité qui eſt cauſe que plus on raiſonne ſur les attributs de Dieu, conformément aux notions les plus claires, les plus grandes, & les plus ſublimes de la Métaphyſique, plus on ſe trouve en oppoſition avec une foule de paſſages de l'Ecriture. Quoi que cette oppoſition ne ſoit pas fondée ſur les choſes mêmes, mais ſur la différence des ſtyles, il eſt pourtant malaiſé de la lever d'une maniere qui ſatisfaſſe tous les eſprits. Au fond il ne faudroit pas trouver étrange que des Auteurs qui n'ont point eu d'autre école que l'inſpiration, & qui ont dû s'accommoder à la portée des peuples, ne ſoient point d'accord quant à toutes les idées que leurs phraſes ſemblent renfermer, avec des Auteurs qui ont étudié les regles de l'analyſe, qui les obſervent, qui définiſſent d'abord les mots, qui les emploient toûjours au même ſens, qui n'ont en vûë que l'inſtruction ſpéculative, qui ne proportionnent point leurs dogmes au beſoin où ſont les peuples d'être touchez par des images groſſieres, &c. Je dirai quelque choſe là-deſſus dans mon Dictionnaire à l'article de* GREGOIRE D'ARIMINI.

Voila tout l'Avertiſſement que j'avois à mettre ici ; mais parce que les Imprimeurs ont ſouhaité que je remplîſſe le vuide de cette page, je ferai encore une obſervation qui me ſemble propre à bien réfuter l'erreur commune touchant les Cometes.

Obſervation propre à réfuter l'erreur commune touchant les Cometes.

La guerre qui a duré dans l'Occident depuis l'an 1688. *juſqu'à l'an* 1697. *a été des plus violentes, & des plus déſolantes qu'on eût jamais vûës. Cependant il n'a point paru de Cometes ni un peu avant qu'elle commençât, ni pendant qu'elle a duré ; mais au contraire on a vû une Comete un mois de Septembre* 1698. *lors que l'Europe étoit déja délivrée de cette guerre, & qu'elle étoit ſur le point de voir rétablir la paix entre les Chrétiens & les Ottomans. Voilà donc une Comete qui s'eſt montrée entre deux Traitez de paix, qui ont fait ceſſer la guerre dans tous les coins de l'Europe, & qui ont changé en mieux la ſituation des affaires générales ; une Comete, dis-je, qui ramene les tems heureux où l'on fermoit le temple de Janus. Si nous ne pouvons pas l'eſpérer, ſouhaitons du moins qu'avec une longue durée ce ſoient des tems ſemblables à ceux qu'un Poëte Latin a fait prédire.*

Aſpera * tum poſitis miteſcent ſæcula bellis,
Cana Fides, & Veſta, Remo cum fratre Quirinus
Jura dabunt : diræ ferro, & compagibus arctis
Claudentur belli portæ. Furor impius intus
Sæva ſedens ſuper arma, & centum vinctus ahenis
Poſt tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

* *Virgil. Æn. l.* 1. *v.* 291.

PEN-

PENSÉES DIVERSES,

Ecrites à un

DOCTEUR DE SORBONNE,

A l'occaſion de la

COMETE

Qui parut au mois de Décembre, M. DC. LXXX.

§. I.

Occaſion de l'Ouvrage.

VOus aviez raiſon, * Monſieur, de m'écrire que ceux qui n'avoient pas eu la commodité de voir la Comete, pendant qu'elle paroiſſoit avant le jour, ſur la fin de Novembre, & au commencement de Décembre, n'attendroient pas long-temps à la voir à une heure plus commode; car en effet, elle a commencé à reparoître le 22. du mois paſſé, dés l'entrée de la nuit; mais je doute que vous aïez eu raiſon de m'exhorter à vous écrire tout ce que je penſerois ſur cette matiere, & de me promettre une réponſe fort exacte à tout ce que je vous en écrirois. Cela va plus loin que vous n'avez cru: je ne ſai ce que c'eſt que de méditer régulierement ſur une choſe: je prens le change fort aiſément: je m'écarte très-ſouvent de mon ſujet: je ſaute dans des lieux dont on auroit bien de la peine à deviner les chemins, & je ſuis fort propre à faire perdre patience à un Docteur qui veut de la méthode & de la régularité par tout. C'eſt pourquoi, Monſieur, penſez-y bien: ſongez plus d'une fois à la propoſition que vous m'avez faite. Je vous donne quinze jours de terme pour prendre votre derniere réſolution. Cet avis & les vœux que je fais pour votre proſpérité dans ce renouvellement d'année, ſont toutes les étrenes que vous aurez de moi pour le coup. Je ſuis votre, &c.

A. . . . le 1. de Janvier 1681.

§. II.

Avec quelle méthode on l'écrira.

PUis qu'aprés y avoir bien penſé, vous perſiſtez à vouloir que je vous communique les penſées qui me viendront dans l'eſprit, en méditant ſur la nature des Cometes, & à vous engager à les examiner régulierement, il faut ſe réſoudre à vous écrire. Mais vous ſouffrirez, s'il vous plaît, que je le faſſe à mes heures de loiſir, & avec toute ſorte de liberté, ſelon que les

* Au lieu de ces deux Sections juſqu'au commencement de la III. il y avoit dans la I. Edition ce qui ſuit:

„ Me voilà tout conſolé de n'avoir point vû la Comete, pendant qu'elle paroiſſoit avant le jour ſur la „ fin de Novembre, & au commencement de Décembre, & qu'elle ne s'étoit pas encore plongée dans les „ rayons du Soleil: car, comme vous l'aviez heureuſement conjecturé, elle s'eſt reproduite à une heure „ plus commode, de ſorte que je la puis contempler „ tout à mon aiſe par les fenêtres de ma chambre, ſans „ m'éloigner d'un bon feu, & ſans avoir la peine de „ me lever avant le jour, & d'aller par un froid extrême ſur des Remparts, courir grand' riſque de romber ſur la glace, de gagner un bon rhume, & d'être „ raillé aprés tout cela; toutes choſes que je n'aime „ pas naturellement.

„ J'ay ſouvent profité d'une occaſion auſſi commode „ de voir des étoiles à longue queue, depuis le ſoir du „ 22. de Décembre que celle-cy commença de reparoître. Je l'ay trouvée pour ſa longueur aſſez ſemblable à deux qui parurent du temps de Mithridate, & „ qui, au raport de (a) Juſtin, employoient quatre heures à monter ſur l'horizon, ce qui ſignifie qu'elles occupoient 60. dégrez, mais non pas pour l'éclat de ſa „ lumiere. On ne lui voit pas beaucoup de brillant, „ au lieu que les deux autres en avoient plus que le Soleil, „ ſi l'on ajoûte foy au témoignage de Juſtin: à quoi „ pour mon particulier je n'ay pas trop de diſpoſition, „ car je croi qu'il s'abuſe en cela pour le moins autant „ que dans le calcul qui lui fait prendre une portion „ du Ciel qui ſe leve dans quatre heures, pour la quatrieme partie du Ciel. Mais ce n'eſt pas une affaire „ pour un Hiſtoriographe. J'ai oui raiſonner &c.

(a) *Juſtin. Hiſtor. l. 37.*

les choſes ſe préſenteront à ma penſée. Car pour ce plan que vous ſouhaiteriez que je fiſſe dès le commencement, & que vous voudriez que je ſuiviſſe de point en point, je vous prie, Monſieur, de ne vous y attendre pas. Cela eſt bon pour des Auteurs de profeſſion, qui doivent avoir des vûës ſuivies, & bien compaſſées. Ils font bien de faire d'abord un projet, de le diviſer en Livres & en chapitres, de ſe former une idée générale de chaque chapitre, & de ne travailler que ſur ces idées-là. Mais pour moi qui ne prétens pas à la qualité d'Auteur, je ne m'aſſujettirai point, s'il vous plaît, à cette ſorte de ſervitude. Je vous ai dit mes manieres: vous avez eu le tems d'examiner ſi elles vous accomoderoient: aprés cela ſi vous vous en trouvez accablé, ne m'en imputez point la faute, vous l'avez ainſi voulu. Commençons.

§. III.

Que les préſages des Cometes ne ſont apuyez d'aucune bonne raiſon.

J'Entens raiſonner tous les jours pluſieurs perſonnes ſur la nature des Cometes, & quoi que je ne ſois Aſtronome ni d'eſſer, ni de profeſſion, je ne laiſſe pas d'étudier ſoigneuſement tout ce que les plus habiles ont publié ſur cette matiere; mais il faut que je vous avouë, Monſieur, que rien ne m'en paroît convainquant, que ce qu'ils diſent contre l'erreur du peuple, qui veut que les Cometes menacent le monde d'une infinité de déſolations.

C'eſt ce qui fait que je ne puis pas comprendre comment un auſſi grand Docteur que vous, qui pour avoir ſeulement prédit au vrai le retour de notre Comete, devroit être convaincu que ce ſont des corps ſujets aux loix ordinaires de la Nature, & non pas des prodiges qui ne ſuivent aucune regle, s'eſt néanmoins laiſſé entraîner au torrent, & s'imagine avec le reſte du monde, malgré les raiſons du petit nombre choiſi, que les Cometes ſont comme des Hérauts d'armes qui viennent déclarer la guerre au genre humain de la part de Dieu. Si vous étiez Prédicateur, je vous le pardonnerois, parce que ces ſortes de penſées étant naturellement fort propres à être revêtues des plus pompeux & des plus pathétiques ornemens de l'éloquence, font beaucoup plus d'honneur à celui qui les débite, & beaucoup plus d'impreſſion ſur la conſcience des auditeurs, que cent autres propoſitions prouvées démonſtrativement. Mais je ne puis goûter qu'un Docteur qui n'a rien à perſuader au peuple, & qui ne doit nourrir ſon eſprit que de raiſon toute pure, ait en ceci des ſentimens ſi mal ſoûtenus, & ſe paye de tradition, & de paſſages de Poëtes & d'Hiſtoriens.

§. IV.

De l'autorité des Poëtes.

Les Poëtes paſſionnez pour le merveilleux.

IL n'eſt pas poſſible d'avoir un plus méchant fondement. Car pour commencer par les Poëtes, vous n'ignorez pas, Monſieur, qu'ils ſont ſi entêtez de ſemer dans leurs Ouvrages pluſieurs deſcriptions pompeuſes, comme ſont celles des prodiges, & de donner du merveilleux aux avantures de leurs Héros, que pour arriver à leurs fins ils ſupoſent mille choſes étonnantes. Ainſi bien loin de croire ſur leur parole, que le bouleverſement de la République Romaine ait été l'effet de deux ou de trois Cometes, je ne croirois pas ſeulement, ſi d'autres qu'eux ne le diſoient, qu'il en ait paru en ce tems-là. Car enfin il faut s'imaginer qu'un homme qui s'eſt mis dans l'eſprit de faire un Poëme, s'eſt emparé de toute la nature en même temps. Le Ciel & la terre n'agiſſent plus que par ſon ordre; il arrive des éclipſes ou des naufrages, ſi bon lui ſemble; * tous les élemens ſe remuent ſelon qu'il le trouve à-propos. On voit des armées dans l'air, & des monſtres ſur la terre tout autant qu'il en veut; les Anges & les Démons paroiſſent toutes les fois qu'il l'ordonne, les Dieux mêmes montez ſur des machines ſe tiennent prêts pour fournir à ſes beſoins; & comme ſur toutes choſes il lui faut des Cometes, à cauſe du préjugé où l'on eſt à leur égard, s'il en trouve de toutes faites dans l'Hiſtoire, il s'en ſaiſit à-propos: s'il n'en trouve pas, il en fait lui même, & leur donne la couleur & la figure la plus capable de faire paroître, que le Ciel s'eſt intéreſſé d'une maniere très-diſtinguée dans l'affaire dont il eſt queſtion. Aprés cela qui ne riroit de voir un très-grand nombre de gens d'eſprit, ne donner pour toute preuve de la malignité de ces nouveaux Aſtres que le *terris mutantem regna Cometen*, de Lucain: le *regnorum everſor rubuit lethale Cometes*, de Silius Italicus: le *nec diri toties arſere Cometæ*, de Virgile: le *nunquam terris ſpectatum impunè Cometen*, de Claudien, & ſemblables beaux dictons des anciens Poëtes?

§. V.

De l'autorité des Hiſtoriens.

Et les Hiſtoriens auſſi.

POur ce qui eſt des Hiſtoriens, j'avouë qu'ils ne le donnent pas la liberté de ſupoſer ainſi des phénomenes extraordinaires. Mais il paroît dans la plûpart une ſi grande envie de raporter tous les miracles & toutes les viſions, que la crédulité des peuples a autoriſées, qu'il ne ſeroit pas de la prudence de croire tout ce qu'ils nous débitent en ce genre-là. Je ne ſai s'ils croient que leurs Hiſtoires paroîtroient trop ſimples, s'ils ne méloient aux choſes arrivées ſelon le cours du monde, quantité de prodiges & d'accidens ſurnaturels: ou s'ils eſperent que par cette ſorte d'aſſaiſonnemens, qui reviennent fort au goût naturel de l'homme, ils tiendront toûjours en haleine leur Lecteur, en lui fourniſſant toûjours de quoi admirer; ou bien s'ils ſe perſuadent que la rencontre de ces coups miraculeux ſignalera leur Hiſtoire dans le tems à venir; † mais quoi qu'il en ſoit, on ne peut nier que les Hiſtoriens ne ſe plaiſent ex-

* Il y avoit encore ceci dans l'Edition citée: „C'eſt „ lui.
„ . . . . . *dont la parole*,
„ *Sorre & Liche la bride aux Poſtillons d'Eole.*

(a) *Preface d'Abrahim.* „ comme l'a fort bien remarqué (a) Mr. de Scudery „ qui en parloit par expérience. Ou ſi vous l'aimez „ mieux en phraſes Latines qu'en phraſes de du Bartas;
„ . . . . . *eus* (b) *fundit ab auſtris*
„ *Æolus armatas hyemes, cui militat Æther,*
„ *Et conjurati veniunt ad claſſica venti.*

(b) Claudian. de 3. Conſul. Honor.

„ Son pouvoir ne ſe borne pas à cela. Tous les élemens &c.

† On trouve encore ce qui ſuit dans la I. Edition: „ Comme l'Empereur (c) Domitien ſe perſuada qu'il „ lui ſeroit glorieux que ſous ſon Regne on eût enterré toute vive la Supérieure des Veſtales, pour „ n'avoir pas été un aſſez grand exemple de continence: & comme un autre (d) Empereur ſouhaitta paſſionément qu'il arrivât de ſon tems des incendies, „ des famines, & des mortalités; que la terre même

(c) Plinius l. 4. Epiſtola 11.

(d) Sueton. in vitâ Caligulæ. c. 32.

Exemple de Tite-Live.

extrêmement * à compiler tout ce qui ſent le miracle. Tite-Live nous en fournit une forte preuve: car quoi que ce fût un homme de grand ſens, & d'un génie fort élevé, & qu'il nous ait laiſſé une Hiſtoire fort aprochante de la perfection, il eſt tombé néanmoins dans le défaut de nous laiſſer une compilation inſuportable de tous les prodiges ridicules, que la ſuperſtition Païenne croioit qui devoient être expiez; ce qui fut cauſe, à ce que diſent † quelques-uns, que ſes Ouvrages furent condamnez au feu par le Pape St. Grégoire. Quel deſordre ne voit-on pas dans ces grands & immenſes volumes, qui contiennent les Annales de tous les différens Ordres de nos Moines, où il ſemble qu'on ait pris plaiſir d'entaſſer ſans jugement, & par la ſeule envie de ſatisfaire l'émulation ou plûtôt la jalouſie, que ces Sociétez ont les unes contre les autres, tout ce que l'on peut concevoir de miracles chimériques? Ce qui ſoit dit entre nous, Monſieur, car vous ſavez bien que pour ne pas ſcandaliſer le peuple, ni irriter ces bons Peres, il ne faut pas publier les défauts de leurs Annales, nous contentant de ne les point lire.

Il y a de la ſympathie entre la Poeſie & l'Hiſtoire.

Je m'étonne que ‡ ceux qui nous parlent tant de la ſympathie qu'il y a entre la Poeſie & l'Hiſtoire, qui nous aſſûrent ſur la foi de Cicéron & de Quintilien, *Que l'Hiſtoire eſt une Poëſie libre de la ſervitude de la verſification*; & ſur le témoignage de Lucien, *que le vaiſſeau de l'Hiſtoire ſera peſant & ſans mouvement, ſi le vent de la Poeſie ne remplit ſes voiles:* qui nous diſent qu'il faut être Poëte pour être Hiſtorien, & que la deſcente de la Poeſie à l'Hiſtoire eſt preſque inſenſible, quoi que perſonne n'ait entrepris juſques ici de paſſer de l'une à l'autre; je m'étonne, dis-je, que ceux qui nous aprennent tant de belles choſes, ſans ſavoir ‖ qu'Agathias a été ſucceſſivement Poëte & Hiſtorien, & qu'il a cru par là ne faire autre choſe que traverſer d'une patrie en une patrie, n'aient pas aprehendé de fournir un beau prétexte aux Critiques, de reprocher aux Hiſtoriens, qu'en effet ils ont une ſympathie merveilleuſe avec les Poëtes, & qu'ils aiment auſſi-bien qu'eux à raporter des prodiges & des fictions. Heureux ces deux excellens Poëtes, § qui travaillent à l'Hiſtoire de LOUIS LE GRAND, toute remplie de prodiges effectifs! Car ſans donner dans la fiction, ils peuvent ſatisfaire l'envie dominante qui poſſede les Poëtes & les Hiſtoriens, de raconter des choſes extraordinaires.

Avec tout cela, Monſieur, je ne ſuis pas d'avis que l'on chicane l'autorité des Hiſtoriens; je conſens que ſans avoir égard à leur crédulité, on croie qu'il a paru des Cometes tout autant qu'ils en marquent, & qu'il eſt arrivé dans les années qui ont ſuivi l'aparition des Cometes, tout autant de malheurs qu'ils nous en raportent. Je donne les mains à tout cela: mais auſſi c'eſt tout ce que je vous accorde, & tout ce que vous devez raiſonnablement prétendre. Voions maintenant à quoi aboutira tout ceci. Je vous défie avec toute votre ſubtilité d'en conclure, que les Cometes ont été ou la cauſe, ou le ſigne des malheurs qui ont ſuivi leur aparition. Ainſi les témoignages des Hiſtoriens ſe réduiſent à prouver uniquement qu'il a paru des Cometes, & qu'enſuite il y a bien eu des déſordres dans le monde; ce qui eſt bien éloigné de prouver que l'une de ces deux choſes eſt la cauſe ou le pronoſtic de l'autre; à moins qu'on ne veuille qu'il ſoit permis à une femme qui ne met jamais la tête à ſa fenêtre, à la rue St. Honoré, ſans voir paſſer des caroſſes, de s'imaginer qu'elle eſt la cauſe pourquoi ils paſſent, ou du moins qu'elle doit être un préſage à tout le quartier, en ſe montrant à ſa fenêtre, qu'il paſſera bientôt des caroſſes.

§. VI.

Que les Hiſtoriens ſe plaiſent fort aux digreſſions.

L'envie de paroître ſavans condamnable dans les Hiſtoriens. Exemple d'Ammien Marcellin.

VOus me direz ſans doute, que les Hiſtoriens remarquent poſitivement que les Cometes ont été les ſignes, ou même les cauſes des ravages qui les ont ſuivies, & par conſequent que leur autorité va bien plus loin que je ne dis. Point du tout, Monſieur; il ſe peut faire qu'ils ont remarqué ce que vous dites, car ils aiment fort à faire des réflexions, & ils pouſſent quelquefois ſi loin la moralité, qu'un Lecteur mal ſatisfait de les voir interrompre le fil de l'Hiſtoire, leur diroit volontiers s'il les tenoit, *riſervate queſto per la predica.* L'envie de paroître ſavans juſques dans les choſes qui ne ſont pas de leur métier, leur fait auſſi faire quelquefois des digreſſions très-mal entenduës, comme lors ** qu'Ammien Marcellin, à l'occaſion d'un tremblement de terre qui arriva ſous l'Empire de Conſtantius, nous débite tout ſon Ariſtote & tout ſon Anaxagoras; raiſonne à perte de vuë; cite des Poëtes & des Théologiens: & à l'occaſion d'une éclipſe de Soleil arrivée ſous le même Conſtantius ſe jette †† à corps perdu dans les ſecrets de l'Aſtronomie; fait des leçons ſur Ptolomée, & s'écarte juſques à philoſopher ſur la cauſe des parélies. Mais il ne s'enſuit pas pour cela, que les remarques des Hiſtoriens doivent autoriſer l'opinion commune, parce qu'elles ne ſont pas ſur des choſes qui ſoient du reſſort de l'Hiſtorien. S'il s'agiſſoit d'un Conſeil d'Etat, d'une négociation de paix, d'une bataille, d'un ſiége de Ville &c. le témoignage de l'Hiſtoire pourroit être déciſif, parce qu'il ſe peut faire que les Hiſtoriens aient fouillé dans les Archives, & dans les inſtructions les plus ſecretes, & puiſé dans les plus pures ſources de la vérité des faits. Mais s'agiſſant de l'influence des aſtres, & des reſſorts inviſibles de la Nature, Meſſieurs les Hiſtoriens n'ont plus aucun caractere autoriſant, & ne doivent être plus regardez que comme un ſimple Particulier qui hazarde ſa conjecture, de laquelle il faut faire cas ſelon le dégré de connoiſſance que ſon Auteur s'eſt acquis dans la Phyſique. Or ſur ce pied-là, Monſieur, avouëz-moi que le témoignage des Hiſtoriens ſe réduit à

„ me s'ouvrît pour abîmer des Villes & des Provinces, „ s'imaginant qu'à moins de cela on ne parleroit point „ de lui, au lieu que par ce moyen on citeroit ſon „ Empire en toutes rencontres. Mais quoi qu'il en ſoit &c.

* *Quidam incredibilium relatu commendationem parant, & lectorem aliud agentem, ſi per quotidiana duxerunt, miraculo eximunt. Quidam creduli, quidam negligentes ſunt, quibuſdam mendacium obrepit, quibuſdam placet. Illi non ſentiunt, hi apparent, & hoc in commune de tota natione,*

que approbare opus ſuum & fieri populare non potuit poſſe, niſi illud mendacio aſperſit. Senec. natur. queſt. lib. 7. cap. 16.

‡ „ Voyez Voſſius *de Hiſtor. Latin. pag.* 98.

§ „ Le P. le Moine, *Diſc. de l'Hiſtoire, chap.* 1.

‖ *Agathias in proœm. Hiſtor.*

¶ Conférez ceci avec le §. XCVII.

** *Ammian. Marcell. Hiſtor. lib.* 17.

†† *Ammian. Marcell. Hiſtor. lib.* 20.

à bien peu de choſe, parce qu'ordinairement ils ſont mauvais Phyſiciens.

§. VII.

De l'autorité de la Tradition.

APrès ce que je viens de dire, il ſeroit ſuperflu de réfuter en particulier le préjugé de la Tradition; car il eſt viſible, que ſi la prévention où l'on eſt de tems immémorial ſur le chapitre des Cometes, peut avoir quelque fondement légitime, il conſiſte tout entier dans le témoignage que les Hiſtoires & les autres Livres ont rendu ſur cela dans tous les ſiecles: de ſorte que ſi ce témoignage ne doit être d'aucune conſidération, comme je l'ai juſtifié, & comme il paroîtra encore davantage par ce qui me reſte à dire, il ne faut plus faire aucun compte de la multitude des ſuffrages qui ſont fondez là-deſſus.

De la ſource & du progrès des opinions populaires.

Que ne pouvons-nous voir ce qui ſe paſſe dans l'eſprit des hommes, lors qu'ils choiſiſſent une opinion! Je ſuis ſûr que ſi cela étoit, nous réduirions le ſuffrage d'une infinité de gens à l'autorité de deux ou de trois perſonnes, qui aïant débité une doctrine que l'on ſupoſoit qu'ils avoient examinée à fond, l'ont perſuadée à pluſieurs autres par le préjugé de leur mérite, & ceux-ci à pluſieurs autres, qui ont trouvé mieux leur compte pour leur pareſſe naturelle, à croire tout d'un coup ce qu'on leur diſoit, qu'à l'examiner ſoigneuſement *. De ſorte que le nombre des ſectateurs crédules & pareſſeux s'augmentant de jour en jour, a été un nouvel engagement aux autres hommes, de ſe délivrer de la peine d'examiner une opinion, qu'ils voioient ſi générale, & qu'ils ſe perſuadoient bonnement n'être devenuë telle, que par la ſolidité des raiſons deſquelles on s'étoit ſervi d'abord pour l'établir: & enfin on s'eſt vû réduit à la néceſſité de croire ce que tout le monde croïoit, de peur de paſſer pour un factieux, qui veut lui ſeul en ſavoir plus que tous les autres, & contredire la vénérable Antiquité: ſi bien qu'il y a eu du mérite à n'examiner plus rien, & à s'en raporter à la Tradition. Jugez vous-même ſi cent millions d'hommes engagez dans quelque ſentiment, de la maniere que je viens de repréſenter, peuvent le rendre probable; & ſi tout le grand préjugé qui s'éleve ſur la multitude de tant de ſectateurs, ne doit pas être rédnit, faiſant juſtice à chaque choſe, à l'autorité de deux ou de trois perſonnes qui aparemment ont examiné ce qu'ils enſeignoient. Souvenez-vous, Monſieur, de certaines opinions fabuleuſes à qui l'on a donné la chaſſe dans ces derniers tems, de quelque grand nombre de témoins qu'elles fuſſent apuïées; parce qu'on a fait voir que ces témoins s'étant copiez les uns les autres, ſans autrement examiner ce qu'ils citoient, ne devoient être comptez que pour un: & ſur ce pied-là concluez, qu'encore que pluſieurs nations & pluſieurs ſiecles s'accordent à accuſer les Cometes de tous les déſaſtres qui arrivent dans le monde après leur aparition, ce n'eſt pourtant pas un ſentiment d'une plus grande probabilité, que s'il n'y avoit que ſept ou huit perſonnes qui en fuſſent, parce qu'il n'y a gueres davantage de gens qui croïent ou qui aïent cru cela, après l'avoir bien examiné ſur des principes de Philoſophie.

* *Unuſquiſque mavult credere quam judicare: nunquam de vita judicatur, ſemper creditur, verſatque mos ex præcipitata traditus per manus error, alteriuſque parentes exemplis. Sanabimur ſi modo ſeparemur à cœtu. Nunc verò ſtat contra rationem defenſor mali ſui populus.* Seneca de vitâ beatâ. cap. 1.

§. VIII.

Pourquoi on ne parle point de l'autorité des Philoſophes.

Comment un Théologien peut être entraîné dans ſes opinions à l'égard des malignes influences.

AU reſte, Monſieur, voulez-vous ſavoir pourquoi je n'ai pas mis en ligne de compte l'autorité des Philoſophes, auſſi-bien que celle des Poëtes & des Hiſtoriens; c'eſt parce que je ſuis perſuadé que ſi le témoignage des Philoſophes a fait quelque impreſſion ſur votre eſprit, c'eſt ſeulement à cauſe qu'il rend la tradition plus générale, & non pas à cauſe des raiſons ſur leſquelles il eſt apuïé. Vous êtes trop habile pour être la dupe de quelque Philoſophe que ce ſoit, pourvû qu'il ne vous attaque que par la voie du raiſonnement; & il faut vous rendre cette juſtice, que dans les choſes que vous croïez être du reſſort de la Raiſon, vous ne ſuivez que la Raiſon toute pure. Ainſi ce ne ſont pas les Philoſophes, en tant que Philoſophes, qui ont contribué à vous rendre peuple en cette occaſion, puis qu'il eſt certain que tous leurs raiſonnemens en faveur des malignes influences, ſont pitié. Voulez-vous donc que je vous diſe en qualité d'ancien ami, d'où vient que vous donnez dans une opinion commune, ſans conſulter l'oracle de la Raiſon? C'eſt que vous croïez qu'il y a quelque choſe de divin dans tout ceci, comme on l'a dit de certaines maladies, après le fameux Hippocrate; c'eſt que vous vous imaginez que le conſentement général de tant de nations dans la ſuite de tous les ſiecles, ne peut venir que d'une eſpece d'inſpiration, *vox populi, vox Dei*; c'eſt que vous êtes accoûtumé par votre caractere de Théologien à ne plus raiſonner, dès que vous croïez qu'il y a du myſtere; ce qui eſt une docilité fort loüable, mais qui ne laiſſe pas quelquefois par le trop d'étenduë qu'on lui donne, d'empiéter ſur les droits de la Raiſon, comme l'a fort bien remarqué † Mr. Paſcal; c'eſt enfin qu'aïant la conſcience timorée, vous croïez aiſément que la corruption du monde met entre les mains de Dieu les fléaux les plus épouvantables, leſquels pourtant le bon Dieu ne veut point lancer ſur la terre, ſans avoir eſſaïé ſi les hommes s'amenderont, comme il fit avant que d'envoïer le Déluge. Tout cela, Monſieur, fait un ſophiſme d'autorité à votre eſprit, dont vous ne ſauriez vous deffendre avec toute l'adreſſe qui vous fait ſi bien démêler les faux raiſonnemens des Logiciens.

Cela étant, il ne faut pas ſe promettre de vous détromper, en raiſonnant avec vous ſur des principes de Philoſophie. Il faut vous laiſſer là, ou bien raiſonner ſur des principes de piété & de Religion. C'eſt auſſi ce que je ferai (car je ne veux pas que vous m'échapiez) après voir expoſé à votre vuë, pour me dédommager en quelque façon, pluſieurs raiſons fondées dans le bon ſens, qui convainquent de témérité l'opinion que l'on a touchant l'influence des Cometes. Devinez, ſi vous pouvez, quels ſont ces prin-

† „ Penſées de Monſr. Paſcal, ch. 5.

principes de piété que je vous garde ; devinez le, dis-je, ſi vous pouvez, pendant qu'à mes heures de loiſir je vous préparerai une eſpece de prélude qui roulera ſur des principes plus communs.

A .... le 15. de Mars 1681.

§. IX.

I. Raiſon contre les préſages des Cometes.

Qu'il eſt fort probable qu'elles n'ont point la vertu de produire quelque choſe ſur la terre.

VOici, Monſieur, quelques raiſons de Philoſophie. On peut dire premierement qu'il eſt fort incertain, que des corps auſſi éloignez de la terre, que le ſont ceux-là, puiſſent y envoïer quelque matiere qui ſoit capable d'une grande action. Car ſi c'eſt le ſentiment univerſel des Philoſophes, depuis qu'on a été contraint d'abandonner l'opinion commune touchant la matiere des Cometes, que l'atmoſphere de la terre, c'eſt-à-dire l'eſpace juſqu'où s'étendent les exhalaiſons, & les vapeurs qu'elle répand de toutes parts, ſe termine à la moienne région de l'air, à trois ou quatre lieuës d'élevation tout au plus; pourquoi croira-t-on que l'atmoſphere des Cometes s'étend à pluſieurs millions de lieuës? On ne ſauroit dire préciſément pourquoi les Planetes & les Cometes peuvent produire des qualitez juſques ſur la terre, capables d'y cauſer de notables changemens, pendant que la terre n'en peut pas ſeulement produire à trente lieuës de diſtance.

§. X.

Si elles envoient quelque autre choſe que la lumiere.

I. DIra-t-on que puis que les Cometes nous envoïent de la lumiere, elles peuvent bien nous envoïer quelque autre choſe? Mais il eſt facile de répondre, que la lumiere qu'elles nous envoient vient originairement du Soleil, & qu'elles ne contribuent à l'envoïer ſur la terre qu'en qualité de corps opaque, qui oblige les raïons à ſe réfléchir vers nous: de ſorte que de quelque ſupoſition que l'on ſe ſerve pour expliquer la propagation de la lumiere, ſoit des principes d'Ariſtote, ſoit de ceux d'Epicure, ſoit de ceux de Mr. Deſcartes, on concevra très-clairement que les Cometes peuvent luire ſur nous, ſans aucune action poſitive de leur part, & ſans qu'il ſe détache la moindre choſe de leur ſubſtance à elles, pour venir dans ce bas monde.

§. XI.

Si leur lumiere détache quelques atômes.

II. DIra-t-on que la lumiere détache quantité d'atômes du corps de la Comete, & les amene dans notre monde, lors qu'elle y vient elle-même par réflexion? Mais ſi l'on ne dit que cela, je n'ai point beſoin de nouvelle réponſe: il me ſuffit de dire, que les atômes que la lumiere du Soleil enleve de la terre & des eaux, ne ſuivent la lumiere réfléchie qu'à une très-petite diſtance, & qu'il faut raiſonner de même de ceux que le Soleil enleve des autres corps.

§. XII.

Quelle peut être l'activité de leur lumiere.

III. DIra-t-on que la lumiere même réfléchie par les Cometes, eſt capable de produire de grands effets? Il n'y a point d'aparence, puis qu'il eſt certain que cette lumiere n'eſt plus, quand les effets qu'on attribue aux Cometes ſont produits, & que d'ailleurs l'action de cette lumiere eſt ſi foible à notre égard, qu'il n'y a point de lampe allumée au milieu d'une campagne, qui n'éclaire & qui n'echauffe l'air des environs, bien plus que ne fait une Comete: deſorte que comme il ſeroit ridicule d'attribuer à la lumiere de cette lampe la force de produire de grands changemens dans la ſphere de ſon activité, outre l'illumination; il eſt ridicule auſſi d'attribuer à la lumiere des Cometes la force d'altérer nos élemens, & de troubler la tranquilité publique. Pour ne pas dire que la lumiere des Cometes n'étant que celle du Soleil extrêmement affoiblie, il eſt auſſi abſurde de lui attribuer des effets que le Soleil lui-même ne peut pas opérer, qu'il ſeroit abſurde de ſe promettre qu'une chandelle allumée au milieu d'une place échaufferoit tous les habitans d'une grande Ville, qu'un bon feu allumé dans la chambre d'un chacun ne peut pas garantir du froid.

§. XIII.

Qu'il eſt auſſi difficile aux exhalaiſons de deſcendre que de monter.

IV. DIra-t-on * qu'il y a bien de la différence entre la terre & les Cometes, & qu'encore que les exhalaiſons de la terre ne puiſſent pas monter juſques à la région des Cometes, il ne s'en-

Si la terre eſt au centre du monde. Inclination des corps à s'éloigner de leur centre.

* Au lieu de cette Section XIII. on trouve dans la I. Edition :

„ Dira-t'on avec un célebre ſectateur de (a) Mr. *Deſcartes* (il voudra bien que je le nomme ainſi, nonobſtant le beau talent qu'il a pour les penſées originales, qui peut lui donner une envie légitime de ne philoſopher ſous la banniere de perſonne) qu'une Comete rencontrant à la circonférence d'un Tourbillon une matiere fort groſſiere, & ſe veautrant avec beaucoup de rapidité dans cette eſpece de fange, en excite un nuage à l'entour d'elle, & par ſon mouvement la pouſſe ſi loin que tout le plus par fluide du grand Tourbillon en eſt infecté, & que les hommes mêmes en peuvent recevoir du mal, comme il a vû quelquefois dans le fonds d'un clair ruiſſeau, un petit animal qui ſe roulot dans du ſable, en pouſſer ſi loin les parties, que cette eau, la plus belle & la plus claire qu'on vit jamais, en fut toute troublée dans un moment, ce qui put fans doute incommoder les poiſſons: & comme on voit auſſi qu'on ne ſauroit donner un coup, pour nettoyer une „ chambre pouſſereuſe, qu'on n'éleve la poudre juſqu'au „ plancher, quoi qu'elle ait une pente naturelle vers „ le bas d'où elle s'éleve.

„ Mais il eſt facile de répondre, qu'il n'y a point aſſez de proportion entre ces choſes pour en tirer „ une parité fort probable. Car encore une fois, la „ terre a beau tourner ſur ſon centre avec une rapidité „ merveilleuſe; elle a beau pouſſer la matiere groſſiere „ dont elle eſt environnée; tout cela ſe termine à epaiſſir l'air juſques à deux ou trois lieues de hauteur plus ou „ moins; les parties du petit tourbillon de la terre, qui „ ſont au deſſus des plus hautes nuës, ne s'en ſentent „ aucunement. Quelle aparence donc que les Cometes, quand même on les ſuppoſeroit deux cent fois „ plus grandes que la terre, puiſſent du haut de la région de Saturne, éloignée de la terre de plus „ de 160 millions de lieuës, pouſſer des matieres épaiſſes „ dans notre air? On m'avoüera que la pouſſiere & „ la fumée qui s'élevent dans une plaine où ſe donne „ une bataille, quelque incommodes qu'elles ſoyent „ aux Combatans, ne troublent pas néanmoins la pu-

(a) *Mr de Mallement de Meſanguy, Diſſert. ſur les Comet. p. 12.*

s'enſuit pas que la vertu des Cometes ne puiſſe s'étendre juſques à nous, parce qu'il eſt beaucoup plus facile de deſcendre que de monter, & qu'il faut monter pour aller d'ici à la région des Cometes, au lieu qu'il faut deſcendre pour venir de là juſqu'ici? Mais il n'eſt pas difficile de renverſer cette objection; car ſi elle a quelque force, c'eſt uniquement parce qu'on ſuppoſe que la terre eſt au centre du monde, & que tous les corps peſans ont une inclination naturelle à s'approcher de ce centre. Or comme il n'y a rien de plus difficile que de prouver ces ſuppoſitions, il n'y a rien auſſi de plus aiſé que de détruire tous les raiſonnemens que l'on fonde ſur ces idées. Comment ſait-on que la terre eſt au centre du monde? N'eſt il pas évident que pour connoître le centre d'un corps, il en faut connoître la ſuperficie, & qu'ainſi n'étant point poſſible à l'eſprit humain de marquer où ſont les extrémitez du monde, il nous eſt impoſſible de connoître ſi la terre eſt au centre du monde, ou ſi elle n'y eſt pas? De plus comment ſavons-nous qu'il y a des corps qui ont une inclination naturelle à s'aprocher du centre du monde? Ne ſavons-nous

„ reté de l'air ſur les montagnes voiſines, & que ſi on „ regardoit le combat du ſommet d'une de ces monta„ gnes, plus haute de demie lieuë en droite ligne que „ la plaine, on ne ſeroit nullement incommodé ni de „ la pouſſiere, ni de la fumée. Pourquoi donc s'imagine„t-on que les brouillards épais qu'une Comete peut „ attirer à l'entour d'elle, le peuvent écarter par tou„ te l'étenduë immenſe du grand Tourbillon?

„ Il faut remarquer une choſe à quoi on ne prend „ pas aſſez garde; c'eſt qu'encore qu'un certain dégré „ de force ſuffiſe pour élever les corps peſans juſqu'à „ une certaine hauteur, il ne s'enſuit pas qu'on puiſſe „ les élever une fois plus, en employant le double de „ force, ou une fois autant, en employant la même „ force; car il ſe peut faire que plus on monte, plus „ on s'éloigne de l'équilibre. On ſe tromperoit fort, „ par exemple, ſi on croyoit après avoir plongé 3000. „ l. peſant d'or, dans une cuve remplie de vif-argent, „ d'eau & d'huile, faire remonter cet or 4. pieds au „ travers de l'huile avec le double de la force qu'il au„ roit fallu, pour le faire monter 2. pieds au travers „ du vif-argent. Et par une raiſon ſemblable on ſe „ tromperoit fort, ſi on croyoit pouvoir enfoncer un „ balon 4. pieds dans le vif-argent de cette cuve, avec „ une puiſſance double de celle qui l'auroit enfoncé 2. „ pieds dans l'huile. Je ſuis ſûr que le petit animal „ qui en ſe roulant ſur le ſable troubla le petit ruiſ„ ſeau, ne fit gueres monter dans l'air des particules „ de ſable: & il eſt fort apparent que s'il ſe fût roulé „ avec 20. fois plus de force dans le fonds d'une rivie„ re 20. fois plus large & plus profonde que ce ruiſ„ ſeau, il n'eût pas troublé toute l'eau de la riviere „ comme il fit celle du ruiſſeau. Pour la pouſſiere qui „ s'éleve dans une chambre au moindre coup de ba„ lay, je ſuis ſûr qu'on m'avouera qu'elle pourroit „ à la vérité s'élever 2. ou 3. fois autant, ſi on don„ noit un coup avec 2. ou 3. fois plus de force, mais „ qu'enfin la force des coups ne ſeroit plus en raiſon „ réciproque des eſpaces parcourus par la pouſſiere: & „ cela me ſuffit pour prouver qu'encore qu'une Co„ mete pouſſe la matiere craſſe qui l'environne avec „ une force cent mille fois plus grande, par exemple, „ que celle d'un cheval qui marche ſur un lieu pou„ dreux, elle ne chaſſe pas pourtant cette matiere juſ„ qu'à une diſtance cent mille fois plus grande que „ l'eſpace juſqu'où s'éleve la pouſſiere frappée par un „ cheval.

„ L'Auteur de la Diſſertation a fort bien inſinué la „ raiſon de tout cecy, qui eſt que la poudre & le ſa„ ble ſont en un certain équilibre avec les parties de „ l'air & de l'eau, & que pour peu qu'on les aide, „ elles l'emportent. Mais comme cet équilibre ne „ ſubſiſte plus après une certaine élevation, ce petit ſe„ cours, quand même il ſeroit continué, ne ſervirоit „ plus de rien: du moins ne ſeroit-il pas montés la „ pouſſiere à l'infini. Auſſi voyons-nous que la pouſ„ ſiere communiquant peu à peu de ſon mouvement „ aux parties de l'air, perd bien-tôt ſon avantage, & ne „ demeurant pas même en équilibre avec elles, eſt re„ pouſſée vers le centre. Il eſt fort apparent qu'il ſe „ paſſe quelque choſe de ſemblable dans le Tourbillon „ de la Comete. Les parties qui l'environnent étant „ en un certain équilibre avec celles d'alentour, peuvent „ s'éloigner de la Comete, pour peu qu'on les pouſſe, „ & même s'en éloigner beaucoup, ſi on les pouſſe vi„ vement. Mais comme elles ne ſauroient s'éloigner „ de la Comete, ſans perdre peu-à-peu la force qui leur „ a été imprimée, il faut que tôt ou tard elles s'arrê„ tent, & qu'ayant moins de force pour s'éloigner, „ que les corps qu'elles rencontrent pour demeurer à „ leur place, elles ſoient repouſſées vers la Comete, à „ l'exemple des corps que nous jettons dans l'air, qui „ peu après ſont repouſſez vers la terre.

„ Mais n'y regardons pas de ſi près. Accordons que la „ Comete peut écarter les corpuſcules qui l'environ„ nent, auſſi loin de ſa ſuperficie, à proportion, qu'un „ cheval écarte loin de lui la pouſſiere qu'il remüe de „ ſon pied. Accordons que comme la pouſſiere s'etend „ à l'entour d'un cheval, dans un eſpace dont le Dia„ metre perpendiculaire à l'Horizon ſera, ſi on veut, „ 5. ou 6. fois plus grand que le cheval: de même „ auſſi les corpuſcules agitez par la Comete s'é„ tendent à l'entour d'elle dans un eſpace dont le „ Diametre qui nous regarde eſt 6. fois plus grand „ que le Diametre de la Comete. Voilà bien des paſſe„ droits que nous faiſons, car on ne pourroit jamais „ prouver cela, ſur le pied des évaporations terreſtres „ qui nous ſont connuës. Cependant il ne s'enſuivra „ pas que les Cometes puiſſent ſeulement chaſſer hors „ de leur propre tourbillon, les corpuſcules qui les „ environnent; car le diametre du tourbillon de la „ terre contenant pour le moins 30. fois le diametre „ de la terre, il eſt raiſonnable de ſuppoſer que le dia„ metre du tourbillon de la Comete contient auſſi 30. „ fois pour le moins le diametre de la Comete: ſi bien „ que tous les déplacemens des corpuſcules groſſiers „ qui ſont à l'entour des Cometes, ſe feront dans un „ eſpace très-éloigné de la circonférence de leurs tourbil„ lons, bien loin de s'étendre juſques à nous.

„ Soyons encore plus faciles; accordons que la Co„ mete peut chaſſer entierement hors de l'enceinte de „ ſon tourbillon cette matiere groſſiere qui l'environne. „ S'enſuivra-t'il que notre air en ſera tout infecté? Je „ n'y voi nulle apparence; car puis que cette matiere „ a eu la force de ſe ranger à la circonférence du grand „ tourbillon, il faut qu'elle ait une ſolidité naturelle, „ qui la rend capable de repouſſer vers le centre tous „ les globules & tous les corps qui ſont entre Saturne „ & le Soleil, & par conſéquent que la force qu'elle a „ de s'éloigner du Soleil, ſoit autant ſu érieure à la for„ ce qu'ont les corps qui environnent la terre de s'é„ loigner du Soleil, que Saturne eſt plus éloigné du „ Soleil que la terre: c'eſt-à-dire, que ſelon le ſyſtê„ me de Copernic, qui fait la moindre diſtance d'en„ tre le Soleil & la terre de 700. diametres terreſtres, „ & d'entre le Soleil & Saturne de 6400. diametres; „ il faut que la matiere dont il s'agit, ait pour le moins „ 9. fois plus de force que les globules qui ſont à la „ circonférence de l'Orbe de la terre. Or le moyen de s'i„ maginer que l'impulſion communiquée à cette matiere „ par les Cometes, la puiſſe conduire vers le centre par „ une traverſe de plus de 16. millions de lieuës, toûjours „ par un pays où elle rencontre des corps qui ont in„ comparablement plus de diſpoſition qu'elle à être pro„ chez du centre? Il n'y a point d'imagination qui puiſ„ ſe fournir à cela, ſur tout quand on conſidere que „ de quelque force qu'on pouſſe un balon dans l'eau, „ il remonte tout auſſi-tôt, ſi on ne peſe deſſus conti„ nuellement. Et on veut que la Comete ayant une „ fois pouſſé vers les parties inférieures du tourbillon, „ des corps qui tendent avec beaucoup de force à s'en „ éloigner, ces corps-là s'avancent enſuite vers le „ centre ſans fin & ſans ceſſe?

„ L'exemple des fleurs & du muſc dont ſe ſert le mê„ me Autheur, ne prouve pas le contraire de ce que je „ prétens établir; car ce qui fait que les odeurs ſe ré„ pandent au long & au large, n'eſt pas l'impulſion que „ les fleurs communiquent à leurs emplicules: c'eſt „ l'impulſion qui eſt premierement communiquée à ces „ corpuſcules par certains diſſolvans qui paſſent par les „ pores des fleurs: & puis l'agitation qui leur vient des „ parties de l'air qui leur ſervent de véhicule. Mais „ bien loin que les atômes pouſſez par les Cometes „ puiſſent trouver un véhicule qui les porte vers le „ centre du grand Tourbillon, qu'au contraire ils trou„ vent par tout des corps qui ayant plus de diſpoſition „ qu'eux à demeurer près de ce centre, les en éloi„ gnent continuellement.

„ Pouſſons notre complaiſance plus loin: accordons „ que les Cometes &c.

nous pas au contraire que tous les corps qui ſe meuvent à l'entour d'un certain centre, s'en éloignent le plus qu'ils peuvent? Les expériences que l'on en a n'ont-elles point forcé la plûpart des ſectateurs d'Ariſtote, de reconnoitre avec Mr. Deſcartes, que c'eſt une des loix générales de la nature? Il n'y a donc rien de plus abſurde que de ſupoſer, qu'il y a des corps qui tendent naturellement vers le centre de la terre; & il eſt bien plus raiſonnable de dire qu'ils tendent tous à s'en éloigner, & que ceux qui ont la force de le faire, s'en éloignent effectivement: d'où il arrive que ceux qui ont moins de force ſont chaſſez vers le centre, parce que tout étant plein il eſt impoſſible qu'un autre s'en aproche.

Pourquoi les exhalaiſons ont autant de peine à deſcendre qu'à monter.

Il eſt facile de montrer après cela qu'on ſe trompe bien groſſierement, quand on s'imagine que les exhalaiſons des Cometes peuvent mieux deſcendre ſur la terre, que les exhalaiſons de la terre ne peuvent monter au Ciel; car de quelque ſyſtême que l'on ſe ſerve, il faut néceſſairement convenir, qu'il ſe fait dans le monde un mouvement très-conſidérable à l'entour d'un centre commun. Que ce ſoit à l'entour de la terre, comme veulent les Philoſophes de l'Univerſité, ou à l'entour du Soleil, comme veulent les ſectateurs de Copernic, ou en partie à l'entour du Soleil, & en partie à l'entour de la terre, comme veulent les ſectateurs de Tycho-Brahé, peu m'importe pour le préſent: il eſt toûjours vrai que les Cometes ſe font voir dans un lieu, où il y a des corps qui tournent à l'entour d'un certain centre; par conſéquent tous ces corps tendent de toute leur force à s'éloigner de ce centre, & ont plus de force pour s'en éloigner, que tous les corps qui ſont entre eux & la terre; d'où il s'enſuit que la matiere qui eſt autour des Cometes n'a point de facilité à deſcendre ſur la terre, & qu'il lui eſt auſſi malaiſé d'y deſcendre, qu'il eſt malaiſé à la matiere terreſtre de monter au Ciel. Si l'on conſidéroit la peine qu'on a à faire deſcendre dans l'eau un balon bien rempli d'air, on ne diroit pas univerſellement qu'il eſt plus malaiſé de monter que de deſcendre: cela n'eſt vrai qu'à l'égard des corps qui n'ont aucune force pour s'éloigner du centre du mouvement; mais à l'égard de ceux qui ont eu la force de s'en éloigner prodigieuſement, c'eſt à les faire deſcendre que l'on trouve de la peine. Puis donc que les Cometes ſont dans un éloignement prodigieux du centre du mouvement, il eſt juſte de conclure qu'il faudroit une peine effroiable pour faire deſcendre quelque choſe de cet endroit-là juſques ſur la terre: ce qui ſeul eſt capable de réfuter toutes les illuſions de l'Aſtrologie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, Monſieur, de dire que toute la matiere qu'il y a d'ici juſques au delà de Saturne & des Cometes, forme un grand tourbillon; & ſouffrez que je le nomme le tourbillon du Soleil; je ne vous demande pas cela pour faire le moindre préjudice à votre ſyſtême de Ptolomée, c'eſt ſeulement pour exprimer en moins de paroles ce que je m'en vais vous dire.

§. XIV.

Que les exhalaiſons des Cometes, quand même elles parviendroient juſqu'à la terre, n'y produiroient rien.

L'effet des Cometes ſur le tourbillon du Soleil, comparé à celui d'un grain de ſel ſur une lieuë cubique d'eau.

ACcordons que les Cometes peuvent pouſſer juſques ſur la terre quantité d'exhalaiſons, s'enſuivra-t-il que les hommes enſeront notablement altérez? Point du tout; car ſi ces exhalaiſons parcouroient des eſpaces auſſi immenſes que ceux-là, elles ſe briſeroient & ſe diviſeroient en une infinité de particules inſenſibles, qui ſe répandroient dans toute l'étenduë du tourbillon du Soleil, à-peu-prés comme les particules du ſel ſe diſtribuent dans toute la maſſe d'eau qui les diſſout. Or ſi nous comparons la Comete avec tout le tourbillon du Soleil, nous trouverons qu'elle n'eſt pas à l'égard de ce tourbillon, ce qu'eſt un grain de ſel à l'égard d'une lieuë cubique d'eau: & par conſéquent il y a lieu de croire, que ſi toute la Comete réduite en poudre étoit miſe par infuſion dans le grand tourbillon du Soleil, elle n'y aporteroit pas une altération plus conſidérable, que celle qu'un grain de ſel jetté dans une lieuë cubique d'eau, produiroit dans toutes les parties de cette eau. Perſonne n'ignore qu'afin qu'une liqueur produiſe des effets conſidérables, il ne ſuffit pas qu'elle ſoit imprégnée de certains eſprits, mais qu'il faut qu'elle en ſoit chargée juſqu'à une certaine doſe. Je dis pareillement qu'afin que notre air reçoive de grandes altérations, il ne ſuffit pas qu'il ſoit imprégné de quelques parcelles de la Comete, à raiſon de la quantité de matiere qu'il contient dans l'étenduë du tourbillon; mais qu'il faut qu'il en reçoive une doſe plus copieuſe. Cependant il eſt ſûr qu'il ne peut avoir que ſa part, je ne dis pas de toute la Comete, (car elle ne ſe diſſout pas dans les liqueurs du tourbillon) mais des atômes qu'elle ſeme deçà & delà, ce qui revient à rien pour chaque partie de notre monde.

Si les Cometes n'influoient que ſur la terre, ou ſi elles en ſont plus proche qu'on ne dit.

Je ne crains pas que l'on m'objecte qu'il n'y a que la terre qui ait part à cela, car ce ſeroit ſupoſer que les Cometes lui envoient à elle ſeule toutes leurs exhalaiſons, & qu'elles empêchent que leurs traits ne faſſent aucun écart dans un trajet d'une longueur prodigieuſe, ce qui ne ſe peut dire ſans extravagance. Je ne crains pas non plus qu'on me vienne dire, que peut-être les Cometes ne ſont pas auſſi éloignées de la terre que le ſupoſent ceux qui les mettent bien loin au delà de Saturne, car cette objection n'eſt d'aucune force contre moi; parce que ſoit qu'on les poſe un peu au deçà, ou un peu au delà de Saturne, il faut convenir que leurs évaporations appartiennent également à toutes les parties du tourbillon du Soleil, auſſi-bien à celles qui ſont entre Jupiter & Mars, qu'à celles qui environnent la terre; auſſi-bien à celles qui ſont au delà de Saturne, qu'à celles qui ſont au deçà. En effet ſi une Comete poſée entre Jupiter & Saturne, a la force de chaſſer juſques au centre la matiere dont elle eſt environnée, elle doit avoir auſſi la force de la pouſſer à-peu-près autant du côté de la circonférence; car il n'eſt pas plus difficile de faire monter les corps peſans, que de faire deſcendre les corps légers, comme il paroît par l'exemple d'un gros balon qu'on a tant de peine à pouſſer dans l'eau. Ain-

ſi nous devons faire état que les écoulemens qui ſortent de la Comete, ſe répandent à la ronde par toute l'étendue du tourbillon du Soleil, à-peu-près comme les parties d'un morceau de ſucre que l'on tiendroit ſuſpendu dans un verre d'eau, ſe répandroient au deſſus & au deſſous dans toute la capacité du verre, & cela d'autant plus aiſément que toute la matiere du tourbillon eſt dans un mouvement continuel. Puis donc que toute la Comete liquéfiée dans le fluide du tourbillon, ne ſeroit pas comme un grain de ſel liquéfié dans une lieue cubique d'eau, qui eſt une proportion dans laquelle je ne croi pas que ni l'antimoine, ni aucun venin conſervent leurs qualitez actives; il eſt vrai de dire que les influences des Cometes, qui contiennent ſi peu de ſubſtance, en comparaiſon des Cometes mêmes, ne ſeroient pas capables d'un grand effet, quand même elles parviendroient juſques à nous. *

§. XV.

Réfutation de ceux qui diſent que cela n'eſt pas impoſſible, ou qui voudroient ſoûtenir que les influences ne ſont pas des corpuſcules.

Il y a plus de raiſon de croire que cette influence eſt impoſſible, que de croire qu'elle eſt poſſible.

V. DIra-t-on enfin qu'il n'eſt pas impoſſible que les Cometes envoïent ſur la terre une matiere, ou une qualité fort active? C'eſt tout ce qu'on peut avancer de plus raiſonnable; & cependant ce n'eſt rien dire, parce qu'il eſt non ſeulement poſſible, mais auſſi très-aparent que les Cometes n'envoïent ſur la terre ni qualité, ni matiere capables d'une grande action, & que dans les choſes où il n'y a point plus de raiſon d'un côté que d'autre, le tort eſt toûjours plûtôt du côté de ceux qui affirment, que du côté de ceux qui ſuſpendent leur jugement. Si bien que n'y aïant aucune raiſon poſitive qui nous porte à croire l'influence des Cometes, & y en aïant au contraire pluſieurs qui nous portent à la rejetter, ceux qui prennent le premier parti ont tout le tort de leur côté.

Cette influence ne conſiſte point en des qualitez diſtinctes de la matiere.

Je vous prie, Monſieur, de bien prendre garde que je viens de diſtinguer les qualitez produites par les Cometes, d'avec les corpuſcules qu'elles envoïent. J'ai fait cette diſtinction afin de m'accommoder à la Philoſophie de l'Univerſité, & de peur que vous ne vinſſiez à croire, que mes objections ne ſeroient d'aucune force, ſi je ſupoſois les principes ordinaires touchant la propagation des accidens. Pour prévenir cela je déclare ici, qu'encore que dans toute la ſuite de cet écrit je ne réfute les influences des Cometes, que ſous l'idée d'atômes & de corpuſcules, je prétends néanmoins que mes raiſons doivent avoir la même force contre des influences, qui conſiſteroient en pures qualitez diſtinctes de la matiere. Et même dans le cas préſent j'aurois beaucoup plus d'avantage contre un Péripatéticien, parce que s'il veut raiſonner conſéquemment, il eſt obligé de dire que dès que la Comete n'eſt plus, les qualitez malignes qu'elle avoit produites au dehors, ſont entierement détruites par les formes ſubſtantielles de chaque ſujet, qui ne ſoufrent, ſelon lui, aucune qualité étrangere, qu'autant de tems que la cauſe qui l'a introduite par violence, la maintient & la conſerve. D'où il réſulte manifeſtement, que rien de tout ce qui arrive après la deſtruction de la Comete, ne peut être produit par les qualitez de la Comete, mais tout au plus par les atômes qu'elle a répandus deçà & delà.

Outre que l'expérience nous faiſant voir que les qualitez des corps ne ſe produiſent que dans un certain eſpace, qu'on appelle *la ſphere de leur activité*, il eſt auſſi abſurde, dans les principes d'Ariſtote, de dire que la Comete communique ſes qualitez à tout le tourbillon du Soleil, qu'il eſt abſurde de le dire dans les principes des autres Philoſophes: puis que les ſectateurs d'Ariſtote ſont obligez de reconnoître, que ce qu'ils appellent de purs accidens n'a pas moins de peine à ſe répandre à la ronde, que les écoulemens d'atômes, en quoi les autres Sectes font conſiſter la production des qualitez corporelles.

§. XVI.

II. Raiſon: *Que ſi les Cometes avoient la vertu de produire quelque choſe ſur la terre, ce pourroit être tout auſſi-bien du bonheur, que du malheur.*

ON peut dire en ſecond lieu, que ſupoſé que les Cometes répandent juſques ſur la terre beaucoup de corpuſcules capables d'une grande action, il n'y a pas plus de raiſon à ſoûtenir qu'ils doivent produire la peſte, la guerre, la famine, qu'à ſoûtenir qu'ils doivent produire la ſanté, la paix, & l'abondance, parce que perſonne ne connoît la nature de ces corpuſcules, la figure, le mouvement, ou les autres qualitez de leurs parties. Et en effet y a-t-il plus de bon ſens à ſoûtenir que la préſente Comete, qui ne peut empêcher un froid exceſſif pendant qu'elle ſe montre toute entiere, cauſera la guerre trois ans après qu'elle ne ſera plus, parce qu'échauffant la maſſe du ſang, elle rendra les hommes plus prompts, qu'à ſoûtenir qu'elle entretiendra la paix, parce que rafraichiſſant la maſſe du ſang, elle rendra les hommes plus ſages?

Oppoſition des raiſons propres à prouver la funeſte eſſet des Cometes, & de celles qui peuvent prouver qu'il eſt favorable.

Oui, me dira-t-on †, il y a plus de bon ſens dans le premier parti que dans l'autre; car il eſt plus aparent que la matiere groſſiere, qui nous vient des extrémitez du tourbillon du Soleil, n'étant pas proportionnée aux corps terreſtres, fait toutes choſes de travers parmi nous, qu'il n'eſt aparent qu'elle y aporte, ou qu'elle y conſerve des diſpoſitions favorables.

Il

* Après cecı il y avoit encore dans l'Edition déja citée, ce qui ſuit:

„ Or afin que l'on ne me diſe pas, que tout ce que „ je viens de répondre au celebre Cartelien, n'eſt „ qu'un de ces argumens *à la perſonne*, qui ne déci- „ dent point le fond de l'affaire, je veux bien que „ l'on tache qu'il n'y a point de ſecte contre laquelle „ je ne me puiſſe ſervir de ma réponſe, ou en tout, ou „ en partie, parce qu'il n'y a déſormais perſonne qui „ puiſſe nier, I. que les Planetes ne ſoient ſuſpendues „ au milieu d'une matiere fluide, ce qui montre que „ les corps maſſifs & compactes ne tendent pas vers la „ terre, & par conſequent que les exhalaiſons des „ Cometes ne ſont pas determinées par leur peſanteur „ à deſcendre ſur la terre. II. Que les Planetes ne tour- „ nent autour du Soleil, ce qui montre qu'il y a un tour- „ billon de matiere dans notre monde, dont le Soleil oc- „ cupe le centre. III. Que tous les corps qui tournent „ à l'entour d'un centre commun ne s'en éloignent le „ plus qu'ils peuvent, ce qui montre que les parties de „ la matiere qui ſont dans la région de Saturne, & „ dans celle des Cometes, ont plus de force pour s'é- „ loigner du Soleil & de la terre, que toutes celles qui „ ſont au deſſous de cette region.

„ V. Dira-t'on enfin &c.

† On avoit mis dans la I. Edition à la marge, *Malheureuſement Diſſert. ſur les Comet.*

Il eſt fort probable qu'elle augmente le froid en hiver, & la chaleur en été, parce qu'étant plus difficile à ébranler, elle doit augmenter le froid & le repos, lors qu'il n'y a pas de force pour la mettre en mouvement, & qu'étant une fois échauffée, elle doit avoir beaucoup plus de chaleur que les matieres ſubtiles; d'où vient que le fer rouge brûle bien plus que la flame d'eſprit de vin, & que le feu eſt plus violent lors que le froid eſt extrême; car il y a beaucoup d'apparence que le froid diſpoſe le bois de telle ſorte, que les parties que le feu en détache à chaque fois ſont plus maſſives.

Mais je réponds que ce ſont toutes conjectures en l'air, & qu'on en peut faire d'auſſi vraiſemblables en prenant le contre-pied. Qui m'empêchera de dire que cette matiere groſſiere épaiſſiſſant l'air, & facilitant la condenſation des vapeurs, doit diminuer le froid, & le chaud ſelon la ſaiſon où l'on ſe trouve: le froid, parce qu'il n'eſt jamais plus violent que lors que l'air eſt le plus ſerain & le plus pur *; le chaud, parce qu'il n'eſt jamais plus inſuportable que lors que le Soleil darde ſes raions ſur nous, ſans rencontrer aucune nuë, & parce que les pluies qui naiſſent de la condenſation des vapeurs, rafraichiſſent extrêmement l'air? Je puis ſupoſer encore, que cette matiere groſſiere venant à ſe précipiter, eſt un ferment & une graiſſe qui doit rendre la terre fertile, comme ces corpuſcules que le Nil laiſſe dans les beux qu'il a inondez. Un autre dira avec autant de raiſon, qu'à la vérité cette matiere groſſiere cauſe un froid piquant qui purifie l'air de toute ſemence de maladie; mais qu'elle ſe ſubtiliſe peu-à-peu, le plus groſſier tombant à terre comme un ſédiment gras & pleiu de principes de fécondité, pendant que le reſte ne retient que la ſolidité néceſſaire pour pouvoir tempérer la chaleur de tems en tems, par la condenſation des nuës, & par des pluies également ſalutaires à la ſanté & à la récolte. Peut-on empêcher un autre de dire, que cette matiere craſſe a bien le loiſir de ſe filtrer, & de ſe ſubtiliſer, avant que de venir à nous, puis qu'elle fait un trajet de pluſieurs millions de lieues, & que s'il lui reſte encore de quoi épaiſſir notre air, cela doit être compté comme l'un de ces brouillards qui durent quelquefois ſept ou huit jours ſans conſéquence, ou comme l'une de ces pluies qui troublent l'eau des rivieres pour quelque tems, ſans qu'on remarque que les poiſſons s'en portent moins bien? †

§. XVII.

III. Raiſon: *Que l'Aſtrologie qui eſt le fondement des prédictions particulieres des Cometes, eſt la choſe du monde la plus ridicule.*

JE dis en troiſieme lieu, que le détail des préſages des Cometes ne roulant que ſur les principes de l'Aſtrologie, ne peut être que très-ridicule, parce qu'il n'y a jamais eu rien de plus impertinent, rien de plus chimérique que l'Aſtrologie, rien de plus ignominieux à la nature humaine, à la honte de laquelle il ſera vrai de dire éternellement, qu'il y a eu des hommes aſſez fourbes pour tromper les autres ſous le prétexte de connoître les choſes du Ciel, & des hommes aſſez ſots pour donner créance à ces autres-là, juſques au point d'ériger la charge d'Aſtrologue en titre d'Office, & de n'oſer prendre un habit neuf, ou planter un arbre, ſans l'aprobation de ‡ l'Aſtrologue.

Explication de la vertu & des préſages des Cometes, ſuivant les Aſtrologues.

Voulez-vous ſavoir d'un homme de cette profeſſion, quels ſont en particulier les préſages d'une telle Comete? Il vous répondra, que la vertu particuliere d'une Comete dépend de la qualité du ſigne & de la maiſon où elle a commencé d'être vuë, comme auſſi de l'aſpect où elle a été avec les Planetes; que c'eſt à cette ſituation qu'il faut regarder principalement pour bien faire l'horoſcope d'une Comete; à quoi l'on ajoûte la conſidération des ſignes par où elle paſſe ſucceſſivement. Là-deſſus il vous aprendra qu'il y a des ſignes maſculins, & des ſignes féminins; qu'il y en a de terreſtres & d'aqueux, de froids & de chauds, de diurnes & de nocturnes, &c. Que chaque Planete domine ſur une certaine portion de la terre, & ſur une certaine eſpece de gens, & de choſes: Saturne, par exemple, ſur la Baviere, & l'Eſpagne, ſur une partie de l'Italie, ſur Ravenne & Ingolſtad, ſur les Maures & ſur les Juifs, ſur les étangs, les cloaques & les cimetieres, ſur la vieilleſſe, ſur la rate, ſur le noir & le tanné, & ſur l'aigre; car il n'y a pas juſqu'aux couleurs & aux ſaveurs qu'on ne leur partage. Il ajoûtera que les ſignes, & particulierement ceux du Zodiaque, ont auſſi leurs départemens marquez ſur le globe de la terre, pour y exercer leur vertu: le Belier, par exemple, domine ſur toutes les choſes aſſujetties à la Planete de Mars ſon bête, (car vous remarquerez que chaque Planete a ſon logis arrêté dans un certain ſigne) qui ſont le Nord, une partie de l'Italie & de l'Allemagne, l'Angleterre, & la Capitale de Pologne, le foie, le fiel, les Soldats, les Bouchers, les Sergens, & les Bourreaux, le touge, l'amer & le mordicant. Et outre cela il regne ſur la Paleſtine, ſur l'Armenie, ſur la mer Rouge, ſur la Bourgogne, ſur les Villes de Mets & de Marſeille. Il vous dira de plus, qu'il y a douze maiſons à conſidérer dans le Ciel, dont chacune a ſes fonctions particulieres, & apartient à une certaine Planete: car, par exemple, la premiere maiſon ſe raporte à la vie & à la complexion du corps; & la derniere, aux ennemis, à la priſon, & à la fidelité des Domeſtiques. Mercure ſe plaît dans la premiere plus que toutes les autres Planetes, & répand de là une vie heureuſe & une forte complexion. Vénus ſe plaît dans la cinquieme, où elle promet de la joie par les enfans.

Cela poſé avec pluſieurs autres remarques de même nature, l'Aſtrologue vous dira à quels païs, & à quelles gens, ou à quelles bêtes, la Comete en veut principalement, & de quelle ſorte de maux elle menace. Dans le Belier, elle ſignifie de grandes guerres, & de grandes mortalitez, l'abaiſſement des grands, & l'élevation des petits, des ſéchereſſes épouvantables pour les lieux ſoumis à la domination de ce ſigne. Dans la Vierge, elle ſignifie des avortemens dangereux, des maltôtes, des empriſonnemens, la ſtérilité & la mort de quantité de fem-

* . . . . . *Et poſitas ut glacies nives, Puro numine Jupiter.* Horat. Od. 10. lib. 3.

† Il y avoit encore ceci dans l'Edition citée:
„ Pourquoi dirois-on que notre air garde des trois & „ quatre ans de ſuite cette lie dont une Comete le bar-„ bouille, puis que nous voyons conſtamment que les „ eaux des rivieres les plus troubles ſe clarifient en „ peu de jours?
„ Je dis en troiſieme lieu &c.

‡ „ Mr. Bernier, *Relat. du Mogol.*

femmes. Dans le Scorpion, ce ſont outre les maux précédens des reptiles & des ſauterelles innombrables. Dans les Poiſſons, des diſputes ſur des points de foi, des apparitions épouvantables dans l'air, des guerres & des peſtes, & toûjours la mort des Grands.

S'il arrive par malheur que les Cometes paſſent par des ſignes de figure humaine, comme ſont les Gemeaux, la Vierge, l'Orion, &c. c'eſt aux hommes qu'elles s'en veulent prendre. Si elles paſſent par les ſignes du Belier, du Taureau, du Cygne, de l'Aigle, des Poiſſons, c'eſt aux animaux de cette eſpece qu'elles en veulent; & ſi les ſignes ſont maſculins, ce ſont les mâles qui en pâtiſſent, s'il ſont feminins ce ſont les femelles. Si les Cometes paſſent par les parties honteuſes de quelque conſtellation, c'eſt un ſâcheux préſage pour les impudiques. Si la Comete eſt Saturnienne par ſa ſituation, ou par ſon aſpect, elle produit tous les méchans effets de Saturne, la jalouſie, la mélancolie, les défiances & les terreurs. Si elle eſt dans la ſeconde maiſon qui eſt celle des richeſſes, c'eſt un préſage que la Comete traverſe le gain, & fait faire des vols & des banqueroutes, & ainſi du reſte; car en général un Aſtrologue juge de la vertu d'une Comete par les regles ſelon leſquelles il prétend que tel ou tel ſigne, dans une telle maiſon, & dans un tel aſpect, préſage ceci ou cela à telle ou à telle choſe *.

Fauſſeté de leurs prédictions ſur la ruine de l'Empire Ottoman.

Rarement fait-on ſignifier quelque bonheur aux Cometes. Il y eut néanmoins un Aſtrologue Suiſſe, qui aïant remarqué en 1661. qu'une Comete avoit paſſé par le ſigne de l'Aigle, & qu'elle étoit venuë mourrir à ſes piez, aſſûra que cela préſageoit la ruine de l'Empire Turc par celui d'Allemagne; ce que l'évenement a ſi peu juſtifié, que deux ans après les Turcs penſerent prendre toute la Hongrie, & euſſent aparemment envahi toutes les terres héréditaires de la Maiſon d'Autriche, ſi le ſecours que le Roi envoïa à l'Empereur, ne l'eût mis en état de faire ſa paix avec la Porte. Il en va des prédictions des Aſtrologues, comme de celles des Poëtes: elles ſont volontiers funeſtes les unes & les autres aux Ottomans, mais ſans aucune ſuite. Il y a plus d'un ſiecle que tous les Poëtes François nous chantent d'un ton d'oracle, que nos Rois iront détrôner le Grand Turc, & dreſſer des trophées ſur les bords du Jourdain & de l'Euphrate. † Le redoutable Mr. Des-Préaux qui s'étoit tant moqué de ces faillies, y eſt tombé lui-même à la fin, avec ſon,

* Je t'attens dans deux ans aux bords l'Helleſpont,

Et il a été auſſi faux Prophete que ſes Confreres.

Paſſage de Pline ſur leur ſujet.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Aſtrologues raiſonnent ſur de telles extravagances. C'étoit la même choſe du tems de ‡ Pline. ‖ *On prétend*, dit-il, *que ce n'eſt pas une choſe indifférente, que les Cometes dardent leurs rayons vers certains endroits, ou reçoivent leur vertu de certains aſtres, ou repréſentent certaines choſes, ou brillent en certaines parties du Ciel. Si elles reſſemblent à une flute, leurs préſages s'adreſſent à la Muſique; quand elles ſont dans les parties honteuſes d'un ſigne, c'eſt aux impudiques qu'elles en veulent; ſi leur ſituation fait un triangle ou un quarré équilateral à l'égard des étoiles fixes, c'eſt aux ſciences & à l'eſprit qu'elles s'adreſſent. Elles répandent des poiſons, quand elles ſe trouvent dans la tête du Serpentaire boreal ou auſtral.*

Ridicule des conſéquences tirées des noms, ou des figures que la caprice a fait donner aux conſtellations.

Conſidérez, je vous prie, Monſieur, ſi ce n'eſt pas avoir perdu toute honte, que de poſer des principes de cette ſorte. Quoi, parce qu'une Comete nous paroit répondre à certaines étoiles, qu'il a plû aux Anciens d'apeller le ſigne de la Vierge, pour s'accommoder aux fictions Poetiques, qui portoient que la Juſtice, ou *l'Aſtræa Virgo*, dégoûtée d'un monde auſſi corrompu que le notre, s'en étoit allée au § Ciel, les femmes ſeront ſtériles, ou feront de fauſſes couches, ou ne trouveront point de maris? Je ne voi rien qui ſoit plus mal lié que cela.

C'eſt un pur caprice qui fait repréſenter ce ſigne ſous la figure d'une femme; car au fond, il ne tient pas plus de la figure humaine, que d'une autre. Mais quand il ſeroit vrai qu'il tiendroit de la figure humaine, avons-nous les yeux aſſez bons avec l'aide des meilleurs téleſcopes, pour diſcerner que c'eſt à une femme qu'il reſſemble, & non pas à un homme? Et ſi nous pouvions porter notre diſcernement juſques-là, pourrions-nous connoître que c'eſt la figure d'une fille, plûtôt que celle d'une femme? Et enfin quand même nous pourrions faire toutes ces ſubtiles diſtinctions, & connoître clairement qu'un certain nombre d'étoiles ſont tellement ſituées qu'elles forment une figure de fille, s'enſuivroit-il qu'elles communiqueroient à un corps éloigné peut-être de trente millions de lieuës, une influence contraire à la multiplication du genre humain? On auroit incomparablement plus de raiſon d'avancer cette impertinence, que *ſi un Boulanger formoit la figure d'un homme, ou d'une femme, ſur un gâteau, il le convertiroit en poiſon pour tous les hommes, ou pour toutes les femmes qui en mangeroient.* Aſſûrément ce que diſent les Aſtrologues, mérite la cenſure qui ſe lit dans Pline contre une autre eſpece de menteurs, ** *Qu'avoir dit cela ſérieuſement, c'eſt témoigner qu'on a un mépris extrême pour les hommes, & que l'impunité du menſonge eſt montée à un excès inexcuſable.*

Combien il eſt aiſé de ruiner l'Aſtrologie.

Je ne m'amuſerai pas à prouver ce que j'avance ſi fierement contre la vanité de l'Aſtrologie Judiciaire; car outre que vous ne doutez point de ce que je dis ſur ce point-là, je ſai qu'il y a quantité de beaux Traitez connus de toute la terre, qui démontrent de la maniere du monde la plus convaincante, la fauſſeté de cet art chimérique & impoſteur. Je ne croi pas que jamais perſonne ſe ſoit mêlé d'écrire contre les Aſtrologues, qui ne les ait accablez, & qui n'ait pû dire de cette matiere ce que

* „ Voyez Mr Perit, *Deffert ſur les Cometes*, p. 95.

† Voyez encore ſur ce ſujet la Section CCLVI. & le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. MAHOMET. Rem. EE.

‡ *Plinius lib.* 2. *cap.* 25.

‖ Voici le paſſage Latin qui étoit dans la I. Edition: *Referre arbitrantur* (dit-il) *in quas partes ſeſe jaculatur, aut cujus ſtellæ vires accipias, quaſque ſimilitudines reddat, & quibus in locis emicet. Tibiarum ſpecie, Muſicæ artis pertinere: obſcœnas autem moribus, in verendis partibus ſignorum ingenitis & crudelitati, ſi tetragonam figuram quadrataméve paribus angulis ad aliquos perennium ſtellarum ſitus edat: vanam fundere, in capite Septentrionalis, Auſtrinave Serpentis.*

§ *Aſtræa Virgo, ſiderum magnum decus.*
Seneca in Octav.

** *Hæc ſerio quemquam dixiſſe, ſumma hominum contemtio eſt, & intoleranda mendacium impunitas.* Plin. l. 37. cap. 2.

que les Romains diſoient de l'Afrique, *que c'étoit pour lui une moiſſon de triomphes.* * S'il y a quelque Auteur qui ait écrit contre l'Aſtrologie ſans la bleſſer à mort, il a fait aſſûrément un exploit très-difficile, & qui lui vaudroit une penſion conſidérable ſous un Prince de l'humeur de l'Empereur Gallien, qui fit donner le prix du combat à un Cavalier, parce qu'étant entré en lice contre un taureau, il l'avoit couru très-long tems ſans lui donner aucun coup, ce que Gallien † trouva d'une difficulté méritoire. Ainſi ce n'étoit pas la peine qu'un génie auſſi prodigieux que le célebre Comte de la Mirandole, travaillât à confondre l'Aſtrologie: un eſprit médiocre l'eût bien fait. C'étoit employer les flêches d'Hercule à tuer des petits oiſeaux, comme faiſoit ‡ Philoctete pendant le Siége de Troie, & faire battre une aigle contre une mouche. Auſſi eſt-il fort apparent que ce Comte ne jugea l'Aſtrologie digne de ſa colere, que parce que toute abſurde qu'elle eſt, les perſonnes du plus haut rang ne laiſſoient pas par leur exemple de lui donner une grande vogue: car ce ſont toûjours ces perſonnes-là qui ſont les plus curieuſes de l'avenir, leur ambition leur donnant une impatience extrême de ſavoir ſi la fortune leur deſtine toutes les grandeurs qu'ils ſe ſouhaitent, & de poſſéder, à tout le moins par promeſſe, l'élevation où ils aſpirent. Il eſt fort vraiſemblable auſſi que les Aſtrologues de ce tems-là attendirent que ce ſavant adverſaire fût mort, pour lui prédire qu'il mourroit à 32. ans, qui fut toute la réponſe qu'ils ſe ſont vantez d'avoir oppoſée à ſes Livres; car il n'eſt pas fort ſûr de menacer avant coup ceux qui écrivent contre l'Aſtrologie. Témoin cet Aſtrologue qui aſſûra le Public que Mr. de Gaſſendi, qui faiſoit tant de l'entendu contre la Judiciaire, mourroit vers la fin de Juillet, ou au commencement d'Août 1650. & ‖ qui eut la honte de voir qu'il ſe trouva guéri en ce tems-là de la maladie, ſur laquelle la prédiction ſe fioit aparemment bien plus que ſur la vertu des aſtres.

§. XVIII.

Du crédit de l'Aſtrologie parmi les anciens Payens.

Pourquoi elle s'eſt maintenue chez les Anciens, malgré ſes fauſſes prédictions.

MAis il ne ſera pas inutile de faire voir, qu'encore que l'Aſtrologie ſoit la plus vaine de toutes les impoſtures, elle n'a pas laiſſé de s'établir dans le monde une eſpece de domination. Il paroit par pluſieurs paſſages de § l'Ecriture, que la Cour des Rois de Babylone étoit toute pleine d'Aſtrologues, qui ſemoient leurs prédictions par tout, & flattoient leur nation de mille trompeuſes eſpérances. Il y en avoit auſſi beaucoup en Egypte. Ils infatuerent tellement la Ville de Rome, qu'il falut que l'autorité du Prince réprimât ce grand abus. Mais l'arrêt de leur banniſſement étoit ſi mal exécuté, que cette négligence a fait dire à un ** Hiſtorien, *Qu'on chaſſeroit toûjours les Aſtrologues, & qu'on les retiendroit toûjours.* Ce n'eſt pas que la fauſſeté de leurs prédictions ne les dût ſuffiſamment décrier, car le ſeul Empereur Claude qu'ils menaçoient inceſſamment de l'heure fatale, les avoit fait mentir tant de fois que †† Séneque introduiſit Mercure priant la Parque de vouloir bien permettre que les Aſtrologues diſent enfin la vérité. Mais que voulez-vous? Les hommes aiment à être trompez; & pour cela ils oublient aiſément les bévues d'un Aſtrologue, & ne ſe ſouviennent que des rencontres où ſes prédictions ont paſſé pour véritables.

Preuve ſingulière d'Henri IV. ſur ce ſujet.

C'eſt ‡‡ ce qui a été fort bien remarqué par Henri le Grand. Il ne ſe paſſoit point d'année, ni de mois où les Aſtrologues n'annonçaſſent la terrible menace de ſa mort. *Ils diront vrai enfin*, (dit un jour ce Prince) *& le Public ſe ſouviendra mieux de la ſeule fois où leur prédiction aura été vraie, que de tant d'autres où ils ont prédit à faux.* C'eſt auſſi ce que quelqu'un a remarqué touchant les Oracles de Delphes. On aprenoit par cœur ceux qui avoient prédit la vérité, & l'on en parloit par tout; mais on oublioit, ou bien on paſſoit ſous ſilence ceux qui avoient prédit le contraire; car les partiſans d'Apollon faiſoient valoir en toutes rencontres le peu d'oracles où il ne s'étoit point trompé, & ne diſoient mot du grand nombre de ſes fauſſes prophéties. Pour ceux qui mépriſoient les oracles, ils ne ſe ſoucioient de parler ni des véritables, ni des faux, à la réſerve d'un petit nombre de perſoones qui étoient peut-être de l'humeur d'un illuſtre Philoſophe Grec, nommé Oenomaus, qui ayant été ſouvent trompé par les réponſes d'Apollon, fit §§ par dépit une compilation fort ample de ſes oracles, dont il réfuta les ſotiſes & les fauſſetez. Tel étant l'eſprit de l'homme, il ne faut pas trouver étrange que les Aſtrologues ſe ſoient maintenus, contre les ordres de les chaſſer que l'on donnoit de tems en tems, & contre les mauvais offices qu'ils ſe rendoient à eux-mêmes, en prédiſant des choſes qui n'arrivoient pas. Il faut s'étonner plûtôt de ce que l'eſprit de l'homme eſt aſſez foible pour le laiſſer tromper par des gens, qui ſe trompent eux-mêmes tous les jours; & c'eſt auſſi ce qui a paru fort étonnant à un illuſtre Romain, qui avoit vû arriver à Pompée, à Craſſus, & à Céſar tout le contraire de ce que les Aſtrologues leur avoient prédit. Qu'il y a peu de gens qui faſſent la réflexion de cet honnête homme qui louoit la belle Daphné, d'avoir réfuté la ſuperſtition des oracles d'Apollon, en faiſant échoüer les entrepriſes amoureuſes de ce Dieu, qui ſe vantoit tant de connoître l'avenir! Mais laiſſons à part toutes ces moralitez, & contentons-nous de dire que l'Antiquité

* Il y avoit encore ceci dans l'Edition citée; „ & „ cela avec plus de raiſon qu'un Grammairien, dont parle (a) M. de Balzac, ne le diſoit des Livres de Mrs. du „ Vair, & du Pleſſis. S'il y a quelque Auteur &c.

(a) *Entret. 6. ch. 4.*

† *Totos taurum non ferire, difficile eſt.* Træbell. Pollio in vitâ Gall.

‡ *Venatorque aliturque avibus, volucreſque petendo, Debita Trojanis exercet ſpicula fatis.* Ovid. Metam. lib. 13.

‖ „ Morin. Voyez Mr. Bernier, Abrég. de Gaſſend. „ Tom. IV. pag. 489.

§ „ Iſaïe, chap. 44. & 47.

** *Genus hominum potentibus infidum, ſperantibus fallax, quod in civitate noſtrâ & vetabitur ſemper, & retinebitur.* Tacit. lib. 1. Hiſtor.

†† *Patere Mathematicos aliquando verum dicere, qui illum, poſquam Princeps factus eſt, omnibus annis, omnibus menſibus effarunt.* Seneca, de morte Claud. Cæſar.

‡‡ „ Voyez le Journal du Maréchal de Baſſompiere, *p.* „ *m.* 241.

‖‖ *Euſeb. Præparat. Evangel. lib. 5. cap.* 10.

§§ *Quam multa ego Pompejo, quàm multa Craſſo, quàm multa hinc ipſi Cæſari à Caldæis dicta memini, nonnihil eorum niſi ſenectute, niſi domi, niſi cum claritate eſſe moriturum: ut mihi parvi rerum videatur, quemquam extare qui etiam nunc credat iis quorum prædicta quotidie videat ri & eventus refelli.* Cicero lib. 2. de Divin.

tiquité Payenne s'eſt étrangement laiſſé jouër aux Aſtrologues.

§. XIX.

Du crédit de l'Aſtrologie parmi les Infideles d'aujourd'hui.

Combien elle eſt en uſage parmi les Turcs & les Perſans.

LEs Mahométans & les Payens d'aujourd'hui ſont encore pis. Mr. Bernier nous aſſûre, dans ſa Relation des Etats du Grand Mogol, que la plûpart des Aſiatiques ſont tellement infatuez de l'Aſtrologie Judiciaire, qu'ils conſultent les Aſtrologues dans toutes leurs entrepriſes. Quand deux armées ſont prêtes à donner bataille, ou ſe donne bien garde de combatre, que l'Aſtrologue n'ait pris & déterminé le moment propice pour commencer le combat. Ainſi lors qu'il s'agit de choiſir un Général d'armée, de dépêcher un Ambaſſadeur, de conclure un mariage, de commencer un voyage, ou de faire la moindre choſe, comme d'acheter un eſclave, & de vêtir un habit neuf, rien de tout cela ne ſe peut faire ſans l'arrêt de Mr. l'Aſtrologue.

Les voïages de M. Tavernier * nous aprennent à-peu-près les mêmes choſes touchant les Perſes, qu'en général ils tiennent les Aſtrologues pour des gens illuſtres; qu'ils les conſultent comme des Oracles; que le Roi en a toûjours trois ou quatre auprès de ſa perſonne, pour lui dire la bonne ou la mauvaiſe heure; qu'on vend tous les ans en Perſe un Almanach plein de prédictions ſur les guerres, ſur les maladies, & ſur les diſettes, avec des remarques ſur les tems qui ſont bons à ſe ſaigner, à ſe purger, à voïager, à s'habiller de neuf, & à d'autres choſes de cette nature; que les Perſes donnent une entiere créance à cet Almanach, de ſorte que qui en peut avoir un, ſe gouverne en toutes choſes ſelon ſes regles. Cela va ſi loin qu'en † l'an 1667. le Roi de Perſe Cha-Sephi II. du nom, ne pouvant rétablir ſa ſanté par toute l'induſtrie de ſes Médecins, on crut que les Aſtrologues en étoient la cauſe pour n'avoir pas ſû prendre l'heure favorable, lors que le Roi fut élevé ſur le trône. Et là-deſſus ce fut à recommencer; car les Médecins & les Aſtrologues joints enſemble étant convenus d'une heure propice, on ne manqua pas de refaire toutes les cérémonies du couronnement, & il fut même trouvé à-propos de changer le nom du Roi. Les Médecins de la Cour furent la principale cauſe de toute cette Comédie, parce que craignant la diſgrace où quelques-uns de leur Corps étoient déja, ils s'aviſerent de juſtifier la Médecine au dépens de l'Aſtrologie, & d'aſſûrer que la maladie du Roi, & la diette qui affligeoit le Roiaume en même tems, venoient de la faute des Aſtrologues, ce qu'ils s'offrirent de prouver, prétendant être auſſi habiles qu'eux dans la connoiſſance de l'avenir. Leur propoſition ayant plu au Roi & à ſon Conſeil, on ordonna une conſultation d'Aſtrologues & de Médecins, pour trouver une heure favorable à un ſecond couronnement. L'agréable ſujet que ç'eût été à Moliere qu'une conſultation entre des Aſtrologues & des Médecins, pour le bien public d'un grand Roiaume! Combien de railleries n'eût-il pas imaginé, en voïant la Médecine apeller l'Aſtrologie à ſon ſecours! Mais en Perſe ce n'eſt point matiere de raillerie. Un homme qui ſe vante de connoître l'avenir, s'y rend maître de la conduite du Roi. Une figure de Géomance fut cauſe que le grand ‡ Cha-Abas, tout plein d'eſprit & tout courageux qu'il étoit, demeura trois jours aux portes d'Iſpahan, ſans oſer mettre le pié dans la Ville.

Et parmi les Chinois.

Les ‖ Relations de la Chine nous aprennent, que toutes les affaires de l'Empire s'y réſolvent ſur des obſervations aſtronomiques, l'Empereur ne faiſant rien ſans conſulter ſon thême natal; & qu'il y a des perſonnes dont l'emploi conſiſte à contempler les Aſtres toute la nuit ſur une montagne, pour pouvoir rendre raiſon de leurs mouvemens & de leurs ſignifications au Prince. Les Chinois déferent beaucoup à ce rare précepte d'Aſtrologie, qu'il ne faut point ſe purger pendant que la Lune eſt dans le ſigne du Taureau, parce que cet animal étant un de ceux qui ruminent, il ſeroit à craindre que la Médecine ne remontât de l'eſtomac. C'eſt bien la plus pitoïable imagination qui puiſſe venir dans l'eſprit d'un homme, car outre que le ſigne du Taureau n'a pas plus de relation, ni plus de conformité avec l'animal que nous appellons ainſi, qu'avec un arbre, & qu'il y auroit autant de raiſon de donner le nom & la figure d'un Saint à chaque ſigne, comme § quelques-uns ont fait, que le nom & la figure d'une autre choſe; outre cela, dis-je, ne faut-on pas que le ſigne du Taureau n'eſt plus dans la ſituation où il étoit autrefois; & qu'ainſi lors que nous diſons que le Soleil & la Lune ſont dans le ſigne du Taureau, cela ne ſignifie pas qu'ils répondent aux étoiles du firmament qui compoſent ce ſigne, mais qu'ils répondent aux points du premier mobile auſquels ces étoiles répondoient anciennement? Les mêmes Chinois prétendent que ceux qui bâtiſſent, doivent éviter le quatrieme dégré du Scorpion, parce qu'une maiſon qui ſeroit bâtie ſous un tel aſpect, ſeroit fort ſujette à ſe remplir de dragons, de ſcorpions & d'inſectes. On pourroit croire ſur ce fondement, qu'ils font l'horoſcope de leurs maiſons, comme Tarrutius Firmanus fit l'horoſcope de la Ville de Rome: car n'en déplaiſe aux railleries de ** Cicéron, ſi les influences du Ciel ont quelque vertu ſur la naiſſance d'un homme, elles en peuvent avoir auſſi ſur la conſtruction d'un Palais. On s'imagine dans le Japon, qu'il importe beaucoup pour la durée d'un édifice, & pour le bonheur de ceux qui doivent y demeurer, que lors qu'on commence de le bâtir, quelques-uns ſe tuent eux-mêmes en conſidération de cette entrepriſe. Les †† Tunquinois ont une certaine Idole à laquelle ils offrent pluſieurs ſacrifices, quand ils veulent bâtir une maiſon. Si bien que dans les principes de ces gens-là, les circonſtances d'un bâtiment commencé ont de merveilleuſes influences pour ſa bonne fortune. Pourquoi donc leurs Aſtrologues ne pour-

* „ Voyag. de Tavern. I. Partie, liv. 5. ch. 14.

† *Ibid. ch.* 1.

‡ *Pietro della Valle, lett.* 6.

‖ „ Voyez l'Ambaſſade de la Compagnie Hollandoiſe, part. 2. chap. 2.

§ *Julius Schillerus Auguſtanus J. C. in Cœlo ſtellato Chriſtiano.*

** *Etiamne Urbis natalis dies ad vim ſtellarum & lunæ pertinebat? Hæc in puero reſerre, ex quo affectione ejus primum ſpiritum duxerit: num hoc in latere aut in cæmento, ex quibus urbs effecta eſt, potuit valere?* Cicero l. 2. de Divin.

†† „ Voyez les nouvelles Relat. de Tavernier.

pourroient-ils pas deviner la bonne fortune d'une maiſon par le thême du Ciel, ou par l'aſcendant ſous lequel ont été poſées les premieres pierres? Tous les peuples des Indes Orientales ont à-peu-prés le même entêtement pour l'Aſtrologie, que les Chinois.

§. XX.

Du crédit de l'Aſtrologie parmi les Chretiens.

Des Horoſcopes de J. C. & des Religieux, tirés par des Chretiens.

MAis qu'avons-nous à faire de nous écarter dans le païs des Infideles, abrutis d'une infinité d'erreurs chimériques, & de remonter au tems du vieux Paganiſme, où il n'eſt pas étrange que l'Aſtrologie ait régné, puis que la ſuperſtition y étoit ſi prodigieuſe, qu'on croioit que les entrailles d'un veau aprenoient mieux quand il falloit donner bataille, que la capacité d'un Annibal, comme ce grand Capitaine * le reprocha de bonne grace au Roi Pruſias. Il ne faut pas aller ſi loin pour trouver ce que nous cherchons: car n'a-t-on pas vû notre Occident, parmi les lumieres du Chriſtianiſme, tout infatué d'horoſcopes pendant pluſieurs ſiecles? Albert le Grand, Evêque de Ratisbonne, le Cardinal d'Aſſi, & quelques autres, n'ont ils pas eu la témérité de faire l'horoſcope de JESUS-CHRIST, & de dire que les aſpects des Planetes lui promettoient toutes les merveilles qui ont éclaté en la perſonne? Ce qui eſt viſiblement faux, puis que les vertus & les miracles du Fils de Dieu ſont d'un ordre tout-à-fait ſurnaturel. N'ont ils pas fait l'horoſcope non ſeulement des fauſſes Religions, mais auſſi de la Religion Chretienne, & jugé de la deſtinée de chacune par les qualitez de ſa Planete dominante? Car ils ont diſtribué les Planetes aux Religions. Le Soleil eſt échu à la Religion Chretienne, & c'eſt pour cela que nous avons le Dimanche en ſinguliere recommandation; que la Ville de Rome eſt Ville ſolaire & Ville ſainte; & que les Cardinaux qui y réſident ſont habillez de rouge, qui eſt la couleur du Soleil. Avoir dit cela impunément, n'eſt-ce pas avoir vécu dans un ſiecle prévenu d'une grande foi pour l'Aſtrologie? Combien pourrois-je nommer de Princes Chretiens qui régloient toutes leurs démarches ſur l'avis de leurs Aſtrologues; un † Mathias Corvin, Roi de Hongrie, qui ne faiſoit rien que de leur conſentement, un ‡ Louis Sforce, Duc de Milan, qui ne commençoit aucune affaire qu'au temps qui lui étoit preſcrit par ſon Aſtrologue, dont il ſuivoit les ordres avec tant de ponctualité, qu'il n'y avoit ni pluie, ni grêle, ni houë, ni orage qui l'empêchaſſent de monter à cheval avec toute ſa Cour, afin de ſe retirer au lieu que l'Aſtrologue lui marquoit: ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât entre les mains de ſes ennemis, qui le détinrent juſques à ſa mort dans une dure captivité? Cette foibleſſe d'un Prince Chretien ne vaut pas mieux que celle du grand Cha-Abas, de laquelle j'ai fait mention ‖ il n'y a pas long-tems.

§. XXI.

Du crédit de l'Aſtrologie en France.

Deffenſes des Almanachs en France.

QUe dirai-je de notre païs? N'a-t-il pas été un tems où la Cour de France même, qui par le caractere de la Nation naturellement fortifiée contre les Diſciplines ſuperſtitieuſes, eſt moins ſuſceptible de ces erreurs que toutes les autres, étoit néanmoins toute pleine d'Aſtrologues, que l'on conſultoit ſur tout, & qui avoient prédit, à ce que l'on prétendoit, tout ce qui étoit arrivé? Le Pere § Martin del Rio, ſi connu par ſa grande littérature & par ſa piété, nous aſſûre qu'il a vû à la Cour de France du tems de Catherine de Médicis, que les Dames n'oſoient rien entreprendre ſans avoir conſulté les Aſtrologues, qu'elles appelloient leurs Barons.

Le mal s'accrut de telle ſorte qu'il falut non ſeulement emploier les menaces de l'Egliſe, mais auſſi l'autorité du bras ſéculier pour empêcher le débit des Almanachs, où les Aſtrologues ſe donnoient la liberté de prédire tout ce qu'ils trouvoient à-propos. En effet le ** Concile Provincial de Bourdeaux de l'an 1583. deffend de lire & de garder cette ſorte d'Almanachs, & d'y ajoûter foi. Celui de Toulouſe de l'an 1390. fait la même choſe, ordonnant de plus l'obſervation exacte d'une Bulle du Pape Sixte V. de l'an 1586. qui enjoint aux Ordinaires des lieux & aux Inquiſiteurs, de punir ſelon les Conſtitutions Eccléſiaſtiques tous ceux qui ſe mêlent de prédire les choſes à venir. Dans les Etats d'Orléans de l'an 1560. & dans ceux de Blois de l'an 1579. il fut ordonné que l'on procéderoit extraordinairement & par punition corporelle, contre les Auteurs de tels Almanachs, & défenſes furent faites de les imprimer ou débiter, à peine de priſon, & d'une amende arbitraire.

Foibleſſe de Henri IV. pour l'Aſtrologie.

Mais les Aſtrologues ne furent pas décréditez pour cela: car il eſt conſtant que la Cour du Roi Henri IV. étoit toute pleine de prédictions. Ce n'étoient pas ſeulement les femmes qui, par cet eſprit de crédulité & de curioſité qui leur eſt propre, s'informoient de leur deſtinée; les hommes les plus braves le faiſoient auſſi, comme vous diriez le Maréchal de Biron, que le Roi Henri IV. appella *le plus tranchant inſtrument de ſes Victoires*, en l'envoïant Ambaſſadeur à Londres, & qui étoit dans le fond un des plus courageux hommes de la terre, & fort ſavant outre cela. Henri IV. lui-même, tout Henri le Grand qu'il étoit, n'a pas toûjours connu, comme il a fait dans la ſuite, la vanité de cet art. Je trouve dans les Mémoires de Monſieur de Sulli, que la Reine étant accouchée d'un fils qui a régné ſi glorieuſement ſous le nom de Louïs le Juſte, Henri le Grand commanda à ſon premier Médecin, nommé *la Riviere*, grand faiſeur d'horoſcopes, de travailler à celle du Dauphin nouveau né. Il s'en deffendit, mais il falut obéïr: & comme il ne rendoit point compte de ſon travail, le Roi lui commanda abſolument & ſous la peine d'encourir ſon indignation, de lui dire ce qu'il avoit trouvé, & il le fit. Peu-à-peu

* *Cicero lib. 2. de Divinat.*
† *Bonfinius Decad. 4. rerum Hungar. lib. 8.*
‡ *Cardan. in Prod. de Aſtror. jud. lib. 1. tex. 14.*

‖ „ Ci-deſſus, §. XIX.
§ *Diſquiſit. Magic. part. 2. quæſt. 4. ſect. 6.*
** „ Voïez Mr. Thiers, Traité des ſuperſt. ch. 29.

peu notre Nation s'eſt guérie de cette foibleſſe, ſoit que nous aimions le change, ſoit que l'attachement qu'on a eu pour la Philoſophie dans ce ſiecle-ici, nous ait fortifié la Raiſon, que toutes les autres ſciences qu'on cultivoit avec tant de gloire depuis François I. n'avoient guere délivrée du joug des préjugez. Auſſi faut-il avoüer qu'il n'y a qu'une bonne & ſolide Philoſophie qui, comme un autre Hercule, puiſſe exterminer les monſtres des erreurs populaires: c'eſt elle ſeule qui met l'eſprit hors de Page.

§. XXII.

Que l'entêtement général pour l'Aſtrologie décrédite l'autorité qui n'eſt fondée que ſur le grand nombre.

Le progrès de certaines opinions eſt ſouvent une marque de leur fauſſeté.

NE vous ſemble-t-il pas, Monſieur, que c'eſt ici une digreſſion fort inutile? Mais prenez-y garde, vous verrez bien-tôt qu'elle fait à mon ſujet. Car mon principal but doit être de décréditer l'autorité des opinions qui n'eſt fondée que ſur le grand nombre. Or je ne le ſaurois mieux faire qu'en faiſant voir, que l'Aſtrologie qui n'a jamais pû s'apuier ſur un principe à tout le moins probable, n'a pas laiſſé d'infatuer la plus grande partie du monde dans tous les ſiecles. Et comme en tournant la médaille il eſt vrai de dire, qu'encore que le grand nombre ſoit pour l'Aſtrologie, la foi qu'on ajoûte à ſes prédictions eſt néanmoins fauſſe & ridicule: il eſt pareillement vrai de dire que les prédictions que l'on fonde ſur les Cometes, ſont nulles de toute nullité, quelque grand que ſoit le nombre de ceux qui les croient, puis qu'elles n'ont autre apui que les principes de l'Aſtrologie. Ainſi quand vous devriez m'accuſer de donner dans le lieu-commun, je dirai pourtant que vû l'expérience de pluſieurs erreurs générales, il n'y a point d'homme qui ne ſoit en droit de demander qu'on l'écoute, parlant lui ſeul pour ſon ſentiment, ſauf à ceux qui l'écouteront de le bien deffendre, non pas par la preſcription, ou par le préjugé de leur nombre, mais en examinant le fond de l'affaire. J'excepte, comme vous pouvez penſer & comme vous penſeriez aſſurément, quand même je ne m'en expliquerois pas, j'excepte, dis-je, les matieres de foi. Dans les autres, toute la faveur qu'on doit faire à la longue poſſeſſion & au grand nombre, c'eſt de lui donner la préférence, toutes choſes étant égales dans le reſte: & s'il falloit s'arrêter au préjugé, je le trouverois plus légitime pour celui qui ſeroit ſeul de ſon ſentiment, que pour la foule, * parce que les véritez naturelles étant beaucoup moins propres à réveiller & à flater les paſſions, & à remuer les hommes par les divers intérêts qui les attachent à la ſociété, que certaines opinions fauſſes, il eſt plus probable que les opinions qui ſe ſont établies dans l'eſprit de la plûpart des hommes ſont fauſſes, qu'il n'eſt probable qu'elles ſoient vrayes. Mais nous parlerons de tout ceci plus au long en un autre endroit: prenons un peu de repos en attendant.

A . . . le 3. d'Avril 1681.

* *Argumentum peſſimi turba eſt.*

§. XXIII.

IV. Raiſon: *Que quand il ſeroit vrai que les Cometes ont toûjours été ſuivies de pluſieurs malheurs, il n'y auroit point lieu de dire, quelles en ont été le ſigne ou la cauſe.*

Les malheurs qu'on attribuë aux Cometes ſeroient arrivez, quand ils n'auroient été précedez d'aucune Comete.

JE reviens à la charge, Monſieur, & je dis en quatrieme lieu, que s'il eſt vrai qu'il n'a jamais paru de Comete, qui n'ait été ſuivie de beaucoup de malheurs, cela vient uniquement de la condition des choſes de ce monde, qui les rend ſujettes à une infinité de changemens; & qu'on pourroit à coup ſur attribuer la même influence à tout ce que l'on voudroit, au mariage d'un Roi, ou à la naiſſance d'un Prince: parce qu'il eſt certain que jamais un Roi ne s'eſt marié, ou n'eſt venu au monde, ſans qu'il ſoit arrivé de très-grands malheurs en quelque lieu de la terre. En un mot il eſt auſſi probable, vû le train ordinaire du monde, qu'après quelque année que ce ſoit qu'il nous plaira de déſigner, il arrivera de grandes calamitez ſur la terre, ou en un lieu ou en un autre, qu'il eſt probable qu'à quelque heure du jour que ce ſoit qu'un Bourgeois de Paris regarde par ſa fenêtre ſur le pont St. Michel, par exemple, il voit paſſer des gens dans la rue. Cependant les regards de ce Bourgeois n'ont aucune influence ſur les gens qui paſſent, & chacun paſſeroit tout de même, encore que le Bourgeois n'eût pas regardé par ſa fenêtre. Donc auſſi la Comete n'a aucune influence ſur les évenemens, & chaque choſe ſeroit arrivée comme elle a fait, quand même il n'auroit paru aucune Comete.

Il eſt étonnant qu'un dogme auſſi perturbateur du repos public que celui-ci, ne ſoit apuié que ſur le ſophiſme *poſt hoc, ergo propter hoc*, que l'on aprend à connoître dès la ſortie des Claſſes, & qu'il y ait eu ſi peu de perſonnes parmi le grand nombre de gens qui étudient, qui aient aperçu qu'on raiſonnoit en cette affaire-ici contre les premiers principes du bon ſens. Il y a auſſi dequoi s'étonner comment les hommes, qui aiment tant à ne point craindre l'avenir, ont donné dans une opinion ſi chagrinante, ſans examiner ſi elle étoit fondée en raiſon. Mais ces motifs d'étonnement ne durent gueres pour ceux qui ont étudié le cœur de l'homme, & qui ont découvert dans ſa conduite une coûtume générale de juger de tout ſur les premieres impreſſions des ſens & des paſſions, ſans attendre un examen plus exact, mais auſſi un peu trop pénible. Les gens d'étude qui devroient être la lumiere des autres, ſuivent beaucoup plûtôt ce torrent-là, qu'ils ne le détournent dans le chemin des véritables Savans.

§. XXIV.

V. Raiſon: *Qu'il eſt faux, qu'il ſoit arrivé plus de malheurs dans les années qui ont ſuivi les Cometes qu'en tout autre tems.*

OUtre tout cela on peut mettre en fait, I. Qu'à compter tout ce qui s'eſt paſſé ou dans tout le monde, ou dans l'une de ſes plus grandes parties, il eſt arrivé autant de malheurs dans les années qui n'ont vû, ni ſuivi de près aucune

cune Comete, que dans celles qui en ont vû ou ſuivi de près. II. Que les années que l'on croit avoir été empoiſonnées par l'influence des Cometes, ſont remarquables par d'auſſi grands bonheurs pour quelques endroits du monde, qu'aucun autre tems que ce puiſſe être. III. Que les avantures les plus épouvantables n'ont été précédées d'aucune Comete, au lieu que les proſpéritez les plus inſignes l'ont été. Pour dire tout en peu de paroles, on peut mettre en fait que ſi l'on prend l'Hiſtoire générale du monde, & qu'on ſupure avec ſoin le bien & le mal qui a été ſenti par toute la terre dans l'eſpace de quinze ou vingt ans, on trouvera que l'un portant l'autre, cela eſt fort ſemblable au bien & au mal qui a été ſenti par tout le monde, dans l'eſpace d'autres quinze ou vingt ans; ce qui fait voir que les années qui ſuivent l'aparition des Cometes, n'ont rien qui les diſtingue des autres, & qu'ainſi c'eſt avec une très grande injuſtice qu'on ſe fait fort de l'expérience.

§. XXV.

S'il y a des jours heureux, ou malheureux.

Réfutation de ceux qui croyent qu'il y a des faiſons & des jours affectez à certains événemens.

ON peut faire la même obſervation contre ceux qui prétendent qu'il y a certaines ſaiſons affectées aux grands évenemens. Bodin qui malgré ſon eſprit, & ſa vaſte littérature, & ſon peu de Religion, a fait paroître beaucoup de crédulité ſuperſtitieuſe en diverſes choſes, s'eſt amuſé par ce principe à nous donner * un ramas de pluſieurs révolutions avenues au mois de Septembre. Il n'y a qu'un mot à dire contre lui & contre tous ceux qui perdent le tems à de ſemblables recherches; par exemple, à recueillir ce qui s'eſt paſſé dans les années elimacteriques des Etats, ou ſous le 21. 49. 63. Roi d'une Monarchie, 7. ou 9. d'un certain nom; c'eſt que s'ils épluchent avec la même diligence les autres ſaiſons de l'année, les autres regnes & les autres périodes des Etats, ils y trouveront indifféremment des révolutions toutes ſemblables, pourvû qu'ils ſe défaſſent de leur préjugé, à tout le moins pendant la recherche qu'ils feront: car c'eſt leur préjugé qui les trompe. Ils ſont perſuadez, avant que de conſulter l'Hiſtoire, qu'il y a des mois & des nombres affectez aux grands évenemens. Là-deſſus ils ne conſultent pas tant l'Hiſtoire pour ſavoir ſi leur perſuaſion eſt véritable, que pour trouver qu'elle eſt véritable; & l'on ne ſauroit dire l'illuſion que cela fait aux ſens & au jugement. En effet il arrive de là qu'on obſerve beaucoup mieux les faits que l'on déſire de trouver, que les autres; que l'on groſſit ou que l'on diminuë la qualité des évenemens ſelon ſa préoccupation. Ce qu'il y a donc de vrai à l'égard des mois, des jours, des années & des nombres, c'eſt que Dieu n'a point affecté aux uns plûtôt qu'aux autres les évenemens qui ſervent à la punition des peuples, & à la fondation ou à la ruine des Empires. Ce ſeroit une affectation indigne de la grandeur de Dieu, & qui ne lui peut être attribuée que par ces eſprits ſuperſtitieux qui attachent ſa Providence à une infinité de minuties. L'Ecriture & les Peres déclament contre cet abus en divers endroits, & il eſt faux que l'Hiſtoire le favoriſe.

* *Bodin. de Republ. lib 4. cap. 2.*
† *Ammian Marcell. lib. 26. cap. 1.*
‡ *Cornel. Nepos in ejus vitâ.*

§. XXVI.

Sentiment des Païens ſur les jours heureux ou malheureux.

JE ne nie pas que les Païens n'aïent cru qu'il y avoit des mois & des jours qui avoient quelque choſe de fatal, ceux, par exemple, où l'Etat avoit perdu quelque bataille ſignalée, & que ſur ce fondement ils n'aient évité d'entreprendre quelque choſe en ces mois, ou en ces jours-là. Le 24. de Fevrier dans les années biſſextiles étoit réputé ſi malheureux, que † Valentinien aiant été élu Empereur n'oſa ſe montrer en public, de peur d'encourir la fatalité de cette journée, ſoit qu'il fût encore dans la ſuperſtition quant à ce point-là, tout bon Chretien qu'il étoit, ſoit que par politique il ne voulût pas s'expoſer à être cru malheureux. Je ſai auſſi qu'il y a des jours où des Généraux d'armée ont conſtamment éprouvé les faveurs de la fortune. ‡ Timoléon gagna toutes ſes plus fameuſes batailles le jour de ſa naiſſance. Soliman gagna la bataille de Mohacs & prit la Ville de Belgrade, comme auſſi ſelon quelques-uns ‖, l'Ile de Rhodes & la Ville de Bude le 29. d'Août. Mais je ſai auſſi que ce n'eſt pas une raiſon qui prouve, que Dieu ait attaché la bénédiction à une certaine journée plûtôt qu'à une autre.

§. XXVII.

Réfutation du ſentiment des Païens.

CAr 1. on trouve qu'un même jour a été heureux & malheureux à un même peuple. Ventidius à la tête d'une armée Romaine batit celle des Parthes, & fit périr Paeorus, leur jeune Roi, qui la commandoit, à pareil jour que Craſſus, Général des Romains, avoit été tué, & ſon armée taillée en pieces par les Parthes. Lucullus aiant attaqué Tigrane, Roi d'Armenie, ſans s'arrêter aux vains ſcrupules des Officiers de ſon armée, qui lui remontroient qu'il falloit bien ſe donner de garde de combatre ce jour-là, qui avoit été mis par les Romains entre les jours malheureux, depuis la funeſte victoire que les Cimbres avoient remportée ſur les troupes de la République; § Lucullus, dis-je, ſe moquant de cette ſuperſtition, gagna une des plus mémorables batailles qui ſe voient dans l'Hiſtoire Romaine, & changea le deſtin de ce jour-là, comme il l'avoit promis à ceux qui le vouloient détourner de ſon entrepriſe. Tout le monde ſait que le même jour que Valentinien regardoit comme malheureux, a été celui où Charles V. autre Empereur Romain, eſpéroit le plus de ſa fortune.

Exemples qu'un jour a été favorable & funeſte à une même nation.

II. Outre cela nous ſavons que le bonheur éprouvé par quelques Princes en certains jours, n'eſt pas un pur effet de leur fortune, qui ait affecté de les favoriſer en un temps plûtôt qu'en un autre: c'eſt une ſuite du choix qu'ils ont fait de certains jours, pour y entreprendre les choſes les plus importantes. Ainſi Timoléon s'étant perſuadé que le jour qu'il vint au monde, étoit un jour de proſpérité pour lui, le choiſit pour

Pourquoi certains jours ont été particulierement heureux à quelques-uns. *Exemples de Timoléon & de Soliman.*

‖ „ Du Verdier, Hiſt. des Turcs.
§ *Plutarch. in ejus vitâ.*

pour attaquer ſes ennemis avec plus de confiance, & il n'oublia pas ſans doute de flatter ſes ſoldats de l'eſpérance de la victoire, par la conſidération du jour. Les ſoldats ſe confiant en la bonne fortune de Timoléon, ſe batirent plus vigoureuſement qu'ils n'euſſent fait. Timoléon de ſon côté ne négligea rien pour ſignaler le bonheur du jour de ſa naiſſance, de quoi il voïoit bien qu'il pourroit tirer dans la ſuite un grand profit. Il n'y a donc rien d'extraordinaire qu'il ait été victorieux ce jour-là, & qu'aïant perſuadé à ſes troupes que c'étoit le jour favori de ſa fortune, elles aïent toûjours donné ſur l'ennemi ce jour-là, avec cette ardeur & cette confiance qui ſont un des principaux inſtrumens de la victoire. A quoi il faut ajoûter, que les ennemis s'étonnent beaucoup, quand ils croïent être attaquez ſous des auſpices favorables à l'aggreſſeur. Il paroit par l'Hiſtoire de Soliman, que la confiance qu'il avoit inſpirée à ſes troupes ſur le 29. d'Août, lui faiſoit choiſir ce jour-là ou pour un aſſaut général, ou pour une bataille, & qu'il avoit alors plus de ſoin de préparer toutes choſes à la victoire, qu'en un autre temps, afin de confirmer de plus en plus la bonne opinion de cette journée, pour s'en ſervir dans l'occaſion. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait eu de grands ſuccès le 29. d'Août.

§. XXVIII.

Comment il arrive qu'on gagne des batailles en certains jours affectez.

La gain d'une bataille peut de même dépendre de certaines circonſtances que le General ſaiſit à-propos.

EN un mot les évenemens heureux ou malheureux à une certaine Nation, qui arrivent en certains jours, ne ſont pas attachez à ces jours par leur nature, ou indépendemment de notre choix: mais ils dépendent des paſſions que les circonſtances du tems excitent dans le cœur de l'homme, & de l'adreſſe qu'on a de choiſir le tems propre à exciter ces paſſions. Ainſi un Général ſe ſert de la circonſtance du tems & du lieu, pour encourager ſes troupes. Il leur repréſente que c'eſt à pareil jour, ou dans le même champ de bataille, que les ennemis furent batus autrefois, qu'il faut ſoûtenir la gloire de la nation: & cependant le Général ennemi exhorte ſes ſoldats à effacer la honte d'une pareille journée, & à vanger les Manes de leurs compatriotes dont ils voient encore les oſſemens. Voilà comment il arrive, ou qu'on bat trois ou quatre fois de ſuite les ennemis à pareil jour, en même lieu, ou qu'on y eſt alternativement batu & victorieux. Tout cela dépend après Dieu de l'adreſſe de l'homme à bien prendre ſon tems, pour ménager les paſſions. Or comme la naiſſance d'un Prince, une victoire & choſes ſemblables qui commencent à faire juger qu'un jour eſt heureux, roulent indifféremment ſur quelque jour de l'année que ce puiſſe être, il faut dire qu'il n'y a point de jour ni de mois affecté au bonheur, ni au malheur, & quand cela ne ſeroit pas tout-à-fait vrai à l'égard de chaque jour, à cauſe qu'il y en a qui peuvent réveiller les paſſions d'une maniere particuliere; du moins doit-on m'avoüer que les années qui ſuivent les Cometes, ne ſont pas affectées particulierement à la punition des péchez de l'homme, puis qu'on ne ſauroit le montrer par l'expérience.

§. XXIX.

Ce qu'il faut répondre à ceux qui citent des exemples pour les préſages des Cometes.

IL eſt vrai que les moins habiles dans l'Hiſtoire vous citent quantité de déſordres arrivez après l'apparition des Cometes, ſans jamais parler d'aucun bonheur arrivé dans ce tems-là. Par exemple ils vous enfilent toutes les guerres qui ont travaillé l'Europe depuis l'an 1618. juſques à la paix de Munſter, & jettent toute cette longue ſuite de maux ſur le dos de la Comete qui parut en 1618. ſans faire mention que de ces maux. Mais outre que c'eſt étendre le pouvoir des Cometes au dela de ſes juſtes bornes; outre que ce qu'ils apellent un mal a produit un trés-grand bien à la meilleure partie de l'Europe Chreticnne, qui s'eſt délivrée par là du péril où elle étoit de perdre ſa liberté; outre tout cela, dis-je, qui ne voit que ſi une fois on s'arrête à tous ces citateurs d'exemples, il faudra donner gagné à toutes les ſuperſtitions & à tous les contes des vieilles; car il n'y a point de femme qui ne vous cite avec mille circonſtances ennuïeuſes, la mort de vingt ou trente de ſes parens ou amis décédez dans l'an & jour, après s'être trouvez eux treiziemes dans quelque repas, & pluſieurs chagrins qui lui ſont arrivez conſtamment après la chute de ſa faliere, ſans vous citer jamais aucune partie de plaiſir, ni aucun bonheur?

§. XXX.

Qu'il n'y a point de fatalité dans certains noms.

Prétendus fatalité attachée au nom de Henri, & de Jules. Faux raiſonnement de Brantôme à cet égard.

CE que j'ai remarqué contre ceux qui croïent que la fortune a certains tems affectez, me fait ſonger à une illuſion qui aproche fort de celle-là; c'eſt de s'imaginer, comme on le fait preſque par tout, qu'il y a certains noms de mauvais augure. Ainſi l'on dit que le nom de Henri eſt fatal aux Rois de France, & qu'il faut bien ſe garder de le leur donner jamais, de peur de les expoſer à la deſtinée des trois derniers Henris, qui ſont morts d'une maniere tout-à-fait tragique. J'ai oüi dire que l'on a conſeillé à Monſieur, de ne faire plus porter à ſes fils le titre de Duc de Valois, parce qu'il lui en étoit mort quelques-uns de ce nom-là; ce qui marquoit, diſoit-on, qu'il étoit rempli d'une maligne influence, dont il falloit arrêter le cours. On croit même qu'il y a des noms qui ſont de conſéquence pour la Morale, & j'ai lû dans * Brantôme ſur ce ſujet, que l'Empereur Sévere ſe conſoloit de la mauvaiſe vie de ſon épouſe, ſur ce qu'elle s'apelloit Julie, conſidérant que de toute ancienneté celles qui portoient ce nom étoient ſujettes aux plus impudiques déreglemens. Cet Auteur ajoûte, qu'il connoit beaucoup de Dames qui portent certains noms qu'il ne veut pas dire, à cauſe du reſpect qu'il a pour la Religion Chretienne, qui ſont ordinairement ſujettes à s'abandonner plus que d'autres qui ne portent point ces noms-là, & qu'on n'en a gueres vû qui en ſoient échapées. Je ne vous raporte pas les propres termes dont il s'eſt ſervi, car ils ſont un

* „ Tom. premier des Dames galantes.

un peu trop naïfs, & trop cavaliers, & trop d'un homme à bonnes fortunes qui écrivoit comme il parloit. Mais je vous dirai bien qu'il me paroit fort étrange, qu'un homme comme lui ait cru que les noms faſſent quelque choſe dans l'affaire dont il parle là.

Comment Brantôme a pû donner dans cette erreur. Application de ceci à Louis XIII.

Aparemment le haſard avoit fait qu'il avoit eu ſes liaiſons & ſes intrigues dans certaines cabales, où le plus grand nombre des femmes s'appelloient d'un certain nom. S'il eût donné dans une autre troupe, où quelque autre nom eût été celui du plus grand nombre, ſa remarque ſeroit infailliblement tombée ſur ce nom-là, & c'eſt ce qui ſe peut dire de plus vraiſemblable pour raiſonner ſur l'obſervation de Brantôme, & pour ſauver ſa bonne foi en même tems; car du reſte il n'y auroit rien de plus abſurde que de s'imaginer, que parce que celui qui batiſe une enfant, remuë ſa langue d'une certaine maniere, qui fait entendre un certain mot plûtôt qu'un autre, cette enfant à quinze ou ſeize ans de là ſe porte à des actions d'impudicité, qu'elle n'eût point commiſes ſi l'on eût articulé un autre mot le jour qu'elle fut batiſée. Cependant c'eſt l'abſurdité où il en faut venir preſque toûjours, quand on veut que certains noms portent malheur. Un naufrage qui ruine un Marchand, une conſpiration qui ôte la vie à un Monarque, viennent de ce qu'un Prêtre avoit prononcé long-tems auparavant un mot plûtôt qu'un autre, dans la cérémonie du batême. Si Louis XIII. eût été batiſé Henri, il eût ſans doute été tué au ſiege de quelque Ville rébelle, d'un coup de mouſquet, qui ſe ſeroit extraordinairement écarté de ſon chemin, uniquement pour cela; car ce Prince étoit trop bon Catholique pour mourir à la maniere de ſes prédéceſſeurs; mais néanmoins ſon nom d'Henri lui eût valu quelque genre de mort violente. Quelle pitié que de raiſonner ainſi!

§. XXXI.

Grande ſuperſtition des Païens à l'égard des noms.

Superſtition des Romains ſur les noms. Paſſage d'Apulée à ce ſujet.

JE voudrois que l'on jugeât ſur ce pié-là de toutes les ſuperſtitions du Paganiſme à l'égard des noms. A Rome quand on levoit les ſoldats, on prenoit garde que le premier qui s'enrôloit, eût un nom de bon augure. Les Cenſeurs en faiſant le denombrement des Bourgeois, nommoient toûjours le premier, quelcun qui avoit un nom favorable, comme * *Valerius*, *Salvius*, &c. Dans les ſacrifices ſolemnels ceux qui conduiſoient les † victimes, devoient avoir un de ces noms-là Quand on procédoit à l'adjudication des fermes publiques, on commençoit par le lac *Lucrinus*, & tout cela *boni ominis ergò*, afin de porter bonheur. Se peut-il rien voir de plus extravagant que de tirer ou de bons, ou de mauvais augures, de ce qu'un Magiſtrat prononce plûtôt *Valerius*, que *Furius*? Apulée a raiſon de ſe moquer de ceux qui l'acenſoient d'être Magicien, parce qu'il faiſoit acheter des poiſſons qui leur ſembloient propres aux ſortileges d'amour, à cauſe de la conformité qui ſe rencontroit entre leur nom & celui des parties naturelles. *Pauvres ignorans*, leur dit-il ‡, *ne voiez-vous pas que ſi votre raiſon avoit lieu, les cailloux ſeroient un ſouverain remede contre la pierre, & les écrevices contre les cancers*?

Cette ſuperſtition a paſſé dans le Chriſtianiſme, à l'égard des noms des Saints. Exemples.

On peut connoître par là l'énorme & la prodigieuſe étenduë que les Païens donnoient à la ſuperſtition des noms. Elle étoit ſi grande, qu'au raport de ⊥ Feſtus les femmes Romaines offroient des ſacrifices à la Déeſſe Egerie pendant leur groſſeſſe, parce que ce nom d'Egerie dans leur Langue avoit une grande relation aux accouchemens. Une ſemblable raiſon a été cauſe que l'on s'eſt attaché dans le Chriſtianiſme à la dévotion d'un Saint plûtôt que d'un autre, pour obtenir certaines choſes. Par exemple, il ne faut pas douter que les femmes qui ont mal au ſein ne ſe ſoient miſes ſous la protection de Saint Mammard, plûtôt que ſous la protection d'un autre, à cauſe du nom qu'il porte. Il ne faut pas douter que ce ne ſoit pour la même raiſon que ceux qui ont mal aux yeux, les Vitriers & les faiſeurs de lanterne ſe recommandent à St. Clair; ceux qui ont mal aux oreilles, à Saint Ouïn; ceux qui ſont gouteux, à S. Genou; ceux qui ont la teigne, à St. Aignan; ceux qui ſont aux liens ou en priſon, à St. § Lienard, & ainſi de pluſieurs autres **. Quoi que cette remarque ſe trouve dans †† l'Apologie pour Hérodote, qui eſt un Livre très-injurieux à l'Egliſe Catholique, elle ne laiſſe pas d'être vraie, comme l'ont reconnu Mr. de la ‡‡ Mothe le Vayer dans ſon Hexaméron ruſtique, & M. ⊥⊥ Ménage dans ſes Origines de la Langue Françoiſe. Ces Meſſieurs également ſavans & reſpectueux pour les choſes ſaintes, n'ont pas prétendu en avoüant cela condamner l'invocation des Saints, car dans le fond ſi Saint Clair n'eſt pas plus propre qu'un autre à guérir le mal des yeux, il ne l'eſt pas moins auſſi: de ſorte qu'il vaut autant s'adreſſer à lui qu'à un autre. Ils ont ſeulement voulu reconnoître, que la moindre choſe eſt capable de déterminer les peuples à faire un choix, & que la conformité des noms eſt un puiſſant motif pour eux. Sur cela, Monſieur, je ne ſerai pas difficulté de vous dire confidemment, que ce ſeroit une ſuperſtition la plus baſſe & la plus groſſiere du monde, que de prétendre que parce que St. Clair s'appelle St. Clair, Dieu lui accorde la vertu de guérir le mal des yeux, plûtôt qu'à un autre, de façon que ſi nos peuples ſe confient à un Saint plûtôt qu'à un autre, a cauſe du nom qu'il a, ils ſont dans une illuſion épouvantable: car enfin il faut tenir pour tout aſſûré que les noms n'ont point de vertu en eux-mêmes.

§. XXXII.

En quel ſens on peut préférer un nom à un autre.

Le préjugé des Hommes con-

JE ne déſaprouve pas cependant la préférence que l'on donne quelquefois à certains noms; car

* *Feſtus.*.

† *Cicero lib.* 1. *de Divinat Plinius lib.* 28. *cap.* 2.

‡ *Poſſe ductis ad rei venir as ſumpta de mari ſpuria & faſcina propter nominum ſimilitudinem, qui minus poſſit ex eadem litore calculus ad veſicam, teſta ad teſtamentum, cancer ad ulcera?* Apulej. Apolog. 1.

⊥ *Quod eum putarent facile fœtum alvo aperire.*

§ „ Merc. François, tom. 4. *ad annum* 1616.

** Conférez avec ceci le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. CHARRELLES. Rem. B.

†† „ Chap. 38.

‡‡ „ Sixiéme journée.

⊥⊥ „ Au mot *acariâtre.*

traire à certains noms peut engager à en prendre d'autres. Paroles de Milantia ſur ce ſujet.

car de la maniere que les hommes ſont faits, il y a tel nom qui empêcheroit un Grand Seigneur, de recevoir à ſon ſervice une perſonne qui le porteroit: & nous liſons dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, que les Ambaſſadeurs de l'un de nos Rois étant allez à la Cour d'Alphonſe IX. pour le mariage de l'une de ſes deux filles avec leur maître, choiſirent la moins belle, qui s'appelloit *Blanche*, & laiſſerent la plus belle, parce que ſon nom d'*Urraca* leur parut choquant. Ainſi il ne faut pas trouver étrange que les * loix diſpenſent un héritier de porter le nom que le Teſtateur lui preſcrit, lors que c'eſt un nom ridicule ou malhonnête; car c'eſt une condition trop onéreuſe vû comme le monde va. J'avouë même qu'il peut y avoir des noms qui, en certaines circonſtances, contribuent aux plus grands évenemens, ſoit parce qu'ils exciteot dans l'ame de ceux qui les portent certaines paſſions; ſoit parce que la ſuperſtition les fait prendre pour des augures, & que la crainte ou l'eſpérance qui ſe répand dans une armée, à la vuë de ce que l'on prend pour des préſages, eſt bien ſouvent la cauſe de la victoire. Je ne trouve donc pas mauvais que l'on choiſiſſe de beaux noms, capables de faire ſonger ſouvent à ſon devoir; & je ſuis de l'avis de Milantia femme du Canoniſte † Jean André, qui étant conſultée par ſon mari ſur ce ſujet, lui répondit, *Que ſi les noms ſe vendoient, les peres & les meres ſeroient obligez d'en acheter des plus beaux, pour les donner à leurs enfans.* Mais je ne ſaurois ſouffrir qu'on attache à certains noms aucune eſpece de fatalité naturelle, ſoit à l'égard des mœurs, ſoit à l'égard de la fortune. Comme il eſt faux que la Providence divine affecte de ſe déploïer plus à découvert au mois de Septembre, qu'au mois d'Octobre, ou le 1. de Janvier, que le 1. de Mars; il eſt faux auſſi que la vertu ou le vice, le bonheur ou le malheur aïent des noms affectez, ou privilégiez. Il y a des Hélenes & des Lucreces qui ont de la vertu, il y en a auſſi qui n'en ont point. On voit des Rois malheureux & des Rois heureux, de toutes ſortes de noms: & ſi la circonſtance du nom eſt capable de quelque choſe, c'eſt uniquement ou par notre faute, & notre peu de Raiſon, ou par notre adreſſe. Néanmois malgré tout ce que le moindre de tous les hommes eſt capable d'objecter contre la ſuperſtition des noms, qui eſt aſſûrément démonſtratif, il n'eſt pas croïable combien de manieres de deviner on a bâti ſur ce miſérable fondement. Ce qui fait voir que ſur le chapitre des préſages, ſoit des Cometes, ſoit de quelque autre choſe que ce ſoit, l'opinion univerſelle des peuples ne doit être comptée pour rien.

une en fait que l'expériences n'y eſt pour favorable.

§. XXXIII.

Combien cette V. raiſon eſt déciſive contre les préſages des Cometes.

Pour couper court à tous les ſubterfuges en faveur des préſages des Cometes, on

MAis pour venir à des réflexions plus importantes, je vous prie, Monſieur, de bien peſer cette V. raiſon. Elle eſt déciſive, ou il n'en fut jamais. Il ne s'agit plus de voir s'il eſt poſſible que les Cometes alterent nos élemens; ſi elles préſagent en qualité de cauſes ou en qualité de ſignes, qui ſe montrent à point nommé toutes les fois que les hommes ont de grands malheurs à ſouffrir. Il s'agit de juſtifier le fait, que l'on vous me tout court, & qui eſt la ſeule reſſource que vous puiſſiez avoir. Toutes les autres raiſons ne vous preſſent pas aſſez pour ne vous laiſſer pas quelque faux-ſuiant: car on a beau dire qu'aucune raiſon ne nous porte à croire, que ce qui ſe paſſe dans le monde, quelques années après qu'il a paru des Cometes, ſoit produit par leurs influences; vous repliquerez toûjours que les Cometes n'en ſont pas moins pour cela de mauvais augure; parce que n'aïant jamais paru ſans avoir été ſuivies de grands malheurs, c'eſt une marque qu'il y a quelque liaiſon ou quelque raport naturel entre elles & ces malheurs. Que ce ne ſoit pas la liaiſon d'un effet avec ſa cauſe, à la bonne heure; c'eſt à tout le moins une liaiſon qui ſuffit pour faire craindre que quand l'une de ces choſes ſe préſente, l'autre ne tardera gueres à venir.

En effet ſi nous ſupoſons que les Cometes roulent ſur des cercles, dont il n'y ait qu'une certaine portion qui ſoit à la portée de notre vuë, nous concevons qu'elles retournent à nous après un certain tems. Si après cela nous ſupoſons que c'eſt à-peu-près le même tems qui eſt néceſſaire, afin que la terre fermente quelques exhalaiſons malignes, capables de cauſer la peſte, la guerre &c. comme nous ſavons par expérience que la matiere des fievres a beſoin d'un certain nombre d'heures, pour aquérir les qualitez qui cauſent la fievre, & par le raport des Médecins, qu'en quelques perſonnes cette matiere-là produit régulierement des fievres périodiques, au bout d'un certain nombre d'années; ſi, dis-je, nous ſupoſons tout cela, la vuë des Cometes nous doit être un auſſi aſſûré préſage de grands malheurs, quoi qu'elles n'y doivent rien contribuer, que ſi elles devoient les produire phyſiquement. Qu'on replique ſi l'on veut que cette fermentation, à mêmes périodes que le cours de la Comete, doit enfin ſe tirer de meſure, à cauſe que les continuels changemens qui ſe font, & au dedans, & au dehors de la terre, empêchent néceſſairement la jonction de toutes les cauſes qui y concouroient autrefois; cela, Monſieur, ne vous tirera pas d'inquiétude, & je connois des gens qui plûtôt que de ſe rendre à cette difficulté, auroient recours à l'immobilité du Ciel Empirée, pour lui attribuër la régularité de la fermentation dont il s'agit, à l'exemple de ceux qui le font la cauſe de ce que certains endroits de la terre produiſent toûjours les mêmes choſes, bien que les aſpects des autres Cieux, & leurs influences par conſéquent, varient ſans ceſſe à l'egard de ces endroits-là. Ce qui me fait ſouvenir de certains Scholaſtiques, qui veulent que la vertu qu'ils attribuent aux corps de ſe peindre dans nos yeux par le moïen des *eſpeces intentionelles*, ſoit un effet des influences de ce même Ciel. On trouvera donc toûjours quelque défaite, pendant que l'on ſe pourra faire fort de l'expérience, & ainſi, Monſieur, c'eſt vous ôter tout que de vous mettre en fait, que l'expérience ne vous favoriſe aucunement.

Raiſons qu'on a de prendre ce parti.

Je me ſouviens d'avoir lû dans ‡ Cicéron, *cauſas quari oportere . . . obſervata ſunt haec tempora immenſo & ſignificatione eventûs animadverſa & notata . . . haec ſum contentus quod etiamſi quomodo quidque fiat ignorem, quid fiat intelligo.* Cicero lib. 1. de Divin.

* *L. 7. D. ad S. C. Trebell.*

† *Quod ſi nomina in foro venderentur, deberent parentes pulcherrima emere quae filiis imponerent.* Joh. And. in Cap. cum ſecundum, *extra* de præbend.

‡ *Quarum quidem rerum eventa magis arbitror quàm*

ron, que la ſcience des préſages eſt beaucoup plus fondée ſur l'obſervation des évenemens que ſur la Raiſon, & qu'en ces choſes-là il ne faut pas demander les cauſes, comme faiſoient Carnéade & Panétius, qui avec Epicure étoient preſque les ſeuls tenans contre cette prétenduë ſcience. Quand ils demandoient ſi c'étoit Jupiter qui ordonnoit à la corneille de croaſſer du côté gauche, & au corbeau de croaſſer du côté droit, on leur diſoit pour toute réponſe, qu'ils avoient mauvaiſe grace de preſſer ainſi les gens; qu'il leur devoit ſuffire que l'expérience de tous les ſiecles confirmât la divination; qu'il y a des herbes dont on connoît la vertu ſans ſavoir la cauſe des effets qu'elles produiſent, & qu'on ne s'aviſe pas pour cela de chicaner la Médecine. Sur quoi Cicéron raporte quantité de choſes naturelles dont les propriétez nous ſont connuës, mais non pas les cauſes de toutes ces propriétez, & fait dire à ſon frere, *Qu'il eſt content de ſavoir que ces choſes-là ſe font, quoi qu'il ignore comment elles ſe font.* Voilà juſtement votre affaire, Monſieur. Qu'un Philoſophe vous preſſe tant qu'il voudra ſur la maniere dont les Cometes préſagent nos malheurs, vous n'avez qu'à lui dire, qu'encore qu'il ne ſache pas comment le Soleil éclaire le monde, il ne laiſſe pas d'être aſſûré avec le reſte des hommes, que le Soleil éclaire le monde, parce que l'expérience le fait voir évidemment: qu'ainſi l'expérience de tous les ſiecles nous aïant apris que les Cometes ſont ſuivies de malheur, il faut croire qu'elles en ſont un préſage, quoi qu'on ne ſache pas en vertu de quoi elles le ſont. On pourroit, je l'avouë, vous bien maltraiter dans ce retranchement, mais pendant que vous en appellerez à l'expérience, vous trouverez toûjours quelque réduit. C'eſt pourquoi, Monſieur, je vous adjourne tout le premier au tribunal de l'expérience, & je vous mets en fait qu'elle ne vous donnera pas gain de cauſe.

§. XXXIV.

Obſervations néceſſaires à ceux qui ſe veulent éclaircir de ce fait.

COmme il eſt facile à tout le monde de conſulter les titres juſtificatifs de ce fait, qui ne ſont autres que les monumens de l'Hiſtoire, je me garderai bien de vous accabler de citations. Je remarque ſeulement, que ni vous, ni nous ne devons pas faire un incident, ſur ce que nous n'avons pas les Annales ni des peuples de la Terre Auſtrale, ni de ceux qui habitent l'intérieur de l'Afrique & de l'Amérique; car ſi nous prétendions qu'elles nous fourniroient pluſieurs exemples de proſpérité arrivez à la ſuite des Cometes, vous pourriez prétendre auſſi qu'elles nous fourniroient pluſieurs exemples d'adverſité. Contentons-nous des Annales du monde connu, & jugeons des autres par celles-là. *Ex ungue leonem.* Il ne faut point non plus faire un incident, ſur ce qu'il y a des guerres qui tournent à un plus grand profit que l'on ne penſe, & qui peut-être ſont un moindre mal que la paix; ſemblables à ces ſaignées qui guériſſent la mauvaiſe diſpoſition du corps. Je renonce à tous les avantages que cette conſidération pourroit aporter à ma cauſe. Je conſens que l'on ne compte pour rien les raiſons de * Palingénius à l'avantage de la guerre, & qu'on établiſſe pour principe, que la paix eſt une faveur de Dieu, & la guerre un de ſes fléaux, quoi que la guerre ſoit quelquefois utile par accident, & la paix au contraire dommageable. Je remarque auſſi que les témoins ſont beaucoup plus ſuſpects de partialité, pour vous que pour nous, à cauſe du grand attachement que font paroître les Hiſtoriens à s'étendre beaucoup plus ſur les calamitez que ſur les félicitez publiques. Mais nous n'en ſommes pas à cela près. Nous les admettons tels qu'ils ſont. Voïez donc, Monſieur, par vous-même ce que raportent ces témoins, ſans vous laiſſer préoccuper par tout ce qu'ils pourront vous aprendre, non pas en qualité de témoins, mais en qualité de faiſeurs de complaintes & de réflexions.

§. XXXV.

Comparaiſon des années qui ont ſuivi les Cometes de l'an 1665. avec les années qui ont précédé la Comete de l'an 1652.

Les Cometes des années 1652. & 1665. auroient plûtôt préjugé la paix que la guerre.

JE ne ſaurois m'empêcher, quoi que je ne veuille entrer en aucun détail, de vous faire jetter la vuë ſur ce qui s'eſt paſſé comme ſous nos yeux, pendant les ſept années qui ont ſuivi les deux horribles Cometes de l'an 1665. Pouvez-vous dire en conſcience que l'Europe ait été affligée pendant ces années-là, d'une maniere à ſe récrier que tout étoit perdu? Y voïez-vous des malheurs qui paſſent le train ordinaire? A-t-on vû que des nations barbares, comme autrefois les Huns, les Goths, les Alains, les Normans aïent porté la déſolation dans une infinité de Provinces? A-t-on vû la peſte dépeupler les plus floriſſans Royaumes, & coucher dans le tombeau la plus conſidérable partie des hommes? A-t-on erié famine dans la plûpart des païs? A-t-on vû des Rois mis à bas de leur trône par la rébellion de leurs Sujets, ou par l'uſurpation de leurs voiſins? A-t-on vû naître des héréſies ou des ſchiſmes? A-t-on vû l'impunité des crimes autoriſée par les Magiſtrats? N'a-t-on pas vû au contraire que la peſte, la guerre & la famine, les trois grands fleaux du genre humain, ont épargné les peuples, autant qu'on ſe le peut promettre dans la condition de notre nature?

Je ne voi guere que quatre guerres dans l'eſpace de tems que j'ai pris, ſavoir celle des Turcs & des Vénitiens: celle des Eſpagnols & des Portugais: celle de la Hollande & de l'Angleterre: & la campagne de l'Ile. Les deux premieres qui avoient commencé long-tems avant que les Cometes paruſſent, ont été terminées heureuſement dans le tems que j'ai marqué; & les deux autres ont commencé & fini preſque en même tems: ce qui montre que les influences des deux Cometes de queſtion, étoient bien plus portées pour la paix que pour la guerre, puis qu'elles ont terminé les guerres qui avoient commencé ſans leur participation, & calmé bien-tôt celles qui s'étoient élevées durant leur regne.

* *In Caſtigat.*

§. XXXVI.

Guerre des Turcs & des Vénitiens.

La perte de Candie ne doit point être attribuée aux Cometes de 1665. & mal-à-propos les Venitiens ont reuni de grands avantages de leur guerre avec les Turcs.

VOus vous souvenez sans doute, Monsieur, d'un de nos communs amis, qui n'a jamais voulu se delivrer de l'envie de dire des pointes, selon la mauvaise coûtume du vieux tems, quoi que nous l'en aions souvent raillé: mais je ne sai si vous vous souvenez de la surprise où il fut, quand il aprit que la paix concluë après la journée du Raab, entre l'Empereur & le Grand Turc, avoit été ratifiée. *Quoi*, s'écria-t-il, *on fait la paix à la barbe d'une Comete, & au milieu des plus belles dispositions du monde à réparer les pertes que les Turcs ont fait souffrir aux Chretiens? Sans doute la Comete recule pour mieux sauter, elle nous attend en Candie, & c'est là qu'elle déchargera toute sa rage.* Cependant, Monsieur, vous m'avouerez que tout ce qui s'est fait en Candie depuis l'an 1665. jusques au Traité de paix, ne peut-être nullement compté pour un de ces grands malheurs que le Ciel annonce à la terre par des prodiges: car si vous y prenez garde, tout cela se réduit à la perte d'une Ville qui étoit bloquée depuis trés-long tems. Si c'est un malheur pour la Chretienté que d'avoir perdu l'Ile de Candie, c'est un malheur qu'il faut raporter à un autre tems qu'à celui qui s'est écoulé depuis l'an 1665. puis qu'il est de notoriété publique que les Turcs s'étoient emparez de l'Ile plusieurs années avant celle-là, & que par le blocus qu'ils tenoient devant la Capitale, ils rendoient tout le Roiaume aussi inutile aux Chretiens, qu'il le sauroit être à présent, & même beaucoup plus; car encore est-il permis présentement aux Vénitiens de profiter de ce qui leur reste dans cette Ile, sans faire les dépenses à quoi ils étoient engagez pendant la guerre. De sorte que tout bien compté, il se trouvera que la paix faite l'an 1669. au lieu d'empirer les affaires des Vénitiens, les a améliorées, & par conséquent que la Comete ne s'est pas dédommagée en Candie de ce que la paix d'Allemagne lui avoit fait perdre. Après tout, est-ce une chose si étonnante qu'un Prince aussi puissant que le Grand Seigneur, pressant de la plus furieuse maniere du monde, une Ville pendant deux ans, favorisé du voisinage de ses autres Etats, la prenne sur une République qui est contrainte de mendier du secours à 600. lieues loin de là? N'est-ce pas un grand bonheur à cette République d'en être quitte à si bon marché?

§. XXXVII.

Guerre des Espagnols & des Portugais.

Paix entre les Espagnols & les Portugais avantageuse aux deux Partis, quoique faite après ces deux Cometes.

LE Traité de paix de l'an 1668. entre l'Espagne & le Portugal, fut un bien inestimable pour ces deux Couronnes. Pour la premiere, parce que bien loin d'être en état de se faire rendre ce qu'elle demandoit, elle avoit lieu de craindre de nouvelles pertes sous une minorité qui n'étoit pas exemte de brouilleries. Et pour la seconde, parce qu'outre la paisible possession de ses Etats, & la décharge des incommoditez de la guerre, elle acquit l'avantage de voir sa souveraineté reconnuë par ceux qui l'avoient contredite jusques alors. Quoi qu'il en soit, me direz-vous, c'est un malheur pour l'Espagne d'avoir perdu le Portugal, & de n'avoir pas eu la force de le recouvrer. Je l'avouë, mais c'est un malheur qu'il faut raporter à l'an 1640. & aux pertes que cette Couronne avoit faites dès avant que les Cometes parussent, qui par-là demeurent déchargées de l'accusation qu'on voudroit leur intenter. Vous avez ouï dire peut être ce bon mot du Comte de Villa Mediana, sur une figure à cheval du Roi Philippe IV. où l'on avoit mis PHILIPPE LE GRAND; *si lo es, es como un ojo, que mas tierra le llevan, mas le engrandezen.* En effet c'est sous le regne de Philippe IV. que l'Espagne a le plus perdu de ses Etats, & par conséquent ces pertes ne doivent pas être imputées aux Cometes de l'an 1665.

§. XXXVIII.

Guerre des Anglois & des Hollandois.

La guerre entre les Anglois & les Hollandois ne fit pas beaucoup de tort aux uns & aux autres, & ces derniers en devinrent même plus puissans.

POur ce qui est de la guerre des Anglois & des Hollandois, je ne me pas qu'elle n'ait été fort rude pendant le peu de tems qu'elle a duré; mais comme deux ou trois campagnes en ont fait la raison, elle n'a été ni ruineuse ni fort dommageable aux deux partis. En effet après le Traité de Breda les Anglois se trouverent ce qu'ils étoient avant la guerre, & les Hollandois si peu affoiblis, que leur fortune en devint plus florissante, qu'il n'eût été à souhaiter pour leur repos; car toutes ces prospéritez leur aiant fait concevoir une trop grande opinion de leurs forces, leur firent oublier qu'ils avoient d'assez grandes obligations à LOUIS LE GRAND, pour lui laisser conquérir la Flandre. Il leur en a couté bon, mais ce n'est pas la faute des Cometes de 1665. C'est une suite de la nécessité où ils crurent être de s'opposer à l'agrandissement d'un voisin redouté de toute l'Europe. Ils crurent que la bonne politique les engageoit à conserver l'équilibre parmi leurs voisins, & qu'ils se devoient servir de l'état florissant de leur République, pour empêcher l'entiere invasion des Païs-Bas. S'ils se sont mal trouvez d'avoir raisonné sur ces principes, & si la fortune n'a pas secondé l'usage qu'ils ont fait du bonheur qui les accompagna pendant les cinq ou six premieres années qui suivirent les Cometes, c'est une autre affaire.

Si l'on me dit que la prosperité est quelquefois le plus terrible châtiment que Dieu puisse envoier à l'homme, je dirai moi que l'adversité est quelquefois la plus grande grace qu'il lui puisse faire: desorte que toute notre dispute ne sera plus qu'un jeu de mots. Ainsi pour nous fixer à quelque chose, il faut que nous convenions qu'il s'agit de savoir, non pas si les Cometes amenent aux hommes des biens dont ils ne sont pas un bon usage, ou des maux qui les convertissent à Dieu; mais si elles leur amenent ce qu'on a de coûtume d'apeller simplement des adversitez.

§. XXXIX.

Guerre des François & des Espagnols.

Si quelques Villes des Pais Bas sont tombées au pou-

POur la campagne de l'Ile, on m'avouera qu'elle a fait beaucoup plus de bien que de mal. Comme ce n'étoit pas tant une guerre qu'une prise de possession des biens qui apartenoient à la

voir du Roi de France, c'eſt un bonheur pour elles.

la Reine, & qu'on refuſoit de lui rendre, quoi que ſon droit eût été juſtifié & ſignifié à toute l'Europe, par les ſavans Livres que le Roi fit publier en diverſes Langues, on entra dans les terres des Eſpagnols ſans y faire aucun dégât. Ce ne fut pas aſſez pour la bonté de ce grand Prince: il fit enſorte que les pais par où ſes troupes devoient paſſer, fuſſent délivrez des alarmes que l'aproche d'une armée a de coûtume de jetter dans les eſprits. Il fit publier par avance, qu'il ne prétendoit pas rompre la paix des Pyrénées, ni troubler les artiſans dans l'exercice de leur métier, ni les laboureurs dans la culture des terres, ni les moiſſonneurs dans le travail de la récolte, ni les Marchands dans leur trafic, ni rien faire de tout ce qui rend la marche des armées incommode aux peuples.

Le progrés de ſes armes fut à la vérité ſurprenant, & tout ce qui oſa lui réſiſter ſuccomba bientôt ſous le poids de ſa valeur, de ſa vigilance, & de cette ſage activité avec laquelle il vient promtement à bout des choſes les plus difficiles. On le vit percer comme un foudre tous les Païs-Bas Catholiques, & y faire pluſieurs tours & retours, laiſſant par tout des marques éclatantes de ſa victoire. Mais après tout, la maniere dont il traitoit les vaincus ne leur étoit nullement à charge. Bien loin de dire comme ce Prince dont il eſt parlé dans la Parabole de l'Evangile; * *Inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare ſuper ſe, adducite huc; & interficite ante me:* *Amenez-moi ces ennemis qui n'ont pas voulu me reconnoître pour leur Roi, & les tuez en ma préſence*; ſa Majeſté leur donnoit mille marques de ſa bonté Roiale: & ç'a été un bonheur inſigne aux Villes qui furent conquiſes cette campagne-là, de n'avoir pas eu la force de réſiſter; car ſi elles fuſſent demeurées ſous la domination d'Eſpagne, elles n'euſſent pas joui de la ſécurité où elles ont été plongées pendant la derniere guerre. La puiſſance du Roi les mettoit à couvert de toute ſorte d'inquiétude, elles ne craignoient ni ſiege ni blocus; au lieu que toutes les Villes qui n'étoient pas à la France, étoient dans de continuelles fraieurs, au milieu de leurs marais, de leurs inondations, de leurs citadelles, & d'une prodigieuſe quantité de troupes. Rien ne les aſſûroit. S. M. n'avoit qu'à partir dans une ſaiſon qui eût été ſeule un ennemi invincible à d'autres Conquérans, pour jetter une ſi grande peur dans toutes ces Villes, que la vuë d'un ſiege formé devant les plus fortes n'en pouvoit raſſûrer aucune.

C'a donc été un grand bien pour les Villes qui paſſerent au pouvoir du Roi l'an 1667. d'avoir été ſubjuguées par notre invincible Monarque. C'a été d'ailleurs un bien au Roi d'avoir uni à ſes Etats d'une maniere ſi glorieuſe tant de Villes floriſſantes, & un bien beaucoup plus conſidérable, qu'il n'eſt déſavantageux à l'Eſpagne de les avoir perduës, parce que leur ſituation fait que notre Roi en peut tirer de grandes utilitez, au lieu que la même ſituation eſt cauſe que le Roi d'Eſpagne ne s'en peut preſque point ſervir. Ainſi j'ai droit de conclure, que les évenemens de la campagne de l'Ile ont fait plus de bien que de mal.

§. XL.

Que l'Eſpagne feroit bien d'abandonner les Païs-Bas.

Les Eſpagnols ont des ſentimens remercier le Roi.

J'Ai ouï dire à un habile homme, que tous ces Etats que le Roi d'Eſpagne poſſede dans des païs éloignez, détachez les uns des autres, lui ſont plus à charge, qu'ils ne lui ſervent; & que s'il connoiſſoit ſes véritables intérêts, il ſeroit dans les ſentimens du Roi † Antiochus, qui aïant été contraint après la perte de la bataille de Magnéſie, de ceder aux Romains tout ce qu'il poſſe[illegible]oit au deçà du mont Taurus, déclara qu'il s'eſtimoit fort obligé à ces Meſſieurs, de ce qu'ils l'avoient déchargé du ſoin de garder un grand païs, qu'il n'eût pû deffendre qu'avec des peines & des pertes continuelles. C'eſt-à-dire que ſi le Conſeil d'Eſpagne connoiſſoit bien les véritables intérêts de la Couronne, il nous remercieroit d'avoir ſi conſidérablement diminué les ſoins qu'il lui faloit prendre pour la conſervation de tant de Villes, & ſouhaiteroit d'être entierement délivré de cet embarras. On faiſoit dire aux Eſpagnols, pendant la longue guerre qu'ils ont euë avec la Hollande, *Que leur maître auroit puni ces rébelles il y a long-tems, ſi des conſidérations d'Etat ne l'en empêchoient; mais qu'il conſervoit ce païs de contradiction, comme le manege & la ſale d'eſcrime de ſes légitimes Sujets, afin de les tenir en haleine par un exercice continuel.* Je vous aſſûre, Monſieur, que cette raiſon ne ſubſiſte plus, & qu'il y a préſentement ſi peu d'Eſpagnols qui profitent de l'occaſion de s'aguerrir, que les guerres de Flandre leur fourniſſent, que ce n'eſt pas la peine d'en parler. Il vaudroit mieux dire qu'il faut conſerver les Païs-Bas, afin que l'humeur Françoiſe naturellement bouillante & ennemie du repos, trouvant là dequoi s'occuper, laiſſe les Eſpagnols dans la paiſible poſſeſſion de leurs biens, & n'aille pas troubler la fainéantiſe qui s'eſt emparée de la Nation. Mais cela même devroit obliger le Conſeil d'Eſpagne à ſe défaire de la Flandre, parce que ſi les Eſpagnols venoient à être attaquez dans leur païs, il eſt probable qu'ils réveilleroient cette ancienne valeur qui les a rendus ſi célebres, & qu'ils ne ſe repoſeroient pas, comme ils font, du ſoin des affaires générales, ſur la vigilance d'autrui.

Raiſons de cela.

Il eſt ſûr que ſa Majeſté Catholique gagneroit beaucoup à faire ceſſion des Païs-Bas qui lui reſtent; car outre qu'elle ſe délivreroit de la peine de conſerver un païs, d'où elle ne retire rien, & qui pour revenu n'envoie en Eſpagne depuis plus de cinquante ans, que des nouvelles à blanchir les cheveux à tous les Miniſtres d'Etat, il lui ſeroit bien plus glorieux de s'en défaire de bonne grace, que de s'en voir dépouiller peu-à-peu en cent manieres honteuſes, comme font, par exemple, les arrêts qu'on lui fait ſignifier par un Sergent. Cette même ceſſion ſeroit auſſi l'avantage des Païs-Bas Eſpagnols, où l'on ne ſauroit voïager ſans eſcorte, qu'on ne ſoit mis en chemiſe par les voleurs des grands chemins, ce qui ne ſe feroit pas ſous la domination de la France. C'eſt dommage

* *Evangel. ſecundum Luc. cap.* 19. *v.* 29.

† *Antiochus Magnus illa Rex Aſiæ, cum poſtea quàm à Scipione devictus, Tauro tenus regnare juſſus eſſet, ennemque hanc Aſiam qua eſt nunc noſtra Provincia, amiſiſſet, dicere eſt ſolitus, longum ſibi à Populo Romano eſſe factum, quod nimis magna procuratione liberatus, modicum Regni terminum uteretur.* Cicer. Orat pro Dejot. *Voïez les Perſes Latines du Baſſet, p.* 42.

mage qu'un ſi beau païs ſoit entre les mains d'un Maître, qui ne peut pas ſeulement le deffendre contre les voleurs; & doit-on trouver mauvais que NOTRE GRAND PRINCE, qui a toûjours aimé les Flamans, leur témoigne tant d'envie de les délivrer des garniſons Eſpagnolles, qui au lieu de les protéger, volent impunément par tout, comme ſi les voïageurs devoient porter la peine de ce qu'on n'a pas aſſez d'argent à Madrid, pour païer les ſoldats de Flandre?

D'ailleurs quelle mortification n'eſt-ce pas pour la Nation Eſpagnolle, qui affectoit tant de l'emporter ſur nous, & qui autrefois rempliſſoit de jalouſie toutes les Cours de l'Europe, de les accabler à préſent de plaintes, de mémoires, & de ſupplications, pour en être protégée contre la France, ſans trouver aucun Prince qui la ſecoure? Ce n'eſt pas qu'on ſoit bien aiſe que le Roi s'agrandiſſe comme il fait, ou qu'on ſoit perſuadé de la juſtice de ſes prétentions; car encore que notre invincible Monarque ne prenne que ce qu'il prouve lui apartenir légitimement, & que ſelon la remarque de l'Auteur des Droits de la Reine, il imite Joſué qui faiſoit marcher à la tête de ſes troupes l'Arche où étoit enfermée la Loi de Dieu, nos voiſins néanmoins ne goûtent pas la force de nos raiſons. Ils diſent qu'il faut avoir un eſprit ſoûtenu de cent mille ſoldats, pour trouver dans les Traitez de Munſtet & de Nimegue, le ſens que nous y trouvons; qu'aſſûrément ceux qui en ont dreſſé les articles, n'ont jamais cru qu'on pût les interpréter de la ſorte, & que s'ils ont dit ce que nous leur faiſons dire, ils ont agi comme ceux qui font les Canons des Conciles, qui ce diſent plus qu'ils n'en entendent; d'où vient que pluſieurs ſiecles après on découvre dans leurs expreſſions bien des myſteres à quoi ils ne ſongeoient pas. Qu'eſt-ce donc qui empêche nos voiſins d'écouter les conſeils des Eſpagnols? La pure crainte d'attirer ſur eux la foudre qui menace les autres. Mais revenons à notre ſujet.

§. XLI.

Bonheur de l'année 1668.

Moderation de Louis XIV. Conſeil que les Aſtrologues donnerent à l'Empereur.

L'Année 1668. a été encore plus univerſellement heureuſe que la précédente, puisque par le Traité d'Aix la Chapelle, le Roi d'Eſpagne recouvra une Province, qu'il n'eût jamais pû reconquérir, & s'aſſûra la poſſeſſion de tout ce qui lui reſtoit aux Païs-Bas, qu'il eût perdu infailliblement ſi la guerre eût continué. Par le même Traité, les Villes conquiſes la compagne précédente eurent le bonheur de demeurer à un Prince, qui leur a ſauvé une infinité d'inquiétudes, * comme j'ai déja dit, & qui les maintient dans une proſpérité que la crainte de l'avenir ne traverſe pas. La paix ſe trouva générale dans tout l'Occident, ce qui ſeul eſt un très-grand bien pour les peuples. Tous les Princes Chretiens calmerent leurs jalouſies & leurs ſoupçons. Et notre Roi enfin ſe couronna d'une gloire qui ſuffiroit pour l'immortaliſer, quand même il n'auroit pas fait depuis tant de prodiges qui ont porté ſa réputation aux quatre coins du monde; car il rendit généreuſement des conquêtes que perſonne ne pouvoit lui ôter, & renonça à tous les avantages que la fortune lui préſentoit. Exemple de modération qui mérite plus de loüanges que la conquête d'un Empire.

Après cela peut-on dire que les Cometes de 1665. ont été ſuivies d'un horrible déluge de maux? Et ne doit-on pas ſe bien moquer des Aſtrologues qui avoient publié qu'elles préſageoient des choſes épouvantables, des Schiſmes, & des Héréſies prodigieuſes? Il y en eut qui conſeillerent à l'Empereur de s'enfermer pendant vingt jours dans un Palais bâti ſur de très-bons fondemens, dans quelque vallée ténébreuſe, & tout entouré de montagnes, comme vous le pourrez voir plus au long dans le † *Theatrum Cometicum* d'un Gentilhomme Polonois, nommé Staniſlaus Lubienietzki.

§. XLII.

Pacification du démêlé des Jéſuites & des Janſéniſtes.

De quelle importance étoit la querelle des Jéſuites & des Janſéniſtes.

MAis ce n'eſt pas ſeulement par la ceſſation de la guerre que l'année 1668. a été heureuſe: elle l'a été encore par un autre acommodement très-néceſſaire au bien de l'Egliſe, & très-difficile à procurer, puis qu'il s'agiſſoit de mettre la paix entre pluſieurs Théologiens, qui étoient aux priſes depuis long-tems, & qui étoient capables de cauſer un ſchiſme très-ſcandaleux, ſi l'on les eût laiſſé faire. Vous n'ignorez pas, Monſieur, qu'on accuſe fort les gens de votre métier de s'échauffer pour des diſputes de rien, & de remuër ciel & terre pour avoir raiſon de leurs ennemis, quand ils les croient dans des erreurs conſidérables. Un Livre ne leur coûte rien à faire dans ces ſortes d'occaſions, rien ne leur eſt auſſi difficile que de mettre les armes bas. C'eſt pour cela que l'on regarde dans le monde la pacification des Théologiens comme un ouvrage très-difficile. Je n'examine point ſi l'on a raiſon de faire ce jugement, mais je ne laiſſerai pas de remarquer, que la querelle des Jéſuites & des Janſéniſtes étoit regardée avec raiſon comme une affaire de conſéquence, & très-malaiſée à terminer. Ce n'eſt pas que le ſujet n'en fût fort petit, puis que les Janſéniſtes ne ceſſoient de dire, qu'ils convenoient avec leurs adverſaires dans les queſtions de droit, & qu'ils ne prétendoient autre choſe, ſinon que les propoſitions condamnées par le Pape n'étoient pas dans le Livre de Janſénius, ce qui eſt une bagatelle dans le fond; car comme il n'importe au ſalut de perſonne de ſavoir que Janſénius a été au monde, il n'eſt nullement néceſſaire de ſavoir ſi les Livres de Janſénius diſent ceci ou cela, & l'on ſe fût fort bien paſſé de faire commandement à des Religieuſes qui n'entendoient pas le Latin, de ſigner que Janſénius avoit enſeigné telles & telles doctrines. Quelle néceſſité y avoit-il qu'elles s'embarraſſaſſent la tête d'une ſemblable choſe? Mais néanmoins de la maniere que cette diſpute avoit tourné, ce n'étoit plus une affaire indifférente; l'autorité du Pape s'y trouvoit intéreſſée, les droits des Evêques s'y trouvoient mêlez, une infinité d'injures publiées de part & d'autre avoient étrangement aigri les eſprits; on ne parloit que de Brefs du Pape, d'Arrêts du Conſeil d'Etat ou du Parlement, de Lettres circulaires, de Mandemens Epiſcopaux; on prêchoit contre les Janſéniſtes, on emploioit quel-

* „ Ci-deſſus, §. 40.

† „ Vol. 1. pag 17.

quelquefois contre eux le bras ſéculier, en un mot tout étoit dans une étrange confuſion, lors que Sa Majeſté juſtement touchée de ces déſordres, & voyant bien par ce grand diſcernement & cette profonde ſageſſe qui lui ſont propres, qu'à moins d'impoſer ſilence aux Parties, on ne verroit jamais la fin de ces diviſions, interpoſa ſon autorité, pour faire que l'on acquieſçât aux ſignatures qui avoient été faites ſous certains tempéramens dont la Cour de Rome ſe contenta, & pour empêcher qu'à l'avenir ſes Sujets ne diſſent ni ne publiaſſent rien ſur les matieres conteſtées, qui pût renouveller la querelle. Ce fut le 23. d'Octobre 1668. que l'Arrêt de pacification fût donné, & par ce coup d'une ſage politique l'on arrêta le progrès d'une diſpute qui avoit agité la France plus de vingt ans, & qui étoit capable de déchirer les entrailles de l'Egliſe. Or comme ce grand démêlé avoit pris naiſſance long-tems avant que les Cometes de l'an 1665 paruſſent, & qu'il a été heureuſement aſſoupi trois ans après leur aparition, il ſeroit plus à-propos de ſoutenir que leurs influences ont été fort ſalutaires, puis qu'elles ont fait ceſſer les déſordres qu'elles ont trouvez dans le monde, que de ſoutenir qu'elles ont été malignes

Avantages qui ſont revenus à la France de la pacification de ce démêlé.

Il n'eſt pas néceſſaire, Monſieur, que je vous circonſtancie les avantages que la France a retirez de cette pacification, car c'eſt une choſe que vous devez ſavoir, & que vous ſavez effectivement mieux que moi. Quand on ne nous auroit procuré par là que la permiſſion de lire les Livres de Meſſieurs de Port-Roial, je ſoutiens qu'il nous en ſeroit arrivé un grand avantage, non ſeulement parce que ce ſont des Livres très-bien écrits, & un grand modele d'éloquence & de raiſonnement, mais auſſi parce qu'ils nous aprennent une infinité de belles choſes qu'on n'avoit jamais bien éclaircies. Par exemple, aviez-vous jamais oüi dire à vos précepteurs, juſqu'où doit aller notre ſoumiſſion pour ceux qui veillent pour nos ames? Aviez-vous jamais oüi parler exactement à d'autres qu'à ces Meſſieurs de la diſtinction du fait & du droit, & des choſes qu'on eſt obligé de croire de foi divine, ou de foi humaine? Avoüez qu'on vous avoit élevé dans une grande ignorance de ces choſes, car on nous fait tant de peur dans notre Egliſe de cet eſprit qui veut connoître & raiſonner, qu'on ne nous recommande rien auſſi expreſſément que de nous abandonner les yeux fermez à nos Directeurs. Il eſt néanmoins certain, comme ces Meſſieurs l'ont clairement établi, qu'il y a de la diſtinction à faire, & qu'il eſt tres-dangereux de donner dans ces maximes ſans diſcernement; ſi bien que nous leur avons tous des obligations immortelles de nous avoir ouvert les yeux ſur beaucoup de choſes, que l'on nous rend ſuſpectes mal-à-propos.

Quelle obligation ne leur a-t-on pas d'avoir enfin introduit en France l'uſage de la Parole de Dieu en Langue vulgaire, & d'avoir délivré l'Egliſe de la honte & de l'ignominie qu'il lui faloit eſſuier continuellement, par les reproches que les Proteſtans lui faiſoient, qu'elle déroboit aux Fideles le tréſor des Ecritures? Avant que l'on eût terminé tous ces différens, la verſion de Mons étoit fort perſécutée, & faiſoit peur à la plus grande partie du peuple; mais depuis la paix que le Roi a donnée à l'Egliſe, on a ſecoué le joug, & non ſeulement on lit ſans ſcrupule tous les Ouvrages de Port-Royal, que l'on n'oſoit lire autrefois, tant on étoit epouvanté par les Confeſſeurs Moliniſtes, mais auſſi on lit avec beaucoup d'édification l'Ecriture Sainte que ces Meſſieurs ont miſe en François. Je ne dis rien de tant de beaux Livres de Morale & de Controverſe qu'ils ont publiez depuis l'Arrêt du 23. d'Octobre 1668. ni de tous les Traitez qui ont ſi bien éclairci cette célebre queſtion de la lecture de la Parole de Dieu en Langue vulgaire, où nos Controverſiſtes s'étoient trouvez juſques ici extrémement embarraſſez; car vous ſavez aſſez, Monſieur, de quel prix ſont ces Livres-là pour être pleinement perſuadé de ce que je veux vous prouver ici, ſavoir qu'il s'eſt paſſé des choſes très-avangeuſes au Public, quelque tems après l'aparition de deux effroyables Cometes.

§. XLIII.

Conſidération des malheurs arrivez pendant les ſept années que l'on a examinées.

Détail d'un grand nombre de malheurs arrivez ſans Cometes, & qui ſont beaucoup plus grands que ceux qui ſont arrivez depuis les Cometes de 1665.

QU'on ne m'allegue point la peſte de Londres de l'an 1665. l'embraſement de la même Ville de l'année ſuivante; le tremblement de terre qui abima la République de Ragule en 1667. les embraſemens du mont Etna de 1669. & tels autres accidens; car ce ſont des choſes à la vérité funeſtes pour ceux qui en ſouffrent en particulier, * mais qui ne ſont ni d'une conſéquence générale, ni fort extraordinaires; & il ſeroit facile de montrer qu'en d'autres tems il eſt arrivé des malheurs de cette eſpece bien plus tragiques, comme l'incendie de Moſcou Capitale de Moſcovie, qui fût toute réduite en cendres par les Tartares l'an 1571. le tremblement de terre qui abima dans une nuit douze grandes Villes d'Aſie, ſous l'empire de Tibere: celui qui tua vingt mille habitans de Lacédémone, & accabla la Ville toute entiere ſous les ruines d'une portion du mont Taigetus, 469. ans avant JESUS-CHRIST; celui qui arriva dans le Canada en 1663. & dans le Pérou en 1604. qui fit des bouleverſemens prodigieux en moins d'une heure dans une étendue de 300. lieües de côte & de 70. en largeur; l'embraſement du Veſuve de l'an 1631. la peſte qui a déſolé depuis peu la Capitale de l'Empire, qui a pourſuivi l'Empereur dans Prague où il s'étoit réfugié, & qui s'eſt enſuite répanduë dans pluſieurs Provinces avec un dégât funeſte. D'ailleurs ces trois ou quatre déſordres doivent-ils balancer le bonheur aporté par tant de Traitez de paix, & la proſpérité particuliere de la France, qui par l'aplication infatigable de ſon Roi à tout ce qui peut contribuer à la félicité de la nation, par ſes lumieres & par celles de ſes Miniſtres les mieux choiſis, & les plus capables du monde, a vû établir des manufactures, des Compagnies de commerce, des nouvelles loix pour l'extirpation de la chicane, un ordre merveilleux dans les Finances, & pluſieurs autres choſes qui ſont une ſource de biens infinis tant pour le général que pour le particulier? Ne me dites point, je vous prie, que je n'ai pas pris un aſſez grand terme, car il eſt du ſens commun

* . . . . . *Caſus multis hic cognitus, ac jam*
Tritus ſermone ministro fabula ſurrana. Juven. Satyr. 13.

mun que ſi les Cometes préſagent quelque choſe, c'eſt pour les ſix ou ſept premieres années qui les ſuivent, & c'eſt ſur ce pied-là que l'on prouve leur malignité par l'Hiſtoire.

§. XLIV.

Malheurs arrivez dans l'Europe depuis l'an 1645. juſqu'en 1652.

VOulez-vous voir par plaiſir, Monſieur, une autre ſemaine d'années priſe à diſcrétion d'un tems repurgé de tout le mauvais air des Cometes? Repaſſez un peu dans votre mémoire ce qui s'eſt fait dans l'Europe depuis l'an 1645. juſques à la Comete qui parut ſur la fin de l'an 1652. Et remarquez bien que je prens juſtement le tems où les longues guerres d'Allemagne, auſquelles tant de Princes ſe trouvoient intéreſſez, & qu'on veut à toute force avoir été préſagées par la Comete de l'an 1618. ſe pacifierent à Munſter. Il me ſemble que c'eſt donner à la Comete un aſſez bon loiſir de ſe purger, pour prétendre qu'elle n'a plus rien à faire dans les années que je marque; ſur tout ſi l'on conſidere que je lui abandonne encore les trois dernieres campagnes de la guerre des Alliez contre la Maiſon d'Autriche, leſquelles ſe trouvent dans les ſept ans que j'ai choiſis, & qui ſont remarquables par pluſieurs ſanglantes expéditions, entre autres, par la bataille de Notlingen, où Mr. le Prince de Conde * vangea ſi glorieuſement l'affront que les Suédois avoient reçu dix ou douze ans auparavant au même lieu: & par le † ſaccagement de Prague, qui réduiſit pluſieurs Dames de la premiere qualité à la dure condition d'être en chemiſe dans la rue. Sans compter tout cela, je trouve des maux épouvantables dans les années que j'ai choiſies, & particulierement un eſprit de ſédition ſuricuſe.

Il en eſt de même des malheurs arrivez avant. Denombrement de ces malheurs.

J'y trouve les Roi ‡ d'Angleterre condamné à mort & décapité par ſes propres Sujets, avec des circonſtances horribles. J'y trouve le Roi, ſon fils, contraint de ſe cacher dans un chêne, après avoir vû tailler en pieces toutes ſes troupes à la bataille de Worceſter, ‖ & enfin de ſortir de ſon Roïaume dans le plus triſte équipage du monde, trop heureux de tromper à la faveur de ce déguiſement la recherche exacte que l'on faiſoit de ſa perſonne, pour lui faire le même traitement qu'à ſon pere. Je trouve la France déchirée d'une cruelle guerre civile, qui lui fait perdre preſque toutes les conquêtes de douze campagnes, & ſentir la pernicieuſe honte de ſe détruire elle-même, dans un tems où elle ſeule ſe pouvoit faire du mal, comme il eſt arrivé à la § République Romaine. Je trouve le Roiaume de Naples ſoulevé contre ſon Prince. Je trouve les François en guerre avec les Eſpagnols dans la Flandre, dans l'Italie, dans la Catalogne. Je voi le Portugal armé contre la Hollande, & contre l'Eſpagne tout à la fois. Je voi Kmielniski Général des ** Coſaques révolté contre la Pologne, & ligué avec les Tartares, remplir ce Roïaume de déſolation. Je le voi qui profitant de la mort du brave Roi Uladiſlas, fait entrer le Cham dans la Pologne, & ſe joignant à lui, aſſiege, avec une armée qui n'avoit point eu ſa pareille depuis Attila, les Polonois dans leurs retranchemens, & les réduit aux dernieres extrémitez. Je voi que la paix concluë le 17. d'Août 1649. à des conditions très-déſavantageuſes à la Pologne, ayant duré fort peu de tems, l'irruption des Coſaques & des Tartares recommence de plus belle, cauſe mille ſaccagemens, ſe termine à la vérité par leur déroute, mais ne laiſſe pas d'être une enchaînure de ravages & de maux. Je voi les †† Moſcovites dans un ſoulement ſi furieux, que les premiers Miniſtres d'Etat ne trouvent point dans le Palais de l'Empereur un aſile qui les mette à couvert de l'inſolence des mutins. Il faut que le Czar leur abandonne les victimes qu'ils demandent, qu'il endure que ſes principaux Officiers ſoient aſſommez à coups de bâton, & qu'après avoir fait évader ſon beau-frere qui étoit auſſi ſon favori, il demande ſa grace au peuple. Je trouve ‡‡ dans Conſtantinople des ſéditions ſi horribles, que le Sultan Ibrahim, après avoir été contraint d'abandonner le Vizir Azem à la fureur des mutins qui l'étranglerent, fut ‖‖ étranglé lui-même. Ce n'eſt pas tout. Les Janiſſaires & les Spahis, qui ſont les principales forces de l'Empire Ottoman, s'aigriſſent de telle maniere les uns contre les autres, qu'ils ſont prêts à décider leurs différens par la voye des armes. La Sultane Kioſem, qui gouverne l'Etat pendant la minorité du jeune Sultan, ſon petit-fils, ſe prépare à le faire étrangler par les Janiſſaires; mais la mere du Sultan pat une contre-ligue la prévient, la fait étrangler, & fait périr les principaux Officiers des Janiſſaires. Je trouve les Vénitiens aux priſes avec les Turcs, ce qui cauſe des ſaccagemens & des malheurs épouvantables à tous les peuples de la Dalmatie & de l'Archipel. Je trouve cent autres déſordres dont le détail vous ennuieroit, & qui ne me paroît pas néceſſaire pour vous faire avouer, qu'il s'en faut beaucoup que les ſept années que j'ai priſes à la ſuite de deux Cometes, ne ſoient remplies d'autant d'évenemens fâcheux, que les ſept qui n'ont été priſes à la ſuite d'aucune Comete, mais au contraire au devant de celle de 1652. & à la ſuite du tems où l'on achevoit l'expiation de la Comete précédente, par la paix générale qui ſe négotioit à Munſter.

Avouez donc, Monſieur, *Qu'il eſt des malheurs ſans Cometes, & des Cometes ſans malheurs*, & qu'à raiſonner comme l'on fait ordinairement, les négociations de Munſter devroient paſſer pour un ſigne des fléaux de Dieu, puis qu'elles ont été ſuivies de tant de malheurs preſque par toute l'Europe.

On peut trouver une infinité d'exemples ſemblables.

Notre ami à proverbes ne manquera pas de dire, *qu'une hirondelle ne fait pas le printems.* Je lui répons par avance, que s'il feuillete diligemment les Hiſtoires, il trouvera des exemples de même nature tout autant qu'il en voudra. Le §§ *Theatrum Cometicum* que je vous ai déja

* „ Le 5. Mai 1646.
† „ 16. de Juillet 1648.
‡ „ Le 9. de Fevrier, 1649.
‖ „ Le 13. de Septemb. 1651.
§ *Majus erat imperium Romanum, quàm ut ullis externis viribus extingui poſſet*, &c. Florus lib. 4. cap. 2.

** „ Voïez l'Hiſtoire des Coſaques par le Sr. Chevalier.
†† „ L'an 1648.
‡‡ „ Voïez l'Etat de l'Emp. Ottom. par le Sr. Ricaut.
‖‖ „ Le 17. Août 1648.
§§ „ Vol. 1. pag. 55.

ja cité, en fournit deux bien remarquables. Un Auteur Allemand du dernier ſiecle nommé Elie Major * en fournit un très-grand nombre, & remarque expreſſément que les plus célebres Traitez de paix ſe ſont conclus fort peu après l'aparition de quelque Comete; que pluſieurs nations Idolâtres ont été converties à l'Evangile dans un tems qui avoit ce même caractere-là, & qu'on peut dire la même choſe de la fondation de pluſieurs célebres Univerſitez. Le Philoſophe † Charemon nous aprendroit bien des choſes ſur ce ſujet, ſi nous avions le Livre qu'il avoit compoſé, pour faire voir que la plûpart des Cometes avoient été le préſage de grands bonheurs. Que notre ami feuillete donc les Hiſtoires, & il trouvera des exemples abondamment. Je n'oſerois vous dire la même choſe, à vous, Monſieur, qui n'avez pas tant de loiſir que lui, & qui occupez ſi bien votre tems à la lecture des Sts. Peres & de St. Thomas. Ainſi je me retracte des exhortations que je vous ai faites, ‡ & je me vois obligé à ne compter pas plus ſur cette V. Raiſon, toute déciſive qu'elle eſt, que ſur les autres, parce que vous n'en ſauriez voir la force ſans entrer dans la diſcuſſion de pluſieurs faits, & ſans bien calculer le bien & le mal arrivé en divers tems par tout le monde; ce qui ne s'accorde nullement avec la lecture de tant de Canons, de tant de Conciles, de tant de Peres, de tant de Théologiens, de tant de Caſuiſtes, à laquelle vous vous êtes conſacré. Je tâcherai de remedier à cet inconvénient par une raiſon qui ne demande aucune lecture, & qui eſt d'une eſpece toute particuliere, comme je vous l'ai déja ‡ dit. Mais avant que d'en venir là, je prévois que je vous dirai encore bien d'autres choſes.

A.... le 3. de Mai, 1681.

§. XLV.

VI. Raiſon: *Que la perſuaſion générale des peuples n'eſt d'aucun poids pour prouver les mauvaiſes influences des Cometes.*

Si la perſuaſion générale des influences des Cometes en prouvoit la vérité, elle prouveroit celle de tous les contes du Paganiſme.

JE n'ai pas encore épuiſé les raiſons Philoſophiques, car en voici encore une, Monſieur, qui n'eſt pas peu conſidérable. On peut ajoûter en ſixieme lieu, qu'on ne preſcrit pas contre la vérité par la tradition générale, & par le conſentement unanime des hommes: autrement il faudroit dire que toutes les ſuperſtitions que les Romains avoient aprîſes des Toſcans, ſur le fait des augures & des prodiges, & toutes les impertinences des Païens ſur le chapitre de la divination, étoient autant de véritez inconteſtables, puiſque tout le monde en étoit auſſi prévenu que des préſages des Cometes. Il faudroit dire que le Diable, qui eſt le pere du menſonge, ſelon le témoignage de § JESUS-CHRIST, a rendu néanmoins pendant une longue ſuite de ſiecles, des oracles pleins de vérité, de ſincérité & de fidélité; car il a été un tems où toute la terre rendoit honneur & hommage à ces oracles. Il ne ſeroit pas poſſible de répondre à ce raiſonnement raporté par ** Ciceron, *Que jamais l'oracle de Delphes ne fût devenu ſi célebre, & que jamais tous les peuples & tous les Rois n'y euſſent envoié tant de préſens, ſi tous les ſiecles n'euſſent expérimenté la vérité de ſes réponſes.* Cela paroit aſſez plauſible, & l'Auteur de cette penſée ne croit pas qu'après une raiſon de cette force, il ſoit néceſſaire de juſtifier, comme avoit fait le Philoſophe Chryſippus, par des témoignages bien autoriſez, qu'Apollon avoit rendu une infinité de vrais oracles. Mais ce n'eſt rien dans le fond, pourvû qu'on nie le principe ſur lequel ce raiſonnement eſt apuié, ſavoir, *que les opinions généralement établies ſont vraies*, & qu'on faſſe voir qu'il n'y a rien de plus faux que cette maxime, par l'exemple même de l'oracle d'Apollon que l'on conſultoit de toutes parts, quoi que ſes réponſes ambiguës euſſent été un piége funeſte à pluſieurs nations, & ne fuſſent après tout qu'une impoſture abominable. Il n'eſt pas d'ailleurs fort difficile de prouver qu'on nie ce principe avec raiſon, car on découvre tous les jours mille bévuës dans les opinions les plus générales, comme ſont, par exemple, celles qui regardent la Canicule. Non ſeulement la raiſon nous montre qu'il n'y a rien de plus faux que la prétendue chaleur de cet aſtériſme, mais l'expérience auſſi nous fait voir, quand on ſe donne la peine d'y prendre garde, qu'il arrive plus ſouvent que le mois d'Août n'eſt pas le plus chaud de toute l'année, qu'il n'arrive qu'il le ſoit.

§ XLVI.

Exemples de quelques opinions générales, qui ſont fauſſes.

CE qu'on a coûtume de dire de certains remedes, qu'il faut y avoir de la foi, ſi l'on veut qu'ils faſſent leur effet, ſe peut apliquer à quantité de traditions. Voulez-vous n'en être pas défabuſé? Croiez-les ſans les examiner, car ſi vous vous amuſez à vous en éclaircir par vous-même avec un eſprit difficile, vous trouverez bientôt que l'expérience ne s'accorde pas avec la voix publique. En voici des exemples.

Réfutation de ceux qui attribuent certains effets à la Lune, & principalement quand elle eſt pleine ou nouvelle, ou qu'elle eſt dans un certain mois.

S'il y a des corps céleſtes dont les influences puiſſent être de quelque vertu à l'égard de la terre, c'eſt ſans doute la Lune, à cauſe qu'elle en eſt fort proche. Auſſi eſt-on fort perſuadé qu'elle eſt cauſe de bien des choſes. C'eſt elle qui fait croître & décroître la mouelle & la cervelle des animaux: qui ronge les pierres: qui regle le froid & le chaud, les pluies & les orages. Car ſi le tems eſt à la pluie lors qu'on a nouvelle Lune, ne vous attendez pas à voir revenir le beau tems avant que la Lune ſoit pleine. Si alors la pluie ne ceſſe pas, faites votre compte qu'elle durera juſqu'au renouveau de la Lune: & ainſi de la ſéchereſſe, de la gelée, &c. par la raiſon, que c'eſt aux conjonctions & aux oppoſitions de la Lune qu'il apartient de changer le tems. Et de là vient que parce que dans la converſation on retombe fort ſouvent ſur le diſcours de la pluie, du froid, de la ſéchereſſe, ou de choſes ſemblables, on entend ſi ſouvent ceux qui ſe plaignent du tems qu'il fait, s'entreconſoler par

* *In libello de Comet.*
† *Origenes lib. 1. contra Celſum.*
‡ „ Ci-deſſus §. XXXIV.
‡ „ Ci-deſſus §. VIII.
§ *Nta eſt veritas in eo, cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax eſt & pater ejus.* Evangel. ſec. Joh. cap. 8. v. 44.
** *Defendo unum hoc; nunquam illud Oraculum Delphis tam celebre & tam clarum fuiſſet, neque tantis donis refertum omnium populorum atque Regum, niſi omnis aetas oraculorum illorum veritatem eſſet experta.* Cicer. de Divinat. lib. 1.

par l'eſpérance de la nouvelle ou de la pleine Lune, qui, à ce qu'ils prétendent, y aportera du changement. Vous ne me nierez pas, Monſieur, que ce ne ſoient là de ces ſentimens qui ſont de tout pais, & communs à toute ſorte de perſonnes.

Cependant ceux * qui ont pris la peine 20. & 30. années de ſuite d'examiner la moüelle des animaux, ont remarqué qu'en quelque état que ſoit la Lune, on trouve des os qui ont beaucoup de moüelle, & d'autres qui en ont fort peu : ce qui fait voir que la Lune n'a point de part à tout cela, non plus qu'à la plénitude plus ou moins grande des écrevices & des huitres, car on a remarqué auſſi qu'elle ne roule point ſelon les viciſſitudes de la Lune, quoi qu'en diſe l'erreur populaire. Je dis la même choſe touchant le changement du tems, & je ſoûtiens, après y avoir ſouvent pris garde, qu'il n'eſt affecté à aucun état de la Lune que ce puiſſe être, & qu'il n'y a aucun jour dans le mois lunaire où le paſſage de la pluie au beau tems, du dégel à la gelée, par exemple, ſe faſſe plûtôt que dans tous les autres. Si nous avions des obſervations bien ſuivies, nous trouverions que la température de l'air ſe conforme ſi peu à la nouvelle ou à la pleine Lune, qu'on compteroit autant de mois où le tems a été ſec, quoi que le retour de la Lune eût été pluvieux, que de mois pluvieux après un retour de Lune pluvieux, & au contraire : tant il eſt vrai que les changemens du tems ne ſuivent aucune regle qui nous ſoit connue. Il me ſeroit aiſé de montrer que la Raiſon eſt en ceci tout-à-fait contre le ſentiment commun. † Mais j'aime mieux me ſervir de l'expérience, & mettre en fait que ſi l'on

* „ Mr. Rohault, Phyſ. 2. part. chap. 27. L'Art de „ Penſ. part. 3. chap. 18.

† Au lieu de ce qui ſuit juſqu'à *Permettez moi, &c.* il y a dans l'Edition déja citée, tout ceci : „ Car on „ ne voit pas en vertu de ques la Lune allant ſucceſſi- „ vement & imperceptiblement de la conjonction à „ l'oppoſition, & de l'oppoſition à la conjonction, „ doit changer tout à coup la température de l'air juſ- „ tement lors qu'elle eſt arrivée au point de l'oppo- „ ſition & de la conjonction. Il faudroit pour cela „ que ſon mouvement fut ſemblable à celui des roues „ d'une horloge, qui ne fait ſonner les heures que lors „ qu'il eſt arrivé preciſément à un certain point, ce „ qu'aucune raiſon ne nous perſuade, étant bien plus „ probable au contraire que ſi une certaine ſituation de „ la Lune a quelque vertu, on ne doit pas attendre à „ s'en ſentir, qu'elle y ſoit parfaitement arrivée, com- „ me il n'eſt pas néceſſaire que le Soleil ſoit arrivé „ préciſément au méridien, afin qu'il nous faſſe ſentir „ ſa chaleur. Nous la ſentons augmenter à meſure „ qu'il s'en approche, ſans pourtant qu'elle diminue à „ proportion qu'il s'en éloigne, car le chaud eſt ſou- „ vent plus inſupportable à deux & à trois heures après „ midy, qu'à midy même. Pourquoi donc ne ſentirions- „ nous pas par dégrez la vertu d'une certaine poſition „ de la Lune ? Ajoutez à cela que la nouvelle Lune „ ne ſauroit changer la température du tems ſans faire „ ceſſer la pluye en un endroit, & la faire commen- „ cer en un autre, & ainſi du reſte. Or on ne voit „ pas par quelle raiſon tous ces differens changemens „ peuvent réſulter d'un certain aſpect de la Lune, „ lequel eſt preſque le même que les aſpects d'un peu „ devant & d'un peu après, qui ne peuvent rien pro- „ duire de ſemblable. On voit encore moins par quel- „ le vertu la remperture de l'air produite par ce cer- „ tain aſpect de la Lune, peut demeurer en ſon état „ pendant quinze jours, quoi que la Lune ne retienne „ point ce même aſpect, & qu'elle change au contrai- „ re perpétuellement ſa demeure. A l'egard des ma- „ rées on explique fort bien pourquoi elles ſont plus „ grandes dans les conjonctions & dans les oppoſi- „ tions, en ſuppoſant que la Lune ſe trouve alors dans „ les extrémitez du petit Diametre de ſon Orbe ; mais „ cela ne tire pas à conſéquence pour les pluyes, pour „ le froid & pour le chaud. Outre qu'il eſt bien vrai „ que les plus grandes marées arrivent les jours de la „ pleine & de la nouvelle Lune, mais de telle ſorte, „ qu'elles croiſſent ou décroiſſent journellement, ſelon „ que la Lune s'éloigne, ou s'approche des quadratu- „ res, ce qui ne ſe fait point à l'égard de la pluye, ou „ du beau tems.

„ Ayant fait ces objections à de fort honnêtes gens „ je n'ay eu pour toute réponſe, ſi non qu'il faut bien „ que cela ſoit ainſi, puiſque nos Anciens l'ont cru, „ qu'il n'y a pas apparence que cette opinion eût pû „ s'établir de main en main dans tous les ſiecles, ſi „ l'expérience ne l'eût ſoûtenuë. Et comme je leur „ ay fait ſouvent remarquer que le mauvais tems ayant „ continué deux ou trois jours après la nouvelle Lune, le „ reſte du mois n'avoit pas laiſſé d'être fort beau, ils „ m'ont répondu qu'il ne falloit pas y regarder de ſi „ près, & qu'on pouvoit fort bien entendre par nou- „ velle Lune les deux ou trois jours qui précedent, & „ qui ſuivent ſa conjonction avec le Soleil.

„ A cela, Mr. je ne trouve pas qu'il ſoit néceſſaire „ de repliques autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il faut bien que „ nos Anciens ſe ſoient trompez, puis que l'expérience „ n'eſt pas conforme à leur tradition ; car je ne voi „ pas qu'il y ait lieu de creire que la Nature ait aſſez „ changé pour être en ces choſes-là toute differente „ de ce qu'elle étoit autrefois ; du reſte qu'il n'eſt pas „ étonnant qu'une erreur devienne générale, vû le „ peu de ſoin qu'ont les hommes de conſulter la Rai- „ ſon, quand ils ajoûtent foy à ce qu'ils entendent dire „ à d'autres, & le peu de profit qu'ils font des occa- „ ſions qui leur ſont offertes de ſe détromper.

„ Ne ſortons pas de notre ſujet pour voir des preu- „ ves de cela. Combien y a t'il de gens qui ont pû „ remarquer en mille rencontres la fauſſeté des predic- „ tions de l'Almanach, qui pourtant en achetent tous „ les ans, & le conſultent jour par jour, & ſoûtien- „ nent qu'il rencontre tout ? juſques là qu'on en voit „ qui ſont prêts à faire des paris l'un pour ſon Alma- „ nach de Liege, l'autre pour ſon Almanach de „ Milan, un troiſieme pour ſon Almanach de Baſle, „ de Troyes ou de quelque autre lieu, comme font „ les Anglois pour leurs Cocqs. Et moi je leur ſoû- „ tiens & ſuis prêt à parier tout ce qu'ils voudront, „ pourvû qu'ils s'apportent un Almanach qui entre „ dans le détail de chaque journée, qu'il arrivera tout „ le contraire de ce qu'il dira. Que l'Aſtrologue faſ- „ ſe de ſon mieux pour obſerver les aſpects de toutes „ les Planetes, je ſuis ſeur que s'il particulariſe l'état „ de chaque journée, diſant par exemple, *il fera un* „ *tel vent le lundi ; le tems ſera ſerain juſqu'à dix heures ;* „ *après quoi nous jouirons une petite pluye qui finira à ſo-* „ *leil couché ; la nuit ſera ſans nuages, & ſans aucun vent ;* „ *il s'élevera des brouillards le lendemain qui durerons juſ-* „ *qu'à midi ; il gelera enſuite, & il neigera juſques* „ *à l'entrée de la nuit* ; je ſuis ſeur, dis-je, que s'il „ veut entrer ainſi dans le détail, & ne ſe pas con- „ tenter de dire en gros, *il ſera chaud au mois de Juil-* „ *let*, &c. il perdra plus de fois que moi qui ferai ap- „ pointé contraire avec lui. Car ſelon les regles du „ bon ſens il faut qu'il perde beaucoup plus ſouvent „ que moi, parce que pour gagner il faut qu'il ren- „ contre un certain vent determiné parmi les 32. vents „ de la bouſſole, au lieu qu'il peut perdre, ſoit qu'on „ ne ſente aucun vent, ſoit qu'on ſente quelqu'un des „ 31. vents qui reſtent, c'eſt-à-dire que ſur le chapitre „ du vent il doit perdre 32. fois contre moi une ; car „ à ne point conſiderer la diſpoſition particuliere d'un „ certain lieu qui le rend ſujet à certains veuts incon- „ nus ailleurs, à quoi auſſi les Aſtrologues n'ont point „ d'egard, il eſt 32. fois plus probable qu'un tel jour il „ ne ſera pas un certain vent donné, qu'il n'eſt proba- „ ble qu'il ſera ce certain vent.

„ Vous aurez encore une autre remarque ſur cette „ matiere. Tous ceux qui attendent de la Lune chan- „ gement du tems, obſervent certaines Lunaiſons tout „ autrement que les autres ; la Lune de Noël, par „ exemple, celle de Mars, & celle de St. Jean. Ils di- „ ſent que la Lune de Mars eſt fort bourruë & fujette „ à faire des incartades, fondez apparemment ſur ce „ qu'on a remarqué que le mois de Mars eſt plein „ d'irrégularitez, à cauſe que le Soleil s'aprochant de „ nous bien plus ſenſiblement chaque jour qu'il ne fai- „ ſoit auparavant, acquiert en peu de tems une aug- „ mentation ſenſible de forces, qui fait qu'il éleve de „ la terre remplie des humiditez de l'hyver, quantité „ de vapeurs & d'exhalaiſons qui, faute de pouvoir „ être cuues & digerées, cauſent diverſes alterations „ dans l'air, & comme une eſpece de recrûte dans la „ ſaiſon rigoureuſe, comme il arrive à ceux qui man-

gent

l'on y prend bien garde, on la trouvera contraire à ce que tout le monde débite, & ſur cela je remarque qu'il n'eſt pas étonnant qu'une erreur devienne générale, vû le peu de ſoin qu'ont les hommes de conſulter la Raiſon, quand ils ajoûtent foi à ce qu'ils entendent dire à d'autres, & le peu de profit qu'ils font des occaſions qui leur ſont offertes de ſe détromper.

Et de pluſieurs autres opinions auſſi généralement répandues.

Permettez-moi de vous demander, Monſieur, ſi vous avez jamais pris garde à cette multitude d'Auteurs, qui ont dit les uns après les autres, *qu'un homme peſe plus à jeun, qu'après le repas; qu'un tambour de peau de brebis ſe creve au ſon d'un tambour de peau de loup; que les viperes font mourir leurs meres en ſortant de leur ventre, & donnent occaſion à la mort de leurs peres au premier moment qu'elles ſont formées*, & pluſieurs autres choſes de cette nature. On ne s'eſt pas contenté de raporter cela comme des faits avérez, on a pris encore la peine d'en chercher la cauſe; on a fait des exclamations là-deſſus à perte de vuë; les moralitez ont été de la partie; les Avocats s'en ſont fait honneur dans le Barreau, les Prédicateurs en ont tiré mille belles comparaiſons; on a donné dans les Claſſes une infinité de thêmes ſur ce ſujet. Cependant ce ſont toutes choſes contraires à l'expérience, comme l'ont vérifié ceux qui ont eu la curioſité de s'en éclaircir.

§. XLVII.

Quelle eſt la véritable cauſe de l'autorité d'une opinion.

Le jugemens des Savans & de la multitude, lorſqu'ils jugent ſans examiner, n'eſt d'aucune autorité.

IL paroit de là que les Savans ſont quelquefois une auſſi méchante caution que le peuple, & qu'une tradition fortifiée de leur témoignage n'eſt pas pour cela exemte de fauſſeté. Il ne faut donc pas que le nom & le titre de Savant nous en impoſe. Que ſavons-nous ſi ce grand Docteur qui avance quelque doctrine a aporté plus de façon à s'en convaincre, qu'un ignorant qui l'a crue ſans l'examiner? Si le Docteur en a fait autant, ſa voix n'a pas plus d'autorité que celle de l'autre, puis qu'il eſt certain que le témoignage d'un homme ne doit avoir de force, qu'à proportion du dégré de certitude qu'il s'eſt acquis en s'inſtruiſant pleinement du fait.

Je vous l'ai déja dit, & je le répete encore; un ſentiment ne peut devenir probable par la multitude de ceux qui le ſuivent, qu'autant qu'il a paru vrai à pluſieurs, indépendamment de toute prévention, & par la ſeule force d'un examen judicieux, accompagné d'exactitude, & d'une grande intelligence des choſes: & comme on a fort bien dit, qu'un [a] témoin qui a vû eſt plus croiable que dix qui parlent par oui dire; on peut auſſi aſſûrer qu'un habile homme qui ne débite que ce qu'il a extrêmement médité, & qu'il a trouvé à l'épreuve de tous ſes doutes, donne plus de poids à ſon ſentiment, que cent mille eſprits vulgaires qui ſe ſuivent comme des moutons, & ſe repoſent de tout ſur la bonne foi d'autrui. Et c'eſt à cauſe de cela ſans doute que Themiſtius & Cicéron ont declaré ſi nettement, le premier qu'il croiroit plûtôt à ce que Platon loi feroit entendre d'un ſigne de tête, qu'à ce que tous les autres Philoſophes lui affirmeroient avec ſerment: & le dernier, que la ſeule autorité de Platon ſans aucune preuve briſeroit toute l'incrédulité de ſon eſprit. †

§. XLVIII.

Qu'il ne faut pas juger en Philoſophie par la pluralité des voix.

Méthode qu'il faudroit obſerver dans l'examen des influences des Cometes.

JE n'approuve pas ces manieres, mais j'en reviens toûjours là, qu'il ne faut pas compter les voix, qu'il faut les peſer, & que la méthode de décider une controverſe à la pluralité des voix, eſt ſujette à tant ‡ d'injuſtices, qu'il n'y a que l'impoſſibilité de faire autrement qui la rende légitime en certains cas. Vous voïez aſſez d'où nait cette impoſſibilité, c'eſt qu'il n'y a perſonne ſur la terre qui puiſſe déterminer au juſte combien un ſuffrage vaut plus que l'autre; qui ait ni la juriſdiction, ni les lumieres néceſſaires pour réduire les opinions des membres d'une compagnie, chacune à ſon juſte prix,

„ gent trop au ſortir d'une maladie. Paſſe pour cela, „ je conſens, puis qu'ils le veulent, que la Lune de Mars „ ſoit bourruë.

„ Mais ils veulent de plus que la Lune qui eſt devenuë nouvelle les derniers jours de Février, ne „ ſoit point la Lune de Mars, & n'ait aucune influence redoutable, quoi qu'elle regne dans le mois de „ de Mars. Ils prétendent qu'alors c'eſt à la Lune qui „ regne dans le mois d'Avril à faire la ſpecieuſe. „ C'eſt ce que je ne leur ſaurois paſſer, car il s'enſuivroit de là que la Lune ſe regle ſur le Calendrier de Jules-Ceſar, & qu'elle ſuſpend quelquefois „ pour trente jours les effets de ſa colere, à cauſe que „ par un uſage le plus arbitraire du monde, il nous „ plaît d'allonger le mois de Février tous les quatre ans, „ comme ſi quatre doigts de parchemin contenant un „ ordre de commencer un certain mois plutôt ou „ plus tard, étoient capables de rompre toutes les meſures que la Lune auroit priſes pour nous nuire.

„ Ils prétendent outre cela que quand la Lune eſt „ deux fois nouvelle au mois de Mars, comme elle le „ fut l'année paſſée, la ſeconde de ces Lunes eſt auſſi „ bourruë que la premiere, & continue ſes incartades „ tout le mois d'Avril. C'eſt encore ce que je ne leur „ ſaurois paſſer, & c'eſt de quoi je me moquai l'année paſſée tout mon ſaoul, voyant des gens d'étude, des gens d'eſprit, des gens de qualité, dans „ ce miſérable panneau, dont ils pouvoient ſe délivrer en conſidérant ſeulement, que s'il avoit „ plû aux Romains de mutiler le mois de Mars comme ils firent le mois de Février (ce qui leur étoit „ aiſé) la nouvelle Lune du 30. Mars 1680. eût été la „ Lune d'Avril. En ce cas-là cette Lune n'eût pas „ dû être bourruë, puis qu'elle n'eût pas été la Lune „ de Mars. Elle fut donc bourruë l'année paſſée non „ pas à cauſe du point du Ciel où elle avoit fait ſa conjonction, ni à cauſe de l'état où elle trouva la région élémentaire, car c'eût été toute la même choſe ſi Mars eût eu la deſtinée de Février; mais à „ cauſe que les Romains avoient donné le nom de Mars „ à un certain nombre de jours, de quoi ſans doute la „ Lune qui en étoit avertie voulut profiter, pour avoir „ plus de loiſir de décharger ſa mauvaiſe humeur, & „ pour ſe venger du mauvais tour que lui joüe quelquefois l'intercalation du Biſſexte, en diminuant le „ regne de ſes boutades. Pour ce qui eſt de la Lune „ du 1. de Mars 1680. qui n'échappa le Biſſexte que „ de quelques heures, elle a eeci de remarquable, c'eſt „ qu'elle ne dut être quinteuſe que dans les pays Catholiques; car de quel droit eût-elle fait ſentir ſes bizarreries aux Proteſtans qui n'ont pas reçu la Reformation du Calendrier, puis qu'elle étoit Lune de „ Février à leur égard?

„ Permettez-moi, &c.

* *Pluris eſt oculatus teſtis unus, quàm auriti decem*, Plaut.

† *Ut enim rationem Plato nullam afferret, vide quid homini tribuam, ipſâ auctoritate me frangeret.* Tuſculan. 1.

‡ *Sed hoc plurimùm vitium eſt, numerantur enim ſententiæ non ponderantur, nec aliud in publico conſilio poteſt fieri, in quo nihil eſt tam inæquale, quam æqualitas ipſa, nam cùm ſit impar prudentia, par omnium jus eſt.* Plinius epiſt. 12. l. 2.

prix, de ſorte qu'il faut néceſſairement tolérer que l'une vaille autant l'autre, dans certains cas. Mais puis que les controverſes de Philoſophie ne ſont pas de cette eſpece, il nous eſt fort permis de compter pour rien les ſuffrages d'une infinité de gens crédules & ſuperſtitieux, & d'aquieſcer plûtôt aux raiſons d'un petit nombre de Philoſophes. Ainſi, Monſieur, ſans avoir égard à votre *vox populi, vox Dei*, aphoriſme qui autoriſeroit les penſées les plus ridicules, ſi on le ſuivoit; je ſerois fort d'avis qu'on examinât premierement s'il eſt vrai que les années qui ont ſuivi de près les Cometes, aient toûjours été remarquables par des évenemens plus tragiques que ceux qu'on voit arriver dans d'autres tems. Si l'on trouvoit que la choſe fût ainſi, on pouſſeroit ſes recherches plus loin, & l'on examineroit quelle peut être la cauſe de la liaiſon des évenemens tragiques avec les Cometes. Si l'on trouvoit que la choſe fût autrement, on tâcheroit de défabuſer le monde de ſes fauſſes imaginations ſur ce point-là, & l'on ne feroit pas plus de cas de la fauſſeté, ſous prétexte qu'elle ſeroit répanduë par tout le monde, que ſi elle n'étoit que la maladie de deux ou de trois perſonnes. Auſſi bien, comme le remarque Cicéron, * n'y a-t-il point d'apparence de faire cas d'un jugement rendu par une multitude de perſonnes, dont chacune priſe à part eſt ſi peu capable de connoître la choſe, que ſon ſentiment n'eſt d'aucune conſidération.

§. XLIX.

Combien il eſt ridicule de chercher les cauſes de ce qui n'eſt point.

Qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on commençât la diſcuſſion des matieres par la queſtion, *an ſit? Exemples.*

CEt ordre eſt aſſûrément plus naturel, & d'une plus grande commodité, que celui par lequel on cherche *ce que c'eſt qu'une choſe*, avant que d'avoir vuidé la queſtion, *ſi elle exiſte véritablement*. Il y a tant de choſes effectives dont la recherche peut occuper notre étude, qu'on ne ſauroit trop blâmer ceux qui emploient leur tems à trouver la raiſon de ce qui n'eſt pas, & qui ſe plaiſent à faire diverſion des forces de leur eſprit au préjudice de la vérité, comme ce † Philoſophe qui aprit avec chagrin que la laine qu'on voyoit ſur des figues aportées ſur la table, venoit de quelques brebis qui s'étoient accrochées à un buiſſon planté au pied du figuier, parce qu'il perdoit par là le fruit d'une aſſez longue rêverie, & la gloire d'avoir imaginé, à force d'y penſer, une raiſon qui montrât comment cette laine avoit été produite par un arbre. Je voudrois pour l'amour de Plutarque qu'il eût répondu à la queſtion, *Pourquoi les poulains qui ont été courus du loup deviennent meilleurs coureurs que les autres*, ce que ‡ l'Auteur de l'art de penſer lui fait dire fort ſpirituellement, que c'eſt parce que peut-être cela n'eſt pas vrai. Mais aiant lû & relû l'original du 8. chap. du 2. livre des propos de table, dans lequel cette queſtion eſt examinée, je n'y ai point trouvé cette réponſe. C'eſt dans ‖ Séneque que j'ai trouvé quelque choſe de fort approchant ſur un ſujet aſſez curieux, ſavoir ſur la ſuperſtition des habitans de Cléone, Ville du Péloponeſe, qui commettoient certaines perſonnes pour prendre garde s'il devoit grêler, & pour en avertir le Public; parce que ſur l'avis qui en étoit donné, chacun offroit promtement quelque ſacrifice, ou ſe faiſoit quelque inciſion à la main, & détournoit ainſi la grêle de deſſus ſon champ. On raiſonnoit ſur cela, & quelques-uns ſe tourmentoient fort pour trouver la cauſe qui faiſoit qu'une petite inciſion contraignoit les nues à reculer ou à ſe détourner, § *de combien valoit-il mieux*, dit Séneque, *ſe tenir que c'étoit une fourberie, & une fable!*

Paſſage de Montagne ſur ce ſujet. Exemple d'Avicenne.

Montagne, de qui Meſſieurs de Port-Roial qui ne ſont gueres de ſes amis, diſent ** quelque part, *que n'aiant jamais connu les véritables grandeurs de l'homme, il en a aſſez bien connu les défauts*, eſt en ceci du ſentiment de Séneque. Ecoutez-le parler en ſon vieux Gaulois, qui a ſouvent plus de graces que les périodes les plus étudiées de nos puriſtes. †† *Je revaſſois préſentement comme je fais ſouvent, ſur ce, combien l'humaine raiſon eſt un inſtrument libre & vague. Je vois ordinairement que les hommes, aux fuits qu'on leur propoſe, s'amuſent plus volontiers à en chercher la raiſon, qu'à en chercher la vérité. Ils paſſent par deſſus les préſupoſitions, mais ils entrinent curieuſement les conſéquences. Ils laiſſent les choſes, & courent aux cauſes. Plaiſans cauſeurs! Ils commencent ordinairement ainſi, comment eſt-ce que cela ſe fait? Mais, ſe fait-il, faudroit-il dire? Je trouve qu'il ſe faudroit dire, il n'en eſt rien, & emploierois ſouvent cette réponſe, mais je n'oſe*, &c.

Il y a bien des gens qui font ce que dit Montagne, qui laiſſent les choſes, & courent aux cauſes; c'étoit le défaut d'Avicenne, grand Médecin en raiſonnement, mais ſans expérience. Pourvû qu'une choſe ne lui parût point impliquer contradiction, cela lui ſuffiſoit pour en faire l'objet de ſes études, encore qu'elle n'eût jamais été. Il y avoit du tems de Galien pluſieurs Médecins frapez de la même maladie, qui raiſonnoient & qui diſputoient à perte de vue ſur des choſes qui ne furent jamais. Par exemple, ils ſe donnoient bien de la peine pour trouver la raiſon qui faiſoit qu'il ne ſe forme point de cal aux fractures de la tête, ‡‡ *Vous êtes bien de loiſir*, leur dit Galien, *& bien ridicules, de vouloir rendre raiſon d'une choſe qui n'arrive pas, car il eſt faux que ces fractures ne ſe reprennent & ne ſe rendurciſſent point.*

§. L.

Superſtitions des Anciens pour les éclipſes.

JE croïois avoir tout dit, mais je m'aperçois que j'ai oublié une remarque très-eſſentielle, agréez donc que je ne vous laiſſe pas ſi-tôt. Le fait eſt qu'on ſe forme encore aujourd'hui une idée affreuſe des éclipſes, comme ſi c'étoient les préſages des plus funeſtes afflictions. Les anciens Païens avoient là-deſſus d'étranges penſées. Vous en verrez des exemples dans la ſuite

* *An quicquam fabulas quàm quæ fingulos, ſcus vocarios, barbaroſque conſentmas, eos aliquid putare eſſe univerſos?* Cicero, Tuſculan. Queſt. 5.

† „ Voïez les Eſſais de Mont. liv. 2. chap. 12. où „ ceci eſt attribué à Democrite un peu autrement.

‡ „ Part. 3. chap. 18.

‖ *Lib. 4. natural. queſt. cap. 7.*

§ *Quanto expeditius erat dicere, mendacium & fabula eſt!*

** „ Dans l'Art de penſer, 3. part. chap. 19.

†† „ Eſſais liv. 3. chap. 11.

‡‡ Παρῆνεσας μὲν γὰρ ἀβέλτερος. καὶ ὁπόταν οὕτως ἐχῇ πρὸς ἀλλήλους ὀστᾶ τῶν οὐ φύσει λαγόνα πίπτειν. *Galen. lib. 6. method. Therap.*

te où j'en parle * par occaſion, mais en voici qui ne ſont deſtinez qu'à cela.

Superſtition de Nicias pour une éclipſe de Lune.

Nicias, Général de l'armée que les Athéniens avoient envoïée en Sicile, ſe vit réduit après pluſieurs pertes à prendre le parti de s'en retourner en Grece. Toutes choſes aïant été ſagement préparées pour lever l'ancre ſans que les ennemis s'en aperçuſſent, il ſurvint une éclipſe de Lune. † Nicias, au lieu de profiter d'une occaſion ſi favorable de faire ſa retraite à l'inſu des ennemis, ſe trouva ſaiſi de tant de crainte ſuperſtitieuſe qu'il n'oſa branler de ſon poſte. Il fut d'avis au contraire, qu'avant que de partir on laiſſât paſſer toute une révolution du cours entier de la Lune, ce qui étoit beaucoup plus que n'en demandoient les Devins, qui ſe contentoient pour l'ordinaire qu'on fût trois jours ſans rien entreprendre après les éclipſes. Mais Nicias qui s'imaginoit apparemment que les influences de la Lune prenoient tout à la fois leur plein ou pour un mois, ou pour quinze jours, comme preſque tout le monde ſe l'imagine encore, prétendant que le tems qu'il fait, quand on a nouvelle Lune ou pleine Lune, regle toute la lunaiſon; Nicias, dis-je, ne crut point que trois jours ſuffiſſent pour éviter la perſécution de l'éclipſe. Il eut ſujet de s'en repentir, car toutes les voies de ſe retirer lui furent fermées. Il fut pris lui-même, & toutes ſes troupes ruïnées en diverſes façons.

Agathocles au contraire en tira avantage.

Tous les beaux diſcours qu'Agathocles ‡ fit à ſes ſoldats, lors qu'ils furent débarquez en Afrique, ne pouvoient les raſſûrer contre la terreur qui les avoit ſaiſis, pour avoir vû le Soleil éclipſé pendant leur voïage. Par bonheur Agathocles ſe trouva moins ſuperſtitieux que Nicias, & plus en état par conſéquent de ſe ſervir de ſon eſprit. Il ſe rendit l'interprete du prodige, & avoua à ſes troupes que ſi l'éclipſe fût ſurvenue avant leur embarquement, le préſage leur auroit été déſavantageux, mais qu'étant ſurvenuë après leur départ, le préſage ſe tournoit contre ceux à qui l'on alloit faire la guerre. Il ajoûta que les éclipſes préſagent toûjours le changement de l'état préſent des choſes, ſi bien que quant à eux ils avoient lieu d'eſpérer que leurs affaires, qu'ils avoient laiſſées en très-mauvaiſe poſture en Sicile, s'accommoderoient, & que celles de Carthage qui étoient très-floriſſantes, ſeroient ruïnées. Il calma leur frajeur par ce moyen. Cent autres exemples encore plus exprés montrent évidemment, que les éclipſes ont été regardées comme des préſages funeſtes.

§. LI.

Superſtition des Modernes pour les éclipſes.

Terreur que cauſa l'éclipſe de Soleil du 12. Août 1654.

C'Eſt encore le ſentiment du grand nombre. Les Hiſtoriens ne font guere mention des éclipſes, ſans ajoûter qu'elles pronoſtiquerent la mort d'un tel Roi, la ſédition d'un telle Province, ou quelque malheur ſemblable qu'ils rencontrent dans leur chemin. Depuis les Aſtrologues faiſeurs d'Almanachs, juſqu'à ceux qui ne ſe mêlent que des horoſcopes de qualité, il n'y en a point qui ne vous diſe que les éclipſes préſagent la guerre, la famine, la peſte, les inondations, la mort d'un Grand & telles autres choſes, & ils trouvent en cela beaucoup plus de créance, que lors qu'ils prédiſent ſimplement la pluie ou le froid. L'éclipſe de Soleil qui arriva le 12. d'Août 1654. devoit, à leur dire, mettre tout ſens deſſus deſſous. Quelques-uns ne couchoient pas de moins que d'un déluge ſemblable à celui qui arriva du tems de Noé, ou plûtôt d'un deluge de feu qui nous devoit amener la fin du monde. D'autres ſe contentoient d'un bouleverſement conſidérable des Etats, & de la ruine entiere de Rome. On avoit ſi bien épouvanté les gens, que ceux qui ſe contentoient de ſe vouloir enfermer dans des caves ou dans des chambres bien cloſes, bien échauffées & bien parfumées, pour ſe mettre à l'abri des mauvaiſes influences, par l'ordre des Médecins, croïoient être en droit de ſe moquer des eſprits timides, & de faire les eſprits forts. En effet en comparaiſon de tant d'autres qui craignoient la fin du monde, c'étoit une grande force d'eſprit. La conſternation étoit ſi grande, qu'un Curé de la campagne ne pouvant ſuffire à confeſſer tous ſes paroiſſiens, qui en croïoient mourir, fut contraint de leur dire au Prône, *qu'ils ne ſe preſſaſſent pas tant, & que l'éclipſe avoit été remiſe à la quinzaine.* C'eſt ce que vous pourrez voir dans un Livre de M. Petit ‖ Intendant des Fortifications, qui étoit habile homme ſans ſuperſtition, & qui ſe batit contre l'erreur populaire, avec beaucoup de courage.

Voilà donc les Anciens & les Modernes, les Païens & les Chretiens parfaitement unis à penſer que les éclipſes préſagent de grands malheurs. Cependant c'eſt une penſée très-fauſſe, I. Parce que les éclipſes ne peuvent point faire de mal. II. Parce qu'elles n'en peuvent pas être un ſigne.

§. LII.

Que les éclipſes ne peuvent point cauſer de mal.

Action & mot ingenieux de Pericles ſur une éclipſe de Soleil.

JE dis qu'une éclipſe ſoit de Lune, ſoit de Soleil, ne peut point faire de mal, parce qu'elle ne fait tout au plus qu'empêcher que la terre ne ſoit illuminée pour un peu de tems, ce qui ne peut être d'aucune conſéquence. Vous ſavez quelle a été ſur cela la penſée de Péricles, l'un des premiers hommes de l'antiquité. Il étoit prêt à faire partir pour une grande expédition la flotte dont il étoit Général, lors qu'une éclipſe de Soleil épouvanta ſi fort ſon Pilote, qu'il ne ſavoit plus où il en étoit, ni ce qu'il y avoit à faire: § Péricles qui avoit été délivré de toutes ces vaines apréhenſions par le Philoſophe Anaxagoras, étendit ſon manteau devant les yeux de ſon Pilote, & lui demanda s'il trouvoit que ce fût un mal. Non, répondit le Pilote. Ce n'eſt donc point un mal, reprit Périclès, que le Soleil ſoit éclipſé, car toute la différence qu'il y a entre mon manteau qui te dérobe la lumiere du Soleil, & le corps qui cauſe l'éclipſe, c'eſt que celui-là eſt plus grand que mon manteau. Cette réflexion eſt tellement de la compétence de tout le monde, qu'il y a lieu de s'étonner du peu de gens qui la ſont.

L'obſcurité du Soleil cauſée par la Lune n'eſt pas plus dan-

Il n'y a perſonne qui ne ſoit capable de comprendre, que ſans faire aucun préjudice à ſa ſanté, on peut être des jours entiers dans des lieux beaucoup plus obſcurs que les ténebres

* Voy. la Sect. LXXXIX.
† *Plutarch. in ejus vitâ.*
‡ *Juſtin. Hiſt. lib.* 22.
‖ „ Diſſertat. ſur les Comet. p. 113.
§ *Plutarch. in ejus vitâ.*

gereuſe que lorſqu'il eſt caché par quelque autre corps.

bres de la plus grande éclipſe, & qu'on pourroit couvrir ſous des tentes fort épaiſſes un poirier ou un pommier pendant, trois ou quatre heures, ſans craindre que les fruits ou les feuilles s'en reſſentiſſent pour tout le reſte de l'année. Il n'y a point de paiſan qui ne voulût quelquefois allonger les nuits de quelques heures, afin que l'ardeur du Soleil ne vint pas ſi-tôt deſſécher les biens de la terre. On demeure d'accord que des nuës très-épaiſſes, qui obſcurciſſent l'air pendant cinq ou ſix jours de ſuite, plus qu'une éclipſe de Soleil de cinq ou ſix doigts qui arrive ſans aucun nuage, ſont quelquefois très-utiles à la récolte. On comprend que ſi la Lune s'amuſoit à demeurer un jour entier avec le Soleil, lors qu'elle eſt nouvelle, enſorte que pendant 24. heures elle n'eût aucune clarté pour la terre, cela ne cauſeroit aucun dommage. Perſonne n'ignore qu'on peut ſouffrir pour un jour le retranchement du boire & du manger, ou en tout ou en partie, ſans qu'on en meure, ou qu'on en tombe malade, ou qu'on s'en ſente à deux jours de là; & d'ailleurs on ſait fort bien que les alimens ſont plus néceſſaires à la vie que le Soleil, puis qu'il y a des nations qui paſſent commodément pluſieurs mois de ſuite, ſans que le Soleil ſe leve ſur leur Horiſon. Cependant parmi toutes ces lumieres on ne veut, ou l'on ne peut comprendre, que la Lune ou l'ombre de la terre puiſſent intercepter pour très-peu de tems les raïons du Soleil, ſans qu'il en arrive des déſordres infinis. On s'imagine même que la malignité de ces ténebres va choiſir un Roi au milieu de toute ſa Cour, & le diſtinguant de toutes les autres perſonnes, lui cauſe à lui ſeul une maladie mortelle, ce qui eſt d'une abſurdité inimaginable. Y a-t-il rien de moins ſenſé que de voir des gens qui ſe retranchent contre les raïons du Soleil par toute ſorte d'artifices, derriere des fenêtres, des volets, & des rideaux, qui n'oſeroient ſortir que de nuit, ou ſans ſe couvrir d'un maſque & d'un parafol, trembler néanmoins à la penſée d'une éclipſe, qui n'eſt à proprement parler pour certaines ſaiſons de l'année, qu'un bon office que la Lune rend à la terre en lui ſervant de parafol?

§. LIII.

Que les éclipſes ne peuvent pas être le ſigne d'aucun mal.

Les éclipſes étant une ſuite du mouvement régulier des aſtres & arrivant ſouvent ſans qu'on s'en apperçoive, ne peuvent être le ſigne d'aucun malheur.

VOïons maintenant ſi à tout le moins les eclipſes peuvent être un ſigne des maux qui affligent le monde. Je dis que non, Monſieur, & c'eſt ici que je vous attens. Je ſai que c'eſt la derniere reſſource de ceux qui tiennent pour la malignité des éclipſes & des Cometes. Je me contente pour les chaſſer de ce dernier retranchement, de dire deux choſes. La I. eſt que les éclipſes ſont un effet d'un ordre ſi naturel, qu'il n'y a ſi petit Aſtrologue qui ne prédiſe l'heure, le jour & l'endroit du Ciel où elles arriveront, pluſieurs ſiecles avant qu'elles arrivent. La II. eſt qu'il en arrive en tout tems, & en tout païs; quelquefois plus de quatre dans une même année; ſouvent à des heures où perſonne ne s'en aperçoit, excepté des gens païez pour cela; ſouvent auſſi lors que les nues empêchent tout le monde de les obſerver.

* „ En la vie de Pendet.

Je trouve bien forte la I. de ces deux raiſons; car enfin, Monſieur, ſi les éclipſes ſont une ſuite néceſſaire & naturelle du mouvement des aſtres, elle arrivent indépendemment de l'homme, & ſans aucune rélation à ſes mérites ou à ſes démérites; & par conſéquent elles arriveroient tout de même, ſoit que Dieu ne voulût point châtier les hommes, ſoit qu'il voulût les châtier; de ſorte que ce ne peut point être un ſigne précurſeur de la juſtice divine. De plus il faut renoncer à la Raiſon, ou demeurer d'accord qu'un effet de la Nature ne peut être le ſigne de quelque choſe, ſi ce n'eſt lors qu'il produit cette choſe-là, ou qu'il en eſt produit lui-même, ou qu'ils dépendent tous deux d'une même cauſe. Nous examinerons ailleurs les autres manieres de ſignifier. Pour le préſent je me contente de dire, que les éclipſes ne ſignifient point les maux à venir, en aucune de ces manieres, puis que j'ai montré qu'elles ne ſont point la cauſe d'aucun mal. Ce ſeroit abuſer de la patience d'un habile homme, que de lui expliquer ceci plus au long. Mais comme je me ſouviens d'un paſſage de * Plutarque, qui porte que les Philoſophes ont tort de penſer qu'en expliquant la cauſe naturelle d'un effet, on lui ote toute ſa vertu ſignificative, j'en toucherai ici quelque choſe.

§ LIV.

En quel ſens un effet naturel eſt un ſigne de quelque choſe.

Si les éclipſes étoient des préſages des maux, il faudroit que Dieu les eut damnées pour des fêtes, ce qu'il n'a point fait.

JE dis donc que pourvû que les Philoſophes n'excluent pas les évenemens qui dépendent de cette même cauſe naturelle, ils ont raiſon. Par exemple, ſi aiant trouvé la véritable cauſe des mouvemens de certaines bêtes que l'on dit préſager la pluie, ils trouvoient que cette même cauſe produit la pluie, ou qu'elle a une liaiſon néceſſaire avec celle qui produit la pluie, ils auroient tort de nier, que les mouvemens de ces bêtes préſagent la pluie; autrement ils feroient fort bien de le nier, car c'eſt ſur ce pied-là que l'on a raiſon de rejetter les ſuperſtitions des anciens Païens, qui s'imaginoient que le vol d'un oiſeau préſageoit le gain ou la perte d'une bataille. Plutarque ajoûte que l'induſtrie des hommes fait divers ouvrages pour ſignifier quelque choſe, comme il paroit par l'exemple des quadrans: d'où l'on peut inférer qu'encore qu'on ſache comment une choſe ſe fait, on ne doit pas nier qu'elle n'ait été faite pour être le ſigne d'une autre. La réponſe eſt aiſée. Les hommes peuvent convenir d'un certain ſigne comme bon leur ſemble, & ſe ſervir pour cela des qualitez naturelles d'un corps, deſquelles ils ſavent le principe; mais ce n'eſt qu'à l'égard des choſes qui dépendent d'eux. Par exemple, ils peuvent ſe ſervir de l'ombre d'un quadran, pour ſignifier qu'il faut aller au ſermon. Ce n'eſt pas la même choſe pour les évenemens qui ne ſont pas en leur puiſſance, comme ſont la peſte, la famine, les victoires, &c. Il n'y a que Dieu qui puiſſe nous en donner des préſages, ou en nous faiſant connoitre les cauſes d'où ces évenemens dépendent néceſſairement, ou en nous avertiſſant que telle choſe nous eſt montrée pour nous avertir de tel malheur. Si donc les éclipſes étoient des préſages des maux à venir, il

faudroit que Dieu nous les eût données pour ſignes ; ou en nous faiſant connoître que ces maux dépendent des éclipſes comme de leur cauſe naturelle ; ou en nous diſant qu'il veut que nous ſoions avertis de nos malheurs par le moien des éclipſes. Dieu n'a fait ni l'un ni l'autre, par conſéquent les éclipſes ne ſont point des ſignes. Il eſt clair que Dieu ne nous a point fait connoître que les éclipſes ſoient la cauſe des évenemens qui les ſuivent, car jamais homme n'a conçu clairement qu'un peu d'obſcurité ſoit capable de troubler toute la terre. Il eſt clair auſſi que Dieu ne nous a point averti qu'il vouloit que les éclipſes nous ſerviſſent de préſages, non ſeulement parce que cela n'a point été révélé, mais auſſi parce que les éclipſes n'ont rien qui nous porte raiſonnablement à les prendre pour des ſignes ; & c'eſt ma ſeconde raiſon.

§. LV.

Remarques pour connoître ſi une choſe eſt un ſigne envoié de Dieu.

Pour que les éclipſes fuſſent un ſigne, il ne faudroit pas qu'elles dépendiſſent du cours naturel des cauſes ſecondes.

EN effet quelle aparence que Dieu ait choiſi pour les ſignes de ſes châtimens, une choſe qui arrive des quatre & cinq fois l'année, & qui le plus ſouvent ne vient à la connoiſſance de perſonne? Il faut que ces ſignes pour avoir dequoi faire impreſſion ſur des créatures raiſonnables, ſoient rares, ſoient deſtinez non pas à préſager les incommoditez ordinires qui traverſent la vie de l'homme tous les ans, mais à dénoncer les fléaux dont Dieu viſite les hommes dans ſa plus grande colere. Il faut qu'ils ne paroiſſent pas dépendre purement & ſimplement du cours naturel des cauſes ſecondes, & qu'ils ne ſe produiſent pas ſous des nuages, ou de nuit, pendant que les hommes ſont couchez. Comment ne voit-on pas qu'une choſe qui arrive tous les ans, ne peut pas moins être priſe pour un ſigne de bonheur, que pour un ſigne de malheur? Si un Hiſtorien s'en vouloit donner la peine, ne trouveroit-il pas des éclipſes à ſa poſte pour leur faire préſager le mariage de ſon Prince, les feux de joie allumez dans tous ſes Etats pour la naiſſance de ſes enfans, les victoires remportées ſur les ennemis, les renouvellemens d'Alliance, les Traitez de paix, la ceſſation de la peſte, la guériſon des perſonnes de la famille Roïale, & tout ce qu'on apelle des proſpéritez publiques. J'ai déja raporté * qu'Origene fait mention d'un Philoſophe qui fit un Livre pour montrer que la plûpart des Cometes avoient préſagé de grands bonheurs ; il ſeroit encore plus aiſé de montrer la même choſe touchant les éclipſes ; & comme on dit qu'un † Auteur fort verſé dans l'Aſtrologie, aiant dreſſé l'horoſcope de tous les grands hommes de l'Antiquité, a fait voir que par les regles de l'art ils devoient être tout autres que l'Hiſtoire ne les repréſente : il ſeroit facile de montrer que les éclipſes ont été ſuivies par des évenemens tout différens de ceux qui les doivent ſuivre ſelon ces mêmes regles. *Si vous voulez deviner* (diſoit autrefois Martianus) *dites juſtement le contraire de ce que diſent les Aſtrologues.*

* „ Ci-deſſus §. XLIV.

† *Sextus ab Hemuga.*

‡ „ Voiez le Traité de Mr. Comiers, de la nouvelle ſcience des Cometes.

§. LVI.

Aplication aux Cometes de ce qui a été dit touchant les éclipſes.

SI vous y prenez garde, Monſieur, je n'ai rien dit contre les éclipſes, qui ne porte coup contre les Cometes, & c'eſt la raiſon pourquoi j'en ai tant dit. Voulez-vous vous réduire à ſoûtenir que les Cometes ne cauſent point les malheurs qui les ſuivent, mais ſeulement qu'elles les préſagent? J'y conſens, je ne demande pas mieux, & je vous prépare une belle tablature ſur cela. En attendant permettez-moi de remarquer, comme j'ai fait touchant les éclipſes, que les Cometes ſont accompagnées de quelques circonſtances qui les empêchent d'être des préſages.

Enumération des Cometes que l'on a paru dans le monde depuis l'an 1298.

Elles ſont fort fréquentes. On en compte ſept depuis l'an 1298. juſqu'à l'an 1314. Vingt & ſix depuis l'an 1500. juſqu'à l'an 1543. ‡ Quinze ou ſeize depuis l'an 1556. juſqu'à l'an 1597. Il en a paru tous les ans pendant pluſieurs années de ſuite. Ce n'eſt point une choſe fort rare d'en voir deux dans une même année, ſoit en différens mois, ſoit à différentes heures d'un même jour. On en vit quatre tout à la fois l'an 1529. On en compte huit ou neuf pour la ſeule année 1618. Nous croïons nous autres qui ne ſommes pas Aſtronomes qu'il n'en a point paru depuis l'an 1665. juſqu'à 1680. Cependant il en a paru aux Aſtronomes, dans les années 1668. 1672. 1676. 1677. Il y a des Cometes qui ſe vont plonger dès le ſecond jour dans les rayons du Soleil, & ne paroiſſent plus. Il eſt probable même qu'il y en a qui ſont toute leur promenade ſans ſe faire voir, à cauſe qu'elles ſe tiennent toûjours auprès de cet aſtre. De ce nombre étoit celle dont parle Séneque, que l'on vit par haſard pendant une éclipſe de Soleil, & qu'on n'eût point vuë ſans † cela.

Ce grand nombre de Cometes parmi leſquelles il y en a eu même qu'on n'a point vues, prouve qu'elles ne ſont point des ſignes.

Avouëz-moi, Monſieur, que ces circonſtances ne conviennent gueres à un ſigne que Dieu fait exprès pour nous avertir de nos malheurs. Faut-il que les ſignes ſoient ſi fréquens? Ne perdent-ils pas leur force dès qu'on s'y accoûtume? Et ſi les hommes n'ont pas laiſſé de croire que ce ſont des ſignes, quoi qu'ils en aïent vû vingt-ſix dans l'eſpace de quarante-trois ans, n'eſt-ce pas, à cauſe qu'ils ne font aucun uſage de leur Raiſon? Faut-il que Dieu nous envoye des ſignes, qui ne ſont reconnus pour ſignes, que parce que l'homme eſt ignorant? Pourquoi tant de Cometes en une même année? N'eſt-ce pas aſſez qu'il paroiſſe un ſigne d'une certaine eſpece en même tems? Mais ſur tout pourquoi ces Cometes, qui ne ſont vues que par deux ou trois Aſtronomes? N'eſt-ce pas un ſigne perdu que celui-là, & qui fruſtre la Providence des fins que l'on dit qu'elle ſe propoſe? Comment ſe peut-on imaginer que Dieu nous envoye des ſignes inviſibles, ou que voulant les faire connoître à deux ou à trois perſonnes, il choiſiſſe juſtement des Aſtronomes qui n'y ont aucune foi, & qui aſſûrément n'exhorteront perſonne à la repentance? Pourquoi ſouffrir que des ſignes qui ne peuvent ſervir

‡ *Multos Cometas non vidimus, quod obſcurantur radiis ſolis, qui deficiente, quemdam Cometen apparuiſſe quem ſol vicinus obtexerat, Poſſidonius tradit.* Seneca lib. 7. natural. quæſt. cap. 20.

vir aux uſages auſquels on les deſtine, qu'entant qu'ils ſont vûs de tout le monde, ſe jettent à corps perdu dans un endroit du Ciel où le Soleil les rend inviſibles? Examinez bien tout ceci, Monſieur, & vous verrez que la providence de Dieu infiniment ſage ne fait pas des inutilitez comme celle-là.

Les Cometes, comme les éclipſes, ſont un ouvrage de la Nature.

Ne m'allez pas dire que ce n'eſt pas à nous à gloſer ſur ce que Dieu fait, car je vous avertis que c'eſt une chicane toute pure, comme je vous le montrerai dans la ſuite. Reconnoiſſez plûtôt que pour ſe tirer des difficultez que je viens de vous propoſer, il faut croire que les Cometes ſont des ouvrages de la Nature, qui ſans aucun raport au bonheur ou au malheur de l'homme, ſont portez d'un lieu en un autre ſelon les loix générales du mouvement, & qui s'aprochent plus ou moins du Soleil, & paroiſſent en un tems plûtôt qu'en un autre, parce que la rencontre des autres corps à laquelle Dieu accommode ſon concours, le demande ainſi. Et comme vous ne ſauriez ſoûtenir que les Cometes qui ont paru à deux ou à trois perſonnes ſeulement, aient été des ſignes, avouez qu'il y a des Cometes qui ne ſignifient rien. D'où il s'enſuit qu'il n'y en a aucune qui préſage quelque choſe, parce que la difference qu'il y a entre une Comete qui ne paroît pas au Public, & une Comete qui paroît à tout le monde, conſiſte uniquement en ce que l'une eſt plus éloignée de nous, ou plus proche du Soleil que l'autre, ce qui ne fait pas une diverſité de nature. Au premier jour je vous écrirai quelque choſe qui ſera plus de votre reſſort.

A... ce 25. de Mai 1681.

§. LVII.

VII. Raiſon, tirée de la Théologie.

Que ſi les Cometes étoient un préſage de malheur, Dieu auroit fait des miracles, pour confirmer l'idolâtrie dans le monde.

JE pourrois, Monſieur, me ſervir de toutes ces raiſons & de pluſieurs autres encore, & les fortifier contre toutes les objections qu'on me pourroit faire: mais j'y renonce, puis que vous n'êtes prenable que par des argumens Théologiques. En voici un que je ne me ſouviens pas d'avoir jamais lû, & qui me vint dans l'eſprit l'un de ces jours, en réveillant les vieilles idées de la Comete de 1665.

La Comete n'a point contribué à la mort de Philippe IV. qui devoit très-naturellement arriver.

Un Eccléſiaſtique de mes amis qui avoit ſouvent eſſaié en vain de me perſuader, que ce phénomene étoit de mauvais augure, n'eut pas plûtôt ſû la mort de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, qu'il me vint voir exprès pour m'accabler de cette grande objection, & débuta par me demander d'un air triomphant, *ſi j'aurois encore l'opiniatreté de ſoûtenir, après un tel exemple, que les Cometes ne ſont aucun mal au monde?* Il y a beaucoup d'aparence qu'il n'eût pas été fâché de me pouvoir dire, pour fortifier ſon objection, ce que Mr. de * Baſſompierre écrivit à Mr. de Luines, l'an 1621. peu après la mort du Roi Philippe III. *Il me ſemble que la Comete, dont nous nous moquions à Saint Germain, ne s'eſt pas mocquée, d'avoir mis par terre en deux mois un Pape, un Grand Duc, & un Roi d'Eſpagne*; car comme on a dit des railleurs de profeſſion, qu'ils aiment mieux perdre un ami qu'un bon mot, ceux qui ſont entêtez des préſages, pourroient bien ſouhaiter plûtôt la mort de deux ou de trois Souverains, que de voir la nullité de leurs prophéties, à l'exemple de ces Médecins qui voient de mauvais œil la guériſon des malades qu'ils avoient abandonnez.

Je répondis à mon ami, pour m'accommoder à ſa profeſſion, que Dieu ne faiſant rien en vain, n'avoit point ſans doute montré des Cometes, ou pour avancer la mort du Roi d'Eſpagne, ou pour la préſager; qu'un Prince accablé de maux & d'infirmitez, & qui ne vivoit depuis aſſez long-tems qu'à force de chicaner le terrain contre la Nature, par toutes les inventions de la Médecine, pouvoit aſſûrément mourir, ſans qu'il fût beſoin, afin de lui ôter la vie, d'allumer dans les Cieux un corps cent fois plus grand que la terre, & rempli, comme la boëte de Pandore, de toute ſorte de malédictions; & qu'il étoit ſi peu néceſſaire que Dieu avertit le monde qu'il vouloit retirer le Roi d'Eſpagne, que toute l'Europe s'étonnoit qu'il eût pû réſiſter ſi long-tems à ſes maladies. On n'eut rien à me repliquer. Faiſant réflexion l'autre jour ſur cette penſée, il me vint dans l'eſprit que ceux qui ſoûtiennent les préſages des Cometes, font faire à Dieu des choſes non ſeulement très-inutiles, mais auſſi très-indignes de ſa ſainteté. Voici comment je le prouve.

§. LVIII.

Que les Cometes ne peuvent préſager le mal qu'en qualité de ſignes.

IL eſt de foi que la liberté de l'homme eſt au deſſus des influences des aſtres, & qu'aucune qualité phyſique ne la porte néceſſairement au mal. Je conclus de là, que les Cometes ne ſont point la cauſe des guerres qui s'allument dans le monde, puis que le deſſein de faire la guerre, auſſi bien que les actes d'hoſtilité qui ſe commettent en conſéquence, ſont tous effets du libre arbitre de l'homme. Ainſi les Cometes ne peuvent être tout au plus qu'un ſignal des maux, qui ſont prêts à fondre ſur la terre, lequel Dieu étale aux yeux de l'Univers, afin de porter les hommes à prévenir par leur pénitence, l'horrible tempête dont ils ſont menacez; car je ne vois point qu'on puiſſe ſeulement ſoûtenir que les atômes d'une Comete aient la vertu de produire la peſte, la famine, ou quelque autre altération dans nos élemens. † Ma premiere raiſon le prouve d'une maniere invincible. Soit donc conclu, *que les Cometes ne ſont qu'un ſigne des maux à venir.*

§. LIX.

* „ Baſſompierre, Ambaſſade d'Eſpagne.

† Il y a encore ceci dans l'Edition citée; „ Ou que „ s'ils ont cette vertu, ce ſoit d'eux, qu'il faudroit „ faire venir de ſi loin, que Dieu ſe veuille ſervir pour „ produire ces effets-là, au préjudice de tant d'autres „ cauſes plus à portée de les produire, & de cette ſa- „ geſſe adorable qui met en action les differens corps „ de l'Univers par les voyes les plus ſimples & les plus „ courtes. Soit donc conclu &c.

§. LIX.

Que les Cometes ne peuvent être des ſignes du mal à venir ſans être formées miraculeuſement.

IL s'enſuit de là que ce ſont des corps formez extraordinairement, & hors de l'enchaînure des cauſes ſecondes. Car s'ils étoient produits par la vertu & ſelon le progrès naturel des cauſes ſecondes, ils ne pourroient ſignifier pour le tems à venir, que les effets que nous connoîtrions avoir une liaiſon néceſſaire avec eux, & ainſi ils ne préſageroient ni la guerre, ni la peſte, ni la famine, parce qu'il eſt de foi, que les actes libres de l'homme, tels que ſont les guerres, n'ont point de liaiſon néceſſaire avec les qualitez d'aucun corps, & que la Raiſon ne nous fait apercevoir dans la peſte, ni dans la famine, aucune dépendance néceſſaire des Cometes. C'eſt donc Dieu qui forme miraculeuſement les Cometes, afin qu'elles avertiſſent les hommes des malheurs qui leur ſont préparez s'ils ne ſe repentent, & qui leur donne une élevation & un mouvement qui les rendent viſibles à tous les peuples de la terre, afin qu'il n'y ait perſonne qui en puiſſe prétendre cauſe d'ignorance.

§. LX.

Etrange conſéquence qui naîtroit de ce que les Cometes ſeroient formées par miracle.

Si les Cometes étoient un ſigne, Dieu auroit fait des miracles en faveur de l'idolatrie.

OR voïez un peu, Monſieur, la terrible conſéquence qui naît de cela; c'eſt que Dieu a fait quantité de miracles des plus inſignes, pour ranimer preſque par toute la terre le zele languiſſant des Idolâtres, & pour les obliger à offrir des ſacrifices, des vœux, & des prieres à leurs fauſſes Divinitez, avec plus de dévotion qu'il n'avoient accoûtumé de faire. Car comme avant l'établiſſement du Chriſtianiſme, Dieu n'étoit connu que dans un petit coin de la Judée, & qu'il avoit * abandonné toutes les autres nations du monde dans les voyes de leur égarement, on ne ſavoit dans le monde ce que c'étoit que d'appaiſer le vrai Dieu quand il paroiſſoit irrité. Tout ce qu'on ſavoit faire dans cette conſternation, c'étoit de ſe proſterner devant les Idoles, de leur immoler des victimes, de conſulter les Démons, & de faire par leur conſeil tout ce qui étoit le plus déſagréable à Dieu. De ſorte qu'allumer des Cometes dans les Cieux, n'étoit à proprement parler, que faire redoubler les actes d'idolatrie; & naturellement parlant, c'étoit tout ce que Dieu s'en devoit promettre.

Je ne nie pas qu'il n'y ait eu des gens de bon ſens parmi les Païens, qui ont reconnu que le véritable moïen de plaire à la Divinité, n'étoit pas d'offrir de ſomptueuſes hécatombes en ſon honneur, mais de vivre juſtement, & que c'étoit là le véritable ſacrifice qui appaiſoit le Ciel irrité.

Immunis † aram ſi tetigit manus,
Non ſumptuoſa blandior hoſtia,
Mollibit averſos Penates
Farre pio & ſaliente mica.

* *Act. Apoſtol. cap.* 14. *v.* 15.
† *Horat. Od.* 23 *lib.* 3.

Mais quoi qu'il en ſoit, ce n'étoit pas à cela qu'ils avoient recours, quand ils vouloient déſarmer la colere de Dieu. Ils ne s'aviſoient pas de renoncer à leur orgueil, & à la haine qu'ils avoient pour leurs ennemis; de pardonner les injures qu'ils avoient reçuës; de mortifier leur convoitiſe; de rompre avec leurs Maîtreſſes; de s'humilier intérieurement devant Dieu par une vive douleur de n'avoir pas été vertueux; de promettre une converſion de cœur & une réforme générale de leurs penſées, de leurs diſcours, & de leurs actes. C'étoient des choſes trop difficiles, & qui ne s'achetent pas. Ils aimoient mieux qu'il leur en coutât de l'argent à faire conſtruire des Chapelles, à remplir de dons & d'oblations les Temples des Dieux, & à contribuer aux frais de toutes les expiations que les Livres Sybillins, ou les Oracles, ou les Augures, ou les Prêtres en général ordonneroient. Et c'eſt la raiſon pourquoi les Démons qui par des jugemens du Dieu que nous devons adorer avec humilité, ſe jouoient de la crédulité des peuples, excitoient le plus qu'ils pouvoient de phénomenes extraordinaires, voïant bien qu'à coup ſûr cela fomenteroit l'idolatrie, & maintiendroit en vigueur les ſacrifices, les fêtes, & la ſuperſtition du Paganiſme.

Comment elles y étoient favorables.

§. LXI.

Les Démons entretenoient la ſuperſtion en produiſant des prodiges.

On le prouve par les prodiges ſuſcitez par le Démon contre Brennus & Xerxès.

SI Brennus à la tête des Gaulois eût pillé le Temple de Delphes, le zele de tous les peuples à conſulter le Démon qui y rendoit des oracles, & à lui faire des préſens magnifiques, eût été expoſé au péril d'un grand relâchement. Auſſi le Diable ne s'épargna-t-il pas pour prévenir ce rude coup. Il fit dire par la Prêtreſſe, qu'il n'abandonneroit point la deffenſe de ſon poſte, † *& qu'il ſe chargeoit de tout ce ſoin-là, avec les vierges blanches*, entendant les neiges horribles qu'il devoit faire tomber ſur les Gaulois. On ne peut rien voir de plus affreux que les deſcriptions qui nous ont été laiſſées de tous les prodiges qui ſe firent en cette occaſion. La terre trembla & s'ouvrit en mille lieux ſous les aſſiégeans: le tonnerre fit un fracas ſi épouvantable, qu'on eût dit que toute la machine du monde alloit éclater en morceaux: la foudre tomboit de toutes parts: il ſe détachoit du Parnaſſe des rochers d'une groſſeur énorme, qui écraſoient par leur chûte une infinité de Gaulois: ‡ Brennus ſe tua lui-même de déſeſpoir: ce qui ſe put ſauver de ſes gens périt peu après de faim, de froid & de miſére: en un mot la Divinité de Delphes ne pouvoit pas ſoûtenir les intérêts plus hautement, ni confondre la témérité de Brennus, d'un air qui ſentit mieux ſa Divinité. Il étoit arrivé quelque choſe d'aprochant, lors que Xerxès envoya des troupes pour piller le même Temple. Pourquoi tout cela? Ce n'étoit pas afin que les hommes devinſſent ſages & vertueux, & qu'ils conçuſſent de l'horreur pour le vice, & de l'amour pour la ſainteté. Le Diable eût plûtôt laiſſé piller tous les Temples du monde, que de faire la moindre choſe pour produire ce changement dans les eſprits. Qu'étoit-ce donc? C'eſt qu'il voulut des ſacrifices, &

‡ *Cicero lib.* 1. *de Divinat.*
‡ *Juſtin. Hiſt. l.* 24.

& nourrir dans l'ame des hommes la ſuperſtition & l'idolatrie. Se ſouciant fort peu qu'on ſe repentit des véritables crimes, au contraire tâchant de l'empêcher de toute ſa force, il vouloit qu'on regardât avec horreur & avec tremblement, le manque de reſpect pour les cérémonies de la Religion, & pour les choſes conſacrées aux fauſſes Divinitez.

Et contre les Pelaſgiens.

Que n'a-t-il point fait pour ſe faire ſacrifier des enfans? * Denys d'Halicarnaſſe nous raconte que Jupiter & Apollon affligerent les Pélaſgiens de la maniere la plus déſolante. Leurs fruits & leurs grains étoient tout gâtez avant que de meurir. Leurs fontaines tariſſoient, ou devenoient ſi puantes, qu'on n'en pouvoit boire. On ne voioit que des avortemens, ou des femmes qui mouroient en travail d'enfant, elles & leur fruit, ou qui ne mettoient au monde que des enfans eſtropiez, aveugles & contrefaits. Les hommes & les bêtes périſſoient de toutes parts de diverſes maladies inconnues. En voulez-vous ſavoir la raiſon? C'eſt que les Pélaſgiens ayant voué à ces Dieux-là par un tems de ſterilité, la dime de tous leurs fruits, oublierent en s'acquitant de leur vœu de ſacrifier la dime de leurs enfans. Ce fut ſans ſupercherie, car ils n'avoient jamais eu intention de vouër la dime de cette ſorte de fruits. Mais comme ils avoient à faire à plus fin qu'eux, on leur fit chicane ſur un mot, on leur déclara que qui dit tout n'excepte rien, & par conſéquent que la dime de leurs enfans devoit être auſſi ſacrifiée, à quoi ils ſe ſoumirent pour avoir la paix.

L'Hiſtoire ancienne eſt pleine de faits † ſemblables qui établiſſent clair comme le jour, que le moien le plus efficace dont les Démons ſe ſoient ſervis pour fomenter le culte ſacrilége des Idoles, & pour étendre les cérémonies ſuperſtitieuſes des Gentils juſqu'aux crimes les plus affreux, a été d'épouvanter le monde par des prodiges, & d'accoûtumer les hommes à juger que c'étoit une dénonciation des maux à venir, & un reproche de négligence dans le ſervice des Dieux; qu'il faloit donc multiplier les cérémonies religieuſes, ordonner des proceſſions & des vœux ſolemnels, tel qu'étoit celui qu'on apelloit *ver ſacrum*; faire couler le ſang d'une infinité de victimes, bâtir des Temples & des autels, inſtituer des fêtes & des jeux publics en l'honneur des Dieux, & faire venir de nouvelles Divinitez, comme quand les Romains envoierent chercher à ‡ Epidaure le Dieu Eſculape, enſuite d'une cruelle peſte; & à ‡ Peſſinunte, la Déeſſe Cybele, enſuite de quelques pluies de pierre que l'on avoit vû tomber dans l'Italie.

§. LXII.

Que les Païens ne faiſoient rien qui pût appaiſer la colere de Dieu, quand ils voyoient des prodiges.

IL s'enſuit de là que tout ce que faiſoient les Païens à la vuë des prodiges, pour appaiſer le courroux de Dieu, n'étoit aucunement propre à appaiſer le vrai Dieu, & ne diminuoit en façon du monde l'empire du péché dans le cœur de l'homme, (car ſi cela eût été, les Démons ſe fuſſent bien gardez de tenir la conduite qu'ils tenoient à cet égard) & par conſéquent que les prodiges qui épouvantoient ces peuples idolâtres, n'étoient aucunement propres à les porter à une pénitence qui pût détourner les fléaux de la juſtice divine; mais qu'au contraire ils étoient très-propres à les porter à tout ce qui enflamme davantage la colere de Dieu. D'où il réſulte évidemment que Dieu n'a point créé des Cometes dans la vuë d'étonner les peuples, & de leur déclarer que s'ils n'expioient leurs fautes, ils ſeroient punis ſéverement.

§. LXIII.

Les Démons faiſoient prendre pour des prodiges, pluſieurs effets de la Nature.

Témoignage des Auteurs anciens ſur les mauvais préſages qu'on attribuoit à des effets naturels.

IL eſt ſi vrai que les prodiges n'étoient propres qu'à ſoûtenir le culte des fauſſes Divinitez, que les Démons qui travailloient à la propagation de l'Idolatrie par toute ſorte de voies, s'attachoient principalement à faire prendre pour des prodiges annonciateurs du courroux du Ciel, le plus de choſes qu'ils pouvoient. Etoit-il né à la campagne quelque monſtre, un chien à deux têtes, un veau à ſix piez, par exemple; c'étoit dequoi aſſembler tout ce qu'il y avoit de Prêtres dans la Ville capitale, pour aviſer aux moiens de détourner les malheurs que cela ſignifioit. Il faloit voir quel Dieu ou quelle Déeſſe n'avoit pas eu ſon compte, & réparer la négligence paſſée par quantité de ſacrifices; autrement on eût cru faire paſſer la victoire dans le parti des ennemis, & expoſer les affaires publiques aux dernieres infortunes. Les embraſemens du mont Etna, ou du Vézuve; les tremblemens de terre; les météores un peu rares, comme le tonnerre en tems ſerain; les éclipſes du Soleil & de la Lune, la chûte de la foudre, tout cela paſſoit pour des préſages de malheur ſi infaillibles, qu'on n'épargnoit rien pour parer le coup. Un ouragan pareil à celui qu'on vit dans la Champagne, & en Pologne l'année paſſée, eût occupé deux ou trois mois tous les Colléges des Augures & des Haruſpices, eût fait conſulter les Oracles, les ſorts de Préneſte, les Livres des Sybilles, les vieux bouquins où étoit contenue la diſcipline des Hétruriens, & tout ce qui eût pû aprendre la maniere de conjurer la tempête pronoſtiquée. Les inondations des fleuves étoient auſſi des choſes de mauvais augure, comme il paroît par le dénombrement § qu'Horace nous a laiſſé des prodiges qui ſuivirent la mort de Céſar, & qui firent craindre que Jupiter n'envoiât un ſecond déluge ſur la terre; car après avoir parlé de la neige, de la grêle, & de la foudre, il paſſe aux débordemens du Tibre. Virgile témoigne la même choſe, faiſant le même dénombrement avec beaucoup plus de particularitez; car il y fait entrer des ſpectres & des fantômes, des hurlemens de loups, des cliquetis d'armes entendus dans l'air, des bêtes parlantes, des ſources de ſang, des ſtatuës couvertes de ſueur, des Cometes, & pluſieurs autres choſes que je vous prie de relire, tant elles me paroiſſent bien exprimées. Vous y verrez les ** débordemens du

* *Lib.* 1.

† „ Voyez Peucer. *de Divinatione, generibus, p.* 15.

‡ „ L'an de Rome 461. *Livius lib.* 10.

‡ „ L'an de Rome 548. *Livius dec.* 3. *lib.* 9.

§ *Vidimus flavum Tyberim retorti &c.* Horat. Od. 2. lib. 1.

** *Proluit inſano contorquens vortice ſylvas, Fluviorum Rex Eridanus, &c* Virgil. Georgic. lib. 1

du Po. Liſez auſſi le Commentaire de Servius ſur ces paroles de Virgile, vous y verrez que les débordemens des rivieres ne ſont pas ſeulement à craindre à cauſe du mal préſent qu'ils apportent, mais auſſi à cauſe de ce qu'ils préſagent pour l'avenir; ce que l'on débitoit auſſi dans Paris l'an 1649. au ſujet d'une furieuſe cruë de la Seine. * Plutarque, † Tacite, ‡ Tite Live & pluſieurs autres, ſont foi que les débordemens du Tibre paſſoient pour de très-méchans préſages.

Autres autoritez. Tous ces prodiges ne ſervirent qu'à fortifier l'idolatrie.

Je voudrois qu'il vous plût auſſi de lire la fin du premier Livre de la Pharſale de Lucain, & le commencement du ſecond, parce que vous y verriez une confirmation fort exacte de tout ce que j'ai à prouver en cet endroit. Vous y verriez que la guerre civile de Céſar & de Pompée eut pour avantcoureurs une infinité de prodiges menaçans, dont les Dieux remplirent la mer, le ciel & la terre. Vous y verriez des Cometes, & plus de météores ignées que vous n'en avez dictez dans votre célebre cours de Philoſophie. Vous y verriez des éclipſes, des embraſemens du mont Etna, des tremblemens de terre, des inondations, des ſtatuës parlantes & ſuantes, des tombeaux gémiſſans, des monſtres, des aparitions d'Eſprits, des enthouſiaſtes, & pluſieurs autres telles choſes. Vous y verriez que l'effet de tout cela fut, non la réformation des mœurs, & l'abolition des fauſſes créances touchant le ſervice divin, qui ſont les ſeules choſes que Dieu demande de nous par les ſignes qu'il nous donne de ſa colere, mais des conſultations de Devins, dont le plus vieux impoſe pour toute pénitence aux Romains, quelques proceſſions autour de la Ville, & quelques traits de ſuperſtition, comme de faire main baſſe ſur tous les monſtres. ‡ Vous y verriez que le vieux Devin & une fanatique aiant rempli la Ville de conſternation, celui-là par les funeſtes préſages qu'il trouva dans le ſacrifice qu'il offrit aux Dieux, celle-ci par les prédictions qu'elle publia dans les ruës, furent cauſe que les femmes coururent en foule à l'adoration des ſtatues, pendant que les hommes murmuroient contre la cruauté du deſtin. Toutes choſes, comme vous voïez, directement oppoſées à la volonté de Dieu. Silius Italicus fait un pareil dénombrement de prodiges ſur la fin du 8. Livre de la guerre de Carthage, prétendant que la République Romaine fut avertie par là des ruïnes effroiables qu'Annibal lui devoit cauſer. Stace fait un ſemblable dénombrement dans le ſeptieme Livre de la Thébaïde. Claudien n'en fait pas moins dans ſa ſeconde invective contre Eutropius. Et Pétrone, ce fameux débauché, cet inſigne libertin, fait pis que les autres. Voyez l'eſſai ou le modele de Poeme ſur la guerre civile, qu'il a inſéré dans ſon Ouvrage. Ils prétendent tous que les déſordres de l'Etat furent préſagez par ces prodiges, mais ils ne nous aprennent pas que perſonne devînt pour cela plus ſaint.

§. LXIV.

Si je me prévaux du témoignage des Poëtes.

NE m'allez point dire, que j'ai tort de me prévaloir du témoignage des Poëtes, après l'avoir décrié dès le commencement. Car je ne vous l'allegue pas pour prouver que tous ces prodiges ſont effectivement arrivez, mais ſeulement pour prouver que les peuples regardoient ces ſortes de choſes comme de mauvais préſages, & qu'ils en devenoient plus criminels. § Outre cela je puis vous dire, qu'il me ſeroit auſſi aiſé de vous alléguer le témoignage des plus célebres Hiſtoriens, que celui des Poëtes. Et de plus il eſt d'une ſi grande notorieté publique, que les Païens regardoient comme des préſages de mauvais augure, & dont il faloit détourner l'effet par mille cérémonies de leur fauſſe Religion, cent choſes qui arrivent naturellement, & qui ſont tout-à-fait indifférentes, qu'il n'eſt pas néceſſaire de le juſtifier par leurs Livres, ni de renvoier perſonne à Julius Obſequens, bon & fidele compilateur en cette matiere.

§. LXV.

Comment les hommes euſſent pû d'eux-mêmes prendre certaines choſes pour des prodiges.

JE remarquerai ſeulement, que les Démons n'avoient pas beaucoup ** de peine à perſuader aux hommes qu'il y avoit du myſtere & du prodige par tout. Car il faut avoüer à la honte de notre eſpéce, qu'elle a un penchant naturel à cela. Et apparement le terroir étoit ſi bon pour cette ſorte de fruits, qu'il en eût produit en abondance ſans être cultivé. Je comprens fort bien que les hommes plongez dans l'ignorance, ſe fuſſent portez d'eux-mêmes à craindre pour l'avenir, en voiant des éclipſes de Soleil & de Lune, & que l'idée naturelle que nous avons d'un Dieu diſpenſant par ſa providence les biens & les maux, les eût fait penſer que cette lumiere céleſte qui ſe cachoit ainſi à la terre, leur ſignifioit quelque indignation qui éclateroit dans la ſuite. Je comprens auſſi que les tonnerres & les foudres les euſſent remplis de terreur, & pour le préſent, & pour l'avenir, dans la penſée que le Maître du monde déclaroit par ce bruit horrible dont ils ignoroient les cauſes, qu'il n'étoit pas content du genre humain.

De la crédulité naturelle des hommes ſur le ſujet des prodiges.

Pri-

* *In vitâ Othon.*

† *Annal. l.* 1.

‡ *Lib.* 5. & 7. & 30.

§ Il y a encore ceci dans l'Edit. citée: „ Ce qui me „ fait ſouvenir de ce Vaivode (a) & de ce Cady Turcs „ qui en l'année 1665. firent le procès à un enfant „ monſtrueux qui étoit né dans Athenes, & le con„ damnerent à être jetté dans une foſſe qui ſeroit com„ blée de pierres ce qui fût exécuté. Vous y ver„ riez &c.

(a) *M. Spon, Voyage de Grece, tom.* 2.

§ Il y avoit ici dans l'Edit. citée ce qui ſuit. „ L'ex„ droit de Virgile où je vous renvoye eſt ſi éloquent, „ qu'il étoit de l'intérêt de ſa veine poëtique, que ces „ prodiges fuſſent arrivez, & il a eu tant d'envie de ſe „ faire honneur de ces pompeuſes deſcriptions, & d'en „ faire ſa cour à Auguſte, qu'il les a fourrées dans un „ Ouvrage d'Agriculture, aimant mieux en faire un „ Epiſode très-mal placé que d'attendre fort long-tems „ une occaſion plus favorable: ſi bien que ſon témoi„ gnage n'eſt guere propre à établir la certitude du fait, „ à moins qu'on n'aye égard à la circonſtance du tems „ où il a écrit, qui eſt fort voiſin de celui où il affi„ re que ces prodiges arriverent. Mais c'eſt dequoi je „ me mets fort peu en peine, non ſeulement parce „ que je pourrois vous citer le temoignage des plus „ célebres Hiſtoriens, au lieu de celui de Lucain & de „ Virgile, mais auſſi parce qu'il eſt d'une ſi grande „ notorieté publique que les anciens Payens ont re„ gardé comme &c.

** *Facile erat vincere non repugnantes.*

Primus * in orbe Deos fecit timor, arduа cœlo
Fulmina cùm caderent, diſcuſſaque mœnia flammis
Atque ictus flagraret Athos.

Je dis la même choſe des tremblemens de terre, des inondations, des ouragans, des tempêtes, & des feux ſortans impétueuſement d'une montagne. Et parce que des eſprits ſaiſis de frayeur pour des ſujets qui le méritent, ſont facilement ébranlez par d'autres qui ne le méritent pas tant, il me ſemble auſſi que les hommes aiant été une fois ſaiſis de peur pour ces grands ſpectacles, euſſent pû s'étonner dans la ſuite pour de moindre choſes, & inſenſiblement paſſer dans une crainte générale de tout ce qui n'eût pas été commun; ne ſachant pas, faute d'être bons Philoſophes, que les effets peu ordinaires, comme la production des monſtres, ſont auſſi bien de purs effets de la Nature, que ceux qui ſe produiſent journellement; de ſorte que la loi naturelle qui fait qu'en certaines circonſtances il naît un chien d'une chienne, fait qu'en d'autres circonſtances il naît d'une chienne un animal monſtrueux.

§. LXVI.

Que ce qu'on appelle des prodiges, eſt ſouvent auſſi naturel que les choſes les plus communes.

Les prodiges auſſi bien que les éclipſes ſont une ſuite naturelle de l'ordre de la Nature.

CEux qui ſavent cela ſe tirent aiſément d'affaire, & voient bien que ſoit qu'un animal produiſe un monſtre, ſoit qu'il produiſe ſon ſemblable, l'Auteur de la Nature va toûjours ſon grand chemin, & ſuit la loi générale qu'il a établie. D'où ils concluent que la production d'un monſtre n'eſt pas une marque de ſa colere, puis que cette production eſt tellement dans l'ordre de la loi qu'il a établie, que pour empêcher qu'elle n'arrivât, il eût fallu déroger à cette loi, c'eſt-à-dire faire des miracles. Ce qui fait voir que la production de ce monſtre eſt auſſi naturelle que celle d'un chien, & qu'ainſi l'une ne nous menace pas plus que l'autre de quelque calamité. La même choſe ſe peut dire des éclipſes: car il n'eſt pas plus naturel à la Lune d'illuminer la terre dans les circonſtances où elle l'illumine, & de ſe trouver dans ces circonſtances lors qu'elle s'y trouve, qu'il lui eſt naturel d'être ſans lumiere lors qu'elle n'en a point, & d'être dans la ſituation qui la prive de lumiere, lors qu'elle eſt dans cette ſituation; & je ne doute nullement qu'il n'y eût eu des éclipſes de Soleil & de Lune, quand même les hommes n'auroient jamais péché: d'où s'enſuit que ce ne ſont pas là des menaces faites à l'homme. Cela eſt ſi vrai, que quand Dieu a voulu que le Soleil rendit témoignage par ſes ténebres aux myſteres adorables de la paſſion de JESUS-CHRIST, il a choiſi un tems où ces ténebres ne pouvoient être naturelles. Mais comme il faut de la Philoſophie pour s'élever à ces ſortes de connoiſſances, je comprens aiſément que le peuple ſe fût porté de lui-même à l'erreur & à la ſuperſtition, en voyant des effets de la Nature moins communs que les autres.

* *Petronius.*
† *Cicero lib. 1. de Divinat.*

§. LXVII.

De la prodigieuſe ſuperſtition des Païens ſur le chapitre des prodiges.

POur revenir aux diſpoſitions ſuperſtitieuſes que le Diable a trouvées dans l'eſprit humain, je dis que cet ennemi de Dieu & de notre ſalut a tellement pouſſé à la roue, & tellement profité de l'occaſion, pour faire de ce qu'il y a de meilleur au monde, ſavoir de la Religion, un amas d'extravagances, de bizarreries, de fadaiſes, & de crimes énormes, qui pis eſt, qu'il a precipité les hommes par ce penchant-là à la plus ridicule & à la plus abominable idolatrie qui ſe puiſſe concevoir.

Infinité de ſuperſtitions dans leſquelles le Demon a plongé les Païens, ſur les moindres bagatelles.

Ce ne lui a pas été aſſez que les hommes regardant pour des ſignes malencontreux, les éclipſes, les orages & les tonnerres, aient établi pluſieurs faux cultes de Religion, dans la vûë d'éviter le mal dont ils croioient avoir des préſages: il a voulu encore les rendre ingénieux à inventer des cérémonies ſuperſtitieuſes, & à multiplier le nombre des Dieux à l'infini, en leur faiſant trouver par tout matiere de bien & de mal, en leur ſuggérant qu'un tel Dieu déclaroit ſa volonté par le vol des oiſeaux, un autre par les entrailles des bêtes, un autre par la rencontre d'une corneille à droite ou à gauche, un autre par un éternuement, par un mot dit à l'aventure, par un ſonge, par le cri d'une ſouris, & par une infinité d'autres moyens qu'il ſeroit ennuyeux de dire; de ſorte que ce n'étoit jamais fait. Le ſonge d'une femme tourmentée, peut-être, des maux de mere, faiſoit faire cent conſultations de Religion, & obligea une fois le † Sénat de Rome à ordonner la réparation d'un Temple de Junon. La nouvelle du moindre prodige mettoit quelquefois en défaut le grand Pontife & tous ſes Prêtres; car il arrivoit qu'après avoir bien égorgé des victimes, ſelon qu'ils l'avoient trouvé à-propos, une diſgrace ſurvenue à l'armée aprenoit que l'expiation n'avoit pas été faite, & qu'il faloit recommencer. Annibal ayant gagné la bataille de Thraſymene, le Dictateur Fabius Maximus repréſenta au Sénat, que ce malheur avoit été atturé ſur la République bien plus par la négligence des cérémonies de la Religion, que par la témérité, ou par l'incapacité do Général de l'armée. Sur quoi les Livres des Sybilles ayant été conſultez, on trouva que le vœu ſolemnel qui avoit été fait au Dieu Mars, n'avoit pas été exécuté dans les formes, & qu'il faloit y revenir tout de nouveau, & même avec plus d'apareil, & faire pluſieurs autres actes de Religion, dont le détail ſe peut voir dans le 22. Livre de Tite Live.

Il y avoit outre cela tant de choſes qui pouvoient empêcher l'expiation, qu'il eſt étonnant qu'on ait pû vaquer à autre choſe qu'au culte des fauſſes Divinitez. Plutarque ‡ raconte que l'une de ces proceſſions ſolemnelles, où l'on trainoit par la Ville ſur des brancars les Images des Dieux, & autres Reliques, fut recommencée tout de nouveau à Rome, parce que d'un côté l'un des chevaux de l'équipage s'arrêta en un certain endroit ſans tirer, & de l'autre que le chartier prit les rênes de la bride de

‡ *In vitâ Coriolani.*

de la main gauche. Qu'en une autre rencontre on refit trente fois un même ſacrifice, parce qu'on crut qu'il y étoit toûjours ſurvenu quelque manque de formalité. Que * Q. Sulpitius fut dépoſé de ſa Prélature, parce que le chapeau ſacerdotal lui étoit tombé de deſſus la tête en ſacrifiant, & que C. Flaminius, qui avoit été nommé Colonel de la cavalerie par le Dictateur Minutius, fut deſtitué, parce qu'au moment que le Dictateur le nommoit, on ouït le bruit d'une ſouris. On peut voir pluſieurs exemples de cette force dans le même Auteur, & dans d'autres Livres non ſuſpects, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à ce beau paſſage † d'Arnobe, qui tourne ſi bien en ridicule les Païens, quoi qu'il n'outre point la matiere, & qu'il ne diſe rien qui ne ſe trouve en ſubſtance dans la harangue de Cicéron *de Haruſpicum reſponſis.*

Cette exceſſive crédulité doit être regardée elle-même comme un prodige.

Vous voyez, Monſieur, quel étoit l'eſprit de la Religion Païenne. Tout lui paroiſſoit rempli de ſignes & de prodiges, & l'on eut raiſon à Rome, lors que Ventidius y fut fait Conſul, de muletier qu'il étoit auparavant, de faire courrir un ‡ Vaudeville, qui exhortoit tous les Augures & tous les Aruſpices à s'aſſembler en diligence, pour voir ce qu'une aventure ſi prodigieuſe ſignifioit; car ils s'aſſembloient à moins, & ils ordonnoient des purifications pour des ſujets de plus petite conſéquence. Mais je m'étonne qu'ils ne ſe ſoient pas regardez eux-mêmes comme un prodige, ou comme diſoit ⸸ Caton, qu'ils ayent pû s'empêcher de rire quand ils s'entre-regardoient. Je m'étonne qu'ils n'ayent pas pris la crédulité de tant de grands perſonnages pour un monſtre qui demandoit les plus rafinées expiations. § En effet, c'eſt un déreglement de la Nature beaucoup plus monſtrueux, de voir le Sénat de Rome compoſé de tant de Heros & de perſonnes illuſtres par leur eſprit, par leur courage & par leur ſageſſe, aprouver toutes les ridicules ſuperſtitions qui regardoient l'art des augures, que de voir naître un chien à deux têtes. ** Il faut donc demeurer d'accord, que les artifices du Démon ont fait de merveilleux progrés dans l'eſprit de l'homme, pour combler la meſure de la crédulité naturelle, & pour lui faire trouver par tout dequoi craindre le reſſentiment des Dieux immortels.

§. LXVIII.

Artifices du Démon pour fomenter la ſuperſtition des Païens.

AFin que ce tour d'eſprit ne s'effaçât pas, il falloit entretenir les hommes dans la penſée, que les effets de la Nature qui avoient quelque choſe de remarquable, venoient immédiatement du Ciel, & faire bien valoir tous les tremblemens de terre, tous les débordemens des fleuves, tous les feux qui aparoiſſoient de nouveau ſur nos têtes, &c. C'eſt auſſi ce qui a été fait, comme je l'ai juſtifié.

Le Démon fortifioit cette crédulité par des fictions, à meſure que l'imagination des hommes étoit diſpoſée à les croire.

Il falloit outre cela exeiter dans l'occaſion pluſieurs de ces phénomenes, quand la Nature n'en fourniſſoit pas, ou plutôt quand elle en fourniſſoit déja quelques-uns: car jamais les hommes ne ſont plus faciles à prendre les effets de la Nature pour des miracles, que lors qu'en divers endroits & en même tems il arrive pluſieurs choſes extraordinaires. Chacun ſe met aiſément dans l'eſprit, que ce concours & ce concert ne peut venir que d'enhaut: & quoi qu'en toute autre choſe le moyen de n'être pas cru ſoit d'en dire trop, ſur le fait des miracles tout au contraire, le moyen de perſuader, c'eſt de ne garder aucune meſure. Plus on en dit, & plus on perſuade que c'eſt le doigt de Dieu. C'eſt pourquoi dès que la choſe avoit été miſe une fois en train, par les favorables conjonctures que la Nature avoit fournies, il importoit extrémement de produire en divers lieux pluſieurs effets extraordinaires, en †† apliquant la vertu des cauſes ſecondes; ou à tout le moins de ſe ſervir de l'imagination foible de pluſieurs perſonnes, qui croyent voir ſouvent dans les nuës des armées en bataille, & entendre des bruits & des hurlemens effroiables où il n'y en eut jamais; il importoit extrémement, dis-je, de ſe ſervir de cela pour répandre par tout la nouvelle d'une infinité de prodiges. C'eſt auſſi ce que les Démons ont pratiqué fort adroitement. Quand ils ont pû bouleverſer la Nature fort à-propos pour leurs fins, ils l'ont fait, du tems de Brennus par exemple. Quand ils ont vû que les cauſes ſecondes avoient déja donné le branle à la ſuperſtition, s'ils n'ont pas pû y ajoûter quelque choſe d'effectif par leur induſtrie, à tout le moins ont-ils fait répandre le bruit de mille prodiges imaginaires, qui, tout imaginaires qu'ils étoient, ne laiſſoient pas de ſe fortifier les uns les autres, & par la créance qu'ils trouvoient dans les eſprits, de faire naître l'envie au monde d'en publier encore d'auſſi mal fondez. *Il y eut* ‡‡ *à Rome* (c'eſt Tite Live qui parle) *& aux environs de Rome pluſieurs prodiges pendant cet hiver, qu du moins l'on en raporta & l'on en crut beaucoup fort légerement, comme c'eſt la coûtume, quand une fois les eſprits ont tourné les choſes du côté de la Religion. . . On publia cette année beaucoup de prodiges; & plus on trouvoit des gens ſimples & dévots qui y ajoû-*

* *Idem Plutarch. in vitâ Marcel.*

† *In carminibus veſtris robuſtoque divinis poſtulationibus locus eſt, & piacula ficitur ventre alla eſſe commiſſo, ſi per imprudentiæ lapſum, aut in verbo quiſpiam, aut ſimpurvio deerraſſet, aut ſi turſa in ſolemnibus ludis, carruciſque deſunt: commiſſum omnes flamen in religionis clamatis ſacras, ſi ludens conſtitit, aut Tibicen repente contiouit, aut ſi patrimus ille qui vocatur puer omiſit per ignorantiam lorum, aut terrum tenere non potuit.* Arnob. lib. 4. adverſ. Gentes.

‡ *Concurrite omnes Augures, Aruſpices.*
Portentum muſitatum conflatum eſt recens,
Nam mulor qui fricabat, Conſul factus eſt.
A Gellius noct. Attic. lib. 15. cap. 4.

⸸ *Mirari ſe ajebat quod non riderent Aruſpex, aruſpicem cum vidiſſet.* Cicer. l. 2. de Divinat.

§ On trouve ici dans l'Edit. citée les vers ſuivans:
„ (a) *Prodigioſa fides, & Thuſcis digna libellis,*
„ *Quaque coronata luſtrari debeat aquâ.*
(a) Juvenal. Sat. 13.

** Il y avoit encore ceci dans la même Edit.
„ . . . . . (b) *Binembri*
„ *Hoc monſtrum puero, vel vitrandis ſub aratro*
„ *Poſſibus inventis, & facta compare Mula.*
„ C'eſt un déreglement auſſi énorme que de voir
„ marier un homme avec un autre homme, à l'occa-
„ ſion dequoi Juvenal s'écrie ſi agrement,
„ (c) *O Proceres, Cenſore opus eſt, an Aruſpice nobis?*
„ *Sentiat horrores, majoraque monſtra paturet,*
„ *Si mulier vitulum, vel ſi bos ederet agnum.*
„ Il faut donc demeurer d'accord &c.
(b) Ll. ibid.
(c) Ll. Sat. 2.
†† *Applicando activa paſſivis.*
‡‡ *Roma autem, & circa urbem multa eâ hyeme prodigia facta, aut, quod evenire ſolet, meis fomet in religionem animis, multa nuncciata & temerè credita ſunt. . . . . Prodigia eo anno multa nuncciata ſunt, qua quò magis credebant ſimplices ac religioſi homines, eò etiam plura nuncciabantur.* T. Liv. lib. 1. dec. 3.

ajoûtoient foi, plus auſſi on en publioit. Voilà ſans doute la * raiſon qui a fait dire à Claudien, qu'auſſi-tôt que quelques prodiges ont pû éclorre, tous les autres s'empreſſent de naître, pour ne pas laiſſer échaper leur ſaiſon.

§. LXIX.

Que les Païens attribuoient leurs malheurs à la négligence de quelque cérémonie, & non pas à leurs vices.

MAis de peur que ce même tour d'eſprit ne portât les hommes à honorer la Divinité de la maniere que la droite Raiſon nous enſeigne, c'eſt-à-dire, en renonçant au vice, & en pratiquant la vertu, il falloit entierement apliquer la dévotion des peuples à cette penſée, que les ſignes de la colere des Dieux ne témoignoient pas qu'ils fuſſent fâchez contre le déreglement des mœurs, mais ſeulement contre la négligence ou le non-uſage de quelque ſacrifice, ou de quelque cérémonie, & qu'ainſi la ſeule choſe qu'il falloit faire pour les appaiſer, étoit de remettre en vigueur la cérémonie, ou d'en inventer quelques autres, ſans ſe mettre en peine de corriger ſes paſſions. C'eſt auſſi à quoi les Démons ſe ſont particulierement étudiez, & avec un ſuccès dont ils ont eu lieu de s'aplaudir. Car il eſt clair par toute l'Hiſtoire profane, que les Païens raportoient la ſource des châtimens que les Dieux leur envoïoient, à l'oubli de quelque ſuperſtition, & non pas à l'impureté de leur vie, & que dans cette vuë ils croyoient avoir aſſez fait, pourvû qu'ils euſſent rétabli le culte qui avoit été oublié.

Exemples du penchant des Païens à attribuer leurs malheurs uniquement à quelque négligence commiſe dans la Religion.

Les † Carthaginois ſe voyant batus par Agathocles, Roi de Siracuſe, & aſſiégez dans leur Ville, ne crurent pas avoir mérité cette diſgrace pour aucune autre raiſon, ſi ce n'eſt parce qu'ils avoient changé la cruelle coûtume d'immoler à Saturne de leurs propres enfans au choix du ſort, en celle d'immoler des enfans achetez ou nourris ſecretement pour cela. Si bien que pour réparer leur faute, & pour appaiſer le Ciel irrité, ils rétablirent la vieille coûtume par le ſacrifice public de deux cens jeunes garçons de qualité ‡ tirez au ſort. Et cette coûtume s'affermit ſi bien dans ce pays-là, qu'elle y étoit encore pratiquée en ſecret du tems de ⸸ Tertullien, quoi que Tibere ſe fût ſervi, pour l'abolir, d'un moyen fort efficace, qui fut de faire attacher en croix les Prêtres qui immoloient ces innocentes victimes. Pendant qu'Annibal faiſoit trembler l'Italie, le ſort deſtina ſon fils aîné à cette barbare immolation. Mais ſa mere qui n'avoit peut-être jamais fait réflexion ſur l'énormité de cette coûtume, la comprit alors, & la repréſenta ſi vivement, que le Sénat de Carthage, qui étoit fort embarraſſé entre la crainte des Dieux & celle d'Annibal, & qui franchement craignoit plus de l'irritation de l'un, qu'il n'eſpéroit de l'appaiſement des autres, n'oſa paſſer outre, & dépêcha vers Annibal pour ſavoir ſa volonté. Annibal ne voulut point que ſon fils mourût, & dit qu'il valoit mieux le conſerver pour le ſervice de la patrie; qu'il auroit ſoin de faire périr tant de Romains, que les Dieux n'auroient pas ſujet de ſe plaindre de ce qu'il leur avoit détourné une victime. Il les appelle au ſpectacle du carnage qu'il s'en va faire:

Vos § quoque Di patrii quorum delubra pientur
Cædibus, atque cœli gaudent formidine matrum,
Huc lætos voltus totaſque advertite mentes, &c.

Je vous fatiguerois trop, Monſieur, ſi je vois citois tous les exemples que j'ai lûs ſur cette matiere; & d'ailleurs l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que vous ſavez ſi parfaitement, vous en fournit aſſez pour me diſpenſer de cette compilation. On y voit que les Païens accuſoient inceſſamment les Chretiens d'être la cauſe de tous les malheurs qui affligeoient l'Empire, parce qu'ils préchoient contre le culte des Dieux, & le faiſoient ceſſer dans les lieux où ils étoient les plus forts. Le Tyran Maximin leur fait ce reproche dans ſes Edits, comme nous l'aprenons ** d'Euſebe. *Se faut-il étonner*, dit †† Porphyre, *ſi la Ville eſt affligée de peſte depuis ſi long-tems, puis qu'Eſculape & les autres Dieux en ont été chaſſez; depuis qu'on adore Jéſus, nous ne pouvons tirer aucune aſſiſtance des Dieux.* Le but général de Saint Auguſtin dans ſon Livre de la Cité de Dieu, eſt de répondre aux Païens qui ſe plaignoient, que le ſaccagement de Rome, & tous les ravages que les Goths avoient faits dans l'Empire, avoient eu pour cauſe le mépris que l'on faiſoit des Idoles. L'irruption de ‡‡ Radagaiſe dans l'Italie à la tête de deux cents mille hommes, fit murmurer d'une étrange ſorte contre la Religion Chretienne. On exagéroit les déſordres qui arrivoient ſous les Empereurs Chretiens, & la félicité de Rome Païenne; & c'eſt à quoi l'éloquent Symmaque s'emploioit de tout ſon cœur. Il oſa ⸸ bien écrire à des Empereurs Chretiens, que la famine & les autres incommoditez qui déſoloient l'Etat, étoient le châtiment du mépris que l'on avoit pour les Dieux & pour leurs Miniſtres, qu'il n'en faloit accuſer ni les influences des aſtres, ni la rigueur des Hivers, ni la ſéchereſſe des Etez, mais la colere qu'avoient les Dieux de voir qu'on avoit retranché aux Prêtres & aux Veſtales les penſions qui ſervoient à les nourrir. Les mêmes Empereurs Chretiens, ayant fait ceſſer les ſacrifices que les Egyptiens Idolâtres offroient ſolemnellement au Nil, lors que ſes eaux ne ſe répandoient pas ſur leurs terres, virent preſque une furieuſe ſédition en ce pays-là, les Egyptiens voulant à toute force recommencer leurs ſacrifices, perſuadez qu'ils étoient, que l'interruption de cette ſainte cérémonie leur attiroit la ſtérilité, en les privant des inondations du Nil §§.

§. LXX.

Aplication des remarques précedentes à la raiſon tirée de la Théologie.

QUe direz-vous de cette longue digreſſion, Monſieur? Aſſûrément vous croirez que j'ai tout-

Récapitulation & conſéquences de tout cela.

* *Utque ſemel pavit monſtris vter, omnia tempus*
Bella ſuum properans naſci. Claud. lib. 2. in Eutrop.
† „ Denys d'Halicarnaſſe, liv. 1.
‡ *Lactant. de falſ. relig. lib. 2. cap. 22.*
⸸ *Apologet. cap. 9.*
§ *Silius Italicus, lib. 4.*

** *Lib. 9. cap. 7. Hiſt. Eccleſ.*
†† *Apud Euſebium de Prepar. Evangel.*
‡‡ *Sigebert. Gemblac. in Chron. ad ann. 407.*
⸸⸸ *Epiſt. 54. l. 10.*
§§ *Hiſtor. Tripart. lib. 9. cap. 42.*

tout-à-fait oublié mon argument Théologique. Mais donnez-vous un peu de patience, vous verrez que je me trouverai ſur les voies, & que la courſe que j'ai faite dans les pays Idolâtres, ne m'aura pas été infructueuſe. Car ayant établi comme j'ai fait, I. Que les choſes que l'on prenoit pour des ſignes de la colere du Ciel, n'étoient propres qu'à fomenter le culte ſacrilége des Idoles, bien loin de mortifier le péché dans le cœur de l'homme; II. Que les Démons ne trouvoient pas un meilleur ſecret pour étendre l'Idolatrie, que celui d'étonner les Peuples par des prodiges véritables ou ſuppoſez; III. Que l'apparition vraie ou fauſſe d'un prodige faiſoit toûjours rendre de nouveaux honneurs aux faux Dieux; ayant, dis-je, établi tout cela, j'ai prouvé manifeſtement que ſi Dieu avoit formé par miracle ces grandes & vaſtes Cometes, qui paſſoient pour des ſignes de la colere du Ciel, il eût concouru par ſes miracles avec les Démons, pour abrutir de plus en plus les hommes dans la ſuperſtition Païenne, ce qui ne ſe peut dire ni penſer ſans impiété. Encore un coup, Monſieur, allumer des Cometes dans les Cieux, vû comme les Païens étoient faits, n'étoit, à proprement parler, que faire redoubler les actes d'Idolatrie par toute la terre, excepté peut-être un petit coin de la Paleſtine; & naturellement parlant, c'étoit tout ce que Dieu s'en devoit promettre.

§. LXXI.

De l'horreur que Dieu a pour l'Idolatrie.

Idée de ce que Dieu a fait encore l'Idolatrie.

JUgez un peu ſi cette conduite ſe raporter à l'idée que nous avons de Dieu, & s'il eſt poſſible que le même Dieu, qui déclare par ſes Prophetes, que rien ne lui eſt plus abominable que le culte des Idoles, qui témoigne plus d'indignation contre ſon peuple, lors qu'il ſacrifie ſur les montagnes & ſous le feuillage des arbres, & qu'il honore les Divinitez des Gentils, que lors qu'il tombe dans le larcin, dans le meurtre, & dans l'adultere, qui commence ſa loi par une double défenſe de ſervir aucun autre Dieu que lui, qui pour donner plus de poids à ſa défenſe, ſe propoſe ſous l'idée d'un Dieu tout-puiſſant & jaloux, étendant la punition des rébelles juſqu'aux enfans de la quatrieme génération, & ſa bonté pour les peres obéiſſans juſqu'aux enfans de la milleme; c'eſt-à-dire, que pour témoigner combien il veut être obéï dans ce point-là, il prend les hommes par l'endroit le plus ſenſible, par la menace d'un Dieu jaloux, (dont l'idée ne peut réveiller que la frayeur d'une vengeance également prompte & ſévere) & par les promeſſes d'une miſéricorde incomparablement plus étenduë que la rigueur de la jalouſie; qui pour faire voir combien le crime des Idolâtres ſurpaſſe tous les autres, prend le ſoin en le défendant, d'accompagner ſa défenſe de tout ce que je viens de dire; au lieu qu'il ſe contente de défendre ſimplement le meurtre, le larcin, l'impudicité, la calomnie; qui punit l'adoration du veau d'or par le plus funeſte de tous les châtimens, puiſque ce fut en abandonnant ſon peuple à ſervir à l'armée des Cieux, par où il s'attira les miſéres d'un exil & d'une captivité lamentable, comme nous l'aſſûre le glorieux premier Martyr de l'Evangile * Saint Etienne; qui enfin ne veut pas ſeulement ſouffrir que l'on mange des choſes ſacrifiées aux Idoles; conſiderez, dis-je, Monſieur, s'il eſt poſſible que le même Dieu, qui a fait toutes ces choſes, ait mis néanmoins de nouveaux aſtres de tems en tems dans le Ciel, pour intimider tous les peuples de la terre, & pour les porter infailliblement par là à tous les actes d'Idolatrie que chacun regardoit comme plus propres à expier ſes crimes, & á déſarmer la colere de Dieu; les Gaulois & les Carthaginois, par exemple, à ſacrifier des hommes en quantité: abomination exécrable, que Dieu déteſte ſi fort par la bouche de ſes Prophetes dans le peuple Juif, qui à l'imitation de pluſieurs autres, faiſoit brûler des enfans à la gloire des Idoles, & pour laquelle il châtia ſi exemplairement les Rois Achas & Manaſſé.

§. LXXII.

Que la raiſon pourquoi les Cometes ne pouvoient pas être des préſages, avant la venue de JESUS-CHRIST, *ſubſiſte encore.*

SI cette raiſon prouve que les Cometes qui ont paru avant la publication de l'Evangile, n'ont pas été formées extraordinairement, pour avertir les hommes de la part de Dieu des malheurs qu'il leur préparoit en ſa colere; il eſt évident que celles qui ont paru depuis ce tems-là, n'ont pas été non plus des productions miraculeuſes deſtinées à prêſager les maux à venir.

Les Cometes & les éclipſes ſont encore comme avant J. C. des effets naturels.

Premierement, parce que ſi les Cometes avant la vocation des Gentils, n'ont pas été des ſignes envoïez de Dieu, elles ont été des effets de la Nature tout purs, auſſi bien que les éclipſes & les tremblemens de terre. Et ſi cela eſt, il ſeroit trés-ridicule de dire, que depuis la converſion des Païens les Cometes ont changé d'eſpece, & ne ſont plus des ouvrages de la Nature, mais des ſignes miraculeux; comme il ſeroit très-ridicule de prétendre que depuis ce tems-là les éclipſes ſont devenuës des effets ſurnaturels. Or ſi les Cometes ſont de purs ouvrages de la Nature, il eſt évident qu'elles ne ſont point un ſigne des maux à venir, tant parce qu'elles n'ont aucune liaiſon naturelle avec les maux à venir, comme je l'ai déja fait voir, & comme je le montrerai plus à fond dans la ſuite, que parce qu'il n'y a aucune révélation qui nous aprenne que Dieu les ait établies pour ſignes des maux à venir, à-peu-près comme il a établi l'Arc-en-ciel pour nous être un avertiſſement qu'il n'y aura plus de Déluge.

Autrement elles ſervoient à fortifier le Mahométiſme & l'Idolatrie qui ſont encore fort répandus dans le monde.

Secondement, parce que la raiſon qui prouve pour le tems qui a précédé la Religion Chrétienne, prouve auſſi pour les ſiecles du Chriſtianiſme, à cauſe que malgré tous les admirables progrés de la Croix du Fils de Dieu, la plûpart des hommes ſont demeurez Idolâtres, ou ſe ſont faits Mahométans. A préſent même que le Chriſtianiſme eſt ſi répandu, & qu'il a'eſt fait jour dans le nouveau monde, il eſt certain que la plûpart des peuples de la terre ſont encore plongez dans les affreuſes ténebres de l'infidélité. De ſorte que ſi Dieu ſe propoſoit d'annoncer les fléaux de ſa colere par des Cometes, il ſeroit vrai de dire qu'il auroit pour

* *Actor. c. 7. v. 41.*

pour but de ranimer preſque par tout le monde la fauſſe & la ſacrilége dévotion ; d'augmenter le nombre des Pelerins de la Meque, & des offrandes que l'on y conſacre inceſſamment au plus infame Impoſteur qui fût jamais ; de faire bâtir de nouvelles Moſquées ; de faire inventer de nouvelles ſuperſtitions aux Torlaquis & aux Derviſches ; en un mot de faire commettre un plus grand nombre de choſes abominables qu'on n'en commettroit. Car quoi qu'on ne connoiſſe plus ni Jupiter, ni Saturne, on ne laiſſe pas d'être auſſi proſtitué qu'anciennement, dans les plus extravagantes & les plus criminelles Idolatries.

§. LXXIII.

De l'abominable Idolatrie des Païens d'aujourd'hui.

On le prouve. Horrible idolatrie des Indiens, des Chinois & des Japonnois.

SAns parler de toutes les abominations qui ſe commettoient dans le Pérou & dans le Mexico, il n'y a pas bien long-tems, & de ces ſacrifices d'hommes que l'on * martyriſoit pour honorer les Idoles, & que les Eſpagnols ont fait ceſſer dans les lieux où ils ſe ſont établis ; qui ne ſait que les Indiens, les Chinois, & les Japonnois, ſont dans les plus effroïables égaremens qui ſe puiſſent dire ſur le chapitre de la Religion ; qu'ils adorent des ſinges & des vaches ; qu'ils conſultent le † Demon dans des montagnes brûlantes ; qu'ils honorent leurs faux Dieux juſqu'à s'enterrer tout vivans, ou à ſe noier, par la dévotion qu'ils leur portent, ce qui eſt un dégré pour monter à la Canoniſation ; qu'ils bâtiſſent des Temples au Diable, & au Prince des Diables nommément & directement (ce que les anciens Païens ne faiſoient pas ‡) qu'ils ſe portent enfin à tous les excès qu'une aveugle & furieuſe ſuperſtition peut inſpirer ? Or comme vous ſavez, Monſieur, il y a une ſi grande liaiſon entre croire que le Dieu qu'on adore eſt irrité, & lui rendre avec plus d'attachement le culte établi par la coûtume, qu'il eſt impoſſible de vouloir qu'une nation idolâtre connoiſſe que le Ciel eſt en colere, ſans vouloir qu'elle exerce avec un zele redoublé les exercices de ſa Religion. Et par conſéquent ſi Dieu formoit des Cometes, afin d'aprendre aux hommes qu'il eſt irrité contre eux, & que s'ils n'appaiſent pas ſa juſte indignation, il les châtiera ſéverement, il voudroit que tous les peuples *infideles* recouruſſent avec une nouvelle ardeur, chacun à ſes cultes & à ſes cérémonies abominables : ce qui étant faux & impie, nous ſommes obligez par des principes de Religion à dire, que dans l'intention de Dieu les Cometes ne peuvent préſager aucun mal. Bien entendu, que s'il y a quelque part des feux extraordinaires, viſibles ſeulement ou à quelque Ville, ou à quelque païs qui connoiſſe le vrai Dieu, comme il parut autrefois ſur la Ville de Jéruſalem, on peut les prendre pour des ſignes envoïez par une Providence toute particuliere.

* „ Voyez Vigenere, annotat. ſur Ceſar, pag. 317. „ Eſſais de Montag. liv. 1. chap. 29.

† „ Voyez la Relation du Japon, par la Compagnie Hollandoiſe.

‡ Il y avoit encore ceci dans la 1. Edit. „ Et cela „ ſans avoir le prétexte dont ſe ſervent les (a) Jeuides, „ Peuple de Turquie, pour ſe défendre de maudire le „ Diable, quand même on les écorche tout-vifs ſur „ leur refus ; qui eſt que peut-être le Diable fera ſa „ paix un jour avec Dieu, & ſe vangera de toutes les „ injures qu'on aura vomies contre lui ; qu'ils ſe por- „ tent enfin &c.

(a) *Etat préſent de la Turquie, imprimé chez Courtrot 1675.*

§. LXXIV.

Que les Cometes ont des caracteres particuliers, qui montrent qu'elles ne ſont pas des ſignes.

Que l'intention de Dieu ne peut pas être que tous ceux qui voient une Comete ſe croyent menacez de quelque malheur.

MAis de s'imaginer qu'un aſtre qui fait le tour du monde chaque jour, & qui ne paroit pas en vouloir plûtôt aux Chretiens qu'aux Infideles, aux François qu'aux Eſpagnols, ſoit un prodige que chaque nation ſoit obligée de croire que Dieu a fait tout exprès, pour lui annoncer ſon mal à venir, c'eſt ce qui ne ſe peut pas : parce qu'outre mes autres raiſons, il eſt impoſſible que chaque nation ſoit obligée de craindre des adverſitez à la vuë des Cometes. Car il paroit par l'Hiſtoire & même par la conſidération de ce qui arrive dans le monde pendant qu'on y eſt, que Dieu ne châtie pas tous les hommes en même tems. Les afflictions les plus générales épargnent des nations toutes entieres. La Providence divine diſpenſe ſes biens & ſes maux de telle ſorte, que chacun y a part à ſon tour. Mais on n'a jamais vû depuis le Déluge, un châtiment général tout à la fois ; on n'a jamais vû une profuſion de bonne fortune générale en même tems par toute la terre. Il faudroit que Dieu bouleverſât tout le train de ſa providence, pour agir autrement. Or comme l'experience d'un trés-grand nombre de Cometes qui ont paru, ne nous aprend pas que Dieu ait jamais uſé d'une conduite ſi extraordinaire, il n'y a point lieu de s'imaginer, quand on voit de ces nouveaux aſtres, que Dieu veut faire plus qu'il n'a jamais fait en pareilles occaſions. Nous ſavons par les évenemens qui ont ſuivi les Cometes, que quand il en a paru, le deſſein de la Providence n'a pas été de plonger toutes les nations du monde dans un abime de maux. Bien loin de là, nous ſavons qu'elle a eu deſſein de combler de proſpéritez pluſieurs peuples de la terre. Par conſéquent tous les peuples de la terre n'ont pas été obligez de juger, en voïant des Cometes, qu'ils alloient être accablez de maux ; & il n'eſt pas même poſſible, vû le train de la Providence, qu'ils ſoient tous obligez à croire cela ; car la plûpart du tems Dieu ſe ſert d'une nation pour châtier l'autre, donnant à celle-ci les biens qu'il ôte à celle-là. Si dans le tems que les Perſes devoient craindre la deſtruction de leur Empire, les Macédoniens euſſent craint le renverſement de leur Royaume, n'eſt-il pas vrai qu'ils euſſent été dans l'erreur ? J'infere de là, que ſi c'étoit l'intention de Dieu que tous les peuples qui voient des Cometes, cruſſent leur ruine procbaine, l'intention de Dieu ſeroit que pluſieurs peuples ſe trompaſſent ; ceux par exemple, qu'il deſtine à conquérir les Royaumes que ſa ſageſſe trouve à-propos de renverſer. Or comme ce ſeroit une impiété de croire que Dieu a de telles intentions, il eſt impoſſible que les Macédoniens, par exemple, aïent été obligez ſous peine de péché mortel, à croire que la Comete ‡ qui parut au commencement du regne d'Alexandre, les menaçoit d'une

‡ Conférez ceci avec la §. XCV.

d'une ruine épouvantable. Ainſi Dieu n'étant pas capable d'obliger les hommes à juger fauſſement des choſes, il eſt impoſſible, qu'il prétende engager tous les hommes du monde à juger qu'une Comete eſt un ſigne de leur malheur. Ce ſeroit néanmoins ſon intention, ſi l'opinion commune étoit véritable. Donc c'eſt une opinion fauſſe, & qu'on ne peut excuſer d'impiété, que ſous le bénéfice du peu de réflexion que ſont les hommes ſur les circonſtances des Cometes, lors qu'ils les prennent pour un ſigne de malédiction.

Conſidérations que détruiſent cette opinion, ſi on les fait.

Il y a beaucoup d'apparence qu'on ne les prendroit pas pour des prodiges envoïez de Dieu, ſi on conſidéroit avec un eſprit ſolide, I. Qu'elles n'ont rien de particulier, qui faſſe connoître aux peuples que c'eſt à eux nommément qu'elles s'adreſſent. II. Que ſi elles ont quelque charge de dénoncer la colere de Dieu, elles la dénoncent généralement à tous les peuples de la terre, auſſi bien à ceux que Dieu veut bénir, qu'à ceux qu'il veut châtier. III. Que ce ſont des ſignes fort équivoques, qui ne peuvent, par exemple, avoir préſage la ruine de l'Empire Grec, ſans préſager la proſpérité des Ottomans: la mort d'un Pape, ſans préſager l'élevation de ſon ſucceſſeur: la mort d'un Conquérant, ſans préſager les feux de joie qui s'allument dans tous les pais qui ersignoient de tomber ſous le peſant joug de ſa puiſſance. IV. Que ce ſont des ſignes ſi généraux & ſi obſcurs, qu'on n'y voit aucune marque de ce qui doit effectivement arriver, plûtôt qne de ce qui n'arrivera point. V. Enfin que ce ſont des ſignes accompagnez de pluſieurs circonſtances indignes de la ſageſſe & de la ſainteté de Dieu. J'en ai touché quelques-unes en parlant des éclipſes, & mon argument Théologique ne porte que ſur cela.

Vous en penſerez ce que vous voudrez, Monſieur; mais, pour moi je ne ſaurois me mettre dans l'eſprit, que Dieu ſe propoſe autre choſe dans la formation des Cometes par raport à nous, que ce qu'il ſe propoſe dans tous les effets de la Nature. Tous ceux qui s'élevent à Dieu par la connoiſſance des choſes naturelles, entrent aſſûrément dans les vuës que Dieu s'eſt propoſées en faiſant les créatures. Mais je ne ſaurois comprendre, qu'un homme qui prend pour un miracle ce qui ne l'eſt point, donne dans la fin que Dieu s'eſt propoſée, parce qu'il ne me ſemble pas que Dieu puiſſe jamais avoir pour but de nous faire faire de faux jugemens. Et ſur ce pied-là je crois, que ſi Dieu vouloit avertir les hommes des malheurs qui les menacent, il le feroit par des moiens, qui non ſeulement feroient très-intelligibles à ceux qu'il voudroit menacer, mais auſſi qui ne menaceroient pas ceux qu'il auroit deſſein de favoriſer de ſes graces. Cela ſuffit pour dégrader les Cometes du rang qu'on leur donne parmi les prodiges dénonciateurs de la colere de Dieu, car il n'appartient qu'à la fabuleuſe Divinité de Pan & d'Appollon, de jetter de fauſſes allarmes dans les eſprits, & de ne s'expliquer que par des énigmes.

§. LXXV.

En quel ſens on peut dire que Dieu menace ceux qu'il ne veut pas fraper.

Fauſſeté de la comparaiſon entre une Comete & la foudre.

I. JE ſai bien ce qu'on a dit de la * foudre, qu'elle frape peu de gens, quoi qu'elle en épouvante pluſieurs. Je ſai auſſi que cela ſe prstique fort ſagement dans le ſuplice d'une troupe de † ſéditieux. Mais cela ne prouve autre choſe, ſinon que les fléaux que Dieu envoie ſur un peuple, doivent faire craindre ſa juſtice à tous les peuples voiſins, & les induire à mériter par leurs bonnes œuvres la continuation de la proſpérité dont ils jouiſſent: ce qui eſt bien éloigné de l'erreur où ſe portent ceux qui affirment, qu'un certain effet de la Nature eſt un miracle fait expres, pour prédire de la part de Dieu à tous les peuples de la terre leur prochaine deſtruction, à quoi néanmoins Dieu ne penſe pas: car quelquefois c'eſt alors qu'il prépare des joies & der triomphes à pluſieurs nations. Joignez à cela que la foudre eſt ſi à portée de nous faire du mal, & qu'elle en fait ſi ſouvent de terribles auprès de nous, qu'il n'y a point d'erreur à croire qu'il nous en peut arriver du préjudice; au lieu que nous n'avons aucune raiſon de penſer qu'une Comete ait jamais fait, ou ait jamais pû faire le moindre mal. Outre que ce ſeroit un jugement faux & très-incapable de paſſer pour une œuvre méritoire, que de dire que la foudre a été formée nommément & expreſſément pour châtier les pécheurs.

§. LXXVI.

Qu'il eſt faux que les peuples qui ſont heureux après l'aparition des Cometes, ayent mérité cette diſtinction par leur pénitence.

Si les Macédoniens & Mahomet II. eurent du bonheur après des Cometes, ce n'eſt point qu'ils l'ayent mérité par leur pénitence.

II. QUant à ceux qui pourroient dire, que les Cometes menacent tous les peuples du monde, parce qu'en effet Dieu a deſſein de les punir tous; mais qu'il y en a quelques-uns dont la repentance déſarme ſa colere: je ne leur répons autre choſe, ſinon qu'ils ſe trompent manifeſtement. Ils m'obligeroient fort de me montrer par quelle mortification les Macédoniens ont apaiſé la juſtice divine, & mérité les richeſſes & les couronnes de Darius, au lieu des châtimens qui leur étoient deſtinez par la ‡ Comete dont j'ai déja fait mention.

Je ſerois bien aiſe auſſi qu'ils m'apriſſent les actes de dévotion & de pénitence, qui ſauverent Mahomet II. des infortunes, dont il devoit avoir ſa part en vertu des Cometes qui parurent ſous ſon regne. C'étoit le plus grand Athée qui fût ſous le Ciel: ſes troupes commettoient les crimes les plus énormes qui ſe puiſſent commettre, & cependant elles ne ceſſoient de ſubjuguer des Roiaumes & des Empires dans la Chretienté.

Remarques ſur leurs proſperitez.

Avoüons donc, que ce n'eſt pas le deſſein de Dieu, quand il fait paroître des Cometes, de châtier tous les peuples du monde. Sa providence trouve plus à-propos de les punir ſucceſſivement les uns par les autres. Les Macédoniens

* *Cùm feriunt unum, non unum fulmina terrent.* Ovid. 3. de Pont. eleg 1.

† *Statuerunt ita majores noſtri, ut ſi à multis eſſet flagitium res militaris admiſſum, ſortitione in quoſdam animadverteretur, ut metus videlicet ad omnes, pœna ad paucos perveniret.* Cicer. pro Cluent.

‡ „ Ci-deſſus §. LXXIV.

doniens n'étoient pas plus gens de bien que les Perſes; cependant parce que le tems étoit venu où Dieu vouloit ruiner la Monarchie des Perſes, il les ſoumit aux Macédoniens. Ceux-ci aïant fait leur tems ſuccomberent à leur tour à l'épée des Romains, qui entaſſant victoire ſur victoire, & ſubjuguant au long & au large Roïaumes & Républiques, ſans être plus gens de bien que ceux que Dieu leur aſſujettiſſoit, filoient leur corde, pour ainſi dire, & accumuloient les jugemens de Dieu ſur leur tête, comme le remarque * Saint Auguſtin, en faiſant voir aux Idolâtres, qui accuſoient l'Evangile d'être la cauſe des calamitez publiques, qu'elles étoient un effet de leur corruption, & de leurs déreglemens. Quoi qu'il en ſoit, l'Empire Romain qui s'étoit formé par des uſurpations violentes, a été démembré par une ſemblable voye; la Providence divine faiſant voir de tems en tems parmi les hommes, ce qui ſe fait tous les jours parmi les cauſes néceſſaires, dont les unes ramaſſent en un corps qui nous cache tout le Ciel, pluſieurs nuages ſéparez, & les autres diviſent cette grande nuë en une infinité de petits nuages.

Dieu punit les peuples tour à tour, ſans que ceux par qui il punit ſoient moins criminels que ceux qui ſont punis. Ces punitions n'ont point d'ordre réglé.

Ce que j'ai dit, que les peuples ſont punis chacun à ſon tour, ſans que ceux qui ſont les premiers châtiez ſoient les plus coupables, n'eſt pas une ſimple conjecture: c'eſt Dieu lui-même qui nous l'aprend par la bouche de † Jérémie. *C'eſt moi*, dit-il, *qui ai fait la terre, & qui l'ai donnée à qui bon m'a ſemblé; c'eſt moi qui ai livré tous ces païs-ci à Nabuchodonoſor Roi de Babylone, mon ſerviteur, & toutes les nations lui ſeront ſujettes à lui, & à ſon fils, & au fils de ſon fils, juſques à ce que le tems auſſi de ſon païs vienne.* Il ſeroit abſurde de s'imaginer, que le Roi de Babylone étoit plus ſaint & plus dévot que celui des Juifs, & que c'eſt à cauſe de ſa piété qu'il conquit un puiſſant Empire. Il étoit peut-être plus méchant que les Rois que Dieu lui aſſujettit: mais parce que le tour des Caldéens n'étoit pas encore venu, ſon ambition fut un crime heureux, dont Dieu ſe ſervit pour châtier les peuples dont il ne vouloit plus différer le châtiment. Le tour des Caldéens vint auſſi quelque tems après. Les Medes & les Perſes auſſi méchans qu'eux, mais poſtérieurs en date dans le Livre de la Providence, les déſolerent & les ſubjuguerent, pour être déſolez & ſubjuguez à leur tour. Souvenons-nous de la déclaration expreſſe du Fils de ‡ Dieu, ſur ceux qui ſe trouverent accablez ſous les ruïnes d'une tour, ou égorgez en ſacrifiant, & nous n'entreprendrons pas de dire, que ceux qui châtient les autres, ſont plus gens de bien que ceux qui ſont châtiez. J'avoue que la patience de Dieu laiſſe ſouvent combler la meſure aux pécheurs, avant que de leur faire ſentir les rigueurs de ſa juſtice: d'où il ſemble que l'on pourroit inférer, que les nations épargnées n'ont pas encore comblé la meſure, comme celles qui ſont punies, mais il ne faut pas juger par le comble de cette meſure, qu'une nation eſt plus ou moins criminelle qu'une autre. Etre arrivé à ce comble, ſignifie ſeulement, que l'on eſt arrivé à l'heure fatale où Dieu veut punir. Or qui doute que cette heure fatale ne ſoit attachée tantôt à une plus petite meſure de péchez, tantôt à une plus grande, ſelon que Dieu trouve à-propos de diverſifier les évenemens, & de faire paroître ſa ſouveraine liberté? Il y a des gens qui croyent avoir remarqué dans l'Hiſtoire, que le changement des Etats ſe fait régulierement après un certain nombre d'années, & ils nous ‖ citent je ne ſai combien de révolutions arrivées cinq cens ans les unes après les autres. Je ne m'amuſe pas à réfuter toutes ces puérilitez; & peu s'en faut que je ne me repente de les avoir déja § réfutées en paſſant. Mais je ſoubaitte bien que l'on ſache, que je défie tous les hommes du monde de me faire voir dans l'Hiſtoire, qu'après une certaine meſure déterminée de tolérance, Dieu n'a pas manqué de faire éclater les effets de ſa juſtice. Rien n'eſt plus infini que la diverſité qui ſe rencontre dans les manieres de Dieu.

§. LXXVII.

Que l'efficace des prieres d'un petit nombre de bonnes ames dans la vraie Religion, n'a point de lieu dans les fauſſes Religions.

Si les prieres de quelques bonnes ames peuvent détourner le mauvais effet des Cometes, ce n'eſt pas dans la Religion des Païens, ni des Infidéles.

III. DIra-t-on, qu'à tout le moins il y a eu quelques bonnes ames, qui par leurs prieres & par leurs bonnes œuvres, ont délivré leur nation de la part qu'elle devoit avoir aux châtimens prétagez par les Cometes? Je conſens qu'on le dite, & qu'on le croye à l'égard des peuples qui ſont dans la vraie Religion. Car quoi qu'il ſemble que ſi Dieu ſe laiſſe fléchir en faveur de tout un peuple, aux prieres d'un petit nombre de gens, qui paſſent toute leur vie dans les exercices de la piété, il ne forme pas auſſi le deſſein d'exterminer ce même peuple, pendant que ce petit nombre de gens le ſoûtiennent: quoi qu'il ſemble que ſi l'effet des Cometes peut être détourné par la pénitence des hommes, ce n'eſt que par la pénitence des méchans qui ont irrité la colere du Ciel, & non pas par les macérations des bonnes ames toûjours agréables à Dieu, & qui n'attendent pas à le ſervir dévotement, qu'il paroiſſe des prodiges: quoi qu'il ſemble que ſi un petit nombre de dévots eſt capable de déſarmer le bras de Dieu en faveur de toute la nation, jamais les peuples qui ſont dans la véritable Egliſe, ne ſentiroient les peſans coups de la vengeance céleſte, ni ne ſe ruïneroient jamais les uns les autres, comme ils ſont, parce qu'il y a toûjours parmi ces peuples un réſidu de bonnes & de ſaintes ames: quoi qu'il ſemble, dis-je, que l'on puiſſe m'oppoſer ces raiſons-là, je veux bien pourtant convenir que les bonnes œuvres de ce petit nombre de Chretiens qui ſe conſacrent entierement à Dieu, peuvent attirer les graces du Ciel ſur toute la nation. Je ſai que la victoire paſſoit du côté de Joſué, ou du côté des ennemis, à meſure que ** Moïſe élevoit ſes mains vers le Ciel, ou qu'il ne les élevoit pas. Je ſai qu'on a dit, que du fond des grottes & des ſolitudes, où les Saints faiſoient leur retraite, ils élevoient juſques au Ciel par leurs jeûnes & leurs oraiſons, la matiere des foudres qui accabloient les ennemis de la Chretienté: & je ne doute point qu'on ne puiſſe dire, que les bonnes ames, en ſe conſacrant à Dieu, ſe dévoüent pour la patrie, & qu'elles lui

* *De Civitate Dei.*
† „ Chap. 27. v. 5. & ſuiv.
‡ „ Evang. de St. Luc, chap. 13.
‖ *Pancr. de prac. Divinat generibus, pag.* 30.
§ „ Ci-deſſus, §. XXV.
** *Exod. cap.* 27.

lui procurent les mêmes avantages que la ſuperſtition Paienne s'imaginoit fauſſement devoir au ſacrifice d'un Codrus & d'un Décius. Mais ce ſeroit une impiété que d'attribuer la même vertu aux prieres des Veſtales, & aux macérations des Infideles. Tant s'en faut que cela puiſſe expier les péchez des autres hommes, qu'il eſt ſûr que les ſacrifices des Paiens, & les autres actes de leur idolatrie, doivent être mis en tête de tous les crimes qui leur ont attiré la malediction de Dieu. La penſée de Caton, qui diſoit de la mere d'un fort mal-honnête homme, *Que quand elle prioit les Dieux pour la vie de ſon fils, ce n'étoit pas tant des prieres qu'elle faiſoit, que des imprécations contre Rome*, ſe peut étendre généralement ſur toutes les prieres adreſſées aux Idoles; quoi qu'en ait voulu dire * Symmaque, dans les reproches qu'il a faits à des Empereurs Chretiens, qu'en privant de leurs penſions les Veſtales & les Prêtres du Paganiſme, ils s'en étoient pris à des perſonnes qui ſoûtenoient l'éternité de l'Empire par l'aſſiſtance & par la protection du Ciel, dont ils attiroient la † bénédiction ſur les armées Romaines.

§. LXXVIII.

Digreſſion néceſſaire.

IL reſte quelques autres difficultez à éclaircir qui pourroient diminuer la force de ma ſeptieme Raiſon, ſi je n'en donnois un éclairciſſement bien ſolide. Auſſi prétens-je le donner dans une juſte étendue. Mais auparavant je prendrai la liberté de faire une digreſſion, quand vous devriez renouveller le reproche que vous m'avez fait aſſez ſouvent, d'être le plus grand coureur de lieux-communs qui ſoit au monde ‡.

§ LXXIX.

VIII. Raiſon: *Que l'opinion qui fait prendre les Cometes pour des préſages des calamitez publiques, eſt une vieille ſuperſtition des Paiens, qui s'eſt introduite & conſervée dans le Chriſtianiſme par la prévention que l'on a pour l'Antiquité.*

JE deſtine cette digreſſion à recueillir de tout ce que j'ai remarqué, la véritable cauſe de la prévention qui regne dans le monde, *que les Cometes ſont des ſignes de malheur.* Je dis donc que ce ſentiment eſt un reſte des ſuperſtitions Paiennes, qui s'eſt perpétué de pere en fils depuis la converſion des Paiens, tant parce qu'il avoit jetté de profondes racines dans l'ame de tous les hommes, que parce que, généralement parlant, les Chretiens ſont auſſi frapez que les autres hommes, de la maladie de ſe faire des préſages de tout.

§. LXXX.

De la grande paſſion qu'ont les hommes de ſavoir l'avenir, & des effets qu'elle a produits.

Quelles ſont les cauſes qui ont entretenu dans les eſprits la prévention des préſages des Cometes.

IL eſt facile de comprendre que les Payens croyoient fortement que les Cometes, les éclipſes, &c. préſageoient de grands malheurs, ſi l'on conſidere le penchant naturel de l'homme à ſe tourmenter pour l'avenir, ſa curioſité inſatiable de ſavoir l'avenir, & la coûtume qu'il a de trouver & du merveilleux, & du myſtere, dans tout ce qui n'arrive pas ſouvent. Cette inſatiable curioſité de l'avenir a fait naître je ne ſai combien de manieres de divination toutes chimériques & ridicules, dont néanmoins les hommes n'ont pas laiſſé de ſe payer. Quand quelqu'un a été aſſez malicieux pour vouloir profiter de la foibleſſe de l'homme, & qu'il a eu aſſez d'eſprit pour inventer quelque choſe qui pût ſervir à ce deſſein, il n'a pas manqué de donner là-dedans, c'eſt-à-dire, de ſe vanter de la connoiſſance des choſes futures. C'eſt de là qu'eſt venuë l'Aſtrologie judiciaire. Ceux qui commencerent à étudier les mouvemens des Cieux, n'avoient autre choſe en vuë que de s'inſtruire d'un effet ſi admirable: & comme c'étoient apparemment des eſprits plus touchez ‡ de l'amour des ſciences, que de celui des biens du monde, ils ne prétendoient pas faire de l'Aſtrologie un art de filou. Mais il s'eſt trouvé de mal-honnêtes gens dans la ſuite, qui ayant remarqué le foible de l'homme, en ont voulu profiter; & pour cet effet ils ont débité par tout, que la ſcience des aſtres aprend ce qui eſt, ce qui a été, & ce qui ſera. De ſorte que pour l'argent chacun pouvoit aprendre ſa bonne avanture. Pour mieux duper les gens, on leur a fait croire que les Cieux ſont un Livre où Dieu a écrit l'Hiſtoire du monde, & qu'il n'y a qu'à ſavoir lire l'écriture dont Dieu s'eſt ſervi, qui n'eſt autre que l'arrangement des étoiles, pour aprendre cette Hiſtoire-là. De très-ſavans hommes, Plotin & Origene entre autres, ont donné dans ce panneau, juſques-là § qu'Origene voulant confirmer ſon ſentiment par quelque choſe de bien fort, ſe couvre de l'autorité d'un Livre apocryphe attribué au Patriarche Joſeph **, où l'on fait dire au Patriarche Jacob s'adreſſant à ſes enfans, †† *J'ai là dans les regiſtres du Ciel tout ce qui vous arrivera, & à vous, & à vos fils.* On a profité ſur tout de l'aparition des Cometes, & de la peur qu'elles faiſoient par leur longueur demeſurée. Les Aſtrologues n'ont pas manqué de dire que c'étoient des aſtres mal-faiſans; ils l'ont dit ſur tout, après avoir éprouvé qu'ils ſe rendoient en quelque façon néceſſaires par ce moyen-là, chacun voulant ſavoir d'eux, comme d'un Oracle, quels étoient dans le détail les malheurs préſagez par les Cometes. Les éclipſes leur ont fourni de pareilles occaſions de faire valoir leur talent. D'autres ont pris occaſion

Elle a donné lieu à la ſuperſtition ſur les Cometes & ſur les éclipſes & à pluſieurs autres arts auſſi frivoles qu'elle.

* *Epiſt.* 54. *lib.* 10.

† *Quid juvat ſalutis publicæ cæſtum corpus dicare, & imperii æternitatem cæleſtibus fulcire præſidiis, armis veſtris, aquilis veſtris amicas applicare victrices, pro omnibus efficacia vota ſuſcipere, & jus cum omnibus non habere?* Symmach. ibid.

‡ Il y avoit encore ceci dans l'Edit. citée; „ & de „ marcher ſur les traces de celui que Mr. de (*a*) Furetiere en a nommé le Protecteur, quoy que je n'aye ni beaucoup d'eſprit, ni beaucoup de litterature,

(*a*) *Dans ſa nouvelle Allegorique.*

„ comme il en avoit.

„ VIII. Raiſon. *Que l'opinion* &c.

‖ „ Voiez Ovide au 1. Livre des Faſtes,

§ *Vide Euſeb. præp. Evang. lib.* 6. *cap.* 9.

** On trouve encore ceci dans l'Edit. déja citée, „ (Et non pas à l'Hiſtorien de ce nom, comme l'a „ cru M. (*b*) Gadroas) où l'on fait &c.

†† *Legi in tabulis tuis quæcunque contingent vobis & filiis veſtris.*

(*b*) *Diſc. Phyſ. des Inſtinct. Preface.*

ſion de là, de ſe vanter de pluſieurs autres ſortes de divination, de la Géomance, de la Chiromance, de l'Onomance; & inſenſiblement le monde s'eſt trouvé ſi plein de ſuperſtition, qu'on croioit que toutes choſes étoient des préſages de l'avenir, partieulierement lors qu'on eut fait une affaire de Religion de cette ſorte de diſciplines, & que le ſort du ſervice divin ſe trouva placé dans la connoiſſance des augures. Ceux qui pour ſe rendre néceſſaires, avoient beſoin de faire peur de la colere des Dieux au peuple, ne manquoient pas d'apuyer ſur les Cometes, & de mettre en proverbe qu'on n'en avoit jamais vû qui n'eût aporté du mal. Ils ſavoient pêcher en eau trouble, comme nous l'aprend Tite Live: car à l'occaſion d'une maladie contagieuſe qui de la campagne ſe répandit dans la Ville, apres une grande ſechereſſe, l'an de Rome 326. il raporte que la maladie paſſa juſques à l'eſprit, par l'addreſſe de ceux qui s'enrichiſſent de la ſuperſtion des autres, & qu'on ne voyoit par tout que de nouvelles * cérémonies. Le Démon, qui faiſoit là beau jeu, & qui trouvoit que la ſuperſtition des peuples lui étoit un moyen infaillible de ſe faire adorer ſous le nom des faux Dieux, en cent manieres différentes, toutes criminelles, toutes deteſtées du ſouverain Maître de l'Univers, ne manquoit pas lors qu'il paruiſſoit des météores, ou des étoiles non communes, d'employer ſon art trompeur à perſuader aux Idolâtres, que c'étoient des ſignes de la colere des Dieux, & que tout étoit perdu, ſi l'on ne les apaiſoit par des ſacrifices d'hommes & de bêtes, &c.

§. LXXXI.

Que les Politiques ont fomenté la ſuperſtition des préſages.

Adreſſe de Druſus, d'Alexandre, de Themiſtocle & de Philippe de Macédoine à ſe prévaloir des éclipſes.

LA Politique s'eſt auſſi mêlée du ſoin de faire valoir les préſages, afin d'avoir de bonnes reſſources, ou pour intimider les Sujets, ou pour les remplir de confiance. Si les ſoldats Romains euſſent été des eſprits forts, Druſus fils de Tibere n'eût pas eu le bonheur de calmer la mutinerie des Légions de la Pannonie, qui ne gardoient plus aucunes meſures. Mais une éclipſe qui ſurvint fort à-propos, étonna tellement ces mutins, que † Druſus qui ſe prévalut en habile homme de leur terreur panique, en fit tout ce qu'il voulut. Une éclipſe de Lune épouvanta ſi fort l'armée d'Alexandre le Grand, quelques jours avant la bataille d'Arbelles, que les ſoldats s'imaginant que le Ciel leur donnoit des marques de ſon courroux, ne vouloient point paſſer outre. Leurs murmures alloient à une ſédition toute ouverte, lors qu'Alexandre fit commandement aux Devins Egyptiens, qui étoient les mieux verſez en la ſcience des aſtres, de dire leur ſentiment ſur cette éclipſe en préſence des Officiers de l'armée. Les Devins, ſans s'amuſer à expliquer le ſecret de leur Phyſique, qu'ils tenoient caché au vulgaire, ſe contenterent d'aſſurer le Roi, que le Soleil étoit pour les Grecs, & la Lune pour les Perſes, & qu'elle ne s'éclipſoit jamais qu'elle ne les menaçât de quelque calamité: ſur quoi ils raporterent pluſieurs vieux exemples des Rois de Perſe, qui apres les éclipſes de Lune avoient eu les Dieux contraires, lors qu'ils avoient combatu. *Rien n'eſt ſi puiſſant*, pourſuit ‖ Q. Cuce, *que la ſuperſtition pour tenir en bride la populace. Quelque effrénée & inconſtante qu'elle ſoit, ſi elle a une fois l'eſprit frapé d'une vaine image de Religion, elle obeira mieux à des Devins, qu'à ſes Chefs. La réponſe donc des Egyptiens étant divulguée parmi les troupes, releva leur eſpérance & leur courage*, &c. Le même ‡ Alexandre ayant remarqué, en ſe préparant au paſſage du Granique, que la circonſtance du tems, qui étoit le mois de Déſius, que l'on diſoit avoir été malheureux de toute ancienneté aux entrepriſes des Macédoniens, décourageoit ſon armée, fit publier qu'on apelleroit ce mois dangereux, du nom du mois précédent, n'ignorant pas combien un vain ſcrupule de Religion a de force ſur les petits eſprits, & ſur les eſprits ignorans. Pour mieux aſſurer les eſprits épouvantez, il fit ſecretement avertir Ariſtandre, ſon grand Devin, qui ſacrifioit alors, afin que le paſſage fût heureux, de faire enſorte par le moyen d'une certaine liqueur, qu'on pût lire ſur le foie de la victime, que les Dieux donnoient la victoire à Alexandre. Ce miracle divulgué remplit les eſprits d'une ſi grande eſpérance, que chacun ſe mit à crier, qu'il ne falloit douter de rien après des témoignages ſi viſibles de la protection des Dieux. L'Hiſtoire de ce grand Conquérant fournit quelques autres exemples de pareilles ruſes, quoi qu'il affectât de ne vouloir vaincre que par ſa ſeule valeur: & ce qui eſt bien plus étrange, le même Héros, qui faiſoit tomber les autres dans le panneau, y tomboit quelquefois lui-même, car il étoit fort ſuperſtitieux en certaines rencontres. Je ne dis rien de § Thémiſtocle, qui ne pouvant perſuader aux Athéniens d'abandonner leur Ville pour aller tenir la mer, au tems de la guerre de Xerxès, fit jouer les machines de la Religion, ſupoſa des oracles, & fit dire au peuple par les Prêtres, que Minerve avoit quitté la Ville, & pris le chemin du port. Philippe, Roi de Macédoine, l'homme du monde qui s'entendoit le mieux à vaincre ſes ennemis par des intelligences ménagées à force d'argent, avoit des oracles de Delphes à ſa poſte autant qu'il en vouloit: & de là vint que Démoſthene ſoupçonnant avec raiſon que la Prêtreſſe ſe laiſſoit ſuborner par les préſens de Philippe, railla vivement ſur la partialité qu'elle temoignoit pour lui, comme l'a remarqué Minucius Felix après Cicéron.

La même choſe eſt arrivée à l'égard des Cometes.

Il eſt aiſé de comprendre, que les mêmes maximes d'Etat, qui ont fomenté la ſuperſtition des peuples à l'égard des autres prodiges, l'ont auſſi fomentée à l'égard des Cometes. Car il n'y avoit rien de plus aiſé, quand il paroiſſoit une Comete, & qu'on vouloit faire la guerre à quelque Prince voiſin, que de faire débiter par les Aſtrologues, que cette Comete menaçoit particulierement ce Prince-là; que de faire dire fort ſérieuſement ce que Veſpaſien diſoit, ** peut-être pour rire d'une Comete qui

* *Nec corpora modo affecta tabo, ſed animos quoque multiplex religio & plerique externa invaſit, novos ritus ſacrificando, vaticinandoque, inferentibus in domos, quibus quaſtui ſunt capti ſuperſtitione animi.* Livius l. 4. Dec. 1.

† *Tacit. Annal. lib. 1.*

‡ „ Liv. 4. chap. 20.

‖ „ Voiez les ſuplemens de Freinshemius ſur Q. Cur-„ ce, liv. 2. ch 5.

§ „ Plutarq. en ſa vie.

** *Xiphilin. Aur. Victor in epit.*

qui parut ſous ſon regne, *Que c'étoit le Roi des Parthes avec ſa longue chevelure, qui eu étoit menacé plûtôt que lui qui portoit les cheveux courts.* C'étoit en même tems donner bonne eſpérance à ſon parti, & étonner l'autre. Il parolt par la 6. Satire de Juvenal, que cela ſe pratiquoit ainſi. Car en nous donnant le caractere d'une femme nouvelliſte, il nous la repréſente débitant dans les compagnies, *Qu'il paroiſſoit des Cometes qui menaçoient le Roi d'Armenie & le Roi des Parthes, & que leurs pais & leurs Villes étoient ravagez par des inondations de fleuves, & par des tremblemens de terre*, ce qui comme vous ſavez, Monſieur, paſſoit pour un préſage * fâcheux, outre le mal préſent qu'il cauſoit.

Inſtantem Regi Armenio, Parthoque Cometen
Prima videt: famam rumoreſque illa recentes
Excipit ad portas, quoſdam facit iſſe Niphatem
In populos, magnoque illic cuncta arva teneri
Diluvio, mutare urbes, ſubſidere terras,
Quocunque in trivio, cuicunque eſt obvia, narrat.

Vous voïez là l'eſprit d'un Nouvelliſte penſionaire, toûjours informé d'un grand nombre de malheurs qui déſolent le païs ennemi, ou celui qui le va devenir, & de pluſieurs préſages funeſtes qui le menacent.

Qui doute que les amis de Céſar n'ayent affecté de dire par tout, que la Comete qui parut après ſa mort, étoit une marque du courroux du Ciel contre ſes meurtriers, & un préſage de la protection que les Dieux accorderoient à ceux qui en pourſuivroient la vengeance? Vous avez lû ſans doute que Mahomet gagna un Aſtrologue de réputation, pour annoncer par tout qu'il devoit arriver un grand changement dans le monde, & qu'un grand Prophete établiroit une nouvelle Religion. Pourquoi cela? Afin de préparer les eſprits à ne point s'oppoſer à des évenemens qu'ils regarderoient comme prédeſtinez & inévitables. Mais ſi les Grands ont contribué à faire croire que les Cometes ſont des préſages de mauvais augure, les peuples y ont contribué auſſi de leur côté; non ſeulement parce qu'ils ſe portent de leur naturel à traiter de préſages les moindres choſes, mais auſſi par une certaine malignité, qui les porte à s'imaginer facilement que ceux qui gouvernent ne s'en acquitent pas au contentement de Dieu: & là-deſſus c'eſt à gloſer ſur ce qu'on a fait ceci, ſur ce qu'on n'a point fait cela. De ſorte qu'il eſt arrivé enfin, que la Politique a trouvé de méchans côtez dans la prévention des peuples, parce qu'on s'eſt enfin fauſſement imaginé, que les Cometes menaçoient ſur tout les Rois & les Princes.

§. LXXXII.

Que les Panégyriſtes ont contribué à fomenter la ſuperſtition des préſages.

Balzac & autres ſe ſont ſervis des effets ſurprenans de la Nature pour tout leur Heros.

IL faut ajoûter à toutes ces cauſes de la prévention générale, la flaterie des Poëtes & des Orateurs. Quand ces Meſſieurs-là font l'éloge de leurs Héros, ils ſe ſervent, entre autres lieux-communs, de celui-ci, *Que toute la Nature le reſpecte, qu'elle aplique toutes ſes forces pour lui, qu'elle s'afflige de ſes malheurs, qu'elle le promet au monde; que quand le monde s'eſt rendu indigne de le poſſéder, le Ciel qui le redemande, allume de nouveaux feux*, &c. Mr. de Balzac ne manqua pas de régler de cette hyperbole le Cardinal de Richelieu, & de dire, *que pour voir un premier Miniſtre pareil à lui, il eſt beſoin que toute la Nature travaille, & que Dieu le promette long-tems aux hommes, avant que de le faire naître.* Il en fut critiqué, mais il ſe † défendit, en faiſant voir que d'autres avoient été encore plus loin que lui; cet Ancien, par exemple, qui a dit de certaines ames, *que tout le Ciel étoit occupé à faire leur deſtinée*; & cet illuſtre Italien du tems de nos peres, qui a écrit, *que l'Entendement Eternel étoit en une haute penſée, & avoit un grand deſſein, lors qu'il fit le Cardinal Hypolite d'Eſt.* Je m'étonne qu'il n'ait fait auſſi venir ſur les rangs ce Prêtre qui dit un jour à l'Empereur Conſtantin, *que la Providence Divine ne s'étoit pas contentée de l'avoir rendu digne de l'Empire du monde; qu'elle avoit encore travaillé à lui donner des vertus qui méritaſſent qu'après cette vie il regnât avec le Fils de Dieu dans le Ciel.* C'eſt aparemment le mauvais ſuccès de cette flaterie profane, qui a empêché Mr. de Balzac de ſe juſtifier par un tel exemple; car ‡ Euſebe raporte que Conſtantin fit taire cet impertinent Harangueur.

Horace & Virgile ont fait la même choſe.

En général on peut dire que les flateurs ſe ſont ſervis de tous les effets ſurprenans de la Nature, pour relever le mérite de leur Héros, & pour plaire aux Grands du monde. Ainſi les Poëtes de la Cour d'Auguſte tâchoient à l'envi de perſuader, que la mort de Céſar étoit cauſe de tous les prodiges qui la ſuivirent. Horace le dit expreſſément dans l'Ode que j'ai deja ‖ citée, lors que j'ai fait voir que les débordemens des fleuves paſſoient parmi les Païens pour des préſages de malheur. Il prétend que le Tibre n'avoit fait tant de ravages, que par complaiſance pour ſa femme Ilie, qui vouloit venger la mort de Céſar ſon parent. Il fait comprendre auſſi que tous les autres malheurs qui avoient affligé, ou qui alloient affliger l'Empire, étoient l'effet de l'aſſaſſinat de cet Empereur. Si nous en croyons § Virgile, le Soleil fut tellement affligé de la mort du même Céſar, qu'il en prit le deuil, & qu'il offuſqua ſa lumiere de telle ſorte, qu'on craignit de ne le voir plus. Cependant on n'eût pas plûtôt vû luire une Comete peu après la mort de Céſar, que d'autres flateurs dirent que c'étoit ſon ame reçuë au nombre des Dieux, & pour cette raiſon on conſacra un ** Temple à cette Comete, & l'on repreſenta Céſar avec une étoile ſur le front.

Remarque ſur la penſée de Virgile, & ſur une d'Ovide qui a auſſi donné dans ce défaut.

On ne peut pas voir des contradictions plus évidentes: car ſi l'ame de Céſar a été reçuë au nombre des Dieux, ſi elle a brillé dans le Ciel parmi les étoiles, pourquoi eſt-ce que le Soleil s'afflige? Pourquoi ſe couvre-t-il de ténebres? Ne doit-il pas prendre plus de part à la gloire du Ciel, lui qui eſt de ce pays-là, qu'aux malheurs de Rome? Aſſûrément Virgile fait ſa cour d'une maniere bien ſinguliere, puis que pendant que les autres diſent que le Ciel ſe voit honoré de la poſſeſſion d'une nouvelle étoile par

* „ Voïez ci-deſſus §. LXIII.
† „ Mr. de Balz. diſc. 2. au Card. Bentivogl.
‡ *L. 4. de vitâ Conſt. c. 48.*
‖ „ Ci-deſſus §. LXIII.
§ *Georg. l. 1.*
** *Sueton. in Cæſ. cap. 88.*

par la mort de Céſar, il aſſûre lui que le Soleil ſe couvre d'obſcurité. S'il eût eu moins de bon ſens, il eût accommodé ſa penſée avec celle des autres, en diſant que le Soleil étoit ſi fâché de voir parmi les Aſtres une nouvelle étoile, à qui le Ciel faiſoit plus d'honneur qu'à lui, qu'il ſe cachoit de honte. Mais il étoit trop judicieux pour ſe ſervir d'un éloge qui, n'en déplaiſe au galant Mr. de Voiture, & à ſon Sonnet ſur une Dame qui s'étoit baignée à Soleil couchant, eût paru froid ſelon toutes les apparences, à celui pour qui ſe faiſoit la fête; car, au dire d'un * Bel-eſprit de ſa Cour, il reſſembloit à ces chevaux qui ruent, quand on les careſſe de mauvaiſe grace. Mais que dironsnous d'Ovide, qui finiſſant ſes Métamorphoſes par celle de Céſar en Comete, nous aſſûre qu'entre pluſieurs prodiges qui précéderent la mort de cet Empereur, on vit le Soleil d'une pâleur extraordinaire, & la Lune teinte de ſang?

Voici, Monſieur, le véritable moyen de dénoüer toutes ces difficultez. Ces Beaux-eſprits n'avoient tous qu'un même but, c'étoit de faire leur cour à Auguſte à force d'encens, car pour Céſar qui n'étoit plus en état de reconnoître la flaterie, il n'eût pas fait faire beaucoup de Vers, s'il n'avoit eu pour ſucceſſeur une perſonne très-affectionée à ſa gloire. Ainſi on ne louoit Céſar qu'à cauſe de ſon ſucceſſeur. Or ſoit qu'on dit que le Soleil s'étoit obſcurci avant la mort de Céſar, ſoit qu'on dit que ce fut après, c'étoit toute la même choſe pour la gloire de ce Prince. C'eſt pourquoi Virgile l'a dit d'une façon, Ovide d'une autre, & tous deux ont adroitement conclu par louer Auguſte d'une maniere fort adroite, & pouſſée auſſi loin qu'on peut.

§. LXXXIII.

A combien de choſes on a fait ſervir une même Comete.

Differentes ſignifications attribuées à la Comete qui parut à la mort de Céſar. Virgile & Ovide citez.

ON peut voir par là qu'une même Comete a ſervi à pluſieurs fins. Auguſte par des vues de Politique fut bien aiſe qu'on crût que c'étoit l'ame de Céſar; car c'étoit un grand avantage pour ſon parti, de croire qu'on pourſuivoit les meurtriers d'un homme qui étoit alors parmi les Dieux. C'eſt la raiſon pourquoi il fit bâtir † un Temple à cette Comete, & déclara publiquement qu'il la regardoit comme un très-heureux préſage. Ceux qui étoient dans ſon parti, & qui n'avoient pas aſſez de crédulité pour ſe perſuader ces converſions d'ames en étoiles, croioient à tout le moins, ou faiſoient accroire aux autres, que les Dieux témoignoient par cette Comete, combien ils étoient en colere contre Brutus & Caſſius. Ceux qui étoient encore Républicains dans l'ame, diſoient au contraire, que les Dieux témoignoient par là combien ils déſaprouvoient qu'on n'apuiât pas le parti des libérateurs de la patrie, qui ſans doute ne s'oublioient pas de leur côté pour mettre à quelque uſage cette Comete, ſelon la ſuperſtition d'alors. Enfin les Poëtes trouvoient là, non ſeulement dequoi faire de magnifiques deſcriptions, & dequoi intéreſſer toute la Nature à la gloire de leur Héros déifié, mais auſſi dequoi flatter leur Héros vivant, ce qui étoit le bon de l'affaire.

Ce n'eſt point par conjecture que j'en parle. Prenez la peine de jetter les yeux ſur le paſſage de Virgile que je vous ai cité; vous verrez que ſa concluſion eſt, *Qu'à tout le moins il plaiſe aux Dieux, qui avoient bien eu le cœur de voir deux fois les plaines de Theſſalie inondées du ſang des Romains, de ne pas empêcher qu'Auguſte releve l'Empire qu'ils avoient laiſſé périr: qu'il y a long-tems que le Ciel porte envie à Rome, de la poſſeſſion d'Auguſte, & qu'il ſe plaint de ſon attachement à triompher ſur la terre.* ‡ Voiez auſſi le dernier chapitre des Métamorphoſes d'Ovide, vous y verrez que ſi Céſar a été élevé au rang des Dieux, il en a l'obligation au mérite de ſon ſucceſſeur qu'il avoit adopté, autant qu'à ſon mérite propre. Mais pour vous épargner le chagrin de chercher tous ces paſſages, en voici un d'une délicateſſe conſommée: c'eſt de l'ame de Céſar que l'on y parle.

. . . . . : Simul ‖ evolat altius illa,
Flammiferumque trahens ſpatioſo limite crinem,
Stella micat: Natique videns benefacta fatetur
Eſſe ſua majora, & vincigaudet ab illo.
Hic ſua præferri quamquam vetat acta paternis,
Libera fama tamen, nullique obnoxia juſſis,
Invitum præfert, unaque in parte repugnat.

Autres exemples concernant Adrien, Honorius, Mithridate & Auguſte.

Si je ne craignois de vous fatiguer par un trop grand nombre de citations, je vous alléguerois la flaterie dont on ſe ſervit envers l'Empereur Adrien, mortellement affligé de la mort de ſon mignon Antinoüs, dont on lui dit que l'ame avoit été changée en une étoile qui parut de nouveau en ce tems-là. Je vous citerois § Claudien, qui tire un heureux préſage pour l'Empereur Honorius, de ce qu'une étoile aparut en plein jour environ le tems de ſa naiſſance. J'ajoûterois que l'on a dit ** que le Ciel avoit annoncé par deux admirables Cometes la future grandeur de Mithridate; l'une aiant brillé l'année qu'il vint au monde, & l'autre l'année qu'il commença de régner. Je n'oublierois pas que les Augures étant conſultez ſur ce que le Tibre ſe déborda la nuit d'après qu'Octave avoit reçu le ſurnom d'Auguſte, †† répondirent que c'étoit un ſigne de la grande élevation où il parviendroit. Ce qui montre que les Poëtes n'étoient pas les ſeuls qui accommodoient la Nature à la paſſion des Grands. En un mot je raporterois cent autres faits, qui nous montrent que l'envie de plaire, de flater, de donner du merveilleux aux choſes, a fait prendre des effets purement naturels pour des prodiges extraordinaires. Un Roi ou une Reine mouroient-ils peu après qu'il avoit paru une Comete? On ne manquoit pas de dire tout auſſi-tôt, qu'au preſſentiment de ce grand malheur toute la Nature s'étoit remuée pour former de nouveaux aſtres; & à force de le dire, on

* *Cui male ſi palpere, recalcitrat, undique tutus.* Horat. Sat. 1. l. 2.

† *Plinius, l. 2. cap. 25.*

‡ Il y a encore ce qui ſuit dans la I. Edit. „ Cela „ me fait ſouvenir de ces paroles du Juriſconſulte Tribonien à l'Empereur Juſtinien, ſon maître; *Je jure à „ Votre Majeſté Impériale que la grande pitié que vous ac-*

„ compagne par tout, me fait extrêmement craindre de vous „ voir enlever au Ciel ſubitement, lors que nous y penſe-„ rons le moins. Voyez auſſi le dernier Chapitre &c.

‖ *Ovidius Metamorph. lib. 15.*

§ *De 4. conſul. Honor.*

** *Juſtin. Hiſtor. l. 37.*

†† *Dion Caſſius l. 53.*

on a porté les hommes à croire, que quand il paroit des Cometes, c'eſt un ſigne que la Nature a quelque ſemblable preſſentiment. Avoit-il auſſi paru quelque Comete à la naiſſance d'un Prince, devenu puiſſant & victorieux? Les Panégyriſtes épluchant, ſelon les préceptes de la Rhétorique, les ſignes *antécédens* & *concomitans* de cette naiſſance, ne manquoient pas de faire ſonner haut la nouvelle étoile. Enfin il étoit impoſſible que la Comete fût priſe pour ce qu'elle étoit; c'eſt-à-dire, pour un effet naturel, y aïant tant de gens qui ſe méloient d'en faire un miracle.

Réflexions ſur la ſottiſe & la vanité de l'homme à ces égard.

Plus on étudie l'homme, plus on connoît que l'orgueil eſt ſa paſſion dominante, & qu'il affecte * la grandeur juſques dans la plus triſte miſére. Chétive & caduque créature qu'il eſt, il a bien pû ſe perſuader qu'il ne ſauroit mourir ſans troubler toute la Nature, & ſans obliger le Ciel à ſe mettre en nouveaux frais, pour éclairer la pompe de ſes funérailles. Sotte & ridicule vanité! Si nous avions une juſte idée de l'Univers, nous comprendrions bientôt, que la mort ou la naiſſance d'un Prince eſt une ſi petite affaire, eu égard à toute la nature des choſes, que ce n'eſt pas la peine qu'on s'en remuë dans le Ciel. Nous dirions avec celui de tous les Philoſophes † de l'ancienne Rome, qui a eu les plus ſublimes penſées, qu'à la vérité les ſoins de la Providence deſcendent juſques à nous, & que nous y entrons pour notre part, mais que leur but eſt bien autrement conſidérable que notre conſervation, & qu'encore ‡ que les mouvemens des Cieux nous aportent de grandes utilitez, ce n'eſt pas à dire pourtant que ces vaſtes corps ſe meuvent pour l'amour de la terre. Pardonnez-moi cette petite aprobation d'une penſée, qui ne paſſera jamais pour orthodoxe parmi ceux qui prennent les Cometes pour des prodiges. Tant de gens ſe ſont mêlez de leur conférer cette qualité, que l'erreur a été inévitable.

Si vous ajoutez à cela, que le cours du monde fourniſſant une infinité de révolutions & de malheurs, on en voïoit arriver ſouvent à la ſuite des Cometes; qu'il arrive plus de grands maux dans le monde, que de grandes & d'inſignes proſpéritez; que les hommes retiennent mieux le ſouvenir du mal, que le ſouvenir du bien; que ſur le chapitre des prédictions, ils ſe laiſſent plûtôt tromper par une qui a reuſſi, que détromper par vingt qui ont été fauſſes; qu'ils ont donc fait plus d'attention aux Cometes qui ont été ſuivies de malheur, qu'à celles qui n'en ont pas été ſuivies; qu'il meurt plus de têtes couronnées, qu'il n'y en a qui deviennent des Mithridates: ſi, dis-je, vous ajoûtez tout cela aux autres réflexions que j'ai faites, vous comprendrez aiſément, Monſieur, que les Païens ont dû être généralement préoccupez de la penſée, que les Cometes ſont un ſigne de malheur.

§. LXXXIV.

Pourquoi les Chretiens ſont dans la même prévention que les Païens, ſur le ſujet des Cometes.

Que la prédication de l'Evangile n'a ruiné dans les ſuperſtitions Païennes que ce qu'il y avoit d'idolâtre.

MAintenant il ne faut plus s'étonner que les Chretiens ſoient dans la même prévention, puis qu'ils ſont la poſtérité des Païens, & qu'à l'idolatrie près, ils donnent dans les mêmes foibleſſes que les Païens. Le grand ouvrage de la prédication des Apôtres a été de faire connoître le vrai Dieu, & ſon Fils Dieu & homme, mort & reſſuſcité pour nous, & de remplir le cœur de l'homme de l'amour de Dieu & de celui de la ſainteté; de faire ceſſer le culte des Idoles, & de ruiner l'empire du vice. C'eſt à quoi tendoit la publication de l'Evangile. Du reſte, Dieu ne s'eſt pas propoſé, en retirant les Païens de leurs ténébres, & en les introduiſant dans le Roïaume de ſa merveilleuſe lumiere, pour me ſervir des expreſſions de l'Ecriture, de les rendre meilleurs Philoſophes qu'ils n'étoient, de leur aprendre les ſecrets de la Nature, de les fortifier de telle ſorte contre les préjugez & contre les erreurs populaires, qu'ils fuſſent incapables d'y tomber. L'expérience nous le montre manifeſtement; on ne voit pas que les perſonnes à qui Dieu communique les plus riches tréſors de ſa grace, qu'il remplit de la plus ferme foi, & de la plus ardente charité, ſoient les génies les plus pénétrans, raiſonnent avec le plus de force, & ſe mettent au deſſus de mille faux jugemens, qui ne ſont d'aucune conſéquence contre le ſalut de l'ame. Si bien qu'on peut dire que les Païens ſont paſſez, dans la Religion Chretienne, avec tous les préjugez qu'ils avoient eus dans le Paganiſme à l'égard des choſes de la Nature, ou en général à l'égard de tout ce qui ne détruit point les véritez de la foi.

Paſſage de Nicole ſur ce ſujet.

Vous êtez trop ſavant, Monſieur, pour avoir beſoin que je vous aprenne cette remarque, & vous la ſauriez aſſez, quand même vous n'auriez lû de votre vie que les Ouvrages de Mr. Nicole; car voici comme il s'exprime dans le chef-d'œuvre, qu'il n'apelle *qu'eſſais de Morale*, par une modeſtie tout-à-fait Chretienne, ‡ *Encore que* JESUS-CHRIST *fût plein de toute vérité, comme dit St. Jean, on ne voit point qu'il ait entrepris d'ôter aux hommes d'autres erreurs que celles qui regardoient Dieu & les moïens de leur ſalut. Il ſavoit tous leurs égaremens dans les choſes de la Nature. Il connoiſſoit mieux que perſonne en quoi conſiſtoit la véritable éloquence. La vérité de tous les évenemens paſſez lui étoit parfaitement connuë. Cependant il n'a point donné charge à ſes Apôtres, ni de combatre les erreurs des hommes dans la Phyſique, ni de leur aprendre à bien parler, ni de les déſabuſer d'une infinité d'erreurs de fait dont leurs Hiſtoires étoient remplies.*

C'eſt ce qui fait que les opinions d'un Paganiſme indépendantes du

Il paroît par les Ouvrages des Peres qui s'étoient convertis du Paganiſme, que s'ils avoient été Platoniciens, ils retenoient l'air & l'eſprit de cette Secte. Il n'y a donc point lieu de douter,

* *Adeò vel ſummos in malis faſtum & pompam amamus, quaſi mortales mori non poſſint, niſi rerum naturæ perturbatur, ac cælum ipſum luctuoſam funeri faciem accendat.* Gumſius.

† *Quamquam mallus illis propoſitum ſit majoresque actus ſui fructus, quam ſervare mortalia, tamen in noſtras quoque utilitates à principio rerum præmiſſamens eſt, & is ordo mundo datus, ut apparens curam noſtri non inter ultima habeatur.* Senec. de Benef. l. 6. c. 23.

‡ *Non enim nos cauſa mundi ſumus: nimis nos ſuſpicimus, ſi digni nobis videmur propter quos tanta moveantur.* Id. de irâ, l. 2. c. 27.

‡ „ Au 1. traité du 1. Volume 2. part. §. 42.

fond de la Religion, ont passé dans le Christianisme.

ter, que ceux qui avoient cru que les éclipſes, les Cometes, les tremble-terres, & choſes ſemblables, ſont des phénomenes de mauvais augure, ne l'aïent encore cru après leur converſion, s'imaginant que pourvû qu'ils attribuaſſent à leurs péchez & à la colere de Dieu, ce qu'ils avoient attribué à l'omiſſion de quelque cérémonie ſuperſtitieuſe, & à quelque fauſſe Divinité offenſée, il n'y avoit rien à redire dans leur ſentiment. Par ce moïen la ſociété des Fideles s'eſt trouvée de génération en génération imbué des erreurs populaires, qui s'étoient établies dans le Paganiſme, à la réſerve de celles qui choquent manifeſtement les Myſteres de la Religion: car dès qu'on a vû qu'une opinion n'étoit pas condamnée comme hérétique, on a ſuivi ſans façon le torrent de ceux qui en étoient préoccupez. Peu * de gens s'amuſent à examiner ſi les opinions générales ſont vrayes, ou fauſſes. N'eſt-ce pas aſſez, dit-on en ſon eſprit, qu'elles viennent de nos peres?

§. LXXXV.

Introduction de pluſieurs cérémonies Païennes dans le Chriſtianiſme.

Raiſons qu'il y a eu d'adopter pluſieurs cérémonies Payennes. Autorité de l'ancienne Loi ſur cela.

IL eſt même vrai que quand on ſe fut aperçu dans l'ancienne Egliſe, que la trop grande ſimplicité du culte que les Apôtres avoient enſeigné, n'étoit pas propre pour le tems où la ferveur du zele s'étoit un peu ralentie, & qu'ainſi il étoit de la prudence Chretienne d'introduire dans le ſervice divin l'uſage de diverſes cérémonies, on s'arrêta ſur tout à celles qui avoient eu le plus de vogue parmi les Païens: ſoit parce qu'en général on les trouva propres à inſpirer du reſpect aux peuples pour les choſes ſaintes, ſoit parce qu'on crut que ce ſeroit le moïen d'aprivoiſer les Infideles, & de les attirer à JESUS-CHRIST, par un changement en quelque façon imperceptible. Quand les Huguenots nous reprochent la conformité qui ſe trouve entre nos cérémonies, & celles des anciens Païens, & qu'ils la prouvent même par de bons paſſages, il y a pluſieurs de nos Controverſiſtes qui leur diſent tout net que cela eſt faux; que ce ſont toutes calomnies forgées par les Miniſtres, pour décrier notre Religion. Mais ceux qui ſont tout enſemble & habiles, & de bonne foi, avouent † la dette, & ne manquent pas de bonnes raiſons, pour juſtifier l'adoption que nous avons faite de pluſieurs coûtumes du Paganiſme. Ils diſent, que c'eſt emploïer les richeſſes des Egyptiens à la fabrique du Tabernacle, comme firent les Juifs: que c'eſt imiter Salomon, qui emprunta d'un Roi idolâtre les matériaux & les Architectes du Temple du vrai Dieu: que David ‡ ne fit point ſcrupule de ſe parer de la couronne d'or grélée de pierreries, qu'il avoit fait arracher de deſſus la tête de l'Idole Melchom: que Dieu permettoit bien aux Juifs de ſe marier avec leurs captives, & de changer des Moabites en filles de Sion, pourvû qu'ils leur rognoſſant ‖ les ongles, qu'ils leur raſaſſent les cheveux, & qu'ils pratiquaſſent à leur égard diverſes purifications: qu'ainſi après les retranchemens, & les purifications néceſſaires, nous ne devons pas faire difficulté de nous accommoder des dépouilles du Paganiſme, comme le remarque Saint Jérôme. Le Cardinal Baronius demeure d'accord que l'Egliſe s'en eſt ſouvent accommodée; car après avoir avoué fort ingénument, que la Fête de la Chandeleur eſt tout-à-fait Payenne dans ſon origine, il ajoûte, § *qu'il eſt arrivé la même choſe à pluſieurs autres ſuperſtitions des Gentils, c'eſt-à-dire, qu'elles ont été loüablement introduites dans l'Egliſe, ayant été expiées & ſanctifiées par un uſage ſacré.* Jugez, Monſieur, ſi les erreurs & les préjugez des Païens ſur le chapitre des préſages, n'ont pas eu beaucoup de facilité pour entrer dans la Religion Chretienne, pourvû ſeulement que l'on n'attribuât rien aux fauſſes Divinitez, puis que les cérémonies de leur fauſſe Religion ont été favorablement accueillies, après avoir été duement purifiées.

§. LXXXVI.

Que les fauſſes converſions des Payens ont tranſporté bien des erreurs dans le Chriſtianiſme.

Que quand une Religion eſt floriſſante dans le monde, la plûpart de ceux qui l'embraſſent le font ſans perſuaſion.

IL y a une autre choſe qui a contribué au tranſport des erreurs du Paganiſme dans l'Egliſe Chretienne; c'eſt le grand nombre des faux convertis. Car combien croïez-vous, Monſieur, qu'il y eût de Païens qui firent ſemblant d'abjurer l'Idolatrie ſous les Conſtantins, & ſous les Théodoſes, lors que la Religion Chretienne étoit la Religion dominante, & que pour bien faire ſa cour à celui de qui l'on attendoit ſa fortune, il faloit être baptiſé? Peut-être n'y en eut-il pas beaucoup, pendant que les Empereurs Chretiens ſe crurent obligez par raiſon d'Etat à ménager les Païens. Mais je ſuis fort trompé, ſi quand Théodoſe ſe fut mis tout de bon dans l'eſprit le deſſein d'extirper le Paganiſme, il n'y eut beaucoup d'Idolâtres, qui ſans autre motif que celui d'être de la Religion du Prince, entrerent dans le giron de l'Egliſe. Je dis la même choſe des François qui étoient Païens, lors que Clovis ſe convertit à la foi. Il eſt fort probable que Dieu en illumina quelques-uns, & que ſa providence, qui trouve ſouvent à-propos de ſe ſervir de nos paſſions pour nous retirer de nos égaremens, emploïa la forte impreſſion que l'exemple d'un grand Roi peut faire ſur les eſprits, à ouvrir les yeux à quelques Seigneurs de cette Cour. Mais il eſt auſſi probable, qu'il y en eut pluſieurs qui ſe firent batiſer uniquement afin d'être du côté des plus forts. Si les Philoſophes Païens qui aſſiſterent à la harangue que Conſtantin prononça devant les Peres du Concile de Nicée, pour défendre la Divinité de JESUS-CHRIST, furent plus touchez de ce diſcours, que de toutes les Apologies qu'ils avoient lûës: ſi jamais la Religion Chretienne ne leur a paru plus plauſible, que quand un Empereur revêtu de toute ſa Majeſté parla pour elle; n'eſt-il pas bien apparent que la vuë d'un grand Roi qui embraſſe l'Evangile, & que la force d'un ſi grand exemple, déterminerent quan-

* *Fieri malunt aliqui erroris acceſſio, quàm ſibi credere,* Minucius Felix.

† „ Mémoires de Mr. de Marolles, part. 2. pag 209. „ Du Boulai, Théatre des antiquitez Romaines pag. „ 581. 587. &c.

‡ *Lib. 2. Reg. cap.* 12.

‖ „ Deuteron. ch. 21. v. 12.

§ *Ipſidem in multis aliis Gentilium inſtitutis contigit, ut ſuperſtitionis errorum uſus ſatris ritibus expiatus, ac ſacro-ſanctus redditus, in Dei Eccleſiam laudabiliter introductus ſit.* Not. in Martyrol. Rom. 2. Februar.

quantité de gens de Cour à faire comme lui, ſans examiner la choſe plus amplement? On peut donc dire, qu'en ces tems de proſpérité, l'exemple des uns ſervoit de conviction aux autres de Province en Province; & qu'ainſi pluſieurs perſonnes de tout état, & de toute condition, entroient dans l'Egliſe ſans aucune véritable vocation, & y aportoient tous leurs préjugez.

§. LXXXVII.

Du penchant que les hommes ont à être de la Religion dominante, & du mal que cela fait à la vraye Egliſe.

La France ſeroit devenuë Réformée, ſi le Prince de Condé & Henri IV. n'avoient été les plus forts.

MR. de * Mézerai raporte une choſe touchant Catherine de Médicis, qui me paroit conſidérable. A la bataille de Dreux le parti du Roi ayant eu du pire dans le commencement, il y eut des fuiars qui piquerent juſqu'à Paris, où ils publierent que tout étoit perdu. Catherine de Médicis, ſans s'émouvoir autrement, ſe contenta de dire, *Hé bien, il faudra donc prier Dieu en François*, & ſe mit à careſſer les amis du Prince de Condé, & les ſectateurs de la nouvelle opinion. On voit par là qu'elle étoit toute réſignée à la ruine de la Religion Catholique dans ce Royaume, & toute prête à la ſacrifier au parti de la nouvelle Religion, s'il fût devenu le plus puiſſant. Cette troupe de filles d'honneur, qu'elle employoit à lui faire des créatures, au dépens de tout ce qu'il vous plaira, n'eût pas été non plus fort mal-aiſée à perſuader qu'il faloit prier Dieu en François, ſi le Prince de Condé victorieux les eût mariées avantageuſement à des Seigneurs Huguenots: & ainſi à proportion chacun, à l'exemple de la Reine Mere, ſe fût accommodé à la nouvelle Religion, ou pour conſerver ſes charges, ou pour en obtenir quelqu'une par le crédit du Prince. Si bien qu'il ne tint qu'à une bataille gagnée par les Royaux, que la Religion dominante ne devint la Religion tolérée & diſgraciée, que l'on eût quittée par troupes pour s'avancer plus aiſément. C'eût été la même choſe trente ans après, ſi Henri IV. eût pû terraſſer la Ligue par la force de ſes armes. En ce cas-là, je vous réponds qu'il n'y eût point eu de Conférences de Surêne; point de promeſſes de ſe faire inſtruire; le Roi victorieux n'eût eu aucun doute ſur ſa Religion. Il l'eût miſe ſur le trône, & c'eût été un grand bonheur pour les Catholiques d'obtenir un Edit de Nantes, pour être à tout le moins tolérez. On les eût traitez haut à la main; & parce que les Huguenots avoient parmi eux en ce tems-là beaucoup de ces ardens zélateurs, qui courent la mer & la terre pour faire des proſélytes, comme nous en avons à préſent un très-grand nombre, par la grace de Dieu & du Roi, on n'eût entendu parler d'autre choſe que de converſion. Tous les Intendans de Province euſſent été des Marillacs, & je ne ſai ce que nous ſerions à préſent vous & moi, mon pauvre Monſieur. Il me paroit fort probable, que Monſieur votre grand-pere, qui avoit une belle charge & beaucoup d'enfans, ſe fût fait Huguenot, pour conſerver cette charge, & pour pouſſer ſa famille. Si bien, Monſieur, que peut-être vous ſeriez Miniſtre de Paris à l'heure qu'il eſt: car Monſieur votre pere voyant la belle naiſſance que vous aviez pour les Lettres, & votre naturel dévot, n'eût pas manqué de vous deſtiner à l'Egliſe. Pour mes ancêtres, je crois franchement qu'ils euſſent fait ce que je vois faire tous les jours aux Huguenots de mon voiſinage, qui, pour ſe délivrer une fois pour toutes des importunitez pieuſes & dévotes des Curez & des Moines, & pour ſe procurer les avantages du Ciel & de la terre qu'on leur promet, francs & quittes de toutes les avanies, & de toutes les injuſtices qui leur ſont faites ſouvent par un zele fort déréglé, (ce que je ne dirois pas devant tout le monde) font ſemblant de ſe faire Catholiques.

Or il eſt bien aſſûré, que toutes ces converſions prétenduës de nos Anciens, n'euſſent pas empêché leur dévotion ſecrette pour Notre-Dame, pour les Saints, pour les Reliques, pour les images, pour le Scapulaire, &c. ni arraché de leur cœur la pieuſe crédulité qui leur avoit été inſpirée dès le berceau, pour les miracles, pour le Purgatoire, & ce qui s'enſuit. Nous en tiendrions encore quelque choſe vous & moi & nos ſemblables, tout Calviniſtes que nous ſerions. C'eſt pour vous dire, que quand on n'entre dans une Religion que par politique, on y entre avec tous ſes préjugez: & c'eſt ce qu'ont fait pluſieurs Païens en embraſſant la profeſſion du Chriſtianiſme.

§. LXXXVIII.

Réflexion ſur les converſions préſentes des Huguenots.

† JE ſuis bien aiſe d'être tombé ſur ce diſcours, parce que cela me donne lieu de vous demander ce que vous penſez de tant de conquêtes, que nous faiſons inceſſamment ſur la Religion prétenduë Réformée. Je ſai que vous êtes un Catholique fort zélé, & je connois peu de gens qui vous égalent en cela. Si bien que je pourrois facilement croire, que vous êtes ſi ſenſible aux victoires que nous remportons ſur le parti Huguenot, qu'il ne vous reſte point de tems pour en examiner les ſuites & les circonſtances. Mais comme je ſai d'ailleurs que votre zele ne vous empêche pas d'avoir l'eſprit fort ſolide, je puis m'imaginer que vous portez votre vuë beaucoup plus loin que les autres. C'eſt pourquoi ne voiant pas clair dans votre eſprit ſur cette affaire, je vous prie de m'aprendre ce que vous en penſez. S'il ne faut que vous montrer le chemin, pour vous en-

* „ Abrégé Chronol. *anno* 1562.

† „ Au lieu de toute cette Section, il n'y a dans la „ I. Edit. que ce qui ſuit; „ Je remarque outre cela qu'il „ ſemble que pluſieurs Païens ayent comme capitulé „ lors qu'ils ſe ſont convertis, & demandé qu'il leur „ fût libre de retenir quelque choſe de leur premier „ état; car (a) S. Auguſtin nous eſt garand que le Chriſ- „ tianiſme recevoit les Philoſophes Cyniques, ſans les „ obliger à changer d'équipage, ni de façon de vivre, „ pourvû qu'ils changeaſſent ſeulement quelques Axio- „ mes contraires à la foy. En effet on lit dans l'Hiſ- „ toire Eccléſiaſtique, qu'un Philoſophe de cette ſecte „ nommé Maxime, vint en habit de Cynique ſupplier „ l'Empereur Theodoſe de le maintenir dans le ſiege „ de Conſtantinople, qu'il prétendoit être injuſtement „ occupé par S. Gregoire de Nazianze. On diroit auſſi „ (b) qu'Aquila qui aima mieux retourner dans le Ju- „ daïſme que renoncer à l'Aſtrologie, avoit tacitement „ ſtipulé qu'il lui ſeroit permis de retenir ce qu'il vou- „ droit de ſes erreurs. Mais je ſuis bien bon d'écrire „ tout cela à une perſonne qui le ſait ſi bien. „ Si ces remarques ne ſuffiſent pas &c.

(a) *De Civitate Dei l. 19. cap. 19.*

(b) *Epiphan. lib. de ponder. & menſ.*

engager à une confidence de cette nature, l'affaire eſt faite, car voici dans le vrai ce que je penſe ſur cela.

La violence ne peut faire que de faux Convertis.

Je ne trouve point que ce ſoit entrer dans le véritable eſprit du Chriſtianiſme, que d'extorquer des converſions à force d'argent, & à force de rendre malheureuſe la deſtinée de ceux qui ne ſe convertiſſent point. J'avouë que dans l'état où ſont aujourd'hui les Calviniſtes de France, ces moiens-là ſont trés-propres à les faire changer de Religion, parce qu'ils ont perdu ce premier feu & cette ardeur qui accompagne tous les grands changemens, & qui à cauſe de cela ſe trouvoit avec une grande force dans leurs ancêtres. Mais franchement, je ne croi pas que ce ſoit le vrai moien d'en faire de bons Catholiques; & c'eſt pourtant à cela qu'il faudroit uniquement travailler. Car nous avons tant de mal-honnêtes gens & tant de ſcélérats dans notre corps, qu'au lieu d'en groſſir le nombre par cette multitude de faux Convertis, & de Miniſtres Sociniens qui s'y joignent de jour en jour, il faudroit prier Dieu de chaſſer de ſon Egliſe tous ceux qui la déshonorent par leur conduite déréglée.

Vous me direz ſans doute, que l'intention de ceux qui travaillent à l'extirpation du Calviniſme, n'eſt pas d'augmenter le nombre des mal-honnêtes gens qui ſont parmi nous. Je le croi auſſi, Monſieur. Mais vous ſavez bien ce que l'on dit en Philoſophie contre ceux qui boivent beaucoup, & qui proteſtent néanmoins qu'ils n'ont pas intention de s'enivrer. On leur dit, que s'ils n'ont pas cette intention *formellement*, ils l'ont du moins *interprétativement*, c'eſt-à-dire, qu'ils ont une intention qui peut raiſonnablement être interprétée par celle de s'enivrer. Diſons le même de nos convertiſſeurs; ils ne veulent pas *formellement* que les Huguenots deviennent méchans Catholiques, mais ils le veulent *interprétativement*, puis qu'ils veulent des choſes qui menent tout droit à une fauſſe converſion. Car ils veulent qu'un Huguenot ſoit pauvre, s'il perſiſte dans ſa Religion; qu'il perde ſes charges, & ſes emplois; qu'il ſoit expoſé à mille inſultes; qu'il ne puiſſe aller au prêche qu'avec mille peines. On offre mille douceurs à ceux qui abjurent leur créance: on les délivre d'un joug fort peſant: on leur facilite l'entrée des biens & des honneurs. Il faut être bien ignorant de ce qui ſe paſſe dans l'homme, pour ne pas ſavoir qu'il y a une infinité de gens dans ce ſiecle-ci, qui à ce prix là feroient profeſſion de croire tout ce qu'on voudroit.

Paſſage de Socrate qui condamne cette contrainte.

Comme nous avons deux ſortes de convertiſſeurs, les uns de robe courte, & les autres de robe longue, je ne croi pas qu'il faille faire un même jugement de tous. Ceux de robe longue me paroiſſent moins excuſables que les autres, tant parce qu'ils ont inſpiré au Roi toutes ces manieres de convertir, que parce qu'ils ont lû dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique la condamnation de ces manieres: au lieu que les convertiſſeurs de robe courte ne ſont qu'obeïr aux ordres du Roy, & ne ſont pas de profeſſion à ſavoir ce que diſent les anciens Peres. Permettez-moi de vous citer un paſſage de Socrate, qui fait voir en même tems que ces manieres de convertir étoient blâmées par les anciens Chretiens, & engageoient une infinité de perſonnes à abjurer la profeſſion de leur créance. Je ſai bien que vous n'ignorez pas ce paſſage; mais vous ignorez peut-être que je le ſai: ainſi je m'en ferai honneur, s'il vous plaît, auprés de vous. Voici donc ce que dit * Socrate, *Pour ce qui eſt de la trop grande crainte qu'on avoit employée ſous l'Empire de Dioclétien, l'Empereur Julien ne s'en voulut pas ſervir,* † *mais il ne laiſſa pas de perſécuter l'Egliſe* (remarquez bien ces paroles) CAR J'APPELLE PERSECUTION, LORS QUE DES GENS QUI SE TIENNENT EN REPOS, SONT INQUIETEZ DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT. *Or il inquiéta les Chretiens de cette façon. Il fit une loi qui leur deffendoit d'étudier, de peur, diſoit-il, que par le ſecours des ſciences, ils ne répondiſſent plus aiſément aux Philoſophes Païens. Il les éloigna auſſi de tout emploi militaire dans le Palais, & de tout Gouvernement de Province; & en partie par ſes careſſes, en partie par ſes libéralitez, il en attira beaucoup au culte des Dieux. On vit alors, comme à l'épreuve du creuſet, qui étoient les faux Chretiens, & qui étoient les véritables. Car les véritables Chretiens ſe défirent gaiement de leurs charges, prêts à endurer toutes choſes, plûtôt que de renoncer à la foi. Mais ceux qui au lieu d'être véritablement Chretiens, préféroient les richeſſes & les honneurs du monde à la vraye félicité, ne balancerent pas à ſacrifier aux Idoles.* Il parle enſuite d'un Sophiſte nommé Ecebolius, qui eſt le véritable portrait d'une infinité de gens. *Il étoit toûjours de la Religion des Empereurs. Sous l'Empire de Conſtantius il fit ſemblant d'avoir un zele merveilleux pour l'Evangile; mais ſous Julien il parut exceſſivement attaché aux ſuperſtitions Païennes. Aprés la mort de Julien, le Chriſtianiſme étant remonté ſur le trône, le Sophiſte ne manqua pas de reprendre la profeſſion de Chretien.* Enfin Socrate nous aprend, que ſous cet Empereur Apoſtat, les Chretiens furent obligez de païer des ſommes immenſes, pour ſe racheter de l'obligation de ſacrifier aux Dieux.

Il n'y a point d'honnête homme qui ne condamne cette maniere de convertir; & ſi les Dieux de Julien euſſent été raiſonnables, ils euſſent deteſté les Chretiens qui ne leur euſſent offert des ſacrifices qu'afin de ſe ſauver de la taxe qu'on leur faiſoit païer rigoureuſement. Quel cas croions-nous donc que Dieu faſſe de tant de Huguenots qui ſe convertiſſent pour du pain; Dieu, dis-je, qui eſt infiniment plus digne d'être ſervi à cauſe de lui-même, que les Divinitez du Paganiſme?

Autre d'Aſterius ſur ce ſujet. Les fauſſes converſions ont été la ſource de bien des erreurs dans la Religion.

Je ſuis preſque ſûr que vous ne me croïez pas aſſez verſé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour avoir ouï parler d'un Evêque Grec, nommé Aſterius, qui vivoit ſur la fin du quatrieme ſiecle. Il eſt néanmoins vrai que je connois ce nom-là, & que j'ai lû ſon Homilie contre l'avarice, où j'ai trouvé un paſſage qui ne ſera pas mal placé en cet endroit. *Qui eſt-ce*, s'écrie-t-il, *qui a obligé des Chretiens à s'abandonner au culte des Démons? N'eſt-ce pas le déſir des richeſſes? N'eſt-ce pas l'eſperance & la promeſſe que les impies leur ont faite, des biens & des dignitez du monde, qui a porté ces miſérables à changer de Religion comme d'habit? Nous nous ſouvenons encore des exemples des premiers tems, & nous en avons vû de nos jours de bien funeſtes. Car lors que l'Empereur* (Julien) *levant tout-d'un-coup le maſque, découvrit ce qu'il avoit diſſi-*

* *Hiſt. Eccleſ. lib.* 3. *cap.* 12. *&* 13.

† Οὐ μὴν πάντα τοῦ ἔτους ὁμοίως ἐπολέμει, διωγμὸν δὲ λέγω, ὃν ὀνομάζουσι παράστασιν τινες ἐνιαχοῦ τινες.

diſſimulé fort long-tems, & ſacrifia publiquement aux Dieux, & incita les autres par diverſes récompenſes à faire le même, combien y eu eut-il qui abandonnerent l'Egliſe pour ſe ranger à la communion des Idolâtres? Combien y eu eut-il qui attirez par différens leurres, avalerent le hameçon de l'impiété?

Il ne faut pas douter que les Gentils ne diſent à-peu-près les mêmes choſes, lors que les Empereurs Chretiens attiroient les Idolâtres à la vraie Religion, par l'eſpérance de faire fortune; & il ne faut pas douter non plus qu'ils n'euſſent raiſon de ſoûtenir, qu'un très-grand nombre de gens les quittoient par complaiſance pour le Prince. Car il eſt ſûr, comme je l'ai déja remarqué, que du tems des Conſtantins, des Théodoſes & des Clovis, la plus grande partie des Païens qui vouloient être bons Courtiſans, ou qui n'avoient point de conſcience, ou qui croioient qu'on peut plaire à Dieu par toute ſorte de cultes, ſe jetterent dans la bonne Religion. Dieu ſait le gré que l'Evangile leur en devoit ſavoir, & le préjudice que la vérité en a ſouffert. Ces faux convertis ont été un germe de ſuperſtitions & d'erreurs, dont peut-être l'Egliſe ſe ſent encore. Nous avons préſentement à craindre tout le contraire de nos faux convertis, ſavoir un germe d'incrédulité qui ſapera peu-à-peu nos fondemens, & qui à la longue inſpirera du mépris à nos peuples pour les dévotions qui ont le plus de vogue parmi nous. Or ſi nous changeons dans ces points-là, que deviendront les fondemens de notre foi, qui ne ſubſiſtent que dans la ſuppoſition de l'infaillibilité, & par conſéquent de l'immutabilité de l'Egliſe? Ne me dites pas, que quand même les nouveaux Catholiques nous ameneroient peu-a-peu l'abolition de certains cultes, les déciſions des Conciles demeureroient hors de toute atteinte. Car quoi qu'en diſe Monſieur de Condom, on ne peut guere ſauver l'infaillibilité de l'Egliſe, ſi l'on abandonne aux Proteſtans les dévotions qui les choquent. Je trouverai peut-être l'occaſion de vous parler plus amplement de cela avant que de finir. Je ne la chercherai point: mais ſi elle ſe préſente, je vous promets de ne la point laiſſer échaper.

Cauſe de la multiplication des ſectes.

Quand * je ſonge à la remarque que ſont les Rabins, que les Idolâtres qui ſuivirent en très-grand nombre, & en qualité de proſélytes, le peuple de Dieu ſortant du païs d'Egypte, furent les premiers auteurs de la fonte du Veau d'or, & de tous les murmures de ce peuple dans le déſert, je tremble pour l'Egliſe Catholique; m'imaginant que tous ces nouveaux convertis exciteront cent murmures dans l'occaſion contre pluſieurs choſes, qui leur paroîtront d'autant plus choquantes, qu'ils les regarderont de près: Dieu ſûr tout. Il y a des gens ſort † ſenſez qui croient que le nombre prodigieux de Sectes qui ſe voient parmi les Turcs, vient de ce qu'il y a eu pluſieurs perſonnes de différente Religion, qui ont embraſſé le Mahométiſme, ou par intérêt, ou par force. Les Grecs qui l'ont fait, étant d'un païs qui a été l'Ecole des arts & des ſciences, ont mêlé les anciennes opinions des Philoſophes avec les réveries de l'Alcoran, dont ils n'étoient pas trop contens. Les Ruſſiens, les Moſcovites, les Circaſſiens, & autres nations ſemblables, y ont auſſi ajoûté quelque choſe du leur: & c'eſt ce qui a multiplié les Sectes à l'infini. Ce que je viens de dire après les Rabins eſt aſſez conforme à ‡ l'Ecriture qui remarque en deux endroits, qu'il y eut une grande multitude de gens qui ſortirent d'Egypte avec les enfans d'Iſrael; & en un autre lieu, que ce furent eux qui commencerent le murmure. Mais c'eſt trop m'écarter de mon ſujet; revenons-y.

§. LXXXIX.

Preuves de fait de la tranſplantation des erreurs du Paganiſme dans le Chriſtianiſme.

SI les remarques que j'ai faites ne ſuffiſent pas pour prouver que les Païens ont conſervé diverſes erreurs, en entrant dans le Chriſtianiſme, leſquelles enſuite ſe ſont perpétuées par tradition, je m'en vais aporter une preuve contre laquelle il n'y a pas le mot à dire, puis que c'eſt une preuve fondée ſur des faits inconteſtables.

Autorité des Peres ſur des erreurs du Chriſtianiſme.

Il paroît par les Sermons des anciens Peres de l'Egliſe, que les Chretiens de leur tems s'imaginoient, qu'en jettant des cris de toute ſa force, on ſoulageoit la Lune écliptée, & qu'on la faiſoit revenir comme d'un évanouiſſement, qui lui eût été mortel, ſi l'on n'eût bien crié. St. ‡ Ambroiſe, l'Auteur du Sermon 215. *de tempore*, qui eſt parmi ceux de Saint Auguſtin, Saint Eloy, Evêque de Noyon, ont parlé fortement contre cet abus; ce qui fait voir qu'il étoit en uſage parmi ceux à qui ils parloient. Il paroit auſſi par les Homilies de St. Chryſoſtome, & par les Livres de St. Baſile, de St. Auguſtin, &c. que les Chretiens de leur tems fondoient divers préſages ſur ce que quelcun éternuoit en certaines circonſtances; ſur ce qu'on rencontroit en ſon chemin un chat, ou un chien, une femme de mauvaiſe vie, une fille, un borgne, ou un boiteux; qu'on heurtoit contre quelque choſe, ou qu'on étoit retenu par le manteau en ſortant de ſon logis; qu'un membre venoit à treſſaillir, &c. St. Eloy, pour délivrer ſes peuples de ſemblables ſuperſtitions, leur déclare que c'eſt être Païen en partie, que de prendre garde en ſortant de chez ſoi, ou en y entrant, à ce que l'on rencontre, ou aux voix que l'on entend, ou au chant des oiſeaux, ou à ce que les autres portent. Il n'y a qu'à lire le Traité de Mr. Thiers pour être pleinement convaincu par l'autorité des Papes, des Conciles Provinciaux, des ſtatuts Synodaux, des Peres, & d'autres graves Auteurs, I. Que les ſuperſtitions mentionnées ci-deſſus, & pluſieurs autres, ſe trouvent parmi les Chretiens. II. Que c'eſt un reſte du Paganiſme.

Elles étoient établies parmi les Païens, entr'autres celle qui regardoit les éclipſes.

Quand nous n'aurions pas l'aveu de tant de grands perſonnages, il ſeroit bien facile de prouver, qu'en effet c'eſt une maladie originairement venuë du Paganiſme. Car outre que ceux qui ont préché la Religion de JESUS-CHRIST, n'ont enſeigné rien de ſemblable, il paroît par les monumens de l'antiquité qui nous reſtent, que toutes ces ſuperſtitions étoient en

* „ Voïez Ja. Windet *de vitâ fanctorum ſtatu*, pag. „ 256.

† „ Ricaut, Etat de l'Emp. Ottom. liv. 2. chap. 12.

‡ „ Exode chap. 12. v. 38. & Nombr. chap. 11. v. 4.

‡ „ Voïez Mr. Thiers, Trait. des ſuperſt. chap. 23.

en vogue parmi les Gentils. C'étoit une opinion fort générale parmi eux, que les éclipſes de Lune procédoient de la vertu magique de certaines paroles, par leſquelles on arrachoit la Lune du Ciel, & on l'attiroit vers la terre, * pour la contraindre de jetter de l'écume ſur les herbes, qui enſuite devenoient plus propres aux ſortilèges des Enchanteurs. Pour délivrer la Lune du tourment qu'elle ſouffroit, & pour éluder la force du charme, il faloit, diſoit-on, empêcher qu'elle n'en ouït les paroles, de quoi on venoit à bout en faiſant un bruit horrible. Et voilà la cauſe pour laquelle on s'aſſembloit avec des inſtrumens d'airain, des trompetes, & des clairons, comme à préſent pour faire un charivari. Les Perſes pratiquent encore cette ridicule cérémonie, au raport de Pietro della Valle. Elle eſt auſſi en uſage dans le Royaume de † Tunquin, où l'on s'imagine que la Lune ſe bat alors contre un dragon. Vous ferez réflexion ſans doute, en liſant ceci, à ce qui eſt dit dans le Livre des Pſeaumes, que l'aſpic bouche ſon oreille, afin de ne pas entendre la voix de l'Enchanteur, & vous m'accorderez, je m'aſſûre, que les Chretiens qui prétendoient ſoulager la Lune par leurs cris, avoient puiſé leur erreur dans le Paganiſme.

Ce ſont eux qui ont donné cours à l'erreur touchant la canicule.

Je ne perdrai point de tems à faire voir que toutes les autres ſuperſtitions cenſurées par les Peres de l'Egliſe, étoient en uſage parmi les Païens : c'eſt une choſe trop manifeſte. Mais je remarquerai, que c'eſt d'eux que nous tenons la prétendue vertu brûlante de la Canicule, dont les Poëtes nous ont donné à l'envi des deſcriptions ſi élaborées; la prétendue ſignification de pluſieurs malheurs que nous attribuons aux éclipſes, & toutes les chimeres de l'Aſtrologie. D'où il s'enſuit, que l'erreur où nous ſommes ſur les préſages des Cometes, vient auſſi de la même cauſe; & par conſéquent que c'eſt une eſpece de ſuperſtition. Je ferai cette remarque ſur la Canicule avec votre permiſſion, Monſieur; c'eſt que les Romains étoient ſi perſuadez de la malignité de ſes influences, que tous les ans pour l'apaiſer, ils lui ‡ ſacrifioient des chiens roux aſſez près de la porte *Catularia*, qu'on appelloit ainſi, ou du nom de l'aſtre auquel ſe faiſoit le ſacrifice, ou du nom de la victime qui lui étoit offerte, ou plûtôt à cauſe de l'un & de l'autre: car il n'étoit gueres poſſible de faire en cela quelque diſtinction, puis que la raiſon pourquoi on immoloit un chien préférablement à toute autre eſpece de victime, n'étoit que la conformité des noms. Les autres ‡ peuples, qui offroient des ſacrifices à la Canicule, n'y cherchoient pas tant de fineſſe. Nous ne liſons pas qu'ils immolaſſent des chiens, plûtôt que toute autre choſe; & c'eſt une erreur de moins. Car qu'y a-t-il de plus ridicule, que de s'imaginer qu'une étoile fait plus de cas d'une bête, que d'une autre? Néanmoins tous ces peuples étoient & ſuperſtitieux & idolâtres: & les Chretiens ſe ſont contentez de rejetter le dernier de ces deux maux, auſſi bien à l'égard des Cometes, qu'à l'égard du reſte.

§. XC.

Pourquoi les Sts. Peres n'ont pas condamné ceux qui croioient les préſages des Cometes.

Quand la crainte des Cometes porteroit à la pieté, il ſeroit toûjours bon de galvir cette erreur.

J'Avouë que je n'ai point lû, que les Peres ayent blâmé la ſuperſtition envers les Cometes, comme ils ont blâmé les autres. Mais cela vient ſans doute, I. De ce qu'il n'eſt pas ſi facile d'en connoître la vanité, que de connoître la vanité des autres. Car il n'eſt pas ſi évident que l'apparition d'une Comete ne préſage rien, qu'il eſt évident qu'un éternuement ne préſage rien. II. De ce que les inconvèniens de cette ſuperſtition ne ſont pas ſi fréquens, que ceux qui naiſſent des autres. III. De ce qu'ils ont cru que la terreur des jugemens de Dieu, excitée dans l'ame des pécheurs à la vue d'une Comete, pouvoit les faire repentir. IV. De ce qu'ils y ont été trompez tout les premiers; leurs grandes lumieres s'étendant plûtôt du côté des véritez de la Religion, que du côté des véritez naturelles. Quoi qu'il en ſoit, comme il y a aſſez d'autres motifs d'une certitude indubitable, qui doivent porter les hommes à craindre les jugemens de Dieu, & à s'amender, rien n'empêche que nous n'examinions, ſi la crainte des Cometes eſt bien fondée, quand même il en devroit arriver que les hommes ſeroient délivrez d'une terreur chimérique à la vérité, mais pourtant utile. Autrement il faudroit aprouver la conduite de ceux qui font des fraudes pieuſes, qui enſeignent mille fables, qui ſuppoſent des miracles à plaiſir, quand ils croient que cela peut aider à la piété: ce qui eſt néanmoins une conduite très-éloignée de l'eſprit de l'Egliſe. *N'érigeons § point nos fantaiſies*, dit le grand St. Auguſtin, *en objets de Religion; car la moindre vérité eſt meilleure, que tout ce que l'on pourroit inventer à plaiſir.* Il me ſemble même que ce ſeroit aller directement contre l'intention du St. Eſprit, déclarée dans ces paroles de ** Jérémie, *à ſignis cœli nolite metuere, quæ timent Gentes*, que d'épouvanter les peuples par les préſages des Cometes.

§. XCI.

Qu'on a tort de blâmer ceux qui ne croient pas légérement, qu'un effet ſoit miraculeux.

La Nature n'eſt autre choſe que Dieu. Il doit toûjours être permis de chercher la vérité, quelque longue preſcription qu'il y ait contre elle.

SOuffrez que je remarque par occaſion l'injuſtice de ceux qui blâment la Philoſophie, en ce qu'elle cherche des cauſes naturelles, où le peuple veut à toute force qu'il n'y en ait point. Cela ne peut venir que d'un principe extrêmement faux, ſavoir, *que tout ce que l'on donne à la Nature eſt autant de pris ſur les droits de Dieu*; car en bonne Philoſophie la Nature n'eſt autre choſe que Dieu lui-même agiſſant, ou ſelon certaines loix qu'il a établies très-librement, ou par l'aplication des créatures qu'il a faites, & qu'il conſerve. De ſorte que les ouvrages de la Nature ne ſont pas moins l'effet de la puiſſance de Dieu que les miracles, & ſuppoſent une auſſi grande puiſſance que les miracles; car il eſt tout auſſi difficile de former un homme par

* *Et patitur cantu tantos depreſſa laborer,*
Donec ſuppoſitas propior deſcendere ad herbas.
Lucan. lib. 6.

† „ Voïez les nouv. Relat. de Mr. Tavernier.

‡ *Feſtus, Ovidius. Faſt.* 5.

§ *Apollonius l.* 2. *Valer. Flaccus l.* 1.

§ *Non ſit nobis religio in phantaſmachias noſtris, melius eſt enim quælcunque verum, quàm quicquid pro arbitrio ſuo poſuit.* Auguſt. De ver. relig. c. 55.

** *Cap.* 10. *v.* 2.

par la voie de la génération, que de reſſuſciter un mort. Toute la différence qu'il y a entre les miracles, & les ouvrages de la Nature, c'eſt que les miracles ſont plus propres à nous faire connoître que Dieu eſt l'auteur libre de tout ce que ſont les corps, & à nous déſabuſer de l'erreur où nous pourrions être là-deſſus; enſuite de quoi l'on juge aſſez naturellement, que ce qui ſe fait par miracle, vient d'une bonté, ou d'une juſtice particuliere. Mais il ne s'enſuit pas pour cela, qu'on doive trouver mauvais que les Philoſophes s'en tiennent à la Nature, autant qu'ils peuvent. Car comme * Plutarque l'a fort bien remarqué, au ſujet de Périclès & d'Anaxagoras, la connoiſſance de la Nature nous délivre d'une ſuperſtition pleine de terreur panique, pour nous remplir d'une dévotion véritable & accompagnée de l'eſpérance du bien. Si les † Païens eux-mêmes ont remarqué, qu'il importe extrêmement, ſur le chapitre de la Religion, & plus qu'en toute autre choſe, de ne ſe point conduire par le principe d'une aveugle crédulité, mais de ſe bien aſſûrer du fait, parce qu'en négligeant une cérémonie bien fondée, on tombe dans l'impiété, & qu'en s'attachant à des cultes indus, on s'engage dans des ſuperſtitions puériles: ſi, dis-je, les Païens eux-mêmes ont pû voir cette vérité, ne devons-nous pas être bien aiſe que les Philoſophes Chretiens nous délivrent de tous les préjugez, qui ſeroient capables de ſouiller la beauté mâle & ſolide de notre dévotion? Dans le fond, il y a tant de péril que les cultes qui s'apuient ſur des fauſſetez, ne s'abatardiſſent, qu'on ne doit jamais faire quartier à l'erreur, de quelque eſpece qu'elle ſoit. J'avoué qu'il eſt bien moins ſcandaleux de combatre les erreurs, avant qu'une longue poſſeſſion les ait enracinées dans les eſprits de tout un peuple, que lors que leur antiquité ſemble les avoir conſacrées. Mais comme il n'y a point de preſcription contre la vérité, il ne ſeroit pas juſte de la laiſſer perpétuellement enſevelie dans l'oubli, ſous prétexte qu'elle n'auroit jamais été connuë. Je conviens auſſi qu'il faut ſe conduire avec une grande diſcrétion, & de grands ménagemens, lors qu'on attaque de vieilles erreurs de Religion, & c'eſt pour cela que quelqu'uo a dit en parlant des choſes de cet ordre-là, † *Qu'il y a pluſieurs véritez, qua non ſeulement il n'eſt pas néceſſaire que le peuple ſache, mais auſſi dont il eſt expédient que le peuple croye le contraire.* Il n'y a guere de Politiques, ni de gens d'Egliſe qui ne ſoient dans ce ſentiment. Mais je dis néanmoins, qu'en gardant toute la circonſpection que la prudence Chretienne exige de nous, il doit être permis de travailler à l'éclairciſſement de la vérité en toutes choſes.

§. XCII.

De quelle maniere la grace guérit la nature.

ENcore une remarque, Monſieur, ſur ce que j'ai dit que les Chretiens ſont auſſi portez que les autres hommes aux ſuperſtitions des préſages. Cela ne devroit pas être. La connoiſſance que la foi nous donne de la nature de Dieu, & la ſolide doctrine de ceux qui nous inſtruiſent des véritez Chretiennes, nous devroient guérir de ce foible-là. Mais helas! l'homme eſt toûjours homme. La Providence divine n'aiant pas trouvé à-propos d'établir ſa grace ſur les ruines de notre nature, ſe contente de nous donner une grace qui ſoûtient notre infirmité. Mais comme le fond de notre nature, ſujette à une infinité d'illuſions, de préjugez, de paſſions, & de vices, ſubſiſte toûjours, il eſt moralement impoſſible, que les Chretiens avec toutes les lumieres & toutes les graces que Dieu répand ſur eux, ne tombent dans les mêmes déſordres où tombent les autres hommes.

§. XCIII.

Combien les Chretiens ſont infatuez des préſages.

C'Eſt une choſe pitoiable, de voir la liſte des ſuperſtitions que Mr. Thiers a recueillies, & qui ſubſiſtent parmi les Chretiens, nonobſtant les cenſures, les menaces & les défenſes mille fois réiterées par les Conciles & par les Synodes. Non ſeulement il y a des ſuperſtitions de la derniere baſſeſſe dans ce catalogue-là, mais auſſi des profanations ſacrileges, (quoi que couvertes d'un voile ſpécieux) & des pratiques de dévotion abominables. J'ai déja dit ailleurs à quel point la manie de ſavoir ſa deſtinée par un Aſtrologue, a poſſédé tout l'Occident. On en eſt revenu enfin; mais la curioſité eſt toûjours ſi forte qu'on recourt à des voies encore plus criminelles. Pour ce qui eſt des préſages qu'on fonde ſur mille cas fortuits, on peut dire que le peuple Chretien en eſt infatué d'une maniere incorrigible.

Préſage funeſte attribué à la chute de l'épée du Prince de Condé.

Il n'y a que deux jours, qu'en parcourant l'Hiſtoire Latine de Priolo, je remarquai qu'en l'an 1652. on prit pour mauvais augure, de voir que pendant que Monſieur le Prince conſidéroit le champ de bataille, où l'un de ſes ancêtres finit ſes jours auprès de Jarnac, ſon épée lui tomba du baudrier. ‡ Il n'y avoit rien là qui ne fût purement caſuel; & je ſuis ſûr que ce grand Prince, qui a l'eſprit auſſi héroique que le courage, en cela plus Héros qu'Alexandre qui étoit ſuperſtitieux, ne fit aucun cas de ce prétendu préſage. Néanmoins cela fut relevé, & ſe répandit. La chûte d'un tableau, d'une colomne, ou d'une horloge, fait faire cent réflexions à toute une Ville. On n'en parle jamais ſans faire des conjectures, qui vont à la ruine de ceux qui avoient fait dreſſer la colomne, ou qui avoient fait graver leurs armes ſur l'horloge. A Rome, où l'on eſt ſpéculatif ſur ces choſes-là plus que par tout ailleurs, juſques à chercher dans le nom d'un Cardinal, s'il ſera élevé au Pontificat, il en coûte infailliblement la vie dans l'eſprit du peuple, au Pape, à quelque Cardinal, à quelque Roi: quel-

* *In vitâ Periel.*

† *Cum omnibus in rebus temeritas in aſſentiendo, errore que turpis eſt, tum in eo loco maximè, in quo judicandum eſt, quantum auſpicia, robuſque divinis, relitionique tribuamus. Eſt enim periculum, ne aut neglectis ut inani fraude, aut ſuſceptis, anile ſuperſtitione obligemur.* Cicero lib 1. de Divinat.

‡ *Dicit de religionibus loquens, multa eſſe vera, que non modò vulgo ſcire non ſit utile, ſed etiam, etiamſi falſa ſint, aliter exiſtimare populum expediat.* Varro apud D. Auguſt. de civit. Dei l. 4. cap. 31.

§ *Subit cupido Principem percurrere Martium Campum, & ſanguine Condæano tinctam plantiem, quam exprimanti enſis balteo elapſus exuſit, omine non ſiniſto, apud vana murantes.*

quelquefois même il n'y va pas de moins que d'un changement de domination.

Remarques ſur des prodiges rapportez dans la Gazette de Paris.

Notre gazette ſe chargeoit très-volontiers de cette ſorte de contes, dans ſes commencemens. Celle du 23. de Janvier 1632. raporte dans l'article de Vienne, que la naiſſance d'un monſtre compoſé de deux enfans, la chûte d'une tour que l'Empereur avoit fait bâtir aprés la défaite du Roi de Boheme à la bataille de Prague, & la mort ſubite d'un Conſeiller d'Etat, faiſoient dire bien des choſes aux interpretes des prodiges. Le monſtre ſignifioit quelque ligue fort étrange. La ebûte de la tour ne pouvoit ſignifier, quoi que la gazette n'ait pas cru qu'il s'en falût ouvrir entierement, que la perte de tous les avantages que la Maiſon d'Autriche avoit remportez par la défaite du Roi de Boheme, en faveur duquel ſe feroit la ligue étrange. Il peut y avoir des vuës de politique dans le débit de ces nouvelles, comme je l'ai remarqué * en raportant le caractere d'une femme nouvelliſte ſelon l'idée de Juvénal; & ç'a été ſans doute la penſée de Mr. Naudé qui dans le Dialogue de Maſcurat, aplique à l'Auteur de la gazette, tout ce que Juvénal a touché dans ce paſſage. Mais quoi qu'il en ſoit, on peut voir par là, que le génie des peuples d'aujourd'hui eſt tout ſemblable à celui des anciens, qui ſe repaiſſoient de fables & de vaines conjectures. Je ſuis bien aiſe pour l'amour de la France, que notre gazette abandonne depuis aſſez long-tems cette eſpece de nouvelles aux Gazetiers des autres nations, qui nous ont débité cent choſes abſurdes ſur la préſente Comete. Je connois bien des gens qui en ſont fort aiſe auſſi, & qui aiment mieux aprendre de notre Gazetier, tantôt ce que les Jeſuites de Londres lui écrivent pour juſtifier leurs ſaintes & zélées entrepriſes dans ce Royaume-là; tantôt les converſions que l'on fait dans le Poitou à la tête de cinq ou ſix Compagnies de Cavalerie, ſous l'autorité toute-puiſſante d'un Intendant vigoureux; je connois, dis-je, bien des gens, qui aiment mieux aprendre du bureau d'adreſſe des nouvelles de cette nature, que mille fades relations de prodiges.

Superſtition des Proteſtans ſur les préſages.

Je m'en vais vous dire une choſe, qui vous convaincra plus que tout le reſte, que l'entêtement des préſages s'eſt enraciné d'une façon étrange dans l'eſprit des peuples Chretiens. Chacun ſait la révolution que les affaires de l'Egliſe ſouffrirent dans le dernier ſiecle, & la guerre ſans miſéricorde que les Proteſtans déclarerent à tout ce qu'ils appelloient *les ſuperſtitions de la Papauté*. Les Calviniſtes ſe ſignalerent ſur tous les autres dans cette guerre, & ne pardonnerent à rien qui leur ſemblât ſuperſtitieux. Mais avec tout cela, les Proteſtans ne toucherent point à la ſuperſtition des préſages; ils en ſont auſſi infatuez que nous, & leurs Auteurs en ſont tout pleins. Un Allemand nommé Peucer, † habile homme, gendre de Mélanchthon, fort paſſionné contre l'Egliſe Romaine, & Médecin qui plus eſt, raporte je ne ſai combien de prodiges, qu'il prétend avoir ſignifié pluſieurs grands évenemens. Wolfius, Luthérien fort entêté, fait mention preſque à chaque page, de quelque viſion, ou de quelque météore, ou de quelque monſtre de mauvais augure; & c'eſt beaucoup dire, puis qu'il a compilé deux gros volumes *in folio* de leçons memorables. Si vous liſez jamais un Livre intitulé, *Fatidica ſacra*, compoſé par un Hollandois qui s'apelle *Neubuſius*, je ne doute pas que vous ne tombiez d'accord, qu'il eſt difficile d'aller plus loin en matiere de bons & de mauvais augures. Ne nous étonnons plus, ſi les Chretiens nouvellement convertis du Paganiſme, ont conſervé un grand nombre de ſuperſtitions.

§. XCIV.

Combien les Hiſtoriens ſe jettent dans le merveilleux; ceux de Charles-Quint, par exemple.

Amour de Sandoval pour le merveilleux.

LA paſſion de donner du merveilleux aux évenemens, qui a ſi fort poſſédé les Auteurs profanes, poſſede auſſi nos Auteurs Chretiens, & leur fait faire ſouvent des obſervations ſi puériles, que rien plus. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus frivole, que la remarque de Sandoval, qui écrit dans la vie de l'Empereur Charles-Quint, que la Reine Marguerite, femme de Philippe III. naquit le propre jour de Noël entre neuf & dix heures du matin, pendant que la cloche d'une Egliſe ſonnoit l'élevation du St. Sacrement à la Meſſe; ce qui, ajoûte-t-il, fut un ſigne de ſa grande dévotion; qu'on vit quelques jours aprés les funérailles de cet Empereur, un grand oiſeau venu du côté de l'Orient, ſur la Chapelle du Monaſtere de St. Juſte: qu'un Cordelier de Guatuemala aux Indes Occidentales, vit l'accuſation intentée par les Diables contre le même Empereur, & puis ſon abſolution fondée ſur ſes bonnes intentions; aprés quoi Dieu conduiſit Charles par la main à la place qui lui étoit deſtinée dans le Paradis. Qu'il eût été aiſé de pouvoir dire, qu'une Comete, ou qu'une éclipſe avoit annoncé aux hommes la mort de cet Empereur! Car s'étant rencontré qu'il y eut de tout cela quelque tems avant la mort de l'Impératrice, il n'a pas manqué de nous garantir, que ce furent des prédictions de cette mort. Il faut qu'il ait oublié, qu'il parut effectivement une Comete l'an auquel Charles-Quint mourut, & une Comete encore fort ſinguliere, puis qu'ayant panché du côté du Septentrion, elle s'arrêta enfin † ſur le Monaſtere de St. Juſte, & diſparut à la mort de Charles; de telle ſorte qu'à même tems que l'Empereur finiſſoit ſa vie, la Comete diſparoiſſoit auſſi, & qu'auſſi-tôt qu'il fut mort, on ne la vit plus du tout. Quelle perte pour Sandoval, de ne s'être pas ſouvenu de ces belles choſes!

§. XCV.

Que quand on dit que les Cometes préſagent la mort des Rois, on ne diſtingue pas, comme il faudroit faire, ceux dont la mort eſt préjudiciable, de ceux dont la mort ne fait aucun mal.

Il y a des morts de Souverains qui, ou ne

PEut-être penſerez-vous, qu'à cauſe que Charles-Quint étoit déja mort au monde, quel-

* §. LXXXI.

† „ Voiez ſon traité *de præcipuis divinationum generibus*; & ſur tout *de teratoſcopiâ*.

‡ „ Jean Ant. de Vera, & Figueroa, Comte de la „ Roca, en la vie de Charles-Quint.

ſont aucun mal, ou même font un grand bien.

quelque tems avant qu'il ceſſât de vivre, Sandoval ne ſe fût pas imaginé qu'une Comete, ou qu'une éclipſe euſſent annoncé ſon trépas. Mais ne vous y trompez point, Monſieur, ce n'eſt pas à cela que l'on regarde. On vous dit d'un côté que les Cometes préſagent de grands malheurs, & de l'autre on met au rang de ces malheurs le décès des Rois & des Reines, ſans examiner ſi ces Têtes illuſtres meurent dans un tems où leur mort ne tire point à conſéquence, & n'aporte aucun changement dans les affaires, ce qui ſe rencontre aſſez ſouvent. Par exemple, la mort de Charles-Quint ne fut comptée pour rien, ni par ſes amis, ni par ſes ennemis, parce que ſa retraite avoit réduit toutes ces grandes paſſions qui avoient remué toute l'Europe, à ne plus inquiéter perſonne, ſi ce n'eſt peut-être les Moines de St. Juſte, leſquels il empêchoit de dormir, à ce qu'on dit. Nous trouvons dans l'Hiſtoire pluſieurs exemples de Têtes couronnées, dont la mort n'a point été préjudiciable à leur Etat, parce que c'etoient des Princes qui laiſſoient des ſucceſſeurs auſſi dignes de commander, ou même plus dignes de commander & plus aimez de leurs ſujets qu'eux. * Pour ne rien dire de tant d'autres qui ne ſauroient jamais mourir aſſez tôt, parce que leur vie eſt le fléau, non ſeulement de leurs voiſins, mais auſſi de leurs ſujets. Nous pouvons mettre en ce rang Jean Baſilides, Grand Duc de Moſcovie, mort l'an 1584. deux ans après l'aparition d'une Comete. Pour Soliman, Empereur des Turcs, on m'avouera que ſa mort a été le bien général de la Chretienté, & même de toute l'Europe. Si bien que c'eſt très-mal raiſonner, que de conclure en général, que les Cometes en veulent aux Souverains, de ce qu'elles ſont le préſage des jugemens de Dieu; puis qu'il eſt certain que la longue vie de quelques Princes a été l'inſtrument de la juſtice divine la plus ſévere, & qu'ainſi on auroit eu plus de raiſon de dire, que les Cometes leur préſageoient une longue vie, que de dire qu'elles préſageoient leur mort. C'eſt à-peu-près en ce ſens-là que Lucain † à parlé de la conſervation de Marius; & c'eſt ainſi que l'entendoit l'Auteur d'une ‡ Epigramme Latine, ſur une Comete qui avoit étrangement allarmé Catherine de Médicis, parce que les Aſtrologues avoient publié, que c'étoit le préſage de la mort d'une Reine, & le ſigne d'un grand malheur.

Spargeret audaces cùm triſtis in æthere crines,
Venturique daret ſigna Cometa mali;
Ecce ſuæ Regina timens mala conſcia vitæ,
Credidit invſum poſcere fata caput.
Quid, Regina, times? Namque hæc mala ſi qua minantur,
Longa timenda tua eſt, non tibi vita brevis.

§ Je vous ai déja parlé plus d'une fois de la Comete qui parut, lors qu'Alexandre le Grand monta ſur le trône de Macédoine. S'il fût mort peu de tems après, comme il pouvoit arriver fort aiſément, qu'eſt-ce que l'on n'eût point dit? On n'eût pas manqué de mettre cela parmi les principaux malheurs prelagez par la Comete. L'évenement a pourtant fait voir que la mort de ce jeune Prince anticipée de dix ou douze ans, eût été le plus inſigne bonheur du monde, & que le plus grand ſervice qu'on eût pû rendre au genre humain, eût été de faire périr dès l'enfance cet étourdi:

Celle d'Alexandre eſt du nombre de ces dernieres.

** Heureux, ſi de ſon tems pour cent bonnes raiſons,
La Macedoine eût eu des Petites maiſons,
Et qu'un ſage Tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parens, enfermé de bonne heure!

* Etrange prévention des hommes! S'il y a des Rois, dont ils croïent que la vie ſoit particulierement menacée par ces affreules Cometes, à qui l'on attribue la charge d'annoncer les plus funeſtes calamitez, ce ſont ceux qui ont acquis une grande réputation & une puiſſance formidable. Et tout au contraire, ce ſont ceux-là qu'il eſt probable que la juſtice divine veut conſerver le plus chérement, lors qu'elle a deſſein de nous punir. Vous le croirez mieux, ſi je vous dis que c'étoit la penſée d'un illuſtre Conquérant; car un témoignage comme le ſien, en vaut mille, pour cette ſorte de choſes. Conſidérez donc bien ce qui ſuit, c'eſt un Officier François, fort habile homme, qui le débite.

Penſée judicieuſe de Guſtave Adolphe ſur ce ſujet.

J'ai ††autrefois oüi prouver un paradoxe au Roi de Suede, qui revenoit aſſez à ce que je dis. Quelqu'un loüoit ſes grands progrès en Allemagne, & ſoûtenoit en ſa préſence, que ſa valeur, ſes grands deſſeins, & ſes hauts faits d'armes étoient les ouvrages les plus accomplis de la Providence, qui furent jamais; que ſans lui la Maiſon d'Autriche s'uchemineit à la Monarchie univerſelle, & à la deſtruction de la Religion des Proteſtans; qu'il paroiſſoit bien par les miracles de ſa vie, que Dieu l'avoit fait naître pour le ſalut des hommes, & que cette grandeur demeſurée de ſon courage étoit un préſent de la toute-puiſſance, & un effet viſible de ſa bonté infinie. Dites plûtôt, repartit le Roi, que c'eſt une marque de ſa colere. Si la guerre que je fais eſt un remede, il eſt plus inſupportable que vos maux. Dieu ne s'éloigne jamais de la médiocrité pour paſſer aux choſes extrêmes, ſans châtier quelqu'un. C'eſt un coup de ſon amour envers les peuples, quand il ne donne aux Rois que des armes ordinaires. Celui qui n'a point d'élevation exceſſive, ne conçoit que des deſſeins de ſa portée. La gloire & l'ambition le laiſſent en repos. S'il s'a-

* On trouve encore ceci dans l'Edit. déja citée, „ où „ qui pouvoient dire fort véritablement ce que le (a) „ P. Strada fait dire à l'Empereur Charles V. remettant ſon ſceptre à Philippe II. *Pro ſene itaque membris capto ac macrâ mox parte præſepulto, validum juventâ exporrectâque vigoris ac virtutis principem ſubſtituo.* Pour „ ne rien dire &c.

(a) *Hiſt. Belg. l. 1. Decad. 1.*

† *Si libet ulteſſas deleta funera gentis,*
Hanc Cimbri ſervate ſenem. Non ille favore
Numinis, ingenti ſuperum protectus ab ira.
Lucan. l. 2. de bell. civil.

‡ „ Voïez le Journal du regne de Henri III. *ad ann.* „ 1577.

|| Au lieu de tout ceci juſqu'à la fin de la Section, il n'y avoit dans l'Edit. citée que ce qui ſuit.

„ A cela ſe peut raporter ce que l'on dit des Valaques, que s'étant revoltez contre l'Empereur Michel l'Ange, ils prioient Dieu très-inſtamment de „ lui donner une longue vie, s'imaginant que plus il „ vivroit, plus ſa molleſſe leur donneroit les moyens „ d'affermir leur indépendance. Voilà comment ceux „ qui ſuivent la preoccupation generale touchant les „ préſages des Cometes, tombent dans l'illuſion en „ tout & par tout.

„ Les imaginations hyperboliques &c.

§ Dans les §. LXXIV, & LXXVI.

** „ Mr. Des-Préaux Satyre 8.

†† „ Mr. de Caillere, Fortune des gens de qualité, „ 2. part. chap. 10.

l'oblique à ſes affaires, ſes Etats en deviennent plus heureux, & s'il ſe décharge de ſes ſoins ſur quelqu'un de ſes ſujets, à qui il fait part de ſon autorité, le pis qu'il en peut arriver, eſt qu'il fait ſa fortune aux dépens de ſon peuple, qu'il impoſe quelques ſubſides pour en tirer de l'argent, & pour avancer ſes amis, & qu'il fait grander ſes égaux, qui ont peine à ſouffrir ſon pouvoir. Mais ces maux ſont bien légers, & ne peuvent être en aucune conſidération, ſi on les compare à ceux que produiſent les humeurs d'un grand Roi. Cette paſſion extrême qu'il a pour la gloire, lui faiſant perdre tout repos, l'oblige néceſſairement à l'ôter à ſes ſujets. Il ne peut ſouffrir d'égaux dans le monde. Il tient pour ennemis ceux qui ne veulent point être ſes vaſſaux. C'eſt un torrent qui déſole les lieux par où il paſſe, & portant ſes armes auſſi loin que ſes eſpérances, il remplit le monde de terreur, de miſere, & de confuſion.

Voilà comment ceux qui ſuivent la préoccupation générale touchant les préſages des Cometes, tombent dans l'illuſion en tout & par tout.

§. XCVI.

Suite des exagérations Eſpagnoles à la loüange de Charles-Quint.

LEs imaginations hyperboliques des Eſpagnols à la loüange de Charles-Quint, ſont ſi outrées, qu'au lieu de relever le mérite de ce grand Prince, on peut dire qu'elles font tort à ſa gloire; non ſeulement parce que les Lecteurs, qui remarquent dans un Hiſtorien une affectation dominante de tourner toutes choſes du côté de l'admiration, ſoupçonnent qu'il leur conte des hiſtoires faites à plaiſir; mais auſſi parce que bien des gens aiment ſi peu qu'un Hiſtorien s'amuſe à faire le panégyrille, que cette partialité les irrite extrêmement contre lui, & par contre-coup contre ſon Héros; après quoi ils ne ſont plus capables de croire que ce Héros ait eu du mérite.

Prodiges rapportez par des Hiſtoriens Eſpagnols, à l'occaſion de la victoire remportée par Charles-Quint ſur le Duc de Saxe.

Je vous renvoie au dernier * Ouvrage du P. Maimbourg, pour voir les excès de flaterie où ſont tombez les Hiſtoriens de Charles-Quint, au ſujet de la célebre victoire qu'il remporta ſur le Duc de Saxe l'an 1547. Non contens d'avoir dit, qu'un aigle vola doucement durant quelque tems ſur l'Infanterie Eſpagnole, pendant qu'elle paſſoit l'Elbe ſur un pont de bateaux, & qu'un grand loup, qui étoit ſorti d'une forêt prochaine, fut tué par les ſoldats qui étoient déja paſſez; ils ont aſſûré fort ſérieuſement, que le Soleil s'arrêta tout court, pour donner aux Impériaux le loiſir de remporter une pleine victoire: ce qui eſt un renouvellement de l'un des plus grands miracles que Dieu ait faits, pour établir ſon peuple dans le païs de Canaan. Ce ne ſont point de ces contes que l'on débite en feuille volante ſur les premiers avis d'un courier: ce ſont des Hiſtoriens d'importance qui l'ont dit dans des Ouvrages fort étudiez; c'eſt un Sandoval, Hiſtoriographe de Philippe III. & Evêque de Pampelone, qui dit de plus, que le jour de la bataille le Soleil fut vû de couleur de ſang en France, en Allemagne, & en Piémont; c'eſt un Don Louis d'Avila, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & grand Commandeur d'Alcantara, qui avoit un emploi conſidérable dans l'armée de Charles-Quint, & qui étoit préſent au combat. Il parle de ce prodige comme témoin oculaire, en cela plus heureux que le Duc d'Albe, Lieutenant Général de l'Empereur, & l'un de ceux qui eurent le plus de part à la gloire de cette journée. Notre Roi Henri II. qui avoit oüi parler du miracle, voulut ſavoir de lui ce qui en étoit. Il en eut pour toute réponſe, *Qu'il étoit ſi occupé ce jour-là à ce qui ſe paſſoit ſur la terre, qu'il ne prit pas garde à ce qui ſe faiſoit au Ciel.*

§. XCVII.

Avertiſſement aux Hiſtoriens François.

Les louanges outrées font tort à ceux à qui on les donne.

JE n'ai rien à dire pour réfuter ces viſions, après ce que le † P. Maimbourg en a dit avec ſon eſprit & ſon éloquence ordinaires. Mais je voudrois bien que les railleries de ce Jéſuïte ſerviſſent de leçon à nos François, & qu'elles leur fiſſent bien prendre garde à ne point donner dans les enflures Eſpagnoles, quand ils parlent de la gloire de notre Roi, qui de l'aveu de toute l'Europe eſt un des plus grands Princes du monde. Car, comme je l'ai déja dit au ſujet de Charles-Quint, il n'y a rien qui faſſe plus de préjudice à la véritable réputation d'un grand Monarque, que les efforts continuels que font les Hiſtoriens, pour le mettre en tout & par tout au deſſus de tout ce qui a jamais été dit des autres Héros. On peut leur dire ce qui fut reproché à certains Héſétiques qui attribuoient un corps à Dieu, mais un corps le plus grand qu'ils ſe pouvoient imaginer: *Feciſti molem, feciſti minorem, en le faiſant une groſſe maſſe, vous l'avez rendu plus petit.* Quand je vois cette affectation, il me ſemble que je vois ces anciens Sophiſtes de la Grece, qui gagnoient leur vie à faire des déclamations & des panégyriques, non pas ſur les Mémoires qu'on leur fourniſſoit, mais ſur les idées qu'ils ſe formoient eux-mêmes de tout ce qui peut paroître le plus admirable.

Dans quels Ouvrages elles peuvent être permiſes. Avis à Mrs. Racine & Boileau ſur leur Hiſtoire de Louis XIV.

Pourvû qu'il n'y ait que les harangues de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, qui ſoient toûjours dans le ſublime, toûjours dans les exclamations, toûjours dans les figures les plus outrées, le mal ne ſera pas grand. On ne s'aviſe pas d'aller chercher le mérite d'un Roi, ni dans une harangue, ni dans une épître dédicatoire, ni dans un panégyrique. On ſait aſſez, avant que de lire cette ſorte d'Ouvrages, qu'un Roi y eſt toûjours le plus grand Monarque de l'Univers, ſans en excepter ni Alexandre, ni Céſar: ainſi on ſouffre ſans murmure qu'il n'y ait là que de magnifiques idées. Mais ſi nos Hiſtoriens, éblouis de la gloire qu'ils auront à décrire, s'amuſent à faire les déclamateurs, je vous aſſûre, Monſieur, que les Eſpagnols ſe moqueront de nous à leur tour, & que toute l'Europe nous tournera en ridicules, comme elle s'eſt moqué des Eſpagnols qui ont porté les éloges de leur Charles-Quint & de leur Philippe II. à des excès inconcevables. Aparemment ceux qui travaillent d'office à l'Hiſtoire de Sa Majeſté, oublieront qu'il ne s'agit plus de repréſenter de grandes paſſions, & de grands ſentimens ſur le théatre, imaginez à plai-

* „ C'eſt l'Hiſtoire du Luthéraniſme.

† „ Hiſt. du Luthér. L 4

plaiſir, ni de chercher les idées ſatiriques du ridicule; mais qu'il s'agit de raporter fidelement des choſes de fait. Ils ont d'ailleurs un caractère d'eſprit à ne pas croire facilement, que le Soleil interrompe ſa courſe pour faire durer une bataille, comme les Eſpagnols l'ont publié; ni que les murailles d'une Ville s'abbatent tout à coup par la vertu d'une petite phiole, comme firent les murailles d'Angoulême ſous le regne de Clovis, à ce que diſent * quelques-uns. Je ne ſai même ſi en dêbitant de tels miracles, ils ne craindroient pas de faire trop mal leur cour, & qu'on ne leur dit, que la valeur des François n'a que faire de tout cela; que leur ardeur & leur promptitude n'a pas beſoin que le Soleil s'arrête, pour leur donner le tems d'achever; que cela eſt bon pour les Eſpagnols & pour les Allemans qui ſont lents & peſans de leur nature. Ainſi on peut s'aſſûrer ſur ces deux † Meſſieurs.

Critique de celle de M. Pélisſon à l'occaſion de ſes ſoins pour les Huguenots.

J'avois bonne eſpérance d'un troiſieme ‡ Hiſtorien de Sa Majeſté, avant que d'avoir lû dans un petit § Livre fort nouveau, & qui mérite qu'on le réfute ſolidement, la Lettre qu'il a écrite à un Prélat. Vous entendez bien que je parle du célebre Hiſtorien de l'Académie Françoiſe, & vous n'ignorez pas que la délicateſſe de ſon eſprit & de ſon ſtyle, & l'exactitude avec laquelle il a compoſé l'Hiſtoire de ce Corps illuſtre, dont il eſt un des principaux ornemens, ſont avoir de grandes eſpérances du deſſein qu'il a de nous donner l'Hiſtoire du Roi. J'étois de ceux qui en attendent le plus de merveilles. Mais je vous avoue que cette Lettre m'a fait rabatre beaucoup de mon eſpérance, en m'aprenant que cet Auteur ſe fait une grande affaire de regler les petites gratifications, que l'on fait aux Huguenots qui ſe convertiſſent. Il entre dans mille petits ſoins, qui ne me ſemblent pas convenir à un homme qui travaille à une Hiſtoire auſſi conſidérable que celle de LOUIS LE GRAND. Croiez-vous, Monſieur, qu'un Hiſtorien qui s'embarraſſe de l'acquit de quelques Lettres de change, qu'on tire ſur lui pour de nouveaux Catholiques; qui examine les liſtes bien certifiées de ces Convertis; qui cherche mille expédiens, pour faire que le peu de fonds qu'il a en main, & qu'il compare avec l'huile & la farine de la veuve, ſuffiſe pour toutes les converſions qui ſe préſentent; mais qui pour en venir à bout, eſt obligé d'exhorter Meſſieurs les Evêques par des Mémoires qu'il leur envoye, à uſer d'une grande œconomie, & à ſe propoſer pour modele l'exemple de Mr. de Grenoble, qui a converti ſept ou huit cens perſonnes, ſans dépenſer que deux mille francs en tout: croyez-vous, dis-je, Monſieur, qu'un Hiſtorien qui, outre tout ce que je viens de dire, ſupute diligemment le tems qu'il y a qu'un homme s'eſt converti, & recommande très-expreſſément qu'on ne lui envoie point des Lettres de change, pour des perſonnes converties depuis ſix ou ſept mois, & qu'encore qu'on puiſſe donner cent francs à un Converti, *on n'aille pas toûjours juſques-là, étant néceſſaire d'y aporter le plus d'œconomie qu'il ſe pourra.* Encore un coup, Monſieur, croiez-vous qu'un Hiſtorien qui ſe donne tant de cette ſorte de peine, ſoit fort propre à nous donner une bonne Hiſtoire de Sa Majeſté? Si vous le croiez, permettez-moi de vous dire, que nous ne ſommes pas toûjours vous & moi dans les mêmes ſentimens.

Riſque qu'il court de gâter ſon Ouvrage, & dont on le devroit avertir.

J'ai grand peur que cet Ouvrage ne ſoit rempli de pluſieurs impreſſions de bigoterie, & qu'on ne nous diſe que toutes les victoires du Roi ſont la récompenſe des arrêts qu'il avoit donnez, ou qu'il devoit donner pour réduire les Huguenots. Ce ſeroit dommage qu'un Beſprit comme celui-ci échouât ſi pitoiablement, & s'il y a moien de l'empêcher, empêchons-le. Vous êtes ami de pluſieurs perſonnes pour qui il a beaucoup de déference, & ſur tout de Mr. . . . & de Mr. . . . . Avertiſſez le par leur moien, qu'il court grand riſque de gâter tout ſon Ouvrage, par le grand commerce qu'il a avec les Convertiſſeurs; qu'on ſe fait un eſprit tout particulier, & un goût tout-à-fait nouveau, par l'adminiſtration de ces petites affaires dont on lui a donné l'intendance, & qu'il eſt à craindre, qu'étant tout rempli des affaires du Clergé, il ne donne les principaux ſoins à parler des actions pieuſes de ſon Héros. Que non ſeulement tous les Hérétiques, mais auſſi pluſieurs Catholiques l'attendent là; & que s'il s'amuſe à faire trop en détail l'Hiſtoire de l'extirpation du Calviniſme, il le ruinera de réputation, parce qu'il fera voir qu'il n'aura pas ſû faire le diſcernement des beaux endroits de la vie d'un grand Monarque.

Mais à quoi eſt-ce que je ſonge, de donner une ſemblable commiſſion à un homme de votre Robe? Je vous en demande très-humblement pardon, je ſuis bien fâché de vous en avoir tant dit. Non, Monſieur, ce n'eſt point vous que je prie de faire ſavoir à l'Hiſtorien du Roi, qu'il n'eſt pas bon de particulariſer toutes choſes. Je connois une perſonne qui ſe chargera de cette commiſſion ſans répugnance; car je lui ai oüi dire, que s'il faiſoit l'Hiſtoire de notre tems, il ſe contenteroit de faire une deſcription pompeuſe du mal que les Héréſies aportent à l'Egliſe & à l'Etat, & du grand bien qui réſulte de la réduction de toutes les Sectes à la véritable Egliſe. Qu'il diroit en peu de mots aprés cela, que Sa Majeſté pénetrée de ces grandes véritez, avoit procuré à ſon Roiaume cet inſigne bonheur, d'une maniere qui eſt tout enſemble digne d'un Roi très-Chretien, & d'un Héros. Mais qu'il ſe garderoit bien de faire la diſcuſſion de toutes les manieres qui ont été ſuggérées à Sa Majeſté, parce qu'il eſt évident que ce ſeroit faire tort à la gloire de ce grand Prince. Il eſt bien néceſſaire, diſoit-il, qu'un Monarque né pour les plus grandes choſes, & qui devroit être déja ſur les bords de l'Helleſpont, où l'un de ſes Hiſtoriens l'attend de pied ferme depuis plus de ſix ans, s'amuſe à interdire quelques Sages-femmes, & à procurer toute la pratique des accouchemens à quelques autres, & à faire la tevuë *de toutes les liſtes des Convertis*, § & de la dépenſe que l'on a faite pour chaque converſion, & à conſulter s'il eſt à-propos *pour des coups conſidérables de fournir* aux Convertis *des ſecours plus grands* que cent francs. Voilà l'homme dont je me ſervirai pour faire enſorte que l'on ne par-

* „ Voiez le Thréſor Chronol. de Pierre de St. Ro-
„ muald, à l'an 508.
† „ Racine & Boileau.
‡ „ Mr. Pélisſon.
§ „ La Politique du Clergé de France.
‖ „ Lettr. de Mr. Pélisſon.

particulariſe point dans l'Hiſtoire de Louïs XIV. l'affaire des converſions. Il a beaucoup de crédit auprès de l'Hiſtorien, & peut-être qu'il lui fera entendre raiſon, principalement pour l'Arrêt qui déclare les enfans de ſept ans capables de diſcerner, que l'Egliſe Romaine eſt plus conforme à la révélation de Dieu que la prétenduë Réformée. C'eſt un article dont on ne parlera point du tout, ſi l'on eſt bien conſeillé.

Il n'faut garde de parler de l'œconomie qu'il a tant recommandée aux Convertiſſeurs.

Pour ce qui regarde l'œconomie que Monſr. Pélliſſon recommande tant aux Convertiſſeurs, je croi qu'il n'en diroit rien, encore que perſonne ne l'avertît des railleries qu'on en peut faire. Il n'eût jamais écrit cela, s'il eût prévu qu'on le feroit imprimer; car il n'y a rien de plus choquant pour le Roi, que de dire, I. Que la principale reſſource pour remedier à la petiteſſe des fonds deſtinez à payer les Convertis, eſt cette providence miraculeuſe de Dieu qui a fait croître l'huile & la farine de la veuve, & multiplié les cinq pains. II. *Que Meſſieurs les Prélats, ou autres qui entrerons charitablement dans les fonds des converſions, ne peuvent mieux faire leur Cour au Roi, devant les yeux duquel toutes ces liſtes de Convertis repaſſent, qu'en imitans ce qui a été fait au Dioceſe de Grenoble, où preſque jamais on n'eſt allé juſqu'à la ſomme de cent francs, & preſque toûjours on eſt demeuré extrêmement au deſſous.* Toute l'Europe eſt informée des richeſſes immenſes du Roi, & des dépenſes magnifiques qu'il fait en toutes choſes, & cependant pour une affaire qui regarde la Religion, on nous vient dire que les fonds en ſont très-petits, mais que la premiere & la principale conſolation viendra par quelque miracle, de celui qui fait croître l'huile & la farine de la veuve; & l'on ajoûte, qu'on ne ſauroit mieux faire ſa Cour au Roi, qu'en ménageant exceſſivement les fonds qu'il deſtine aux Convertis.

Affectation des autres Hiſtoriens de ce tems de débiter des prodiges.

A l'égard des prodiges, j'eſpere que ſi l'on donne de bons avis a cet Hiſtorien, il n'en chargera point ſon Ouvrage. Mais il n'en eſt pas de même de tant d'autres Séculiers & Réguliers, qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire de notre tems. Ils nous vont accabler de miracles & de préſages. Tant pis, Monſieur, car c'eſt une erreur la plus inſoûtenable du monde, que celle qui admet des préſages. Plus j'y penſe, plus j'en demeure convaincu; & peu s'en faut que je ne m'emporte juſqu'à la colere contre les conteurs de prodiges. Cependant tout en eſt plein: nos Hiſtoriens ne le ſont gueres moins que les autres. Voyez-moi Mr. de Péréfixe, qui a eu l'honneur d'être Précepteur du Roi, & qui eſt mort Archevêque de Paris. Il raporte dans ſon Hiſtoire d'Henri IV. je ne ſai combien de prodiges qui précéderent l'aſſaſſinat de ce Prince; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ces prodiges ſont tout-à-fait ſemblables à ceux que les Païens euſſent débitez dans une pareille conjoncture. Pures illuſions!

§. XCVIII.

Réfutation des Hiſtoriens de France qui ont avancé qu'il y eut des préſages de la mort du Roi Henri IV.

Les prétendus préſages de la mort d'Henri IV, n'auroient pu être produits ni par Dieu, ni par les Démons.

LA mort funeſte de ce bon Roi fut cauſe que l'on ramaſſa, & que l'on groſſit mille choſes qui arrivent ſelon le cours de la Nature, & qu'on laiſſe tomber, lors qu'elles ne ſont ſuivies d'aucun évenement mémorable: & de là vint que le tems qui précéda cette mort, fut diſtingué dans l'opinion des hommes par certains phénomenes prodigieux. Peut-être même y en eut-il beaucoup plus qu'à l'ordinaire cette année-là, comme il arrive ſouvent, par la pure vertu des loix générales de la Nature, qu'on voit en certaines années cent choſes coup ſur coup, que perſonne ne ſe ſouvenoit d'avoir vues. Si l'on ſe fût contenté de caractériſer par là l'année 1610. je n'y trouverois rien à dire. Mais on a prétendu que ces phénomenes s'étoient fait voir expreſſément pour annoncer les miſeres de la France, & la mort tragique de ſon Roi. C'eſt une erreur qui me paroît inſoûtenable; parce que pour cela, il eût fallu que ces phénomenes euſſent été excitez extraordinairement, ou par Dieu, ou par les Démons. De dire que Dieu les excita extraordinairement, c'eſt lui attribuer une conduite indigne de ſa ſageſſe; parce que ces prétendus préſages ne portent aucun caractere de ce que l'on ſuppoſe que Dieu veut ſignifier aux hommes. D'attribuer cela aux Démons, c'eſt ſe moquer; car ils n'ont garde d'épouvanter un Roïaume très-Chretien par des prodiges, comme ils font les pais idolâtres. Car qu'y gagneroient-ils? Ils feroient faire des reſtitutions, ils feroient aller à confeſſe, & c'eſt ce qu'ils ne cherchent pas. Outre que ne connoiſſant point l'avenir, ils ne ſavent pas en quel tems doivent arriver les grandes révolutions; & ainſi ils ne ſont pas en état d'en produire des préſages. Eſt-ce que Dieu nous envoye des préſages, afin de nous convaincre que l'avenir eſt en ſa diſpoſition? C'eſt la penſée d'un Hiſtorien très-judicieux, qui après avoir raporté beaucoup de prodiges arrivez avant la mort de Henri IV. ajoûte cette réflexion, * *qu'il ſemble que tous les avis que le Ciel lui donnoit, n'étoient pas tant pour le ſauver du péril, que pour faire connoître aux hommes, qu'il y a une ſouveraine Puiſſance qui diſpoſe de l'avenir, puis qu'elle le connoît.* Mais cette penſée n'eſt pas moins combatuë que les autres, par les raiſons que j'ai alléguées. Car qui doutoit en France, lors que Henri le Grand fut tué, qu'il y eût une ſouveraine Puiſſance dans le monde qui diſpoſe de l'avenir? Ne ſont-ce pas là les premiers élemens de toutes les Religions du monde? Tous ceux qui font des prieres, ou des vœux, qui offrent des ſacrifices, qui conſultent les Oracles, les Devins, & les Aſtrologues, qui ajoûtent foi aux préſages & aux ſottiſes des diſeurs de bonne aventure, ne témoignent-ils pas ouvertement qu'ils ſont convaincus qu'il y a quelque Puiſſance dans le monde à qui l'avenir eſt aſſujetti? Où en ſerions-nous, s'il faloit que l'on fît encore des miracles dans le Roïaume très-Chretien, pour nous guérir d'une incrédulité que les Païens n'ont point euë? Quand eſt-ce que nous ſerions fideles, ſi pour être ſeulement aſſûrez que Dieu connoît l'avenir, nous avions beſoin que Dieu entaſſât miracles ſur miracles, & prodiges ſur prodiges? Diſons donc que l'intention de la Providence n'eſt point celle que Monſr. de Mézerai lui attribuë, puiſque ce ſeroit l'intention du monde où il y auroit le plus d'inutilité. Et comme il reconnoît outre cela, que ce qu'on appelle des prodiges ne ſert

Réfutation d'une penſée de Mézerai ſur cela.

* „ Mezerai, Abrégé Chronol. *ad ann.* 1610.

fert point à nous faire éviter le péril, il faut qu'il reconnoiſſe que l'intention de la Providence n'eſt pas qu'il nous ſerve de préſage. Je dirai encore quelque choſe ailleurs pour fortifier ce raiſonnement, & ſur tout dès que j'aurai achevé les remarques, que j'ai deſtinées à vous montrer l'entêtement des Chretiens pour les prodiges.

§. XCIX.

Nouvelles preuves de l'inclination des Chretiens à croire les prodiges & les préſages.

Témoignage de pluſieurs Auteurs ſur la ſuperſtition des Chretiens.

JE trouve dans un Traité d'Agobard, Evêque de Lion, compoſé l'an 833. un paſſage qui m'eſt ſi favorable, que je ne ſaurois m'empêcher de le raporter. Ce ſavant Prélat compoſa ce Livre, pour déſabuſer une infinité de gens de la fauſſe imagination qu'ils avoient conçuë, qu'en ce tems-là il y avoit des Enchanteurs, dont le pouvoir s'étendoit juſqu'à exciter la grêle, la foudre & la tempête, toutes les fois qu'ils trouvoient bon de ruiner les biens de la terre, & qui faiſoient trafic de cet art avec les habitans d'un certain païs appellé *Magonie*, qui venoient tous les ans ſur des navires par le milieu de l'air, pour charger tous les grains qui avoient été gâtez par la tempête, deſquels ils païoient le prix aux Enchanteurs. On doutoit ſi peu de cela, qu'il falut un jour que cet Evêque ſe donnât beaucoup de fatigue, pour délivrer trois hommes & une femme des mains de la populace qui les vouloit lapider, comme étant tombez de ces navires. Voici le paſſage de queſtion qui eſt à la fin de ce Traité-là: *Une * ſi grande folie s'eſt emparée déja du pauvre monde, que les Chretiens ſe perſuadent des abſurditez, que perſonne ne pouvoit auparavant perſuader aux Gentils.*

Je n'examine point s'il eſt vrai au pié de la lettre, qu'on étoit plus crédule en ce tems-là, que du tems du Paganiſme. Il me ſuffit de ſavoir qu'on l'étoit beaucoup: & de là vint que peu après on s'aviſa d'écrire l'Hiſtoire d'un air romaneſque, & d'ajoûter mille fables aux faits des vaillans hommes, comme étoit Roland, neveu de l'Empereur Charlemagne, ce qui acheva de gâter le goût aux Lecteurs; ſi bien qu'on n'oſoit plus leur rien préſenter qui ne fût de ce ſtyle-là: témoin l'Ouvrage de dévotion, que Jâques de Voragine, Archevêque de Genes, compoſa ſur la fin du 13. ſiecle, & contre lequel Melchior Canus, ſavant Evêque Eſpagnol, paroit ſi indigné dans l'onzieme Livre de ſes Lieux-communs. Un autre † Docteur en Théologie ſera ma caution, s'il vous plait, Monſieur, pour ce que j'ai dit du goût qui régnoit dans certains ſiecles. Voici comme il en parle; *C'étoit ‡ le défaut, ou plûtôt la ſimplicité groſſiere de pluſieurs de nos Anciens, de s'imaginer qu'en écrivant les actions des perſonnes illuſtres, ils ne ſeroient point éloquens, ſi pour l'ornement du diſcours, comme ils ſe le figuroient, ils ne mêloient dans leurs Ouvrages les fictions poetiques, ou quelque choſe de ſemblable, & par conſequent le menſonge avec la vérité.* Cela étant, je ſuis fort tenté de croire que les Hiſtoriens des Croiſades nous en baillent ſouvent à garder; & c'eſt apuremment l'opinion du ‖ P. Maimbourg, car voici comme il parle, après le récit de la bataille d'Iconium, gagnée par Fréderic Barberouſſe l'an 1190. *Ce qu'il y eut de plus merveilleux en cette victoire, eſt que le Vainqueur ne fit preſque aucune perte: ce que pluſieurs attribuerent à la protection particuliere de St. George & de St. Victor, qu'on réclamoit ordinairement dans l'armée, & que quelques-uns aſſûroient avoir vû combatre devant les eſcadrons; ſoit qu'il y eût eu en effet quelque choſe d'extraordinaire, comme il eſt quelquefois arrivé, ſelon le témoignage même de l'Ecriture; ſoit que pour avoir ſouvent oüi dire, qu'on avoit vû des eſcadrons céleſtes, durant la premiere Croiſade, à la bataille d'Antioche, l'imagination de quelques-uns préoccupée de ce récit, & imprimée de ces idées, ſe formât de pareilles apparitions. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'un Cavalier de réputation, & nullement viſionaire, apellé Louis de Helfenſtein, aſſûra la même choſe à l'Empereur, & lui proteſta devant toute l'armée, ſur ſon ſerment, & ſur ſa foi de Pelerin voué du St. Sepulcre, & de Croiſé, qu'il avoit vû plus d'une fois Saint George à la tête des eſcadrons, tourner les ennemis en fuite: ce qui fut après confirmé par les Turcs mêmes, qui diſoient avoir vû à la tête de l'armée Chretienne, certains trompet toutes vêtues de blanc, que l'on ne trouvoit plus parmi les nôtres. J'avoue qu'on n'eſt point du tout obligé de croire à ces ſortes de viſions, qui ſont ſujettes la plûpart du tems à de grandes illuſions; mais je ſai bien auſſi qu'un Hiſtorien ne doit pas, de ſon autorité, rejetter celles qui ſont ſoutenues d'un témoignage auſſi remarquable que celui-ci, & que ſi on lui laiſſe la liberté de ne les pas croire, il n'a nul droit, en les ſupprimant, d'ôter à ſes Lecteurs celle qu'ils ont, après les avoir lues, d'en juger ce qu'il leur plaira.* La réflexion d'un auſſi célebre Hiſtorien, nullement ſuſpect d'avoir voulu favoriſer l'incrédulité des Huguenots, eſt une forte preuve de ce que j'ai dit.

Paſſage du P. Maimbourg ſur ce ſujet.

Si le mariage du Roi d'Eſpagne avec Mademoiſelle a été préſagé. Reflexions là-deſſus.

Voici quelque choſe de plus fraîche datte. Vous ſavez que la cérémonie du mariage du Roi d'Eſpagne avec Mademoiſelle, ſe fit à Fontainebleau le 31. du mois d'Août 1679. & que peu de tems après, cette Princeſſe vint à Paris, où elle eut à eſſuïer un nombre innombrable de harangues. Mais peut-être ne ſavez-vous pas, qu'aux Peres de l'Oratoire on aſſûra Sa Majeſté, *que la gloire d'être le nœud d'une union éternelle entre les deux plus grandes Monarchies du monde, & celui de la paix générale, étoit réſervée à ſa ſacrée perſonne, & que le Ciel l'avoit depuis long-tems promiſe à la Terre. L'Empereur Charles-Quint* (c'eſt la preuve de la promeſſe du Ciel) *en fit la prophétie par ce lys § myſtérieux, qu'il planta de ſes mains auguſtes dans le jardin de ſa ſolitude ſur la fin du mois d'Août de l'an 1558. Car au moment de la mort de ce grand Monarque, laquelle arriva peu de tems après dans l'automne de cette même année, cet oignon de lys jetta tout-d'un-coup une tige de*

* *Tanta jam ſtultitia oppreſſi miſerorum mundum, ut nunc ſic abſurdè res credantur a Chriſtianis, quales nunquam antea ad credendum poterat quiſquam ſuadere Paganis.*

† *Pulſus in Galfredi Monumetenſi.*

‡ *Hoc erat antiquorum plurimum vitium, vel potius quædam ſine judicio ſimplicitas, ut ea clarorum virorum geſta ſcribendis, ſe minus exiſtimarent elegantes, niſi ad ornatum, ut putabant, fermonis poëticas fictiones, vel aliquid earum ſimile admiſcerent, & conſequenter vera falſis commiſcerent.*

‖ „ Hiſt. des Croiſades. liv. 5.

§ Conférez ceci avec le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. de CHARLES-QUINT, Rem. CC. où ce fait eſt autrement rapporté.

de deux coudées avec une merveilleuſe fleur, auſſi épanouïe & auſſi odoriférante que ces ſortes de fleurs ont accoûtumé de l'être en Eſpagne en leur ſaiſon ordinaire. Préſage certain, Madame, qu'un lys miraculeux ſeroit tranſplanté en Eſpagne ſur la fin du mois d'Août, au tems où la gloire de cet Empire ſembleroit ſouffrir quelque ſorte d'éclipſe, pour y porter dans l'automne avec la paix les joïes du printems, &c.

Ce qu'il y a d'étonnant là-dedans, n'eſt pas qu'à la tête d'une des plus ſavantes Communautez de l'Univers, on ſe ſoit ſervi de fauſſes penſées pour une Reine, qui malgré ſa grande jeuneſſe, avoit trop de diſcernement & trop de pénétration, pour ne pas reconnoître que c'étoient de vains fantômes. Il ne faut pas être ſi ſévere à ceux qui parlent en public. Laiſſons-leur le privilége dont ils joüiſſent de tout tems, de propoſer les choſes ſous des idées brillantes & pompeuſes, quoi que fauſſes en bien des occaſions. * Mais ce qui m'étonne, c'eſt qu'une bonne partie de ce nombre prodigieux de gens, qui ont lû cette harangue dans le Mercure Galant, s'eſt récriée ſur cet endroit-là, & a cru tout de bon que ce lys avoit été un type du mariage du Roi d'Eſpagne à préſent régnant. Tant il eſt vrai que nous ſommes accoûtumez à trouver du myſtere & du préſage par tout. Le Comte de la Roca, petit-fils de Don Louïs d'Avila, & Hiſtorien de l'Empereur Charles-Quint auſſi bien que lui, raporte d'une autre maniere l'Hiſtoire de ce *lys miraculeux*, & l'aplique à un préſage tout différent: ce qui montre que ces ſortes d'obſervations ſont quelquefois auſſi fauſſes dans le fait que dans le droit.

§. C.

Nouvelle remarque, pour faire voir que l'antiquité & la généralité d'une opinion, n'eſt pas une marque de vérité.

Pourquoi les hommes ſont portez à croire ce qu'on a cru de tout tems.

PRenez la peine de voir préſentement, s'il faut compter pour beaucoup la conformité qui ſe trouve entre les Anciens & les Modernes, à juger que les Cometes ſont des préſages ſiniſtres. Je le dis encore un coup; c'eſt une illuſion toute pure, que de prétendre qu'un ſentiment qui paſſe de ſiecle en ſiecle, & de génération en génération, ne peut être entierement faux. Pour peu qu'on examine les cauſes qui établiſſent certaines opinions dans le monde, & celles qui les perpétuent de pere en fils, on verra qu'il n'y a rien de moins raiſonnable que cette prétention. On m'avoüera ſans doute, qu'il eſt facile de perſuader au peuple certaines opinions fauſſes, qui s'accordent avec les préjugez de l'enfance, ou avec les paſſions du cœur, comme ſont toutes les prétendues regles des préſages. Je n'en demande pas davantage, car cela ſuffit pour rendre ces opinions éternelles; parce qu'à la réſerve de quelques eſprits Philoſophes, perſonne ne s'aviſe d'examiner, ſi ce que l'on entend dire par tout, eſt véritable. Chacun ſupoſe qu'on l'a examiné autrefois, & que les Anciens ont aſſez pris les devans contre l'erreur; & là-deſſus c'eſt à l'enſeigner à ſon tour à la poſtérité, comme une choſe infaillible. Souvenez-vous de ce que j'ai dit ailleurs de la pareſſe de l'homme, & de la peine qu'il faut prendre pour examiner les choſes à fond, & vous verrez qu'au lieu de dire avec Minucius Felix, *Tout* † *eſt incertain parmi les hommes, mais plus tout eſt incertain, plus y a-t-il lieu de s'étonner que quelques-uns par le dégoût d'une recherche exacte de la vérité, aiment mieux embraſſer témérairement la premiere opinion qui ſe préſente, que d'aprofondir les choſes long-tems & ſoigneuſement*; il faut dire, *plus tout eſt incertain, moins y a-t-il lieu de s'étonner que quelques-uns, &c.* ‡ L'Auteur de *l'Art de penſer* remarque fort judicieuſement, que la plûpart des hommes ſe déterminent à croire un ſentiment plûtôt qu'un autre, par certaines marques extérieures & étrangeres, qu'ils jugent plus convenables à la vérité qu'à la fauſſeté, & qu'ils diſcernent facilement; au lieu que les raiſons ſolides & eſſentielles qui font connoître la vérité, ſont difficiles à découvrir. De ſorte que comme les hommes ſe portent aiſément à ce qui leur eſt plus facile, ils ſe rangent preſque toûjours du côté où ils voient ces marques extérieures. Or comme vous ſavez, Monſieur, l'antiquité & la généralité d'une opinion paſſent volontiers dans notre eſprit pour une de ces marques extérieures.

Superſtition de ceux qui ne veulent point ſe marier dans le mois de Mai.

Je voi tous les jours des gens qui évitent de ſe marier dans le mois de Mai, parce qu'ils ont ouï dire, qu'on a cru de tems immémorial que cela portoit malheur: & je ne doute point que cette ſuperſtition, qui nous eſt venuë de l'ancienne Rome, & qui étoit fondée ſur ce que l'on y célébroit dans le mois de Mai la fête des Eſprits malins, *Lemuralia*, ne ſubſiſte parmi les Chrétiens juſques à la fin des ſiecles. Car il ne faut, pour la conſerver dans une famille, ſinon qu'on ſe ſouvienne qu'un grand-pere, ou qu'un oncle, ont eu ce ſcrupule-là. C'eſt une raiſon invincible, & qui fait d'autant plus d'impreſſion ſur l'eſprit, qu'on voit des gens d'entendement dans la même préoccupation. En effet, il y en a qui ſans être ſuperſtitieux, reculent, ou avancent leurs noces, pour éviter le mois de Mai; parce qu'il leur importe qu'on ne croïe pas qu'ils ſe ſont livrez eux-mêmes à la mauvaiſe fortune. Il ne faut rien négliger en ce monde. Un Marchand peut devenir effectivement malheureux, par la ridicule opinion que l'on a, qu'il eſt menacé de malheurs, perſonne ne voulant lui faire crédit, ni ſe lier de commerce avec lui. Qui voudroit rechercher toutes les cauſes qui fomentent les erreurs populaires, ce ne ſeroit jamais fait.

§. CI.

Preuve convainquante de l'erreur où l'on eſt touchant les préſages.

Différence entre la bénédiction de Tamerlan & celle de Jacob.

IL n'eſt pas juſques à l'Hiſtoire Sainte dont on n'abuſe. Car ceux qui nous débitent, comme en étant fort perſuadez, que la maniere dont Tamerlan donna ſa bénédiction à ſes deux fils,

* *Rhetori conceſſum eſt ſententiis uti falſis, audacibus, ſubdolis, captioſis, ſi modo veriſimiles ſunt, & poſſunt ad movendas hominum animos qualitcunque aſtu irrepere.* A Gellius noct. Attic. l. 1. c. 6.

† *Omnia in rebus humanis dubia, incerta, ſuſpenſa: magiſque omnia veriſimilia, quàm vera; quò magis mirum eſt, nonnullos tadio inveſtigandæ penitus veritatis cuilibet opinioni temere potius ſuccumbere, quàm in explorando pertinaci diligentiâ perſeverare.* Il y a des exemplaires qui portent, *quò minus mirum.*

‡ „ Part. 3. chap. 19. n. 6.

fils, abaiſſant la tête de l'aîné, & relevant le menton de l'autre, fut un préſage de l'élevation de celui-ci, au préjudice de celui-là; ſe fondent apparemment ſur le chapitre 48. de la Geneſe, où il eſt dit que le Patriarche Jacob béniſſant les deux fils de Joſeph, mit ſa main droite ſur la tête du plus jeune, parce qu'il prévoïoit par un eſprit prophétique, qu'il deviendroit plus puiſſant que ſon aîné. Cependant il y a une très-grande différence à remarquer entre ces deux bénédictions. Le Tartare n'étant point éclairé de la connoiſſance de l'avenir, ne pouvoit pas diverſifier le mouvement de ſes mains pour établir un préſage: & Dieu ne voulant pas révéler les choſes futures aux Infideles, ne conduiſoit pas les mains de Tamerlan d'une certaine façon, afin qu'elles formaſſent un préſage de ce qui arriveroit à ſes enfans. Au contraire Jacob, qui étoit rempli d'une révélation celeſte, par laquelle il connoiſſoit la deſtinée de ſes deſcendans, dirigeoit ſes actions & ſes paroles ſelon cette connoiſſance, & ainſi elles étoient des préſages.

Deux raiſons contre les préſages.

Il faudroit conſidérer, que la connoiſſance de l'avenir ne pouvant venir que de Dieu, il n'y a point de préſage des choſes contingentes, qui ne ſoit immédiatement établi de Dieu. De ſorte que ſi la rencontre d'une belette préſage quelque choſe, il faut que ce ſoit par une loi éternelle de Dieu, qui a enchaîné enſemble un tel mouvement de la belette avec une autre choſe. Or comme il ſeroit abſurde de dire, que Dieu a fait une infinité de ces ſortes de combinaiſons, afin d'aprendre l'avenir à tous les hommes du monde, l'avenir, dis-je, dont il nous aprend qu'il ſe réſerve à lui ſeul la connoiſſance, pour confondre les * faux Dieux, & dont il n'a fait part qu'à quelques Prophetes par une faveur ſinguliere: comme il ſeroit indigne de la bonté & de la ſageſſe de Dieu, ſupoſé qu'il voulût nous avertir d'une deſtinée que nous ne pourrions eviter, de ſe ſervir d'une maniere de ſignes auſſi vagues & auſſi obſcurs, que le ſont tous ceux que l'on nous débite pour des préſages de l'avenir; il faut dire que ce ſont tous ouvrages de l'eſprit humain, & non pas des inſtitutions de la Providence, comme l'a fort bien remarqué † Pétrone à l'egard des ſonges.

La premiere, c'eſt qu'ils ſont innombrables.

Voilà, ce me ſemble, deux puiſſantes raiſons contre les préſages. Premierement ils ſont innombrables, ſi nous ajoûtons foi à tout ce qu'on nous raconte ſur ce ſujet. Il ne ſe paſſoit point d'année à Rome ſans des prodiges, & ſi nous prenions la peine d'unir ‡ bout à bout les remarques qui ſe trouvent dans les Hiſtoriens touchant les préſages, qu'ils diſent que Dieu a donnez de ce qui devoit arriver ſur la terre, nous ferions une enchaînure qui embraſſeroit tous les tems ſans aucune interruption. Si nous conſultons les gens crédules ſur cette matiere, nous trouverons qu'il ne leur eſt jamais rien arrivé de remarquable, ſans y avoir été préparez par quelque préſage. Or dès là on peut conclure que ce ne ſont que de vaines imaginations, parce que d'un côté cela montre que les hommes demeurent inébranlablement attachez à croire qu'il y a une Puiſſance à qui l'avenir eſt connu, & par conſéquent que leur incrédulité ne porte point Dieu à faire des miracles pour la guérir; & que d'autre côté cela fait voir, que ſi Dieu établiſſoit effectivement des préſages, il avertiroit les hommes extraordinairement & continuellement tout enſemble de ce qui leur doit arriver, ce qui implique contradiction. Ce ſeroit alors que l'on auroit quelque raiſon de juger avec ‖ Maxime de Tyr, que la Divinité ſe tiendroit ſur les grands chemins, pour dire la bonne avanture à tout venant.

La ſeconde, c'eſt qu'ils n'empêchent pas que les choſes qu'on leur fait annoncer, n'arrivent, ils ſeroient inutiles.

La ſeconde raiſon eſt, que ces préſages dont on nous parle, non ſeulement n'aprennent pas d'une maniere intelligible les choſes qui doivent arriver, mais auſſi ne ſervent pas à les empêcher d'arriver. Je le prouve, parce qu'on ne ſait jamais qu'une choſe a été le préſage d'une autre, que quand cette autre eſt arrivée: car quelque infatuez que nous ſoïons des préſages, nous ne croïons jamais en avoir eu d'une choſe qui n'a point été. Un homme qui perd ſon argent au jeu, n'eſt pas aſſez bête, pour s'imaginer qu'il a eu des préſages du gain qu'il ſeroit: & quand même il auroit eu avant la perte certains préſages de bon augure, il ceſſeroit de les réputer pour tels, dès qu'ils s'apercevroit de la perte de ſon argent. Les Païens qui ſe croïoient menacez par des préſages, & qui tâchoient d'en éviter les effets, n'avoient que des notions très-confuſes & très-générales, avant que les choſes fuſſent arrivées; & quand il n'arrivoit rien de fâcheux, ils croïoient facilement que ce que l'on avoit pris pour un préſage, ne l'étoit pas effectivement. C'eſt pourquoi l'on peut aſſûrer, qu'il n'y a que l'évenement qui nous aſſûre qu'une choſe a été le préſage d'une autre, & par conſéquent que les préſages ne ſervent de rien pour nous faire éviter le mal. Outre que ſi les préſages nous mettoient en état d'éviter notre deſtinée, la raiſon § de Mr. de Mézerai ſeroit nulle; puis que nous aurions ſujet de croire, qu'il eſt en notre puiſſance de changer l'avenir: d'où il s'enſuivroit, que nous ne donnerions pas à Dieu la ſuprême diſpoſition de l'avenir, qui eſt pourtant le ſeul fruit que cet Hiſtorien prétend que l'on retire de la connoiſſance des préſages. La ſeule choſe à quoi nous puiſſions deſtiner cette connoiſſance, c'eſt de dire que Dieu a établi une infinité de ſignes pour nous préſager l'avenir, afin de nous combler d'amertume dès avant que les choſes ſoient arrivées; de ſorte que dans cette ſuppoſition il eſt vrai de dire que Dieu fait continuellement des miracles, pour affliger indifféremment tous les hommes, bons & mauvais, avant même que les maux qu'il leur prépare leur arrivent. Or comme cela eſt tout-à-fait contraire à l'idée que nous avons de Dieu, qui nous le repréſente ſi grand & ſi bon, que rien ne lui peut convenir qui ſente la malignité & la baſſeſſe, il faut néceſſairement conclure, qu'il n'eſt point l'auteur de ces préſages qu'on nous prône tant; & qu'ainſi les plaintes que les Païens ont quelquefois

* *Annunciate quæ ventura ſunt in futurum, & ſcimus quia Dii eſtis vos.* Iſaiæ cap. 41.

† *Somnia quæ mentes ludunt volitantibus umbris,*
Non delubra Deum, nec ab aëre numina mittunt;
Sed ſibi quiſque facit.

‡ „ Voïez l'Abbé Lancelot de Pérouſe dans ſon „ *Hoggidì diſinganno*, 49. & 50. prem. part.

‖ Δίναιτ' ἂν πολυπραγμοσύνη τὴν τῶν θείων καὶ περίεργον ἀποφαίνουσα τοὺς ἀνθρώπους πρὸς τὸ προσκεῖσθαι ἀκριβολογίαν. *Equidem ardelionem potius mihi narras quam Deum, curioſum ac vanum: ſimilem mendicis illis qui in triviis ſtipem colligunt, & duabus obolis obvia cuique ventura prædicunt.* Max. Tyrius Orat. 3. *p.* m. 29.

§ „ Voïez ci-deſſus §. XCVIII.

Injuſtice des plaintes des Payens à cet égard contre les Dieux.

quefois faites contre la Divinité à cette occaſion, ſont les plus injuſtes du monde. Ils euſſent voulu que Dieu ne les eût pas expoſez à être doublement malheureux, 1. Par les préſages du mal à venir; 2. Par le mal même, comme on le peut lire dans cet endroit de la * Pharſale,

Monarque tout-puiſſant, qui conduis les humains,
Pourquoi nous laiſſes-tu lire dans tes deſſeins,
Prevoir notre infortune, aller à ſa rencontre,
Et ſentir ta vangeance avant qu'elle ſe montre?
. . . . . .
Cache un peu ton courroux, & permets ſeulement
Qu'il tonne & qu'il foudroie en un même moment.
Aſſouvis ta rigueur, mais ſuſpens tes menaces,
Et laiſſe nous ſentir ſans hâter nos diſgraces,
Sans aller vainement chercher dans l'avenir,
Et dequoi te vanger, & dequoi nous punir.

Pauvres aveugles qu'ils étoient! ils attribuoient à Dieu ce qui ne venoit que de leurs faux jugemens. Ils étoient eux-mêmes les auteurs de leurs préſages, non ſeulement parce qu'ils s'imaginoient ſans raiſon qu'il y en avoit, mais auſſi parce qu'en ſuite de leur préoccupation, ils ſe portoient bien ſouvent aux choſes qu'ils croioient avoir été preſagées, & ſe confirmoient puiſſamment après cela dans leur erreur, par le ſuccès qu'ils voioient que leurs prétendus préſages avoient eu. C'eſt une des cauſes qui ont fomenté dans le monde la plûpart des divinations. Un Aſtrologue prédiſoit à un homme qu'il mourroit dans peu de tems, & cet homme étoit aſſez ſimple, pour le croire, & pour tomber dans une mélancolie qui le tuoit. Cette mort perſuadoit tellement à tout un peuple la certitude de l'Aſtrologie, qu'on ne croioit plus pouvoir éviter ſes prédictions: de ſorte que ſi l'on diſoit à une fille, que ſon horoſcope la marioit à un tel, dès lors elle s'y réſolvoit comme à une choſe prédeſtinée; ce qui faiſoit réüſſir le mariage, & fortifioit l'illuſion de plus en plus.

Je pourrois pouſſer cette matiere plus loin: mais comme j'en veux aux Cometes principalement, il me ſuffira pour le coup, Monſieur, que vous compreniez, que non ſeulement il eſt très-poſſible que l'opinion générale de leurs préſages ſoit fauſſe, vû la maniere dont elle s'eſt établie & perpétuée dans les eſprits; mais qu'il faut de toute néceſſité qu'elle ſoit fauſſe, vû l'oppoſition qui ſe trouve entre ce ſentiment & la nature de Dieu.

Après cette longue digreſſion, me voici prêt à vous donner tous les éclairciſſemens que vous pouvez ſouhaiter de moi.

A . . . le 23. de Juin 1681.

§. CII.

Premiere objection contre la raiſon tirée de la Théologie. *Dieu a formé des Cometes, afin que les Païens connuſſent ſa providence, & ne tombaſſent pas dans l'Athéiſme.*

Je ne voi qu'une objection conſidérable contre ce que j'ai établi par ma ſeptieme raiſon. On me peut dire, que l'intention de Dieu n'a pas été de fortifier l'idolatrie, mais ſeulement de faire connoître au monde qu'il y a une Providence qui diſpenſe les biens & le maux, qui aime les hommes, qui ne veut pas les perdre ſans leur donner le tems de ſe repentir, qui mérite à cauſe de cela leur amour & leur reconnoiſſance. Voilà, me dira-t-on, la fin que Dieu s'eſt toûjours propoſée en faiſant voir des Cometes. Cette fin eſt très-digne de la bonté & de la ſageſſe de Dieu. Les Cometes ont été une occaſion d'idolatrie; il eſt vrai: mais c'eſt la faute des Idolâtres, qui n'ont pas ſû connoître ce que Dieu demandoit d'eux. Et après tout, les Cometes & les autres prodiges ont été d'un grand uſage, aiant empêché que les hommes ne tombaſſent dans l'Athéiſme, qui eût été la ruine de la ſociété humaine. En effet † Horace nous aprend, que le tonnerre qu'il avoit oüi diverſes fois en tems ſerain, le dégagea de la Secte d'Epicure qui nioit la Providence divine.

§. CIII.

Premiere Réponſe. *Que Dieu ne fait point de miracles, pour chaſſer un crime, par l'établiſſement d'un autre crime; l'Athéiſme par l'établiſſement de l'Idolatrie.*

Il ſeroit contre la ſageſſe de Dieu qu'il eût ruiné l'Athéiſme par l'Idolatrie.

Je reponds, que tout cela ne balance point les inconvéniens qui naiſſent de l'opinion que je réfute. Car I. il ne ſemble pas être de la ſainteté & de la ſageſſe de Dieu, de faire des miracles, afin de guérir un mal par un autre mal. Il eſt bien dit, que Dieu tire la lumiere des ténebres; & que ſon infinie providence trouve juſques dans la corruption du pécheur, dequoi ſe faire admirer. Mais il ſeroit abſurde de dire, que Dieu produit ces ténebres & cette malice du pécheur, afin d'en tirer enſuite la lumiere & la manifeſtation de ſa grace. Ce ſeroit une impiété de dire, que Dieu fait du mal, afin qu'il en arrive du bien; qu'il rend tous les hommes Idolâtres afin d'empêcher qu'ils ne deviennent Athées. Mais ſi c'eſt une impiété de dire cela, comment peut-on ſoûtenir, que Dieu a fait des miracles, qui dans l'état où étoient les choſes, ne pouvoient qu'enraciner l'Idolatrie dans le cœur de l'homme: comment, dis-je, peut-on attribuer à Dieu ces miracles, ſous prétexte qu'il empêchoit par là l'établiſſement de l'Athéiſme? N'eſt-ce pas avouer, que Dieu a contribué à la propagation de l'idolatrie par ſes miracles, afin d'étouffer l'Athéiſme; c'eſt-à-dire, qu'il a contribué à un très-grand mal, non pas pour procurer un très-grand bien, (car l'extirpation de l'Athéiſme préciſément ne peut ni ſauver perſonne, ni glorifier Dieu comme il le demande) mais ſeulement pour éviter un plus grand mal? C'eſt en vérité un objet bien digne de la grandeur de Dieu, & une fin bien proportionnée à ſa ſageſſe, que de bouleverſer la Nature, afin de fermer la porte à un mal par la conſervation & par l'amplification d'un autre qui ne vaut guere mieux, & contre lequel Dieu a toûjours témoigne une averſion infinie. A-t-on jamais vû que J. Christ ou les Saints ayent fait des miracles pour chaſſer une maladie par une autre, la paraly ſie par l'hy-

* . . . . *Cur hanc tibi rector Olympi*
Sollicitæ viſum mortalibus addere curam,
Noſcant venturas ut dira per omnia clades?
. . . . *Fas vera latere*
Mens hominum fati: liceat sperare timenti.
Lucan. Pharſ. l. 2.

† *Ode.* 34. *lib.* 1.

l'hydropiſie? Quelle ſorte de miracles ſeroit-ce que ceux-là? Ainſi, Monſieur, gardez-vous bien de penſer, que Dieu ait produit des miracles, afin d'empêcher l'Athéiſme par la fomentation de l'idolatrie; & ſouvenez-vous, qu'après la haine que Dieu a témoignée contre l'idolatrie, il ne ſemble pas qu'il ait pû rien faire en ſa faveur que la tolérer. S'il eût voulu bannir l'Athéiſme par des voyes extraordinaires, eût-il choiſi celles qui alloient manifeſtement à établir ce qu'il a ſi fort en horreur, ce qui provoque ſa jalouſie, comme parle l'Écriture?

Dieu auroit plûtôt détruit l'idolatrie que l'Athéiſme, parce que cette idolatrie ne pouvoit s'adreſſer à lui.

Ne vous ſemble-t-il pas, Monſieur, que cette idée de Dieu jaloux, ſous laquelle Dieu s'eſt manifeſté, nous induit à croire, qu'il eût mieux aimé n'être point connu des hommes, que de voir donner à d'autres les honneurs qui ne ſont dûs qu'à lui; & par conſéquent, que s'il eût voulu s'oppoſer par ſes miracles à la liberté de l'homme, & le détourner de ſon train, il l'eût plûtôt empêché de tomber dans l'idolatrie, que dans l'Athéiſme? Il ne m'apartient pas de rien déeider là-deſſus. Seulement dirai-je, que la jalouſie d'un mari va beaucoup plutôt à ſouhaiter que ſa femme n'aime perſonne, qu'à ſouhaiter qu'elle partage ſon cœur entre ſon mari & un autre. A quoi j'ajoûte, qu'il ne ſemble pas que Dieu ait pû choiſir pour l'objet de ſes miracles, ni l'extirpation de l'Athéiſme par la conſervation de l'idolatrie, ni l'extirpation de l'idolatrie par l'introduction de l'Athéiſme, 1. Parce que l'Athéiſme & l'idolatrie ſont deux choſes dont la meilleure ne vaut rien, & qui ne peuvent ſervir ni l'une ni l'autre qu'à déshonorer Dieu. 2. Parce qu'il eſt certain d'ailleurs, que Dieu n'agit ſurnaturellement, que pour manifeſter ſa gloire d'une façon plus ſenſible, & plus propre à confondre l'erreur de ceux qui ne le connoiſſoient pas comme il faut.

Qu'on ne me dite donc plus, que Dieu a fait des miracles, afin d'empêcher l'Athéiſme; à moins qu'on n'ajoûte, qu'il a fait ceſſer l'Athéiſme, pour être véritablement connu & adoré. Car ſi l'on n'ajoûte pas cela, je ſerai fondé à dire, que Dieu a fait ceſſer l'Athéiſme par des miracles, afin que Jupiter & Minerve, Vénus & Mercure, & une infinité d'autres prétendus Divinitez, reçuſſent par toute la terre les honneurs qui ne ſont dûs qu'à lui, ce qui eſt directement contraire à la révélation, Dieu lui-même s'en étant déclaré, & ayant juré par * lui-même, *qu'il ne donneroit point ſa gloire à un autre, ni ſa louange aux ſtatues de bois & de pierre.* Qu'on ne me dite pas, que Dieu étoit honoré indirectement à tout le moins, par ceux qui adoroient Jupiter & Junon; car il n'y a rien de plus faux, ni de plus contraire à la révélation: puis qu'encore que les Idolâtres ayent toûjours prétendu honorer quelque Divinité, & qu'ils aient adoré ſous l'idée de Divinité tout ce qu'ils adoroient, Dieu a toûjours déclaré qu'il ne regardoit point ce culte comme ſien, mais au contraire comme un vol & une uſurpation de ce qui lui étoit dû, qui méritoient ſes plus terribles châtimens. Ne me dites point, qu'il y a des Peres de l'Egliſe, qui ſoûtiennent que les aſtres ont été placez dans les Cieux par les ſoins d'une Providence particuliere, qui a voulu empêcher que les hommes ne tombaſſent dans l'Athéiſme, en expoſant à leur vue des objets qui leur paruſſent dignes d'adoration; gardez-vous bien, dis-je, de m'objecter cette penſée, car elle eſt trop horrible pour ne la pas rejetter, quand même nous la verrions dans pluſieurs Ouvrages des Saint Peres. Admirons leur ſainteté tant qu'il vous plaira; mais ne faiſons pas difficulté de reconnoître qu'ils raiſonnent quelquefois fort mal. Votre Sorbonne n'adopte pas tout ce qu'ils ont dit; & ſouvent après avoir chommé leur fête, & s'être recommandée à leurs prieres, elle ne fait point ſcrupule de les réfuter de toute ſa force.

* „ Iſaïe, chap. 42. v. 8.

§. CIV.

Seconde Réponſe. *Qu'il n'a jamais été néceſſaire d'empêcher que l'Athéiſme ne s'établît en la place de l'Idolatrie, & que les Cometes ne ſont pas capables de l'empêcher.*

L'extinction de toute Religion dans le monde eſt impoſſible.

MAis ſupoſons que la ſainteté & la ſageſſe de Dieu lui aient pû permettre de faire des miracles, pour chaſſer l'Athéiſme par le moyen de l'idolatrie; il n'en ſera pas moins vrai, que Dieu n'en a jamais fait effectivement pour cette fin-là, parce que Dieu ne fait rien d'inutile, & qu'il n'a jamais été néceſſaire de prévenir par des miracles l'extinction de toute Religion dans le monde. Il eſt impoſſible d'une impoſſibilité morale & phyſique, qu'une nation entiere paſſe de la croiance d'un Dieu, & de l'uſage d'une Religion, dans une croiance & un uſage contraires. A peine le peut-on perſuader qu'un homme ſeul, ou par abrutiſſement, ou par de fauſſes ſubtilitez, étouffe dans ſon ame l'idée d'une premiere cauſe de qui tout dépend, & à qui tout doit hommage. Comment donc croiroit-on poſſible, qu'un peuple entier élevé dans la pratique d'une Religion, accoûtumé à recourir aux Dieux dans ſes beſoins, & à les remercier dans ſes proſpéritez, prévenu de mille ſentimens de crainte, compoſé d'un grand nombre de ſuperſtitieux, paſſe dans l'abnegation totale d'une Divinité? Pour peu qu'on connoiſſe le génie des peuples, on m'avouera que c'eſt une choſe impoſſible. A quoi bon donc créer ſi ſouvent des Cometes, pour éviter un mal qui ne peut jamais arriver? Quoi de plus inutile que cette ſorte de miracles?

Inutilité des Cometes à cet égard.

Ils ſervent, me dira-t-on, à convertir les peuples qui ne reconnoiſſent aucun Dieu. Je réponds que cela eſt faux. Car s'il eſt vrai, comme quelques Relations l'aſſûrent, qu'on a trouvé des peuples qui ne faiſoient profeſſion d'aucune Religion, il s'enſuit que les Cometes n'ont pas la vertu d'introduire la croiance d'une Divinité, dans les païs qui n'en reconnoiſſent aucune. Et d'ailleurs il eſt évident, que des hommes qui ne ſont pas touchez des effets ordinaires & extraordinaires de la Nature, qui peuvent s'imaginer que le monde a été fait par haſard, que les mouvemens des Cieux ne ſont dirigez par aucun Etre ſuprême, que tout ſe fait par la rencontre fortuite de certains principes, ſont très-capables de faire le même jugement de tous les aſtres & de tous les feux qui aparoîtront de nouveau. Si bien qu'il eſt hors de toute vrai-ſemblance, qu'une Comete, de quelque longueur qu'on la ſuppoſe, puiſſe faire ſonger qu'il y a un Dieu, à un peuple que les Ouvrages de la Nature ſi beaux & ſi réguliers, les éclipſes, les tremblemens de terre, les ouragans,

ragans, les tonneres, & les foudres n'ont point convaincu qu'il y en a un.

§. CV.

De la prodigieuſe inclination des anciens Païens à multiplier le nombre des Dieux.

Les anciens Payens adoroient juſqu'à leurs Almanques. Exemples.

POur ce qui regarde les nations que l'Hiſtoire ancienne nous fait connoitre, il y avoit ſi peu de danger qu'elles tombaſſent dans l'Athéiſme, que leur entêtement principal étoit de multiplier leurs Dieux & leurs Religions à l'infini. Vous ſavez la remarque d'un Poete * Chretien écrivant contre Symmaque, que la Ville de Rome multiplioit ſes Dieux à proportion de ſes victoires; & vous n'ignorez pas ſans doute la raillerie de † Juvénal, que le pauvre Atlas étoit accablé ſous le fardeau de tant de Dieux qu'il avoit à ſoûtenir. Vous ſavez qu'il n'y a ſorte de créature que les Payens n'aient déifiée; qu'ils ont adoré juſqu'aux herbes de leurs jardins; qu'ils ont ſacrifié aux vents & à la tempête; qu'ils ont élevé des Autels à l'impudence, à la calomnie, à la fievre, à la ‡ mort même, toute implacable qu'elle eſt; qu'ils ont mis au rang des Dieux leurs Rois & leurs Empereurs, non ſeulement après que la mort les avoit délivrez de la néceſſité d'être vus ſujets aux mêmes infirmitez que les autres hommes, mais auſſi pendant qu'on les voyoit expoſez à toute ſorte de foibleſſes. Il n'y a point d'exagération à tout ceci. Ce ſont des faits avouez de tout ce qu'il y a de gens qui connoiſſent l'antiquité. Ce que j'ai dit concernant les Rois & les Empereurs, ſe juſtifie tant par l'uſage des ‖ Perſes qui adoroient leur Monarque d'une adoration proprement dite, & que pluſieurs Etrangers ont refuſé de rendre par ſcrupule de Religion; que par la pratique des Romains, qui juroient par la Divinité de leurs Empereurs vivans, & leur conſacroient des Temples & des Autels à leur § vûë, ou à leur ſçû; comme il paroit par l'Ambaſſade extraordinaire, que ceux de Tarragone envoierent à l'Empereur Auguſte, pour lui aprendre qu'il étoit né un palmier ſur l'Autel & dans le Temple qu'ils lui avoient fait bâtir. A la vérité cela ne patut pas fort probable à Auguſte, puis qu'il répondit, d'un ** air moqueur, *qu'il voioit bien qu'on ne faiſoit gueres brûler de victimes ſur cet Autel.* Mais néanmoins & ce Temple & cet Autel demeurerent ſur pied, avec pluſieurs autres qui étoient conſacrez au même Dieu, dont quelques-uns mêmes étoient deſſervis par une Communauté de Prêtres, établie uniquement pour cette fonction; & quelques autres étoient bâtis dans le petit coin du monde que le vrai Dieu s'étoit réſervé: car vous n'ignorez pas qu'Hérode a bâti des Temples à Auguſte dans la Judée. †† Généralement parlant, la coûtume de mettre les Empereurs au rang des Dieux, étoit ſi bien établie parmi les Païens, qu'encore que Conſtantin eût abandonné leur fauſſe Religion pour embraſſer l'Evangile, qu'il profeſſa fidelement juſqu'à ſa mort, ils ne ‡‡ laiſſerent pas de le mettre au rang des Dieux apres ſon décés. Ce qui ne me paroit gueres plus étonnant, que la débonnaireté philoſophique de l'Empereur Marc Aurele, qui aprés avoir été déshonoré par les impudicitez effrénées & publiques de ſa femme, lui fit rendre les honneurs divins dès qu'elle fut morte, & lui fit bâtir un Temple.

Il n'y a jamais eu de malheur moins à craindre que l'Athéiſme; & par conſéquent Dieu n'a point produit des miracles pour l'empêcher. D'où il s'enſuit, que ſi Dieu avoit contribué par la production des Cometes à fortifier le regne de l'Idolatrie, il ne l'eût point fait pour éviter un plus grand mal; & qu'ainſi c'eût été contribuer par des miracles à un très-grand mal purement & ſimplement, ce qui ne le peut dire ſans blaſphéme.

§. CVI.

III. Réponſe. *Que quand même il y auroit eu lieu de craindre que l'Athéiſme ne s'établit en la place de l'Idolatrie, il n'eût point fallu ſe ſervir de miracles pour l'empêcher.*

JE paſſe plus avant, & je dis en troiſieme lieu, que quand même il y auroit eu quelque ſujet de craindre que l'Athéiſme ne s'établit dans le monde, il n'auroit été nullement néceſſaire de recourir au miracle, pour prévenir ce grand mal. Il ſuffiſoit de laiſſer agir la Nature ſelon ſes forces. On s'en pouvoit fort bien repoſer ſur les ſoins des hommes & des Démons.

§. CVII.

* *Roma triumphantis quoties Ducis inclyta currum*
Plauſibus excepit, totas altaria Deûm
Addidit, & populus fibimet nova numina fecit.
Prudent in Symmach.

† . . . . *Nec turba Deorum*
Talet ut eſt hodie, contentoque Sydera paucis
Numinibus miſeram urgebant Atlanta minori
Pondere. Juven. Satyr. 13.

‡ *Voſſius de Idololatr. l.* 3. *c.* 20.

‖ *Briſſonius de regno Perſar. lib.* 1.

§ *Sueton. in Jul. Cæſ. cap.* 76.

** *Apud Quintil. l.* 6 *c.* 4.

†† Au lieu de ceci juſqu'à *moins à craindre que l'Athéiſme* &c. il y a dans la I. Edit. tout ce qui ſuit:

„ On voit (a) encore à Fraſcati proche de Rome une
„ baſe de Marbre où le titre de *Divinité préſente aux*
„ *mortels*, eſt donné à l'Empereur Antonin Caracal-
„ la. . . . . .

„ L'éloge de Divinité & d'Eternité en parlant des
„ Empereurs étoit ſi fort du ſtile de la Chancellerie
„ (s'il m'eſt permis de parler ainſi) & du ſtile épiſtolai-
„ re, que les Théodoſes, les Valentiniens, & les Ho-
„ norius, quoi que Chretiens, n'ont pas fait difficulté
„ de ſe (b) donner dans leurs Edits du *noſtrum numen*,
„ *noſtram Divinitatem*, & d'appeller leurs Edicts, *noſ-*
„ *trum Divinum præceptum*, *cæleſte oraculum*, *divinum*
„ *verbum*, *ſacrum oraculum*. On voit dans la 68. Lettre
„ de S. Auguſtin, qu'un Proconſul d'Afrique écrivant
„ à l'Empereur Conſtantin, ſe ſert de ces termes, *ſcrip-*
„ *ta cæleſtia Majeſtatis veſtræ accepta atque adorata.* Sym-
„ maque dans les Lettres qu'il écrit aux Empereurs
„ Chretiens, leur donne à tout moment le titre *de vo-*
„ *tre Divinité, de votre Eternité, de votre divine Clé-*
„ *mence. Præcipua quidem beneficia* (c'eſt le commence-
„ ment de la 19. Lettre du 10. Livre) *Populus Romanus*
„ *expectat, Divi Imperatores, ſed ex jam quaſi debita re-*
„ *perit quæ æternitas Veſtra ſponte promiſit.* Apparemment
„ ces Empereurs ne ſouffroient ces expreſſions que par-
„ ce que l'entêtement des Payens a ſe faire des Dieux
„ viſibles & inviſibles, préſens & abſens, les avoit conver-
„ties en formulaire: & Symmaque ne s'en ſervoit que
„ par un eſprit de flatene fortifié peut-être de celui de
„ ſa Religion, qui ſe plaiſoit infiniment à faire des
„ Dieux de tout. Car ce Symmaque étoit un Payen
„ à bruler, qui s'opiniatra à demeurer Payen, même
„ dans le tems où le Grand Théodoſe achevoit de rui-
„ner le Paganiſme dans ſon Empire, & où il n'y
„ avoit rien à faire ni pour le tems, ni pour l'Eternité,
„ quand on n'étoit pas de la bonne Religion. Il eſt vrai
„ qu'il y eut exception pour lui, puiſque tout Payen
„ qu'il voulut être, il fut honnoré de la Préfecture de
„ Rome & du Conſulat. Mais il y a beaucoup d'ap-
„ parence qu'il eût renoncé à ſes honneurs plûtôt qu'à
„ ſon Idolatrie. Quoy qu'il en ſoit, Mr. il demeure
„ pour conſtant que jamais malheur n'a été moins à
„ craindre que l'Athéiſme, &c.

‡‡ *Eutropius l.* 10.

(a) *Aſt Spon, Voyage d'Italie.*

(b) *Voyez Voſſius de Idololatr. l.* 2. *c.* 17. *& Filefac. de Idol. polit.*

§. CVII.

Les effets de la Nature pouvoient empêcher l'irreligion.

I. EN effet, les corps agiſſant continuellement les uns ſur les autres, amenent de tems en tems par une ſuite néceſſaire mille choſes ſurprenantes, des monſtres, des météores d'éclat, des tempêtes furieuſes, des inondations, des mortalitez, & des famines horribles. Et comme par tout où l'on croit une Religion, on regarde ces choſes-là comme des effets particuliers de la Providence divine, qui demandent un renfort de culte & de dévotion; il eſt impoſſible, vû comme le monde va, que les hommes laiſſent effacer de leur ame la crainte & la croïance de leurs Dieux. De ſorte que ſans ſe départir des loix générales de la Nature, Dieu a pû trouver dans le progrès & dans l'enchaînement des cauſes ſecondes, aſſez de phénomenes extraordinaires pour ſe faire redouter. Une légere réflexion ſur ce qui a été dit de l'attachement des Payens à regarder les moindres choſes comme des prodiges, ſuffit pour nous convaincre de cela.

§. CVIII.

La politique pouvoit empêcher la même choſe.

Du ſoin que prenoient les Magiſtrats d'entretenir la ſuperſtition.

II. MAis outre que les hommes ſont aſſez portez d'eux-mêmes à pratiquer les actes extérieurs de dévotion, toutes les fois qu'ils ſe croïent menacez de la part du Ciel par des prodiges; il faut conſidérer que la politique des Magiſtrats prépoſez aux affaires civiles, & à celles de la Religion, avoit grand ſoin de tenir les hommes dans la dépendance par le frein de la crainte des Dieux. On a reconnu de tout tems, que la Religion étoit un des liens de la ſociété, & que les Sujets n'étoient jamais mieux retenus dans l'obéïſſance, que lors qu'on ſavoit faire intervenir à-propos le miniſtere des Dieux, & qu'on ne pouvoit jamais encourager les peuples avec plus de ſuccès à la défenſe de la patrie, qu'en attachant leur cœur à certains temples, avec des cérémonies pompeuſes, ſous la protection mille fois éprouvée de certaines Divinitez, & qu'en leur faiſant acroire, que les ennemis qui vouloient profaner ces ſaints lieux, étoient menacez d'un châtiment terrible par les préſages des victimes. Pour faire agir tous ces reſſorts, il faloit non ſeulement qu'il y eût une Religion autoriſée par le Magiſtrat, mais auſſi que les Sujets fuſſent prévenus de crainte, de vénération, & de reſpect pour tous les exercices de cette Religion. C'eſt pourquoi la politique vouloit que l'on ménageât ſoigneuſement tout ce qui ſeroit propre à fomenter dans les eſprits le zele de la Religion, & à inſpirer un profond reſpect pour ſes plus petites cérémonies. Jugez, Monſieur, ſi après cela il y avoit lieu de craindre que les peuples tombaſſent dans l'Athéïſme.

* *Cicero lib. 1. de Divinat.*

§. CIX.

L'intérêt des Prêtres le pouvoit empêcher auſſi.

On deſiroit aux devinations les gens de qualité, & pourquoi?

III. LE reſpect des peuples pour les choſes de la Religion, s'étendant juſques ſur les perſonnes qui en avoient la charge, il arrivoit que ces perſonnes ſe ſervoient de pluſieurs artifices, pour entretenir des ſentimens ſuperſtitieux dans les eſprits; car ils ſe faiſoient valoir par là, & ils rendoient leur emploi ſi conſidérable, que les plus grands Seigneurs y aſpiroient. Il y a eu des Têtes * couronnées qui ſe piquoient de la connoiſſance des augures. Le Roi Déjotarus étoit lui-même ſon Devin, & il ſemble que ce fut lui-même qui trouva que les auſpices l'engageoient à ſuivre le parti de Pompée; à quoi pourtant il ne trouva point ſon compte. Pluſieurs perſonnes conſidérables, ou par leurs charges, ou par leur qualité, ſe piquoient de la même connoiſſance. Le Sénat de Rome ordonna qu'on envoyeroit ſix jeunes garçons des meilleures familles de l'Etat vers chaque peuple de l'Etrurie, pour y aprendre les diſciplines augurales. C'eſt qu'on croioit, qu'en relevant ainſi la dignité de cette profeſſion, par la naiſſance de ceux qui s'en mêloient, on empêcheroit l'abus où tombent les arts entre les mains des perſonnes avares & † mercénaires. C'eſt ſur un ſemblable principe que le célebre Cardinal Pallavicin a prouvé très-doctement, & très-pieuſement tout enſemble, que l'Egliſe Catholique doit être dans le monde ſur le pied d'une Puiſſance temporelle, afin d'attacher à ſon ſervice, par l'eſpérance d'un gros revenu, les Barons, & autres perſonnes de la premiere qualité; ce qui rend la Religion extrêmement conſiderable; car qui oſeroit mépriſer les cérémonies de la Meſſe, ſachant que celui qui offeie a le plus beau train & la meilleure table de l'Etat?

Inconvéniens de ce choix.

Mais ſi par cette conduite on évitoit les abus d'un trafic ſordide, on tomboit d'ailleurs dans un autre inconvénient. Car des Augures de cette naiſſance, remplis d'ambition, travailloient de plus en plus à ſe faire un empire ſur les ames, par l'invention de pluſieurs cérémonies, & en impoſant un nouveau joug de ſcrupules ſur les eſprits, & en faiſant publier une infinité de prodiges, dont il falloit qu'ils fuſſent les Interpretes. Cette fonction d'examiner les prodiges, & de chercher les voies de les expier, les faiſoit regarder comme des Médiateurs entre les Dieux & les hommes. On ſe perſuadoit qu'ils avoient la clef du Ciel, qu'ils détournoient les malheurs dont l'Etat étoit menacé, en un mot, qu'en eux réſidoit le ſalut public. Jugez, Monſieur, ſi après cela les prodiges étoient rares. Doutez-vous que les moindres effets de la Nature ne fuſſent débitez comme des marques du courroux du Ciel? Ne croiez-vous pas qu'on avoit des gens apoſtez pour venir annoncer dans la Capitale, qu'un loup étoit entré en plein jour dans le milieu d'une Ville, qu'on avoit vû des chevaux en l'air, & choſes ſemblables? C'étoit l'intérêt des Pontifes, des Prêtres & des Augures, qu'il courût perpétuellement de ces nouvelles, comme il eſt

† *Ne ars tanta proprer tenuitatem hominum à Religionis auctoritate abduceretur ad quæſtum.* Id. Ibid.

eſt de l'intérêt des Avocats & des Médecins, qu'il y ait des procès & des maladies; c'eſt pourquoi on n'avoit garde de donner le tems au peuple de devenir tiede dans ſa Religion.

§. CX.

Combien les peuples aimoient à croire que les prodiges n'étoient point naturels.

Raiſons d'empêcher qu'on n'expliquât naturellement les prodiges.

ON l'avoit mis ſur un tel pied, qu'il ne pouvoit ſouffrir, que les Philoſophes entrepriſſent d'expliquer les prodiges par des raiſons naturelles. Car * Plutarque nous eſt garand, que du tems de Nicias, c'eſt-à-dire, dans le quatrieme ſiecle de la fondation de Rome, on n'oſoit encore s'ouvrir qu'à ſes meilleurs amis, & en prenant bien ſes précautions, de la cauſe des éclipſes de Lune, qu'Anaxagoras avoit enſeignée depuis peu. Il ajoûte, que c'étoit parce que le peuple ne pouvoit ſouffrir en ces tems-là les Phyſiciens, s'imaginant qu'ils attribuoient à des cauſes néceſſaires & inſenſibles, ce qui ne venoit que des Dieux; que c'eſt pour cela que Protagoras fut banni d'Athenes, & Anaxagoras mis en priſon, dont Periclès avec tout ſon crédit & toute ſon éloquence, put à peine le délivrer; & que ce ne fut qu'après bien du tems, que le peuple s'apprivoiſa avec la Philoſophie, enſuite des éclairciſſemens qu'il tira de la doctrine de Platon, qui ſoumettoit la néceſſité des cauſes naturelles à la puiſſance divine. J'aprouverois le zele du peuple, ſi les Philoſophes euſſent prétendu exclure l'influence divine, de tous les effets dont ils expliquoient les cauſes; mais ce n'étoit pas là ce qui effarouchoit le vulgaire: le mal étoit, qu'en expliquant les prodiges par une cauſe phyſique, on les réduiſoit à ne préſager plus rien, ce qui ôtoit au peuple une infinité de vaines imaginations dont il ſe repaiſſoit, & aux Devins la plus conſidérable partie de leur emploi. Peu s'en faut que Stace † ne ſe mette fort en colere contre ſes Héros, qui avoient vû qu'une fleche rencontrant un arbre, étoit revenuë vers celui qui l'avoit tirée, & qui au lieu de reconnoître que ce fût un prodige extraordinairement envoyé des Dieux, pour ſignifier qu'Adraſte retourneroit à la guerre de Thebes, l'expliquoient naturellement.

§. CXI.

Que le Sacerdoce & l'autorité Souveraine ont été quelquefois unis.

Pourquoi on uniſſoit le ſacerdoce à l'autorité ſouveraine. Exemples de cette union.

IV. JE conſidere de plus, qu'il y a avoit des Etats, ‡ où la dignité Sacerdotale étoit jointe avec la Roiale. Je mets l'Empire Romain de ce nombre-là, puis qu'il eſt certain, que comme les Empereurs ſe ſaiſirent de la dignité de Tribun du peuple, pour ſe rendre perſonnes ſacrées, & inviolables, & pour s'aproprier toute la puiſſance du peuple; ils unirent auſſi à leur Majeſté Impériale la dignité de Souverain Pontife, tant pour dominer ſur les choſes de la Religion, que pour ſe rendre de plus en plus inviolables, par la raiſon que les § Pontifes n'étoient ni ſujets à aucune punition, ni reſponſables de leurs actions à perſonne, ſoit du peuple, ſoit du Sénat. Il y a grande apparence que c'étoit auſſi afin d'empêcher qu'une charge qui avoit tant de priviléges, ne tombât entre les mains d'aucune perſonne qui en pût abuſer au préjudice de l'Empereur, comme il pouvoit arriver fort naturellement. Cette union ſubſiſta aſſez long-tems après le batême de Conſtantin; mais elle fut ſupprimée par l'Empereur Gratien, & renouvellée pourtant par quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. On a vû depuis une ſemblable conjonction dans l'Empire des Sarrazins, dont le Caliphe étoit tout enſemble Chef de la Religion & de l'Etat. En d'autres païs c'étoient les Prêtres qui rendoient la juſtice; en Egypte, par exemple, & dans la Gaule, où les Druides avoient toute l'intendance du culte des Dieux, & terminoient tous les différens des particuliers. En d'autres c'étoit à un même ordre de gens, ſavoir à la Nobleſſe, qu'il apartenoit de connoître des affaires de la Religion, & des charges de la République, d'interpréter les loix ſacrées & les profanes; (c'eſt le reglement que Théſée fit dans Athenes.) En d'autres enfin, comme dans la République de Rome, c'étoit le Sénat qui, ſur le raport des Pontifes, des Augures, des Aruſpices, &c. ordonnoit qu'on feroit des proceſſions, des ſacrifices, des banquets ſacrez, & le reſte. Je vous laiſſe à penſer après cela, ſi l'on donnoit bon ordre que la Religion fût maintenuë dans toute ſa force, y aïant concours de deux Puiſſances, dont chacune en ſon particulier avoit grand intérêt à cela.

§. CXII.

Du ſoin que l'on prenoit de châtier ceux qui mépriſoient la Religion.

Intérêt qu'on avoit à punir le mépris de la Religion. Exemples de ces punitions.

AUſſi voit-on par l'Hiſtoire, qu'on n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit aller au devant du mépris des cérémonies de la Religion, & tenir les peuples en reſpect ſur cet article. On fit mourir Socrate dans Athenes, parce que ſa doctrine tendoit à rendre ſuſpecte d'erreur la Religion dominante. Le Sénat de Rome aïant donné commiſſion au Préteur Pétilius, de lire les Ecrits du Roi § Numa, qu'on avoit trouvez dans un coffre de pierre, 400. ans après ſa mort, & ouï le raport du Préteur, qui fut, que ces Livres contenoient des choſes fort éloignées de l'état préſent de la Religion, & capables par conſéquent de jetter mille ſcrupules dans l'eſprit du peuple: le Sénat, dis-je, fit brûler ces Livres-là, craignant avec raiſon que le peuple, détrompé de la penſée où il étoit, que la Religion d'alors étoit la même que Numa Pompilius avoit aprîſe de la Déeſſe Egérie, ne vînt à la mépriſer. Cette prévention étoit paſſée des peres aux enfans, parce que les changemens dans ces choſes-là ſe font par des progrès inſenſibles, & ne ſe remarquent gueres durant la vie d'un homme; de ſorte que chacun croit en mourant laiſſer la Religion au même état qu'il l'avoit trouvée en venant au monde. Cependant ces progrès inſenſibles, au bout de pluſieurs ſiecles, portent les choſes fort loin.

Le

* *In vitâ Nicia.*

† *Multa datos errore ſonum . . . . .*
. . . . . Penitus latet exitus ingens
Monſtratumque nefas, unis vémeabile bellum ore.
Stat. l. 6. Theb. ſub fin.

‡ *Rex Anus, Rex idem hominum, Phœbique Sacerdos.*
Virgil. Æn. lib. 3.

§ „ Denys d'Halicarnaſſe, *lib. 2. cap. 75.*

§ *Plutarchus in vitâ Numæ.*

Le même Sénat avoit grand ſoin de conſerver la Religion des auſpices, & deſtituoit de leurs charges les perſonnes les plus notables, dés qu'il apparoiſſoit que la priſe de poſſeſſion n'avoit pas été conforme à ce que preſcrivoient les cérémonies des Augures. Il châtia même rigoureuſement le Conſul C. Flaminius, parce qu'il avoit mépriſé les auſpices; ce qui pourtant ne l'avoit pas empêché de * remporter une ſignalée victoire ſur les Gaulois. P. Claudius & L. Junius, qui du tems de la premiere guerre de Carthage, avoient mépriſé les mêmes auſpices, furent encore plus ſévérement punis, car il leur en couta la vie. Pour empêcher qu'on ne vînt à ſecouër le joug des loix augurales, on affectoit de répandre parmi la multitude, que les batailles gagnées par les ennemis de la République, étoient des punitions du mépris que les Généraux avoient eu pour les préſages, ou du peu d'exactitude qu'ils avoient aporté à s'acquiter des cérémonies de la Religion. On diſoit, par exemple, que le Conſul Q. Flaminius avoit été † batu par Annibal auprés du lac de Thraſymene, parce qu'il avoit eu la témérité de livrer bataille, ſans avoir égard à ce que ſon cheval l'avoit fait tomber, lors qu'il commanda de marcher à l'ennemi; ni à ce qu'on lui raporta, que les drapeaux ne pouvoient être remuez de leur place: que le Conſul Varron avoit perdu ‡ la funeſte bataille de Cannes, à cauſe qu'il avoit encouru la haine de Junon, pour avoir mis en ſentinelle dans le Temple de Jupiter un beau ‖ jeune Comédien durant la célébration des jeux Circenſes: actions qu'il fallut expier par divers ſacrifices, au bout de quelques années.

V. Si vous joignez à toutes ces obſervations ce que j'ai déja touché § ci-deſſus, ſavoir que les Démons faiſoient tout leur poſſible, pour intimider les peuples par mille ſortes de préſages, voïant bien que cela ne produiſoit aucun amendement de vie, mais ſeulement une infinité d'actions ſuperſtitieuſes & idolâtres, vous comprendrez, Monſieur, que ſans que Dieu s'en mêlat par des voyes extraordinaires, le monde étoit plus que ſuffiſamment à couvert du péril de l'Athéiſme.

§. CXIII.

Que les Démons aiment mieux l'Idolatrie que l'Athéiſme.

Ce qui fait que les Démons aiment mieux l'Idolatrie que l'Athéiſme.

ET ſur cela permettez-moi de vous dire une penſée qui me vient. C'eſt qu'aparemment le Démon trouve mieux ſon compte dans l'Idolatrie, que dans l'Athéiſme: d'où il doit arriver, qu'il emploie plûtôt ſes artifices pour pouſſer les hommes dans l'Idolatrie, que pour les jetter dans l'Athéiſme. La raiſon de cette conduite eſt, à mon avis, celle-ci; c'eſt que les Athées ne rendent aucun honneur au Démon, ni directement, ni indirectement, & oient même ſon exiſtence: au lieu qu'il a tant de part aux adorations qui ſont rendues aux faux Dieux, que l'Ecriture Sainte déclare en divers endroits, que les ſacrifices offerts aux faux Dieux, ſont offerts ** aux Diables. Les Saints Peres enſeignent la même choſe. Or cet Eſprit vain & ennemi de Dieu, doit mieux aimer ſans doute que le colte dérobé à Dieu, lui revienne ou en tout, ou en partie, comme il lui revient effectivement, lors que les hommes ſont Idolâtres, que non pas qu'il ne lui revienne point, comme il arriveroit, ſi les hommes étoient Athées. Je croi même qu'il aimeroit mieux partager avec le vrai Dieu le culte que tous les hommes doivent à cet Etre ſouverain & infini, que de voir tous les hommes dans l'Athéiſme, car ce partage ſuffiroit pour damner tous les hommes, & pour ôter à Dieu la gloire qui lui eſt duë, qui eſt tout ce que le Diable peut ſouhaiter, & procureroit d'ailleurs au Démon un honneur trés-propre à flater ſa vanité, & qu'il ne trouveroit pas parmi des Athées. Il n'en va pas d'un uſurpateur comme de celui qui a un droit légitime; d'un Galant, par exemple, qui a deſſein ſur la femme de ſon voiſin, comme du mari de cette femme. Si celui-ci avoit à choiſir, ou de voir ſa femme tout à la fois amoureuſe de lui & d'un autre, ou de la voir indifférente pour tous les hommes, il prendroit le dernier parti, à moins que d'être de ces maris commodes, qui foulant aux pieds les loix ſacrées du mariage, ſe conſolent aiſément de l'infidélité de leur épouſe, par les repréſailles dont ils uſent ſur les autres maris. Mais pour le Galant, il ne ſe met point en peine ſi ſa Maitreſſe conſerve de l'amitié pour ſon mari, pourvû qu'il ſoit admis aux mêmes prérogatives que le mari, à moins que de donner dans la délicateſſe chimérique d'un Héros de Roman, laquelle n'a peut-être jamais ſubſiſté qu'en idée. Ne trouvez pas étrange cette comparaiſon, Monſieur, puis que l'Ecriture ne parle de l'Idolatrie que comme d'un adultere commis contre la gloire d'un Dieu jaloux; & ſouffrez que je m'en ſerve, pour prouver que le Démon aimeroit mieux que les hommes adoraſſent & Dieu & lui, que non pas qu'ils n'adoraſſent rien.

De tout ce que je viens de répondre à l'objection, vous me laiſſerez conclure aparemment, que l'aparition des Cometes a été extrêmement favorable à l'Idolatrie, ſans avoir été aucunement néceſſaire au monde, afin d'empêcher que l'Athéiſme ne ruinât la ſociété humaine, & qu'ainſi les Cometes ne ſont pas des ſignes extraordinairement envoyez de Dieu.

§. CXIV.

IV. Réponſe. *Que l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'Idolatrie.*

CEla étant, je puis me paſſer de faire le parallele de l'Idolatrie & de l'Atheiſme, & de montrer que l'Idolatrie eſt pour le moins auſſi abominable que l'Athéiſme; car je n'ai pas beſoin que ce paradoxe ſoit vrai. Je l'ai ouï ſoûtenir à un des habiles hommes de France, & qui eſt auſſi bon Chretien que j'en connoiſſe. Permettez-moi de vous raporter une partie de ſes raiſons, & de les paraphraſer ou commenter, ſelon que je le jugerai à-propos.

§. CXV.

* „ L'an de Rome 531.
† „ L'an de Rome 536.
‡ „ L'an de Rome 537.
‖ *Valer. Maxim. l. 1. cap. 1.*

§ „ Sections 61. & 68.
** *1. ad Corinth. c. 10. vers. 20. Deuteron. c. 32. verſ. 17. Pſal. 105. verſ. 37. Tertullian. de Idolol. c. 15.*

§. CXV.

I. Preuve. *L'imperfection eſt auſſi contraire pour le moins à la nature de Dieu, que le neant.*

Témoignage d'Auteurs pour prouver qu'on fait une plus grande injure à Dieu, en croyant qu'il a des imperfections, qu'en croyant qu'il n'eſt point.

IL diſoit en premier lieu, qu'il eſt autant pour le moins contre la nature Divine, d'être diviſé en un très-grand nombre de Divinitez différentes, & ſujettes aux défauts que l'on reconnoiſſoit dans les Dieux du Paganiſme, que de n'être point du tout. Ainſi les Idolâtres qui nient que Dieu ſoit un, & au deſſus de l'infirmité, forment un jugement auſſi abſurde pour le moins & auſſi déſavantageux à Dieu, que les Athées qui nient ſon exiſtence; car comme l'a fort bien remarqué Mr. le Marquis de * Pianezze, croire que Dieu n'eſt point, eſt un ſentiment moins outrageux pour lui, que de le croire ce qu'il n'eſt pas, & ce qu'il ne doit pas être. † *Si Dieu n'eſt point amque*, dit Tertullien, *il n'eſt point, parce que nous trouvons plus de dignité à n'être point, qu'à être autrement que l'on ne doit.* Il y a donc plus d'extravagance, plus de brutalité, plus de fureur, plus d'aveuglement dans l'opinion d'un homme qui admet tous les Dieux des Grecs & des Romains, preſque infinis en nombre, & agitez de toutes les paſſions, & ſouillez de tous les crimes qui ſe voyent parmi les hommes, que dans l'opinion d'un Athée. Plutarque eſt allé encore plus avant; car il a dit qu'on fait plus de tort à la Divinité, en la croïant telle que les ſuperſtitieux ſe la repréſentent, qu'en croïant qu'elle n'eſt rien. ‡ *Je ne puis aſſez m'étonner*, dit-il, *qu'on die que l'Athéiſme eſt une impieté: cela ſe devroit dire de la ſuperſtition, & non pas de l'Athéiſme; car il eſt bien vrai qu'Anaxagoras fut condamné autrefois comme impie, pour avoir ſoûtenu que le Soleil étoit une pierre; mais perſonne n'a encore dit que les Cimmériens qui ne croient pas qu'il y ait de Soleil au monde, ſoient impies pour cela. Quoi? celui qui ne croit point qu'il y ait des Dieux, eſt impie, & celui qui croit qu'ils ſont tels que les ſuperſtitieux ſe les figurent, n'a-t-il pas une opinion dont l'impieté ſurpaſſe de beaucoup celle de l'Athée? Pour moi j'aimerois bien mieux que tous les hommes du monde diſent, que jamais Plutarque n'a été, que s'ils diſoient, Plutarque eſt un homme inconſtant, leger, colere, qui ſe reſſent des moindres offenſes, qui ſe met en mauvaiſe humeur pour rien, qui ſe fâche, ſi on ne l'appelle aux belles aſſemblées, qui ſe met aux champs, ſi quelqu'un ayant des affaires, ne lui eſt pas venu faire la cour au matin; c'eſt un homme qui vous déchireroit à belles dents, ſi vous aviez paſſé à côté de lui ſans l'aborder & le ſaluër; il ſeroit prendre votre fils, & lui feroit donner la gêne en ſon logis, ou dès la nuit ſuivante, il feroit lâcher des bêtes ſauvages ſur vos terres, pour en ravager les fruits.*

§. CXVI.

II. Preuve. *L'Idolatrie eſt le plus grand de tous les crimes, ſelon les Peres.*

LA ſeconde raiſon eſt, que les Peres de l'Egliſe ont dit ſans nulle exception, que l'Idolatrie eſt le principal crime du genre humain, le plus ‡ grand péché du monde, le plus § grand de tous les péchez, ** le dernier & le premier de tous les maux. †† Le Docteur Angélique eſt dans le même ſentiment, puis qu'il dit, *que de tous les péchez que l'on commet contre Dieu, qui ſont néanmoins très-grands, le plus énorme ſemble être celui par lequel on rend à la créature les honneurs dûs, parce qu'autant qu'on le peut, on introduit un autre Dieu dans le monde, & l'on diminue l'Empire de la Divinité.* Le crime des Chretiens qui ſacrifioient aux Idoles durant la perſécution, s'apelloit *prévarication*, ‡‡ & ne ſe remettoit pas même à la mort, ſelon l'ancienne diſcipline, & exeluoit pour jamais de l'entrée du Clergé.

§. CXVII.

III. Preuve. *Les Idolâtres ont été de vrais Athées en un certain ſens.*

Les Idolâtres détruiſent par leurs idées ce qu'ils établiſſent par leurs paroles.

LA troiſieme raiſon eſt, que ſi l'on y prend bien garde, l'on trouvera que les Idolâtres ont été de vrais Athées, auſſi deſtituez de la connoiſſance de Dieu, que ceux qui nient formellement ſon exiſtence. Car comme ce ne ſeroit point connoître l'homme, que de s'imaginer que l'homme eſt du bois; de même ce n'eſt point connoître Dieu, que de s'imaginer que c'eſt un être fini, imparfait, impuiſſant, qui a pluſieurs compagnons. De ſorte que les Païens n'ayant connu Dieu que ſous cette idée, on peut dire qu'ils ne l'ont point connu du tout, & qu'ils détruiſoient par leur idée ce qu'ils établiſſoient par leurs paroles, comme on l'a remarqué ‡‡ d'Epicure. Et c'eſt ce qu'a voulu dire §§ St. Paul, lors qu'il reproche aux Païens, qu'ayant connu qu'il y avoit un Dieu, ils ne lui avoient pas pourtant donné la gloire qui lui eſt duë; mais qu'au lieu de cela, ils s'étoient perdus dans leurs vains raiſonnemens, & s'étoient plongez dans des extravagances, des folies, & des ténebres prodigieuſes, juſqu'à réduire la gloire du Dieu incorruptible à la forme d'un homme corruptible, d'un oiſeau, d'un ſerpent, & d'une bête à quatre pieds. C'eſt dire proprement, qu'ils avoient cru connoître Dieu, mais que leur connoiſſance étoit devenuë un fantôme chimérique, & ſi rempli de contradictions, qu'ils étoient tombez dans une ignorance totale du Dieu qui a fait le Ciel & la terre. Ailleurs (*a*) cet Apôtre dit formellement, que les Gentils étoient ſans eſpérance & ſans Dieu au monde.

§. CXVIII.

" „ Dans ſon Livre de la vérité de la Religion Chre-
„ tienne.

† *Deus ſi non unus eſt, non eſt, quia dignius credimus non eſſe quidquam non ita fuerit, ut eſſe debebit.* Tertull. contra Marc. l. 8. c. 3.

‡ „ Traité de la ſuperſtition. Je me ſers de la verſion
„ de Mr. le Fevre.

§ *Principale crimen generis humani, ſummum fatali reatur.* Tertull. de Idololatr. c. 1.

§ *Summum delictum.* Cyprian. Epiſt. 10.

** *Greg. Nazianz. orat.* 38.

†† *In peccatis quæ contra Deum committuntur, quæ tamen ſunt maxima, gravissimum eſſe videtur, quod aliquis divinum honorem creaturæ impendat, quia quantum eſt in ſe facit aliquem Deum in mundo, minuendo principatum divinum.* Secund 2. Quæſt 94. Art. 3.

‡‡ „ Mr. Herman, vie de Saint Athan. l. 2. ch. 18.

§§ *Epiſt. ad Roman. c. 1.*

(*a*) *Epiſt. ad Epheſ. c. 2.*

§. CXVIII.

IV. Preuve. *La connoiſſance de Dieu ne ſert à un Idolâtre qu'à rendre ſes crimes plus atroces.*

Qu'un Idolâtre ſacrilege eſt plus criminel qu'un Athée ſacrilége.

S'Il y a quelque différence entre l'Athéïſme d'un Idolâtre, & celui d'un Athée, c'eſt principalement en ce que l'Athéïſme de l'Idolâtre en diminue en rien l'atrocité de ſes crimes, au lieu qu'un homme qui eſt Athée, pour être né parmi ces peuples, que l'on dit qui de tems immémorial ne reconnoiſſent aucune Divinité, trouvera quelque diminution de peine par le moïen de ſon ignorance; car en bonne Théologie, & par l'expreſſe déclaration de * JESUS-CHRIST, ceux qui ſavent la volonté de leur maître, & néanmoins ne la font pas, ſeront plus ſéverement punis, que ceux qui ne l'ont ni faite, ni connuë; ce qui ſupoſe manifeſtement, qu'il y a plus de malice dans la conduite des premiers, que dans celle des derniers, & que † Minucius Felix n'a pas eu raiſon de ſoûtenir ſans aucune limitation, *que c'eſt une auſſi noire méchanceté de ne pas connoître Dieu, que de l'offenſer.* Donc c'eſt un plus grand crime à un Idolâtre de faire de faux ſermens, de piller les Temples, & de commettre toutes les autres actions qu'il ſait n'être pas agréables à ſes Dieux, qu'il ne l'eſt à un Athée de faire les mêmes choſes. Donc la condition des Idolâtres eſt pire que celle des Athées, puis que les uns & les autres étant également dans l'ignorance du vrai Dieu, & incapables également de le ſervir, les Idolâtres ont en particulier certaines notions & certaines perſuaſions, contre leſquelles ils ne ſauroient agir ſans une malice extréme, & ſans un mépris viſible de leurs Divinitez. Or quoique Dieu ne prenne point part aux cultes & aux honneurs qui ſont rendus à Jupiter & à Neptune, par exemple, & qu'il les regarde comme des abominations qui méritent tous les fleaux de ſa colere, il ne laiſſe pas de prendre part aux impiétez qui ſe commettent contre eux. Ainſi quand un Païen, demeurant perſuadé que Jupiter & Neptune étoient ſes Dieux, voloit les choſes qui leur étoient conſacrées, & leur diſoit des injures, il étoit ſacrilége & blaſphémateur devant Dieu: & ce n'étoit pas un moindre crime à Caligula d'apeller ſon Jupiter ‡ en duel, & de lui jetter des pierres vers les nuës, avec ces paroles, *Ote moi du monde, ou je t'en ôteras*, toutes les fois qu'il voïoit tomber la foudre, qu'il le ſeroit à un Chretien, de faire la même choſe à l'égard de JESUS-CHRIST; ſi ce n'eſt que la perſuaſion du Chretien fût plus grande que celle de Caligula, ou que le défaut de perſuaſion fût moins inexcuſable dans Caligula, que dans le Chretien. Car pour juger ſi un crime eſt plus atroce qu'un autre dans la même eſpece, il faut ſavoir non ſeulement ſi l'un a été commis avec plus de connoiſſance que l'autre, mais auſſi lequel des deux criminels a contribué le plus à ſon ignorance par ſa malice: ſe pouvant faire qu'un homme ignore certaines choſes, parce qu'il a refuſé de s'inſtruire, de peur que l'inſtruction ne le détournât de ſes pernicieux deſſeins, auquel cas l'ignorance ne peut aucunement excuſer. De ſorte que ſi Caligula s'eſt porté à cet excès de fureur contre Jupiter, quoi qu'il le reconnût pour le Dieu qui lance la foudre, & qui gouverne le monde, il y a autant de malice dans ſon fait, *cæteris paribus*, que dans celui d'un Chretien, qui reconnoiſſant JESUS-CHRIST pour Dieu, ſe porteroit néanmoins à un ſemblable excès de brutalité contre lui.

Le ſacrilége ne peut être une bonne action que lorſqu'il procede d'un bon principe. De quels Athées on veut parler.

Cela nous fait voir, que le pillage des temples des faux Dieux, & le renverſement de leurs ſtatues, ne peut être une bonne action, que quand il procede d'un bon principe, c'eſt-à-dire qu'il ſe fait par un zele bien conduit pour la véritable Religion; & par conſéquent, que toutes les actions des Païens commiſes, ou contre les principes de leur fauſſe Religion, ou contre les lumieres de leur conſcience, ſont des crimes très-réels, quoi que les actions qu'ils commettent ſuivant leurs faux principes, ou ſuivant leurs fauſſes lumieres, ne puiſſent jamais être bonnes. De quoi il ne faut pas s'étonner, car il faut bien plus de circonſtances afin qu'une action ſoit bonne, qu'afin qu'elle ſoit mauvaiſe. ⸸ Adorer ce que l'on s'imagine fauſſement être Dieu, eſt un acte d'idolatrie. Fouler aux pieds ce que l'on s'imagine fauſſement être Dieu, eſt un acte d'impiété. Ce ſont deux actions diametralement oposées, cependant elles produiſent le méme effet. Dieu prend ſur toi, pour ainſi dire, l'affront qui eſt fait aux faux Dieux, par des gens qui les croient être le vrai Dieu: mais il ne prend pas ſur ſon compte l'honneur qui eſt rendu aux faux Dieux, par des gens qui les croient être le vrai Dieu. D'où il paroît, que les Athées ne peuvent pas offenſer Dieu en tant de manieres, ni avec tant de malice, que les Idolâtres, & qu'ainſi allumer des Cometes extraordinairement, afin que les hommes ſoient plûtôt Idolâtres qu'Athées, n'eſt autre choſe que vouloir faire les hommes plus méchans & plus malheureux. Je vous avertis une fois pour toutes, Monſieur, que je parle de ces Athées qui ignorent l'exiſtence de Dieu, non pas pour avoir étouffé malicieuſement la connoiſſance qu'ils en ont euë, afin de s'abandonner à toute ſorte de crimes ſans nul remors, mais parce qu'ils n'ont jamais ouï dire qu'on doive reconnoître un Dieu.

§. CXIX.

V. Preuve. *L'Idolatrie rend les hommes plus difficiles à convertir que l'Athéïſme.*

Pourquoi il eſt plus mal aiſé de convertir un Idolâtre qu'un Athée.

LA cinquieme raiſon eſt, que rien n'indiſpoſe davantage les hommes à ſe convertir à la vraie Religion, que l'Idolatrie. Car quoi qu'il y ait des exemples qui font voir que les Idolâtres & les ſuperſtitieux s'étant une fois convertis, ont plus de zele pour la bonne cauſe, que ceux qui ſe convertiſſent après avoir été tiedes dans leur fauſſe Religion; il eſt pourtant vrai, généralement parlant, que le zele d'un Idolâtre eſt une diſpoſition de cœur beaucoup plus pernicieuſe que l'indifférence, parce que, généralement parlant, un homme rempli de bigoterie, & entêté de ſes faux principes, ſe rend avec plus de peine à la vérité, qu'un homme qui ne ſait ce qu'il croit. Et ſur ce pied-là,

* *Evangel. ſec. Luc. c. 12. v. 47.*

† *Cum parentem omnium, & omnium dominum non minoris ſcelere ſit ignorare, quàm ludere.*

‡ *Dion Caſſius lib 1. Seneca de irâ, lib. 1. cap ult.*

⸸ *Bonum ex integrâ cauſâ, malum ex quolibet defectu.*

là, il ſemble qu'il vaudroit mieux être Athée, que plongé dans les abominables idolatries des Genuls, parce qu'il y a beaucoup d'aparence, que les Prédicateurs de l'Evangile expliquant nos myſteres, & les apuiant de beaucoup de miracles éclatans, ouvriroient plûtôt les yeux à des perſonnes qui n'auroient pas encore pris leur parti, je veux dire, qui ſeroient ſans Religion, qu'à des gens infatuez de l'antiquité de leurs cérémonies, & enracinez dans la foi & dans le culte de leurs Idoles.

§. CXX.

Comparaiſons qui prouvent cela.

La force de l'habitude eſt la principale cauſe de cette difficulté.

LE bon ſens veut cela, & l'expérience le confirme. Parlez à un Cartéſien, ou à un Péripateticien, d'une propoſition qui ne s'accorde pas avec les principes dont il eſt préoccupé, vous trouvez qu'il ſonge bien moins à pénétrer ce que vous lui dites, qu'à imaginer des raiſons pour le combatre. Parlez-en à un homme qui ne ſoit d'aucune Secte, vous le trouvez docile, & prêt à ſe rendre ſans chicaner. On éprouve à-peu-prés la même choſe quand on attaque un Hérétique bigot, ou un de ceux qui au dire du Cardinal Pallavicin, ſont plûtôt non Catholiques, qu'Hérétiques, *magis extra vitia, quàm cum virtute.* On ſait de plus, qu'en bonne Philoſophie, il eſt bien plus malaiſé d'introduire quelque habitude dans une ame, qui a déja contracté l'habitude contraire, que dans une ame qui eſt encore toute nuë. Il eſt plus difficile, par exemple, de rendre libéral un homme qui a été avare toute ſa vie, qu'un jeune enfant qui n'eſt encore ni avare, ni libéral; tout de même qu'il eſt plus aiſé de plier d'un certain ſens un corps qui n'a jamais été plié, qu'un autre qui a été plié d'un ſens contraire. Il eſt donc très-raiſonnable de penſer, que les Apôtres euſſent converti plus de gens à JESUS-CHRIST, s'ils l'euſſent prêché à des peuples ſans Religion, qu'ils n'en ont converti, annonçant l'Evangile à des nations engagées par un zele aveugle, & entêté, aux cultes ſuperſtitieux du Paganiſme. Et il n'y a rien de plus vrai, que les perſécutions horribles qu'on a fait ſouffrir aux premiers Chretiens, partoient d'un principe de bigoterie idolâtre; car comme c'étoient les meilleurs Sujets du monde, qui prêchoient continuellement l'obéiſſance due aux Magiſtrats, & qui n'ont jamais fait paroître la moindre envie de repouſſer la force par la force, il n'y avoit aucune maxime d'Etat, qui dût porter les Empereurs à les faire maltraiter, ni les Gouverneurs de Province à exécuter les ordres de leur Maître, avec plus de rage qu'on ne leur en demandoit.

Elle a été la ſource des perſécutions des premiers Chretiens.

C'étoit donc uniquement à cauſe que les Chretiens en vouloient à tous les faux Dieux du Paganiſme, qu'on leur ſuſcitoit des perſécutions: c'étoit le faux zele de l'Idolatrie qui animoit les Empereurs contre la Croix du Fils de Dieu, ou plûtôt qui portoit ceux qui avoient l'oreille du Prince à lui inſpirer les ſentimens de haine contre les Chretiens, que d'autres leur avoient inſpirez à eux-mêmes. Si perſonne ne ſe fût trouvé dans les pernicieuſes préoccupations de l'erreur, on eût laiſſé croître l'Egliſe Chretienne ſans lui donner de l'empêchement. De ſorte qu'on peut dire, que ſi Dieu avoit formé miraculeuſement des Cometes de tems en tems, il eût fait de tems en tems des miracles, pour préparer les hommes à rejetter la Croix de ſon Fils, & pour les aheurter par leur attachement à l'Idolatrie, qui ſe fortifioit à la vuë des Cometes, à combatre la véritable Religion.

Je ſai bien que la réſiſtance des Idolâtres a ſervi à faire voir la grandeur & la puiſſance de Dieu, & la divinité de l'Evangile. Mais il ſeroit abſurde de dire ſous ce prétexte que Dieu s'eſt préparé par des voies extraordinaires, ces moyens de faire éclater ſa vertu. Ni ſa juſtice, ni ſa bonté ne ſouffrent point qu'il facilite aux pécheurs les occaſions de s'endurcir, quoi que ſa ſageſſe lui faſſe trouver dans l'endurciſſement où les pécheurs tombent par leur propre faute, & contre ſon intention, pluſieurs moyens admirables de manifeſter ſa gloire.

§. CXXI.

Qu'il eſt difficile que ceux qui ont long-tems aimé une choſe, ſe portent à aimer le contraire.

D'Ailleurs, quoi qu'on m'oppoſe qu'il n'y a qu'à tourner du bon côté le zele d'un Idolâtre, pour en faire un véritable dévot; qu'au lieu qu'on ne trouve aucune tendreſſe de conſcience dans un Païen qui ſe moque de ſa Religion, on trouve dans un Païen ſuperſtitieux un bon fonds à cultiver; qu'il en va comme de ces femmes qui ont le tempérament porté à l'amour, leſquelles n'ont pas plûtôt compris qu'elles ne ſont plus propres au monde, qu'elles tournent toutes leurs penſées vers Dieu, & l'aiment encore plus tendrement qu'elles n'ont aimé les créatures; qu'un indévot qui paſſe dans la vraie Religion, y aporte bien ſouvent toute ſon inſenſibilité, & choſes ſemblables; je ne laiſſe pas d'avoir raiſon. Il ſe peut faire, que tout ce que l'on m'oppoſe arrive quelquefois, j'en tombe d'accord. Mais on m'avouera auſſi, qu'il y a des exemples du contraire. On voit des gens qui épuiſent ſi fort toute la capacité de leur cœur à aimer les vanitez du ſiecle, que quand l'âge, ou quelque diſgrace les en dégoutent, ils n'aiment plus rien, & ſe ſentent encore plus dégoutez des choſes du Ciel, que des choſes de la terre. On en voit qui ne s'épuiſent jamais pour le monde, & qui l'aiment juſques à leur extrême vieilleſſe, nonobſtant ſes rebuts & ſes froideurs. Il y en a qui dans le chagrin de ne ſe voir plus à la mode, font quelque tentative pour ſe détacher du monde; mais le peu d'habitude qu'ils ont toûjours eu avec les choſes du Ciel, les leur fait paroître ſi inſipides, qu'ils les quittent tout auſſi-tôt, pour rattraper leur premier maître qui les fuit. Ceux-ci ne ſont pas en petit nombre; car au dire du P. * Rapin, *la plûpart des perſonnes qui ont vieilli dans les vanitez du monde, & qui penſent à leur ſalut, voient les dévotions comme une reſſource; mais elles n'y voyent rien que de pénible, parce qu'elles la regardent d'une vuë trop humaine: le dégoût du monde qui eſt dégoûté d'elles, les fait penſer à Dieu, ſans leur faire ſentir les douceurs qu'il y a à le ſervir: elles n'enviſagent que les plaiſirs qu'elles quittent, ſans voir ceux qu'on leur promet; & poſſédées qu'elles ſont du préſent, elles ne voyent dans l'avenir*

Comment certaines perſonnes renoncent au monde. Cela ne détruit point ce qu'on a établi ſur l'habitude.

* „ Foi des derniers ſiecles, pag. 141.

nir que tout ce qui eſt propre à les rebuter. Tout ceci eſt le train général. On en voit qui abjurent tout à la fois & leurs héréſies, & leur indévotion, qui paſſent de l'impiété à la véritable crainte de Dieu, & quelquefois même juſqu'à des pratiques ſuperſtitieuſes, à l'exemple de ce Roi de Rome, dont Tite Live parle ainſi; • *Il fut lui-même long-tems malade. Et alors la fierté de ſon eſprit fut tellement abatuë avec les forces de ſon corps, qu'au lieu qu'auparavant il ne trouvoit rien de plus indigne d'un Roi, que de s'attacher aux choſes ſacrées, il devint tout-d'un-coup bigot, & s'enguea dans toute ſorte de ſuperſtitions, grandes & petites, & en remplit toute la Ville.* Ce ſont donc tout au plus des exceptions combatuës par des exceptions. Si bien que le parti le plus raiſonnable, eſt de prendre pour la regle générale, ce qui en d'autres ſujets eſt la regle ſans difficulté, ſavoir, *qu'un homme entêté d'une fauſſe Religion, réſiſte plus aux lumieres de la véritable, qu'un homme qui n'a aucun entêtement.* On m'avouera, que ſi Julien l'Apoſtat eût été Athée, de l'humeur dont il étoit d'ailleurs, il n'eût fait aucune chicane aux Chretiens; au lieu qu'il leur faiſoit des avanies continuelles, infatué qu'il étoit des ſuperſtitions du Paganiſme, & tellement infatué, qu'un † Hiſtorien de ſa Religion n'a pû s'empêcher d'en faire une eſpece de raillerie, diſant, *que s'il fût retourné victorieux de ſon expédition contre les Perſe, il eût dépeuplé la terre de bœufs, à force de ſacrifices.*

§. CXXII.

VI. Preuve. *Ni l'eſprit, ni le cœur ne ſont pas en meilleur état dans les idolâtres que dans les Athées.*

LA ſixieme raiſon eſt, que ſoit qu'on conſidere les Païens & les Athées, par la diſpoſition de leur entendement, ſoit par la diſpoſition de leur cœur, on trouve autant de déſordre pour le moins dans les premiers, que dans les derniers.

§. CXXIII.

Conſidération du jugement que les Païens faiſoient de Dieu.

Qu'il y a des opinions parmi les Idolâtres, plus abſurdes que l'incrédulité d'un Athée.

SI l'on regarde les Athées dans le jugement qu'ils forment de la Divinité, dont ils nient l'exiſtence, on y voit un excès horrible d'aveuglement, une ignorance prodigieuſe de la nature des choſes, un eſprit qui renverſe toutes les loix du bon ſens, & qui ſe fait une maniere de raiſonner fauſſe & déréglée plus qu'on ne ſauroit le dire. Mais voit-on, je vous prie, quelque choſe de plus ſuportable dans le jugement que les Païens ont formé de Dieu? Les Païens, dis-je, qui ont penſé qu'il y avoit un très-grand nombre de Divinitez, dont chacune avoit ſes intérêts à part, ſes vuës & ſes paſſions particulieres; de ſorte que les honneurs qu'on rendoit à Jupiter, par exemple, ne ſervoient de rien pour appaiſer la colere de Junon, & qu'on pouvoit être favoriſé d'un Dieu, pendant qu'on avoit l'autre pour ennemi. Les Païens qui ont attribué différens ſexes aux Dieux, & des relations de pere, de fils, de mari, de femme, toutes ſemblables à celles qui ſe rencontrent parmi les hommes. Les Païens, en un mot, qui ont jugé qu'un cocher, qui pendant la marche d'une proceſſion, prend une bride de la main gauche, par un pur haſard & ſans aucune malice, ne laiſſe pas de gâter toute la bonne intention d'un peuple, & d'empêcher que l'indignation divine, qui alloit être apaiſée ſans cela, ne ſoit diminuée de quelque peu. Tous ces jugemens que les Païens ont formez de la Divinité, avec pluſieurs autres qu'il ſeroit ennuieux de particulariſer, ſupoſent manifeſtement que la nature divine eſt bornée, & ſujette à mille ſenſualitez, & à des caprices qu'on ne pardonneroit pas à un honnête homme; & dépouillent par conſéquent cet Etre infini de ſa toute-puiſſance, de ſon éternité, de ſa ſpiritualité, de ſa juſtice, & de ſes autres perfections, ſans leſquelles néanmoins il y a autant de contradiction qu'il exiſte, qu'il y a de contradiction à nier ſon exiſtence. Bien davantage. Il n'y a point d'homme de bon ſens, qui après avoir reconnu qu'il eſt impoſſible que l'exiſtence ſoit ſéparée de la nature Divine, ne reconnoiſſe qu'il eſt encore plus impoſſible que la ſainteté, la juſtice, & le pouvoir infini ſoient ſéparez de l'exiſtence de la nature Divine: ſi bien qu'il ſeroit plus contre la Raiſon, que Dieu exiſtât, & fût ſujet à des fautes & à des foibleſſes, qu'il ne le ſeroit, que Dieu n'exiſtât point du tout. C'eſt prouver, ce me ſemble, que les erreurs où ſont tombez les Païens touchant la nature Divine, ſont pour le moins une auſſi grande note d'infamie à la Raiſon humaine, que le ſauroit être l'Athéiſme.

§. CXXIV.

Réflexion ſur le ridicule de la Religion Païenne.

AUſſi voit-on que les Païens n'ont jamais eu de ſyſtême de Religion, ou de Theologie, qui eût quelque ordre, ou quelque raport dans ſes parties. Tout y montre l'aveuglement, la fureur & la contradiction: & je ſoûtiens, que s'il y avoit des eſprits qui ne connuſſent l'homme que par ſa définition, *d'animal raiſonnable*, & nullement par l'hiſtoire de ſes faits, il ſeroit impoſſible de leur perſuader que les Livres d'Arnobe, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, de St. Auguſtin, de Firmicus Maternus, &c. contre le Paganiſme, ont été écrits contre une Religion actuellement établie dans le monde. Ils diroient que cela ne ſe peut pas; que ce ſont des fictions & des Romans, des Livres faits à plaiſir par des perſonnes oiſeuſes, qui s'étoient formé des groteſques & des monſtres dans leur eſprit, pour s'amuſer enſuite à les renverſer. Car quelle apparence, que des créatures douées de Raiſon n'établiſſent pas leurs cultes ſur des dogmes & des jugemens bien ſuivis, & bien liez enſemble, au lieu de ces abſurditez

• *Ipſe quoque* (Tullus Hoſtilius) *longinquo morbo eſt implicitus. Tunc adeò fractis, ſimul cum corpore, ſunt ſpiritus illi feroces, ut qui nihil antè rectius eſſet minùs regnum, quam ſacris dedere animum, repentè omnibus magnis parvisque ſuperſtitionibus obnoxius jaceret, religionibuſque ejus populum impleret.* Titus Livius Dec. 9. lib. *Voyez auſſi Plutarque* in Numâ Pompilio.

† *Julianus ſuperſtitioſus magis, quàm ſatorum legitimus obſervator, mumeras ſine parſimonia pecudes macta ut æſtimaretur, ſi reverteſſet de Parthis, boves jam defatigatos, Martis ſimilis Cæſaris, in quem id accipimus, ei boves βόες Μαρτι τῷ Καισαρι δε ου τουτου ἑνεκα ἀνεθεσαν.* Ammian. Marcellin lib. 25.

ditez qui ſe détruiſent elles-mêmes à vuë d'œil dans le ſyſtême du Paganiſme?

Combien il eſt facile de refuter la Religion Payenne.

Cependant il n'eſt que trop vrai, à la honte de l'homme, & à la damnation éternelle de la plus grande partie des hommes, que les Livres de ces anciens Peres ne réfutent que des erreurs très-réelles, & qui ont même trouvé des * défenſeurs parmi les Savans. A la vérité ce ſont de pitoyables défenſeurs; car ce † que j'ai dit de l'Aſtrologie Judicaire, que c'eſt une moiſſon de triomphes pour tous ceux qui entreprenneut de la réfuter, eſt incomparablement plus véritable de l'Idolatrie des Gentils. Jamais on n'a écrit contre ſes abominables extravagances, qu'on ne les ait écraſées ſous le poids de pluſieurs raiſons invincibles, & jamais on n'a pû en faire une bonne apologie: mais ce n'eſt pas tant faute d'eſprit en ceux qui s'en ſont mêlez, que faute de raiſon en la cauſe même. C'étoit une cauſe ſi deſtituée de preuves, qu'il ne faloit pas beaucoup d'habileté pour en faire voir le faux, & qu'il n'y avoit aucune éloquence qui pût en ſoûtenir la foibleſſe. Si bien qu'il y a lieu de s'étonner, qu'un ‡ Poëte de réputation faſſe paroître autant de timidité qu'il en témoigne, s'agiſſant de combattre contre un Paien éloquent, & qu'il apelle cela, *commettre ſa barque mal gouvernée aux flots impétueux d'une mer qui la peut facilement engloutir.* ⸸ Il ne faut avoir pour toutes armes qu'un foüet à la main, (ce ſont les propres paroles de l'habile homme, dont je vous raporte ici le diſcours) afin de batre en ruine tous les Apologiſtes de la Religion Païenne, armez de pied en cap; & il n'y a point de doute, que ſi le redoutable Carnéade eût eu cette cauſe à ſoûtenir, il n'eût vû échouer cette éloquence, à qui Cicéron attribue, *de n'avoir § jamais rien ſoûtenu, ſans l'avoir prouvé, ni rien attaqué, ſans l'avoir détruit de fond en comble*, & qui fit tant d'impreſſions ſur les Sénateurs de Rome, où la Ville d'Athenes avoit envoyé une Ambaſſade compoſée de Carnéade & de quelques autres, qu'ils ſe ** plaignirent de ce que les Athéniens leur avoient envoyé des Ambaſſadeurs, non pas pour leur perſuader, mais pour les forcer de faire tout ce qu'ils voudroient. Si bien que Caton le Cenſeur opina qu'on renvoiât inceſſamment ces Ambaſſadeurs, parce que les raiſons de Carnéade cauſoient un certain éblouiſſement, qui empêchoit de diſcerner la vérité d'avec le menſonge ††.

§. CXXV.

Qu'il ne faut pas juger de la Religion Païenne par ce qu'en ont dit les Poëtes.

Ridicule que les Payens ont jetté ſur leurs Dieux.

AU reſte, je ne prétends pas faire le procès aux Païens, ſur la doctrine de leurs Poëtes. Il y auroit de l'iniquité à les rendre reſponſables de toutes les inſultes que l'on a faites aux Dieux, dans les Ouvrages de poëſie. On les y a rendus ridicules de toutes manieres, tantôt en les déguiſant ſous toute ſorte de figures, afin qu'ils puſſent aſſouvir les mouvemens déréglez de leur incontinence, de leur haine, ou de leur jalouſie: tantôt en les faiſant tous aſſembler, pour être les témoins d'un flagrant délict, dans lequel l'un d'entre eux avoit ſurpris la Déeſſe ſa femme, & ſur lequel il y en eut qui firent des réflexions de la derniere friponnerie: tantôt en les faiſant bouſonner ſur la démarche boiteuſe du même Dieu, dont le déshonneur leur fut ſi viſible, ou ſur le malheur qui arriva à la jeune Déeſſe qui leur verſoit à boire, de ſe laiſſer romber avec je ne ſai quelles circonſtances, dont il n'y avoit que des yeux impudiques qui ſe puſſent divertir, & dont Jupiter parut ſi fâché, qu'il lui ôta ſa charge ſur le champ; non pas par cette raiſon, car il aimoit à rire & à ſe divertir en ce genre de choſes, auſſi bien qu'un autre, mais parce qu'il vouloit avoir un prétexte d'avancer le beau Ganymede qu'il avoit enlevé, pour ſatisfaire l'amour infame qu'il lui portoit: tantôt en les faiſant bleſſer par des hommes, & tantôt en les faiſant manquer de mémoire, & ſuer d'enban à comprendre une difficulté; ce qui a donné occaſion à Lucien de feindre que Jupiter demeura tout court dans une aſſemblée des Dieux, & ne put jamais ſe reſſouvenir du commencement de la harangue qu'il avoit préparée, au lieu dequoi il leur débita par une aplication aſſez violente, quelques périodes d'une oraiſon de Démoſthene contre Philippe, qu'il ſavoit par cœur. Je conſens qu'on ne juge de rien ſur ces autoritez-là, puis qu'il eſt certain que les Poëtes ſe ſont mis en poſſeſſion de falſifier tout, & que ſi l'on examinoit à la rigueur les vers de nos Poëtes Chretiens ſur d'autres matieres, que ſur des ſujets pieux, à peine leur reſteroit-il un Sonnet, une Ode, ou une Chanſon, qui ne fuſſent pas infectez d'héréſie, d'impiété, ou de flateries profanes. De ſorte que nous avons intérêt, pour la gloire des maximes de la morale Chretienne, qu'on ne condamne pas une Religion ſur ce que les Poëtes ont dit. Et plût à Dieu, que nous n'euſſions à nous plaindre que des vers profanes de nos Poëtes! Car le grand mal eſt que leurs vers de dévotion font ſouvent plus de tort à l'Evangile, que les autres, tant ils ſont pleins d'extravagances, & de baſſeſſes; & de fictions ridicules, qui au lieu d'honorer la Sainte Vierge & les Saints du Paradis, comme on le prétend, expoſent la Religion aux inſultes & aux railleries de ceux de dehors.

§. CXXVI.

Déſordres cauſez par les Poëtes Chretiens.

Témoignages des Auteurs ſur les déſordres que les Poëtes Chretiens cauſerent.

LE Pape Urbain VIII. qui compoſa une fort belle Elégie que l'on voit à la tête de ſes Poëmes, pour exhorter les Poëtes ſes confreres à faire de vers ſaints & pieux, eſt aſſûrément fort loüable. Mais il eût encore mieux fait, ſi au lieu de leur donner cet avis en Poëte, il leur eût défendu, en qualité de ſouverain Pontife, d'en compoſer d'autres. Et comme il ne pou-

* *Sed jam pudet me iſta refellere, cùm eos non puduerit iſta fanxiere. Cum vero aufi ſint etiam defendere, non jam eorum, ſed ipſius generis humani me pudet, cujus aures hæc ferre potuerunt.* D. Auguſt. Epiſt. 56.

† Ci-deſſus §. XVII.

‡ *Prudent. præf. l. 2. contra Symm.*

⸸ C'eſt le ſens des vers ſuivans qu'on trouve dans la 1. Edit.

Puppim tredere flactibus
Tanti non timeam vtri: ....
Cui merſare facilimum eſt
Tractanda indocilem ratio.

§ *Nullam unquam rem defendiſſe, quam non probarit, nullam oppugnaſſe, quam non everterit.* Cicero de oratore. l. 2.

** *Ælian. var. Hiſt. l. 3. cap. 17.*

†† *Quod Carneade argumentante, quid veri eſſet haud facile diſcerni poſſet.* Plinius lib. 7. cap. 30.

Pouvoit pas pratiquer à l'égard de tous, ce qu'il pratiqua contre celui qui lui avoit préſenté un Ouvrage peu digne d'un bon Chretien, dont il cenſura l'impudence avec tant de force, que ce miſérable en mourut de confuſion; il devoit interpoſer les foudres redoutables du Vatican, pour arrêter les déſordres qui naiſſent de la Poeſie. Le célebre Monſr. de Thou remarque fort judicieuſement, qu'après la mort de Henri II. ceux qui prenoient la liberté de dire ſes véritez, ou plûtôt qui faiſoient la revuë générale de tous les déſordres de ſon regne, ne comptoient pas pour un des moins pernicieux, le grand nombre de Poëtes dont ſa Cour avoit été pleine; leurs baſſes flatteries pour la Ducheſſe de Valentinois, ſa Maîtreſſe; leurs bagatelles, qui gâterent le gout des jeunes gens, & les détournerent des bonnes études; & leurs chanſons tendres & paſſionnées, qui ruinerent dans l'ame des jeunes filles toutes les impreſſions de la pudeur. Liſez vous-même le paſſage de * Monſr. de Thou, ſi vous m'en croiez; car je ſens bien que mon François affoiblit la beauté majeſtueuſe de ſes expreſſions.† Mr. de Mézerai s'accorde parfaitement en cela avec l'autre ‡ Hiſtorien, car il dit, *Qu'on eût pû louer Henri II. de l'amour des belles Lettres, ſi la diſſolution de ſa Cour autoriſée par ſon exemple, n'eût tourné les plus beaux eſprits à compoſer des Romans pleins de viſions extravagantes, & des poeſies laſcives pour flater l'impureté qui tenoit en main les récompenſes, & pour fournir des amuſemens à un ſexe qui veut régner en badinant.*

§. CXXVII.

Quel étoit le culte public parmi les Païens, & quel leur reſpect pour la tradition.

Diſpoſitions des Savans du Paganiſme à l'égard de la Religion.

SUivons donc le conſeil de cette Reine, ‖ dont Virgile a ſi indignement ſacrifié l'honneur, ſinon contre la vraiſemblance, du moins contre la vérité; quittons les Poëtes, pour entendre les Hiſtoriens. Examinons la Religion Païenne dans ſon culte & dans ſes cérémonies, nous y trouverons tout ce que j'eo ai dit, & tout ce que j'en ai donné à penſer. C'eſt là où il faut chercher les erreurs groſſieres des Idolâtres, ſans avoir égard à l'opinion de quelques Philoſophes, qui outre qu'ils ont été en trop petit nombre pour faire une exception conſidérable, n'ont jamais oſé rectifier l'opinion dominante, de peur d'être traitez comme Socrate. Et pour ce qui eſt des gens d'eſprit & de bon ſens, qui ſans être Philoſophes, pouvoient avoir quelquefois des idées moins groſſieres de la Divinité, il ne faut les compter pour rien: car comme Cicéron nous le repréſente fort naïvement en la perſonne d'un de ſes amis, ces gens-là écoutoient avec joie les raiſonnemens des Philoſophes ſur la nature des Dieux; mais au partir de là, ils faiſoient tout comme les autres, & ſuivoient pour les cultes & pour les cérémonies de la Religion, non pas les idées d'un Zénon, d'un Cléanthe, & d'un Chryſippe, mais la tradition toute pure, comme ils l'aprenoient des Augures & des Prêtres, ſans diſputer avec eux. § *Quand il s'agit de la Religion*, (c'eſt ainſi que Cicéron fait parler l'un de ſes amis) *je ne m'arrête pas à la doctrine de Zénon, ou de Cléanthe, ou de Chryſippe; mais à ce qu'en diſent les Grands Pontifes Coruncanus, Scipion, & Scævola. J'écoute auſſi bien plûtôt Lælius l'Augure, dans le beau Diſcours qu'il a fait ſur la Religion, qu'aucun des Chefs de la Secte des Stoiciens. Je n'ai jamais crû qu'il fallût avoir du mépris pour aucune des parties de la Religion du peuple Romain, & je me ſuis mis dans l'eſprit, que notre Republique & notre Religion aiant été fondées en même tems, il faut que notre Religion ſoit aprouvée des Dieux; car ſans cela notre République ne ſût pas devenuë ſi puiſſante. Voilà quels ſont mes ſentimens. Dites-moi, vous qui êtes Philoſophe, ce que vous croiez; car c'eſt d'un Philoſophe que je ne fais pas difficulté d'entendre la raiſon de ma foi: mais pour ce qui eſt de nos ancêtres, je m'en fie à eux avuglément, & ſans qu'ils me donnent aucune raiſon de ma créance.*

Réflexions là-deſſus.

Que vous ſemble de cette penſée, Monſieur? Vous n'oſeriez la traiter d'abſurde, comme fait ** Lactance; car elle vous ſera voir que l'eſprit de la Religion Catholique étoit déja dans la Ville de Rome, avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, puis que voilà des Romains qui déclarent, qu'à la vérité ils ne refuſeront pas les éclairciſſemens des Philoſophes, mais que néanmoins ils s'en tiendront avuglément à la tradition & à la coûtume. Je ſuis bien aiſe que nous puiſſions nous prévaloir de cette antiquité contre les Calviniſtes, qui ne s'en veulent raporter qu'à leur propre ſens; au lieu que les Catholiques, je dis même les Catholiques qui ne ſe ſignalent pas par leur dévotion, & qui croient reconnoître quelquefois qu'il y de l'abus par tout, & que les Hérétiques n'ont pas tout le tort, en reviennent néanmoins à ce réſultat ici, ou en tout, ou en partie,

†† Le meilleur eſt toûjours de ſuivre
Le Prône de notre Curé.

Tou-

* *Nec inter poſtrema corrupti ſæculi teſtimonia reticebantur Poeta Galli, quorum proventu regnum Henrici abundavit, qui ingenio ſuo abuſi, per fadas adulationes ambitioſa famina blandiabantur, juventute interim corruptâ, puerique à veris fladis ita abductis, ac poſtremò ex virginum animis pudore & verecundia per laſciviarum cantionum illecebras eliminatâ.* Thuan. Hiſt. lib. 22. ad ann. 1550.

† Au lieu de cette fin de ſection, on trouve dans l'Edit. citée ce qui ſuit:

„ Vous ſaves que le fameux (a) Jean Gerſon „ Chancelier de votre celebre Univerſité, a „ ſoûtenu fortement dans un de ſes Livres, que l'Au- „ teur du poeme intitulé, *Le Roman de la Roſe*, eſt auſſi „ damné que Juda?, ſi tant eſt qu'avant ſa mort il ne „ ſe ſoit pas repenti d'avoir compoſé, & publié tant „ de rapſodies. Ce qui ſe raporte à la penſée de ces „ anciens Païens, qui ont cru qu'Homere avoit été „ exemplairement chatié dans l'autre monde, pour „ avoir débité tant de fictions ridicules, *tanto commentario*, Cette épithete vient de bon lieu, car ce fut le „ Cardinal Hyppolite d'Eſt, qui l'apliqua aux poëſies „ de l'Arioſte, en lui diſant, *Meſſer Ludovico, dove diavolo havete pigliato tanto commentario?*

(a) *Naudé, Apol. des Gr. hommes. ch. 7.*

„ Suivons donc &c.

‡ „ Abrégé Chronol. *ad ann.* 1550.

‖ *Vos magis Hiſtorici, Lectores, credite de me,*
Quamvis qui fuerit Deum, concubuiſſeque canunt,
Falſidici vates, temerant qui carmine verum,
Humaniſque Deos aſſimilant vitio.
Dido apud Auſonium.

§ *Cum de religione agitur, T. Coruncanum, P. Scipionem, P. Scævolam Pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chryſippum ſequor; habeoque C. Lælium Augurem, eundemque ſapientem, quem potius audiam de religione dicentem in illa oratione meâvi, quam quemquam principem Stoicorum . . . . . A te Philoſophio rationem accipere debeo religionis: majoribus autem noſtris, etiam nullâ ratione reddita, credere.* Cicer. l. 3. de nat. Deorum.

** *Divinar. inſtitut. l. 2. cap. 6.*

†† „ Balzac, entret. 37. Mr. Ménage, Obſervat. ſur „ Malherb. pag. 556.

Toutes ces doctrines nouvelles,
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Je vais où mon Paſteur me range:
Il n'eſt permis d'aimer le change,
Que des femmes & des habits.

C'eſt imiter ſagement ceux qui, après avoir frondé la Médecine & les Médecins, s'abandonnent néanmoins, dès qu'ils ſont malades, à tout ce que leur Médecin leur ordonne. *Nous ne ſommes pas venus au monde* (diſoit Mr. de Balzac) *pour faire des loix, mais pour obéir à celles que nous avons trouvées, & nous contenter de la ſageſſe de nos peres, comme de leur terre & de leur Soleil.* On pourroit l'accuſer d'avoir dérobé cette penſée au Païen Cecilius, qui dit fort éloquemment * dans le Dialogue de Minucius Felix: *Que tout étant incertain dans la nature, il n'y a rien de mieux que de s'en tenir à la foi de ſes ancêtres, comme à la dépoſitaire de la vérité; que de profeſſer les Religions que la Tradition nous a enſeignées; que d'adorer les Dieux que nos peres & nos meres nous ont accoûtumez de craindre, avant que de nous en donner une connoiſſance exacte; & que de ne point décider de la nature des Dieux, mais de nous conformer aux premiers hommes, qui ont eu l'honneur, à la naiſſance du monde, de les avoir eus pour bienfaiteurs, en pour Rois.* Ce principe a tant de proportion avec les idées populaires, que l'on y vient tôt ou tard. Les Catholiques qui ne l'ont pas voulu admettre, quand les Païens s'en ſont ſervis contre la Religion Chrétienne, n'ont pas laiſſé de s'en ſervir contre les Novateurs; & c'eſt aujourd'hui l'un de nos plus forts argumens contre les Prétendus Réformez. Ils s'en moquent, mais ils y viendront un jour, & s'en ſerviront contre tous leurs Schiſmatiques. Peut-être même qu'ils l'ont déja fait.

§. CXXVIII.

Qu'il faut juger d'une Religion par les cultes qu'elle pratique. Réflexion ſur le Livre de M. l'Evêque de Condom.

Methode de M. de Condom pour décrier le Paganiſme.

POur ce que j'ai dit, qu'il faut juger de la Religion Païenne, non par les impertinences des Poëtes, ni auſſi par les beaux diſcours des Philoſophes, mais par les cultes qu'elle pratiquoit ſuivant un uſage ſoûtenu de l'autorité publique; pour cela, dis-je, je ne croi pas que perſonne le doive trouver mauvais, car il eſt ſûr que c'eſt uniquement ce qui juſtifie, ou ce qui condamne une Religion: & c'eſt auſſi par là que les anciens Peres ont batu en ruine le Paganiſme. Mr. de Condom lui-même, qui ne ſemble pas aprouver cette méthode, & qui prétend que l'on ne doit imputer à la Religion Catholique, que les pures déciſions des Conciles, n'a pas laiſſé † d'imputer à la Religion Païenne les abus qui s'y commettoient publiquement. Il la décrie ſur ce que ſes myſteres, ſes fêtes, ſes ſacrifices, les hymnes qu'elle chantoit à ſes Dieux, les peintures qu'elle conſacroit dans les temples, tout cela avoit relation aux amours, aux cruautez, & aux jalouſies des Dieux. Il la décrie ſur les proſtitutions qu'elle avoit inſtituées pour adorer la Déeſſe Vénus; ſur ce que dans les affaires preſſantes les particuliers & les Républiques voüoient des Courtiſanes à Vénus, & attribuoient le ſalut de la patrie aux prieres qu'elles faiſoient à leur Déeſſe, comme il paroît par le tableau que les Grecs mirent dans leurs temples, après la défaite de Xerxès & de ſes formidables armées. Le tableau repréſentoit les vœux & les proceſſions de ces femmes proſtituées, & contenoit cette inſcription, faite par Simonides, Poëte fameux: *Celles-ci ont prié la Déeſſe Vénus, qui pour l'amour d'elles a ſauvé la Grece.* Le même Mr. de Condom décrie le Paganiſme, ſur ce qu'il conſacroit à ſes Dieux les impuretez du Théatre, & les ſanglans ſpectacles des gladiateurs; c'eſt-à-dire, tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus corrompu & de plus barbare; & il ſe moque des explications, & des adouciſſemens que les Philoſophes aporterent à tout cela, quand ils eurent à ſoûtenir les objections des Chretiens. Il ne fait point grace à la Religion des Juifs, quoi qu'il avoue que les erreurs qui ſe couloient inſenſiblement parmi le peuple, *n'euſſent point paſſé par Décret public en dogme de la Synagogue.*

Cette méthode eſt inſoûtenable.

Il a raiſon: mais cela même fait voir, que la méthode qu'il a ſuivie pour rendre belle & agréable la Religion Catholique aux Proteſtans, eſt tout-à-fait inſoûtenable. Car que nous importe, diront-ils, que l'on ne trouve pas dans les déciſions des Conciles tous les abus, & toutes les ſuperſtitions qui nous choquent dans l'Egliſe Romaine? Pourvû que nous voyions qu'elles ſont autoriſées publiquement & ſolemnellement, & qu'elles compoſent ſon culte: nous en avons aſſez pour nous tenir éloignez de ſa Communion. Les Païens n'euſſent-ils pas pû ſe défendre par la même voie? Ne pouvoient-ils pas dire, que ce qu'on leur reprochoit étoit des abus où le peuple étoit tombé inſenſiblement par la connivence des Magiſtrats, & par l'ignorance, ou par l'avarice des Prêtres: mais qu'on ne prouveroit jamais, que tous les Colléges des Pontifes & des gens d'Egliſe, dûment aſſemblez, euſſent décidé telle choſe? Il n'y a point de doute que les Païens n'euſſent allégué ces excuſes, s'ils euſſent eu un eſprit auſſi fin que Mr. l'Evêque de Condom. Mais que leur eût-on répondu? Que c'eſt ſe moquer que de ſe défendre de la ſorte; qu'un homme que l'on prétendroit engager à s'établir dans une Ville, où le vol, le meurtre, & toutes les voies de fait ſeroient tolérées publiquement, en lui faiſant voir qu'on ne trouve pas dans les actes de la maiſon de Ville aucun ſtatut qui ordonne de tuer, ou de voler, auroit grand raiſon de ſe moquer de cela. Que m'importe, diroit-il, qu'il y ait une loi du Magiſtrat qui ordonne le meurtre & le brigandage, ou qu'il n'y en ait point? Il me ſuffit que l'on vole & que l'on tue impunément dans une Ville, pour ne vouloir point y ſéjourner. Demeurons d'accord que les Hérétiques peuvent faire la même réponſe à Mr. l'Evêque de Condom, & qu'ainſi le ſeul & le véritable moïen

* *Cum igitur aut fortuna certa, aut incerta natura ſit, quantò venerabilius ac melius antiquitatis veritatis majorum excipere diſciplinam, religiones traditas colere, Deos, quos a parentibus ante imbutus es timere, quàm noſſe familiarius, adorare, nec de numinibus ferre ſententiam, ſed prioribus credere, qui adhuc rudi ſeculo ex ipſis mundi natalibus, meruerunt Deos vel facilè habere, vel Reges?*

† „ Diſc. ſur l'Hiſtoire Univerſ. 2. part. ch. 5.

moien de diſculper notre Religion, c'eſt de montrer qu'elle ne tolere rien qui ne ſoit bon, & que non ſeulement les déciſions des Conciles ſont orthodoxes, mais auſſi que les cultes, les uſages, & les dogmes autoriſez publiquement, ſont juſtes & ſaints.

C'eſt ainſi que parla notre Docteur, ajoûtant, qu'encore qu'il fût bon Catholique, il ne vouloit pas impoſer à la Religion Païenne une loi, qu'il ne voulût auſſi preſcrire à l'Egliſe Romaine, qui eſt de juger de leur nature par les cultes & par les dogmes autoriſez publiquement: & ſur ce pied-là, il trouvoit qu'à conſidérer les Athées par raport à l'entendement, ils ne ſont pas dans des erreurs plus énormes que les Gentils. C'eſt de quoi je dirai encore quelque choſe en un autre endroit.

§. CXXIX.

La diſpoſition du cœur des Athées comparée avec celle des Idolâtres.

Les Athées ne pourroient faire de plus grands crimes qu'en ont fait les Idolâtres.

SI l'on regarde les Athées dans la diſpoſition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtiment divin, ni animez par l'eſpérance d'aucune bénédiction céleſte, ils doivent s'abandonner à tout ce qui flatte leurs paſſions. C'eſt tout ce que nous en pouvons dire, n'aiant point les Annales d'aucune nation Athée. Si nous en avions, on ſauroit juſqu'à quel excès de crimes ſe porteut les peuples qui ne reconnoiſſent aucune Divinité; s'ils vont beaucoup plus loin que ceux qui en ont reconnu un nombre innombrable. Je croi qu'en attendant une Relation bien fidelle des mœurs, des loix, & des coûtumes de ces peuples que l'on dit qui ne profeſſent aucune Religion, on peut aſſûrer que les Idolâtres ont fait, en matiere de crimes, tout ce qu'auroient ſû faire les Athées. On n'a qu'à lire le dénombrement qui a été fait par * Saint Paul, de tous les déſordres ou les Païens ſe ſont jettez, & on comprendra que les Athées les plus opiniâtres n'euſſent pû enchérir par deſſus. Et ſi on lit les Hiſtoires profanes, & les autres monumens qui nous reſtent de l'Antiquité, on verra évidemment, que tout ce que la plus brutale & la plus dénaturée paillardiſe, la plus effrénée ambition, la haine & l'envie la plus noire, l'avarice la plus inſatiable, la cruauté la plus féroce, la perfidie la plus étrange peuvent faire exécuter à un Athée profès, a été effectivement exécuté par les anciens Païens, adorateurs de preſque autant de Divinitez, qu'il y avoit de créatures.

§. CXXX.

Que ceux qui ont été très-méchans parmi les Païens, n'ont pas été Athées.

Néron n'étoit point Athée.

ET qu'on ne me diſe pas, que ceux qui ont exécuté ces crimes parmi les Païens, étoient Athées dans l'ame: car il faut raiſonner d'eux comme des Chretiens qui ſe portent à ces mêmes crimes. Il ſeroit abſurde de prétendre qu'ils ne reconnoiſſent aucun Dieu. Cela peut être vrai de quelques-uns, mais il eſt très-faux du plus grand nombre, comme je vous le prouverai invinciblement avant que d'abandonner cette queſtion. Ainſi, quand il ſeroit vrai qu'un Tarquin, qu'on Catilina, qu'un Caligula, qu'un Néron, qu'un Heliogabale, n'auroient reconnu aucune Divinité, il ſeroit abſurde d'aſſûrer la même choſe de tous les Romains qui ont été meurtriers, empoiſonneurs, parjures, calomniateurs, impudiques, &c. Il ne ſeroit pas même raiſonnable de l'aſſûrer du cruel Néron, puis que, ſelon le témoignage de Suétone, † il n'oſa point aſſiſter aux myſteres de Cérès, ſachant que l'on avoit de coûtume de faire crier par un Héraut, qu'aucun impie, ni ſcélérat n'eût la hardieſſe de s'en aprocher. C'eſt une preuve évidente qu'il reconnoiſſoit une juſtice inviſible, & qu'il étoit perſuadé qu'on ſe commettoit avec elle, lors que l'on mépriſoit certaines cérémonies de Religion. Le même Suétone ‡ nous dit que Néron étoit perſécuté par les remors de ſa conſcience, & que les ſonges & les préſages de mauvais augure l'épouvantoient quelquefois; que les bons augures lui donnoient de ⊥ la joie, & qu'il en remercioit le Ciel; qu'aiant § été inconſtant à l'égard des autres ſuperſtitions, il perſévéra juſques à la fin dans le culte d'une petite image d'enfant, à laquelle il ſacrifioit trois fois par jour, & que peu avant ſa mort il s'attacha à conſulter les entrailles des victimes. Il n'étoit donc point Athée. Pour ce qui eſt de Tarquin, de Catilina, de Caligula, & d'Héliogabale, il ſeroit aiſé de prouver qu'ils ne l'étoient point non plus; puis que le premier ** envoia ſes propres enfans conſulter l'Oracle de Delphes, ſur un prodige qu'il avoit vû dans ſa maiſon, & qui lui donnoit beaucoup de chagrin. Que le ſecond conſacra †† une petite chapelle dans ſon logis à une aigle d'argent, pour laquelle il avoit une grande dévotion, ſur tout quand il ſe préparoit à quelque meurtre. Que le troiſieme, comme je l'ai déja ‡‡ dit, cherchoit à ſe vanger des injures qu'il croioit avoir reçues de Jupiter. Et que le quatrieme s'entêta ſi fort du culte du Dieu dont il avoit été conſacré Prêtre, qu'il fit porter dans le temple ⊥⊥ qu'il lui avoit bâti à Rome, tout ce qu'il y avoit de plus ſacré dans les autres. Il diſoit même qu'il falloit y tranſporter la Religion des Juifs, & celle des Samaritains, & celle des Chretiens, afin que le culte de ce Dieu renfermât celui de tous les autres. Il lui falloit immoler tous les matins un prodigieux nombre de victimes. Il lui ſacrifia les plus §§ beaux enfans qu'il put trouver en Italie; & pendant que les Magiciens (a) immoloient ces jeunes victimes, il faiſoit ſes prieres à ſon Idole, & regardoit lui-même les entrailles des hoſties, pour y remarquer les préſages de ſes proſpéritez. Tout cela prouve ſi fortement, que ce déteſtable monſtre n'étoit point Athée, qu'il

Tarquin, Catilina, Caligula & Heliogabale, ne s'trouvent point non plus.

* *Epiſt. ad Rom. cap.* 1.

† *Peregrinationes quidem Graciæ Eleuſinias ſacris, quorum immanione impos & ſcelerata voce præconis ſubmovebatur, introrſus non auſus eſt.* Sueton. in Neron. cap. 34.

‡ *Cap.* 46.

⊥ *Cap.* 41.

§ *Cap.* 56.

** *Liv. lib.* 1, *Dec.* 1.

†† *Quam venerari ad eadem proficiſcens ſolebat, à cunctis aliaribus ſæpè ſtatim dextram impiam ad oscula cruentus transtuliſſi.* Cicer. Orat. 1. in Catil.

‡‡ „ Ci-deſſus §. CXVIII.

⊥⊥ *Lamprid. in eius vitâ.*

§§ „ Voyez Coeffeteau, Hiſt. Rom. l. 14.

(a) *Omne denique Magorum genus aderat illi, operabaturque quotidie, hortante illo & gratias agente quod amicos coram invenisset, eum miſcuerat exta puerilia, & exceperat hoſtias ad ritum gentilem ſuum.* Lampridius Heliogab.

Conſequences de cela. Acharnement des Païens contre les Chretiens.

qu'il n'eſt pas beſoin d'alléguer la crédulité qu'il eut pour ceux qui lui avoient prédit qu'il mourroit de mort violente. Or ſi Néron, ſi Tarquin, ſi Catilina, ſi Caligula, ſi Héliogabale n'ont pas été Athées, quel droit auroit-on de prétendre, que tous ceux qui ont mal vécu dans le Paganiſme, n'avoient aucun ſentiment de Religion? Ne ſe rendroit-on pas ridicule, ſi l'on nioit que les mêmes gens qui avoient une haine horrible contre les premiers Chretiens, étoient ceux qui s'abandonnoient à tous les déreglemens que l'on a vus dans le Paganiſme? Et ſeroit-on moins ridicule, ſi l'on ſoûtenoit que les Villes & les Provinces entieres qui ſe déchainoient avec tant de rage & avec tant de cruauté, contre les Chretiens par tout l'Empire Romain, n'avoient aucune Religion, puis qu'il eſt indubitable, que cette fureur des Idolâtres ne venoit, 1. que de leur attachement au culte des Dieux, contre leſquels ils voyoient les Chretiens ſi animez: 2. que de la fauſſe penſée qu'ils s'étoient miſe dans l'eſprit, que les Chretiens étoient la cauſe de toutes les calamitez publiques, par les injures qu'ils faiſoient aux Dieux?

§. CXXXI.

Quel eſt l'effet de la connoiſſance d'un Dieu parmi les nations Idolâtres.

Il n'y a point de Religion qui détruiſe le vice.

DIſons donc, que quand on n'eſt pas véritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du Saint Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une Providence eſt une trop foible barriere pour retenir les paſſions de l'homme, & qu'ainſi elles s'échapent auſſi licentieuſement qu'elles feroient ſans cette connoiſſance-là. Tout ce que cette connoiſſance peut produire, ne va guere que juſqu'à des exercices extérieurs, que l'on croit pouvoir réconcilier les hommes avec les Dieux. Cela peut obliger à bâtir des temples, à ſacrifier des victimes, à faire des prieres, ou à quelque choſe de cette nature; mais non pas à renoncer à une amourette criminelle, à reſtituer un bien mal acquis, à mortifier la concupiſcence. De ſorte que la concupiſcence étant la ſource de tous les crimes, il eſt évident, que puis qu'elle regne dans les Idolâtres, auſſi bien que dans les Athées, les Idolâtres doivent être auſſi capables de ſe porter à toute ſorte de crimes, que les Athées: & que les uns & les autres ne ſauroient former des ſociétez, ſi un frein plus fort que celui de la Religion, ſavoir les loix humaines, ne réprimoit leur perverſité. Et cela fait voir le peu de fondement qu'il y a à dire que la connoiſſance vague & confuſe d'une Providence, eſt fort utile pour affoiblir la corruption de l'homme. Ce n'eſt pas de ce côté-là que ſe tournent ſes uſages: ils ſont beaucoup plus phyſiques que moraux; je veux dire qu'ils tendent plûtôt à affectionner les ſujets à demeurer en un certain lieu, & à le défendre s'il eſt attaqué, qu'à les rendre plus hommes de bien. On n'ignore pas l'impreſſion que fait ſur les eſprits la penſée, que l'on combat pour la conſervation des temples & des autels, & des Dieux Domeſtiques, *pro aris & focis*; combien on devient courageux & hardi, quand on eſt préoccupé de l'eſpérance de vaincre par la protection de ſes Dieux, & que l'on eſt animé par l'averſion naturelle que l'on a pour les ennemis de ſa créance. Voilà proprement à quoi ſervent les fauſſes Religions, par raport à la conſervation des Etats & des Républiques. Il n'y a que la véritable Religion, qui outre cette utilité aporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combattre contre ſes paſſions, & de le rendre vertueux. Encore n'y réüſſit-elle pas à l'égard de tous ceux qui la profeſſent. Car le plus grand nombre demeure ſi engagé dans le vice, que ſi les loix humaines n'y mettoient ordre, toutes les ſociétez des Chretiens ſeroient ruinées bientôt. Et je ſuis ſûr qu'à moins d'un miracle continuel, une Ville comme Paris ſeroit réduite dans quinze jours au plus triſte état du monde, ſi l'on n'emploïoit point d'autre remede contre le vice, que les remontrances des Prédicateurs & des Confeſſeurs. Dites après cela qu'une foi vague de l'exiſtence d'un Dieu qui gouverne toutes choſes, eſt d'une grande efficace pour mortifier le péché. Aſſûrez-vous plûtôt, Monſieur, que cette ſorte de foi ne met les Idolâtres au deſſus des Athées, qu'à l'égard de l'affermiſſement de la République. Car, n'en déplaiſe à * Cardan, une ſociété d'Athées, incapable qu'elle ſeroit de ſe ſervir des motifs de Religion pour ſe donner du courage, ſeroit bien plus facile à diſſiper qu'une ſociété de gens qui ſervent des Dieux: & quoi qu'il ait quelque raiſon de dire que la croiance de l'immortalité de l'ame a cauſé de grands déſordres dans le † monde, par les guerres de Religion qu'elle a excitées de tout tems, il eſt faux, même à ne regarder les choſes que par des vues de Politique, qu'elle ait aporté plus de mal que de bien, comme il le voudroit faire accroire.

Pas même la véritable.

§. CXXXII.

Que les Idolâtres ont ſurpaſſé les Athées dans le crime de leze-Majeſté divine.

Preuves de l'impieté abominable où ſe portent les idolâtres. Exemples d'Alexandre & d'Auguſte.

MAis ſi les Idolâtres n'ont fait qu'égaler les Athées dans la plûpart des crimes, il eſt certain qu'ils les ont ſurpaſſez dans celui de leze-Majeſte divine au premier chef. Car outre les façons de parler inſolemment contre Dieu, qui ſe voyent dans leurs Livres, ſans qu'on voye qu'elles ayent fait des affaires à l'Auteur; ‡ qui ſe voient, dis-je, en ⊥ grand nombre, non ſeulement dans les Poëtes, mais auſſi dans des Ouvrages en proſe, ne fait-on pas que les Païens ont dégradé leurs Divinitez, quand ils en étoient mécontens? Ne ſait-on pas qu'ils ont renverſé, ou lapidé leurs temples & leurs ſtatuës? Alexandre, qui dans ſa premiere jeuneſſe avoit été prodigue d'encens envers les Dieux, juſqu'à s'en faire cenſurer par ſon gouverneur,

* *Lib. de immortal. animæ.*

† . . . . *Summus utrumque*
Inde furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, &c.
Juvcn. Satyr. 15.

‡ Il y avoit ceci de plus dans la 1. Edit. „ comme
(a) *Lib* 1. *cap.* 1. „ quand Valere (a) Maxime dit, *Qu'enfin les Dieux eu-*
„ *rent honte de perſecuter cruellement une Nation, que les*
„ *ſanglantes injures qui lui avoient été faites, n'a-*
„ *voient pû décourager de leur rendre le culte qu'ils déſi-*
„ *rent:* & Séneque, *que la longue proſperité de Sylla étoit*
„ *le crime des Dieux.* Outre ces expreſſions, dis-je,
„ pleines d'irréverence qui ſe trouvent en grand nom-
„ bre, non ſeulement dans les Poëtes, &c.

⊥ *Vide Murt. Orat. 4. lib. 2.*

verneur, & dont le foible a été la ſuperſtition, au raport de Quinte-Curce, fut ſi outré de colere de ce qu'ils avoient laiſſé mourir Epheſtion, que non content de leur dire des injures, il fit renverſer leurs autels & leurs ſimulacres; & s'acharnant particulierement ſur Eſculape, le Dieu de la Médecine, [a] commanda que ſon temple fût brûlé. Auguſte qui étendoit ſes dévotions juſqu'à ſon oncle Céſar, aſſaſſiné depuis peu, & qui pour un jour fit immoler à ce nouveau Dieu aſſaſſiné, trois cents perſonnes d'élite, ne ſe contenta pas, après avoir perdu ſa flotte par la tempête, de s'écrier, *Qu'il vaincroit en dépit de Neptune*; mais il défendit auſſi de porter en proceſſion l'image de ce Dieu, à la prochaine ſolemnité des Jeux Circenſes. Suétone qui nous aprend cela, nous raconte ailleurs, que le jour de la mort de Germanicus, on lapida les temples, on renverſa les autels, & qu'il y eut des gens qui jetterent par la fenêtre leurs Dieux Pénates.

Auſſi-bien que des Japonois & des Chinois.

Les † Japonnois font aujourd'hui quelque choſe de fort aprochant, car ils ont trois cents ſoixante & cinq Idoles deſtinées à veiller ſur la perſonne de l'Empereur, leſquelles on met en ſentinelle tour-à-tour, chacune pour être en faction une journée toute entiere. S'il arrive quelque mal au Prince, on s'en prend à l'Idole du jour, on la foüette, ou on le bâtonne, & on la bannit du Palais pour cent jours. Les Chinois qui conſultent leurs Idoles ſur le ſuccès de leurs affaires, (ce qui ſe fait en jettant devant la ſtatuë les deux moitiez d'un petit globe traverſées d'un fil, après avoir prononcé quelques prieres) & qui ne rencontrent pas le ſort favorable, ſe contentent pour la ‡ premiere fois de dire mille injures à leur Dieu. Après cela changeant de ton, ils lui adreſſent mille prieres, & jettent encore au ſort. S'il ne vient pas tel qu'ils le ſouhaitent, alors ils ajoûtent aux injures les coups de foüet, le Dieu eſt traîné dans l'eau & dans le feu. Après quoi viennent encore d'autres ſupplications: & ainſi tour à tour ils frapent & ils adorent leur Idole, juſqu'à ce que les deux moitiez de la boule tombent du ſens qu'ils le demandent.

Perſonnes de mauvaiſe vie déifiées par les Païens.

Je trouve encore une autre ſorte d'impiété fort criante dans la conduite des Païens, en ce qu'ils ont aſſocié aux Dieux les perſonnes les plus infames, comme Druſilla, dont le commerce inceſtueux avec ſon frere Caligula étoit connu d'un chacun: comme Antinous, le Ganymede de l'Empereur Adrien, auquel on a rendu les honneurs divins, non ſeulement du vivant de cet Empereur, mais auſſi plus de deux cents ans après: comme les deux Fauſtines, mere & fille, l'une femme de l'Empereur Antonin, l'autre femme de Marc Aorele, toutes deux d'un libertinage ſi déréglé, que toute la Ville s'en ſcandaliſa, ſur tout en voïant la fille indignement proſtituée à un Gladiateur, quoi qu'elle eût le plus honnête homme de mari qui fût au monde. Tout cela n'empêcha pas, que le même peuple qui avoit été ſcandaliſé de la mauvaiſe vie de ces Impératrices, ne les honorât comme des Déeſſes après leur mort, par une impiété que ⊥ l'Empereur Julien reproche vertement à l'Empereur Marc Aurele. § La maniere dont les Athéniens rendirent les honneurs divins à ** Demetrius, pendant qu'il étoit le plus infame débauché qui fût au monde, ſurpaſſe toute imagination.

Réflexion ſur tout cela.

Voila des crimes que les Athées ne commettent pas, & que les Idolâtres commettent. Et quels crimes ſont-ce à votre avis? Les plus épouvantables que l'on puiſſe concevoir, & les plus accompagnez d'un jugement injurieux à la Divinité. Car enfin, faire abatre le temple d'un Dieu, en punition de ce qu'il a laiſſé périr un homme, n'eſt-ce pas croire que Dieu eſt juſticiable de l'homme; que Dieu doit agir, non pas ſelon ſa volonté, mais ſelon qu'il plaît à l'homme; que s'il ne le fait pas, l'homme eſt en droit de le châtier par la ſupreſſion des honneurs qu'on lui rendoit; comme quand un Prince punit ſes ſerviteurs en les dépouillant de leurs charges? N'eſt-ce pas croire que Dieu eſt injuſte, & qu'on peut lui faire des affrons impunément? En un mot, n'eſt-ce pas porter le mépris & l'inſolence plus loin que jamais Athée n'a fait? Un Athée ne rend point d'honneurs à Dieu, parce qu'il n'eſt point perſuadé qu'il exiſte. S'il abat un temple, il croit n'offenſer aucune Divinité. Mais un Idolâtre qui fait la même choſe, refuſe des honneurs à un Dieu qu'il reconnoit, & les lui refuſe afin de l'offenſer. Il n'eſt pas ſi ignominieux de n'avoir pas le privilége †† d'entrer quelque part, que d'en être chaſſé après y avoir été reçu; donc les Idolâtres qui abatent les autels ſur quoi ils avoient ſacrifié, pechent plus grievement qu'un Athée.

Comparaiſon à ce ſujet.

Prononcez, je vous prie, ſur cette queſtion. Supoſons deux François, dont l'un n'obéiroit ni

* *Arrian. l. 7. cap.* 3.

† „ Ambaſſad. de la Compagn. des Indes des Provinces-Unies.

‡ *Maffeus, Hiſt. Indicar. lib. 6. in Cæſaribus.*

§ Au lieu de ceci juſqu'à l'*a lineé*, on trouve dans l'Edit. citée tout ce qui ſuit:

(*a*) *Plutarch. in Demetr.*

„ Encore un exemple tiré d'un autre pays. C'eſt „ celuy des (*a*) Atheniens qui ayant donné le titre *de* „ *Dieux Sauveurs* au Roy Antigonus & à Demetrius ſon „ fils, créerent une charge annuelle de Preſtre *de ces* „ *Dieux Sauveurs*, du nom duquel on ſpécifioit les an„ nées: qui firent mettre la figure de ces Princes ſur „ la banniere ſacrée où étoient en broderie les images „ des Dieux Patrons & Protecteurs de la Ville: qui „ conſacrerent le lieu où Demetrius étoit deſcendu de „ ſon chariot pour la premiere fois dans Athenes, & „ y dreſſerent un Autel en ſon honneur: qui ordonne„ rent que les Deputez qu'on envoyeroit à Antigonus „ & à Demetrius, porteroient le même nom que ceux „ qu'on envoyoit à Delphes & en Elide, à Apollon & à „ Jupiter Olympien, pendant les jeux publics de toute „ la Grece, afin de faire les ſacrifices accoutumez „ pour le ſalut des Villes, & que toutes les fois que De„ metrius viendroit à Athenes, on le receût avec „ les mêmes ſolemnitez qui étoient obſervées dans les „ Fêtes de Cerès & de Bacchus: qui firent un Decret „ public, portant qu'on envoyeroit un Deputé à Deme„ trius, pour le conſulter à la maniere des Oracles, après „ lui avoir offert un ſacrifice dans toutes les formes. Ce ne „ fut pas tout. Ils lui offrirent en (*b*) mariage la Deeſſe „ Minerve, par une licence plus que poetique, car les poë„ tes nous aſſurent conſtamment qu'elle fut toujours fer„ me à garder le vœu de virginité. Demetrius ne fit „ pas grand cas d'un pucelage auſſi ſtirranné que celu„ là, & qu'on ne pouvoit même lui livrer qu'en effi„ gie, mais pour trouver quelque choſe de reel dans „ la propoſition des Atheniens, il mena une Courtiſa„ ne dans la Chambre de Minerve, & la fit coucher „ avec lui dans le lit de cette Déeſſe. Les trois Favo„ rits de Demetrius (*c*) eurent auſſi leur part aux hon„ neurs divins, leurs Autels, leurs Chapelles, & leurs „ ſacrifices. Cependant il y a lieu de croire qu'ils n'e„ toient pas fort gens de bien, car (*d*) Demetrius étoit „ l'homme du monde le plus vicieux, & le plus abi„ mé dans les voluptez les plus infames.

(*b*) *Clem. Alexandr. Protrept. ad Gent.*

(*c*) *Athenæus l. 6.*

(*d*) *Plutarch. in ejus vit.*

„ Voilà des crimes &c.

** *Plutarch. in Demetr. Clemens Alex. in protrept. ad Gentes.*

†† *Turpius ejicitur, quam non admittitur hoſpes.*

ni à Louis XIV. ni à quelque autre Roi que ce fût, & l'autre méconnoissant le grand Prince que Dieu nous a donné, reconnoitroit pour Roi de France un homme de peu de mérite. A votre avis, lequel de ces deux hommes-là offenseroit davantage le Roi ? Ce seroit sans doute le dernier, car en fait de rébellion, le premier pas est de refuser l'obéissance à son Prince légitime, mais le comble de la félonnie est d'en mettre un autre en sa place : & plus celui qu'on lui substituë est destitué de mérite, plus offense-t-on le Prince à qui l'on doit obéir. Un Roi qui se voit détrôner par ses Sujets, parce qu'ils veulent vivre en Républicains, se console plus aisément, que s'il les voit se choisir un autre Monarque ; car au second cas ils témoignent que ce n'est point la haine de la Monarchie qui les fait agir, mais la haine particuliere qu'ils ont pour leur Souverain. Il n'est pas difficile par ces considérations, de connoître que les Idolâtres, qui au lieu d'adorer le véritable Roi de l'Univers, lui ont substitué un nombre innombrable de Divinitez chimériques, ont été plus injurieux à Dieu, que les Athées.

Si vous joignez à ceci les remarques qui ont été déja faites en raportant la V. raison, & si vous considérez que la déification des personnes infames contient ou de pareilles énormitez, ou de plus grandes encore, vous ne douterez point que l'Idolatrie Païenne n'ait été pire que l'Athéisme.

Je ne tai même, si je ne ferois pas bien de vous prier de joindre cette considération à toutes les autres ; c'est qu'il paroît par tous les Oracles des anciens Païens, que le Démon n'a jamais poussé les hommes à l'Athéisme, & qu'au contraire il a fait tous les efforts imaginables pour entretenir l'Idolatrie dans leur esprit. Quand il est question de connoître les divers dégrez du péché, il me semble que le Démon n'est pas un Juge peu compétent ; & si quelque créature se connoit en crimes, c'est assûrement celle-là. Il semble donc, que puisque le Diable donne la préférence à l'Idolatrie, elle est plus criminelle que l'irreligion. Je tiendrois cette preuve pour démonstrative, si je ne me souvenois de la raison que j'ai * donnée de cette préférence.

Ce qui me reste à vous raporter des discours de notre habile homme, un peu commentez, est trop considérable & trop scabreux, pour ne me pas engager à prendre quelque repos, avant que d'y mettre la main. Je m'arrête donc ici pour un peu de tems.

A. . . . . le 9. de Juillet 1681.

§. CXXXIII.

VII. Preuve. *L'Athéisme ne conduit pas nécessairement à la corruption des mœurs.*

Objections contre les Athées.

JE reviens à vous, Monsieur, & je commence par vous dire, que la raison sur laquelle notre Docteur insista le plus amplement, fut celle-ci, que ce qui nous persuade que l'Athéisme est le plus abominable état où l'on se puisse trouver, n'est qu'un faux préjugé que l'on se forme touchant les lumieres de la conscience, que l'on s'imagine être la regle de nos actions faute de bien examiner les véritables ressorts qui nous font agir. Car voici le raisonnement que l'on fait. L'homme est naturellement raisonnable, il n'aime jamais sans connoître, il se porte nécessairement à l'amour de son bonheur, & à la haine de son malheur, & donne la préférence aux objets qui lui semblent les plus commodes. S'il est donc convaincu qu'il y a une Providence qui gouverne le monde, & à qui rien ne peut échaper, qui récompense d'un bonheur infini ceux qui aiment la vertu, qui punit d'un châtiment éternel ceux qui s'adonnent au vice ; il ne manquera point de se porter à la vertu, & de fuir le vice, & de renoncer aux voluptez corporelles, qu'il sait fort bien qui attirent des douleurs qui ne finiront jamais, pour quelques momens de plaisir qui les accompagnent ; au lieu que la ptivation de ces plaisirs passagers est suivie d'une éternelle félicité. Mais s'il ignore qu'il y ait une Providence, il regardera ses désirs comme sa derniere fin, & comme la regle de toutes ses actions : il se moquera de ce que les autres apellent vertu & honnêteté, & il ne suivra que les mouvemens de sa convoitile : il se défera, s'il peut, de tous ceux qui lui déplairont : il fera de faux termens pour la moindre chose ; & s'il se trouve dans un poste qui le mette au dessus des loix humaines, aussi bien qu'il s'est déja mis au dessus des remords de la conscience, il n'y a point de crime qu'on ne doive attendre de lui. C'est un monstre infiniment plus dangereux que ces bêtes féroces, ces lions & ces taureaux enragez dont Hercule délivra la Grece. Un autre qui n'auroit rien à craindre de la part des hommes, pourroit être du moins retenu par la † crainte de ses Dieux. C'est par là qu'on a tenu de tout tems en bride les passions de l'homme : & il est sûr qu'on a prévenu quantité de crimes dans le Paganisme, par le soin qu'on avoit de conserver la mémoire de toutes les punitions éclatantes des scélerats, & de les attribuer à leur impiété, & d'en supoler même quelques exemples, comme étoit celui qu'on débita du tems d'Auguste, à l'occasion d'un ‡ temple d'Asie pillé par les soldats de Marc Antoine. On disoit que celui qui avoit mis le premier la main sur l'image de la Déesse, qui étoit adorée dans ce Temple, avoit perdu la vue subitement, & étoit devenu paralytique de toutes les parties de son corps. Auguste voulant éclaircir le fait, aprit d'un vieux Officier qui avoit fait le coup, non seulement qu'il s'étoit toûjours bien porté depuis ce tems-là, mais aussi que cette action l'avoit mis à son aise pour toute sa vie. Tel étoit encore ce qu'on débitoit de ceux qui avoient la témérité d'entrer, malgré la défense qui en étoit faite, dans un temple d'Arcadie consacré à Jupites ; c'est ‖ que leurs corps ne faisoient plus d'ombre après cette action. Aparemment l'histoire de la mort subite de cet Envoié des Latins, qui avoit parlé irrévéremment du Jupiter des Romains en plein Sénat, sur laquelle Tite-Live § n'ose rien avancer de positif, à cause qu'il voioit que les Auteurs étoient partagez là-dessus, est une semblable fraude pieuse. Ces sortes de choses, vraies ou fausses,

Et en faveur de ceux qui ne le sont point.

* „ Ci-dessus §. CXIII.

† *Si genus humanum & mortalia temnitis arma, At sperate Deos memores fandi atque nefandi.* Virgil. Æn. 1.

‡ „ Voiez Mr. de Balzac, Entret. 34. ch. 3.

‖ *Theopompus apud Polybium.*

§ *Nam & vera esse, & apte ad repræsentandam iram Deûm fulta, posunt.* Tit. Livius, Dec. 1. lib. 8.

ſes, qui faiſoient un très-bon effet ſur l'eſprit d'un Idolâtre, ne ſont d'aucune vertu pour un Athée. Si bien qu'étant inacceſſible à toutes ces conſidérations, il doit être néceſſairement le plus grand & le plus incorrigible ſcélérat de l'Univers.

§. CXXXIV.

Que l'expérience combat le raiſonnement que l'on fait, pour prouver que la connoiſſance d'un Dieu corrige les inclinations vicieuſes de l'homme.

Fauſſe idée qu'on ſe feroit des Chretiens, ſi ces objections étoient bien fondées.

TOut cela eſt beau & bon à dire, quand on regarde les choſes dans leur idée, & qu'on fait des abſtractions métaphyſiques. Mais le mal eſt, que cela ne ſe trouve pas conforme à l'expérience. J'avoue que ſi l'on donnoit à deviner les mœurs des Chretiens, à des gens d'un autre monde, à qui l'on diroit ſimplement que les Chretiens ſont des créatures douées de Raiſon & de bon ſens, avides de la félicité, perſuadées qu'il y a un Paradis pour ceux qui obéiſſent à la Loi de Dieu, & un Enfer pour ceux qui n'y obéiſſent pas; ces gens d'un autre monde ne manqueroient pas d'aſſûrer que les Chretiens ſont à qui mieux mieux, pour obſerver les préceptes de l'Evangile; que c'eſt parmi eux à qui ſe ſignalera davantage dans les œuvres de miſéricorde, dans la priere, & dans l'oubli des injures, s'il eſt poſſible que parmi eux quelqu'un ſoit capable d'offenſer ſon prochain. Mais d'où viendroit qu'ils feroient ce jugement ſi avantageux? C'eſt qu'ils ne conſidéreroient les Chretiens que dans une idée abſtraite; car s'ils les conſidéroient en détail, & par tous les endroits qui les déterminent à agir, ils rabatroient bien de la bonne opinion qu'ils en auroient euë, & ils n'auroient pas plûtôt vécu quinze jours parmi nous, qu'ils prononceroient, que dans ce monde on ne ſe conduit pas ſelon les lumieres de la conſcience.

§. CXXXV.

Pourquoi il y a tant de différence entre ce qu'on croit & ce qu'on fait.

Le cœur & non la conſcience eſt la principe des actions des hommes.

VOilà le véritable dénoüement de cette difficulté. Quand on compare les mœurs d'un homme qui a une Religion, avec l'idée générale que l'on ſe forme des mœurs de cet homme, on eſt tout ſurpris de ne trouver aucune conformité entre ces deux choſes. L'idée générale veut qu'un homme qui croit un Dieu, un Paradis & un Enfer, faſſe tout ce qu'il connoît être agréable à Dieu, & ne faſſe rien de ce qu'il ſait lui être déſagreable. Mais la vie de cet homme nous montre qu'il fait tout le contraire. Voulez-vous ſavoir la cauſe de cette incongruité? La voici. C'eſt que l'homme ne ſe détermine pas à une certaine action, plûtôt qu'à une autre, par les connoiſſances générales qu'il a de ce qu'il doit faire, mais par le jugement particulier qu'il porte de chaque choſe, lors qu'il eſt ſur le point d'agir. Or ce jugement particulier peut bien être conforme aux idées générales que l'on a de ce qu'on doit faire, mais le plus ſouvent il ne l'eſt pas. Il s'accommode preſque toûjours à la paſſion dominante du cœur, à la pente du tempérament, à la force des habitudes contractées, & au goût ou à la ſenſibilité que l'on a pour certains objets. Le * Poëte qui a fait dire à Médée, *Je vois & j'aprouve le bien, mais je fais le mal*, a parfaitement bien repréſenté la différence qui ſe rencontre entre les lumieres de la conſcience, & le jugement particulier qui nous fait agir. La conſcience connoît en général la beauté de la vertu, & nous force de tomber d'accord qu'il n'y a rien de plus loüable que les bonnes mœurs. Mais quand le cœur eſt une fois poſſedé d'un amour illégitime; quand on voit qu'en ſatisfaiſant cet amour, on goûtera du plaiſir, & qu'en ne le ſatisfaiſant pas, on ſe plongera dans des chagrins & dans des inquiétudes inſupportables; il n'y a lumiere de conſcience qui tienne: on ne conſulte plus que la paſſion, & l'on juge qu'il faut agir *hic & nunc* contre l'idée générale que l'on a de ſon devoir. Ce qui montre, qu'il n'y a rien de plus ſujet à l'illuſion, que de juger des mœurs d'un homme par les opinions générales dont il eſt imbu. C'eſt encore pis que ſi l'on jugeoit de ſes actions par ſes Livres ou par ſes harangues, qui néanmoins ſont de fort mauvais garans des inclinations de l'Auteur. Car que peut-on voir de plus grave, que les plaintes de Salluſte contre la corruption de ſon ſiecle? Les plus ſéveres obſervateurs de l'ancienne diſcipline n'euſſent pas mieux dit. Cependant Salluſte n'étoit pas plus ſage qu'un autre. Le Cenſeur fut obligé de le reprendre de ſa mauvaiſe vie en plein Sénat: † il fut accuſé deux fois d'adultere devant le Préteur; & y ayant été ſurpris par Milon, il n'en fut quitte que pour une bonne ſomme d'argent, qu'il fut obligé de payer après avoir eu les étrivieres. Si nous avions la harangue que Clodius prononça devant le Sénat, pour ſe plaindre de la profanation des choſes ſaintes, nous y verrions ſans doute toutes les marques d'une grande piété, & beaucoup de ces figures de Rhétorique, qui repréſentent ſi vivement l'atrocité d'une action. Cependant Clodius n'étoit rien moins que zélé pour le ſervice divin. Il ſe ‡ vantoit lui-même d'avoir été foudroié par deux cents arrêts du Sénat, pour des affaires de Religion, & il avoit profané les myſteres de la Bonne Déeſſe avec la derniere inſolence.

Il ne faut pas juger des gens par leurs écrits, Exemples.

§. CXXXVI.

Que l'homme n'agit pas ſelon ſes principes.

Tous les peuples ſe reſſemblent quant aux paſſions, parce que le principe de leurs actions eſt le même.

QUe l'homme ſoit une créature raiſonnable, tant qu'il vous plaira, il n'en eſt pas moins vrai, qu'il n'agit preſque jamais conſéquemment à ſes principes. Il a bien la force dans les choſes de ſpéculation, de ne point tirer de mauvaiſes conſéquences, car dans cette ſorte de matieres il peche beaucoup plus par la facilité qu'il a de recevoir de faux principes, que par les fauſſes concluſions qu'il en infere. Mais c'eſt tout autre choſe, quand il eſt queſtion des bonnes mœurs. Ne donnant preſque jamais dans des faux principes, retenant preſque toûjours dans ſa conſcience les idées de l'équité naturelle, il conclut néanmoins preſque toûjours

* *Video meliora proboque,*
Deteriora ſequor. Ovid. Metam. lib. 7.

† *Gell. noct. Attic. lib. 17. cap. 18.*
‡ *Cicero de Aruſp. reſponſ.*

jours à l'avantage de ſes déſirs déréglez. D'où vient, je vous prie, qu'encore qu'il y ait parmi les hommes une prodigieuſe diverſité d'opinions touchant la maniere de ſervir Dieu, & de vivre ſelon les loix de la bienſéance, on voie néanmoins certaines paſſions régner conſtamment dans tous les païs, & dans tous les ſiecles? Que l'ambition, l'avarice, l'envie, le déſir de ſe venger, l'impudicité, & tous les crimes qui peuvent ſatisfaire ces paſſions, ſe voient par tout? Que le Juif & le Mahométan, le Turc & le More, le Chretien & l'Infidele, l'Indien & le Tartare, l'habitant de terre ferme & l'habitant des Iles, le Noble & le roturier, toutes ces ſortes des gens qui dans le reſte ne conviennent, pour ainſi dire, que dans la notion générale d'homme, ſont ſi ſemblables, à l'égard de ces paſſions, que l'on diroit qu'ils ſe copient les uns les autres? D'où vient tout cela, ſinon de ce que le véritable principe des actions de l'homme, (j'excepte ceux en qui la grace du St. Eſprit le déploie avec toute ſon efficace) n'eſt autre choſe que le tempérament, l'inclination naturelle pour le plaiſir, le goût que l'on contracte pour certains objets, le déſir de plaire à quelqu'un, une habitude gagnée dans le commerce de ſes amis, ou quelque autre diſpoſition qui réſulte du fond de notre nature, en quelque païs que l'on naiſſe, & de quelques connoiſſances que l'on nous rempliſſe l'eſprit?

Il faut bien que cela ſoit, puis que les anciens Païens, accablez d'une multitude incroïable de ſuperſtitions, perpétuellement occupez à apaiſer la colere de leurs Idoles, épouvantez par une infinité de prodiges, imaginant que les Dieux étoient les diſpenſateurs de l'adverſité & de la proſpérité, ſelon la vie que l'on menoit, n'ont pas laiſſé de commettre tous les crimes imagiouables. Et ſi cela n'étoit pas, comment ſeroit-il poſſible que les Chretiens, qui connoiſſent ſi clairement par une révélation ſoutenuë de tant de miracles, qu'il faut renoncer au vice pour être éternellement heureux, & pour n'être pas éternellement malheureux; qui ont tant d'excellens Prédicateurs païez pour leur faire là-deſſus les plus vives & les plus preſſantes exhortations du monde; qui trouvent par tout tant de Directeurs de conſcience zélez & ſavans, & tant de Livres de dévotion; comment, dis-je, ſeroit-il poſſible parmi tout cela, que les Chretiens vécuſſent, comme ils font, dans les plus énormes déreglemens du vice?

§. CXXXVII.

Pourquoi certaines cérémonies ſont régulierement obſervées.

Quels ſont les effets de la perſuaſion générale d'une Religion par rapport aux mœurs.

A la vérité, les opinions que l'on a ſur le chapitre de la Religion & de la bienſéance, ſont le principe de certaines choſes qui s'obſervent régulierement parmi les perſonnes de même foi, en quelque lieu du monde qu'elles vivent, & parmi les perſonnes qui compoſent un même peuple, de quelque humeur qu'elles ſoient d'ailleurs. On voit, par exemple, que les Juifs circonciſent leurs enfans, & gardent le jour du Sabat, par tous les endroits du monde où ils ſont ſoufferts. Autrefois les Perſes aprouvoient les mariages inceſtueux, & s'y engageoient ſans ſcrupule, non ſeulement lors qu'ils demeuroient en Perſe, mais auſſi lors qu'ils s'habituoient & qu'ils ſe multiploient dans les païs étrangers, où l'on deteſtoit cette ſorte de mariages. Ceux au contraire qui étoient d'une nation où l'inceſte étoit déſaprouvé, ne ſe marioient pas de la ſorte, lors même qu'ils s'habituoient parmi les Perſes: & les Perſes eux-mêmes, qui avoient embraſſé la Religion de Jesus-Christ, n'étoient plus capables de donner les mains à ces alliances illicites. * Bardeſanes ſe ſert de cette conſidération, pour réfuter les Aſtrologues, dans le beau Traité qu'il fit contre eux, & c'eſt aſſûrément une fort bonne raiſon à propoſer contre l'Aſtrologie Judiciaire.

Mais cela ne détruit point ce que j'ai dit. Cela fait voir ſeulement, que les hommes ſe conforment aux loix de leur Religion, lors qu'ils le peuvent faire ſans s'incommoder beaucoup, & qu'ils voient que le mépris de ces loix leur ſeroit funeſte. C'eſt à cauſe de cela que les Juifs obſervent leurs fêtes & leur circonciſion. Faire circoncir un enfant n'eſt pas une opération douloureuſe pour le pere, ni pour la mere, ni qui ait des ſuites dangereuſes pour l'enfant. Cela n'empêche pas ni le pere, ni la mere d'amaſſer du bien par toute ſorte d'inventions, de tromper, de calomnier, de faire l'amour, & de s'enivrer, ſi le cœur leur en dit. Et s'ils avoient la hardieſſe de ne pas obſerver la cérémonie de la circonciſion, ils ſe feroient excommunier, & ſeroient regardez comme des monſtres par les autres Juifs. On peut dire la même choſe de l'obſervation des fêtes. Ceux qui s'en diſpenſent, ſe puniſſent par leurs propres mains, non ſeulement parce qu'ils s'expoſent au blâme, à la cenſure, & à des amendes, ſi le cas y échet; mais auſſi parce qu'ils ſe dérobent le tems le plus agréable de la vie. Car les paſſions de l'homme ſont ſi ingénieuſes à ſe dédommager, qu'elles trouvent juſques dans les choſes que l'on avoit deſtinées contre elles, la matiere d'un grand triomphe. Quoi de plus commode que les fêtes? On ne travaille pas, on met ſes plus beaux habits, on danſe, on joüe, on boit; les deux ſexes ſe trouvent enſemble; pour une heure ou deux que l'oo donne à Dieu, on en donne dix ou douze à ſes divertiſſemens. Voilà ſans doute une importante victoire que la Religion remporte ſur les paſſions, que de faire obſerver ou la circonciſion, ou les fêtes.

Pour les jeûnes & les abſtinences que l'Egliſe nous impoſe, j'avoüe qu'il n'eſt pas ſi aiſé de les pratiquer, que de s'aſſujettir à l'obſervation des fêtes, & que néanmoins on les pratique. Mais cela vient ſans doute, ou de ce qu'on peut les pratiquer ſans préjudice de ſes paſſions dominantes, ou de ce qu'on trouve peu-à-peu l'adreſſe d'en faire évanouïr les principales incommoditez, ou de ce qu'on ne veut pas paſſer pour profane, ce qui eſt quelquefois nuiſible dès cette vie. On s'abſtient tout un Carême de manger de la viande: ouï, mais s'abſtient-on de médire de ſon prochain? S'abſtient-on de s'enrichir par des voies frauduleuſes? S'abſtient-on de voir des femmes de mauvaiſe vie? Renonce-t-on à la vengeance? Point du tout; chacun vit en ce tems-là comme à l'ordinaire, ſi ce n'eſt qu'il va plus ſouvent au Sermon, & qu'au lieu de faire deux grands repas

* *Apud Euſeb. prepar. Evang. l. 6. c. 8.*

pas, & de manger de la chair, il ſe contente de manger tant d'autres choſes à midi, qu'une collation lui ſuffit après cela pour tout le reſte de la journée. C'eſt ainſi qu'en uſent ceux qui n'ont pas beaucoup de peine à ſurmonter la gourmandiſe: car ceux qui y trouvent de grandes difficultez, ne manquent pas de recourir à l'indulgence de leurs Directeurs, pour avoir la liberté d'en uſer comme bon leur ſemblera. Et après tout, il n'y a point de jeune fille, qui pour avoir la taille plus déliée, ou pour épargner dequoi s'acheter de beaux habits, ne renonce à la bonne chere plus gaiement, que les autres ne le ſont pour obſerver les préceptes de l'Egliſe.

Ainſi demeurons-en à notre maxime, & avoüons de bonne foi, que ſi les hommes obſervent pluſieurs cérémonies en vertu de la Religion qu'ils profeſſent, ou de la perſuaſion où ils ſont que Dieu le veut, c'eſt parce que cela ne les empêche pas de ſatisfaire les paſſions dominantes de leur cœur, ou même parce que la crainte de l'infamie & de quelque châtiment temporel les y engage. Ou bien diſons, que s'ils obſervent régulierement pluſieurs cultes pénibles & incommodes, c'eſt parce qu'ils veulent racheter par là leurs péchez d'habitude, & accorder leur conſcience avec leurs paſſions favorites; ce qui montre toujours, que la corruption de leur volonté eſt la principale raiſon qui les détermine.

pourquoi les mariages inceſtueux n'aient pas été pratiquez parmi les peuples.

Je ne m'étonne pas que les mariages inceſtueux n'aient pas été pratiquez parmi les peuples, qui les avoient chargez de la haine & de l'ignominie publique; car qui eſt l'homme qu'une barriere comme celle-là ne retienne dans le devoir, pourvû qu'il ne ſoit pas d'une nation qui juge tout autrement de la choſe, & qu'il ne s'imagine pas, comme faiſoient apparemment les Perſes, que les autres nations ne ſe connoiſſent pas en bienſéance? Mais pour juger ſi les Chretiens s'interdiſent les mariages de cette nature, parce que Dieu les défend, il faudroit connoître ce qu'ils feroient là-deſſus, en cas que le Droit Civil & le Droit Canon leur donnaſſent pleine liberté de faire ce qu'ils voudroient: car dans l'état où ſont les choſes, je ne voi pas qu'on doive ſe faire un mérite devant Dieu, de ce qu'on ne ſe marie pas avec ſa ſœur. Il y a des peines temporelles aſſez terribles contre ce déreglement, pour en être détourné, ſans que la conſcience s'en méle. Si le Droit Civil & le Droit Canon laiſſoient la choſe à notre liberté, il eſt fort probable qu'on ne s'en feroit pas un plus grand ſcrupule que de l'adultere, dont tant de gens ſont coupables, quoi que ce ſoit un des plus grands crimes du monde.

§. CXXXVIII.

Exemple qui prouve que les opinions ne ſont pas la regle des actions.

CE ſeroit un travail infini, que de s'amuſer à éclaircir toutes les objections que l'on peut faire contre cette doctrine; car l'eſprit humain étant capable de toutes les bizarreries imaginables, on ne poſera jamais de regle ſur ſon ſujet, qui ne ſouffre mille exceptions. Ce qu'il y a donc à faire, c'eſt de s'en tenir à ce qui arrive le plus ſouvent, ſavoir *que ce ne ſont pas les opinions générales de l'eſprit, qui nous déterminent à agir, mais les paſſions préſentes du cœur.* En effet, ſi un Chretien ivrogne & impudique s'abſtenoit de dérober, parce qu'il ſait que Dieu a défendu le larcin, ne s'abſtiendroit-il pas auſſi des deux autres crimes, qu'il ſait que Dieu a défendus? Et s'il ne s'abſtient pas des deux premiers, mais ſeulement du larcin, n'eſt-ce pas évidemment, ou parce qu'il craint l'infamie & le ſuplice, ou parce qu'il n'eſt point avare, ou en général parce que le tour de ſon eſprit ne lui fait trouver aucun charme à dérober? Encore un coup, ſi les lumieres de la conſcience étoient la raiſon qui nous détermine, les Chretiens vivroient-ils auſſi mal qu'ils ſont?

§. CXXXIX.

Qu'on ne peut pas dire, que ceux qui ne vivent pas ſelon les maximes de leur Religion, ne croient pas qu'il y ait un Dieu.

I. Preuve de cela, tirée de la vie des ſoldats.

Caractere d'eſprit des Athées. Les ſoldats les plus déreglez ſont ſuſceptibles d'un grand zele pour la Religion.

ON ne peut pas me répondre, que les Chretiens qui ne vivent pas conformément aux principes de leur Religion, ne ſont pas perſuadez de nos myſteres, & que ce ſont autant d'Athées cachez. Car outre que ce ſeroit multiplier terriblement les Athées, contre le ſentiment de pluſieurs célébres Auteurs, qui ne croyent pas qu'il y ait jamais eu homme pleinement perſuadé de l'Athéiſme; qu'y a-t-il de plus inſoûtenable, que de ranger parmi les Athées tous ces ſoldats Chretiens qui commettent des déſordres inouïs, lors qu'ils ne ſont pas tenus ſous une ſévere diſcipline? Les doutes ſur l'exiſtence de Dieu ne tombent gueres dans ces ames-là. Ce n'eſt pas le défaut du peuple. Il eſt trop ſot, pour ſe laiſſer tromper en ces choſes-là par un habile homme. Il ne demande * que du pain & des divertiſſemens, & n'a nullement l'ambition de rechercher s'il a tort de reconnoître un ſouverain Maître de toutes choſes. Ceux qui donnent, on dans le Déiſme, ou dans cette ſorte de doutes, prétendent au bel eſprit, & s'apellent par excellence, *les Eſprits-forts.* Ils ſont tres-mal fondez, je l'avoue, & il ſeroit facile de leur montrer, qu'il n'y a rien de plus foible, ni de plus déraiſonnable, que le caractere de leur eſprit. † Mais quoi qu'il en ſoit, ce ſont des gens, pour l'ordinaire, qui ſont plus de cas de leur eſprit, que de leur corps; au lieu que les ſoldats & les voleurs des grands chemins ne ſongent qu'à leur corps, & ne ſont méchans que par le corps, s'il eſt permis de parler ainſi.

Il eſt certain d'ailleurs, que des ſoldats qui ne reſpirent que le ſang & le carnage, & qui pour peu qu'on les laiſſe faire, mettent bientôt dans la derniere déſolation le païs ami, auſſi bien que le païs ennemi, ſont fort ſuſceptibles du zele de Religion: car ſi on les lâche contre un peuple de différente croiance, & ſi on les anime par ce grand motif, on voit que leur courage va ſouvent juſqu'à la fureur, & qu'ils ne regardent plus les violences qu'ils commettent, que comme des actes de piété. On voit qu'ils conçoivent un haine implacable

* ..... *Duas tantùm res anxius optat, Panem & Circenſes.* Juven. Satyr. 10.

† Conférez ceci avec le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. CHARRON, Rem. I.

ble contre ceux qui ne ſont pas de leur Secte, & qu'ils ſe feroient un ſcrupule de faire leurs dévotions avec eux. Grande preuve qu'ils n'abjurent pas intérieurement le Chriſtianiſme, lors qu'ils ſe portent à tous les crimes qu'ils commettent.

§. CXL.

II. Preuve, *tirée des déſordres des Croiſades.*

Les déſordres des Croiſades avoient la Religion pour prétexte.

OSeroit-on dire, que les Chretiens qui ſe croiſoient pour l'expédition de la Terre Sainte, n'avoient aucune Religion; eux qui quittoient leur patrie, pour aller faire la guerre aux Iofideles; eux qui croioient voir des Anges & des Saints à la tête de leurs armées, mettre en fuite les ennemis; eux qui ne parloient que de prodiges & que de miracles? Il faudroit avoir perdu le ſens pour ſoupçonner d'Athéiſme des gens comme cela, qui cependant commettoient les plus effroiables déſordres dont on ait jamais oui parler; de ſorte que les Chretiens qu'ils alloient défendre, avoient autant de haine pour eux, que pour les Turcs & les Sarrazins. Les Croiſades ſont aſſûrément un des beaux endroits du Chriſtianiſme, mais elles ont un revers qui n'eſt guere avantageux. D'un côté les Chretiens d'Orient ſe ſont ſervis de la plus noire & de la plus déloiale trahiſon qui ſe puiſſe, pour perdre les Chretiens d'Occident qui alloient à leur ſecours: & ceux-ci de l'autre, ont commis des excès épouvantables en toutes manieres. Remarquez bien, je vous prie, que je ne prétens pas nier, qu'encore que les Croiſades fuſſent une entrepriſe de dévotion, il n'ait pû y avoir des Athées qui en voulurent être, ſoit pour ſe faire louer, ſoit pour éviter le reproche de poltronnerie, ou même celui d'irreligion, ſoit pour ſatisfaire leur inclination belliqueuſe, ou leur ambition, ou leur curioſité, ſoit enfin pour commettre mille déſordres. Je ſuis perſuadé qu'on peut faire par des motifs d'amour propre tous les exercices extérieurs de la piété, quelque pénibles qu'ils puiſſent être. Voici donc ce que je dis; c'eſt que la plus grande partie des Croiſez étoient des gens que les Prédications & les Indulgences avoient animez à cette entrepriſe, & qui aſſûrément n'abjuroient pas leur Religion dans l'ame, lors qu'ils s'abandonnoient à commettre tous les ravages qu'ils commettoient.

§. CXLI.

Réflexion ſur ce que quelques Infideles ont objecté aux Chretiens, que leur Religion n'eſt propre qu'à faire des lâches.

Quel eſt le courage qu'inſpire le Chriſtianiſme.

EN parlant de la licence de nos ſoldats, & des déſordres que nos Croiſez ont commis à la vûë des Infideles, je me ſuis ſouvenu qu'on a quelquefois objecté aux Chretiens, que les principes de l'Evangile ne ſont point propres à la conſervation du bien publie, parce qu'ils énervent le courage, & qu'ils inſpirent de l'horreur pour le ſang & pour toutes les violences de la guerre. Je n'examinerai point ſi cette objection eſt auſſi mépriſable qu'on la fait; mais je dirai bien, qu'on ne peut pas y répondre plus mal, qu'en diſant, comme font pluſieurs, qu'on n'a qu'à conſulter l'expérience, & qu'on verra qu'il n'y a point de nations plus belliqueuſes, que celles qui ſont profeſſion du Chriſtianiſme. Cette réponſe eſt pitoiable, parce qu'elle ne ſert qu'à montrer que les Chretiens ne vivent pas ſelon leurs principes: au lieu que pour bien répondre il faudroit dire, qu'en ſuivant l'eſprit de leurs principes, les Chretiens doivent être de très-bons ſoldats. Mais peut-on dire cela, ſi l'on eſt de bonne foi? Ne faut-il pas convenir, que le courage que l'Evangile nous inſpire, n'eſt point un courage de meurtre & de violence, comme celui de la guerre? Le courage Evangélique ne va qu'à nous faire mépriſer les injures & la pauvreté, la perſécution des Tyrans, les priſons, les roües, les chevalets, & tous les ſuplices du martyre. Il eſt propre à nous faire braver par une patience héroique, la rage la plus inhumaine des perſécuteurs de la foi. Il nous réſigne à la volonté de Dieu dans les maladies les plus aiguës. Voilà quel eſt le courage du vrai Chretien. Cela ſuffit, je l'avouë, pour convaincre les Infideles que notre Religion n'amollit point le courage, & n'inſpire point la poltronnerie. Mais cela n'empêche pas qu'ils ne puiſſent dire avec raiſon, qu'en prenant le mot de courage au ſens qu'on le prend dans le monde, l'Evangile n'eſt point propre à en donner. On entend par un homme courageux, un homme qui eſt fort délicat ſur le point d'honneur, qui ne peut ſoufrir la moindre injure, qui ſe venge avec éclat, & au péril de ſa vie, de la moindre offenſe qu'on lui ait faite; qui aime la guerre, qui va chercher les occaſions les plus périlleuſes pour tremper ſes mains dans le ſang des ennemis, qui a de l'ambition, qui veut s'élever par deſſus les autres. Il faudroit avoir perdu le ſens, pour dire que les conſeils & les préceptes de Jesus-Christ nous inſpirent cet eſprit-là; car il eſt de notoriété publique à tous ceux qui ſavent les premiers élemens de la Religion Chretienne, qu'elle ne nous recommande rien tant que de ſoufrir les injures, que d'être humbles, que d'aimer notre prochain, que de chercher la paix, que de rendre le bien pour le mal, que de nous abſtenir de tout ce qui ſent la violence. Je défie tous les hommes du monde, pour ſi experts qu'ils puiſſent être en l'art militaire, de faire jamais de bons ſoldats d'une armée, où il n'y auroit que des perſonnes réſoluës de ſuivre ponctuellement toutes ces maximes. Tout le mieux qu'on en pourroit attendre, ſeroit qu'ils ne craindroient point de mourir pour leur païs, & pour leur Dieu. Mais je m'en raporte à ceux qui ſavent la guerre, ſi cela ſuffit pour la qualité de bon ſoldat, & s'il ne faut pas, quand on veut reüſſir en ce métier, faire tout le mal que l'on peut à l'ennemi, le prévenir, le ſurprendre, le paſſer au fil de l'épée, brûler ſes magazins, l'affamer, le ſaccager. On ſeroit de beaux exploits avec des gens qui auroient la conſcience toute pleine de ſcrupules, & qui voudroient conſulter un Caſuiſte à tout moment, pour ſavoir s'ils ſont dans le cas où il eſt permis de tuer, d'exécuter un ordre que l'on croit injuſte, de mettre le feu à un village, de piller, &c. Le Maréchal de Biron ſe ſeroit bien accommodé de ſemblables troupes, lui qui caſſa un Capitaine, qui avoit voulu prendre ſes précautions contre les recherches des Procureurs Généraux du Roi. *Etes-vous de* * *ces gens*, lui dit-il, *qui craignent tant la*

Ce qu'on entend ordinairement par le mot de courage. L'Evangile y eſt contraire.

* „ Mémoir. de Brant. part. 4.

la Juſtice ? Je vous cuſſe: jamais vous ne me ſerviriez ; car tout homme de guerre qui craint une plume, craint une épée. Je laiſſe à dire que ſi les principes du Chriſtianiſme étoient bien ſuivis, on ne verroit point de Conquérant parmi les Chretiens, ni point de guerre offenſive, & qu'on ſe contenteroit de ſe défendre des invaſions des Infideles. Et cela étant, combien verrions-nous de peuples en Europe, qui jouiroient d'une paix profonde depuis long-tems, & qui à cauſe de cela ſeroient les plus mal propres du monde à faire la guerre? Il eſt donc vrai que l'eſprit de notre ſainte Religion ne nous rend pas belliqueux: & cependant il n'y a point ſur la terre de nations plus belliqueuſes, que celles qui font profeſſion du Chriſtianiſme. Exceptez-moi les Turcs, & eboiſiſſez dans l'Afrique, dans l'Aſie, dans l'Amérique tel peuple qu'il vous plaira, faites en une armée de cent mille hommes, il ne faudra pas plus de dix ou douze mille Chretiens pour l'abimer. Les Turcs mêmes ſont fort inférieurs aux Chretiens, & n'obtiendroient jamais aucun avantage ſur eux en nombre égal. L'avarice, l'impudicité, l'inſolence & la cruauté, qui rendent les armées formidables, ſe trouvent dans les armées Chretiennes autant qu'ailleurs ; ſi ce n'eſt qu'on n'y mange pas la chair des ennemis, comme font quelques peuples de l'Amérique. Ce ſont les Chretiens qui perfectionnent tous les jours l'art de la guerre, en inventant une infinité de machines pour rendre les ſieges plus meurtriers & plus affreux ; & c'eſt de nous que les Infideles aprennent à ſe ſervir des meilleures armes. Je ſai bien que nous ne faiſons pas cela entant que Chretiens, mais parce que nous avons plus d'adreſſe que les Infideles: car s'ils avoient aſſez de génie & de valeur pour faire mieux la guerre que les Chretiens, ils la feroient mieux infailliblement. Mais néanmoins je trouve ici une raiſon très-convaincante, pour prouver que l'on ne ſuit point dans le monde les principes de ſa Religion, puis que je fais voir que les Chretiens emploient tout leur eſprit, & toutes leurs paſſions à ſe perfectionner dans l'art de la guerre, ſans que la connoiſſance de l'Evangile traverſe le moins du monde ce cruel deſſein.

Cependant il n'y a point de peuples plus courageux en tems que les Chretiens.

Reprenons notre ſujet, & faiſons voir par d'autres exemples, que le déreglement des mœurs n'eſt point une preuve que l'on ſoit Athée.

§. CXLII.

III. Preuve, *tirée de la conduite de pluſieurs femmes.*

Ce n'eſt point la vie des femmes qui impie.

QUi eſt-ce qui oſeroit dire, que toutes les femmes Chretiennes qui ſe ſignalent par leurs crimes, ſont deſtituées de tout ſentiment de Religion? Ce ſeroit la plus fauſſe penſée du monde ; car ſûrement ce n'eſt point le vice des femmes que l'Athéiſme. * Il ſemble que l'Egliſe reconnoiſſe que la dévotion eſt leur partage, puis qu'elle fait ordinairement des prieres *pro devoto fœmineo ſexu.* Elles ſe font une vertu de n'entrer point dans les grands raiſonnemens. Auſſi elles en demeurent à leur Catéchiſme, & ſont toutes de la Religion de leur mere ; bien plus portées à la ſuperſtition, qu'à l'impiété ; grandes coureuſes d'Indulgences & de Sermons, & ſi fort occupées de mille paſſions, qui leur ſont comme tombées en partage, qu'elles n'ont ni le tems, ni la capacité néceſſaires pour révoquer en doute les articles de leur foi, à moins qu'elles ne ſoient engagées dans quelque Religion perſécutée, incapable de leur fournir les établiſſemens qu'elles voudroient, & qui leur ſont prétentez par la Religion dominante : car en ce cas-là, il leur ſurvient quelquefois des doutes ſi violens, qu'elles paſſent, non pas de la Religion à l'Athéiſme, mais de la profeſſion d'une Religion à la profeſſion d'une autre. A cela près, les femmes ſont très-peu ſujettes à l'impieté. On les voit fort empreſſées à s'en aller gagner des pardons, fort aſſidues aux Egliſes, entreprenant volontiers un pelerinage. Je ſai bien ce qu'en diſent les railleurs, que la Religion n'eſt qu'un prétexte, & que la véritable cauſe de tout cela eſt l'envie de ſe promener, d'aller cauſer, de voir & d'être vues, ou même de ſe divertir avec un Galant. Mais je ſai bien auſſi, qu'il n'en faut pas croire les railleurs, ils outrent la choſe ; ce qu'ils diſent eſt vrai quelquefois, & principalement dans les pais où la jalouſie regne. Mais en France où on laiſſe les femmes entierement ſur leur bonne foi, de ſorte qu'elles vont voir qui bon leur ſemble à toutes heures, & reçoivent compagnie tout autant qu'elles en ſouhaitent, il eſt faux qu'elles aillent gagner les Indulgences, ſeulement afin d'avoir un prétexte de ſortir de la maiſon. Encore un coup, ce n'eſt nullement le vice des femmes que l'impieté. Cependant il y en a beaucoup dont les mœurs ſont très-corrompues, ou par la vanité, ou par l'envie, ou par la médiſance, ou par l'avarice, ou par la galanterie, ou par toutes ces paſſions enſemble.

Leur libertinage à Veniſe.

Perſonne n'ignore que toutes les grandes Villes ſont pleines de lieux infames, & que la partie du monde où nous croions que Dieu a établi le St. Siege Apoſtolique, eſt toute pénétrée d'impudicité. Le nombre des meres, ou des tantes qui ſe font un revenu des premieres faveurs de leurs filles, ou de leurs nieces, n'y eſt pas petit. Je liſois un de ces jours dans la Relation que Mr. de St. Didier, Gentilhomme de Monſieur le Comte d'Avaux, nous a donnée de la Ville de Veniſe, où ce Comte a été en Ambaſſade, que c'eſt une choſe ſi ordinaire dans cette République-là, que *de dix † filles qui s'abandonnent, il y en a neuf dont les meres & les tantes font elles-mêmes le marché, & conviennent du prix de la virginité de leurs filles, pour un certain tems, moyennant cent ou deux cens Ducats ; pour faire, diſent-elles, dequoi les marier.* Il raconte fort agréablement, *qu'il ſe trouva un jour par hazard à un traité de cette nature, & qu'un Gentilhomme étranger de ſa connoiſſance, étoit depuis quelque tems en marché pour une fille, & différant toûjours à donner une réponſe poſitive, ſur ce qu'il ne lui trouvoit pas aſſez d'embonpoint, & qu'elle n'avoit pas encore la gorge bien formée ; la tante lui dit, qu'il ne falloit pas être plus long-tems à ſe déterminer, parce que le Pere Prédicateur d'un des premiers Couvents de Veniſe, qu'elle nomma, étoit entré en traité, & avoit déja fait une offre raiſonnable.*

* Conférez ceci avec le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. Barbe. Rem. A.

† „ Part. III. article des Courtiſanes.

ble. Il dit * auſſi, que c'eſt l'opinion ordinaire de tout le monde à Veniſe, *Qu'un ſeul frere ſe marie pour tous les autres*; & il aſſûre *que cela ne ſe dit pas ſans fondement, mais qu'il ſeroit inutile d'en vouloir donner des preuves.* Ce qui fait voir, que l'inceſte le plus brutal & le plus outré, ne fait aucune horreur aux Vénitiennes. Ce qu'il remarque du grand nombre des Courtiſanes, & de la pleine liberté dont elles joüiſſent, & de la conſidération qu'elles s'acquierent parmi le peuple, & des careſſes qu'elles reçoivent dans les Couvens, lors qu'elles y vont voir les ſœurs de ceux qui les entretiennent, eſt une preuve inconteſtable, que les femmes de ce païs-là n'ont aucune ſenſibilité pour l'honneur, ni pour la vertu, d'autant plus que *ceux qui connoiſſent autant Rome que Veniſe, ſont en peine de decider en laquelle de ces deux Villes il y a plus de Courtiſanes, & plus de libertinage*, à ce que dit le même Mr. de Saint Didier.

Et à Paris.

Si ceux qui viennent à Paris avec les Ambaſſadeurs, oſoient publier, quand ils ſont retournez chez eux, des Relations auſſi libres, que celles que les François publient touchant les païs étrangers, je ne doute pas qu'ils n'euſſent bien des choſes a dire. Mais on redoute ſi fort notre nation, qu'on n'oſe rien imprimer qui lui déplaiſe; ou ſi on le fait, nous donnons bon ordre que cela ne ſoit point connu parmi nous, ſoit endéfendant l'entrée des Livres, ſoit en les faiſant imprimer ſans les paſſages qui ne nous plaiſent pas. C'eſt ainſi que Mr. l'Abbé Talemant vient d'en uſer dans la Verſion de l'Hiſtoire du Cavalier Nani. Mais quelque ménagement que les étrangers ayent pour nous, les déreglemens des femmes n'en ſont pas moins réels; & qui pourroit ſuivre tous les avortemens, tous les empoiſonnemens, toutes les fraudes, & toutes les calomnies dont les proſtitutions ſont compliquées en France, auſſi bien qu'ailleurs, ce ſeroit dequoi donner de l'horreur aux plus endurcis.

Leur dévotion malgré ce libertinage.

Sur cela vous imaginez-vous que les perſonnes qui trempent dans ces déſordres, traitent de fable l'Hiſtoire de l'Evangile? Rien moins que cela. La plûpart de ces femmes ne laiſſent pas de dire leur Litanie dans l'occaſion, ou les autres prieres qu'on leur a enſeignées dans l'enfance. Il y en a qui ſont des plus aſſidues aux exercices publics de la Religion. Il y en a qui font des aumônes, & des fondations magnifiques pour le ſervice divin; qui eſperent de ſe repentir un jour, & d'être ſauvées; qui confeſſent leurs péchez, à tout le moins une fois l'an, comme l'Egliſe l'ordonne; qui s'abſtiennent des plaiſirs pendant quelques jours, après avoir été foudroïées de cenſures dans le confeſſional; qui abhorrent ce qu'elles croïent être hérétique; qui tâchent de convertir ceux qu'elles croïent être dans une mauvaiſe Religion. Toutes choſes qui ſont voir manifeſtement, qu'elles conſervent parmi leurs impuretez, la perſuaſion de l'Evangile.

Motifs de cette dévotion.

Vous me direz, qu'elles font tout cela uniquement pour déconcerter la médiſance, & pour faire perdre le terrain à ceux qui les croient mal-honnêtes. Je le veux croire de quelques-unes; (car pour les Courtiſanes d'Italie, on ſeroit ridicule de croire qu'elles font quelque choſe pour ſauver leur réputation) & j'avoué de plus, qu'en voïant des Dames galantes faire fort les empreſſées pour convertir les Héréti-ques, & ne ſe donner point de patience, ſi quelque marmiton Huguenot s'eſt fourré dans leur domeſtique, qu'elles ne lui aïent fait faire ſon abjuration, ou par promeſſes, ou par menaces, je penſe en moi-même quelquefois qu'elles pourroient bien tenir cette conduite, uniquement par l'envie de faire leur cour, & de devenir à la mode. Car quelle aparence qu'une femme qui a peut-être ſon cabinet plein de poiſons, prêts à la délivrer de ſon mari, s'il ceſſe d'être commode, ou de ſon Galant, s'il la ſacrifie à une autre; quelle aparence, dis-je, qu'une femme qui en eſt là, ſe tourmente pour la converſion d'un Hérétique par un motif de charité? Mais je dis néanmoins, qu'à parler en général, les femmes de mauvaiſe vie le peuvent porter aux œuvres charitables qu'on leur voit faire quelquefois ou envers les pauvres, ou envers les Héréticques, non ſeulement par les motifs humains qui ont été touchez ci-deſſus, mais auſſi par la raiſon, qu'elles eſperent de racheter leurs péchez par là. Il ſemble d'abord que cela fait contre moi, puis que cela prouve, que la foi qui reſte dans l'ame des plus grands pécheurs, les porte a bien faire de tems en tems. Mais dans le fond, cela prouve tout-à-fait bien ce que je cherche, ſavoir, I. Que ceux qui ſe portent a toute ſorte de crimes, ne laiſſent pas de conſerver leur Religion. II. Que le grand mobile des actions de l'homme conſiſte, non pas dans la croïance qu'il a ſur le chapitre de la Religion, mais dans le caractere de ſon cœur & de ſa concupiſcence; puis qu'on voit qu'il ſacrifie à cela les préceptes de la Religion, lors même qu'il ſemble les pratiquer. En effet, une perſonne qui donne l'aumône, ou qui tâche de couvertir un Héréſique, dans la vue de racheter ſes péchez préſens & à venir, c'eſt-à-dire, les péchez dont elle ſent bien qu'elle ne veut point ſe défaire; cette perſonne, dis-je, ne ſe ſert de ſa foi, que pour ſe mettre plus en état de contenter ſes inclinations vicieuſes. Vous aurez bientôt quelques autres preuves de cette propoſition, *Que ceux qui s'abandonnent au crime, ne laiſſent pas d'être perſuadez de nos myſteres.*

§. CXLIII.

Quels principes on peut inférer de ce qui vient d'être dit.

NOus pouvons donc poſer pour principe, I. Que les hommes peuvent être tout enſemble fort déréglez dans leurs mœurs, & fort perſuadez de la vérité d'une Religion, & même de la vérité de la Religion Chretienne. II. Que les connoiſſances de l'ame ne ſont pas la cauſe de nos actions. III. Que généralement parlant (car j'excepte toûjours ceux qui ſont conduits par l'Eſprit de Dieu) la foi que l'on a pour une Religion n'eſt pas la regle de la conduite de l'homme, ſi ce n'eſt qu'elle eſt ſouvent fort propre à exciter dans ſon ame de la colere contre ceux qui ſont de différent ſentiment, de la crainte quand on ſe croit menacé de quelque péril, & quelques autres paſſions ſemblables, & ſur tout un je ne ſai quel zele pour la pratique des cérémonies extérieures, dans la penſée que ces actes extérieurs, & la profeſſion publique de la vraie foi, ſerviront de

* *Ibid.* article des mariages des Nobles.

de rempart à tous les déſordres où l'on s'abandonne, & en procureront un jour le pardon. Par ce principe on peut voir manifeſtement combien on ſe trompe, de croire que les Idolâtres ſont néceſſairement plus vertueux que les Athées.

§. CXLIV.

Que les Athées & les Idolâtres ſont pouſſez au mal par le même principe.

Les Idolâtres & les Athées ſont plus ou moins méchans, ſuivans leur diſpoſition naturelle, indépendamment de la Religion.

CAr ſi la perſuaſion qu'il y a une Providence qui châtie les méchans, & qui récompenſe les gens de bien, n'eſt pas le reſſort des actions particulieres de l'homme, comme je viens de le faire voir; il s'enſuit qu'un Athée & qu'un Idolâtre ſe gouvernent par un même principe, pour ce qui regarde les mœurs; c'eſt-à dire, par les inclinations de leur tempérament, & par le poids des habitudes qu'ils ont contractées. De ſorte que pour trouver lequel des deux doit être plus méchant que l'autre, il ne faut que s'enquérir des paſſions auſquelles leur tempérament les aſſujettit. Et ſoiez aſſûré, que ſi l'Idolâtre ſe trouve pourvû d'un corps qui le rende extrémement ſenſible à la bonne chere, impudique, violent & fier, il ſera incomparablement plus grand pécheur, qu'un Athée d'un tempérament froid & pacifique. Quand on n'examine ces choſes que d'une vûë générale, on ſe figure que dès qu'un Athée fait réflexion qu'il peut s'enivrer impunément, il s'enivre tous les jours. Mais ceux qui ſavent la maxime, * *Trahit ſua quemque voluptas*, & qui ont examiné plus exactement le cœur de l'homme, ne vont pas ſi vite. Ils s'informent, avant que de juger de la conduite de cet Athée, quel eſt ſon goût. S'ils trouvent qu'il aime à boire, qu'il eſt fort ſenſible à ce plaiſir-là, qu'il en eſt plus friand que de la réputation d'honnête homme, ils jugent qu'effectivement il boit autant qu'il peut. Mais ils ne jugent pas pour cela, qu'il en fait plus qu'une infinité de Chretiens, qui ſont ſaouls preſque toute leur vie. S'ils trouvent qu'il a de l'indifférence pour le vin, ils lui font la juſtice de croire qu'il ne boit qu'à ſa ſoif. Je dis la même choſe de toutes les autres voluptez criminelles. Lors qu'un Athée les trouve à ſon goût, il en prend tout ſon ſaoul. S'il n'y trouve aucun plaiſir, il les laiſſe là: ce qui a été juſtement la maniere dont ſe ſont conduits les Idolâtres & dont ſe conduiſent encore la plûpart des Chretiens. Grande preuve, que l'eſprit de débauche ne dépend pas des opinions que l'on a, ou que l'on n'a pas, touchant la nature de Dieu, mais d'une certaine corruption qui nous vient du corps, & qui ſe fortifie tous les jours par le plaiſir que l'on trouve dans l'uſage des voluptez.

§. CXLV.

Que ce principe n'eſt pas corrigé dans les Idolâtres mieux que dans les Athées.

Il eſt contre l'expérience, que la Religion ſoit un frein aux vices.

QU'on m'objecte tant qu'on voudra, que la crainte d'un Dieu eſt un moïen infiniment propre à corriger cette corruption naturelle, j'en appellerai toûjours à l'expérience, & je demanderai toûjours pourquoi donc les Païens qui portoient la crainte de leurs Dieux juſqu'à des ſuperſtitions exceſſives, ont ſi peu corrigé cette corruption, qu'il n'y a point de vice abominable qui n'ait régné parmi eux? On avoit beau conſerver la mémoire des punitions éclatantes, qui avoient témoigné la colere du Ciel contre les ſacrileges & les parjures; on avoit beau forger des hiſtoires pour étonner les méchans; on avoit beau faire de pompeuſes deſcriptions & des Furies, & des Enfers, & des Champs Eliſées; tout cela n'empêchoit pas qu'on ne trouvât de faux témoins tant qu'on en voulut, & qu'on ne pillât les temples, lors que l'occaſion en étoit belle. † Juvénal eſt inimitable dans le portrait qu'il nous donne des faux témoins qui n'ont point de Religion, & des faux témoins qui croient un Dieu. Il dit que les premiers ſe parjurent ſans balancer, que les autres raiſonnent pendant quelque tems, & ſe parjurent auſſi après cela avec une extrême confiance. Ils ont des remords dans la ſuite, & s'imaginent que la vengeance de Dieu les pourſuit par tout. Cependant ils ne s'amendent pas, & ils pechent dans l'occaſion comme auparavant.

C'eſt une copie faite d'après nature. Nous voïons regner encore par tout cette ſorte d'eſprit, qui entraîne les hommes dans le péché, nonobſtant la crainte des enfers & les remords de la conſcience. Si bien que diſputer contre ce que je ſoûtiens, n'eſt autre choſe qu'oppoſer des raiſonnemens métaphyſiques à une vérité de fait, comme ce Philoſophe qui vouloit prouver qu'il n'y a point de mouvement. On me permettra, je m'aſſûre, de me ſervir de la méthode de Diogene, qui ſans répondre pied-à-pied à ſes argumens ſe contenta de marcher en ſa préſence: car rien n'eſt plus propre à convaincre un honnête homme, qu'il raiſonne ſur de fauſſes hypotheſes que de lui montrer qu'il combat contre l'expérience. S'il eſt donc vrai, comme l'Hiſtoire & le train de la vie commune le juſtifient, que les hommes ſe peuvent plonger dans toute ſorte de crimes, pendant qu'ils ſont perſuadez de la vérité de leur Religion, qui leur enſeigne que Dieu châtie ſévérement le péché, & qu'il récompenſe magnifiquement les bonnes œuvres; il faut tomber d'accord, que ceux qui nous donnent cette perſuaſion pour une preuve, & pour un titre juſtificatif de bonne vie, ſe trompent néceſſairement; & qu'ainſi c'eſt mal raiſonner, que de conclure de ce qu'un homme eſt Idolâtre, qu'il vit moralement mieux qu'un Athée. Si l'on ſe contentoit de conclure qu'il devroit être plus homme de bien qu'un Athée, le raiſonnement ſeroit bon: mais combien y a-t-il de différence entre ce que l'on devroit faire, & ce que l'on fait?

Cela prouve que ces vices ne ſont point une ſuite de l'irreligion.

Je l'ai * déja dit; il n'y a point d'Annales qui nous aprennent les mœurs & les coûtumes d'une nation plongée dans l'Athéiſme. Ainſi on ne peut pas réfuter par l'expérience la conjecture que l'on fait d'abord ſur ce ſujet-là, ſavoir que les Athées ne ſont capables d'aucune vertu morale, & que ce ſont des bêtes féroces, parmi leſquelles il y a plus à craindre pour ſa vie

* Virgile, Eclog.
Mobilis & varia eſt formâ natura malorum,
Cum ſolos admittunt ſuperaſſe conſtantia. Quid ſat
Atque nefas, tandem incipiunt ſentire peractis
Criminibus. Tamen ad mores natura recurrit

Damnatos, fixa & mutari neſcia, nam quis
Peccandi ſenem poſuit ſibi? Quando recepit
Ejectum ſemel attrita de fronte ruborem?
Juvenal. Satyr. 13.

‡ „ Ci-deſſus §. CXXIX.

vie, que parmi les tigres & les lions. Mais il n'eſt pas difficile de faire voir, que cette conjecture eſt très-incertaine. Car puis que l'expérience nous montre, que ceux qui croient un Paradis & un Enfer ſont capables de commettre toute ſorte de crimes, il eſt évident que l'inclination à mal faire ne vient pas de ce qu'on ignore l'exiſtence de Dieu, & qu'elle n'eſt point corrigée par la connoiſſance que l'on acquiert d'un Dieu qui punit & qui récompenſe. Il réſulte de là manifeſtement, que l'inclination à mal faire ne ſe trouve pas plus dans une ame deſtituée de la connoiſſance de Dieu, que dans une ame qui connoît Dieu; & qu'une ame deſtituée de la connoiſſance de Dieu, n'eſt pas plus dégagée du frein qui réprime la malignité du cœur, qu'une ame qui a cette connoiſſance. Il réſulte encore de là, que l'inclination à mal faire vient du fond de la nature de l'homme, & qu'elle ſe fortifie par les paſſions, qui ſortant du tempérament comme de leur ſource, ſe modifient enſuite de pluſieurs manieres, ſelon les divers accidens de la vie. Enfin il réſulte de là que l'inclination à la pitié, à la ſobriété, á la débonnaireté, &c. ne vient pas de ce qu'on connoît qu'il y a un Dieu, (car autrement il faudroit dire que jamais il n'y a eu de Païen cruel & ivrogne) mais d'une certaine diſpoſition du tempérament, fortifiée par l'éducation, par l'intérêt perſonnel, par le déſir d'être loüé, par l'inſtinct de la Raiſon, ou par de ſemblables motifs, qui ſe rencontrent dans un Athée, auſſi bien que dans les autres hommes. Ainſi nous n'avons aucun droit de ſoûtenir, qu'un Athée doit être néceſſairement plus déréglé dans ſes mœurs qu'un Idolâtre.

§. CXLVI.

Que la bonne Théologie fait voir, que la corruption de la nature n'eſt pas mieux corrigée dans les Idolâtres, que dans les Athées.

Les Païens n'ont fait aucune action méritoire.

TOut ceci s'accorde parfaitement avec la Théologie de St. Auguſtin, qui porte que les Païens n'ont jamais fait aucune action méritoire, c'eſt-á-dire, qu'ils n'ont jamais fait aucun acte de vertu par un bon principe, & pour une bonne fin. N'eſt-ce pas enſeigner que toutes les vertus des Païens ont été l'effet, ou de leur tempérament, ou de quelque paſſion à laquelle ils avoient pris goût? Et qui empêche qu'un Athée, ou par la diſpoſition de ſon tempérament, ou par l'inſtinct de quelque paſſion qui le domine, ne faſſe toutes les mêmes actions que les Païens ont pû faire? Si le Païen n'a rien fait pour la gloire de Dieu, s'il n'a point donné l'aumône par le motif de l'amour de Dieu, s'il n'a point raporté à l'honneur de Dieu l'uſage qu'il faiſoit de ſon crédit, pour empêcher l'oppreſſion des innocens; il eſt clair que la connoiſſance de Dieu n'a de rien contribué à lui faire faire ce qu'il a fait, & qu'il l'eût fait tout auſſi bien, quand même il n'eût jamais ouï parler de Dieu; & par conſéquent, ſelon les principes de St. Auguſtin, les Athées ſont très-capables de faire toutes les actions morales que nous admirons dans le Paganiſme. C'eſt ce que je réponds à tous les exemples de la vertu des Païens, que l'on me peut alléguer. Je les admire autant qu'un autre, mais je ſoûtiens qu'il n'y a rien là, que l'on ne puiſſe attribuer au tempérament, à l'éducation, au déſir de la gloire, au goût que l'on s'eſt fait pour une ſorte de réputation, à l'eſtime que l'on peut concevoir pour ce qui paroît honnête & louable, & à pluſieurs autres motifs qui ſont de la compétence de tous les hommes, ſoit qu'ils aient une Religion, ſoit qu'ils n'en aient pas.

La grace du S. Eſprit abſolument neceſſaire pour cela. En quoi elle conſiſte.

Conſidérez encore, que la Théologie nous enſeigne formellement, que l'homme ne ſe peut convertir à Dieu, ni ſe défaire de la corruption de ſa concupiſcence, ſans être aſſiſté de la grace du Saint Eſprit; & que cette grace ne conſiſte pas ſimplement à croire qu'il y a un Dieu, & que les myſteres qu'il nous a révélez ſont véritables; mais qu'elle conſiſte dans la charité, qui nous fait aimer Dieu, & qui nous attache á lui comme à notre ſouverain bien. Cela montre clairement, que ceux qui en demeurent à la ſimple perſuaſion de nos myſteres, n'ont point encore la grace ſanctifiante, & qu'ils ſont encore dans les liens & ſous le joug du péché; & à plus forte raiſon, que la connoiſſance vague & indiſtincte que les Païens ont euë de Dieu, ne les a pas délivrez de l'empire du péché originel, ni des impreſſions victorieuſes de la concupiſcence. De ſorte que la grace du St. Eſprit qui nous fait enfans de Dieu, & la charité qui nous fait réſiſter aux tentations de notre nature corrompuë, n'aiant pas été dans les Païens, ils manquoient tout auſſi bien du véritable principe des bonnes œuvres, que les Athées, & ils n'étoient pas plus en paſſe d'être vertueux que les Athées.

Je ne voudrois pas nier, qu'il n'y ait eu des Païens, qui faiſant un bon uſage des connoiſſances qu'ils avoient touchant la nature de Dieu, ſe ſont aidez de ce motif pour réprimer la fougue de leurs paſſions. Mais il y a beaucoup d'apparence, que quand ce motif a été de quelque vertu, les paſſions étoient ſi modérées, qu'on eût pû les réduire à la raiſon ſans ce ſecours-là, ou en s'entétant du déſir de ſe diſtinguer par des mœurs auſteres, ou en ſe promettant une ſanté plus affermie, ou plus de loüanges, ou plus de profit. Voici les nouvelles preuves que je vous ai promiſes.

§. CXLVII.

IV. Preuve, *tirée des Démons & des Sorciers, qui font voir que les gens les plus perdus demeurent perſuadez de l'exiſtence de Dieu.*

Si les Démons & les ſorciers étoient Athées, ils feroient moins méchans qu'ils ne ſont.

QU'on ne s'étonne pas de ce que j'ai avancé, que la ſimple perſuaſion de nos myſteres n'eſt pas ce qui purifie notre cœur. Car il n'y a rien de plus vrai, comme il paroît par l'exemple de tant de Chretiens qui ne doutent de rien, & qui ſont prêts à croire un million de nouveaux articles de foi, ſi l'Egliſe les décidoit, qui cependant ſe plongent dans toute ſorte de voluptez criminelles. Cela paroît encore plus par l'exemple des Démons, qui ſavent bien mieux que nous ce qu'il faut croire & ce qu'il faut faire, & qui néanmoins ſont les plus méchantes de toutes les créatures, & celles qui peuvent le mieux prouver que l'Athéiſme n'eſt pas l'origine de la méchaneté. Car ſi les Démons étoient Athées, ils ſeroient beaucoup moins méchans qu'ils ne ſont, la plûpart des crimes qu'ils commettent procédant d'une envie déteſtable de faire la guerre à Dieu.

On peut prouver la même choſe par l'exemple

ple des Magiciens & des Sorciers. Il eſt indubitable que ceux que l'on dit qui font pacte avec le Démon, ſont perſuadez qu'il y a un Dieu. Il eſt encore indubitable qu'il n'y a point de méchanceté plus horrible, que celle d'un homme qui ſe donne au Diable pour lui obéir en toutes choſes. Il eſt donc indubitable qu'il y a des gens, qui avec la croïance d'une Divinité, ſont plus méchans que les Athées. Il eſt donc faux que l'Athéiſme ſoit la ſource des plus grands péchez, & l'on ne ſauroit nier, qu'à tout le moins l'Idolatrie magique, dont * un de vos plus célebres Docteurs a fait un traité fort curieux, ne ſoit pire que l'Athéiſme. Les mêmes Démons & leurs ſupôts ſont encore une preuve évidente de ce que j'ai tant de fois ſupoſé & juſtifié; ſavoir que les criminels inſignes ne ſe dépouillent pas de la croïance qu'il y a un Dieu: ce qui en particulier ne ſouffre point de difficulté, à l'égard de ceux qui pour ſe venger de leurs Divinitez, ont abatu leurs temples; car jamais perſonne n'a cherché à ſe venger, ſans croire qu'on l'avoit offenſé & jamais on n'a cru avoir été offenſé par une choſe qui ne fût point.

§. CXLVIII.

V. Preuve, *que l'on peut trouver, en faiſant une revue générale des manieres les plus communes des gens.*

Dévotion de certaines gens.

IL eſt ſi vrai que la perſuaſion de nos myſteres eſt compatible avec tous les déreglemens des mœurs, qu'il n'y a guere d'homme, pour peu qu'il ait roulé dans le monde, qui ne connoiſſe plus de mille perſonnes, perſuadées de tous les miracles publiez dans le Chriſtianiſme, qui ſont venus à leur connoiſſance, & prêtes à en croire cent fois autant, ſi l'on prend la peine d'en enrichir le Public, qui vivent néanmoins dans un grand déſordre. Vous voyez d'un côté ces gens-là engagez dans quelque Confrairie, ſous l'eſpérance de participer aux prieres, aux mérites, & aux graces de la Communauté, pendant qu'ils ſe divertiront. Vous les voiez dans leurs maladies recourir à quelque Relique venuë de Rome, & d'une vertu ſouveraine pour guérir certaines incommoditez, ou bien à la bénédiction de quelque Moine fameux par des guériſons miraculeuſes. Vous les voyez garnis ou d'un Scapulaire, ou de quelque autre choſe, que l'on dit qui a la vertu d'empêcher qu'on ne ſe noie, ou que l'on ne meure ſans confeſſion, ou que l'on ne ſoit mordu d'un chien enragé †, &c. Vous voyez même qu'ils obſervent le Carême & les vigiles. Vous voyez que ſi un Hérétique ſe moque de nos dévotions en leur préſence, ils en viennent aux groſſes injures contre lui, & quelquefois même aux coups de poing. Quand ils ſont fort riches, vous les voiez faire des libéralitez conſidérables aux Religieux & aux Hôpitaux, fonder des Chapelles, & contribuer à la décoration des Egliſes. Car combien y a-t-il d'ornemens dans nos Egliſes, qui ſont les offrandes de pluſieurs célebres Maltotiers, & de pluſieurs Courtiſanes de grand renom, qui ayant amaſſé beaucoup de richeſſes iniques, tâchent de faire leur paix avec Dieu, en lui en conſacrant quelque portion médiocre? Combien y a-t-il d'offrandes, au bas deſquelles il faudroit écrire, *Victime pour le péché*, ou quelque inſcription ſemblable à celle qui fut miſe par Diogene au bas d'une Vénus d'or, que la Courtiſane Phryné conſacra au temple de Delphes; ‡ *De la débauche des Grecs?* Enfin vous voyez que ces Mrs. dont je parle vont à la Meſſe tous les jours, bien-aiſes pourtant que ce ſoit celle d'un Cordelier expéditif. A cela près, tout ceci fait leur beau côté. Regardons-les de l'autre; nous trouverons que ce ſont des gens, qui à peine diſent trois mots ſans jurer le nom de Dieu; qui ne parlent, ſi ce n'eſt à table, dans les auberges, ſoit ailleurs, que de leurs prétenduës *bonnes fortunes*, & cela avec des termes qui feroient rougir l'impudence. Ce ſont d'ailleurs des gens qui en prennent à toutes mains. Sont-ils à la guerre? ils rançonnent ſans miſéricorde le paiſan, & profitent ſur la paie de leurs ſoldats le plus qu'il leur eſt poſſible. Commandent-ils quelque part? ils ont mille voyes obliques ou violentes de s'enrichir. Sont-ils dans les affaires, le grand théatre de la rapine & de l'extorſion? ils font enrager tout le monde par leurs chicanes, & par leurs friponneries. De quelque profeſſion qu'ils ſoient, ils mentent & médiſent éternellement; ils trompent au jeu, ils ſacrifient tout à leur vengeance, ils font des débauches horribles, *meretrix non ſufficit omnis*; ils s'aident de pluſieurs remedes, pour avoir des forces qui puiſſent mieux ſeconder leurs ſales déſirs: en un mot, à l'égard des mœurs, ils n'ont rien qui les diſtingue des Chrétiens profanes. Ce ne ſont pas ſeulement les vieillards dont parle Mr. de Saint ‡ Didier, qui ſe ſervent de pluſieurs *indignes & extravagans artifices, pour exciter encore en eux des plaiſirs, dont la foibleſſe naturelle à cet âge les prive, malgré qu'ils en ayent*, les plus jeunes & les plus vigoureux s'en ſervent auſſi très-ſouvent, pour prolonger leurs brutales occupations.

Et leur libertinage en même tems.

§. CXLIX.

VI. Preuve, *tirée de la dévotion que l'on dit que pluſieurs ſcélérats ont eue pour la Sainte Vierge.*

LA dévotion de l'Egliſe Catholique pour la Sainte Vierge eſt montée à un ſi haut point, qu'on peut dire qu'elle fait une des plus conſidérables parties du culte. On a beau nous reprocher les excès & les hyperboles de nos Moines, cette dévotion ſubſiſte toûjours, & conſerve tout ſon éclat: peu de perſonnes ſe hazardent de choquer en cela l'uſage & les opinions du peuple: la choſe eſt trop univerſelle pour la pouvoir réformer. On ajoûte tous les jours des Livres à cette innombrable multitude d'écrits, qui ont été publiez pendant pluſieurs ſiecles ſur les honneurs & ſur les miracles de Notre-Dame. Or entre les maximes qui ont été avancées par les Auteurs de cette ſorte de Livres, celle-ci n'eſt pas des moins communes, *Que l'on peut être très-méchant, & néanmoins fort dévôt envers la Mere de Dieu*; & l'on en donne une infinité d'exemples, dans les Livres in-

* „ Mr. Filefac.

† On trouve encore ceci dans la I. Edit. : „ vertu „ qui procede de la châſſe de quelque Saint, ou de quel- „ que Sainte du Paradis, de S. Huben, par exemple.

„ Vous voyez même &c.

‡ *En Grecorum intemperantiâ.*

‖ „ Relation de Veniſe *ubi ſupra.*

intitulez, *Le grand miroir des exemples*; *Les Fleurs des exemples*, *ou le Catéchiſme hiſtorial*; *La Chronique de la Mere de Dieu*, *&c.* Alexis de * Salo nous aſſûre, avec pluſieurs autres, qu'un jeune homme ſi perdu & ſi endurci dans le crime, qu'ayant été mis en priſon pour divers meurtres, & pour divers brigandages qu'il avoit commis, il renonça au Fils de Dieu & à tous les Sacremens de l'Égliſe, ſous l'eſpérance que le Diable lui donna de le ſauver du gibet; il nous aſſûre, dis-je, que cet homme ne laiſſoit pas de réciter tous les jours *l'Ave Maria*, & qu'il ne voulut jamais conſentir à la propoſition qui lui fut faite par le Diable, de renoncer à la Ste. Vierge. Il s'en trouva fort bien; car aiant aperçu une image de Notre-Dame ſur une Chapelle qui ſe rencontra dans ſon chemin, lors qu'on le conduiſoit au ſuplice, il lui adreſſa ſes prieres, & en même tems l'Image inclinant doucement la tête vers ſon dévôt, lui ſuſit le bras de telle ſorte, que les Archers ne purent jamais l'arracher de là. Le même Auteur † nous parle en un autre endroit d'une Courtiſane extraordinairement débordée, qui néanmoins faiſoit tous les jours ſept révérences dévotes à la Ste. Vierge, accompagnées d'un *Ave Maria*, ce qui fut cauſe qu'une Dame vertueuſe, ſâchée de voir ſon mari dans un commerce criminel avec cette Courtiſane, ſuplia inutilement la Mere de Dieu de châtier cette infame proſtituée; car l'Image de la Sainte Vierge qu'elle invoquoit, lui répondit en propres termes, *Il m'eſt impoſſible de vous accorder votre demande. Ce n'eſt pas que je n'aie reconnoiſſe la juſtice, mais l'affection que cette Courtiſane conſerve pour moi parmi tous ſes déreglemens, me lie les mains, & n'empêche de lui infliger le châtiment que vous ſouhaittez.* J'ajoûte pour un troiſieme exemple, tiré des Nouvelles de la Reine de Navarre, qu'un jeune Prince, qu'elle ne nomme pas, mais qu'elle déſigne aſſez bien, allant à une aſſignation amoureuſe, traverſoit toûjours une Egliſe qui ſe rencontroit ſur ſon paſſage, & y faiſoit régulierement ſes oraiſons. Retournant chez lui, après avoir aſſez careſſé ſa Maitreſſe, il ne manquoit point non plus de paſſer par la même Egliſe, & d'y faires ſes prieres. Cette Reine allegue cela pour un témoignage de ſinguliere dévotion. Mais Montagne ‡ n'eſt pas en cela de ſon ſentiment, & il fait bien.

Trois exemples de l'extrême dévotion pour la Vierge dans des ſcélérats.

Car comme l'a fort bien prouvé tout fraîchement Mr. l'Evêque de Caſtorie, § il ne peut point y avoir de véritable dévotion, ni pour Dieu, ni pour les Saints, dans une ame qui n'aime point Dieu, & qui n'obéit pas à Dieu. Et pour ce qui eſt de ces miracles qui l'on prétend que la Sainte Vierge a opérez, en faveur de quelques ſcélérats, qui avoient conſervé de l'attachement pour ſon culte, ce ſavant ¶ ne fait pas difficulté de les rejetter, & il a raiſon. Mais avec tout cela, je ne laiſſe point de trouver ici une forte preuve de ce que j'avance; je m'en vais vous la montrer.

Cette dévotion prouve la pleine perſuaſion où ils ſont des miſteres.

Puis qu'il s'eſt trouvé une multitude prodigieuſe d'Auteurs, qui ont publié que pluſieurs perſonnes engagées dans les plus énormes déreglemens, ne laiſſoient pas de perſévérer dans la dévotion pour la Sainte Vierge, c'eſt déja une marque que les hommes ſe perſuadent aiſément, que la connoiſſance de Dieu eſt compatible avec toute ſorte de méchancetez; & par conſéquent qu'ils ſe contrediſent eux-mêmes, lors qu'ils croient que les Idolâtres ſont néceſſairement plus gens de bien, que ceux qui ſont ſans Religion. De plus, il eſt bien certain que Monſr. l'Evêque de Caſtorie prouve très-fortement, que les dévots de la Vierge qui n'ont aucune vertu, ne ſont pas de véritables dévots. Mais ni lui, ni perſonne du monde ne pourra jamais prouver, que ces gens-là ne conſervent point dans leurs plus abominables impuretez, la coûtume de faire des révérences aux Images de Notre-Dame, de dire des *Ave Maria*, de ſe recommander à ſa protection, de fréquenter les lieux où l'on dit qu'elle répand le plus de graces, de fournir à la décoration de ſes Chapelles, & en général de pratiquer mille petits exercices extérieurs de dévotion. Ce qui montre invinciblement, que ces ſcélérats conſervent une pleine perſuaſion de tous nos myſteres, puis qu'ils ſont pleinement convaincus, que la Sainte Vierge leur peut faire des graces, & pour cette vie, & pour celle qui eſt à venir.

§. CL.

Réflexion ſur un Ouvrage du P. Rapin.

LA diſtinction que je viens de faire entre la véritable dévotion, & certains exercices extérieurs de dévotion, ſe doit faire à l'égard de la Foi. Un célebre Jéſuite a fait un petit traité depuis deux ans, pour montrer la décadence de la Foi dans ces derniers ſiecles, & il prétend que l'horrible corruption qui s'eſt introduite dans le monde, vient principalement des grands progrès que l'incrédulité y a faits. Il n'y a rien de plus éloquent que la deſcription qu'il nous donne des mœurs de ce ſiecle en ces termes:

Paſſage du P. Rapin ſur les mœurs du ſiecle.

*T'eſt-il ** jamais plus de déreglement dans la jeuneſſe, plus d'ambition parmi les Grands, plus de débauche, parmi les petits, plus de débordement parmi les hommes, plus de luxe & de molleſſe parmi les femmes, plus de fauſſeté dans le peuple, plus de mauvaiſe foi dans tous les états & dans toutes les conditions? T'eſt-il jamais moins de fidélité dans les mariages, moins d'honnêteté dans les compagnies, moins de pudeur & de modeſtie dans la ſociété? Le luxe des habits, la ſomptuoſité des ameublemens, la délicateſſe des tables, la ſuperfluité de la dépenſe, la licence des mœurs, la curioſité dans les choſes ſaintes, & les autres déreglemens de la vie ſont montez à des excès inouis. Que de tiédeur dans la fréquentation des Sacremens, que de langueur dans la piété, que de grimace dans la dévotion, que de négligence en tout ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les devoirs, que d'indifférence dans le ſalut! Quelle corruption d'eſprit dans les jugemens, quelle dépravation de cœur dans les affaires, quelle profanation des Autels, & quelle proſtitution de ce qu'il y a de plus ſaint & de plus auguſte dans l'exercice de la Religion! . . . . . Tous les principes de la vraie piété ſont tellement renverſez, qu'on préfere aujourd'hui dans le commerce un honnête ſcélérat qui ſait vivre, à un homme de bien qui ne le ſait*

* „ Méthode pour ſervir la S. Vierge, Privilege 3.
† „ *Ibid.* Privil. 5.
‡ „ Eſſais l. 1. chap. 56.
§ *De Sanctorum, & præcipuè Beat. Virg. cultu, Tract.* 3. *art.* 5. *& 40.*
¶ *Ib. Tract.* 3. *artic.* 62.
** „ La Foi des dern. ſiecles p. 102. & ſuiv.

fait pas ; & faire le crime ſugement ſans choquer perſonne, s'apelle avoir de la probité ſelon le monde, dont les maximes les plus criminelles trouvent des aprobateurs, quand elles ont pour Auteurs des perſonnes dans l'élevation, & qu'elles ſont accompagnées de quelque circonſtance d'éclat. Car qui ne ſait que dans ces derniers tems le libertinage paſſe pour force d'eſprit parmi les gens de qualité, la fureur du jeu pour l'occupation des perſonnes de condition, l'adultere pour galanterie, le trafic des Bénéfices pour un accommodement des familles, la flaterie, le menſonge, la trahiſon, la fourberie, la diſſimulation pour les vertus de la Cour ; & ce n'eſt plus preſque que par la corruption & par le déſordre, qu'on s'éleve & qu'on ſe diſtingue. Je ne dis rien de ces crimes noirs & atroces qui ſe ſont débordez dans cette malheureuſe fin des tems, dont la ſeule idée eſt capable de jetter l'horreur dans l'eſprit. Je paſſe ſous ſilence toutes ces abominations inconnues juſqu'à préſent à la candeur de notre Nation, dans l'uſage des poiſons, & que nos peres avoient entierement ignorées ; parce qu'on ne peut aſſez en détourner la penſée, & en ſupprimer la ſeule imagination. Enfin pour exprimer en un mot le caractere de ce ſiecle, on n'a jamais tant parlé de morale, & il n'y eut jamais moins de bonnes mœurs ; jamais plus de réformation, & moins de reforme ; jamais plus de ſavoir, & moins de pieté ; jamais de meilleurs Prédicateurs, & moins de converſions ; jamais plus de communions, & moins de changement de vie ; jamais plus d'eſprit ni plus de raiſon parmi le grand monde, & moins d'aplication aux choſes ſolides & ſérieuſes.

Vivrions-nous (demande-t-il après cela) *dans ces déſordres, ſi nous avions de la Foi ? Ferions-nous tant de démarches ſi fumſtes, ſi nous ſuivions ſes lumieres ? Et ſerions-nous ſi corrompus & ſi dérégiez, ſi nous étions Chrétiens ?* Je lui réponds, que ſi nous avions une véritable foi, qui n'eſt jamais ſéparée de l'amour de Dieu, & ſi nous ſuivions les lumieres de notre conſcience, & ſi nous étions de véritables Chretiens, nous ne vivrions pas dans ces déſordres. Mais cela n'empêche pas que nous n'ayons autant de foi qu'il en faut, pour être perſuadez de la vérité de l'Evangile, quoi que nous vivions tout-à-fait mal. Il y a une très-grande différence entre n'avoir point la véritable foi, & être incrédule : car on peut manquer de la véritable foi, c'eſt-à-dire, de cette diſpoſition de cœur qui nous porte à renoncer à tout ce que nous connoiſſons contraire à la volonté de Dieu, & croire néanmoins que la doctrine de l'Evangile eſt véritable. Ainſi on ſe joüe de l'ambiguité des mots, quand on dit que les déſordres de ce ſiecle procedent de l'affoibliſſement de la foi. Si l'on entend qu'ils procedent de l'affoibliſſement de cette vertu Chretienne, qui fait qu'on ſacrifie à la volonté de Dieu toutes ſes mauvaiſes inclinations, on a raiſon. Mais ſi l'on entend qu'ils procedent d'un défaut de perſuaſion, c'eſt-à-dire, que nous vivons mal, parce que nous regardons les dogmes de la morale Chretienne comme des propoſitions problématiques, dont il ne nous reſte aucune aſſûrance, l'on a grand tort. Car à la réſerve de quelques perſonnes de qualité, & de quelques faux Savans, ou même de quelques-uns de vous autres Mrs. les Théologiens, tout le monde croit parmi nous le myſtere de l'Incarnation, la mort & paſſion de JESUS-CHRIST, ſon Aſcenſion au Ciel, ſa préſence ſur nos autels, le dernier Jugement, la Réſurrection des corps, l'Enfer & le Paradis. On n'a point ſur ces choſes-là une perſuaſion qui ſoit accompagnée d'évidence, cela peut être ; mais on a pour le moins une perſuaſion qui exclut le doute. Nos Païſans, nos Artiſans, nos Soldats, nos Bourgeois, toutes nos femmes, la plus grande partie des Gentilshommes & des gens des Lettres, croïent bonnement & ſans héſiter tous les articles du Symbole. Ceux qui doutent de la divinité de la Religion Chretienne, & qui traitent de fable ce qu'on dit de l'autre vie, ſont en très-petit nombre.

S'ils protedent de l'affoibliſſement de la foi.

§. CLI.

S'il eſt vrai qu'il y ait beaucoup d'Athées à la Cour des Princes.

ON croit ordinairement que les Princes & les Grands Seigneurs de la Cour n'ont ni Foi, ni Loi, & l'on ſe fonde ſur ce qu'ils vivent tout de même que s'ils ne croioient ni Paradis, ni Enfer, ſacrifiant tout à leur ambition, ſe faiſant une obligation indiſpenſable de ſe venger des moindres injures, careſſant leurs plus mortels ennemis quand l'interêt le veut ainſi, veillant ſur toutes les occaſions de les ruiner par des voies imperceptibles, abandonnant leurs meilleurs amis dans les diſgraces, toûjours dans des occupations éloignées de l'eſprit de l'Evangile, dans le jeu, dans les galanteries criminelles, dans les extorſions, dans les feſtins, évitant ſur toutes choſes les aparences de la piété, tournant en ridicule la dévotion ; en un mot, ſe rendant eſclaves de toutes les vanitez du monde. On a quelque raiſon de croire que ceux qui vivent ainſi, n'ont aucune Religion, & cela eſt vrai en un certain ſens, parce qu'ils n'ont qu'une Religion croupiſſante dans quelque coin de l'ame, ſans être le principe d'aucun bien. Mais on ſe trompe lourdement, ſi l'on croit que tous ces Meſſieurs ſont Athées. Tant s'en faut qu'ils le ſoient, qu'on peut dire qu'il n'y a guere de gens au monde, qui donnent plus qu'eux dans certaines ſuperſtitions. Pour ne point parler de l'entêtement où ils ont été autrefois de conſulter les Aſtrologues, ne fait-on pas qu'ils ont une curioſité prodigieuſe de conſulter les Devins ? Peut-on ignorer combien ils ſont infatuez des préſages ? Y a-t-il beaucoup de grandes maiſons, où l'on ne débite pas que l'on eſt averti régulierement par l'aparition de quelque fantôme, ou par quelque autre ſigne particulier, que quelqu'un de la famille doit mourir ? Combien de tradirions prophétiques ne fait-on pas courir touchant certaines familles de grande naiſſance ? Mais ſur tout, combien de prodiges, combien d'accidens miraculeux ne raconte-t-on pas de ſes ancêtres parmi le grand monde ? Vous me direz, que ce n'eſt pas une marque que l'on en ſoit perſuadé, qu'on veut ſeulement faire accroire aux autres, que l'on eſt particulierement recommandé aux Deſtinées. Je le croi de quelques-uns ; mais la plûpart ſont ſi aiſes de s'imaginer que la Providence les diſtingue, qu'ils ſe le perſuadent tout de bon. Tous nos Hiſtoriens conviennent, que jamais on n'a vû la Magie plus en vogue, qu'à la Cour de France ſous la Reine Catherine de Médicis ; ce qui eût été impoſſible, ſi l'on n'y eût crû un Dieu, car il n'y a point de gens plus incrédules ſur tout ce qu'on dit des Sorciers & des Magiciens, que les Athées.

Les vues des gens de Cour incompatibles avec l'Atheiſme.

De leur conduite à l'heure de la mort.

Voïons un peu les grands Seigneurs au lit de la mort. C'eſt là que la nature ſecouë le joug de la diſſimulation, & que les véritables ſentimens de l'ame ſe découvrent, ſi jamais ils ſont capables de le faire. Voïons-nous des gens plus empreſſez que les Princes, que les Ducs & que les Comtes, à ſe recommander en cet état-là à la vertu des ſaintes Reliques, & à l'interceſſion des bienheureux? Y en a-t-il qui ne ſouhaitaſſent de ſe faire voir au P. Marc d'Aviano, ou à quelque autre perſonne célebre par ſa ſainteté, & par le don de guérir les maladies? Quels préſens n'envoïent-ils pas par tous les Cloîtres, afin qu'on prie Dieu pour leur guériſon? D'où eſt venuë la richeſſe des Egliſes, que de la peur que les grands Seigneurs ont euë de demeurer trop long-tems en Purgatoire? J'avouë que l'on ne fait pas à préſent des legs pieux auſſi conſidérables qu'autrefois; mais on en fait pourtant de conſidérables. Le mal eſt pour les gens d'Egliſe, que les héritiers ne s'acquittent pas fidelement de la promeſſe du Teſtateur, ayant moins de peur que lui de la mort, parce qu'ils ne la voïent pas de ſi prés. Tout cela, Monſieur, fait voir manifeſtement, que la vie de la Cour ne fait pas abjurer le Symbole des Apôtres: on ſe contente de ne ſuivre point ſes lumieres pendant qu'on ſe porte bien.

§. CLII.

Conſidération particuliere des ſentimens de Louïs XI.

Des vices de Louis XI.

EN diſant que les Grands Seigneurs font voir quand ils ſont au lit de la mort, qu'ils croïent les myſteres de l'Evangile, je ne prétends pas leur donner un grand éloge; car il pourroit bien être, que l'envie de guérir eſt la ſeule cauſe de leur recours aux prieres des bons ſerviteurs de Dieu. Or c'eſt bien peu de choſe que la foi d'un homme, qui

* Attend à croire en Dieu, que la fievre le preſſe:

Et n'en déplaiſe aux Peres Minimes, le voïage de St François de Paule du fond de la Calabre à la Cour du Roi Louis XI. ne me fait pas avoir une grande idée de la ſainteté de ce Prince. Je ne laiſſerai pourtant pas de me prévaloir de ce voïage, parce que Louis XI. a fait profeſſion toute ſa vie d'une duplicité de cœur ſi oppoſée à l'eſprit de la Religion Chretienne, qu'il n'y a guere de Rois que l'on pût moins témérairement ſoupçonner d'irreligion, que celui-là. Un fourbe, un Prince qui ſe moque de la parole donnée, qui tend des piéges à ſon prochain, qui s'agrandit par de voïes obliques & par la fraude, me paroît plus criminel qu'un Conquérant qui, à l'imitation d'Alexandre, déclareroit ſans aucune ſorte de déguiſement qu'il veut conquérir les Etats de ſes voiſins. Et ſi Louis XI. ne fût pas un auſſi grand perturbateur du genre humain qu'Alexandre, ce ne fut pas à cauſe qu'il avoit plus de conſcience que lui, mais à cauſe qu'il avoit moins de cœur & moins de génie. Les Hiſtoriens de ce Roi tombent d'accord, que ſes pélerinages † & ſes dévotions les plus ardentes, ont ſouvent couvert des deſſeins trés-éloignez de la juſtice & de la piété; *qu'il y attrapoit toûjours quelqu'un, & qu'il accommodoit ſa Religion à ſes deſſeins, plûtôt que ſes deſſeins à ſa Religion. Qu'il fuiſoit ‡ des choſes qui étoient bonnes en aparence, mais à mauvaiſe intention, penſant que par ſa bigoterie il tromperoit Dieu & le monde; qu'il ôtoit aux pauvres, pour donner aux Egliſes, & qu'il foula plus ſon peuple de tributs & de tailles, que nul autre Roi de ſes prédéceſſeurs, & qu'auſſi rendit-il ſon peuple mal affectionné envers lui. Qu'il fit durant ‡ ſon regne beaucoup d'injuſtices, de maux & de violences: tellement qu'il avoit mis ſon peuple ſi au bas qu'au jour de ſon trépas il étoit preſque au déſeſpoir.*

Et de ſa dévotion.

Je ſerois trop long, ſi je raportois en détail ce que les Hiſtoires en diſent. C'eſt pourquoi j'y renvoye quiconque ne ſera point perſuadé, que ſi jamais on a pû ſoupçonner quelqu'un de ne croire pas en Dieu, c'eſt aſſurément Louis XI. contre qui l'on peut former un préjugé ſi étrange; & je m'aſſûre que l'on m'en croira, ſi l'on examine bien les faits. Il n'y auroit pourtant rien de plus faux, que d'avancer que ce Prince n'étoit point perſuadé de ſa Religion. Car outre qu'on lui § entendit dire, un jour qu'il croïoit faire ſes prieres, ſans être entendu de perſonne, devant le grand autel de Notre-Dame de Cléri, *Ah ma bonne Dame, ma petite Maitreſſe, ma grande Amie, en qui j'ai eu toûjours mon reconfort, Je te prie de ſuplier Dieu pour moi, & être mon Advocate envers lui, qu'il me pardonne la mort de mon frere, que j'ai fait empoiſonner par ce méchant Abbé de St. Jean. Je m'en confeſſe à toi, comme à ma bonne Patrone & Maitreſſe. . . . . Faſmoi donques pardonner, ma bonne Dame, & je ſai ce que je te donnerai*; outre cette priere, dis-je, nous voïons par l'empreſſement qu'il eut durant ſa derniere maladie, de faire venir St. François de Paule, qu'il étoit perſuadé de l'efficace de la priere. Ce pauvre Prince avoit tant d'envie de ne mourir point, qu'aïant apris que ce Saint Hermite ſe tenoit dans la Calabre, & qu'il faiſoit de grands miracles, il n'oublia rien pour ** obtenir du Pape qu'il lui fût permis de le faire venir en France; & il étoit tellement perſuadé que la préſence & les prieres de cet homme prolongeroient ſa vie, que la premiere choſe qu'il fit en le voïant fut de le prier d'allonger ſes jours. Enſuite il lui envoïoit dire à tout moment, *qu'il ne tenoit qu'à lui que ſa vie ne fût prolongée.* La même envie de vivre lui fit demander au Pape divers préſens, comme nous l'aprenons de Philippe de Commines: *Le Pape Sixte IV.* (dit-il) *étant informé, que par dévotion le Roi déſiroit avoir le Corporal ſur quoi chantoit Meſſe Monſieur St. Pierre, tantôt lui envoia avec pluſieurs autres Reliques, leſquelles lui furent envoïées.* L'Hiſtorien †† Matthieu nous aprend qu'il étoit environné de Reliques, & qu'il s'en ſervoit comme de barricades, ne penſant point que la mort eût la hardieſſe de paſſer par deſſus pour l'attaquer. Il fit auſſi venir la Sainte Ampoulle, *ayant intention d'en prendre pareille unction, que celle de ſon Sacre*, à ce que dit le même Philippe de Commines. Mais rien ne témoigne davantage l'envie qu'il avoit de vivre, que la maniere dont il cor-

* Boileau. Sat.
† „ Matthieu, Hiſt. de Louis XI. liv. 11. chap. 2.
‡ „ Du Haillan, Traité des affair. de France.
‖ „ Chronique ſcandaleuſe.
§ „ Brantome, vie de Charles VIII.
** „ Mathieu, Hiſt. de Louis XI. liv. 10.
†† *Ibid.*

corrigea l'oraiſon qui avoit été compoſée pour demander à St. Eutrope la ſanté de ſon corps & celle de ſon ame en même tems; car il fit raier l'endroit * qui concernoit la ſanté de l'ame, diſant que c'étoit aſſez que le Saint lui fit avoir celle du corps, & qu'il ne faloit pas l'importuner de tant de choſes. On ne ſauroit s'empêcher de conclure de tous ces faits, que ce Prince étoit entierement perſuadé de la vérité de nos dogmes. Donc nous avons en ſa perſonne l'exemple d'un parfait accord entre une ame tout-à-fait méchante, & une perſuaſion de l'exiſtence de Dieu, qui va juſqu'à la bigoterie la plus outrée.

§. CLIII.

Que la Cour ne garantit ni de la ſuperſtition, ni des erreurs populaires.

Attachement des gens de Cour aux préjuez de l'éducation.

C'Eſt donc une illuſion toute pure, de s'imaginer que parce que les Princes ne ſe font pas une Religion d'obſerver les traitez de paix, ni les alliances les plus ſolemnellement jurées, ou de refuſer quelque choſe à leurs paſſions, ils croïent qu'il n'y a point de Dieu. Je le dis encore un coup, les Grands du monde ſont pour l'ordinaire plus ſuperſtitieux que les autres hommes, à l'égard de certaines choſes. On s'imagine qu'il ſuffit d'être né dans une grande maiſon, & d'avoir été élevé à la Cour d'un Prince, pour avoir un eſprit grand & ſublime. Mais ceux qui s'imaginent cela, confondent l'eſprit avec le cœur. Il eſt fort vrai, que les avantages de la naiſſance & de l'éducation dans le grand monde, élevent le cœur. On voit peu de perſonnes de cet ordre, qui ne ſoient braves; on en voit un très-grand nombre qui ont une intrépidité & une ambition démeſurées. Mais il n'en va pas de même de l'eſprit. Il faut convenir qu'il ſe polit extrémement à la Cour; mais il n'y acquiert pas de la grandeur, je veux dire de cette force qui l'éleve au deſſus des préjugez de l'enfance, & qui le met en état de pénétrer juſques à la ſource de la vérité, au travers de mille erreurs dont elle eſt ou couverte, ou environnée. Je paſſe plus avant, & je dis qu'on n'acquiert pas même à la Cour cette fauſſe & prétendue force d'eſprit, dont les Athées & les Déiſtes ſe glorifient; & je ſoûtiens que ſi l'on examine la choſe attentivement, on reconnoîtra que cette prétendue force s'acquiert plus dans l'exercice de la diſpute, & parmi ceux qui étudient, qu'à la Cour, ni à l'armée. Ainſi, Monſieur, convenons de bonne foi, que les Grands avec toute la pompe qui les environne, ne laiſſent pas de demeurer dans les préjugez de l'éducation, tout de même que les autres hommes, ſoit à l'égard des dogmes de la Religion, ſoit à l'égard des véritez naturelles.

Exemple des Payens & ſur tout de Catilina.

En effet, ſi l'air du grand monde guériſſoit des impreſſions de Religion que l'on communique aux enfans, nous ne verrions pas autant de ſuperſtition que nous en voyons dans les premiers hommes de la République Romaine. Il paroît par une infinité d'exemples que ſes Conſuls & ſes Dictateurs, & ſemblables perſonnes du premier ordre, ont été fort ſuperſtitieux. Les Ruis & les Empereurs du Paganiſme l'ont été furieuſement, & l'on en pourroit donner cent exemples très-capables de convaincre que ce n'étoit pas la politique qui agiſſoit, mais la maladie du cœur; quoi que j'avoué, qu'il faut imputer ſouvent leur ſuperſtition à leur politique. Repaſſez un peu l'eſprit ſur ce que je vous ai allégué ci † deſſus touchant Tarquin le ſuperbe, Néron, Catilina, &c. & ſouffrez qu'à-propos de Catilina, je remarque qu'on diſoit à Rome, ‡ qu'il avoit fait prêter ſerment à ſes complices de bien garder le ſecret, & qu'afin que les malédictions, auſquelles ils vouloient bien être aſſujettis s'ils fauſſoient leur foi, fiſſent plus d'impreſſion ſur eux, il leur avoit fait boire du ſang humain mêlé avec du vin: ce qui montre que cette troupe de ſcélérats, dont ce méchant homme ſe vouloit ſervir pour la plus exécrable action du monde, étoit perſuadée qu'il y a une juſtice inviſible, qui punit la violation du ſerment. L'un des principaux complices de Catilina, ſavoir Lentulus, s'engagea dans cette conſpiration, à cauſe qu'il ‡ s'imagina que les Livres des Sibylles, & les réponſes des Haruſpices lui promettoient l'Empire de Rome; preuve évidente, qu'il étoit bien éloigné de l'Athéiſme, puis qu'il n'en étoit pas encore à reconnoître la vanité des augures.

§. CLIV.

De la ſuperſtition d'Alexandre.

Ex d'Alexandre.

MAis voici un exemple qui ne vaut guere moins lui ſeul, qu'une démonſtration de Geometrie. Si jamais l'eſprit de la Cour a dû produire l'Athéiſme dans une ame, c'eſt ſans doute dans celle d'Alexandre le Grand qu'il a dû produire cet effet, parce que c'étoit le plus ambitieux de tous les hommes, & en même tems le plus hardi & le plus heureux. Auſſi peut-on dire, qu'il a fait cent choſes qui témoignent un mépris horrible des Dieux. Je ne parle point de ſes conquêtes, quoi qu'à le bien prendre, il n'y ait rien de plus injuſte, ni de plus impie, que de chaſſer de vive force de leur païs ceux qui le poſſedent de bonne foi. Je parle de la hardieſſe qu'il eut de ſe faire adorer comme un Dieu, & d'abatre les Temples d'Æſculape, pour venger la mort de ſon Favori. Tout cela néanmoins n'empêche pas, qu'Alexandre n'ait été l'homme du monde le plus éloigné de l'Athéiſme. J'ai déja dit § quelque part, que dans ſon enfance il fut cenſuré par ſon gouverneur, de ce qu'il étoit trop prodigue d'encens envers les Dieux; je dis à cette heure, qu'il avoit toûjours à ſa ſuite ſon grand Devin Ariſtandre, pour ſavoir de lui ſi les prélages des victimes alloient bien, toutes les fois qu'il faloit entreprendre quelque choſe. A la vérité il diſcontinua de conſulter ſes Devins, quand il ſe vit au comble de ſa fortune. Mais il n'eut pas plûtôt éprouvé quelques traverſes, qu'il retomba dans ſes ** premieres ſu-

* „ Claude Seyſſel, Hiſt. de Louis XI.

† „ §. CXXX.

‡ *Salluſt. de bello Catil.*

‡ *Lentulum autem ſibi confirmaſſe ex fatis Sybillinis, Haruſpicumque reſponſis, ſe eſſe tertium illum Cornelium, ad quem regnum Urbis atque imperium pervenire eſſet neceſſe.* Cicero in Catil. Orat. 3.

§ „ Ci-deſſus § CXXXII.

** *Qui poſt Darium victum ariolos & vates conſulere deſierat, rurſus ad ſuperſtitionem humanarum gentium labilia revolutus, Ariſtandrum cui credulitatem ſuam adjuverat, explorato eventuum rerum ſacrificus jubet.* Quint. Curtius, lib. 7. cap. 7.

ſuperſtitions, & qu'il ſe remit ſous le joug de ſon Ariſtandre; de ſorte que ſur la fin de ſa vie, aïant cru reconnoître par quelques préſages, que les Dieux étoient mal ſatisfaits de lui, il prenoit les moindres choſes extraordinaires qui lui arrivoient, pour des ſignes & des avertiſſemens céleſtes, & avoit toûjours ſa maiſon pleine de Devins qui y ſacrifioient, ou qui la purifioient, ou qui y faiſoient quelque autre ſemblable tour de leur métier, comme nous l'aprend Plutarque dans la vie de ce Conquérant.

Caractere des Grands. Nouvelles remarques ſur Louis XI.

Fiez-vous après cela à ces gens qui nous aſſûrent, comme s'ils avoient le don de ſonder les reins & les cœurs, que la Cour eſt pleine d'Athées. Il me ſemble que j'ai beaucoup plus de raiſon de le nier, & de dire, qu'à la vérité il eſt probable qu'il s'y en trouve plus que parmi le peuple, mais qu'à la réſerve de quelques perſonnes, le grand monde, univerſellement parlant, eſt auſſi perſuadé de l'exiſtence de Dieu, & du Paradis & de l'Enfer, que le Tiers-état. S'il y a quelque différence, elle ne conſiſte aſſûrément, qu'en ce qu'à la Cour on ſonge moins aux affaires de la conſcience que par tout ailleurs, & qu'on y a plus de hardieſſe, plus d'habitude & plus d'engagement à pécher, que par tout ailleurs; ce qui fait que les Courtiſans ſont, ou plus ignorans que les autres hommes ſur le chapitre de la Religion, ou moins retenus, & moins ſujets aux remords de la conſcience. Mais pour la perſuaſion des véritez générales, & des principes du Chriſtianiſme, je croi qu'univerſellement parlant, ils ne l'ont pas moins que les autres hommes.

Au reſte, le Roi Louïs XI. eſt un exemple inconteſtable de ce que j'ai touché ci-deſſus, qu'on peut être tout enſemble très-méchant & très-exact à rendre à la Ste. Vierge mille petites marques de dévotion extérieure. Car ce Prince, tout tel que nous l'avons vû, a dépenſé des ſommes immenſes pour l'ornement des Egliſes de Notre-Dame, & ordonné que l'on * ſonneroit la cloche chaque jour à midi, pour avertir le monde de réciter la ſalutation Angélique. Claude de Seyſſel raporte, *Que ſa dévotion ſembloit plus ſuperſtitieuſe que religieuſe; car à quelque image, ou Egliſe de Dieu & des Saints, & mêmement de Notre-Dame, qu'il entendit que le peuple eût dévotion, ou qu'il s'y fit quelques miracles, il y alloit faire ſes offrandes, ou y envoioit homme exprès. Il avoit au ſurplus ſon chapeau tout plein d'images, la plûpart de plomb ou d'étain, leſquelles à tout propos, quand il lui venoit quelques nouvelles bonnes ou mauvaiſes, ou que ſa fantaiſie lui prenoit, il baiſoit, ſe ruant à genoux quelque part qu'il ſe trouvât, ſi ſoudainement quelquefois, qu'il ſembloit plus bleſſé d'entendement, que ſage homme.*

A . . . . le 29. de Juillet 1681.

§. CLV.

Déſordres & zele de la Cour de France au dernier ſiecle.

ENtre les marques par leſquelles j'ai dit que l'on pouvoit reconnoître que les plus inſignes débauchez croient en Dieu, je n'ai pas oublié la haine qu'ils temoignent pour les Religions différentes de la leur. Je pourrois apliquer cette remarque aux perſonnes de qualité, que je tâche de juſtifier ici du crime d'irreligion: mais parce que cela me meneroit trop loin, je ne parlerai que de la Cour de Catherine de Médicis.

Mézeray cité ſur les vices de la Cour de Catherine de Médicis.

J'ai déja dit que cette Cour étoit fort adonnée à la Magie; & il eſt aiſé dès-là de conjecturer, qu'encore qu'on y crût un Dieu, on y étoit capable de toute ſorte de méchancetez. Auſſi eſt-il certain, que † l'impudicité & le luxe *y triompherent avec une licence effrénée, & que la trahiſon, l'empoiſonnement, & l'aſſaſſinat y devinrent ſi communs que ce n'étoit plus qu'un jeu, que de perdre ceux de la mort deſquels on croioit tirer quelque avantage. Avant ce regne, c'étoient les hommes qui par leur exemple & par leurs perſuaſions attiroient les femmes dans la galanterie: mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des myſteres d'Etat, c'étoient les femmes qui alloient au devant des hommes. Leurs maris leur lâchoient la bride par complaiſance & par intérêt: & d'ailleurs ceux qui aimoient le changement, trouvoient leur ſatisfaction dans cette liberté, qui a eu lieu d'une femme leur en donnoit cent.* Voilà d'un côté la peinture d'une Cour abandonnée à tout mal.

Mais voici de l'autre une peinture qui nous la repréſentera perſuadée de la divinité de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. On n'a jamais perſecuté les Hérétiques, plus que l'on perſecuta les Calviniſtes ſous François I. & Henri II. Cela n'aïant pas empêché qu'ils ne ſe multipliaſſent, on ne voulut pourtant point tolérer leurs Aſſemblées, & l'on aima mieux plonger le Roïaume dans les funeſtes déſolations d'une guerre civile, que de ſouffrir qu'il y eût en France une nouvelle Religion. Quoi, diſoit-on, il ſera dit que l'Egliſe aura été déchirée impunément dans le Patrimonie du Roi Très-Chretien? Cette Egliſe, qui eſt ſur le trône depuis Clovis? Cette Egliſe, dont les Rois de France ſont les fils ainez? Non, il faut exterminer tous ceux qui ont eu l'audace de la combatre. En effet, on en vint aux armes, & l'on ne fit jamais aucun traité avec les Rébelles, qu'afin de ſe mieux préparer à les ruiner; & quand on vit que la force ouverte ne ſervoit de rien, on ſe ſervit de la ruſe, on attira leurs Chefs & leur principale Nobleſſe à la Cour, ſous le plus beau prétexte du monde, & on l'y maſſacra cruellement. On continua la tuerie & les combats autant que l'on put, juſques à ce qu'enfin les deux partis plus las que raſſaſiez de s'entre-détruire, & déſeſpérant chacun de la victoire, s'accorderent le mieux qu'ils purent. Si la Cour de France eût été Athée, elle n'eût jamais tenu cette conduite.

Zele de cette même Cour contre les Reformez.

Mais peut-être que ceux qui étoient à la tête de ces grands zélateurs de la Religion Catholique, n'étoient point coupables du déreglement des mœurs dont j'ai parlé. Au contraire c'étoient eux qui y avoient le plus de part, comme on le peut voir, ſi l'on ſuit à la trace Mrs. de Guiſe. Et pour comprendre comment il ſe peut faire, qu'un homme ſoit en même tems zélé pour ſa Religion, & fort débauché, il n'y a qu'à conſidérer que dans la plûpart des hommes, l'amour de la Religion n'eſt point différent des autres paſſions humaines que l'on contracte. On ſe trompe fort, ſi l'on s'imagine que

Comment les Grands allient la débauche & la dévotion.

* „ Ce fut l'an 1472. Mathieu, Hiſt. de Louis XI. liv. 11. ch. 2.

† „ Mézer. Abrégé Chronol. ſur la fin de la vie de „ Charles IX.

que tous les Chretiens qui paroiſſent avoir de l'attachement pour le Chriſtianiſme, & tous les Catholiques qui haiſſent les autres Sectes, ont reçu cette diſpoſition immédiatement de Dieu; car il n'y a que les véritables Serviteurs de Dieu qui ſe puiſſent vanter d'avoir du zele par une grace du St. Eſprit. Les méchans Chretiens qui témoignent du zele pour leur Religion, n'ont à proprement parler que de l'entêtement. Ils aiment leur Religion, comme d'autres aiment leur nobleſſe, ou leur patrie; ou plûtôt ils s'obſtinent à perſévérer dans leur Religion, comme d'autres s'obſtinent à ne point changer les anciennes coûtumes, qui regardent la maniere de s'habiller, ou de ſe marier. Il y a des gens qui ſe laſſeroient auſſi-tôt tuer, que de ſouffrir que l'on innovât leurs vieilles coûtumes: ils ſont la même choſe, quand on veut les empêcher d'aller prier Dieu dans certaines Egliſes, avec les cérémonies uſitées de tout tems. Il y a grande aparence, que le Duc de * Mompenſier †, qui faiſoit pendre tous les Huguenots qu'il prenoit, & violer par un de ſes Officiers toutes les belles Huguenotes qui tomboient en ſa puiſſance, s'étoit entêté de cette belle paſſion, parce qu'il ſe glorifioit d'être deſcendu de St. Louis, & qu'il avoit ouï dire, que St. Louis alloit perſécuter les ennemis de la Religion juſques dans l'Afrique. Les grands Seigneurs s'entêtent ſi fort de l'antiquité de leur race & de l'imitation de leurs ancêtres, que cela ſeul eſt capable de leur donner de l'horreur pour les Schiſmatiques. Ainſi, croire que la Religion dans laquelle on a été élevé, eſt fort bonne, & pratiquer tous les vices qu'elle défend, ſont des choſes extrémement compatibles, auſſi bien dans le grand monde, que parmi le peuple.

Exemple de la Reine Marguerite.

* Peu des gens ſe taiſent préſentement de la vie de la Reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis. Je puis donc dire hardiment, qu'elle eſt un illuſtre exemple de ce monſtrueux aſſortiment dont j'ai parlé, entre une eſpece de dévotion, & la débauche. Voici comme parle Mr de ‡ Mézerai de la vie qu'elle menoit en ſa vieilleſſe: *Ce fut au fauxbourg St. Germain qu'elle tint ſa petite Cour le reſte de ſes jours, mêlant bizarrement les voluptez & la dévotion, l'amour des Lettres & celui de la vanité, la charité Chrétienne & l'injuſtice, car comme elle ſe piquoit d'être viſ à viſ ſouvent à l'Egliſe, d'entretenir des hommes ſavants, & de donner la dîme de ſes revenus aux Moines, elle faiſoit gloire d'avoir toûjours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertiſſemens, & de ne payer jamais ſes dettes.*

§. CLVI.

Zele des grands Seigneurs de France contre les Proteſtans.

Il s'enſuit que les Grands de France ne ſont ni Athées, ni Déiſtes.

LA preuve que je tire de la haine que l'on a pour les Sectes, peut être apliquée à nos grands Seigneurs; car ils s'emploïent aſſez bien à la ruine du Calviniſme, ſelon le nouveau plan que l'on a choiſi; ils s'y emploïent, dis-je, aſſez bien, ſans qu'il paroiſſe qu'ils aient la moindre envie de vivre plus chrétiennement. Ceux qui ont des Huguenots dans leurs terres, tâchent de les convertir, ou de gré ou de force. Les Gouverneurs des places font la même choſe à l'égard des Bourgeois & des ſoldats qui ſont ſous leur juriſdiction. Ceux qui ont des domeſtiques Calviniſtes, ou les chaſſent, ou les obligent à abjurer leur créance. D'où il s'enſuit, que nos grands Seigneurs ne ſont ni Athées, ni Deïſtes, quelle que ſoit quant au reſte la vie qu'ils menent.

Je conclus donc encore une fois, que ceux qui doutent de la divinité de la Religion Chretienne, & qui traitent de fable ce que l'on dit de l'autre vie, ſont en très-petit nombre. De ſorte que ces grands déreglemens dont le P. Rapin nous donne la deſcription, ne tirent point leur origine de l'incrédulité de ces derniers ſiecles, mais de l'inclination au mal qui ſe trouve dans le cœur de l'homme, & pour la guériſon de laquelle il faut tout autre choſe qu'une ſimple connoiſſance de la vérité de l'Evangile.

§. CLVII.

Raiſon très-forte pour prouver la néceſſité de la grace.

SI vous examinez bien ceci, je m'aſſûre, Monſieur, que vous y trouverez une argument invincible, pour prouver que nous avons beſoin de l'opération intérieure du St. Eſprit afin d'aimer Dieu. Car tout ce que les hommes qui nous inſtruiſent peuvent faire, ſe réduit à nous perſuader la vérité. Or nous pouvons être perſuadez de la vérité ſans l'aimer. Donc ce ne ſont pas les hommes qui nous font aimer les véritez de l'Evangile; & par conſéquent c'eſt Dieu qui nous les fait aimer, en ajoûtant à l'illumination de notre eſprit une diſpoſition de cœur, qui nous fait trouver plus de joie dans l'excercice de la vertu, que dans la pratique du vice.

§. CLVIII.

VII. Preuve, *tirée des fréquentes Communions.*

Témoignage de M. Arnaud ſur la corruption des hommes qui ne laiſſent pas de ſe confeſſer & de communier ſouvent.

CEs paroles du P. Rapin, *Il n'y eut jamais plus de Communions, & moins de changement de vie*, me font ſouvenir du Livre de la fréquente Communion, dans lequel Mr. Arnaud a fait une deſcription fort éloquente de la corruption des hommes: *Qui peut ignorer*, † dit-il, *ce que les Séculiers ne ſavent que trop par la connoiſſance qu'ils ont du monde, ce que les Confeſſeurs connoiſſent encore davantage par la néceſſité de leur fonction, & ce que les Prédicateurs font retentir ſi hautement dans les Chaires, pour exciter les pécheurs à la pénitence; que toutes les véritables marques du Chriſtianiſme ſont preſque aujourd'hui éteintes dans les mœurs des Chrétiens.* Il entre enſuite dans le détail, & nous montre l'impureté dans les mariages, la corruption dans les familles, les débordemens dans la jeuneſſe, l'ambition parmi les riches, le luxe parmi toute ſorte de perſonnes, l'infidélité dans le commerce, l'altération dans la marchandiſe, la tromperie dans les artiſans, la débauche dans le menu peuple. Il dit que la fornication paſſe dans le monde pour une faute légere, l'adultere pour une bonne fortune, la fourberie pour la vertu de la Cour, les juremens & les blaſphêmes pour des ornemens de langage, la tromperie

* „ Brantome, Mémoir. tom. 3.
† Voyez auſſi la *Critique Générale* du Calviniſme du P. Maimbourg, Lett. 18.
‡ „ Abrégé Chronol. *ad ann.* 1605.
† „ Part. 3. ch. 16.

perie & le menſonge pour la ſcience du trafic, la fureur du jeu continuel pour une honnête occupation des femmes, la qualité d'honnête femme pour une qualité différente de celle de femme de bien, la Simonie déguiſée & la profanation du bien de l'Egliſe pour un accommodement légitime, & enfin les voleries & les uſures pour un revenu des charges, pour l'intérêt ordinaire de l'argent, & pour une invention de s'enrichir, dont il n'y a preſque plus que les ſimples & les ignorans qui faſſent aujourd'hui quelque ſcrupule. Il paſſe ſous ſilence les crimes abominables ignorez par nos peres, & aujourd'hui étrangement débordez.

On croira peut-être, que cet habile Docteur ſe propoſe de déplorer l'incrédulité des hommes, & de dire qu'ils ſont tombez dans l'Athéiſme. Mais ce n'eſt nullement ſa penſée, puis qu'il reconnoît de bonne foi, qu'on n'a j'amais vû plus de confeſſions & de communions, qu'on ſe preſſe autour des confeſſionaux, que les autels ſont environnez de Communians, & que les Paroiſſes, & principalement les Monaſteres en ſont pleins. Il paroît par toute la ſuite de ſon diſcours, que les mêmes perſonnes qui ſont coupables des déſordres qu'il a décrits, ſont celles qui ſe confeſſent & qui communient très-ſouvent, & il n'eſt pas le ſeul qui reconnoiſſe cette vérité.

Autres témoignages ſur la même ſujet.

L'Auteur du Livre de *la Morale pratique des Jéſuites*, ſe plaignant de la facilité de ces bons Peres à remettre les péchez, remarque * que les perſonnes les plus criminelles n'apréhendent plus la confeſſion; qu'au contraire ils y courent avec la même facilité qu'au péché; & que les perſonnes qui rempliſſent l'Egliſe des Jéſuïtes, *ſont † les mêmes qui après dîner peuplent les cabarets, les jeux de boule, & autres lieux de divertiſſement.* Un autre ‡ Auteur qui ne peut pas être ſuſpect en cette matiere, puis que c'eſt un Jéſuïte, nous donnant l'image & la peinture des mœurs corrompuës de ce ſiecle, dit expreſſément, comme nous l'avons déja vû, qu'il n'y eut *jamais plus de communions, & moins de changement de vie*; & il met entre les effets de la corruption générale, *ces viciſſitudes d'égarement & de retour à Dieu, de déſordre & de dévotion, avec leſquelles on fréquente les Sacrements, ces intervalles du crime pour le jour auquel on communie, ces confeſſions ſans repentir, ces repentirs ſans amendement, ces converſions ſans changement de vie*, qui ſe voient dans le monde. Il eſt donc vrai qu'il y a un très-grand nombre de perſonnes qui ſe confeſſent ſouvent, & qui vivent néanmoins très-mal. D'où il s'enſuit par une conſéquence évidemment néceſſaire, que la plûpart des Chrétiens vivent d'une maniere abominable, quoi que non ſeulement ils croient qu'il y a un Dieu, mais auſſi que tous nos myſteres ſont véritables. Car qui peut douter, que la plus grande partie de ceux qui ſe confeſſent, & qui communient ſi ſouvent, ne le faſſent afin d'expier leurs péchez; ce qui eſt une preuve évidente, qu'ils ajoûtent une entiere foi à la doctrine de l'Egliſe?

§. CLIX.

Confirmation de la même choſe.

Extrême crédulité des peuples, & ce qui réſulte de là.

EN un mot, il ne faut que conſidérer la crédulité de nos peuples pour les miracles; la confiance qu'ils ont en l'interceſſion des Saints; le ſoin qu'ils prennent de faire dire des Meſſes pour les trépaſſez; leur ardeur pour s'enrôler dans les Confraries, & pour faire toucher leurs chapelets à quelque Châſſe de réputation; la prodigieuſe foule qu'il y a dans les Egliſes à Indulgence pléniere; la facilité qu'ils ont à mettre en crédit les Reliques nouvellement venuës de Rome, celles de St. Ovide, par exemple; leur averſion pour les Huguenots: il ne faut, dis-je, que conſidérer cent choſes de cette nature, pour être convaincu que le vice des Chrétiens n'eſt pas de manquer de foi. *Il eſt difficile*, dit St. † Auguſtin, *de trouver un homme qui diſe dans le ſecret même de ſon cœur*, il n'y a point de Dieu. *Cette ſorte de gens eſt aſſez rare; & ſi ce ſont ceux qu'on nous commande de ſouffrir, à peine trouverons-nous des ſujets de patience.*

Que dirons-nous de ceux qui courent après les Directeurs commodes, ſinon que ce ſont des gens très-perſuadez de tous nos myſteres; mais du reſte ſi adonnez au mal, que pour s'y plonger avec plus de liberté, ils ſe ſervent de tous les expédiens que les mauvais Caſuiſtes leur préſentent?

Si l'on peut démontrer quelque choſe dans la Morale, je ne doute pas que je n'aye démontré, qu'il eſt faux que les Chrétiens qui ſe plongent dans toute ſorte de crimes, ne ſont point perſuadez de la vérité de leur Religion. D'où je conclus, que l'origine du déreglement des mœurs n'eſt pas l'incrédulité. C'eſt tout autre choſe.

§. CLX.

Que ceux qui attribuent la corruption des mœurs à l'affoibliſſement de la foi, exténuent le crime, au lieu de le rendre plus atroce.

Ceux qui pechent malgré leur foi, en ſont d'autant plus criminels.

UN eſprit ſuperficiel qui m'entendroit raiſonner comme je raiſonne, croiroit infailliblement que je fais l'apologie des pécheurs: mais un eſprit pénétrant jugeroit ſans doute que je fais tout le contraire. Car puis que je tâche de prouver que les hommes vivent très-mal, quoi qu'ils conſervent la perſuaſion des véritez Evangéliques, il eſt indubitable que je les accuſe d'une plus noire méchanceté, que ne ſeroit la méchanceté de ceux qui manqueroient de cette perſuaſion. C'eſt un principe univerſellement reconnu, que plus on peche avec connoiſſance de cauſe, plus on ſe rend criminel. Or, ſelon moi, les pécheurs ſont perſuadez de la vérité de l'Evangile. Donc ils ſont plus criminels, ſelon moi, que ſelon le P. Rapin, qui s'imagine que leurs crimes viennent du manque de foi. Il eſt certain que la malice d'une action diminuë, à meſure que les connoiſſances de celui qui la commet ſont moindres; ſi ce n'eſt qu'il ſoit lui-même la cauſe de ſon ignorance, aiant étouffé ſes lumieres de gaieté de cœur, afin de pécher

* „ Page 80.
† „ Page 85.

‡ „ Le P. Rapin, Fot des dern. ſiecles, pag. 106. „ & 151.
† In Pſal. 52.

cher plus librement. Or comme il n'y a que Dieu qui ſache qui ſont ceux qui ſe ſont rendus ignorans eux-mêmes par pure malice, nous ſerions fort téméraires, ſi nous diſions que ceux qui pechent, parce qu'ils n'ont preſque plus de foi, ſont plus méchans que les autres: mais on le peut fort bien ſoûtenir, ſans faire des jugemens téméraires, de ceux qui pechent dans une pleine perſuaſion de la vérité de l'Evangile, & par conſéquent ceux qui ſont dans les principes que je poſe, aggravent le crime des pécheurs, bien loin de l'exténuer.

Remarques à cette occaſion.

Car de dire qu'il n'y a que la malice du cœur, qui ſoit capable d'offuſquer l'évidence des véritez Evangéliques, c'eſt en vérité s'ériger en Juge d'une choſe qui n'eſt pas trop de notre reſſort; puis qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe certainement ce qui ſe paſſe dans l'homme, & la proportion des objets avec les diſpoſitions de l'entendement. Nous éprouvons tous les jours dans des choſes purement ſpéculatives, que les mêmes raiſons paroiſſent convaincantes à quelques perſonnes, & fort probables à quelques autres, pendant qu'un troiſieme n'en fait aucun cas. Dans un plaidoié où nous n'avons point d'intérêt, combien de fois nous arrive-t-il d'être plus frapez de ce qu'il y a de moins ſolide? Combien de fois nous arrive-t-il d'être plus frapez des objections que des réponſes, quoi que les réponſes ſoient meilleures en elles-mêmes que les objections, & qu'il nous ſoit indifférent pour notre fortune, qu'elles le ſoient, ou qu'elles ne le ſoient pas? Il ſeroit donc ridicule de ſoûtenir, que toutes les fois que nous préférons une raiſon à une autre, nous le faſſions pour favoriſer l'envie d'offenſer Dieu. Or cela étant inſoûtenable, on ne peut pas dire raiſonnablement, que tous ceux qui doutent de nos myſteres, le font parce qu'ils ſouhaitteroient que l'Evangile fût faux. Il n'eſt pas impoſſible que l'éloignement où nous ſommes du tems que l'Evangile s'eſt établi par une infinité de miracles, & l'étrange dépravation des mœurs qui couvre depuis mille ans tout le Chriſtianiſme, & les Sectes innombrables en quoi il s'eſt diviſé, dont chacune condamne toutes les autres, & dont il y en a pluſieurs qui écrivent fort ſavamment & fort ſubtilement contre les autres, il n'eſt pas impoſſible, dis-je, que tout cela ne forme des nuages dans certains eſprits, qui les empêchent d'appercevoir clairement la divinité de l'Evangile, ſans qu'ils y contribuent par leur inclination au mal. Quoi qu'il en ſoit, j'ai lieu de croire que l'on trouvera ſon compte à ce que j'ai dit, ſoit que l'on aime à exaggérer la dépravation des hommes, ſoit que l'on aime à leur donner des éloges. Car en diſant qu'ils conſervent ſain & entier le précieux dépôt de la foi, en dépit de leurs paſſions corrompues, je leur donne quelque loüange; mais cela même nous fait voir, qu'il faut que leur malignité ſoit bien exceſſive, puis que la lumiere de la foi n'eſt pas capable de la corriger.

Il eſt utile à la Religion de prouver la corruption de l'homme.

Il importe plus qu'on ne penſe, * de faire ſentir à l'homme juſqu'où va ſa dépravation, & ſur tout de lui faire bien connoître le monſtrueux déſordre où il eſt plongé, qui fait qu'il agit continuellement contre les principes, & contre les préceptes de la Religion qu'il croit avoir reçuë de Dieu; cela, dis-je, importe beaucoup, parce que ſi l'on prend garde que tout le reſte du monde eſt ſujet à certaines loix de Méchanique qui s'obſervent régulierement, & qui nous paroiſſent très-conformes à l'idée que nous avons de l'ordre, on conclura néceſſairement, qu'il y a dans l'homme un principe qui n'eſt pas corporel. Car ſi l'homme n'étoit que corps, il ſeroit néceſſairement ſoûmis à cette ſage & réguliere Méchanique qui regne dans tout l'Univers, & il n'agiroit pas d'une maniere ſi contraire à l'idée que nous avons de l'ordre. Il y a donc dans l'homme une ame, qui eſt une ſubſtance diſtincte du corps, & plus parfaite que le corps, puis que c'eſt elle qui rend l'homme raiſonnable. Or comment s'imaginer que tous les corps ſont ſujets à l'ordre, & ne pas croire que les ſubſtances plus parfaites que le corps y ſont ſujettes auſſi? Si le monde eſt l'ouvrage du hazard, pourquoi eſt-il ſujet à des loix qui s'exécutent toûjours? On ne peut répondre rien qui vaille. Il faut donc dire à tout le moins, que la nature des choſes a voulu que le monde ſe gouvernât par de belles loix. Mais ſi elle l'a voulu pour le corps, pourquoi n'a-t-elle point voulu que l'ame de l'homme fût ſujette à l'ordre? On ne peut encore répondre rien qui vaille. Il faut donc dire, que l'ame de l'homme a été creée dans l'ordre, auſſi bien que les autres choſes, par un Etre infiniment parfait, & que ſi elle n'y eſt plus, c'eſt parce qu'abuſant de ſa liberté, elle eſt tombée dans le déſordre. Plus on prouve la corruption de l'homme, plus on oblige la Raiſon à croire ce que Dieu nous a révélé de la chûte d'Adam. Si bien qu'il eſt plus utile qu'on ne penſe à la Religion, de prouver que la malice des hommes eſt ſi prodigieuſe, qu'il n'y a qu'une grace particuliere du St. Eſprit qui la puiſſe corriger, & que ſans cette grace, c'eſt toute la même choſe à l'égard des mœurs, ou d'être Athée, ou de croire à tous les Canons des Conciles. Cela eſt ſi vrai, que vous ne voyez guerre d'Eſprit-fort qui veuille convenir de la corruption de l'homme. Vous recevrez dans peu de jours mes conjectures ſur les mœurs d'une Société d'Athées.

* „ Voïez ci-deſſous §. CLXXXIX.

§. CLXI.

Conjectures ſur les mœurs d'une ſociété qui ſeroit ſans Religion.

Parallele d'une ſociété d'Athées avec une ſociété de Payens.

APrès toutes ces remarques, je ne ferai pas difficulté de dire, ſi l'on veut ſavoir ma conjecture touchant une ſociété d'Athées, qu'il me ſemble qu'à l'égard des mœurs & des actions civiles, elle ſeroit toute ſemblable à une ſociété de Païens. Il y faudroit à la vérité des loix fort ſéveres, & fort bien exécutées pour la punition des criminels. Mais n'en faut il pas par tout? Et oſerions-nous ſortir de nos maiſons, ſi le vol, le meurtre, & les autres voïes de fait étoient permiſes par les loix du Prince? N'eſt-ce pas uniquement la nouvelle vigueur que le Roi a donnée aux loix, pour réprimer la hardieſſe des filoux, qui nous met à couvert de leurs inſultes, la nuit & le jour, dans les ruës de Paris? Sans cela ne ſerions-nous pas expoſez aux mêmes violences que ſous les autres regnes, quoi que les Prédicateurs & les Confeſſeurs faſſent encore mieux leur devoir qu'ils ne faiſoient autrefois? Malgré les roües & le zele des Magiſtrats, & la diligence des Prevôts, combien ſe faut-

fait-il de meurtres & de brigandages, juſques dans les lieux & dans le tems où l'on exécute les criminels? On peut dire ſans faire le déclamateur, que la Juſtice humaine fait la vertu de la plus grande partie du monde, car dès qu'elle lâche la bride à quelque péché, peu de perſonnes s'en garantiſſent.

§. CLXII.

Que les loix humaines font la vertu d'une infinité de perſonnes. L'impudicité en eſt un exemple.

Pourquoi les femmes ſont plus chaſtes que les hommes.

CEla paroît par l'exemple de l'impudicité. Tous les Chretiens demeurent d'accord, qu'elle eſt défenduë par la Loi de Dieu, l'Egliſe nous le prêche inceſſamment. Avec tout cela, de cent hommes, je ne ſai s'il y en a un qui ſoit ſans reproche de ce côté-là. Pourquoi? Parce que la Juſtice de l'Etat n'inquiete perſonne là-deſſus. Pour les femmes, il faut leur rendre cette juſtice, qu'il y en a un plus grand nombre qui s'abſtiennent de ce mal; mais ce n'eſt pas qu'elles aïent naturellement un plus grand fond de ſainteté que les hommes, ou que l'amour qu'elles ont pour Dieu, leur donne plus de force pour réſiſter à la tentation. Qu'eſt-ce donc? C'eſt qu'elles ſont retenuës par la dure loi de l'honneur *, qui les expoſe à l'infamie, quand elles ſuccombent au penchant de la nature. Il eſt certain que ſi les hommes n'euſſent point attaché l'honneur & la gloire des femmes à la chaſteté, les femmes ſeroient auſſi généralement plongées dans les péchez de la chair, que les hommes; & il y a même beaucoup d'aparence qu'elles s'y porteroient avec plus d'ardeur, parce qu'il eſt fort aparent que cette paſſion eſt plus violente dans les femmes, que dans les hommes.

§. CLXIII.

Que les hommes ſont plus ſenſibles à l'honneur que les femmes.

Examen de l'amour des hommes & des femmes pour l'honneur.

EN effet, s'il y alloit de l'honneur d'un homme de vivre chaſtement, comme il y va de l'honneur des femmes, il eſt fort aparent que les Gentilshommes qui iroient dans les lieux de débauche, ſeroient auſſi rares, que ceux qui abandonnent lâchement le poſte que leur Général leur a confié. On voit très-peu de Gentilshommes qui faſſent cela; très-peu qui dans la vue d'acquérir de la gloire, ne mépriſent la mort, & n'affrontent de grands périls. Il n'y a pas encore bien long-tems, qu'on n'en eût preſque point trouvé en France, qui ne ſe batît en duel pour la moindre injure qui eût été faite à ſon honneur; en quoi il couroit non ſeulement le péril manifeſte d'être tué, mais auſſi le péril du dernier ſupplice. Il eſt donc aparent que ſi la chaſteté étoit le chemin de la gloire pour les hommes, & l'impudicité le chemin de l'ignominie, il ſeroit auſſi rare de voir un Gentilhomme engagé dans un commerce de galanterie ſcandaleux, qu'il eſt rare d'en voir qui ſe faſſent dégrader des armes par leur lâcheté. Il eſt néanmoins certain, qu'il y a incomparablement plus de femmes de noble famille, qui ſe perdent de réputation par leur incontinence, qu'il n'y a de Gentilshommes qui ſe faſſent dégrader de nobleſſe par leur lâcheté. Il y a donc beaucoup d'aparence, que ſi les femmes pouvoient ſatisfaire les déſirs de la nature ſans commettre leur réputation, † elles porteroient la débauche plus loin que ne font les hommes: & que les hommes ſurmonteroient mieux la convoitiſe, que l'autre ſexe ne la ſurmonte, ſi leur honneur dépendoit de cette victoire. Dites, ſi vous voulez, que cela vient de ce que les femmes n'ont pas tant de force ſur leurs paſſions que les hommes, & que la crainte du mépris fait des impreſſions plus ſenſibles ſur les hommes que ſur les femmes: prouvez cela par la raiſon qu'il n'y a pas tant de femmes qui ſurmontent l'envie de ſe divertir par la crainte de ſe diffamer, qu'il y a d'hommes qui ſurmontent la crainte de la mort, la plus violente de toutes les paſſions, par la crainte de l'infamie. Ou bien dites, que la nature a donné aux femmes un tempérament plus indomtable à cet égard-là, qu'aux hommes; peu m'importe. Il ſera toûjours vrai de dire, que la raiſon qui fait que les femmes s'abſtiennent incomparablement plus que les hommes du crime de l'incontinence, vient de ce que les hommes ont établi la gloire des femmes dans la chaſteté; au lieu qu'ils ont ſi peu établi la gloire de l'homme dans cette vertu, qu'un homme qui oſeroit s'en picquer dans le monde, s'expoſeroit à la raillerie.

§. CLXIV.

Quelles ſont pour l'ordinaire les véritables cauſes de la chaſteté des femmes.

La crainte de ce qu'en dira-t-on contribuë à la chaſteté des femmes.

Paſſage du Paſtor fido.

N'Allez pas vous imaginer cependant, que ſeloo moi, il n'y a point de femme qui n'emprunte ſa vertu de la crainte de l'infamie. A Dieu ne plaiſe que je faſſe des jugemens ſi injurieux à la grace du St. Eſprit. J'ai déja déclaré, & je le déclare encore une fois, que j'excepte de la regle générale un bon nombre de perſonnes, qui ſe conduiſent par le véritable eſprit de la Religion Chretienne, & que Dieu préſerve de la contagion la plus univerſellement répanduë, comme il paroît par cet Oracle: *Reliqui † mihi ſeptem millia virorum, qui non curvaverunt genua ante Baal.* Mais après cette déclaration, je ne voi pas qu'on doive trouver étrange, que je ſupçonne de fauſſeté la plûpart des vertus humaines, & la chaſteté des femmes nommément. Si celles qui ont fait leur devoir de ce côté-là s'examinent à la rigueur, elles trouveront, je m'aſſûre, que la peur du *qu'en dira-t-on*, y a plus contribué que toute autre choſe. Et combien y en a-t-il qui ſont l'original de l'Amaryllis du *Paſtor fido*, & qui diſent dans le ſecret de leur cœur, ou dans un tête-à-tête paſſionné:

Que votre bonheur eſt extrême!
Cruels hons, ſauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours,
D'autre regle que l'amour même!
Que j'envie un ſemblable ſort;
Et que nous ſommes malheureuſes,
Nous de qui les loix rigoureuſes,
Puniſſent l'amour par la mort!

Ha!

* Conférez ceci avec le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. PATIN (GUY) Rem. C.

† Voy. le *Dict. Hiſt. & Crit. ubi ſupra.*
‡ *Epiſt. ad Rom. cap. XI. v.* 4.

Ha! que l'on aime peu, quand on craint de mourir!
Myrtille, plût au Ciel, qu'une mort inhumaine,
Fût du péché la ſeule peine!
Je ferois gloire d'y courir.
Seule regle des belles ames;
Et le premier Dieu de mon cœur,
Honneur, voi que je fais à ta ſainte rigueur,
Un ſacrifice de mes flammes.

Maniere fauſſe de cacher ſa honte.

Vous voïez bien, que la loi qui punit l'amour par la mort, n'eſt pas celle qui fait tant murmurer les cœurs amoureux, & que c'eſt le châtiment de la renommée que l'on redoute. On ſe perſuade que Dieu pardonne tout, mais que les hommes ne pardonnent rien; & qu'ainſi tout conſiſte à bien ſauver les aparences, ce qui eſt aſſez mal-aiſé. Auſſi dit-on, que celles qui ont des reſſources aſſûrées pour échaper au jugement des hommes, ne font pas tant de façons. Si vous joignez à cela le *caſta eſt quam nemo rogavit*: une certaine honte qui vient de l'éducation, & qui empêche ſouvent les plus amoureuſes de faire toutes les avances: l'envie de faire valoir la faveur; & d'irriter la paſſion d'un Amant par la difficulté; ce qui pourtant le rebute quelquefois: l'amour d'une belle réputation: le déſir d'acquérir l'eſpérance des'en faire un mari par ce moien: un certain * noble orgueil, qui ne permet pas qu'on ſe réſolve à ſouffrir qu'il y ait quelqu'un au monde témoin de notre foibleſſe; les manieres peu agréables de ceux dont on eſt ſollicitée, leur contretemps, leur indiſcrétion; ſi vous joignez, dis-je, tout cela enſemble, vous trouverez le véritable principe de la continence du ſexe, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir aux impreſſions de la Religion.

§. CLXV.

Combien l'impudicité qui regne parmi les Chretiens, fait tort à la Religion Chretienne.

Paſſage de Ricaut ſur l'impudicité des Chretiens.

LA remarque que je viens de faire ſur l'étenduë de l'impudicité parmi les Chretiens, me fait ſouvenir d'avoir lû dans la Relation de Mr. Ricaut, † *que les Turcs ſe moquent préſentement de ce que nous leur diſons de la ſévérité de la Religion Chretienne, à l'égard de la défenſe d'épouſer plus d'une femme, & de ſe ſatisfaire avec quelque autre que ce puiſſe-être; qu'avec elle. Il eſt vrai*, ajoûte-t-il, *qu'il faut avoüer, à notre confuſion, que le déreglement de nos mœurs & de notre conduite, donne un juſte ſujet à ces Infideles de nous faire les reproches & les railleries qu'il nous font là-deſſus, & de nous dire, que notre vie détruit notre Doctrine. Ils ſont ſcandaliſez de voir, qu'il n'y a pas ſeulement parmi nous une infinité de perſonnes qui violent ces ſaintes regles du Chriſtianiſme, par une vie impure & abominable, mais qu'il ſe trouve encore des loix & des privileges qui autoriſent la paillardiſe. Ils prouvent cela par les lieux de débauche que l'on voit en Italie. Ils ſavent que l'impudicité paſſe pour une eſpece de marchandiſe & de trafic à Veniſe & à Naples; que les* Courtiſanes *à Rome, & les* Cantoneras *en Eſpagne, ſont partie du Corps de l'Etat, & qu'on leve ſur elles des taxes & des impôts. Ils ne comprennent point ſur quelles raiſons cette Politique peut être fondée, ni ce que les Italiens peuvent dire pour défendre cette pratique.* L'Auteur devoit pouſſer un peu plus loin ſa bonne foi, & reconnoître ingénûment, que les Eſpagnols & les Italiens ne ſont pas les ſeuls blâmables. Car ſi l'on excepte *ces taxes & ces impôts*, les Courtiſanes de Londres ne le cedent en rien à celles d'Eſpagne & d'Italie, ſoit qu'on regarde leur nombre, ſoit qu'on regarde leur effronterie, ſoit qu'on regarde la paiſible impunité dont elles joüiſſent. Une Relation de Mr. de St. Didier ſeroit fort propre à nous l'aprendre, & Mr. Ricaut ne devoit pas épargner ſa nation; en faiſant ſi bon marché de l'honneur des autres aux railleries des Infideles.

De la tolérance des lieux de débauche en Italie.

Mais au reſte, cette raiſon des Italiens qu'il dit que les Turcs ne ſauroient comprendre, me fournit une forte preuve. On ſait que la raiſon qui les oblige à tolérer les lieux de débauche, eſt qu'ils veulent éviter un plus grand mal, c'eſt-à-dire, une eſpece d'impureté plus exécrable; & pourvoir à la ſûreté des femmes d'honneur: *Il y a* ‡ *deux cens cinquante quatre ans qui Veniſe ſe trouvant ſans Courtiſanes, la République fut obligée d'en faire venir un grand nombre d'étrangeres. Le Doglioni qui a écrit les choſes notables de Veniſe, loue extrémement en cela la ſageſſe de la République, laquelle par ce moyen ſçut pourvoir à la ſûreté des femmes d'honneur, auſquelles on faiſoit tous les jours des violences publiques, puis que les lieux les plus ſaints n'étoient point un azile aſſûré où la chaſteté n'eût rien à craindre.* Il a été un tems, où l'on permettoit aux Prêtres & aux Moines en ‡ Allemagne de tenir des Concubines, moiennant un certain tribut annuel qu'ils paioient à leur Prélat. On croit ordinairement que la ſeule avarice étoit la cauſe de cette indigne tolérance. Mais il eſt plus aparent, qu'on vouloit empêcher par là, que la pudicité des honnêtes femmes ne fût trop ſollicitée; & calmer les inquiétudes des maris, dont il eſt bon que le Clergé ne s'attire pas le reſſentiment. Je dis que cela me fournit une forte preuve, parce qu'il en réſulte évidemment, que j'ai eu raiſon de dire, que la Religion n'eſt pas un frein capable de retenir nos paſſions. En effet, voilà la Religion Chretienne ſi peu capable de modérer l'incontinence, qu'on s'eſt vû forcé de lui ſacrifier une partie des femmes; afin de ſauver l'autre; & d'éviter un plus grand crime, qui n'a pas laiſſé néanmoins de devenir très-commun. Sur quoi je remarque en paſſant, que les hommes ſont ſi convaincus, que les ſermens les plus ſolemnels ne ſont pas une barriere aſſez forte pour arrêter l'ambition des Princes, qu'encore qu'on ait un grand ſoin de leur faire jurer l'obſervation des traitez de paix, on ne laiſſe pas d'avoir des inquiétudes continuelles, dès que l'on aprend que ſon voiſin fait marcher des troupes. Nous en voïons tous les jours pluſieurs exemples. Or puis que la Religion n'eſt pas capable de ſurmonter le penchant de la nature; il faut qu'il y ait quelque autre principe

* *Eſto; ægram nulli quondam flexere mariti,*
Non Libya, non arva Tyro diſpectus Iarbas.
. . . . . Plantone etiam pugnabis amori?
Virgil. Æn. 4.

† „ Etat de l'Empire Ottom. l. 2. ch. 21.

‡ „ Mr. de St. Didier, Relat. de Veniſe chap. des „ Courtiſ.

‖ „ Voyez les *Centum gravamina apud Wolphium*; „ *Leſt. Memor. vol. 2. p. 223. 226.*

cipe de la chaſteté des femmes, & des bonnes qualitez des hommes, que celui de la conſcience.

§. CLXVI.

Marque à laquelle on peut connoître, ſi l'on fait quelque choſe pour l'amour de Dieu.

JE vous prie de me dire, ſi une femme qui ne ſe proſtituë point, & qui cependant empoiſonne ſon mari, peut ſe vanter de ne ſe point proſtituer, parce qu'elle veut obéir à Dieu? Il eſt clair qu'elle ſeroit la dupe de ſon propre cœur, ſi elle s'imaginoit faire quelque bonne action pour l'amour de Dieu, pendant qu'elle eſt capable d'empoiſonner ſon mari. Car ſi l'amour de Dieu avoit quelque pouvoir ſur elle, ſe pourroit-elle réſoudre à faire un meurtre auſſi exécrable que celui-là? Et ſi elle s'y peut réſoudre, ſans néanmoins être capable de ſe proſtituer, ne faut-il pas néceſſairement qu'il y ait des conſidérations particulieres qui la détournent de la proſtitution, & qui ne ſervent de rien pour la détourner de l'empoiſonnement de ſon mari? N'eſt-il pas indubitable, qu'elle ne ſe porteroit pas moins à tout autre crime qu'à celui-là, ſi elle y étoit pouſſée par de ſemblables paſſions; & ſi leur exécution n'avoit pas des circonſtances plus propres à l'arrêter? Ainſi ce qu'elle fait plûtôt un crime qu'un autre, vient uniquement de ce qu'elle peut faire l'un ſans tomber dans l'infamie, & ne peut faire l'autre ſans ſe déshonorer pour le reſte de ſes jours. Ce n'eſt donc point ſa Religion qui eſt cauſe qu'elle ne ſe proſtituë pas. Si les hommes s'examinent à cette regle, ils trouveront qu'ils ne font preſque rien pour l'amour de Dieu, & que s'ils donnent l'aumône, pendant qu'ils entretiennent commerce criminel avec une femme, c'eſt ou parce qu'ils n'ont aucune peine à donner leur bien, ou parce que leur tempérament les attendrit à la vuë d'un miſérable, ou parce qu'ils veulent acquérir la réputation d'être libéraux envers les pauvres, ou parce qu'ils croient acheter par là le droit de faire des crimes impunément.

Néceſſité de ſacrifier à Dieu ſa paſſion favorite.

Ha! que l'on ſe trompe, ſi l'on croit faire pour l'amour de Dieu tout ce qu'on fait de loüable, à moins que l'on n'ait éprouvé que l'on s'abſtient des choſes qui nous ſont les plus cheres, dès qu'on s'aperçoit que Dieu nous les a défenduës! Un homme qui aime les femmes, & qui contente ſa paſſion le plus qu'il peut, mais qui d'ailleurs eſt ſi ſobre, qu'il ne hait rien tant que de rompre ſon régime, & qui ne pourroit boire du vin pur ſans gagner des maux de tête fort violens, qui eſt outre cela grand poltron, & ne fait ce que c'eſt ni d'épée, ni de piſtolet, n'auroit-il pas bonne grace de ſe faire un mérite devant Dieu de ce qu'il ne s'ennivre point, ni ne vole ſur les grands chemins? Qu'il renonce à l'impudicité à laquelle il eſt ſi ſenſible, qu'il ſe faſſe cette violence-là par la raiſon que Dieu le lui a commandé, & alors on prendra pour bon tout ce qui eſt en lui de loüable: autrement il nous permettra de croire, que ſon averſion pour l'ivrognerie & pour le vol, eſt une vertu à laquelle ſa foi n'a nulle part, & qu'il retiendroit toute entiere, quand même il renonceroit au Chriſtianiſme.

Voilà cependant l'état de la plûpart des honnêtes gens. Ils ont une paſſion favorite qu'ils cultivent avec ſoin, & ſur laquelle ils ne ſe font point de violence. Le reſte eſt aſſez réglé. Ils s'en aplaudiſſent, & ſe figurent qu'ils ſont là un grand ſacrifice à Dieu. Pauvres ignorans! ſi vous étiez capables de faire un grand ſacrifice à Dieu, vous comprendriez bien que ce ſeroit votre paſſion favorite qu'il faudroit ſacrifier, & qu'on ne ſacrifie pas les paſſions auſquelles notre tempérament nous rend inſenſibles.

§. CLXVII.

Quelle eſt la véritable raiſon pourquoi un péché eſt plus ordinaire qu'un autre.

JE ne ſai ſi tout le monde fait la réflexion que j'ai ſouvent faite, en voiant qu'il y a des péchez bien plus ordinaires que les autres. J'en doute fort; car ſelon toutes les aparences, la plûpart des gens s'imaginent, que cela vient de ce qu'il y a des péchez qui paroiſſent ſi véniels & ſi petits, qu'on ne les compte preſque pour rien en comparaiſon des péchez enormes. Mais pour moi je n'en donne pas cette raiſon, & je tiens au contraire, que cela vient de ce qu'il y a des péchez qui cauſent univerſellement une joie plus ſenſible que les autres, & à moins de frais. Car enfin, la joie eſt le nerf de toutes les affaires humaines, & il eſt certain, quoi qu'on en dite, que l'homme a plus d'amour pour la joie, que de haine pour la douleur, & qu'il eſt plus ſenſible au bien qu'au mal. On ne fait pas difficulté d'aller au chagrin & à la douleur, pourvû qu'on paſſe par la joie; ni de paſſer par la douleur & par le chagrin, pourvû qu'on aille au plaiſir. Cela paroît par l'exemple de tant de jeunes filles, qui emportées par le poids victorieux du plaiſir préſent, ſe laiſſent aller à des actions, qu'elles ſavent bien qui entraînent après elles une longue ſuite d'amertumes; & par l'exemple de tant de gens, qui ont éprouvé mille fois, que l'uſage de certaines viandes, & le trop boire leur ont cauſé des douleurs épouvantables, qui ne laiſſent pas de contenter leur apetit là-deſſus, quand ils en trouvent l'occaſion. Il y a des * Cories, qui après une offenſe reçuë, ſe ſont tenus cachez quinze jours entiers dans des broſſailles, pour attendre leur ennemi, trop ſatisfait d'y brouter quelques racines, pourvû qu'ils euſſent la joie de voir réüſſir l'embuſcade. Il faut bien que la force du plaiſir ſoit grande, puis qu'on a vû tant de fois à Rome, pour le peu de Veſtales qu'il y avoit, le ſuplice de celles qui s'étoient mal gouvernées: ſuplice ſi affreux, ſi infame, ſi lugubre, ſi chargé d'exécration, qu'il n'y avoit rien de plus propre à réfréner les ſaillies de l'incontinence.

Force du plaiſir dans l'impudicité en particulier.

Cela étant, ſi vous me demandez pourquoi l'impudicité eſt un vice incomparablement plus ordinaire, que le meurtre; je vous répondrai, que ce n'eſt pas parce que l'on ſait bien que le meurtre eſt un crime plus atroce: mais parce qu'il y a incomparablement plus de gens dominez par les plaiſirs de l'impudicité, que par le plaiſir de tuer. J'avoüe que la peine temporelle établie contre les meurtriers, contribuë beaucoup à la différence dont nous parlons: mais on m'avoüera auſſi, après avoir bien examiné la choſe, que la raiſon que j'en donne y contribuë encore davantage.

§. CLXVIII.

* .. Athen. anc. & nouvelle, pag. 47.

§. CLXVIII.

Réflexion ſur l'habitude de mentir & de médire.

Auſſi bien que dans le menſonge & dans la médiſance; deux vices très-agréables aux femmes.

VOulez-vous que je vous parle d'un vice encore plus ordinaire que l'impudicité, ſavoir de la médiſance & du menſonge? N'eſt-il pas vrai, que la principale cauſe qui rend ces vices ſi généraux, eſt parce qu'ils ſont une ſource inépuiſable de plaiſirs? Ce ſont des vices qui flattent extrémement notre vanité, notre envie, notre avarice & notre haine; par conſéquent ils nous doivent être fort agréables. Les Marchands & les Artiſans, à force de mentir & de proteſter avec ſerment qu'une choſe eſt d'un tel prix, attrapent toûjours quelque choſe de plus; le menſonge leur eſt donc un plaiſir continuel, ainſi ils mentent éternellement. Ceux qui mentent pour ſe vanter, y trouvent auſſi de grandes joies, s'imaginant que ſur leur parole, on les prendra pour des perſonnes d'importance. Ceux qui mentent pour flatter les autres, y trouvent auſſi beaucoup de douceurs: ils ſe ſont des amis qui paient quelquefois leurs loüanges argent comptant, ou bien qui leur rendent ſervice quand l'occaſion s'en préſente, ou à tout le moins, qui leur rendent loüanges pour loüanges. Au pis aller, ils ſe font une ſecrete joie de voir la crédulité de ceux qu'ils loüent, & d'éviter leur indignation; car il y a des gens qui ne pardonnent jamais à ceux qui leur épargnent l'encens. Pour ceux qui médiſent, ils ont le plaiſir de diminuer la gloire de leur prochain, qui leur donne de la jalouſie, & de ſe mettre au deſſus de lui, entant qu'en eux eſt. Outre qu'ils deviennent par là très-propres à plaire aux femmes, qui eſt une grande affaire dans le monde.

Ils deviennent propres à leur plaire, parce que, généralement parlant, les femmes ſont fort vaines & fort enviеuſes; ſi bien que pour rendre la converſation agréable à celles qu'on voit, il ne ſuffit pas de ſavoir mentir en les loüant, il faut encore ſavoir mentir en blâmant les autres femmes, & ſur tout celles qui ſont en concurrence de beauté, ou d'eſprit, ou de crédit, ou de rang avec celles qu'on fréquente. Il ne faut donc pas leur rendre viſite, ſans ſavoir quelque hiſtoire déſavantageuſe de ces autrès-là, & de ceux qui ont accoûtumé de les voir. Si l'on n'en a point aprîſes, qu'on en invente; car il faut ou ſavoir médire, ou renoncer à la profeſſion de galant homme. C'eſt pour cela qu'on remarque, qu'il n'y a point de lieux au monde où la médiſance regne tant, que dans ceux où les deux ſexes ſont toûjours enſemble, non ſeulement parce que cette familiarité fait naître mille incidens qui donneut ſujet de cauſer, mais auſſi parce que les hommes aprennent dans cette école tous les rafinemens de cet art.

Cela ſoit dit en paſſant, car ce n'eſt pas là où je veux venir. Je m'en vais vous montrer, que la cauſe pour laquelle tous ces vices ſont ſi communs, eſt parce qu'ils nous plaiſent, & non pas parce qu'ils nous paroiſſent innocens; & puis vous verrez à quoi cela me ſervira.

§. CLXIX.

Si les hommes ont raiſon de croire que l'impudicité ſoit un moindre crime que le meurtre.

De la nature des péchez. Exemples ſur ce ſujet.

N'Eſt-il pas vrai, qu'il n'y a aucune révélation, ni aucune bonne raiſon Théologique, qui nous aprenne que l'impudicité ſoit un péché moins déſagréable à Dieu, que le meurtre, ou que le parjure? Elle eſt à la vérité plus favorable à la ſociété publique, que les deux autres: mais ce n'eſt pas à cela que l'on doit connoître la qualité des péchez, puis qu'il eſt conſtant dans la bonne Théologie, que la méchanceté d'une action conſiſte en ce qu'elle eſt défenduë de Dieu, mettant à part la diſtinction du droit naturel, d'avec le droit poſitif. Enſuite de quoi, les circonſtances qui ſe tirent de l'état où ſe trouve le pécheur, de ſes connoiſſances & de ſes fins, ſont varier le dégré de turpitude ſelon le plus ou le moins. Je doute fort que le poids du plaiſir qui nous emporte, ſoit capable de diminuer le crime; parce que ſi cela étoit, il faudroit dire que les péchez d'habitude, beaucoup plus déteſtables que les autres, ſont néanmoins plus véniels, à cauſe que le poids des habitudes contractées eſt une eſpece de détermination qui diminuë la liberté. Pour ce qui eſt des ſuites ruineuſes à la ſociété civile, je ne crois pas qu'à moins qu'elles aïent été dans l'intention du pécheur, elles aggravent ſa faute devant Dieu. Par exemple, un Bandit qui tuë un homme dans le coin d'un bois, ſans ſavoir quel homme c'eſt, ſe contentant de ſavoir qu'il faut s'en défaire pour emporter ſa dépouille, n'eſt pas plus criminel, ou moins criminel devant Dieu, parce que dans la ſuite il naît mille déſordres, ou mille biens de ſon meurtre. Il a peut-être tué un homme chargé d'enfans, qui tombent dans la mendicité par la perte de leur pere; un homme qui dans tout le voiſinage étoit le ſoûtien des pauvres, & de l'innocence opprimée; un homme qui accordoit tous les procès des particuliers, &c. ou bien il a tué un homme qui n'avoit ni feu, ni lieu, & qui étoit à tout faire. Tout cela n'eſt compté pour rien devant Dieu, n'étant attaché que par accident au meurtre qui a été commis. Deux hommes tirent un coup de piſtolet chacun à ſon ennemi; l'un le tuë, l'autre le manque, ou bien le bleſſe ſi à propos, que lui crevant un abcès, qui lui eût cauſé la mort en peu de jours, il le met en état de vivre cinquante ans en pleine ſanté, comme l'on en * raporte des exemples. La Juſtice humaine a beau faire différence entre ces deux hommes, condamnant l'un à la mort, & laiſſant l'autre en repos, à cauſe que l'action de l'un a cauſé du préjudice au Public, & non pas celle de l'autre; ils ne laiſſent pas d'être également coupables au Tribunal de la juſtice de Dieu. Ainſi quoi que la ſociété publique profite de l'impudicité, & ſoit endommagée par le meurtre, il ne s'enſuit pas que l'un de ces péchez ſoit moindre que l'autre devant Dieu, parce qu'il ſuffit de ſavoir, que Dieu a défendu nettement & expreſſément une choſe, pour ne la pouvoir faire ſans tomber dans tout ce qui conſtituë le crime. Le péché d'Adam qui a été puni d'une maniere ſi terrible, ne tira ſon énormité que de la défenſe; car du reſte il n'y avoit rien de plus innocent,

Conſéquences qui en réſultent contre l'impudicité.

* *Camerarius, Meditat. Hiſtor. vol. 3. liv. 3. ch. 19.*

nocent, que de manger d'un certain fruit. Cela ne faiſoit aucun tort, ni à la ſociété humaine, ni aux bêtes, ni aux autres créatures. Diſons donc, que les Chretiens qui s'abandonnent aux déſordres de l'incontinence, qui mentent perpétuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa réputation, ou pour flater leur vanité, ſont auſſi criminels devant Dieu que les homicides; puis qu'ils n'ont aucune révélation, ni aucune bonne raiſon qui leur diſe, que Dieu n'a pas défendu toutes ces choſes également, ou qui leur promette l'impunité des unes, plûtôt que des autres: & par conſéquent, que ce qui fait que certains crimes ſont plus communs, n'eſt pas que l'on ſache qu'ils ſont plus petits devant Dieu.

§. CLXX.

Réflexion ſur la malice qui ſe trouve ſouvent dans la médiſance.

La médiſance comparée au meurtre.

QUand les Prédicateurs ſe jettent ſur la médiſance & ſur l'impudicité, ils nous y font voir tout ce qui ſe peut dire contre les péchez les plus infames. Je n'en excepte pas même ceux qui paſſent pour des Caſuiſtes commodes, car j'en ai oui qui faiſoient fort les rigides là-deſſus. A les en croire, c'étoit le comble de la malice. Peut-être qu'un autre jour ils mettoient quelque autre crime encore plus haut, comme font les Panégyriſtes des Saints, qui donnent toûjours le haut bout à celui pour qui ils prêchent. Mais quoi qu'il en ſoit, nous ne pouvons pas prétexter, que nous ignorons le mal extrême qui eſt attaché à la médiſance & à l'incontinence, car on nous le dépeint tous les jours très-vivement. Dans le fond, il y a des médiſances qui ſont auſſi criminelles qu'un homicide, & qui partent d'un principe de haine ſi invétéré, que dans un ſujet à bufle, ce ſeroient de bon coups de piſtolet, & non pas de ſimples coups de langue. Quand je vois des gens d'Egliſe ſe vanger de leurs ennemis, ou par des libelles diffamatoires, ou par des calomnies répandues ſecretement, je ne fais pas difficulté de dire, qu'il y a tel Gentilhomme, qui aiant eſtropié à coups de bâton un paiſan, a moins offenſé Dieu qu'ils ne l'offenſent. Cette bile noire, & ce fiel qui le voient dans toutes les pages de pluſieurs Livres, plus facilement que ni le papier, ni l'encre, ſupoſent une diſpoſition de cœur plus éloignée de la charité Chretienne, que ne ſont pas les violences d'un Cavalier qui bat ſon hôte, & qui jette ſes meubles par la fenêtre. Mais l'Auteur n'a tué perſonne, ni caſſé les bras à perſonne. Cela n'y fait rien, il n'eſt pas propre à cette ſorte d'offenſe, il a d'autres armes offenſives qu'il fait valoir. C'eſt comme ſi un * loup demandoit, qu'on lui tint compte de ce qu'il ne rue pas. Mais l'Auteur eſt pouſſé de zele, il ne veut pas que le vice demeure impuni. Bagatelles! Un Prélat l'a perſécuté, ou ſe plaît a ſuſciter tous les jours quelque nouvelle affaire à ſon Ordre; voilà le prétendu zele qui anime l'Auteur contre les débauches du Prélat, & qui lui fait tant réclamer les anciens Canons. Marque de cela, c'eſt qu'un autre ordre d'Eccléſiaſtiques, qui reçoit tous les jours des effets de la bonté & du crédit du Prélat, le laiſſe joüir paiſiblement des faveurs de ſes Maîtreſſes; & bien loin de crier contre ſon eſprit de Cour, il le loue de ſon zele infagitable pour la gloire de l'Egliſe, & pour le ſalut de ſes brebis; ce qu'il ne feroit pas, quand même cela ſeroit vrai, ſi le Prélat lui étoit contraire. Ces mêmes faiſeurs de libelles qui font ſi bien la leçon aux Evêques qui les perſécutent, feroient fort bien l'éloge d'un autre Prélat leur Patron, quoi qu'il fût le plus galant homme du Roiaume. Je vous aſſûre, Monſieur, que vous avez des Confreres, qui ſans autres armes que leur plume, ſe rendent plus coupables devant Dieu, que ceux qui ſe vengent de leurs ennemis avec l'épée & le piſtolet; parce que la maniere violente & pleine d'injures avec laquelle ils écrivent, fait voir qu'ils s'éloignent de l'eſprit de l'Evangile, & donnent dans celui de la vengeance, autant ou plus que les gens du monde.

§. CLXXI.

Pourquoi la vengeance & l'avarice ſont des paſſions ſi communes.

Force du plaiſir dans la vengeance.

ET à-propos de vengeance, examinons un peu, pourquoi elle eſt ſi commune parmi les Chretiens. Eſt-ce que nous ignorons que l'Ecriture nous la défend, comme une action des plus criminelles? Rien moins que cela; il y a peu de véritez auſſi clairement couchées dans l'Evangile, que celles qui regardent la charité envers le prochain, & l'obligation que nous avons de pardonner les injures qui nous ſont faites. Il n'y a point de chapitre de Morale, ſur lequel les Prédicateurs inſiſtent plus vivement, & dès la ſortie du berceau, on nous aprend une priere dont JESUS-CHRIST eſt l'Auteur, & que nous répétons à toute heure, pour ainſi dire, qui nous engage en propres termes à n'eſpérer le pardon de nos péchez, qu'autant que nous renoncerons à la vengeance. Deſorte que ceux qui ſavent les premiers élemens de la Religion Chretienne, ne peuvent point être en doute, ſi la paſſion de ſe venger eſt un grand péché. Il faut donc dire, que la raiſon pourquoi elle eſt ſi univerſelle, vient de ce qu'elle a des charmes pour tout le monde. Les Italiens y en trouvent tant, qu'ils diſent par une profanation horrible, que Dieu ſe l'eſt réſervée, afin d'être le ſeul qui goûtât d'un mets ſi délicieux. Les autres nations n'outrent pas tant cette matiere. Mais généralement parlant, tous les hommes ſont ſenſibles au plaiſir de ſe venger, parce que l'amour propre étant inſéparable de leur nature, ils ſouhaitent naturellement d'avoir au deſſous d'eux le plus de gens qu'il leur eſt poſſible. S'ils ne peuvent pas s'élever au deſſus des autres, il ſouhaitent à tout le moins de n'être leurs inférieurs que le moins qu'ils peuvent. Or comme les offenſes dont nous ſouhaitons de nous venger, nous repréſentent à nous-mêmes inférieurs à celui qui nous a offenſez, nous nous trouvons déchargez d'un grand chagrin, & tranſportez dans un vif ſentiment de joie, toutes les fois qu'en nous vengeant, nous regagnons notre avantage, ou même nous acquérons quelque ſupériorité ſur notre ennemi. Voilà ſans doute le principe du plaiſir que les hommes trouvent dans la vengeance, & en même tems la raiſon pourquoi tant

* . . . . . *Meum*
Ut mecum calce lupus quemquam, neque dente petat bos. Horat. Satyr. 5. lib. 2.

tant de gens ſont vindicatifs. Et ſi l'on conſidere outre cela qu'il ſe trouve mille moïens de ſe venger qui ne coûtent pas beaucoup, & qui n'expoſent point aux pourſuites de la Juſtice, on aura la vraie raiſon pourquoi tant de gens ſe vengent effectivement.

Si la vengeance eſt plus générale que l'avarice. Rapport qu'il y a entre cette derniere paſſion, & la prodigalité.

Quelque obligez que nous ſoyons de convenir que les paſſions impudiques ſont fort générales, il faut néanmoins avoüer qu'elles le ſont moins, que celle dont je viens de faire mention; car du moins y a-t-il un certain âge qui ſe ſauve de ces paſſions: les enfans n'y trouvent point encore du plaiſir; les vieillards n'y en trouvant plus, s'en déſaccoûtument peu-à-peu pour la plûpart. Mais il n'y a point d'âge qui nous délivre du déſir de la vengeance: elle plaît aux enfans dès le berceau, & ne deplaît pas aux vieillards les plus infirmes. Avec tout cela, je ne ſai pas ſi l'avarice n'eſt point encore plus générale, que la paſſion de ſe venger. J'entends par l'avarice, non ſeulement la paſſion ſordide qu'un meſquin a pour l'argent, mais en général la paſſion d'avoir des richeſſes, ſoit qu'on les prodigue après cela, ſoit qu'on les condamne à demeurer dans un coffre. On croit ordinairement qu'il y a une oppoſition prodigieuſe entre les prodigues & les avares, & l'on ſe trompe; car à le bien prendre, il n'y a point de plus grands voleurs du bien d'autrui, que ceux qui font des dépenſes exceſſives, comme il paroît par la conduite des gens de Finance & des gens de guerre. Leurs feſtins, leurs bâtimens, & les fêtes qu'ils donnent aux Dames, ſe font avec la derniere profuſion: mais en récompenſe, leurs extorſions ſur le peuple ſe font avec la derniere avarice, & on leur peut appliquer très-juſtement ce qu'on a dit d'un ancien Romain, * *qu'ils ſont avides du bien d'autrui, & prodigues du leur.* Je puis donc prendre l'avarice au ſens que j'ai dit. La prenant ainſi, je la trouve ou plus générale, ou auſſi générale que le déſir de la vengeance. Cherchant enſuite la cauſe pourquoi c'eſt une paſſion ſi univerſelle, je ne trouve pas que ce ſoit parce que l'on doute ſi c'eſt un grand péché, ou non; car comment pourroit-on avoir des doutes là-deſſus parmi les Chretiens, après la défenſe qui nous eſt faite dans le Décalogue, de ſouhaiter le bien d'autrui, & après tant de prédications contre l'avarice, qui par l'autorité inconteſtable de St. Paul, nous la repréſentent comme une eſpece d'idolatrie, & comme un monſtre des plus hideux? Il faut donc dire, que c'eſt l'amour propre, cette paſſion inſéparable de notre nature, qui nous rend avares. Car cette maudite paſſion nous faiſant trouver du plaiſir à tout ce qui flatte notre vanité, à tout ce qui nous diſtingue des autres hommes, à tout ce qui nous peut procurer l'accompliſſement de nos déſirs, à tout ce qui nous peut ſervir de rempart contre les maux que nous craignons, nous porte à déſirer ardemment d'avoir du bien, parce que nous eſpérons de trouver tous ces avantages-là dans la poſſeſſion des richeſſes. De la maniere que les hommes ſont faits, & par je ne ſai quelle conſtitution machinale de leur nature, penſer qu'ils ont du bien, eſt une choſe qui les réjouit. On a beau nous étaler de grandes moralitez ſur les inquiétudes des avares: il eſt ſûr qu'ils goûtent incomparablement plus de douceurs par la poſſeſſion de leurs tréſors, qu'ils ne ſentent d'amertumes par la crainte de les perdre. La vuë de leurs † louis augmente la bonne opinion qu'ils avoient de leur perſonne, & fait qu'en ſe donnant eux-mêmes beaucoup d'encens, ils ſe dédommagent de l'aprobation que le Public leur refuſe quelquefois. Or comme il n'y a rien qui divertiſſe plus un homme, que de ſe regarder lui-même comme un objet d'admiration, & que de ſe voir en état de goûter tous les plaiſirs qui ſont à vendre, il s'enſuit que la poſſeſſion des richeſſes lui eſt une ſource de joie, ou du moins qu'il eſpere qu'elle le ſera. Si l'on me demande donc, pourquoi preſque tous les hommes ſouhaitent de ſe venger & d'être riches, qui ſont deux paſſions que l'Evangile condamne, & pourquoi il n'y a qu'un petit nombre de gens qui aiment ou la chaſſe, les tableaux, les ſciences, & telles autres choſes permiſes, ou la vertu qui eſt une choſe commandée: je réponds en peu de mots, *c'eſt parce que la conſtitution machinale de l'homme, c'eſt-à-dire l'union de ſon ame avec ſon corps, fait que preſque tous les hommes trouvent du plaiſir à ſe venger & à être riches, & qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui trouvent du plaiſir à la chaſſe, aux tableaux, à l'étude, & à la vertu.*

Force du plaiſir dans l'avarice.

Conſéquences de tout cela.

De toutes ces dernieres remarques, je tire cette concluſion, que c'eſt le plaiſir & la facilité d'avoir du plaiſir, qui rendent certains vices plus communs que les autres, & non pas les opinions que l'on a ſur la malice plus ou moins grande de certains vices; & par conſéquent, que la Religion (car c'eſt là où j'en voulois venir) ne ſert à cet égard ‡ qu'à faire de belles déclamations en chaire, & à nous montrer notre devoir: après quoi nous nous conduiſons abſolument par la direction de notre goût pour les plaiſirs. D'où il réſulte, que les Athées, qui ne font que ſuivre la même direction, ne ſont pas néceſſairement plus corrompus que les Idolâtres, quoi qu'ils n'aient pas, comme les Idolâtres, telles ou telles opinions ſur le crime, & ſur les châtimens du crime.

§. CLXXII.

Si une ſociété d'Athées ſe feroit des loix de bienſéance & d'honneur.

Comment & pourquoi des Athées pourroient vivre moralement bien.

ON voit à cette heure, combien il eſt aparent qu'une ſociété d'Athées pratiqueroit les actions civiles & morales, auſſi bien que les pratiquent les autres ſociétez, pourvû qu'elle fît ſévérement punir les crimes, & qu'elle attachât de l'honneur & de l'infamie à certaines choſes. Comme l'ignorance d'un premier Etre créateur & conſervateur du monde, n'empêcheroit pas les membres de cette ſociété d'être ſenſibles à la gloire & au mépris, à la récompenſe & à la peine, & à toutes les paſſions qui ſe voient dans les autres hommes, & n'étoufferoit pas toutes les lumieres de la Raiſon, on verroit parmi eux des gens qui auroient de la bonne foi dans le commerce, qui aſſiſteroient les pauvres, qui s'oppoſeroient à l'injuſtice, qui ſeroient fideles à leurs amis, qui mépriſeroient les injures, qui renonceroient aux voluptez du corps, qui ne ſe-

* *Alieni appetens, ſui profuſus.* Salluſt. de Catilinâ.

† . . . . *Populus me ſibilat: at mihi plaudo ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arcâ.* Horat. Satyr. 2. l. 1.

‡ „ Souſentendez ici & par tout ailleurs où il ſera „ néceſſaire l'exception marquée ci-deſſus §. CXXXVI. „ CLXIV.

ſeroient tort à perſonne, ſoit parce que le déſir d'être loüez les pouſſeroit à toutes ces belles actions, qui ne ſauroient manquer d'avoir l'approbation publique, ſoit parce que le deſſein de ſe ménager des amis & des protecteurs, en cas de beſoin, les y porteroit. Les femmes s'y piqueroient de pudicité, parce qu'infailliblement cela leur acquerroit l'amour & l'eſtime des hommes. Il s'y feroit des crimes de toutes les eſpeces, je n'en doute point; mais il ne s'y en feroit pas plus que dans les ſociétez Idolâtres, parce que tout ce qui a fait agir les Païens, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal, ſe trouveroit dans une ſociété d'Athées, ſavoir les peines & les récompenſes, la gloire & l'ignominie, le tempérament & l'éducation. Car pour cette grace ſanctifiante, qui nous remplit de l'amour de Dieu, & qui nous fait triompher de nos mauvaiſes habitudes, les Païens en ſont auſſi dépourvus que les Athées.

Les idées d'honneur ne viennent point de la Religion.

Qui voudra ſe convaincre pleinement, qu'un peuple deſtitué de la connoiſſance de Dieu, ſe feroit des regles d'honneur, & une grande délicateſſe pour les obſerver, n'a qu'à prendre garde qu'il y a parmi les Chretiens un certain honneur du monde, qui eſt directement contraire à l'eſprit de l'Evangile. Je voudrois bien ſavoir, d'après quoi on a tiré ce plan d'honneur, duquel les Chretiens ſont ſi Idolâtres, qu'ils lui ſacrifient toutes choſes. Eſt-ce parce qu'ils ſavent qu'il y a un Dieu, un Evangile, une Réſurrection, un Paradis, un Enfer; qu'ils croient que c'eſt déroger à ſon honneur, que de laiſſer un affront impuni, que de céder la premiere place à un autre, que d'avoir moins de fierté & moins d'ambition que ſes égaux? On m'avouëra que non. Que l'on parcoure toutes les idées de bienſéance qui ont lieu parmi les Chretiens, à peine en trouvera-t-on deux qui aient été empruntées de la Religion; & quand les choſes deviennent honnêtes, de mal-séantes qu'elles étoient, ce n'eſt nullement parce que l'on a mieux conſulté la Morale de l'Evangile. Les femmes ſe ſont avisées depuis quelque tems, qu'il étoit d'un plus grand air de qualité de s'habiller en public, & devant le monde, d'aller à cheval, de courir à toute bride après une bête, &c. & elles ont tant fait, qu'on ne regarde plus cela comme éloigné de la modeſtie. Eſt-ce la Religion qui a changé nos idées à cet égard? Comparez un peu les manieres de pluſieurs nations qui profeſſent le Chriſtianiſme; comparez-les, dis-je, les unes avec les autres, vous verrez que ce qui paſſe pour mal-honnête dans un païs, ne l'eſt point du tout ailleurs. Il faut donc que les idées d'honnêteté qui ſont parmi les Chretiens, ne viennent pas de la Religion qu'ils profeſſent. Il y en a quelques-unes de générales, je l'avoue, car nous n'avons point de nations Chretiennes, où il ſoit honteux à une femme d'être chaſte. Mais pour agir de bonne foi, il faut confeſſer que cette idée eſt plus vieille, ni que l'Evangile, ni que Moïſe: c'eſt une certaine impreſſion qui eſt auſſi vieille que le monde, & je vous ferai voir tantôt, que les Païens ne l'ont pas empruntée de leur Religion. Avouons donc, qu'il y a des idées d'honneur dans le genre humain, qui ſont un ouvrage de la nature, c'eſt-à-dire de la Providence générale. Avouons-le ſur tout de cet honneur dont nos braves ſont ſi jaloux, & qui eſt ſi oppoſé à la Loi de Dieu. Et comment douter après cela, que la nature ne pût faire, parmi des Athées, où la connoiſſance de l'Evangile ne la contrecarreroit pas, ce qu'elle fait parmi les Chretiens?

§. CLXXIII.

Que l'opinion de la mortalité de l'ame, n'empêche pas qu'on ne ſouhaite d'immortaliſer ſon nom.

Les Athées ſont auſſi capables que les autres hommes de ſouhaiter de la réputation après leur mort.

PEut-être s'imagine-t-on, qu'un Athée étant perſuadé que ſon ame meurt avec le corps, ne peut rien faire de louable par ce déſir d'immortaliſer ſon nom, qui a tant de pouvoir ſur l'eſprit des autres hommes. Mais c'eſt une penſée très-fauſſe, parce qu'il eſt certain que ceux qui ont fait de grandes choſes, pour être louez de la poſtérité, ne ſe ſont point flattez de l'eſpérance de ſavoir dans l'autre monde ce qu'on diroit d'eux après leur mort. Et encore aujourd'hui, nos braves qui s'expoſent à tant de périls & à tant de fatigues, pour faire parler d'eux dans l'Hiſtoire, s'imaginent-ils que les monumens qui ſeront élevez en leur honneur, & qui aprendront à la poſtérité la plus reculée tout ce qu'ils auront fait de grand & de magnifique, leur feront ſentir quelque plaiſir? Croient-ils qu'on les informera dans l'autre monde, de ce qui ſe paſſe dans celui-ci? Et ne ſavent ils pas, que ſoit qu'ils jouïſſent de la félicité du Paradis, ſoit qu'ils brûlent dans les Enfers, il leur ſeroit très-inutile d'aprendre que les hommes les admirent? Ce n'eſt donc point la croiance de l'immortalité de l'ame qui fait aimer la gloire; & par conſéquent, les Athées ſont très-capables de ſouhaiter une éternelle réputation. Ce qu'il y a de plus ſolide dans l'amour de la gloire, ce ſont ſans doute les agréables imaginations que l'on roule dans ſon eſprit pendant cette vie, en ſe repréſentant une longue ſuite de ſiecles remplis de l'admiration de ce que l'on aura fait. Eſt-on mort? Ce n'eſt plus cela, on a bien d'autres choſes à faire, que de ſonger à la réputation qu'on a laiſſée dans ce monde:

Id cinerem & manes credis curare ſepultos?

Vous avez ouï dire ſans doute, que Mr. de Caſtelnau * ayant été honoré du bâton de Maréchal de France peu avant ſa mort, dit, *Que cela étoit fort beau en ce monde, mais qu'il s'en alloit en un païs où cela ne lui ſeroit de rien.*

§. CLXXIV.

Exemples qui montrent, que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par l'impureté des mœurs.

Certains Athées de l'Antiquité ont été ſi honnêtes gens que Clément Alexandrin les a juſtifiez d'Athéiſme, mais fort mal-à-propos.

QUoi qu'il en ſoit, me dira-t-on, ce ſeroit une étrange choſe qu'un Athée qui vivroit vertueuſement. C'eſt un monſtre qui ſurpaſſe les forces de la nature. Je réponds, qu'il n'eſt pas plus étrange qu'un Athée vive vertueuſement, qu'il eſt étrange qu'un Chretien ſe porte à toute ſorte de crimes. Si nous voions tous les jours cette derniere eſpece de monſtre, pourquoi croirons-nous que l'autre ſoit impoſſible?

Mais pour dire quelque choſe de plus fort, & qui ne laiſſe pas dans les termes d'une ſimple conjecture, ce que j'ai avancé concernant les mœurs d'une ſociété d'Athées, je remarquerai que ce peu de perſonnes qui ont fait profeſſion ou-

* „ Il mourut d'une bleſſure reçuë au ſiege de Dunkerque, l'an 1658.

ouverte d'Athéiſme parmi les Anciens, un Diagoras, un Théodore, un Evemere, & quelques autres, n'ont pas vécu d'une maniere qui ait fait crier contre le libertinage de leurs mœurs. Je ne voi pas qu'on les accuſe d'être diſtinguez par les déreglemens de leur vie, auſſi bien que par les égaremens épouvantables de leur raiſon. Je trouve au contraire, que leur bonne vie a paru ſi admirable à * Clément Alexandrin, qu'il s'eſt crû obligé à s'inſcrire en faux contre l'accuſation d'Atheiſme qu'on leur avoit intentée. Il prétend que la pénétration de leur eſprit à découvrir les erreurs de la Théologie Païenne, a fait toute leur impiété, & qu'on ne les a apellez Athées, que parce qu'ils ne vouloient pas reconnoître les faux Dieux. Il ſe trompe; & j'admire qu'un homme qui avoit autant d'érudition, n'ait pas pris garde que les Païens † diſtinguoient fort exactement les uns des autres, ceux qui affirmoient l'exiſtence des Dieux, ceux qui en doutoient, ceux qui la nioient, ceux qui leur attribuoient le gouvernement du monde, & ceux qui ſe contentoient de leur accorder une béatitude qui ne ſe mêloit de rien. On n'a jamais confondu le ſentiment de ceux qui nioient qu'il y eût des Dieux, avec les autres opinions, & l'on a toûjours affecté le nom d'Athées à ceux-là, & toûjours mis de ce nombre ceux que Clément Alexandrin en veut ôter. ‡ Ciceron, ‖ Plutarque, § Diogene Laërce, & pluſieurs autres, ſont ſi exprès là-deſſus, qu'il n'y a point de chicane qui puiſſe tenir contre des témoignages de cette nature. Socrate a paſſé pour un Philoſophe qui avoit reconnu l'unité de Dieu; cependant on ne le rangeoit pas parmi les Athées avec Théodore & Diagoras. Il s'eſt trouvé quelques autres Philoſophes, qui ont prétendu que toutes les Divinitez du Paganiſme ſe pouvoient réduire à une. Lactance ** ſoûtient hautement, que l'unité de Dieu a été connuë à pluſieurs Païens, à Orphée, à Virgile, à Thales, à Pythagoras, à Anaxagoras, à Antiſthene, à Cléanthe, à Anaximene, à Cicéron; & il le prouve par des paſſages authentiques tirez de leurs Livres: jamais pourtant on n'a diffamé ces gens-là comme des Athées. Il faut donc dire, que c'eſt ſans raiſon que Clément Alexandrin a douté de l'Athéiſme de ceux qui en ont été accuſez nommément & expreſſément par les Païens; & il eſt étrange, que †† Muret qui avoit une ſi belle littérature, ſoit tombé dans la même faute. Il eſt donc vrai, que Diagoras, Théodore, Nicanor, Hippon, & Evemere n'ont crû aucune Divinité: cependant ils étoient ſi honnêtes ‡‡ gens, qu'un Pere de l'Egliſe les reclame, & veut faire honneur de leur vertu à la bonne Religion.

Autres exemples de Pline & d'Epicure.

Il paroît par quelques paſſages de Pline, qu'il ne croioit point de Dieu: ce n'étoit pas néanmoins un voluptueux, & jamais homme n'a été plus §§ attaché que lui à des occupations honnêtes & dignes d'un illuſtre Romain.

Epicure, qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, eſt un des anciens Philoſophes qui a vêcu le plus exemplairement: & quoi que ſa Secte ait été décriée dans la ſuite, il eſt néanmoins certain, qu'elle a été compoſée de quantité de perſonnes d'honneur & de probité, & que ceux qui l'ont déshonorée par leurs vices, n'étoient point devenus vicieux dans cette Ecole. C'étoient des gens débauchez par habitude & par tempérament, qui étoient bien aiſes de couvrir leurs ſales paſſions d'un auſſi beau prétexte qu'étoit celui de dire, qu'ils ſuivoient les maximes d'un des plus grands Philoſophes du monde, & qui s'imaginoient que pourvû qu'ils ſe cachaſſent ſous le manteau de la Philoſophie, ils pouvoient ſe moquer du ſcandale qu'ils cauſeroient. Ils n'étoient donc pas devenus débauchez, parce qu'ils avoient embraſſé la doctrine d'Epicure: mais ils avoient embraſſé la doctrine d'Epicure mal entenduë, parce qu'ils étoient débauchez. C'eſt ainſi qu'en parle §§ Séneque, quoi qu'il fût d'une Secte remplie d'animoſité contre la mémoire d'Epicure (*a*), & il ne fait pas difficulté de proteſter, qu'il eſt fort perſuadé que la volupté de ce Philoſophe étoit fort ſobre & fort ſeche. Saint (*b*) Jerôme parle très-avantageuſement de la frugalité du même Epicure, & l'oppoſe aux déreglemens des Chretiens, pour leur faire plus de confuſion.

Et des Saducéens & de Vanini.

Il y a eu parmi les Juifs une Secte qui nioit tout ouvertement l'immortalité de l'ame, c'étoient les Saducéens. Je ne voi pas qu'avec une opinion ſi déteſtable, ils aïent mené une vie plus corrompuë que les autres Juifs; & il eſt au contraire fort vraiſemblable, qu'ils étoient plus honnêtes gens que les Phariſiens, qui ſe piquoient tant de l'obſervation de la Loi de Dieu.

Mr. de Balzac nous aprend dans le Socrate Chretien, les dernieres paroles d'un Prince qui avoit vécu & qui étoit mort Athée, & lui rend ce témoignage, *Qu'il ne manquoit pas des vertus morales, qu'il ne jurait que certes, & ne buvoit que de la tiſane, & qu'il étoit extrêmement réglé en tout ce qui paroiſſoit de lui au dehors.*

Le déteſtable Vanini, qui fut brûlé à Toulouſe pour ſon Athéiſme l'an 1619. avoit toûjours été aſſez réglé dans ſes mœurs, & quiconque eût entrepris de lui faire un procès criminel ſur tout autre choſe que ſur ſes dogmes, auroit couru grand riſque d'être convaincu de calomnie.

Sous le (*c*) regne de Charles IX. l'an 1573. on brûla dans Paris un homme qui avoit dogmatiſé l'Athéiſme ſecretement. Il ſoûtenoit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu au monde, que de conſerver la pureté de ſon corps: auſſi diſoit-on, qu'il avoit encore ſa virginité. Il avoit autant de chemiſes qu'il y a de jours en l'année, & il les envoioit laver en Flandres à une fontaine fameuſe pour la clarté des ſes eaux, & pour la vertu de blanchir admirablement le linge. Il avoit de l'averſion pour toutes les impuretez, ſoit des actions, ſoit des paroles; & quoi qu'il fourînt ſes blaſphêmes avec une opiniâtreté qu'il garda juſques à la mort, il les prononça toûjours d'un air extrêmement radouci,

* *In Protreptico.*
† *Cicero, l. 1. de naturâ Deorum.*
‡ *L. 1. de nat. Deor.*
‖ *De placit. Philoſoph.*
§ *In vitâ Ariſtipp.*
** *Lib. 1. de falſ. relig. c. 5.*
†† *Variar. lect. l. 10. cap. 17.*
‡‡ *Σωφρόνως βεβιωκότας, qui moderatè & continenter vixerunt.* Clem. Alexandr. in Protrept.
§§ *Vide Plin. Jun. epiſt. 5. l. 3.*

§§ *Non ab Epicuro impulſi luxuriantur, ſed vitiis dediti luxuriam ſuam in Philoſophiæ ſinu abſcondunt, & eò confugerunt, ubi audiunt laudari voluptatem. Nec æſtimatur voluptas illa Epicuri: ita enim melior cula ſentio, cùm ſobria & ſicca ſit, ſed ad nomen ipſum advolant, quærentes libidinibus ſuis patrocinium aliquod ac velamentum.* De vit. beat. c. 12.

(*a*) Voy. ſon Article dans le *Dict. Hiſt. & Crit.* Rem. M.
(*b*) *Lib. 2. contra Jovinian. cap. 8.*
(*c*) Voy. le P. Garaſſe, Docte, curieuſe l. 2. ſect. 6.

doucí, & d'une bouche compoſée à débiter des fleurettes.

Autre exemple d'une ſociété d'Athées en Turquie.

La Relation de Mr. Ricaut, Secretaire de Mr. le Comte de Winchelſey, Ambaſſadeur d'Angleterre à Conſtantinople, a fait trop de bruit, pour ne vous être pas connuë, ſi bien que je ne m'amuſe pas à vous faire l'éloge de la diligence que cet Auteur a employée, pour s'inſtruire exactement de ce qu'il écrit: je vous dirai ſeulement, qu'après avoir * raporté que les Athées ont formé une Secte nombreuſe en Turquie, qui eſt compoſée pour la plûpart des *Cadis*, & des perſonnes ſavantes dans les Livres Arabes, il ajoûte que les partiſans de cette Secte ont une amitié extraordinaire les uns pour les autres, qu'ils ſe rendent mutuellement toute ſorte de bons offices, qu'ils ſont civils & hoſpitaliers, & que s'il leur arrive un hôte qui ſoit de leur ſentiment, ils lui font la meilleure chere qu'ils peuvent. Leurs civilitez vont trop loin, je ne le nie pas, puis qu'ils procurent à leur hôte pendant la nuit un divertiſſement très-malhonnête; mais ils ne ſont rien en cela, dont les autres Turcs ne ſoient coupables. Deſorte que ſi l'on compare toute la vie des autres Turcs, avec celle de ces Athées, l'on n'y verra point de différence, ou bien l'on trouvera ceux-là plus malhonnêtes gens, que ceux-ci.

Le Chancelier de l'Hôpital ſoupçonné d'Athéiſme.

Je n'ai garde de mettre le Chancelier de l'Hôpital dans le nombre des Athées, car je ne doute pas qu'il n'ait été bon Chretien: mais je dirai ſeulement, qu'il a été fort ſoupçonné de n'avoir point de Religion, quoi qu'il n'y eût rien de plus auſtere, rien de plus grave, rien de plus compoſé que ſa mine, & qu'il vécût exemplairement. Mr. de † Beaucaire de Peguillon, Evêque de Metz, l'accuſe tout franc d'Athéiſme. ‡ Son témoignage eſt un peu ſuſpect, à cauſe de ſon attachement au Cardinal de Lorraine, dont il avoit été précepteur. Mais néanmoins cela fait voir, que les hommes ne s'obſervent pas aſſez, lors qu'ils prononcent ſi hardiment, que l'Athéiſme eſt inſéparable de l'impureté des mœurs, puis qu'il ſe trouve qu'un Chancelier de France a été ſoupçonné d'Athéiſme, quoi que ſa bonne vie fût connuë de toute la terre. C'eſt une choſe étrange & tout-à-fait ſcandaleuſe, que tant lui, que tous ceux qui ſe diſtinguoient par l'auſtérité de la morale dans le dernier ſiecle, aient paſſé pour méchans Catholiques, & qu'un homme qui auroit pû avérer ſon abandon à toutes ſortes de débauches, eût ſuffiſamment prouvé qu'il ne donnoit point dans les nouvelles opinions, comme autrefois on abſolvoit ceux ‖ qui étoient accuſez d'avoir conſpiré contre l'Etat, pourvû qu'ils certifiaſſent qu'ils s'étoient proſtituez.

§. CLXXV.

Que les gens voluptueux ne s'amuſent guere à dogmatiſer contre la Religion.

Pourquoi les débauchez ne s'occupent point à dogmatiſer.

JE ne ſai ſi l'on ne pourroit pas apliquer à la Religion, ce qui fut dit par § Jules Céſar à ceux qui le vinrent avertir, que M. Antoine & Dolabella machinoient quelque choſe contre lui; *Je ne me défie guere*, leur répondit-il, *de ces gens ſi gras & ſi bien peignez; je redoute bien plus ces maigres & ces pâles-là*, parlant de Brutus & de Caſſius. Les ennemis de la Religion, ces eſprits qui ne croïent rien; qui ſe font un titre d'eſprit fort, de douter de tout; qui cherchent des réponſes aux argumens dont on ſe ſert pour prouver l'exiſtence de Dieu; qui raffinent les difficultez que l'on objecte contre la Providence, ne ſont pas pour l'ordinaire des gens fort volupteux. Quand on paſſe toute la journée parmi les verres & les pots, qu'on aime à courir le bal toute la nuit; qu'on en conte & à la blonde & à la brune; qu'on tend toute ſorte de pieges à la pudicité des femmes, qu'on ne cherche qu'à tuer le tems dans la débauche, & à prévenir le dégoût des plaiſirs par la diverſité des objets; on ne ſe met guere en peine de ſavoir, ſi Mr. Deſcartes a bien démontré dans ſa Métaphyſique l'exiſtence de Dieu, & la ſpiritualité de l'ame, & s'il a bien répondu aux objections qui lui ont été propoſées. On ne s'aviſe point non plus, d'examiner la Démonſtration Evangélique de Mr. Huet, ſi pleine d'éloquence & d'érudition, & de chercher dequoi éluder les preuves de la vérité de la Religion Chretienne. On ne va point ſe rompre la tête à étudier les prétendues démonſtrations de Spinoza, pour tâcher de comprendre que l'Univers eſt un être ſimple, & que nous ſommes des modifications de Dieu. On ſe moque même d'un Phyſicien, qui s'attache à découvrir la raiſon des phénomenes.

** Que Rohault vainement ſeche pour concevoir,
Comment tout étant plein tout a pû ſe mouvoir.

On n'a pas le tems de ſonger à tout cela; & quand on l'auroit, on ne l'employeroit pas à des penſées abſtraites, qui n'ont rien d'agréable pour des perſonnes accoûtumées à la ſenſualité. On s'en repoſe donc ſur ce qui en eſt; on croit bonnement ſon Catéchiſme; on ſe perſuade même, qu'en ne doutant de rien, on ſe ménage des reſſources pour ſon ſalut, & que la foi n'eſt pas moins utile à la tranquilité de notre ame, que néceſſaire à ſon ſalut, & l'on ſe divertit en attendant. Au contraire ceux qui ont l'eſprit d'incrédulité en partage, & qui ſe piquent de douter avec raiſon, ſe ſoucient peu du cabaret, traitent la coqueterie de haut en bas, ſont chagrins, maigres & pâles, rêvent même en mangeant à quelque figure de Géométrie; ſi bien qu'au lieu de dire avec †† Caton, que de tous ceux qui avoient entrepris d'opprimer la liberté de Rome, il n'y avoit que Céſar qui eût été ſobre; il faut demeurer d'accord, qu'entre ceux qui ont conſpiré contre l'unité de l'Egliſe, qui ont inventé des héréſies, qui ont voulu renverſer ou la Religion, ou même l'exiſtence de Dieu, il n'y a pas eu beaucoup d'ivrognes & de débauchez. ‡‡ Cicéron aïant vû que Céſar ne gratoit ſa tête que du bout du doigt, & qu'il avoit grand ſoin de bien peigner, de bien friſer, & de bien arranger ſes cheveux, jugea qu'il n'étoit pas capable d'attenter à la liberté de la République. Il ſe trompa dans ſa conjecture; mais il ne peut guere arriver

Ceux qui le ſont ne ſont point débauchez.

* „ Etat préſ. de l'Empire Ottoman, l. 2 ch. 12.

† *Homo quidem doctus, ſed nullius Religionis, aut ut verè dicam, ἄθεος*; commentar. rerum Gallic. l. 28. n. 57.

‡ Conférez avec ceci le *Dict. Hiſt & Crit.* Art. de ce Chancelier. Rem. H.

‖ *Duos ſolos è noturnis vanid donatos conſtat, qui ſe quò facilius expertos culpa offenderent, impudicos probave-*

runt. Sueton. in Domit. c. 10. *Coſeminus vitiis proteſtus eſt, tanquam in illo ſatisſimo cætu paſſus malubrve.* Tacitus Annal. l. 11. Vid. Sueton. in Nerone, c. 29.

§ *Plut. in Jul. Cæſ.*

** „ Mr. Des-Préaux, Epitre à Mr. de Guilleragues.

†† *Sueton. in Jul. c. 53.*

‡‡ *Plutarch. in Jul. Cæſ.*

river qu'on ſe trompe, en jugeant qu'un homme plongé dans les plus infames débauches, ne ſe fera point brûler, ni pour le crime d'Héréſie, ni pour celui d'Athéiſme. Ce n'eſt pas que je croie que tous ceux qui n'ont point de Religion, ſoient d'une vie bien morigenée; je croi qu'il y en a qui ſe portent à tous les crimes imaginables: mais je prétens ſeulement, qu'il y en a auſſi qui ne ſe diſtinguent point par leurs vices; & l'on ne ſauroit me nier cela, puis que j'ai l'expérience de mon côté. Or de ce qu'il y a des Athées qui, moralement parlant, ont de bonnes inclinations, il eſt facile de conclure, que l'Athéiſme n'eſt pas une cauſe néceſſaire de méchante vie, mais ſeulement une cauſe par accident, ou bien une cauſe qui ne produit la corruption des mœurs, qu'en ceux qui ont aſſez de penchant au mal pour ſe débaucher ſans cela.

§. CLXXVI.

Que l'homme ne regle pas ſa vie ſur ſes opinions.

Les Epicuriens, les Stoiciens & les Turcs, peu conſéquens dans leurs principes.

JE conçois que c'eſt une choſe bien étrange, qu'un homme qui vit bien moralement, & qui ne croit ni Paradis, ni Enfer. Mais j'en reviens toûjours là, que l'homme eſt une certaine créature, qui avec toute ſa Raiſon, n'agit pas toûjours conſéquemment à ſa créance. Les Chretiens nous en fourniſſent aſſez de preuves. Cicéron l'a * rémarqué à l'égard de pluſieurs Epicuriens, qui étoient bons amis, honnêtes gens, & d'une conduite accommodée, non pas au déſir de la volupté, mais aux regles de la Raiſon: *Ils vivent mieux*, dit-il, *qu'ils ne parlent, au lieu que les autres parlent mieux qu'ils ne vivent.* On a fait une ſemblable remarque ſur la conduite des Stoïciens. Leurs principes étoient, que toutes choſes arrivent par une fatalité ſi inévitable, que Dieu lui-même ne peut, ni n'a pû jamais l'éviter. Naturellement cela les devoit conduire à ne s'exciter à rien, à n'uſer jamais ni d'exhortations, ni de menaces, ni de cenſures, ni de promeſſes. Cependant, il n'y a jamais eu de Philoſophes qui ſe ſoient plus ſervis de tout cela qu'eux; & toute leur conduite faiſoit voir qu'ils ſe croioient entierement les maîtres de leur deſtinée. Les Turcs tiennent quelque choſe de cette doctrine des Stoïciens, & outrent extrêmement la matiere de la Prédeſtination. Cependant on les voit fuir le péril, tout comme les autres hommes le fuient, & il s'en faut bien qu'ils ne montent à l'aſſaut auſſi hardiment que les François, qui ne croient point la Prédeſtination. Tout ce qu'on nous dit de la ſécurité de ces Infideles, fondée ſur l'opinion qu'ils ont de l'immutabilité de leur ſort, ſont des contes. Ils ſe ſervent des lumieres de leur prudence tout comme nous, & châtient certaines fautes encore plus ſéverement que nous. On voit des Chretiens qui nient la Prédeſtination: on en voit auſſi qui la croient. Quelques-uns prétendent, que l'on peut être aſſûré de ſon ſalut, que l'on ne perd jamais la grace, que l'on n'eſt point ſauvé par ſes œuvres, qu'il ne faut confeſſer ſes péchez qu'à Dieu, & qu'il n'y a point de Purgatoire: d'autres nient tout cela. Mais malgré cette différence dans les dogmes, ils ſe gouvernent les uns & les autres de la même façon, pour ce qui regarde les mœurs. S'ils different en quelque choſe, cela vient du génie particulier de chaque nation, & non pas du génie de la Secte.

Conſéquences de la diſproportion qui ſe trouve entre ce que les hommes croyent & ce qu'ils font.

Ce ſeroit une choſe infinie, que de parcourir toutes les bizarreries de l'homme, qui font voir que c'eſt non ſeulement le plus fot de tous les animaux, comme l'a prouvé Mr. Des-Préaux dans l'une de ſes Satires, mais auſſi un monſtre plus monſtrueux que les Centaures & que la Chimere de la Fable; ce qui, au dire de Mr. Paſcal, eſt une forte preuve de la vérité qui nous eſt récitée dans le Livre de la Geneſe, touchant la chute du premier homme. Il eſt certain, que c'eſt là qu'il faut chercher le dernier dénouëment de toutes les contradictions qui ſe voïent dans notre eſpece. Mais cela n'empêche pas que le principe que j'ai poſé, ne ſerve à débrouiller un peu ce cahos. Car s'il eſt vrai que les perſuaſions générales de l'eſprit ne ſont pas le reſſort de nos actions, & que c'eſt le tempérament, la coûtume, ou quelque paſſion particuliere qui nous déterminent, il peut y avoir une diſproportion énorme entre ce que l'on croit, & ce que l'on fait. Donc il eſt auſſi facile qu'un Athée ſe prive de ſes plaiſirs en faveur d'un autre, qu'il eſt facile qu'un Idolâtre faſſe un faux ſerment. Ainſi l'on voit que de ce qu'un homme n'a point de Religion, il ne s'enſuit pas néceſſairement qu'il ſe porte à toute ſorte de crimes, ou à toute ſorte de plaiſirs. Il s'enſuit ſeulement qu'il ſe porte aux choſes pour leſquelles ſon tempérament, & le tour de ſon eſprit, lui donnent de la ſenſibilité; encore faut-il que la crainte de la juſtice humaine, ou de quelque dommage, ou de quelque blâme, ne vienne pas à la traverſe. Par où l'on voit qu'un Païen, à l'égard des mœurs, ne vaut pas néceſſairement plus qu'un Athée †.

§. CLXXVII.

Quelle eſt la raiſon pourquoi on ſe repréſente les Athées extraordinairement méchans.

La méchanceté peut être cauſe de l'Athéiſme, mais l'Athéiſme ne produit pas la méchanceté.

MAis d'où vient donc, me dira-t-on, que tout le monde ſe figure les Athées comme les plus grands ſcélérats de l'Univers, qui tuent, qui violent, qui raviſſent tout ce qu'ils peuvent? C'eſt qu'on s'imagine fauſſement, qu'un homme agit toûjours ſelon ſes principes; c'eſt-à-dire, ſelon ce qu'il croit en matiere de Religion. C'eſt qu'on a vû des perſonnes ſans Religion commettre les plus effroiables déſordres qui ſe puiſſent voir, le Sultan Mahomet II. par exemple; & qu'on ne conſidere pas, que ces gens-là n'en feroient pas moins, quand même ils croiroient en général qu'il y a un Dieu, comme il paroît par l'exemple de Néron que j'ai déja raporté, & par celui de Bajazeth, qui a été pour le moins auſſi féroce, auſſi cruel, & auſſi vicieux que l'autre Sultan. C'eſt ‡ qu'on ne diſtingue point les Athées qui commencent par douter, d'avec ceux qui finiſſent par douter. Ceux-là ſont pour l'ordinaire de faux Savans, qui ſe piquent de raiſon, & de mépriſer les voluptez corporelles. Les autres ſont des ames ſouillées de toute ſorte de vices, & capables des plus noires méchancetez, qui s'apercevant que la crainte

* *De finibus l.* 2.

† Conférez cette ſection avec la §. CLXXXI.

‡ *Nec ignoro pleroſque conſcientiâ meritorum, nihil ſe eſſe poſt mortem magis optare, quàm credere.* Minuc. Felix.

te des Enfers vient quelquefois troubler leur repos, & comprenant qu'il eſt de leur intérêt qu'il n'y ait point de Dieu, tâchent de ſe le perſuader. Un de nos plus illuſtres * Prélats ſemble croire, qu'il n'y a point d'autres perſonnes que celles-là qui donnent dans l'Athéiſme: *Nous pouvons dire*, remarque-t-il, *tout le contraire de ce que diſoit ce Philoſophe impie & libertin, qui aſſûroit plûtôt par le plaiſir de dire un bon mot, que par une véritable conviction, que c'étoit la crainte qui avoit établi la créance de la Divinité. Car c'eſt au contraire la ſeule crainte des châtimens, qui fait que quelques-uns cherchent à ſe perſuader qu'il n'y a point de Dieu.* Je ne croi pas que tous les Athées ſoient de cette eſpece; je croi ſeulement, qu'il y a des gens qui tâchent de ſe perſuader l'Athéiſme. Soit qu'ils en viennent à bout, ſoit qu'ils n'y puiſſent pas réuſſir, ce ſont les plus méchans hommes du monde. Mais ils ne ſont pas méchans, parce qu'ils ſont Athées: ils deviennent Athées, parce qu'ils ont été méchans; & s'ils ne peuvent pas devenir Athées, ils ne laiſſent pas de vivre comme s'ils l'étoient. Car dès qu'un homme eſt capable de vouloir être Athée, & de faire des efforts pour cela, il eſt de la plus effroiable malice qui puiſſe tomber dans une ame; & ſi Dieu ne fait des miracles pour le convertir, c'eſt un homme qui fera tous les crimes qui ſeront en ſon pouvoir, quoi qu'il ne puiſſe venir à bout de paſſer dans l'Athéiſme. De ſorte qu'un tel homme eſt incomparablement plus éloigné du chemin de ſon ſalut, qu'un Athée de naiſſance, qu'un incrédule ſans deſſein & de bonnes mœurs. Or parce que ceux qui étouffent, ou qui tâchent d'étouffer dans leur ame par belle malice, la connoiſſance de Dieu, ſont les plus inſignes débauchez & les plus déterminez pécheurs qui ſoient au monde, on ſe perſuade que tous les Athées indifféremment ſont des ſcélérats.

§. CLXXVIII.

Si l'on peut avoir une idée d'honnêteté, ſans croire qu'il y ait un Dieu.

Amour des Epicuriens pour la vertu. Culte qu'Epicure rendoit aux Dieux, & pourquoi.

CE qui fait encore que l'on eſt dans cette perſuaſion, c'eſt qu'on a de la peine à comprendre, qu'un homme qui ne croit point de Dieu, ait aucune idée d'honnêteté; ſi bien qu'on ſe l'imagine toûjours prêt à faire tous les crimes dont la Juſtice humaine ne le peut point châtier. On ſe trompe manifeſtement, puis qu'on a vû faire aux Epicuriens pluſieurs actions loüables & honnêtes, dont ils ſe pouvoient diſpenſer ſans craindre aucune punition, & dans leſquelles ils ſacrifioient l'utilité & la volupté à la vertu. La raiſon a dicté aux anciens Sages, qu'il † faloit faire le bien pour l'amour du bien même, & que la vertu ſe devoit tenir à elle-même lieu de récompenſe, & qu'il n'apartenoit q 'à un méchant homme, de s'abſtenir du mal par la crainte du châtiment ‡.

Nos Hiſtoires nous racontent, qu'un Ambaſſadeur de St. Louïs vers le Soudan de Damas, aïant demandé à une femme qu'il trouva dans les ruës, ce qu'elle prétendoit faire avec le feu qu'elle portoit d'une main, & avec l'eau qu'elle portoit de l'autre; aprit de cette femme, qu'elle deſtinoit le feu à brûler le Paradis, & l'eau à éteindre les flâmes de l'Enfer, afin que les hommes ne ſerviſſent plus la Divinité par des vûes mercenaires, mais uniquement à cauſe de l'excellence de ſa nature. Pour ne rien dire des Saducéens, qui faiſoient profeſſion ouverte de ſervir Dieu, quoi qu'ils n'attendiſſent de lui que les biens de cette vie, ne liſons-nous pas qu'Epicure, qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, ne laiſſoit pas d'honorer les Dieux? Il fit des ⸸ Livres de dévotion, où il parla avec tant de force de la ſainteté & de la piété, qu'on eût dit que c'étoit l'Ouvrage de quelque Souverain Pontife. Quand on lui objectoit, qu'il n'avoit que faire du culte des Dieux, lui qui croioit qu'ils ne nous faiſoient ni bien, ni mal, il répondoit que l'excellence de leur nature étoit une aſſez grande § raiſon de les vénérer, & qu'on ſe trompoit fort de croire, qu'à moins que de redouter le reſſentiment des Dieux, on ne pouvoit pas leur rendre ſes adorations: ** *Délivrez de ces frayeurs, & mis en liberté par Epicure, nous ne redoutons point les Dieux, parce que nous ſavons qu'ils ne ſe chagrinent de rien, ni ne cherchent à faire du mal à perſonne, & nous honorons pieuſement & ſaintement cet Etre plein de majeſté & d'excellence.* Qu'il y eût plus de ſincérité que de Politique dans tous ces beaux diſcours, c'eſt de quoi je ne voudrois pas répondre. Mais on ne ſauroit nier, qu'un homme qui parle ainſi, n'ait une idée d'honnêteté, & ne conçoive qu'il eſt digne de l'homme d'avoir une vénération deſintéreſſée pour les choſes excellentes; & c'eſt la concluſion que †† Séneque tire de cette doctrine d'Epicure. Il eſt donc vrai que la Raiſon a trouvé ſans le ſecours de la Religion, l'idée de cette piété que les Peres ont tant vantée, qui fait que l'on aime Dieu, & que l'on obéït à ſes Loix, uniquement à cauſe de ſon infinie perfection. Cela me fait croire, que la Raiſon, ſans la connoiſſance de Dieu, peut quelquefois perſuader à l'homme, qu'il y a des choſes honnêtes, qu'il eſt beau & loüable de faire, non pas à cauſe de l'utilité qui en revient, mais parce que cela eſt conforme à la Raiſon.

Il peut bien y avoir des gens aſſez brutaux, pour ne voir pas qu'il eſt plus honnête de faire du bien à ſon bienfaiteur, que de le païer d'ingratitude: mais je ne voi pas que ce ſoit une néceſſité indiſpenſable, que tous ceux qui ignorent qu'il y a un Dieu, méconnoiſſent l'honnêteté qui eſt jointe avec la reconnoiſſance. Car il faut ſavoir, qu'encore que Dieu ne ſe révele pas pleinement à un Athée, il ne laiſſe pas d'agir ſur ſon eſprit, & de lui conſerver cette Raiſon

&

* „ Mr. l'Evêque de Tournai, Mémoir. touchant la „ Religion, pag. 12.

† *Satis enim nobis (ſi modo in Philoſophiâ aliquid profecimus) perſuaſum eſſe debet, ſi omnes Dei, hominesque celare poſſemus, nihil tamen avarè, nihil injuſtè, nihil libidinosè, nihil incontinenter eſſe faciendum. Hunc ille Gyges, &c.* Cicero l. 3. de Offic. *Voyez Horace l. 1. Ep. 17.*

‡ On trouve dans la I. Edit. ces vers d'Horace:

„ *Oderunt peccare boni virtutis amore:*
„ *Oderunt peccare mali formidine pœnæ.*

⸸ *Cicero de Nat. Deor. l. 1.*

§ *Habet venerationem juſtam quicquid excellit.* Cicer. de Nat. Deor. l. 1.

** *His terroribus ab Epicuro ſoluti, & in libertatem vendicati, nec metuimus ea quæ intelligimus, nec ſibi fingere ullam moleſtiam, nec alteri quærere, & pii ſanctique colimus naturam excellentem atque præſtantem.* Cicer. ibid.

†† *Cur culis? Propter Majeſtatem, inquis, ejus eximiam, ſingularemque naturam. Ut concedam tibi, nunquam hoc facies nullâ ſpe, nullo præmio inductus. Eſt aliquid per ſe expetendum, cujus ut ipſa dignitas ducit. Id eſt honeſtum.* De Benef. l. 4. c. 18.

& cette intelligence, par laquelle tous les hommes comprenent la vérité des premiers principes de Métaphyſique & de Morale.

§. CLXXIX.

Qu'un Athée peut être avide de gloire & de louange.

Un Athée capable de reſtituer un dépôt, & par quelle raiſon.

IL eſt d'ailleurs fort certain, qu'un homme deſtitué de foi, peut être fort ſenſible à l'honneur du monde, fort avide de loüanges & d'encens. S'il ſe trouve donc dans un païs, où l'ingratitude & la fourberie expoſent les hommes au mépris, & où la généroſité & la vertu ſoient admirées, ne doutez point qu'il ne faſſe profeſſion d'être homme d'honneur, & qu'il ne ſoit capable de reſtituer un dépôt, quand même on ne pourroit l'y contraindre par les voyes de la Juſtice. La crainte de paſſer dans le monde pour un traitre & pour un coquin, l'emportera ſur l'amour de l'argent; & comme il y a des perſonnes, qui s'expoſent à mille peines & à mille périls, pour le venger d'une offenſe qui leur a été faite devant très peu de témoins, & qu'ils pardonneroient de bon cœur, s'ils ne craignoient d'encourir quelque infamie dans leur voiſinage, je croi de même que, malgré les oppoſitions de ſon avarice, un homme qui n'a point de Religion eſt capable de reſtituer un dépôt, qu'on ne pouroit le convaincre de retenir injuſtement, lors qu'il voit que ſa bonne foi lui attirera les éloges de toute une Ville, & qu'on pourroit un jour lui faire des reproches de ſon infidélité, ou le ſoupçonner à tout le moins d'une choſe qui l'empêcheroit de paſſer pour honnête homme dans l'eſprit des autres. Car c'eſt à l'eſtime intérieure des autres hommes que nous aſpirons ſur tout. Les * geſtes & les paroles qui marquent cette eſtime, ne nous plaiſent, qu'autant que nous nous imaginons que ce ſont des ſignes de ce qui ſe paſſe dans l'eſprit. Une machine qui nous viendroit faire la révérence, & qui formeroit des paroles flateuſes, ne ſeroit guere propre à nous donner bonne opinion de nous-mêmes, parce que nous ſavions que ce ne ſeroient pas des ſignes de la bonne opinion qu'un autre auroit de notre mérite. C'eſt pourquoi celui dont je parle pourroit ſacrifier ſon avarice à ſa vanité, s'il croioit ſeulement qu'on le ſoupçonneroit d'avoir violé les loix ſacrées du dépôt. Et s'il ſe croioit à l'abri de tout ſoupçon, encore pourroit-il bien ſe réſoudre à lâcher ſa priſe, par la crainte de tomber dans l'inconvénient qui eſt arrivé à quelques-uns, de publier eux-mêmes leurs crimes pendant qu'ils dormoient, ou pendant les tranſports d'une fievre chaude. † Lucrece ſe ſert de ce motif, pour porter à la vertu les hommes ſans Religion.

Je paſſe ſous ſilence ce qu'a dit ‡ Cardan, que ceux qui ſoûtiennent que l'ame meurt avec le corps, ſont par leurs principes plus gens de bien que les autres, parce qu'ils ont un intérêt particulier à ce point s'acquérir une mauvaiſe réputation; & il les compare aux uſuriers, qui pour ne pas décrier le métier, ſont les plus exacts de tous les hommes à tenir ce qu'ils promettent, & dans les termes qu'ils le promettent.

§. CLXXX.

Que l'exemple de Lucrece & de ſes ſemblables prouve manifeſtement, que la Religion n'étoit point la cauſe des idées d'honnêteté qui étoient parmi les Païens.

MAis que diriez-vous, Monſieur, ſi je vous prouvois, que le déſir de la gloire dont les Païens ont été ſi pénétrez, ne dépendoit bien ſouvent, ni en tout, ni en partie, des idées qu'ils empruntoient de la Religion? Si je le prouve, il faudra que l'on m'accorde, que ce déſir de gloire procédoit ſouvent d'un principe tout-à-fait diſtinct de la Religion, & par conſéquent qu'il eût pû ſe rencontrer dans le monde, encore qu'il n'y eût point eu de Religion. Examinez bien comment je prouve tout ceci.

Virginie poignarde ſa fille par ſon pere, pour ſauver ſon honneur.

C'eſt un fait inconteſtable, que pendant les trois ou quatre premiers ſiecles de l'ancienne Rome, la modeſtie, la frugalité, & la chaſteté des femmes y ont éclaté beaucoup mieux qu'elles ne font depuis mille ans parmi les Chretiens. On croïoit que ces vertus étoient le principal ornement du ſexe, on loüoit les femmes qui s'en piquoient, & l'on n'avoit que du mépris pour celles qui en étoient dépourvuës. On ſait que le premier ‖ Magiſtrat de Rome, revêtu d'une autorité qui ne differoit pas beaucoup de la tyrannique, ſe ſervit en vain de mille promeſſes avantageuſes, afin de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour la fille d'un Bourgeois. Il trouva qu'on s'étoit rendu inacceſſible à toutes ſes tentations. Il falut donc que par des voyes indirectes, il recoutût à l'autorité que ſa Charge lui § donnoit: mais le pere de la jeune fille aima mieux la poignarder, que de ſouffrir qu'elle lui fût enlevée de vive force. On m'avoüera qu'il faut être infiniment ſenſible à l'honneur, pour agir de cette maniere, & que Lucrece qui ne voulut ni écouter les ſales propoſitions que lui fit le fils de ſon Roi, ni ſurvivre à l'affront qu'elle en reçut, devoit avoir une paſſion incroïable pour la réputation d'honnête femme.

L'impudicité autoriſée par la Religion des Payens.

Cela étant une fois poſé, je dis que cette grande ſenſibilité pour l'honneur, ne pouvoit pas être inſpirée aux femmes Romaines par la Religion qu'elles profeſſoient, puis qu'il eût fallu pour cela, que leur Religion leur eût apris que l'impudicité déplaiſoit aux Dieux. Or bien loin de le leur aprendre, elle leur enſeignoit au contraire, que les Dieux étoient exceſſivement impudiques: de ſorte que ſi les Romains de l'un & de l'autre ſexe euſſent ſuivi les inſtincts de leur Religion, ils euſſent tous raiſonné comme celui à qui ** Térence fait dire, en voïant un tableau de Jupiter converti en pluie d'or pour joüir de ſa maîtreſſe, *Petit homme que je ſuis, je ferois difficulté de faire ce de quoi le plus grand des Dieux ne fait point ſcrupule?* Qui peut douter déſormais, que les hommes ne ſe faſſent des idées d'honnêteté & de gloire, indépendamment de la Religion, puis que

* „ Voyez l'Art de penſer, 1. part. ch. 9.

† *Quippe ubi ſe multi per ſomnia ſepe loquentes, Aut morbo delirantes proferre furentur, Et celata diu in medium peccata dediſſe.* Lib. 5.

‡ *De Immort. anima, cap.* 33.

‖ *Appius Claudius Decemvir, l'an de Rome* 304.

§ *Appius amore ardens, pretio ac ſpe pellicere adoritur, poſquam omnia pudore ſepta animadverterat, ad crudelem ſuperbamque unum animum convertit.* Livius Dec. 1. lib. 3.

** *Eunuch. Act.* 3. Sc. 5.

que d'un côté nous avons vû ci-deſſus, qu'ils jugent honnêtes certaines choſes qui ne le ſont pas effectivement, & que la Religion leur repréſente comme déshonnêtes, & que de l'autre nous voïons ici, qu'ils jugent déshonnêtes certaines choſes qui le ſont effectivement, & que la Religion leur devroit repréſenter comme fort honnêtes.

Paſſion de Lucrece pour la chaſteté.

Si cette réflexion ne paroit pas aſſez convaincante, en voicî une à laquelle il n'eſt pas poſſible de réſiſter. Si Lucrece * avoit aimé la chaſteté par un principe de Religion, ou ce qui eſt la même chaſe, ſi elle l'eût aimée afin d'obéïr à Dieu, elle n'eût jamais conſenti aux déſirs de Sextus, & eût mieux aimé abandonner ſa réputation à la calomnie, que de ſe ſouiller dans un adultere. C'eſt pourtant ce qu'elle ne fit pas. Elle réſiſta courageuſement aux pourſuites de ce Prince, quoi qu'il la menaçât de la tuer. Mais quand il l'eut menacée d'expoſer ſa réputation à une infamie éternelle, elle fit ce qu'il ſouhaitoit, & puis ſe tua. C'eſt une preuve évidente, qu'elle n'aimoit dans la vertu que la ſeule gloire qui l'accompagnoit, & qu'elle n'avoit nullement en vuë de plaire à ſes Dieux; car ceux qui veulent plaire à Dieu, choiſiſſent plûtôt de paſſer pour infames devant les hommes, que de commettre le crime. Il faut donc avoüer néceſſairement, que la Religion de Lucrece ne contribuoit rien à ſa chaſteté; & qu'à cet égard elle eût été toute telle qu'elle étoit, quand même elle n'eût jamais oüi dire qu'il y eût des Dieux.

Une ſociété d'Athées auroit la même vénération pour cette vertu.

On me dira-peut-être, que je me donne bien de la peine pour rien, puis que je tâche d'établir ce que perſonne ne me conteſte, ſavoir que l'Athéiſme n'ôte pas à l'homme le déſir d'être loüé. Que veut-on donc que je faſſe? Veut-on que je prouve, que l'Athéiſme n'empêcheroit pas les hommes d'attacher l'idée d'honnêteté à ce qui eſt véritablement honnête? que par exemple, dans une ſociété d'Athées on ne feroit jamais conſiſter la gloire des femmes dans la continence? Si l'on ne veut que cela, je n'ai pas beſoin de nouveaux raiſonnemens; il me ſuffit de dire, que l'on faiſoit conſiſter à Rome la gloire des femmes dans la chaſteté, quoi que la Religion les conduiſît naturellement à regarder les inceſtes & les adulteres comme des actions divines. Si contre tous les inſtincts de la Religion on a établi pour maxime parmi les Païens, que la chaſteté étoit louable & glorieuſe aux femmes; à plus forte raiſon établiroit-on cette maxime parmi les Athées. Et comme il eſt auſſi naturel à l'homme, de faire cas des choſes à proportion de ce qu'elles coûtent, que d'aimer à être diſtingué, la Nature ſeule auroit bien-tôt apris aux habitans d'une même Ville, qu'il eſt glorieux à une femme de ne prodiguer pas ſes faveurs; ce qui conduit naturellement & inſenſiblement les choſes au point où on les a vuës preſque dans toutes les Républiques.

§. CLXXXI.

Nouvelle † remarque, qui fait voir que les hommes ne vivent pas ſelon leurs principes.

DE quelque côté que l'on ſe tourne, l'on ne me ſauroit nier, que les hommes agiſſent contre leurs principes. Car ſi l'on me dit, que les anciens Idolâtres avoient certaines notions de leurs Dieux, qui leur aprenoient qu'ils récompenſoient la vertu, & qu'ils puniſſoient le vice; je demande, d'où vient donc que les Idolâtres étoient ſi méchans? Et ſi l'on me dit qu'ils étoient méchans, parce que leur deteſtable Théologie leur repréſentoit les Dieux comme coupables de mille crimes; je demande, d'où vient donc qu'il y a eu tant d'honnêtes gens parmi les Païens, & qu'il y a tant de ſcélérats parmi les Chretiens, où cette raiſon n'a point de lieu? Jamais on ne me répondra, qu'en reconnoiſſant que le véritable mobile des actions de l'homme, eſt fort différent de ſa Religion. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe dire, que la Religion le mêle ſouvent dans ce reſſort, & qu'elle lui donne de grandes forces pour les choſes, où le tempérament nous incline: par exemple, un homme bilieux eſt bien-tôt armé de zéle contre ceux qui ne ſont pas de ſa Secte. C'eſt la foi, dit-on, qui eſt cauſe de cela. Dites plûtôt, que c'eſt l'envie naturelle, & le plaiſir que nous avons tous de ſurpaſſer nos rivaux, & de nous venger de ceux qui condamnent notre conduite.

Témoignage d'un Auteur, qui prouve que les Payens n'ont ſervi que leur tempérament.

L'Auteur du *traité de Religion contre les Athées, les Déiſtes, & les nouveaux Pyrrhoniens*, imprimé l'an 1677. a dit mille belles choſes, & avec beaucoup d'éloquence. Entre autres penſées, il n'a pas oublié ‡ celle-ci, *que ſi l'Athéiſme, ou le Déiſme, euſſent régné dans les premiers ſiecles, il y a long-tems que le monde ſeroit détruit, bien loin d'avoir pû durer une éternité dans cette opinion.* Pour le prouver, il raporte un entretien § ſupoſé entre deux impies, où l'on voit que dans leurs principes, la Raiſon, & les loix naturelles & civiles, la juſtice & la vertu, ſont des mots vuides de tout ſens. Il le prouve fort judicieuſement; mais parce qu'il n'a pas pris garde à une choſe que je crois avoir démontrée, ſavoir que les hommes ne ſuivent pas leurs principes, on lui peut objecter avec raiſon, qu'il n'a rien prouvé dans cet endroit-là. Ce qu'il faut dire à l'un de ſes perſonnages ſupoſez, ne peut être révoqué en doute dans la bonne Théologie; *Que les Païens ont tous conſacré, pour le dire ainſi, l'inclination prédominante de leur nature, & qu'ils ſe ſont taillé ſur ce pied des vertus & des félicitez: Que dans les actions difficiles, le phantôme de la gloire les ſoûtenoit, & leur faiſoit faire des efforts, qui portoient l'exemple au delà de toute imitation: Que le déſeſpoir où ils jettoient tous leurs ſpectateurs, leur étoit un plaiſir délicieux, qui les paioit bien de toutes leurs peines: Que Manlius Torquatus, qui étoit idolâtre de la gloire & de la patrie, immola ſon fils à cette Idole:*

L'amour de la patrie, & l'amour de la gloire,
Sur la Nature même emportent la victoire:

Qu'Alexandre avoit le ſang bouillant, le cœur haut, l'ame grande & ambitieuſe; que tout cela mêlé enſemble, lui a ſervi à former ce qu'on apelle généroſité: Que Tite au contraire avoit naturellement horreur du ſang & du carnage, qu'il trouvoit des charmes à être aimé du peuple, qu'il s'eſt fait un mériſe de cet amour propre: Qu'Epicure aimoit les plaiſirs des ſens, qu'il en a fait ſa

* Voy. ſon Art. dans le *Dict. Hiſt. & Crit.* Rem. E.
† Voy. la § CLXXVI.
‡ „ Chap. 11. pag. 238.
§ „ Chap. 12.
§ „ Pag. 264.

ſa félicité: Que Sénéque y étoit peut-être moins ſenſible, qu'il a fait ſa vertu de tout ce qui rebutoit la nature: Que Caton étoit froid & flegmatique, qu'il a changé ſon flegme en ſageſſe. N'eſt-ce pas ce que j'ai dit tant de fois, que les Païens n'ont ſuivi que la pente de leur tempérament, & du goût qu'ils s'étoient fait pour une certaine ſorte de gloire? Or puis qu'en ne ſuivant que cette route, ils ont rencontré quelquefois l'exercice de la vertu, quelle raiſon a-t-on de nier que les Athées y puiſſent venir?

Vanité de Spinoza à l'heure de la mort.

C'eſt peut-être qu'ils ne déſirent la loüange que foiblement? Mais que peut-on faire de plus que ce qui fut fait par* Spinoza †, un peu avant que de mourir? La choſe eſt de fraiche date, & je la tiens d'un grand homme, qui la ſait de bonne part. C'étoit le plus grand Athée qui ait jamais été, & qui s'étoit tellement infatué de certains principes de Philoſophie, que pour les mieux méditer, il ſe mit comme en retraite, renonçant à tout ce qu'on apelle plaiſirs & vanitez du monde, & ne s'occupant que de ces abſtruſes méditations. Se ſentant près de ſa fin, il fit venir ſon hôteſſe, & la prit d'empêcher qu'aucun Miniſtre ne le vînt voir en cet état. Sa raiſon étoit, comme on l'a ſçu de ſes amis, qu'il vouloit mourir ſans diſpute, & qu'il craignoit de tomber dans quelque foibleſſe de ſens, qui lui fit dire quelque choſe dont on tirât avantage contre ſes principes. C'eſt-à-dire, qu'il craignoit que l'on ne débitât dans le monde, qu'à la vue de la mort, ſa conſcience s'étant réveillée, l'avoit fait démentir de ſa bravoure, & renoncer à ſes ſentimens. Peut-on voir une vanité plus ridicule & plus outrée que celle-là, & une plus folle paſſion pour la fauſſe idée qu'on s'eſt faite de la conſtance? Nous verrons bien-tôt quelques exemples de même nature.

§. CLXXXII.

L'Athéiſme aïant eu des Martyrs, c'eſt une marque indubitable, qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Réflexion ſur la conduite de Vanini.

Vanini engage à dogmatiſer ſur l'Athéiſme par une fauſſe généroſité.

QUand je conſidere que l'Athéiſme a eu des Martyrs, je ne doute plus que les Athées ne ſe faſſent une idée d'honnêteté, qui a plus de force ſur leur eſprit, que l'utile & que l'agréable. Car d'où vient que Vanini s'eſt indiſcretement amuſé à dogmatiſer devant des perſonnes, qui le pouvoient déférer à la Juſtice? S'il ne cherchoit que ſon utilité particuliere, il devoit ſe contenter de joüir tranquillement d'une parfaite ſécurité de conſcience, ſans ſe ſoucier d'avoir des diſciples. Il faut donc qu'il ait eu envie d'en avoir, & cela ou afin de ſe rendre Chef de parti, ou afin de délivrer les hommes d'un joug, qui, à ſon avis, les empêchoit de ſe divertir tout à leur aiſe. S'il a voulu ſe rendre Chef de parti, c'eſt une marque qu'il ne regardoit pas les plaiſirs du corps, ni les richeſſes, comme ſa derniere fin, mais qu'il travailloit pour la gloire. S'il a voulu délivrer les hommes de la crainte des Enfers, dont il croïoit qu'ils étoient importunez mal à-propos, c'eſt un ſigne qu'il s'eſt crû obligé à rendre ſervice à ſon prochain, & qu'il a jugé qu'il eſt honnête de travailler pour nos ſemblables, non ſeulement à notre préjudice, mais auſſi au péril de notre vie. Car Vanini ne pouvoit pas ignorer, qu'un Athée qui ne chercheroit que ſon utilité, trouveroit mieux ſon compte parmi de bons dévôts, que parmi des ſcélérats, parce qu'un bon dévôt ne vous ſupplante point par ſes cabales & par ſes intrigues, & a ſi peu de diſpoſition à tromper, ou à s'emparer du bien d'autrui, qu'il aime mieux céder ſon droit, que de conteſter contre un homme qu'il voit réſolu à faire de faux ſermens; au lieu qu'un ſcélérat eſt le premier à ſe ſervir de la fraude & du parjure, & à faire échoüer les deſſeins de ſes concurrens par toute ſorte de méchancetez. De façon qu'il eſt de l'intérêt d'un Athée qui veut faire fortune, qu'il n'y ait que de bonnes ames ſur la terre; & Vanini n'y entendoit rien, s'il vouloit pêcher en eau trouble, de vouloir établir l'Athéiſme. Il faloit plûtôt travailler à rendre le monde dévôt. Il ſavoit d'ailleurs, qu'il y a peine de mort contre ceux qui enſeignent l'Athéiſme: ſi bien qu'en travaillant à répandre ſes impiétez, il riſquoit & les occaſions de profiter de la bonne conſcience des autres hommes, & ſa propre vie en même tems. Il faut donc qu'une fauſſe idée de généroſité lui ait fait accroire, qu'il devoit ſacrifier ſes intérêts à ceux du prochain.

Réflexion ſur la-deſſus.

Mais d'où vient qu'il n'a pas trompé ſes Juges, & qu'il a mieux aimé mourir dans les plus rudes tourmens, que de donner une rétractation, qui dans ſes principes ne pouvoit lui faire aucun tort dans l'autre monde? Pourquoi ne pas faire ſemblant d'être déſabuſé de ſes impiétez, puis qu'il ne croïoit pas que l'hypocriſie eût été défenduë de Dieu? Il faut reconnoître en cela, ou qu'il ſe propoſoit de faire parler de lui, comme ce ſaquin qui brûla le Temple de Diane, ou qu'il s'étoit fait une idée d'honnêteté, qui lui faiſoit juger que c'eſt une baſſeſſe indigne d'un homme, que de déguiſer ſes ſentimens, de peur de ſouffrir la mort. On ne ſauroit donc nier, que la Raiſon ſans une connoiſſance expreſſe de Dieu, ne puiſſe tourner les hommes du côté de l'honnête, tantôt bien connu, tantôt mal. Et en tout cas, l'exemple de Vanini eſt une preuve inconteſtable de ce que j'ai dit tant de fois, ſavoir que les hommes n'agiſſent pas conformément à leur créance. Car ſi ce fou-là eût agi de cette ſorte, il eût laiſſé chacun dans ſon opinion, ou plûtôt il eût ſouhaité de trouver par tout de bons dévôts, qui ſe laiſſaſſent duper facilement par un hypocrite. Que lui importoit, qu'un véritable Chretien ſe privât des plaiſirs du monde? Si cela lui faiſoit pitié, il ſortoit de ſon ſyſtême, qui ne l'engage à rien en faveur d'autrui: outre qu'il s'abuſoit groſſierement; car il n'y a point de douceurs dans le péché, qui égalent les douceurs dont une ame dévote joüit des cette vie. ‡ Pour les autres Chretiens, il n'avoit que faire de les plaindre, ils ne ſe divertiſſent guere moins que s'ils étoient ſans Religion. Après avoir dogmatiſé mal à-propos, il eût à tout le moins juré qu'il étoit revenu de ſes erreurs, & qu'il ſignerait de ſon ſang tous les articles de notre créance. Au lieu de cela, il ſe fit un ridicule point d'honneur de ſe roidir contre les tourmens. Ce qui fait voir, qu'avec une opiniâtreté de cette nature, il étoit capable de mourir

* „ Il mourut à la Haye le 21. Février 1677.

† Voy. ſon Art. dans le *Dict. Hiſt. & Crit.* Rem. O.

‡ Voy. ceci confirmé dans la *Diſſertation ſur les Libelles diffamatoires*, à la fuite du *Dict. Hiſt. & Crit.* p. 3105 de l'Ed. de 1702.

rir pour l'Athéiſme, quoi qu'il eût été très-perſuadé de l'exiſtence de Dieu.

Mahomet Efendi, Martyr de l'Athéiſme comme Vanini.

On peut joindre à l'exemple de Vanini, celui d'un certain * Mahomet Efendi, qui fut executé à Conſtantinople il n'y a pas fort longtemps, pour avoir dogmatiſé contre l'exiſtence de Dieu. Il pouvoit ſauver ſa vie en confeſſant ſon erreur, & en promettant d'y renoncer à l'avenir : mais il aima mieux perſiſter dans ſes blaſphêmes, diſant, *Qu'encore qu'il n'eût aucune récompenſe à attendre, l'amour de la vérité l'obligeoit à ſouffrir le martyre, pour la ſoûtenir.* Un homme qui parle ainſi, a néceſſairement une idée d'honnêteté ; & s'il pouſſe ſon obſtination juſques à mourir pour l'Athéiſme, il faut qu'il ait une ſi furieuſe envie d'en être le Martyr, qu'il ſeroit capable de s'expoſer aux mêmes tourmens, quand même il ne ſeroit pas Athée.

§. CLXXXIII.

Examen de l'objection que l'on tire de la difficulté qu'il y a à convertir un Athée.

JE ne veux point d'autre réponſe pour ceux qui diſent, que l'Athéiſme étant la plus incorrigible de toutes les diſpoſitions de l'eſprit, eſt néceſſairement pire que l'Idolatrie. Un Idolâtre, ajoûtent-ils, qu'on veut faire entrer dans la bonne Religion, convient avec vous d'une infinité de choſes. Il ne faut point perdre de tems à lui prouver qu'il y a un Dieu, & c'eſt juſtement par où il faut commencer avec un Athée, dont l'opiniâtreté va ſi loin, qu'on vieillit en diſputant avec lui, avant que de vuider cet article. C'eſt pour cela qu'Origene, travaillant à la converſion de deux jeunes Gentilshommes Païens, dont l'un a été depuis St. Grégoire Thaumaturge, † *leur permit de lire tous les Philoſophes & les Poetes, excepté ceux qui portoient à l'Athéiſme ; jugeant qu'il étoit infiniment plus dangereux de s'accoûtumer à entendre qu'il n'y avoit point de Dieu, que non pas à voir les différentes idées des Philoſophes touchant leurs Dieux, dont le culte paroiſſoit d'autant plus capable de rendre les hommes ſuſceptibles de la véritable Religion, qu'il étoit plus extravagant.*

Les Idolâtres plus obſtinez dans leurs opinions que les Athées.

Je prie ceux qui raiſonnent ainſi, de conſiderer, I. Que pour un Athée qui s'eſt opiniâtré dans ſes impiétez, juſques à vouloir mourir plûtôt que de s'en dédire, il y a des millions d'Idolâtres d'une ſemblable obſtination. II. Que l'opiniâtreté de ce petit nombre d'Athées, ne venoit pas de leur Athéiſme, car ſelon la remarque que j'ai déja faite, ils devoient par leurs principes s'accommoder à la Religion du païs : deſorte que ne l'aïant point fait, il faut conclure qu'ils étoient opiniâtres par tempérament, & poſſédez d'une furieuſe ambition de ſe diſtinguer par des voyes extraordinaires ; ce qui eſt un tour d'eſprit capable d'obliger un homme, perſuadé en général d'une Religion, à ſe faire brûler comme Athée. Et cela étant, il s'enſuit que ſi Vanini eût été ou Idolâtre, ou Juif, ou Mahométan, il eût été pour le moins auſſi mal diſpoſé à une véritable converſion, que les plus opiniâtres de tous les Athées.

§. CLXXXIV.

D'où viennent les difficultez de croire.

III. OUtre cela, je voudrois que l'on conſidérât attentivement, d'où vient la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile. La plûpart de ceux qui ont raiſonné ſur cette matiere, ſemblent être perſuadez que cette difficulté ne vient pas de ce qu'on demande aux hommes qu'ils croient des myſteres incompréhenſibles, mais de ce qu'on leur demande qu'ils renoncent à leurs paſſions. Voici à-peu-près ce qu'on a coûtume de dire ſur cette penſée.

La difficulté de convertir un Chriſtianiſme ne vient que de ce qu'il eſt contraire aux paſſions

S'il n'y avoit, pour être Chretien, qu'à dire dans ſon ame, *Je croi tout ce que l'on dit du myſtere de la Trinité, de celui de l'Incarnation, & de tous les autres qu'on veut que je croie ſans m'obliger à les comprendre*, la profeſſion de l'Evangile ne rebuteroit perſonne : chacun ſe feroit fort de croire tout ce qu'on voudroit, pourvû qu'on ne lui demandât ni qu'il le comprît, ni qu'il vêcût autrement qu'à ſa fantaiſie. Ce n'eſt pas que croire ſoit une choſe auſſi aiſée que l'on diroit bien ; mais c'eſt que l'on s'imagine qu'il n'y a rien de plus aiſé, & que l'on n'examine pas ce que c'eſt. *Les uns ſont accroire ‡ un monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas : les autres en plus grand nombre ſe le font accroire à eux-mêmes, ne ſachant pas pénétrer ce que c'eſt que croire.* Quoi qu'il en ſoit, chacun ſe juge capable de la profeſſion du Chriſtianiſme, quand il penſe que pour être fidele, il ſuffit de dire froidement, que l'on eſt perſuadé d'avoir, & *cette ⸸ foi ſpéculative, qui croit les myſteres, parce qu'il n'en coûte rien, & cette foi ſuperficielle, qui eſt dans la pointe de l'eſprit ſans action.* Mais quand il voit qu'on lui déclare, que pour croire à l'Evangile comme il faut, il eſt néceſſaire de ſe mortifier, de ſouffrir avec joie le mépris & les injures, d'aimer ſes ennemis ; en un mot, d'aller contre le torrent de ſes inclinations ſenſuelles, alors la Raiſon & la Nature ſe révoltent de concert, on ne veut plus oüir parler de la Religion Chretienne.

La Raiſon qui étoit prête auparavant à s'envelopper ſous les nuages d'une foi implicite, accoûtumée qu'elle étoit à ne rien dire contre la crédulité d'un Idolâtre, qui acquieſçoit à des dogmes non ſeulement plus incompréhenſibles que nos myſteres, mais encore remplis d'abſurditez, de baſſeſſes, & de contradictions qui ſautoient aux yeux, la Raiſon, dis-je, ne veut plus ſouffrir, qu'on croïe des choſes qu'elle ne comprend pas. C'eſt une illuſion toute pure que l'on ſe fait, ou un prétexte que l'on cherche pour couvrir la véritable cauſe de ſon incrédulité. On n'oſe pas avoüer, que la raiſon pour laquelle l'Evangile ne nous accommode pas, eſt qu'il nous ordonne de vivre vertueuſement ; on n'oſe, dis-je, l'avoüer, quoi que ce ſoit là le grand grief. On cherche donc une excuſe, & l'on ſe met à diſputer contre les dogmes de ſpéculation. Le cœur ne ſe voulant point rendre, fait que l'eſprit qui eſt ordinairement ſa dupe, cherche des armes pour ſe maintenir. St. § Chryſoſtome eſt incomparable ſur cet-

oo

* „ Etat de l'Emp. Ottom. de Mr. Ricaut, l. 2. ch. 12.

† „ Voyez la vie de Tertullien & d'Origene par Mr. de la Motte, pag. 543.

‡ „ Montagne, Eſſ. l. 2. ch. 12.

⸸ „ Rapin, Foi des dern. ſiecles. pag. 115.

§ *In 1. ad Cor. hom. 6. 3.*

te penſée, & c'eſt de lui que nous tenons cette maxime : *Ce qui fait * qu'on n'a point de foi pour les commandemens de Dieu, eſt qu'on ſe ſent trop lâche pour les accomplir.*

Raiſons qui favoriſent l'obſtination des idolatres. Paſſage de M. Boſſuet ſur ce ſujet.

Si ce ſentiment eſt véritable, il s'enſuit que les Idolâtres, tout accoûtumez qu'ils ſont à croire des choſes incompréhenſibles, ne ſont pas pourtant plus diſpoſez à ſe convertir que les Athées, parce que ſelon ce ſentiment, l'unique ſource de la réſiſtance que le cœur de l'homme fait au St. Eſprit, réſide dans la corruption du tempérament, dans le déſordre des paſſions, dans l'inclination à la ſenſualité; toutes choſes qui ne ſe trouvent pas moins dans les Idolâtres, que dans les Athées. On ſe trompe donc, de croire que le plus difficile eſt fait, quand les perſonnes que l'on veut convertir à l'Evangile, ſont déja perſuadées qu'il y a un Dieu, car tous les grands obſtacles reſtent encore.

Quant à l'autorité d'Origene que l'on nous objecte, il faut répondre que ſon raiſonnement ne doit paſſer tout au plus que pour probable. On ne ſauroit nier, qu'il n'ait quelque choſe de fort plauſible, lors qu'on le regarde d'un certain ſens: mais conſidérez-le d'un autre biais, vous verrez qu'il n'a plus la même force. Et en effet, Mr. de Condom qui a tant de juſteſſe d'eſprit, & tant de netteté de jugement, n'a pas fait difficulté de raiſonner d'une maniere toute contraire à Origene, puis qu'il a conclu que l'Idolatrie étoit mal-aiſée à renverſer, de ce qu'elle étoit extravagante: *L'Idolatrie*, † dit-il, *nous paroît la foibleſſe même, & nous avons peine à comprendre, qu'il ait fallu tant de force pour la détruire. Mais au contraire, ſon extravagance fait voir la difficulté qu'il y avoit à la vaincre, & un ſi grand renverſement du bon ſens montre aſſez combien le principe étoit gâté.* Je ne prétens point que ce Prélat ait voulu comparer l'Idolatrie à l'Athéiſme: mais il eſt ſûr, qu'en prouvant que l'Idolatrie étoit difficile à ruiner, il a prouvé qu'elle l'étoit plus que l'Atheiſme. *Tous les ſens*, ‡ dit-il, *toutes les paſſions, tous les intérêts combatoient pour l'Idolatrie. Elle étoit faite pour le plaiſir: les divertiſſemens, les ſpectacles, & enfin la licence même y faiſoient une partie du culte divin. Les fêtes n'étoient que des jeux, & il n'y avoit nul endroit de la vie humaine, d'où la pudeur fût bannie avec plus de ſoin, qu'elle l'étoit des myſteres de la religion. Comment accoûtumer des eſprits ſi corrompus à la régularité de la Religion véritable, chaſte, ſévere, ennemie des ſens, & uniquement attachée aux biens inviſibles?* Il fait voir enſuite, que l'intérêt, c'eſt-à-dire, le gain & la pompe que les cultes de la Religion procuroient à pluſieurs villes, & la prodigieuſe préoccupation que l'on a pour l'antiquité en matiere de culte divin, & les maximes d'Etat, conſpiroient fortement au maintien de l'Idolatrie. Or qui ne voit, que ces grands reſſorts n'euſſent eu aucune force parmi des Athées?

Nous verrons un peu plus bas, s'il y a quelque autre cauſe de la difficulté de convertir les hommes à Dieu, que celle dont nous avons parlé au commencement de cet article.

§. CLXXXV.

Réflexion ſur la conduite de JESUS-CHRIST *envers les Saducéens & les Phariſiens.*

IL ſemble que notre Seigneur JESUS-CHRIST nous ait voulu enſeigner par ſa conduite envers les Saducéens & les Phariſiens, que le principal obſtacle de notre converſion conſiſte dans le mauvais état du cœur. Les Phariſiens étoient beaucoup plus orthodoxes que les Saducéens. Ils avoient de la foi pour toute l'Ecriture du Vieux Teſtament. Ils ſe piquoient d'un grand zele pour la Loi de Dieu, & ne croyoient pas même que ce fût aſſez que de l'obſerver, ſi l'on n'obſervoit auſſi quantité d'explications, & de préceptes, & de cérémonies qu'ils y avoient ajoûtées. Les Saducéens étoient bien plus accommodans; ils retranchoient mille choſes qui leur paroiſſoient ſuperflues; toute leur foi n'alloit qu'à recevoir les cinq Livres de Moïſe, & à croire que Dieu eſt un Etre ſouverainement parfait. Mais quant au reſte, ils ne croioient point qu'il y eût des Eſprits, & que l'ame ſubſiſtât après notre mort, & que les corps duſſent reſſuſciter un jour. Ce ſont des dogmes de la derniere impiété. Cependant le ſouverain Sacrificateur des Juifs, ni le grand Sanhédrin, n'ont jamais procédé contre les Saducéens, & jamais on ne les a retranchez de la Communion de l'Egliſe Judaique; ce qu'on eût fait infailliblement, s'ils fuſſent devenus Idolâtres.

§. CLXXXVI.

De l'averſion des Juifs pour l'Idolatrie.

Sollicitations des Juifs contre les images des Empereurs.

EN effet, les horribles punitions, que Dieu avoit envoyées aux Juifs à cauſe de leurs Idolatries, avoient tellement imprimé dans leur eſprit l'horreur qu'il faut avoir de ce crime, qu'à peine ſe purent-ils empêcher de ſe ſoûlever contre leur redoutable Tyran Hérode, quand il eut fait bâtir un Temple à Auguſte dans la Judée. Ce même Tyran ayant fait poſer une aigle d'or ſur la grande porte du Temple, vit avant ſa mort qu'un grand nombre de jeunes ‡ hommes s'étant attroupez, à la ſollicitation de quelques Docteurs de la Loi, l'abbatirent en plein jour à coups de hache. Quelque temps après, Pilate ayant fait porter de nuit dans Jéruſalem les images de l'Empereur, les Juifs s'en émurent ſi fort, qu'ils accoururent ſur le champ à Céſarée, pour ſuplier très-humblement Pilate de les en faire ôter, ce qu'ils n'obtinrent qu'après avoir demeuré cinq jours & cinq nuits de ſuite à l'entour de ſon Palais, en la poſture de ſuplians, & qu'après avoir tendu le col à l'épée nuë des ſoldats, à laquelle Pilate les menaçoit de les livrer, s'ils ne ſe réſolvoient à recevoir dans leur Ville les images de l'Empereur. Ils réïtérerent la même conduite peu après, proteſtant au Gouverneur Petronius avec une conſtance incroiable, qu'ils ſe laiſſeroient plûtôt tailler en pieces, que de ſouffrir que l'on mît dans le Temple de Jéruſalem la ſtatuë de Caligula. Avant cela, ils avoient obtenu par leurs prieres, non pas comme le raporte un § Prélat

* Τὸ ἀπιστεῖν τοῖς ἐντολαῖς τὰ τοῦ θεοῦ ὡς ἐκπλήττον ἐκλέγονται τῶν ἐντολῶν γίνεται. *Idem ad Demetrium.*

† „ Diſc. ſur l'Hiſt. univerſ. 2. part. ch. 12.

‡ *Ibid.*

‖ „ Joſeph. Antiq. Jud. *lib.* 17. *cap.* 8. *& l.* 18. c. „ 4. *&* 11.

§ „ M. de Condom, Diſc. ſur l'Hiſt. *ex Joſepho* l. 18. „ c. 7.

lat illuſtre, que les troupes de Vitellius traverſeroient la Judée ſans enſeignes, mais qu'elles prendroient un autre chemin, pour ne pas choquer la Religion Judaique, qui ne pouvoit ſouffrir dans l'étenduë de la Terre ſainte aucun objet d'Idolatrie.

Leurs ſcrupules à l'egard de l'idolatrie. J. C. plus attaché à cenſurer les Phariſiens que les Saducéens.

Ils croyoient que la préſence d'un Idolâtre profanoit la ſainteté de leurs myſteres, & ils n'avoient garde d'endurer qu'un Païen ſe mêlât avec eux pendant le ſervice divin. Leurs ſcrupules alloient ſi avant, qu'ils défendoient de s'aſſeoir à l'ombre du trone d'un arbre, ſous lequel il y avoit eu quelque Idole, ou de paſſer par deſſous cet arbre, lors qu'on pouvoit trouver un autre chemin; & ſi l'on n'en pouvoit pas trouver un autre, ils vouloient qu'on ne paſſât ſous cet arbre qu'en courant. C'eſt le ſavant * Maimonides qui nous aprend cela, avec pluſieurs autres choſes encore plus fortes. Il eſt facile de comprendre, après ce que je viens de remarquer, que les Juifs qui ont été autrefois la véritable Religion, & les dépoſitaires de la volonté de Dieu, prenoient l'Idolatrie pour un crime plus abominable que l'héréſie de ceux qui nient le Paradis. Mais ce n'eſt pas ce que je voulois dire principalement. Je voulois dire, que notre Seigneur a témoigné plus de mépris contre les Phariſiens, que contre les Saducéens. C'eſt aux Phariſiens qu'il en veut en tout & par tout, c'eſt contre eux qu'il lance ſes plus ſéveres cenſures, c'eſt eux qu'il tâche de décrier. Pourquoi cela? C'eſt qu'encore qu'ils fuſſent plus orthodoxes, ils avoient le cœur plus gâté d'hypocriſie & d'orgueil, ce qui les rendoit plus incapables de ſe convertir à l'Evangile.

§. CLXXXVII.

S'il y a quelque autre cauſe de l'incrédulité, que l'inclination au mal.

La difficulté de convertir à l'Evangile peut venir de l'obſcurité involontaire de l'ame.

MAis tous ceux qui raiſonnent ſur les cauſes de la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile, ne diſent pas ſi univerſellement qu'elles conſiſtent dans la malice du cœur. Ils ne trouvent pas impoſſible qu'elles viennent quelquefois d'une obſcurité involontaire de l'ame, & que comme il y a des objets que nous ne ſaurions apercevoir, quelque envie que nous en ayons, il y ait auſſi des véritez qui ne nous paroiſſent jamais être des véritez, quelque effort & quelque envie que nous ayons de les connoître. Qu'on en diſe ce qu'on voudra, nos facultez n'agiſſent jamais, ſi les objets n'ont une juſte proportion avec elles. Si les objets de la vue ſont trop petits, ou trop éloignez, ou dans les ténebres, nous avons beau faire des vœux pour les voir, il faut nous réſoudre à ce les voir pas, quelque bons yeux que nous ayons. D'autre côté, ſi nous avons la vuë foible, on a beau nous mettre les objets à la portée d'une bonne vuë, nous ne les voyons pourtant point. Et qui nous a dit, que les objets de l'entendement ne demandent pas une ſemblable proportion, afin que nous les apercevions? Qui nous a dit, qu'il ne faut que ſouhaiter de les croire véritables, afin qu'ils nous paroiſſent véritables? Qui nous a dit, que la lumiere intérieure de notre ame eſt toûjours aſſez diſtincte, pour connoître les objets qu'on lui préſente, dans quelque éloignement qu'on les mette, & de quelques voiles qu'on les envelope? Pour moi, ſans nier qu'il y ait une infinité de perſonnes qui s'aveuglent volontairement, je m'en tiens à ce que j'ai dit ailleurs, † qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe qui ſont ceux qui ignorent malicieuſement les myſteres de ſa Parole, & que puis qu'il y a des gens qui voïent mieux la force d'une objection, que celle de la réponſe, quoi que la réponſe ſoit meilleure, & quoi qu'ils n'ayent aucun intérêt ni à l'objection, ni à la réponſe, il peut y avoir des gens auſſi qui ſe rendent aux plus foibles raiſons, ſans ſuivre la pente de quelque paſſion déréglée. La bonne Philoſophie nous aprend aujourd'hui d'une maniere très-convaincante, que notre ame eſt diſtincte du corps, & par conſéquent qu'elle eſt immortelle. Mais combien y a-t-il de gens qui ne comprenent pas la force de toutes ces démonſtrations? Et qu'on ne me diſe pas, que ce ſont des gens qui ſouhaitent que l'ame périſſe avec le corps. Car au contraire, ce ſont ſouvent des perſonnes qui ſouhaitent ſon éternité. J'en prens à témoin ‡ Cicéron, qui nous aſſûre qu'il ſouhaite en premier lieu, que l'ame ſoit immortelle; & ſecondement, que ſi cela n'eſt pas vrai, on le lui perſuade néanmoins. Il ajoûte, qu'en liſant le traité que Platon a fait de l'ame, il acquieſce à ſes raiſons; mais qu'auſſi-tôt qu'il laiſſe le Livre, & qu'il médite là-deſſus, ſa perſuaſion s'évanoüit. J'en prens auſſi à témoin ‖ Séneque, qui nous donne à entendre qu'il ſe plaît à philoſopher ſur l'éternité de l'ame, ou plûtôt à la croire, & qu'il ſe range aiſément à l'opinion de pluſieurs grands hommes, qui prouvent moins une doctrine ſi agréable, qu'ils ne la promettent; Je m'abandonnois, pourſuit-il, à cette douce eſpérance. Voilà deux des plus beaux eſprits de l'antiquité, qui ſont tout ce qu'ils peuvent pour ſe perſuader l'immortalité de l'ame, & qui néanmoins ne peuvent en être parfaitement convaincus. Il y en a d'autres qui, ſelon la remarque de Municius Felix que j'ai citée § en un autre endroit, ſouhaitent que l'ame périſſe avec le corps, & ne peuvent néanmoins le croire. Tous les jours mille perſonnes enragent de ne pouvoir douter de cent choſes, qu'ils voudroient ne pas connoître, & tâchent en vain de s'aveugler ſur le mérite de leurs ennemis. Il n'eſt donc pas vrai, que nos paſſions ſoient toûjours la regle de nos ſentimens. C'eſt donc à tort que l'on s'imagine, que quand nous ne voyons pas une vérité importante dans la Religion, nous avons quelque paſſion ſecrete, qui a intérêt que nous demeurions dans l'ignorance.

Exemple de cela par la peine que Cicéron & Séneque ont eue à ſe convaincre de l'immortalité de l'ame.

Mais peu m'importe pour ce que j'ai à prouver, que les hommes réſiſtent à l'Evangile, ou parce que leur entendement eſt rempli de ténebres excitées par la corruption du cœur, ou parce qu'ils ſont involontairement enſevelis dans un abîme de préjugez; cela, dis-je, m'importe fort peu; car de quelque façon qu'on l'explique, j'ai toûjours droit de ſoûtenir, que les Athées ne ſont pas plus mal-aiſez à convertir, que les Idolâtres. Veut-on que les hommes

* *Eſb. de Idolol. c. 7. ſect.* 16.

† „ Ci-deſſus §. CLX.

‡ *Me verò delectat, atque primùm ita eſſe, deinde etiamſi non ſit mihi tamen perſuaderi volam.* Tuſcul. 1.

‖ *Juvabat de æternitate animarum quærere, imo me bercule credere. Credebam enim facilè opinionibus magnorum virorum rem gratiſſimam promittentium magis quàm probantium. Dabam me ſpei tanta.* Epiſt. 102.

§ „ Ci-deſſus §. CLXXVII.

mes réſiſtent à l'Evangile, parce qu'il nous commande de faire la guerre à nos paſſions? Je ſoûtiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres n'ont pas plus de forces pour réſiſter à leurs paſſions, que les Athées. Veut-on que les hommes réſiſtent à l'Evangile, parce qu'il commande de croire des choſes incompréhenſibles? Je ſoûtiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres ont leur entendement auſſi rempli de ténébres & de préjugez ridicules & extravagans, que les Athées.

§. CLXXXVIII.

Combien la Religion Païenne étoit propre à faire des Athées.

QUand j'y ſonge avec aplication, il me ſemble qu'à la vérité les Athées n'étoient pas des ſujets fort propres à en faire des bigots du Paganiſme; mais je ne trouve point qu'ils doivent être plus difficiles à convertir au vrai Dieu, que les Idolâtres. La Religion Païenne enſeignoit des choſes ſi ridicules touchant la Divinité, qu'il n'y a point d'homme de bon ſens qui ſe voyant Athée, n'eût mieux aimé continuer dans ſa créance, que de reconnoître des Dieux faits comme ceux des Païens. C'étoit d'ailleurs une Religion qui autoriſoit les crimes les plus abominables, & c'eſt ce qui la faiſoit mépriſer & déteſter par les Athees, comme l'invention d'une Politique également violente * & frauduleuſe; † c'eſt ce qui leur faiſoit dire, que ſi la Religion eût été donnée à l'homme par les Dieux, elle auroit été plûtôt un effet de leur colere, que de leur bienveillance: c'eſt enfin ce qui obligeoit quelques perſonnes à ſe jetter dans l'Atheiſme. Ecoutons parler ‡ Plutarque:

L'origine de l'Atheiſme attribuée par Plutarque à la ſuperſtion.

C'eſt la ſuperſtition (dit-il) *qui a donné naiſſance à l'Athéiſme, & qui lui donne ſous les jours dequoi ſe juſtifier & ſe défendre, ſinon juſtement, au moins avec beaucoup de prétexte & d'aparence. Car les premiers qui ont embraſſé l'Athéiſme, ne l'ont pas fait pour trouver quelque choſe à redire ni au Ciel, ni aux aſtres, ni aux ſaiſons, ni aux révolutions du Soleil, qui fait par ſon mouvement les jours & les nuits. Ce n'a pas été non plus, pour avoir remarqué quelque déſordre ou quelque défaut dans la nourriture des animaux, ou dans la production des fruits. Rien de tout cela. C'eſt la ſuperſtition qui en a été la cauſe: ſes actions étranges, ſes paſſions ridicules, ſes paroles, ſes mouvemens, ſes ſorcelleries, ſes enchantemens, ſes tours & retours, ſes purifications impures & abominables, ſes tambours, ſa vilaine & ſale coutumace, ſes mortifications barbares, & les outrages qu'elle ſe fait elle-même dans les Temples; ce ſont toutes ces belles choſes qui ont donné ſujet à quelques-uns de dire, qu'il vaudroit mieux que les hommes n'euſſent aucuns Dieux, que d'en avoir qui aprouvaſſent telles choſes, qui priſſent plaiſir à un ſervice ſi étrange, qui maltraitaſſent leurs dévots, qui ſe chagrinaſſent pour rien, & qui ſe miſſent en peine des bagatelles. En effet, les Gaulois & les Scythes n'eſſent-ils pas été plus heureux, de n'avoir jamais ouï parler des Dieux, de n'en avoir jamais eu la moindre penſée, ou la moindre idée; que de croire qu'il y en eût, mais qui prenoient plaiſir à l'effuſion du ſang humain dont on arroſoit leurs autels, & qui recevoient ces ſacrifices pleins de barbarie & d'inhumanité, comme la choſe du monde qui leur étoit la plus agréable & la plus digne de leur grandeur? Et combien encore eût-il été meilleur pour ceux de Carthage, d'avoir eu pour leurs premiers Légiſlateurs un Critias & un Diagore, qui ne croyoient ni Dieux, ni Eſprits, que de faire à Saturne les ſacrifices qu'ils lui faiſoient?*

Telle étant la Religion des Idolâtres, il n'y a point d'aparence qu'un Athée voulût changer de parti, pour participer à ces cultes ridicules & criminels. Mais ſi on lui annonce la Religion Chretienne, qui ne nous aprend de Dieu que toutes choſes grandes, ſaintes & ſublimes, qui nous commande la pratique des vertus les plus pures & les plus conformes aux lumieres de la droite Raiſon; il n'aura plus les mêmes difficultez à objecter: deſorte que ſi la paſſion dominante qui eſt en l'homme, de vivre ſelon les déſirs de ſon cœur, ou quelque ſtupidité prodigieuſe, ne détournent point cet Athée d'embraſſer la profeſſion de l'Evangile, il verra que c'eſt un parti incomparablement plus raiſonnable, que celui qu'il tient.

* *Humana ante oculos fœdè cum vita jaceret*
In terris oppreſſa gravi ſub Religione, &c.
Religio peperit ſcelerosa atque impia facta,
Aulida quo pacto, &c.
Tantum Religio potuit ſuadere malorum.
Lucret. l. 1.

† Au lieu de tout ce qui ſuit juſqu'à, qu'un Athée voulût changer de parti &c. il n'y a dans l'Edit. citée que ceci:

Le couteau qui avoit ſervi au déteſtable parricide dont Lucrece fait icy mention, étoit gardé comme une Sainte Relique; & il y avoit deux Villes dans la (a) Cappadoce qui prétendoient l'avoir chacune. Quelle apparence qu'un Athee &c.

‡ Traité de la ſuperſtition, traduit par Mr. le Fevre.

(a) Dion Caſſius l. 36.

§. CLXXXIX.

Quoi que l'homme ſoit très-corrompu, il ne veut pas que la Religion commande le crime.

JE ne ſaurois m'empêcher de faire ici une petite réflexion ſur la bizarrerie de l'eſprit humain; c'eſt qu'encore qu'il aime le vice, il n'aprouve pas néanmoins qu'il ſoit autoriſé par les loix de la Religion. Les mêmes perſonnes qui rejettent l'Evangile à cauſe de l'auſtérité de ſa Morale, rejetteroient encore avec plus d'horreur une Religion qui leur commanderoit de ſe ſouiller dans les plus infames déreglemens, ſi on la leur préſentoit lors qu'ils ſont en état de raiſonner, & avant que d'être enſevelis dans les préjugez de l'education. ‖ Il n'y a point de débauché, ni de débauchée dans Paris qui ne jettât des pierres à un Prédicateur, qui auroit l'effrontene de prêcher que Dieu aprouve les voluptez criminelles. Quelque vicieuſe que ſoit la vie de la plûpart des Chretiens, il y a de l'aparence que s'il s'élevoit un Hérétique qui dogmatiſât ouvertement & ſans façon, que l'Evangile nous permet tout ce que notre cœur déſire, il ne ſeroit aucun progrés, ou qu'il en ſeroit beaucoup moins, que s'il affectoit des manieres auſteres, criant avec une extrême liberté contre les mœurs des perſonnes les plus éminentes. Il n'eſt pas juſques aux Gentils que l'on n'ait craint de ſcandaliſer, en publiant une doctrine qui ſemblât ouvrir la porte à la licence; & c'eſt pour cela que Lucrece ayant expoſé dés le commencement de ſon Livre, qu'il vouloit philoſopher ſelon les idées d'Epicure, le glorieux dompteur de la Religion, ajoûte fort adroitement, pour ne pas effaroucher

Horreur que les perſonnes les plus débauchées auroient pour un homme qui prêcheroit en faveur du crime.

‖ Conferez cecl avec le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. Socin (Fauste) Rem. I.

cher le monde, * *Qu'on ne doit pas s'imaginer, qu'il a deſſein de favoriſer le crime, puis qu'au contraire c'eſt la Religion qui a fait ſouvent commettre les plus noires méchancetez.*

Contradiction dans les hommes à cet egard, & au ſujet de leur liberté.

Il paroit étrange, qu'il faille tenir cette conduite avec les hommes; & c'eſt encore une de ces contradictions qui défigurent notre eſpece. Vû le penchant que nous avons à ſatisfaire la nature, nous devrions courir après ceux qui nous prêcheroient que tout eſt permis: cependant nous les déteſterions. Puis qu'une Morale relâchée nous paroit abominable, nous devrions nous attacher à la Morale la plus rigide: cependant nous la fuions. C'eſt donc que nous voulons un juſte milieu, qui nous permette quelque choſe, & qui ne nous permette pas tout. Mais ſi l'on y prend garde, l'on trouvera que ce milieu même ne nous accommode pas; car ou bien nous faiſons tout, quoi que nous ne voulions pas qu'on nous le permette, ou du moins nous en faiſons plus qu'il ne nous en eſt permis par ceux que nous voulons qui nous permettent quelque choſe.

Les Politiques ont rémarqué une ſemblable contradiction dans l'eſprit de l'homme, à l'égard du déſir de la liberté. Les hommes en ſont fort avides, & cependant ils ne la peuvent ſouffrir. Ils ſouffrent donc l'eſclavage? Ni cela non plus. † *Ils ne peuvent ſouffrir ni d'être tout-à-fait eſclaves, ni d'être tout à-fait libres.*

Pour ‡ avoir du Public ce qu'on peut ſouhaiter,
Il ne faut le trop bien ni le trop maltraiter.

A tout le moins s'accommodent-ils d'un mélange de liberté & d'eſclavage? Ils ne ſauroient le rencontrer, ni s'y tenir. *C'eſt ‡ le propre de la multitude, ou de ſervir lâchement, ou de dominer fierement. Pour cette liberté qui tient le milieu, on ne ſait ni s'en paſſer, ni la garder.*

§. CXC.

Quelle eſt la raiſon de cela.

Raiſon qui prouve qu'il eſt plus facile de convertir un Athée qu'un Idolâtre.

SI vous me demandez, pourquoi les hommes ne veulent ni d'une Religion qui ne permet rien, ni d'une Religion qui permet tout; je vous dirai, que c'eſt parce que d'un côté leur attachement aux voluptez corporelles leur fait ſouhaiter une Religion commode, & que de l'autre le bon ſens leur dicte, qu'une Religion pour être bonne & digne de notre obéiſſance, doit venir de Dieu, & que Dieu ne commande jamais à l'homme de faire du mal. C'eſt pourquoi un homme qui veut faire choix d'une Religion, & qui va rondement & de bonne foi dans cette recherche, ne prendra jamais une Religion qui enſeigne la pratique du péché, parce qu'il eſt manifeſte dès là qu'elle ne vient point de Dieu, & que c'eſt un pur ouvrage de l'homme, auquel on n'eſt pas obligé de ſoûmettre ſa conſcience. Mais s'il recontre une Religion qui ordonne la pratique de toutes les vertus de la maniere la plus épurée, que dira-t-il? Il y reconnoîtra des caracteres de Divinité en l'examinant comme il faut, & ſi l'amour du vice ne le décourage point, il ſe préparera à l'embraſſer. Ce qui montre, qu'encore que les Athées aïent témoigné du mépris & de l'horreur pour les fauſſes Religions, on ne doit pas conclure qu'ils en doivent avoir pour la véritable, plus que les Idolâtres. Au contraire, ils ſemblent être plus en état de reconnoître ſa divinité, qu'un Payen, parce qu'un Payen ne ſonge pas à ſe choiſir une Religion. Or lui en a donné une, avant qu'il fût capable de faire uſage de ſon jugement; il s'en contente, & ne veut pas ſeulement examiner, s'il eſt poſſible qu'il y ait quelque défaut.

Quoi qu'il en ſoit, on peut ſoûtenir que les Athées & les Idolâtres ſont également difficiles à réduire, ſi l'on regarde la diſpoſition de leur cœur, qui eſt également mauvaiſe dans les uns & dans les autres, & capable également de s'empirer ou de s'améliorer par les impreſſions de la coûtume, de l'éducation, des habitudes, ou du goût que l'on contracte. Or comme il eſt certain d'ailleurs, qu'un eſprit prévenu & entêté d'une Religion, eſt plus difficile à déſabuſer qu'un eſprit qui n'en a aucune, on ne peut nier que tout bien compté, l'Athée ne ſoit plus facile à convertir au vrai Dieu, que l'Idolâtre.

§. CXCI.

Si la profeſſion extérieure de Religion que font les Athées, leur peut faire quelque bien.

Pourquoi l'on fait d'ordinaire la Religion dominante.

ON pourroit ajoûter qu'un Athée ne faiſant point ſcrupule de profeſſer extérieurement le Chriſtianiſme, eſt plus en état de le goûter, qu'un Idolâtre qui en abhorre la profeſſion par les faux principes dont il eſt imbu. Mais cette raiſon peut être combatuë par l'expérience des Inquiſiteurs Eſpagnols & Portugais, qui découvrent tous les jours pluſieurs familles entieres, Juives à brûler, quoi que de tems immémorial elles faſſent profeſſion d'être Chretiennes, & que pour mieux tromper leurs voiſins, elles s'acquitent fort régulierement des exercices extérieurs de la Religion Catholique. Outre que les Athées ſuivent, pour l'ordinaire, la profeſſion extérieure de la Religion dominante; d'où il s'enſuit, que pour un qui a les dehors d'un Chretien, il y en a cent qui ne les ont pas. J'ai dit, pour l'ordinaire; car il eſt ſûr qu'il y a des perſonnes ſans Religion, qui demeurent, quant à la profeſſion extérieure, dans la ſociété où ils ont été nourris, encore qu'elle n'ait pas les avantages du monde de ſon côté, ſoit qu'ils n'ayent point d'ambition, ſoit que les aparences de la Religion où ils ſe trouvent, ſoient plus aiſées à garder, ſoit qu'ils ſe faſſent un honneur de leur conſtance, & de leur mépris pour la fortune, ſoit qu'ils ne veuillent pas chagriner leurs parens ou leurs amis, ſoit qu'ils craignent qu'on ne les accuſe d'avoir changé de Religion par intérêt, ſoit pour quelque autre choſe.

§. CXCII.

* . . . . . *Virtus ut ſorte recepta*
Impia te rationis inire elementa, eamque
Indugredi ſceleris, &c. Lucret. lib. 1.

† *Nec totam ſervitutem pati poſſunt, nec totam libertatem.* Tacit. hiſt. l. 1.

‡ *Solon apud Plutarch. in parall. Solon. & Publicola.*
Hæc natura multitudinis eſt, aut ſervire humiliter, aut ſuperbè dominari. Libertatem qua medio eſt nec ſervare modicè, nec habere ſciunt. Tit. Livius, Dec. 3. l. 1.

§. CXCII.

Pourquoi on s'eſt tant étendu ſur cette matiere.

Réflexions générales ſur ce qui a été dit de l'Athéiſme.

C'Eſt là, Monſieur, une partie des raiſons par leſquelles j'ai ouï prouver, il n'y a pas longtems, à une perſonne auſſi illuſtre par ſa piété, que par ſa ſcience, que l'Idolatrie eſt pire que l'Athéiſme. * Je crains de les avoir trop ampliſiées, & j'avouë même que je me ſuis trop étendu ſur une choſe qui m'écartoit ſouvent de mon ſujet. Mais comme cette Morale me toucha vivement, & me fit rentrer en moi-même plus que n'auroit fait un Sermon, pour me convaincre que le peu de bien qui peut être en moi, eſt trés-imparfait, à cauſe des motifs humains qui ne s'y mélent que trop ſouvent, j'ai voulu ſavoir ce que vous penſez de cette doctrine, & c'eſt pour cela que je vous l'ai expoſée ſi au long. Outre qu'elle eſt trés-favorable à l'hiſtoire de la chûte d'Adam, † & fort contraire aux Pélagiens. Elle paroît d'abord exténuër l'atrocité de l'Athéiſme: mais pour peu que vous pénétriez le but de l'Auteur, vous verrez qu'il convient, que l'Athéiſme eſt en ſoi l'état d'une malédiction & d'un abandon qui fait frémir, quoi qu'il le ne croïe pas le dernier dégré de l'abandonnement, quand il le compare avec les infamies du Paganiſme.

§. CXCIII.

Réflexion ſur un traité de Plutarque, de la ſuperſtition.

Plutarque critiqué.

SI vous comparez ce Diſcours avec celui que Plutarque a compoſé ſur un ſemblable ſujet, vous trouverez, je m'aſſûre, que le plus âgé ne mérite pas la préférence, ſoit que vous regardiez la matiere même, ſoit que vous regardiez la maniere dont elle a été traitée. Qu'il me ſoit permis de loüer ce à quoi je n'ai pas beaucoup de part, & de montrer en quoi il l'emporte ſur un des premiers hommes de l'Antiquité.

Le but de Plutarque eſt de faire voir, que la ſuperſtition eſt pire que l'Athéiſme. Or comme l'Idolatrie eſt incomparablement plus exécrable que la ſuperſtition, il eſt hors de doute que cet Auteur a travaillé ſur une matiere plus odieuſe, plus choquante, & plus incroïable, que celle de la Diſſertation que je vous envoie. Pour la maniere de traiter, il eſt viſible qu'il y a ici, & plus d'étenduë & plus de force dans les raiſons, que dans le traité de Plutarque, & une infinité d'idées, dont il n'y a pas la moindre apparence qu'il ſe ſoit jamais aperçu. La raiſon qu'il preſſe le plus, & dont il ſemble faire ſon fort eſt la plus foible du monde. Il compare les inquiétudes d'un ſuperſtitieux avec la ſécurité d'un Athée, & il prétend que parce que l'Athéiſme laiſſe jouir l'homme d'une profonde paix, au lieu que la ſuperſtition le jette dans de continuelles allarmes, la ſuperſtition eſt pire que l'Athéiſme. N'en déplaiſe à ce grand homme, il n'a ni bien entendu la queſtion, ni bien raiſonné; car il ne s'agit pas de comparer le bien phyſique de l'Athéiſme avec le bien phyſique de la ſuperſtition, il s'agit de les comparer l'un avec l'autre par raport à la Morale. Or il eſt ſûr qu'il y a des choſes moralement meilleures que d'autres, qui n'aportent pas néanmoins autant d'indolence & de ſécurité charnelle, que ces autres-là. Qui doute qu'il n'y ait des gens, qui à force d'avoir médité ſur l'importance du ſalut, ne peuvent pas s'endormir, pendant que des perſonnes ivres dorment très-profondément? Faudra-t-il dire pour cela, qu'il vaut mieux boire juſqu'à s'enivrer, que faire de profondes réflexions ſur les quatre fins dernieres? On prouveroit par le raiſonnement de Plutarque, qu'il vaut mieux vivre dans le ſein de la volupté ſans aucun ſouci, que de travailler nuit & jour, comme fait un Avocat honnête homme, en faveur de l'innocence. On prouveroit auſſi, que la vertu perſécutée eſt pire que le crime qu'on laiſſe en repos. Il a donc raiſonné fort mal en cet endroit-là.

Juſtice qu'on lui rend.

J'avoue néanmoins que ce traité de Plutarque n'eſt pas indigne de tous les éloges qui lui ont été donnez par Mr. le Fevre, pere de l'illuſtre Mademoiſelle le Fevre, qui enrichit le Public de tant de ſavans Ouvrages: (permettez-moi de la loüer quoi qu'elle ſoit Huguenotte, & n'ayez pas le chagrin de ces Catholiques bourrus & farouches, qui font un crime aux plus gens de bien, ‡ aux Paſquiers, aux de Thou, & aux Servins, de l'eſtime qu'ils ont témoignée pour quelques Hérétiques de grand renom.) J'avoue encore, que dans les endroits où Plutarque conſidere les principales abominations de l'ancienne Idolatrie, il prouve très-ſolidement, qu'elle eſt pire que l'irreligion; & c'eſt de quoi l'Auteur du ſommaire qui a été mis au devant de cet Ouvrage, dans la verſion d'Amiot, demeure d'accord. Il ſoûtient hautement Plutarque contre ceux qui ont voulu condamner cette doctrine. Il eſt en cela du même ſentiment qu'Arnobe, dont voici un paſſage qui m'a paru extrémement judicieux. ‡ *Il y a long tems*, (dit-il aux Païens) *qu'en faiſant réflexion ſur votre monſtrueuſe Théologie, je m'étonne que vous oſiez appeller Athées, impies & ſacrileges, ceux qui nient abſolument qu'il y ait des Dieux, ou ceux qui en doutent, ou ceux qui ſoûtiennent que les Dieux ont été des hommes. Car ſi on examine bien la choſe, il n'y a perſonne qui ſoit plus digne que vous de ces noms-là, puis que ſous prétexte de les honorer, vous leur dites plus d'injures, que vous ne feriez en faiſant ouverte profeſſion de les diffamer. Celui qui doute de l'exiſtence des Dieux, ou qui la nie tout net, ſemble à la vérité ſe jetter dans des ſentimens d'une hardieſſe &*

Paſſage d'Arnobe qui confirme ſon ſentiment.

d'une

* On trouve encore ici ce qui ſuit dans l'Edit. déja citée: „ J'ai quelquefois raporté ce qu'il diſoit comme „ ſi j'euſſe parlé moi-même, & je l'ai quelquefois ap„ pliqué aux fins de l'Argument Théologique, parce „ que la liberté dont nous uſons en nous écrivant, me „ diſpenſe de beaucoup de formalitez. Je me ſuis trop „ étendu, je l'avoüe, ſur une choſe &c.

† „ Voyez ci-deſſus §. CLX.

‡ „ Voyez *Poſſevini judic. de 4. Scriptor.* Obſerv. de „ Richeome, ſur les plaidoy. de Servin, &c.

‡ *Jam dudum me fatuæ reputationem mecum in animo verum hujuſcemodi monſtra, ſolitum eſſe mirari, audere vos dicere quemquam ex his Atheum, irreligioſum, ſacrilegum,*

qui Deos eſſe omninò aut negent, aut dubitent, aut qui eos homines fuiſſe contendant, & poteſtates aliquas, & mercri tenuſâ Deorum in numerum relatas, tùm ſi verum ſint atque habeatur examen, nullos quam vos magis ejuſmodi per ſit appellationibus nuncupari, qui ſub ſpecie cultionis plus in eis inferatis maledictionum & convitiorum, quàm ſi aperte hoc facere confeſſis maledictionibus comburetis. Deos eſſe qui dubitat, aut eſſe omnino qui negat, quamvis ſequi ſententias immanes opinionum videatur audacia, ſua tamen infectatione perſonæ, ſidem rebus non accommodas involutis . . . . . vos vero, &c. Arnob. lib. 5. adverſ. Gentes.

d'une énormité prodigieuſe, mais il ne déchire qui que ce ſoit perſonnellement, il refuſe ſeulement de croire ce qu'il ne comprend pas. . . . . Mais pour vous, &c. Faites réflexion, je vous prie, que vous ne ſauriez condamner mon Docteur, ſans condamner un des Peres de l'Egliſe.

Si ces habile homme a raiſon, il n'y a plus rien à dire, il faut néceſſairement nier, que les Cometes ſoient des ſignes de la colere de Dieu formez miraculeuſement, puis qu'elles ſont ſi propres à retenir les hommes dans l'état le plus criminel où ils puiſſent être jamais. Laiſſez-moi prendre un peu d'haleine après cette courſe, quoi que je n'aie pas encore pleinement répondu à l'objection. Le reſte ne tardera pas longtems à venir.

A . . . le 2. d'Août 1681.

§. CXCIV.

V. Réponſe. *Qu'il n'y a point d'exemple, qui prouve que Dieu ait formé miraculeuſement des prodiges, pour la prétendue converſion de quelqu'un à l'Idolatrie.*

S'il y a eu des tonnerres ſans nuages.

POur achever de répondre à la premiere objection, je dis, Monſieur, que l'exemple d'Horace, que l'on y allegue, n'eſt d'aucune force contre moi. Car premierement il eſt aſſez incertain, qu'il y ait de ces tonnerres & de ces éclairs ſans aucun nuage, dont on parle tant dans les anciens rôles des prodiges. Si l'on en eût vû ſi ſouvent, Lucrece n'eût pas oſé ſoûtenir dans un Ouvrage public, qu'on n'en voit jamais, & il eût tâché plûtôt d'en donner une cauſe naturelle par la vertu de ſes atômes. Outre que nos conteurs de prodiges, avec toute leur exactitude, ne nous parlent point de celoi-là, autant qu'il m'en peut ſouvenir. De plus, quand il ſeroit vrai qu'on a vû autrefois de cette ſorte de prodiges, cela ne prouveroit rien pour les Cometes, parce que cela ne prouveroit pas que Dieu ait formé miraculeuſement ces tonnerres-là, afin de perſuader aux hommes qu'il y a une Providence, comme on prétend qu'il forme miraculeuſement des Cometes, afin d'avertir les hommes des malheurs qui leur doivent arriver. Le moïen de croire, que Dieu faſſe des miracles auſſi inutiles d'une part, & auſſi favorables de l'autre à l'Idolatrie, que l'étoient, par exemple, des coups de tonnerre en tems ſerain ?

§. CXCV.

Combien les miracles parmi les Païens euſſent été favorables à l'Idolatrie d'un côté, & inutiles de l'autre.

Quel effet auroient fait ces ſortes de tonnerres.

JE dis qu'ils étoient favorables à l'Idolatrie, parce qu'ils portoient les hommes à s'imaginer que les Dieux demandoient des ſacrifices & de nouveaux honneurs, & parce qu'ils les rendoient ingénieux, par la crainte de quelque châtiment, à inventer de nouvelles cérémonies ſuperſtitieuſes & idolâtres. Je dis auſſi qu'ils étoient inutiles, parce qu'à la réſerve de peu de gens, tout le monde étoit plein de Temples, ou de Religions ; & que ce peu de gens qui ſuivoient la doctrine d'Épicure, n'étoient pas pour ſe rendre à un coup de tonnerre ouï dans un air ſerain, plûtôt qu'au tonnerre commun, & à tant d'autres effets admirables qui ſe voïent dans le monde. Et ſi Horace ne s'eſt converti qu'après un tel coup, c'eſt aſſurément parce qu'il ne s'eſt converti que par caprice, ou par hazard, comme ce Juif qui n'aïant fait aucun cas de tous les paſſages de l'Ecriture qui prouvent la Trinité, crut enfin en trouver la démonſtration dans un verſet, où il remarqua je ne ſai quelle combinaiſon de lettres qu'il crut fort myſtérieuſe.

§. CXCVI.

Inutilité de la converſion d'un Epicurien à l'Idolatrie.

Remarques ſur la converſion d'Horace.

APrès tout, la converſion d'Horace a été ſi peu de choſe, que ce n'étoit pas la peine de faire un miracle. Il étoit Epicurien, & il devint Idolâtre. Trouvez-vous, Monſieur, qu'il fût pour cela plus proche du Roïaume des Cieux ? Trouvez-vous que ce fuſſent là de grandes avances pour entrer dans le giron de l'Egliſe ? Trouvez-vous que ce fût un miracle bien païé, que celui qui avoit produit une converſion à l'Idolatrie ? Car ne vous imaginez pas, qu'Horace en ſoit devenu plus homme de bien, & qu'il ait retranché la moindre choſe à ſes voluptez criminelles. Tout ce qu'il a fait conſiſte à croire que les Dieux gouvernoient le monde, au lieu qu'auparavant il croïoit qu'ils menoient une vie tout-à-fait heureuſe ſans aucun ſouci *, & à rendre avec les autres Romains idolâtres, ſes adorations à Jupiter, & à toutes les Divinitez de Rome. Du reſte, il s'eſt diverti comme de coûtume, & par là il eſt paſſé dans une opinion auſſi erronée & auſſi injurieuſe aux Dieux, que celle qu'il avoit abjurée ; car il a cru, qu'il étoit auſſi permis de ſatisfaire ſes paſſions ſous des Dieux qui gouvernent le monde, que ſous des Dieux qui ne le gouvernent pas, & par conſéquent que les Dieux n'exigent point de nous la pureté de l'ame, ou qu'encore qu'ils l'exigent, on ne doit pas laiſſer d'aller ſon train ; ce qui eſt plus choquant, que de croire qu'ils n'ont aucune inſpection ſur le monde. Déſorte qu'il ſe trouvera, tout bien compté, qu'après le miracle prétendu, Horace converti de l'Epicuréiſme, eſt devenu & plus méchant qu'il n'étoit, (parce que la perſuaſion qu'il y a une Providence, rend les crimes plus malicieux) & plus ignorant de la Nature Divine. Car on ſe tromperoit fort, ſi l'on croïoit que la plus grande erreur où l'on puiſſe être touchant la Nature Divine, eſt de nier la Providence. J'avoue que c'eſt une erreur très-groſſiere, & qui va contre toutes les notions du bon ſens. Mais je ſoûtiens qu'il y en a encore de plus abſurdes.

§. CXCVII.

Qu'il y a des erreurs plus groſſieres que de nier la Providence.

L'impudicité attribuée aux Dieux par les Payens.

I. TElles ſont, par exemple, les erreurs des Grecs & des Romains, qui ont bâti des Temples, & ordonné des fêtes & des ſacrifices à Cybele comme à la mere des Dieux ; à Jupiter comme au mari de ſa ſœur Junon ; à Phœbus & à Diane comme à des enfans de Jupiter, &c. pour

* Il y avoit ici ce vers d'Horace dans la I. Edit.

Immortali ævo ſumma cum pace fruiti.

pour ne rien dire de Romulus fondateur de la Ville de Rome, & l'un de ſes Dieux principaux, lequel on reconnoiſſoit pour fils du Dieu Mars, & de Rhea Sylvia, deſcenduë des amours impudiques de la Deeſſe Vénus: ſi bien qu'on ne pouvoit ſavoir la généalogie de Romulus, ſans aprendre qu'une Déeſſe avoit débauché le bon homme Anchiſe, pour le faire coucher avec elle, & qu'un Dieu avoit ravi l'honneur à une fille, dont la virginité avoit été conſacrée à la Déeſſe Veſta; action pour laquelle on feroit mourir un homme, quelque tolérance que l'on ait pour les crimes d'impudicité. Qui ne voit, que c'eſt concevoir les Dieux ſous une idée plus baſſe & plus indigne, que celle qui leur ôte la conduite de l'Univers?

Mauvaiſe opinion qu'ils avoient des Dieux.

II. Telles étoient encore les opinions furieuſes qu'ont formé ſur la nature des Dieux, ceux qui, comme je l'ai déja * remarqué, abatoient leurs Temples, quand ils croioient en avoir été deſſervis; & en général, tous ceux qui étant perſuadez que les Dieux gouvernent le monde, n'ont pourtant rien refuſé à leurs paſſions. Car il faut qu'ils ayent cru, ou que les Dieux le trouvoient bon, ou qu'il ne faloit pas ſe mettre en peine s'ils le trouvoient bon, ou s'ils le trouvoient mauvais. Penſée déteſtable, & mille fois plus injurieuſe à Dieu, que de croire avec Epicure, qu'il jouit en repos de ſon bonheur, ſans s'embarraſſer des affaires d'autrui; puis qu'il eſt mille fois plus honteux de ſe mêler du gouvernement d'une Ville, & d'y ſouffrir toute ſorte de confuſions, que de ne s'en point mêler du tout. On peut voir par là l'énormité du jugement que les Chretiens forment, lors qu'après y avoir bien penſé, ils déliberent de faire un crime: & l'on peut connoître que ſans compter la malice de leur cœur, l'aveuglement de leur eſprit eſt auſſi monſtrueux que celui d'un Hérétique.

Extravagances du Talmud & de l'Alcoran.

III. Telles ſont encore les extravagances qui ſe voient dans le Talmud & dans l'Alcoran, dont Mr. le Marquis de Pianezze, & le ſavant Grotius ont raporté quelques-uns dans leurs traitez de la vérité de la Religion Chretienne.

Opinion des Juifs, que c'eſt une action méritoire de tromper les Chretiens.

IV. Telles ſont encore les opinions des Juifs d'aujourd'hui, qui croient, à ce qu'on dit, que c'eſt faire une bonne action & de grand mérite devant Dieu, que de tromper les Chretiens, non ſeulement en allant à la Meſſe avec de grandes marques de zele, pour éluder le Tribunal de l'Inquiſition, mais auſſi en les volant par des marchez frauduleux, par des uſures exceſſives, & par le manque de parole. C'eſt de quoi Léon de Modene, Rabin de Veniſe, tâche de les juſtifier dans ſon Livre † des Cérémonies & des Coûtumes des Juifs, dont le ſavant Mr. Simon vient de nous donner une ſeconde Verſion. Le Rabin aſſûre, que ceux qui diſent & qui écrivent, que les Juifs s'engagent par ſerment à tromper tous les jours de leur vie quelque Chretien, & qu'ils prétendent que c'eſt une bonne action, les calomnient pour les rendre plus odieux. S'il a tort de ſe plaindre, les Juifs ont là un principe qui eſt pire que les erreurs d'Epicure. Mais s'il a raiſon, leurs calomniateurs ſuivent un principe plus déteſtable que celui de ce Philoſophe. Car rien ne peut être plus hérétique, que de croire qu'on peut plaire à Dieu, en violant les notions communes de l'équité. Ce qui fait que je ne ſaurois aſſez m'étonner, que nous aions en France, ou tant de Miſſionnaires aſſez aveugles, pour perſuader aux Magiſtrats, qu'ils rendront un ſervice agréable à Dieu, en faiſant ſuccomber l'innocence des Huguenots, pourvû que la démolition de quelque temple, l'exil de quelque Miniſtre, la converſion de quelques Religionnaires en réſultent; ou tant de Magiſtrats aſſez entêtez, pour ſe perſuader eux-mêmes ces malheureuſes maximes. Il vaudroit mieux mille fois qu'ils fuſſent indifférens pour toutes les Sectes de la Religion Chretienne, que d'avoir pour la véritable un zele ſi plein d'impiété.

Penſée impie de Marc Aurele. Cruauté des Carthaginois.

V. Telles ſont auſſi les penſées de l'Empereur Marc Aurele, qui s'imaginoit que les Dieux avoient des corps qui avoient beſoin de ſe nourir d'exhalaiſons, comme les Stoiciens diſoient que le Soleil ſe nourriſſoit des vapeurs de l'Océan, & que c'étoit pour cela qu'il ſe tenoit toûjours dans le Zodiaque, ne voulant pas s'éloigner de ſes ‡ magazins. L'Empereur Julien, qui raporte ce ſentiment de Marc Aurele, n'explique pas de quelles exhalaiſons il croioit que les Dieux avoient beſoin. Mais je trouve aſſez vrailemblable, qu'il entendoit les parfums & les fumées des ſacrifices; car non ſeulement on croioit parmi les Païens, que les morts ſe venoient rafraîchir dans les liqueurs qui étoient verſées ſur leur ſépulchre, quand on leur ſacrifioit; mais il paroit auſſi par des paſſages des Peres, que les Dieux du Paganiſme étoient ſi friands, qu'ils couroient après l'odeur des victimes avec une extrême avidité. Si Marc Aurele a cru, que les Dieux avoient beſoin de cette nourriture-là, il a cru par une ſuite néceſſaire, qu'il ne tenoit qu'aux hommes de réduire les Dieux à la dure néceſſité de crever de faim.

VI. Telles ſont encore les idées bizarres de quantité de ſuperſtitieux, qui ſe repréſentent la Divinité comme implacable, à moins qu'on n'obſerve cent minuties ridicules, ou bien à moins qu'on ne commette des crimes en ſon honneur, à l'exemple des § Carthaginois dont il a déja été parlé, qui ſacrifioient leurs propres enfans: à l'occaſion de quoi un Auteur s'écrie fort à-propos: § *Helas, miſérables mortels, l'ignorance de la nature des Dieux eſt la premiere cauſe de vos crimes!*

Diverſes opinions ridicules.

VII. Telles ſont enfin quantité de doctrines, qui ſont ſoûtenuës avec beaucoup de chaleur par des noms illuſtres dans le Chriſtianiſme, *Qu'il ne faut point garder la foi aux Hérétiques: que c'eſt être Martyr, que de perir dans une conſpiration faite contre un Roi hérétique: qu'il eſt permis de tuer ſon ennemi, de ſe réjoüir de la mort de ſon pere, de procurer un avortement qui met à couvert de la médiſance: qu'on n'eſt point obligé à aimer Dieu, ni à reſtituer ce qu'on a volé à diverſes repriſes, un peu chaque fois*, & pluſieurs autres dont il ſeroit ennuieux de donner le dénombrement. On ne peut nier, que ce ne ſoit une moindre erreur à un Païen, de croire que Dieu ne gouverne

* „ Ci-deſſus, §. CXXXII.

† „ Liv. 2. ch. 5.

‡ *Ne longius diſſeram à cibo.* Cicero de natur. Deor. l. 3. *Ut omnis latitudo, quâ ſol cum quinque Vagis, & luna ultra citraque diſcurrunt, habeat ſubjecti humoris alimentum.* Macrob. in ſomn. Scip.

§ *Heu prima ſcelerum cauſa mortalibus agris*
Naturam miſerere Deum! Id. ib.

verne pas le monde, qu'à un Théologien Catholique d'enſeigner les doctrines dont je parle. Celui-là s'imagine, que Dieu ne ſait point des loix: & celui-ci s'imagine ou que Dieu fait des loix abſurdes & criminelles, ou qu'il eſt au pouvoir d'un homme de caſſer les loix de Dieu, & d'en pervertir toute la ſainteté par ſes interprétations; ce qui eſt mille fois plus choquant, que de croire que Dieu laiſſe aller les choſes à l'aventure.

§. CXCVIII.

Réflexion ſur ce qui s'eſt paſſé au ſujet des 65. Propoſitions condamnées par le Pape.

Du crédit des Jeſuites.

J'Apris avec une conſolation extrême, il y a deux ans, que ſa Sainteté animée d'un grand zele pour la gloire de Dieu, & ſollicitée par quelques Théologiens orthodoxes, avoit * condamné 65. Propoſitions exécrables qui avoient paru dans pluſieurs Livres, ou dans des Theſes ſoûtenues publiquement. L'envie que j'eus de voir l'Acte de cette condamnation, me fit prier pluſieurs de mes amis en même tems de me l'envoier. Ils me répondirent, que le Parlement de Paris avoit donné un Arrêt ſi ſévere contre ce pauvre Decret, que l'on n'oſoit plus le vendre. Cela me ſurprit étrangement, & j'avois de la peine à comprendre que cela fût vrai. Peu de jours après je reçus une viſite d'un Gentilhomme nouvellement arrivé de Paris, qui nous ſoûtint à cinq ou ſix que nous étions, que la condamnation du Decret étoit très-juſte, ou du moins fort excuſable, parce qu'il importe extrêmement, diſoit-il, qu'une ſociété célebre, qui eſt un des plus fermes apuis de la Religion Catholique, ne ſoit pas flétrie indirectement, comme elle l'eſt, par la condamnation des 65. Propoſitions: & c'eſt à quoi Mrs. du Parlement ont pourvu, en flétriſſant à leur tour l'Acte de l'Inquiſition qui flétriſſoit les R. P. Jéſuites. Qu'après tout, cette ſociété eſt devenuë ſi redoutable, que Mrs. du Parlement, pour ne point s'attirer les effets de ſon crédit, ont dû avoir la complaiſance qu'ils ont euë pour elle. Je l'arrêtai là, pour lui dire qu'à force de vouloir faire le bon François, il avançoit des choſes injurieuſes dans le fond & à la Religion & à la nation, & qu'il ne ſaloit pas inſinuer comme il faiſoit, que les choſes ſont montées à un ſi haut point de confuſion, qu'une ſociété de Religieux, inſtituée depuis un ſiecle pour vaquer uniquement à ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, s'eſt rendue ſi terrible dans un Etat, que la plus auguſte Compagnie Souveraine du Roiaume, qui s'eſt autrefois ſi courageuſement emploiée à ranger cette même ſociété dans les termes de ſon devoir, eſt à préſent obligée, pour ne ſe point commettre avec elle, à des complaiſances ſcandaleuſes. Non, Monſieur, lui dis-je, il ne faut pas croire cela, & peut-être ne parlez-vous ainſi, que pour expoſer à l'envie & à la haine publique une ſociété illuſtre, qui vous a déſobligé en quelque choſe. Pour vous venger, vous nous voudriez faire accroire adroitement, qu'elle a pris en ſa ſouveraine protection les abominables doctrines condamnées par notre St. Pere le Pape; & ſans lui donner le tems de me repliquer, je détournai la converſation ſur une penſée, dont je me ſouviens de vous avoir autrefois entretenu.

§. CXCIX.

Réflexion ſur la diverſe maniere dont on agit contre les vices & contre les erreurs.

Les vices tolerez & les erreurs punis.

JE dis que j'avois toûjours trouvé fort étrange la différence que l'on fait entre les erreurs & les vices, & de voir l'eſprit de la Religion Catholique bien plus contraire aux dogmes qui ne s'accommodent pas à ſes déciſions, qu'à la vie déréglée. On ne fait point difficulté d'enterrer dans les Egliſes un homme tué en duel, notoirement coupable de mille débauches. Qu'un grand Seigneur ſe gliſſant de nuit dans la maiſon de quelque autre grand Seigneur, pour coucher avec ſa femme, ſoit tué de ſang froid par les domeſtiques, il ne laiſſera pas de paroître dans une ſuperbe Chapelle, honoré d'une Epitaphe. Mais ſi un Théologien recommandable par ſes bonnes mœurs, avoit eu le malheur de refuſer la Confeſſion dans ſa derniere maladie, ſoûtenant qu'il ſuffit de ſe repentir & de ſe confeſſer à Dieu, ce ſeroit un homme qu'on regarderoit avec horreur, & qu'on feroit porter dans la voirie après ſa mort. Janſénius doit la Morale étoit ſi rigide, & qui a rendu à l'Egliſe les ſoûmiſſions néceſſaires, n'a pû joüir paiſiblement des éloges de ſon Epitaphe, parce qu'on a prétendu qu'il avoit mal expliqué la matiere de la Predeſtination. Qu'un homme ſe confeſſe de ne pas croire qu'il ſoit permis d'invoquer les Saints, il court plus de riſque d'être renvoié ſans abſolution, que s'il ſe confeſſoit d'un meurtre, d'un larcin, & d'un adultere. Bien plus: les erreurs qui n'ont point de raport aux mœurs, ſont plus vivement relancées, que celles qui y ont du raport. Si un Docteur de Sorbonne avoit la hardieſſe de chanceler tant ſoit peu ſur le Myſtere de l'Incarnation, je ne dis pas quant à la ſubſtance du dogme, mais quant aux manieres de l'expliquer: s'il diſoit, par exemple, que la nature humaine de JESUS-CHRIST eſt une perſonne, ſans vouloir déroger pourtant le moins du monde au mérite de ſes ſouffrances: ou bien s'il diſoit, que la nature humaine a été tellement unie avec la Divine, que la volonté de l'une eſt devenuë la volonté de l'autre, on crieroit auſſitôt *au Neſtorien*, *au Monothélite*, ſes Bénéfices ſeroient impétrez, & il courroit riſque du feu de la Greve. Mais s'il ſe contentoit d'avancer quelques propoſitions de Morale relâchée, comme le fameux Eſcobar, on ſe contenteroit de dire que cela n'eſt pas bien, & peut-être qu'après pluſieurs négociations, on verroit la cenſure de ſon Livre. Je ſuis ſûr qu'en Eſpagne, où l'on a débité impunément une infinité de propoſitions ſcandaleuſes, & entierement contraires à l'eſprit de l'Evangile, un homme qui auroit mis en Theſe, que le corps de St. Jaques ne repoſe point en Gallice, que la Ste. Vierge n'eſt point la Reine du monde, & qu'elle n'a point été enlevée au Ciel en corps & en ame, auroit été traîné ſur le champ dans les priſons du St. Office; d'où il ne ſeroit jamais ſorti.

Si l'on ſavoit qu'il y eût à Rome quelques Huguenots aſſemblez pour prier Dieu ſelon leurs principes, il n'y a point de ſévérité à laquelle

* „ Le Décret fut donné le 2. Mars 1679.

quelle on ne ſe portât, & contre leurs perſonnes, & contre le lieu de leur Aſſemblée. Cependant, on ne dit rien aux Courtiſanes, qui depuis tant de ſiecles exercent publiquement leurs ſales proſtitutions dans cette premiere Ville du monde. La Congrégation de Cardinaux & d'Evêques, qui dreſſa un projet de Réformation par ordre du Pape Paul III. un peu avant la tenuë du Concile de Trente, * demanda, entre autres choſes, que l'on réformât l'abus qui s'étoit gliſſé dans Rome, de ſoufrir que les Courtiſanes allaſſent par les ruës, à pied ou à cheval, magnifiquement eſcortées, & qu'elles logeaſſent dans de ſuperbes maiſons. Mais après pluſieurs † conteſtations des Cardinaux en plein Conſiſtoire, tant ſur cet article que ſur les autres, il fut conclu que l'on remettroit l'affaire à un autre tems, & les choſes en ſont demeurées où elles en étoient. Ce qui nous expoſe à deux ſortes d'objections très-embarraſſantes. La premiere eſt, qu'on ne voit pas en vertu de quoi on a plus d'indulgence pour le crime que pour l'héréſie. La ſeconde, qu'on ne voit pas pourquoi ſi l'héréſie d'un Bourgeois de Rome Huguenot eſt puniſſable, l'héréſie d'une Courtiſane n'eſt point puniſſable. Je dis l'héréſie d'une Courtiſane, parce qu'il eſt ſûr qu'une Courtiſane, qui perſévere dans ſes proſtitutions des trente & quarante années de ſuite, quelque ſoûmiſſion & quelque foi qu'elle puiſſe avoir dans ſes jugemens généraux pour la doctrine de l'Egliſe, forme tous les jours des jugemens particuliers, par leſquels elle affirme dans ſa tête, qu'il lui vaut mieux déſobeïr à Dieu, que lui obeïr. Qui oſeroit nier, que ces affirmations ſi ſouvent réïterées, ne rendent une ame très-hérétique? Pourquoi donc, ſi l'on fait grace à la Courtiſane en qualité de proſtituée, ne la punit-on pas du moins en qualité d'hérétique? C'eſt, dira-t'on, qu'elle ne dogmatiſe pas contre les déciſions des Conciles. Et n'eſt-ce pas dogmatiſer contre les déciſions des Conciles que de tenir école ouverte, pour réduire en acte l'impudicité? Ne fait-on pas plus de ‡ diſciples quand on prêche d'exemple ſur une telle matiere, que quand on fait des leçons de Théologie? Et de plus, un Bourgeois de Rome qui ſe contenteroit de n'aller jamais à la Meſſe, faiſant ſes dévotions dans ſa chambre à la maniere d'un Proteſtant, dogmatiſeroit-il? Point du tout; le ſouffriroit-on néanmoins?

Réflexions là-deſſus, par rapport à une Courtiſane.

Penſée de l'Abbé de Villars ſur ce ſujet.

Je vous avouë, Monſieur, que ce ſont des choſes qui m'ont toûjours paru fort étranges, & vous ſavez bien qu'en ma préſence feu Mr. l'Abbé de Villars, Auteur du Comte de Gabalis, vous pouſſa un jour d'une terrible maniere ſur cet article. Je me ſouviens qu'il vous dit fort agréablement, *qu'il ne trouvoit pas étrange que le gros des Théologiens traitât les vices & les erreurs ſur les dogmes de la morale beaucoup plus favorablement que les héréſies, & que les erreurs ſur les dogmes de ſpéculation; parce qu'ils ſe ſentent infiniment plus propres à multiplier le genre humain & le vice, qu'à multiplier les héréſies. Mais pour vous*, vous diſoit-il, *qui êtes également ſage & habile, je m'étonne que vous ne donniez pas plûtôt quartier pour les libertinages de l'eſprit, que pour l'impureté des mœurs.*

§. CC.

Qu'il y a des erreurs qui ne ſont point criminelles.

NOus raiſonnâmes ſur tout cela avec cette liberté ſi précieuſe aux honnêtes gens, que l'on ſe donne quand on n'eſt point troublé ni par la préſence du peuple, ni par celle des Docteurs bigots; deux ſortes de gens qu'il faut ſoigneuſement ménager; les premiers, de peur d'ébranler leur foi; & les autres, de peur de devenir l'objet de leurs ardentes perſécutions. A notre premiere entrevuë, je pourrai vous communiquer les réflexions qui furent faites ce jour-là dans mon jardin, & peut-être trouverai-je que vous en aurez deviné une partie; car il ne faut pas beaucoup de pénétration, pour ſoupçonner que des gens qui raiſonnent ſur cette matiere avec le tour que je vous ai donné à entendre, apuïent fort ſur ce qu'il n'eſt jamais permis à l'homme de donner dans le vice, au lieu qu'il y a une infinité d'erreurs dans leſquelles on peut ſe plonger impunément. Je ne parle point des erreurs de Philoſophie dont toutes nos Ecoles retentiſſent, pendant qu'on obtient des Arrêts du Conſeil d'Etat pour faire taire les Philoſophes les plus raiſonnables; car il eſt aſſez manifeſte, qu'il n'y a rien de plus innocent devant Dieu, que de ſe tromper avec les Scholaſtiques, ſur la nature de *l'Univerſale à parte rei*, ſur les formes ſubſtantielles, &c. Je parle des erreurs de Théologie: je ſoûtiens que nous ſommes tous & ſur la nature de Dieu, & ſur ſes Décrets, mille jugemens auſſi faux que la fauſſeté elle-même: je ſoûtiens que tous nos peuples ſont Anthropomorphites & Neſtoriens, & qu'il n'y a point de païſan, qui après avoir apris par cœur & que Dieu eſt un Eſprit, & que JESUS-CHRIST eſt Dieu & homme tout enſemble en unité de perſonne, ne forme des idées toutes contraires aux paroles qu'il prononce comme un perroquet. Si bien que les erreurs conſiſtant dans les jugemens de l'eſprit, un homme a beau être orthodoxe dans les termes qu'il récite par cœur, il ne laiſſe pas d'être Neſtorien, s'il croit que JESUS-CHRIST entant qu'homme eſt une perſonne auſſi proprement & auſſi parfaitement que lui. Or c'eſt aſſûrément comme cela qu'un païſan le conçoit, car il n'a garde d'attraper la diſtinction qu'il faut faire. Combien d'erreurs ſur la nature des Anges, & des ames raiſonnables! Pluſieurs Peres de l'Egliſe n'ont pas fait difficulté de les ranger parmi les êtres corporels, & de dire que l'ame du pere engendre l'ame du fils. Dans ces derniers ſiecles le Cardinal Cajetan n'a pas fait difficulté d'enſeigner, que les Anges ſont matériels, ſe mettant fort peu en peine de l'autorité du Concile de Latran tenu ſous Innocent III. où pluſieurs célebres ‡ Théologiens diſent que fut définie la ſpiritualité des Anges. On eſt allé juſques à dire que Dieu étoit corporel. Ces erreurs-là ſont ſi groſſieres, que s'il

Erreur innocente de ceux qui donnent un corps à J. C. à Dieu & aux Anges.

* *In hac urbe meretrices ut matrona incedunt per urbem, ſeu multâ voluntur, quas aſſectantur de medio des Nobles, familiares Cardinalium, Clericique . . . . . habitant etiam inſignes ades; corrigendas etiam hic turpis abuſus.*

† „ Fra-Paolo Hiſt. du Conc. de Trente l. 1. *ad* „ *ann* 1537.

‡ „ Voyez le Dialogue de Socrate & de la Courtiſa„ ne Caſtilo, dans Elien l. 13. ch. 32.

‡ *Greger. de Valent. to* 1. *Diſp.* 4. *Quæſt.* 2. *Puncto*, *Diſp.* 78. *cap.* 3.

s'il y avoit des peines contre les fautes de Philoſophie, comme il y en a contre les fautes de Syntaxe, il faudroit plûtôt donner le foüet à un Ecolier qui tomberoit dans ces ſentimens-là, qu'à celui qui pecheroit contre la regle, *Mobile cum fixo.* Cependant, Monſieur, & nos peuples Anthropomorphites & Neſtoriens, & ceux qui croient que tous les Eſprits ſont étendus, & les Philoſophes qui forment ſur la nature de Dieu tant de conceptions imparfaites, & les Théologiens qui diſtinguent tant de volontez en Dieu, tant de ſciences, & tant de Décrets; tous ceux-là, dis-je, errent ſans offenſer Dieu; & il n'y a ſi petite calomnie, qui ne ſoit un plus grand crime que tous ces menſonges. Dont la raiſon eſt, que ces erreurs ſont tout-à-fait involontaires, & que l'on forme ces jugemens ténébreux, ſans malice auſſi bien que ſans liberté; au lieu qu'il n'y a point de vice moral, depuis le plus grand juſqu'au plus petit, où l'on ne ſe porte avec liberté, & avec connoiſſance du mal que l'on va commettre.

Si vous ſoupçonnez que nous fimes cette réflexion, vous ne vous tromperez pas; car il eſt vrai que nous la pouſſâmes fort loin. Ce fut pourtant ſans convaincre notre Gentilhomme, qui voudroit bien, & pluſieurs autres auſſi, que l'homme ne devint criminel, que par le refus de croire tout ce que l'Egliſe croit. Il ſe contenta de nous réfuter en diſant, *qu'il aimeroit mieux, s'il étoit priſonnier de l'Inquiſition, avoir fait plus de bâtards que Charlemagne, que d'avoir enſeigné, comme Galilée, que la terre tourne autour du Soleil.* Il avoit raiſon, car jamais on n'eût inquiété Galilée, ſi au lieu de faire le Copernicien, il ſe fût attaché à entretenir pluſieurs Concubines.

§. CCI.

Ce qui fait qu'une erreur eſt pire qu'une autre.

REvenant à mon ſujet, je dis que l'aveuglement d'Epicure, qui ne l'empêchoit pas d'honorer les Dieux, & de vivre d'une maniere fort corrigée n'eſt pas à beaucoup prés auſſi condamnable que les erreurs dont je viens de vous donner un échantillon. Car d'où vient qu'une erreur eſt pire qu'une autre? C'eſt I. de ce que l'une s'écarte plus de la vérité que l'autre, & fait plus d'injuſtice que l'autre à ſon objet. II. De ce que l'une fait commettre plus de crimes que l'autre; & c'eſt principalement en ce dernier chef que conſiſte le venin des erreurs. Or je ſoûtiens que les erreurs dont j'ai fait le dénombrement, ſont pour le moins auſſi éloignées de la vérité, & auſſi outrageantes à Dieu, que la doctrine d'Epicure, & qu'elles ont été ſuivies de plus de crimes abominables, que celle d'Epicure. Ainſi, Monſieur, vous me permettrez de croire qu'Horace converti de l'Epicureiſme, a pû être encore plus dans l'erreur qu'auparavant.

§. CCII.

Si Dieu eût fait des miracles pour faire connoître ſa bonté aux Païens, il eût travaillé pour les faux Dieux.

MAis peu m'importe qu'Horace ait embraſſé des ſentimens fort raiſonnables de la nature de Jupiter, qu'il ait admiré, qu'il ait adoré ſa patience & ſa juſtice, qu'il ait été dévot. Car puis que Dieu ne ſauroit être glorifié par l'honneur qui eſt rendu aux fauſſes Divinitez, puis qu'au contraire tous les ſentimens d'amour & de crainte qu'on a pour elles, ſont des actes d'Idolatrie; il eſt évident que le prodige qui a converti cet Epicurien, n'a pû rien produire qui fût agréable à Dieu: d'où il s'enſuit, que Dieu n'a jamais fait miraculeuſement ni ce prodige, ni aucune Comete, afin d'aprendre aux Païens qu'il eſt bon, patient & redoutable; car c'eût été travailler pour Jupiter & pour les autres faux Dieux, & non pas pour lui. Et voilà enfin l'entiere réponſe à la difficulté que je m'étois propoſée.

§. CCIII.

II. Objection. *Les Cometes ſe font ſans miracle. Dieu peut faire des miracles parmi les Infideles. Dieu ſe veut faire connoître aux hommes par le moien des Cometes. Les actes d'Idolatrie dont les Cometes ſont cauſe, rendront les hommes inexcuſables.*

JE ne doute pas, que lors que vous lirez mes réponſes, il ne s'éleve dans votre eſprit une foule de difficultez à m'opoſer: mais il me ſemble qu'on les peut réduire toutes à quatre. Vous pouvez dire, I. Que toute la force de mes raiſons conſiſte, en ce que je ſupoſe que les Cometes ſont formées par miracle, & qu'on me peut nier cela. II. Qu'il s'enſuit de mes raiſons, que Dieu ne pourroit jamais faire des miracles parmi les Infideles; car ſi l'on m'en croit, ces miracles porteroient les Infideles à redoubler les exercices de leur fauſſe dévotion. III. Que je ſupoſe, que l'intention de Dieu en produiſant des Cometes, eſt de ranimer la fauſſe dévotion des Idolâtres; ce qui eſt ſupoſer faux, parce que Dieu ſe propoſe au contraire de ſe manifeſter pour le vrai Dieu. IV. Et enfin, que toutes les ſuites de l'aparition des Cometes, dont j'ai fait tant de bruit, ne ſont qu'un abus des graces de Dieu, qui ſervira à rendre les hommes plus inexcuſables.

Objections contre le ſyſtême de l'Auteur.

§. CCIV.

I. Réponſe. *Qu'afin que les Cometes ſoient des ſignes de ce qui doit arriver après leur aparition, il faut néceſſairement qu'elles ſoient formées par miracle.*

JE réponds à la premiere difficulté, qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient des ſignes des évenemens qui doivent arriver dans le monde, ſi elles ne ſont formées miraculeuſement. En voici la démonſtration. Puis que les Cometes ne ſont point la cauſe phyſique des évenemens qui les ſuivent, comme je l'ai déja prouvé, & comme il paroîtra encore par ce qui me reſte à dire; il faut, afin qu'elles ſoient un ſigne aſſûré de ces événemens, qu'il y ait quelque liaiſon néceſſaire entre les Cometes & ces évenemens. Or cette liaiſon eſt tout-à-fait impoſſible, ſi les Cometes ſont un pur ouvrage de la Nature. Donc ou elles ne préſagent point ce qui les ſuit, ou bien elles ſont un ouvrage miraculeux.

§. CCV.

§. CCV.

Liſte de pluſieurs hypotheſes qu'on peut ſuivre pour raiſonner ſur les Cometes.

De la nature des Cometes ſuivant differens Philoſophes.

POur vous faire voir que cette liaiſon eſt impoſſible, je vous prie de parcourir avec moi les différentes hypotheſes des Philoſophes touchant la nature des Cometes. I. Les uns nous diſent, que les Cometes ſont des exhalaiſons ſeches & inflammables, auſquelles le feu s'étant une fois pris, il doit paroitre à nos yeux autant de tems qu'il rencontre dequoi ſe nourrir. C'eſt l'opinion d'Ariſtote. Ceux qui n'ont pas voulu l'abandonner tout-à-fait, depuis qu'on a connu par la parallaxe que les Cometes ſont au deſſus de la Lune, n'ont changé dans ce ſentiment, que la ſource des exhalaiſons : car au lieu qu'Ariſtote prétend qu'elles ſont fournies par la Terre, les autres diſent que la Terre n'y contribuë rien; que ce ſont les Planetes qui en font toute la dépenſe. II. D'autres Philoſophes veulent, que les Cometes ſoient un amas de pluſieurs petites étoiles, qui étant priſes à part ſont inviſibles, mais qui ne laiſſent pas en ſe joignant les unes aux autres, de former un grand corps lumineux. III. Il y en a qui croïent, que les Cometes ſont une portion de la matiere céleſte, qui ſe durcit & ſe condenſe, & réfléchit vers nos yeux la lumiere qu'elle reçoit du Soleil. IV. Pluſieurs croïent, que les Cometes ſont des aſtres auſſi anciens que le monde, & qui ont leur mouvement auſſi réglé que le Soleil, mais à cauſe que la ligne qu'elles décrivent ne touche notre monde qu'en certains endroits, nous ne devons les voir que pendant qu'elles parcourent ces endroits-là. V. Les Carteſiens prétendent, que l'Univers étant diviſé en pluſieurs tourbillons, dont chacun a un Soleil à ſon centre, il arrive quelquefois que l'un de ces tourbillons eſt englouti par ceux qui l'environnent, parce que le Soleil qui en occupoit le centre, s'étant couvert d'une croûte fort épaiſſe, a perdu la force qu'il avoit de mouvoir à l'entour de lui une certaine portion de matiere, & de former un tourbillon. Comme rien ne ſe perd dans la nature, les autres tourbillons profitent de la ruïne de celui-ci, chacun ſelon qu'il a plus ou moins de force. Le Soleil devenu corps opaque, ſuit auſſi la même deſtinée, il eſt entraîné dans d'autres tourbillons : ſi c'eſt dans le notre, il y forme une Comete autant de tems qu'il y ſéjourne.

§. CCVI.

Qu'il n'y a point d'hypotheſe, où l'on trouve une liaiſon naturelle entre les Cometes & ce qui ſe paſſe ſur la Terre après leur aparition.

Raiſons contre la prétendue liaiſon entre les Cometes & ce qu'on leur fait préſager.

TOutes ces hypotheſes ont des difficultez inexplicables. Mais comme ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici, je dis ſeulement, que de quelque opinion que l'on ſe ſerve, il eſt également impoſſible d'aſſigner une liaiſon naturelle entre l'aparition d'une Comete, & ce qui arrive parmi les hommes après ſon aparition. Car pour trouver cette liaiſon, il faudroit, par exemple, que toutes les fois que l'action des cauſes ſecondes a ramaſſé en un corps les exhalaiſons ſeches & inflammables de pluſieurs Planetes, & qu'elle y a mis le feu, notre terre fût à point nommé préparée à fournir la matiere de la peſte, de la ſtérilité, des feux ſoûterrains, des ouragans &c. & que les hommes ſe trouvaſſent diſpoſez à la révolte contre leurs Souverains, à mettre le feu dans les Villes, à conſpirer contre la vie de leurs Maîtres, à machiner le bouleverſement de la Religion établie, à faire des Sectes & des Schiſmes, à s'emparer des Etats de leurs voiſins, à s'attirer par leur arrogance la juſte indignation d'un Prince puiſſant, à retenir contre toute ſorte de droit des Provinces mal acquiſes. En effet, puis que nous ſupoſons que les Cometes ne ſont pas la cauſe des malheurs épouventables que l'on dit qu'elles préſagent, il faut bien que la cauſe de ces malheurs ſoit dans la terre, & dans les diſpoſitions du cœur de l'homme. Or il eſt impoſſible de comprendre que toutes ces diſpoſitions ſe rencontrent dans la terre, & dans le cœur de l'homme, préciſément lors qu'il ſe trouve dans les cieux un grand amas d'exhalaiſons combuſtibles. Donc il eſt impoſſible de concevoir cette prétenduë liaiſon que nous examinons ici.

Les cauſes de l'alteration du Ciel & de la terre, differentes.

Je dis qu'il eſt impoſſible de comprendre, que la terre & le cœur de l'homme ſoient diſpoſez de la maniere qu'il eſt néceſſaire pour l'effet duquel il s'agit, parce que les altérations qui arrivent à la terre, dependent de pluſieurs cauſes, différentes de celles qui alterent le ciel, & que l'action de nos élemens les uns ſur les autres, ne ſe regle pas ſur l'action par laquelle les Planetes ſont échauffées ou refroidies. Par exemple, les vents de midi qui ruinent en certaines Provinces toutes les eſpérances du laboureur, n'attendent pas à ſouffler, que Saturne ait pouſſé bien loin de lui diverſes matieres ſulfureuſes: ſoit qu'il faſſe froid, ſoit qu'il faſſe chaud ſur cette Planete, ſoit que ſes pores ne laiſſent rien ſortir, ſoit qu'il s'y faſſe de grandes évaporations, il ſouffle un vent de midi ſur la terre, quand le Soleil ou quelque chaleur intérieure raréfient certaines portions de la terre; ce qui ne dépend nullement de l'état où ſe rencontrent Saturne, Jupiter, ou telle autre Planete que l'on voudra. Pour ce qui eſt des hommes, ils ſont quelquefois incitez à la révolte par l'ambition d'un particulier : une autre fois ce ſera par le mauvais traitement qui aura été fait à un brutal accrédité parmi la canaille. Les guerres d'entre les Princes naiſſent de pluſieurs raiſons d'Etat, ou de certaines paſſions qui changent pour la moindre choſe. C'eſt un détail infini, que celui de toutes les choſes qui font naître les guerres civiles & les guerres étrangeres, les ſchiſmes & les conſpirations; mais on peut dire que rien de tout cela ne ſe proportionne à ce qui ſe paſſe dans la région de Saturne, ou de Jupiter. Il eſt donc manifeſte, que ſelon les loix de la nature, il n'y a nulle liaiſon entre ce qui ſe paſſe ici bas après qu'il a paru des Cometes, & l'aparition de ces Cometes.

§. CCVII.

En quel ſens les cauſes ſecondes ſont ſubordonnées entre elles, ou ne le ſont pas.

Comparaiſon ſur ce ſujet.

JE ſai bien que toutes les cauſes ſecondes, tant celles qui amaſſent & qui allument des exhalaiſons dans les Cieux, que celles qui font la température de l'air, les pluïes & la ſéchereſſe, ſont ſubordonnées à une cauſe générale, qui les met toutes en action avec un concert merveilleux. Mais je dis néanmoins, que les effets qui ſont produits ſur la terre, ne varient point à meſure que ceux qui ſont produits dans les

les Cieux changent leur ordre, parce que la cauſe générale & premiere qui fait agir toutes les autres, s'accommode à l'exigence de chacune en particulier, ſans avoir égard, pour la production des effets de l'une, à l'exigence de l'autre. Par exemple, pour produire du feu dans du bois, la cauſe générale ne conſidere que la vertu du feu que l'on y aplique. Que les autres cauſes ſoient diſpoſées tout comme il vous plaira, que le Soleil ſoit éclipſé, qu'un vent de Nord gele toutes les rivieres, qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il ſe donne des batailles: pour tout cela, ni plus ni moins, le feu ne laiſſe pas de brûler; la cauſe premiere lui fait déployer ſa vertu, tout de même que s'il n'y avoit point d'éclipſe, &c. J'excepte ſeulement les cauſes immédiatement apliquées au bois, comme ſeroit de l'eau que l'on feroit tomber deſſus: car en ce cas-là le feu n'agiroit pas avec le même ſuccès; il s'éteindroit même, ſi l'activité de l'eau étoit ſupérieure à la ſienne. Mais à moins de cela, la force du feu n'a point de ſubordination aux autres corps de l'Univers; & par conſéquent, les effets qui ſe produiſent ſur la terre ne vont pas de concert avec ceux qui ſe produiſent dans le Ciel. Deſorte qu'il n'y a rien de moins raiſonnable, que de dire que les corps inférieurs ſe trouvent tout joſtement prêts à nous infecter & à nous affamer, lors que les Planetes ont jetté hors de leur ſein pluſieurs exhalaiſons, qui ont pris feu dès qu'elles ſe ſont trouvées au rendez-vous général.

L'expérience y eſt conforme.

Cela eſt d'autant plus abſurde, que nous ſavons par expérience, que les corps qui environnent la terre, ne ſe reglent point les uns ſur les autres, enſorte que l'on puiſſe dire, que quand il ſera beau tems en une certaine contrée, une autre à quarante lieües de là, ſera dans un tel, ou dans un tel état. Nous voïons que pendant qu'une Province eſt affligée de ſéchereſſe, il tombe trop de pluie dans une autre, ſans néanmoins que ce ſoit un orde réglé: car peut-être n'arrivera-t-il jamais, que l'une de ces deux Provinces ſoit expoſée à une incommodité directement contraire à l'incommodité qui afflige l'autre en même tems. Comment donc peut-on concevoir, que des cauſes auſſi éloignées que le Ciel & la terre, dont les qualitez ſont ſi différentes, qui agiſſent ſans aucune ſubordination entre elles, quoi qu'elles ſoient toutes ſous la direction d'un même cauſe générale, ayent néanmoins un raport d'action ſi bien concerté, que ſi les unes emploïent ſix ans à produire leur effet, les autres n'en emploïent que tout autant; ſi les unes ſont troublées ou aidées dans leur opération, les autres le ſoient auſſi? Il faudroit renoncer au ſens commun, pour ſe perſuader ces ſortes d'improbabilitez.

Il n'y a aucune correſpondance entre les Planetes & la terre.

Prenez bien garde, Monſieur, que je ſupoſe que les Cometes ne concourent point comme cauſes phyſiques, à la production de ce qui arrive ſur la terre; car de là dépend la force de mon raiſonnement. Je ſai aſſez, que lors que pluſieurs cauſes ſont emploïées pour une certaine action, celui qui les dirige proportionne reſſement la vertu des unes à celle des autres, qu'elles avancent ou n'avancent pas ſelon qu'il eſt néceſſaire, pour arriver à la fin que l'on ſe propoſe. Un Roi, par exemple, qui met en campagne quatre ou cinq armées, & qui ſans découvrir ſon deſſein à pas un des Généraux, ne laiſſe pas de les faire concourir tous à ſon but, regle ſi bien la démarche de l'une des armées ſur l'état où ſe trouvent les autres, qu'on peut dire que les unes ſont la cauſe pourquoi les autres ſont ce qu'elles ſont. Mais il n'en va pas de même des Planetes & de la terre; car nous ſupoſons que Dieu ne les aplique pas pour produire, par l'accord & par l'union de leurs vertus, un certain effet, auquel cas les Planetes acheveroient ce qu'elles auroient à contribuer, en même tems que la terre fourniroit ſa tâche. Nous ſupoſons que les Planetes produiſent une Comete ſans le concours de la terre, & que la terre produit à ſon tour quantité de maux ſans le concours des Planetes, ou de la Comete. En ce cas-là il eſt évident, qu'il ne peut y avoir aucune correſpondance neceſſaire entre leurs effets, qui faſſe que quand nous voïons que les Planetes ont produit le leur, nous ſoïons aſſurez que la terre fera bien-tôt le ſien. Et par conſéquent ſi les Cometes ſont un ſigne de quelque mal à venir, il faut que Dieu les produiſe tout exprès, lors qu'il voit que la terre eſt prête à faire éclore ce mal-là; car ſelon les loix de la Nature, il n'arriveroit peut-être jamais que la terre étant en cet état, une matiere inflammable ſe trouvât tout à propos dans le Ciel pour y former une Comete.

§. CCVIII.

Eclairciſſement de cette doctrine.

Effets différens de la cauſe générale du mouvement. Exemples.

JE ne ſuis pas fort éloigné du ſentiment de l'un [a] des plus grands Philoſophes de ce ſiecle, qui croit que Dieu meut tous les corps par des loix très-ſimples, très-générales, & très-uniformes, enſorte que la même loi qui fait le mouvement de la filâne ſur la terre, fait auſſi le mouvement ou le repos de la matiere la plus éloignée de nous, que nous puiſſions imaginer. Mais je dis néanmoins, que les changemens qui arrivent ſur la terre, ne dépendent point de l'état où les corps ſe trouvent par tout ailleurs. Supoſons qu'une certaine quantité d'eau eſt déterminée par la rencontre des corps qui l'environnent, & en vertu des loix générales, à ſe mouvoir circulairement au milieu du Rhin, pendant que les mêmes cauſes font tomber une maiſon ſituée ſur le rivage. Nous concevons très diſtinctement, qu'encore que ces deux mouvemens ſoient l'effet d'une même loi, toutefois l'un ne dépend point de l'autre: & cela paroît manifeſtement, en ce que la ceſſation de l'un n'empêche point l'autre de continuer. Le tourbillon que je ſupoſe au milieu du Rhin, ne change point de nature, quoi que la maiſon ne ſubſiſte plus. Que l'on brûle toutes les forêts d'alentour, que l'on arrache toutes les vignes, le tourbillon ne s'en ſent point. Cela pourra changer la température du climat, & diverſifier pluſieurs choſes particulieres: mais quelques autres demeureront conſtamment les mêmes qu'elles étoient. Ainſi nous avons lieu de croire, qu'à l'égard d'un certain corps les loix générales produiroient le même effet qu'elles produiſent, quand même en cent mille endroits ailleurs, les diſpoſitions de la matiere ſeroient tout autres qu'elles ne ſont effectivement. Si bien que la terre ne doit point ſouffrir néceſſairement une modification plûtôt qu'une autre, à cauſe que les loix générales amenent dans le tourbillon de Saturne une certaine

[a] „ Le P. Malebranche.

taine modification plûtôt qu'une autre. Autrement il faudroit dire, que parce qu'un homme s'eſt levé aujourd'hui à huit heures, & non pas à ſix, tous les corps à cent lieües à la ronde ont acquis des modifications qu'ils n'auroient pas, s'il ſe fût levé à ſix heures: ce qui étant abſurde, il faut dire qu'encore que les mêmes loix qui amenent les Cometes où nous les voïons, produiſent ſur la terre tous les changemens qu'elle ſouffre, ces chagemens-là ne deviennent point, à cauſe qu'il paroit une Comete, différens de ce qu'ils ſeroient, s'il n'en paroiſſoit point du tout. Et par conſéquent, il faut dire que la terre ne doit pas être préparée à un certain changement, à la peſte ou à la famine, par exemple, parce que la région céleſte ſe trouve paſſée dans un autre certain changement.

§. CCIX.

Autre éclairciſſement par le ſyſtême des cauſes occaſionelles.

Les cauſes occaſionnelles produiſent cette différence dans les effets de la cauſe générale.

LA véritable raiſon de tout ceci eſt, que les loix générales du mouvement, quelque ſimples & quelque uniformes qu'on les ſupoſe, s'exécutent néanmoins par le concours d'une infinité de cauſes occaſionelles, dont l'infinie diverſité diviſe en quelque façon la cauſe générale en une infinité de cauſes particulieres, qui ne ſemblent plus dépendre les unes des autres. Car, par exemple, ſi l'auteur de toutes choſes a poſé cette loi générale, *que le mouvement ſera communiqué aux différentes parties de la matiere, ſelon qu'elles ſe choqueront les unes les autres, & que la quantité de mouvement que chacune recevra, ſera proportionnée aux dimenſions des parties qui ſe choqueront*, il eſt inévitable que cette loi toute ſimple & toute uniforme qu'elle eſt, ſe changera dans l'exécution en une infinité de principes particuliers, dont l'un produira ici une choſe, & l'autre en produira une toute différente en un autre endroit. Je ne veux pas dire, que la cauſe du mouvement conſidérée en elle-même, perde ſa ſimplicité; je veux dire que ſe joignant en un lieu avec une certaine cauſe occaſionelle, & en un autre lieu avec une autre, ſes effets doivent être tout auſſi différens, & même tout auſſi indépendans les uns des autres, que s'ils étoient produits par deux différens principes. Et en effet, puis que la cauſe occaſionnelle de chaque mouvement particulier, eſt la ſituation & le volume d'un certain corps, & que la ſituation & le volume d'une certaine pierre qu'on a jettée ſur un toît, ne dépend ni de la ſituation, ni du volume des pierres qu'on a laiſſées ſur le rivage, ni de ce qu'il fait chaud, ni de ce qu'il tombe de la pluie, &c. il eſt évident que la force qui meut tous les corps, ne s'exécute, quand elle s'aplique à la pierre jettée ſur le toît, que par raport à la ſituation & aux dimenſions de cette pierre. Elle meut bien à la vérité, dans ce même tems, pluſieurs autres parties de l'Univers; mais ſon action ne s'y regle pas ſur ce qu'elle produit dans la pierre. Elle trouve dans chaque lieu dequoi ſe déterminer d'une certaine façon; & par conſéquent, cette pierre ne reçoit pas un changement plûtôt qu'un autre, en vertu des mouvemens qui ſe produiſent par tout ailleurs. Et il ne faut pas s'étonner que les effets de la Nature ſoient indépendans les uns des autres, quoi qu'ils ſortent tous d'une même cauſe par une même action, puis que nous voïons que la chûte de l'eau ſur une roue, produit cent ſortes d'effets dans une machine, leſquels ſont ſi peu dépendans les uns des autres, qu'encore qu'on en faſſe ceſſer pluſieurs, les autres ne laiſſent pas de continuer du même train.

§. CCX.

Confirmation de cette doctrine par ce qui arrive lors qu'il ſe fait des miracles.

CEci ſe confirme par la conſidération des miracles qui ſe liſent dans l'Ecriture. Il faudroit avoir perdu le ſens, pour s'imaginer qu'à cauſe que Dieu mouvoit la matiere dans l'Egypte autrement que ſelon la loi générale, tout le reſte de la matiere changea ſes modifications. Ce n'eſt point cela. Toutes choſes furent en ce païs-ci, par exemple, les mêmes qu'elles euſſent été, ſi Dieu n'eût rien fait d'extraordinaire pour ſon peuple; même récolte, même froid, mêmes pluïes, mêmes vents, &c. Donc les changemens qui ſe font dans une portion de la matiere, ne cauſent point de changement dans toutes les autres. Et par conſéquent, il n'eſt pas poſſible de concevoir, que les altérations qui forment les peſtes & les famines ſur la terre, marchent perpétuellement de même pas, que les altérations qui forment une Comete dans les Cieux.

Il ne ſeroit pas beſoin de s'étendre ſur ceci autant que je fai, ſi je n'avois à combattre que ſous les principes ordinaires, parce qu'ils ne ſupoſent pas une ſi grande liaiſon de tous les évenemens, que les principes de Mr. Des-Cartes.

§. CCXI.

Aplication de ce qui a été dit ſur la I. *hypotheſe, à trois autres.*

IL eſt facile d'apliquer tout ceci à la ſeconde, à la troiſieme, & à la cinquieme hypotheſe, & de voir que c'eſt toûjours la même difficulté; parce que la rencontre de pluſieurs petites étoiles, l'action qui condenſe quelque partie de l'Ether, & celle qui convertit un Soleil en Planete à la ruine de tout un tourbillon, ne peuvent pas être ſi bien concertées, ſelon les loix de la Nature, avec l'action des corps qui produiſent nos calamitez, que les unes aillent conſtamment avec l'autre.

§. CCXII.

Que la IV. *hypotheſe ne ſouffre point la liaiſon dont on parle ici.*

POur ce qui eſt de la quatrieme hypotheſe, j'ai déja dit * ailleurs, qu'il eſt contre toute raiſon, que les corps qui altérent nos Elemens, achevent juſte la préparation de la peſte, ou de la famine, toutes les fois que les Cometes reviennent au même point de la ligne qu'elles décrivent. Car ou bien les Cometes em-

* „ Ci-deſſus §. XXXIII.

emploïent toûjours le même tems à parcourir cette ligne, ou bien elles achevent leurs périodes tantôt avec plus de promtitude, tantôt avec plus de lenteur. Choiſiſſez ce qu'il vous plaira de ces deux ſupoſitions, voici dequoi vous bien réfuter.

Differentes periodes aſſignées aux Cometes.

La premiere ſupoſition eſt aujourd'hui fort à la mode, car on ne parle que du retour des mêmes Cometes en certain tems. Il y en a qui leur aſſignent une * période de quarante-ſix ans. D'autres † ſemblent croire, que celle qui a paru depuis peu, eſt la même que celle qui parut l'an 1577. & qu'elle pourra encore paroître l'an 1784. D'autres croïent mieux trouver leur compte dans un autre calcul. Tous ſe peuvent fortifier du témoignage de Diodore de ‡ Sicile, qui raporte qu'anciennement les Aſtronomes d'Egypte & de Chaldée prédiſoient la venuë des Cometes. Quoi qu'ils faſſent, ils auroient bien de la peine à s'accorder avec les phénomenes; & l'autorité de Diodore de Sicile ne leur ſervira pas de beaucoup, puis que nous aprenons ⸸ d'ailleurs, qu'Eudoxus qui avoit enſeigné le premier aux Grecs ce qu'il avoit apris en Egypte touchant le mouvement des aſtres, n'avoit rien dit touchant les Cometes: d'où il eſt aiſé de conclure, que les Egyptiens n'avoient encore aucunes obſervations là-deſſus. On doit conclure la même choſe de ce que Conon qui vint après, ne put rien aprendre des Egyptiens touchant les Cometes, quelque diligent qu'il eût été à recueillir les obſervations qu'ils avoient faites des éclipſes du Soleil. Pour ce qui regarde les Chaldéens, il eſt bien vrai qu'Apollonius Myndius qui ſe vantoit d'avoir étudié chez eux, aſſûroit qu'ils comptoient les Cometes parmi les étoiles errantes, & qu'ils en connoiſſoient le cours. Mais Epigene qui ſe vantoit auſſi d'avoir étudié chez eux, & qui n'étoit pas moins habile que l'autre, ſoûtenoit qu'ils n'avoient rien déterminé ſur les Cometes, & qu'il leur ſembloit qu'elles s'enflamoient par un tourbillon de vent.

Changemens qui arrivent ſur la terre.

Mais prenons le cas que cette ſupoſition ſoit vraie; je dis qu'il n'y a point d'aparence que les Cometes, & les corps qui en altérant nos Elémens, ſont cauſe des peſtes, des famines, des tempêtes, & des tremble-terres, puiſſent agir pluſieurs fois de ſuite avec le même progrès, parce que les diſpoſitions qui doivent concourir à ces grands déſordres, changent perpétuellement ſur la face de la terre. On voit des Villes, où l'on voïoit autrefois paître les moutons: on voit des maſures, où l'on voïoit autrefois des Villes très-floriſſantes. On deſſeche des marais en un lieu, pendant qu'on laiſſe ailleurs incultes les plaines les plus fertiles. On abat des forêts, la terre s'entr'ouvre en certains lieux, & abime des montagnes qui réfroidiſſoient tout le païs à la ronde. Des rivieres ſont tout-à-fait englouties, ou tranſportées dans un autre canal. La mer inonde certains païs. Il naît, pour ainſi dire, de grandes terres au milieu des eaux, comme nous l'aprenons de § Pline, de ** Seneque, de †† Pythagoras, & de pluſieurs autres Naturaliſtes. Je ne ſai s'il faut croire ce qu'Ovide fait déclamer au même Pythagoras, qu'il y a eu des rivieres qui ſont devenuës ſalées. Mais je ne fais point de doute, qu'il n'y en ait aujourd'hui qui n'ont plus les qualitez qu'elles avoient anciennement; & qu'ainſi nos Voïageurs n'ont pas raiſon de crier à l'impoſture, quand ils font des expériences qui ne s'accordent pas avec le témoignage des Anciens. Et c'eſt ce que je voudrois que Mr. Guillet eût ajoûté à l'Apologie qu'il a faite de Pauſanias contre Mr. Spon, qui n'a pas trouvé que la riviere Hales fût ſi froide, que les anciens Naturaliſtes le vouloient perſuader. Je voudrois auſſi que l'on répondit quelque choſe de ſemblable à ceux qui ſe vantent d'avoir trouvé l'Egypte plus favoriſée de la pluie, qu'on ne le diſoit anciennement. Ce qui ſoit dit ſans préjudice de ceux qui ſoûtiennent, que les Anciens n'ont pas toûjours écrit ſur de bons Mémoires.

Et dans la température de l'air.

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut pas diſconvenir que les changemens dont j'ai parlé, ne cauſent de la diverſité dans les ſaiſons. Et quand cela ne nous convaincroit pas, pouvons-nous aller contre l'expérience, qui ne nous fait jamais voir pendant la plus longue vie, deux hivers, ou deux étez, deux printems ou deux automnes parfaitement ſemblables? Y a-t-il homme au monde qui ſe puiſſe vanter d'avoir vû deux Equinoxes, ou deux Solſtices avec le même vent, la même température d'air, & les mêmes diſpoſitions, pour tout le reſte? Peut-on raiſonnablement révoquer en doute ce que dit †† Solon à Crœſus, que dans l'eſpace de ſoixante-dix ans il ne ſe trouve pas un ſeul jour qui reſſemble aux autres, en tout & par tout? Je ne croi pas que depuis que le monde eſt monde, il y ait eu deux jours ſemblables en toutes choſes, non ſeulement à l'égard de toute la terre, mais auſſi à l'égard d'une portion, comme la France. Comment donc ſeroit-il poſſible, que les cauſes qui auroient emploïé quarante ans à préparer une peſte, ou une ſéchereſſe du tems de Moïſe, la préparaſſent auſſi en quarante ans, ni plus ni moins, dans ce ſiecle-ici, où la terre eſt ſi différente de ce qu'elle étoit, qu'on peut dire que de cent cauſes particulieres qui concouroient du temps de Moïſe à infecter un Roïaume, il n'y en a pas dix qui ſoient demeurées les mêmes juſques à préſent; ce qui doit néceſſairement produire de la diverſité dans les effets, & les mettre hors de toute régularité, & ôtet par conſéquent aux Cometes toute ſorte de vertu ſignificative de l'avenir, dans la premiere ſupoſition?

Je ne dis rien ſur la ſeconde, parce qu'elle eſt ſujette aux mêmes difficultez que les autres quatre hypotheſes.

§. CCXIII.

Confirmation de ces remarques, par la contingence des actions de l'homme.

POur donner plus de force à mes raiſons, je vous prie, Monſieur, de remarquer qu'il eſt encore plus impoſſible, que les maux que l'homme fait à l'homme, plus terribles ni que la famine, ni que la peſte, au jugement du Roi ‡‡ David, arrivent préciſément toutes les fois que le cours de la Nature forme des Cometes, qu'il n'eſt impoſſible, que les malheurs où l'hom-

* „ Mr. Petit, Intendant des Fortifications.
† „ Mr Caſſini.
‡ „ Bibliothéq. Univerſ. l. 1. 2. & 15.
⸸ *Senec. quæſt. natur. l. 6. c. 3.*
§ *Lib. 2. c. 86. 87.*

** *Lib 2. natur. quæſt. c. 26.*
†† *Apud Ovidium Metam. 15.*
‡‡ *Apud Herodotum, l. 1. c. 32.*
|| *Lib. 2. Regum cap. 24.*

l'homme n'a point de part, comme ſont la mortalité & la diſette, arrivent avec cette correſpondance; & cela, parce que les déſordres de la guerre dépendent de mille rencontres fortuites, & de la volonté de l'homme ſujette à des paſſions qui changent du ſoir au matin; ce qui fait qu'il n'y a aucun état, ni aucun effet des cauſes néceſſaires, qui puiſſe avoir un concert réglé avec ce qui dépend de la volonté de l'homme.

Révolutions qui auſſent pû arriver dans la fortune d'Alexandre, indépendamment de la Comete qui parut ſous ſon regne.

Comment veut-on, par exemple, que la Comete qui parut la premiere année du regne d'Alexandre le Grand, ait eu ſelon les loix de la Nature, quelque relation avec tous les maux que l'ambition de ce Prince cauſa dans le monde? N'eſt-il pas vrai, que ſi les Cometes ſe font ſans miracle, celle-là ſe fit voir par une ſuite néceſſaire de l'action des corps céleſtes? Et cela étant, ne s'enſuit-il pas qu'elle eût paru, quand même il eût dû arriver (ce qui étoit très-poſſible) ou qu'Alexandre devint malade, ou qu'il fût tué dès le premier choc, ou que Darius fût auſſi brave que Cyrus? Cependant, ſi l'une de ces trois choſes fût arrivée, il y eût eu bien des malheurs épargnez; & par conſéquent, cette Comete n'eût pas laiſſé de ſe faire voir, quand même le monde n'eût dû ſouffrir aucun ravage conſidérable. Donc il n'y avoit aucun rapport naturel entre cette Comete, & les évenemens qui l'ont ſuivie.

Il n'y a perſonne qui ne voie, que ſi Alexandre eût été ſaiſi d'une maladie dangereuſe dès le quatrieme jour de ſa marche, ſon armée n'eût point paſſé l'Helleſpont; ſi bien qu'il n'y a qu'à ſupoſer que la maladie dégénéra en paralyſie, pour voir finir cette guerre avant qu'elle eût commencé. Si Alexandre eût été tué au paſſage du Granique, il n'y eût plus eu de guerre; ſes Généraux n'euſſent ſongé qu'à regagner leur maiſon. Si le Roi de Perſe eût été de la volée de Cyrus, Alexandre eût eu le temps de mourir, avant que d'avancer vingt lieües dans le païs ennemi: le paſſage de l'Helleſpont lui eût coûté vingt combats qui euſſent ruiné ſon armée, ce qui l'eût, peut-être, dégoûté de ſon deſſein. Ainſi mourant ſans avoir fait de conquêtes, il n'eût pas laiſſé des ſucceſſeurs qui ont rempli la terre de crimes, de ſang, d'incendies, & de carnages. Vous avez pû remarquer, en liſant l'Hiſtoire, que quand deux Princes à-peu-près égaux en puiſſance, en courage & en bonne conduite, ſe font la guerre, ils ſe battent vigoureuſement, ils prennent & reprennent des Places, ils font périr leurs armées, ils ruinent tour-à-tour le païs de leur ennemi. Qu'arrive-t'il après tout cela? C'eſt qu'ils ſe laſſent, & qu'ils s'épuiſent, & qu'ils s'accommodent enfin, ſans avoir preſque rien gagné les uns ſur les autres. C'eſt aparemment ce qui fût arrivé à Cyrus & à Alexandre, s'ils euſſent vécu en même tems; & c'eſt ce qui arriva à François I. & à Charles-Quint. Quand l'un des partis retient quelque choſe, par le Traité de paix, on peut bien dire qu'il l'achete plus qu'il ne vaut, comme le * remarque fort bien Annibal en parlant à Scipion: *Il eût été à ſouhaiter*, lui dit-il, *que les Dieux euſſent inſpiré à nos peres de ſe contenter, vous de regner en Italie, & nous de commander en Afrique. Car vous mêmes vous n'avez pas été dignement récompenſez par la conquête de la Sicile & de la Sardaigne, de la perte de tant de flottes, de tant d'armées, & de tant de braves Généraux.*

§. CCXIV.

Qu'il tient à peu de choſe que les plus grands évenemens ne ſoient changez.

Incidens qui euſſent pû détourner tous les malheurs dont il fut cauſe.

TOut cela me fait dire, que les grands évenemens qui bouleverſent le genre humain, ſont attachez à des circonſtances ſi caſuelles, qu'il n'eſt pas poſſible que le cours de la Nature nous en fourniſſe quelque préſage aſſuré. De ſorte que ſi la Comete qui a paru au commencement du regne d'Alexandre, a préſagé tout ce qu'il devoit faire, tant par lui que par ſes ſucceſſeurs, il faut que Dieu l'ait formée tout exprès pour cela; car encore une fois, il ne faloit, pour éluder les préſages de cette Comete, ſinon que le cheval Bucéphale ſe cabrât, à quoi il étoit fort porté de ſon naturel. Un coup de pied de cheval qui en d'autres circonſtances n'eût de rien ſervi, eût pû ſauver la vie à des millions d'hommes, qui ſont péris à cauſe d'Alexandre, & eût épargné au monde une infinité de miſeres dont il a été déſolé à l'occaſion de ce Prince. Car il faut lui imputer tout ce qui a été commis de violent & de funeſte par Lyſimachus, par Ptolomée, par Antigonus, par Démétrius, par Séleucus, par Caſſander, & par ſes autres ſucceſſeurs, parce que ſans ſon ambition ils euſſent vécu fort contens avec cinquante mille livres de rente, & quelque charge dans la Macédoine: au lieu qu'ils prirent ſi bien goût à poſſéder les Roïaumes qui leur échurent par le partage des conquêtes d'Alexandre, qu'ils mirent tout en embouſtion pour s'agrandir. Ainſi on ne peut nier qu'afin que cette Comete ait préſagé tous ces malheurs, il a falu qu'elle ait été formée par une cauſe qui ſçût qu'Alexandre auroit une ambition prodigieuſe; qu'il auroit à faire à un ennemi dont il auroit bon marché; qu'aucune maladie, ni aucune bleſſure ne l'arrêteroit, &c. Outre cela, comme il ne faut qu'un ſeul homme poſé en certaines circonſtances, pour mettre tout ſens deſſus deſſous, & que les cauſes ſecondes qui produiſent les Cometes ſont incapables de choiſir leur tems, & d'attendre à en produire une, qu'il doive naître un Cyrus, un Céſar, un Mahomet, un Alexandre; il eſt évident ou que les Cometes ne ſignifient rien, ou qu'elles ne ſont pas formées par la vertu des cauſes ſecondes, mais par Dieu lui-même, qui ſans avoir égard à la diſpoſition de la matiere, ni à l'activité des corps environnans, donne la forme de Comete à une certaine matiere, (en voilà pour vous qui êtes Péripatéticien) ou introduit dans la même matiere la figure des parties, la ſituation, la groſſeur, & le mouvement néceſſaires pour en faire une Comete, ſans ſe ſervir du mouvement imprimé déja aux corps voiſins, ni ſuivre les loix de la communication du mouvement qu'il a établies (c'eſt ſelon les principes de Mr. Deſcartes) de quelque façon que Dieu agiſſe, c'eſt toûjours un miracle proprement dit.

§. CCXV.

* *Optimum quidem fuerat eam patribus noſtris mentem datam ab Dis eſſe, ut & vos Italiæ, & nos Africæ imperio contenti eſſemus. Neque enim ne vobis quidem Siciliæ atque Sardiniæ ſatis digna pretia ſunt pro tot claſſibus, tot exercitibus, tot tamque egregiis amiſſis Ducibus.* LIVIUS Dec. 3. l. 10.

§. CCXV.

Moien de s'imaginer que les Cometes ſoient un préſage ſans miracle.

AFin que vous ne m'accuſiez pas de m'être épargné moi-même, je veux bien vous avouer, que je conçois un moien de faire que les Cometes ſoient des ſignes de mauvais augure, ſans être des miracles. Voici comment. Il n'y a qu'à ſupoſer, que toutes les fois que les cauſes ſecondes forment une Comete, Dieu ſe détermine à punir les hommes. Supoſant une fois que Dieu s'eſt donné à lui-même ce ſignal, il s'enſuit qu'il y a une liaiſon néceſſaire entre les Cometes & les fléaux de la juſtice divine, & qu'ainſi les Cometes ſont un préſage des jugemens de Dieu. Si je n'avois pas une réponſe toute prête, la premiere partie de votre inſtance ſeroit une objection victorieuſe.

§. CCXVI.

Réfutation de ce moïen.

Si les cometes ne ſont point un miracle, il faut que ce qu'on leur fait préſager en ſoit un.

MAis je réponds que dans le cas ſupoſé, il faudroit que Dieu produiſit par miracle la peſte, la guerre, la famine, & ce qui s'enſuit; parce qu'il n'eſt pas poſſible, comme je l'ai prouvé, que toutes les fois que les corps céleſtes produiſent une Comete, les corps terreſtres ſoient tout prêts à cauſer la mortalité, la ſtérilité, les déſordres de la guerre. Cela ſe peut rencontrer ainſi quelquefois, comme il arrive quelquefois qu'il grêle, lors qu'une Reine accouche d'un fils. Mais on ne peut point en faire une regle générale, en laiſſant aller les cauſes ſecondes, ſelon leur train ordinaire. De ſorte que la plûpart du tems Dieu ne trouveroit ici bas aucune diſpoſition à la peſte, ni à la guerre, ni à la famine, quand la Nature auroit produit quelque Comete dans le Ciel. Il faudroit donc que par miracle il envoïât l'infection dans les Villes, qu'il ruinât dans les campagnes toutes les moiſſons, qu'il fit naître dans le cœur des hommes l'envie de ſe faire la guerre, ſans quartier, qu'il leur inſpirât l'eſprit de ſédition, & de ſchiſme, qu'il formât dans les entrailles de la terre un feu qui la ſecoüât rudement, qui engloutit des Provinces, & qui après s'être fait jour par des abîmes affreux, portât de toutes parts la terreur & la miſére. Mais qui ne voit, combien tout cela eſt indigne de la ſageſſe de Dieu?

Abſurdité de cette hypotheſe puiſqu'elle fait dépendre les actions de Dieu du cours de la nature.

Je demande premierement, qu'eſt-ce qu'on gagne à nier que Dieu faſſe les Cometes par la voie du miracle, puis qu'en le niant on ſe trouve contraint d'avoüer qu'il fait par miracle les malheurs, qui viennent à la ſuite des Cometes? De plus, n'eſt-ce pas une impiété & un blaſphéme criant, de dire que Dieu pouſſe les hommes à ſe faire la guerre, lors qu'il ne les trouve pas diſpoſez à cauſer tous les ravages, qu'il a voulu annexer à la formation des Cometes? Outre cela, n'eſt-ce pas ôter à Dieu le choix du tems auquel ſe font les changemens des Empires, & les punitions de l'iniquité des hommes? Car ce ne ſeroit plus la méchanceté de l'homme, & l'abus énorme des graces du Ciel, qui porteroit Dieu à châtier les nations: ce ſeroit la rencontre de certaines cauſes, qui allant leur train ordinaire, ameneroient une Comete ſur notre horizon. On ſait que ces cauſes-là agiſſent toûjours ſelon toute l'étenduë de leur vertu, & qu'elles ne proportionnent point leurs forces aux progrés de la méchanceté des hommes. C'eſt pourquoi les Cometes peuvent auſſi-tôt ſortir de leurs mains, lors que les hommes s'amendent, que lors qu'ils ſont les plus endurcis dans le crime: & cela étant, Dieu le verroit obligé de punir les hommes, non pas lors que ſa ſageſſe le trouveroit plus à-propos, mais lors que le cours de la nature auroit formé des Cometes; car à la vuë de ces Cometes, en quelque état que fuſſent les hommes, il faudroit ou par miracle, ou autrement, qu'ils fuſſent accablez des plus horribles déſolations. Qui ne voit que c'eſt aſſujettir Dieu à des contre-tems, & ôter à ſa Providence les momens & les occaſions, qu'elle * s'eſt particulierement réſervées? Qui ne voit, que c'eſt aller contre la déclaration que Dieu † lui-même fait à Abraham, qu'il ne veut point lui donner encore les terres des Amorrhéens, parce que leur iniquité n'étoit point encore venuë à ſon comble? Ainſi, Monſieur, le plus court pour vous, ſi vous perſiſtez dans votre ſentiment, eſt de dire que Dieu forme des Cometes, lors qu'il a deſſein de punir les hommes, & qu'il voit que leurs paſſions, qu'il ne veut pas étouffer, ſont prêtes à leur faire troubler le repos du monde par une infinité de violences. J'ai donc raiſon de ſoûtenir, que ſi les Cometes ſont des préſages, elles ſont faites miraculeuſement.

§. CCXVII.

Seconde Réponſe. *Que ſi les Cometes étoient des miracles, elles ſeroient d'un certain ordre de miracles que Dieu ne fait jamais dans le païs des Infideles.*

Mauvaiſes conſequences des miracles ſans la parole.

POur répondre à la ſeconde difficulté, qui eſt que mes raiſons prouvent que Dieu ne peut jamais faire des miracles dans le païs des Infideles; je diſtingue deux ſortes de miracles. Les uns, pour ainſi dire, ſont des miracles parlans, & diſtinguent en propres termes le vrai Dieu d'avec les fauſſes Divinitez. Les autres ſont ſeulement connoître, qu'il y a au deſſus de l'homme quelque choſe qui a beaucoup de puiſſance. Je ne voi point de mal à ſoûtenir, que Dieu ne fait jamais des miracles du ſecond ordre parmi les Infideles, parce que ces miracles ne contiennent rien qui puiſſe déſabuſer un Idolâtre, & ne ſont propres qu'à lui faire penſer que les Dieux qu'il adore ſont puiſſans & redoutables, ce qui l'engage à les adorer avec plus d'ardeur. S'il ne le fait pas, il témoigne plus évidemment le mépris qu'il fait de ce qu'il reconnoit pour vrai Dieu, puis qu'aïant de nouvelles marques de ſa puiſſance, ou de ſa colere, il ne change rien dans ſa conduite. Quoi qu'il faſſe, il agrave ſon péché: car s'il augmente ſa fauſſe dévotion, il commet un plus grand nombre de crimes d'Idolatrie; s'il demeure indévot, il eſt impie plus criminellement. Ainſi ces ſortes de miracles ne pouvant ſervir qu'à rendre les Infideles plus méchans, je ne trouve pas qu'il ſoit de la bonté de Dieu d'en faire parmi

* *Non eſt veſtrum noſſe tempora vel momenta, quæ Pater poſuit in ſua poteſtate.* Act. Apoſt. cap. 1. v. 7.

† *Geneſ. cap.* 15.

parmi eux, & il me ſemble que ce ſeroit leur tendre des pieges : à quoi j'ajoûte mes autres raiſons. Je mets dans cette eſpece de miracles une Comete, un ouragan, un tremblement de terre, des météores & des prodiges épouvantables, que Dieu feroit lui ſeul contre l'ordre de la Nature.

§. CCXVIII.

Quels ſont les miracles que Dieu fait parmi les Infideles.

Succès des miracles parlans.

L'Autre eſpece de miracles comprend ceux que Dieu fait faire par des hommes remplis de ſon Eſprit, leſquels il envoie aux Infideles pour leur prêcher ſa révélation, & pour les convaincre par des enſeignemens diſtincts & intelligibles, de la fauſſeté de leur créance. Il eſt de la bonté & de la ſageſſe de Dieu, d'en faire de ceux-ci à la vûë des Infideles, quand il veut les apeller à ſa connoiſſance. Auſſi leur envoie-t-il alors ſes ſerviteurs, qui leur déclarent ce qu'il faut ſavoir de la nature de Dieu, qui leur font voir la vanité de leur faux culte, & qui leur enſeignent la maniere de ſervir Dieu conformément à ſa volonté. Mais comme des diſcours ſans miracles ne perſuaderoient pas, Dieu revêt ſes Serviteurs de la vertu de faire pluſieurs choſes miraculeuſes. A leur parole le feu perd ſon activité, les rivieres ſe fendent en deux, les morts ſortent de leurs tombeaux, les infirmitez les plus incurables ſont guéries. C'eſt ce que j'appelle des miracles parlans, parce qu'ils confirment la prédication d'un Apôtre, & qu'ils témoignent d'une façon très-diſtincte, que ce qu'il annonce eſt vrai. On ne peut plus demeurer avec quelque excuſe dans la Religion des faux Dieux, puis que ceux qui vous dient nommément & expreſſément que Jupiter n'eſt point Dieu, que le ſeul Dieu des Chretiens eſt le vrai Dieu, vous confirment par des miracles éclatans la vérité qu'ils vous prêchent. On ne peut plus s'imaginer, que les Dieux que l'on adore ſont les miracles que l'on voit faire, puis que ceux qui les font, vous aſſûrent en termes exprés, que ce ſont de faux Dieux, dont il faut renverſer inceſſamment les Temples & les Autels. Voilà, Monſieur, les miracles que Dieu fait dans le païs des Infideles; je n'en connois point d'autres qui ſoient proportionnez à la faculté de l'homme pécheur.

Pour que les miracles faſſent effet, il eſt neceſſaire, ou ſuppoſable qu'ils ſoient accompagnez de la parole. Exemples.

Ne m'avoüerez-vous pas, que ſi les Apôtres ſe fuſſent contentez de guérir les boiteux & les aveugles, de reſſuſciter les morts, &c. perſonne n'eût rien compris dans leur Miniſtere; perſonne ne ſe fût aviſé pour cela de douter de la bonté de ſa Religion, & de croire que Jesus-Christ eſt Dieu? Tout le ſuccès de ces miracles eût abouti à faire mettre les Apôtres au rang des Dieux, ou à les faire regarder comme des Dieux deſcendus en terre, ainſi qu'on * fit à l'égard de St. Paul & de St. Barnabé dans une Ville de Lycaonie. Il a donc fallu qu'ils ayent parlé, & qu'ils ayent expliqué nettement & clairement, en faveur de qui ſe faiſoient tous ces miracles. Je dis la même choſe de Moïſe. S'il ſe fût contenté de produire des miracles devant Pharao, & d'affliger ſon Roïaume de diverſes plaies; jamais ce Prince n'eût deviné à qui on en vouloit, jamais il n'eût compris que la violente Politique dont il ſe ſervoit envers les Hébreux, ne plaiſoit pas au maître du monde, & qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celui de ces Hébreux. Auſſi voïons-nous que Dieu ordonne à Moïſe de debuter par le grand nom de Dieu, & de ſommer le Roi Pharao de la part de Dieu, de laiſſer ſortir les Iſraëlites. Pour confirmer ſa miſſion, Dieu fait faire à Moïſe des miracles ſurprenans & ſupérieurs aux preſtiges des Magiciens de Pharao, & réduit ce Prince à la néceſſité de confeſſer, qu'en effet le Dieu des Hébreux eſt le vrai Dieu.

Cela montre que les miracles doivent être accompagnez de la parole, & que la parole doit être accompagnée de miracles, quand il s'agit de faire connoître le vrai Dieu aux Infideles, & qu'ainſi Dieu ne ſe ſert que des miracles du premier ordre dans le païs des Infideles. S'ils ne produiſent pas leur effet, tant pis pour ceux qui s'endurciſſent comme Pharao, non ſeulement parce qu'ils ne ſe convertiſſent pas, mais auſſi parce qu'ils réſiſtent à une vocation tout-à-fait proportionnée à leurs facultez, & qui ne leur laiſſe aucune excuſe. Ils ont vû, ils ont oui diſtinctement ce que Dieu demandoit d'eux: au lieu qu'ils peuvent dire d'une Comete miraculeuſe qu'elle ne leur aprenoit pas ſi c'étoit Jupiter, Diane, Mercure, ou le Dieu des Hébreux qui l'envoioit, & lequel des Dieux étoit le ſeul véritable.

§. CCXIX.

III. Réponſe. *Qu'il eſt faux que Dieu ſe ſoit propoſé de ſe faire connoître pour le vrai Dieu aux Gentils, en leur faiſant voir des Cometes.*

Il n'y a point de conſequence d'une Comete à la connoiſſance du vrai Dieu.

C'Eſt là, Monſieur, ma réponſe à la troiſiéme difficulté. Je ne comprens point, je vous l'avoüe, que Dieu ſe puiſſe propoſer en faiſant luire une Comete ſur des peuples Idolâtres, de les convaincre qu'il eſt le vrai Dieu, & que Jupiter & les autres Divinitez ne ſont que du bois & de la pierre. Car imaginez vous un Idolâtre de bonne foi, qui a du ſens, de la raiſon, de la ſcience. Faites-le raiſonner tant qu'il vous plaira ſur l'apartion d'une Comete; promenez ſon eſprit par toutes les réflexions, qui peuvent vrai-ſemblablement tomber dans ſon ame à la vûë de cette étoile: je vous défie de trouver une gradation de conſequences, qui le conduiſe juſques à connoître, que le Dieu d'Iſrael, ou le Dieu des Chretiens, eſt le vrai Dieu, & que les Dieux qu'il adore ſont tous faux.

J'avoüe que ſi la conſidération de la Comete le portoit à conſidérer les œuvres de la création, il arriveroit par cette voie à la connoiſſance d'un Etre infiniment ſage, & infiniment puiſſant, pourvû qu'il fît un uſage légitime de ſa ſcience. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a point d'ignorance invincible d'une premiere cauſe qui gouverne le monde. Je conviens avec le † Prophete David, que les Cieux, tout muets qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'annoncer la gloire de Dieu, depuis l'un des bouts de la terre juſques à l'autre, par l'admirable ſymmétrie de leur conſtruction, & par la régularité de leurs mouvemens. Je reconnoi avec ‡ St. Paul, que ce qui eſt inviſible dans la nature de Dieu, eſt devenu viſible par la création du monde, à ceux

* *Act. Apoſtol. cap.* 14.
† *Pſal.* 18.

‡ *Ad Roman. cap.* 1.

ceux qui conſiderent ſes ouvrages. Mais je dis en même tems, que ſi cet Idolâtre s'élevoit par ce moïen-là juſques à la connoiſſance d'un Dieu ſouverainement parfait, il n'en auroit point l'obligation à la Comete: car ce neſeroit point à cauſe de la Comete qu'il attribueroit plus de grandeur & plus de puiſſance à ſon Jupiter, qu'il ne lui en attribuoit auparavant; ce ſeroit à cauſe de la beauté des créatures. Toute autre choſe lui pouvoit fournir, auſſi bien que la Comete, une occaſion de raiſonner ſur la ſtructure de l'Univers. Il n'avoit qu'à conſidérer le Soleil, ou quelqu'un de ces phénomenes de la nature, qui à cauſe de leur rareté réveillent davantage l'attention, & il eût fait les mêmes progrès qu'en conſidérant une Comete. Je dis donc, qu'une Comete ne pouvant pas par elle-même mener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu; n'aïant aucune proportion particuliere avec l'entendement humain pour lui aprendre ce ſecret; étant infiniment moins propre à cela qué le monde même, il n'y a nulle aparence que Dieu ait prétendu ſe révéler à l'homme par cette voye-là, & qu'il aït fait des miracles de cette nature dans cette vuë.

§. CCXX.

La vuë d'une Comete ne nous rend pas plus propres à connoître la nature de Dieu.

On peut connoître la nature de Dieu ſans le ſecours des Cometes.

FAiſons-nous juſtice, Monſieur; reconnoiſſons-nous dans les facultez de notre ame quelque talent particulier, par lequel nous nous ſentions propres à faire des découvertes dans la nature divine, auſſi tôt que nous apercevons une Comete? Parlons franchement, & avoüons que nous en demeurons où nous en étions. A la vérité, c'eſt un phénomene qui embaraſſe tout le monde. Les Phyſiciens ne ſavent pas au vrai comment il ſe forme. Les Aſtronomes admirent bien plus ſon mouvement & ſa grandeur, qu'ils ne les comprennent. Les autres hommes le redoutent comme un préſage de malheur. Mais cela fait-il qu'on connoiſſe davantage la nature de Dieu? Point du tout. Un Phyſicien reconnoiſſoit aſſez ſans cela, que les ouvrages de Dieu ſont d'une telle profondeur, qu'ils paſſent la portée de notre eſprit. Il ne faut pas s'eſſaïer ſur les miracles, afin d'être convaincu de cette vérité. Il ne faut qu'entreprendre l'examen du moindre fêtu, ou d'une mouche, pour ſentir qu'il y a là plus de myſteres, que toute la Phyſique n'en découvrira jamais. Un Aſtronome ſavoit auſſi ſans l'aide de la Comete, que les mouvemens des Cieux ſont admirables. Ceux qui craignent les Cometes ſavoient auſſi déja, que Dieu eſt ennemi du vice, & qu'il punit le mal. De ſorte qu'après avoir vû des Cometes pluſieurs mois de ſuite, il ſe trouve que tous tant que nous ſommes, nous ne connoiſſons pas la nature divine autrement que nous faiſions, & nous ne croïons pas être pour cela dignes de blâme. Si notre conſcience nous fait quelque reproche là-deſſus, c'eſt ſeulement de n'avoir pas corrigé notre conduite. Or ſi les Chretiens n'aprennent rien de nouveau touchant la nature de Dieu par le moïen des Cometes, pourquoi voulez-vous, Monſieur, que les Païens aïent été obligez d'en aprendre davantage? Si nous pouvous impunément en demeurer où nous en étions, quant à la connoiſſance, pourvû que du reſte nous faſſions continuellement des progrès dans l'amour de Dieu, comment concevez-vous que Dieu a pû exiger des Païens, qu'ils le connuſſent mieux qu'ils ne faiſoient avant la vuë des Cometes?

§. CCXXI.

Il y avoit des Nations Païennes qui n'admettoient point les Religions étrangeres.

Elles pouvoient moins ſervir à dégrader les faux Dieux qu'à les faire honorer davantage.

POur moi, j'avouë que je ne le conçois pas. Il me ſemble qu'un Philoſophe Païen qui avoit étudié la nature, ſans douter de la Divinité de Jupiter & de Mars, n'étoit nullement en état de ſe convertir en voïant une Comete. Car comment eût-il cherché un nouveau Dieu pour ce Phénomene-là, puis qu'il n'en avoit point cherché pour le monde même? Si Jupiter eſt le maître du monde, s'il tegne dans les Cieux, ſi les étoiles dépendent de lui; la Comete ne pourra-t-elle pas auſſi en dépendre? Mais la Comete menace le monde de la colere de Dieu. Soit. Il ne s'enſuit pas pour cela, que Jupiter & Saturne doivent être chaſſez de leur place; car au contraire il s'enſuit, qu'un Païen qui veut vivre ſelon ſa perſuaſion, doit honorer ces Dieux-là plus qu'auparavant. La vuë de la Comete l'y conduit par une ſuite très-naturelle. Chaque peuple la regarde comme un ſigne de ſon malheur; chaque peuple croit que ſon bien & ſon mal lui vient de ſes Dieux, que pour prévenir le mal qu'on apréhende, il faut appaiſer ſes Dieux, & non les Dieux des autres Nations: par conſéquent les Cometes ont pouſſé chaque peuple à rendre honneur à ſes Dieux; & bien loin de lui faire naître l'envie de changer de Divinité, elles ont dû perſuader à certaines Nations, qu'il faloit examiner ſi l'on n'avoit pas introduit dans le ſervice divin quelques cérémonies étrangeres; car il y a eu des Idolâtres qui ont abhorré ce mélange comme une eſpece d'impiété. * Anacharſis, après ſon retour en Scythie, aïant voulu ſacrifier à la maniere des Grecs, fut tué par ſon propre frere, qui étoit Roi des Scythes: d'autres † veulent que ce ſoit Anacharſis qui ait tué un Scythe, qui à ſon retour de Grece, ſe mit à célébrer les myſteres de la Mere des Dieux à la mode des Grecs; ce qui eſt aparemment une mépriſe de Clément Alexandrin. Les Romains qui en retenant leurs anciennes Divinitez, en adoptoient ſouvent de nouvelles, ſur tout dans les calamitez publiques, s'étoient en cela fort relâchez de leur ancienne Diſcipline, qui défendoit les cultes étrangers, comme il paroît par la ſuite du paſſage de Tite Live que j'ai cité ‡ ci-deſſus & par un autre ‖ paſſage qui ſe voit au neuvieme Livre de la quatrieme Décade.

§. CCXXII.

* *Herodot. l. 4. Diog. Laërt. in Anach.*

† *Clem. Alexandrin. in protrept. ad Grac.*

‡ *Supra §. LXXX.*

‖ *Quotiès hoc patrum avorumque ætate negotium eſt magiſtratibus datum, ut ſacra externa fieri vetarent? Sacrificulos vatesque foro, circo, urbe prohiberent? Vaticinos libros conquirerent, comburerentque? Omnem diſciplinam ſacrificandi, præterquam more Romano, abolerent? Judicabant enim prudentiſſimi viri omnis divini humanique juris, nihil aque diſſolvenda religione eſſe quam ubi non patrio, ſed externo ritu ſacrificaretur.*

§. CCXXII.

Courte repréſentation de ce qu'on peut inférer des remarques précédentes.

Il réſulte de tout cela que les Cometes ſont des ouvrages de la nature, & ne préſagent rien.

DE quelque façon qu'on le prenne, je ne voi pas qu'on puiſſe dire, que l'aparition d'une Comete ait pû changer, ou la créance des peuples touchant les Dieux, ou les cérémonies de la Religion établiée, ſi ce n'eſt par l'addition de quelques ſuperſtitions nouvelles, en certains endroits. Ainſi j'en reviens toûjours là, que les Cometes ſeroient d'un côté des miracles très-inutiles, & de l'autre très-favorables à la ſuperſtition; & qu'enfin il ne ſeroit pas de la ſageſſe de Dieu, d'avoir emploié pour la converſion des Idolâtres, un moien qui non ſeulement ne les a point convertis, mais qui même n'a pas été propre à les convertir. D'où il réſulte, qu'il eſt faux que Dieu ait eu un deſſein particulier & plus formel de ſe faire connoître pour le vrai Dieu par le moien des Cometes, que par les autres créatures. Et cela étant, ma propoſition eſt toûjours vraie, ſavoir que ſi Dieu avoit formé miraculeuſement des Cometes du temps que le Paganiſme couvroit toute la terre, il auroit eu pour but de ranimer le zele de chaque peuple pour ſa Religion, par toute la terre. Or comme cela ne ſe peut dire ſans impiété, il reſte que nous diſions, que les Cometes ſont des ouvrages de la nature tout purs, & qui ne ſignifient rien.

§. CCXXIII.

S'il eſt permis de nier que Dieu faſſe une choſe lors que l'on ne reconnoît pas qu'elle ſoit de quelque uſage.

S'il y avoit des preuves que les Cometes ſont des miracles, il faudroit le croire ſans raiſonner.

MAis il me ſemble que vous m'arrêtez ici pour me dire, que c'eſt à moi une témérité bien puniſſable, de nier que Dieu ait fait une choſe, parce que ma petite Raiſon n'en découvre pas les utilitez & qu'elle voit au contraire qu'il en eſt ſorti pluſieurs grands abus. Sur cela, Monſieur, je vous déclare, que je ſuis entierement convaincu, que Dieu ne peut rien faire qui ne ſoit d'une ſageſſe infinie. C'eſt aſſez pour moi de ſavoir que Dieu a fait une choſe, pour ne douter point qu'il ne l'ait faite avec une ſouveraine Raiſon. Je n'en demande pas davantage; ſoit que mes lumieres en découvrent les utilitez, ſoit qu'elles n'y comprenent rien, n'importe; je crois toûjours que c'eſt un ouvrage digne de l'infinie grandeur de Dieu. De ſorte que ſi l'on me pouvoit prouver ou par des raiſons néceſſaires, ou par une autorité infaillible, que Dieu forme les Cometes miraculeuſement, pour nous être un ſigne de ſa colere, j'y acquieſcerois de tout mon cœur, quoi que je cruſſe voir par mes lumieres, qu'il n'y a rien de plus inutile aux intérêts du vrai Dieu, ni même de plus favorable aux intérêts du Démon, que des miracles de cette nature.

Mais n'y en ayant point, il en faut juger par la voye du raiſonnement.

Mais nous n'en ſommes pas en ces termes. Nous cherchons ſi les Cometes ſont un ſigne envoié de Dieu, ou non. Rien ne nous en aſſûre; c'eſt à nous à examiner par la voie du raiſonnement ce qu'il en faut penſer, & rien n'empêche qu'entre autres raiſons, nous ne faſſions valoir les intérêts de la ſageſſe, de la juſtice, & de la ſainteté de Dieu, pour nous ranger à la négative, ſi nous trouvons que l'affirmative ne s'accorde pas avec ces divins attributs.

Maxime de Théologie & de Philoſophie conforme à cela.

Les Ecoles de Théologie, auſſi bien que celles de Philoſophie, nous enſeignent qu'il ne faut multiplier ni les êtres, ni les miracles ſans néceſſité; & par là elles nous autoriſent à rejetter toutes les ſupoſitions qui n'ont aucun uſage, quand même elles ne produiroient aucun mal. Selon cette maxime, il ne faut jamais recourir au miracle, quand on peut expliquer les choſes naturellement; & l'on ne doit pas ſupoſer, que Dieu ſoit intervenu d'une façon ſinguliere dans la production d'un effet, ſi cette invention nous paroît abſolument inutile, ou même contraire à ſa ſainteté. On avoit raiſon de tourner en ridicule les Poëtes, Homere tout le premier, ſur ce qu'ils mettoient les Dieux à tous les jours, & les emploioient au denouëment d'une intrigue de nulle conſequence, ce qui eſt contre les regles. * A plus forte raiſon ſerions-nous blâmables, ſi ſans aucune néceſſité, nous raportions à la vertu extraordinaire de Dieu, ce que nous voïons arriver dans la Nature. Quand c'eſt un point avéré, qu'il y a du miracle quelque part il eſt ridicule de chicaner, ſous prétexte qu'on ne voit pas à quoi ſert un tel miracle, & qu'au contraire on voit les abus qui en peuvent naître: mais ce ne ſont plus des chicanes, lors qu'il n'y a que des ſoupçons mal fondez de l'exiſtence du miracle.

§. CCXXIV.

Réflexion ſur la maxime du Préteur Caſſius, cui bono.

En quel cas il faut ſe ſervir de la maxime cui bono.

CIcéron parle avec éloge d'un Préteur nommé Caſſius, qui dans les procès criminels demandoit à l'Acculateur, lors que ſes preuves étoient foibles, quelle raiſon d'intérêt avoit induit l'Accuſé à faire le crime en queſtion, *cui bono*, préſupoſant en homme ſenſé, qu'on ne fait pas des crimes pour rien, & qu'à moins d'une conviction évidente, un Juge ne doit pas condamner celui qui eſt accuſé d'avoir fait des crimes inutilement. Mais il ſeroit ridicule ſur cette maxime, de demander le *cui bono*, à un Acculateur qui auroit ſolidement avéré ſon acculation. Cela ne doit avoir lieu que dans des cas incertains. Si j'avois vû commettre un meurtre à quelqu'un, on auroit beau me dire, que le meurtrier auroit ruiné ſes affaires par là, & qu'il a dû voir qu'il les ruineroit; je ne démentirois pas pour cela mes ſens, & je croirois plûtôt, que l'homme agit quelquefois contre ſes propres intérêts, que je ne croirois innocent celui à qui j'aurois vû commettre ce meurtre. Diſons auſſi, que quand nous ſommes certains que Dieu a fait une choſe, il y a de l'impiété à penſer qu'elle eſt inutile: il faut croire que Dieu a ſes raiſons. Mais d'autre côté ſervons-nous de la maxime *cui bono*, toutes les fois qu'on veut nous perſuader ſans aucune ombre de raiſon, quelque fait miraculeux.

§. CCXXV.

* *Nec Deus interſit, niſi dignus vindice nodus*
Inciderit. Horat. de Arte. Poet.

§. CCXXV.

Réflexion sur la maniere dont on interprete l'endurciſſement de Pharao.

Avec la révélation, on pourroit prendre à la lettre l'endurciſſement de Pharao.

POur me juſtifier par quelque choſe de plus fort auprès de vous qui êtes Théologien, je vous prie, Monſieur, de vous ſouvenir, que les Peres, & les Conciles ont donné à ces paroles de l'Ecriture, *indurabo * cor Pharaonis*, une interprétation très éloignée de ce qu'elles ſignifient littéralement; & cela, parce qu'il eſt manifeſte que le ſens littéral choqueroit les perfections de Dieu. Car qui ne voit, que ſi Dieu après avoir envoié Moïſe faire commandement à Pharao de laiſſer ſortir les enfans d'Iſraël, & après s'être fait connoître à lui pour le ſouverain maitre du monde par des preuves inconteſtables, avoit poſitivement endurci le cœur de ce Prince pour l'empêcher d'obéir aux paroles de Moïſe, & pour avoir occaſion de déployer ſa puiſſance contre un Roi déſobeïſſant, ce ſeroit une conduite très-éloignée de la ſincérité, de la juſtice, & de la ſainteté? Mais ſi nous avions une révélation expreſſe qui nous aſſûrât, que l'intention du St. Eſprit a été que ces paroles fuſſent priſes dans toute la rigueur de la lettre, l'Egliſe ne manqueroit pas d'y déférer, impoſant ſilence à la Raiſon, & lui remontrant, que puis que Dieu, qui eſt la regle & la ſource de la ſainteté & de la juſtice, nous déclare qu'il a endurci le cœur de Pharao au pied de la lettre, cet endurciſſement eſt un acte qui ne choque ni ſa ſincérité, ni ſa juſtice, ni ſa ſainteté.

Sans la révélation tout miracle contraire à l'idée, qu'on a de Dieu, eſt faux.

Apliquant cela à la diſpute qui eſt entre nous, je dis que pendant qu'il n'y a ni raiſon évidente, ni révélation qui nous aſſûre, que Dieu forme les Cometes pour nous être un ſigne de ſes châtimens, nous devons juger que cette opinion eſt fauſſe, par la raiſon que Dieu ne fait point de miracles non ſeulement inutiles, mais même contraires à ſa ſincérité, à ſa ſainteté, à ſa juſtice, & à ſa bonté. Car ſi ſelon l'eſprit de l'Egliſe, toute interprétation de l'Ecriture qui attribue à Dieu des actions manifeſtement contraires à l'idée que nous avons de ſes vertus, eſt fauſſe, ſans qu'il ſoit permis d'alléguer que Dieu a des droits que nous ne connoiſſons pas, & qui s'accordent avec ſes autres vertus d'une maniere que nous ne connoiſſons pas, le droit, par exemple, d'endurcir Pharao, littéralement parlant; ſi, dis-je, cela eſt ainſi, on peut ſoûtenir que tout miracle qui eſt manifeſtement contraire à l'idée que nous avons des vertus de Dieu, eſt faux, ſans qu'il faille avoir égard, pendant qu'on n'eſt pas aſſûré du fait, à des fins cachées, ou à des droits inconnus que Dieu peut avoir: car s'il étoit néceſſaire d'avoir ces égards, nous ſerions réduits au plus étrange Pyrrhoniſme qui fût jamais. Ainſi, Monſieur, en attendant que vous me montriez que les Cometes n'ont pas été un motif d'Idolatrie, & un piege tendu au pécheur par tout le monde, je croirai que Dieu ne les a pas formées extraordinairement pour annoncer ſon indignation.

* *Exod. cap. 7. v. 13.*

§. CCXXVI.

IV. Réponſe. *Qu'il eſt faux que les Gentils ſe ſoient rendus inexcuſables en ne ſe convertiſſant pas au vrai Dieu à la vûe des Cometes.*

Des voyes dont Dieu s'eſt ſervi pour convertir les hommes.

JE viens à la quatrieme difficulté, qui n'eſt plus rien, après ce que j'ai répondu à la troiſieme. Car puis que j'ai montré que les Idolâtres n'ont pu déterrer aucune nouvelle perfection dans la nature divine par le moien des Cometes, ſinon que les Dieux ſe tenant pour offenſez, menaçoient les hommes; il eſt clair que les ſacrifices, les prieres, & les autres honneurs qu'ils ont rendus à leurs fauſſes Divinitez, avec un nouveau renfort de zele dans ces occaſions, ne peuvent point paſſer pour un abus de la grace particuliere que l'on prétend que Dieu leur faiſoit de les avertir de ſon courroux. J'ai montré que les Cometes ne ſont pas un miracle proportionné aux facultez d'un Païen, qui puiſſe le déſabuſer des préjugez où il eſt. Toute l'Ecriture nous enſeigne, que quand Dieu a voulu que les nations voiſines de ſon peuple, connuſſent que le Dieu d'Iſraël étoit ſeul le véritable Dieu qui gouverne toutes choſes, il s'eſt ſervi de pluſieurs miracles qui diſoient nettement cela, & qui diſtinguoient ce Dieu d'avec tous les autres: au lieu que les Cometes ne ſignifient tout au plus que la colere du Ciel, ce qui eſt apliqué par chaque peuple aux Dieux qu'il adore.

Nous ſavons d'ailleurs, que toutes les fois que le tems eſt arrivé, où Dieu avoit réſolu de ſe manifeſter à ceux qui ne le connoiſſoient point, il leur a fait annoncer ſa parole par des perſonnes qui portoient des caracteres ſi viſibles de leur miſſion avec le don des miracles, & avec l'éclat des plus excellentes vertus, qu'il n'y a eu que des aveugles volontaires qui ſoient demeurez dans l'ignorance. Cependant, combien a-t-il fallu de ſiecles, combien de Martyrs, combien de miracles pour détruire l'Idolatrie? Si l'aveuglement des hommes n'a pû être guéri que par des enſeignemens apuïez d'une infinité de prodiges, & s'il a fallu même combatre des trois & quatre cents ans pour terraſſer le Paganiſme avec des armes de cette force; quelle aparence que Dieu ait prétendu mettre en fuite tous les faux Dieux des Gentils avec une ſeule Comete? S'il l'eût voulu, il l'eût pû. Mais le deſſein de ſa Providence étoit de convertir les Païens par la prédication de l'Evangile, & non pas par un feu muet, qui naturellement ne peut inſpirer qu'un ſentiment d'aprehenſion.

§. CCXXVII.

Les Cometes ne ſont pas capables d'amener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu.

Les Payens inexcuſables ſeulement de n'avoir pas reconu Dieu par ſes œuvres, & exemple.

OR ſi Dieu n'a pas prétendu opérer la converſion des Infideles par la formation des Cometes; il s'enſuit qu'il a ſeulement voulu faire connoître, que les hommes alloient être châtiez de leurs crimes, à moins qu'ils ne prévinſſent leur peine en faiſant des actes de Religion. Mais ſi cela eſt, comment voulez-vous que des Païens qui ont ranimé leur zele dans ces rencontres, puiſſent être accuſez d'avoir abuſé de l'avertiſſement du Ciel d'une maniere inexcuſable? N'ont-

N'ont-ils pas fait tout ce qu'ils ſavoient, & tout ce qu'on pouvoit humainement attendre d'eux? N'ont-ils point offert les ſacrifices que leur Religion leur preſcrivoit, avec toutes les cérémonies qu'ils croioient être les plus propres à calmer l'indignation céleſte? Pouvoient-ils lire dans la Comete, que ce n'étoit pas ainſi qu'on apaiſoit Dieu, & que du fond de la Chine, par exemple, il faloit courir à Jéruſalem pour ſe faire Juif, & offrir là des ſacrifices propitiatoires ſelon le rite des Juifs, ſi l'on vouloit éviter ſa perte? Ce n'eſt donc point en cela qu'ils ſeront inexcuſables, mais en ce qu'ils n'ont pas fait un bon uſage de leur Raiſon, pour connoître le vrai Dieu dans l'ordre, dans la beauté, & dans la grandeur qui éclatent en toutes les parties de l'Univers. Avoir méconnu le doigt de Dieu dans une Comete, n'eſt rien en comparaiſon de l'avoir méconnu dans toute la machine du monde. Et comme on ne s'aviſeroit jamais d'accuſer un homme de ſtupidité, ſur ce qu'il auroit révoqué en doute la magnificence d'un grand Monarque, en ne voiant qu'un de ſes Pages, s'il l'avoit révoquée en doute après avoir vû toute ſa Cour, tous ſes thréſors, tous les meubles, tous ſes Palais; de même ce ne ſera pas pour avoir ignoré le vrai Dieu en voiant une Comete, que les Idolâtres ſeront convaincus d'erreur, mais pour ne l'avoir pas connu, après avoir contemplé toutes ſes œuvres qui le rendent ſi *connoiſſable. Je veux que les Cometes tiennent leur rang parmi les choſes qui font connoître la bonté & la grandeur de Dieu, comme ſont les pluies & les ſaiſons fertiles, les météores, & les Planetes: mais je ne ſaurois croire, que le procès des Idolâtres doive être particulierement inſtruit, ſur ce qu'ils ont jugé que les Cometes étoient plûtôt une marque de la colere de leurs Dieux, que de celle du Dieu des Juifs; & moins encore me perſuadai-je, que dans l'état où Dieu voioit les Gentils, il leur fît voir des miracles qui ne pouvoient leur aprendre que la colere du Ciel en général, & que leur faire faire enſuite toute ſorte d'abominations.

§. CCXXVIII.

III. Objection. *Les Cometes ſont un effet naturel, & la cauſe naturelle des malheurs que l'on ſouffre après leur aparition.*

JE prévois, Monſieur, que votre zele pour les droits de la ſainteté & de la bonté de Dieu, qui ne lui permettent point de contribuer par des miracles éclatans à confirmer preſque toute la terre dans le culte impie des fauſſes Divinitez, vous fera prendre le parti de ſoûtenir, que les Cometes ſont les véritables cauſes des malheurs qui les ſuivent, & que c'eſt un ordre purement naturel, qu'il ſe forme quelquefois des Cometes, qui enſuite cauſent mille déſolations; comme c'eſt un ordre purement naturel, qu'il s'éleve ſouvent des tempêtes ſur l'Océan qui cauſent mille naufrages.

§. CCXXIX.

Réponſe. *Qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient la cauſe efficiente des malheurs que l'on dit qu'elles préſagent.*

J'Avoue que vous diſculperez par là la Providence divine, parce que quelque abus que les hommes puiſſent faire des effets de la Nature, Dieu n'eſt pas pourtant obligé d'arrêter le cours des cauſes ſecondes: & s'ils s'épouvantent de voir naître un chien à deux têtes; ſi à cauſe de cela ils ſacrifient à Diane, ou à Proſerpine, c'eſt à leur dam: Dieu qui n'a fait en cela que ce qu'il fait pour la production d'un chien ordinaire, n'exigeoit rien d'eux de particulier.

§. CCXXX.

Qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu, que de maintenir les loix générales.

Condamnation du changement fait dans les loix générales.

CEtte circonſtance, *que les monſtres ſont de purs effets de la Providence générale*, ôte toute excuſe à ceux qui ont commis des actes d'idolatrie, quand ils ont vû naître des animaux monſtrueux. Car il faudroit être d'une impertinence la plus inſentée du monde, pour dire que Dieu qui prévoioit que la vûe de ces monſtres feroit offrir des ſacrifices aux Idoles, ne devoit pas permettre qu'ils fuſſent produits; parce qu'il n'y auroit rien de plus indigne d'une cauſe générale, qui met en action toutes les autres par une loi ſimple & uniforme, que de violer à tout moment cette loi, pour prevenir les murmures & les ſuperſtitions, où des hommes foibles & ignorans ſe laiſſent précipiter. Il n'y a rien qui nous donne une plus haute idée d'un Monarque, que de voir qu'ayant ſagement établi une loi, il en maintient la vigueur envers tous & contre tous, ſans ſouffrir que le préjudice d'un particulier, ou les recommandations intéreſſées d'un Favori, y aportent quelque reſtriction. Et de toutes les choſes qui ſont capables de jetter un Etat dans une confuſion monſtrueuſe, celle qui peut en venir à bout le plus promptement, eſt ſans doute de déroger aux loix, de les changer, de les mutiler, de les étendre, de les accourcir, à meſure qu'il y a des particuliers dont les vûes domeſtiques s'accommodent de toutes ces altérations. Vous avez lû ſans doute, † que la Congrégation de Cardinaux & d'Evêques, qui dreſſa un projet de Réformation un peu devant la tenuë du Concile de Trente, repréſenta à Paul III. que la facilité des Papes ſes prédéceſſeurs à écouter des conſeils de flaterie, & à déroger aux Canons, étoit la ſource d'où, comme du cheval de Troie, étoient ſortis tous les abus qui avoient inondé l'Egliſe. On avoit déja remontré au Pape Innocent IV. quelques ſiecles auparavant, que le *non obſtantibus*, avec lequel on déroge aux loix, étoit un déluge d'inconſtance, un manque de foi, & un obſtacle à la tranquillité du Chriſtianiſme. Il eſt d'ailleurs indubitable, que la néceſſité où ſe trouvent les Politiques, de corriger leurs loix par des Déclarations, & par des interprétations, d'y apoſer des clauſes dérogatoires, & même de les abro-

* *Tanta operibus ſuis inſtituta fuam armavit.* Tertullian.

† Voïez Fra-Paolo Hiſt. du Conc. de Trente, l. 2. ad. an. 1537.

abroger tout-à-fait, ſupoſe en eux une intelligence bornée, qui n'a pû prévoir les inconvéniens qui devoient naître de l'exécution de ces loix. Plus une loi ſe maintient ſans altération, plus auſſi fait-elle connoître le grand ſens & les grandes vuës de celui qui l'a faite; d'où vient ce mot des Italiens pour exprimer une prudence conſommée, *Capo da far ſtatuti.*

§. CCXXXI.

Réflexion ſur l'injuſtice de ceux qui ſe plaignent de la proſpérité des Méchans.

Dieu ne pouvoit traverſer le bonheur des méchans ſans déroger aux Loix générales qu'il a établies.

SUr cela je ne ferai point ſcrupule de dire, que tous ceux qui trouvent étrange la proſpérité des méchans, ont très-peu medité ſur la nature de Dieu, & qu'ils ont réduit les obligations d'une cauſe qui gouverne toutes choſes, à la meſure d'une Providence tout-à-fait ſubalterne, ce qui eſt d'un petit eſprit. Quoi donc, il faudroit que Dieu, après avoir fait des cauſes libres, & des cauſes néceſſaires, par un mélange infiniment propre à faire éclater les merveilles de ſa ſageſſe infinie, eût établi des loix conformes à la nature des cauſes libres, mais ſi peu fixes, que le moindre chagrin qui arriveroit à un homme, les bouleverſeroit entierement, à la ruine de la liberté humaine? Un ſimple Gouverneur de Ville ſe fera moquer de lui, s'il change ſes reglemens & ſes ordres, autant de fois qu'il plaît à quelqu'un de murmurer; & Dieu dont les loix regardent un bien ſi univerſel, que peut-être tout ce qui nous eſt viſible, n'y a ſa part que comme un petit acceſſoire, ſera tenu de déroger à ſes loix, parce qu'elles ne plairont pas aujourd'hui à l'un, demain à l'autre; parce que tantôt un ſuperſtitieux jugeant fauſſement qu'un monſtre préſage quelque choſe de funeſte, paſſera de ſon erreur à un ſacrifice criminel; tantôt une bonne ame qui néanmoins ne ſait pas aſſez de cas de la vertu, pour croire qu'on eſt aſſez bien puni quand on n'en a point, ſe ſcandaliſera de ce qu'un méchant homme devient riche, & jouït d'une ſanté vigoureuſe? Peut-on ſe faire des idées plus fauſſes d'une Providence générale? Et puis que tout le monde convient, que cette loi de la Nature, *le fort l'emporte ſur le foible*, a été poſée fort ſagement, & qu'il ſeroit ridicule de prétendre, que lors qu'une pierre tombe ſur un vaſe fragile qui fait les délices de ſon maître, Dieu doit déroger à cette loi pour épargner du chagrin à ce maître-là; ne faut-il pas avouer, qu'il eſt ridicule auſſi de prétendre, que Dieu doit déroger à la même loi, pour empêcher qu'un méchant homme ne s'enrichiſſe de la dépouille d'un homme de bien? Plus le méchant homme ſe met au deſſus des inſpirations de la conſcience, & de l'honneur, plus ſurpaſſe-t-il en force l'homme de bien; deſorte que s'il entreprend l'homme de bien, il faut ſelon le cours de la Nature, qu'il le ruine: & s'ils ſont emploïez dans les Finances tous deux, il faut ſelon le même cours de la nature, que le méchant s'enrichiſſe plus que l'homme de bien, tout de même qu'un feu violent dévore plus de bois, qu'un feu de paille. Ceux qui voudroient qu'un méchant homme devînt malade, ſont quelquefois auſſi injuſtes, que ceux qui voudroient qu'une pierre qui tombe ſur un verre, ne le caſſât point; car de la maniere qu'il a ſes organes compoſez, ni les alimens qu'il prend, ni l'air qu'il reſpire, ne ſont pas capables, ſelon les loix naturelles, de préjudicier à ſa ſanté. Si bien que ceux qui ſe plaignent de ſa ſanté, ſe plaignent de ce que Dieu ne viole pas les loix qu'il a établies: en quoi ils ſont d'autant plus injuſtes, que par des combinaiſons & des enchainemens dont Dieu ſeul étoit capable, il arrive aſſez ſouvent que le cours de la Nature amene la punition du péché.

§. CCXXXII.

De la différence qu'il y a entre les miracles & les effets de la Nature, par raport à nous.

Pourquoi & comment Dieu fait des miracles.

TOut ceci, Monſieur, ne tend qu'à vous faire voir, qu'encore que les hommes, ou par malice, ou par foibleſſe, abutent criminellement des ouvrages de la Nature, Dieu peut néanmoins, ſans qu'il y aille le moins du monde de ſa juſtice, de ſa ſageſſe, ou de ſa bonté, maintenir inviolablement le cours des loix naturelles. S'il le ſuſpend quelquefois en faveur de l'homme, c'eſt pure grace, c'eſt pure miſéricorde. Mais il n'en va pas ainſi des miracles; car comme ils ſont une interruption de l'ordre que Dieu a établi dans la Nature, notre Raiſon ne conçoit pas que Dieu en faſſe, lors qu'il prévoit qu'ils attireroient les hommes dans le piége de l'Idolatrie. Le bon ſens nous conduit à cette penſée, que Dieu ne fait point de violence aux cauſes ſecondes; ſi ce n'eſt pour manifeſter ſa gloire dans le ſalut de ceux qui ſe convertiſſent, & dans la juſte punition de ceux qui mépriſent les effets extraordinaires de ſa bonté. Il ſemble que Dieu n'a recours au miracle, que par un excès d'amour pour nous, qui le porte à ſe ſervir d'un moïen encore plus fort à notre égard, que toute la Nature, & que tout ce qu'il a déja fait pour nous, lors qu'il voit que tout cela n'a pas eu aſſez de force, ou pour ſoûtenir notre foi, ou pour nous retirer de la perdition. Du reſte, c'eſt Dieu ſeul qui fait les miracles, ſans s'accommoder à l'exigence, ni à la diſpoſition des cauſes naturelles: rien ne le détermine, comme pour les effets de la Nature, à faire plûtôt ceux-ci, que ceux-là. Il ſemble donc I. Que ſa bonté lui doit toûjours faire choiſir ceux qui peuvent le mieux confirmer la vérité, & confondre le menſonge, afin que les hommes qui ne ſe convertiſſent point par ce moïen, ne s'en puiſſent prendre qu'à leur propre endurciſſement. II. Que ſa ſainteté ne lui permet jamais de choiſir ceux qui ſont infiniment plus propres à favoriſer l'Idolatrie, que la vraie Religion, à excuſer les pécheurs qu'à les rendre inexcuſables.

§. CCXXXIII.

Que les caracteres des vrais miracles ne conviennent pas aux Cometes.

Effet des Cometes contraire à celui que Dieu ſe propoſeroit en les formant.

JE trouve le premier caractere dans les miracles de Moïſe, de JESUS-CHRIST, des Apôtres, &c. le ſecond dans les Cometes, puis que, comme il a été dit, l'effet naturel & légitime des Cometes, ſupoſé que Dieu les ait formées extraordinairement pour intimider les hommes, a dû être d'engager les Juifs à mieux obéir à la Loi de Moïſe, & toutes les autres nations du monde à s'attacher avec plus de zele au culte abominable des faux Dieux: donc pour une action de piété que la vuë des Cometes a fait faire ſur la terre, elle a fait commettre

tre cent mille actes d'Idolatrie. Qu'on ne me dise pas, que l'effet de la Comete a dû être de convertir les Païens à la vraie Religion; car encore un coup, c'étoit l'affaire d'un autre sorte de miracles: celui-ci ne devoit rien changer dans la croiance de chaque peuple, mais seulement faire penser que le Dieu que chaque peuple adoroit, étoit en colere, & qu'il faloit l'apaiser en pratiquant plus soigneusement les actes de Religion qui étoient déja en coûtume, ou en établissant quelque nouvelle fête solemnelle en son honneur.

Pour ce qui est des moiens de s'excuser, ils sont de la derniere évidence. Car si Dieu produit miraculeusement des Cometes, afin d'avertir les hommes, que s'ils n'apaisent son courroux, il les affligera d'une infinité de maux; tous les peuples qui à la vuë des Cometes ont ranimé leur dévotion, qui se sont jettez au pied des autels, qui ont égorgé une infinité de victimes, qui ont fait bâtir de nouveaux Temples; tous ces peuples, dis-je, sont entrez dans l'intention de Dieu, autant qu'ils le pouvoient. Et quand on leur demandera, pourquoi ce renfort de sacrifices? Ils pourront répondre, parce que le Ciel nous aprenoit par des feux extraordinaires, qu'il faloit être plus dévots que nous n'étions.

§. CCXXXIV.

Si Dieu a fait des biens & des maux aux Païens afin de les convertir.

Objection sur tout cela.

JE vous prie, Monsieur, de bien prendre garde à la différence que je mets entre les effets de la Nature, & les actions miraculeuses de Dieu; car de là depend la solution d'une difficulté qui se présente assez naturellement à l'esprit, contre la doctrine que j'ai avancée. Il n'y a guere de gens qui ne soient capables de m'objecter, qu'il s'ensuivroit de cette doctrine, que Dieu ne pourroit pas étonner les Idolâtres par les fléaux de sa colere, ni leur donner des témoignages de sa bonté: car si l'on m'en croit, les châtimens & les bénédictions de Dieu ne seroient propres qu'à rendre les Infideles ou plus impies, ou plus superstitieux; plus impies, s'ils ne ranimoient pas leur zele pour leurs fausses Divinitez; & plus superstitieux, s'ils ranimoient effectivement leur zele. Il est pourtant vrai, que Dieu a fait sentir de tout tems aux Idolâtres les effets de son indignation, & que pour châtier leurs crimes, il les a souvent exposez à la peste, à la guerre, & à la faim. Il est encore vrai par la déclaration expresse de St. * Paul, *que Dieu n'a point cessé de rendre toûjours témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du Ciel, & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos cœurs de joie*, & que les hommes ont dû considérer, *que la* † *bonté de Dieu les invitoit à la pénitence.*

Les évenemens particuliers sont des suites indispensables des loix générales de Dieu.

Voilà sans doute une objection qui ouvre une large carriere aux raisonnemens: je la laisse à qui voudra s'y jetter, & je m'attens que vous y signalerez votre profonde Théologie. En attendant, je me contente de vous mettre en fait, que tout ce que Dieu a produit de biens & de maux parmi les Païens, est dans l'ordre de sa Providence générale, & une suite non interrompuë des loix de la communication du mouvement. Si vous avez lû le Traité *de la Nature & de la Grace*, que le P. Malebranche vient de publier, vous y aurez vû, que les évenemens qui naissent de l'exécution des loix générales de la Nature, ne sont point l'objet d'une volonté particuliere de Dieu: d'où il s'ensuit, que Dieu n'a point affligé de peste, ni de famine les anciens Païens, par une dispensation particuliere, mais uniquement parce que cela se trouvoit à la suite des loix générales. Je sai bien que quand on veut une chose, on veut aussi tout ce qui est nécessairement attaché avec elle; & par conséquent, que Dieu ne sauroit vouloir les loix générales, sans vouloir tous les effets particuliers qui en doivent naître nécessairement. Je sai fort bien cela, Monsieur, mais je sai aussi qu'il y a des choses que nous voulons, non pas à cause d'elles-mêmes, mais parce qu'elles sont jointes à quelques autres; & alors on peut fort bien dire, que nous ne les voulons pas par une volonté particuliere & directe. S'il nous est permis de juger des actions de Dieu, nous pouvons dire qu'il ne veut pas tous les évenemens particuliers à cause de la perfection qui s'y trouve, mais seulement à cause qu'ils sont liez aux loix générales qu'il a choisies pour être la regle de ses opérations. Il n'y a point de doute, que quand Dieu s'est determiné à agir au dehors de lui, il n'ait fait choix d'une maniere d'agir qui fût digne de l'Etre souverainement parfait, c'est-à-dire, qui fût infiniment simple & uniforme, & néanmoins d'une fécondité infinie. On peut même s'imaginer, que la simplicité & l'uniformité d'une maniere d'agir, jointes à une fécondité infinie, lui ont paru préférables, quoi qu'il en dût résulter quelques évenemens superflus, à une autre maniere d'agir plus compoſée & plus réguliere. Rien n'est plus propre que cette supposition à résoudre mille difficultez que l'on fait contre la Providence divine; c'est pourquoi on ne doit pas la condamner, sans l'avoir examinée profondément. Or il s'ensuit de ce principe, que Dieu n'a voulu chaque évenement particulier, que parce qu'il étoit enfermé dans le plan général qu'il avoit choisi; & par conséquent, qu'il ne s'est point proposé de vûë particuliere, lors qu'il a désolé les Idolâtres par la peste ou par la famine. Et ainsi ce seroit à tort que l'on demanderoit, pourquoi Dieu a fait des choses qui rendoient les hommes plus méchans: car ce seroit demander, pourquoi Dieu a exécuté son plan (qui ne peut être qu'infiniment beau) par les voyes les plus simples, & les plus uniformes, & pourquoi par une complication de décrets qui s'entre-coupassent incessamment, il n'a point empêché le mauvais usage du libre arbitre de l'homme. Mais la question a lieu, si l'on suppose que la peste & la famine arrivent par miracle, parce que dans les miracles Dieu a une volonté particuliere. On peut fort bien demander, comment il est possible que Dieu ait une volonté particuliere, dont le résultat ne soit autre que de rendre l'homme plus méchant; & on peut même soûtenir, qu'il est impossible que Dieu fasse des décrets de cette nature. Vous voiez donc, Monsieur, que les miracles étant des volontez particulieres de Dieu, doivent avoir une fin digne Dieu; c'est-à-dire, qu'ils doivent tendre si clairement & si distinctement

Les miracles sont des effets de sa volonté particuliere.

* „ Actes des Apôtres, ch. 14. v. 16.

† „ Epitr. aux Rom. ch. 2. v. 4.

tement à faire connoître à l'homme le vrai Dieu, qu'on n'ait point lieu de douter ſi c'eſt Jupiter qui agit, ou le Créateur des choſes. D'où il s'enſuit, qu'il y a une énorme difference entre ceux qui diſent que Dieu a étonné les peuples par des ſignes miraculeux, & ceux qui diſent qu'il les étonne, & qu'il les châtie par l'action naturelle des corps. On écrira ſans doute contre le P. Malebranche, & on lui donnera occaſion de débrouiller ce nouveau ſyſtême, d'où l'on pourroit, ce me ſemble, tirer de grandes utilitez.

Quant aux paſſages de St. Paul, qui portent que tous les peuples du monde ont reſſenti de tout tems les effets de la grace de Dieu, &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la Nature, comme je le remarquois tantôt, ſont ſi fécondes, quoi que fort ſimples, qu'elles produiſent mille biens, & impriment par tout les caracteres d'une cauſe ſouverainement parfaite; deſorte qu'on a droit de cenſurer ceux qui ne ſe ſont pas ſervis des lumieres de leur Raiſon, pour connoître le vrai Dieu dans les créatures. Mais comme jamais la Ste. Ecriture n'a blâmé ceux qui ont méconnu le vrai Dieu dans les Cometes, il n'eſt nullement-à-propos d'en parler avec diſtinction, ou d'en faire des ſignes extraordinaires de quelque volonté de Dieu.

§. CCXXXV.

Nouvelles remarques, qui prouvent que les Cometes ne ſont point la cauſe du mal à venir, & qui ſont tirées des viciſſitudes fortuites des choſes humaines.

VOus ferez donc bien, Monſieur, de ſoûtenir que les Cometes préſagent en qualité de cauſes: mais ſi par là vous diſculpez la Providence, vous ne vous tirerez pas également d'affaire vous-même.

Preſſantes raiſons d'inculquer que les Cometes ne peuvent produire.

Car pour ne pas répeter tout ce que je vous ai déja dit ſur la liberté de l'homme, & qui ſuffit pour décider notre queſtion; comment eſt-il poſſible de s'imaginer, qu'une Comete ſoit la cauſe des guerres qui s'élevent dans le monde, un ou deux ans après qu'elle a diſparu? Comment veut-on que les Cometes ſoient la cauſe de cette prodigieuſe diverſité d'évenemens, qui ſe remarquent dans la ſuite d'une longue guerre? Ne ſait-on pas, qu'une Lettre interceptée fait quelquefois échoüer tout le plan d'une campagne: qu'un ordre exécuté une heure plus tard qu'il ne faut, ruine cent deſſeins entaſſez les uns ſur les autres; que la mort d'un ſeul homme change toute la face des affaires; & qu'il ne tient quelquefois qu'à une bagatelle la plus fortuite du monde, qu'on ne gagne des batailles dont la perte eſt ſuivie d'une infinité de maux? Comment veut-on que les atomes de la Comete voltigeans dans l'air, produiſent toutes ces choſes-là? Ne faudroit-il pas qu'ils euſſent chacun une intelligence pour les conduire, & qui agit de concert avec celle de tous les autres, afin, par exemple, que ſur l'avis que le Cardinal de Richelieu eſt mort, ou que le Duc de Baviere n'eſt pas content de la Maiſon d'Autriche, commandement ſoit fait à tous les atomes qui ont le département du Nort, d'agir autrement qu'ils ne faiſoient ſur les corps & ſur les eſprits? N'arrive-t-il pas ſouvent, que deux grands Princes étant en guerre, chacun ſoûtenu de ſes alliez, pluſieurs autres Princes qui ſe tiennent neutres, quoi qu'on les ſollicite puiſſamment de prendre parti, ſe mettent enfin en état de ſe déclarer? Mais une bataille qui ſe donne ſur ces entrefaites à la ruine de l'un des partis, rompt toutes ces meſures, & changeant les intérêts de pluſieurs voiſins, les oblige à faire de nouveaux engagemens. En bonne foi, peut-on dire que ce ſoit l'ouvrage d'une Comete, à moins que de ſoûtenir que les atomes qui agiſſoient en Allemagne pour la faire prendre parti, ont été avertis par ceux qui ont fait battre les deux armées, *que l'une a été batuë, & que ſur cet avis ils ont apliqué leurs forces d'une nouvelle façon? Et ſi cela eſt, ne donne-t-on pas aux exhalaiſons de la Comete la liberté que l'on ote à l'homme? Ne les fait-on pas la cauſe principale des évenemens, laiſſant à l'homme la ſeule peine d'agir ſous leur direction?

§. CCXXXVI.

Combien ſont quelquefois petites les cauſes des plus grands évenemens.

CEs difficultez qui ruinent de fond en comble l'Aſtrologie Judiciaire, ſont d'autant plus inexplicables, qu'il eſt certain que la cauſe des grands armemens, & des guerres les plus importantes, n'eſt quelquefois qu'un caprice, qu'un dépit, qu'une amourette, qu'un rien; au lieu que l'on s'imagine, que toute la Nature a travaillé pluſieurs années à y donner le premier branle. Ceux qui ont comparé les actions des Princes aux grandes rivieres, dont peu de perſonnes ont vû la ſource, bien qu'une infinité de gens en voient le cours & le progrès, n'ont pas tout dit. Il faloit ajoûter, que comme ces grands fleuves qui roulent ſi majeſtueuſement leurs eaux dans un large & profond canal, & dont les vaſtes innondations déſolent quelquefois pluſieurs Provinces, ne ſont qu'un filet d'eau dans leur origine, de même ces fameuſes expéditions qui tiennent en ſuſpens une partie du monde, & qui changent la deſtinée de pluſieurs peuples, ne ſont quelquefois qu'une bagatelle dans leur premiere cauſe.

Divers exemples de guerres cauſées par des bagatelles, entr'autres de celles des Sarraſins & de François I.

Quel a été, à votre avis, le premier mobile de la guerre de * Xerxès contre les Grecs; c'eſt-à-dire, du plus prodigieux armement que l'Hiſtoire nous aprenne? Un Médecin Grec, Domeſtique de la Reine, qui aiant envie de revoir ſon païs, perſuada cette grande expédition à ſa maîtreſſe, & puis au Roi même par le moïen de la Reine. Qu'eſt-ce qui a fait armer toute la Grece pour la ruine du floriſſant Roiaume de Priam? Une Coquette qui ſe fit enlever par un jeune Prince dont elle étoit amoureuſe, & la crédulité d'un mari, qui fut aſſez bon, comme le ſont ordinairement ceux de ſon eſpece, pour s'imaginer que ſa chere femme avoit été enlevée de vive force. Un Roi de Macédoine ne ſe vit-il pas en danger de ſuccomber à une guerre civile, par les intrigues d'une Dame qui ne pouvoit digérer, qu'après avoir connu qu'elle n'étoit point cruelle, on n'eût point voulu profiter de ſes faveurs? N'a-t-on pas crû, que la deſcente des Anglois dans l'Ile de Ré, étoit un ouvrage de Politique mêlée de zele de Religion, & animée de l'eſpérance d'effacer la gloire de toutes les Croiſades des anciens Rois d'Angleterre? Ce † n'étoit

* „ Voïez l'Antiſippe de Mr. de Balzac.

† „ Le P. le Moine, diſt. de l'Hiſt.

toit pourtant qu'une guerre de pure galanterie, fondée ſur les imaginations amoureuſes d'un Favori. Quelle a été, je vous prie, la premiere cauſe de l'invaſion de l'Eſpagne par les Sarrazins? La fille du Comte Julien, qui ne trouvant pas à-propos de fermer l'oreille aux fleurettes de ſon Prince lui donna toutes les marques d'une affection mutuelle qu'il lui demanda. Les Sarrazins s'étant répandus enſuite juſques dans le Cœur de la France, où ils firent mille ravages, avant que d'en avoir été chaſſez par le brave Charles Martel, on ne manqua pas de dire que la Comete qui avoit paru l'an 726. avoit cauſé tous ces malheurs-là. Le grand abus! C'étoit à la Demoiſelle Eſpagnole trop facile qu'on s'en devoit prendre: c'étoit elle ſeule qu'on devoit traiter de Comete, caracteriſée par ce mot de Lucain qu'on nous prône tant,

. . . . Et terris mutantem regna Cometen;

Puis que les Mores aiant pouſſé leurs conquêtes juſqu'aux Pyrenées par l'occaſion qu'elle leur fournit, il étoit fort naturel à des Conquérans de vouloir encore s'étendre dans le plus beau païs du monde, ſans avoir beſoin d'une Comete pour leur en faire naître l'envie. Liſez l'Entretien 21. de Mr. de Balzac, vous y verrez qu'une Lettre moins reſpectueuſe qu'on ne l'attendoit, & l'omiſſion de deux Syllabes, ont coûté la vie à plus de deux cents mille hommes: *Bien humble & très-affectionné*, que le Comte Duc d'Olivarez trouva au bas de la Lettre d'un Prince, au lieu *de très-humble & très-obéiſſant*, qu'il penſoit lui être dû, le mit en telle colere, qu'il jura en déchirant la Lettre du Prince, que ſon incivilité lui coûteroit la ruïne de ſon païs.

Si vous étiez homme à lire Brantôme, vous auriez peut-être remarqué l'endroit où il * dit, que le ſeul Amiral de Bonnivet conſeilla à François I. de paſſer les Monts, *non tant pour le bien & ſervice de ſon Maître, que pour aller revoir une grande Dame de Milan, & des plus belles, qu'il avoit faite pour Maîtreſſe quelques années devant, & en avoit tiré plaiſir, & en vouloit retâter. J'ai ouï dire*, pourſuit-il, *ce conte à une grande Dame de ce tems-là, & même qu'il avoit fait cas au Roi de cette Dame, (qu'on dit qui s'appelloit* la Signora Clerici, *pour lors eſtimée des plus belles de l'Italie) & lui en avoit fait venir l'envie de la voir & coucher avec elle, & voilà la principale cauſe de ce paſſage du Roi, qui n'eſt à vous connu. Ainſi la moitié du monde ne ſait comment l'autre vit, car nous cuidons la choſe d'une façon, qui eſt de l'autre. Ainſi Dieu qui ſait tout, ſe moque bien de nous.* N'eſt-ce pas une choſe horrible, qu'une expédition qui a mis la France ſur le bord du précipice par la priſon de ſon Roi, n'ait eu pour principale cauſe qu'une fantaiſie amoureuſe, qu'on pouvoit bien ſatisfaire ſans aller ſi loin?

Ce que vous dites eſt vrai, me répondrat-on. Les plus grandes entrepriſes n'ont quelquefois pour premiere cauſe, que le dépit ou la jalouſie d'une Coquette. Les grands évenemens bons & mauvais, qui font tant raiſonner les ſpéculatifs, & qui attirent tant d'éloges ou tant de blâmes ſur ceux qui en ont été les auteurs viſibles, dépendent aſſez ſouvent de certains petits reſſorts cachez, mis en œuvre par l'envie, par l'intérêt, par l'amour, par quelque paſſion ſecrete, & ſi tout cela étoit ſû, on changeroit bien-tôt les blâmes en apologies, & les éloges en mépris: on connoîtroit que les ſuccès les plus aplaudis viennent des mauvais offices qu'on a rendus ſous main au Général de l'armée des ennemis, & que le Cardinal du Richelieu avoit raiſon de dire, *que ſix pieds de terre* (entendant les intrigues du Cabinet) *l'embarraſſoient plus que tout le reſte de l'Europe.* Mais qui vous a dit que les Cometes ne ſe fourrent pas dans tout cela?.

* „ Mémoy. tom. 2. diſc. de l'Amiral de Bonniv.

§. CCXXXVII.

Que les Cometes ne peuvent pas avoir part à toutes les paſſions qui cauſent la diverſité des évenemens.

QUi me l'a dit? Un peu de bon ſens que la Nature m'a donné, à l'aide duquel je me perſuade, I. Que les Cometes ne ſauroient exciter toutes les paſſions, qui diverſifient les évenemens, à moins qu'on ne donne de la connoiſſance à tous les corpuſcules qu'elles répandent dans l'air. Car ſi l'on ſupoſe, qu'une Comete a formé toutes les paſſions qui ont produit la guerre de Troie, il faut ſupoſer auſſi, que quelques-uns de ſes atomes ont été chargez de la commiſſion peu pénible de rendre Pâris amoureux d'Helene, & Helene amoureuſe de Pâris: que d'autres atomes ont pris pour leur part le ſoin d'animer les bon homme Ménélas, & de lui perſuader, quoi qu'il n'en fût rien, que ſa chere femme s'ennuïoit extrêmement depuis qu'elle ne le voioit plus, & avoit une cruauté inexorable pour ſon Amant: que d'autres ont reçu ordre de repréſenter à Agamemnon, qu'il ne faloit pas ſouffrir cette tache dans ſa famille, & de le flatter de l'eſpérance du Commandement général; pendant que d'autres atomes en nombre innombrable, iroient par tous les bourgs, Villes & villages de la Grece, pour faire prendre les armes à tout le monde: que d'autres ſe ſont tranſportez à la Cour du Roi Priam, pour y faire réſoudre qu'on ne rendroit point Hélene, & ainſi du reſte. Je demande, s'il ne faut pas qu'afin que les atomes qui doivent agir ſur le mari d'Helene, joüent leur rôle, ils ſachent que leurs camarades ont déja joué le leur avec Helene: & s'il eſt poſſible qu'un armement dont on a ſi ſouvent changé les meſures, a cauſe qu'une partie des Princes ſe régloit ſur la démarche des autres, & changeoit de ſentiment, ſelon que la conduite des autres lui plaiſoit ou ne lui plaiſoit pas, comme il arrive toûjours, ait été produit par des atomes qui ne ſe communiquaſſent pas le ſuccès de leur influence, & qui ne changeaſſent pas de batterie ſelon les tems & les lieux. Or comme il ſeroit ridicule d'attribuer la moindre connoiſſance aux atomes des Cometes, il eſt ridicule auſſi de les fourrer dans les intrigues & dans les paſſions d'où naiſſent les évenemens, puis que ces paſſions naiſſent les unes des autres, plûtôt celles-ci que celles-là ſelon les tems, & les lieux, & le ſuccès des affaires. Il eſt certain, que plus les affaires dépendent du caprice & de la paſſion, plus il eſt impoſſible qu'elles ſoient ſoumiſes à l'influence d'une cauſe néceſſaire & aveugle comme ſont les aſtres.

Ce qu'il faudroit qui fut arrivé pour que les Cometes euſſent été cauſe de la guerre de Troye.

Il y auroit des paſſions quand même il n'y auroit point de Cometes.

II. Je me perſuade de plus à l'aide de ce peu de bon ſens que la Nature m'a donné, que quand il ne luiroit jamais de Cometes dans le Ciel, il ne laiſſeroit pas d'y avoir ſur la terre beaucoup de coquetterie, de jalouſie, d'ambition, d'envie, d'amour, de haine. Qu'une femme galante diſe donc tant qu'elle voudra, que c'eſt ſon étoile qui la porte à aimer, je ſuis fort réſolu de n'en rien croire, & fort perſuadé qu'encore que toutes les étoiles vinſſent à périr, il n'en feroit ni plus ni moins de ce côté-là. Ainſi, Monſieur, ſi vous n'avez point d'autre emploi à donner aux Cometes, que celui d'inſpirer la tendreſſe, l'eſprit d'intrigue, les galanteries un peu fortes, la jalouſie, la vanité, ce n'eſt pas la peine d'en parler; encore un coup, rien de plus inutile que les Cometes, nous aurons aſſez de tout cela ſans qu'elles y contribuent.

§. CCXXXVIII.

Que l'homme n'a beſoin que de lui-même pour être agité de toute ſorte de paſſions. Combien les Juifs ont été ſuperſtitieux.

JE répete ce que j'ai déja dit touchant la ſuperſtition; c'eſt qu'encore que le Diable ne s'en fût pas mêlé, les hommes n'euſſent pas laiſſé d'y tomber; tant ils y ſont enclins naturellement. Si jamais nation a dû être exempte de ce défaut, ç'a été celle des Juifs, à qui Dieu faiſoit connoître ſa volonté par des oracles infaillibles, par des Prophetes, & par des miracles continuels. Cependant ils étoient * devenus ſi ridicules, qu'ils croioient que ſi les Sacrificateurs en ſe vêtant des habits ſacerdotaux, ne les prenoient pas chacun ſelon ſon ordre, l'expiation ne ſe faiſoit pas, & qu'il étoit ſi eſſentiel au ſacrifice, que les Prêtres officians poſaſſent leur pieds nuds immédiatement ſur la terre, & qu'ils n'euſſent que les habits qui avoient été ordonnez de Dieu, que quand il leur arrivoit de poſer leur pied ſur celui d'un autre, ou ſur la peau de la victime, ou ſur quelque autre choſe, l'expiation ne ſe faiſoit pas; & s'ils avoient des bleſſures ſur quoi il y eût des emplâtres, on prétendoit qu'il y avoit nullité dans leur vêture, &c.

L'homme a en lui-même la ſource de ſes vices.

Ce que je viens de dire de la ſuperſtition, ſe doit entendre des autres vices. Il y a un germe de corruption dans l'ame de l'homme, qui peut être fort bien comparé avec un feu attaché à une matiere combuſtible. Ce feu pouſſé par un vent impétueux, fait des ravages épouvantables; mais il ne laiſſeroit pas d'en faire beaucoup, quand même il ne ſeroit aidé d'aucun vent. Toute la différence conſiſte, en ce que ſon action ſe répand plus loin & plus ſubitement, lors que le vent le pouſſe, que quand il ne le pouſſe pas. Le Démon eſt comme un vent qui ſouffle ſur le feu de notre concupiſcence, & qui eſt cauſe, à la vérité, qu'elle produit & plûtôt, & en plus grand nombre, ſes mauvais fruits: mais elle ne laiſſeroit pas d'être bien féconde par ſes ſeules forces. D'où paroît l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il ne leur vient jamais une méchante penſée, qui ne leur ſoit inſpirée par le Démon, ne conſidérant pas qu'ils ont au dedans d'eux-mêmes le principe de leur malice, comme l'a fort bien remarqué l'Apôtre † St. Jaques. Cela n'empêche pas, qu'effectivement le Diable ne nous pouſſe au mal: mais à tout le moins faut-il que nous avoüions, que les aſtres ne ſont nullement la cauſe de nos paſſions. Ce ſont des fantômes, ſur leſquels les hommes tâchent de décharger leurs fautes, avec auſſi peu de fondement, que lors qu'ils attribuent à la Fortune les mauvais ſuccès qui ne viennent que de leur imprudence.

A. . . . le 31. *d'Août*, 1681.

§. CCXXXIX.

REMARQUES, *qui montrent que pour faire des conjectures ſur les ſuites d'une Comete, il eſt inutile de l'obſerver, & qu'il ne faut que prendre garde à la ſituation des affaires générales, aux paſſions, & intérêts des Princes. Eſſai de ce principe ſur la Comete de* 1618. *& ſur celle de* 1681.

JE commence à me laſſer, Monſieur, & je crois que je ceſſerai bien-tôt de vous faire part de mes penſées. J'avois preſque oublié où j'en étois, & ce n'eſt qu'après y avoir un peu ſongé, que j'ai compris que pour lier ce que je dois vous écrire préſentement, avec ce que je vous ai écrit en dernier lieu, je devois débuter de cette ſorte.

Qui ſont les perſonnes qui peuvent prédire les évenemens.

Il ne faut pas monter ſi haut pour trouver la ſource de la vanité, de l'orgueil, de l'envie, de l'avarice, de l'amour, & de ces autres déſordres qui font tant de mal à la ſociété humaine. Si ce ſont les aſtres qui les cauſent, ce ſont ſans doute ces aſtres terreſtres que les Poëtes nous chantent tant, & non pas ceux qui brillent dans le Ciel. A tout le moins eſt-il bien ſûr, qu'il n'y a point de gens plus capables de prédire les révolutions qui doivent arriver dans le monde, que ceux qui connoiſſent l'humeur & le génie des Princes, leurs intérêts, & leurs forces. Un homme d'eſprit & qui ſe ſouvient de loin, qui connoît par l'Hiſtoire & par l'uſage du monde, les principes ſur leſquels roulent les affaires générales, & qui de plus eſt inſtruit à fond de l'air dont on ſe gouverne dans chaque païs, fait ſouvent des conjectures ſi juſtes ſans l'aide de l'Aſtrologie, que quand tous les Aſtrologues du monde uniroient leurs forces pour découvrir ce que les étoiles prédiſent du changement des Etats, ils ne diroient rien qui vaille, en comparaiſon de l'autre. Ce qui fait voir, qu'il eſt abſolument inutile pour connoître l'avenir, de conſulter les étoiles, & qu'on en peut deviner plutôt quelque choſe, en conſultant les inclinations & l'humeur des hommes.

§. CCXL.

Exemples de quelques Politiques qui ont deviné certaines évenemens.

Ciceron & du Vair ont fait des prédictions.

C'Eſt ſans doute par ce moien que Ciceron devina le renverſement de la République Romaine, & que le Garde des Seaux Du-Vair prévoioit ce qui devoit avenir à l'Etat. Voici comme s'en expriment ces deux grands hommes: ‡ *Je me conſole*, dit le premier, *par le*

* *Vide Brunnium de Veſtit. Sacerd.*

† *Unuſquiſque tentatur à concupiſcentiâ ſuâ abſtractus & illectus.* D. Jacob. Epiſt. cap. 1. v. 14.

‡ *Præclarâ igitur conſcientiâ juſtorum, cum cogito me de Republicâ aut meruiſſe optimè, cùm potuerim; aut certè nunquam, niſi divinè, cogitaſſe; eâque ipſâ tempeſtate everſam eſſe Rempublicam, quam ego 14. annis antè præfuturam.* Ad Attic. l. 10. Epiſt. 4.

le bon témoignage de ma conſcience, faiſant réflexion que j'ai rendu de grands ſervices à ma patrie, quand je l'ai pû, ou que du moins j'ai toûjours jugé de ſes affaires en bon Devin, & que le renverſement de la République eſt arrivé par cette même tempête, que j'avois prévûë quatorze ans auparavant. Ecoutons Mr. du Vair: *Né que j'étois avec une ſanté fort infirme, avec un corps & un eſprit peu laborieux, une mémoire grandement imbecille, ayant pour toute grace de nature, une ſagacité à la vérité ſi grande, que je ne ſache jamais, depuis que j'ai été en âge d'homme, être arrivé rien d'important ni à l'Etat, ni au Public, ni à moi en particulier, que je ne l'aie prévu.* Je dois ces deux paſſages au ſavant Mr. * Ménage, le Varron de notre ſiecle, ainſi que l'a fort judicieuſement qualifié le P. Maimbourg dans ſon Hiſtoire du Schiſme des Grecs.

Mais ce n'eſt pas ſur le ſeul témoignage que Cicéron ſe rend à lui-même, que nous connoiſſons le talent qu'il avoit de deviner; nous le ſavons encore par le raport d'un célebre Hiſtorien Romain, qui a dit, *Que pourvû qu'on liſe les Lettres de Cicéron à Pomponius Atticus, on peut ſe paſſer de l'Hiſtoire de ces tems-là, parce qu'on y trouve ſi exactement les paſſions des Princes, les défauts des Chefs & les changemens de la République, que tout le reſte y paroît aſſez clairement, & qu'il eſt aiſé d'en † conclure, que la prudence eſt une eſpece de divination, puis que Cicéron a non ſeulement prédit les choſes qui devoient arriver pendant ſa vie, mais auſſi celles qui arrivérent quelque tems après.* Ce témoignage nous doit faire avoir plus de foi pour cet autre paſſage de Cicéron, où il aſſûre que l'art prophétique qu'il avoit acquis par l'étude, & par l'adminiſtration des affaires publiques, ne l'avoit jamais trompé ‡; ce qu'il pourroit aiſément prouver par des exemples, s'il ne craignoit qu'on ne l'accuſât de forger les choſes après coup, quoi qu'il ne manquât pas de pluſieurs témoins. *Je ne devine point*, dit-il, *ni par le vol, ni par le chant des oiſeaux, ni par telles autres obſervations contenues dans l'art des Augures; je me ſers de quelques autres ſignes, qui pour n'être pas plus infaillibles, ne laiſſent pas d'être en plus clairs, en moins trompeurs; je conſidere d'un côté l'humeur & le génie de César, & de l'autre la condition & la maniere des guerres civiles.*

Et Etienne Paſquier. C'eſt encore par une ſemblable route que le célebre Etienne Paſquier devina, qu'il arriveroit de grands malheurs à la France, lors qu'il eut remarqué à l'ouverture du Parlement de la St. Martin 1587. que le Prêtre qui diſoit la Meſſe devant les Préſidens & les Conſeillers vêtus de leurs robes d'écarlate, & de leurs chaperons fourrez, ne leur fit point baiſer la paix, comme il ſe pratiquoit de tout tems. *Avez-vous point pris garde*, dit-il ce jour-là à quelques-uns de ſes amis ‖, *que la paix n'a été préſentée à Meſſieurs? Je meure, ſi cela ne nous promet je ne ſai quoi de malheureux pour la France. Ainſi le dis-je, & ainſi avint le même an*; car ce fut dans le mois de Mai prochain qu'arrivérent les Barricades de Paris, qui furent ſuivies à quelque tems de là du meurtre de Mr. de Guiſe, & d'une guerre civile très-funeſte a ce Roiaume.

§. CCXLI.

Réfutation du préſage de Paſquier.

Fauſſeté du fondement ſur lequel il fit la prédiction.

IL ne faloit pas être fort grand Magicien, pour faire la prédiction qui fut faite par l'Auteur des Recherches de la France. Toutes choſes étoient ſi bien diſpoſées à un grand fracas, qu'il étoit moralement impoſſible que ce Roiaume en fût quite pour peu de choſe. Ainſi la mépriſe du Prêtre ne ſervit aux conjectures de Paſquier, que parce qu'elle l'apliqua à la conſidération de l'état préſent des affaires; & je ſuis ſûr que s'il vivoit aujourd'hui, & qu'il vît arriver une pareille mépriſe le jour de l'ouverture du Parlement, il n'en tireroit aucun préſage: tant il eſt vrai, que la conduite de ce Prêtre étoit une choſe purement fortuite, ou qui ne ſignifioit rien. Car comment voulez-vous que l'omiſſion d'une ancienne cérémonie ait eu la vertu de préſager les calamitez de la France? Il faudroit pour cela, que Dieu eût frapé le Prêtre d'un eſprit d'étourdiſſement, afin de révéler à Paſquier que la France étoit menacée; ce qu'il ſeroit abſurde de dire, tant parce que Paſquier n'ignoroit pas que les affaires de France prenoient un fort méchant train, que parce qu'il étoit abſolument inutile à la France que Paſquier eût qu'elle étoit menacée de quelque calamité. Car de quoi a ſervi à ce Roiaume, que Paſquier ait cru qu'il y avoit là du préſage? Dequoi eſt-ce que cela ſervit aux amis de Paſquier qui furent les dépoſitaires de ſa conjecture? Dequoi lui ſervit cela a lui-même? Il ſe fut bon gré de ſa prédiction, il s'en félicita; il fit ſouvenir cent fois ſes amis, après que les maux furent arrivez, qu'il le leur avoit bien dit; il en a régalé la République des Lettres dans un Chapitre de ſon Livre, & rien davantage. Voilà ſans doute qui vaut bien la peine que Dieu interrompe le cours de la Nature, & qu'il donne à un Prêtre des penſées tout autres que celles qu'il auroit eues, s'il n'eût pas été détourné par la Providence, de penſer à toutes les cérémonies du jour. Il en faut pourtant venir là; car ſi le Prêtre ne ſuivit point cette coûtume, ou parce qu'il l'ignoroit, ou parce qu'il ne voulut point s'y conformer, ou parce qu'il fut diſtrait, la rencontre naturelle de certains objets l'aïant tellement conduit d'une penſée à un autre, qu'elle ne lui donna pas le tems de ſonger qu'il faloit faire baiſer la paix à Meſſieurs du Parlement; il eſt clair que ſon omiſſion ne peut être un préſage en aucune façon du monde, parce qu'il n'y a que Dieu agiſſant exprès pour cela, qui puiſſe convertir en préſage une action qui ne l'eſt pas de ſa nature. Or le bon ſens nous dicte, que ſi Dieu le faiſoit, il s'expliqueroit plus clairement, & avec des circonſtances qui mettroient ce préſage en état de ſervir de quelque choſe.

Je

* „ Obſervat. ſur la Lang. Franç. 2. part. p. 170.

† *Facilè exiſtimare poſſit, prudentiam quandam mihi eſſe divinationem, non enim Cicero ea ſolum quæ vovo ſe accidurum, futura prædixit, ſed etiam quæ nunc uſu veniunt, audiat, ut vates.* Cornel. Nepos in vita Attici.

‡ *Ne nos quidem noſtra divinatio fallit, quam tum ſapientiſſimorum virorum monumentis atque præceptis, pluri-*

moque, ut ſcit, doctrinæ ſtudio, tum magno etiam uſu tractandæ reipublicæ, magnaque noſtrorum temporum varietate conſecuti ſumus, cui quidem divinationi hoc plus confidimus, quod ea nos nihil in his tam obſcuris rebus tanquam perturbatis unquam omnino fefellit, &c. Cicero epiſt. famil. l. 6 epiſt. 6.

‖ „ Recherches de la France, liv. 5. ch. 45.

Et de telui ſur lequel la Nouë en fit auſſi une.

Je me ſouviens d'un autre * homme, qui dans ſes Diſcours Politiques & Militaires, fit auſſi le Prophete de malheur preſque en même tems que Paſquier. Le premier chapitre de ſon Livre tend à faire voir, que la France étoit à la veille d'une fâcheuſe révolution, à cauſe des vices énormes qui y régnoient, de l'Athéïſme, de l'impiété, des blaſphémes, de la Magie, des ſortiléges, du luxe, de l'yvrognerie, des impudicitez, & des injuſtices. Voilà qui eſt bien juſques-là : une prédiction bâtie ſur un tel fondement, peut être de miſe. Ce qu'il ajoûte, qu'on avoit déja vû des Cometes, des Eclipſes, des Spectres; qu'on avoit ouï des voix affreuſes dans l'air, &c. me ſurprendroit dans un homme de guerre comme lui, ſi je ne ſavois que de tous les Empires, il n'y en a guere d'auſſi univerſel, que celui de la crédulité pour les préſages. Mais ce qu'il dit avoir déja été remarqué par d'autres, & dont il ſemble ne faire pas un grand cas, faveur que l'Etat étoit dans une période climactérique, & que toutes les places qu'on avoit expreſſément pratiquées au Palais à Paris, pour y mettre les ſtatuës de nos Rois, ſe trouvoient pleines; cela, dis-je, eſt d'une ſuperſtition aſſez commune à la vérité, mais tout-à-fait puérile. Aparemment la Nouë n'eût pas fait du Prophete, s'il n'eût eu de ces préſages politiques devant les yeux, qui ſont bien plus certains que les préſages de la ſuperſtition.

Faute de Naudé à ſon ſujet.

Si vous conſultez les paſſages que je vous cite, vous trouverez, peut-être, que je raporte mal celui-ci, car je vous avoue que je le raporte de mémoire. Mais au pis aller, je ſuis ſûr que je n'y fais point de mépriſe auſſi eſſentielle que celle de Mr. Naudé, l'homme de France qui avoit le plus de lecture, qui † attribuë à la Nouë d'avoir prédit un grand malheur à la France, parce que toutes les places qu'on avoit expreſſément pratiquées pour y mettre les ſtatuës de nos Rois, ſe trouvoient remplies. C'eſt lui attribuer d'avoir allégué pour raiſon, une remarque qu'il ne raporte que ſur la fin du chapitre avec quelque eſpece de mépris. Tous les Auteurs ſont pleins de ſemblables fautes, & depuis que j'ai commencé à vous écrire, j'ai cu cent fois le chagrin d'abandonner pluſieurs paſſages, qui venoient le mieux du monde à mon ſujet, de la maniere que je les trouvois dans les Auteurs modernes; mais en remontant à la ſource, je ne trouvois plus rien qui me fût propre.

§. CCXLII.

Il étoit facile de prévoir une grande guerre dans l'Europe l'an 1618.

Que l'ambition des Eſpagnols fit juſtement croire, lors de la Comete de 1618. qu'il s'éleveroit une grande guerre dans l'Europe.

C'Eſt ſur des préſages politiques qu'il étoit aiſé de prévoir l'an 1618. que l'Europe ſeroit ſecouée d'une terrible maniere. La Comete qui parut en ce tems-là étoit la ſeule choſe que l'on conſidéroit comme préſage; mais ce n'étoit pas de ce côté-là qu'il faloit tourner les yeux. Il étoit auſſi aiſé de prouver par les miſérables regles de l'Aſtrologie, dont je vous ai fait un ‡ petit plan, qu'elle pronoſtiquoit du bonheur, que de prouver qu'elle pronoſtiquoit du malheur. A quoi donc eſt-ce qu'il faloit regarder? Aux démarches de la Maiſon d'Autriche vers la Monarchie Univerſelle : à cette fierté intuportable avec laquelle les Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne agiſſoient par tout, & à cette fureur de zéle que cette Maiſon témoignoit ſi à contre-tems, pour exterminer toutes les nouvelles Religions. Pour peu d'entendement que l'on eût, il étoit aiſé de voir qu'enfin la patience échaperoit aux gens, & qu'on feroit de puiſſantes ligues pour arrêter les deſſeins ambitieux d'une Maiſon, qui vouloit dominer avec fierté non ſeulement ſur les corps, mais auſſi ſur les conſciences, par toute l'Europe. Quelle aparence qu'on ne s'oposât pas à des entrepriſes, ſi funeſtes à la tranquilité publique? Mais comme cette Maiſon étoit encore fort puiſſante, quoi que ſon entêtement pour violenter tout le monde ſur le fait de la Religion, l'eût déja fort affoiblie, & qu'elle avoit de bonnes troupes & de bons Généraux capables d'exécuter les ordres de la Cour, pendant que les Princes obſédez par des Moines bigots ne bougeroient de leur Palais, il étoit aiſé de prévoir, que les efforts des Puiſſances de l'Europe pour conſerver leur liberté, ſeroient vivement repouſſez, & qu'ainſi ce ſeroit une longue guerre.

* „ La Nouë.
† „ Inſtruct. ſur les Freres de la Roſecroix, ch. 6.
‡ „ Ci-deſſus, §. XV. I.
§ *Cethegus ſemper querebatur de ignaviâ ſocionum, illos dubitando magnas opportunitates corrumpere.* Salluſt. bell. Catilin.

§. CCXLIII.

Lenteur & bigoterie de la Politique de la Maiſon d'Autriche.

Que la Maiſon d'Autriche n'étoit pas en état de ſurmonter les obſtacles qu'il lui falloit ſurmonter pour arriver à la Monarchie univerſelle.

D'Un côté on prévoïoit, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſe ſerviroient de très-grandes forces, pour opprimer la Chrétienté : mais on prévoïoit auſſi de l'autre, qu'ils ne ſeroient jamais en état de l'accabler, parce que la ‖ lenteur, & les longues déliberations qui ont toûjours fait leur partage, font perdre trop de bonnes occaſions. Vous ſavez la penſée de Malherbe ſur ce ſujet : *S'il eſt vrai*, dit-il dans quelqu'une de ſes Lettres, *que l'Eſpagne aſpire à la Monarchie univerſelle, je lui conſeille de demander à Dieu une ſurſéance de la fin du monde.* En effet de l'air qu'elle s'y prenoit, peſant & repeſant mille fois une même choſe, il étoit impoſſible qu'elle vînt à bout des conquêtes où on l'accuſoit d'aſpirer. Les grands Conquérans ont toûjours fait plus de choſes en s'abandonnant à la Fortune, qu'en minutant avec la derniere circonſpection, tout ce qu'ils vouloient entreprendre. C'eſt pour cela que § Machiavel a comparé la Fortune à une femme; & que Charles V. diſoit en voïant les proſpéritez de Henri II. qu'elle tenoit de l'humeur des femmes, auprès de qui les plus jeunes hommes ſont toûjours les plus en crédit. La raiſon qu'en donne le Politique Florentin eſt, que les jeunes hommes ſont beaucoup plus entreprenans, & ſe mettent au deſſus d'une certaine timidité reſpectueuſe qui ne vaut rien en fait de galanterie. Quoi qu'il en ſoit de cette comparaiſon, il eſt certain que ſans beaucoup de hardieſſe on ne devient pas grand Conquérant; qu'il n'y a rien qui avance plus les affaires d'un Prince ** ambitieux, que la diligence & la promptitude: ſi bien que la trop ſcrupuleuſe & prévoïante len-

‖ *Natura ferox, vehemens, mens promptus erat, maximum bonum in celeritate putabat.* Salluſt. ubi ſupr.
§ *In Tract. de Principe, cap.* 25.
** *Natura ferox, vehemens, mens promptus erat, maximum bonum in celeritate putabat.* Salluſt. ubi ſupr.

lenteur du Conſeil d'Eſpagne, devoit perſuader à toute l'Europe, que le deſſein de la Monarchie univerſelle dureroit long-tems.

Outre cela, les deux grandes Branches de la Maiſon d'Autriche étoient ſi fort poſſédées par les Promoteurs de l'Inquiſition, qu'il n'y avoit point d'aparence qu'elles pûſſent conquérir l'Europe. C'eſt vouloir joindre enſemble deux choſes incompatibles, que de vouloir être Conquérant, & Perſécuteur des autres Religions, parce que les peuples qu'on veut ſoûmettre, réſiſtent comme des lions, quand ils ſavent qu'on les veut forcer à des cultes qu'ils croient mauvais.

§. CCXLIV.

Que les Conquérans ont évité la réputation de perſécuteurs.

Tolérance des Turcs & en particulier de Mahomet pour les Chretiens.

DE là vint ſans doute, que Mahomet aïant reſolu de fonder un grand Empire, & une nouvelle Religion en même tems, affecta mille * aparences de douceur pour les Chretiens, & fit publier dans tous les lieux où il étoit le plus fort, qu'il vouloit tolérer toutes ſortes de Religions, & partieulierement la Chretienne. Il le déclare dans ſon Alcoran en des termes fort expreſſifs: *O Infideles*, dit-il, *je n'adore pas ce que vous adorez, & vous n'adorez pas ce que j'adore. Obſervez votre Loi, & j'obſerverai la mienne.* On prétend qu'il fit un Traité avec les Chretiens, par lequel il s'engagea pour lui & pour tous ſes ſucceſſeurs, de la maniere la plus authentique, à les protéger, & à les faire jouir d'un nombre de privileges conſidérables. On prétend avoir trouvé † l'original de ce Traité dans un Monaſtere du Mont-Carmel. Mr. de ‡ Saumaiſe ne croit pas que ce ſoit une piece ſupoſée, ſe fondant ſur un paſſage d'El-Macin dans la vie de Mahomet, qui parle de ſon indulgence pour la Religion Chretienne. Quand même on ſoupçonneroit avec § Grotius, que c'eſt une fraude pieuſe des Chretiens, on ne laiſſeroit pas d'aprendre d'ailleurs, que ce faux Prophete a toléré le Chriſtianiſme, & que le Chapitre de l'Alcoran qui eſt intitulé *de l'épée*, quelque violence qu'il permette d'exercer ſur ceux qui ne voudront point ſubir le joug, ordonne néanmoins de tolérer ceux qui mettront bas les armes. C'eſt ce qui a été pratiqué aſſez humainement par les premiers ſucceſſeurs de Mahomet, comme le P. § Maimbourg eſt contraint de l'avoüer dans ſon Hiſtoire des Iconoclaſtes, où il nous conte que non ſeulement les Caliphes laiſſoient aux Chretiens l'exercice libre de la Religion, mais auſſi les élevoient à de grandes charges. Ils ne firent pas difficulté de confier au Pere de St. Jean de Damas les principaux emplois de l'Empire, & de vouloir que ſon fils les eût après lui, & qu'il fût outre cela Chef du Conſeil, & Gouverneur de la Capitale. Encore aujourd'hui les Chretiens ſont tolérez dans la Turquie, & ils craignent beaucoup plus l'artifice que la violence des Infideles. Car s'ils parlent ** contre la Religion de Mahomet, ou ſi étant ivres, ils promettent inconſidérément de ſe faire Turcs, ou s'ils obtiennent la derniere faveur de quelque Turque, il n'y a point de milieu pour eux entre la mort ou l'Apoſtaſie. Si un Chretien ſe fait Turc, il faut que tous ceux de ſa famille qui n'ont pas atteint l'âge de quatorze ans, abjurent le Chriſtianiſme. On leur permet bien de réparer les toits & les lambris des Egliſes qu'ils occupent de tems immémorial; mais on ne leur permet pas ni d'en conſtruire de nouvelles, ni d'en agrandir quelqu'une, ni de rebâtir celles qui ſont tombées en ruine: à-peu près comme nous obligeons les Huguenots à ſe contenter des Temples qu'ils avoient ſous le regne de Henri le Grand. Ce ſont des perſécutions, ſi vous voulez; mais il faut convenir cependant, que l'artifice y regne plus que la violence, & ceux qui travaillent à la ruïne du Calviniſme, n'oſeroient me le nier; car ils ſe feroient eux-mêmes leur procès. Après tout, que les Turcs perſécutent ou non le Chriſtianiſme, il n'en eſt pas moins vrai, que Mahomet voulant faire des conquêtes, s'eſt bien donné de garde d'effaroucher les peuples ſur le fait de la Religion.

Auſſi bien que de Cyrus, d'Alexandre & de Céſar, pour leurs ſuccès conquêtes.

Les Conquérans qui ont vécu avant lui, l'ont encore moins fait. On n'a jamais vû ni Cyrus, ni Alexandre, ni Céſar, s'informer de quelle Religion étoient les peuples qu'ils avoient vaincus, pour les forcer à la quitter, au cas qu'elle fût différente de celle de leur nouveau Maître. Quand un Officier avoit mérité d'être avancé, ils ne lui demandoient pas s'il étoit de la Religion du Prince; ils ne s'amuſoient pas à ſuſpendre la récompenſe qui lui étoit duë, juſques à ce qu'il ſe fût converti. Et quand eſt-ce qu'ils euſſent vaincu le monde, s'ils ſe fuſſent amuſez à ce petit détail-là? Vous voïez auſſi, combien la Maiſon d'Autriche s'eſt aprochée de la Monarchie univerſelle. Sa grande Catholicité l'y fait aller à grands pas, comme vous voïez. En Allemagne, à peine ſe peut-elle deffendre contre une poignée de Rebelles: en Eſpagne, comme je l'ai dit ailleurs ††, elle ne peut pas ſeulement empêcher le peu de ſoldats qu'elle a ſur pied, de prendre dans la bourſe des voïageurs la paie qui leur eſt duë.

§. CCXLV.

Combien la Maiſon d'Autriche s'eſt affoiblie par les perſécutions de Religion.

Etat où ſe trouve la Maiſon d'Autriche.

S'IL eſt vrai, comme on le dit, que l'élevation où cette Maiſon eſt montée, a été la récompenſe de la piété merveilleuſe de l'Empereur Rodolphe, qui rencontrant un jour un Prêtre portant à pied le St. Sacrement, le fit monter ſur ſon cheval, & après cela le ſuivit à pied avec beaucoup de dévotion, on peut dire que ſes deſcendans n'ont pas eu le même ſuccès, dans cet attachement invincible qu'ils ont eu à exterminer les Héréſies par le fer & par la flamme. Et il ne faut pas s'en étonner; l'action de Rodolphe étoit d'une ame véritablement touchée de zele: mais les perſécutions, les galeres, & les gibets, & généralement toutes les violences que l'on emploie en faveur de la bonne Religion, ne ſont qu'un emportement criminel, que Dieu a garde de bénir. *Fallit te incautum pietas tua*, peut-on dire à quiconque eſt frapé d'un zele ſi mooſtrueux, & ſi propre à con-

* „ Ricaut, Etat de l'Emp. Ottoman, l. 2. ch. 2.
† „ On peut voir le contenu de ce Traité dans le Livre de Mr. Ricaut, *ubi ſup.*
‡ *Epiſt.* 20. *l.* 1.
§ *Vid. Hotting. Hiſt. Orient. l.* 2. *c.* 2.
§ *L.* 2. *ad ann.* 731.
** „ Ricaut, *ubi ſupra.*
†† „ Ci-deſſus §. XL.

confirmer dans l'Athéïſme ceux qui ſe moquent de la Religion en général, avec leur

* Tantùm Religio potuit ſuadere malorum.

Je ne parlerois pas ſi librement, ſi je ne me ſouvenois de vous avoir oüi condamner ceux qui conſeillent aux Princes de ſe ſervir de méchans moïens, pour l'extirpation des Héréſies. Quoi qu'il en ſoit, ſi la Maiſon d'Autriche a été récompenſée de ſon zele contre les fauſſes Religions, ce n'a pas été en bénédictions temporelles, car il lui en a coûté le plus beau fleuron de ſes Couronnes, je ne veux pas dire les païs qu'elle a perdus à cette occaſion; ce ſeroit peu de choſe: je veux dire ce crédit, cette gloire, ce nom redoutable qu'elle a poſſédez quelque tems. Elle eſt ſi foible, qu'elle fait à toute l'Europe une plus grande réparation d'honneur que l'on ne voudroit, de toute la fierté qui la rendit autrefois ſi incommode; & c'eſt aux victoires de la France que l'Europe a principalement l'obligation d'avoir été vengée, & de voir fouler aux pieds l'orgueil de l'Eſpagne; *calco Platonis faſtum*; vous ſavez le reſte, & vous ne me nierez pas, que l'ambition demeſurée de la Maiſon d'Autriche, jointe à ſon zele pour établir par tout l'inhumanité & l'eſclavage de l'Inquiſition; ſa puiſſance jointe à la lenteur de ſa Politique, n'aient dû faire prévoir, lors qu'il parut un Comete l'an 1618. une longue & ſanglante guerre entre les Princes de l'Europe.

§. CCXLVI.

Quels ſont les préſages que l'on débite préſentement. Diſpoſitions favorables pour la France à faire des conquêtes.

CE que j'avance touchant l'année 1618. ſe confirme par les choſes que j'entens dire tous les jours. Les moins éclairez dans les affaires générales en croient ſavoir aſſez, pour faire des prédictions de ce qui arrivera à la ſuite de notre Comete: & je remarque que pour faire ces prédictions, ils ne ſe ſoucient guere de ſavoir par quels ſignes elle a paſſé. Ils ne ſongent qu'à la ſituation des affaires de l'Europe. En effet, c'eſt là où il faut regarder. Et par là, quand même il n'auroit point paru de prodige, on croit reconnoître que l'Europe eſt à la veille d'un furieux remuëment, & que jamais la conjoncture n'a été plus favorable pour faire de grandes conquêtes.

Préjugé en faveur de Louis XIV.

I. On voit d'un côté la France gouvernée par un Roi, dont les grandes actions faites avec autant de conduite que de valeur, & avec un aſcendant le plus heureux qui ſe puiſſe concevoir, ont préoccupé de telle ſorte les eſprits, qu'on s'imagine qu'il n'entreprend rien, qu'après avoir preparé tout ce qui peut rendre l'entrepriſe immanquable; & de là vient qu'on ne ſonge pas ſeulement à ſe deffendre. Le nom du Roi eſt une tête de Méduſe qui change en ſtatuës ſes ennemis. Il les ſurmonte ſouvent, parce qu'il leur ôte le courage de lui réſiſter. J'en dirai davantage dans peu de tems.

* *Lucret. l. 1.*
† *Æneid. l. 6.*

§. CCXLVII.

Détail des circonſtances avantageuſes à la France.

Bonté de ſes Troupes. Habileté de ſes Généraux & de ſes Miniſtres.

II. OUtre ce grand préjugé qui vaut lui ſeul une armée de cent mille hommes, le Roi a quantité de troupes très-aguerries, & accoûtumées à vaincre; & pluſieurs bons Généraux également zélez pour la gloire de leur Maître, & capables des plus grandes entrepriſes. Il a un très-grand nombre d'habiles Négociateurs, qui ſavent pratiquer des intelligences par tout, fins, adroits, actifs, careſſans & menaçans ſelon les occaſions avec la derniere ſoupleſſe, propres à ſemer la diviſion, les ſoupçons & les jalouſies à droite & à gauche, à donner un bon tour aux choſes; en un mot, à perſuader aux Princes, qu'ils n'ont qu'à dormir en repos. Si vous les voulez mieux connoître par leurs effets, liſez ce que fit la Sibylle de Virgile. Le paſſage eſt un peu long, mais il eſt beau. On diroit que Virgile a eu en vuë la triple Alliance, miſe en ſentinelle pour garder les Eſpagnols:

† Cerberus hæc ingens latratu regna trifauci
Perſonat, adverſo recubans immanis in antro.
Cui vates horrere videns jam colla colubris,
Melle ſoporatam & medicatis frugibus offam
Objicit. Ille fame rabidâ tria guttura pandens;
Corripit objectam, atque immania terga reſolvit
Fuſus humi, totoque ingens extenditur antro.
Occupat Æneas aditum, cuſtode ſepulto.

III. Pour ce qui eſt de l'argent, ce nerf de la guerre qui vient à bout de tout, & qui ne trouve point de forteresſe imprenable, S. M. en a plus que tous ſes voiſins enſemble, ſans compter le bonheur d'avoir des Miniſtres inépuiſables en nouvelles inventions d'en trouver, & des ſujets inépuiſables en patience.

Avantages qu'il retire des Françoiſes établies dans les Cours étrangeres.

IV. Il ne faut pas oublier, que nous avons des Dames Françoiſes dans toutes les Cours de l'Europe, ce qui n'eſt pas un mediocre avantage; car de quoi ne viennent-elles pas à bout, ayant naturellement beaucoup de charmes, s'inſinuant avec beaucoup d'adreſſe dans les eſprits, ſe faiſant un grand ſujet de gloire de tous les avantages de leur nation, étant faites de bonne heure à l'art des intrigues, & conſultant les Miniſtres de France quand il le faut? Ceux qui ſavent ce que Mr. de ‡ Mézerai remarque dans la vie de Henri IV. que les intrigues entre les Dames & les Seigneurs de la Cour, *ont cauſé les plus grands évenemens à la Cour de France depuis le Regne de François I.* ne doutent pas de l'habileté des nos Françoiſes: c'eſt peut-être ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'il eſt plus avantageux à nos Rois qu'il naiſſe des Princeſſes en France, que des Princes; parce qu'en mariant les Princeſſes hors du Roïaume, on fait des Alliances avantageuſes, & l'on a des créatures aſſûrées & de grand crédit parmi ſes voiſins. De là vient qu'elles s'apellent ſouvent des victimes que l'on ſacrifie au bien de l'Etat, contre les ſecretes inclinations; mais on ne laiſſe pas d'oublier cette petite violence, & de travailler pour la patrie.

V. Joi-

‡ „ Abrégé Chronol. *ad ann.* 1605.

Comparé à Philippe de Macédoine & à Alexandre.

V. Joignons à cela les grands avantages que le Roi trouve dans ſa propre perſonne. Il eſt dans cet âge où le corps & l'eſprit, le courage & la prudence, ont leurs forces en équilibre. C'eſt un Prince qui a fait entrer dans ſon caractere les qualitez d'Alexandre & celles de Philippe, corrigées les unes par les autres. Au lieu de la fauſſe bravoure d'Alexandre, il a l'eſprit de négociation qu'avoit Philippe, & il a joint à cette Politique du Cabinet où Philippe ſe connoiſſoit tant, ce qu'il y avoit de véritable courage dans Alexandre. Car pour cette délicateſſe qui l'empêchoit de ſurprendre ſes ennemis, on peut dire que c'eſt un excès auquel un Héros peut renoncer, ſans ternir l'éclat de ſa gloire. C'eſt outrer la valeur, que de ne vouloir point ſe prévaloir des ténebres de la nuit pour remporter une victoire déciſive. C'eſt une pure vanité, que de craindre qu'en ne donnant pas à ſes ennemis le tems de ſe préparer à une vigoureuſe défenſe, on ne diminuë le mérite du triomphe. Notre Héros s'eſt mu au deſſus de ces vains raffinemens. Quand il veut aſſieger un Ville en Flandres, il marche vers la Lorraine, & il ſeroit bien fâché de trouver que ſes ennemis aïant pénetré ſes intentions, les euſſent renduës difficiles par leurs grands préparatifs. Cela montre qu'on va à la loüange par des routes toutes contraires. Un Conquérant qui avertiroit ſes ennemis, qu'il a deſſein d'aſſieger une certaine place, & qui la prendroit nonobſtant cela, en ſeroit loüé prodigieuſement. La réponſe * d'Alexandre à Polypercon, que l'on admire ſi fort, en eſt une preuve. Le Roi prenant une Ville, après avoir fait tout ce qu'il a pû pour empêcher qu'on ne devinât le ſiége qu'il méditoit, en eſt auſſi loué prodigieuſement. On le † loüe tous les jours de ſavoir cacher un deſſein de Guerre ſous des aparences de divertiſſemens ou de voïages, de ce que les revuës de Vincennes ſervirent de préparatifs à la guerre de Flandres, & de ce que l'entrepriſe de la Franche-Comté n'avoit l'air que d'un voïage de Bourgogne. On aprend par cœur la deviſe qui fut faite ſur ce ſujet. C'étoit un Soleil couvert d'une nuée avec ces paroles:

Tegiturque, parat dum fulmina.

Lors qu'il ſe cache, il prépare des foudres.

Cette derniere route conduit mieux à la victoire que l'autre. Ainſi convenons, que le Roi aïant joint au caractere de Philippe, le ſolide du courage d'Alexandre, eſt très-capable de faire de grandes conquêtes, & très-incapable de ruiner les avantages de ſa fortune par des coups de témérité. J'ajoûte ces derniers mots, parce que je me ſouviens d'avoir dit, que les Conquérans doivent s'abandonner à la Fortune, ſans trop écouter les conſeils de la prudence. J'avouë que la plûpart des grands Conquérans l'ont pratiqué; mais comme il s'en eſt trouvé un grand nombre qui ſe ſont perdus pour avoir agi étourdiment, le plus ſûr eſt de joindre les conſeils de la prudence à ceux du courage.

Ce ne ſeroit pas aſſez, pour conclure que le tems de faire de grandes conquêtes, eſt venu. Il faut de plus que l'Europe ne ſoit pas en état de réſiſter à cette grande force du Roi; car, comme je l'ai déja dit ailleurs, Cyrus & Alexandre ſe fuſſent battus très-long-tems dans une ſeule Province. Les grandes conquêtes ſe font, lors qu'un grand Guerrier, fourni de tous les avantages neceſſaires, ne trouve perſonne qui lui faſſe beaucoup d'obſtacles. Quand il faut diſputer le terrain à tout moment, & qu'après avoir pris une Ville, il en faut aſſieger une autre à une lieuë de là, on ne va pas fort loin en vingt ans. L'importance eſt, qu'apres avoir jette la conſternatiou dans les eſprits, on vous porte les eleſs des villes à trois ou à quatre journées de diſtance.

* „ Q. Curce l. 4. ch. 13.

§. CCXLVIII.

Conſidération de l'état préſent de l'Europe.

Vices des Souverains de l'Europe.

VI. CONſidérons donc l'état où ſe trouve l'Europe préſentement, ſous un nombre infini de Souverains, ou ſoi diſans tels. Nous verrons qu'il y en a, qui n'aïant pas le moïen de ſoûtenir leur Souveraineté, ne peuvent ſe réſoudre à aucune entrepriſe vigoureuſe, au hazard de perdre la penſion qui leur eſt faite. Nous en verrons qui ſont plongez dans les plaiſirs, & qui ſont conſiſter toute leur gloire à repoſer mollement dans le ſein de la volupté. Il y en a qui vendent une partie de leurs Etats, pour pouvoir paſſer le Carnaval à Veniſe, qui ne ſongent à rien de grand, incapables de travailler pour la gloire. Quelques autres ſont enchaînez dans les liens d'une baſſe ſuperſtition, & entierement eſclaves de quelques Moines; pendant que d'autres ſont retenus par la crainte d'être englouti les premiers, s'ils oſent ſe remuer. Ceux qui ont aſſez de courage & d'habileté pour former une oppoſition redoutable, n'ont pas en main les forces qu'ils ſouhaiteroient.

Si les Etrangers ſouhaittent la domination Françoiſe.

VII. Je vois des François qui ajoûtent à tout ce que je viens de dire, que tous nos voiſins admirant notre grand Monarque, aſpirent à la gloire d'être du nombre de ſes Sujets, & je l'ai lû dans je ne ſai combien de Livres imprimez avec privilége. Mais je vous aſſûre, Monſieur, que ce ſont des flatteries ridicules. J'ai paſſé par les lieux qui ſeront les premiers pris, ſi l'on en vient là, & j'y ai remarqué une crainte horrible de la domination Françoiſe, & qu'on la regarde comme un rude avenir que l'on s'eſt attiré par ſes péchez: *Il n'y a rien de plus agréable* (dit-on dans ces lieux-là) *que d'avoir à faire avec les François, quand on va voïager dans leur païs; mais c'eſt une choſe terrible que de tomber entre leurs mains, lors qu'ils viennent chez vous en Conquérans. Ils vous inſultent, ils vous pillent, ils font la terreur des meres & des maris, ils rempliſſent tout de Bureaux & de Maltôtes qui ne ſont guere moins à craindre que le ſoldat*, &c. Je leur diſois, qu'ils ſe font une Idole de leur liberté imaginaire, & qu'à tout prendre, ils ſont plus eſclaves que nous; mais ils n'en croïoient rien. Ainſi ne mettons point l'envie de devenir François, au nombre des diſpoſitions favorables que nous épluchons.

§. CCXLIX.

Combien les Républiques ont autrefois mortifié les Monarchies.

Aſcendant des Républiques ſur

VIII. CEux qui diſent que le Roi n'aura à faire qu'avec des Républiques, ont quel-

† „ Entret. d'Ariſte & d'Eugene, 3. Entret.

Rome & la Grece ſur les Monarchies. Exemples d'Antiochus & de Darius.

quelque raiſon ; car proprement parlant, je ne connois point d'autre Etat Monarchique à l'entour de nous que l'Eſpagne, d'où à coup ſûr la réſiſtance ne viendra pas. Mais ils ſe trompent, quand ils croient qu'un Monarque n'a rien à craindre d'un Etat Républiquain ; car qui ne ſait que la République Romaine a été le fléau d'une infinité de Monarques, & qu'on n'a jamais mortifié le Têtes Couronnées, au point que cette République les mortifioit, les faiſant ſervir de jouët au peuple, pendant les cérémonies du Triomphe ; les mettant en priſon chargées de chaînes ; voulant qu'un ſimple Bourgeois de Rome, revêtu de la Dignité de Conſul, prît le pas devant les plus grands Monarques ; & prétendant que c'étoit leur faire un fort * grand honneur, que les déclarer, *Amis du peuple Romain?* † Peut-on voir une plus grande fierté que celle de ‡ Popilius, Chef de l'Ambaſſade que les Romains envoierent au Roi Antiochus l'Illuſtre, pour l'obliger à faire la paix avec Ptolomée Roi d'Egypte ? Ce Monarque, l'un des plus puiſſant Princes de l'Aſie, tendit la main à l'Ambaſſadeur de la maniere du monde la plus honnête ; l'autre ſe contenta de lui rendre les Lettres que le Senat lui écrivoit. Antiochus les aiant lues, promit de délibérer ſur l'affaire qui lui étoit propoſée : Popilius ne voulant point de remiſe, traça un rond avec ſa bagette à l'entour du Roi, & le ſomma de lui donner une réponſe préciſe, avant que de ſortir de l'eſpace qu'il venoit de lui marquer. Ce Prince ſe voiant ſi preſſé, répondit conformément à l'intention du Senat ; & alors l'Ambaſſadeur ne fit pas difficulté de lui toucher à la main §. Antiochus envoia quelque temps après des Ambaſſadeurs à Rome, pour dire au Senat qu'il avoit obéï aux ordres des Ambaſſadeurs Romains, tout de même qu'il auroit obéï au commandement des Dieux. Que dirons-nous de la Grece, qui n'étoit pas comme Rome une ſeule République, mais un amas de quantité de Républiques jalouſes les unes des autres, & déchirées de mille factions ? Cependant, la Grece n'a pas laiſſé de couvrir de honte & d'ignominie la puiſſante Monarchie des Perſes, & après avoir exterminé les armées prodigieuſes qu'ils avoient fait paſſer en Europe, pour la réduire ſous leur puiſſance, de porter la guerre en Aſie, & de faire pluſieurs conquêtes ſur eux. Le puiſſant Roi Darius, après avoir eu le chagrin d'aprendre, que les Athéniens avoient brûlé la ville capitale de Lydie, où ſon propre frere réſidoit ordinairement, & avoir donné ordre à un Page de le faire ſouvenir de cette injure tous les matins, n'eut-il pas la mortification de mourir, non ſeulement ſans avoir été vengé de cette inſulte, mais auſſi après avoir été encore plus mal traité dans la plaine de Marathon ? Ce n'eſt donc point parce que la France eſt environnée de Républiques, qu'elle ne doit pas craindre de trouver une forte réſiſtance ; ce ſeroit plûtôt parce que nos voiſins ne ſont ni Monarchie, ni République. Ils vivent ſous une certaine forme de Gouvernement mixte, qui eſt très-propre aux deſſeins que le Roi pourroit avoir, parce que quand ce qu'il y a de Monarchique parmi eux veut une choſe, ce qu'il y a de Républicain ne le veut pas.

La diviſion de l'Angleterre favorable au Roi de France.

Il n'y a perſonne qui ne ſache, que le Roi d'Angleterre ſe détacha de la Triple Alliance l'an 1672. au grand chagrin de ſes Sujets, & qu'après deux campagnes de guerre contre la Hollande, où les Anglois n'avoient gagné que des coups, il ſe vit forcé par les murmures de ſon Parlement à faire la paix. Qu'a fait ce Roi pour ſe venger de ſon Parlement ? Il n'a jamais voulu rompre avec la France, quelques ſollicitations que ſes Sujets lui en aient faites, lui repréſentant que la conſervation de l'Angleterre, & celle de la Religion Anglicane, étoient dans un péril manifeſte, à moins que l'on ne s'oposât à la France avec plus de vigueur, que ne faiſoient les Alliez. Il ſe moquoit de ces remontrances, & les repouſſoit avec colere. Enfin il ſembloit s'être réſolu à la rupture l'an 1678. & juſtement alors le parti Républicain d'Angleterre ne le vouloit plus, s'imaginant que ſous le prétexte de faire des armemens formidables contre la France, on vouloit tenter l'introduction de la puiſſance arbitraire, & du Papiſme, dans les trois Roiaumes. § Cette diviſion, qui ſera ſelon toutes les aparences, une ſource continuelle de conſpirations & de cabales, puis que la Religion, la grande machine avec laquelle on a de coûtume de remuer les peuples, s'y trouve mêlée, ſera très-favorable dans la ſuite aux deſſeins que la France pourra former, & n'a pas été inutile pour conclure le Traité de Nimegue ſi honteux au Confédérez, & ſi glorieux à notre nation, qu'il ſeroit difficile de trouver rien de ſemblable dans l'Hiſtoire.

§. CCL.

Combien la paix de Nimegue a été avantageuſe à la France.

Sa puiſſance utile à ſes Alliez, & dommageable à ſes ennemis.

LE Roi fit la paix ſans démordre d'un ſeul article du projet qu'il avoit fait imprimer pluſieurs mois auparavant ; au lieu que pour l'ordinaire, on demande mille choſes pour en obtenir une. Il fit rendre à la Suede tout ce qu'elle avoit perdu, & plongea l'Allemagne dans le chagrin de n'avoir pû mortifier un Prince qui avoit ſi hautement apuié nos intérêts. Il fit eſpérer par là à tous les Princes de l'Empire qui voudront un jour ſe liguer avec la France, qu'ils le pourront faire impunément. Il arracha de telle ſorte d'entre les mains de Mr. l'Electeur de Brandebourg, ce qu'il avoit conquis en Poméranie, que toute l'Europe s'aperçut, que la gloire de cet Electeur chagrinoit extrêmement

* *Pacem illi prius petendam à Pop. Rom. eſſe, quam ut Rex, ſocius que & amicus appelleatur. nomini eius honorem pro magnis erga ſe Regum meritis data Populum conſueſſe.* Livius, l. 1. Dec 4.

† Au lieu de tout ce qui ſuit juſqu'à, „Ce n'eſt „ donc point parce que la France &c. il n'y avoit que ceci dans l'Edit. déjà citée : „ Le Roi Praſias n'en de„ manda pas tant : Il vint lui même à Rome pour ſe „ preſenter au Senat en qualité d'Affranchi, la tête „ raſée, & couverte d'un bonnet : & apres avoir bai„ ſé l'entrée de la Compagnie, il ſe proclama lui-mê„ me l'Affranchy du Peuple Romain. Ce n'eſt donc „ point parce que la France &c.

‡ *Valer. Maxim. l. 6. cap. 4. Velleius Paterc. l. 1.*

§ *Livius l. 45.*

§ Au lieu de ce qui ſuit juſqu'à la fin de la ſection, on trouve ceci dans l'Edit. citée ; „ En même tems „ la Hollande ſe trouvant ſaiſie de ſoupçons, en pen„ ſant que le Prince d'Orange joindroit les Troupes „ de la République avec celles d'Angleterre, ſouhaitta „ la fin de la guerre plus que jamais. Si bien que „ pendant que ce qu'il y a de Monarchique dans ces „ deux Etats vouloit la guerre, ce qu'il y a de Répu„ blicain ne la vouloit pas ; & c'eſt auſſi de là qu'eſt „ ſortie la paix de Nimegue ſi honteuſe &c.

mement les principales Têtes de l'Allemagne ; ce qui étant bien ménagé, pourra ſervir à bien des choſes. Enfin il forçà les Alliez à faire chacun ſon Traité particulier, ce qui les aigrit ſi fort les uns contre les autres, qu'ils s'entredonnoient mutuellement à tous les Diables d'Enfer. Encore aujourd'hui il y en a qui ne ſont pas revenus de leur colere, & qui ont plus de diſpoſition à s'unir avec la France, que contre la France, le dépit faiſant quelquefois agir les hommes contre leurs véritables interêts. On peut connoître par là, combien il eſt avantageux au Roi d'avoir des Voiſins qui ne ſoient ni République, ni Monarchie, quoi qu'd y en ait qui s'attribuent un nom encore plus Monarchique, que celui de Roiaume.

§. CCLI.

Réflexion ſur la forme du Gouvernement d'Allemagne.

Lenteur des délibérations de la Diete de Ratisbonne.

JE me ſouviendrai toute ma vie du caprice d'un Juriſconſulte que vous connoiſſez, qui ſe mit un jour fort en colere contre l'abus que l'on fait du mot *d'Empire*, en le donnant à l'Allemagne ; & d'eſt vrai que jamais nom n'a été plus mal aſſorti que celui-là. C'eſt bien le plus monſtrueux Gouvernement qui ſoit ſur la terre, comme l'a fort bien prouvé M. Puffendorf ſous le nom de *Monzambanus* ; & quand je ſonge qu'il ne laiſſe pas de ſubſiſter depuis long-tems ſous une multitude innombrable de Souverains, qui ne ſont pas encore d'accord de l'ordre de leurs ſéances, & qui acrochent les Conférences les plus néceſſaires au repos public, pour ſavoir la part que chaque Député doit avoir à chaque choſe ; quand je ſonge, dis-je, à ces diſputes, & aux longues & immortelles délibérations de la Diete de Ratisbonne, je conviens que le * Pape Urbain VIII. n'avoit pas tort de dire, *Qu'en quelque façon le monde ſe gouverne de lui-même.* J'entens que malgré tout ce que les hommes ſont de très-propre à ruiner une choſe, il y a néanmoins une † Providence ſupérieure qui la fait durer. N'avez-vous pas oüi dire cette équivoque, Monſieur, *que pendant que les François font bonne chere ſur les bords du Rhin, ou les Turcs dans la Hongrie, les Allemans font diete à Ratisbonne?* Le ſens de cela eſt fort vrai, & l'on en fit une triſte expérience pendant la derniere guerre des Turcs avec l'Empereur. Neuhauſel ‡ étoit deja pris, les Infideles avoient déja ravagé pluſieurs Provinces, S. M. I. avoit déja abandonné la Ville de Vienne, pour ſe ſauver à Lintz avec tout ce qu'elle avoit de plus conſidérable, & avec tous les Actes publics ; tout cela, dis-je, étoit déja arrivé, qu'on ne faiſoit encore à Ratisbonne que perdre du tems en diſputes peu néceſſaires, en ombrages, en jalouſies, en ſimples formalitez, ſans que le fruit de tant de délibérations fût autre choſe, ſinon que l'on ſortoit du Conſeil plus animé & plus interdit qu'auparavant.

* *A dominare non biſogna altrimente tanto ingegno, perche il mondo ſi governa in certa maniera da ſe ſteſſo.* La M. le Vayer, Lettre 140.

† *Scilicet eſt aliquid quod nos cogatque regatque Majus, & in proprias ducat mortalia leges.* Manil. Aſtron. l. 5.

§. CCLII.

Attachement des Jéſuites aux interêts de la France.

Utilité que Louis XIV. retire des Jéſuites.

IX. ON met encore parmi les avantages de la France, l'attachement que les Jéſuites temoignent pour ſes interêts. Pendant que l'Eſpagne a été la plus accréditée Puiſſance de l'Europe, tous les Jeſuites étoient Eſpagnols, auſſi bien ceux qui étoient nez à Paris, ou à Rome, que ceux qui étoient nez en Caſtille. Depuis la decadence de la Maiſon d'Autriche, & la proſpérité de LOUIS LE GRAND, ils ſont devenus tous François, à Rome, à Vienne, à Madrid, auſſi bien que dans le Collége de Clermont. En ce tems-là les libertez de l'Egliſe Gallicane leur paroiſſoient mal fondées : ils ne ceſſoient d'écrire pour les droits des Papes contre ceux des Rois : on feroit une Bibliotheque des Livres écrits dans la Société, contre leſquels le Parlement de Paris & la Sorbonne ont prononcé ſentence de proſcription. Aujourd'hui le Roi n'a point de plumes plus affidées que les Jéſuites, dans ſes démêlez avec le Pape. C'eſt à préſent la Cour de Rome qui cenſure les Livres de ces Révérends Peres. Il ſemble que les proſpéritez du Roi leur aient donné des lumieres qu'ils ne trouvoient point autrefois dans leurs Bibliotheques, & qu'à l'exemple de ces Arrêts dont le P. ‡ Maimbourg dit qu'ils verſent dans l'ame des Huguenots la connoiſſance de la vraie Religion, elles leur ayent debouché l'eſprit, pour leur faire comprendre les veritez qui leur paroiſſoient ſi obſcures. On auroit tort ſur cela de les accuſer d'inconſtance, car ce n'eſt pas la Société qui change d'eſprit, c'eſt la Fortune qui change de Favori : & après tout, qui ne voit que c'eſt obéir § à l'Ecriture, qui ne veut pas que nous ayons ſur la terre de patrie permanente. Or ce n'eſt pas un petit avantage au Roi, que de s'être ainſi acquis les Jeſuites par toute l'Europe. Ils ont du crédit dans plus d'une Cour, & ils peuvent extrêmement contribuer par leur adreſſe à détourner les délibérations contraires aux deſſeins de S. M. L'envie de dominer dans tous les lieux qui ſeront conquis par les François, & d'y avoir un Protecteur auſſi puiſſant, & auſſi ami que le Roi, qui faſſe fleurir leur Ordre malgré les jalouſies de leurs ennemis, avec plus de pompe que ne le peuvent faire les Princes qu'ils gouvernent préſentement ; cette envie, dis-je, eſt capable de les pouſſer dans toutes les intrigues qui peuvent nous être favorables. Si l'on en croit la chronique ſcandaleuſe, ils ne nous ont pas été inutiles dans la derniere guere, & ils ont, peut-être, plus contribué à nos victoires, que l'activité de nos Généraux. On dit que ce ſont de grands Politiques, & l'un des trois célebres Sermons qui furent faits à la Béatification de St. Ignace l'an 1609. donne cet éloge à leur Compagnie, ** *qu'elle conte plus de dix mille cinq cens quatre-vingt Religieux ſi prudens au gouvernement, qu'il ſe trouve parmi leurs Freres Lais des perſonnes qui pourroient faire la leçon aux Chanceliers de Grenade, à Vailladolid, voire au Conſeil d'Etat*

‡ „ Voiez l'Hiſt. des 3. derniers Sultans par Mr. Ricaut, à l'an 1663.

‡ „ Epître Dédicatoire de l'Hiſt. du Luther.

§ *Epiſt. ad Hebr. cap.* 13. v. 14.

**„ Voiez la Morale Pratique des Jéſuites, imprimée à Cologne, 1669. *p.* 50. *&* 52.

tat du Roi. Et l'on prétend que leur Général s'entretenant un jour à Rome avec un Seigneur François, lui dit, *Que de ſa chambre il gouvernoit non ſeulement Paris, mais la Chine: non ſeulement la Chine, mais tout le monde, ſans que perſonne ſache comment cela ſe fait. Veda il Signor D. di queſta camera, di queſta camera,* le répétant deux fois, *io governo non dico Parigi, ma la China: non gia la China, ma tutto il mondo, senza che niſſuno ſappia come ſi fa.* Il ſe pourroit bien faire néanmoins, que tout ce que l'on publie & de leur habileté, & de leur crédit, n'eſt pas véritable. Il y a peu de choſes que l'on n'exaggere.

§. CCLIII.

De quelques Prophéties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes.

Ancienne tradition qui menace l'Empire des Turcs d'être détruit par les François.

X. ENfin on compte parmi les favorables diſpoſitions qui ouvrent au Roi le chemin à la Monarchie Univerſelle, pluſieurs Prophéties qui promettent à un Roi de France l'Empire de tout l'Univers. L'une de ces Prophéties ſe trouve dans le neuvieme Tome de Oeuvres de St. Auguſtin, au traité de l'Antechriſt, qu'on prétend avoir été compoſé ou par St. Auguſtin lui-même, ou par Rabanus Maurus Archevêque de Mayence. On en trouve une autre dans un Commentaire ſur l'Apocalypſe, compoſé par David Pareus, Théologien Proteſtant, qu'il dit avoir trouvé dans la Maiſon d'un Prévôt en Allemagne. C'eſt une vieille tradition parmi nous, qu'il y a une ancienne tradition parmi les Turcs, qui menace leur Empire d'être détruit par les François. Les grandes qualitez de notre Monarque perſuadent à tant de perſonnes, que c'eſt à lui que ces Prophéties s'adreſſent, qu'il n'eſt pas juſqu'aux * Mathématiciens qui ne l'aient publié; bien des gens ne croient pas qu'il ſoit permis d'en douter, après les révélations du célebre Drabicius, qui a tant prophétiſé en Tranſilvanie contre l'Empereur & pour la France. Or il n'y a point de plus favorables auſpices pour entreprendre quelque choſe, que les promeſſes & les révélations d'enhaut; & ainſi tout ſemble inviter le Roi à recommencer la guerre.

§. CCLIV.

Prétextes que le Roi pourroit prendre pour ſe ſervir des favorables diſpoſitions que la Fortune lui offre.

Si les reproches que les Eſpagnols font à la France d'avoir enfraint le Traité de Nimegue, peuvent l'autoriſer à leur déclarer la guerre.

J'Avois chez moi l'autre jour un homme, qui faiſant réflexion ſur toutes ces heureuſes diſpoſitions, s'étonnoit fort de ce que le Roi ne s'en prévaut pas. Qui l'empêche, diſoit-il, de prendre le reſte des Païs-Bas Eſpagnols, & de s'emparer ſans façon de tout ce qui eſt à ſa bienſéance dans l'Allemagne? Eſt-ce qu'il ne veut donner à perſonne le moindre ſujet de plainte? Mais d'où viennent donc le blocus & la priſe de quelques Places, dont la ſituation étoit la plus avantageuſe du monde pour nous incommoder en tems de guerre? D'où viennent tant de vieilles prétenſions, ſur leſquelles S. M. ſe fait droit à elle-même, premierement par des Juges à ce députez, & enſuite par ſes ſoldats? On ſe plaint de cela par toute l'Europe: de ſorte que plaindre pour plaindre, il vaudroit mieux leur en donner un grand ſujet, qu'un petit. Si le Roi ne veut pas qu'on ſe plaigne, il en fait trop: s'il ne ſe met guere en peine des plaintes, il n'en fait pas aſſez. Eſt-ce qu'il ne veut pas rompre le premier la paix de Nimegue, & qu'il attend que les Eſpagnols la rompent? Si cela eſt, nous aurons la plus longue paix qu'on ait jamais vuë, car les Eſpagnols avaleront plûtot mille affrons, que de nous déclarer la guerre, ſachant bien qu'une campagne de guerre ouverte leur ſeroit plus fatale, que cent Arrêts de la Chambre de Réünion, & que toutes les inſultes par leſquelles on tâche de mettre leur patience à bout, & de les porter à la rupture. Eſt-ce que S. M. attend un prétexte plauſible de déclarer la guerre à ſes voiſins? Mais en voici un tout prêt, le plus ſpécieux du monde. Les Eſpagnols ſe plaignent dans toutes les Cours de l'Europe, & même par des Livres imprimez, que la France à commis pluſieurs infractions du Traité conclu à Nimegue. C'eſt la plus langlante injure du monde. Un particulier que l'on accuſe d'avoir fauſſé ſon ſerment, n'attend pas un jour à ſe venger, & toute la terre reconnoit qu'il faut bien de pourſuivre la réparation d'un tel outrage. A plus forte raiſon un Prince que l'on accuſe d'avoir enfraint une paix ſolemnellement jurée, eſt en droit de pourſuivre la vengeance d'un tel affront par la voye des armes, qui eſt la ſeule dont les Souverains ſe puiſſent ſervir. De ſorte que s'il ne faut qu'un prétexte raiſonnable à S. M. pour recommencer la guerre, le voilà tout trouvé: & dans deux jours, moi indigne, je m'engage à compoſer le plus beau Manifeſte qui ſe ſoit vû, à tout le moins plus beau que celui de l'an 1672. qui n'étoit fondé que ſur l'ingratitude de la Hollande. Il eſt certain que les ingrats n'offenſent pas tant notre honneur que ceux qui nous donnent des dementis. L'ingratitude eſt aſſurément un vice exécrable: néanmoins les loix n'ont jamais établi des peines contre les ingrats, excepté parmi les † Medes, ſi je m'en ſouviens bien: & à quoi ſerviroient, je vous prie, des loix établis contre les ingrats, puis que perſonne n'oſeroit y recourir, ſans perdre tout le mérite du bienfait? *On ſe rend ‡ baiſſable, quand on reproche les ſervices que l'on a rendus; car ce ſont des choſes dont il faut bien que celui qui les a reçuës ſe reſſouvienne, mais dont l'auteur ne doit jamais faire mention. La ſeule † punition de l'ingratitude, conſiſte en ce qu'on blâme par tout les ingrats, & qu'on les abandonne à la haine des hommes, & au jugement de Dieu; c'eſt là tout le ſupplice qu'on leur fait ſouffrir.* Mais cela n'empêche pas que les Souverains qui ont des droits inconnus au reſte des hommes, ne puiſſent juſtement tirer raiſon de l'ingratitude d'un Etat voiſin, comme il paroît par la guerre de 1672. Et cela étant, combien eſt-il plus raiſonnable de ſe venger de l'accuſation de fauſſaire intentée par les Eſpagnols à S. M. puis que c'eſt une injure contre la-

Si un Souverain eſt en droit de punir l'ingratitude des ſes voiſins

* „ Voyez Mr. Comiers dans la nouvelle ſcience des „ Cometes, imprimée l'an 1665.

† *Xenophon, Cyrop. l. 1 Seneca de Benef. l. 3. c. 6.*

‡ *Odioſum ſanè genus hominum offensa exprobrantium, qua meminiſſe debet is, in quem collata ſunt, non commemorare qui contulit.* Cicero. in Lælio.

† *Hoc frequentiſſimum crimen uſquam punitur, ubique improbatur. Neque abſolvemus illud, ſed cùm difficilis eſſet incerta res aſſumatis, tantum odio damnavimus & inter ea reliquimus quæ ad vindicas Deos mittimus.* Seneca. ibid.

laquelle les loix permettent aux particuliers de ſe deffendre?

§. CCLV.

Raiſons pour ne ſe pas ſervir de ces favorables diſpoſitions.

VOus en parlez bien à votre aiſe, répondis-je à ce gaillard, parce que vous n'avez pas à répondre devant Dieu ni de la déclaration de la guerre, ni des déſordres qui en naiſſent. Mais quand un Prince comme le nôtre, rempli de piété, & d'amour de Dieu, conſidere les loix de la Religion, il ne regarde pas s'il lui ſeroit aiſé de s'emparer des Etats de ſes voiſins, & de faire compoſer un Manifeſte tel quel; mais il regarde s'il peut l'entreprendre en bonne conſcience, & il conclud qu'il vaut mieux laiſſer chacun en poſſeſſion de ce qui lui apartient, que d'irriter un Dieu qui punira d'une façon infiniment plus ſévere, les abus que les * Rois auront fait de leur puiſſance, que les Rois ne châtient les petits Gentilshommes qui tyranniſent leurs vaſſaux.

La raiſon de l'inſtabilité de la Fortune doit empêcher le Roi de France de profiter de ſes avantages.

C'eſt pourquoi avec toutes les favorables conjonctures qui ſollicitent S. M. à entreprendre la conquête de l'Europe, je ne voudrois pas parier un contre dix, qu'il y aura bientôt une guerre générale, & que la France aura toutes les proſpétitez que la Fortune ſemble lui promettre. Car outre ce que je viens de dire de la piété de notre Monarque, je ne doute point que ſon grand ſens, & la connoiſſance de l'Hiſtoire ne lui aprennent l'inſtabilité de la Fortune. Ce que les Scythes repréſentoient à Alexandre eſt fort ſenſé, & ſi la mort n'eût enlevé ce Conquérant dans la fleur de ſa jeuneſſe, il ſe fût vû peut-être en état de s'écrier, *O Scythes!* comme Croeſus s'écria, *O Solon!* La Fortune qui a été comparée à tant de choſes, me ſemble pouvoir être juſtement comparée à une mer calme & riante, qui ne laiſſe pas de préparer la matiere d'une † tempête furieuſe. Fou qui s'y fie.

Mene † falſi placidi vultum, fluctuſque quietos
Ignorare jubes? Mene huic confidere monſtro?
Æneam credam quid enim fallacibus Auſtris
Et cœli toties deceptus fraude ſereni?

Je ſai bien que le Roi n'y a pas encore été trompé. Mais il y a eu tant d'autres grands Princes, qui ont éprouvé, les uns plûtôt, les autres plus tard, les revers de la Fortune, qu'en vérité le plus ſûr eſt de ne rien entreprendre ſur des aparences favorables. Car ſi l'on ne réüſſit pas, on s'expoſe non ſeulement à n'être ni loüé, ni plaint de perſonne, mais auſſi aux reproches de ſa conſcience, & aux murmures de ſes Sujets, & aux inſultes de l'étranger. Toute l'Europe a vû écbouër avec joie les ambitieuſes entrepriſes de la Maiſon d'Autriche, (je reviens ſouvent là, tant je ſouhaite que nous profitions d'un exemple d'auſſi fraiche date.) Les victoires de Guſtave, les triomphes des François, la révolte de la Catalogne, le ſoûlevement du Portugal, & telles autres diſgraces du parti Eſpagnol, faiſoient dire à tout le monde en riant, *qu'il l'avoit bien merité.* Onvoioit avec plaiſir l'affermiſſement de la République de Hollande, qui aiant commencé à ébranler ce redoutable parti, l'affoibliſſoit de jour en jour par la priſe de pluſieurs Villes, par pluſieurs victoires navales, par ſon commerce établi dans toutes les parties du monde, par l'incomparable valeur des Princes qui commandoient ſes armées, & par la rare prudence de ſes Etats Généraux. Et ſi l'on eût ſû qu'un jour cette République ſeroit le plus ferme apui de l'Eſpagne chancelante, & feroit voir qu'elle ne lui avoit point fait la guerre par un motif d'ambition, mais uniquement afin d'aſſûrer ſa liberté & l'équilibre des Puiſſances de l'Europe; ſi, dis-je, l'on eût ſû cela, je ne ſai ſi l'on l'eût pris en bonne part; car on ne ſe ſoucie guere de prévoir que ceux dont la proſpérité préſente eſt un ſujet de terreur, trouveront quelque ſupport pendant leurs diſgraces. On n'eſt gueres en état alors de donner ſon aprobation à ceux qui ſont également prêts de ſoûtenir, ou d'affoiblir le même parti, ſelon qu'il eſt trop foible, ou trop redoutable. En un mot, quand on s'attire du malheur, on n'eſt pas plaint: mais quand on eſt malheureux dans une juſte défenſive, encore a-t-on mille reſſources de conſolation. Pourquoi ne croirions-nous pas, que S. M. entre ſouvent dans cette ſorte de penſées?

tion, & de la part qu'y eurent les Hollandois.

Pourquoi ne croirions-nous pas, qu'elle trouve par la force de ſon jugement, qu'il ſe faut contenter de la gloire qu'elle s'eſt aquiſe, & ne la point mettre en compromis? De la maniere que les hommes ſont faits, ils jugent toûjours d'un Héros par les actions qu'il a faites en dernier lieu. Si apres avoir remporté pluſieurs victoires, il vient a perdre pluſieurs batailles, on ne parle plus de ſon bonheur, on ne ſe ſouvient plus que de ſon malheur. D'où venoit ſans doute, que ‡ Céſar étoit d'autant plus réſervé à ſe batre, que plus il avoit éprouvé les faveurs de la Fortune; s'imaginant avec beaucoup de raiſon, qu'une nouvelle victoire ajoûtée à tant d'autres ne lui feroit pas autant de bien, que la perte d'une bataille lui feroit de mal. C'eſt à faire à des jeunes gens qui n'ont pas encore acquis de la gloire, & à ces *beſognoſi d'honore*, comme on les apelle en Italie, à chercher les occaſions de ſe ſignaler; c'eſt a eux à ſe faire des ennemis de gaieté de cœur, pour faire parade de leurs forces; mais quand on s'eſt aquis une haute réputation, qu'on fait bien de s'en tenir là!

La gloire que Louis XIV. a aquiſe eſt encore une raiſon qui doit le retenir.

Pourquoi ſ ne croirions-nous pas, que S. M. aiant autant de diſcernement qu'elle en a, & aiant aſſez fait voir de quoi ſon grand cœur & ſa vertu militaire ſont capables, voudra s'immortaliſer par une route toute nouvelle, & beaucoup plus digne de louange dans le fond, que les victoires & que les triomphes? Cette route toute nouvelle, ce chemin à la plus ſolide ré-

Nouvelle gloire qu'il peut s'aquérir en demeurant en paix, lorſque tout lui promet d'heureux ſuccès.

De la décadence de la maiſon d'Autriche cauſée par ſon ambi-

* *Vos quibus reſtat maris atque terræ*
Jus dedit magnum necis atque vitæ,
Ponite inflatos tumidoſque vultus.
Quidquid à vobis minor extimeſcit,
Major hoc vobis Dominus minatur,
Omne ſub regno graviore regnum eſt.
Senec. in Tyeſt. act. 3. ſc. ult.

† *Ubi infortuna navigia, ibi forbentur.* Seneca.

‡ *Virg. Æn. 5.*

‡ *Nunquam tempore extremo ad dimicandum conſtantior factus eſt, quò ſæpius viciſſet, hoc minùs experiundos caſus opinans, ubi quo ſe tam ampla acquiſierunt victoria, quam ſumma adverſa calamitas poſſet.* Sueton. in Cæſ. cap. 60.

§ *Omni acto triumpho depoſitum triumphus clarior fuit, adeò ſpretâ in tempora gloriâ, interdum cunctatior redit.* Livius l. 2. Decad. 1.

. . . . . *Magnum dilata poteſtas,*
Majorum contenta probat. Claud.

réputation eſt de laiſſer toute l'Europe en repos, lors qu'on pourroit la ſubjuguer facilement; car c'eſt remporter ſur ſoi-même un triomphe plus glorieux, que la conquête d'un Empire, & donner le plus grand & le plus rare exemple de vertu que l'on puiſſe voir. Or de qui eſt-il plus juſte d'attendre ce grand exemple, que d'un Roi comme le nôtre, que Dieu a diſtingué par tant de choſes miraculeuſes? N'eſt-ce pas au Fils aîné de l'Egliſe, revêtu par un droit héréditaire du glorieux titre de très-Chrétien, que doit être réſervé l'avantage de montrer au monde la différence qu'il y doit avoir entre un Prince qui adore le vrai Dieu, & les Princes Infideles? Celui-là ne doit ſuivre que la raiſon éclairée de la foi: ceux-ci ne ſe gouvernent que par l'inſtinct de leurs paſſions. Mais helas! les Princes Chrétiens, à la honte du Chriſtianiſme, ne ſuivent guere d'autre principe que celui-là; & il a long-tems que la Religion Chrétienne ne produit point de grands coups. Il ſeroit tems qu'elle en fit quelqu'un de bien ſignalé. Rien ne le ſauroit être davantage, que de voir renoncer LOUIS LE GRAND à tous les triomphes que la Fortune lui promet. Pourquoi ne croirions-nous pas, que S. M. ſe propoſe d'aller à la gloire par ce chemin-là? Que de bénédictions, & que de loüanges ne recevra-t-elle point de tous ſes voiſins & de la poſtérité la plus reculée, ſi ſans ſe prévaloir ni de la foibleſſe de l'Eſpagne, ni de la partialité de l'Angleterre, ou des factions qui l'agitent, ni des irréſolutions de l'Allemagne, ni des déſordres de la Hongrie dont le Ture ne manquera point de profiter, S. M. ſouffre que tous les Etats de l'Europe vivent paiſiblement ſelon leurs loix! Ce ſeroit alors que toutes ces belles penſées que nos beaux-Eſprits ont produites pour loüer la grande modération de notre invincible Monarque, ſeroient aprouvées de tout le monde. Juſqu'ici ce ne ſont que des véritez Françoiſes, dont nos voiſins ne conviennent pas. On a beau dire par toute la France, que les traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue ſont le pur ouvrage de la modération de S. M. qui a elle-même arrêté le cours de ſes victoires, qu'elle ſeule pouvoit fixer; on n'en demeure point d'accord au delà des Alpes, de la Mer, du Rhin, & des Pirénées. C'eſt néanmoins à être loüé dans ces païs-là qu'il faut principalement prétendre; car quoi qu'on faſſe on eſt preſque toûjours aſſûré de trouver, du moins pendant ſa vie, beaucoup de loüanges parmi ſes Sujets. La véritable gloire d'un Prince eſt donc celle que ſes ennemis mêmes ſont contraints de publier, & c'eſt pour cela que le célebre Mr. de * Balzac écrivant à un bel Eſprit de Hollande, & lui témoignant ſon zéle pour le Prince d'Orange Frederic Henri, crut tout dire en ce peu de paroles: *Je lui ſouhaite une gloire de laquelle l'ennemi demeure d'accord, & qui ne lui ſoit pas même conteſtée par les Hiſtoires d'Eſpagne.*

Du prix des loüanges données par des ennemis.

§. CCLVI.

Réflexion ſur ce qui a été raporté concernant certaines propbéties qu'on fait courir à l'avantage de la France.

Danger qu'on court de ſe fier aux prophéties.

QUant à ces vieilles traditions, ou à ces prophéties, que l'on dit qui promettent la conquête de tout le monde à l'un de nos Rois, il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion de LOUIS XIV. pour ſe perſuader qu'il ſoit capable d'entreprendre la moindre choſe ſur un ſi méchant fondement. Il a trop de ſolidité d'eſprit, pour ne pas traiter d'imaginations chimériques toutes ces prétenduës revélations, & il n'ignore pas que pour un Prince qui s'eſt bien trouvé d'avoir bâti ſur cette ſorte d'eſpérances, il y en a dix qui ſe ſont engagez par là dans des entrepriſes également téméraires & malheureuſes. Je me ſouviens d'avoir lû dans l'Hiſtoire des † Croiſades, qu'au ſiége de Jéruſalem on ſe trouva fort mal, d'avoir donné un aſſaut *ſuivant l'avis d'un Solitaire, qui vivoit en grande opinion de ſainteté, dans une Caverne du Mont des Oliviers, & qui promit aux Chrétiens la victoire de la part de Dieu, pour ce jour-là même, quoi qu'on lui remontrât qu'on n'avoit rien de prêt pour une pareille entrepriſe. Mais on aprit bientôt*, comme le remarque fort bien le P. Maimbourg, *qu'en toutes ſortes d'affaires, & ſur tout en celles de la guerre, il eſt dangereux de quitter les regles de l'art & de la prudence, pour ſuivre aveuglément la voie des révelations, à laquelle on ne ſe doit pas trop fier, parce qu'aſſez ſouvent elles ſont fauſſes, & que quand même elles ſeroient vraies, on n'eſt pas obligé de les croire, ſans en avoir des preuves invincibles; & ſans cela, l'on eſt toûjours obligé de ſuivre plutôt la raiſon & le bon ſens, que Dieu a donné aux hommes après ſa divine parole, pour être la regle de leur conduite.* La honte qu'eut Godefroi de Bouillon de la faute qu'on avoit faite, de préférer les viſions d'un ſimple Hermite aux regles de l'art militaire, le rendit ſage pour une autre fois.

Exemple de Godefroi de Bouillon.

Il n'eſt pas néceſſaire de ſortir de l'Hiſtoire des Croiſades, pour trouver pluſieurs exemples de propbéties qui ont malheureuſement trompé ceux qui les ont crües; mais il ſuffira de conſidérer ce qui arriva à St. Bernard. Ce grand homme ayant reçu ordre du Pape Eugene III. de prêcher la ſeconde Croiſade l'an 1145. ne manqua pas de promettre mille bons ſuccès aux Princes qui ſe croiſeroient pour une ſi ſainte expédition. La grande réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa ſainteté, faiſant prendre toutes ſes promeſſes pour autant d'inſpirations divines, fut cauſe qu'on ne vit jamais plus de monde s'enroller pour le voïage de Jéruſalem. Il y en a même qui veulent qu'il ait confirmé ſes promeſſes par pluſieurs miracles inſignes: mais le P. ‡ Maimbourg nous permet fort de n'en rien croire, & il eſt fort vraiſemblable que cela eſt faux, puis qu'il n'y eut jamais d'expédition plus malheureuſe, que celle qui fut entrepriſe ſur les belles eſpérances de St. Bernard. Ces pauvres & infortunez Croiſez ne manquerent pas de ſe plaindre ‖ qu'il les avoit pouſſez dans le précipice par ſes fauſſes prédictions. Que répondit-il à cela? J'ai bien de la peine, Monſieur, à vous en parler à cœur ouvert; mais je m'y réſous enfin. Au lieu d'avoüer de bonne foi qu'il avoit été trompé le premier, il ſe ſauva dans le pitoïable aſile des promeſſes conditionelles, faiſant entendre que quand il avoit prédit que la Croiſade ſeroit heureuſe, c'étoit en ſous-entendant comme une condition néceſſaire que les Croiſez n'offenſeroient point le bon Dieu par le déreglement de leurs mœurs.

Entrepriſe malheureuſe dans laquelle les Croiſez s'engagerent ſur une prophétie de St. Bernard.

Avoüez

* „ Lettr. choiſ. livre 1. lettr. 24. à Mr. de Zuilichem.

† „ Hiſt. des Croiſades, par le P. Maimb. l. 2.

‡ „ Hiſt. des Croiſ. l. 3.

‖ *Ibid. lib.* 4.

Avouëz moi que c'eſt ſe moquer du monde, que de s'ériger en Prophete, pour prédire ce qui n'arrivera jamais, & pour ne pas dire un ſeul mot de ce qui arrivera effectivement. Ou il ne ſaloit pas que St. Bernard ſe mêlât de prédire l'avenir, ou il devoit prédire les déſordres effectifs dans leſquels les Croiſez tomberent, au lieu de leur promettre des victoires imaginaires qui ne devoient jamais arriver. Ce que j'en dis, c'eſt principalement pour répondre à ceux qui nous alleguent le Traité de l'Antechriſt inſéré parmi les Oeuvres de St. Auguſtin, & remarquable par une prédiction magnifique en faveur de l'un de nos Rois; car ſi les prophéties préchées par St. Bernard, n'ont été que des illuſions funeſtes à la Chretienté, quelle folie ne ſeroit-ce pas, de ſe promettre l'Empire du monde ſur la parole de Rabanus Maurus, ou même ſur celle de St. Auguſtin?

De la prophétie qui porte que les François ruïneront l'Empire des Turcs.

Mais, dit-on, les Turcs ont une vieille prophétie qui les menace de l'épée des François.* Autre chimere. Il eſt bien vrai, que dès le dixieme ſiecle il couroit une prophétie parmi celles de l'Evêque Hippolyte, laquelle aſſûroit que ce n'étoit point par les Grecs que les Infideles devoient être détruits, mais par les François. Il eſt vrai encore, que nous tenons cette prophétie du ſage & ſavant Evêque de Cremone Luitprand, dans la relation de ſa ſeconde Ambaſſade de Conſtantinopole. Il eſt encore vrai, que les Sarrazins furent merveilleuſement encouragez par cette prophétie, dans la bataille qu'ils gagnerent en Sicile l'an 963. ſur les troupes de Nicephore, Empereur de Conſtantinople. Enfin il eſt vrai, que le R. P. † Maimbourg, ſur la foi duquel je raporte toutes ces choſes, dit *qu'il y a ſans doute pluſieurs predictions ſemblables à celle-ci, & que c'eſt le tems qui doit faire voir un jour ſi elles ſont véritables; & qui ce ne ſera jamais que quand les François, que étant bien unis comme ils le ſont aujourd'hui ſous un des plus grands Rois qu'ils aient jamais eus, ſont capables tous ſeuls d'achever une ſi heureuſe aventure, n'en ſeront pas empêchez par les guerres étrangeres, & par d'injuſtes ligues, que pour une juſte défenſe les détournoient d'une ſi glorieuſe entrepriſe*, lors que ce Jéſuïte écrivoit ceci. Je conſens que tout cela ſoit vrai; mais je ne conſens pas que l'on tienne la prophétie pour véritable.

Réfutation de cette prophétie.

Car I. Il eſt ſûr, que les Infideles dont il eſt parlé dans la prophétie, ne ſont point les Turcs, mais les Sarrazins. On ne connoiſſoit point encore les Turcs dans l'Occident au dixieme ſiecle, mais on étoit fort tourmenté par les Sarrazins; & c'eſt pour cela qu'il ſe trouvoit de bonnes ames, qui pour conſoler les Chretiens, leur promettoient que l'Empire d'Occident fondé par un Roi de France, détruiroit cette nation Infidele, ou qui ſe le perſuadoient par une grande chaleur d'imagination. Or comme l'évenement a fait voir la fauſſeté de cette belle prophétie, puis qu'il eſt certain que l'Empire des Sarrazins n'a été ruiné ni par les François, ni par les Empereurs d'Occident, mais par les Turcs & par les Tartares; qui peut s'imaginer avec quelque ombre de raiſon, que la prédiction s'accomplira ſur les Ottomans? Et ne faudroit-il pas être fou, pour leur aller déclarer la guerre en vertu de cette promeſſe?

II. Il n'eſt pas fort certain qu'il y ait parmi les Turcs une prophétie qui les menace d'être ruinez par les François. Car ſi cela étoit, comment ſeroit-il poſſible que ces Grecs qui ont dit à Mr. Spon, qu'il y ‡ avoit une prophétie parmi les Ottomans, qui portoit que leur Empire ſeroit détruit par une nation *Chryſogenos*, c'eſt-à-dire, blonde, euſſent ignoré cette autre prophétie ſi avantageuſe à notre nation? C'étoit une occaſion fort favorable d'en parler: de ſorte que Mr. Spon n'en ayant pas dit un ſeul mot, il faut conclure qu'il n'en avoit rien apris dans ſon voïage de Turquie; ce qui eſt une marque que cette prétendue tradition ne court que parmi nos bonnes gens. Au reſte, il eſt aſſez évident que cette nation blonde fatale à l'Empire du Turc, n'eſt pas la nôtre. Mr. Spon croit que ce ſont les Moſcovites: à lui permis.

Et de celle de Drabicius qui promet aux François la ruine de la maiſon d'Autriche.

Mais, me dira-t-on, puis que vous êtes aſſez bon François pour ne vouloir pas que nous allions porter la guerre en Turquie, attirez par des prédictions favorables, ſouffrez du moins que Drabicius ait été bon Prophete, en nous promettant pluſieurs victoires dans l'Empire. Je répons, qu'encore que je ne veuille pas imiter nos Poëtes & nos Orateurs, qui depuis un tems immémorial envoïent tous nos Princes à la conquête de Conſtantinople, je ne laiſſe pas de ſouhaiter que notre grand Monarque juge à-propos d'entreprendre ce grand Ouvrage. Je dis ſeulement, qu'il ſeroit abſurde de compter ſur les prétendues traditions qui nous promettent un heureux ſuccés. Et quant à Drabicius, il eſt facile de voir, qu'il n'y a que des ennemis de la France, qui puiſſent croire ou qu'elle le regarde comme un homme véritablement inſpiré, ou qu'elle eſt capable d'entreprendre quelque choſe pour exécuter ce qu'il a prédit. Car peut-on être auſſi Catholique que l'eſt le Conſeil du Roi, & croire qu'un Miniſtre Proteſtant a reçu de Dieu la miſſion de Prophete extraordinaire? Peut-on avoir autant de paſſion qu'en a le Conſeil du Roi, d'extirper les Sectes ennemies du Pape, & ſe préparer à l'exécution des prophéties de Drabicius, qui portent (à ce qu'on dit) que le même Roi de France qui ruïnera la Maiſon d'Autriche, détruira le Pape de fond en comble? On ne peut avoir ces penſées, ſans faire une injure puniſſable non ſeulement à l'eſprit du Roi & à celui de ſes Miniſtres, mais auſſi à leur Religion.

Les Proteſtans eux-mêmes ne ſont pas trop perſuadez que Drabicius ait été Prophete. Il y en a bien qui ſe perſuadent que c'étoit un fanatique, à qui la lecture des Commentaires ſur les Prophéties du Vieux Teſtament & ſur celles de l'Apocalypſe, avoit bouleverſé l'imagination; qu'après s'être rempli de ces idées, il ne concevoit les Empereurs d'Allemagne que comme des Pharaons, des Sennacheribs, des Nabuchodonozors, & des émiſſaires de la grande Paillarde, *enivrez du vin de l'ire de ſa paillardiſe*; & qu'il vint enfin juſques à ſe perſuader, que Dieu le deſtinoit à faire commandement à pluſieurs Princes d'exterminer ces perſécuteurs. Ceux qui avoient ſouffert ces perſécutions, & qui s'imaginoient que la Providence divine châtieroit tôt ou tard les auteurs d'une conduite ſi barbare, devoient aparemment ſe fier aux viſions de Drabicius. Néanmoins ils en

* Voyez encore ſur ce ſujet le *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. MAHOMET. Rem. EE.

† „ Hiſt. du Schiſme des Grecs, l. 3.

‡ „ Voyage du Levant, 3. vol. p. 270. de l'impreſſ. „ de Holl.

en ont fait peu de compte pour la plûpart, ſur tout après avoir éprouvé qu'il s'abuloit, & qu'il ſe contrediſoit aſſez ſouvent d'une maniere toute viſible, & qu'on ne peut excuſer, qu'en recourant à un grand nombre de gloſes, qui font plus rire les incrédules, que l'aveu ſincere que l'on feroit des erreurs de cet homme-là; car avec cette ſorte de gloſes multipliées ſelon le beſoin, il n'y a point de faux Prophete dont on ne puiſſe faire l'apologie. La pauvre choſe que c'eſt, Monſieur, que de ſe fier à des révelations, fuſſent-elles de Ste. Hildegarde, de Ste. Gertrude, & de Ste. Brigitte; & vous ſavez bien, que des Auteurs * très-bons Catholiques, & Religieux qui plus eſt, ont hautement diſputé contre les prophéties de ces Saintes, par des raiſons très-convaincantes. Il ſeroit beau voir après cela la France ſi ſagement gouvernée, s'embarquer en une guerre contre l'Allemagne ſur les viſions de Drabicius! Ainſi la diſpoſition favorable que l'on prétend trouver dans les prophéties n'a garde de me perſuader que nous recommencerons bientôt à vaincre.

§. CCLVII.

Si l'Europe auroit plus de ſujet de ſe liguer préſentement, qu'elle n'en a eu autrefois.

Comparaiſon de l'état préſent de l'Europe à celui où elle etoit du tems de Charles V.

DE plus, qui nous a dit que l'Europe demeurera toûjours dans le profond aſſoupiſſement où elle eſt? J'avoue qu'encore qu'elle craigne la France, & qu'elle croïe voir dans ſa conduite, je ne ſai quoi de fort ſemblable à ce que nous avons dit des Eſpagnols d'autrefois, chacun pourtant ſe tient coi; perſonne ne veut eſſuïer les premiers périls, ce qui me fait ſouvenir de la fable des rats & du chat. Cette léthargie eſt d'autant plus ſurprenante, que l'on reconnoît fort bien qu'il eſt beaucoup plus facile au Roi, d'exécuter le grand & le vaſte deſſein de la Monarchie Univerſelle, qu'il ne l'étoit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne; parce que toutes les forces de la France ſont réunies ſous un ſeul Chef, qui va lui-même à la guerre, qui eſt heureux, vaillant & habile, qui n'a pas un Etat auſſi formidable à craindre que l'étoit ce Roiaume à l'égard des Eſpagnols, du tems de leur bonne fortune. Ce ſont des avantages qui ont toûjours manqué à la Maiſon d'Autriche, ou en tout, ou en partie. Lors que toutes ſes forces étoient à-peu près réünies en la perſonne de Charles V. Prince d'une grande valeur & d'une capacité extraordinaire, ſes Etats étoient néanmoins ſi entre-coupez, qu'ils ne pouvoient pas ſe prêter facilement une aſſiſtance réciproque: & d'ailleurs l'Europe avoit un François I. brave comme ſon épée, qui ne ceſſoit lui ſeul de tailler de la beſogne à Charles V. autant preſque qu'il lui en faloit. D'autre côté, Soliman, Empereur des Turcs, étoit un terrible voiſin aux pais Héréditaires: & les Princes Proteſtans d'Allemagne, animez de cet emportement de zele que l'on ne manque jamais d'avoir pour une Religion encore toute chaude de la forge, étoient une fâcheuſe épine au pied de Charles. Après la retraite de cet Empereur, ce fut bien pis. Ses Etats furent partagez; ceux qui les poſſéderent vécurent long-tems dans une eſpece de méſintelligence, qui les affoibliſſoit beaucoup; la diſtance qui eſt entre Madrid & Vienne, ne permettoit pas que l'on concertât chaque choſe avec la promptitude qui eſt requiſe pour les grands deſſeins; &, entre nous, les ſucceſſeurs de Charles V. n'ont été rien moins que belliqueux. Cependant l'Europe s'eſt émuë, l'Europe s'eſt liguée, l'Europe s'eſt enfin ſi acharnée contre eux, les ſoupçonnant de trop d'ambition, qu'elle les a mis ſur le bon pied. Et à préſent qu'elle connoit le péril plus redoutable, elle ſe contente de connoître. J'avouë cela, Monſieur, mais je ne parie rien pourtant pour nos conquêtes. Les peuples ſont comme une mer qui s'émeut horriblement après le calme le plus profond. Il ne faut ſouvent qu'un ſeul homme pour donner du cœur à la moitié de la terre, & pour faire † paſſer la Fortune dans un parti ‡.

§. CCLVIII.

Si les Ligues ſont à craindre.

La méſintelligence des Alliez eſt la cauſe des conquêtes du Roi de France.

HE bien, me direz-vous, *qu'on ſe ligue tant qu'on voudra: c'eſt peu de choſe que des Ligues: ce ſont des Corps à cent mille bras, qui à force d'avoir pluſieurs têtes, n'en ont aucune. Vous ſavez l'Apologue de l'Envoié du grand Turc, & le peu de cas qu'il faiſoit de ces troupes confédérées, au prix de celles qui ne reconnoiſſent qu'un ſeul Chef.* Je l'avoüe, Monſieur, c'eſt un avantage ineſtimable pour une armée que l'unité de Chef, & c'eſt une circonſtance favorable aux deſſeins du Roi, de laquelle je n'avois encore rien dit, ſavoir que ceux qui s'oppoſeront à lui, ne ſeront qu'un aſſemblage de troupes commandées par différentes perſonnes, qui auront des vûës particulieres, & des intérêts oppoſez. Bien nous en a pris, que dans la derniere guerre nous aions eu de telles gens à combattre; car malgré la bonne conduite du Roi, & le courage de nos troupes, ſi les Alliez ſe fuſſent bien entendus, nous en tenions. Mais la bonne fortune de la France a fait qu'ils n'ont jamais pû s'accorder. Leurs Conſeils de guerre étoient le plus grand champ de bataille où ils ſe trouvaſſent. Ce n'étoit que défiances, que plaintes réciproques, que jalouſies, que caprices. Les uns aimoient mieux être défaits, que de voir attribuer le gain d'une bataille à un Général qu'ils n'aimoient pas. Les autres voulant mériter leur penſion, conſeilloient toûjours le pire. Il nous faloit cela, Monſieur, afin d'avoir les ſuccès que nous avons eus: car, comme je l'ai déja dit pluſieurs fois, à moins qu'il n'y ait une diſproportion de forces entre deux ennemis, les victoires que l'on remporte ſur l'autre ne ſont pas de conſéquence. Or ce qui fait la diſproportion n'eſt pas toûjours le nombre des troupes, c'eſt bien ſouvent que l'un des partis commet pluſieurs fautes, & que l'autre n'en commet pas. C'eſt ainſi que les Alliez ſont devenus plus foibles que nous. La multitude de leurs intérêts & de leurs ſentimens leur faiſoit faire une infinité de fautes, pendant que le Roi apliqué à ſes affaires avec une intelligence ſubli-

* *Henricus de Haſſia, Sibyllanus, Franc. Picus Mirandulanus apud M. Delrio, diſq. Magic. l. 4. c. 1. quæſt. 3. ſect. 4.*

† *Tantum in uno viro fuit momenti, ut maximi imperii fabricæ & ruinæ recipi auctor eſſet, & unde ſteriſſet, eò ſe victoria transferret, ſæpeque cum ea mira quædam fortuna inclinato.* Juſtinus, l. 5. de Alcibiade.

‡ Il y a ici dans la I. Edit. ce vers de Virgile,

(a) „ *Quondam etiam victis redit in præcordia virtus*
„ *Victoreſque cadunt.* (a) *Virgil. Æn. 2.*

ſublime, n'en faiſoit point. Ils ont fait deux ou trois fois la grande & la capitale faute, qui fut * reprochée à Annibal, de ne ſavoir point ſe ſervir de la victoire.

§. CCLIX.

Fautes des Alliez durant la derniere guerre.

Bévuës que fit Montecuculi.

EN effet, M. de Montécuculi remporta un ſi grand avantage ſur M. de Turenne, ſans coup ferir l'an 1673. que l'on s'eſtima bienheureux à la Cour de France d'en être quitte pour la perte du païs de Cologne, & de la plûpart des Places que nous tenions en Hollande, tant on connoiſſoit qu'il étoit facile de nous faire plus de mal que cela. Bien nous en prit, que les Allemans un peu trop hâtez d'aller prendre des quartiers d'hiver chez eux, ne voulurent point ſeconder l'ardeur & la tête de Mr. le Prince d'Orange, qui avoient tant contribué à la priſe de Bonn. Deux ans après, Mr. de Montécuculi aiant eu la gloire de voir le génie de Mr. de Turenne ſacrifié au ſien, & de mal-mener nos troupes dans leur retraite, ne fut point ſe ſervir de ſon avantage, ſoit que l'âge le rendit un peu peſant, ſoit qu'il y eût des perſonnes officieuſes à Vienne qui ſe ſouvinſſent de nous. Quoi qu'il en ſoit, il ſe contenta de † raſraîchir ſon armée au deça du Rhin, pendant que Mr. le Prince joüoit un perſonnage bien éloigné de ſon génie plein de feu, qui étoit de regarder de derriere ſes retranchemens avec les débris d'une armée, les Impériaux ſe promenans à leur aiſe dans l'Alſace. Ce fut encore la faute de ceux qui batirent Mr. de Crequi à Conſarbrik; car au lieu de s'avancer ſur nos frontieres conſternées, ils s'amuſerent tout le reſte de la campagne à reprendre une ‡ Ville dont nous pouvions bien nous paſſer. Les François ne faiſoient point de ces bévuës. Ainſi il ne faut pas s'étonner, ſi les affaires des Alliez n'ont pas proſperé, car ils s'affoibliſſoient par leur mauvaiſe conduite, ſans que la mauvaiſe conduite de leur ennemi les relevât: ce qui arrive néanmoins preſque toûjours, comme l'a très-bien remarqué Mr. de la ‖ Rochefoucaut, touchant nos dernieres guerres civiles: *Tous les partis ont éprouvé à la fin*, dit-il, *que ni les uns, ni les autres n'avoient bien connu leurs véritables intérêts. La Cour même que la Fortune ſeule a ſoûtenuë, a fait ſouvent des fautes conſidérables, & dans la ſuite on a vû que l'une & l'autre Cabale s'étoit plus maintenuë par les manquemens de celle qui lui étoit oppoſée, que par ſa bonne conduite.*

§. CCLX.

Effets conſidérables de quelques Ligues.

Succès des Ligues contre les Turcs, & Henri III.

MAis ne croïez pas pour tout cela, Monſieur, que les Ligues ne ſoient point à craindre. Je pourrois vous entretenir long-tems, ſi je voulois vous raporter tous les beaux exploits qu'elles ont faits. D'où eſt venuë la célebre victoire de Lépante, que d'une Ligue formée contre les Turcs? Le Sultan ne mépriſe pas les Ligues, autant que ſon Envoïé le vouloit perſuader avec ſon Apologue d'un ſerpent à pluſieurs têtes, ou à pluſieurs queuës. Durant la plus grande chaleur de la Ligue le Grand Seigneur offrit du ſecours à Henri IV. par la raiſon principalement, *qu'il haïſſoit naturellement ce mot de Ligue.* Et d'où vient qu'il le haïſſoit? Parce qu'il réveilloit dans ſon imagination l'idée de tous les armemens qu'on avoit faits contre lui, & qu'on avoit apellez de cette ſorte. Cette idée déſagréable lui rendoit odieux ceux qui portoient ce nom-là, ſelon la remarque d'un § bel Eſprit dans un petit traité *de l'uſage de l'Hiſtoire*, qui eſt tout rempli de réflexions excellentes. La Ligue dont j'ai parlé, formée dans ce Roiaume pour l'excluſion d'un Roi Huguenot, n'a-t-elle pas eu le deſſus? N'a-t-elle fait pas bouquer non ſeulement le Roi Henri III. mais auſſi le Roi Henri le Grand, un des plus grands Princes de la terre? N'a-t-il pas fallu qu'il ait abjuré ſa Religion? Et ſans-cela, n'eût-il pas été un Roi vagabond dans ſon Roiaume? N'eût-il pas été toute ſa vie dans l'état où il ſe repréſente lui-même devant Amiens, écrivant ** au Marquis de Roſni en ces termes? *Je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit, qui eſt tel, que je ſuis fort proche des ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre, ni un harnois complet que je puiſſe endoſſer: mes chemiſes ſont toutes dechirées, mes pourpoints trouez au coude, ma marmite eſt ſouvent renverſée, & depuis deux jours je dîne & ſoupe chez les uns & les autres; mes pourvoieurs diſent n'avoir plus moien de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de ſix mois qu'ils n'ont reçu d'argent.*

Et contre Henri IV. malgré les paſſions qui y régnoient.

Cependant cette Ligue étoit un cahos de mille paſſions différentes, & Mrs. de Guiſe mêmes n'étoient pas unis entre eux. Mr. de †† Thou remarque, que ce qui contribua autant au maſſacre du Duc de Guiſe, fut la confidence que le Duc du Maine ſon frere fit à Dornano des vaſtes deſſeins du Duc, & la commiſſion qu'il lui donna d'en avertir Henri III. Ces deux freres s'étoient tellement brouillez pour une ‡‡ femme, qu'ils ſe porterent ſur le pré. Mais le Duc du Maine ſongeant mieux à la choſe, quand il ſe vit ſur le point ou de tuer ſon propre frere, ou d'en être tué, quitta la partie. Après la mort violente du Duc & du Cardinal, la Ligue devoit tomber. Néanmoins le Duc du Maine traverſé par pluſieurs perſonnes qui avoient leurs fins, ne laiſſa pas de la ſoûtenir, & ce fut à Henri IV. à ſe ſoûmettre. Ce qui eſt d'autant plus remarquable, que ce grand Roi étoit incomparablement plus actif de ſon naturel, que le Duc du Maine, & plus heureux dans ſes divertiſſemens. Car ce pauvre Duc dans le plus preſſant de ſes affaires, s'étant laiſſé ‡‡ entrainer à l'Hôtel de Carnavalet, *où quatre ou cinq de ſes amis faiſoient débauche avec des femmes de joie, s'y accommoda ſi mal, qu'il eut beſoin de garder la chambre pluſieurs ſepmaines:* mais... n'aïant eu loiſir *que de prendre des remedes palliatifs, le venin demeura toûjours enfermé au dedans, & le rendit encore plus peſant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en ſa perſonne la vigueur de tout ſon parti.*

Outre cela, n'eſt-ce point par une Ligue que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſe ſont vus réduits à conſentir à la paix de Munſter, pleine de ſujets de mortification pour eux? Et ſi la France ne ſe fût pas rélâchée en faveur du Duc de

* *Florus lib.* 2. *cap.* 6.
† *Cùm victoriâ poſſet uti, fruì maluit.* Flor. *ib.*
‡ „ Treves.
§ „ Dans ſes Mémoires.
‖ „ L'Abbé de St. Real.
** „ Mémoir. de Roſni, tom. 1. p. 345.
†† *Hiſtor. lib.* 92.
‡‡ Il y a dans l'Edit. citée, *pour une garce.*
§§ „ Mézerai, Abrég. Chron. *ad ann.* 1589.

de Baviere, n'euſſent-il pas été forcez de caſſer honteuſement la tranſlation de l'Electorat qui avoit été faite au préjudice du Roi de Boheme ligué contre la Maiſon d'Autriche? Pour dire quelque choſe de plus fort, ne ſavons-nous pas que notre invincible Monarque n'a rien épargné pour diſſiper la derniere Ligue, ce qui marque qu'il la craignoit? Soiez aſſûré, Monſieur, que la paix conclue à Nimegue l'an 1678. fut faite très-à-propos; & Ligue tant qu'il vous plaira, je doute fort que la campagne de 1679. & de 1680. euſſent été auſſi heureuſes que les précédentes.

La crainte des ligues engagea le Roi de France à faire la paix de Nimegue.

Ceux qui diſent, que le Roi a donné la paix à l'Europe, ont plus de raiſon qu'ils ne penſent; car ils croient ſeulement dire, que S. M. aïant compaſſion de ſes ennemis qui lui demandoient la paix, a bien voulu leur accorder cette grace, au préjudice même des grandes victoires qu'il ne tenoit qu'à lui de gagner. C'eſt ce qu'ils entendent, c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle ils font des complimens ſi magnifiques à la modération du Vainqueur. Mais il y a une autre raiſon que ces Mrs. ne voïent pas, & qu'il eſt pourtant bien facile de connoître, qui fait que l'on doit regarder la paix de Nimegue comme l'ouvrage du Roi; c'eſt que de toutes les Puiſſances qui étoient en guerre il n'y avoit preſque que la France qui en ſouhaitât la fin. La Maiſon d'Autriche rompit les Conférences de Cologne de la maniere du monde la plus déſobligeaote, & ſe ſervit de mille longueurs & de mille difficultez pour empêcher l'Aſſemblée de Nimegue. Mais la France que l'on croïoit laſſer, eut aſſez de patience pour paſſer par deſſus mille petits incidens, que l'on faiſoit naître de jour en jour. Après le combat de St. Denys, où Monſieur le Prince d'Orange attaqua ſi courageuſement notre armée, & avec un avantage conſidérable, qui n'auroit crû la paix tout-à-fait rompuë? Qui ſe fût promis, que nous aurions autant de modération & de ſang froid que nous en eûmes? Les Alliez ne s'attendoient à rien moins qu'à voir cela. Ils ſe flattoient de l'eſpérance de continuer la guerre, comme ils le ſouhaitoient ardemment, & néanmoins de pouvoir dire, que c'étoit la France qui empêchoit la concluſion du Traité. Ils furent bien ſurpris, quand ils aprirent que l'échec reçu par M. de Luxembourg, n'empêcheroit pas que ce qui avoit été conclu à Nimegue ne ſubſiſtât entierement. D'où vint cela, Monſieur, ſi ce n'eſt de la grande envie qu'avoit le Roi de diſſiper la Ligue contre laquelle il ſoûtenoit la guerre depuis longtems? Ce dernier combat au lieu de diminuer cette envie, la fortifia beaucoup, parce qu'il fit mieux connoître combien il étoit important de n'avoir pas tous les ans ſur la frontiere un Prince auſſi brave & auſſi grand Capitaine que Mr. le Prince d'Orange, qui quoi que mal ſecondé par les Alliez, & ſouvent même traverſé, ne laiſſoit pas d'agir pour la conſervation de la Flandre avec toute l'intrepidité & toute la vigilance poſſible. Conſidérez après cela, s'il faut mépriſer les Ligues. Puis que S. M. les a redoutées, & puis qu'il n'oublie rien pour empêcher qu'il ne s'en forme à ſon préjudice, & pour en former qui ſoient à ſa dévotion, il faut bien qu'elles ſoient à craindre.

* *Virgil. Æn.* 3.

† Au lieu de cela juſqu'à la fin de la Section, il n'y avoit que ce qui ſuit dans l'Edit. citée. „ Voilà comment cet ouvrage a été bâti. Je me propoſois en „ commençant de vous écrire une vingtaine de pages, „ & j'avois d'abord aſſez bien ſuivi ce premier projet.

§. CCLXI.

Qu'il ne faut point s'aſſûrer ſur l'état préſent des choſes.

Un homme ſaiſit pour faire changer de face aux affaires. Exemple du Cardinal de Richelieu.

CE qui doit donc élever & enfler nos eſpérances, c'eſt la réſignation de l'Europe. Je dis réſignation; car la patience qu'elle témoigne, fait voir qu'elle eſt toute réſignée à ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de ſon deſtin, & qu'elle ne ſonge point à faire des Ligues. Mais cela même n'eſt pas une choſe ſur quoi il faille comptet pour long-temps. Encore un coup, il ne faut qu'un eſprit adroit & actif, pour faire prendre les armes à cent peuples divers.

Qui ſe fût imaginé, pendant que toute l'Europe redoutoit la Maiſon d'Autriche, & que le Conſeil de nos Rois étoit plein de ſes Penſionnaires, qu'il y avoit en Sorbonne un jeune Ecolier, qui ſaperoit bientôt toute cette grande Puiſſance, & la commetroit avec tant de gens, qu'enfin elle donneroit du nez en terre? Cela étoit pourtant vrai, comme l'a fait voir le grand Cardinal de Richelieu, l'un des plus puiſſans génies de l'Univers. Et que ſavons-nous, ſi à l'heure qu'il eſt, il n'y a point quelque jeune Seigneur encore dans la pouſſiere du Collége, qui eſt deſtiné à être le fléau de la France avant que vingt ans ſe paſſent?

Dii * prohibete minas, Dii talem avertite caſum,
Et placidi ſervate pios.

§. CCLXII.

Concluſion de l'Ouvrage.

Remarques ſur tout cet Ouvrage.

JE m'arrête ici, Monſieur, m'admirant moi-même, quand je jette les yeux ſur la longueur demeſurée de cet Ecrit; mais plus encore, quand je ſonge à l'étrange bigarrure qui y regne. Car de quoi n'ai-je point parlé? Quel étrange amas de penſées n'ai-je pas entaſſé, prenant tantôt ce que je liſois dans un Livre, tantôt ce que j'avois ouï dire dans la converſation, tantôt ce que mon petit fonds me fourniſſoit? Vous remarquerez aiſément dans cet Ouvrage l'irrégularité qui ſe trouve dans une Ville. Parce qu'une Ville ſe bâtit en divers tems, & ſe répare tantôt en un lieu, tantôt en un autre, on voit ſouvent une petite maiſon auprès d'une grande, une vieille auprès d'une neuve †. Voilà comment cet amas de penſées diverſes a été formé; je ſuis revenu ſouvent ſur mes pas, afin de faire des additions tantôt en un lieu, tantôt en autre. Vous le devineriez bien de vous-même, en voïant la premiere copie de cet Ouvrage; mais vous le ſentirez beaucoup mieux en examinant celle-ci, ſur laquelle je vous prie de vous régler. J'ai fait réflexion qu'il vous ſeroit plus commode de me lire, ſi je diviſois mon Ecrit en pluſieurs Sections; c'eſt pour cela que j'ai travaillé promptement à faire cette ſeconde copie. J'y ai ajoûté pluſieurs choſes, & j'aurois pû y en joindre d'autres; mais il vaut mieux que j'attende vos ſavantes obſervations. Je ne ſerai pas ſurpris que

„ Mais depuis cela j'ay fait des additions tantôt en un „ lieu, tantôt en un autre, & cela ſans ſuivre un ſeul „ & unique plan, n'ayant eu pour but que de commu- „ niquer mes penſées à vous ſeul. (a) *Hæc ego non multo, ſed tibi: ſatis enim magnum alter alteri Theatrum ſumus.*

(a) *Epicurus apud Senecam.*

que vous m'accuſiez d'avoir avancé pluſieurs penſées informes & mal digérées; car je puis vous dire avec la derniere ſincérité, qu'en commençant à vous écrire, je ne ſavois pas de quoi je vous parlerois à la troiſieme page, & que preſque tout ce que je vous ai dit s'eſt préſenté à moi à proportion que je compoſois, ſans que de ma vie j'y euſſe ſeulement penſé. Mais quoi que je vous euſſe préparé dès le commencement à ce mélange confus de penſées, je vous avouë que je ne croiois pas vous tenir parole autant que j'ai fait. Vous ne ſerez pas fâché peut-être de voir à quoi l'on pourroit réduire cet Ouvrage, ſi l'on en retranchoit les digreſſions; jettez les yeux ſur ce qui ſuit, & vous verrez que j'ai eu la complaiſance de faire cette réduction pour l'amour de vous.

§. CCLXIII.

Abrégé de tout l'Ouvrage.

POur réduire en abrégé toute ma Diſpute, je dis que ſi les Cometes étoient le préſage de quelques malheurs, ce ſeroit ou parce qu'elles en ſont la cauſe efficiente, ou parce qu'elles en ſont un ſigne. On ne peut point nier cela.

Les Cometes ne ſont point la cauſe efficiente des malheurs. Raiſons pour le prouver.

Or ce n'eſt ni parce qu'elles ſont la cauſe efficiente de ces malheurs, ni parce qu'elles en ſont un ſigne. La concluſion ſera facile à tirer, pourvû que je prouve les deux parties de cette propoſition.

Je prouve la premiere par quatre raiſons.

I. Parce que ſoûtenir que les Cometes ſont la cauſe efficiente des guerres, des nouvelles Religions qui s'établiſſent, des conſpirations, & de telles autres peſtes de la ſociété, qui dependent du libre arbitre de l'homme, & de la rencontre de mille choſes fortuites, eſt non ſeulement une héréſie, mais auſſi la plus grande de toutes les abſurditez, comme je l'ai fait voir.

II. Parce qu'il n'y a aucune raiſon *à priori*, comme parlent les Philoſophes, qui prouve que les Cometes aïent la vertu de produire phyſiquement la famine, la mortalité, ou quelque choſe de ſemblable.

III. Parce qu'il eſt faux, qu'on le puiſſe prouver par des raiſons *à poſteriori*; c'eſt-à-dire, par des raiſons tirées de l'expérience. Car pour le plus, tout ce qu'on peut prouver par l'expérience ſe réduit à ceci; c'eſt que toutes les fois qu'il a paru des Cometes, on a vû arriver de grands malheurs dans le monde: ce qui eſt ſi éloigné de prouver que les Cometes ont été la cauſe de ces malheurs, qu'on prouveroit tout auſſi-tôt, que la ſortie d'un homme hors de ſa maiſon, eſt la cauſe pourquoi tant de gens ont paſſé dans la ruë toute la journée. En un mot, c'eſt raiſonner pitoiablement, que de conclure que deux choſes ſont l'effet l'une de l'autre, de ce qu'elles ſe ſuivent conſtamment l'une l'autre. La chute d'une pierre qu'on a jettée dans l'air, ſuit conſtamment & néceſſairement l'action de celui qui l'a jettée, & néanmoins cette action n'eſt pas la cauſe efficiente de la chute de cette pierre. Mais il y a plus; c'eſt que l'expérience ne prouve pas qu'on ait vû plus de malheurs après l'aparition des Cometes, qu'en un autre tems; & prétendre le contraire, eſt une illuſion toute pure, & une ignorance toute pure dans le fait. Il n'y a qu'à conſulter les Annales du monde ſans préoccupation, pour ſe convaincre de ce que je dis.

IV. Parce que ſi les Cometes avoient la vertu de cauſer la peſte & la famine; comme ce ſont des cauſes qui agiſſent néceſſairement & ſans acception de perſonnes, elles ravageroient toutes les parties de la terre ſur quoi elles paſſent, ou à qui elles ſe rendent viſibles en faiſant le tour du monde, ce qui eſt faux. Que ſi l'on dit, qu'elles ne trouvent pas par tout la diſpoſition néceſſaire pour la production de ces effets; je dirai moi, que dès là elles ne peuvent pronoſtiquer rien de certain: car que ſait-on en les voiant, s'il y aura quelque lieu du monde diſpoſé de la maniere que les Cometes demandent. On n'eſt pas obligé de croire que elles attendent à ſe montrer, que les cauſes qui doivent concourir avec leurs influences, ſoient prêtes en quelque part du monde.

Et elles n'en ſont point un ſigne. Raiſons qui la prouvent.

L'autre partie de la propoſition, ſavoir que les Cometes ne préſagent pas quelques malheurs, parce qu'elles ſont un ſigne de ces malheurs, ſe prouve par les raiſons ſuivantes.

I. Parce que les Cometes ne ſont ni un ſigne naturel, ni un ſigne d'inſtitution de quelques malheurs.

Car ſi elles étoient un ſigne naturel de quelques malheurs, il faudroit ou qu'elles en fuſſent une cauſe néceſſaire, ce que nous avons convaincu de fauſſeté; ou qu'à tout le moins il y eût une liaiſon néceſſaire entre les Cometes & ces malheurs; ce qui eſt également faux, puis que l'expérience qui eſt la ſeule voie de juſtifier cette prétendue liaiſon contre toutes les raiſons qui la combatent, ne trouve rien moins que cela. Il eſt facile à chacun de s'en convaincre, & de voir par même moïen, le tort que nous avons de nous glorifier de notre Raiſon, qui nous eſt de ſi peu d'uſage, que preſque tous les hommes ſe trouvent engagez dans un ſentiment deſtitué de toute ſorte de preuves, tant ſur la queſtion de droit, que ſur la queſtion de fait.

Que les Cometes ne ſoient pas un ſigne d'inſtitution de quelques malheurs, il paroît aſſez de lui-même; Dieu ne nous aïant point révélé, comme il a fait à l'égard de l'Arc-en-ciel, qu'il feroit luire des Cometes dans les Cieux, pour nous avertir de ſes jugemens.

II. Parce que ſi les Cometes étoient un ſigne de quelques malheurs différent des ſignes naturels, & des ſignes d'inſtitution, il faudroit que Dieu leur imprimât certains caracteres tout particuliers, qui les rendiſſent ſignificatifs, au défaut d'une révélation expreſſe; qui juſtifiaſſent le jugement de ceux qui ſoûtiennent, que ce ſont de mauvais préſages; & qui rendiſſent inexcuſables ceux qui n'en croient rien. Or c'eſt ce que Dieu n'a point fait. Au contraire, il les a tellement dépoüillées des véritables marques d'un prodige ſignificatif, qu'il ſemble qu'il ait voulu prévenir notre crédulité naturelle. Il les a ſoûmiſes à la juriſdiction du Soleil, qui diſpoſe de la ſituation de leur queüe, comme il feroit du moindre nuage, & à celle des brouillards ou des nuës, qui nous en dérobent la connoiſſance la moitié du tems. Il leur donne quelquefois un mouvement qui les conduit d'abord auprès du Soleil, où elles deviennent inviſibles. Il leur donne auſſi quelquefois ou ſi peu de grandeur, ou une ſi grande élevation, qu'elles ne ſont vuës de perſonne, ſi ce n'eſt peut-être de quelque Aſtronome, qui le

ſe morfond toutes les nuits à contempler les étoiles avec un bon téleſcope. D'ailleurs auſſi, il en fait paroitre ſouvent, & nous laiſſe un tems fort conſidérable, comme pour nous y accoûtumer, & pour nous permettre d'en étudier les routes. Mais ſur tout il leur donne une marque d'univerſalité, qui ſuffit ſeule pour leur ôter la qualité de ſignes: car Dieu n'aïant jamais eu deſſein de couvrir tout à la fois toute la face de la terre d'une horrible inondation de maux extraordinaires, n'a jamais produit ſans doute des ſignes d'un tel deſſein. C'eſt pourtant de cet ordre de ſignes que ſeroient les Cometes, ſiielles étoient des ſignes, parce qu'elles menacent tout le monde également; & il eſt clair dès là, que ſi les hommes faiſoient uſage de leur Raiſon, ils comprendroient que ce ne ſont pas des menaces, puis qu'il eſt hors d'aparence que tous les peuples qui voïent les Cometes, doivent être malheureux, & que l'ordre qui a toûjours été obſervé dans le monde, fait qu'à meſure qu'une nation ſe ruine, une autre profite de ſa dépouille. Outre cela, Dieu n'a point affecté de déploïer ſes jugemens plûtôt dans les années qui ont ſuivi de près les Cometes, que dans les autres; ce qui eſt pourtant une choſe, ſans laquelle il eſt impoſſible que les Cometes aïent un droit légitime de préſager les maux à venir. Il peut bien être, qu'une nation ait été plus malheureuſe en ce tems-là qu'en un autre, comme il arriva à la France, lors qu'il parut tant de Cometes ſous Henri III. & au commencement du regne de ſon ſucceſſeur. Mais il ne s'enſuit pas de là, que toutes les nations priſes enſemble aïent été plus affligées, ſi ce n'eſt dans la raiſon de quelques petits eſprits, qui reglent le ſort de toutes choſes, par celui du petit païs qui leur eſt connu, prêts à s'écrier toutes les fois qu'il grêle dans leur village, que depuis que le monde eſt monde, il ne s'eſt point vû d'année plus funeſte, plus horrible, plus déſaſtreuſe. Qu'on voïe un peu l'état où étoit l'Eſpagne ſous les Cometes qui cauſoient, dit-on, nos guerres civiles. On verra qu'elle joignoit à ſes vaſtes Monarchies, le Portugal & les Indes Orientales, que la Fortune la combloit de faveurs, & qu'on diſoit que ſon Roi gouvernoit toute la terre avec ſa plume.

III. Parce que ſi les Cometes étoient un ſigne, après tout ce qui a été dit, il faudroit qu'elles fuſſent un ſigne formé de Dieu par voie de miracle, pour commander à tous les hommes de ſe mettre en état d'apaiſer le courroux du Ciel; c'eſt-à-dire, qu'il faudroit que Dieu eût fait & fit encore des miracles, pour faire faire cent millions d'actes d'idolâtrie. Ce qui ne ſe peut dire ſans impiété.

Concluſion ſur la nature des Cometes.

Aïant prouvé les deux parties de ma propoſition, & fait voir que les Cometes ne ſont pas ce qu'on s'imagine; je conclus, Monſieur, que ce ſont des corps auſſi anciens que le monde, qui par les loix du mouvement, ſelon leſquelles Dieu gouverne la vaſte machine de l'Univers, ſont déterminez à paſſer de tems en tems ſous la portée de notre vuë, & à nous renvoïer la lumiere du Soleil tellement modifiée, que nous apercevons une longue trainée de raions ou devant ou derriere leur tête; ſur quoi l'on peut conſulter Mrs. de l'Académie Roiale des Sciences. Qu'au reſte, leur paſſage dans notre monde n'eſt d'aucune conſéquence ni en bien ni en mal, non plus que le voïage d'un Indien en Europe. Permis néanmoins à chacun, ſelon les mouvemens de ſa piété, de ſe mortifier à la vuë de ce phénomene.

Vous trouverez un moïen facile dans cette concluſion d'accorder les lumieres de la Philoſophie, avec les lumieres de la conſcience. Je ſoûmets tout cet Ouvrage à celles de votre eſprit; & quoi que je me faſſe fort de répondre aux objections que vous me ferez, je vous reconnois pourtant pour mon Maître, & pour mon Docteur. Je ſuis, &c.

Le tt. *d'Octobre*, 1681.

ADDI-

ADDITION

AUX

PENSÉES DIVERSES

Sur les

COMETES,

OU

Reponse à un Libelle intitulé, *Courte Revuë des maximes de Morale & des principes de Religion, de l'Auteur des Penſées diverſes ſur les Cometes*, &c.

Pour ſervir d'inſtruction aux Juges Eccléſiaſtiques qui en voudront connoître.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

IL n'y a point d'apparence que cet Ecrit fois l'occaſion d'une grêle de petits Livres peu édifians, ſemblable à celle de 1691. *mais s'il arrivoit quelque choſe de cette nature, il ne faudroit point s'en prendre à moi, je m'en lave les mains par avance : on me contraint malgré moi de changer la réſolution que j'avois priſe de ne rendre raiſon de mon Livre des Cometes que lors qu'on le réimprimeroit. C'étoit renvoyer l'affaire à un tems aſſez éloigné.*

Variations dans la conduite de M. Jurieu envers l'Auteur.

Ferme dans cette réſolution j'apris par un bruit de ville, qu'au mois de Février dernier mon accuſateur avoit fait nommer des Commiſſaires dans le Conſiſtoire de Rotterdam, pour examiner les Actes qui concernent nos diſputes, & qu'il ne prétendoit plus être conſidéré comme ma partie. Je ne ſais pas s'il a déclaré en propres termes qu'il vouloit être mon Juge, mais on ne ſauroit douter que ce ne ſoit ſon intention, dès qu'on ſais qu'il ne veut point être ma partie. Je me ſuis vû dès lors dans une néceſſité indiſpenſable de faire ſavoir au Public quel eſt l'état de la queſtion, & quelle eſt la nature de ma doctrine. Il y a des obligueſſez ſi ſurprenantes dans la conduite de mon adverſaire, que les moins ſoupçonneux ſont perſuadez qu'il veut faire paſſer par deſſus les formes les plus eſſentielles de la procédure Eccléſiaſtique. Il a donc fallu que le Public fût averti des remontrances que j'avois à faire aux Juges de ce procès.*

Comment ne trouveroit-on pas du myſtere dans la conduite d'un homme qui a paſſé par tant de variations ? Il débuta par m'accuſer publiquement ; enſuite il m'accuſa dans ſon Conſiſtoire ; puis il déſiſta de l'accuſation, & offrit ſeulement de ſervir de Commiſſaire à la Compagnie, ſi elle le vouloit charger de fournir quelques Mémoires ; enfin ſans attendre la commiſſion il publia ſa Courte Révuë. Voilà ce qu'il fit pendant l'été de 1691. Au mois de Janvier 1692. il demanda tout de nouveau que le Conſiſtoire connût de nos différens, & déclara qu'il ne vouloit point être partie : il ſe raviſa peu de jours après, & reconnut qu'il devoit l'être. On attendit long-tems ſa commodité pour commencer ; enfin lors que tout fut prêt, il demanda que l'affaire fût renvoyée au Synode, & il l'obtint. Il a laiſſé paſſer quatre Synodes ſans parler de ce renvoi, & voici que tout de nouveau il s'adreſſe au Conſiſtoire, en quittant encore un coup la qualité de partie. Si l'on pouvoit croire qu'il n'y a là-deſſous qu'inconſtance, qu'irréſolution, qu'inquiétude, que crainte d'un Tribunal agiſſant ſelon les loix inviolables de l'équité, on pourroit n'y prendre pas garde ; mais toutes ces variations ont l'air d'un petit myſtere d'iniquité, qui ne m'a plus permis de laiſſer ſa Courte Revuë ſans réponſe.

Je me ſuis donc mis à la réfuter, & je l'ai fait avec tant de facilité, que les trois ou quatre jours que j'ai donnez à cela, auroient été un tems trop long, ſi j'avois voulu faire une plus ample Réponſe ; mais la réſolution d'être court a été cauſe que j'ai eu beſoin de plus de tems. J'ai tellement ruiné ce libelle, qu'il n'y reſte pierre ſur pierre. On verra que ma partie n'entend point ſa Religion, qu'il combat les maximes qu'il a ſoutenues dans d'autres Livres ; & qu'il nie les choſes les plus évidentes. Le pis eſt que ſes extraits ſont ſi viſiblement infidelles, qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait été dans l'erreur de bonne foi. Un Laïque qui n'eſt pas obligé par ſa profeſſion à être ou Philoſophe, ou Théologien, & qui ſeroit chargé par un Conſiſtoire de lire un Livre & d'en faire ſon raport, eſt excuſable s'il n'entend pas bien ce Livre, & s'il n'en donne pas des extraits fort juſtes ; mais un Profeſſeur en Théologie qui a cinquante ans paſſez, & qui de ſon propre mouvement s'érige en accuſateur de la doctrine d'un autre, ne peut point être excuſé quand il donne des extraits infideles. Il auroit beau dire qu'il n'a pas compris les choſes, on lui répondroit qu'il eſt tenu de les comprendre, ou de ne s'en mêler pas, & l'on peut fort bien éten-

Infidélité de ſes extraits. Verité qu'il combat.

dre juſques dans le Droit Canonique la loi du Digeſte * *dont je cite les paroles.*

On a grand tort de prétendre que les queſtions de mon Livre des Cometes ſont difficiles; car eſt-il beſoin ni d'étude, ni de lecture, pour ſavoir qu'on offenſe plus ſenſiblement un homme d'honneur, lors qu'on dit fauſſement qu'il a fait une lâcheté, que lors qu'on dit fauſſement qu'il n'eſt point en vie? Cette vérité n'eſt-elle pas à la portée de tous les hommes? Y a-t-il un païſan qui ſe fâchât plus contre ſes fils, s'ils ne ſongeoient point du tout à lui, que s'ils le décrioient par tout comme un infame ſcélérat? Je ſuis bien aſſuré que mon adverſaire aimeroit mieux que l'on dit qu'il n'invoque & n'adore rien, que ſi l'on diſoit que ſoir & matin il adore dévotement l'un de ſes Livres, & qu'il met tout ſon eſpoir & toute ſa confiance dans ce ſeul objet. Je ne croi pas qu'aucun Proteſtant, s'il y ſonge bien, trouve plus ſon celui qui s'adreſſeroit ſes prieres à aucun être, que celui qui adoreroit ſon chien, ſon chapeau ou ſon haut de chauſſes. † *Si vous prétendez qu'un Egyptien a honoré le vrai Dieu en adorant les herbes de ſon jardin, vous avez grand tort d'accuſer l'Egliſe Romaine d'une idolatrie qui a mérité qu'on ſortît de ſa communion. Où ſont les païſans qui ignorent que tous les jours on commet des fautes contre ſes lumieres, & que l'on a des idées d'honneur, de gloire, d'infamie, toutes contraires à ſa Religion? Voilà les véritez que l'on combat quand on ſe mêle de me cenſurer.*

Louanges données au Livre des Cometes.

J'expoſe fidelement ma doctrine dans les propoſitions que je donne à examiner à toutes les Univerſitez Chrétiennes, & je défie les plus grands Sophiſtes de montrer que je ne l'ai pas propoſée telle qu'elle eſt dans mes Livres. De cent Lecteurs il y en aura pour le moins quatre-vingt-dix qui ne pourront croire qu'on ait accuſé d'Athéiſme l'Auteur de ces ſentimens. Auſſi me crois-je obligé de dire pour l'honneur de la Hollande, que c'eſt un Miniſtre François, celui-là même qui a fait une nouvelle explication de l'Apocalypſe, qui m'a intenté cette accuſation. Choſe étrange! Mon Livre des Cometes avoit jouï neuf ans de ſuite d'une paix aſſez glorieuſe, il me fit connoître avec aſſez d'avantage; la modeſtie ne me permet pas de rapporter les éloges qu'il m'attira de la part de pluſieurs perſonnes d'Etat & d'érudition. On m'a connoiſſoit en Friſe que par cet endroit, & l'on me jugea digne d'une chaire de Profeſſeur en Philoſophie, dans la très-floriſſante Académie de Franeker. Preſque tous les Frunçois, ſoit Laïques, ſoit Eccléſiaſtiques, qui me firent l'honneur de me venir voir, quand ils arriverent en ce païs, m'encenſerent ſur cet Ouvrage; les uns diſoient qu'ils l'avoient lû avec un très-grand plaiſir, les autres qu'ils en avoient ouï dire mille biens, & qu'ils l'alloient dévorer. Quelques-uns me remercierent nommément d'avoir ruiné en trois pages l'expoſition de Mr. l'Evêque de Condom, par un endroit dont perſonne ne s'étoit aviſé. Je ſai fort bien que tous ces diſcours n'étoient que des civilitez à la Françoiſe, & qu'un Auteur ſeroit ridicule, s'il ajoûtoit foi à ces ſortes de complimens. Mais j'en puis pour le moins conclure qu'on n'avoit pas trouvé des dogmes impies dans mes Cometes. D'où ſeroient-ils donc venus en 1691?

Ce grand nombre de Lecteurs qui s'étonneront qu'il ſe ſoit trouvé un homme qui ait fondé une accuſation d'Athéiſme ſur mes Cometes, & ſur ma Lettre touchant la conſcience ‖ errante, ne conſidéreront pas avec aſſez d'attention qu'il y a des gens au monde à qui rien n'eſt impoſſible. L'hiſtoire que l'on vient de publier de la Diablerie de Loudun, doit faire trembler les plus innocens. Grandier crut ſans doute que ſes ennemis n'avoient pas le ſens commun, puis qu'ils prenoient le parti de l'accuſer de Magie, cependant il éprouva au milieu des flâmes qu'ils n'avoient pas mal choiſi. Il eſt manifeſte que jamais l'oppreſſion de l'innocence ne fut plus ſenſible qu'en cette rencontre, & néanmoins il fut brûlé vif, & ſa mémoire demeure couverte d'une affreuſe ignominie, dont elle ne ſe relevera jamais que parmi un très-petit nombre de gens. Il n'eſt que d'être hardi à calomnier, on trouve toûjours des crédules. Graces à Dieu nous vivons dans un païs, où les loix de l'équité ſont incomparablement mieux obſervées.

Accuſations atroces dignes de mépris.

Je renvoie au premier chapitre de cette Réponſe ceux qui pourroient regarder comme une eſpece d'indifférence mon peu d'empreſſement à réfuter la Courte Revuë; mais je veux bien leur dire ici qu'il y a des accuſations atroces en elles-mêmes, qui ne méritent pas qu'on y ſoit ſenſible, quand elles peuvent être réfutées invinciblement par le Livre ſur quoi elles ſont fondées. Mr. Deſcartes fut accuſé d'Athéiſme par un Profeſſeur en Philoſophie de ce païs, à cauſe de ſes Méditations Métaphyſiques, où l'exiſtence du vrai Dieu ſe trouve par tout comme la baſe, la clef, le lien de tout le ſyſtême. Tout grand homme qu'il étoit, il n'eut pas la force de mépriſer cette ridicule calomnie; mais le Théologien dont il ſe plaignoit eut la prudence de ne point s'engager à la ſoutenir: il nia qu'il eût fait le Livre où Mr. Deſcartes avoit été calomnié. Mr. Deſcartes chercha ſon accuſateur à Groningue; recourut à la protection de l'Ambaſſadeur de France, ſe remua tout de ſon mieux, & n'obtint qu'une très-médiocre ſatisfaction. Ce qui doit ſervir d'avertiſſement à d'autres pour mépriſer tels accuſateurs. Peut-être qu'un jour le Public verra un catalogue de Philoſophes accuſez d'Athéiſme, & ne pourra s'étonner aſſez de l'entêtement, de la hardieſſe, ou de l'ignorance des accuſateurs. Ne parlons point des particuliers qui ont été accuſez. Poſſevin n'a-t-il pas fait un Livre des Athéiſmes des Proteſtans? Stapleton n'a-t-il pas fait imprimer une Harangue ‡ qu'il avoit récitée à Douai, où il ſoutient que les hérétiques de ce tems-là (il veut dire les Luthériens, & les Calviniſtes) n'avoient nulle Religion, ce qui s'appelle nulle Religion? Pour s'être ſervi trop ſouvent d'une telle accuſation, & ſans un juſte ſujet, on l'a rendue ſi mépriſable, qu'au lieu qu'un honnête homme s'en devroit fâcher, il ne fait plus que s'en rire.

Emportemens de l'Accuſateur.

Je ne crois pas être ſorti des bornes d'une raiſonnable modération dans cette réponſe, & je ſuis peut-être le ſeul Auteur qui auroit pû ſe poſſéder à ce point-là, en réfutant un libelle auſſi violent que l'eſt la Courte Revuë. Tout y reſpire le feu & la flâme, littéralement parlant; & ſi l'on n'y a pas dit en propres termes à chaque période, tolle, tolle, crucifige, on l'y a dit en termes qui vont là tout droit par conſéquence. Demochares & le Miſanthrope Vargas n'auroient pas donné des inſtructions plus paſſionnées aux Juges. Je dis le Miſanthrope Vargas, car il enchérit ſur la maxime de Ti-

* *Non videtur iniquum ſi infirmitas culpæ adnumeretur, cùm affectare quiſquam non debeat in quâ vel intelligi vel intelligere debeat infirmitatem ſuam alii periculoſam futuram.* Digeſt. ad legem *Aquiliam* leg. 1. §. 2.

† „ Perſonne n'oſera dire qu'il vaut mieux renoncer à ſon baptême pour ſe conſacrer tout entier au Diable, que d'ignorer qu'il y ait un Dieu?

‡ „ L'an 1684.

‖ C'eſt la Lett. IX. des Nouv. Lett. Crit. qu'on trouve ci-deſſus Tom. II. p. 117. &c.

§ „ Le ſujet de la harangue eſt, *Utrum in horum temporum hæreticis ulla ſit prorſus Religio?* Et il ſoutient la „ négative. Voïez ſon *Speculum pravitatis hæreticæ.*

Tuman, lôüe depuis peu en chaire par mon délateur, dit-on: il vouloit qu'on pendit tous les habitans du Puis-Bas, les uns parce qu'ils avouent détruit les Egliſes, les autres parce qu'ils ne s'y étoient pas oppoſez. Hæretici fraxarunt templa, *diſoit-il, non moins barbare de paroles que de ſentimens*, & boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari.

Je ne ſai ſi mon adverſaire repliquera; il y eſt obligé pour ſon honneur: mais s'il veut faire quelque choſe de raiſonnable, il faut qu'il s'attache au véritable état de la queſtion, & qu'il me ſuive pied à pied comme j'ai fait à ſon égard; où que s'il laiſſoit ſans réponſe les principales difficultez que je lui propoſe, je commencerois mareplique par une liſte fort exacte, mais fort déſagréable pour lui, de tout ce à quoi il auroit témoigné par ſon ſilence qu'il ne ſe ſeroit pas ſenti en état de ſatisfaire.

ADDITION
AUX
PENSE'ES DIVERSES
Sur les
COMETES.

Chapitre I.

*Pourquoi on n'a pas répondu plûtôt au libelle * intitulé* Courte Revuë &c. *Quatre raiſons ont porté à n'y point répondre.*

L'Auteur de cette Courte Revuë donna ſi groſſierement le change, que je ne voulus point prendre la peine de le réfuter. Je me contentai de l'avertir qu'il changeoit l'état de la queſtion, & qu'il n'avoit qu'à recommencer, & je lui promis qu'il m'entendroit dès qu'il auroit produit les preuves que je lui avois demandées.

Premiere raiſon, tirée de ce que l'accuſateur n'a point répondu aux ſommations & aux défis de l'accuſé.

Pour bien entendre ceci, il faut ſe remettre devant les yeux quel étoit le véritable état de la queſtion entre cet Auteur, & moi. Il a couru divers Ecrits ſur nos différens, mais ces Ecrits ſont comme des oiſeaux de paſſage; le Public oublie dans cinq ou ſix jours ce qu'ils contiennent. Il faut donc néceſſairement que j'en renouvelle aujourd'hui la connoiſſance, par raport à l'état de la queſtion. Je ne le ſaurois mieux faire qu'en copiant les premieres pages d'un petit Ecrit que je publiai le jour même que la Courte Revuë vint entre mes mains. Voici ce que je fis ſavoir au Public.

„ La liſte qui vient de paroître de quelques „ propoſitions, par leſquelles on prétend faire „ connoître ma Religion, n'eſt pas un Ouvrage „ auquel je veuille me donner la peine de ré„ pondre préſentement. Je veux qu'avant tou„ tes choſes le Sieur Jurieu ſatisfaſſe à la loi „ que je lui ai impoſée dans la Cabale Chimé„ rique. Je ne lui laiſſerai point prendre le „ change, & le Public ne ſe laiſſera pas trom„ per ſur ce ſujet. Je ſuplie donc tous mes Lec„ teurs, & tous les Tribunaux Séculiers & Ec„ cléſiaſtiques, de bien conſidérer en quoi con„ ſiſte l'état de la queſtion entre cet accuſateur „ & moi, quant au fait de la Religion.

Chefs d'accuſation de M. Jurieu contre l'Auteur, qu'il n'a point prouvez.

„ Son acculation eſt, I. *Que je ſuis un* † „ *ennemi de toute Religion en general.* II. *Que* „ *je ne fais* ‡ *pas quaſi de myſtere de mon* „ *Athéiſme.* III. *Que je n'édifie le Public par* „ *aucune action de Religion.* IV. *Que ma* § „ *premiere Divinité s'appelle Louis XIV.* V. Que „ mes Confreres dans la Cabale étenduë du Mi„ di au Nord, & moi, *avons toutes* § *nos plus* „ *étroites liaiſons avec des Déiſtes, des Spinoziſ„ tes, des Indifférens, & des gens ſuſpects des* „ *plus grandes héréſies.*

„ Ma réponſe à conſiſté à lui demander des „ preuves juridiques de ces accutations. Et afin „ que perſonne ne prétende cauſe d'ignorance „ de ce qui lui a été précilément donné à prou„ ver, je répéterai ici quelques endroits de la „ Cabale Chimérique.

„** Afin qu'il ne donne pas le change au „ Public, j'avertis ici mes Lecteurs que pour „ ſatisfaire au 18. article, (*il contient la plû„ part de ces cinq chefs d'accuſation*) il eſt obli„ gé de prouver clairement & juridiq ement „ quatre choſes, qui n'aiant point de liaiſon „ néceſſaire entre elles, lui tombent par cela „ même ſur les épaules, pour ainſi dire, par „ indivis, ſolidairement l'une pour l'autre, & „ une ſeule pour le tout; enſorte que s'il ne les „ prouve pas toutes, il paſſera toûjours pour „ une infame colomniateur.

„ Ces quatre choſes ſont I. Que je ſuis Athée. „ II. Que je l'avouë quaſi. III. Que je ne „ fais aucun acte public de Religion. IV. Que „ Louis XIV. eſt ma premiere Divinité.

„ Je lui avois marqué quelques pages aupa„ ravant, que j'étois ſûr qu'il ne ſe tireroit ja„ mais du 18. article; que je l'y attendois avec „ beaucoup d'impatience; que c'eſt un point ſi „ capital, qu'il y faut vaincre ou crever; qu'il „ faut qu'il le prouve ou par mes Ecrits, ou „ par des témoins dignes de foi, ou en averant „ par des ſignes non équivoques, que Dieu lui „ a tellement conféré le don de prophétie, qu'il „ voit dans le cœur des gens tout ce qui s'y „ paſſe.

„ Voici ce que je lui ai marqué †† à l'égard du „ dernier des cinq chefs d'accuſation ma quez „ ci-deſſus.

Défi que l'Auteur lui fait de prouver qu'il eſt en liaiſon avec de Déiſtes & des Spinoziſtes.

„ Nous le ſommons de nommer ces Déiſtes „ & ces Spinoziſtes, avec leſquels il prétend „ que nous avons toutes nos plus étroites liai„ ſons; & nous lui déclarons que s'il ne le fait „ pas, non ſeulement il déclarera qu'il lâche le „ pied honteuſement, mais qu'il ſe reconnoîtra „ lui-même convaincu de la plus infame calom„ nie qui ait jamais été publiée.

„ Et en un autre endroit ‡‡:

„ Encore un coup, qu'il nomme, puis qu'il „ ne ſauroit ignorer qui ils ſont; qu'il nomme, „ dis-je, les membres de cette pernicieuſe Ca„ bale qui a conſpiré contre cet Etat, & qui a „ de ſi étroites liaiſons avec des Déiſtes & des „ Athées. S'il n'eſt lui-même ennemi de Dieu „ & de l'Etat, il eſt obligé de déférer ces trai„ tres & ces impies à nos Souverains, pour les faire

* „ Il parut ſans date, ſans nom ni d'Auteur ni d'Im„ primeur, ſans lieu d'impreſſion pendant l'été de l'An „ 1691.

† „ Examen, p. 35.

‡ „ P. 50.

‖ „ P. 37.

§ „ P. 148.

** „ Cab. Chimétiq. Chap. XIII.

†† „ *ibid.*

‡‡ „ *ibid.* plus bas.

» faire punir comme ils le méritent. Il faut » parler, d faut les nommer, ou ſouffrir la » confuſion de n'être plus regardé que com- » me un menteur indigne d'être jamais crû. » C'eſt en cette maniere, dit Mr. Paſcal dans » ſa XVI. Provinciale, que le bon Pere Valé- » rien nous a apris qu'il faloit mettre à la gêne, » & pouſſer à bout de tels impoſteurs. Votre » ſilence, Mr. J. là-deſſus ſera une pleine & » entiere conviction de cette calomnie diaboli- » que. Les plus aveugles de vos amis ſeront » contraints d'avouër, que ce ne ſera pas un ef- » fet de votre vertu, mais de votre impuiſſan- » ce, & d'admirer que vous aiez été ſi mé- » chant, que de l'étendre juſques à des Minif- » tres d'une piété reconnue.

» Tous mes Lecteurs voient donc très-clai- » rement de quoi il s'agit entre le Sr. Jurieu & » moi, par raport à la Religion, & qu'on ne » pouvoit pas le preſſer plus fortement que » j'ai fait, ni lui déclarer plus nettement ce » qu'il étoit obligé de faire, & les inconvéniens » où il tomberoit, s'il ne le faiſoit pas.

» Mais les Lecteurs ne voient pas moins clai- » rement qu'il n'a rien fait de ce qu'on lui avoit » marqué, puis qu'en premier lieu, l'Ecrit qui » vient de paroître ſous le titre de *Courte Re-* » *vuë des Maximes* &c. ne s'en prend qu'à moi, » ſans déférer au public ces Déiſtes & ces Spi- » noziſtes, avec qui il prétend que mes Confre- » res dans la prétenduë Cabale & moi, avons » toutes nos plus étroites liaiſons; & qu'en ſe- » cond lieu, les propoſitions extraites ou des » Livres que j'ai faits, ou de ceux que l'on » m'impute, bien loin de ſupoſer la créance » qu'il n'y a point de Dieu, ſupoſent néceſſai- » rement l'exiſtence d'un Dieu tout bon, tout » ſage, tout juſte & gouvernant tout par ſa » providence. Car tout ce que le traité des » Cometes établit contre l'abomination de l'i- » dolatrie Paienne, n'eſt fondé que ſur des » idées très-pures des perfections infinies du » vrai Dieu. Mais c'eſt de quoi je ne prétens » point parler préſentement. Je me contente » d'aſſûrer le Public, que dés que le Sr. Ju- » rieu aura ou fait tous ſes efforts pour la preu- » ve des cinq chefs ci-deſſus cotez, ou recon- » nu de bonne foi, & en m'en faiſant une ré- » paration condigne, qu'il a eu tort de me les » avoir imputez, je ſatisferai pleinement aux » accuſations que lui ou d'autres voudront m'in- » tenter, pour avoir avancé des propoſitions » qu'ils prétendront être dangereuſes, héréti- » ques, trop cavalieres, &c.

» Je promets que ſi je ne les réduis pas à un » ſens très-orthodoxe, & qui ne choque en » rien les articles fondamentaux de notre Re- » ligion, comme je penſe le pouvoir faire ai- » ſément, je ſerai le premier à demander à » nos Conſiſtoires, Synodes, Univerſitez, ou » tels autres Tribunaux qui en connoîtront, » qu'elles ſoient condamnées ſelon l'exigence » de cas, & que le débit des Livres où elles ſe- » ront contenuës, ſoit défendu. Je ne penſe » pas qu'on puiſſe ſouhaiter de moi une plus » grande ſoumiſſion. Car dans l'Egliſe Ro- » maine même, où la diſcipline eſt ſi rigou- » reuſe, on ne condamne jamais un homme » comme hérétique, pour avoir mis dans un » Livre une opinion hérétique: on ſe contente » de condamner la doctrine; & quant à l'Au- » teur, s'il ne s'opiniâtre pas à défendre ſes » ſentimens, & s'il les ſoumet à la cenſure de » l'Egliſe, il eſt réputé fidele.

» Jamais ſans doute Auteur ne s'eſt vû dans » un défile plus embaraſſant que celui où mon » accuſateur s'eſt laiſſé enfermer. Il n'en ſau- » roit ſortir, quand même il accumuleroit (ce » qu'il ne pourra pas faire) mille propoſitions » Pélagiennes, Sociniennes, Pyrrhoniennes » en fait de Philoſophie & d'Hiſtoire, extraites » de mes Ecrits. Car aprés tout, ce n'eſt » point l'Athéiſme, ce n'eſt point le Déiſ- » me, encore moins cette folle & étrange mé- » tamorphoſe d'un homme dans l'être néceſſai- » re & infini; ce ne ſont pas ces étroites liai- » ſons avec des Déiſtes & des Spinoziſtes; en » un mot, ce n'eſt point l'accuſation qu'il m'a » intentée. Or s'il ne la prouve, d ne prou- » ve rien qui le puiſſe tirer d'affaire; il faudra » qu'il renonce aux groſſes accuſations, con- » vaincu d'y avoir été un calomniateur public; » & qu'il ſe reduiſe à de plus petites, ſur leſ- » quelles je lui ferai voir bien du pais; & il fe- » ra bien heureux, ſi ſans le traiter à la rigueur » ſur la Courte Revue qu'il vient de publier, » faite ou avec peu de jugement, ou de fort » mauvaiſe foi, on n'a égard qu'aux Extraits » qu'il pourra mieux faire à l'avenir. On en » fera contre lui qui le mettront ſur la défen- » ſive, & qui l'embaraſſeront très-aſſûrément."

Aprés une telle déclaration je n'avois qu'à me tenir en repos, je pouvois attendre tranquille- ment que l'accuſateur fournit ſes preuves.

J'avois d'autant plus de raiſon de garder un profond ſilence, que j'avois réfuté * d'une maniere à quoi on n'a jamais pû repliquer un mot, les ſix méchantes & ridicules preuves que l'on avoit alléguées dans l'un des Factums de ma partie. Il eſt bon de remettre ici devant les yeux du Public comment je reprochai à l'ac- cuſateur la honte de ſa défaite.

Expoſition de la défai- te de l'accu- ſateur.

» Quant à l'accuſation d'Athéiſme, elle ne » lui a pas mieux réuſſi que les deux précé- » dentes, quoi qu'il ſe ſoit tourné de tous les » côtez pour y ſauver ſon honneur. Il a voulu » la porter au Conſiſtoire, mais il s'en défila » peu aprés; & s'offrit ſeulement à fournir des » Mémoires à la Compagnie. Il a voulu ſou- » tenir dans ſes Nouvelles Convictions par ſix » preuves, mais elles ſont ſi ridicules, ſi baſſes, » ſi fauſſes, comme je le fais voir dans le 1. » Chapitre de cette Reponſe, qu'il ſeroit moins » évidemment convaincu de calomnie, s'il ſe » fût tû, qu'il ne l'eſt par cette belle produc- » tion. Il eſt revenu à la charge par des ex- » traits qu'il a donnez des Penſées ſur les Co- » metes, de la Critique de Maimbourg, du » Commentaire Philoſophique; mais pour ne » rien dire, ni de la contradiction où il tombe » en imputant à Mr. Bayle ce Commentaire, » qu'il a attribué autrefois à des Miniſtres Ré- » fugiez, ni de la mauvaiſe foi, & des égare- » mens pitoyables qui ſe voient dans ces Ex- » traits, on l'arrête tout court par cette queſ- » tion. Veut-il faire ſervir ces Extraits à la » preuve du 18. article qui lui a été donné à » prouver dans la Cabale Chimérique, ou ſeu- » lement à montrer que Mr. Bayle n'eſt pas » un Proteſtant orthodoxe? Au 1. cas la pré- » tenſion eſt ſi ridicule, que ſes plus grands » ennemis ne lui ſauroient gueres impoſer une plus

* » Voiez la Chimere démontrée vers le com- » mencement. Cet Ouvrage parut au mois de Sep- » tembre 1691.

„ plus dure pénitence que de lui inſpirer un „ eſprit d'opiniatreté pour une telle préten- „ ſion; car ſi on s'aviſoit de faire des Enthy- „ mêmes dont l'antécédent fût une des propo- „ ſitions qu'il fournit dans ſes Extraits, & la „ conſéquence fût, *Donc il n'y a point de Dieu*, „ on feroit ſentir aux Lecteurs les plus ſtupi- „ des, que ce ſeroit la maniere de raiſonner la „ plus inſenſée, & la plus extravagante qu'on „ ait jamais vuë, puis que cette conſéquence „ ſeroit tirée d'un principe qui ſupoſe inévita- „ blement l'exiſtence d'un Dieu tout ſage, tout „ bon, & tout juſte. Au 2. cas c'eſt donner „ le change au Public, & ſe confeſſer déchu à „ plat & à plein de l'accuſation d'Athéiſme. On „ peut voir la déclaration publique par Mr. Bay- „ le ſur ce ſujet, où il a promis de ſe juſtifier „ d'hétérodoxie ſur toutes les propoſitions qui „ ſeront fidelement extraites de ſes Ecrits, dès „ que ſon accuſateur aura fait ſon devoir à l'é- „ gard du 18. article. Si l'accuſateur eſt bien „ conſeillé, il déſiſtera de ce qui concerne la „ conſcience errante, puis qu'il eſt encore *in „ reatu* à cet égard, non moins que l'Auteur du „ Commentaire Philoſophique.

4. „ Enfin il eſt de notorieté publique que le „ Sr. Jurieu n'a déféré ni aucun Déiſte, ni au- „ cun Spinoziſte, ni aucun Indifferent, ni au- „ cun homme ſuſpect des plus grandes héré- „ ſies, & par conſéquent qu'il n'a déféré per- „ ſonne d'aucune de ces quatre claſſes de gens, „ comme aïant des liaiſons très-étroites avec „ les prétendus Cabaliſtes. Cependant on l'a „ preſſé ſur cela l'épée aux reins ſi impitoiable- „ ment, d'abord dans la 1. édition de la Caba- „ le Chimérique, & puis par de nouveaux mo- „ tifs dans la 2. & enfin dans la Déclaration de „ M Bayle, qu'il faut avoir ſur la conſcience, „ & ſur le front un calus plus dur que le mar- „ bre, pour laiſſer tomber un tel défi.

„ Il eſt donc viſible qu'à moins que de ſe „ crever les yeux ſoi-même, ou que de parler „ contre ſa conſcience, on ne peut prétendre „ que l'avantage dans ce fameux procès ſoit „ demeuré à l'accuſateur. "

Si jamais accuſateur a eu des raiſons indiſ- penſables de repliquer, & de ſatisfaire aux ſom- mations de ſa partie, ç'a été ſans doute le mien, aprés la publication des Ecrits dont on vient de lire quelques paſſages. Cependant il s'eſt obſtiné à garder un profond & total ſilen- ce. J'ai donc eu ſujet de croire que l'inſtruc- tion du procès étoit parvenuë à ſon légitime point, & que ſans que j'ajoûtaſſe rien à mes juſtifications, le Public, juge choiſi de ce différend, étoit en état de prononcer avec une pleine connoiſſance de cauſe, que l'accuſation étoit une inſigne calomnie, attendu le ſilence total de l'accuſateur ſur la plûpart des chefs de l'accuſa- tion, & la nullité viſiblement ridicule des pré- tenduës preuves qu'il avoit fournies ſur un ſeul & unique chef.

Seconde Raiſon, tirée de ce qui s'eſt paſſé dans le Conſiſtoire de Rotterdam.

Voilà la premiere raiſon de mon ſilence. Ce qui s'eſt paſſé au Conſiſtoire de Rotterdam m'en a fourni une ſeconde. La Courte Revuë y fut diſtribuée, & y produiſit tout l'effet qu'elle de- voit faire, c'eſt-à-dire qu'elle fit prendre la réſolution d'examiner un procès auſſi impor- tant que celui-là; mais d'ailleurs on ne fonda ni ſur les diſcours, ni ſur les Ecrits de l'Accu- ſateur, aucun préjugé contre ma doctrine. On ſe mit en devoir de juger ſelon les formes; je me déclarai toûjours prêt à montrer mon in- nocence, & il ne tint pas à moi qu'on ne ju- geât. Le Public fut averti en ce tems-là que je tirois de cette conduite du Conſiſtoire une puiſ- ſante raiſon de mépriſer l'accuſation d'Athéiſ- me. Apparemment il n'y a perſonne qui s'en ſouvienne; il eſt donc très-important de raîai- chir les idées de ce fait. Voici donc ce qui fut dit dans le 2. article de la Chimere démontrée, aprés quelques obſervations générales ſur le mépris que le Public avoit fait des accuſations atroces que ma partie avoit publiées contre Grotius, contre Mr. Arnauld, & contre Mr. Allix.

„ Si je croïois que Mr. Bayle ne vous paroî- „ tra pas bien fondé de ſe moquer de ces vai- „ nes criailleries de Mr. Jurieu & de ſes parti- „ ſans ſur ſa prétendue irreligion, je vous juſ- „ tifierois ſon goût par une raiſon beaucoup „ plus forte que tout ce qui vient d'être dit, „ & que la communauté de ſort qu'il a en ce- „ la avec les plus grands Philoſophes de l'An- „ tiquité, les Socrates, les Anaxagoras, les Ari- „ ſtotes, & pluſieurs autres, qui pour n'avoir „ pas voulu ſuivre le torrent, ont été déeriés „ comme des impies par ces bons Démago- „ gues, *quibus quæſtui ſunt ſuperſtitione capti animi*. Cette raiſon eſt tirée du mepris qu'a „ fait des accuſations de Mr. Jurieu le Conſiſ- „ toire de Rotterdam. Mr Jurieu, non con- „ tent de ſes Satires imprimées, a harangué „ dans la Compagnie plus d'une fois contre Mr. „ Bayle avec le dernier emportement, juſques „ à déclarer qu'il *ne vouloit pas plus de reconci- „ liation avec lui qu'avec le Diable*. Mr. B. „ ſans y avoir paru, ſans avoir répondu un ſeul „ mot, n'a pas laiſſé d'être honoré deux fois „ d'une députation du Conſiſtoire, compoſée „ de Mr. Pielat, Doïen des Paſteurs, de Mr. „ Vitch, Ancien & Préſident des Echevins, d'un „ autre Ancien, & d'un Diacre. Le réſultat „ de tous les ſoins qu'a pris cette Compagnie „ pour accorder le différend, & les actes qu'el- „ le a dreſſez d'un conſentement unanime, ne „ peuvent que donner de la confuſion à Mr. J. „ * Il fait auſſi de grands efforts pour les faire „ caſſer. Ne trouvez-vous pas, Monſieur, „ que notre ami ſe peut glorifier du jugement „ d'une ſi illuſtre Compagnie, où ſe trou- „ vent des Paſteurs célebres, & quelques- „ unes des meilleures têtes du Gouvernement; „ ne trouvez-vous pas, dis-je, qu'il ſe peut „ glorifier d'un tel jugement avec beaucoup „ plus de raiſon, que Mr. J. de celui de ſes „ créatures? „

Quelle néceſſité y avoit-il aprés cela d'ajoû- ter à tant d'autres Livres dont le Public étoit dé- ja rebuté, une réfutation particuliere de la Courte Revuë? Ne devois-je pas réſerver mes réfutations pour quand on ſeroit devant les Ju- ges Eccléſiaſtiques?

Le procès n'aiant pas été entamé dans le Con- ſiſtoire de 1691. & cela par la faute de l'accuſa- teur, il s'avila de rentrer dans les procédures, dès que le Conſiſtoire eut été renouvellé au mois de Janvier 1692. D'abord il ne voulut point être reconnu pour partie, mais peu aprés il con- vint lui-même qu'il devoit ſoutenir cette quali- té; il recuſa qui bon lui ſembla; & comme preſ- que en même tems je m'adreſſai au Conſiſtoire, pour

* „ J'en avertis le Public, afin que ſi à l'avenir la mé- „ moire de ces actes vient à ſe perdre, on n'en infere „ pas que j'ai avancé une fauſſeté.

pour demander juſtice des calomnies atroces publiées contre moi, il ſembloit qu'on alloit voir une iſſuë de cette affaire ſelon les formes; mais l'accuſateur laiſſa paſſer pluſieurs ſemaines ſans comparoître, alléguant de Dimanche en Dimanche diverſes excuſes. Enfin il notifia à la Compagnie qu'il ſeroit prêt pour un tel jour: j'en fus averti & je ne manquai pas de comparoître; mais au lieu d'entrer en matiere, l'accuſateur demanda qu'on nous renvoïât au Synode. Il apuia ſa demande ſur toutes les raiſons qu'il ſe put imaginer. Moi au contraire je fis tout ce qu'il me fut poſſible pour obtenir que le Conſiſtoire retînt en premiere inſtance le jugement de la cauſe, & je propoſai qu'on priât quelques Miniſtres des Egliſes Walonnes du voiſinage, & quelques Miniſtres de l'Egliſe Flamande de Rotterdam, de ſe joindre au Conſiſtoire, & qu'on priât même Meſſieurs les Magiſtrats de députer quelques perſonnes de leur Corps, pour aſſiſter à la diſcuſſion de cette cauſe: mais toutes mes demandes furent rejettées à la pluralité des voix; ma partie obtint que l'affaire fût renvoïée au Synode. Il ſe trouva en perſonne au Synode qui ſe tint peu de jours après à Zirickzée, & n'y dit pas un mot de notre procès; il ne voulut pas même conſentir qu'on communiquât les actes du Conſiſtoire au Synode, quoi que le Conſiſtoire eût chargé ſes Députez de le faire. Je n'avance rien qui ne ſe puiſſe juſtifier par les papiers Conſiſtoriaux; & comme le Public* fut d'abord averti de tout ce détail, ſans que jamais mon accuſateur, ni ſes amis, ſe ſoient plaints qu'on y ait mal expoſé les choſes; on peut être très-certain de la vérité de tout ceci. Je ne dois pas oublier que je renouvelai à ma partie, en préſence du Conſiſtoire l'offre qui a paru dans la *Chimere* † *démontrée*, dont voici la teneur.

Offre faite à l'accuſateur ſur le choix des Juges de cette affaire, & ſur leur déciſion.

„ Je déclare publiquement au nom de mon „ ami, qu'il eſt tout prêt de paſſer une tran- „ ſaction avec ſon accuſateur, en la forme la „ plus autentique qu'il ſe pourra, par laquelle „ ils s'engageront, lui à ſu'ſir la peine de mort, „ en cas que l'Univerſité de Leide examinant „ par l'ordre de nos Souverains toutes ſes Oeu- „ vres, y trouve des preuves d'Athéiſme; & „ l'Accuſateur à être ſeulement dépoſé, ſi l'U- „ niverſité n'y en trouve point. Si Mr. J. ai- „ me mieux s'en raporter au jugement d'une „ autre Univerſité, Mr. B. lui donne à choiſir „ celle qu'il voudra dans toute l'Europe, ou le „ Tribunal même de l'Inquiſition. On verra, „ Monſieur, s'il acceptera le défi.

„ En attendant ritons-nous, ou pleurerons- „ nous plûtôt, de voir juſqu'où la paſſion eſt ca- „ pable d'aveugler les hommes qui devroient „ être les plus exemts de ce déſordre? Car en- „ fin voïez comment M. J. s'aquite de la char- „ ge que Mr. B. lui a impoſée à l'égard du 18. „ article de ſes accuſations. Il lui a déclaré „ que c'étoit un article où il faloit vaincre, ou „ crever, & ſur lequel il l'attendoit avec im- „ patience. Il faloit en conſéquence de ces dé- „ fis, ou quiter la partie, ou venir arme de „ preuves convaincantes. Au lieu de cela, vous „ le voïez ſe préſenter devant ces Juges avec „ ſix miſérables preuves, ou très-fauſſes quant „ au fait, ou ſi éloignées du but qu'elles ne „ ſignifient rien: pour ne pas dire qu'il y a des „ baſſeſſes, & des minuties ridicules dans ces „ manieres de prouver, dont on devroit épar- „ gner la fatigue au Public. Après cela n'a- „ t-on pas bonne grace d'oſer parler de front „ d'airain? „

On a fait ſavoir au ‡ Public toutes ces choſes pendant leur nouveauté: où eſt l'homme de bon ſens qui puiſſe juger qu'après toutes ces démarches il étoit néceſſaire que je répondiſſe à la Courte Revuë? Toutes les préſomptions n'étoient-elles pas pour moi & contre mon adverſaire? Auroit-il fait renvoïer du Conſiſtoire au Synode, pour laiſſer paſſer quatre Synodes ſans y parler de l'affaire, s'il ne s'étoit ſenti coupable, & indiſpenſablement condamnable?

Troiſieme Raiſon, tirée de ce que le Livre des Cometes contient ſuffiſamment la reponſe aux objections de mon Délateur.

La troiſieme raiſon qui m'a porté à ne point répondre à ce libelle, eſt qu'il ne contient aucune objection qui ne puiſſe être ruinée par le traité des Cometes, pourvû qu'on veuille ſe donner la peine de bien examiner tout ce que j'avance. Si les propoſitions que l'on a extraites de mon Livre étoient de ſimples poſitions ſemblables à ces corollaires, ſur quoi on diſpute dans les Ecoles, j'avoue que j'aurois été obligé de publier pluſieurs éclairciſſemens, contre les chicaneries du délateur: mais ce ſont des propoſitions accompagnées de tant de preuves, & conciliées par tant de remarques avec les principes les plus fondamentaux de la Religion, que pourvû que l'on conſidere d'où je les tire, à quoi je les fais ſervir, & comment je répons aux difficultez, on ne peut qu'avoir du mépris pour les objections de ma partie. Je me ſuis retranché juſques aux dents, & ſi l'on me force dans ce camp-là, il faut que l'on ſoit capable de renverſer les plus évidentes maximes de l'expérience & du ſens commun, & tous les fondemens du ſyſtême de la grace. Je n'ai donc qu'à renvoïer à mon Livre même ceux qui à la ſimple vuë de mes ſentimens n'en pénetrent pas l'innocence, & je dois être perſuadé qu'elle paroîtra à tous ceux qui n'en jugeront qu'après avoir examiné mûrement d'un bout à l'autre tout le Livre des Cometes. Quant à ceux qui condamnent une doctrine ſur de ſimples extraits dépouillez de toute preuve, & de toute liaiſon avec ce qui ſuit & avec ce qui précede, on n'auroit jamais fait ſi l'on vouloit ſe juſtifier dans leur eſprit. Il faudroit avoir perpétuellement la plume à la main pour ſe défendre contre leurs jugemens téméraires, & à peine auroit-on ſatisfait à cent perſonnes, qu'il s'en préſenteroit mille qui feroient les mêmes plaintes.

J'oubliois de dire que le libelle de la Courte Revuë eſt ſi rempli de mauvaiſe foi & d'ignorance, & qu'il contient tant de maximes pernicieuſes, que j'ai pû croire légitimement que la ſeule confrontation de ce libelle avec mon Livre, obligeroit toutes les perſonnes équitables à déteſter la conduite du délateur.

Quatrieme Raiſon, tirée de ce qu'on a eu deſſein de publier une nouvelle édition des Penſées ſur les Cometes.

Enfin la derniere raiſon qui m'a obligé à laiſſer la Courte Revuë ſans réponſe, eſt qu'avant même que ce libelle parût, le Libraire qui a publié mes Penſées diverſes ſur les Cometes me témoigna qu'il ſouhaitoit d'en faire une nouvelle édition, & me pria d'y ajoûter le plus de choſes que je pourrois. Je m'engageai à cela en quelque façon: or comme ſi ce deſſein s'exécute (ce qui pourra bien arriver tôt ou tard) j'au-

* „ Voïez le Livre intitulé, *Nouvel Avis au petit Au-* „ *teur des petits livres.* Il parut au mois de Juin 1692.

† *Chimera demonſtrata.* Art. I.

‡ „ Dans le *Nouvel Avis au petit Auteur.*

j'aurai à produire un grand nombre de nouvelles preuves, un grand nombre d'éclairciſſemens nouveaux, un grand nombre de nouvelles ſolutions à tous les ſcrupules des bonnes ames, & à toutes les chicaneries des diſputeurs de mauvaiſe foi, ou d'eſprit faux, j'ai cru qu'il n'en faloit pas faire à deux fois, & qu'il faloit renvoier la Courte Revuë au tems où les Penſées diverſes reparoîtroient ſur la ſcene avec de nouvelles décorations.

Chapitre II.

Pourquoi on répond enfin au libelle intitulé Courte Revuë, &c.

IL faut préſentement que je diſe pourquoi je ne perſévere point dans le ſilence, que je viens de juſtifier par tant de ſolides raiſons. Y a-t-il quelque choſe qui m'oblige à anticiper ſur la nouvelle édition de mes Cometes? Oui, & voici ce que c'eſt. J'ai ſû par un bruit qui a couru dans cette Ville, que depuis environ quinze jours * mon accuſateur a fait nommer des Commiſſaires dans ſon Conſiſtoire, pour recommencer des procédures contre moi. Il y veut jouer un perſonnage qu'il n'a pû jouër juſqu'ici à mon égard. Il ne veut plus être ma partie, il veut être mon Juge, & faire enſorte que l'on ne parle plus d'accuſation d'Athéiſme, mais qu'on examine ſeulement s'il y a dans mes Ouvrages quelque propoſitions erronées, dangereuſes, & punifſables canoniquement. Toutes les aparences ſont qu'il veut que l'on juge ſans m'entendre, & ſur la ſeule autorité de ſes extraits, & des conſéquences qu'il y a jointes. C'eſt donc à ce coup que la diſpute va paroître devant les Tribunaux Eccléſiaſtiques, & cela ſur un nouveau pied. Or comme il pourroit bien arriver que le tout ſe paſſeroit ſans que j'en euſſe nulle connoiſſance, il eſt abſolument néceſſaire que je recoure à la voie d'un Factum public, qui puiſſe ſervir d'inſtruction aux Juges qui en voudront, & ôter à ceux qui n'en voudroient pas tout lieu de prétendre cauſe d'ignorance.

Réſolution qu'l Auteur a priſe d'être court.

Je me bornerai à de courtes obſervations, tant parce que je ſuis bien aiſe que la longue Apologie de mes Cometes, qui paroîtra dans la troiſieme édition, puiſſe avoir la grace de la nouveauté, que parce que je ne veux point laiſſer à ceux qui fuient la lumiere dans ce procès, le prétexte dont on a coûtume de ſe ſervir en pareils cas; c'eſt de dire que la longueur d'un Factum a ôté le courage d'en entreprendre la lecture. J'ai tant d'envie d'être court, que j'ai deſſein de me taire ſur une circonſtance qui a excité l'indignation d'une infinité d'honnêtes gens, & qui fait rire tous les jours ceux qui, à l'exemple de Démocrite, ne ſe divertiſſent jamais mieux que quand ils conſiderent la bizarrerie de l'homme. Ne faut-il pas être bien bizarre, & d'un travers d'eſprit ſurprenant, pour oſer dire que l'on a trouvé cent impiétez, & cent preuves d'Atheiſme dans un Livre dont l'Auteur a continué d'être près de dix ans notre bon ami? Voilà le cas où ſe trouve mon accuſateur. Mais ce qu'il y a encore de plus bizarre, & de plus mépriſant pour le Public, eſt que le même homme qui avoit laiſſé paſſer tant d'annees ſans ſe plaindre de ces impiétez, a' prouvé depuis par pluſieurs raiſons que les Miniſtres qui avoient dénoncé aux Synodes quelques-unes de ſes doctrines, ne pouvoient point prétexter le zéle de la vérité, vû qu'ils avoient eu la patience de ne rien dire contre ſes Livres pendant quelques années. Y a-t-il rien de plus facile que de le confondre par ſes propres maximes? N'eſt-il point condamné par ſon propre jugement? Quelle moiſſon d'inſultes ne trouveroit-on point dans cette matiere? Cependant je la paſſerai ſous ſilence. Je lui dirai ſeulement qu'il avance une fauſſeté inſigne, quand il dit † qu'il m'eſt venu *porter plainte à moi même juſqu'à me déclarer qu'il regardoit le* Livre des Cometes *comme le plus méchant & le plus dangereux qui ait été fait en ce ſiecle.* Toute ſa plainte conſiſta à me dire qu'on trouvoit que je m'étois trop étendu ſur le parallele de l'Idolatrie & de l'Athéiſme, & qu'il craignoit que des gens mal-intentionnez ne donnaſſent un mauvais tour à cela, auprès de ceux qui ne me connoîtroient pas. Il parut content de ce que je lui répondis, & ne m'en a jamais parlé depuis. Ce paſſage de la Courte Revuë m'étoit inconnu, quand la Préface de la Chimere ‡ démontrée fut miſe au jour. N'aiant pas deſſein de répondre à ce libelle, je ne le lui qu'en ſautant.

Le deſſein que j'ai d'être court s'exécuteroit plus heureuſement, ſi je ne vouloit ôter tout prétexte de dire que je n'ai pas bien pris ou bien raporté les penſées du delateur. Je les raporterai très ſouvent ſans en ôter une ſyllabe, & c'eſt ce qui remplira beaucoup de papier.

Chapitre III.

Réponſe à la cenſure générale lancée ſur le Livre des Cometes par l'Auteur de la Courte Revuë.

CEt Auteur ſupoſe d'abord que le grand & perpétuel deſſein des Penſées ſur les Cometes, eſt d'établir que *Dieu ne fait jamais de prodiges & de choſes extraordinaires pour être des préſages de l'avenir*, & que les tremblemens de terre, les météores extraordinaires, les ſignes qui ſe voient au ciel & en la terre, les aparitions, les voix, les monſtres, les débordemens, les inondations extraordinaires, *ſe font par des voies naturelles & néceſſaires, & que Dieu n'a aucunement deſſein de préſager par ces ſortes de choſes ſes jugemens à venir ſur les hommes, ni même de manifeſter ſa Divinité.*

Objections générales. Premiere Objection.

C'eſt peut être l'endroit où il s'imagine m'avoir donné le moins de ſujet de me plaindre de l'infidélité de ſes extraits, & néanmoins il eſt ſûr qu'il s'y eſt comporté ou en mal-habile homme, ou en mal-honnête homme.

Réponse.

S'il n'a point ſû que pour bien repréſenter mes ſentimens, il faloit non ſeulement dire ce que j'enſeigne, mais auſſi ſur quel principe je bâtis, il été mal-habile homme. S'il a ſû que ces deux choſes étoient néceſſaires, il n'a pû ſans une inſigne mauvaiſe foi ſe contenter de la premiere.

Infidélité de l'accuſateur dans l'expoſition de la doctrine de l'accuſé, à l'égard des préſages.

Afin de bien repréſenter mes ſentimens ſur les prodiges qui paſſent pour des préſages des fléaux de Dieu, voici comment il faloit parler. Il établit que Dieu ne produit jamais par des voies miraculeuſes les Cometes, les trémblemens de terre, les inondations, les monſtres,

* „ C'eſt-à-dire depuis environ la mi-Février 1694.
† *Pag.* 7. *col.* 2.
‡ Voiez vers la fin de cette Préface.

tres, &c. dans la vuë de menacer les Infideles des maux que ſa juſtice leur prépare; car il ne ſauroit ſe perſuader que cette conduite qui ne nous paroit propre qu'à fomenter la ſuperſtition abominable des idolâtres, ſoit conforme à l'idée que nous avons de la bonté, de la ſageſſe, & de la ſincérité de Dieu. Voilà dans le vrai ma doctrine; tout mon Livre tend à ce but-là. Je ne prétens donc point nier que Dieu ne faſſe jamais en aucun pais du monde ce qu'on apelle *prodiges*, *préſages*: je prétens ſeulement que les choſes qui paroiſſent également & indifféremment parmi les nations infidelles & parmi les enfans de Dieu, ne ſont point des productions miraculeuſes deſtinées à menacer le genre humain. Je m'en ſuis expliqué d'une maniere ſi préciſe, qu'il n'y a point de Sophiſte aſſez chicaneur pour pouvoir s'en débaraſſer. On n'a qu'à lire la Sect. LXXIII où après avoir remarqué qu'on ſeroit impie ſi l'on ſoutenoit que Dieu a pour but d'avertir les Idolâtres par l'aparition des Cometes, qu'il les châtiera rudement en cas qu'ils ne rallument point leur dévotion pour leurs fauſſes Divinitez, j'ajoûte tout auſſi-tôt: *Bien entendu que s'il y a quelque part des feux extraordinaires, viſibles ſeulement ou à quelque ville, ou à quelque pais qui connoiſſe le vrai Dieu, comme il en parut autrefois ſur la ville de Jéruſalem*, ON PEUT LES PRENDRE POUR DES SIGNES ENVOIEZ PAR UNE PROVIDENCE TOUTE PARTICULIERE.

Voilà donc déja un trait d'infidélité. Le délateur repréſente ma Doctrine comme univerſelle, mais il eſt viſible que j'y ai laiſſé des exceptions.

Cette fraude eſt légere, ſi on la compare avec la ſupreſſion du principe ſur quoi je me fonde; car dés que vous joignez ce principe avec ma doctrine, il n'y a rien de plus manifeſtement ridicule que de la taxer d'impiété. Voici comment je le montre.

Combien il eſt ridicule de la taxer d'impiété.

Un tel enſeigne que les Cometes ne ſont point des préſages, parce que la ſageſſe, la miſéricorde & la ſincérité de Dieu ne permettent pas qu'il fomente l'Idolatrie Paienne par ſes miracles.

Donc il nie la providence de Dieu.

Il eſt clair que ſi mon accuſateur avoit raiſonné ainſi, tous ſes Lecteurs auroient crié qu'il ne ſavoit ce qu'il diſoit. Car n'eſt-ce point poſer un Dieu infini en ſes perfections, que de rejetter une doctrine, parce qu'on la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu? Or je rejette la doctrine des Cometes, parce que je la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu; il faut donc néceſſairement que je poſe pour la baſe, & pour le principe de mon raiſonnement, l'exiſtence d'un Dieu infini en ſes perfections.

Il y a donc une très-grande aparence que c'eſt plûtôt par malice, que par malhabileté que mon délateur raporte ſimplement en général que je nie les préſages.

Il faloit ajoûter la raiſon pour laquelle je les nie; mais en l'ajoûtant on ne pouvoit plus ſans ſe rendre ridicule, m'accuſer de quelque impiété. On n'a eu donc garde de l'ajoûter. On peut me conteſter cette raiſon, mais on ne peut pas diſconvenir que les intérêts de Dieu, les idées de ſa gloire & de ſes perfections infinies, ne ſoient le principe d'où je tire mes raiſonnemens. A-t-on jamais vû un tel Athéiſme? Mais c'eſt ſur quoi il faudra s'étendre dans la nouvelle édition des Cometes.

SECONDE OBJECTION.

Voïons maintenant de quelle maniere le délateur a combatu la doctrine qu'il a raportée ſi peu fidellement. Il la combat 1. Par le ſentiment commun des hommes. 2. Par le ſentiment de toute l'Egliſe. 3. Par le chapitre 24. de St. Matthieu. 4. Par l'Hiſtoire ancienne & nouvelle. Puis il conclut que mon opinion tend à *l'impiété, pour perſuader que Dieu ne ſe mêle pas des affaires humaines, & qu'il ne ſe met pas en devoir d'avertir les hommes de ſes jugemens pour les ameuer à la repentance.*

REPONSE. *Opinion de Mrs. Des-Marets & Grævius contre les préſages des Cometes.*

On ne peut rien voir de plus mince que ces raiſons; car le ſentiment commun, celui de l'Egliſe, le chapitre 24 de S. Matthieu, l'Hiſtoire ancienne & nouvelle ne ſont pas moins favorables aux préſages des éclipſes & à ceux des Cometes, qu'aux autres eſpeces de préſages; & neanmoins je ſuis bien ſûr que ma partie n'oſeroit ſoutenir que les éclipſes ſoient des préſages des fléaux de Dieu, car il eſt déſormais trop manifeſte qu'elles arrivent naturellement. Pour ce qui eſt des Cometes, Mr. Des-Marets, Profeſſeur en Théologie à Groninguc, l'homme du monde le plus rigide contre tout ce qui avoit la moindre aparence d'hétérodoxie, n'a-t-il pas ſoutenu publiquement qu'elles ne préſagent rien? Mr. Grævius n'a-t-il pas ſoutenu la même choſe, dans une harangue qu'il a dédiée aux Etats d'Utrecht? N'a-t-il pas même réfuté nommément & expreſſément les objections que quelques Miniſtres empruntoient de l'Ecriture? Ainſi les quatre raiſons du délateur ont été publiquement mépriſées par les plus célebres Profeſſeurs du Pais-Bas, à l'égard du phénomene qui a été le plus univerſellement reconnu pour un préſage. Il ſe moqueroit lui-même de ces raiſons, ſi on les lui alléguoit pour les éclipſes; que veut-il donc que j'en faſſe? Croit-il qu'un chien à deux têtes, & une marée plus haute que de coûtume auroient fait plus d'impreſſion qu'une Comete ſur Mrs. Des-Marets & Grævius? Mais que veut-il dire quand il parle du ſentiment de toute l'Egliſe? Prétend-il que dans tous les ſiecles il s'eſt trouvé des Prédicateurs qui ont pris les Cometes & les tremblemens de terre, pour des productions miraculeuſes, par leſquelles Dieu nous avertiſſoit de ſes jugemens? Ou bien prétend-il que l'Egliſe a fait de cette doctrine un article de foi, dont elle a exigé la créance à peine d'excommunication? Il faudroit être fou à lier pour dire la ſeconde de ces deux choſes; & pour la premiere elle n'a jamais ſervi de regle aux Profeſſeurs en Philoſophie.

Mauvaiſe foi de M. Jurieu.

Je viens à ſa conſéquence: & c'eſt ici que je prie les Lecteurs de conſidérer ſon iniquité. Il n'auroit pas eu la hardieſſe de tirer cette conſéquence, s'il avoit repréſenté ma doctrine telle qu'elle eſt. Ma doctrine tend à donner de Dieu une idée qui nous repréſente vivement ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa véracité. Elle nie certains préſages, mais c'eſt à cauſe qu'ils feroient tort à ces perfections de Dieu. Il n'eſt donc pas poſſible de faire attention à ma doctrine, ſans en faire aux grandeurs infinies de Dieu: comment eſt-ce donc qu'elle tendroit à l'impiété? Il n'y a pas eu moien de le prétendre qu'en la déguiſant, & en la mutilant. Il a falu n'en repréſenter qu'une partie; il a falu m'accuſer ſimplement & abſolument de nier tous les préſages

ſages: cela ſent fort la ſupercherie. On peut les nier, ou parce qu'on ne reconnoit aucun être ſupérieur aux corps & aux loix du mouvement, ni qui s'intéreſſe aux actions des hommes: c'eſt une impiété, c'eſt un Atheiſme. On peut en nier beaucoup de ceux que le peuple, & les gens d'Egliſe prônent, & on peut ſe fonder ſur la raiſon qu'ils bleſſent les grandeurs de Dieu. Ce n'eſt point une impiété, c'eſt au contraire un ſentiment très-pieux, qui au pis aller pourroit ſembler accompagné d'un peu d'ignorance. On pourroit tout au plus ſe plaindre que j'ignore l'accord qu'il y a entre les perfections de Dieu, & certaines choſes qui nous paroiſſent un défaut. Voilà le ſeul proces qu'on me pourroit faire, ſur quoi je ſaurois bien me défendre. Qu'a fait mon accuſateur? Il n'a point dit que je me fonde, en niant certains préſages, ſur le tort qu'ils font à la gloire du grand Dieu. Il s'eſt contenté de dire ſimplement que je nie tous les préſages. N'eſt-ce pas une inſigne mauvaiſe foi?

Ce qui doit le plus nous convaincre que ſa faute ne vient point d'ignorance, eſt que ſur la fin de ſon libelle dans un païs comme perdu, lors qu'il ne s'agiſſoit plus des Penſées ſur les Cometes, il remarque qu'il a oublié la grande raiſon que j'emploie contre les préſages. Il ne l'ignoroit donc pas; pourquoi donc ne la repreſentoit-il en ſon lieu? Mais nous allons voir que quand il l'a miſe hors d'œuvre, il l'a rapportée tout-à-fait infidelement; car au lieu de me faire dire que Dieu ne fait point de miracles, pour avertir les Païens des malheurs qui leur pendent ſur la tête, il me fait dire que les foudres, les tonnerres, les inondations, les monſtres, ne ſont pas deſtinez à attacher les hommes à la Religion. Il y a une énorme différence entre ces deux choſes; bien loin d'avoir nié que les foudres, les inondations &c. entant que ce ſont des effets de la nature, & des ſuites des loix générales que Dieu a établies dans l'Univers, ne ſoient point deſtinez à faire connoître le vrai Dieu, que j'ai raporté * expreſſément ce que David & St. Paul ont obſervé touchant les leçons que les cieux & la création du monde font aux hommes ſur la nature de Dieu; & voici ce que j'ai dit dans un †autre endroit. *Quant aux paſſages de St. Paul qui portent que tous les peuples du monde ont reſſenti de tout tems les effets de la grace de Dieu &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la Nature, comme je le remarquois tantôt, ſont ſi fécondes, quoique fort ſimples, qu'elles produiſent mille biens, & impriment par tout les caracteres d'une cauſe ſouverainement parfaite: deſorte qu'on a droit de cenſurer ceux qui ne ſe ſont pas ſervis des lumieres de leur Raiſon, pour connoître le vrai Dieu dans les créatures.*

Differentes parties de cette mauvaiſe foi.

Comptons bien toutes les parties de ſa mauvaiſe foi. I. Il me fait parler des effets de la nature, au lieu que je n'ai parlé que des miracles. II. Il me fait dire que les effets de la nature ne ſont point deſtinez à attacher les hommes à la Religion, au lieu que j'ai dit que Dieu ne fait point miraculeuſement des Cometes, ou des prodiges, pour dénoncer aux Païens qu'ils vont être accablez de maux. III. Il me fait dire, *que dans tout ce que Dieu a diſpenſé d'évenemens, il n'a eu aucun but de donner témoignage à la Divinité*; mais il eſt clair qu'aiant cité David & St. Paul, touchant les leçons que les cieux & le monde font aux hommes qu'il y a un Dieu, mon raiſonnement ne tombe point ſur les effets de la nature, mais ſur les miracles muets que l'on prétend que Dieu a produits dans les nations infidelles. J'ai fait un chapitre ‡ exprès pour montrer la différence de ces deux choſes; notre délateur y a pû voir la réponſe à l'objection qu'il m'a faite ſur la raiſon avec quoi j'ai combatu les préſages, & néanmoins il n'a pas laiſſé de ſe ſervir de cette objection que j'avois ruinée par avance; il s'en eſt ſervi, dis-je, ſans parler en façon du monde de ce que j'y ai répondu. N'eſt-ce point tromper le Public?

Chapitre IV.

Réponſe aux objections particulieres qui concernent les Penſées diverſes.

Objections particulieres.

IL a fallu donner une raiſonnable étenduë au chapitre précédent, parce qu'il s'agiſſoit de ruiner par ſon principal apui l'accuſation de ma partie, & de lui ôter le maſque qui couvroit ſa mauvaiſe foi. A l'avenir nous pourrons être plus courts.

Premiere Objection.

Pag. ¶ 264. *Il tourne en ridicule nos Hiſtoriens Proteſtans, leſquels ont raporté des préſages.*

Pag § 285. *C'eſt l'erreur la plus inſoûtenable du monde, que celle qui admet des préſages.*

Reponse.

1. Un homme peut être tout-à la fois bon Proteſtant & mauvais Auteur, & par conſéquent un autre homme peut être tout à la fois bon Proteſtant, & cenſeur de ce mauvais Ecrivain. 2. On ne peut répondre rien qui vaille aux argumens qui réfutent la diſcipline des Augures, & des Haruſpices du Paganiſme, & la ſuperſtition de ceux qui tirent un mauvais préſage de ce qu'une ſaliere ſe renverſe; qu'on eſt treize à table; qu'une belette traverſe notre chemin &c. Il doit donc être permis à un Philoſophe de rejetter ces vieilles doctrines, & tout ce qui n'eſt pas mieux fondé que cela en ce genre d'opinions. 3. La négation des préſages eſt ſans doute un Athéiſme tout net, quand elle eſt fondée ſur ce que l'on ne croit pas qu'il y ait rien dans l'Univers qui connoiſſe l'avenir; mais ſi on la fonde, comme je fais, ſur la crainte d'attribuer à Dieu une infinité de miracles indignes de ſa grandeur, & de ſa ſageſſe, tant s'en faut qu'elle ſoit une impiété, qu'elle eſt au contraire un ſentiment très-pieux, & c'eſt être impie que d'apeller impiété un tel ſentiment. C'eſt pour le moins une grande impertinence: mais pour être mieux aſſûré du titre qu'il faut donner à une pareille cenſure, je ſuplie très-humblement nos Juges Eccléſiaſtiques de qualifier ces deux propoſitions que je leur dénonce,** & que mon délateur doit reconnoître pour ſiennes, bon gré mal gré qu'il en ait.

I. Il eſt permis de ſuprimer la raiſon pour laquelle un homme nie les préſages, encore que cette raiſon ſoit très-propre à réfuter le délateur qui la ſuprime.

II. C'eſt une impiété que d'oſer nier que Dieu faſſe ce que l'on croit indigne de lui.

Si l'on apelloit cela une crainte mal fondée, ou une ſuperſtition mal entenduë, ou une ignorance des privileges infinis de Dieu, on pourroit

* Chap. CCVIX.
† Chap. CCXXXIV. à la fin.
‡ C'eſt le même CCXXXIV.
¶ Chap. XCIII. à la fin.
§ Chap. XCVII. à la fin.
** „ Voiez le dernier chapitre de cette Réponſe.

roit avoir raiſon, mais à moins que d'être ſtupide, ou aveugle par ſon humeur ſatirique, nn ne tombera jamais dans la manifeſte contradiction de prétendre que ceste exceſſive crainte de bleſſer la gloire de Dieu ſoit un Athéiſme.

SECONDE OBJECTION. Page 297.& 298.**Il établit que tout eſt incertain dans le monde, & qu'on ne ſe détermine à croire une opinion plûtôt qu'une autre, que par des marques étrangeres. Et cela ſans faire aucune exception même des choſes de la Religion.*

REPONSE. Il faut remarquer qu'en cet endroit je ne fais que raporter ce que d'autres diſent; je raporte un paſſage de Minucius Felix, & un autre de la Logique de Port-Roial. Comme il n'étoit point queſtion là des affaires de Religion, il eût été ſuperflu de les excepter, & perſonne n'auroit cru alors qu'il s'éleveroit au bout de neuf ans un délateur hériſſé de chicaneries. Si j'avois commencé à excepter quelque choſe, il m'aurois fallu donner la liſte des demonſtrations de Géometrie qui ne ſont pas incertaines, & des principes de Métaphyſique qui ne le ſont pas non plus, & des apparences des ſens dont Pyrrhon ne doutoit pas. Tout Lecteur judicieux ſe ſeroit moqué de cela, parce que la choſe eût été très mal placée.

TROISIEME OBJECTION. Pag.† 320. *On trouve cette ſcandaleuſe propoſition:* Il n'y a jamais eu de malheur moins à craindre que l'Athéiſme, & par conſequent Dieu n'a point produit de miracles pour l'empêcher. *Et ſon ſens eſt que les hommes ſont aſſez ſouſſez à croire un Dieu, premierement par des prodiges que les hommes s'imaginent ſauſſement être divins. 2. Par la politique des Magiſtrats. 3. Par l'artifice des Prêtres. Il n'attribue pas la difficulté d'être Athée, ni au ſentiment de la conſcience, ni aux merveilles de la Providence: mais uniquement à la ſotiſe du peuple, à l'artifice des Magiſtrats, & à l'ambition des Prêtres. Jamais Athée en dit-il davantage?*

REPONSE. 1. Tant s'en faut que cette propoſition ſoit ſcandaleuſe, que l'on ne ſauroit la nier ſans mériter une reprimende de tous nos Théologiens; car ſi ma propoſition eſt ſcandaleuſe, il faut que celle-ci ſoit édifiante.

Il n'y a jamais eu de malheur plus à craindre que l'Athéiſme, & par conſéquent il a fallu que Dieu ait produit des miracles pour l'empêcher.

Or je mets en fait qu'il n'y a point de Propoſant de quatre mois dans les Académies Proteſtantes, qui ne ſache la fauſſeté de cette propoſition. La premiere choſe que l'on fait dans tous les ſyſtêmes de Théologie, eſt d'établir que Dieu a gravé ſon idée dans l'eſprit & le cœur de tous les hommes, & qu'il ſe peint ſi viſiblement dans les œuvres de la création, & dans la conduite du monde, que la notion de Divinité eſt une des plus ineffaçables. La plûpart même de nos Théologiens ſoutiennent qu'il n'y a jamais eû d'Athées de ſpéculation, mais ſeulement de pratique. En un mot ma propoſition eſt infiniment plus glorieuſe à Dieu, que celle de mon adverſaire. Je prétends que l'idée de Divinité imprimée dans l'eſprit de l'homme, ſe conſerve par le ſeul ordre que Dieu a établi dans la nature, & mon adverſaire prétend que cet ordre ne ſuffiroit pas, & que ſi Dieu n'en ſupléoit l'inſuffiſance par des coups extraordinaires ‡ preſque tous les mois, l'Athéiſme inonderoit facilement le genre humain. C'eſt ma premiere Réponſe. Il y verra qu'il auroit beſoin de retourner ſur les bancs des Académies.

La propoſition de l'Auteur ſur les Athées, plus glorieuſe à Dieu que celle de M. Jurieu.

En 2. lieu il eſt très-faux que je n'attribue pas la difficulté d'être Athée, ni au ſentiment de la conſcience, ni aux merveilles de la Providence; car dés là que je ſupoſe que l'on tourne aiſément l'eſprit de l'homme du côté de la ſuperſtition, & qu'il n'eſt nullement à craindre qu'on puiſſe le tourner du côté de l'Athéiſme, je ſupoſe de toute néceſſité que l'eſprit & le cœur de l'homme ſont tout pénétrez de l'idée de Divinité, & que cette idée les remplit de crainte, & ſe conſerve & ſe fortifie à la vûë des productions de la Nature, & des merveilles de la Providence. N'eſt-ce point ſur ce fondement que les ſoupleſſes des Politiques, & les fourberies des Prêtres, ont dû néceſſairement élever toutes les fauſſes Religions?

QUATRIEME OBJECTION. *Dans les chap. 107. 108. & 109. il établit nettement que les Religions ont pris uniquement leur ſource de là: De la politique des Magiſtrats, de l'artifice des Prêtres & de la ſuperſtition des peuples pour les prodiges. Et même dans le ‡ page 321. il tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monſtres & météores d'éclat, des flammes, mortalitez, &c.* Il dit que tout cela arrive néceſſairement par l'action des corps les uns ſur les autres *Mais*, vû comme le monde va, *cela ſert à perſuader aux hommes qu'il y a un Dieu. Ce*, vû comme le monde va, *me paroît conteuir un fonds de libertinage & d'impiété infini. C'eſt-à-dire, vû comme le peuple eſt fot, comme les politiques ſont raſez, & les gens d'Egliſe fourbes & trompeurs pour impoſer aux fots, il ne faut pas craindre que les Sociétez demeurent ſans Dieu & ſans Religion. Pas un mot d'un ſentiment de conſcience qui force les hommes à croire un Dieu, pas un mot de ces merveilles du monde & de la Providence qui préſentoient aux Païens la Divinité d'une maniere ſi ſenſible.*

REPONSE. C'eſt ici que l'on va voir un tiſſu de fraudes & d'ignorances ſi entaſſées les unes ſur les autres, qu'on aura de la peine à en croire ſes propres yeux.

Preuves de l'exception que l'Auteur fait de la vraye Religion.

1. Il eſt faux que je parle des Religions ſans en excepter la véritable. Je prie ici mon Lecteur de ſe ſouvenir que dans les pages que le délateur a citées, je répons à une objection dont il eſt néceſſaire de ſavoir l'état. Ma preuve théologique contre les préſages des Cometes, que Dieu ne fait point de miracles pour fomenter l'idolatrie, & QU'AVANT LA NAISSANCE DU CHRISTIANISME les Cometes n'étoient propres qu'à la fomenter par toute la terre, excepté DANS UN § PETIT COIN DE LA JUDEE. On m'objecte qu'à la vérité elles fomentoient l'idolatrie, mais qu'en même tems elles empêchoient l'introduction de l'Athéiſme, & qu'il eût été à craindre que ſi les idolâtres n'avoient point vû de prodiges de tems en tems, ils ne fuſſent devenus Athées. Je répons qu'il ne le faloit pas craindre, & j'en donne entre autres raiſons, le panchant naturel des peuples à la ſuperſtition, l'adreſſe des Politiques, les ſtratagêmes des Prêtres, & la malice du Dia-

* Chap. C.
† Chap. CV. à la fin.
‡ „ Ce que le délateur nomme préſages comprend „ tant de choſes, qu'il ne ſe paſſe gueres de mois dans „ une Province ſans qu'il en arrive quelqu'un.
‡ Chap. CVII.
§ Chap. LX.

Diable. Il eſt viſible que la véritable Religion, qui étoit en ce tems-là celle des Juifs, demeure toûjours exceptée de cette regle, & qu'il s'agit uniquement de l'idolatrie Païenne. Il n'eſt pas moins viſible par la page* 153. de mes Cometes, qu'aujourd'hui l'Egliſe Chretienne demeure dans une ſemblable exception. Il n'eſt donc plus queſtion que de ſavoir ſi les fauſſes Religions ſont l'ouvrage des Politiques, des Prêtres & des Démons, ou ſi elles ſont l'ouvrage de Dieu. Non ſeulement je ſoutiens le premier parti, mais je prétens qu'on ne peut ſans impiété ſoutenir l'autre. Attribueroit-on à Dieu la Religion que Numa Pompilius établit à Rome? Les homicides des Carthaginois en l'honneur de Saturne, les parricides des habitans de la Paleſtine en l'honneur de Moloch, ſeroient donc l'ouvrage de Dieu? Qui n'auroit horreur de le penſer? En tout cas j'ai pour moi l'opinion d'une infinité de Docteurs Chretiens de tous les ſiecles, & de toutes les Communions. Ils s'accordent tous à imputer au Démon non ſeulement l'idolatrie Païenne, mais auſſi les héréſies. L'ennemi † qui dans la parabole du ſemeur vient de nuit ſemer de la zizanie, n'eſt autre, ſi on les en croit, que le Démon; c'eſt lui qui a pouſſé les Arius, les Neſtorius, les Pélages, &c. N'eſt-ce pas lui, ſelon notre Confeſſion de foi, qui a produit les vœux monaſtiques, les jeûnes, les pélerinages & les autres dogmes pour leſquels nos peres ſont ſortis de la Communion de Rome? Je pourrai citer cent & cent Auteurs là-deſſus, & nommément mon délateur dans la nouvelle édition de mes Cometes. N'eſt-il pas bien étrange qu'un Philoſophe ſoit accuſé d'impiété par un Miniſtre, pour avoir dit que la Religion Païenne n'étoit point l'ouvrage de Dieu, mais celui des hommes & des Diables?

2. Il n'eſt pas vrai que dans la page 321. je tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monſtres, & des météores d'éclat, des famines, des mortalitez, &c.

Preuves que hors de là les vices des hommes éclatent principalement dans les choſes de Religion, & qu'il a reconnu la conſcience dans les Païens.

3. Il n'eſt point vrai que ces paroles *vû comme le monde va*, ſoient des paroles de libertinage, & il faut n'avoir rien lû avec jugement, pour douter que hors de la vrai Religion que j'ai exceptée d'abord, la ſotiſe des peuples, la ruſe des politiques, & la fourberie des Prêtres, ne paroiſſent jamais mieux que dans les choſes qui concernent la Religion. Je défie mon délateur avec toute ſa témérité d'oſer ſe rendre l'Apologiſte du genre humain ſur ce ſujet-là. Il auroit beſoin de repaſſer ſon Compend de Théologie, car il ſemble avoir oublié que quand Dieu ne retire point les gens des abîmes de leur corruption naturelle, par la grace victorieuſe de ſon St. Eſprit, ils ſont néceſſairement la proie du Diable, & le jouët de mille paſſions baſſes, criminelles & ridicules. Tels doivent être, ſelon notre Théologien, tous ceux qui ne ſont pas dans la vraie Religion. Pluſieurs couplets de nos Pſeaumes, & cent paſſages des Prophetes ſont inſulte à la bêtiſe des Gentils.

4. Il n'eſt pas vrai que je ne diſe pas un mot d'un ſentiment de conſcience qui force les hommes à croire un Dieu, car je dis expreſſément dans la même page, ‡ que le délateur a citée, *que par tout où l'on croit une Religion, on regarde* les tempêtes, les mortalitez, les famines, &c. *comme des effets particuliers de la providence divine, qui demandent un renfort de culte, & de dévotion.* Si notre homme entend ce c'eſt que la conſcience, n'en voit-il point là un acte? Juger que l'on a offenſé Dieu, & qu'il faut l'apaiſer par un renfort de dévotion, n'eſt-ce pas un acte de conſcience? Puis donc que je reconnois que les idolâtres ſe reprochoient de leurs Dieux par ces ſortes d'actes, je dis & je déclare formellement que la conſcience intervenoit dans leur Religion. Un peu plus bas je m'exprime en cette maniere: *Sans ſe départir des loix générales de la nature, Dieu a pû trouver dans le progrès & dans l'enchaînement des cauſes ſecondes aſſez de phénomenes extraordinaires pour ſe faire redouter.* N'eſt-ce pas reconnoître la conſcience dans les Païens? N'eſt-ce pas par la conſcience qu'ils redoutoient leurs Divinitez? Il n'eſt pas vrai que je ne diſe pas un mot *de ces merveilles du monde & de la Providence, qui préſentoient aux Païens la Divinité d'une maniere ſi ſenſible*; car ne voit-on pas manifeſtement dans les paroles que j'ai citées de la page 216. que j'attribue à la diſpenſation de la Providence l'effet que les phénomenes peu communs produiſoient ſur les eſprits par raport à la Religion? Y a-t-il donc autre choſe que des calomnies dans la cenſure que je réfute?

Page ‡ 337. *On lit le dangereux paradoxe* que l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'idolatrie. *Impiété qui porte les hommes à négliger les Athées, & à n'avoir pas plus d'horreur pour eux que pour les Idolâtres. Comme on ne punit pas les Idolâtres de mort, auſſi ne faudra-t-il pas punir les Athées de mort.*

Cinquiéme Objection.

1. Ce paradoxe eſt incomparablement moins dangereux, que de dire que l'idolatrie Païenne eſt un moindre mal que le dogme d'Epicure: car l'homme étant naturellement ſuperſtitieux, il n'eſt point à craindre qu'il tombe dans l'Athéiſme, mais il eſt toûjours dans un pas gliſſant vers le culte des Idoles. 2. Selon les belles réflexions du délateur, la doctrine contraire à la mienne eſt une impiété qui porte les hommes à négliger ceux qui adorent non ſeulement le bois & la pierre, mais auſſi des Divinitez toutes couvertes de crimes auſquelles ils ſacrifient leurs propres enfans.

Reponse. *Juſtification de ſon paradoxe, que l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'idolatrie.*

Il eſt bon de remarquer que mon paradoxe, *l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'Idolatrie*, eſt infidelement raporté, encore qu'on trouve ces mêmes paroles dans la page que le délateur a citée. Il faut ſavoir qu'après qu'un Auteur a poſé l'état de la queſtion, & déclaré les reſtrictions qu'il donne à ſes termes, il néglige enſuite de répéter à chaque page ces reſtrictions; mais il faut néanmoins qu'elles ſoient toûjours ſous-entenduës, & un faiſeur d'extraits qui les ſuprime eſt coupable ou de mauvaiſe foi, ou d'ignorance. Mon paradoxe doit être entendu dans un ſens de reſtriction tant du côté du ſujet, que du côté de l'attribut; le ſujet, ſavoir l'Athéiſme, a été borné dans la page 347. § à une ſorte d'Athées. C'eſt ce qui paroît par ces paroles, „ Je vous avertis une fois pour tou„ tes, Monſieur, que je parle de ces Athées „ qui ignorent l'exiſtence de Dieu, non pas „ pour avoir étouffé malicieuſement la connoiſſance

* Chap. LX.
† „ En St. Matthieu chap. 13. v. 25.
‡ „ C'eſt la 321. Ch. CVII.
‡ Chap. CXIV.
§ Voyez les Chap. CXVIII. CXIX. & CXX.

» ſance qu'ils en ont euë, afin de s'abandon-
» ner à toute ſorte de crimes ſans nul remors,
» mais parce qu'ils n'ont jamais ouï dire qu'on
» doive reconnoître un Dieu. » L'attribut, ſavoir l'Idolatrie, eſt borné aux abominables cultes des Païens. Cela ſe prouve par deux raiſons. 1. Tout le Livre eſt écrit ſous la fiction d'un Catholique Romain, & deſorte que le mot idolatrie ſe doit entendre ſelon le ſtyle de la Communion de Rome. Or ſelon ce ſtyle, il n'y a point d'autres idolâtres que ceux qui adorent les faux Dieux. 2. Il eſt évident que je ne parle que de l'Idolatrie, dont j'avois parlé dans ma preuve théologique contre les préſages des Cometes. Or il eſt manifeſte que dans cette preuve il ne s'agit que du Paganiſme, qui couvroit toute la terre hormis la Judée, avant que les Apôtres annonçaſſent J. Christ. Il eſt donc viſible que l'objection contre ma preuve ſe raporte au même Paganiſme, & que la réponſe à cette objection ſe raporte au même objet. Ainſi pour extraire fidelement, il faloit repréſenter ma doctrine en cette maniere. Il proove que l'Idolatrie des anciens Païens n'eſt pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit ou par ſtupidité, ou par défaut d'attention, ſans une malice préméditée, fondée ſur le deſſein de ne ſentir nul remors en s'adonnant à toute ſorte de crimes. L'état de la queſtion ainſi poſé, je ſoutiens que mon ſentiment eſt très-véritable : car s'il eſt vrai,

Preuves que ce ſentiment eſt véritable.

I. Que l'on offenſe beaucoup plus celui que l'on nomme fripon, ſcélérat, infame, que celui auquel on ne ſonge pas, on de qui on ne dit ni bien ni mal.

II. Qu'il n'y a point d'honnête femme qui ne prît pour une plus mortelle injure que des médiſans la décriaſſent comme une infame proſtituée, que s'ils la faiſoient paſſer pour morte.

III. Qu'il n'y a point de mari jaloux qui n'aime mieux que ſa femme faſſe vœu de continence, ou en général qu'elle ne veuille plus ouïr parler de commerce avec un homme, que ſi elle ſe proſtituoit à tout venant.

IV. Qu'un Roi chaſſé de ſon trône s'eſtime plus offenſé, lors que ſes Sujets rébelles ſont enſuite très-fidelles à un autre Roi, que s'ils n'en mettoient aucun à ſa place.

V. Qu'un Roi qui a une forte guerre ſur les bras, eſt plus irrité contre ceux qui embraſſent avec chaleur le parti de ſes ennemis, que contre ceux qui ſe tiennent neutres.

Si, dis je, ces cinq propoſitions ſont vraies, il faut de toute néceſſité que l'offenſe que les Païens faiſoient à Dieu, ſoit plus atroce que celle que lui font les Athées dont je parle, s'il y en a. Ils ne ſongent point à Dieu, ils n'en diſent ni bien ni mal. C'eſt un grand crime, je l'avouë; mais s'ils attribuoient à Dieu tous les crimes les plus infames, comme les Païens les attribuoient à leur Jupiter & à leur Vénus; ſi après l'avoir chaſſé de ſon trône ils lui ſubſtituoient une infinité de faux Dieux, leur offenſe ne ſeroit-elle pas un péché beaucoup plus grand? Ou toutes les idées que nous avons des divers dégrez de péché, & ſous leſquelles Dieu s'eſt révélé à l'homme ſont fauſſes, ou mon ſentiment eſt véritable. La perfection qui eſt la plus chere à Dieu eſt la ſainteté; il eſt le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs; il eſt jaloux de ſa gloire; par conſéquent le crime qui l'offenſe le plus ſenſiblement eſt de le faire méchant, de le dégrader de ſon trône, de ne lui rendre aucun culte, & d'en rendre à une infinité d'autres êtres; en un mot de ſe declarer pour le Demon dans la guerre qu'il fait à Dieu. L'Ecriture nous aprend que c'eſt au Diable que ſe terminoit l'honneur rendu aux Idoles.

J'ai mis mon prétendu paradoxe dans une ſi grande évidence, que je défie mon délateur de le réfuter pied-à-pied. Que ſera-ce, lors qu'on le verra dans la troiſieme édition éclairci & fortifié tout de nouveau?

Je voudrois bien qu'il m'aprît ce qu'il veut dire, quand il avance qu'*on ne punit pas les Idolâtres de mort*. A-t-il oublié qu'il n'y avoit point de gens qui, ſelon les loix de Moïſe, fuſſent plus punifiables que les idolâtres? Croit-il que Servet & Gentilis auroient dogmatiſé impunément qu'il faloit rétablir l'ancien Paganiſme? Oſeroit-on bien prêcher à Rome, en Eſpagne, en Suiſſe, en Suede, qu'il faut adorer non pas Jesus-Christ, mais Jupiter & ſa femme Junon, Minerve, Mars, & la très-impudique femme de Vulcain? On feroit pendre pour le moins de ſemblables Prédicateurs. Servet fut brûlé pour avoir dogmatiſé contre les myſteres de l'Evangile; mais s'il avoit ſoutenu le Paganiſme, & qu'il y eût eu des ſuplices plus affreux que celui du feu, on l'y auroit condamné ſans doute.

Pag.* 371. *Il loue & admet ce damnable principe, que tout étant incertain dans la nature*, il n'y a rien de mieux que de s'en tenir à la foi de ſes ancêtres, & de profeſſer les Religions que la tradition nous a enſeignées, *ſelon quoi les idolâtres ont bien fait de rejetter l'Evangile, & les Papiſtes la Réformation.* *Système Objection.*

Pour cette fois je n'ai garde de me plaindre de ſa mauvaiſe foi. Il n'eſt coupable que de peu de diſcernement, & de peu de pénétration. Pour un homme qui ſe pique tant d'eſprit, il faut avouër qu'il n'en a eu gueres en cette rencontre. Il n'a pas diſcerné que je me moque du principe des Catholiques Romains. Par quelle diſtraction a-t-il pû perdre de vuë l'un des deſſeins de mon Ouvrage, qui eſt de réfuter la maxime, *Qu'une erreur ne peut pas être de tous les pais & de tous les ſiecles?* Uo homme qui force ce retranchement, & qui raporte enſuite que les Païens avoient opoſé la tradition aux premiers Chretiens, & que ceux-ci l'opoſent aux Proteſtans, n'a-t-il pas deſſein de railler l'Egliſe Romaine, & de lui faire honte de ſa conformité avec les anciens Idolâtres? J'ai reçu cent complimens de nos plus zélez Réfugiez pour ces manieres qu'ils nommoient adroites, de tourner en ridicule le Papiſme. *Réponse.*

Septiéme Objection.

Dans les chap. 130. *&* 131. *pages* † 378. &c. *il prouve avec ſcandale*, Que la connoiſſance de Dieu ne ſert de rien pour retenir les hommes dans leur devoir, & brider les paſſions.

Quoi qu'on ait réfuté d'une maniere terraſſante cette objection, il y a près de deux ans, je ne laiſſerai pas de la réfuter ici. *Réponse.*

Je dis donc que jamais fauſſaire n'a fait un tour de ſon métier auſſi étrange que celui de mon dénonciateur: car il ne faut que jetter la vuë. *Aveuglement & injuſtice du Dénonciateur.*

* Chap. CXXVII. vers la fin.

‡ Dans le nouvel Avis au Petit Auteur p. 6. 7. 8. & 9.

vuë ſur la page * 382. des Cometes, pour voir qu'on repréſente ma doctrine toute mutilée de ſes parties les plus nobles. Voici ce que j'ai dit: *Quand on n'eſt pas véritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du Saint Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une Providence eſt une trop foible barriere pour retenir les paſſions de l'homme, & ainſi elles s'échapent auſſi licentieuſement qu'elles feroient ſans cette connoiſſance-là. . . . Cela fait voir le peu de fondement qu'il y a à dire que la connoiſſance vague & confuſe d'une Providence eſt fort utile pour affoiblir la corruption de l'homme. . . . . Il † n'y a que la véritable Religion qui, outre cette utilité, aporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combatre contre ſes paſſions, & de le rendre vertueux. Encore n'y reuſſit-elle pas à l'égard de tous ceux qui la profeſſent.* Quel aveuglement n'eſt-ce pas que de trouver là un grand ſcandale? Mais quelle audace, quelle injuſtice n'eſt-ce pas que de me faire dire en général de la connoiſſance de Dieu, ce que je n'ai dit que de ces connoiſſances vagues & confuſes que les fauſſes Religions communiquent? N'ai-je pas excepté la connoiſſance que le St. Eſprit communique aux régénérez? Où ſera le Lecteur aſſez aveugle pour ne pas voir la deſtitution de jugement où un Miniſtre doit être, lors qu'il oſe s'élever contre la page 382. du Livre des Cometes, où l'on voit la doctrine de la grace ſelon les idées les plus rigides de Saint Auguſtin & de Calvin? Cette cenſure n'eſt-elle pas bien placée dans les écrits d'un homme qui a tant crié contre ce qu'il apelle le Pajoniſme? Et ſi ma doctrine eſt fauſſe, ne s'enſuit-il pas manifeſtement que ces deux propoſitions d'un Pélagianiſme outré ſont vraies?

Lors même que l'on n'eſt pas véritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du St. Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une Providence eſt une aſſez forte barriere pour retenir les paſſions de l'homme, & pour mortifier la concupiſcence.

Les fauſſes Religions convertiſſent l'homme à Dieu, le font combatre contre ſes paſſions, & le rendent vertueux.

HUITIE'ME OBJECTION. *Page* 392. ‡ *& ſuivantes, il poſe ce méchant principe*, Que l'Athéiſme ne conduit pas néceſſairement à la corruption des mœurs; *& le prouve dans tous les articles ſuivans avec un très-grand ſcandale: car ſi cela eſt, les Magiſtrats n'ont pas raiſon de chaſſer les Athées & de les faire mourir. La créance d'un Dieu, des peines & des récompenſes après cette vie, ſont regardées par tout comme un frein qui empêche le débordement, lequel feroit périr les Societez.*

REPONSE. Il a raiſon de dire que je prouve ce principe; car j'en aporte des raiſons démonſtratives. Parmi les Philoſophes une cauſe néceſſaire eſt toûjours ſuivie de ſon effet: puis donc que j'ai montré par l'Hiſtoire, qu'il y a eu des Athées aſſez réglez dans leur vie, il eſt inconteſtable que l'Athéiſme n'eſt pas une cauſe néceſſaire du déreglement des mœurs. Voïez les autres preuves que j'ai données. J'admire l'imprudence de notre homme; à quoi ſonge-t-il de nous faire une peinture ſi défavantageuſe de ſon cœur? Il voit *avec un grand ſcandale* qu'on lui prouve une vérité. Il n'aime donc pas la vérité en elle-même. Il la hait lors qu'elle n'eſt pas conforme à ſes préjugez. Eſt-ce là le caractere d'un honnête homme? Qu'il ſache que jamais un honnête homme ne ſe ſcandaliſe d'une opinion véritable, quand même cette opinion auroit toûjours paſſé pour un monſtre. Il eſt ravi qu'enfin le tems lui faſſe juſtice. Le délateur ſongeoit-il bien à ce qu'il diſoit, en réfutant ma propoſition? Prétend-il que le Magiſtrat ne doit punir les ſectateurs du menſonge, qu'à cauſe de leur mauvaiſe vie? Servet & Gentilis n'ont-ils pas été mis à mort uniquement à cauſe de leurs dogmes? Que voici un homme bien d'accord avec lui-même! Il a écrit & prêché cent fois que les Magiſtrats doivent perſécuter les Hérétiques, & ici il reconnoit que ſi les Athées étoient réglez dans leurs mœurs, le Magiſtrat ne pourroit pas les faire mourir. Franchement il ne lait à quoi il penſe. Pour ce qui eſt de cette opinion générale dont il parle, il me fera plaiſir de me dire ſi elle eſt apuïée ſur quelque texte formel de l'Ecriture, ou ſi l'Egliſe Réformée en a fait un point de foi; car ſans cela c'eſt ſe moquer du Public que d'accuſer un Philoſophe Proteſtant d'Atheïſme, ſous prétexte qu'il réfute des opinions populaires.

NEUVIE'ME OBJECTION. *Page* ‡ 429. *il poſe ce principe*, Que les hommes peuvent être tout enſemble fort déréglez dans leurs mœurs, & fort perſuadez de la vérité d'une Religion, & même de la vérité de la Religion Chrétienne. *Opinion ſcandaleuſe, qui ruine tout ce que dit la Théologie, que la vraye foi produit toûjours la ſanctification.*

REPONSE. Je réponds deux choſes. 1. Qu'on ne peut que ſe rendre ridicule en tout tems, & ſur tout dans un ſiecle comme le nôtre, quand on s'oppoſe à la notorieté publique. Il ne faut que jetter les yeux ſur l'état préſent de l'Europe, & ſur celui où elle a été de tems immémorial, pour être entierement convaincu qu'une infinité de gens de mauvaiſe vie depuis pluſieurs ſiecles, ont été d'ailleurs perſuadez de l'Evangile, juſqu'à être capables de s'emporter avec fureur contre les Juifs, les Turcs, & les Hérétiques. 2. Mon opinion ne peut donc paroître ſcandaleuſe qu'à des ignorans entêtez qui n'ont rien lû, & qui ne conſiderent rien avec réflexion. Au reſte, elle laiſſe en ſon entier notre ſyſteme ſur l'efficace de la vraie foi, par raport à la ſanctification. N'ai-je pas expreſſément excepté ceux qui ſont conduits par les lumieres du St. Eſprit? N'ai-je pas déclaré que ces lumieres alloient juſques à la converſion du cœur, & qu'elles domtoient la concupiſcence? Nos enfans aprenent par cœur dans des Catéchiſmes fort connus qu'il y a quatre ſortes de foi; la foi hiſtorique, la foi des miracles, la foi à tems, & la foi juſtifiante. La foi hiſtorique toute ſeule eſt ſi peu propre à produire la juſtification, que nos ſyſtêmes reconnoiſſent que le Diable eſt pourvu amplement de cette foi, par raport à tous les myſteres de l'Evangile.

L'opinion de l'Auteur ne détruit point le ſyſtême de l'Egliſe ſur l'efficace de la vraye foi.

DIXIE'ME OBJECTION. Page § 491. *Il dit*, Qu'une ſociété d'Athées à l'égard des mœurs & des actions civiles, ſeroit toute ſemblable à une ſociété de Patens. *Propoſition fauſſe & ſcandaleuſe qui tend à diminuer l'averſion pour l'Athéiſme, & à ruiner ce principe tenu par tous les hommes, que pour la Société il faut néceſſairement avoir une Religion,*

Son imprudence.

* Chap. CXXXI.
† Ibid.
‡ Chap. CXXXIII.
‡ Chap. CXLIII.
§ Chap. CLXI.

gion, *afin de tenir les hommes en bride.*

Réponse. *Idée d'une ſociété ſans Religion.*

Je n'affirme rien là-deſſus, je propoſe ſeulement une conjecture qui n'étant contraire ni à la révélation, ni à notre Confeſſion de foi, doit obtenir paſſeport; ſauf à chaque Lecteur à en faire le cas qu'il voudra. Remarquez bien que ma partie ne m'oppoſe ni l'Ecriture, ni la Confeſſion de foi de nos Egliſes; il ne me parle que d'un principe tenu par tous les hommes. Ce ſont de grands mots, & des termes vagues qui n'ont jamais empêché un Philoſophe d'examiner ſi une opinion eſt bien fondée: & bien nous en prend que de tels grands mots n'aient pas arrêté les diſcuſſions philoſophiques, car nous ſerions encore dans des préjugez & dans des erreurs pitoïables. Je ne prétens point nier que la Religion ne ſoit un bon frein; je prétens ſeulement qu'elle n'eſt pas l'unique baſe des ſociétez. Il y a des Politiques qui diſent que l'amitié porta les hommes au commencement à former des Républiques, d'autres diſent que ce fut la crainte. Peut-être fut-ce en partie la crainte, & en partie l'inclination pour les douceurs du commerce, qui les unit en un corps. Quoi qu'il en ſoit, il fut néceſſaire d'établir une puiſſance légiſlatrice, qui eût le droit du glaive contre tous ceux qui offenſeroient leurs concitoïens. Voilà donc outre la Religion deux apuis des Républiques; l'interêt que chaque particulier a de demeurer uni au Corps, & la crainte d'être châtié, s'il trouble le repos public. Une ſociété d'Athées pourroit donc avoir deux apuis. Manquant du troiſieme qui eſt celui de la Religion, elle ne ſe ſoutiendroit pas ſi bien, je le veux; elle ſeroit comme un vieillard qui marche ſans ſon bâton, ou comme une Reine convaleſcente qui marche ſans ſon Ecuïer: cet homme & cette Reine marchent alors moins ſûrement, je l'avouë, mais ils ne laiſſent pas de marcher ſans cet apui. Liſez la préface des Inſtitutes *, vous verrez qu'on n'y fait mention que de deux apuis de la ſouveraineté, les loix & les armes. Je répondrai ci-deſſous à ce que le délateur ne ceſſe de répéter, que mon opinion tend à diminuer l'averſion de l'Athéiſme.

Onzieme Objection.

Page † 492. *Il prétend* que les vertus des Chretiens ne viennent pas d'un principe de Religion, mais uniquement de la crainte, de l'amour pour l'honneur mondain, & autres principes mondains. *Propoſition ſcandaleuſe qui décrie toutes les vertus Chretiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chretiens. Voyez auſſi la page* ‡ 496. *des cauſes de la chaſteté des femmes. Il traite cette matiere d'une maniere impure & ſcandaleuſe, prétendant que les femmes ne ſont point chaſtes par vertu & par Religion.*

Réponse. *De quelles femmes l'Auteur a voulu parler à l'égard de l'impudicité.*

C'eſt peut-être de tout ce qu'a fait mon délateur ce qui m'a le plus donné à connoître qu'il eſt ſemblable au Juge inique, qui ne craignoit ni Dieu, ni les hommes: car s'il avoit quelque reſpect pour le Public, & quelque égard pour la renommée, auroit-il oſé ſuprimer les exceptions que j'ai toûjours faites? Je ne me ſuis pas contenté dans la page 382. & 384. ‖ de mettre hors de pair les vrais fideles & la véritable Religion, j'ai renouvellé ma déclaration dans la page 496. § en ces termes, *J'ai déja déclaré, & je le déclare encore une fois, que j'excepte de la regle générale*, UN BON NOMBRE DE PERSONNES QUI SE CONDUISENT PAR LE VERITABLE ESPRIT DE LA RELIGION CHRETIENNE, *& que Dieu préſerve de la contagion la plus univerſellement répanduë.* Avoir oſé citer cette page dans le même tems qu'on m'accuſe de *décrier* TOUTES LES *vertus Chretiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chretiens*, n'eſt-ce pas avoir renoncé à . . . . . Il n'eſt point vrai que j'aie traité le chapitre de la chaſteté des femmes d'une maniere impure & ſcandaleuſe; j'en ſais Juges tous mes Lecteurs; il n'eſt point vrai que je prétende *que les femmes ne ſont point chaſtes par vertu & par Religion*: ne ſont-elles point compriſes dans *ce bon nombre de perſonnes qui ſe conduiſent par le véritable eſprit de la Religion Chretienne*, lequel bon nombre j'ai excepté de la regle générale? Ainſi ce que j'ai dit ne regarde point les femmes prédeſtinées & régénérées; cela ne regarde que les femmes compriſes dans le décret de la réprobation abſoluë, qui ſelon la Théologie du Synode de Dordrecht ſont incapables de rien faire pour l'amour de Dieu, & vivent & meurent dans l'eſclavage du péché. Elles peuvent d'ailleurs être chaſtes par tempérament, ou par l'amour d'une belle réputation. Tout ce que mon adverſaire leur peut accorder, s'il ne veut pas contrevenir à la ſignature de ce Synode, eſt que la crainte ſervile de l'enfer peut les retenir: mais n'eſt-il pas plus glorieux au ſexe d'attribuer ſa chaſteté ou au tempérament, ou aux idées de l'honneur humain & de la belle réputation, qu'à la crainte du ſuplice? Que mon délateur n'oublie pas la maniere dure & groſſiere dont il a prêché diverſes fois ſur ce chapitre, & l'indignation qu'en conçurent quantité de femmes.

Douzieme Objection.

Page 513. & 515. § *Il établit l'égalité des péchez, & prouve qu'un aſſaſſin qui tuë un homme, & un Bandit qui fait mille meurtres, ne pechent pas plus que celui qui médit de ſon prochain. Cela tend à diminuer l'horreur des plus grands crimes, & jetter tout dans l'indifférence.*

Réponse. *Il n'a point prétendu établir l'égalité des pechez.*

Je ſuplie tous les Lecteurs, quels qu'ils ſoient, équitables ou injuſtes, n'importe; je les ſuplie, dis-je, de vouloir bien examiner les pages qu'il cite, je ſuis ſûr qu'ils condamneront tous ſa mauvaiſe foi. Eſt-ce établir l'égalité des péchez que de dire, „ Il eſt conſtant dans la „ bonne Théologie, que la méchanceté d'une „ action conſiſte en ce qu'elle eſt défenduë de „ Dieu, mettant à part la diſtinction du droit „ naturel, d'avec le droit poſitif. Enſuite de „ quoi, les circonſtances qui ſe tirent de l'état „ où ſe trouve le pécheur, de ſes connoiſſances „ & de ſes fins, font varier le dégré de turpi„ tude ſelon le plus ou le moins. „ Or c'eſt ce que je dis dans la page 512.

Il faudroit que mon délateur fût le plus ſtupide de tous les hommes, s'il étoit ici en faute de bonne foi; car il n'y a peut-être point de penſée dans tout mon Livre qui ſoit plus aiſée à entendre que celle que j'ai expliquée dans l'Article 169. Je n'ai nullement prétendu y établir l'égalité des péchez, je n'ai pas dit un ſeul mot d'un Bandit qui fait mille meurtres, je n'a point comparé un tel Bandit avec un homme qui médit ſimplement de ſon prochain; j'ai ſeulement obſervé qu'un meurtre ne devient pas devant Dieu un plus grand crime qu'un

* *Imperatoria Majeſtas proprium eſt non ſolum armis decorari, ſed etiam legibus armari.*

† Chap. CLXII.

‡ Chap. CXXXI.

‖ Chap. CLXIV.

§ Chap. CLXIX.

qu'un autre meurtre, toutes les fois que les hommes mettent de l'inégalité entre ces deux meurtres; & j'en ai donné pour raiſon que les ſuites qu'un meurtre peut avoir par accident, ſans avoir été préſentes à l'intention de l'homicide, & ſans être entrées dans ſes motifs, ne contribuent point devant Dieu ou à l'excuſer, ou à l'aggraver, comme elles contribuent quelquefois à le rendre plus ou moins odieux aux hommes. Ma doctrine n'eſt donc pas que tous les péchez ſont égaux, mais que les hommes jugent ſouvent ſans aucune bonne raiſon qu'un péché eſt plus grand qu'un autre. L'exemple que je donne de cette ſorte de faux jugemens regarde certains crimes, pour leſquels la juſtice humaine n'eſt pas fort rude, & un crime qu'elle punit avec beaucoup de ſévérité. L'impudicité & la médiſance ſont aſſez tolérées dans le monde, mais le meurtre eſt ordinairement puni de mort. Sur cela, les hommes croient qu'un homicide eſt beaucoup plus coupable devant Dieu, qu'un impudique & un médiſant; & je leur ſoutiens qu'ils n'ont aucune bonne raiſon de juger ainſi.

Peu de conſcience du délateur à cet égard.

Diſons donc, * c'eſt à quoi je conclus, *que les Chrétiens qui s'abandonnent aux déſordres de l'incontinence, qui mentent perpétuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa réputation, ou pour flater leur vanité, ſont auſſi criminels devant Dieu que les homicides, puis qu'ils n'ont aucune révélation, ni aucune bonne raiſon qui leur diſe, que Dieu n'a pas défendu toutes choſes également, ou qui leur promette l'impunité des ames plutôt que des autres: & par conſéquent, que ce qui fait que certains crimes ſont plus communs, n'eſt pas que l'on fache qu'ils ſont plus petits devant Dieu.* Qui a donné droit à mon délateur de convertir cette doctrine en un parallele entre un Bandit qui fait mille meurtres, & celui qui médit de ſon prochain? Eſt-ce ainſi que j'ai caractériſé les deux membres du parallele? J'ai mis d'un côté non pas un Bandit qui fait mille meurtres, mais ſimplement les homicides: j'ai mis de l'autre non ſimplement celui qui médit de ſon prochain, mais ceux qui s'abandonnent aux déſordres de l'incontinence, qui mentent perpétuellement ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa réputation, ou pour flater leur vanité. Mon accuſateur exténue ce que je groſſis, & groſſit ce que j'exténue; eſt-ce avoir de la conſcience?

C'eſt une grande illuſion que de prétendre qu'un ſoldat qui vole ſur les grands chemins ſoit plus méchant devant Dieu qu'un Théologien †, qui ne ceſſeroit de calomnier le tiers & la quart, & par des ſatires imprimées, & par des Lettres miſſives, & par ſes converſations, & par ſes eſpions. Il eſt vrai, on pend ce ſoldat quand on l'attrappe, & on laiſſe impuni ce Théologien: mais la conduite des tribunaux de la terre n'eſt pas ce qui regle les rangs parmi les pécheurs devant Dieu. Le Bandit que mon délateur me fait fauſſement alléguer eſt devant Dieu moins couvert de ſang, que ne le ſeroit un Théologien qui par ſes Sermons, par une infinité de libelles, & par de prétenduës révélations tâcheroit d'allumer la guerre par toute l'Europe.

* La fin du Chap. CLXIX.
† „ Voyez les Penſées ſur les Cometes, Chap. 170.
‡ Chap. CLXIV. au commencement.
‖ Ibid. vers la fin.

Sa fraude.

N'oublions point un nouveau trait de la fraude de l'accuſateur. Il n'ignore pas que l'on pourroit enſeigner l'égalité des péchez par deux principes bien différens; l'un parce qu'on ne reconnoîtroit aucune action mauvaiſe de ſa nature, ni aucune loi ou juſtice divine; l'autre parce qu'on croiroit que tout peché étant une offenſe de l'être infini, eſt digne d'une peine infinie, & que l'infini ne ſouffre pas le plus & le moins. Qu'a-t-il fait? Il ne s'eſt pas contenté de m'imputer fauſſement la doctrine de l'égalité des péchez, il a tâché d'inſinuer que je la tire de l'indifférence de toute ſorte d'actions, quoi qu'il ſoit manifeſte que ſi j'avois enſeigné cette doctrine, je l'aurois tirée de ce que ſelon ‡ *la bonne Théologie, la méchanceté d'une action conſiſte en ce qu'elle eſt défendue de Dieu . . . & qu'il ſuffit de ‖ ſavoir que Dieu a défendu nettement & expreſſément une choſe, pour ne la pouvoir faire ſans tomber dans tout ce qui conſtitue le crime.*

Ceux qui ſavent que la Courte Revuë doit juſtifier une accuſation d'Athéiſme, pourront-ils rire dignement de . . . . de l'accuſateur, qui renvoie les Juges aux pages de mes Cometes où l'on trouve les paroles que je viens de raporter?

TREIZIE'ME OBJECTION.

Page § 526. *Il prouve* qu'une ſociété d'Athées ſe feroit des loix de bienſéance & d'honneur; & qu'ainſi la Religion n'eſt pas néceſſaire. *Propoſition impie qui eſt contraire au ſentiment de tous les hommes, & qui raſeroit la néceſſité de la Religion pour la conſervation des Sociétez.*

RE'PONSE.

Son ignorance, & ſa calomnie.

Il n'eſt pas beſoin de répéter ce que j'ai déja poſé en réfutant la 10. objection. Il me reſte ſeulement à dire que le délateur témoigne ici une très-craſſe ignorance, ce que je veux bien n'attribuer qu'à l'impétuoſité furieuſe avec laquelle il cherchoit des impiétez. Fâché de n'en point trouver de réelles, il en a forgé de chimériques pour ne perdre pas toute ſa peine. Les gens de bon ſens pourront-ils jamais douter qu'un homme ne ſoit ſenſible à la loüange, & au mépris, quelles que ſoient d'ailleurs ſes opinions ſur la Providence? Pour ignorer qu'il y ait un Dieu, ceſſe-t-on de s'aimer ſoi-même; ceſſe-t-on d'être vain; ceſſe-t-on de haïr ſes ennemis, ceſſe-t-on d'aimer à être loüé? On retient donc les idées de l'honneur & de l'infamie du monde: on comprend qu'il eſt plus beau d'être loüé que d'être blâmé; qu'un ingrat mérite notre reſſentiment; qu'un bienfaiteur eſt plus digne de nos ſervices que celui qui nous trahit. Je défie mon délateur de produire un homme de jugement, qui proteſte qu'il croit que Spinoza ne trouvoit pas plus glorieuſe l'aprobation des Savans, que celle des ignorans. N'abuſons point de la patience du Lecteurs; c'eſt chercher de la lumiere en plein midi. Il n'y a point en Hollande trois hommes aſſez ſtupides, pour ſe perſuader que des gens ſans Religion n'eſtimeroient rien, ne blâmeroient rien **. Ce que j'ai dit eſt donc véritable, & par conſéquent il faut être je ne ſai quoi pour le traiter de propoſition impie.

Le Lecteur remarquera, s'il lui plaît, que mon adverſaire marque en Italique ces paroles, *& qu'ainſi la Religion n'eſt pas néceſſaire.* Cela ſignifie,

§ Chap. CLXXII.
** Mon délateur *Tabl. du Socin. pag.* 85. dit que la Morale *d'Epicure étoit ſans comparaiſon plus chaſte & plus pure* que celle des Sociniens.

ſignifie ; ſelon l'uſage courant, que ces paroles ſe trouvent dans mon Ouvrage ; cependant elles ne s'y trouvent pas. C'eſt donc une calomnie du délateur, d'autant plus maligne qu'il a laiſſé ſuſpendu le mot *néceſſaire*. S'il avoit ajouté *abſolument néceſſaire à conſerver la ſociété civile*, il n'auroit dit rien de nouveau. Il a donc choiſi une expreſſion ſuſpendue, qui ſelon l'uſage de la langue Françoiſe ſignifie, qu'une choſe ne ſert de rien. Cela lui fourniſſoit une nouvelle objection très-propre à effaroucher les gens.

QUATORZIEME OBJECTION.

Page * 531. *Il prouve*, Que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par la corruption des mœurs, *Et le montre par pluſieurs exemples d'Athées qui ont vécu vertueuſement. Ce qui eſt ſcandaleux, & tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéiſme. Il va même juſqu'à dire*, que la bonne vie des Athées a paru admirable.

REPONSE. *Pluſieurs Athées ayant vécu vertueuſement, une ſociété d'Athées peut vivre de même.*

C'eſt ici que je l'attendois. Vous allez voir un homme bien confondu. Il avoüe que j'ai aporté l'exemple de pluſieurs *Athées qui ont vécu vertueuſement* : s'il avoit pu trouver à mordre ſur mes citations, il l'auroit fait ſans doute : ſon ſilence eſt donc une forte preuve qu'il eſt démeuré convaincu de la vérité de ces faits. Or aprés cela de quel front oſe-t-il traiter d'impie ce que j'ai dit, que les Athées ſe pourroient faire des loix de bienſéance & d'honneur ? Ignore-t-il la maxime des Métaphyſiciens, *ab actu ad potentiam valet conſequentia.* Il avoue que pluſieurs Athées ont vécu vertueuſement, & il nie qu'une ſociété d'Athées ſe puiſſe faire des loix d'honneur & de bienſéance. Eſt-ce mériter que je prenne la peine de lui répondre ? Voici bien pis ; il traite de ſcandaleuſe une choſe qu'il a recomué pour véritable. Ne pouvant nier que je n'aie prouvé par des exemples, & par les propres paroles des Peres de l'Egliſe, la bonne vie de quelques Athées, il ne laiſſe pas de ſe plaindre que ce que j'ai fait eſt ſcandaleux. N'eſt-ce point avoir le cœur auſſi gâté que l'eſprit ? La verité vous ſcandaliſe ? Vous n'avez de la bonne foi que pour avoüer cela. Le Public vous doit un remercîment, pour la peine que vous prenez de faire un portrait ſi naïf de votre cœur. Il y a long-tems qu'on conjecture que toute vérité qui ne s'accorde point avec vos paſſions vous choque, & vous ſcandaliſe, mais l'aveu ne vous en étoit pas échapé encore.

QUINZIEME OBJECTION.

Page † 536. *Il aporte l'exemple des Sadducéens, pour prouver qu'il n'eſt pas néceſſaire de croire l'Enfer & le Paradis pour vivre en honnêtes gens. Ce qui eſt ſcandaleux.*

REPONSE.

Il continue à ſe peindre. Il témoigne viſiblement qu'il auroit voulu, que j'euſſe acculé les Sadducéens de toutes ſortes de débauches. Cela lui auroit paru très édifiaot, quoi que c'eût été une calomnie. S'il attend de moi des paroles d'édification à ce prix-là, je lui déclare qu'il attendra très-long tems ; je ne falſifierai jamais l'hiſtoire par complaiſance pour ſes paſſions. Tout ce que je puis lui promettre, & que j'exécuterai ponctuellement, c'eſt que s'il m'indique de bons Auteurs qui aient parlé des friponneries, & des débauches des Sadducéens, je publierai très volontiers ce qu'ils en ont dit.

Page ‡ 551. *Il prouve* que les Epicoriens ont eu une idée d'honnêteté, & qu'ils ont fait pluſieurs actions louables & honnêtes, ſans croire ni Providence, ni Enfer, ni Paradis. *Ce qui eſt ſcandaleux, & porte à mépriſer la Religion, & la foi des peines à venir. Et dans les pages † 552. & 553. Qu'il n'eſt pas néceſſaire de connoître Dieu pour être honête homme.*

SEIZIEME OBJECTION.

REPONSE.

Mon adverſaire devoit s'en prendre aux Auteurs que j'ai citez, & non pas à moi. Je n'avance rien de mon chef ; je ne dis que ce que je trouve dans de bons Auteurs ; je raporte des faits qui ont tous les caracteres de vérité qu'on peut demander en ces matieres. Si je forgeois un Roman qui fût propre à nuire à la Religion, on feroit bien de m'en rendre reſponſable : mais je ne fais que citer des choſes qui ſont publiques depuis plus de quinze cents ans. Eſt-ce ma faute, ſi elles ne s'accommodent pas aux préjugez du délateur ? §

DIXE-SEPTIEME OBJECTION.

Page ** 557. *Il prouve au long*, que les idées d'honnêteté, de vertu & d'équité parmi les Païens, ne ſont point venues de ce qu'ils croioient un Dieu & une Religion. *Ce qui eſt impie & ſcandaleux, abbaiſſant la Religion, & faiſant qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde. D'ailleurs très-faux : puis que l'opinion répandue par tout de la vérité d'un Dieu, des peines & des récompenſes, eſt la ſource de la connoiſſance de la vertu & du vice.*

REPONSE. *En condamnant la Religion Païenne, on n'a pas prétendu condamner la véritable Religion.*

Je ſuis édifié de ce qu'enfin dans cette objection il remarque, que ce qui lui paroît *impie & ſcandaleux* eſt *d'ailleurs très-faux* ; car on ne ſauroit concevoir aſſez d'horreur pour un Chretien, qui traite d'impie & de ſcandaleuſe une propoſition qu'il recoonoit véritable. Mais venons au fait. Je lui reproche ou comme une ſupercherie, ou comme un manque d'habileté le ſens qu'il donne à mes expreſſions. Quand je dis quelque choſe de la Religion des Romains, il m'accuſe de le dire de la Religion en général. J'ai montré par des exemples qu'il y avoit parmi les Romains certaines idées d'honnêteté, qu'ils n'empruntoient pas de leur Religion. Là-deſſus mon adverſaire m'accuſe *d'abaiſſer la Religion, & de faire qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde.* S'il entendoit par *la Religion* celle des Romains, de bon cœur je lui avouerois la dette. Un Chretien doit-il avoir du ménagement pour l'ouvrage du Démon ? Le Paganiſme n'étoit-il pas la Religion du Diable, ſelon la doctrine commune des Théologiens tant Catholiques que Proteſtans ? Je me ſerois un ſcrupule d'*abaiſſer* une Religion que St. Paul a tant fulminée ? J'épargnerois une idolatrie affreuſe qui a déshonoré Dieu, & le genre humain en même tems ? Une idolatrie que tous les Prophetes & les Peres de l'Egliſe, les Tertulliens, les Clemens d'Alexandrie, les Arnobes, les Lactances, les Auguſtins, les Cyrilles, les Théodorets ont foudroïée ? Un Miniſtre viendra aujourd'hui me faire une crime, de ce qu'il ne tient pas à moi qu'on ne regarde cette Religion comme inutile dans le monde ? Il croit donc lui qu'elle a été fort utile au monde : & moi je dis encore une fois qu'elle a été une ſource inépuiſable d'abomination, qui ont été l'horreur de Dieu, & la honte du genre humain. Il n'a gueres profité

* Chap. CLXXIV.
† Ibid. plus bas.
‡ Chap. CLXXVIII.

§ Ibid.
¶ Voyez la derniere Note de la page précedente.
** Chap. CLXXX.

profité de la lecture de St. Paul, ni gueres conſideré les réproches que cet Apôtre * fait aux Gentils.

Pour montrer que le délateur continuë ici de traiter de ſcandaleuſe une choſe véritable, je n'ai qu'à prier tous mes Lecteur de lire attentivement ce que j'ai dit de Lucrece, & du point d'honneur de nos braves. Ceux-ci, bien loin d'emprunter de leur Religion l'idée du point d'honneur, qui eſt ſi puiſſante ſur leur eſprit, la trouvent anathématiſée dans l'Evangile. Et Lucrece que trouvoit-elle dans ſa Religion, que des Dieux intéreſſez par leur conduite à tolérer l'impudicité? Etoit-ce ſa Religion qui lui aprenoit qu'une femme devoit être chaſte? Pourquoi ſe feroit-elle piquée d'une vertu, que la Déeſſe Vénus ne pratiquoit pas?

DIX-HUITIEME OBJECTION.

Page † 567. *Il prouve* que l'Athéiſme a eu ſes martyrs, & qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté: *Propoſition impie, qui tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéiſme.*

REPONSE.

Cherchez la réfutation de cette objection dans la réponſe à la 13. objection.

DIX-NEUVIEME OBJECTION.

Page ‡ 593. *Il apelle Epicure* le glorieux domteur de la Religion. *Comme ſi la Religion étoit un monſtre. Il eſt vrai qu'il empruute cela de Lucrece, mais ſans donner aucune marque de déſaprobation, & même ſans citation.*

REPONSE.

Ceci ne mérite point de réponſe. Un enfant pourroit ſentir qu'une cenſure de Lucrece eût été là un véritable colifichet. De plus il eſt faux que je ne l'aie pas cité.

VINGTIEME OBJECTION.

Page ⸸ 609. *Il établit* qu'il y a des erreurs plus groſſieres, que celle qui nie la Providence. *Et en la page* 628.†* *il conclut*, que l'aveuglement d'Epicure qui nioit la Providence, n'eſt pas à beaucoup près ſi condamnable que beaucoup d'autres erreurs. *Propoſitions impies & ſcandaleuſes, qui vont à ruiner la néceſſité de la foi en Dieu, & à diminuer l'horreur pour l'Athéiſme.*

REPONSE.

Epicure faiſant moins de tort à Dieu que les Proteſtans.

Pour réfuter cette objection, je demande au délateur lequel des deux lui paroit plus criminel, ou un Roi fainéant, tels qu'étoient en France quelques Rois de la premiere race, ou un Roi tiran, tel qu'étoit Néron & Caligula? Je ne le crois point aſſez hardi pour répondre qu'il vaut mieux qu'un Roi déſole tous ſes Etats, que s'il ſe plongeoit dans le repos. Diſons de même qu'il ſeroit plus glorieux à Dieu de jouir tranquillement de ſon bonheur, que de ſe mêler du gouvernement du monde, pour mettre par tout le déſordre, violer ici une fille, enlever là un garçon, punir un innocent en un autre endroit, pouſſer ailleurs toute une Province dans quelque faute, afin d'avoir un prétexte de la déſoler par la peſte & par la famine. Les Poëtes Païens ont conté cent choſes comme celles-là de leurs Dieux. Ils en ont donc dit plus de mal que n'en diſoit Epicure. Je ſuis ſurpris que mon délateur qui a tant écrit contre l'Egliſe Romaine, ait oublié le reproche qu'on nous fait aſſez ſouvent, *que le Dieu des Calviniſtes eſt pire que celui d'Epicure.* C'eſt qu'on ſupoſe fauſſement que nous faiſons Dieu auteur de ce même peché, qu'il punit éternellement dans les Enfers, ſur des créatures qui n'ont été que l'inſtrument de ce péché. Il faut prendre garde que nos Auteurs ne ſont que nier le principe, ils ne s'amuſent pas à diſputer ſur la conſéquence. Je ne ſai ſi notre délateur oſeroit incidenter là-deſſus: peu m'importe de ſavoir ſon goût. Il me ſuffit que Mr. Daillé's dont les lumieres étoient ſi vaſtes & ſi ſolides, ſe ſoit contenté de réfuter le principe. C'eſt une marque qu'il eût avoué qu'en le poſant, il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faiſoit moins de tort à Dieu que nous. Les paroles que je cite en marge ſont très-remarquables, & ſont voir que je ne ſuis pas le ſeul qui reconnoiſſe quelque mal plus affreux que l'Athéiſme. Je citerai pluſieurs ſemblables paſſages dans ma troiſieme édition. Je citerai même mon délateur qui a dit dans l'un ** de ſes Livres, *que le Dieu des Socinieus eſt le plus grand de tous les monſtres qui ſoit monté dans l'imagination.* Ils errent donc plus groſſierement qu'Epicure.

Injuſtice qu'il y a à faire les gens plus criminels qu'ils ne ſont.

C'eſt ici que je dois répondre à une plainte que mon délateur a inſérée preſque dans toutes ſes objections. Il me reproche cent fois que ma doctrine tend à diminuer l'averſion de l'Athéiſme. Je pourrois lui dire en récriminant, que la ſienne eſt une perpétuelle apologie du culte infame de Bahal, de Moloch, & des autres Idoles du Paganiſme; ou que du moins elle tend à diminuer l'averſion que les Prophetes avoient pris à tâche de nous inſpirer pour l'idolatrie: mais j'ai une réponſe plus ſolide à faire. La voici.

Je crois avoir dit de l'Athéiſme tout le mal qui s'en peut dire généralement parlant. Je ne raporterai pas tous les endroits †† où j'en ai parlé; deux ſuffiront. Le premier eſt à la page ‡‡ 356. *Si l'on regarde les Athées dans le jugement qu'ils forment de la Divinité, dont ils nient l'exiſtence, on y voit un excès horrible d'aveuglement, une ignorance prodigieuſe de la nature des choſes, un eſprit qui renverſe toutes les loix du bon ſens, & qui ſe fait une maniere de raiſonner fauſſe & déréglée plus qu'on ne ſauroit le dire.* L'autre eſt à la page ⸸⸸ 376. *Si l'on regarde les Athées dans la diſpoſition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtiment divin, ni animez par l'eſpérance d'aucune bénédiction céleſte, ils doivent s'abandonner à tout ce qui flatte leurs paſſions.* Cela eſt exactement vrai, & remplit l'idée qu'on doit avoir de cette funeſte ſituation. Pourquoi donc ſe plaindre de mon Ouvrage à cet égard? Vouloit-on que je diſſe que jamais les mœurs d'un Athée n'ont été ſelon les regles?. On vouloit donc que je débitaſſe une fauſſeté, & que j'oppoſaſſe une fiction de mon cerveau à des témoignages irreprochables. Vouloit-on que je me tuſſe ſur ces faits, de peur de diminuer l'horreur que l'on inſpire de l'Athéiſme? Me voilà au fait, *rem acu tetigi.* On auroit voulu que j'euſſe laiſſé le monde dans la perſuaſion où

* „ Epiſt. aux Rom. chap. I.
‡ Chap. CLXXXII.
‡‡ Chap. CLXXXIX.
⸸ Chap. CXCVII.
†* Chap. CCI.
§ „ Répond au P. Adam, part. 2. p. 2. & 3. Le „ P. Adam avoit dit, que Dieu eſt ſi prodigieuſement „ défiguré par nous, qu'il SEROIT MIEUX N'EXIS„ TER ET NE POINT RECONNOÎTRE de Di„ VINITE', que de rendre les honneurs ſuprêmes à „ une nature compoſée de tant de mauvaiſes qualitez. „ Que le Dieu d'Epicure, TOUT OISEUX que ce Phi„ loſophe l'a fabriqué eſt, PLUS INNOCENT, & s'il „ faut parler de la ſorte, PLUS DIEU que le nôtre.
** „ Jugemens ſur les Methodes, ſect. 2. p. m. 10.
†† „ Voiez pourtant le Chap. CLXXVII.
‡‡ Chap. CXXIII.
⸸⸸ Chap. CXXIX.

où il eſt, qu'un Athée eſt néceſſairement plongé dans toutes ſortes de crimes: car cette perſuaſion, quoi que peu conforme à l'Hiſtoire, eſt d'un grand uſage à la Religion. Je vous entens; mais vous chercherez, s'il vous plaît, ailleurs que parmi des Profeſſeurs en Philoſophie, les gens que vous ſouhaitez. Adreſſez-vous à des Profeſſeurs de Rhétorique; cherchez des Orateurs, des Déclamateurs; ces Meſſieurs-là ne ſe ſoucient guere d'éclairer l'eſprit; ils ſe contentent de perſuader par l'entremiſe des paſſions; ils vont droit au cœur, & non pas droit à l'entendement; ils tâchent d'exciter l'amour, la haine, la colere; ils ne montrent les objets que d'un côté, les uns ſeulement du côté du mal, les autres ſeulement du côté du bien, ils outrent, ils extênuent, ils déguiſent, ils ſupriment ſelon l'intérêt de la cauſe. Ce n'eſt pas notre méthode; nous cherchons l'heure de l'aſſoupiſſement des paſſions, nous ne voulons pas qu'on haïſſe la fauſſeté par prévention, mais par une connoiſſance exacte; ni que l'on ſe repréſente les gens plus criminels qu'ils ne ſont. En mon particulier je veux bien qu'on fache, que je ne ſerois pas contre le Diable ce que mon délateur ſouhaite. Si j'avois mis dans un Livre qu'un Magicien avoit maſſacré ſon pere à l'inſtigation du Démon, & que j'apriſſe avec certitude pendant le cours de l'impreſſion, que le Magicien n'avoit point tué ſon pere, ou qu'il l'avoit fait ſans que le Diable s'en fût mêlé, je ſerois faire un carton pour corriger la mépriſe. Si mon délateur n'aprouve pas une équité de cette étenduë, tant pis pour lui. Je ferai toûjours gloire d'avoir empêché qu'on ne faſſe les gens plus noirs & plus laids qu'ils ne ſont. Hé quoi, ſi Dieu ne s'eſt point laiſſé ſans témoignage envers les Athées mêmes; s'il a voulu qu'ils tinſſent à lui par les idées de l'honnêteté civile, par la ſenſibilité pour la loüange, par un bon tempérament; ſi en un mot l'Hiſtoire nous donne comme un fait certain que leurs mœurs ont été réglées, leur envierons-nous ce petit bien? Les en dépouillerons-nous par une fraude pieuſe? Le ſera qui voudra; pour moi je ne me prêterai jamais à ce miniſtere politique. La deſſinée de David Blondel ne me ſera jamais peur. La médiſance ſe déchaîna contre lui d'une maniere très-ſcandaleuſe, lors qu'il eut écrit contre la tradition de la Papeſſe. Notre délateur, s'il avoit été de ce tems-là, n'auroit point manqué de crier que ce Livre étoit ſcandaleux, & qu'il tendoit à diminuer l'averſion pour l'Antechriſt, & à ôter aux bonnes ames la conſolation qu'elles tiroient de cette avanture burleſque & honteuſe au Siege Romain. De tels vacarmes ſont mille fois plus de tort au bon parti que notre méthode philoſophique, qui veut que l'on rende juſtice à tout le monde ſans exception, & que l'on préfere la vérité à toutes choſes.

L'hiſtoire témoigne que les plus grands ſcélérats ont été attachez à des cultes Religieux.

Si les Livres que j'ai lus m'avoient fait trouver des Athées diſtinguez par leurs débauches, & par leurs crimes, j'en aurois parlé très-volontiers. On me ſera beaucoup de plaiſir, ſi l'on prend la peine de m'en indiquer, & l'on peut être ſûr que j'en ferai l'étalage dans la nouvelle édition de mes Cometes. Mais je n'ai pu faire que ce que j'ai fait. J'ai trouvé engagez dans des cultes ſuperſtitieux les plus inſignes ſcélérats dont l'Hiſtoire faſſe mention * un Tarquin, un Catilina, un Néron, un Héliogabale. Pouvois-je dire en conſcience qu'ils étoient Athées? Je n'ai point trouvé de plus grands fripons dans le Paganiſme, que ceux qui avoient les plus grandes relations à la Religion, les Prêtres de Delphes, ceux de Cybele, ceux d'Iſis. Les Philoſophes qui nioient la Divinité ou la Providence, n'étoient pas à cent fois près d'auſſi mal honnêtes gens que ces Prêtres. Pouvois-je dire en conſcience que les Athées dont les Livres font mention, ont ſurpaſſé en friponnerie tous les autres hommes? Rien ne ſuit mieux des principes de notre Théologie, que ce qui pourra être expliqué dans la nouvelle édition; c'eſt que plus on a été mêlé dans l'idolatrie Païenne, plus on a été ſoumis au Diable, le grand ouvrier & le directeur général de ce faux culte. A quoi on peut joindre le mauvais effet de l'occaſion. Les Prêtres du Paganiſme avoient toûjours à leur manche le prétexte de la gloire de leurs Dieux, voie ſûre & courte de ſatisfaire leurs mauvais déſirs. On profitoit de l'occaſion, & l'on aquéroit par ce moien l'habitude des crimes cachez. Si la fauſſe perſuaſion ſe mettoit de la partie, je veux dire ſi l'on devenoit effectivement bigot, on achevoit de perdre les ſentimens de l'équité. Il ne ſeroit pas difficile de prouver peut-être que le faux zéle d'un Païen gâtoit plus une ame par raport à l'équité, à l'honnêteté civile & à la modération, que la philoſophie d'Epicure.

VINGT-UNIEME OBJECTION.

Toute cette longue diſpute en faveur de l'Athéiſme, qui contient la moitié du Livre & plus, eſt impie, blaſphématoire, injurieuſe à la Religion en général, & même c'eſt un crime contre l'Etat. Car l'affermiſſement des Etats dépend de la Religion. Et tout ce qu'il y a jamais eu de Magiſtrats, ſoit Payens, ſoit Turcs, ſoit Chrétiens, ont toûjours cru que ſans la crainte des peines à venir & de l'Enfer, & ſans la crainte d'une Divinité, les hommes ne pourroient vivre en ſociété.

REPONSE.

Il eſt faux que cette diſpute ſoit auſſi longue qu'il dit, & il n'eſt pas vrai qu'elle donne aucune atteinte à la Religion en général, à moins qu'on ne diſe que ceux qui décrient les vices & les crimes des ſcélérats, ſont injurieux à l'homme en général. Si on vouloit imiter le ſtyle de notre Déclamateur, on lui diroit que c'eſt une choſe ſcandaleuſe, impie, blaſphématoire, qu'un Miniſtre, d'ailleurs peu ſuſceptible de tendreſſe, ſe rempliſſe de ſentimens ſi paternels pour le Paganiſme, l'infame & l'abominable ouvrage du Prince des ténebres, & qu'il en rende les intérêts inſéparables de ceux de la Religion en général.

Que les Religions contraires à celles d'un Etat ſont propres à le renverſer.

Mais voici la grande machine qu'il a réſervée pour fraper le dernier coup; il prétend que mon opinion offenſe l'Etat, il tâche d'intéreſſer nos Souverains dans la querelle. C'eſt toûjours la concluſion des faux dévots. Il m'ouvre un beau champ, mais trop vaſte pour n'être pas renvoié à la nouvelle édition de mes Cometes, quand il dit que l'affermiſſement des Etats dépend de la Religion. Veut-il dire que toutes ſortes de Religions vraies ou fauſſes affermiſſent les Etats, & que c'eſt l'opinion géoérale des politiques? Il faudroit qu'il eût oublié preſque tout ce qu'il a lu, s'il avoit cette penſée: car l'une des plus fortes raiſons qui ont engagé les Souverains à s'opoſer à l'introduction

* „Voïez les Penſées ſur les Cometes, Chap. CXXX.

duction des ſectes, a été de dire que le changement dans la Religion entraine preſque toûjours avec ſoi le changement du gouvernement; & je ne ſai ſi l'on auroit tort de ſoutenir que rien ne cauſe plus fréquemment les guerres civiles, & les révolutions d'Etat, que la diverſité des Religions. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que chaque Souverain dans ſon pais regarde comme un ferme apui de ſa puiſſance la Religion qu'il croit bonne, & qu'il autoriſe, mais qu'il ne tolere les autres que dans les cas de néceſſité, & toûjours avec de grandes défiances. Je n'ignore pas qu'on a de coûtume de faire prêter le ſerment de fidelité aux Sectaires, auſſi bien qu'à ceux qui ſuivent la Religion dominante, mais on ſe fie ſi peu a ce ſerment, qu'on ſe précautionne le plus qu'on peut contre les Sectaires; on les tient bas, on tâche de les mettre hors d'état de ſe ſoulever, & l'on s'imagine que c'eſt la meilleure caution que l'on puiſſe prendre de leur ſerment. Ce ſont les ſuites du dogme favori de l'Accuſateur, je veux dire du dogme de l'intolérance qui eſt univerſellement ſoutenu par toutes les Sectes Chretiennes, hormis celles qui ont par tout beſoin d'être tolerées: je dis par tout, car pour celles dont le tort eſt différent ſelon les lieux, elles varient auſſi dans le dogme; elles precheut la Tolerance dans les pais où elle leur eſt neceſſaire, & l'Intolérance dans les pais où elles dominent. Ce n'eſt point une digreſſion que ceci, c'eſt une refutation néceſſaire. Nous avons éprouvé en France que l'une des plus dangereuſes machinations du Clergé, étoit de repreſenter à la Cour que nous etions ennemis de la Monarchie, que nous ne ſongions qu'à nous canonner, & que ſi l'occaſion en devenoit bonne, nous le ferions. En Angleterre on a toûjours repréſenté les Papiſtes comme de mauvais Sujets, qui ne cherchoient qu'à troubler & qu'à renverſer le gouvernement. De part & d'autre ou apuie ſes ſoupçons ſur le zele avec lequel on ſupoſe que chaque parti ſouhaire de faire triompher ſa Religion. C'eſt pourquoi ceux qui dominent ne ſont jamais moins tranquilles par raport aux Sectes tolerées, que quand elles ſont animées d'un zele ardent pour la propagation de leur foi. C'eſt alors qu'il faut prendre tant de précautions que la moitié ſuffiroit contre des gens à qui la Religion de l'etat eſt toûjours bonne, quelle qu'elle ſoit. Si les Grecs ſe ſoulevoient contre la Porte, ne trouveroient-ils pas des millions d'aprobateurs parmi les Chretiens, à cauſe de l'avantage qui en pourroit revenir à la Religion Chretienne? On les aprouveroit beaucoup moins, s'ils ſe ſoulevoient pour quelque autre cauſe que pour leur Religion. C'eſt donc à cauſe de leur Religion, que la Porte a plus de ſujet de les craindre. Je ſuis ſûr que ma partie ſera d'aſſez bonne foi, pour m'avouer qu'il craindroit plus un Collége de Jéſuites dans Geneve, qu'une Confrairie de Derviſes, à qui toutes Religions ſont bonnes. Qu'il réponde, s'il lui plait, à cette queſtion. Geneve courroit-elle un plus grand danger de perdre ſa liberté, ſi une partie de ſes habitans étoient zélez pour le Papiſme, & dirigez par des Moines, que ſi elle étoit indifférente ſur le chapitre de la Religion? Il ne croit pas lui-même ce qu'il attribue aux Politiques, c'eſt que les fauſſes Religions ſont l'affermiſſement des ſocietez.

Peuples ſans Religion ſauvant les Relations.

Quant à l'opinion qu'il attribuë aux Magiſtrats, ſoit Paiens, ſoit Turcs, ſoit Chreſtens, je lui demande s'ils en ont jamais fait une loi qui obligeât tous les Auteurs. Je ſuis bien aſſûré que les *Plakaats* de cet Etat n'ôtent à perſonne la liberté de croire ce qu'il voudra ſur cette queſtion, *Une ſocieté pourroit-elle ſubſiſter avec les principes d'Epicure, pourvû qu'elle eût les deux choſes qui ſont mentionnées dans la Préface des Inſtitutes*, LEGIBUS ARMARI, ARMIS DECORARI? Et je n'ai jamais oüi dire qu'on ait cenſuré les Relations de la nouvelle Zemble, celles de Jean de Laet, & celles de Hugues Lindſchot, qui aſſûrent qu'il y a des peuples au monde ſans Religion. C'eſt bien refuter autrement que moi tous les Magiſtrats: je ne fais que des conjectures contre l'opinion que mon délateur leur attribuë, mais ces Relations les réfutent par l'experience; maniere de réfuter qui confond toutes les raiſons.

CHAPITRE V.

Réponſe aux objections qui concernent les droits de la conſcience erronée.

C'Eſt aux droits de la conſcience erronée que je paſſe tout d'un coup, ſans m'amuſer à répondre aux remarques générales de mon Adverſaire, ſur ma Critique de l'Hiſtoire du Calviniſme. Je l'avertirai ſeulement de deux choſes, l'une qu'il n'aura déſormais pour lui que les eſprits du commun, toutes les fois qu'il voudra faire l'apologie des Hiſtoriens, par raport à la certitude du detail où ils debitent des choſes contraires; l'autre qu'il n'a point compris que ce n'eſt que pour abréger la diſpute, & pour aller plus vîte au point principal, que je ne voulus pas m'engager à la diſcuſſion des faits. Pour ce qui concerne les paſſages faſes qu'il dit qu'on trouve dans la Critique, je lui répons qu'il eſt vrai que pour montrer la conduite abominable de ceux qui perſecutoient nos peres, je raportai tout du long un paſſage de Brantome qui eſt fort vilain; mais je le fis ôter de la derniere édition. C'eſt une grande imprudence à lui de toucher à cette corde. Deux grands hommes que leurs Charges & leur mérite lui rendoient recommandables, ne purent le faire convenir qu'il devoit ôter de ſa réponſe à Maimbourg une longue liſte de faletez prodigieuſes qu'il y avoit étalées: mais la fermeté du Libraire à déclarer qu'il ne vouloit point vendre un Livre où cela ſe trouveroit, fut cauſe que l'on fit un Carton, où l'on retrancha les plus ſcandaleuſes obſcénitez. Je ne répete point ce qui a été touché aſſez fortement * ailleurs touchant le Factum contre Aubert de Verſé. Ses autres obſervations générales ſur ma réponſe à Mr. Maimbourg, ne ſont que des médiſances vagues, dont on ne doit faire aucun cas. Sa plume eſt reconnuë pour ſi ſatirique de nature & d'habitude, qu'on ſe feroit tort en s'arrêtant à cela. Ses accuſations ſur ma doctrine de la conſcience erronée ſont priſes ou de la 9. Lettre du 3. tome de la Critique Générale, ou du Commentaire Philoſophique. Les dernieres ne me regardent pas; il a publié lui même dequoi me diſcul-

La reproche de faleté retorqué contre l'Accuſateur.

* „ Cabale Chimérique, Chap IV.

diſculper à l'égard de cet Ouvrage. Je n'ai donc qu'à juſtifier ma 9. Lettre.

Abrégé des opinions de l'Auteur ſur la conſcience erronée.

La doctrine que j'ai établie dans cette Lettre eſt d'une telle évidence, qu'il ne me paroit pas poſſible qu'il y ait là-deſſus entre les Chretiens qu'une diſpute de mots. On n'a qu'à ôter les équivoques, & à débrouiller les diverſes ſignifications des termes, *avoir droit*, *être obligé*, & l'on fera voir que les diſputans diſent au fond la même choſe. Je ſuis très perſuadé que mon délateur n'oſera refuſer ſa ſignature à mon formulaire, & que je pourrai ſigner le ſien preſque les yeux fermez. Nous n'avons qu'à ôter le mal-entendu. Ma doctrine ſe réduit à ces 4. ou 5. propoſitions.

I. Un homme ne peut jamais agir contre les lumieres de ſa concience erronée, ſans faire un crime.

II. Il eſt donc obligé de ſuivre le dictamen de cette conſcience, quand il ſe détermine à agir.

III. Il ne s'enſuit pas que ſon action ſoit exemte de péché; car ſi ſon erreur n'eſt pas une ignorance invincible, il eſt reſponſable devant Dieu de toutes les mauvaiſes actions qu'il fait ſuivant le dictamen de ſa conſcience.

IV. Un homme qui ne fait pas pour la Religion qu'il croit véritable, ce qu'il ſait que Dieu veut qu'on faſſe pour la Religion véritable, encourt devant Dieu le crime d'avoir mépriſé la vérité.

V. Aioſi pendant qu'un Hérétique eſt perſuadé que ſa Religion eſt celle que Dieu nous a révelée, il doit l'enſeigner à ſes enfans, & travailler à la répandre par tous les moiens légitimes, dont Dieu nous ordonne de nous ſervir pour la propagation de la foi.

Tout ce que l'on peut extraire de ma 9. Lettre ſe réduit, ce me ſemble, à ces cinq propoſitions.

Juſtification de ces opinions.

La I. de ces cinq propoſitions eſt l'opinion courante des Caſuiſtes; & ſi elle eſt fauſſe, je ne ſai pas quel ſera le principe de Morale dont on pourra être aſſûré.

La II. naît viſiblement de la premiere: car ſi d'un côté les obligations indiſpenſables de l'homme le portent à faire le bien, elles le portent de l'autre à fuir le crime. Or quand je dis qu'on eſt obligé de faire ce que la conſcience fauſſe dicte, je n'ai jamais entendu l'obligation qui porte à faire le bien, mais celle qui porte à fuir le mal.

La III. eſt l'opinion courante des Caſuiſtes: on demeure d'accord par tout de cette theſe, *l'ignorance invincible diſculpe:* on ſe partage après cela ſur les choſes où l'ignorance peut être invincible, les uns diſent qu'elle ne l'eſt jamais dans les matieres de droit, mais ſeulement dans les matieres de fait. Pour moi je n'ai point examiné cela; je me ſuis contenté de dire que ſi l'ignorance eſt invincible, elle diſculpe par tout. C'eſt l'opinion claire & nette de mon Délateur: il ne peut être hors de cour & de procès, que je n'y ſois auſſi néceſſairement.

La IV. propoſition a été prouvée démonſtrativement dans ma Lettre, & il ſuffit ici de toucher cette raiſon. Quand on ne fait pas pour ſon pere, pour ſon fils, pour ſon mari putatifs, ce que l'on ſait que Dieu veut qu'on faſſe pour ſon pere, pour ſon fils, pour ſon mari véritables, on encourt devant Dieu le crime d'avoir mépriſé la loi qui regle les devoirs des fils, ceux des peres, & ceux des femmes. Donc par la même raiſon quand on ne fait pas pour la vérité putative, ce qu'on ſait que Dieu veut qu'on faſſe pour la vérité réelle, ou encourt devant Dieu le crime d'avoir mépriſé la vérité.

La V. propoſition eſt un principe que tous les premiers Chretiens, & nos premiers Réformateurs ont ſupoſé, en demandant la liberté de conſcience à leurs Princes de contraire Religion. Car il eſt certain que leurs requêtes auroient été déraiſonnables, s'ils en avoient fondé uniquement la juſtice ſur la vérité de leur cauſe. C'eût été déclarer aux Rois de France, *Nous convenons que vous auriez un très-grand tort de nous répondre favorablement, ſi vous étiez orthodoxes, mais parce que vous êtes idolâtres, vous devez accorder des temples à nous qui ſommes la vraie Egliſe; & quoi que vous deviez être très-perſuadez qu'on offenſe Dieu en tolérant les Hérétiques, vous devez néanmoins nous tolérer en nous traitant hérétiques.* Il ſeroit aiſé de prouver invinciblement que les Requêtes préſentées par nos Miniſtres aux Rois de France, ont été bâties ſur cette hypotheſe, que les Rois doivent laiſſer à leurs Sujets la liberté de ſervir Dieu ſelon la lumiere de la conſcience. Ainſi outre les preuves que j'ai données de la V. propoſition, qui naît manifeſtement de la IV. j'ai pour moi l'opinion commune de nos Auteurs.

Reſtrictions qu'on y doit admettre.

Chacun voit préſentement que les conſéquences que le Délateur a tirées de ma 9. Lettre, ſont des calomnies ſi groſſieres & ſi horribles, qu'on ne peut les excuſer à moins que l'on ne ſupoſe . . . Il établit hardiment dans toutes ces prétenduës conſéquences, que ſelon moi les crimes les plus énormes n'offenſent point Dieu, lors qu'on les fait en croiant bien faire, & ſans doute il venoit de lire dans la page 288. de ma Lettre les paroles que voici:

„ On peut dire en ſecond lieu qu'encore „ que les erreurs déguiſées en véritez, aquie„ rent tous les droits de la vérité, il ne s'en„ ſuit pas que l'exercice de ces droits ſoit toû„ jours une choſe innocente. On rendra compte un jour à Dieu de tout ce que l'on aura „ fait, en conſéquence des erreurs que l'on aura priſes pour des dogmes véritables: & mal„ heur dans cette terrible journée à ceux qui „ ſe ſeront aveuglez volontairement, à ceux „ qui plongez dans une lâche oiſiveté, n'au„ ront pas voulu prendre la peine d'examiner „ leur créance, à ceux enfin qui auront favo„ rilé l'introduction des erreurs dans leur eſ„ prit, parce qu'elles s'accordoient avec leurs „ paſſions dérégiées. Il auront un droit, je „ l'avoüe, d'agir conformément à leurs er„ reurs, mais comme c'eſt un droit mal ac„ quis, & qui tire ſa ſource, ou de la malice du „ cœur, ou d'une indifférence prodigieuſe, ou „ d'une pareſſe inexcuſable, il ne peut qu'em„ poiſonner tous les fruits qu'il aura fait „ naître.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere ſe doivent conduire les Juges Eccléſiaſtiques qui connoîtront de ce différend.

C'Eſt à eux que j'adreſſerai la parole dans ce Chapitre. Permettez-moi, Meſſieurs, qu'a-

qu'avec toute ſorte de reſpect je vous faſſe ici un petit détail des choſes que je crois devoir vous être repréſentées.

Les Juges doivent établir les qualitez des parties & des accuſations, dans la difference entre l'Auteur & M. Jurieu.

I. En premier lieu, Meſſieurs, vous devez bien établir les qualitez des parties. J'ai été accuſé publiquement ; & j'ai accuſé à mon tour. Nous ſommes donc tous deux demandeurs. Mon adverſaire vous demande juſtice contre ma doctrine, & moi je vous demande juſtice contre ſes calomnies. Il faut donc qu'il ſoit jugé ſur le pied d'un Accuſateur public, & que vous le déclariez partie juſticiable, & ſoumiſe à la loi du Talion. Il a reconnu lui-même dans le Conſiſtoire de Rotterdam en 1692. qu'il devoit être ma partie.

II. En ſecond lieu vous devez bien établir la qualité des accuſations. Il ne s'agit point entre mon Accuſateur & moi, s'il y a des erreurs & des héréſies dans mes Livres. Si je lui avoüois cela, & qu'il s'en contentât, il ſe reconnoîtroit lui-même un inſigne calomniateur ſur une affaire digne de mort. L'état de la queſtion entre nous deux eſt, ſi je fais myſtere de l'Atheïſme ; ſi je fais quelque acte de Religion ; ſi quelques-uns de mes amis & moi avons nos plus étroites liaiſons avec des Déiſtes & des Spinoziſtes, & des gens ſuſpects des plus grandes héréſies. Voilà trois chefs ſur leſquels mon Accuſateur a pris l'affirmative publiquement, & ſur leſquels je l'ai accuſé de calomnie, & j'ai demandé juſtice. Vous devez donc, Meſſieurs, lui déclarer dès l'entrée, que le perſonnage qu'il a à ſoutenir dans ce procès, eſt celui d'un Accuſateur ſoumis à la peine du Talion, qui eſt obligé de prouver 1. Que je ſuis Athée preſque déclaré. 2. Que je ne fais aucun acte de Religion. 3. Que j'ai des amis qui auſſi bien que moi ont leurs plus étroites liaiſons avec des Déiſtes, des Spinoziſtes, &c.

L'Accuſateur doit prouver l'Atheïſme de l'accuſé.

III. S'il déclare qu'il déſiſte de toutes ou de quelqu'une de ces accuſations, vous en devez faire un acte qui me puiſſe ſervir de réparation authentique ; & vous devez lui repréſenter ſelon la gravité du cas la faute qu'il a commiſe, en publiant des fauſſetez ſi infamantes contre ſon prochain innocent. Mais, Meſſieurs, vous ne devez pas oublier de le preſſer par tout ce qu'il doit à Dieu & à l'Etat, de nommer ces Déiſtes & ces Spinoziſtes, & ces miens amis qui ont des liaiſons avec eux ; & vous ne pouvez pas ſouffrir en conſcience ni qu'il ne nomme perſonne, ni qu'il ne reconnoiſſe pas en bonne & duë forme ſa calomnie. Il faut qu'il faſſe néceſſairement l'un des deux, ſi vous voulez que le Public aprouve votre ſentence. Si vous le traitez ſelon ſon mérite par la loi du Talion, où en ſeroit-il?

IV. Je n'ai rien à repréſenter, en cas qu'il veuille ſoutenir la derniere accuſation. Ce ſera alors l'affaire des perſonnes qu'il nommera : mais s'il perſiſte dans la premiere ;

V. Je vous repréſente, Meſſieurs, que vous devez lui déclarer, que tout ce qu'il a extrait de mes Livres ne fait rien pour lui, à moins qu'il n'en puiſſe conclure par des conſéquences néceſſaires, un Athéïſme complet. Vous ne devez pas ſouffrir qu'il vous amuſe par des termes vagues de doctrines ſcandaleuſes, téméraires, dangereuſes. Il n'eſt point queſtion de cela, il eſt queſtion d'Athéïſme. C'eſt le centre auquel doivent aboutir toutes les lignes de ce procès.

Quand même l'Auteur ſe tromperoit dans ſes propoſitions, il ne s'enſuivroit pas qu'il fut Athée.

VI. Vous devez avoir ſur votre Bureau 1. les Penſées ſur les Cometes, & mon troiſieme tome contre Maimbourg : 2. la courte Revue : 3. cette Réponſe à la courte Revuë : & puis confronter les paſſages & les citations, & peſer les contredits & les repliques de l'un & de l'autre. S'il a quelque ebole de nouveau à dire pour maintenir ſa courte Revuë, je dois en avoir communication, afin d'y repliquer. Vous ne devez pas craindre la longueur, Meſſieurs, car vous n'aurez pas travaillé long-tems, que vous ſerez convaincus que jamais accuſation d'Athéïſme ne fut plus abſurde que celle-ci, puis que toutes les propoſitions ſur quoi on la fonde, ſupoſent néceſſairement l'exiſtence d'un Dieu infiniment bon, infiniment ſage, infiniment parfait. Car ſi je nie les préſages des Cometes, c'eſt en ſupolant que Dieu ne fait point de miracles, pour fomenter un culte idolâtre qu'il a déteſté dans ſa parole. Ainſi quand même je me tromperois en raiſonnant de cette façon, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois la divinité de l'Ecriture, & la ſouveraine perfection de Dieu.

Si je dis que les adorateurs de Jupiter, & de Venus, de Moloch & de Bahal, étoient pires que des Athées, c'eſt en ſupolant que les ſouveraines & infinies perfections de Dieu ſont plus bleſſées par ceux qui le font un Etre tout couvert de crimes, que par ceux qui ne le connoiſſent pas. Ainſi quand même je me tromperois en raiſonnant de la ſorte, il ſeroit toûjours certain que je reconnois en Dieu une ſainteté & une juſtice infinie.

Si je dis que les Athées peuvent être auſſi réglez dans leurs mœurs que les Païens, c'eſt en ſupolant la doctrine du Synode de Dordrecht, ſelon laquelle l'homme naît tellement corrompu, que ſans la grace efficace du St. Eſprit il ne peut ſortir de l'eſclavage du péché, ni faire aucune bonne œuvre ; de ſorte qu'il n'a point d'autre principe de ſes actions que l'amour propre, ſon tempérament, ſa vanité, l'envie d'être loüé des hommes, &c. Comme donc les Païens n'ont pas plus de part que les Athées à la grace efficace du St. Eſprit, ils ſont également les uns & les autres les eſclaves de leur corruption naturelle, & ils peuvent également les uns & les autres agir par amour propre, par tempérament, par vanité, par le déſir des louanges. Tout bien compté, quand même je me tromperois, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois le péché originel, la corruption de l'homme, la néceſſité de la grace du St. Eſprit, &c. Qui vit jamais un tel Atheïſme?

Si je dis que toute action faite contre la conſcience eſt un péché, qu'il faut ſuivre toûjours les lumieres de ſa conſcience, & que ſi l'on eſt dans l'ignorance inviocible, la faute qu'on fait eſt excuſée ; c'eſt en ſupolant que quiconque mépriſe la conſcience, mépriſe Dieu, & qu'il y a une ſouveraine juſtice en Dieu tempérée par tant de miſéricorde, qu'elle ne punit point les fautes qu'il n'a pas été poſſible à l'homme d'éviter. Ainſi quand je me tromperois en philoſophant de cette maniere, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois une providence, une juſtice, une bonté & une ſageſſe infinie en Dieu.

Elles ne ſont tout au plus que des fauſſes conſéquences des dogmes du Chriſtianiſme.

VII. Prenez la peine, Meſſieurs, de lire quelques-unes des pages qui précedent & qui ſuivent les extraits fournis dans la courte Revuë, vous verrez d'abord que ma doctrine ne peut être tout au plus qu'une fauſſe conſéquence, tirée des dogmes capitaux & fondamentaux de la Religion Chretienne. Et dès là vous connoîtrez

noitrez avec la derniere évidence, que les propoſitions mêmes que le Délateur a extraites ſont la preuve de ſa calomnie, puu qu'elles ſupoſent la foi du Dieu reconnu par tous ceux qui portent le nom de Chretien. Vous ſerez alors telles cenſures que vous trouverez à propos à un Miniſtre, qui a oſé fournir comme des preuves d'Athéiſme, ce qui eſt manifeſtement une preuve d'orthodoxie, par raport à la croiance d'un Dieu infinement parfait.

Mais, Meſſieurs, il n'en faut point demeurer là. Je ſouhaite qu'apres avoir déclaré à ma partie, que ſes preuves demeurent infiniment au deſſous de l'Athéiſme, & qu'ainſi ſa calomnie eſt manifeſte, vous examiniez ſi à tout le moins il n'y a pas dans mes Livres quelques propoſitions condamnables, qui vous puiſſent obliger à flétrir, & mes écrits, & ma perſonne. C'eſt ſur quoi j'ai à vous repréſenter diverſes choſes, que je vous ſuplie de peſer ſelon l'exigence du cas.

L'Auteur prêt à ſe retracter, ſi on lui demontre qu'il eſt trompé.

VIII. D'abord je vous prie de conſidérer, que je prétens n'avoir rien dit qui ne ſoit très-véritable, rien qui puiſſe être combatu par l'Ecriture, ou par nos Confeſſions de foi. Mais comme je pourrois m'abuſer dans cette prétenſion, je vous déclare que je ſuis tout prêt à profiter des lumieres que l'on voudra me communiquer; & qu'avec toute la docilité d'un honnête homme & d'un bon Chretien, ſans nulle opiniâtreté, ſans nulle honte des rétractations, je renoncerai à tout ce que j'ai dit dans mes Livres, dés que l'on m'aura montré ou par les principes de la Raiſon, ou par la Sainte Ecriture, ou par la Confeſſion de foi des Egliſes Réformées, que j'ai débité de fauſſes doctrines.

Si l'on me peut faire voir ou par des raiſons de Philoſophie, ou par la révélation, ou par notre Confeſſion de foi, que les Cometes ſont des préſages des maux qui ſont prêts à fondre ſur le genre humain, je ſignerai la rétractation que vous me voudrez preſcrire. J'en dis autant par raport au parallele de l'Athéiſme & du Paganiſme, & par raport aux bonnes mœurs des Athées. Dès qu'un aura ſatisfait à mes raiſons, ou que l'on m'aura montré des paſſages de l'Ecriture, ou des articles de notre Confeſſion de foi, qui témoignent que les abominations des Gentils déplaiſoient à Dieu beaucoup moins que l'Athéiſme, & qu'il n'eſt pas poſſible que l'ignorance de Dieu ſe rencontre dans un homme qui par ſon tempérament mépriſe le vin & les richeſſes, & ſe plait à obliger ſes amis, & a la réputation de probité; on me verra rempli de reconnoiſſance pour ceux qui m'auront tiré d'erreur. Je publierai avec la plus grande joie du monde les véritez dont on m'inſtruira.

On doit juger de ſa doctrine ſur la confeſſion de foi.

IX. Je dois vous repréſenter, Meſſieurs, que ſelon le grand principe ſur lequel la Réformation a été bâtie, il n'y a que la ſeule parole de Dieu qui ſoit la regle de notre foi. C'eſt donc en vain qu'on m'opoſeroit les traditions des peuples, & les ſentimens communs. Pour avoir lieu de cenſurer ma doctrine, il eſt néceſſaire qu'on la faſſe voir en opoſition avec l'Ecriture Sainte. Et comme tous les membres d'une Confédération Eccléſiaſtique doivent obſerver les ſtatuts du corps, je reconnois que je ſerois digne de cenſure, ſi j'avois choqué les articles de notre Confeſſion de foi: ainſi je veux bien qu'ils ſervent de regle au jugement que vous porterez dans cette cauſe pour ou contre ma doctrine. Mais s'il ſe trouvoit ſeulement que je n'ai point enſeigné ce qu'Ariſtote, ou ce que pluſieurs célebres Docteurs ont cru, ce ne ſeroit point une matiere de cenſure. Je ne pourrois paſſer tout au plus que pour avoir mal choiſi dans des queſtions problématiques, où l'Egliſe & l'Etat permettent à un chacun de tenir ſe pour ou le contre.

On ne peut le condamner ſans condamner en même tems pluſieurs Théologiens orthodoxes, & même l'Accuſateur.

X. J'ajoute cette remontrance, Meſſieurs, c'eſt que vous ne ſauriez condamner mon opinion ſur les préſages des Cometes, ſans flétrir la mémoire de quelques * Théologiens qui ont été regardez dans ces Provinces comme les colomnes de l'orthodoxie, & ſans condamner les Etats de la Province d'Utrecht, qui ont conſenti que M. Grævius leur dédiât la harangue qu'il avoit prononcée contre ces préſages. J'oſerois bien avancer qu'il n'y a point de Profeſſeur en Philoſophie dans les ſept Provinces, qui ne ſoit de l'opinion de l'illuſtre Monſieur GRÆVIUS.

Quant à l'opinion que le Paganiſme eſt pire que l'Athéiſme, vous ne ſauriez, Meſſieurs, la flétrir ſans condamner pluſieurs Peres de l'Egliſe dont j'ai cité, ou dont je ſuis en état de vous citer les paſſages, & ſans jetter dans l'incertitude les plus ſenſibles notions du ſens commun, que l'expérience met à la portée des eſprits les plus bornez. J'en ai cotté † quelques-unes. En France un ſavant ‡ Proteſtant qui enſeignoit à Saumur, ſe déclara hautement pour l'opinion de Plutarque, ſavoir que la Superſtition eſt pire que l'Athéiſme, & n'en fut point cenſuré. Son Livre fut imprimé avec privilege. Je vous prie de vous ſouvenir que de tous les Auteurs Païens, Plutarque eſt celui qui paroit avoir eu plus de Religion. Il raporte une infinité de préſages avec tous les ſentimens d'un homme perſuadé, & il n'a point fait de Livre auſſi rempli de grandes & de nobles penſées de Religion, que celui où il préfere l'Athéiſme à la Superſtition. Vous ne pourriez décider que l'Athéiſme eſt une cauſe néceſſaire du déreglement des mœurs, ſans vous inſcrire en faux contre des faits qui ont tous les caracteres de certitude qu'on peut demander en ces matieres. Mais le plus grand mal ſeroit que vous donneriez un grand avantage aux Pélagiens; car ſi la connoiſſance d'un faux Dieu, d'une idole chimérique de Jupiter & de Junon, a été capable de porter un homme à corriger ſes mauvaiſes inclinations, par un principe différent de celui qui peut diriger un Athée, on prouvera de dégré en dégré qu'un Païen ſans le ſecours de la grace a pû aimer Dieu, ou, ce qui eſt la même choſe, réſiſter au panchant de la nature, afin de plaire à Dieu, & afin de jouir de Dieu. Les Pélagiens n'en demandent pas davantage. Enfin vous ne ſauriez condamner mon opinion ſur les devoirs de la conſcience, ſans condamner la doctrine de mon délateur: car je vous déclare, Meſſieurs, que je n'ai point d'autre ſentiment là-deſſus que celui qu'il a expliqué dans ſon ſyſtême de l'Egliſe. L'Auteur du Commentaire Philoſophique ne lui a point fait d'autre

* „ Samuel Des-Marets, entre autres, qui eſt allé „ juſques à dire que c'eſt le Diable qui a fomenté parmi les Païens l'opinion des préſages des Cometes. „ Mr. Grævius le cite.

† „ Ci-deſſus, Chap. CLXXXI.

‡ „ Tanaquil le Fevre.

tre réponſe, que de lui montrer dans une Préface, qu'ils s'accordoient admirablement enſemble ſur cette matiere. Je me ſers, Meſſieurs, de cette même raiſon. Je ſerai voir en votre préſence à ma partie, quand il vous plaira, qu'il a autant d'intérêt que moi à l'honneur, ou au déshonneur de cette opinion.

Les Juges doivent auſſi diſcuter pluſieurs doctrines pernicieuſes du Délateur.

XI. J'ai encore deux choſes à vous repréſenter, Meſſieurs. La premiere eſt qu'afin qu'on ne vous puiſſe pas ſoupçonner de faire acception de perſonnes, vous devez vous préparer à la diſcuſſion de pluſieurs doctrines pernicieuſes, que je veux extraire des Livres de mon accuſateur. Il ne doit pas prétendre de jouïr d'un privilége que la moitié des Papiſtes refuſent au Pape, de juger tout le monde & de n'être jugé de perſonne. Après avoir ſoutenu le perſonnage d'accuſateur, il eſt juſte qu'il jouë le rôle d'accuſé. Sans ſortir de la Courte Revuë, vous trouverez un juſte ſujet de le cenſurer ſur ſa doctrine. Je laiſſe là les cenſures qu'il mérite, pour avoir fait des extraits ſi infidelles de mon Livre des Cometes, & pour en avoir tiré des conſéquences ſi odieuſes ſans nul fondement. Cela n'eſt pardonnable à perſonne; beaucoup moins doit-on le ſouffrir dans un Miniſtre de la parole de Dieu. Vous en uſerez comme il vous plaira, mais vous verrez au dernier chapitre de cet Ouvrage une liſte de maximes pernicieuſes extraites de la Courte Revuë.

Avis aux Juges.

XII. La derniere choſe que je vous repréſente, Meſſieurs, c'eſt que vous devez conſidérer que non ſeulement vous êtes ſous les yeux de Dieu, à qui tous les hommes, & les Juges ce me ſemble encore plus que les autres, auront à rendre compte de leurs actions, mais auſſi ſous les yeux d'une infinité de gens. L'inſtruction du procès eſt publique; les pieces ſe trouvent chez les Libraires; il ne faut que ſavoir lire pour ſe convaincre pleinement, 1. Que je vous ai fourni une réfutation pleine & entiere de toutes les chicaneries de l'accuſateur. 2. Que je l'ai convaincu de faux en divers endroits. 3. Que j'ai offert toute la ſoumiſſion & toute la docilité imaginable. 4. Que ſupoſé que je me trompe, mes erreurs ne peuvent être tout au plus que de cette eſpece de fauſſetez que l'on peut enſeigner impunément, & que d'autres avant moi ont enſeignées ſans aucun ſoupçon d'hétérodoxie. Vous auriez après cela bien de la peine, Meſſieurs, à vous diſculper envers le Public, d'avoir oprimé l'innocence, & de l'avoir ſacrifiée à des intérêts humains, ſi vous me condamniez; & je ſuis bien ſûr que toutes les Univerſitez du monde ſe reclameroient contre votre jugement. J'en ſuis ſi perſuadé que je m'en vais leur préſenter une eſpece de Placet.

CHAPITRE VII.

Requête à toutes les Univerſitez, pour leur demander la déciſion des points ſuivans.

C'Eſt aux Recteurs de toutes les Univerſitez Chretiennes, que j'adreſſerai ici la parole.

Précis des Hypotheſes de l'Auteur dans le Livre des Cometes.

Je vous ſuplie très-humblement, Meſſieurs, de prendre la peine de convoquer vos Aſſemblées Académiques, pour prononcer ſur un différend qui fait quelque bruit en Hollande depuis deux ou trois années.

Ce différend eſt fondé ſur le Livre que je donnai au Public touchant les Cometes l'an 1682. & ſur une Lettre qui parut quelque tems après concernant la conſcience errante.

J'ai enſeigné dans le Livre des Cometes, I. Que vû la néceſſité qu'il y a qu'une choſe ſoit un miracle, afin de pouvoir être un préſage, & vû la multitude infinie de préſages dont les Païens ont parlé, & dont les Chretiens parlent encore; vû auſſi la baſſeſſe de la plûpart de ces préſages, leur obſcurité, leur inutilité, la ſuperſtition & l'idolatrie qu'ils redoublent, il vaut mieux attribuer aux loix générales de la nature établies de Dieu ce qu'on appelle préſages, qu'à ces volontez particulieres de Dieu qui produiſent les miracles.

II. Que vû l'averſion que Dieu témoigne dans ſa parole contre l'idolatrie Païenne, & la defenſe qu'il fait aux Iſraelites d'y participer en qualité de Dieu jaloux; vû auſſi que toute la terre avant la naiſſance du Chriſtianiſme étoit idolâtre, hormis un petit coin de la Paleſtine, il n'a point produit miraculeuſement les Cometes, afin de menacer les hommes des fléaux qu'il leur préparoit: car c'eût été faire des miracles pour fomenter par toute la terre le culte infame des Idoles, puis que tous les Païens ſe perſuadoient que les Cometes étoient des ſignes menaçans, & qu'auſſi-tôt qu'il en paroiſſoit, ils redoubloient leurs ſacrifices & leurs abominables cérémonies en l'honneur de leurs Idoles.

III. Que vû les abominations qui ſe trouvoient dans l'Idolatrie Païenne, & l'horreur que les Propheres en ont témoignée de la part de Dieu, il ne faut pas croire que Dieu ait pû ſe propoſer pour le but & le fruit des miracles, de conſerver cette idolatrie dans le monde, de peur que l'Athéiſme n'y gagnât le deſſus.

IV. Que vû le panchant naturel des peuples vers la ſuperſtition, & la vigilance du Diable, celle des Magiſtrats & celle des Prêtres à fomenter l'Idolatrie, vû auſſi les phénomenes peu communs que la providence de Dieu a ménagez dans la ſuite des loix générales de la Nature, il n'a pas été néceſſaire de produire des miracles, afin de prévenir l'extinction de l'idolatrie, & l'introduction de l'Atheiſme.

V. Que vû la qualité de jaloux & de Roi, ſous laquelle Dieu s'eſt revélé à l'homme, les crimes & les blaſphémes qui faiſoient l'eſſence de l'Idolatrie des Gentils, l'infamie éxécrable des faux Dieux qu'ils avoient mis ſur le trône à l'excluſion du ſeul vrai Dieu, il faut croire que Dieu étoit moins offenſé par ceux qui ne reconnoiſſoient aucune Divinité, que par les Gentils, tout de même qu'un mari jaloux regarderoit comme une injure plus piquante la proſtitution de ſa femme, que ſon obſtination à n'avoir commerce avec aucun homme: & tout de même encore qu'un Prince ſe fâche plus contre ceux qui le detrônent pour obéïr à un autre, que contre ceux qui aboliſſent la roiauté, & contre les voiſins qui ſe liguent avec ſon ennemi capital, que contre les voiſins qui ſe tiennent neutres.

VI. Que vû la difference infinie qui ſe trouvoit, tant pour le moral que pour le phyſique, entre Dieu & les Idoles des Païens, on ne peut pas dire que ceux qui ont connu ces Idoles aient connu Dieu: ni que ceux qui les ont honorez ayent honoré Dieu: deſorte que les Païens n'ont pas été moins privez que les Athées de la connoiſſance de Dieu, & n'ont pas moins paſſé qu'eux toute leur vie ſans lui rendre aucun hon-

honneur. Les Proteſtans ne ſauroient nier cela, ſans ruiner leur cauſe contre les Catholiques Romains, au ſujet du culte des créatures, lequel ils ſoutiennent ſe terminer purement & ſimplement à la créature, & n'avoir autre relation à Dieu, quelle que ſoit l'intention des devots des Saints, que celle de lui déplaire ſouverainement.

VII. Que vû l'effroïable corruption de mœurs qui a régné dans le Paganiſme, & la porte que pouvoit ouvrir à toutes ſortes de violences & d'impuretez, l'idée que les Payens donnoient de leur principale Divinité; (ils diſoient que Jupiter avoit mutilé & détrôné ſon propre pere, qu'il avoit débauché ſa propre ſœur, qu'il avoit ravi la virginité à un grand nombre de filles, qu'il avoit enlevé Ganymede &c.) vû auſſi les attentats des Payens contre leurs propres Divinitez, & les crimes qu'ils commettoient contre elles & pour elles, il n'y a point d'aparence que le genre humain eût été plus corrompu ſous la privation de Religion, qu'il l'a été ſous l'Idolatrie Payenne.

VIII. Que vû la doctrine du péché originel, & celle de la néceſſité & de l'inamiſſibilité de la grace, décidées au Synode de Dordrecht, tout Chretien Réformé doit croire qu'hormis les prédeſtinez que Dieu régénere, & ſanctifie, tous les autres hommes ſont incapables d'agir pour l'amour de Dieu, & ne réſiſtent à leur corruption que par amour propre, & par des motifs humains: de ſorte que ſi les uns ſont plus honnêtes gens que les autres, cela vient ou de leur tempérament, ou de leur éducation, ou de leur goût pour certaines loüanges, ou de la craiote d'être blâmé, &c. Et que ſi la crainte ſervile des Enfers eſt capable de faire obſerver l'extérieur de la Religion, offrir des victimes, faire de la dépenſe pour le culte, elle ne l'eſt pas de convertir au vrai Dieu, par un renoncement ſincere à la corruption intérieure.

IX. Que cela étant, il n'y a rien qui empêche que des gens ſans Religion ne vivent dans l'honnêteté civile tout comme un Païen, vû que les mêmes principes qui ont fait agir les Payens, ſe peuvent trouver en eux, le tempérament, l'éducation, le déſir d'être eſtimé, la crainte d'être blâmé.

X. Que vû le prodigieux nombre de gens qui ne vivent pas ſelon leurs principes, qui ſavent que Dieu défend l'impudicité & le menſonge, & qui néanmoins s'abandonnent aux impuretez de la chair, aux médiſances, & aux tromperies: vû auſſi l'alliance que l'on trouve dans une infinité de Chretiens entre la foi hiſtorique de l'Evangile, & un débordement de mœurs épouvantable, il faut croire que les notions de l'entendement ne ſont point le reſſort de nos actions; & qu'ainſi les Payens, avec toute cette connoiſſance vague qu'ils avoient de Dieu, n'ont pas dû être néceſſairement plus en état de purifier leur cœur, que s'ils n'avoient point eu cette connoiſſance.

XI. Que vû comment on s'eſt élevé en France contre le ſyſtême de Mr. Pajon, un Calviniſte rigide ne ſauroit croire qu'il ſuffit d'être perſuadé des véritez Evangéliques, pour avoir *ipſo facto* tout ce qu'il faut afin de pratiquer la Morale de l'Evangile.

XII. Que vû les idées d'honneur & de gloire qui regnent parmi les Chretiens, & qu'ils n'empruntent pas de l'Evangile; vû auſſi les idées d'honneur & de gloire qui étoient ſi puiſſantes ſur les Payens, & que le ſyſtême de leur impure Théologie ne leur donnoit pas, un homme peut avoir de ces idées indépendamment de la croïance qu'il y ait un Dieu: il peut par exemple connoître qu'un ingrat eſt digne de blâme, qu'un fils eſt loüable lors qu'il a du reſpect pour ſon pere, comme il connoît, indépendamment de la Religion, que le tout eſt plus grand que ſa partie.

XIII. Que vû la vie réglée & honnête d'Epicure, de Pline & de quelques autres Athées dont l'Hiſtoire fait mention, on ne peut point dire qu'ignorer une providence ſoit une cauſe néceſſaire du déreglement des mœurs, à moins qu'on ne veuille ſoutenir cette abſurdité, qu'une choſe dont on a vû des exemples, eſt impoſſible.

XIV. Que vû ces exemples, la force du tempérament, celle de l'éducation, celle du goût de chaque païs, il eſt abſurde de ſoutenir qu'un Athée, de quelque tempérament qu'il ſoit, de quelque maniere qu'on l'ait élevé, en quelque païs qu'il vive, eſt néceſſairement plongé dans toutes ſortes de vices, ivrogne, adultere, inceſtueux, avare, voleur, traître, aſſaſſin, ſatyrique, faux témoin, parricide, empoiſonneur, ennemi & perſécuteur de ſa propre famille, en un mot qu'il eſt néceſſairement plus déréglé que quelque Païen que ce ſoit, de quelque tempérament que ſoit ce Païen, de quelque maniere qu'on l'ait élevé, & quel que ſoit le païs où il demeure.

XV. Que pour bien connoître l'inegalité des crimes il ne faut point s'arrêter aux loix humaines, qui en puniſſent quelques-uns & qui en tolerent d'autres, & qu'il ſuffit de ſavoir qu'une choſe eſt défendue de Dieu, pour ne pouvoir la commettre ſans tomber dans tout ce qui conſtitue le crime. Que les circonſtances qui ſe tirent de l'état où ſe trouve le pécheur de ſes connoiſſances, & de ſes fins, font varier le dégré de turpitude ſelon le plus ou le moins, mais qu'il y a des médiſans & des impudiques qui ſont devant Dieu auſſi criminels que les meurtriers.

XVI. Que les idées de l'ordre nous faiſant clairement connoître que le bien moral ſurpaſſe le bien phyſique, & que plus on aime la vertu, plus on la préfere à la vie, Dieu qui eſt ſouverainement ſaint, doit avoir (ſi on peut ſe ſervir du plus & du moins à ſon égard) plus d'amour pour ſa ſainteté que pour ſon autorité, & qu'ainſi ceux qui le repréſentent tout couvert de crimes, comme les Païens repréſentoient Jupiter, l'offenſent par un endroit plus ſenſible, que ceux qui comme Epicure lui ôtent le gouvernement de l'Univers.

XVII. Que l'indépendance étant la plus ſublime de toutes les perfections phyſiques de Dieu, & celle qui fait dans les Ecoles ſa différence de tout autre Etre, c'eſt errer moins groſſierement d'établir avec Epicure, que Dieu parfaitement heureux en lui-même ne ſe méle pas du gouvernement du monde, que d'établir comme ont fait quelques Païens que Dieu a beſoin de ſe nourrir d'exhalaiſons.

Ce que j'ai enſeigné touchant la conſcience errante, revient à ceci.

Et touchant la conſcience errante.

I. Que vû l'évidence avec laquelle nous connoiſſons que la conſcience nous détourne d'une choſe, en nous diſant qu'elle eſt défenduë de Dieu, qu'elle nous pouſſe à une choſe en nous la repréſentant comme ordonnée de Dieu, on ne peut agir contre le dictamen de la conſcience

ſcience ſans méptiſer Dieu, & par conſéquent ſans péeher.

II. Que vû la pareſſe & la corruption qui nous empêchent ſi ſouvent de connoître nos devoirs, on peche en ſuivant les inſtincts d'une conſcience ignorante, toutes les fois que cette ignorance vient de notre faute.

III. Que vû la ſouveraine équité de Dieu, ou le temperament de ſa juſtice par la bonté infinie, vû auſſi les exemples du vol, de l'adultere, du parricide, qui ſortent de cette eſpece de crimes par la bonne foi où l'on ſe trouve à l'égard d'un pere, & d'un mari putatifs, il faut être perſuadé que l'ignorance invincible diſculpe.

IV. Que vû l'égalité des devoirs envers un pere & un mari putatifs, & un pere & un mari véritables, nos devoirs envers la vérité putative & envers la vérité effective ſont les mêmes : bien entendu que ce que l'on fait envers la vérité putative par une ignorance vincible, eſt criminel, & puniſſable.

Déciſion que l'Auteur demande ſur ces points.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'enſeigne. Nous avons à Rotterdam un Miniſtre & Profeſſeur en Théologie qui ſoutient que cette Doctrine eſt impie, & qui la donne pour une preuve convaincante d'Athéïſme. Je ſerois tort à vos lumieres, ſi je vous prois de faire décider qu'il ſe trompe : il n'y a point d'Ecolier dans vos claſſes qui ne ſoit capable de vous épargner cette peine, & de voir que le vrai Dieu eſt mêlé de telle ſorte dans ma doctrine, qu'on l'y trouve par tout. Il y eſt dans les principes, dans les conſéquences, dans les applications, dans les uſages, *in, cum, ſub*, comme diſent les Lutheriens à d'autres égards. Ce que je vous demande donc, eſt de vouloir prendre la peine de faire examiner ſi pour le moins ma doctrine ne ſeroit point fauſſe. Je la crois très-vraie en toute rigueur, & philoſophiquement & théologiquement, par raport à un Calviniſte. Si vos déciſions m'étoient contraires, je leur porterois tout le reſpect qu'elles méritent. Aïez donc la bonté de m'aprendre, en cas que j'erre, comment il faut qualifier chacune de mes erreurs : car vous ſavez qu'il y a des erreurs de divers genres ; il y en a d'indiſcretes, de téméraires, de dangereuſes, de ſcandaleuſes, d'héretiques.

CHAPITRE VIII.

Courte Révuë des maximes de Religion & de Morale, établies dans le Libelle intitulé Courte Revuë &c. *& réfuté dans les Chapitres précédens.*

I. PAg. 1. col. 2. L'Auteur de ce Libelle traite d'opinion libertine & tendante à l'impiété, & à la négation de la Providence, le ſentiment de ceux qui croïent que Dieu ne fait point de prodiges miraculeux pour être des préſages de l'avenir.

Doctrine impie & pernicieuſe de l'accuſateur touchant les préſages.

Il y a de l'impiété dans ce diſcours : car c'eſt dire nettement que ceux qui prouvent l'exiſtence de Dieu, & ſa ſage providence par des argumens diſtincts de celui des préſages, prenent une peine fort inutile. Selon lui, il n'y a que l'argument des préſages qui puiſſe perſuader que Dieu ſe méle de nos affaires ; car ſans cette preuve les autres ne feroient que conduire les hommes à l'impiété, & leur perſuader l'Epicuréïſme. Peut-on traiter plus indignement les preuves ſolides que les Métaphyſiciens donnent de l'exiſtence & de la providence de Dieu ? Souffrira-t-on qu'un Miniſtre faſſe conſiſter toute la force de cette partie de la Métaphyſique, dans un argument auſſi ſujet à conteſtation que l'eſt celui des augures ? N'eſt-ce point cenſurer David * qui a cru que la beauté des Cieux, & la régularité de leurs mouvemens, annonçoient Dieu à toute la terre ? Saint Paul †, pour convaincre les Gentils qu'ils ſeroient inexcuſables, ne s'eſt-il pas contenté de leur dire que Dieu s'étoit révelé à eux par la création du monde ? Ceux qui dreſſerent notre Confeſſion de Foi, ont eu bien meilleure opinion des preuves que les ouvrages de la création offrent à nos yeux : ils n'ont point jugé, non plus que David & que St. Paul, que le ſecours des préſages fût néceſſaire à ces preuves.

II. Pag. 1. col. 2. Il ſuprime la ‡ raiſon pour laquelle j'ai nié les préſages, raiſon qui eſt priſe des intérêts de la perfection de Dieu, & qui ſuffit pour réfuter l'accuſation d'impiété. Il faut donc, ou qu'il ſe faſſe un principe général, *qu'il eſt permis de ſuprimer les raiſons de ſa partie*, où qu'il ait ſupprimé les miennes malicieuſement. Il n'avoüera pas ce dernier fait. Il faut donc qu'il avoue qu'il tient un principe de Morale trés-pernicieux.

III. D'ailleurs il traite d'impies ceux qui ne rejettent la doctrine vulgaire des préſages, que parce qu'elle impute à Dieu une conduite qui ſeroit manifeſtement un défaut dans un Souverain ‖.

IV. Pag. 1. col. 2. Il ſoutient § que l'Athéïſme a été un malheur ſi à craindre, qu'il a été néceſſaire que Dieu fit des miracles pour l'empêcher. Cette doctrine choque la ſouveraine ſageſſe de Dieu, & tous nos lieux communs de Théologie. Dieu s'eſt tellement peint dans ſes ouvrages, que les plus ſtupides l'y peuvent connoître ſans le ſecours des miracles **. Phidias ſert tous les jours d'exorde aux Prédicateurs à l'égard de cette doctrine.

Fe touchant l'Athéïſme.

V. Pag. 1. col. 2. Il établit que les fauſſes Religions (le Paganiſme par exemple) ne doivent point leur origine à la politique des Magiſtrats, à l'artifice des Prêtres, & à la ſuperſtition des peuples ; il croit donc que Dieu eſt l'auteur de ces fauſſes Religions ; il oſe imputer à Dieu tant de choſes abominables, & choquer le ſentiment commun des Théologiens, qui nous diſent éternellement, que les cultes abominables du Paganiſme ſont de l'invention du Diable, qui a voulu ſe faire adorer des hommes ſous le nom de Jupiter, de Bahal, &c. Voïez ci-deſſus, page 171. & 176. vers la fin.

VI. Pag. 2. col. 1. Il établit que ſi les Athées étoient moins criminels que les Idolâtres, on ne pourroit pas les punir de mort, & qu'il faudroit les laiſſer vivre comme on laiſſe vivre les Idolâtres. C'eſt dire nettement †† qu'on

* „ Pſeaume XIX.

† „ Romains, Ch. 1. v. 20.

‡ „ Voïez ci-deſſus pag. 179. vers la fin. J'ai montré „ une ſemblable ſuprefſion en d'autres endroits.

‖ „ Notez qu'on ſe borne ici & p. 179. aux queſ„ tions non decidées par l'Ecriture. Voïez mes Come„ tes, Ch. 223. 224. 225.

§ „ C'eſt ſe ſoutenir que de condamner comme ſcan„ daleuſe ma propoſition.

** „ Voïez ci-deſſus pag. 170 prem. col. en bas.

†† „ Voïez ci-deſſus p. 172. col. 2.

qu'on ne pourroit point punir de mort un Prêtre de Bahal, & un homme qui blaſphémeroit contre l'Evangile en faveur du Paganiſme. Comment accordera-t-il cela avec le ſuplice de Servet, qu'il a aprouvé dans ſes Paſtorales, & avec le droit qu'il attribuë aux Magiſtrats de punir les fauſſes doctrines? Ne leur ôte-t-il pas le plus beau droit, s'il leur ôte celui d'infliger la peine de mort dans les cas qui le demandent? Il ſeroit facile de lui montrer que rien n'eſt plus ridicule, que de ſoutenir qu'ils peuvent punir par la priſon, par l'exil, par la confiſcation des biens; mais non pas par le giber.

VII. & VIII. Pag. 2. col. 1. Il condamne ce que j'avois ſoutenu, que *quand on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du St. Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une Providence eſt une trop foible barriere pour retenir les paſſions de l'homme.* Il croit donc que la connoiſſance ſeule de Dieu, ſans la grace du Saint Eſprit, eſt une aſſez forte barriere pour retenir les paſſions de l'homme. Il eſt donc Pélagien. Voyez ci-deſſus la page 173. col. 1. vous y trouverez deux propoſitions dénoncées qui ſeront la 7. & la 8.

IX. & X. Pag. 2. col. 1. Il poſe que l'Athéiſme conduit néceſſairement à la corruption des mœurs, & que ſans cela les Magiſtrats n'auroient pas raiſon de chaſſer les Athées, & de les faire mourir. Cette doctrine nous mene tout droit au Pyrrhoniſme, eu égard à toute l'Hiſtoire profane; car s'il n'eſt pas vrai que Pline a vécu honnêtement, & ſi tous les faits que j'ai raportez ſont fabuleux, pourquoi croiroit-on qu'Ariſtote a été le précepteur d'Alexandre? 2. Cette doctrine poſe que les Magiſtrats ne peuvent punir les Idolâtres & les Hérétiques, qu'à cauſe de leurs mauvaiſes mœurs; car s'il faloit ſouffrir les Athées en cas que leurs mœurs fuſſent bonnes, il faut à plus forte raiſon tolérer toutes ſortes d'Hérétiques, & d'Idolâtres, lors qu'ils vivent bien. Qu'il accorde cela s'il peut avec ſes principes de l'Intolérance.

XI. Pag. 2. col 1. Il prétend que c'eſt ruiner la doctrine de la foi juſtifiante, que de ſoutenir qu'un homme perſuadé de la vérité de la Religion Chretienne, peut être fort déréglé dans ſes mœurs. Il prétend donc que tous ceux qui croïent hiſtoriquement les véritez de l'Evangile, ont la foi ſanctifiante, & qu'ils ſeront ſauvez. Quelle abſurdité! Si la perſuaſion ſuffit pour la bonne vie, pourquoi a-t-il ſoutenu à Mr. Pajon, que les lumieres de l'entendement ne ſuffiſent pas à nous convertir, & qu'il faut de plus que le Saint Eſprit touche & fléchiſſe notre cœur? Que deviendra la délectation prévenante? Eſt-elle néceſſaire pour exclure ſimplement le doute? Le Diable qui ne doute point y aura donc part. *Auſſi-bien que touchant la foi juſtifiante.*

XII. Pag. 2. col. 2. Il apelle ſcandaleuſe la ſincérité que l'on a de convenir que l'hiſtoire ne parle point des mauvaiſes mœurs des Sadducéens. Il faut donc qu'il ſe conduiſe par les principes d'une Morale très-corrompue; qu'il regarde comme très-édifiante la conduite de ceux qui calomnient les Hérétiques, & qu'il prétende qu'il faut apuïer la vérité ſur des artifices frauduleux.

Voilà douze * propoſitions que je dénonce. On en trouvera ſix autres dans la petite déclaration que je publiai l'an 1691. au ſujet de la *Courte Revuë*. Il faut ſeulement que j'avertiſſe à l'égard de la derniere, qu'il y a joint ailleurs l'exception de l'aſſaſſinat. Le remede eſt bien palliatif, comme on le lui a montré dans les Entretiens ſur la Cabale Chimérique. Cette dénonciation ſera ſuivie de celle de pluſieurs autres erreurs, ſi je vois qu'on trouve à-propos, pour les intérêts de la vérité, de continuer ces procédures. Son ſeul Syſtême de l'Egliſe qui ouvre le ſalut à toutes les religions, & qui nous convainc de ſchiſme, pourra occuper long-tems le bureau.

* „ J'en aurois pû trouver davantage dans la *Courte* „ *Revuë*, ſi j'avois voulu marquer tout ce qui s'y trou- „ ve de mauvais.

CONTI-

CONTINUATION
DES
PENSÉES DIVERSES,
Ecrites à un
DOCTEUR DE SORBONNE,
à l'occaſion de la
COMETE
Qui parut au mois de Décembre 1680.
OU
REPONSE
à pluſieurs difficultez que Monſieur * * * a propoſées à l'Auteur.

AVERTISSEMENT.

Cauſes du retardement de cet Ouvrage.

J'Ai promis cet Ouvrage diverſes fois (a) depuis dix ans, & néanmoins je n'y ai ſongé que depuis dix mois. Ce n'eſt pas que j'oubliaſſe que j'avois annoncé cette entrepriſe, c'eſt que je la renvoiois d'année en année, ſoit que je creuſſe que les endroits de mes Penſées diverſes, qui avoient déplu à certaines gens, avoient été aſſez bien prouvez pour n'avoir pas un fort grand beſoin d'apologie; ſoit que d'autres occupations, devenues plus néceſſaires par l'habitude, & plus agréables par le changement continuel de matiere, me dégoutaſſent de celle-ci; ſoit que je conſidéraſſe que la promeſſe des Auteurs n'eſt pas regardée comme un engagement par contrat, & que le Public ſe met peu en peine de leur manquement de parole. Ainſi lors qu'un mois d'Octobre dernier je pris tout d'un coup la réſolution de travailler à ce Livre, je me trouvai ſans préparatifs, & obligé d'en reſſuſciter les idées, ou de les rapeler de fort loin, de ſorte que les matériaux ont été raſſemblez & mis en œuvre en même tems.

Et de ſa longueur.

Il n'y a eu dans les Penſées diverſes qu'une ſeule choſe qui m'ait déterminé au deſſein d'une apologie, c'eſt le parallele de l'Athéiſme & du Paganiſme; mais me voiant engagé par là à prendre la plume pour ma juſtification, je crus que je devois auſſi ſatisfaire à pluſieurs difficultez qui m'avoient été propoſées concernant d'autres endroits de l'Ouvrage, & je me perſuadai qu'il ne falloit ſe régler dans l'arrangement des réponſes, que ſur celui des objections que l'on n'avoit diſpoſées que ſelon l'ordre de mes chapitres. J'ai ſuivi cette vuë juſques à la fin du premier Tome; mais il a fallu l'abandonner dans le ſecond, pour éviter l'engagement à faire un Livre beaucoup plus gros que je ne m'étois propoſé. Je n'ai donc mis dans le ſecond Tome que ce qui apartenoit au parallele du Paganiſme & de l'Athéiſme, & néanmoins je n'ai pû expédier toute cette affaire. Il me reſte encore à diſcuter quelques objections ſur ce ſujet-là, que j'ai réſervées pour un troiſieme volume.

Comme il a fallu éclaircir cette matiere & par des raiſons & par des faits, & alléguer des autoritez reſpectables, qui pour l'ordinaire ſont plus utiles & plus néceſſaires à un apologiſte, que les meilleurs raiſonnemens, elle s'eſt trouvée ſi abondante que l'étendue que je m'étois preſcrite ne m'a point ſuffi. J'aurois pû remédier à cet inconvénient par la ſupreſſion de tous les ſujets qui ne ſe raportent point au parallele de l'Athéiſme & du Paganiſme, mais la preſſe n'iant roulé ſur cet Ouvrage à meſure que je l'ai compoſé, il ne m'a pas été poſſible de me ſervir de ce remede.

Si l'on ſervoit le nombre des choſes qui s'offroient naturellement, & que néanmoins j'ai écartées, on me feroit la juſtice d'être bien perſuadé que je n'ai eu rien moins en vuë que d'être diſus. Il faut auſſi que je diſe que j'aurois eu un beſoin inévitable de plus de feuilles, ſi je n'avois déja dit dans mon Dictionaire beaucoup de choſes que ſans cela j'aurois dû néceſſairement emploier ici. Je n'ai eu garde de les répéter, c'eût été un grand défaut, mais je les ai indiquées; (b) afin que ceux qui voudront ſavoir ce qui manque à mes réponſes dans cette Continuation, puiſſent aiſément ſe ſatisfaire.

Remarques ſur la comparaiſon de l'Athéiſme & de l'Idolatrie.

Voilà bien des avertiſſemens de peu d'importance, mais en voici un qui me paroit de la derniere néceſſité. Je ſupli le Lecteur de ſe bien mettre dans l'eſprit que cette longue diſpute, où j'ai ſoutenu que le Paganiſme étoit pour le moins auſſi mauvais que l'Athéiſme, eſt une choſe tout à-fait indifférente à la vraie religion. Les intérêts du Chriſtianiſme ſont tellement ſéparez de ceux de l'Idolatrie Païenne, qu'il n'a rien à perdre, ni à gagner, ſoit qu'elle paſſe pour moins mauvaiſe, ou pour plus mauvaiſe que l'irreligion. Cette diſpute eſt donc du genre de ces problemes, où l'on peut prendre indifféremment tel parti qu'on veut, ſans qu'il y aille de l'orthodoxie. Il a toujours été libre de ſoutenir, ou que l'Arianiſme eſt pire que le Sabellianiſme, ou qu'il ne l'eſt pas; que l'héréſie Neſtorienne eſt plus ou moins pernicieuſe que l'Eutychienne, & ainſi de pluſieurs autres queſtions (c), où ceux qui ſe trompent ne peuvent être accuſez de donner atteinte à la foi, pourvû que d'ailleurs ils adherent aux déciſions des anciens Conciles, &c.

On m'objectera peut-être que s'il étoit vrai que l'Athéiſme fût moins mauvais que le Paganiſme, ce ſeroit une de ces véritez que l'on doit cacher au peuple. Je ne répons rien à cela préſentement, car c'eſt l'une des objections qui me reſtent à examiner dans le volume qui doit ſuivre ces deux-ci.

Il ſe trouvera ſans doute encore des gens qui prétendront que c'eſt exténuer l'Athéiſme que de le faire moins mauvais que le Paganiſme; mais cette prétenſion ſera très-injuſte. On n'exténue point une choſe quand on la fait très-mauvaiſe en elle-même, & que l'on met au plus haut comble du mal ce à quoi on ne la fait pas égale. C'eſt ainſi que j'en uſe à l'égard de l'Athéiſme: j'en ai donné une deſcription affreuſe en le conſidérant (d) en lui-même, & j'ai repréſenté l'Idolatrie Païenne (e) comme le dernier effort de la malice du Démon. Si un homme qui diroit cela de l'Athéiſme, étoit accuſé d'exténuer le Paganiſme, n'auroit-il pas droit de s'en plaindre?

Enfin on dira qu'il n'eſt pas auſſi dangereux d'exténuer l'Idolatrie Païenne que d'exténuer l'Athéiſme, parce qu'il n'eſt point à craindre aujourd'hui que les Lecteurs ne deviennent Idolâtres, comme il eſt à craindre qu'ils ne tombent dans l'irreligion. Ceux qui raiſonnent ainſi ſont priez de conſidérer, que c'eſt un ſentiment fort commun parmi les Théologiens, & ſur tout parmi les Proteſtans, qu'il n'y a jamais eu, & qu'il ne peut point y avoir d'Athées ſpéculatifs; qu'il n'y a, & qu'il n'y a jamais eu que des Athées de pratique; c'eſt-à-dire, des gens qui pour pécher ſans remords tâchent d'effacer de leur eſprit & de leur cœur l'idée de Dieu, mais que leurs efforts auſſi grands que (f) ceux de la Sibylle de Cumes, ne ſont pas moins inutiles. On aime mieux s'inſcrire en

(a) „ Dans l'Addition aux Penſées diverſes l'an 1694. „ dans la préface de la 3. édition des Penſées di- „ verſes l'an 1699. & dans le Diction. hiſtor. & crit. „ Art. Ereſus. Rem. G.

(b) „ C'eſt à quoi doivent prendre garde ceux qui trou- „ veront trop fréquens les renvois au Dictionaire hiſtori- „ que & critique.

(c) Conferez avec ceci ce que je dis ci-deſſous chap. 78.

(d) „ Voïez l'Addition aux Penſées diverſes ch. 4. dans „ la réponſe à la 10. objection.

(e) „ De la maniere que j'en repréſente les abomina- „ tions on peut leur apliquer ces paroles:

Triſtius haud illis monſtrum, nec ſævior ulla
Peſtis, & ira Deum Stygiis ſub fontibus undit.
Virgil. Æn. lib. 3. v. 214.

(f) *At Phœbi nondum patiens immanis in antro*
Bacchatur vates, magnum ſi pectore poſſit
Excuſſiſſe Deum: tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
Virgil. Æn. lib 6. v. 77. Voïez ci-deſſous Chap. 99. & 102.

en faux contre toutes les relations qui aſſurent qu'il s'eſt trouvé des nations Athées dans le nouveau monde, que de ſoufrir qu'un Socinien ſe prévaille de celui (g) contre le dogme de l'idée innée de Dieu, empreinte comme un caractere indélebile dans le cœur de l'homme.

Les hommes plus portez à l'Idolatrie qu'à l'Athéiſme.

Je pourrois me contenter de cette remarque, ou de cet argument ad hominem, *ſi tous les Auteurs s'accordoient à dire que l'Atheïſme ſpéculatif eſt impoſſible; mais comme il y a des Théologiens (h) de grand poids qui ne ſont pas de ce ſentiment, j'ai beſoin d'une autre réponſe. Je dis donc que quand même les Athées ſpéculatifs ſeroient en auſſi grand nombre que certaines gens s'imaginent, il ſeroit toûjours certain que l'inclination de l'homme eſt incomparablement plus forte vers l'Idolatrie que vers l'irreligion, & par conſéquent qu'il eſt beaucoup plus néceſſaire de fournir à l'homme un préſervatif contre les faux cultes, que contre la rejection de toute ſorte de cultes. Je ſai bien qu'il n'eſt pas à craindre que les Chrétiens ne s'aviſent de rétablir l'adoration des Dieux de Paneichne Grece, ou de s'attacher aux Idoles des Americains & des Indiens; mais je prie tous les zélez Proteſtans de ſonder un peu leur conſcience, & de me répondre après cela s'ils croient qu'il n'y a aucun danger que l'on ne tombe dans des cultes qu'ils regardent comme idolatres (i), & qu'ils comparent très-ſouvent avec l'ancien Paganiſme.*

Differens ſentimens ſur l'irreligion & la ſuperſtition.

On ſe partage beaucoup ſur le problême ſi l'irreligion eſt pire que la ſuperſtition: on tombe d'accord que ce ſont les deux extrémitez vicieuſes au milieu deſquelles la piété eſt ſituée; mais quelques-uns ſont d'avis, avec Plutarque, que la Superſtition eſt un plus grand mal que l'Athéïſme: quelques autres (k) n'oſent décider, & quelques autres enfin déclarent que l'Atheïſme eſt pire que la Superſtition. Lipſe prend ce dernier parti, mais en même tems il avoüe que la ſuperſtition eſt plus ordinaire que l'irreligion Religio, *dit-il,* (l) laudabilis; ſed ſita velut inter duos ſcopulos, Superſtitionem & Impietatem, quem utrumque ſuademus, & opus eſt, vitare. . . . . O utraque magna petitis! ſed illa crebrior, haec deterior: atque illa Pietatis ipſâ imagine ſe commendat. Sed imagine, neque aliud eſt, quàm *humanarum mentium ludibrium, Superſtitio* *. *Il faut prendre garde qu'il obſerve que la ſuperſtition s'inſinue ſous le maſque de la piété, & que n'étant qu'une image de la religion, elle ſéduit de telle ſorte l'eſprit de l'homme qu'elle le rend ſon jouet. Il me ſemble que par là elle doit paſſer pour beaucoup plus pernicieuſe que l'autre peſte; car elle peut pouſſer au crime non ſeulement ſans laiſſer aucun remors, mais auſſi en perſuadant que l'on obéit à Dieu, de ſorte qu'elle fait franchir toutes les barrieres que la Raiſon & les ſentimens naturels de l'honnêteté oppoſoient aux paſſions. Telle femme qui par les ſeules forces de la pudeur naturelle conſerveroit ſa chaſteté, s'abandonne aux déréglemens les plus impurs, dès qu'un Directeur fanatique, ou fourbe, l'a infatuée de* (m) *réveries myſtiques. Il n'y a point de ruvages que la Superſtition ne commette dans le cœur & dans l'eſprit. Un ſuperſtitieux ne voudroit pas reſſembler un Dieu qu'il adore, & il ſe croiroit offenſé par ſes enfans, s'ils s'imaginoient qu'il ſe fâche & qu'il s'apaiſe comme l'objet de ſon culte. Il ne ſauroit voir cette vérité manifeſte, qu'un Dieu qui exigeroit un tel ſervice, n'en mériteroit aucun* (n). *Théophraſte, Séneque, Plutarque, ne ſont pas les ſeuls qui ayent décrit les foibleſſes & les crimes de la ſuperſtition. Les Chrétiens l'ont encore mieux caracterisée, comme on le peut voir dans un traité de Charles Paſchal* (o) *très-honnête homme, très-bon moraliſte.*

Si la ſuperſtition eſt neceſſaire dans un Etat.

Il y a des gens, qui prétendent qu'elle eſt néceſſaire dans un Etat, & ils citent là-deſſus ces paroles de Quinte Curce (p): Rien n'a plus de force que la ſuperſtition pour tenir un peuple en bride: quelque inconſtant & furieux qu'il ſoit, s'il a une fois l'eſprit frapé d'une vaine image de religion, il obéit mieux à des devins qu'à ſes chefs. *Mais il me ſemble que cela doit faire connoître qu'elle eſt une peſte* (q) *très-dangereuſe aux ſociétez. Où en ſeroit-on aujourd'hui, ſi les peuples & les armées ſe laiſſoient plûtôt conduire par des gens à révélation, que par les lumieres des Magiſtrats & des Généraux d'armée? Que ſeroit devenue l'Europe au XVI. ſiecle, ſi le fanatique Munzer eût pû gagner deux batailles? Ne ſeroit-elle pas tombée dans la plus fureuſe anarchie que l'on puiſſe concevoir? Les bornes d'une préface ne permettent pas qu'on examine un ſi grand ſujet: il demande une* (r) *autre ſcene.*

Impieté de celle des Payens.

Je ſai bien que toutes les ſuperſtitions ne ſont pas à craindre. Auſſi n'ai je comparé avec l'Athéïſme que les ſuperſtitions des Payens, & pour celles-là je ne penſe pas qu'elles ne fuſſent abominables. Elles m'ont paru le plus haut faîte de l'impieté. Ce n'eſt pas le faux point d'honneur de ſoutenir juſques au bout les choſes qu'on a une fois avancées, qui m'en fait parler de la ſorte, c'eſt à cauſe que plus j'ai examiné cette matiere, plus il m'a ſemblé que j'avois pris le meilleur parti. En tout cas c'eſt au parti (ſ) *que me choque en rien aucun article de nos Confeſſions de foi, ni de nos Livres ſymboliques, & je conſens de tout mon cœur que qui voudra ſoit d'un autre ſentiment. Je ſoumets le mien ſur tout aux lumieres & à l'autorité de ceux à qui il appartient d'en juger.*

Au reſte quand je publiai en 1694. *une addition à mes Penſées diverſes, pour réfuter en peu de mots un imprimé qui avoit pour titre* Courte Revûe *&c. j'en promis un ample réfutation, néanmoins je n'y ai encore aucun égard dans cet Ouvrage, car j'ai trouvé que ma réponſe préliminaire étoit plus que ſuffiſante.*

Le 12. *d'Août* 1704.

(g) „ Voïez Joſué Stegman, Profeſſeur en Théologie à „ Rinthel pag. 20. & 21. du livre intitulé *Photinianiſ-* „ *mus, hoc eſt ſuccincta refutatio errorum Photinianorum.*

(h) „ J'en ai cité pluſieurs dans cet Ouvrage, & j'en ci- „ terai ici un très pieux & très-zélé pour l'ortho- „ doxie: c'eſt feu Mr de Rochefort, Miniſtre de l'E- „ gliſe Wallonne de Rotterdam: *Les pauvres ſauva-* „ *ges*, dit-il, dans ſon Hiſtoire des Iles Antilles, liv. 2. „ ch. 13. pag. 468. édit. de Rotterd. 1665. *de l'ancien* „ *peuple des Antes au Perou, & des deux Provinces des* „ Chirhuanes *ou* Cheriganes; *Caus de la plûpart des pais* „ de la nouvelle France, *de la nouvelle Mexique, de la* „ *nouvelle Hollande, du Breſil, des nouveaux Pais bas,* „ *de la Terre del Fuego, des Aroüagues, des Habitans* „ *du fleuve de Cayenne, des Iles des Larrons & quelques au-* „ *tres, n'ont, à ce que rapportent les Hiſtoriens, aucune* „ *espece de Religion, & n'adorent nulle puiſſance ſouveraine.*

(i) „ Voïez ci-deſſous le chap. 75.

(k) *Religio ſita eſt velut inter duos ſcopulos ſuperſtitionem & impietatem . . . utra ſit magis mortua non FACILE eſt definire.* Samuel Mareſius de exorciſmis init.

(l) *Lipſius monit. & exempl. polit. cap. 3. pag. m. 837.*

* *Curt. lib. 7.*

(m) Comme ſont celles du Molinoſiſme &c.

(n) *Ille veteres ſibi partes amputat: ille lacertos ſenat. Ubi brates deos timent, qui ſic propitios mirentur? Dii autem nullo debent cultu genere, ſi & hoc volunt. Tantus eſt perturbator mentis & ſubdolus ſuis paſſa furor, ut ſic ſe placentur, quemadmodum ne homines quidem.* Seneca apud Auguſt. de civit. Dei lib. 6. cap. 10. pag. m. 605.

(o) *Carolus Paſchalius de virtutibus & vitiis, cap.* 15.

(p) *Nulla res efficaciores mulcendis hominum animis habet, quam ſuperſtitio: aliquos impotens, ſæva, immanibus; ubi vana religione capta eſt, melius vatibus, quam ducibus ſuis paret.* Q. Curtius lib. 4. cap. 10. n. 7.

(q) „ Lipſe *ubi ſupra pag.* 339. ainſi cité ce paſſage de „ Q. Curce, & un autre de Polybe, ajoûte que cela „ ne lui perſuade point que cette ſource de vices, *ut-* „ *tiorum caput & fons*, doive être gardée dans un Etat.

(r) „ J'en parlerai peut-être dans le 3 tome en répon- „ dant à l'objection que l'on fonde ſur la maxime que „ la religion eſt la principale baſe des Etats.

(ſ) Voïez ci-deſſous Chap. LXXVIII.

CON-

CONTINUATION
DES
PENSÉES DIVERSES;
OU
REPONSE

à plusieurs difficultez que Monsieur *** a proposées à l'Auteur.

§. I.

Quel ordre on suivra dans cette Continuation des Pensées diverses sur les Cometes.

IL y a long-tems, MONSIEUR, que je vous ai remercié de la patience que vous avez eue de lire mon Livre la plume à la main, & que je vous ai promis de satisfaire le mieux qu'il me seroit possible aux difficultez que vous m'avez proposées. Vous m'en avez fait ressouvenir de tems en tems, & vous avez cru enfin que d'autres occupations me feroient entierement renoncer à celle-là. Je l'ai cru plus d'une fois aussi bien que vous, & cependant je vous ai tenu toûjours en haleine, & vous n'avez pas oublié qu'en dernier lieu je vous écrivis que vous recevriez ma réponse, lors que vous vous y attendriez le moins. Je sai par expérience qu'il vient tout à coup à un Auteur je ne sai quelles saillies qui resuscitent les desseins les plus enterrez. Il me restoit un pressentiment que j'éprouverois cette espece de révolution par raport à l'entreprise que vous m'avez imposée. Je pouvois donc vous écrire sincerement ce que vous avez trouvé dans le dernier de mes billets, & je ne m'y trompois pas moi-même, car ce matin lors que je songeois à toute autre chose, j'ai senti naître subitement une forte envie d'examiner vos objections, & je les ai rangées incessamment sur ma table, bien résolu de les éclaircir depuis la premiere jusqu'à la derniere, & d'éviter autant qu'il me sera possible, que rien me détourne avant que cela soit achevé.

Voilà, Monsieur, dequoi je vous avertis sans perdre tems. J'ajoûte que je suivrai l'ordre dans lequel vous avez mis vos remarques. Vous ne les avez pas divisées en certaines chefs, vous les avez rangées selon le cours de votre lecture; c'est-à-dire, qu'elles se suivent conformément à l'ordre des pages. Mes réponses se suivront tout de la même maniere, & pour vous montrer que j'estime tout ce qui me vient de vous, j'examinerai non seulement ce que vous me proposez comme une objection difficile, mais aussi ce que vous me proposez comme un simple doute, ou comme une pure question ou remarque de curiosité. Je suis votre &c.

A . . . . le 8. Octobre 1703.

§. II.

Si la qualité de Poëte peut bien s'accorder avec celle d'Historien.

LA premiere chose qui se présente à ma plume parmi vos observations se peut raporter à cette derniere espece. Vous avez débuté par me demander si ce que je cite (a) du Pere le Moine, *qu'il faut être Poete pour être Historien*, est une opinion raisonnable. Il se fortifie de l'autorité de (b) trois grands Auteurs, & cependant il vous semble qu'il n'y a rien de moins propre à la qualité d'Historien que celle de Poëte. Vous ne sauriez comprendre qu'un esprit accoûtumé aux fictions, & aux exagérations puisse manier l'histoire, sans y faire entrer de faux ornemens, & une brodure qui déguise la vérité, & vous ne croïez pas même qu'un Prédicateur soit propre à composer une histoire: vous craindriez qu'il ne s'éloignât du caractere concis, & qu'il ne donnât trop souvent dans le style de déclamateur, vous aprouvez en un mot ceux qui censurent Jovien Pontanus (c) d'avoir voulu que l'histoire soit un poëme en prose.

Avantages d'un Historien qui est l'on Poete & bon Orateur.

Pour vous répondre sur cela, Monsieur, j'avouerai que généralement parlant ce n'est point un fort bon préparatif à la profession d'Historien que d'avoir emploïé plusieurs années à faire des vers, ou à prononcer des sermons & des harangues. C'est contracter des habitudes qui ne conviennent pas au caractere historique, & que l'on empêche malaisément de l'empoisonner de leurs influences contagieuses. Mais pour des esprits supérieurs qui se rendent maîtres de leur sujet, & de leurs forces, & qui entendent le reglement des limites, rien ne peut être plus avantageux quand ils écrivent une histoire, que de s'être bien nourris du suc de la poërique, & de l'éloquence des Orateurs. C'est par là qu'ils peuvent donner à leur style cette majesté, & cette sublimité dont il a besoin, & faire des descriptions si animées que les Lecteurs se croyent presque trans-

(a) „ Pensées diverses sur les Cometes Ch. V.
(b) „ Ciceron, Quintilien, & Lucien.
(c) *Præter methodum etiam valde interdum discedit* (Jovianus Pontanus) *a recto judicio de natura historiæ, ut inter alia, cum inquit:* Historiam esse solutam poësin. *Kockerm. de natura & propriet. histor. pag. 155. edit. Hanov. 1609. in 8.*

tranſportez à la vuë des évenemens. Liſez, je vous prie, Jovien Pontanus dans le dialogue où il traite de la maxime qu'il (*d*) avoit reçuë des Anciens, & ſur laquelle vous trouvez bon qu'on l'ait cenſuré; examinez bien la comparaiſon qu'il donne entre quelques endroits de Virgile, & quelques endroits de Salluſte & de Tite Live, je ſuis ſûr que vous le diſculperez. Je vous prie auſſi de voir ce que le Pere Cauſſin (*e*) obſerve quand il explique le ſentiment de Denys d'Halicarnaſſe, que l'hiſtoire d'Herodote, & celle de Thucydide ſont de beaux poemes. Tout Poete, tout Orateur qui ſaura bien prendre garde au ſens que ces deux Modernes ont donné à la maxime des Anciens, pourra hardiment, & ſûrement s'ériger en Hiſtonographe, ſi d'autres défauts ne l'en empêchent. Il faudra ſeulement qu'il s'obſerve de plus près, afin de ſe bien précautioner contre l'irruption de l'habitude; car ſi l'on n'eſt pas continuellement ſur ſes gardes, le plus que l'on s'eſt donné revient toûjours, & il y a d'habiles gens qui n'ont pas pû le donner. Les hyperboles & les fleurs de rhétorique qui gâtent un peu le bel ouvrage de Quinte Curce, font juger (*f*) qu'il avoit été Rhéteur. On eſt principalement obligé à veiller ſur l'habitude, lors que l'âge n'a pas encore bien meuri le jugement. Une hiſtoire compoſée par un jeune Rhétoricien marque aſſez ſouvent la profeſſion de l'Auteur, & l'on en peut dire comme de quelques ouvrages de Julien l'Apoſtat, (*g*) *calamum juvenuliter adhuc quaſi in Rhetorum ſtadio volitantem arguit.* On n'a pas tort de conjecturer que le même Florus qui diſoit (*h*) dans une Lettre à l'Empereur Hadrien, qu'il aimoit les poëſies, a compoſé l'épitome de l'hiſtoire Romaine; car c'eſt un ouvrage (*i*) tout parſemé d'expreſſions & de penſées poetiques. Ce défaut nous pourroit faire juger que l'Auteur s'érigea trop tôt en hiſtorien, ou que le cours des années ne lui apprit pas le bon uſage de la verve. Ammien Marcellin ne le fût jamais: s'il ne fut pas Poete, il en eut du moins l'eſprit, & il en imprima trop le caractere dans ſes narrations (*k*). Voilà des exemples qui vous favoriſent; mais n'en concluez pas en général que votre opinion ſoit vraie.

Du ſtile trop fleuri de Q. Curce, de Florus, & d'Ammien Marcellin.

Car ſi la vigilance de l'écrivain lui fait prévenir la contagion de la poëtique & de la rhétorique, il peut eſpérer un grand avantage de la connoiſſance de ces deux arts, puis que d'un côté il ſe garantit de tout ce qui ne conviendroit pas aſſez à la gravité de l'hiſtoire, & que de l'autre il communique à ſes narrations les nerfs, la vivacité, la nobleſſe & la majeſté qu'elles demandent, & ſans quoi elles ſeroient trés-défectueuſes. Mr. de Tillemont a publié une hiſtoire des Empereurs, qui eſt excellente eu égard à l'étenduë & à l'exactitude des recherches. On n'avoit point vû encore un aſſemblage de faits auſſi complet que celui-là, ni auſſi muni de citations, cependant c'eſt un ouvrage qui manque d'une perfection eſſentielle, parce que le ſtyle en eſt trop ſimple, & qu'il y a trop de ſéchereſſe dans les narrations. Auſſi a-t-on dit, (*l*) qu'il *a fait tout le corps d'une hiſtoire parfaite, & qu'il ne reſte aux eſprits polis qu'à revêtir ce corps des ornemens qui lui ſont convenables.* Si ces eſprits-là ſe ſavoient ſervir judicieuſement de l'art poëtique, & de l'art oratoire ils ſupléroient admirablement ce qui manque à un ſi bon Livre. Au reſte ils feroient bien d'en ôter tant de réflexions dévotes que l'on y a répanduës, & qui auroient dû être relevées pour des ſermons, ou pour des Livres de piété.

Le ſtile de Tillemont, trop ſimple & trop ſec.

Je puis bien vous dire que les hiſtoires les plus chargées de fables, & d'aventures prodigieuſes ont été faites par des gens qui n'étoient ni Poëtes, ni Orateurs, & qui connoiſſoient très-peu les poemes & les harangues. Le caractere que Séneque (*m*) donne aux hiſtoriens Grecs eſt celui de bien des Auteurs qui ont écrit (*n*) ſous le Chriſtianiſme. Schoockius nous en marque quelques uns après avoir allégué (*o*) Syneſius, qui dit que le peuple ſe moqueroit d'un narré commun & facile, & qu'il lui faut des prodiges.

§. III.

Excuſe pour Tite Live, & pour Pline.

Tite-Live a bien fait de rapporter des prodiges.

VOus obtiendrez facilement la réparation que vous voulez que je faſſe au plus grand des Hiſtoriens Romains. Il vous ſemble que j'ai parlé (*a*) trop durement de Tite Live par raport à la peine qu'il s'eſt donnée de faire mention des prodiges. Vous admirez extraordinairement cet Auteur: je ne l'admire pas moins, c'eſt l'un de mes principaux Hétos, & ainſi vous me trouverez bien diſpoſé à l'excuſer. Il partieipe dans Boccalin (*b*) à la cenſure qu'Apollon lance pour ce ſujet-là ſor la tête de Dion Caſſius; mais je conviens aujourd'hui qu'il ne pouvoit guere ſe diſpenſer de faire ce qu'il a fait. Les regîtres du Publie, les Hiſtoriens qui avoient écrit avant lui ſe trouvoient chargez de ces prodiges. Eût-il pû ſe taire là-deſſus ſans ſcandaliſer le peuple qui n'étoit guere moins ſuperſtitieux en ce ſiecle-là que dans les ſiecles précédens? Ce qu'il devoit faire c'étoit de témoigner qu'il n'ajoûtoit point de foi à toutes ces choſes. Or c'eſt ce qu'il

(*d*) *Eam* (hiſtoriam) *majores noſtri quandam quaſi ſolutam poeticam putavere* Jo. Jov. Pontanus in Actio pag. m. 1390. *Reliquum eſt quoniam hiſtoriam potiſſimum pene ſolutam eſſe quondam de majorum autoritate dixi, ne quod curas meas taluerit, & locus hic patitur talem eſſe eam explet quoque cujus edoceam* Id ib p. 1392.

(*e*) *Cauſſus de eloquentia ſacra & humana lib.* 2. *cap.* 8. *p. m.* 91. 92. Voiez auſſi Famianus Strada *proluſ.* 3. *lib.* 2. *p. m.* 266.

(*f*) „ Voïez Mr. Perizonius *in Q. Curtio vindicato, pag.* 3. „ *Illud Rhetoricos ſtudium*, dit-il, pag. 8. *nimis forſan*, „ *ut dixi elucet undique in Hiſtorico Curtii ſtylo: unde re-* „ *perias paſſim oratorias deſcriptiones & ambitioſas immo Cra-* „ *tiones diſertiſſimas Operi plurifariam inſertas.* Joignez à „ cela ces mots de Famien Strada *proluſ.* 3. *lib.* 2. *pag.* „ *m.* 265. *Q. Curtio . . . . . non defuere qui objicerent quaſi* „ *ſibi interdum medicamenta canduris, & numerorum* „ *uſum paulo intemperantiorem.*

(*g*) *Gaſſa. ubi ſupra cap.* 7. *pag.* 91.

(*h*) „ Voïez Voſſius *ubi infra.*

(*i*) *Quod poematis delectari ſe ait id non abhorret ab hujus compendii ſcriptore quando ſtylus ejus in hiſtoria eſt declamatorius ac poetico proprior, adeo ut etiam Virgilii hemiſtichia profundat.* Voſſius de hiſt. Lat. lib. 1. cap. 30. pag. m. 162. „ Voïez auſſi la Mothe le Vayer, Jugement ſur les „ hiſtoriens pag. 220. & ſuiv. du 3. to. de ſes œuvres édit. „ 1681. *in* 12. & la preface de Mr. Grævius ſur Florus.

(*k*) „ Voyez Cauſſin *ubi ſupra lib.* 2. *cap.* 8. *pag.* 92. 93.

(*l*) „ Vigneul Marville, Melanges to. 3. pag. 39. édit. de „ Holl. Voyez auſſi le Journal de Trevoux Sept. 1703. „ pag 1522. edit. de France. *Notez* qu'ils parlent de l'Hiſ- „ toire Eccleſiaſtique de *Mr.* de Tillemont.

(*m*) „ Dans le paſſage que j'ai raporté Ch. V. des Penſées diverſes *mss.*

(*n*) „ Voïez le Chap. 99. des Penſées diverſes.

(*o*) *Ut recte dicit Syneſius in Calvitii Encomio*, Τὸ δὲ ἥδιον ἀκούειν ἅπαν, δίκην γὰρ ὑποκρίσεως. *itidem ait deſipere plebi quod facillimum intellectu, apus vero in narrationibus fabuloſis. Schoockius de fabula Hamelenſi*, 2. *part. cap.* 2. *pag. m.* 38.

(*a*) „ Penſées diverſes Ch. V.

(*b*) *Raggnagli di Parnaſo, cent.* 1. *cap.* 54. *pag. m.* 175.

qu'il a fait en quelques endroits que vous pouvez lire (c) dans mon Ouvrage, & que la Mothe le Vayer (d) a citez auſſi pour le diſculper. Ces endroits-là pouvoient ſuffire, il n'étoit pas obligé de renouveller ſes proteſtations contre l'erreur populaire, toutes les fois (e) qu'il raportoit des prodiges. Tout bien conſidéré je trouve que nous lui avons de l'obligation de nous avoir conſervé des faits, qui nous aprennent la ſote crédulité, la ſuperſtition puérile de ce même peuple qui ſubjugua tant de nations, & qui ſe rendit ſi célebre par ſa politique, & par ſa bravoure.

Michel de Montaigne obſerve que quand Tacite raporte quelque miracle, (f) *Il le fait par l'exemple & devoir de tous bons Hiſtoriens. Ils tiennent regiſtres des évenemens d'importance : Parmi les accidens publics, ſont auſſi les bruits & opinions populaires. C'eſt leur rolle de réciter les communes créances, non pas de les regler. Cette part touche les Théologiens, & les Philoſophes directeurs des conſciences.* Il allegue enſuite avec éloge un paſſage de Quinte-Curce, & puis un autre où Tite-Live ſuit la traditiou ſans la condamner, ni ſans l'aprouver. *C'eſt très-bien dit*, ajoûte Montaigne, *qu'ils nous rendent l'Hiſtoire, plus telle qu'ils reçoivent, que ſelon qu'ils eſtiment.* Ceci ne diſculpe point ceux qui ſe trouvent dans le cas dont je parle ailleurs (g). J'examinerai en ſon tems ce que vous avez objecté ſur un paſſage (h) que vous avez lû dans le Chapitre 99. de mes Penſées diverſes, & qui confirme le ſentiment de Montaigne.

Auſſi-bien que Pline.

Vous connoiſſez une infinité de gens qui cenſurent Pline, & qui le nomment le menteur par excellence. Ils ont tort : il a rejetté ſouvent les fables qu'il raportoit, & s'il en raporte beaucoup d'autres ſans les contredire formellement, il ne s'enſuit pas qu'il les croie. On lui eſt fort redevable de nous avoir conſervé tant de fortes preuves de la foibleſſe de l'eſprit humain, hableur d'un côté, crédule de l'autre. Ces faits-là devoient entrer dans l'Ouvrage de cet Auteur, puis que c'eſt l'hiſtoire de la Nature, & ils ne ſont point la partie la moins utile de cette hiſtoire pour ceux qui ſavent moraliſer.

§. IV.

Que la multitude d'aprobateurs n'eſt pas une marque de vérité.

Danger que courroit la vérité, ſi on la décidoit à la pluralité des voix.

VOus me propoſez un ſcrupule ſur ce que j'ai tâché d'établir dans le Chapitre 7. & en pluſieurs (a) autres endroits, que c'eſt une très-mauvaiſe preuve de la vérité d'une choſe que de dire qu'une infinité de gens l'ont affirmée. Vous craignez que cela ne ſoit d'une dangereuſe conſéquence par raport à des doctrines, qui nous doivent être infiniment précieuſes. Je vous répons, Monſieur, que vous ne devez rien craindre de ce côté-là. Les grandes & les importantes véritez ont des caractéres intérieurs qui les ſoutiennent : c'eſt à ces ſignes que nous les devons diſcerner, & non par des caractéres extérieurs qui ne peuvent être qu'équivoques, s'ils conviennent tantôt à la fauſſeté, tantôt à la vérité. Or qui peut révoquer en doute qu'il n'y ait beaucoup d'erreurs capitales qui ont plus de ſectateurs, que les doctrines à quoi elles ſont oposées? Ceux qui connoiſſent la véritable religion, ne ſont-ils pas en plus petit nombre que ceux qui errent ſur le culte du vrai Dieu? La vertu & l'orthodoxie ſont à-peu-près dans les mêmes termes. Les gens de bien ſont fort rares,

(b) Apparent rari nantes in gurgite vaſto.

Vous n'avez pas beſoin que je vous renvoïe aux Satires de Juvénal (c). Ils ſont à peine un contre cent mille. Les hétérodoxes ſurpaſſent preſque dans la même proportion les orthodoxes. Ils ſe peuvent glorifier de leur multitude,

(d) - - - - Illos
Defendit numerus junctaque umbone phalanges,

& inſulter au petit nombre de leurs adverſaires. En un mot la vérité perdroit hautement ſa cauſe, ſi elle étoit décidée à la pluralité des voix. Ne formez donc point de ſcrupules contre la maxime que j'ai alléguée.

Paſſage de Sénéque là-deſſus.

Je n'en fais point l'Auteur : elle eſt vénérable par ſon antiquité & par le mérite de ceux qui l'ont ſoutenuë. Vous avez vû ce que j'ai cité (e) de Sénéque, mais ſi vous conſidérez ce que j'ai omis des paroles de cet excellent Philoſophe, vous ſerez frapé plus fortement. *Le chemin le plus frayé*, dit-il, (f) *& le plus battu, c'eſt celui qui nous trompe le plus. Il n'y a donques rien à quoy nous devions eſtre plus advisez, que de ne suivre point, comme font les beſtes brutes, les troupeaux qui marchent devant, s'allant pas là où il faut aller, mais là où nous voyons que les autres vont. Et toutesfois il n'y a rien qui nous ameine de plus grands maux, que quand nous suivons le bruit & l'opinion du vulgaire : jugeans que les choſes qui ſont receues avec le conſentement de pluſieurs, & deſquelles on voit plus d'exemples, ſoyent les meilleures : & quand nous ne voulons point vivre par raiſon, mais par la comparaiſon de la vie des autres.. Voilà d'où vient un ſi grand amoncellement de ceux qui tombent entaſſez les uns ſur les autres. Comme en void*

en

(c) „ Voyez les Penſées diverſes Chap. 5. 68. 80. 122. „ 133. 221.

(d) „ Dans ſon diſcours ſur l'hiſtoire : voyez la page 169. „ 170. du 2. tome de ſes œuvres edit. de Paris 1681. in „ 12. Voïez auſſi la page 189. du 3. tome.

(e) Voïez Mr. Perizonius in Q. *Curtio vindicato* pag. 118. 119.

(f) „ Montaigne, Eſſais liv. 3. ch. 8. *ſub fin. pag. m.* „ 285. 286.

(g) „ Dans le Dictionnaire Hiſt. & Crit. remarque R de „ l'article du Pape Gregoire I.

(h) „ Celui de l'hiſtoire des Croiſades.

(a) „ Voyez les Penſées diverſes Ch. 7. 22. 45. 46. 48. „ 100.

(b) *Virgil. Æn. lib. 2. v. 118.*

(c) *Rari quippe boni : numerus vix eſt totidem, quot Thebarum porta, vel divitis oſtia Nili,*
Juven. Sat. 13. v. 26.

(d) *Id. Sat. 2. v. 45.*

(e) „ Penſées diverſes ch. 7.

(f) *Senec. de vitâ beatâ c. 1. & 2 pag. m. 617.* Je me ſers de la traduction de Chalvet : mais voici le Latin : *Triſtiſſima quæque via & celeberrima, maximè decipit. Nihil ergo magis præſtandum eſt quàm ne, pecorum ritu, impingamur antecedentium gregem, perpetuo non quo eundum eſt, ſed quo itur. Atqui nulla res nos majoribus malis implicat, quàm quod ad rumorem componimur : optima rati ea, quæ magna aſſenſu utopia ſunt, quorumque exempla nobis multa ſunt : non ad rationem, ſed ad ſimilitudinem vivimus. Inde illa tanta exacerbatio aliorum ſupra alios ruentium. Quod in ſtrage hominum magna evenit, eâm ipſe ſe populus premit, nemo ita cadit, ut non alium in ſe attrahat : priori exitio ſequentium ſunt : hoc in omni turbâ accidere videas licet, nemo ibi tam cæcus erat, ſed alii erroris cauſſa & auctor eſt . . . . . Non eſt quod mihi illud diſcuſſionum more reſpondeas : Hæc pars major eſſe videtur, ideo enim pejor eſt. Non tam bonè cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant : argumentum peſſimi, turba eſt. Quæramus quid optimè factum ſit, non quid uſitatiſſimum ; & quod nos in poſſeſſione ſibi datâ aterna conſtituat, non quid vulgo, veritatis peſſimo interpreti probatum ſit. Vulgum autem tam clamydatos, quam coronam voco.*

en une grande chute d'hommes, quand le peuple ſe preſſe, où pas un ne tombe qu'il n'entraine quelques autres avec ſoy. Les premiers ne ſervent que de faire treibucher & perdre ceux qui les ſuivent. Tu peux voir qu'il en advient ainſi en toutes ſortes de vivre. Les fautes que quelqu'un fait ne naiſſent point à lui ſeul. Il eſt & l'auteur & la cauſe des fautes que les autres font. . . . . Il ne faut point que tu me répondes ce qu'on dit aux jugements qui ſe font par département des Juges, ſans dire leur opinion: Il ſemble que ceſte partie ſoit la plus grande. Car c'eſt pourquoi elle eſt la pire. Les affaires des hommes ne ſont point ſi heureuſes que les choſes meilleures plaiſent au plus grand nombre. La preuve eſt plus certaine, qu'une choſe ſoit fort méchante, quand elle plait au Public. Enquérons-nous donc de ce qu'on doibt faire pour le mieux, & non point de ce qui eſt plus accoutumé d'être fait. Enquérons-nous de ce qui nous peut mettre en la jouiſſance d'une félicité éternelle, & non point de ce qui eſt ſuyvi & approuvé par le vulgaire, qui eſt un très-mauvais truchement de la vérité. J'appelle vulgaire auſſi bien ceux qui portent manteau ou cuppe, comme une trouppe de menu peuple.

Combien le progrès de l'erreur eſt facile.

Je ſai bien que Séneque ne parle là que des erreurs de la Morale pratique, mais on peut affirmer la méme choſe des erreurs de fait & des erreurs de ſpéculation. Une infinité de gens y tombent les uns à l'exemple des autres, ils aiment mieux croire que d'examiner. Un ſeul homme qui s'eſt aquis une grande conſidération perſuade en peu de tems à toute une ville, & à toute une Province, ce qu'il honore de ſon témoignage. Les Magiſtrats Romains qui avoient été en Mauritanie, avoient fait acroire une choſe que l'expérience démentit. Les derniers n'aiant pas voulu prendre la peine de s'informer de la vérité, & aiant honte de reconnoitre leur ignorance confirmerent les faux récits des premiers. L'autorité de leur caractere donna plus de cours à l'erreur, & lui ſervit d'un bon paſſeport. Pline (*g*) repréſente tout-à-fait bien cette illuſion.

Il n'y a rien de plus dangereux que d'avoir trop de déférence (*b*) pour l'autorité de celui qui nous enſeigne; car le préjugé de ſon merite fait adopter tous ſes dogmes, ſans que l'on ſe donne la peine d'examiner s'il les prouve par de ſolides raiſons. Les ſectateurs qu'il ſe fait augmentent l'autorité de ſa doctrine, & ainſi l'on ſe diſpenſe de plus en plus de la peine de l'examen, on ſe contente de groſſir le nombre. Les erreurs paſſent des peres aux fils, & ſe multiplient, & ſe grefent les unes ſur les autres. C'eſt ce qui arriva à la religion Paienne comme le poéte Prudence l'a remarqué:

(*i*) . . . . . Sic obſervatio crevit,
Et atavis quondam male cœpta: deinde ſecutis
Tradita temporibus, ſeriſque nepotibus auctа,
Traxerunt longam corda inconſulta catenam,
Moſque tenebroſus vitioſa in ſæcula fluxit.

Objection à cet égard.

Doutez-vous que Caton ne ſe moque des Romains, lors qu'il les compare à un troupeau de brebis? Quand elles ſont diſperſées, diſoit-il (*k*), aucune ne ſe regle ſur les autres, mais quand elles ſont enſemble, elles ſuivent toutes les unes après les autres celle qui commence à courir d'un certain côté. Les Romains pareillement ſe laiſſent conduire par une aſſemblée où il n'y a perſonne dont ils daignaſſent hors de là prendre conſeil. Que dites-vous de cette penſée, Monſieur? Croiez-vous qu'elle ſoit bien favorable à ceux qui ſuivent la foule?

Je n'ignore pas que vous pouvez m'alléguer quelques maximes qui combatent celle de Séneque. Vous me pouvez oppoſer ce que dit Pline le Jeune, qu'il vaut mieux ſuivre le jugement général, que celui des particuliers, vû que les particuliers peuvent tromper & ſe tromper, mais qu'un homme ne peut jamais tromper tous les autres, ni être trompé par tous les autres. (*l*) *Melius omnibus quam ſingulis creditur, ſinguli enim decipere & decipi poſſunt, nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.* Il y a dans les Auteurs quelques (*m*) ſentences & quelques faits qui peuvent ſervir à confirmer cette penſée. Vous pouvez auſſi me combatre par la pratique des Tribunaux, & par celle des aſſemblées d'Etat, où les affaires ſe décident à la pluralité des ſuffrages, & vous pouvez joindre à cela tout ce que Mr. Pelliſſon (*n*) allegue pour faire valoir l'autorité du plus grand nombre.

Réponſe à ces objections.

Mais je ne vous conſeillerois point de me faire ces objections. J'ai de bonnes réponſes toutes prêtes. Je pourrois vous dire en 1. lieu, que je n'ai aucun beſoin d'examiner la propoſition de Pline. La plûpart des maximes ont deux faces, & ſont ſujettes à des diſtinctions, & ainſi il y a des maximes opoſées qui ſont véritables à divers égards (*o*). Si on les aplique comme il faut, la verité des unes ne détruit point celle des autres. Le principe que j'ai ſuivi, qui eſt que la multitude de ſectateurs, le jugement populaire, l'étenduë & la durée d'une tradition, ne ſont pas un ſigne de vérité, a pour lui non ſeulement le ſuffrage de pluſieurs grands hommes, mais auſſi l'expérience; car outre les raiſons qui le ſoutiennent, (*p*) on le démontre par des exemples éclatans & inconteſtables. Cela vous doit paroître plus que ſuffiſant, laiſſons dire à Pline, & à d'autres tout ce qu'ils voudront.

Je vous dirois en 2. lieu, que ſi la (*q*) Juriſprudence, & la politique ont laiſſé la déciſion des affaires au jugement du plus grand nombre, c'eſt à cauſe qu'il n'a pas été poſſible (*r*) de ſe ſervir de la

(*g*) *Perviamque* (Atlantem) *fama videri poteſt. Sed id plerumque fallit, ſimuloque experimento deprehenditur, quia dignatur, cum indagata vera patet, ignorantia palore mentiri non piget: haud alio fides primora lapſu, quam ubi falſa ſui cravis auctor exoſtat.* Plin. lib 5. cap. 1. pag. m. 515.

(*h*) *Cæteſt plerumque in quæ diſſtare velunt auctoritas eorum qui ſe docere profitentur. Deſinunt enim ſuum judicium adhibere: id habent ratum quod ab eis quorum probant judicatum viderunt.* Cicero de nat. Deor. lib. 1. circa init.

(*i*) *Prudent. in Symmach. lib.* 1. v. 240. *pag. m.* 267.

(*k*) *Plut. in Catone majore pag.* 340. „ Je paraphraſe les „ paroles de Plutarque, afin de mieux développer la pen„ ſée de Caton. Comparez-la avec le paſſage de Ci„ céron que j'ai cité dans le chap. 48. des Penſées di„ verſes.

(*l*) *Plin in Pan. Trajani cap.* 63.

(*m*) „ Voiez le 1. Dialogue d'Oratius Tubero *pag. m.* 24. On y trouve entre autres choſes, qu'il y a comme „ dit Pline c. 37. l. 7. (Il faloit citer Epiſt. 17. lib. 7.) *In numero ipſo quoddam magnum collatumque conſilium.* „ La ſuite du paſſage ſe trouve avec quelques autres paſ„ ſages de même ſens, dans le traité de Mr. Petit *de Amaſ„ zonibus p.* 122.

(*n*) „ Pelliſſon, réflex. ſur les différends de la relig. pag. „ 371, & 448. édit. d'Amſt. 1689.

(*o*) „ Voiez dans le Dictionaire hiſtorique & critique la „ remarque F. de l'article *Bertelier.*

(*p*) „ Voiez dans les Penſées ſur les Cometes les Ch. 7. 22. 45. 46. 48. 100.

(*q*) „ Voiez le Livre de Mr. le Bret intitulé, *Ordo per„ antiquum judiciorum civilium* fol. 83 édit. Pariſ. 1604. *in* „ 4. & Grotius *de jure belli & pac. lib.* 2. *c.* 5. *n.* 17.

(*r*) „ Voiez Penſées diverſes ch. 48.

la méthode de peſer les voix, & non pas de les compter. La méthode qu'il a falu emploier de toute néceſſité eſt ſujete a de grands incoovéniens. La juſtice, la raiſon, & la prudence ſont du côté du petit nombre en cent occaſions, & tel qui eſt ſeul de ſon avis opine plus ſagement que tout le reſte de la compagnie. Les plus ſages têtes d'une aſſemblée ont trés-ſouvent le deplaiſir de voir que la cabale des jeunes gens emportez, & peu éclairez, obtient à la pluralité des ſufrages une déciſion inique, téméraire & pernicieuſe (s). Mais il faut paſſer par là, car ſi l'on établiſſoit la néceſſité du concours de tous les ſufrages, & ſi comme dans les Dietes de Pologne, l'opoſition d'un ſeul Député pouvoit rendre nulles toutes les delibérations, on ſe jetteroit dans un abîme beaucoup plus funeſte. Or ſi vous exeeptez les choſes qui concernent le gouvernement, vous trouverez que rien n'oblige à ſe ſoumettre à l'autorité du grand nombre, & qu'on doit prendre l'autre parti dans des matieres hiſtoriques, ou philoſophiques, ſi la raiſon le demande, & dans les matieres de religion, ſi la conſcience le veut. Y a-t-il rien de plus groſſier & de plus brutal que la conduite de Radbod, Roi des Friſons, qui ſur le point de ſe faire batiſer, demanda où étoient tous ſes Ancêtres, *Dans les enfers*, lui répondit-on, *car il n'y a point de ſalut hors du Chriſtianiſme.* J'aime donc mieux, repliqua-t-il, me trouver dans les enfers avec le grand nombre, qu'en Paradis avec la petite troupe des Chretiens (t).

Fauſſeté de l'Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne.

Vous ſouhaitez de ſavoir ſi quand j'ai dit (v) que *l'on a donné la chaſſe dans ces derniers tems à certaines opinions fabuleuſes, de quelque grand nombre de témoins qu'elles fuſſent apuiées*, j'ai eu en vuë Mr. de Launoi qui a detruit pluſieurs traditions générales, & nommément l'hiſtoire de la Papeſſe. Je vous répons qu'oüi, & qu'à l'égard de ce dernier point je conſidérois principalement ce que le docte David Blondel a communiqué au Public. Je ne fais point difficulté de mettre parmi les fables l'hiſtoire de la Papeſſe, & de dire même qu'il y a peu de faux contes que l'on puiſſe réfuter par des raiſons plus convaincantes. Si vous liſez un jour dans le ſuplément de mon Dictionnaire le long article que j'ai dreſſé là-deſſus, & qui eſt déja tout prêt, vous avouerez, je m'aſſûre, que je ne parle pas en l'air (w)

J'avois auſſi en vuë un beau paſſage de Gabriel Naudé. Cet Auteur examinant les diſputes ſur le véritable inventeur de l'imprimiere, donne cette gloire à Jean Fuſt, & néanmoins il avoue que la plûpart des écrivains la donnent à d'autres. Il ſe fait cette objection, mais voiez de quelle maniere il commence à y répondre: „ (x) Quand le Jéſuite *Scherer* voulut deſcouvrir „ la fable de la Papeſſe *Jeanne*, il n'oppoſa que „ dix ou douze raiſons à toutes les preuves & au„ thoritez que l'on advançoit pour l'eſtablir, „ quoy qu'elles fuſſent preſque ſans nombre, il „ n'en fallut qu'une à *Monſignor Contitolo* pour „ renverſer les deux ou trois cents teſmoignages „ que *l'Olmo* & *il Frangipani* avoient produit de „ la retraite que fit *Alexandre III.* à Veniſe, „ pour éviter la perſécution de l'Empereur Fré„ déric. „

(s) „ Voiez Mr. Arnauld. *apol. pour les Catholi. p.* 94. où „ il parle du décret de la Sorbonne contre Henri III. & ci-deſſous les chap. 28. & 29.

(t) *Frumerius en Annal. Phriſcis lib.* 3. *cap.* 6. *pag. m.* 198. Voiez auſſi Jean Cluvier, *epit. hiſtor. univerſal. pag. m.* 356. *Il cite* Sigebert. Gembl. anno 718.

(v) „ Penſ. diverſes. ch. 7.

§. V.

Si le conſentement des peuples à reconnoître la divinité eſt une preuve certaine qu'il y a un Dieu. Comment l'Epicurien Velleius a propoſé cette preuve dans un Ouvrage de Cicéron.

MAis n'eſt-il pas à craindre, me dites-vous, que ſi l'on ſe donne la liberté de préférer aux opinions générales le ſentiment de quelques particuliers, on ne donne atteinte à une très-bonne preuve de l'exiſtence de Dieu, c'eſt-à-dire, à l'argument que nous fondons ſur ce que tous les peuples de la terre reconnoiſſent la divinité? C'eſt-là, Monſieur, votre principal ſcrupule. Je vais tâcher de vous en guérir, & je m'y apliquerai d'autant plus ſoigneuſement que je vous en trouve auſſi allarmé que ſi Annibal étoit aux portes.

Si l'idée de Dieu eſt commune à toutes les nations. Paſſage de Cicéron ſur ce ſujet.

L'argument dont vous parlez a été fort bien mis en œuvre par Cicéron, dans le premier Livre de la nature des Dieux. L'Epicurien Velleius y raiſonne de cette maniere. Il y a dans l'ame de tous les hommes une idée de la divinité: c'eſt la Nature qui a imprimé cette idée, car toutes les nations du monde ont une notion de Dieu ſans l'avoir apriſe. Ce n'eſt point une opinion qui vienne de la coûtume, ou de quelque loi humaine, elle n'eſt point flotante, ou particuliere à quelques peuples, tous les hommes ſans en excepter aucun en ſont fermement perſuadez. Il faut donc dire que nous avons une idée innée des Dieux: ils exiſtent donc, car ce à quoi la nature de tous les hommes accorde ſon conſentement eſt néceſſairement véritable. Voilà ſans doute le précis fidele du paſſage où Cicéron a expoſé l'argument qui vous eſt ſi cher, & dont il donne l'invention à Epicure. Ne m'en croiez pas ſur ma parole, conférez vous-même le texte Latin: le voici de mot-à-mot. (y) *Solus* (Epicurus) *vidit primum eſſe Deos, quòd in omnium animis eorum notionem impreſſiſſet ipſa natura. Quæ eſt enim gens, aut quod genus hominum, quod non habeat ſine doctrinâ anticipationem quandam Deorum, quam appellat προλήψιν Epicurus, id eſt, anteceptam animo rei quandam informationem, ſine quâ nec intelligi quicquam, nec quæri, nec diſputari poſſit: cujus rationis vim atque utilitatem in illo cœleſti Epicuri de regulâ & judicio volumine accepimus. Quod igitur fundamentum hujus quæſtionis eſt, id præclarè jactum videtis. Cùm enim aon inſtituto aliquo, aut more, aut lege ſit opinio conſtituta, manetque ad unum omnium ſimo conſenſio: intelligi neceſſe eſt eſſe Deos, quoniam inſitas eorum, vel potius innatas cognitiones habemus. DE QUO AUTEM OMNIUM NATURA CONSENTIT, ID VERUM ESSE NECESSE EST. Eſſe igitur Deos confitendum eſt.*

Prenez garde que ce raiſonnement d'Epicure eſt fondé ſur trois principes: le premier, qu'il y a dans l'ame de tous les hommes une idée de divinité, le ſecond, que c'eſt une idée préconçue, anticipée, & communiquée par la Nature, & non pas par l'éducation: le troiſieme, que le conſentement de tous les hommes eſt un caractere infaillible de vérité.

Sicette idée eſt unie.

De

(w) Voiez l'Art. *Papeſſe* dans la derniere Edit. du Dict. Hiſt. & Crit. ou dans le Supplement imprimé apart.

(x) „ Naudé, dialogue de Maſcurat pag. 174.

(y) *Cicero de nat. Deorum lib.* 1 *pag.* 68. *edit. Lefcalop.* „ Je citerai ci-deſſous dans le chap. 32. deux autres paſ„ ſages de Cicéron ſur cette même penſée.

De ces trois principes il n'y a que le dernier qui ſe raporte aux queſtions de droit; les deux autres ſont une matiere de fait; car puis que l'on prouve le ſecond par le premier, il eſt viſible que pour être ſûr que l'idée de l'être divin eſt innée, qu'elle ne vient pas de l'éducation, mais de la Nature, il faut chercher dans l'hiſtoire ſi tous les hommes ſont imbus de l'opinion qu'il y a un Dieu.

Vous m'allez dire que les Théologiens & les Philoſophes, qui croient que l'idée de Dieu eſt innée, ont encore d'autres preuves que celle de l'induction, ou que celle qui ſe tire du conſentement des peuples. Je vous l'accorde, mais comme les autres preuves ne ſont point démonſtratives, & qu'au contraire elles ſont ſujettes à tant de difficultez, qu'il y a des ſectes entieres & de très-grands (z) Philoſophes, qui au milieu même du Chriſtaniſme rejettent tout ce qu'on avance touchant les idées innées, le ſecond principe d'Epicure ſera toûjours un problême, s'il n'eſt bien prouvé par le principe précédent. Je vous ai donc dit avec raiſon que l'un & l'autre de ces deux principes apartiennent aux queſtions de fait, & qu'il en faut chercher les preuves dans les monumens qui nous reſtent des mœurs des nations, & je veux bien même vous avertir qu'on ne ſe contenteroit pas de vos recherches, ſi elles aprenoient ſeulement que tous les peuples ont une idée de divinité. On voudroit de plus que vous fiſſiez voir que cette idée n'eſt point venue de l'éducation.

§. VI.

Ce que Cotta répondit à l'argument de Velleius, & ce qu'il eût pû ajoûter à ſa réponſe.

L'Hiſtoire eſt contraire à ces opinions.

JE m'imagine que l'Epicurien Velleius ſe tenoit fort aſſûré que les recherches hiſtoriques ne lui ſeroient pas contraires, mais Cotta, l'un des autres interlocuteurs de Cicéron n'en jugeoit pas de la ſorte: Comment avez-vous apru, lui demande t-il, (a) les ſentimens des nations? Il ajoûte qu'il croit qu'il y a beaucoup de peuples aſſez bruteaux pour n'avoir aucune teinture de religion; il nomme quelques Philoſophes qui ont été Athées, & il conjecture que la peine de Protagoras condamné au banniſſement pour le ſimple doute de l'exiſtence des Dieux, empêcha que pluſieurs autres Athées ne déclaraſſent leur ſentiment. Il conclut (b) que la preuve de Velleius eſt moins forte qu'il ne le ſemble. On pourroit le critiquer ſur ce qu'il aprouve la penſée du poete Lucilius, que certaines gens, qui avoient commis des parjures & des impiétez énormes, ne les euſſent point commiſes, s'ils euſſent été perſuadez qu'il y a des Dieux. C'eſt une fauſſe penſée, car on peut aſſûrer qu'il s'eſt commis beaucoup (c) d'impiétez qui n'auroient pas été commiſes, ſi ceux qui en étoient les auteurs avoient cru que les Dieux n'exiſtent point.

L'objection de Cotta paroît bien forte, quand on conſidere que pour affirmer légitimement ce que Velleius affirmoit, il eût fallu connoître toutes les nations du monde. Il ne ſuffiſoit pas de ſavoir que tous les peuples dont on avoit connoiſſance, admettoient des Dieux, il faloit auſſi être aſſûré qu'il n'y avoit point d'autres peuples ſur la terre que ceux que l'on connoiſſoit. Or c'eſt dequoi Velleius ne pouvoit pas être aſſûré, & s'il l'avoit cru il auroit été dans une illuſion puérile. Les Romains ne connoiſſoient qu'une petite partie du monde habitable, & aujourd'hui même après tant de découvertes à l'Orient & à l'Occident, combien y a t-il de peuples dont nous ignorons les loix & les mœurs? Si Cotta eût allégué deux exemples de nations Athées, l'une (d) en Eſpagne, l'autre (e) en Afrique, il eût renverſé le raiſonnement de ſon adverſaire: car s'il ſe trouvoit des peuples qui n'euſſent qu'un œil, & qui l'euſſent ſous le milieu du front, comme on la dit des Cyclopes, on ne pourroit plus prétendre qu'avoir deux yeux ſoit une propriété qui émane néceſſairement de la nature de l'homme, & peut-être même qu'il ſuffiroit à réfuter cette prétenſion, qu'il naquit de tems en tems en divers pais du monde quelques Cyclopes. Vous voiez donc que Velleius ne bâtiſſoit point à pierre & à chaux: il avoit contre lui l'exemple de quelques particuliers que Cotta lui articula, & l'on eût pû le contredire par l'exemple de quelques nations entieres. Les relations de ces derniers tems fourniſſent (f) quantité d'autres exemples. Jean de Leri (g) n'eſt pas le ſeul qui ait parlé de certains peuples Athées.

Propoſitions qu'on peut regarder comme inconteſtables.

Il y a des propoſitions ſi évidentes qu'on peut les affirmer dans le ſens le plus général, ſans s'être ſervi de l'induction. Tel eſt l'axiome, (h) *Le tout eſt plus grand que ſa partie.* Il ne faut point craindre que les relations du nouveau monde nous démentent ſur cela; on le peut affirmer ſans témérité, quoi qu'on n'ait fait aucun voiage. Je croi que ſans avoir lû beaucoup d'hiſtoires, & ſans avoir voiagé, on peut être ſûr de cette propoſition, *tous les hommes veulent être heureux*, car il n'eſt pas poſſible de comprendre que les myſtiques*, qui ont dit qu'ils voudroient être damnez, ſi cela pouvoit ſervir à la plus grande gloire de Dieu, ne ſouhaitaſſent leur damnation entant qu'ils y trouvoient quelque bien. Mais quelque évidentes que puiſſent être ces deux maximes, il les faudroit abandonner ſi l'on découvroit dans quelque coin de la terre un tout plus petit que ſa partie, & quelques hommes qui aimeroient leur malheur préciſément entant que malheur. Velleius ne trouveroit pas ici ſon compte: la propoſition qu'il affirmoit dans le ſens le plus général, n'a point en elle-même l'évidence de ces deux autres, & ſe trouve démentie par les relations des hiſtoriens.

Impoſſibilité du paſſage de la Religion à l'Athéiſme.

Cotta eût pû lui oppoſer une inſtance qui l'eût mis en peine. Ils ignoroient l'un & l'autre ce que la parole de Dieu nous aprend de l'origine du genre humain. C'eſt pourquoi Cotta eût pû objecter à Velleius, que les peuples qui vivoient ſans

(z) „ Voïez Mr. Locke dans ſon Eſſai de l'entendement, & les diſputes de Mr. de Vries, Profeſſeur en „ Philoſophie à Utrecht contre Mr. Roel, Profeſſeur en „ Théologie à Francker, & le Journal de Trévoux, Mars „ 1703. pag. 185. édit. d'Amſt.

(a) *Primum enim unde nota tibi ſunt opiniones nationum? Equidem arbitror multas eſſe gentes ſic immanitate efferatas, ut apud eas nulla ſuſpicio Deorum ſit.* Cicero ubi ſupra pag. 87.

(b) *Non eſt igitur tam explanata iſta ratio ad id quod vultis confirmandum, quàm videtur.* Id. ib. pag. 89.

(c) „ Celles dont j'ai fait mention dans le chapitre 132. „ des Penſées diverſes.

(d) *Strabo lib.* 3. *pag. m.* 113.

(e) *Id. lib.* 17. *pag.* 565.

(f) „ Voïez *l'apologeticus pro genere humano* de Mr. Fa- „ brice pag. 161. & ſuiv. édit. d'Heidelberg 1681. Il en eſt „ parlé dans les Nouvelles de la Rép. des Lettres Juil. „ 1684. Art. 3.

(g) „ Voïez ſon article dans le Diction. hiſtor. & criti- „ que remarque Y.

(h) „ Voïez l'art de penſer part. 4. ch. 6. pag. m. 421. 422.

ſans Dieu (*i*) en Eſpagne & en Afrique, n'avoient jamais eu de religion, car il ne paroit nullement poſſible qu'un peuple entier paſſe de la religion à l'Athéïſme (*k*). La religion eſt une choſe qui étant une fois établie dans un païs, y doit durer éternellement. On s'y attache par des motifs d'intérêt, pour la félicité temporelle, & pour la félicité éternelle. On attend des Dieux la fertilité des moiſſons, le bon ſuccès des entrepriſes: on craint qu'ils n'envoient la ſtérilité, la peſte, les tempêtes, & pluſieurs autres calamitez, & par conſéquent on obſerve les cultes publics de religion tant par crainte que par eſpérance, & l'on eſt fort ſoigneux de commencer par cet endroit-là l'éducation des enfans, & de leur recommander la religion comme une affaire de la derniere importance, & comme la ſource du bonheur & du malheur, ſelon qu'on ſera diligent ou négligent à rendre aux Dieux les honneurs qui leur apartiennent. De tels ſentimens que l'on ſuce avec le lait ne s'effacent point de l'eſprit d'une nation; ils peuvent ſe modifier en pluſieurs manieres; je veux dire que l'on peut changer de cérémonies ou de dogmes, ſoit par la vénération d'un nouveau docteur, ſoit par les menaces d'un conquérant; mais ils ne ſauroient diſparoître tout-à-fait, vû ſur tout que les perſonnes qui veulent contraindre les peuples en matiere de religion, ne le font jamais pour les porter à l'Athéïſme. C'eſt toûjours afin de ſubſtituer aux formulaires de culte & de créance qui ne plaiſent pas, d'autres formulaires.

Origine des religions.

Comme donc il y a des peuples qui n'admettent aucune divinité, il faut conclure qu'ils ont été dans cet état dès leur premiere origine, & qu'ils ne ſont jamais ſortis de cette ancienne & barbare condition où le genre humain a croupi, juſques à ce que la Providence ſuſcitât quelques perſonnes diſtinguées par leur vertu & par leur eſprit, qui ont formé des républiques, & les ont ornées de belles loix. Leurs ſoins ont civiliſé les hommes ſauvages, & leur ont donné un nouveau goût par l'introduction des arts & des ſciences, & principalement (*l*) par l'introduction du culte des Dieux; mais quelques peuples ont été privez de cet avantage, ſoit qu'ils n'aient point rencontré un habile légiſlateur, ſoit que leur ſtupidité féroce les rendit trop incapables de culture. Il eſt certain que l'on met la religion parmi les choſes qui ont été établies par ceux qui ont retiré de l'état ſauvage le genre humain:

Sylveſtres (*m*) homines ſacer interpresque Deorum
Cædibus & victu fœdo deterruit Orpheus:
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidoſque leones,
Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis
Saxa movere ſono teſtudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet. Fuit hæc ſapientia quondam,
Publica privatis ſecernere, SACRA PROFANIS:
Concubitu prohibere vago: dare jura maritis:
Oppida moliri: leges incidere ligno.

Voilà, Monſieur, une inſtance dont Velleius auroit eu bien de la peine à ſe tirer, ſi elle lui eût été propoſée comme elle le pouvoit être en ce tems-là.

Foibleſſe du raiſonnement de Velleius.

Mais ſans avoir nul égard à cette difficulté vous pourrez comprendre d'ailleurs combien eſt foible & caduque le raiſonnement de ce philoſophe. Car des trois principes qui lui ſervent de fondement, les deux premiers tombent dès-là qu'ils ne ſont point à l'épreuve des lumieres hiſtoriques. Je vous ai montré qu'ils ſe réduiſent à un point de fait, & que l'expérience, le grand moïen de la déciſion, leur eſt contraire. Après cela on ne peut plus ſe ſervir du dernier principe, qui eſt *que le conſentement de tous les hommes eſt un caractere infaillible de vérité.* On n'en ſauroit faire l'aplication au ſujet dont il s'agit. Ce ſont deux choſes dont l'une eſt trop longue & l'autre trop courte.

Vous croirez peut-être que pour rectifier le raiſonnement de Velleius, il ſuffit d'y introduire quelque exception, & d'en écarter le dogme des idées innées qui eſt ſujet à tant de difficultez, à tant d'équivoques, à tant de mal-entendu. Ne vous flatez point de cette eſpérance, car quand même l'on ne prétendroit que ceci, *ſoit que l'idée de l'être divin dépende de l'inſtruction, ſoit qu'elle n'en dépende pas, elle eſt néceſſairement véritable, puis que preſque tous les hommes l'ont*, l'on n'en ſauroit faire un raiſonnement démonſtratif, ni exempt de grands défauts. C'eſt de quoi nous parlerons ci-deſſous (*a*).

§. VII.

Qu'on a fait extrêmement valoir le conſentement des peuples par rapport à l'exiſtence de Dieu.

Témoignage de Sénéque & de Balbus en faveur du conſentement des peuples à l'égard de l'exiſtence de Dieu.

JE n'ai garde de vous nier ce que vous m'avez repréſenté, que pluſieurs grands perſonnages ſe ſont ſervis de cet argument. Je ſai que Sénéque qui regarde avec le dernier mépris l'autorité du grand nombre dans le paſſage que j'ai cité (*a*) ci-deſſus, la fait valoir dans un autre lieu comme une grande raiſon.

I. *Nous donnons*, dit-il, (*b*) *beaucoup d'autorité & de créance à l'opinion, que tous les hommes ont déja conçue de quelque choſe. Nous tenons pour véritable ce que nous voyons que tout le monde croit, comme la créance que nous avons des Dieux, nous la tirons de l'opinion qu'un chacun a dans ſon ame, qu'il y a des Dieux, & qu'il n'y a nation au monde ſi éloignée qu'elle ſoit des loix, & des bonnes mœurs, qui ne croye quelques Dieux. Quand nous diſputons de l'éternité des ames, la plus grande autorité qu'on y apporte, c'eſt le commun conſentement des hommes, qui craignent, ou qui révérent les enfers. Je me veux ſervir auſſi de cette publique perſuaſion. Tu ne trouveras pas un, qui ne penſe que la ſageſſe & qu'être ſage ne ſoit bien.*

II. Le Stoïcien Balbus dans un Livre de Cicéron fonde la doctrine de l'exiſtence de Dieu ſur ce que c'eſt une vérité évidente à tous ceux qui ont regardé le Ciel, de ſorte qu'il n'y eût perſonne

(*i*) „ Voïez Strabon aux lieux citez ci-deſſus.
(*k*) „ Voïez les Penſées ſur les Cometes ch. 104. & ſuiv.
(*l*) *Omnium primum rem ad multitudinem imperitam & illis ſæculis rudem, efficaciſſimam, deorum metum injiciendum* (Numa) *ratus eſt.* Titus Livius lib. 1. pag. 13.
(*m*) *Hor. de arte poet.* v. 391.
(*a*) „ Dans le chapitre 13. & ſuiv.
(*a*) §. IV.
(*b*) *Multum dare ſolemus præſumptioni communi hominum. Apud nos veritatis argumentum eſt aliquid omnibus videri: tamquam Deos eſſe mitet alta ſic cogitemus, quod omnibus de diis opinio inſita eſt: nec ulla extra leges moreſque projecta, ut non alios Deos credat. Cum de animarum æternitate diſſerimus, non levi momentum apud nos habet conſenſus hominum, aut timentium inferos aut colentium. Utor hac publica perſuaſione: neminem invenies, qui non putet & ſapientiam bonum, & ſapere.* Seneca epiſt. 117. pag. 455. 456. *Je me ſers de la verſion de Charron.*

ſonne qui n'aplaudit à ces paroles du poëte Ennius :

. . . . . Aſpice hoc
Sublime candens, quem invocant omnes Jovem.

Il ajoute que ſi ce n'étoit pas une vérité gravée (c) dans nos eſprits, elle ne ſeroit point conſervée dans tous les ſiecles, le tems ayant de coûtume d'abolir les fauſſetez, & de confirmer les jugemens de la Nature. Je ne vous allegue point les propres paroles de Cicéron ; je les ai déja citées dans (d) un autre Livre.

Auſſi bien que de Cicéron & de Plutarque.

III. Cicéron remarque que ſi quelcun nie la divinité, il faut que ce ſoit une perſonne qui ne ſoit touchée, ni des conquêtes du peuple Romain, ni du Soleil, ni du mouvement des Cieux, ni de l'ordre & de la viciſſitude des choſes, ni de la ſageſſe des anciens qui ont pratiqué les cultes de la religion, & qui les ont tranſmis à leurs deſcendans. Ce grand Orateur obſerve que cette derniere preuve de l'exiſtence des Dieux eſt la plus forte de toutes. (e) *Nec vero quiſquam aliter arbitrari poteſt, niſi qui nullam majeſtatem eſſe ducit numenve divinum : quem neque imperii veſtri magnitudo, neque ſol ille, nec cœli ſignorumque motus, nec viciſſitudines rerum atque ordines movent, neque, ID QUOD MAXIMUM EST, majorum noſtrorum ſapientia, qui ſacra, qui cærimonias, qui auſpicia & ipſi ſanctiſſimè coluerunt, & nobis, fuis poſteris prodiderunt.* Il dit dans un autre lieu, qu'en matiere de religion ſa premiere regle eſt de ſuivre les anciens, & qu'on ne peut aller plus loin qu'eux, & qu'ils paroiſſent plûtôt les maîtres que les diſciples de ceux qui ont les meilleurs Livres ſur la nature des Dieux : (f) *Ego vero primum habeo auctores ac magiſtros religionum colendarum majores noſtros, quorum mihi tantum fuiſſe ſapientia videtur, ut ſatis ſuperque prudentes fint, qui illorum prudentiam non dicam aſſequi, ſed quanta fuerit perſpicere poſſint. . . . . (g) Deinde etiam cognovi, multos homines doctiſſimos ſapientiſſimoſque & dixiſſe, & ſcripta de deorum immortalium numine reliquiſſe, quæ quamquam divinitus perſcripta video, tamen ejuſmodi ſunt, ut ea majores noſtri docuiſſe illos, non ab illis didiciſſe videantur.* Je vous avoüe que c'eſt prendre pour la principale preuve de l'exiſtence de Dieu, le conſentement du peuple, & la tradition.

IV. Plutarque ſuivoit le même principe ; il aſſûroit que l'on ſe devoit contenter de l'ancienne foi, & qu'elle étoit l'argument le plus manifeſte, le plus efficace que l'on pût imaginer de l'exiſtence des Dieux. Je ne vous raporte point toutes ſes paroles. Vous les trouverez (h) dans mon Dictionnaire.

V. On doit ſuppoſer que tous les auteurs qui ont dit en général que l'aprobation univerſelle eſt une preuve qu'une choſe eſt véritable, ont eu en particulier la même opinion par raport au conſentement des peuples ſur l'exiſtence divine. Je vous ai déja raporté (i) ce qu'a dit Pline le Jeune en faveur de l'aprobation générale. Je pourrois vous citer Héraclite & Ariſtote, Cicéron, Quintilien &c. mais j'aime mieux vous renvoier à un Ouvrage de (k) Grotius, où vous trouverez tout fait le recueil de leurs ſentences.

Et du Jéſuite Leſcalopier.

VI. Les modernes qui adoptent le même principe ſont innombrables. Je me contenterai de vous citer le Jéſuite Leſcalopier. Il ſe met fort en colere (l) contre le Cotta de Cicéron, qui rejettoit comme une choſe de peu de poids le conſentement des peuples. Il lui ſoutient qu'on ne ſauroit ſuivre de meilleure regle que le jugement de la Nature. Il veut que chaque particulier ſe puiſſe tromper, mais non pas que la contagion du menſonge ſe puiſſe répandre ſur tout le genre humain. Il ſe fortifie du témoignage de Cicéron, pour aſſûrer que ce qui prend place dans le ſens commun des hommes eſt ſitué & fiché dans la Nature elle-même. Il conclut que le ſens commun eſt la voix de la Nature, & que la voix du peuple eſt la voix de Dieu. (m) *Quid gravius in ſentiendo, quod ſequamur habere poſſumus, quàm conſtans naturæ judicium, ætatum omnium caná ſapientia, & perpetua ſuffragia confirmatum? Poſſunt errare ſinguli, labi poſſunt nonnunquam viri ſapientes, ſibi, ſuoque arbitrio permiſſi, ut totam hominis naturam tanta erroris contagio facile invadere non poteſt . . . . . Quod autem in communibus hominum ſenſibus poſitum eſt, id quoque in ipſâ naturâ ſitum atque fixum eſſe vel ipſe Orator coram judice non diffitetur, in oratione pro Cluentio ſect.* 17. *Itaque communis ille ſenſus naturæ certiſſima vox eſt, imo* vox populi, *ut trito fertur adagio*, vox Dei. Il cite Ariſtote (n) qui a dit que la divination par les ſonges a quelque réalité, puis qu'elle a trouvé créance parmi tous les peuples. Il allegue auſſi un paſſage de Thomas d'Aquin, où l'on affirme que la voix publique n'eſt point fauſſe entierement, puis qu'il ſemble que ce qui ſe trouve dans la plûpart des hommes ſoit naturel. Or la Nature n'a point de défaut total. (o) *Famoſum dictum non eſt falſum ſecundum ſe totum, quia videtur eſſe naturale, quod in pluribus eſt : natura autem non deficit totaliter, docet Theologus ille Angelus* 1. 2. *quæſtione* 5. *articulo* 3. Vous ſavez le proverbe : (p) *Rumor publicus non omnino fruſtra eſt.* C'eſt une ſentence d'Héſiode qu'Ariſtote (q) a raportée pour confirmer cette maxime, que puis que tous les hommes & toutes les bêtes recherchent la volupté, cela marque qu'elle eſt en quelque maniere le ſouverain bien.

Voila ſix articles ſur quoi je vais faire quelques réflexions.

§. VIII.

(c) *Quod niſi cognitum comprehenſumque animis haberemus, &c.* Cicero de natura Deor. lib. 2. pag. 199. *Le ſujet de ce paſſage a été cité dans le Dictionaire hiſtorique & critique à la remarque P. de l'article* Laubot (Jean de).

(d) „ Dans le Dictionaire hiſt. & crit. *ubi ſupra.*

(e) *Cicero Orat. pro Milone cap.* 30. *pag.* 924. *vol.* 5. *edit. Grav.* „ *Notez* que je citerai dans le chap. 25. Platon, „ Lactance. &c.

(f) *Idem Orat. de Haruſpic. reſponſis cap.* 9. *pag.* 522. *vol.* 4. *edit. Grav.*

(g) *Id. ib. pag.* 523.

(h) „ Dans le remarque YΔ de l'article d'Euripide pag. „ 1206.

(i) „ Ci-deſſus Chap. IV.

(k) *Grotius de jure belli & pacis lib.* 1. *cap.* 1. *n.* XII.

(l) *Plane non ſero inſanam illam parricidii licentiam.* Leſcalop. in Cicer. de nat. Deor. lib. 1. pag. 87.

(m) *Id. ib.*

(n) *Ariſtoteles libro de Divinatione per ſomnum, ſtatim initio, Divinationem, quæ ab inſomniis provenit, vel hoc nomine planè commendandam eſſe non cenſet, quod omnes aut certè quamplurimi aliquid portendi arbitrantur inſomniis.* Hoc enim præſtat fidem, inquit, quafi propter communem experientiam id ſit ab omnibus affirmatum. *Id. ib. pag.* 70.

(o) *Id. ib.*

(p) *Eraſm. adag. Chil.* 4. *centur.* 8. *n.* 34. *pag. m.* 1001.

(q) Τὸ δοκεῖν δὲ ἅπασιν καὶ θηρίοις καὶ ἀνθρώποις τὸν ἡδονὴν, σημεῖον τι τοῦ εἶναί πως ἀρετὴν αὐτὴν. Φασὶ (Hefiode dit cecı *oper. & dier. ſub fin.*) δ' οὐκὶ τὸ πάμπαν ἀπολλύναι ἔριν κακὴν ἀνθρώποισι. *Quod omnes & beſtiæ & homines perſequantur voluptatem, argumento eſt eam quodammodo eſſe ſummum bonum. Famam autem haud dubiè non ſpernitas inter illa, quam multis celebrant populi.* Ariſtot. Moral. lib. 7. cap. 14.

§. VIII.

Réflexions ſur les paſſages raportez dans le chapitre précédent.

JE ſuivrai l'ordre dans lequel je les ai rangez. Il faut donc que je commence par examiner le paſſage de Séneque.

Réfutation de Séneque par lui même.

I. Je dis, Monſieur, que ce Philoſophe ne ſe ſioit guere à la maxime qu'il alléguoit, & je le prouve par deux raiſons. L'une eſt qu'il a comparé ceux qui s'apuïent ſur l'opinion générale aux gladiateurs vaincus, qui recouroient à la protection & à la miſéricorde du peuple, & qu'afin de ne leur pas reſſembler, il prouve ſa theſe avec toute la même attention que ſi elle n'avoit pas été conforme au ſentiment général. (*a*) *Non faciam quod victi ſolent, ut provocent ad populum: noſtris incipiemus armis conſtigere.* L'autre eſt qu'il ne croïoit nullement l'immortalité de l'ame, quoi qu'il eût dit (*b*) que c'étoit un dogme que le conſentement des hommes touchez de la crainte, ou de la révérence des enfers autoriſoit extrêmement. *Tu dois penſer*, diſoit-il (*c*) à Marcia en la conſolant de la mort d'un fils, *que celui qui eſt mort n'eſt tourmenté d'aucuns maux. Tout ce qu'on feint être ſi terrible dans les enfers, n'eſt qu'une fable. Nous ſçavons bien que les morts ne ſont point ſubjets aux ténebres, ny aux priſons, ny aux rivieres bruſlantes de feu, ny au fleuve d'oubly, ny aux tribunaux auſſi, & qu'eu une liberté ſi large il n'y a plus de criminels, ny de tyrans pour les tourmenter devebef. Les Poetes ſe ſont jouez à feindre cela, & nous ont voulu effouventer ſur ces vaines terreurs. La mort eſt l'affranchiſſement & la fin de toutes douleurs. Nos maux ne paſſent pas plus outre que la mort, c'eſt elle qui nous remet en ceſte tranquilité & repos, auquel nous eſtions avant que naître. Si quelqu'un veut plaindre ceux qui ſont morts, il faut que par même raiſon il plaigne ceux qui ne ſont point nez. La mort n'eſt ny bien ny mal. Car une choſe pour être ou bonne ou mauvaiſe, il faut plûtôt qu'elle ſoit. Mais ce qui n'eſt rien, & qui réduit toutes choſes à rien, ne peut nous mettre au pouvoir d'aucune fortune, parce que le mal & le bien ſe dois exercer ſur le ſubjeſt de quelque matiere. La fortune ne peut point retenir ce que Nature a deſuſſé & celuy ne peut être miſérable qui n'eſt plus rien.*

Et de Balbus, de Cicéron & de Plutarque.

II. A l'égard du Stoïcien Balbus, il ſuffit de remarquer que ſa preuve eſt deſtinée à ſoutenir des impietez, la divinité des Cieux, & l'idolatrie Païenne. Je pourrois faire des réflexions ſur la maxime, que le tems vient à bout des fauſſetez, & confirme les jugemens de la Nature, d'où il conclut que la Religion des Romains eſt véritable; je pourrois, dis-je, diſcuter cela ici à la confuſion de ce Philoſophe, mais il eſt plus à propos de n'uſer pas de redites, & de vous renvoïer à mon Dictionnaire (*d*). Je vous dirai ſeulement que Cotta lui fit une réponſe mêlée de raillerie; car comme les Stoïciens traitoient d'inſenſez ceux qui n'étoient pas ſectateurs de la ſageſſe Stoïque, (*e*) il lui demande s'il faut laiſſer à des fous le jugement d'une queſtion auſſi relevée que celle dont il s'agiſſoit. Il lui nie nutre cela que tout le monde conſentit aux paroles d'Ennius, & il lui repréſente que bien loin de croire que les aſtres ſoient des Divinitez, il y a des gens qui ne leur donnent point d'ame (*f*).

III. La doctrine de Cicéron ne peut être bonne, ſans que toutes les religions qui ont duré pluſieurs ſiecles, ne ſoient véritables. Il faut donc dire que ſon argument ne vaut rien, puis qu'il prouve trop, & qu'il tend à juſtifier la religion abominable de l'ancienne Rome.

IV. Je renverſe par la même obſervation le principe de Plutarque.

V. Si les Auteurs qui concluent qu'une opinion eſt véritable de ce qu'elle eſt aprouvée généralement, veulent apliquer cela à la religion, il n'y aura nulle religion particuliere qui ſoit bonne, & les moins mauvaiſes religions ſeront celles qui ſeront ſuivies par plus de gens. Vous accommoderiez-vous d'un principe ſi pernicieux?

Et du Pere Leſcalopier.

VI. Si le Jéſuïte Leſcalopier appelle jugement de la Nature ce à quoi conſentent toutes les nations en général, & chaque homme en particulier, on doit convenir que le jugement de la Nature eſt véritable; car quelle erreur pourroit-on marquer, à laquelle tous les hommes ſans en excepter un ſeul aient donné leur conſentement? Je parle des erreurs de morale, & non pas de celles de phyſique; je ne voudrois pas répondre qu'il n'y ait eu des ſiecles, où aucun homme ne doutoit du mouvement du Soleil autour de la Terre. Or en réduiſant ainſi le jugement de la Nature, on n'aura un caractere de vérité, *criterium veritatis*, que par raport à quelques principes de métaphyſique ou d'arithmétique, ou de morale, *le tout eſt plus grand que ſa partie: ſi des choſes égales vous retranchez des portions égales, les reſtes ſeront égaux: deux & deux ſont quatre: il faut éviter l'infamie: il eſt loüable de reconnoître un bienfait &c.* Encore faudra-t-il compter pour rien les chicaneries de Pyrrhoniens outrez, & des Acataleptiques.

Mais ſi à cet égard là le jugement ou la voix de la Nature peut ſervir de bonne regle, c'eſt preſque par tout ailleurs une voie d'égarement, une ſource épouvantable de déſordre. Car qu'eſt-ce, je vous prie, que la voix de la Nature? Quels ſont ſes ſermons? Qu'il faut bien manger, & bien boire, bien joüir de tous les plaiſirs des ſens, préférer ſes intérêts à ceux d'autrui, s'accommoder de tout ce qu'on trouve à ſa bienſéance, faire plûtôt une injure que de la ſoufrir, ſe bien venger. Il ne faut pas prétendre que le commerce des méchans eſt ce qui inſpire ces paſſions; elles paroiſſent non ſeulement dans les bêtes qui ne ſont que ſuivre les inſtincts de la Nature, mais auſſi dans les enfans. Elles ſont antérieures à la mauvaiſe éducation, & ſi l'art ne corrigeoit la Nature, il n'y auroit rien de plus corrompu que l'ame humaine, rien en quoi tous les hommes ſe reſſemblaſſent davantage par un conſentement unanime, qu'en ceci: c'eſt qu'il faut donner au corps tout ce qu'il ſouhaite, & ſatisfaire

(*a*) *Seneca epiſt.* 117, *pag.* 456.
(*b*) „ Voïez ci-deſſus Chap. VII.
(*c*) *Seneca de conſolat. ad Marciam cap.* 19. *pag. m.* 755. (Voïez-le auſſi *epiſt.* 54.) Je me ſers de la verſion de Chalvet.
(*d*) „ Voïez dans le Dictionnaire hiſtor. & crit. la remarque Q, de l'article *Lannoi* (*Jean de*).
(*e*) *Grave etiam argumentum tibi videbatur, quid opinio de Diis immortalibus & omnium eſſet, & quantùm creſceret. Placet igitur tantas res opinione ſtultorum judicari, vobis prudentibus quæ illos infames eſſe dicatis.* Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 600.
(*f*) *Aut hoc perſpicuum ſit, conſenſumque inter omnes, eos eſſe Deos, quos tibi Velleius multique præterea ne animantes quidem eſſe concedant.* Id. ib.

faire l'ambition, la jalouſie, l'avarice, & le déſir de vangeance, autant qu'on le peut. Si l'homme eût ſuivi les mouvemens de la Nature, le plus fort eût opprimé le plus foible; on n'eût eu dans ſes amours d'autre regle que l'amour même; les engagemens a vie pour le mariage euſſent été inconnus. Les loix poſitives ont remédié à ces déſordres en réfrénant la Nature, & en aſſujetiſſant à des peines ceux qui s'abandonneroient à leurs déſirs naturels. La fornication vague a été (g) l'une des choſes que les Légiſlateurs ont abrogées. Si l'on ne retenoit point l'homme ſous le joug des loix, la Nature l'entraineroit (h) tous les jours à mille déréglemens. Fiez-vous après cela à ſes opinions, & à ſa voix. J'aprofondirai ceci un peu dans le chapitre 23.

Le paſſage d'Ariſtote prouve trop, car la divination par les entrailles des bêtes, ou par le vol des oiſeaux, eſt manifeſtement chimérique, & néanmoins elle a été auſſi autoriſée par le conſentement des peuples que la divination par les ſonges.

On peut énerver par cet exemple l'obſervation de Thomas d'Aquio: ou elle ne prouve rien, ou elle prouve que la diſcipline des augures, & des aruſpices avoit quelque réalité.

§. IX.

Réflexion ſur l'autorité de la renommée.

Critique d'Ariſtote & de Virgile au ſujet de la renommée.

ARiſtote n'aplique pas avec aſſez de juſteſſe la ſentence d'Héſiode, & il faut ſupléer beaucoup pour comprendre ſon raiſonnement. Voici ce me ſemble ce qu'il veut dire. La renommée ſoutenuë de l'autorité de pluſieurs nations n'eſt point nulle tout-à-fait: à plus forte raiſon c'eſt une marque que le ſouverain bien conſiſte dans la volupté, que de voir que tous les hommes & toutes les bêtes courent après la volupté. Je vous demande ſi ce caractere eſt bien ſûr, & ſi la plûpart des Philoſophes païens n'ont pas nié la doctrine d'Epicure touchant le ſouverain bien? Il y a plus: la ſentence d'Héſiode ne ſignifie point que la renommée contient toûjours quelque vérité, mais ſeulement qu'elle fait des impreſſions qui ne ſe perdent jamais totalement. Evitez, dit-il (i), la médiſance des hommes, car la renommée eſt une mauvaiſe choſe, c'eſt un fardeau fort léger à lever de terre, mais fort peſant à porter, & fort difficile à mettre bas. Un bruit que pluſieurs peuples divulguent ne périt jamais tout-à-fait; c'eſt une Déeſſe que la Renommée. Je ſai bien qu'outre ce ſens-là on croit (k) qu'Héſiode a voulu dire qu'il y a toûjours quelque fondement dans les bruits publics, mais c'eſt deviner, & en tout cas ce dernier ſens n'eſt pas toûjours véritable. Il y a des calomnies forgées de rien qui ſont crues du Public, & dont on ne perſuade jamais la fauſſeté. Combien y a-t-il d'hiſtoires qui débitent comme un fait certain ce qui n'eſt fondé que ſur de prétendues Lettres interceptées, qu'un Ambaſſadeur a écrites dans ſon cabinet, pour rendre odieux les ennemis de ſon maître, & pour mieux former des ligues?

Virgile n'a pas refuſé à la Renommée la qualité de (l) Déeſſe, mais il lui donne une vilaine origine, & il en fait une deſcription auſſi déſavantageuſe que fidelle. La voici ſelon la verſion d'un poëte (m) François:

Bien-tôt la Renommée étend ſes grandes alles,
Vole par la Lybie, & ſeme ces nouvelles;
La Renommée agile, & dont l'agilité
Redouble dans l'effort de ſon activité.
Foible au commencement, de crainte elle eſt rampante;
Mais le temps la raſſure & ſes forces augmente;
Elle marche ſur terre, & porte juſqu'aux Cieux
Son viſage impoſteur, ſon front audacieux.
Contre les Immortels la terre eourouçée
Du juſte châtiment d'Encelade, & de Cée,
Donna pour digne ſœur aux Geants accablez
Cet oiſeau ſi léget, ce monſtre aux pieds ailez.
Monſtre enorme & terrible! incroyable merveille!
Sous chaque plume il cache une attentive oreille,
Une bouche tonnante, un œil toûjours veillant;
Enfin elle fait tout, & toûjours va parlant.
La nuit elle fend l'air dans le morne ſilence,
Sans qu'au ſommeil flateur cede ſa vigilance.
Le jour, au haut des tours, ou des palais des Rois
Elle écoute, elle obſerve; & ſa terrible voix
Toûjours prête à parler, & toûjours eloquente,
Dans les peuples répand la confuſe épouvante:
Auſſi ferme a défendre un diſcours inventé,
Que promte à publier l'obſcure vérité.
Cette Déeſſe alors de recits inutiles,
A ſon gre rempliſſoit, & les champs, & les villes;
Sans bornes confondant les incidens certains,
Avec ſes jugemens & ſes préſages vains.

Le portrait qu'Ovide (n) nous en a laiſſé n'eſt pas moins heureux, ni moins reſſemblant que celui-là.

Je vous laiſſe à juger ſi Ariſtote emploie à propos ce qui avoit été chanté du credit de la renommée.

§. X.

Mélange de remarques ſur ce que M. Corneille ſe glorifia de l'aprobation du peuple.

PErmettez-moi ici une digreſſion qui aura quelques raports à notre ſujet.

De l'aprobation du Cid par le peuple, dont Corneille ſe glorifiait.

Quand j'ai dit (a) que Séneque faiſoit alluſion aux Gladiateurs vaincus, qui recommandoient leur vie a la clémence du peuple, j'ai ſuivi le ſentiment ordinaire des interpretes; mais j'étois perſuadé qu'il pouvoit auſſi faire alluſion à ceux qui aiant perdu leur cauſe devant le Sénat en apelloient au peuple. Cela me fit ſouvenir de M. Corneille qui opoſa le jugement du Public a celui de toute l'Académie. Elle cenſura le Cid, & y trouva pluſieurs fautes. L'auteur s'en conſola de la maniere que vous allez voir: *Après tout*, dit-il, (b) *voicy quelle eſt ma ſatisfaction. J'ai me promets que ce fameux Ouvrage, auquel tant de beaux Eſprits travaillent depuis ſix mois, pourra bien*

(g) „Voiez ci-deſſus Chap. VI. les vers d'Horace.
(h) *Non ſum moechus, ait, neque ego hercule fur, ubi vaſa
Praterea ſapiens argentea: tolle periculum,
Jam vaga proſilint frenis natura remotis.*
Horat ſat. 7. lib. 2.
(i) *Heſiod oper. & dier. v. 760.*
(k) „Voyez Eraſme *chil. 1. centur. 6. n. 25. pag. m. 201.* „ ſur le proverbe, *non omnino temerè eſt, quod vulgo dicitur.*
(l) *Virgil. Æn. lib. 4. v. 195.*
(m) „ Mr. de Ségrais dans ſa trad. de Virgile, En. 4. „ v. 173.
(n) *Ovidius Metam. lib. 12. v. 39.* Il dit dans le 9. livre v. 138.
*Quæ (Fama) veris addere falſa
Gaudet & è minimo ſua per mendacia creſcit.*
(a) „ Ci-deſſus Chap. VIII.
(b) „ Corneille *apud* Pelliſſon hiſtoire de l'Académie „ Françoiſe *pag. m. 132. 133.*

bien être eſtimé le ſentiment de l'Académie Françoiſe, *mais peut-être que ce ne ſera point le ſentiment du reſte de Paris; au moins j'ai mon conte devant elle, & je ne ſay ſi elle peut attendre le ſien. J'ai fait le Cid pour me divertir, & pour le divertiſſement des honnêtes gens, qui ſe plaiſent à la Comédie. J'ay remporté le témoignage de l'excellence de ma Piece, par le grand nombre de ſes repréſentations, par la foule extraordinaire des perſonnes qui y ſont venues, & par les acclamations générales qu'on luy a faites. . . . . Le Cid ſera toûjours beau, & gardera ſa réputation d'être la plus belle piece, qui ait paru ſur le Théatre, juſques à ce qu'il en vienne une autre qui ne laiſſe point les ſpectateurs à la trentieme fois.* Je ſai que cela eſt pris d'une Lettre qu'il (*c*) a déſavoüée, proteſtant toûjours, *qu'il ne l'avoit jamais écrite*: mais on ne ſauroit douter que ſes ſentimens n'y aïent été exprimez: „ (*d*) *Témoin* „ *ces paroles qu'il écrivit à un de ſes amis . . . .* „ *lors qu'ayant publié l'Horace, il courut au bruit* „ *qu'on feroit encore des obſervations, & un nou-* „ *veau jugement ſur cette Piece*; Horace, *dit-il*, „ fut condamné par les Duumvirs; mais il fut „ abſous par le peuple. „

Il repreſentoit par là le deſtin du Cid: le Cardinal de Richelieu avoit fait condamner par l'Académie Françoiſe cette piece de théatre, mais la ſentence de ce tribunal avoit été caſſé par celui du peuple, & Mr. Corneille ſe perſuadoit que le jugement du Public valoit bien celui de l'Académie:

En (*e*) vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue;
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le cenſurer.
Le Public révolté s'obſtine à l'admirer.

Il ne faut point prétendre que le peuple n'ait loüé le Cid que pour chagriner le Cardinal. On avoit aplaudi cette tragicomédie, avant que ſon Eminence eut fait paroître ſa mauvaiſe volonté, & l'on continua de l'aplaudir après la mort de ce Cardinal. On aſſiſte encore aujourd'hui avec joie à la repréſentation du Cid: plus de ſoixante-cinq ans de vie ne lui font point perdre ſon éclat. Il n'a donc dû qu'à ſon mérite les faveurs du peuple.

Des défauts de cette Tragédie.

Mais cela n'empêche pas qu'il n'ait beaucoup de défauts, comme l'inſinué très-bien l'ingénieux la Bruyere: „ (*f*) Le Cid n'a eu qu'une „ voix pour luy à ſa naiſſance, qui a été celle „ de l'admiration; il s'eſt vû plus fort que l'au- „ torité & la politique qui ont tenté vainement „ de le détruire; il a reüni en ſa faveur des eſ- „ prits toûjours partagez d'opinions & de ſen- „ timens, les Grands & le peuple; ils s'accor- „ dent tous à le ſçavoir de mémoire, & à pré- „ venir au théatre les Acteurs qui le récitent. „ Le Cid enfin eſt l'un des plus beaux Poëmes „ que l'on puiſſe faire; & l'une des meilleurs „ critiques qui ait été faite ſur aucun ſujet, eſt „ celle du Cid. „ Vous comprenez clairement qu'on ne juge point ainſi d'une cenſure, ſans croire qu'il y a beaucoup de fautes dans l'Ouvrage cenſuré. Il y a des poëtes que l'on compare (*g*) avec ces héros, qui avoient de grandes vertus & d'auſſi grands vices. Le Cid pourroit bien avoir ce caractere, mais ſes beautez étant ſenſibles à tout le monde, & ſes défauts ne ſe découvrant qu'à un homme du métier, ou qu'aux Lecteurs qui les cherchent avec un eſprit critique, il a remporté l'aprobation du Public. Ce qu'il avoit de brillant cachoit les imperfections, & l'on étoit ſi ébloui ou ſi enchanté de ſes charmes, qu'on ne pouvoit pas même ſoupçonner qu'il lui manquât quelque choſe. N'étoit-ce pas un enchantement que *Tout Paris pour Chimene eût les yeux de Rodrigue?* Sans cela ne l'eût-on pas regardée avec horreur? N'eſt-elle pas un perſonnage abominable, & à lapider? Ne devoit-elle pas pour le moins exciter quelques murmures dans le parterre? Car qu'y a-t-il de plus ſcandaleux, & de plus mauvais exemple qu'une fille qui le même jour que l'on a tué ſon pere en fiance le meurtrier? M. de Seudéri (*h*) comme vous ſavez, a donné à cette objection une extrême force. Il auroit pû ajoûter qu'entre les mains d'un Auteur Chretien cette paſſion ne peut être revêtuë de la vraiſemblance, que les imérêts de l'héroïne demandoient. Un poëte Payen auroit eu le champ plus libre, parce qu'il auroit pu feindre que l'irritation de Vénus auroit inſpiré cet amour exorbitant, comme autrefois (*i*) celui de la femme de Diomede, & celui (*k*) de Paſiphaë.

Le théatre de Paris ne fit point en cette rencontre ce qui arrive ſi ſouvent, qu'on remarque mieux les endroits où l'Orateur bronche, que ceux où il réuſſit, & que la laideur de ces endroits-là efface les beautez des autres parties, & leur fait perdre les éloges qu'elles méritoient (*l*). L'enchantement du Cid ne s'arrêtoit point aux ſpectateurs; il ſaiſiſſoit auſſi les Lecteurs, ce qui vous fera conclure, que Mr. Corneille étoit au deſſus des loüanges que vous trouverez dans un paſſage de Seneque (*m*) que Mr. de Balzac (*n*) lui applique. Elles concernent les Auteurs qui enlevent en récitant leurs Ouvrages une aprobation que l'on trouve en les liſant qu'ils n'avoient pas méritée.

Vanité que la terre tirera de la multitude de ſes admirateurs.

Il vous ſemblera que je m'écarte beaucoup, mais ſoïez certain que je ne perds pas de vuë notre ſujet; car je me propoſe toûjours de vous convaincre que le jugement de la multitude n'eſt point le plus ſûr. Et comment pourrois-je vous en mieux convaincre qu'en vous faiſant voir qu'un petit nombre de gens choiſis, je veux dire l'Académie Françoiſe, trouva des fautes capitales dans une Tragicomédie que toute la France aplaudiſſoit? Je ne blâme point Mr. Corneille d'en avoir appellé au jugement du Public. L'uſage autoriſe cela. Un Auteur qui peut ſe vanter que ſes Ouvrages ſe vendent bien, & qu'il s'en

(*c*) „ Pelliſſon *lib. pag.* 133.
(*d*) *Id. ib. pag.* 138.
(*e*) Deſpréaux, Sat. 9. v. 231.
(*f*) „ La Bruyere caract. au chapitre des Ouvrages de „ l'eſprit *pag. m.* 77.
(*g*) *Statium inter poëtas (id quod Alexander inter Heroas) magnas virtutes magnis vitiis adæquaſſe.* Fam. Strada prolus. 6. lib. 2. pag. m. 385.
(*h*) „ Dans les obſervations ſur le Cid. *pag. m.* 32. „ *& ſeq.*
(*i*) „ Voïez dans le Dict. hiſt. & crit. la remarque C. de „ l'article *Egiale.*
(*k*) *Hygin cap.* 40. *Servius in Virg. Æn. lib.* 6. v. 26.
(*l*) *Adeò ferè nemo quin acutius atque acrius vitiatu dicente quam recta audeat. Ita quidquid eſt in quo offenditur, id etiam illa quæ laudanda fuit obruit.* Cicero de oratore lib. 1.
(*m*) *Ipſe dicente me vaciſſe tibi parte interiore adeo te ſumma rapuiſſe: & ferè qua impetu placent, nimis præſtanti ad me nomen relata. Sed illud quoque multum eſt, primo adſpectu oculos occupaſſe: etiamſi contemplatio deinceps inventa eſt, quod arguat. Si me interrogas, major ille eſt qui judicium abſolvit quam qui movit. Et ſeio hunc tutiorem eſſe: ſeio auditum ſibi de futuro promittere.* Seneca epiſt. 100. pag. 411.
(*n*) „ Balzac dans l'une de ſes Lettres.

s'en fait pluſieurs éditions, ne manque guere de ſe ſervir de ce bouclier contre ſes cenſeurs; mais juſqu'ici on n'a point vû que cette preuve de mérite ait paſſé pour non équivoque, & il y a même des gens qui l'ont tournée en ridicule. Liſez, je vous prie, ces paroles d'une homme d'eſprit. Il les met dans la bouche de la Serre, l'un des plus mauvais écrivains qui fuſſent en France. „ (o) Qu'on appelle mon ſtyle galimatias, ſi l'on „ veut, ce galimatias a eu pour luy la fortune, „ il s'eſt rendu célebre par toute la France; il „ a paſſé avec honneur chez les eſtrangers, & „ je n'ay point fait gémir de preſſe qui n'ait en„ richy le Libraire. Avec une main de papier que „ je barbouillois, j'ay triomphé en mille endroits „ de l'Europe, j'ay pris pour Duppes tous les Pais„ bas; & le feu Roy de la Grande Bretagne a're„ compenſé mon travail par des médailles précieu„ ſes..... p) Cent volumes que j'ay mis au jour „ ne prouvent que trop bien la fertilité de ma plu„ me, & les différentes impreſſions qu'on en a fai„ tes ſont des marques aſſurées de leur bonté..... „ (q) J'ay donné au Théatre pluſieurs Tragédies „ en proſe, ſans ſçavoir ce que c'étoit que Tragé„ die. J'ay laiſſé la lecture de la poetique d'Ariſtote „ & de Scaliger à ceux qui ne ſont pas capables „ de faire des regles de leur chef; & ſans parler „ du ſac de Carthage, ny de Sainte Catheri„ ne qui ont été repréſentées avec ſuccès, on „ ſçait que Thomas Morus s'eſt acquis une répu„ tation que toutes les autres Comédies du temps „ n'avoient jamais euë. Monſieur le Cardinal „ de Richelieu qui m'entend a pleuré dans tou„ tes les repréſentations qu'il a vuës de cette pie„ ce. Il luy a donné des témoignages publics de „ ſon eſtime; & toute la Cour ne luy a pas été „ moins favorable que ſon Eminence. Le Pa„ lais Royal étoit trop petit pour contenir ceux „ que la curioſité attiroit à cette Tragédie. On „ y ſnoit au mois de Décembre, & l'on tua „ quatre Portiers de compte fait la premiere fois „ qu'elle fut joüée. Voilà ce qu'on appelle de „ bonnes pieces. Monſieur Corneille n'a point „ de preuves ſi puiſſantes de l'excellence des „ ſiennes, & je luy céderay volontiers le pas „ quand il aura fait tuer cinq Portiers en un „ ſeul jour. „

Les pieces de Théatre doivent être au goût du peuple. Penſée de Malherbe à cette occaſion.

Je vous avouërai néanmoins que s'il y a des matieres où les ſuffrages du grand nombre ſoient préférables à ceux du petit, c'eſt dans les pieces de théatre. Car puis que le but que l'on s'y propoſe eſt de divertir le peuple, ou tout au plus de l'inſtruire par le moïen du plaiſir, il faut tâcher d'y contenter tout le monde; mais ſi cela eſt impoſſible, il vaut mieux ne faire des mécontens que parmi le peu de perſonnes qui ſavent les regles. Térence dont l'ancienne Rome admira les Comédies (r) ne prétendit s'être chargé que du ſoin de ſatisfaire le peuple, & il alla toûjours ſon train, quoi qu'il ſe vît (s) cenſuré par d'autres poëtes. Pomponius Secundus faiſoit voir ſes tragédies à ſes amis, mais quand ils lui conſeilloient de retrancher quelque choſe qu'il ne jugeoit pas devoir être ôtée, il leur diſoit, *j'en apelle au peuple*, & il ſe régloit ſur le gout du peuple, ou pour ſuivre ou pour ne pas ſuivre le conſeil de ſes amis (t). Le grand ſecret dans la poëſie c'eſt de plaire; ſi donc on y peut mieux réüſſir en n'obſervant point les regles qu'en les obſervant, l'ordre veut qu'on les néglige, & qu'on s'accomode au gout de ſon ſiecle. On doit conſidérer la Comédie comme un repas donné au peuple, l'importance eſt donc que les viandes paroiſſent bonnes aux conviez, & non pas qu'elles aient été aprêtées ſelon les regles de l'art de cuiſine. Martial s'eſt ſervi de cette comparaiſon dans une épigramme, où il fait connoître que peu lui importe que ſes vers que le public loue, ſoient cenſurez par un poëte.

Lector (u) & auditor noſtros probat, Aule, libellos:
Sed quidam exactos eſſe poëta negat.
Non nimium curo, nam cœnæ fercula noſtræ
Malim convivis, quam placuiſſe cocis.

(v) Malherbe „ diſoit ſouvent, & principale„ ment, quand on le reprenoit de ne pas bien ſui„ vre le ſens des Auteurs qu'il traduiſoit ou pa„ raphraſoit, qu'il n'aprêtoit par les viandes pour „ les Cuiſiniers, comme s'il eût voulu dire qu'il „ ſe ſouciot fort peu d'être loüé des gens de „ Lettres qui entendoient les Livres qu'il avoit „ traduits, pourvû qu'il le fût des gens de la „ Cour; & c'étoit de cette meſme ſorte que Ra„ can ſe deffendoit de ſes Cenſures, en avoüant „ qu'elles eſtoient fort juſtes; mais que les fau„ tes dont il le reprenoit, n'eſtoient connuës „ que de trois ou quatre perſonnes qui le han„ toient & qu'il faiſoit ſes vers pour eſtre „ leus dans le Cabinet du Roy, & dans les ruel„ les, plutoſt que dans ſa chambre, ou dans cel„ le des autres ſçavans en Poëſie. „

Attachement de Lopes de Vega, du Taſſe & de Moliere à plaire au peuple.

C'eſt par le même principe de s'accommoder plûtôt au goût de ceux pour qui l'on écrit, qu'au goût des ſavans, que Lopes de Vega qui n'avoit point trouvé ſon compte à faire de Comédies ſelon les regles, prit une autre route, & s'accomoda au génie des femmes, & des ignorans. Voici quelques-uns des vers qu'il publia ſur ſon changement de méthode, & pour répondre aux critiques qui le cenſuroient de négliger les préceptes des anciens:

Que (w) quien con arte agera las eſcrive
Muera ſin fama y galardon, que puede
Entre los que carecen de ſu lumbre
Mas que razon y fuerça la coſtumbre.
Verdad es que yo he eſcritto algunas vezes
Siguiendo el arte que conocen pocos,
Mas luogo que ſalir por otra parte
VALGAME MONSTRUOS de aparencias llenos
A donde acude el vulgo y las MUGERES
Que eſte triſte exercicio eſtonizan,
A aquel habito barbaro me buelvo,
Y quando he de eſcrivir una Comedia,
Encierro los preceptos con ſeis llaves,
Saco a Terencio, y Plauto de mi eſtudio
Para que no me den vozes, que ſuele

Dar

(o) Gueret. Parnaſſe réformé pag. 59. & 60. édit. d'Amſt. „ 1671.
(p) *Ibid. pag.* 62.
(q) *Ibid. pag.* 63. 64.
(r) *Poëta cum primum animum ad ſcribendum appulit, id ſibi negoti credidit* SOLUM *dari,* POPULO *ut placerems quas faciſſet fabulas.* Terent. in prol. Andriæ init.
(s) „ Voïez ſes prologues.
(t) *Pomponius Secundus, hic ſcriptor tragœdiarum, ſi quid forte familiarior amicus, tollendum, ipſa recitandum arbitraretur, dicere ſolebat, Ad populum provoco: atque ita ex populi voluntate, aut ſæpe aut amicis ſententiam ſequebatur. Tantum ille populo dabat.* Plin. epiſt. 27. lib. 7. p. m. 428.
(u) *Martial. Epigr.* 83. *lib.* 9.
(v) „ Vie de Malherbe pag. 28.
(w) „ Lopes de Vega en diſcours intitulé *Arte nuevo de* „ *hazer Comedias.*

Dar gusto la verdad en libros muchos,
Y escrivo por el arte que inventaron,
Los que el vulgar aplauso pretendieron,
Porque come las paga el vulgo, es justo
Hablarle en Necio para darle gusto.

Bernardo Taſſo refondit ſon grand poëme de l'Amadigi, qui ne divertiſſoit point, quoi que conforme à la poëtique d'Ariſtote, au lieu que l'Arioſte, qui s'étoit moqué des regles, étoit les délices du Public. La (*x*) préface de l'Amadigi vous aprendra que l'Auteur ſe conſoleroit de n'être pas aprouvé des doctes, pourvû qu'il parvint au but que ſe doivent propoſer les Poëtes, qui eſt de divertir les Lecteurs: (*y*) *Di qui credo, ie, che il S. Taſſo, ſi prendera in patienza, ſe il ſuo Poema non ſarà approvato da que' dotti ceſi ſcrupuleſi, pure ch'egli habbia ottenuto, (come nel vero ſi vedrà haver) quel fine, per cui ſi movono a ſcrivere i buoni e giudicioſi Poeti, che è la dilettatione.* Joignez à ceci ce que j'ai dit (*z*) pour juſtifier Moliere cenſuré par Mr. Deſpréaux, d'avoir ſouvent aſpiré à l'aprobation du peuple plûtôt qu'à celle des connoiſſeurs. Il ne faut pas dire que les pieces qui ſont au goût des plus fins critiques ſont les plus propres à divertir le parterre. Rien de plus faux (*a*) que cela. Le Bourgeois-gentilhomme de Moliere ne vaut pas à beaucoup près ſon Miſanthrope. mais on y rioit infiniment plus qu'au Miſanthrope. Croions pourtant que l'eſtime que cet Auteur pouvoit avoir pour ſon eſprit, étoit mieux fondée, s'il l'apuyoit ſur l'aprobation d'un petit nombre d'habiles gens, que s'il ne le fondoit que ſur les ſuffrages du peuple.

Je ne feindrai point de dire que ſi ceux qui prêchent ou qui haranguent le peuple, ne pouvoient éviter l'une ou l'autre de ces deux extrémitez, ou de déplaire aux plus grands maîtres de rhétorique, ou de déplaire à tout le reſte de l'auditoire, ils ſe devroient plûtôt conformer au (*b*) goût de la multitude qu'au goût d'une poignée de gens. Ils ſont dans le cas de la maxime, que le bien public doit avoir la préférence ſur le bien de quelques particuliers. Mais quoi qu'il en ſoit, s'ils étoient dignes des éloges des gens du métier, leur ſermon ou leur harangue auroit plus de perfections, que s'ils n'obtenoient que les aplaudiſſemens du vulgaire (*c*).

De pluſieurs anciens qui ont préferé le gout des habiles gens a celui du peuple.

Je ne vous citerai point Pline le Jeune qui, ſans décider ſi Pomponius Secundus faiſoit bien ou mal de ſe régler ſur le goût du peuple, déclare (*d*) qu'il n'en uſoit pas de la ſorte, & qu'il ne conſultoit qu'un petit nombre de gens choiſis. Je ne vous dirai point qu'Horace ne ſe ſoucioit guere du (*e*) jugement du grand nombre, & que Phocion s'apercevant qu'un certain endroit de ſa harangue étoit aplaudi de tout le peuple, s'imagina qu'il lui étoit échapé quelque ſotiſe (*f*). Je paſſerai ſous ſilence cet ancien Grec qui châtia ſon diſciple, quand il le vit aprouvé de la foule des ſpectateurs; car il jugea que c'étoit un ſigne que le jeune homme s'étoit écarté des regles (*g*). Encore moins vous allégerai-je Antimachus qui voiant ſortir tous ſes auditeurs hormis Platon, ne laiſſa pas de continuer la lecture de ſon poëme; comme ſi l'aprobation d'un tel homme l'eût dédommagé du mépris de tous les autres: *Dixiſſe Antimachum Clarum poetam ferunt: qui cum convocatis auditoribus legeret eis magnum illud quod noviſtis volumen ſuum, & cum legentem omnes præter Platonem reliquiſſent, legam, inquit, nihilo minus, Plato enim mihi unus inſtar eſt omnium* (*h*). Je renonce à tout cela, & à pluſieurs autres exemples, & ſentences de même nature.

§. XI.

Autres remarques ſur le peu d'autorité du grand nombre.

VOus me feriez ennuyer très-facilement de ce principe, que c'eſt une marque certaine de perfection dans les Ouvrages de l'art, lors qu'ils plaiſent à tout le monde, aux ignorans auſſi bien qu'aux connoiſſeurs. Je ſuis perſuadé qu'une piece de poeſie admirée des plus grands maîtres, mais non pas du peuple, n'égale pas un poëme admiré du peuple & des plus grands maîtres auſſi. Ils faut qu'il manque je ne ſai quoi à celle-là, puis qu'elle ne pénetre point, comme l'autre, & ne peut point raiſonner juſques au fond des eſprits les plus bouchez. Vous avez lû ſans doute ces paroles de Mr. Pelliſon. „ (*a*) Mr. de l'Eſ„ toille . . . . . lors qu'il avoit compoſé un „ ouvrage, le liſoit à ſa ſervante (comme on a „ dit auſſi de Malherbe) pour connoître s'il avoit „ bien réuſſi, croyant que les vers n'avoient pas „ leur entiere perfection, s'ils n'étoient remplis „ d'une certaine beauté, qui ſe fait ſentir aux „ perſonnes même les plus rudes, & les plus „ groſſieres. „ Ce que je dis d'un poëme, je le dis auſſi d'un ſermon, & d'un tableau, & d'une ſtatuë &c.

Avantage d'un Ouvrage, admiré par les connoiſſeurs ſur un Ouvrage admiré par le peuple. Conduite d'Apelles à cet égard.

Mais ſi vous vouliez me faire avouër qu'un Ouvrage de cette eſpece, admiré de tout le peuple, & mépriſé du petit nombre des connoiſſeurs, eſt plus parfait qu'un autre Ouvrage admiré du petit nombre des connoiſſeurs, & mépriſé de tout le peuple, vous y perdriez votre peine. Supoſons pour un moment deux ou trois choſes. I. Que l'on aſſemble tous les habitans d'une ville, pour ſavoir leur ſentiment ſur un tableau qu'on veut conſacrer. II. Qu'ils ſont au nombre de trois mille, parmi leſquels il n'y en a qu'une vingtaine qui ſe connoiſſent en peinture. III. Que le tableau paroît mauvais à ces vingt-là, & tres-bon à tous les autres, je compterai plus ſur le jugement de ces 20. perſonnes, que ſur celui des 2980. autres, & je ſuis perſuadé que vous croiez que je reſſemble en cela aux têtes

(*x*) „ Faite par Lodovico Dolce.
(*y*) „ Lodovico Dolce dans la préface de l'Amadigi de„ S. Bernardo Taſſo.
(*z*) „ Dans le Dict. hiſtor. & crit. à la remarque *F.* de „ l'article *Poquelin.*
(*a*) „ Voïez le Dictionn. hiſt. & crit. *ibid.*
(*b*) *Orationes . . . . non multitudinis judicio probari volebamus: popularis eſt enim iſta facultas, & effectus eloquentiæ eſt audientium approbatio.* Cicero Tuſcul. 2. init. fol. m. 254. B.
(*c*) „ Voïez la Rhétorique du Pere Cauſſin *lib.* 2. *c.* 2.
(*d*) *Raſſi, an ſcias nihil ad me. Ego enim non populum advocare, ſed certos, electoſque ſolco, quos invenar, quibus ero dam, quos denique, & tanquam ſingulos obſervem, & tanquam non ſingulos timeam.* Plin. epiſt. 17. lib. 7. pag. 428.
(*e*) *Non ego ventoſa plebis ſuffragia venor.*
Horat. epiſt. 19. lib. 1.
Nugas & ut mirentur turba laboret,
Contentus paucis lectoribus . . . .
. . . . *Satis eſt equitem mihi plaudere.*
Id. Sat. 10. l. 1.
(*f*) *Plut. in apophth. pag.* 189. 188.
(*g*) *Ælian. var. hiſt. lib.* 2. *cap.* 6. Voyez auſſi *lib.* 14. *cap.* 8.
(*h*) *Cicero in Bruto, ſeu de claris Oratoribus pag. m.* 301.
(*a*) „ Pelliſon, hiſt. de l'Académie Franç. pag. 331. 332. „ édit de Paris 1672.

tes les plus ſenſées. Je ſai qu'Apelles (*b*) vouloit ſavoir le jugement de tous les paſſans, & qu'il le mettoit à profit, mais je ſai auſſi que Polyclete aïant eu la complaiſance de ſe conformer aux conſeils du premier venu, fit un tableau que le peuple même trouva ridicule, & que le tableau qu'il avoit fait ſelon les regles étoit admiré en même temps (*c*). La conduite d'Apelles étoit ſage: il ne s'aſſujetiſſoit point aux avis d'autrui, il les ſoumettoit à ſes lumieres; & s'il profita de la remarque d'un cordonnier qu'il trouva bonne, il le renbarra enſuite, quand il le vit faire le capable ſur des choſes qui n'étoient point à ſa portée: (*d*) *Ferantque à ſutore reprehenſum, quòd in crepidis una intus pauciores feciſſet anſas, eodem poſtero dei ſaperbo emendatione priſtinæ admonitionis cavillante circa cras, indignatum proſpexiſſe, denuntiantem, ne ſupra crepidam ſutor judicaret: quod & ipſum in proverbium venit.* Il avoit raiſon de croire que des gens qui n'étoient ni peintres, ni connoiſſeurs, pouvoient néanmoins s'apercevoir de quelque défaut qui lui ſeroit échapé. Il eſt plus facile (*e*) de découvrir les imperfections que les perfections d'un bel ouvrage, & il eſt certain en général que ceux mêmes qui ne ſont pas du metier, ont quelquefois aſſez de goût pour pouvoir être appellez à donner leur jugement: (*f*) *Qui dici à nobis Attico more volunt, ipſi autem ſe non oratores eſſe profitentur, ſi teretes aures habent, intelligensque judicium, tanquam ad priſtinam probandam, adhibentur etiam inſciti faciendi, cum aliqua ſolertia judicandi.* Vous voïez que Cicéron le reconnoit à l'égard de la peinture & de l'éloquence, qui ſont, je croi, les deux arts où le goût du peuple & le goût des maitres (*g*) s'accordent le mieux. Il n'arrive guere que ceux qui paſſent pour d'excellens peintres, ou pour de grands (*h*) Orateurs, au jugement des experts, ne le paſſent auſſi au jugement de Public. On peut dire la même choſe à l'égard des Muſiciens. Prenez garde cependant qu'ils ſuivent leurs regles, & non pas celles du peuple; d'où Cicéron a inféré, qu'à plus forte raiſon les hommes ſages doivent ſe conduire non pas ſelon l'opinion du vulgaire, mais ſelon la réalité des choſes: (*i*) *An tibicines iisque qui fidibus utantur, ſuo non multitudinis arbitrio cantus numeroſque moderantur? Vir ſapiens multo arte major præditus, non quid veriſſimum ſit, ſed quid velit vulgus exquirat? An quicquam ſtultius quàm quos ſingulos ſicat operarios, barbaroſque contemnas, eos aliquid putare eſſe univerſos?* Vous n'ignorez point ce que l'eſprit de cabale, le caprice, ou le changement de goût, la complaiſance intéreſſée, contribuent quelquefois à faire avoir plus de vogue à ceux qui n'excellent pas autant que d'autres dans les beaux arts. Ainſi je ne vous en parle point, & je ſerois trop prolixe, ſi je m'attachois à toutes les exceptions. Vous trouverez de bonnes choſes dans Caſaubon, ſur le mépris que l'on peut avoir pour les aplaudiſſemens populaires. Liſez ce qu'il dit ſur ces paroles de la 1. Satire de Perſe:

Des Ouvrages qui reuniſſent tous les ſuffrages.

> - - - - Non ſi quid turbida Roma
> Elevet, accedas, examenve improbum in illa
> Caſtiges trutina: nec te quæſiveris extra.

Mais ſi l'on vous accordoit ſans réſerve, que le peuple eſt un juge compétent du vrai mérite, par raport à certaines qualitez qui frapent les ſens, comme la beauté, l'éloquence, la muſique, la peinture, &c. on ne laiſſeroit pas de ſoutenir le contraire par raport aux qualitez de l'eſprit, & aux qualitez du cœur. Il n'y a rien de plus illuſoire que de meſurer le mérite au plus ou au moins de part à la faveur de la multitude. Je veux bien que vous apliquiez ici le principe que j'ai poſé (*k*) ci-deſſus; je veux bien, dis-je, convenir que c'eſt une marque ſûre de perfection dans ceux qui gouvernent les Etats, ou qui ont les premieres charges de la République, que de plaire à tout le monde, au Clergé, à la Nobleſſe, aux gens de robe, aux gens de guerre, au marchand, à l'artiſan, au paiſan &c. Mais cela étant impoſſible, car Jupiter même, comme diſoient les Païens, (*l*) ne ſauroit plaire à tous les hommes, ſoit qu'il donne de la pluie, ſoit qu'il donne du beau tems, il faut s'attendre à voir dans tous les Etats les ſentimens partagez. Les uns aprouvent la conduite du Souverain, & de ſes premiers Miniſtres, les autres la blâment. Voulez-vous ſavoir au vrai ſi elle eſt juſte & prudente, ne vous en raportez point à l'opinion populaire: fiez-vous plûtôt au jugement de dix ou douze perſonnes ſavantes dans l'art de régner, vuides de toute paſſion, & bien inſtruites de ce qui ſe paſſe dans le conſeil. Si elles jugent que ceux qui tiennent le gouvernail ne font point de fautes, qu'ils ont de l'honneur, & de la vertu, & de la capacité, aiez bonne opinion d'eux, quoi que le peuple les cenſure, & les critique inceſſamment. Mais ſi elles jugent qu'ils font des fautes, & qu'ils n'ont guere de capacité, qu'ils ſont plus heureux que ſages, croiez qu'ils n'ont pas un grand mérite, quoi que le peuple leur en donne infiniment.

Remarques ſur le jugement du peuple.

Voilà Titius & Mevius qui dans un gouvernement populaire briguent une charge. Ils ſont fort eſtimez tous deux, & l'on trouve difficile de décider ſi l'un eſt plus accompli que l'autre. Mais la déciſion viendra bien-tôt: le peuple s'aſſemblera demain en un tel lieu: tous les corps des métiers s'y trouveront: la charge ſera donnée à celui qui aura le plus de ſuffrages. Croiez-vous de bonne foi demain au ſoir, lorſqu'on vous dira, *Mevius a été choiſi, il a eu 2587. voix, Titius n'en a eu que 560.* que Mevius a beaucoup plus de mérite que Titius, que c'eſt une vérité fondée ſur un arrêt définitif & inconteſtable, & qu'il n'eſt plus permis de héſiter là-deſſus? Vous êtes trop ſage & trop éclairé pour juger ſi mal des choſes.

Cicéron qui avoit vû une infinité d'aſſemblées populaires pour l'élection des Magiſtrats, & qui étoit obligé de s'exprimer avec quelque circonſpection ſur les défauts de la multitude, puis qu'il vivoit ſous une démocratie; Cicéron, dis-je, vous a pû aprendre que les plus dignes (*m*) d'un emploi ne ſont pas ceux qui l'obtiennent ordinairement à la plu-

Témoignage de Ciceron ſur ce ſujet.

(*b*) *Perfecta opera proponebat pergula tranſeuntibus, atque poſt ipſam tabulam latens, vitia quæ notarentur auſcultabat, vulgum diligentiorem judicem, quam ſe proferens.* &c. Plin. l. 35. c. 10. p. m. 209.

(*c*) *Ælian. var. hiſtor. lib. 14. cap. 8.*

(*d*) *Plin. ibid.*

(*e*) Voïez ci-deſſus Chap. X. *n.* (*i*).

(*f*) *Cicero de optimo genere Orat. fol. m. 130. B.*

(*g*) *Mirabile eſt, quam plurimum in faciendo inter doctum & rudem quam non multum differat in judicando.* Id. de Oratore lib. 3. fol. 98. B.

(*h*) *Ego qua de me populi ſit opinio, neſcio: de reliquis hoc affirmo, qui vulgo opiniones diſertiſſimi habiti ſint, neſcire intelligentium quoque judicem fuiſſe probatiſſimum.* Id. in Bruto pag. 302. edit. Flor. 1552.

(*i*) *Id. Tuſcul. quæſt. lib. 5. fol. m. 277. D. & fol. 278. A.*

(*k*) „ Au commencement de ce chapitre.

(*l*) „ Voïez Eraſme *chil. 2. cent. 7. n. 55.* ſur le proverbe, *ne Jupiter quidem omnibus placet.*

(*m*) *Tu ne dignitatis judicem putas eſſe populum? Fortaſſe nonnunquam eſt. Utinam vero ſemper eſſet! Sed eſt perraro.* Cicero pro Plancio cap. 3. pag. 562. 563. to. 4. edit. Græv.

pluralité des voix. Il y va de mon honneur, diſoit un Romain, qu'on ait donné la préférence à un autre pour uoe charge que nous demandions tous deux au peuple. Point du tout, lui répondit Cicéron, & je vous croirois plus flétri ſi dix hommes ſages & juſtes vous avoient trouvé indigne de cette charge, que ſi toute l'aſſemblée du peuple avoit fait de vous ce jugement. Le peuple ne juge pas toûjours dans ſes aſſemblées: il choiſit ſouvent par faveur, il cede aux prieres, il préfere ceux qui l'ont le plus brigué. S'il juge ce n'eſt point par choix ou par lumiere, c'eſt quelquefois par impétuoſité & par boutade. Il n'y a point de conſeil en lui, point de raiſon, point de diſcernement, point d'application ni d'exactitude: & les ſages ont jugé qu'il faloit toûjours ſoufrir, mais non pas louer toûjours ce qu'il faiſoit. Voiez, je vous prie, ſi j'ai bien traduit les paroles de cet Orateur: (*n*) *Si medius fidius decem ſoli eſſent in civitate viri boni, ſapientes, juſti, graves, qui te indiguum ædilitate judicaſſent, gravius de te judicatum puturem, quam eſt hoc, quod tu metuis, ne a populo judicatum eſſe videatur. Non enim comitiis judicat ſemper populus, ſed movetur plerumque gratia: cedit precibus: facit eos, a quibus eſt maximè ambitus. Denique, ſi judicat non deletio aliquo, aut ſupientia ducitur ad judicandum, ſed impetu nonnumquam, & quadam etiam temeritate. Non eſt enim conſilium in vulgo, non rutio, non diſcrimen, non diligentia: ſemperque ſapientes eu, quæ populus feciſſet, ferenda, non ſemper laudanda duxerunt.* Un peu après il compare les aſſemblées du peuple (*o*) aux flots de la mer excitez par des tempêtes ſubites qui les pouſſent d'un côté, & les éloignent de l'autre, & il remarque que l'on a très ſouvent vû avec un pareil étonnement, qu'un rel étoit préféré, & qu'un tel ne l'étoit pas. Il dit ailleurs que le peuple même, l'Auteur de la préférence, s'en étonnoit quelquefois. C'eſt dans l'Oraiſon pour Murena qu'il fait cette derniere remarque. Il y a donné en quelque façon une ſatire des aſſemblées du peuple Romain. Il s'y moque de ceux qui s'imaginoient que quand ce peuple s'étoit conduit une fois d'une certaine maniere, c'étoit un engagement par contract à ſuivre la méme route. Mais où eſt l'Euripe, dit-il, qui ſoit ſi ſujet au flux & reflux? Le délai d'un jour renverſe toutes les meſures qu'on avoit priſes: un bruit répandu en fait autant, & quelquefois ſans que l'on ſache pourquoi on change du blanc au noir (*p*). *Pergiſine vos tanquam ex ſyngrapha agere cum populo, ut, quem locum ſemel honoris cuipiam dederit, eundem reliquis honoribus debeat? Quod enim fretum, quem Euripum tot motus, tantas, tum variis habere putatis agitationes fluctuum, quantas perturbationes, & quantos æſtus habet ratio comitiorum? Dies intermiſſus unus, aut non interpoſitu ſæpe perturbat omnia: & totum opinionem parva nonnumquam commutat aura rumoris. Sæpe etiam ſine ulla apertu cauſa ſit aliud atque exiſtimamus, ut nonnumquam itu fuctum eſſe etium populus admiretur: quaſi vero non ipſe fecerit. Nihil eſt incertius vulgo, nihil obſcurius voluntate hominum, nihil fallacius ratione tota comitiorum.*

(*n*) *Id. ib. cap. 4. pag. 564. 565.*

(*o*) *Sin hoc perſæpe accidit ut & factus aliquis, & non factus eſſe uaverur: ſi campus, atque illa unda comitiorum, ut mare profundum & immenſum, ſit offervaſcunt quadam quaſi æſtu, ut ad alios accedant, ab aliis autem recedant: in tanto non impetu ſtudiorum, & motu temeritatis, modum aliquem, & conſilium, & rationem requiramus?* Id. ib. c. 6. pag. 570.

(*p*) *In Orat. pro Murena cap. 17. pag. 60. ejuſd. com.* Joignez à cela ce paſſage de Seneque *de vitâ beata cap.*

Je remplirois je ne ſai combien de pages, ſi je raportois tout ce que les anciens Poëtes, Philoſophes, Orateurs, Hiſtoriens ont dit ſur le même ton. Ils en parloient par expérience, car ils vivoient ſous une forme de gouvernement où les ſufrages du peuple décidoient de tout. Je ne vous allégurai qu'un paſſage de Tite-Live. Cet Hiſtorien remarque qu'au tems de Perſée, Roi de Macédoine, les villes libres de la Grece étoient dans un tel état que les Nobles y formoient divers partis, dont le peuple (*q*) ſelon ſa coutume ſuivoit le pire.

Et de Tite-Live. Reflexions generales ſur les aſſemblées.

Il ne faut pas s'imaginer que ces tumultes, & ces agitations inconſtantes viniſſent d'un eſprit particulier ou aux Grecs, ou aux Romains. Toutes les nations y ſont ſujettes, lors que les affaires d'état ou autres y ſont concluës à la pluralité des voix dans les aſſemblées de tous les chefs de famille, & l'on voit même une partie de ces confuſions dans les aſſemblées d'un certain nombre de députez. Les Conciles & les Synodes n'en ſont point exempts. Telle choſe y eſt concluë aujourd'hui qui ne le ſeroit pas quatre jours après, ou qui ne l'auroit pas été quatre jours auparavant. On auroit, ou l'on n'eût pas eu le loiſir de gagner quelques ſufrages, non pas en communiquant de nouvelles inſtructions, mais en donnant de fauſſes allarmes, en promettant, en menaçant, &c. On pourroit, ou l'on n'eut pas pû ſe prévaloir ſoit (*r*) de l'abſence, ſoit de la préſence de quelques-uns des députez. Laiſſons le détail des autres raiſons, quel qu'il puiſſe être.

§. XII.

L'autorité populaire du grand nombre eſt principalement foible par raport aux véritez hiſtoriques, ou dogmatiques.

MAis ſi la pluralité des voix prouve très-mal le mérite des perſonnes, elle prouve encore plus mal la vérité des opinions, ſoit par raport aux faits hiſtoriques, ſoit par raport aux dogmes philoſophiques. Ce ſera le ſujet de cette ſection.

Entêtement du peuple pour les fables à l'egard de la Religion.

Vous ne me ſauriez nier qu'un très-grand nombre de fables ſur la fondation des villes & des Etats, ſur les actions & ſur les victoires des anciens Roit, &c. ne paſſent parmi le peuple pour des véritez certaines. Pluſieurs hiſtoriens les ont débitées, quelques-uns les ont contredites, & en ont défabuſé beaucoup de perſonnes; mais ſi l'on aſſembloit tous les habitans pour demander à un chacun ce qu'il en penſe, il y auroit mille voix du côté de l'affirmative, contre une du côté de la négative. C'eſt dequoi l'on eût fait l'expérience dans Athenes, ſi l'on eût recueilli les voix ſur les actions de Théſée, & dans Rome, ſi on les eût recueillies ſur la naiſſance de Romulus, & ſur la maniere dont il fut nourri par une louve.

La pluralité des voix eſt encore plus notable lors qu'une tradition a du raport au culte divin; car quand même tous les habitans d'Athenes auroient été aſſûrez de pouvoir dire impunément tout

t. *pag. m. 817. Idem evenit quod in comitiis in quibus non factus prætores iidem qui facere mirantur, cum ſe mobilis favor circumegit. Eadem probamus eadem reprehendimus: hoc enim eſt omnis judicii in quo lis ſecundum plures datur.*

(*q*) *In libera gentibus populiſque plebs ubique omnia ferme,* UT VOLET DETERIORIBUS *erat . . . . . melinata.* Titus Livius lib. 42. pag. m. 820.

(*r*) „ Voiez dans le Dictionnaire hiſtor. & crit. la remar- „ que *D.* de l'article *Iſa.*

tout ce qu'ils croiroient concernant les contes que l'on faiſoit de Cérès & de Minerve, on n'auroit pas trouvé deux ſuffrages pour la négative contre quatre mille pour l'affirmative. Diſons la même choſe touchant les Romains, par raport à ce bouclier tombé des nues, qui étoit commis à la garde des Saliens: étendons même ceci ſur les Catholiques, par raport aux tranſlations de la chambre de la ſainte Vierge, & par raport aux voïages ou de Lazare, ou de Denys l'Aréopagite, ou de Saint Martial, &c.

Soïez aſſûré, Monſieur, qu'une infinité de fauſſetez de religion gagneroient leur cauſe, ſi l'on compromettoit les intérêts de la vérité entre les mains du vulgaire. Si l'on aſſembloit tous les habitans d'un païs, pour délibérer ſur le changement de l'ancienne religion, ils n'attendroient pas qu'on recueillit les ſuffrages, ils commenceroient par crier, gardons-nous des nouveautez. Vous ſavez l'hiſtoire des cris (*a*) *grande eſt la Diane des Epheſiens.* Et s'ils avoient la patience de ſoufrir qu'on comptât les voix, ils ne perdroient pas leur peine; ils verroient le nombre des novateurs ſi petit qu'ils l'inſulteroient, en lui ordonnant de ſe ſoumettre au grand nombre:

Servemus (*b*) leges patrias: infirma minoris
Vox cedat numeri, parvaque in parte ſilefcat.

Ces deux vers ſont de Prudence: il les emploïa contre les Païens qui étoient réduits au petit pied. Sa raiſon n'eût rien valu au tems des Apôtres: elle étoit alors favorable à la religion Païenne.

Auſſi-bien qu'à l'égard de la Philoſophie.

Quant aux dogmes philoſophiques, il eſt évident que le peuple n'en peut point juger: il prendroit tout de travers, il condamneroit tout ce qui n'eſt pas conforme à ſon imagination, & à ſes yeux. Il nieroit les antipodes & le mouvement de la terre. Il ſoutiendroit que les couleurs ſont dans les objets, que les pierres tombent ſans que rien les pouſſe, & il ſe moqueroit de ceux qui diſent qu'il y a autant de matiere dans le tonneau, après que le vin en eſt ſorti, que quand le vin y étoit. Dans toutes les matieres philoſophiques le ſuffrage de très-peu de gens qui les ont étudiées toute leur vie, eſt d'un plus grand poids que celui de trois millions d'hommes qui n'ont rien lû, qui n'ont jamais médité & qui n'examinent rien. Ils ne font que ſuivre leurs préjugez: (*c*) *Sic eſt vulgus: ex veritate pauca, ex opinione multa æſtimat.* Cicéron a fort bien dit (*d*) que la philoſophie ſe contente de peu de Juges, qu'elle fuit le vulgaire, qu'elle lui eſt ſuſpecte, qu'elle en eſt haïe, & que ceux qui la condamnent s'attirent l'aprobation de la multitude. Il ne veut point que l'on ſuive le jugement populaire ſur l'honnêteté: (*e*) *Hoc evenit, ut in vulgus inſipientium opinio valeat honeſtatis, quam ipſam videre non poſſit. Itaque fama & multitudinis judicio moventur, ut id honeſtum putent quod à pleriſque laudetur. Te autem ſi in oculis ſis multitudinis, tamen ejus judicio flare nolim nec quod illa putet, idem te putare pulcherrimum. Tuo tibi judicio eſt utendum.*

Conſidérez, je vous prie, que la queſtion de l'exiſtence de Dieu apartient tout à la fois à la religion & à la philoſophie la plus profonde, & voïez après cela ſi le peuple eſt en état de la décider.

A . . . . le 8. de Novembre 1703.

§. XIII.

Premiere difficulté contre la preuve tirée du conſentement des peuples touchant l'exiſtence de Dieu. Cette preuve demande des diſcuſſions qui ſurpaſſent la capacité humaine.

JE vous permets de croire que toutes les choſes que j'ai dites juſques ici contre la preuve qui vous tient ſi fort au cœur, ne ſont que des eſcarmouches, mais enfin voici le combat en forme.

Etat de la queſtion.

Je ſupoſerai en 1. lieu que quelcun vous diſe; je croi, Monſieur, auſſi bien que vous, qu'il y a un Dieu, nous n'aurons aucune diſpute ſur ce point-là, mais peut-être vous fondez-vous ſur des raiſons qui different fort des miennes. En ce cas-là nous pourrions bien diſputer l'un contre l'autre; car ſi vous m'alléguez des preuves qui ne me paroiſſent pas ſolides, je vous dirai librement que vous vous trompez, & ainſi quoi que nous ſoïons d'accord ſur le fait, j'opoſerai mes raiſons (*f*) aux vôtres, vous ſerez obligé de vous ſoumettre à toutes les loix de la diſpute, & ſi vous avez le droit de me pouſſer juſques aux derniers recoins de la dialectique, je l'aurai auſſi.

Je ſupoſerai en 2. lieu que vous répondiez à ce queleun, que le conſentement unanime de tous les peuples du monde ſur l'exiſtence de Dieu, eſt une preuve certaine & démonſtrative; car puis qu'il eſt ſi général, il vient d'une impreſſion de la Nature, & cette impreſſion ne peut être fauſſe.

Voila donc le ſujet de la diſpute: il ne s'agit point de la queſtion s'il y a un Dieu, vous convenez l'un & l'autre de l'exiſtence divine: il s'agit uniquement de ces deux theſes, I. *Le conſentement de tous les peuples eſt un argument démonſtratif.* II. *Les impreſſions de la Nature ne peuvent être fauſſes.* Vous entreprenez de les ſoutenir contre tout venant, vous êtes donc obligé de ſatisfaire à toutes les objections.

Difficulté qu'il y a de prouver qu'il n'y ait point des peuples ſans Religion. L'expérience contraire à cela.

La premiere difficulté qui vous ſera propoſée eſt que votre preuve dépend d'un fait qu'il eſt impoſſible d'éclaircir. Montrez-moi une mappemoode, vous dira votre Antagoniſte. Voïez-y combien il reſte encore de païs à découvrir, & combien ſont vaſtes les terres auſtrales qui ne ſont marquées que comme inconnues? Pendant que j'ignorerai ce que l'on penſe en ces lieux-là, je ne pourrai point être ſûr que tous les peuples de la terre aïent donné le conſentement dont vous parlez. Il vous eſt impoſſible de me tirer d'incertitude là-deſſus: vous ne pouvez aſſûrer ni que ces lieux-là ſoient ſans habitans, ni que les hommes qui y vivent aïent une religion.

Si je vous accorde par grace qu'il nous doit ſuffire de ſavoir l'opinion des peuples du monde connu, vous ſerez encore hors d'état me donner

(*a*) „ Actes des Apôtres chap. 19. Voïez dans le Dictionaire Hiſtor. & crit. la remarque Z. de l'article d'Euripide.

(*b*) *Prudent. contra Symmach. lib. 1. v. 607. pag. m. 278.*

(*c*) *Cicero Orat. pro Roſcio Comado cap. 10. pag. m. 256. vo. 1.*

(*d*) *Eſt enim philoſophia paucis contenta judicibus, multitudinem contulto ipſa fugiens, atque ipſi & ſuſpecta & invi-*

ſa, ut vel ſi quis univerſam velit vituperare, ſecundo id populo poſſit facere. Id. Tuſcul. 2. init. fol. 254. B.

(*e*) *Id. ib. fub fin. fol. 258. D.*

(*f*) *Quia non confidebas tam eſſo id perſpicuum quam tu velis, properas multis argumentis Deos eſſe docere voluiſti. Mihi enim unum ſatis erat, ea nobis majorum noſtrorum tradidiſſe. Sed tu auctoritates omnes contemnis, rationi pugnas. Patere igitur rationem meam cum tua ratione pugnare.* Cicero de nat. Deor. lib 3. pag. m. 599.

per une entiere certitude. Car que me répondrez-vous, ſi je vous objecte les peuples (*g*) athées dont Strabon parle, & ceux que les voiageurs (*h*) modernes ont découverts en Afrique, & en Amerique? J'y ajoûterois peut-être les Phlégyens dont Homere (*i*) a fait mention, & les Acrothoïtes dont Théophraſte (*k*) a parlé, ſi je ſavois certainement de quelle maniere ils étoient impies; mais j'ignore s'ils croïoient abſolument qu'il n'y avoit point de Dieux, ou ſi ſans le nier ils avoient l'audace de le moquer de leur culte & de commettre toutes ſortes de ſacrileges, ce qui fut cauſe (*l*) que leur païs fut englouti. Laiſſant donc ces deux exemples, je vous preſſerai ſeulement de me répondre ſur les autres. Direz-vous que Strabon ne ſavoit cela que par ouï-dire, & que les modernes ne le ſont pas aſſez informez de tout le détail; qu'ils le contrediſent quelquefois eux-mêmes; & que l'on peut oppoſer relations à relations? C'eſt ainſi que Mr. Fabrice (*m*) Profeſſeur en Théologie à Heidelberg, élude la difficulté. Je veux que ſes raiſons ſoient plauſibles & ſpécieuſes, mais enfin elles ne ſont point capables de fixer l'eſprit. Tout ce qu'elles peuvent faire eſt d'inſpirer quelque defiance ſur l'exactitude des voiageurs, ce qui nous réduit à ſuſpendre notre jugement, juſques à ce que nous ſoions mieux informez de l'état de ces prétendues nations athées. Réſolvons nous donc à voyager en ces païs-là, aprenons leurs langues & munifſons-nous de toute l'adreſſe qu'il faut avoir pour ſatisfaire une ardente curioſité, car ſans cela une deſcente ſur les lieux ne ſeroit pas ſuffiſante à vérifier ſi les relations nous trompent. Or dites moi en conſcience ſi un homme, quelque affamé qu'il puiſſe être de voiager, & quelque muni de tous les ſecours néceſſaires, peut venir à bout de tous les travaux & de tous les ſoins qu'une telle vérification exige.

§. XIV.

Qu'il n'eſt point ſûr de conclure de ce qu'un peuple reconnoît l'immortalité de l'ame, qu'il reconnoît auſſi la divinité.

Peuples qui admettent l'immortalité de l'ame ſans reconnoître de divinité.

VOus croirez peut-être que pourvû qu'il découvrît que l'on croit l'immortalité de l'ame, il ſeroit aſſez informé du reſte, mais détrompez-vous de cette imagination. Les peuples que l'on a trouvez dans les (*a*) Iles Mariannes (*b*) ***ne reconnoiſſoient aucune divinité, & avant qu'on leur eût preſché l'Evangile, ils n'avoient pas la moindre idée de religion. Ils eſtimoient ſans Temples, ſans autels, ſans ſacrifices, ſans Preſtres.*** Néanmoins ils étoient ***perſuadez de l'immortalité de l'ame***, & (*c*) ***que les eſprits reviennent après la mort.*** (*d*) Ils reconnoiſſoient ***même qu'il y a un Paradis & un Enfer***, que les ames ſont tourmentées dans l'Enfer, & très-heureuſes dans le Paradis, & (*e*) ***au reſte que ce n'eſt point la vertu ou le crime, qui conduit dans cet heureux-là. Les bonnes œuvres ou les mauvaiſes n'y ſervent de rien. Tout dépend de la maniere dont on ſort de ce monde. Si on a le malheur de mourir d'une mort violente, on a l'Enfer pour partage . . . . . Si l'on meurt au contraire de mort naturelle, on a le plaiſir d'aller en Paradis, & d'y jouir des arbres & des fruits, qui y ſont en abondance.*** (*f*) „ Ils ignoroient entierement qu'il y eût d'au-„ tres terres, & ils ſe regardoient comme les „ ſeuls hommes qui fuſſent dans l'Univers. „ C'eſt un ſigne que leurs ancêtres n'avoient jamais vû perſonne qui leur eût parlé de Dieu. (*g*) Ils n'ont aucun commerce avec quelques autres Iles qui ne ſont *pas éloignées des Mariannes*, & dont on a interrogé quelques habitans que la tempête avoit pouſſez du côté de l'Ile de Samal l'an 1696. „ (*h*) Il n'a pas paru juſqu'à préſent qu'ils aient „ aucune connoiſſance de la divinité, ni qu'ils „ adorent les Idoles.

Il ne faut point combattre ceci par des raiſons de Métaphyſique, ce ſont des faits contenus dans une hiſtoire très-curieuſe publiée depuis peu par un Jéſuite célebre. L'eſprit de l'homme eſt capable d'une irrégularité encore plus grande que ne l'eſt celle d'ignorer qu'il y a un Dieu, & d'admettre cependant l'immortalité de l'ame. Voici donc un ſurcroît de peine pour le voiageur qui voudroit s'inſtruire de la foi de tous les peuples.

§. XV.

Une bonne information demande que l'on recherche de quelle maniere la religion s'eſt introduite dans un païs.

Un Religieux qui en a fait embraſſer par force à des peuples, n'eſt d'aucun poids.

SI l'on vous accorde par une nouvelle grace bien ſpéciale, qu'il pourra enfin en venir à bout, pourvû qu'il vive long-tems, vous ne ſerez pas encore tiré d'intrigue. Car afin que le conſentement de tous les peuples puiſſe ſervir d'un bon argument, il faut ſavoir de quelle maniere la religion a commencé dans chacun d'eux, ou ſi elle eſt auſſi ancienne que la nation même. En ce dernier cas, la preuve ſeroit meilleure que dans le premier, & néanmoins il reſteroit une queſtion importante qui ſeroit celle-ci; la religion a-t-elle été embraſſée ſans aucun examen, ou avec un examen ſévere de ſes motifs de crédibilité? Cette queſtion eſt infiniment plus néceſſaire, au cas qu'un peuple aïant été quelque tems ſans religion, en ait embraſſé quelqu'une; car s'il l'a embraſſée ſans l'examiner, mais par une déférence aveugle ou pour quelque légiſlateur, ou pour quelque conquérant, la multitude des perſonnes qui l'ont profeſſée depuis, ne ſert de rien à prouver la vérité de ſes dogmes; on ſait aſſez qu'une

(*g*) „ Voïez ci-deſſus §. VI. & notez que Diodore de „ Sicile *lib.* 3. *cap.* 9. dit la même choſe que Strabon tou-„ chant l'Athéiſme d'un peuple d'Ethiopie.

(*h*) „ Voïez leurs noms & leurs paſſages dans la Diſ-„ ſertation de Mr. Fabrice, intitulée *Apologeticus pro genere* „ *humano contra calumniam Atheiſmi.* Notez qu'il ne par-„ le point de ceux qui ont dit que les Druſes, peuple „ du Liban, ſont athées. Voïez Heſpier dans ſes remar-„ ques ſur Ricaut, to. 2. pag. 649. Voïez auſſi Mr. le „ Fevre, préface du traité de la ſuperſtition, & Mr. „ Locke, Eſſai de l'entendement liv. 1. ch. 3. *pag. m.* 72.

(*i*) *Homer. Hymn. in Apoll. pag. m.* 786.

(*k*) *Apud Simplicium in Epicheir. enchirid. cap.* 38. *pag.* 222. *edit. Lugd. Bat.* 1640. „ Porphire *de abſtin. lib.* 2. *pag.* „ *m.* 56. a ſans doute voulu parler du même peuple, „ mais il le nomme Θεους, Theos, & les ſitué ſur les con-„ fins de la Thrace.

(*l*) „ Voïez *Simplicius ib. & Servius in Æn. lib.* 6. *v.* 638. „ *& Pauſanias l.* 9. *cap.* 36.

(*m*) *Joh. Ludovicus Fabricius in apologet. generis humani pag.* 159. *& ſeq.*

(*a*) „ Elles ſont éloignées de trois à quatre cents lieuës „ des Iles Philippines. Magellan fut le premier qui les „ découvrit.

(*b*) „ Charles le Gobien, hiſtoire des Iles Mariannes. *pag.* „ 64. édit. de Paris 1700.

(*c*) *Id. ib. pag.* 66.

(*d*) *Id. ib pag.* 65.

(*e*) *Id. ib pag.* 66.

(*f*) *Id. ib. pag.* 43.

(*g*) *Id. ib. pag.* 396.

(*h*) *Id. ib. pag.* 406.

ne religion, quelque fauſſe qu'elle ſoit, paſſe des peres aux enfans, ſans aucun obſtacle, & qu'elle ſe communique par la voie de l'éducation auſſi aiſément à mille perſonnes qu'à une: de ſorte que ſi l'éducation eſt le ſeul moien de la répandre, la raiſon pourquoi une religion n'a que cent mille Sectateurs, pendant qu'une autre en a deux cents mille, eſt uniquement qu'il y a eu moins d'enfans dans celle-la que dans celle-ci. Je vous demande ſi ce ſeroit un bon moien de donner un grand relief à la religion Chretienne, que d'alléguer le conſentement que lui ont donné ou les Saxons, ou les habitans du Nord, ou les peuples de l'Amérique que l'on a contraints barbarement à recevoir le batême, & à renoncer à leurs idoles, ſans avoir ni convaincu, ni éclairé leur eſprit? La multitude de ſemblables Sectateurs forcez ne ſert de rien à prouver qu'une religion ſoit véritable, & ſi leurs enfans ſe trouvent perſuadez, ce n'eſt point un ſigne de vérité, c'eſt le reſultat perpétuel de (i) l'éducation, quel que puiſſe être le Catéchiſme national. Ainſi pour ſavoir le poids de l'aprobation des peuples, il eſt néceſſaire d'être informé de quelle maniere ils ont embraſſé la religion.

Je ne vous dis pas que les recherches qui ſont ici abſolument néceſſaires, demandent beaucoup de travail, je vous dis tout net qu'elles ſurpaſſent les forces de l'homme, & vous n'en ſauriez diſconvenir, ſi vous y faites quelque attention.

Ne me dites pas qu'un Chretien ſe peut épargner une partie de la peine, puis qu'il fait que la religion eſt auſſi ancienne que le genre humain, car même ſelon mes (k) principes il s'enſuit de là qu'aucun peuple n'a jamais été ſans religions. Je vous répondrai deux choſes. 1. Qu'il reſtera toûjours plus de peine qu'aucun homme n'en peut portes. 2. Qu'afin que votre argument ſoit bon, il doit être propre à convaincre non ſeulement un Chretien, mais auſſi un infidele; c'eſt-à-dire, qu'il faut que vous le faſſiez bon par des effets reſultans de l'argument même, & non pas par des ſecours empruntez d'une autre ſource. L'Antagoniſte que je vous ſupoſe, vous peut & vous doit repréſenter ce que Cotta (l) repréſente au Stoicien Balbus, c'eſt qu'encore qu'il croïe la vérité, il diſpute comme s'il ne ſavoit rien, s'il n'avoit oui parler de rien, & comme une table raſe qui recevra vos enſeignemens, pourvû que vous les mettiez à l'abri des objections.

§. XVI.

Qu'il eſt néceſſaire de s'informer s'il y a eu quelques perſonnes qui aient nié l'exiſtence de Dieu.

Le Jugement des experts preferable à celui des ignorans.

VOici un nouveau champ de recherches très-pénibles, & inépuiſables. Toute la beſogne ne ſeroit pas faite, ſi enfin l'on parvenoit à avérer comme il faut que tous les peuples du monde croient l'exiſtence de Dieu. Il reſteroit encore à examiner ſi quelcun de tems en tems a nié cette exiſtence. Il ſe faudroit informer du nombre de ces athées, ſi c'étoient des gens d'eſprit, & qui ſe piquaſſent de méditation, s'ils avoient été châtiez, &c. On ſait que la Grece a produit de telles gens, & qu'elle en a puni (a) quelques-uns, & que cette peine a fait dire que bien d'autres euſſent déclaré leur irreligion, s'ils euſſent pû s'aſſûrer de l'impunité. Lors que Platon s'aplique avec tant de ſoin à prouver l'exiſtence & la providence des Dieux, il (b) avoüe qu'il y avoit un bon nombre d'Athéniens qui rejetoient le premier de ces deux dogmes, & que d'autres ſe contentoient de rejetter le ſecond. On devroit donc rechercher ſi dans chacun des autres peuples il y avoit eu de tels exemples; car ſans ces informations on ne pourroit pas donner au conſentement général ſon juſte poids; on lui en donneroit trop, vû qu'on n'en rabatroit point ce que lui ôtent les exceptions particulieres. Si ces perquiſitions renferment beaucoup de travail & beaucoup de difficultez, on n'en trouveroit guere moins à mettre en balance l'autorité du plus grand nombre, & celle du petit. On ne pourroit point ſe ſervir de la proportion arithmétique, comme dans la juſtice commutative; il faudroit recourir à la proportion géométrique, comme dans la juſtice diſtributive. Rien ne ſeroit plus trompeur que de déférer autant ſur des matieres philoſophiques à l'opinion d'une paiſane, qu'à celle d'un philoſophe. Il eſt évident, & la pratique de tous les peuples s'y accorde, qu'en matiere de Juriſprudence l'avis de trois ou quatre fameux Avocats eſt préférable à celui de trois mille paiſans. Eſt-il queſtion d'un dogme d'Aſtronome? Mr. Caſſini ſera plus croïable lui ſeul que deux cents mille perſonnes qui ne ſavent ni A. ni B. Copernic dont l'hypotheſe triomphe préſentement, n'avoit-il pas contre lui ſeul ou preſque ſeul toutes les écoles & tous les peuples? N'établit-on pas pour principe qu'un chacun (c) doit être cru en ſon art, & que les arts ſeroient heureux (d) s'il n'y avoit que les connoiſſeurs qui en jugeaſſent, & qu'il faut (e) que chacun ſe mêle de ſa profeſſion? Lors que quelcun fait chef d'œuvre pour être reçu au corps d'un métier, il n'eſt jugé que par les gens du métier, & leur témoignage, ne ſuſſent-ils que deux, contrepeſeroit celui de deux mille perſonnes qui n'entendroient rien dans les regles, & dans les ſtatuts de ce métier. Un jardinier eſt plus croïable dans une queſtion de jardinage, que cent critiques hériſſez de Grec, & que tous les ſavans du monde qui n'auroient jamais rien vû, ni rien lû concernant l'agriculture. En un mot, Monſieur, dans tous les arts, & dans toute ſorte de profeſſions, le jugement d'un petit nombre d'experts eſt préféré à celui d'une multitude d'ignorans.

Il ſeroit donc très-difficile dans la matiere en queſtion de meſurer le rabais. Il ſeroit même impoſſible d'y procéder légitimement, car il ne faudroit pas compter les voix, mais les peſer: & où trouveroit-on les balances néceſſaires? Je conclus donc que vous nous voulez mener par un chemin impraticable.

§. XVII.

(i) „ Platon *de legib. lib.* 10. *circa init. pag. m.* 946. E „ decrit fort éloquemment de quelle maniere la foi de „ l'exiſtence des Dieux ſe communique aux enfans.

(k) „ Voïez ci-deſſus §. VI.

(l) *Sic aggredior ad hanc diſputationem, quaſi nihil unquam audierim de Dis immortalibus, nihil cogitaverim, rudem me & integrum diſcipulum accipe, & ea qua requiro, doce.* Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 508. „ Ceci s'accorde avec les diſpoſitions que Mr. Deſcartes demande de tous ceux qui cherchent la vérité.

(a) Voïez ci-deſſus §. VI.

(b) *Plato de legib. lib.* 10. *circa init. pag. m.* 945. C. & *pag.* 947. B.

(c) *Unicuique in ſua arte credendum eſt.*

(d) *Falcus artes eſſent, ſi de illis ſolæ artifices judicarent.* Quintil.

(e) *Hic* (Ariſtoxenus) . . . . *hæc muſicæ concedat Ariſtoteli cantare ipſe doceat, bene enim illi Græcorum proverbio præcipitur.* Quam quiſque norit artem in hac ſe exerceat. *Cicero Tuſcul. lib.* 1. *fol.* 248.

§. XVII.

Combien il eſt difficile de diſcerner ce qui vient de la Nature d'avec ce qui vient de l'éducation.

VOtre ſeconde theſe n'expoſe pas à moins de fatigues, car pour s'aſſurer pleinement que tous les peuples de la terre ont puiſé leur dogme de l'exiſtence de Dieu dans les impreſſions de la Nature, & non pas dans celles de l'éducation, il faudroit avoir étudié en chaque pais le premier état de l'enfance. Il faudroit y avoir obſervé les premiers raions de lumiere qui ſortent de l'ame des enfans, & diſtinguer bien en eux ce qui précede l'inſtruction d'avec ce qui n'en eſt que la ſuite. Où eſt l'homme qui ait aſſez de loiſir, ou qui vive aſſez pour faire toutes ces expériences? Voudriez-vous bien répondre, après y avoir bien penſé, qu'un homme qui les auroit faites exactement, aſſûreroit qu'il auroit trouvé des veſtiges de religion dans des enfans à qui l'on n'auroit jamais dit qu'il y a un Dieu? C'eſt ordinairement par là qu'on commence à les inſtruire, dès qu'ils ſont capables de diſtinguer quelques ſons, (*k*) & de bégaïer. Cette coûtume eſt très-loüable, mais elle empêche qu'on ne vérifie ſi d'eux-mêmes, & par les ſeules impreſſions de la Nature, ils ſe porteroient à honorer Dieu.

§. XVIII.

Examen de la premiere & de la ſeconde réponſe que l'on pourroit faire à la difficulté contenue dans les chapitres précedens. Si les exceptions au conſentement général ſont conſidérables.

AVant que de paſſer à la ſeconde difficulté, je veux bien vous dire que je ne me vous croi point encore réduit au ſilence. Il me paroît que vous répondriez,

Pouvoir de la Nature ſur les nations les plus barbares.

I. En premier lieu que quand même l'on avéreroit que les relations que Mr. Fabrice a révoquées en doute ſont très-fidelles, il ne faudroit pas y avoir égard: l'Athéiſme ſe ſeroit tout au plus gliſſé parmi quelques peuples barbares, & féroces. Cela ne tireroit point à conſéquence. Mais croïez-vous que votre adverſaire ſe paiât de cette réponſe? Ne vous repliqueroit-il point que vous reculez? Vous lui aviez promis le conſentement de tous les peuples, & à préſent vous vous réduiſez à la plus grande partie. Vous aviez fait fond ſur ce que la barbarie la plus brutale n'avoit pas éteint le connoiſſance de Dieu, & préſentement vous voulez que ſous prétexte qu'une nation eſt barbare, il ne faille point s'arrêter à ſon Athéiſme. Il vous repliquera, n'en doutez point, qu'une nation très-éloignée de la politeſſe eſt d'autant plus propre à repréſenter la Nature toute pure. La voix de la Nature ſe peut-elle faire entendre ſous un gros monceau d'arts & de ſciences, de loix & de modes, de ſtatuts & de coutumes, de cérémonies & de controverſes, & de cent autres inventions de l'eſprit humain? N'eſt-il pas à craindre qu'une voix qui doit paſſer par tant de canaux, ne ſoit plûtôt la voix de l'art que celle de la Nature? N'y a-t-il pas lieu de ſoupçonner que le même légiſlateur qui a retiré de l'etat ſauvage une telle ou une telle partie des hommes, a commencé de leur aprendre le culte des Dieux? Vous vous ſouviendrez, s'il vous plait, que les Auteurs les plus orthodoxes ne font point difficulté de rechercher par des conjectures très-vraiſemblables, quelle a été l'origine de l'idolatrie. Ils croïent donc que l'artifice a fait naître cet ouvrage. Le Livre que Varron avoit écrit des antiquitez, commençoit par les choſes humaines, & finiſſoit par les divines, parce, diſoit l'Auteur, (*a*) que celles-ci ont été poſtérieures aux ſociétez.

II. Vous pouvez répondre en ſecond lieu que ſi les remarques de Mr. Fabrice ſe trouvoient exactes, comme vous voulez bien l'eſpérer, il ne ſeroit plus queſtion que de deux ou trois perſonnes dans chaque ſiecle, & alors le conſentement paſſeroit pour général en toute rigueur. Deux ou trois monſtres (*b*) par an n'empêchent pas qu'on ne diſe que tous les enfans viennent au monde avec une tête, deux pieds & deux mains. Si vous ne vous ſouvenez pas d'un beau paſſage du Pere Rapin, je vous le ſuggérerai. (*c*) *Ce conſentement ſi général de tous les peuples*, dit-il, *dont il ne s'eſt jamais trouvé aucun ſans la créance d'un Dieu, eſt un inſtinct de la Nature qui ne peut être faux, eſtant ſi univerſel. Et ce ſeroit une ſottiſe d'écouter ſur cela le ſentiment de deux ou trois libertins tout au plus, qui ont mis la Divinité dans chaque ſiecle, pour vivre plus tranquillement dans le déſordre.* Un peu auparavant il avoit parlé ainſi „ cette vérité . . . . n'eſt conteſtée que par des eſprits „ corrompus par la ſenſualité, la préſomption „ & l'ignorance . . . Il n'y a rien de plus monſtrueux dans la nature que l'Athéiſme: c'eſt un „ dereglement d'eſprit conçu dans le libertinage: „ ce ne ſera point un homme ſage, réglé, raiſonnable, qui s'aviſera de douter de la Religion. Ce ſera un petit eſprit enflé du ſuccès „ d'un Sonnet ou d'un Madrigal, lequel luy aura „ réüſſi dans le monde; qui croira ſottement „ qu'il eſt plus beau de douter de la Religion que de s'y ſoûmettre. Ce ſera un débauché, qui n'a jamais eu la teſte aſſez libre, „ ni l'eſprit aſſez net, pour juger ſainement d'aucune choſe. Ce ſera un Courtiſan qui „ n'a jamais rien étudié à fond, & qui ne ſçait „ que quelques Chapitres de Montagne, ou „ quelques périodes de Charon. Ce ſera un faux „ ſage, qui n'a de prudence & de conduite que „ pour ſauver habilement les aparences, bien faire ſon perſonnage, & jouer parfaitement la „ Comédie. Ce ſera une femme enyvrée de ſon „ mérite, & abandonnée à ſon plaiſir, qui n'a „ d'eſprit que celuy qu'elle s'eſt fait de ſon libertinage (*d*). „

Paſſage du P. Rapin.

Vo-

(*b*) *Ut primum fari incipiunt, ex nomine juſſi Compellant, primaque ſonare ex voce minores.* Balzac. epiſt. ſelect. pag. m. 247.

„ Il s'adreſſe à la Sainte Vierge. Voïez ce que Platon *de* „ *legib. lib.* 10. *pag. m.* 936. E, remarque ſur la maniere „ dont on imprime la religion au cœur des enfans.

(*a*) *Varro apud Auguſt. de civit. Dei, lib.* 6. *cap.* 3.

(*b*) „ Maxime de Tyr, diſſert. 1. *pag. m.* 5. compare un „ Athée à un bœuf qui naîtroit ſans cornes. εἰ δὲ ἔξεργόνοτο ταῦρος ἢ ὄϊς ἀκέρως καὶ τὸ μὲν πρόσωπον ἀπὸ τοῦ αὐχένος καὶ τῶν ὤμων καὶ τῶν σκελῶν ἔχοι, καὶ τὰ ἄλλα μέρη τοῖς ἀρτίως ἐξηκμασμένοις, ἐξεπεπλάσμενον δὲ τοῖς κέρασι, ἀνεπιπλήκτως

„ ἂν τις ψέγοι, ἄλογον καὶ ἄγονον καὶ ἀκαρπον, ὃν „ οὐδεὶς κίων, ὡς βοῦς ἄκερως εἰ ἐκ ἐρεῖ βέλτιον. *Quod ſi ab omni ævo duo aut tres exiſterent, tam deformes homines, ut ſine Deo, & ſine ullo ſenſu obſervarent: quorum neque lucem tantam oculi, neque tertiam ſonarum aures admitterent, animo vero ea præſentiorem ſui poſſe mentis eſſent; irrationale, ſterile atque ſterile hominum genus, ut ſi taurum ſine ſtomacho, bovem ſine cornibus, aversa ſine alis dicas.*

(*c*) „ Rapin, compar. de Platon & d'Ariſtote, ch. dernier, n. 11. *pag. m.* 425.

(*d*) *Id. ib. n.* 6. *pag.* 423.

Grand nombre d'Athées dans le monde.

Votre Antagoniſte ne ſe verroit point ici démonté; il vous prieroit de lui dire ſi tous ombre que preſque tous les enfans naiſſent au neuvieme mois, il faut regarder comme des monſtres (*e*) ceux qui naiſſent au ſeptieme. Il vous prieroit auſſi, vous & le Pere Rapin, de vous accorder avec tant d'autres Auteurs qui déplorent qu'il y ait un ſi grand nombre d'Athées. Vous ſavez qu'un fameux Minime (*f*) a débité qu'il y en avoit plus de 50. mille dans Paris, & que ſouvent il n'en trouvoit une douzaine dans une ſeule maiſon. Cela n'eſt guere croyable, mais il paroît ou par des Sermons, ou par d'autres Livres, que de ſiecle en ſiecle on s'eſt plaint qu'un très-grand nombre de gens n'avoient aucune religion. Cette plainte a ſur tout paru depuis (*g*) que les belles Lettres furent rétablies dans l'Occident, après la priſe de Conſtantinople. Elle paroît dans tous les ouvrages qui ont été publiez en ſi grand nombre, pour prouver ou la vérité de la religion Chrétienne ou l'exiſtence de Dieu. (*h*) *Le monde, la Cour & les Armées*, a-t-on dit dans un Dialogue imprimé l'an 1681. *ſont pleins de Déiſtes, de gens qui croyent que toutes les Religions ſont des inventions de l'eſprit humain. Ces eſprits téméraires doutent de tout. Ils ſont armez de méchantes difficultez contre les Livres du V. & du N. Teſtament, pour n'eſtre pas obligez de croire que ces Livres ſoient véritablement des Auteurs dont ils portent le nom. De là vient qu'aujourd'hui ceux qui ſe piquent de quelque capacité pour écrire, ſe font mis en tête de deffendre la Religion Chrétienne contre les incrédules: tous les traitez tournent de ce côté-là.* Je vous renvoie à un Docteur Allemand qui publia un écrit intitulé *ſcrutinium Atheiſmi* l'an 1663. C'eſt un Livre où il y a beaucoup de detail, & où l'on trouve le nom de pluſieurs perſonnes qui ont paſſé pour Athées, & bien des complaintes ſur (*i*) les progrès de l'Athéiſme. Quel concert pourrez-vous faire avec tant d'Auteurs, vous & le Pere Rapin?

Sur tout de ceux qui font morts.

Je vous permets de conſidérer leurs doléances comme des déclamations vagues & exaggérées. Je vous dirai même que pluſieurs Théologiens entêtez ont ſi fort mis à tous les jours l'accuſation d'Athéiſme, & qu'ils y ont enveloppé tant de perſonnes innocentes, qu'il ne faut avoir aucun égard à leurs catalogues. Mais il ne laiſſe pas d'être ſûr que le nombre des incrédules a été toûjours plus grand que ne le croit le Pere Rapin. Ceux qui ont la témérité & l'audace de dogmatiſer, & de ſe mettre en public par cet endroit-là, paſſent nommément de Livre en Livre: leur mémoire ſe conſerve de ſiecle en ſiecle: il n'en va pas de même de ceux qui ont la prudence de ne s'ouvrir qu'en particulier. Ils ſont incomparablement en plus grand nombre (*k*) que les autres: les voïageurs en découvrent preſque par tout, & principalement dans les pais de liberté, & où les lettres fleuriſſent le plus. Cette eſpece de Deiſtes, ou, d'Athées ne groſſit pas les catalogues, elle ne laiſſe point de monumens aux controverſiſtes ou aux hiſtoriens. Elle eſt pourtant une exception très-reelle à votre aphoriſme.

Des Athées chez les Romains & à la Chine.

Il eſt inconteſtable que des ſectes (*l*) toutes entieres ſe ſont ſouſtraites au conſentement général que vous nous prônez. La ſecte d'Epicure qui a fleuri ſi long-tems, & qui a produit de fort grands hommes s'en étoit ſouſtraite; car ſi elle admettoit des Dieux, c'étoient des êtres qui ne ſe mêloient de rien, qui n'avoient rien fait, & qui ne devoient leur exiſtence, (*m*) non plus que le Soleil & la Terre, qu'à la rencontre fortuite de certains atomes. Etoit-ce conſentir à l'opinion générale qu'il y a des Dieux, qui ont fait le monde & qui le gouvernent? Et pouvez-vous alléguer pour votre preuve leur conſentement à cette opinion? Avez-vous lû dans Mr. Ricaut (*n*) qu'il y a parmi les Turcs une ſecte qui *ne abſolument la divinité?* & qu'il y a *a Conſtantinople un nombre ſi prodigieux de gens qui ſoûtiennent ce principe, que cela eſt capable de donner de l'étonnement & de l'horreur. La plaſpart de ces impies ſont des Cadis & des perſonnes ſavantes dans les Loix des Arabes. Les autres ſont des Chrétiens renegats, qui pour éviter les remors qu'ils ſentent de leur apoſtaſie, s'efforcent de ſe perſuader qu'il n'y a rien à craindre, ni à eſperer après la mort. . . .* (*o*) *Cette maudite doctrine eſt ſi contagieuſe, qu'elle s'eſt inſinuée juſques dans le Serrail, & a infecté l'appartement des Femmes & des Eunuques. Elle s'eſt auſſi introduite chez les Bachas, & après les avoir empoiſonnez, elle a épandu ſon venin ſur toute leur Cour. . . . . On dit que Sultan Morat favoriſoit fort cette opinion dans ſa Cour & dans ſon armée.* Savez-vous bien que l'Athéiſme de Spinoza eſt le dogme (*p*) de pluſieurs ſectes répandues dans l'Aſie, & que parmi les Chinois, la nation la plus ſavante & la plus ingénieuſe de l'Orient, il y a une ſecte d'Athées (*q*) qui eſt celle de la plûpart des Lettrez ou des Philoſophes? Ne trouverez-vous dans tout cela que *deux ou trois libertins tout au plus qui ont mé la divinité dans chaque ſiecle, pour vivre plus tranquillement dans le déſordre?*

Noms de pluſieurs Athées.

Que ſi ſans répeter tous les exemples que j'ai déja raportez, ou dans mes Penſées diverſes, ou dans mon Dictionnaire, je vous nomme ſeulement quelques-uns des modernes que l'on accuſe d'Athéiſme, un Averroes, un Calderinus, un Politien, un Pomponace, un Pierre Bembus, un Leon X. un Cardan, un Ceſalpin, un Taurellus, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Thomas Hobbes; pourrez-vous croire

(*e*) „ Voïez ci-deſſus §. VI. ce qu'on a dit des Cyclopes.

(*f*) „ Le Pere Merſenne dans ſon Commentaire ſur la „ Geneſe, imprimé à Paris l'an 1623.

(*g*) „ Voïez le Dictionn. hiſtorique & critique à l'art. „ *Takiddin.*

(*h*) „ Junca, Politique du Clergé pag. 85 86.

(*i*) *Cum in detegenda atque confundenda impietate Atheiſtica (hodie, proh dolor! tantum non ubique radices profundiſſimas agente, ac ſonſque miſeram procreſſâ, ut non tantum Divinitatem mocketur, verum etiam omnes traditionum profundiorum confactor, fautorii ſuos mentiatur) per aliquod temporis ſpatium occupatus, ſedet illius peſtilentiſſimæ originem partier ac nefandam in orbe Europæ progreſſum indagaturus.* Theoph. Spizelius in epiſt. dedicat. Scrutinii Atheiſmi.

(*k*) „ Il y a 10. ou 12. ans que je demandai à un homme qui connoiſſoit très-particulierement Mr. . . . . „ membre de la Societé Royale & grand Mathématicien, „ comme ſes écrits le témoignent, de quelle religion il „ étoit, *hélas*, me répondit-il en ſoupirant, *il croit que les „ cieux ont été toujours d'eux-mêmes, & qu'ils ſeront éternellement tels qu'ils nous les voions.*

(*l*) „ Voïez ci-deſſous le chapitre 21. n. 8.

(*m*) „ Epicure n'admettoit pour les principes de tous „ les êtres que les atomes & le vuide:

Omnis ut eſt igitur per ſe natura duabus
Conſiſtit rebus, nam corpora ſunt & inane.
Lucret. lib. 1. v. 419.

(*n*) „ Ricaut, érat preſent de l'Empire Ottoman to. 2. *pag. m.* 305. Voïez Penſées diverſes ch. 174.

(*o*) Ricaut, *ib. pag.* 397.

(*p*) „ Voïez le Dictionnaire hiſtorique & critique „ Art. *Abumaſſimus. Japon. Spinoza.* Vous trouverez „ aux pages marquées à l'indice des matieres ſous *Spinoza*, ou *Spinoziſme* que quelques Philoſophes païens „ ont eu à peu près la même opinion.

(*q*) Voïez le même Dictionnaire Art. *Malherbe & Semmona-codom.*

re avec le Pere Rapin qu'il n'y a qu'un petit Auteur de Sonnet ou de Madrigal, qu'un débauché, qu'un Courtiſan, & qu'une femme galante qui ſoient ſuſceptibles de l'irreligion? Peut-on caractériſer ainſi les Philoſophes, les Médecins, les Mathématiciens, les Humaniſtes les plus célebres? Y avoit-il dans leurs mœurs un déreglement plus viſible que dans la vie ordinaire d'une infinité d'honnêtes gens ſelon le monde, & tres-orthodoxes?

§. XIX.

Rétorſion de l'objection, que l'intérêt ou l'amour propre éloignent de la religion. Remarque ſur ce que tant de Chinois ſe font Chrétiens.

Que l'intérêt n'beaucoup de part a la Religion.

IL ſeroit à craindre qu'on n'uſât de rétorſion contre le Pere Rapin; c'eſt-à-dire, que comme il prétend que l'amour propre, & l'intérêt des paſſions précipitent dans l'impiété, on ne prétendît que la plûpart des orthodoxes s'attachent à la religion par un eſprit mercenaire. Etoit-ce par la ferveur de l'amour divin que les enfans d'Iſrael demandoient (*a*) des divinitez qui marchaſſent devant eux? N'étoit-ce pas pour avoir des guides fideles, & des protecteurs invincibles? Les Dieux pénates des Payens & tant d'autres Dieux que l'on adoroit, ne ſervoient-ils pas d'eſpérance que toute infortune ſeroit écartée de la maiſon, que la recolte ſeroit copieuſe, qu'on voiageroit ſans péril, &c.? Les Chrétiens qui liſent dans le nouveau Teſtament qu'ils ſont apellez à la ſoufrance ſur la terre, ne laiſſent pas de tourner les yeux vers les promeſſes temporelles que fait le vieux Teſtament aux obſervateurs de la loi, & de ſe ſouvenir du paſſage où Saint Paul (*b*) aſſûre que la piété a les promeſſes de la vie preſente & de la vie à venir. L'un ſe flatte qu'en priant Dieu il attirera la proſpérité ſur ſon négoce; un autre qu'il préſervera de la grele ſes champs, & ſes vignes; un autre qu'il gagnera ſes procès; un autre qu'il évitera tous les complots de ſes ennemis, & ainſi du reſte. On invoque Dieu comme le bucheron de la fable invoquoit la mort (*c*) afin d'en tirer de l'aſſiſtance. La froideur dans le ſervice divin fait apréhender tous les maux contraires à ces biens-là. De ſorte qu'outre la félicité éternelle on ſe flate d'être heureux dans ce monde-ci par le moïen de la religion, & l'on craint d'être malheureux, & ſur la terre, & dans l'autre monde, ſi l'on ne conſerve la foi. L'intérêt tient lieu de raiſon, croïez-en un Théologien qui s'eſt piqué d'intolérance, & de crier à l'héréſie pour peu de choſe.

Paſſage de M. Jurieu ſur ce ſujet.

Il eſt certain, dit-il, (*d*) *que l'homme croit cent choſes parce qu'il les veut croire ſans autre raiſon, & il les veut croire, parce que ſes paſſions y trouvent leur intérêt. . . . .* (*e*) *Je crois les miſteres de l'Evangile, non par conviction, mais parce que je les veux croire, & je les veux croire parce que je crois que cela eſt de la derniere importance pour la gloire de Dieu & pour mon ſalut. . . . .* (*f*) *Je crois fermement & fortement qu'un tel homme eſt mon pere: je n'en ai point de démonſtration, mais je voi qu'il m'eſt de de la derniere importance de croire cela, parce que je lui dois rendre les offices d'enfant, & que de là dépend mon ſalut & l'obeïſſance aux commandemens de Dieu; de là auſſi dépend le droit à une grande ſucceſſion qui me regarde. Cette importance de la choſe fait que la volonté adhere fortement à cette vérité*, un tel eſt mon pere. *Cette vérité*, il y a un Dieu, *ſe peut démontrer comme je crois, mais ce n'eſt pas par une démonſtration qui ſoit ſenſible à un eſprit vulgaire; comme on peut faire ſentir à tout eſprit quelque bas qu'il ſoit, que ſix ſont la moitié de douze. Néanmoins un eſprit vulgaire, s'il eſt fidele, s'attachera avec infiniment plus de force à cette vérité*, il y a un Dieu, *qu'à celle-ci*, ſix ſont la moitié de douze. *Il mourra pour ne pas renier cette premiere vérité, & il ne voudra pas ſouffrir le plus petit mal pour ſoutenir la ſeconde. D'où vient cela? c'eſt par ce qu'il voit que de cette vérité*, il y a un Dieu, *dépend toute ſa gloire & tout ſon bonheur, & ſur tout la gloire de Dieu; & il ne revient aucune utilité de l'autre à Dieu, au prochain & à lui: c'eſt pourquoi il adhere à cette vérité*, il y a un Dieu, *& n'en veut pas avoir le moindre doute.*

Avantage qu'il y a à être dévot.

Ne croiez-vous pas qu'un homme qui achete un ſcapulaire, comme un grand preſervatif, eſt intéreſſé à lui attribuer une efficace merveilleuſe? Et que ce n'eſt pas un petit avantage temporel pour un Docteur que d'être devot? Il s'attire les bénédictions du peuple, les éloges, les careſſes, & qui plus eſt, les préſens des femmes. Il eſt le diſpenſateur des charitez; la direction des conſciences n'eſt point la culture d'un terroir ingrat. Enfin il eſt ſi commode d'être dévot que beaucoup de gens qui ne le ſont point font ſemblant l'être. En général l'Egliſe eſt une très-bonne mere, elle nourrit graſſement (*g*) ſes ſerviteurs: ils y trouvent dequoi ſe faire vénérer & de quoi ſe faire craindre. Elle fait ſubſiſter beaucoup d'ouvriers, & il y va tant de leur intérêt qu'elle ſe maintienne, qu'en un beſoin ils imiteroient ceux qui décidérent par des cris horribles (*b*) *grande eſt la Diane des Ephéſiens.*

De la converſion des Chinois.

Savez-vous bien que les Eſprits forts trouvent tout-à-fait étrange ce que l'on publie ſur les grands progrès des Miſſionaires de l'Orient. S'ils croyent que l'on exaggere le nombre de ceux qui embraſſent l'Evangile dans ces pais-là, par la ſeule voie de la perſuaſion, & ſans qu'on ſe ſerve le moins du monde du *compelle intrare, contrain-les d'entrer*; ils ſont d'ailleurs aſſez raiſonnables pour ne nier pas les faits dont ils voyent que les Jeſuites & les autres Miſſionaires, qui ont des procès avec les Jéſuites, demeurent d'accord; ſavoir que la moiſſon eſt très-grande à la Chine & en quelques autres pais, & que les Chretiens y ont dreſſé des Egliſes bien nombreuſes. Dès que l'on ſupoſe que les Miſſionaires font des miracles, ou que la grace du Saint Eſprit ſeconde leur prédication, on donne facilement la raiſon des phénomenes; l'on ne s'étonne plus que tant de Païens ſe rangent ſous les enſeignes d'un Dieu crucifié, & qu'ils donnent leur conſentement à des doctrines ſi peu conformes aux idées naturelles; mais les eſprits forts ne croïant ni les miracles, ni l'opération intérieure de la grace, ſont obligez de chercher d'autres principes, pour donner raiſon de ces changemens de foi, & ils n'en trouvent point

(*a*) „ Exode ch. 32. v. 1.
(*b*) I. Epitre à Timothée ch. 4. v. 8.
(*c*) *Æſop. fab.* 20. *pag.* m. 104.
(*d*) „ Jurieu, Traité de la nature & de la grace, pag. „ 224.
(*e*) *Id. ib. pag.* 225.
(*f*) *Id. ib. pag.* 247. 248.
(*g*) „ Voici ce que Polingenius *lib.* 5. *pag. m.* 111. a „ dit des Prêtres & des Moines:
Dome autem lucrum, ſuperos & ſacra negabunt.
Rege ſibi, non ambicia, hac turba miniſtrat.
Utilitas facit eſſe deos: qua nempe remota,
Templa ruent, nec erunt ara nec Jupiter ullus.
(*h*) „ Voïez ci-deſſus §. XII.

point de plus ſpécieuſes, que de dire que l'on gagne les Chinois en les étonnant d'abord par la terreur des enfers, & en les aſſûrant tout auſſi-tôt non ſeulement de la délivrance de ces peines, mais auſſi d'une félicité infinie, pourvû qu'ils mettent leur confiance en la croix de JESUS-CHRIST.

Motifs qui portent les Chinois à ſe convertir au Chriſtianiſme.

Vous, Monſieur, qui êtes un bon Chretien réformé, pourriez-vous blâmer ici les eſprits-forts? Vous ne croiez pas non plus qu'eux que les Miſſionaires de Rome faſſent des miracles, ni que la grace du Saint Eſprit accompagne leur prédication; car ſelon vos principes, cette grace ne ſe donne qu'aux élus, & la converſion faite par ces Miſſionaires ne retire perſonne de la voie large qui mene à la perdition, elle fait ſeulement paſſer d'une idolatrie à une autre. Vous devez donc attribuër à des cauſes purement naturelles la docilité que tant de Chinois témoignent pour ces Catéchiſtes-là. Or je vous défie d'imaginer des raiſons plus vraiſemblables que celles des Eſprits-forts.

N'allez point me donner le change; ne me tranſportez point de l'Orient à l'Occident; ne me parlez point, dis-je, des converſions Américaines. Je ſai qu'elles ont été l'effet de la violence généralement parlant, & que la ſtupidité & la barbarie de la plûpart des nations ſubjuguées par les Eſpagnols, les rendoient indiſciplinables ſur les articles de la religion Chretienne. Laiſſons donc cela, ne parlons que des Chinois, nation ſavante & ingénieuſe autant qu'aucune autre. Quelle raiſon donnerez-vous de ce qu'ils ſe laiſſent convertir par des Miſſionaires qui ne ſont nullement en état d'employer la force du bras ſéculier, & qui ne peuvent mettre en uſage que les voies d'inſinuation, & d'inſtruction? Ne trouvez-vous pas vrai-ſemblable que ces nouveaux Apôtres étalent d'abord avec toute l'induſtrie, & avec toute l'adreſſe de leur éloquence, les délices du Paradis & les horreurs de l'Enfer? Qu'ils commencent par faire tentir que l'on eſt coupable devant Dieu; que la peine du péché doit être infinie puis qu'il offenſe un être infini; que la juſtice divine eſt inexorable, à moins qu'elle ne reçoive une ſatisfaction proportionée à l'infinité de l'ofenſe; qu'elle l'a reçuë cette ſatisfaction-là par la mort de JESUS-CHRIST, & que Dieu aiant été apaiſé envers les hommes par cette mort, ne ſe contente pas de leur remettre la peine qu'ils méritoient, mais leur ofre auſſi une félicité éternelle, pourvû qu'ils embraſſent la religion de JESUS-CHRIST. La concluſion eſt que ceux qui refuſeront de l'embraſſer, ſeront beaucoup plus malheureux éternellement que ceux à qui elle n'a jamais été préſentée. La plûpart de ces principes ſont aiſez à inſinuer, car il n'y a point d'homme qui ne ſe ſouvienne qu'il a fait des choſes qu'il croioit être des péchez, & il n'y a point de religion qui n'enferme ces deux idées, l'une qu'il y a une juſtice divine qui punit ſévérement ceux qui l'ofenſent, l'autre qu'elle s'apaiſe par les prieres, & par les ofrandes de l'homme. Tous les Païens ont eu récours à des ſacrifices & à des expiations, quand ils ont voulu faire ceſſer les malheurs publics ou particuliers, dont ils croioient que les Dieux les châtioient.

Vous comprenez donc ſans peine que les Chinois alarmez par les menaces de l'enfer, & conſolez par l'eſpérance du Paradis, trouvent le compte de l'amour propre à embraſſer le Chriſtianiſme, d'autant plus qu'on les aſſûre qu'avant même qu'ils ſortent de cette vie, pour aller prendre poſſeſſion d'une félicité inimaginable, ils ſeront cent fois plus heureux que les mondains. Pourquoi? C'eſt que la grace du Saint Eſprit verſera mille douceurs & mille conſolations dans leur ame: c'eſt qu'ils ſeront protégez dans leurs affaires temporelles par l'interceſſion du Fils de Dieu, & par celle de la ſainte Vierge, & d'une infinité de Saints, &c.

Ayant été ainſi gagnez, il ne faut point craindre que la ſévérité de la morale Evangelique les effarouche: on la leur montre ſucceſſivement par les endroits les moins propres à rebuter; mais quoi qu'il en ſoit, s'ils éprouvent qu'il eſt difficile de ſe maintenir dans l'état de grace, ils aprenent en même tems qu'il eſt facile de s'y réhabiliter. La même religion qui leur enſeigne qu'il faut pratiquer des devoirs tout-à-fait durs à la nature, leur préſente des remedes prompts & aiſez contre les chutes: il n'y qu'à ſe repentir, & qu'à déclarer ſes fautes à un Confeſſeur.

Accommodemens qu'ils trouvent aux auſterités qu'il enſeigne. Paſſage de M. Daille ſur ce ſujet.

Le (i) Ciel défend, de vrai, certains contentemens,
Mais on trouve avec lui des accommodemens.

Vous avez lû ſans doute ces paroles de Mr. Daillé „ (k) Qui ne voit que l'eſpérance d'u„ ne abſolution ſi facile, & ſi ſûre, convie „ plûtoſt à pécher, & augmente la licence & „ l'audace du vice, au lieu de la mortifier? Les „ ſauvages du Canada comprirent bien eux-meſ„ mes ce ſecret, qui voyant un de leurs compa„ triotes, converti au Chriſtianiſme, faire ſcru„ pule de quelque choſe, à quoy ils le ſollici„ toient, de peur d'offenſer Dieu? *Les robbes noires* (luy dirent-ils, en parlant des Jéſuites) *effaceront demain ton péché. Ne crain pas un péché, qui demain ne ſera plus quand tu te ſeras confeſſé* (l). „ Vous ſavez auſſi ce que le même Miniſtre repliqua à ceux qui le critiquerent. (m) *C'eſt comme ſi j'euſſe dit; Il n'eſt pas juſques aux hommes les plus rudes, & qui n'ont rien ajoûté par aucune culture humaine à ce que la Nature leur a donné de ſens & d'eſprit, qui ne ſentent dès Pabord que votre Confeſſion conduit le pécheur à eſpérer trop facilement le pardon de ſes fautes. . . . . Le témoignage que les Sauvages meſmes rendent à la vérité, que j'ay miſe en avant, en vaut mille, & conclut d'autant plus fortement pour moy, que plus ceux qui le rendent, ſont groſſiers & ſimples, étant une fidele & naïve expreſſion du jugement que la Nature fait d'elle-meſme de votre Confeſſion.* Je m'imagine que vous adoptez de tout votre cœur ces ſentimens de Mr. Daillé, & par conſéquent je dois croire que vous ne douterez pas que les convertis de la Chine, infiniment plus ingénieux que les Sauvages du Canada, n'accommodent facilement avec l'amour propre le tribunal de la confeſſion auriculaire.

Vous direz-je que les Chretiens obſervent en toute rencontre, que Mahomet gagna une infinité de diſciples, parce qu'il promettoit un Paradis ſenſuellement voluptueux? Or comme le droit de rétorſion a eu toûjours lieu dans la diſpute, ne faut-il pas s'attendre que les Mahométans (n) s'en ſerviront contre les Chretiens? Le Pere Rapin a-t-il dû croire que les Eſprits-forts n'en

(i) „ Molière dans le Tartuffe, act. 4. ſc. 5. *pag.* m. 76.
(k) „ Daillé, lettre à Mr. le Coq. pag. 20.
(l) „ Relation de Canada de l'année 1642. p. 32.
(m) „ Id. replique a Adam & à Cottibi 3. part. ch. 14. „ pag. 228.
(n) „ Voïez dans le Dictionaire hiſtorique & critique „ la remarque *M.* de l'article *Mahomet*.

n'en uſeroient pas contre lui? Il leur auroit repliqué, & ils lui euſſent repliqué *toties quoties*: & cela n'eût fait qu'embrouiller de plus en plus la queſtion.

Des efforts de certains Athées pour ſortir de leur incrédulité.

Mais qu'eût-il pû repliquer à un nouveau Catholique, qui avoit été un fameux Miniſtre de l'Egliſe Réformée de Poitiers, & qui a dit (*o*) *qu'il eſt faux que les Athées ne viennent jamais à la Confeſſion, ou qu'ils n'y aillent que par des raiſons mondaines; car combien y en a-t-il parmi eux qui ne croyant point de Dieu,* FONT TOUS LEURS EFFORTS POUR EN CROIRE, *& qui n'eſtant tombez dans cette maudite créance, que par incertain aſſoupiſſement d'eſprit,* CHERCHENT TOUTES LES OCCAMONS DE S'EN RETIRER? Le Pere Rapin trouve là ſa condamnation. On peut voir auſſi le chapitre 187. de mes Penſées diverſes. J'y ai cité deux paſſages que je puis fortifier par un troiſieme: où Cotta déſire (*p*) qu'on lui ôte tous les doutes qui l'embaraſſent quelquefois ſur l'exiſtence des Dieux. J'ai dit quelque part (*q*) que l'un des grands défenſeurs de la liberté de Rome, auroit voulu croire pour l'intérêt de ſa cauſe l'exiſtence des eſprits. C'étoit un Sectateur d'Epicure. Il eſt certain en général que comme il y a des choſes que l'on croit à cauſe (*r*) qu'on les ſouhaite, il y en a d'autres que l'on ne peut croire, quoi qu'on ſoit intereſſé à n'en douter point. Voiez le chapitre 14. du ſupplément (*s*) du Commentaire philoſophique ſur *contrain-les d'entrer*. Mr. Saurin qui a réfuté cet Ouvrage, ſuppoſe (*t*) qu'un autre intérêt encore plus ſéduiſant, empêche alors la perſuaſion. Il prétend (*v*) que l'on n'embraſſe les fauſſes doctrines & que l'on n'y perſévere que par l'inſtinct de quelque paſſion de la nature corrompuë. Il diſoit donc que les Chinois ſe ſont faits Chrétiens par quelque paſſion de ce genre-là. En voudroit-il bien exclure l'eſprit de mercénarité? Avez-vous jamais pris garde à ces paroles de Platon? *Je avais* (*w*) fait-il dire à un interlocuteur, après qu'un autre eut donné deux preuves de l'exiſtence divine, *que les Athées ne vous traitent de haut en bas, car vous ignorez leurs raiſons, & vous vous imaginez que la ſeule fougue de leurs voluptez les entraine à l'impiété.*

Origine que Pétrone & Seneque donnent à la Religion.

Vous ſavez la maxime de Pétrone (*x*) que la crainte inſpirée aux hommes par la chûte de la foudre a été la premiere cauſe de la religion. Seneque inſinue une autre origine. Il dit (*y*) que la raiſon pour laquelle tous les hommes ſe ſont accordez à l'invocation des Dieux, eſt qu'ils les ont trouvez bienfaiſans, tantôt par des graces qui ſe préſentoient d'elles-mêmes, & tantôt par des faveurs accordées aux demandes. Selon cette idée nous comprendrions avec la derniere facilité d'où eſt venu que le ciel en général, & le Soleil en particulier, ont été l'objet de la plus ancienne idolatrie, car les hommes les plus ſtupides ont pû reconnoître qu'il y avoit-là une cauſe bienfaiſante qui les prévenoit, qui par ſa chaleur, & par ſes pluies faiſoit croître ſur la terre les alimens dont ils avoient le plus de beſoin. Par le même principe l'on a attaché ſucceſſivement ſon culte à tous les êtres, dont on a cru recevoir des graces: l'on a deifié (*z*) les inſignes bienfaiteurs, & l'on s'eſt attaché à ces objets de religion, afin de continuer d'en être favoriſé. Je ne vous dis pas que ni la maxime de Pétrone, ni celle de Seneque, ſoient véritables; je vous dis ſeulement que les eſprits-forts vous en feront une chicane, une retorſion, importune pendant que vous vous amuſerez à leur objecter que l'intérêt de leurs paſſions eſt la ſource de leur mécreance.

Mais revenons au Pere Rapin, & prions-le de conſidérer l'argument fameux de M. Paſcal, (*a*) cette raiſon tirée de l'intérêt de l'amour propre, laquelle a paru ſi ſolide à tant d'Ecrivains, & ſi capable de faire entrer dans le chemin de la religion.

§. XX.

Examen d'une troiſieme réponſe à la difficulté propoſée dans le chapitre 13. *En quel ſens il eſt aiſé de connoître qu'il y a un Dieu. Obſtacles dans la voie d'examen.*

PAſſons à une autre choſe que vous pouvez opoſer à ma premiere difficulté.

III. Vous pourriez répondre en troiſieme lieu, que l'on connoît ſi facilement qu'il y a une Divinité, que le ſuffrage d'un homme docte n'eſt pas plus conſidérable ſur ce point-là que celui d'un paiſan. Il n'eſt donc point néceſſaire de peſer les voix, il ſuffit de les compter, de ſorte que le rabais que l'on devroit faire ſur le conſentement général des peuples ſeroit bien-tôt meſuré à cauſe de l'équivalence des témoignages. Ce ſeroit même trop honorer l'Athée Diagoras, qui ferme les yeux au ciel, que de mettre en concurrence ſon ſuffrage avec celui d'un enfant, qui n'a pas plûtôt conſidéré la vaſte machine des cieux, qu'il ſe perſuade qu'il y a un Dieu. Voilà qui eſt bien-tôt dit, mais votre Antagoniſte ne s'en contenteroit pas.

La queſtion ne conſiſte point à établir s'il y a un Dieu mais à déterminer quelle eſt ſa nature.

Il repliqueroit que vous ſautez ſes principales inſtances, & que vous ne réſolvez pas celle que vous attaquez. Il n'y a rien de plus facile que de connoître qu'il y a un Dieu, ſi vous n'entendez par ce mot qu'une cauſe premiere & univerſelle. Le plus groſſier & le plus ſtupide paiſan eſt convaincu que tout effet a une cauſe, & qu'un très-grand effet ſuppoſe une cauſe dont la vertu eſt très-grande. Pour peu qu'il réfléchiſſe, ou de ſoi-même, ou par l'avertiſſement de quelcun, il

(*o*) „ Cottiby, réplique à la Lettre de Monſieur Daillé „ pag. 52.

(*p*) *Ego ipſe Pontifex qui ceremonias retineboque ſacra publica ſanctiſſime tuendas arbitror, a hoc, quod primum eſt, eſſe Deos, perſuaderi mihi non omnino poſſum, ſed eorum ad veritatem plane velim: multa enim occurrunt quæ conturbent, ut interdum malim eſſe vacuum.* Cicero de nat. deor. lib. 1. pag. m. 85.

(*q*) „ Dans le Dictionn. hiſt. à la remarque *I.* de l'arti„ cle de *Caſſius* le meurtrier de Jules Céſar.

(*r*) „ Voiez Paſquier, recherch. de la France, liv. 6, „ ch. 34. pag. m. 515.

(*s*) „ Il y a d'autres chapitres dans le même ſupplément „ qui ont du rapport à cela.

(*t*) Saurin, reflex. ſur les droits de la conſcience pag. 227. & ſuiv.

(*v*) „ Dans le même livre en cent endroits.

(*w*) *Φοβοῦμαι τοὺς μαθητὰς . . . μὴπως ὑμᾶς καταφρονήσωσιν ὑπὸς ἡμῶν ἐπὶ τὸ μεῖζον τοῦ μὴ γὰρ οἶδα τὰς αἰτίας τῶν τοιούτων αἰτιῶν, ἀλλ' ἐγὼ δὲ ἀκηκοὼς μέντοι ἄλλων τε καὶ ἐκείνου τοῦ ἄνδρὸς ὃς ἐκεῖνο τὸ ἱερὸν ἔνδον ἱδρύσατο τὰς ψυχὰς αὐτῶν: Timeo ſcilicet hominis . . . . ne forte vos contemnant. Vos enim differentia iſtorum cauſam ignoratis, & incontinentia voluptatum cupiditatumque tantummodo tamen ad impium animos eorum vitium corruere.* Plato de legib. lib. 10. pag. 945. E.

(*x*) „ Voiez les Penſées diverſes ch. 65.

(*y*) *Nec in hunc finirem omnes mortales conſenſiſſent alloquendi ſurda numina & inefficaces Deos, niſi noſſent illorum beneficia nunc ultro oblata, nunc orantibus data, magna, tempeſtiva, imminentes minas intervenia ſuo ſolventia.* Seneca de benefic. lib. 4. cap. 4. pag. m. 70.

(*z*) „ Voiez le Dictionn. hiſt. & crit. à l'Article de *Perſée*, remarque *I.*

(*a*) „ Voiez dans le Dictionnaire hiſtor. & crit. la re„ marque *I.* de l'article *Paſchal*.

il voit clairement cette vérité. Le conſentement général ne ſouffre aucune exception à cet égard-là; on ne trouve ni aucun peuple, ni aucun particulier qui ne reconnoiſſe une cauſe de toutes choſes. Les Athées, ſans en excepter un ſeul, ſigneront ſincerement avec tous les Orthodoxes cette theſe-ci: *Il y a une cauſe premiere, univerſelle, éternelle, qui exiſte néceſſairement, & qui doit être appellée Dieu.* Tout eſt de plein pied juſques-là, perſonne ne fera un incident ſur les mots: & il n'y a point de philoſophes qui faſſent entrer plus ſouvent le nom de Dieu dans leurs ſyſtêmes, que les Spinoziſtes. Mais de là vous devez conclure, que ce n'eſt point dans cette theſe ſi évidente que conſiſte le vrai état de la queſtion. Un formulaire que les ſectateurs de la fauſſeté peuvent ſigner conjointement avec ceux de la vérité, eſt une choſe captieuſe, & néceſſairement défectueuſe. Il ne ſuffit donc point de connoître qu'il y a un Dieu; il faut de plus déterminer le ſens de ce mot, & y attacher une idée; il faut, dis-je, rechercher quelle eſt la nature de Dieu, & c'eſt-là où commence la difficulté. C'eſt un ſujet que les plus grands philoſophes ont trouvé obſcur, (*a*) & ſur lequel ils ont été partagez en pluſieurs ſortes de ſentimens fort contraires. On les a inſultez ſur leurs diviſions, on leur a reproché qu'ils ne ſavoient à quoi s'en tenir, les uns niant qu'il y eût des Dieux, d'autres qu'ils ſe mêlaſſent de rien, d'autres ſoutenant leur exiſtence & leur providence, quelques-uns leur aſſignant des figures, & des places, & diſcourant de leurs actions & de leur vie; & tous alleguant des raiſons probables qui pouvoient être un attrait & une amorce pour la crédulité de leurs auditeurs. Voilà ce que Julius Firmicus Maternus a objecté aux Philoſophes, pour leur retorquer les variations, les contradictions des aſtrologues. (*b*) *Nec hoc eſt admiratione dignum, cum ſciamus inter ipſos* (Philoſophos) *quanta ſit de ipſa deorum natura diſſenſio, quantiſque diſputationum argumentis vim totam divinitatis conentur evertere, cum alii Deos non eſſe dicant, alii eſſe quidem, ſed nihil procurare definant, alii & eſſe, & rerum noſtrarum curam procurationemque ſuſcipere, & tanta ſint hi omnes in varietate & diſſenſione, ut longum & alienum ſit . . . ſingulorum enumerare ſententias, nam alii & figuras his pro arbitrio ſuo tribuunt, & loca aſſignant, ſedes etiam conſtituunt, & multa de actibus eorum vitaque deſcribunt, & omnia quæ facta & conſtituta ſunt ipſorum arbitrio regi gubernarique pronuncient. Alii nihil meliri, nihil curare, & ab omni adminiſtrationis cura vacuos eſſe dixerant, aſſerunt quæ omnes veriſimile quiddam quod auditorum animos ad facilitatem* (*c*) *credulitatis invitet.*

Il ne peut point être facile à l'homme de connoître clairement ce qui convient, ou ce qui ne convient pas à une nature infinie. Agit-elle néceſſairement, ou avec une ſouveraine liberté d'indifférence? Connoit-elle, aime-t-elle, hait-elle par un acte pur & ſimple le préſent, le paſſé & l'avenir, le bien & le mal, un même homme ſucceſſivement juſte & pécheur? Eſt-elle infiniment bonne? Elle le doit être, mais d'où vient donc le mal? Eſt-elle immuable, ou change-t-elle ſes réſolutions, fléchie par nos prieres (*d*)? Eſt-elle étenduë, ou un point indiviſible? Si elle n'eſt point étenduë, d'où vient donc l'étendue? Pluſieurs & ſemblables autres queſtions qui ſe préſentent à l'eſprit humain l'étonnent & l'embaraſſent: les incompréhenſibilitez l'arrêtent à chaque pas; s'il ſe tourne d'un côté pour éviter des impoſſibilitez aparentes, il en rencontre qui ne ſont pas moindres. Vous pourrez voir dans mon article de (*e*) Simonide combien il eſt malaiſé de définir Dieu. Il y a de grands Philoſophes dont les meilleures idées ſont ridicules ſur cela (*f*). Ceux qui en certains endroits parlent le plus noblement de Dieu, en parlent ailleurs d'une maniere qui fait voir qu'ils le confondent avec la Nature (*g*). On a donné des recueils des athéiſmes d'Ariſtote (*h*), & vous n'oſeriez nier que le peuple (*i*) parmi les Chretiens ne ſe forme des notions ſi baſſes & ſi groſſieres de Dieu que rien plus. Ne dites donc point que le ſujet en queſtion eſt ſi aiſé, qu'il ne faut qu'ouvrir les (*k*) yeux pour le connoître. Souvenez-vous que de trés-grands Philoſophes ont contemplé toute leur vie le Ciel & les aſtres, ſans ceſſer de croire que les Dieux qu'ils reconnoiſſoient, n'avoient point créé le monde & ne le gouvernoient point. Les preuves de ſentiment ne concluent rien. On en a en Saxe touchant la préſence réelle, tout comme en Suiſſe touchant l'abſence réelle. Chaque peuple eſt pénétré de preuves de ſentiment pour ſa religion: elles ſont donc plus ſouvent fauſſes que vraies. Votre Antagoniſte vous dira, qu'il s'agit ici d'une queſtion ſemblable à une pillule, qui étant avalée tout d'un coup ne fait ſentir rien d'amer, mais qui étant bien mâchée & bien remâchée fait ſentir de l'amertume. C'eſt une queſtion qui apartient à la plus profonde & à la plus abſtruſe philoſophie, (*l*) & par conſéquent elle demande beaucoup de méditations & de diſcuſſions. Ne dites donc plus que les ſuffrages y doivent être comptez & non pas peſez: & ſi vous avez envie de vous déterminer par l'autorité, mettez ſeulement en parallele les ſentimens des experts; c'eſt-à-dire, de ceux qui ont bien examiné. Je vous accorde que vous y trouverez votre compte. Mais ce ſeroit une illuſion que de vous fier aux con-

Grand nombre de difficultez qu'il y a en cela.

(*a*) *Cum multa res in philoſophiâ nequaquam ſatis adhuc explicata ſunt, tum perdifficilis, Brute, (quod tu minimè ignoras) & perobſcura quæſtio eſt de Naturâ Deorum: quæ & ad cognitionem animi pulcherrima eſt, & ad moderandam religionem neceſſaria. De quâ tam varia ſunt doctiſſimorum hominum, tamque diſcrepantes ſententiæ, ut magnæ argumenta eſſe debeat, cauſam, id eſt principium philoſophiæ, eſſe ſcientiam.* Cicero de nat. deor. init.

(*b*) *Jul. Firmicus Maternus aſtronomus, lib.* 1. *in præfat. fol. a ii. edit. Ven.* 1499. *in fol.*

(*c*) „ Voïez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. Art. *Spinoza*, „ rem. *X.* une ſemblable penſée d'Arnobe.

(*d*) „ Voïez Seneque *præf. lib.* 1. *natur. quæſt.*

(*e*) „ Dictionn. hiſt. & crit. Art. *Simonide.* rem. *F.*

(*f*) „ Voïez ce que Cicéron. *lib.* 3. *de nat. Deorum* rapporte de la doctrine de pluſieurs philoſophes touchant „ les Dieux. Voïez auſſi Plutarque *de placitis philoſoph. lib.* 1. *cap.* 7.

(*g*) „ Cela ſe peut prouver par divers paſſages de Se- „ neque, & d'autres Auteurs. Voïez ci-deſſous le chap. 26.

(*h*) „ Voyez le Dictionnaire hiſtor. & critiq. pag. 351. „ de la 2. édition, & Samuel Parker *diſput. de Deo pag.* „ 369. *& ſeq. edit. Londin.* 1678.

(*i*) „ Voyez Mr. Locke, eſſai de l'entendement liv. 1. „ ch. 3. pag. 79.

(*k*) „ C'eſt-à-dire, que regarder le ciel. *Quid poteſt eſſe tam* „ *apertum, tamque perſpicuum, cùm cælum ſuſpeximus cæleſta-* „ *que contemplati ſumus, quàm eſſe aliquod Numen præ-* „ *tantiſſima mentis, quo hæc regantur.* Cicero de nat. deor. „ lib. 2. p. m. 196. Voyez ſur cela les notes de Lefcalopier qui cite, entre autres autoritez, le Prophete David. „ Pſal. 8. 18. (*alias* 19.)

(*l*) „ Voyez Seneque *alii ſupra*, & notez que Mr. Ja- „ quelot, *préface de la Differtat. ſur l'exiſtence de Dieu*, re- „ connoit que la divinité eſt un objet qui ne tombe pas „ ſous les ſens, mais un être ſpirituel que nous ne pou- „ vons aborder que par l'effort de l'eſprit & de la medita- „ tion.

conſentemens populaires. On a été perſuadé avant l'âge d'examiner, & l'on continue à l'être ordinairement parlant ſans examiner. Peu de gens ſont en état de faire de bonnes diſcuſſions; car ou ils n'ont pas aſſez de lumieres, ou ils ont trop d'attachement à leurs préjugez. Or de vouloir que des perſonnes zélées pour la religion examinent meurement, équitablement, exactement le parti contraire, c'eſt prétendre que l'on peut être bon juge entre deux femmes de l'une deſquelles l'on eſt amoureux, pendant que l'on n'a pour l'autre que de l'averſion. Lycidas aime éperdument Uranie, & hait mortellement Corinne: ſachez nous dire, le priera-t-on, laquelle des deux a le plus de charmes; examinez bien la choſe: il promettra de le faire, mais à coup ſûr il prononcera pour Uranie, & ne ſe contentera pas de la préférer à Corinne; il la préférera auſſi à toutes les autres femmes, & même,

Combien il eſt rare de parvenir ſû-deſſus à un bon examen.

Il dira qu'Uranie eſt ſeule aimable & belle.

Sa raiſon (*m*) ſera d'accord ſur cela avec ſon cœur. C'eſt ainſi à-peu-près que l'on en uſe dans l'examen des religions (*n*).

Ce n'eſt pas que tous ceux qui examinent aïent un vrai zéle, ce zéle qui attache principalement à la pratique des vertus: il eſt bien rare ce zéle-là; mais ils ont pour le moins une autre ſorte d'affection, un déſir ardent que leur ſecte ſoit triomphante, ou bien établie, & fort en état ou de ſubjuguer les autres, ou de ſe défendre contre elles. Ce zéle-là qui fait que des gens qui ſuivent très-mal la morale de leur Egliſe, ſe battent comme des lions pour le temporel de la théorie, eſt un auſſi grand obſtacle à l'examen des raiſons de chaque parti, que le vrai zéle. Or puis que pour bien examiner les raiſons du pour & du contre il faut mettre à part tous les préjugez, & ſe conſtituer neutre entre les parties, où trouverez-vous de bons examinateurs de notre queſtion? Ignorez-vous les vacarmes des Anti-Carteſiens? Que n'a-t-on point dit ſur ce que M. Deſcartes ordonne de douter de tout à ceux qui recherchent la vérité? Ne lui en a-t-on pas fait un grand crime, comme s'il avoit permis d'être un moment ſans une pleine & actuelle perſuaſion de l'exiſtence de Dieu?

Objection qu'on faiſoit à cette occaſion aux Philoſophes dogmatiques de l'Antiquité.

Voici un argument de comparaiſon qui vous fera voir de plus en plus combien eſt ſupérieure l'autorité d'un jugement qui n'a point été traverſé par la préoccupation. On objectoit anciennement aux Philoſophes dogmatiques, qu'ils n'étoient guere capables de faire un juſte diſcernement parmi les diverſes ſectes qui régnoient alors: on en donnoit pour raiſon qu'ils s'étoient aſſujetis à un parti, avant que d'être en état de juger de ce qui étoit le meilleur. Ils s'étoient laiſſé gagner dans leur jeuneſſe ou par un ami, ou par le diſcours du premier Docteur qu'ils avoient été entendre: ils avoient jugé d'une choſe qu'ils ne connoiſſoient pas, & ils s'arrêtoient à leurs premiers jugemens, comme à une maiſon fixe. C'eſt à cauſe, diſoient-ils, que nous nous ſommes conformez à la doctrine d'un ſage; mais, leur repliquoit-on, étiez-vous aſſez éclairez pour juger que c'étoit un ſage? Ce jugement-là ne doit-il pas ſupoſer que l'on eſt habile, ne ſurpaſſe-t-il point les forces d'un écolier? Enfin on diſoit d'eux, ou qu'aïant examiné comme ils avoient pû ils avoient porté jugement, ou qu'en ſuite de la premiere leçon ils s'étoient ſoumis à l'autorité d'un maître. On ajoutoit que pour la plûpart ils aimoient mieux ſoutenir avec une extrême chaleur la doctrine qu'ils avoient aimée, que d'examiner ſans obſtination. Je ne vous dis rien là que vous ne puiſſiez (*o*) trouver dans ce beau Latin: (*p*) *Cæteri primum ante tenentur ſtricti, quàm quid eſſet optimum, judicare potuerunt. Deinde infirmiſſimo tempore ætatis aut obſecuti amico cuidam aut alicujus quem primum audierunt, oratione capti, de rebus incognitis judicant, & ad quamcunque ſunt diſciplinam quaſi tempeſtate delati, ad eam tanquam ad ſaxum adhæreſcunt. Nam quod dicant, omnino ſe credere ei, quem judicent fuiſſe ſapientem, probarem, ſi id ipſum rudes & indocti judicare potuiſſent. Statuere enim quid ſit ſapiens, vel maximè videtur eſſe ſapientis. Sed ut potuerunt omnibus rebus nudatis, cognitis etiam reliquorum ſententiis judicaverunt, aut ro ſemel audita ad unius ſe autoritatem contulerunt. Sed neſcio quomodo pleriq; errare malunt cumque ſententiam quam adamaverunt, pugnaciſſimè defendere, quàm ſine pertinacia quid conſtantiſſimè dicant exquirere.* Or ſi les Philoſophes mêmes devenoient par choix prématuré mal propres au diſcernement des opinions, comment voudriez vous que la populace préoccupée dès le berceau fût reçue pour arbitre dans la matiere dont nous traitons?

§. XXI.

Récapitulation & confirmation du chapitre précédent. Remarque ſur les ſyſtêmes de Mrs. Cudworth & Grew.

REcapitulons, s'il vous plait, ce que je viens de répandre dans le 20. chapitre, & rendons-le encore plus fort.

I. On trouvera ſans aucune peine un centre d'unité à l'opinion de tous les hommes, pourvu que l'on ſe contente de ce formulaire général, *Dieu exiſte.* Cette propoſition n'excluant point nettement la pluralité des Dieux, & n'entermant aucune action, auroit été acceptée par les Païens, auſſi bien que par les Juifs, & n'auroit point déplu aux ſectateurs d'Epicure; & comme elle n'exprime point un être qui agiſſe librement, & avec une connoiſſance générale de toutes choſes, les Athées les plus fiéfez l'accepteroient; car quel homme eſt aſſez bourru pour s'amuſer à une diſpute de mot dans une affaire comme celle-là?

Tous les hommes reunis à l'opinion que Dieu exiſte.

II. Mais ſi vous alongiez le formulaire en y ajoutant, *Dieu a fait le monde*, vous verriez ſortir tout auſſi-tôt du centre de l'unité quelques ſectes de Philoſophes, les Atomiſtes qui ont précédé Epicure, ceux qui l'ont ſuivi, les Phyſiciens (*a*) qui ont précédé Anaxagoras, &c.

Et diſſidence, dès qu'on ajoute à cette propoſition.

III. Vous verriez ſortir du même centre pluſieurs Philoſophes ſi vous ajoutiez au formulaire, *Dieu gouverne le monde, & diſpenſe les évenemens.* Cicéron ſera mon témoin, car voici ce qu'il afirme: (*b*) *Primum hoc ſumitis, ſi ſunt dii, beneficis in homines ſunt. Quis hoc vobis dabit? Epicuriſne qui negat quicquam deos nec alienis curare nec ſuis?*

An

(*m*) „ Voyez le fameux Sonnet d'Uranie dans les œuvres de Voiture, & Coſtar dans la défenſe des ouvrages de Voiture pag. 134. & ſuiv.

(*n*) „ Voyez dans le Dictionaire hiſt. & crit. la remarque D de l'article *Peiſſon*.

(*o*) „ C'eſt-à-dire quant au ſens, car je n'ai point prétendu traduire

(*p*) *Cicero Academ. quæſt. lib.* 2. *fol.* 302. *C.*

(*a*) „ Voyez dans le Dictionaire hiſtor. & crit. les remarques *D*, & *F*. de l'article *Anaxagoras*.

(*b*) *Cicero de divinat. lib.* 2. *fol.* 320. *C.*

An noſter Ennius? qui magno plauſu loquitur aſſentiente (c) populo:

Ego Deûm genus eſſe ſemper dixi, & dicam cæſtrum.
Sed eos non curare opinor quid agat humanum genus.

Et quidem quur ſic opinetur, rationem (d) fubjicit, ſed mihi eſt neceſſe dicere quæ ſequuntur, tantum fat eſt intelligi id ſumere ipſos pro certo, quod dubium controverſumque ſit. Sequitur porrò nihil deos ignorare, quod omnia ſint ab iis conſtituta. Hic verò quanta pugna eſt doctiſſimorum hominum, negantium eſſe hæc à diis immortalibus conſtituta.

IV. Si vous exprimiez dans le formulaire qu'il n'y a qu'un Dieu, vous révolteriez tout le Paganiſme, & il a été un tems que le petit nombre de ſignatures vous eût étonné.

V. Si vous déclariez que Dieu eſt totalement diſtinct de l'étenduë, qu'il n'a aucune étenduë; je ne ſai pas où vous trouveriez des ſouſcriptions. La plûpart des anciens Philoſophes vous contrediroient: nous les eſprits populaires vous répondroient au milieu même du Chriſtianiſme, que puis que Dieu eſt par tout il faut qu'il ſoit étendu. Il eſt étendu virtuellement, & non pas formellement, leur répondriez-vous; mais ils vous repliqueroient que l'étenduë virtuelle eſt une choſe dont on n'a aucune notion, & que perſonne n'a jamais connue.

Cela prouve la difficulté.

VI. Abrégeons, & contentons nous de dire qu'à meſure que vous allongerez votre formulaire, vous verrez multiplier les opinions, & ſortir du centre de l'unité un plus grand nombre de gens, les uns d'un côté, les autres d'un autre. Vous verrez même que ceux qui ſeront ſortis par la même porte ſe diviſeront enſuite, & ne s'accorderont guere mieux enſemble qu'avec ceux qui étoient ſortis par un autre endroit. Tout ſera rempli de nonconformiſtes.

VII. Ne direz-vous pas enfin que cela témoigne que le ſujet de la queſtion n'eſt point ſi aiſé que vous l'aviez cru; qu'il faut autre choſe que des yeux pour le décider; que ceux qui en ont voulu juger ſur l'étiquete du ſac, je veux dire par la ſimple conſidération du ciel, ſont tombez dans la folie de croire que les aſtres ſont des Dieux. C'eſt, dit-on, la plus ancienne Idolatrie qui ait infecté le monde. Perſiſterez-vous à dire que la foule des ignorans doit décider cette queſtion? Ne croirez-vous pas qu'un ſait ſi profond n'eſt point de la compétence du peuple, mais ſeulement du reſſort des Philoſophes?

Héſiode Athée, quoiqu'il reconnoiſſe des Dieux.

VIII. L'eſprit humain eſt ſi rempli de ténebres à cet égard-là que des Philoſophes mêmes qui ont point cru être Athées, ont enſeigné un athéïſme materiel. Je vous renvoie à Mr. Cudworth (e) qui a trouvé quatre ſortes d'athéïſme parmi les anciens Philoſophes, & qui a fort bien remarqué outre cela que la doctrine même de ceux qui ont reconnu des Dieux, a été quelquefois un vrai athéïſme. Telle étoit celle d'Héſiode: „ Il (f) avoit dans le fonds les mêmes prin„ cipes que les Athées Matérialiſtes (g) & on „ ne le peut diſculper d'Athéïſme, qu'en diſant „ qu'il a appellé *Dieux* Jupiter & les autres, „ comme on faiſoit communément en Grece, „ par une dépravation de l'ancienne Théologie, „ laquelle dépravation ne valoit guere mieux „ que l'Atheïſme. Car enfin des Dieux qui „ n'ont point créé le Monde, des Dieux qui „ ont commencé, & qui par conſequent peuvent „ finir, comme Mr. *Cudworth* l'a fort bien re„ marqué, ne ſont pas des Dieux. Quand on „ recherche ſi quelcun a crû qu'il y a *un Dieu*, „ on recherche s'il a crû qu'il y a un Créateur „ de toutes choſes, ſans commencement & ſans „ fin; & ſi l'on trouve que celui dont on veut „ ſavoir le ſentiment, n'établit rien de ſemblable, & qu'il ne ſait que nommer *Dieux* des „ Divinitez imaginaires, qu'il ſuppoſe avoir „ commencé après la création du monde; on „ ne peut le regarder, que comme une eſpece „ d'Athée. „

IX. Quand vous verrez dans les extraits de Mr. Cudworth le détail des quatre eſpeces de l'ancien atheïſme, & la réputation des Philoſophes qui formoient ces quatre ſectes, vous trouverez un peu étranges les inſultes du Pere Rapin au petit nombre.

La révélation nous a rendu facile ce qui étoit difficile pour les Anciens.

X. Permettez moi de vous dire que ceux qui trouvent avec vous tant de clarté & tant de facilité dans notre queſtion, jugent des anciens ſieeles par le nôtre. Mais il faudroit conſidérer que ce qui nous eſt ſi facile & ſi manifeſte, parce que Dieu nous a fait la grace de nous communiquer ſa révélation, ne l'étoit pas à ceux qui n'avoient pour guide que la Nature (h). L'eſprit humain abandonné à lui-même s'égare facilement, ſur une mer auſſi vaſte & auſſi profonde que celle-là:

Mer (i) où l'eſprit prenant ſa raiſon pour ſon ourſe,
Pourroit faire naufrage au milieu de ſa courſe.

Nous reſſemblons à ceux qui s'étant ſervis d'un bon téleſcope, s'imagineroient que les autres hommes auroient facilement vû les ſatellites de Jupiter, s'ils avoient voulu. Reconnoiſſons plûtôt que la choſe eſt en elle-même difficile, & n'allons point chercher des motifs d'erreur dans la ſenſualité des errans. Ils nous diroient à leur tour que nous errons par des motifs d'intérêt.

Mauvaiſes conſequences du ſyſtême de Mrs. Cudworth & Grew.

XI. Il faut bien que la choſe ſoit difficile, puis que nous voïons tous les jours que ceux qui combatent le plus vivement l'athéïſme, lui donnent des armes ſans y penſer. Mr. Cudworth & Mr. Grew, très-grands Philoſophes, en ſont un exem-

(c) „ Il eſt à remarquer que cette ſentence impie dé„ bitée ſur le theatre ne choqua pas le peuple Romain. „ C'eſt tout ce que j'en dis; car je doute de ce grand aplau„ diſſement dont Cicéron veut qu'elle ait été honorée. „ Mais il eſt ſûr que les Grecs & les Romains, tout ſu„ perſtitieux qu'ils étoient, hafferent dogmatiſer les ſec„ tateurs d'Epicure. On ne ſauroit parler plus hardiment „ que Lucrece.

(d) „ Ciceron *de nat. deor. lib.* 3. *fol.* 302. *D.* raporte „ ainſi cette raiſon. *Nam ſi curant, bene bonis ſit, male malis, quod nunc abeſt.*

(e) „ Voïez les extraits que Mr. le Clerc en donne „ dans ſa Bibliotheque choiſie to. 2. pag. 11. & ſuiv.

(f) „ Mr. le Clerc *ibid.* pag. 47.

(g) „ Ils croioient que toutes choſes, excepté la ſub„ ſtance de la matiere, ſont ſujettes à la génération, & „ à la corruption; ce qui eſt un pur Athéïſme. Car en„ fin il s'enſuit de là que non ſeulement les Ames des „ animaux & des hommes, mais encore des Dieux, (ſi „ ces Materialiſtes en reconnoiſſaient, ce qu'ils faiſoient „ peut-être en paroles, & en entendant par là des Intel„ ligences un peu plus parfaites que les Ames humaines) „ étoient engendrées de la matiere, & par conſéquent „ corruptibles. Dire qu'il n'y a point d'autre Divinité, „ qu'une Divinité qui a été produite & qui peut ceſſer „ d'être; qu'il y a eu un temps auquel il n'y en avoit „ point, & qu'il pourroit ſe faire qu'il n'y en eût plus; „ eſt la même choſe que dire, qu'il n'y a point de Dieu; „ un Dieu né & mortel étant une pure contradiction. *Id. ib. pag.* 34. 35.

(h) „ Voïez le Livre intitulé *que la religion Chrétienne eſt très raiſonnable*, tom. 1. pag. 321. & ſuiv.

(i) „ Ces vers ſont parodies de du Bartas, au 1. jour „ de la 1. Sepmaine, v. 80. *pag.* 50. 24.

exemple. Ils n'ont pas trouvé qu'il fût digne d'eux de fortifier & d'éclaircir l'hypothese Cartéſienne, qui eſt dans le fond la plus capable de ſoutenir la ſpiritualité de Dieu : ils ont trouvé plus de gloire à fortifier la ſecte chancellante & preſque atterrée des Péripatéticiens, je veux dire à mettre dans un plus beau jour & ſous (*k*) une nouvelle face, la doctrine des formes ſubſtantielles; l'un en illuſtrant le ſyſtême (*l*) de la faculté plaſtique, l'autre en ſuppoſant un (*m*) monde vital diſtinct du monde matériel. Vous ne ſauriez croire le tort qu'ils font à la bonne cauſe, ſans que ce ſoit aucunement leur intention. Rien n'eſt plus embaraſſant pour les Athées que de ſe trouver réduits à donner la formation des animaux à une cauſe qui n'ait point l'idée de ce qu'elle fait, & qui exécute régulierement un plan ſans ſavoir les loix qu'elle exécute (*n*). La forme plaſtique de Mr. Cudworth, & le principe vital de Mr. Grew, ſont cependant dans le même cas, & ainſi ils ôtent à cette objection contre les athées toute ſa force. Car ſi Dieu a pû donner une ſemblable vertu plaſtique, c'eſt une marque qu'il ne répugne point à la nature des choſes qu'il y ait de tels agens; ils peuvent donc exiſter d'eux-mêmes, conclura-t-on. Vous comprendrez ceci par une comparaiſon. Si la matiere peut recevoir de Dieu la force motrice, il y a une compatibilité naturelle entre la matiere & la force motrice. On peut donc ſupoſer également & que la matiere exiſte par elle-même, & que la vertu motrice lui eſt propre eſſentiellement. Ceux qui ſupoſent comme la plûpart des Cartéſiens que la matiere eſt incapable d'être investie de la force de ſe mouvoir, & que Dieu ſeul peut produire le mouvement, ſont beaucoup plus en état de démonter les Athées.

Voilà des choſes, Monſieur, que je vous prie de bien peſer; mais je vous ſuplie encore plus inſtamment de faire attention à ce qui ſuit.

Erreur des hommes à l'égard de l'evidence.

C'eſt que l'Antagoniſte qui vous alléguëroit toutes ces raiſons, ne laiſſeroit pas de convenir avec vous, que votre formule de foi ſur l'exiſtence de Dieu, quand même vous y feriez entrer tout le détail de la confeſſion (*o*) des Egliſes réformées, eſt très-vraie & très-certaine, & que la multitude incroiable de ceux qui n'y voudroient point ſouſcrire, ne doit faire aucune impreſſion ſur nos eſprits. Il n'a donc point d'autre but que de vous repréſenter que, ſous prétexte que la doctrine orthodoxe ſur ce point fondamental paroit aiſée, & évidente à nos peuples & à nos Docteurs, qui l'ont ſuecée avec le lait, & qui en entendent parler à tout moment, & qui confirment la lumiere naturelle par le ſecours de la lumiere ſurnaturelle de l'Ecriture, il ne faut pas prétendre qu'à l'égard de tous les hommes un ſimple coup d'œil, ou une légere attention à ce grand objet, ſuffit à leur en montrer l'évidence, pourvu qu'ils ne s'obſtinent pas malicieuſement à s'aveugler. Souvenez-vous que pendant la guerre ſacramentaire entre les Théologiens de la Confeſſion d'Ausbourg, & ceux de Suiſſe, chaque parti ſe vantoit de l'evidence de la révélation, & accuſoit l'autre de ſe crever les yeux pour ne pas abandonner ſes opinions préconçues. On ſe fait réciproquement le même reproche, dans la plûpart des controverſes qui diviſent les Chretiens. On n'excuſe preſque jamais ſes adverſaires ou ſur l'obſcurité du ſujet, ou ſur la force de l'éducation, ou ſur la diverſité des eſprits dont les uns peuvent être naturellement diſpoſez à voir mieux la force des objections que celle des preuves, pendant que les autres ont une diſpoſition toute contraire. On donne toute la faute à la corruption du cœur. Cela n'avance point les afaires, & vous peut inſinuer que lors que l'on eſt déja bien perſuadé, tout paroit facile, tout ſemble évident. On prend donc quelquefois pour l'évidence, lors même qu'on eſt orthodoxe, ce qui n'eſt pas l'évidence. Or le vrai moien de diſcerner l'évidence légitime d'avec la fauſſe, c'eſt d'avoir agi en homme qui cherche la vérité ſans prétendre l'avoir encore trouvée, & qui n'a choiſi qu'après avoir diſcuté exactement, & ſans aucune partialité, les raiſons du pour & du contre juſqu'à la derniere replique. Vous m'avouerez que les peuples ne font point cela ſur la queſtion de l'exiſtence de Dieu. Il faut donc les exclure de la qualité de Juges, & la laiſſer uniquement à ceux qui ont examiné toutes les pieces du proces. On a un bon nombre d'Ouvrages où de tels examinateurs ont ſolidement prouvé l'exiſtence d'un Dieu ſpirituel, auteur & conſervateur de toutes choſes.

Paſſage de Mr de Fontenelle ſur ce ſujet.

Vous ſerez tel uſage qu'il vous plaira de cette penſée de l'un de nos beaux Eſprits: „ (*p*) le témoignage de ceux qui croient une choſe déja „ établie, n'a point de force pour l'appuyer, „ mais le témoignage de ceux qui ne la croyent „ pas, a de la force pour la détruire. Ceux qui „ croyent, peuvent n'être pas inſtruits des raiſons de ne point croire, mais il ne ſe peut guere que ceux qui ne croyent point, ne ſoient pas „ inſtruits des raiſons de croire. C'eſt tout le „ contraire quand la choſe s'établit; le témoignage de ceux qui la croyent, eſt de ſoy-même plus fort que le témoignage de ceux qui „ ne la croyent point; car naturellement ceux „ qui la croyent, doivent l'avoir examinée; & „ ceux qui ne la croyent point, peuvent ne l'avoir pas fait. . . . . pour quitter une opinion commune, ou pour en recevoir une nouvelle, il faut faire quelque uſage de ſa Raiſon, „ bon ou mauvais; mais il n'eſt point beſoin d'en „ faire aucun pour rejetter une opinion nouvelle, ou pour en prendre une qui eſt commune. „ Il faut des forces pour reſiſter au torrent, mais „ il n'en faut point pour le ſuivre. „

§. XXII.

Adminicule tiré de la controverſe, ſi la tradition de tous les ſiecles eſt la marque des vérités du Chriſtianiſme. Conſidération ſur ce que Joſephe a dit du caractere des vérités hiſtoriques.

Sur quelle regle les Catholiques & les Proteſtans jugent des vérités du Chriſtianiſme.

POur vous mieux faire comprendre que la voie du conſentement général de tous les hommes eſt un labyrinthe d'où l'on ne peut point ſortir, je vous prierai de jetter les yeux ſur la fameuſe controverſe des Catholiques & des Proteſtans, au ſujet du caractere des vérités du Chriſtianiſme. Ce caractere, ſelon les uns & les autres, eſt

(*k*) „ Je parle ainſi, parce qu'en effet ils ne ſuivent point „ la route ordinaire des Peripatéticiens.

(*l*) „ Voiez la Bibliotheque Choiſie to. 2. pag. 78. & „ ſuiv.

(*m*) „ Voyez la même Biblioth. ib. pag. 332. & ſuiv.

(*n*) „ Je ne penſe pas que l'hypotheſe de Senneri, (Voiez „ la remarque *r* de ſon article dans le Dictionn. hiſtor. & „ critique) ſoit dans ce cas-là.

(*o*) „ A l'article 1. & 2.

(*p*) „ Fontenelle, hiſt. des Oracles, ch. 8. pag. 74. 75. „ édit. d'Amſt. 1687.

eſt la conformité avec la parole de Dieu ; mais pour connoître cette conformité, les Proteſtans ſe contentent de comparer une doctrine avec l'Ecriture : les Catholiques Romains au contraire veulent qu'on la compare & avec l'Ecriture, & avec la tradition de tous les ſiecles. Il veulent que cette tradition ſoit la véritable clef de l'Ecriture, & que pour être certain de la vérité d'un dogme, l'on ſoit obligé de ſavoir qu'il a été toûjours cru & enſeigné dans l'Egliſe. Ils diſpenſent les particuliers de la peine de vérifier ſi ce qu'on leur dit a cette marque. Ils leur ouvrent un chemin beaucoup plus court : il ſuffit, diſent-ils, qu'on ſache que l'Egliſe a décidé ceci ou cela, car comme elle eſt infaillible, dès qu'on ſait ſes déciſions, on conclut qu'elles ſont vraies, & par conſéquent qu'elles ſont conformes à la tradition & à la foi de tous les ſiecles ; on n'aura beſoin après cela de conſulter aucun Livre : on ſait ſans s'en informer ce qu'ont dit le Peres & tous nos prédéceſſeurs. Cette maniere de fixer la foi des ſimples eſt ſans doute très-commode ; elle réduit tout à un point de fait, qui eſt de ſavoir ſi le Concile de Trente a décidé telle ou telle choſe. Un païſan qui ſait lire s'en peut aſſûrer par ſes propres yeux, & s'il ne ſait point lire, il peut prier un notaire de lui délivrer un acte ſigné de témoins, & portant que tels & tels mots ſe trouvent dans une édition authentique du Concile de Trente. Voilà ce qu'il pourroit faire, s'il ſe défioit de ſon Curé.

Les Proteſtans ne peuvent pas ſe ſervir de cette voie abrégée : ils ont droit d'examiner les déciſions des Synodes, & de ne s'y ſoumettre qu'au cas qu'ils les trouvent conformes à l'Ecriture. Mais quelque différente que ſoit en cela leur Théorie de celle de l'Egliſe Romaine, ils en uſent à-peu-près quant à la pratique comme ceux de l'autre Communion.

Objections que les Proteſtans font là deſſus aux Catholiques.

Les Docteurs Romains épargnent par là beaucoup de peine aux laïques, mais ils font cruellement fatiguez par les Proteſtans, qui leur diſputent l'infaillibilité de l'Egliſe, & qui leur mettent que le Concile de Trente a décidé conformément à des traditions perpétuelles, ou marquées au coin que nous trouvons dans un ouvrage (*a*) de Vincent de Lerins. De là naiſſent une infinité de diſputes dans leſquelles la prétenſion des Proteſtans eſt, 1. Qu'une tradition, quelque ancienne & générale qu'elle puiſſe être (*b*), doit paſſer pour fauſſe, ſi elle eſt contraire à l'Ecriture. 2. Qu'il n'eſt pas vrai que les doctrines qu'ils rejettent comme fauſſes, aient été crues par tous les Chretiens depuis la mort des Apôtres juſqu'à notre tems. Le premier de ces deux articles vous eſt fort contraire ; car ſi le conſentement général des Chretiens ne diſpenſe pas de chercher la preuve d'un dogme dans l'Ecriture, & ne le garantit pas de la rejection, en cas de contrarieté avec la regle de la foi Chretienne, le conſentement général de tous les peuples ne nous diſpenſera pas de chercher la preuve de l'exiſtence de Dieu dans les lumieres philoſophiques, & il en décider ſelon la regle commune des opinions. Le ſecond article ne vous eſt pas plus favorable. Voici comment je le montre.

En 1. lieu les Proteſtans ont déclaré que la recherche de ce qui a été cru dans le Chriſtianiſme, depuis les Apôtres juſqu'à ces derniers tems, eſt une affaire d'une diſcuſſion infinie, embaraſſée de mille difficultez, un chemin ſi long, ſi tortueux, ſi ſemé d'épines qu'on ne ſauroit s'en tirer. La preuve de tout cela a été donnée par Mr. Daillé dans ſon excellent (*c*) Ouvrage de l'emploi des Peres. En 2. lieu l'experience nous montre que cette recherche n'a pû terminer aucun different. On a fait je ne ſai combien de volumes de part & d'autre pour prouver que les anciens Peres enſeignoient ceci ou cela, ou qu'ils ne l'enſeignoient pas, & nous ne voions point encore que ſur ces queſtions de fait on ſe trouve plus avancé qu'au commencement. Chaque parti s'attribue la victoire, & renouvelleroit le combat comme au premier jour, ſi le Public ne s'étoit laſſé de tant d'écritures qui ne peuvent rien décider. En 3. lieu les Proteſtans ont demandé avec raiſon que l'on conſultât principalement les écrivains des trois premiers ſiecles ; mais les Catholiques n'ont guere agréé cette condition. *Quelques-uns de ces écrivains*, diſent-ils, (*d*) *ont été hérétiques, ils n'ont tous écrit que fort peu de choſes ; nous n'avons que des fragmens de leurs Livres, ils n'oſoient publier nos myſteres* : (*e*) *il y a cent véritez dont ils n'ont jamais parlé, nous n'y trouvons pas l'explication de quelques-unes de nos véritez les plus importantes au ſalut : ils n'ont écrit la pluſpart que des Apologies pour les Chretiens, où ils juſtifient plus leur innocence contre les accuſations injuſtes dont on les chargeoit, qu'ils n'établiſſent les véritez de la foi, dont les infideles n'étoient pas alors capables.* Mr. Daillé (*f*) avoue que l'une des difficultez *que nous avons à ſavoir les ſentimens des Peres ſur nos differens en la religion*, vient *de ce qu'il ſe trouve peu de leurs écrits, ſur tout des trois premiers ſiecles* . . . . (*g*) *Les fideles en ces temps bien heureux ſe contentoyent pour la pluſpart d'eſcrire leurs foyz és cœurs des hommes avec les rayons de leurs ſainteté & le ſang de leurs martyres, ſans s'amuſer à en faire livre : ſoit qu'ils eſtimaſſent que le Chriſtianiſme, comme l'enſeigne ſi élegamment Origene,* (*h*) *doive s'eſtablir & ſe défendre par l'innocence de la vie & l'honneſteté des mœurs, pluſtoſt qu'avec l'artifice des paroles ; ſoit que leurs ſouffrances coutumelles ne leur donnaſſent pas le loiſir de tailler leurs plumes, & de les employer à ce travail, ſois pour quelque autre raiſon que nous ne ſçachions pas. Tant y a qu'il eſt certain, qu'excepté les eſcrits des Apoſtres, il en fut compoſé fort peu d'autres en ces premiers temps ; d'où vient la peine où ſe trouve Euſebe au commencement de ſon hiſtoire, n'ayant que peu ou point de lumiere pour l'adreſſer en ſon deſſein, & marchant, comme il dit*, (*i*) par un chemin nouveau & non battu par aucun de ceux qui l'avoyent précédé. *Mais encore la plus grande partie de ce peu d'eſcrits que donnerent lors les Chreſtiens au monde, n'a peu parvenir juſques à nous, ayant eſté abolie ou par l'injure du temps qui conſume toutes choſes, ou par la fraude des hommes, hardis à ſupprimer ce qui n'eſt pas entierement à leur gouſt.* Je ſai qu'il parle en peu autrement dans un Ouvrage qu'il publia environ 30. ans après. Il y réfute le Pere Adam qui ſoutenoit que les Peres des trois premiers ſiecles n'ont écrit que

Difficultez qui ſe trouvent dans la recherche des ſentimens des anciens Peres.

Paſſages de M. Daillé la-deſſus.

(*a*) „ Voïez les nouvelles de la Rép. des Lettres, Sept. „ 1684 art. 7.

(*b*) Poſé qu'une doctrine ſoit vraye & contenuë en l'Ecriture, quand depuis les Apôtres perſonne ne l'auroit défenduë, l'obligation à la croire & maintenir en tout temps & par tout, ne ſeroit pas de moindre néceſſité. *David Blondel, Eclairciſſement de la controverſe de l'Euchariſtie, pag.* 3.

(*c*) „ Imprimé à Geneve l'an 1633. *in* 8.

(*d*) „ Voïez Mr. Daillé dans la replique à Adam & à „ Cottibi 1. part. ch. 3. pag. 11.

(*e*) *Ibid. pag.* 15.

(*f*) „ Daillé de l'emploi des Peres, ch. 2. *pag. m.* 8.

(*g*) *Id. ib. pag.* 34.

(*h*) *Orig. prof. epiſtu contra Celſ. p.* 1. 2.

(*i*) *Euſeb. Eccleſ. Hiſt. l.* 3. *c.* 2. *Οὐκ ἔνι ἐμοὶ ἄλλον τινὰ ἰόντα ἐπὶ τοῦτο ἴχνεσιν.*

que fort peu de choſe. Vous leur faites une extrême injuſtice, lui répond-il, „ (*k*) & leur ôtez „ une notable partie de la gloire qui leur eſt duë, „ ne ſe pouvant nier, qu'outre l'unique & in„ comparable tréſor des Ecritures Apoſtoli„ ques, que nous devons au premier ſiecle, & qui „ ſeul doit régler tous les autres, les Chretiens des „ deux ſiecles ſuivans n'ayent enrichi l'Egliſe, & „ éclairé la foi d'une ſi grande quantité de Livres, „ que c'eſt une merveille comment, en des temps „ ſi rudes, ils avoient pû avoir, on le courage, „ ou le loiſir de tant écrire. „ Il donne enſuite un long catalogue de leurs ouvrages, & puis il demande (*l*) *avec quelle vérité* on a *pû dire de ces grands hommes, après la* PRODIGIEUSE QUANTITE' *de beaux Ouvrages, qu'ils ont donnez a l'Egliſe de leur tems & à la poſtérité*, qu'ils n'ont écrit que fort peu de choſes. Je ſai cela, Monſieur, mais conſidérez ce qu'il ajoûte tout auſſitôt, *ô douleur! le temps nous a ravy la plus grande partie de ce riche tréſor.*

Il s'enſuit qu'il eſt impoſſible de trouver la ſuite de la tradition.

Il paroit par là, 1. qu'il avoit raiſon de ſoutenir dans ſon autre Livre, qu'il eſt mal aiſé de ſavoir quels étoient les ſentimens des trois premiers ſiecles. 2. Que les Catholiques Romains ont ſujet de dire qu'il nous manque trop de monumens de ces ſiecles-là, pour prouver que l'on y croioit ou que l'on n'y croioit pas telle ou telle choſe. Il eſt donc certain qu'on ne peut trouver la chaine de la tradition à cauſe de ce grand *hiatus*, ou de cette grande lacune de trois cents ans. Tout homme qui ne veut pas être trompé demandera, qu'on lui certifie que les ouvrages qui ſe ſont perdus, ne contenoient rien qui ne fût conforme aux ouvrages qui nous reſtent. Il dira qu'à moins d'un certificat là-deſſus, on ne ſauroit être aſſûré du conſentement général. Ne vous objecterа-t-on point la même difficulté, pendant que vous ignorez ce que croioient les nations auſtrales, & les peuples de l'ancien monde, qui ne ſont point encore connus, & ſi Mr. Fabrice a bien réfuté les hiſtoriens qui parlent de quelques peuples athées?

Exemple tiré de l'incertitude des vérités hiſtoriques.

L'occaſion eſt favorable de dire un mot ſur une maxime de Joſephe, que (*m*) quand tout le monde s'accorde à parler & à écrire uniformément des mêmes faits, c'eſt un ſigne qu'ils ſont véritables. Je ne penſe pas qu'on puiſſe attendre un plus certain caractère de vérité que celui-là, dans les matieres hiſtoriques: mais prenez garde à deux choſes; l'une ſi tous les hiſtoriens qui ont dû parler d'un fait ſubſiſtent encore; l'autre ſi tous ceux qui en ont parlé ont vécu long-tems après, & ont été du même parti, ſans que les derniers ſe piquaſſent de rectifier les précédens, & de s'élever au deſſus de la profeſſion de copiſte. Au premier cas, l'uniformité n'exclut point tout doute, car on peut préſumer vraiſemblablement que les auteurs que l'on a perdus parloient d'une autre maniere que ceux qui nous reſtent. Au ſecond cas, l'uniformité ne prouve rien, cela eſt viſible; il ſeroit ſuperflu d'en alléguer des raiſons.

(*k*) „ Daillé, replique à Adam & à Cottibi *ubi ſupra* „ pag. 11.

(*l*) *Id. ib. pag.* 13.

(*m*) Τῶν μὲν γὰρ ἀκοὴ τοῖς πραγμάσιν ἐπόμενος, οἱ περὶ τὸν αὐτὸν ἅπαντες χρόνον καὶ λέγοντα καὶ γράφοντα. *Vera ſiquidem hiſteria indicium eſt, ſi de eiſdem rebus omnes eadem dicant & ſcribant.* Joſeph. contra Apion. 1. *lib. pag. m.* 1035. F.

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ſection 5.

§. XXIII.

Seconde difficulté contre la preuve tirée du conſentement général. Il n'eſt point ſûr que les impreſſions de la Nature ſoient une ſigne de vérité.

L'Analyſe (*a*) du raiſonnement de Velleius vous a donné à connoitre qu'il comprend deux queſtions de fait, & une queſtion de droit. Il eſt tems d'examiner celle-ci; voions donc s'il eſt certain, comme on le ſupoſe, que ce à quoi la nature de tous les hommes donne ſon conſentement, eſt néceſſairement vrai.

Tous les hommes à la fois peuvent ſe tromper à l'égard d'une même choſe.

Vous ne pouvez pas prétendre que ce ſoit une de ces premieres notions qui n'ont beſoin d'aucune preuve, & qui portent avec elles leur évidence ſi nettement, qu'on en eſt tout pénétré auſſi-tôt qu'on les conſidere. N'allez point vous figurer que cette propoſition eſt évidente comme celles qu'on ne peut prouver; parce que le moien dont on ſe voudroit ſervir pour les prouver leur eſt inférieur, ou ne leur eſt point ſupérieur en évidence; ne la comparez point, dis-je, avec celles-ci, *le tout eſt plus grand que ſa partie: rien ne peut exiſter pendant qu'il n'exiſte point: deux & deux ſont quatre.* Il eſt manifeſte que chaque homme ſe peut tromper, & que fort ſouvent ceux qui ſe trompent ſont plus nombreux ſans comparaiſon que ceux qui ne ſe trompent point, & il y a beaucoup d'aparence qu'en certains ſiecles il n'y a pas eu un ſeul homme qui ne ſe trompât ſur la cauſe des éclipſes, ſur la figure de la Terre, ſur le mouvement du Soleil, &c. Il ne paroit donc point impoſſible que tous les hommes donnent leur conſentement à une erreur; il faut donc que ceux qui prétendent que cela n'arrive jamais, & ne peut jamais arriver ſelon le cours de la Nature, faſſent voir par quelques raiſons la vérité de leur axiome; car enfin ce n'eſt pas une vérité développée: on la peut nier, on la peut combattre, ou pour le moins on en peut douter.

Remarques ſur la preuve de l'exiſtence de Dieu que Mr. Fabrice tiroit du conſentement général.

Mr. Fabrice s'étant propoſé l'examen de deux queſtions, 1. Si tous les peuples de la terre ont connu la divinité. 2. Si ce conſentement général eſt une preuve certaine de l'exiſtence de Dieu (*b*) prit l'afirmative ſur l'une & ſur l'autre, & diſcuta la premiere, mais il renvoïa la diſcuſſion de la ſeconde (*c*) à un autre tems, ce qui fait voir qu'il jugeoit qu'elle avoit beſoin d'être prouvée. Je ſouhaitois paſſionnément qu'il publiât cette ſuite de ſon Ouvrage, & ce fut à cauſe de cela que pour le piquer d'honneur je me ſervis de ces termes, en donnant l'extrait de ſon Livre: „ Il promet un autre Diſcours „ où il montrera que ce conſentement univerſel de tous les Peuples à croire qu'il y a un „ Dieu, eſt une preuve néceſſaire qu'il y en a „ un. C'eſt là où on l'attend, & il eſt à ſouhaiter qu'il travaille à bien établir cette conſéquence. La matiere eſt belle, & féconde „ en obſervations très inſtructives. Il faudroit „ ne ſe contenter pas des notions morales, „ mais aller juſqu'aux principes de Métaphyſique. Les preuves morales ſont les plus propres de toutes à perſuader les gens du commun,

(*b*) *Duo præſtruit fundamenta meo judicio infirmiſſima; Primum*, Nullum unquam fuiſſe Populum, neque ſanæ mentis quemquam hominem, quin Deum eſſe cognoverit. *Alterum*, Ea quæ omnium hominum teſtimonio celebrantur, pro veris atque indubitatis habenda eſſe. *Uterumque hoc effatum tanquam immota premunit axiomata.* Fabric. apolog. generis humani pag. 158.

(*c*) *Alterum diſquiſitioni in aliud tempus dilata.* Id. ib.

„ mun, mais comme ils ſont aſſez perſuadez „ de l'exiſtence de Dieu, ils n'ont pas beſoin „ qu'on la leur prouve. Il ne faut la prouver „ qu'aux eſprits forts, & pour ceux-là les preu„ ves morales n'ont pas toute la vertu néceſſai„ re (d). „ Mr. Fabrice a pû ſavoir que ſon axiome ne paroiſſoit pas convaincant à Mr. le Fevre (e) de Saumur: néanmoins quoi qu'il ait vécu encore pluſieurs années, je ne penſe pas qu'il ait retouché à ce grand ſujet.

Je ne me ſouviens point que l'on ait donné d'autre raiſon de la conſéquence que l'on tire du conſentement général des peuples, que celle-ci: c'eſt (f) *qu'un inſtinct de la Nature ne peut eſtre faux, eſtant ſi univerſel.* Vous avez vû (g) ci-deſſus dans un paſſage de Thomas d'Aquin, que la Nature ne peut manquer tout-à-fait, & qu'ainſi ce que la plûpart des hommes croient, étant naturel, ne peut être entierement faux.

A combien de défauts les enfans ſont naturellement ſujets.

C'eſt un principe qui me ſemble fort douteux, pour ne rien dire de pis. Il a dû être ſuſpect aux Païens, & il le doit être encore plus aux Chretiens. On ne remarque que de mauvaiſes inclinations dans les enfans. Ceux qui les élevent trouvent toûjours quelque vice à corriger, & ſi par les menaces & par les promeſſes, & par de bonnes inſtructions, on ne réparoit les défauts de la Nature, tous les enfans deviendroient des garnemens, & incapables de rien valoir de toute leur vie. Or la maxime du Fils de Dieu (h) que l'arbre qui porte un mauvais fruit n'eſt point bon, & que chaque arbre eſt connu par ſon propre fruit, eſt à la portée de tous les hommes; les Païens pouvoient donc comprendre que notre nature humaine eſt un fond gâté & corrompu, & une terre maudite; car quels ſont les premiers fruits qui en ſortent, les uns plûtôt, les autres plus tard? La gourmandiſe, l'orgueil, la colere, (i) l'avarice, la jalouſie, l'envie, le menſonge, le déſir de vangeance, la luxure. C'eſt point l'éducation qui fait pouſſer ces mauvais germes: ils la devancent preſque tous, & ils ſe font jour au travers des grands obſtacles qu'elle leur oppoſe. L'eſprit des enfans n'eſt pas mieux conditionné que leur cœur. Ils ne jugent des choſes que ſelon le témoignage des ſens: ils n'examinent rien, ils avalent les erreurs ſans aucune défiance: ils croient aveuglément, tous les récits qu'on leur fait: les contes de peau d'ane, de ma mere l'oie, des fées, les traditions les plus fabuleuſes, tout ce qui ſent le prodige & le merveilleux, les hiſtoires romaneſques leur plaiſent infiniment davantage que la ſimple & naive vérité. Ces chimeres s'enracinent de telle ſorte dans leur eſprit, qu'ils ne s'en déſabuſent qu'à proportion qu'ils les voient rejetter à tous ceux qui ſont ſortis de l'enfance; car pour celles que le peuple croit, ils les retiennent toute leur vie. Les religions monſtrueuſes, abominables & ridicules dont le monde a été toûjours rempli, confirment cela plus qu'il ne faudroit. Exceptons un petit nombre de perſonnes qui par la bonté du tempérament, ou par une ſupériorité de raiſon & de génie, ou par l'aplication aux ſciences, ou par la faveur du Ciel corrigent les défauts de la Nature, & ſe élevent des préjugez de l'enfance. On n'eſt honnête homme, & bien éclairé, qu'autant qu'on a pû guérir les maladies naturelles de l'ame, & leurs ſuites. Jugez après cela ſi l'on peut raiſonner bien, quand on conclut que puis qu'une choſe ſort du fond de la Nature, qu'elle eſt un inſtinct de la Nature, elle eſt véritable. Ne ſeroit-il pas plus à propos d'en inférer qu'elle ne vaut rien?

Les Chretiens ſur tout convaincus de la corruption de l'homme.

Les Chretiens, & ſur tout les Proteſtans, ſont plus obligez que les autres à tirer cette derniere concluſion, eux qui ſavent que le péché originel a corrompu la nature humaine, & qu'il l'infecte de telle ſorte qu'il n'y reſte rien d'entier. Les ténebres obſcurciſſent l'entendement, la malice déprave la volonté. Les Païens diſoient de quelques perſonnes diſgraciées de la Nature, qu'elles naiſſoient *diis iratis*, ſous la mauvaiſe humeur des Dieux. St. Paul (k) nous enſeigne que tous les homme ſont les enfans de la colere de Dieu. Les Egliſes Réformées confeſſent publiquement à l'entrée de leurs exercices, *que nous ſommes de pauvres pécheurs, conceus & nez en iniquité & corruption, enclins à mal faire, inutiles à tout bien, & que par notre vice nous tranſgreſſons ſans fin & ſans ceſſe les ſaints commandement de Dieu.* Mr. Drelincourt (l) a prouvé que l'Ecriture nous a preſcrit ce langage, & qu'il y a des Catholiques Romains qui s'expriment plus fortement, & que le batême (m) n'efface point la ſouillure du péché originel. *Cette corruption naturelle*, dit-il, (n) *cette habitude vicieuſe & cette mauditе convoitiſe, qui eſt originallement en nous, y demeure après le Bateſme, ou en tout, ou en partie. L'expérience ne vérifie que trop la vérité de cette doctrine. Car, d'où vient que ſans précepteur & ſans exemple, les enfans qui ont eſté batiſez ſe portent d'eux-meſmes au menſonge, à la vanité, à l'orgueil, à l'envie, au dépit, à la colere, à la vengeance, & à d'autres vices ſemblables? Il eſt ſans doute, que s'ils n'avoyent en eux-meſmes la racine du péché, ils ne produiroient pas de ſi mauvais fruits.* Il faut voir enſuite (o) que les Catholiques Romains ont à peu près la même opinion.

§. XXIV.

Inutilité de quelques motens dont on ſe voudroit ſervir, pour prouver que les inſtincts de la Nature ſont véritables.

En conſéquence de cette doctrine vous m'avouerez, Monſieur, ſi l'intérêt de votre cauſe ne vous empêche de parler ingénument, 1. Que tout le déſordre moral de la vie humaine vient de la Nature, comme d'une ſource corrompuë. 2. Que la mauvaiſe éducation & que les mauvais exemples font croître les vices dont le germe eſt ſemé dans la nature. 3. Que tout le bien moral qui ſe voit parmi les hommes vient de la peine qu'on a priſe d'arracher les mauvaiſes herbes naturelles, & d'en ſemer d'autres; que c'eſt un

(d) „ Nouvelles de la Républ. des lettres Juillet 1684. „ art. 3.

(e) *De illo autem fundamento, eſſet fortaſſe quod contra Pelliſmum Epicuramque dici poſſet.* Tanaq. Faber epiſt. 34. part. 1. pag. 90. edit. 1674. „ Voyez auſſi ſa préface de „ la traduction du traité de la ſuperſtition.

(f) „ Rapin, compar. de Platon & d'Ariſtote, ch. der„ nier, pag. m. 425.

(g) §. 7. vers la fin.

(h) „ Evangile de Saint Luc ch. 6. v. 43. 44.

(i) „ C'eſt-à-dire l'avidité des preſens, & le ſoin de „ les garder.

(k) „ Epitre aux Ephéſiens ch. 2. v. 3.

(l) „ Drelincourt, Dialogue 1. contre les Miſſionaires „ ſur le ſervice des Egliſes Reformées.

(m) *Id. ib. Dialogue 3. pag. 130.*

(n) *Ibid. pag. 131. 132.*

(o) „ Il cite pag. 235. ces paroles du Concile de Tren„ te ſelon la verſion de Gentien Hervet, *Bien confeſſe & „ ſent le Saint Concile, qu'en ceux qui ſont batiſez demeure „ encore la concupiſcence, ou, ainſi qu'on l'appelle vous, „ c'eſt à dire la nourriſſement & fomentation du péché.*

un fruit de culture ; que l'inſtruction, (a) la réflexion, la philoſophie, la religion, le produiſent ; que de là vient que la vertu ſe fortifie ſi mal aiſément, & que les vices croiſſent avec tant de facilité (b). 4. Que ce qu'on apelle bon naturel dans un enfant, n'eſt autre choſe qu'un peu plus de facilité de ſe redreſſer vers le bien. C'eſt donc un préjugé tout-à-fait déſavantageux que de ſavoir qu'une choſe vient des impreſſions de la Nature, & néanmoins, on nous allegue cela comme une preuve de vérité.

Défauts de ce raiſonnement : l'opinion générale qu'il y a un Dieu eſt vraye, puis qu'il eſt vrai qu'il y a un Dieu.

I. Si vous répondiez à l'antagoniſte que l'impreſſion naturelle qui a porté tous les peuples à reconnoître qu'il y a un Dieu, doit paſſer pour véritable, puis qu'il eſt très-vrai qu'il y a un Dieu, vous pecheriez contre les regles de la diſpute, & il ne manqueroit pas de vous repliquer, vous donnez dans le ſophiſme que l'on apelle *la pétition du principe* ; vous ſupoſez ce dequoi nous diſputons, vous réſolvez l'objection par la theſe même que l'on attaque. C'eſt violer les loix du raiſonnement, loix tout autrement inviolables que les loix civiles. On donne, ou l'on laiſſe prendre quelquefois aux Souverains une puiſſance arbitraire ſur les loix de l'Etat. Mais ce deſpotiſme n'a point de lieu par raport aux loix de la Dialectique. Perſonne n'en eſt diſpenſé & ne les enfraint impunément. Il eſt inconteſtable, Monſieur, que vous ne les obſerveriez pas, ſi vous vous ſerviez de la réponſe que j'ai marquée ; car vous diſputez contre un homme qui vous nie que le conſentement général ſoit une raiſon valable de l'exiſtence de Dieu : il faut donc que pendant le cours de la diſpute, vous vous abſteniez de ſupoſer cette exiſtence comme démontrée déja par d'autres preuves : ce n'eſt point dequoi il s'agit, vous n'avez aucun procès là-deſſus avec votre antagoniſte. Votre procès roule uniquement ſur la validité d'une certaine raiſon, il faut que vous la montriez concluante indépendamment des autres preuves, & que vous ne ſupoſiez pas la vérité du fait en queſtion. Vous devez prouver que les impreſſions de la Nature ſont véritables : quand cela ſera fait, votre concluſion *donc Dieu exiſte*, ſera dans les formes ; mais vous ne pouvez pas faire dépendre de cette concluſion anticipée la vérité des inſtincts de la Nature, car il s'agit encore de prouver cette concluſion : on vous la (c) nie ; on vous fait une objection que vous devez réfuter par des principes qui vous ſoient communs avec l'oppoſant.

J'ajoute qu'on pourroit vous reprocher *le cercle vitieux*. Vous voudriez prouver que cet inſtinct de la Nature eſt véritable, parce qu'il eſt vrai qu'il y a un Dieu, & vous avez entrepris de prouver qu'il y a un Dieu, parce que cet inſtinct eſt véritable.

Qu'il eſt faux que Dieu ait imprimé ſon image dans l'eſprit de tous les hommes. Exemples.

II. Si vous lui répondiez une autre choſe, je veux dire que nonobſtant la ſouillure du péché originel, Dieu imprime ſon image ou ſon idée dans le cœur de tous les enfans, & que de là vient que cet inſtinct de la Nature eſt véritable, vous vous commettriez beaucoup. Vous vous engageriez dans la diſpute des idées innées qui a mille & mille difficultez, de ſorte que ce ſeroit expliquer *obſcurum per obſcurius*, une choſe obſcure par une choſe plus obſcure. Que ſi néanmoins vous voulez à toute force vous lauver par là, & ſoutenir que Dieu n'a pas tellement abandonné la nature humaine aux ravages du peché, qu'il n'ait voulu que toutes les ames d'homme reçuſſent au premier moment de leur création l'empreinte de ſon image, avec les idées des principes moraux, je vous conſeille de commencer par une bonne réfutation d'une préface (d) de Mr. le Fevre, ou plutôt par bien répondre à Mr. (e) Locke. Vous trouverez-là à qui parler ; & quand même vous n'entreprendriez de réſoudre qu'un ſeul argument, vous éprouveriez que la peine ſeroit grande. Ce ſeul argument conſiſte dans ces deux queſtions. Dites nous 1. pourquoi tant de peuples ont eu des idées ſi fauſſes de la divinité, qu'à la place d'un Dieu ſouverainement parfait dont l'image ſelon vous étoit gravée dans le cœur de tous les enfans, ils ont ſubſtitué un nombre innombrable de Dieux imparfaits ? 2. Pourquoi rien ne paſſe pour juſte ou honnête parmi quelques peuples, qui ne paſſe (f) pour injuſte ou pour mal honnête parmi d'autres peuples ?

Le légiſlateur de Crete (g) voulant empêcher qu'il ne naquit trop d'enfans, ordonna certaines ſéparations entre les gens mariez, & permit en dédommagement la pédéraſtie. Les mariages inceſtueux étoient aprouvez dans pluſieurs nations & le ſont encore. *Les Druſes (h) épouſent leurs propres filles, & il y a un jour de l'année où ils ſe mêlent indifféremment avec les femmes les uns des autres.* Ils habitent ſur le mont Liban. On a mille exemples de pareilles contraventions aux principes de morale, aprouvées de certains peuples, & l'on ne voit point que les auteurs (i) qui entreprenoit de ſatisfaire à cette difficulté s'en ſoient tirez à leur honneur. Il n'y a rien de plus embrouillé que ce qu'ils débitent touchant la loi naturelle.

Fauſſeté d'une idée de Divinité en général.

III. Vous me direz peut-être que pour répondre aux deux queſtions propoſées ci-deſſus, il ſuffit de dire que Dieu grave en général dans le cœur de l'homme l'idée de divinité, & celle du bien honnête, & que l'homme change enſuite & pervertit cette idée par une fauſſe application à des objets particuliers. Gardez-vous bien de vous ſervir de cette réponſe, car qu'y auroit-il de plus inutile que ces idées abſtraites ? Vous n'ignorez pas que les idées abſtraites ſupoſent que l'on a déja connu des objets qui ſe reſſemblent. L'abſtraction ne couvient donc pas à une premiere idée, & l'on ne ſauroit ſe perſuader que ſi Dieu communiquoit immédiatement une idée, ce fût la notion d'un être qui ne peut point exiſter. Dieu entant que Dieu n'eſt ſous aucun genre, ni ſous nulle eſpece, par conſéquent une idée de divinité en général eſt fauſſe.

Cette propoſition il y a un Dieu n'eſt pas d'une évidence inconteſtable.

IV. Il ne vous reſte, ce me ſemble, qu'un ſeul moïen de ſoutenir la diſpute. C'eſt de dire que les impreſſions naturelles ſont véritables, puis que 1. tous les peuples y donnent leur conſentement. 2. Qu'un tel conſentement eſt un ſigne

(a) *Nemo adeo ferus eſt ut non mitoſcere poſſit, Si modo cultura patientem commodet aurem.* Horat. epiſt. 1. lib. 1.

(b) „ On peut apliquer à cela la réponſe d'Eſope au „ jardinier, qui demandoit pourquoi les herbes qu'il avoit „ ſemées, croiſſoient moins que celles qui venoient d'elles-„ mêmes. Voïez la vie d'Eſope *pag. m.* 28.

(c) „ C'eſt-à-dire entant que prétenduë prouvée par „ l'argument du conſentement des peuples.

(d) Celle qu'il a miſe au devant de la traduction F. anſoſe du traité de Plutarque de la ſuperſtition.

(e) „ C'eſt-à-dire au 2. & au 3. chapitre du 1. livre de „ ſon Eſſai de l'entendement.

(f) „ Voïez Mr. Locke eſſai de l'entendement, liv. 1. „ ch. 2. *pag. m.* 44. *& ſeq.*

(g) *Ariſtot. polit. lib.* 2. *cap.* 8.

(h) „ Voïez Beſpier, remarques ſur Ricaut to. 2. pag. „ 649.

(i) „ Voïez, entre autres, Balthazar Meiſnerus, *Diſſertat. „ de legibus lib.* 3. *pag. m.* 200.

ne d'évidence. 3. Que l'évidence eſt le caractere de la vérité. Mais vous ſeriez là dans un mauvais poſte, dans *le cercle vitieux* tout de nouveau : vous prouveriez tout à tout deux propoſitions l'une par l'autre, la vérité de l'inſtinct par celle du conſentement général, & la vérité du conſentement général par celle de l'inſtinct. Après cela vous vous ſerviriez de l'argument de l'évidence, c'eſt le meilleur de tous. Il ne vous faudroit que celui-là. Le mal eſt que la véritable évidence ne donne point lieu aux exceptions, & vous ſavez bien que l'on vous objecte l'exception de quelques peuples entiers, & celle de quelques grands Philoſophes, & que quant au fait celle-ci eſt inconteſtable. Je vous ai cité (*k*) un Miniſtre qui avouë que cette vérité, *il y a un Dieu*, n'eſt pas auſſi évidente que celle-ci *ſix ſont la moitié de douze*. Comme il a été une maniere d'inquiſiteur de la foi, ſon témoignage vaut celui de pluſieurs autres. Je vous ai fait voir auſſi (*l*) en quel ſens vous pourriez vous glorifier de l'évidence; ce ſeroit en s'attachant au mot de Dieu qu'une idée générale de principe, ou de moteur. C'eſt-là un centre d'unité pour tous (*m*) les hommes, pour les Athées & pour les Déiſtes auſſi bien que pour les idolâtres & pour les orthodoxes; mais en définiſſant Dieu comme ſont ceux qui le connoiſſent bien, on ne rencontre que le conſentement d'une petite partie de l'eſpece humaine : les autres s'égarent en mille manieres extravagantes. Ce qui prouve qu'il n'y a rien là d'évident pour eux.

V. Ne me dites point que les axiomes les plus évidens de la lumiere naturelle ſont expoſez aux chicaneries des Pyrrhoniens, car je vous réponds que ceux qui ont le plus hardiment douté de tout, n'ont point nié les aparences. Ils n'ont point nié qu'il ne parût évident que le tout eſt plus grand que ſa partie, que deux & deux ſont quatre, mais ils n'ont pas voulu reconnoître que l'évidence ſoit un caractere certain de la vérité.

§. XXV.

Troiſieme difficulté contre la preuve fondée ſur le conſentement général. Cette preuve ſi elle étoit bonne établiroit le dogme impie de la pluralité des Dieux, & non pas l'exiſtence d'un ſeul & vrai Dieu.

DE toutes les objections que j'ai à faire contre la preuve que vous fondez ſur le conſentement général des peuples, celle que je m'en vais vous propoſer eſt, à mon avis, la plus ſolide. Je dis, Monſieur, que ſi cette preuve avoit quelque force, ce ne ſeroit point pour l'exiſtence du vrai Dieu, mais pour celle de pluſieurs fauſſes divinitez. Suivez-moi, je vous en prie.

Le conſentement général trop à prouver pluſieurs Dieux plûtôt qu'un ſeul.

Au tems que l'Epicurien Velleius étaloit avec tant de pompe ſon argument, on ne connoiſſoit preſque point de peuple qui n'adorât pluſieurs Dieux. Les Juifs étoient la ſeule nation de qui l'on pût dire qu'elle n'admettoit qu'un Dieu, & comme ils étoient peu conſidérables dans le monde, vous voïez bien qu'ils ne pouvoient faire qu'une très-petite exception au conſentement général. Prenez garde que la conſéquence que Velleius a tiré de ſon principe, n'eſt pas qu'il y a un Dieu, (*a*) mais qu'il y a des Dieux, & conſidérez que Seneque (*b*), lors qu'il donne de l'autorité au conſentement de tout le monde, fait tomber ce conſentement ſur l'exiſtence des Dieux, & non pas ſur l'exiſtence d'un ſeul Dieu. Maxime de Tyr eſt fort éloquent, lors qu'il repréſente la réünion des ſuffrages ſur l'article de la divinité. Convoquez, dit-il, (*c*) le peuple, ordonnez à tous les corps des métiers de ſe trouver à l'aſſemblée, interrogez-les touchant la divinité; croiez-vous que la réponſe des ſtatuaires diferera de celle des peintres, & que les Poëtes répondront autrement que les Philoſophes? Le Scythe, le Grec, le Perſe, l'Hyperboréen s'accorderont en ceci. Vous voïez que ſur les autres matieres les hommes ſont partagez en diférens ſentimens. Ce qui paroît bon ou mauvais, honnête ou malhonnête aux uns, ne le paroît pas aux autres. Quant aux loix & à la juſtice, la diverſité des opinions eſt ſi grande, que non ſeulement une nation ne s'accorde pas avec une autre, mais qu'il y a même de la diſcorde entre une ville & une ville, entre une famille & une famille, entre un particulier & un autre particulier, & que cette variété ſe remarque dans un ſeul homme, car il change quelquefois du ſoir au matin. (*d*) Dans ce grand conflit d'opinions vous verrez les loix & les ſentimens de toute la terre ſe réünir ſur ce point, qu'il y a un Dieu Roi & pere de toutes choſes, ET PLUSIEURS DIEUX QUI SONT SES ENFANS, ET SES COLLEGUES A LA ROIAUTE'. En cela le Grec s'accorde avec le Barbare, l'habitant de terre ferme avec l'inſulaire, le ſavant avec l'ignorant. Allez juſques à l'extrémité de l'Océan, vous y trouverez auſſi DES DIEUX qui ſe levent & qui ſe couchent les uns près des autres. Voilà ce que dit Maxime de Tyr, grand Philoſophe Platonicien.

Il eſt clair qu'il conſidere la nature divine comme une eſpece qui a ſous ſoi un grand nombre d'individus, & qu'il prétend que c'eſt l'opinion de tous les peuples. S'il faloit donc reconnoître que le conſentement général des nations eſt une preuve de vérité, il faudroit rejetter l'unité de Dieu, & embraſſer le (*e*) *polythéiſme*, qui eſt pire, ſelon quelques-uns, que l'athéiſme, & ſelon tous les autres orthodoxes, le plus haut grade de l'impiété après l'athéiſme.

C'eſt ſur ce principe que Platon a combatu les Athées.

Savez-vous bien comment Platon a combatu les Athées? Ce n'eſt pas en leur prouvant qu'il n'y a qu'un Dieu, c'eſt en leur prouvant qu'il y a des Dieux : la premiere des deux raiſons (*f*) qu'il met en avant eſt tirée de la beauté de l'univers, & la ſeconde de ce que toutes les nations, tant les Grecs que les Barbares, s'accordoient à reconnoître qu'il y a des Dieux (*g*). Il prétend qu'il eſt facile par là de vuider cette queſtion. Cela me fait ſouvenir que Lactance a dit qu'il n'a pas été difficile de réfuter par le conſentement général de tous les peuples, l'impieté d'un petit nom-

(*k*) „ Ci-deſſus ſect. 19. vers le commencement.
(*l*) „ Ci-deſſus ſect. 20. vers le commencement.
(*m*) „ Exceptez pourtant les Sectateurs d'Epicure.
(*a*) *Eſſe igitur Deos confitendum eſt.* Cicero lib. 1. de nat. deor. pag. 68.
(*b*) Ci-deſſus ſect. 7. au commencement.
(*c*) *Maximus Tyrius orat.* 1. *pag.* 4.
(*d*) Ἐκ τοιούτου δὴ πολέμου καὶ τοιαύτης διαφωνίας, ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἀνθρωπίνων τόπων καὶ λόγων, ὅτι Θεὸς εἷς πάντων βασιλεὺς καὶ πατὴρ, καὶ θεοὶ πολλοὶ, θεοῦ παῖδες, συναρχοντες θεῷ. πάντα δὲ ἑ ἄλλη λέγει καὶ ἑ βάρβαρος λέγει, καὶ ὁ περίοικος καὶ ὁ ἔμπορος, καὶ ἀνοήτῳ καὶ ἀνοήτῳ κεῖται νῦν ὁπισθεν ἄλλης τὰς εἴσας, καμεῖ θεοί, τοῖς μὲν, ἀνίσχοντες ἀγχοῦ μαλα, τοῖς δὲ, καταδύοντες. *In hac tanta pugna, contentione, atque opinionum varietate, in eo leges ubique terrarum atque opiniones convenire videbis: Deum eſſe unum, regem omnium & patrem. Hunc multos adjutos eſſe Deos alios, qui ſupremi illius filii ſint, & quaſi in imperio collegæ. In eo Græcus cum barbaro, mediterraneus cum inſulano, ſapiens conſentit cum ſtulto. Ut ſi uſque ad extremum Oceani littora proceſſeris, hic quoque Deos inveneris ſic, qui non procul ab aliis oriantur, ab aliis occidant.* Id. ib. pag. 5.
(*e*) „ C'eſt-à-dire la multitude des Dieux.
(*f*) *Plato de legib. lib.* 10. *init. pag.* m. 945. *E.*
(*g*) Καὶ ὅτι πάντες Ἕλληνες τε καὶ βάρβαροι τοιαῦτα νομίζουσι περὶ θεῶν. *Græcorum præterea barbarorumque omnium conſenſus Deos eſſe fatentium.* Id. ib.

nombre de gens qui nioient la providence: *Nec difficile ſanè fuit, paucorum hominum pravè ſenticutium redarguere mendacia teſtimonio populorum, atque gentium in hac una re non diſſidentium* (*b*). Il ſemble qu'il s'imagine qu'il s'agit ici d'un combar de main, où une poignée de gens, quelque braves qu'ils puiſſent être, eſt facilement vaincuë par une armée de cent mille hommes. Mais il devoit prendre garde que la maniere de raiſonner ruinoit ſam reſſource, au tems de l'auteur (*i*) qu'il cite, le dogme des Juifs touchant l'unité de Dieu; car en comparaiſon des idolâtres, les Juifs ne pouvoient paſſer que pour un petit peloton d'hommes. On connoiſſoit peu le détail de leur religion, mais on ſavoit en général (*k*) qu'ils n'admettoient point la pluralité des Dieux, & ſur ce pied-là on les regardoit comme (*l*) des impies, quoi qu'on crut très-fauſſement qu'ils adoraſſent le ciel (*m*).

Remarquez bien, s'il vous plaît, qu'on ne peut plus dire que plus que le conſentement général eſt fondé ſur une impreſſion de la Nature, il eſt véritable; car ſi d'un côté l'on vous accordoit tout ce que vous prétendez touchant cette idée innée de Dieu, on vous nieroit de l'autre qu'elle ſoit la regle de l'opinion de tous les peuples, & l'on ſe fonderoit ſur l'expérience qui nous a apris qu'ils ſe ſont tous accordez à reconnoître la pluralité des Dieux. Il n'y a donc point de liaiſon entre le conſentement général & la voix de la Nature, ou l'impreſſion naturelle gravée dans le cœur de tous les enfans. S'il n'y a point de liaiſon entre ces deux choſes comment pouriez-vous prouver l'une par l'autre?

Sentiment d'Arnobe ſur l'idée innée de Dieu.

Il n'y a perſonne qui ait parlé plus affirmativement de l'idée innée de Dieu qu'Arnobe, ni qui ait marqué plus diſtinctement qu'elle repréſente l'unité de Dieu, & néanmoins il emploie tout ſon Livre à réfuter la multitude innombrable de divinitez ridicules, qui avoient été adorées par toute (*n*) la terre. Il aſſûre que l'idée de l'unité de Dieu eſt communiquée à tous les enfans, & que ſi les bêtes & les plantes pouvoient parler, elles s'exprimeroient ſelon cette idée: (*o*) *Quiſquamne eſt hominum, qui non cum iſtius principii notione diem primæ nativitatis intraverit? cui non ſit ingenitum, non affixum, imò ipſi penè in genitalibus matris non impreſſum, non inſitum, eſſe Regem ac Dominum, cunctorum quæcunque ſunt moderatorem? Ipſa denique biſcere ſi quimantia muta potis eſſent, ſi in linguarum noſtrarum facilitatem ſolvi: immo ſi arbores, glebæ, ſaxa, ſenſu animata vitali vocis ſonitum quirent & verborum articulos integrare, ita non duce natura, & magiſtra, non incorrupta ſimplicitatis fide, & intelligerent eſſe Deum, & cunctorum dominum* SOLUM *eſſe clamarent?* Je ne croi point que cet auteur eût pû citer une expérience, qui prouvât que des enfans ont oposé cette idée innée aux inſtructions qu'on leur donnoit du polythéiſme, & je ſuis ſûr que les enfans des Chrétiens recevroient ſans aucune difficulté l'opinion que chaque riviere, & chaque montagne ſont des Dieux, ſi on le leur aſſûroit à l'âge de 5. ou 6. ans. Ils ne s'apercevroient point qu'ils ont l'idée de l'unité de Dieu imprimée dans le cœur. Mais il ne s'agit plus de cela entre vous & moi.

§. XXVI.

Examen de quelques réponſes que l'on peut faire à la difficulté propoſée dans le chapitre précédent. Si l'on peut dire que quelques Païens ont connu l'unité de Dieu.

PAſſons donc à d'autres choſes: examinons ce que vous pouvez répondre à ma troiſieme difficulté.

De l'idolatrie des Juifs.

I. Vous m'allégüerez d'abord le peuple Juif qui n'a jamais donné ſon conſentement au polythéiſme, & vous prétendrez que cette exception empêche que l'on ne puiſſe faire valoir en faveur de la multitude des Dieux, l'argument de l'aprobation générale de tous les peuples. Mais ſi l'exception d'un petit peuple qui étoit en quelque maniere ſequeſtré des autres nations par la haine qu'elles lui portoient, & par l'averſion qu'il avoit pour elles, pouvoit ôter au polythéiſme cet argument, on le pourroit ôter auſſi à la doctrine de l'exiſtence de Dieu, en faiſant voir qu'il y a des peuples athées. Et ſi vous voulez vous inſcrire en faux contre tous les voïageurs qui ont parlé de ces peuples, on vous repondra que pour le moins il faut ſuſpendre ſon jugement, juſques à ce que l'on ait connu la certitude du fait. Je ne m'amuſerai pas à retracer votre exception: je vous laiſſe toute entiere la nation des Juifs, quoi que je ſache qu'aſſez ſouvent ils ſont preſque tous tombez dans l'idolatrie. Je n'entens pas cette idolatrie qu'on fait conſiſter dans l'adoration du vrai Dieu ſous des ſimulacres: j'entens celle qui conſiſte dans le culte des faux Dieux. Il eſt certain (*a*) qu'elle a régné pluſieurs fois parmi les Juifs.

Les Juifs ne croyant qu'un Dieu, & les Païens en croyant pluſieurs, ne peuvent être réunis contre les Athées.

II. Vous me pourrez alléguer auſſi que les Juifs & les Païens s'accordoient enſemble à condamner l'athéiſme, d'où vous conclurez que l'on avoit contre les Athées un conſentement général. Mais je vous répons que ce n'eſt pas là le cas, où deux opinions différentes peuvent être réünies contre une troiſieme. Vous trouverez dans Grotius (*b*) qui l'avoit apris de Pline (*c*) que ſi une partie des juges abſolvent un accuſé, pendant qu'une autre partie le condamnent à la mort, & que les autres le condamnent au banniſſement, ce ſont trois opinions dont il ne faut point réünir les deux dernieres contre la premiere, car l'une de ces deux-là n'eſt point contenuë dans l'autre. Il faut donc compter à part les voix de chaque parti, & s'il s'en trouve quinze pour l'abſolution, dix pour le dernier ſuplice, & douze pour le banniſſement, l'accuſé doit être abſous. Supoſez que par malheur les Athées fuſſent trente contre vingt Païens & quinze Juifs, les trente ſufrages pour l'athéiſme devroient (*d*) prévaloir ſur les vingt ſufrages pour le polythéiſme, & ſur les quinze ſufrages pour l'unité de Dieu. Les Païens ne pourroient pas être reçus à unir leurs voix à celles des Juifs, ſous prétexte que l'on nie l'athéiſme,

(*b*) *Lactant. lib. 1. cap. 2. pag. m. 6.*
(*c*) „ C'eſt Cicéron.
(*i*) *Judæi mentis ſola unumque numen intelligunt.* Tacit. hiſtor. lib. 5. cap. 5.
(*k*) *Nec quidquam prius imbuuntur quam contemnere Deos.* Id. ib. *Judæa, gens contumelia numinum inſignis.* Plin. lib. 13. cap. 4. pag. m. 60.
(*m*) *Nil præter nubes & cæli numen adorant.* Juven. Sat. 14. v. 97.
„ Voïez auſſi *Origene contre Celſe lib. 5. pag. m. 234.*

(*n*) „ Il faut excepter la Judée.
(*o*) *Arnobius lib. 1. pag. m. 28. 29*
(*a*) Voïez en les preuves dans Grégoire de Valence au traité *de idolatria pag. 106. & ſeq. 133. & ſeq. 312. & ſeq. edit. Ingolſt. 1580. in 8.*
(*b*) *Grotius de jure belli & pacis lib. 2. cap. 5. n. 19.*
(*c*) *Plin. epiſt. 24. lib. 8.* „ Voyez auſſi Quintilien *declam. 365. pag. m. 475.*
(*d*) „ C'eſt-à-dire ſi l'on ſe régloit ſur les formes du barreau.

théiſme, ſoit que l'on admettre une infinité de Dieux, ſoit qu'on n'admette qu'un ſeul Dieu; car l'opinion du polythéiſme eſt totalement contraire à celle de l'unité de Dieu: ce ſont deux dogmes ſi oppoſez qu'ils ne peuvent compatir enſemble, l'un renverſe l'autre de fond en comble. Les Athées ne pourroient-ils pas demander aux deux autres ſectes, comment pourriez-vous réunir vos voix pour un moment contre nous, puis que d'abord vous ſeriez à couteaux tirez l'une contre l'autre? Si vous voulez nous convertir, accordez-vous premierement, vuidez la queſtion s'il n'y a qu'un Dieu, ou s'il y en a pluſieurs. Et ſi vous voulez, diroient-ils aux Juifs, nous condamner, parce que nous ſommes en petit nombre, vous avez tort de n'être pas idolâtres.

Il eſt donc certain, Monſieur, que l'exception du Judaiſme ne pouvoit jamais rentrer dans la maſſe du conſentement général au polythéiſme. Je vous donne maintenant à choiſir entre ces deux choſes; l'argument du conſentement général eſt-il ruiné par l'exception d'un ſeul peuple, ou conſerve-t-il toute la force, nonobſtant cette petite exception? Au premier cas, vous ne pourrez rien conclure contre les Athées, ſi les relations des voiageurs ſont véritables. Au ſecond cas, vous ne pourrez rien conclure contre le dogme de la pluralité des Dieux. Il faudra qu'il paſſe pour vrai.

Quoique les Païens ne parleſſent ſouvent que d'un ſeul Dieu, il ne s'enſuit pas qu'ils n'en crufſent qu'un

III. Enfin vous me pourrez objecter, que l'on a connu l'unité de Dieu dans les ténebres du Paganiſme. Je ſai que les anciens Peres (*e*) ſe ſont prévalus d'avoir trouvé cette vérité dans les écrits de quelques Poëtes, & de quelques Philoſophes Païens. Minucius Felix (*f*) a cité beaucoup ſur celà. Je n'examine point ſi tous ceux qu'il cite ont reconnu l'unité de Dieu, ou plûtôt l'unité de la Nature, ou l'unité de l'ame du monde. Mais je ne ſaurois m'empêcher de faire une obſervation ſur l'avantage qu'il tire de quelques façons de parler, qui étoient fort en uſage parmi les Païens: (*g*) *Dieu eſt grand, Dieu eſt véritable, ſi Dieu le veut.* Tertullien ſe ſert du même argument: *Hinc ergo tibi anima de conſcientia ſuppetit domi ac foris nullo irridente vel prohibente prædicare, Deus videt omnia, & Deo commendo, & Deus reddet, & Deus inter nos judicabit* (*h*). Cela ne prouve nullement que ceux qui parloient ainſi connuſſent l'unité de Dieu: ils pouvoient, ſans préjudice de leur polythéiſme employer ces phraſes. On a de coûtume, lors-même que l'on conçoit une choſe comme une eſpece, de ſe ſervir indifféremment ou du nombre ſingulier, ou du pluriel, pour faire entendre ce qui eſt commun aux individus. C'eſt ainſi que nous diſons, *l'homme eſt une étrange créature: l'homme eſt inconſtant: l'homme eſt ſujet à beaucoup d'infirmitez.* Les Chretiens qui croient le plus fermement qu'ils y a un très grand nombre de Diables, ſe ſervent ordinairement du ſingulier, *le Diable m'emporte: le Diable l'emporta: le Diable eſt ennemi de Dieu: le Diable le tente*, &c. Ne dit-on pas tous les jours, *le ſoldat aime le pillage: le ſoldat doit être tenu ſous une ſévere diſcipline?*

Au fond ſi je vous accorde qu'il y a eu parmi les Païens quelques grands eſprits qui ont reconnu l'unité de Dieu; ſi, dis-je, je vous l'accorde, mettant à part les erreurs horribles dont ils accompagnoient cette foi, quel uſage ferez-vous de leur témoignage? L'oppoſerez-vous au conſentement général que les peuples ont donné au polythéiſme? Ne ſera-ce pas renoncer à votre preuve? Ne ſera-ce point paſſer dans mon ſentiment, que le ſuffrage d'un petit nombre de Philoſophes qui ont médité & examiné profondément, eſt préférable à celui d'une infinité de perſonnes, qui ſuivent les opinions & les traditions populaires ſans nul examen? Que ſi vous voulez vous ſervir du conſentement des peuples contre les Athées, & puis n'en faire aucun cas, lors qu'il favoriſe la pluralité des Dieux, mais lui préferer une poignée de gens qui ſe ſont ſouſtraits à l'opinion dominante, ou vous dira que vous avez double poids & double meſure: on ne voudra plus vous écouter.

Raiſonnement qui prouve qu'ils n'ont pas cru l'unité de Dieu. Remarques ſur l'ame du monde

Je veux bien vous dire que ſi j'aimois la diſpute, & ſi je cherchois à en ménager tous les avantages, je ne vous accorderois pas que quelques Païens aient eu la connoiſſance de l'unité de Dieu. Je pourrois vous conteſter ce fait-là, car on peut dire que ceux qui ſemblent reconnoître cette unité, ont réduit à la ſeule divinité du Soleil tous les autres Dieux du Paganiſme, ou qu'ils n'ont point admis d'autre Dieu que l'Univers même, que la Nature, que l'ame du monde. Je ne vous citerai point les autoritez qui prouvent celà, il me doit ſuffire de vous indiquer un ouvrage (*i*) où vous les pourrez trouver toutes raſſemblées. Il a été compoſé par Samuel Parker, qui a été Evêque d'Oxford. Vous comprendrez aiſément, pour peu que vous y faſſiez attention, que l'unité ne peut convenir ni au Soleil, ni au monde, ni à l'ame du monde. Cela eſt viſible à l'égard du Soleil & du monde, car ils ſont compoſez de pluſieurs portions de matiere réellement diſtinctes les unes des autres, & il ne ſeroit pas moins abſurde de ſoûtenir qu'un vaiſſeau n'eſt qu'un ſeul être, ou qu'un Elephant, n'eſt qu'une ſeule entité, que de l'afirmer du monde, ſoit qu'on le conſidere comme une ſimple machine, ſoit qu'on le conſidere comme un animal. Toute machine, tout animal eſt eſſentielement un compoſé de diverſes pieces. On ne voit pas avec la même facilité que l'ame du monde ſoit compoſée de parties différentes, mais la réflexion & l'attention peuvent faire connoître manifeſtement que ce qui anime un arbre, n'eſt point en nombre la même choſe que ce qui anime un chien. Perſonne n'a mieux décrit que Virgile le dogme de l'ame du monde, laquelle il prenoit pour Dieu:

Eſſe (*k*) apibus partem divinæ mentis, & hauſtus
Æthereos dixêre: Deum namque ire per omnes
Terraſque, tractuſque maru, cœlumque profundum:
Hinc

(*e*) „ Voyez le commentaire d'Abraham ſur l'oraiſon de „ Ciceron *pro Milone pag.* 224. 225. mais plus encore „ Tobie Pfanner us *Syſt. Theologiæ Gentilis purioris cap.* 2. „ *n.* 11. *& ſeq.*

(*f*) *Minuc. Felix in Octavio pag. m.* 144. *& ſeq.*

(*g*) *Quid? quod omnium de iſta habeo confeſſum? Audio vulgus, cum ad cœlum manus tendunt, nihil aliud quam Deum dicunt, & Deus magnus eſt, & Deus verus eſt, & ſi Deus dederit, vulgi iſta naturalis ſarma eſt, an Chriſtiane confitentis oratio?* Id. ib.

(*h*) *Tertull. de teſtimonio animæ.* Voyez-le auſſi *de reſurrectione carnis init.*

(*i*) „ C'eſt le *tentamina Phyſico-theologica de Deo* de Sa- „ muel Parker. Il fut imprimé à Londres l'an 1665. in „ 4. Voiez y le 1. & le 2. chapitre du 2. livre pag. 181. „ & ſuiv. Le titre de ce 2. chapitre eſt *Gentilium de Deo placita perperam ad ſupremum, quem colunt, Deum reducta: ſed aut de ſola aut de anima mundi, quæ ſuprema omnium numina eſſe cenſuerunt, intelligi oportere.* Il „ faut pourtant avouer que dans la vaſte compilation de „ Pfannerus, *ubi ſupra*, il y a quelques paſſages qui ſemblent marquer une autre unité de Dieu. Voyez auſſi „ Mr. Huet, *Alnet. quæſt. lib.* 2. *cap* 2. *pag. m.* 107. *& ſeq.* Mais prenez garde qu'il cite, entre autres, l'opinion „ de Varron, & de Pline, laquelle étoit très-impie.

(*k*) *Virgil. Georg. lib.* 4. *v.* 220.

Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferárum,
Quemque ſibi tenues naſcentem arceſſere vitas.

Il répete la même choſe dans l'Eneïde:

Principio (*l*) cœlum, ac terras, campoſque liquentes,
Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque aſtra,
Spiritus intùs alit, totamque infuſa per artus
Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.
Indè hominum pecudumque genus, vitæque volantum,
Et quæ marmoreo fert monſtra ſub æquore pontus.

Vous voiez là clairement la Divinité diviſée en autant de parties qu'il y a de bêtes & d'hommes. Sur quoi je vous prie de vous ſouvenir de l'objection qui a été faite (*m*) à Pythagoras, qui enſeignoit que nos ames étoient tirées de la ſubſtance de Dieu. Cet eſprit, cet entendement répandu, ſelon Virgile, par toute la maſſe de la matiere, peut-il être compoſé de moins de parties, que la matiere? Ne faut-il pas qu'il ſoit dans l'air par des portions de ſa ſubſtance numériquement diſtinctes des portions par leſquelles il eſt dans l'eau? Ne vous arrêtez pas au terme de *ſpiritus*, car il ne ſignifie point un être non étendu, mais un être dont l'étendue eſt inſenſible, & qui comme la matiere ſubtile de Mr. Deſcartes ſe répand & s'inſinué par tout. Les Anciens ſe ſervoient indifféremment des mots *animus*, *ſpiritus*, *aer*, *æther cœlum*, *&c.* pour déſigner l'ame du monde (*n*).

En quel ſens l'unité pouvoit convenir à Dieu, ſelon les principes des Payens.

Réellement donc les Philoſophes qui ſemblent avoir enſeigné l'unité de Dieu ont été plus polythéiſtes que le peuple. Ils ne ſavoient ce qu'ils diſoient, s'ils croioient dire que l'unité apartient à Dieu. Elle ne lui peut convenir ſelon leur dogme que de la maniere qu'elle convient à l'océan, à une nation, à une ville, à un palais, à une armée, & à tels autres êtres qui ſont *unum per aggregationem*, & que l'on déſigne par le nombre ſingulier entendu *collectivement*. Le Dieu qu'ils reconnoiſſoient étoit un amas d'une infinité de parties. Si elles étoient *homogenes*, chacune étoit un Dieu, ou aucune ne l'étoit. Or ſi aucune ne l'avoit été, le tout n'auroit pas pû être Dieu. Il faloit donc qu'ils admiſſent au pied de la lettre une infinité de Dieux, ou pour le moins un plus grand nombre qu'il n'y en avoit dans le poëme d'Heſiode, ni dans aucune liturgie. Si elles étoient *hétérogenes*, on tomboit dans la même conſequence; car il faloit que chacune participât à la nature divine, & à l'eſſence de l'ame du monde: elle n'y pouvoit participer ſans être un Dieu, puis que l'eſſence des choſes n'eſt point ſuſceptible du plus ou du moins, on l'a toute entiere, ou l'on n'en a rien du tout. Voilà donc autant de Dieux que de parties dans l'univers. Que ſi la nature de Dieu n'avoit point été communiquée à quelques-unes des parties, d'où ſeroit venu qu'elle auroit été communiquée à quelques autres? Et quel compoſé bizarre & monſtrueux ne ſeroit-ce pas qu'une ame du monde compoſée de parties non vivantes & non animées, & de parties vivantes & animées? Il ſeroit encore plus monſtrueux de dire qu'aucune portion de Dieu n'étoit un Dieu (*o*), & que néanmoins toutes enſemble elles compoſoient un Dieu; car en ce cas-là l'être divin eût été le reſultat d'un aſſemblage de pluſieurs pieces non divines, il eût été fait de rien, tout comme ſi l'étenduë étoit compoſée de points mathématiques.

Réfutation de leur dogme de l'ame du monde.

J'ajouterai pour confirmer mon objection qu'il n'y auroit rien de plus abſurde que de dire que les parties d'une ſubſtance ne ſont pas chacune une ſubſtance; car ſi elles exiſtoient à la maniere des accidens dans le compoſé dont elles ſont des parties, ſi elles y exiſtoient, dis-je, comme dans leur ſujet d'inhéſion, elles ne pourroient pas être des parties d'une ſubſtance. Il eſt donc certain qu'elles doivent exiſter ſans être le mode d'une ſubſtance, ou ſans inhérer à aucun ſujet; elles ont donc toute l'eſſence de la ſubſtance, & ſont par conſéquent des ſubſtances. Puis donc que Dieu eſt une ſubſtance, il faut conclure que s'il eſt compoſé de parties, chacune d'elles eſt une ſubſtance. Or comme elle ne ſauroit être qu'une ſubſtance divine, elle ſeroit néceſſairement un Dieu; car qu'y auroit-il de plus monſtrueux & de plus contraire à la nature des choſes, qu'une ſubſtance divine qui ne ſeroit point un Dieu? Pour couper court, je dis que l'ame du monde ſeroit néceſſairement compoſée de parties: ſi donc Dieu étoit l'ame du monde, il y auroit autant de Dieux que de parties dans l'univers. Or cette opinion n'eſt pas moins abſurde que le polythéiſme du peuple d'Athenes. Je vous renvoie au chapitre où Saint Auguſtin a refuté le dogme de l'ame du monde: *Quod ſi ita eſt*, dit-il, (*p*) *quis non videat quanta impietas & irreligioſitas conſequatur, ut quod culcaverit quiſque, partem Dei calcet, & in omni animante occidendo, pars Dei trucidetur? Nolo omnia dicere quæ poſſint occurrere cogitantibus, dicti autem fines verecundia non poſſunt.* Il ne réfute pas avec moins de force ceux qui vouloient ſeulement que Dieu fût l'ame des créatures raiſonnables. Cette opinion faiſoit donc de Dieu une quantité diſcrete, au lieu que l'autre en faiſoit une quantité continuë, mais la diſtinction des parties étoit également réelle dans l'une & dans l'autre. Les Péripateticiens par un jargon inintelligible admettent une grande différence entre l'*ens per ſe* & l'*ens per accidens* le *totum per ſe* & le *totum per aggregationem*; néanmoins ils reconnoiſſent la multiplicité de parties réellement diſtinctes les unes des autres auſſi bien dans un arbre, & dans l'air que dans un monceau de pierres; & il eſt certain que la continuité laiſſe tout autant de diſtinction entre les parties, que la contiguité ou que la diſtance. On ne pouvoit donc pas reprocher avec plus de fondement à ceux qui vouloient que Dieu n'animât que l'homme, qu'à ceux qui le faiſoient l'ame de tout l'Univers, qu'ils le diviſoient en pluſieurs parties; mais ceux-ci donnoient en particulier dans un étrange galimatias (*q*) lors qu'ils diſoient que la mort du corps faiſoit que les ames ſe réünifioient à l'ame du monde, & rentroient dans Dieu (*r*). Si l'autre ſecte évitoit ce grand écueil, elle en rencontroit un autre. Liſez ces paroles de Saint Auguſtin: (*ſ*) *Si autem ſola animalia, ſicut ſunt homines*

(*l*) *Id. Æneid. lib. 6. v. 724.*
(*m*) „ Par Ciceron *lib. 1. de nat. Deor. pag. m. 41.* „ Voyez dans mon Dictionaire la remarque *N* de l'article „ *Pythagoras.*
(*n*) „ Voyez Samuel Parker *ubi ſupra pag. 247.*
(*o*) „ Voyez dans Origene *lib. 5. pag m. 234. 235.* le „ raiſonnement de Celſus contre les Juifs, & la réponſe „ qu'on lui fait, laquelle n'eſt bonne qu'en ſuppoſant que „ les Philoſophes Grecs ont mal raiſonné.
(*p*) *Auguſt. de civit. Dei lib. 4. cap. 12. pag. 431.*

(*q*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. la remar- „ que *A* de l'article *Spinoza.*
(*r*) Virgile immediatement après les paroles raportées ci-deſſus n. (*k*) ajoute;

Scilicet hæc rediit deinde, ac reſoluta referri
Omnia; nec mortis eſſe locum, ſed viva volare
Sideris in numerum, atque alto ſuccedere cœlo.
Virgil. Geor. l. 4. v. 225.

(*ſ*) *Auguſt. ubi ſupra cap. 13. pag. 433.*

minæ, partes Dei esse contendant ; non video quidem si totus mundus est Deus, quomodo bestias ab ejus partibus sejungent? Sed ablatâ ratione quid opus est? De ipso rationali animante, id est, homine, quid infelicius credi potest, quàm Dei partem vapulare, cùm puer vapulat? Jam verò partes Dei fieri lascivas, iniquas, impias atque omninò damnabiles, quis ferre possit, nisi qui prorsus insanus? Postremò quid tractatur eis, à quibus non colitur, cùm à suis partibus non colatur?

un Dieu sur les autres n'exclut point leur pluralité.

Qu'on se tourne de quelque côté qu'on voudra, on ne peut trouver jamais dans ce système l'unité de Dieu. Ce sera toûjours une unité collective qui n'exclut point la pluralité des causes. Affectez de dire sans nommer jamais l'armée, que tels & tels bataillons ont fait ceci, ou sans jamais articuler ni regimens ni bataillons, que l'armée a fait cela, vous marquerez également une multitude d'acteurs, vous exclurez également l'unité de cause. Par le mot *armée*, singulier tant qu'il vous plaira, on signifie plusieurs soldats, aussi clairement que par le pluriel *plusieurs soldats*. Disons aussi que le singulier *nature*, ou *ame du monde*, ou *Dieu* dans le système de ces Philosophes, signifie nécessairement essentiellement une multitude de causes distinctes.

Embarras où se jettent Varron & Spinoza.

Vous ne pouvez donc opposer leur sentiment à celui de la pluralité des Dieux ; car ou ils ne savent ce qu'ils disent, ou ils admettent une infinité de Dieux particuliers qui composent une espece, ou une nation, ou un continu. S'il n'y a qu'un Dieu selon eux, c'est de la même maniere qu'il n'y a qu'un peuple Romain, ou que selon Aristote, il n'y a qu'une matiere premiere. Voïez dans Saint Augustin (*t*) les embarras où la doctrine de Varron se trouve réduite. Il croioit que Dieu n'étoit autre chose que l'ame du monde. On lui fait voir (*v*) que c'est une division de Dieu en plusieurs choses, & la réduction de plusieurs choses à un seul Dieu. Lactance (*w*) aussi à très-bien montré le ridicule du sentiment des Stoïques qui étoit à peu près le même que celui de Varron.

Spinoza est dans le même labyrinthe. Il soûtient qu'il n'admet qu'une substance, & il la nomme Dieu ; il semble donc n'admettre qu'un Dieu, mais dans le fond il en admet une infinité sans le savoir. Jamais on ne comprendra que l'unité de substance à quoi il réduit l'univers, soit autre chose que l'unité collective dont j'ai parlé ci-dessus, ou que l'unité formelle des Logiciens, qui ne subsiste qu'idealement dans notre esprit. Tout ce qui existe hors de notre esprit & qui ne peut recevoir les attributs qu'on peut affirmer d'une autre chose, est distinct réellement de cette chose. Voilà ce que je crois avoir prouvé (*x*) contre Spinoza par des raisons qui ne soufrent point de replique, ce me semble.

Quelle idée les Païens se faisoient de l'unité de Dieu. La superiorité qu'ils ont donnée à

Ne faites point le tort ou l'honneur à ces anciens Philosophes qui ont dit que Dieu est l'ame du monde, d'avoir cru qu'un être parfaitement un & simple se peut tellement répandre dans un grand espace qu'il soit tout en chaque point, *totum in toto, & totum in singulis partibus*. Ils ne savoient point cette belle distinction, qui ne peut servir de rien, tant elle est inintelligible. Croiez plûtôt qu'ils se faisoient à peu près la même idée de l'unité de Dieu que nos Péripateticiens de la matiere premiere. Ils la conçoivent comme un être qui en lui-même n'est ni terre ni eau, &c. mais qui devient terre ou eau, &c. par son union avec telle ou telle forme. Avant cette union ils ne conçoivent en elle aucune diversité, mais après cela ils trouvent ici une matiere fluide, là une matiere dure & ainsi du reste. Ces anciens Philosophes pouvoient réduire pareillement l'ame du monde à l'unité, lors qu'ils la considéroient en général, & par abstraction, mais ils en faisoient un partage, dès qu'ils la considéroient en détail ou comme unie avec le Soleil, ou comme unie avec la Terre, & ils vouloient bien alors que l'on adorât plusieurs Dieux. C'est ce que je prouve par ces paroles du Stoïcien Balbus : (*y*) *Deus pertinens per naturam cujusque rei, per terras Ceres, per maria Neptunus, alii per alia poterunt intelligi, qui qualesque sint, quoque eos nomine consuetudo nuncupaverit, quos* (ou hos) DEOS *& venerari & colere debemus.*

S'il y a quelques passages (*z*) qui semblent prouver que des Philosophes Païens ont reconnu d'une maniere plus orthodoxe l'unité de Dieu, ce ne sont la plupart du tems qu'un galimatias pompeux. Faites en bien l'analyse, vous n'y trouverez qu'un Dieu plus puissant que tous les autres, le chef & le souverain des autres. Or cela n'exclut point le polythéïsme ; car les Poëtes qui en ont été les plus ardens promoteurs, parlent de la supériorité de Jupiter en d'aussi forts termes que les Stoïciens. Ne vous moqueriez vous pas de ceux qui sous prétexte qu'il n'y a qu'un chef dans une armée, & qu'un Roi dans un Roiaume, soutiendroient qu'il n'y a qu'un homme dans une armée & dans un roiaume? On diroit que Platon est celui de tous les anciens Philosophes qui (*a*) s'est le plus aprochés de l'orthodoxie quant à l'unité de Dieu, néanmoins il admettoit un grand nombre de Divinitez dignes (*b*) de nos vœux, de nos sacrifices, & de notre adoration ; & s'il raisonnoit conséquemment il les faisoit (*c*) improduites, éternelles, & d'une vertu motrice non communiquée.

A . . . . le 18. de Novembre 1703.

§. XXVII.

Digression sur ce que certaines propositions du Pere le Comte furent censurées par la Sorbonne le 18. *d'Octobre* 1700.

JE m'imagine, Monsieur, que vous avez eu quelque petit pressentiment de ce que je viens de vous objecter, car vous avez trouvé fort étrange que la Sorbonne ait censuré ce que le Jesuite le Comte a dit de l'orthodoxie des anciens Chinois. On dénonça cinq propositions extraites de son ouvrage. La premiere est conçuë en ces termes : *le peuple de la Chine a conservé* (*d*) *près de deux mille ans la connoissance du véritable Dieu, & l'a honoré d'une maniere qui peut servir d'exemple & d'instruction même aux Chrétiens*, & fut déclarée

(*t*) *August. de civit. Dei lib.* 7. *cap.* 6. *& seq.*
(*v*) *Id. ib cap.* 16.
(*w*) *Lactant. divin. instit. lib.* 7. *cap.* 3. Voyez le aussi *de ira Dei. cap.* 11.
(*x*) „ Dans les remarques de l'article de *Spinoza* au „ Dictionnaire histor. & critique.
(*y*) *Cicero de nat. Deor. lib.* 2. *sub fin pag. m.* 346.
(*z*) „ Voyez ci-dessus la Note (*i*). de ce chap.
(*a*) „ Voïez Saint Augustin *de civit. Dei lib.* 8. *cap.* 9..
(*b*) *Ibid. cap* 12.
(*c*) „ Voyez la Reponse aux Questions d'un Provincial „ Chap. XII.
(*d*) „ Dans la 3. édition il y a *plus* au lieu de *près*.

clarée *fauſſe*, *temeraire*, *ſcandaleuſe*, *erronée*, *injurieuſe à la ſainte religion Chretienne*.

Vous m'avez écrit des lettres ſur ce ſujet qui me faiſoient bien connoitre que les propoſitions de ce Jéſuite ne vous étoient pas déſagreables. Je n'en comprenois pas alors la raiſon, mais je conjecture préſentement que vous preniez ſon parti, à cauſe que vous prevoyiez que je ferois quelque uſage de ce qu'il y avoit autrefois ſi peu de gens qui connuſſent le vrai Dieu. Si la Sorbonne n'eût pas cenſuré les propoſitions du Pere le Comte, vous euſſiez pu m'opoſer avec plus de confiance les faits hiſtoriques qui ſont propres à prouver que le dogme de la pluralité des Dieux n'a point été favorité du conſentement général de tous les peuples.

Objection contre la cenſure de la doctrine du P. le Comte.

Ce que vous m'écriviez en ce tems-là ne rouloit que ſur cette affaire. Je ne vous y reconnoiſſois point, vous me paroiſſiez métamorphoſé en un autre homme, je vous avois toûjours vû diſpoſé à louer le zéle de la Faculté de Théologie de Paris, pour peu que vous cruſſiez qu'elle combattoit les Jéſuites, mais votre chagrin contre la cenſure du Pere le Comte étoit marqué viſiblement dans chaque ligne de vos Lettres. Vous m'aſſuriez que l'hiſtoire de cette cenſure ne feroit aucun honneur à la Faculté; que l'on en avoit deux relations, l'une (*b*) compoſée par un ennemi des Jéſuites, & l'autre (*c*) par un de leurs amis, & qu'il paroiſſoit par l'une & par l'autre, que les aſſemblées où les Docteurs de Sorbonne avoient agité & terminé cette queſtion, avoient été extrêmement tumultueuſes. Vous me parliez d'un imprimé où un Docteur avoüoit que de telles aſſemblées faiſoient beaucoup de tort à la Faculté. *La confuſion qui y regne*, diſoit-il, *la paſſion qui y paroiſt, aſſeut à nos cenſures tout le poids & toute l'autorité qu'elles devroient avoir. On diroit qu'on ne s'aſſemble dans la ſale de Sorbonne que pour crier, & pour ſe dire des injures. Paroles, geſtes, aillades, ſtile, maniere d'opiner tout y eſt indigne de la gravité de ceux à qui l'on donne dans nos écoles, comme par excellence, le titre de nos très-ſages Maiſtres. Que peuvent penſer la Cour, le Parlement, les autres Magiſtrats d'un Jugement porté au milieu de tout ce tumulte?* Vous remarquiez que la relation compoſée par l'ennemi des Jéſuites diſamoit horriblement tous les Docteurs qui n'opinoient pas pour la cenſure, & que l'on s'étoit hâté de publier les commencemens de cette hiſtoire, (*d*) afin que la erminté d'être baſoüé obligeât les fauteurs du Pere le Comte à changer de ſentiment. Cette conduite, m'écriviez-vous, eſt pleine d'iniquité, la crainte d'une Lettre de cachet n'eſt pas plus propre par raport à bien des gens à ôter la liberté des ſuffrages, que la terreur d'une ſatire qui fait des portraits diſamans ou ridicules. On eſt quelquefois ſi ſenſible à la ſatire (*e*) que l'on en meurt. Vous me citâtes ces paroles d'un bel Eſprit: „ Un homme qui „ par un bon mot accable ſon homme ne méri„ te gueres plus de loüanges que celuy qui le „ tue d'un coup de piſtolet. Et je ne ſay pour„ quoy les mêmes perſonnes qui auroient hor„ reur d'un homme qui manieroit adroitement „ le poignard, applaudiſſent à un Poëte qui „ place adroitement dans ſes ouvrages des *mots* „ *aſſaſſins & des rimes meurtrieres* (*f*)[41]. Vous ajoutâtes que la maniere dont l'auteur de la relation vouloit convertir les Sorboniſtes contraires à la Cenſure étoit une eſpece de dragonade, & l'une des plus dures machines du *compelle intrare*, *contrain les d'entrer*, vû que les Prêtres & les Curez ont plus de beſoin d'une bonne réputation que les autres hommes. Vous n'oubliâtes point de blamer ceux qui s'efforcent de prévenir les changemens de religion, en accablant de libelles (*g*) les perſonnes qui en changent.

En toute autre rencontre vous auriez préféré la relation d'un Anti-Jéſuite à celle d'un partiſan des Jéſuites, mais dans celle-ci les ſix Lettres du Docteur vous plurent infiniment moins que le Journal hiſtorique. Elles vous ſemblerent remplies d'un emportement ſauvage, furieux & féroce, & vous trouvâtes au contraire que le Journal étoit écrit finement, délicatement, & que ſous une aparence adroite de modération il piquoit juſques au vif, & tournoit admirablement en ridicule les Docteurs qui ont condamné les Mémoires de la Chine. La préface, ſelon vous, eſt accablante pour celui qui a publié les ſix Lettres: (*h*) *On l'eſtimeroit peut-être ſi on le connoiſſoit, pour les bonnes qualitez qu'il ne laiſſe point apercevoir dans ſes écrits.* Ce trait vous a plu: à la bonne heure!

Mr. du Pin d'ailleurs, votre grand héros, vous a paru foudroié par la réponſe aux remarques ſur la proteſtation du Pere le Gobien.

Paſſages des éclairciſſemens donnés ſur la doctrine de ce livre.

Les irrégularitez (*i*) de la Sorbonne qui ne voulut avoir nul égard à cette proteſtation, ni aux éclairciſſemens que ce Jéſuite & ſon Confrere le Pere le Comte donnerent ſur les propoſitions dénoncées, vous faiſoient preſque déclamer. Je ne doute pas que ces éclairciſſemens ne vous aient prévenu par cet endroit-ci: „ (*k*) Ne ſeroit-il „ pas au contraire bien plus dangereux de con„ damner ce qu'on reprend icy dans mon Li„ vre, en diſant, que les anciens Chinois, com„ me ceux d'àpréſent, étoient Athées. Car les „ Libertins ne tireroient-ils pas avantage de l'a„ veu qu'on leur feroit, que dans un Empire ſi „ vaſte, ſi ancien, ſi éclairé, établi ſi ſolide„ ment, & ſi floriſſant, ſoit par la multitude de „ ſes Habitans, ſoit par l'invention de preſque „ tous les Arts, on n'auroit jamais reconnu de „ Divinité. Que deviendroient donc les raiſon„ nemens que les ſaints Peres, en prouvant l'exiſ„ tence de Dieu, ont tiré du conſentement de „ tous les Peuples, auſquels ils prétendent que „ la nature en a imprimé ſi profondément l'idée, „ que rien ne la peut effacer? Et ſur tout pour„ quoy ſe ſeroient-ils donné la peine de ramaſ„ ſer avec tant de ſoin, tous les témoignages „ qu'ils ont pû trouver dans les Livres des Phi„ loſophes Gentils, pour établir cette vérité, „ s'ils n'avoient crû qu'il étoit très-important d'en

(*b*) „ Intitulée *Six lettres d'un Docteur, ou Relation des* „ *aſſemblées*, &c. Voyez l'hiſtoire des Ouvrages des Sa„ vans Mars 1701. pag. 203.

(*c*) „ Intitulée *Journal hiſtorique des aſſemblées tenues en* „ *Sorbonne pour condamner les memoires de la Chine.* Voïez „ l'hiſtoire des Ouvrages des Savans Mars 1702. pag. „ 122.

(*d*) „ Voyez la preface du Journal hiſtorique des aſſem„ blées pag. *a iij.*

(*e*) „ Voyez le Dictionnaire hiſtor. & crit. à la remarque „ F de l'article *Hipponax*.

(*f*) „ L'Abbé de Villiers, Réflexions ſur les défauts d'au„ trui chap. de la raillerie pag. 21. édit. d'Amſt 1695.

(*g*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſtor. & critique la re„ marque de l'article *Weidnerus*.

(*h*) „ Préface du Journal hiſtorique fol. *a ij.* verſo.

(*i*) „ On en voit le détail dans un écrit intitulé *Juge*„ *ment d'un grand nombre de Docteurs des Univerſitez de* „ *Caſtille & d'Arragon*, &c. Et dans les réflexions ſur la „ cenſure des nouveaux Memoires de la Chine, &c.

(*k*) „ Eclairciſſement ſur la denonciation . . . des Mé„ moires de la Chine pag. 14.

„ d'en uſer de la ſorte, pour amener plus facilement des Peuples à la Religion Chretienne. . . . . (*l*) Euſebe pour combattre les „ Superſtitions du Paganiſme par le témoignage des Payens mêmes, rapporte un extrait „ fort long de Bardezanes, où cet Auteur dit „ que chez les Indiens & les Bactres, il y a pluſieurs milliers d'hommes, qui ſelon la tradition de leurs Ancêtres & de leur Loy, n'ont „ point d'Idoles, n'uſent ni de viande, ni de „ vin, ni d'aucune autre liqueur ſemblable, „ ſont uniquement occupez à honorer Dieu, & „ vivent dans une grande pureté de mœurs. „ Comment Euſebe ne s'eſt-il point apperçu du „ poiſon contenu dans ces paroles? Car enfin „ il y en a, ſi les miennes en ont autant qu'on le „ veut faire croire? Devoit-il ainſi, pour établir les véritez de notre Religion, raporter „ un paſſage capable d'en détruire le plan?„

Et du jugement des Univerſitez de Caſtille & d'Arragon ſur le même ſujet.

Vous futes merveilleuſement édifié de ce qu'on montra aux Sorboniſtes, qu'ils avoient cenſuré des choſes qui avoient déja été publiées par des Auteurs aprouvez, & à qui l'on ne s'étoit jamais aviſé de ſuſciter la moindre affaire. „ (*m*) Le „ Pere le Comte avoit dit dans ſes Mémoires de „ la Chine, que *les anciens Chinois ont conſervé long-temps la connoiſſance du vray Dieu*, laquelle ils avoient receuë par tradition des „ Fondateurs de leur Empire, neveux ou arriere-neveux de Noé. Cette propoſition d'où dépendent preſque toutes les autres compriſes „ dans la Cenſure n'étoit point nouvelle. Pluſieurs Miſſionaires non ſeulement Jéſuites, „ mais encore des Ordres de S. Dominique & de „ S. François l'avoient faite avant le Pere le „ Comte ſans que jamais on en euſt eſté ſcandaliſé. Le Pere Rapine Recollet, le P. Beurrier, Chanoine Regulier, Curé de St. Etienne „ du Mont, & depuis Abbé de S. Geneviéve, „ le Pere Thomaſſin, Preſtre de l'Oratoire, qui „ avoient fait des propoſitions pareilles, ou même plus fortes, ont eſté approuvez avec éloge par pluſieurs Docteurs de la Faculté de „ Paris, & n'ont eſté repris de perſonne. Ce „ que le Pere le Comte a dit des Chinois, pluſieurs de nos Hiſtoriens l'ont dit des anciens „ Gaulois, Philippe Cluvier l'a dit des anciens „ Habitans de la Germanie; Jean de la Fuente „ Dominicain, & quelques autres Ecrivains Eſpagnols l'ont dit de leurs anciens Compatriotes; on l'a dit des Ethiopiens & des Abyſſins, „ des anciens habitans de l'Egypte, des Bactriens, des Brames, des Perſes, des Indiens „ & des Americains: on l'a dit de preſque toutes les Nations du monde, dans preſque tous „ les temps & tous les lieux, ſans que jamais „ perſonne ſe ſoit plaint qu'il y eût en cela quelque choſe contre la Foy. „ Ces particularitez hiſtoriques étoient un baume ſur votre plaie, & vous faiſoient attribuer toute l'acception de perſonnes à la même politique humaine qui ſe croit permis de s'oposer *per fas & nefas*, par tous les moiens imaginables, à un voiſin qui s'agrandit trop, ou qui s'eſt déja trop agrandi. Le (*n*) *metus crefcentis poteutiæ* paroit une raiſon légitime de faire des querelles d'Allemand, & des irruptions injuſtes en elles-mêmes, mais conformes à la ſouveraine loi des états, ſavoir à l'utilité publique. Ces réflexions vous parurent très-édifiantes.

Déciſion d'un grand nombre de Docteurs eſpagnols favorable au P. le Comte.

Mais vous futes encore plus édifié de voir que (*o*) *Près de cent Docteurs Eſpagnols, Seculiers & Reguliers, de toutes ſortes d'Ordres, preſque tous Profeſſeurs en Théologie, Qualificateurs du Saint Office, ou conſultez en dignité*, ont jugé que les propoſitions du Pere le Comte cenſurées par 106. Docteurs de Sorbonne ne méritent aucune cenſure. Vous me marquâtes qu'il y (*p*) eut 48. Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris qui s'opoſerent au ſentiment des 106. autres, & vous me fites clairement connoître que le ſufrage de plus des deux tiers de la Sorbonne n'eſt point ici d'un poids trébuchant, & qu'au contraire le ſufrage du petit nombre doit emporter la balance. Vous m'alléguâtes le décret de la Faculté (*q*) contre Henri III. où les plus anciens Docteurs étant la raiſon de leur côté furent vaincus par le grand nombre: (*r*) *En matiere de conteſtations Théologiques* ajoutâtes vous, *ce n'eſt pas au plus grand nombre qu'il faut avoir égard*, diſent (*s*) *Melchior Canus*, & *Dominique Banez*, . . . *mais la bonté des raiſons ſur leſquelles les avis ſont appuyez.*

Voilà, Monſieur, une partie des choſes que je trouvois dans vos lettres il y a trois ans. Vous en parliez avec beaucoup de chaleur, & cela me ſurprenoit, c'étoit pour moi un myſtere & une énigme, dont il me ſemble que je trouve aujourd'hui la clef. Vous étiez fâché que la Sorbonne énervât votre argument favori de l'exiſtence de Dieu. Vous ſentiez qu'on le pouvoit faire ſervir à juſtifier le polytheiſme, mais que les propoſitions du Pere le Comte vous aidoient admirablement à parer le coup. C'eſt ma conjecture, & je m'en vais vous combattre comme ſi en effet j'avois deviné votre penſée.

§. XXVIII.

Que les faits qu'avance le Pere le Comte ne détruiſent point la troiſieme difficulté alléguée ci-deſſus dans le chapitre 25.

D'Abord je vous avouerai ingénument que je n'ai point lu avec aſſez d'attention les pieces de ce procés de la Sorbonne pour être en état d'en juger. Elles firent beaucoup de bruit, celles du procés des cérémonies de la Chine en faiſoient encore davantage. Il a paru de part & d'autre une infinité d'écrits. J'en ai lu quelques-uns, non pas tant dans l'eſpérance de parvenir à la préciſion ſur le véritable nœud de la controverſe, qu'à cauſe que j'y trouvois beaucoup de choſes curieuſes, beaucoup de tour, & de fineſſe d'eſprit. Mais faute de tems, & par des difficultez qui ſe préſentoient, je mis cette affaire au nombre de pluſieurs autres ſur quoi je ſuſpens mon jugement. Ainſi, Monſieur, je n'ai point examiné le détail de vos remarques, je ne les

(*l*) *Ibid pag.* 17.

(*m*) „ Jugement d'un grand nombre de Docteurs des „ Univerſitez de Caſtille & d'Arragon ſur les propoſitions „ cenſurées en Sorbonne pag. 5.

(*n*) „ Voyez Grotius au livre 2. *de jure belli & pacis cap.* „ 1. n. 17. On peut voir auſſi la Diſſertation de G.C.W. „ imprimée à Leide l'an 1679. avec un traité qui a pour „ titre *arma auſerina*,

(*o*) „ Jugement d'un grand nombre de Docteurs pag. 2.

(*p*) *Ibid.*

(*q*) „ Voyez ci-deſſus §. 4. vers la fin. . . . & la ré„ ponſe aux remarques de Mr. du Pin ſur la proteſtation „ du Pere le Goiſen pag. 37.

(*r*) „ Réflexions ſur la cenſure pag. 8.

(*s*) *Can. lib.* 8. *c.* 4. *conc.* 6. *Ban in* 2. *p. q.* 1. *ar.* 8. *dub.* 3.

les adopte point, vous en ferez ce qu'il vous plaira, je m'en raporte à ce qui en eſt.

Je vous dirai ſeulement qu'encore que les déciſions de la Sorbonne me puſſent fournir de grands avantages contre l'argument que je vous conteſte, je veux bien avoir la complaiſance d'y renoncer. Ce n'eſt pas vous faire un fort petit ſacrifice, car enfin s'il étoit contraire à l'Ecriture & aux fondemens de l'Evangile, que d'autres peuples que les Juifs euſſent connu & adoré le vrai Dieu, il ſeroit certain que tous les peuples du monde, hormis les Iſraëlites, auroient été Idolâtres, ou Athées, & s'ils avoient été Idolâtres, ce ſeroit par votre argument une bonne preuve de la vérité du polythéiſme. Dès là votre argument ne vaudroient plus rien: il ſeroit ruiné ſans reſſource par ce peu de mots, *ce qui ſert de preuve à l'impiété ne peut être véritable.*

Les ſentimens ſont partagés ſur la Religion des Chinois.

Mais en me privant de ces avantages je ne laiſſe point de trouver ici de nouveaux moiens de vous faire voir l'illuſion de votre argument. Vous voulez qu'on croie que les Chinois, que les Gaulois, que les Allemans, &c. ont adoré le vrai Dieu. Vous eſpérez de réduire par ces faits-là votre Antagoniſte; puis qu'il ne pourra plus prétendre que tous les peuples ont conſenti à reconnoître la pluralité des Dieux: mais ne vous répondra-t-il pas que vous batiſſez ſur une ſupoſition tout-à-fait douteuſe? Ne vous dira-t-il pas qu'un des plus célébres corps de Théologiens qui ſoient en Europe l'a déclarée fauſſe, & contraire à la parole de Dieu, & injurieuſe au Chriſtianiſme? Vous lui répondrez que la Faculté de Théologie d'Oxford, qui n'eſt pas moins vigilante que la Sorbonne a maintenir les fondemens de la Religion Chretienne, n'a point cenſuré Mr. Hyde (*a*) qui a ſoutenu que les Perſes ont conſervé pendant fort long-tems la véritable Religion. Vous lui allégurez le jugement des Théologiens d'Eſpagne ſur la cenſure Sorbonique, & cent autres choſes. Il vous repliquera que dans ce conflit d'opinions, il eſt juſte de ſe tenir en ſuſpens, juſques à ce que l'on ait pu découvrir de quel côté eſt le menſonge, mais que ce travail demande des diſcuſſions qui ſurpaſſent les forces humaines. Il faudroit étudier beaucoup de langues, conferer beaucoup d'Auteurs, les examiner ſelon les régles de la critique & de la logique, chercher des documens qui ſe ſont perdus, concilier les autoritez oppoſées, & s'engager en un mot dans des détails infinis, & qui n'aboutiroient qu'à fomenter les incertitudes. Croiez-vous qu'avec beaucoup d'eſprit & d'érudition on ne feroit pas un ſyſtéme oppoſé à celui de Mr. Hyde & auſſi probable? Vous voïez que les Miſſionaires qui ſe vantent les uns & les autres d'avoir conſulté les archives des Chinois, aſſûrent des choſes contradictoires ſur l'ancienne Religion de ce peuple. Les uns avec le Pere le Comte la font orthodoxe, les autres prétendent que (*b*) l'Athéiſme a regné dans la Chine juſques à Confucius, & que ce grand Philoſophe (*c*) même en fut infecté. S'ils ont raiſon, quelle breche ne font-ils pas à votre argument? (*d*) Ils vous enlevent un grand peuple, ſubtil, ſavant & ingénieux. Allez dire après cela que l'Atheiſme n'a eu que deux ou trois ſectateurs en chaque ſiecle. Vous nierez le fait ſur cet ancien Athéiſme de la Chine, mais vous ſerez obligé de donner des preuves inconteſtables de votre dénégation; & cela ſeul vous engagera à des recherches ſi pénibles que vous ſentirez que votre preuve du conſentement général eſt un chemin impraticable. Remarquez en paſſant que ſi les Chinois avoient profeſſé l'Atheiſme, comme l'aſſûrent pluſieurs Miſſionaires, l'Epicurien Velleius eût été coupable d'une extrême témérité, & de menſonge. Il ſe vantoit du conſentement de tous les peuples avant que d'avoir connu l'hiſtoire de l'Orient, & il ſe ſeroit trompé. On ſe fondera ſur cet exemple pour vous avertir qu'il ne faut point ſe vanter d'une telle choſe pendant qu'il reſte des nations à découvrir.

Le conſentement général au Polythéiſme eſt contraire à l'unité de Dieu, quand même il n'auroit pas toûjours duré.

Mais quand même l'on vous accorderoit ce que le Pere le Comte, Mr. Hyde, & quelques autres ſupoſent touchant l'unité de Dieu reconnue de quelques peuples, vous demeureriez toûjours dans l'embarras. Vous obtiendriez ſeulement que la Religion de Noé ſe conſerva pendant pluſieurs ſiecles dans quelques-uns des pais où ſes deſcendans s'établirent. Mais puis qu'enfin l'idolatrie prévalut par toute la terre, à la Judée près, les defenſeurs du polythéiſme ont pu ſe glorifier en un certain tems, que le dogme de l'unité de Dieu étoit contraire au conſentement général des peuples. Les Apôtres & leurs Diſciples eurent à combatre par tout la pluralité des Dieux. Ils paſſoient pour des Athées, (*e*) & ils étoient perſécutez ſur ce pied-là, parce qu'ils préchoient contre toutes les Divinitez, que l'on adoroit alors. Le Pere le Gobien avoue que la Chine *eſt devenue idolatre (f) cinq ou ſix cens ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.* Il n'en faut pas davantage pour conſerver à la rétorſion de votre argument toute la force que vous avez apréhendée; car ſi le conſentement général des peuples à reconnoître l'exiſtence divine, eſt un bon moïen de prouver cette exiſtence, le conſentement général des peuples à reconnoître la pluralité des Dieux, ſera une bonne preuve de l'exiſtence de pluſieurs Divinitez; & par conſéquent la propoſition du Pere le Comte ne vous peut favoriſer qu'au cas qu'elle porte que la connoiſſance du vrai Dieu a toûjours régné dans la Chine. Or bien loin de dire cela, il avoue le contraire.

En vain allégueriez vous que pour le moins la doctrine de ce Jéſuite vous procure cet avantage, que le conſentement général au polythéiſme n'a

(*a*) Voïez ſon livre intitulé *Hiſtoria religionis Veterum Perſarum*, imprimé à Oxford l'an 1700. in 4. les Journaliſtes en ont parlé amplement.

(*b*) „ Voïez la reponſe aux remarques de Mr. du Pin „ ſur la Proteſtation du Pere le Gobien pag. 88. 89.

(*c*) „ Lettre de Mr. Maigrot pag. 15.

(*d*) „ Voïla donc le grand ſervice que viennent de ren„ dre à la religion les auteurs & les promoteurs de cette „ Cenſure. C'eſt . . . . , enfin de ſuggerer à tout ce „ qu'il y a de libertins parmi nous un ſpecieux prétexte „ de ſe confirmer dans leur impiété: en leur donnant „ pour une choſe dont il n'eſt pas permis de douter, que „ la nation Chinoiſe, la plus ancienne, la plus ſpirituel„ le & la plus polie qui fuſt au monde, a eſté deux ou „ trois mille ans ſans croire ny ſubſtance ſpirituelle & im„ mortelle, ny une autre vie après celle-cy, ny aucu„ ne Divinité douée d'intelligence. Qu'y a-t-il de plus „ propre pour perſuader aux impies cette maxime fon„ damentale de l'Athéiſme, que la créance de la Divi„ nité n'eſt que l'effet de la ſuperſtition: *Primus in orbe „ Deos fecit timor?* Cenſure de quelques propoſitions . . . „ refutée par les Ecrits des Dominicains, &c.' pag. „ 58.

(*e*) „ Voïez Juſtin Martyr & les autres Apologiſtes des „ premiers Chretiens.

(*f*) „ Charles le Gobien hiſtoire de l'édit de la Chine „ pag. 104. Notez que le Pere le Comte dans ſon eclair„ ciſſement pag. 11. reconnoit *qu'il ſe peut faire que long „ tems devant* Confucius (il naquit 483. ans avant la ve„ nuë de Jesus-Christ) *il y eut parmi le peuple, & en cer„ taines Provinces, des idoles & un culte ſuperſtitieux.*

n'a pas duré ſans interruption depuis le déluge juſqu'à JESUS-CHRIST. Cela, dis-je, ne ſeroit qu'une pure chicanerie tout-à-fait inſtructueuſe; car vous donneriez lieu de croire que le conſentement général n'eſt un caractere de vérité que lors qu'il renferme non ſeulement toute l'étendue de lieu, mais auſſi toute l'étendue de temps, & en ce cas-là il eſt incapable de rien prouver. Deux grandes raiſons l'empêchent de ſervir à la moindre choſe: la premiere eſt que ſi l'on refuſe de ſe rendre à cet argument, on vous engagera à prouver que tous les peuples ont cru depuis le commencement du monde ce qu'ils croient aujourd'hui. Ce ſeroit vous demander l'impoſſible. Il ne reſte point de monumens, non pas même fabuleux, qui ne ſoient poſtérieurs aux premiers ſiecles. La ſeconde raiſon eſt qu'on ne peut répondre de l'avenir, de ſorte que ſi pour ſavoir que le conſentement général des peuples dans ce ſiecle-ci eſt une marque qu'une doctrine eſt véritable, il faloit ſavoir que tous les peuples la croiront juſques à la fin du monde, il ſeroit impoſſible de rien connoître-là dedans, à moins que par le don de prophétie on ne fût bien aſſûré qu'il n'arrivera jamais (*g*) aucune révolution de dogmes. On ne peut être certain de cela que par raport aux notions communes, *le tout eſt plus grand que ſa partie*, &c.

Impoſſibilité à l'égard des Juifs, des Gentils & des Athées, de réunir deux de ces partis contre le troiſieme.

Reviendrez (*b*) vous à votre derniere reſſource, que ſoit que tous les Gentils aient été idolâtres, ſoit qu'une partie d'entr'eux ait conſervé la connoiſſance d'un ſeul Dieu, ils ſe ſont tous accordez avec les Juifs contre les Athées, deſorte qu'il y a eu là un conſentement univerſel contre l'Athéiſme. On vous répondra encore une fois, qu'il ne faut point ſe repaître d'une concorde ſi chimérique. Voilà trois ſectes dont chacune eſt abſolument & totalement contraire aux deux autres. Dès qu'il eſt certain qu'il y a un Dieu, il eſt impoſſible également que l'Athéiſme & que le Polytheiſme ſoient véritables. S'il y avoit pluſieurs Dieux, l'unité de Dieu & la non-exiſtence de Dieu ſeroient dans la même impoſſibilité. Et ſi les Athées avoient raiſon, l'unité de Dieu & la pluralité des Dieux ne ſeroient pas plus poſſibles l'une que l'autre. Si les Juifs & les Gentils euſſent pû dire aux Athées, *nous ſommes tous contre vous*, les Athées euſſent pû répondre aux Gentils, *nous ſommes contre vous avec les Juifs*, & à ceux-ci, *nous ſommes contre vous avec les Gentils*. Il faut donc, Monſieur, que vous conveniez qu'aucun de ces trois partis ne peut concourir avec l'un des autres contre le troiſieme.

Sur quoi voudriez-vous réunir contre les Athées les Iſraélites & les Payens? Ne faudroit-il pas que ce fut ſur quelque dogme véritable qui étant embraſſé par les Athées à cauſe du poids du conſentement général, les fit paſſer dans le bon chemin? C'eſt ce que vous ne ſauriez attendre de votre point de réunion, ce ne peut être qu'une idée vague de (*i*) providence, ou qu'une notion abſtraite de la queſtion s'il n'y a qu'un Dieu, ou s'il y en a plus d'un. Or peut-on former un acte de foi qui ne renferme que cette abſtraction? Voudriez-vous bien croire qu'il y a des gens qui ont fait des actes de foi de cette nature? Et dequoi ſerviroient-ils ces actes de foi? Ne ſeroit-ce pas une belle orthodoxie que de ſuſpendre ſon jugement entre l'unité de Dieu, & la multitude des Dieux? Que ſi vous vous contenez d'un centre de reünion ſitué dans des idées abſtraites, montez d'un dégré plus haut, vous réunirez les Athées avec les Payens & avec les Juifs. Ils conviendront tous d'un être éternel qui eſt la cauſe de toutes choſes, ſauf à examiner après cela (car ils en ſeroient abſtraction) s'il eſt libre, intelligent, &c.

§. XXIX.

Pourquoi on ne veut pas ſe prévaloir de la plainte que la bonne cauſe ait eu contre elle la pluralité des ſuffrages, dans la cenſure des propoſitions du Pere le Comte.

Exemples de l'injuſtice de la Sorbonne.

AU reſte, Monſieur, n'apréhendez pas que je me prévaille de ce que vous reconnoiſſez que le parti de la juſtice a eu contre lui plus des deux tiers des Docteurs dans l'affaire du Pere le Comte, & que ce n'eſt pas la premiere fois que le grand nombre a fait triompher l'injuſtice dans les décrets de la Faculté de Paris. Vous auriez pu m'alléguer outre ce qu'elle décida contre Henri III. l'an 1589. ce qu'elle fit (*a*) contre la doctrine & contre la perſonne de Mr. Arnauld l'an 1656. Vous euſſiez pu, dis-je, me citer ces paroles remarquables de l'Auteur de l'une des deux relations. „ (*b*) La condamnation de M. „ Arnauld, faite contre toutes les formes, eſt la „ plus grande plaie qu'ait jamais reçû notre Fa„ culté. C'eſt une furieuſe éclipſe, que ce bel „ aſtre a ſoufferte. C'a été un tel brigandage, „ que la plûpart de nos Docteurs qui regardent „ maintenant les choſes de ſang froid, confeſ„ ſent franchement qu'on le peut nommer: *Hor„ rendum ſacræ Facultatis Pariſienſis latrocinium.* „ Quantité d'exemples tirez des regiſtres de ce même corps, ou de ceux de pareilles compagnies, ne juſtifieroient que trop que le grand nombre s'eſt déclaré bien ſouvent pour le parti de l'injuſtice, & je pourrois en faire uſage pour vous montrer que la preuve dont nous diſputons vous doit paroître ſuſpecte. Car ſi lors même qu'on ne conſulte qu'une poignée de gens d'elite, juges naturels d'une queſtion, on s'expoſe très-ſouvent à ſe tromper en ſe réglant au plus grand nombre de voix; que ſera-ce ſi l'on veut ſuivre la même regle dans le jugement que des aſſemblées populaires voudront porter ſur une queſtion dogmatique qui paſſe leur compétence? Mais ne craignez point que je veuille le profiter de cette comparaiſon, ou argumenter *ex conceſſis* contre vous par cet endroit-là. Ce ſeroit une pure chicanerie, j'ai trop de bonne foi & trop d'équité pour ne vous pas faire cet aveu.

Des déſordres des Aſſemblées en général.

Il eſt rare qu'une Faculté nombreuſe entreprenne le jugement d'une doctrine, ſans que l'eſprit de parti n'y jette quelque déſordre. „ (*c*) Les „ gens éclairez & vertueux qui voyent & qui „ ne veulent pas trahir la vérité, ne ſont pas „ toujours le plus grand nombre. Si c'eſt une affaire

(*g*) Conférez avec cecy ce que j'ai dit dans mon Dictionnaire, rem. *P.* de l'Art. *Laurus, Jean de.*

(*b*) „ Voïez ci-deſſus §. XXVI.

(*i*) „ Notez que tous ceux qui admettoient des Dieux „ (les Epicuriens par exemple) n'euſſent pas pu ſe ſeu„ rir ſous cette notion abſtraite.

(*a*) „ Voïez les Nouvelles de la République des lettres „ Juin 1686. art. 3. pag. 573. col. 1.

(*b*) Relation des aſſemblées de Sorbonne ſur les opinions „ des Jeſuites touchant la Religion des Chinois, lettre 5, „ pag. 228. edit. de Cologne 1701.

(*c*) „ Réponſe aux remarques de Mr. du Pin ſur la pro„ teſtation du Pere le Gobien pag. 35. 36.

„ affaire de cabale & d'intrigue, on ne les choi-
„ sit pas pour Rapporteurs & pour Députez,
„ & de là dépend d'ordinaire le succès d'une
„ Censure. On trouve & l'on fait venir un
„ grand nombre de Docteurs, tels qu'on les sou-
„ haitte, afin de grossir les suffrages. Le vrai
„ merite ne voulant point intriguer, se voit
„ vaincu par le nombre. Beaucoup de gens de
„ bien s'abstentent des assemblées, & aiment
„ mieux s'éloigner, que de s'attirer sur les bras
„ un gros parti. De ceux même qui assistent
„ aux délibérations, il en est qui n'ont pas assez
„ de force pour soûtenir la vérité, quand ils
„ voyent que quoi qu'on fasse, elle sera aban-
„ donnée. Ainsi peuvent se porter, & se por-
„ tent quelquefois, les Censures les plus injus-
„ tes, par la faculté en corps. „ L'anonyme qui fait cette description a voulu sans doute l'appliquer aux assemblées qui ont condamné les propositions du Pere le Comte. S'il a raison ou s'il a tort c'est ce que je n'examinerai pas; je ne sai point assez la carte, & je n'ai rien à dire ni contre ceux qui soutiennent que c'est un portrait infidelle, ni contre ceux qui le nient. Mais je croi qu'en général il convient à plusieurs Corps qui en differens pays du monde ont aprouvé ou condamné de certains Ouvrages. Dès qu'il regne deux factions dans une Assemblée, rienne s'y conclut qu'avec beaucoup de passion: les décisions mêmes pour la vérité sont (d) un effet de cabale: ceux qui en sont les promoteurs ne travaillent pour la vérité que par accident: leur grand but est de triompher de la faction ennemie, de la mortifier, de l'humilier. Voilà pourquoi ce n'est pas un signe qu'un sentiment soit mauvais que de voir, que le plus grand nombre des opinans le condamne. On peut craindre que les uns n'ayent parlé contre leurs lumieres, & que les autres n'ayent été aveuglez par leur animosité. Mais si l'on recueilloit les suffrages pour ou contre l'Atheisme, on pourroit être tres-persuadé que le grand nombre se déclareroit contre l'Atheisme, sans avoir été corrompu par le manege d'aucune cabale, & que chacun auroit parlé selon la pensée. Je ne serois donc point equitable si je prétendois que votre aveu sur la préference du petit nombre dans les Assemblées Sorboniques, tire à conséquence contre l'argument que vous fondez sur l'aprobation des peuples, car vous auriez une pluralité de suffrages non mendiée, non extorquée, non suspecte d'hypocrisie.

La pluralité des voix n'est point une preuve decisive dans l'affaire du P. le Comte.

Je vous le répete, Monsieur, je ne m'ingérerai point d'examiner si la Sorbonne a été remuée par des ressorts de faction, en condamnant le Pere le Comte. Mais je vous dirai que les opinans, soit pour la censure, soit contre la censure, ont allegué tant de raisons très-plausibles qu'il me semble que sans déférer aux respects humains, ni à l'esprit de cabale, on a pu sincerement opiner ou que le vrai Dieu n'a été connu que dans la Judée, ou qu'il a été connu hors de la Judée. Le choix entre ces deux opinions peut venir naturellement de la pente que l'on se donne au commencement de son cours de Théologie, selon l'hypothese que l'on adopte; car en donnant ensuite la préference à ce qui s'accorde mieux avec l'hypothese, on se trouve toûjours disposé à rejetter ce qui ne lui convient pas. Il me paroit donc aussi possible que chaque Docteur ayant une pleine liberté d'opiner, cent six prononcent * que Dieu a été connu en Judée, & que quarante huit prononcent qu'il n'a point été connu hors de la Judée, qu'il est possible que cent six ayent condamné le Pere le Comte, & que quarante huit ne l'ayent pas condamné. Et de là je tire cette conséquence que la pluralité des voix n'est point ici une preuve décisive: chacun se peut dispenser d'y avoir égard, & se maintenir dans un plein droit d'examiner les raisons des deux partis, & de se ranger ou au petit nombre ou au grand nombre selon le poids des raisons. C'est ce qu'on appelle peser les voix & non les compter.

Je me prévaudrai, s'il vous plait, de ce que vous avouez (e) *qu'en matiere de contestations Théologiques ce n'est pas au plus grand nombre qu'il faut avoir égard, mais à la bonté des raisons sur lesquelles les avis sont apuyez.* Vous coupez la gorge par-là à votre argument; car il n'y a personne qui ne vous dise qu'après cet aveu vous devez avoir égard non pas à la pluralité des suffrages sur l'exillence de Dieu, mais à la supériorité des raisons de ceux qui combatent l'Atheisme. C'est une contestation d'une autre nature que celle que l'on decide par des témoins: elle est Philosophique & Théologique tout ensemble. Vous savez ce que Cicéron disoit à son frere, qui avoit voulu lui prouver par des témoins l'existence des divinations. Cela n'est pas d'un Philosophe lui représenta-t-il, (f) il faut qu'il explique par des raisons la cause de chaque effet.

§. XXX.

Quatrieme difficulté contre l'argument du consentement général des peuples. Il est propre à porter chaque nation à préférer à toute autre la créance de ses ancêtres.

Le consentement général aussi-bien que l'accommodité, favorable aux fausses Religions.

Afin que vous puissiez voir par tous les côtez le foible de votre argument, je m'en vais faire une réflexion sur les effets qu'il produit.

Toutes les fausses religions se servent de cet argument, lors qu'elles se peuvent vanter ou d'une grande étendue, ou d'une longue durée. Car ne vous imaginez pas que l'on supose en toute rigueur, qu'il n'y a que le consentement universel de tous les peuples qui puisse servir de preuve. Si l'on se trouve combatu par les loix ou par les usages de quelques nations, on les traite de barbares & on les exclut de la qualité de juges. C'est ainsi que l'on dit d'abord que le droit des gens, ou que le droit naturel (a) est celui qui est aprouvé de toute la terre, & puis on se réduit aux peuples civilisez: c'est-à-dire, que l'on se contente de la plus petite partie des peuples, si l'on ne peut s'apuyer sur l'autorité de la plus grande.

Le

(d) „Voyez dans le Dictionnaire hist. & critique la ré-
„ marque C. de l'article *Agrede*.

* Il semble qu'il devroit y avoir *hors de la Judée*, ou, *en d'autres pais qu'en Judée*.

(e) „ Voyez ci-dessus §. XXVII.

(f) *Quum explicare nihil posset, putasne commentitiorum exemplorum multitudo copia, de qua primum hoc libet dicere. Hic ego Philosophi non esse arbitror, testibus uti, qui aut casu veri, aut malitia falsi fallique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet quare quicque ita sit docere non eventis, his præsertim quorum multa locata non credere.* Cicero de divinat. lib. 2. fol. 215. C.

(a) *Si non certissima fide, certe probabiliter admodum juris naturalis esse colligitur id, quod apud omnes gentes* AUT MODERATIORES *omnes tale esse creditur.* Grotius de jure belli & pacis lib. 1. cap. 1. n. 12. Il cite quelques Auteurs qui ont dit qu'il ne faut point faire cas du jugement des nations barbares.

Le Paganiſme inſultoit les premiers Chretiens ſur leur petit nombre, & leur oppoſoit ſon antiquité, & le ſuffrage général d'une infinité de nations. L'Egliſe Romaine ſe ſervit de la même baterie contre Luther & Calvin. Les Proteſtans s'en ſervirent dés aujourd'hui contre une ſecte naiſſante au milieu d'eux. C'eſt une méthode trés-aiſée de réfuter les innovations: on évite le détail des controverſes; la voye de preſcription épargne toutes les fatigues de l'examen: car on ſe diſpenſe des diſcuſſions, à l'égard même du point de fait ſur l'antiquité & l'étenduë préſuppoſées: on s'en raporte plenement à la voix publique. Tout cela flate beaucoup la pareſſe humaine. C'eſt pourquoi l'on ſe munit de cet argument dans toutes les occaſions, & pour une fois qu'il peut être utile à la vérité, il eſt cent fois favorable à la fauſſeté.

Les Miſſionaires du Pape ont trouvé presque par tout les infideles (*b*) armez de cette méthode de preſcription. Si l'on ne peut rien répondre directement à leurs remontrances, on a pour le moins cette reſſource que l'on ne veut point abandonner la doctrine de ſes ancêtres, une Religion qui de tems immémorial eſt paſſée des peres aux fils, & ſous les auſpices de laquelle on a triomphé, on a proſpéré. La vérité, repondon, eût-elle attendu à paroître que des étrangers & des inconus s'aviſaſſent de voiager en notre monde? Nous ne voulons pas être plus ſages que nos ancêtres. Si le Chriſtianiſme étoit véritable, ſeroit-il contraire à la Religion de tant de peuples qui nous environnent & qui ſont auſſi anciens que la Nature?

Sentiment de Symmaque & de Ciceron là-deſſus.

Vous ſavez la remontrance du Païen Symmaque, & de quelle maniere il ſupoſe que la ville de Rome ſuplie les Empereurs Chretiens de lui laiſſer ſuivre ſon ancienne foi: (*c*) *Si longa ætas auctoritatem religionis faciat, ſervanda eſt tot ſeculi fides, & ſequendi ſunt nobis parentes, qui ſecuti ſunt feliciter ſuos, Romam nunc putemus aſſiſtere atque his vobiſcum agere ſermonibus. Optimi Principes, patres patriæ, reveremini annos meos, in quos me pius ritus addaxit, at atar ceremoniis avitis. Negne enim pœnitet. Vivam more meo, quia libera fam. Hic cultus in leges meas orbem redegit, hæc ſacra Annibalem à mœnibus, à Capitolio Senones repulerunt. Ad hoc ergo ſervata ſum, ut longævus reprehendar? Video quale ſit quod inſtituendum putatur. Sera tamen & contumeliosa eſt emendatio ſenectutis. Ergo Diis patriis, Dus indigetibus pacem rogamus.*

Vous avez vû ci-deſſus (*d*) & dans les Penſées diverſes (*e*) les principes de Cicéron: c'eſt que l'autorité des ancêtres eſt le grand motif qui doit inſpirer la foi de l'exiſtence des Dieux. Je pourrois m'arrêter un peu ſur ce qu'il fait dire par un de ſes interlocuteurs. Il ſemble qu'il le fait tomber en contradiction, ou jouer la Comédie trop viſiblement, car le même Cotta qui trouve vaine (*f*) la preuve que l'on tiroit du conſentement général des peuples, reconnoit que l'autorité de ſes ancêtres eſt pour lui une ſuffiſante raiſon de croire qu'il y a des Dieux, & de (*g*) vénérer les cérémonies de la (*h*) religion Romaine. Comment ſe peut-il contenter (*i*) de cela ſi l'autorité de tous les peuples du monde ne lui paroît être d'aucun poids par raport au dogme de l'exiſtence de Dieu? Je pourrois faire là-deſſus quelques remarques, mais je les renvoie à l'endroit où je répondrai à votre queſtion ſur le chapitre 127. de mes Penſées ſur les Cometes.

§. XXXI.

Confirmation de la quatrieme difficulté par les principes de Platon touchant le culte divin. Ce que Ciceron a dit de la tradition.

JE vous prie de bien examiner ce que Platon établit à l'égard de la Religion. Il fait un dénombrement de pluſieurs ſortes de Dieux, & il obſerve qu'en conſéquence des opinions que l'on a ſur ce grand point, on inſtitue diverſes eſpeces de culte divin, mais qu'il faut bien ſe garder de la moindre innovation, par raport à celles qui ont été inſtituées. (*a*) Tout legiſlateur, dit-il, qui aura un peu de bon ſens évitera de les changer, & de donner aucune atteinte aux rites que les loix de la patrie ont établis; car il doit ſavoir qu'il n'eſt pas poſſible à la nature mortelle de parvenir à la certitude là-deſſus. Immédiatement aprés il condamne ceux qui refuſent les honneurs divins aux Dieux viſibles; c'eſt-à-dire, aux aſtres. Il aſſure dans un autre Dialogue que pour ce qui eſt des autres Dieux il ne faut point entreprendre d'en rechercher l'origine, cela paſſe notre portée, mais qu'il s'en faut tenir à ce qui en a été dit par les premiers hommes, qui étant, à ce qu'ils diſoient, iſſus des Dieux connoiſſoient bien leurs parens. Il n'eſt donc point poſſible, ajoûte-t-il, de refuſer notre créance aux enfans des Dieux, quoi que leur doctrine ne ſoit apuïée ni ſur des raiſons vraiſemblables ni ſur des raiſons néceſſaires: il faut les croire ſuivant la loi, puis qu'ils ont dit qu'ils parloient des choſes qui leur étoient familieres & do-

Maximes de Platon ſur la même matiere.

(*b*) Voyez dans le Diction. hiſt. & crit. remarque D. de l'article *Gregoire* I. la réponſe d'Ethelrede, Roi d'Angleterre. Le Pere Tachard voiag. de Siam pag. 262. edit. de Holl. raporte que le Roi de Siam exhorte par le Roi de France à ſe faire Chretien répondit, c'eſt *une affaire bien delicate que le changement d'une religion reçeue & ſuivie dans tout mon Royaume ſans diſcontinuation depuis deux mille deux cens vingt neuf ans.*

(*c*) *Symmach. epiſt.* 54. *lib.* 10. *pag. m.* 673. 673.

(*d*) *Au ch.* 7. n. 3.

(*e*) „ Penſées diverſes ch. 127.

(*f*) „ Voïez ci-deſſus §. 7. n. 6. & §. 8. n. 2.

(*g*) *Non mediocriter vereor autoritati tuæ Balbe, oratione-que eâ quæ me in perſuadendo cohortabatur, ut nemmiſſem me & Cottam eſſe, & Pontificem. Quod ea, credo, valebat, ut opiniones quas à majoribus accepimus de Dus immortalibus, ſacra, cæremonias, religionesque defenderem. Ego verò eas defendam ſemper, ſemperque defendi nec mi ex ea opinione quam a majoribus accepi de cultu Deorum immortalium, ullius unquam oratio me deſtit, aut mœſtis moverit.* Cicero de nat. deor. lib 3. pag. 505. La ſuite de ce paſſage ſe trouve dans les Penſées diverſes ch. 127.

(*h*) *Harum ego religionum nullam unquam contemnendam putavi: mihique ita perſuaſi, Remdum auſpicia, Namam ſacris conſtitutis fundamenta jeciſſe noſtra civitatis: qua nunquam profectò ſine ſummâ placatione Deorum immortalium tanta eſſe potuiſſet. Habes, Balbe, quid Cotta, quid Pontifex ſentiat. Fac nunc ergo intelligam, tu quid ſentias. a te enim philoſopho rationem accipere debeo religionis: majoribus autem noſtris etiam nulla ratione reddita, credere.* Id. ibid.

(*i*) *Multis argumentis Deos eſſe docere voluiſti, multis unum ſatis erat, ita nobis majores noſtros tradidiſſe.* Id. lib. p 509.

(*a*) Τοῦτο πάντως νομοθέτης, ὅστις τὸν μέλλοντα καὶ τὸν βραχύτατον, οὕτως μὴ σκληρὸν κακοτρόπως εἶναι διατίθησιν, ἀνεν μὲν σοφίας ἔχει τι, σφόδρα δὲ πάλιν ἀσεβοῦς καὶ μὴ οὐδ' ὁτιοῦν ὑγιὲς εἰδότος περὶ θεῶν ἀναγκαῖον. μᾶλλον τοιγαροῦν τόδε· ἄπτεσθαι οὐδ' ἐν βραχεῖ τοῦτων ψηφὶ : harum omnium legiſlator qui vel minimum mentis habeat, nunquam aliquid immutabit. *Cavebit enim ne ad novum animas certe religionis cultum divertatem ſuam vertat. Nec quæ patria lege vel conſuetudine de ſacrificando firmata ſunt, moveri audebit, ſenex namque debet, mortali natura non eſſe poſſibile certe quicquam de his cognoſcere* Plato in Epinom. p. 1211. C.

domeſtiques (*b*). Croions donc ſur leur parole que l'Océan & Tethys nâquirent du Ciel & de la Terre, & qu'ils engenderent Phorcys, Saturne, Rhéa, &c. & que Jupiter & Junon & leurs autres freres dont on nous parle tous les jours, naquirent de Saturne & de Rhéa.

Réflexions ſur ces maximes.

Les maximes de ce Philoſophe, comme vous voiez, ſont un peu bien cavalieres. Il décide que l'homme n'eſt pas capable de ſavoir rien de certain ſur la religion, & qu'ainſi la meilleure voie que l'on puiſſe prendre eſt de ſuivre la tradition & les loix de la patrie. C'eſt comme s'il diſoit que pour un peu moins d'incertitude ce n'eſt pas la peine de remuer les bornes déjà poſées; que l'on pourroit juſtifier les innovations, & les troubles qu'elles cauſent, ſi après tout elles nous menoient à des vérités certaines; mais que ce bien-là ne pouvant pas être eſpéré, il faut laiſſer les cérémonies, & la doctrine de la religion dans l'état où on les trouve, les maux que l'on cauſeroit par une réformation étant plus conſidérables que ce que l'on gagneroit en paſſant d'une doctrine incertaine, à une doctrine moins incertaine. C'eſt ainſi que l'on peut paraphraſer le premier paſſage de Platon; mais il paroit par le ſecond qu'il ne convient pas qu'on puiſſe ignorer d'une maniere à rendre les choſes plus vraiſemblables. Il ſoutient que l'on ne peut rien ſavoir de meilleur touchant les Dieux, que ce que les premiers hommes nous en ont apris, & qu'il faut ajoûter une entiere foi à leur témoignage ſans qu'ils en donnent de bonnes raiſons. Or à quoi tend tout cela? N'eſt-ce pas à autoriſer l'idolatrie des aſtres, & les chimeres poetiques ſur l'origine des Dieux, le fondement & la baſe de la religion des Grecs? N'eſt-ce point fermer l'entrée à la bonne religion? N'eſt-ce pas exiger que l'on obéiſſe aveuglément à une coûtume par la raiſon qu'elle ſubſiſte de tout tems, & que nos ancêtres y ont conſenti? L'illuſion épouvantable qui ſe méloit là-dedans eſt que les Grecs n'euſſent pas pû remonter juſques à la ſource, ni démêler les changemens que leur religion avoit ſouferts. Ils euſſent été contraints de s'arrêter à une fontaine empoiſonnée, & ils euſſent apliqué aux fables des Poetes le caractere qui convient d'ailleurs à l'orthodoxie, je veux dire la véritable antiquité. Les Athéniens aiant demandé à l'Oracle de Delphes quels rites il faloit principalement tenir? *Ceux qui ſont conformes aux coûtumes de vos ancêtres*, répondit-il: mais ces coûtumes ont ſouvent changé, lui dirent-ils dans une ſeconde conſultation: quelle eſt donc la coûtume que nous devons préférer à toutes les autres? *La meilleure*, répondit-il; c'eſt-à-dire, au ſentiment de Cicéron, (*c*) la plus ancienne. Or vous avez vû à quoi Platon a réduit la premiere antiquité, n'eſt-ce pas aux Dieux de la fable?

Penſées de Cicéron ſur la tradition.

Parmi les loix des Romains nous en trouvons deux qui ſe ſuivent immédiatement: l'une commande d'obſerver les rites de la famille & de la patrie; l'autre de ſervir les Dieux qui ont été toûjours réputez pour Dieux, & ceux qui par leurs mérites ont été faits Dieux, ſavoir Hercule, Bacchus, Eſculape, Caſtor, Pollux, Romulus: *ritus familiæ Patriaque ſervanto. Deos & eos qui cæleſtes ſemper habiti colunto. Illos quos in cælum merita vocaverunt, Herculem, Liberum, Æſculapium, Caſtorem, Pollucem, Quirinum* (*d*). Lors que Cicéron explique la premiere de ces deux loix, il dit que l'obſervation des rites de la famille, & des ancêtres eſt la même choſe que de pratiquer la religion que les Dieux ont enſeignée ou donnée aux hommes, vû qu'il n'y a rien qui ſoit plus proche des Dieux que l'antiquité (*e*). Voila un ſyſtême bien ſpecieux, bien capable d'ébloüir. Nous trouvons tels & tels cultes établis dans nos familles, & dans le public, pouvoient dire les bourgeois de Rome, ce ſont des cultes qui nous viennent de bon lieu, les premiers hommes les ont apris des Dieux mêmes & les ont tranſmis à leurs deſcendans. Cela eſt venu de main en main & de pere en fils juſques à nous, de ſorte qu'en remontant juſques à l'antiquité la plus reculée, nous atteignons les diſciples immédiats des Dieux, & nous nous réuniſſons à des ancêtres qui avoient de la premiere main la religion véritable. Mais à quoi aboutiſſoit un ſyſtême ſi brillant? A fomenter les ſuperſtitions les plus ridicules, & l'idolatrie la plus exécrable, & des rites (*f*) dont le Romains mêmes reconurent la vanité, quand ils furent plus ſavans qu'on ne l'étoit dans les premiers ſiecles.

Si je ne craignois de m'écarter, je vous dirois que les anciens Peres ne raiſonnoient pas toûjours avec aſſez de jugement, lors qu'ils tâchoient de prouver que les véritez Evangéliques avoient été inſinuées par les Philoſophes Païens. Quelle conſéquence croiez vous que Clément d'Alexandrie ait tirée de ce que Platon ordonne d'ajoûter foi aux enfans des Dieux? C'eſt que les Grecs ont clairement témoigné que JESUS-CHRIST & les Prophetes ſont dignes de toute croiance (*g*).

§. XXXII.

(*b*) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων εἰκὸς καὶ γόνους τοὺς γενέσθαι, μήτε ἡμᾶς αὐτοὺς ἐπιστῆσαι δεῖ τοῖς εἰρημένοις ἐμπροσθεν, λογίοις μὲν θεῶν ὄντες, ὡς ἔφασαν, ἀφῆκε δὲ τὸ τοῖς αὐτῶν προγόνοις πίθεσθαι, ἐθέσεσι τοῖς θείοις νομοις ἀκολουθοῦντας, κατὰ τὸν ὀρθὸν τε λόγον τοὺς ἀναγκαίοις ἀποδείξεσι λέγοντας, ἀλλ' ὡς εἰκότα φαινομένοις ἀναγγέλλειν, ὑποφαίνοντας τὸ τῶν πατέρων πίστευμα: *Caterorum verò qui dæmones appellantur, & cognoſcere & annunciare ortum majus eſt opus quam ſorte noſtrum valeat ingenium. Priſcis itaque viris hac in re credendum eſt, qui filii geniti ut ipſi dicebant, parentes ſuos optimè noverant. Impoſſibile ſanè deorum filios fidem non habere, licet non neceſſarios nec verſimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. Verùm quia de ſuis ac notis rebus loqui ſe affirmabant aut legem ſecuti fidem præſtabimus* Id. in Timæo pag. 1053. E.

(*c*) *Deinceps in lege eſt ut de ritibus patriis colantur optimi: de quo quum conſuleretur Athenienſes Apollinem Pythium quas potiſſimum religiones tenerent, oraculum editum eſt, eas quæ eſſent in more maiorum. Quæ quum iterum conſulerent, majorumque mores diuiſſent ſæpe eſſe mutatum, quæ viſſentque quem morem potiſſimum ſequerentur è variis, reſpondit optimum. Et profectò ita eſt, ut id habendum ſit antiquiſſimum, & Deo proximum quod ſit optimum.* Cicero de legib. lib. 2. fol. 335. B. Joignez à ceci la 2. citation ſuivante, & n. (*e*) de la §. ſuiv.

(*d*) *Id ibid. fol.* 333. *D.*

(*e*) *Jam ritus familiæ patriumque ſervari id eſt, quoniam antiquitas proxime accedit ad Deos a Deis quaſi traditam religionem tuens.* Id. ib. fol. 334. B.

(*f*) „ Par exemple les auſpices. Voyez Cicéron *lib.* 2. „ *de divinat. fol.* 328. C. où il dit, *Non ſumus ii nos an-* „ *gures qui avium reliquorumque ſignorum obſervatione fortu-* „ *na dicamus. Et tamen credo Romulum qui urbem auſpica-* „ *to condidit habuiſſe opinionem eſſe in providendis rebus au-* „ *gurandi ſcientiam. Errabat enim multis in rebus antiquis* „ *tas quam vel uſu jam vel doctrina vel vetuſtate ſummata-* „ *nam videmus.*

(*g*) Clem. Alex. Strom. *lib.* 5. *pag.* 589.

§. XXXII.

Cinquieme & derniere difficulté contre le même argument. Il autorise beaucoup d'erreurs & beaucoup de superstitions.

La raisonnement fondé sur le consentement général est contraire à toute conversion.

VOus venez de voir l'une des mauvaises suites de votre argument. Il conduit de dégré en dégré à maintenir les plus fausses religions ; car si l'on commence par le fonder sur le suffrage de tous les peuples du monde, on ne continuë pas à le bâtir sur cette universalité. On ne compte d'abord pour rien l'exception de trois ou quatre personnes, on se porte ensuite à mépriser l'exception de quelque peuple que l'on traite de barbare, (*a*) & puis on mépriſe l'exception de plusieurs peuples, si l'on croit avoir encore la pluralité du nombre, & enfin on ne considere plus que sa nation, ou sa secte, & l'on prétend que dans chaque peuple le sentiment de quelques particuliers doit ceder à l'opinion générale. On l'apelle générale, dés qu'elle est la plus commune : la porte est ainsi fermée à toute réformation : & si l'on suivoit ce principe, il n'y auroit plus moien de convertir aucune nation infidelle. Les prédicateurs de l'Evangile auroient eu par tout contre eux la pluralité des voix, & ils seroient aujourd'hui dans les mêmes termes à la Chine, & au Japon, au Roiaume de Siam, au Mogol, en Perse, &c. On ne sauroit éviter ces grands inconvéniens de votre preuve, si l'on s'obstine une fois à vouloir que la décision d'une vérité Philosophique & Théologique dépende de la pluralité des suffrages.

Employé par Ciceron à justifier la superstition du Paganisme.

Mais voici quelques autres suites facheuses de votre argument. On s'en est servi pour autoriser des choses condamnées par l'Ecriture, je veux dire les arts pernicieux & superstitieux de deviner. Vous avez vû (*b*) de quelle maniere Cicéron a expoſé cet argument, pour en conclure non pas qu'il n'y a qu'un Dieu, mais qu'il y en a plusieurs. Il l'a mis en œuvre en quelques autres endroits de ses Ouvrages, tantôt pour confirmer une vérité, & tantôt pour confirmer une fausseté. Il l'emploie dans ses Tusculanes pour faire voir que l'ame de l'homme ne meurt point avec le corps. Il prouve que ce dogme est véritable, parce que les premiers hommes l'ont cru comme le témoignent les anciennes cérémonies sépulcrales, & la divinité attribuée à quelques Héros : (*c*) *Autoribus quidem ad istam sententiam, quam vis obtinere, uti optimis possumus, quod in omnibus causis & debet & solet valere plurimum : & primum quidem omni antiquitate, quæ quo propius aberat ab ortu, & divino progenie, (d) eo melius ea fortasse quæ erant vera, cernebat. Itaque nullum illud erat insitum priscis illis, quos Cascos appellat Ennius, esse in morte sensum, neque excessu vitæ sic deleri hominem, at funditus interire : idque quum multis aliis rebus, tum è pontificio jure, & cerimoniis sepulchrorum intelligi licet, quas maximis ingeniis præditi, nec tanta cura cohibuissent, nec violatas tam inexpiabili religione sanxissent, nisi hæsisset in eorum mentibus, mortem non interitum esse omnia tollentem, atque delentem, sed quandam quasi migrationem commutationemque vitæ, quæ in claris viris & fœminis dux in cœlum soleret esse, in ceteris humi remaneret, & permaneret tamen. Ex hac & nostrorum opinione Romulus in coetu cum Diis agit ærum, ut fama assentiens dixit Ennius, & apud Græcos, indeque prolapsas ad nos, & usque ad Oceanum Hercules tuntas & tam præsens habetur Deus. Hinc Liber de Semele natus*, &c. il n'oublie pas d'obſerver que cette opinion que l'ame survit au corps a été reçuë avant que l'on eut philoſophé : on l'avoit donc tirée des impreſſions de la Nature (*e*), & non pas du raiſonnement, ou de la recherche de causes. Il donne du poids à cette preuve, en remarquant que pour établir qu'il y a des Dieux, rien n'eſt allégué de plus fort que l'aveu de tous les peuples, aveu que l'on doit conſidérer comme une loi de la Nature : (*f*) *Ut porro firmissimum hoc afferri videtur, quur Deos esse credamus, quod nulla gens tam ferà, nemo omnium tam sit immanis, cujus mentem non imbuerit Deorum opinio. Multi de Diis prava sentiunt : id enim vitioso more efficit solet, omnes tamen esse vim, & naturam divinam arbitrantur. Nec vero id colloquio hominum aut consensus efficit, non institutis opinio est confirmata, non legibus. Omni autem in re consensio omnium gentium lex Naturæ putanda est.* Si cet argument de l'immortalité de l'ame eſt bon, il ne ſera plus permis de condamner ce qui étoit pratiqué dans le paganiſme en l'honneur des morts, les ſacrifices & les offrandes mortuaires, l'évocation des manes, &c : car c'étoient des choſes que ni la révélation, ni la phyſique n'aprenoient point. Elles avoient donc leur ſource dans la Nature, & par conſéquent elles étoient véritables. Voilà donc un argument qui après avoir ſervi à la preuve d'un bon dogme, ſavoir que notre ame eſt immortelle, peut prouver l'une des ſuperſtitions les plus condamnables du paganiſme.

Et en particulier la divination.

Cicéron ne nous laiſſe point la peine de tirer une ſemblable conſéquence en faveur de la divination : il prouve lui-même que c'eſt un art légitime & très-bien fondé, & il en allegue deux raiſons, l'une *à priori*, c'eſt l'exiſtence des Dieux, l'autre *à poſteriori*, c'eſt l'opinion univerſelle des peuples, le crédit qu'ont eu les Devins par toute la terre, leur autorité également recommandable par ſon étenduë & par ſa durée. Vous verrez dans les premieres paroles du paſſage que je m'en vais raporter que cet Orateur ſemble ſe mettre en colere de ce qu'on doutoit s'il ajoûtoit foi aux augures : (*g*) *Ego ne divinationem quam Græci μαντικὴν apellant, esse censeo ? & hujus hanc ipsum partem quæ est in avibus cæteriſque disciplinæ nostræ, quod quum summos Deos esse concedamus, eorumque mente mundum regi, & eorundem benignitatem hominum consulere generi & posse nobis signa rerum futurarum ostendere, non video quur divinationem esse negem. Sunt autem ea quæ posui, ex quibus id quod volumus efficitur & cogitur. Jam vero promultorum exemplorum & nostra plena est resp. & omnia regna omnesque populi, cunctæque gentes, augurum prædictis multa incredibiliter vetu cecidisse : neque etiam Pelidæ, neque Melampodis, neque Mopsi, neque Amphiarai, neque Calchantis.*

(*a*) „ Conferez ce qui a été dit ci-deſſus §. XXX.
(*b*) „ Ci-deſſus §. VII. *vers la fin* & XXV. au commenc.
(*c*) *Cicero Tuſcul. 1. fol. m. 227. B.*
(*d*) „ Voiez ci-deſſus §. XXXI.
(*e*) *Qui nondum ea quæ multis post annis tractari cœpissent, physica didicissent, tantum sibi persuaserant, quantum natura admonente cognoverant, rationes & causas rerum non tenebant.* Id. ib. C.

(*f*) „ *Id. ib.* Ajoûtez à cela ce qu'il dit dans le I Livre des loix fol. m. 329. D. *Ex tot generibus nullum est animal præter hominem quod habeat notitiam aliquam Dei.* „ *De ipsi quidem hominibus nulla gens est, neque tam immansuета, neque tam fera, quæ non etiamsi ignoret quales habere Deos deceat, tamen habendos sciat.*
(*g*) *Id. lib. 2. de legib. fol.* 334. *D.*

chantis, neque Helenî tantum nomen fuiſſet, neque tot nationes id ad hoc tempus retinuiſſent Arabum, Phrygum, Lycaonum, Ciliciam, maximeque Piſidarum, niſi vetuſtas ea certa eſſe docuiſſet. Nec vero Romulus auſter auſpicato urbem condidiſſet, neque Actii Navii nomen memoria floreret tam diu, niſi bi omnes multa ad veritatem, & mirabilia dixiſſent.

Vous avez vû dans mes Penſées (*b*) diverſes un pareil raiſonnement raporté par Cicéron, & qui tend a faire voir la verité & la certitude de l'Oracle de Delphes.

Réfutation qu'il en fait en un autre endroit.

Mais je dois vous avertir que Cicéron n'a fait aucun compte de cet argument, car il refute (*i*) la prétendue divinité de cet Oracle juſqu'à la tourner en ridicule: & s'il a dit dans ſon ſecond Livre des loix, comme nous venons de voir, qu'il reſpectoit les divinations, il les a combatues de toute ſa force dans un autre Livre, où il ſoutient que l'on les doit abolir (*k*) puis qu'elles ſe ſont répandues par toutes les nations, & qu'elles oprimet preſque tous les hommes. Il veut que l'on fomente la religion, mais que l'on arrache toutes les racines de la ſuperſtition; car elle ſe préſente de tous cotez pour nous troubler, & pour nous perſécuter par le grand nombre de préſages qu'elle a introduits. Le ſommeil qui ſembloit être un azyle contre les travaux & les inquiétudes, eſt devenu une ſource de chagrins, & d'aprehenſions à cauſe des prétages que l'on a unis aux ſonges, & que de grands Philoſophes ont ſoutenus. (*l*) *Ut religio propagandæ etiam eſt, quæ eſt junêta cum cognitione naturæ, ſic ſuperſtitionis ſtirpes omnes ejiciendæ. Inſtat enim & urget, & quò tecumque verteris perſequitur, ſive tu vatem, ſive tu omen audieris, ſive immolaris, ſive avem aſpexeris: ſi Chaldæum, ſi aruſpicem videris, ſi falſerit, ſi tonuerit, ſi tactum aliquid erit de cælo, ſi oſcinti ſimile natum factumve quippiam, quorum neceſſe eſt plerumque aliquid eveniat, ut nunquam liceat quietâ mente conſiſtere. Perfugium videtur omnium laborum & ſolicitudinum eſſe ſomnus. At ex eo ipſo plurimæ curæ metuſque naſcuntur, qui quidem ipſi per ſe minus valerent, & magis contemnerentur, niſi ſommiorum patrocinium Philoſophi ſuſcepiſſent.* Vous voiez en paſſant que c'eſt la une juſtification de ce qu'a dit le Poete Lucrece, que le genre humain étoit oprimé honteuſement ſous le pelant fais de la religion (*m*). Vous voiez auſſi le choix que l'on peut vous préſenter, ou de ſuivre Cicéron lors qu'en vertu de votre argument il admet les divinations, ou de le ſuivre lors qu'il juge qu'elles doivent être d'autant plus ſoigneuſement extermînées, qu'elles ont infatué preſque tout le monde. Ce choix eſt embaraſſant: vous ne ſauriez prendre que le dernier parti. Or cela incommode votre preuve favorite.

Remarques ſur ce ſujet.

N'oubliez pas de conſidérer que la réponſe de ce grand Auteur a la preuve que ſon frere avoit fondée ſur le conſentement général des peuples par raport aux divinations, eſt une maxime générale, de ſorte qu'il eſt facile de conjecturer qu'il ne faiſoit aucun cas de l'argument de Velleius. Il lui a donné en faveur de la divination tous les mêmes caracteres qu'en faveur de l'exiſtence des Dieux: *Vetus opinio eſt*, dit-il, (*n*) *jam uſque ab heroicis ductu temporibus, eaque & Po. Ro. & omnium gentium firmata conſenſio, verſari quandam inter homines divinationem. . . . . Gentem quidem nullam video, neque tam humanam ac doctam, neque tam immanem atque barbaram quæ non ſignificari futura & à quibuſdam intelligi prædicique poſſe cenſeat.* Tous les Rois, tous les peuples, toutes les nations ſe ſervent d'auſpices, diſoit ſon frere. Comme s'il y avoit rien d'auſſi commun, lui répond-on, que la ſotiſe, ou comme ſi vous vous régliez vous même ſur l'opinion de la multitude quand vous jugez d'une choſe. Qui eſt-ce qui ne (*o*) que la volupté ne ſoit un bien? Et n'y a-t-il pas beaucoup de gens qui aſſûrent qu'elle eſt le ſouverain bien? Ce nombre monbrable d'adverſaires fait-il changer de ſentiment aux Stoïques? La multitude ſuit-elle leur autorité en pluſieurs choſes? Se faut-il donc étonner qu'en matiere de divinations les eſprits foibles embraſſent ce qui eſt ſuperſtitieux, & ne puiſſent voir la vérité? (*p*) *At omnes reges populi, nationes utuntur auſpiciis. Quaſi vero quicquam ſit tam valde quam nihilſapere vulgare: aut quaſi tibi ipſi ea judicando placeant multitudo. Quotus quiſque eſt, qui voluptatem negat eſſe bonum? Plerique etiam ſummum bonum dicunt. Num igitur eorum frequentia Stoici de ſententia deterrentur? aut num plerique in rebus ſequitur eorum auctoritatem multitudo? Quid mirum igitur ſi in omnibus auſpiciis, & in omni divinatione imbecillis animi ſuperſtitioſa ſtulta concipiant, verum diſpicere non poſſint?*

Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans l'endroit de mes Penſées diverſes que je vous ai allégué en dernier lieu, & je me contenterai de vous indiquer les erreurs groſſieres que j'ai montré que l'on autoriſeroit, ſi la preuve du conſentement général étoit reçuë pour valable.

Grand nombre d'erreurs groſſieres auxquelles le conſentement général eſt favorable.

L'aſtrologie judiciaire (*q*), les préſages des éclipſes (*r*), la vertu de la canicule (*ſ*), celle de la Lune (*t*), les menaces des Cometes (*v*), & du débordement des rivieres (*w*), la ſuperſtition pour les prodiges (*x*), ont obtenu le conſentement général des peuples. Cent autres ſuperſtitions des Païens ont paſſé (*y*) dans le Chriſtianiſme, & ne ſont pas encore tout-à-fait déracinées; on peut même les nommer encore erreurs populaires. Voudriez-vous, Monſieur, que l'on adoptât toutes ces folies ſous prétexte du conſentement général? Et pourriez-vous les réfuter ſi vous perſiſtiez à maintenir la prétendue démonſtration que j'ai attaquée?

Je ne dois pas oublier la divination des ſonges. Qu'y a-t-il de plus trompeur & de plus vain généralement parlant, car j'excepte les cas extraordinaires canoniſez dans l'Ecriture? Cependant c'eſt une ſuperſtition qui ſe peut vanter de l'étenduë la plus générale, & de l'antiquité la plus reculée. Il y a eu des Auteurs graves (*z*) qui l'ont

(*h*) „ Au chapitre 45.
(*i*) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 321. B.*
(*k*) *Expedietur hoc quoque ſommiorum divinatio pariter cum cæteris; nam ut vere loquamur ſuperſtitio ſuſa per gentes oppreſſit omnium fere animos, atque hominum imbecillitatem occupavit.* Id. ib. fol. 323. B.
(*l*) *Id. ib.*
(*m*) *Humana ante oculos fœdè cum vita jaceret*
In terris oppreſſa gravi ſub religione.
Lucret. lib. 1. v. 63.
(*n*) *Cicero lib. 1. de divinat. init.*
(*o*) *Confer quæ ſupra §. VII. à la fin.*
(*p*) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 319. A.*
(*q*) „ Voiez les Penſées diverſes ch. 18. & ſuiv.
(*r*) *Ibid. ch. 50. & ſuiv.*
(*ſ*) *Ibid. ch. 45.*
(*t*) *Ibid. ch. 46. & 86.*
(*v*) *Ibid. ch. 79. & ſuiv.*
(*w*) *Ibid. ch. 63.*
(*x*) *Ibid. chap. 67.*
(*y*) *Ibid. ch. 89.*
(*z*) „ Voiez dans le Dictionaire hiſtor. & crit. l'artic. „ cle d'*Artemidore*.

l'on a rédigée en art : c'eſt l'une des chimeres qui ſe ſont le mieux maintenues (*a*) parmi les Chrétiens. Fiez-vous à votre principe, vous ne pourrez point combatre cette frivole crédulité ; il faudra que vous puſſiez condamnation là-deſſus ; vous ſerez contraint de dire que le paſſage d'Ariſtote cité par (*b*) le Jéſuite Leſcalopier eſt très-raiſonnable. Il y aura du réel & du ſolide dans cette eſpece de divination, puis-que la Nature en eſt la baſe, comme il paroît par l'aprobation de tant de peuples.

On pourroit hautement par là juſtifier l'eſprit de ſuperſtition. Il eſt ſi commun & ſi général par toute la terre, que même des peuples qui n'ont aucune idée de divinité, (*c*) ſont ſuperſtitieux. Qui empêchera de dire qu'il émane de la nature de l'homme, que c'eſt une loi & une voix de la Nature, & par conſéquent une bonne choſe, & une vérité néceſſaire ?

Elien eſt un des Auteurs qui ont remarqué le conſentement général des peuples à reconnoître & à honorer les Dieux. Il loue (*d*) ſur ce point-là les nations barbares ; il ſoutient qu'aucun barbare n'eſt jamais tombé dans l'Athéiſme ; que jamais aucun Indien, ou aucun Celte, ni aucun Egyptien n'a mis en doute, comme ont fait quelques Philoſophes de la Grece, s'il y a des Dieux, & s'ils ſe mêlent de nos afaires ; que tous ces barbares, ſoutiennent & l'exiſtence & la providence divine, & le ſoin que prennent les Dieux de nous révéler l'avenir par les oiſeaux, par les entrailles des victimes, par les ſonges, par les aſtres, & par quelques autres moiens. Ainſi voilà des choſes que vous ne ſauriez ſéparer. Le conſentement des peuples les embraſſe également. S'il eſt bon pour les premieres, il le doit être pour les dernieres. S'il prouve trop pour celles-ci, il ne ſauroit rien prouver pour celles-là.

Vous êtes trop raiſonnable, Monſieur, pour ne céder pas à tant de preuves de la fauſſeté de l'argument qui vous paroiſſoit démonſtratif. La derniere difficulté que je viens de vous propoſer doit ſufire ſeule à guérir votre prévention, car que peut-on opoſer à l'expérience ?

§. XXXIII.

Cinq remedes contre le ſcrupule qui pourroit venir de ce que j'ai réfuté ceux qui employent à la preuve de l'exiſtence de Dieu le conſentement général des peuples.

MAis afin que vous renonciez ſans regret à l'argument que j'ai combatu, & que vous ne ſoiez nullement ſcandaliſé de ma franchiſe, je vous exhorte à faire attention à quelques remarques que je vais vous communiquer comme des remedes lénitifs.

Il y a aſſez d'autres preuves de l'exiſtence de Dieu, & on doit s'en tenir aux bonnes.

I. Premierement vous devez conſidérer que la lumiere naturelle nous fournit tant de fortes preuves de l'exiſtence de Dieu, qu'on n'a rien à craindre de ce que l'on avoueroit de bonne foi, que parmi les argumens que les écrivains emploient pour établir cette exiſtence, il s'en rencontre quelcun qui n'eſt pas démonſtratif. Quand on n'a qu'une piſtole on perd beaucoup ſi elle ſe trouve de mauvais alloi, mais s'il ne s'en trouve qu'une de légere parmi un grand nombre qui ont leur poids, la perte n'eſt d'aucune importance. Aplequez-vous ceci, Monſieur, (*e*) quand vous verrez que l'on vous enleve l'une des preuves qui vous paroiſſoient ſolides. Il vous en reſte aſſez d'autres.

II. En ſecond lieu vous devez conſidérer que l'on fait beaucoup de tort à une cauſe lors qu'on la ſoutient indiféremment par de bonnes & par de mauvaiſes raiſons. L'adverſaire fait bien ſon compte là-dedans ; il s'attache aux preuves foibles, il les détruit, & par ce triomphe il rend ſuſpecte toute la cauſe, il jette de la pouſſiere aux yeux des lecteurs, il fomente l'illuſion de ceux qui ſouhaitent de ne point changer d'avis ; pour le moins il fait durer la diſpute, & il obtient que l'on croie qu'il y a là du pour & du contre. L'importance eſt de ſe fixer aux argumens convaincans. N'eut-on qu'une très bonne raiſon, il vaudroit mieux n'alléguer que celle-là que de la mêler avec cinq ou ſix moins faciles à réfuter.

Le Stoicien Balbus ſe voiant repris de ce qu'après avoir déclaré que l'exiſtence divine eſt évidente & reconnuë de toute la terre, il avoit accumulé pluſieurs raiſons pour la prouver (*f*) ſe juſtifia par la pratique des Avocats, qui étalent toutes les preuves que le ſujet peut fournir. Il ajoûta que c'eſt auſſi la coûtume des Philoſophes. Son adverſaire qui avoit plaidé quelquefois lui répondit que même dans le barreau il n'emploioit point de raiſons pour des ſujets évidens & avouez de tout le monde, car c'eſt afoiblir l'évidence que d'argumenter ; mais que s'il en uſoit autrement en matiere de Palais, il n'auroit garde de le faire ſur une diſpute philoſophique : *ego neque in cauſſis, ſi quid eſt evidens, de quo inter omnes convenit, argumentari ſolco : perſpicuitas enim argumentatione elevatur : nec ſi id facerem in cauſſis forenſibus, idem facerem in hac ſubtilitate ſermonis* (*g*).

Il y a des dogmes que l'on doit croire, mais dont on ne cite aucunes preuves. Exemples.

III. Outre cela je veux vous faire obſerver qu'on a toûjours mis une grande différence entre les dogmes & leurs preuves. On exige la créance de certains dogmes, pendant qu'on permet de rejetter telle ou telle des raiſons emploiées ordinairement pour les ſoutenir. Je vous nommerois, ſi cela étoit néceſſaire, des Théologiens très-orthodoxes qui ont avoüé que certains paſſages de l'Ecriture ſont alléguez mal à propos pour prouver la divinité conſſentielle du Verbe. Vous n'ignorez pas que Calvin fut accuſé de favoriſer le Judaiſme, par l'explication qu'il donnoit à pluſieurs paſſages du Vieux & du Nouveau Teſtament, laquelle les rendoit mal propres à prouver les trois perſonnes divines, & la miſſion de JESUS-CHRIST. Vous ſavez auſſi que David Pareus repouſſant cette accuſation maintint l'honneur de l'orthodoxie de l'accuſé (*h*). Vous dirai-je que des Théologiens non ſuſpects ont reconnu (*i*) qu'aucune des preuves philoſophiques de l'immortalité de l'ame n'eſt démonſtrative ? Vous ſavez avec quel acharnement on perſécuta dès qu'elles

(*a*) „ Voïez le Dictionnaire Hiſt. & Crit. article *Manes*.
(*b*) „ Ci-deſſus chap. VII. n. 6.
(*c*) „ Voïez l'hiſtoire des Iles Mariannes pag. 65.
(*d*) *Ælian. var. hiſtor. lib. 2. cap. 31.*
(*e*) . . . . . Nec
Tam tenuis cenſus tibi contegia ut mediocris
Jactura te mergat unus. . . . . .
Juven. Sat. 13. v. 6.
(*f*) *Primum illud (requiro) cur qui id perſpicuum in iſtam partem ne egere quidem oratione dixiſſes, quod eſſet perſpicuum, & inter omnes conſtaret de eo ipſo tam multa dice-*

rit. Quia te quoque, inquit, animadverti, Cotta, ſæpe cum in foro diceres, quùm clarum eſſet argumentis emergere judicem, ſi modo eam facultatem tibi dares cauſa : atque hoc idem & Philoſophi faciunt, & ego in potus feci. Cicero de nat. deor. lib. 3. pag. 598.
(*g*) *Id. ib. pag. 599.*
(*h*) „ Voïez dans le Dictionn. hiſtor. & critique la remarque *J.* de l'article *Hummius*.
(*i*) „ Voïez dans le même Dictionnaire la remarque *L.* de l'article *Perrot* à la fin.

qu'elles parurent les nouvelles démonſtrations de l'exiſtence de Dieu propoſées par Mr. Deſcartes. Cette guerre s'eſt renouvellée depuis trois ou quatre ans: vous avez pû voir dans les Journaux de littérature divers mémoires ſur ce ſujet, & cela ſuffit à vous convaincre qu'en même tems qu'on eſt aſſûré de l'exiſtence de Dieu, on declare hardiment & publiquement que certaines preuves qui en ſont données comme des demonſtrations, ne valent rien. On n'a pas eu plus de deférence pour les preuves de Thomas d'Aquin, car Gabriel Biel dont le nom eſt fort célébre entre les Theologiens Scholaſtiques, n'a point fait difficulté (*k*) de déclarer que la lumiere naturelle peut bien fournir des raiſons probables de l'exiſtence de Dieu, mais non pas des preuves certaines & évidentes. Il n'y a pas long-tems qu'un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris a combatu tout à la fois les démonſtrations de Mr. Deſcartes, & celles de Thomas d'Aquin. Il eſt vrai que des cinq demonſtrations de ce dernier il en admet une, c'eſt *celle* (*l*) *qui ſe tire de la ſtructure de l'Univers*, mais à celle-là près il rejette toutes les autres comme des paralogiſmes (*m*). Remarquez qu'aucune des cinq ne porte ſur le conſentement général des peuples, & que ces cinq là *ſont ordinairement employées par les Philoſophes & par les Théologiens.* (*n*). Il ſemble que ce ſoit un ſigne qu'ils ne ſont pas de votre conſentement des peuples (*o*) une grande levée de boucliers. Ne ſoiez donc point ſurpris que je le mette au rang des paralogiſmes: & en tout cas ſouvenez-vous bien que la liberté que j'en prens n'eſt qu'une copie de ce que des Théologiens orthodoxes ont mis en uſage. N'auriez-vous pas bien tort après cela de vous choquer tant ſoit peu de ma conduite?

Maniere dont un Philoſophe juge de l'évidence d'une choſe.

IV. Mais voici une quatrieme remarque. Si le juſte vit de ſa foi, un Philoſophe doit vivre auſſi de la ſienne; c'eſt-à-dire, qu'il ne doit point faire dépendre de ce que penſeront les autres hommes ce qu'il doit juger des choſes. Il doit examiner (*p*) profondement les objets, en conſulter bien les idées, & la nature, & former enſuite ſon jugement ſelon les motifs qu'il tire de leur eſſence, & de leurs propriétez *intrinſeques*, & non pas ſelon des motifs externes & étrangers, tels que ſont les ſentimens des autres hommes. S'il parvient à l'évidence par l'examen même de l'objet, il affirme ſans craindre de ſe tromper, & ne ſe met point en peine ſi tous les hommes jugent comme lui ou non. Il eſt bien certain en quelques cas, à l'égard des propriétez des nombres, & du cercle, par exemple, que tous les hommes s'accorderont avec lui des qu'ils entendront la choſe, mais il ne fait point dépendre de cela ſa certitude. S'il croit fermement qu'il eſt impoſſible qu'une choſe ſoit vraie & fauſſe en même tems, ce n'eſt pas à cauſe qu'il ſe perſuade que tous les hommes le croient, mais au contraire il ſe perſuade que tous les hommes le croient à cauſe de l'évidence ſur quoi il fonde ſon jugement, & il ne demordroit point de ſon opinion, quand même on lui viendroit dire qu'il y a des gens qui n'en ſont point. Suivez ce plan, je vous en prie. Apuiez votre creance philoſophique de l'exiſtence Dieu ſur des raiſons tirées de l'objet même, & non pas ſur des motifs étrangers. Ne croiez pas que la choſe ſoit évidente, parce que les peuples y donnent leur conſentement, croiez plûtôt que ſi elle eſt évidente, les peuples y conſentiront, & que s'ils n'y conſentent pas, ce ſera la faute ou de leur cœur ou de leur eſprit. Par ce moien vous ſerez ſûr de votre fait, ſans être obligé d'entrer dans des détails hiſtoriques qui vous embarraſſeroient horriblement.

Comment le conſentement général pourroit être favorable à l'exiſtence de Dieu.

V. Mais ſi à toute force vous voulez que l'autorité s'en mêle, je vais vous fournir un moien de vous contenter. Laiſſez-là le peuple, ſéparez-en ſeulement un certain nombre de particuliers qui aient été diſtinguez par leur genie, & par leur érudition. Diviſez les en deux claſſes: mettez dans l'une ceux qui ont paſſé pour Athées, & dans l'autre ceux qui on admis la Divinité. Comptez enſuite, vous trouverez plus de perſonnes dans celle-ci que dans celle-là, de ſorte que vous aurez pour vous plus de voix que contre vous. Je parle de voix pelées.

§. XXXIV.

Solution d'une difficulté qu'on pourroit trouver dans le dernier des cinq remedes propoſez au chapitre precédent. David Derodon multiplioit trop les Athées.

JE prévoi que le dernier de ces cinq remedes ne vous plaira pas: votre imagination s'eſt accoûtumée au ſpectacle d'un triomphe, où vous voiez dans votre parti le concours de toute la terre, & l'oppoſition ſeulement d'un tres-petit nombre de particuliers. Vous ne pourrez donc vous contenter d'une victoire où ce petit nombre ne ſera pas ſi abſorbé qu'il ne puiſſe faire le calcul de ſa proportion. Ce calcul eſt impoſſible, ſi l'on compte univerſellement les ſuffrages de tous les hommes, & il ne le ſera pas ſi l'on ne compte que les ſuffrages des gens doctes. Peut-être même que vous tomberez dans quelque inquiétude parce que vous avez lu des Auteurs qui diſent que le nombre des Athées eſt fort grand. Vous ne pourriez mieux vous tranquilliſer que par l'union de toutes vos forces; c'eſt-à-dire, qu'en rejettant la réduction que j'ai propoſée.

Exagération où l'on tomba ſur le nombre des Athées.

Mais ce n'eſt pas le ſeul moien de calmer votre inquiétude. Vous pouvez être aſſûré de la victoire, lors-même que vous emploierez mon expédient, car il ne faut pas vous allarmer de la multitude que ces Auteurs prônent. Le nombre des Athées n'eſt ni auſſi petit que le fait (*a*) le Pere Rapin, ni auſſi grand que le fait (*b*) le Pere Merſenne. C'eſt la coûtume de ceux qui écrivent ſur l'exiſtence de Dieu, ou ſur la divinité de l'Evangile, de repréſenter que l'impiété ſe déborde, & qu'une néceſſité preſſante les a engagez à s'oposer à ce torrent. Soiez ſûr qu'ils groſſiſſent les objets, ils prennent ſouvent une infinité d'autres écrivains s'en ſervent comme d'une preuve morale, ou d'une confirmation, ou autrement. Les Payens s'en ſont fort ſervis, voyez ci-deſſus chap. 5. & 7. & 25 . . . . & 32. J'ajoûte que Dion Chryſoſtome *orat.* 12. & Simplicius *in Epict. cap* 38. s'en ſervent: conſultez Theoph. Raynaud *ſb.ol. natur. diſſ.* 5. *n.* 149 *& ſeq.*

(*k*) „ Voiez *Voſſius de origine idololatriæ lib.* 1. *cap.* 2. *pag.* „ *m.* 10.

(*l*) „ Notez que d'autres habiles gens ont le même „ goût. Voyez les Nouvelles de la Rep. des lettres Fe- „ vrier 1704. pag. 217.

(*m*) „ Voïez le Journal de Trevoux Mai & Juin 1701. „ pag. 316. 317. edit. d'Amſt.

(*n*) *Ibid.*

(*o*) Il faut entendre ceci avec cette reſtriction: les Scholaſtiques ne ſe ſervent pas toujours de cet argument parmi leurs preuves Metaphyſiques, mais ſoit eux,

(*p*) Raportez à ceci les paroles de Cicéron alleguées ci-deſſus §. XXX.

(*a*) „ Ci-deſſus §. XVIII. art. 2. . . .

(*b*) „ *Ibid.* un peu plus bas. . . . .

nent pour des Athées quantité de gens qui ne le ſont pas, mais qui auront ſeulement propoſé quelque objection avec trop de feu, ou qui ſe ſeront donné la licence de débiter des railleries profanes.

Exemple de David Derodon, & paſſages de cet Auteur à ce ſujet.

David Derodon étoit, comme vous ſavez, un Profeſſeur en Philoſophie fort ſubtil & fort renommé, ſi bon Proteſtant outre cela qu'il fut banni de France pour avoir écrit trop vivement contre la Meſſe. Il compoſa (*c*) un Livre contre les Athées qui fut imprimé à Geneve l'an 1665. Voici les premieres paroles de ſa préface „ la licence debordée qui ſe trouve en pluſieurs Cours „ des Grands, & és Villes plus conſiderables de „ l'Europe; où quantité d'eſprits forts . . . . . „ ozent s'en prendre à la Majeſté ſouveraine de „ noſtre Dieu, mians impudemment ſon exiſtence, & ſe moquans effrontément de ſa ſaincte „ Parole. Cette licence (dis-je) m'a obligé „ d'employer ce peu de cognoiſſance que Dieu „ m'a donné de ſa vérité; non tant à la converſion de ces impies, qui eſt plus à deſirer qu'à eſperer; qu'à la conviction d'iceux, & à les „ rendre inexcuſables au dernier jour. „ Joignez à cela ce qu'il dit dans la concluſion du Livre. (*d*) *J'ay creu que j'eſtois obligé de deſabuſer quelques perſonnes pieuſes, qui n'ayans jamais fait rencontre de ces prophanes, & n'ayans rien à demeſler avec eux, s'imaginent qu'il n'y a point d'homme ſi meſchant qui ne reconnoiſſe une Divinité; & en ſuite eſtiment que c'eſt un travail inutile de compoſer des livres contr'eux. Je dirai donc à ces bonnes ames, que j'ay trouvé dans le monde trois ſortes d'Athées; à ſçavoir des raffinés, des débauchés & des ignorans. Les Athées raffinés ſont des perſonnes qui ayant l'eſprit ſubtil & quelque vaine Philoſophie, cherchent des raiſonnemens contre la Divinité, tâchent à répondre aux raiſons qui demontrent ſon exiſtence, & ſe trouvans dans les bonnes compagnies, inſinuent doucement & finement dans l'eſprit de ceux qu'ils frequentent, le venin dont ils ſont infectez.* Il ajoute qu'il avoit conféré *avec pluſieurs* de ces gens-là, & qu'il leur avoit ouï dire (*e*) les raiſons qu'il a refutées dans ſon ouvrage. Il met dans cette claſſe d'Athées (*f*) *certains eſprits fort dangereux qui font profeſſion d'eſtre Sceptiques, & font ſemblant de douter de toutes choſes, pour pouvoir auſſi diſcourir douteuſement de la Divinité. Contre toutes telles gens il ſeroit bon d'établir une Inquiſition d'Eſpagne par tout le monde.*

Les Athées débauchez, continuë-t-il, (*g*) „ ſont pour la plus part des jeunes gens de bonne „ maiſon, qui ayans eſté mal nourris & élevez, „ ſe laiſſent emporter à l'Athéiſme, par la frequentation des Athées raffinez; & par les débauches du jeu, du cabaret, & des femmes; & „ enſuite s'abandonnent aux vices les plus abominables de la terre & des enfers. Ceux-ci ſont en „ beaucoup plus grand nombre que les premiers; „ veu que la plus part des Cours des Grands, & „ preſque toutes les plus grandes villes de l'Europe fourmillent de telles gens. Les Athées „ ignorans qui paſſent de beaucoup en nombre „ les raffinez & les debauchez, ſont ceux qui fai„ ſans profeſſion de croire qu'il y a un Dieu, „ n'en ont neantmoins qu'une legere opinion, „ fondée ſur l'ouïr dire de leurs parens, ou de „ ceux parmi leſquels ils converſent, & ne ſont „ perſuadez de cette vérité, ni par la creation „ du monde, ni par la diſpoſition admirable de „ toutes les choſes qui y ſont, ni par aucune des „ autres raiſons que j'ay alleguées ci-deſſus. Tels „ ſont ceux d'entre le peuple, qui ne daignans „ s'inſtruire de leur ſalut, ne croyent un Dieu „ que pource qu'ils ſont nez parmi ceux qui le „ croyent. Tels ſont encore tous ceux qui eſtans „ amorcez par leur convoitiſe, pechent volontairement, ſans en avoir du deplaiſir, ni faire de „ la reſiſtance: „ *Partant*, conclut-il, (*h*) *que ces perſonnes devotes & religieuſes qui ont trop bonne opinion des hommes, ne trouvent pas étrange ſi le zele que j'ay pour la gloire de Dieu m'a fait écrire contre ces impies & ces prophanes, afin que la jeuneſſe eſtant munie de mes raiſons, ſe puiſſe garder d'eſtre ſeduite par ces Demons.*

(*c*) „ Intitulé *la lumiere de la raiſon, oppoſée aux tenebres* „ *de l'impiété, ou Traitez . . . . contre les Athées.*
(*d*) „ David Derodon traité contre les Athées pag. „ 157.
(*e*) „ Les unes aux unes les autres aux autres.
(*f*) „ *Id. ib. pag.* 158.
(*g*) „ *Id. ib.*
(*h*) „ *Id. ib. pag.* 169.

§. XXXV.

Comment on peut diminuer la multitude d'Athées décrite par David Derodon.

CEtte multitude d'Athées ne doit pas vous faire peur, ni vous dégoûter de mon cinquiéme remede, vous la tronquerez aiſément de ſes principales parties.

De quantité de gens qu'on apelle Athées & qui ne le ſont point. Leur caractere, & motif de leur conduite.

Vous avez plein droit de revendiquer tous les Athées de la troiſieme claſſe qui eſt ſans comparaiſon la plus nombreuſe. Ils ne peuvent être qualifiez Athées que par un abus viſible de la ſignification des mots. S'ils étoient Athées, les deux tiers du genre humain le ſeroient auſſi, car de trois hommes il y en a pour le moins deux dont le principe & l'analyſe de la foi ſont l'éducation & la tradition.

Quant aux Athées de la ſeconde claſſe, perſonne n'exigera que vous aiez aucun égard à leur témoignage Ce ſont des gens qui n'ont ni principes ni ſyſtême, qui n'ont point examiné la queſtion, & qui ne ſavent qu'imparfaitement le peu de difficultez qu'ils débitent. Un Diagoras, un Théodore, un Spinoza, & tels autres philoſophiquement Athées ne reconnoitroient point pour leurs freres cette ſorte de gens-là, que la vanité ou la débauche font parler mépriſamment de la religion, & quelquefois ſans que leur langue ſoit d'accord avec leur penſée. Quelques-uns d'eux ſe font une ſote gloire de paſſer pour eſprits forts, ils en affectent le ſtyle pour ſe diſtinguer de la foule, tout prêts à prendre le parti de la religion dans les compagnies (*a*) s'il n'y avoit preſque perſonne qui ne fût Athée. Pluſieurs autres ne cherchant qu'à ſe diſtinguer par les excès de leurs débauches, y mettent le comble en ſe moquant de la religion. Ils veulent faire parler d'eux & leur vanité ne ſeroit pas ſatisfaite s'il n'y avoit quelque choſe de ſuperlatif & d'éminent dans leur mauvaiſe réputation. Le plus haut dégré de l'infamie eſt le but de leurs ſouhaits, & il y a des choſes qu'ils ne ſeroient pas ſi elles n'étoient extraordinairement odieuſes. Meſſaline (*b*) en eſt un exem-

(*a*) Il y a des hommes qui attendent à être devots & religieux, que tout le monde ſe déclare impie & libertin; ce ſera alors le parti du vulgaire, ils ſeauront s'en dégager; la ſingularité leur plaît. *La Bruyere ubi infra pag.* 667.

(*b*) *Nomen matrimonii contaminavit* OB MAGNITUDINEM INFAMIA *cujus apud priſcos honeſtiſſima voluptas eſt.* TACIT. ann. lib. 11, cap. 26. Voyez auſſi *lib.* 15, *cap.* 37.

exemple. Sénéque (c) décrit très-bien le caractère de cette ambition monſtrueuſe des débauchez. Soyez certain, Monſieur, que les railleries, les profanations, & les blaſphemes de cette ſorte d'impies ne ſont point une marque qu'en effet ils croïent qu'il n'y a point de Divinité. Il peut fort bien être qu'ils ne parlent de ſorte que pour faire dire qu'ils enchériſſent ſur les débauchez ordinaires, & qu'ils ſe portent juſques à l'extrémité de l'audace. En tout cas leur Athéiſme n'eſt rien moins que raiſonné, il n'eſt pas même la cauſe de leurs débauches, (d) il en eſt plûtôt le fruit, & l'effet, & pour ainſi dire le dernier progrez. Leur ſuffrage doit donc être compté pour rien, tout comme celui des Grands que Mr. de la Bruyere caractériſe de cette façon „ (e) L'Atheiſme „ n'eſt point: les Grands qui en ſont le plus „ ſoupçonnez, ſont trop pareſſeux pour décider „ en leur eſprit que Dieu n'eſt pas; leur indolence „ va juſqu'à les rendre froids & indifferens ſur „ cet article ſi capital, comme ſur la nature de „ leur ame, & ſur les conſequences d'une vraie „ Religion: ils ne nient ces choſes, ni ne les „ accordent; ils n'y penſent point. „ Ces Grands, & les Athées de la ſeconde claſſe de Derodon, doivent être exclus ici de la qualité de Juges, tout de même que les nations Athées dont les voïageurs ont parlé, nations qui vivent ſans Dieu, ou parce qu'elles n'ont jamais oüi rien dire de Dieu, ou parce qu'elles n'ont fait aucune attention à ce qu'on leur en a dit. On ne vous a point propoſé un parallele pour les Sectateurs d'un tel Athéiſme, mais ſeulement pour ceux qui auroient rendu un arrêt contradictoire, c'eſt-à-dire, toutes les raiſons de part & d'autre exactement & mûrement conſidérées, & défini ou qu'il n'y a point de Dieu tel que les orthodoxes le décrivent, ou que ſon exiſtence eſt très-incertaine. Vous voilà donc défait & de la ſeconde & de la troiſieme claſſe de Derodon.

§. XXXVI.

Combien la vivacité avec laquelle certaines gens ſe plaiſent à diſputer, excite de jugemens téméraires.

Comment on peut, ſe trouver engagé à ſoutenir une choſe qu'on ne croit point.

LA premiere claſſe, qui eſt la plus petite, eſt la ſeule qui vous puiſſe faire de la peine, mais ſoïez aſſûré qu'on la peut encore amoindrir notablement; on y fait entrer des perſonnes qui ne le méritent point. Vous ne pouvez pas ignorer qu'il n'y ait certains eſprits qui ſe piquent de raiſonnement, & qui ont beaucoup de force dans la diſpute. Ils abuſent de leur talent, & ſe plaiſent à s'en ſervir pour embaraſſer un Docteur qui leur tombe ſous la main dans les compagnies. Ils lui font des objections ſur la religion, ils réfutent ſes réponſes, & ne veulent pas avoir le dernier: ils crient ils s'échauffent, c'eſt leur temperament, c'eſt leur coûtume. Il ſort très-mal ſatisfait, & les prend pour des Athées, quelques-uns des aſſiſtans prennent le même ſcandale, & jugent la même choſe. Ce ſont quelquefois des jugemens téméraires. Ceux qui aiment la diſpute, & qui s'y ſentent très-forts, ſoutiennent en mille rencontres le contraire de ce qu'ils croïent bien fermement.

Exemple de jugemens téméraires faits à cette occaſion.

Il ſuffira quelquefois pour rendre ſuſpect des héréſies de Socin un Profeſſeur en Théologie, qu'il ait diſputé avec chaleur ſur la qualité d'une preuve. Supoſons qu'il parle ainſi à un Auteur; *Vous venez de publier un livre contre les Sociniens, où vous faites votre principal bouclier d'une raiſon qui n'eſt guere propre à établir l'orthodoxie.* Si on lui répond, *Vous vous trompez, mon argument eſt démonſtratif*, il s'élevera une diſpute où le Profeſſeur étalera tout ce qu'il ſera capable d'imaginer de plus ſubtil, & de plus plauſible en faveur des Sociniens, & s'il eſt d'un tempérament vif, il parlera avec la derniere chaleur. Il court riſque, quelque orthodoxe qu'il ſoit, de ſe voir bien-tôt décrié comme un hérétique; car dira-t-on, il ne s'échauferoit pas tant s'il n'étoit Socinien, quel intérêt ſans cela pourroit-il prendre dans cette diſpute? La belle demande! N'y eſt-il pas intéreſſé pour l'honneur de ſon diſcernement? Voudroit-on qu'il laiſſât croire qu'il prend pour une mauvaiſe preuve un argument démonſtratif?

Je me ſervirai d'un autre exemple des jugemens téméraires. Qu'un homme attaque un peu fortement une nouvelle qui plaît au Public, & qu'il s'obſtine à montrer que les raiſons qu'il a de ne la point croire, ne ſont pas auſſi frivoles que le prétendent les Nouveliſtes paſſionnez, il n'en faut pas davantage pour faire dire, qu'il eſt ennemi de l'Etat. Rien de plus faux quelquefois. Mais pourquoi donc s'échauffe-t-il tant? C'eſt une habitude qu'il a priſe, & à quoi ſon tempérament l'a conduit. Il ne crieroit pas moins, s'il diſputoit ſur le ſens d'un vers de Virgile. Il ne s'intéreſſe point aux avantages de l'ennemi, il s'intéreſſe à la réputation de ſon jugement, il ne peut ſouffrir qu'on l'accuſe de s'aputer ſur des raiſons pitoïables.

Il ſe pourroit faire que Derodon eût eu de pareils caprices contre ceux qui lui avoient fait des objections, qu'il avoit traitées de haut en bas, & qu'ils s'étoient cru obligez de ſoutenir juſques au bout, quoi qu'au fond de l'ame ils fuſſent très-orthodoxes. Vous voïez donc, Monſieur, combien vous pouvez apetiſſer la multitude d'Athées.

§. XXXVII.

Autre difficulté contre le dernier des cinq remedes propoſez dans le chapitre 33.

Nouvelle preuve que la voïe de l'autorité eſt impraticable.

VOus me pourriez faire une ſeconde objection, ſi par un excès d'équité tout à-fait extraordinaire vous appréhendiez que l'on ne mît pas dans l'autre parti tous ceux qui ont droit d'y entrer. Il ſeroit impoſſible, me pourriez vous dire, de compter ceux qui apres avoir diſcuté, examiné, enfilé une longue ſuite de raiſonnemens, mauvais en eux mêmes, mais qui leur ont ſemblé ſolides, ſont parvenus juſqu'à prononcer dans leur cœur que l'exiſtence de Dieu eſt ou fauſſe, ou du moins problématique. Gens au reſte qui aïant aimé le repos, & n'aïant point voulu ſe commettre avec les Théologiens, ou ſe pri-

(c) „ Dans ſon épitre 122. où il dit entre autres choſes: *hoc eſt luxuria propoſitum, gaudere perverſis, nec tantum diſſidere à recto, ſed quam longiſſime abire, deinde etiam è contrario ſtare . . . luxurioſi vitam ſuam eſſe in ſermonibus, dum vivunt, volunt; nam ſi taceatur, perdere ſe putant operam. Itaque male habent, quoties non facimus, quod excitet famam. Multa bona comedunt, multis amicos habent: ut inter ejus nomen invenias, opus eſt non tantum luxurioſum vita, ſed notabilem fuerit. In tam occupata civitate, fabulas vulgaris requiris non invenit . . . nolunt ſolita petere: quibus petendi proximum infamia eſt. Hanc petunt omnes ipſi, qui, ut ita dicam, recto vivunt.*

(d) „ Il faut entendre ceci en général & ſans exclure „ toute exception.

(e) „ La Bruyere, caract. au chap. des eſprits forts „ pag. m. 670.

priver des avantages que la réputation d'orthodoxe peut procurer, ni encourir les déſavantages qui peuvent naître de la réputation d'Athée, n'ont découvert à perſonne, ou qu'à deux ou trois amis, les ſentimens de leur cœur. Il ſe peut faire qu'il y ait eu de telles perſonnes en tout tems & en tout païs, mais où les chercheroit-on? Quel moien de les trouver? Je vous avoue que ſi vous me faites cette objection, & s'il vous vient des ſcrupules là-deſſus, je n'y ſai aucun remede. Mais cela vous doit aprendre de plus en plus combien la voye de l'autorité eſt impraticable ici, lors que l'on veut y procéder avec la derniere exactitude.

§. XXXVIII.

Pourquoi je me ſuis ſi fort étendu à diſputer contre la preuve tirée du conſentement général. Qu'elle a été réfutée par des Théologiens orthodoxes, Examen d'une penſée de Mr. de la Bruyere.

IL me reſte à faire une obſervation qui me regarde plus particulierement. Il ſe pourra trouver des perſonnes qui ſeront choquées, non pas de ce que j'ai mépriſé un argument qui a eu toûjours une aprobation aſſez générale, mais de ce que je l'ai combatu dans toutes les formes, & avec une longue & très-ſérieuſe attention. Il eſt raiſonnable de ſatisfaire ces perſonnes-là. Je m'en vais donc leur montrer cette affaire-ci par un côté qui les peut édifier, & ſi elles en ſont contentes, j'aurai lieu de croire que ceux qui ſe choquent ſimplement de ce que l'on déſaprouve ce que le Public adopte, n'auront pas un juſte ſujet de prendre ſcandale de ma conduite.

Pourquoi on a prouvé à fonds l'invalidité de la preuve tirée du conſentement général.

Je dis donc, Monſieur, que tout écrivain qui attaque les opinions généralement aprouvées s'expoſe à indigner ſes Lecteurs. Il ſe rend ſuſpect d'une vanité téméraire, & d'un eſprit de ſingularité qui déplut aux gens modeſtes, & plus encore aux cœurs orgueilleux & envieux. C'eſt pourquoi il doit mettre tout en œuvre pour faire voir que s'il s'écarte du chemin batu, ce n'eſt que pour de très-grandes raiſons. Voilà d'un côté le meilleur moien d'ôter à l'envie ſes plus beaux prétextes, & de l'autre la meilleure ſatisfaction que l'on puiſſe faire aux honnêtes gens, que les aparences de ſingularité peuvent avoir mis de mauvai e humeur.

Il y a des Auteurs qui dans un tel cas ſe contentent d'indiquer en peu de paroles leurs principaux argumens: ils s'imaginent qu'il ſuffit de les propoſer en ton de maître, & qu'il ne ſeroit pas de leur dignité de les bien développer, & de prévenir toute ſorte d'objections. Si cette conduite eſt ſuportable c'eſt ſeulement dans un homme d'une grande autorité parmi les doctes. Il faut qu'il ſe ſoit aquis un nom ſi illuſtre dans la République des Lettres, qu'il en ſoit conſidéré comme le principal ornement, & comme l'apui le plus ferme.

. . . . . Merito cui doctior orbis
Submiſſi defert faſcibus imperium.

Mais pour de petits Auteurs comme moi, rien ne ſauroit être plus meſſéant, que le ſtyle laconique dans de ſemblables rencontres. Ils doivent mettre ſous les armes & en ordre de bataille toutes leurs forces, je veux dire étaler amplement toutes leurs raiſons, les fortifier de tous côtez le mieux qu'il leur eſt poſſible, & aller au devant de l'ennemi par tout où ils peuvent le ſoupçonner d'avoir deſſein de faire irruption. Ils ſont voir par là que les intérêts de la vérité, bien ou mal connuë, ſont le reſſort qui les tire du grand chemin, & c'eſt un ſujet de conſolation, ou d'une grande édification pour les perſonnes raiſonnables qui autrement euſſent pû ſe ſcandaliſer. Je n'en dis pas davantage, car j'ai deja emploié cette penſée en un autre (a) lieu, & ſur un ſujet encore plus délicat que celui-ci.

Témoignage du Docteur Parker ſur ce ſujet.

Pour ma plus ample juſtification il me conviendroit extrémement de vous nommer quelques orthodoxes, qui ayent combatu avec la même prolixité, & avec le même détail que moi votre argument favori, ou avec encore plus d'aparat, & plus d'attirail, ce qui ſans doute leur a été bien facile s'ils ont voulu s'en donner la peine. Je vous en nommerois de bon cœur tout autant que j'en connoîtrois, mais s'il y en a ou non, c'eſt ce que je ne ſaurois vous dire. Je puis ſeulement vous aſſûrer qu'un Docteur en Théologie, Anglois de nation, & Proteſtant de religion, a rejeté tout-à-fait la preuve tirée du conſentement général des peuples pour montrer qu'il y a un Dieu.

Il avouë (b) qu'elle quadre à une aſſemblée populaire qui ſe conduit par autorité & non par raiſon, & qu'il ne dédaigneroit pas de l'emploier en un tel endroit, mais qu'elle ne ſert de rien par raport à des Philoſophes qui ſe glorifient de n'écouter que la raiſon. Il ajoûte que rien ne l'a tant dégoûté de cet argument, que de voir que les Epicuriens qui s'en ſont le plus ſervis, n'ont reconnu la Divinité que par maniere de raillerie. Epicure aiant · bani toutes les bonnes raiſons, ſubſtitua celle-là pour tromper le peuple, la croiant fauſſe, lui qui mépriſoit ſouverainement l'autorité populaire. Il ne pouvoit, (c) expoſer l'idée de Dieu à un plus grand mépris qu'en lui donnant une telle baſe. Auſſi voions-nous qu'il tira de ce principe une fauſſeté ridicule, c'eſt que les Dieux étoient de figure humaine, car naturellement nous les concevons ainſi par tout le monde, diſoit-il: (d) *En Velleius! Anaturâ habemus omnes, omnium gentium, ſpeciem nullam aliam, niſi humanam, Deorum. Quæ enim alia forma occurrit unquam aut vigilanti cuiquam aut dormienti?* (e). Le Docteur Anglois n'oublie point ce que Cotta répondit à cette raiſon impertinente. Il répondit (f) qu'elle prouveroit que Jupiter eſt barbu, & qu'Apollon ne l'eſt pas, & qu'en général tous les Dieux ſeroient ſemblables aux effigies qu'il a plu aux peintres d'en faire: *Jovem, Junonem . . . . . reliquos Deos ea facie novimus qua pictores, fictoreſque voluerunt* (g). Le Docteur ſe ſert de cette occaſion pour faire voir que nous donnons à la Nature ce qui ne vient que de la coutume. Il parle des

De l'uſage d'attribuer à la Nature ce qui ne vient que d'elle.

(a) „ Dans le 1. éclairciſſement à la fin du dictionn. hiſtor. & critique n. XII.

(b) *Samuel Parker diſput. 6. de Deo & providentia divina Sect. 17. pag. 541. & ſeq.*

(c) *Qui quæſo omnem de Deo notionem majori contemptui obruere potuit, quàm quod in ſolennibus temeritatem referat, ipſumque in cauſam ab omni ratione ferendam. Atque adeo hoc tam lemi pervenit vari ſuſpiſi diſputatio, quamvis vulgaris ſit de Deo opinio, eam tamen nullâ ratione demonſtrari poſſe. Quo nihilo non omnes apertiùs ipſum ſuſtulit, quam ſi nullum eſſe dixiſſet.* Id. ib. pag. 542.

(d) *Id. ib. pag. 545.*

(e) *De Nat. Deor. l. 1.*

(f) *Dico pudet igitur phyſicum, id eſt, ſpeculatorem, naturamque naturæ ab animis conſuetudine imbutis petere teſtimonium veritatis? Ille enim modo dicere licebit Jovem ſemper barbatum, Apollinem ſemper imberbem, ſeclos oculos Minervæ, ceruleos eſſe Neptuni.* Cicero de nat. Deor. lib. 1. pag. m. 218. Voyez auſſi pag. 149.

(g) *Id. ib. pag. 114.*

des Massagetes qui considéroient comme un instinct de la Nature, la loi qui s'observoit parmi eux que les enfans mangeassent les cadavres de leurs peres. Les Grecs au contraire s'imaginoient que la Nature nous inspire d'enterrer les morts. Ainsi chaque nation se plaît à donner à ses usages le glorieux titre de loix naturelles. Confirmez par là ce que j'ai dit ci-dessus (*b*), & aprouvez la conclusion du Docteur, que pour ne pas s'exposer à prendre pour un instinct de la Nature ce qui ne l'est pas, il faut examiner toutes nos idées par les regles de la Raison, & ne retenir pour véritables que celles que la Raison confirmera indépendemment des instincts les plus généraux.

Critique d'une passe de la Bruyere sur l'existence de Dieu.

Je vous laisse à juger présentement si cette preuve de Mr. de la Bruyere est solide : *Je sens qu'il y a un Dieu*, dit-il, (*i*) *& je ne sens pas qu'il n'y a eu ait point, cela me suffit, tout le raisonnement du monde m'est inutile ; je conclus que Dieu existe : cette conclusion est dans ma nature ; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, & je les ai conservez depuis trop naturellement dans un âge plus avancé pour les soupçonner de fausseté.* Un Païen n'eût-il pas prouvé par une semblable raison l'existence, & la figure humaine de toutes ses innombrables Divinitez? Tous les bons Papistes ne vous prouveroient-ils pas par le même raisonnement le dogme de la présence réelle? Ne sentent-ils pas que J. Christ est sous les espéces de l'Eucharistie ? Sentent-ils qu'il n'y est point ? N'ont-ils pas reçu ce dogme dans leur enfance avec la derniere facilité ? Ne l'ont-ils pas conservé depuis fort dévotement, & de tout leur cœur, & sans nulle peine ? N'ont-ils pas trouvé étrange que ceux de la religion le combattissent ? Qu'auroit pû répondre Mr. de la Bruyere aux Protestans qui lui auroient allégué ses propres paroles pour lui prouver toutes les doctrines, qui les discernent des Catholiques Romains ? Vous voiez donc, Monsieur, que sa preuve est un brodequin de Théramene, une chaussure à tout pied, une selle à tous chevaux, si vous voulez bien me permettre ces locutions proverbiales. Je reviens au Docteur Parker.

Particularités touchant Parker.

Il étoit Archidiacre de Cantorberi lors qu'il publia son Livre à Londres l'an 1678. C'est un Livre où il traite de Dieu & de la providence divine. Il n'épargne ni son savoir, ni la force de ses expressions, & de ses raisonnemens pour bien établir la vérité. Il parvint depuis à (*k*) l'Episcopat, & fit un Livre qui lui attira beaucoup d'ennemis. On crut qu'il favorisoit le Papisme, & les desseins de Jaques II. Un tel Livre eut sans doute un effet rétroactif : il fut cause que l'on rechercha sa vie passée, & ses Ouvrages précédens, pour y trouver quelque matiere d'accusation ; mais je ne croi pas qu'on l'ait critiqué sur la réjection de l'argument de l'idée innée, & du consentement général des peuples. J'ose donc vous assûrer qu'un Archidiacre de Cantorbéri, Docteur en Théologie, a soûtenu la même chose que moi sans commettre sa réputation d'orthodoxe, & cependant il s'étoit rendu si odieux par d'autres endroits qu'on lui auroit fait un crime de la moindre hétérodoxie, qu'on auroit trouvée dans ses écrits antérieurs. Cela se pratique par tout, c'est un usage constant. Les mêmes choses qu'on avoit laissé passer comme innocentes, deviennent criminelles, si l'auteur ne se conduit pas au gré des factions, bonnes ou mauvaises.

A . . . . le 30. de Novembre 1703.

§. XXXIX.

Si je persiste encore dans le mépris que j'ai témoigné pour l'Astrologie.

Aiant été contraint d'interrompre pendant deux ou trois semaines l'examen de vos objections, je me remets à ce travail aussi-tôt que je puis ; & comme selon le rang que vous leur avez donné ce qui se présente en premier lieu concerne l'Astrologie judiciaire, je débute par vous dire fort ingénument, que j'ai été bien surpris de vous trouver si préoccupé en faveur de cette prétenduë science.

De l'heureuse décision des jeunes gens.

D'abord vous me demandez si je suis encore dans la même prévention, que lors que je composai le Livre sur les Cometes. Il vous semble que j'étois bien décisif, & un peu trop fier contre les principes des Astrologues. Vous trouvez là je ne sai quelle présomption que l'âge a pû corriger, & vous me dites que je ne serois pas le seul qui auroit mis de l'eau dans son vin en vieillissant, ce sont vos termes. Vous connoissez des personnes de mérite qui à l'âge de trente ans coupoient bras & jambes à tout ce qui s'écartoit de leur opinion, & qui en parlent aujourd'hui d'une maniere plus radoucie. De là vient que toutes les fois que vous voiez un jeune homme frais émoulu de l'école décider magistralement, *cela est ainsi, & il faut n'avoir pas le sens commun pour soutenir le contraire*, vous lui répondez froidement, *si vous étiez plus âgé, vous seriez moins décisif ; je vous attens à votre premiere année climactérique* (*a*) ; *vous y brûlerez peut-être ce que vous avez adoré, & vous y adorerez ce que vous aviez brûlé, & en tout cas vous aurez plus d'indulgence pour ceux qui ne seront pas de votre opinion.*

Tout cela, Monsieur, généralement parlant, me paroit fort raisonnable. J'en ai fait l'épreuve. Il y a des doctrines qui me paroissent aujourd'hui trés-incertaines, dont je ne croiois pas autrefois que l'on pût douter sans extravangance ; & je trouve beaucoup de probabilité pour le moins dans des opinions, qui me sembloient si absurdes il y a quelques années, que je ne comprenois pas qu'on osât les soutenir. Vingt ans d'étude peuvent produire de grands changemens dans une tête, & font bien voir du pais. Je sai bien que certains Docteurs opiniâtres n'ont point de part à votre regle, & où sont les coûtumes qui ne soient sujettes à des exceptions ? Ils ne démordent jamais de leurs premiers sentimens, ils jettent l'ancre pour toute leur vie par tout où l'engagement de la naissance, le hazard (*b*), ou l'intérêt les ont conduits ; & comme la passion est la principale source de la lumiere qu'ils suivent, ils s'enfoncent, & s'enracinent de plus en plus dans leurs préjugez, de sorte qu'ils y tiennent plus fermement sous les cheveux gris qu'à la fleur de l'âge. Je laisse à dire qu'un faux point d'honneur est cause que bien des gens ne voudroient pas renoncer dans leur vieillesse à des sentimens, qui leur ont fait aquérir un nom, & une longue réputation. Ils craindroient qu'on n'attribuât leur changement

Attachement de certaines gens pour leurs premieres opinions.

(*b*) §. 30. au commencement.
(*i*) „ La Bruyere Caracter. au chap. des esprits forts „ pag. 262. édit. d'Amst. 1697.
(*k*) „ Il fut fait Evêque d'Oxford.

(*a*) „ C'est-à-dire là 49.
(*b*) *Ad quamcunque sunt disciplinam quasi compellate delati, ad eam tanquam ad sacram adhærescunt.* Cicero Academic. quæst. lib. 2. fol. 102.

gement à quelque foibleſſe d'eſprit, & que l'on ne s'écriat,

N'ont ils donc tant vécu que pour cette infamie?

Ils auroient honte de reconnoître le beſoin qu'ils auroient eu de vieillir pour diſcerner une vérité.

Mais quoi qu'il en ſoit de toutes ces choſes, je vous puis dire, Monſieur, très-ſincerement, que depuis l'an 1681. que mon traité des Cometes fut compoſé, je n'ai ſenti aucun changement dans mes opinions ſur l'Aſtrologie. J'ai déclaré en pluſieurs (*) rencontres dans mon Dictionnaire combien j'étois convaincu de la vanité, & du ridicule de cet art trompeur, & je vous déclare ici qu'à l'heure qu'il eſt je ne rabats rien, ni à l'égard des penſées, ni à l'égard des expreſſions, de ce que j'ai avancé ſur cet article dans le traité des Cometes.

§. XL.

Si c'eſt un préjugé favorable à l'Aſtrologie de voir que les grandes lumieres philoſophiques du XVII. *ſiecle n'ont pu ruiner ſon crédit.*

De diverſes perſonnes illuſtres qui ont fait caſſade à l'Aſtrologie, ou qui ont écrit en ſa faveur.

LA difficulté que vous m'avez propoſée n'eſt point capable d'affoiblir ma perſuaſion. S'il étoit facile, dites-vous, de faire voir la vanité & l'abſurdité de l'Aſtrologie judiciaire, le monde en ſeroit pleinement défabuſé, depuis que les Philoſophes du 17. ſiecle ont combattu les vieilles erreurs avec un ſuccès admirable. Mais tout le mal qu'ils ont pû faire à l'Aſtrologie, ne va qu'à une diminoution de ſon crédit: elle ſe maintient encore, elle a des ſectateurs conſidérables, & l'on ne ſauroit nier que le Cardinal de Richelieu, & des perſonnes d'un rang encore plus relevé que le ſien, n'aient fait beaucoup de cas des prédictions aſtrologiques (a) de Jean Baptiſte Morin. Il paroit par un Ouvrage in folio, imprimé à Padoue l'an 1684. que Mr. Reinaldin, Mathématicien du Grand Duc, & Profeſſeur en Philoſophie à Padoue, s'eſt hautement déclaré l'apologiſte de l'Aſtrologie Judiciaire, & qu'il a donné beaucoup de tems à faire des horoſcopes (b). On ſait que Mr. le Noble n'eſt point bigot, ou ſuperſtitieux, ou engagé dans les erreurs populaires, qu'il a infiniement de l'eſprit, beaucoup de lecture, qu'il ſait traiter une matiere galamment, cavalierement, qu'il connoit l'ancienne & la nouvelle Philoſophie: Cependant il a bien voulu faire ſavoir au Public, non pas qu'il adopte toutes les chimeres des Aſtrologues, mais qu'il croit qu'ils peuvent prédire les évenemens contingens. Il ſe vante d'avoir fait beaucoup d'horoſcopes qui ont réuſſi, & il s'attache avec ſoin à maintenir le crédit de l'Aſtrologie judiciaire (c). Son Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1697. Perſonne n'ignore combien les ſciences, & nommément la Philoſophie fleuriſſent en Angleterre; néanmoins l'Aſtrologie n'y manque pas de ſectateurs, & de protecteurs. Témoin le Livre imprimé à Londres l'an 1690. ſous le titre de *Aſtro-meteorologia ſana*. On en peut voir un extrait dans l'hiſtoire (d) des Ouvrages des Savans.

Vous ne diſconvenez pas qu'aujourd'hui le peuple n'eſt point crédule comme anciennement, lors qu'à Corinthe chacun alloit demander à un Aſtrologue le (e) bon tems de ſe marier, de bâtir une maiſon, de commencer un voiage &c. Mais vous prétendez qu'il y a pourtant encore beaucoup de perſonnes, & ſur tout dans le grand monde, qui font tirer leurs horoſcopes avec beaucoup de curioſité & de confiance.

Voilà, ſi je ne me trompe, le précis de votre objection, ou de l'une des raiſons qui vous empêchent de mépriſer l'Aſtrologie judiciaire.

Des erreurs décriées ... ne laiſſent pas d'avoir des partiſans.

J'ai à vous dire ſur cela, Monſieur, que l'on ne ſauroit ſe tirer de l'embaras, pendant que l'on juge d'une doctrine par des circonſtances externes, & qu'au lieu de conſidérer ſi elle eſt fondée ſur de bons principes, on ſe contente de jetter les yeux ſur le nombre de ſes ſectateurs. On s'engage par ce moien dans un mauvais pas; car ce n'eſt point une bonne marque de vérité que d'obtenir la pluralité des voix. Et il arrive que ceux qui ont pris cela pour un caractere de certitude, ne changent point d'opinion, lors qu'ils voient diminuer les ſufrages. Ils ſupoſent qu'il ſuffit que la ſecte ſe ſoutienne, & qu'elle ait encore quelques fameux défenſeurs. C'eſt changer de ſtyle, c'eſt vouloir tantôt qu'on compte les voix, & tantôt que l'on les peſe.

J'ajoûte que ſi vous vouliez différer la condamnation d'un dogme juſques à ce que tous les Philoſophes l'euſſent abandonné, vous ne pourriez jamais vous défabuſer d'aucune erreur. Que peut-on dire de plus fort que ce qui a été dit par les Gaſſendiſtes, & par les Carteſiens contre pluſieurs ſentimens des Scholaſtiques? Cependant on n'a fait que diminuer le crédit de la doctrine de ceux-ci; on ne l'a point tout-à-fait ruiné. Les formes ſubſtantielles, leur éduction de la puiſſance de la matiere, la diſtinction entre l'étenduë & le corps, le mouvement d'attraction, l'horreur du vuide, l'appetit du centre & cent autres chimeres du péripatetiſme ſont encore ſoutenuës par des Philoſophes de grand renom, quoi qu'ils ſachent qu'elles ont été liées par une infinité d'habiles gens, depuis l'introduction des principes méchaniques de la Philoſophie corpuſculaire. Oſeriez vous rejetter ces erreurs-là, ſi vous perſiſtiez à vous apuier ſur la maxime, que vous m'avez alléguée pour vous diſpenſer de mépriſer l'Aſtrologie?

Impoſſibilité de les ruiner entierement.

Il eſt moralement impoſſible qu'une erreur qui eſt devenuë preſque générale ſoit ruinée entierement. Si quelque grand homme la combat ſous de favorables auſpices, il donne naiſſance à une ſecte qui dreſſe autel contre autel, & d'abord quantité de beaux eſprits ſe rangent à cette nouvelle ſecte, & ſont imitez par tous ceux qui cherchent un air & un caractere de diſtinction. Mais enfin quelques-uns de ceux qui affectent

(*) „ Voyez les endroits de mon Dictionnaire marquez dans la table des matieres aux mots *Aſtrologie* & „ *Aſtrologue*.

(a) „ Voyez ſon article dans le Dictionnaire hiſtor. & critique.

(b) „ Voyez les Nouvelles de la République des Lettres, Août 1685. art. 10. du Catalogue des Livres nouveaux.

(c) „ Voyez ſon Uranie, ou les tableaux des Philoſophes depuis le 20. chap. du 5. livre, juſques à la fin du „ 6. livre.

(d) „ Au mois de Janvier 1691. pag. 204. & ſuiv.

(e) *Corinthi nunc apud nos paſſim Chaldæus quidam hoſpes maris totam civitatem reſponſis turbulentis; & arcana fatorum ſtipibus emerendis edicit in vulgum, quo diei copulas nuptiales adſirmet; quæ fundamenta murorum pertentet; quis negotiatori commodus; qui vectori celeris; quo navigio opportunus.* Apul. Metam. lib. 1. pag. m. 120.

ſectent la ſingularité, trouvent mieux leur compte à ſe déclarer pour la vieille ſecte décriée, & preſque déſerte. Trop de gens, diſent-ils, ſe mêlent de la nouveauté, le métier n'en vaut plus rien ; attaquons-les, ſoutenons, réhabilitons, replâtrons ce qu'ils combatent.

Ce ſera le ſort de l'Aſtrologie judiciaire d'attirer toûjours les eſprits ſouverainement curieux, & d'inſpirer aux ames ambitieuſes & impatientes de poſſéder les dignitez qu'elles ſouhaitent, & qu'elles eſperent. Elle aura toûjours quelques ſectateurs ; mais gardez-vous bien de croire, je vous en prie, que cela la rende moins fauſſe, ni moins ridicule.

§. XLI.

Fauſſeté de quelques prédictions Aſtrologiques.

VOus reconnoiſſez que les Aſtrologues ne font rien qui vaille, ni quand ils alléguent leurs preuves, ni quand ils répondent aux objections de leurs adverſaires. Les modernes ne vous paroiſſent pas moins foibles à cet égard-là que les anciens, que (*a*) Julius Firmicus Maternus, par exemple ; mais vous vous retranchez ſur l'expérience, & vous ne pouvez vous imaginer qu'un art qui a ſi ſouvent prédit l'avenir ſoit faux. Soufrez que je tâche de vous défaire de cette illuſion.

L'expérience contraire à la certitude de l'Aſtrologie.

Je vous ai cité (*b*) un paſſage où vous pouvez découvrir la foibleſſe de votre méthode de raiſonner. Examinez bien ce que Cicéron dit à ſon frere qui, au lieu d'expliquer les cauſes de la divination, ſe contentoit d'entaſſer des contes, & des exemples qu'on lui pouvoit conteſter & même nier. Je vous trouve dans le même cas : toutes les hiſtoires de prédictions aſtrologiques que vous pouvez compiler ſont très-incertaines, la plûpart ſont venuës après coup : il y en a de ſi ambiguës, qu'on les pouvoit prendre pour vraies de quelque maniere que l'évenement tournât. En un mot tout cet attirail de faits, & d'exemples eſt auſſi ſujet aux tempêtes de la diſpute que les principes, ou que les raiſons *à priori* de l'Aſtrologie.

Je m'étonne que vous m'aïez demandé, ſi l'on peut prouver par des exemples bien certains que les faiſeurs d'horoſcopes ſe ſont trompez. Si vous vous étiez ſouvenu de ce que je cite de Séneque, & de Cicéron dans le chap. 18. des Penſées diverſes, vous ne m'auriez pas fait une ſemblable queſtion. Je ne vous parle pas du bon mot de Henri IV. car je l'ai raporté ſans citer perſonne, ce qui a pû vous perſuader que je manquois de preuve imprimée. Il eſt pourtant vrai que je l'avois lû dans un ouvrage (*c*) dont l'Auteur avoit oui dire cela à ce grand Prince. Mais s'il ne tient qu'à vous montrer par de bons exemples les menſonges des Aſtrologues, votre guériſon eſt ſûre : j'ajoûterai aiſément de nouveaux faits à ceux que j'ai déja alléguez dans mes Penſées diverſes, & je vous avertirai que vous en pourrez trouver beaucoup d'autres, ſi vous vous donnez la peine d'en chercher dans les autres qui ont écrit ſur cette matiere. Je ne vous parle pas de mon gros (*d*) Ouvrage, où j'en ai répandu beaucoup quand l'occaſion l'a demandé, & que je ne répéterai pas.

Fauſſeté des prédictions ſur Vitellius, Metius Pompoſianus, ſur le Duc de Viſeu, la Princeſſe Marguerite, & Edouard VI.

I. Le premier exemple que je vous alléguerai eſt un de ceux que les partiſans de l'Aſtrologie prônent avec le plus de faſte. Ils diſent que les Aſtrologues aïant ſû que Vitellius leur ordonnoit de ſortir de l'Italie dans un certain jour, firent afficher de nuit un papier par lequel ils lui ordonnoient de mourir à un certain jour préfix, qui fut effectivement celui de ſa mort. On ne peut nier que Xiphilin (*e*) l'abréviateur de Dion Caſſius, ne dite cela, & qu'il n'ajoûte, (*f*) *Tant ils connurent avec exactitude ce qui devoit arriver !* Zonaras a raconté la même hiſtoire. Mais vous allez voir qu'ils n'ont raporté qu'un fait gloſé & falſifié. Suétone nous aprend que Vitellius faiſoit mourir ſans forme, ni figure de procès tous les Aſtrologues qu'on lui déferoit, (*g*) étant irrité, de ce qu'auſſi-tôt après la publication de l'édit, par lequel il ordonnoit à ces gens-là de ſortir de Rome & de l'Italie pour le plus tard le 1. d'Octobre, il avoit paru une affiche, où ils lui ordonnoient de ſortir du monde ce même jour-là. Si leur prédiction eût été vraie, il ſeroit mort le premier d'Octobre, mais il eſt certain qu'il fut tué vers la fin du mois de Décembre (*h*). Dion Caſſius eſt blâmable d'avoir ſuivi des traditions populaires préférablement aux Hiſtoriens, qui avoient marqué des dates extrêmement propres à refuter le merveilleux qu'on avoit fourré dans cette avanture, comme l'on a fait en cent autres occaſions dont les Aſtrologues ont ſu profiter.

II. Ils avoient prédit à Metius Pompoſianus qu'il ſeroit Empereur. On le voulut rendre ſuſpect par là à Veſpaſien, qui au contraire lui donna le Conſulat (*i*). Vous ſavez bien qu'il ne parvint pas à l'Empire, & que ſon horoſcope fut l'une des cauſes (*k*) pour leſquelles Domitien le fit mourir.

III. Laiſſons l'antique, paſſons au moderne qui pourra vous ébranler davantage. Les Aſtrologues avoient prédit (*l*) au Duc de Viſeu qu'il ſeroit Roi de Portugal. Cela le fit entrer dans une conſpiration contre le Roi Jean II. & le remplit d'une telle confiance que malgré toutes les raiſons qu'il avoit de ſe défier de ce Prince, il obéït à l'ordre d'aller lui parler. Il tomba ainſi dans le piége, car le Roi le poignarda de ſa propre main (*m*).

IV.

(*a*) „ Voyez les extraits de ſon livre dans le 2. tome „ de la Biblioth. choiſie de Mr. le Clerc, pag. 224. & „ ſuiv.

(*b*) „ Ci-deſſus §. . . .

(*c*) „ Il y a trente ans que tous les Aſtrologues, & „ Charlatans, qui feignent de l'eſtre, ose prediſent cha- „ que année que je cours fortune de mourir ; & en celle „ que je mourray, ons remarquera tous les preſages qui „ m'en ont averty en icelle, dont l'on fera cas, & on ne „ parlera de ceux qui ſont avenus les années précéden- „ tes. *Baſſompierre, Journ. de ſa vie to. 1. pag. 241. édit. de Roll.* 1666.

(*d*) „ Dans le Dictionnaire hiſtorique & critique.

(*e*) *Dio Caſſius lib. 65. pag. m.* 735.

(*f*) *Καὶ οὕτω μὲν ἀκριβῶς τὰ γενησόμενα προέγνωσαν : Adeo futurorum rerum eventus accurate præognoverunt.* Id. ib.

(*g*) *Exacerbatus quod poſt edictum ſuum, quo jubebat intra Kalend. Octobris urbe Italiaque mathematici excederent, ſtatim libellus eſt propoſitus*, & Chaldæos dicere, Bonum factum, ne Vitellius Germanicus intra eundem Kalendarum diem uſquam eſſet. *Suet. in Vitellio cap.* 14.

(*h*) *Tacit. hiſtor. lib.* 3. *cap.* 67. Voyez Mr. Ryck *not. in Tacit. pag.* 371.

(*i*) *Suet. in Veſpaſ. cap.* 14.

(*k*) *Metium Pompoſianum* (interemit) *quod habere imperatoriam genitum vulgo ferebatur, & quod depictum orbem terræ in membrana, concinnoſque regnis ac ducum ex Livio circumferret, quodque ſervis nomina Magonis & Annibalis indidiſſet.* Id. in Domit. cap. 10.

(*l*) *Mathematici genitis imperium quaſi ex aſtrorum inſpectione denumerarant.* Mariana de rebus Hiſpan. lib. 24. cap. 23. pag. m. 405. *ad ann.* 1483.

(*m*) *Mariana ib. Turquet hiſt. d'Eſpagne to. 2. pag. m.* 1081. 1082.

IV. On fit pour la Princeſſe Marguerite ſœur de Henri II. en 1564. un diſcours aſtrologique, qui donnoit l'horoſcope de l'Egliſe Romaine, & en prédiſoit la ruine, celle du tiare ſiege, & de l'Empire d'Allemagne par des conſéquences tirées des mêmes aſpects, & des mêmes influences des aſtres qui avoient dominé à la deſtruction des anciennes monarchies & républiques (*n*). Cela eſt-il arrivé?

V. Cardan n'avoit-il pas fait des prédictions du Roi d'Angleterre Edouard VI. qui furent bien-tôt après renverſées par la mort de ce jeune Prince? N'étoit-ce pas ſe moquer du monde, que de faire après cela un autre horoſcope qui contenoit ce qui étoit arrivé à Edoüard (*o*).

Auſſi bien que de celle de Noſtradamus, touchant Rodolphe & Erneſt, fils de Maximilien II. & de celle de Reinaldini concernant le ſiege de Vienne.

VI. Noſtradamus fit l'horoſcope de l'Archiduc Rodolphe fils aîné de l'Empereur Maximilien II. *J'ai demeuré*, dit-il, (*p*) *plus de 14. mois tant à la culculation qu'à l'explication d'icelle natyvité.* Il travailla auſſi à l'horoſcope du Prince Erneſt ſecond, fils du même Empereur. Voïons ce qu'il nous aprend ſur cela: „ Et pour ce que „ par le vray jugement des aſtres ſelon leurs na„ tivités ces deux Princes doivent parvenir à „ grandiſſ. exaltation de regne & d'Empire, ce „ m'a donné la cauſe d'y travailler tout ainſi que „ vous voyez. Cependant je luy envoye la na„ tivité de ce Prince & Roy ioelite Rodolphe, „ dans la qu'elle eſt contenu amplement & com„ pris beaucoup de grands articles concernant „ premierement ſa vie, ſanté & diſpoſition de „ ſon corps, des ſubſtances, voyages, religion, „ des freres, ſœurs & proches parents du ſang „ du pere, de l'oncle, ayeuls & biſayeuls, des „ enfans, des plaiſirs & delices & expéditions, des „ maladies, des ſerviteurs, du mariage & de „ quelle famille & nation ſera la femme, & en „ quel temps, & combien de femmes, des en„ nemis publiques & autres, de la mort & eſ„ pece d'icelle & en quel temps & de ce que „ les morts loi auront delaiſſé des regnes, d'he„ redités, de pœur, de crainte, de poiſons, „ de voyages, des religions, peregrinations, & „ en quel temps il changera de religion, d'em„ pire, de magiſtrat, de devotion, de exalta„ tion & de ſuprême puiſſance, de ſes amis hors „ le ſang, qui ſeront en grand nombre, des en„ nemis ſecrets & occults, de priſons & exile„ mens & captivité par voye hoſtile. Et toutes „ telles ſignifications & autres ſont amplement „ declairées dans la dite nativité eſpandues ſa & „ là ſelon les chapitres & exigence du cas. „ Voilà ce qu'il écrivoit le 5. d'Août 1565. Ne doutez point que ſi nous avions cet horoſcope, nous o'y trouvaſſions une infinité de menſonges, en le comparant à la vie de l'Empereur Rodolphe. Il me ſuffit de vous faire prendre garde. 1. Que Noſtradamus promettoit, *grandiſſime exaltation de regne & d'Empire au* Prince Erneſt, qui cependant n'a été ni Roi ni Empereur. 2. Qu'il a prédit que Rodolphe ſeroit marié plus d'une fois; erreur inſigne, car cet Empereur ne ſe maria jamais: ce n'eſt pas qu'il n'aimât les femmes, mais il trouva plus commode de faire des enfans illégitimes, que d'en faire de légitimes (*q*).

VII. Mon dernier exemple ſera pris de ce même Reinaldini que vous m'avez (*r*) allégué. Il avoue qu'il avoit trouvé par toutes les régles de l'Aſtrologie, que le ſiege de Vienne en 1683. ſe termineroit par la priſe de la place (*ſ*).

§. XLII.

Si l'on peut dire que quand les Aſtrologues ſe trompent, c'eſt la faute de l'ouvrier, & non pas celle de l'art.

VOus avez prévu ſans doute que je vous cotterois de grand exemples des fauſſetez des Aſtrologues, car vous vous êtes préparé un retranchement; vous m'avez ſignifié par avance que s'ils ſe trompent, cela ne vient pas du défaut des regles, mais de ce qu'ils ne les obſervent pas, ſoit qu'ils en ignorent la préciſion, ſoit que leur tempérament les empêche d'être auſſi attentifs à leur travail que le ſujet le demande. Examinons un peu cette affaire-là. C'eſt un ſubterfuge dont on ſe ſert (*a*) depuis pluſieurs ſiecles.

Paſſage de l'Art de penſer ſur l'impertinence de l'Aſtrologie.

Nous le pourrions laiſſer courir, s'il étoit poſſible de concevoir quelque proportion, ou quelque ſorte de liaiſon entre les regles de l'Aſtrologie, & les évenemens qu'on en fait dépendre; mais cela étant impoſſible, j'aurai toûjours droit de vous objecter, que la prévision de l'avenir n'eſt pas plus facile à l'Aſtrologue qui obſerve les prétenduës regles de l'art, qu'à celui qui ne les obſerve pas. Soufrez que je vous régale ici d'un beau paſſage de l'Art de penſer, afin de vous mettre devant les yeux l'impertinence des principes de l'Aſtrologie: „ (*b*) Après que l'on voit „ tant de gens infatuez des folies de l'Aſtrologie „ judicaire, & que des perſonnes graves traitent „ cette matiere ſérieuſement, on ne doit plus „ s'étonner de rien. Il y a une conſtellation „ dans le Ciel qu'il a plû à quelques perſonnes de „ nommer balance, & qui reſſemble à une ba„ lance comme à un moulin à vent: la balance „ c'eſt le ſymbole de la Juſtice: donc ceux qui „ naîtront ſous cette conſtellation ſeront juſtes „ & équitables. Il y a trois autres ſignes dans le „ Zodiaque qu'on nomme l'un Belier, l'au„ tre Taureau, l'autre Capricorne, & qu'on „ euſt pû auſſi bien appeller Elephant, Croco„ dile, & Rhinocerot: le Belier, le Taureau „ & le Capricorne ſont des animaux qui rumi„ nent: donc ceux qui prennent médecine, lors „ que la Lune eſt ſous ces conſtellations, ſont en

(*n*) „ Voïez le Laboureur addit. aux Mémoires de „ Caſtelnau to. 1. pag. 751.

(*o*) „ Voyez le pere Pardies dans la lettre d'un Philo„ ſophe à un Carteſien de ſes amis. Voïez auſſi les Nou„ velles de la Rép. des lettres Août 1685. art. 10. du Ca„ talogue des Livres nouveaux.

(*p*) „ Noſtradamus lettre à Lobetius pag. 93. du *pars* „ *ſecunda poeſeos, & ornatuum monumentor. edit. Franc.* „ 1702.

(*q*) *Primaque cætera animus ſed matrimonii abſtinens, lubricrisque quam fas erat Veneris affluens, culpam haud modica dignitatis jactura luit, infoſtaque liberis orbus ſenectus.* Joh. Cuver. epit. hiſtor. univerſ. ad ann. 1612. pag. m. 644.

(*r*) „ Ci-deſſus au comm. de la §. XL.

(*ſ*) „ Voyez les Nouvelles de la Rép. des lettres *ubi* „ *ſupra.*

(*a*) *Si erraticis reſponſionibus, in qui Matheſin ſe ſcire profitebatur, non potuit implere quæ dixerat, ſed reſponſa ejus mendacia promiſſionis immacularunt, imperitiæ tantum illius temeritaſque, non Matheſis ipſa pulſanda eſt, & fallax infamanda promiſſa. Omni enim malo dignus eſt quod per illum fiat, ut tam præclara artis ſtudium, falſis reſponſorum mendaciis obumbret.* Jul. Firmicus Maternus Aſtronomic. lib. 1. cap. 2. fol. a iij verſo edit. Venetæ 1499. in fol.

(*b*) „ Premier diſcours au devant de l'Art de penſer pag. „ 3. & 4

„ en danger de la revomir. „ Le docte Brodeau (c) avoit déja fait pluſieurs ſemblables obſervations.

Impoſſibilité de prouver qu'un horoſcope aura été fait ſelon les regles.

Je vous dis de plus que la maniere dont vous voulez éluder mon argument, c'eſt point propre à vous épargner les diſcuſſions les plus incommodes; car en conſéquence de la mauvaiſe qualité des regles de l'Aſtrologie, l'on vous ſoutiendra que ſi un Aſtrologue prédit quelquefois la vérité, c'eſt ou par hazard, ou par le moien de quelque (d) paſſion qu'il inſpire, ou parce qu'il a ſuivi des conjectures indépendantes de ſes regles, & fondées ſur la condition, ou ſur la profeſſion du ſujet dont il dreſſoit l'horoſcope. Prédire qu'un homme, que l'exemple de ſes ancêtres engagera ſelon toutes les aparences aux plus grands périls de la guerre, ſera tué d'un coup canon, eſt une choſe pour laquelle on n'a pas beſoin de conſulter une figure de nativité: on la peut conjecturer par d'autres principes, & ſi l'évenement la confirme, ce n'eſt pas une merveille fort ſurprenante. Vous voiez donc que pour ſoutenir qu'une prédiction aſtrologique eſt fondée ſur les regles, il faudroit être aſſûré que l'Aſtrologue les a ſuivies uniquement, & qu'il les a obſervées avec la derniere exactitude. Comment découvrir la premiere de ces deux choſes? Elle eſt cachée au fond du cœur. Et pour découvrir la ſeconde ne faudroit-il pas faire examiner par d'autres ſavans Aſtrologues avant le tems de l'évenement le travail de celui-là? Croiez vous bien que deux Aſtrologues conſultez ſur la même nativité prédiroient les mêmes avantures? Rien moins que cela: l'un s'écarteroit de l'autre en mille articles, & s'il s'attachoit à critiquer l'autre, il l'accuſeroit de pluſieurs défauts, de n'avoir pas obſervé tout ce qu'il falloit, & d'avoir tiré de mauvaiſes conſequences. Ainſi, Monſieur, vous ne pourrez jamais avérer qu'un horoſcope ſoit parfaitement ſelon les regles.

Motif qui porta un Anglois à renoncer à l'Aſtrologie.

Il n'y a pas long tems qu'un très-honnête homme, & fort habile m'a dit qu'un Anglois, dont j'ai oublié le nom, avoit renoncé à l'Aſtrologie, parce qu'ayant eu la curioſité de revoir pluſieurs horoſcopes qu'il avoit dreſſez, & qui avoient été véritables, il y avoit trouvé beaucoup d'erreurs de calcul, & beaucoup d'autres défauts. Cela lui fit juger qu'il y a quelque Intelligence qui révele l'avenir aux Aſtrologues, & que la peine qu'ils ſe donnent de dreſſer une figure, d'examiner l'aſpect des planetes, & leurs influences, & de calculer, n'eſt qu'une cauſe occaſionnelle qui détermine cette Intelligence à inſpirer la prédiction. Dès lors il abandonna ce métier comme une eſpece de magie. Je vous avoué que s'il étoit vrai que l'Aſtrologie fit rencontrer l'avenir, je ne croirois pas que ce fût ſans le ſecours d'une Intelligence. J'en parle ailleurs (e).

Le mauvais ſuccès des prédictions

Je croi que les Aſtrologues les plus habiles corrigeroient bien des fautes dans leurs travaux, s'ils les retouchoient au bout de 7. ou 8. ans avec toute ſorte d'aplication. Les horoſcopes dont ils ſe feroient le plus aplaudis n'échaperoient pas à leur critique. Je conclus que s'ils devinoient quelquefois, ce ne ſeroit point par une exacte obſervation des regles de l'art, & qu'ainſi le mauvais ſuccès qui accompagne pour l'ordinaire leurs prédictions, doit être mis ſur le compte du métier, & non pas ſur l'inattention de l'artiſan, ou ſur l'ignorance des regles.

Preuve des défauts du métier.

Je ne vous exborterai pas à examiner ce que Gaſſendi à écrit contre cet art prétendu. Vous en pourrez voir la vanité à moins de frais. Les Oeuvres galantes de l'Abbé Cotin, qui n'étoit pas un rude jouteur, vous fourniront ſuffiſamment dequoi vous détabuſer. Vous y trouverez un diſcours contre l'Aſtrologie judicaire dans lequel en badinant, il ne laiſſe pas de fraper d'aſſez bons coups. Il n'a pas oublié de dire (f) *qu'un certain* Sextus ab Heminga (g), *homme nourry dans le meſtier toute ſa vie, ayant dreſſé l'horoſcope de tous les Grands Hommes de l'antiquité, trouve que par les fondemens de l'Aſtrologie ils ne devoient point eſtre ce qu'ils ont eſté.* Que penſerez vous de cela, Monſieur? Y a-t-il rien de plus propre à réfuter votre diſtinction entre les défauts de l'art, & les défauts de l'ouvrier?

De divers Auteurs qui ont écrit contre l'Aſtrologie.

Mais ſi vous vous trouvez trop grave, & trop éloigné de la jeuneſſe pour jetter les yeux ſur un Livre intitulé *Oeuvres galantes*, conſultez Saint (h) Auguſtin: cherchez dans les opuſcules de Calvin le beau diſcours que l'on y voit contre l'Aſtrologie judiciaire. Vous l'y verrez réfutée & tournée en ridicule. Permettez moi pour l'intérêt que je dois prendre aux opinions ſur les Cometes que je vous cite un paſſage de ce diſcours-là. Vous y verrez que ſi Calvin ne condamne pas tout-à-fait l'opinion de leurs préſages, il ne s'en faut guere: *Qu'on puiſſe par les éclipſes*, dit-il, (i) *deviner de ce qui doit advenir aux royaumes & principautez, ou aux hommes particuliers: c'eſt à faire aux idiots de le penſer. . . . . Que s'il faut qu'il y ait miracle extraordinaire pour ſignifier,* (k) *comment trouveront-ils telle proprieté & vertu en l'ordre commun? Il en eſt quaſi autant des Cometes, combien que non pas du tout. Tant y a, que ce ſont inflammations qui ſe procrément, non point à terme prefix, ains ſelon qu'il plaiſt à Dieu. En cela, déja on voit combien les cometes different des eſtoilles: veu qu'elles ſe procrdent de cauſes ſurvenantes. Et neantmoins je n'accorde pas que leurs predictions ſoyent certaines, comme auſſi l'experience le monſtre. Car ſi une Comete eſt aparue, & que tantoſt aprés un prince meure: on dira qu'elle l'eſt venue adjourner. S'il ne s'enſuit nulle mort notable, on la laiſſe paſſer ſans mot dire.* Cependant je ne nie pas lors que Dieu veut eſtendre ſa main pour faire quelque jugement digne de memoire au monde, qu'il ne nous advertiſſe quelquefois par les Cometes. S'il avoit ſû ce que les nouveaux Aſtronomes nous ont apris, qu'elles ne ſont point formées des exhalaiſons de la terre, & qu'aparemment elles ont une durée conſtante, & peut-être auſſi un

(c) *Jo. Brodeus Miſcellan. lib. 6. cap.* 28. Il dit entre autres choſes *nunquam tamen, ut video, deſinunt populo ſyrtis, ineptiſſimi ſcurra qui ſub lepore edites, venatores: qui ſub lyra citharados futuros (alas prætero) pugnam ac contendunt, cum nulla ſit interim Lyra, nullus mehercule lepus.*

(d) „ Voïez le chapitre ſuivant.

(e) „ Dans le Dictionaire hiſt. & crit. Art. *Caſtho*, rem. C. „ & Art. *Rangeri*, rem. D. Cardan rapporte qu'il y avoit des „ gens qui diſoient que Paris Caſſerarius de Mantoue, „ couvroit ſous le manteau de l'Aſtrologie ſon commerce „ avec le Demon. *Damonis auxilio munerum præmiſſa „ aſtrorum iſtam immodicam ſcientiam, cum eiam audierim „ à viro fide digno atque fortuna illuſtri, conſtituiſſe in ea- „ mini Platoo capita marmorea, qua cum infortunium immi- „ neret, ſponte circumvertuntur.* Cardan, de genturis pag. m. 164. 165.

(f) „ Cotin, œuvres galantes t. 1. *pag. m.* 231.

(g) „ Il étoit de Frife, & il mourut environ l'an 1586. „ Son livre eſt intitulé *de aſtrologia ratione & experientia „ refutata*, & fut imprimé à Anvers l'an 1583. *in* 4.

(h) *De civit. Dei lib.* 5. *cap.* 50 *& ſeq.*

(i) „ Calvin, diſcours contre l'aſtrologie judiciaire pag. „ 1291. 1292. de ſes opuſcules edit. de Geneve. 1611.

(k) *Luc.* 23. 44. 45.

un cours réguſier, il en eut nié entierement les pronoſtics tout comme ceux des éclipſes.

§. XLIII.

Comment un horoſcope ſe peut trouver véritable ſans que les étoiles s'en mêlent. Examen d'un horoſcope qui promettoit un très-heureux mariage.

JE vous ai dit (a) que les prédictions d'un Aſtrologue peuvent quelquefois devenir vraies par quelque paſſion qu'il inſpire. Un homme ſera quelque fois ſi conſterné de ce qu'on lui aura dit, que ſon horoſcope le menace d'une mort prochaine qu'il en mourra dans peu de jours. Un autre concevra de ſi vives eſpérances de parvenir à des dignitez que ſon horoſcope lui promet, & il travaillera ſi ardemment à les obtenir, qu'il les obtiendra. Mettrez-vous ces bons ſuccès ſur le compte de l'Aſtrologie? Ce ſeroit un grand abus: elle n'y a contribué que par accident; l'influence des étoiles n'y eſt point entrée. Les paſſions de ces deux hommes ont été la cauſe totale de l'évenement prédit.

Objection touchant un horoſcope qui devint véritable.

Je me ſervirai de ce principe pour combatre l'impreſſion que fait ſur vous ce que l'on a vû arriver depuis un an dans votre ville. Une veuve riche & noble qui n'avoit que 35. ans, s'y a épouſé un bourgeois qui n'étoit recommandable que par ſa jeuneſſe, par la fraicheur de ſon teint, & par un grand fond de ſanté accompagnée d'un complexion fort amoureuſe. Les parens de la Dame eurent beau lui repréſenter le tort qu'elle ſe feroit par cette méſalliance, elle en fut ébranlée à la vérité plus d'une fois, mais enfin elle ſuccomba à la force de l'étoile; car il eſt certain, ajoûtez vous, qu'avant qu'elle eut eu la moindre penſée ſur ce mariage, il couroit un bruit que le jeune homme s'attendoit par ſon horoſcope fait de main de maître, à épouſer une riche veuve qui ſeroit de meilleure maiſon que lui. Cet horoſcope caractériſoit ſi bien la veuve qu'à moins que de nommer la Dame en queſtion, on n'auroit pas pû l'indiquer plus clairement. La naiſſance, l'âge, le bien, l'humeur, la taille de la future, étoient des choſes que l'Aſtrologue avoit marquées, & il n'avoit pas oublié de dire que le mariage ſeroit le commencement d'un très-groſſe fortune pour celui dont il faiſoit l'horoſcope, & que ſon épouſe ſe trouveroit la plus contente de toutes les femmes. L'objection continuelle que l'on fait aux Aſtrologues de deviner après coup n'a point lieu ici, dites vous: la prédiction étoit fuë par la ville avant que perſonne ſoupçonnât que le jeune roturier jettoit les yeux ſur la Dame.

Le fondement de cet horoſcope ſuſpect de pluſieurs faux-ſemblans.

Si vous n'avez pas de meilleurs exemples que celui-là, je vous aſſûre, Monſieur, que votre apui eſt bien fragile; car ſelon toutes les aparences, il eſt entré beaucoup de ruſe dans l'horoſcope en queſtion. Il y a lieu de croire que l'Aſtrologue ne promit ce mariage au jeune bourgeois, que pour lui faire naître l'envie de rechercher cette veuve avec une pleine confiance de réuſſir. Il eſpéra ſans doute quelque gratification, en cas que ſa prétendue prophétie fût confirmée par l'évenement. Mais je veux qu'il ait agi de bonne foi, pouvez-vous répondre que ſa prédiction n'a pas été cauſe que le jeune homme ſe flatant de ce mariage, s'eſt ſervi de tous le ſecrets de ſon induſtrie pour venir à bout de ſon deſſein? N'avez-vous point là un principe bien complet de l'exécution, ſans recourir à l'influence des aſtres? Peut-être auſſi que le galant fier de ſa beauté, & des autres qualitez que la nature lui avoit données très-propres à le faire aimer des femmes, jetta les yeux ſur la riche veuve, & que n'oſant pas néanmoins ſe déclarer ſans de bons préparatifs, il apoſta un Aſtrologue pour ſe faire prédire qu'il épouſeroit une Dame, dans le caractère de qui la veuve ſe reconnoitroit facilement. Il falut enſuite recourir à quelque perſonne officieuſe, qui ſe trouvant auprès de la Dame fit tomber adroitement la converſation ſur l'Aſtrologie, pour avoir ſujet de lui parler de l'horoſcope du bourgeois. La veuve ſe trouvant ſi ſemblable à la femme déſignée par cet horoſcope, aura cru que c'étoit une fatalité inévitable, un arrêt du Deſtin, une vertu néceſſaire des conſtellations qu'elle épouſât un tel homme. Cette penſée lui aura fermé les yeux ſur les inconvéniens. Les diſproportions de miſſance, d'âge, & de bien, n'auront pû tenir contre l'impreſſion de la prétenduë deſtinée. Il ſe ſera formé une inclination d'autant plus puiſſante que l'horoſcope promettoit beaucoup de fortune au galant à la ſuite du mariage, & une pleine ſatisfaction à ſon épouſe. Il étoit beau, jeune, d'un tempérament amoureux, & vigoureux tout enſemble. On trouvoit commode de pouvoir tirer de ce fond-là beaucoup de ſervices ſans craindre de ne pas aſſez ménager les forces & la ſanté de l'époux. Ces ménagemens peuvent gener la nature, ou les véritables intérêts de la tendreſſe: l'on n'eſt pas toûjours bien aiſe d'être arrêté par la maxime, *il faut faire vie qui dure*, & il eſt doux de ne rien craindre de ce côté-là. Il ne faudroit donc pas s'étonner dans cette ſupoſition que la riche & noble veuve ait agréé les recherches du bourgeois, mais auſſi il ne faudroit pas y mêlef l'influence des étoiles.

Voiez, je vous prie, par combien d'endroits fort vraiſemblables, on peut renverſer la preuve que vous fondez ſur cet horoſcope. Vous ne pourriez y avoir égard avec un prétexte plauſible qu'à condition qu'il conſtât, que l'Aſtrologue n'a rien connu dans la carte du pais; qu'il n'a fait que ſuivre la direction de ſon art, qu'il n'a point même ſçu qui étoit celui dont il faiſoit l'horoſcope. Or comment pourriez vous avérer cela? Ne fait-on pas les fourberies & les charlataneries de cette eſpece de gens, & de leurs entremetteurs? Mais quand même vous le pourriez avérer, vous ne tiendriez rien; on vous ſoutiendroit toûjours que la prédiction a été effectuée par des cauſes entierement diſtinctes de la vertu des planetes.

Il n'eſt point ſans exemple qu'on ait voulu faire acroire à certaines gens que leur horoſcope leur promettoit ceci ou cela. Ce n'étoit qu'un artifice deſtiné à les mettre dans les voies. L'un de ceux qui ont écrit contre les Jéſuites aſſûre qu'aiant taché inutilement de faire prendre l'habit de leur Ordre à Virginio Ceſarini fils d'un Duc, ils s'aviſerent enfin de lui montrer ſon horoſcope, (b) ou il étoit dit qu'environ l'âge de 40.

(a) „ Ci-deſſus vers le milieu du Chap. précédent.

(b) *Quod enim adoleſcentem ſummo loco natum, & inſigni corporis ſpecie præditum, animo elatiorem, & honorum atque imperii præter cæteros cupidum eſſe conjecerant, tam Mathematico, an Chaldæo, neſcio cui deduxerunt proviciem, ut inſpecta ejus geneſi omnia illa fata ei dixerit, eumque ſic aſſecto cælo, ſideribuſque compoſitis ortum prædicaret, ut ei circiter annum ætatis quadrageſimum ſummam ſocietatis Jeſu præfecturam non dubiè aſtra portenderent.* Bernardinus Giraldus apolog. contra Jeſuitas pag. m. 123. 124. Cette piece ſe trouve à la page 101. & ſuiv. du recueil intitulé *Arcana ſocietatis Jeſu*, édit. de Geneve 1635.

40. ans il ſeroit le Général des Jeſuïtes. Cela ne fit aucune impreſſion ſur lui. Le travail du prétendu Aſtrologue ne produiſit rien.

Critique d'un raiſonnement contre cet horoſcope.

Il faut que je vous faſſe connoître que je ne parle point ici par un eſprit de prévention, qui fait aprouver juſques aux chicaneries qui ſont emploïées en faveur du parti qu'un a embraſſé. Je vous déclare hautement, que le Philoſophe qui déclama en votre préſence contre ceux qui alléguoient votre horoſcope du bourgeois comme une preuve de la vérité de l'Aſtrologie, raiſonnoit très-mal, & que vous étiez bien fondé à le condamner. Le bel honneur, diſoit-il, que l'on fait aux aſtres de les faire les auteurs d'un mariage ſi mal aſſorti, & qui choque toute une ville. A quoi bon remontrer ſi haut pour trouver la cauſe de cet himen: Ne la trouve-t-on pas de reſte dans les qualitez des deux parties? D'un côté un beau jeune homme & bon mâle, & de l'autre une veuve qui n'a que 35. ans, & à qui ſans doute la continence de pluſieurs années peſoit beaucoup, peuvent bien faire un principe d'attraction réciproque, qui les unira intimement, & par contract, ſans qu'il deſcende du Ciel une vertu inviſible qui les pouſſe l'un vers l'autre. Quoi! ce jeune homme n'eût pas épouſé une telle femme s'il fut né une heure plûtôt, ou plus tard? Il a falu que les ſept planetes ſe ſoient trouvées préciſément à tels & tels points du Ciel au moment de ſa naiſſance: à moins de cela point de mariage. C'eſt donc dans la vûë de ce mariage que ces vaſtes corps ont été placez les uns au-deſſus des autres, avec ordre de ſe mouvoir ſelon des dégrez, & des proportions qui fiſſent qu'à une telle minute du 1. d'Octobre 1680. ils ſe trouvaſſent là & là. Combien de machines pour peu de choſe! Ce ſeroit ici le lieu de dire, (c) *Parturient montes naſcetur ridiculus mus:*

Une haute montagne enfante une ſouris,
Et cet accouchement ne produit que du ris (d).

Cela même ne répondroit pas à l'énorme diſproportion qui ſe trouveroit ici entre l'effet & les cauſes. Tel étoit le diſcours de ce Philoſophe.

Il y a, je vous l'avouë, bien du travers, & bien du faux dans ſes objections: car quand même l'on établiroit ſelon l'opinion commune des Théologiens que les cieux, & toutes les autres parties de l'Univers n'ont été faites que pour l'homme, il ſeroit impertinent de réduire au ſort d'un particulier les vertus des conſtellations ſous leſquelles il ſeroit né. L'on ne pourroit pas objecter que les aſpects des planetes auroient été préordonnez tels ou tels pour une telle minute du 1. d'Octobre 1680. dans la ſeule vûe de procurer à un bourgeois le lit nuptial d'une Dame. Vous pourriez répondre que ces aſpects enferment les cauſes de pluſieurs effets neceſſaires à la terre, le domicile du genre humain, & que ce mariage ne s'y trouve que comme un très-petit acceſſoire.

(c) *Horat. de arte poet.*

(d) „ Ces deux vers, traduction du Latin d'Horace, „ ſe trouvent dans une critique de la Pucelle de Chapelain. Celui qui réfuta cette critique remarque que le „ mot *ris* pour *riſus*, ou l'acte de rire, n'eſt point François. Ont le trouve néanmoins en ce ſens-là dans de „ bons Auteurs: Voyez le Dictionnaire de Furetiere.

(e) „ Daniel chap. 5.

§. XLIV.

D'un Almanach imprimé à Amſterdam pour l'année 1688. Lettre prétenduë d'un Quaker.

ME voici enfin à votre Achille, à la preuve qui vous paroit la plus convaincante. C'eſt un Almanach imprimé à Amſterdam pour l'année 1688. Vous êtes très-aſſuré qu'il parut avant la fin de Décembre 1687. & cela vous perſuade que la prédiction que l'on y trouve du déthrônement de Jaques II. Roi d'Angleterre n'a pas été faite après coup, mais par une exacte connoiſſance des regles de l'Aſtrologie. Je vous plains d'avoir donné dans un tel panneau, & j'eſpere qu'après avoir lu ce que je m'en vais vous dire, vous reconnoitrez votre erreur.

Particularitez touchant la prédiction de la révolution d'Angleterre faite dans un Almanach.

J'ai cet Almanach: on y voit au haut de la premiere page la figure d'une main qui tient une plume, & qui écrit MENE TEKEL. C'eſt une alluſion au prodige qui arriva dans Babylone, & qui a été décrit par le Prophete Daniel (e). Il y a au deſſous de cette main, OU JUGEMENT ASTROLOGIQUE *pour* L'ANNE'E M DC LXXXVIII. *dans lequel on montre par les principes de cette ſcience la* CATASTROPHE *prochaine du* PAPISME *en* ANGLETERRE. *Traduite de l'Anglois ſur la Copie de* LONDRES. Je me ſouviens qu'on fit beaucoup d'attention à cet Almanach pendant le mois de Janvier 1688. & qu'en ſuite l'on n'en parla plus, juſques à ce qu'on eût remarqué vers la fin d'Août qu'il ſe faiſoit en Hollande bien des préparatifs, & des mouvemens pour une expédition maritime. Chacun ſe reſouvint alors de cet Almanach, & le voulut acheter, & comme on ne doutoit point de ſuccès de l'entrepriſe, il y eut beaucoup de gens qui admirerent l'habileté de l'Aſtrologue, & la juſteſſe de ſes prédictions. Il avoit dit qu'au mois d'Octobre il ſe feroit: (f) *De grandes & fréquentes aſſemblées pour deliberer ſur quelques affaires qui ſembloient exiger la diligence & le ſecret. . . Je puis vous aſſurer*, ajoûtoit-il, *que ce ſera un mois où il ſera plus diſcouru que trafiqué.* Et ce qu'il y avoit de principal, il avoit prédit qu'au mois de Novembre (g) la Princeſſe d'Orange deviendroit Reine d'Angleterre. Mais les plus ſenſez perſiſterent dans leur mauvaiſe opinion pour l'Aſtrologie, & quoi qu'ils viſſent qu'il en affectoit le jargon, ils ne crurent point qu'il eût tiré de cette ſource ſes pronoſtics. Le mois de Novembre, diſoit-il (h), „ commence avec „ deux Aſpects fort remarquables, le premier eſt „ le *ſextile* du *Soleil* & de *Jupiter*, cela montre „ qu'une *fort grande Dame de l'Europe montera* „ *à un fort grand dégré d'honneur & de grandeur*, „ *& plaiſe à Dieu qu'elle en puiſſe joüir long-tems* „ *en paix & proſperité.* Ce ſont les Effets de ſon „ *Demi-Ciel au corps* de la *Lune* & *Sextile* de *Venus*, le *Trine de Jupiter* n'en eſtant pas éloigné: Le ſecond eſt la Conjonction de *Saturne* „ & *Mars* ſur la place de la derniere *Eclypſe*; Cela marque la ruine & la deſtruction de pluſieurs qui n'y penſoient gueres „ il y a peu de mois, & ce ne ſeront pas des

(f) *Pag.* 21.

(g) „ Il ne la nomme-t point dans ſon Almanach, „ mais il la déſignoit clairement, & de plus il diſoit en „ converſation à tous ceux qui le lui demandoient que „ c'étoit d'elle que cela ſe devoit entendre.

(h) „ *Pag.* 21. & 22. Notez qu'il s'eſt trompé au mois; „ car la Princeſſe d'Orange ne changea de condition „ qu'après la fuite de ſon pere vers la fin de l'an.

„ des *gens de petite qualité.* „ C'étoit jargonner en Aſtrologue, mais les connoiſſeurs ſe perſuaderent, qu'il ne débitoit ſous ce ſtyle-là que ce qu'il avoit conjecturé par la connoiſſance de l'état de l'Angleterre, & par la diſpoſition où il voioit les eſprits. Quelques-uns crurent qu'il hazarda des ſouhaits & des eſpérances plûtôt que des opinions, & qu'il ne parut ſi aſſûré de ſon fait que pour inſpirer de la hardieſſe à ſon parti, & pour jetter l'allarme parmi les Papiſtes. Il y eut même des gens qui s'imaginerent que les principaux directeurs des meſures que l'on prenoit depuis quelque tems, pour préparer cette grande révolution lui donnerent ordre de la prédire, & lui marquerent le mois où elle devoit éclorre.

On enpioioit deux raiſons à confirmer cette derniere conjecture.

Raiſons de croire que les directeurs de l'entrepriſe firent faire cette prédiction.

I. L'une eſt qu'il n'y a rien ſur quoi il inſiſte tant que ſur la mort du Roi Jaques. Voici ce qu'il dit dans l'endroit où il explique *l'Entrée Antemnale*: „ (*i*) Comme le *Soleil* s'éloigne du corps „ de *Mars* il s'attache au corps de *Saturne*, le „ quel eſt Seigneur de Huit des Dix; Et pour „ cette raiſon auſſi il ſemble menacer de mort „ des Grands en ces quartiers, & peut eſtre meſ„ me un Prince. Car le *Soleil* ſignifie les Rois, „ &c. Outre cela, la *Lune* qui eſt Maitreſſe de „ la dixieme, qui eſt la Maiſon des Rois, ſe „ bâte pour joindre le corps de Mars & le „ *parallele Zodiacal de Saturne*, ce qui for„ tifie merveilleuſement l'Aphoriſme & le ju„ gement cy-deſſus. J'ay vû la Nativité d'un „ certain Grand en Europe, duquel la deſ„ tinée ſemble s'accorder avec cette poſi„ tion. Et je ne fais pas beaucoup de difficulté „ de vous donner ces particularités des Direc„ tions qui lui pendent à préſent ſur la teſte, & „ autres circonſtances, deſquelles les Aſtrologues „ communs ne ſçavent rien. Il a *Leo* en ſon Aſ„ cendant &c. „ Aiant donné une table *des Arcs de Directions*, il ajoûte, (*k*) *Vous voyez qu'il y a ici* 13. *Directions, & la plus grande partie de ces Directions, commencent à opérer dans le mois d'Octobre de l'année préſente, ou environ, & la queſtion eſt de ſçavoir ſi elles ont le pouvoir de tuer ou non? Je réponds, qu'oui, elles peuvent tuer, & il n'y a qu'une ſeule objection qui puiſſe empêcher un homme de la Profeſſion d'être poſitif là-deſſus.* Il répond à cette objection, & aiant débité enſuite un autre dogme de ſon art il conclut de cette maniere: „ (*l*) Or ſuppoſez que la queſtion „ ſoit, ſi un homme âgé de 55. ans, ſous une „ ſi grande foule de Directions, peut vivre ou „ non? Certes je ſuis obligé de dire, quand ce „ ſeroit de mon propre Frere, que je ne croi pas „ qu'il ſoit poſſible, qu'il puiſſe vivre. „ Joignez-a cela ce qui dit ſous le mois d'Octobre: (*m*) *Nous trouvons le* Soleil *en Conjonction avec* Saturne *environ à* 27. *degrés de* Libra. *C'eſt une poſition revêche, & je ne doute pas* qu'elle n'ébranle & face trembler quelques gens. Saturne, *ſelon la Notion commune en Aſtrologie, eſt fort en* Libra, *car c'eſt ſon Exaltation, & le* Soleil *y eſt feible, parce que c'eſt ſa chute. De ſorte que le* Soleil *eſt affligé par la préſence de* Saturne, & a cauſe de cela, j'attens la mort de quelque Grand, &c. L'Eclypſe du Soleil *montre auſſi la même choſe, eſtant au commencement du* Scorpio *entre les Etoiles violentes, & ſa mort ſera de la nature de* Saturne, Mars, & Mercure. On ne peut douter qu'il ne parle de Jaques Second qui regnoit alors en Angleterre. Il s'en expliquoit nommément à tous ceux qui le conſultoient.

Il y a beaucoup d'aparence, diſoit-on, que ceux qui tramoient en Angleterre la révolution, lui ordonnerent d'inſiſter poſitivement ſur la mort du Roi. Ils ſouhaitoient que ce Prince aprehendât le ſort de ſon pere, & que cette peur lui fît prendre le parti de s'évader. Ils prévoioient un grand embaras, s'il s'obſtinoit à demeurer dans le pais: leur entrepriſe ne pouvoit aboutir en ce cas-là qu'à une très-foible ébauche. C'eſt pourquoi ils mirent tout en œuvre pour le jetter dans l'épouvante, ou du peuple ſoulevé qui l'egorgeroit, ou d'une aſſemblée de juges qui lui feroit ſauter la tête comme au Roi Charles I. On répandoit adroitement ces menaces (*n*) afin qu'elles vinſſent juſqu'à ſes oreilles, & qu'elles lui inſpiraſſent une telle conſternation, qu'il ſe mît en fuite, & qu'on pût prétendre par là qu'il abdiquoit, & qu'ainſi le thrône étoit devenu vacant. La choſe leur reüſſit à ſouhait, & ils regarderent cette reüſſite comme le plus grand bonheur du monde (*o*). Voilà, Monſieur, ce qui fit croire à certaines gens que l'Aſtrologue fut chargé par les Directeurs de l'intrigue d'annoncer poſitivement la mort de Jaques II. Je ne vous garantis point la vérité de leur ſentiment, je ne ſai s'ils ſe trompent, ou s'ils ne ſe trompent pas, & je vous prie d'apliquer par tout où beſoin ſera dans la ſuite de ce chapitre cette mienne déclaration. Quoi qu'il en ſoit la prophétie de l'Aſtrologue s'eſt trouvée fauſſe ſur ce point-là. Le Prince qu'il condamnoit à la mort, a vécu encore plus de 12. ans.

II. La ſeconde choſe qu'ils alléguoient pour confirmer leur conjecture eſt la prétendue *lettre d'un Bourgeois de Londres, Quaker de religion, à ſon Collegue Mr. R. W. Marchand à Rotterdam.* Elle eſt datée de Londres le 24. de Février 1688. & on l'imprima tout auſſi-tôt en Anglois & en François. On y trouve entre autres choſes ceci: „ Les Empires les plus aſſeurez tombent ſouvent „ d'un ſeul coup. C'eſt pourquoi je te conſeille „ d'avoir patience où tu es, d'exhorter tous les „ Freres à en faire de même, car *Deuſch* a eu „ une revelation & l'eſprit lui a ſuggeré que dans „ le mois d'Octobre procham il y aura dans ce „ Roiaume un grand changement, que le mois „ ſuivant Guillaume d'Orange paſſera la Mer, „ quand le temps aprochera nous lui envoierons deux

D'une Lettre d'un Quaker qui confirme ce ſoupçon.

(*i*) *Pag.* 12.
(*k*) *Pag.* 13.
(*l*) *Pag.* 14.
(*m*) *Pag.* 21.

(*n*) „ On croit qu'ils affecterent principalement de „ faire prendre le ton affirmatif ſur ce point-là en préſence „ des Papiſtes; car un Hiſtorien Proteſtant remarque au „ ſujet de l'évaſion du Roi: *Que les gens ſenſez durent d'abord „ que rien n'avoit pû faire prendre une reſolution auſſi ſurprenante, que l'opinion où les Catholiques étoient depuis la „ declin de leurs affaires & de celles du Roi, qu'un Parlement ne manqueroit pas de lui faire le même traitement „ qu'au feu Roi ſon Pere, & que la Nobleſſe, le Clergé & le „ Peuple d'Angleterre en reſſentiroient autre choſe. Ils ignorent „ même tous, ou feront ſemblant de croire depuis le commencement de ce deſſein, que la Religion & la liberté du Pais „ n'étoit que le pretexte, & que c'étoit à la Couronne ou au „ Roi qu'on en vouloit.* Mémoires de la dern. révolution d'Angler. to. 1. pag. 651. 652. édit. de la Haie 1702.

(*o*) „ Le même Hiſtorien Proteſtant remarque *ubi ſupra* „ *pag.* 690. que l'évaſion du Roi *fut regardée par les Anglois comme le plus grand bonheur qui pût arriver & comme une ſuite des benédictions du Ciel ſur la nation pour les établiſſemens deſirez.* Il ajoute que pour lui faciliter cette évaſion, on avoit donné ordre aux deux Capitaines qui le gardoient, *de fermer les yeux à tout ce qu'il ſeroit, & de le laiſſer partir en plein jour, s'il en avoit le „ deſſein.*

„ deux de nos Freres pour lui ſouhaiter un heu-
„ reux paſſage. Garde cette Lettre comme un
„ depoſt pour lui faire voir quand il s'embar-
„ quera, afin que nous puiſſions obtenir la bien-
„ veuillance pour nous, comme autrefois fit *Jad-*
„ *dus* celle d'Alexandre lors qu'il approcha de
„ Jéruſalem. „ Je puis vous dire comme une choſe certaine, qu'au commencement du mois de Novembre 1688. lors que Mr. le Prince d'Orange attendoit à l'Ile de Goerée le vent favorable, un Seigneur Anglois ayant aperçu un Quaker dans l'antichambre lui parla de la lettre de ſon confrere de religion, & le félicita de ce que le Saint Eſprit ſe communiquoit à eux d'une façon ſi particuliere qu'ils devinoient juſte les evenemens. Le Quaker homme de beaucoup d'eſprit ne donna pas dans le panneau: *celui qui a écrit cette Lettre*, répondit-il, *a plus de commerce avec les membres du conſeil privé qu'avec nos freres.* On croit qu'il avoit raiſon, & que ce furent les Directeurs de la trame qui fabriquerent cette Lettre ſous le nom d'un pretendu Quaker.

Motifs de cette conduite. Exemple de Cromwel.

Mais par quel motif firent-ils cela, demanderez-vous. Il eſt facile de vous répondre. Il n'y a rien qui diſpoſe mieux un peuple à des émotions que de ſavoir qu'elles ont été prédites. Cela eſt principalement vrai dans la Grand' Bretagne; car quoi qu'on y trouve incomparablement moins de fanatiques qu'il n'y en avoit au tems de Cromwel, il y en a encore beaucoup. Cromwel qui devoit ſon élevation au fanatiſme, & qui étoit lui même, à ce que bien des gens croient, ſujet à des intervalles fanatiques, faiſoit mettre dans l'Almanach de Londres ſes deſſeins aſſez ſouvent, & s'en trouvoit bien, dit-on. Et parce que cette confidence donnoit beaucoup de credit à l'Almanach, l'Aſtrologue qui le faiſoit, craignant de ne pouvoir pas ſoutenir ſa réputation ſous le regne de Charles II. s'il ne ſe voioit gratifié d'une ſemblable lumiere, fut trouver un jour ce Prince pour lui demander la continuation des influences politiques dont il avoit joui ſous l'Uſurpateur. Le Roi ſe moqua de lui, & le renvoïa, en lui diſant qu'il ne s'embaraſſoit pas comme Cromwel de projets vaſtes, & de vûës longues (*p*).

Remarques ſur l'Almanach de Milan. La diſpoſition des eſprits favorable aux prédictions.

L'Almanach de Milan a eu quelque réputation non pas tant pour ce qui regarde ou la pluie, ou le beau tems, que pour ce qui concerne les afaires politiques. Quelques perſonnes ont cru que l'Auteur entretenoit des relations avec des Miniſtres d'Etat, & qu'ils lui communiquoient bien des ſecrets. Il n'avoit peut-être d'autre reſſource que ſa propre ſagacité, & une grande attention à ſuivre les Nouveliſtes, les gazettes imprimées, les gazettes à la main, & les divers raiſonnemens du Public. Avec cela l'on peut attraper (*q*) quelque choſe ſur l'avenir, & principalement ſi l'on demeure dans une ville, où chacun a la liberté d'examiner, & de diſcuter juſques dans les lieux publics les affures d'Etat, & où la chaleur, & l'animoſité des partis découvrent à nu tout le fond de l'ame, ce qu'elle ſouhaite, ce qu'elle eſpere, ce qu'elle craint &c. Sur ce pied-là un Aſtrologue ne peut être mieux qu'à Londres. On m'a dit que pendant la derniere guerre celui qui réimprimoit à Bruxelles l'Almanach de Milan avoit ordre d'y accommoder les prédictions au changement de la ſcene; c'eſt-à-dire, d'y ajoûter des choſes qui pouvoient ſe raporter aux projets de la Campagne, ou exciter des paſſions propres au tems.

Je ſerois bien-tôt de l'avis de ceux qui ſe perſuadent que l'Auteur de cet Almanach n'y entendoit point d'autre fineſſe que de ſeinter par-ci par-là pluſieurs de ces évenemens, qui ne manquent guere d'arriver toutes les années, ou dans un païs, ou dans un autre, *conſpiration découverte, mort d'un Grand, ſédition, complot, trahiſon, alliance rompuë, bataille, ſurpriſe de ville &c.* Si quelquefois l'une de ces choſes arrive au tems marqué par l'Almanach, on ſe préoccupe de bonne opinion pour les lumieres de l'Auteur, & en peu d'années il paſſera pour un oracle, moiennant qu'il continue de s'accorder quelquefois avec les évenemens, ce qui n'eſt pas dificile. On ſe rend ingenieux à ſe tromper: on ne prend point garde à la multitude de ſes fauſſes prédictions, & l'on n'oublie jamais le tres-petit nombre de celles que l'on croit avoir été veritables. On connoit des gens qui ſe dégoutent enfin de leur Almanach faveri, après avoir vû que beaucoup de choſes qu'il leur avoit fait eſpérer, n'étoient point venuës; mais ils le remettent facilement dans leurs bonnes graces, dès qu'ils le retrouvent heureux en quelque point qui leur plait. Cette diſpoſition des eſprits eſt propre non ſeulement à maintenir l'Aſtrologie, mais auſſi à mettre en branle beaucoup d'affaires.

Il eſt ſi vrai que les prédictions ſur la politique inſerées dans l'Almanach peuvent être d'un grand effet, que l'on a quelquefois puni (*r*) en France ceux qui ſe méloient de pareilles prédictions. On les a regardez comme des perſonnes mal intentionnées, ou gagées par des mécontens qui ſe préparoient à cabaler contre l'Etat. Demandez-moi après cela à quoi bon faire prédire dans un Almanach la révolution d'Angleterre en 1688.

Avois-je tort de croire que je vous détromperois de la crédulité que cet Almanach vous a inſpirée pour l'Aſtrologie? Ne jugerez-vous pas, après avoir lû ceci, qu'il eſt probable que l'Auteur n'écrivoit point ſelon les lumieres aſtrologiques, mais ſur des Mémoires communiquez par quelqu'un des Directeurs?

Nouvelles remarques qui doivent détruire l'Almanach qui predit la révolution d'Angleterre.

Examinez bien cet Almanach, vous y trouverez beaucoup de choſes capables de vous détromper. On y retute violemment un Aſtrologue Papiſte (*s*) qui faiſoit pour ſon parti le même manege que l'autre pour les Proteſtans, c'eſt-à-dire, qui prédiſoit tout ce qui pouvoit flater, encourager, & animer les Papiſtes, & allarmer leurs adversaires. On l'accuſe (*t*) de pluſieurs fauſſes prédictions, & d'en avoir fait qui n'étoient fondées que ſur des projets de la Cour, d'être en un mot un grand fourbe. Ne doutez point qu'il ne fit les mêmes reproches à ſon antagoniſte. Mais conſidérez ſeulement les pronoſtics de celui-ci. Combien de choſes n'avance-t-il pas qui ne ſont point arrivées? Combien de fois s'exprime-t-il par un *peut-être*, mot abſurde dans la bouche d'un Aſtrologue; Ne dit-il pas que les changemens qu'il prédit, (*v*) *N'ſe paſſeroient point ſans effuſion de ſang?* Si les aſtres euſſent été la ſource de ſes lumieres il auroit prédit que cela ſe paſſeroit ſans nulle effuſion de ſang, car c'eſt ainſi en effet que la choſe eſt arrivée; mais comme il

„ (*p*) J'ai aprís ceci d'un Gentilhomme tres-docte de „ la Grand' Bretagne.

„ (*q*) Mais il arrive le plus ſouvent que l'on s'y trom- „ pe. Voïez la Reponſe aux queſtions d'un Provincial „ chap. 20.

„ (*r*) Voïez dans le Dictionn. hiſtor. & critiq. la re- „ marque *A* de l'article *Luterius*.

„ (*s*) Nomme Jean Gadbury.

„ (*t*) Voïez pag. 59.

„ (*v*) Pag. 14.

il ſuivoit uniquement les conjectures d'état, & les aparences, il avança une fauſſeté. Il n'en eſt point excuſable, car il a prédit en Aſtrologue; diſons donc qu'il a confondu & couvert de honte l'Aſtrologie. Il ſeroit excuſable s'il avoit prédit en Politique; car perſonne n'eut pû deviner que le deſſein d'épouvanter le Roi Jaques, & de le remplir de cette terreur panique qui le ſaiſit, ſe voiant abandonné de ceux en qui il avoit mis ſa plus grande confiance, réuſſiroit ſi pleinement. Tout le monde s'étoit attendu (*w*) à le voir donner des preuves de réſolution, & chicaner le terrain, ce qui eut ſans doute couté la vie à beaucoup de gens.

§. XLV.

Qu'il entre ſouvent une malice très-puniſſable dans les prédictions des Aſtrologues.

JE ne puis quitter cette matiere, ſans vous faire conſidérer que les pronoſtics des Aſtrologues leur ſont bien ſouvent inſpirez par ou eſprit de faction, ou par quelque autre malice très-puniſſable. Ils en devroient être châtiez, & ſi vous ne voulez pas vous en raporter à mon jugement, que direz-vous de celui d'un homme pour qui je ſai que vous avez une grande eſtime? Je m'en vais vous citer ce qu'il écrivit à un Evêque l'an 1649.

Paſſages d'une Lettre de Coſtar ſur le chatiment que meritent certaines prédictions.

(*a*) *Si la credulité du* (*b*) *Préſident eſtoit ridicule, n'avouerez-vous pas que l'audace des Aſtrologues eſtoit criminelle, & qu'elle ne fut pas aſſez punie par la riſée & la mocquerie des honneſtes gens? Et de fait, cette inſolante témérité eſt condamnée par les loix Impériales, & vous ſerez peut-eſtre bien aiſe de voir ici ces mots du Juriſconſulte Paulus.* „ Nous avons ordonné que les Devins qui „ nous veulent faire croire qu'ils ſont remplis de „ l'eſprit de Dieu, ſoient chaſſez des villes avec „ defenſe d'y revenir, de peur que par la credu- „ lité qui eſt attachée à la foibleſſe de la condi- „ tion humaine, les mœurs des peuples ne ſe „ corrompent ſur l'eſperance de quelque nouvel- „ le révolution, ou pour le moins que les eſprits „ vulgaires ne ſoient troublez par les prédictions „ vaines & frivoles. C'eſt pourquoy nous vou- „ lons que la premiere fois, après avoir eſté bat- „ tus de coups de baſton, ils ſoient contraints „ de ſortir de l'enceinte des murailles, & que „ s'ils continuent dans leur dangereuſe profeſſion, „ ils ſoient enfermez dans les priſons publiques „ ou confinez dans une Iſle, ou pour le moins „ qu'ils ſoient relegucz. „ (*c*) *Vaticinatores qui ſe Deo plenos aſſimulant, idcirco à civitate expelli placuit, ne humanâ credulitate publicos mores ad ſpem alicujus rei corrumperentur, vel certè ea populares animi turbarentur: idcòque primò fuſtibus caſi civitate pellantur, perſeverantes aut in vincula publica conjiciantur, aut in inſulam deportentur, vel certè relegentur.*

Effets ordinaires qu'elles font.

Voilà les deux effets ordinaires des prédictions: elles diſpoſent les eſprits à introduire des nouveautez, ou bien elles jettent la fraieur parmi le peuple. Cette fraieur eſt capable de cauſer tant de confuſion dans les grandes villes, que les ſcélerats & la canaille peuvent ſe faire un chemin à piller & à ſaccager. On a cru que par ce principe il y eut des gens qui répandirent dans Rome (*d*) au mois de Février 1703. la menace prophérique d'un nouveau tremblement de terre. Ce fut peut-être par une ſemblable vûe qu'un Aſtrologue voulut (*e*) *faire aprehender aux Pariſiens* le 25. de Janvier 1649. comme ſi la Seine dont les débordemens avoient déjà fait de grands ravages, devoit ce jour-là jouër de ſon reſte. Cela fut faux.

Penſée de Varron ſur ce ſujet.

Varron diſoit qu'il étoit utile (*f*) aux peuples que les gens braves ſe perſuadaſſent fauſſement qu'ils étoient iſſus des Dieux, car ce préjugé les engageoit à former plus hardiment de grands projets, & les apliquoit plus fortement à l'exécution, & ils les rempliſſoient plus heureuſement par la confiance même d'y réüſſir. On peut ajoûter que s'ils inſpiroient aux peuples cette folle perſuaſion, ils les diſpoſoient à concourir plus ardemment à l'exécution de leurs deſſeins, & ils trouvoient moins de réſiſtance dans leurs ennemis. Il fut très-avantageux (*g*) à Alexandre d'être réputé fils de Jupiter. Il n'y a eu que trop de gens qui ont profité de ces reflexions de Varron. Ils ont prédit ſoit en Aſtrologues, ſoit en commentateurs de l'Apocalypſe, que l'on étoit à la veille d'un grand changement. Ils ont eſpéré de remuer par ce moien les paſſions de quelque ambitieux, & de le rendre perturbateur du repos public; car que n'entreprendra-t-il pas, s'il ſe flate d'être deſtiné de Dieu à de grandes choſes, ou s'il voit ſeulement les peuples préparez par de prétendus Prophètes à quelque inſigne révolution? Il n'y a que trop d'eſprits crédules qui ſervent à accomplir le pronoſtic, les uns parce qu'ils deviennent plus entreprenans, les autres parce qu'ils ſe découragent trop. Que les loix Romaines étoient ſages de punir les faiſeurs de prédictions! Et qu'il eſt d'un homme de bien de combatre la crédulité pour l'Aſtrologie, & pour toutes les impoſtures des faux Prophetes, inſtrumens des eſprits factieux & mutins!

Ce que Pline dit du débordement du Tibre.

Au reſte vous trouverez dans la Lettre de Coſtar que j'ai citée, beaucoup (*h*) de choſes curieuſes qui ſerviront de ſuplément à une de mes (*i*) remarques qui vous a paru trop courte. Elle concerne les mauvais préſages que l'on tiroit du débordement des rivieres. Il n'a pas oublié Pline qui a dit que le Tibre „ (*k*) ne ſortoit point hors „ de luy, ni par trop de colere, ni par trop de „ cruauté; mais que c'eſtoit plutoſt par reli- „ gion; afin d'exciter les hommes au culte & à „ la vénération des Dieux irritez, en leur don- „ nant de ſalutaires avis, & en leur annonçant „ les malheurs qui eſtoient tout preſts à fondre „ ſur eux: (*l*) *Vates intelligitur potius qu[illegible] monitor autem*

„ (*w*) On avoit crû & l'on y a été trompé, qu'il par- „ leroit comme Turnus (voiez le 12. liv. de l'Eneide v. „ 643. & ſuiv.) & qu'il ſeroit dire de lui ce qui a été „ dit d'Ulyſſe.

Nec talia paſſus Ulyſſes,
Oblituſve ſui eſt Ithacus diſcrimina tanta.
Virgil. Æn. lib. 3. v. 628.

„ (*a*) Coſtar lettre 254. du 2. to. pag. 610. & ſuiv.
„ (*b*) Il parle du Préſident Aurol qui craignit un ſe- „ cond déluge l'an 1624. Voïez le Dictionn. hiſtor. & cri- „ tique à l'article *Aroſſer*, remarque *E*.
„ (*c*) Au 5. Livre chap. 23. de ſentent. de vaticina- „ toribus.
„ (*d*) Voïez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial „ chap. 5. vers. la fin.
„ (*e*) Coſtar *ubi ſupra* pag. 609.
„ (*f*) *Utile eſſe creturibus dixit, ut ſe vere ſortos, etiamſi falſum ſit, ac Dits genitos eſſe credant: ut eo modo animos humanos velut divina ſtirpis fiducia gerant, res magnas aggrediendas preſumant audacter, agant vehementius, & ob hoc impleti ipſâ fiducia fortiores.* Auguſt. de civit. Dei lib. 3. cap. 4. pag. m. 274.
„ (*g*) Voïez dans le Dict. hiſt. & crit. la remarque „ *E.* de l'article *Macedoine*, & la remarque *F.* de l'article „ *Olympias*.
„ (*h*) Coſtar *ubi ſupra* pag. 607. & ſuiv.
„ (*i*) Voïez le chap. 63. des Penſées diverſes.
(*k*) Coſtar *ub. pag.* 608.
(*l*) *Lib. 3. cap. 5.*

„ *nullo semper religiosus verius quàm sævus.* „ De la maniere dont Pline parle ne le prendroit-on pas pour un grand dévot, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs quelle étoit ſa religion?

A . . . . le 8. de Janvier 1704.

§. XLVI.

Confirmation de ce qui a été dit contre la prétenduë fatalité de certains noms, dans les Penſées diverſes.

EN voilà plus qu'il n'en faut, Monſieur, pour vous faire voir que je ne me ſuis point radouci à l'égard de l'Aſtrologie, depuis la premiere édition de mes Penſées diverſes. Je perſiſte dans la même fermeté par raport à ce que j'ai dit (*a*) contre je ne ſai quelle fatalité que l'on attribuë à certains noms.

Remarques ſur ce que Céſar fit mettre à la tête de ſes troupes un homme de la famille de Scipion.

C'eſt en vain que vous m'alléguez Jules Céſar qui faiſoit mettre à la tête de ſes troupes un homme fort mépriſable, mais qui étoit de la famille de Scipion l'Africain. Je vous avouë qu'il en uſa de la ſorte, parce qu'il ſut (*b*) que ſes ennemis aïant pour l'un de leurs chefs Scipion beaupere de Pompée, ſe glorifioient de je ne ſai quel oracle qu'il étoit fatal aux Scipions d'être perpétuellement victorieux en Afrique. Oo ne ſait pas ſi ce fut par moquerie (*c*) ou tout de bon (*d*) qu'il chercha à s'attirer la vertu, & le bon augure de cet oracle; mais je ſai bien que s'il eût traité de bagatelle cette perſuaſion de ſes ennemis, il n'eût pas eu aſſez de prudence, car il eût laiſſé ſes ſoldats dans une inquiétude qui pouvoit nuire à ſes deſſeins. Ils pouvoient craindre la fatalité de cet oracle, mais en voïant à leur tête un Scipion, ils devenoient ſuperſtitieux d'une maniere qui pouvoit ſervir à leur triomphe. Je n'ai jamais prétendu nier que la fauſſe imagination qu'il y a de la fatalité dans certains noms, ne puiſſe produire de grandes choſes, j'ai ſeulement prétendu qu'il n'y a point de réalité phyſique attachée à certains mots, & qu'ils ne ſont cauſe de rien que par accident, c'eſt-à-dire, qu'en conſéquence des penſées qu'ils font venir dans l'eſprit. Remarquez, s'il vous plaît, que Céſar vainquit Scipion, & concluez de là que l'oracle étoit chimérique; car s'il avoit eu quelque force c'auroit été bien plûtôt pour un Scipion illuſtre, & chef d'armée, que pour un Scipion qui n'avoit aucun mérite, & qui ne faiſoit aucune figure dans les troupes de Céſar, lors qu'on l'emploia à la mommerie.

Divers exemples de ſuperſtition touchant la prétenduë fatalité des noms.

Vous m'alléguez un Duc de Guiſe qui entreprenant de ſe rendre maître de Marſeille, eſpéra d'y réüſſir (*e*) parce qu'il étoit d'intelligence avec un homme qui ſe nommoit Liberta, & qui *commandoit à la porte Reale.* Il prit *bon augure & du nom de la porte, & du nom du perſonnage*, & il vint à bout de ſon entrepriſe. Je vous répons que s'il crut que ces noms-là influeroient ſur ſon deſſein, par quelque vertu naturelle, il donna dans une ſuperſtition puérile, & c'eſt un défaut dont la qualité de grand Seigneur n'exempte pas. Le Maréchal de Baſſompierre (*f*) y étoit auſſi ſujet qu'une femme du commun. Mais ſi le Duc de Guiſe s'étoit contenté d'animer ſes gens par la rencontre de ce bon augure, ſans y attacher aucune vertu, il ne ſeroit point blamable.

Vous pouviez vous diſpenſer de me citer ces deux faits, je ſai qu'on a mille exemples de pareilles ſuperſtitions. Suétone (*g*) nous aprend que la Maiſon Claudia, l'une des plus nobles de Rome, ne ſe voulut plus ſervir du prénom de Lucius, depuis que deux Claudes qui l'avoient porté avoient été convaincus l'un de vol, l'autre d'homicide. On avoit remarqué que tous ceux qui avoient été nommez *Gaius Cæſar* avoient péri par le fer (*h*). Cette obſervation myſtérieuſe attachoit une malédiction fatale au prénom *Gaius.* Mais on alloit trop vite dans le calcul. Il y avoit eu des (*i*) *Gaius Cæſars* qui étoient morts d'une autre maniere. N'importe, la remarque pouvoit empêcher qu'on ne donnât plus ce ſurnom. Vous avez lû peut-être que le Succeſſeur du Pape Hadrien VI. voulut retenir ſon nom; mais lors qu'on lui eût repréſenté que tous les Papes qui avoient gardé leur nom étoient morts avant la fin de l'année, il ſe fit nommer Clément (*k*). C'eſt une choſe bien dangereuſe que de s'arrêter à la prétenduë fatalité des noms. Bien des gens ſe ſont mal trouvez de cette eſpece d'augures: vous en verrez des exemples dans l'Auteur (*l*) que je vous indique.

Il me ſemble que ces vers de Rutilius Numatianus vous frapeot trop:

(*m*) Nominibus certos credam decurrere mores,
Moribus an potius nomina certa dari?
Quicquid id eſt, mirus Latiis annalibus ordo
Quod Lepidum toties reciât eſſe malum.

Il parle ainſi, après avoir obſervé que pluſieurs Romains nommez *Lepidus* avoient été fort méchans, & ſur cela il doute ſi les noms font naître certaines mœurs, ou ſi on les donne à certaines mœurs. Mais c'eſt une penſée qui ne mérite pas de nous arrêter. Il n'eſt pas étrange que dans certaines familles les exemples des mauvaiſes actions ſoient plus fréquens que dans d'autres. L'imitation des ancêtres, & les principes du tempérament peuvent produire cela. Les noms n'y ſont rien, ou s'ils y font quelque choſe, ce n'eſt que par accident. Le nom *Lepidus* qui ſignifie *Joli*, n'auroit-il pas été plus capable de porter au bien qu'au mal, s'il avoit eu quelque efficace?

Des ordonnances qui ont flétri certains noms c'eſt honneur à d'autres.

Vous me demandez ſi j'aprouve les ordonnances de juſtice qui ont fait honneur à certains noms, & qui en ont flétri d'autres (*n*). Je croi qu'elles peuvent être loüées, & qu'afin de faire avoir plus d'horreur pour certains crimes, il eſt important quelquefois de rendre infame le nom de ceux qui les ont commis, & d'ordonner à leurs parens de le quiter. On peut rendre auſſi plus

(*a*) Penſées diverſes chap. 30. & ſuiv.
(*b*) *Plut. in Cæſare pag.* 752.
(*c*) *Id. ib.*
(*d*) „ Suétone *in Cæſare cap.* 59. dit que ce fut afin „ d'éluder les prophéties, *ad eludendas vaticinationes.*
(*e*) „ Voïez l'unïéme de l'Hiſtoire de France par „ Jean de Serres, *ad ann.* 1596. pag. m. 700.
(*f*) „ Cela paroit par divers endroits de ſes Mémoires.
(*g*) *Sueton. in Tiber. cap.* 1.
(*h*) *Id. in Calig. in fine.*
(*i*) „ Le Pere du Dictateur: & le petit fils d'Auguſte. „ Voïez Pitiſcus ſur Suétone *ibid.*
(*k*) *Don Secondo Lancilotti da Perugia, Chi l'indovina e favio pag.* 896. Il cite Guicciardin, qui en effet dit cela liv. 15. *fol. m.* 442.
(*l*) „ Louis Guyon, diverſes leçons tom. 1. liv. 2. „ chap. 15.
(*m*) „ *Rutil. Numat. itiner. lib.* 1. *verſ.* 309.
(*n*) „ Voïez Aulugelle *lib.* 9. *cap.* 2. & Schildius *in* „ *Sueton. in Tiber. cap.* 2. & Amelot de la Houſſaie „ ſur ces paroles du 2. livre des Anoales de Tacite ch. „ 32. *Cn. Lentulus* (cenſut) *in quo Scribonius cognomentum* „ *Druſi adſumèret.*

plus vénérable la mémoire des grandes actions, ſi le nom de celui qui les a faites eſt interdit aux eſclaves & au menu peuple. Mais pour ce qui eſt de la loi (*o*) qui ordonnoit, que dans la recherche des crimes on commençât la torture par celui de tous les accuſez qui portoit le plus vilain nom, je ne la crois pas bien fondée, car cet homme-là pouvoit être le plus innocent de tous.

Remarques ſur le choix des noms.

Je répete ce que j'ai dit il (*p*) y a plus de 20. ans, & j'aprouve tout comme alors le bon goût de Milantia. Si l'on avoit à choiſir des noms, il faudroit prendre les plus beaux, & je ne puis aſſez m'étonner qu'au tems qu'on fixa ceux des familles on fut aſſez ſimple pour choiſir les noms de *Boſſu*, de *Goulu*, de *Cornard* &c. Ce n'eſt pas qu'il y ait aucune vertu phyſique dans aucun nom, mais il faut éviter autant que l'on peut les mauvais effets qui peuvent naître des préventions du public, & des quolibets des railleurs. Il y a quelques remarques ſur ce ſujet dans mon (*q*) Dictionnaire, comme auſſi ſur la qualité de certains noms que la poeſie (*r*) trouve intraitables, &c.

Cette matiere des noms eſt ſi féconde qu'on pourroit vous en écrire une très-ample diſſertation, où vous trouveriez beaucoup de choſes curieuſes, mais vous n'avez pas beſoin de cela, puis que vous avez parmi vos Livres les Oeuvres de la Mothe le Vayer. Vous n'avez qu'à les parcourir aux endroits que la table des matieres vous indiquera ſous le mot *nom*. Vous trouverez auſſi de bons recueils dans le commentaire de Mr. de Boiſſieu ſur le vers 101. d'Ovide *in Ibin*.

Faute de Balzac.

Puis que vous n'avez pû déterrer la ſource d'une choſe que Balzac allégue, je vous dirai qu'il a cru avoir Suétone pour ſon garant, mais qu'il n'a pas bien pris garde au texte de cet Auteur. Il venoit de parler de ſon copiſte qu'il apelloit Totila, & de dire qu'on pourroit lui demander s'il ne ſe ſervoit pas même de Rois comme d'inſtrumens de ſervitude. Je ſuis bien heureux, continué-t-il, de n'être pas né dans le ſiecle, où il en coûta la vie à Salvius Coccejanus d'avoir donné à ſes valets les noms de Magon & d'Annibal: *Cornelius tuus ſi reviviſcat, num me habere dicturus eſt* inſtrumenta ſervitutis & Reges? *Præclarè nimirùm mecum agitur, quòd non illis temporibus natus ſim, cùm eò procedebat crimen Majeſtatis, ut capitale fuerit Salvio Coccejano, ſervis ſuis nomina Magonis & Annibalis indidiſſe* (*s*). Salvius Coccejanus ne périt point par ce motif, mais pour avoir célébré le jour natal de ſon oncle l'Empereur Othon. C'eſt ce que nous aprend Suétone (*t*) qui tout auſſi-tôt fait mention de Metius Pompoſianus dans les termes que j'ai raportez (*v*) ci-deſſus, où vous pouvez voir que les noms de Magon, & d'Annibal impoſez à des eſclaves, ne furent que la derniere des quatre raiſons pour leſquelles Domitien le fit mourir. Cette derniere raiſon ſans les autres, & ſur tout ſans la premiere, qui étoit que ſon horoſcope lui promettoit l'Empire, ne lui auroit pas aparemment attiré le moindre mal. Elle ne ſervit qu'à confirmer les ſoupçons qu'il aſpiroit à dominer. Quoi qu'il en ſoit, Mr. de Balzac s'eſt expoſé un peu trop à la cenſure.

§. XLVII.

Addition à ce qui a été dit contre ceux qui cherchent la cauſe d'un effet imaginaire.

Eloge d'un endroit de l'Hiſtoire des Oracles de M. de Fontenelle. Pourquoi on n'a cité que Montagne touchant un Philoſophe qui cherchoit la cauſe d'un fait imaginaire.

QUoi que je fuſſe que Mr. de Fontenelle a dit des choſes qui confirment le chapitre 49. de mon (*a*) Ouvrage, je ne laiſſe pas de vous remercier très-humblement de m'en avoir averti. Je vous avoué qu'il repréſente ſi bien la conduite abſurde de ceux qui cherchent la cauſe d'un effet imaginaire, que je ne ſaurois donner une marque plus ſolide de mon peu d'ambition qu'en exhortant mes lecteurs à joindre le commencement de ſon chapitre 4. de l'Hiſtoire des Oracles avec mon chapitre 49. Ils auront par ce moïen une broderie d'or ſur une étoffe groſſiere; & ils connoitront plus facilement le petit prix de ma fourniture.

Je les avertirai auſſi de conſulter Mr. Van Dale vers la fin (*b*) de ſa premiere diſſertation *de Oraculis Ethnicorum*, & l'endroit où Photius a cenſuré un docte compilateur qui avoit tâché d'expliquer les cauſes de certains faits fabuleux. C'eſt ce qu'il (*c*) trouve de plus abſurde dans l'Ouvrage.

Vous auriez voulu qu'en parlant de (*d*) *ce Philoſophe qui aprit avec chagrin que la laine que l'on voioit ſur des figues &c.* j'euſſe cité un ancien Auteur, & non pas Michel de Montaigne qui attribuë un peu autrement la choſe à Démocrite. J'avouë la dete, j'ai eu tort de ne m'être point muni d'une bonne autorité; & ce qui augmente ma confuſion, c'eſt que 20. années après il m'a été impoſſible de faire mieux; car même dans la 2. édition de mon Dictionnaire (*e*) je n'ai pû raporter cette avanture de Démocrite que ſur la foi de Montaigne. Ce qui me conſoloit un peu eſt que Mr. Kuhnius qui a été l'un des plus doctes Humaniſtes du XVII. ſiecle n'a cité perſonne (*f*) en la raportant, d'où vous pouvez à coup ſûr conclure qu'il en ignoroit la ſource. Je la trouvai dans Plutarque (*g*) par hazard quelques jours après que l'on eut tiré la derniere feuille de la 2. édition de mon Dictionnaire.

§. XLVIII.

(*o*) „ *Prænomina honeſta nomenclatura eligantur, quia de eo* „ *primum ſceleris quæſtio habebatur qui' turpius nomen poſſide-* „ *ret.* Barthol. de puerperio veterum pag. 154.

(*p*) „ Dans les Penſées diverſes chap. 32. Ogier „ dans ſon jugement ſur la doctrine curieuſe pag. „ 28. raporte & aprouve cette penſée de Milantia. Voïez „ auſſi Matagonis de Matagonibus *in Menturiali adverſus Italogalliam pag. m.* 214.

(*q*) „ Voïez y la remarque A de l'article *Fouardent*, & „ la remarque G, de l'article *Regius*.

(*r*) „ Voïez y la remarque C de l'article *Baleſdens*, la „ remarque *A* de l'article *Balzac*, & la remarque G de „ l'article *Euripide*.

(*s*) *Balzacius epiſt. ſelect. pag. m.* 234. 235.

(*t*) *Sueton. in Domit. cap.* 10.

(*v*) Chap. 47. *n.* (*b*).

(*a*) „C'eſt-à-dire, des Penſées diverſes.

(*b*) *Pag.* 422. *& ſeq. edit.* 1700. *in* 4.

(*c*) Ἔχει δὲ πολλὰ καὶ ψευδῆ καὶ παράλογα, καὶ τὸ ἀληθέστερον, ὅτι καὶ λίνου μακρότερον αἴτιας, δι' ἃς ἐκπίνουσι, ἄναιδέσιν ὑπῆρχεν. *Continent autem prodigioſa multa, & falſo conficta: quodque* ABSURDUM MAGIS *quarundam etiam fabellarum cauſas, ob quas verè evenire putanda ſint reddere conatur.* Phot. cod. 190. pag. 472. in excerpt. Ptol. Hephæſt.

(*d*) „ Penſées diverſes ch. 49.

(*e*) „ Aux additions du 1.ome pag. XV. & XVI.

(*f*) „ Voïez les mêmes additions ib. pag. XVI. ou la fin de l'Art. *Democrite*, dans les dernieres Editions.

(*g*) *Plut. Sympoſ. lib.* 1. *cap.* 10.

§. XLVIII.

Pourquoi je ne citai perſonne en raportant (a) qu'on remercia la belle Daphné &c. Affection puérile de citer.

J'Avois entierement négligé la remarque que vous avez faite ſur le chapitre 18. mais ce que je viens de dire me fait penſer que je ne devois point en faire ſi peu de compte. Je la mettrai donc ici hors de ſon rang; & puis que vous êtes d'un goût à ſouhaiter qu'on n'allégue rien ſans une preuve authentique, je réparerai la faute que vous m'avez reprochée.

Témoignages de Tatien & de Cotin ſur le remerciment fait à Daphné.

Vous m'avez trouvé blâmable d'avoir raporté ſans aucune citation la raillerie contenuë dans le remerciment, qui fut fait à la belle Daphné. Je ne vous nierai point que c'eſt une de ces choſes qui demandent qu'on allégue quelque bon Auteur qui les ait dites; mais outre qu'en ce tems-là je n'étois point convaincu de la néceſſité de citer, comme je l'ai été depuis, & comme le ſont bien (b) d'autres gens, je n'avois aucune autorité à produire. Je vous avouë ingénument mon ignorance, je ne ſavois cela que pour l'avoir lû dans un Ouvrage de l'Abbé Cotin, & vous pouvez bien juger qu'un tel nom mis à la marge n'eût pas donné un grand relief à cette penſée. Vous ſavez que M. Boileau & Moliere avoient tellement prévenu contre cet Abbé toute la France (c) qu'ils lui avoient fait perdre en quelque façon tout ſon droit de bourgeoiſie dans la République des Lettres, ou que pour le moins ils l'avoient réduit au plus bas ordre, (d) *ad Ceritam tabulas*. Si j'avois pû alléguer un ancien Auteur, comme je le puis aujourd'hui, je l'aurois fait ſans doute. Cet ancien Auteur eſt de plus un des Peres de l'Egliſe. Je vous envoie (e) ſes paroles en original. Je ne ſai pas ſi l'Abbé Cotin les avoit de la premiere main, lors qu'il écrivoit ceci, *Ne ſeroit-on point en droit de dire à ce genre de faux Prophetes* (il parle des Aſtrologues) *ce que l'on diſoit autrefois au Dieu des Vaticinateurs? Je vous loue, ô Daphné, de nous avoir délivrez de la ſuperſtition des Oracles d'Apollon; puiſque par le mauvais ſuccès de ſon amour, pour voſtre beauté, toute la terre eſt perſuadée qu'il ne reçoit aucun avantage de ſon art* (f).

Il n'avoit pas tort de comparer les oracles d'Apollon aux prophéties des Aſtrologues. Les mêmes défauts ſe trouvent dans ces deux eſpeces de prédictions; & ſi vous ſouhaitez des exemples par raport à la premiere, vous n'avez qu'à lire la 106. Lettre (g) de la Mothe le Vayer, le Livre de Mr. Van Dale *de Oraculis Ethnicorum*, & celui de (h) Mr. de Fontenelle.

Critique des citations pour & contre.

Ce que j'ai dit de votre goût demande une reſtriction, vous ne prétendez pas abſolument qu'un Auteur ne doive rien alléguer ſans une preuve authentique? vous prétendez ſeulement qu'il en doit uſer toûjours ainſi lors qu'il raporte quelques faits, ou des penſées conſidérables, & cela convient à la raillerie de celui qui remercioit, ou qui loüoit la belle Daphné. Quant au reſte je ſuis ſûr que vous aprouvez cet endroit de Mr. de la Bruyere: „ (i) *Herille*, ſoit qu'il parle, „ qu'il harangue ou qu'il écrive, veut citer: „ il fait dire au Prince des Philoſophes, que le „ vin enyvre, & à l'Orateur Romain que l'eau „ le tempere; s'il ſe jette dans la morale, ce „ n'eſt pas luy, c'eſt le divin Platon qui aſſure „ que la vertu eſt aimable, le vice odieux, ou „ que l'un & l'autre ſe tournent en habitude: „ les choſes les plus communes, les plus trivia„ les & qu'il eſt même capable de penſer, il veut „ les devoir aux Anciens, aux Latins, aux Grecs: „ ce n'eſt ny pour donner plus d'autorité à ce „ qu'il dit, ny peut-être pour ſe faire honneur „ de ce qu'il ſçait. Il veut citer. „ Si Hérille ne veut que cela, tous ceux qui l'imitent à citer ne ſe bornent pas à ſon but. Il y en a qui veulent qu'on ſache qu'ils ont lû les grands Auteurs. Richeome accuſa de cette vanité l'un de ſes Antagoniſtes qui avoit dit, *le Singe a les membres de l'homme & imite en toutes choſes l'homme*, *diſoit S. Jean Chryſoſtome* (k), *le faut-il pourtant nommer homme?* (l) N'eſt il pas ſinge luy-meſme, lui répondit-il, „ & ſinge affecté, d'alléguer „ ſainct Chryſoſtome pour prouver que les ſinges „ ſont ſinges? Qui ne ſçait qu'ils portent la fi„ gure de l'homme, & imitent ſes actions, & „ ne ſont pas hommes? Falloit-il employer le „ poids & l'antécédent d'une ſi grande auctori„ té, pour faire tomber la balance de cette con„ cluſion de vent? Faut-il employer Platon pour „ vérifier, que les grues volent avec deux aiſles, „ comme les buſes, & ne ſont pas buſes? ou A„ riſtote, pour monſtrer que les aſnes ne ſont „ pas roſſignols, encor qu'ils chantent au mois „ de May? ou dire, que trois & quatre ſont „ ſept, & non dix, ſelon l'opinion d'Euclide? „ Pourquoy donc allegue ce bon eſcrivain? C'eſt „ pour faire entendre qu'il a lû Sainct Chryſoſto„ me, vanité: C'eſt pour imiter les ſçavans, & „ paroiſtre bien verſé aux eſcrits des ſçavans, ſin„ gerie auſſi ridicule que vaine.„

§. XLIX.

Si l'on peut conclure quelque choſe contre moi de ce qu'il y avoit des Païens, qui connoiſſoient que la pureté du cœur étoit la principale partie du culte divin.

VOus m'accuſez d'avoir paſſé trop légerement ſur la remarque (*) qu'il y a eu des Païens, *qui ont reconnu* que la bonne vie étoit *le véritable moien de plaire à la Divinité*. Vous voudriez que j'euſſe inſiſté ſur cet article, & vous croiez que je m'y ſerois fort étendu, ſi cela eût favoriſé l'objection théologique, que j'ai propoſée

La bonne vie reconnuë par les Païens pour le véritable moyen de plaire à la Divinité. Autorité de Perſe la-deſſus.

(a) „ Dans le chapitre 18. des Penſées diverſes.
(b) „ Voiez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial „ chap. 47.
(c) „ Voiez la même Réponſe chap. 29.
(d) Voiez Lambin & Mr. Dacier ſur ces mots de la 6. „ Epître du 1. Livre d'Horace *Certe cera.*
(e) Ἐπαινῶ σε νῦν, ὦ Δάφνη, τὸν ἀπορίαν τοῦ Ἀπόλλωνος τεκμήριον, ὅλεγξας αὐτοῦ τὴν μαντικὴν, ὅτι μὴ πρόγνωσις τὰ περὶ σὲ τῆς αὐτοῦ τέχνης οὐκ ἔσται. *Laudo te nunc, ô Daphne, qua Apollinis intemperantiam vicisti, divinationem ejus redarguiſti, ſiquidem eventuri tibi caſus ignarus, nihil ex arte ſua fructus peregit.* Tatianus Orat. contra-Græcos pag. m. 948. B.
(f) „ Cotin, Oeuvres galantes to. 1. pag. 231.
(g) „ Pag. 443. & ſuiv. du tome 11. de ſes œuvres 6„ dit. 1681. in 12.
(h) „ Intitulé *l'Hiſtoire des Oracles.*
(i) „ La Bruyere caract. au Chapitre des jugemens, pag. „ m. 525. Voiez dans le Dict. hiſt. & crit. à l'art. *Blondel* „ (*François*) Médecin. rem. F. édit. une ſemblable coutume „ de ce Médecin.
(k) *S. Chryſ. Hom. 29. in Matt. 7.*
(l) „ Richeome, le Pantheon Huguenot deſcouvert „ chap. 2. pag. m. 4. & 5.
(*) „ Penſées diverſes ch. 60.

ſée contre le dogme du préſage des Cometes. En ce cas-là, ſelon vous, je ne me ſeroia pas contenté de citer Horace, j'aurois étalé les beaux ſentimens des plus illuſtres Auteurs de l'antiquité, & nommément cette ſentence majeſtueuſe de Perſe:

(a) Quin damus id Superis, de magnâ quod dare lance
Non poſſit magni Meſſalæ lippa propago?
Compoſitum jus fasque animi, ſanctoſque receſſus
Mentis, & incoctum generoſo pectus honeſto?
Hæc cedo, ut admoveam templis, & farre litabo.

C'eſt-à-dire, (b) *Que n'offrons-nous aux Dieux, quelque choſe que ne les Cotta, ni les Meſſala ne puiſſent pas leur préſenter avec tous leurs magnifiques baſſins remplis de la chair des plus exquiſes victimes? Que ne leur offrons-nous un cœur droit, ſincere, généreux, & pénétré des plus vifs ſentimens de la juſtice & de l'honnêteté: je ne veux que cela pour leur préſenter, & je ſuis ſur d'en obtenir tout ce qui me plaira, quand je ne leur ſacrifierois que du ſel & de la farine mêlez enſemble.* La peine de raſſembler des autoritez n'a pas pû me faire peur, j'en pouvois trouver un bon monceau dans un (c) commentaire dont vous ſavez que j'étois muni: vous croïez donc que pour ne pas faire voir un endroit foible de mon objection, j'ai eu ſoin d'être ſuccinct. Je vous aſſûre, Monſieur, que vos conjectures ſont trop fines, & un peu bien fauſſes.

Pourquoi ce n'a rapporté que celle d'Horace.

Il vous ſouviendra, s'il vous plaît, de la conſéquence que je tire de ce que Dieu feroit des miracles pour avertir par l'aparition des Cometes, que le genre humain eſt menacé d'un grand malheur. J'ai dit (d) qu'il s'enſuivroit de là que Dieu a fait beaucoup de miracles des plus inſignes, pour ranimer preſque par toute la terre le zele languiſſant des Idolâtres; car tout ce qu'on ſavoit faire hors de la Judée, quand on croioit le Ciel irrité, c'étoit de ſe proſterner devant les idoles, de leur immoler des victimes, de conſulter les Démons, & de faire par leur conſeil tout ce qui étoit le plus déſagréable au vrai Dieu. J'ai ſupoſé qu'on ne changeoit point ſes mauvaiſes habitudes, & que l'on ſe contentoit de redoubler les actes externes de la dévotion; je l'ai ſupoſé, dis-je, en avoüant néanmoins qu'il y avoit des perſonnes dans le Paganiſme qui ſavoient que la pureté du cœur, & non la dépenſe en ſacrifices, étoit le véritable moien d'apaiſer les Dieux, & c'eſt ſur cela que j'ai allégué quatre vers d'Horace. Si j'avois tâché d'afoiblir l'objection que je me faiſois, je n'aurois pas déclaré que d'autres *gens de bon ſens parmi les Païens* avoient reconnu la même maxime, & ainſi vous devez croire que la ſeule cauſe, qui m'empêcha d'alléguer les autoritez ſemblables, fut que je m'imaginai, que cela ne ſerviroit qu'à interrompre ou qu'à embrouiller le fil du diſcours. Je ne nie pas qu'il n'y en ait de ſi belles qu'un Chretien ne ſauroit décrire plus noblement la néceſſité des diſpoſitions du cœur, & la préférence que Dieu leur donne ſur tout l'éclat extérieur de ſon ſervice, mais enfin cela ne nuit point à ma theſe; la réponſe dont je me ſuis ſervi leve entierement la dificulté. Elle n'eût pas eu moins de force, ſi elle eût été précédée d'un long arſenal de citations à la ſuite des vers d'Horace, comme vous ſouhaiteriez qu'elle l'eût été.

Du culte extérieur des Païens. Les Prêtres intéreſſez à l'entretenir.

Elle eſt fondée ſur la pratique du Paganiſme: or cette pratique n'avoit nullement pour régle les idées des Philoſophes, je parle de ces idées dont les Poëtes, & même les plus galans ont orné leurs productions. Il vous ſeroit bien dificile de prouver que les Prêtres du Paganiſme exigeaſſent autre choſe que l'extérieur de la piété, qu'ils preſſaſſent l'amendement de vie, & qu'ils dénonçaſſent que ſans un ſincere & durable repentir des déreglemens du cœur, les vœux, les ofrandes, les proceſſions, les ſacrifices, les cérémonies ordinaires ou extraordinaires, ne pouvoient pas apaiſer le reſſentiment des Dieux, ni détourner les malheurs dont on étoit menacé par les Cometes, ou par les autres prodiges. Je prouverois plus facilement qu'ils laiſſoient le monde dans cette illuſion commode qu'il ſuffiſoit d'être libéral envers les Dieux, & de ſuivre le formulaire des rites. La Satire de Perſe où eſt (e) la ſentence qui vous a paru ſi bonne, pourroit nous perſuader cela, puis qu'il y foudroie ceux qui érigeoient en banque la religion, & qu'immédiatement après il ſomme, & il interpelle les Pontifes de déclarer ce que peut l'or dans les choſes ſaintes:

(f) . . . . . At vos
Dicite Pontifices in ſancto quid facit aurum?
Nempe hoc quod Venen donatæ à Virgine puppæ.

N'eſt-ce pas inſinuer que c'étoient eux qui fomentoient l'eſprit mercénaire, le trafic & le négoce de la dévotion, cet abus régnant qui faiſoit qu'on étoit prodigue envers les Dieux, & que l'on n'épargnoit rien en victimes & en ofrandes, dans la penſée que les Dieux auſſi ſenſibles que les hommes aux préſens d'or & d'argent accorderoient tout ce qui leur ſeroit demandé? Caſaubon (g) a très-bien décrit la corruption de cette piété extérieure, fauſſe & intéreſſée, & il a cité (h) ces paroles de Petrone: *Ipſe Senatus rectî bonique præceptor, mille pondo auri Capitolio promittere ſolet: & ne quis dubitet pecuniam concupiſcere, Jovem quoque pecunia exorat:* C'eſt-à-dire, *le Senat même, le Docteur de la juſtice & de la vertu, a de coûtume de promettre mille livres d'or au Capitole, & afin que perſonne ne faſſe dificulté de ſouhaiter de l'argent, il flêchit & ſi gagne Jupiter avec de l'argent.*

Nous ne ſavons guere ſi les Prêtres du Paganiſme étoient doctes, & s'ils avoient philoſophé ſur la nature des Dieux, mais nous avons lieu de croire qu'ils n'avoient pas aſſez de vertu & de probité pour faire en ſorte que les hommes ſe confiaſſent

(a) „ *Perſius ſat.* 2. *v.* 71.
(b) „ Je me ſers de la verſion du Pere Tarteron.
(c) „ Celui du Jéſuite Leſcalopier ſur Cicéron *de natura Deorum.* Voïez *y pag.* 347. la note ſur ces paroles „ du livre 3. *Cælum Deorum eſt optimus, idemque cæleſtiſſimus „ atque ſanctiſſimus pleniſſimuſque purgatis, ut ne ſemper pu„ râ, integrâ, incorruptâ & mente & voce veneremur.* Voïez auſſi Grotius *not. in librum* 4. *de veritate relig. „ Chriſt. pag. m.* 487. *& ſeq.*
(d) „ Penſées diverſes Ch. 60.
(e) „ Raportée ci-deſſus
(f) *Perſius ubi ſupra v.* 68.
(g) *Perſius ejus impenſa meminit quæ in ſacrificiis verſatur: ut duo ſimul in iſtis reprehenderet, profuſionem parcarum jam opum ſtudio novas parandi, & ſtultam illam opinionem, quaſi largitione iſta ſua Deos obſtringerent ſibi, ut parta ſecum facerent, ex illa Juriſconſultorum formula; do ut des. ita commodiſſimè & ſenſim delabatur in ſermonem de votis properè ſuſceptis dictis, & ſæpè cum Dijs mundinantem.* Caſaub. in Perſ. ſat. 2. pag. m. 207. Voici ce qu'il dit ſur ces paroles de la même Satire, Mercuriumque Arceſſis fibra; „ *Jugibus „ ſacrificus litare tenues Mercurio, ut multus tibi quæſtus ob„ venias vel ex mercimoniis tuis, vel ex ſtudiis & opera fo„ renſi, vel ex rurſi proventu, aut neſcio unde ex nefando. ejuſmodi ſunt lucra quæ conciliat Mercurius.* „
(h) *Id. ibid. pag.* 216. Voïez ci-deſſous Ch. 51. au milieu.

fiaſſent beaucoup plus dans la pureté du cœur, que dans les pratiques extérieures du culte divin, & dans les dépenſes de religion. Le profit des Prêtres auroit trop diminué ſi l'on avoit ſuivi les maximes des Philoſophes, qu'Horace & Perſe ont décrites ſi noblement.

De la doctrine des Philoſophes touchant la Religion.

Croiez moi, Monſieur, il y avoit une différence extrême entre la religion publique & la théorie des Philoſophes ſur la religion; & ſi l'on vouloit juger de l'une par l'autre on tomberoit dans un prodigieux mécompte. Ils avoient beau condamner certains abus, & en montrer le remede, on n'écoutoit point leurs maximes, & l'on ne s'y régloit point. Le grand Pontife Scævola fit des Livres, où il dit qu'on avoit parlé de trois eſpeces de Dieux, la premiere comprenoit les Dieux Poëtiques, la ſeconde les Dieux Philoſophiques, la troiſieme les Dieux établis par les fondateurs, ou par les chefs des Etats. Il rejetoit la premiere comme des fictions indignes de la nature divine, & il diſoit que la ſeconde ne convenoit pas aux ſociétez, parce qu'elle contenoit du ſuperflu, & certaines choſes dont la connoiſſance nuiroit aux peuples (*i*). Il mettoit entre ces choſes 1. ce qu'ils diſoient touchant Hercule, Eſculape, Caſtor & Pollux; que la nature divine ne leur apartenoit pas, puiſque c'étoient des hommes qui avoient fini leurs jours à la maniere des autres hommes. 2. Ce qu'ils diſoient que les villes n'avoient point de véritables ſimulachres des Dieux effectifs, que le vrai Dieu n'a point de ſexe, qu'il n'a point d'âge, ni un corps organiſé. Je vous demande ſi cette doctrine des Philoſophes corrigeoit en rien les religions nationales? Vous voiez qu'un ſavant Pontife ſouhaitoit même que le peuple ne la connût point du tout. Et quant à celle des Poëtes qui lui paroiſſoit ſi condamnable, en étoit-elle moins pour cela le fondement des cultes publics? Les crimes que les Poëtes imputoient aux Dieux n'étoient-ils pas célébrez publiquement dans des actes ſolemnels de religion? C'eſt ce que Saint Auguſtin repréſente au grand Pontife Scævola: (*k*). *O Scævola Pontifex maxime, ludos tolle, ſi potes: præcipe populis, ne tales honores Dis immortalibus deferant, ubi crimina Deorum libeat mirari, & quæ fieri poſſunt, placeat imitari.* Voïez un peu dans (*l*) Ovide les cauſes de pluſieurs fêtes Romaines. Combien y trouverez-vous de contes empruntez de la Théologie poëtique? L'Empereur Auguſte haranguant les Chevaliers, & loüant ceux qui étoient mariez, leur dit, entre autres choſes, qu'il y avoit des Dieux mâles & des Dieux femelles, & qu'ils avoient procrée lignée, tant ces natures céleſtes qui ſe pouvoient paſſer de cela avoient trouvé beau de ſe marier, & de faire des enfans. Il loüa les Chevaliers de ce qu'ils avoient ſuivi non ſeulement l'exemple de leurs ancêtres, mais auſſi l'exemple des Dieux (*m*). Voïez par là ſi l'on ſe régloit dans Rome ſur le ſentiment des Philoſophes en matiere de religion. Pourquoi croiriez-vous que leurs maximes ſur la véritable maniere d'apaiſer le Ciel fuſſent pratiquées? On leur laiſſoit toutes ces belles ſpéculations. Il n'étoit pas fort aiſé de les mettre en acte comme il étoit fort aiſé d'offrir des victimes, & d'adorer des idoles.

Que les Cometes, n'ont rien fait faire qui fut agréable à Dieu.

Supoſez tant qu'il vous plaira que les Prêtres du Paganiſme n'ignoroient point ces véritez, & que même ils (*n*) les recommandoient aux peuples, il ſera toûjours certain qu'on n'en a point profité. Parcourez l'hiſtoire des Grecs & l'hiſtoire des Romains, depuis le commencement juſques à l'introduction du Chriſtianiſme, vous trouverez que la corruption des mœurs s'eſt augmentée de ſiecle en ſiecle, & que la ſuperſtition & l'idolatrie ont toûjours fait de nouveaux progrés. Nouveaux temples de tems en tems, nouveaux Dieux, nouvelles fêtes, nouvelles cerémonies; les Cometes ranimoient le culte idolâtre, & laiſſoient multiplier le déreglement des mœurs. Tant s'en faut donc qu'elles fiſſent faire des choſes capables d'apaiſer Dieu, qu'elles faiſoient faire ce qui pouvoit l'irriter tout de nouveau.

Je pourois vous ſoutenir cette theſe, quoi que par un *dato non conceſſo*, je vous accordaſſe que les peuples mettoient en pratique le dogme des Philoſophes; c'eſt-à-dire, que pour apaiſer la Divinité ils joignoient enſemble la dévotion extérieure & la mortification du cœur, en renonçant à leurs habitudes criminelles. Pour vous prouver cela j'argumenterai *ad hominem*, comme j'ai fait trés-ſouvent dans les Penſées diverſes, lors que j'ai déduit la preuve théologique. J'y ai ſupoſé comme des principes reconnus par tous les Théologiens Catholiques & Proteſtans, & tirez de l'Ecriture & des Peres, 1. Que Dieu eſt jaloux de ſa gloire, & ne peut ſouffrir qu'on la communique aux idoles. 2. Que tout l'honneur qu'on rend aux idoles ſe termine ou aux idoles mêmes, ou aux fauſſes Divinitez à qui elles ſont conſacrées. 3. Que les Démons, inventeurs de l'Idolatrie, ont été réellement l'objet, qui a été adoré par les Païens ſous le nom de Dagon, ou de Bahal, ou de Jupiter, ou d'Apollon &c. Ces principes étant adoptez généralement par tous les Théologiens qui admettent les préſages des Cometes, je m'en ſuis ſervi pour en tirer des conſéquences qui ruinaſſent la doctrine de ces préſages. Je vais m'en ſervir préſentement pour vous prouver que ſi je vous accordois tout ce que vous prétendez en faveur des Idolatres, il ſeroit toûjours vrai qu'ils n'ont rien pû faire qui fût agréable à Dieu.

Suppoſitions à l'égard des Philiſtins.

Supoſons que les Philiſtins à la vûë d'une Comete aient couru en foule au Temple de Dagon, pour implorer la miſéricorde de cette idole, qu'ils aient multiplié leurs ſacrifices & leurs prieres, & que pour ſe la rendre plus favorable ils aient jeuné, pleuré leurs péchez, ehaſſé de leur cœur l'envie, l'eſprit de vengeance, l'orgueil, l'impudicité, & les paſſions les plus favorites, tout cela par un principe d'amour de Dagon. Oſerez-vous en conclure que le vrai Dieu leur a tenu compte de toutes ces choſes, qu'il *a flairé une odeur d'apaiſement*, qu'il les a remis en grace auprés de ſa majeſté ſouveraine? Ne ruïneriez-vous pas en tirant cette concluſion les trois principes artieulez ci-deſſus, & adoptez par tous nos Théologiens? Ne faut-il pas au contraire que ſi vous ſuivez ces principes, vous reconnoiſſiez que les Philiſtins faiſant tout ce que je viens de détailler, auroient empiré leur cauſe? Car ſi les

(*i*) „ *Relatum eſt in libris doctiſſimum pontificem Scævolam „diſputaſſe tria genera tradita Deorum: unum à Poëtis, al„terum a Philoſophis, tertium à principibus civitatis. Primum „genus negatorium dicit eſſe, quod multa de Dis fingantur in„digna: ſecundum, non congruere civitatibus, quod habeat „aliqua ſupervacua, aliqua etiam quæ obſint populis noſſe. Au„guſt. de civit. Dei l. 4. c. 27. p. m. 465.*

(*k*) „ *Id. ib.*

(*l*) „ Aux livres des Faſtes.

(*m*) „ Voïez Dion Caſſius *lib. 56. init. pag. m.* 571.

(*n*) „ Ce ſeroit demeurir Lactance & Saint Auguſtin. „ Voïez ci-deſſous le chapitre 53.

les ſimples actes externes d'idolatrie provoquent la jalouſie de Dieu, l'adoration intérieure des idoles, l'amour fervent pour les idoles la doivent provoquer encore plus. C'eſt le cœur que Dieu demande principalement: les génuflexions, les ſacrifices ne ſauroient lui plaire qu'autant que ce ſont des ſignes d'une dévotion intériеure, de ſorte que les Philiſtins en ce cas auroient tranſporté ſur un faux Dieu la partie du culte dont le vrai Dieu eſt le plus jaloux, je veux dire le ſacrifice des paſſions, le cœur contrit (*o*), l'ame pénitente, l'amour en un mot. Bien loin donc de l'aputer, ils euſſent embraſé de plus en plus ſa juſte colere.

§. L.

Conſidération ſur la pénitence des Ninivites.

On ne peut alléguer l'exemple des Ninivites.

MAis vous prétendez m'accabler par un grand exemple. Vous m'alléguez les Niniviтes qui ſur la menace d'une deſtruction prochaine firent une pénitence dont Dieu fut content, d'où vous concluez qu'une Comete a pû introduire un tel changement de mœurs dans une nation idolâtre que Dieu ſe ſoit apaiſé. Mais ſouffrez que je vous diſe que vous comparez des choſes qui ne ſe reſſemblent point. Une Comete ne parle pas & ne s'adreſſe point à un pais plûtôt qu'à un autre. Trouvez-vous ces deux circonſtances dans la predication de Jonas? N'entra-t-il point dans Ninive, & ne fit-il pas entendre ſa voix aux habitans? Recoururent-ils à des idoles, ou à des ſuperſtitions Païennes, comme on auroit fait dans Rome, pour détourner la menace d'un prodige? Ils s'humilierent devant Dieu, ils implorerent ſa miſéricorde, ils abandonnerent leurs vices (*p*). Ce fut ce qui les ſauva. Le Livre de Jonas ne dit rien qui nous inſinuë, que les Niniviтes adoraſſent les faux Dieux, & s'ils euſſent ignoré le vrai Dieu lors que ce Prophete entra dans leur ville, il eſt probable que par ſa prédication ils ſeroient devenus orthodoxes. Nous voions que le diſcours de Jonas convertit tous les idolâtres ſur le vaiſſeau où il s'étoit embarqué (*q*). Sa prédication dans Ninive eût pû avoir la même efficace. Mais il eſt inouï qu'aucune ville ſoit paſſée du culte des faux Dieux à la connoiſſance du vrai Dieu ſans nulle inſtruction verbale, ou ſans le miniſtere d'aucune perſonne (*r*). Je n'ai pas beſoin d'un plus long diſcours contre votre comparaiſon; je la compte pour ruinée.

Je ne vous dirai point que la pénitence des Niniviтes fut bien bâclée en Sorbonne pendant qu'on y deliberoit ſur les propoſitions (*s*) du Pere le Comte. Ce ſeroit porter de l'eau à la fontaine. Vous ſavez toutes ces choſes infiniment mieux que moi.

§. LI.

Nouvelles remarques qui prouvent que la religion Païenne ſe contentoit du culte extérieur.

JE ne ſai comment j'ai pris ſi peu garde à une choſe ſur quoi vous comptez beaucoup: revenons-y. Vous m'objectez que non ſeulement les Philoſophes, mais auſſi les loix publiques preſcrivoient la pureté du cœur comme une choſe eſſentielle au culte divin, & vous me citez ces paroles de Cicéron: (*a*) *Ad Divos adeunto caſte, pietatem adhibento, opes amovento. Qui ſecus faxit, Deus ipſe vindex erit.* C'eſt-à-dire, *qu'ils s'aprochent des Dieux chaſtement, qu'ils emploient la piété, qu'ils éloignent les richeſſes. Quiconque agira autrement eſt renvoié à la juſtice de Dieu même.*

Quelle eſpece de pureté les loix des Païens commandoient.

Voilà, Monſieur, trois préceptes dont il n'y a que le ſecond qui puiſſe ſervir à votre deſſein, car le troiſieme n'eſt qu'une loi d'œconomie, qui tendoit plus à ne point décourager les pauvres, qu'à la purification de l'ame. Le premier ne ſignifie néceſſairement qu'une certaine exemption de je ne ſai quelles ſouillures corporelles dont il ſe faloit laver, ou faire expier ſi l'on vouloit comparoître légitimement devant les autels. Les Juifs avoient de ſemblables rites. (*b*) La gonorrhée, l'enfantement, & bien d'autres choſes faiſoient contracter parmi eux une ſouillure légale, dont il faloit ſe purifier avant que de pouvoir aſſiſter aux aſſemblées eccléſiaſtiques. Il y avoit auſſi des actions à quoi il faloit qu'ils ſe préparaſſent en lavant bien & leurs corps, & leurs habits, & eu s'abſtenant du devoir du mariage. On apelloit cela ſe ſanctifier (*c*). Le Rituel des Païens étoit fort chargé de cette ſorte de cérémonies. Vous n'avez qu'à conſulter les Auteurs (*d*) qui ont écrit là-deſſus. Vous vous ſouvenez de la précaution d'Enée qui revenant du combat ne ſe crut point propre à mettre les mains ſur les Dieux Pénates avant que de s'être bien lavé:

(*e*) Tu, genitor, cape ſacra manu, patriosque Penates:
Me bello è tanto digreſſum & cæde recenti
Attrectare nefas, donec me flumine vivo
Abluero.

Quand donc la loi ordonnoit d'aprocher des Dieux chaſtement, elle vouloit ſeulement dire qu'il faloit être purifié de toutes les tâches extérieures que l'on pouvoit avoir contractées. C'eſt ainſi que vous pourriez expliquer (*f*) l'inſcription qu'on avoit miſe à l'entrée du Temple d'Epidaure. Mais Cicéron, dites vous, obſerve poſitivement que c'étoit ſur tout la pureté intérieure qui étoit preſcrite par la loi. (*g*) *Caſte jubet lex adire ad Deos, animo videlicet in quo ſunt omnia: nec tollit caſtimoniam corporis, ſed hoc oportet intelligi, quum maxime animus corpori præſtet, obſervetur que ut caſta corpora adhibeantur, multo eſſe id in animis ad ſervandum magis. Nam illud vel aſperſione aquæ, vel dierum numero tollitur; animi labes, nec diuturnitate vanescere, nec manibus alius elui poteſt.* Je vous avoue qu'il a fait cette remarque, mais vous ne devez pas confondre avec le texte des loix la gloſe d'un homme d'eſprit, ni les conſéquences qu'il en tire; car comme il peut avoir des lumieres que les Légiſlateurs n'ont point eues, il peut étendre l'interprétation au delà du ſens qu'ils ont entendu. Et vous ſavez bien qu'on dit que

(*o*) „ Voïez le Pſeaume 51. v. 19.
(*p*) „ Voïez le 3. ch. de Jonas.
(*q*) „ Voïez le 1. chap. du même livre, & conférez „ le verſet 5. avec le 14. & 16.
(*r*) „ Conférez le chap. 218. des Penſées diverſes.
(*s*) „ Voïez ci-deſſus le chapitre 27. & ſuiv.
(*a*) „ *Cicero de legib. lib.* 2. *fol.* 333. *D.*
(*b*) „ Voïez le chap. 15. du Lévitique & le chap. 22. „ &c.
(*c*) „ Voïez le ch. 19. du livre de l'Exode.
(*d*) „ Entre autres Lomeier *de lustrationibus veterum* „ *gentilium.*
(*e*) *Virgil. Æn. lib.* 2. *v.* 717.
(*f*) Ἁγνὸν δὲ ποσὶ βούλεται, ἐκτὸς ἴσως ἔστω Ἐπιφάνης. *Caſtus adorati veniat ad limina templi Eas jubet.* Porphyr. de abſtin. lib. 2.
(*g*) *Cicero ubi ſupra fol.* 334. *B.*

que dans les choſes favorables, il faut expliquer les loix ſelon le ſens le moins onéreux. Tous les Païens par ce principe ont pû prétendre que la loi ne les engageoit qu'à la pureté extérieure, vû que la pureté intérieure eſt un joug trop incommode. Porphyre qui a vécu au 3. ſiecle a gloſé ſelon l'eſprit de Cicéron l'inſcription du Temple d'Epidaure, mais il reconnoit en même tems qu'il y avoit des perſonnes qui ne croioient pas que la pureté du cœur fût néceſſaire à la validité d'un ſacrifice, que la netteté des habits ſuffiſoit, & qu'elle étoit ſeule d'une indiſpenſable néceſſité (*b*). Cela montre que l'on prétendoit qu'il n'y avoit que cela qui fût de précepte, & que de pouſſer les choſes plus loin c'étoit s'ériger en Rigoriſte qui interprete les loix à ſa mode, & par humeur. Mais ſi vous le ſouhaitez je conviendrai tant qu'il vous plaira, que le ſens du legiſlateur Romain a été le même que celui de la paraphraſe que vous m'objectez. Je n'ai nul intérêt à vous le nier, j'ai toûjours prétendu que les Philoſophes du Paganiſme n'ignoroient pas la néceſſité des bonnes diſpoſitions de l'ame dans le ſervice divin; il me ſuffit que la pratique ait été contraire à leurs beaux enſeignemens, & qu'elle n'ait point été combatuë par les perſonnes qui expliquoient la religion. Je vous ferai voir ci-deſſous qu'elles ſe bornoient au culte externe.

Des fauſſes loix pour réprimer le faſte des ſacrifices.

Que gagnerez vous, Monſieur, ſi je vous accorde que l'eſprit des loix qui condamnoient la dépenſe dans le ſervice des Dieux, étoit d'arracher de l'ame l'oſtentation & la vanité? Cicéron n'en donne pas ce motif, (*i*) il ſe contente de louër ce reglement par la raiſon, que les pauvres ne doivent pas être exclus du culte divin, & que rien ne pourroit être moins agréable à Dieu que de voir, que le chemin de l'apaiſer & de l'honorer ne fût pas ouvert à tout le monde. Je veux qu'outre cela l'on ait ſouhaité d'éloigner la préſomption avec laquelle les gens faſtueux faiſoient parade de la ſomptuoſité de leurs ofrandes. Dequoi cela ſervit-il? Cette loi ne fut pas mieux obſervée que tant d'autres loix ſomptuaires qui limitoient les fureurs du luxe. Chacun fut prodigue envers les Dieux à proportion de ſa vanité, & des biens terreſtres qu'il leur demandoit; car ne vous imaginez pas (*k*) qu'on leur demandât la vertu ou la ſageſſe, on n'attendoit d'eux que les biens de la fortune, & l'on ne briguoit leur faveur (*l*) à force de magnifiques préſens que par un trafic ſordide, & de la maniere que l'on tâche de corrompre ou les Juges, ou les collateurs des charges.

Juſtification de Lam; à l'égard d'un paſſage de Plutarque à ce ſujet.

Je ſai que vous n'êtes pas content d'uo Médecin de Paris, dont j'aurai à vous parler en tems & lieu. Vous le blâmez d'avoir tâché de faire acroire qu'Hippocrate n'avoit point d'autres ſentimens que Démocrite ſur la nature des Dieux. Vous le condamnerez tant qu'il vous plaira ſur cet article, mais je vous aſſûre qu'il n'a point falſifié, comme vous l'en ſoupçonnez, le paſſage qu'il allégue de ce Prince des Médecins. (*m*) *Il y a un endroit*, ce ſont ſes paroles, *qui montre aſſez évidemment* qu'Hippocrate & Démocrite *eſtoient de meſme opinion touchant la Divinité. C'eſt dans le Livre de l'eau & des différentes contrées de la terre, où après avoir dit, que les Scythes eſtoient ſujets à devenir impuiſſans, & qu'ils croyoient que c'eſtoit un chatiment des Dieux, il réfute cette opinion, en diſant que ſi leur penſée eſtoit véritable, les pauvres qui négligent davantage le culte des Dieux, y ſeroient plus ſujets que les riches, qui leur bâtiſſent des Temples, leur élevent des ſtatues, leur font des préſens, & leur offrent plus ſouvent des victimes. Du moins, ajoûte-t'il, s'il eſt vray que les Dieux ayent du plaiſir d'eſtre honorez parmy les hommes, & leur faſſent pour cela quelques faveurs.* J'ai examiné attentivement ce paſſage (*n*) d'Hippocrate, & je m'en vais vous en donner le précis.

Précis de ce paſſage.

La plûpart des Scythes deviennent impuiſſans, & vivent & parlent comme les femmes. Les habitans du païs croient que cela vient de Dieu, & vénerent ces gens-là, car chacun craint qu'il ne lui en arrive autant. Ces infirmitez tout comme les autres viennent de Dieu, il n'y en a aucune qui ſoit plus divine ou plus humaine que les autres, elles ſont toutes divines, puis qu'elles ont toutes leur nature, & que rien ne ſe fait ſans la Nature. Hippocrate recherche enſuite les raiſons de cette impuiſſance, & croit les avoir trouvées dans la maniere dont les Scythes tâchoient de guérir certaines incommoditez, qui leur venoient d'être trop ſouvent à cheval. Ils ſe faiſoient ouvrir les veines qui ſont derriere les oreilles. Ils s'endormoient après cela, quelques-uns ſe trouvoient guéris à leur réveil, mais voulant joüir de leurs femmes, ils ne pouvoient. Le mauvais ſuccès de cette premiere tentative ne les découragoit pas, mais lors que ni la ſeconde, ni la troiſieme, ni les ſuivantes, ne réuſſiſſoient pas mieux que la premiere, (*o*) ils s'imaginoient que c'étoit une punition divine de leurs péchez, & prenoient l'habit de femmes. Les plus riches d'entre les Scythes ſont ſujets à ce malheur, les pauvres y ont peu de part, & néanmoins ſi c'étoit une maladie plus divine que les autres, il faudroit qu'elle tombât également ſur les nobles, & ſur les roturiers, ſur les riches, & ſur les pauvres, (*p*) ou plutôt qu'elle tombât principalement ſur ceux qui ont peu de bien,

(*b*) Νῦν δὲ ἐνδεῖσθαι μὲν λαμπρὰν περὶ σῶμα μὴ καθαρὰν ἀμφιεσμένοις, οὐκ ἀρκεῖ νομίζουσι πρὸς τὸ τῶν θείων ἁγνόν. ὅτου δὲ τὸ σῶμα μετὰ τῆς ἐνδύτου τοιᾶς λαμπρυνόμενον, μὴ καθαρὸν κακῶν τὴν ψυχὴν ἔχοντι. Iam verò ubi vacuæ ſtoliæ, nihil diaphanum videbatur. *Nunc verò cum qui non candida puraque amictus ſit veſte idoneum negant qui parè ſacrificet. Ubi verò & corpore & veſtitu mundi quidam, animum interim à malis puram non habent, & ſic ad ſacra accedunt, id nihil referre exiſtimant.* Porphyr. ubi ſupra.

(*i*) *Quid eſt enim quamobrem pauperiem divitiis etiam inter homines eſſe æqualem velimus, quæ tam ſumptu ad ſacra adhibito deorum aditu arceamus? præſertim quam ipſi deo nihil minus gratum futurum ſit, quam non omnibus patere ad ſe placandum & colendum viam.* Cicero ubi ſupra.

(*k*) „ Voïez ci-deſſous le chap. 54.

(*l*) *Mox depravatis hominum moribus, & pravis perſuaſionibus eorum animis corruptis, eo tandem impetratæ venerunt eſſe, ut Deos emere hominum copi deinde, eamque eſſe mercedem beneficiorum quæ a Dis acciperentur, tantum vulgus ſibi perſuaderet. auxit errorem poetarum natio quorum vox eſt, Δῶρα θεοὺς πείθει, δῶρ' αἰδοῖα βασιλῆας. Et ſimiles multæ.*

Ita paullatim mundinatio quædam, & ut vocat Plato in Eutyphrone, ἐμπορικὴ τέχνη inter Deos atque homines fuit inſtituta. Cafaub. in Perſ. ſat. 2. pag. 173. „ Voïez ci-deſſus „ Chap. XXXX.

(*m*) „ Lami, réflex. ſur les diſcours anatomiques pag. „ 140. 141.

(*n*) „ Notez que Coſtar *défenſe de Voiture* pag. 109. fa„ ſina étrangement ce paſſage, pour s'être fié à un Mé„ decin Eſpagnol: voïez ſon apologie pag. 213. Girac „ dans la ſection 24. de ſa réponſe le cenſura comme il „ faloit, & developa la penſée d'Hippocrate.

(*o*) Διαπίπτουσι τὴν ἐπιστροφὴν τῷ θεῷ ἐς ἐπιτίμησιν: *Deum in quem culpam conferunt ſe offendiſſe exiſtimantes.* Hippocr. de aëre, locis & aquis pag. 293. édit. Genev. 1657. in fol.

(*p*) Καὶ μᾶλλον τῶν ἄλλων εὐπορώτεροι ἔδη, οἱ πενιχρότεροι ἔδη, οἱ χαίροντες τὰ θεοῖσι καὶ ξυνομαζόμενοι ἐν ἀρετῇσιν, καὶ ἀνὴ τινῶν χαρίτων ἀναδιδόντες. Idque potius eos qui pauca ejus poſſident neque honorem exhibent, ſi modo Dii hominum cultu gaudent & pro eo his beneficia conferunt. Id. ib.

bien, car ils n'honorent point les Dieux, (si toutefois les Dieux ſe plaiſent à être honorez des hommes, & leur font du bien en récompenſe.) C'eſt lé devoir des riches d'offrir ſouvent des ſacrifices & des dons aux Dieux, & de les honorer: Mais les pauvres ne ſont pas en cet état, & ils ſe plaignent des Dieux qui ne leur accordent pas des richeſſes. Il ſemble donc que les pauvres ſouffrent bien plus que les riches la peine de leurs péchez; mais, comme on l'a déjà dit, (*p*) cette impuiſſance vient des Dieux tout de même que les autres maladies, ce ſont tous accidens qui viennent de la Nature. Vous avez là un extrait fidele de cet endroit d'Hippocrate.

Voiez à cette heure, je vous prie, quelle pouvoit être la morale du commun des Païens quant aux exercices de la religion, puis qu'Hippocrate lui-même, ce génie ſi éclairé a dit qu'il n'y avoit que les perſonnes opulentes qui puſſent honorer les Dieux. N'étoit-ce pas compter pour rien les diſpoſitions intérieures, & donner tout à l'extérieur?

§. LII.

Réponſe à une objection fondée ſur le Prologue des loix de Zaleucus.

Inobſervation des loix de Zaleucus & de Pythagoras, de même que des ordres de J. C. & des Apôtres.

SI vous m'aviez allégué les loix de Zaleucus, vous m'auriez fait une objection plus conſiderable que celle que vous fondez ſur les paroles de Cicéron. Il ne ſe peut rien voir de plus beau que la préface (*a*) des loix de Zaleucus, & ce n'eſt pas ſans raiſon que Scaliger (*b*) l'a traitée de divine. Elle marque le plus clairement du monde la néceſſité du culte intérieur, & de la pureté de l'ame ſi l'on veut ſervir les Dieux légitimement. Auſſi devez-vous remarquer que Zaleucus (*c*) étoit diſciple de Pythagoras, & il ne faut point douter qu'il n'ait eu en vûë d'introduire la réformation des mœurs parmi les Locriens ſes compatriotes, comme ſon maître Pythagoras l'avoit introduite (*d*) dans la ville de Crotone. Mais, Monſieur, ne vous imaginez pas que les beaux ſtatuts de ces deux légiſlateurs Philoſophes aient été obſervez long-tems. Souvenez-vous que les ordres de JESUS-CHRIST, & de ſes Apôtres ſur le mépris des richeſſes, & des plaiſirs ſenſuels, & des ornemens du corps, ſont extrêmement négligez depuis pluſieurs ſiecles, quoi qu'on n'ait jamais ceſſé de repréſenter fortement la néceſſité de les obſerver. On preche tous les jours ſur ce ſujet, & l'on imprime une infinité de Livres de dévotion, qui exhortent à ne ſe plus conformer aux inſtincts de la Nature corrompuë. Que peut-on ſouhaiter de plus précis que l'ordre que (*e*) Saint Pierre, & que (*f*) Saint Paul ont donné aux femmes de s'orner de bonnes œuvres, & non pas de pierreries, & d'entortillemens de cheveux? Et dequoi eſt-ce qu'elles s'occupent autant que des parures de la tête? Ne faut-il pas que les Moraliſtes (*g*) implorent l'autorité du bras ſéculier contre ce mépris des loix Chrettiennes, lequel ils déclarent inutilement la voie de la damnation? Penſez-vous que les femmes de Crotone aient mieux gardé les préceptes de Pythagoras après ſa mort? Mais pour vous montrer que les Locriens ne ſuivirent pas l'eſprit de Zaleucus, il me ſuffira de vous marquer un vœu public, où ils ſe conformerent entierement à ce que la Théologie poetique pouvoit inſpirer de plus infame. Se trouvant un peu preſſez par un voiſin qui leur avoit déclaré la guerre, ils firent un vœu de proſtituer leurs filles le jour de la fête de Venus, s'ils remportoient la victoire: *Cum Rheginorum tyrannus Leophronis bello Locrenſes premeretur, vovêrant, ſi victores forent, ut die feſto Veneris virgines ſuas proſtituerent* (*h*). C'étoit là un acte de religion que l'on emploioit ſouvent pour (*i*) s'attirer les faveurs du Ciel. Les menaces d'une Comete pouvoient être cauſe que l'on ſe ſervît de cette reſſource, & de pluſieurs autres qui ne valoient guere mieux, ou qui étoient même plus criminelles.

§. LIII.

Paſſages des Peres qui prouvent que la religion Payenne n'inſtruiſoit point à la vertu, mais ſeulement au culte externe des Dieux.

Lactance accuſe la Religion Payenne de ne pas influer ſur les mœurs.

LActance a reproché aux Païens avec une extrême force qu'ils deſonoroient miſérablement l'étude de la ſageſſe, & l'étude de la religion. Il entend par la ſageſſe, les ſciences & la vertu (*k*). Ceux qui enſeignent la religion Païenne, dit-il, ne recherchent point la vérité, & ne diſent rien qui puiſſe ſervir aux bonnes mœurs; ils ſe contentent d'aprendre les cérémonies du ſervice divin, or ce ſont des choſes qui n'ont beſoin que du miniſtere du corps, l'ame n'y a rien à faire. Cette religion-là ne peut donc être véritable, puis qu'elle ne donne aucune leçon ſur la vertu: (*l*) *Nihil ibi differitur, quod proficiat ad mores excolendos, vitamque formandam, nec habet inquiſitionem aliquam veritatis, ſed tantummodo ritum colendi, qui non officio mentis, ſed miniſterio corporis conſtat. Et ideo non eſt illa religio vera judicanda; quia nullis juſtitiæ, virtutiſque præ-*

(*q*) Οὐκ μὴν ὡς τοῦτ' ἐχει ἐκαστοις τοῖς ἀλλοις γίγνεσθαι δεῖ παντα θεον ἐκανα. *Verum hæc quidem divina ſunt perinde ut reliqua & ſecundum naturam quæque accidunt.* Id. ib.

(*a*) „ Vous la trouverez dans Diodore de Sicile l. 12. „ *cap.* 20. & plus amplement encore dans Stobée ſerm. „ 42. *fol. m.* 149. *verſo.*

(*b*) *Scal. animadv. in Euſeb. pag.* 81.

(*c*) *Diodor. Sicul. ubi ſupra.*

(*d*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. les remar„ ques *C*, *F*, *G*, de l'article *Pythagoras.*

(*e*) „ I. Epître de Saint Pierre ch. 3. v. 3. & 4.

(*f*) „ I. Epître à Timothée ch. 2. v. 9. & 10.

(*g*) „ Supplions . . . . que toutes les femmes & filles „ s'accouſtrent auſſi honeſtement, avec une honte & ſo„ briété, ſans tortillonnemens de cheveux, ne bagues „ d'or & d'argent, perles, ne autres habits précieux. „ Mais tant s'en fault, mes dames (qui prenez plaiſir a „ cela) que vous veuillez fuyvre ce conſeil de Monſieur „ ſainct Paul, qu'en deſpit qu'il en parle, vous en por„ terez en voſtre confuſion & damnation, ſi Dieu ne „ vous fait la grace de vous en retirer. Il eſt autant poſ„ ſible, de vous detacher de vos parures que d'arra„ cher la Lune aus dents, ſi Meſſieurs de Juſtice ne „ prennent ceſte matiere à cueur. Car la chair & „ le ſang vous aveugle ſi fort, que vous ne craignez „ Dieu ne diable, pour predication qu'on vous face: „ dont, comme diſoit noſtre Seigneur aux Juifs, vous „ mourez en voſtre orgueil & vaine gloire, ſi vous n'en „ faites penitence. Il fault, veuillez ou non, que vous „ deſtortillonniez, deſchauveſouriſſiez, deretez, c'eſt-à„ dire, ne portez plus en ailes de cheuveſouris, ou en „ façon de rets, vos cheveux, par leſquels preteudez „ prendre diaboliquement, & enfiler les hommes, pour „ raſſaſier voſtre deſordonné appetit: ou bien que vous „ ſoyez perdues & damnées: *Des Caures, mœur. Morales, fol.* 304. & 305. édit. de Paris 1575.

(*h*) *Juſtin. lib.* 21. *cap.* 3. *pag. m.* 402.

(*i*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſt. & crit. la remarque „ *B* de l'article *Lais.*

(*k*) *Virtus cum ſcientia conjuncta, eſt ſapientia.* Lactant. divin. inſt. lib. 3. cap. 8. pag. m. 163.

(*l*) *Id. ib. lib.* 4. *cap.* 3. *pag.* 227.

præceptis erudit, effitque meliores. La Philoſophie, continuë-t-il, (*m*) & la religion païenne ſont deux choſes à part, puis que ceux qui enſeignent la ſageſſe ne ſont pas les mêmes perſonnes qui préſident à la religion. Les Philoſophes ne montrent point le chemin du Ciel; les Prêtres ne montrent point le chemin de la vertu. Il ajoûte que la vraie religion a fait ceſſer ce divorce, parce que les mêmes perſonnes qui ſont les Prêtres de Dieu y ſont auſſi les Docteurs de la ſageſſe: *Ubi ergo ſapientia cum religione conjungitur? ſcilicet, ubi Deus colitur unus; ubi vita, & uſus omnis ad unum caput, & ad unam ſummam refertur. Denique idem ſunt doctores ſapientiæ, qui & Dei ſacerdotes* (*n*). Il ſe fait une objection tirée de ce qu'un Philoſophe pouvoit quelquefois être revêtu de la Prêtriſe; mais, répond-il, cela ne réuniſſoit point les caracteres de ces deux charges. Comme ce Prêtre Philoſophe ne traitoit point de la religion, lors qu'il parloit en Philoſophe, il ne traitoit point de la ſageſſe & de la vertu, lors qu'il agiſſoit en Prêtre; il lui ſuffiſoit en ce dernier cas d'inſtruire les mains, & les doigts; les rites du Paganiſme ne demandent que cela. (*o*) *Nec tamen moveat quenquam, quia ſæpe factum eſt, & fieri poteſt, ut philoſophus aliquis, Deorum ſuſcipiat ſacerdotium. Quod cum fit, non tamen conjungitur philoſophia cum religione; ſed & philoſophia inter ſacra ceſſabit, & religio, quando philoſophia tractabitur. Illa enim religio mutu eſt; non tantum, quia mutorum eſt; ſed quia vitus ejus in manu, & digitis eſt; non in corde, aut lingua, ſicut noſtra, quæ vera eſt,*

Par quelle preuve plus poſitive pourrois-je vous faire voir que les notions des Philoſophes n'influoient point ſur la religion du peuple? Ils avoient beau dire que la vertu, & la pureté de l'ame étoient le véritable moien d'apaiſer les Dieux; le peuple ne ſe régloit point ſur cette doctrine, ils n'en avoient point de connoiſſance, puis que les Prêtres n'en diſoient rien, & qu'ils ſe bornoient à des leçons ſur la pratique des cérémonies religieuſes.

Auſſi bien que St. Auguſtin.

Saint Auguſtin a écrit ſes Livres de la Cité de Dieu, dans un tems où les Païens ſubſiſtoient encore, & le menaçoient même (*p*) de le réfuter. Cependant il leur ſoutient (*q*) que leurs Dieux n'ont jamais preſcrit la maniere de bien vivre, qu'ils ne ſe ſont point ſouciez des mœurs des peuples qui les adoroient, & qu'ils leur ont permis de ſe remplir l'ame des méchancetez les plus horribles, car ils ne le leur ont jamais défendu. S'ils l'ont défendu, continuë-t-il, qu'on nous le montre, qu'on nous le prouve. Je ſai bien qu'on vante certains diſcours ſouflez à l'oreille d'un petit nombre de gens, & comme ſous le ſeau, & ſous le myſtere d'une religion occulte, certains diſcours, dis-je, qui aprenoient la probité, & la pureté; mais qu'on nous montre, & qu'on nous nomme les lieux qui ont été quelquefois conſacrez à de ſemblables conventicules, où l'on ne célebrât point des jeux malhonnêtes, & deſtituez de toute pudeur, mais où les peuples entendiſſent les ordres que les Dieux donnoient de réprimer l'avarice, l'ambition & la luxure, & où l'on pût être inſtruit de ce que Perſe déclare qu'il faut aprendre:

(*b*) Diſcuteque, ô miſeri, & cauſas cognoſcite rerum,
Quid ſumus, & quidnam victuri gignimur, ordo
Quis datus, aut metæ quà mollis flexus, & unde:
Quis modus argento; quid fas optare, quid aſper
Utile nummus habet; patriæ, cariſque propinquis
Quantùm elargiri deceat; quem te Deus eſſe
Juſſit, & humanâ quâ parte locatus es in re.

Qu'on nous diſe où de tels préceptes des Dieux étoient récitez ordinairement aux aſſemblées du peuple (*t*). *Dicatur in quibus locis hæc docentium Deorum ſalebant præcepta recitari, & à cultoribus eorum populis frequenter audiri* (*t*).

Voilà les défis que Saint Auguſtin faiſoit aux Païens. Ils prouvent ſi clairement que les inſtructions des Prêtres ne regardoient que l'extérieur des cérémonies ſans toucher à la morale, qu'il ſeroit inutile de mettre ici ce que l'un des commentateurs des livres de la Cité de Dieu a remarqué pour confirmer par le témoignage d'Euſebe, & par celui de Saint Athanaſe l'obſervation de Saint Auguſtin: (*v*) *Ita Euſeb. lib. 5. de demonſtr. Evang. in præfat. & lib. 4. de præparat. Evang. & Athanaſ. orat. contra gentes oſtendunt, nihil unquam boni aut honeſti, aut cum virtute conjunctum à Diis in homines profectum.* *Et d'autres Peres.*

Si les devoirs de la morale ont été connus aux Philoſophes, s'ils ont été enſeignez par les Philoſophes, cela ne ſervoit de rien au peuple, pendant qu'il ne recevoit de ſes Prêtres que des inſtructions ſur les pratiques externes du culte des Dieux. Soufrez que je vous allégue ici une remarque de Mr. Arnauld. *Paſſage de Mr. Arnauld ſur ce ſujet.*

Il examine (*w*) ſi les nations *que Dieu avoit laiſſé marcher dans leur voyes*, ont eu des moiens ſuffiſans pour connoître Dieu & ſa loi, & il conſidere *dans ces peuples les femmes qui en faiſoient la moitié, les ſoldats, les artiſans & le reſte de la populace ſans aucune application aux ſciences, qui faiſoient plus des trois quarts & demi de l'autre moitié.* Il ſoutient (*x*) qu'ils n'étoient point capables *de trouver d'eux mêmes les preuves populaires de l'exiſtence de Dieu Créateur du monde, dont la loy devoit ſervir de regle aux actions des hommes, & qu'ainſi ce qu'ils avoient naturellement d'eſprit* ne leur étoit point *un moien ſuffiſant pour le connoître.* Il prouve que *par l'inſtruction des autres, dont la plus ordinaire eſt celle que les Peres & les Meres donnent à leurs enfans*, ils n'ont point pû parvenir à ce dégré de lumiere. (*y*) *Vous direz peut-être*, ajoût-t-il, *qu'ils pouvoient eſtre inſtruits de l'exiſtence de Dieu par les Philoſophes, à qui St. Paul*

(*m*) *Philoſophia, & religio Deorum diſjunctæ ſunt, longeque diſcretæ; ſiquidem alia ſunt profeſſores ſapientiæ, per quos utique ad Deos vera admur, alii religionis antiſtites, per quos ſupere non diſſitur.* Id ib.

(*n*) *Id. ib.*

(*o*) *Id. ib pag.* 228.

(*p*) Cela paroît par le 27. chapitre du 5. livre *de civitate Dei.*

(*q*) „ *Deos paganorum nunquam bonè vivendi fuiſſe doctrinam.* C'eſt le titre du chap. 6. du 2. livre *de civitate Dei.* „ Voyez auſſi le chap. 4. & 22. du même livre.

(*r*) „ *Perſius ſat.* 3. Voici comment le Pere Tarteron „ a traduit ces vers: Apprenez, mortels, apprenez donc „ de bonne heure à vous connoître, & à raiſonner ſur „ les choſes: apprenez ce que c'eſt que l'homme; pour „ quoi il eſt au monde; quel ordre il doit garder en tout; „ avec quelles précautions il faut éviter les écueils & les „ dangers dans le cours de la vie; par où il faut commencer; juſques où l'on doit aller; la moderation avec laquelle on doit rechercher le bien; à quoy nous „ devons borner nos déſirs; quel uſage on doit faire de „ l'argent; ce qu'on en doit employer pour ſes proches „ & pour ſa patrie. Concevez bien ce que le ciel a voulu que vous fuſſiez en ce monde, & le rang que vous „ y tenez.

(*s*) „ Tiré de Saint Auguſtin *de civit. Dei, lib.* 2. *cap.* 6. „ Voyez auſſi Arnobe *lib.* 7. *pag.* 215.

(*t*) *Auguſt. ib.*

(*v*) *Leon. Coquæus in Auguſtin. ib.*

(*w*) „ Arnauld, ſeconde denonciaton du peché philoſophique pag. 90.

(*x*) *Id. ib. pag.* 91.

(*y*) *Id. ib. pag.* 92.

Paul témoigne que Dieu avoit découvert ſa divinité & ſes perfections infinies. Mais, répond-il, „ les „ Philoſophes n'inſtruiſoient que leurs diſciples, „ & ne parloient point de ces choſes à ceux qui „ ne faiſoient point profeſſion d'étudier. Car ce „ n'étoit pas comme dans la religion Chrétienne, „ où on fait des Sermons à toutes ſortes de per„ ſonnes indifféremment, pour leur apprendre ce „ qu'ils doivent croire, & ce qu'ils doivent fai„ re. Ainſi quelque idée que ces Philoſophes euſ„ ſent de la Religion, les femmes & la populace „ n'en ſçavoient que ce qu'ils en voioient prati„ quer à leurs Preſtres & à leurs Pontifes: de „ ſorte qu'ils ne connoiſſoient au lieu du vrai „ Dieu que des créatures, comme les aſtres, ou „ des hommes morts, dont la ſuperſtition répan„ duë parmi une infinité de nations avoit fait des „ Dieux, à quoi on pourroit rapporter ces paro„ les de Cicéron: (z) *Superſtitio fuſa per gentes* „ *omnium implevit animos, atque hominum imbe*„ *cillitatem occupavit.* „

§. LIV.

Inutilité de la Religion Païenne par raport à l'acquiſition de la vertu.

MAis pour vous montrer d'une maniere plus dégagée combien la religion des Gentils étoit inutile à faire aquérir les vertus morales, je me ſervirai de cet argument.

La Religion Païenne n'inſpiroit point la vertu morale.

Elle n'y pouvoit être utile qu'en perſuadant aux hommes, qu'ils ne pouvoient être bien avec les Dieux ſans la pureté de l'ame, & qu'ils devoient s'adreſſer aux Dieux pour obtenir la vertu.

Or elle ne travailloit point à perſuader aux hommes ces deux choſes-là.

Elle étoit donc inutile à faire aquérir les vertus morales; d'où il faut conclure que les bonnes mœurs, qui ont paru dans la conduite de quelques Gentils, ont été le fruit de l'honneur humain, ou de la raiſon.

La majeure de ce Syllogiſme n'a pas beſoin d'être prouvée: arrêtons nous donc ſeulement à la mineure.

Il eſt évident qu'on n'enſeignoit point au peuple parmi les Païens, que la pureté de l'ame fût neceſſaire à la validité du culte des Dieux. Je vous ai fait voir qu'on ne l'inſtruiſoit qu'à la pratique des cérémonies extérieures.

Il eſt certain auſſi que les Païens ne demandoient point aux Dieux la bonne vie, la bonne conſcience, la ſainteté; ils ne leur demandoient que les biens de la fortune, la ſanté, les richeſſes, les honneurs, les victoires, une longue vie, le gain d'un procès &c. Le Poëte Perſe a tonné d'une grande force contre ce déréglement:

(a) - - - - Non tu prece poſcis emaci,
Quæ niſi ſeductis nequeas committere Divis.
At bona pars procerum tacita libabit acerra.
Haud cuivis promptum eſt, murmurque humileſque ſuſurros
Tollere de templis, & aperto vivere voto.
Mens bona, fama, fides! hæc clare, & ut audiat hoſpes:
Illa ſibi introrſum, & ſub lingua immurmurat: O ſi
Ebullit patrui præclarum funus! & ô ſi
Sub raſtro crepet argenti mihi ſeria dextro
Hercule! pupillumve utinam, quem proximus hæres
Impello, expungam! namque eſt ſcabioſus, & acri
Bile tumet. Nemo jam tertia conditur uxor.
Hæc ſanctè ut poſcas, Tiberino in gurgite mergis
Mané caput bis, terque, & noctem flumine purgas.

C'eſt-à-dire, ſelon la verſion du Pere Tarteron: *Vous ne prétendez pas acheter, ſi j'oſe parler ainſi, par de ſomptueux ſacrifices, certaines graces qu'on ne demande aux Dieux qu'après avoir tâché de les corrompre. La pluſpart de nos grands Seigneurs ne vont reſſemblant pas; ils viennent préſenter de l'encens aux Dieux; mais leurs vœux & leurs prieres ſe font ſans que perſonne ſçache ce qu'ils diſent; ils ont pour cela leurs raiſons. Hélas! il n'eſt pas facile de bannir des Temples ces ſortes de prieres, qui ſe font à voix baſſe & à petit bruit. Voicy ce qu'ils demandent tout haut, & ce que tout le monde entend. Grands Dieux, donnez-nous de l'eſprit, du crédit, de la réputation. Et que demandent-ils tout bas, & murmotans entre leurs dents? Ah! dit l'un, ſi mon oncle mouroit ſubitement! que je plaindrois peu la dépenſe d'un ſuperbe convoy! Ah, dit l'autre, ſi je pouvois, à la faveur d'Hercule, trouver un tréſor en labourant ma terre! Si je pouvois, dit celuy-ci, ſupplanter ce pupile, ſubſtituer dans ce teſtament mon nom à la place du ſien! Je fuis le premier après luy; auſſi bien ne peut-il pas vivre long-temps; la bile eſt répandue ſur tout ſon corps; il eſt tout couvert de gale. Voilà déjà la troiſieme femme que Nérius épouſe; qu'il eſt heureux? Hé bien, pour ſanctifier tous ces vœux, vous vous plongez la tête le matin dans le Tibre à deux & trois reprifes; vous ne manquez point de vous laver à votre réveil.*

On demandoit aux Dieux les biens de la fortune.

Voilà le motif des ofrandes que l'on promettoit aux Dieux. Petrone vous l'aprendra: *Voit-on venir au Temple*, dit-il (b), *quelqu'un dans le deſſein de prier les Dieux de lui donner la perfection de l'Eloquence, & de lui découvrir les ſecrets de la Philoſophie? On n'y vient pas même pour demander la droiture de l'eſprit & la ſanté du corps. Mais de tous ceux qui vont au Capitole, avant même qu'ils arrivent à la porte, l'un promet de groſſes Ofrandes à la Divinité qu'on y adore, afin qu'elle hâte la mort d'un riche parent; l'autre, afin qu'il puiſſe trouver un tréſor; Celui-ci, afin qu'il ſoit aſſez heureux pour aquérir des millions de bien. Le Sénat même, qui eſt la regle &c.* (c). C'eſt ainſi que le cœur de l'homme avoit gâté la religion, & qu'à ſon tour la religion avoit gâté l'eſprit de l'homme. On s'imagina que les Dieux ſemblables à l'homme aimoient les richeſſes, & puis on conclut de ce qu'ils en étoient avides, qu'il étoit juſte de ſouhaiter de s'enrichir par toute ſorte de moiens. On ſe flata d'effacer l'injuſtice du brigandage, pourvu que l'on en voüât (d) une partie aux

(z) „ J'ai cité ces paroles de Cicéron ci-deſſus § 32. „ n. (f).

(a) *Perſius ſat.* 2. v. 3.

(b) *Quis umquam venit in templum, & votum fecit, ſi ad eloquentiam pervenijſet; quis, ſi philoſophia ſpectum invenijſet? ac ne bonam quidem mentem, aut bonam valetudinem petunt: ſed ſtatim, antequam limen Capitolii tangant, alius donum promittit, ſi propinquum divitem extulerit: alius, ſi theſaurum effoderit: alius, ſi ad trecentiens H. S. ſalvus pervenerit. Ipſe Senatus, rectè bonoque præſtitit, malle pondo auri Capitolio promittere ſolet: & ne quis dubites pecuniam concupiſcere, Jovem quoque peculiò exorat.* Petron in ſatyr. pag. m. 77. 78. Je me ſers de la verſion de Mr. Nodot.

(c) „ Vous trouverez ci-deſſus §. 49. vers le milieu ce „ qui manque ici.

(d) „ Voiez dans Tite Live *lib.* 36. *init.* le vœu ſolem„ nel des Romains d'une partie du butin à Jupiter, & „ Servius ſur ces paroles de l'Eneide *lib.* 3. v. 222.

„ *Et Divos ipſumque votamus*
„ *In prædam partemque Jovem.*

aux Temples. C'étoit une eſpece d'achat de la protection des Dieux, c'étoit les engager par leurs propres intérêts à la réuſſite d'une afaire. Que Lactance (e) a eu raiſon de ſe moquer des ornemens d'or, & des pierreries que l'on conſacroit aux Dieux! Il ne prévoioit pas que les Chretiens tomberoient un jour dans une pareille foibleſſe.

Sénéque (f) & pluſieurs autres écrivains (g) du Paganiſme, ont cenſuré avec tant de force l'injuſtice & la turpitude des prieres qu'on faiſoit aux Dieux, qu'il faut croire que ce déſordre étoit un péché régnant.

Et non pas la vertu morale.

Au moins, direz vous, les prieres des Philoſophes & de leurs diſciples tendoient à obtenir les vertus morales, qu'ils croioient abſolument néceſſaires à la validité du culte extérieur des Dieux. Nullement, Monſieur, car ils ne prétendoient pas que les Dieux fiſſent aux hommes un tel préſent. Ils ne les faiſoient diſtributeurs que des biens de la fortune, chacun diſoient-ils, ſe doit faire vertueux ſoi-même. Comme je vous voi un peu méfiant ſur mon chapitre, je vous citerai deux écrivains qui n'ont eu nul intérêt à notre diſpute, & ce ſera par leurs paroles que je donnerai la preuve que vous devez ici exiger de moi. Je préviendrai de la ſorte tous les plus petits ſoupçons qui pourroient vous inquiéter. Vous ne pourrez plus craindre, que je donne la torture aux paſſages des anciens, pour les faire ſervir bongré malgré à mon hypotheſe. Vous verrez que Mr. Arnauld & Mr. Dacier ſans aucune relation au ſujet que nous traitons, les ont pris au même ſens que j'ai interêt de leur donner.

Selon Mrs. Arnauld & Dacier.

Les Philoſophes, c'eſt Mr. Arnauld (b) qui parle, „ *ne voulurent pas que* la vertu *dépendît* de Dieu, „ mais en même temps ils en faiſoient dépendre „ le cours des choſes humaines, & tout ce que „ l'on appelle les biens de la fortune. (i) *C'eſt*, „ diſoient-ils, *le ſentiment de tous les hommes, „ que nous devons demander à Dieu la bonne fortune, & nous donner à nous-meſmes la ſageſſe „ & la vertu.* Un Poëte dit la meſme choſe dans une Epitre philoſophique. (k) *Il ſuffit de demander à Jupiter la vie & les richeſſes qu'il donne „ & qu'il ôte à qui il veut, mais pour la tranquillité de l'eſprit, je me la donnerai bien à moy-meſme.*

„ Sed ſatis eſt orare Jovem, qui donat & auſert.
„ Det vitam, det opes: æquum mi animum ipſe parabo.

„ Et ils raiſonnoient de meſme pour les actions „ de graces. Car ils ſoutenoient (l) *qu'il ne s'étoit jamais rencontré perſonne qui eût rendu graces aux Dieux de ce qu'il eſtoit homme de bien, „ mais ſeulement de ce qu'il eſtoit dans les richeſſes, „ dans les honneurs, & dans la ſanté, & que ce „ n'eſtoit qu'au regard de ces biens, qu'on appelle „ Dieu tres-grand & tres-bon, & non parce qu'il „ nous fait juſtes, ſompſrunt, & ſages* (m).

Horace eſt le Poëte dont Mr. Arnauld a cité deux vers, voions comment Mr. Dacier les commente. (n) Horace „ dit qu'il ne faut demander „ à Dieu que la vie & les richeſſes, qui ſont les „ ſeuls biens qui dépendent de luy; & que pour „ le bon eſprit, il ne faut l'attendre que de ſoy-meſme. Ce n'étoit pas ſeulement le ſentiment „ des Stoïciens, c'eſtoit celuy de tous les Payens, „ ſi nous en croyons Cotta, que Ciceron fait parler de cette maniere dans le III. Livre de la „ nature des Dieux: *Atque hoc quidem omnes „ mortales ſic habent, externas commoditates, vi- „ netu, ſegetes, olivetu, ubertatem frugum & fructuum, omnem denique commoditatem, proſperitatemque a Diis ſe habere, virtutem autem nemo unquam acceptum Deo retulit. Nimirum recte: propter virtutem enim jure laudamur, & „ in virtute recte gloriamur. quod non contingeret, „ ſi id donum à Deo, non à nobis haberemus. C'eſt „ le ſentiment de tous les hommes, que les biens „ exterieurs, les vignes, les champs, les Oliviers, „ l'abondance des fruits & des moiſſons, enfin toutes les commodités & les proſperités de la vie, „ leur viennent de Dieu. Mais jamais perſonne n'a „ crû recevoir de luy la vertu: & avec raiſon; car „ on ne nous loue que de la vertu, nous ne nous „ glorifions que de la vertu; ce qui n'arriveroit „ point, ſi elle eſtoit un don de Dieu, & non pas „ un bien qui vînt de nous-meſmes.* Et revenant encore à la charge, il s'exprime plus fortement. „ *Judicium hoc omnium mortalium eſt, fortunam à „ Deo petendam, à ſe ipſo ſumendam eſſe ſapientiam. C'eſt le jugement de tous les hommes, qu'il „ faut demander à Dieu la fortune, & prendre „ chez ſoi la ſageſſe.* „

Cotta approuve ce ſentiment.

Il n'eſt pas neceſſaire de vous dire que Monſieur Dacier condamne ces dogmes; mais pour vous donner un témoignage de ma candeur, je vous dirai qu'il aſſûre (o) qu'il n'eſt point vrai *que tous les Payens fuſſent du ſentiment de Cotta. Il y a toûjours eu des gens*, continue-t-il, *qui ont ſoutenu le contraire, & non ſeulement des Philoſophes, mais des Poëtes. Cette vérité eſt répandue dans tous les Ouvrages d'Homere.* Je ne veux point incidenter là-deſſus, mais je ne laiſſerai pas de remarquer que dans un recueil (p) que je viens de lire de pluſieurs paſſages d'Homere touchant cela, il n'y a rien qui s'oppoſe proprement à la doctrine de Cotta; car ils ne traitent que de certaines penſées paſſageres que les Dieux inſpirent tout-à-coup ſoit pour renverſer, ſoit pour avancer les deſſeins des hommes. L'Auteur où j'ai trouvé ce recueil a raporté (q) de trés-beaux endroits d'Iſocrate & (r) de Tite-Live, qui montrent qu'on attribuoit aux Dieux d'inſpirer de bonnes penſées, mais elles ſe raportoient toûjours à l'execution de certaines choſes où la fortune des particuliers, & même celle du public ſe trouvoit intéreſſée. Cela eſt-il contraire au dogme de Cotta? Devons-nous croire que ce Pontife ait voulu

(e) *Lactant. lib. 2. cap. 4. & lib. 6. cap. 25.*
(f) *Seneca epiſt.* 10.
(g) „ Voiez les notes de Lipſe *in Senecæ Epiſt.* 10.
(h) „ Arnauld réflex. ſur le nouveau ſyſteme de la nature & de la grace, to. 1. pag. 212.
(i) *Cic. lib. 3. de nat. Deorum.*
(k) *Horat. ad Lollium.*
(l) *Cic. ib.*
(m) Voici le Latin de Ciceron de nat. Deor. lib. 3. pag. m. 689. *At verò aut honoribus auctis, aut re familiari, aut ſi aliud quippiam nacti ſumus fortuiti boni, aut depulſum malum Dus gratias agimus, tum nihil noſtræ laudi aſſumptum arbitramur. Num quis quod bonus vir eſſet, gratias Dis egit unquam? at quod dives, quòd honoratus, quòd incolumis, ſervumque optimum maximumve ob eas res appellans, non quòd nos juſtos, temperatos, ſapientes efficiat; ſed quòd ſalvos, incolumes, opulentos, copioſos. Neque Herculi quiſquam decumam vovit unquam, ſi ſapiens factus eſſet.*
(n) „ Dacier notes ſur l'épitre 18. du 1. livre d'Horace pag. 203. du 9. to. édit. de Holl.
(o) „ *Id. ib.* pag 205. Il cite deux vers de Callimaque „ où les richeſſes, & la vertu ſont demandées à Jupiter.
„ Le Pere Leſcalopier, *in Cicer. de nat. Deor. lib. 3. pag.* „ 692. 694. réfute Cotta par Ciceron même.
(p) „ Dans le Commentaire d'Abram ſur ces paroles „ de Cicéron orat. pro Milone pag. 232. *Dii immortales mentem dederunt illi perdite &c.*
(q) *Abram ib. pag.* 221.
(r) *Id. ib pag.* 233.

voulu parler de quelque autre choſe que de la vertu habituelle, je veux dire de la vertu que l'on aquiert par divers actes, qui s'enracine dans le cœur, & qui nous ſert d'une direction continuelle & permanente, lors même que nous ne ſommes point l'inſtrument de ces actions éclatantes d'où dépend le ſort d'autrui, le ſort du public. Quoi qu'il en ſoit je vais vous citer Sénéque qui s'accorde parfaitement avec Cicéron : (s) *Tu fais une très-belle choſe, & qui te ſera grandement profitable, ſi tu perſeveres (comme tu m'eſcris) à rendre ton ame bonne. Ce ſeroit folie d'en faire aucune priere à Dieu, veu que tu peux gagner cela ſur toy-meſme. Il ne faut point lever les mains au ciel, ny prier le ſecret au d'un temple, qui nous laiſſe approcher des aureilles d'une image, comme ſi noſtre priere en devoit eſtre mieux exaucée. Dieu eſt fort près de toy, il eſt avec toy, il eſt dedans toy. Je te veux bien aſſeurer, Lucilius, qu'il y a un eſprit ſainct & ſacré qui fait ſa demeure dans nous, qui prend garde & veille ſur les bien, & ſur les maux qui nous adviennent.* Il ſemble qu'il y ait beaucoup de contradiction dans ces paroles: Muret qui les a commentées y en trouve, & il admire la force de la vérité qui a fait tomber Séneque dans la diſparate; mais Muret ſe trompe, Séneque ne ſe contredit point : le Dieu dont il parle dans toute cette lettre n'eſt que la partie la plus noble de l'ame de l'homme.

De meme que Séneque.

Paſſage de Séneque expliqué.

On le pourroit plûtôt accuſer de contradiction par une choſe qu'il a dite dans une autre lettre. Il y a exhorté ſon ami à prier les Dieux de lui donner un bon eſprit, la ſanté de l'ame, & puis la ſanté du corps, (t) *Roga bonam mentem, bonam valetudinem animi, deinde corporis.* Mais il n'eſt pas dificile de diſſiper cette aparence de contradiction. Prenez bien garde qu'il n'exhorte point à prier les Dieux de nous donner la vertu, & concluez de là qu'il ſupoſoit que c'eſt un bien que chacun ſe donne. Il croioit donc que l'on ne doit demander aux Dieux que les biens qui ne ſont pas dependans du bon uſage de notre franc arbitre. Il entendoit donc par *bonam mentem*, & par *bonam valetudinem animi*, la bonne diſpoſition de l'eſprit entant qu'elle eſt une qualité phyſique, & non pas une qualité morale. Il eſt ſûr qu'à cet égard elle eſt compriſe ſous les avantages qui dependent de la Fortune, & qui ne ſont pas en notre pouvoir. Notre raiſon eſt-elle capable de prévenir les accidens qui afoibliſſent la mémoire, qui émouſſent la vivacité de l'eſprit, qui amenent un délire, une fureur, un fanatiſme? Voilà pourquoi les Philoſophes jugerent qu'il faut demander aux Dieux la ſante de l'ame, & la bonté de l'eſprit. La plus grande dificulté conſiſte en ce que Séneque dans l'épitre 41. déclare que c'eſt une folie de demander aux Dieux le *bonam mentem*, puis que c'eſt une choſe qu'on peut aquérir ſoi-même, & néanmoins il exborte le même ami dans l'épitre dix de demander aux Dieux le *bonam mentem*. On peut répondre que l'idée qu'il attachoit à ces mots Latins n'avoit pas toûjours la même étenduë. Il en excluoit quelquefois ce qui dépend du bon uſage de notre raiſon.

Voici encore un paſſage de Mr. Arnauld : je ſuis aſſûré qu'il vous paroîtra curieux : „ (u) Je „ me ſouviens d'avoir lû autrefois dans les Let„ tres de Cicéron une aſſez plaiſante diſpute en„ tre luy & Caton, fondée ſur cette diſtinction „ des choſes pour leſquelles on devoit remer„ cier les Dieux, & de celles pour leſquelles on „ ne les devoit point remercier. C'eſt que Ci„ céron ayant fait quelques exploits militaires de „ peu d'importance dans ſon gouvernement de „ Cilicie, il déſira qu'on en remerciât les Dieux „ à Rome en faiſant des ſupplications *ad omnia „ Deorum pulvinaria*, ce qui eſtoit comme un „ prélude pour obtenir l'honneur du petit „ triomphe qui s'appelloit *Ovatio*. Et en effet „ cela luy fut accordé; mais ce fut contre l'a„ vis de Caton, qui prétendoit avoir fait plus „ d'honneur à Cicéron en diſant, que ce qu'il y „ avoit eu d'extrémement loüable dans ſa con„ duite, eſt qu'il avoit gouverné les peuples de „ ſa province avec beaucoup d'intégrité, de „ douceur, & de ſageſſe, ce qui méritoit de „ grandes loüanges, mais n'eſtoit point une cho„ ſe pour laquelle on dût rendre des actions de „ graces aux Dieux : au lieu que Cicéron, qui „ convenoit de la maxime, ne trouvoit pas bon „ qu'on luy en eût fait l'application en cette ren„ contre, & avoit de la peine à ne pas croire „ qu'il n'y eût un peu de malignité dans cette „ reflexion philoſophique de Caton.

Caton même approuve ce ſentiment.

Si vous voulez conſulter les originaux liſez la 4. lettre du 15. livre de Cicéron *ad familiares*, & la 5. qui eſt la réponſe de Caton à la précédente. La 6. vous aprendra que Cicéron diſſimula ſon reſſentiment lors qu'il fit réponſe à la lettre de Caton. Il étoit néanmoins fort en colere contre lui comme il paroit (w) par les lettres qu'il écrivit à Atticus en ce même tems.

Mr. Arnauld me fournit encore une très-belle remarque qui vous convaincra que la religion Paienne ne pouvoit ſervir de rien par raport à l'aquiſition de la vertu. (x) Tous les anciens Philoſophes *généralement n'ont cherché que dans leur eſprit, & leur raiſon la regle de leurs devoirs. Comment donc voudroit-on s'imaginer que les femmes, les ſoldats, les artiſans, les payſans, & tout le reſte de la populace Payenne, ayent eu des moyens ſuffiſans pour croire qu'on offenſe Dieu quand on fait une méchante action, parce que la loy de Dieu la défend, ce qui a eſté entierement ignoré de tous les Philoſophes Payens, au moins pendant pluſieurs ſiecles. On trouve ſur cela un endroit bien remarquable dans les Offices de Cicéron. Il y propoſe les raiſons de ceux qui prétendoient que Regulus pouvoit ne pas garder ſon ſerment: dont l'une eſtoit celle-ci*: Sur quoi cette obligation ſeroit-elle fondeé? Eſt-ce que nous craignons que Jupiter ne ſoit colere contre nous & ne nous puniſſe? Mais tous les Philoſophes conviennent, tant ceux qui nient la providence que ceux qui la croient, que Dieu ne ſe met en colere contre perſonne, & ne fait de mal à perſonne: NUNQUAM Deum nec inſci nec nocere. *A quoi il répond, que cela eſt vrai: & que ce n'eſt point auſſi ſur cela qu'eſt fondée l'obligation*

Et Cicéron auſſi.

(s) *Facis rem optimam, & tibi ſalutarem, ſi, ut ſcribis, perſeveras tre ad bonam mentem: quam ſtultum eſt optare, cum poſſe à te impetrare. Non ſunt ad cælum elevanda manus, nec exorandus aduas, ut nos ad aures ſimulacri, quaſi magis exaudiri poſſimus, admoneat: prope eſt a te Deus, tecum eſt: intus eſt. Ita dico, Lucili, ſacer intra nos ſpiritus ſedet, malorum bonorumque noſtrorum obſervator & cuſtos.* Seneca epiſt. 41. pag. m. 236. Je me ſers de la verſion de Chalvet.

(t) *Seneca epiſt.* 10. *pag.* 181.

(u) Arnauld reflex. ſur le nouveau ſyſteme, to. 1. *pag.* 314. 315.

(w) *Cato..... in me turpiter fuit malevolus, dedit integratis, juſtitiæ, clementiæ, fidei mihi teſtimonium quod non quærebam, quod poſtulabam negavit &c.* Cicero ad Attic. epiſt. 2. lib. 7. pag. m. 661.

(x) „ Arnauld ſeconde dénonciat. du peché philoſo„ phique pag. 94.

bligation de garder ſon ſerment, mais ſur la bonne foy & ſur la juſtice. (y) Quod aſſumatè quaſi Deo teſte promiſeris id tenendum eſt. Jam enim non ad iram Deorum QUÆ NULLA EST, ſed ad juſtitiam & ad fidem pertinet. *Ils ne croyoient donc point que le violement du ſerment fût un péché, parce que Dieu en eſtoit offenſé, mais ſeulement parce que c'eſtoit manquer à la bonne foi & à la juſtice, de ne pas faire ce qu'on avoit promis de faire en prenant Dieu à témoin de cette promeſſe.*

He bien, Monſieur, direz vous aprés cela que l'apariton d'une Comete ſervoit de beaucoup aux Païens pour s'avancer dans le chemin de la vertu, puis qu'elle les obligeoit à ranimer le faux culte des Idoles? Si le peuple épouvantée de cette menace du Ciel conſultoit les Prêtres, il aprenoit qu'il faloit faire des préſens aux Dieux pour les apaiſer, & qu'il ne f.loit que cela. S'il eût conſulté les Philoſophes il eut apris que les Dieux ne ſe facheot de quoi que ce ſoit, & qu'en tout cas il faut ſe munir de fermeté, & de conſtance, & de vertu contre les accidens de la vie; mais qu'on n'a beſoin que de ſoi même pour ſe procurer cette reſſource, les biens de la fortune étant les ſeuls que l'on doit attendre des Dieux.

Savez vous bien que Séneque aprés s'être bien moqué des ſuperſtitions du Paganiſme ajoûta, qu'il faloit adorer de telle ſorte cette multitude ou cette populace de Dieux, qu'on ſe ſouvint que c'étoit un culte apuié ſur là coûtume bien plus que ſur la réalité des choſes. Saint Auguſtin infére de là que c'étoient des loix ou des uſages qui n'avoient point établi ce qui pouvoit plaire aux Dieux, ou ce qui avoit quelque vérité (z).

§. LV.

Quel a été le ſentiment de Séneque ſur la queſtion; Si toutes choſes ont été faites pour l'homme.

VOus me trouvez blamable d'avoir aprouvé (a) Séneque en ce qu'il a dit que les ſoins de la Providence ont un but plus relevé que de conſerver les hommes, *& qu'encore que les mouvemens des cieux nous aportent de grandes utilités, ce n'eſt pas à dire pourtant que ces vaſtes corps ſe meuvent pour l'amour de la terre.* Voions ſi votre cenſure eſt miſonnable.

Réflexions ſur un Paſſage de Séneque.

Premierement je vous prie d'agréer, que je mette ici toute la penſée de Séneque. Vous n'en avez vû qu'une partie dans mon autre Ouvrage. *Il eſt certain*, dit-il (b), *qu'entre les premieres ordonnances que les Dieux firent en baſtiſſant ceſt univers, ils ont regardé à nous, & ont eu grande conſidération à l'homme: & par ainſi il ſemble qu'ils ne continuent point à deſpiter leurs beaux ouvrages ſeulement pour eux meſmes. Car nous ſommes partie de ce bel ouvrage. Nous ſommes donc redevables au Soleil, à la Lune, & aux autres puiſſances celeſtes du bien qu'elles font. Car encore qu'ils ſoyent plus grands que tous ce ſarquoy ils jettent leurs clairtés: toutesfois penſans à des choſes plus grandes que nous, ils nous aydent de beaucoup, ils nous aydent (dis-je) par l'ordonnance du deſtin: & par ceſte raiſon nous leur ſommes obligez: d'autant que ce n'eſt point par fortune, ou par leur ignorance que nous ſombons en leurs bien-faicts: & qu'ils ſçavent bien ce que nous debuons prendre, & ce que nous recevons d'eux: & encore que leur intention ſait plus haute, & le fruict de leur travail plus ſoucieux, que de nourrir & conſerver les choſes mortelles, ſi eſt-ce que dés le premier commencement du monde, ils ont advancé leur penſée ſur nos utilitez: ils ont donné telles ordonnances & telles loin au ciel, qu'il appert bien que le ſoing qu'ils ont eu de nous, n'eſtoit point des derniers. Nous devons honneur & reverence à nos peres, & toutesfois pluſieurs ont ſouvent couché avec leurs femmes ſans deſir de nous engendrer. On ne peut dire que les dieux ayent ignoré ce qu'ils debuoyent faire, veu qu'ils nous ont tout auſſi-toſt denué la nourriture, & autres choſes qui nous eſtoyent neceſſaires. Les Dieux n'engendrerent jamais par nonchalance ceux, pour la faveur deſquels ils avoyent engendré tant de choſes. Certainement nature a penſé à nous devant que de nous engendrer: Nous ne ſommes pas un ouvrage de ſi peu d'importance, qu'elle ne ſe ſoit aucunement ſouvenue de nous. Voy le grand pouvoir qu'elle a mis entre nos mains.* Je laiſſe la ſuite de ce paſſage: elle contient un fort beau détail des privileges & des perfections de l'homme. Vous remarquerez, s'il vous plait, que Séneque ſe propoſe de réfuter certaines gens, qui ne vouloient pas convenir qu'ils euſſent de l'obligation aux Dieux; car, diſoient-ils, entre autres choſes, ce n'eſt pas nommément & uniquement pour nous que les Dieux répandent des biens. *Le bien qui me tient obligé & redevable, doibt avoir eſté fait pour moi ſeul. Par ceſte raiſon*, répondoit Séneque (c), *ſa ne deburois rien ny au Soleil ny à la Lune, car ils ne courent point le ciel pour l'amour de toy: Toutesfois cheminans ainſi pour la conſervation de tout l'univers, ils ſe mouvent auſſi pour moy: d'autant que je ſuis une partie de ce grand univers.*

Il y a un autre paſſage dont je n'ai cité qu'une petite partie, mais le voici tout du long: (d) *Il y a des choſes qui ne peuvent aucunement nuire, & qui n'ont aucune puiſſance ſinon à bien faire & à nous conſerver, comme ſont les Dieux immortels, qui ne veulent & ne peuvent nous faire aucun mal. Par ce que leur nature eſt douce & amiable, & autant eſloignée de recepvoir injure comme d'en faire. Ceux doncques ſont fols, & ne cognoiſſent point la vérité des choſes, qui penſent que les Dieux nous envoyent les tempeſtes de mer les plus grandes, les pluyes exceſſives, les hyvers longs & rigoureux: veu qu'il n'y a aucune de ces choſes qui nous puiſſent ou profitent, qui s'addreſſe proprement à nous. Nous ne ſommes pas cauſe que l'hyver & l'eſté reviennent à ce monde: ces choſes ont leurs loix certaines, par leſquelles la divinité exerce ſes puiſſances. Nous nous priſerions trop, ſi nous penſions eſtre ſi dignes, que pour noſtre reſpect choſes ſi grandes ſe remuaſſent.* „

Je vous prie préſentement de bien prendre garde que le premier de ces deux endroits de Séneque

(y) *Cicero de offic. lib. 3. cap. 29. pag. m. 368.* Voyez ci-deſſous §. 55. n. 6.

(z) *Genuerim iſtam ignobilem deorum turbam, quam longo ævo longa ſuperſtitio congeſſit, ſic inquit, adorandam, ut minimarum cultum ejus magis ad morem, quàm ad rem pertinere. Nec leges ex ullâ, nec mos ex civili Theologia id conſtituerunt, quod Dis gratum eſſet vel ad rem pertineret.* Auguſt. de civit. Dei lib. 6. cap. 10. pag. m. 606. Il cite l'Ouvrage de Seneque *contra ſuperſtitiones.*

(a) „ Voiez le chapitre 83. des Penſées diverſes.

(b) „ *Seneca de benefic. lib 6. cap. 23. pag. m. 124.* Je „ me ſers de la verſion de Chalvet, tant ici que dans ſes „ pages ſuivantes.

(c) *Propter me factum debet eſſe, quod me obligat. Ipſa, inquit, mala, nec Luna nec Sol quidquam debet, non enim propter te moventur. Sed cum in hoc moveantur ut universa conſervent, & pro me moventur: universorum enim pars ſum* Id. ib. cap. 20. pag. 123.

(d) *Id. de ira lib. 2. cap. 27. pag. 543. 544.* Voiez le auſſi *lib. 6. natur. quæſt. cap. 3.*

que eſt d'une telle orthodoxie, qu'on ne ſauroit raiſonnablement attendre rien de meilleur d'un Philoſophe Paien. La providence de Dieu, & ſa bonté envers l'homme y ſont établies clairement, quoi que l'on n'y borne pas aux ſeuls interêts du genre humain les vûes & les actions divines. Je ne vous dis point qu'en un autre lieu Séneque montre encore par des traits plus ſinguliers les obligations que l'on a aux bontez de la providence, puis qu'il la fait veiller à notre conſervation avec d'autant plus de ſoin qu'il ſuppoſe que notre nature eſt ſujette à une mortalité dont il faut continuellement arrêter les ſuites. Cela ſeroit très-beau ſi l'on n'y avoit pas inféré un dogme injurieux à la puiſſance de Dieu. On lui donne ſeulement la force de corriger quelques défauts de la matiere, mais on prétend qu'il ne la ſauroit entierement rectifier: (*a*) *Jettons noſtre ame ſur les choſes éternelles, admirons les formes de toutes choſes qui volent en haut: & comme Dieu ſe promenant parmi elles, & prevenant à tout, il conſerve contre la mort, ce qu'il a peu faire immortel, par ce que la matiere l'empeſchoit: & comme il ſurmonte par raiſon les vices du corps. Car toutes choſes demeurent, non par ce qu'elles ſont éternelles, mais par ce qu'elles ſont defendues par le ſoing de ce gouverneur; Les immortelles n'ont point beſoing de defendeur. L'ouvrier qui les a faites* (il faloit dire *qui a fait les autres*) *les conſerve, ſurmontant par ſa vertu la fragilité de la matiere.* Ce dogme de l'incorrigibilité de la matiere ſe trouve dans pluſieurs Philoſophes (*f*), & a ſervi à donner raiſon de l'origine du mal.

Vous auriez tort, Monſieur, ſi vous m'accuſiez d'avoir aprouvé Séneque ſur cet article-là; car il n'en parle point du tout dans les deux paſſages que j'ai citez au chapitre 83. de mes Penſées diverſes; & quand même il en eut parlé, vous ne ſeriez point en droit de m'en dire l'aprobateur: mon aprobation ne peut tomber que ſur les choſes que j'ai nommément & expreſſément raportées de la doctrine de ce Philoſophe.

C'eſt par là que je me puis bien juſtifier à l'égard du ſecond paſſage. Il contient une groſſe erreur, qui eſt que Dieu ne châtie point les hommes, qu'il ne ſe fâche jamais contre eux, qu'il ne leur fait jamais aucun mal, qu'il ne peut point leur en faire, & que c'eſt une folie de s'imaginer que les orages, & l'intempérie des ſaiſons aient pour but d'incommoder l'homme. Ce ſentiment de Séneque a été celui de la plûpart des Philoſophes de l'antiquité, ſi l'on en croit Cicéron (*g*), qui aſſûre que non ſeulement ceux qui enſeignoient que les Dieux ne ſe mêloient d'aucune choſe, mais auſſi ceux qui leur donnoient plus d'action, les faiſoient entierement incapables de ſe fâcher, & d'incommoder perſonne, & voilà pour vous le dire en paſſant une très-forte confirmation de ce que j'ai avancé (*b*) ci-deſſus, concernant le peu de conformité de la religion des peuples avec les idées des Philoſophes: car l'opinion la mieux établie parmi les peuples étoit que la peſte, la ſtérilité, la grêle, les tempêtes, l'excès du chaud ou du froid, &c. venoient de la colere de quelque Dieu, dont quelque partie du culte extérieur avoit été ou entierement négligée, ou exercée ſans l'obſervation exacte de toutes les cérémonies.

Quoi qu'il en ſoit l'erreur de Séneque ne peut vous fournir aucun prétexte de me condamner. Je n'y ai eu aucun égard quand j'ai cité ſon ſecond paſſage, & j'ai même omis les paroles qui la contiennent. Je ne me ſuis attaché qu'au ſens général de cet Auteur, & j'ai plûtôt paraphraté que traduit la très-petite partie que j'ai aprouvée.

Si tout l'Univers a été fait pour l'homme.

Voici donc la ſeule choſe ſur quoi vous me puiſſiez faire un procés, c'eſt que j'ai aprouvé ces maximes de Séneque que le mouvement des cieux, & l'action des élemens, qu'en un mot les ouvrages de la Nature tendent à une fin bien plus vaſte, & bien plus ſublime que ne l'eſt la conſervation du genre humain; qu'à la vérité les hommes entrent pour leur part dans les ſoins, & dans les vûes de Dieu, qu'il ſait qu'il les trouvera à ſon paſſage, & qu'il veut en chemin faiſant les combler de biens, ce qui mérite une très-juſte reconnoiſſance, mais qu'il va beaucoup plus loin, & que nous préſumerions trop de nous ſi nous prérendions être ſes colonnes d'Hercule, ſon but principal, le centre à quoi aboutiſſent tous les mouvemens de la Nature, & la raiſon unique de tous ſes travaux. J'avoue que ces maximes m'ont paru très-belles, & je conviens encore aujourd'hui qu'un Philoſophe Paien ne pouvoit rien dire de plus ſenſé que cela. Car comment pouvoit-il comprendre en raiſonnant ſur la grandeur de l'Univers, & ſur l'idée de Dieu, qu'une créature auſſi ſujette que l'homme à tant de défauts, & à tant d'infirmitez de corps, & d'ame fût la ſeule fin à quoi tendiſſent toutes les actions de la Nature? Il eſt de la ſageſſe d'un ouvrier de mettre une juſte proportion entre les moïens & la fin, de ne point faire de très-grands préparatifs pour l'exécution d'une très-petite choſe, mais au contraire d'exécuter de grandes choſes avec fort peu d'inſtrumens. Trouve-t-on cette joſteſſe dans la Nature en cas que la vaſte & l'immenſe machine des cieux, & des élemens ne ſe remuë que pour faire croître ſur la terre ce dequoi l'homme a beſoin? Vous m'avez écrit que le même Philoſophe qui appliqua (*i*) le *parturient montes*, dit en même tems, que ſi les étoiles n'avoient été faites qu'afin d'influer ſur la terre & de diminuer en faveur de l'homme l'obſcurité de la nuit lors que le tems eſt ſerain, le jeu ne vaudroit pas la chandelle. Ceux qui entre les Paiens ont reconu des Génies tels à-peu-près que nous concevons les Anges, avoient encore plus de ſujet de nier que tous eûſ été eréé pour l'homme, car ils devoient trouver bien plus raiſonnable que les cieux euſſent été faits pour ces Génies qui pouvoient les contempler de plus près, & en admirer avec plus de connoiſſance les perfections.

§. LVI.

(*a*) *Attendamus animum ad illa, quæ æterna ſunt, miremur ſublimia volitantes rerum omnium formas! Deumque inter illa verſantem, & providentem, quemadmodum quæ immortalia facere non potuit, quia materia prohibebat, defendat à morte, ac retinam vetustate corporis vincat. Manent enim cuncta, non quia æterna ſunt, ſed quia defenduntur cura regentis. Immortalia tutore non egent. hæc conſervat artifex, fragilitatem materiæ ſu a vincens.* Seneca epiſt. 58. pag. 268.

(*f*) „ Voïez le Diction. hiſtor. & crit. à la remarque „ K. de l'article d'*Epicure* & à la remarque KK, de l'article *Pauliciens*.

(*g*) *Num iratum timemus Jovem? At hoc quidem commune eſt omnium philoſophorum, non eorum modo, qui Deum nihil habere ipſum negotii dicunt, & nihil exhibere alteri: ſed eorum etiam, qui Deum ſemper agere aliquid, & moliri volunt, numquam nec iraſci Deum, nec nocere.* Cicero de officiis lib. 3 cap. 28. pag. m. 367. Voïez ci-deſſus la fin du chap. LIV.

(*b*) „ Dans le chapitre 49.

(*i*) „ Voïez ci-deſſus. §. 43. vers la fin.

§. LVI.

Eſſai d'un moïen d'accommodement entre la Théologie Chretienne & la Philoſophie, ſur la queſtion, Si tout l'Univers a été créé pour l'homme.

Idée commune des Chretiens là-deſſus.

MAis pour vous faire juſtice avec toute la ſincérité dont je fais profeſſion, je dois avouer que votre cenſure eſt fondée ſur ce qu'il vous ſemble que j'adopte ſimplement & abſolument la doctrine de Seneque; car ſi j'avois ſeulement dit qu'elle eſt raiſonnable dans un Philoſophe Païen, vous me déclarez que vous auriez laiſſé paſſer cet endroit de mon Ouvrage, quoi que vous n'ignoriez pas que les Païens mêmes ont reconnu (*a*) que le monde étoit fait pour l'homme. Vous trouvez donc ſeulement mauvais qu'un Philoſophe Chretien afirme ſur ce point-là les mêmes choſes que Seneque. Les Chretiens, me dites vous, ne peuvent pas ignorer ce qu'on leur expoſe en toutes rencontres, ce que tant de Catéchiſmes, tant de Sermons, & tant de ſyſtêmes leur doivent avoir apris, que Dieu n'a créé cet Univers qu'afin de manifeſter ſa gloire par l'exercice de ſa juſtice & de ſa miſéricorde; qu'il a falu pour faire paroître ces deux attributs que la ſeconde perſonne de la Trinité s'unit hypoſtatiquement avec la nature humaine, qu'elle devint homme, & que par la mort elle offrit à la juſtice divine un ſacrifice expiatoire pour le genre humain. Dieu a pû ſauver par cette voie un certain nombre de pécheurs ſans déroger à ſa juſtice, & punir les autres ſans déroger à ſa clémence; ſauver ceux qui croient en ſon fils, damner les impénitens & les incrédules. Il faut donc dire que l'homme s'eſt trouvé dans les vûes, & dans les deſſeins de Dieu comme le ſeul & le principal moïen de la fin, que le Createur s'eſt propoſée en faiſant le monde. Il eſt donc vrai que toutes les autres choſes ont été faites à cauſe de l'homme. Ce n'eſt pas même à cauſe de l'homme en général, mais à cauſe des prédeſtinez.

Idée du P. Malleranche.

Car „ (*b*) voici l'ordre des choſes. Tout eſt „ pour les hommes, les hommes pour Jéſus-Chriſt, „ & Jeſus-Chriſt pour Dieu. . . . (*c*) Jéſus-Chriſt „ étant le premier des prédeſtinez, puis que nous „ ne ſommes prédeſtinez qu'en Jéſus-Chriſt, „ Dieu qui n'a fait le Monde que pour les prédeſtinez, *omnia propter electos*, a dû pour ainſi „ dire, penſer a Jeſus-Chriſt avant toutes choſes. . . . . (*d*) Il a donc fallu que Dieu créaſt „ l'Univers pour l'Egliſe, l'Egliſe pour Jéſus-Chriſt, & Jéſus-Chriſt pour trouver en lui une „ victime & un Souverain Preſtre digne de la „ Majeſté Divine. L'on ne doutera pas de cet „ ordre des deſſeins de Dieu, ſi l'on prend garde qu'il ne peut avoir d'autre fin de ſes actions „ que lui-même. „

Si Dieu a tant aimé les hommes (*e*) qu'il a donné ſon fils unique, ſon fils coëſſentiel & conſubſtantiel, & qu'il l'a ſoumis à la mort ignominieuſe de la croix, afin de procurer la vie éternelle à ceux qui croiroient en lui, peut-on douter qu'il n'ait fait le monde pour les hommes? Qui donne le plus ne donne-t-il pas le moins? On n'a qu'à lire (*f*) Saint Paul.

Et des Prédicateurs.

Nous avons oui prêcher en cent occaſions que l'Egliſe, le corps myſtique du Fils de Dieu, l'aſſemblée des elus eſt le vrai ſel de la terre, c'eſt-à-dire, ce qui en détourne la deſtruction; que tout l'Univers travaille pour les intérêts de la terre, parce qu'elle eſt le ſéjour des enfans de Dieu, & qu'auſſi dès qu'il ne ſera plus neceſſaire de pourvoir a leurs beſoins, toute la machine du monde périra. La ruine de ce grand ouvrage n'eſt différée que juſques à la naiſſance du dernier des prédeſtinez. C'eſt à ce moment-là qu'eſt attachée l'heure fatale, (*g*) où *dans le bruit d'une effroïable tempête les cieux paſſeront, les élemens embraſez ſe diſſoudront, & la terre avec tout ce qu'elle contient ſera conſumée par le feu* (*h*).

La Raiſon ſe rend à la Révélation: mais il faut éviter de les mettre en oppoſition.

Voilà, ſi je ne me trompe, un précis fidele de vos judicieuſes remontrances. Je vous en remercie, Monſieur, & je vous avoue qu'après cela il n'eſt plus permis a un Philoſophe Chretien d'adopter les penſées de Séneque ſans de bonnes modifications. On auroit beau dire que la lumiere naturelle s'eſt declarée pour lui. Cette excuſe n'eſt point valable contre les droits de la lumiere révéïée. Lors que la Raiſon dit une choſe, & la Révélation une autre, nous devons fermer l'oreille à la voix de la Raiſon. La Philoſophie doit plier ſous l'autorité de Dieu, & mettre pavillon bas à la vûë de l'Ecriture. La Raiſon elle-même nous conduit à nous ſoumettre de la ſorte. Vous ſavez ce que j'ai dit là-deſſus dans pluſieurs endroits de mon Dictionnaire, & ſur tout dans les éclairciſſemens ajoûtez (*i*) à la 2. édition. Mais il ne faut point exiger de tels ſacrifices ſans une grande néceſſité, il vaut mieux entretenir le plus ſouvent que l'on peut une bonne intelligence entre les deux tribunaux, celui de la Foi & celui de la Raiſon. Si leur diſcorde n'ébranle point les véritables fidelles, il eſt pour le moins certain qu'ils ont beaucoup de plaiſir de les voir d'accord. Ils ſeroient ſans doute bien aiſes de n'être pas fatiguez de ces queſtions. Pourquoi ſi le monde n'a été fait que pour l'homme, eſt-il ſi grand qu'il ſurpaſſe tout le globe de la Terre, je ne ſai combien plus de millions de fois que ce globe ne ſurpaſſe la cent milliéme partie d'une goûte d'eau? A quoi ſert aux hommes une grandeur ſi immenſe? La plûpart n'y ont jamais ſongé; & ce n'eſt que depuis deux jours pour ainſi dire, que les Aſtronomes en ont donné quelque idée. Combien y a-t-il de prédeſtinez qui ont crû toute leur vie que le Soleil touchoit la Terre à ſon lever & à ſon coucher, & que le ſommet des hautes montagnes étoit contigu au firmament? On ne veut pas leur attribuer l'ignorance de ces Thraces (*k*) qui craignirent que le Prêtre de Junon ne montât au ciel par des echelles qu'il avoit mîtes les unes ſur les autres, & ne les allât accuſer devant la Déeſſe; mais on oſe dire que quantité d'ames éluës n'auroient pas pris pour une fable ce qu'un voïageur racontoit, (*l*) qu'aiant été juſqu'au bout du monde, *il s'eſtoit veu contraint de ployer fort les épaules à cauſe de l'union du Ciel & de la Terre dans cette extrémité.* Si Dieu n'a conſideré que l'homme en bâtiſſant cet Univers, à quoi bon placer ſi

(*a*) „ Voïez le chapitre ſuivant.
(*b*) „ Mallebranche de la nature & de la grace pag. „ 8. édit. de Rotterdam 1684.
(*c*) *Id. ib. pag.* 9.
(*d*) *Id. ib. pag.* 15.
(*e*) „ Voïez l'Evangile de Saint Jean ch. 3. v. 16.
(*f*) „ Epitre aux Romains ch. 8. v. 31.
(*g*) *Eſſe quoque in fatis reminiſcitur affore tempus.*

Quo mare, quo tellus, correptaque regna cuncti
Arderent, & mundi moles operoſa laboret.
Ovidius Metam. lib. 1. v. 256.

(*h*) II. Epitre de Saint Pierre ch. 3. v. 10.
(*i*) A la fin du dernier volume.
(*k*) *Polyænus lib. 7. cap. 22. pag. m. 652.*
(*l*) „ La Mothe le Vayer, lettre 89 pag. 254. du 10[illegible] „ 8. édit. in 12.

ſi loin de la Terre tant d'étoiles fixes, qui malgré leur prodigieuſe grandeur nous paroiſſent auſſi petites que des lampes? Pourquoi tant d'autres étoiles (*m*) qui n'avoient jamais paru aux yeux de l'homme avant l'invention tout-à-fait moderne des téleſcopes? De quoi peut ſervir à l'Egliſe militante que Jupiter ait des Satellites, qui ſe meuvent régulierement autour de lui? Choſe decouverte depuis quatre jours, & qui demeure inconnuë à la plûpart des prédeſtinez. Oſeroit-on dire que l'anneau & les Satellites de Saturne découverts auſſi depuis peu, & inconnus comme auparavant à preſque tous les humains, ſont ſi néceſſaires à la Terre, & par conſéquent à l'homme, & par conſéquent à l'Egliſe des Elus, que ſi on ne les avoit pas poſez où ils ſont avec ordre de ſe mouvoir ſelon les regles qu'ils ſuivent, toute l'œconomie terreſtre auroit été dérangée? Où eſt le Philoſophe qui pourra s'imaginer que chaque partie du monde eſt ſi néceſſaire a toutes les autres? Quoi, la privation d'un des Satellites de Saturne empêcheroit ſur la Terre toute production de mineraux, & de végétaux, & d'animaux? Et d'où vient donc que de tems en tems (*n*) il diſparoit des étoiles, & qu'il en paroit de nouvelles ſans que notre monde s'en reſſente? L'extinction d'une chandelle à l'opera fait-elle aucun mal? Trouble-t-on l'œconomie végétative d'un arbre en lui arrachant une feuille? Cela nuit-il aux autres feuilles? (*o*) Il n'eſt donc pas vrai que la Terre ait beſoin de tout ce qui exiſte dans l'Univers.

Avouëz moi, Monſieur, que ces queſtions que l'on pourroit accompagner de pluſieurs autres vous paroîtront importunes. Vous n'ignorez pas les paroles d'un Miniſtre fort éclairé: „ (*p*) l'Aſtronomie étourdit la raiſon & l'imagination, „ par les idées qu'elle nous donne, de l'étenduë „ preſqu'infinie de l'Univers, de la grandeur démeſurée de tant d'Aſtres, que nous n'apercevons que comme des étincelles dans les Cieux. „ La Terre s'evanouit, quand on fait reflexion, „ que la diſtance des (*q*) Aſtres ſe compte par „ des millions de lieues, & que l'erreur qu'on „ pourroit commettre de trois ou quatre millions „ dans ce calcul, eſt à peu près de même, que „ ſi on ſe trompoit de quatre ou cinq pas, en „ déterminant à vûë d'œil une diſtance d'une „ demilieuë ou environ. Quand on pense à cette immenſité de l'Univers, on ne ſçait preſque plus quelle place cette Terre occupe. C'eſt „ un point; c'eſt un rien, que la Religion néanmoins engage de conſidérer comme la partie „ la plus conſidérable de l'Univers, la plus favoriſée du Créateur, & la ſeule qu'il ait honorée de ſes graces & de ſes merveilles les plus „ extraordinaires. „

Moyen d'accommoder la Théologie & la Philoſophie.

Ne pourroit-on pas tenter quelque voie d'accommodement entre la Philoſophie & la Théologie, dans lequel chacune trouvât ſon compte ſur cette matiere? Ne pourroit-on pas ſupoſer que de tous les plans des mondes poſſibles, il n'y en a eu aucun que Dieu ait trouvé conforme à ſa gloire, excepté celui qui renfermeroit le myſtere de l'incarnation & toutes ſes dépendances? Si nous ſupoſons cela il eſt vrai de dire que le monde a été créé pour l'homme, que l'homme a été non ſeulement *conditio ſine qua non*, une condition ſans laquelle Dieu n'eut rien produit, mais même un objet (*r*) déterminant, & auquel toutes les choſes néceſſaires ont été ſubordonnées. Voilà peut-être dequoi contenter la Théologie. Pour ce qui eſt de la Philoſophie elle ſe pourroit accomoder de cette autre ſupoſition. C'eſt que Dieu s'étant déterminé à cauſe de l'homme à faire un ouvrage, ne s'eſt point borné au deſſein qu'il avoit ſur l'homme, il a mis dans ſon ouvrage tout ce que ce deſſein principal pouvoit demander, & outre cela une infinité d'autres choſes dignes de ſa puiſſance & de ſa ſcience infinie, & pour telles fins qu'il lui a plu, ſuites néceſſaires des loix méchaniques du mouvement qu'il donnoit a l'étendue.

Ceci ſe peut expliquer par une comparaiſon. Un grand Monarque répond favorablement à la requête du quelques marchans étrangers qui ſouhaitent la permiſſion de s'établir dans ſes états. Il leur fait bâtir un ville maritime avec un beau port. Il ordonne que toutes les commoditez du commerce, comme magazins, halles, &c. y ſoient ménagées. En un mot il n'oublie rien de tout ce qui eſt néceſſaire à une ville marchande. Mais ſe voiant en train de faire bâtir cette ville, il forme de nouvelles vûes, il veut qu'elle ſoit un monument de ſa grandeur, & de ſa magnificence; l'une des merveilles du monde. Il y fait des amphithéatres, des arcs de triomphe, des temples, des colleges, & des aqueducs magnifiques, quantité de beaux palais. Il y érige des ſtatuës, des obeliſques, & des colonnes ornées d'emblêmes, de deviſes, & d'énigmes. Tout ce que les arts ont de plus exquis eſt emploié à l'ornement de ce lieu-là. Le Monarque n'eût rien fait de toutes ces choſes, ſi ces marchans étrangers ne l'euſſent déterminé a la conſtruction de cette ville. Ils ont été ſon principal & ſon unique motif au commencement, mais enſuite il s'eſt propoſé d'autres deſſeins; de ſorte que l'on trouveroit bientôt une réponſe a la queſtion, Pourquoi tant de choſes non néceſſaires à une ville de commerce, tant d'énigmes, & tant d'emblêmes ingénieuſes à quoi les marchans trop occupez de leur négoce ne prendront point garde?

§. LVII.

En quel ſens j'ai pû adopter la penſée de Séneque. La vanité de l'homme a contribué à la doctrine des préjuges. Si les ſuites des loix de la Nature ont toujours l'homme pour but.

QUoi qu'il en ſoit je vous prie de bien remarquer à quelle occaſion je me ſuis ſervi de la penſée de Séneque. Je ne l'ai citée qu'après avoir dit (*a*) que l'homme eſt ſi vain qu'il s'imagine, *Qu'il ne ſauroit mourir ſans troubler toute la Nature, & ſans obliger le ciel à ſe mettre en nouveaux frais pour éclairer la pompe de ſes funérailles.* J'ai allégué les paroles d'un Jéſuite (*b*) Italien qui a débité cela publiquement; & vous ſavez que les Jéſuites, & ſur tout en Italie ne paſſent pas pour des

Un Jéſuite Italien a été du même ſentiment que Séneque.

(*m*) „ Les lunettes à longue vûë nous ont fait découvrir un ſi grand nombre d'etoiles fixes, que dans la „ ſeule conſtellation d'Orion, il y en a d'avantage que „ les Aſtronomes n'en avoient remarqué dans tout le „ Ciel. *Gadroys ubi infra pag.* 9.

(*n*) „ Voiez Mr. Gadroys dans ſon ſyſtême du monde pag. 31. 32.

(*o*) „ Conſultez le chapitre 209. des Penſées diverſes.

(*p*) „ Jaquelot préface de la Diſſertation ſur l'exiſtence de Dieu.

(*q*) „ Voiez les obſervations Aſtronomiques de Meſſieurs de l'Obſervatoire de Paris.

„ (*r*) Entendez toûjours en qualité de moyen; car la „ derniere fin de Dieu ne peut être que Dieu même.

(*a*) „ Penſées diverſes ch. 83.

(*b*) *Vincentius Grimaldus.*

des Docteurs favorables à ceux qui s'opoſent à la crédulité ſuperſtitieuſe. Voilà donc un témoin de poids contre l'opinion vulgaire ſur ce qu'on nomme préſages des malheurs publics. S'il réfute ainſi ceux qui croient que les Cometes ſont formées extraordinairement à cauſe que quelque Prince doit mourir bien-tôt, vous jugez bien qu'il n'aprouvoit guere ceux qui prétendent (c) que les fleuves ſe débordent afin d'annoncer la grande fortune d'un enfant qui vient de naître, ou afin de reprocher (d) aux hommes le tort qu'ils ont fait à quelque Monarque. Vous jugez bien qu'il trouvoit là un grand caractere de l'orgueil de l'homme, & un effet inſigne de l'adreſſe des flateurs. C'étoit mon texte en cet endroit-là; or qu'y avoit-il de plus naturel que de me ſervir de l'autorité de Séneque, qui a ſi bien reconnu que nous nous flaterions trop ſi nous nous perſuadions que la Nature ne ſonge qu'à nous, qu'elle ne produit les pluies & les tempêtes, le grand chaud & le grand froid qu'à cauſe de nous? Juſques là je ne voi rien de condamnable dans ſa doctrine. Prenez la dans cette généralité, je m'aſſure qu'elle ne vous ſemblera pas opoſée aux fondemens du ſyſtême dont vous (e) m'avez averti.

Ce ſentiment n'eſt point contraire à l'analogie de la foi.

Car il nous engage ſeulement à dire que Dieu ne s'eſt déterminé à faire des créatures, qu'afin d'unir ſon fils unique avec la nature humaine, & de lui former un corps myſtique compoſé des prédeſtinez. Il ne nous engage point à ſoûtenir, que Dieu ne fait rien qui ne ſe raporte directement à la terre, ou plûtôt à l'homme. Encore moins nous engage-t-il à ſoûtenir que l'irregularité des ſaiſons, les tempêtes, les tremblemens de terre, les phénomenes de l'air &c. ſont des choſes qui arrivent extraordinairement, & qui n'ont nulle rélation qu'à une ville, qu'à une Province, ou même qu'à une ſeule perſonne dont il faut notifier la deſtinée par des préſages. Il ſuffit à votre ſyſtême que Dieu ait ſubordonné à l'homme tout ce qui doit concourir néceſſairement à l'œconomie de la Grace, & qu'il ait placé la Terre dans une ſituation à être à portée de l'activité de tous les corps qui doivent l'aider à produire notre nourriture. Il ne s'eſt point lié les mains, il fait ailleurs, & même dans notre petit tourbillon, une infinité de choſes qui ont un raport direct à toute la maſſe du monde, je veux dire qui émanent des loix générales ſans aucun égard particulier & limité à notre eſpece.

Les phénomenes de la Nature ne regardent pas toûjours l'homme.

Soufrez que je vous faſſe trois ou quatre petites queſtions. 1. Croïez-vous que la mer fut toûjours eſtime pendant que les hommes ignoreront la navigation? 2. Croïez-vous qu'il n'y a jamais de tempêtes ſur les côtes inhabitées? 3. Croïez-vous que ſi la Sicile & l'Italie étoient un païs déſert, elles ne ſeroient point ſujettes à des tremblemens de terre, & que le mont Etna, & le mont Veſuve ne jetteroient jamais de flames? 4. Croïez-vous que ſi la Hollande n'avoit aucun habitant, les eaux n'y ſeroient jamais pouſſées par le vent de Nord-Oueſt avec la fureur que l'on y remarque? Songez un peu à la réponſe que vous aurez à me faire. Je ne penſe pas qu'il y ait de Théologien qui voulût prendre l'afirmative ſur ces queſtions-là; & je croi en particulier à l'égard de la derniere que tous les Théologiens du païs tomberoient d'accord que la Hollande ſeroit bien-tôt ſubmergée ſi perſonne n'y demeuroit, puis qu'en ce cas-là les digues ne ſeroient point entretenuës, ni réparées comme elles le ſont par la vigilance continuelle des habitans. Peut-on dire apres cela que les tempêtes & les tremblemens de terre regardent uniquement & directement le genre humain? Ne faut-il pas convenir en général (f) de la maxime de Séneque? Et ne peut-on pas apliquer ici ce que Cicéron remarque lors qu'il combat la divination des foudres? Si Jupiter les lançoit afin de ſignifier des évenemens futurs, tomberoient-elles ſi ſouvent en vain? Car que gagne-t-il lors qu'il les jette au milieu de la mer, ou ſur les plus hautes montagnes comme il arrive le plus ſouvent, ou dans les déſerts, ou dans les païs qui ignorent cette eſpece de divination? (g) *Quod igitur vi naturæ, nulla conſtante, nullo eato tempore videmus effici, ex eo ſignificationem rerum conſequentium quærimus? Scilicet ſi iſta Jupiter ſignificaret, tum multa fruſtra fulmina emitteret. Quid enim proficit, quum in medium mare fulmen jecit? Quid quum in altiſſimos montes, quod plerumque fit? Quid quum in deſertas ſolitudines? Quid quum in earum gentium oræ, in quibus hæc ne obſervantur quidem.* On ne peut répondre à ces queſtions qu'en ſupoſant que le préſage ni même l'homme ne ſont pas le but unique de Jupiter.

Je vous citerai une réponſe que l'on fait faire au Cardinal Mazarin. Vous y verrez que l'on emploie aujourd'hui les mêmes rufes qu'anciennement pour entretenir la vanité; mais qu'il ſe fit juſtice, & qu'il ne voulut point croire que ſa mort intéreſſât toute la Nature. Liſez, s'il vous plait, ces paroles de Madame de Sévigni; elles ſont dans une lettre qu'elle écrivit de Paris au Comte de Rabutin le 2. de Janvier 1681. „ (h) Nous avons „ ici une Comete qui eſt bien étendué, c'eſt la „ plus belle queuë qu'il eſt poſſible de voir. Tous „ les grands perſonnages ſont allarmez, & croyent „ que le Ciel bien occupé de leur perte, en donne des avertiſſemens par cette Comete. On dit „ que le Cardinal Mazarin étant déſeſpéré des „ Médecins, ſes Courtiſans crurent qu'il falloit „ honorer ſon agonie d'un prodige, & lui dirent qu'il paroiſſoit une grande Comete qui „ leur faiſoit peur. Il eut la force de ſe moquer „ d'eux, & il leur dit plaiſamment, que la Comete lui faiſoit trop d'honneur. En vérité on „ devroit en dire autant que lui; & l'orgueil „ humain ſe fait trop d'honneur de croire qu'il y „ ait de grandes affaires dans les aſtres quand on „ doit mourir. „ Voïons auſſi la réponſe de Mr. de Rabutin: (i) *La Comete qu'on voit à Paris, ſe voit auſſi en Bourgogne, & fait parler les ſots de ce pays-ci, comme ceux de celuy-là. Chacun a ſon heros, qui à ſon avis, en doit être menacé; & je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croient que la Comete a annoncé un monde la mort de B**. Je trouve, comme vous, Madame, que le Cardinal Mazarin eut l'eſprit aſſez fort de ſe moquer en mourant des flateurs qui lui diſoient que le Ciel préſageoit ſa perte par la Comete qui paroiſſoit alors. J'admire la fermeté du Cardinal en cette rencontre; & en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les mêmes choſes qu'on diroit en bonne ſanté. La foibleſſe de craindre les Cometes n'eſt pas*

Le Cardinal Mazarin ſe moque en mourant de ceux qui lui parlerent alors de l'aparition d'une Comete.

(c) „ Voïez les mêmes Penſées *ib.*
(d) „ Voïez les mêmes Penſées chap. 81.
(e) „ Voïez ci-deſſus §. 46. au commencement.
(f) „ Je parle ainſi parce qu'il y a des occaſions où „ la providence divine peut exciter par des volontez par„ ticulieres les fleaux de ſa vengeance.

(g) *Cicero de divinat. lib. 2. fol.* 316. C. Voïez auſſi Lucrece *lib.* 6. v. 380. *& ſeq.*
(h) „ Lettre 241. de Rabutin 1. part. pag. 360. édit. „ de Holl. C'eſt la 80. du tom. 4. de l'édit. en 1721. pag 116.
(i) *Ibid.* lettre 142. pag. 362.

pas moderne; elle a eu cours dans tous les ſiecles, & Virgile qui avoit tant d'eſprit, a dit qu'on ne les voyoit jamais impunément. Peut-être ne l'a-t'il pas cru; & que comme il étoit un des flateurs d'Auguſte, il a voulu lui perſuader qu'il croyoit que le Ciel témoignoit par ces ſignes l'intérêt qu'il prenoit aux nôces & à la mort des grands Princes. Pour moi je ne le croi pas.

Ce que Patin dit des préſages.

Vous verrez dans ces paſſages que s'il y a encore des gens qui ſuivent l'ancienne routine, on ne manque pas de gens d'eſprit qui ſe moquent d'eux. Voulez-vous un autre exemple de cela? Liſez ces paroles de Guy Patin: *(k) Les Eſpagnols font courir le bruit que le jour de la mort* du Comte d'Olivarez, *il arriva le plus grand orage qui ſe vid jamais; & meme qu'une petite riviere ſe déborda ſi furieuſement, qu'elle penſa noyer tout Madrit. Je laiſſe tous ces prodiges qu'on dit arriver à la mort des Grands, à Tite-Live & à quelques autres anciens Hiſtoriens, & à la ſuperſtition des Eſpagnols. Je croy qu'ils meurent tout-à-fait comme les autres, en cédant à la mort qui ne manque jamais de venir en ſon tems. Nous avons ici vû mourir le Cardinal de Richelieu naturellement comme les autres, ſans miracle, auſſi bien que ſans orage, un des plus beaux jours de l'année, quoyque ce fut le 4 de Décembre.*

Je ne puis deviner ce que le Comte de Rabutin a voulu dire par *la mort de B***. Mais s'il avoit entendu une perſonne qui ne fut pas de qualité, il donneroit lieu à une petite réflexion, qui eſt que pour dégrader les Cometes, il ſuffiroit que le public s'accoûtumât à les prendre pour le préſage de la mort d'un homme vulgaire. Elles tomberoient alors au même état que l'Oſtraciſme qui ceſſa (*l*) dès qu'il eut été emploié contre un homme de peu de mérite. Les têtes couronnées, les Grands en un mot, ne voudroient plus ſe perſuader que Dieu formât des Cometes pour ſervir de pronoſtics. Les flateurs n'oſeroient plus toucher cette corde. Un Prince qui ſe porte bien, ou qui n'eſt pas fort malade, & qui ſe croit menacé par une Comete, ne la voit, qu'avec chagrin, mais s'il déſeſpére de ſa guerriſon, il trouve un ſujet de vanité dans ce phénoméne, & s'en laiſſe cajoler par ſes Courtiſans. L'orgueil eſt ſi naturel à l'homme que pour l'ordinaire il ne meurt pas avant lui. Croiriez-vous bien qu'il ſe mêle un grand fond de vanité dans les plaintes que font éternellement pluſieurs petits particuliers contre leur étoile? Ils rencontrent, diſent-ils, les opoſitions de la Fortune à tout ce qu'ils entreprenent, ils déclament contre ſon aveuglement, ils la repréſentent jalouſe du vrai mérite. Qu'ils ſondent bien leur cœur, ils trouveront qu'ils ſe regardent comme un objet qui donne de l'inquiétude à certaines intelligences, & qui eſt digne de leur colere par la grande capacité:

(*m*) Scilicet, is Superis labor eſt: ea cura quietos
Sollicitat.

Revenons à Séneque. Vous ne pouvez lui pardonner cette expreſſion, les Dieux ſe propoſent quelque choſe de plus grand, & un fruit plus noble de leurs actions que de conſerver les creatures mortelles. Je vous laiſſe la liberté de le critiquer à certains égards, mais permettez moi auſſi de vous dire qu'au fond il y a du vrai dans ſa penſée. Souvenez-vous, s'il vous plaît, qu'on (*n*) peut ſupoſer que le plan de création que Dieu a choiſi, a dû néceſſairement renfermer l'homme, parce que ſans l'union hypoſtatique de la ſeconde perſonne de la Trinité avec la nature humaine le monde ne pouvoit être un ouvrage digne de Dieu; mais que s'étant déterminé à créer ſelon un tel plan: il ne s'eſt point limité aux choſes qui pouvoient ſervir à l'homme, il s'eſt répandu pour d'autres fins qui tendent toutes à ſa gloire, ſur autant d'êtres poſſibles qu'il en faloit dans un monde infiniment admirable par ſa grandeur, par la ſymmetrie de toutes ſortes de pieces, & par la fécondité de leurs effets en vertu d'un ſeul reſſort, je veux dire, du mouvement local diſtribué ſuivant un tres-petit nombre de loix générales. Si Dieu s'étoit contenté de créer les choſes néceſſaires au genre humain ſoit par raport à la nourriture, ſoit par raport à la beauté du ſpectacle, un tourbillon de 50. mille lieuës de diametre eût été plus que ſuffiſant. Un Soleil beaucoup plus petit, & à proportion moins éloigné de la Terre que celui que nous voyons, eut produit les mêmes effets en faveur de l'homme que ceux que nous reſſentons. J'en dis autant de la Lune, & des autres planetes & de tous les aſtres. Il n'y avoit qu'à leur donner moins de grandeur, & à les poſer d'autant plus près de la Terre. Le théatre eut paru auſſi magnifique & auſſi vaſte à nos yeux qu'il nous le paroit aujourd'hui, & l'activité des élemens n'eût pas été moindre. Mais un ſi petit monde n'auroit pas fourni à Dieu une aſſez ample matiere de déployer ſa puiſſance, & l'infinité de ſa ſcience *architectonique*, s'il m'eſt permis d'uſer de ce mot. Il a donc voulu que puis qu'il faloit créer, ce fût un monde infini ou preſque infini, ſur lequel il pût répandre une effuſion illimitée des perfections de ſon art, qui ſur tout conſiſtent à produire par des voies ſimples, uniformes, & générales une diverſité innombrable de chaogemens qui s'accordent à merveille avec la régularité, & qui ſervent à l'ornement & au ſoûtien de tout l'édifice. Si quelque choſe eſt capable de nous donner une haute idée de la ſageſſe du Créateur, c'eſt de concevoir qu'il conſerve dans une étendue immenſe de matiere où tout eſt en mouvement, un ordre & une régularité admirable, avec une fécondité prodigieuſe de varietez, ſans avoir beſoin de réparer par des volontez particulieres les ſuites de la volonté générale, par laquelle il a établi au commencement un petit nombre de loix pour la communication de ſa faculté motrice. La Terre & les autres parties du monde ſubordonnées au genre humain, ſont ſoumiſes à ce petit nombre de loix générales, tout de même que les parties de l'Univers qui ont leur ſphére d'activité hors de notre tourbillon. Les tempêtes, & cent autres phénoménes qui nous rencontrent dans leur chemin dépendent de la loi générale (*o*). Séneque a raiſon de dire que nous ne ſommes point cauſe que le monde les produit. Le mal qui nous en revient, & le bon uſage que nous en pouvons faire ſont dans l'intention de Dieu; car il prévoit tout ce qui réſultera de l'action des corps; mais nous ne ſommes-là ni ſon unique, ni ſon principal motif. Cela eſt bon à dire par raport aux choſes qui ſont de l'ordre de la grace & qui apartienent à l'œconomie du

Plan qu'on peut croire que Dieu a choiſi en créant le monde.

(*k*) „ Patin lettre 7. datée le 24. d'Octobre 1645. pag. „ 29. du 1 tome edit. de Geneve 1691.
(*l*) *Plut. in vita Ariſtid pag.* 322.
(*m*) *Virgil. Æneid. lib.* 4. *v.* 379.

(*n*) „ Voïez la 5. précédente pag. 265.
(*o*) „ On dit ceci ſans préjudice de certains cas particuliers ou Dieu agit extraordinairement.

du corps myſtique de J. Christ. Toutes les autres ſont de l'ordre naturel : un intérêt beaucoup plus grand que le nôtre en eſt la regle, c'eſt que Dieu ne veut point troubler la ſimplicité de ſes voies, mais faire porter le caractere de ſa ſageſſe à tous les ouvrages de la Nature. Or ce caractere reluit principalement en ce qu'ils ſont une ſuite non interrompue des loix générales (*p*).

§. LVIII.

Si Séneque s'eſt éloigné de la doctrine des autres Philoſophes quand il a dit que le monde n'a pas été fait pour l'homme.

Le ſentiment de Séneque n'eſt point contraire à celui des autres Philoſophes Païens.

VOus me demandez la raiſon qui a pû porter Seneque à s'éloigner de l'opinion dominante. Mais êtes-vous bien certain qu'il l'a quittée? Vous en douterez, je m'aſſûre, quand vous aurez lû ce chapitre.

Séneque n'a point dit, comme vous le ſuppoſez, que l'homme ait été exclus du plan de la production du monde; il reconnoit le contraire, je vous ai cité (*a*) ſes paroles. Il a ſeulement nié que Dieu n'agiſſe que pour l'homme, & que l'homme ſoit le ſeul, ou le principal objet de la providence qui gouverne toutes choſes. Ce ſeroit à vous à prouver que ſelon le dogme ordinaire des Païens tout a été fait pour l'homme. Je ne croi pas qu'il vous fut poſſible de prouver cela; car lors qu'ils ont raiſonné ſur les motifs de la production de l'Univers, ils en ont preſque toûjours allégué deux, ſavoir les Dieux & les hommes.

Velleius ſoutient que le monde n'a pas été fait pour l'homme.

Voilà pourquoi l'Epicurien Velleius voulant prouver que les Dieux n'ont point fait le monde, ſe ſert entre autres raiſons de celle de la cauſe finale; je veux dire qu'il s'efforce de montrer qu'ils ne l'ont conſtruit ni pour eux-mêmes, ni pour les hommes. Pourquoi l'auroient-ils orné de tant d'aſtres, & d'une ſi grande variété de choſes, demandoit-il (*b* ? Seroit-ce afin d'être mieux logez, & de jouir d'un beau ſpectacle? Ils étoient donc demeurez une infinité de ſiecles dans les ténebres comme dans une gargote. Peuvent-ils prendre plaiſir aux ornemens de la Nature, & ſi c'étoit un charme pour eux, auroient-ils pû s'en paſſer un ſi long-tems? Il raiſonne enſuite contre l'autre membre de la diviſion, & dit que ſi le monde avoit été fait poor les hommes, ce ſeroit ou pour les ſages ou pour les fous: mais les ſages ſont en ſi petit nombre que ce n'étoit pas la peine d'entreprendre un tel édifice. Les fous & les mal honnêtes gens ne méritoient point cette faveur, & l'on n'y eut rien gagné puis qu'ils ne ſortent jamais de la derniere miſére, car qu'y a-t-il de plus miſérable que la folie? Outre cela ils ne peuvent éviter les maux qui viennent, ni ſuporter les maux préſens, au lieu que les ſages ſe peuvent dedommager des incommoditez par la poſſeſſion des commoditez : (*c*) *An hæc ut-fere dicuntur, hominum cauſa à Deo conſtituta ſunt; ſapientumne? propter pauces ergo tanta eſt facta rerum moliris. An ſtultorum? ut primum cauſa non fuit cur de improbis bene mereretur : deinde quid eſt uſſecutus, cum omnes ſtulti ſint ſine dubio miſerrimi, maximè quòd ſtulti ſunt? miſerius enim ſtultitiâ quid poſſumus dicere? Deinde quod ita multa ſunt incommoda in vitâ, ut ea ſapientes commodorum compenſatione leniant; ſtulti nec vitare venientia poſſint, nec ferre præſentia.*

Balbus ſoûtient que le monde a été fait pour les Dieux, & pour les hommes.

Il ne s'agit point de réfuter ces vains ſophiſmes, il ne s'agit que de vous prouver que ſelon le dogme courant des Auteurs Payens le cauſe finale du monde renfermoit non ſeulement l'homme, mais auſſi les Dieux. Vous verrez cela encore plus diſtinctement dans l'endroit où Cicéron fait parler le Stoicien Balbus; car la raiſon qu'il lui préte afin de montrer que les créatures dont nous jouiſſons nous ont été deſtinées, eſt prite de ce que le monde a été fait pour les Dieux & pour les hommes, & qu'ils y habitent les uns & les autres, comme dans une maiſon ou dans une ville commune; *Reſtat ut doceam, atque aliquando perorem, omnia quæ ſunt in hoc mundo, quibus utantur homines, hominum cauſſa facta eſſe, & parata. Principiò ipſe mundus DEORUM, hominumque cauſſa factus eſt: quæque in eo ſunt omnia, ea parata ad fructum hominum & inventa ſunt. Eſt enim mundus quaſi communis DEORUM, atque hominum domus, aut urbs utrorumque. Soli enim ratione utentes jure ac lege vivunt. Ut igitur Athenas, & Lacedæmonem, Athienſium, Lacedæmoniorumque cauſſa putandum eſt conditas eſſe: omniaque quæ ſunt in his urbibus eorum populorum eſſe dicuntur: ſic quæcumque ſunt in omni mundo DEORUM atque hominum putanda ſunt.* A cela s'acorde cette définition du monde, que c'eſt (*e*) un ſyſtême compoſé des Dieux & des hommes, & des choſes qui ont été faites pour les Dieux & pour les hommes. Vous la trouverez dans Diogene Laerce comme un dogme des Stoiciens.

Je pourrois tirer de quelques-unes de leurs maximes (*f*) pluſieurs conſéquences qui vous montreroient qu'ils ont enſeigné la même choſe que Cicéron vient de nous décrire, mais je m'abſtiendrai de ce travail, parce que j'eſpere que ſans cela mes preuves vous paroîtront aſſez fortes. Je crains que vous ne ſoiez laiſſé tromper à Lactance qui a dit en deux endroits (*g*) que ſelon les Stoiciens le monde a été bâti pour les hommes. Il a oublié le principal : ils donnoient ſans doute à la nature divine la préférence ſur la nôtre. Séneque marchant ſur leurs traces a crû que le monde a été fait pour les Dieux principalement, & c'eſt pour cela qu'il a dit que les hommes ne ſont pas l'objet des actions de la Nature, c'eſt-

(*p*) Il eſt bon de conſulter ſur tout ceci les écrits du „ Pere Malebranche.

(*a*) „ Ci-deſſus §. 55. au commencement.

(*b*) *Quid autem erat quod concupiſcere Deus mundum ſignis & luminibus tamquam aditis ornare? Si ut Deus ipſe melius habitaret : ante videlicet tempora infinita in tenebris tanquam in gurguſtio habitaverat. Poſt autem voluptate ne eum delectari putamus, quâ cœlum & terras eternatas videmus? Quæ ejus poteſt eſſe objectatio Deo? quæ ſi eſſet, non eâ tenditur carere poſſes.* Cicero de nat. Deor. lib. 1. pag. 33. Voiez auſſi Lucrece *lib.* 5. v. 169. *& ſeq.*

(*c*) *Cicero ib.* Lucrece *ubi ſupra* v. 198. *& ſeq.* ſe ſert d'une autre raiſon. Voyez le chapitre ſuivant.

(*d*) *Id. ib. lib.* 2. *pag.* 539. Il avoit déja parlé auſſi dans la page 485. *Quorum igitur cauſſâ quis dixerit effectum eſſe mundum? Eorum ſcilicet animantium, quæ ratione uuntur. Ea ſunt Dii, & homines, quibus profectò nihil eſt melius : ratio eſt enim quæ præſtat omnibus. Itaque ſit eruditio, Deorum, & hominum cauſſa factum eſſe mundum, quæque in eo ſunt omnia.*

(*e*) Κόσμον δε θεῶν, καὶ ἀνθρώπων καὶ τῶν ἕνεκα τούτων γενόμενον. *Compages conſtans ex Dei & hominibus atque rebus quæ horum gratia condita ſunt.* Diog. Laert. lib. 7. n. 138. pag. 452.

(*f*) „ Voyez Lapſe *phyſiol. Stoic. lib.* 2. *diſſert.* 7. *&* 8.

(*g*) *Stoici, hominum, inquiunt, cauſſâ mundum effectum eſſe.* Lactant. divin. inſtitut. lib. 7. cap. 3. pag. m. 453. *Conſtat id quod Stoici aiunt, hominum cauſſa mundum eſſe fabricatum.* Id. cap. 4. pag. 456. *Hominum cauſſâ mundum & omnia quæ in eo ſunt eſſe facta, Stoici loquuntur.* id. ib. cap. 7. pag. 469. Voiez le auſſi *de ira Dei cap.* 13. „ Notez „ qu'en d'autres endroits, comme *lib.* 2. *cap.* 5 *pag.* 100. „ il dit que ſelon les Stoiciens le monde a été produit „ *Deorum & hominum cauſſa.*

c'eſt-à-dire, l'objet unique & capital, comme il s'en eſt aſſez (*b*) expliqué.

Du ſentiment des Stoiciens là-deſſus.

Vous êtes peut-être de ceux qui s'imaginent que ce dogme des Stoiciens eſt parfaitement orthodoxe, & qu'ils ont prétendu dire, comme font tous nos Docteurs, que le monde a été créé pour l'homme, & l'homme pour Dieu; qu'en un mot Dieu ne pouvant avoir pour derniere fin que ſa propre gloire, il eſt vrai de dire qu'il a créé toutes choſes pour lui & pour l'homme, mais en différens ſens, pour lui comme pour la derniere fin, pour l'homme comme pour le dernier moïen de cette fin. Je vous aſſûre que les Stoïques ne ſongeoient pas à une ſi bonne diſtinction. Ils prenoient le monde pour un ouvrage commode, & utile aux Dieux; cela alloit loin, car ſelon leur dogme la conſervation du monde étoit de la derniere importance pour les Dieux, il y alloit de leur vie. Elle en dependoit comme la vie d'une (*i*) Hamadryade de celle de ſon arbre. Je vous permettrois de douter du fait, ſi je ne vous en donnois une bonne preuve. Prenez la peine de lire ce paſſage de Séneque, (*k*) *la vie du Sage réduit à la ſolitude reſſemblera à la vie que Jupiter mene quand le monde ſe diſſout, & que les Dieux ſe confondent pêle mêle en un, la nature ſe repoſant pour quelque tems. Jupiter alors livré à ſes propres penſées ſe contente de ſoi-même.* Selon les Stoiciens la premiere & la grande Divinité improduite, & indeſtructible étoit un feu qui produiſoit les élémens, les animaux, les Dieux, & les hommes, & tout le reſte du monde, & qui les faiſoit périr par les flammes après un certain tems. Il arrivoit enſuite une nouvelle génération (*l*). Vous ne devez pas ignorer que ſelon eux, le Soleil & les étoiles étoient des Divinitez, qui avoient beſoin de ſe nourrir des exhalaiſons du globe terreſtre (*m*). Jugez après cela s'ils ne croïoient pas que les Dieux étoient très-particulierement intéreſſez à la durée de ce monde.

Par les principes de la plûpart des Païens le monde ſervoit de beaucoup à l'utilité des Dieux, & ſauf la différence du plus au moins l'on devoit croire qu'il avoit été fait pour eux dans le même ſens que pour les hommes.

§. LIX.

Comparaiſons entre l'état des hommes & celui des bêtes.

VOus avez mêlé dans votre cenſure de mon aprobation de Séneque une queſtion incidente qui ne me regarde point, & que je pourrois par conſéquent vous abandonner toute entiere. Je m'y arrêterai néanmoins un peu, car il me ſemble qu'en ami je dois vous dire que vous vous échauffez trop ſur cette queſtion, & que vous la pouſſez trop loin. Elle concerne l'empire de l'homme ſur toutes les bêtes. Il ne vous ſeroit pas auſſi facile que vous le croïez de terraſſer ceux qui conteſtent à l'homme cet avantage.

La Nature favorable à l'homme ſelon quelques Auteurs; lui eſt contraire ſelon d'autres.

Ne vous glorifiez pas de trouver dans le plus célebre Orateur de l'ancienne Rome une déſcription éloquente (*a*) des faveurs que Dieu a faites au genre humain. Je vous avoue qu'il ſeroit bien difficile de mettre dans un plus beau jour le raiſonnement que l'on emploie à ſoûtenir que le monde a été créé pour l'homme, l'argument, dis-je, que l'on établit ſur les utilitez innombrable que nous trouvons ſur la terre. Cicéron ſemble s'être ſurpaſſé pour en mieux décrire le détail; il ne ſe contente pas de repréſenter ce que les plantes, & les metaux nous fourniſſent, il parle auſſi des commoditez que nous retirons des animaux (*b*), & il s'attache même à montrer (*c*) qu'ils ont été faits pour nous. Je vous avouë encore une ſois qu'il n'y a rien de plus beau que ce diſcours-là, c'eſt une peinture de main de maître; mais ſi nous pouvions vous montrer le revers de la médaille, ce ſeroit pour vous un grand rabat-joie. Vous verriez ſans doute que Ciceron ne fut pas moins éloquent pour Cotta que pour le Stoïcien Balbus, & qu'il eut peut-être plus de nerfs, & plus de brillant au 3. Livre pour renverſer ce qu'il avoit établi dans le ſecond, qu'il n'en avoit eu pour le prouver. Cette partie de la réponſe de Cotta au diſcours de Balbus s'eſt perduë avec pluſieurs autres pages qui la précedoient, ou qui la ſuivoient. Je n'oſerois dire que le zéle des dévots a été la cauſe de cette perte; car s'ils avoient crû qu'il faloit faire périr cet endroit-là, ils n'auroient pas été moins ſéveres contre pluſieurs pages du même Livre qui ſont parvenuës juſques à nous. Mais quoi qu'il en ſoit nous devons être aſſûrez que Cicéron ne négligea pas les argumens de Lucrece (*d*), ni pluſieurs autres, & qu'il inſiſta principalement ſur les incommoditez que nous recevons des bêtes, & ſur les utilitez qu'elles tirent de notre travail, & ſur ce qu'enfin ſi nous nous ſommes nourris de leur chair, nous leur ſervons de pature à notre tour. Si l'on ne nous enterroit pas nous ſerions la proie des chiens, & des loups, des vautours & des corbeaux. La ſépulture qui nous exempte de leur voracité nous laiſſe à la diſcrétion des vers, & lors même que l'on brule les cadavres, on ne les empêche pas d'être l'ailument d'un corps plus vil, & plus mépriſable que les bêtes: elles ont ſans contredit plus de perfections que le feu. Ainſi les mêmes raiſons pouvoient ſervir, & pour prouver que nous ſommes faits pour elles, & pour prouver qu'elles ſont faites pour nous. Ces raiſons-là peuvent-elles être bonnes avec une telle qualité?

Elle eſt favorable aux bêtes ſelon d'autres.

Je ne vous parlerai point de ceux qui ont dit que la Nature a traité les bêtes en mere, & les hommes en marâtre. Les hommes ne mangent leur

(*b*) „ Voïez ci-deſſus §. 55.

(*c*) „ Voïez dans mon Dictionnaire la remarque *A*, de „ l'article *Hamadryades*.

(*k*) *Qualis futura eſt vita ſapientis, ſi.... in deſertum litus ejectus. Qualis eſt Jovis: cum reſoluto mundo, & diis in unum confuſis, paulliſper ceſſante natura, acquieſcit ſibi cogitationibus ſuis traditus.* Seneca epiſt. 9. pag. 178.

(*l*) *Diogenes Laertius in Zenone lib.* 7. n. 137. Voïez auſſi Séneque *de conſol. ad Marciam in fine pag.* m. 705. & le Dictionn. hiſtor. & crit. à la remarque *L* de l'article *Chryſippe*.

(*m*) *Cicero de nat. Deor. lib.* 2. *pag.* 181. 182. Voïez ce que j'ai cité dans le chap. 198. des Penſées diverſes.

(*a*) Voïez Cicéron *de natura Deor. lib.* 2. *pag.* 485. *& ſeq.*

(*b*) *Veſcimur beſtiis & terrenis, & aquatilibus, & volatilibus, quarum copiam, partum alendo, Efficimus etiam domitu noſtro quadrupedum vectibus, quorum celeritas atque vis nobis ipſis affert vim, & celeritatem. Nos enim quibusdam beſtiis, nos jugo imponimus. nos elephantorum acutiſſimis ſenſibus, nos ſagacitate canum ad utilitatem noſtram abutimur. nos è terræ cavernis ferrum eliciemus, rem ad colendos agros neceſſariam: nos arti, argento, auro venas penitùs abditas invenimus & ad uſum aptas, & ad ornatum deorum.* Cicero ib. pag. 592.

(*c*) *Lib. ib. pag.* 545. *& ſeq.*

(*d*) „ Voïez comment Lucrece *lib.* 5. *v.* 168. *& ſuiv.* „ tâche de prouver que les Dieux n'ont point fait la ter- „ re pour l'homme. Il décrit entre autre choſes la peine „ que donne la culture de la terre, les accidens à quoi „ ſont ſujets les travaux des laboureurs, la multitude „ de bêtes qui nous nuiſent, l'infirmité du corps de l'hom- „ me en comparaiſon de celui des bêtes.

leur pain qu'à la ſueur de leur front: la terre leur fait bien païer les alimens qu'elle leur procure: & ils ſe voïent très ſouvent fruſtrez du fruit de leurs peines. Le défaut ou l'excès de pluie, la grêle, les brouillards, cent autres choſes (*e*) renverſent le travail de pluſieurs mois. Les bêtes ne ſont pas réduites à la dure néceſſité de l'agriculture. La terre leur fournit gratis dequoi ſe nourrir, & aux dépens de notre fatigue. (*f*) Elles moiſſonnent où elles n'ont point ſemé, elles recueillent où elles n'avoient rien mis. Diſons plûtôt qu'elles n'ont pas même la peine de moiſſonner. C'eſt JESUS-CHRIST, qui le remarque: *Les oiſeaux du Ciel*, a-t-il dit (*g*), *ne ſément, ni ne moiſſonnent, & n'amaſſent rien dans des greniers, mais le pere céleſte les nourrit.* Il y a des gens qui ſe plaiſent à étaler les avantages (*h*) qu'ils ſupoſent que les bêtes ont reçus de la Nature plus abondamment que nous. Ils leur envient le bonheur de ne s'inquiéter ni du paſſé, ni de l'avenir, & ils prétendent que ſi nous les ſurpaſſons en lumieres, c'eſt plûtôt parce que nous croions ſavoir quantité de choſes, que parce que nous les ſavons véritablement. Je n'ai que faire d'examiner leurs déclamations remplies de paralogiſmes, ni de réfuter leurs plaintes. Le Philoſophe Païen qui vous a choqué vous paroîtra bien plus raiſonnable qu'eux, ſi vous conſultez ce qu'il a dit (*i*) contre les ingrats qui n'ont pas voulu reconnoître la prééminence de l'homme ſur les animaux.

D'autres ſoutiennent qu'elle eſt marâtre tant des hommes que des bêtes.

Je ne veux pas non plus vous parler d'une autre ſorte de gens qui diſent que la Nature a traité en marâtre & les hommes & les bêtes, & que celles-ci ne manqueroient pas de trouver bien triſte leur condition ſi elles étoient capables de tatſonnement. La guerre qu'elles ſe font les unes aux autres, eſt un état bien fâcheux, mais la continuelle perſécution qu'elles ſoufrent de la part des hommes, l'eſt encore davantage. Une infinité de particuliers par tout le monde, & quantité de nations entieres ne s'occupent qu'à la pêche & qu'à la chaſſe. Les beſoins de la vie humaine ne ſont pas la meſure de cette perſécution, le luxe, le caprice, les divertiſſemens vains & bizarres en ſont auſſi le motif. Peut-on gagner ſa vie avec plus de peine que le ſont les bêtes de ſomme? N'eſt-ce pas pour le bien d'autrui qu'elles travaillent? N'eſt-ce pas la deſtinée de la plûpart des animaux, comme Virgile l'a ſi bien repréſenté:

(*b*) Hos ego verſiculos feci: tulit alter honores:
Sic vos non vobis nidificatis aves.
Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis mellificatis apes.
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

C'eſt-à-dire (*l*):

Ainſi pour vous o bœufs puiſſans,
Ne trainés charrue en la plaine:
Ainſi pour vous moutons paiſſans,
Ne portés ſur le dos la laine:
Ainſi pour vous oiſeaux du Ciel,
Ne faurez faire une couvée:
Ainſi pour vous mouches à miel,
Vous n'avez la cire trouvée.

(*e*) *Sternit agros, ſternit ſata læta boumque Labores.* Virgil. Æn. lib. 2. v. 306.

(*f*) „ Alluſion aux paroles de Saint Matthieu ch. 25. v. 24.

(*g*) „ Evang. ſelon Saint Matthieu chap. 6. v. 26.

(*h*) „ Voïez les paſſages de Pline que je raporte dans „ mon Dictionnaire à la remarque B. de l'article *Xenophane.*

(*i*) *Seneca de benef. lib. 2. cap. 29.*

(*k*) *Donat. in vita Virgilii fol. m. * * 3.*

Quel afreux deſtin que celui des pauvres oiſeaux! Je parle de ceux qui ne ſauroient nuire à l'homme. Tout leur ſoin ne tend qu'à vivre, & qu'à faire des petits. Quelle peine ne ſe donnent-ils pas pour les faire éclore, & pour leur porter de la nourriture: mais a quelle vexation ne ſont-ils pas expoſez pendant cette occupation ſi naturelle & ſi innocente! Il n'y a ni coin de haie, ni coin de foſſé que les enfans ne fûretent pour trouver des nids. En ont-ils trouvé, ils y retournent cent & cent fois, ils interrompent à toute heure l'occupation de la mere, & enfin ils lui enlevent ſes petits ſouvent ſous ſes yeux, & ſans ſe ſoucier jamais qu'elle s'en déſole. Ils ne ſongent qu'à leurs ſots plaiſirs. Les enfans ne ſont pas les ſeuls qui tourmentent de la ſorte les oiſeaux. Combien y a-t-il de perſonnes d'âge qui cherchent encore des nids, juſques dans les creux des arbres où ces pauvres bêtes avoient crû trouver un aſyle? L'affliction qu'elles ſentent de l'enlevement de leurs petits a été fort bien repréſentée par un grand Poëte:

(*m*) Qualis populea mœrens Philomela ſub umbra
Amiſſos queritur fœtus; quos durus arator
Obſervans nido implumes detraxit: at illa
Flet noctem, ramoque ſedens miſerabile carmen
Integrat, & mœſtis late loca queſtibus implet.

C'eſt trop vous fatiguer d'une choſe que je n'avois pas deſſein d'étendre, je voulois ſeulement vous dire qu'au goût de certaines gens la Nature n'eſt pas moins une marâtre envers les bêtes qu'envers les hommes.

Selon d'autres on ne peut la qualifier ni de bonne ni de mauvaiſe.

Je n'ai que faire de vous avertir d'une autre ſorte d'opinion, car c'eſt vous même qui m'avez apris que trois ou quatre perſonnes qui ſe croient fort habiles, ſoûtinrent un jour en votre préſence qu'on ne ſait quel nom donner à la Nature; qu'elle eſt trop bonne d'un côté envers les hommes, & envers les bêtes pour mériter celui de marâtre, & que de l'autre elle ne l'eſt pas aſſez pour meriter celui de mere; qu'on ne comprend rien dans ſon mélange de bonheur & de malheur; qu'il ne faut donc pas ſe donner la peine de la qualifier, qu'il n'en faut rien dire, & qu'on ſe doit croire à ſon égard dans le même cas où Mr. Corneille ſe trouvoit par raport au Cardinal de Richelieu: (*n*) *Il le conſidéroit d'un côté comme ſon bien-faicteur, & de l'autre comme ſon eunemy*, & c'eſt pourquoi il compoſa ce quatrain après la mort de cette Eminence:

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal;
Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien:
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Et m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

J'aplaudis à la juſte indignation que la penſée de ces trois ou quatre perſonnes vous donna: mais quant à ce qu'elles ajoûterent, que ſi l'on veut ſoûtenir que toutes choſes ont été faites pour l'homme, il faut entendre qu'une partie des créatures eſt deſtinée à nous faire du bien, & l'autre à nous faire du mal; je n'aprouve point que vous en

(*l*) „ La verſion du premier vers de Virgile manque „ ici. On donne celle des autres comme on l'a trouvée „ dans l'un des Romans de Madame de Villedieu (c'eſt „ dans la 5. partie du journal amoureux qui ſupoſe qu'elle eſt de Marot. Notez qu'elle a été faite ſur un Original où les vers Latins n'étoient pas rangés comme „ ici.

(*m*) *Virgil. Georg. lib. 4. v. 511.*

(*n*) Pelliſſon hiſt. de l'Acad. Françoiſe pag. m. 148.

Lactance aſſure que tout a été fait pour l'homme.

en ſoiez choqué. Mais Lactance, dites vous, n'aſſûre-t-il pas (o) que toutes les choſes qui compoſent le monde, & que le monde produit ſont faites pour l'utilité de l'homme? Je conviens qu'il l'aſſûre magiſtralement, mais il répond d'une maniere pitoiable à l'objection (p) empruntée de ce qu'il y a tant d'animaux dont le venin eſt mortel, & je ne penſe pas qu'on y puiſſe mieux répondre que lui. C'eſt pourquoi je ne vous conſeille point de vous engager à la défenſe de ſa doctrine. J'ai réfuté ailleurs (q) ſa prétenduë ſolution: elle revient à ceci, qu'il a fallu qu'il y eut des choſes nuiſibles afin que la ſageſſe que Dieu donnoit à l'homme trouvât lieu de s'occuper. Les Stoiciens avoient emploïé une autre réponſe dont il ſe moque avec raiſon; c'eſt que par exemple les venins contiennent de fort bonnes qualitez, qui ont été découvertes de tems en tems, ou que l'on découvrira un jour à venir. O la belle reſſource contre un mal préſent qu'un remede qui ſe manifeſtera après une longue ſuite de ſiecles! n'étoit-il pas bien plus court & plus utile d'empêcher le mal, que de le laiſſer courir, & de préparer des barrieres qui enfin l'arrêteroient? Voilà en gros la maniere dont Lactance réfute les Stoiciens. *Sed Academici contra Stoicos differentes ſolent quærere, cur, ſi Deus omnia hominum cauſa fecerit, etiam multa contraria, & inimica, & peſtifera nobis reperiantur tam in mari, quam in terra. Quod Stoici veritatem non reſpicientes ineptiſſime repulerunt. Ajunt enim multa eſſe in gignentibus, & in numero animalium, quorum adhuc lateat utilitas; ſed eam proceſſu temporum inveniri; ſicut jam plura prioribus ſeculis incognita neceſſitas, & uſus invenerit. Quæ tandem utilitas poteſt in muribus, in blattis, in ſerpentibus reperiri, quæ homini moleſta & pernitioſa ſunt? An medicina in his aliqua latet? Quæ ſi eſt, invenietur aliquando, nempe adverſus mala, cum id illi quærantur eſſe omnino malum. Viperam ferunt exaſſam, in cinereque dilapſam, mederi ejuſdem beſtiæ morſui. Quanto melius fuerat eam prorſus non eſſe, quam remedium contra ſe ab ea ipſa deſiderari? Brevius igitur, ac verius reſpondere potuerunt in hunc modum. Deus cum formaſſet hominem velut ſimulacrum ſuum, quod erat divini opificii ſummum, inſpiravit ei ſapientiam (r) &c.* On diroit auſſi qu'il inſinue (s) que les maux nous ſont utiles à cauſe des bons effets qui en peuvent réſulter. Mais c'eſt réduire la diſpute à un jeu de mots; car un autre ſoûtiendra avec autant de raiſon que les biens ont été faits à notre dommage, puis qu'il en peut réſulter de mauvaiſes ſuites. Voïez la fin du chapitre 38. de mes Penſées diverſes.

Difficultez ſur cela.

Si vous croiez qu'il n'y ait ici que de petits embarras, je vous conſeille d'examiner attentivement les objections que Plutarque a faites aux Stoiciens. Vous verrez entre autres choſes qu'il leur prouve qu'ils ſont tombez dans les plus honteuſes contradictions. Je ne vous citerai que ce morceau: „ Ils tiennent, dit-il (t), que nous „ eſtans ſi malheureux & ſi miſérables, ſommes „ gouvernez par la providence divine. Or ſi les „ Dieux ſe changeans nous vouloient ofenter, „ affliger, & tourmenter & débriſer, ils ne nous „ pourroient pas mettre en pire eſtat que nous „ ſommes maintenant, ſelon que Chryſippus pro„ nonce, ni ne pourroit pas eſtre la vie de l'hom„ me ne pire ne plus malheureuſe qu'elle eſt, „ tellement que ſi elle avoit langue & voix „ pour parler, elle diroit les paroles d'Hercu„ les,

„ Plein fuis de maux, plus n'en pourrois avoir.

„ Quelles ſentences & afirmations pourroit on „ donc trouver plus contraires & plus repugnan„ tes l'une à l'autre, que celles de Chryſippus „ touchant les Dieux & touchant les hommes, „ quand il dit que les uns, aſavoir les Dieux, „ prouvoient le mieux qu'ils peuvent, & les hom„ mes ſont le pis qu'ils ſauroyent eſtre? Le fait, ſavoir que la condition de l'homme eſt très-miſerable ne peut être conteſté. Saint Auguſtin (u) eſt un des Auteurs qui ont décrit le plus ſenſément la miſere humaine.

Vous prendriez le change ſi vous vous aviſiez de dire qu'il n'y a rien qui n'ait ſes uſages dans le monde, & que les parties de la terre qui ſemblent les plus inutiles, ſont en effet fort utiles. On vous accordera cela ſans nulle dificulté; car dans un ouvrage auſſi vaſte que le monde ce qui ne ſert pas à une partie, ſert à d'autres. Ce n'eſt point là dequoi il s'agit, il n'eſt queſtion que de ſavoir ſi tout eſt fait pour l'utilité de l'homme, & s'il n'y a pas beaucoup de choſes qu'il eſt obligé de réformer lors qu'il veut être délivré de mille incommoditez. Ne faut-il pas qu'il deſſeche des marais, qu'il abate des forêts, qu'il aplaniſſe des montagnes, qu'il détourne le cours des eaux, & qu'il prene cent autres peines pour ſe procurer des avantages au lieu des deſavantages à quoi la Nature l'aſſujetiſſoit? Qui a jamais prétendu que les animaux qui nous perſécutent ſoient inutiles? Ne ſervent-ils pas aux deſſeins de Dieu qui veut que l'homme ſoit ſujet à la miſere?

§. LX.

Conſiderations ſur l'empire que l'on attribuë à l'homme ſur les animaux.

JE ne puis m'empêcher de vous dire que vous êtes trop en colere contre Guillaume Lami, Médecin de la Faculté de Paris. Vous me paroiſſez tout réſolu à prendre la plume contre ce que vous apellez ſon audace de ravir à notre eſpece l'empire qu'elle a ſur les animaux. Donnez vous un peu de patience, je vous en prie, laiſſez raſſoir vos eſprits trop irritez. Il ne faut point conſulter ſon zéle pendant qu'il eſt en fermentation (a). Attendez pour le moins que vous aïez eu le tems de bien réflechir ſur ce que j'ai à vous dire. Souvenez-vous de la ſentence que l'on vous faiſoit réciter par cœur dans le college:

(b) Iratus de re incerta contendere noli:
Impedit ira animum ne poſſit cernere verum.

Le Médecin qui vous déplait tant eut des adverſaires

(o) *Omnia quibus conſtat quæque generat ex ſe mundus ad utilitatem ſolum hominis accommodata ſunt.* Lactant. de ira cap. 13. pag. 545.

(p) *Reſpondendum eſt hoc loco philoſophis & præſertim maximeque Ciceroni, qui ait: Cur Deus omnia noſtri cauſa cum faceret, tantam vim natricum, viperarumque fecerit? cur tanta omnia peſtifera terra, marique diſperſerit?* Id. lib. 7. divin. inſtit. cap. 4. pag. 457.

(q) *v.* Dan. le Dictionn. hiſtor. à la remarque *E.* de l'article *Paulicens.*

(r) *Lactant. de ira Dei cap.* 13. *pag.* 546. 547.

(s) *Conſtat igitur omnia propter hominem propoſita tam mala quam etiam bona.* Id. ib. pag. 549.

(t) *Plut. de repugn. Stoicor. pag.* 1048. Je me ſers de la verſion d'Amyot.

(u) *Auguſt. de civit. Dei lib.* 19. *cap.* 5. *& ſeq.*

(a) . . . . *Ne frena animo permitte calenti;*
Da ſpatium tumenique mœrum, mala cuncta miniſtrat
Impetus. Statius Theb. lib. 10. v. 697.

(b) *Catonis diſtich. lib.* 2. *n.* 5.

faires, qui ſe firent un plaiſir de donner un mauvais tour à certaines choſes qu'il avoit dites. Cela vous doit engager à recourir à la ſource, & à ne juger de l'affaire que par les paroles dont ils'eſt ſervi. Remontez donc juſqu'à la premiere origine, vous la trouverez dans le premier de ſes diſcours anatomiques. Il le commence par étaler ce que l'on dit ordinairement en ſemblables occaſions ſur l'excellence de l'homme, & puis il déclare que (c) *l'Empire que l'homme s'attribue ſur toutes choſes lui paroit ſans fondement.* Tout ce diſcours mérite votre attention.

Raiſons du Médecin Lami contre le prétendu empire de l'homme ſur les animaux.

Mais vous devez principalement peſer ce qu'il répondit à ſes critiques. „ On ſe plaint, dit-il (d), „ de ce que j'ay offencé tout le genre humain, „ dans mon premier Diſcours; en dépouillant „ l'homme du glorieux titre de Roy de tout „ l'Univers, & dont Dieu meſme l'a mis en poſ„ ſeſſion. Dans le premier chapitre de la Geneſe, „ que la terre vous ſoit ſoûmiſe, dit-il, à nos „ premiers parens. Et ſoyez les maiſtres des poiſ„ ſons de la mer, des oiſeaux du Ciel, & de „ tous les animaux qui marchent ou rampent ſur „ la terre; en faut-il davantage pour eſtre bien „ fondé? & n'eſt-ce pas offencer Dieu & les „ hommes, que de contredire ce titre? Cepen„ dant je n'ay rien dit qui ne ſoit véritable, & „ qui ne ſaute aux yeux. Pour le moins à mon „ égard, je n'ay aucune part à l'empire que „ l'homme prétend ſur tout l'Univers. Les chiens „ me mordent, ſi je n'y prens garde; je n'oſe „ paſſer un bois quand je ſçay qu'il y a des loups, „ à peine me croy-je en ſeureté quand je voy des „ Lions enchainez. Les bœufs meſme dans les „ ruës de Paris me donnent de la crainte, & „ pour les laiſſer paſſer je me range fort promp„ tement dans une boutique. En Hyver je trem„ ble, quand je n'ay point de feu. En Eſté je „ brûle, ſi je ne cherche l'ombre & le frais. „ En un mot je trouve que le Ciel, les Elemens „ & les animaux, loin de m'obeïr me ſont la „ guerre. Je penſe meſme qu'ils ne ſont guere „ plus ſoûmis à Meſſieurs nos Antagoniſtes, & „ je voudrois par curioſité voir un de ces Doc„ teurs avec ſes pompeux ornemens au milieu „ de cinq ou ſix mâtins bien animez, à qui il „ oſeroit faire ſon ſuperbe titre de Roy. Je pren„ drois plaiſir à remarquer dans cette conjoncture le reſpect qu'ils auroient pour ſa Majeſté. Il répond au paſſage de la Geneſe, que l'homme aiant déſobeï à Dieu perdit l'empire, qui ne lui avoit été donné que comme une grace; (e) „ Que „ la terre ne produiſit pour lui que des épines, „ & que les animaux furent des eſclaves revoltez „ qui reprirent leur liberté.

Sa réponſe à M. Galatheau, ſur le même ſujet.

On voit donc que Mr. Lami raiſonne, & fait un principe de droit & ſur un principe de fait. Car il ſupoſe en 1. lieu que les créatures, qui avoient été ſoûmiſes à l'homme innocent, furent dégagées de leur ſervitude par la rébellion de l'homme, & en 2. lieu que l'expérience fait voir qu'elles ne ſont plus ſoûmiſes à l'homme. Il ſe tint ferme là-deſſus dans ſa réponſe (f) à un certain Mr. Galatheau, il le ramena toûjours à ces deux principes, & il triompha par ce moïen. Les animaux, lui dit-il (g), „ Ne ſont point naturelle„ ment ſoûmis à la domination de l'homme, & „ ainſi quand par la grace que Dieu fit à Adam, „ ils luy furent ſoûmis, cette ſoûmiſſion eſtoit „ contraire à leur nature comme la domination „ eſtoit au deſſus de celle d'Adam. . . . . (h) „ Ils ne doivent naturellement ny obeïr à l'hom„ me ny luy commander. Ils agiſſent à ſon égard „ à proportion de la force ou de l'adreſſe qu'ils „ ont: Quand ils ſont plus foibles que luy, & „ qu'ils n'ont point d'addreſſe pour éviter ſes „ mains, ils luy obeïſſent comme font les brebis. „ Quand ils ſont plus forts comme les Lions, les „ Ours, & les Tigres, ils le dominent, & s'ils „ le trouvent ſeul, ſans aucun reſpect pour ſa „ Majeſté, ils le déchirent & le dévorent. (i) „ Adam après ſon péché n'avoit pas plus d'em„ pire ſur les lions & ſur les Tigres que Monſieur „ Galatheau en a maintenant: Cependant s'il eſ„ toit expoſé ſans armes à leur fureur comme „ Adam l'euſt pû eſtre s'il euſt eſté parmi eux, „ je ne penſe pas qu'ils épargnaſſent ſa Majeſté: „ Je ne croi pas meſme qu'il voulut s'y fier avec „ les victorieuſes preuves qu'il a de ſon tiltre de „ Roy & de maiſtre des animaux. . . . . (k) „ J'ay voulu faire remarquer la loy générale de la „ nature qui s'obſerve dans tous les animaux. Le „ foible eſt ſoûmis au plus fort, ſi l'adreſſe du „ foible ne peut éviter la puiſſance du plus fort. „ C'eſt ainſi que quelques animaux ont domina„ tion ſur les autres, ſi du moins cela ſe doit ap„ peller domination. Quand des lions ou des ti„ gres en fureur rencontrent un homme qui ne „ le prend point garde, ils le déchirent & le dé„ vorent. Si pluſieurs hommes vont à deſſein „ chercher un lion & luy tendre des embuſches „ ils peuvent par leur adreſſe le prendre ou le tuer, „ & ces actions des animaux de differentes eſpe„ ces les uns contre les autres, ſe rencontrent auſ„ ſi dans ceux de meſme eſpece. Les chiens s'en„ tremordent, les taureaux ſe heurtent, les hom„ mes s'entretuent. Ce n'eſt pas là ce qu'on ap„ pelle avoir la domination ou l'empire. Tout ce „ que Monſieur Galatheau avance pour prouver „ l'empire de l'homme ſur les animaux, prouve „ l'empire de l'homme ſur l'homme meſme. „ Comme il peut faire pat force que les plus foi„ bles animaux, tels que ſont les brebis ou les „ plus ſtupides quoyque plus forts, comme les „ bœufs, marchent où il veut les conduire; „ comme il peut apprivoiſer un chien par careſſes, „ dompter par adreſſe un cheval enchaiſner par „ fineſſe un lion. Un homme peut de meſme en „ aſſujetir un autre plus foible ou plus ſtupide, „ apprivoiſer un plus farouche, & enchaiſner un „ furieux. Cependant on ne dit pas pour cela „ qu'un homme naiſſe maiſtre de l'autre, ny qu'il „ ait par le droict naturel empire ſur luy. . . . . (l) „ Si l'homme eſtoit maiſtre des animaux par un „ droict naturel, ils luy obeïroient de meſme. „ Et cette obéïſſance ſeroit d'autant plus exacte „ qu'étant ordonnée de Dieu meſme aux animaux „ qui n'ont point de liberté pour reſiſter à ſes „ volontez, ils ne pourroient jamais en ſecoüer „ le joug. Au contraire par l'inſtinct de leur na„ ture, ils ſeroient toûjours rangez à leur devoir. „ Ainſi l'homme pourroit avec aſſurance marcher

(c) „ Lami, diſc. anatomiques pag. 3. édit. de Rouen „ 1675.
(d) „ Id. réflex. ſur les diſcours anatom. pag. 168. & „ ſuiv.
(e) *Id. ib. pag.* 172.
(f) „ Imprimée à Paris l'an 1678. in 12. le Journal des „ Savans du 26. d'Avril 1677. a parlé du livre de M. „ Galatheau.
(g) „ Lami réponſe au Sieur Galatheau pag. 166.
(h) *Id. ib. pag.* 267.
(i) *Id. ib. pag.* 283.
(k) *Id. ib pag.* 285.
(l) *Id. ib. pag.* 287.

„ cher nud parmi les lions & les tigres comme „ parmi les dains & les moutons. Eſt-ce là ce „ que nous éprouvons? Les mouches, les puces „ & les plus miſerables inſectes perdent le reſpect „ pour la majeſté de l'homme, & le tourmen„ tent. Il ſe croit pourtant malgré cela le maiſtre „ de l'Univers, & le ſouverain Seigneur des au„ tres animaux. Eſtrange aveuglement de ce pré„ ſomptueux animal qui dément ſes yeux & tous „ ſes ſens pour conſerver l'agréable idée de ſon „ empire chimerique. „

Autres objections contre ce pretendu empire de l'homme.

J'ai crû que je devois raſſembler tous ces paſſages, afin de vous en faire un petit bouquet qui vous fit ſentir la dificulté de l'entreprife, ſi vous perſiſtez à vouloir rompre une lance pour le ſoûtien de la roiauté de l'homme ſur les animaux. Mr. Lami ne rentrera point en lice, car il y a long tems qu'il a payé ſon tribut à la Nature; mais vous trouveriez d'autres adverſaires, & vous devez bien vous ficher ceci dans l'eſprit; c'eſt que tous vos lecteurs vous demanderont, cette roiauté de l'homme eſt elle ſeulement de droit, ou ſeulement de fait, ou tout enſemble de droit & de fait?

Si vous répondez qu'elle eſt ſeulement de droit, on vous répliquera. 1. Qu'elle ne ſert donc de rien, & que ce n'eſt pas la peine de prendre la plume. Vous ne perſuaderiez pas aux bêtes de revenir de leur révolte, & vous n'exciteriez pas les hommes à ſe ſervir de leur droit mieux qu'ils ne font. 2. Que quand un Seigneur de fief eſt coupable de félonie ſes Vaſſaux ſont diſpenſez de l'obligation de lui obéir, & doivent prendre les armes contre lui pour les intérêts du Maitre commun, & qu'ainſi depuis la chute d'Adam les bêtes ſont afranchies de la ſervitude, & doivent s'armer contre nous pour venger le Créateur. 3. Que ſelon la doctrine courante des Théologiens debitée en chaire en toutes rencontres, le péché d'Adam fit ſoûlever contre lui toute la Nature &c.

Si vous répondez que cet empire de l'homme ſur les bêtes eſt ſeulement de fait, on vous opoſera l'expérience, & l'on vous demandera ſi *ſolâ majeſtate armatus* vous ſeriez fort aſſûré de votre vie au milieu des loups dans une forêt? On ajoutera que ſi votre réponſe étoit véritable l'homme ſeroit un tyran qui auroit remis ſous l'eſclavage les créatures que Dieu avoit afranchies.

Si vous répondez que l'homme regne de droit & de fait ſur les animaux, on n'aura beſoin que d'un renvoi aux répliques précedentes.

Remarques ſur un endroit du P. 8. qu'on allégue pour prouver cet empire.

Il y a peut-être dans cette diſpute moins de réalité, que d'équivoque: Prenez y garde, car ſi par l'empire de l'homme ſur les animaux on n'entendoit qu'une permiſſion de s'en ſervir pour les beſoins de la vie, ou qu'un droit naturel de ſe garantir des maux que les bêtes peuvent faire, & qu'une induſtrie de les aſſujettir, on ne vous conteſteroit plus cette roiauté, & l'on ſe contenteroit de vous avertir qu'il faudroit, ou éviter les mots ambigus, ou les expliquer dès l'entrée. Mais puis que la grande eſpérance de votre triomphe eſt hâtie ſur les expreſſions du Pſeaume huitieme, je me perſuade que vous prétendez parler d'un empire proprement dit. Il eſt ſûr que les paroles du Pſalmiſte entenduës au pied de la lettre vous ſont favorables: (*m*) *Dieu a conſtitué l'homme dominateur ſur les œuvres de ſes mains, il lui a mis* TOUTES *choſes ſous les pieds, les brebis, les bœufs, les bêtes des champs, les oiſeaux des cieux & les poiſſons de la mer.* Cela ne regarde point l'état d'innocence, mais l'état où ſe trouvoit l'homme au tems de David; il n'eſt donc point vrai, conclurez vous, que les créatures aient été ſoûtraites à l'obéiſſance de l'homme depuis le péché d'Adam. Vous accorderez cette concluſion comme vous pourrez avec les Théologiens, qui parlent des peines dont la chute du premier homme fut punie. Je vous dirai ſeulement 1. Qu'il y a des interpretes qui veulent que David n'ait (*n*) repréſenté que le pouvoir du Meſſie; ils alléguent ſur cela le ſecond chapitre de l'Epître aux Hebreux. 2. Qu'il y en a d'autres qui apliquent principalement aux diſciples de JESUS-CHRIST, ornez du don des miracles les paroles du Pſalmiſte. Je vous envoie un extrait (*o*) du commentaire de Bucer. 3. Qu'il n'eſt nullement à propos de prendre dans toute la rigueur des termes ce que le Prophete David a exprimé en cet endroit-là. Le ſtyle de l'Ecriture n'exclut point les locutions figurées & hyperboliques, & ſur tout quand il s'agit d'exciter l'admiration des bontez de Dieu, & notre reconnoiſſance. Il n'y a point de bon interprete qui ne limite beaucoup le verſet 3. du Pſeaume 14. où il eſt dit que Dieu n'avoit pas trouvé un ſeul homme qui vecût bien. Bucer declare que le Prophete ne parle point là de tous les hommes, mais (*p*) „ de la perverſité de ceux qui „ gouvernoyent & eſtoyent élevez en authorité „ de ſon temps, & qui opprimoyent les inno„ cens. „ Voiez auſſi la réponſe de Mr. P. R. M. aux remarques de M. Scalberge ſur les nouveaux Pſeaumes à la page 31. de l'édition de Londres 1703. in 4. Si le mot *tous* ſonfre dans le 3. verſet du Pſeaume 14. & en mille autres endroits tant d'exceptions, pourquoi n'en ſoufriroit-t-il pas dans le 7. verſet du Pſeaume huitieme? Croiez moi, Monſieur, vous ſeriez embaraſſé ſi un Païen vous diſoit, *J'ai paſſé huit ou dix nuits ſans pouvoir dormir; tantôt le chaud, & les puces, tantôt le bruit d'une fenêtre, tantôt les chats, tantôt les ſouris, &c. m'ont empêché de fermer les yeux, votre Prophete David eſt un grand menteur lors qu'il a dit que toutes choſes ont été aſſujeties à l'homme.* Vous ſeriez bien aiſe alors qu'il le voulût contenter de cet éclairciſſement; *Ce Prophete n'a voulu dire autre choſe ſi ce n'eſt que Dieu a donné à l'homme aſſez d'induſtrie pour tirer des bêtes une infinité d'utilitez, & pour* (*q*) *dompter & apprivoiſer les plus*

(*m*) „ Pſeaume 8. v. 7. & ſuiv.

(*n*) „ Mr. Lami *ubi ſupra pag.* 274. répond de la ſorte „ à l'objection que ſon adverſaire avoit fondée ſur le „ Pſeaume 8.

(*o*) „ On apperçoit cecy principalement en ceux qui „ croyent vrayement au Fils de Dieu Jeſus-Chriſt „ reſtaurateur de ce droit, & de cette dignité & hon„ neur. Car s'il eſt beſoing & expedient, ils peuvent fai„ re oſter les montagnes de leur place, guerir toutes ma„ ladies, chaſſer les diables, rendre la veue aux aveugles, „ l'ouye aux ſourds, la vie aux morts, manier les ſerpens „ ſans ſe bleſſer, avaller le poiſon ſans danger, apprivoi„ ſer d'une ſeule paroſle les beſtes ſauvages & cruelles, „ & comme il eſt dit au Pſeau. 91. marcher ſur les lions „ & aſpics, fouler le lionceau & le dragon, & pour „ dire tout en un mot, faire tout ce que il eſt poſſible „ de penſer, & uſer de toutes choſes à leur plaiſir. Or „ Iſaie a denoté en pluſieurs lieux ceſte puiſſance, qui „ devoit eſtre reſtituée par le Sauveur Jeſus-Chriſt: & „ principalement en ce qu'il a predit, qu'au Royaume „ d'icelluy l'enfant alaitant ſe jouëroit ſur les pertuis de „ la vipere, & le ſeuré mettroit ſa main ſur la caverne du „ baſilic. *Bucer expoſit. ſur les Pſeaum. pag. m. 145. 146.*

(*p*) *Id. ib. pag.* 306.

(*q*) *Certe ſunt domitores ferarum, qui ſæviſſima animalia & ad occurſum extorrentia hominem, docent pati inguine: nec aſperitatem excuſſiſſe contenti, uſque in contubernium mitigant. Leonibus magiſter manum inferat, oſculetur tigrim ſuos cuſtos, elephantem mintuum Æthiops jubet ſubſidere in genua, & ambulare per funem.* Sen. ep. 85. in fine pag. 346.

Réflexions ſur ce qu'on prétend que cet ordre, avec les autres prérogatives du premier Adam, ont été rétablis par le ſecond.

Plus redoutables. Cela eſt fort compatible avec beaucoup d'incommoditez que nous recevons des animaux. Voilà dans le vrai à quoi ſe réduit le Pſeaume huitieme. Songez y bien. S'il y a des occaſions où il faille ſuivre le conſeil (r) de Saint Auguſtin, c'eſt ſur tout à l'égard des choſes qui ſont démenties par l'expérience journaliere. Il eſt dangereux de les ſoûtenir à des Philoſophes Païens comme une doctrine qui vient de Dieu. Ils croiront plûtôt que l'écrivain n'a pas été inſpiré, qu'ils ne douteront de ce qu'ils éprouvent: puis donc que l'expérience leur aprend que toute l'adreſſe, que toute la vigilance humaine n'eſt point capable d'empêcher que les hommes ne ſoient expoſez tant en leurs biens qu'en leurs perſonnes à de grands maux de la part des bêtes, ils ne trouveront jamais raiſonnable le Prophete David, ſi vous prétendez l'interpréter literalement.

Pour ce qui eſt de la preuve que vous voulez établir ſur ce que le ſecond Adam a réparé pleinement les pertes que le premier nous avoit cauſées, je vous avertis que cette matiere eſt délicate & un peu ſcabreuſe. Souvenez-vous de la conſéquence que les Adamites en ont tirée pour autoriſer la nudité. Sachez que des gens malins en veulent conclure que les fideles doivent être exempts de la mort. Vous avez oui parler d'un livre Anglois (s) où l'on ſoutient ce paradoxe, non pas tant afin de prouver que ſi les fideles meurent, c'eſt à cauſe que leur foi eſt imparfaite, que pour inſinuer que l'Evangile ne tient point ce qu'il promet. Il eſt à craindre que quelque autre libertin ne s'aviſe de ſoûtenir que les vrais Chrétiens devroient être exempts de maladie comme Adam l'auroit été s'il n'eût point perdu l'innocence; & que, puis qu'ils y ſont auſſi ſujets que les autres hommes, c'eſt un ſigne que le ſecond Adam n'a pas fait tout ce qu'on lui attribuë. On ne s'attache que trop à ruiner l'autorité de l'Ecriture en la comparant à l'expérience. Mr. de Meaux a fait des Livres où il ſoûtient que les promeſſes de J. CHRIST ſeroient trompeuſes, ſi l'Egliſe étoit tombée dans l'erreur (t). Un ſavant Miniſtre lui a répondu entre autres choſes, qu'il eſt certain que l'Egliſe s'eſt trompée. Que conclura de cela un malheureux libertin? Il dira à Mr. de Meaux, vous prouvez très-bien que les promeſſes de J. CHRIST contiennent une perpétuité d'orthodoxie; mais le Miniſtre prouve par des faits inconteſtables l'interruption de l'orthodoxie: Il faut donc que JESUS-CHRIST ait oublié ſa promeſſe, ou qu'il ne ſe ſoit pas ſoucié de la tenir, ou qu'il ne l'ait pû, donc &c.

Le Païen dont j'ai parlé (u) ci-deſſus ne vous embaraſſeroit pas médiocrement, s'il vous tenoit ce langage: *De tout mon cœur je croirai en Jéſus-Chriſt, ſi vous me voulez promettre que moiennant cela je me trouverai en poſſeſſion des prérogatives qui doivent être ſelon l'Ecriture (w) le ſigne & la marque de ceux qui croiront en lui; c'eſt-à-dire, que je pourrai chaſſer les démons; que je parlerai de nouvelles langues; que je manierai les ſerpens; que ſi je bois quelque breuvage mortel, il ne me fera point de mal, que je guérirai les malades, ſi je leur impoſe les mains.* Vous ſerez forcé de lui répondre que de ſemblables promeſſes du Pſeaume 91. (x) & d'Eſaie, & de JESUS-CHRIST, ne concernent que les premiers ſiecles de l'Egliſe, & qu'alors même elles ne s'accompliſſoient que par raport à un petit nombre de gens que Dieu ornoit du don des miracles. Vous voilà donc obligé de limiter terriblement les expreſſions de l'Ecriture, & d'y trouver la *Synecdoche* des Grammairiens qui prend le tout pour l'une de ſes parties, & l'une des parties pour le tout. Que n'expliquez-vous de la ſorte le Pſeaume huitieme? Que n'y trouvez-vous non pas qu'abſolument toutes choſes nous obéiſſent ſelon notre gré, mais ſeulement que beaucoup de choſes inanimées & animées ſervent aux beſoins, aux commoditez, & aux divertiſſemens de l'homme?

Si vous preſſiez la doctrine que le ſecond Adam a remis les prédeſtinez dans un état encore meilleur, que ne l'étoit celui que le premier Adam nous a fait perdre, ne craindriez vous pas que l'on vous priât de montrer de bonnes ames qui ont plus d'autorité ſur les ours, & ſur les lions que ces charlatans qui gagnent leur vie à courir les foires avec ces animaux-là bien aprivoiſez? Car enfin ſi l'état de grace rétablit l'empire donné à Adam ſur toutes les créatures, plus on ſera homme de bien, & fidele à JESUS-CHRIST, plus devra-t-on être le dominateur des élémens & des animaux. Or nous voions tout le contraire. Ceux qui ſe font le mieux obeïr aux tigres, s'attachent très-peu à la dévotion. Les chevaux n'ont pas plus de reſpect pour la ſainteté d'un Prêtre que pour les titres de Duc & Pair, ils ne reſpectent que l'adreſſe (y) de ceux qui les montent. Or c'eſt une adreſſe qui s'aquiert ſans aucune dépendance de la foi Evangélique. Je ne vous dis pas qu'un ſcélérat endurci au froid & rompu par une longue routine à la péche des balcines, eſt plus propre à cet exercice que les dévots qui le ſont le plus apliquez toute leur vie à l'oraiſon, & à la pratique des vertus Chrétiennes, je vous dis qu'il y eſt extrémement propre, & qu'ils ne le ſont point du tout. En oſeriez-vous diſconvenir? Et voudriez-vous faire une regle générale de ce qu'un petit nombre de (z) *Thaumaturges* ont exploité ſur le feu, ſur les lions &c.? Vous devez même bien conſidérer que les regles du raiſonnement ne ſoufrent pas que l'on attribue à l'homme ce qui ne convient qu'à cinq ou ſix particuliers plus ou moins dans chaque nation. Or tel eſt l'art d'aprivoiſer certaines bêtes, comme les lions & les tigres. Ils ne ſe ſoûmettent qu'à leurs meneurs: ils retiennent leur férocité à l'égard des autres hommes. On a beau les voir enchainez, on ne laiſſe pas de les craindre, & s'ils rompoient leur chaine, ils diſſiperoient bien-tôt la troupe des ſpecta-

(r) „ Dans la lettre d'un Philoſophe à un Cartéſien „ de ſes amis (on l'attribue au Pere Pardies) il y a, que „ les Chrétiens ſe doivent garder de rien repondre qui „ expoſe la religion à la moquerie des profanes; & l'on „ cite ces paroles de Saint Auguſtin, *ut quidquid ipſi* (Philoſophi) *de natura rerum veracibus documentis demonſtrare potuerint, oſtendamus noſtris litteris non eſſe contrarium* de Geneſi ad liter. cap. 21. *Turpe eſt & nimis pernicioſum ac maxime cavendum, ut Chriſtianum de his rebus quaſi ſecundum Chriſtianas litteras loquentem ita delirare quilibet infidelis audiat, ut quemadmodum dicitur toto cœlo errare conſpiciens, riſum tenere vix poſſit.* Ibid. cap. 19.

(s) „ Voiez l'hiſt. des Ouvrages des Savans Avril „ 1700. art. 1. & le Journal de Trévoux Nov. & Dec. „ 1701. pag. 419. & ſuiv. édit. d'Amſt.

(t) „ Voyez l'hiſt. des Ouvrages des Savans Sept. 1702. „ art. 10. & Nov. 1702. art. 7.

(u) „ Pag. précédente à la fin.

(w) „ Voyez l'Evangile ſelon Saint Marc chap. 16. „ v. 17. & 18.

(x) „ Voiez ci-deſſus pag. précédente note (b) les pa- „ roles de Martin Bucer.

(y) „ Voyez ſur cela un bon mot de Carnéade dans „ ſon article au Diction. hiſtor. & crit. au texte, vers „ la fin.

(z) „ C'eſt-à-dire, ceux qui font des choſes miracu- „ leuſes.

ſpectateurs. Se ſauveroit au plus vîte qui pourroit, & je ne voudrois pas répondre qu'il n'y eut des femmes qui en mourroient de frayeur. Ils ont quelquefois (*n*) des retours de cruauté à l'égard même de leurs maîtres.

Je n'ai garde de vous objecter qu'il n'y a aucune ſecte chrétienne, où l'on puiſſe découvrir aucune trace de l'empire que certains peuples païens, les Marſes en Italie, les Pſylles en Afrique ont eu ſur les ſerpens les plus venimeux. Il y a bien des citations ſur ce ſujet dans les commentaires ſur le 7. livre (*o*) de l'Enéide, & dans l'ouvrage que Giuſeppe Paſſi a intitulé, (*p*) *La monſtruoſa Fucina delle ſordidezze degl'huomini*. Lucain (*q*) s'eſt bien étendu ſur ce qui concerne les Pſylles, & il en a dit des choſes fort ſurprenantes. Mais il vous ſeroit trop facile de répondre à cette objection; vous pourriez dire que les Poetes ont exagéré ce fait là, ou qu'en tout cas ce n'étoient que des ſortileges. Je ne vous en parlerai donc pas.

Je conclus, Monſieur, en vous priant de ne point entrer en lice avec précipitation, (*r*) penſez y plus d'une fois. Je ne vous ai rien dit du plaidoié de Montagne (*s*) pour les animaux, j'ai ſupoſé que vous l'avez lû, & que vous déſaprouvez ceux qui ne réfutent cet Auteur que par des reproches vagues. J'aurois dû peut-être vous avertir d'un paralogiſme d'Ariſtote. J'ai trouvé dans l'un de ſes Ouvrages (*t*) que puis que la Nature ne produit rien d'imparfait, ni d'inutile, il faut qu'elle ait fait tous les animaux pour l'homme. N'eſt-ce pas la pétition du principe? N'eſt-ce pas ſupoſer que l'homme eſt la fin des bêtes? Mais c'eſt là le ſujet de la queſtion. Outre qu'il y a tant de choſes dans l'Univers auſquelles les animaux, qui ne ſerviroient de rien à l'homme, pourroient être utiles, qu'il ne s'enſuivroit nullement que la Nature les auroit produits en vain de ce qu'elle ne les auroit pas deſtinez aux commoditez de l'homme (*v*).

§. LXI.

S'il y a un peu de contradiction dans les choſes que Séneque afirme touchant la bonté de Dieu.

AVant que d'entamer une autre matiere, je veux vous faire prendre garde à une petite contradiction du Philoſophe (*a*) dont nous avons tant parlé. Ce ſera vous faire plaiſir, vous êtes ſi peu ſon partiſan, que ſous un prétexte aſſez leger, vous avez trouvé blamable (*b*) l'aprobation qu'il vous a ſemblé que je lui avois donnée. Je n'aurois donc pas beſoin de preuves démonſtratives pour vous perſuader qu'il s'eſt contredit en parlant des bontez de Dieu. Cependant je le prouverai de la maniere la plus forte qu'il me ſera poſſible, & ſans me prévaloir aucunement de vos préjugez.

Séneque & les Stoiciens ſoûtenoient que les Dieux ne ſauroient faire du mal aux hommes.

Vous avez vû (*c*) qu'il décide poſitivement que les Dieux ne ſont point capables de nuire à l'homme. Il n'entend point par *nuire* ôter la vertu, ou rendre vicieux, mais ôter quelqu'une de ces choſes qui apartiennent au bien utile, comme ſont la ſanté, & les richeſſes. Il veut donc dire, que la nature des Dieux eſt ſi bienfaiſante qu'ils ne veulent, & qu'ils ne peuvent cauſer à l'homme ni aucun chagrin, ni nulle douleur, endommager ſes terres, ou ſes marchandiſes, l'incommoder par un trop grand froid, ou par un chaud exceſſif &c. C'eſt ſans doute le ſens de Séneque, vous n'avez qu'à lire tout le paſſage que j'ai raporté. Vous y pouvez joindre ce qu'il dit ailleurs (*d*) qu'il eſt fort utile *de ſe perſuader que les Dieux n'ordonnent rien* de ce qui concerne la foudre, la chûte des montagnes, les inondations, *& que ce n'eſt point par* la colere des Dieux *que le Ciel & la terre s'ebranlent. Ces choſes ont leur cauſe propre.* Ces corps *ne ſont point le mal* par commandement. *Ils ſont troublez de quelque corruption* comme le nôtre, *& lors qu'ils ſemblent* faire du mal, *ils en reçoivent eux meſmes.* Vous pouvez ajoûter à cela une conſidération générale, c'eſt que toute la Secte des Stoïques faiſoit profeſſion d'enſeigner que les Dieux ne ſe mettoient jamais en colere, & qu'ils ne faiſoient jamais aucun dommage à perſonne. Vous avez vû (*e*) cette doctrine dans un paſſage de Cicéron, & peut-être avez vous pris garde que le Stoïcien Balbus quand il réfute l'Epicurien, qui avoit dit (*f*) que les Dieux ne font des afaires à perſonne, qu'ils ne ſont capables ni de colere, ni d'amitié, ne s'opoſe (*g*) qu'à ce qui concerne leur inclination bien-faiſante. Il conſidere comme une impiété de leur ôter cette vertu, mais il ne trouve point mauvais qu'on leur ôte la colere, c'eſt-à-dire, la fonction de châtier, & d'incommoder. C'eſt une choſe conſtante que les Stoïques ſoûtenoient en ce ſens là que les Dieux ne ſont point capables d'être jamais en colere: (G) *Critolaus evertit Corinthum, Carthaginem Aſdrubal. Hi duos illos oculos oræ maritimæ effoderunt, non* IRATUS ALICUI, QUEM OMNINO IRASCI POSSE NEGATIS, DEUS. C'eſt ainſi que Cicéron fait parler Cotta à un Stoïcien.

Croions donc que Séneque afirme dans les paſſages que vous avez vûs, que la Divinité n'eſt point capable de cauſer le moindre mal à aucun homme. Il a étalé magnifiquement le même dogme dans ſon épître 95. mais il y a joint une clauſe qui l'a fait tomber en contradiction. Cela mérite d'être examiné: *On a accouſtumé d'enſeigner*, dit-il (*h*), *comme il faut adorer les Dieux. Deffendons que quelqu'un ne puiſſe allumer des lampes aux jours des Sabbats, par ce que les Dieux n'ont pas beſoing de lumiere, & que les hommes meſmes ne*

(*n*) *Tigres leonesque nunquam feritatem exuunt, aliquando ſubmittunt: & cum maxime expectaveris, exaſperatur vetustas mitigata.* Seneca epist. 85. pag. 344.

(*o*) *Verſus* 753. *& ſeq.*

(*p*) „ Il fut imprimé à Veniſe l'an 1603. in 4. Voyez „ y le feuillet 76.

(*q*) *Lucan. Pharſ. lib.* 9. *v.* 891. *& ſeq.*

(*r*) . . . . *Tecum prius ergo voluta*
Hæc animo ante tubas Galearum fera dudli
Pauitet. Juven. ſat. 1. v. 168.

(*s*) „ Dans l'apologie de Raymond de Sebonde (C'eſt „ le chap. 12. du 2. livre de ſes Eſſais) pag. m. 205. & „ ſuiv. Voyez auſſi le chap. 11. du même livre.

(*t*) „ Ariſtot. polit. lib. 1. c. 5.

(*v*) „ Voyez Mr. Turretin *diſſ. Theol. Elenct. to.* 2. „ *loco* 3. *queſt.* 1. *n.* 22. *pag.* 182.

(*a*) „ C'eſt-à-dire Séneque.

(*b*) „ Ci-deſſus chap. 55. & ſuiv.

(*c*) „ Ci-deſſus chap. 55.

(*d*) *Illud quoque proderit præſumere animo, nihil horum Deos facere: nec ira nunquam, aut odium concuti, aut terram. Suas iſta cauſſas habent: nec ex imperio ſævunt, ſed ex quibuſdam vitiis, vel corpora noſtra, turbantur; & tunc, cum facere videntur injuriam, accipiunt.* Seneca natur. quæſt. lib. 6. cap. 3. pag. 883. Je me ſers en partie de la verſion de Chalvet.

(*e*) „ Ci-deſſus §. LIV. à la fin, & §. LV. vers la fin.

(*f*) *Nec habere ipſum negotii quicquam, nec exhibere alteri: itaque neque ira neque gratia teneri.* Cicero de natur. Deor. lib. 1. pag. m. 70.

(*g*) „ Voyez Cicéron *ib. pag.* 175.

(*h*) *Cicero ibid. lib.* 3. *p.* 703.

(*i*) „ *Seneca epiſt.* 95. *pag.* 396. 397. Je me ſers de la verſion de Chalvet, mais je la corrige en quelques endroits.

ne prennent point plaiſir de ſentir la fumée. Deffendons de les aller ſaluer le matin, & de s'aller aſſeoir devant les portes des temples, l'ambition des hommes ſe plaiſt à cela. Celuy qui cognoiſt Dieu, l'adore. Deffendons de porter des linges & des eſtrilles à Jupiter, & qu'on ne tienne le miroir (i) à Junon. Dieu n'a que faire de ſerviteurs. Pourquoy non? C'eſt parce (k) qu'il ſert lui même le genre humain, & que ſes bons offices ſont prets par tout & à tous les hommes. On a beau dire à un homme comment il faut ſervir en faiſant les ſacrifices, comme il ſe faut retirer de ces fuckoſes ſuperſtitions: il n'aura jamais rien advancé, s'il ne comprend en ſon entendement ainſi qu'il doit, la grandeur de Dieu, & que c'eſt luy qui a tout, celuy, de qui toutes choſes procedent, & qui donne de ſon bon gré tous ces biens faits. Quelle eſt la cauſe pourquoy les Dieux nous font tant de biens? C'eſt nature. Celuy ſe trompe bien qui penſe que les Dieux veulent nuire. Ils ne peuvent pas: Ils ne peuvent ny recevoir injure ny en faire. Car c'eſt une choſe conjoincte enſemble, d'offencer & d'eſtre offencé. Ceſte nature ſouveraine & la plus belle de toutes, n'a point aſſubjettis aux perils, ceux qu'elle avoit affranchis de peril. Le premier honneur qu'on doit aux Dieux, c'eſt de croire qu'il y a des Dieux. Et apres de recognoiſtre quelle eſt leur majeſté, de recognoiſtre leur bonté, ſans (l) laquelle aucune majeſté ne peut eſtre. Sçavoir que ce ſont eux qui préſident au monde, qui gouvernent toutes choſes comme leur appartenant, qui ont pris la tutelle de tout le genre humain, & quelquefois ont ſoing des perſonnes particulieres. Ceux là ne donnent aucun mal, & n'en ont point auſſi. Au ſurplus ils chaſtient quelques uns & les reprennent, ils leur ordonnent des peines, & les puniſſent aucunefois ſous apparence de mal. Veux tu rendre les Dieux propices à toy. Sois homme de bien. Celuy les honore aſſez, qui les imite.

Il y a d'excellentes choſes dans ce paſſage, & de grandes erreurs auſſi. On y condamne manifeſtement tout l'extérieur de la religion, & toute la crainte de la punition divine. On y réduit la religion à deux ſeuls points: 1. à ſe former une juſte idée de la nature de Dieu. 2. à imiter Dieu. On banit de la religion non ſeulement les cérémonies imitées de la mode humaine de faire la cour aux grands, mais auſſi les ſacrifices, les temples, & les autels, & les prieres. Je ne vous marque cela qu'incidemment; car mon but n'eſt que de montrer la contradiction de Séneque. Voici comment je m'en aquitte.

Contradiction de Séneque tombe.

Il repéte ce qu'il avoit dit en d'autres endroits que les Dieux ne ſont point capables de nuire, qu'ils ne veulent, & qu'ils ne peuvent répandre que des bienfaits ſur le genre humain, & cependant il avoue qu'ils châtient quelques perſonnes, qu'ils infligent des peines, & qu'ils puniſſent quelquefois ſous l'aparence de bien (m), *ſpecie boni*. C'eſt ainſi qu'on lit dans les éditions que j'ai vûes. Lipſe prétend que cela veut dire (n) qu'ils donnent des biens externes qui ſont un méchant effet. Le traducteur que j'ai ſuivi a lu ſans doute *ſpecie mali*. Si Lipſe a bien deviné la penſée de Séneque, ce Philoſophe Romain aura crû que les Dieux donnent quelquefois des biens dont ils ſavent que les ſuites ſeront pernicieuſes. Ils peuvent donc nuire, & ils veulent nuire, & ils s'y prennent quelquefois avec la même malignité que (o) l'Eutrapelus d'Horace. Ne nous prévalons point de la penſée de Lipſe quelque bien fondée (p) qu'elle ſoit: nous trouverons ſans cela la contradiction de Séneque; car en quoi pouvoient conſiſter les peines qu'il diſoit que les Dieux infligent à quelques perſonnes? N'étoit-ce pas dans la privation de quelques biens temporels, dans la perte d'un enfant, ou d'une femme, ou de la liberté, ou de la ſanté, ou du patrimoine? Il avoué que ce ſont des afflictions que Dieu envoie aux honnêtes gens, & il moraliſe à perte de vûë ſur cette hypotheſe dans tout ſon traité de la providence. Je n'en veux citer que ce morceau: (q) *Hos itaque Deus quos probat, quos amat, indurat, recognoſcit, exercet. eos autem quibus indulgere videtur, quibus parcere; molles venturis malis ſervat. Extuſis enim, ſi quem judicatis exceptum: veniet ad illum diu felicem ſua portio. Quiſquis videtur demiſſus eſſe, ditatus eſt. Quare Deus optimum quemque aut mala valetudine, aut aliis incommodis, afficit? Quare in cuſtris quoque periculoſa fortiſſimis imperantur?* C'eſt-à-dire, ſelon la verſion de Chalvet „ par ainſi ceux que Dieu ayme il les endurcit, il les recognoiſt, il les exerce: mais ceux qu'il ſemble traitter doucement, qu'il ſemble vouloir eſpargner, il les reſerve en leur molleſſe, en leur delicateſſe, au temps que les maux les ſurprendront. Car vous vous trompez ſi vous penſez qu'aucun ſe puiſſe garantir de mal. C'eſt homme qui a joüy d'une ſi longue felicité, en aura ſa bonne part. Ceux qui perſeent eſtre oubliez, ne ſont que retardez. Pourquoy eſt-ce que Dieu envoye à tous les gens de bien, maladies, pertes de parens, ou autres incommoditez? parce qu'à la guerre meſme un chef d'armée commande aux plus vaillans les executions plus hazardeuſes. „

Il eſt ſûr que ce Philoſophe ſouffle le chaud & le froid; car quand il dit que les Dieux ne ſauroient nuire, & que la bonté de leur nature ne leur permet pas même de vouloir nuire, il a prétendu combatre le ſentiment du vulgaire, qui les prenoit pour la cauſe des maladies, & des dommages que l'on ſoufroit par la grêle, par les tempêtes &c. Il croit donc qu'ils auroient pû nuire, s'ils avoient pû être la cauſe de ces accidens, & voilà pourquoi il nioit qu'ils en fuſſent les auteurs. Mais en avouant d'autre côté qu'ils faiſoient ſoufrir aux gens de bien cette eſpece d'infortune, ne dit-il pas qu'ils pouvoient nuire? Ce ſeroit un jeu de mots, & une équivoque (r) pitoiable que d'alléguer le profit qu'un honnête homme retire de l'adverſité; car les autres Païens qui n'ignoroient pas cette bonne ſuite, ne laiſſoient pas de prétendre que les Dieux nous peuvent faire du mal. On ne pouvoit donc s'éloigner de leur opinion qu'en niant que Dieu fût la cauſe des maladies,

(i) „ Voyez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque DD. de l'Article *Junon*.

(k) *Ipſe humano generi ministrat: aliquos & omnibus præſto eſt.* Id. ib.

(l) *Reddere illis majeſtatem ſuam, reddere benignitatem ſine qua nulla majeſtas eſt.* Id. ib.

(m) *Ceterum caſtigant quoſdam, & coërcent, & irrogant pœnas, & aliquando ſpecie boni puniunt.* Id ib.

(n) *Id eſt, dant bona externa quæ ex malorum natura. Videre; me audaciter, caſtigant.* Lipſius in Senecam ibi.

(o) . . . . *Eutrapelus cuicunque nocere volebat,*
Pellitum dabat præſcia: beatus enim jam erit.
Horat. epiſt. 18. lib. 1.

(p) „ Séneque *de providentia cap.* 6. *pag. m.* 503. introduit Dieu qui déclare qu'il n'a donné des biens aux méchans que pour les tromper. *Alios bona falſa cumulandi, & animos inanes, vanâ longa fallaciaque ſomnio luſi. auro illos, argento & ebore armavi; intus bonum nihil eſt.*

(q) *Seneca de provid. cap.* 4. *p.* 498.

(r) „ Voyez ci-deſſus chap. 59. vers la fin.

dies, & des grêles &c. Joignez à cela que ſi ces choſes ſont un bien à cauſe des utilitez que l'on en retire par un bon uſage, Séneque n'a point dû dire comme il a fait que Dieu ne pouvant faire de mal, n'eſt point la cauſe de l'intempérie des ſaiſons &c. & comme d'ailleurs il avoue que la providence divine expoſe (*s*) les gens de bien à l'adverſité pour leur profit, il eſt obligé de dire (*t*) qu'elle laiſſe proſpérer les méchans pour leur dommage: elle peut donc nuire, puis qu'elle leur nuit effectivement. Si c'eſt faire du bien que d'envoier des châtimens qui ſeront très-profitables, c'eſt faire du mal que d'envoier des proſpéritez qui cauſeront un grand préjudice. Ainſi de quelque maniere que l'on tourne les dogmes de ce Philoſophe, en reconnant même au jeu de mots on le trouvera coupable de contradiction. Il y avoit peu de matieres où les Stoiciens joignifſent enſemble plus de choſes incompatibles que dans celle-là. Vous en avez vû un échantillon (*v*) dans un paſſage de Plutarque.

Au reſte, Monſieur, ſi je n'ai pas inſiſté ſur ce que Séneque dit que les Dieux ne ſont jamais en colere, mais ſur ce qu'ils dit qu'ils ne veulent ni ne peuvent nuire, c'eſt parce que la premiere de ces deux propoſitions eſt équivoque. Vous ſavez que ceux d'entre nos Théologiens qui décrivent de la maniere du monde (*w*) la plus effraiante la colere de Dieu, avouent enſuite quand on leur demande un langage, qui ne ſoit point figuré, que Dieu n'eſt capable d'aucune paſſion, & qu'il poſſéde invariablement la béatitude la plus tranquille, mais que ſans ſortir de cette parfaite tranquillité il inflige des châtimens auſſi rigoureux que s'il ſe fâchoit actuellement juſques au dernier excès. Je n'aurois donc pû rien conclure contre Séneque de ce qu'il eut dit ſimplement que les Dieux ne ſentent jamais l'émotion de la colere. Cela ſeul ne prouveroit pas qu'ils ne ſont jamais de mal à l'homme. Les Magiſtrats qui font rouer, ou tirer à quatre chevaux ſont quelquefois & le doivent être toûjours, du plus grand ſang froid du monde, & neanmoins ils font ſoufrir des douleurs horribles.

§. LXII.

Doctrine de Lactance & d'Arnobe touchant la bonté de Dieu. Si Séneque a été diſciple de Saint Paul.

Lactance réfute les Stoiciens ſur leur idée de Dieu.

Lactance a témoigné beaucoup de zéle contre le dogme des Stoiciens, & il l'a conſideré ſimplement & abſolument comme s'ils diſoient que jamais les Dieux ne font nul mal à perſonne, non pas même ſur le pied d'un châtiment paternel. Il n'a donc point pris garde aux contradictions de Séneque. Il juge (*a*) que les Epicuriens en ôtant à Dieu tout à la fois la fonction de faire des graces, & celle de nuire, erroient plus conſéquemment que les Stoiciens qui ne lui ôtoient que la derniere: (*b*) *Conſtantior eſt error illorum qui & iram ſimul, & gratiam tollunt.* Je ne voi guere qu'une choſe qui eut pû déb raſſer les Stoiciens, c'eût été de dire que les Dieux n'avoient de l'inclination qu'à répandre des bienfaits, & qu'ils en verſoient ſur le genre humain autant qu'ils pouvoient, mais que la conſtitution de la nature étoit telle qu'ils n'en pouvoient ſéparer les accidens qui incommodoient les hommes. Séneque a touché cette raiſon *pourquoi Dieu fut il injuſte au deſpartement des deſtinées*, demande-t-il (*c*), *d'avoir fait tomber la pauvreté, les bleſſeures, les morts cruelles, ſur les gens de bien? Ceſt ouvrier ne peult point changer ſa matiere: elle eſt ſubyette à ſouffrir cela: il y a quelques choſes qui ne ſe peuvent ſopparer de quelques autres, elles ſont collées & ne ſe peuvent deſaſſambler. Ces natures pareſſeuſes, engourdies, & ſubyettes au ſommeil, ou qui ſemblent ſommeiller, quand elles veillent, ſont compoſées d'élemens lourds & peſants. Mais pour former un homme qui doive faire parler de ſoy, il y fault un deſſin plus puiſſant. Il ne trouvera pas de chemin qui ne ſoit aſpre, & raboteux: il faudra qu'il aille & haut & bas, qu'il ſouffre des vagues, & qu'il conduiſe ſon vaiſſeau à travers la tempeſte. Il faut qu'il face ſon chemin contre la fortune. Il trouvera beaucoup de paſſages rudes & aſpres. Mais il faudra qu'il les radouciſſe, & qu'il les applaniſſe.* Si Séneque n'avoit eu recours qu'à cette néceſſité fatale qui limitoit le pouvoir divin, il auroit erré plus conſéquemment, & donné beaucoup de force aux comparaiſons qu'il entaſſe, empruntées de la conduite des peres, & des précepteurs & des Chirurgiens. Ils font du mal à leurs enfans & à leurs diſciples, & à leurs bleſſez, mais c'eſt un mal qui a pour but l'utilité de ceux qui le ſouffrent, & c'eſt un but où l'on ne peut parvenir ſans ce mal-là. Si l'on pouvoit y parvenir ſans cauſer aucune peine, on ſeroit inexcuſable en ſe ſervant des moiens fâcheux dont on ſe ſert (*d*).

Arnobe perce d'un même coup les Païens & les Juifs.

Je dois vous dire que Lactance ſoûtient à cor & à cri, que la colere convient à Dieu, mais Arnobe dont (*e*) il avoit été diſciple rejette ce ſentiment, & s'abandonne à des excès qu'on ne peut comprendre. Il n'y a rien de plus ſcandaleux que la maniere dont il tourne en ridicule les Gentils (*f*) ſur les moiens qu'ils emploioient pour apaiſer la Divinité. Il perce du même coup la religion Judaique & la religion Païenne. Le diſcours (*g*) qu'il fait tenir à une victime eſt d'un vif, & d'une éloquence qui charmeroit tous les lecteurs, s'ils ne ſe ſouvenoient pas des ſacrifices que

(*s*) *Miraris tu, ſi Deus illo bonorum amantiſſimus, qui illos quam optimos atque excellentiſſimos eſſe vult, fortunam illis cum qua exerceantur aſſignat?* Seneca de provid. cap. 2. pag. 402.

(*t*) „ Il le dit ſouvent dans ſon traité de la providence.

(*v*) „ Ci-deſſus chap. 59. vers la fin.

(*w*) „ Le ſtyle de l'Ecriture les autoriſe; voici ce „ qu'on chante tous les jours dans les Egliſes réformées,

Incontinent tremblerent les campagnes,
Les fondemens des plus hautes montagnes;
Tout ébranlez s'emeurent grandement:
Car il (*Dieu*) eſtoit courroucé ardemment.
En ſes nateaux lui monta la fumée,
Feu aſpre iſſoit de ſa bouche allumée:
Si enflambe en ſon courage étoit,
Quardens charbons de toutes parts jettoit.
Pſeaume 18. ſelon la verſion de Marot.

(*a*) *Lactant. de ira Dei cap. 2. & ſeq.*

(*b*) *Id. ib. cap. 5.*

(*c*) *Quare tamen Deus tam iniquus in diſtributione fuit, ut bonos viros paupertatem, vulnera, & acerba funera adſcriberet? Non poteſt artifex mutare materiam; hæc paſſa eſt. Quædam ſeparari à quibuſdam non poſſunt, cohærent, individua ſunt. Languida ingenia, & in ſomnum itura, aut in vigiliam ſomno ſimillimam, inertibus nectuntur elementis: ut efficiatur ipsum cura dicendus, fortuito ſatus opus eſt. Non erit illa planum iter: ſurſum oportet ac deorſum eat, fluctuetur, ac navigium in turbido regat contra fortunam illi tenendus eſt curſus. Multa accident iniqua, aſpera, ſed quæ molliat & complanet ipſe.* Seneca de provid. cap. 5. pag. 501. Je me ſers de la verſion de Chalvet. Voyez ci-deſſus chap. 59. vers la fin.

(*d*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. la remar- „ que E de l'article Origene n. iv.

(*e*) *Hyeronym. de viris illuſtr.*

(*f*) *Arnob. lib. 7. pag. 212. & ſeq.*

(*g*) *Id. ib. pag. 216. & ſeq.*

que Dieu ordonna à ſon peuple, & qui ne nous permettent pas d'aprouver ce diſtique du Caton, où l'on traite de folie qu'un coupable eſpére de ſe ſauver par la mort d'autrui:

(*b*) Quum ſis ipſe nocens, moritur cur victima pro te?
Stultitia eſt morte alterius ſperare ſalutem.

Il faut avouër que les Peres (*i*) en réfutant les Païens leur portoient quelquefois des coups, qui après avoir percé de part en part le menſonge bleſſoient auſſi la vérité juſques au vif. Arnobe plus que tous les autres eſt tombé dans cet inconvénient. Il connoiſſoit mieux la fauſſeté du Paganiſme que la vérité du Chriſtianiſme. J'en parle ailleurs (*k*).

Il ſeroit inutile de vous dire que les Théologiens modernes ſont plus du goût de Lactance, que du goût d'Arnobe. Vous ſavez ſans doute qu'un Miniſtre a déclaré que ceux qui croient que Dieu excuſe les conſciences erronnées, qui ont cherché l'orthodoxie autant qu'il leur a été poſſible, attribuent à Dieu *une bonté fade qui ne nous donne que des foibles idées de l'amour qu'il a pour le bien & de ſa ſageſſe: & qui par conſéquent ne nous rend point Dieu vénérable* (*l*).

Encore un mot, s'il vous plaît, touchant Séneque. Je me perſuade que ſon ſyſtême conſtant & perpétuel à l'égard de la nature de Dieu étoit de la croire ſi bienfaiſante qu'elle pardonnoit tout, qu'elle ne s'offenſoit point des péchez de l'homme, quelle ne puniſſoit point. S'il a dit certaines choſes qui ne s'ajuſtoient pas bien avec ce principe, il ne s'eſt point apperçu de la bréche qu'elles y faiſoient. Les plus grands eſprits ſont ſujets à ces ſurpriſes, & à ces inadvertances, cela ne prouve point qu'ils varient, ou qu'ils abandonnent leur ſyſtême. Or en ſuppoſant de Séneque ce que je viens de dire, l'on doit conclure que ſi le conte qui a couru touchant ſon commerce avec Saint Paul étoit véritable, ce grand Apôtre n'auroit point fait de progrez ſur ce fameux Stoïcien; car qu'y a-t-il de plus contraire aux décrets de la reprobation abſolue, &c. à pluſieurs autres dogmes que Saint Paul étale dans ſon Epitre aux Romains & ailleurs, que la doctrine de Sénéque. A moins que d'avoir une grace très-efficace toute prête, l'Apôtre n'eût pû parler de cela au Philoſophe ſans lui paroître un horrible blaſphemateur. Il y a des gens qui diſent que Séneque aprit de Saint Paul à parler magnifiquement de Dieu: vaine conjecture, il n'en parle que ſelon l'idée des Stoïciens, & il en dit cent choſes qui euſſent paru d'horribles blaſphemes à l'Apôtre des Nations.

Il n'y a point d'apparence que Seneque ait eu commerce avec St. Paul.

A . . . . le 1. de Février 1704.

§. LXIII.

Ce que doivent faire les Hiſtoriens quand ils rencontrent des choſes incroïables, ſuperſtitieuſes &c.

Si le P. Maimbourg raconte des miracles qu'il ne croit pas.

IL vous ſemble que j'ai fait beaucoup plus d'honneur au Pere Maimbourg qu'il n'en méritoit, car il ne tient pas à moi, dites vous, qu'on ne le prene pour un homme qui ſe mocquoit des prodiges miraculeux dont les relations des Croiſades ſont toutes pleines. Agréez que je vous dile que vous n'avez pas examiné mes paroles avec aſſez d'attention. J'ai ſeulement dit (*a*) qu'il y a de l'aparence que ce Jéſuite croïoit que *les hiſtoriens des Croiſades nous en baillent ſouvent à garder*. Cette aparence n'eſt-elle pas contenuë dans le paſſage que je cite tout auſſi-tôt, où après avoir narré ce que l'on diſoit des combats viſibles de quelques ſaints contre les Turcs, il avoue *qu'on n'eſt point du tout obligé de croire à ces ſortes de viſions, qui ſont* SUJETTES LA PLUSPART DU TEMS *à de grandes illuſions*? Vous m'objectez qu'il raporte une infinité de miracles plus dignes d'un légendaire que d'un bon Hiſtorien, & qu'il les raporte ſur le ton afirmatif, ou ſans rien dire qui témoigne qu'il n'en eſt point perſuadé, & vous me renvoiez aux reproches que l'un de ſes adverſaires (*b*) lui en fit l'an 1683. Mais prenez garde que ces reproches ſont principalement fondez ſur ſon hiſtoire des Iconoclaſtes, & que cet adverſaire avoue, (*c*) *qu'il prend quelquefois la liberté de douter des miracles, & meſme qu'il affeête cela dans la plus-part de ſes Hiſtoires*. Vous devez auſſi conſidérer qu'il ſe ménagea de plus en plus ſur ce chapitre, & qu'ainſi l'on peut mieux connoître ſa croiance dans l'hiſtoire des Croiſades que dans celle des Iconoclaſtes. Celle-ci parut avant l'autre. Enfin vous êtes obligé de vous fixer où je me fixe, c'eſt-à dire, aux relations miraculeuſes qui concernent les expéditions des Croiſez. Qu'il ait parlé ou non d'une autre maniere dans ſes autres livres, cela ne m'importe point, & ne préjudicie pas à ce que j'ai dit dans le paſſage qu'il vous a plu de critiquer.

s'il apliqué mal une maxime qu'il a dé-bitée.

Quant à ce que vous prétendez qu'il applique mal une maxime qui eſt bonne en elle même, ſouffrez, je vous prie, que je vous demande ſi vous ne conſultez pas un peu trop l'eſprit de parti. La maxime eſt (*d*) *Qu'un hiſtorien ne doit pas, de ſon autorité, rejetter les miracles, qui ſont ſoutenus d'un témoignage remarquable, & que ſi on lui laiſſe la liberté de ne les pas croire, il n'a nul droit en les ſupprimant d'oſer à ſes lecteurs celle qu'ils ont, après les avoir leurs, d'en juger ce qu'il leur plaira.* C'eſt ce que dit le Pere Maimbourg après avoir récité que quelques-uns aſſûroient qu'ils avoient vû combatre Saint George à la tête des eſcadrons Chretiens à la journée d'Iconium l'an 1190. Cette aplication de la maxime vous paroit abſurde, vû que Saint George, dites vous n'eſt qu'une chimere. Mais il faudroit vous mettre en la place de l'hiſtorien dont vous vous mocquez. L'éducation produiſoit en lui autant de crédulité qu'elle a produit en vous d'incrédulité à l'égard des Saints de la Communion de Rome. Sondez un peu votre conſcience: ſeriez-vous auſſi rigide contre des Auteurs Proteſtans que contre lui, s'ils racontoient qu'un ou deux Anges avoient fait gagner une bataille à ceux de la religion, ou qu'une marée attendue par des troupes qui vouloient ruiner une République Proteſtante ne vint point du tout? L'adverſaire qui a tant crié contre les miracles de l'hiſtoire des Iconoclaſtes, l'a-t-il fait par un principe d'in-

(*b*) *Cenſio diſſich. lib. 4 n. 15.*
(*i*) „ Saint Ambroiſe par exemple. Voïez les nouvelles lettres contre le Calviniſme de Maimbourg, Lett. II. n. VIII.
(*k*) „ Dans le Dictionn. hiſtor. & crit. aux remarques de l'article *Arnobe*.
(*l*) „ Jurieu des droits des deux ſouverains en matiere de religion pag. 95. 96. édit. de Rotterdam 1687.
(*a*) „ Penſées diverſes ch. 90.
(*b*) „ Voïez l'apologie de Mr. Jurieu pour l'Egliſe Réformée contre l'hiſtoire du Calviniſme de Maimbourg to. 1. pag. 17. & ſuiv. édit. in 4.
(*c*) Jurieu *ibid.*
(*d*) Penſées ſur les Cometes ch. 99.

d'incrédulité, ou par un principe de prévention? S'il s'agiſſoit de prodiges favorables à ſon parti, il en débiteroit encore plus que le Jéſuite: j'en prens à témoin les Paſtorales qu'il a publiées à Rotterdam.

Je vous prie de vous ſouvenir que vous n'avez pas trouvé bon (*e*) que l'on cenſurât Tite Live. Et pourquoi n'excuſeriez-vous pas également l'Hiſtorien des Croiſades? Je vous accorde qu'il n'a pas fait toûjours ſon devoir ſur le chapitre dont nous parlons, mais vû les engagemens de ſa naiſſance, & de ſes longues habitudes, & de ſon habit, il eſt allé au de là de ce qu'on devoit attendre de ſa plume (*f*).

Un Hiſtorien doit ſouvent raporter des choſes qu'il ne croit pas.

Vous faites bien de donner votre aprobation à ſa maxime: les plus célébres Hiſtoriens de l'antiquité ont reconnu qu'il y avoit certaines choſes qu'ils n'avoient nul droit de ſuprimer, quoi qu'ils ne les cruſſent pas. Je vous citerois là-deſſus Hérodote, Tacite, Suétone, Pauſanias, Elien, Dion Caſſius, ſi je ne trouvois plus à-propos de vous renvoier à un moderne (*g*) qui a recueilli leurs paſſages dans ſon commentaire ſur ces paroles de Quinte Curce: *equidem plura tranſſcribo quam credo, nam nec adfirmare juſtineo de quibus dubito, nec ſubducere quæ accepi.* C'eſt à Freinshemius que je vous renvoie, vous y trouverez auſſi un paſſage de Buchanan, & un autre de Tubéron en conformité avec la maxime dont il s'agit. Je n'y ajoûterai point Michel de Montaigne: je vous (*h*) l'ai déjà cité.

Soit donc conſtant qu'un Hiſtorien peut & doit raporter des choſes, qu'il ne croit pas véritables, ou qui lui paroiſſent douteuſes. Mais il y a là dedans du choix à faire, & des précautions à prendre.

Mais non pas des bruits vagues mal-fondés.

I. En premier lieu je ſouhaiterois qu'un Hiſtorien ne fît point l'honneur à des bruits vagues qui n'ont encore paru dans aucun Livre, de les faire changer d'état, je veux dire de les tirer de l'obſcurité des converſations pour les tranſporter à l'imprimerie. Bien entendu qu'ils n'aient été abandonnez des Ecrivains qu'à cauſe de leur peu de fondement & de leur peu de vraiſemblance; car ſi une juſte crainte avoit obligé tous les Auteurs à les ſuprimer, & ſi en remontant à la ſource on leur trouvoit une fort bonne origine, il n'y auroit point de mal à commencer de les imprimer; pourvû que d'ailleurs ils en valuſſent la peine: & encore faudroit-il marquer tres-expreſſément qu'on les tenoit de la tradition, qu'on ne les avoit jamais lûs, qu'ils avoient ou tel ou tel fondement, & que le Lecteur en jugeroit ce qu'il lui plairoit. A moins de ces circonſtances il faut les laiſſer exclus de la lumiere publique, & privez de la vie de l'hiſtoire. C'eſt le vrai moien d'accourcir leurs jours: la vie verbale dont il jouiſſent ne ſauroit durer long tems: trois ou quatre générations en viennent à bout: s'ils paſſent ce terme c'eſt avec mille variétez, & mille contrariétez qui les rendent incapables de ſe ſoûtenir contre les attaques d'un habile homme. Ils ont beau après cela paſſer de la langue ſur le papier, l'argument négatif dont le Docteur Jean de Launoi ſe ſervoit ſi heureuſement, leur tombe ſur les épaules & les aſſomme. Mais ſi un Hiſtorien contemporain leur fait l'honneur de les emploier, ne ſut-ce que par un *on dit*, il leur donne je ne ſai quelle autorité dont les défenſeurs du menſonge ſe prévalent tôt ou tard. Il vaut donc mieux n'en faire aucune mention, ou ſi l'on ſe croit obligé d'en parler, il faut y joindre l'antidote, il faut les réfuter invinciblement.

Bel exemple de Tacite là deſſus.

Tacite nous fournit un fort bel exemple de cela. Il raconte ſur la mort de Druſus fils de Tibere ce que pluſieurs Ecrivains, & les plus dignes de foi en avoient dit, & il ajoûte qu'il ne veut pas oublier une tradition qui duroit encore (*i*), & qui chargeoit Séjan & Tibere même d'avoir fait périr ce Prince. Il narre cette tradition, & tout auſſi-tôt après il la réfute (*k*) non ſeulement par la raiſon qu'elle n'étoit apuïée ſur aucun bon témoignage, mais auſſi par quelques autres argumens, où il entremêle une obſervation ſur la foibleſſe qu'on a de croire au deſavantage de ceux que l'on hait, les bruits les plus fabuleux, & les plus horribles: (*l*) *Sed quia Sejanus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Cæſaris, & ceterorum in utrumque odio, quamvis fabuloſa & immania credebantur: atrociore ſemper fama erga dominantium exitus.* C'eſt-à-dire, ſelon la verſion de d'Ablancourt: „Mais la haine qu'on portoit à Séjanus & „ à Tibere faiſoit croire les choſes les plus incroyables de la malice de l'un & de l'affection de l'autre pour ſon favory. Ajoûtez à cela les menſonges ordinaires de la renommée, injuſte ptinciſ„palement à la mort des Grands. „ Vous allez voir la derniere de ſes preuves, & le motif qui l'engagea à réfuter ce bruit populaire. Ses paroles ſont fécondes en ſujets de réflexion: (*m*) *Neque quiſquam ſcriptor tam inſenſus exſtitit, ut Tiberio objectaret, cum omnia alia conquirerent, intenderentque. Mihi tradendi arguendique rumoris cauſſa fuit, ut claro ſub exemplo falſas auditiones depellerem, peteremque ab iis quorum in manus cara noſtra venerit, ne divulgata atque incredibilia, avide accepta, verſis neque in miraculum corruptis antehabeant.* C'eſt-à-dire, ſelon le même traducteur: „Parmi tant d'Hiſtoriens paſſionnez contre „ Tibere, il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul qui „ luy ait reproché ce meurtre, quoy qu'ils ayent „ recherché ſoigneuſement tout ce qui ſe pouvoit dire contre luy. Auſſi n'ay je rapporté ce „ faux bruit, que pour condamner par celuy-cy „ tous les autres, & aprendre à ceux qui liront „ cet Ouvrage, qu'ils ne doivent point préferer „ à une vérité généralement reconnuë, des menſonges inventez pour rendre les choſes plus „ merveilleuſes (*n*). „

Il doit négliger certains prodiges raportez ſeulement par quelques petits Auteurs.

II. En ſecond lieu je voudrois qu'un Hiſtorien qui ne trouve certains prodiges, ou certains miracles que dans quelque petit Auteur, les traitât tout de la même maniere que les bruits vagues dont nul écrivain n'a daigné parler; c'eſt-à-dire, qu'il n'en dit mot, à moins qu'il ne pût les réfuter invinciblement; car dès là que des faits ne ſont raportez par aucun Auteur célébre, mais ſeule-

(*e*) „ Voïez ci-deſſus chap. 3.

(*f*) „ Il faut de bonnes réflexions, *hiſt. de la decad. de l'Empire l. 2. pag. m.* 192. ſur ce que Pierre Aldebran„din avoit ſubi l'épreuve du feu.

(*g*) *Freinshem. in Q. Curtium Lib. 9. cap. 9. n.* 34. Notez que Schoockius *de fab. Stamenſi parte 2. cap. 25. pag. m.* 129. a copié mot à mot plus de la moitié du recueil de Freinshemius.

(*h*) „ Ci-deſſus §. 3.

(*i*) *Non omiſerim eorundem temporum rumorem validum adeo, ut nondum exoleſcat.* Tacit. ann. lib. 4. cap. 10.

(*k*) *Hæc vulgo jactata, ſatis id quod nullo auctore certo firmantur, prompte refutaverit. Quæ enim &c.* Id. ib. cap. 11.

(*l*) *Id. ib.*

(*m*) *Id. ib.*

(*n*) „ Notez que ceux qui compareront les paroles de „ d'Ablancourt avec le Latin de Tacite les trouveront „ fort au deſſous de l'original.

ſeulement par quelque mauvais Chroniqueur crédule, qui ne ſera pas même contemporain, on les doit tenir pour des fables.

Mais il doit raporter les miracles qu'il trouve dans les plus célébres Auteurs.

III. En troiſieme lieu, il me ſemble qu'un Hiſtorien qui trouve dans la plûpart des plus célébres Auteurs quelque événement miraculeux, eſt obligé de le raporter. Je ne dis pas qu'il ſoit obligé de le croire; c'eſt à lui à faire de ſon jugement tel uſage qu'il trouvera à-propos; je dis ſeulement qu'il doit être un fidele raporteur des faits que les monumens les plus authentiques qu'il conſulte lui fourniſſent. Il ne doit point dérober à ſes lecteurs la connoiſſance d'un fait ſous pretexte qu'il en doute, ou qu'il le tient fabuleux. Qu'il s'en lave les mains tant qu'il voudra, qu'il déclare le jugement qu'il en fait, mais qu'il n'ôte point à ſes lecteurs la faculté d'en juger.

Sur ce fundement j'oſe bien vous dire, Monſieur, que ſi vous faiſiez l'hiſtoire des Iconoclaſtes & des Croiſades, vous ſeriez obligé, tout bon Proteſtant que vous êtes, de raporter les mêmes prodiges que le Pere Maimbourg raporte; car vous ne pourriez pas vous aquites de votre devoir ſans lire tous les Auteurs qu'il a lus, & ſans faire le récit de ce qu'ils alléguent pour ou contre. Toute la différence qu'il y auroit entre vous & lui ſeroit que vous condamneriez plus ſouvent que lui, ou comme des impoſtures, ou comme des illuſions les miracles dont vous parleriez.

En marquant pourtant qu'il ne les approuve pas.

IV. Sur cela il eſt à-propos d'examiner en quatrieme lieu ſi l'Hiſtorien doit contredire toûjours le narré qu'il donne des prodiges qu'il croit faux. On ne peut nier en général qu'il ne ſoit de ſon devoir de ſoûtenir ſes lecteurs contre la crédulité, & de les aider de ſon ſufrage, & c'eſt ſans doute un grand profit (*o*) que de voir un Hiſtorien mettre la note de réprobation ſur une choſe peu croiable qu'il a raportée. Il eſt cauſe par là que pluſieurs lecteurs qui l'auroient crue en jugent plus ſainement. De fort bons critiques croient qu'il ſufit que dans la préface, & de tems en tems dans le corps du Livre, un Hiſtorien déclare qu'il raconte bien des choſes ſans les garantir pour vraies, n'aiant pas jugé que ſes doutes ou ſa croiance lui donnaſſent droit de ſupprimer ce que tant d'Auteurs célébres affirment. Il n'eſt pas beſoin de vous avertir que c'eſt à-peu-près ainſi que l'on tâche de diſculper Tite Live (*p*). Il a quelquefois declaré fort nettement qu'il ne croioit pas les prodiges dont il parloit. Dion Caſſius n'eſt pas ſi digne d'excuſe, car il les raporte preſque toûjours avec ſon attache pour les mieux autoriſer, & il dogmatiſe quelquefois ſur ces matieres. Je connois des gens qui voudroient qu'un Hiſtorien renouvelât ſa déclaration toutes les fois qu'il récite de certaines choſes, que la ſuperſtition, l'illuſion, ou l'impoſture ont érigées en miracle. Pour moi je ne voudrois pas l'aſſujetir à cette néceſſité; mais s'il s'en chargeoit lui-même, je regarderois cela comme une de ces ſuperfluïtez dont on a dit qu'elles ne ſont point de tort, *ſuperflua non nocent*. Il pourroit pourtant à moins de frais ſe diſtinguer des Hiſtoriens dont Séneque aſſûre (*q*) qu'après avoir fait crédit à quantité de fauſſetez, ils alléguent une ſeule choſe ſans vouloir en être caution.

Je ne voudrois pas que pour éviter ce défaut on tombât dans un excès de négation ou de Pyrrhoniſme. Je voudrois même qu'un Proteſtant qui compoſeroit une hiſtoire des Croiſades ſe gardât bien d'entrer en diſpute ſur les miracles de Saint George, ou de tel autre Saint de la Communion Romaine. Je ne parle pas d'une diſpute où par des raiſons de fait tirées des circonſtances, & des témoignages hiſtoriques, on combatroit quelque tradition. Cette eſpece de combat doit être permiſe aux Hiſtoriens: je parle d'une diſpute par lieux communs, ou par des raiſons générales; elle ſeroit mal placée dans une hiſtoire. Rien n'eſt plus faſtidieux qu'un Hiſtorien qui s'érige en Controverſiſte. Je me ſouviens d'une lettre où vous me diſiez que l'hiſtoire demande des narrations, & non pas de longues, ou de fréquentes réfutations, & qu'il ſeroit bon de ne l'entreprendre jamais dans la vûe de décrier une certaine ſorte de gouvernement, ou un certain Miniſtre d'état; que cette vûe fait perdre à tout bout de champ le fil de la narration, que la cenſure vient à la traverſe dans chaque page, que cela devroit être réſervé non pas *per ſa predica*, mais pour un Ouvrage de controverſe, ou pour des diſſertations critiques, & que même alors il ne faudroit pas uniquement s'arrêter au mal; qu'il faudroit auſſi, ſelon la belle maxime de Cicéron (*r*), raconter le bien, ou diſcuter ſi les maux que l'on éloigne, ne ſeroient pas plus funeſtes que le mal qui les éloigne. C'eſt à vous à voir ſi vous n'outrez pas la délicateſſe, je m'en raporte à votre examen. Reprenons notre queſtion.

Inconvenient d'une confiance aveugle.

On ne ſauroit dire le mal qu'ont fait au public les Chroniqueurs, qui ont inſeré dans leurs Ouvrages avec tout le poids de leur autorité les bruits populaires ſur des batailles vûes en l'air, ſur de grands combats d'oiſeaux, ſur des aparitions de ſpectres, ſur des voix nocturnes &c. toutes choſes qui le plus ſouvent n'ont été que des illuſions, ou de faux contes. La mémoire s'en ſeroit perduë, ſi aucun Auteur ne les avoit afirmées; mais parce qu'on en a tenu regiſtre elles ont ſervi à de gros recueils; elles ont été ſouvent citées, & ont préparé le monde à recevoir avec un peu trop de docilité la nouvelle de ſemblables faits en tems & lieu. C'eſt ſur tout à l'aproche d'une grande guerre, ou pendant la fureur des armes que de pareils bruits ſe ſement, & qu'ils ſe faſſiſent de la crédulité des peuples (*s*). Tel qui n'avoit qu'une diſpoſition médiocre à devenir fanatique, le devient juſqu'a l'excès par l'émotion que lui cauſent les idées de la guerre; & comme les eſprits ſont alors dans l'inquiétude, ils croïent plus aiſément tout ce qu'ils entendent dire de prodigieux. Conſultez Séneque (*t*).

Je quitte cette matiere en vous faiſant remarquer qu'un Hiſtorien qui raconte la terreur, qu'une

(*o*) *Quum fama fallax admodum eſſe conſueverit, quando prudens Hiſtoricus fama judicium a ſuo judicio diſcernit, multo plus deferri debet ejus judicio quam incerto populi rumori.* Schoock. de fab. Hamel. part. 2. cap. 15. pag. m. 128.

(*p*) 1. Voyez ci-deſſus §. 3.

(*q*) *Illi eum multa mentiti ſunt ad arbitrium ſuum, unum aliquam rem mihi non ſpondere, ſed adjicimus, penes auctores fides eris.* Seneca natur. quæſt. lib. 4. cap. 3. pag. m. 865.

(*r*) *Vitia quidem tribunatus præclare Quinctius perſequitur, ſed eſt iniqua in omni re accuſanda prætermiſſa bona malorum enumeratio, vituperandus ſelectus. Nam iſte quidem modo vos conſulatus vituperabilis eſt, ſi conſulum quos enumerare nolo, peccata colligeris. Ego enim fatear in illa ipſa poteſtate ineſſe quædam mala, ſed bonum quod eſt quæſitum in eo fine iſte malo non haberemus.* Cicero de legib. lib. 3 fol. 338. C.

(*s*) *Atque hæc in bello plura & majora videntur evenire, eadem non tam animadvertuntur in pace. Accedit illud etiam quod in metu & periculo quam credantur facilius, cum fingantur impune.* Cicero de divinat. lib. 2. fol. 317. C.

(*t*) *Alios ejus timor ſibi reddit, alios vehementius perturbat, & in dementiam tranſfert. Inde inter bella erravere lymphatici: nec uſquam plura exempla vaticinantium vanosque quàm ubi formido mentes religione mixta pervaſit.* Senec. natur. quæſt. lib. 6. cap. 29. pag. 697.

ne Comete, qu'une éclipſe, qu'une inondation exciterent dans un pais, à cauſe qu'on les prenoit pour des préſages ſiniſtres, & qui n'oublie pas les proceſſions, & les autres cérémonies réligieuſes qui furent ordonnées pour détourner ces préſages, ne ſort nullement de la ſphere d'Hiſtorien; car ce ſont des faits auſſi curieux (*v*), auſſi inſtructifs que les batailles, que les ſieges, que les traitez d'alliance. Ne ſommes-nous pas bien aiſes de trouver dans Florus, que les Romains crurent (*w*) que Caſtor & Pollux les avoient aidez à gagner quelques batailles? Le Cotta de Cicéron (*x*) traite cela de contes de vieille, & de bruits de ville, quoi qu'il fût que l'on avoit fait bâtir des Temples à ce ſujet, & que le Sénat avoit donné ſon ſuffrage là-deſſus. La connoiſſance de ces anciens monumens vous plaît ſans doute; & je gagerois que vous avez une extrême joie d'opoſer au Saint George des Chretiens les freres d'Hélene, & de pouvoir alléguer ce paſſage de Juſtin à ceux qui vous prônent les miracles des Croiſades. (*y*) *In cornibus quoque duo juvenes diverſo a ceteris armorum habitu, eximia magnitudine & albis equis & coccineis paludamentis, pugnare viſi ſunt, nec ultra apparuerunt quam pugnatum eſt.* Effectivement ce beau récit de Juſtin touchant la bataille de Sagra, entre les Locriens, & les habitans de Crotone, reſſemble comme deux gouttes d'eau à quelques narrez des Hiſtoriens des Croiſades.

§. LXIV.

Qu'il n'y a point d'affectation dans ce que j'ai dit (a) de l'inclination des Païens à multiplier le nombre des Dieux.

De la multitude des Dieux des Païens.

VOus me ſoupçonnez de n'avoir repréſenté fortement le Polythéiſme des Païens que parce que j'affectois d'en tirer des conſéquences, qui ſervifſent de confirmation au parallele que, je voulois étaler entre l'Athéiſme & l'Idolatrie. Vous croiez que par cette affectation j'ai choiſi dans les Auteurs pour le citer ce qui eſt le plus capable de rendre odieuſe, & ridicule l'inclination des Païens à multiplier les Dieux. Je ne me ſens pas hors d'état de vous envoier mon apologie. Vous l'allez voir; éxaminez-la, ſoiez enſuite le Juge de la queſtion, je ne vous récuſe pas, je vous abandonne mes intérêts.

Paſſage de Pline là-deſſus.

J'ai cité (*b*) un paſſage de Prudence, & un paſſage de Juvenal; ils ſont très-forts, je l'avouë, mais ſi j'avois agi avec quelque affectation, j'en aurois cité pluſieurs autres qui ſont encore plus forts. Je n'aurois pas oublié que ſelon Pline (*c*) le nombre des Dieux étoit plus grand que celui des hommes. Cette obſervation eſt enfermée dans une invective ſi juſte & ſi véhémente contre le polythéiſme des Païens, que je me crois obligé de raporter tout le paſſage. Vous y verrez que Pline qui condamnoit ſi ſéverement la multitude des Dieux, ne laiſſoit pas de s'écarter prodigieuſement de la vérité: *Qui que ſoit Dieu*, dit-il (*d*), *(ſi toutesfois il y en a un autre que (e) le Soleil) & quelque part qu'il ſe monſtre Dieu, il eſt tout de ſens, de veue, d'ouyë, d'ame, d'entendement: & finalement, il eſt tout de ſoy-meſme, ſans uſer d'aucun organe. C'eſt donc grande folie, de croire qu'il y ayt pluſieurs dieux: & encores plus grande rage, d'eſtablir des dieux ſelon les vertus & vices des hommes: comme chaſteté, concorde, entendement, eſperance, honneur, clemence, & foy: ou bien, ſelon Democritus, n'en mettre que deux, aſſavoir, remuneration, & peine. Mais tout ce que deſſus vient de ce que les hommes fragiles & chargez de travaux, ayans devant les yeux leurs pauvretez & infirmitez, adoroyent reſpectivement les choſes dont ils avoyent le plus de ſunte. De là vint que les dieux commencerent à changer de noms, ſelon la devotion des regions, & qu'en une meſme region on trouvoit une infinité de dieux: entre leſquels meſmes on mettoit les dieux infernaux, les maladies, & toutes ſortes de peſtes, de la peur & crainte qu'on en avoit. De ces ſuperſtitions ſont ſortis le temple de la fievre, qui fut fondé & conſacré au Palais: & celuy (f) d'Orbona, qui eſt auprès du temple des Genies & Eſprits familiers: & le temple de Mauvaiſe fortune, qui eſt ſur la Motte Eſquilienne. Et par ainſi ce n'eſt de merveilles, ſi on trouve plus de dieux au Ciel, que d'hommes en la terre: attendu que chaſcun, de ſoy-meſme, ſe forge autant de dieux que ſa fantaſie luy porte: & que les hommes prenuent & choiſiſſent pour patrons pluſieurs dieux, auſquels ils baillent les titres de Juno, ou de Genie, & eſprit familier. Meſmes il y a des nations, qui adorent certaines beſtes, & pluſieurs choſes ſales, & des-honneſtes à dire: juſques à jurer & prendre en teſmoignage certaines viandes ordes & puantes, & pluſieurs autres ſemblables vilenies. Au reſte, c'eſt à faire à petits enfans, de croire qu'on face des mariages entre les dieux, veu que de ſi long temps, il n'en eſt ſorty un ſeul enfant: & qu'il y ait des dieux qui demeurent touſiours vieux & chenuz: & d'autres qui ſont touſiours (g) jennes & enfans: & qu'il y en a qui ſont noirs: & d'autres qui (b) ont des aiſles: & d'autres qui ſont (i) boyteux, ou eſcloz d'un œuf, & (k) qui vivent & meurent alternativement jour par jour. Mais ſur tout, l'impudence eſt grande, d'accuſer les Dieux d'adultere, & dire qu'ils ont noiſes & querelles entr'eux: & que meſme il y a des Dieux, qui favoriſent aux larrecins & à pluſieurs autres actes meſchans.*

Paſſages de Petrone, de Ciceron & de Caſſiodore.

Je n'euſſe pas non plus oublié ce qu'un autre ancien Auteur dit, qu'il étoit bien plus facile de trouver un Dieu que de rencontrer un homme (*l*). Il vouloit dire qu'il y avoit ſur la terre moins d'hommes que de ſimulacres de Dieux. Cela me fait ſouvenir de la remarque de Caſſiodore (*m*) que l'art des ſtatuaires avoit donné à la ville de Rome un peuple preſque auſſi grand que celui que la Nature avoit procréé. Il ſemble qu'il ne fait mention que des ſtatuës d'airain. Il eſt ſûr que les figures conſacrées aux Divinitez étoient en bien plus grand nombre que les ſtatuës d'homme.

(*v*) „ Voyez ci-deſſus §. 3.
(*w*) „ Voyez Florus *lib.* 1. *cap.* 11. *& lib.* 2. *cap.* 12.
„ Pluſieurs autres Hiſtoriens raportent la même choſe.
(*x*) *Cicero de nat. Deor. lib.* 3. *pag. m.* 601.
(*y*) *Juſtin. lib.* 20. *cap.* 3. *pag. m.* 393.
(*a*) „ Dans le chap. 105. des Penſées diverſes.
(*b*) „ Penſées diverſes ch. 105.
(*c*) *Major cælitum populus etiam quam hominum intelligi poteſt.* Plin. ubi infra pag. 142.
(*d*) *Plin. lib.* 2. *cap.* 7. *pag. m.* 149. 142. Je me ſers de la traduction de du Pinet.
(*e*) „ Pline venoit de dire: *Hunc* (Solem) *mundi eſſe totius animum, ac planius mentem; hunc principale naturæ
„ regimen, ac numen credere decet, opera ejus æſtimantes.*
(*f*) „ Orbona, c'eſtoit la Déeſſe qui faiſoit mourir les
„ enfans.
(*g*) „ Apollo.
(*b*) „ Cupido, Mercure,
(*i*) „ Vulcan.
(*k*) „ Caſtor, Pollux.
(*l*) *Utique noſtra regio tam præſentibus plena eſt numinibus, ut facilius poſſis Deum quam hominem invenire.* Petronius in ſatyr. pag. m. 52.
(*m*) *Has* (ſtatuas) *primum Tuſci in Italia inventas referunt, quas amplexa poſteritas pene parem populum urbi dedit quam natura procreavit.* Caſſiodor. variar. lib. 7. cap. 15.

me. Vous pourrez voir dans Cicéron que la ville de Syracuſe perdit plus de Dieux par les volerie de Verres, qu'elle n'avoit perdu d'hommes lors que Marcellus l'aſſiégea & la ſaccagea. (*a*) *Judices, ſic habetote: plures eſſe a Syracuſanis ejus adventu Deos, quam victoria Marcelli homines deſideratos.*

De la multitude des Dieux Pénates.

Vous me pouvez objecter que l'on conſacroit à un même Dieu un grand nombre de ſtatues, & qu'ainſi je ne dois pas égaler la multitude des ſimulacres à celle des Dieux, & moi je puis vous répondre que le rabais que cette raiſon demande, ſe compenſoit avec uſure par les marmouſets que chaque chef de famille conſacroit dans la maiſon. On conſidéroit ſans doute les Dieux Pénates comme diſtincts des Dieux du public, & il eſt fort aparent que chaque famille pretendoit avoir les ſiens; car ſans cela comment eut-on pû ſe confier dans la protection des Dieux domeſtiques? N'auroit-on pas des diférens avec ſes voiſins? Se feroit-t-on à un Procureur qui occuperoit pour les deux parties plaidantes? Ne veut-on pas toûjours quand on plaide que ſon Avocat ſoit diférent de l'Avocat de la perſonne avec qui l'on plaide? Ne veut-on pas qu'il ne prenne nulle part aux intérêts de cette perſonne? Ne le quitteroit-on pas ſi l'on en craignoit quelque prévarication? Si Marius & Sylla avoient eu pour Divinité tutelaire de leur maiſon le même Dieu, auroient-ils pû en attendre de bons offices? Pouvoit-il proteger l'un ſans trahir l'autre? La proſpérité de l'un n'etoit-elle pas incompatible avec la proſpérité de l'autre? Y a-t-il rien de plus fréquent dans la vie humaine que l'incompatibilité des intérêts de pluſieurs familles? Ne faut-il pas en mille & mille rencontres que l'abaiſſement, la perte des unes ſoit l'élevation, le profit des autres? Quel embaras les Païens n'euſſent-ils point imaginé dans des Dieux Pénates, qui auroient eu à veiller tout à la fois au bonheur de chaque maiſon? Souvenez-vous de cette vérité canonique: (*b*) *Nul ne peut ſervir deux maîtres, car ou il haira l'un & aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un & mépriſera l'autre.* Les Dieux tutelaires d'une maiſon euſſent été dans le même cas, ils n'euſſent pû ſervir Marius ſans deſſervir Sylla, il faloit donc que chaque famille ſe perſuadât que ſes Dieux Pénates n'etoient deſtinez qu'à elle, comme l'on s'imaginoit que le bon génie de chaque particulier n'etoit deſtiné qu'à lui. Vous avez vû comment Pline (*p*) fait etoître le nombre des Dieux par la raiſon que chaque particulier avoit le ſien. Inférez à proportion la même choſe de ce que chaque famille avoit ſes Pénates.

Railleries que fait St. Auguſtin de la multitude des Dieux du Paganiſme.

Pourrez-vous en bonne foi vous figurer que ſi j'avois fait des recherches affectées, j'aurois négligé de citer Saint Auguſtin qui foudroie d'un côté la multitude des faux Dieux, & qui en plaiſante de l'autre? Aurois-je oublié le reproche qu'il fait aux Païens d'avoir prépoſé un grand nombre de Divinitez à une fonction qu'ils n'euſſent pas trouvée trop grande pour un ſeul tuteur, s'ils n'avoient aimé la multitude en ce genre-là? La Déeſſe *Segetia*, dit-il, n'eut elle pas pû ſuffire à la protection des grains depuis qu'ils ſont hors de terre, juſques à ce qu'ils ſont en épi? Cependant on leur a donné pluſieurs autres Divinitez tutelaires: (*q*) *Cui non ſufficere videretur illa Segetia, quamdiu ſeges ab initio herbidas uſque ad ariſtas aridas pervenret. Non tamen ſatis fuit hominibus Deorum multitudinem amantibus; ut anima miſera dæmoniorum turbæ proſtitueretur, quæ Dei veri caſtum dedignata complexum. Præfecerunt ergo Proſerpinum frumentis germinantibus: genuclis modiſque cumorum, Deum Nodotum: involumentis folliculorum, Deam Volutinam: cum folliculi pateſcunt, at ſpica exeat, Deam Patelenam: cum ſegetes novis ariſtis æquantur, quia veteres æquare boſſire dixerunt, Deam Hoſtilinam: florentibus frumentis, Deam Floram: lacteſcentibus, Deam Lactutitiam: matureſcentibus, Deam Maturam: cum runcantur, id eſt, à terra auferuntur, Deam Runcam. Nec omnia commemoro, quia me piget, quod illos non pudet.* Il les raille ailleurs de ce qu'ils commettoient deux Divinitez à la nourriture des enfans, l'une pour le manger, l'autre pour le boire (*r*). On le moqueroit, ajoûte-t-il, d'un homme qui diviſeroit ainſi les fonctions d'une nourrice. On le traiteroit ou de fou ou de bouffon. Je laiſſe ce qu'il a dit fort plaiſamment ſur la multitude des Divinitez prépoſées au mariage, & à ſes ſuites. J'en parle ailleurs (*s*).

Ce qu'en diſoit Héſiode Prudence ert.

Pourrez-vous bien vous imaginer que j'euſſe omis ou ce qu'Heſiode (*t*) débite, qu'il y avoit ſur la terre trente mille Dieux, qui couroient de tous côtez pour obſerver les actions des hommes, ou ce que Maxime de Tyr obſerva, qu'Héſiode a fait trop petit le nombre des Dieux (*v*) vû qu'il y en a une multitude innombrable; ou ce que Prudence a reproché aux Païens, qu'ils avoient déifié les côteaux, les détroits, les fleuves, les flames, & tout ce en général que l'eau & la terre produiſent de merveilleux:

(*w*) Quidquid humus quidquid pelagus mirabile gignunt,
Id duxere Deos, colles, freta, flumina, flammas.

Il ne faut pas dire qu'il n'y avoit qu'un certain nombre de Prêtres qui perſuadaſſent cela a des eſprits ſimples & ſuperſtitieux. C'étoit une religion qui éclatoit dans les actes les plus ſolennels. Polybe nous a conſervé les termes de l'alliance qui fut concluë entre les Carthaginois & les Macédoniens. Il y eſt dit expreſſément qu'Anibal, & les autres chefs de l'armée, & les Senateurs de Carthage, &c. & Xénophanes Ambaſſadeur de Philippe, Roi de Macédoine, prennent à témoin Jupiter, Junon, & Apollon, la Déeſſe de Carthage, Hercule & Jolaüs, Mars, Triton, Neptune, les Dieux compagnons de l'expédition, le Soleil auſſi, la Lune & la Terre, les fleuves, les prez, les eaux, tous les Dieux qui commandent dans Carthage, tous les Dieux qui dominent dans la Macédoine, & dans tout le reſte de la Grece, & tous les Dieux qui préſident à la guerre (*x*).

Voilà

(*a*) *Cicero in Verrem lib. 4. pag.* 281. *to.* 2. *edit. Grev.*
(*b*) „ Evangile de Saint Matthieu chap. 6. v. 24.
(*p*) „ Au commencement de ce chapitre.
(*q*) *Auguſt. de civit. Dei lib. 4. cap.* 8. *pag. m.* 403.
(*r*) *Nonne ſtarritaſti monuiſſe magis quam derriſe conſonantem dignitati? Si duas quiſquam nutrici adhiberet infanti: quarum una mihi miſi eſcam, altera mihi miſi potum daret. ſicut iſti ad hoc duas adhiberunt deas, Educam & Potinam: nempe deſipere, & aliquid minus ſimile in ſua domo agere videretur.* Id. ib. lib. 6. cap. 9. pag. 598.

(*s*) „ Dans mon Dictionnaire, aux remarques GA & I „ de l'article *Junon*.
(*t*) *Heſiod. oper. & dier. v.* 252. Voïez ſur cela les railleries de Clément d'Alexandrie, *admonit. ad gent. pag.* 26.
(*v*) Οὐ γὰρ τριπόρῳ ἀστοῖ δίκῃ . . . . . ἀλλ' ἀλωτοὶ ἀφθιτοχ. Nec enim trigenta tantum Deorum millia . . . . . ſunt ſed innumeri. Max. Tyrii, diſſert. 1. pag. m. 15.
(*w*) *Prudent. in Symmach. lib.* 1. *v.* 297.
(*x*) *Polyb. in excerpt. lib.* 7. *pag. m.* 454.

Voilà dequoi vous convaincre que je ne cherchai pas à m'épuiſer, quand je fis mention du Polythéiſme. Le ſeul commentaire de Caſaubon ſur le chapitre, où Theophraſte a donné les caracteres de la ſuperſtition, m'eût pû fournir de très-fortes preuves dont je ne me touchai pas de me ſervir, car je craignois la prolixité. Lifez le je vous en prie, vous y trouverez les plaintes de Platon (*y*) de ce que les moindres ſujets engageoient les ſuperſtitieux, & les bonnes femmes principalement à ériger des autels, & à conſacrer des chapelles, de ſorte que l'on en voïoit par tout, & dans les rues & dans les maiſons.

§. LXV.

Examen d'une objection qu'on pourroit faire contre ce qui vient d'être dit ſur la multiplicité des Dieux Pénates.

Des peuples ennemis adorent les mêmes Divinitez.

JE m'imagine que vous ne lirez pas mon obſervation ſur les Dieux Pénates ſans la trouver défectueuſe, puis qu'elle paroit prouver trop. On ne peut nier que les principales Divinitez du Paganiſme n'aient été adorées en pluſieurs païs qui ſe faiſoient quelquefois la guerre. Les mêmes Dieux que l'on honoroit dans Carthage, étoient honorez à Rome: les Athéniens & les Lacédemoniens rendoient leur culte aux mêmes Dieux. Pourquoi donc prétens-je que chaque famille a voulu avoir des Pénates diſtinctz des Dieux tutelaires des autres familles? Si la famille de Sylla n'eût pû ſe fier à ſes Dieux Patrons, en cas qu'ils euſſent été les Dieux Pénates de la famille de Marius, Rome auroit-elle pû ſe fier en la protection de Junon, qu'elle ſavoit être l'une des principales Divinitez de Carthage? Il eſt pourtant vrai que les Romains ont eu de la dévotion pour cette Déeſſe, & qu'ils lui ont demandé ſon aſſiſtance dans leurs guerres avec les Carthaginois, quoi qu'ils ſçuſſent que leurs ennemis l'honoroient comme leur Patrone. Je conviens, Monſieur, que cette objection a quelque force, mais elle n'eſt pas ſans replique. Peſez bien les obſervations ſuivantes.

Embarras que cela leur cauſe.

Premierement je vous prie de conſidérer que les Païens n'étoient pas peu embarraſſez ſur l'aſſiſtance d'un Dieu dont le culte leur étoit commun avec l'ennemi. Ils recouroient alors à l'induſtrie d'un fin courtiſan, ils tâchoient d'emporter la préférence ou par la promptitude de leurs hommages, ou par la ſuperiorité de leurs dons. Les Métapontins ayant ſçu que les habitans de Crotone, pour obéir à un oracle, faiſoient faire des ſtatues grandes comme nature, en firent faire de petites afin d'être les premiers qui achevaſſent l'exécution de l'ordre de Dieu (*a*). On pouvoit les contenter les uns & les autres, car il ne s'agiſſoit que de faire ceſſer la peſte, & la ſédition; c'eſt pourquoi l'on tint compte aux Métapontins de leur diligence, & à ceux de Crotone de leur magnificence (*b*). Mais s'il eut été queſtion d'une bataille où la victoire des uns eût dû être la défaite des autres, comment eût-on pû avoir égard à la dévotion des deux partis? Les peuples comptoient beaucoup ſur la penſée que les Dieux feroient du parti du plus offrant & dernier encherifſeur. Mais à quels ſoins, & à quelles inquiétudes cela ne les expoſoit-il pas? Le ſecret ſi difficile à garder dans les vœux publics étoit d'une grande conſéquence; car les Locriens ayant ſçu que les habitans de Crotone leurs ennemis avoient voué la dîme de tout le butin au Temple de Delphes, vouérent la neuvieme partie (*c*) ſort ſecrettement, de peur que ſi l'ennemi l'eût ſçu il n'eût voué la huitieme. J'ai fait autrefois (*d*) une réflexion qui pourroit ſervir ici.

Arnobe repréſente très-fortement aux Païens les ſuites facheuſes de leur doctrine que les Dieux ne faiſoient du bien aux hommes qu'après en avoir reçu quelques préſens (*e*). Il fait voir entre autres choſes l'embaras que pouvoit produire l'égalité des offrandes faites aux Dieux par deux peuples ennemis. Il faloit en ce cas là que les Dieux ne ſçuſſent de quel côté ſe tourner, qu'ils ſe tinſſent neutres, qu'ils fuſſent ingrats aux deux partis, ou qu'ils renverſaſſent d'une main ce qu'ils batiſſoient de l'autre: (*f*) *Quid ſi populi rurſus duo hoſtilibus diſſidentes armis, ſacrificiis paribus ſuperorum locupletaverint aras, alterque ita alterum poſtulent vires ſibi atque auxilium commodari, nonne iteram neceſſe eſt credi, ſi præmiis ſollicitantur, ut proſint, eos partes inter utraſque debere hæſitare, deſigi, nec reperire quid faciant, cùm ſaas intelligant gratias ſacrorum acceptionibus obligatas? Aut enim auxilia hinc & inde præſtabant, id quod fieri non poteſt, pugnabunt enim contra ipſos ſeipſi, contra ſuas gratias, volantuſque nitentur, aut ambobus populis opem ſubminiſtrare ceſſabunt, id quod ſceleris magni eſt, poſt impenſam acceptamque mercedem.* Vous ne ſauriez douter que les Païens n'aient dû ſentir quelque inquiétude de ce que leur devotion concernoit des Divinitez qui étoient communes à des nations ennemies.

Chaque lieu avoit ſon Dieu tutelaire diſtinct des autres.

Remarquez en ſecond lieu, je vous prie, que ſi pour jouer au plus ſûr ils briguoient les bonnes graces de ces Divinitez communes à tous les partis, ſans oublier même les Divinitez (*g*) dont ils ignoroient le nom & le caractere, ils ſe confioient principalement dans la protection de quelque Dieu particulier, & affecté à chaque païs, ou à chaque ville. Si vous liſez les commentateurs de ces paroles de Virgile, (*h*) *Incertas genuumne loci famalumne parentis*, ou le commentaire de Meurſius ſur le vers 1473. de Lycophron, vous verrez une infinité de paſſages qui prouvent que l'on croïoit que chaque lieu avoit ſon Génie tutelaire. Les villes capitales étoient principalement dévoüées à quelque Divinité qui s'intéreſſoit extrêmement à les conſerver. On ne croïoit pas que ces villes puſſent être priſes pendant qu'elle (*i*) les

(*y*) *Hinc illa Platonis querela de ſuperſtitioſis hominibus, numinibus præſertim, quas aut levitſimas ob cauſas, & pavores manes, impoſis ſolitas, ut aras & ſacella diis ſtatuerent:* ut jam, *inquit Plato*, nullus locus iis vacet, non domus ulla, non vicus. *Caſaub. in Theophr. Charact. pag. m.* 294.

(*a*) *Cum* (Crotonienſes) *ſtatuas juvenibus juſta magnitudinis, & imptimis Minervæ fabricare cœpiſſent, Metapontini cognito oraculo deorum, occupandam mantam & dea pacem vati, juvenibus mediocra & lapidea ſimulacra ponunt, & deam pamificam placant.* Juſtin. lib. 20. cap. 2. pag. m. 302.

(*b*) *Æque ita peſtis utrobique ſedata eſt, cum alteri magnificentia, alteri velocitate certaſſent.* Id. ib. pag. 302.

(*c*) *Cum* (Crotonienſes) *vovaſſent Apollini decimas prædæ, Locrenſes & voto hoſtium & reſponſo Dei cognito bonas voverunt, tacitumque eam rem habuere, ne votis vincerentur.* Id. ib. cap. 3. pag. 303.

(*d*) „ Dans la remarque D de l'article d'*Ajax fils de* „ *Telamon.*

(*e*) *Arnob. lib. 7. pag. m. 219. & ſeq.*

(*f*) *Id. ib. pag. 220.*

(*g*) „ Voyez les Nouvelles de la républ. des lettres „ Janv. 1687. Art. V. pag. 736. col. 1.

(*h*) *Virgil. Æn. lib 5. v. 95.*

(*i*) „ Voïez les commentateurs de Virgile ſur ces pa„ roles du 2. livre de l'Eneide v. 359.

Exceſſere omnes adytis arisque relictis
Di, quibus imperium hoc ſteterat.

les honoreroit de ſa préſence. C'eſt pourquoi les ennemis faiſoient en ſorte ou d'évoquer cette Divinité, ou d'enlever la ſtatuë que les habitans prenoient pour un gage de leur conſervation. On n'oublioit rien pour prévenir cette entrepriſe des ennemis, on tenoit caché le nom (*k*) du Dieu tutelaire, & de peur que la ſtatuë fatale ſe retirât, on l'enchainoit. Vous trouverez pluſieurs exemples de cet enchainement dans le commentaire de Freinshemius ſur l'endroit où Quinte Curce (*l*) raconte que les Tyriens aſſiégez par Alexandre mirent une chaine d'or à la ſtatuë d'Apollon, & l'attacherent à l'autel d'Hercule.

Que ſi outre le grand nombre de Dieux communs à tous les Païens, chaque païs, chaque ville a voulu avoir ſa Divinité particuliere, ne puis-je pas conclure que chaque famille a prétendu que ſes Dieux Pénates étoient diſtincts des Dieux domeſtiques des autres maiſons? Ainſi l'objection qui comme je le ſupoſe, vous a paru capable de m'embaraſſer, me fournit un nouveau jour qui vous fera mieux connoître l'innombrable multitude des Dieux des Gentils. Le Poëte Prudence s'étonna que l'on ſe ſervît du ſinguliер en parlant du Génie de la ville de Rome; car on aſſignoit aux portes, aux maiſons, aux bains &c. leurs Génies particuliers:

(*m*) Quamquam cur Genium Romæ mihi fingitis unum?
Cum portis, domibus, thermis, ſtabulis ſoleatis
Adſignare ſuos Genios? perque omnia membra
Urbis, perque locos, Geniorum milia multa
Fingere, ne propria vacet angulus ullus ab Umbra?

§. LXVI.

Suplément à ce qui a été dit ci-deſſus ſur la queſtion, Si les Païens ont connu l'unité de Dieu. Remarques générales ſur ce que Mr. Cudworth a cité pour l'affirmative.

CE que je m'en vais vous dire demandoit une autre place, il auroit falu le joindre avec les obſervations que vous avez vûes dans le chapitre 26. mais ne m'aïant pas été poſſible (*n*) de le mettre en cet endroit-là, j'en fais un hors d'œuvre qui ne ſauroit être plus commodément, ni plus naturellement placé que dans ce chapitre-ci.

Lors que je vous envoiai quelques remarques qui tendoient à faire voir (*o*) que l'on ne peut dire qu'improprement, que les Philoſophes Païens aient connu l'unité de Dieu, je ne ſavois pas que Mr. Cudworth eût entrepris de faire voir leur orthodoxie ſur ce point-là. Je l'ai ſçu depuis par la lecture du 3. tome de la Bibliotheque choiſie de Mr. le Clerc. Si j'entendois l'Anglois je ferois peut-être une longue digreſſion pour examiner les preuves de Mr. Cudworth, mais ayant le malheur de n'entendre pas cette langue, je ne ſaurois entrer dans aucun détail. Il ne ſuffit pas que Mr. Cudworth ait cité les propres paroles des anciens Auteurs, il faudroit de plus que je ſçuſſe comment il les paraphraſe, quel eſt le ſens qu'il leur donne, & quelles ſont les conſéquences qu'il en tire. Je me contenterai donc de quelque remarques générales.

I. Il met en fait que (*e*) les Egyptiens ont crû qu'il n'y avoit *qu'un Dieu ſuprême, (d) un ſeul être tout parfait & auteur de toutes choſes.* Cependant nous aprenons de (*e*) Diodore de Sicile 1. Qu'ils ont admis deux Divinitez premieres & éternelles, le Soleil & la Lune, qui gouvernoient tout l'Univers. 2. Qu'ils croioient que l'eſprit & le feu apartenoient au Soleil, que le ſec & l'humide apartenoient à la Lune, & que l'air apartenoit également à ces deux premieres Divinitez. 3. Que tout le corps de la Nature (*f*) étoit formé du Soleil & de la Lune, & que l'eſprit & le feu, le ſec & l'humide, & l'air étoient des membres de ce corps comme la tête, les mains, & les pieds ſont des membres du corps de l'homme. 4. Que chacune de ces cinq parties du corps de la Nature étoit un Dieu particulier, que l'eſprit étoit Jupiter, que le feu étoit Vulcain, que le ſec étoit la Terre, que l'humide étoit l'Océan, & que l'air étoit Minerve. 5. Que ces cinq Divinitez étoient la cauſe de toutes les générations, qu'elles viſitoient toutes les parties du monde, qu'elles ſe rendoient viſibles tantôt ſous la figure de certaines bêtes, tantot ſous la forme d'homme. 6. Qu'outre ces Dieux céleſtes & d'une nature éternelle, il y en avoit de terreſtres qui étant mortels en eux-mêmes avoient aquis l'immortalité par leurs vertus.

Les Egyptiens reconoiſſoient le Soleil & la Lune comme deux Divinitez premieres & premieres.

Il ſeroit un peu étrange que Diodore de Sicile eût attribué ces opinions aux Egyptiens, s'ils avoient eu celles que Mr. Cudworth leur donne. Il eſt probable au pis aller qu'ils n'étoient pas (*g*) tous ni la plûpart dans l'orthodoxie.

II. Ce qui pourroit faire croire que ce ſavant Anglois attire à ſon hypotheſe a force de bras & de machines tout ce qu'il rencontre, eſt qu'il prétend que Pythagoras a été un véritable Unitaire. Qu'il me ſoit permis d'uſer de ce mot pour déſigner la doctrine de l'unité de Dieu. Mais comment eſt-ce que ce Philoſophe mériteroit ce nom-là puis que de l'aveu de Mr. Cudworth (*h*) il a parlé quelquefois de Dieu comme de l'ame du monde? Y a-t-il rien qui ſoit compoſé de parties plus diſtinctes & plus diſcordantes qu'une telle ame? Combien ſont énormes les inimitiez, les antipathies, les guerres des animaux & des Nations? Combien ſont-elles incompatibles avec la véritable unité de ſubſtance, de principe, de cauſe, & de tout ce qu'il vous plaira. Je vous renvoie à l'objection victorieuſe que Ciceron (*i*) a propoſée contre le dogme de Pythagoras touchant la nature, ou la prétenduë unité de Dieu.

M. Cudworth a tort de faire Unitaire Pythagoras.

III. Mr. Cudworth met Xenophanes (*k*) au nombre des Unitaires: mais il faloit prendre garde que ce Philoſophe alloit trop loin, & qu'il ſe fai-

Xenophanes,

(*k*) „ Voyez le Dict. hiſt. & crit. à l'article *Soranus*, „ remarque *E*.
(*l*) *Q. Curtius lib. 4. cap. 3. n. 22.*
(*m*) *Prudent. in Symmach. lib. 2. v. 444. pag. m. 296.*
(*n*) „ Le chapitre 26. de cet Ouvrage étoit imprimé „ lors que le 3. volume de la Bibliotheque choiſie me tomba entre les mains.
(*o*) Voyez ci-deſſus chap. 26.
(*e*) „ Bibliоth. choiſie to. 3. pag. 63.
(*d*) *Ibid. pag. pag. 64. 65.*
(*e*) *Diodor. Siculus lib. 1. cap. 11. & ſeq.*
(*f*) Διὸ καὶ τὸ μὲν ἔσχατον σῶμα τῆς τοῦ ὅλου φύσεως ἐξ ἴσου καὶ συλλήβδην ἀπαρτίζεσθαι. τὰ δὲ τούτων μέρη νοητέον τό τε πνεῦμα καὶ τὸ πῦρ καὶ τὸ ξηρὸν, ἔτι δὲ τὸ ὑγρὸν καὶ τὸ ψυχρόν· τὸ μὲν πνεῦμα, οἷονεὶ ἐν ἀνθρώπου κεφαλῇ χεῖρας καὶ πόδας, καὶ τἄλλα μέρη κατασκευάζειν τὸν ἀνδρα τρόπον τὸ σῶμα τοῦ παντὸς συγκεῖσθαι φασι ἐκ τῶν προειρημένων· *Idemque totum naturæ univerſæ corpus Solis & Lunæ conſummari; cujus partes jam indicata, ſpiritus, ignis, ſiccitas, humor, & aeria tandem natura: quibus, ut in homine caput, manus, pedes, & aliæ partes numerantur, eo modo corpus mundi conſtitui.* Id. ib. cap. 11. pag. m. 11.
(*g*) „ Je ne parle pas du peuple mais des Docteurs.
(*h*) „ Bibliоth. choiſie *ubi ſupra pag.* 68.
(*i*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſt. & crit. la remarque „ *N* de l'article *Pythagoras*.
(*k*) „ Bibliоth. choiſ. *ubi ſupra pag. 69.*

faiſoit une fauſſe idée de l'unité ; car il prétendoit (*l*) qu'il n'y avoit qu'un ſeul être dans l'Univers, & que Dieu étoit toutes choſes, d'où il s'enſuivoit que toutes choſes étoient Dieu. Penſée non ſeulement impie, mais auſſi très-ridicule. C'étoit le germe, l'ébauche, ou l'eſſai du Spinoziſme.

Parmenide. IV. Je fais la même remarque par raport à (*m*) Parmenide, que Mr. Cudworth veut faire paſſer pour Unitaire.

Varron &c. V. Ce qui me ſurprend le plus eſt qu'il fait le même honneur à (*n*) des Romains qui n'ont reconnu d'autre Dieu que l'ame du monde, ou que la Nature, & qui n'étoient pas aſſez fous pour s'imaginer que la véritable unité pût convenir à un tel Dieu. Varron avouoit (*o*) que l'ame du monde, & ſes parties étoient de vrais Dieux. Il diſoit (*p*) que le monde compoſé de corps & d'ame étoit nommé Dieu, non pas eu égard au corps, mais eu égard à ſa partie la plus noble, c'eſt-à-dire l'ame ; après quoi il faiſoit tant de diviſions, & tant de ſubdiviſions qu'il montroit manifeſtement qu'il reconnoiſſoit une multitude prodigieuſe de Divinitez. Sçiot Auguſtin vous l'aprendra d'une maniere enavançante : (*q*) *Hic* (Varro) *videtur quoquo modo confiteri unum Deum, ſed ut plures etiam introducat, adjungit mundum divido in duas partes, cœlum & terram : & cœlum bifariam in æthera & aera, terrom verò in aquam & humum. E quibus ſummum eſſe æthera, ſecundum aera, tertiam aquam, infimam terram. Quas omnes quatuor partes animarum eſſe plenas, in æthere & aere immortalium, in aqua & terra mortalium : à ſumme autem circuitu cœli uſque ad circulum lunæ, æthereas animas eſſe aſtra ac ſtellas, eoſque cæleſtes Deos non modo intelligi eſſe, ſed etiam videri. Inter lunæ verò gyrum & nimborum ac ventorum cacumina aereas eſſe animas, ſed eas animo non oculis videri, & vocari heroas, & lares, & genios.* Ainſi Varron n'a pû reconnoître qu'il n'y a qu'un Dieu que de la maniere qu'il reconnoiſſoit, qu'il n'y a qu'un monde, & il faut dire que le Dieu qu'il reconnoiſſoit n'étoit autre choſe, que l'aſſemblage d'une infinité de Dieux qu'il n'apelloit un qu'en le concevant comme un tout, ou qu'en ſe ſervant de ces abſtractions de logique en vertu deſquelles nous diſons, qu'il n'y a qu'une nature humaine, qu'une nature de cheval &c. ſi nous entendions l'unité réelle nous nous rendrions ridicules ; car réellement il exiſte autant de natures humaines qu'il exiſte d'hommes. Le dogme de Varron excluoit toute ſubſtance divine qui fut ſeule de ſon eſpece dans l'Univers. Claude Berigard (*r*) l'a bien reconnu. Je m'étonne que Mr. Cudworth n'ait pas toûjours bien choiſi les témoignages qu'il vouloit produire.

Ce qu'il faut entendre par l'unité de Dieu. VI. Cet quel eſt l'état de la queſtion lors qu'on veut philoſopher touchant l'unité de Dieu ? C'eſt de ſavoir s'il y a une intelligence parfaitement ſimple, totalement diſtinguée de la matiere & de la forme du monde, & productrice de toutes choſes. Si l'on afirme cela, l'on croit qu'il n'y a qu'un Dieu, mais ſi on ne l'afirme pas, on a beau fitler tous les Dieux du Paganiſme, & témoigner de l'horreur pour la multitude des Dieux, on en admettra réellement une infinité, ſoit que l'on diſe que le monde ou que l'ame du monde, ou que le Soleil eſt Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre ; ſoit que l'on diſe que toutes les créatures ſont l'ouvrage d'un ſeul principe par voie d'émanation, ou par une action immanente. La plûpart des témoins de Mr. Cudworth tombent par là. Il lui ſeroit très-mal-aiſé d'en produire qui aient admis l'unité de Dieu ſans entendre une ſubſtance compoſée. Or une telle ſubſtance n'eſt une qu'abuſivement & improprement, ou que ſous la notion arbitraire d'un certain tout, ou d'un être collectif. Je vous laiſſe à juger préſentement ſi nos (*s*) modernes qui a l'exemple des anciens Peres ont recueilli les endroits, où les Païens parlent d'un Dieu, ont agi avec toute la juſteſſe de diſcernement que la bonne foi demande.

VII. Croiez-vous qu'il ſoit permis de ſe prévaloir du témoignage de ceux qui s'expriment comme nous, mais qui ont des idées fort différentes de nôtres, ou qui n'entendent point ce qu'ils diſent, & n'en voient pas les abſurditez ? Se vouloir parer & fortifier du ſufrage de ces gens-là, c'eſt imiter, ce me ſemble, les avares qui cherchent à s'enrichir par toutes ſortes de moiens, *per fas & nefas*. Voilà des Païens, me direz vous, qui n'ont reconnu qu'un principe de toutes choſes. Cela ne ſuſit pas vous répondrai-je. Les Spinoziſtes ne parlent pas autrement. Il faut ſavoir de plus quelle eſt la nature qu'ils aſſignent à ce principe. L'exemptent-ils de toute compoſition, le ſéparent-ils, le diſtinguent-ils ou de la forme, ou de la matiere du monde ? S'ils ne le font pas je les trouve auſſi abſurdes & auſſi polythéiſtes réellement que le ſauroient être les Homeres & les Heſiodes. Une comparaiſon vous ſera connoître ceci.

Que l'unité ne tient convenir à un être compoſé de parties. Le Philoſophe Thales (*t*) enſeigna que l'eau étoit le principe de toutes choſes. Il ſe diſtinguoit par là de ceux qui reconnoiſſoient deux ou trois ou quatre principes ; car il n'en admettoit qu'un. Mais quelle étoit l'unité de l'eau ? Oſeriez-vous dire qu'elle fût réelle ? L'eau dans ſa plus grande ſimplicité n'eſt-elle pas compoſée de matiere, & de certaines qualitez qui la diſtinguent du feu ? Voilà donc deux êtres réels dans l'eau, l'un eſt la matiere, l'autre la forme ; mais outre cela chaque partie de ce compoſé eſt réellement diſtincte des autres, & poſſede toute l'eſſence de l'eau. Quelle multitude de ſubſtances n'a-t-on point là ? Ôtez la forme à l'eau par une abſtraction de Logique, vous ne viendrez pas pourtant à l'unité, vous aurez une ſubſtance étendue, & compoſée par conſéquent d'une quantité innombrable de parties qui ſont chacune un vrai corps, & une matiere. Vous comprendrez aiſément par là que ceux qui ont dit (*v*) que la matiere dépouillée de toute

(*l*) „ Voyez dans le Dictionn hiſtor. & crit. la remar- „ que *A* de l'art. *Xenophanes*.

(*m*) „ Voyez la même remarque de l'article *Xenopha-* „ *nes*.

(*n*) „ A Varron & à Pline. Voyez le 3. tome de ſa „ Bibl. choiſie pag. 75.

(*o*) *Fatetur interim ſic iſte doctiſſimus animum meum ſi ac partes ejus eſſe veros Deos.* Auguſt. de civit. Dei lib. 7. cap. 5.

(*p*) „ *Id. ib. cap.* 6.

(*q*) *Id ib. pag. m.* 63.

(*r*) *Quod aliud eſt dicere univerſum eſſe Deum, ut illi volunt, quam dari quidem mundos infinitos, ſubſtantias innumerabiles diverſo secundo genere præditas, plantas, animantes, homines, Heroes, Genios, Lemures, Demones, & alia quæ cognatione informare non poſſumus, omnia inter ſe apta & harmonia nexaſorte congruentia, ſed nullum præter hæc eſſe Deum, ſive omnino non eſſe qui ſolus eſt.* Cl. Berigard. in Circulo Piſano 18. pag. 110. to. 1.

(*s*) „ Du Pleſſis Mornai par exemple au 3. chapitre de „ ſon Ouvrage de la vérité de la réligion Chrétienne : „ George Pacard au chap 8. du 1. livre de la Théologie „ naturelle, & ceux que j'ai nommez ci-deſſus ch. 26. „ pag. 224.

(*t*) *Diogen Laert. lib. 1. n.* 27.

(*v*) „ C'eſt le ſentiment des Ariſtoteliciens.

toute forme eſt le premier principe de tous les êtres corporels, ont bien admis un principe à qui l'unité d'eſpece ou l'unité formelle convient, mais qui eſt réellement un aſſemblage de pluſieurs ſubſtances, dont chacune eſt un corps & une matiere. S'il ſe trouvoit donc que ceux qui ont dit qu'il n'y a qu'un Dieu auteur & maître de toutes choſes, ont voulu parler d'une ſubſtance compoſée de parties, il ſeroit vrai qu'ils auroient admis la multitude des Dieux; car tout ce qui eſt en Dieu doit être réellement Dieu, & il ſeroit abſurde de prétendre que comme les bras & la tête de Socrate n'étoient point Socrate, de même les parties de Dieu conſidérées ſeparément ne ſont point un Dieu. Il faudroit avant que de recourir à ce ſubterfuge que l'on montrât que chaque partie de la matiere n'eſt point une matiere, & que chaque partie de la ſubſtance n'eſt point une ſubſtance (*w*).

§. LXVII.

Conſidération particuliere ſur la doctrine des Stoïciens, & d'Hippocrate, & ſur l'idée qu'on ſe fait de l'unité de l'ame de chaque animal.

IL n'y a guere de Philoſophes qui aient pû impoſer plus facilement que les Stoïciens. S'ils ſe fuſſent contentez de dire que le monde eſt Dieu, & qu'il faut que tout le monde ſoit une ſubſtance animée, ou un animal, (*a*) puis que quelques-unes de ſes parties, les hommes & les bêtes par exemple, ſont certainement des animaux, on eut pû connoître avec plus de facilité qu'ils admettoient plus d'un Dieu. Lactance a fait voir 1. Qu'il s'enſuit de leur doctrine que chaque portion du monde eſt un Dieu. 2. Que ſans cela le monde entier ne pourroit pas être Dieu (*b*). Mais ce n'étoit pas leur ſeul dogme, ils diſoient auſſi que tous les Dieux à la réſerve du Dieu ſuprême, périroient un jour (*c*) par l'incendie du monde. C'étoit déclarer aſſez nettement qu'entre tous les Dieux il n'y en avoit qu'un ſeul qui fut improduit. C'étoit un moien de perſuader que l'on reduiſoit à l'unité la ſubſtance & la nature divine; & comme les phraſes dont Séneque, & les autres Stoïciens ſe ſervoient pour repréſenter la ſuprematie de Dieu avoient ſouvent beaucoup de ſublimité, on pouvoit nourrir ou entretenir la perſuaſion une fois inſinuée. Mais je vous aſſûre, Monſieur, qu'il y avoit bien de l'illuſion dans tout cela.

Le Dieu unique des Stoïciens eſt un aſſemblage de pluſieurs Dieux.

Car enfin ce Dieu ſuprême des Stoïciens qui devoit reſter tout ſeul quand le feu auroit conſumé le monde & les autres Dieux auſſi, étoit le principe actif (*d*) qui avec le principe paſſif ou la matiere avoit formé les élemens, & les mixtes &c. En ſupoſant que ces Philoſophes n'admettoient pas une véritable diſtinction entre le principe actif, & le principe paſſif, & qu'ils croiſoient que ces deux principes ne formoient qu'une nature que l'on apelloit matiere; ſi on la conſidéroit abſtractivement comme le ſujet de l'action, & qu'on l'apelloit Dieu; ſi l'on n'y conſidéroit que la raiſon, & que la puiſſance qui donnoit la forme aux êtres particuliers; en ſupoſant, dis-je, cela, ce Dieu ſuprême eût été matériel, & par conſéquent compoſé d'un nombre innombrable de parties. Mais ſupoſons qu'ils conſidéraſſent Dieu & la matiere comme deux principes diſtincts & coéternels, (*e*) nous ne laiſſerons pas de pouvoir dire que leur Dieu ſuprême producteur des choſes étoit compoſé & diviſible. Ils le repréſentoient comme une ſubſtance ignée (*f*), ou comme un feu opérateur, & artiſan dont quelques parties (*g*) animoient les plantes, les bêtes, les hommes, pendant que d'autres parties, plus ſubtiles & plus ramaſſées formoient des Dieux dans le Soleil, & dans tous les Aſtres. Il eſt impoſſible de ne pas voir une diſtinction réelle entre ces parties-là. Or les choſes qui ſont une fois diſtinctes l'ont été toûjours, le ſeront toûjours; & ainſi lors même que le monde n'étoit pas encore fait, & lors que le feu l'aura conſumé, il y avoit & il y aura dans le Dieu prétendu unique des Stoïciens un aſſemblage de pluſieurs pieces, & proprement parlant une multitude de Dieux. La conſéquence qu'Athénagoras a tirée du principe de ces Philoſophes, ſeroit infiniment meilleure, ſi au lieu de porter qu'ils n'admettoient qu'un ſeul Dieu, elle portoit qu'ils en admettoient pluſieurs (*h*).

Idée d'Hippocrate que la chaleur eſt Dieu.

J'ai trouvé dans Hippocrate une certaine doctrine qui pourroit faire ſoupçonner qu'il reconnoiſſoit pour Dieu la chaleur qui eſt répanduë par tout le monde. Ce ſeroit donc un amas de Dieux, & non pas un Dieu. Il croit que ce que l'on nomme la chaleur eſt une choſe immortelle qui conoit, qui voit, qui entend, qui ſait tout ce qui eſt, tout ce qui ſera (*i*). Il adjoûte que s'étant formé un mouvement circulaire pendant le trouble & la confuſion des corps, la plus grande partie de cette chaleur gagna la circonférence, c'eſt ce que les anciens appellerent l'Ether, une autre partie ſe retira au lieu le plus bas, qui eſt la terre, une autre partie ſe mit dans l'air, le reſte dans l'eau.

Comment l'unité peut convenir à l'ame materielle.

On n'a pas tort de s'imaginer ſur un pareil fondement que ſelon ce Médecin l'ame n'étoit autre choſe que le *calidum innatum*, ou que la chaleur naturelle. Preſque tous les anciens Philoſophes ont enſeigné que l'ame étoit une matiere ſubtile, & néanmoins ils ne diſoient pas que chaque animal eût pluſieurs ames; ils n'en donnoient qu'une à

(*w*) „ Joignez à tout cecy ce que j'ai dit ci-deſſus §. 26.

(*a*) *Nullus ſenſu carentis partis aliqua poteſt eſſe ſentiens, mundi autem partes ſentientes ſunt non igitur caret ſenſu mundus &c.* Zeno apud Ciceron. de nat. Deor. lib. 2. pag. m. 248.

(*b*) „ Voyez Lactance *divin. inſtit. lib.* 2. *cap.* 5.

(*c*) „ Voyez ci-deſſus ch. 58. à la fin.

(*d*) „ Voyez Diogene Laërce *in Zenone lib.* 7. n. 134.

(*e*) „ On voit dans Euſebe *Præpar. Evang. lib.* 15. *cap.* 14. „ que c'étoit leur opinion, & qu'ils faiſoient Dieu coeternel.

(*f*) *Plutarch. de placit. Philoſ. lib.* 1. *cap.* 7. Voyez auſſi Diogene Laërce *ubi ſupra n.* 156. & Ciceron *de nat. Deor, lib.* 2. *pag.* 309.

(*g*) „ Conſultez Cicéron *lib.* 2. *de nat. Deor.*

(*h*) Οἱ δὲ ἀπὸ τῆς στοᾶς, πρὸ ταύτης προσαγορευομένης κατὰ τὴν παρακλίσεις τῆς ὕλης, δι' ἣν φύσει τὸ πυρῶδες χωρεῖν τοῦ Διὸς, πλεθόντων τὸ Δῖον τοῖς οὖσιν, τῷ γοῦν ἔργῳ ἕνα περιζωσι τὸν Δία· εἰ γὰρ ὁ μὲν Διὸς οὖν τεχνικὸν ὑφ' ἑαυτῷ γενόμενος κόσμον, ἐμπεριειληφὼς ἅπαντας τοὺς σπερματικοὺς λόγους, καθ' οὓς ἕκαστα κατ' εἱμαρμένην γίγνεται, τὸ δὲ πνεῦμα διήκει δι' ὅλου τοῦ κόσμου. ὁ Διὸς ὡς κατ' αὐτοὺς Jam Stoici, tametſi appellationibus ſecundum materiæ transformationes per quam Dei Spiritum penetrare dicant, mundum plurimis nominibus multiplicent, τὸ ὂν ὅμως ἕνα σῴζουσι Deum. Nam ſi Deus eſt ignis artifex certis tramitibus progrediens ad generationes mundi, cunctas ſeminales facultates complexus, ſecundum quas quæque fato ſingula nascuntur, ſpiritus verò ejus permanat per totum mundum, ejusque ſecundum ipſos unus Deus eſt. Athenag. in apolog. pag. m. 56.

(*i*) Δοκέει δέ μοι ὁ καλέομαι Θερμὸν, ἀθάνατόν τε εἶναι καὶ πάντα πάντα καὶ ὁρᾶν, καὶ ἀκούειν καὶ εἰδέναι πάντα καὶ τὰ ἐόντα, καὶ τὰ μέλλοντα ἔσεσθαι: Quod existimo vocamus id mihi immortale eſſe videtur, cunctaque intelligere, videre & audire ſeuque omnia tum præſentia tum futura. Hippocrat. de carnib. pag. 249. edit. Genev. 1657. *Conſer quæ ſupra cap.* 51. *pag.* 257. *& ſeq.*

à chaque cheval, & à chaque beuf. Il eſt pourtant très-certain que ſi l'ame étoit corporelle, elle ſeroit diviſible en pluſieurs parties dont chacune ſeroit une ame, & ainſi l'ame d'un cheval ſeroit très-réellement une multitude d'ames à qui l'unité ne conviendroit que de la maniere qu'elle convient à une machine, ou à une confédération d'hommes qui s'entendent bien enſemble. Nos Péripatéticiens ſe ſont vûs embaraſſez quand on leur a dit (*k*) qu'il y a des animaux dont les parties ſéparées retiennent chacune le mouvement & le ſentiment, d'où l'on a conclu que l'ame de chaque bête n'eſt pas un principe unique des actions vitales. Ariſtote a reconnu que chaque animal de cette eſpece reſſemble (*l*) à une multitude d'animaux que la Nature ait aſſociez enſemble, mais il n'avoue point cela quant aux autres animaux. Un bon nombre de ſcholaſtiques ſupoſent que l'ame d'un chien quoi que materielle eſt indiviſible, cela eſt abſurde: les autres la font (*m*) compoſée de parties intégrantes. Or je vous prie de me dire ſi ce n'eſt pas enſeigner réellement qu'elle eſt un amas de pluſieurs ames, comme le corps de chaque bête eſt un amas de pluſieurs corps? Mais ſi l'ame d'une bête n'eſt une qu'en ce ſens-là, n'eſt-il pas clair que le Dieu prétendu unique des Philoſophes n'étoit un que de la même maniere?

§. LXVIII.

Examen de ce qui concerne les Platoniciens.

VIII. LEs Platoniciens ſont ceux qui ſemblent promettre un plus grand triomphe à Mr. Cudworth; mais il y a des obſervations à faire ſur ce ſujet qui feront un fâcheux revers de la médaille.

Les idées de Platon touchant la Divinité, mêlées d'erreurs, ſelon M. Arnauld.

Vous devez conſidérer en 1. lieu que les Sectateurs de Platon qui ont vécu après JESUS-CHRIST, avoient profité des Livres des Peres, & que ceux qui avoient vécu avant ce tems-là, n'avoient guere fait valoir les ſentimens de leur fondateur. Mr. Arnauld qui ne peut pas vous être ſuſpect, vous l'aprendra: *Il faut avouer*, dit-il (*a*), *que Platon inſtruit par Socrate a dit de fort belles choſes de la nature divine, quoique mêlées d'erreurs, comme lors qu'il enſeigne que ce ſont des Dieux inferieurs au Dieu ſouverain qui ont créé le monde. Mais ce qui eſt remarquable eſt, que ces beaux ſentimens de Platon, qui donnent une grande idée de Dieu, n'ont eſté qu'une lumiere paſſagere qui s'eſt éclipſée bientoſt après, & qui n'a para de nouveau par de nouveaux diſciples de ce Philoſophe, que dans le tems que la prédication de l'Evangile avoit répandu par toute la terre ces grandes véritez de la nature divine, & que l'autorité de Jeſus-Chriſt les avoit perſuadées à toutes ſortes de perſonnes. Cela ſe voit par les Livres de Ciceron, de la nature des Dieux. Car comme il eſtoit du parti des nouveaux Academiciens, qui faiſoient profeſſion de ne s'attacher à aucune Secte, mais de choiſir de chacune ce qui leur paroiſſoit plus vrai-ſemblable, ce qui les obligeoit à les étudier toutes, il n'y a point de livres dont on puiſſe mieux apprendre quelles eſtoient les opinions des Philoſophes Paiens touchant la divinité qui eſtoient le plus en vogue. Or quoi qu'il eût une eſtime toute particuliere de Platon, il fait ſi peu d'état de ce qu'il a dit de Dieu, qu'il ne daigne pas l'examiner avec quelque ſoin; mais il le fait rejetter par un des perſonnages de ſon Dialogue comme une opinion tout-à-fait inintelligible*: quod Plato ſine corpore Deum eſſe cenſet, id quale eſſe poſſit intelligi non poteſt. *Et en effet les Philoſophes dont il explique les ſentimens plus au long, qui ſont les Epicuriens & les Stoiciens, conviennent en cela, qu'ils veulent qu'il y eût pluſieurs Dieux, & qu'ils fuſſent corporels. Et c'eſt l'opinion qui avoit pris le deſſus dans la Philoſophie des Paiens il y avoit long-tems.*

Mr. le Clerc (*b*) vous dira que les Philoſophes qui ont été obligez de répondre aux objections des Chretiens, ne doivent pas être regardez comme de bons interpretes de l'ancienne Théologie. Cela diminueroit beaucoup les autoritez compilées par Mr. Cudworth.

Les Philoſophes & les Theologiens traitent ſéparément des choſes qui ne ſont pas réellement diſtinguées.

Vous devez conſidérer en 2. lieu que les Philoſophes expliquent ſouvent par pluſieurs idées ce qu'ils ne croient pas être diſtinct dans un objet. Ils croient que l'être, la ſubſtance, le corps, le vivant, le ſenſitif, le raiſonnable ſont réellement la même choſe dans l'homme, & néanmoins ils conſiderent ſéparément ces attributs ou ces dégrez métaphyſiques, & aſſignent à chacun ce qui lui eſt propre. Les Théologiens n'en uſent pas autrement par raport aux attributs de Dieu, & aux décrets de ſa volonté; car encore qu'ils avoüent qu'il n'y a nulle diſtinction entre l'eſſence divine, & ſa ſcience, ſa juſtice, ſa ſageſſe, ſa miſéricorde, ſa puiſſance, ils ne laiſſent pas de les ſéparer les unes des autres par l'entendement, afin de faire mieux comprendre ce qu'ils ont à dire. Ils ſavent que tous les décrets de Dieu ſont un acte pur & ſimple de ſa volonté, qui n'eſt nullement diſtinct de les idées, ils les arrangent néanmoins, & les comptent par le premier, le ſecond & le troiſieme &c. On convient que l'ame de l'homme eſt réellement la même choſe que l'entendement & la volonté, & qu'elle eſt la cauſe immanente de ſes actes libres. Cela n'empeche pas qu'on ne conſidere l'entendement & la volonté comme deux facultez différentes, dont la ſubſtance de l'ame eſt le ſujet & le ſoûtien, & qu'on ne diſtingue dans l'ame ce qui eſt un principe actif d'avec le ſujet paſſif des actes libres. Il faut voir ſi Platon n'auroit pas ſuivi une ſemblable méthode.

Platon poſe pluſieurs Dieux.

Il s'eſt élevé par l'échele des créatures juſqu'à un premier principe. S'il n'avoit fait que cela il ne ſeroit point préférable à certains Athées, qui ne manquent pas de diſtinguer dans l'Univers ce qui eſt cauſe & ſubſtance d'avec ce qui n'eſt

(*k*) „ Voyez le Pere Pardies au traité de la connoiſ-
„ ſance des bêtes n. 31. & ſuiv. pag. 69. & ſuiv. de l'é-
„ dit. de Paris 1672.

(*l*) Ἐοίκασι τὰ τοιαῦτα τῶν ζώων πολλοῖς ζώοις συμπε-φυκόσιν: *Huiſmodi animalia animalibus multis naturâ cohærentibus aſſimilantur.* Ariſtot. de juvent. cap. 2. pag. m. 551.

(*m*) *Fromondus de anima lib. 1. cap. 4. art. 3.*

(*a*) „ Arnauld 2. Denonciat. du péché philoſophique pag. 93.

(*b*) „ Il eſt certain que les Payens éclairez parloient de
„ la ſorte; ſur tout après que le Chriſtianiſme fût connu,
„ & qu'il eût même le deſſus dans l'Empire Romain,
„ *Aſclepiade* en particulier ayant vêcu au commencement
„ du V. ſiecle, j'avoue que ſes opinions & ſa maniére
„ de concilier les Religions me ſont ſuſpectes; parce
„ qu'il a pû avoir deſſein de montrer que la Religion
„ Payenne n'étoit pas ſi abſurde, ni ſi éloignée de la
„ Chrétienne, qu'on le croyoit communément, & ainſi
„ d'appaiſer en quelque ſorte les Chrétiens . . . L'an-
„ cienne tradition des Poetes Grecs étant contraire à ces
„ allegories, qu'on n'avoit inventées qu'après coup, pour
„ rendre la Religion Payenne plus raiſonnable; les Chré-
„ tiens avoient raiſon de les rejetter. *Le Clerc. Bibl. ch. to.*
„ 3. *p.* 80. 81.

n'eſt qu'une production ou qu'une modification. Mais il eſt allé beaucoup plus loin; il a reconnu que le principe de toutes choſes étoit (*e*) *tout bon, tout ſage, tout puiſſant*, & il a fait de ces trois Vertus, (*d*) *trois ſortes d'Eſſences divines, qu'il apelloit ou trois* Principes, *ou trois* Dieux. *Le premier eſt* le Dieu ſuprême, *à qui les deux autres doivent honneur & obéiſſance, d'autant qu'il eſt leur Pére & leur Créateur. Le ſecond eſt le* Dieu viſible, *le Miniſtre du Dieu inviſible & le Créateur du monde. Le troiſieme ſe nomme* le Monde, *ou l'*Ame *qui anime le Monde, à qui quelques-uns donnent le Nom de* Démon. *Pour revenir au ſecond, qu'il nommoit auſſi le* Verbe, *l'*Entendement, *ou* la Raiſon, *il concevoit deux ſortes de* Verbe, *l'un qui a reſidé de toute Eternité en Dieu; par lequel Dieu renferme de toute Eternité dans ſon ſein toutes ſortes de Vertus, faiſant tout avec* Sageſſe, *avec* Puiſſance *& avec* Bonté: *Car étant infiniment parfait, il a dans ce* Verbe interne *toutes les Idées, & les Formes des Etres créez; L'autre* Verbe, *qui eſt le* Verbe externe *&* proféré, *n'eſt autre choſe ſelon lui, que cette Subſtance, que Dieu pouſſa hors de ſon ſein, ou qu'il* engendra *pour en former l'Univers. C'eſt dans cette vûe que le* Mercure Trimegiſte *a dit, que le Monde eſt* conſubſtantiel *à Dieu.*

De même que l'auteur Locrus où Platon a puiſé ſa doctrine.

L'Auteur que je viens de copier donne entre autres preuves de ce ſyſtême celle-ci: „ (*e*) *Timæus Locrus* d'où *Platon* a puiſé ſa Doctrine. „ . . . poſe d'abord un *Principe très-bon* qu'il „ apelle *Dieu*: Enſuite il diſtingue trois ordres „ de choſes, t. *l'Idée*, ou la *Forme* qui eſt éter„ nelle en Dieu, & qui eſt l'*Exemplaire perpetuel* „ de toutes les choſes *engendrées* & ſujetes au chan„ gement, voilà le *premier Verbe*, le *Verbe inter„ ne* & *intelligible*. 2. la Matiere, par où il en„ tend cette *Subſtance*, que Dieu pouſſa hors de „ ſon ſein, deſtituée de Forme, & que d'autres „ ont apellé le *ſecond Verbe*, ou *le Verbe proferé*. „ 3. aiant conſideré *l'idée* comme le *Pere*, & la „ *Matiere* comme *la Mere*, il prétend que de ces „ deux Principes il s'en forme un troiſieme, qui „ en eſt le *Fils*, qu'il apelle le *ſenſible*, ou le „ *Monde ſenſible* pour le diſtinguer de *l'intelligi„ ble*, & que d'autres ont apellé l'*Eſprit* qui ani„ me le Monde & *l'Ordre* de la Nature. De là „ il conclut, qu'il n'y a qu'un Monde, que ce „ Monde eſt le *Fils unique* de Dieu, (μονογενὴς) „ qu'il eſt parfait, qu'il eſt doué d'*Ame* & de „ *Raiſon*. (ἐμψυχον τε και λογικὸν) Dieu, dit-il, „ aiant voulu produire un Dieu très-beau l'a fait „ *un Dieu engendré*. (τὸν θεὸν γενητὸν.) „ *Pharnutus* donne le même Eloge au Monde „ (Cap. 27. *de Naturâ Deorum*,) Le Monde, „ dit-il, eſt *le Fils unique* de Dieu (μονογενὲς.) "

Avez vous jamais rien lû de plus monſtrueux? Ne voilà-t-il pas le monde formé d'une ſubſtance que Dieu pouſſa hors de ſon ſein? Ne le voilà-t-il pas l'un des trois Dieux? Et ne faut-il pas le ſubdiviſer en autant de Dieux qu'il y a de parties dans l'Univers diverſement animées? N'avez-vous point là toutes les horreurs, toutes les monſtruoſitez de l'ame (*f*) du monde? Plus de guerres entre les Dieux que dans les écrits des Poetes? Les Dieux auteurs de tous les péchez des hommes? Les Dieux qui puniſſent, & qui commettent les mêmes crimes qu'ils ordonnent de ne point faire?

Ce qu'on prouve par une remarque de Gaſſendi.

Mais quoi qu'il en ſoit, direz vous, Platon reconnoit un premier principe qui eſt le Dieu ſuprême, & réellement une parfaite unité. C'eſt, Monſieur, ce que l'on vous conteſtera raiſonnablement; car on pourra vous ſoûtenir que l'unité de ce principe n'étoit qu'une idée abſtraite. Et pour vous faire mieux entendre cela, je vous parlerai d'une remarque de Gaſſendi. Il ne vous ſera point ſuſpect, il n'avoit nullement en vûe ni la controverſe préſente, ni les intérêts d'aucun parti. Il dit donc (*g*) que l'ordre dans lequel les choſes ont été produites ſelon les Platoniciens, ne doit pas être entendu comme ſi la matiere & l'ame du monde avoient été formées avant le monde, qu'il y a bien ici une priorité de nature, mais non pas une priorité de tems, c'eſt-à-dire, que le monde aiant toûjours exiſté, on ne laiſſe pas de concevoir que les parties ont été antérieures au tout. Vous ſavez, Monſieur, que lors même qu'un effet (*h*) exiſte auſſi-tôt que ſa cauſe, on donne toûjours une primauté à la cauſe. Mais ce n'eſt pas une primauté de tems, ce n'eſt qu'une primauté de nature, ou ſelon notre maniere de concevoir. Or ſi le monde n'a point eu de commencement, vous voiez bien que les trois Divinitez de Platon ont été coëternelles; puis donc que le monde qui eſt la troiſieme n'eſt qu'une émanation de la ſubſtance de la premiere, celle-ci n'a été jamais diſtincte de la troiſieme; car ce qui eſt compoſé d'une choſe n'en eſt point diſtinct. Un vaſe d'or & l'or dont il eſt formé ſont réellement la même ſubſtance. Il faudra donc dire que Platon n'a diſtingué dans l'Univers un premier principe que ſelon nos manieres de concevoir, à-peu-près comme nous diſtinguons dans notre ame par raport à ſes actions immanentes un agent & un ſujet paſſif, qui réellement ſont la même choſe. Il n'y a donc jamais eu une véritable unité dans le Dieu ſuprême de Platon: il a été éternellement *identifié* avec la matiere du troiſieme Dieu, & réellement ces trois Dieux ſont l'aſſemblage de toutes choſes.

Et par un paſſage de Plutarque.

Gaſſendi prouve par un paſſage de Plutarque, & par un paſſage de Plotin que la doctrine de Platon (*i*) n'eſt qu'une hypotheſe, qui avoit été choiſie pour donner quelque notion d'une choſe très-mal-aiſée à concevoir. Plutarque aiant dit que les paroles de Platon avoient exeité beaucoup de diſputes parmi ceux qui les avoient interpretées, ajoûte: (*k*) *Qu'ils tiennent tous également que l'ame n'eſt point depuis certain tems, ni n'a point eſté engendrée, mais qu'elle a pluſieurs puiſſances & facultez, eſquelles Platon deſiant & reſolvant ſa ſubſtance, par maniere de diſpute & de ſpeculation, ſupoſe de paroles ſeulement, qu'elle ait eſté engendrée, meſlée, & contemperée, diſant davantage qu'autant en ſeroit-il du monde, pour ce qu'il ſavoit très-bien qu'il eſtoit eternel & non engendré, mais que voyant qu'il n'eſtoit pas facile de comprendre comment il eſt compoſé, ne comment il s'adminiſtre & gouverne à ceux qui dés le commencement ne ſupoſent point de generation, ni des parties qui concourent à ſa naiſſance, il avoit pris le chemin d'en parler ainſi.* Voici la penſée de Plotin (*l*): ſi nous diſions que le monde a été fait en un certain

(*e*) „ Voyez Mr. Souverain dans le Platoniſme dévoi„ lé pag. 52.
(*d*) *Id. ib. pag.* 91.
(*e*) *Id. ib. pag.* 93.
(*f*) „ Voyez ci-deſſus §. 26. à la fin.
(*g*) *Gaſſend. phyſ. ſect.* 2. *lib.* 1. *pag.* 156. *tom.* 2. *oper.*
(*h*) „ Le veſtige & la plante du pied, les raions & le „ Soleil ſont un exemple de cela.
(*i*) *Gaſſend. ubi ſupra pag.* 157.
(*k*) *Plutarch. de procreat. animæ pag.* 1213. je me ſers de la verſion d'Amyot.
(*l*) *Plotin. Enneade* 3. *lib.* 2. *cap.* 2. *fol. m.* 139. *verſo.*

tain tems, & qu'avant cela il n'exiſtoit point, nous établirions la même providence que nous diſons être dans les choſes ſinguliéres, ſavoir une préviſion & une diſcuſſion de Dieu délibérant de quelle meilleure maniere l'Univers ſeroit formé, & gouverné. Mais puis que nous aſſûrons que le monde eſt éternel, nous devons dire conſéquemment que la providence du monde eſt une ſuite, & un réſultât de l'entendement, & que l'entendement le précede, non pas en tems, mais comme cauſe, & parce que l'entendement eſt ſelon l'ordre de nature avant le monde.

Il me ſemble qu'on peut inférer de là que ces Philoſophes n'ont point prétendu afirmer que l'entendement divin fut réellement ſéparé ou diſtingué de l'Univers, mais que par une abſtraction de Logique ils ont fait une hypotheſe, où ils concevoient ſéparément ce qu'il y avoit d'actioo & de direction dans l'Univers, à-peu-prés comme nous conſidérons ſéparément dans notre ame la faculté de connoître & la faculté de vouloir, ou comme nous conſidérons en Dieu un certain ordre de décrets, quoi que nous ſachions qu'il n'y à point de décret divin qui ſoit diſtingué des autres.

Je me ſouviens ici de Robert Flud: c'étoit un Anglois qui ne manquoit pas d'eſprit, mais il s'étoit infatué de principes hétéroclites & cabaliſtiques. Il expliquoit la création du monde, & la diférence des parties de l'Univers avec tant de diſtinctions, que l'on auroit crû qu'il admettoit effectivement pluſieurs cauſes & pluſieurs effets, mais par l'analyſe de ſes dogmes on trouva qu'il ne faiſoit qu'avancer des hypotheſes, où il ſéparoit mentalement des choſes qui étoient réellement le même être. La lumiere & les ténebres, diſoit-il (*m*), ſont les deux premiers principes de toutes choſes, de leur mélange réſulte l'unité radicale de laquelle dépendent enſuite tous les autres êtres. Il entendoit par la lumiere le principe actif & formel, & par les ténebres le ſujet paſſif ou le principe matériel. Croiez-vous que dans le fond il diſtinguât la lumiere d'avec les ténebres? Nullement. Il ne trouvoit ces deux principes qu'entant qu'il conſidéroit le même objet tantôt d'une maniere tantôt de l'autre. Ils n'avoient jamais été réellement ſéparez, mais notre eſprit les pouvoit conſidérer ſans relation aux choſes créées, & ainſi les ténebres mêmes ou la matiere étoient un principe ineréé. S'il parloit d'un tems qui eut précedé la création c'étoit un tems imaginaire, une pure priorité de nature (*n*). Conſultez Gaſſendi qui a débrouillé ce cahos autant qu'il étoit poſſible de le débrouiller.

Examen de l'idée de Proclus touchant la Divinité.

Un petit mot, s'il vous plaît, ſur la doctrine de Proclus que Mr. du Pleſſis Mornai a tant vantée ſans en ſentir le galimatias. Ce Philoſophe Platonicien (*o*) *nous enſeigne le chemin pour parvenir de pluſieurs multitudes à ceſte ſuperſubſtantielle Unité, qu'il appelle Nature ſubſiſtente en Eternité. . . . . Il defere neantmoins beaucoup aux Anges & aux Daemons, ſelon la Magie que les Platoniques affectoyent fort alors: Mais c'eſt touſiours ſuyvant ceſte reigle, ſouventes fois repetée en ſes livres, Que de par le vray Dieu, qui eſt caché, toutes choſes ſont, & de par iceluy meſme le ſecond ordre des Dieux, c'eſt-à-dire les Anges & les Démons. Bref, que croire pluſieurs Dieux, & n'en croire point du tout, eſt une meſme choſe* (*p*). Le Polythéiſme qu'il croit être un Athéiſme ne peut conſiſter que dans l'exiſtence de pluſieurs Dieux indépendans, & diſtincts les uns des autres. C'eſt dire qu'en admettant un nombre innombrable de Divinitez, on ne choque point l'unité divine, pourvû qu'on croie qu'elles doivent toutes leur exiſtence à un ſeul & même Dieu; mais cette reſtriction ne ſauroit ſufire à ſauver l'unité de Dieu, ſi l'on ne ſupoſe qu'il eſt *identifié* avec elles; car s'il ne l'étoit pas, ſa qualité d'Auteur des Dieux n'empêcheroit point l'exiſtence très-réelle du polythéiſme, non plus que dans le ſyſtême des Chretiens la qualité de Créateur de toutes choſes n'empêche pas qu'il n'exiſte réellement pluſieurs ſubſtances ſpirituelles & corporelles. Quelle eſt la raiſon pourquoi les Chretiens multiplient de la ſorte les ſubſtances? C'eſt qu'ils croient qu'elles ſont diſtinctes réellement de leur Créateur, & entre elles mêmes. Il faut donc que Proclus en ſoûtenant que l'exiſtence de pluſieurs Divinitez n'ôte pas l'unité de Dieu, moiennant que l'on ajoûte qu'elles ſont l'ouvrage de Dieu, prétend qu'elles ne ſont pas diſtinctes de Dieu. Il doit en venir là néceſſairement, car je lui demande, ont-elles été faites de rien? Il doit répondre que non, mais qu'elles ſont émanées de la ſubſtance du premier principe. Donc, répliqueraije, elles ne ſont point diſtinctes de leur Auteur, elles en ſont des parties: & votre unité *ſuperſubſtantielle*, n'eſt qu'une abſtraction mentale ſelon laquelle nous conſidérons un tout ſans être attentifs aux portions qui le compoſent, mais réellement il n'y a nulle diſtinction entre un tout & ſes parties jointes enſemble. Vous devez donc dire qu'hors de notre entendement Dieu eſt l'aſſemblage d'une infinité de Dieux conſſentiels & conſubſtantiels, pour le moins de la maniere que les fils d'un homme ſont de même eſſence, & de même eſpece que leur pere, & que pour trouver quelque unité dans cet aſſemblage il faut recourir aux précifions de Logique, ou en n'y conſidérant que l'idée & que la raiſon d'un tout, ou en n'y conſidérant que l'activité répandue par toute la maſſe, ou en s'élevant à quelque inſtant de raiſon dans lequel on enviſage la cauſe comme antérieure à ſes effets. C'eſt alors qu'elle peut être conçuë ſous l'idée d'unité, mais cette unité n'ôte point aux objets de notre eſprit la multitude réelle.

Platon & d'autres Philoſophes reprimandez pour leurs impietez.

On vous citera (*q*) d'excellens paſſages où Platon a parlé de Dieu très-ſenſément, mais cherchez les Livres où il a parlé en Phyſicien, & non pas en Moraliſte ou en Politique. Vous trouverez un galimatias, & des impiétez (*r*) épouvantables dans ſa théologie philoſophique ſi vous la pouvez anatomiſer, & vous n'y trouverez l'unité réelle d'aucune choſe. Souvenez-vous je vous prie

(*m*) „ Voyez Gaſſendi *in exam. Philoſoph. Roberti Fludd. de imt. pag.* 217. *oper. to.* 3.

(*n*) *Cum dico* ante Creationem, *eave intelligas illud tempus, quo nos vulgò cogitamus & aſſerimus Deum ſolum exiſtiſſe, antequam Mundum conderet. Intelligo ergo potius ſtatum rationis, ſeu abſtractionis mentalis (eo modo quo ſolent in Scholis univerſalia effingere) quatenus videlicet conſideramus tam lucem, quàm tenebras abſolutè, ſecundùm ſe, & ſine determinatione ad res ſingulares; à quibus tamen ſeiuncta hac cogitationis præciſione nullo modo ſejunctæ ſunt. Lux igitur hoc modo ſpectata* Increata *dicitur: ac* Tenebræ *etiam* Increatæ; *quòd hæc ratione ad nullam rem creatam, ſeu à ſeipſis, ut partibus conſtitutam, pertineant.* Gaſſend. ib.

(*o*) „ Du Pleſſis Mornai, de la verité de la relig. „ Chreſt. ch. 3. *fol. m.* 25.

(*p*) Πολυθεϊσμος, *aut Proclus ἀθεϊσμος eſt.*

(*q*) „ Voyez Mr. Dacier dans la vie de Platon, pag. „ 103. & ſuiv. édit. de Paris 1699.

(*r*) „ Voyez dans le chapitre 12. de la Réponſe aux „ queſtions d'un Provincial, les impiétez de Platon ſur „ l'ame de l'homme; & ci-deſſus le chap. 31.

prie que Juſtin Martyr s'étant engagé à prouver (*s*) que les opinions des Philoſophes ſur la nature de Dieu étoient encore plus ridicules que celles des Poëtes, ne cite pas moins en exemple les ſentimens de Platon que ceux de Thales, d'Anaximandre &c.

Je voudrois qu'en liſant les beaux paſſages que le Pere Thomaſſin (*t*) a compilez ſur la monarchie attribuée à Jupiter, vous priſſiez garde ſi les Auteurs d'où il les tire ont parlé en Poëtes, en Politiques, en Moraliſtes, en Orateurs ou en Phyſiciens. Figurez-vous que dans un poëme, dans une harangue, dans un traité de morale, ou de politique on cherche les ornemens qui ont réuſſi à d'autres, ce qui convient au ſujet & au public; & non pas ce qu'une ſpéculation métaphyſique a fait prendre pour véritable. Ce que Cicéron debite ſous la perſonne de Cotta dans les Livres de la nature des Dieux ne s'accorde aucunement avec les maximes pieuſes que l'on voit dans pluſieurs autres de ſes écrits. On lui en a fait une rude reprimande (*u*) ſur le chapitre de la providence de Dieu.

Après tout ſouvenez-vous bien que quand même la plûpart des Philoſophes auroient eu quelque orthodoxie ſur la nature de Dieu, cela n'affoibliroit point la preuve que j'ai tirée de ce que les peuples ont donné leur conſentement au polythéiſme. L'opinion des Philoſophes ne ſervoit de rien au vulgaire: vous l'avez vû ci-deſſus (*w*).

§. LXIX.

Opinion des Cabaliſtes que les créatures ſont émanées de Dieu.

Idées extravagantes & contradictoires des Cabbaliſtes.

JE ne puis m'empêcher de vous dire un mot ſur les Cabaliſtes, qui prétendent que les creatures ne ſont que des émanations de la ſubſtance de Dieu. On dit (*a*) qu'ils avouent qu'avant que le monde fût créé toutes choſes étoient Dieu, & que Dieu étoit toutes choſes, mais que quand le monde eût été formé des émanations de la ſubſtance divine il commença d'exiſter des choſes qui n'etoient point Dieu. Que c'eſt une étrange philoſophie! N'eſt-il pas clair qu'une choſe (*b*) ne peut jamais être ſéparée d'elle-même, & que l'unité eſt indiviſible? Ce qui a été une fois Dieu, l'eſt toûjours néceſſairement; ce qui ne l'a pas toûjours été ne peut jamais l'être. Les Scholaſtiques qui amplifient le plus la toute puiſſance de Dieu, juſqu'à ſoûtenir qu'elle peut faire qu'un même homme ſoit en même tems eſclave dans un païs, & Monarque dans un autre (*c*), demeurent d'accord qu'elle ne peut point rendre diſtinctes les choſes qui ont été une fois un ſeul & même être, ni donner l'identité à celles qui ont été une fois diſtinctes (*d*). Si donc les écoulemens de la ſubſtance divine avoient été Dieu avant que le monde fût, ils ſeroient aujourd'hui Dieu. Servons-nous plûtôt du nombre plurtiel, & diſons que ſi la ſubſtance divine étoit diviſible, & pouvoit répandre hors de ſon ſein ce qu'elle y auroit tenu renfermé, & l'y faire revenir apres pluſieurs ſiecles, comme revent les Cabaliſtes, elle ſeroit un aſſemblage de pluſieurs Divinitez qui ſeroient ſuſceptibles de génération & de corruption. Cette conſéquence peut fraper preſque toutes les hypotheſes des anciens Philoſophes ſur la nature divine: Je ſupoſe que vous ſavez qu'il y a dans l'Orient quelques ſectes (*e*), qui donnent dans les mêmes viſions que les Cabaliſtes.

Je ne vous parlerai point d'Origene (*f*) que l'on accuſe d'une ſemblable extravagance. Je ne vous dirai point non plus que certaines gens prétendent que ſelon quelques Docteurs de l'Egliſe primitive, la ſeconde perſonne de la Trinité ſortit du ſein de ſon Pere un peu avant la création; & qu'elle aquit une forme qu'elle n'avoit pas auparavant. Cette hypotheſe (*g*) renverſeroit la doctrine de la conſubſtantialité du Verbe, & la véritable unité, & immutabilité de Dieu.

§. LXX.

Pourquoi je ne veux rien dire des Myſtiques, qui ſemblent croire que les créatures ſe tranſubſtantient en Dieu.

L'infortune de M. Jurieu empêche l'auteur de relever les contradictions des myſtiques.

LA maxime que j'ai alléguée (*h*) que les choſes qui ſont une fois diſtinctes d'une autre ne peuvent jamais ceſſer d'en être diſtinctes, pourroit m'engager à dire un mot contre cette déification de l'ame dont les livres des Myſtiques parlent ſi ſouvent. Il ſemble auſſi que ce qu'ils diſent du retour de l'ame, (*i*) *Qui eſt recoulée & abimée en Dieu par une préſence fonciere & centrale*, les rend conformes en quelque façon aux Cabaliſtes, & par conſéquent que je devrois ne les pas omettre, puis que j'ai parlé des réveries de la Cabale; mais à Dieu ne plaiſe, Monſieur, que je me méle là dedans. Je veux profiter de (*k*) l'infortune du Proteſtant anonyme, qui publia ſon jugement ſur la Théologie myſtique l'an 1699. Les plus puiſſans motifs du monde l'engagerent à étudier cette matiere, & le ſoûtinrent contre les fatigues d'une étude ſi deſagréable. Il ſe vouloit vanger de Mr. l'Evéque de Meaux, & ſe décharger de la bile qui lui peſoit ſur le cœur. On croit que ſans cela il n'eut pas eu la patience d'examiner ſi à fond la Théologie myſtique; & l'on trouve qu'il s'eſt donné beaucoup de peine, & qu'il a employé les derniers efforts pour

(*s*) Τὸν ἐκάστου ἄξιον ἐκάστοτε μᾶλλον γνωσιμώτερον τῆς τῶν ἀνωτέρω δυσκαταγνώστου ἕνεκα. *Opinionum autem ſuique* (Philoſophi) *exponam quo multo ſit quam Poetarum Theologia atque de Deo opinio ridiculoſior.* Juſtin. cohort. ad Græcos pag. 4. C.

(*t*) „ Dans ſes traitez hiſtoriques & dogmatiques to. „ 1. pag. 445. & ſuiv. to. 3. pag. 2. & ſuiv. to. 4. pag. „ 278. & ſuiv.

(*u*) *L. qui in aliis diſputationibus, & libris fere omnibus providentia fuerit aſſertor, & qui acerrimis argumentis impugnaverit eos, qui providentiam non eſſe dixerunt; idem nunc quaſi prodiiſſe aliquis, aut tranſiiſſe, providentiam tamen eſſe tollere, in quo ſi contradixero vobis, nec cogitationes opus eſt, nec labore: ſua illi dicta reſtanda ſunt.* Lactant. divin. inſt. lib. 2. cap. 8. pag. m. 111.

(*w*) „ Dans le chapitre 49. & 53. Voyez ſur tout la „ fin du chap. 53.

(*a*) „ Voyez Mr. Buddéus *introd. ad hiſtor. philoſoph. „ Ebraor.* pag. 324.

(*b*) *Nihil poteſt ſeparari à ſe ipſo. Quia ſemel ſunt idem ſunt ſemper idem*, dit on dans les écoles de Philoſophie.

(*c*) „ Il s'enſuit de là qu'il pourroit être au même lo„ gis male & femelle, valet & maitreſſe de ſoi même, „ man & femme de ſoi même, pere & mere des mê„ mes enfans.

(*d*) *Eſt advertendum res quæ ſemel ſunt idem realiter non poſſe realiter diſtingui* EJUSDEM DIVINITUS, *quæ vero ſunt diſtincta realiter; non poſſe identificari.* Petrus Hurtadus de Mendoza Metaphyſ. diſput. 6. pag. m. 789.

(*e*) „ Voyez les paroles de Mr Bernier que j'ai citées A dans la remarque *A* de l'article de *Spinoza*. Voyez „ auſſi la remarque K de l'article *Brachmanes*.

(*f*) „ Voyez dans mon Dictionnaire la remarque K de „ ſon article.

(*g*) „ Voyez le *Janua ſclorum reſerata Tract.* 2. *Sect.* „ 13. *n.* 54. *&c.*

(*h*) „ Ci-deſſus §. 69.

(*i*) „ Voyez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. la remar„ que I de l'article *Brachmanes*.

(*k*) *Felix quem faciunt aliena pericula cautum.*

la débrouiller & pour la comprendre, mais il a eu le malheur de voir que deux écrivains l'un (*d*) Catholique & l'autre (*e*) non Catholique lui ont reproché qu'il n'y avoit rien compris. Profitons de cet exemple; laissons dire aux Mystiques tant qu'il leur plaira que le mariage spirituel de l'ame avec Dieu, (*f*) *reduit tout à une unité*, qu'alors *Dieu est* l'ame, & l'ame *est Dieu*.

§. LXXI.

Qu'on a reconnu que la politique influoit beaucoup dans la religion Paienne.

VOus auriez voulu que je n'eusse point parlé (*g*) des influences de la politique sur la religion des Gentils; car il n'y a que trop de gens, dites vous, qui abusent de cette sorte de remarques, & qui en inferent que par tout le culte divin est une invention humaine. A leur dam, Monsieur, s'ils abusent de leur esprit & de leur raison avec une impertinence si audacieuse. Je n'en dois pas être responsable: j'ai pour garans de ce que j'ai dit une infinité d'auteurs, & vous ne devez pas ignorer que nos plus zélez Théologiens donnent aux fausses religions une origine plus infame que ne l'est la ruse des hommes; ils soûtiennent qu'elles sont la production de l'orgueil & de la malice du Diable. C'est ce que j'ai observé (*h*) il y a long tems.

Passage de Polybe sur la necessité d'une religion pour le peuple.

De peur d'être trop long je ne vous citerai pas tous ceux qui ont dit, que les Politiques ont inventé le culte des Dieux afin de tenir les peuples dans la dépendance nécessaire. Les personnes dont vous me parlez qui disent tout haut que la religion est entre les mains des Magistrats, comme la bride entre les mains d'un Ecuier qui fait faire à un cheval tous les exercices du manege, ont lû aparemment une réflexion qui se trouve dans Polybe. Ce fameux Historien déclare qu'il n'y a rien en quoi la Republique Romaine lui paroisse mieux surpasser les autres peuples, que dans l'opinion qu'elle avoit des Dieux: de sorte, continué-t-il, que cela même qui est blâmé par les autres hommes, je veux dire la superstition, est ce me semble, ce qui maintient cette République. La superstition y est si outrée, & tellement répandue non seulement sur la conduite des particuliers, mais aussi sur la conduite publique, que l'on n'y sauroit rien ajoûter, & je pense que les Romains ont fait cela à cause du peuple. Car si l'on pouvoit former une République où il n'y eût que des gens sages, toutes ces cérémonies de religion seroient peut-être superflues, mais puis que le peuple est inconstant, & plein de passions injustes, qu'il s'irrite subitement, & que la colere le pousse à la violence, il ne reste que de le réfréner par des terreurs invisibles, & par ces sortes de fictions épouvantables. C'est pourquoi je trouve que les anciens n'ont pas introduit sans de très-bonnes raisons parmi le peuple ces sentimens sur les Dieux, & sur les peines des enfers, & qu'au contraire ceux qui vivent aujourd'hui les rejettent témérairement & mal à propos (*i*). Voila ce que dit Polybe.

Strabon a exprimé la même pensée encore plus clairement. Je ne vous raporterai point ses paroles, je me souviens de les avoir déjà raportées dans mon Dictionnaire (*k*). Allez y recourir, s'il vous plaît. Par une semblable raison (*l*) je suprime ici le système qu'un disciple de Socrate avoit donné de l'origine des religions.

Passage de Ciceron sur le même sujet.

Un noble Romain qui étoit du collège des Augures fit un livre, où il soûtint (*m*) que les auspices n'avoient été inventez que par raport aux utilitez du public: *auspicia ipsa ad utilitatem esse reipublicæ composita* (*n*). Cicéron dans le 2. livre des loix ne rejetta pas entierement ce motif, il se contenta de ne point l'admettre comme l'unique, & aiant réfuté (*o*) ailleurs & pleinement renversé tout l'art des augures, il déclara que depuis que l'on en avoit reconnu la vanité on l'avoit pourtant maintenu à cause des grands services que l'on en pouvoit tirer: (*p*) *Credo Romulum qui urbem auspicato condidit habuisse opinionem, esse in providendis rebus augurandi scientiam. Errabat enim multis in rebus antiquitas, quam vel usu jam, vel doctrina, vel vetustate immutatam videmus. Retinetur autem & ad opinionem vulgi, & ad magnas utilitates reip. mos, religio disciplina, jus auguram, collegii autoritas.*

Il supose dans un autre Livre que les simulacres des Dieux en forme humaine sont de l'invention de quelques personnes sages qui espérerent par là de mieux inspirer aux hommes le culte divin pour les retirer du vice (*q*). Le Pere Lescalopier condamne cette pensée, & dit que le peuple ne pouvoit pas être corrigé par un tel moien, mais par quelque chose qui l'effrayât, & que bien loin qu'en donnant aux Dieux la figure humaine on ait travaillé à établir la vertu, on a établi le crime, parce qu'on le dépouilloit de sa laideur, & qu'on l'honoroit, & le consacroit, en supolant que les Dieux étoient sujets aux mêmes passions que la créature dont on leur donnoit la figure. Il se déclare plûtôt pour la pensée de Strabon, selon laquelle les Législateurs recoururent à des fictions formidables, afin d'amener par la crainte dans le bon chemin les peuples grossiers, & l'esprit foible des femmes que la raison n'auroit pû réduire. *Jade manasse videtur*, dit-il, (*r*) *ad homines omnis morum corruptela, postquàm Dii humanâ induti formâ, perditorum hominum turpissima flagitia in se honestarunt quodammodò, ac consecrarunt: tantum abest ut animos imperitorum ad Deorum*

(*d*) „ L'Abbé de Chevremont dans son Christianisme „ eclairci, imprimé à Amsterdam l'an 1700. Voyez y „ depuis la page 319. jusqu'à la page 396. Il donne des „ eloges outrez au Protestant anonyme, & l'accuse aussi „ de plusieurs fautes, & lui fait par ci par là des leçons „ tres-judicieuses sur son emportement.

(*e*) *Gothofredus Arnoldus in historia & descriptione Theologiæ mysticæ*, imprimée à Francfort l'an 1702. Voyez y depuis la page 477. jusqu'à la page 549. Il soûtient que l'anonyme est bien novice dans ces matières, malin & plein de contradictions.

(*f*) Voyez le Diction. hist. & crit. *ubi supra*.

(*g*) „ Dans le chap. 108. des Pensées diverses.

(*h*) „ Voyez l'addition aux pensées sur les Cometes „ ch. 4. dans la réponse à la 4. objection.

(*i*) Tire de Polybe *lib.* 6. *cap.* 54. *pag. m.* 449.

(*k*) „ A la remarque *H* de l'article *Ipsope*.

(*l*) „ Voyez dans mon Dictionnaire la remarque *N* de „ l'article *Critias*.

(*m*) *Cicero de legib. lib.* 2. *fol.* 334. *D.*

(*n*) *Id. ib.*

(*o*) *In* 2. *lib. de divinat.*

(*p*) *Cicero de divin. lib.* 2. *fol.* 318. *B.* Joignez à cela ce qu'il avoit dit fol. 316. *C. Ut in nostris commentariis habemus, Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas. Hoc fortasse reip. causa constitutum est: Constituerunt enim non habenda rerum causa esse voluerunt.*

(*q*) *Quis tam cæcus an contemplandi rebus unquam fuit, an non videres species ipsas hominum collatas in Deos aut consilio quodam sapientum, quò facilius animos imperitorum ad Deorum cultum à vita pravitate converterent, aut superstitione ipsa.* Id. de nat. Deor. lib. 1. pag. 105.

(*r*) *Scaliger. in Cicer. de nat. Deor. lib.* 1. *pag.* 126. *col.* 1.

rum cultum à vitæ pravitate converterint. Sanius fortè cuipiam videatur aliud item Sapientum Legislatorum consilium, in Strabone Geographo, qui cùm intelligerent apud mulieres, & promiscuam multitudinem parùm rationes valere, nec nisi timore ad religionem, sanctitatem, fidem, uno verbo, ad recte agendum, id hominum genus trahi: & fulmen, & Ægidem, & tridentem, & faces, & dracones, & hastas, & thyrsos, & omnis generis arma Dios in manus, atque humeros dedere, ut hoc terrifico quasi larvarum apparatu, pueriles muliercularum, atque inscientis plebeculæ animos, & ab turpi commisso deterrerent, & ad aliquam vitæ honestatem propè cogerent invitos. Voiez auſſi ce qu'il dit ſur un (*s*) autre endroit du même Livre de Cicéron.

Vous n'avez pas imité ceux qui avec beaucoup d'injuſtice ſont paſſez du mépris de la nouvelle Philoſophie péripatéticienne au mépris de la perſonne d'Ariſtote. C'eſt pourquoi je vous cite cet Auteur, l'un des plus grands hommes de l'antiquité. (*t*) Il a dit que les additions que l'on avoit faites aux véritables idées de la nature divine n'étoient que des fables accommodées à la portée du peuple, & aux intérêts de la ſociété, & que par ce principe l'on avoit fait reſſembler les Dieux non ſeulement à l'eſpece humaine, mais auſſi aux animaux.

Paſſage de Plutarque la-deſſus.

Il n'eſt pas beſoin que je vous faſſe reſſouvenir de Tite Live (*v*) au ſujet de Numa Pompilius: je ſuppoſe que vous ne l'avez pas oublié; mais je dois vous dire que Plutarque eſt l'un des Auteurs qui peut ſoutenir le prétexte le plus plauſible de ſoutenir que la religion eſt l'ouvrage de la politique. Conſidérez bien ce qu'il dit: „ (*p*) Le premier „ article de l'établiſſement des loix, & de la po„ lice que Colotes loue tant, & le plus impor„ tant c'eſt la créance & perſuaſion des Dieux, „ par le moyen de laquelle Lycurgus ſanctifia ja„ dis les Lacedæmoniens, Numa les Romains, „ Ion les Atheniens, & Deucalion tous les Grecs „ univerſellement, en les rendant devots & affec„ tionnez envers les Dieux, en prieres, ſermens, „ oracles & prophecies, par le moyen de la crain„ te & de l'eſperance qu'ils leur imprimerent, „ de ſorte qu'allant par le monde, vous trouve„ rez des villes qui ne ſont point cloſes de murs, „ qui n'ont point de lettres, qui n'ont aucuns „ Rois, voire qui n'ont point de maiſons, ni „ point d'argent, ni ne ſe ſervent point de mon„ noyu, qui ne ſavent que c'eſt de theatres ni „ des exercices du corps: mais vous n'en trouve„ rez jamais qui ſoit ſans Dieu, qui n'ait point „ de ſerment à jurer, qui n'uſe point de prie„ res, ni de ſacrifices pour obtenir des biens & „ deſtourner des maux, jamais homme n'en vid, „ ni n'en verra jamais, ains me ſemble que ploſ„ toſt une ville ſeroit ſans (*y*) ſole, qu'une police „ ne s'y dreſſeroit & établiroit ſans aucune reli„ gion ou opinion des Dieux, & ſans la conſer„ vet après l'avoir euë. C'eſt ce qui contient „ toute ſocieté humaine, c'eſt le fondement & „ apui de toutes loix. „ Si la religion eſt abſo„lument néceſſaire à une ſocieté, dira-t-on, les Légiſlateurs n'auront eu garde d'oublier jamais cet article, ils auront fait de cela l'objet principal de leurs inventions.

Je vous conſeille de laiſſer dire tout ce qu'on voudra touchant l'origine des fauſſes religions; car pourvû qu'on n'attaque point cette vérité eſſentielle, que c'eſt Dieu qui a enſeigné aux hommes la religion véritable, que vous importe que l'on attribuë ou aux hommes, ou au Demon l'établiſſement de l'Idolatrie?

A . . . . le 16. de Fevrier 1704.

§. LXXII.

Pourquoi dans la ſuite de cet Ouvrage je ne garderai point l'ordre, qui a été marqué dans le chapitre premier.

L'Auteur veut ſe reſſerrer davantage dans la ſuite de cet Ouvrage.

JUſqu'ici, Monſieur, je vous ai ſuivi pied à pied, j'ai répondu à chacune de vos objections ſelon ſon rang: j'avois deſſein de continuer ainſi juſques à la fin; mais comme l'ouvrage a cru ſous ma plume beaucoup plus que je ne m'étois figuré, je m'arrêterai déſormais uniquement aux objections qui ſe raportent à ce que vous avez trouvé de plus ſcabreux dans les Penſées diverſes, & je laiſſerai ſans réponſe toutes vos autres remarques. Si je n'écrivois que pour vous, je n'omettrois rien, mais puis que ceci doit être imprimé, je dois faire en ſorte de n'être pas trop prolixe. La ſeule vûe d'un gros livre peut rebuter les Lecteurs: elle fait même quelquefois peur à des gens qui aiment beaucoup la litérature.

§. LXXIII.

Quel eſt l'état de la queſtion dans le parallele que j'ai donné de l'Idolatrie & de l'Athéiſme.

Quelle ſorte d'Athéiſme on avoit préféré à l'Idolatrie.

NOus voici enfin au fort de vos objections: ce qui vous a le plus choqué dans mes Penſées diverſes eſt que j'aie ſoûtenu, *que (a) l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'Idolatrie.* C'eſt contre cela principalement que vous braquez le canon. Ce ſera auſſi ſur cet article que je tâcherai principalement de vous répondre; mais avant toutes choſes il faut établir le vrai état de la queſtion. Il ne s'agit dans ma theſe ni de toute ſorte d'Athéiſme, ni de toute ſorte d'Idolatrie. J'ai donné à mon paradoxe quelques reſtrictions tant à l'égard du ſujet, qu'à l'égard de l'attribut. Vous n'avez qu'à conſulter l'écrit (*b*) que je publiai l'an 1694. Vous y trouverez que mon opinion ſe doit réduire à ceci: *L'idolatrie des anciens Païens n'eſt pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit ou par ſtupidité, ou par défaut d'attention, ſans une malice préméditée, fondée*

(*s*) „ Sur ces paroles du 1. livre de natura Deor. pag. „ 170. *Et qui dixerunt totam de Diis immortalibus opinionem fictam esse ab hominibus sapientibus Reipub. causâ, ne „ quod vitæ non posset, sui ad officium religio diceretur, nunc „ ne omnem religionem sanctitas sustulerunt?*

(*t*) Παραλλάττειν δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχόντων καὶ νομοθετῶν, ἐκ μόνον ὀχήματα καταλλήλως τοῖς ὄχλοις, ἀλλ' ὕλας τινὰς, καὶ πηγὰς τὸ θεῖον τοῦτο, καὶ τὸ ἀΐδιον καὶ μακάριον τὸ ἄλλο φύσει. τὰ δὲ λεγόμενα μυθικῶς προσάγεσθαι πρὸς τὸν πολλὸν τῶν πολλῶν, καὶ πρὸς τὸν εἰς τοὺς νόμους καὶ τὸ συμφέρον χρήσιμον. ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ ποιοῦσι, καὶ τῶν ἄλλων ζώων ὁμοίους τοῖς λόγοις, καὶ τοιαῦτα ἕτερα ἀκόλουθα καὶ ταυτηλογίαι τοῖς ὑφηγουμένοις. *Traditâ autem sunt quibusdam à majoribus nostris, & addendum antiquis, ac in fabula fictâ posteritati relictâ, quod*

Id Dii sint, universumque naturam divinam contineant. Cum quia vera (fabulæ) ad multitudinis perfuasionem, & ad legum, ac civis quod conferat opportunitatem, jam illata sunt. Hæ mirè formosæ namque, ac aliorum animalium nonnullis similes esse dicunt, ac alia consequentia, & similia iis, quæ dicit fabulæ. Ariſt. metaphy. l. 12. c. 8. p. m. 744. E.

(*u*) Voiez ce livre ch. 6. note (*f*).

(*x*) *Plutarch. adv. Colotem p.* 1125. Je me ſers de la verſion d'Amyot.

(*y*) „ C'eſt-à-dire, le fond ou la terre ſur quoi l'on „ bâtit.

(*a*) „ Penſées diverſes ch. 514.

(*b*) „ L'Addition aux Penſées diverſes. ch. 4. répondë „ à la 5. objection.

fondée sur le deſſein de ne ſentir nul remors en s'abandonnant à toute ſorte de crimes.

Vous voiez là les limitations que j'ai données au mot *Athéiſme*; mais je veux bien aujourd'hui aller un peu au delà, & vous permettre d'enfermer dans mon paradoxe un Athéiſme qui ne ſoit point de ſimple omiſſion, & qui contienne le péché de commiſſion au tems que je m'en vais expliquer.

§. LXXIV.

Maien de comprendre qu'un Philoſophe qui par l'examen de l'exiſtence de Dieu ſe confirmeroit dans le Paganiſme, ſeroit plus blamable que s'il devenoit (a) Naturaliſte.

Suppoſition de deux Philoſophes qui par l'examen deroudroient ſon Athée, l'autre Idolatre.

JE ſupoſerai que deux anciens Philoſophes s'étant mis en tête d'examiner la religion de leur pais, aient obſervé dans cet examen les loix les plus rigoureuſes de la recherche de la vérité; c'eſt-à-dire, qu'ils aient d'abord révoqué en doute ce qu'ils avoient crû ſur la nature des Dieux, & qu'enſuite ils aient peſé meurement ce qui ſe pouvoit alléguer pour & contre la Théologie commune, bien réſolus de n'admettre comme certain que les doctrines qu'ils verroient prouvées par des raiſons convaincantes. Les voilà donc occupez à rechercher non ſeulement s'il y a un premier principe de toutes choſes, un être qui a toûjours exiſté, mais auſſi quelles ſont les qualitez de cet être, s'il connoit tout, s'il regle tout avec une ſouveraine liberté, s'il diſpenſe les biens & les maux à proportion des ſervices qui lui ſont rendus &c. Ni l'un ni l'autre de ces deux examinateurs ne ſe propoſent de ſe procurer un ſyſtême favorable à leurs intérêts, ils mettent à part leurs paſſions, les commoditez de la vie, toute la morale en un mot, ils ne cherchent qu'à éclairer leur eſprit, & à y mettre la vérité phyſique qui eſt la conformité des idées avec la nature des objets tels qu'ils exiſtent hors de notre entendement. L'un d'eux aiant comparé autant qu'il a pû & ſans aucun préjugé les preuves & les objections, les réponſes & les répliques, conclut que la nature divine n'eſt autre choſe, que la vertu qui meut tous les corps par des loix néceſſaires & immuables, qu'elle n'a pas plus d'égard à l'homme, qu'aux autres parties de l'Univers, qu'elle n'entend point nos prieres, que nous ne pouvons lui faire ni du plaiſir, ni du chagrin. L'autre conclut que la nature divine eſt une eſpece qui contient un nombre innombrable d'individus, les uns mâles, les autres femelles, qu'ils ſe marient enſemble, qu'ils font des enfans, qu'ils ont beſoin de nourriture, & ſur tout de la fumée des ſacrifices, que les Dieux viennent coucher avec des femmes & les Déeſſes avec des hommes, qu'il s'excite mille querelles entre les Dieux, qu'ils ſont fourbes, vindicatifs au ſouverain point, & ſi capricieux que pour un mot (*b*) mis devant l'autre dans le recit des prieres, ils rejeteroient tous les hommages d'une ville très-dévote, qu'ils inſpirent aux hommes les paſſions les plus criminelles, & ne laiſſent pas de les en punir par des fléaux horribles qui enveloppent l'innocent avec le coupable.

Le premier de ces Philoſophes deviendroit Athée, l'autre ſe confirmeroit dans le Paganiſme. Je ne ſerai point ſcrupule de vous ſoûtenir que le péché de celui-là ne ſeroit pas plus énorme que le péché de celui-ci, & je croi même que je pourrois dire, que le dernier auroit eu l'eſprit plus faux que le premier; car on ne ſauroit comprendre par quelle ſuite de raiſonnemens un Philoſophe ſe pourroit perſuader que la nature divine eſt toute-telle que les Païens l'ont repréſentée, mais on peut comprendre qu'un Philoſophe qui convertira les preuves en objections, & les objections en preuves, s'embaraſſera quelquefois dans le mauvais pas du (*c*) Naturaliſme. Expliquons ceci en peu de mots.

Difference qu'il y a entre propoſer une doctrine en theſe, ou en problême.

Il n'eſt pas indiférent de commencer par un bout plûtôt que par l'autre la diſcuſſion des problêmes; car ſi vous commencez par l'afirmative, vous la rendrez plus facilement victorieuſe, au lieu que ſi vous commencez par la négative, vous rendrez douteux le ſuccès de l'afirmative. Par exemple mettez en problême ſi le continu eſt diviſible à l'infini, & mettez en theſe qu'il l'eſt, faites ſuivre toutes vos preuves, elles ſaiſiſſent votre écolier, & le diſpoſent à ne ſe rebuter point des objections qui forment l'arriere-garde. Il dira, je m'apuie ſur des preuves évidentes, je ne les abandonnerai pas, quoi que je ne puiſſe bien réſoudre les dificultez qui émanent de la diviſibilité à l'infini. Si vous aviez mis en theſe que le continu eſt compoſé d'un certain nombre d'atomes, & ſi vous aviez tout auſſi-tôt étalé vos preuves, votre diſciple recevant cette premiere impreſſion, l'auroit oposée aux objections comme une digue, & ne ſe ſeroit pas laiſſé entrainer à leur choc impétueux. Vous en auriez fait un atomiſte. Tant il eſt vrai que les mêmes raiſonnemens ſont plus ou moins d'impreſſion ſelon qu'ils ſont propoſez ou comme des preuves ou comme des objections. Si donc un Philoſophe débutoit d'abord par la theſe *il n'y a point de Dieu*, & qu'il rangeât en forme de preuves ce que les Orthodoxes ne font venir ſur les rangs que comme de ſimples dificultez que l'on opoſe à la doctrine qu'ils ont déjà bien armée de toutes ſes preuves, il s'expoſeroit à l'égarement. Il ſe trouveroit frapé de ſes preuves, & n'en voudroit point démordre, quoi qu'il ne ſçût comment ſe débaraſſer des objections; car, diroit-il, ſi j'afirmois le contraire, je me verrois obligé de me ſauver dans l'aſyle de l'incompréhenſibilité. Il choiſit donc malheureuſement les incompréhenſibilitez qui devoient être poſtpoſées. Elles le frapent un peu moins, s'imagine-t-il.

Jettez un peu les yeux ſur les principales controverſes des Catholiques & des Proteſtans, vous verrez que ce qui paſſe dans l'eſprit des uns pour une preuve démonſtrative de fauſſeté, ne paſſe dans l'eſprit des autres que pour un ſophiſme, ou que tout au plus pour une objection ſpécieuſe qui fait voir que Dieu a trouvé à-propos qu'il y eût quelques nuages autour des vérités révélées. Les uns & les autres font le même jugement des objections des Sociniens, mais ceux-ci les aiant toûjours conſidérées comme leurs preuves les prenent pour des raiſons convaincantes, d'où ils concluent que les objections de l'adverſaire peuvent bien être dificiles à réſoudre, mais non pas ſolides au fond. Ce que je m'en vais citer de Mr. Nicolle peut ſoufrir des aplications qui ne quadrent pas exactement au but que je me ſuis propoſée

(*a*) „ J'entens par ce mot un homme qui n'admet „ pour Dieu que la Nature.

(*b*) „ Voyez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial „ ch. 36. pag. 567. col. 1.

(*c*) „ J'entens par ce mot l'opinion de ceux qui ne re„ connoiſſent d'autre Dieu que la Nature.

posé: vous y trouverez néanmoins la confirmation de ce point-ci, que dès-là qu'on ne regarde une chose que comme l'endroit difficile d'une these qu'on a adoptée on en fait très-peu de cas: (d) *L'homme eſt ſi éloigné de connoître la vérité, qu'il ou ignore même les marques & les caracteres. Il ne ſe forme ſouvent que des idées confuſes des termes d'évidence & de certitude. Et c'eſt ce qui fait qu'il les applique au hazard, à toutes les vaines lueurs dont il eſt frappé. Tout ce qui luy plaît devient évident. Ainſi après qu'un héretique a comme conſacré ſes phantaiſies par ce titre de véritez certaines & contenues clairement dans l'Ecriture qu'il leur donne, il étouffe enſuite tous les doutes qui pourroient s'élever contre, & ne ſe permet pas de les regarder, ou s'il les regarde c'eſt en ne les conſiderant que comme des difficultez, & en leur oſtant par là la force de faire impreſſion ſur ſon eſprit.*

Si le Philoſophe qui ſelon ma ſupoſition eſt devenu Naturaliſte, s'étoit fait Epicurien, il auroit eu moins de fauſſeté d'eſprit que le Philoſophe qui ſe ſeroit confirmé dans ſon Paganiſme. J'ai montré ailleurs (e) fort amplement, que dans le ſyſtême païen de l'éternité improduite de la matiere, Epicure raiſonnoit mieux que les autres Philoſophes. Il étoit obligé de croire que le ſoin du monde eût trop fatigué les Dieux, & eût troublé leur béatitude. Ils n'auroient pû corriger les défauts de la matiere, & par conſéquent ils n'auroient point fait tout ce qu'ils auroient voulu. L'homme ſeul leur auroit taillé plus de beſogne deſagréable que le reſte de l'Univers, c'eſt un animal incorrigible: il eſt aujourd'hui auſſi méchant qu'aux premiers ſiecles, quoi qu'il puiſſe profiter des châtimens qui ſe paſſent ſous ſes yeux, & des châtimens innombrables que l'Hiſtoire nous a conſervez. S'il eſt fourbe & menteur c'eſt principalement à l'égard de Dieu; il lui promet toute ſa vie de s'amender, & ne tient point ſa parole. Tel ſe confeſſe des mêmes crimes tous les mois pendant 40. ou 50. ans, & il promet dans chacune de ſes confeſſions de renoncer à ſon mauvais train. Epicure s'étant une fois trompé dans l'idée du bonheur des Dieux, pouvoit-il croire qu'ils ſe mêlaſſent de la conduite des choſes (f)?

§. LXXV.

Que je ne prétens point parler de l'Idolatrie de l'Egliſe Romaine.

L'Auteur ne parle que du Paganiſme.

SI je donne préſentement un peu moins de bornes au (g) ſujet de ma propoſition, je n'en uſe pas de même quant à (h) l'attribut, je le laiſſe dans la reſtriction où je l'ai mis au commencement: je continuë à ne comparer l'Athéiſme qu'au Paganiſme. Mais il faut que je vous aprenne que rien ne m'a tant ſurpris que la compaſſion que pluſieurs de mes cenſeurs ont témoignée pour ce qu'ils nomment *idolatrie Papiſtique*. Quoi, diſoient-ils, fera-t-on ce tort à la Communion de Rome? Soufrirons-nous qu'on la faſſe auſſi mauvaiſe ou pire que l'Athéiſme? Voilà comment les paſſions ſe brouillent enſemble. Ces mêmes gens ont peut-être dit plus de cent fois ce que vous & moi avons ouï dire à pluſieurs autres, qu'ils aimeroient mieux ſe faire Juifs ou Mahométans que Papiſtes, puis qu'au moins ils ne ſeroient pas obligez d'adorer le bois & la pierre, & un Dieu de pate. Ils ont lû avec un extrême plaiſir les paralleles (i) qui ont été faits entre le Papiſme & le Paganiſme. Ils ont ſoûtenu dans l'occaſion que le Papiſme n'eſt qu'un Paganiſme baptiſé, & (k) rajuſté à la friperie, & que ſi on lui ôtoit les plumes dont il s'eſt paré après les avoir derobées au Paganiſme, il ſeroit comme la (l) corneille d'Horace. Quelle métamorphoſe! Ils paſſent tout d'un coup à craindre que l'on n'inſpire trop d'averſion pour les idoles Romaines. La moindre attention pouvoit leur aprendre que je n'ai parlé que du (m) Paganiſme.

Portrait affreux que M. Jurieu fait du Papiſme.

Ce ſeroit une choſe aſſez plaiſante ſi le Délateur de mon Livre leur avoit ſuggéré cet eſprit de miſéricorde, avec ſa mauvaiſe foi, & avec ſes diſparates ordinaires. Il a fait une deſcription (n) ſi afreuſe du Papiſme, que tous ceux qui la prendroient au pied de la lettre devroient mieux aimer l'irreligion qu'une telle religion, & cependant il a fallu (o) qu'il ait avoüé dans d'autres livres que l'on avoit pû ſe ſauver dans la Communion Romaine, & qu'elle apartient à la vraie Egliſe. Il s'eſt en cela rendu ſemblable à ceux qui ſe voient obligez d'épouſer les mêmes femmes qu'ils avoient deshonorées. Mais il n'eſt pas ici queſtion de lui reprocher l'inconſtance de ſes principes: perſonne n'ignore qu'il s'eſt contredit prodigieuſement à meſure qu'il lui a fallu faire tête à différens adverſaires. Il ſuffit de lui montrer que ſes adhérens ne lui faiſoient guere d'honneur par l'intérêt qu'ils prenoient à la cauſe du Papiſme ſans aucune néceſſité.

Voïons ce qu'il répondit à Mr. de Meaux, qui s'étoit plaint de ce que l'on accuſoit l'Egliſe Romaine d'être toute pleine d'idolatrie & de cérémonies Judaïques & Païennes: „ (p) Je la regar„ de comme un Paganiſme auſſi groſſier que ce„ lui des Grecs & des Romains. . . . C'eſt là „ cette accuſation qui fâche Monſieur de Meaux: „ Nous diſons que la Religion eſt une Religion „ *Payenne*. Mais au nom de Dieu mes Freres „ ſans avoir égard aux clameurs de vos compa„ triotes ne vous relachés point là-deſſus: tenés „ pour certain que le Papiſme eſt un vray Paga„ niſme, que les Papiſtes ſont comme le diſoit „ Uſher le grand Archevêque d'Armach ces „ Payens auſquels le parvis a été livré pour le „ fouler par quarante deux mois, que ce ſont „ les Payens de la ſixieme trompette qui ne ſe „ repentirent point pour toutes les playes préce„ dentes, & qui ne ceſſerent point d'adorer les „ demons ou les eſprits médiateurs & les Idoles „ d'or & d'argent. . . . ,(q) Le parallele de „ l'ancien & du nouveau Paganiſme eſt ſi exact, „ qu'un e

(d) „ Nicolle, Eſſais de morale tom. 1. pag. 34. 35. „ édit. de Holl. 1672.
(e) „ Dans mon Dictionnaire, aux remarques B & E „ de l'article *Epicure*.
(f) „ Notez qu'il y aura ci-deſſous au chap. 103. & „ ſuivant un parallele qui pourra ſervir de confirmation „ à ce chapitre 74.
(g) „ C'eſt-à-dire, au mot *Athéiſme*.
(h) „ C'eſt-à-dire, au mot *Idolâtrie*.
(i) „ Voyez entre autres Auteurs Henri Bullenger au „ 1. livre de la ſource d'erreur chap. 33. & ſuiv.
(k) *Interpolatum ethnicismus*,

(l) . . . . . *Movcat cornicula riſum*
Furtivis nudata coloribus. . . . .
Horat. epiſt. 3. lib. 1.
(m) „ Voyez l'addition aux Penſées diverſes chap. IV, „ pag. 171. 2. colonne à la fin, & pag. 172. 1. colonne.
(n) „ Voyez le préjugez de Mr. Jurieu & ſon accom„ pliſſement des prophéties.
(o) „ Voyez ſur tout ceci le *Janus eclorum reſerata* „ *2. part. Sect. IX. X. XI. & paſſim alibi, &* ſur tout la Sect. „ VI. de la 3. partie.
(p) „ Jurieu 14. lettre Paſtorale de la 3. année pag. m. 317.
(q) „ *Id. ib.* pag. 320.

„ qu'une goutte d'eau n'eſt gueres plus ſembla-
„ ble à une autre goutte d'eau que le Paganiſme
„ de l'Egliſe Romaine l'eſt au Paganiſme de
„ l'ancienne Rome. . . . . Au reſte, mes fre-
„ res, ſoyés perſuadés que ce nouveau Paganiſme
„ n'eſt en rien meilleur que l'ancien & que le
„ voiſinage où il eſt du Chriſtianiſme ne fait que
„ le rendre plus criminel: parce que ceux qui
„ le défendent éclairés des lumieres du Chriſtia-
„ niſme qu'ils ont retenu, devroyent avoir plus
„ d'horreur pour cette idolatrie payenne. „
Vous verrez les conſéquences que l'on a tirées de là contre lui même, ſi vous conſultez (r) le *janua coelorum reſerata*, & vous y verrez auſſi (s) qu'il y a des livres où l'on ſoûtient que la Communion de Rome eſt beaucoup pire que le Paganiſme, & principalement à l'égard de l'idolatrie.

§. LXXVI.

Indice des Auteurs que j'ai déjà alléguez pour montrer que l'on a cru que l'Athéiſme n'eſt point la pire de toutes les opinions.

Auteurs graves déjà cités qui ont ſoûtenu la même opinion que M. Bayle.

VEnant au fond de l'afaire, je vous prie de conſidérer que ce que vous apellez mon paradoxe, & un paradoxe ſcandaleux, eſt une propoſition que je n'ai pas avancée ſans la ſoûtenir par beaucoup de preuves, qui ont paru convaincantes à pluſieurs Lecteurs, & que perſonne ne s'eſt encore aviſé d'attaquer directement. Les avez-vous bien examinées? Avez-vous quelque choſe de ſolide à y répondre? Sans cela votre ſcandale ne peut être que mal fondé. Avez-vous pour le moins fait attention à ceci, que des Auteurs graves avoient ſoûtenu avant moi la même choſe ſans que l'on en murmurât? N'ai-je point cité (a) le Marquis de Pianezze & le paſſage de Tertulien qu'il raporte? N'ai-je point allegué (b) un long paſſage de Plutarque, & quelques paroles de Tertullien, de Saint Cyprien, de Grégoire de Nazianze, de Thomas d'Aquin (c)? N'ai-je pas dit que Mr. le Fevre de Saumur, & le ſavant Evêque d'Auxerre Jaques Amiot ont aprouvé le ſentiment de Plutarque (d)? Je me ſuis peut-être trompé lors que j'ai crû que ce Prélat a fait le ſommaire du traité de la ſuperſtition. Il y a plus d'aparence que Simon Goulart de Senlis eſt l'Auteur de ce ſommaire. Je gagne beaucoup à cela par raport à vous, puis que ce Simon Goulart a été Miniſtre, & autant recommandable par ſa piété & par ſon zéle, que par la fécondité de ſa plume. Se peut-il rien voir de plus poſitif, de plus déciſif que les paroles d'Arnobe que (e) j'ai alléguées? N'ai-je pas cité (f) un fameux Jeſuite qui dit *qu'il ſeroit mieux d'être Athée, & ne point reconoître de Divinité, que de rendre les honneurs ſuprêmes à une nature compoſée* des mauvaiſes qualitez que les Calviniſtes donnent à Dieu? N'ai-je pas fait remarquer (g) que Mr. Daillé répondant à ce Jéſuite ſe contente de réfuter l'accuſation, ce qui marque qu'il eût avoüé que ſi elle étoit bien fondée, *il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faiſoit moins de tort à Dieu que* Calvin? N'ai-je pas cité (h) Mr. Jurieu qui aſſûre *que le Dieu des Socmiens eſt le plus grand de tous les monſtres, qui ſoit monté dans l'imagination?* C'eſt donc un plus grand monſtre que l'Athéiſme.

Comment ſe peut-il faire, Monſieur, ou que vous n'aiez point pris garde à ces exemples, ou que ſi vous les avez remarquez, vous n'aiez point vû qu'une doctrine qui eſt bonne dans ces Auteurs, ne peut pas être mauvaiſe dans mon Ouvrage? Songez y mieux à l'avenir, & préparez-vous à voir une plus grande muée de témoins. Vous aimez la voie de l'autorité, il faut que je vous attaque par cet endroit-là. Si je vous montre que quantité d'Ecrivains ont eu la même penſée que moi, & o'en ont point été cenſurez, qu'aurez-vous à dire?

§. LXXVII.

Nouvelles autoritez compilées pour montrer la même choſe.

JE ne m'aſſujetirai point à l'ordre chronologique, ni à celui des dignitez & des profeſſions: je vous produirai mes témoins ſelon le rang qui me ſera plus commode, ou qui me coûtera moins de peine.

Paſſage d'Arnobe où il préfére l'Athéiſme à l'Idolatrie.

I. Je commence par Arnobe, quoique j'en aie déjà cité (i) un long paſſage dans mes Penſées diverſes. Son témoignage vous ſemblera de plus de poids, s'il ſe trouve en divers lieux de ſon livre; car c'eſt une marque qu'il ſortoit d'un cœur tout pénétré de ce ſentiment (k) *Vous-n'avez point de honte*, diſoit ce Pere aux Païens, *de nous acuſer de négligence envers vos Divinitez ſi couvertes d'infamie? n'eſt-il pas* BEAUCOUP PLUS JUSTE DE CROIRE QU'IL N'Y A POINT DE DIEUX, *que de croire qu'ils ont ces mauvaiſes qualitez?* Aiant raporté une cérémonie des Gentils il demande, s'il y a un ſacrilege plus grand que celui-là, ou s'il eſt poſſible de trouver un peuple dont les ſentimens contiennent tant d'irreligion? *Eſtne aliquod ſacrilegium hoc majus? aut ulla gens inveniri tam irreligioſis poteſt opinionibus prædita, quàm quæ talia credit, aut accipit, aut ſacrorum intimis in myſteriis prodit* (l). Il ſoûtient en un autre lieu qu'il n'y a point d'hommes (m) par qui les Dieux ſoient traitez plus ignominieuſement que par les Gentils. N'eſt-ce pas dire que les Chretiens qui nioent que ces Dieux-là exiſtaſſent, leur faiſoient une plus petite injure que les Païens? Il compte parmi les blaſphemes de ceux-ci la colere vindicative qu'ils attribuoient aux Dieux, & prenant droit ſur cela il les accuſe (n) de les exciter à là fureur de l'indignatioo par les fables ingnominieuſes qu'ils en débitoient. Le véritable culte, ajoûte-t-il, eſt dans le cœur, & dans des penſées dignes de Dieu: les

(r) „ Sect. VI. de la ooiſieme partie *& ſeq & alibi paſſim.*
(s) „ *Ib.* à la fin de la 6. Sect.
(a) „ Penſées diverſes ch. 115.
(b) „ *Ib.* chap. 115.
(c) „ *Ibid.* chap. 116.
(d) *Ibid. ch.* 193.
(e) *Ibid.*
(f) „ Dans l'addition aux Penſées diverſes ch. 4. réponſe à la 20. object.
(g) *Ibid.*
(h) *Ibid.*

(i) „ Penſées diverſes ch. 193.
(k) *Et incuriam nobis intendere tam infamium non erubeſcitis numinum, cùm ſit rectius multo Deos eſſe non credere, quàm eſſe illos tales, talique exiſtimatione ſenire.* Arnob. lib. 4. pag. 151.
(l) *Id.* l. 5. *p.* 173.
(m) *Ab hominibus magis nullis ignominioſius aut* (Deos) *tractari, quam à vobis.* Id. lib. 4. pag. 147.
(n) *Vos ſuperis ſtimulos indignationum furialium commovere qui tam fœdas de illis vel auditis, vel creditis, vel ignominioſas ipſi compingitis fabulas.* Id. ib. pag. 148.

les ſacrifices ne ſervent de rien, ſi l'on a des opinions qui non ſeulement s'éloignent de la nature divine, mais qui auſſi la déshonorent. Il ſomme les Idolatres de lui dire s'ils croient qu'en n'offrant aucune victime aux Dieux, parce que l'on jugeroit qu'une nature ſi relevée ne ſe ſoucie point de cela, on ſe rendroit plus coupable que ceux qui font de cette même nature un jugement ſi honteux, qu'il n'y a perſonne à qui ſemblable afront ne fût venir la rage de ſe venger. Quelque inique que fut un Juge, il trouveroit moins de crime dans le ſilence qu'on auroit gardé, que dans les diſcours diffamatoires qu'on auroit tenus. Voilà ce qu'Arnobe aſſûre: je ne veux pas vous laiſſer un petit moment en peine, ſi j'ai aidé à la lettre: je veux que vous connoiſſiez inceſſamment que ſes paroles ont beaucoup plus d'énergie dans l'original, que dans le précis que j'en ai donné: (*f*) *Cultus veras in pectore eſt atque opinatio de Dis digna: nec quicquam prodeſt illatio ſanguinis & cruoris ſi credas de his ea, quæ non modò ſint longè ab eorum diſſita diſſantiaque naturâ, verum etiam labis & turpitudinis aliquid, & majeſtati eorum concilient, & decori. Interrogare enim vos libet, & ad ſermonis exigui reſponſionem vocare, utrumne gravius exiſtimetis nullas cedere his boſtias, quia putes naturam tantam neque velle, neque appetere iſtas: an talia de his probra opinionum ſuditate concipere, quæ cujuſvis animum in altioris poſſint rabiem concitare? Si rerum momenta pendantur, nullam reperias tam invidam judicem, qui non criminoſius æſtimet maledictis infigarbus cujuſpiam famam carpi, quàm à quoquam ſilentio præteriri. Hoc enim forſitan rationi exiſtimari poſſit & credi: illud ſacrilegæ mentis eſt, & deſperatæ in fictionibus cæcitatis.*

Lactance du même ſentiment.

II. Lactance aſſûre qu'il vaut mieux vivre comme les bêtes que de ſervir des Dieux auſſi impies, auſſi profanes, auſſi ſanguinaires que ceux des Païens: *Nonne ſatius eſt pecudum more vivere, quam Deos tam impios, tam profanos, tam ſanguinarios, colere* (*g*)?

Et pluſieurs autres Peres.

III. Quand les Péres ont aſſûré ſans nulle exception que l'Idolatrie étoit le plus grand de tous les crimes, n'ont-ils pas fait aſſez entendre qu'ils la croïoient plus mauvaiſe que l'Athéiſme? J'ai cité (*h*) ſur ce ſujet Tertullien, Saint Cyprien & Saint Grégoire de Nazianze, & puis celui que l'on nomme l'Ange de l'Ecole. Je pouvois y joindre Saint Cyrille de Jéruſalem qui a dit qu'il n'a point pû y avoir de maladie (*i*) plus pernicieuſe que l'Idolatrie. Je laiſſe pluſieurs autoritez ſemblables que Théophile Raynaud (*k*) vous pourra fournir. Vous verrez ci-deſſous le Miniſtre Pierre Viret dans le même ſentiment.

De même que Séneque,

IV. Séneque décide que la ſuperſtition eſt une erreur inſenſée, qu'elle craint ceux qu'il faut aimer, qu'elle offenſe ceux qu'elle honore, & qu'il n'y a point de différence entre nier qu'il y ait des Dieux, & les diffamer: (*l*) *Superſtitio error inſanus eſt; numadas timet; quos colit vexat. Quid enim intereſt, utrum Deos neges an infames?*

Plutarque;

V. Plutarque (*m*) prétend que le Stoïcien Chryſippe, qui ôtoit aux Dieux l'immortalité, erroit autant qu'Epicure, qui leur ôtoit la providence.

Simplicius;

VI. Simplicius aïant réfuté trois eſpeces d'impiété, (*n*) la premiere qu'il n'y a point de Dieux, la ſeconde qu'ils ne ſe mêlent point de nos affaires; la troiſieme qu'ils les adminiſtrent injuſtement & imprudemment, déclare que la troiſieme eſt la pire; puis qu'il vaut mieux n'avoir ni exiſtence ni providence, que d'exiſter & de gouverner au déſavantage de ceux qu'on gouverne: car c'eſt être mal: or nous aimons mieux n'être point du tout, que d'être mal; dont la raiſon eſt que le bien eſt quelque choſe de ſupérieur à l'exiſtence, & le principe de l'être, c'eſt pourquoi il eſt la fin de toutes choſes, & nous n'embraſſons l'exiſtence que comme un bien, deſorte que quand nous ſommes mal, nous aimons mieux n'être pas. Ce paſſage m'a paru ſi beau que je vous l'envoie en Grec (*o*). Il confirme merveilleuſement ce que j'ai dit dans l'addition à mes Penſées diverſes au chapitre 4. en repondant à la 20. objection.

Hiérocles;

Je pourrois mettre en ligne de compte le Philoſophe Hiérocles (*p*), quoiqu'il ſe contente de faire égales les trois eſpeces d'impiété dont je viens de vous parler.

Alexandre d'Aphrodiſée;

VII. Alexandre d'Aphrodiſée étoit à-peu-près du même goût que Simplicius; car après avoir parlé de ce qui avoit été prédit à Laius, & à l'exécution de quoi Apollon avoit eu part, il déclare qu'il croit que tous ceux qui entendront une telle choſe jugeront que la Doctrine d'Epicure, qui nioit la providence, eſt plus pieuſe que la doctrine d'une ſemblable providence: (*q*) *Βουλοίμεθ' ἂν τὸν λεγόμενον ὑπὸ τῶν περὶ Ἐπίκουρον ἀσεβεῖσθαι τοῖς τοιούτοις ψεύδεσι, MAGIS PIAM illam, quæ dicitur, Epicuri improvidentiam, quam providentiam hujuſmodi.*

François Garaſſe.

VIII. François Garaſſe Jéſuite, l'un des plus ardens adverſaires des Libertins a dit, (*r*) *Qu'il faut eſtre moins que Chreſtien & PLUS QU'ATHEISTE, pour choquer la providence divine. . . . En verité*, ajoûte-t-il (*s*), *je penſe qu'il ſeroit en certaine maniere plus SUPPORTABLE de dire tout clairement qu'il n'y a point de Dieu, & luy ravir ſon eſſence, que de luy ravir ſa Providence, en luy laiſſant la nature deſvalifée de ſes plus riches ornemens. Ce* (*t*) *grand Atheiſte meſmes, que je viens de confondre en la Section ſixieſme, connut fort bien cette verité, tout Payen qu'il eſtoit, diſant que c'eſtoit une choſe quaſi plus honteuſe d'avoir mauvaiſe opinion*

(*f*) *Id. ib.*
(*g*) *Lactant. divin. inſt. lib.* 1. *cap.* 11. *pag.* m. 68.
(*h*) „ Dans le ch. 116. des Penſées diverſes.
(*i*) *Morbus qui non potuit eſſe perniciſior.* Cyrillus Hieroſol. Catech. 6. apud Theoph. Rayn. ubi infra.
(*k*) *Th. Raynaud. Hoplath. ſect.* 2. *ſerie* 1. *cap.* 2.
(*l*) *Sen. epiſt.* 123. *ſub. fin.*
(*m*) *Plut. de Stoicor. repugn. pag.* 1052.
(*n*) *Simplic. in Epict. enchir. cap.* 38 *pag.* 214.
(*o*) Ταῦτα περὶ τοῦ γένους ἀθλίου εἰρήκειν χαλεπὸν οὐδὲν ἐν τοῖς τοιούτοις· αἱρετώτερον γὰρ μὴ εἶναι μᾶλλον, μᾶλλ' ἀγαθὸν εἶναι, ἢ ἅπερ ὑπό τινι κρατούμενα δεινῶς ἐπιβούλῳ τοῖς κρατοῦσι τοῦτο γὰρ κακῶς εἶναι ἐστι. αἱρούμεθα δὲ μὴ εἶναι μᾶλλον ἢ κακῶς εἶναι. τοῦτο δὲ ἄντικρυς ὅτι τὸ ἀγαθὸν τοῦ ὄντος, καὶ εἶναι καὶ τοῦ ὄντος ἀρχὴ τὸ ἀγαθὸν ἅπερ καὶ τέλος πάντων ἐστίν, καὶ ἕνεκα τούτου πάντα καὶ γὰρ καὶ τὸ εἶναι ὡς ἀγαθὸν αἱρούμεθα. διὸ ἴσως καὶ ἁπλῶς ἁπλῶς μᾶλλον καὶ εἶναι· Hoc contra tertiam impietatem illarum peſſimam, dicta ſunto. Optabilius enim eſt penitus non eſſe, neque prævidere, quam ſi ſis & prævidere videaris, ita inſidiari quibus prævideas. Hoc enim eſt male eſſe, malumus autem non eſſe, quam male eſſe. In causa eſt quod bonum alicui eſt quam id quod eſt, & quam ipſum eſſe: & quia bonum, ejus quod eſt, principium eſt. Quare ſimus etiam omnium hoc eſt, ejuſque cauſa ſimus omnia. Nam & ipſum eſſe tanquam bonum amplectimur: quare cum malo nobis eſt, non eſſe malumus. Idem. ibid. pag. 251.
(*p*) *Hierocles in aurea carmina Pythag. apud Grotium in ſententiam Philoſophor. de fato, pag.* 11.
(*q*) *Alex. Aphrodiſ. de fato c.* 6. *apud Gaſſendum oper. tom.* 2. *pag.* 848.
(*r*) „ Garaſſe, ſomme Théologique pag 362.
(*s*) *Id. ib. pag.* 369.
(*t*) „ C'eſt-à-dire Pline.

opinion de la Divinité, que de n'en avoir point du tout. Un Théologien Proteſtant que je citerai ci-deſſous, aſſûre qu'il eſt plus facile (*v*) de croire qu'il n'y a point de Dieu, que de croire que Dieu ne fait rien, & qu'il regne à la maniere d'un Prince qui abandonneroit *a* la conduite d'autrui l'adminiſtration des affaires pour ſe plonger dans une lâche & dans une molle oiſiveté. C'eſt reconnoitre que la négation de la providence eſt un dogme plus abſurde que la négation de l'exiſtence de Dieu. Notre raiſon eſt ſans doute plus choquée de l'exiſtence d'un Dieu qui ne ſe mêle de rien, que de voir réduire la Divinité à une nature néceſſaire qui fait tout ſans ſavoir les loix qu'elle ſuit. Il n'y avoit rien de plus inutile à l'Univers que les Divinitez d'Epicure. On n'eût ſçu marquer le *cui bono* de leur exiſtence. Ce Philoſophe agiſſoit manifeſtement contre les maximes les plus certaines de la raiſon (*w*), que la Nature ne fait rien en vain, & qu'il ne faut point multiplier les êtres ſans néceſſité. Diſons cependant qu'un Dieu inutile ſeroit un moindre deſordre qu'un Dieu auteur du péché. On vous citera bien-tôt quelques témoignages ſur cela.

IX. Il y a des gens qui ont ſoûtenu que l'héréſie eſt pire que l'Athéiſme. Ils ont cité Epiphane qui *a* dit (*x*) que la foi d'uo hérétique eſt plus mauvaiſe que l'incrédulité.

S. Jerôme ſoûtient que l'héreſie eſt pire que l'Athéiſme.

X. Ils ont cité auſſi Saint Jérôme qui *a* ſoûtenu qu'il n'y a point de crime que l'héréſie ne ſurpaſſe en méchanceté: (*y*) *Nullum eſſe crimen quod hæreſis improbitate non ſuperet.* Qui dit tout n'excepte rien, il faut donc que Saint Jérôme ait prétendu que l'Athéiſme eſt moins mauvais que l'héréſie.

Comme auſſi J. le Boſſu.

XI. Un fameux Docteur de Sorbonne aïant conclu de quelques paſſages des Peres: (*z*) *Que l'hereſie eſt le plus grand & le plus meſchant de tous les maux*, ſe propoſe cette objection: *Nos adverſaires les heretiques ou leurs partiſans nous oppoſeront incontinent l'Athéiſme, & nous mettront en avant qu'il eſt le peché le plus injurieux à noſtre Dieu, & de meſme ſuitte le plus grief, d'autant qu'il oſte tout fondement de Religion.* Voici ſa réponſe: „ (*a*) Il eſt à noter que le crime d'he„ reſie, pour ſi grande énormité a eſté auſſi ap„ pellé Athéiſme par nos Anciens, comme Aé„ tius a eſté nommé tel couſtumierement par les „ Chreſtiens ſelon le rapport de Socrates en ſon „ hiſtoire Eccleſiaſtique, Arius par S. Athanaſe „ (*b*), & Eunomius par S. Hieroſme. Nous re„ marquerons donc que ſelon les Eſcritures ſa„ crées ſe trouvent deux ſortes d'Athéiſme, „ toutes deux prodigieuſes & monſtrueuſes, tou„ tes deux grandement injurieuſes à la divine „ Majeſté, toutes deux provenantes de l'enten„ dement obſcurcy & aveuglé de ceux qui les „ defendent. L'une eſt celle qu'avons dict de „ ceux qui nient tout à plat qu'il y ait aucun „ Dieu.... De l'autre, ſainct Paul *a* ainſi parlé „ eſcrivant (*c*) aux Epheſiens qui avoient eſté „ Payens, mais pour lors eſtoient convertis: „ Vous eſtiez en ce temps-là ſans Jeſus-Chriſt, „ alienez de la converſation d'Iſrael, eſtrangers „ des alliances, n'ayant eſperance de promeſſe, „ & ſans Dieu en ce monde. Le mot Grec „ ἄθεοι y eſt, que nous diſons vulgairement „ Athées ou Athéiſtes. Ce que l'Apoſtre *a* dict „ d'eux, non pour ce qu'ils euſſent ouvertement „ denié toute divinité, mais pour ce qu'ils avoient „ eſté de ceux, deſquels il avoit dict (*d*) aux „ Romains, qui ayans cogneu Dieu ne l'ont „ pas glorifié comme Dieu. . . . Donc la fauſſe „ adoration des Payens eſt un Athéiſme, (*e*) par „ ce que c'eſt pareille injure contre Dieu ou dé„ nier ſa divinité, ou la luy oſter pour la bail„ ler à un autre. Or eſt-il que nos Peres Anciens „ ont avoüé non ſeulement que l'hereſie *a* eſté „ plantée par l'ennemy, pour & au lieu du pa„ ganiſme, mais auſſi que c'eſtoit pareille eſpece „ de peché que le paganiſme meſme. Qui pour„ ra donc trouver mauvais qu'avec eux nous ap„ pellions l'hereſie Athéiſme & de meſme ſuitte „ le plus enorme peché qui ſoit entre tous les „ plus meſchans. „ J'omets pluſieurs réflexions, & pluſieurs paſſages des Peres qu'il joint à cela, & je paſſe tout d'un coup à ſes concluſions: *Il appert de ce paſſage de* Tertullien, dit-il, (*f*), *& de ceux qu'avons ja cotté*, que les heretiques *ont eſté recogneuz Athéiſtes, ſelon le ſens qu'avons dict. Ils ont eſté encore eſtimez pires & plus formels & pernicieux ennemis de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, que leſdits Payens ou Athées. S. Jean Cheiſoſtome explicant le* 12. *chn. de S. Mathieu dict ceſte belle ſentence-cy, l'eſprit immunde eſt dechaſſé des hommes quant de Payens ils ont eſté faicts Chreſtiens, mais il retourne quant de Chreſtiens ils ſont faicts heretiques, & lors il leur eſt pis qu'au precedent. Car perſonne ne doute que les heretiques ne ſoient pires que les Payens (s'il vivoit en* (*g*) *ce mal-heureux ſiecle il faudroit qu'il enceptaſt les politiques) veu que les Payens blaſphement contre Dieu par ignorance, mais les heretiques ſciemment deſchirent la vérité. Et ſainct* (*h*) *Auguſtin paſſe plus outre, & dict que ceſt choſe inſupportable & qui devoye de la ſaine foy (les meſme politiques donc en devoyent) de dire que la cauſe ou condition des heretiques ſoit meilleure que celle des Payens, qui n'ont jamais eſté Catholiques. Cue ſans doute celuy qui eſt deſerteur de la foy, & de deſerteur eſt faict oppugnateur, eſt pire que celuy qui n'a jamais laiſſé ce qu'il n'a jamais teun.* Il finit par dire: „ (*i*) Que toutes fauſ„ ſes opinions de Dieu, Athéiſme, Judaïſme „ (en cet temps) Paganiſme, Mahometiſme, „ Hereſie, viennent du dedans, & ſont de meſ„ me forge & très-injurieuſes à Dieu vivant, & „ conſéquemment que la fauſſe Religion eſt le „ plus grand & enorme peché qui puiſſe eſtre, „ comme eſtabliſſant le Diable au lieu de Dieu „ au ſiege de la plus grande recognoiſſance de ſa „ ſouveraineté la quelle conſiſte en l'adoration. „ Et pour ce que l'hereſie eſt une fauſſe Religion, „ voire plus malitieuſe qu'aucune des autres, il „ nous faut de ce qu'avons dict tirer ceſte con„ cluſion, QU'ELLE EST LE PLUS PERNITIEUX

(*v*) *Proclivius eſt nullum credere Deum quam tam etioſum & incertitum & varium numen præfecre mundo.* Heid. de orig. erroris l. 4. c. 5. in fine pag. 248.

(*w*) *Natura nihil fruſtra fieri. Non ſunt multiplicanda entia ſine neceſſitate.* Voyez *Jac. Thomaſii diſſertat. in regulas Stahlii, pag.* 108. 388.

(*x*) Ὅτι χεῖρον ἡ κακοδοξία τῆς ἀπιστίας, *Quod prior ſit prava fides quam nulla fides.* Epiphan. apud Bapeſtam Gallum not. in. Thuanum.

(*y*) *Hieronym lib.* 7. *in Eſaiam apud eumd ibid.*

(*z*) „ Jaques le Boſſu, traité ſur la defence d'adherer „ à l'hereſie *pag* 1.

(*a*) *Id. ib. pag.* 2.

(*b*) *L.* 2. *ch.* 28. *ſur.* contre les Arians à Commache

(*c*) *Ch.* 2.

(*d*) *Ch.* 1.

(*e*) „ Voyez ci-deſſous les chapitres 93. & 84.

(*f*) „ Le Boſſu *ibid. p.*6.

(*g*) „ Il écrivoit en 1502.

(*h*) „ Liv. 22. de la cité, chap. 25.

(*i*) *Id. ib. pag.* 13.

„ NITIEUX ET PLUS ENORME PECHE' „ DE TOUS LES AUTRES. „

Claude Malingre.

XII. Claude Malingre Hiſtoriographe de France a parlé ainſi dans la continuation de Florimond de Rémond: „ (*k*) Tous les infidéles ſont contraires à l'Egliſe de Dieu & à la République „ Chrétienne, les Athées, les Idolatres, les Juifs „ & les Mahometans, mais l'Hérétique eſt le „ plus contraire & le plus mauvais de tous.... „ L'Athée du tout infidele EST BIEN MOINS „ CRIMINEL que l'Huguenot en ce faict, „ CAR C'EST MOINDRE CRIME DE NIER „ DIEU, & donner tout au libre gouvernement „ de la mere nature, que de le faire meſchant, „ & meſpriſer ſes images les Roys, comme l'injure eſt moindre de dire qu'il n'y a point de „ maiſtre au logis, que d'advoüer qu'il y en a „ un, mais qu'il eſt voleur & meurtrier: moindre offence de ſe tenir libre en ſoy meſme, „ que de faire ſemblant d'honorer un Prince, „ que par ligue & pratique on procure priver de „ ſes Eſtats pour y eſtablir le meſpris des loix & „ l'abſoluë licence d'y vivre comme on voudra. „ Notez que le livre dont j'ai tiré ce paſſage eſt dedié au Cardinal de la Rochefoucaut, & qu'il fut imprimé à Paris l'an 1624. *avec privilége du Roi, & approbation des Docteurs.* Peut-être que tout ce que j'en ai cité vous paroîtroit raiſonnable, ſi l'on vous y laiſſoit changer le terme *Huguenot* ou en celui de Papiſte, ou en celui de Jéſuite. Avouez la vérité.

Richéome.

XIII. Richéome ne ſe contente pas d'aſſûrer que (*l*) l'hérétique eſt un ennemi plus contraire à l'Egliſe de Dieu & plus dangereux que les Athées, les Idolatres, les Juifs, les Mahométans, il ajoûte que (*m*) *l'athée du tout infidelle eſt* MOINS CRIMINEL, *que l'heretique* qui comme Luther & Calvin enſeigne *que, Dieu eſt autheur de peché.* CAR C'EST MOINDRE CRIME DE NIER DIEU QUE DE LE FAIRE MESCHANT ET LE CROIRE TEL, *comme c'eſt moindre injure de dire qu'il n'y a point de maiſtre au logis, que de dire qu'il y en a un, mais qu'il eſt voleur & meurtrier.*

De même que Martin Bécanus, & d'autres controverſiſtes Catholiques.

XIV. Le Jéſuite Martin Bécanus qui a été Profeſſeur en Théologie à Vienne & Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. n'eſt pas moins déciſif que ſon confrere Richéome. Il commence par obſerver que Saint Baſile a ſoûtenu que c'eſt la même folie de nier la Divinité, & de la faire la cauſe du mal; car ſi Dieu eſt l'auteur du péché, il n'eſt point bon, & s'il n'eſt point bon, il n'eſt point Dieu (*n*).

XV. Il enchérit enſuite ſur tout cela, il aſſûre que c'eſt une choſe PLUS SUPORTABLE de nier qu'il y ait un Dieu, que de dire que Dieu eſt l'auteur du péché: (*o*) *Amplius dico.* TOLERABILIUS *eſt, negare Deum, quam peccatia autorem aſſerere. Nam ſi Deus omnino non eſt; certè culpabilis non eſt. Si autem Deus eſt, & ſcelerum omnium auctor eſt; & quorum auctor eſt, ſimul etiam vindex eſt; quomodo culpabilis & injuſtus non eſt?* Il ſe demande s'il conſeille plûtôt d'être Athée que d'être Calviniſte; ni l'un ni l'autre n'eſt bon, répond-t-il, mais il me ſemble que le dernier eſt plus mauvais: (*p*) *Quid ergo? Suadeo* ATHEUM POTIUS, *quam Calvinianum eſſe? Neutrum quidem bonum; hoc tamen deterius apparet.* Il ſoûtient (*q*) que la doctrine qui fait Dieu auteur du péché, amène une plus énorme corruption de mœurs que ne ſauroit faire l'Athéiſme, & il donne des éloges aux mœurs des Athées. J'en parlo ailleurs (*r*). Il dit auſſi que cette doctrine eſt plus mauvaiſe que celle d'Epicure, & que celle des Manichéens, puis qu'il vaut mieux vivre (*s*) dans l'oiſiveté que d'être actif pour le crime, & puiſque les Manichéens (*t*) diſtinguoient du Dieu qu'ils appelloient bon le Dieu qu'ils conſidéroient comme le principe du mal: (*u*) *Epicurus, teſte Ciceron*e, (*w*) *fingebat Deum nihil agentem, nullis occupationibus implicatum.* RECTIUS *ſanè, quàm Calvinus qui non otioſum, ſed iniquè ſtrenuè negotioſum. Quid enim, auctore Calvino, agit? Prædeſtinat homines ad eternum mortem: incitat & impellit ad homicidia, furta, adulteria, perjuria, mendacia, ſacrilegia: hortatur & inſtigat omnes diabolos, ut ſe juvent in hoc opere: ipſe in omnibus clavum tenet. Quàm præſtaret ia otio, quàm in tali negotio vitam agere. ... Manichæi quanquam dicerent &c.*

Preſque tous les Controverſiſtes Romains qui ont accuſé Calvin de faire Dieu auteur du péché ont ſoûtenu la même choſe que Bécanus. Je pourrois nommer ſur cela plus de cent auteurs.

Fauſſe J. Calvin même.

XVI. Il ſeroit ſuperflu que je remarquaſſe que Calvin a toûjours conſidéré comme une horrible calomnie cette accuſation; mais il eſt néceſſaire que je remarque qu'il a dit, que la doctrine qui fait Dieu auteur du péché étoit telle, que ſi on l'accordoit, (*x*) *Il n'y auroit plus de difference entre Dieu & le diable, comme de fait*, ajoûte-t-il, *le Dieu qu'ils nous forgent, eſt une idole pire qu'un diable d'enfer.* Il aſſûre que cette doctrine étoit plus impie que celle qui ôteroit à Dieu la puiſſance & la juſtice. Je m'en vais vous raporter ſes termes en Latin & en François. Il réfute une ſecte de Fanatiques que l'on nommoit Libertins, qui diſoient que Dieu eſt l'auteur de tout ce que font les hommes: (*y*) *Temulenti verò iſti, à Deo fieri omnia perſtrepentes, eum mali autorem conſtituunt. Deinde quaſi immutetur mali natura, cùm ſub hoc nomine Dei velo tegitur, bonam eſſe affirmant. In quo atrociore & ſceleratiore contumelia Deum afficiunt, quàm ſi poteſtatem aut juſtitiam ipſius alio transferrent. Cùm enim Deo nihil magis proprium ſit quàm ſua bonitas, ipſum à ſe abnegari oporteret, & in diabolum transmutari, ut malum efficaret quod a ab iſtis tribuitur. Ac certè iſtorum Deus idolum eſt, quod nobis execrabilius eſſe debet omnibus Gentium idolis.* C'eſt-à-dire, ſelon la verſion de Calvin même: „ (*z*) Or ces eſtourdis „ en gaſouillant que Dieu fait tout, le font autheur

(*k*) „ Malingre, hiſtoire gener. du progrez & decadence de l'héreſie moderne to. 2. pag. 9.

(*l*) „ Richeome tableau voté pour le Roi pag. m. 90.

(*m*) „ *Id. ib. pag.* 93. Notez que ſon Livre precéda celui de Malingre. Vous verrez par là lequel de ces deux „ Auteurs eſt le Plagiaire.

(*n*) *Divus Baſilius in homil.* Quod Deus non eſt auctor malorum, *ait eandem eſſe demeniam, negare Deum, & peccati auctorem aſſerere. Nam ſi peccati auctor eſt utique bonus non eſt. Et ſi bonus non eſt: utique nec Deus eſt.* Becan. opuſcul. theol. to. 1. pag. m. 175.

(*o*) *Id. ib.*

(*p*) *Id. ib.*

(*q*) *Ibid.*

(*r*) „ Dans mon Dictionn. à l'article *Pollio.*

(*s*) „ Voyez mon addition aux Penſées diverſes ch. 4. „ reponſe à la 10. objecti.

(*t*) „ Beaucoup d'Auteurs ont fait la même remarque, „ & Mr. Papin entre autres à la page 199. de ſes Eſſais de „ Theologie. Voyez auſſi le Dict. hiſt. & crit. remarque „ *I* de l'article *Paulurens.*

(*u*) *Becan. ib. pag.* 173. 174.

(*w*) *Lib. 1. de natura Deorum.*

(*x*) Calvin *ubi infra pag* 764. 765. de l'édition Françoiſe.

(*y*) *Calvin. inſtr. adverſ. Libertinos cap.* 14. *pag. m.* 447. *opuſcul.*

(*z*) „ Opuſcules de Calvin en François pag. 769. édit. „ de Geneve 1611.

» theur de tout mal: & puis apres, comme ſi le » mal changeoit de nature, eſtant couvert ſous » ce manteau du nom de Dieu, diſent qu'il eſt » bon. *En cela ils* BLASPHEMENT DIEU » PLUS MESCHAMMENT, que s'ils transfe- » royent la puiſſance ou ſa juſtice ailleurs. Car » comme ainſi ſoit, que Dieu n'ait rien plus pro- » pre que ſa bonté: il faudroit qu'il ſe renonçaſt » ſoy-meſme, & ſe tranſmuaſt en diable, pour » faire le mal qu'ils luy attribuent. Et de faict, » le Dieu qu'ils ont, eſt un idole, qui nous doit » eſtre EN EXECRATION PLUS GRANDE » que nul idole des Payens. »

Après cela pourriez-vous douter que Calvin n'ait crû que le Paganiſme qui attribuoit aux Dieux mille imperfections tant du coté de la nature, que du côté de la Morale étoit pire que l'Athéiſme?

Parker ſoûtient que les Prédeſtinateurs ſont pires que les Athées.

XVII. Mr. Parker Théologien Proteſtant qui eſt mort Evêque en Angleterre (*a*) publia un Livre à Londres l'an 1678. & y apoſa une tort longue préface, dans laquelle il fit éclater une très-forte indignation contre les Athées dogmatiſans, & contre les prédeſtinateurs rigides. Il nomme (*b*) entre les premiers, Epicure, Vanini, & Hobbes; il veut que des gens qui par leurs ecrits renverſent tous les devoirs de la vie, & aprenent à confondre le vice avec la vertu, ſoient pourſuivis comme des peſtes publiques. Vous voiez donc qu'il en veut principalement, non pas à ceux qui par un défaut d'éducation, ou par je ne ſai quelle ſtupidité de conſcience, ou par tour d'eſprit, ne croiroient pas qu'il y ait un Dieu qui gouverne toutes choſes, mais à ceux qui prenent à tâche de dogmatiſer ſur l'Athéiſme, afin de rompre toutes les digues qui retiennent la méchanceté du cœur humain. Or quelque abominables, quelque pernicieux que puiſſent être ces Sophiſtes, il déclare (*c*) qu'il n'a pas plus d'averſion pour eux que pour les Théologiens, qui enſeignent que Dieu ne gouverne point le monde ſelon les loix de la honte & de la juſtice, mais uniquement dans la vûe d'amplifier la gloire de ſon empire par le malheur de ſes créatures: *Illi ſunt qui teterrimis de Deo opinionibus imbuunt; qui ipſum non benevolentiæ, non juſtitiæ, non charitatis, non miſericordiæ legibus ſubditas ſuas gubernare putant, qui tetricum, qui durum, qui acerbum, qui vindictæ cupidum, qui rebus minimis infenſum eſſe, qui denique paſſibabitis aliorum omnium rationibus ipſum ſui tantum imperii gloriæ & amplitudini conſulere arbitrantur* (*d*). Il y a, continue-t-il, des ſuperſtitieux qui ſe ſont fait une telle idée de la juſtice, qu'ils ne la font conſiſter que dans le déſir de vengeance & qu'ils la ſéparent de toute équité, & la laiſſent d'un caractere cruel. Sur cette idée ils aſſûrent que Dieu peut, pour l'honneur & pour la gloire de ſon empire, deſtiner à des tourmens éternels une multitude innombrable d'hommes innocens, & les pouſſer enſuite à commettre des péchez qui ſoient dignes de la peine qu'il leur avoit deſtinée. Il colore par ce moien d'un prétexte de juſtice la cruauté de ſes décrets. Mr. Parker invective d'une maniere très-chaude contre ce ſyſtême. Il dit qu'on ne pourroit imaginer rien de plus infame, de plus cruel, ni de plus injuſte d'aucun tyran, ni méme du Diable. Je ne ſaurois atteindre en François à la véhemence, & à la vivacité de ſes expreſſions, c'eſt pourquoi je vous les donne ſelon l'original: (*e*) *Eam* (juſtitiam) *tumen ſuperſtitioſi quidam ſolam vindictæ cupiditatem eſſe reputantes, non modo juſtitiam omni æquitate ſejunctam, ſed turpiſſimâ crudelitatis libidine inquinatam invenerunt. Quâ ſcilicet ipſi Deo ſas eſſe in Imperii ſui laudem & gloriam innumerabilem hominum multitudinem ſempiternis ſupplitiis & cruciatibus ſine noxâ, ſine culpâ, ſine quâvis delicti conditione, ſolo arbitrii (ut malè vocant) beneplacito devovere. Eoſque omnes, ut hanc crudelitati quandam Juſtitiæ ſpeciem adhiberet, præpotente ſuo impulſu ad eu perficienda ſcelera incitare; quæ revera ſempiternis iſtis miſeriis, quibus devoti erant, jure puniri mereuntur. Quibus quid turpius quid crudelius, quid injuſtius de quovis Tyranno, imò de ipſo Diabolo excogitari poſſet? Cujus enim tantæ crudelitates fuit infinitis hominum innocentium miſeriis delectari, eoſque nullâ aliâ cauſa uſi ut ſe ſempiternis eorum ejulatibus delectaret, condidiſſe: Cujus tantæ Injuſtitiæ eoſdem abſque quâvis delicti obligatione deris omnibus & ſupplaciis mactare? Cujus denique tantæ turpitudinis tam fœda in iis ſcelera perficere, ut quæ illis unquam pœnis, quibus cruciatibus, ne quidem ſempiternis ſatis expiari poſſent? Quàm dura, quàm immania, quàm horrenda ſunt iſta Portenta! Deum Opt. nos ed ſolum conditione naſci voluiſſe ut eu infinitis noſtrit miſeriis æternam voluptatem ipſe meteret! Deum Opt. ne iſtâ voluptate ſuâ fraudaretur, quum ſibi in Orbis condit præmium pollicitus fuiſſet, ſe potius omni flagitiorum genere polluiſſe? Deum denique Opt. ſibi laudi atque gloriæ fore putare nos ſummè miſeros ſimul & ſcelerutos feciſſe.*

N'allez pas croire qu'il parle d'un dogme qui ſelon lui ſoit un eas métaphyſique; il le conſidere (*f*) comme très-réel; car il dit que cette doctrine a cauſé mille ravages, & qu'elle a porté le fer & le feu en tous lieux, & nommément en Angleterre (*g*) lors que Charles I. fut attaqué par ſes Sujets.

Voilà les deux ſortes d'ennemis (*h*) du genre humain qu'il ſouhaite que l'on chaſſe, les Athées dogmatiſans, & ces Prédeſtinateurs. Il veut que ſur tout on chaſſe ceux-ci, parce qu'il apréhende qu'ils ne ſoient beaucoup plus cruels, quoi qu'ils ſoient moins malicieux que ceux qui péchent par impiété. Si je traduis mal recourez à ce Latin: *Hos potiſſimum ideirco amoveri vellem, quod etiamſi fiat hoſtes minus quàm qui ex impietate peccant malitioſi; verear tamen ne ſint multo tetriores* (*i*).

Il croit auſſi que l'idolatrie Païenne étoit pire que l'Aſtraſtabant? Quâ acerbitate rerum ipſum inſequebantur! Quam indigne, nullâ habitâ averſus regiam perſonam & dignitatem reverentiâ, tanquam unum ex infimâ face latronum exagitabant? Quam juſtas pacis conditiones ab in ſapius oblatas repudiabant? quam duras, quam iniquas, quam indecoras ipſi offerebant? Et tum omnes horribiles Tragœdiæ partes exponam, quam perfidiosè, quàm immaniter, quam nefariè vendebant, emebant, protrahebant, trucidabant? imò denique quam inauditâ malitiâ, quoque omnia ſceleratorum flagitia ſuperat, Regis interfecti famam & memoriam maledictis, contumeliis, mendaciis, atque omnibus calumniandi artibus vulare conabantur. Id. ib. pag. xxi.

(*b*) *Præcipui hi duo ſunt humani generis hoſtes.* Id. ib. pag. xxii.

(*i*) *Id. ib pag.* xix.

(*a*) Voyez ci-deſſus ch. 38.

(*b*) *Samuel Parker diſputat. de Deo & providentia in præfat. pag.* xii.

(*c*) *Quanquam ſit & alterum hominum genus, quibus me haud minus acerum Adverſarium ſemper ſum profeſſus & profeſſurus.* Id. ib. pag. xvi.

(*d*) *Id ib*

(*e*) *Id. ib. p* xvii. xviii.

(*f*) *Id. pag.* xviii.

(*g*) *Ne verò gentium exterarum miſerias commemorem, quæ mala, quas clades, quæ arumnas ab hujuſmodi Furiis nos, noſtros, inquam, Britannos nuperrimè perſulmus. Quantâ rabie, quantâ inhumanitate, quantâ ferulentiâ bellum miſerium in Regem optimum inferebant? quâ crudelitate gerebant? quâ ſævitiâ omnes qui bello eventu in eorum venerant poteſtatem,*

l'Athéiſme, & qu'il vaut mieux ne ſervir aucune Divinité que de croire que Dieu eſt cruel & impie: (k) *Annon craſſiùs & vehementiùs in Numinis Majeſtatem tam barbarâ ſuperſtitione quam apperteſſimâ impietate peccatur? Annon denique præſtat nullum omnino numen colniſſe quam aut immane aut impium eſſe arbitrari.* Son ſentiment ſur ce ſujet n'a pas été une opinion de paſſage: il le (l) publia l'an 1665. & le répéta en refondant & amplifiant ſon Ouvrage l'an 1678.

Ce que ſont auſſi le P. Malebranche;

XVIII. Cela me fait ſouvenir de ces paroles du Pere Mallebranche: „(m) Celuy qui aimeroit mieux qu'il n'y euſt point de Dieu, que d'y en avoir un qui ſe plaiſe à rendre éternellement malheureux ceux-là mêmes qui véritablement aiment l'ordre & la Raiſon, eſt juſte: parce que ce Dieu fantaſtique, injuſte & cruel n'eſt point aimable. La grace même n'anéantit point l'amour propre, comme j'ai déjà dit; mais elle ſe contente de le regler, & de le ſoûmettre à la loi divine. Elle fait aimer le vrai Dieu, & mépriſer le deſordre & l'injuſtice, que l'imagination déréglée peut attribuer à la Divinité.„ Il me ſemble qu'un homme qui parle ainſi ne peut s'empêcher de ſouſcrire à cette propoſition, *s'il faloit choiſir néceſſairement entre l'Athéiſme, ou la religion Païenne dont les Dieux étoient tout couverts de crimes, il vaudroit mieux être Athée que Païen.*

M. Boſſuet;

XIX. Mr. de Meaux aiant donné le précis de la Théologie que Wiclef a débitée dans ſon Trialogue, ajoûte ceci: „(n) Voilà un extrait fidele de ſes blaſphêmes: ils ſe reduiſent à deux chefs, à faire un Dieu dominé par la néceſſité, & ce qui en eſt une ſuite, un Dieu auteur & approbateur de tous les crimes, c'eſt-à-dire, un Dieu que les Athées auroient raiſon de nier, de ſorte que la Religion d'un ſi grand réformateur eſt pire que l'Athéiſme.„

Mrs. Cudworth & le Clerc.

XX. Voici ce que j'ai lû depuis deux jours dans un Ouvrage de Mr. le Clerc: „(o) Une Divinité Toute-puiſſante, mais qui n'auroit rien que d'arbitraire ſembleroit quelque choſe de pire & de moins aimable, que le Mauvais Principe des Manichéens; parce que la méchanceté de celui-ci auroit des bornes, au lieu que celle de cette Divinité capricieuſe n'en auroit point. Je ne croi pas qu'on puiſſe douter que l'hypotheſe des Manichéens, (p) à la prendre toute entiere, ne ſoit préferable à celle de ceux qui ſont de Dieu un Etre purement arbitraire & deſtitué de toute bonté & de toute (q) *Moralité*, parce que le Mauvais Principe des Manichéens eſt, ſelon eux, traverſé par le bon, qui l'empêche de faire tout ce qu'il voudroit. Il ſemble que c'eſt moins faire de deshonneur à Dieu, de lui ôter une partie de ſa Puiſſance, que de le dépouiller de toute ſa Bonté & de toute ſa Juſtice. C'eſt ainſi qu'il parle en donnant l'extrait du Livre de Mr. Cudworth, & comme il raporte cela ſans y joindre aucun correctif, nous pouvons croire qu'il l'aprouve. Voilà donc deux Auteurs célébres qui diſent la même choſe.

P. Viret croit l'Idolatrie pire que l'Athéiſme.

XXI. Liſez un peu ce paſſage de Pierre Viret, Miniſtre célébre: *On ne peut trop deteſter l'idolatrie qui eſt le péché* LE PLUS DETESTABLE *devant Dieu que les hommes puiſſent commettre & la ſource de tous les autres. Car il s'addreſſe tout droit à la gloire & à la majeſté de Dieu* (r). N'eſt ce pas croire que l'Atheiſme eſt moins mauvais que l'Idolatrie? Si Viret n'avoit pas ce ſentiment, ne parloit-il pas avec la derniere imprudence?

Bodin croit le parjure pire que l'Athéiſme.

XXII. Ce que quelques-uns ont dit de l'Idolatrie & de l'héréſie, d'autres l'ont dit du parjure. Conſidérez ce paſſage de Bodin, vous y trouverez d'abord une choſe qui vous paroîtra peut-être l'image du tems préſent: „(q) Le Roy „ François I. voyoit comme en plein jour, & „ ſçavoit trés-bien la ligue qui ſe faiſoit entre le „ (t) Pape, l'Empereur, le Roy d'Angleterre, „ les Vénitiens, les Ducs de Milan, & de Mantouë, les Républiques de Gennes, Florence, „ Luque, Sienne, tous confederez contre (v) ſon „ eſtat, qu'il ne pouvoit empêcher, ſinon en „ quittant le Duché de Milan. Ceux qui avoyent „ traicté paix, & amitié perpétuelle, & ceux „ qui eſtoyent alliez par alliance defenſive avec „ luy, manquerent de leur foy, & luy firent „ guerre ouverte: ce qu'on ne trouvoit point „ eſtrange: car de la foy, pluſieurs n'en font ni „ miſe ni recepte, en matiere d'alliances que „ font les Princes entr'eux: & qui plus eſt, il y „ en a bien de ſi perfides, qu'ils ne jurent point, „ s'ils ne veulent tromper: comme le Capitaine „ (w) Lyſandre, qui ſe vantoit de tromper les „ grands au ſerment, & les enfans aux oſſelets. „ Mais Dieu punit ſa deſloyauté comme il meritoit. Auſſi le PARJURE EST PLUS „ EXECRABLE QUE L'ATHEISME: d'autant que l'Athéiſte qui ne croit „ point de Dieu, ne luy fait pas tant d'injure, „ ne penſant point qu'il y en ait, que celuy qui „ le ſçait bien, & le parjure par mocquerie: de „ ſorte qu'on peut dire, que la perfidie eſt toujours conjoincte avec une impieté & laſcheté „ de cœur: car celuy qui jure pour tromper, il „ monſtre évidemment qu'il ſe moque de Dieu, „ & ne craint que ſon ennemi. Il ſeroit beaucoup plus expedient de n'apeller jamais Dieu „ à teſmoin, ni celuy qu'on penſe eſtre Dieu, „ pour s'en mocquer.„

De même que Faret.

XXIII. Faret adopte cette penſée de Bodin. Voïez la page 163. de ſon honnête homme à l'édition de Paris 1639. in 8.

Gaſſendi croit les opinions de Fludd pires que l'Athéiſme.

XXIV. Gaſſendi examinant les principes & les dogmes de Robert Fludd, qui croioit entre autres choſes que les Anges, & les ames humaines étoient des portions de Dieu, conjecture que ſes ſentiments ſur la nature de Dieu pourroient ſembler PIRES ET PLUS D'ANGERUX que l'Athéiſme, (x) *an quoque de Deo opinari quæ . . . . videri pejora Atheiſmo poſſint, . . . Ecquis non putet ipſius ſententiam Atheiſmo ipſo pericaloſiorem?*

XXV.

(k) *Id. diſput.* 1. *pag.* 4. Voyez auſſi pag. 6.

(l) *Præſtat ſane nullum omnino agnoſcere quam aut Brutum aut Impium eſſe arbitrari.* Id. tentamine phyſico-theol. de Deo pag. 5.

(m) „ Mallebranche Traitté de Morale ch. 27. pag. „ 214. 215. de la 2. part.

(n) „ Mr. de Meaux, hiſt. des variations liv. 11. n. „ 152. pag. 216. édit. de Holl.

(o) „ Le Clerc, Bibl. choiſ. t. 3. pag. 24. & 25.

(p) *Confer quæ ſupra pag.* 299. *col.* 2.

(q) „ C'eſt une expreſſion de l'Auteur, laquelle eſt fort „ commode, pour marquer des principes fixes de Morale, telle que Dieu l'a revelée dans l'Ecriture ſainte.

(r) „ Viret de la vraie & fauſſe religion liv. 3. à la „ fin, pag. m. 221.

(s) „ Bodin de la République liv. 5. ch. 6. pag. m. 800. „ 801.

(t) „ Ligue contre la France.

(v) „ L'an 1523.

(w) *Plutarc. in Lyſandro.*

(x) *Gaſſend. in Fluddanæ philoſ. examine n.* 20. *to.* 3. *Oper. pag.* 241. *col.* 1.

Leſcarbot préfere l'Athéiſme des Amériquains à leur Idolatrie.

XXV. Leſcarbot Avocat au Parlement de Paris étoit un homme d'érudition & de bon ſens; il a publié une bonne hiſtoire de la nouvelle France: vous y trouverez ces paroles: (y) *Que Cicéron ait dit, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y a gens ſi ſauvage, ſi brutale, ne ſi barbare qui ne ſoit imbue de quelque opinion d'iceux: ſi eſt ce qu'il s'eſt trouvé en ces derniers ſiecles des nations qui n'en ont aucun reſſentiment: ce qui eſt d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme au Mexique, & Virginie. Adjoutons-y encor, ſi on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien conſideré, puis que la condition des uns & des autres eſt déplorable, je priſe davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des créatures ſans vie, ni ſentiment, car au moins, tel qu'il eſt il ne blaſphéme point, & ne donne point la gloire de Dieu à un autre, vivant (de vérité) une vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité: mais celui-là eſt encore plus brutal qui adore une choſe morte, & y met ſa fiance.* Il repete la même maxime en un autre endroit: Noz Sauvages Souriquois & Armouchiquois, dit-il (z), „ ont l'induſtrie de la peinture, & de la „ ſculpture, & font des images des bêtes, oi- „ ſeaux, hommes, en pierres & en bois auſſi „ joliment, que des bons ouvriers de deça, & „ toutefois ilz ne s'en ſervent point pour adora- „ tion, ains ſeulement pour le contentement de la „ veue, & pour l'uſage de quelques outils pri- „ vez, comme de calumets à petuner. Et en „ cela (comme j'ay dit au commencement) „ quoy qu'ils ſoient ſans culte divin, JE LES „ PRISE DAVANTAGE que les Virginiens, & „ toutes autres ſortes de gens qui plus bêtes que „ les bêtes adorent & reverent des choſes inſen- „ ſibles. „

Pfanner &

XXVI. Tobie Pfanner docte Théologien Allemand cite (a) un Auteur qui a dit que les Boruſſes aiant été ſans religion s'aviſerent enſuite d'adorer les ſerpens. Il remarque que ce fut une religion preſque plus honteuſe que l'Athéiſme. Cette phraſe vaut autant que celle-ci pour le moins, *ce fut une religion auſſi honteuſe que l'Athéiſme.* Quand il auroit ſupprimé le mot *ferme*, *preſque*, je ne penſe pas qu'il eut pû manquer d'illuſtres aprobateurs; car il eſt viſible que l'homme fait un affront plus ſanglant à ſa raiſon lors qu'il adore une bête que lors qu'il n'adore rien. Voïez la préface de l'addition à mes Penſées diverſes.

Heidanus regarde l'Idolatrie comme auſſi deteſtable que l'Athéiſme.

XXVII. Mr. Heidanus Profeſſeur en Théologie à Leide & grand Cartéſien (b) raporte entre autres extravagances qui ſe voïent dans le Talmud, que Dieu eſt contraint de rugir comme un lion trois fois chaque nuit, la premiere lors que l'âne brait, la ſeconde quand les chiens aboïent, la troiſieme quand l'enfant tête, & que la femme diſcourt avec ſon mari. Dieu dit alors, *malheur à moi, parce que j'ai détruit ma maiſon, & brûlé mon temple & rendu captifs mes enfans.* Les Juifs ajoûtent que ſon affliction le fait gémir, & heurler ſouvent, & même pleurer. Mr. Heidanus ſoûtient que ceux qui ſe forment une telle idée de Dieu ne peuvent pas l'adorer en eſprit & en vérité, ni le ſervir que par maniere d'aquit & par coûtume. En quoi, continué-t-il, ſont meilleurs que les Athées ceux qui s'adreſſent tous les jours à une telle Divinité? (c) *Quæ res, quæſo, ille* ATHEO MELIOR *eſt, cui quotidie cum tali Deo negotium eſt?* On doit prendre garde qu'il n'oſe affirmer ni que l'Athéiſme ſoit plus mauvais que le Paganiſme, ni que le Paganiſme ſoit plus mauvais que l'Athéiſme. Il dit que les folies des Idolatres (d) ſont ſi monſtrueuſes qu'elles font juger à bien des gens qu'il ſeroit beaucoup meilleur qu'il n'y eût aucune Divinité, que d'avoir des Dieux qui fuſſent ſemblables à ceux des Païens. Il examine la choſe & ne décide (e) ni pour ni contre. Il lui paroit qu'à certains égards l'Idolatrie n'égale point l'Athéiſme, & qu'elle le ſurpaſſe à d'autres égards. Diſons donc que pour le moins il a crû que toute compenſation faite c'étoient deux crimes égaux. Vous conclurez cela ſi vous liſez bien le chapitre ſept du ſixieme Livre de ſon ouvrage *de origine erroris.*

La Bruyere préfere l'Athéiſme à une fauſſe idée de Dieu.

XXVIII. Un des beaux endroits de Mr. de la Bruyere eſt celui-ci: „ (f) Si ma Religion „ étoit fauſſe, je l'avoue, voilà le piege le „ mieux dreſſé qu'il ſoit poſſible d'imaginer, „ il étoit inévitable de ne pas donner tout au „ travers, & de n'y être pas pris: quelle Ma- „ jeſté, quel éclat des myſteres! quelle ſuite „ & quel enchaînement de toute la doctrine! „ quelle raiſon éminente! quelle candeur, quel- „ le innocence de mœurs! quelle force invin- „ cible & accablante des témoignages rendus „ ſucceſſivement & pendant trois ſiecles en- „ tiers par des millions de perſonnes les plus „ ſages, les plus moderez qui fuſſent alors ſur „ la terre. . . . Dieu même pouvoit il jamais „ mieux rencontrer pour me ſéduire, par où „ échaper? où aller, où me jetter, je ne dis „ pas pour trouver rien de meilleur, mais quel- „ que choſe qui en approche? s'il faut pe- „ rir, c'eſt par là que je veux perir, IL M'EST „ PLUS DOUX DE NIER DIEU, que de „ l'accorder avec une tromperie ſi ſpecieuſe & „ ſi entiere. „

De même que ſon Antagoniſte.

XXIX. Un critique impitoïable qui a cenſuré tout ce qu'il a pû dans l'Ouvrage de Mr. de la Bruyere, ne condamne point cette préférence de l'Athéiſme à quelque autre choſe: au contraire il la loue, & la dévelope beaucoup mieux: *La penſée eſt belle*, dit-il (g), *mais il y a tant ſots peu d'obſcurité; il n'y en avoit aucune en diſant*, Je croirai PLUTOT QU'IL N'Y A POINT DE DIEU, que de croire qu'un Dieu m'ait voulu tromper de la ſorte.

Currie & Conſtant préferent l'Athéiſme à la ſuperſtition.

XXX. J'apris en 1694. d'un habile homme qui venoit de Suiſſe, que Mr. Currie Profeſſeur en Théologie à Lauſanne, ſoûtenu publiquement que l'Idolatrie eſt pire que l'Athéiſme.

XXXI.

(y) „ Leſcarbot hiſt. de la nouvelle France liv. 6. chap „ 5. pag. m. 662.

(z) *Id. ib. pag.* 672.

(a) *Boruſſi aliquando nulla ſacra fuiſſe, ad ſerpentum poſtea cultum,* FOLIORI *ferme Atheiſmo Religione tranſgreſſi ex Pfafino Stella Jac. Gonzalius (in Mimo. Felicem pag.* 163.) *affert.* Tobias Pfannerus. ſyſt. theol. gentil. pag. 36.

(b) *Heidan. de origine erroris pag.* 255.

(c) *Id. ib.*

(d) *Superſtitionis opera. . . . talia ſunt quæ* MULTIS *hanc cognitionem inficiunt & ſermonibus materiam præbent,* MULTO PRÆSTABILIUS *eſſe, omnino non eſſe Deos, quam ita-les & talibus gaudentes operibus & fallis.* Id. ib. pag. 333.

(e) *Quo . . . . . pro Deo ſubſtituat ſibi mentis ſuæ idolum. . . . noſcat annon aquæ damnoſum erroris errori ac ille qui non credit Deum talem. . . . Neque tamen quia hæc imaginatio de Deo cum uncia eſt cum ſumma Dei contumelia & opprobrio, tamen cum Plutarcho ſtatuero anſino; multa tolerabilius inſanire atheum quam diveidolanon* Id. ib. pag. 333. 334.

(f) „ La Bruyere, caract. au chap. des Eſprits forts, pag. 272. 273. edit. de Holl. 1697.

(g) „ Sentimens critiques ſur les Caracteres de Mr. de la Bruyere pag. 390. edit. de Holl. 1701.

XXXI. J'apris auſſi que Mr. Conſtant qui eſt aujourd'hui Profeſſeur en Théologie dans la même Academie, & qui alors y exerçoit la profeſſion en Morale, avoit mis pour l'un de ſes corollaires à une diſpute publique : *Vitiorum puncto contrariorum peſſimum eſt ſuperſtitio. La ſuperſtition eſt le pire des défauts contraires à la piété.*

Jurieu dit que le Socinianiſme eſt auſſi mauvais que l'Atheiſme.

XXXII. Enfin je citerai encore une fois mon délateur même. Il a dit non ſeulement que le Socinianiſme (*b*) *eſt une eſpece d'Athéiſme*, & (*i*) coupable du plus grand crime du Paganiſme, mais auſſi qu'il ne le peut (*k*) *voir une* IMPIETÉ PLUS FOLLE *que de bâtir un Dieu ainſi fait* que celui des Sociniens. (*l*) *Ne ſont-ils pas bien bons*, demande-t-il, *d'adorer une telle Divinité qui ne vaut guere mieux que nous*, ni *que* (*m*) *le Jupiter des Païens.* Il eſt évident qu'un homme qui s'exprime de la ſorte ſe perſuade que l'on eſt bien ſot quand on adore la Divinité des Sociniens, & encore plus quand on adore le Jupiter des Païens. S'il ne pouvoit donc choiſir que d'adorer ces Dieux-là, ou que de n'adorer nen, il préféreroit ce dernier parti. Il ne croit donc pas que l'Athéiſme ſoit la derniere des impiétez. N'aſſûre-t-il pas que l'impiété Socinienne eſt la plus folle qui ſe puiſſe voir (*n*).

S. Auguſtin décide que l'adoration de Jupiter eſt pire que l'Athéiſme.

XXXIII. J'avois réſolu de finir ici mon catalogue, mais je change tout d'un coup de ſentiment afin de faire comme dans les proceſſions que le plus digne ſujet marche le dernier. J'ai mis à la tête un des Peres de l'Egliſe, j'en mettrai un autre à la queue ; mais ce ſera un Pere dont l'autorité eſt reſpectée dans tous les pais d'orthodoxie, un grand nom, un nom auguſte, Saint Auguſtin en un mot. Il décide que les Païens lors même qu'ils conſidéroient Jupiter comme l'Auteur de toutes choſes ſe rendoient plus ſacrileges en lui attribuant d'ailleurs beaucoup de crimes, que ſi abſolument ils n'avoient admis aucune Divinité : (*o*) *Hunc ſanè Deum, penes quem ſunt omnes cauſæ factarum omnium naturarum, naturaliumque rerum, ſi Jovem populi appellant, & tantis contaminatis, tamque ſceleſtis criminationibus colunt, TETRIORE SACRILEGIO SESE OBSTRINGUNT, QUAM SI PRORSUS NULLUM PUTARENT DEUM. Unde ſatius eſſet eis ullum ullumque Jovis nomine nuncupare, dignum turpibus & flagitioſis honoribus, ſuppoſito vano figmento, quod potius blaſphemarent, (Sicut Saturno dicitur ſuppoſitus lapis, quem pro filio devoraret :) quam ipſum Deum dicere & tonantem, & adulterantem, & totum mundum regentem, & per tot ſtupra diffluentem, & naturarum omnium naturalimque rerum cauſas ſummas habentem, & ſuas cauſas bonas non habentem.*

§. LXVIII.

Que ma juſtification entiere réſulte des paſſages que je viens de citer, & qu'elle ne reçoit pas de préjudice de ce qu'un fort grand nombre d'Auteurs parlent autrement.

VOilà ſeulement un renfort de XXXIII. (*a*) autoritez. Il ſeroit facile à qui auroit du loiſir & une grande bibliotheque d'en compiler pluſieurs autres. Je n'ai pas voulu prendre la peine d'en rechercher davantage ; car j'ai été perſuadé que celles-là ſuffiroient à vous faire revenir de votre préoccupation. La conſequence la plus naturelle à quoi elles vous puiſſent conduire eſt, qu'il m'a été permis de ſoûtenir que les Athées ne ſont pas dans un état plus déplorable que les Païens ; car s'il y a quelque choſe dont on puiſſe dire qu'elle eſt ou auſſi mauvaiſe, ou même plus mauvaiſe que l'Athéiſme, c'eſt ſans doute l'Idolatrie Païenne : puis donc qu'il y a des gens qui ont qualifié de la ſorte ce qui (*b*) eſt beaucoup moins mauvais que le Paganiſme, j'ai pû à plus forte raiſon traiter ainſi le Paganiſme ; & ſi ces gens-là n'ont point été cenſurez d'avoir avancé par de telles qualifications un ſentiment hétérodoxe, vous pouvez voir manifeſtement que j'ai pû prendre avec un plein droit la liberté que j'ai priſe. Je l'ai trouvée en place, elle jouiſſoit honorablement de la poſſeſſion, elle n'étoit point troublée par les cenſures des tribunaux Eccléſiaſtiques, elle étoit ſans note, & ſans flétriſſure. Où ſera donc le ſujet de votre ſcandale ? Que manquera-t-il déſormais à ma pleine juſtification ? N'auriez-vous pas à craindre ſi malgré tous les grands exemples que je vous produis, vous perſiſtiez dans votre premier jugement, que je n'euſſe un ſujet très-légitime d'en être ſcandaliſé ?

Il eſt permis de ſoûtenir que le Paganiſme eſt pire que l'Athéiſme.

Ou de ſoûtenir le contraire.

On me pourra faire cette objection, qu'il y a un très-grand nombre d'écrivains qui aſſûrent que l'Athéiſme eſt pire que le Paganiſme. Je ne le nie point ; mais cela ne peut rien faire contre moi ; on en peut ſeulement conclure que la queſtion, *lequel eſt le pire, ou l'Athéiſme, ou le Paganiſme*, a été laiſſée comme un problême à la diſcretion de tout le monde. Les Conciles, ni les Synodes, ni les jugemens doctrinaux des Facultez n'ont rien prononcé là-deſſus ; chacun a la liberté de choiſir le pour ou le contre, tout de même que dans une infinité d'autres queſtions probables tant du côté de l'affirmative, que du côté de la négative. Ceux qui nient, ou ceux qui afirment ſont dans l'erreur, car le oui & le non ne ſauroient être véritables tout à la fois ; mais comme la vérité en ces choſes-là eſt inconnuë, on ne condamne ni l'afirmation, ni la négation, & on laiſſe la liberté à tous les particuliers de ſoûtenir ce que bon leur ſemble. Ce ſeroit une héréſie dans la morale que de nier que l'avarice, & la prodigalité ſoient des vices, & que la tempérance, & la force ſoient des vertus. Un Caſuiſte qui nieroit cela ſeroit ſoudroié tout auſſi-tôt ; mais il n'y a perſonne à qui il ne ſoit permis de ſoûtenir

(*h*) „ Jurieu Tableau du Socinian. pag. 146.
(*i*) *Id. ib. pag.* 149.
(*k*) *Id. ib. pag.* 26.
(*l*) *Id. ib. pag.* 25.
(*m*) *Id. ib. pag.* 65.
(*n*) „ Vous trouverez dans le *Janua cælorum reſerata* 3. „ *part.* §. 3. *pag.* 157. *& ſeq.* un recueil des principaux „ traits dont il compoſe le Tableau du Socinianiſme, & „ les conſequences que l'on en tire contre lui.
(*o*) *Auguſt. de civit. Dei lib.* 7. *cap.* 9. *pag. m.* 636.
(*a*) On pourroit dire 34. en comptant celle d'Hierocles que l'Auteur ajoûta enſuite entre le VI. & le VII.
(*b*) „ L'héréſie, le parjure, l'hypotheſe des ſupralapſai- „ res, & des decrets abſolus de réprobation, le Socinia- „ niſme &c.

nir, ou que l'avarice (c) eſt un plus grand défaut que la prodigalité, ou qu'elle eſt un moindre défaut. Il n'eſt pas moins permis de préférer ou la force à la tempérance, ou la tempérance à la force. On laiſſe raiſonner ſur cela à perte de vûë les Moraliſtes. Les Rheteurs ſont déclamer tant qu'il leur plaît leurs écoliers apointez contraires ſur cent queſtions de ce genre-là, & ſur pluſieurs autres, & ils publient impunément toutes ces pieces d'éloquence. Il eſt libre à tout Auteur de ſoûtenir que les filoux qui coupent la bourſe ſont moins criminels qu'un faux dévot ſatirique, médiſant, calomniateur, qui exerce une piraterie continuelle contre l'honneur de ſon prochain.

On peut ſoutenir le pour ou le contre dans des choſes de morale;

Le Maneini dont les harangues Italiennes ont été traduites en François par Mr. de Scudéri, auroit pû faire une jolie diſſertation pour prouver que quelque grand que ſoit le crime d'une femme qui empoiſonne ſon époux, elle péche encore davantage quand elle ſe plonge dans l'adultere. Croïez-vous que l'Inquiſition auroit cenſuré ce paradoxe, ou que l'Auteur n'auroit pas pû le faire imprimer avec une aprobation des Cenſeurs de livres? Si vous le croïez, permettez moi de vous dire que vous vous trompez. Je vous avouërai, tant qu'il vous plaira, que le crime d'empoiſonnement eſt plus atroce que l'adultere, mais ſi l'on avoit cenſuré le Maneini comme un Auteur qui auroit voulu exténuer l'empoiſonnement, afin de diminuer l'horreur qui peut détourner de ce crime, on auroit été d'une injuſtice bien imprudente; car il eut pû répliquer que ſes cenſeurs exténuoient l'adultere afin d'en faciliter l'exercice, & qu'il y avoit bien plus de péril à diminuer l'horreur de ce crime-là qu'à diminuer l'horreur du poiſon, puis qu'une femme eſt incomparablement plus diſpoſée à ſe divertir avec un galant, qu'à faire mourir ſon époux. Vous pouvez apliquer (d) cette remarque à mes cenſeurs.

Comme au ſi dans des matieres de Théologie.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur des matieres de morale, & de politique que l'on permet de choiſir indifféremment le pour ou le contre dans un problême. On le permet auſſi ſur pluſieurs matieres de Théologie qui n'ont pas été érigées en articles de foi: de là vient que dans les Ecoles ſont Proteſtantes, ſoit Catholiques, les Profeſſeurs en Theologie ſoûtiennent des theſes où les uns nient ce que les autres afirment. Un même jour peut préſenter ce ſpectacle. On peut voir dans le même auditoire que ce qui avoit été ſoûtenu le matin, eſt réfuté l'aprémidi. Tous ces Profeſſeurs ſont néanmoins réputez pour orthodoxes, à moins qu'ils n'attaquent ce qui a été reçu pour fondamental, & pour (e) ſymbolique dans le parti. Il s'éleve ſouvent des diſputes entre les Théologiens. Ils écrivent les uns contre les autres, & s'entr'acuſent de ruiner les fondemens; mais s'ils ſont traduits au tribunal de leurs Juges, ils en ſortent pour l'ordinaire ſains & ſauts de réputation. On a vû un grand exemple de cela en Hollande à l'occaſion des diſputes de Mrs. Jurieu & Saurin. Ils publierent des livres l'un contre l'autre, ils ſe chargerent d'injures, & d'acuſations d'erreur réciproquement. Leurs diſputes ne rouloient pas ſur de ſimples faits concernant Neſtorius, Saint Cyrille ou les autres Peres, il y entroit auſſi quelques matieres de droit aſſez importantes, & nommément le dogme du Principe de la foi. Le Synode Walon (f) examina leurs différens, & prononça qu'ils avoient tous deux raiſon, car il les déclara orthodoxes l'un & l'autre. Ils avoient allégué chacun pour ſoi des autoritez & des raiſons.

Concluez de tout ceci que la queſtion, *Si le Paganiſme eſt auſſi mauvais ou plus mauvais que l'Athéiſme* étant un problême abandonné au diſcernement d'un chacun, & dans lequel pluſieurs Auteurs graves ont embraſſé la négative, ſans en avoir été cenſurez, j'ai eu tout le droit imaginable de me ranger à leur parti, quoi que je ſuſſe que d'autres Auteurs graves ont ſoûtenu la négative. Car ce partage de ſentimens peut bien inſpirer cette penſée, que de quelque côté que l'on tourne la queſtion, elle a des probabilitez; mais non pas faire apréhender une erreur digne de cenſure, ſi l'on embraſſe l'afirmative. Les loix divines, ni les loix humaines, l'Ecriture, ni le Droit civil, ni le Droit Canon, ni les Synodes nationaux, ni les Liturgies des Proteſtans, ni leurs Confeſſions de foi n'ont fait là-deſſus aucun ſtatut, nulle déciſion. Ce qu'ont pû faire les Lecteurs qui n'étoient pas de mon ſentiment, étoit de dire que je n'avois pas choiſi ce qui leur ſembloit véritable, ou plus probable; mais s'ils ont décidé poſitivement que c'eſt une erreur contre la foi, ou un ſcandale, je leur dirai avec votre permiſſion, qu'ils n'ont pas eu aſſez de lumieres, & que je ne fais pas grand cas de leur jugement. J'en apelle comme d'abus.

§. LXXIX.

Continuation du même ſujet. La probabilité d'une opinion n'eſt pas toûjours plus petite lors que le nombre des ſuffrages conſidérables eſt plus grand pour l'opinion oppoſée. Pourquoi il y a tant de gens qui ne parlent pas comme ceux que j'ai citez dans les chapitres 76. & 77.

On doit examiner les raiſons de ceux qui décident pour le Paganiſme.

VOus ne manquerez pas de me répliquer que le nombre des Auteurs, qui croient que l'Athéiſme eſt l'état le plus exécrable où l'homme ſe puiſſe trouver, ſurpaſſe le nombre de ceux qui affirment le contraire. Mais ſoufrez qu'en premier lieu je vous avertiſſe de ne donner pas tant d'étenduë à votre propoſition. Vous trouveriez peut-être fort peu de gens qui après y avoir bien penſé vouluſſent dire, que l'état d'un Magicien eſt moins mauvais que la condition d'un Athée; & je doute que vous aimaſſiez mieux comparoître devant Dieu ſous l'état du Prêtre Louis Gaufridi (a) qui s'étoit donné au Diable corps & ame; que ſous l'état de Spinoza. Je vous avertis en ſecond lieu que quand même les Auteurs qui préférent la plus mauvaiſe religion à l'Atheiſme, ſeroient beaucoup plus nombreux que les Auteurs, qui préférent l'Athéiſme à l'Idolatrie des anciens Païens, cela n'empêcheroit pas que chacun n'eût droit de choiſir le ſentiment du plus petit nombre.

Sans avoir égard à la pluralité.

Je ne vous alléguerai point ici la maxime de Sé-

(c) „ Je me ſouviens d'avoir lu l'examen de ce problême dans l'un des volumes des conferences du Bureau „ d'adreſſe.

(d) „ Voyez l'Addition aux Penſées diverſes ch. 4. répondre à la 5. object. pag. 171. 2. colonne.

(e) „ C'eſt-à-dire, inſeré dans les formulaires publics, „ confeſſions de foi, liturgies, catechiſmes &c.

(f) „ Tenu à la Brille en Hollande l'an 1596

(a) „ Voyez le Mercure François to. 2. ad ann. 1611.

Séneque (*b*) que la condition du genre humain n'eſt pas ſi heureuſe que les meilleures choſes ſoient celles qui plaiſent à plus de gens. Je n'ai beſoin d'aucun lieu commun, les faits me ſuffiſent. Conſidérez ſeulement le grand nombre de queſtions, ſur leſquelles il eſt permis aux Orthodoxes de ſe partager. Elles ſont abandonnées à leurs diſputes, les uns ſe rangent à l'affirmative, les autres à la négative, & les uns & les autres ſont également hors de l'atteinte des Tribunaux, & conſervent également la loüange de ne ſoûtenir rien qui choque la ſaine doctrine. Ils ne ſont pas néanmoins égaux en nombre: il y a quelquefois dans l'un des partis cinq cens perſonnes contre ſoixante dans l'autre. Ne craignez pas que je veuille vous conduire par la voie large de la probabilité, je veux vous faire paſſer par la porte étroite. Il y a probabilité en toute rigueur dans mon ſentiment, dès que je le puis ſoûtenir par le témoignage d'un nombre conſidérable d'Auteurs célébres qui ont vécu en divers tems, en divers païs, en diverſes ſectes, en diverſes profeſſions. J'en ai cité (*c*) plus de quarante. Quand vous m'en oppoſeriez cent, vous ne gagneriez pas grand choſe. Orent-ils aux autres la réputation d'orthodoxie? Cette inégalité de nombre fait-elle toûjours juger au public, ou pour le moins aux connoiſſeurs que la probabilité ſe partage ſelon la même proportion? Vous n'oſeriez l'aſſûrer, je vous montrerois le contraire par de grands exemples, & même *ad hominem*.

Vous me ſoupçonneriez peut-être d'un peu de fanfaronerie, ſi je ne vous donnois un échantillon de ce que je pourrois faire. Je veux donc vous prendre par votre préoccupation pour la doctrine de Mr. Amyraut. Vous l'avez embraſſée de tout votre cœur. Or ſouvenez vous, s'il vous plaît, qu'au commencement elle n'avoit que très-peu de ſectateurs, & que la plûpart des Miniſtres la conſidérerent comme une nouveauté dangereuſe & erronnée. On s'y accoûtuma peu-à-peu, elle devint même à la mode, & enfin elle a obtenu une pleine tolérance en pluſieurs païs. Je croi néanmoins que ſi l'on voulut conſulter un à un tous les Miniſtres de Geneve, & de Suiſſe, & des Provinces-Unies, & des Egliſes Réformées (*d*) d'Allemagne, & des Preſbytériens d'Angleterre, & d'Ecoſſe, on trouveroit ſans comparaiſon plus de Particulariſtes que d'Univerſaliſtes. Voudriez-vous que ſous ce prétexte de la pluralité des voix on déclarât que le dogme de la grace univerſelle eſt moins probable que le particulariſme?

On s'engage ſouvent dans une opinion par d'autres motifs que celui de ſa vérité.

Je vous avouë que ſi toutes choſes étoient égales d'ailleurs, on pourroit préjuger plus de probabilité dans une opinion qui ſeroit ſuivie de plus de gens; mais n'eſt-il pas impoſſible d'avérer quels ſont les motifs qui engagent un chacun à ſe joindre plûtôt à l'affirmative qu'à la négative, ou à la négative plûtôt qu'à l'affirmative dans les matiéres indifférentes ſur leſquelles on permet le pour & le contre? N'y a-t-il pas des engagemens qui ne ſont fondez que ſur certains acceſſoires, & non pas ſur le fond, ni ſur les preuves du ſujet? Qu'un célébre Profeſſeur de Salamanque débite quelque nouvelle ſubtilité ſur ces queſtions épineuſes, où l'Inquiſition lâche la bride aux Théologiens; qu'arrivera-t-il? On écrira contre lui, & ce ſera un Docteur particulier, un homme ſans charge publique, qui commencera le choc. Le Profeſſeur ſe défendra: les écrits ſe multiplieront de part & d'autre. On ſera curieux d'examiner ce procès, & l'on ſe partagera. Si le Profeſſeur gagne plus de voix ſera-ce un bon ſigne que ſon ſentiment eſt plus probable, ou apuié ſur de meilleures raiſons? Ne ſera-t-il pas aparent qu'il eſt redevable de ſa ſupériorité au grand nombre de diſciples qu'il a eûs pendant une longue profeſſion exercée avec un très-grand éclat? Ses diſciples répandus par toute l'Eſpagne ſe piqueront de faire valoir ſes penſées, & les embraſſeront par l'attachement à la perſonne, fuſſent-elles moins ſolides que celles de ſon adverſaire. Celui-ci n'aïant pas de tels eliens pourra demeurer preſque ſeul avec un droit mieux fondé. Je laiſſe les liaiſons indirectes qu'un ſentiment peut avoir avec des dogmes qu'on a déjà ſoûtenus, & que l'eſprit de parti, & les intérêts de communauté font préferer à d'autres doctrines. Ce ſont de purs accidens par raport à la queſtion, & néanmoins c'eſt par là qu'on ſe détermine aſſez ſouvent au choix d'un parti.

On étudie ſans avoir aſſez examiné.

Une autre choſe peut ſervir d'obſtacle à un juſte choix. On ne s'imprime pas aſſez fortement cette conſidération, qu'il y a dans chaque parti un fort & un foible, & qu'il ne faut jamais décider qu'après qu'on a comparé exactement le fort de l'un au fort de l'autre, & le foible de l'un au foible de l'autre; car ſi l'on ne compare que le fort au foible, comme l'on fait ordinairement lors qu'une paſſion ſecrete inſpire des préjugez, on s'expoſe à cent illuſions. Il ne faut point non plus s'arrêter à ſes premiers mouvemens; il y a des objets qui nous raviſſent, ou qui nous effraient à la premiere vûe. Jugez-en ſur cette premiere impreſſion, vous y pourrez être fort trompé. Il vaut donc mieux la laiſſer paſſer, & attendre ce que dira notre eſprit après avoir fait le tour de l'objet, & l'avoir bien conſidéré par devant & par derriere. Il n'eſt pas hors de propos de le mettre ſous un autre point de vûe. Vous ſavez les illuſions de la perſpective, elle vous fait voir un monſtre quand vous regardez d'une certaine diſtance: changez de ſituation, vous découvrirez un objet charmant. Notre eſprit éprouve la même choſe lors qu'il enviſage certaines propoſitions en différens ſens; & s'il les éventre comme des victimes, dont il faloit conſidérer les entrailles, quand on vouloit être ſûr de la qualité du ſacrifice, il trouve ſouvent qu'elles n'avoient qu'un bel extérieur (*e*) qui couvroit de grands défauts.

Motifs qui ont porté pluſieurs à décider en faveur de l'Idolatrie Païenne.

Voilà ce que n'ont pas fait la plûpart de ceux qui ont pris parti pour le Paganiſme dans le problême dont nous traitons. La premiere idée d'Athéiſme les a tellement effarouchez, qu'ils ont crû que ſans attendre davantage ils pouvoient ſûrement lui préferer l'Idolatrie Païenne. Ils ſe ſont arrêtez à ces deux notions qui ſe préſentent d'abord, & qui impoſent beaucoup; l'une que l'Athée n'étant pas retenu comme l'Idolatre par la crainte d'une juſtice inviſible s'abandonnera toû-

(*b*) *Non tam bene cum rebus humanis agitur ut meliora pluribus placeant.* Voy. ci-deſſus ch. 4. avec le commencement.

(*c*) „ Voyez ci-deſſus les chapitres 76. & 77.

(*d*) „ Notez que Mr. Holtzfuſs, Profeſſeur en Theologie à Francfort ſur l'Oder a fait voir dans ſon *Tractatus theologicus de praedeſtinati &c.* imprimé l'an 1702. „ que pluſieurs Théologiens Calviniſtes en Allemagne „ ont été Univerſaliſtes. Il eſt parlé de cet Ouvrage de „ Mr. Holtzfuſs dans le Journal de Trevoux du mois „ de Decembre 1703. pag. 2152. & ſuiv. edit. de Franc „ ce.

(*e*) . . . . . *Videt intùs ſum ſurpem ſpecioſum pelle decorâ* Horat. epiſt. 16 lib. 1.

toûjours au torrent de ſes paſſions; l'autre qu'il ne laiſſe point comme l'Idolatre quelques ouvertures à la doctrine du vrai Dieu. Ils ſe ſouviennent que pluſieurs Chretiens ont ſurmonté les tentations de la chair par des motifs de Religion. Cela leur fait juger qu'un pareil motif contraindra ſouvent l'Idolatre à s'abſtenir de mal faire. Ils ne ſongeront plus aux principes de Saint Auguſtin; c'eſt une hypotheſe qui échape dès qu'on ne diſpute point actuellement contre les Arminiens, ou contre les Moliniſtes. Le Pélagianiſme ſe montre en tout autre tems à notre imagination. Outre cela ils n'auront que des idées confuſes des horreurs du Paganiſme. Ce ſont des objets qui ne frapent plus; ils ſont paſſez depuis trop de ſiecles; & ſi l'on a lû Arnobe, & les autres Peres qui ont detaillé l'abomination du Gentiliſme, on a oublié ce détail. Si l'on s'en ſouvient, on juge en gros que tout au plus la difference ne va qu'à des ofences plus atroces de la majeſté divine, mais que cependant les peuples ſont moins troublez par les Auteurs de ces ofenſes, que par les Athées. On ſe trouve donc engagé à excuſer beaucoup plûtôt ceux qui ſont plus injurieux à Dieu, mais plus commodes dans le commerce de la vie, que ceux qui outragent moins la Divinité au premier chef, mais qui ſont plus redoutables aux Societez où l'on a ſon bien, ſa famille, ſa perſonne. Ainſi l'on prononce ſans délai ni terme, & ſans plus d'enquête que l'Athéiſme eſt pire que le Paganiſme. Croiez-vous, Monſieur, qu'avec la pluralité de tels ſufrages on puiſſe rendre ſupérieure la probabilité de la theſe opoſée à mon paradoxe? Songez y bien, vous trouverez que cette pluralité vient d'une ſource qui afoiblit extrêmement la déciſion.

§. LXXX.

Pourquoi l'on peut croire que ceux qui ont préféré le Paganiſme à l'Athéiſme, n'ont pas bien examiné toute la queſtion.

Mauvaiſe raiſon de Gaſſendi & d'Heidanus en faveur de l'Idolatrie.

DE peur que vous n'ailliez vous imaginer que je vous paie de conjectures gratuites, je vous citerai deux Auteurs illuſtres, Gaſſendi, & Mr. Heidanus. Vous avez vû (*a*) que le premier ſe laiſſe entendre qu'il y a des opinions plus mauvaiſes que l'Athéiſme; mais comme s'il craignoit d'en avoir trop dit, il obſerve dans la même page qu'il ne paroît point qu'un homme qui a de mauvaiſes opinions de Dieu, ſoit auſſi éloigné de la vraie Religion qu'un homme qui eſt pleinement Athée. Celui-là, dit-il, conſerve le trone ſur lequel on pourra gréfer la foi véritable, celui-ci a mis la hache à la racine de l'arbre & s'eſt ôté toute eſpérance de ſe relever (*b*). Mr. Heidanus n'oſe dire (*c*) définitivement lequel eſt le plus coupable, ou le Paien ou l'Athée, mais il donne l'avantage au Paien de pouvoir être guéri plus facilement: *Si levior error habetur, qui eſt ſanabilior & curatu facilior, multò hac in parte præ-gravat atheum ſuperſtitioſus: enim hic credens Deum, ſed talia quæ non ſunt Deorum illi imputans, tu-men fundamentum relinquat, qui melioris de Deo notitiæ ſuperſtrui poſſit, quod planè tollit atheus* (*d*).

L'Athéiſme plus aiſé à guérir que l'Idolatrie.

Ne doutez pas que cette raiſon n'ait fait pancher la balance pour le Paien dans l'eſprit d'une infinité de gens qui ne ſont point de mon avis. Mauvaiſe raiſon néanmoins, & dont on auroit connu le foible, ſi l'on ſe fût ſouvenu que les maladies les plus honteuſes, les plus ſales, les plus infames, les vénériennes en un mot ſont celles dont la guériſon eſt la plus facile. Mais d'ailleurs il eſt ſi peu certain que l'Athée ſoit plus dificile à convertir que l'Idolatre, que le contraire a beaucoup plus de probabilité, comme je l'ai fait voir dans (*e*) mes Penſées diverſes. Je vous prie de bien péſer ces paroles de Leſcarbot, elles ſuivent immédiatement celles que je vous ai (*f*) alléguées, où il décide qu'il vaut mieux n'adorer rien que d'adorer une créature morte: *Au ſurplus*, ajoûte-t-il (*g*) *celui qui n'eſt imbu d'aucune mauvaiſe opinion EST BEAUCOUP plus ſuſceptible de la vraye adoration, que l'autre: eſtant ſemblable à un tableau nud, lequel eſt preſt à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car un peuple qui a une fois receu une mauvaiſe impreſſion de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en ſubroger une autre. Ce qui eſt bien dificile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui diſent, Nos* (*h*) *peres ont vécu ainſi: que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enſeignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, leſquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main, ainſi que ce Demetrius ouvrier en argenterie, duquel eſt parlé ès* (*i*) *Actes des Apôtres. C'eſt pourquoy nos peuples de la Nouvelle-France ſe rendront faciles à recevoir la doctrine Chretienne ſi une fois la province eſt ſerieuſement habitée.*

Mais s'il y a quelque choſe qui nous doive faire ſoupçonner que ceux qui préferent le Paganiſme à l'Athéiſme n'ont pas fait les diſcuſſions néceſſaires, c'eſt qu'il ſemble qu'ils aient entierement ignoré le comparaiſon de Riehéome (*k*). Paraphraſons la, & donnons lui un nouveau jour.

L'Athée & l'Idolatre comparés à deux portiers.

Voilà deux portiers à l'entrée d'un hôtel: on leur demande, *peut-on parler à Monſeigneur?* Il n'y eſt pas, répond l'un; il y eſt, répond l'autre, mais fort occupé à faire faire de la fauſſe monoie, de faux contrats, des poignards, & des poiſons pour perdre ceux qui ont exécuté ſes deſſeins. L'Athée reſſemble au premier de ces portiers, le Paien à l'autre. Il eſt donc viſible que le Païen offenſe plus griévement la Divinité que ne fait l'Athée. On ne peut comprendre que des gens qui auroient été attentifs à cette comparaiſon euſſent balancé à dire que la Religion Paienne valoit moins que l'irreligion, car que peut-on attendre des dévots d'un Dieu ſcélérat, que toutes ſortes d'actions criminelles & pernicieuſes aux Societez?

§. LXXXI.

(*a*) „ Ci-deſſus ch. 77. n. XXIV.
(*b*) *Quidquid Plutarchus ſentiat, non tantum à vera Religione diſtare videtur qui de Deo pravè ſentit, quam qui planè eſt Atheus. Ille enim truncum tuetur, cui inſeri poſſit Religionis ſurculus: hic ad radicem ſecurim poſuit, ademtoque ſibi emergendi ſpem.* Gaſſend. in exam. philoſ. Fludd. oper. tom. 3. pag. 241. col. 1.
(*c*) „ Voyez ci-deſſus ch. 77. n. XXVII.
(*d*) *Heidan. de orig. errorum pag.* 334. 335.
(*e*) Chap. 129. 130. 183. 184. *& ſuiv.*
(*f*) „ Ci-deſſus ch. 77. n. XXV.
(*g*) „ Leſcarbot. Hiſt. de la nouv. France. pag. m. „ 662.
(*h*) „ Voyez ci-deſſus ch. 30. vers le commencement. „ & ſes notes de Mr. Kortholt *in Juſtinum Martyrem ſect.* „ où il cite quantité d'Auteurs ſur ce ſujet.
(*i*) „ Chap. 19. verſ. 24.
(*k*) „ Voyez ci-deſſus ch. 77. n. XIII.

§. LXXXI.

Suites naturelles du dogme qui fait Dieu auteur du peché.

Le dogme qui fait Dieu auteur du peché pire que l'Athéiſme ſelon les Preſtimateurs mêmes;

VOus avez vû (a) l'idée que Mr. Parker nous donne de certains Prédeſtinateurs. Permettez moi de ſupoſer que vous leur faites cette demande, *Vous reconnoiſſez-vous à ce portrait? Convenez-vous que ce Docteur a fidelement repréſenté votre doctrine & ſes ſuites? & en ce cas là ne croiriez vous pas mériter l'horreur du public?* Je mets en fait qu'ils vous répondent, „ Non, „ Monſieur, ce n'eſt point la notre doctrine, „ mais ſi nous étions tel que ce Docteur nous a „ décrits, nous ſerions pires que les Athées, il „ nous faudroit conſidérer comme le fleau, comme la peſte & comme l'exécration du genre humain, & l'on nous feroit trop de grace ſi l'on „ ſe contentoit de nous reléguer en Groenland, „ (b) *Ultra Sauromatas & glacialem Oceanum*, „ car outre que nous changerions l'être ſouverainement parfait en un tyran qui feroit conſiſter ſa gloire dans les ſuplices éternels d'une „ infinité de créatures qui n'auroient péché que „ parce qu'il les y auroit néceſſitées, nous ne „ tacherions d'aquérir d'autres vertus, qu'une „ chagrine & morne miſanthropie, afin d'être „ les imitateurs de notre Dieu, & nous mettrions le principal exercice de la piété à être „ inhumains & impitoiables, & à exterminer „ comme des créatures maudites, réprouvées de „ toute éternité, & ennemies de Dieu, tous ceux „ qui ne ſeroient pas de notre ſecte. „

Selon Parker;

Voilà, ſelon Mr. Parker, les effets qui ſont produits dans le cœur de l'homme par les idées que l'on ſe fait d'un Dieu cruel & injuſte: (c) *Hæc autem aliaque ejuſmodi ab honeſtate, à virtute, à benignitate ſecreta in Deo eſſe rati, eoſdem affectus, quos ipſi aſcripſerunt, mox ſibi inducere conantur. Quippe nemo eſt tam abjectæ ſortis, tam anguſti animi, qui non æmulatione accendatur, ut Deum, quem Optimum putat, quod ejusmodi invitetur. Atque hinc exortum immane & belluinum iſtuc hominum genus, qui optimâ conſcientiâ peſſima quæque fingitia perficiunt. Qui religioſiſſimo Numinis exemplo totas nationes utpote à Deo enitio devotas cædibus, flagitiis, furtis, & diris conſecrantur. Qui facibus, qui incendiis, qui cædibus in majorem Dei gloriam ubique graſſantur. Qui denique ut crudeliſſimis illius, quæ jam ante diximus decretis ſatisfaciant, omnes quos exigui ſui gregis cenſu numerare non placet, tanquam Dee exoſos omnibus miſeriis exagitare molliuntur.*

Et ſelon Parius.

Mais pour vous montrer que je ne ſupoſe pas ſans beaucoup de vraiſemblance que l'on vous feroit cette réponſe, je dois vous dire que David Parius, fameux Profeſſeur en Théologie à Heidelberg, a reconnu que les Athées les plus barbares, ni le Diable même n'oſeroient pas débiter les dogmes que Bellarmin a imputez fauſſement aux Calviniſter au ſujet de leur hypotheſe ſur la prédeſtination: (d) *Bellarminus . . . . immani Sophiſticâ, & calumniandi libidine blaſphemi illius erroris reos peragere contendit*, Zwinglium, Calvinum, Bezam, *tantaque illis, nolint, volint, obtrudere conatur dogmata blaſphema, furioſa, quæ nemo barbarus Æthnicus, non Satan ipſe in divinam Majeſtatem effutire auderet, à quibus ipſæ beſtiæ abhorrerent: Deum non ſolum eſſe auctorem omnium ſcelerum & peccatorum, ſed verè, & propriè peccati.*

Vous voïez donc que dans ces diſputes de fait, on avoue de part & d'autre ce point de droit, que l'Athéiſme ne ſeroit point pire que le dogme qui feroit Dieu auteur du peché. Je ne penſe pas non plus que l'on déſavoue que le renverſement de la Morale doit être la ſuite naturelle d'un tel dogme; car tout homme qui voudra vivre conſéquemment a cette eſpece de Religion, ſe portera ſans ſcrupule à toutes ſortes de crimes, afin d'être l'imitateur de ſon Dieu. Si la raiſon éclairée par la philoſophie lui aprend cette ſentence:

Ce dogme renverſe toute la Morale,

(e) Si les Dieux font rien qui ſoit vicieux,
Certainement ils ne ſont donc pas Dieux,

La raiſon obſcurcie par la Religion lui aprendra cette autre maxime, *Le vol, le meurtre, l'adultere &c. ſont de bonnes choſes puis que Dieu en eſt l'auteur.* Nous voions effectivement que les Libertins que Calvin a réfutez, qui diſoient que Dieu eſt l'auteur des actions de l'homme, diſoient auſſi que les crimes ne ſont point mauvais (f).

Selon Saurin,

On ne peut choiſir une meilleure confirmation de ce que je que viens de vous dire que le témoignage de deux Miniſtres vénérables, l'un eſt le grand du Moulin & l'autre Mr. Saurin. C'eſt pourquoi je vous ſuplie d'examiner ce qui ſuit; c'eſt un morceau des diſputes de ce dernier avec le Miniſtre qui a déféré mes Cometes: „ (g) „ Nous devons avoir égard à toutes les perfections de Dieu, dans la compoſition d'un Syſtême, pour conſerver également leurs droits „ & leurs prérogatives. . . . . Mais . . . . . „ notre plus grand ſoin doit aller à conſerver à „ Dieu la gloire de la ſainteté. Cette vertu eſt eſſentielle a Dieu; elle entre dans l'idée de „ l'Etre ſouverainement parfait, quoi qu'elle „ n'entre pas dans celle que Mr. Jurieu nous en „ a donnée. Elle eſt le modele ne notre ſainteté, & le principe de la Religion & de la Morale. Sans elle uo Dieu tel que Mr. Jurieu le „ repréſente, ſi un tel Dieu pouvoit être, ne „ ſeroit adoré que de la même maniere que les „ Japonnois adorent le Diable. Mais par la grace de Dieu, nous ſavons que le même Dieu „ qui eſt tout ſage & tout puiſſant, eſt auſſi „ parfaûement ſaint, & la ſainteté même. „ Mr. Saurin ſe fortifie (h) de l'autorité de du Moulin, qui *veut que l'on ait un très grand ſoin de ne pas bleſſer les droits de la juſtice de Dieu, en défendant ſa ſageſſe & ſa Providence; & de ne pas offenſer ſa Providence, ſous prétexte de relever la gloire de ſa juſtice. Mais il ajoûte que l'on doit avoir incomparablement plus de ſoin d'eviter le premier*

Et du Moulin;

(a) „ Ci-deſſus ch. 77. n. XVII.
(b) *Juvon. ſat.* 2. v. 1.
(c) *Samuel Parker diſput. de Deo, in præfat. pag.* XVIII. „ Voyez auſſi dans le *Calvino Turciſmus pag.* 648. & ſuiv. „ entre autres choſes quelques paſſages de Caſtalion.
(d) *Parens* } *Caſtigatum. & explan. in Bellarmin pag.* 186.
(e) „ C'eſt ainſi qu'Amot traduit ce vers d'Euripide „ raporté par Plutarque *de Stoicor. repugn. pag.* 1049. *Ei*

„ *θεοὶ τι δρῶσιν αἰσχρὸν οὐκ εἰσὶν θεοί: Si turpia quid faciant Dii, non ſunt Dii.*
(f) „ Voyez le chap. 13. & ſuiv. du diſcours de Cal„ vin contre les Libertins, où il montre les trois dam„ nables conſequences qui naiſſoient de leur doctrine.
(g) „ Saurin ſuite de la juſtification de ſa doctrine „ pag. 255.
(h) *Id. ib. pag.* 256. 257.

mier de ces écueils que le dernier, parce qu'on arre beaucoup plus dangereuſement, & d'une maniere beaucoup plus capable de produire infailliblement la corruption des mœurs, en mettant en Dieu quelque tâche d'injuſtice, & en le faiſant Auteur du peché, qu'en donnant des bornes à ſa Providence, & en ſe le repréſentant un ſpectateur oiſif du péché. Il trouve qu'il n'y a point de Peſte plus mortelle que de rapporter à Dieu la cauſe des crimes des hommes: parce que les hommes ſe croyent autoriſez par là à rompre toutes les barrieres qui s'oppoſent à leurs paſſions, & à s'abandonner ſans réſerve & ſans meſure à toutes ſortes de crimes. On rapporte enſuite les propres (*i*) termes de du Moulin, & l'on cite la page 2. de ſon *Anateme Arminianiſmi.*

Auſſi de l'aveu de nos plus célébres Théologiens, le dogme que Dieu eſt l'auteur du péché ſeroit la mere nourice des mauvaiſes mœurs, & en porteroit le déréglement juſques au comble. Mais il faut auſſi dire qu'il peut entraîner à une autre conſéquence, c'eſt que Dieu n'exiſte point. Euripide (*k*) l'a fort bien vûë cette conſéquence: Mr. Maimbourg l'a poſée comme certaine. Il en a été critiqué & l'on a fait voir (*l*) l'injuſtice de cette cenſure. Quoi qu'il en ſoit nous pouvons dire que de ces deux conſéquences celle qui plaira le plus aux gens débauchez, & à tous ceux qui raiſonnent favorablement à la corruption de leur cœur, ſera la premiere; car il leur eſt plus avantageux de ſe repréſenter une Providence intéreſſée à la protection du crime qui eſt ſon ouvrage, que de nier toute Providence. Ceux qui ont plus de Dialectique, & de meilleures idées de la vertu ſe tourneront beaucoup plûtôt du côté de la ſeconde.

§. LXXXII.

Idée générale de la Religion Païenne.

La Paganiſme nourrit le vice plus que l'Athéiſme.

IL vous ſera préſentement plus facile de connoître ſi le Paganiſme n'étoit point pire que l'irreligion, puis que d'un coté il blaſphémoit d'une maniere plus atroce contre la nature divine, & que de l'autre il renverſoit le diſcernement du vice & de la vertu, & pouſſoit au mal par l'exemple des Dieux mêmes. Ne voiez-vous pas que par cet exemple on jettoit de l'huile dans le feu, l'on provoquoit au mal les inclinations de la nature, qui n'y étoient déjà que trop diſpoſées.

Preuve de cela tirée de l'hiſtoire de la guerre de Troie.

Choiſiſſons quelque morceau qui puiſſe donner aiſément une idée du Paganiſme. Prenons le ſiege de Troie, l'un des plus anciens & des plus inſignes événemens dont les oreilles des Grecs fuſſent rebatues. Cette guerre fit périr une infinité de gens, & ruina un beau roiaume, & une ville très-floriſſante: elle fut cauſe de mille ſaccagemens: elle enfanta & des miſéres, & des crimes ſans nombre. N'imitons point Homere (*a*), remontons juſques à l'œuf dont elle ſortit. Nous nous trouverons à une noce où toute la troupe des Dieux avoit été invitée hormis la Déeſſe de la diſcorde. Elle ſe vangea de cet affront en ſe gliſſant dans un coin d'où elle jetta une pomme d'or qui avoit cette inſcription, *pour la plus belle.* Junon, Minerve, & Vénus diſputerent à qui auroit cette pomme: elles choiſirent pour Juge un Berger qui étoit fils de Priam Roi de Troie: elles le ſoûmirent à la condition qu'il leur préferivit, qui fut de le mettre toutes nues. Il jugea ſelon le droit en faveur de Vénus qui étoit ſans contredit plus belle que les deux autres. Mais il accepta une récompenſe qui ternit la gloire de la droiture de ſon arrêt; il conſentit que Vénus lui fit obtenir d'Hélene les dernieres faveurs; d'Hélene, dis-je, qui étoit actuellement mariée. Si Vénus témoigna ſa reconnoiſſance par un crime, Junon & Minerve témoignerent leur reſſentiment par de mauvaiſes actions, & au lieu de faire tomber les effets de leur colere ſur le ſeul fils de Priam, au lieu de le faire périr ſur mer lors qu'il alloit voir Hélene, ce qui auroit prévenu les grands deſordres, elles s'acharnerent ſur les Troiens avec la derniere animoſité. La plûpart des Dieux s'intéreſſerent à cette guerre, les uns contre & les autres pour les Troiens, & par ce contraſte ils multiplierent les malheurs des deux partis. La fame de Troie ne ſatisfit point la jalouſie & la vindicative Junon, elle pérſécuta (*b*) pluſieurs années de ſuite ceux qui étoient réchapez de ce naufrage, tant (*c*) il lui tenoit au cœur que ſa beauté n'eût pas obtenu le prix qu'elle ne méritoit point!

Mauvais exemple pour les mœurs, que fournit cette Hiſtoire.

Que pouvoit-on aprendre de plus impie? Quoi de plus contraire aux bonnes mœurs? Quel exemple! Quel modele donnoit-on aux femmes! Comme ſi elles n'étoient pas aſſez portées naturellement à faire cas de leur beauté, & à ſe venger d'une offenſe. Y a-t-il rien de plus propre que tout le fil de cette hiſtoire à inſpirer aux hommes beaucoup d'eſtime pour leurs paſſions, & pour leurs crimes, attendu qu'ils en voient l'original dans la conduite des Dieux? Cela ne devoit-il pas faire eſpérer la bénédiction céleſte à tous ceux qui copieroient ces divins originaux? Or n'étoit-ce pas ouvrir la porte au déreglement des mœurs?

Si vous prétendiez qu'on doit excuſer ceux qui n'aiant pas fait attention à toutes ces choſes ont jugé trop favorablement de la Religion Païenne, il vous faudroit auſſi excuſer, ou même aprouver ceux qui l'ont miſe un peu plus bas que l'Athéiſme, après l'avoir exactement conſidérée par tous ſes mauvais côtez (*d*).

§. LXXXIII.

Que le Paganiſme étoit proprement & réellement au Athéiſme. On le prouve par des raiſons.

JE ne me dédis point, Monſieur, de ce que j'ai établi dans le chapitre 117. des Penſées diverſes, *que les Idolatres ont été de vrais Athées.* Vous croiez ſans nulle raiſon, pardonnez moi cette phraſe, que j'ai emploïé en cet endroit-là un artifice de Rhétoricien, & que pour mieux ſoûtenir ma cauſe, j'ai abuſé de certains mots équivoques

(*i*) „ En voici une partie, *longè perſpicuſſimus eſt interpres Dei noſtram miſeriam, quàm humanæ fugere ejus providentiam. Cumque utrobique par ſit ſcelus & in Deum contumelia, „ ma ori tamen periculo & certiori morbo corrupuit Deus „ flatterur auctor peccati, quam ſi otioſus peccata ſpectator exiſtimaretur. Nec ulla capitalior peſtis, quàm in Deum „ humanorum ſcelerum caſuum transcribere. Ità enim fit ut „ homines cæcis rapagulis impunè laſciviant, quippe habentes Deum patronum ſuis ſceleris & auctorem.*

(*k*) „ Voïez ci-deſſus note (*e*).

(*l*) „ Dans le Dictionn. hiſtor. & crit. à la remarque L. „ de l'article *Paulicains.*

(*a*) *Nec gemino bellum Troianum orditur ab ovo.* Horat. de arte Poet.

(*b*) *Virgil. Æn. lib. 1. v. 29. & ſeq.*

(*c*) *Manet alta mente repoſtum*
Judicium Paridis ſpretæque injuria formæ.
Id. lib. v. 20.

(*d*) „ Tout ceci ſera plus amplement prouvé ci-deſſous, „ dans les reponſes à la quatriéme objection.

quivoques que la plûpart des lecteurs prenent comme on les leur donne. Je veux bien que vous ſachiez que le terme d'Athéiſme convient littéralement, & très-proprement à l'Idolatrie Païenne. Vous le comprendrez facilement ſi vous voulez bien peſer ce que je m'en vais vous dire.

Il y a deux ſortes d'Atheiſme;

Il eſt ſûr que le crime des Athées ne conſiſte qu'en ce que ne croiant pas l'exiſtence du vrai Dieu, ils ne lui rendent aucun honneur. Il ne conſiſte nullement en ce qu'ils ne croient point l'exiſtence des faux Dieux, & qu'ils ne leur rendent aucun culte; car ils ſont très-raiſonnables, & très-loüables à cet égard-là. Diſons donc que l'Athéiſme doit être conſidéré comme un genre qui a ſous ſoi deux eſpeces, l'une eſt celle qui ne reconnoît ni le vrai Dieu, ni les faux Dieux, l'autre eſt celle qui ne reconnoit que les faux Dieux. Vous ſavez la doctrine des Logiciens, que toute l'eſſence du genre eſt dans chacune de ſes eſpéces, conclurez de là que toute l'eſſence de l'Athéiſme ſe trouve dans la religion Païenne qui n'admettoit que de faux Dieux, & qu'ainſi ſelon les loix les plus ſévéres de la Dialectique le Paganiſme eſt un Athéiſme proprement dit.

Dont le Paganiſme en eſt un,

Mais comme les eſpéces ont chacune non ſeulement toute l'eſſence de leur genre, mais auſſi un attribut particulier qui les diſtingue l'une de l'autre, il reſte à voir ſi l'attribut qui eſt propre au Paganiſme eſt moins mauvais, que l'attribut qui eſt propre a l'autre eſpéce d'Athéiſme. Ce que les Païens avoient de propre étoit qu'après avoir oté au vrai Dieu l'honneur qui lui apartient, ils le donnoient à des creatures tres-imparfaites. Les autres Athées avoient cela de propre qu'ils n'adoroient ni le vrai Dieu, ni les faux Dieux. Voilà le moïen de connoître toute la définition des deux eſpéces d'Atheiſme. Vous avez là leur attribut *différentiel*, & leur attribut commun. Voïez, je vous prie, ſi par l'attribut *différentiel* l'Idolatrie Païenne méritera qu'on lui ôte la qualité d'Athéiſme, & ſouvenez vous que quand même cet attribut ſeroit meilleur que l'attribut *differentiel* de l'autre eſpéce, elle ne laiſſeroit pas d'être nommée proprement un Atheiſme. Vous ſavez que la qualité d'animal convient à l'homme dans la ſignification la plus étroite philoſophiquement parlant, & neanmoins l'attribut *irraiſonnable*, qui eſt propre aux brutes eſt incomparablement plus imparfait que l'attribut *raiſonnable*, qui eſt propre à l'eſpéce humaine.

Et le plus mauvais des deux.

Mais tant s'en faut que l'attribut ſpécifique de l'Athéiſme des Païens puiſſe corriger le mal de l'attribut générique, qu'il eſt beaucoup plus capable de l'augmenter. L'Athéiſme en général eſt un crime de rébellion contre le vrai Dieu, ſon eſſence conſiſte à ne reconnoître pas le dominateur de toutes choſes. L'Athée Païen ajoûte à ce crime de félonie celui de prêter ſerment de fidélité aux ennemis de ſon légitime Souverain; il eſt donc plus coupable que les Athées de l'autre eſpéce qui n'adorent aucun ennemi de Dieu. Examinez, s'il vous plait, la comparaiſon que j'ai emploïée dans le (*e*) chapitre 132. & la conſéquence que je tire (*f*) de ce que Dieu s'eſt fait connoître ſous la notion de Dieu jaloux. Si l'idée d'un mari ne vous frape pas aſſez, d'un mari, dis-je, qui reçoit un outrage plus ſanglant lors que ſa femme le quitte pour s'aller proſtituer, que lors qu'elle ſe condamne à la continence, jettez les yeux ſur cette nouvelle comparaiſon. Vous ſerez bien dur ſi vous y êtes inſenſible.

Repréſentons nous une Croiſade deſtinée à la ruine des ennemis de JESUS-CHRIST. La voilà qui cingle vers Conſtantinople ſur une flotte de mille vaiſſeaux. Deux ou trois Capitaines s'en ſéparent, & ne veulent plus reconnoître les ordres de l'Amiral, & s'en vont buſquer fortune. la plûpart des autres s'en détachent auſſi pour ſe joindre aux Infidelles, & pour ſe bâtre avec eux contre tout ce qui reſtera de croiſez. Pourrez-vous diſconvénir que leur crime ne ſoit plus grand que celui des deux ou trois Capitaines, qui ne veulent rendre ſervice ni aux Chrétiens, ni aux Turcs? Pourrez-vous nier que vous n'aïez là une image très-naive & très-fidelle de l'Athéiſme Païen, & de l'autre eſpéce d'Atheiſme?

§. LXXXIV.

Preuves de la même choſe par autoritez.

SI vous aimez mieux des autoritez que des raiſons, il me ſera aiſé de vous ſatisfaire. J'ai déjà (*a*) cité deux paſſages de Saint Paul, mais je n'ai pas dit qu'il a emploïé expreſſément le (*b*) mot ἄθεοι *athées* pour repréſenter l'état où avoient vécu les Gentils. Vous me direz peut-être que l'Ecriture n'emploïe pas toûjours les termes dans leur ſens le plus étroit. Mais comment prouverez-vous qu'en cet endroit-là elle ſe ſert d'une ſignification impropre? Avez-vous le droit de régler le ſens des termes de l'Ecriture ſelon l'intérêt de vos préjugez? Sachez, Monſieur, que les Peres n'ont point réconnu cette diſtinction.

Clément d'Alexandrie regarde les Païens comme Athées.

Clément d'Alexandrie aiant raporté les myſteres des Païens, voila, dit-il, les myſteres des Athées; car à juſte titre je nomme Athées ceux qui ont méconnu la véritable Divinité, & qui vénérent un enfant déchiré par les Titans, & une femme pleurante, & les parties que la pudeur défend de nommer. (*c*) Ils ſont engagez doublement dans l'Athéiſme, premierement parce qu'ils ne reconnoiſſent point le vrai Dieu, ſecondement parce qu'ils reconnoiſſent pour Dieux ceux qui ne le ſont que de nom, & qui n'ont pas même l'exiſtence. Il confirme ſa penſée par le paſſage de Saint Paul que j'ai allégué.

De même que Theodoret, ce qui eſt approuvé par tout.

Théodoret (*d*) aſſûre que non ſeulement Diagoras, Théodore, & Evémere qui ont pleinement nié qu'il y eût des Dieux ſont Athées, mais qu'Homére & Heſiode &c. le ſont auſſi. Vous trouverez que Mr. Voet fameux Profeſſeur en Théo-

(*e*) „ Penſées diverſes ch. 132.

(*f*) „ *Ibid.* ch. 103. Joignez ce que j'ai dit dans le chap. „ 113.

(*a*) „ Dans les Penſées diverſes ch. 117.

(*b*) Ἔλεγεν ὡς ἔχοντες καὶ ἄθεοι ἐν τῷ κόσμῳ. *Quem non habentes & ATHEI in mundo.* Epiſt. ad Epheſ. cap. 2. v. 12.

(*c*) Ταῦτα τῶν ἄθεων τοιγάρτοι ἀθεῖται διπλοῦν τοῦτο, τὸ τὸν μὲν ὄντως θεὸν ἀγνοεῖν, σεμνὸν ἐν τοῖς Τιτᾶσι διασπώμενον, καὶ γυναῖκα πενθοῦσαν, καὶ μέρη αἰσχύνης ἀλλότρια ἐν αἰσχύνῃ, ἀποκρυπτομένους σύμβολα· ἔπειτα διπλοῦσθαι τοῖς ἀθέοις τὴν πλάνην μᾶλλον, καθὸ τὸ ἀγνοῆσαι τὸν Θεὸν, τὸν ὄντως ὄντα μὴ γνωρίζοντες θεὸν ἑτέρους καὶ ἑτέρους, καὶ δοκοῦντας εἶναι θεοὺς, οὐ ὄντας ὁμολογοῦντες, καὶ ὑπὸ τούτου ἀποπίπτοντες τοῦ ὄντως ὄντος· μᾶλλον δὲ οὐδὲ ὄντας, φησὶν ἡ γραφή. *Hæc ſunt impiorum myſteria, duplex autem eos ſumit Deo jure voco, qui vere quidem qui eſt verè Deum ignorarunt, prorſum autem qui diſcerpitur à Titanibus, & lugentem mulierculam, & partes verecundæ pudore minime dicendas turpitudinis colunt, duplicique tenentur impietate. primo quidem, quia cum qui eſt DEUS ignorant, cum ingenium qui vere eſt DEUS, non agnoſcentes alteros & ſecundo, quia per eum veritatem qui non ſunt, eſſe exiſtimant, & eos Deos nominantes qui non ſunt verè: imò vero ne ſunt quidem, ſed ſolum nomen obtinent.* Clem. Alexand. admonit. pag. 14. C.

(*d*) *Theodor. de curat. Græc. affect. ſerm. 3. apud Voet. ubi infra.*

Théologie à Utrecht a cité ce beau paſſage, & celui de Clément d'Alexandrie immédiatement après avoir dit que les Ecrivains Eccléſiaſtiques ont accoûtumé de donner le nom d'Atheiſme à l'Idolatrie Païenne. Il les aprouve en cela; car, dit-il, un tel culte de tant de Divinitez eſt toute la même choſe par une conſéquence néceſſaire & prochaine que de ne reconnoître ni de n'honorer aucun Dieu: *Ethnicorum theologiam & idololatricum cultum ſcis πολυθεότητα nomine ἀθεότητος tradere ſolent Chriſtiani ſcriptores: tot enim & tales Deos, & tali modo colere, per proximam & neceſſariam conſequentiam tollendo eſt, ac nullum Deum agnoſcere & colere* (e).

S. Athanaſe appelle le Polythéiſme un Atheiſme.

Cette maxime de Saint Athanaſe (*f*) que le Polythéiſme eſt un Athéiſme, a été adoptée par nos plus célébres Théologiens. Je vous ai déjà cité Mr. Voet, & je m'en vais vous alléguer Mr. Heidanus. Vous verrez dans le ſommaire de l'un des chapitres de ſon livre de l'origine de l'erreur, qu'il n'eſt pas univerſellement vrai, comme veut Plutarque, que la ſuperſtition ſoit pire que l'Athéiſme; que cependant l'Idolatrie eſt égale en pluſieurs choſes aux maux de l'Athéiſme, & que même elle les ſurpaſſe, qu'elle eſt UNE ESPECE D'ATHEÏSME, ce qu'elle adore étant reellement diſtinct de Dieu, qu'elle couvre d'une calomnie ignominie, & qu'il ne coule pas moins d'abſurditez de l'Idolatrie que de l'Athéiſme; car ſoit qu'on conſidere les idoles comme aſſociées au vrai Dieu, & adorées avec lui, ſoit comme adorées toutes ſeules, c'eſt toûjours une ignorance & un mépris du vrai Dieu qui engagent dans le crime d'Athéiſme: *Secundum Plutarchum ſuperſtitionem pejor & turpior Atheiſmo. Quod ut in univerſum non eſt verum, tamen immanis idololatria aequat, imo ſuperat Atheiſmi mala. Eſt ipſa ſpecies quaedam Atheiſmi, quia quod per ipſum colitur, revera eſt non Deus, quem ſummus ignominiam afficit. . . . . Quae abſurda ex Dei negatione fluant. Non minora ex idololatria conſequuntur. Sive enim idola conſideres ut ſocia vero Deo, & una cum illo culta: ſive praeter illum Deo ſeparatim adorata, magnam Dei ἀτιμίαν & ἀλλοτρίωσιν arguunt, & ἀθεότητος crimine involvunt* (g). Il prouve tout cela fort au long dans ce chapitre.

De même que Heidanus.

Turretin.

Mr. Turretin Profeſſeur en Théologie à Geneve ne doit pas être oublié. Vous vénerez ſa mémoire avec beaucoup de juſtice, je le ſai tres-bien, & je ne fais point de doute que vous n'aiez lû ſon cours de Théologie; mais peut-être ne vous ſouvenez-vous pas qu'il a pris dans le ſens propre le mot ἄθεοι, *atheï*, dont Saint Paul a qualifié les Païens. Celui qui n'a point le vrai Dieu, dit-il, n'a aucun Dieu: le Polythéiſme eſt réellement l'Athéiſme (*h*). Je ne répéterai point (*i*) le paſſage de Mr. du Pleſſis Mornai.

Et Du Boſc.

Si cela ne vous ſuffit pas, j'ai un bon moïen de vous combler la meſure. Mr. du Boſc Miniſtre de Caen, ſi diſtingué par ſon ménte, par ſon éloquence, & par les ſervices qu'il a rendus aux Egliſes Réformées du Roïaume, a intitulé l'un de ſes ſermons *l'Athéiſme des Païens*. Ce ſermon a été imprimé après la mort de l'Auteur, il a pour texte le verſet 12. du 2. chapitre de l'Epitre aux Ephéſiens, ce paſſage où les Gentils ſont qualifiez d'Athées. Prenez la peine d'examiner les extraits qui ſuivent.

Des différentes ſortes d'Athées ſelon du Boſc.

Mr. du Boſc diſtingue quatre ſortes d'Athées: *J'appellerai les premiers*, dit-il (*k*), *les Athées de l'exiſtence de Dieu; les ſeconds, les Athées de ſa providence; les troiſiemes, les Athées de ſa nature; & les quatriemes, les Athées de ſon ſervice. Les premieres ſont ceux qui nient formellement l'exiſtence d'un Dieu, & qui n'en reconnoiſſent point du tout dans le monde. Les Payens n'étoient pas de cette premiere claſſe; ils en étoient bien éloignez eux qui étoient paſſez dans une extremité toute contraire. . . . .* (*l*) *La ſeconde eſpece d'Athées eſt de ceux qui reconnoiſſant l'exiſtence d'un Dieu, nient ſa providence, & veulent qu'il ſe tienne là haut dans un éternel repos, ſans ſe mêler du gouvernement du monde, & laiſſant toutes choſes à la conduite de la nature, qui les fait aller leur train, ou à l'eſprit des hommes qui diſpoſent de leurs affaires, ſelon leurs humeurs & ſelon leurs ſens. C'eſt là la veritable Athéiſme, car un Dieu ſans providence n'eſt pas un Dieu, mais une idole vaine & immobile, qui n'agit point & ne ſert de rien. C'eſt pourquoy ſ'on a eu raiſon de dire, que quand Epicure faiſoit un Dieu, & nioit la providence, il avoit bien Dieu dans la bouche, mais qu'il l'avoit banni de ſon cœur, & qu'il avouoit de parole ce qu'il meconnoiſſoit en effet. On ne peut pas encore imputer ce ſecond Athéiſme aux Payens en général. . . . .* (*m*) *La troiſieme eſpece d'Athéiſme, eſt celle de la nature de Dieu, par laquelle on detruit la nature divine, on la corrompt, on la renverſe par des idées contraires à la vérité de ſon être, incompatibles avec la pureté de ſon eſſence, indignes de ſa gloire, & irreconciliables avec ſes vertus. Et c'étoit proprement de cette maniere que les Payens étoient des Athées; car ils defiguroient ſi étrangement la nature du vrai Dieu; ils le concevoient ſous des formes ſi abſurdes, ſi bizarres, ſi impertinentes, qu'on peut dire qu'ils étoient véritablement à cet égard ſans Dieu au monde. Dieu eſt unique beaucoup plus que le Soleil; car encore pourroit-il y avoir pluſieurs Soleils, s'il plaiſoit au Créateur d'en produire d'autres que celui qui donne le jour. Mais il eſt abſolument impoſſible & contradictoire qu'il y ait pluſieurs Dieux. Cependant les Payens s'en forgeoient une multitude étonnante, & leurs propres Auteurs en ont compté juſqu'à* (*n*) *trente mille. . . . .* (*o*) *Multiplier ainſi les Dieux, c'étoit les detruire, CAR AVOIR PLUSIEURS DIEUX ET N'EN AVOIR POINT DU TOUT C'EST UNE MEME CHOSE.* L'Auteur montre après cela en détail que les Païens renverſoient tous les attributs de Dieu; je ne vous alléguerai que ce qui concerne la ſainteté: „ (*p*) Dieu eſt ſouverainement ſaint, la „ ſainteté même; & les Payens le concevoient „ capable des plus grands crimes; puis que leur „ Théologie leur parloit des parricides de leur Sa-

Des Athées Naturaliſtes.

Des Athées Epicuriens.

Des Athées Païens.

(*e*) *Gisb. Voetius diſput. Theol.* to. 1. *pag.* 197.

(*f*) *Τὸν πολυθεότητα ἀθεότητα εἶναι: Multorumdeorum numinum non nullitatem eſſe animaduv.* Athanaſ. orat. contra Gentes pag. 32.

(*g*) *Heidanus in breviario cap.* 7. *lib.* 6. *de orig. erroris pag.* 332.

(*h*) *Gentes dicuntur ἄθεοι Eph.* 2. 12. *non quod nullum prorſus Numen agnoſcerent, ſed quod vero Numini nullo deſtituerentur: dum qui verum Deum non habet, ex ipſa nullum Deum habet & πολυθεότης* eſt revera *ἀθεότης.* Franc. Turretin. inſtit. Theol. Elenct. to. 1. pag. m. 186. Il répete la même choſe en d'autres termes non moins forts pag. 188,

(*i*) „ Voyez ci-deſſus ch. 68.

(*k*) „ Du Boſc ſermons ſur l'Epitre aux Ephéſiens to. „ 3. pag. 67.

(*l*) *Id. ib. pag.* 71.

(*m*) *Id. ib. pag.* 73.

(*n*) „ Ceux qui conſidéreront le paſſage d'Héſiode ci- „ deſſus §. LXIV. verront que ces trente mille n'étoient „ pas le plus haut nombre, mais ſeulement une partie „ des Divinitez Payennes.

(*o*) *Id. ib. pag.* 74.

(*p*) *Id. ib. pag.* 75.

„ Saturne qui avoit mangé ſes propres enfans, „ des adulteres & des inceſtes de leur Jupiter, „ des impudicitez de leur Venus, des larcins & „ des fraponneries de leur Mercure, & qu'il n'y „ avoit point de crimes dont on ne trouvât l'exem- „ ple dans quelqu'une de ces Divinitez prétenduës, „ que l'enfer avoit logées dans le ciel expres pour „ authoriſer, & pour enhardir les abominations „ de la terre. C'étoit là un horrible Athéiſme, „ puis qu'en la place du vrai Dieu il mettoit des „ idoles execrables; & il eſt certain, que l'on „ peut fort bien dire que les Gentils étoient ſans „ Dieu, puis que ce qu'ils adoroient n'étoit pas „ Dieu; mais c'étoient ou des hommes morts, „ ou des bêtes, ou des arbres, ou des fontaines, „ ou des rochers, ou des aſtres, ou des Démons „ dont ils étoient abuſez. „

Des Athées de pratique, ou vicieux.

Le quatrieme Athéiſme, continuë-t-il, (q) *eſt celui du ſervice de Dieu, quand on le ſert par des cultes odieux & deteſtables, ou bien quand on ne le ſert point, qu'un contraire ou l'outrage par une vie criminelle & vicieuſe. . . . . C'eſt là l'Athéiſme des garnemens & des debauchez, car effectivement ils vivent comme s'il n'y avoit point de Dieu, ſans crainte de ſa juſtice, ſans reconnoiſſance de ſa bonté, ſans reſpect pour ſon nom, ſans obéïſſance à ſes loi. Et quand ils auroient abatu Dieu de deſſus ſon trône, pour l'éternſer ſous leurs pież, & l'anéantir à jamais, ils ne ſe donneroient pas plus de licence & de hardieſſe. Ce ſont donc des Athées d'œuvre & d'action. Ils confeſſent Dieu de leurs langues; mais ils le renient par leurs mœurs. Ils parlent comme croyant un Dieu; mais ils agiſſent comme n'en croyant point, en quoi ils ſe rendent beaucoup plus coupables. Car encore ceux qui ne reconnoiſſent point de Dieu, ne prétendent point l'offenſer, puis qu'on ne ſauroit outrager ce qui n'eſt pas; au lieu que ceux-ci reconnoiſſant une Divinité la mépriſent, la deshonorent, l'inſultant par leurs péchez. C'eſt être criminels au double. Les Payens étoient encore Athées de cette derniere ſorte; car d'un côté leur culte étoit execrable, puis qu'ils ſervoient Dieu par des ſacrifices profanes, par des victimes de bêtes immondes, par des immolations, même barbares & monſtrueuſes d'hommes, de vierges & d'enfans, par des ceremonies diaboliques, par des ſolemnitez effroyables, qui choquoient ſouvent la pudeur & l'honnêteté, & qui expoſoient à la lumiere des horreurs qui auroient dû être cachées dans les plus noires ténebres. D'ailleurs leur morale n'étoit pas moins corrompuë, ni moins depravée; car elle permettoit les vices les plus infames, elle les autoriſoit, elle en prenoit hautement le parti.* Il n'oublie pas le portrait que Saint paul (r) nous a laiſſé des mœurs corrompues des Gentils.

Voilà bien des choſes qui confirment pluſieurs chapitres de mes Penſées diverſes, & l'on ne ſauroit comprendre que Mr. du Boſc eut pû dire plus de mal de la premiere eſpéce d'Athées qu'il en a dit de l'Athéiſme des Païens.

Jurieu appelle le Socinianiſme un Athéïſme.

Vous ſouvenez vous que le délateur de mes Cometes a ſoûtenu, 1. Que (s) *c'eſt une eſpece d'Athéiſme que de refuſer la divinité à un être auquel elle convient, encore que d'ailleurs on reconnoiſſe quelque eſpece de divinité.* 2. Que par conſéquent (t) tout de même que l'opinion de Spinoza *qui refuſe d'attribuer l'idée de l'être infiniment parfait à un eſprit infini eſt un véritable Athéïſme, l'opinion du Socinien qui refuſe d'attacher l'idée de la divinité à Jeſus-Chriſt auquel elle convient eſt une eſpece d'Athéiſme.* Il faut donc qu'il croie que l'opinion du Païen, qui *refuſoit de reconnoître le Dieu* des Juifs étoit une eſpéce d'Athéiſme. Il faut conſulter (v) le plus grand des crimes des Païens dans ce refus, & leur moindre crime dans (x) le culte des Idoles. Marquons lui bien cette chaſſe; car ſuivant cela l'eſpece de l'Athéiſme des Païens eſt pire que celle des Athées. Ceux-ci ne commettoient que le plus grand crime des Païens, qui outre celui-là en commettoient pluſieurs autres par leur dévotion pour les faux Dieux. Et ce n'étoient pas de petits crimes. On ne qualifiera jamais ainſi l'action d'immoler des hommes & même ſes propres enfans à des Idoles. L'indignation de Dieu contre les Juifs qui ſans ceſſer de l'adorer, adroient auſſi les Dieux des Gentils paroit ſi grande dans l'écriture, que le crime qui en étoit la cauſe ne pouvoit être qu'énorme.

Exemple de gens qui appellent leur ſurore de l'or.

Il faut que je vous intéreſſe à ma cauſe par votre propre jugement. Qu'euſſiez vous dit, Monſieur, pendant vos voïages, ſi des inſulaires qui n'euſſent jamais vû de l'or, & qui en euſſent ignoré entierement les qualitez, vous euſſent dit qu'ils n'emploioient que de l'or dans leur monnoie? Je ſupoſe qu'aïant ou dire que l'or eſt le plus parfait de tous les métaux, ils auroient donné ce nom au cuivre, parce qu'ils n'auroient connu aucun métal qui fut auſſi bon que celui-là, & à cauſe que par trop de prévention pour leur païs, ils ſe ſeroient imaginez que les mines du meilleur de tous les métaux n'y manquoient pas. Si vous n'aviez vû parmi eux que de la monnoie de cuivre, n'auriez-vous pas crû qu'ils étoient ayant ſans monnoie d'or que les peuples qui ignorent non ſeulement les propriétez de ce métal, mais le nom même? Dites donc hardiment que les Païens étoient ſans Dieu, tout comme s'ils en avoient ignoré juſques au nom.

Vous pourrez trouver la confirmation de tout ceci dans ce que je vais vous dire de quelques peuples du nouveau monde.

§. LXXXV.

Que l'on a trouvé des ſauvages dans le Canada qui n'avoient nulle Religion.

Lipſe écrivit une lettre (u) l'an 1597. deſtinée à convertir un Athée qu'il ne nomme pas. Elle eſt fort bonne, mais il y ſupoſe comme un fait certain qu'on n'a encore trouvé aucun peuple ſans Religion ni dans le vieux monde, ni dans le nouveau (b), non pas même parmi les Anthropophages. Il avoit pû lire le contraire dans la Relation de Jean de Léri, & ailleurs. Vous avez vû (c) ce que Lescarbot témoigne dans ſon Hiſtoire de la nouvelle France. Un Récollect en dit preſqu'autant quelques années après. Je vous donne ſes paroles: (d) *Encor que Cicéron nye dit, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y*

Des Canadois dans ſans Religion.

(q) *Id. ib. pag.* 76.
(r) „ Dans le 1. chapitre de l'Epitre aux Romains.
(s) „ Jurieu, Tableau du Socinianiſme pag. 145.
(t) *Id. ib. pag.* 146.
(v) *Id ib. pag.* 148.
(x) *Id ib. pag.* 149.
(u) „ C'eſt la 26. de la 2. centurie *ad Belgas.*
(b) *Veriſimile alia alibi religio eſt, ubique aliquas . . . nec in . . . uſtori & noſtro ſæculo orbe hoc apparuit, ſed in tuti illo novo ubi inter barbaros, feros, homicidas, hominivores, quis anguium adhuc reperit, quem religio & mentem non vendicaverit?* Lipſ. epiſt. 26. centur. 2. ad Belg. pag. m. 806.
(c) „ Ci-deſſus ch. 77. n. XXV.
(d) „ Gabriel Sagard, Theodat, Mineur Récollect de „ la Province de Paris, Hiſtoire du Canada liv. 2. ch. „ 30. pag. 425. édit. de Paris 1636. in 8.

Digitized by Google

a gens ſi ſauvage, ſi brutale, ny ſi barbare, qui ne ſoit imbu de quelque opinion d'iceux, & n'aye ce ſentiment naturel d'une nature ſuperieure à celle de l'homme, qui le porte à quelque forme d'adoration, de Religion, & de culte interieur, ou exterieur pour en teſmoigner les recognoiſſances. Neantmoins nos Hurons, & Canadiens ſemblent n'en avoir aucune pratique d'y exercice, que nous ayons pû deſcouvrir, car encor bien qu'ils aduouent un premier principe & Createur de toutes choſes, & par conſequent une Divinité, avec le reſte des Nations, ſi eſt ce qu'ils ne le prient, d'aucune choſe, & vivent preſque en beſtes, ſans adoration, ſans Religion & ſans vaine ſuperſtition ſous l'ombre d'icelle. De Temples ny de Preſtres, il ne s'en parle point entr'eux, non plus que d'aucunes prieres publiques ny communes, & s'ils en ont quelqu'unes à faire, ou des Sacrifices, ce n'eſt pas à cette premiere cauſe, ou premier principe qu'ils les adreſſent, mais à de certains eſprits puiſſants qu'ils logent en des lieux particuliers.

Je n'ai rien voulu ſuprimer de ce paſſage, quoi que la derniere partie n'y ſoit pas bien d'accord avec la premiere. L'Auteur commence par contredire Ciceron, & finit par lui fournir une preuve; car une Nation qui fait des prieres & des ſacrifices à des eſprits n'eſt point deſtituë de Religion, encore qu'elle ne rende aucun culte particulier au principe de toutes choſes. Les Païens étoient dans le même cas. Je m'imagine que le Récollect ne s'abuſe que parce qu'il confond ce qu'il falloit demêler. Quelques peuples de Canada ſont abſolument ſans Religion; quelques autres ne le ſont pas. Il avoit en vûe ceux-là dans la premiere partie de ſon diſcours, & ceux-ci dans la derniere. Il n'a pas eu aſſez d'eſprit pour s'apercevoir qu'il tomboit en contradiction.

Leſcarbot, qui eſt plus habile & plus judicieux que lui, diſtingue bien mieux les choſes. Voici ce qu'il obſerve: (e) *quant à nos Sourquois, & autres leurs voiſins, je ne puis dire ſinon qu'ils ſont deſtituez de toute connoiſſance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne font aucun ſervice divin, vivans en une pitoyable ignorance. . . . .* (f) *Nos Sauvages . . . . & generalement tous ces peuples juſques à la Floride inclusivement, ſont fort aiſés à attirer à la Religion Chrêtienne, ſelon que je puis conjecturer de ceux que n'ay point veu, par les diſcours des hiſtoires, mais je trouve que la facilité y ſera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton juſques à Malebarre, pour ce qu'ils n'ont aucun veſtige de Religion (car je n'appelle point Religion s'il n'y a quelque idolatrie, & office divin) ni la culture de la terre. . .* (g) *Les Armouchiquois ſont un grand peuple leſquels auſſi n'ont aucune adoration.*

Il ne parle pas ainſi des habitans de la Virginie, il reconnoit (h) qu'ils *commencent à avoir quelque opinion de choſe ſuperieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ils croyent pluſieurs Dieux (ce dit un hiſtorien Anglois qui y a demeuré) leſquels ils appellent* Montoac: *mais de diverſes ſortes & degrez. Un ſeul eſt principal & grand, qui a toujours eſté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour eſtre moyens & inſtrumens deſquels il ſe peut ſervir à la creation & au gouvernement. Puis après, le ſoleil, & la lune, & les etoiles comme demidieux, & inſtrumens de l'autre ordre principal. Ils tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien ſont en repos, & les méchans en peine. Or les méchans ſont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de ſorte qu'à leur opinion ils ſont tous apres la mort bien à leur aiſe, & principalement quand ils ont bien défendu leur pais & bien tué de leurs ennemis.* Voïez en paſſant de quelle utilité pouvoit être une ſemblable Religion pour porter aux bonnes œuvres. Si vous examinez tant ſoit peu ces choſes vous trouverez qu'elle y étoit auſſi inutile que l'Athéiſme. Leſcarbot ajoûte (i) que les Virginiens font *quelque ſervice divin, qu'ils repréſentent leurs Dieux en forme d'homme, qu'ils les placent* dans des temples *auſquels ils font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux. . . . .* (k) *Le Capitaine Laudonniere en ſon hiſtoire de la Floride dit que ceux de ce païs là n'ont connoiſſance de Dieu, ni d'aucune Religion, ſi non que ce qu'il leur apparoit, comme le ſoleil & la lune. auſquels toutefois je ne trouve point par toute la dite hiſtoire qu'ils facent aucune adoration, ſors que quand ils vont à la guerre le* Paracouſi *fait quelque priere au ſoleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenue, il lui en rend la louange, avec chanſons en ſon honneur* (l). . . . *Si quelcun veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ils font au ſoleil, je ne l'empeſche* (m).

Par ce témoignage d'un homme de diſcernement vous pourrez reconnoître la négligence du Récollect. Je vous dirai par occaſion que de reconnoître *un premier principe & créateur de toutes choſes*, n'eſt pas une preuve de non Atheiſme comme le prétend ce Moine. Straton (n) & quelques autres Philoſophes athées parmi les anciens, Spinoza parmi les modernes, reconnoiſſent ce premier principe. Il faut donc pour ſe diſtinguer de l'Atheiſme reconnoître formellement que ce premier être n'agit point par voie d'émanation, que l'action par laquelle il produit le monde n'eſt point immanente, qu'il n'eſt point déterminé par une néceſſité naturelle, qu'il diſpoſe de la Nature ſelon ſon bon plaiſir, qu'il entend nos prieres & qu'elles le peuvent induire à changer le cours naturel des choſes.

§. LXXXVI.

Opinions ridicules de quelques ſauvages touchant la nature de Dieu.

MAis laiſſons là les Canadois qui n'ont eu nulle Religion: conſidérons ſeulement ceux qui admettoient des Dieux, & voions l'idée qu'ils en avoient.

Les Souriquois „ (a) croïoient un ſeul Dieu, un „ la où apres pluſieurs danſes & ceremonies ils levent „ en l'air & offrent au ſoleil celui ſur qui le ſort eſt tombé „ d'eſtre deſtiné pour eſtre ſacrifié. Que s'il eſt larch en „ cet endroit, il ne l'eſt pas moins quand il en dit autant des peuples de *Canada*. „

Idée que les Souriquois ont de Dieu.

(m) *Id. ib. pag.* 673.

(n) „ Voïez dans la Bibliotheque choiſie de Mr. le „ Clerc les extraits du livre de Mr. Cudworth.

(o) „ Gabriel Sagard hiſt. du Canada liv. 2. ch. 30 pag. „ 489.

(e) „ Leſcarbot, Hiſtoire de la nouvelle France, liv. 6. „ ch. 5. pag. 664.

(f) *Id. ib. pag.* 665, 666.

(g) *Id. ib. pag.* 667.

(h) *Id. ib. pag.* 668.

(i) *Id. ib. pag.* 671.

(k) *Id. ib pag.* 672.

(l) „ Notez qu'il critique les Belleforeſt, qui écrit avoir „ pris de la dite hiſtoire ce qu'il met en avant, qu'ils „ font des ſacrifices ſanglans tels que les Mexicains s'aſ- „ ſemblans en une campagne, & y dreſſans leurs loges,

„ un fils, une mere, & le Soleil, qui eſtoient „ quatre, neantmoins que Dieu eſtoit par deſſus „ tous: mais que le Fils eſtoit bon & le Soleil, „ à cauſe du bien qu'ils en recevoient: mais la „ Mere ne valoit rien & les mangeoit, & que „ le Pere qui eſt Dieu, n'eſtoit pas trop bon. „ Ils contoient que Dieu vint trouver un homme qui avoit beaucoup de tabac „ (*b*) Et luy demanda où eſtoit ſon petunoir: l'homme le prit & „ le donna à Dieu qui petuna beaucoup, & „ aprés avoir bien petuné il le rompit en plu„ ſieurs pieces: & l'homme luy demanda; „ pourquoy as tu rompu mon petunoir, & tu „ vois bien que je n'en ay point d'autre: & „ Dieu en prit un qu'il avoit & le luy donna, luy diſant: en voylà un que je te donne, porte le à ton „ grand Sagamo, qu'il le garde, & s'il le garde „ bien, il ne manquera point de choſe quel„ conque ny tous ſes compagnons: cet homme „ prit le petunoir qu'il donna à ſon grand Sa„ gamo, & durant tout le temps qu'il l'eut, les „ Sauvages ne manquerent de rien du mon„ de: mais que du depuis le dit Sagamo avoit „ perdu ce petunoir, qui eſt l'occaſion de la „ grande famine qu'ils ont quelquefois parmy „ eux. Voilà pourquoy ils diſent que Dieu „ n'eſt pas trop bon, ayant fondé toute leur „ abondance ſur un Calumet de terre fragile, & „ que les pouvant ſecourir il les laiſſoit ſouffrir „ au delà de toutes les autres nations. „

Du Dieu de. Iroquois & de ſa mere grand.

Voici ce que le Récollect conte des Hurons: ils croient, „ (*c*) Que le Créateur qui a faict „ tout ce monde, s'appelle Yoſcaha, & en Ca„ nadien Atabocan ou Attaouaean, lequel a en„ core ſa mere grand, nommée Eataentſic: leur „ dire qu'il n'y point d'apparence, qu'un Dieu „ qui a eſté de toute éternité, aye une mere „ grand & que cela ſe contrarie, ils demeurent „ ſans replique, comme à tout le reſte de leur „ creance. Ils diſent qu'ils demeurent fort „ loin, n'en ayans neantmoins autre certitude ou „ cognoiſſance que la traditive qu'ils tiennent de „ pere en fils, & le recit qu'ils alleguent leur „ en avoir eſté faict par un Attiwoindaron, qui „ leur a donné à entendre l'avoir veu & les veſ„ tiges de ſes pieds imprimées ſur un rocher au „ bord d'une riviere qui avoiſine ſa demeure, & „ que ſa maiſon ou cabane eſt faicte au model „ des leurs, y ayant abondance de bled & de tou„ te autre choſe neceſſaire à l'entretien de la vie „ humaine. Que Eataentſic & luy ſement du „ bled, travaillent, boivent, mangent, dor„ ment, & ſont laiſifs comme les autres; bref „ ils les figurent tous tels qu'ils ſont eux-meſmes. „ Que tous les animaux de la terre ſont à eux „ & comme leurs domeſtiques. Que Youske„ ha, eſt trés-bon & donne accroiſſement à „ tout, & que tout ce qu'il faict eſt bien faict, „ & nous donne le beau temps & toute autre „ choſe bonne & proſpere. Mais à l'oppoſite „ que ſa mere grand eſt meſchante, & gaſte „ ſouvent tout ce que ſon petit fils a faict de „ bien. D'autres diſent, que cette Eataentſic „ eſt tombée du Ciel, où il y a des habitans „ comme icy, & que quand elle tomba elle „ eſtoit enceinte. Qu'elle a faict la terre & les „ hommes, & qu'avec ſon petit Fils Youskeha „ elle gouverne le monde. Que Youskeha a „ ſoin des vivans & des choſes qui concer„ nent la vie, & par conſequent ils diſent qu'il „ eſt bon: Eataentſic a ſoin des ames, & par„ ce qu'ils croyent qu'elle fait mourir les hom„ mes, ils diſent qu'elle eſt meſchante & non „ pas pour donner le mauvais temps, comme „ diſent d'autres, ou pour bouleverſer tout „ ce que ſon petit Fils fait de bien. Voi„ là comme ils ne s'accordent pas en leur pen„ ſée. „

Je leur demandai, continuë-t-il (*d*), *Quel ſervice ils rendoient* à leur Dieu Youſcaha, *& qu'elle forme de priere ils luy offroient eſtant leur Createur & bienfaicteur. A cela point de reſponce, ſinon qu'ils n'avoit que faire de rien, & qu'il eſtoit trop eſloigné pour lui pouvoir parler en le prier de quelque choſe. Pourquoy donc uſez vous de priere, & offrez vous des preſens à du certains eſprits que vous dites reſider en des rivieres & rochers, & ſans ſentiment? Pour ce, dit-il que non ſeulement les hommes & les autres animaux ont l'ame immortelle, mais auſſi toutes les choſes materielles & ſans ſentiment entre leſquelles il y en a qui ont de certains eſprits particuliers fort puiſſans, qui peuvent beaucoup pour noſtre conſolation ſi nous les en requerons en la preſence des choſes qu'ils habitent, car bien qu'ils n'apparoiſſent point à nos yeux ils ne laiſſent pas d'operer & nous faire ſouvent reſſentir les effects de leur puiſſance, en exauçant nos prieres. Que ſi nous en prions d'abſens, comme nous preſchons les poiſſons dans nos cabanes, les vers ou l'eſprit des fillets le rapportent aux poiſſons, qu'ils prient de donner dans nos pieges, ou d'eſpuiver la main de ceux qui jettent de leurs os au feu, de maniere que ſi nos Predicateurs ſont excellens Orateurs, nous ſommes aſſeurez d'en avoir à force, ou rien du tout ſi on a jetté de leurs os au feu, ou commis quelque autre inſolence en la preſence des ſiens, folie auſſi grande que celle des Montagnais, qui n'oſent reſpandre à terre le pur ſang d'un caſtor, croyans que s'ils l'avoient faict ils n'en pourroient plus prendre.*

De leurs prieres.

La concluſion de ce Moine eſt que ces gens là, „ (*e*) Ne recognoiſſent & n'adorent aucune „ vraye Divinité, ny Dieu celeſte ou terreſtre, „ duquel ils puiſſent rendre quelque raiſon, & „ que nous puiſſions ſçavoir, car encore bien „ qu'ils tiennent tous en general Youskeha, „ pour le premier principe & Créateur de tout „ l'Univers avec Eataentſic, ſi eſt ce qu'ils ne „ luy offrent aucunes prieres, offrandes ny ſa„ crifices comme à Dieu. „

Leurs idées ſur l'immortalité des Ames, des hommes & bêtes &c.

Notons qu'ils (*f*) *croyent l'immortalité de l'ame, avec tous les autres peuples Sauvages, ſans faire diſtinction du bon ou du mauvais, de gloire ou de chaſtiment, & que partant de ce corps mortel, elle s'en va droicte du coſté du Soleil couchant, ſe réjouir & dancer en la preſence d'Yoſcaha & de ſa mere grand Eataentſic. . . . . Ils diſent que les ames des chiens & des autres animaux y vont auſſi par le coſté du Soleil levant. . . . . Que les ames des chiens vont encores ſervir les ames de leurs Maiſtres en l'autre vie, ou du moins qu'elles demeurent avec les ames des autres animaux, dans ce beau pais d'Yoſcaha où elles ſe rougent toutes, lequel pais n'eſt habité, que des ames des animaux raiſonnables & irraiſonnables, & de celles des haches, couſteaux, chaudieres & autres choſes qui ont eſté offertes aux deffunts, ou qui ſont uſées, conſommées ou pourries.*

Voici

(*b*) „ *Id. ib. pag.* 499. Voiez auſſi Leſcarbot *cité ſupra* „ liv. 3. ch. 11. pag. 306.
(*c*) Gabriel Sagard *cité ſupra.*
(*d*) *Id. ib. pag.* 493.
(*e*) *Id. ib. pag.* 494.
(*f*) *Id. ib. pag.* 497.

Voici d'autres réveries qui s'accordent avec celles-là. Le Recollect nous assûre que les Hurons „ (g) prenoient sur tout garde de ne jetter „ aucune arrête de poisson dans le feu, & y en „ ayant jetté, ils m'en tancerent & les en retirerent fort promptement, disans que je ne faisois pas bien, & que je ferois enfin cause qu'ils „ n'en pourroient plus prendre, pour ce (disoient ils,) qu'il y avoit de certains esprits, „ ou l'esprit des rets, ou des poissons mesmes, „ desquels on brusloit les os, qui advertiroient „ les autres poissons de ne se pas laisser prendre; „ puis qu'on les traictoit de la sorte & sans aucun respect. . . . Un jour comme je pensois brusler au feu le poil d'un escureuil mort, „ qui m'avoit esté donné, ils ne le voulurent „ point permettre & me l'envoyerent brusler „ dehors, à cause des rets, qui estoient pour „ lors dans la cabane, disans qu'elles le diroient „ aux poissons, je leur dis que les rets ne voyoient „ goute & n'avoient aucun sentiment, ils me respondirent que si, & qu'elles entendoient & „ mangeoient. „

Il faut expliquer ce qui regarde leurs Prédicateurs: „ (h) En chacune des cabanes de la pesche, il y a un Prédicateur de poisson, qui a „ accoustumé de les preschers: c'ils sont habiles „ gens ils sont fort recherchez, pour ce qu'ils „ croyent que les exhortations d'un habile homme, ont un grand pouvoir d'attirer les poissons dans leurs rets. . . . . Celuy que nous „ avions s'estimoit un des plus ravissans, aussi „ le faisoit il beau voir demener & des mains „ & de la langue quand il preschoit, comme „ il faisoit tous les jours. . . . . Son theme „ estoit: que les Hurons ne brusloient point les „ os des poissons & qu'on ne leur faict aucun „ mauvais traictement, puis en suitte avec des „ affections nompareilles exhortoit les poissons, „ les conjuroit, les invitoit & les supplioit de „ venir, de se laisser prendre & d'avoir bon courage, & de ne rien craindre, puis que c'estoit „ pour servir à de leurs amis, qui ne brusloient „ point leurs os. „

Finissons par cette remarque, (i) *Pour avoir bonne pesche ils brusloient aussi du petun, en prononçant de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent aussi à mesme intention dans l'eau, à des certains esprits qu'ils croyent y presider ou plustost à l'ame de l'eau, car ils croyent que toute chose materielle & insensible, a une ame qui entend & comprend, la prient à leur maniere accoustumée, d'avoir bon courage, & de faire qu'ils prennent bien du poisson, & facent une pesche qui leur soit profitable & advantageuse.*

La réflexion du Récollect sur ce point-là est admirable: voilà, continué-t-il (k), „ où aboutissent toutes leurs prieres, ou pour leur ventre, ou pour leur santé, ou pour la ruyne de „ leurs ennemis, & n'en font point d'autres à „ quelque esprit que ce soit, sinon pour les „ voyages & la traicte, car de rendre graces à „ Dieu, ou de luy demander pardon, avec promesse de mieux faire, il ne s'en parle point, „ non plus que des autres choses qui regardent le „ salut, si on ne leur en discourt. „

§. LXXXVII.

Que ce qu'on vient de rapporter des Canadois, soit Athées soit Superstitieux, confirme notablement ce que j'ai dit dans les chapitres 83. & 84.

VOus direz peut-être que je me suis trop étendu sur ces excès d'extravagance, & vous regretterez le tems qu'il vous aura fallu employer à lire tant de folies: croiez néanmoins que j'ai eu de bonnes raisons de vous faire ce détail: ce sont des faits qui m'ont paru propres à confirmer ce que j'établis dans les chapitres 83. & 84. *Les Canadois superstitieux prouvent que les Athées.*

Vous avez vû que l'on a trouvé dans le Canada deux sortes de peuples: les uns n'avoient nulle Religion, les autres en avoient une qui étoit proprement & réellement un Athéisme; car elle ne renfermoit aucune idée du vrai Dieu, & ne s'apuioit que sur des notions infiniment plus éloignées de la nature divine, que la nature du feu n'est différente de celle de l'eau. Ces barbares ou ces Sauvages concevoient Dieu (a) comme éternel, & cependant ils lui donnoient une mere, & même une grand' mere. Ils ne le croioient guerre bon, ils croioient qu'il sème du blé pour se nourrir, qu'il boit, qu'il mange, qu'il dort, qu'il est lascif comme les hommes, & qu'il vit (b) presque dans les mêmes infirmitez qu'eux. Ils ne lui rendent aucun culte, ils s'imaginent qu'il est trop loin pour les entendre, ils en font des contes ridicules. Ils adorent certains esprits qu'ils se figurent dans la terre, dans les eaux &c. & ils n'ont pour but dans ce culte que leur propre utilité sans s'engager à la pratique des bonnes œuvres.

En quoi voudriez-vous qu'ils surpassassent leurs voisins Athées? Ne sont-ils pas Athées aussi proprement que les autres? Ne le sont-ils pas même d'une façon plus offensante? N'est-ce pas un plus grand crime de dire du mal de Dieu que de (c) n'en dire ni bien ni mal? La privation de connoissance n'est-elle pas ici un moindre défaut qu'une connoissance isolée d'horribles blasphemes? Ne trouvez-vous pas plus insuportables que les ignorans, ceux qui croient savoir beaucoup & qui ne savent rien que d'une fausse maniere? Si un homme vous avoüoit qu'il ne comprend rien dans un passage difficile d'Aristote, ne le jugeriez-vous pas préférable à un pedant qui l'expliqueroit d'une maniere tout-à-fait absurde, & qui soûtiendroit qu'il a rencontré le vrai sens? Dites donc que les Sauvages qui vivent dans un oubli continuel de la nature divine, sont moins condamnables que ceux qui songent souvent à Dieu, mais toûjours en le deshonorant, soit parce qu'ils lui ôtent les perfections les plus essentielles; je veux dire (d) la vertu, soit parce qu'ils lui donnent des imperfections incompatibles avec la nature. *Les Sauvages superstitieux aussi déréglez que les Athées.*

Mais ce à quoi je souhaite que vous preniez garde principalement est que l'on n'a point trouvé que les Sauvages sans Religion vécussent d'une maniere plus déréglée que les Sauvages qui avoient quelque Religion. Il ne se faut point étonner

(g) Gab. Sagard *ubi supra chap.* 40. *pag.* 639. *&c.*
(h) *Id. ib. pag.* 641.
(i) *Id. ib. pag.* 642.
(k) *Id. ib.*
(a) „ Voiez les passages citez dans le chapitre précédent.
(b) Sagard *ubi supra pag.* 487.
(c) „ Voiez les paroles d'Arnobe ci-dessus ch. 77. „ n. l.
(d) „ Voiez la Bibliotheque choisie de Mr. le Clerc to. „ 2. pag 235. 236. où vous trouverez cette sentence d'un „ ancien, *Quo Deus sanctus verius nescit quam nosse, Nosse impiis Deos errans nemo.* Voiez ci-dessus ch. 81. pag. „ 307.

étonnet de cela; car quel ſecours voudroit-on que ceux-ci trouvaſſent dans leur ſentiment ſur la nature divine pour ſe porter à la vertu, & pour réprimer leurs paſſions? Pouvoient-ils exciter par leur idée du premier principe ce reſpect, & cette vénération qui ſervent de frein au péché? Cette idée n'étoit-elle pas plus propre à leur inſpirer du mépris & de la haine, que de l'eſtime & & de l'amour? Les gens de bien dans le Chriſtianiſme n'éprouvent-ils pas que cette perſuaſion confuſe, qui nous accompagne par tout que Dieu eſt préſent en tous lieux ne ſufit pas poor réſiſter aux tentations dificiles, & pour ramener à leur devoir les paſſions tumultueuſes & révoltées, mais qu'il faut ſe recueillir & s'attacher attentivement à l'idée des grandeurs de Dieu, & que ſi l'on remporte la victoire c'eſt à cauſe qu'en les contemplant avec réflexion, on excite le reſpect, l'admiration & la crainte d'une Majeſté ſi ſouveraine, & ſi parfaite? Et l'on voudroit que nos Sauvages ſuperſtitieux avec leurs idées, & leurs contes ridicules tiraſſent quelque avantage moral de ce qo'ils croient qu'il y a des Divinitez? Notons, je vous prie, que le culte qu'ils rendent à certains eſprits ne leur peut ſervir de rien par raport à la vertu, car ils ne leur ofrent pas des prieres & des ſacrifices afin de devenir honnêtes gens, mais afin de faire une bonne pêche, une bonne chaſſe &c.

Aplication de cect au Paganiſme combatu par St. Paul & par les Peres.

Tout ecci ſe peut appliquer & avec encore plus de fondement au Paganiſme que Saint Paul & les aneiens peres ont combatu. C'étoit une eſpece d'Athéiſme qui ne pouvoit être d'aucun uſage par raport aux bonnes mœurs. Il étoit fondé ſur des idées ſi ignominieuſes, & à la nature divine, & à la raiſon humaine, que ce ſeroit on prodige des plus étonnans qu'elles euſſent pû fructifier en bonnes œuvres, retirer du mal & porter au bien en dépit des tentations les plus violentes, & des ſuggeſtions les plus vives du Démon, & de la chair, & du monde. Bien loin que Dieu ait favoriſé d'une telle bénédiction l'idolatrie des Païens, il l'a punie (e) en les abandonnant à tous les deſordres de leur cœur. Ils donnoient un plus grand détail des crimes des Dieux que les Idolatres de Canada, & non plus que ceux-ci ils ne tendoient par leurs cultes qu'à ſe procurer les biens temporels.

Les Païens n'étoient pas les ſeuls que Dieu laiſſât ſe précipiter dans toutes ſortes de crimes pour les punir de leur culte des idoles: il ſe ſervoit auſſi de la même peine contre ſon peuple indocile aux défenſes qu'il lui faiſoit d'honorer les Dieux des Gentils. Je le prouve par le Pſeaume 81. où après la plainte du mépris de cette ordonnance,

(f) Chez toi tu n'auras.
Autre Dieu quelconques,
Et n'adoreras
Hors le ſouverain
Aucun Dieu forain.
Ni ſerviras onques,
Mor cœur irrité
L'ai baillé en proye
A la dureté
De ſon cœur pervers
A tors & travers
Pour ſuivre ſa voye.

Vous, Monſieur, qui chantez cela ſouvent ou chez vous ou dans les Temples, quelle raiſon avez vous de croire que l'Idolatrie des Païens leur a ſervi de préſervatif contre les paſſions de la nature corompue?

Les Idolatres ſont plus d'injure à Dieu que les Athées.

J'admire comment on ſe laiſſe ébloüir par les moindres ſignes de Religion que l'on découvre parmi les peuples les plus ſauvages. Beaux reſtes, s'écrie-t-on, de l'idée innée de Dieu, traits admirables de cette image du Créateur naturellement empraiote dans le cœur de l'homme, qui n'ont pû être effacez par la malice du Démon. Il ſeroit plus à propos de dire que par une malignité plus grande, il a mieux aimé défigurer & barbouiller cette image que de l'effacer. Il eſt ſûr que les tyrans qui font renverſer les Statues de leurs ennemis, ſe vangeroient plus cruellement s'ils ordonnoient qu'elles demeuraſſent à leur place, mais avec des inſcriptions infamantes, & avec des pieces appoſées qui les rendiſſent hideuſes, & ridicules, & très-propres à ſervir d'épouvantail. Non ſeulement les perſonnes idolatres de leur beauté, mais auſſi les plus modeſtes aimeroient mieux que leurs portraits fuſſent ôtez d'une galerie, que ſi on les y laiſſoit après les avoir fait enlaidir. Quel crevecœur pour une très-belle Dame, quelque vertueuſe qu'elle fût, ſi elle aprenoit que l'on avoit donné ordre, que ſa Taille-douce ne ſe vendît, que barbouillé de tous les traits de la laideur? Elle s'affligeroit beaucoop moins ſi l'on ordonnoit que la planche fût caſſée, & que tous les exemplaires fuſſent jettez dans le feu.

Si vous faites un grand cas de ce que les Canadois ont crû l'immortalité de l'ame, vous vous paiez de fort mauvaiſe monnoie. N'ont-ils pas fait le même honneur à l'ame des bêtes, & aux ames qu'ils donnoient ridiculement à leurs filets & à leurs haches? Ont-ils tiré de ſes véritables principes le dogme de l'immortalité de notre ame? L'ont-ils fait ſervir le moins du monde aux bonnes mœurs? C'eſt là le grand point.

A . . . . le 3. de Mars 1704.

§. LXXXVIII.

Examen de ce que le Pere Thomaſſin remarque ſur la groſſiereté des Nations Athées.

„ (a) SAint Auguſtin a remarqué, qu'aucun „ n'avoit pû nier la Divinité, qu'il ne „ fût tombé dans le dernier aveuglement, ou „ par les excés de ſes débauches, ou par la barbarie même de ſa Nation. Depuis que les „ navigations des deux derniers ſiecles ont découvert preſque toutes les Nations, qui „ étoient demeurées inconnuës aux Grecs & aux „ Ro-

(e) „ Et ont changé la gloire de Dieu incorruptible „ à la reſſemblance & image de l'homme corruptible, „ & des oiſeaux, & des beſtes à quatre pieds, & des „ reptiles. A RAISON DEQUOI auſſi Dieu les a livrés „ aux convoitiſes de leurs propres cœurs, à ordure, „ pour vilener entr'eux leurs propres corps: Comme ét„ tans ceux leſquels ont changé la verité de Dieu en fauſ„ ſeté, & ont adoré, & ont ſervi la creature, en delaiſ„ ſant le Createur, qui eſt benit éternellement. Amen.

„ A RAISON DEQUOI Dieu les a livrés à leurs affec„ tions infames. *Epitre aux Romains ch.* 1. *v.* 23. *&* „ *ſuiv.*

(f) „ Pſeaume 81. ſelon la verſion de Théodore de „ Beze.

(a) „ Thomaſſin, Méthode d'étudier & d'enſeigner „ Chretiennement la Philoſophie, liv. 2. ch. 1. pag. 186. „ Voyez l'extrait de cet ouvrage dans les Nouvelles de „ la République des Lettres, mois de Mai de 1686. Art. 6.

„ Romains dans les ſiecles paſſez, nous avons „ eu plus de certitude de cette vérité. Car à peine a-t-on trouvé une ſeule Nation ſans aucune „ connoiſſance de Dieu; & celles qu'on a trouvées telles, eſtoient en meſme temps les plus „ ſauvages de toutes, & preſque entierement „ abrutes; comme les Cafres & les Iroquois „ Ce ſont les paroles du ſavant Louïs Thomaſſin.

Les Nations Athées ne ſont pas plus groſſieres que les autres.

J'y fais ces deux petites remarques: la premiere qu'il auroit dû ſe ſouvenir de pluſieurs anciens Philoſophes qui ſans avoir été débauchez, ni d'une Nation barbare, mais plûtôt de la plus polie, & de la plus doſte de toutes les Nations n'ont pas laiſſé d'être Athées. Cela réfute Saint Auguſtin. Ma ſeconde remarque ſera que les Cafres & les Iroquois ne ſurpaſſoient point en ignorance, & en barbarie tous les autres peuples qu'on a découverts en même tems. On a trouvé dans l'Amérique & dans l'Afrique pluſieurs Nations idolâtres auſſi abrutes & auſſi ſauvages que ces deux-là. On peut s'en convaincre quant à l'Afrique, ſi l'on veut comparer enſemble ce que le Sieur Dapper (*b*) raporte ſur les mœurs des habitans de la Cafrerie, & ſur les mœurs des habitans de la Nigritie. Un ſemblable parallele entre ce que les relations diſent des Canadois idolâtres, & des Canadois ſans Religion, vous fera voir qu'ils n'étoient pas plus polis les uns que les autres. Permettez moi de vous citer un fameux Docteur de Sorbonne, qui ne doutant point que l'on n'ait trouvé Athées (*c*) les habitans des Antilles, & de quelques regions du Canada, parle ainſi en général des Américains: (*d*) *On n'a trouvé nulle part* dans l'Amérique *la connoiſſance de l'art d'écrire. Et auſſi nuls livres, nulles études, nul ſoin de cultiver ſon eſprit & ſa raiſon. Il y avoit quelque police & quelque forme de gouvernement en quelques endroits, comme dans le Peron & dans le Mexique. Mais il n'y en avoit point dans beaucoup d'autres. Chaque famille eſtoit ſouveraine & independante, & on ne s'y occupoit qu'à vivre comme les beſtes en cherchant & en préparant ce qui eſtoit néceſſaire pour le boire & pour le manger, & pour les autres commoditez de la vie.* Je vous conjure de bien examiner tout ce qu'on nous dit (*e*) des peuples que l'on a trouvez Athées dans les Iles Marianes: vous leur trouverez plus d'eſprit ou moins de groſſiereté qu'il n'y en a dans pluſieurs peuples idolatres de l'Afrique & de l'Amérique.

Je ſuis perſuadé qu'entre les peuples barbares il y a eu du plus & du moins, & que les uns ont été moins abrutis, plus induſtrieux, & moins méchans que les autres; mais ſi quelcun s'imaginoit que pour connoitre certainement quels ont été les plus ſots, les plus vicieux, & les plus ſauvages, il ſufit de ſavoir le nom de ceux qui ne reconnoiſſoient aucune Divinité, je croirois que cet homme-là ſe livreroit à l'illuſion pieds & poings liez; car de quel principe tireroit-il ſa conſequence? Ne ſeroit-ce pas de celui-ci: *Tout homme qui adore une pierre, un morceau de bois, un ruiſſeau a plus d'eſprit & plus de raiſon néceſſairement qu'un homme qui n'adore rien.* Cette propoſition-là a-t-elle aucune évidence? Ee n'eſt-il pas évident aux bons connoiſſeurs, que le contraire de ce prétendu principe eſt incomparablement plus probable? Quelle ſotiſe n'eſt-ce pas, & quel manque de raiſon que d'attribuer à Dieu ce que j'ai cité (*f*) de Leſcarbot & d'un Récollect? Si l'on comptoit les erreurs des Canadois Idolatres, & des Canadois Athées, le nombre ſeroit plus petit du côté de ces derniers; car autant de fois qu'ils nioient chaqu'un des articles de la foi des autres, ils faiſoient un jugement conforme à la vérité. Je voudrois que le Pere Thomaſſin ſe fût ſouvenu de ce que Grégoire de Nazianze obſerve, après avoir raporté pluſieurs chimeres des Polythéiſtes, & nommément celles des Egyptiens, qui célébroient des fêtes particulieres en l'honneur des animaux les plus mépriſables. Leur aveuglement eſt tel, dit-il, qu'on n'auroit ſû faire contre eux une imprécation plus terrible depuis qu'ils avoient abandonné le vrai Dieu, que de ſouhaiter qu'il s'abaiſſaſſent au culte de pareilles choſes. Ils leurs rendoient moins d'honneur qu'ils ne ſe deshonnoroient eux-mêmes. (*g*) Ils étoient encore plus exécrables par la baſſeſſe de ce qu'ils adoroient que par leur erreur, ils ſe rendoient plus ſtupides que les objets de leur culte, & ils les ſurpaſſoient autant en folie & en bétiſe, que la nature de l'homme ſurpaſſe celle de ces idoles.

§. LXXXIX.

Combien ce qu'on vient de dire peut confirmer les réponſes à l'objection propoſée dans le chapitre 102. *des Penſées diverſes.*

L'Objection que je me ſuis propoſée dans le chapitre 102. revient à ceci, que les Cometes aiant été propres à prévenir l'introduction de l'Athéiſme, il ne faut pas s'étonner que Dieu en ait fait paroître de tems en tems, quoi qu'elles duſſent entretenir le faux culte des idoles. J'ai fait (*a*) diverſes réponſes à cette objection, & il ne tiendra qu'à vous de voir qu'elles ſont ſolides. Vous n'avez qu'à conſidérer pour cela ce que je viens d'établir, c'eſt que l'Idolatrie Paienne étoit proprement & réellement un Athéiſme plus injurieux à Dieu que ce que l'on nomme ordinairement & ſimplement Athéiſme. Il réſulte de là que ſi Dieu avoit produit les Cometes afin d'empêcher par le moien de l'Idolatrie que les hommes ne tombaſſent dans la rejection de toute ſorte de Divinité, il auroit produit ſouvent de très-grands miracles pour conſerver ſur la terre par l'éloignement d'un eſpece d'Athéiſme une autre eſpece d'Athéiſme qui l'offenſoit, & qui le deshonnoroit beaucoup plus outrageuſement. Peut-on penſer ſans horreur une telle choſe de la conduite de Dieu?

Si Dieu a préféré à l'Athéiſme l'Idolatrie qui le deshonore davantage.

Vous

(*b*) „ Dapper, Deſcription de l'Afrique imprimée à „ Amſterdam 1686 in fol.

(*c*) „ Arnauld, ſeconde Dénonciat. du péché philoſo„ phique pag. 142.

(*d*) *Id ib. pag.* 96.

(*e*) „ Voïez le Pere le Gobien dans ſon hiſtoire des „ Iles Marianes.

(*f*) „ Ci-deſſus ch. 86. & 87.

(*g*) *Tantam fuiſſe eorum cæcitatem, ut ſi quidem eos omnino ſuppetaret, ad ſimulachra & artis opera manuumque figmenta prolapſos à Dei gloria deiici oportebat, nihil aliud ipſis verâsi homines imprecari poſſent, quàm ut talia venerarentur, talibuſque honoribus afficerent, &c. Nos magis ea numina per ſeipſos honorantes quam ipſi per ea dedecus & infamiam ſibi ipſis inurentes, exacrabiles quidem illi ob errorem, exacrabiliores autem ob eorum quæ venerantur atque adorant voluptatem, ita ut ne etiam quæ colunt ſtupidiores ſe præbeant, tantumque ea demencia & ſtoliditate ſuperent, quantum ab iis quæ adorant voluptate ſuperantur.* Greg. Nazianzenus orat. 39. apud Th. Raynaudum theol. natur. diſtinct. 7. n. 44. pag. m. 663.

(*a*) „ Dans le chapitre 103. & ſuiv. des Penſées diver„ ſes.

Si Dieu a préféré l'Idolatrie comme étant plus avantageuſe à la Société.

Vous ne voudrez pas convenir que la Religion Païenne ait été un Athéiſme plus injurieux à Dieu que ne l'eſt la négation de l'exiſtence divine, & en tout cas vous direz que les hommes ſe trouvant ſur un chemin de corruption, qui les eût conduits à l'ignorance totale de la Divinité, ſi l'Idolatrie ne ſe fût emparée de leurs cœurs, Dieu a mieux aimé les laiſſer courir vers l'Idolatrie, que de permettre qu'ils fuſſent ſans Religion. Je vous entens, Monſieur, ou je croi comprendre votre pis aller: l'irreligion, dites-vous, auroit détruit les Sociétez: Dieu donc préférant les intérêts du genre humain à ceux de ſa gloire, a mieux aimé tolérer un Athéiſme, qui maintenoit les Etats, qu'un Athéiſme qui les eût ruinez de fond en comble. Les crimes de leze majeſté divine au premier chef ſont plus énormes dans la Religion Païenne que dans le ſyſtême qui n'établit aucune Divinité; mais ce ſyſtême eſt plus pernicieux au genre humain que cette Religion là, & c'eſt pourquoi Dieu l'a prétérée. Voilà une vaſte campagne qui ſe découvre; on y pourroit faire bien des courſes au long & au large. Nous y en ferons quelques-unes, ſuivez moi ſeulement. Mais je ne dois pas oublier que votre ſeconde remarque n'eſt que votre corps de réſerve. Vous comptez beaucoup ſur la premiere, & vous me paroiſſez perſuadé qu'on ne peut vous y forcer. Nous commencerons donc par-là.

§. XC.

Premiere Objection: *On peut comparer un Athée à un meurtrier, & un Idolâtre à un calomniateur.*

VOus ne combatez en particulier ni aucune des raiſons, ni aucune des comparaiſons que j'ai fait ſervir à prouver, que les blaſphêmes des Païens ſont plus outrageans que ceux des Athées. Vous me dites ſeulement qu'elles ne vous convainquent point, & que vous avez des raiſons de votre côté. Voions un peu ces raiſons là.

I. Objection. *Un Païen laiſſe quelques uns des attributs de Dieu, au lieu qu'un Athée les ôte tous.*

La premiere eſt qu'un Païen qui ôtoit à Dieu la ſainteté & la juſtice, lui laiſſoit non ſeulement l'exiſtence, mais auſſi la connoiſſance, & la puiſſance, au lieu qu'un Athée lui ôtoit tout. Les Païens n'étoient que des calomniateurs qui flétriſſoient la gloire de Dieu; les Athées étoient des aſſaſſins qui le tuoient. Comme donc c'eſt un plus grand mal d'ôter la vie à un homme, que de lui ravir l'honneur, il eſt certain que les Athées faiſoient une injure plus atroce à Dieu que les Païens. J'ai de bonnes réponſes à faire à cette raiſon que vous trouvez ſi démonſtrative.

§. XCI.

Premiere réponſe à l'objection précédente. Il n'eſt point ici queſtion d'ôter ce qu'on croit appartenir, mais ſeulement d'opiner ſelon ſes lumieres.

Réponſe. *Les Athées dont il s'agit ici n'étoient rien à Dieu.*

JE dis premierement qu'il ne s'agit point ici des Athées, qui entreprenent d'ôter à Dieu les perfections qu'ils ſavent qu'il a, gens qui étouffent autant qu'en eux eſt, la perſuaſion de l'exiſtence de Dieu, & qui ne ſe portent à cet excés de malice qu'afin deſe délivrer des remors de la conſcience. Ils reſſemblent à ces peuples qui (*a*) maudiſſoient le Soleil dont la chaleur les incommodoit, & qui l'euſſent fait périr ſi cela eut été poſſible. J'ai (*b*) déclaré aſſez nettement que j'excluois toute cette eſpece d'Athées. Ce ſeroit ceux-là que l'on pourroit comparer à des meurtriers; car les meurtriers ſont perſuadez que ceux qu'ils attaquent, vivent effectivement. Les Athées dont j'ai parlé ſont ceux qui ſelon l'objection (*c*) que j'ai réfutée, ſeroient tombez en cet état ſi Dieu n'avoit eu le ſoin de produire des Cometes qui allarmaſſent le monde, & qui ſomentaſſent l'Idolatrie. On a donc ſupoſé dans cette objection que ſi les hommes n'avoient pas été menacez de tems en tems par des phénomenes extraordinaires, ils auroient perdu l'idée de la Providence divine, ils ſe ſeroient peu-à-peu accoûtumez à n'elever point leur eſprit au deſſus de la Nature, ils n'auroient point ſongé à Dieu, ils n'en auroient point parlé à leurs enfans, ainſi faute d'attention, faute d'inſtruction, le monde auroit oublié la Divinité, & ſe fût vû au même état que pluſieurs peuples de l'Amérique, qui ne noient, ni n'afirmoient rien ſur la Religion. Ils n'y ſongeoient pas. Il eſt viſible que de ſemblables Athées n'entreprenent point d'ôter à Dieu l'exiſtence, la vie, la Providence qu'ils ſavent lui apartenir. Comment donc les pourroit-on comparer à des meurtriers?

Ce qu'on peut dire auſſi des Philoſophes Païens.

On ne peut point non plus ſe ſervir de cette comparaiſon à l'égard des Philoſophes Païens qui ſont tombez dans l'Athéiſme. Car on ne peut pas ſupoſer qu'aiant fort bien ſçu que l'exiſtence divine eſt certaine, ils ont attaqué malicieuſement cette vérité afin de s'abandonner ſans aucun remors au déreglement des mœurs, dès qu'ils auroient anéanti dans leur ame la perſuaſion de cette exiſtence. La plûpart d'entr'eux croïoient que l'obligation de bien vivre étoit fondée (*d*) non pas ſur l'intérêt d'éviter les châtimens des Dieux, mais ſur la conformité de la vertu avec la droite raiſon. Ils s'imaginoient que les Dieux n'étoient jamais en colere, (*e*) & ne pouvoient faire que du bien, & ſûrement ils traitoient de fable (*f*) tout ce qu'on diſoit des Danaïdes & d'Ixion, & des autres peines infernales des ſcélerats. De ſorte que ſi aiant mis en problême l'exiſtence de Dieu, ils ont trouvé après un long examen qu'ils ſe devoient déclarer pour la négative, on doit bien prétendre qu'ils ont très-mal raiſonné, mais non pas qu'ils aient voulu s'aveugler afin de mieux ſatisfaire leurs paſſions voluptueuſes. On doit ſur tout ſupoſer qu'un Stoïcien, qui auroit été de l'humeur de Straton, ne ſe ſeroit propoſé que d'éclaircir une queſtion difficile en examinant s'il y a des Dieux. Straton ſucceſſeur de Théophraſte dans la régence de l'école d'Ariſtote, ne ſe piqua point de ſuivre le pur péripatétiſme, il y fit des innovations, il y renverſa le dogme de l'exiſtence de Dieu,

(*a*) „ Voyez Diodore de Sicile *lib.* 3. *cap.* 9. Pline lib. „ 2. cap. 8. & quelques autres anciens cités par Iſaac „ Voſſius dans ſon commentaire ſur ces paroles de Pom„ ponius Mela *lib.* 1. *cap.* 8. *Atlantes Solem execrantur & „ dum oritur & dum occidit.*

(*b*) „ Dans le ch. 118. des Penſées diverſes. Voyez „ auſſi le chap. 177. & ci-deſſus ch. 63.

(*c*) „ Contenuë dans le chapitre 102. des Penſées di„ verſes.

(*d*) „ Voyez ci-deſſus ch. 54. vers la fin.

(*e*) „ Voyez ci-deſſus ch. 54. & 61.

(*f*) *Videmus cæteras opinatas fictas, atque vanas diuturnitate extabuiſſe. Quis enim Hippocentaurum fuiſſe, aut Chimeram putat? quæve anus tam excors reperiri potuit, quæ illa, quæ quondam credebantur, apud inferos portenta extimeſcat?* Cicero de nat. Deor. lib. 1. pag. 159. Voïez ci-deſſus ch. 8. les paroles de Séneque.

Dieu, il ne reconnut d'autre puiſſance divine que celle de la Nature, & il ſoûtint que la Nature étoit toute corporelle (*g*). Si un Stoïcien avoit voulu innover d'une ſemblable façon, il ne l'auroit pas fait pour ſe délivrer de la crainte des enfers, ou pour ſe mettre en repos du côté de la colere du Ciel pendant cette vie; car de tous les Philoſophes de l'antiquité ceux qui enſeignoient le plus hautement que les Dieux (*h*) ne peuvent nuire à perſonne c'étoient les Stoïciens. Ils n'euſſent donc eu d'autre motif en examinant s'il y a une Providence, que de ſavoir ce qu'il faloit croire ſur une queſtion de fait la plus relevée de toutes celles, qui ſervoient d'occupation aux curieux de la Nature. Si malheureuſement les objections de l'Athéiſme avoient fait plus d'impreſſion ſur leur eſprit que les preuves de l'exiſtence de Dieu, ils auroient nié cette exiſtence non pas comme une choſe réelle, mais comme une fiction de l'entendement humain. Ils n'auroient point crû ſe départir des régles de la juſtice, qui veulent qu'on rende à chacun tout ce qui lui apartient, à Céſar ce qui apartient à Céſar, & à Dieu ce qui apartient à Dieu; ils ſe fuſſent imaginez au contraire que ſelon l'eſprit de la juſtice, ils donnoient à chaque choſe ce qui lui apartenoit, & qu'ils ne donnoient à rien les qualitez qui ne lui étoient point dues. En un mot, Monſieur, ils euſſent été d'accord avec tous les orthodoxes ſur ces deux propoſitions de droit, *ſi Dieu exiſte il faut l'adorer, l'invoquer & lui obéir : s'il n'exiſte point il ne faut pas lui bâtir des Temples, ne lui adreſſer des prieres*, & toute leur diſpute eût roulé ſur une queſtion de fait, *exiſte-t-il?* & comme les uns en examinant cela ne ſe ſeroient point propoſé de donner ou l'exiſtence ou la vie à quelque choſe, mais ſeulement de déclarer ce qui leur paroîtroit vrai, les autres tout de même ne ſe ſeroient point propoſé d'ôter ou l'exiſtence ou la vie à quelque choſe, mais ſeulement de déclarer ce qu'ils jugeroient ſûr la matiere conteſtée.

Exemple tiré des diſputes des Savans d'aujourd'hui.

Trouveriez-vous ſuportable un Péripatéticien qui diroit que les nouveaux Philoſophes, ont eu la cruelle audace de détruire une infinité de formes ſubſtantielles qui exiſtoient dans le monde; & que les Cartéſiens en particulier ont fait mourir d'un ſeul coup de plume plus d'ames de bêtes que jamais tous les bouchers, tous les chaſſeurs, & tous les pêcheurs enſemble n'en avoient exterminé? Et que diriez-vous des Cartéſiens s'ils accuſoient les Péripatéticiens d'avoir l'inſolence de s'ériger en créateurs d'une infinité de formes, & d'ames végétatives & ſenſitives? Ne m'avoüeriez vous pas que de part & d'autre ce ſeroit une déclamation (*i*) la plus fade qui ſe puiſſe voir?

Il s'eſt élevé depuis quelques années une diſpute entre les Antiquaires ſur la queſtion, s'il y a eu quatre Gordiens ou ſeulement trois (*k*). Quelle pitié ne ſeroit-ce pas ſi ceux qui diſent qu'il y en a eu quatre accuſoient les autres d'avoir l'inhumanité & la barbarie de tuer un Empereur; ou ſi ceux qui diſent qu'il n'y en a eu que trois reprochoient aux autres l'uſurpation de l'autorité de conférer la couronne impériale, & demandoient qu'on les condamnât comme criminels de leze-majeſté, créateurs, fauteurs, ſectateurs d'un faux Empereur, d'un uſurpateur du ſceptre? Seroit ce diſputer? Ne ſeroit-ce pas plûtôt extravaguer? Prétend-on en cas qu'il y ait eu quatre Gordiens en maſſacrer un, ou en cas qu'il n'y en ait eu que trois, en créer de rien un quatrieme? Y auroit-il rien de plus inſipide que de telles objections?

Jugez la même choſe de ceux qui diroient ou que les Athées tuent Dieu, ou que les Orthodoxes lui donnent la vie, , que ceux-là ſont aſſez hardis pour l'aſſaſſiner, & que les autres ſont aſſez préſomptueux pour prétendre qu'ils le tirent du néant, & qu'ils donnent à l'Univers un Créateur, & un adminiſtrateur de toutes choſes. Encore un coup, Monſieur, dans ces ſortes de diſputes il ne s'agit point de déturire ou de produire quoi que ce ſoit, mais ſeulement de connoître la véritable nature des objets de notre eſprit.

§. XCII.

Confirmation du chapitre précédent par la fiction de l'exemple de deux perſonnes, qui auroient fait des recherches ſur le ſort de Don Sébaſtien Roi de Portugal.

PErmettez moi de forger une fiction romaneſque, qui vous ſera mieux entendre ce que je viens de vous dire. Tranſportons nous à la fin du 16. ſiecle lors qu'on parloit d'un homme (*a*) qui ſe diſoit Don Sébaſtien Roi de Portugal. Supoſons que Titius & Mévius aient l'ame dégagée de tout préjugé, & dans cette aſſiete tranquille, qui eſt les antipodes des nouveliſtes factieux, s'engagent à examiner meurement ce qu'il faut croire de cet homme. Repréſentons nous, dis-je, Titius & Mévius qui ſans être paſſionnez ni pour ni contre l'Eſpagne, mais ne voulant point être la dupe, ni de ceux qui aſſûrent que c'eſt le Roi Sébaſtien, ni de ceux qui le nient, cherchent exactement laquelle des deux opinions eſt la véritable. Ils font de grandes recherches chacun de ſon côté, ils conférent les rélations imprimées, ils conſultent des Voiageurs, & enfin ils jugent que le perſonnage en queſtion eſt un grand fourbe; mais ils n'ont pas les mêmes principes pour fondement de leur concluſion. Titius ſe fonde ſur ce que Don Sébaſtien fut tué dans la bataille, & Mévius, ſur ce que ce Prince eſt en Afrique à la tête d'une troupe de brigans. Poſez ou le principe de Titius, ou le principe de Mévius, il s'enſuit également que l'homme qui ſe pré-

Exemple de deux hommes de différente opinion ſur le ſujet de Don Sébaſtien.

(*g*) „ Voyez la Bibliotheque choiſie de Mr. le Clere „ to 2. pag. 27. & ſuiv. & dans le Dict. hiſt. & crit. la „ remarque *A* de l'article de *Spinoza*.

(*h*) „ Voyez ci-deſſus ch. 61.

(*i*) „ C'eſt pourtant celle dont on s'eſt ſervi dans le „ tableau du Soutinaiſme p. 144. L'Auteur méritoit „ que les Catholiques Romains uſant contre lui de ſa „ méthode, l'acculaſſent de pourſuivre JESUS-CHRIST „ juſques au pied des autels, de l'en chaſſer à coups „ de fourche, de le banir de la terre, de l'y tuer par „ tout où il le pourroit &c. Un certain Baruch Canephius (c'étoit un Miniſtre) qui publia en 1582. un livre intitulé *Athenomachus*, dit *pag.* 6. que les Athées, „ *ont comme Geans entrepris d'abatre* Dieu *de ſon throne „ celeſte*, que *comme des monſtres on nature, hommes ſhons, „ hommes hoſtes ils ont mené guerre ouverte à Dieu, en taſchans & s'efforçans d'aboler & deſtruire celui qui les a faits, „ les nourrit & les ſoutient.*

(*k*) „ Voyez l'Hiſtoire des quatre Gordiens prouvée & „ illuſtrée par les medailles, imprimée à Paris l'an 1695. „ & compoſé par Mr. l'Abbé du Bos, & l'*Hiſtoria trium „ Gordianorum* de Mr. Cuper imprimée à Deventer l'an „ 1697. & le *pro quatuor Gordianorum hiſtoria vindicia* de „ Mr. l'Abbé du Bos imprimé à Paris l'an 1700.

(*a*) „ Voïez Mézerai Abregé Citron. to. 6. pag. m. „ 254. & Recuëils pag. 253. & ſuiv. des Impoſteurs inſignes.

préſente devant le Sénat de Veniſe ſur le pied de Don Sébaſtien eſt un impoſteur, mais ſi Titius ſe trompe en ſupoſant que Don Sébaſtien eſt mort, il ne doit pas pour cela être accuſé d'ôter la vie à un Monarque, d'être l'aſſaſſin d'un Roi, de commettre un parricide &c. Les Portugais qui l'en auroient accuſé le ſeroient rendus ridicules: ils auroient pû ſeulement ſe plaindre qu'il ajoûtoit foi à de fauſſes relations, & qu'il n'avoit pas ſçu démêler le certain d'avec l'incertain. Ceux qui auroient crû que ce Prince avoit été actuellement tué au champ de bataille, n'auroient pas été moins ridicules s'ils avoient accuſé Mévius de s'attribuer le don de miracles, & l'autorité de réſuſciter les morts, & de produire des Rois, mais ils auroient eu raiſon de ſe plaindre de ce qu'il croïoit des calomnies, qui diſamoient cruellement Don Sebaſtien, & qui lui ôtoient toute ſa gloire. Il ſe ſeroit laiſſé tromper à des gens qui lui auroient dit, *Nous avons ſejourné pluſieurs années au Roiaume de Maroc, & nous ſavons d'original que ce Prince étant guéri de ſes bleſſures corrompit ſes gardes, qu'ils le laiſſerent échaper de la priſon, que s'étant pû gagner un port pour repaſſer en Europe, & ſe voïant pourſuivi de toutes parts, il ſe jetta dans une troupe de Bandis, & qu'il y ſignala de telle ſorte ſa bravoure qu'ils le mirent à leur tête, qu'il avoit pris un tel goût à cette vie de brigand, qu'il ne ſe ſouciost plus de ſon Roiaume, & qu'il ne ſongeoit qu'à finir ſes jours dans ce ſanglant & barbare emploi.*

Si vous voulez à toute force que Titius ſoit nommé meurtrier de Don Sébaſtien, il faudra auſſi que Mévius en ſoit nommé calomniateur, mais lequel des deux, je vous prie, offenſera le plus grievement ce Roi? Ne ſera-ce pas Mévius? Et ſi vous ſupoſez que Don Sébaſtien aprend au dans ſa priſon en Afrique, ou à Veniſe pendant qu'il tache de ſe faire reconnoître pour le veritable Roi de Portugal, ce que Titius & Mévius ont jugé de lui, ne concevez-vous pas qu'il ſe mettra plus en colere, & avec plus de juſtice contre Mévius qui le croit capable d'une conduite ignominieuſe que contre Titius qui le croit mort?

Vous appliquerez facilement cet exemple au ſujet dont il s'agit, je vous en laiſſe le ſoin: procédez y ſans paſſion, & puis vous me ſaurez dire ſi ceux qui jugent qu'il n'y a point de Dieu ſont des meurtriers plus offenſans que les calomniateurs qui diſent qu'il y a des Dieux qui commettent toutes ſortes d'infamies, & de crimes abominables.

§. XCIII.

Seconde réponſe à l'objection contenuë ci-deſſus dans le chapitre 90. Comparaiſon entre la vie & l'honneur.

L'honneur eſt plus cher que la vie.

VOici une autre réponſe à votre objection. Il me ſemble que vous ne donnez pas à l'honneur ſon juſte prix: vous le mettez ſans nulle réſerve fort au deſſous de la vie. Cependant vous devez ſavoir que les Tribunaux qui ſont les Juges de la vie, & de l'honneur, & des biens de l'homme font marcher (a) l'honneur, & la vie côte à côté l'un de l'autre. Je vous accorderai que pluſieurs particuliers ſont aſſez laches & aſſez brutaux pour aimer mieux vivre dans l'infamie que de mourir. Etre déclarez infames & inteſtables, recevoir ſur le front même la marque du fer chaud, ou être fouettez par le bourreau dans toutes les ruës d'une ville, & puis chaſſez ignominieuſement de tout le païs eſt une peine beaucoup plus douce pour ces gens-là que ne le ſeroit le dernier ſupplice. Ils ne vivent que pour goûter les plaiſirs, & ils n'ont guerre plus de ſenſibilité pour l'honneur que les bêtes brutes? mais en récompenſe il y a une infinité de gens qui préferent l'honneur à la vie, & qui aimeroient mieux que les Juges les condamnaſſent à la mort naturelle qu'à la mort civile. Lucrece auroit mieux aimé être tuée par Sextus Tarquin que d'en être violée; elle fit bien voir en ſe tuant que le deshonneur lui paroiſſoit plus inſupportable que la mort. Pluſieurs perſonnes de ſon ſexe ont mieux aimé ſe faire mourir que de s'expoſer à la perte de leur pudicité: leur conduite a été louée (b) par les premiers Chrétiens, quoi que les loix du Chriſtianiſme ſoient fort rigoureuſes contre ceux qui ſe font mourir eux-mêmes. Le nombre des gens de guerre qui préferoient la mort au malheur d'un acte de poltronerie qui les perdroit de réputation, eſt innombrable. La peur eſt une choſe qui ſe gliſſe quelquefois dans les ames les plus courageuſes. Il y a des gens qui après avoir donné des marques de leur valeur en pluſieurs rencontres, ſe trouvent ſurpris inopinement de je ne ſai quelle fraieur qui leur fait perdre la tramontane, de ſorte qu'ils prenent la fuite, & qu'ils abandonnent mal à propos le poſte qui leur avoit été confié. Le jugement deſavantageux de toute l'armée quand même aucune ſentence du Conſeil de guerre ne les vient flétrir juridiquement, eſt capable de leur cauſer un ſi grand chagrin qu'ils voudroient avoir été tuez avant le tems de cette diſgrace, mais ſi un Conſeil de guerre les dégrade des armes, & fait caſſer leur épée par la main du bourreau, c'eſt alors que la vie leur paroit inſupportable, & qu'ils ſouhaiteroient paſſionnément de l'avoir perduë dans les occaſions précédentes. Ils vivent comme dans l'enfer; ils cherchent la mort, & les périls où ils la pourront trouver infailliblement. C'eſt ce que fit au ſiege de Grave l'an 1674. ce Gouverneur de Naerden, qui avoit mal défendu la place, & qu'un Conſeil de guerre tenu à Utrecht condamna à l'infamie. Un ſemblable deshonneur déſole toute la parenté. Une femme même (c) aimeroit mieux que ſon mari ſe fit tuer ſur la bréche, que s'il ſe rendoit infame ou par lâcheté, ou par infidélité. Bien des gens d'une autre profeſſion que de celle des armes, ont une pareille délicateſſe ſur le point d'honneur: s'ils avoient à choiſir entre la mort & l'infamie de droit & de fait, ils choiſiroient la mort. Parmi même ces ames efféminées qui font tant de cas de la vie, qu'i l'exemple de Mécénas (d) elles y voudroient demeurer nonobſtant les infirmitez, ou les douleurs les plus incommodes, combien y en a-t-il qui n'en voudroient plus ſi elle les expoſoit à l'ignominie? Il eſt pour le moins certain, que ſi elles craignoient la mort encore plus qu'une vie infame, elles

(a) *Reſtiſſimè apud noſtros auctores ſalutis & exiſtimationis ratio conjungitur, una, capitis, ſalutis periculum cum fama periculo æquiparatur. . . . . Quo facit quod diſtinctè, ſi non honeſtiùs, duos ſceleres hominis dicuntur. Et hoc paſſim noſtri Declares reculant, vitam & honorem ſuo ſanguine æquiparari.* Marquard. Freher. de exiſtimat. lib. 1. cap. 7. pag. m. 183. 184. Il cite une grande foule d'autorités.

(b) „ Voyez Saint Auguſtin *de civit. Dei lib.* 1. *cap.* 16. „ & les notes des Commentateurs.

(c) „ Voyez les paroles de Monluc que j'ai citées dans „ le Dict. hiſt. & crit. à la remarque *Bb* de l'article „ *d'Henri IV.*

(d) „ Voyez Seneque *Epiſt.* 101.

elles n'oſeroient l'avouer, tant elles craindroient d'être mépriſées après l'aveu d'une ſi lâche foibleſſe. Si l'on ne peut pas mettre en pratique cette ſentence de Juvenal, (e) *Regardez comme une action très-criminelle de préférer la vie à l'honneur*, on ſe vante au moins d'en être perſuadé, & des'y vouloir regler.

Un attentat à l'honneur eſt une injure plus atroce qu'un attentat à la vie.

Il eſt manifeſte après cela qu'au jugement des perſonnes les plus raiſonnables, & du meilleur goût, un attentat à l'honneur eſt une injure plus atroce qu'un attentat à la vie. Tout ce donc qu'il y a d'honnêtes gens jugent qu'un meurtrier fait moins de tort qu'un faux témoin qui ravit la bonne réputation, & qu'un Juge corrompu qui déclare infame; & ſi l'on eſt ſenſible à l'honneur & à la gloire, l'on eſt beaucoup plus diſpoſé à pardonner à un aſſaſſin, qu'à un calomniateur. Où tera donc le profit que vous tirerez de comparer les Athées à des meurtriers, & les Païens à des calomniateurs? Ignorez-vous que plus un homme aime la vertu, plus en préfére-t-il la conſervation à celle de tous ſes autres biens, de ſorte qu'il aprehenderoit plus la compagnie des empoiſonneurs de l'ame que la compagnie des voleurs & & des meurtriers, s'il étoit perſuadé que ces empoiſonneurs-là l'infecteroient de leurs vices? Croïez-vous qu'un véritable dévot ſe croiroit plus ofenſé par ceux qui feroient courir le bruit de ſa prétendue mort, que par ceux qui feroient accroire à tout le monde qu'il étoit devenu un franc ſcélerat? Doutez vous que s'il pouvoit y avoir en Dieu du plus ou du moins, ſa ſainteté ne lui fût pas beaucoup plus chere que ſa ſcience & que ſa puiſſance? Il n'y a perſonne qui ne conçoive que ce ſeroit un très-grand défaut à un Docteur en Theologie, s'il ne faiſoit incomparablement plus de cas de ſes vertus morales que de ſon erédit, & de ſon ſavoir. Ainſi l'idée de la perfection nous fait connoître que la vertu eſt un plus grand bien que la force ſoit du corps ſoit de l'eſprit, & par conſéquent que plus une choſe eſt parfaite, plus préfére-t-elle ſa vertu à ſes autres qualitez. Nous devons donc croire que la ſainteté, la probité, la juſtice ſont les attributs de Dieu les plus eſſentiels & les plus inaliénables & ceux qui, pour ainſi dire, lui ſont les plus chers & les plus précieux (f), de ſorte que ſi par impoſſible l'on ſupoſoit, qu'il ſeroit contraint d'opter entre leur perte, ou la perte de la vie, il choiſiroit le dernier parti. D'où vous devez conclure que la calomnie des Païens, qui le charge de toutes ſortes de crimes, lui eſt une ofenſe plus outrageante que l'impiété des Athées, qui lui ôte la connoiſſance & la direction des évenemens.

L'antipathie des Théologiens Proteſtans & des Jéſuites ne m'empêche pas de pouvoir les aſſocier ici en qualité de témoins d'une même choſe. Vous avez vû (g) de quelle maniere Mrs. du Moulin & Saurin prétendent qu'il faut principalement éviter de donner atteinte à la ſainteté de Dieu. Le Jéſuite Leſcalopier a été du même goût; il dit que tous les Philoſophes qui ont tant ſoit peu de véritable ſageſſe & de Religion voient clairement, & décident comme certain avant toutes choſes, que la nature divine eſt ſi exempte de toute tache, qu'elle n'eſt aucunement ſuſceptible du moindre défaut. Bien davantage ils aimeroient mieux, ſi cela étoit poſſible, anéantir la Divinité que de la croire la cauſe de quelque mauvaiſe action, tant eſt grande la turpitude qu'ils voient dans le péché, tant elle eſt éloignée de la ſainteté originale! (h) *Omnino id urgent, id conſtantiſſimè aſſerverant* Deum non eſſe autorem peccati) *non ſolùm Stoici, ſed omnes Philoſophi, qui quid habent veræ ſapientiæ, ac pietatis in Deum, totius boni fontem, cùm facilè intelligant, certoque ſtatuant, ſic labis omnis expertem eſſe Divinam Naturam, ut in eum vel minimæ macvis nullâ penitus ratione cadere poſſit: imo verò DEUM IPSUM, SI FAS, TOLLERE DE MEDIO MALINT, quam ullius culpæ faceræ auctorem: tantam agnoſcunt in culpâ turpitudinem, tam a primâ Sanctitate alienam, & abhorrentem!*

§. XCIV.

Une ſcience & une puiſſance infinie ſans la ſainteté ne rendroient point Dieu heureux.

Tout être méchant eſt malheureux.

LA béatitude, cet attribut caractériſtique ſi clairement enfermé (a) dans l'idée que l'on a de Dieu ne paroît point compatible avec l'abſence des vertus morales. Car enfin repréſentez vous un Dieu qui connoît tout parfaitement & qui peut tout, mais qui ſe ſert de ſa puiſſance à expoſer à la miſere ſes créatures, & à tourmenter une infinité d'innocens, & qui tire ſa principale gloire de la confuſion, & du malheur du genre humain, ſans autre raiſon ſi ce n'eſt que tel eſt ſon bon plaiſir. Aprofondiſſez cette idée, vous y découvrirez une ſource infaillible de malheur. On ne ſauroit comprendre qu'un Etre qui connoît tout parfaitement puiſſe ne pas voir, que c'eſt une choſe opoſée à la raiſon, à la juſtice, à l'ordre, à la probité, un mauvais uſage, un exercice tyrannique de ſes forces, que de ſe plaire à oprimer l'innocence. Or il nous paroît clairement que la vûë d'une telle choſe doit cauſer pour le moins de tems en tems beaucoup de chagrins & de remors. La Nature a tellement lié enſemble la triſteſſe avec la réflexion ſur un acte injuſte dont on ſe ſent coupable, que ceux-mêmes qui n'ont rien aprehendé de la part de Dieu ont été chagrins en ſe ſouvenant d'avoir mal fait. Les Epicuriens étoient ſujets à cette eſpece de mélancolie tout comme les autres hommes. Nous comprenons donc qu'un Dieu tel que je viens de le décrire n'en pourroit pas être exempt, quoi que ſa puiſſance le mît à couvert de toute juriſdiction étrangere. Il ſe ſentiroit coupable, cela ſufiroit pour l'afliger. Rien ne paroît ſe pouvoir ſoûtraire à cette néceſſité que ceux qui ſavent (b) qu'ils ont mal fait ne s'abſolvent pas eux mêmes:

(c) Exemplo quodcumque malo committitur, ipſi
Dupliciet author. Prima eſt hæc ultio, quod ſe
Judice, nemo nocens abſolvitur, improba quamvis
Gratia fallacis Prætoris vicerit urnam.
- - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - - -

(d) Cur

(e) *Summum crede nefas animam præferre pudori,*
Et propter vitam vivendi perdere cauſas.
Juven. ſat. 8. v. 83.

(f) „ Voyez l'addition aux penſées ſur les Cometes ch. „ 7. n. 12. & ci-deſſus ch. 18. vers la fin & ch. 87. vers „ le commencement.

(g) „ Ci-deſſus ch. 82. vers la fin.

(h) *Leſcalop. in Ciceron. de nat. Deor. lib. 3. pag. 669.*

(a) „ Voyez dans mon Dictionaire la remarque *t* de „ l'article *Spinoza*.

(b) „ Notez que ſi l'on m'allegue qu'il y a des hom- „ mes dont la conſcience eſt endurcie, je répondrai qu'a- „ paremment cela vient de ce qu'ils ignorent qu'ils ſont „ obligez a bien faire. Mais cette ignorance ne peut pas „ convenir à un Etre qui ſait tout parfaitement.

(c) *Juven. ſat.* 13. v. 1.

(*d*) - - - - - - - - Cur tamen hoc tu
Evaſiſſe putes, *quæ dors confeſa ſatis*
Mens habes attonitos, & ſurdo verbere cædis
Occultum quatiente animo tortore flagellum?
Pœna autem vehemens, ac multò ſævior illis,
Quas & Cæcilius gravis invenit, aut Rhadamanthus,
Nocte dieque ſuum geſtare in pectore teſtem.

Je conclus de là que les Païens qui attribuoient aux Dieux une conduite tout-à-fait injuſte, ſale, & tyranique, les expoſoient au malheur par une conſéquence néceſſaire. Ils faiſoient donc pis que de leur ôter l'exiſtence; car par la déciſion de JESUS-CHRIST, (*e*) il vaut mieux n'exiſter pas que de vivre malheureux. Je croi même que ſi par une diſpenſation utile à l'état préſent du genre humain, les hommes n'étourdiſſoient pas leur raiſon, ils concluroient tous qu'une vie mêlée de bien & de mal n'eſt point préférable à la condition inſenſible de la matiere. Il ſemble en effet qu'il y a de l'équivalence entre ne ſentir ni bien ni mal, & ſentir autant de bien que de mal. Qu'un cercle tourne ſur ſon centre, il n'avance pas plus que s'il demeuroit en repos: dont la raiſon eſt que pendant que l'une de ſes moitiez monte, l'autre deſcend, & ainſi toute compenſation faite il y a équivalence entre le continuel repos d'un cercle, & le mouvement continuel d'un autre cercle ſur ſon centre. Un ſentiment de plaiſir vous fait avancer vers le bonheur, mais un ſentiment de déplaiſir vous fait reculer d'autant. Vous n'avancez donc pas plus que ce qui ne ſent ni le plaiſir ni le déplaiſir.

§. XCV.

Confirmation de ce qui vient d'être dit de la liaiſon naturelle entre le chagrin & la connoiſſance d'avoir mal fait.

Le chagrin & les remors ſuivent naturellement les mauvaiſes actions.

VOus me nierez peut-être ce que j'ai dit touchant les remors des ſectateurs d'Epicure. Je m'en vais donc tâcher de vous le prouver. Il n'y a perſoone qui ne ſache par ſa propre expérience que la réflexion ſur ſes défauts le chagrine, lors même qu'il ne ſe peut point reprocher d'avoir rien commis contre la Morale, & qu'il le croit à couvert de la juſtice de Dieu, & de la juſtice humaine. Un Orateur qui demeure court, un Poete qui ſe trouve convaincu de n'avoir pas obſervé les regles de la prolodie, ſont dans ce cas-là. Ils s'affligent de leur faute, quoi qu'ils ſachent très-certainement, qu'ils ne ſont pas obligez de s'en confeſſer à Dieu, & que les Juges criminels n'en feront rendre aucun compte. Cela vous doit faire croire que les Philoſophes qui nioient la providence, pouvoient être très-chagrins d'avoir manqué aux devoirs de la vertu; car il leur ſuffiſoit pour ſe chagriner qu'ils ſe regardaſſent comme chargez d'un défaut phyſique, & comme privez d'une bonne qualité naturelle. Un railleur qui ſe ſouvient d'avoir été démonté dans une bonne compagnie, dans quelle affliction ne tombe-t-il pas? Sa conſcience lui reproche-t-elle un défaut moral? Se peut-il plaindre que de n'avoir pas eu aſſez de préſence d'eſprit?

Si vous faites attention à ces choſes vous concevrez, que le Dieu dont nous parlons ſe chagrineroit à tout le moins comme d'une imperfection phyſique, de ce qu'il abuſeroit de ſa puiſſance à l'oppreſſion des innocens. Nous ſupoſons que ſa ſentence ſeroit infinie. Il connoîtroit donc clairement que c'eſt une grande perfection que de ſe plaire à des actes de bonté, & de juſtice.

Si pour réfuter ce que je dis de la liaiſon naturelle entre la triſteſſe, & le ſouvenir d'avoir mal fait, vous m'alléguez qu'il y a des gens qui n'ont aucun déplaiſir d'avoir tué leur ennemi, je vous répondrai que ces gens-là s'imaginent qu'à tout prendre leur action n'eſt point mauvaiſe. Ils ſe figurent fauſſement qu'ils ont été plus reſponſables des loix de l'honneur humain, que des loix de la raiſon.

Comme il m'importe de vous empêcher de ſoupçonner que je tâche de vous payer de pentes creoſes, qui n'ont jamais trouvé place dans de bonnes têtes, je me fais ici un grand plaiſir de vous citer l'un des plus ſavans Ecrivains du XVII. ſiecle: *Il eſt impoſſible de concevoir*, dit-il (*f*), *une nature raiſonnable & libre, qu'on ne ſoit en meſme-temps convaincu, qu'elle eſt obligée de ſe ſoumettre elle & toute ſa conduite aux loix de la vérité & de la juſtice, & qu'elle ſera autant heureuſe ſi elle s'y ſoûmet avec promptitude, que malheureuſe ſi elle s'en éloigne.* Il paroit manifeſtement par toute la ſuite de ſon diſcours, qu'il n'excepte point de cette loi l'Etre ſuprême, l'auteur de toutes choſes, le vrai Dieu en un mot.

§. XCVI.

Troiſieme réponſe à la premiere objection.

MEs deux premieres réponſes ſuffiroient chacune à réfuter pleinement votre objection. Cependant, ſi vous le voulez, je les compterai pour rien. J'en ai encore une à faire qui ſans le ſecours de celles-là peut anéantir votre inſtance.

Les Païens ſont en ce cas de meurtriers & calomniateurs.

Que votre comparaiſon d'un Athée à un meurtrier, & d'un Païen à un calomniateur ſoit juſte, qu'il ſoit vrai qu'un calomniateur offenſe moins qu'un meurtrier, que je vous accorde tout cela, vous n'en ſerez pas en meilleurs termes; car vous ne pourrez nier que celui qui eſt meurtrier & calomniateur tout à la fois, ne ſoit plus coupable que celui qui eſt ſeulement meurtrier. Or voici comment je vous prouve que les Païens étoient tout enſemble les meurtriers de Dieu, & les calomniateurs de ſon honneur.

Je vous ai montré (*a*) que la religion Païenne eſt un Athéiſme qui contient tout ce qu'il y a de criminel dans le dogme des Athées. Le crime de ceux-ci ne conſiſte pas en ce qu'ils rejettent les faux Dieux; ils ſont au contraire fort louables en cela: il conſiſte uniquement en ce qu'ils rejettent le vrai Dieu; c'eſt là ſeulement que ſe trouve ce que vous nommez *deicide*, chaſſer Dieu de ſon thrône, le tuer, & non ſeulement lui ôter la vie, mais auſſi l'exiſtence. Puis donc que les Païens ont rejetté le vrai Dieu, vous devez dire qu'ils l'ont déthroné, qu'ils l'ont tué, qu'ils l'ont réduit au néant. Les voilà donc dans le même cas que les Athées. Mais ceux-ci, répondrez vous, ne ſubſtituoient aucun faux Dieu à la place du véritable: ils ne reconnoiſſoient abſolument aucune Divinité: les Païens au contraire en reconnoiſſoient pluſieurs, & les adoroient dévotement. Tant pis pour eux, vous répliquerai-je, ils aggravoient par là & multiplioient

(*d*) *Id. ib.* v. 192.
(*e*) „ Evangile ſelon Saint Matthieu ch. 26. v. 24.

(*f*) „ Thomaſſin, Traitez hiſtor. & dogmatiques to. „ 3. pag. 76.
(*a*) „ Cideſſus ch. 83.

tiplioient leur crime; car c'eſt une moindre ofenſe de chaſſer un Roi, (*b*) & de laiſſer enſuite le thrône vacant, que de donner la couronne à l'ennemi du Roi déthroné; & ſi les Rebelles choiſiſſoient un nouveau Roi qui fût très-indigne de ce poſte, ils pouſſeroient encore plus loin l'inſulte, & ils outrageroient de plus en plus leur Monarque légitime (*c*).

Vous m'avouërez ſans doute que ſi la Reine Elizabeth chaſſée de ſes états avoit apris que ſes Sujets révoltez lui avoient fait ſucceder la plus infame proſtituée qu'ils euſſent pû déterrer dans Londres, elle eût été plus indignée de leur procedé, que s'ils euſſent pris une autre forme de gouvernement, ou que pour le moins ils euſſent donné la couronne à une illuſtre Princeſſe. Non ſeulement la perſonne de la Reine Elizabeth eut été tout de nouveau inſultée par le choix qu'on auroit fait d'une vilaine courtiſane, mais auſſi le caractere roial eût été deshonoré, & bafoué. Voilà l'image de la conduite des Païens à l'égard de Dieu. Ils ſe ſont révoltez contre lui, & après l'avoir chaſſé du ciel, ils ont ſubſtitué en ſa place une infinité de Dieux chargez de crimes, & ils leur ont donné pour chef un Jupiter fils d'un uſurpateur, & uſurpateur lui-même, pere charnel de pluſieurs batards, Sodomite &c. N'étoit-ce pas flétrir & deshonorer le caractere divin, expoſer au dernier mépris la nature & la majeſté divine, en un mot ajoûter au meurtre les calomnies infamantes, & attenter à l'honneur après avoir maſſacré?

§. XCVII.

Seconde objection. *L'Athéiſme étant un péché de malice eſt plus injurieux à Dieu que le Polythéiſme qui eſt un péché d'ignorance.*

II. Objection. *Les Païens pèchent par ignorance, mais les Athées par malice.*

VOus m'objectez en ſecond lieu que la malice eſt le caractere de l'Athéiſme, mais que l'Idolatrie Païenne étoit un péché d'ignorance, d'où vous concluez que Dieu eſt plus ofenſé par les Athées que par les Païens. Une ofenſe malicieuſe n'eſt jamais involontaire, elle eſt toûjours dirigée par une intention remplie de haine ou de mépris: les péchez d'ignorance ſont ordinairement involontaires, quelquefois même ils ſont joints à une bonne intention. Or comme les Païens étoient bien intentionnez quant à la Divinité en général, qu'ils la cherchoient avec un deſir ſincere de la ſervir, & de l'adorer, & qu'aiant cru l'avoir trouvée dans des objets qui n'étoient pas Dieu, ils l'ont honorée ſelon leurs faux préjugez autant qu'il leur a été poſſible, il faut déplorer leur ignorance, mais en même tems il faut réconnoître qu'ils n'ont point ſçu qu'ils erroient. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire des Athées, ils attaquent malicieuſement la notion de Dieu qu'ils ſentent, & dans leur cœur, & dans leur eſprit, ils s'éforcent de l'étouſer; ils agiſſent en cela contre leur conſcience, & ſeulement par le motif de ſe délivrer d'un joug, qui les empêche de s'abandonner à toute ſorte de crimes. Ils livrent donc la guerre à Dieu directement & immédiatement, & ainſi l'injure qu'ils font au ſouverain Etre eſt plus ofenſante que l'injure qu'il recevoit des adorateurs des Idoles.

J'ai abregé votre diſcours, mais j'en repréſente toute l'énergie, & je ſuis certain que vous ne vous plaindrez pas que j'aie énervé votre ſeconde objection. Vous aurez aparemment plus de ſujet de vous plaindre que je la réfute trop bien.

§. XCVIII.

Premier défaut de la ſeconde objection. Elle renverſe l'état de la queſtion.

LE premier défaut que j'y trouva eſt qu'elle renverſe tout l'état de la queſtion. Vous ſupoſez qu'en comparant les Païens avec les Athées, je n'ai prétendu parler que des Athées que l'on nomme de pratique, & cependant je les ai exclus (*d*) de toute cette diſpute; car j'ai déclaré très-expreſſément, que je ne voulois point parler des Athées qui (*e*) ont *étouffé malicieuſement la connoiſſance* de Dieu *afin de s'abandonner à toute ſorte de crimes ſans nul remors.* Ainſi, Monſieur, votre objection eſt le ſophiſme que l'on nomme dans l'école, *ignoratio elenchi, ignorance de ce qu'il faut réfuter.* Je puis convenir de toutes les propoſitions de votre argument ſans préjudicier à ma theſe le moins du monde. Que les Athées dont vous parlez ſoient plus méchans que les Idolatres, que leurs crimes de leze-majeſté divine ſoient plus injurieux au vrai Dieu que ceux des Païens, peu m'importe, cela ne regarde point l'opinion que j'ai ſoûtenuë. Je n'ai aucun intérêt à démêler avec vous ſur ce point-là. C'eſt auſſi ce qui me diſpenſe d'examiner, ſi vous êtes bien fondé dans vos excuſes de l'Idolatrie. Vous extenuez beaucoup ce crime-là, vous n'y trouvez point de malice, mais ſeulement une erreur involontaire. La Sainte Ecriture ne nous permet pas cette indulgence: elle foudroie l'Idolatrie comme un péché abominable: les Saints Peres ont imité ce ſtyle-là. C'eſt à vous à voir comment vous démêlerez cette fuée. Je m'écarterois trop de mon ſujet ſans néceſſité ſi j'entreprenois de vous prouver, qu'il y a bien des illuſions dans votre hypotheſe du Polythéiſme.

Cette objection change l'état de la queſtion.

§. XCIX.

Second défaut de la ſeconde objection. Elle ſupoſe qu'il n'y a que des Athées pratiques.

LE ſecond défaut que je trouve dans votre objection eſt que vous ſupoſez comme un fait certain, que tous les Athées ſont de ceux qu'on nomme pratiques. Ces Athées-là ſont perſuadez qu'il y a un Dieu, mais ils vivent comme s'ils ne croioient point qu'il y en eut, & ils tâchent d'éfacer de leur eſprit la perſuaſion de l'exiſtence divine: elle les incommode dans la jouiſſance de leurs plaiſirs criminels: c'eſt pourquoi ils voudroient croire qu'il n'y a point de Dieu, & ils s'éforcent d'y parvenir. Ils s'étourdiſſent quelquefois, ils endorment & ils endurciſſent leur conſcience, mais elle ſe reveille de tems en tems, & ils ne viennent jamais à bout d'éfacer l'empreinte de Dieu que la Nature a gravée dans leur cœur. Ce trait ne lâche point priſe quelque fortement qu'ils le ſecouent afin de le faire tomber: (*) *quo-*

Elle n'eſt que contre des Athées pratiques qui ſont hors de la queſtion.

(*b*) „ Voïez les Penſées diverſes ch. 132.

(*c*) *Cum Deus graviter fuccenſeat omnibus qui aliunt, præter ſe unum pro Deo venerantur: tum vero IMPRIMIS irafcitur iis qui in thronis ejus conſtituunt vere nomenve nefcios, homines impios ac profanos, quales cœlebantur à gentilibus numeri.* Voſſius de origine & progr. idolol. lib. 3. cap. 41. pag. m. 293.

(*d*) „ Voïez ci-deſſus ch. 73. & 92.

(*e*) „ Penſées diverſes ch. 118.

(*) *qualis conjecta cerva ſagitta . . . . . hæret lateri lethalis arundo.* Voila le portrait (†) qu'on nous doone ordinairement des Athées de pratique. On nomme Athées ſpéculatifs ceux qui ne ſont point perſuadez de l'exiſtence de Dieu. Je ne vous nierai point que pluſieurs Auteurs ne diſent, qu'il n'y a point d'Athées de cette derniere claſſe; mais je pourrai neanmoins vous ſoûtenir que vous n'avez pas dû vous fonder ſur l'hypotheſe de ces Auteurs-là en argumentant contre moi.

Vous avez dû vous mettre à la place de ceux qui m'ont propoſé l'objection (‡) que j'ai réfutée. Or ils ſupoſent qu'il peut y avoir (§) des Athées ſpéculatifs, & comme c'eſt ſur cela que leur objection, & la réponſe que j'y ai faite ſont fondées, vous avez été obligé de m'attaquer en ſupoſant le même principe qu'eux; car de quoi vous ſerviroit-il de faire voir que mes réponſes ne ſont point juſtes, ſi on les compare à des objections que je n'ai point euës à réfuter? Ne me doit-il point ſufire qu'elles ſatisfaſſent aux difficultez qui m'avoient été propoſées? Il faloit donc me prouver que la même eſpece d'Athées dont il avoit été queſtion entre ceux avec qui je diſputois & moi, étoit pire que les Païens. Sans cela votre inſtance ne pouvoit être que mauvaiſe. Or bien loin de prouver une telle choſe vous me propoſez une autre claſſe d'Athées extrêmement différente de celle-là, vous me la propoſez, dis-je, comme la ſeule qu'il y ait au monde. Pardonnez moi ſi je vous dis que c'eſt chercher ſon adverſaire où l'on ſait qu'il ne ſera pas.

§. C.

Diverſité de ſentimens ſur la queſtion, s'il peut y avoir des Athées ſpéculatifs.

Probabilitez pour & contre l'exiſtence des Athées ſpéculatifs.

UNe autre raiſon vous devoit porter à n'aſſûrer pas qu'il n'y a que des Athées de pratique; c'eſt que vous ne pouvez pas donner cela comme un fait certain, mais tout au plus comme un fait que le ſentiment de pluſieurs graves Auteurs a rendu probable. Savez-vous bien, Monſieur, que lors qu'on n'opoſe à ſes adverſaires que des probabilitez, on ne gagne preſque autre choſe que d'alonger les diſputes, & que de les rendre ſi prolixes qu'elles laſſent ou qu'elles degoûtent les lecteurs. Penſez-vous que je ne puiſſe vous répondre par une probabilité auſſi grande que celle que vous m'avez objectée? Tant d'Hiſtoriens qui diſent que l'on a trouvé dans le nouveau monde pluſieurs pais ſans religion, tant d'Auteurs fameux qui ſoûtiennent que l'ignorance de Dieu eſt quelquefois invincible, ne rendent-ils pas auſſi probable ce que vous niez, que le ſauroit être ce que vous afirmez?

L'autorité de vos témoins ſeroit plus conſidérable s'ils ſoûtenoient qu'il n'y que fort peu d'Athées; car on pourroit préſumer qu'ils ont connu ce petit nombre de gens, qu'ils les ont ſondez juſques au vif, & qu'en les tournant de tous côtez ils ont certainement découvert que leur Athéiſme étoit ſeulement pratique. Mais quand on les voit déplorer que le nombre des Athées ſoit ſi prodigieux, on ne ſauroit s'imaginer qu'ils les connoiſſent perſonnellement, ni même que ſur des conjectures tant ſoit peu circonſtanciées ils aient développé ce qui ſe paſſe dans le cœur de la plûpart de ces impies. On a donc lieu de croire qu'ils en parlent à vûë de païs. Le moien donc d'aſſûrer ſur leur parole qu'en effet il n'y a perſonne qui ne croie l'exiſtence divine, & que ceux qu'on nomme Athées ne ſont que des ſcélerats, qui s'éforcent par une malice furieuſe de ſe défaire de la perſuaſion qu'il y a un Dieu?

Pacard nie qu'il y en ait.

Un Miniſtre François qui écrivit contre les Athées l'an 1574. intitula ainſi le 2. chapitre: (a) *Es cœurs des hommes eſt naturellement empraint un ſentiment de divinité qui ne peut eſtre entierement eſteint, & effacé par la malice des réprouvez.* Voilà donc un homme qui nie entierement l'exiſtenee des Athées ſpéculatifs. *Qu'on face recherche par tout l'univers*, dit-il (b), *qu'on examine tous les ſiecles paſſez, qu'on liſe hiſtoires tant anciennes que modernes, qu'on eſcoute ceux qui viennent de l'Amerique, & terres Neufues, ils teſmoigneront tous qu'il preſent & des toujours la religion a eu, & a lieu entre les humains. Vrai eſt que le ſentiment de divinité eſt eſtouffé en quelques uns par leur malice: mais il n'eſt pas totalement eſteint.* Par ces *quelques-uns* il n'entend pas un petit nombre de gens: il venoit de dire. „ (c) C'eſt donc merveil-„ les de voir TANT D'HOMMES mentir a eux „ meſmes, leſquels au lieu de nourrir, & en-„ trenir ceſte ſemence, ce qu'elle puiſſe venir a „ maturité, pour en recueillir fruit; entant qu'en „ eux taſchent de la ſuffoquer & eſteindre. „ Il aſſûre dans ſon épitre dédicatoire qu'*au commencement de ſon miniſtere il a eu a combatre* (d) *pluſtoſt contre les* Epicuriens, & les Athées que contre les Catholiques Romains. *Nous voions la terre*, continue-t-il, *& notamment ce Roiaume couvert* (e) *de Deiſtes, Epicuriens, Atheiſtes & autres tels monſtres.* Il parle encore plus fortement dans la preface: „ (f) Or ne faut il pas ſeulement „ dire qu'il y a fort peu d'hommes qui façent eſtat „ de ceſt (g) avertiſſement, ains pluſtoſt faudroit a „ pleine bouche deplorer leur ſtupidité, voire „ leur brutalité. Car la terre ne ſouſtint ni ne „ nourriſt oneques tant d'hommes corrumpus, „ & profanes; l'impieté n'eult jamais la vogue „ de la façon; ſiecle ne s'eſt paſſé auquel les Eſ-„ prits des hommes aient eſté ſi prodigieux qu'ils „ ſont a preſent. Les uns ſont Déiſtes, les autres „ Epicuriens, & la plus part Athées. „

Je vous demande s'il avoit connu perſonnellement tous ces impies? Ne me répondez pas qu'il ſufiſoit qu'il eut diſputé avec trois ou quatre, & que

(*) *Virgil. Æn. lib. 4. v. 69.*

(†) „ Voiez Mr. Turretin au 1. tome de ſon Cours „ de théologie pag. 183. 184. édit. de Geneve 1679.

(‡) „ Celle du chap. 102. des Penſées diverſes.

(§) „ Ils prétendent que s'il n'eût point paru de Co-„ metes le monde ſeroit tombé dans l'Atheiſme. C'eſt ſu-„ poſer que peu à peu l'on ſeroit tombé dans l'oubli de „ Dieu, & que l'inſtruction paternelle ſur cet article au-„ roit ceſſé. L'Athéiſme eût donc été alors ſpeculatif. „ Voiez ci-deſſus ch. 91. au commencement.

(a) „ George Pacard, théologie naturelle pag. m. 56.

(b) *Id. pag.* 59. 60.

(c) *Id. ib.*

(d) „ Un autre Miniſtre qui ſous le nom de Baruch „ Canephius, publia en 1582. un livre intitulé *Athromachie*, „ dit dans la préface qu'en *pourſuivant le cours de ſa voca-„ tion il a rencontré entre pluſieurs autres empeſchemens une „ large pepiniere de bourgeons d'amertume, c'eſt aſſavoir d'A-„ théiſme brutal, de blaſphémes horribles, & d'un prophane „ meſpris de Dieu.*

(e) „ Conférez avec ceci les paroles de Viret rapportées „ dans le Dict. hiſt. & crit. a la remarque D de ſon ar-„ ticle.

(f) Pacard *ib. pag.* 17.

(g) „ C'eſt-à-dire de ce que Platon exhorte les hommes „ d'aller à Dieu.

que comme par un ſeul artifice des Grecs (*b*) on pouvoit juger de tous les autres, il pouvoit auſſi juger du caractere de tous les Athées par celui de deux ou trois. O le beau moien de ſe tromper! Les hommes ſont plus diférens les uns des autres par l'eſprit que par le viſage. Ils vont à la même fin par mille ſortes de routes. Il n'y a point de conſequence à tirer des motifs de l'un aux motifs de l'autre.

De même que Turretin.

Mr. Turretin eſt un de vos plus illuſtres témoins. Il décide (*i*) qu'il n'y a point d'Athées de ſpéculation, mais en même tems il avoue que notre ſiecle eſt très-fecond en Athées: (*k*) *Quæſtionem hanc* (de Dei exiſtentia) *neceſſariam reddit hodie Atheorum, quorum nimis ferax eſt ſeculum hoc corruptiſſimum, execrabilis vefania, qui clariſſimæ huic veritati impie refragari non erubeſcant, ...* (*l*) *Cum tantæ ſit hodie in mundo Atheorum numerus, mirum primâ fronte videri poterit, quod tales dari, vel in dubium revocari poſſit, vel negari.* Je ne devrois pas vous parler de Mr. Heidanus: il n'a point été déciſif comme Mr Turretin. Il étoit en qualité de Cartéſien un grand promoteur de l'idée innée: il lui eſt deſagréable qu'il y ait tant de rélations qui afirment que l'on a trouvé des peuples Athées; il voudroit bien (*m*) les rendre douteuſes: mais en dépit de ſes hiais & de ſes détours on connoit manifeſtement, qu'il accorde (*n*) qu'il y a de véritables Athées. Il ſe contente d'établir qu'ils ne ſont pas fort nombreux en comparaiſon des Athées de pratique, qui tâchent de ſe délivrer de la croiance qu'il y a un Dieu, (*o*) parce qu'étant fort criminels il leur conviendroit qu'il n'y en eût pas; car il n'y a point d'autres gens, continue-t-il, (*p*) qui nient l'exiſtence de Dieu que ceux à qui il ſeroit utile qu'il n'y eût point de Dieu. Cela ſigmfie clairement, 1. Que la crainte des enfers porte les grands ſcélérats qui ſavent qu'ils ont mérité la damnation éternelle, à effacer de leur cœur la perſuaſion, non pas de Dieu ſimplement, mais de ſa juſtice. 2. Qu'il n'y a que de telles gens, qui ſe délivrent de cette perſuaſion. C'eſt donc par un tel motif qu'Epicure, que le Poëte Lucrece, que Pline ont nié la providence. Mais comment cela ſe peut-il dire? N'etoient-ils pas plus vertueux que la plûpart des Païens les plus crédules? Mr. Heidanus ne ſavoit-il pas que Benoit Spinoza, & ceux qui philoſophoient auprès de lui étoient d'une vie plus irreprochible que quantité d'orthodoxes? Mais continuons de le citer. Il déplore que l'Athéiſme ſe ſoit gliſſé au Septentrion, & que l'Occident n'en ſoit pas moins infecté que l'Orient, que ce ſoit un mal qui a pénétré dans toutes les Cours, & qui ſe communique à tous les ordres; que perſonne ne puiſſe paſſer pour fin politique ſans avoir été inſtruit dans ce pernicieux college. Il encourage les Magiſtrats à exterminer ce monſtre: (*q*) *Et tamen hæc impietas inter non minimas ſeculi noſtri calamitates numeranda venit, quæ contagione ſua ſerpſit ad Septentrionem noſtrum, & peregrino calore illum infecit, ut ne Orienti aliquid concedat Occidens. Etenim pervaſit omnes natas, cortes, omnes hominum ſtatus & ordines ſalutat, & quaſi magiſtra docens munera ab omnibus exigit, ut nemo cati Politici nomen geſtare dignus videatur, niſi hujus ſchole factus diſcipulus. Quod niſi Deus hoc malum compeſcat, & Magiſtratuum cura advigilet, ut in herba opprimatur hoc lolium, verendum, ne tandem vitalia exedat.*

Heidanus parle pour & contre.

Vous pourriez-vous ſervir de ce Docteur comme d'un demi-témoin, mais on ne vous le conſeilleroit pas ſi l'on avoit bien examiné tout ce qu'il a dit ſur la matiere. Il a eu bien plus en vuë de recueillir beaucoup de choſes, que de les lier enſemble dans une bonne harmonie, & que d'en tirer des conſéquences qui fuſſent juſtes, & qui ne s'entrechoquaſſent pas. Il raporte (*r*) tant de cauſes de l'Athéiſme qui peuvent tromper l'eſprit ſans qu'une conſcience chargée de crimes leur donne des lettres de recommandation, qu'on doit s'étonner qu'il ne mette en ligne de compte que l'intérêt d'éviter l'enfer. Ignoroit-il que l'eſprit de l'homme eſt aſſez foible pour choiſir (*s*) la fauſſeté préférablement a la vérité, ſans que les maladies du cœur y mêlent leurs influences, & ſur tout lors que les objets ne tombent pas ſous les ſens, & que leur nature eſt infinie?

Invalidité de ces témoignages.

S'il vous donnoit ſon témoignage à pur & à plein comme font les (*t*) deux Miniſtres dont j'ai cité les paroles, vous n'en ſeriez guere plus avancé. Il ſeroit ſujet aux mêmes reproches que les autres: ſondoit-il les reins & les cœurs? Avoit-il vû ce qui ſe paſſoit dans l'ame de tant de gens qu'il accuſe? Les connoiſſoit-il par leur nom? Les avoit-il fréquentez & catechiſez?

Mais je veux que ces reproches ne ſoient point valables: qu'y gagnerez-vous? Ne puis-je pas vous citer des gens de grand poids, qui ont reconnu un Athéiſme ſpeculatif à quoi le défaut d'inſtruction, & non la malice avoit ſervi de berceau?

Arnauld reconnoit des Athées ſpéculatifs.

Si cela étoit néceſſaire, je vous nommerois pluſieurs Ecrivains illuſtres qui ne doutent nullement de la vérité des relations, où l'on afirme qu'il s'eſt trouvé des peuples Athées dans le nouveau monde. Je me contenterai de vous citer Mr. Arnauld: ſon autorité eſt d'autant plus conſidérable qu'il n'a jamais favoriſé les opinions relachées, & qu'il a été un fort grand eſprit: „ (*v*) Tous „ ceux qui nous ont donné l'hiſtoire des Antilles „ demeurent d'accord, qu'avant qu'elles euſſent „ eſté découvertes par les Chreſtiens, tous les „ habitans de ces Iſles eſtoient dans une profon- „ de ignorance de Dieu, n'en connoiſſant & n'en „ adorant ni de vray ni de faux, & qu'ils n'a- „ voient perſonne dont ils puſſent en eſtre inſtruits, „ tous leurs voiſins eſtant dans la meſme ignoran- „ ce, „ Il avoue donc qu'il y a eu des nations entieres coupables de l'Athéiſme ſpéculatif; or tant s'en faut qu'il les accuſe d'être tombées, ou de s'être maintenues malicieuſement dans cet état, qu'il prouve (*w*) qu'elles ont été privées *des moiens ſufi-*

(*b*) *Accipe nunc Danaum inſidias & crimine ab uno*
Diſce omnes. Virg. Æn. lib. 2. v. 65.
(*i*) *Franciſc. Turretinus, Theol. elenct. part. 1. loco 3. pag.* 184.
(*k*) *Id. ib. pag.* 175.
(*l*) *Id. ib. pag.* 183.
(*m*) *Heidanus de origine erroris pag.* 183.
(*n*) *Talium Atheorum* (practice) *omni tempore eſt magnus proventus atque ea hoc ſenſu verus Atheiſmus etiam aliquando verum habet.* Id. ib. pag. 181. Voiez ce qu'il a dit dans un autre livre & que je raporte dans mon Dictionn. à la remarque *L* de l'article *Maldonat.*
(*o*) *Id. ib. pag.* 252.
(*p*) *Nemo enim Deum non eſſe credit, niſi cui Deum non eſſe expedit.* Id. ib. pag. 253.
(*q*) *Id ib. pag* 257.
(*r*) *Ibid. lib. 4. cap. 2. & ſeq.*
(*s*) „ C'eſt-à-dire entant que revetuë des aparences de „ la vérité pendant que la vérité ſe préſente ſous la forme „ de la fauſſeté.
(*t*) „ George Pacard, & François Turrettin.
(*v*) „ Arnauld 4. Dénonc. du péché philoſoph. p. 35.
(*w*) Id. 2. Denonc. du péché philoſ pag. 89 & ſuiv. „ Voyez ci-deſſus ch. 52 vers la fin

ſuffiſans pour connoître Dieu, & qu'elles ſeroient excuſables ſi la doctrine des Jéſuites touchant l'ignorance invincible étoit vraie. La raiſon ſur quoi il ſe fonde pour ſoûtenir que cet Athéiſme n'eſt point innocent eſt (x) qu'il le regarde comme une peine du péché originel. Comme donc il ſupoſe qu'une ignorance qui eſt la ſuite du péché originel ne diſculpe pas, il conclut que l'ignorance de Dieu eſt puniſſable lors même que l'on a manqué de tous les moiens ſuffiſans de conoître Dieu, & qu'elle ne coule pas des défauts particuliers (y) à une perſonne, mais ſeulement du vice commun à tous les enfans d'Adam.

De même que Baſnage.

Si quant à l'aveu de l'Athéiſme de quelques peuples Américains, je me contente de vous alléguer Mr. Arnauld, ſans joindre à ſon témoignage celui de quelque fameux Miniſtre (z), comme il me ſeroit aiſé, il n'en ſera pas de même quant à l'invincibilité de l'ignorance de Dieu. L'autorité d'un Théologien Proteſtant vous paroîtra plus reſpectable que celle d'un Docteur de Sorbonne: c'eſt pourquoi je vais vous citer un ſavant Miniſtre, qui reconnoit que certains Athées ſeroient innocens, ſi l'ignorance invincible diſculpoit les hommes. Il ſe ſert de cette conſequence pour réfuter les priviléges que l'on voudroit attacher à l'ignorance invincible. Voici ſes paroles: „ (a) Dans cette ſupoſition, l'ignorance in„ vincible s'étend à toutes choſes; parce qu'il „ n'y en a pas une ſeule, ſur laquelle on ne trou„ ve des difficultez qu'on ne peut lever: Il y au„ ra une ignorance invincible repandue ſur l'exi„ ſtence de Dieu; car combien de difficultez „ peuvent naître dans l'eſprit d'un Athée deſpe„ culation; & une ame qui n'aura pas la force „ de digérer les objections que lui fait un Sophi„ ſte, & qui par cette foibleſſe, fera profeſſion „ ouverte d'impiété, ne laiſſera pas d'être cou„ ronnée dans le Ciel, comme les Martyrs du „ Dieu Vivant: On a beau dire, on ne peut „ exempter l'Athéiſme de l'ignorance invincible „ & innocente, puiſqu'il peut ſe trouver ſur cet„ te matiere, des difficultez réelles, inſurmon„ tables à certains eſprits. „ Vous voïez que c'eſt aller beaucoup plus loin que Mr. Arnauld; car on ne s'arrête point aux Athées qui n'ont jamais entendu parler de Divinité, on parle de ceux qui ont fait des diſcuſſions ſur l'exiſtence divine, & comparé preuve à preuve, objection à objection, & l'on convient que de bonne foi ils pourroient prendre le mauvais parti; car ceux qu'on réfute ne prétendent pas diſculper l'ignorance volontaire.

Jurieu reconnoit

Un autre Miniſtre, celui-là même qui a tant crié contre mes Penſées diverſes, avoit déjà propoſé cette objection à ceux qu'il croit être trop favorables à l'ignorance invincible. Il (b) obſerve que les Cannibales *ne connoiſſent aucune religion, aucune diſtinction de bien ni de mal*; que (c) *leur ignorance eſt invincible par raport à leur naiſſance & à leur éducation. Nés & élevés comme ils ſont, il eſt moralement impoſſible qu'il ſoient autres qu'ils ſont*, & s'il étoit vrai que *la ſuffiſance de la notification ſe dut toûjours meſurer par raport aux préjugés, à l'éducation, & aux autres obſtacles externes*, il ſeroit *certain que ces Cannibales* n'auroient *reçu aucune notification ſuffiſante par raport à leur état, des loix de la nature & de l'exiſtence d'un Dieu qui veut être adoré, & par conſequent ils* ne ſeroient *en façon du monde coupables, & ne ſauroient être juſtement punis.* (d) *Ils ne commettent rien contre la conſcience, car ils croient de bonne foi que tout eſt permis.* Il ſoûtient (e) que ſi l'ignorance de bonne foi diſculpe dans le cas même d'infidélité, elle diſculpe les Athées; car il croit *que l'Athéiſme de bonne foi eſt revêtu dans l'eſprit d'un Athée* de toutes (f) les livrées de la vérité, (g) qu'*un Athée n'eſt point blaſphemateur ſelon ſa propre doctrine*, que *quand il offenſe Dieu par des paroles d'incredulité & d'Atheiſme, il n'offence qu'une chimere & un être de raiſon ſelon ſa penſée*, & que puis qu'il a (h) *un ſentiment interieur qu'il n'y a point de Dieu, qu'il ſent cela dans ſon interieur*, on ne peut point dire qu'il n'a point de conſcience.

auſſi des Athées de bonne foi.

Vous voilà condamné hautement par deux Miniſtres. Ils reconnoiſſent des Athées qui ſe trompent de (i) bonne foi, & qui ſont par conſéquent d'une autre eſpece que ceux que vous m'alléguez.

De peur qu'on ne croie que le dernier de ces deux Miniſtres n'a parlé ainſi, que dans la chaleur de la diſpute, & que l'équité demande que je ne me prévaille pas de ce qui peut lui être échapé en ce moment-là, & que peut-être il auroit nié le lendemain s'il avoit eu à écrire ſur une matiere différente, je vous prie d'obſerver qu'il avoit déjà ſoûtenu la même choſe, & qu'il l'a ſoûtenue depuis: (k) *Si le menſonge traveſti peut entrer dans les droits de la verité, il s'enſuivra qu'un ATHE'E DE BONNE FOY eſt en droit de blaſphemer contre Dieu, de dire que ce qu'on apelle Dieu eſt un fantoſme vain, & une Idole de nôtre imagination.* Selon les principes de la tolérance „ (l) UN ATHE'E DE BONNE FOI qui a „ cherché Dieu, qui a trouvé que le monde eſt „ Dieu & qu'il n'y en a point d'autre, en eſt quit„ te pour cela; *voilà ſa verité toute trouvée.* „ Vous

(x) „ Pour joger de la qualité des péchez de tant de „ peuples qui ont été privés de la connoiſſance du vray „ Dieu, il ne ſert de rien de ſçavoir, s'ils ont eu, ou „ s'ils n'ont pas eu des moiens humains pour le con„ noître. Car s'ils en ont eu, leur ignorance a été „ un péché; & s'ils n'en ont point eu, ç'a été une peine „ du péché. Et en l'un & l'autre cas on ne peut „ nier ſans erreur qu'ils n'aient violé la loy de Dieu en „ faiſant ce qu'elle defend, quoy qu'ils ne l'aient pas „ connue. *Id.* 1. *Dénonciat. pag.* 46. Voyez auſſi la 2. Dé„ nonciat. pag. 85.

(y) „ Voyez la 2. Dénonciation, pag. 86.

(z) *Multa* (gentium barbararum) *ne cognant quidem ſe patratores eſſe, nec Deum ullum adorant, nec ullum nomen habent, quo Deum exprimant; quod de Braſilienſibus notavit Clariſſ. Vir Joannes Lactius noſter in extimio opere.* Frider. Spanhem. exercitat. de gratia univerſali to. 1. pag. 569. Voyez auſſi pag. 655.

(a) Baſnage Traitté de la conſcience, liv. 1. ch. 6. pag. 72. 73. édit. d'Auſt. 1696.

(b) „ Jurieu, des Droits des deux Souverains pag. 54. „ édit. de Rotterd. 1687.

(c) *Id. ib. pag.* 55.

(d) *Id. ib. pag.* 56.

(e) *Id. ib. pag.* 61.

(f) „ Il y a *de tous les droits* dans l'original: mais ſans „ doute l'Auteur vouloit dire *livrées*. Si on lit toute „ la page on voit qu'il a dû s'exprimer ainſi, comme il „ le fait pag. 64.

(g) *Id. ib. pag.* 62.

(h) *Id. ib. pag.* 65.

(i) „ En prenant ce mot dans le ſens du Commentai„ re philoſophique ſur *contrain les d'entrer*, où l'on de„ clare en toute occaſion, que ceux qui errent parce „ qu'ils ont negligé de s'inſtruire, ou qu'ils ont examiné „ les raiſons du pour & du contre ſans une intention „ ſincere de découvrir la vérité, mais plûtôt avec le de„ ſir de ſe confirmer dans leurs préjugez pour l'interêt „ de quelque paſſion, n'errent pas de bonne foi.

(k) „ Jurieu Syſteme de l'Egliſe pag. 184. édit. de Dor„ drecht. 1686.

(l) „ Id. Tableau du Socinianiſme pag. 320. édition „ de la Haye 1690.

Vous voïez donc que je vous allégue non pas un ſentiment paſſager de ce Miniſtre, mais ſes dogmes arrêtez, digérez & bien conſtans.

§. CI.

Sentimens des Scholaſtiques ſur l'exiſtence de l'Athéiſme ſpéculatif & quelquefois innocent.

JE puis ajoûter qu'il y a pluſieurs célébres Théologiens de la Communion Romaine, qui ont enſeigné publiquement qu'il ſe peut trouver des hommes, en qui l'ignorance de toute Divinité n'eſt pas une faute. Vous me direz que cette propoſition eſt très-éloignée de la vérité. Soit, mais elle ne laiſſe pas de vous faire voir que votre ſupoſition n'eſt pas véritable évidemment; car ſi elle l'étoit, la ſupoſition contraire ſeroit évidemment fauſſe, & par conſéquent abandonnée de tous les Théologiens. Vous voïez donc que votre hypotheſe eſt une choſe problématique, elle eſt donc ici très-défectueuſe, très-infructueuſe.

Le mépris que vous avez pour les Scholaſtiques me fait croire, que vous ignorez qu'on ait ſoûtenu ce que je viens de vous dire touchant l'innocence de certains Athées. Je me crois donc obligé d'en venir aux citations. Je ne commencerai point par un Caluiſte rélaché, mais par un Moine de l'Ordre de Saint Auguſtin, Ordre qui ne ſympathiſe pas beaucoup avec les Jéſuïtes.

§. du-Pui dit qu'on peut ignorer l'exiſtence de Dieu ſans crime.

Jean du-Pui Profeſſeur roïal en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe ſoûtient (*a*) que l'exiſtence de Dieu, ou ce qui eſt la même choſe, cette propoſition, *il y a un Dieu*, ne nous eſt point connu par elle même. Il le prouve par ſept raiſons dont la derniere eſt l'autorité des Docteurs, Thomas d'Aquin, Cajetan, Bannez, Gregoire de Valence, Molina, Sumel, Suarez, Gillius. Il remarque que ce dernier a cité en confirmation un nombre innombrable de Scholaſtiques & de Philoſophes. Il s'objecte que Saint Jerôme, Iſidore, Grégoire de Nazianze, Jean Damaſcene, & pluſieurs autres Peres aſſûrent communément que la Nature nous imprime la connoiſſance de la Divioité. Il répond qu'ils ont ſeulement voulu dire, (*b*) qu'il eſt au pouvoir d'un chacun de rechercher la connoiſſance de Dieu par l'examen des créatures, ce qu'il accorde volontiers, mais que cependant cette connoiſſance ne ſera jamais diſtincte. Ayant répondu à une ſeconde difficulté, il tire de ſa doctrine précédente cette concluſion, qu'il y a tel homme en qui d'ignorer qu'il y a un Dieu n'eſt pas une faute: (*c*) *Colliges ex iſtis poſſe dari ignorantiam inculpabilem in aliquo de exiſtentia Deitatis.*

De même que Caramuel,

Le fameux Caramuel remarque que les plus illuſtres Théologiens afirment, que l'ignorance de Dieu eſt quelquefois invincible. C'eſt la même choſe icioo eux que d'être exempte de faute (*d*).

Un peu avant que Mr. Arnauld dénonçât le péché philoſophique, le Pere de Reux Jéſuïte Profeſſeur en Théologie à Louvain y fit ſoûtenir (*e*) cette theſe: (*f*) *Quamvis exiſtentia Dei etiam populariter ſit demonſtrabilis, non modò tamen non eſt propriè per ſe nota quoad nos, ſed etiam fieri poteſt, ut ab homine ordinariis tantùm divinæ gratiæ auxiliis prævento ignoretur* (g) *tantiſper inculpatè.* C'eſt-à-dire, „ Quoy que l'exiſtence de Dieu ſe „ puiſſe démonſtrer d'une maniere proportionnée „ à l'intelligence du peuple, il eſt vrai néanmoins „ que non ſeulement elle n'eſt pas proprement „ connue par elle-même à l'égard de oous, mais „ qu'il ſe peut faire qu'elle ſoit ignorée pour peu „ de tems par un homme aidé ſeulement des ſe„ cours ordinaires de la grace ſans qu'il y ait de „ ſa faute. „ *Du Roux, &c.*

Un Ecrit (*h*) publié par les Jéſuïtes contre la dénonciaton de Mr. Arnauld, porte que le Pere de Reux n'aprouve point toute la doctrine dénoncée, *Qu'il n'y a que* 3. *articles que ce Pere ſoûtient ſur ce ſujet avec la plus grande partie de ſes Confreres, & des Théologiens. Le* 1. *que l'exiſtence de Dieu peut être ignorée pour quelque peu de temps ſans péché*, inculpatè, *par des perſonnes qui ont l'uſage de la raiſon.* Je n'ai pas aſſez ſuivi cette diſpute pour pouvoir vous dire de quelle maniere on prétend, que l'Athéiſme peut paſſer de l'état de non criminel à l'état de criminel. Mr. Arnauld ſoupçonne (*i*) que le mot *tantiſper* eſt un artifice, & il montre (*k*) par tant de raiſons que les moiens ſufiſans divins & humains pour connoître Dieu ont manqué aux peuples de l'Amérique, qu'on ne peut guere comprendre, que s'ils ont ignoré Dieu *incompablement* quelques années, ils ne l'aient ignoré *incoupablement* juſques à leur mort. Le Miniſtre qui a parlé (*l*) des Cannibales avouëroit tout cela, & ne le pourroit défavouër.

§. CII.

Réflexion ſur la maniere dont les Scholaſtiques ſupoſent que l'Athéiſme ceſſe d'être innocent. Inutilité des méthodes relâchées d'expliquer la prédeſtination.

JE m'imagine que l'expédient qu'on emploie ici reſſemble beaucoup à l'hypotheſe du Cardinal de Lugo, que j'ai raportée dans ſon (*) article; c'eſt-à-dire, que l'on ſupoſe que ces ſauvages de l'Amérique reçoivent de Dieu un ſecours extraordinaire par des graces, & par des illuminations intérieures auſquelles s'ils ne répondent pas comme il faut, ils deviennent criminellement Athées, au lieu qu'auparavant ils l'étoient ſans qu'il y eut de leur faute. A ne regarder cette hypotheſe que d'un certain ſens on peut trouver pardonnables les erreurs qu'elle renferme; mais ſi on la conſidere d'un autre coté par où je ne l'enviſageai pas lors que je fis une addition à l'article *Lugo*, elle paroît horrible, à moins que l'on n'y ajoûte cette circonſtance, c'eſt que ces ſauvages profitent du *Les ſecours divins négligés rendent plus malheureux.*

(*a*) *Non eſt per ſe notum nobis Deum eſſe, ſeu quod idem eſt, hanc propoſitio, Deus eſt, non eſt per ſe nobis nota.* Joannes Puteanus in Summam D. Thomæ pag. 22. édit. Tolof. 1627.

(*b*) *Docent Patres iſti & alii multi in poteſtate conſtituere noſtrum eſſe inveſtigare Dei cognitionem ex meditatione rerum creatarum, quod nos ultro fatemur. Cognitio tamen iſta nuſquam erit diſtincta, hoc tantum confuſa.* Id. ib. pag. 23.

(*c*) *Id. ib.*

(*d*) „ Voyez Mr. Arnauld 1. dénonciat. du péché philoſoph. pag. 48. 49.

(*e*) Au mois de Decembre 1688.

(*f*) Voyez Mr. Arnauld ibid. pag. 5. & 6.

(g) „ Mr. Arnauld oublia ce mot *tantiſper* (apparemment par megarde, voyez ſa 2. dénontiation pag. 28. „ 29.) ce qui fit crier furieuſement contre lui. Voyez „ les mêmes pages de la 2. dénonciation.

(*h*) „ Il ſe trouve à la fin de la 2. dénonciation de Mr. „ Arnauld.

(*i*) „ Arnauld 2. dénonciat. pag. 81.

(*k*) *Ibid. pag.* 89. & ſuiv.

(*l*) „ Jurieu.

(*) „ Voyez le Dictionn. hiſt. & crit. à la page 2112. „ des additions du 2. tome à la 2. édition, ou la remar„ que G. de l'art. *Lugo* dans la dern. edit.

du ſecours extraordinaire que Dieu leur fournit; car s'ils perſéverent dans leur état il le trouvera que ce ſecours extraordinaire n'aura ſervi qu'à les rendre criminels & plus malheureux. De ſorte que l'hypotheſe qui devoit ſervir à amplifier l'idée de la miſericorde de Dieu, eſt plus capable en effet d'amplifier la notion de ſa rigueur, puis que ces graces, ces illuminations interieures n'ont fait qu'empirer l'état de ces malheureux; & que Dieu ſavoit très-bien qu'elles n'auroient point d'autre ſuite que celle-là. Mr. Arnauld (*a*) a très-bien pouſſé cette objection. Il eſt évident qu'un Médecin qui ne donneroit aucun remède auroit plus de charité, qu'un Médecin qui donneroit des remédes qu'il ſauroit certainement que la conſtitution du malade rendroit mortels.

Ce qui ne fait jamais de bien ne vaut pas mieux que ce que ne peut faire de bien.

Mais enfin, dira-t-on, ces graces ont pû ſauver les Américains. Mais, repliquera un autre, elles n'ont ſauvé perſonne, & Dieu ſavoit bien cela. Je me ſouviens ici d'une remarque qui fut faite ſur ce que les Stoiciens diſoient, que ſi l'homme ne ſe conduit pas ſagement, c'eſt ſa propre faute. On leur objecta que c'eſt toute la même choſe que perſonne ne ſoit ſage, & que perſonne ne puiſſe être ſage; car effectivement peu importe qu'on puiſſe acquerir un bien, ſi jamais on ne le poſſede. Tous les habitans d'un certain pais peuvent être ſains, mais ils ſont toûjours malades. Sont-ils moins malheureux que s'ils ne pouvoient jamais être ſains? (*b*) *Si ſtultitia conſenſu omnium philoſophorum majus eſt malum, quàm ſi omnia mala & fortunæ & corporis ex altera parte ponantur: ſapientiam autem nemo aſſequatur: in ſummis malis omnes ſumus, quibus vos optimè conſultum à Diis immortalibus dicuris. Nam ut nihil intereſſet, utrum nemo vulcat, an nemo poſſit valere: ſic non intelligo quid intereſſit, utrum nemo ſit ſapiens, an nemo eſſe poſſit.* Ce ſont dans l'uſage deux choſes équivalentes, ſe vanter d'être infaillible, & croire qu'encore qu'on ſoit faillible, l'on ne ſe trompe jamais. Pareillement ce ſont deux choſes auſſi pernicieuſes l'une que l'autre dans la pratique, ſi l'on ne peut pas diſcerner la vérité, & ſi l'on ſe trompe toûjours quoi qu'on puiſſe la diſcerner. Il reſulte de là qu'une faculté (*c*) dont on ne ſe ſert jamais n'eſt point une choſe qui faſſe nombre parmi les biens d'une perſonne, ce n'eſt qu'un zero, & néanmoins aiant été inutile dans cette vie, elle cauſera dans l'autre un mal éternel.

Il ne faut pas raiſonner ſur la predeſtination.

Concluez de là en paſſant que les voïes les plus radoucies qu'on puiſſe inventer ſur le myſtere de la prédeſtination ſont celles, qui au bout du compte augmentent le plus les dificultez. Le mieux eſt d'adorer dans le ſilence ce profond abime. C'eſt une pierre jettée dans votre jardin: vous ſuivez (*d*) les hypotheſes de Saumur, & je vous aprens, ſi vous l'avez oublié, que l'un de ceux qui écrivirent contre Mr. Amyraut lui ſoûtint (*e*), que l'on donne une idée beaucoup plus foible de la bonté de Dieu lors qu'on parle d'une grace univerſelle deſtinée à tous les hommes, mais que la plûpart ne pourront pas accepter, que lors qu'on avoue que Dieu ne deſtine ſa grace qu'à ceux à qui il a réſolu de donner la force d'y conſentir. C'eſt toute la même choſe, diſoit le Théologien Particulariſte, de ne rien faire pour le ſalut des hommes, & que de les vouloir ſauver par des graces qui dependent d'une condition, que Dieu ſait certainement qu'ils n'accompliront jamais, & qu'ils ne pourront accomplir(*f*). Souvenez-vous, s'il vous plait, que ſelon Mr. Amyrant ces graces-là ne ſerviront qu'à aggraver le malheur des incredules, *offerri* (virtutem mortis Chriſti) *quibus deſtinata non eſt non modo ad ſalutem nihil prodeſſe, ſed damnationem & exitium aggravat, ob infallibilem incredulitatem* (*g*). Il objecte cela à ſes adverſaires, mais vous ne pouvez pas nier que ſa doctrine ne ſoufre la même dificulté. Mr. Spanheim le lui fit voir, (*h*) & lui ſoûtint que ce n'eſt pas une conſéquence qui doive paſſer pour abſurde: il en prouve la vérité par des exemples tirez de la Bible (*i*). Notre pauvre raiſon ſe perd là-dedans la foi doit être notre ſeul refuge.

Je finis ce chapitre par vous prier de prendre garde à la multitude des Docteurs qui ſont ici contre (*k*) vous. Si l'afaire étoit remiſe à la pluralité des ſufrages, vous perdriez ſans doute votre procés.

§. CIII.

Troiſieme défaut de la ſeconde objection: elle compare irregulierement les Athées aux Polytheiſtes.

Les Athées pratiques ne ſont pas de veritables Athées.

VOici encore un grand défaut dans votre ſeconde objection. Vous n'opoſez aux Idolatres que les Athées pratiques. Or ſelon vous les Athées de cette eſpece ſont les ſeuls qu'il y ait au monde, & ils voudroient bien ſecouer le joug de toute Divinité, mais ils n'en peuvent venir à bout. Ils vivent par conſequent & ils meurent dans la perſuaſion actuelle qu'il y a un Dieu ou des Dieux. Il n'eſt donc pas plus vrai qu'ils ſont Athées, qu'il eſt vrai que des gens pauvres qui travaillent inutilement à devenir riches, ſont riches. Vous avez donc mal dreſſé la comparaiſon. Vous étiez obligé de la faire entre ceux qui croient, & ceux qui ne croient pas qu'il y ait des Dieux, & vous l'avez faite entre deux ſortes de gens qui croient les uns & les autres l'exiſtence de la Divinité. Ils diférent ſeulement en ce que les uns la croient avec plaiſir, & les autres malgré eux. Votre parallele ſeroit juſte ſi vous aviez eu deſſein de comparer les Idolatres qui le ſont volontairement avec les Idolatres qui le ſont malgré qu'ils en aient; mais ce n'étoit pas votre intention, & il eût été abſurde de ſe propoſer un tel parallele. Je vous acorde

(*a*) *Arnauld ubi ſupra pag.* 127. *& ſuiv.*

(*b*) *Cicero de nat. Deor. lib.* 3. *pag.* 669. Les paroles qui précedent celles-ci ont été citées dans le Dict. hiſt. & crit. vers la fin de la remarque *E* de l'article *Paulicien.*

(*c*) „ Il y a cet aphoriſme dans les Ecoles, *fruſtra eſt potentia quæ non tranſducitur in actum*, mais on l'embrouille par tant de diſtinctions que ce n'eſt plus qu'une chimere. Voyez *Thomaſie diluc. Stahlianas pag.* 94. „ *& ſeq.*

(*d*) „ Voyez ci-deſſus. ch. 79.

(*e*) *Frider. Spanhem. exercit. de gratia univerſ. to.* 2. *pag.* 1501. *& ſeq.*

(*f*) *Nec Dei ſapientis nec boni eſt voluntatem illis deſignare, vel acquirere ſub conditione fides qui in æternum nec credituri ſunt nec credere poſſunt ſine dono ſuo, quod tamen talibus largiri non vult. Adeoque talibus æque ad ſalutem conſequendam prodeſſet, voluntatem illis deſignari vel acquiri ſub conditione fidei, ac nec deſignari nec acquiri. Et revera ſi illis acquiſita fuiſſet, acquiſita fuiſſet ſub conditione præſtabili, vel conditionem ipſius præſtanda gratia illis facta fuiſſet.* Id. ib. to. 1. pag. 280.

(*g*) *Amyrald. apud Spanhem. ib. pag.* 269.

(*h*) *Spanhem. ibid. pag.* 3.

(*i*) „ Voyez l'Inſtitution de Calvin *lib.* 3. *cap.* 24. *n.* „ 13. *Malderus* à la page 284. de ſon *Anti-ſynodus* en a „ cité ces paroles (avec d'autres paſſages des Théologiens „ Particulariſtes) *Ecce vocem ad eos* (reprobos) *dirigit, ſed „ ut magis obſurdeſcant, lucem accendit ſed ut reddantur „ cæciores; doctrinam profert ſed qua magis obſtupeſcant; re„ medium adhibet ſed ne ſanentur.*

(*k*) „ C'eſt-à-dire, par raport à l'Athéiſme ſpéculatif,

acorde qu'il fait trouver plus de malice & plus de rage contre la Divinité dans les uns que dans les autres; mais cela prouve ſeulement qu'entre les perſonnes perſuadées de l'exiſtence divine il y en a dont l'impieté eſt plus grande que celle des autres. Qui l'a jamais nié? Il ne s'agiſſoit pas plus de cela entre vous & moi que du grand Mogol.

Et ils ont moins offenſé le vrai Dieu que n'ont fait les Idolatres.

Il faut comparer de ſemblables Athées avec des Idolatres.

D'ailleurs il faut que je vous diſe que pour écarter du parallele toute illuſion, il eſt néceſſaire de ſe fixer à quelque choſe de moins vague que l'idée que vous avez priſe. Laiſſons-là les peuples dont l'Athéiſme eſt appellé négatif, ils n'ont point rejetté ce qu'on a voulu leur aprendre de l'exiſtence divine. Perſonne ne leur en avoit parlé, ils ſont demeurez dans l'ignorance par le défaut d'inſtruction, & ſans nul deſſein. Parlons des particuliers qui ont donné dans l'Athéiſme poſitif, & ſupoſons qu'ils étoient nez dans Athenes (*a*), & que dés l'enfance ils avoient apris à honorer les faux Dieux, & qu'ils avoient conſervé juſqu'à l'age de 25. ans la perſuaſion où étoit le peuple. Supoſons qu'à l'age de 30. ans ils ne croioient aucune Divinité, & qu'aiant connu le ridicule des Dieux du Paganiſme, ils n'avoient trouvé rien de plus probable que de dire avec le Philoſophe (*b*) Straton que toutes choſes avoient été faites par une nature innimée. Comparons les un peu avec les Atheniens qui étoient auſſi Idolatres à 30. ans qu'a 25.

Les Atheniens Athées n'ont pas plus effacé l'idée innée de Dieu que les Idolatres.

Direz-vous que ces Athées ont effacé de leur cœur l'image de Dieu avec laquelle ils étoient nez, mais que les autres Atheniens l'ont retenue? Vous auriez grand tort de dire cela, puis qu'il eſt certain que les Idolatres n'ont point conſervé l'idée de Dieu que la Nature leur pouroit avoir donnée. Ils ne connoiſſoient que de faux Dieux, que des Dieux abominables, & ce ſeroit une impieté que de dire qu'ils étoient nez le cœur imprimé de l'image de ces Dieux; car ce ſeroit ſoûtenir que le vrai Dieu avoit gravé dans leur cœur cette idée monſtrueuſe de divinité. Si nos ames ſont unies à nos corps avec l'empreinte de l'image de Dieu, il faut néceſſairement que cette image ſoit celle du vrai Dieu, & par conſéquent les Atheniens idolatres étoient auſſi coupables que les Athées du crime d'avoir effacé de leur cœur l'idée de Dieu que la Nature leur avoit donnée. Ils étoient privez de cette image tout autant que les Sectateurs de Straton. Juſques là donc vous ne pourrez pas trouver que l'injure qu'ils ont faite à Dieu ſoit moins ofenſante que l'Athéiſme.

Ceux-ci ne l'ont point effacée.

Si vous me dites que ni les uns ni les autres n'ont eu dans leur enfance l'idée du vrai Dieu, mais ſeulement celle des Divinitez qu'on adoroit à Athenes, je vous répondrai qu'il s'enſuit de là que les Athées dont je parle, n'effacerent point de leur cœur l'image de Dieu, & qu'ils effacerent ſeulement l'image des fauſſes Divinitez. Cette conduite étoit ſi juſte & ſi raiſonnable que Dieu ne pouvoit lui refuſer ſon aprobation. Il deteſte ceux qui adorent les idoles, il ne peut donc point trouver mauvais que l'on en connoiſſe la vanité, & qu'on en rejette le culte. Juſques là donc encore vous ne pouvez pas trouver que ces Athées aïent fait un plus grand outrage à Dieu que les Idolatres.

Si revenant à l'idée innée vous m'objectez que les Idolatres n'en ont fait qu'une fauſſe aplication, mais que ces Athées l'ont abolie entierement, je vous répondrai que c'eſt une injure beaucoup plus atroce, & une malice beaucoup plus noire (*c*) de barboüiller, de défigurer une image, de l'expoſer en ſpectacle ridicule à tous les paſſans, que de la jetter au feu. Vous n'avez donc aucun ſujet de prétendre juſques ici que Dieu ait été plus ofenſé par les Athées, que par les Paiens, & ce n'eſt pas ſans raiſon que je prétens le contraire.

Vous me répliquerez ſans doute que les Athées ont rejetté les fauſſes Divinitez ſans reconnoître la véritable, qu'ils n'ont voulu avoir aucun Dieu, ni vrai, ni faux; maia que les Idolatres n'ont point eu cette averſion, car ne pouvant trouver le vrai Dieu, ils ont voulu pour le moins avoir de faux Dieux. Trouvez-vous là, Monſieur, un morceau de parallele qui ſoit utile à votre cauſe? Vous en jugez mal, permettez moi cette expreſſion. C'eſt le grand crime des Athées, je vous l'avouë, qu'après avoir ſi juſtement & ſi raiſonnablement déthrôné tous les faux Dieux, ils n'aient pas mis le véritable ſur le thrône, mais ce crime quelque criant qu'il puiſſe être, eſt une injure moins ſanglante pour le vrai Dieu que celle qu'il a reçuë des Idolatres, qui après l'avoir déthrôné ont mis ſur ſon thrône les plus infames Divinitez qu'il fut poſſible d'imaginer: les comparaiſons que j'ai données là-deſſus (*d*) ne vous ſont pas inconnuës.

Pour vous montrer d'une maniere plus préciſe les irrégularitez de votre parallele, je vais vous marquer comment il faut établir la comparaiſon.

Sur une comparaiſon exacte le déſavantage eſt tout du côté des Idolatres.

Ces Athées Atheniens dont je vous parle, & les autres Atheniens ſe trouvoient exactement dans les mêmes termes pour ce qui regarde la réjection du vrai Dieu. Ils étoient privez également de la connoiſſance de ſa nature, & ils ne lui rendoient pas plus de culte les uns que les autres. Ils différoient en ce que les uns n'adoroient point les idoles, & que les autres les adoroient. Cette différence eſt pleinement à l'avantage des Athées, c'eſt un trés-grand crime de moins: vous n'oſeriez diſconvenir que l'Idolatrie Paienne n'ait été une monſtrueuſe abomination, & infiniment odieuſe au vrai Dieu.

C'eſt un grand défaut d'eſprit de n'avoir pas reconnu dans les ouvrages de la Nature un Dieu ſouverainement partait. Mais puis que les Idolatres n'ont pas eu plus de connoiſſance de ce ſouverain Etre que les Athées, ce défaut n'eſt pas plus petit dans les uns que dans les autres. Ainſi par cet endroit-là le parallele ne vous ſert de rien.

C'eſt un grand défaut d'eſprit que de croire qu'une nature ſujette aux paſſions les plus injuſtes & les plus ſales ſoit un Dieu, & mérite nos adorations. Voilà qui eſt tout ſur le compte des Idolatres.

Si c'eſt une malice & une dépravation furieuſe de la volonté que d'effacer de ſon ame l'idée du vrai Dieu, les Atheniens Paiens ſont auſſi coupables de ce côté-là que le Philoſophe Straton, car tout comme lui ils manquoient de cette idée. Si on veut les excuſer en diſant qu'ils ne l'avoient jamais euë, on excuſera ce Philoſophe en même tems.

S'il

(*a*) „ Voïez ci-deſſus dans le chapitre 74. une ſemblable ſupoſition.

(*b*) „ Vous trouverez quelque choſe de ſa doctrine „ dans mon Dictionn. à la remarque *A* de l'article *Spinoza*.

„ Voyez auſſi la biblioth. choiſie de M. le Clerc „ to. 2. pag. 27. & ſuiv.

(*c*) „ Voyez ci-deſſus ch. 87. vers la fin.

(*d*) „ Voyez ci-deſſus, ch. 96.

S'il y a lieu de préſumer que les Athées en queſtion ne le deviorent que parce qu'ils ſouhaiterent de n'être point rétrénez dans leurs paſſions par aucune crainte de Dieu, il eſt probable que leurs compatriotes ne perſévérerent dans l'Idolatrie que parce qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux qui pour quelques grains d'encens, & pour la fumée de quelques ſacrifices répandoient des biens ſans nombre ſur leurs dévots. Ajoûtez a cela qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux adulteres, fourbes, ſujets aux mêmes paſſions que le genre humain, & par conſéquent fort propres à fournir de bonnes excuſes aux pécheurs, & à leur faire eſpérer une pleine impunité. Dans ce morceau de parallele où ſera s'il vous plait la plus grande corruption du cœur?

Si à cauſe du poids de l'éducation & de la coûtume c'eſt une erreur pardonnable d'attribuer à des êtres qui ont commencé, qui ſont imparfaits & pleins de vices, la nature de Dieu, de les invoquer, de les adorer; ce ne ſera pas une erreur moins pardonnable d'être ſéduit par les objections que l'on peut faire contre la coéternité de deux principes (*l*) indépendans, l'un ſpirituel, l'autre corporel, ou par les dificultez qui réſultent de ce que la matiere n'auroit pas été toûjours, &c. Il eſt plus facile à l'eſprit humain de reconnoître les abſurditez de la Religion Païenne que de démêler la vérité parmi tant d'opinions embaraſſées que les Philoſophes débitoient ſur la nature de Dieu. Notre eſprit eſt tourné de telle ſorte qu'il découvre plus aiſément ce qu'il y a d'incertain dans une doctrine, que le point où eſt le ſiege de la vérité. Je ne vous dis pas ceci pour vous obliger à croire que l'Athéiſme ſoit excuſable, mais pour vous guérir de la prévention qui vous porte à excuſer l'Idolatrie Païenne comme ſi elle n'étoit qu'une ſimple erreur de l'entendement. La ſainte Ecriture, & les Peres vous aprendront un autre langage.

§. CIV.

S'il étoit facile aux Païens qui avoient connu la fauſſeté des Idoles de parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu.

Objection. *Les Athées Philoſophes plus blamables, à cauſe qu'ils ont plus de diſpoſition que les Idolatres à recevoir l'idée du vrai Dieu.*

Vous ne voudrez point démordre de votre objection, vous la fortifierez de cette inſtance; les Athéniens qui aprés avoir examiné depuis l'âge de 25. ans juſques à celui de 30. la Religion de leur païs, l'auroient entierement rejettée ſans s'attacher néanmoins à aucune autre, feroient beaucoup plus criminels que ceux qui n'aiant jamais examiné le culte public, ni douté même qu'il ne falut ſuivre bonnement & ſimplement la tradition & la coûtume, ont adoré les Idoles toute leur vie. Vous en donnerez pour raiſon que les perſonnes qui ont l'eſprit vuide des fauſſes images de la Divinité, & l'ame purgée des ordures du Paganiſme peuvent plus facilement faire place à la notion du vrai Dieu que les perſonnes qui ont la tête toute remplie des chimeres ſuperſtitieuſes des Gentils. Je vous accorderai ſans peine que cette raiſon eſt valable: c'eſt à vous à voir ſi elle ſera goûtée de ceux qui diſent que l'Idolatrie eſt préférable à l'Athéiſme à cauſe qu'ils ſe figurent que (*a*) les Idolatres ſont plus aiſez a convertir que les Athées.

Difficulté qu'ils auroient eu à parvenir à une telle idée.

Mais vous devez encore plus prendre garde s'il vous ſera bien poſſible de prouver que ces Athées Athéniens ont eu tant d'avances pour connoître le vrai Dieu, qu'il n'y a que la malice ou que l'ignorance affectée qui aient pû les éloigner de cette importante vérité. Si vous croiez qu'il eſt très-facile de prouver cela, c'eſt une marque que vous n'avez pas fait de profondes réflexions ſur ces deux choſes; l'une que tous les ſyſtêmes des Philoſophes Païens ſupoſoient l'éternité de la matiere; l'autre qu'ils donnoient à Dieu une véritable étenduë. Or en ſupoſant que la matiere exiſte par elle-même, on ne peut plus conclure de ce qu'un être exiſte indépendemment de toute cauſe, qu'il eſt ſouverainement parfait. Et ſi l'on ſupoſe qu'un être a de l'étenduë, on ne peut nier raiſonnablement qu'il n'ait des parties diſtinctes les unes des autres. Comme donc l'étenduë des unes n'eſt point l'étenduë des autres, il faut dire auſſi que la ſcience & que la puiſſance des unes ne ſont point la ſcience & la puiſſance des autres. On ne peut donc jamais arriver par cette route à la connoiſſance du vrai Dieu qui eſt un être dont l'infinité de puiſſance & de ſcience eſt réunie dans un ſeul point, & non diſperſée dans une maſſe infinie d'étenduë. Qu'on reconnoiſſe tant qu'on voudra un premier être, un Dieu ſuprême, un premier principe, ce n'eſt pas aſſez pour le fondement d'une Religion: je vous l'ai (*b*) déjà dit, & je le répéterai plus amplement: il faut de plus établir que ce premier être par un acte unique de ſon entendement connoit toutes choſes, & que par un acte unique de ſa volonté il maintient un certain ordre dans l'Univers, ou le change ſelon ſon bon plaiſir. De là l'eſpérance d'être exaucé quand on le prie, la crainte d'être puni quand on ſe gouverne mal, la confiance d'être récompenſé quand on vit bien; toute la Religion en un mot, & ſans cela point de Religion. Je puis vous prouver par des Philoſophes & par des Nations barbares que la réjection du culte de toute Divinité ſe trouve conjointe avec l'admiſſion d'un premier principe de toutes choſes: „ (*c*) Spinoza fameux „ Athée de ce ſiecle croit un être infiniment „ parfait, un être néceſſaire, qui a des attributs „ infinis, dont la penſée & l'intelligence ſont „ l'un, un être éternel & qui ſubſiſte par ſoy-„ même. C'eſt une aſſez juſte idée de Dieu. „ Mais il attache cette idée au monde viſible & „ étendu. „ Et voilà pourquoi il tombe dans l'irreligion: *(d) On ne remarque point que les (e) Hottentots aient quelque Divinité, qui ſoit l'objet de leur adoration. Ils reconnoiſſent bien qu'il y a un Etre ſouverain, auquel ils donnent le nom de* Humma, *qui fait tomber la pluye & ſouffler les vents, & qui donne le chaud & le froid. Mais ils ne croient pas qu'on ſoit obligé de lui rendre hommage, parce, diſent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluye, & les brule tantôt de chaleur & de*

(*l*) „ Je n'entens que l'indépendance quant à l'exiſten-„ ce; car je ſai que les Païens donnoient du pouvoir „ aux Dieux ſur la matiere: c'étoit une nouvelle ſource „ de dificultez: voyez mon Dictionnaire art. *Epicure*, „ rem. R. de la 2. ou S. de la dern. edition; art. *Heraclite*, „ rem. A. art. *Ovide*, rem. F. de la 1. ou G. de la dern. edit.

(*a*) „ Voyez ci-deſſus ch. 80.

(*b*) „ Ci-deſſus ch. 85. à la fin.

(*c*) „ Jurieu, Tableau du Socinianiſme pag. 146.

(*d*) „ Dappe, Deſcription de l'Afrique pag. 389. Voiez „ ci-deſſus ch. 86. vers le milieu. Des peuples du Cana-„ da qui reconnoiſſent un Dieu ſans l'invoquer.

(*e*) „ Peuple de la Cafrerie proche le Cap de Bonne „ eſpérance.

de ſachereſſe, un lien de donner chaque choſe en (*f*) *ſa ſaiſon.* Il y a beaucoup d'aparence qu'ils croient que cet Etre ſouverain eſt une cauſe qui ne connoît point ce qu'elle fait, ou qui ne ſauroit agir que comme elle agit, & que c'eſt ſur ce pied-là qu'ils lui refuſent leur hommage.

En quoi conſiſte l'idée du vrai Dieu.

Vous vriiez par là que ſi nos Athéniens devenus Athées ont pû parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu, & par (*g*) conſéquent à ſon culte, il faut qu'ils aient pû reconnoître l'exiſtence d'une nature qui ſans aucune extenſion, & ſans aucune compoſition, a une ſcience, une ſageſſe, une bonté, une juſtice, une puiſſance infinies; car s'ils avoient ſeulement admis un moteur intelligent répandu par toute la maſſe de la matiere, ils n'auroient pas crû être obligez de lui donner cette Providence générale qui eſt le fondement de la Religion. Ils auroient pû raiſonner ainſi, ce moteur n'eſt tout entier nulle part, ni quant à ſa ſubſtance, ni quant à ſa force, donc il n'exiſte tout entier en aucun lieu, quant à ſa ſcience. donc il n'y a rien qui par une idée pure & ſimple connoiſſe tout à la fois le préſent, le paſſé & l'avenir, les penſées & les actions des hommes, ſa ſituation & les qualitez de chaque corps, tout ce qui peut réſulter de l'aplication des cauſes actives aux ſujets paſſifs, &c. donc la ſcience de ce moteur eſt par tout bornée; & comme ſon (*h*) mouvement quelque infini qu'on le ſupoſe (*i*) dans l'infinité des eſpaces, eſt néanmoins fini en chaque partie, & modifié diverſement ſelon les rencontres; ainſi ſa ſcience quelque infinie qu'elle puiſſe être *extenſivè* par diſperſion, eſt limitée *intenſivè* quant à ſes dégrez dans chaque partie de l'Univers. Il n'y a donc point une Providence réunie qui ſache tout, & qui régle tout. Il ſeroit donc inutile d'invoquer le moteur de la Nature. Il ſufit d'admirer la force, la néceſſité de ſon exiſtence, & la beauté de ſes ouvrages.

Avoüez donc, Monſieur, que notre queſtion doit être miſe ſous cette forme, *a-t-il été bien facile à ces gens-là de découvrir l'exiſtence d'un eſprit ſouverainement parfait?* C'eſt vous que la preuve regarde, puis que vous prenez l'affirmative: Je vous laiſſerai venir; je vous prie ſeulement de conſidérer avec attention ces deux ou trois choſes.

I. Nous ſupoſons des Athéniens qui ont emploïé cinq ans (*k*) à examiner le Paganiſme avant que de prononcer que ce fut une fauſſe Religion. L'ordre veut après cela qu'on ne leur faſſe rien faire précipitamment, & qu'on les mette dans les voies les plus exactes de la recherche de la vérité. Il eſt donc juſte que nous ſupoſions que pour découvrir s'il y avoit quelque choſe de meilleur à dire ſur la nature de Dieu ils ont conſulté tous les ſyſtêmes des Philoſophes, non pas afin d'en ſuivre quelcun témerairement, mais afin d'examiner avec le plus de juſteſſe qu'il ſeroit poſſible, les conſéquences qui en naîtroient.

Les Athées Athéniens ne l'auroient point

II. De tous ces ſyſtêmes il n'y en avoit aucun qui ôtat à Dieu l'étenduë & la compoſition de parties. Je l'ai bien (*l*) prouvé ce me ſemble: or la conſéquence de cela eſt qu'aucune vertu de Dieu (*m*) ne ſoit toute entiere ouille part, & qu'ainſi il n'y ait point de Providence générale. Concluez donc que ces ſyſtêmes bien loin de faciliter à nos Athées Athéniens la decouverte d'une bonne Réligion, la leur ont rendue plus dificile. S'ils n'ont pû trouver là aucun ſecours, où eſt-ce, je vous prie, qu'ils en auront pû trouver?

admis s'ils euſſent raiſonné conſéquemment.

III. Il ne faut pas que ſous prétexte que les ſectateurs de quelques-uns de ces ſyſtêmes ont admis la Providence, vous me diſiez que ces jeunes Athéniens ont pû aiſément connoître qu'elle devoit être admiſe. Nous ſupoſons (*n*) qu'ils ne ſe ſont point engagez à ſe conformer par tout à des chefs de ſecte qui n'auroient pas raiſonné conſéquemment. Mais c'eſt ce qui eſt arrivé aux Philoſophes qui aïant donné à Dieu une nature corporelle, ou pour le moins étenduë, & compoſée par conſéquent de pluſieurs parties, ont réuni comme en un ſeul point tôute ſa force & toute ſa ſcience. C'eſt joindre enſemble des choſes incompatibles, c'eſt ſe déranger, c'eſt ſe brouiller. Ces Philoſophes ont enté ſur leur ſyſtême leurs préjugez d'éducation, & les idées populaires, en les décraſſant ou en les rectifiant. Ils ſe ſont rapprochez de l'Orthodoxie par ces incongruitez, ou par ces inconſéquences; car il eſt ſûr que s'ils avoient bien ſuivi leur pointe, je veux dire, qu'ils ſe fuſſent attachez régulierement aux réſultats de leur principe, ils auroient parlé de Dieu moins noblement qu'ils n'ont fait. Si par cet heureux égarement ils ſont entrez dans la Religion, ce n'eſt pas à dire qu'un eſprit qui veut raiſonner conſéquemment, ne voie bien que l'on ne doit pas les ſuivre juſqu'à ce point-là.

Si je vous détaillois les ſyſtêmes des Philoſophes touchant le premier principe du monde, vous verriez fort clairement que ceux qui y chercheroient la connoiſſance du vrai Dieu, ſe trouveroient dans un labyrinthe dont ils ne pourroient ſortir, & vous ſentiriez en même tems les dificultez de la preuve (*o*) que je vous demande, mais j'évite ce détail, & je me borne à une conſidération générale, & à une conſidération particuliere. Celle-là s'étend juſqu'au Philoſophe Anaxagoras, celle-ci regarde le Philoſophe Héraclite.

§. CV.

Vûë générale du ſyſtême des Philoſophes de la ſecte Ionique juſqu'à Anaxagoras. Explication courte du ſyſtême d'Héraclite.

Les ſectateurs de Thales n'avoient point d'idée juſte du vrai Dieu qu'on doit adorer.

THales fondateur de la ſecte Ionique reconnoiſſoit l'eau pour le principe de toutes choſes: ſon ſucceſſeur Anaximandre apliquoit cet attribut à l'infinité de la Nature: il laiſſa ſa place à Anaximenes qui donna le même attribut à l'air infini. Anaxagoras ſucceſſeur d'Anaximenes, admit pour premiers principes une infinité de petits corps ſimilaires avec une intelligence qui les tira de la confuſion. Ses prédeceſſeurs avoient expliqué la génération du monde ſans y faire intervenir nul entendement. Il fut le premier qui s'aviſa de cette

(*f*) „ Il ſemble qu'ils parleroient mieux s'ils diſoient „ *dans ſa juſte proportion*, car pour l'ordinaire l'excès de „ pluye a la ſaiſon, comme l'excès de chaleur a la „ ſienne.

(*g*) On ne fait point dificulté de dire dans les écoles „ de Theologie que cette propoſition, *Deus eſt colendus, Deus doit être honoré*, eſt plus évidente que celle-ci „ *Deus eſt, il y a un Dieu.*

(*h*) „ Voyez Mr. Nicolle, Eſſais de Morale to. 2. pag. „ m. 95.

(*i*) „ Il faut dire la même choſe quant à l'étenduë.

(*k*) Voyez ci deſſus ch. 103.

(*l*) Ci-deſſus chap. 26. 66. & ſuivans, où j'examine ſi „ l'unité de Dieu a été connuë aux Païens.

(*m*) „ Voyez ci-deſſus la 1. colomne de cette page.

(*n*) „ Voyez ci-deſſus No. 1. au bas de la colomne pre- „ miere de cette page.

(*o*) „ Voyez ci-deſſus *ibid.*

te addition (a). On tache de diſculper les autres en ſupoſant qu'ils ſavoient trés-bien qu'une nature intelligente avoit préſidé à la production du monde, mais qu'ils n'avoient pas jugé à propos de le marquer dans un Ouvrage de Phyſique. Je ne diſputerai point ſur cela, je l'ai fait ailleurs (b), je tiendrai pour bonne l'apologie, ſi vous le voulez: l'embaras qui reſte ne laiſſera pas d'être bien grand.

Car ſi malgré le ſilence qu'on avoit gardé nos jeunes Athéniens ont ſçû que ces anciens Philoſophes aſſocioient à la matiere une intelligence qui fût le principe actif du monde, ils ont dû néanmoins être fort en peine ſur la nature de cette intelligence. Ils pouvoient penſer qu'on la prenoit ou pour un attribut de la matiere, pour la faculté vitale & active, ou pour un principe diſtinct qui ſervoit d'ame à la matiere, qui lui étoit coéteodu, & qui la mouvoit en différens ſens. Ils ne pouvoient voir dans tout cela aucune nature qui pût être un objet de Religion. C'étoit toûjours une nature compoſée de parties, dont chacune ne pouvoit avoir qu'un certain dégré de mouvement & de penſée, ſans qu'il fût poſſible de deviner quelle eſpéce de penſée elle avoit, ſoit qu'elle apartint aux corps qui nous environnent, ſoit aux corps céleſtes, &c. portions de Dieu auſſi bien que l'homme, & dont on pouvoit ſoupçonner que nous n'en ſommes pas plus connus, que nous ne les connoiſſons par leurs qualitez internes & invisibles.

On en peut dire autant des Diſciples d'Anaxagoras & d'Heraclite.

L'hypotheſe d'Anaxagoras n'eſt pas moins ſujette à ces grands inconvéniens. Outre que l'on y pouvoit trouver d'autres défauts (c) tres-capables de la faire réjetter quand on chercheroit la juſteſſe & l'exactitude d'un ſyſtéme.

Les débris qui nous ſont reſtez de la doctrine d'Héraclite nous peuvent aprendre qu'il admettoit deux mondes, l'un éternel, improduit & impériſſable, l'autre qui avoit commencé & qui auroit une fin. Le monde éternel étoit un feu toûjours vivant: aucun Dieu ni aucun homme ne l'avoit fait. L'autre monde commença lors que de ce feu épaiſſi il ſe forma une maſſe qui par différens dégrez de raréfaction, ou de condenſation produiſit les élemens, & ainſi du reſte (d). Voilà l'origine de notre monde, ſi l'on en croit ce Philoſophe. N'oublions pas que ſelon lui, ce feu éternel & toûjours vivant (e) étoit Dieu: puis donc qu'il a dit que ce feu a fait notre monde, il ne faloit pas que Plutarque (f) lui attribuât d'avoir nié que ce monde fut l'ouvrage d'aucun Dieu, ni d'aucun homme. Il n'a dit cela que du monde antérieur & éternel qui ne conſiſtoit qu'en feu. On a quelque raiſon de croire que (g) ſelon lui le premier pas vers la production du monde fut que le feu éternel qui conſiſtoit en atomes ſéparez les uns des autres raſſembla en une maſſe toutes ſes parties, & (h) s'éteignit. Cette maſſe ſe raréfiant ou ſe condenſant plus ou moins ici ou là fut changée en divers corps qui ſe ſituerent où nous les voions, & ainſi l'unité étoit venuë de la multitude, & puis la multitude étoit ſortie de l'unité. C'étoit l'un des aphoriſmes de ce Philoſophe: (i) *τὰ πάντα ἓν, καὶ ἓν ἐκ τῶν πάντων, unum ex omnibus, & ex uno omnia.* J'aprens (k) que Mr. Cudworth trouve là de grands myſteres, & qu'il s'en prevaut pour ſoûtenir qu'Héraclite a été bien orthodoxe ſur l'unité du vrai Dieu. Quelle illuſion! Car s'il étoit vrai qu'Héraclite eût fait conſiſter l'eſſence de Dieu en pluſieurs atomes ſéparez, on concluroit manifeſtement qu'il n'a pû donner à Dieu aucune vraie unité. Cela même ſe peut conclure certainement de ce que toutes les parties du feu éternel auroient été contiguës.

Il ſemble qu'il y ait un peu de contradiction dans ſon hypotheſe, car elle établit d'un côté que Dieu eſt un (l) feu toûjours vivant, & de l'autre que l'extinction de ce feu (m) a été la cauſe de notre monde. Il pouvoit lever en quelque façon la dificulté en diſant qu'il n'y avoit qu'une partie du feu éternel qui ſe fut éteinte, & qu'un jour elle ſe rallumeroit lors que le monde ſeroit détruit, & que toutes les autres formes corporelles ſeroient converties en feu. Il n'eſt pas beſoin de vous avertir que le ſyſtéme des Stoïques fut tiré de celui-là.

Tous leurs ſyſtémes conduiſent à l'irréligion.

Si vous transferez ici les raiſons que j'ai alléguées ci-deſſus (n) en faiſant voir que le Dieu des Philoſophes Païens n'étoit pas une ſubſtance, mais un amas de ſubſtances, vous verrez que le ſyſtéme d'Héraclite eſt expoſé à ce déſordre autant ou plus qu'aucun autre. Mais en particulier il eſt ſujet à ce prodigieux inconvénient qu'on en peut conclure avec la derniere évidence que Dieu eſt la cauſe matérielle du monde, d'où il s'enſuit que la Terre eſt Dieu auſſi proprement qu'un chandelier d'or eſt de l'or. Il eſt manifeſte que ſi Héraclite a eu quelque religion, ce n'a pas été en conſéquence de ſon ſyſtéme, mais plûtôt à cauſe qu'il l'avoit entierement abandonné, car tout homme de bon ſens qui auroit poſé pour principe que Dieu eſt la terre, la mer, & les autres Créatures, en concluroit ſans balancer que tout culte de Religion eſt inutile & impertinent.

Ne vous laiſſez point ſurprendre à ceux qui allégueroient qu'Héraclite enſeigne que le feu éternel, c'eſt-à-dire, Dieu (o) allume & éteint avec proportion, & que toutes choſes ſe font (p) ſuivant la neceſſité fatale, qu'il définit une (q) rai-

(a) „ Voyez ſur tout ceci le Dictionn. hiſt. & crit. à la „ remarque F de l'article *Anaxagoras*.
(b) „ Voyez le même Dictionn. *ibid.* & dans l'article *Thales* les remarques AA & C de la 2. édit. ou A & D „ de la dern. Voyez auſſi Samuel Parker *diſputat. de „ Deo pag.* 14. *& ſeq.*
(c) „ Voyez dans mon Dictionn. la remarque G de „ l'article *Anaxagoras*. J'ajoute ici ces paroles d'un Philo„ ſophe du 17. ſiecle: *Res ipſa eterna, & infinita propria „ ſe virtute accommodant, atque diſponunt: neque ad hoc „ opus habent mente diſtincta: nam vel illa eſſet neceſſaria „ ad res ipſas ex nihilo creandas, quod neque Anaxagoras, „ neque ullus antiquorum aſſeruit; vel ad ordinandas, „ quod ſupervacaneum eſſe defendent.* Bernard. in Circ. „ Piſano 19. 10. 1. pag. 115.
(d) „ Voyez Clément d'Alexandrie Stromat. *lib.* 5. „ *pag.* 599.
(e) *Id. admonit. ad Graec. pag.* 42.
(f) *Plutarch. de procreat. animæ pag.* 1014.
(g) „ Voyez la diſſertation de Mr. Olearius *de princi-*

(h) „ *pio rerum naturalium ex monte Heraclei*, imprimée à „ Leipſic l'an 1697. num. VI. & la theſe *de rerum naturalium genuſi ex monte Heraclea*, qui fut ſoutenuë ſous ſa „ preſidence à Leipſic l'an 1702. pag. 18. & ſeq.
(i) *Plutarch. de plac. Philoſ. lib.* 1. *cap* 3. *pag.* 876.
(k) *Apulæus de mundo pag. m.* 66.
(l) „ Voyez la theſe citée ci-deſſus n. (g) ſoûtenuë à „ Leipſic l'an 1702. pag. 19.
(m) *Ἓν καὶ ἴσον, καὶ ἴσαι πῶς ἀεὶ ἔσαν. Fuit ſemper & „ eſt & erit ignis ſemper vivens.* Clem. Alexandr. Stom. „ l. 5. p. 599.
(n) *Plut. de placit. Phil. ubi ſupra.*
(o) Ch. 26. & 66.
(p) *Clem. Alexandr. Strom lib.* 5. *pag.* 599.
(q) *Πάντα γίνεσθαι κατ' εἱμαρμένην, omnia fato fieri.* Diog. Laert. lib. 9. n. 7. *Ἡράκλειτος πάντα κατ' εἱμαρμένην, τοῦ δὲ κόσμου ὑπάρχειν τινὰ ἀνάγκην. Heraclitus omnia fato fieri dixit, idque idem eſſe cum neceſſitate.* Plut. de plac. Philoſ. lib. 1. cap. 27. pag 884.

(q) raiſon & une matiére éthérée repandue par toute la ſubſtance de l'Univers, & imprégnée des ſemences de tous les êtres. Il n'y a point d'Athée de raiſonnement qui ne ſouſcrivit à cela en gros, & qui ne confeſſe que l'action de la Nature ſuit des régles éternelles & immuables qui ſont d'une juſteſſe que l'on ne tauroit aſſez admirer. Tous les Spinoziſtes en tombent d'accord; mais dès là que cette ſageſſe de la nature ſe répand dans l'infinité des eſpaces, & qu'elle eſt par tout limitée, & tellement néceſſitée à ceci ou à cela qu'elle ne peut ni paſſer ſa ſphere, ni ne la point remplir, elle ne peut être un objet de Religion: les vœux qu'on lui adreſſeroit, les ſacrifices qu'on lui offriroit, ſeroient une peine perdue.

Et les Chrétiens ont tort d'adopter leurs idées ou leurs expreſſions.

Si le dogme d'Héraclite, (r) que tout eſt plein d'ames & d'eſprits, vous paroiſſoit bon, vous vous laiſſeriez payer en très-mauvaiſe monnoie, car il n'a dû entendre par ces ames & par ces eſprits que les particules les plus ſubtiles de la ſubſtance divine. S'il eût bien philoſophé il neût pas dit ſimplement (s) que les hommes étoient Dieux, & que les Dieux étoient hommes, il auroit dit la même choſe de toutes les pierres, & de tous les arbres, &c. Son principe que le monde étoit compoſé de Dieu, le conduiſoit à cela néceſſairement. Tout eſt Dieu, devoit-il dire, & Dieu eſt la forme & la matiere de toutes choſes. C'eſt aller plus loin que de dire avec Virgile, (t) *Jovis omnia plena*, que toutes choſes ſont remplies de Jupiter. Cette penſée de Virgile ſe trouve dans un Poëte Grec (v) qui a dit que les carrefours, les aſſemblées des hommes, la mer & les ports ſont remplis de cette Divinité. Le Philoſophe Thales aſſûra (w) que tout étoit plein de Dieux. Les Auteurs Chrétiens recueillent comme de la manne tous les paſſages de cette nature, afin de prouver que nos grandes véritez ont été connues aux Gentils; mais ils devroient prendre garde que toutes ces expreſſions ſont fondées ſur le principe très-impie, ou que le monde a été formé de la ſubſtance de Dieu, ou que Jupiter le plus grand des Dieux n'eſt autre choſe que le Ciel matériel, & que (x) l'éther qui envoie ſur la terre les ſemences de tout ce qu'elle produit, les ames des plantes, celles des bêtes, celles des hommes. On a repréſenté (y) ſous des images obſcenes la deſcente de ces particules de l'éther; & ſi vous voulez être convaincu que cette doctrine n'eſt point bonne, vous n'avez qu'à vous ſouvenir que Lucrece l'a adoptée. Conſultez dans mon Dictionnaire la remarque *D* de ſon article, & la remarque *G* de l'article *Jupiter*, & les commentateurs du paſſage des Georgiques qui vient de vous être raporté. On pouvoit dire aux auteurs de ces beaux paſſages que tant de perſonnes ſe plaiſent à recueillir, *vous en faites trop; car à force de répandre la Divinité par pieces & par morceaux dans toute la maſſe du monde, vous l'en chaſſez, & vous faites qu'on ne la ſauroit trouver nulle part. Il nous faut un Dieu tout entier, ſi vous voulez que nous l'invoquions.* Le Miniſtre qui publia un Ouvrage contre les Athées a Geneve l'an 1582. repréſente fortement (z) cette vérité. Il ſemble qu'Héraclite (a) ſe moque des vœux que l'on faiſoit aux ſtatues, & qu'il ſe fonde ſur ce qu'elles n'avoient point de ſentiment, de ſorte que de leur adreſſer la parole c'étoit la même folie que de parler à ſa maiſon. Voilà qui va bien; mais où auroit-il trouvé des objets plus dignes de nos hommages que les ſtatues? L'air, la mer, les arbres, le ciel matériel, les raions de la lumiere étoient-ils des Dieux à plus juſte titre que la matiere des Idoles?

Les principes de tous ces Philoſophes ſont contraires aux principes de Religion.

Par cet exemple du ſyſtême d'Héraclite vous pourrez juger facilement que tous les ſyſtêmes des anciens Philoſophes ſur la nature de Dieu conduiſoient à l'irreligion, & que ſi tous ces Philoſophes ne ſont point tombez dans cet abîme, ils en ont été redevables au défaut d'exactitude qui les a empêchez de raiſonner conſéquemment. Ils ſont ſortis de leur route, attirez ailleurs par les idées que l'éducation avoit imprimées dans leur eſprit, & que l'étude de la morale nourriſſoit & fortifioit. Si nos jeunes Athéniens avoient voulu ſyſtématiſer, ils auroient pouſſé les choſes d'une maniere mieux ſuivie, & c'euſſent été autant d'obſtacles à leur converſion.

Un des plus grands eſprits de l'ancienne Rome (b) s'aviſa d'examiner les opinions des Philoſophes ſur la nature divine. Il diſputa pour & contre avec beaucoup d'attention. Qu'en arriva-t-il? C'eſt qu'au bout du compte il ſe trouva Athée, ou peu s'en falut, ou qu'au moins il n'évita ce grand changement que parce qu'il eut plus de déférence pour l'autorité de ſes ancêtres que pour ſes lumieres philoſophiques. Ne trouvant rien de ſolide hors de cette autorité, il y revint, comme le pigeon de Noé rentra dans l'arche, (c) parce qu'il ne trouvoit ailleurs où mettre le pied. Si vous voulez être aſſez charitable pour croire que ce grand eſprit de Rome a parlé ſincerement de la déférence (d) pour la tradition, je ne m'y oppoſe pas, quoi que je ſache qu'il eſt fort ſuſpect d'A-

(q) Ἡράκλειτος οὐδέν ἐκμαγεῖον, λόγον τὴν διὰ τῶν ὅλων οὐσίαν τοῦ παντὸς δύναντα. αἰῶνα δὲ ἐν τῷ αἰσθητῷ κόσμῳ ἀντίρροπα τοῖς κατὰ χρόνους γινόμενα. *Heraclitus fati ſubſtantiam eſſe ait rationem, quæ per univerſi naturam tranſeat: ipſa autem ſit æthereum corpus ſemen procreationis univerſi.* Id. ib. cap. 28. pag. 835.

(r) Πάντα ψυχῆς εἶναι καὶ δαιμόνων πλήρη, *omnia animarum & dæmonum eſſe plena.* Diog. Laert. lib. 9. n. 7.

(s) *Clem. Alexandr. in pædag. lib. 3. pag. 215.* „ Lucien „ *in vitar. auct. pag. m. 370. n. 1.* lui fait dire que les „ hommes ſont des Dieux mortels, & que les Dieux „ ſont des hommes immortels.

(t) *Virgil. Eclog. 3. v. 60.*

(v) *Aratus in phænom. init.*

(w) Θαλῆς οὐδὲν κενὸν πλῆρη θεῶν εἶναι, *Thales omnia plena Deorum eſſe putavit.* Ariſtot. de anima lib 1. cap. ult. pag. m. 485.

(x) „ Voyez Scaliger. ſur Varron *de Ling. Lat. lib. 4.* „ *pag. m. 31.*

(y) *Vera tamen terra, & genitalia ſemmina ponunt.*
Tum pater omnipotens fœcundis imbribus æther
Conjugis in gremium lætæ deſcendit, & omnes
Magnus alit magno commiſtus corpore fœtus.
Virgil. Georg. lib. 2. v. 324.
C'eſt-à-dire, ſelon la verſion de Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux,
Les terres au printemps enflent leur ſein fertile,
Qui requiert la ſemence au germe genital.
Lors joyeuſement gliſſe au giron conjugal
L'air pere tout-puiſſant par une heureuſe pluye:
Et grand dans un grand corps meſlé va donnant vie
A tout genre de fruits. . . .

(z) „ Dieu qui eſt une ſimple, infinie eſſence, & non „ pas compoſée, ne peut eſtre parti & diviſé en pieces „ & portions. Car il ne ſeroit plus ce Dieu entier, „ ſeul tout-puiſſant, infini & incomprehenſible, d'autant que ces plusieurs Dieux ſeroient autant de portions & parties de ſa Déité, & parce ils ſeroient „ ſon infinité laquelle ſeroit abolie & changée en certaine meſure, fin & limite au regard de chacun de ces „ Dieux-là, & des uns envers les autres. Par ainſi il „ n'y auroit plus de Dieu, car il n'y auroit plus ceſt infini qui eſt le ſeul Dieu, &c. *Baruch Caneplous, athéomachia pag. 39. & 40.*

(a) „ Voyez Clement d'Alexandrie *admonit. ad Gentes* „ *pag. 33.*

(b) „ Cicéron: voiez ſes trois livres *de natura Deorum.*

(c) „ Voyez le ſyre de la Geneſe ch. 8. v. 9.

(d) „ Voiez les Penſées diverſes cap. 127. & ci-deſſus, „ ch. 30. vers la fin.

d'Athéiſme à ſaint (*e*) Auguſtio. Je ne veux pas être de ces eſprits ſoupçonneux & audacieux à conjecturer, qui croiroient facilement que les anciens Philoſophes ont très-bien connu que leurs principes étoient l'éponge de toute Religion, mais qu'ils ont fait ſemblant d'ignorer cette conſéquence, ſoit parce qu'elle ſentoit le fagot, ſoit parce qu'ils ſouhaitoient d'être regardez du peuple comme des fauteurs de la piété. Ces mêmes faiſeurs de conjectures hardies s'imagineroient que Varron (*f*) n'a prétendu que les dogmes de la Théologie naturelle doivent être renfermez dans l'enceinte des écoles, que parce que les diſputes qui s'élevoient là-deſſus, découvroient les funeſtes ſuites de la matérialité du premier être. Qu'on dite ce qu'on voudra: mais pour moi je ne veux rien conjecturer. Toutes les ſectes de l'ancienne Philoſophie ſont coupables d'avoir raiſonné inconſéquemment: Il ſeroit aiſé de les en convaincre par des preuves que l'on ne ſauroit éluder. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus diſcordant que ces deux dogmes des Stoïques, l'un que la matiere (*g*) n'a aucune qualité, qu'elle n'eſt qu'un ſujet paſſif; l'autre que Dieu n'en peut corriger tous les défauts, & que de là viennent les déſordres de la vie humaine? Etoit-ce de mauvaiſe foi ou par ignorance qu'ils ſe coupoient de la ſorte? Je n'en ſai rien. Il y a de grands eſprits qui ne voient pas les conſéquences de leurs principes, non pas même après dix ans de méditation. D'autres gens qui ont moins d'eſprit les découvrent quelquefois dès la premiere lecture. Nos Athées Athéniens auroient pû être de ce tour-là.

On a beſoin de la grace pour parvenir aux bons principes philoſophiques.

Je ne voi guere qu'une bonne route philoſophique pour leur converſion. C'eſt de poſer d'abord pour principe que rien d'imparfait ne peut exiſter de ſoi-même, & de conclure de là que la matiere étant imparfaite n'exiſte point néceſſairement; qu'elle a donc été produite de rien; qu'il y a donc une puiſſance infinie, un eſprit ſouverainement parfait qui l'a créée. On arrive par là ſûrement & promptement à la Religion. Mais n'allez pas vous imaginer que ſans le ſecours d'enhaut, ſans une grace de Dieu, ſans les lumieres de l'Ecriture on puiſſe facilement s'apercevoir de ce chemin-là. Si vous afirmez que l'eſprit de l'homme eſt aſſez fort pour découvrir cette route, à moins qu'une impiété volontaire, qu'un deſſein formel de faire la guerre à Dieu ne le jette dans l'égarement, vous ſerez obligé de le prouver. Vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous voulez bien me faire part des preuves que vous avez là-deſſus; mais il faut qu'elles ſoient bonnes, & en ce cas-là vous devez attendre de moi un million de remercimens. (*b*) *Eris mihi magnus Apollo.*

§. CVI.

Si la rétorſion que les Athées Stratoniciens pouvoient faire de l'argument qu'on auroit tiré de l'ordre & de la ſymmétrie du monde, auroit pû embaraſſer les Philoſophes Païens.

Preuve tirée de la beauté & de l'ordre qui paroiſſent dans l'Univers.

POur vous épargner la peine inutile je vous avertis d'une choſe qui vous eſt abſolument néceſſaire, ſi vous voulez emploïer la preuve qui ſe préſente d'abord, & qui eſt au fond très-excellente, c'eſt celle qui eſt fondée ſur la beauté, & ſur la régularité des cieux, & ſur l'induſtrie qui éclate dans les machines des animaux, où l'on voit manifeſtement que les pieces ſont dirigées à certaines fins, & faites les unes pour les autres. Nos Athéniens que nous ſupoſons dans le ſyſtême de Straton étoient obligez de dire qu'une Nature qui n'avoit ni vie, ni ſentiment, avoit produit tous ces beaux ouvrages, & que ſans ſavoir ce qu'elle faiſoit, elle y avoit mis une ſymmétrie & une ſubordination, qui paroiſſent évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, & qui choiſit & ſes fins & les moïens. Voilà, direz-vous, une objection, & une difficulté qui euſſent guéri l'Athéiſme de ces gens-là pour peu que la dépravation de la volonté leur eût permis de chercher la guériſon de l'entendement. Vous vous ouvrirez une très-belle carriere, vous y ferez autant de courſes, ou autant de promenades qu'il vous plaira; mais ſi vous voulez en retirer quelque fruit, il faut mettre dans votre plan la clauſe que je vais vous indiquer. Vous n'y ſongeriez pas peut-être.

Comment il faut s'en ſervir contre les Stratoniciens.

Il faut que votre propoſition à prouver ſoit celle-ci, *l'ordre qui paroit dans la Nature étoit tellement capable de convertir les Stratoniciens, que s'ils n'euſſent pas affecté malicieuſement de fuir la lumiere, l'objection contre eux qui réſulte de cet ordre les eût infailliblement convertis,* QUOI QU'ILS PUSSENT LA RÉTORQUER AVEC ENCORE PLUS DE FORCE CONTRE LEURS ANTAGONISTES. Prenez bien garde à ces dernieres paroles que je vous marque tout exprès en gros caracteres, car c'eſt de là que dépend tout le ſuccès de votre travail.

Vous ne pouvez pas ignorer ce tour de l'eſprit des hommes qu'après avoir embraſſé une hypotheſe, les difficultez qui la ſuivent ne la leur font point quitter, s'ils voient ou qu'elles leur ſont communes avec leurs antagoniſtes, ou qu'elles ne ſurpaſſent pas (*a*) les difficultez qu'ils rencontreroient ailleurs. On ne ſauroit raiſonnablement blâmer ceux qui ne ſe rendent pas à un argument qu'ils rétorquent; car tout argument qui frape le dogme de l'attaquant auſſi-bien que celui du ſoûtenant, prouve trop, & dès là il ne prouve rien. Ce ſeroit donc faire le déclamateur mal à propos que de prétendre qu'un homme qui ne veut point changer d'opinion pendant que ſes adverſaires ſont ſujets aux mêmes difficultez ou à d'auſſi grandes difficultez que lui, eſt un opiniâtre qui s'aveugle malicieuſement. Son refus eſt très conforme aux régles de la raiſon. Voïons donc, Monſieur, & c'eſt déſormais votre afaire, ſi nos jeunes Athéniens pouvoient rétorquer la difficulté dont il s'agit. S'ils le pouvoient, je ne voi pas qu'il vous ſoit poſſible de donner la preuve de la theſe que je vous marque, & vous conviendrez peut-être qu'il vaut mieux donner aux illuſions de l'eſprit ce que vous donniez à la malice du cœur.

Il

(*e*) „ Voyez le chap. 9. du 5. livre *de civitate Dei.* „ Voyez auſſi les paroles de Lactance ci-deſſus ch. 68. „ not. (*v*)

(*f*) *De* Theologia naturali *multos libros Philoſophi reliquerunt. In quibus eſt: Dii qui ſint, ubi, quod genus, quale, ex quonam tempore, an a ſempiterno fuerint, an ex ſpre fint, ut credit Heraclitus, an ex numeris, ut Pythagoras, an ex atomis, ut Epicurus. Sed alia, quæ facilius extra parietes in ſchola, quam extra in foro ferre poſſunt aures.* Varro apud Auguſt. de civit. Dei lib. 6. cap. 5. pag. m. 584. Conferez les paroles citées ci-deſſus ch. 49. not. (*d*).

(*g*) „ Voyez dans mon Dictionn. la remarque *G* de l'ar- „ ticle *Paulicens*, la 2. citation de Cicéron, & Jaques Tho- „ maſius Differt. 12. ad Stoic. Philoſ.

(*b*) *Virgil. Eclog.* 3. v. 104.

(*a*) „ Voyez dans le Dict. hiſt. & crit. remarque *F.* de „ l'article *Paulicens*, pourquoi Mr. Jurieu ſe fixe à l'hypo- „ theſe de la Prédeſtination abſolue. Voyez auſſi dans „ le même Dictionn. la remarque *H* de l'article *Nebuſius*, „ & la remarque *F* de l'article *Zenon d'Elée* au ſujet du „ contau. Conferez ce que j'ai dit ci-deſſus ch. 74.

Il n'y avoit rien, ce me ſemble, de plus accablant pour un Philoſophe Stratonicien que de lui dire qu'une cauſe deſtituée de connoiſſance n'a point pû faire ce monde, où il y a un ſi bel ordre, un méchaniſme ſi exact, & des loix du mouvement ſi juſtes & ſi conſtantes. Car puis que la plus chétive maiſon n'a jamais été bâtie ſans une cauſe qui en avoit l'idée, & qui dirigeoit ſon travail ſelon cette idée, comment ſeroit-il poſſible que le corps de l'homme eût été organiſé par une cauſe qui n'a aucun ſentiment, ou que le monde qui eſt un ouvrage incomparablement plus difficile que le corps des animaux eût été produit par une nature inanimée qui ne connoît pas ſeulement ſi elle a des forces: tant s'en faut qu'elle ſoit capable de les diriger? Il ne faloit que cette queſtion pour faire ſentir aux Stratoniciens que leur hypotheſe étoit incompréhenſible, & pour les réduire à l'abſurde. Il ne leur pouvoit reſter que cette conſolation, c'eſt qu'ils réduiroient au même état leurs adverſaires.

Ce n'eût pas été en leur ſoûtenant qu'aucune cauſe intelligente ne produit le corps de l'homme; car ſi on leur eût avoué que ce n'eſt ni l'ame du pere, ni l'ame de la mere, ni l'ame de l'enfant qui organiſent le fœtus, on auroit pû leur répondre que Dieu l'organiſe lui-même, ou qu'il commet à cela quelque Génie. Toute autre réponſe auroit été favorable aux Stratoniciens, celle-là ſeule les arrêtoit: ils n'euſſent pas demandé mieux que de faire recourir à des vertus ſéminales, (*b*) à des facultez plaſtiques, & à telles autres cauſes qui ne ſavent rien de ce qu'elles exécutent. Mais ſi la ſupoſition d'un Genie prépoſé à la formation des animaux repouſſoit très-bien la premiere attaque, cela ne pouvoit ſervir qu'à hâter le grand combat, puis que les Stratoniciens n'euſſent pas manqué de découvrir qu'il faloit aller tout droit au premier être, au premier principe des autres ſectes. Commettons les un peu avec les Stoïques, & ſupoſons qu'ils leur parlent de la maniere qui ſuit.

Comment les Stratoniciens la pouvoient retorquer contre les Stoïciens.

Vous admettez deux (*c*) principes de toutes choſes, Dieu & la matiere; Dieu comme principe actif, la matiere comme principe paſſif. Dieu eſt ſelon vous un feu éternel & toûjours vivant, il eſt donc un aſſemblage de corpuſcules fort agitez, car telle eſt l'eſſence du feu. Il eſt impoſſible qu'un tout compoſé de diverſes particules corporelles & agitées exiſte, ſans qu'il y ait un certain arrangement & un certain dégré de mouvement dans ces particules. Une choſe conſidérée en général & ſans aucune limitation individuelle peut bien exiſter objectivement dans notre eſprit, mais elle ne peut exiſter réellement hors de notre eſprit. Il faut que ce qui exiſte réellement hors de notre eſprit ſoit préciſément ceci ou cela, & ſi c'eſt un corps agité, qu'il ait chacune de ſes parties figurée & ſituée d'une certaine façon avec un dégré de mouvement déterminé, tel ou tel plûtôt qu'aucun autre. Vous devez donc dire que de toute éternité il y a eu dans les corpuſcules ignées qui compoſent la nature de Dieu un certain arrangement, & une certaine quantité de mouvement qui différoient de tout autre arrangement, & de toute autre quantité de mouvement poſſibles. Dites nous, s'il vous plaît, d'où a dépendu cet arrangement précis, & ce dégré particulier de mouvement. Ont-ils été choiſis par une cauſe intelligente, & préférez à tout autre arrangement & à toute autre quantité de mouvement poſſibles par une nature qui connut ce qu'elle faiſoit, & pourquoi elle le faiſoit? Vous ne pouvez pas dire cela; car ce ſeroit dire que Dieu a été produit par une cauſe antérieure, qu'il n'eſt pas un être improduit, qu'il n'eſt pas le premier principe efficient de toutes choſes, & il faudroit remonter juſqu'à cette cauſe antérieure, nous en expliquer l'eſſence, nous dire ſi c'eſt un feu, &c. La même queſtion réviendroit, & ainſi à l'infini. Vous devez donc vous arrêter à cette nature ignée que vous nommez Dieu, & convenir que l'arrangement de ſes parties, & leur dégré de mouvement n'a été réglé par une cauſe qui connut ce qu'elle rangeoit, ce quelle mouvoit. Or comme cet arrangement, & ce dégré de mouvement qui n'ont dépendu d'aucune cauſe intelligente & directrice n'ont pas laiſſé ſelon vous de conſtituer le plus parfait de tous les êtres, & une nature infiniment plus accomplie que le monde: pourquoi voulez-vous que le monde ne ſoit pas l'ouvrage d'une cauſe qui agit ſans ſe connoître? De quel droit rejetez vous notre principe de toutes choſes ſous prétexte que c'eſt un principe inanimé? S'il n'eſt pas poſſible que le monde ſoit l'ouvrage d'un tel principe, il ſera encore moins poſſible que votre Jupiter, un Dieu qui fait tout, qui pourvoit à tout, qui diſpoſe de tout avec une ſouveraine bonté, & avec une ſageſſe infinie, ait aquis tant de perfections ſans qu'aucune cauſe intelligente ait préſidé à l'arrangement & au mouvement des particules qui le compoſent. Il n'y a point préſidé lui-même entant que doüé d'intelligence & de volonté; car ſon intelligence & ſa volonté ne ſont point antérieures à ſon exiſtence complete. Il a été un feu auſſi-tôt qu'un Dieu: l'arrangement & le mouvement determiné des parties de ce feu n'ont ni précédé, ni ſuivi les perfections intellectuelles de Jupiter. Ils n'ont donc point d'autre cauſe que la néceſſité même de la nature qui eſt la raiſon de l'exiſtence de votre principe actif que vous diſtinguez de la matiere, ce que nous ne faiſons pas. Enfin ſi vous voulez nous contraindre à vous expliquer comment il y a de l'ordre dans la Nature ſans la direction d'aucun être intelligent, nous vous contraindrons à nous expliquer comment il y a de l'ordre dans les corpuſcules ignées de Dieu ſans la direction d'aucune cauſe intelligente. Votre peine ſera plus grande que la nôtre, puis que vous devez donner raiſon d'un effet infiniment plus accompli que la Nature ou que le monde.

Voilà ce que les diſciples de Straton pouvoient dire aux Stoïciens. Vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous m'envoïez une fort bonne réplique.

Et auſſi contre les autres Philoſophes.

Les autres ſectes des Philoſophes n'étoient guere moins expoſées que les Stoïciens à une ſemblable rétorſion. Il n'y a que les Philoſophes Chrétiens, & ſur tout (*d*) les Carteſiens qui ſoient en état de batre en ruine la ſecte de Straton, ſans craindre qu'on ne rétorque contre eux-mêmes leurs raiſonnemens. Il eſt facile de comprendre que tous ceux qui donnoient à Dieu une nature corporelle, s'expoſoient à l'argument *ad hominem* que j'ai propoſé contre les Stoïques. Et pour ce qui eſt de ceux qui crurent que Dieu étoit l'ame ou

(*b*) „ Voyez ci-deſſus ch. 21. n. 21. & ce que je dirai „ ci-deſſous en parlant des Stratoniciens dans les reponſes à la troiſieme objection.

(*c*) „ Voyez la fin de ce chapitre.

(*d*) „ Je parle ainſi à cauſe de certaines choſes que je „ dirai ci-deſſous en parlant des Stratoniciens dans les réponſes à la troiſieme objection.

ou l'entendement de la matiere, ils ne pouvoient pas éviter la rétorſion; car enfin cette ame étoit compoſée de parties dont chacune avoit ſes vertus & ſes facultez particulieres, que Dieu ne lui avoit point données par un acte libre de ſa volonté. L'être néceſſaire & éternel n'a pas une volonté antécédemment à ſes autres attributs: il a tout auſſitôt la puiſſance, l'entendement & la ſageſſe que les actes de vouloir. Si donc l'ame du monde étoit Dieu, elle auroit de toute éternité toutes les vertus dont elle eſt capable, & elle les auroit ſans qu'une autre cauſe antérieure les eût réglées & diſtribuées par choix & par direction, ou ſans qu'elle même entant qu'intelligence les eût ainſi diſpoſées.

Contre les Platoniciens,

Vous croirez peut-être qu'un Platonicien qui donnoit à Dieu une nature incorporelle auroit mis à bout facilement les ſectateurs de Straton; mais ne vous fiez pas trop à cela, car en 1. lieu la doctrine Platonique touchant la Divinité n'eſt pas uniforme dans les œuvres de Platon: on y trouve tant de choſes qui ſe combatent les unes les autres, qu'on ne ſait à quoi s'en tenir. 2. Ce n'eſt qu'un tiſſu de ſuppoſitions arbitraires qu'il débite magiſtralement ſans les prouver. 3. Il eſt ſi obſcur qu'il rebute tous les eſprits qui ne cherchent que la lumiere. Cicéron qui l'admire tant par d'autres endroits ne voulut pas ſeulement lui faire l'honneur (*e*) d'examiner ſon hypotheſe ſur la nature divine. 4. Straton auroit pû faire aux Platoniciens cette queſtion: Eſt-il vrai que vous admettiez des idées éternelles ſéparées de la ſubſtance de Dieu? Si cela eſt, vous devez dire ou qu'elles exiſtent d'elles-mêmes, ou que Dieu les a produites comme une copie des idées originales qui ne ſont point ſéparées de ſa ſubſtance. Si elles exiſtent d'elles-mêmes, voilà des choſes qui ſans dépendre d'aucune cauſe (*f*) douée de direction, & de vie, ont chacune leurs qualitez propres, l'une eſt repréſentative de l'homme, l'autre du cheval, &c. D'où leur pourroit venir cette qualité déterminée plûtôt à ceci qu'à cela? d'où pourroient venir leurs differences, leurs relations, & leurs ſubordinations, s'il étoit vrai comme vous le prétendez, qu'aucune cauſe inſenſible n'eſt capable de rien faire où il y ait de la proportion, & de la tendance vers une certaine fin? Si elles ne ſont que la copie des idées originales unies intimement à la ſubſtance de Dieu, la dificulté retombera ſur les idées originales; elles auront chacune leurs proprietez; il y aura des raports & des ſubordinations des unes aux autres. Où eſt la regle de tout cela? Elle n'eſt ni dans la volonté de Dieu, (car il ne connoit point les choſes par un choix libre, mais par la néceſſité de ſa nature) ni dans ſon entendement, qui n'a non plus nulle liberté d'indifférence pour connoître ceci ou cela, ni pour le connoître d'une façon plûtôt que d'une autre.

Et les Ariſtotéliciens.

La doctrine d'Ariſtote ſur la nature de Dieu eſt ſi embroüillée de variations, & d'obſcuritez qu'on diſpute encore (*g*) ſi elle eſt impie ou ſi elle ne l'eſt pas. Il y a d'habiles gens qui croient (*h*) qu'elle fraia le chemin à l'Athéiſme de Straton. Elle n'étoit donc guere propre à convertir les Stratoniciens, & vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous me montrez qu'elle n'avoit rien à craindre de leurs rétorſions.

Difficultez ſur l'éternité de la matiere.

C'étoit pour eux un avantage funeſte que de pouvoir objecter à tous leurs antagoniſtes la ſuppoſition commune *ex nihilo nihil fit*, que rien ne ſe fait de rien, & par conſéquent que la matiere étoit improduite. Il n'eſt pas moins étrange de ſuppoſer qu'elle exiſte d'elle-même ſans aucune qualité, qu'avec un principe actif, & c'eſt pourquoi le Cotta de Cicéron concluoit (*i*) que ſi la matiere n'étoit pas l'ouvrage de la Providence de Dieu, la terre, l'eau, l'air, & le feu ne l'étoient point non plus, mais l'ouvrage de la Nature. Cet endroit de Cicéron faiſoit partie du morceau qui s'eſt perdu (*k*) du troiſieme Livre de la nature des Dieux. Lactance a dit de fort bonnes choſes contre ce diſcours de Cotta, mais la plûpart euſſent été foi les dans la bouche d'un Stoique. Je ne m'arrêterai qu'à ceci: quelle force a pû avoir la Nature, demandoit Lactance, rien ne lui en ayant donné? Si elle a de la force, elle l'a reçue de quelqu'un qui ne peut être que Dieu. Si elle n'a point de connoiſſance, elle ne peut rien produire: ſi elle peut produire quelque choſe, elle a de la connoiſſance; elle eſt donc Dieu: on ne peut nommer autrement la force qui conçoit un plan & qui l'exécute. La puiſſance de faire une choſe ne peut ſe trouver que dans un être penſant & habile, rien ne peut commencer ou s'achever ſi une cauſe intelligente n'en dirige l'exécution, & n'a le pouvoir & la volonté d'y travailler. Ce qui eſt inſenſible demeure toûjours dans l'inaction, rien ne peut ſortir d'où le mouvement volontaire eſt exclus: (*l*) *Quam vim potuit habere* (materia) *nullo dante? quam naturam, nullo generante? Si habuit vim: ab aliquo eam aſſumſit. A quo autem ſumere, niſi à Deo, potuit? Porro ſi habuit naturam; quæ utique à naſcendo dicitur; nata eſt. A quo autem, niſi à Deo, potuit procreari? Natura enim qua dicuntur orta eſſe omnia, ſi conſiliam non habet, efficere nihil poteſt. ſi autem generandi, aut faciendi potens eſt: habet ergo conſilium; & propterea Deus ſit, neceſſe eſt. Nec alio nomine appellari poteſt ea vis; in qua ineſt & providentia excogitandi, & ſolertia, poteſtaſque faciendi.....* (*m*) *Poteſtas faciendi aliquid non poteſt eſſe, niſi in eo, quod ſapit; quod cogitat; quod movetur. Nec incipit, aut fieri, aut conſamari quicquam poteſt, niſi factrit ratione prævifum, aut quemadmodum fiat antequam eſt, aut quemadmodum conſtet poſtquam fuerit effectum. Denique is facit aliquid, qui habet volantatem ad faciendum, & manus ad id, quod voluit, implendam. Quod natem inſenſibile eſt; iners, & torpidum ſemper jacet & nihil inde oriri poteſt, ubi nullus eſt motus voluntarius.* Un Stoïcien raiſonnant ſur ces principes auroit été obligé de nier que la matiere exiſtât indépendemment de Dieu; car on lui eût fait à l'égard de l'exiſtence la même queſtion qu'il eût propoſée à l'égard de l'activité, & ſi rien n'exiſte ſans avoir été produit par une cauſe intelligente, d'où viennent donc, auroit demandé un Stratonicien, les vertus actives du feu qui compoſe votre Jupiter? Ont elles été données ſur une cauſe exemplaire qui

(*e*) „ Voyez ci-deſſus ch. 68.

(*f*) „ C'eſt-à-dire, que ſi elles dépendent d'une cauſe „ intelligente ce n'eſt pas entant que cette cauſe a dirigé „ par des actes libres de ſa volonté la production des „ idées.

(*g*) „ Voyez ci-deſſus, chap. 20. n. (*h*) & *Voſſius de* „ *origine Idol. lib.* 2. *cap.* 40.

(*h*) „ Voyez Samuel Parker *diſput. de Deo pag.* 372.

(*i*) *Cicero de natura Deorum diſputans ſic ait: Primum igitur non eſt probabile, eam materiam rerum, unde orta ſunt omnia, eſſe divina providentia effectam; ſed habere, & habuiſſe vim, & naturam ſuam..... Quod ſi non eſt à Deo materia facta; ne terra quidem, & aqua, & aer, & ignis a Deo factus eſt.* Lactant. lib. 2. cap. 8. pag. 110.

(*k*) „ Voyez ci-deſſus ch. 69. au commencement.

(*l*) *Lactant. ib. pag.* 111. 112.

(*m*) *Id. ib. pag.* 113.

qui précédât Jupiter? Ce ſeroit le progrez à l'infini; on ne trouveroit jamais aucune premiere cauſe: ſi vous voulez éviter ce grand abîme, il faut que vous conveniez qu'aucune idée, qu'aucun mouvement volontaire n'ont contribué à l'exiſtence du ſeu éternel que vous nommez Dieu. Vos objections prouvent donc trop. Vous reconnoiſſez des forces réglées dans la Nature qui ne ſont ni la ſuite ni le réſultat d'aucune connoiſſance, quoi qu'elles ſoient accompagnées de connoiſſance. Pourquoi trouvez-vous mauvais que nous admettions un ordre ou une vertu réglée dans une nature qui ne connoît rien? Si cet ordre exiſte une fois ſans connoiſſance, il durera tel éternellement: le plus difficile eſt fait (*u*).

Prenez la peine de réfléchir ſur quelques paroles d'Euripide que j'ai raportées (*o*) ailleurs: vous y verrez trois choſes bien remarquables: 1. Jupiter y eſt réconnu incomprehenſible à notre eſprit. 2. On l'invoque quel qu'il ſût, ou la néceſſité de la nature, ou l'entendement humain. 3 On avoue qu'il conduit tout juſtement par un chemin qui nous eſt caché. C'eſt Hécube qui parle, & cela eſt trop philoſophe pour une femme. Mais ne doutons point qu'Euripide ne nous donne là le caractere de certaines gens, qui pour jouer au plus ſûr ſe recommandoient à Dieu, quoi qu'ils fuſſent incertains s'il étoit une intelligence, ou ſeulement la force aveugle & néceſſaire de la Nature. De telles gens l'auroient invoqué encore avec plus de zéle, & avec plus de plaiſir s'ils euſſent été certains de ſa nature intelligente: c'étoit donc la difficulté du ſujet, & non pas une malice affectée de leur cœur qui les tenoit dans l'incertitude.

Au reſte quand j'ai ſuppoſé (*p*) que les Stoïciens reconnoiſſoient la matiere comme un principe paſſif diſtingué de Dieu, je n'ignorois pas ces paroles que Plutarque leur adreſſe: (*q*) *Et voſtre Jupiter, tel comme vous le peignez & imaginez, n'eſt il pas quand il uſe de ſon naturel, un grand feu continuel? Mais maintenant il ſe ſoumet, il ſe plie & ſe transforme en toutes choſes par diverſes mutations.* C'eſt dire fort clairement qu'il étoit lui-même la matiere de tous les corps, ce qu'on peut inférer auſſi d'un autre paſſage (*r*) qui contient la définition de Dieu ſelon les Stoïques. Mais comme il paroît par d'autres autoritez (*s*) qu'ils admettoient une diſtinction entre Dieu & la matiere, j'ai crû qu'il falloit avoir égard à leur dogme ſelon l'endroit le moins déſavantageux.

§. CVII.

Examen de ce que Mr. Papin aſſure, que par les ſeules lumieres de la Raiſon nous ne pouvons pas être certains qu'il n'y a qu'un Dieu. Paroles de Lactance bien diferentes de celles qui ont été citées (a) ci-deſſus.

CE que je viens de vous dire (*b*) roule ſur une matiere conſidérable: je ne ſai ſi elle a été encore enviſagée de cette façon: je l'ai traitée, contre ma coûtume, plus ſuccinctement qu'elle ne le comportoit: je ne m'en repens pas, mais je ne la veux pas quitter ſans faire une réflexion ſur une penſée de Mr. Papin. C'eſt un homme de raiſonnement, & qui pouſſe bien une objection.

Papin ſoutient qu'on ne peut pas prouver l'unité de Dieu par la Raiſon.

S'il n'étoit pas Prêtre de l'Egliſe Anglicane lors qu'il publia en 1687. ſes *Eſſais de Théologie ſur la providence & la grace*, il le devant peu après. Il y débite (*c*) que *la Raiſon ſeule* ne peut nous aprendre certainement *que Dieu eſt ſeul & qu'il n'y a que lui qui poſſede une exiſtence néceſſaire*. Il tâche de prouver que l'infinité, ni l'ubiquité, ni le pouvoir abſolu de Dieu ne ſont pas néceſſairement un caractere d'unité. *Où en ſerions nous donc*, conclut-il, (*d*) *ſi la Revelation ne nous aſſeuroit par tout* qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu? On

Jurieu lui répond mal.

lui répondit dédaigneuſement & ſans faire aucune attention à ſes preuves, qu'il s'enſuivroit de ſa doctrine que les Païens n'auroient point péché *en adorant pluſieurs Dieux* (*e*). Cette réponſe n'eſt d'aucun uſage, & ne s'acorde guere avec les principes des Auguſtiniens. Vous ſavez que Mr. Arnauld (*f*) a ſoûtenu contre les Jéſuites, que la plûpart des Païens manquoient des moiens ſuffiſans pour connoître Dieu, & qu'ils ne laiſſoient pas de pecher. L'adverſaire de Mr. Papin auroit dit la même choſe s'il avoit eu à combatre le peché philoſophique, & il l'a débitée en effet dans ſes diſputes contre les Tolérans. On n'a qu'a voir ce qu'il dit (*g*) des Cannibales. Il y a peu de perſonnes de bon ſens qui ſe puiſſent figurer que la lumiere naturelle a été toûjours aſſez vive dans l'eſprit des païs de Cappadoce pour leur montrer qu'il n'y a qu'un Dieu, de ſorte qu'ils aïent péché contre leur conſcience en adorant pluſieurs Dieux. Le Miniſtre dont je parle ne ſauroit être de cet avis ſans ſe contredire; car outre ce qu'il a reconnu en parlant des Cannibales (*h*) & des Athées, il a déclaré (*i*) *qu'il croit fermement qu'il y a un Dieu, parce qu'il le veut croire.* On ne parle pas ainſi lors que la lumiere naturelle nous rend évidente une vérité: elle néceſſite notre entendement à y conſentir. Mais abandonnons à ſon mauvais ſort la réponſe qui a été faite à Mr. Papin, attachons nous à lui plus directement.

Raiſons de Papin.

Je ſuis perſuadé qu'il ſe trompe quand il prétend que *le pouvoir abſolu & l'autorité ſouveraine* n'excluent point le Polythéïſme. Voici ſa raiſon: (*k*) *Si l'Etre infiniment parfait étoit ſujet à des paſſions & à des volontez déraiſonnables . . . . deux êtres de cette nature ſeroient ſujets à s'entr'incommoder, à ſe combattre & à ſe borner l'un l'autre. Mais du moment que l'on conçoit un être parfaitement raiſonnable, qui eſt abſolument incapable d'aucune volonté bizarre, capricieuſe & dereglée, ſe repreſente-t-on que deux ou trois êtres de cette nature ne puiſſent s'entre ſouffrir, qu'ils fuſſent jaloux les uns des autres, & qu'un contraire n'ayans abſolument que les mêmes penſées, ne formaſſent que les mêmes*

(*u*) „ Apliquez à cet quoi qu'improprement le *dimidium facti qui cœpit, habet* d'Horace epiſt. 2. lib. 1. *Le* „ *commencement eſt la moitié de l'œuvre.*

(*o*) „ Dans le Dict. hiſt. & crit. à la fin des rem. de „ l'art. *Jupiter.*

(*p*) „ Ci-deſſus pag. 332. col. 1.

(*q*) *Plut. de facie in orbe lunæ pag.* 926. *D.* Je me ſers de la verſion d'Amyot, mais voici le Grec: ἀ δὲ Ζεὺς αὐτὸς ὢν, οἷος ἐστὶ μὴ δοκεῖ τοῖς πολλοῖς, ὅταν δὲ ἐφάπτηται καὶ κεκράτηκε, καὶ διοικῇ τὰ ὅλα, πῶς χρῆται φύσεσι καὶ γενέσεσιν ἐν ταῖς μεταβολαῖς; *Jam ille veſter Jupiter nomen ſua natura inane magnus & conſummo regnat? & tamen nunc ſe demiſit, atque inflexit omnimodis colorum formam accipit ac ſe per omnigenas mutationes?*

(*r*) *Id. de placit. Philoſ. lib.* 1. *cap.* 6. *pag.* 879.

(*s*) „ Voyez ci-deſſus ch. 67. & Lactance *lib.* 7. *cap.* 3.

(*a*) „ Ch. 25. vers la fin.

(*b*) „ Dans les chapitres 104. 105. & 106.

(*c*) „ Papin, Critique des idées de Mr. Jurieu pag. 92.

(*d*) *Id. ib. pag.* 93.

(*e*) „ Jurieu Preface du jugement ſur les methodes d'ex- „ pliquer la Providence & la grace; edit. de Rotterd. „ 1688.

(*f*) „ Voyez ci-deſſus ch. 53. à la fin.

(*g*) „ Ci-deſſus ch. 100. p. 325.

(*h*) „ Voiez ci-deſſus, *ibid.*

(*i*) „ Jurieu, Traité de la nature & de la grace pag. „ 243. Voyez ci-deſſus ch. 19. p. 211.

(*k*) Papin *ubi ſupra pag.* 93.

mêmes deſſeins, ils ne priſſent pas un plaiſir extrême dans la ſociété les uns des autres, & dans l'union parfaite de leurs volontés?

Raiſons contre Papin.

Je lui répons que quand on a une fois admis l'exiſtence d'une nature infiniment parfaite, qui eſt toute entiere (*l*) dans chaque point de l'eſpace, & dont le pouvoir eſt abſolu, & l'autorité ſouveraine, il eſt facile de comprendre clairement qu'elle eſt unique, & qu'aucun autre être ne peut l'égaler. Si notre raiſon ſans le ſecours d'une lumiere ſurnaturelle peut s'élever juſqu'à ce principe, *il exiſte une telle nature*, elle ſera aiſément & ſans nul ſecours cet autre pas qui eſt plus facile ſans comparaiſon que le premier, *donc il n'y a qu'un ſeul Dieu*. S'il pouvoit y avoir 3. ou 4. de ces natures, il pourroit y en avoir non ſeulement dix millions, mais auſſi une infinité; car on ne ſauroit trouver aucune raiſon d'un certain nombre plûtôt que d'un autre. Comme donc le nombre binaire enfermeroit une ſuperfluité qui choque notre raiſon, l'ordre demande que l'on le réduiſe à l'unité. Si chacune de ces natures étoit ſouverainement parfaite, elle n'auroit beſoin que d'elle-même (*m*) pour jouïr d'une félicité infinie, la ſociété des autres ne lui ſerviroit donc de rien, & ainſi notre raiſon ne pourroit ſouffrir aucune pluralité. C'eſt un de ſes axiomes que la Nature ne fait rien en vain, *Natura nihil fruſtra facit*, & que (*n*) c'eſt en vain que l'on emploie pluſieurs cauſes pour un effet qu'un plus petit nombre de cauſes peut produire auſſi commodément. La maxime qui a été apellée le (*o*) raſoir des Nominaux, parce qu'elle leur a ſervi à retrancher des écoles de philoſophie une infinité d'exereſcences, & d'entitez ſuperflues, la maxime, dis-je, qu'il ne faut point multiplier les êtres ſans néceſſité eſt un principe qu'aucune ſecte de Philoſophes ne deſavoue. Or elle ruine ſans reſource la prétenſion de Mr. Papin. Il eſt évident qu'un être ſouverainement parfait n'a pas beſoin de compagnie pour chaſſer l'ennui, ou pour augmenter ſon bonheur (*p*):

(*q*) Quoi? le preux Scipion pourra dire à bon droit
Qu'il n'eſt jamais moins ſeul, que quand ſeul il ſe void:
Et Dieu ne pourra point (ô ciel quelle manie!)
Vivre qu'en loup garou, s'il vit ſans compagnie?
Quoy? des ſages Gregeois l'honneur Pryenien
Dira, que lay marchant, chemine tout ſon bien:
Et Dieu qui richement en tous threſors abonde,
Sera néceſſiteux ſans les threſors du monde?
Dieu ne ſort hors de ſoy pour prendre ſes ebats:
Il ne mandie rien: ains touſiours haut & bas,
Il fait de l'Ocean de ſes douces largeſſes
Regorger, liberal, mille mers, de richeſſes.

On ne doit pas juger mal des opinions d'autrui.

L'uſage que je vous prie de faire de ce chapitre eſt de n'être pas ſi prompt à imputer à la malice de l'homme les erreurs qui peuvent venir de la foibleſſe de la raiſon par raport à des objets infinis. On doit être plus circonſpect dans ſes jugemens ſur l'évidence, lors qu'on voit des auteurs habiles qui trouvent douteux ce que nous croïons manifeſte. Vous prétendrez que les paſſions de leur cœur obſcurciſſent leur eſprit: ils vous feront le même reproche: vous proteſterez qu'aucune paſſion ne vous aveugle, ils vous feront la même proteſtation: vous leur ſoûtiendrez que ſi des paſſions manifeſtement connues ne les trompent pas, il y a au fond de leur ame une malice cachée qui pervertit leur raiſon; ils diront de vous la même choſe, & ainſi votre procès s'embroüillera de plus en plus, & vous ſerez un exemple de la vérité d'une maxime (*r*) de l'Evangile.

Vous & moi trouvons évident que ce qui exiſte par ſoi-même ne manque d'aucune perfection, mais il n'y a point eu de Philoſophe Païen qui ait connu cette vérité. S'il vous eût falu la rendre évidente dans ces ſiecles-là, vous euſſiez eu à faire à forte partie; car vous ſavez que Lactance ayant réfuté les erreurs du peuple, & ſe préparant à attaquer les Philoſophes, jugea que ce qui lui reſtoit à faire étoit beaucoup plus difficile que ce qu'il avoit déjà exploité. Je vous cite ſes paroles (*s*) afin que vous y voïez la condamnation de la préference que vous voudriez que l'on donnât au conſentement des peuples, plûtôt qu'au jugement d'un petit nombre de doctes. Lactance juge au contraire que l'autorité de ce petit nombre eſt d'un plus grand poids que celle d'une multitude d'ignorans.

A . . . . . le 8. d'Avril 1704.

§. CVIII.

Troiſieme objection: *L'anarchie étant pire que la tyrannie, il vaut mieux avoir de fauſſes Divinitez que de n'en avoir aucune.*

Si l'Athéiſme eſt plus pernicieux que l'Idolatrie.

NOus voici à votre pis aller, (*a*) à ces trouppes de reſerve ſur quoi vous fondez vos ſecondes eſpérances. Vous prétendez qu'en cas que l'on ſoit forcé de convenir que les blaſphêmes de l'Athéiſme ſurpaſſent ceux du Paganiſme, l'on ſe dédommagera avec uſure en faiſant voir que l'Athéiſme eſt plus pernicieux aux Sociétez que l'Idolatrie. Pour prouver cela vous venez d'abord à cette comparaiſon; comme il vaut mieux être gouverné par un tyran que de n'avoir aucun maître, il vaut mieux auſſi adorer de fauſſes Divinitez que de n'en avoir aucune.

Paſſage de Bodin qui ſemble l'affirmer.

Bodin vous a pû prêter cette objection, car je trouve ces paroles au chapitre 7. du 4. livre de ſa République, à la page 655. *Il adviendra*, ſi l'on veut contraindre la conſcience, *que ceux qui ſont fruſtrez de l'exercice de leur Religion, & deſgouſtez des autres, deviendront du tout athéiſtes, com-*

(*l*) Voïez Mr. Papin *ubi ſupra pag.* 92.

(*m*) *Ipſa ſui pollens opibus, nihil indiga noſtri.* Lucret. lib. 1. v. 61.

(*n*) *Fruſtra fit per plura quod aque commode fieri poteſt per pauciora.*

(*o*) *Gabriel novaculam iſtam Occami*: Non ſunt multiplicanda entia ſine neceſſitate. . . . . *egregia in ſuum auctorem ſtrinxit. . . . . axioma autem illud novaculam Occami & Nominalium voco; quia per illud omnes entitates diſtinctas evacuandunt & abradunt, relictâ ſolâ nominum pluralitate; unde & Nominalium appellationem ſortita ſunt.* Libert. Fromondus de anima l. 1. p. 111.

(*p*) „ Vous trouverez dans Lactance *lib.* 1. *cap.* 3. pluſieurs ſolides raiſons contre la pluralité des Dieux; mais elles ne regardent pas toutes le cas où Mr. Papin réduit la queſtion. Voïez auſſi la Bibliothe. choiſie de Mr. le Clerc. to. 3. pag. 34. 35.

(*q*) „ Du Bartas 1. jour de la 1. ſepmaine pag. m. 15.

(*r*) „ Ne jugez point afin que vous ne ſoyez point jugez, Car de tel jugement que vous jugerez, ſerez vous „ jugez, & de telle meſure que vous meſurerez on vous „ meſurera d'autre part. *Evang. ſelon St. Matth. ch.* 7. *v.* 1. & 2.

(*s*) *Nunc major nobis, ac difficilior cum philoſophis propoſita luctatio eſt. quorum ſumma doctrina, & eloquentia, quaſi moles aliqua mihi opponitur. Nam ut illic multitudine, ne prope conſenſu omnium gentium veritas premebatur; ita hic auctoritate præſtantium omni genere laudis virorum. Quis autem neſciat, plus eſſe momenti in paucioribus doctis, quam in plurimis imperitis.* Lactant. divin. inſtit. lib. 2. cap. alt. pag. m. 146.

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ch. 89. p. 317.

comme nous voyons, & apres avoir perdu la crainte divine, fouleront aux pieds & loix & magiſtrats, & ſe desborderont en toutes ſortes d'impietez, & meſchancetez: auſquelles il eſt impoſſible de remedier par loix humaines. Et tout ainſi que la plus forte tyrannie n'eſt pas ſi miſerable que l'anarchie, quand il n'y a ni Prince ni Magiſtrat: auſſi la plus forte ſuperſtition du monde, n'eſt pas à beaucoup pres ſi deteſtable que l'Athéiſme. Il faut donc fuir le plus grand mal, quand on ne peut eſtablir la vraye Religion. Il a donné encore plus d'étenduë, & plus de force à cette penſée (*b*) dans l'édition Latine, & néanmoins Mr. Voetius qui en a bien cité la page, accuſe Bodin de croire comme Plutarque, que la ſuperſtition eſt pire que l'Athéiſme. *Idem* (quod Plutarchus) *ſtatuit Bodinus lib. 4. Politicæ cap. 7. p. 759.* (*c*).

§. CIX.

Obſervation générale ſur la troiſieme objection. Si l'on peut prouver aux Athées que leur principe introduit néceſſairement l'anarchie.

La penſée de Bodin développée.

IL eſt clair que la penſée de Bodin ne ſe réduit qu'à ceci, qu'il eſt plus utile aux Sociétez humaines que les hommes ſoient perſuadez de l'exiſtence de pluſieurs faux Dieux, que s'ils ne croioient l'exiſtence d'aucune Divinité, & qu'il ſe fonde ſur la raiſon qu'en cas que les hommes ne fuſſent pas retenus par la crainte de quelque Divinité vraie ou fauſſe, ils ſe moqueroient des Magiſtrats, & qu'ainſi le genre humain tomberoit dans l'anarchie. Il eſt ſûr que Bodin s'arrête à cela, ſans prétendre rien décider touchant l'état abſolu des choſes, ni touchant ce qui arriveroit à la nature purement corporelle, ſupoſé qu'il n'y eût point de vrai Dieu, mais pluſieurs Divinitez ſemblables à celles du Paganiſme. Son ſentiment eſt donc que quand même il ſeroit vrai que Dieu n'exiſteroit point, l'intérêt du genre humain demanderoit que les hommes ignoraſſent cette vérité, & qu'ils ſe perſuadaſſent le contraire. On peut auſſi ſe repréſenter ſon opinion comme s'il diſoit qu'étant également faux & qu'il n'y ait point de Dieu, & qu'il y ait pluſieurs Dieux, le Polythéiſme, fauſſeté égale en elle-même à la fauſſeté de l'Athéiſme, eſt un moindre mal par raport à l'homme que l'Athéiſme, puis que la Societé humaine ſe peut très-bien conſerver ſous la fauſſe perſuaſion de l'exiſtence de pluſieurs Divinitez, & ne le peut aucunement ſous la fauſſe réjection de toute Divinité.

Mais encore que Bodin ne renferme que cela dans ſa déciſion, il ne laiſſe pas de donner lieu à une recherche incidente ſur l'état où l'on devroit ſe repréſenter toute la nature en ſupoſant par impoſſible le ſyſtême des Athées. Faiſons là-deſſus quelques réflexions.

Inconvénient du ſyſtême d'Epicure;

On a toûjours mis de la diférence entre les Athées & les Epicuriens; mais il eſt certain que le ſyſtême de ceux-ci ne difere point de l'Athéiſme pour ce qui regarde la création & la conſervation du monde, car ils n'y donnoient aucune part aux cauſes intelligentes. La rencontre fortuite des atomes, diſoient-ils, a formé le ciel & la terre, &c. Il étoit bien étrange qu'ils puſſent trouver dans cette ſupoſition le principe de la régularité qu'ils voïoient dans l'Univers. Cette hypotheſe entraînoit néceſſairement la confuſion, le deſordre, l'anarchie de tous les corps. Perſonne ne pouvoit être aſſûré ſi le Soleil ſe leveroit le lendemain, ou s'il ſe diſſiperoit pendant la nuit, les ſectateurs de ce ſyſtême ne nioient point que notre monde ne fût continuellement expoſé à une ruine totale (*d*).

Et de celui de Straton;

Le ſyſtême des autres Athées, celui de Straton par exemple, n'excluoit point tout principe d'ordre & de régularité, puis qu'il admettoit une nature néceſſaire, & continuë qui avoit la faculté de produire ce qui ſe produit dans l'Univers (*e*). On la dépouilloit de la connoiſſance, c'étoit le moïen de faire croire qu'elle n'étoit point ſujette à varier ſa conduite; car ce qui ne connoit rien, n'a pas tantôt un déſir tantôt un autre (*f*). Ses parties pouvoient être tranſpoſées, & de là venoit la génération, la corruption, & l'altération de certains corps; mais dans quelque état qu'elles ſe trouvaſſent, & quelques changemens qui ſe fiſſent dans le monde, la Nature ſe retrouvoit toûjours elle-même, & tomboit toûjours ſur ſes pieds. Je ne penſe pas que Straton, s'il examinoit attentivement ce qui ſe paſſe ſur la Terre, ſe perſuadât qu'elle ne ſeroit jamais détruite. Or s'il a crû qu'elle pouvoit l'être, il a dû juger la même choſe touchant la Lune & le Soleil, &c. & croire par conſéquent que la forme de notre monde eſt périſſable; mais je ne ſai ſi en avoüant cela il eût pû craindre qu'on ne ſe plaignit qu'il ouvroit la porte au cahos, ou à l'anarchie des corps. Quand il n'auroit eu que la voïe de la rétorſion il auroit pû réſiſter à cette attaque. Il n'auroit eu qu'à demander à ſes adverſaires, *Voudriez vous être caution que l'Eſprit intelligent qui ſelon vous a créé le monde & qui le gouverne, s'eſt engagé à le conſerver toûjours tel qu'on le voit?* Vous ſavez, Monſieur, que les Stoïques ont dit que le même Dieu qui a fait le monde, le conſumeroit (*g*) entierement par les flammes. L'Ecriture ſainte nous (*h*) aprend qu'ils avoient raiſon.

De même que du ſyſtême orthodoxe.

Il me ſemble qu'il n'y a point de ſyſtême qui puiſſe bien garantir la longue durée de ce monde, mais que le ſyſtême orthodoxe eſt plus incapable que celui de Straton de la garantir. Car dès que vous ſupoſez qu'une Intelligence parfaitement libre & auſſi heureuſe ſans le monde qu'avec le monde, a créé des corps, & les a rangez d'une certaine maniere, vous pouvez auſſi-tôt penſer que ce n'eſt que pour un certain tems, que de penſer que c'eſt pour toûjours. Son immutabilité ne doit point vous faire juger qu'il conſervera éternellement

(*b*) *Fallunt qui humanas imperia ac leges Reſpublicas, non ullarum divina mens continere arbitrantur. Et quamadmodum ex omni carnatarum genere nullum deterius eſt anarchia, in qua nemo paret, nemo imperat, ſed in ſumma ſeelerum omnium impunitate ac licentia vivitur: ſic etiam nulla peſtis civitatibus gravior accidere poteſt numinis carentia, quam Graci ἀθεότητα vocant: & certe non parum peccant qui πολυθεότητα & ἀθεότητα eandem pariam pariam pariere: aut Deûm ἀνυπαρξίαν vel ἀνυποστατοποιὸν Deûm aimirſi.* Id eſt, *inſinuate Deorum poſita, Deum opt. max. tolli. Num ſuperſtitio quantacumque fuerit, hominem tamen in legum ac magiſtratuum metu, & in matris vita officiis continet: impietas autem adverſus numina, omnem ex animo pavendi metum penitus evellit. Dubium igitur propoſitum ne componeret, ſuperſtitionem inquam & Atheiſmo, malus declinare aperte.* Bodin. de republ. lib. 4. cap. 7. pag. 759. edit. 1601. in 8.

(*c*) *Gilbert. Voetius diſput. Theol. to. 1. pag. 168.*

(*d*) „ Voyez Lucrece *lib. 5. v. 371. & ſeq. & alibi.*

(*e*) *Quæcunque ſint docet omnia effecta eſſe naturæ.....; ſingulas mundi partes perſequens quicquid aut ſit aut fiat naturalibus fieri aut factum eſſe docet ponderibus & motibus.* Cicero Acad. quæſt. lib. 2. fol. m. 211. C. Voyez le Dict. hiſt. & crit. a la remarque *A* de l'article *Spinoza.*

(*f*) „ Conferez avec ceci le Dict. hiſt. & crit. art. „ *Somnuna-codem*, a la rem. *A.*

(*g*) „ Voyez ci-deſſus ch. 58. à la fin.

(*h*) „ Voyez ci-deſſus ch. 56. pag. 265. 1. colomne.

ternellement dans le même état les choſes qu'elle a produites. Elle les peut déranger cent mille fois, & même les anéantir ſans ceſſer d'être immuable, & ſans la moindre ombre d'inconſtance (*a*). Il ſuffit qu'elle ait éternellement voulu les différens changemens de ſes créatures. Les Cartéſiens qui s'imaginent ſans raiſon que la conſtance de Dieu ne lui permet pas d'abolir ce qu'il a une fois fait, ſupoſent pourtant que la ſuite des loix générales inviolablement obſervées peut amener de grandes révolutions dans l'Univers, que les Cometes ont été autrefoia dans un autre monde ce que le Soleil eſt dans le nôtre, que les tourbillons de ces Cometes ont été bouleverſez, & qu'il pourroit bien arriver la même choſe au tourbillon du Soleil, ce qui ſeroit la ruine entiere de notre monde. Straton ne pouvoit pas garantir les ſuites des loix naturelles, mais il pouvoit rétorquer l'inconvénient qu'on auroit voulu lui objecter; & pour ce qui eſt d'une cauſe libre qui pût faire des décrets chargez du oui & du non par raport à différens tems, il n'en craignoit rien; & ainſi de ce côté-la il étoit plus en état que ne le ſont les Orthodoxes de répondre de la durée du monde, & il ne donnoit point de lieu à la rétorſion. Spinoza eſt à peu près dans les mêmes termes.

§. CX.

Continuation du même ſujet. Difficultez que l'on pouvoit propoſer à Straton ſur ſon ſyſtême d'Athéiſme.

Avantage du ſyſtême orthodoxe ſur celui de Straton.

MAis il faut avouër d'un autre côté que les Orthodoxes avoient une bonne reſſource qui manquoit à Straton. Ils n'avoient qu'à dire que les confuſions que les loix de la Nature pouvoient amener, étoient prévenuës par la Providence de Dieu ſouverain maître de ces loix; & qu'ainſi l'anarchie n'étoit point à craindre parmi les corps. Si vous prenez à tâche de me contredire, vous ne manquerez pas de me ſoûtenir que ce que j'apelle une bonne reſſource, ne l'eſt point du tout. Vous prétendrez qu'un Stratonicien auroit pû répondre deux choſes.

Objections d'un Stratonicien.

I. Premierement que ce ſeroit faire beaucoup de tort à l'Intelligence infinie qui auroit créé le monde, que de ſupoſer que les vertus qu'elle auroit communiquées aux corps, étoient ſi mal proportionnées, que la machine du monde couroit riſque de ſe bouleverſer, à moins que l'auteur ne veillât inceſſamment ou à prévenir ou à réparer les brêches.

II. En ſecond lieu que l'Intelligence en queſtion pouvant avoir des deſſeins que nous ne connoiſſons pas, & une infinité de vûës qui ſans la rendre inconſtante renferment mille & mille variétez par raport à différens tems, perſonne ne pouvoit être aſſûré qu'elle n'eût pas réſolu de laiſſer uſer ſa machine, ou d'en laiſſer détraquer les reſſorts les plus eſſentiels.

Pour confirmer la premiere de ces deux réponſes vous m'alléguerez, que toutes les ſectes des Philoſophes Chrétiens conviennent qu'il eſt plus digne de Dieu de conſerver l'ordre dans l'Univers ſans aucune dérogation aux loix générales, que par des obſtacles aux maux qu'elles produiroient. Nous n'avons point de Philoſophe qui ne ſe faſſe un plaiſir d'objecter aux autres, s'il en trouve le prétexte, qu'ils font reſſembler le monde à une horloge où il faut raccommoder quelque piece de tems en tems. C'eſt dire que plus on épargne à Dieu les reglemens particuliers, plus on releve l'idée de ſa ſageſſe, & que pour la ſituer dans le plus haut point de perfection il faut qu'on ſupoſe que le monde n'a jamais beſoin que Dieu remédie aux inconvéniens des loix naturelles, de ſorte que tous les miracles ſont deſtinez à ce qui concerne le genre humain par raport à la Religion que Dieu nous a révélée extraordinairement.

Réponſe.

Je vous avoue que les réponſes que vous prêteriez ainſi à un Philoſophe Stratonicien entretiendroient la diſpute, & cauſeroient quelque ſuſpenſion dans certains eſprits; mais ſondez vous bien vous-même, & ſouvenez vous des diſpoſitions que vous avez remarquées fréquemment dans votre prochain, vous conclurez que ces réponſes feroient très-peu d'impreſſion ſur la plûpart des eſprits, & qu'elles leur paroîtroient des chicaneries. Je puis donc prétendre que ce que j'ai apellé *bonne reſſource*, mérite ce nom par raport au plus grand nombre des gens.

Voici deux autres choſes qu'un Stratonicien pouvoit propoſer.

Deux argumens pour Straton.

I. Premierement que l'anarchie des corps ne ſeroit nullement à craindre en cas qu'ils ne fuſſent ſoûmis qu'à une nature deſtituée de connoiſſance, car l'ordre qu'on voit dans le monde s'eſt maintenue de tout tems juſques à nous, quoi que l'état de la matiere ſoit un combat continuel & à toute outrance. Les corps agiſſent inceſſamment les uns ſur les autres autant qu'ils peuvent: ils ne ſuivent que la loi du plus fort: point de quartier parmi eux, point de pitié: point de treve, point de paix proprement dite, l'équilibre de puiſſance qui ſuſpend les hoſtilitez victorieuſes, ne ſuſpend point les efforts de vaincre (*a*). Si une telle anarchie pouvoit amener celle qu'on objecte, il y a long tems qu'elle l'auroit fait; car comme on l'a vû dans (*b*) la premiere réponſe, il ne conviendroit point à Dieu d'emploier des préſervatifs, cela marqueroit un peu trop l'imperfection de ſon ouvrage. Et pourquoi maintiendroit-il dans le monde la guerre des corps, ſi elle n'étoit pas un inſtrument ſuffiſant du maintien de l'ordre? Voïez ce qu'Apulée répond à ceux qui trouvoient étrange que la contrarieté des élémens n'eût pas ruiné la nature (*c*) *Quibuſdam mirum videri ſolet, quod, cum ex diverſis atque inter ſe pugnantibus elementis Mundi natura conflata ſit, aridis atque fluxis, glacialibus & ignitis; tanto rerum divortio nondum ſit ejus mortalitas diſſoluta. Quibus illud ſimile ſatisfaciet*, &c.

II. En ſecond lieu la Nature avec ſes vertus & avec ſes attributs étant l'être néceſſaire, éternel & indépendant, ne peut jamais ſe trouver ſous aucune forme qui n'émane des loix éternelles & immuables, & qui par conſéquent ne ſoit l'état le plus parfait qui puiſſe exiſter. Il n'y a point d'état anarchique à craindre dans la machine du monde, elle ne peut être que dans ſon état naturel, le chaos, le retour du chaos ſont des chimeres; & s'il arrivoit un arrangement des corps différent de celui que nous voïons, & qui parut moins beau & plus incommode à l'homme, il ne ſeroit pas pour cela ni moins beau, ni moins commode eu égard à tout l'Univers. Voilà les deux

(*a*) „ Voyez Mr. Arnauld Réflex. ſur le nouveau ſyſtême de la nature & de la grace to. 2. pag. 49. & ſuiv. „ & pag. 93.
(*b*) „ Voyez ſur tout ceci la remarque F de l'article *Tom. III.* „ *Ovide* n. IV. dans le Diction. hiſt. & crit.
(*c*) *Apulaus de mundo pag. m.* 66.

deux choſes qu'un diſciple de Straton auroit pû dire.

Réponſe.

Si on lui accordoit ſon hypotheſe, il faudroit auſſi lui accorder que le deſordre & la confuſion ne peuvent jamais s'introduire dans la machine du monde; mais cette hypotheſe eſt ſi étrange & ſi incompréhenſible que tout homme qui la pourroit adopter, ſeroit capable de conſentir aux propoſitions les plus abſurdes. Neſt-ce pas de toutes les choſes inconcevables la plus inconcevable que de dire qu'une Nature qui ne ſent rien, qui ne connoit rien, (*d*) ſe conforme parfaitement aux loix éternelles, qu'elle a une activité qui ne s'écarte jamais des routes qu'il faut tenir, & que dans la multitude des facultez dont elle eſt douée, il n'y en a point qui ne faſſe ſes fonctions avec la derniere régularité? Conçoit-on des loix qui n'aient pas été établies par une cauſe intelligente? En conçoit-on qui puſſent être exécutées régulierement par une cauſe qui ne les connoit point, & qui ne ſait pas même qu'elle ſoit au monde? Vous avez là métaphyſiquement parlant l'endroit le plus foible de l'Athéiſme (*e*). C'eſt un écueil dont il ne ſe peut tirer, c'eſt une objection inſoluble.

Si Straton raiſonnoit mal.

Bien des gens ſouhaiteroient que l'on objectât à Straton que non-ſeulement il ſupoloit faux, mais auſſi qu'il concluoit mal. C'eſt un grand avantage dans la diſpute que de pouvoir ſoûtenir à ſon adverſaire que ſes principes ne valent rien, & qu'il en tire des conſéquences qui n'en coulent pas, de ſorte que ſi par un *dato non conceſſo* on lui accordoit ſes principes, il ne laiſſeroit pas de ſe trouver fort loin de ſon compte. Je ne voi pas que Straton puiſſe être réduit à toutes ces extrémitez; car ſi on lui laiſſe paſſer la ſupoſition d'une matiere exiſtente néceſſairement avec la vertu motrice, & telles autres facultez, il s'enſuivra que la Nature produit régulierement certaines choſes, la même néceſſité qui fait que la matiere ne peut ceſſer ni d'exiſter ni d'agir, faiſant auſſi que chacune de ſes facultez ait une certaine ſphere qui lui ſert de régle, attendu que ce ſont des facultez qui ne peuvent être réduites en acte ſans faire préciſément tout ce qu'elles peuvent ni plus ni moins.

Si les anciens Philoſophes avoient crû que la matiere a été créée, ils auroient pû attaquer Straton par un endroit qui l'auroit embaraſſé. Ils auroient pû lui dire qu'une Nature qui exiſte par elle-même doit avoir toutes ſortes de perfections, & par conſéquent l'intelligence. Mais ils ne pouvoient point lui faire cette objection, eux qui croioient que la matiere exiſtoit par elle-même & que néanmoins elle n'avoit pas les perfections qui étoient en Dieu. Ils croioient outre cela que l'exiſtence néceſſaire qui convenoit à Dieu ne l'empêchoit pas d'être borné à l'égard de la puiſſance. On prouveroit aiſément que (*f*) Platon, & (*g*) Ariſtote, (*h*) Séneque, Galien (*i*) & pluſieurs des plus grands hommes de l'antiquité païenne ont dit qu'il y avoit dans la matiere certains obſtacles que Dieu ne pouvoit pas ſurmonter. La plûpart des Chretiens n'auroient pas à craindre qu'un ſectateur de Straton ſe dégageât par un argument *ad hominem*, ou par une rétorſion; car ils ne reconnoiſſent rien d'increé qui ne ſoit ſouverainement parfait. Ils nous eſt donc beaucoup plus facile de combattre le ſyſtême de cet Athée, qu'il ne l'étoit aux Philoſophes Païens.

§. CXI.

Qu'il importeroit d'enſeigner que la matiere eſt deſtituée d'activité.

Réponſe dun Stratonien, ſur l'activité de la matiere ſans connoiſſance.

SI l'eſprit de contradiction vous ſaiſit, vous me ſoûtiendrez (*a*) que je prens pour une difficulté inſurmontable ce qui ne l'eſt point: vous me repréſenterez que ſelon le ſentiment qui regne dans tout le monde, ſans en excepter ni les Philoſophes Païens, ni les Philoſophes Chretiens, les créatures inanimées ſont de vraies cauſes efficientes. Un petit nombre de Cartéſiens ſont les ſeuls qui nient cela. Tous les autres hommes tant les Laïques que les Eccléſiaſtiques, tant les ignorans que les doctes reconnoiſſent la Nature pour la véritable cauſe qui produit les plantes, les bêtes, les météores, les métaux, les minéraux, &c. Cette Nature ne connoît rien de ce qu'elle fait, & ignore ſon exiſtence: quelques Philoſophes Chretiens ont dit qu'elle a bien beſoin de Dieu afin d'être conſervée avec ſes facultez, mais non pas afin de produire ſes ouvrages; d'organiſer, par exemple, un fœtus, qui eſt une choſe infiniment plus difficile que tout ce que l'art humain a jamais exécuté. La plûpart de nos Philoſophes la reconnoiſſant pour une cauſe complete dans l'ordre des cauſes ſecondes, diſent qu'elle a beſoin du concours de Dieu pour l'exercice actuel de ſes facultez; mais ils avouënt en même tems que c'eſt elle qui détermine ce concours; que, ſi par exemple, un poirier produit une poire & non pas une pomme, ce n'eſt pas à cauſe du concours de Dieu, que c'eſt au contraire le concours de Dieu qui contribuë à la production d'une poire plûtôt qu'à celle d'une pomme, parce qu'il eſt joint avec l'action d'un poirier. Il s'enſuit de là que l'ame végétative des plantes n'eſt point dirigée dans ſes actions par le concours de Dieu, mais que c'eſt elle qui dirige ce concours, quoi qu'elle ne ſache ni ce qu'elle fait, ni où elle tend. Il faut dire la même choſe d'une pierre qui va vers le (*b*) centre, &c. Les Philoſophes modernes qui ont banni les facultez, ou qui les ont toutes réduites au ſeul mouvement local, croient que (*c*) les corps ſont la vraie cauſe de

(*d*) *Confer quæ ſupra* ch. 21. n. 11. ch. 106. au commencement.

(*e*) „ Voyez la Bibliotheque choiſie de Mr. le Clerc. to. „ 2. pag. 26. 27.

(*f*) „ Voyez la remarque R de l'article *Epicure* dans le „ Dictionn. hiſtor. & crit.

(*g*) „ Voyez Jaques Thomaſius *in dilucidation. Stahlianis* pag. 404.

(*h*) „ Voyez ci-deſſus ch. 55 pag. 263 2 colonne, & ch 61.

(*i*) *Si lapidem repente Conditor velit facere hominem, efficere id non poterit. Atque id eſt, in quo opinio noſtra ac Platonis, tuum alterum, qui apud Græcos de rerum Naturâ recte ſcripſerunt, à noſtri diſſidet. Satis enim habet is, ſi Deus materiam exornare velit, ea autem reperta efficere exornata. Omnia enim Deum facere poſſe arbitratur, etiamſi ex aliorum quorum aut bonum facere velit. Nos autem non ita ſentimus, ſed profitemur, quadam Naturam facere non poſſe, neque Deum ea aggredi quidem omnino, ſed ex iis, quæ facere poſſit, quod maximè eſt, eligere.* Galen. lib. 88. de uſu part. cap. 14. apud Thomaſ. ib. pag. 405.

(*a*) „ Nonobſtant ce que ci-deſſus. ch. 106.

(*b*) „ Notez que ceux qui ont nié que Dieu concou- „ re avec les cauſes ſecondes ſont des gens d'un grand „ mérite: Voyez les nouvelles de la Republ. des let- „ tres, Décembre 1685. art. 7. & le Diction. hiſt. „ & crit. Art. *Poulicians*, rem. J. Notez auſſi que le con- „ cours prédéterminant des Thomiſtes n'eſt point con- „ traire à ce que j'ai dit, que le poirier dirige le con- „ cours de Dieu à la production d'une poire plûtôt que „ d'une pomme. Si l'on chicanoit ſur cela, on embrouil- „ leroit encore plus la doctrine du concours.

(*c*) „ Il faut excepter les Cartéſiens.

de ce mouvement, & des effets qui en réſultent; les corps, dis-je, qui ne ſavent ni où ils ſont, ni s'ils rencontrent un obſtacle, ni ce que c'eſt que de ſe mouvoir, ni comment il faut pouſſer, & cependant ils ſe meuvent avec la derniere juſteſſe ſelon des loix admirables.

Il eſt évident qu'il n'y a point d'autre différence entre cette Nature de nos Philoſophes & de nos Théologiens, & la Nature de Straton, ſice n'eſt que celle-ci avoit d'elle-même ſes facultez, & que celle-là a reçu les ſiennes de Dieu. Cette différence eſt grande par raport à ce point-ci, c'eſt que Straton étoit Athée, & que les autres ne le ſont pas; mais elle les laiſſe également & lui & eux dans l'inévitable néceſſité de reconnoître qu'il y a des choſes qui agiſſent réguliérement, & qui obſervent les loix les plus admirables ſans ſavoir ce qu'elles ſont. Nos Philoſophes, ceux mêmes qui abandonnent le Péripatétiſme, admettent dans l'ame humaine ce prodige-là, ils diſent (*d*) qu'elle fait une infinité de choſes ſur les organes de notre corps ſans ſavoir qu'elle poſſede cette vertu, ni où, ni quand, ni comment elle l'exercе. Ils ſont obligez de parler ainſi à l'égard même des mouvemens qui lui ſont connus & qui dependent de ſa volonté, comme la (*e*) voix & les geſtes d'un Prédicateur. Elle ignore où ſont les eſprits animaux qui doivent couler vers la langue & vers les bras, elle ne ſait point ce qu'il faut faire pour ouvrir les orifices des nerfs: une infinité de gens ont babillé & troté toute leur vie ſans ſavoir ce que c'étoit ni nerfs, ni tendons, ni muſcles. S'il eſt difficile de comprendre que des facultez increées ſoient juſtes dans leurs opérations ſans ſe ſentir, il ne l'eſt pas moins par raport à des facultez créées, & il ſemble même qu'il le ſoit plus, car les autres choſes étant égales, ce qui eſt increé doit ſurpaſſer ce qui eſt créé (*f*). On prétend que Grégoire d'Arimini qui a été Général des Auguſtins, & l'un des plus ſubtils Scholaſtiques du XIV. ſiecle, a mé qu'il y eût une liaiſon néceſſaire entre la cauſe finale & la cauſe efficiente, & qu'on puiſſe bien prouver par les lumieres de la raiſon que Dieu ait produit le monde (*g*). Un Théologien qui nie cela ſeroit fort mal propre à réfuter les Stratoniciens.

Etes-vous content, Monſieur? Ai-je mal décrit l'aſſaut que vous vouliez me donner, s'il vous prend envie de me contredire? Vous me ſerez ſavoir quand il vous plaira ce que vous en jugeriez. En attendant je vous envoie ma réplique.

C'eſt ſans doute une choſe lamentable que des Philoſophes Chretiens ſans nulle intention de favoriſer l'Atheiſme (*h*) aient ſoûtenu des dogmes qui fourniſſent aux Athées une rétorſion, ou un argument *ad hominem* qui les décharge d'une partie de l'un des plus grands fardeaux qu'ils euſſent ſur les épaules; car dès qu'on peut faire voir à ſon adverſaire que les difficultez qu'il objecte, lui ſont communes avec nous, on s'imagine que ſes attaques ont été ſuffiſamment repouſſées. C'eſt une des principales foibleſſes de l'eſprit humain, comme le remarque Mr. Nicolle, qu'un homme qui s'eſt laiſſé perſuader une doctrine, regarde comme certaines les raiſons qu'il met en preuve, après quoi il ne regarde que comme des difficultez les objections les plus fortes. Je vous ai parlé de cela en un autre endroit (*i*). Que ſera-ce donc lors que ces difficultez pourront être rétorquées.

Réponſe d'un Carteſien.

Mais pour moi, Monſieur, qui n'ai point à craindre la rétorſion dans cette diſpute, je perſiſte à ſoûtenir que les incompréhenſibilitez qu'on peut objecter à Straton forment un argument inſoluble, & une difficulté inſurmontable. Ce ſont des incomprehenſibilitez en comparaiſon deſquelles toutes les autres me ſemblent faciles à digerer, & c'eſt pour cela que j'ai embraſſé l'hypotheſe Carteſienne, que Dieu eſt l'auteur unique & immédiat de tout mouvement local. Faire des loix du mouvement & les donner à exécuter à une Nature inſenſible, c'eſt toute la même choſe, ce me ſemble, que de ne point faire ces loix, & que de vouloir que rien ne ſe meuve. Donner des facultez efficientes & motrices à des corps qui ne peuvent jamais ſavoir qu'ils aient ces facultez, ni quand, ni où, ni comment ils s'en faut ſervir, me paroit une contradiction dans les termes. Je conclus donc que le même Dieu qui a créé la matiere, & qui lui a donné ſes premieres impulſions, eſt la cauſe qui continuë à mouvoir les corps, & qui exécute les loix du mouvement qu'il a faites. Ainſi je puis me mocquer de Straton, il ne peut pas affoiblir ma preuve par la rétorſion, ou par l'argument *ad hominem*.

Inſtance contre Straton & réponſe à cette inſtance.

Dans l'humeur de me contredire vous pourriez bien encore vous aviſer de rompre une lance en faveur de cet Athée. On le pouvoit pourſuivre l'épée aux reins juſqu'à ce qu'on nomme *terminus non loquax*, être réduit au ſilence. On n'avoit qu'à lui demander une raiſon, pourquoi la Nature qui avoit la faculté de produire tant de choſes avec poids & avec meſure, n'avoit pas la connoiſſance de ſes forces, ni de la maniere dont elle les appliquoit? & pourquoi s'étant donné elle-même l'exiſtence avec tant de facultez, elle n'avoit point celle-là, & toute autre perfection? Vous répondrez pour lui. 1. Qu'il pouvoit prouver *ad hominem* à tous les anciens Philoſophes que de l'exiſtence néceſſaire (*k*) il n'y a point de conſéquence à la ſouveraine perfection; car ils reconnoiſſoient tous que la matiere étoit increée, & néanmoins défectueuſe. Et c'eſt auſſi ce que reconnoiſſent quelques Chretiens (*l*) qui trouvant trop incompréhenſible qu'une choſe ſoit ſaite de rien, donnent à la matiere une exiſtence independante de Dieu. 2. Qu'il n'eût pas été réduit *à quia*, car

(*d*) „ Voïez dans le Journal de Trévoux ce qu'un Je„ ſuite célébre (le Pere de Tournemine) penſe ſur l'u„ nion de l'ame & du corps.

(*e*) „ Voïez le Pere Pardies de la connoiſſance des bê„ tes n. 15. pag. m. 31. & ſeq.

(*f*) „ On peut apliquer à ceci ces paroles de Cicé„ ceron *de nat. Deor. lib.* 3. *pag.* 610. *Ita in natura ipſa „ quaſi conſentire quam conſpirationem vocant: ſed ea quæ ſunt „ ſponte majora ſunt, ea minus divina ratione fieri exiſtimandum „ eſt.*

(*g*) *Gregorius Arimineuſis in ea Zamora, Javello, & Pererio intelligo, non modo negavit Ariſtotelis mundum eſſe effectum Dei, ſed etiam illum hanc regulam* (quicquid habet cauſam finalem habet etiam efficientem) *falſam habuiſſe, imo negavit ipſe univerſaliſſimam regulam: negavit denique ex lumine naturæ efficaciter probari poſſe, DEUM eſſe cauſam effectricem univerſi. Verum in his omnibus pace eum fatear.* Jac. Thomaſ. in dilucidat. Stahlian. pag. 360.

(*h*) „ Voïez ci-deſſus ch. 21. n. xi. & notez qu'encore „ aujourd'hui des Philoſophes tout à fait guéris des er„ reurs des Scholaſtiques ſoutiennent une activité aveugle „ de la nature. Voïez le Journal de Leipſic 1698. pag. „ 63. & 427. & les Nouvelles de la Républ. des lettres „ Déc. 1686. art. 3.

(*i*) „ Ci-deſſus ch. 74. vers la fin.

(*k*) „ Voïez ci-deſſus ch. 110. vers la fin.

(*l*) „ Voïez ci-deſſous ch. 114. & notez qu'il y a eu „ des heretiques, (Hermogene entre autres) que Tertul„ lien apelle *materiarios* qui eroïoient l'eternité de la ma„ tiere. Voïez Voſſius *de orig. idol. lib.* 3. *cap.* 7.

car il eût d'abord répondu qu'il n'étoit point obligé de rendre aucune raiſon de ce qu'on lui demandoit; que ſi la Nature avoit été produite par une cauſe efficiente, on auroit pû le queſtionner, & qu'alors il auroit pû rechercher dans les idées de cette cauſe efficiente pourquoi la Nature étoit ceci & non pas cela; mais qu'un être qui exiſte de lui-même n'aiant été fait ſur aucun plan, ſur aucune idée, ſur aucune cauſe exemplaire, on avoit tort de demander, *pourquoi eſt-il tel & non pas tel?* La premiere cauſe eſt le *non plus ultra* de toutes nos ſpeculations, il n'y a ni raiſon, ni cauſe au de-là du premier être.

Réflexions ſur ces réponſes.

La premiere de ces deux réponſes eſt moins qu'un ſéau à mon égard, puis que je répliquerois à Straton que je ne reconnois d'autre être increé qu'un Eſprit ſouverainement parfait: l'autre réponſe n'eſt pas peu embaraſſante; car pour concevoir de ce qu'un être exiſte néceſſairement, qu'il a toutes ſortes de perfections, il ſemble qu'il faudroit dire qu'il a été fait ſur une cauſe exemplaire qui renfermoit toutes ſortes de perfections, & qui étoit dans l'entendement d'une cauſe efficiente qui pouvoit remplir tout ce plan de perfection (*m*). Or c'eſt ce qu'on ne peut pas dire, puis qu'un être qui auroit été produit ſur un tel plan ne ſeroit pas le premier, il auroit une cauſe efficiente, il faudroit remonter juſqu'à celle-là, l'interrogation reviendroit, & nous meneroit au progrez à l'infini. Il faut s'arrêter néceſſairement à une nature dont l'eſſence n'a été réglée par aucune cauſe exemplaire qui fut dans un autre entendement ou dans le ſien propre. La connoiſſance qde cette nature a d'elle-même n'a point précédé ſon exiſtence, & ſi notre eſprit vouloit diſtinguer des momens en Dieu, il donneroit je ne ſai quelle priorité à l'exiſtence, & non pas à l'intelligence. Nous voilà donc obligez auſſi-bien que Straton à nous arrêter à la nature même du premier être, ſans pouvoir chercher la raiſon de ſes attributs dans un ordre ou dans un plan antérieur.

Le ſubtil Scot qui ſoûtenoit que les attributs de Dieu ſont diſtincts les uns des autres y devoit reconnoître un certain arrangement, dont il ne pouvoit donner d'autre raiſon que la nature des choſes. Claude Berigard (*n*) s'eſt ſouvenu de cette difficulté.

Je ne m'en embaraſſe pas: il me ſufit de ſavoir *à poſteriori* pour le moins que Dieu poſſede toutes ſortes de perfections. Je le ſai comme Mr. Deſcartes par l'idée de l'être ſouverainement parfait laquelle je ſens dans mon ame. Je ſuis perſuadé que comme il n'y a que Dieu qui puiſſe mouvoir les corps, il n'y a que Dieu qui puiſſe communiquer des idées à notre ame. Elle n'en eſt point la cauſe, elle ne ſait de quelle maniere elles s'excitent; elle en voudroit qu'elle n'a pas; elle en a qu'elle voudroit n'avoir point; ſi elle les tiroit de ſon propre fond, elles ne pourroient lui repréſenter rien de plus parfait qu'elle même. C'eſt donc Dieu qui nous communique l'idée que nous avons de lui: il exiſte donc ſouverainement parfait, car s'il n'étoit pas tel il ne pourroit pas la mettre dans notre eſprit.

Franchement je vous déclare que je me fie plus à cela qu'à la raiſon *à priori* que l'on tire de ce que toute limitation doit être cauſée par un agent extérieur. (*o*) Cette raiſon doit être obſcure puis qu'elle n'a rien produit ſur aucun ancien Philoſophe. Ils ont tous crû que les défauts de la matiere n'empêchoient pas qu'elle n'exiſtât indépendemment de toute cauſe. Quelques Chretiens le croient auſſi. Ajoûtez que cette preuve eſt expoſée à l'objection que j'ai ſupoſé que vous me feriez. Si nous pouvions concevoir un certain moment antérieur à l'exiſtence divine dans lequel une puiſſance infinie conſointe à l'idée de la ſouveraine perfection eût exiſté, & eût réſolu d'exclure toute ſorte de limitation, vû que c'étoit un défaut, cette raiſon *à priori* ſeroit convaincante. Mais il implique contradiction qu'il y ait eu un tel moment. Contentons nous donc de la preuve que je tire de ce que Dieu eſt l'auteur des idées que nous avons dans notre ame.

Si vous me répliquiez que la doctrine des Carteſiens porte à croire qu'il eſt auſſi la cauſe des actes de notre volonté, je vous répliquerois à mon tour que je n'entre point dans ce myſtere. C'eſt un *noli me tangere*, c'eſt un abime dont il faut que l'on s'éloigne ſans tourner les yeux en arriere, de peur de devenir une ſtatuë de ſel comme la femme de Lot: la Philoſophie n'y peut voir goûte, il faut recourir humblement aux lumieres révélées.

§. CXII.

Qu'il n'importeroit pas moins d'enſeigner que toute choſe matérielle eſt incapable de ſentiment. Que l'homme eſt un objet fort difficile à débrouiller.

Difficulté ſur la ſenſibilité de la matiere, contre les Stratoniciens;

N'Aïant point à craindre la rétorſion, je trouverai inſoluble, s'il vous plait, nonobſtant tous vos efforts, la dificulté qui s'éleve contre le ſyſtême des Stratoniciens, de ce qu'ils ſupoſent qu'une Nature inſenſible agit régulierement. Hippocrate n'étoit pas plus orthodoxe en aſſûrant que la (*p*) Nature ſavoit trouver & ſes entrées & ſes iſſues ſans l'aide de la penſée. Mais voici une autre dificulté qui ne ſeroit pas moins inſoluble, ſi les plus grands Philoſophes de notre ſiecle avoient voulu ſeconder Mr. Deſcartes, au lieu de ſe faire un point d'honneur de le contredire. S'ils euſſent agi de concert avec ce grand homme ils euſſent peut-être bani des écoles ce nombre innombrable de ſubſtances matérielles à qui l'on donne du ſentiment, & même quelques veſtiges de raiſon. Ceux qui enſeignent une telle choſe affoibliſſent l'un des plus forts argumens que l'on puiſſe propoſer contre les Naturaliſtes.

On

(*m*) „Cette objection fut propoſée à Mr. Poiret l'an „ 1679. Il l'a publiée avec quelques mots de réponſe qui „ ne ſervent aucunement la difficulté. Voïez ſes *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo* pag. 652. édit. „ 1685.

(*n*) *Præterquam quòd verſatur eadem difficultas circa bonos mores, unde ſcilicet ejus infinita perfectiones ordinem habent. Si dicat eſſe ſimplicem intelligentiam cujus perfectiones ſola ratione diſtinguantur, eaſdemque omnino cognoſcat idem eſſe illum velle & velle, amare, & odiſſe, idem eſſe potentiam ac ſapientiam, juſtitiam & miſericordiam, & cætera quæ omnes illa attribuuntur, ridebit profectò Democritus idem videri ſimplex & compoſitum: quod etiam Scotum uſque adeo tranſverſum egit in 1. diſt. 2. & 8. ut docuerit Dei perfectiones nullo cognitionis diſtinctas eſſe; Jam ſi quæratur in ſententia Scoti cauſa ordinis quem habent illæ perfectiones, dicaturque cauſam non eſſe quærendam extra ipſas, idem referri poterit de ſingulis partibus earumdem.* Berigard. in circulo Piſano 19. part. 2. pag. 115.

(*o*) „ Voyez ci-deſſous ch. 114.

(*p*) Ἀνεύρετος ἡ φύσις αὐτὴ ἑαυτῇ τὰς ἐξόδους τῶν λόγων. *Invenit natura ipſa ſibi vias non ex ratione.* Hippocrat. de epidem. 6.

Qu'ils ne sauroient retorquer contre les Cartésiens.

On embaraſſeroit beaucoup un Stratonicien ſi on lui diſoit, vous ôtez à la Nature le ſentiment, d'où vient donc que vous ſentez, & que vous avez de l'eſprit (*q*)? Une Nature inſenſible peut-elle donner la penſée à un petit nombre de ſes portions? Et pourquoi la donne-t-elle à celles-là plûtôt qu'à d'autres? Il ne répondroit rien qui vaille, mais en le jettant ſur la rétorſion il prendroit un peu d'haleine. N'avouez-vous pas, répondroit-il à nos Philoſophes, que la Nature eſt inſenſible, & que néanmoins les bêtes ſentent, quoi qu'elles ne ſoient que des portions de la Nature, & que tout ce qu'elles ont ſoit tiré de la matiere? Si la Nature a pû s'élever juſques là dans les animaux, elle a pû s'élever dans l'homme juſques au dégré de connoiſſance qu'il poſſede; c'eſt donc à vous à réſoudre la dificulté. Nos Philoſophes ne le tairoient pas, ils allegueroient bien des raiſons ſolides en elles-mêmes, mais qui laiſſeroient toûjours des ouvertures à la réplique. Un Carteſien ſe pourroit promettre de tout autres avantages dans cette diſpute, en niant d'abord que rien de matériel puiſſe ſentir.

La nature de l'homme fournit les difficultez les plus embaraſſantes pour tous les ſyſtêmes.

Faites, je vous prie, cette remarque en paſſant, que l'homme eſt le morceau le plus dificile à digérer qui ſe préſente à tous les ſyſtêmes. Il eſt l'écueil du vrai & du faux: il embaraſſe les Naturaliſtes, je viens de vous le faire voir: il embaraſſe les Orthodoxes, car il n'y a point d'objections plus épouvantables que celles qu'un Stratonicien emprunteroit du mal moral & du mal phyſique qui regne parmi les hommes. Les Stoïciens, les principaux défenſeurs de la Providence s'embourberent là d'une maniere à faire pitié. (*r*) Le grand génie de Chryſippe y échoüa, quoi qu'il fût fécond à merveilles en ſubtilitez de diſpute. Que ceci ſerve s'il vous plait, de confirmation à ce que j'ai remarqué (*s*) touchant la meilleure route que des Athées Athéniens euſſent pû prendre pour éclairer leur eſprit. Vous vous imaginerez peut-être qu'en raiſonnant ſur les perfections de l'homme ils auroient pû s'élever plus facilement juſqu'à l'exiſtence d'un eſprit créateur de toutes choſes. Mais ſoiez-ſûr que ſans la lumiere révélée les réflexions ſur les qualitez de l'homme ne leur auroient pas fourni le fil d'Ariadne pour ſortir du labyrinthe, elles auroient pû au contraire les faire errer de plus en plus (*t*). Je ne ſai ſi la Nature peut préſenter un objet plus étrange, & plus dificile à démêler à la raiſon toute ſeule que ce que nous appellons un animal raiſonnable. Il y a là un cahos (*v*) plus embrouillé que celui des Poëtes.

§. CXIII.

Qu'il importeroit ſur tout aux Miſſionaires de la Chine d'enſeigner que les corps n'ont aucune activité.

Des Sectes de la Chine.

IL y a (*a*) quatre principales ſectes *dans l'Empire de la Chine. La premiere eſt de ceux, qui . . . . reconnoiſſent dans le monde un eſprit ſuperieur, éternel, tout-puiſſant, & tel à peu près que leurs Peres l'ont reconnu dans les premiers ſiecles de la Monarchie ſous le nom* (*b*) *de Seigneur du Ciel. . . . . Le nombre de ces véritables Adorateurs n'eſt pas fort grand . . . . . La ſeconde & la Dominante, quoyque moins étendue que quelques autres, eſt celle des nouveaux Philoſophes . . . . La troiſieme . . . ſe peut nommer la Religion des* Brachmanes *ou* Bramenes (*c*) . . . . *Ils reverent principalement trois choſes, le Dieu Fe, ſa loy & les livres qui contiennent leurs reglemens particuliers . . . . La quatrieme . . . eſt celle qu'on nomme la Religion des* Bonzes. Elle eſt fort plongée dans le culte des idoles. Vous allez voir que le ſyſtême de la ſeconde ſecte qui eſt la dominante & celle des Philoſophes eſt un Athéïſme proprement dit.

Syſtême des Philoſophes Chinois.

Ces Philoſophes „ (*d*) ne réconnoiſſent dans la „ Nature que la Nature meſme, qu'ils definiſ„ ſent le principe du mouvement & du repos. „ Ils diſent que c'eſt *la Raiſon* par excellence, „ qui produit l'ordre dans les différentes parties „ de l'Univers, & qui cauſe tous les changemens „ qu'on y remarque. . . . . Pour ce qui eſt „ de la matiere, ils la diſtinguent en deux eſpé„ ces. L'une eſt parfaite, ſubtile, agiſſante, „ c'eſt-à-dire dans un mouvement continuel; „ l'autre eſt groſſiere, imparfaite & en repos. „ L'une & l'autre eſt ſelon eux éternelle, in„ créée, infiniment étenduë & en quelque ma„ niere toute-puiſſante, quoy-que ſans diſcerne„ ment & ſans liberté. Du mélange de ces deux „ matieres naiſſent cinq Elemens, qui par leur „ union & leur temperament ſont la nature par„ ticuliere & la différence de tous les corps. De „ là viennent les viciſſitudes continuelles des par„ ties de l'Univers; le mouvement des Aſtres, „ le repos de la Terre, la fécondité ou la ſteril„ lité des Campagnes. Mais ils ajoûtent que „ cette matiere toûjours occupée au Gouverne„ ment de l'Univers, eſt néanmoins aveugle dans „ ſes actions les plus reglées, qui n'ont d'autre „ fin que celle que nous leur donnons, & qui „ par conſéquent ne ſont utiles qu'autant que „ nous ſçavons en faire un bon uſage. Quoy-que „ les Chinois régardent toutes choſes comme „ l'effet de la néceſſité, ils conviennent cepen„ dant que le monde a eû un commencement & „ qu'il aura une fin. . . . . Pour ce qui eſt de „ l'homme, ils conviennent tous qu'il a eſté for„ mé par le concours de la matiere groſſiere & „ de la matiere ſubtile, dont j'ai parlé, à peu „ près comme les plantes naiſſent dans les Iſles „ nouvelles, où le Laboureur n'a point ſemé, „ & où la terre ſeule eſt devenuë feconde par ſa „ nature. Au reſte noſtre ame, diſent-ils, qui „ en eſt la portion la plus épurée, finit avec le „ corps, quand ſes parties ſont derangées, & re„ naît auſſi avec lui, quand le hazard remet „ ces meſmes parties dans leur premier eſtat. „

Ce

(*q*) *Naturam, ut aut Stratо, habere in ſe vim ſignendi & movendi; ſed eam nec ſenſum habere ullum, nec figuram, ut intelligamus, omnia quæ ſua fronte eſſe generata, nulla arte fingi, nec effari.* Lactant. de ira Dei cap. 10. pag. 533. *Si in hoc mundo (ut ita dixerim) republica nulla providentia eſt, quæ regat; nullus Deus, qui adminiſtret; nec omnino ſenſus ullus ſit hac rerum natura pollet: unde igitur mens humana tam ſolers, tam intelligens orta eſſe credetur.* Id. ib. pag. 539. 540.

(*r*) „ Voïez le Traité de Plutarque touchant les con„ tradictions des Stoïques.

(*s*) „ Ci-deſſus ch. 101. à la fin.

(*t*) „ La maniere de la génération de l'homme pou„ voit perſuader que les Dieux étoient ſortis de la ma„ tiere. Voyez mon Dictionn. hiſtor. & crit. remarque „ G de l'article *Jupiter*, & l'article *Cefalpin*, rem. AA de „ la 2. édit. ou B de la dern.

(*v*) „ Voïez le Dict. hiſtor. & crit. l'article *Ovide*, rem. G de la 2. édit. ou H de la dern.

(*a*) Charles le Gobien préface de l'hiſtoire de l'édit de „ l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chre„ tienne.

(*b*) „ Ou de *Cham-ti*.

(*c*) „ Voyez quelques-unes de leurs opinions dans mon „ Dictionnaire à l'article *Brachmanes*, rem. I de la 2. édit. „ ou K de la dern.

(*d*) „ Le Gobien *ibid.*

Ce qui pourroit faire douter que ces Philoſophes ſoient entierement Athées, eſt qu'ils donnent des attributs ſi magnifiques à la Nature qu'il ſemble qu'ils l'affranchiſſent (*e*) *des imperfections de la matiere, en la ſéparant de tout ce qui eſt ſenſible & corporel*, mais comme le remarque l'Auteur que je cite (*f*), *on ne doit pas tout à fait compter ſur leurs pompeuſes expreſſions qui ne ſont peut-être que des figures de Rhetorique & des Metaphores outrées.* Vous ſerez parfaitement convaincu qu'elles ne ſont qu'un galimatias dont ils enveloppent la réalité de leur Athéiſme, ſi vous liſez ces paroles du Pere le Comte.

(*g*) *Ils* parlent *de la Divinité, comme ſi c'en étoit que la nature meſme; c'eſt-à-dire cette force ou cette vertu naturelle qui produit, qui arrange, qui conſerve toutes les parties de l'Univers. C'eſt, diſent-ils, un principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; c'eſt la ſource de toutes choſes, l'eſſence de chaque eſtre, & ce qui en fait la véritable difference. Ils ſe ſervent de ces magnifiques expreſſions pour ne pas abandonner en apparence les anciens; mais au fond ils ſe font une nouvelle doctrine, parce qu'ils les entendent de je ne ſçay quelle ame inſenſible du monde qu'ils ſe figurent répandu dans la matiere, où elle produit tous les changemens. Ce n'eſt plus ce ſouverain Empereur du Ciel, juſte, tout puiſſant, le premier des Eſprits & l'arbitre de toutes les creatures: on ne voit dans leur ouvrage qu'un Athéiſme rafiné, & un éloignement de tout culte religieux.*

Les Miſſionaires de la Chine feroient un grand coup s'ils convertiſſoient cette ſecte dominante. Le batême conféré à l'un de ces Philoſophes ſeroit plus d'honneur au Chriſtianiſme que le batême conféré à cent Idolatres convertis par le principe que vous allez voir. Un (*b*) malade agé de 70. ans *qui vivoit d'une petite penſion, dont l'Empereur l'avoit gratifié*, voulut ſe faire Chretien, & dès qu'il vit le Jéſuïte (i) qui venoit lui conférer le batême, (*k*) *que je vous ſuis obligé, Mon Pere!* lui dit-il, *vous m'allez deliverer de bien des peines . . . . je vis depuis long temps des bienfaits de l'Empereur. Les Bonzes parfaitement bien inſtruits de ce qui ſe paſſe en l'autre monde, m'aſſeurent que par reconnoiſſance je ſeray obligé après ma mort de le ſervir, & qu'infailliblement mon ame paſſera dans l'un de ſes chevaux de poſte, pour porter dans les Provinces les dépeſches de la Cour. C'eſt pour cela qu'ils m'exhortent à bien faire mon devoir, dès que j'auray pris ce nouvel eſtat; à ne point broncher, à ne point ruer, à ne mordre, à ne bleſſer perſonne: Courez bien, me diſent-ils, mangez peu, ſoyez patient; par là vous attirerez la compaſſion des Dieux, qui ſouvent d'une bonne beſte font à la fin un homme de qualité, & un Mandarin conſiderable. Je vous avoue, mon Pere, que cette penſée me fait frémir, & je n'y ſonge jamais ſans trembler; j'y ſonge néanmoins toutes les nuits, & il me ſemble quelquefois durant le ſommeil, que je ſuis déja ſous le harnois preſt à courir au premier coup de fouet du poſtillon. Je me réveille tout en eau, & à demi troublé, ne ſçachant plus ſi je ſuis encore homme, ou ſi je ſuis devenu cheval. Mais, helas; que deviendray-je, quand ce ne ſera plus un ſonge? Voicy donc, mon Pere, le parti que j'ay pris. On m'a dit que ceux de voſtre Religion ne ſont point ſujets à ces miſeres; que les hommes y ſont toûjours hommes, & qu'ils ſe trouvent tels en l'autre monde qu'ils eſtoient en celuy-cy. Je vous ſupplie de me recevoir parmi vous. Je ſçay bien que voſtre Religion eſt difficile à obſerver; mais fuſt-elle encore plus rude, je ſuis preſt de l'embraſſer; & quoiqu'il m'en couſte, j'aime encore mieux eſtre Chretien que de devenir beſte.* Ceci confirme ce que j'ai dit (*l*) ci-deſſus; mais venons au fait.

Un Chinois ſe fait Chretien, pour éviter de devenir cheval de poſte.

Les rélations des Miſſionaires nous donneroient ſort juſtement comme un grand triomphe la converſion des Philoſophes Chinois, s'ils les avoient pû ſoûmettre à la Croix de JESUS-CHRIST. Il faudroit pour y procéder philoſophiquement qu'ils les convainquiſſent de l'abſurdité inconcevable qui ſe trouve dans l'hypothéſe qu'une longue ſuite d'effets réguliers ſort d'une cauſe qui ne ſait ce qu'elle fait. Il faudroit mettre dans tout ſon jour la difficulté que j'ai nommée inſoluble (*m*): mais comme ces Miſſionaires ſont Péripatéticiens, ils s'expoſeroient à une facheuſe rétorſion. S'ils ſont Dominicains, ils ſont Thomiſtes; s'ils ſont Franciſcains, ils ſont Scotiſtes, s'ils ſont Jéſuïtes, ils ne ſont ni Thomiſtes ni Scotiſtes, mais ils ſoûtiennent tout comme les autres qu'il y a des cauſes ſecondes qui ſans connoître ce qu'elles ſont parviennent régulierement à certaines fins. Ils s'accordent tous à définir avec Ariſtote (*n*) la Nature comme les Philoſophes Chinois, *le principe du mouvement & du repos*, & ils diſent que dans l'ordre des cauſes ſecondes elle eſt un principe complet de toutes les générations, & de toutes les altérations de la matiere par toute l'étenduë de l'Univers. Ils ne diférent donc de cette ſecte Chinoiſe qu'en ce qu'ils diſent que la Nature a reçu de Dieu ſon activité & ſon exiſtence (*o*). Ils ne pourroient donc objecter aux Philoſophes de la Chine que l'abſurdité d'une matiere increée; car pour ce qui eſt de l'abſurdité des cauſes agiſſantes régulierement ſans ſavoir ce qu'elles ſont, ils l'admettent, & ils l'enſeignent hautement, & ils ne ſauroient s'en juſtifier. Ils ſe privent par là de l'objection la plus ſenſible, & la plus embaraſſante que l'on pourroit faire à ces Athées Chinois. Ils ne pourroient la propoſer ſans agir contre leur propre doctrine. Ce n'eſt pas ſeulement à cauſe de leurs formes ſubſtantielles qu'ils ſont hors d'état de faire ſervir cette objection : ils auroient le même deſavantage ſoit qu'ils reconnuſſent le principe (*p*) hylarchique d'Henri Morus, ou la forme plaſtique (*q*), ou le principe vital de quelques modernes, ou l'Archée de Van-Helmont, ou ce qu'il plaît aux Chymiſtes d'imaginer de mitoien entre Dieu & la matiere.

Argumens contre les Philoſophes Chinois.

Rétorqué contre les Miſſionnaires Péripatéticiens.

Les Miſſionaires ne tireroient pas beaucoup de profit de leur doctrine touchant la néceſſité du concours de Dieu; car les Philoſophes qu'ils tâcheroient de convertir leur répondroient que ce concours eſt inutile, vû que chaque corps aïant un principe de légereté ou de peſanteur ſe place de

(*e*) *Id. ib.*
(*f*) „ *Id. ib.*
(*g*) „ Louis le Comte, Nouveaux Mémoires ſur l'état „ préſent de la Chine to. 2. pag. 120 édit. d'Amſt. 1698.
(*h*) *Id. ib. pag.* 109.
(*i*) „ C'étoit le Pere le Comte.
(*k*) *Id. ib.*
(*l*) „ Ch. 10.
(*m*) „ Ci-deſſus ch. 110. vers la fin.
(*n*) Ὡς ἀρχὴ τοῦ φύεσθαι ἀρχὴν τινος καὶ αἰτίαν τοῦ κινεῖσθαι τινὶ καὶ ἠρεμεῖν ἐν ᾧ ὑπάρχει πρώτως καθ' αὑτὸ καὶ μὴ κατὰ συμβεβηκός. *Tamquam natura ſit principium quoddam & cauſa motionis & quietis ejus rei in qua eſt.* Ariſtot. phyſic. lib. 2. cap. 1. textu 3.
(*o*) „ Voyez ci deſſus ch. 111. vers le commencement.
(*p*) „ Voïez ce que Mr. Sturmius Profeſſeur à Nu- „ remberg a écrit contre ce principe hylarchique. Il en „ eſt parlé dans les Nouvelles de la République des lettres, „ Sept. 1685. art. 4.
(*q*) „ Voyez ci-deſſus ch. 21. n. 21.

L'argument du concours inutile.

de lui-même dans le lieu qui lui convient, & que les autres vertus intérieures de la matiere font produire fusilamment à chaque portion du monde ce dequoi elle est capable. Vous n'ignorez pas, je pense, ce qui fut représenté aux Stoiciens lors qu'ils prétendirent que si la Lune étoit une Terre, elle ne seroit pas plus éloignée du centre que l'air. On leur dit que si tous les corps occupoient les postes que leur nature demande, il ne paroîtroit point qu'il eût été nécessaire que Dieu se mêlât de la production du monde (*r*). „ Car s'il n'y avoit aucune partie du monde qui „ fust contre sa nature, mais que chacune fust „ & au lieu & en la qualité où elle doit estre se„ lon nature, sans avoir besoin d'aucun change„ ment ni d'aucune transposition, & sans en a„ voir eu afaire dès le commencement, je ne sai „ quel, ni en quoi est l'ouvrage de la providen„ ce, ou dequoi c'est que Jupiter a elté pere, „ ni ereateur, ni ouvrier: car en un camp il ne „ seroit point de besoin d'homme qui entendist „ bien l'art de dresser & ordonner les batailles, „ si chaque soudard de lui-mesme savoit & en„ tendoit son rang, & son lieu & sa place, & „ l'occasion qu'il devroit prendre & garder, non „ plus que de jardiniers ni de maçons, si l'eau de „ soi-mesme estoit pour aller à ce qui en auroit „ besoin, & pour arrouser où il faudroit en cou„ lant par dessus, & si les briques, les bois, les „ pierres usans de leurs naturelles inclinations & „ mouvemens estoyent pour se ranger d'elles mes„ mes es places & ordres qu'il apartiendroit. Et „ si ce propos-là tout manifestement oste du „ monde la providence & l'ordonnance ..... „ pourquoi se faut il esbahir, &c. „

Sans que je vous en avertisse vous apercevrez très-bien que les Philosophes Chinois peuvent faire usage de ces idées de Plutarque pour embarasser les Missionaires. A quoi bon cette Intelligence, leur peuvent-ils dire, que vous faites concourir avec le feu pour brûler le bois, & pour s'éloigner de la terre? La chaleur, la légereté du feu ne suffisent-elles pas à ces deux effets? N'est-ce pas le propre des corps légers de monter, & des corps pesans de descendre? Si vous voulez qu'ils aient besoin d'une cause externe pour tendre actuellement ou vers la circonférence, ou vers le centre par des lignes droites, ôtez leur la légereté & la pesanteur intérieure & naturelle que vous leur donnez. Si les élemens & les mixtes ont toutes les qualitez, & toutes les facultez naturelles qu'on leur attribue avec raison dans vos écoles, si une forme substantielle le trouve dans chaque corps pour veiller à la conservation du tempérament, & pour le guérir quand il a été blessé par l'action d'un corps contraire, il pleuvra, il négera, il tonnera, il y aura des fruits sur les arbres, & ainsi du reste, & chaque chose se rangera d'elle-même à son devoir, & le monde sera tout tel que nous le voions sans qu'il faille recourir au concours d'une Intelligence.

Il ne leve pas la difficulté.

Mais ce qu'il y a de plus incommode est que la doctrine du concours laisse aux Chinois le droit tout entier de rétorquer la principale dificulté. Je vous ai dit que rien ne sauroit les réduire à de plus grands embaras que la justesse des opérations d'une cause qui ne connoit point ce qu'elle doit faire. Ce concours de Dieu ne remédie point à cela. il laisse les facultez des corps dans une pleine ignorance d'elles-mêmes, & de leurs effets: il ne les dirige point, (*s*) ce sont elles qui le dirigent, c'est d'elles que vient la détermination à l'espéce de l'effet. En un mot tout ce qu'il y a de plus admirable (*t*) dans une fleur, ou dans un fruit, cette symmétrie des plantes à quoi toute l'industrie de l'homme ne sauroit jamais atteindre, est la production d'une ame végétative qui ne connoit rien, & qui agit non pas en qualité d'instrument, mais en qualité de cause efficiente déterminatrice, & directrice. Voilà, Monsieur, à quoi s'expolent les Missionaires Péripatéticiens, s'ils veulent représenter aux Athées de la Chine que ce qui se passe dans la Nature ne peut pas venir d'une cause qui n'ait point de connoissance. C'est ce qu'ils éviteroient s'ils etoient Cartesiens (*v*).

Argument de La Bruyere.

Mr. de la Bruyere a défié (*w*) avec beaucoup de raison les plus grands esprits, les plus puissans Princes de faire un crapaud, un peu de rosée; mais s'il eût suivi la Philosophie de l'Ecole, on l'eût bien decontenancé en lui disant: *Songez vous bien que par vos principes ce qui fait le corps des bêtes n'en fait rien non plus qu'une pierre? Songez vous bien que les corps pesans sacrifient aux intérêts du public leurs intérêts particuliers (u) avec la derniere exactitude toutes les fois que cela est nécessaire sans qu'ils sachent qu'ils faisent au monde?* Il eût répondu qu'une cause intelligente a donné aux créatures la faculté de faire toutes ces choses.

Inutile contre les Chinois.

Les Missionaires feroient la même réponse, mais ce seroit toûjours avouer qu'une cause inanimée & insensible produit des effets où il regne une justesse admirable, & fort au dessus de l'industrie de l'homme, & c'étoit la grande dificulté dont il faloit acabler les Philosophes Chinois. Il est donc vrai que les Missionaires perdroient un grand avantage. Ils auroient beau dire qu'il est aisé de concevoir que l'ame d'une brebis forme l'ame & le corps d'une autre brebis sans avoir aucune idée de ce qu'elle fait, pourvû qu'on supose qu'un esprit intelligent lui communique cette faculté. Leur prétention seroit rejettée; car il est également inconcevable qu'un morceau de bois fasse une horloge, soit qu'on dise qu'il a reçu de Dieu cette faculté, soit qu'on dise qu'il la possede naturellement. Le seul & unique moien de rendre cela compréhensible, est de supoler que Dieu donneroit au morceau de bois l'idée de toutes les pieces d'une horloge, & l'art de les fabriquer & de les ranger selon cette idée directrice actuellement connuë, mais c'est ce que les Missionaires ne disent pas à l'égard des facultez des êtres matériels: ils bannissent des facultez d'une plante toute sorte de sentiment, & ils n'en donnent aucun aux facultez d'une bête par raport à la production d'une ame, & à l'organisation d'un corps.

Il

(*r*) *Plutarch. de facie in orbe lunæ pag.* 927. Je me sers de la version d'Amyot.

(*s*) „ Voyez ci-dessus ch. 111. ao commencement.

(*t*) „ Avec quelque justesse que les bestes puissent agir, „ ont-elles jamais rien fait qui approche de celle, avec „ laquelle la moindre fleur de nos campagnes pousse sa „ nge, ses boutons, & ses feuilles? Une mouche à „ miel a-t-elle jamais fait les compartiments de sa ruche „ mieux compotés que ceux d'une grenade. *Rohault*, „ *Entret. sur la Philosophie, pag.* 117. 118.

(*v*) „ Voyez ci-dessus ch. 111. pag. 348. 2. colomne.

(*w*) „ Homme vain & présomptueux! faites un ver„ misseau que vous foulez aux pieds, que vous mé„ prisez: vous avez horreur du crapaud, faites un cra„ paud, s'il est possible, *&c. La Bruyere, caract. ou chap. des esprits forts pag.* 709. *edit. de Paris* 1694.

(*x*) „ C'est-a-dire, que pour empêcher le vuide dont „ la Nature a horreur ils montent malgré leur grand ape„ nt du centre.

Difficulté sur les actions des bêtes.

Il faut outre cela qu'ils avouënt que les bêtes agissent aveuglément lors-même qu'elles ont un sentiment intérieur de ce qui se passe dans leur substance. Leurs facultez sensitives produisent la perception des objets sans connoître la disposition interieure des organes qui doit précéder ou accompagner cette perception, & sans savoir ce qu'il faut faire pour produire un acte de sentiment. Leur faculté *estimative* juge de la qualité des objets sans avoir aucune idée de l'acte de juger, & sans savoir comment il le faut produire. Leur appetit forme un acte d'amour, ou un acte d'avertion sans aucune idée directrice concernant la nature de ces actes, & la maniere de les former. Leur faculté *locomotive* les fait aller vers certains objets, ou les en éloigne sans savoir comment se produit le mouvement, & quelles parties du corps il faut commencer à remuër afin de courir, ou afin de prendre de la nourriture. Les facultez des sens externes sont cinq en nombre dans les animaux: chacune fait ses fonctions sans se mêler de celles des autres: l'ouïe n'empiete point sur la vûe, elle lui laisse tout le tom d'apercevoir les couleurs, & se contente de sentir les sons. Qui a dit à l'ame d'un chien que lors qu'un objet agit sur les yeux, il faut mettre en exercice la vûe, & laisser dans l'inaction les quatre autres sens, & que si l'objet agit sur l'oreille, il ne faut le servir que de l'ouïe? Il est sûr que l'ame des bêtes ignore la quelle de ces cinq facultez il faut choisir en telles & en telles circonstances, & comment il faut qu'on la mette en œuvre; il est sûr, dis-je, qu'elle l'ignore non seulement la premiere fois qu'elle se sert de ses sens, mais aussi toute sa vie. Et néanmoins chacune de ses facultez s'aquite de ses fonctions avec une extrême ponctualité où, quand, & auſſi-tôt qu'il est nécessaire: chacune trouve son chemin & le suit juſques au bout sans en avoir nulle connoissance. On peut dire la même chose des facultez de l'ame de l'homme: nous entendons le son d'une cloche sans nous y être préparez, & sans savoir ce qu'il faut faire pour exciter en nous cette perception. La douceur du miel apliqué à notre langue est sentie avant que nous ayons eu le tems de choisir la faculté qui se raporte aux saveurs: le choix en cela n'est nullement en notre puissance. Nous ne savons pas même comment se forment nos idées. Les Missionaires allegueroient vainement ici le concours de Dieu; car comme ils disent que le concours que Dieu fournit à la vûe est le même que celui qu'il fournit aux autres sens, il ne peut pas être cause que la vûe excite le sentiment des couleurs plûtôt que celui des sons, ou des odeurs, ou des saveurs, &c. Ils doivent donc reconnoître que les actes de chaque faculté de l'ame sont spécifiez par la nature même des causes secondes, & avouer par conséquent que l'ordre, la justesse & la régularité des effets ne supoſent pas qu'il y ait de la connoissance dans les causes.

C'est ainsi qu'on repousseroit leur attaque, & que leur Péripatétisme la rendroit très-foible. S'ils croioient avec les Cartésiens que Dieu est la cause immédiate & de tous nos sentimens & de toutes nos idées, ils ne s'exposeroient pas à cet échec: permettez moi cette petite répétition.

Repoussez de cette maniere il faudroit qu'ils changeassent de baterie, & qu'ils s'attachassent à soûtenir que les facultez des corps doivent avoir une autre cause que la Nature. Ce seroit proprement combatre l'existence nécessaire de la matiere, l'objection ne tomberoit que sur cela, & non pas en particulier sur les qualitez actives des corps; car s'il étoit possible qu'une matiere destituée de qualitez existât par elle-même, il se feroit encore plus qu'elle existât par elle-même avec diférentes qualitez: plus les êtres sont imparfaits, plus sont-ils indignez qu'on leur attribuë l'existence nécessaire. Voions le jeu de cette nouvelle baterie.

§. CXIV.

Si des Missionaires Cartésiens se garantiroient de la réfutation fondée sur les disputes des Scholastiques touchant les limitations de la puissance de Dieu.

Arguments contre les Philosophes Chinois.

ON peut supoſer que les Missionaires de la Chine attaquent ainsi les Philosophes: „S'il „ est plus contraire à la raison, comme vous le „ prétendez, que la Nature existe par elle-même „ sans nulle vertu active, qu'avec plusieurs qua„ litez efficientes, il est pour le moins contre „ l'ordre qu'elle n'ait pas une infinité de perfec„ tions. Aprenez nous pourquoi elle s'est bornée „ à un certain nombre, & d'où vient qu'elle a „ oublié de se donner une connoissance directrice „ de ses effets? Rien ne lui formoit des obsta„ cles; qui est ce donc qui l'a limitée? Pour„ quoi est-elle moins imparfaite dans les hommes „ que dans les autres animaux? pourquoi sent-el„ le dans les animaux, & non dans les plantes? „ Il n'y a point de réglement parmi les hommes „ sur la différence des conditions qui pour le moins „ ne dépende (a) de quelque caprice? Comment „ la Nature eût-elle pû faire aveuglément les di„ stinctions régulieres qu'on voit dans le monde? „ Enfin d'où viennent (b) les bornes qu'elle a (c) „ par tout? „

Voilà des questions à étonner les Philosophes les plus hardis: il est impoſſible d'y répondre que par un aveu de son ignorance; il en faut venir à dire *telle est la nature des choses*. Le Socinien Moſcorovius se voïant preſſé par cet aphorisme, que toute chose increée est nécessairement infinie, puis qu'il n'y a rien qui la puisse limiter (d), recourut à des voies indirectes; il alléga deux exemples, il dit que cette lumiere inaccessible (e) où Dieu habite est increée, & bornée tout ensemble (f), & qu'il y a bien des raisons pour l'éternité de la matiere (g). Je ne vous dirai pas ce qui lui fut répondu sur le premier chef, mais je vous dirai que quant au second on fit revenir l'aphorisme comparé avec la définition de la matiere (h): *Si materia prima non esset à Deo creata, esset ens illimitatum & infinitum, ac proinde omnem plenitudinem essendi ex se haberet, quod est Dei proprium. A quo enim limitaretur ad tantam & non majorem perfectionem essendi, si à nullo esset? Materia verò tantùm abest, ut omnem essendi plenitudinem habeat, ut sit omnium entium imperfectissimum; quod Aristoteles, nec esse quid, nec quale, nec*

Comment Moscorovius répondit aux difficultez qu'on lui faisoit.

(a) *Sec labirum vano qui nos distinxit Cathmi.* Juven. Sat. 3. v. 139.

(b) *Unde refert nobis victor quid posse orari,*
Quid nequeat; finita potestas denique cuique
Quanam sit ratione, atque alte terminus hæret.
Lucret. lib 1. v. 76.

(c) „ Voyez ci-dessus, ch. 104.

(d) *Omne ens increatum necesse est ex se infinitum et illimitatum esse, non habet enim à quo limitetur.* Smiglecius de baptismo adversus Moscorovium pag. 40.

(e) Voyez la 1. épître à Timothée ch. 6. v. 16.

(f) „ Voyez *Smiglecius ibid.*

(g) „ Voïez *Smiglecius ib. pag.* 45.

(h) *Smiglecius ib.*

nec quantum, nec aliud ex iis, quibus ens determinatur, deſiuvit. Vous voiez par cette définition que la matiere eſt le plus imparfait de tous les êtres. Moſcorovius adopta la définition, & en conclut que telle étant la nature de la matiere, elle n'avoit pû exiſter que dans cet état, quoique l'on ſupoſe ſon éternité improduite. Il nia donc l'aphoriſme ſans s'apuier ſur aucune autre raiſon que ſur la nature même des choſes. C'eſt le dernier aſyle de l'ignorance: *Negari poteſt conſequi, ſi materia prima ens increatum ſit, infinitum & illimitatum eſſe debere, & omnem ea ſe pleniudinem eſſendi habere &c. Et cum ex natura ſua res quæque æſtimetur, & pro ut ſit [quancunque ortus ſuis rationem habeat] ita conſentur & materia prima, cum ens tale ſit natura, quale ab Ariſtotele deſcriptum eſt, quæ cauſa eſt, cur illi eſſendi majorem perfectionem tribuamus (i).*

On lui avoit fait une autre objection, que ſi la matiere étoit increée Dieu ne pourroit pas la détruire, & qu'ainſi il ne ſeroit pas tout puiſſant (*k*). Il recourut tout de nouveau à la nature des choſes, & uſa de rétorſion: ce n'eſt pas une impuiſſance en Dieu, dit-il, de ne pouvoir faire ce qui eſt contradictoire, ce défaut n'eſt point en Dieu, mais dans les objets qui ne ſont point ſuſceptibles de ſon action (*l*). Je ne vous parle pas de ce ſecond argument comme d'une preuve qui puiſſe être propoſée aux nouveaux Stratoniciens de la Chine; je n'en parle que pour avoir lieu d'examiner s'ils peuvent s'ouvrir une voie de rétorſion comme fit Moſcorovius par l'impoſſibilité des choſes contradictoires reconnuë de tout (*m*) le monde.

Queſtions difficiles qu'on agite dans les Ecoles.

Il n'y a point de doute qu'ils peuvent fonder là-deſſus quelques chicanes, & que la témérité avec laquelle on agite dans les Ecoles pluſieurs queſtions ſuperflues ſur la puiſſance & ſur la ſcience de Dieu, élargit extrêmement aux Philoſophes Chinois la voie de rétorſion: car les Miſſionaires ont fort étudié toutes ces diſputes, & ils en ſont un grand cas. Les Scholaſtiques ont mis en queſtion ſi Dieu peut damner une Créature innocente; s'il peut pardonner ſans une ſatisfaction d'un prix infini; s'il peut faire des Créatures éternelles; s'il peut communiquer à la Créature l'immenſité, la ſcience infinie, la puiſſance de créer, &c. s'il peut conſerver les accidens d'une ſubſtance ſans la ſubſtance; s'il peut mettre pluſieurs corps en un même lieu, & le même corps en pluſieurs lieux à la fois, de ſorte qu'en chaque lieu il lui donne une préſence (*n*) *circonſcriptive*; s'il peut redonner (*o*) la virginité à une fille; s'il peut (*p*) tromper l'homme; s'il lui peut acorder diſpenſe par raport à certains articles du droit naturel; s'il peut connoître antecédemment à ſes décrets les événemens contingens; ſi par ſa ſcience moienne il connoit tout ce que feroient les hommes dans toutes les circonſtances poſſibles; ſi en cas qu'on lui demandât, *qu'auroit fait Adam tenté d'une autre maniere en tel lieu, & en tel tems?* il ſeroit obligé de répondre qu'il n'en ſait rien. Les Scholaſtiques ſe partagent ſur la plûpart de ces queſtions, & ſur pluſieurs autres de même nature, les uns nient, les autres afirment, & s'ils s'acordent ſur quelques-unes ils ſont contredits par les Proteſtans de la Confeſſion de Geneve.

D'autres dont on convient généralement:

Mais il y a certains dogmes dont on convient aſſez unanimement, comme que la puiſſance de Dieu ne s'étend point ſur les eſſences des choſes, ni ſur ce qui implique contradiction; qu'elle ne ſauroit faire (*q*) que ce qui a été fait n'ait pas été fait, qu'elle n'a aucun empire ſur les véritez éternelles & immuables non plus que ſur le paſſé, qu'elle ne peut diſpenſer de quelques articles du droit naturel, &c.

Qui donnent lieu à la retorſion de la part des Chinois.

Si les Philoſophes de la Chine interrogeoient à leur tour les Miſſionaires, pour ſavoir d'eux d'où viennent ces (*r*) bornes dans les attributs divins, il faudroit qu'à leur exemple on recourut à la nature des choſes. Nous voilà donc à deux de jeu, répliqueroient les Chinois, vous ne feriez ſoudre la queſtion pourquoi Dieu a limité ſa puiſſance aux choſes qui ne ſont point contradictoires, & pourquoi il ne l'a point étenduë ſur les eſſences auſſi-bien que ſur l'exiſtence des Créatures. Dites nous, ſi vous pouvez, d'où vient la barriere qui ſépare les êtres poſſibles d'avec les êtres impoſſibles? Elle n'a point été poſée par un acte de la volonté de Dieu: car la poſſibilité des choſes ne releve que de la puiſſance de Dieu, & cette puiſſance n'eſt point volontaire. La ſcience de Dieu eſt tout de même indépendante de ſa volonté, il ne connoit point les attributs eſſentiels des choſes tels plûtôt que tels, parce qu'il veut les connoître de cette façon plûtôt que d'une autre, (*s*) & par conſéquent vous devez dire que ſa nature eſt la ſeule raiſon que vous puiſſiez alléguer: ſa nature, diſons nous, entant qu'elle n'a eu pour régle de l'étenduë de ſa puiſſance & de ſa ſcience aucune idée directrice, aucun plan antérieur ou concomitant. Vous direz que de ne pouvoir pas faire un cerele quarré n'eſt pas une véritable limitation de puiſſance; mais nous vous ſoûtenons qu'une cauſe qui pourroit former un tel cercle ſeroit plus puiſſante & plus habile que celle qui ne le peut (*t*).

Comment les Cartéſiens y pourroient répondre.

Croiez-vous, Monſieur, que les Miſſionaires trouvaſſent dans leur Péripatétiſme dequoi ſe défendre de ces argumens *ad hominem?* Je croi que s'ils veulent entrer en lice armez de toutes pieces & ſans crainte qu'on ne leur trouve le défaut de la cuiraſſe, & invulnérables depuis la plante des pieds juſ-

(*i*) *Moſcorovius apud Andream Koſterum in Phyſica Phoſiniana examine pag. m.* 3.

(*k*) *Smiglec. ubi ſupra pag.* 46.

(*l*) *Si excipiamus non poſſe materiam primam deſtruere, ut negant omnipotentia DEI quicquam ea re detrahere, quemadmodum ei nihil detrahat, quod contradictionem involventia facere non poſſit, quod his inconvenientis? Nec enim hoc in DEO defectus virtutis eſt, ſed in rebus ejuſmodi, quæ divinæ virtutis capaces, ut ita loquar non ſint.* Moſcorovius apud Keſlerum ibid.

(*m*) „Il faut excepter une partie des Cartéſiens comme „ on le verra ci-deſſous à la fin de ce chapitre.

(*n*) „ C'eſt-à-dire, chaque partie occupant ſa place, „ car ſi toutes ſes parties étoient pénétrées enſemble, ce „ ſeroit une préſence *définitive*.

(*o*) „ Il ſemble qu'il y ait du mal entendu dans cette „ queſtion, & que ceux qui tiennent la négative ne prétendent autre choſe que le *quod factum eſt infectum fieri* „ *nequit*, on ne peut pas faire que ce qui a été fait n'ait „ été fait. Voyez Theophile Raynaud, *Theolog. natur. quæſt.* 8. *n.* 312. *pag. m.* 1026.

(*p*) „ Voyez dans mon Diction. les remarques B & C „ de l'article *Rimini*.

(*q*) *Factum eſt illud, fieri infectum non poteſt. Plaut. in Aulular. Act.* 4. *ſc.* 10. *v.* 11. Sur quoi Lambin a fait cette note: *Arſt. lib.* 6. *de Moribus ad Nicom. τὸ δὲ γεγονὸς εἶναι ἀδύνατον μὴ γενέσθαι. Διὸ ἀρθῶς, Μόνον γὰρ ἀυτὸ καὶ Θεὸς στερίσκεται, Ἀγένητα ποιεῖν ὅσα ἀν ἢ πεπραγμένα. Id eſt, ut nos quidem elimi verſimus. Quod factum eſt autem, id ut ſit infectum, contingere non poteſt. Itaque recte Agatho, Hoc namque dantaxat negatum eſt Deo, Quæ facta ſunt, infecta poſſe reddere.* Voiez auſſi *Pline liv.* 2. *cap.* 7. *pag. m.* 146.

(*r*) „ Voyez les eſſais de Théologie de Mr. Papin, pag. 45. & ſuiv. 49. & ſuiv.

(*s*) „ Voyez Papin *ibid. pag.* 51. 52. 149.

(*t*) „ Voyez Papin *ibid. pag.* 46.

juſques au ſommet de la tête ; le meilleur pour eux ſera de dire comme Mr. Deſcartes & une partie de ſes ſectateurs, que Dieu eſt la cauſe libre des véritez & des eſſences, & qu'il pourra faire un cercle quarré quand il lui plaira. Ce dogme étonneroit les Chinois & les feroit taire : ils auroient beſoin de tems pour ſe préparer à la réplique.

Si cette réponſe eſt ſolide.

Mais eſt-il certain ce dogme-là, demanderez vous : je vous répondrai qu'en le connoiſſant ſi propre à prévenir les rétorſions des Stratoniciens j'ai fait tout ce que j'ai pû pour le bien comprendre, & pour trouver la ſolution des dificultez qui l'environnent. Je vous confeſſe ingénument que je n'en ſuis pas venu encore tout-à-fait à bout. Cela ne me décourage point ; je m'imagine comme ont fait d'autres (*v*) Philoſophes en ſemblables cas que le tems dévelopera ce beau paradoxe. Je voudrois que le Pere Mallebranche eût pû trouver bon de le ſoûtenir, mais il a pris (*w*) d'autres meſures. Quelques Théologiens de Hollande ſe ſont (*x*) bien batus au ſujet de cette opinion. Mr. Poiret dans le tems de ſon Cartéſianiſme la ſoûtint courageuſement : on lui fit des objections qu'il a publiées (*y*) avec ſes répliques. Il ne l'a pas ſoûtenue moins poſitivement depuis (*z*) qu'il eſt devenu myſtique ; elle ſeroit très-commode pour écarter de grandes dificultez, & nommément pour rendre nulles les chicanes de rétorſion des Stratoniciens anciens & modernes. Ils ne pourroient plus nous dire que nous admettons dans la Nature certaines bornes immuables qui ne dépendent point du libre arbitre de Dieu, & une parfaite régularité qui n'eſt dirigée par aucune connoiſſance. S'il y a des propoſitions d'une éternelle vérité qui ſont telles de leur nature, & non point par l'inſtitution de Dieu, ſi elles ne ſont point véritables par un décret libre de ſa volonté, mais ſi au contraire il les a connuës néceſſairement véritables, parce que telle étoit leur nature, voilà une eſpece de *fatum* auquel il eſt aſſujeti, voilà une néceſſité naturelle abſolument inſurmontable. Il reſulte encore de là que l'entendement divin dans l'infinité de ſes idées a rencontré toûjours & du premier coup leur conformité parfaite avec leurs (*) objets, ſans qu'aucune connoiſſance la dirigeât, car il y auroit contradiction qu'aucune cauſe exemplaire eût ſervi de plan aux actes de l'entendement de Dieu. On ne trouveroit jamais par là des idées éternelles, ni aucune premiere intelligence. Il faudra donc dire qu'une nature qui exiſte néceſſairement trouve toûjours ſon chemin ſans qu'on le lui montre, & comment vaincre après cela l'opiniâtreté d'un Stratonicien.

Toutes ces dificultez s'évanoüiſſent dès que l'on ſupoſe que les eſſences des Créatures & les véritez philoſophiques ont été fixées par des actes de la volonté de Dieu.

§. CXV.

Que la Religion Païenne étoit un principe d'anarchie.

Deux principes de régularité, dont les Païens n'adopterent aucun.

VOus avez vû (*a*) qu'il y a deux hypotheſes qui donnent un principe ſufiſant de la régularité des corps. L'une, qui eſt la véritable, ſoûmet tout à la direction d'un eſprit, d'une ſageſſe & d'une puiſſance infinie. L'autre, qui eſt très-abſurde, ſoûmet tout à une vertu naturelle deſtituée de connoiſſance, & incapable par conſéquent d'aucune envie de ſe ſouſtraire aux loix de l'ordre. La Religion des Païens rejetoit ces deux hypotheſes, elle ne donnoit point au vrai Dieu l'adminiſtration des choſes, mais elle répandoit par tout une infinité de fauſſes Divinitez, elle en rempliſſoit le ciel & la terre, la mer & l'air. Voilà un principe d'anarchie ; car comme ces Dieux étoient ſujets aux mêmes paſſions que l'homme, la guerre étoit immanquable entre eux. Ils étoient & plus puiſſans, & plus habiles que les hommes : tant pis pour le monde : l'ambition ne cauſe jamais autant de ravages que lors qu'elle eſt ſecondée d'un grand pouvoir & d'un grand eſprit.

Origine des Guerres parmi leurs Dieux.

Le deſordre commença bien-tôt dans la famille divine. Titan le fils aîné du premier des Dieux fut privé de la ſucceſſion par les intrigues de ſes ſœurs, qui aiant gagné leur mere firent en ſorte qu'il cédât ſon droit à Saturne ſon frere puîné, de ſorte qu'une cabale de femmes troubla la loi naturelle dès la premiere génération. Saturne dévoroit ſes enfans mâles pour tenir parole à Titan, mais ſon épouſe le trompa, & fit nourrir en ſecret trois de ſes fils. Titan aiant découvert ce manege, réſolut de tirer raiſon de cette injure, & fit la guerre à Saturne & le vainquit, & l'enferma dans une noire priſon lui & ſa femme. Jupiter fils de Saturne ſoûtint la guerre, & vainquit Titan, & remit en liberté ſon pere & ſa mere, & alors Titan & ſes fils chargez de fers furent enfermez dans le Tartare, qui étoit la même priſon où Saturne & ſon épouſe avoient été enchaînez. Saturne redevable de ſa liberté à ſon fils n'en fut pas reconnoiſſant. Un Oracle lui avoit prédit que Jupiter le déthrôneroit, il tâcha de prévenir cette prédiction ; mais Jupiter s'étant aperçu de l'entrepriſe, le renverſa du thrône, le chargea de chaînes & le précipita dans le Tartare. Il le châtra même comme Saturne en avoit uſé envers ſon pere (*b*). Le ſang qui coula de la plaie que Saturne reçut en cette occaſion, tomba ſur la terre, & produiſit des Géans, qui s'éforcerent de dépoſſéder Jupiter. Le combat fut rude, & douteux (*c*) pendant aſſez long tems : enfin la victoire ſe déclara pour Jupiter.

Ce ſont les principales guerres divines dont les Païens aient fait mention. Ils ſe ſont autant éloignez

(*v*) „ Voyez mon Diction. *Eclairciſſement ſur les Manichéens*, pag. 3149. de la 2. édit. & 2998. de la dern. touchant *Copernic.*

(*w*) „ Voyez la préface du 2. tome de la Recherche de „ la vérité *fol. o 11 verſo* édit. de Paris 1675.

(*x*) „ Voyez *Petrus van Maſtricht in veritatum Carteſianarum gangræna, ſect. poſter. cap. 9. & ſeq. pag. 246. & ſeq. edit. Amſtel.* 1677.

(*y*) „ Dans la 2. édition du *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo, pag. 662. & ſeq. edit.* 1685.

(*z*) „ Voyez ſon Oeconomie divine imprimée en 7. vo„ lumes in 12. à Amſterdam 1687. Voyez y, dis-je, le „ chap. 3. & ſuiv. du 1. tome & le chap. 4. du 7.

(*) „ Notez qu'il y a eu des Théologiens Chrétiens „ (Scot principalement) qui ont dit que les eſſences des „ choſes ſont éternelles hors de l'entendement divin. „ Voyez Thomaſius *in diluciditione. Stabilitatis pag. 25. & „ ſeq.*

(*a*) „ Ci-deſſus ch. 109. pag. 338. 2. colomne.

(*b*) „ Voyez le *Pantheum mythicum* de François Pomey pag. 137. & 138. *édit. Lugd.* 1675.

(*c*) „ Selon la chronique ſcandaleuſe les Dieux furent „ obligez de prendre la fuite, & étant pourſuivis, de „ ſe cacher ſous la forme de diverſes bêtes. Voyez Ovide au livre 5. des Metamorphoſes v. 319. & ſuiv. mais „ ſur tout liſez ce qu'Apollodore raconte. lib. 1. pag. m. „ 23. que Typhon ſeul mit en fuite tous les Dieux, & „ qu'il déſarma & empriſonna Jupiter.

gnez du vraiſemblable en ne continuant point l'hiſtoire de cette ſorte de rébellions qui ont dû (*d*) être fréquentes, qu'ils s'y étoient conformez en la conduiſant juſques à la (*e*) Gigantomachie. Rien ne choque plus la vraiſemblance que de voir qu'ils ont ſupoſé que les autres Dieux ne conſpiroient pas ſouvent contre Jupiter, & que par des ligues & des contre-ligues ils ne tâchoient pas ou de s'agrandir, ou de s'opoſer aux uſurpateurs. La ſuite naturelle & inévitable du caractere qu'on leur donne étoit qu'ils ſe querellaſſent plus ſouvent & qu'ils entrepriſſent plus fréquemment de s'emparer des Etats les uns des autres, que les hommes ne ſe querellent, & ne formeot de pareilles entrepriſes. Cela va bien loin, comme vous voïez. Junon ſeule, telle qu'on la repréſente, devoit tailler plus de beſogne à Jupiter ſon mari qu'il n'en eût ſû expédier. Elle étoit jalouſe, fiere & vindicative exceſſivement, & ſe voioit tous les jours trahie par ſon mari. Quels tumultes ne devoit-elle pas exciter, quels complots ne devoit-elle pas former contre un époux ſi infidelle? Il ſe tira d'une guerre qu'elle lui avoit ſuſcitée (*f*), & d'une ſeconde conſpiration (*g*) où elle entra, mais ce n'étoit pas à dire qu'elle ſe dût rebuter. Quels deſordres ne cauſa-t-elle pas dans le monde pour ſe venger de ſes rivales, & pour perdre tous ceux qui lui déplaiſoient? Il n'y a rien de plus vraiſemblable dans l'Eneïde que le perſonnage qu'elle y joue, perſonnage ſi pernicieux qu'elle fait ſortir des enfers une Furie (*h*) pour inſpirer la rage martiale à des peuples qui ne ſongeoient qu'à la paix. Souvenez vous, Monſieur, qu'il y avoit encore d'autres Déeſſes. Il n'eut falu que cela pour mettre le trouble parmi les Dieux; cela rendoit inévitables les factions, & les intrigues, les complots, & les querelles.

Danger de l'anarchie & ſoins qu'on ſe donne pour l'éviter.

Un intérêt capital porte les hommes à fuïr l'anarchie comme la plus grande peſte du genre humain. On a pris pour cela dans tous les états les précautions qui ont paru les plus efficaces. Tantôt on a partagé à pluſieurs perſonnes l'autorité ſouveraine, tantôt on l'a dépoſée entre les mains d'un ſeul homme avec plus ou moins de limitations. Démocratie ici, Ariſtocratie là, ailleurs c'eſt l'Oligarchie, ailleurs c'eſt la Monarchie toute pure, ou la Monarchie mixte. Il y a eu des Sociétez qui ont goûté ſucceſſivement de toutes ces formes. On a eu beau faire & ſe tourner de toutes parts, on n'a jamais pû ôter les ſemences de l'anarchie, ni empêcher qu'elle ne levât la tête de tems en tems; les ſeditions, les guerres civiles, les révolutions ont été fréquentes dans tous les états quoi que plus ou moins dans les uns que dans les autres. Quelle eſt la cauſe de cela? C'eſt que les hommes ſont ſujets à de mauvaiſes paſſions: ils ſont envieux les uns des autres; l'avarice, l'ambition, la volupté, la vengeance les poſſedent. Ceux qui doivent commander, s'en aquittent mal: ceux qui doivent obéir, s'en aquittent quelquefois encore plus mal. Vous donnez des bornes à l'autorité roïale, c'eſt le moïen d'inſpirer l'envie de parvenir à la puiſſance arbitraire; car la défenſe (*i*) a de coûtume d'exciter & d'irriter les deſirs. En un mot les uns abuſent de l'autorité, & les autres de la liberté. Il ſe forme des factions, & des défiances en pluſieurs manieres qu'un homme d'Etat & bel (*k*) Eſprit a fort bien décrites. Ce ſont des germes d'anarchie dont les mauvais fruits meuriſſent ou tôt, ou tard, & bouleverſent quelquefois les Sociétez les plus floriſſantes. L'hiſtoire eſt toute remplie de cette ſorte de choſes.

Les Dieux des Païens y étoient ſujets.

Je veux conclure de tout ceci que les Dieux du Paganiſme étant ſujets aux mêmes paſſions que l'homme, il faloit néceſſairement qu'il y eût des guerres entre eux, & des guerres d'autant plus funeſtes qu'ils ſurpaſſoient l'homme en eſprit & en puiſſance. Les deſordres de la guerre que ſe font les hommes, changent ſeulement quelques endroits de la ſurface de la terre: ils changent en pâturages les lieux où il y avoit de grandes villes (*l*), ils diſſipent, ils diſperſent une Nation, ils font d'un païs peuplé & bien cultivé un déſert affreux. Mais les guerres des Divinitez ébranleroient toute la machine du monde. Les Dieux poſſédoient non ſeulement la ſuperficie de certains corps, mais auſſi tout l'intérieur, & ainſi l'on n'auroit pû ravager les Etats d'un Dieu & l'en chaſſer ſans faire des changemens préjudiciables à la Nature. Apollon par exemple n'eût pû être attaqué dans le Soleil, & depoſſédé de ce Roïaume ſans que tout notre monde en pâtit. Il étoit le ſeul (*m*) qui pût conduire le char de cet aſtre. Vous pouvez comprendre facilement que ces guerres-là ébranleroient juſques au centre la mer & la terre, l'air & les cieux. Je vous laiſſe donc conclure qu'elles mettroient l'anarchie dans tous les corps de l'Univers. Or puis que cette anarchie n'eſt point venue, c'eſt une marque qu'il n'y a point eu de guerres entre les Dieux, & c'eſt en même tems une preuve qu'ils n'exiſtoient point; car s'ils euſſent exiſté, ils n'euſſent point pû être d'acord. Je ne voudrois point d'autre raiſon que celle-là pour me convaincre de la fauſſeté de la Religion Païenne.

Je ne parle pas de l'anarchie qu'elle pouvoit introduire dans les Sociétez humaines entant qu'elle excitoit à la Rébellion les fils des Rois par l'exemple des plus anciens & des plus grands Dieux. Vous pourrez faire cette obſervation quand vous lirez ce que j'aurai à vous dire, pour vous montrer que la Religion païenne étoit le renverſement de la Morale.

La ſupériorité de Jupiter n'y pouvoit pas remédier ſuffiſamment.

Mal à propos croiroit-on que la puiſſance monarchique que les Poëtes mêmes attribuoient à Jupiter, étoit capable de prévenir toutes les guerres des Dieux. Ce langage des Poëtes étoit proprement ce que l'on nomme *proteſtatio facto contraria*, détruire par des faits ce qui avoit été bâti par des paroles. Nous liſons dans le 8. livre de l'Iliade que Jupiter ſe vantoit d'avoir lui ſeul plus de force que toutes les autres Divinitez; mais outre que celles-ci n'en (*n*) convenoient point, nous liſons au premier livre (*o*) de la même Iliade que Junon, Neptune, & Minerve aïant complоté de l'enchaîner, il eut beſoin que Thétis lui ame-

(*d*) „ C'eſt-à-dire, ſi l'on ſupoſe que le ſyſtême eſt „ vrai.

(*e*) „ C'eſt-à-dire la guerre des Géans.

(*f*) „ Voyez dans le Dict. hiſt. & crit. la remarque *G* „ de l'article *Junon*.

(*g*) „ Voyez dans le même Dictionn. la remarque *F* de „ l'article *Jupiter*.

(*h*) „ Voyez le 7. livre de l'Enéide v. 312. & ſuiv.

(*i*) *Nitimur in vetitum ſemper cupimuſque negata.*
Ovidius, amor. lib. 3. eleg. 4.

(*k*) „ Le Chevalier Temple dans ſon Eſſai ſur les mécontentemens populaires imprimé en François avec ſes œuvres poſthumes à Utrecht l'an 1704.

(*l*) „ Voyez l'Entretien 30. de Balzac.

(*m*) *Ovidius Metam. lib.* 2. *v.* 388. *& ſeq.*

(*n*) „ Voyez le Dictionn. hiſt. & crit. art. *Jupiter*, rem. „ F à la fin.

(*o*) *Homer. Iliad. lib.* 1. *v.* 399. *& ſeq.*

amenât Briarée, qui épouvanta les conſpirateurs. L'aſſiſtance des autres Divinitez, & même celle d'Hercule lui fut abſolument néceſſaire pour repouſſer les Géans (*p*). Il craint dans le 20. livre de l'Iliade (*q*) qu'Achille ne détruiſe les murs de Troie malgré le Deſtin, & il donne permiſſion aux Dieux de ſecourir ou les Grecs ou les Troiens comme il leur plaira. Ils ſe partagerent en effet, les uns combatirent pour les Troiens, & les autres pour l'armée Greque. Ils ſont bien pis dans le livre 21. de l'Iliade, ils ſe batent entre eux-mêmes, ils ſe déchargent de peſans coups les uns aux autres, & Jupiter qui voit cela ne fait que s'en divertir (*r*). Sa puiſſance monarchique ne pouvoit donc pas aſſûrer les hommes que les Dieux ne ſe feroient point la guerre. Ils empiétoient ſur les droits les uns des autres. Voiez les plaintes de Neptune (*s*) qui avoit été troublé dans ſon Empire par des vens que l'on y avoit envoiez ſans ſa permiſſion. Souvenez vous que la puiſſance de Jupiter étoit bornée: il n'eut pû faire pleuvoir (*t*) lors de l'incendie de Phaëton: il ſe ſervit du déluge & non pas du feu pour punir les hommes, parce qu'il craignit de ne pouvoir empêcher que les cieux ne fuſſent brûlez.

(*v*) Jamque erat in totas ſparſurus fulmina terras,
Sed TIMUIT ne forte facer tot ab ignibus æther
Conciperet flammas, totuſque arderet axis.

Et il n'étoit pas capable (*w*) de defaire ce qu'un autre Dieu avoit fait. Souvenez vous qu'il n'étoit pas d'une meilleure maiſon que ſon grand pere qui fut châtré par Saturne, ni que ſon pere qu'il déthrôna. Pourquoi donc n'eût-il pas pû être déthrôné par ſes enfans? Sa monarchie étoit-elle plus deſpotique que celle de Conſtantinople ou de Maroc? Ne ſavons-nous pas que les Gouverneurs de Province ſe rébellent très-ſouvent dans la Turquie, & que les Sultans ſont fort ſujets au déthrônement? Les Empereurs de Maroc ne ſont pas moins expoſez à cette diſgrace. Je veux que l'on ſupoſât que Jupiter étoit plus fort de la perſonne, & plus (*x*) ſavant que les autres Dieux, & qu'il pouvoit diſpoſer de plus de corps. Cela ne pouvoit pas aſſûrer qu'il préviendroit toutes les revoltes. Ne voions-nous pas que pendant que des Monarques très-puiſſans ſont aſſûrez de l'affection de leurs peuples, & d'un prodigieux nombre de braves ſoldats, une poignée de Montagnars oſent bien ſe ſoûlever, & faire d'épouvantables ravages? Les Faunes, les Satyres & les Silvains étoient-ils plus incapables de ſe ſoûlever contre lui? N'en avoient-ils pas le même préſexte que les peuples d'Italie qui ſe mutinerent contre Rome dans le tems qu'elle étoit ſi formidable aux autres Nations? Je veux parler de la guerre ſociale excitée (*y*) par quelques peuples d'Italie, parce qu'ils n'obtenoient pas autant de part qu'ils vouloient aux privileges des bourgeois de Rome.

Les Dieux des bois & des montagnes étoient dans le même cas. Ils aſpiroient ſans doute aux apartemens céleſtes, & on les laiſſoit ſur la terre:

(*u*) Sunt mihi ſemidei, ſunt ruſtici numina Fauni,
Et Nymphæ, Satyriqua & monticolæ Sylvani,
Quos quoniam COELI NONDUM DIGNAMUR HONORE, &c.

Les Romains avec toute leur puiſſance ſe trouverent bien embaraſſez (*a*) de cette guerre civile, & de celle que les eſclaves révoltez leur avoient déjà (*b*) ſuſcitée, & de celle que d'autres eſclaves ſous la conduite du Gladiateur Spartacus leur firent (*c*) depuis.

Elle devoit plûtôt porter les autres Divinitez à la révolte.

Voilà des ſéditions, dira-t-on, qui ne ſeroient point arrivées ſi leurs auteurs avoient été doucement traitez par les Romains, ou s'ils avoient eu une grande idée des forces de cette victorieuſe République. Moquez-vous de tout cela; Jupiter & les autres Dieux étoient ſujets aux mêmes paſſions que l'homme. Tirez de là ces conſéquences? ou qu'il abuſoit effectivement de ſon pouvoir, ou que l'on ne trouvoit pas qu'il s'en ſervit avec aſſez d'équité, ou que pour le moins on craignoit qu'il n'en abuſât avec le tems. Ces trois cauſes ſuffiſent chacune à former des ligues contre les trop grandes puiſſances. Il arrive rarement qu'elles ne faſſent nul tort aux Etats voiſins, & il n'arrive jamais qu'elles ne leur ſoient ſuſpectes, & ne les rendent jaloux. On ne veut point dépendre de la diſcrétion d'un voiſin: s'il n'eſt pas injuſte (*d*), c'eſt aſſez qu'il le puiſſe être, & l'on ne ſe fie que dans les ſoins qu'on a pris de lui ôter le pouvoir de nuire. Ceux qui commencent les ſoûlevemens, prenent peu garde ſi leurs forces ſont proportionnées à leur entrepriſe. L'impétuoſité téméraire de quelques particuliers a été ſouvent le principe des révolutions des plus grands Etats. Je conclus que la ſupériorité de Jupiter en puiſſance formidable a dû plûtôt l'expoſer à la révolte des autres Divinitez, que l'en garantir. Il eſt de l'ordre politique qu'elles ſe ſoient confédérées pluſieurs enſemble pour diminuer ſon autorité, & qu'il ait eu moins d'amis que d'ennemis dans ces conjonctures: on devoit ſe repréſenter les uns aux autres qu'il ne faloit point ſouffrir de monarchie univerſelle, point de deſpotiſme, mais conſerver l'équilibre & la balance dans l'Univers. Il étoit d'autant plus facile d'exciter des ſoûlevemens contre Jupiter que la populace des Dieux étoit fort nombreuſe (*e*). Je laiſſe le partage fait entre les trois fils de Saturne. Le ciel fut pour Jupiter, la mer pour Neptune, la terre pour Pluton. Une pareille choſe ruina la maiſon de Charlemagne: les freres qui partagent de grands Etats, ne s'accordent preſque jamais. Ceux qui dirent que Junon reçut l'empire de l'air pour ſon apanage ou pour l'aſſignation de ſon douaire achevoient de gâter tout.

Quand

(*p*) „ Voyez *Natalis Comes Mytholog. lib. 6. c.* 21.
(*q*) *Homer. Il. liv.* 20. *v.* 30.
(*r*) *Homer. ibid lib.* 21. *v.* 385. *& ſeq.*
(*s*) *Jam cælum terramque meo SINE NUMINE, venti,*
Miſcere & tantas audetis tollere moles? ere.
Virgil. Æn. lib. 1. v. 133.
(*t*) *Ovid. Metam. lib.* 2. *v.* 309.
(*u*) *Id. ib lib* 1. *v.* 253.
(*w*) *At pater omnipotens (neque enim licet irrita cuiquam*
Facta Dei ſeciſſe Deo) pro lumine ademptæ
Scire futura dedit.
Ovid. Metam. lib. 3. *v.* 335.
(*x*) „ Voyez les paroles de Plutarque raportées dans „ le Dictionn. hiſt. & crit. art. *Xenophanes*, rem. *E* vers „ la fin, de la 1. édit. & rem. *L* de la dern.
(*y*) „ L'an de Rome, 662.

(*z*) *Ovid. Metam. lib.* 1. *v.* 191.
(*a*) „ Voyez *Florus lib.* 3. *cap.* 18.
(*b*) „ L'an de Rome 618. Voyez *Florus ibid. cap.* 19.
(*c*) „ L'an de Rome 680. Voyez *Florus ib. cap.* 20.
(*d*) *In depulſione ſervitutis etiam ſi non ſit meleſtus dominus, tamen eſt miſerrimum poſſe ſi velit.* Cicero Philipp. 8. cap. 4. pag. m. 768. *Omnes quorum in alterius manu vita poſita eſt, ſapius illud cogitant quod poſſit is facere in dictione ac poteſtate ſua, quam quid debeat facere.* Id. orat. pro P. Quintio cap. 2. pag. m. 10.
(*e*) *Vos quoque* DEESSE *Superum, Fauni, Satyriqua, Lareſque,*
Flaminiaque, & Nympha, ſemideumque genus.
Ovid. in Ibin *v.* 81. Voyez les notes de Mr. de Boiſſieu ſur ce paſſage.

Autres sources de confusion dans le système Payen.

Quand même les Païens n'euſſent pas apréhendé les guerres des Dieux, ils auroient eu des raiſons de craindre la confuſion de la nature. Apollon trop complaiſant pour l'un de ſes fils illégitimes lui laiſſa mener le chariot du Soleil. Quels déſordres (*f*) ne furent-ce pas? On avoit ſujet chaque jour de craindre qu'une maîtreſſe, ou qu'un mignon tel qu'Hyacinthe ne lui fiſſent oublier la conduite de ce chariot, ou ne ramenaſſent les irrégularitez dont ſa paſſion pour Leucothoë avoit été cauſe: elle l'avoit démonté: il ne ſavoit plus ce qu'il faiſoit. (*g*) Tantôt il ſe levoit trop matin, ou il ſe couchoit trop tard, & tantôt il devenoit pâle & s'éclipſoit même entierement, dequoi les hommes s'épouvantoient fort. Les tâches de la Lune venoient de ce que Pan (*h*) l'avoit baiſée. Qui pouvoit répondre qu'il ne la baiſeroit pas tout de nouveau, & qu'il n'acheveroit pas de l'obſcurcir? Qui pouvoit répondre d'une nuit à l'autre qu'elle le leveroit, & qu'un nouvel Endymion (*i*) ne lui feroit pas oublier ce qu'elle devoit à la Terre? Voïez l'Hippolyte de Senéque au vers 308.

L'anarchie ne ſeroit pas un mal parmi les hommes ſi chaque particulier ſe conformoit de lui-même régulierement à l'équité & à la juſtice. En ce cas là il ne ſeroit point néceſſaire d'établir des Rois ni des Magiſtrats. Donner à de telles gens pluſieurs maîtres ſubordonnez les uns aux autres, mais tous fort injuſtes & fort paſſionnez & ſujets par conſéquent à déſobeïr à leurs ſupérieurs, ce ſeroit gâter une bonne choſe. Voilà dequoi Straton pouvoit accuſer les Idolatres, lui qui croïoit que les parties de la Nature ſuivoient des régles dont elles ne pouvoient pas ſe départir. De toutes les tyrannies il n'y en a point de pire que d'être ſoûmis à pluſieurs tyrans tout à la fois, fors même qu'il y auroit de la ſubordination entre eux; car celui qui gouverneroit une Province, iroit au delà des ordres les plus violens qu'il pourroit avoir reçus de ſon maître (*k*).

Je vous demande s'il ne vaut pas mieux abandonner un malade à la Nature que de le commettre au ſoin d'un Médecin ou fort ignorant ou fort (*l*) fripon. Ce ſeroit encore pis ſi on le faiſoit traiter par un grand nombre de Médecins de ce caractere-là. Diſons la même choſe touchant un procès: il vaut mieux ne le point commettre à un Avocat, que de le commettre (*m*) à un Avocat qui manque ou d'habileté, ou de probité. La multitude de tels Avocats ſeroit un déſordre encore plus dangereux. Vous n'oſeriez mettre en doute que ce ne ſoit un moindre mal d'abandonner à leur diſcorde deux familles ennemies, que de leur donner des médiateurs mal intentionnez ou mal adroits. Ces comparaiſons-là ne vous ſont point favorables; vous y aviſerez.

§. CXVI.

Réponſe courte & directe à la troiſieme objection.

La 3. Objection ſuppoſe ce qui eſt en queſtion.

LE raiſonnement de Bodin que vous avez adopté, ſupoſe un principe qui eſt precíſément le ſujet de notre diſpute. Vous ſupoſez comme une choſe certaine que l'Idolatrie des Païens étoit capable de porter à la vertu, & de détourner du vice, de ſorte que généralement parlant ces Idolatres étoient plus réglez dans leurs mœurs que les perſonnes qui n'adoroient ni les Idoles, ni le vrai Dieu. Vous ſupoſez que ces mêmes Idolatres ſe rendoient propres par le bon effet de leurs idées ſur la nature des Dieux à vivre conformément aux loix de l'état, mais que ſans ces idées; & ſans l'idée du vrai Dieu, ils euſſent été des gens de ſac & de corde qui auroient rompu tous les liens des Sociétez. Or c'eſt préciſément ce que je mets dans mes Penſées diverſes, & que je réfute par quantité de raiſons. Ce que vous deviez donc faire étoit de combattre ces raiſons-là, & non pas de vous contenter de la pétition du principe. Je ſai que vos objections auroient été plus régulieres, mais après tout je me flate de vous pouvoir alléguer des choſes d'où vous conclurez que Bodin n'a point bâti ſur une ſupoſition bien fondée.

§. CXVII.

Quatrieme objection: *L'idolatrie Païenne a été entre les mains de la Providence le principe réprimant qui a ſervi de barriere à la corruption de l'homme, afin de maintenir les Sociétez.*

4. Objection. L'idolatrie a ſervi de lien aux Sociétez.

NOus allons entamer une matiere qui nous retiendroit long-tems, ſi nous en voulions diſcuter tous les articles & toutes les dependances. Je n'ai pas deſſein d'en uſer ainſi; je me bornerai à quelques parties pour éviter la longueur à quoi le tout m'engageroit.

Vous dites, Monſieur, que l'Idolatrie païenne a ſervi de digue à la corruption du cœur humain qui, n'eût été la crainte des Dieux, ſe ſeroit tellement débordée qu'aucune Société n'auroit pû ſe maintenir. La vie de l'homme n'eût été qu'un brigandage, il n'y eût eu ſur la terre ni loix, ni police, le plus fort eût opprimé le plus foible, ceux qui ſeroient échapez à la violence des voleurs & des aſſaſſins, auroient cherché un aſyle dans les cavernes, ou dans les forêts, & y auroient péri miſérablement. La Providence divine a prévenu cet affreux déſordre, & cette ruïne des Sociétez humaines en permettant que l'Idolatrie s'enracinât dans le cœur des hommes. Le culte

(*f*) Voyez Ovide au 2. livre des Métamorphoſes fab. 1.

(*g*) *Nempe tuæ mirus quo terras ignibus uris,*
Ureris igne novo: quoque omnia turbere debes,
Lanetheon ſpoliat; & virgine fœta mea,
Quos mundo debes, oculos. Modo ſurgis Eoo
Temperius cælo, nimiâ ſerius undis,
Spectandique mora bramidas perrixit horas.
Depoſco interdum, carumque in lumina mentis
Tranſi, & obſcuras morſuara pelleva terras.
Ovid. Metam. lib. 4. v. 194.

(*h*) „ Voyez l'Apologie de Coſtar pag 245.

(*i*) „ Voyez Lucien *in Dear. Dial. 5. m.* 133. *to* 1.

(*k*) „ Baudoüin *ad edicta Veterum Principum de Chriſtianis* pag. 11. remarque que le peuple & les Gouverneurs „ de Province faiſoient plus de mal aux Chrétiens que „ les Empereurs: *difficilius ſemper fuit adverſus vim multitudinis & Præſidum moltidam libertatem religionis vera* „ *tuere, quam ab profanis etiam principibus tam impetrare.* Et à la page 16. *Principibus ipſis aſſi Chriſtiani plerumque ſunt exoriebat. Sed tenatum & Magiſtratus & Juriſconſultos, duruves adverſarios habuere. Nam etſi his* „ *mandabatur executio atque tutim mandatorum principa-* „ *lium, quibus Chriſtianorum univerſitas defenderetur: tamen illi, quarum poterant, mandata eludebant.* „ On ſait le proverbe: *ils ſont comme les valets du Diable* „ *plus qu'on ne leur commande.*

(*l*) „ C'eſt-à-dire, qui ſe plaiſoit à faire durer le mal, „ ou qui ſe laiſſeroit corrompre par les héritiers ou les „ ennemis du malade.

(*m*) *Ille Stculus cui prator Stſio patronum cauſa debat hoſpitem ſuum, hominem nobilem ſed admodum ſtultum, quæſo, inquit, prator, adverſario meo da iſtum Patronum, deinde mihi nanciam ſtudebit.* Cicero de Orat. lib. 2 cap 69.

culte des faux Dieux a ſervi de lien aux Sociétez: il n'étoit point capable d'inſpirer la vraie vertu, mais il réfrénoit le vice. C'étoit le principe réprimant dont on parle dans les écoles. Dieu a donc mieux aimé laiſſer introduire le Polythéiſme qui ſervoit de frein au mal, que l'Athéiſme qui auroit lâché la bride à la corruption énorme du cœur de l'homme.

§. CXVIII.

Plan général de la réponſe à la quatrieme objection. Si les Sociétez ſont abſolument néceſſaires pour conſerver le genre humain, & ſi une Religion eſt abſolument néceſſaire pour conſerver les Sociétez.

Cette Objection ſuppoſe deux choſes difficiles à prouver.

JE comprens par votre quatrieme objection que des deux eſpeces d'Athéiſme Dieu a mieux aimé ſoufrir celle dont il étoit perſonnellement le plus outragé, que celle qui l'offenſoit moins à cet egard-là, & que la raiſon d'une telle préférence a été priſe des intérêts du genre humain, qui n'auroit pû former des Sociétez ſous l'irreligion, & qui en pouvoit former, & en conſerver ſans l'idolatrie. J'aurois bien des dificultez à vous faire ſur tout ce que vous ſupoſez en raiſonnant de la ſorte; mais comme je me vois contraint d'abréger, je réduis à ce point-ci toute ma réponſe, c'eſt que vous ſupoſez deux choſes qui, pour ne rien dire de pis, ſont très-incertaines. L'une que de vivre en Société & ſous une forme de gouvernement eſt un moien abſolument néceſſaire à la conſervation des hommes; l'autre que ſans quelque Religion il eſt impoſſible qu'ils vivent en Société & ſous une forme de gouvernement.

1. Que les hommes ne ſauroient vivre qu'en Sociétez réglées.

I. Par la premiere de ces deux ſupoſitions vous prétendez que ſi les hommes ne convenoient pas de vivre enſemble ſous certaines loix & ſous certains maitres, & de faire des traittez d'alliance avec leurs voiſins, ils ſeroient toûjours en guerre, & ne ceſſeroient de s'entre-détruire juſques à ce qu'il ne reſtât rien à piller & à tuer. Cette prétenſion eſt réfutée par l'expérience, elle eſt donc très-mal fondée. Il y a eu des Nations qui ont ſubſiſté ſans loix, ſans Magiſtrats, ſans aucune forme de gouvernement. Les Aborigines (*a*) en Italie, les Gétules & les Libyens (*b*) en Afrique ſe ſont maintenus ainſi pendant pluſieurs ſiécles. Pomponius Méla remarque que dans l'intérieur de l'Afrique il y avoit encore des peuples qui n'avoient aucune loi, & qui ne délibéroient de rien en commun; chaque famille ſe gouvernoit indépendemment des autres: *Sequuntur vagi pecora: atque à pabulo ducta ſunt, ita ſe ac tuguria ſua promovent; atque ubi dies deficit, ibi noctem agunt. Quamquam in familias paſſim & SINE LEGE diſperſi, nihil IN COMMUNE conſultant* (*c*) &c. Je croi qu'il y a encore de ſemblables peuples dans cette partie du monde. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit (*d*) des Américains, & je laiſſerai cent autres exemples qu'il ſeroit facile de recueillir.

Cette maniere de vivre eſt fort mal propre à polir les mœurs, & laiſſe l'eſprit dans une ſtupidité ſauvage; mais il n'eſt pas queſtion de cela, Monſieur, il s'agit de voir ſi elle eſt cauſe néceſſairement que les hommes s'entre-pillent & s'entre-tuent. C'eſt ce que vous prétendez ſans nulle raiſon, puis que l'hiſtoire nous aprend que des familles dont aucune n'étoit liée par les mêmes loix avec les autres, ſe ſont abſtenues réciproquement de s'inſulter & de ſe nuire. Chacune ſe contentoit de ſon bien, & laiſſoit le leur aux autres, ſoit que par ſtupidité elle bornât ſes déſirs à peu de choſe, ſoit qu'il lui reſtât aſſez de bon ſens pour voir qu'en volant le bien d'autrui elle introduiroit une exemple dont elle porteroit la peine bientôt après. Quoi qu'il en ſoit, voilà des peuples qui ſe ſont multipliez & conſervez ſans vivre en Société. Il eſt donc faux que la vie ſociale ſoit abſolument néceſſaire à la conſervation du genre humain.

2. Qu'ils ne ſauroient vivre en Société ſans une Religion.

II. La ruïne de votre premiere ſupoſition entraine après ſoi la ruine de la ſeconde. Pour vous le faire mieux comprendre je vous avertis qu'entre ces peuples (*e*) qui n'avoient aucune forme de gouvernement, ni aucune loi, il y en avoit d'Athées. Après cela voici comment je raiſonne. Puis que des familles qui ne dépendoient d'aucune puiſſance, ni d'aucune loi commune, ont évité de faire du tort les unes aux autres, elles auroient à plus forte raiſon tenu la même conduite ſi elles avoient été confedérées ſous certaines loix dont l'infraction auroit été châtiée par l'autorité de l'Etat. Or il n'y a point de moien plus efficace pour conſerver les Sociétez que ſi chacune des familles ſe contente de ce qu'elle a, & ſi toutes s'intéreſſent à repouſſer l'ennemi commun, & à réprimer les perturbateurs du repos public. Si donc un grand nombre de familles Athées ſe ſont maintenues pendant pluſieurs ſiecles ſous l'état d'indépendance ſans aucunes loix, il eſt clair qu'elles ſe ſeroient encore mieux maintenues ſous une forme de gouvernement où l'injure faite à ſon prochain eût été ſoûmiſe à des loix pénales. Il eût donc pû ſe former de ces familles Athées réunies ſous une forme de gouvernement une nombreuſe ſociété qui auroit eu des principes ſufiſans pour le maintien du repos public. On nieroit les notions les plus évidentes, ſi l'on noit que les hommes n'obſervent pas mieux la juſtice lors qu'ils ſont ſoûmis à des Magiſtrats qui puniſſent l'injuſtice, que lors qu'ils ne ſont ſoûmis ni à nul maitre, ni à nulle loi. J'enferme tout ceci dans un enthymeme.

Des peuples athées diviſez en familles indépendantes ſe ſont maintenus de tems immemorial dans l'Amerique ſans aucune loi;

Donc à plus forte raiſon ils ſe ſeroient maintenus s'ils ſe fuſſent réunis ſous un commun maitre & ſous un code diſtributeur de peines & de récompenſes.

Preuves du contraire.

Que pouvez-vous dire contre cela? Ne faut-il pas que vous renonciez à votre ſeconde prétenſion, qui eſt que l'irreligion eſt incompatible avec les Sociétez? Ne vous imaginez pas que les Athées de l'Amérique aïent vécu ſans loix & ſans Magiſtrats à cauſe qu'ils étoient Athées: vous ſeriez dans une groſſe illuſion; car il y a eu beaucoup plus de peuples idolatres qui ont ſuivi le même genre

(*a*) *Aborigines genus hominum agreſte, ſine legibus, ſine imperio liberum atque ſolutum.* Salluſt. de bello Catilin. pag. m. 10.

(*b*) *Africam initio habuere Gætuli, & Libyes, aſperi incultique; quis cibus erat caro ferina, atque humus pabulum, uti pecoribus. Ita neque moribus, neque lege, aut imperio cujuſquam regebantur: vagi palantes, quas nox coegerat, ſedes habebant.* Id. in bello Jugurth. pag. 231. 232.

(*c*) *Pompon. Mela lib. 1. cap. 8. pag. 10. edit. of. Voſſii.*

(*d*) „ Ci-deſſus ch. 88.

(*e*) „ Ceux d'Amerique dont parle Mr. Arnauld ci-„ deſſus ch. 88. ce qu'il faut conférer avec ce qu'il dit „ ci-deſſus ch. 100.

genre de vie. Attribuërons-nous ce mauvais goût à leur ignorance qui ne leur permettoit pas d'avoir une idée des douceurs de la Société? Etoient-ils ſtupides & inſenſibles à tous égards? Je vous en laiſſe la diſcuſſion, mais je ſuis très-perſuadé qu'ils ſe ſeroient réunis s'ils avoient été toûjours obligez d'en être ſur le *qui vive* avec leurs voiſins. Un état où l'on craint d'être pillé & aſſaſſiné à toute heure, & où l'on ſe doit toûjours tenir prêt ſoit à primer, ſoit à repouſſer les ennemis, eſt trop violent pour qu'on ne ſouhaite pas d'y mettre une fin. La néceſſité de s'en délivrer paſſe pour l'une des cauſes des Sociétez humaines. Il faut donc dire que les peuples qui ont vécu ſans aucune forme de gouvernement, & diviſez en familles indépendantes, ne troubloient point le repos de leurs voiſins. Si quelques-uns ont été enfin contraints de former un corps de ſociété pour vivre plus ſûrement, voilà une cauſe ſuffiſante de leur réunion. S'ils croioient des Dieux, ils continuoient à les ſervir; s'ils n'en croioient pas, ils continuoient à n'en ſervir point, & ainſi la Religion n'a été ni le motif, ni la baſe de leurs confédérations. Or le même intérêt qui les a formées au commencement, a continué de les maintenir. Il n'eſt donc pas d'une abſolue néceſſité pour le maintien des corps politiques qu'ils aient une Religion.

Pour prévenir la plainte que vous pourriez faire que je ne vous donne que des vraiſemblances, & que des analogies, je vous prierai de jetter les yeux ſur la deſcription (*f*) du pais des Cafres. Vous y trouverez qu'ils ſont Athées, qu'ils ſont diviſez en quelques Sociétez, chacune ſous un ſeul chef, qu'ils ont des loix & qu'ils en puniſſent ſévérement les infracteurs. Voilà un fait qui détruit abſolument votre ſeconde ſuppoſition. Les Iles Mariannes ne me fourniſſent pas un exemple auſſi fort que celui-là, mais il eſt pourtant bien fort. On n'y a trouvé (*g*) aucune idée de Divinité: elles (*h*) *ſont fort peuplées. On compte plus de trente mille habitans dans la ſeule Iſle de* Guahan *quoi qu'elle n'ait que quarante lieues de circuit.* Ils ſe conſidérent comme une ſeule Nation, ils ont des villes & des villages. (*i*) *Il y a comme trois eſtats parmi eux, la nobleſſe, le peuple, & les gens d'une condition mediocre . . . .* (*k*) *Les principaux de la Nobleſſe preſident dans les aſſemblées. On les reſpecte, on les écoute; mais on ne défere à leurs ſentimens qu'autant qu'on le juge à propos. Il eſt libre à chacun de prendre le parti qui luy plaiſt, ſans qu'on le trouve mauvais; parce que ces peuples ne ſont ſoûmis à aucun chef, ni aſſujettis à aucunes loix. Ils ont cependant quelques coûtumes qu'ils gardent auſſi religieuſement que ſi c'étoient de veritables loix. . . . . .* (*l*) *Jamais peuple n'a veſcu dans une plus grande liberté, ni dans une independance plus abſolue. Chacun eſt maiſtre de ſes actions, dès qu'il a aſſez de raiſon pour ſe connoiſtre . . . . Chacun ſe fait juſtice des demeſlez qu'il a avec les particuliers. S'il ſurvient quelques diferens entre les peuples ils les terminent par la guerre . . . leurs guerres ne ſont jamais de longue durée.* Il ne leur manque aucun caractere de la vie ſociale que celui qui conſiſte dans la ſoûmiſſion à un chef, & à des loix. Ils ont conſervé cette indépendance, quoi que la Nobleſſe ſoit (*m*) *d'une fierté incroiable*, & qu'elle ait un ſi grand mépris pour le peuple (*n*) *qu'un Noble croiroit ſa maiſon deshonorée, ſi une perſonne du peuple y avoit bû ou mangé.* (*o*) Ne vous ſemble-t-il pas que les Chretiens ſous une telle ſituation ſeroient incapables de ſe maintenir (*p*) dans un état indepandant avec la même concorde qui a duré pendant pluſieurs ſiecles dans la Société de ces Inſulaires qui n'avoient nulle Religion? Ils m'obligent à limiter une choſe que j'ai dite dans (*q*) les Penſées diverſes.

(*f*) „ Dans la Deſcription de l'Afrique par le Sieur „ Dapper pag. 376. & ſuiv.

(*g*) Voyez ci-deſſus ch. 14.

(*h*) „ Le Pere le Gobien Hiſt. des Iles Mariannes pag. „ 46.

(*i*) *Id. ib. pag.* 49.

(*k*) *Id. ib. pag.* 51.

(*l*) *Id. ib. pag.* 53.

(*m*) „ C'eſt-à dire, entre les habitans d'une Ile & ceux „ d'une autre.

(*n*) *Id. ib. pag.* 49.

(*o*) *Id. ib. pag.* 50.

(*p*) Voyez encore la Réponſe à un Provincial 3. part. ch. 18.

(*q*) „ Conſultez le chap. 161. des Penſees diverſes.

§. CXIX.

Si les Hommes qui vivent en Société ont plus de beſoin d'une Religion que les Sauvages.

Object. *Que la Religion peut être plus néceſſaire aux grandes Sociétez, qu'aux petites troupes de Sauvages.*

VOus n'êtes pas de ceux qui diſputent pour diſputer, mais ſi vous l'étiez vous me feriez ici une inſigne chicanerie. Vous me diriez qu'il faut mettre une grande différence entre des peuples ſauvages, & des peuples civiliſez. Ceux-ci en poliſſant leur eſprit & leurs manieres ne deviennent pas pour cela plus vertueux: les agrémens, les douceurs de la ſociété leur donnent une inclination plus forte pour les plaiſirs: les arts & les ſciences leur ſont trouver plus d'inventions pour exercer leur malice. A meſure que l'on devient ingénieux, on devient fin & ruſé, trompeur & volage. Si les voluptez & le luxe ont épuiſé le patrimoine & le crédit d'une troupe de jeunes gens, elle conſpire contre l'Etat. En un mot la Société eſt une mauvaiſe école de Morale: le déréglement des mœurs eſt plus viſible & plus ſcandaleux dans les grandes villes que dans les petites, & dans celles-ci que dans les villages (*a*). L'ignorance des païſans les garantit d'une infinité de crimes rafinez tant par raport à la volupté que par raport à la fraude. (*b*) Les Grecs avec toute leur érudition, & avec toute leur juriſprudence n'auroient jamais la probité que la Nature toute ſeule faiſoit reluire parmi les Scythes. Il ne faut donc pas conclure de ce que des familles ſauvages ſans ſociété, ſans loix ont pû ſe paſſer de Religion, qu'une République d'Athenes, & qu'une République Romaine aient pû auſſi s'en paſſer.

On accorde une partie de l'objection.

Je n'examinerai point toutes les parties de cette objection chicaneuſe, elle ſent un adverſaire qui demande à capituler. Il ſupoſoit d'abord la néceſſité abſoluë de la Religion pour toutes les Sociétez: préſentement il veut ſe réduire aux Sociétez où l'eſprit donne des armes à la malice du cœur. C'eſt partager l'ancien Paganiſme en deux pieces dont la plus groſſe me demeurera; car la Grece, l'Italie, & leurs Colonies, l'Egypte, la Syrie, &

(*r*) „ Au chap. 161.

(*a*) *Præterea illud, quod mihi maximo argumento ad hujus innocentiam poterat eſſe, in ruſticis moribus, in vitâ aridâ, in hac horridâ meditatione vitæ oſtiuſmodi malefica ſigna non ſolere: ut non omnem fructum, neque arborem in omne ævo reperire poſſis: ſic non omne facinus in omni vitâ majoribus in urbe luxuries creatur, ex luxuria neceſſitas avaritia eſt; ex avaritia erumpit audacia, inde omnia ſcelera ac maleficia ſignantur. Vita autem hæc ruſtica, quam tu agreſtem vocas, parſimonia, diligentia, juſtitiæ magiſtra eſt.* Cicero pro Roſcio Amerino cap. 27. pag m. 163. 164. Voiez le auſſi *in Orat. pro Publio Quintio cap.* 18. & 30.

(*b*) „ Voiez Juſtin *lib.* 2 *cap.* 2. J'ai cité ſes paroles „ dans le Dictionnaire hiſtoriq. & crit. à la fin du 2. é- „ clairciſſ. ſur les Manichéens.

& quelques autres païs où l'érudition, & l'eſprit ont excellé, ne ſont rien en comparaiſon de tant de peuples barbares & ignorans qui habitoient dans la Sarmatie, ſur les côtes du Pont Euxin, & en divers autres lieux de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique. Mais je veux être homme d'accommodement, je ne révoquerai point ce que j'ai dit dans mon Dictionnaire (*c*), *que les Grecs ingénieux & voluptueux, & par là ſujets à une ſuite épouvantable de crimes ont eu beſoin d'une Religion qui les chargeât d'une infinité d'obſervances. Ils euſſent eu trop de tems à donner au mal ſi la multitude de cérémonies & de ſacrifices & d'oracles ne leur eût cauſé bien des diſtractions, & ſi les terreurs ſuperſtitieuſes ne les euſſent allarmez.* Je vous accorderai que l'Idolatrie païenne a pû ſervir quelquefois de principe réprimant, & que Dieu, dont la ſageſſe infinie ſait mettre tout à profit, a pû diriger en quelques rencontres à cet uſage cette eſpece d'Athéiſme. Mais vous ne gagnerez pas beaucoup à cela. Vous ne prouvez rien contre moi, ſi vous ne prouvez que la Religion païenne a été la ſeule erreur qui pouvoit être le lien des Sociétez, de ſorte que ſi l'Athéiſme eût pris la place de cette erreur, les villes, les bourgs, les villages auroient été un coupe-gorge. Je vous laiſſe bien loin de votre compte en vous accordant ce que je vous ai accordé; car il me reſte néanmoins un plein droit de vous ſoûtenir qu'à l'égard même des choſes où l'Idolatrie a pû ſervir de principe réprimant, Dieu pouvoit trouver d'autres moiens auſſi commodes que celui-là d'arrêter les mauvais deſſeins de l'homme; d'autres moiens, dis-je, qui n'euſſent eu nul raport à la Religion.

D'autres moiens pour réprimer les vices ſans la Religion.

Ces Sociétez polies, ingénieuſes, ſavantes que vous trouvez ſi mal propres à ſe conſerver ſans le culte des faux Dieux, manquoient-elles de reſſources? Si la politeſſe rend (*d*) les gens fourbes, elle impoſe auſſi une plus grande néceſſité d'avoir égard au *qu'en dira-t-on*, & elle excite une plus grande ſenſibilité pour la belle gloire. Si la ſubtilité de l'eſprit fait inventer des artifices trompeurs, elle donne auſſi une grande défiance, & pluſieurs manieres de circonſpection. Il n'y a point de païs où il ſoit plus mal aiſé de trouver des dupes que dans ceux qui ſont remplis de gens de mauvaiſe foi. Chacun ſe tient alors ſur ſes gardes, il ſe ſent tout plein de ruſes, & dès là il s'imagine que les autres ne cherchent qu'à le tromper. Si dans une République comme celle d'Athénes & de Rome, où l'on ſe piquoit d'eſprit & de liberté, les complots, les conſpirations contre le gouvernement ſont inévitables, on n'y manque pas non plus de gens qui les déconcertent. Si les conſpirateurs ſont terribles à cauſe qu'ils ſont fins, & ingénieux, ils ſont peu à craindre d'autre côté parce qu'ils ſont fourbes les uns à l'égard des autres, & qu'il y en a toûjours quelcun qui découvre le myſtere afin de joüir de l'impunité, & même d'une bonne récompenſe. Ceux qui s'engagent dans ces complots ont des qualitez & des vûes différentes. Les uns conſeillent (*e*) la promptitude, & les autres la lenteur. Les uns ont une ambition qu'ils ne peuvent ſatisfaire s'il n'arrive un grand changement: les autres ſe reſſentent de quelque injure dont ils veulent ſe vanger. Il y en a qui ne cherchent qu'à perdre l'un des complices; ils lui témoignent beaucoup d'amitié, (*f*) ils gagnent ſa confiance, & dès qu'ils ont aſſez de preuves en main ils le déférent. Ils craignent tous la mauvaiſe foi de quelcun de leurs compagnons, & de là vient que les plus timides, ou les plus avides ſe hâtent de révéler le complot, de peur que ſi un autre les dévançoit, il ne fût plus tems d'éviter la corde. Voilà (*g*) comment on échape aux conſpirations: pour une qui réuſſit, il y en a cent qui avortent. J'ajoûte que dans les païs où les hommes ſont remuans, inquiets, & induſtrieux la faction des uns réprime par ſa vigilance continuelle la faction des autres. Il ſeroit aiſé de vous montrer par des détails que chaque choſe a ſon contrepoids dans le monde, & que la ſeule conſtitution des gouvernemens & la contrariété des paſſions des particuliers ſont pour l'ordinaire ce qui élude les dificultez. Je ne vous dis pas que les vices s'entre-nuiſent aſſez ſouvent même dans une ſeule perſonne. Tel dont la méchanceté le porteroit à des complots pernicieux, aime trop les voluptez pour être capable de réuſſir dans une entrepriſe qui demande une aplication continuelle. L'amour des femmes lui fait perdre les meilleures occaſions. Je ne vous dis point non plus que l'on trouve rarement dans une même perſonne l'aſſemblage de certaines qualitez dont les unes ſans les autres ne peuvent guere produire les maux extrêmes. Ceux qui ont aſſez d'eſprit pour inventer les plus ſûrs moiens de faire beaucoup de mal, n'ont pas aſſez de hardieſſe pour l'exécution, & ceux qui ont la hardieſſe & la cruauté néceſſaires, n'ont pas aſſez de conduite, ni aſſez d'eſprit pour parvenir à leurs fins. J'en parle (*h*) ailleurs, comme auſſi des bons effets qui réſultent de ce qu'il y a peu d'hommes qui puiſſent porter (*i*) la ſcélérateſſe juſques aux derniers excez. Tite Live parle d'un certain Pacuvius grand ſcélérat, (*k*) mais qui ne le fut pas aſſez pour faire périr tout le Sénat de Capoué. Il lui reſta aſſez de prudence pour connoître que la ville ne ſe pourroit conſerver après cela, & il aimoit mieux y dominer par ſon credit pendant qu'elle ſeroit floriſſante, qu'après l'avoir deſolée. Il ſeroit abſurde de ſupoſer que de telles gens ſont réprimez par la religion. Ils en ſont trop pour laiſſer croire que la conſcience ait quelque empire ſur eux. Il faut chercher dans quelque autre endroit de leur ame ce qui retient leur malice ſous certaines bornes.

Concluons donc qu'on n'a que faire du Paganiſme pour trouver un principe réprimant capable de maintenir l'ordre dans les confédérations politiques; j'entens l'ordre que nous y voions, qui à parler franchement eſt mêlé de grands deſordres. Mais vous ne pouvez pas en attribuer un meilleur à l'efficace de l'Idolatrie. Je m'en vais vous le prouver.

§. CXX.

(*c*) „ Au dern. tome vers la fin du 2. éclairciſſement „ ſur les Manichéens.

(*d*) „ Ceci ſe dit par raport aux Grecs principalement, „ & ne ſe doit jamais entendre qu'en général.

(*e*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque *F* de l'ar„ ticle *Cethegus*.

(*f*) „ Tacite en donne un exemple dans le 2. livre des „ Annales chap. 27. & ſuiv.

(*g*) *Petitus ſæpe* (Annibal) *Principum* (Gallorum) *inſidiis, infrequentique inter ſe fraude eadem levitate qua conſenſerant, conſenſum indicantium ſervatus erat.* Titus Livius lib. 22 init.

(*h*) „ Dans le Dictionn. hiſtor. & crit. remarque *A* de „ l'article *Edouard*.

(*i*) „ Dans le même Dictionn. *ibid.* & à l'article *Hobbes*, „ rem. *D.* de la 2 édit. ou *E* de la dern.

(*k*) *Malis artibus nullus opes . . . . . improbus homo, ſed non ad extremum perditus, cum malles in incolumi, quam everſa republica dominari, nullam autem incolumem eſſe arbitratus publico conſilio crederet rationem ſui, qua & ſonum ſervaret, & obnoxium ſibi ac plebi faceret.* Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353. Mr. Corbinelli dans ſes Hiſtoriens reduits en maximes pag. 245. edit. de Holl. a mal entendu ce paſſage: il y a trouvé cette maxime, *l'ambition rend rarement mechant à demi.*

§. CXX.

Développement de cette proposition : l'Idolatrie a été absolument nécessaire pour conserver les Sociétez que l'Athéïsme auroit infailliblement ruinées.

VOtre thèse, *l'Idolatrie a été d'une absolue nécessité pour conserver les Sociétez que l'Athéïsme auroit infailliblement ruinées*, peut signifier deux choses.

Deux sens de cette objection.

I. Que si les Grecs & les Romains, & les autres peuples de la terre n'avoient eu aucune Religion, ils n'auroient pas pû subsister sous aucune forme de gouvernement, & qu'ils se seroient partagez en une infinité de petites bandes de voleurs, dans chacune desquelles la division se seroit mise bien-tôt, de sorte qu'enfin chaque homme seroit devenu l'ennemi de tous les autres; mais que le culte des faux Dieux a conservé un tel ordre dans le genre humain que les peuples qui s'étoient confédérez sous une forme de gouvernement, s'y sont maintenus avec une extrême concorde, que les membres de chaque Société se sont contentez toûjours de leur condition, & que chaque Société s'est contentée de ses limites, & qu'ainsi l'on a été à couvert & des guerres étrangeres, & des séditions & des procez, & de tout ce en général qui eût pû troubler la tranquillité de l'Etat, & le repos des familles.

II. Qu'encore que le culte des faux Dieux n'ait pas empêché que par les guerres civiles, & par les guerres étrangeres les Etats n'aient été exposez à beaucoup de désolations, & à mille révolutions, il a néanmoins été cause que malgré la haine mutuelle des peuples, & la mesintelligence des particuliers, il s'est conservé un tel ordre parmi les hommes, qu'ils ont eu toûjours des loix & des Magistrats qui ont réprimé le brigandage, & les autres voies de fait entre les familles, ce qui ne seroit pas arrivé si les hommes n'eussent eu nulle Religion; car en ce cas-là chaque homme eût été comme Ismael (*a*) armé contre tous les autres, & exposé à l'attaque de tous les autres.

La premiere réfuté par l'expérience.

La premiere analyse de votre thèse se réfute manifestement par l'expérience. Une infinité d'Etats remplis de Dieux ont été bouleversez ou par les factions intestines, ou par des guerres étrangeres, & il y a eu des peuples qui se sont multipliez & conservez, (*b*) sans le culte d'aucun Dieu, ce qui prouve que l'Athéïsme n'introduit pas le brigandage dont on a parlé.

La seconde expliquée.

Il faut donc s'en tenir à la seconde analyse, & conclure par conséquent que si Dieu a préféré le Polythéïsme à l'Athéïsme ce n'a pas été à cause qu'il a prévu que l'adoration des Idoles maintiendroit les Sociétez dans une tranquillité constante, mais à cause qu'il a prévû qu'elle prévientroit l'anarchie universelle, de sorte que les dissensions des particuliers, l'avarice & la violence des commandans, l'esprit mutin de la populace excitée par des factieux, l'ambition des Conquérans, les ligues & les contre-ligues des peuples ne porteroient la confusion que jusqu'au dégré où elle s'est arrêtée. On seroit & ridicule & impie si l'on supposoit que l'événement n'a point répondu à la prévision divine: il a été tel ni plus ni moins qu'il avoit été prévû. Vous devez donc assûrer que la préférence du Polythéïsme sur l'Athéïsme a été fondée non pas sur ce que le culte des faux Dieux étoit capable de prévenir tous les desordres de la Société humaine, mais sur ce qu'il étoit capable d'imposer à la malice de l'homme les bornes qu'elle n'a pas effectivement passées. J'ose vous dire, Monsieur, que ce motif d'une telle préférence est très-mal imaginé, car le sens commun, le contraste & la combinaison des passions, l'amour propre susceptible d'une infinité de plis, étoient un principe assez vigoureux sans le secours de l'Idolatrie pour (*c*) contenir l'homme dans ces bornes-là.

D'autres motifs aussi capables de retenir les hommes que l'idolatrie.

Elles étoient bien larges, comme vous savez: le peu d'histoires qui a echapé à la dent du tems suffit à nous en instruire; mais nous aurions encore une connoissance plus distincte & plus étendue des fureurs du genre humain si nous avions l'histoire complete de tous les peuples & de tous les siecles. Je vous avoue qu'afin de donner raison des Républiques idéales de Thomas Morus, de Campanella, &c. il faudroit un meilleur principe que celui que je vous ai marqué; mais vous devez croire aussi qu'il en faudroit un meilleur que l'Idolatrie païenne. Nous n'en sommes pas à cela près, il n'a jamais existé que des Nations très corrompues, & sujettes à mille & à mille contusions: si le mal n'est point allé jusqu'à l'anarchie totale mon principe peut suffire non moins que le votre à en donner la raison: l'homme n'est point si ennemi de nature qu'il ne se lasse bien-tôt d'être exposé à la violence du premier venu. De là naissent nécessairement ou des confédérations sous un même maître, ou des suspensions de toutes hostilitez, chaque famille demeurant indépendante. Les peuples qui ont cherché des climats plus doux & qui en ont chassé les propriétaires, ne se proposoient pas de vivre dans l'anarchie, mais de continuer la Société. Les Cimbres & les Teutons n'étoient pas si bêtes qu'ils permissent à chaque soldat de quereller son camarade: il leur falloit quelque discipline, & ils savoient bien cela sans consulter leurs Idoles. L'ambition des Conquérans n'est-elle pas cause qu'ils veulent avoir un plus grand nombre de Sujets? Ils n'ont donc garde de laisser venir l'anarchie. Les Tyrans les plus brutaux se jugent intéressez à maintenir leurs Etats, & punissent les malfaiteurs. C'est pourquoi, Monsieur, vous devez chercher un meilleur motif que celui que vous me donnez de la préférence du Polythéïsme à l'Athéïsme. Ce sont deux espéces du même mal: la premiere étant plus injurieuse à Dieu que la seconde, n'a été préférée selon vous qu'à cause qu'elle étoit propre à maintenir les Sociétez, & que l'autre n'étoit propre qu'à les détruire. J'ai réfuté cela, je vous ai montré qu'indépendamment de la Religion il y a dans le genre humain un principe suffisant à maintenir les Sociétez selon le mélange de confusion que l'expérience nous montre. L'Idolatrie n'a donc aucun avantage à cet égard-là sur l'Athéïsme, & ainsi bien loin d'avoir mérité d'être préferée, elle auroit mérité d'être postposée. Mais il n'appartient à aucun homme de régler par quels motifs Dieu a permis une chose plûtôt qu'une autre. Qu'il nous suffise de savoir que sa Providence est toûjours infiniment sage.

§. CXXI.

(*a*) „ Voyez le Livre de la Genese chap. 16. v. 12.
(*b*) „ Voyez ci-dessus le chap. 118.
(*c*) „ Notez que je suppose que la Providence de Dieu „ eut présidé aux événemens avec la même direction que „ lors que les hommes ont été Idolatres.

§. CXXI.

Explication de ce que les Théologiens diſent du principe réprimant.

IL ſe répandra une nouvelle clarté ſur tout ceci par l'expoſition que je vais faire de ce que les Théologiens diſent du principe réprimant. Mr. Turrettin me tiendra lieu de tous les autres.

D'autres principes réprimant, ſelon Turrettin.

Il dit que de leur nature tous les hommes ſont également corrompus, & que ſi les uns deviennent meilleurs que les autres, cela dépend de la grace par raport aux prédeſtinez, & de la Providence générale par raport aux réprouvez; que par cette Providence Dieu ne purifie pas la nature, mais qu'il en réfrene la malice dans les uns plus, dans les autres moins; que (*a*) ſans cela l'homme s'abandonneroit à toutes ſortes de crimes, & que le monde deviendroit un brigandage; que Dieu voulant conſerver la Société humaine, ne ſoufre pas que tous les méchans ſe débordent avec la même férocité; qu'il réprime les uns par la crainte du châtiment, & qu'il excite les autres par l'amour des récompenſes; qu'autrement (*b*) il arriveroit une extrême confuſion de toutes choſes, ſi chaque homme exécutoit tout le mal à quoi ſon inclination le pouſſe; que Dieu ſe ſert quelquefois des cauſes ſecondes pour arrêter le débordement du vice; qu'il emploie nommément ces cinq moïens; 1. la bonté du tempérament; 2. l'éducation & l'inſtruction; 3. la coûtume & les compagnies; 4. les loix humaines qui puniſſent & qui récompenſent; 5. la crainte de l'infamie, & le déſir de conſerver une bonne réputation. (*c*) *Deus nonnunquam utitur mediis quibuſdam & cauſis ſecundis, quales ſunt* 1. *ipſamet ſcilicet* bonitas naturæ, *ex qua major vel minor eſt inclinatio ad vitia pro ratione temperamenti*, 2. Educatio *&* inſtitutio, *cujus magna vis eſt in formandis moribus & corrigendis vitiis.* 3. Conſuetudo *&* conſortia aliorum, *quæ multum valent in utramque partem, tales fere ſumus, quales ſunt quibuſcum verſamur.* 4. Diſciplina civilis circa præmia & pœnas, *quibus duobus contineri Reſpub. dixit Plato.* 5. Infamiæ metus, *quæ vitia & ſcelera comitari ſolet, & bonæ famæ conſervatio, cujus maximam rationem juniores inter Ethnicos haberi volebant; unde* vitam & honorem pari paſſu ambulare *dixerunt*, (*d*) *& præ cæteris famam ſervandam eſſe, juxta illud, Omnia ſi perdas, famam ſervare memento.* Si vous voulez joindre à ce Docteur Particulariſte un Théologien Univerſaliſte, ſouvenez-vous de ce que Mr. Amyraud remarque touchant la diſpenſation de la Providence divine par raport aux Infidéles. Il dit (*e*) que ſi Dieu n'avoit réfrené en quelque façon la cupidité & la malice de l'homme, la Société humaine, que pour de bonnes raiſons la Providence avoit réſolu de conſerver, ſeroit tombée dans une ruine totale, & qu'afin que toute la terre ne devint pas une forêt, Dieu n'a point voulu que tous les hommes par l'énormité de leur vice naturel fuſſent abrutis entierement.

Et ſelon Amyraud.

a

Effets de ces principes réprimans.

Vous voïez quel eſt le but que l'on donne au principe réprimant, c'eſt d'empêcher que les hommes ne vivent comme des bêtes, ſans loix, ſans Société, & qu'ils n'exercent par tout un brigandage continuel; vous voïez, dis-je, que les bornes que l'on prétend que la Providence a ménagées pour arrêter la malice humaine tendent à entretenir parmi les hommes quelques formes de gouvernement ou de confédération qui ſoient à l'épreuve des guerres civiles & des guerres étrangeres, & des incommoditez que les particuliers ont à ſoufrir les uns des autres. Je veux dire que le but du principe réprimant n'a pas été d'empêcher que ceux qui demeurent dans une ville ne ſe trompent, & ne ſe batent quelquefois les uns les autres, & que jamais ils n'excitent des ſéditions qui bouleverſent l'Etat, & que jamais ils ne ſoient conquis, diſperſez, ſaccagez par une puiſſance étrangere. Le but de la Providence n'a pû être tel puis que l'évenement n'y a jamais répondu, & qu'aujourd'hui ſous le Chriſtianiſme il n'y répond pas mieux qu'autrefois ſous le Paganiſme. La choſe donc ſe doit réduire à ceci, que malgré les querelles des particuliers, malgré les mutineries & les complots des factieux, malgré la fureur des Conquérans qui diſſipent (*f*) ſans reſſource certaines Nations, & qui renverſent les (*g*) Empires & les Républiques les plus illuſtres, il ſe conſerve toûjours des Sociétez où l'on réprime les attentats de particulier à particulier, en ſorte que les liens primitifs de la confédération de certains peuples ne ſe rompent point entierement. On doit aquieſcer juſques-là au dogme des Théologiens; l'hiſtoire les favoriſe, mais s'ils prétendent 1. que le principe réprimant eſt venu à bout par toute la terre d'empêcher que le défaut de ſociété n'abrutit les hommes, 2. qu'en cas que le défaut de Société ſe fût introduit les hommes ſe feroient tous entretuez, ils ſe trompent. On a ſçu (*b*) trés-bien avertir Mr. Amyraut de la brutale & ſtupide groſſiereté des Américains, & nous avons vû ci-deſſus (*i*) qu'un très-grand nombre de ces barbares ont vécu ſans ſociété, ce qui ſupoſe qu'une famille ne troubloit point l'autre quoi qu'elles n'euſſent nulle Religion, ni nuls Magiſtrats.

Amyraud ne compte pour rien ſue l'Idolatrie.

Prenez garde que les paroles de Mr. Amyraut que je vous ai raportées ne contiennent rien qui inſinuë qu'il ait prétendu que l'Idolatrie des Gentils a ſervi de frein à la malice de l'homme. Je ne ſai pas s'il a fait connoître dans quelque autre livre que c'étoit ſa prétenſion: je ſai ſeulement qu'il a ſupoſé 1. Que s'il eſt mort pluſieurs enfans au milieu des infideles, ç'a été par une diſpenſation de la ſageſſe de Dieu, qui ne vouloit pas ſoufrir que

(*a*) *Abſque qua ſi eſſet, homo lasciuter ſe diffunderet in quaſvis flagitia & ſcelera & mundus in latrocinium abiret.* Franc. Turretin. Theol. elenct. t. 1. loco 10. quæſt. 4. n. 39. pag. m. 738.

(*b*) *Aliaque ſumma eſſet rerum confuſio ſi quam proni ſunt omnes ad quævis mala, tam in ea prorumperent.* Id. ibid.

(*c*) Id. ib.

(*d*) Voïez ci-deſſus le chap. 93.

(*e*) *Hac ſibi Deum in diſpenſatione* (quæ Ethnicis obtigit) *voluiſſe: niſi vim invidiæ hac via nactus, humana impetum aliquo pacto inhibuiſſet, ſocietatem humanam funditus everturam fuiſſe, quam tamen idoneis de cauſis conſervare decrevit. Ne mundus plane ſylveſceret, voluiſſe omnes homines innata vitii magnitudine prorſus inſuperabili.* Amyrald. apud Spanhemium exercit. de gratia univerſ. to. 2. pag. 1144.

(*f*) „ Comme quand les dix Tribus furent vaincues par „ le Roi d'Aſſyrie. Voïez le 2. livre des Rois ch. 17.

(*g*) „ Comme quand Alexandre ruïna la Monarchie „ des Perſes, & que les Romains ruinerent Carthage.

(*h*) *Fidenter affirmamus . . . nulla plane media, nedum neceſſaria ad ſalutem obtingere . . . barbaris multis & a brutis non niſi figura vel forma humana diſtinctis hominibus.* Spanhem. exercit. de gratia univerſ. to. 2. pag. 436. *Quot nationes barbaras reperta, inter quas evenit ferme omnis notitia, omne diſcrimen honeſti & turpis.* Id. ib. pag. 350. Voïez le auſſi to. 2. pag. 1098. & ci-deſſus ch. 100 p. 315. col. 1. & ci-deſſous, page ſuiv. col. 1.

(*i*) Voïez ci-deſſus. pag. 352. col. 2.

que leur multitude fût à charge à la Société, ou que leur malice en devint un jour le fleau: (k) *Sapientiæ diſpenſatio ea eſt quod eos Deus abſtulis à vita antequam adoleſcerent, ne vel numero ſuo ſocietati humanæ incommodarent, vel acquirta ſua eidem ſocietati peſtem aliquam afferrent.* 2. Qu'il eſt certain par l'expérience qu'il y a eu une forme de Religion parmi tous les peuples du monde: (l) *Res digna eſt quæ non leviter prætereatur. Apud omnes nationes inſtitutam eſſe formam aliquam religionis, experientia conſtat.* Ces deux remarques furent réfutées très-fortement. Mr. Spanheim alligua contre la premiere (m) qu'elle ne pouvoit avoir lieu dans les païs où il n'y a que des Païens, & contre la ſeconde qu'elle eſt démentie par les relations des Indes. *No hoc quidem Viro Docto largientur rerum Indicarum Scriptores, à quibus nobis deſcribuntur gentes quædam quæ pecudes viderentur abſque forma humana forer, ſine omni religionis cultu. Vide* Joannem Latium *Virum Cel. qui docet*, Attigovantanos *Novæ Franciæ incolas religionis formam nullam habere & nullam numen agnoſcere, ut nec* Braſilienſes (n).

Non plus que Turrettin.

Prenez garde auſſi que Mr. Turrettin articule cinq moiens du principe réprimant ſans y comprendre l'Idolatrie païenne. Je ne prétens pas nier que la Providence divine n'ait fait uſage des ſuperſtitions des Païens pour avancer ou pour retarder certaines affaires. Leur credulité pour les augures, la terreur qui les ſaiſiſſoit à la vûë d'un mauvais préſage pouvoient produire de grands effets, être cauſe ou de la perte d'une bataille, ou de la ruine (o) d'une flotte, ou de la priſe d'une ville. Ce ſont des événemens heureux pour une Nation, & malheureux pour une autre; ainſi la Société humaine généralement parlant n'y court aucun riſque de rupture. Le mal des uns ſe compenſe par le bien des autres, & quelquefois tous les deux partis s'en trouvent incommodez. Une ſuperſtition eſt auſſi capable de faire reüſſir un mauvais deſſein, celui par exemple de quelques factieux qui conſpirent contre leur patrie, que de le faire echouer. Mais ſans avoir égard à toutes ces choſes je ſerai aſſez indulgent pour convenir que l'Idolatrie païenne a pû être en quelques rencontres un inſtrument de la Providence. Que gagnerez-vous à cela, Monſieur? N'êtes-vous pas obligé de ſupoſer qu'elle étoit ſeule (p) capable de fournir à Dieu le principe réprimant? Or a qui perſuaderez-vous un telle choſe? N'eſt-il pas viſible que les cinq moiens articulez (q) ci-deſſus ſont un principe ſuffiſant à la ſageſſe de Dieu pour tenir toutes les affaires humaines dans la balance où elles ſe ſont trouvées ſous le Paganiſme? Si Dieu n'avoit rencontré dans l'ame des Grecs, des Romains, des Perſes, des Carthaginois, &c. aucune idée de Religion, il n'eût pas laiſſé d'y trouver aſſez d'autres modalitez pour prévenir ſans miracle la ruïne des Républiques, & pour diverſifier les événemens par des proportions auſſi admirables que celles dont il s'eſt ſervi actuellement. Je ne puis goûter qu'on ne lui donne d'autre moïen d'épargner aux Sociétez le mal qu'elles avoient à craindre ſi certains enfans fuſſent parvenus à l'age d'homme que de les faire périr. C'eſt trop limiter ſa ſageſſe, & la capacité de l'ame de l'homme. Cette ame eſt ſuſceptible de tant de paſſions qu'elles ſuffiſent à ſe réprimer les unes les autres. C'eſt par leur moien que Dieu auroit mis facilement à la raiſon la malice de ces enfans que l'on ſupoſe qu'il fit mourir à cauſe qu'il prévoioit le préjudice que la Société humaine eût reçu de leur longue vie.

Ce n'eſt pas la Religion qui a retenu Mithridate, Catilina, Sylla, &c.

Si nous parcourions les plus notables morceaux de l'hiſtoire ancienne, nous trouverions qu'il eſt très-peu vraiſemblable que la Religion ait ſervi de frein aux plus grands perturbateurs du repos public. Croiez-vous qu'elle ait arrêté les fureurs & les barbaries de Mithridate? Ceſſa-t-il de ravager & de déſoler le monde parce qu'il craignit les Dieux? Ne fut-ce pas à cauſe que les armes des Romains plus grands deſtructeurs que lui le mirent dans l'impuiſſance de ſe montrer? Fut-ce par quelque remors de conſcience que la malice de Catilina fut réprimée? Ne fut-ce pas par la vigilance de Ciceron, & par les troupes de l'autre Conſul? Si Marius & Sylla & les Triumvirs ne poſſerent pas plus loin la fureur de leurs maſſacres, ce ne fut point par la crainte d'irriter les Dieux, mais parce que leur colere étant aſſouvie ils connurent que leurs propres intérêts les engageoient à s'arrêter là. Ils voulurent qu'il reſtât des gens à qui l'on pût commander (r).

Ni Mahomet II.

Prenons un exemple moins éloigné de notre ſiecle. Mahomet II. s'étant rendu maître de Conſtantinople (s) en 1453. *ſe defit de la plûpart des Grands de l'Empire, & des perſonnes de qualité qu'il racheta de ſes ſoldats pour les faire mourir.* Cette ville (t) *fut reduite en une grande & vaſte ſolitude en trois jours que la fureur du ſoldat eut la liberté d'y faire tout ce que les Barbares font pour l'ordinaire en ſaccageant une Ville priſe d'aſſaut. Mais enfin le Sultan, qui voulut qu'elle fût toûjours le Siége de l'Empire, auquel il croyoit avoir legitimement ſuccedé par le droit de ſa victoire, fit ceſſer le déſordre, delivra la plûpart des priſonniers, qu'il renvoya dans leurs maiſons, obligea ceux qui s'étoient retirez avant le ſiege, ou qui avoient pû ſe ſauver après la priſe, d'y revenir, en leur promettant ſa protection, ſous laquelle ils vécurent depuis en aſſurance: & après avoir renverſé le petit Empire de Trébizonde, il tranſporta pluſieurs de ſes habitans, & de quantité d'autres Villes de l'Aſie, à Conſtantinople, de ſorte qu'elle fut bientôt repeuplée. . . . . comme il eſtoit extrémement adroit, ne voulant pas perdre avec les Chrétiens les principales forces, & le plus grand revenu de ſon nouvel Empire, il fit un trait de très-habile Politique, pour les raſſeurer, en leur faiſant voir qu'il les vouloit traiter favorablement en bon Maiſtre, & leur laiſſer l'exercice libre de la Religion.* S'il étoit Athée comme quelques-uns (v) l'ont dit, il eſt évident que la Religion ne fut point la cauſe qui réprima la barbarie. S'il

(k) *Amyrald. apud Spanhem. ubi ſupra to. 2. pag. 619.*
(l) *Id ib.*
(m) *An ratio iſta locum habere poteſt in illis locis ubi tantum ſunt infideles? Cur magis hi quam illi incommodare vel peſtem afferunt? Annon omnes ex æque corruptos futuros prævidet Deus niſi corruptionem vel inhibeat vel tollere velit? Scilicet inter* Tupinambas *vel* Pochuthecas *&* Lecandones *Deus aliquos tollit eam ob cauſam quam ſocietas illorum, a qua arcentur per mortem præcoxem, nonniſi ex hominibus nequam conſtet qui non meliores ſunt illis qui eorum bono tolli cenſentur.* Spanhem. ib. pag. 652.
(n) *Id ib. pag. 655.*
(o) „ Voïez les Penſées diverſes chap. 50.
(p) „ Voïez ci-deſſus ch. 118. au commencement.
(q) „ Au commenc. de ce chapitre.
(r) *Quis illos poteſt computare quos in urbe paſſim, quiſquis voluit, occidit? Donec admonente Furſitio, Vivere aliquos debere ut eſſent quibus imperarent, propoſita eſt inguens illa tabula*, &c. Florus lib. 3. cap 21. pag m. 348. Il parle de Sylla.
(s) „ Maimbourg hiſt. du Schiſme des Grecs to. 2. pag. 356. édit. de Holl.
(t) *Id. ib. pag. 357. 358.*
(v) „ Voïez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque „ F de l'article *Mahomet II.*

S'il n'étoit pas Athée, on voit néanmoins clairement que la ſeule politique l'engagea à moderer ſa cruauté.

L'ambition eſt ſouvent un remede contre l'anarchie.

De toutes les paſſions de l'homme il n'y en a point de plus oppoſée au repos des Sociétez que l'ambition, ou de ceux qui ſubjuguent leur patrie, ou de ceux qui s'érigent en Conquérans; mais cette ambition même eſt l'un des moiens les plus efficaces de conſerver la Société généralement parlant & de prévenir l'anarchie; car les Tyrans d'uſurpation, les Tyrans d'adminiſtration, les Conquérans n'ont point de plus fort motif que d'augmenter leur puiſſance. Rien donc ne ſeroit auſſi oppoſé à leurs intérêts que l'anarchie ou que la rupture de la Société & de toute forme de gouvernement. Ils ne cherchent rien moins que cette rupture, ils ne ſouffrent rien moins que la hardieſſe que chaque particulier voudroit prendre d'inſulter les autres particuliers, & de ſecouër le joug des loix. Ils ſont bien aiſes de dominer ſur beaucoup de gens, & ils ſe contentent pour l'ordinaire de la mort de ceux qui leur ſont ſuſpects de quelque conſpiration. Il n'y a point de penſée plus ridicule que de demander aux partiſans de l'obéïſſance paſſive, s'il faut donc ſouffrir un Tyran qui a deſſein de faire tuer tous ſes Sujets? Il n'y a point de Tyrans capables de cette folie, à moins qu'ils ne fuſſent enragez au propre & au figuré quant au corps & quant à l'ame. Veulent-ils régner ſur des deſerts (*w*) & n'avoir pas même des domeſtiques; Chimeres que tout cela, comme un célébre Théologien que vous connoiſſez, le remarque judicieuſement. Le Prince le plus abſolu, dit-il, (*x*) „ & le moins attaché aux intérêts de ſon Peu„ ple, ne peut s'empêcher de protéger, & de „ conſerver ſes ſujets, pour le moins, juſques „ au point qui eſt néceſſaire pour entretenir ſa „ Domination, & pour faire qu'il demeure Prin„ ce: autrement il ſe détruiroit ſoi-même; ce „ qui eſt contraire au Principe même par lequel „ il abuſe de ſon Pouvoir. Or cela poſé, il eſt „ évident que le Pouvoir abſolu ne peut être „ combatu, par le riſque de l'intéreſt général des „ Peuples; puiſque cet intéreſt fait ſubſiſter ce „ Pouvoir, & que ce Pouvoir ne le peut détrui„ re ſans ſe détruire à même temps. Ainſi l'ob„ jection propoſée, préſuppoſe un déréglement „ impoſſible, & qui implique une contradiction „ Politique, dans le Pouvoir qu'elle veut com„ battre par ſa préſuppoſition; ce qui la rend chi„ merique. „

D'autres motifs ſuffiſans pour entretenir l'erreur parmi les hommes ſans la Religion.

Quiconque prendra la peine de réflechir ſur les paſſions les plus inaliénables de notre nature, y trouvera ſans y mêler la Religion *velut Deus ex machina* ce principe reprimant que l'on dit être néceſſaire à conſerver le genre humain. L'homme aime naturellement la conſervation de ſa vie. Cela le porte de toute néceſſité à ſe tirer d'une condition où il faudroit être continuellement ſous les armes contre tout le monde. De là émanent ou les ſuſpenſions de tous actes d'hoſtilité entre des familles dont chacune ſe veut maintenir dans l'indépendance, ou les confédérations de tout un peuple ſous un ſeul chef. Dès qu'on a goûté les agrémens de la vie ſociale, on ne ſauroit plus s'en paſſer. Les chagrins qui les entrecoupent, ſouvent même ſous un même toit, n'inſpirent pas le déſir de la ſolitude: on l'enviſage comme un état encore pire. On s'intéreſſe donc au maintien des Sociétez, on ne veut point l'anarchie dans ſon païs, & ſi l'on s'engage à faire la guerre à d'autres peuples, ce n'eſt que pour quelque tems. Si l'on ſe ſoûleve contre ſon Prince, ce n'eſt point pour vivre ſans maître, (*y*) ce n'eſt qu'afin de s'aſſujetir à un autre maître. Les ſoldats Romains qui tuoient leurs Empereurs, en créoient d'abord un autre par qui ils ſe laiſſoient décimer à l'heure même ſi le cas y échéoit (*z*). Puis donc que ni les peuples les plus mutins, ni les Tyrans les plus farouches ne cherchent qu'à conſerver la Société, & qu'ils y ont un intérêt capital, & que la diverſité de cent autres intérêts particuliers font que les paſſions des hommes ſe répriment les unes les autres, il faut conclure que c'eſt là un principe ſufiſant contre l'anarchie générale & particuliere. Celle-ci s'éleve de tems en tems, mais elle ne peut pas durer.

Concluons que la Providence de Dieu n'auroit pas trouvé dans l'Athéïſme moins de moïens de réprimer la méchanceté de l'homme pour conſerver la Société que dans le Paganiſme (*). Nous verrons même ci-deſſous (†) qu'il n'y avoit point de condition qui eût autant de beſoin d'un principe réprimant que l'Idolatrie des Gentils.

§. CXXII.

A quoi il faut prendre garde lors qu'on examine ſi une Religion contribue aux bonnes mœurs & au maintien des Sociétez.

On doit voir quel eſt le but d'une Religion.

LE défaut qui eſt ſi commun parmi le hommes de juger des choſes en gros & ſur des idées vagues paroit principalement dans la matiere que nous traitons. On n'aprend pas plûtôt qu'il y a quelque maniere de culte dans un païs, que l'on décide que les mœurs y doivent être moins déréglées, que ſi les habitans ne pratiquoient aucune ſorte de Religion. C'eſt un jugement précipité, & qui trompe bien ſouvent. Ceux qui voudroient tirer une juſte conſéquence, s'informeroient avant toutes choſes ſi la Religion d'un peuple a pour objet une ou pluſieurs Divinitez qui aient expreſſément ordonné la pratique des vertus morales à peine de punition pour les malhonnêtes gens, & avec promeſſe de récompenſe pour les honnêtes gens. Car ſi un peuple s'imagine que ſes Dieux ne font du bien qu'à ceux qui pratiquent le culte extérieur de la Religion, & qu'ils ne puniſſent que ceux qui manquent à ce culte, ſi outre cela il s'imagine qu'il ne doit attendre de ſes Dieux que les biens qu'on apelle de fortune, voilà une Religion qui ne peut contribuër quoi que ce ſoit à inſpirer la juſtice, la chaſteté, la frugalité, la modeſtie, la ſincérité, la charité, la ſoûmiſſion aux Magiſtrats, &c. Elle n'eſt donc d'au-

(*w*) „ Portez tant loin qu'il vous plaira, les maux & „ les deſordres qui peuvent naître de l'abus du Pouvoir abſolu; il eſt toûjours clair que l'intérêt même de celui qui l'exerce, le force à ſe conſerver un Peuple, „ & a ſe conduire tellement que ſes Sujets ſubſiſtent; autrement il deviendroit un Prince ſans Sujets, & ſans „ Etat, ce qui feroit ſa propre ruine. *Aberlat, Traité du pouvoir abſolu des Souverains pag.* 269.

(*x*) *Id. ib. pag.* 186.

(*y*) „ Voyez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial, „ ch. 63. pag. 617.

(*z*) „ Je fais ici alluſion à une penſée d'Eraſme, *noſcio „ quo pacto, velut ex compoſito convenirent inter Ca„ ſares & milites: Cæſarum dominos, quos legimus aliquoties „ ſe decimari paſſos ab iis, quos mox erant ſua arbitratu ju„ gulaturi, quaſi vices alternas inter ſe paſti, dominandi ac „ ſerviendi.* Eraſmus epiſt. 16. lib. 28. pag. 1690. E.

(*) „ Joignez à tout cela l'éclairciſſement que j'ai don„ né ſur les Athées à la fin de mon Dictionnaire Hiſt. „ & Crit.

(†) „ Dans le ch. 29. 116.

d'aucun uſage par raport aux bonnes mœurs, & à ce genre de vie qui afermit le bonheur des Sociétez. S'il ſe trouve que la médiſance, l'envie, la mauvaiſe foi, l'avarice, l'impudicité, la mutinerie, & tels autres vices ont peu de cours dans un tel peuple, la Religion o'en ſera point cauſe, & par conſéquent ſi ce peuple étoit athée, il ne ſeroit pas moins diſcipliné.

Celui de la paienne n'a pas été la morale.

Si vous apliquez ceci à l'Idolatrie païenne vous verrez facilement qu'elle ne ſervoit de rien par raport aux bonnes mœurs; elle croioit que ſes Dieux commettoient des crimes, elle ne prétendoit pas qu'ils commandaſſent autre choſe que l'extérieur de la Religion, ni qu'ils conféraſſent d'autres biens que les richeſſes, les charges, les victoires, la ſanté, &c. On n'étoit devot qu'en offrandes, & qu'en ſacrifices, & qu'afin de ſe procurer les biens temporels; ou de chaſſer les maux temporels, la pauvreté, les maladies, & telles autres adverſitez (*a*). De là vint que la Fortune offuſqua en quelque maniere tous les autres Dieux, parce qu'on la regardoit comme la diſtributrice de tout le bonheur qui ne depend point de notre prudence. Elle devint la grande Divinité, tout le monde ſe tourna vers elle, ſe recommanda à ſes bonnes graces, & néanmoins on en diſoit pis que pendre: un amant trahi par une maitreſſe coquête ne l'accable point d'invectives avec plus d'aigreur que les Paiens mécontens n'invectivoient contre la Fortune. Je ne vous citerai que ces paroles de Pline: (*b*) *Entre ces deux* (*c*) *opinions, la miſere humaine s'eſt forgé un Dieu tiers & moyen, pour mieux oſter & effacer toute la conjecture véritable, qu'on pourroit avoir de Dieu. Car par tout le monde, & en tous lieux, & à toutes heures un chacun reclame Fortune. On a recours à elle ſeule: on l'accuſe, on la charge de tout ce qui ſe fait: on ne penſe qu'en elle: on ne fait cas que d'elle: & neantmoins on la blaſme, & l'adore-on avec outrages: l'appellant variable, aveugle, inconſtante, ſans arreſt, incertaine, diverſe, & mere de ceux qui n'ont aucune bonne partie en eux. On tend compte à elle ſeule de toutes choſes, tant du profit que du dommage: & neantmoins, elle ſeule fait la miſe & la recepte. Pour concluſion, nous ſommes de condition ſi vile, & ſi abjette, que nous tenons pour Dieu, celle qui nous rend incertains de la cognoiſſance meſme de Dieu.*

Amyraud s'eſt trompé, faute d'avoir aſſez examiné.

Je me ſouviens ici d'une remarque qui fut faite contre Mr. Amyraud. Il avoit dit (*d*) qu'après le péché il n'y a point eu de Religion qui n'ait eu pour fondement que Dieu eſt facile à s'apaiſer pourvû qu'on s'y prenne de la bonne ſorte. On lui nia cela, & on lui ſoûtint qu'il y a eu des Nations qui n'ont point crû être ſujettes au péché, & que pluſieurs ont honoré les Heros, le Soleil, la Lune, & telles autres choſes à cauſe de leur excellence & non pas afin de les apaiſer, que la plûpart des doctrines touchant le culte des Dieux adoptées par ceux-mêmes d'entre les Paiens qui étoient inſtruits aux ſciences, ne tendoient qu'à obtenir des biens terreſtres, ou qu'à éloigner les maux temporels ſans aucun égard à l'éternité (*e*), & qu'il y a eu des gens qui bien loin de croire qu'ils euſſent beſoin de Dieux *appaiſables* ou apaiſez, ont crû que les Dieux leur avoient de l'obligation, les ont accuſez d'ingratitude, & ſe ſont plaints de n'en être point traitez ſelon leur mérite (*f*). Je ne vous demande pas l'aprobation de toute cette cenſure, je veux ſeulement vous faire voir que l'on ſe commet lors que l'on tire des conſéquences d'une Religion que l'on n'a pas examinée en détail.

Jamais homme qui aura examiné de la ſorte le Paganiſme, ne tirera cette concluſion, ſi les Paiens avoient vécu ſelon leurs principes, ils auroient été des gens de bien, bons ſujets, bons maîtres, &c.

§. CXXIII.

Conſéquence avantageuſe qui réſulteroit de l'examen de la Religion Chrétienne.

Une examen ſerieux de la Religion Chrétienne.

MAis à l'égard du Chriſtianiſme, une pareille conſéquence ſeroit très-certaine, & il n'y a point de Philoſophe dans les Indes qui ſur la ſimple lecture du nouveau Teſtament ne parût vint contre un, que ſi les Chretiens obſervent exactement les loix de leur maitre, ce ſont les meilleures gens, & les plus honnêtes hommes du monde; que les Sociétez qu'ils forment reſſemblent à l'age d'or; qu'elles ſont le ſiege de la paix & de la concorde, & le regne de la vertu; qu'on n'y prête point à uſure, qu'on n'y trompe point ſon prochain, que la médiſance, l'ambition, la jalouſie, l'avarice, les cabales & les factions n'y paroiſſent aucunement; que la charité, la chaſteté, la modeſtie, & la bonne foi y éclatent d'une maniere merveilleuſe; qu'on y eſt bien plus prêt à ſuporter une ofenſe, qu'à la faire; que ceux qui y commandent, ne ſe propoſent que le bien des peuples; & que les Sujets ne ſe propoſent que de reſpecter leurs Souverains, & qu'ils ne ſortiroient pas de l'obeïſſance lors même qu'on les gouverneroit deſpotiquement.

§. CXXIV.

En quel ſens le Chriſtianiſme eſt propre ou non à maintenir les Sociétez.

Trois remarques preliminaires.

UNe Société compoſée de telles gens ſeroit la plus douce & la plus heureuſe du monde, mais ſi l'on me demandoit *ſeroit-elle propre à ſe maintenir?* Je voudrois qu'avant que de répondre il me fut permis d'obſerver trois choſes.

La premiere eſt que ceux qui diſent que Dieu s'eſt ſervi d'un principe réprimant afin de conſerver les Sociétez doivent prétendre que ce principe a été deſtiné de Dieu à prévenir l'anarchie générale du genre humain, mais non pas à prévenir les révolutions de chaque Société particuliere; car on n'en ſauroit montrer aucune qui n'ait été agitée de guerres civiles & de guerres étrangeres

(*a*) „ La preuve de tout ceci a été donnée ci-deſſus „ chap. 49. 51. juſques au 54. inclufivement.

(*b*) *Plin. lib. 2, cap. 7.* Je me ſers de la verſion de Du Pinet.

(*c*) „ L'une qu'il y a une Providence, l'autre qu'il n'y „ en a point.

(*d*) *Opinor religio poſt peccatum ſemel admiſſum in fundamento nititur quod Deus facile placabilis eſt ſi quis eum via atque ratione placare tentet.* Amyrald. apud Spanhem. exercit. de gratia univerſ. to. 1. pag. 656.

(*e*) *Annon plerique qua de Deorum cultu tuendam inter Gentiles, etiam bonis artibus imbutos, eò tantum reſpexere ut vel beneficia terrena ab illis imperarentur, vel externas quaſdam calamitates averterunt, cætera de futuris & æternis ſecuri?* Spanhem. ib. pag. 677. Voyez auſſi tom. 2. pag. 1270. 1271. & tom 3. pag. 1850.

(*f*) *Ut qui nec crederent, nec vero cognoſcerent ſe eſſe peccatores, nec etiam ſe ejus habere Deis vel placabilibus vel placatis, immo quorum multi crederent, ſe de iis bene meritos eſſe, & Deos ingratos eſſe erga ſe, nec ſe pro dignitate haberi.* Id. to. 3. pag 1850.

geres qui en ont changé la forme, & qui l'ont fait paſſer ſucceſſivement au pouvoir de divers maîtres.

La ſeconde eſt que quand on dit que certains dogmes ou certains tempéramens ſont propres à maintenir les Sociétez, on entend qu'ils ſont propres à empêcher qu'il n'arrive des révolutions dans une Société. On veut donc dire 1. Que ces dogmes font connoître au Souverain qu'il doit être juſte, & aux Sujets qu'ils doivent être ſoûmis & obéiſſans. 2. Que le génie d'une certaine Nation eſt éloigné de l'inconſtance, & de l'impatience, & de ces travers de cœur & d'eſprit qui font aimer les nouveautez & les factions, & préférer ſes avantages particuliers au repos & à l'avantage de la patrie.

La troiſieme eſt que le changement de la forme du gouvernement dans une Nation, ſoit qu'il arrive par des troubles inteſtins, ſoit par une guerre étrangere paſſe pour un grand malheur, quoi qu'il ne rompe pas les liens des Sociétez, je veux dire, quoi qu'il laiſſe à chaque particulier la joüiſſance de ſon bien, & qu'il l'oblige à s'abſtenir de celui d'autrui. Un peuple conquis ſera quelquefois traité auſſi doucement par ſon nouveau maître, qu'il l'étoit par ſon Souverain légitime, il ne laiſſera pas de s'affliger, & de regreter la perte de ſa premiere condition, & de regarder comme le fleau de la patrie ceux qui de la main ou de la langue ont favoriſé le Conquérant. On ſe trouve dans les mêmes diſpoſitions ſi quelque Sujet d'une République s'en rend Souverain comme il eſt arrivé ſouvent & en Gréce & en Italie; ou ſi quelques Grands ſoûtenus par une partie de la populace renverſent le thrône & déchirent un Roïaume en pieces, ou le convertiſſent en République. Cela cauſe tant de mécontentemens, & tant de troubles, qu'il n'y a point de Docteurs en politique qui ne conviennent que les dogmes & que les tempéramens qui excitent à de pareilles révolutions ne ſoient la peſte des Sociétez.

Une Société de vrais Chrétiens pourroit vivre heureuſement enſemble.

Pour répondre préſentement à la queſtion je dis qu'encore que la principale intention de Dieu dans l'établiſſement de la Religion Chretienne n'ait été que d'ouvrir à l'homme le chemin du Ciel, il n'a pas laiſſé de la munir (*a*) des inſtructions les plus néceſſaires au bonheur des Sociétez civiles, car ſi l'on ſuivoit ces inſtructions, ceux qui commandent n'abuſeroient jamais de l'autorité ſouveraine, & les Sujets ne feroient jamais de tort les uns aux autres, & obéiroient toûjours à leur Souverain. La ſoûmiſſion & la patience ſont l'une des choſes que l'Evangile à le plus recommandées, de ſorte qu'un Prince infidele qui tolereroit les Chretiens, ou qui méme les vexeroit, n'auroit rien à craindre ni de leurs intrigues, ni de leurs intelligences avec l'ennemi, ni de leurs mutineries, s'ils ſe conformoient aux ordres & à l'eſprit de leur Religion. L'Empire Romain en a fait l'épreuve pendant quelques ſiecles, quoi qu'il fût perſécuteur de la foi Chretienne. Soit donc que l'on conſidere les Chretiens comme répandus dans un païs où une autre Religion eſt la dominante, ſoit qu'on les conſidere comme les ſeuls membres d'une Société, on conçoit qu'ils ne troubleront jamais le repos public, & qu'ils n'entreprendront jamais de changer le gouvernement, pourvû qu'ils ſuivent les principes de JESUS-CHRIST & de ſes Apôtres. Ils n'entreprendront jamais en ce cas-là ni de s'emparer des biens d'une autre Société, ni d'exciter des broüilleries & des ſéditions dans leur patrie. D'où l'on peut conclure que juſques-là il n'y a rien de plus propre à conſerver les Sociétez que la Religion Chretienne bien obſervée.

Mais comme les Sociétez (*b*) ne ſe peuvent maintenir ſi outre la force de réſiſter aux guerres civiles, elles n'ont auſſi la force de repouſſer les armes des étrangers, il naît cette ſeconde queſtion, *une Société toute compoſée de vrais Chretiens, & entourée d'autres peuples ou infideles, ou Chretiens à la mondaine tels que ſont aujourd'hui & depuis long tems toutes les Nations où le Chriſtianiſme domine, ſeroit-elle propre à ſe maintenir?* Je croi que non, Monſieur, & voici ſur quoi je me fonde.

Mais elle ſe défendroit mal contre les attaques d'un ennemi.

Les vrais Chretiens, ce me ſemble, ſe conſidéreroient ſur la terre comme des voiageurs & des pélerins qui tendent au Ciel, leur véritable patrie. Ils regarderoient le monde comme un lieu de banniſſement, ils en détâcheroient leur cœur, & ils lureroient ſans fin & ſans ceſſe avec leur propre nature pour s'empêcher de prendre gôut à la vie périſſable, toûjours attentifs à mortifier leur chair & ſes convoitiſes, à réprimer l'amour des richeſſes, & des dignitez, & des plaiſirs corporels, & à dompter cet orgueil qui rend ſi peu ſuportables les injures. Ils ne ſe détourneroient point de l'oraiſon, & des œuvres de charité pour courir au gain, non pas même par des voies légitimes; ils ſe contenteroient de la nourriture & de la vêture ſelon la frugalité des Apôtres, & bien loin de ſe tourmenter pour enrichir leurs enfans, ils croiroient leur aquérir un aſſez ample patrimoine en leur aprenant à mépriſer les bien du monde, & à ne ſe vanger jamais, & à vivre ſobrement, juſtement, religieuſement.

Examinez bien la choſe, vous trouverez, je m'aſſûre, qu'une Nation toute compoſée de pareilles gens ſeroit bien-tôt ſubjuguée (*c*), ſi un ennemi terrible entreprenoit de la conquérir, car elle ne fourniroit ni de bons ſoldats, ni aſſez d'argent pour tous les frais de la guerre. Les Chretiens dont je parle ſeroient peu propres au combat: ils auroient été élevez à la patience des injures, à la douceur, à la débonnaireté, à la mortification des ſens, à l'oraiſon, & à la méditation des choſes céleſtes. On les enverroit comme des brebis au milieu des loups, ſi on les faiſoit aller aux frontieres de l'état pour repouſſer de vieux corps d'Infanterie, ou pour charger de vieux régimens de Cuiraſſiers. Il ne faudroit point s'attendre au courage infus. Les graces extraordinaires, & les miracles ne doivent pas être le fondement de la politique: il ne faut point tenter Dieu. Le courage de fanatiſme (*d*) eſt très-incertain, & je ne ſai ſi Dieu permettroit que ſes plus fidelles ſerviteurs fuſſent la proie d'un Fanatique prétendu ou véritable. D'ailleurs le grand mépris des richeſſes qui feroit le caractere de cette Nation, la mettroit entierement hors d'état de fournir aux frais de la guerre. Joignez à cela que ſelon notre ſuppoſition, les

(*a*) „ Voïez Jérôme Savonarola au chap. 11. 12. 13. „ du 3. Livre du *Triumphus crucis*.

(*b*) „ C'eſt-à-dire, chaque Société dans la même for- „ me de gouvernement.

(*c*) „ Conférez avec cecî le chap. 141. des Penſées di- „ verſes.

(*d*) „ Voïez dans l'hiſtoire du Luthéraniſme de Mainbourg to. 1. pag. 111. & ſuiv. édit. de Holl. comment „ les Païſans d'Allemagne furent abuſez par des Fanatiques.

les chefs de cette Société ſeroient de très-bons Chretiens. Ils auroient donc la conſcience trop délicate pour ſe ſervir de mille rules de politique ſans leſquelles on ne peut parer les coups de ſon ennemi.

Les Maximes d'Etat ſont diſſimulées de celles de l'Evangile.

Plus on étudie ſon ſiecle & les précédens, plus reconnoît-on que toute Société expoſée à des guerres étrangeres ſuccomberoit bien-tôt ſi elle ſe conformoit à l'eſprit Evangélique. Voulez-vous qu'une Nation ſoit aſſez forte pour réſiſter à ſes voiſins; laiſſez les maximes du Chriſtianiſme pour theme aux prédicateurs: conſervez cela pour la théorie, & ramenez la pratique ſous les loix de la Nature (*e*) qui permet de rendre coup pour coup, & qui nous excite à nous élever au deſſus de notre état, à devenir plus riches & de meilleure condition que nos peres. Conſervez à l'avarice & à l'ambition toute leur vivacité, défendez leur ſeulement le vol & la fraude, animez les d'ailleurs par des récompenſes: promettez une penſion à ceux qui inventeront de nouvelles manufactures, ou de nouveaux moiens d'amplifier le commerce. Envoïez par tout à la découverte de l'or, (*f*) faites paſſer à vos flottes les deux tropiques; que le froid, que le chaud, que rien ne puiſſe arrêter la paſſion de s'enrichir (*g*), vous accumulerez dans votre païs les richeſſes de pluſieurs autres. Les finances de l'état pourront ſuffire à l'entretien d'une grande flotte & d'une puiſſante armée. Ne craignez point les mauvaiſes ſuites de l'amour de l'or: c'eſt à la vérité une ſource empoiſonnée d'où ſortent mille paſſions corrompues, (*h*) & qui excite & qui fomente la dépravation du cœur. C'eſt de là que vinrent (*i*) les déſordres les plus pernicieux de la République Romaine, qui avoit conſervé long-tems la probité & la bonne diſcipline avec le mépris des richeſſes & des voluptez: enfin l'avarice y gâta tout. Mais ne vous embaraſſez pas de cela, ce n'eſt point une néceſſité que les mêmes choſes arrivent dans tous les ſiecles, & ſous toutes ſortes de climats. Les avares ſont moins à craindre lors qu'ils ne ſont (*k*) pas prodigues, & voluptueux: un luxe modéré a de grands uſages dans la République; il fait circuler l'argent, il fait ſubſiſter le petit peuple; s'il devient exceſſif & redoutable vos deſcendans y pourvoiront par de bonnes loix ſomptuaires; alors comme alors, laiſſez le ſoin de l'avenir à qui il appartiendra, ſongez à l'opulence du tems préſent: elle vous fera trouver cent reſſources ſelon l'exigence du bien public. Vous ne manquerez pas de gens qui dégagez de tous les ſcrupules de Religion, ſeront propres aux ambaſſades les plus artificieuſes. Vous trouverez auſſi des Sujets qui pour une médiocre ſomme ſe déguiſeront en païſans pour pouvoir mettre le feu aux magazins des ennemis, ou qui gagneront des traîtres & des eſpions, ou qui par de ſecretes promeſſes de ſecours divins & humains fomenteront un parti de mécontens, & l'engageront à ſe ſoûlever dans le païs ennemi. Un véritable Chretien ne voudroit rien faire de tout cela: il fait qu'on ſe rend coupable devant Dieu lors qu'on excite quelcun à faire une choſe criminelle (*l*). Cependant cette complicité dont les faux Chretiens ne ſe font pas un ſcrupule eſt très-utile à un Etat. Vous ſavez la maxime qu'un (*m*) mal honnête homme peut être un bon citoïen. Il rend des ſervices qu'un honnête homme n'eſt pas capable de rendre. Je vous cite Mr. de la Bruyere (*n*).

§. CXXV.

Fauſſe penſée de ceux qui diroient que la Religion Chretienne n'a pas été deſtinée à toute ſorte de perſonnes.

Idée, que la Religion Chretienne n'eſt propre qu'à des devoirs détachez des choſes mondaines.

J'Ai connu un homme docte qui s'imaginoit que Jesus-Christ n'a point propoſé ſa Religion comme une choſe qui pût convenir à toute ſorte de perſonnes, mais ſeulement à un petit nombre de ſages. Il ſe fondoit ſûr ce qu'un peuple tout entier qui pratiqueroit exactement toutes les loix du Chriſtianiſme, ſeroit incapable de ſe garantir de l'invaſion de ſes voiſins. Or il n'a pû être de l'intention de Dieu qu'une Société toute entiere manquât des moiens humains de ſe conſerver dans l'indépendance des autres peuples. Cet homme donc vouloit me perſuader que comme la Philoſophie des Stoïques, impraticable (*o*) par toute une Société, n'étoit deſtinée qu'à des ames de diſtinction, l'Evangile n'étoit auſſi deſtiné qu'à des *Aſcetes*, qu'à des perſonnes d'élite capables de ſe détacher de la terre, & de s'aller conſacrer en cas de beſoin à la ſolitude dans les déſerts les plus afreux. En un mot, diſoit-il, nous ne devons conſidérer l'Evangile, que comme un modele de la plus grande perfection propoſé à ceux, à qui la Nature ſoûtenuë de la Grace donneroit du goût pour la plus fine ſpiritualité. C'eſt ainſi que Saint Benoît, Saint Dominique, Saint François d'Aſſiſe, & les autres Fondateurs d'Ordre ont fait des regles & des obſervances, non pour tout le monde, mais pour des Chretiens intérieurs & ſpirituels, dont le nombre eſt fort petit.

Elle eſt impoſée comme néceſſaire à tout le monde.

Je répondis à ce ſavant que ſon erreur étoit viſible, puis qu'il eſt manifeſte par la lecture des Evangéliſtes, & des Apôtres, que la loi de Jesus-Christ eſt propoſée à toutes ſortes de gens, de quelque ſexe, & de quelque condition qu'ils ſoient, nou

(*e*) *Pellere vim vi jura ſinunt & vulnere vulnus.*
Le droit permet chaſſer la force par la force,
Et que playe par playe éviter on s'efforce.

(*f*) . . . . *Gravidis freta pulſa carinis*
Jam peragrabantur: ſi quis ſinus abditus ultra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum,
Hoſtis erat. . . . . .
Petron. in Satyr. p. m. 117. 118.

(*g*) *Impiger extremos curris mercator ad Indos,*
Per mare pauperiem fugiens, per ſaxa, per ignes.
Horat. epiſt. 1. lib. 1.

(*h*) . . . . *Ituri in vaſtara terra,*
Quaſque recondiderat, Stygiiſque admoverat umbris,
EXPODIUNTUR *opes, irritamenta malorum.*
Ovid. Metam. lib. 1. v. 138.

(*i*) *Nulla unquam reſpublica nec major, nec ſanctior, nec bonis exemplis ditior fuit: nec in quam tam ſero avaritia luxuriaque immigraverint: nec ubi tantus, ac tam diu paupertas ac parſimonia honos fuerit. adeò quantò rerum minus, tantò minus cupiditatis erat. Poſtea divitiæ avaritiam, & abundantes voluptates deſiderium per luxum atque libidinem perundi perdendique omnia invexêre.* Titus Livius lib. 1. init. pag. m. 2. G.

(*k*) „ Voïez les Penſées diverſes ch. 171.

(*l*) „ Voïez Mr. Saurin dans l'Examen de la Théologie „ de Mr. Jurieu pag. 803. & ſuiv.

(*m*) *Malus homo bonus civis.*

(*n*) „ Il faut des fripons à la Cour auprès des Grands, „ & des Miniſtres, même les mieux intentionnez; mais „ l'uſage en eſt délicat, & il faut ſçavoir les mettre en „ œuvre: il y a des temps & des occaſions où ils ne peu„ vent être ſuppléez par d'autres. Honneur, vertu, con„ ſcience, qualitez toûjours reſpectables, ſouvent inutti„ les: que voulez-vous quelquefois que l'on faſſe d'un „ homme de bien? *La Bruyere, caract. chap. de la Cour* „ pag. 314. *édit. de Paris* 1694.

(*o*) „ C'eſt ce que Ciceron inſinue dans ſon oraiſon „ *pro Murena* pag. m. 87. & ſeq. où il dit entre autres „ choſes, *Stoicos ſanè ſanctiores paullò longius; quam nos* „ *ra vellet, protuliſſe.*

non pas comme un parti qu'il ſoit libre de choiſir, mais comme le moien unique d'éviter la damnation éternelle. Je ne ſai pas s'il a changé d'opinion, mais nous nous ſéparâmes ſans qu'il témoignât être ſatisfait des expédiens dont on lui avoit parlé. On lui avoit dit que la Providence remédioit aux déſordres qu'il aprêhendoit; qu'elle avoit permis que les Docteurs trouvaſſent dans l'Evangile une diſtinction admirable entre les conſeils & les préceptes, & que ceux qui n'y reconnoiſſent que des préceptes, ne fuſſent pas plus ardens ſur l'execution que ceux qui admettent des conſeils; qu'elle avoit permis outre cela que les Docteurs diſtinguaſſent dans l'Evangile, (*b*) *Ce qui ne contient que des regles de Morale entre les particuliers*, d'avec ce qui fait *des loix pour les Sociétez*, & qu'ils enſeignaſſent que l'Evangile doit être tellement interprété que le droit naturel, que nous avons tous de nous défendre contre ceux qui nous attaquent, ne reçoive aucune atteinte, non plus que le droit qui eſt naturel aux Sociétez de faire la guerre pour leur conſervation, & à une partie des membres d'une Société de faire la guerre aux autres, quoi que beaucoup plus nombreux, ſi ces autres favoriſent les deſſeins injuſtes du Monarque, ou du chef de toute la Société (*c*). Enfin qu'elle avoit permis que des Caſuiſtes, qui ne prétendent pas être relâchez, décidaſſent publiquement, (*d*) *que tout eſt permis & de bonne guerre contre un ennemi déclaré*, & que s'il en faut excepter quelque choſe ce n'eſt que (*e*) l'aſſaſſinat. Mon ſavant ne ſe paioit guere mieux de cette monnoie, que de celle qu'il avoit vûë dans Saint Auguſtin. Je vous avouë que ce grand Saint me ſemble bien foible dans la lettre, (*f*) où il répond à une difficulté que les Païens propoſoient contre l'Evangile, (*g*) que c'eſt une loi préjudiciable aux intérêts de l'Etat, vû ces préceptes de Jesus-Christ, *Si quelcun vous donne un ſoufflet ſur la joue droitte, preſentez-luy encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre voſtre robe, laiſſez-luy encore emporter voſtre manteau. Et ſi quelqu'un vous veut contraindre de faire mille pas avec luy, faites en* [*v. encore*] *deux mille* (*h*).

Mais on trouve des expédiens, en diſtinguant entre les préceptes & les conſeils.

On ne peut nier que ces ordres ne ſoient ſujets à des inconvéniens, comme l'avoue le Miniſtre qui a fait l'hiſtoire de l'Edit de Nantes: *Le commandement d'aimer* ſon prochain *comme ſoy-meſme*, dit-il (*i*), *ne reçoit point d'exception. . . . . Cependant par l'état où le péché a mis le cœur de l'homme, il arrive très-ſouvent que celuy qui s'attache à ce devoir important s'expoſe à mille dangers. La Charité n'eſt une loy que pour luy; & pendant qu'il l'obſerve ſcrupuleuſement, les ſcelerats en abuſent, pour luy faire plus de mal avec moins de peine. Il n'y a point de plus grand inconvenient, que celuy de donner lieu à l'oppreſſion des innocens. Cet inconvenient ſe trouve dans le précepte fondamental de la Charité: mais la vérité n'en eſt pas pour cela moins évidente; ni le devoir moins néceſſaire. Cela montre que les inconvenients d'une doctrine n'empêchent pas toûjours qu'elle ne puiſſe être véritable.* Ne craignez point qu'il nous laiſſe ſans remede. Il remarque que (*k*) *la nature reprend ſes droits . . . . . quand quelque choſe de preſſant oblige l'homme à ſe ſouvenir du premier de ſes privileges, qui eſt ſa propre conſervation. . . . . l'ame eſt naturellement inſtruite du droit de repouſſer la violence & l'injuſtice, puis que malgré les nuages dont pluſieurs intérêts offuſquent les lumieres qu'elle a reçues de la nature ſur ce ſujet, il ne faut qu'un danger preſſant pour luy faire oublier toutes les conſiderations étrangeres dont elle a été prévenuë, & pour la rappeller à l'uſage du droit qu'elle avoit crû abandonner.* C'eſt inſinuër clairement que ceux mêmes qui auroient été les plus pénétrez des maximes de l'Evangile, deviendroient ſoldats du ſoir au matin, ſi la crainte de l'opreſſion étoit grande.

Et dans les cas preſſans la Nature reprend ſes droits:

Ne ſoiez donc point en peine touchant la conſervation des Sociétez des véritables Chretiens. La Nature y a pourvû. Elle fut chaſſée de quelques-uns de ſes poſtes au commencement du Chriſtianiſme, mais elle les regagna dans la ſuite *veluti poſtliminii jure*, & s'y eſt maintenuë juſques ici, & s'y maintiendra à l'avenir. Les Chretiens parfaits ou tendans à la perfection ne ſont point de corps, ils ſont répandus en petit nombre dans des Sociétez, qui ſavent très-bien attaquer, & ſe défendre de même. Elles ne ſe piquent point de la pieuſe ambition de ſe ſurpaſſer les unes les autres dans l'obſervation des conſeils, ou des préceptes Evangéliques: leur émulation ne va qu'à ſe ſurpaſſer dans l'art militaire, & dans celui de s'enrichir, & dans celui de mieux tendre un piege par les ruſes de la politique. Les Chretiens ont aquis dans tout cela une ſupériorité admirable (*l*) ſur toutes les autres Religions, & s'ils pouvoient s'acorder à faire la guerre de concert aux Infideles, ils en rendroient un bon compte en peu de tems. Les Infideles ſont des novices en comparaiſon des Chretiens dans les ruſes du commerce, dans celles de la négociation, dans l'art cruel & barbare de l'artillerie, & dans la pirateriе.

En ſorte que les Chretiens ſont les plus habiles dans le métier de la guerre, & dans les ruſes les plus défendues par l'Evangile.

A . . . . . le 16. de Mai 1704.

§. CXXVI.

Que tant s'en faut que l'Idolatrie païenne, ait été le principe réprimant de la malice de l'homme, elle a eu beſoin d'un principe réprimant.

JE reviens au Paganiſme, & c'eſt pour vous faire remarquer qu'il étoit ſi peu capable de ſervir de principe réprimant, qu'il a eu beſoin que d'autres choſes réprimaſſent la corruption qu'il inſpiroit. Si par ſes ſuperſtitions ſur les préſages il empêchoit ou il avançoit l'exécution d'un deſſein, cela concernoit plûtôt le phyſique que le moral, & il en pouvoit arriver autant de dommage que de profit. L'idée qu'il donnoit des Dieux pou-

La Religion Païenne propre à corrompre les mœurs.

(*b*) „ Voïez l'Hiſtoire de l'édit de Nantes à la Préface „ du 2. tome, laquelle eſt une diſſertation ſur le droit des „ Sujets de prendre les armes contre leurs Princes.

(*c*) „ Voïez la même Préface.

(*d*) „ Voïez les Entretiens ſur la cabale chimérique „ vers la fin du 1. Entret.

(*e*) „ Voïez les mêmes Entretiens vers le milieu du „ 3. Entret. Voïez auſſi Mr. Saurin, Examen de la Théo„ logie de Mr. Jurieu pag. 803. & ſuiv.

(*f*) C'eſt la 5.

(*g*) *Quod ejus prædicatio atque doctrina Reipublica moribus nullo ex parte conveniat: utpote, ſicut à malis diceur, cujus hoc conſilium præceptum, ne malis malum pro malo reddere debeamus, & perſecuenti aliam præbere maxillam; & pallium dare perſiſtenes tunicam tollerit, & cum eo, qui nos angarjare voluerit, ire debere ſpatio itinere duplicato: quæ omnia Reipublica moribus offerit eſſe contraria. Nam quis tolli ſibi ab hoſte aliquid patiatur, vel Romana provincia depradatori non mala velit, bella ſuſcipere.* Epiſt. 14. Auguſtin. pag. m. 14.

(*h*) „ Evangile ſelon S. Matthieu ch. 5. v. 39. de la ver„ ſion de Mons.

(*i*) „ Hiſt. de l'Edit de Nantes, Préface du 2. tome „ fol. c 3.

(*k*) *Ibid. fol. d 2.*

(*l*) „ Voïez les Penſées diverſes chap. 141. vers la fin.

pouvoit bien faire que l'on fût exact à leur offrir des victimes, à leur bâtir des temples, à enrichir leurs ſtatues, & à donner au culte extérieur de la Religion tout l'éclat imaginable, mais elle étoit beaucoup plus propre à gâter les mœurs qu'à les réformer. Ce culte même nourriſſoit le vice: il conſiſtoit quelquefois à immoler ou la vie ou la pudeur. On ſacrifioit des hommes: on proſtituoit des filles (*a*) en l'honneur des Dieux. Les Romains qui abolirent en divers endroits, à (*b*) Carthage & dans (*c*) les Gaules nommément, la barbarie des victimes humaines, immoloient quelquefois des hommes, & n'ignoroient pas que les jeux funebres, où l'on faiſoit périr un grand nombre de gladiateurs, ne fuſſent une maniere de ſacrifice aux Manes des morts (*d*). L'inhumanité & la cruauté qui ſont ſi contraires au bien public, naiſſoient de là néceſſairement. Les jeux (*e*) floraux, les jeux ſeéniques étoient un acte de Religion: on les célébroit magnifiquement, mais avec des (*f*) obſcénitez ſi outrées, qu'ils ne peuvent être conſidérez que comme une école infame d'impureté.

A exciter à l'impureté.

La conſéquence naturelle qu'on devoit tirer de ce que la mere des Dieux acceptoit comme un hommage agréable la célébration de ſes jeux ſeéniques, étoit de s'abandonner ſans aucun ſcrupule aux déſordres de l'impureté, & de les regarder même comme des actions divines. Néanmoins la même Dame Romaine qui avoit aſſiſté avec plaiſir à ce ſpectacle, n'eût point ſouffert dans ſa maiſon les paroles & les poſtures dont on régaloit le public. Les Comédiens auroient eu honte de renouveler devant leurs meres ce qu'ils avoient fait ſur le théatre (*g*). Aucun Romain n'eût voulu que ſes parentes fuſſent aſſez effrontées pour vouloir qu'on les honorât de la maniere, que l'on honoroit la mere des Dieux (*h*). Saint Auguſtin a raiſon de dire (*i*) que Scipion Naſica, qui auroit été bien aiſe que la mere eût mérité les honeurs divins par de grands ſervices rendus à l'Etat, auroit mieux aimé la ſavoir anéantie que de la voir une Déeſſe qui écoutât agréablement les obſcénitez des jeux ſeéniques: (*k*) *Porrò ſi ab illo deinde quæreremus, utrum iſtæ ejus divinos honores vellet illa turpia celebrari: nonne ſe malle clamaret, at ſua mater ſine ullo ſenſu mortua jaceret, quàm ad hoc dea viveret, ut illa libenter audiret? Abſit at ſenator populi Romani ea mente præditus, quæ theatrum ædificari in urbe fortium virorum prohibuit, ſic vellet coli matrem ſuam, at talibus dea ſacris propitiaretur, qualibus matrona verbis offenderetur. Nec ullo modo crederet verecundiam laudabilis fœminæ, ita in contrariam divinitate mutari, ut honoribus eam talibus advocarent cultores ſui, qualibus convitiis in quempiam jaculatis, cùm inter homines viveret, niſi aures clauderet, ſeſeque ſubtraheret, erubeſcerent pro illa & propinqui, & maritus, & liberi.* Cela ne ſignifie-t-il point qu'il a fallu que la Providence divine arrêtât l'inondation du peché, non pas en lui oppoſant la Religion des Gentils, mais plûtôt en oppoſant à ce faux culte qui rompoit toutes les digues de l'impudence, la raiſon & la pudeur naturelle, & les idées de l'honneur humain? Sans ce principe réprimant on eût vû que la Religion païenne auroit introduit dans le monde la proſtitution générale. Une grand'mere preſque décrépite n'auroit pas eu honte de courir après un jeune garçon, puis qu'il y avoit des fêtes où l'on célébroit ſolemnellement l'amour de Cybele (*l*) pour Atis; de Cybele, dis-je, qui avoit (*m*) tant de petits-fils. Si vous vous ſouvenez du grand ſoin que les anciens Peres prirent (*n*) d'inſpirer beaucoup d'horreur pour les ſpectacles des Païens, vous ne douterez nullement qu'ils ne les conſidéraſſent comme des écoles d'impiété, & d'impureté, & de cruauté.

Et à encourager les & ces les plus énormes.

L'anarchie univerſelle, le brigandage général (*o*) que l'on dit à tort être la ſuite néceſſaire de l'irreligion, eût été inévitablement l'effet de la Religion Païenne, ſi d'autres principes n'y euſſent mis des obſtacles. La ſéduction ou l'enlevement des perſonnes de l'autre ſexe, & même des beaux garçons, auroit paſſé pour une copie des actions des Dieux: le vol, l'inceſte, la fraude, le (*p*) ſortilege, auroient eu la même prérogative. On s'y ſeroit donc abandonné ſans ſcrupule de conſcience, & même par un principe de Religion. A quels troubles & à quels déſordres n'eût on point expoſé par là les Sociétez? Ce n'eſt pas le tout. Le déſir de régner a tant de force ſur les ames ambitieuſes, qu'elle leur fait violer & les loix de la Nature, & les loix divines, & les loix fondamentales de l'Etat. Les Républiques ont à craindre l'ambition du Chef de leurs troupes: les Rois ont à craindre celle de leurs fils, ou de leurs beaux-fils, & ce qui eſt encore plus étrange, ils ont quelquefois à craindre celle de leurs peres; ou de leurs beaux-peres. Il n'y avoit rien de plus capable de lâcher la bride à cette furieuſe ambition que le culte des Gentils; car le Jupiter qu'ils adoroient comme la plus grande de toutes leurs Divinitez, avoit déthrôné ſon pere Saturne, qui avoit exclus de la ſucceſſion ſon frere aîné (*q*). Ces grands exemples ne pouſſoient-ils pas à la rébellion les enfans des Princes? N'encourageoient-ils pas l'aîné à donner la chaſſe à ſon pere, & les cadets à ſupplanter leur aîné? Ceux qui ſentoient bien en leur conſcience, qu'ils n'avoient aucune bonne raiſon de vouloir troubler l'ordre de nature, & que tout ce qu'ils allégueroient dans un manifeſte ſeroit faux, & inventé ſeulement pour amuſer & pour tromper le public, *ad populum phaleras*, pouvoient néanmoins ſans ſcrupules s'emparer du thrône; car quel plus grand modele de juſtice ſe pouvoient-ils propoſer que celui des principaux Dieux? Cela ſeul faiſoit leur apologie, & leur fourniſſoit un argument inſoluble auprès des Sujets. Ou ceſſez, leur pouvoient-ils dire, d'adorer Saturne & Jupiter, ou approuvez notre conduite. Mais comme les peres euſſent formé de puiſſantes oppoſitions aux entrepriſes de leurs fils aînez, & ceux-ci aux attentats de leurs freres, on

(*a*) „ Voïez ci-deſſus à la fin du ch. 52.
(*b*) „ Voïez les Penſées diverſes chap. 69.
(*c*) „ Voïez Pline liv. 30. ch. 1. & les notes du Pere „ Hardouin.
(*d*) Voïez *Kirchmannus de funeribus lib. 4. cap. 8. & Gouſius de victimis humanis parte 2. cap. 8.*
(*e*) „ Voïez dans mon Diction. l'article *Flora.*
(*f*) „ Voïez Saint Auguſtin *de civit. Dei lib. 2. cap. 5.*
(*g*) *Auguſtin. de civit. Dei lib. 2. cap. 4.*
(*h*) „ Voïez Saint Auguſtin *ibid.*
(*i*) *Ibid. cap. 5.*
(*k*) *Ibid. pag. m. 148. 149.*
(*l*) *Cum adulterum ſuum infeliciter placitum, quoniam &*

(*m*) *Lata Deûm partu centum complexa mapalia,*
Omnes calicolas, omnes ſuperà alta tenentes.
Virgil. Æn. lib. 6. v. 787.
(*n*) „ Voïez là-deſſus divers paſſages recueillis par Bar„ nabé Briſſon *in commentario de ſpectaculis & feriis pag.* „ 216. *& ſeq. edit. Goudana* 1697.
(*o*) „ Voïez ci-deſſus chap. 117.
(*p*) „ Voïez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial „ chap. 42.
(*q*) „ Voïez ci-deſſus ch. 115. au commencement.

on devoit s'attendre aux plus terribles desordres qui puissent troubler la Société (r). Les guerres civiles de cette nature font le plus grand fleau des états, elles en ébranlent les fondemens, & les bouleversent très-souvent de fond en comble. C'est ce qui a donné lieu à la politique barbare des Ottomans, (s) & aux précautions rigides de quelques autres Nations. Au reste on n'auroit pas crunt dans le Paganisme que la Providence chatiât le déthrônement d'un pere; car on pouvoit se flater de l'espérance, ou que Jupiter aprouveroit une conduite qui ressembleroit à la sienne, ou qu'il excuseroit des passions qu'il n'avoit pû surmonter. Voilà donc le Paganisme une école de rébellion, & une école d'autant plus pernicieuse qu'elle intéressoit le Ciel à l'impunité des guerres civiles les plus exécrables.

La confusion se fut étenduë jusqu'aux familles particulieres. Un fils eût trouvé que son pere ne mouroit (t) pas assez tôt, ou que sa portion d'un patrimoine divisé entre plusieurs freres étoit trop petite. On eût voulu l'avoir tout, & sans attendre la mort naturelle du predécesseur. On se fût immédiatement reglé sur la conduite des Princes, & mediatement sur celle des Dieux. Trente arpens de terre sont à un homme qui n'a que cela ce qu'un Roiaume est à un Monarque. Vous voïez donc qu'il a été nécessaire que la Providence menageât no principe réprimant de la malice que la Religioo des Paiens étoit propre à inspirer, & à provoquer.

§. CXXVII.

Continuation du même sujet. Observations sur la Justice vengeresse des Dieux des Paiens.

Idée mal exemples des injustes jugemens des Dieux des Paiens.

N'Oublions pas la Justice vengeresse, que les Paiens attribuoient à leurs Dieux. Ils en donnoient des exemples qui n'étoient propres qu'à renverser la morale, & qu'à troubler les Sociétez.

Le Dieu agit injuste.

Je laisse ce qu'ils disoient du délnge, quoi que ce ne soit pas une echo e qui fasse beaucoup d'honneur à Jupiter, ni aux autres Dieux; car la principale raison qui le porta à noier les premiers hommes, fut qu'il craignit qu'ils n'exterminassent les Divinitez terrestres, & qu'il étoit encore un peu effraié du péril qu'il avoit couru dans l'Arcadie. (a)

Sunt mihi Semidei, sunt rustica numina Fauni,
Et Nymphæ, Satyrique, & monticolæ Sylvani:
Quos quoniam coeli nondum dignamur honore,
Quas dedimus, certe terras habitare sinamus.
Ao satis, ô superi, tutos fore creditis illos,
Cum mihi, qui fulmen, qui vos habeoque regoque,
Sonxent insidias notus fetitate Lycaon?

Si les autres Dieux aprouverent sa résolution, ce ne fut pas sans un grand regrêt (b) à la fumée de l'encens. Il falut les consoler & les rassûrer là-dessus par l'espérance d'une meilleure génération d'hommes (c).

La plûpart des exemples de la vengeance des Dieux ont de grands défauts, elle tombe plûtôt sur l'innocent que sur le coupable: elle a pour objet non pas l'adultere, la fornication, la mauvaise foi, le vol, l'homicide, mais l'omission de quelque eulte, ou quelques paroles orgueilleuses; quelquefois elle consiste à pousser les gens au péché.

La sacrifice d'Iphigenie injuste.

Agamemnon chef de l'armée des Grecs à l'expédition de Troie tua une biche qui apartenoit à Diane: il n'en savoit (d) rien. On veut qu'il ait dit (e) que jamais Diane n'avoit mieux frapé aucune bête qu'il avoit frapé celle-là. Cette Déesse se fâcha de telle sorte qu'elle fit périr de peste dans l'armée des Grecs une infinité de monde. Elle fit savoir que cela continueroit jusques à ce qu'Agamemnon lui eût immolé sa fille ainée (f). Il en falut passer par là. On conte que tout étant prêt pour le sacrifice, la Déesse eut pitié de la victime innocente; mais il y a des Ecrivains (g) qui assûrent le contraire. Si Agamemnon eût mis à feu & à sang cinq ou six villages, on n'auroit point dit qu'il en posa son armée (h) & sa famille à l'indignation des Dieux.

La peste dans l'Armée Grecque injuste.

Il commit sans doute pendant le siege de Troie bien des crimes, qui méritoient quelque châtiment. Néanmoins les Dieux ne s'aviserent de le punir que lors qu'il eut maltraité de paroles le bon homme Chrysés Prêtre d'Apollon, qui offroit pour la rançon de sa fille tout ce qu'on trouveroit à propos. Apollon qui s'étoit peu soucié que cette fille fût depuis long tems l'esclave & la concubine de ce Général des Grecs, prit feu dès qu'il eut apris les menaces faites à son Prêtre, & pour se venger il envoïa une peste qui laissa Agamemnon en pleine santé, & ne fit mourir que des mulets, & des chiens, & des soldats (i).

Injuste punition de Niobe & de ses enfans;

L'un des plus grands exploits du même Apollon est d'avoir tué les quatorze enfans de Niobe pour venger Latone la mere. Niobe issuë des Dieux, petite-fille de Jupiter, & femme d'un fils de Jupiter, n'avoit pû soufrir qu'on rendît les honneurs divins à Latone préférablement à elle, & s'étoit glorifiée de sa fécondité comme d'un bonheur qui la mettoit fort au dessus de Latone. Celle-ci en fut outrée, & demanda à ses deux (k) enfans qu'ils la vengeassent. Il en coûta la vie tout aussi-tôt aux sept fils & aux sept filles de Niobe, qui n'avoient aucune part à la présomption de leur mere (l).

d'Andromede;

Si Andromede se vit exposée à la fureur d'une baleine, ce fut à cause que sa mere s'étoit vantée de surpasser en beauté les Néréides. Neptune en conséquence d'un oracle de Jupiter Hammoo voulut

(r) *Qui se se alicui tanquam Deo totos dedicaverint, quales filii illum profecerint, tales & ipsi efficiuntur, scilicet regnandi, ac propter hoc usque parricidium parenti suo, uti Jovem fugebans, aut filius perdentem, uti Saturnum, tales erunt scilicet parentes, & filii, qui se se invicem fugent, atque consumant. Quod si fiat, actum est de Gentibus ac Regnis.* Thomas Bozius de ruinis Gentium, in Proœmio fol. †††.

(s) „ Voïez les Méditations historiques de Camérarius „ to. 2. liv. 5. chap. 8. Il raporte dans le chapitre 12. „ plusieurs exemples des effets de l'ambition.

(t) *Filius ante diem patrios inquirit in annos.*
Ovid. metam lib. 1. v. 148.

(a) *Ovid. Metam lib. 1. v. 192.*

(b) *Et tamen humani generis jactura dolori,*
Omnibus . . . . . regant
. . . . quis sit laturus in orbe Deos?
Id. ib. v. 246.

(c) *Id. ib. v. 250.*

(d) *Forte conspexit circa lucum Diana pascentem capream imprudensque reliquoris qua in eo loco erat, jaculo transfixit.* Dictys de bello Troyano lib. 1. cap. 19. pag m. 35.

(e) *Scholiast. Euripidis in Orest. v. 659.*

(f) *Dictys ib.* Voïez aussi *Hygin. cap. 98.*

(g) *Pindarus Pyth. ode 11. Lucret. lib. 1. v. 85. & seq. Virgil. Æn. lib. 2. v. 116. Propert. eleg. 1. lib. 4.*

(h) „ Il y en a qui disent que les vents contraires fu- „ rent le moïen, que Diane employa pour punir Agamem- „ non. Voïez Ovide *Metam. lib. 12. v. 36.*

(i) „ Voïez le 1. livre de l'Iliade.

(k) „ Apollon & Diane.

(l) „ Voïez Ovide au 6. livre des Métamorphoses v. „ 246. & suiv.

lut que cette rare Beauté attachée à un rocher devint la proie d'un poiſſon, afin d'expier une faute dont elle étoit innocente (*m*). Ovide (*n*) n'a pû ſe taire ſur cette grande iniquité.

Des filles de Prœtus;

Junon apliqua moins mal ſa vengeance: elle punit les filles mêmes de Prœtus qui (*o*) avoient oſé ſe dire plus belles qu'elle. Mais elle choiſit un genre de punition pire que la mort, elle les rendit inſenſées. Quelques-uns diſent (*p*) qu'elle ſe ſervit de la fureur uterine, choſe très-capable de pouſſer à la proſtitution, & particulierement, lors qu'elle va juſques à faire courir *par monts & par vaux*, comme faiſoient les filles de Prœtus.

Si Diane envoïa un furieux ſanglier en Calydoine, où il fit un dégat épouvantable, ce ne fut que pour ſe vanger d'Oenée, qui avoit oublié de la comprendre dans les honneurs qu'il avoit rendus aux autres Divinitez.

(*q*) Cœptus ab agricolis ſuperos pervenit ad omnes
Ambitioſus honor: ſolas ſine thure relictas
Præteritas ceſſaſſe ferunt Latoidos aras.
Tangit & ira Deos. At non impune feremus,
Quæque inhonoratæ, non & dicemur inultæ;
Inquit: & Oeneos ultorem ſpreta per agros
Miſit aprum.

Je pourrois vous indiquer pluſieurs faits ſemblables qui ſe trouvent dans les Auteurs.

De Cyanippus;

En voici de plus étranges. Cyanippus ſacrifiant aux autres Divinitez n'oublia que celle de Bacchus, qui l'en punit en le faiſant enivrer. Il trouva pendant ſon ivreſſe ſa propre fille dans un lieu obſcur, & la viola. Une peſte ſurvint: Apollon fut conſulté, il ordonna le ſacrifice de l'inceſtueux: la fille de Cyanippus le ſacrifia elle-même, & ſe tua en même tems. Une choſe à-peu-près pareille arriva dans Rome, lors qu'un certain Arruntius eut mépriſé les cérémonies de la fête de Bacchus (*r*).

De Diomede;

Comment eſt-ce que Diomede qui bleſſa Vénus au ſiege de Troie, en fut puni? Veous ſe vengea en inſpirant à la femme de Diomede une ardente & enragée impudicité. J'en parle ailleurs (*s*), comme auſſi de quelques autres exemples de même (*t*) nature, où l'on peut voir que Minerve même (*v*) ſe ſervit de cette eſpece de vengeance.

Des Scythes;

Les Scythes qui pillerent le Temple de Vénus à Aſcalon, comment furent-ils punis par cette Déeſſe? Elle leur communiqua (*w*) & à tous leurs deſcendans la maladie des femmes. On eſt en peine de ſavoir ce que c'étoit qu'une telle maladie. L'opinion la plus probable eſt qu'il faut entendre par là que ces Scythes eurent pour les hommes une paſſion toute ſemblable à celle des femmes. Voïez là-deſſus la diſpute de Girac (*x*) & de Coſtar. On a dit que Vénus châtia ainſi Philoctete; il n'y a point d'obſcurité dans ces paroles de Martial:

(*r*) Mollis erat facilisque viri: Paxantius heros,
Vulnera ſic Paridis dicitur ulta Venus.

La puanteur des femmes de Lemnos (*z*), qui fut un acheminement à de gros crimes, pourroit être miſe ici en ligne de compte.

Si les Scythes dont l'humeur guerriere cauſoit une infinité de déſolations, en avoient été punis par un changement de vie, de ſorte qu'au lieu de ſonger à des conquêtes ils ſe fuſſent ſentis poltrons & amateurs de l'oiſiveté, on auroit pû ſe perſuader que les Dieux avoient à cœur le repos des peuples, mais en voïant que les Scythes, qui avoient ravagé toute l'Aſie, demeurerent impunis à la réſerve d'un petit nombre, qui avoient pillé le temple de Vénus, & que le châtiment de ce petit nombre conſiſta en ce que Vénus les aſſujettit au péché contre nature, on n'avoit nul lieu de s'imaginer, que les Dieux ſe ſouciaſſent ni du bien des Societez, ni de la vertu, uniquement attentifs à faire honorer leurs perſonnes, & les choſes qui leur étoient conſacrées. Les manieres de leur vengeance étoient très-propres à detourner de la vraie idée de la juſtice, & de pouſſer vers l'idée d'un orgueil choquant, tel qu'eſt à-peu-près l'orgueil de certains Marquis, & de certaines Marquiſes de Province, qui ſe ſoucient très-peu que leurs Vaſſaux ſoient fripons, voleurs, ivrognes, laſcifs, pourvû qu'ils faſſent des préſens à leur Seigneur, & qu'ils rampent devant lui, & qu'ils reſpectent ſa famille, ſon portrait, ſes laquais, ſes chiens même, ſes chevaux, ſes arbres &c. à quoi s'il ne ſont pas ponctuels, on les roue de coups de bâton, fuſſent-ils irréprehenſibles quant à tout le reſte.

Et de la ſeconde Romaine à Cannes.

Ne m'objectez point que les exemples que je vous allégue, ſont tirez de l'hiſtoire fabuleuſe; car il me ſuffit que le peuple les conſidérât comme vrais, & qu'il y fondât ſa Religion. Mais ſi vous voulez des choſes tirées du tems hiſtorique, je vous dirai à quoi l'on attribuoit le malheur de la bataille de Cannes qui penſa faire périr la République Romaine. On l'attribuoit (*a*) à la colere de Junon, & l'on prétendit que cette Déeſſe s'irrita de ce que Varron avoit mis en ſentinelle au Temple de Jupiter un beau garçon. Cela ſentoit fort la jalouſie d'un nouveau Ganymede. Liſez Lactance qui a bien montré le ridicule de tout cela, & l'injuſtice de la démarche de Junon: *Quoties autem*, dit-il (*b*), *pericula impendent, ob aliquam ſe ineptam, & levem cauſam profitentur iratos; ſicut Juno Varroni, quod formoſum puerum in templo Jovis ad excubias tacendas collocarat: & ob hanc cauſam Romanum nomen apud Cannas pene deletum eſt. Quod ſi Juno alterum Ganymedem verebatur: cur juventus Romana luit pœnas? Vel ſi diis tantummodo duces curant, cæteram ſecuri ſtudiosa negligunt: cur Varro ſolus evaſit, qui hoc fecit? & Paulus, qui nihil meruit, occiſus eſt?* Vous ſavez qu'on conte cent choſes de l'eſprit ja-

(*m*) „ Voïez Ovide *ibid. lib.* 4. *v.* 670. & les notes de „ Farnabe.
(*n*) *Illic immeritam materna pendere linguæ*
Andromedam pœnas injuſtus juſſerat Hammon. Ibid.
(*o*) *Servius in Virgil. ecl.* 6. *v.* 48.
(*p*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque C de l'ar„ ticle *Melampus.*
(*q*) *Ovidius Metam. lib.* 8. *v.* 276. *pag. m.* 187.
(*r*) „ Tiré de Plutarque *in parallelis* pag. m. 310.
(*s*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque G de l'arti„ cle *Egialia*, & la remarque C de l'article *Myrrha.*
(*t*) „ Voïez dans le même Dict. l'article *Helene*, les „ remarques T & Ta de la 2. édit. ou X & Y de la dern.
(*v*) „ Voïez dans le même Dict. l'article *Athenais.*
(*w*) „ Herodot. *lib.* 1. *c.* 105.
(*x*) „ Girac, Réponſe à la Défenſe de Voiture pag. 154. „ & ſuiv. Coſtar, Apologie pag. 195. & ſuiv.
(*y*) „ *Martial. epigr.* 84. *lib.* 2. NOTEZ que Rami„ rez del Prado dans ſes notes ſur ce paſſage de Martial „ aſſure qu'on ne lit en aucun lieu que Philoctete ait été „ ſujet au vice de la patience en fait de nonconformité. „ Il ſe trompe: Auſone *epigr.* 71. en parle, comme auſſi „ le Scholiaſte de Thucydide *ad L.* 1. qui remarque mê„ me que ce fut la punition d'avoir tué Paris.
(*z*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque A de l'ar„ ticle *Hypſipyle.*
(*a*) „ Voïez Valere Maxime *lib.* 1. *cap.* 1. *n.* 16.
(*b*) *Lactan. divin. inſt. lib.* 2. *cap* 16. *pag. m.* 142.

jaloux & vindicatif de cette Déeſſe: je ne vous en importune pas: il vaut mieux que je vous prie de conſidérer ſes afreux déſordres, qui devoient ſortir naturellement de la mauvaiſe Théologie dont on vient de vous donner des échantillons.

Comment les Rois en ſuivant ces exemples.

Il eſt certain en premier lieu que les Rois (*e*) qui ſe regardent comme les images, & comme les Lieutenans de Dieu ſur la terre, devoient ſe faire non pas un ſcrupule, mais plûtôt une Religion de ſe régler ſur cette conduite des Dieux. Ils devoient donc ſouffrir les mauvaiſes mœurs de leurs Sujets, pourvû qu'elles n'arrêtaſſent pas le païement des impôts, ni aucune autre partie de l'obéiſſance. Ils devoient réſerver tous les actes de punition pour les perſonnes qui leur manquoient de reſpect, & enveloper dans la peine l'innocent avec le coupable, de ſorte qu'une ville entiere fût ſaccagée, & condamnée à la proſtitution, ſi leurs Officiers, ſi leurs bureaux y avoient été inſultez par 20. ou 30. mutins, ou ſi leurs ſtatues y avoient reçu quelque ofence malgré la meilleure, & la plus grande partie des habitans. A quels excès de violence ne ſe devoient pas porter les Reines & les Princeſſes, ſi l'on oſoit égaler ou préférer à leur beauté celle d'une autre perſonne, ou les ofencer en quelque autre ſorte; ou ſi leurs maris avoient des maitreſſes & des bâtards, comme il arrive preſque toujours. N'irritoit-on pas une paſſion qui n'étoit déjà que trop vive, lors qu'on lui montroit un original auſſi reſpectable que la conduite des Déeſſes? La diſcorde des familles roiales, une Reine fiere & jalouſe broüillée avec ſon époux ſont quelquefois un trés-grand mal à tout l'Etat, & une ſource de confuſions générales.

Et les Sujets en ſuivant l'exemple de leurs Rois.

Il eſt certain en ſecond lieu qu'autant qu'un Monarque ſe fait un devoir, lors que cela s'accommode avec ſes paſſions, d'imiter les Dieux, autant les Sujets (*d*) ſe font un plaiſir d'imiter leurs Princes. La belle choſe que ce ſeroit qu'une République, qu'un Roïaume où le Souverain adminiſtreroit la juſtice ſur le modele divin que nous avons vû, & où les Sujets ſe conformeroient à leur Souverain!

Nous pouvons dire en troiſieme lieu que chaque particulier, & ſur tout dans l'ordre des perſonnes de qualité s'éleve tout droit, & immédiatement juſques à l'imitation des Dieux quand cela flate le penchant de la Nature. Chaque grand Seigneur auroit donc voulu punir, & ſe venger ſelon le plan que les Dieux ſuivoient. Une Dame qui auroit ſû que l'on auroit dit qu'elle étoit moins belle qu'une autre, ou que ſa fille étoit moins belle que celle d'une autre, auroit cru que cette injure méritoit uo châtiment exemplaire, & que la morale pratique des plus grandes Divinitez ne permettoit pas l'indolence dans une telle occaſion. Les parens euſſent été exhortez à tirer raiſon de cette offence. Jugez un peu ſi le repos des familles étoit compatible avec cet eſprit.

Je vous ai parlé ailleurs (*e*) de la diſpute de beauté qui s'éleva entre Junon, Pallas, & Vénus. Si aujourd'hui trois grandes Dames forment un pareil procés, & que les deux mécontentes perſécutaſſent leur Juge, ſa famille, ſa Patrie, ſa Province avec la fureur que les deux Déeſſes exclues du prix témoignerent contre les Troïens, nous les prendrions pour des Mégeres qu'il faudroit mettre dans un ſac & jetter dans l'eau. Cependant ſi elles étoient Païennes, elles juſtifieroient facilement leur conduite.

Qu'auroit-on dit de la Reine Elizabeth, ſi parce qu'il ſeroit échapé à Ronſard de la mettre dans une ode au deſſous de Catherine de Medicis ſur le chapitre de la beauté, elle eût déclaré la guerre à la France, & ne ſe fût pas contentée d'y mettre tout à feu & à ſang, mais qu'elle eût voulu encore perſécuter juſques aux Indes les François, qui auroient pû échaper à la ruïne entiere de leur païs? N'auroit-on pas eu raiſon de dire qu'elle étoit une Diableſſe incarnée? cependant ſi elle eût été de la Religion des anciens Romains, elle auroit pû faire une excellente apologie. Je ne fais que ſuivre, auroit-elle dit, l'exemple de la Déeſſe des Déeſſes.

Il falloit d'autres digues pour retenir les hommes, corrompus par la Religion Païenne.

Vous voïez donc que ſi Dieu n'eût ménagé pluſieurs digues, & pluſieurs barrieres pour réprimer le Paganiſme, les Sociétez humaines euſſent été dans un horrible cahos. Il ſemble que rien n'ait plus coûté à la Providence, s'il eſt permis de ſe ſervir de cette expreſſion, que le frein qui a été néceſſaire à l'Idolatrie. Il a fallu veiller avec attention ſur ſes ſuites naturelles, afin de leur faire rencontrer les obſtacles, qui pouvoient ſervir de rempart au genre humain.

Elle avoit tellement gâté l'eſprit des hommes, que lors même qu'ils parloient de plus gravement des bienfaits des Dieux ils débitoient des impiétez fort pernicieuſes à la Morale. Je ne vous en donnerai qu'une preuve. Cicéron (*f*) dans ſon plaidoié pour Milon déclare que la mort de Clodius étoit l'une des faveurs dont la Providence divine avoit comblé le peuple Romain; qu'il faudroit être Athée pour mettre en doute une telle vérité; & que c'étoit cette Providence (*g*) qui avoit fait périr Clodius en lui inſpirant la penſée de tuer Milon. N'eſt-ce pas dire que Clodius n'auroit pas eu la hardieſſe d'entreprendre cette action, ſi les Dieux ne l'y avoient excité? Ils firent donc un miracle, ils dérangerent l'ordre naturel des penſées de cet homme pour lui inſpirer la réſolution d'un aſſaſſinat. N'étoit-ce pas enſeigner qu'ils peuvent être la cauſe morale des plus grans crimes? Or quelles étoient les conſéquences de ce dogme afreux? Ne fourniſſoit-il pas aux hommes dequoi s'excuſer des fautes les plus criantes? Ne pouvoient-ils pas dire pour leurs raiſons, qu'il ne leur avoit pas été poſſible de réſiſter à une force majeure comme eſt l'impulſion céleſte? Mille exemples (*h*) prouvent qu'ils ſe ſont ſervis de cette mauvaiſe apologie. Homere, ce grand & incomparable obſervateur de la vraiſemblance introduit Agamemnon ſe juſtifiant par là.

(*i*) Πολλάκι δὴ μοι τοῦτο ἀχαιοὶ μῦθον ὀνεῖπον,
Καί τε μ' ἐνιπλήσσουσ' ἐγὼ δ' οὐκ αἴτιός εἰμι,
Ἀλλὰ Ζεὺς καὶ μοῖρα, καὶ ἠεροφοῖτις Ἐρινύς,
Οἵ τέ μοι ἐν ἀγορῇ φρεσὶν ἰφθίμῃσιν ἄασαν ἄτην,
Ἤματι τῷ ὅτ' Ἀχιλλῆος γέρας αὐτὸς ἀνηύρην.

Sapr

(*e*) „ Dites à proportion la même choſe de toutes les „ autres eſpeces de ſouveraineté.

(*d*) *Componatur orbis Regis ad exemplum ejus.* Claudian. de 4. Honorii conſul. v. 299.

(*e*) „ Ci-deſſus ch. 82.

(*f*) *Cicero orat. pro Milone pag.* 213. *edit. Abrami.*

(*g*) *Hæc vox, ea eſt igitur, quæ ſæpe intercidiſſet hunc urbi ſolicitatæ, atque opes auferre volenti: quæ illum pernicium extremum ac ſupplicii cum primum mentem injecit, ut vi terreret, ferroque laceſſere fortiſſimum virum auderet . . . non eſt humanæ conſilio, ne mediocri quidem, Judices, Deorum immortalium cura res illa perfecta. . . . Hic ille immortales, ut ſupra dixi, mentem dederunt illi percitæ ac furioſo, ut hujus fateretur inſidias. aliter parvæ illæ poſſis non parere, Id. ib. pag.* 218. 222. 231.

(*h*) „ Voïez ci-deſſous ch. 129. p. 368. col. 2.

(*i*) „ *Homer. Iliad. lib.* 19. *v.* 85. Voïez auſſi dans Ma„ xime de Tyr. *Orat.* 3. *pag. m.* 34. la cenſure de cet

Sæpe jam mihi hunc Achivi fermonem dixerunt
Er me objurgarunt: ego autem non author fum,
Sed Jupiter & Fatum & in-tenebris-agens Furia:
Qui mihi in concione mentibus injecerunt fævam noxam,
Die illo quo Achillis præmium ipſe abſtuli.

Toute la ſuite de ſon diſcours eſt impie; car on y voit Jupiter trompé & menteur (*k*).

Voici une nouvelle conſéquence auſſi pernicieuſe que la premiere. On ne devoit avoir nul ſcrupule d'exciter les autres à l'aſſaſſinat; puis que les Dieux en montroient ſi bien le chemin en donnant à l'homme la volonté efficace d'un guet à pens.

§. CXXVIII.

Preuve par le témoignage de Peres que les crimes attribuez aux Dieux des Paiens autoriſoient & fomentoient les crimes de l'homme.

IL n'eſt pas poſſible, ce me ſemble, de ſuivre l'Idolatrie païenne depuis ſa ſource juſques à ſon embouchure, & de trouver en quel point de ſon progrès on commença (*a*) d'imputer aux Dieux les mêmes crimes qui régnoient parmi les hommes. On ne ſauroit aſſûrer qu'un deſſein prémédité d'ôter au vice ce qu'il a de mal honnête, fût la premiere origine d'une telle imputation, mais ou ne peut pas révoquer en doute, que cet article de Théologie n'ait donné lieu à de pernicieuſes conſéquences, qui lâchoient la bride au péché, comme à une choſe qui n'étoit point criminelle, puis que les Dieux y étoient ſujets, ou qu'ils ne puniroient pas, puis qu'ils en étoient coupables.

Le danger de l'exemple des Dieux criminels prouvé par Lactance;

Tous les Peres qui ont écrit contre les idoles, ont inſiſté fortement ſur ces conſéquences. Ils ont ſoûtenu que le Paganiſme apprenoit aux hommes à être méchans, puis qu'il leur faiſoit adorer des Dieux criminels. Comment ſeroit-il poſſible, diſoit Lactance, que ceux qui adorent Mars & Bellone, ne ſuſſent pas ſanguinaires? Les adorateurs de Jupiter qui chaſſa ſon pere, épargneront-ils ceux qui les ont mis au monde? Epargnera-t-on ſes enfans ſi l'on adore Saturne, qui mangeoit les ſiens? Sera-t-on chaſte ſi l'on adore la proſtituée Vénus, Jupiter, Hercule, Bacchus, Apollon, & les autres Dieux, dont les adulteres & les péchez contre nature ſont chantez ſur le théatre? S'abſtiendra-t-on de la fourberie & du larcin, ſi l'on adore Mercure? Si les Dieux ſont les Docteurs de l'injuſtice, les hommes peuvent-ils ſe comporter juſtement? Ne faut-il pas apaiſer ſes Dieux par les actions que l'on ſait leur être agréables? Chacun ſe conforme aux qualitez de ſon Dieu; car l'imitation eſt un culte très-religieux. (*b*) *Nec eſt difficile docere, cur Deorum cultores, boni, & juſti eſſe non poſſint. Quomodo enim ſanguine abſtinebunt, qui colunt cruentos Deos, Martem, atque Bellonam? quomodo unt parentibus parcent, qui expulſorum patris ſui Jovem aut natis ex ſe infantibus, qui Saturnum? quomodo pudicitiam tuebuntur, qui colunt deam nudam, & adulteram, & quaſi apud Deos preſtitutam? quomodo ſe à rapinis, & fraudibus abſtinebunt, qui Mercurii furta noverunt, docentis, non fraudi eſſe, decipere, ſed aſtutiæ? quomodo libidines coercebunt, qui Jovem, Herculem, Liberum, Apollinem, cæteroſque venerantur, quorum adulteria, & ſtupra in mares, & fœminas non tantum dictis notu ſunt, ſed exprimuntur etiam in theatris, atque cantantur, ut ſint omnibus notiora? Poſſuntne inter hæc juſti eſſe homines; qui etiam ſi naturâ ſint boni, ab ipſis tamen diis erudientur ad injuſtitiam? Ad placandum enim Deum, quem colas, iis rebus opus eſt, quibus illum gaudere, ac delectari ſcias. Sic fit, ut vitam colentium Deus pro qualitate nominis ſui formet, quorum religioſiſſimus eſt cultus, imitari.*

Par S. Auguſtin & d'autres Peres.

Saint Auguſtin obſerve (*c*) que les maximes des Philoſophes faiſoient beaucoup moins d'impreſſion ſur les Idolatres que le modele que les Dieux donnoient, & il cite ſur cela ce que j'allégue de Térence dans le chapitre 180. des Penſées diverſes. Léonard le Cocq dans ſon commentaire ſur ce paſſage de ſaint Auguſtin raporte pluſieurs ſemblables autoritez. Il cite Julius Firmicus, Arnobe, ſaint Cyprien, ſaint Cyrille, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, ſaint Athanaſe, Fulgence, & (*d*) Lactance. Conſultez le, s'il vous plaît, je m'épargnerai la peine d'une compilation que vous trouverez aiſément dans cet Auteur-là. Je vous alléguerai ſeulement une partie de ce qu'il raporte de Julius Firmicus: (*e*) *Quicunque hæc ſacra deorum devota mente veneratur, cuicunque placet ſuperſtitionis iſtius metuenda contagio, aut malis ſuis ſolatium quærit, aut fucunou eorum ſuccita collaudat cogitatione, hoc optans, hoc quærens, hoc utique magnopere deſiderans, ut & ſibi liceat, quod diis ſuis licuit, ut & ſe ad conſortium talis vitæ morum ſimilitudo perducat. Adulterio delectatur aliquis, Jovem reſpicit, & inde cupiditatis ſuæ fomentu conquirit, probat, imitatur, & laudat.* La ſuite de ce paſſage eſt un aſſez long détail, & une très-belle deſcription des nouvelles forces que l'Idolatrie donnoit à la malice de l'homme, chacun prenant pour modele, & pour un moien d'apologie le mauvais exemple des Dieux.

Par Théophile Raynaud.

Si vous n'êtes pas content de l'abondance d'autoritez que le commentaire de Le Cocq vous peut fournir, vous en trouverez une plus grande dans (*f*) Théophile Raynaud. Il les cite pour prouver que ſelon les Peres (*g*) la doctrine des Gentils touchant les crimes des Dieux ſervoit d'amorce, & de couverture, & de leçon de ſécurité aux péchez des hommes. Ces deux compilateurs ont oublié Sozomene, qui a dit fort juſtement que la jeuneſſe d'Antioche étoit excitée à l'impureté au faubourg de Daphné par la tradition des amou-

(*b*) „ Voïez dans le 9. livre de l'Iliade, v. 17. comment Agamemnon ſe plaint de la fourberie de Jupiter.

(*a*) „Diogene Laërce *in proœm. n.* 5. ſe plaint qu'Orphée „ très-ancien Auteur (le plus ancien de tous les Poëtes „ ſelon Lactance *lib.* 1. *cap.* 5. *pag. m.* 12.) ait attribué „ aux Dieux la même dépravation qu'aux hommes. Iſocrate *in Buſir. laudat. pag. m.* 336. dit qu'Orphée a été „ le principal auteur de ces fables.

(*b*) *Lactant. divin. inſtitut. lib.* 5. *cap.* 10. *pag. m.* 328.

(*c*) *Magis intuentur quid Jupiter fecerit quam quid dixerit Plato, vel cenſuerit Cato. Hinc apud Terentium, &c. Auguſt. de civit. Dei lib.* 2. *cap.* 7. Voïez le auſſi *ibid. cap.* 25. *& Confeſſ. lib.* 1. *cap.* 16. *& epiſt.* 202. & le paſſage que j'ai cité dans la remarque *H* de l'article *Garaſſe* lettre *d* à la 2. édit. de mon Dictionnaire, ou à la rem. *L* n. 24. de la dern.

(*d*) *Lib.* 2. *cap.* 10. C'eſt donc un paſſage différent de celui que j'ai cité ci-deſſus à la fin de la col. précédente.

(*e*) *Julius Firmicus Maternus, De errore profan. religion. pag. m.* 24.

(*f*) *Theoph. Raynaud. Theol. natur. diſſimil.* 7. *quæſt.* 1. *art.* 2. *pag. m.* 647.

(*g*) *Qui docent hinc ab impiis quæſitum ſceleribus ſuis obtendiculum. Fuiſſeque id non parvum in omnia ſcelera incentivum & imlolentiæ in omne ſcelus potulum à Dæmone porrectum,* Id. ib.

amourettes d'Apollon pour cette Nymphe (*).

Et par Boſſuet.

Les Théologiens (†) modernes font de ſemblables remarques dans l'occaſion. Je ne vous nommerai que l'un de ceux qui ont crié le plus haut contre l'Athéiſme. Il ſoûtient que l'on s'éforce d'imiter l'objet de ſa dévotion, & qu'ainſi les adorateurs d'une Divinité criminelle s'abandonnent pleinement au crime: (‡) *Si Venus impura, vel Mahometes incontinens Dei loco ponatur, tales profecto evadent homines, qualet ii, quos venerantur. Ac nemo non componit ſe ad illius ſimilitudinem, qui præeſt, ac regit, ſive ut aſſequatur imaginem, quando ipſam rem non poteſt, ac ſi negatur, ut præſit, ac regat, hac ſibi ſaltem via placeat, ſemet ipſum fallat, in umbra conquieſcat, ſive quod imitentur cunctì, quos habent in admiratione. Ac propterea cunctì appetunt ſimilitudinem divinam, quod generatim cunctos ad ſe alliciat divinitas.*

§. CXXIX.

Preuve de la même choſe par le témoignage des Païens.

La même choſe prouvée par les Païens mêmes.

ON auroit tort de prétendre que le Peres ont trop fait valoir les ruſes de la Rhétorique afin de mieux profiter des avantages que les endroits foibles de la fauſſe Religion leur fourniſſoient; cette prétenſion, dis-je, ſeroit mal fondée; car outre qu'il eſt évident que la dévotion pour un Dieu très-impudique doit augmenter l'impudicité, les Païens mêmes ont reconnu que les crimes qu'on attribuoit aux Dieux fomentoient la dépravation humaine. Il importe de vous citer là-deſſus de bonnes autoritez. Je ne m'aſſujetis point à l'ordre chronologique.

Par Platon;

Platon (*a*) a bani de la République les Poëmes où l'on médiſoit des Dieux en leur imputant des paſſions honteuſes. Il jugea que ce ſeroit introduire la dépravation des mœurs, que de ſoufrir que l'on enſeignât de telles choſes à la jeuneſſe.

Cicéron;

Lors que Cicéron (*b*) aprouve cette conduite de Platon, il ne parle pas nommément de la faute pernicieuſe que les Poëtes avoient commiſe en deshonorant les Dieux, mais ce qu'il en dit dans un autre livre (*c*), nous porte à croire que c'étoit ſur cela principalement qu'il condamnoit leurs fictions. Il s'eſt déclaré en particulier ſur le chapitre de l'amour dont ils avoient fait un Dieu; car *ayant rapporté le vers d'une Comédie où il eſtoit dit que* l'Amour eſt le plus grand des Dieux . . . *il s'écrie:* O la belle réformatrice des mœurs que la Poëſie, qui nous fait un Divinité de l'amour qui eſt la cauſe de tant de folies & de déréglemens honteux (*d*). *O præclaram emendatricem vitæ poëticam quæ amorem flagitii & levitatis autorem in concilio deorum collocandam putet* (*e*).

De toutes les paſſions c'eſt celle qui a le plus de beſoin d'être réprimée: elle eſt une ſource inépuiſable d'impuretez, & d'agitations impétueuſes, néanmoins c'eſt celle que le Paganiſme flatoit & encourageoit le plus: il en faiſoit un Dieu qui ſubjuguoit tous les autres; n'étoit-ce pas exciter & les hommes & les femmes à n'avoir aucune honte du déréglement de leurs amours? N'étoit-ce pas leur préſenter une apologie toute prête? *Comment pourrois-je réſiſter à la puiſſance d'une Divinité dont Jupiter même n'a pû ſe défendre?* Les théatres retentiſſoient de cette ſorte d'excuſe. Plaute introduit un jeune garçon qui pour ſe juſtifier auprès du pere d'une fille qu'il avoit engroſſée, lui (*f*) repréſente qu'un Dieu l'y avoit pouſſé. Médée (*g*) s'excuſe de ſa paſſion ſur un ſemblable principe. Phédre ſuccombant à un amour inceſtueux, s'excuſe auſſi ſur ce (*h*) qu'un Dieu tout puiſſant s'eſt rendu le maître de ſon ame, & là-deſſus elle raconte les victoires de cette Divinité ſur les plus grans Dieux, mais Sénéque le tragique oppoſe à cela une ſentence très-loüable, & qui découvre le venin. La divinité de Cupidon eſt une chimere, dit-il, que les hommes ont inventée pour ſe donner plus de licence, & pour flater leurs ſales inclinations:

Sénéque le Tragique;

(*i*) Deum eſſe amorem, turpiter vitio favens
Finxit libido: quoque liberior foret,
Titulum furori numinis falſi addidit.
Natum per omnes ſcilicet terras vagum
Erycina mittit. ille per cœlum volans
Proterva tenera tela molitur manu;
Regnumque tantum minimus in ſuperis habet.
Vana iſta demens animus aſcivit ſibi,
Venerique numen finxit, atque arcus Dei.

Voilà donc un Auteur grave qui a bien connu les mauvais effets des dogmes de la Religion païenne.

Ovide;

Ovide ne connoiſſoit guerre moins cette dangereuſe influence: *Quel lieu y a-t-il plus auguſte & plus venerable que les Temples?* dit-il (*k*), *Il faut les éviter pourtant, ſi quelque femme eſt ingenieuſe à ſe permettre quelque liberté. Qu'elle s'arreſte dans le Temple de Jupiter, auſſi-toſt, il luy viendra en l'eſprit combien ce Dieu a rendu de femmes enceintes. Ira-t-elle tout auprès pour adorer dans le Temple de Junon? Elle ſongera que cette Deeſſe s'eſt plainte très-ſouvent des Rivales qu'elle a eues. Si elle regarde l'image de Pallas, elle voudra ſçavoir pourquoy cette divine Vierge a toujours rejetté*

(*) Ἦτοι γὰρ Διὸς καὶ ὁ φόβος τῶν χαμαὶ πᾶσι ἱερώτατον ἐστιν ἅπασιν, καὶ ὁ ἐκβιασμὸς τοῦ μᾶλλον ἐρασθῆναι τὸν ἄνδρα, μικρὰς ἀφορμὰς ἀφορμὰς ἀνταῖς ἀντιλαβὼν τὸ καθ' ἡμᾶς τοῖς διαφθαρεῖσι τοῦτο· εἰς παραίνεσιν γὰρ πρὸς χρῆσιν τὰ μυθεύματα, χαλεπῶς ἔξωθεν, καὶ ἀδίδων τὶς ἀκολάστου σχέδην ἐχόμενος. *Nam & ſitus ac natura loci ad voluptatem accommodata, & ipſius fabulæ argumentum amatorium, levi arrepta occaſione, morbum duplo gravorem accendebat corruptis adoleſcentibus. Ita enim fabulam illam ad excuſationem flagitii ſui pretendentes, multo magis inflammabantur, omnique licentia ad turpes actus prorumpebant:* Sozomenus hiſt. eccleſ. lib. 5. cap. 19. pag. m. 625.

(†) „ Voïez Leſcalopier *in Cicer. De nat. Deor. pag.* „ 66.

(‡) *Thomas Bozius in prooemio libri de ruinis Gentium fol.* ††††. Voyez auſſi pag. 86.

(*a*) *Plato De republ. lib.* 2. Voïez ſaint Auguſtin *de civit. Dei lib.* 20 *cap.* 14. l'oraiſon 53. de Dion Chryſoſtome; & le Dict. hiſt. & crit. art. *Eſope*, rem. *H.* art. *Garaſſe*, rem. *H.* de la 2. édit. ou *I.* de la dern. art. *Jumbo*, rem. *B.* de la 2. ou *I.* de la dern. édit. art. *Menedemus*, rem. C.

(*b*) *Relle igitur à Platone educantur* (Poëtæ) *ex ea civitate quam finxit ille quum mores optimos & optimum reipublicæ ſtatum exquireret.* Cicero Tuſcul. lib. 2. fol. m. 256. *B.*

(*c*) *Id. De nat. Deor. lib.* 1. *pag. m.* 86. *& lib.* 2. *pag.* 343. 344.

(*d*) „ Arnauld, Reflex. ſur le ſyſteme de la nature & „ de la grace to. 1. pag. 448.

(*e*) *Cicero Tuſcul.* 4. *fol.* 270. C.

(*f*) *Deus impulſor mihi fuit: is me ad illam illexit.* Plaut. in Aulularia Act. 4. ſc. 10. v. 7.

(*g*) „ Voïez dans mon Dictionn. l'article *Helene*, rem. „ *T. & Td.* de la 2. edit. ou *X. & Y.* de la dern.

(*h*) *Potenſque tota mente dominatur Deus.*
Hic volucer omni regnat in terra potens,
Ipſumque flammis terret indomitis Jovem, &c.
Seneca in Hippolyto v. 184. pag. m. 50.

(*i*) *Id. ib* v. 194.

(*k*) *Quis locus eſt templis auguſtior? Hinc quoque vites*
In culpam ſi qua eſt ingeniosa ſuam, &c.
Ovid. Triſt. lib. 2.

Je me ſers de la traduction de l'Abbé de Villeloin.

rejetté de ſa préſence Eriſthonius qui eſt nay d'un crime. Viendra-t-elle en voſtre Temple, ô Dieu Mars? Venus s'y trouvera jointe tout auprès devant la porte avec ſon fecond Mary, qui porte la qualité de Vangeur. Si elle s'aſſit dans l'Oratoire d'Iſis, elle s'enformera pourquoi Junon luy a donné tant de peine autour du Boſphore & de la Mer d'Ionie: Si c'eſt dans le Temple de Venus, Anchiſe ſe préſentera auſſi-toſt à ſon ſouvenir; ſi c'eſt dans celuy de la Lune, ce ſera le Heros de Latmie: dans celuy de Ceres, ne doutez point que Jaſio ne s'offre à ſa penſée.

Dion d'Halicarnaſſe;

Ce que Platon ne preſcrivit qu'en idée fut mis en exécution par Romulus, ſi l'on en croit un célébre Hiſtorien. Il aſſûre, & il eſt le ſeul qui ait fait cette remarque, que Romulus empruntant des Grecs pluſieurs choſes pour l'établiſſement du culte divin donna l'excluſion à toutes les fables qui deshonoroient les Dieux. J'en ai parlé (*l*) dans mon Dictionnaire. Cet Hiſtorien (*m*) a prouve beaucoup la conduite de ce Prince; il dit que le peuple & tous ceux qui ne ſont pas Philoſophes prenent du mauvais côté ces fables-là, & tombent dans l'un ou dans l'autre de ces deux inconveniens, ou de mépriſer les Dieux, ou de ſe porter à toutes ſortes de crimes en conſidérant que les Dieux mêmes les ont commis.

Séneque le Philoſophe;

Le Philoſophe Séneque me fournit deux beaux paſſages: *Je ne ſoucie auſſi peu de vos reſveries*, dit-il, (*n*) *comme fait Jupiter tresgrand & treſbon, des reſveries des Poetes. Aucuns deſquels luy ont donné des aiſles & des cornes. Les autres l'ont fait eſtre adultere, & couchant la nuict dehors. L'un cruel envers les dieux, & l'autre injuſte envers les hommes. Les uns ravifſeur & corrupteur d'enfans de nobles maiſons, & de ſes prochains parens: Les autres parricide & uſurpateur du Royaume d'autruy, & de celuy meſme de ſon pere: à quoy (o) ils ne pouvoyent rien gagner, que FAIRE PERDRE AUX HOMMES LA HONTE QU'ILS AVOYENT DE PECHER, s'ils euſſent creu cela de Jupiter.* Combien leur ſemblent courtes, dit-il (*p*) ailleurs, en parlant des débauchez „ les nuicts qu'ils donnent à l'embraſſe-„ ment des courtiſanes, & à l'yvrongnerie? De „ là vient la fureur des Poetes, qui nourriſſent „ avec leurs fables les erreurs des hommes: qui „ ont creu que Jupiter pour le plaiſir qu'il pre-„ noit de coucher avec Alcmena, avoit redou-„ blé la nuict. Qu'eſt-ce autre choſe (*q*) que „ d'allumer les vices d'avantage, en leur don-„ nant les dieux pour autheurs, & de vouloir ex-„ cuſer la licence de ce mal par l'exemple d'une „ divinité. „

Euripide;

Lipſe en commentant ce dernier paſſage de Séneque a cité des vers d'Euripide, qui portent que les hommes ne ſont plus en droit de cenſurer les débauchez qui imitent les actions des Dieux, & que toute la cenſure doit tomber ſur les Dieux mêmes qui enſeignent de telles choſes (*r*).

Ariſtophane;

Cela me fait ſouvenir que la raiſon que Terence (*s*) prête au jeune homme qui s'excita à un crime par l'exemple de Jupiter, eſt tirée d'Ariſtophane. *Si l'on vous ſurprend en adultere*, voilà le diſcours de ce poete Grec, *vous prouverez que vous n'avez fait nul tort à perſonne, & puis vous rejetterez la faute ſur Jupiter. Il a ſuccombé à l'amour des femmes. Vous qui êtes mortel, ſeriez-vous plus fort que Dieu?* (*t*)

Je ne vous alléguerai point le jugement d'Apollonius de Tyane, je l'ai raporté dans mon Dictionnaire: cherchez y la remarque *H* de l'article *Eſope*.

Chalcidius;

Je vous parlerai de Lucien dans le chapitre ſuivant. Je voudrois vous citer Chalcidius, mais je ne ſai s'il le faut prendre (*v*) ou pour un Chrétien, ou pour un Païen. Quoi qu'il en ſoit, il a déclaré (*w*) que la doctrine qui attribuoit aux Dieux le déreglement des paſſions, a ouvert la porte au crime & au ſacrilége. Une partie de ce qu'il a dit ſur ce ſujet, a été citée par Grotius en confirmation de cette remarque, que les honneurs rendus à des Dieux pécheurs tournent à l'infamie du vrai Dieu, & de la probité, puis qu'ils procurent au vice aſſez attraiant de lui-même que la religion le recommande: *Illud verò peſſimum, quod quibus hominibus hunc honorem tribuerunt, ii comperiuntur magnis vitiis fuiſſe inſignes: ebrioſus Bacchus, mulieroſus Hercules, impius in fratrem Romulus, in patrem Jupiter: ita ut illorum bonos ad Dei veri & probitatis ipſi plurimi ignominiam redundet, dum vitiis ſatis per ſe abblandientibus addis eu religione commendationem* (*u*).

Socrate;

A coup ſûr vous pouvez compter parmi les Païens qui ont crû que la doctrine en queſtion faiſoit un grand tort à la morale, tous ceux qui ont condamné les fables injurieuſes aux Dieux. Socrate mérite en particulier d'être mis dans cette catégorie „ (*y*) Euthyphron accuſoit ſon pere de „ meurtre, & prétendoit pouvoir ſe juſtifier „ par l'exemple de Jupiter le meilleur & le plus „ juſte des Dieux, qui avoit mis ſon pere Satur-„ ne en priſon, parce qu'il dévoroit (*z*) ſes en-„ fans; & par l'exemple même de Saturne, qui „ avoit mutilé ſon pere; ſur quoi *Socrate* lui dit: „ (*a*) *En vérité, Euthyphron, c'eſt là l'accuſa-„ tion que l'on fait contre moi, parce que je ne ſouf-„ fre qu'avec peine, que l'on diſe de ſemblables cho-„ ſes des Dieux, à cauſe de quoi quelcun prétend „ que je ſuis coupable* &c. *Croyez vous en effet qu'il „ y ait des guerres entre les Dieux, de grandes ini-„ mitiez & des combats, & pluſieurs autres cho-„ ſes ſemblables, telles que ſont celles que diſent les „ Poetes?* &c. „ Vous pouvez joindre à ce Philoſophe un grand Orateur du même pais, ſavoir Iſo-

(*l*) „ Dans la remarque *E* de l'article de *Lucrece* Dame Romaine.

(*m*) *Dionyſ. Halicarn. Antiq. Romanar. lib.* 2. *cap.* 20.

(*n*) *Seneca de vita beata cap.* 26. *pag.* 639. Je me ſers de la verſion de Chalvet.

(*o*) *Quibus nihil aliud aſſum eſt quàm ut pudor hominibus peccandi demeretur ſi talia Dos credidiſſent.* Id. ib.

(*p*) *Id. de brevit. vitæ cap.* 16, *pag.* 713.

(*q*) *Quid aliud eſt vitia incendere quàm auctores inferibere Deos, & dare morbo, exemplo divinitatis excuſatam licentiam?* Id. ib.

(*r*) *Nam ut ton illo apud Euripidem, Phabi libidines accuſans:*

— — : ἀλλ' εἰ σ' ἀνθρώπων ναοὺς
Λέγειν δίκαιον, εἰ τὰ τῶν θεῶν κακὰ
Μεμφόμενοι, ἀλλὰ τοὺς διδάσκοντας ψόγε;
. . . . . *hominibus haud nunc exeplus*
Eſt oſt malè loqui aut carpere, ipſi cum Deum
Imitamur acta; ſed Deos, hos qui docent.
Lipſius in Senec. ubi ſupra.

(*s*) „ Voyez les Penſées diverſes ch. 180.

(*t*) *Ariſtoph. in Nubib. Act.* 3. *ſc.* 3. *pag. m.* 151.

(*v*) Voyez Mr. Cave *Hiſtor. literar. ſcript. Eccleſ. pag.* 149.

(*w*) *Chalcidius in Timæum Plat. apud Grotium in Annotat. ad lib.* 4. *de verit. relig. Chriſt. pag. m.* 186.

(*x*) *Grotius de verit. relig. Chriſt. lib.* 4. *pag. m.* 186.

(*y*) „ Le Clerc, Biblioth. choiſ. to. 3. pag. 71. Le paſſage qu'il cite eſt à la page 4. des œuvres de Platon à „ l'édit. de Francfort 1602.

(*z*) „ Platon ſe trompe; car Saturne ne faiſoit plus ce-„ la lors que ſon fils le déthrona: Voiez ci-deſſus, ch. „ 115. au commencement.

(*a*) *Pag.* 49. *Ed. Lugd. Ficini.*

Iſocrate, Varron & quantité d'autres.

Iſocrate (*) qui a montré fortement l'abſurde de ces impies fictions des Poëtes. N'oubliez ni (†) Varron, ni (‡) Cicéron, ni (⊥) Pline, ni (**) Diogene Laërce, ni le grand Pontife (††) Scévola, ni (‡‡) Macrobe, ni ceux qui feignirent que Pythagoras aperçut (⊥⊥) Homere tourmenté dans les enfers.

§. CXXX.

Quel a été le principe réprimant des déſordres que la Religion paienne devoit introduire.

IL s'ofre ici une objection qu'il faut que j'écarte de mon chemin. On me peut dire que mes raiſons prouvent trop, qu'elles vont à faire conclure qu'aucune Société n'a pû ſubſiſter ſous le Paganiſme, ce qui eſt contraire aux événemens. Je répons que la Providence y a pourvû par le moïen des loix humaines, & en conſervant dans l'ame de l'homme les idées de l'honnêteté, & le déſir d'une bonne réputation. Ajoûtez à cela pluſieurs autres intérêts de l'amour propre, & les obſtacles dont les paſſions ſe traverſent réciproquement, comme je l'ai déjà (*a*) dit.

Les Loix empêchoient les déſordres que l'Idolatrie devoit introduire.

Il eſt impoſſible que les hommes ne ſoient bientôt las d'une condition qui expoſe chaque famille à être pillée d'heure en heure, ils conviennent donc de s'épargner mutuellement ſans ſe ſoûmettre à un chef commun, ou bien ils ſe donnent un maître qui faſſe punir les perturbateurs de la ſûreté publique. Quiconque voudroit entreprendre d'aller fourrager chez ſon voiſin allégueroit vainement que s'il dérobe les biens d'autrui, que s'il débauche ou que s'il enleve la femme, la fille d'autrui, il ne fait que ſuivre l'exemple des Dieux, cette excuſe ſeroit fiflée, & il ne laiſſeroit pas d'être abandonné aux rigueurs des loix. Une Dame Romaine, ou Athénienne ſurpriſe en flagrant délit auroit eu beau alléguer qu'une Déeſſe avoit été vûë impunément en pareil état par toute la troupe des Dieux; ſon mari lui eût répondu, *je ne veux pas d'une femme ſi dévote, ni être expoſé au deshonneur de Vulcain: j'uſerai du droit que les loix me donnent, & vous ſerez châtiée ſelon cela, ſauf votre recours à Vénus que vous prenez pour modele de votre conduite.* Et ſi le Galant avoit voulu ſe juſtifier par la raiſon qu'un Dieu (*b*) que Jupiter même ne ſauroit vaincre, l'avoit pouſſé à cette action, & que les Dieux avoient voulu qu'il la fit; car il ne l'auroit point faite, s'ils ne l'euſſent pas voulu (*c*), on lui auroit repréſenté ironiquement que les Dieux vouloient auſſi qu'il portât la peine qu'on lui alloit infliger. C'étoit une peine bien fâcheuſe, (*d*) & qui empêchoit quelquefois que l'on ne pût retomber dans la même faute.

Lucien introduit Ménippe qui raconte qu'aïant lû dans Homere & dans Héſiode pendant ſon enfance les guerres & les ſéditions des Dieux, leurs adulteres, leurs rapines, leurs conjurations contre leurs peres, leurs noces inceſtueuſes, il avoit crû bonnement que c'étoient de belles choſes, & avoit ſenti qu'elles attiroient bien fortement ſon inclination; mais qu'aïant atteint l'âge d'homme, il avoit apris que les loix ordonnoient tout le contraire, & qu'elles défendoient de ſoüiller la couche d'autrui, de ſe ſoulever, & de brigander; que cette oppoſition entre les actions des Dieux, & les loix humaines l'embaraſſa extrêmement; qu'il ne pouvoit s'imaginer ni que les Dieux euſſent donné dans l'adultere, & dans les mutineries ſans juger que c'étoient de bonnes choſes, ni que les Légiſlateurs euſſent ordonné le contraire ſans juger que le bien public le demandoit; que dans cette incertitude il s'adreſſa aux Philoſophes pour aprendre d'eux comment il ſe devoit gouverner, mais qu'ils ne le ſatisfirent pas (*e*). Il eſt viſible que Lucien qui ne perdoit aucune occaſion de ſe moquer des Philoſophes, en traine ici une par les cheveux; car on ne ſauroit douter qu'ils ne fuſſent en état d'aſſûrer Ménippe qu'il faut ſe regler dans ces choſes-là ſur les loix humaines, & non pas ſur les actions attribuées aux Dieux. Les Philoſophes, les Légiſlateurs, les Magiſtrats, toutes les perſonnes éclairées parmi les Grecs, parmi les Romains, ſavoient très-certainement que ces actions-là étoient oppoſées aux devoirs de la morale & de la vie civile, & que pour bien élever la jeuneſſe il ne faloit point lui propoſer en exemple les Divinitez que l'on adoroit publiquement, mais les hommes ſages & vertueux. Rien n'étoit plus propre à ruiner les Sociétez par la corruption des mœurs, que l'imitation de cette eſpéce de Divinitez. Ce que je vous dis là eſt une remarque de ſaint Auguſtin (*f*): *Nihil homines tam inſociabiles reddit vitæ perverſitate, quam illorum deorum imitatio, quales deſcribuntur & commendantur literis eorum. Denique illi doctiſſimi viri, qui rempublicam civitatemque terrenam, qualis eis eſſe debere videbatur, magis domeſticis diſputationibus requirebant, vel etiam deſcribebant, quàm publicis actionibus inſtituebant atque formabant, egregios atque laudabiles, quos putabant, homines potius, quàm Deos ſuos, imitandos proponebant erudiendæ indoli juventutis.* Les loix civiles, & les idées de l'honneur arrêterent les déſordres que la Religion faiſoit déborder, & les empêcherent de tout perdre. Vous ne me nierez pas (*g*) que la corruption des mœurs n'ait été plus grande parmi les peuples ſavans, polis & riches comme les Grecs & les Romains, que parmi certaines Nations groſſieres qui n'avoient ni aſſez d'eſprit, ni aſſez d'argent pour pouſſer loin la débauche & toutes les ſuites du luxe. Athénes, Corinthe, (*h*) Rome, (*i*) Capoüe, Epheſe, Antioche, Alexandrie, &c. ont été ſans doute les lieux où la vie voluptueuſe a fait le plus triompher le vice, mais je croi auſſi que l'on y voïoit les plus grands exemples de la régularité des mœurs. Si la vertu ſortoit du cœur de la plûpart des habitans, elle ſe conſervoit une place dans leur eſprit avec l'idée des attributs qui la font paroître reſpectable. Les perſonnes les plus débauchées avoient de l'admiration

Les idées de vertu ſervoient auſſi de frein.

(*) *Iſocrat. in Laudat. Buſiridi, circa fin. pag. m.* 336.
(†) „ Voïez. ſaint Auguſtin *de civit. Dei lib. 6. cap.* 5.
(‡) „ Voïez ci-deſſus le commencement de ce chap.
(⊥) „ Voïez ci-deſſus ch. 64. p. 282.
(**) *Diog. Laert. in Proœm. n.* 5.
(††) „ Voïez ci-deſſus ch. 49. p. 255.
(‡‡) *Macrob. in Somn. Scip. cap.* 2. *pag. m.* 5.
(⊥⊥) „ Voïez dans mon Diction. la remarque F de l'article *Pythagoras.*
(*a*) „ Ci-deſſus chap. 119. p. 354. chap. 122. p. 357. „ col. 2.
(*b*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 229. pag. 368. col. 2.
(*c*) *Deos credo voluiſſe, nam ni vellent, non fuerat, fcio.* Plaut. in Aulular. Act. 4. ſc. 10. v. 12.
(*d*) „ Voïez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque „ *A* de l'article *Alcée*, & la remarque *F* de l'article *Foulques*, & la remarque *B* de l'article de *Metella.*
(*e*) „ Tiré de Lucien *in neryomanta pag. m.* 300. 301. „ *to.* 1.
(*f*) *Auguſtin. epiſt.* 102. *pag. m.* 864.
(*g*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 119. au commencement.
(*h*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 124. pag. 361. note (*d*)
(*i*) „ Voïez ci-deſſous pag. 378. col. 2.

ration pour les femmes qui ſe diſtinguoient par la ſageſſe de leur conduite. La gloire qui revenoit de cette ſageſſe, encourageoit pluſieurs femmes à ſe préſerver de la corruption, & à bien élever leurs filles. Je croi qu'elles leur étoient fort ſecourables, *Allez au temple de Vénus, afin qu'elle vous rende plus aimables, & qu'elle vous procure un bon mariage; mais gardez vous bien d'imiter ſes mœurs. S'il vous arrivoit de commettre quelque faute de cette nature, nous ne voudrions plus vous voir; vous ſeriez perdues de réputation, vous deshonoreriez, vous affligeriez extrêmement toute la famille, vous ne trouveriez plus à vous marier ſelon votre condition. Si vous liſez l'Odyſſée propoſez vous l'exemple de Pénélope, & non pas celui de Vénus: plus l'impureté ſe débordera, plus brillerez vous; plus ſerez vous admirées par toute la ville, ſi la réputation de votre vertu ſe conſerve pure & nette.* Voila comment les idées de l'honneur humain prévalurent en pluſieurs femmes ſur l'inſtinct de la Nature fortifié par la Religion. Je ne vous dis pas que la jalouſie a été d'un grand uſage pour réprimer cet inſtinct. J'en parle (*k*) ailleurs. Appliquez à pluſieurs autres vertus ce que je remarque ici par raport à la chaſteté.

De même que la ſoif de la reputation.

Il y avoit même des hommes à qui le vice pouvoit faire tort dans l'eſprit du peuple, & qui par cette raiſon étoient obligez de s'attacher à la vertu, ou pour le moins de ſauver les aparences. Un Magiſtrat n'eût pû parvenir à l'aprobation publique ſans paſſer pour homme d'honneur & de probité. Toutes ces choſes bornoient l'irruption des mauvaiſes mœurs à quoi les dogmes de la Théologie Païenne lâchoient la bride.

Il eſt à remarquer que la corruption n'a jamais été ſi grande parmi les Romains, ni parmi les Grecs, qu'un homme & qu'une femme de bien aient paru dignes (*l*) de blâme, & qu'il n'y ait pas eu une note d'infamie attachée à l'impudicité de l'autre ſexe. Il reſtoit ordinairement aſſez d'honneur dans les débauchez les plus inſignes pour honnêter paſſionnément que leurs femmes, que leurs meres, que leurs ſœurs, que leurs couſines ne fiſſent point cauſer d'elles. Perſonne n'eût voulu ſouffrir qu'on lui eût dit, (*m*) *Vous êtes ſemblable aux Dieux, fripon & voleur comme Mercure, adultere, inceſtueux & Sodomite comme Jupiter*, &c. C'étoit faire hommage à la vertu, & cela tenoit en quelque maniere le vice en reſpect. L'éducation pouvoit donner un ſi grand éloignement de certains crimes que l'on n'y pouvoit longer ſans horreur. Ce fut ainſi que Caïus (*n*) deteſta la déclaration d'amour que ſa ſœur lui fit, quoi qu'elle lui alléguât l'exemple des Dieux, *ſequimur magnorum exempla Deorum* (*o*).

Je ne doute pas qu'au tems de la grande corruption de la Grece & de l'Italie, les hommes ne ſe vantaſſent eux mêmes de leurs débauches, & que ſi on les euſſoit ou de leur pédéraſtie, ou de leurs concubinages, ou de leurs adulteres, ils ne fuſſent les premiers à en plaiſanter. Mais ce n'étoit qu'en converſation; car s'ils euſſent été inſultez là-deſſus dans une harangue devant le Sénat ou devant le peuple, le trait les eût percez juſqu'au vif, & ils euſſent employé les derniers efforts pour ſe purger, & pour empêcher que de ſemblables reproches ne les fiſſent exclure des charges, ou n'aggravaſſent les autres accuſations qu'on leur auroit intentées juridiquement. Les Orateurs d'Athenes, & ceux de Rome n'oublioient jamais la mauvaiſe vie de ceux contre qui ils haranguoient: & ſi leur client s'étoit rendu recommandable par la pureté de ſes mœurs, ils ne manquoient jamais de faire valoir cela. C'eſt un ſigne que le jugement du public étoit favorable à la vertu généralement parlant, & il ne faut point douter que toutes choſes étant égales d'ailleurs les ſuffrages des Tribus n'euſſent été en plus grand nombre pour un Candidat ſobre, chaſte, modeſte, que pour ſon compétiteur impudique, & débauché. Ce qui montre que l'aprobation du vrai mérite ſe conſervoit au milieu des plus grands déréglemens, & que la réputation de pudeur & d'honnêteté étoit utile aux hommes mêmes. Ne voila-t-il pas un principe réprimant?

Voulez-vous un exemple? Capoüe me le fournira. C'étoit une ville où les richeſſes, & les avantages de la ſituation avoient introduit le luxe & toutes ſes ſuites. L'inſolence du peuple y étoit extrême, il abuſoit de ſa liberté, & a lieu d'avoir du reſpect pour ſon Sénat, il le haïſſoit à mort (*p*). Il vit l'heure que par les intrigues d'un ſcélérat dont j'ai parlé (*q*) ci-deſſus, il pouvoit en toute ſûreté faire mourir les Sénateurs: *Tunc vocato ad concionem populo, Quod ſæpe, inquit, optaſſis Campam, ut ſupplicii ſumendi vobis in improbo ac deteſtabili Senatu poteſtas eſſet, eam nunc non per tumultum expugnantes demos ſinguloſque, quos præſidiis clientium ſervorumque tuentur, cum ſummo veſtro periculo, ſed tutam bubetis ac liberam* (*r*). Mais parce qu'il étoit queſtion de ſubſtituer d'autres Sénateurs à la place de ceux que l'on puniroit du dernier ſupplice, on n'en fit mourir aucun, car toutes les perſonnes qui furent nommées pour ſuccéder, parurent indignes de cette charge. Vous comprendrez par les paroles de Tite Live que ce peuple ſi corrompu donnoit pourtant l'excluſion à ceux qui manquoient d'une bonne renommée: *Petus in ejus locum virum fortem ac ſtrenuum novum ſenatorem coopratibus, quam de noxio ſupplicium ſumatur. Inde conſedit, & nominibus in urnam conjectis citari quod primum ſors nomen excidit, ipſumque è curia produci juſſit. Ubi audiſum eſt nomen, malum & improbum pro ſe quiſque clamare, & ſupplicio dignum. Tunc Pacuvius: Video quæ ſententia de hoc ſit data, ejicitur pro malo atque improbo, bonum ſenatorem & juſtum eligite. Primò ſilentium erat, inopia potiorsi ſubjiciendi. deinde cùm aliquis omiſſa verecundia quempiam nominaſſet, multo major extemplò clamor oriebatur, cùm alii negarent noſſe, alii nunc probra, nunc humilitatem ſordidamque inopiam, & pudendæ artis aut quæſtus genus objicerent. Hoc multò magis in ſecundo ac tertio ſenatore factum eſt, ut ipſius pudore be-*

(*k*) „ Voïez dans mon Diction. la remarque D de l'article Zyzygus note (*a*) de la 2. édition, ou (38). de la „ derniere.

(*l*) *Tanta vis eſt probitatis & caſtitatis, ut omnis vel pene omnis ejus laude moveatur humana natura, nec uſquam adeo ſit turpiculum vitioſa, ut totum amittat ſenſum honeſtatis.* Auguſtin. de civit. Dei lib. 2. cap. 26. pag. 155.

(*m*) Voici ce qu'Arnobe *lib. 5. pag.* 177. diſoit aux Païens: *Noſtros nobis Deos imperatis, inſimulatis, inſtigatis: quorum ſimiles nec vos eſſe, neque alium velitis quemquam ſanguinis vobis gradu, & jure familiaritatis adjunctum.*

(*n*) „ Voïez dans mon Dictionnaire, l'article *Byblis.*

(*o*) *Ovid. Metam. lib. 9. v. 556.*

(*p*) *Inde Capuam flexit iter* (Annibal) *luxuriantem longa felicitate atque inde ortâ fortunâ: maximè tamen inter corrupta omnia licentia plebis ſuus modo libertatem exercentis, ſenatum & ſibi & plebi olnoxium. Pacuvius Calavius fecerat.* Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353. *Prona ſemper civitas in luxuriam, non ingenerorum modò vitio, ſed affluens copia voluptatum, & illecebris omnis amœnitatis maritimæ terreſtriſque: tum verò ea obſequio principum, & licentia plebis laſciviæ, ut nec libertas, nec ſumptibus modus eſſet, ad contemptum legum, magiſtratuum ſenatuſque, acceſſit &c.* lib. 24. pag. 354.

(*q*) Dans la note précédente.

(*r*) *Livius ibid.*

hominum appareret: quem autem in ejus subſtituerent locum, deeſſe. quia nec eoſdem nominari attinebat, nihil aliud quàm ad audiendà probra nominatos, & multò humiliores obſcuroſque cæteri erant eis, qui primi memoriæ occurrebant. Ita dilabi homines, acciſſimum quodque malum maximè tolerabile dicentes eſſe, jubenteſque ſenatum ex cuſtodia dimittis (t).

Et les idées de vertu & de juſtice.

Le Pere Thomaſſin remarque (*t*) que Platon a dit „ que quand les hommes commencerent à „ s'aſſembler, ils ſe firent tant d'outrages les uns „ aux autres, qu'ils ne tarderent gueres à ſe diſſi„ per encore; qu'alors Jupiter leur envoya Mer„ cure, afin qu'il leur amenaſt la Pudeur & la Ju„ ſtice, comme les ornemens & les liens de la ſo„ ciété, & comme les aſſemblemens de la paix „ & de la concorde . . . . Il eſt donc manifeſte „ que c'eſt Dieu qui poſe les fondemens de noſ„ tre ſociété & de toute noſtre police ſur la Juſ„ tice; ce qui eſt encore évident dans ſon premier „ livre de la République. „ Prenez bien garde à cela, Monſieur, vous y verrez que la Providence divine a choiſi comme la baſe des Sociétez, ou comme le principe reprimant de la malice qui eût empêché les hommes de vivre enſemble, non pas le culte des faux Dieux, mais la pudeur & la juſtice. Ces deux choſes en effet ſuffiſent avec les annexes détaillées (*u*) ci-deſſus, à conſerver les Sociétez, je dis même les Societez infectées de l'Idolatrie païenne. Si elles ſuffiſent à cela, elles ſont à plus forte raiſon ſuffiſantes à maintenir les Sociétez irreligieuſes; car on ſe porte plus violemment au crime lors que l'on y eſt pouſſé, non ſeulement comme les Athées par l'aſſûrance que l'on n'irrite aucun Dieu, mais auſſi comme les Païens par l'eſpérance de la bénédiction des Dieux dont on ſe rend les imitateurs, & que l'on croit être les arbitres de tous les biens de la fortune.

Il eſt raiſonnable que nous entendions par la (*w*) Pudeur les ſentimens du bien honnête plus ou moins vifs ſelon la diverſité des tempéramens, la crainte d'être blâmé, les égards pour la renommée, la honte d'une mauvaiſe action, & que nous entendions par la Juſtice les loix humaines qui puniſſent & qui récompenſent. Nous avons donc tout ce qu'il faut afin d'empêcher que l'Idolatrie païenne n'ait été la ruine totale des Sociétez, qu'à l'exemple de Junon toutes les femmes jalouſes n'aient fait le diable à quatre, & qu'à l'exemple de Saturne & de Jupiter tous les fils & tous les freres n'aient broüillé l'ordre de la ſucceſſion

Cela s'eſt vû très-ſouvent dans les familles roïales, mais l'ambition a été bien plus ſouvent réfrénée, tantôt parce que des fils bien nez & bien élevez prenoient pour la regle de leur conduite la raiſon & la nature, le reſpect, la reconnoiſſance, tantôt parce que les fils trop impatiens de régner prévoioient de grands obſtacles qui les rendroient inutilement odieux, ou qui même leur feroient perdre la vie, s'ils entreprenoient quelque choſe contre leurs peres, tantôt par d'autres raiſons. Si l'on n'avoit pû alléguer aux peuples aucun autre fondement que le zele de ſe conformer à l'uſurpation des Dieux, on n'eût pas fait un parti. Il faut bien d'autres prétextes.

La Philoſophie y étoit auſſi fort utile.

Je ne veux pas finir ce chapitre ſans vous faire prendre garde que le genre humain a eu de grandes obligations à la Philoſophie. C'eſt elle qui a fourni les Légiſlateurs, & qui a fortifié & étendu les idées de l'honneteté: j'avouë que ſes préceptes ne regloient (*x*) point les dévotions populaires, mais ils contenoient dans l'eſprit des Magiſtrats la connoiſſance de la doctrine des mœurs, & l'on prévenoit par là les furieux deſordres que la Théologie fabuleuſe devoit amener naturellement. On ne pouvoit pas la réformer: l'entrepriſe étoit périlleuſe, & auroit pû renverſer la République: il le faloit contenter de prévenir la contagion du mauvais exemple des Dieux. Employons ici la belle apoſtrophe (*y*) de Cicéron. C'eſt en peu de mots un excellent panégyrique de la Philoſophie. Il la repreſente comme la conſervatrice des Societez, & néanmoins nous ne ſaurions diſconvenir qu'elle n'ait été aveugle & extravagante (*z*) ſur le chapitre de la nature de Dieu. Les Philoſophes ſe perdirent dans leurs vains raiſonnemens ſur cette nature incompréhenſible, mais leur morale contint d'excellentes choſes. Les Stoïciens y mêlerent des ſentimens un peu trop outrez, qui formerent néanmoins de grands exemples. Cela étoit plus utile qu'on ne penſoit.

§. CXXXI.

Réfutation de la cinquieme objection, *qui eſt que les Païens ne s'arrêtoient point aux contes des Poetes, & que la multitude des Dieux ne conſiſtoit que dans divers attributs du Dieu ſuprême.*

On ne raiſonne pas ſur les contes des Poetes, mais ſur le culte public du Paganiſme.

VOus prétendez que j'inſiſte trop ſur ce que les Poetes ont dit des Dieux, & que j'en tire injuſtement des conſéquences pour prouver mon paradoxe. Ces contes des Poetes, dites-vous, ne paſſoient que pour des fictions, on s'en moquoit hautement parmi les Païens, on les condamnoit comme des blaſphémes. Il eſt même vrai qu'on ne multiplioit pas les Dieux autant que je m'imagine, on perſonifioit ſeulement les attributs du Dieu ſouverain.

Mais ſoufrez, Monſieur, que je vous demande ſi en me faiſant cette objection vous vous ſouveniez de ce que j'ai obſervé dans les Penſées diverſes depuis le chapitre 125. juſques au chapitre 128 inclusivement. Il me ſemble que vous n'en aviez aucune idée, car j'y déclare que je ne me fonde point ſur les fictions poëtiques, mais ſur le culte public de la Religion Païenne, & je ne diſſimule point que les Philoſophes & quelques autres perſonnes n'aient connu les abus. Je vous prie d'examiner ces chapitres-là, vous y trouverez la réponſe à votre objection.

J'admire qu'un auſſi bon Proteſtant que vous s'efforce de juſtifier le Paganiſme par une raiſon qui pourroit juſtifier ce qu'il y a de plus mauvais dans la Communion Romaine. Vous n'ignorerez pas

(*s*) *Locus ib.*

(*t*) „ Thomaſſin, méthode d'étudier chretiennement „ la Philoſophie pag. 646. 647. Il cite en Latin un long „ paſſage de Platon *in Protagora.*

(*v*) „ Nommement chap. 121. où j'ai parlé des cinq „ moïens que Mr Turretin a articulez.

(*w*) „ Dans le paſſage de Platon que le Pere Thomaſſin a cité.

(*x*) „ Voïez ci-deſſus les chap. 49. 51. & ſuiv.

(*y*) *O vita Philoſophia dux, ô virtutis indagatrix, expultrixque vitiorum, quid non modo nos, ſed omnino vita hominum ſine te eſſe potuiſſet? Tu urbes peperiſti. Tu diſſipatos homines in ſocietatem vitæ convocaſti. Tu eos inter ſe primo domiciliis, deinde conjugiis, tum literarum & vocum communione junxiſti. Tu inventrix legum: tu magiſtra morum, & diſciplina fuiſti.* Cicero Tuſcul. 5. init. fol. m. 271. *D.*

(*z*) Voïez ci-deſſus ch. 68. vers la fin. *& alibi paſſim.*

pas ce que Mr. de Launoi, ce que Mr. Thiers & quelques autres ont écrit contre les fauſſes traditions, ou contre le culte des fauſſes reliques, ou contre les dévotions indiſcretes pour la ſainte Vierge. Voudriez-vous que cela ôtat le droit d'imputer à la Communion de Rome tous les abus qui s'y pratiquent hautement & publiquement? Qu'on permette tant qu'on voudra à quelques Docteurs de rejetter la légende de ſaint Jaques, l'Eſpagne & toute l'Egliſe Romaine ne leront pas moins reſponſables des pelerinages de Galice, & des autres cultes de ce Saint autoriſez publiquement. Il ne faut donc pas que vous m'alléguiez que les folies du Paganiſme n'avoient point l'aprobation des Philoſophes: c'eſt aſſez pour moi qu'elles fondaſſent les actes publics de la Religion, & que les myſteres les plus auguſtes, les anniverſaires les plus magnifiques, &c. euſſent pour baſe une tradition honteuſe aux Divinitez des Gentils. Lors que les Peres eurent fait valoir contre les Païens les objections foudroiantes que cela fournit, il y eut des gens qui s'efforcerent d'éluder le coup en rejetant ſur les licences poëtiques ce qui étoit reproché à l'ancienne Religion: mais ce foible retranchement fut forcé bien-tôt, car on prouva (a) d'une maniere démonſtrative que ce que les Poetes avoient dit des Dieux, étoit l'objet de la Religion des peuples.

Si les Athéniens avoient crû que ce n'étoient que des fables, auroient-ils trouvé mauvais (b) que Socrate déſaprouvât que l'on eût de telles idées des Dieux? Il n'y avoit guere de choſes plus contraires à la Raiſon que de dire que les plus grandes Divinitez deſcendoient du ciel en terre pour coucher avec des femmes. Cependant les peuples n'en doutoient point; car ſi cela leur eût temblé fabuleux, on ne leur auroit point perſuadé qu'Alexandre étoit fils de Jupiter, & que le Dieu Mars avoit fait deux fils (c) jumeaux à une Veſtale. Perſonne n'auroit oſé commencer de répandre de tels contes, ſi l'on n'avoit ſû que de ſemblables récits des anciens Poetes paſſoient pour des vérités. La credulité des Romains étoit ſi grande ſur ce point-là, que ſous l'Empire de Tibére une très-illuſtre Dame ſe perſuada fortement que le Dieu Anubis avoit joui d'elle toute une nuit. Elle le perſuada a ſon mari, & apparemment l'on & l'autre ſeroient morts avec cette foi, ſi la fourberie des Prêtres d'Iſis n'avoit été découverte (d). Je vous ai dit (e) comment Auguſte alléguoit dans une harangue le mariage des Dieux, & vous avez vû (f) ce que l'on diſoit de la jalouſie de Junon pendant les guerres d'Annibal. Il eſt peu a craindre que l'on ne ſe repréſente trop credules les anciens Païens. L'Empire de Babylone a été extrémement floriſſant: les ſciences y étoient fort cultivées, & néanmoins on y croioit que les idoles mangeoient & bûvoient: on faiſoit porter chaque jour à celle de Bélus une grande quantité d'alimens (g). Les Eſpagnols ont trouvé la même folie dans le Mexique (h).

Les Payens adorent un grand nombre de Divinitez.

Les fauteurs du Paganiſme au tems des Peres s'éforcerent de montrer que tous les Dieux ſe pouvoient réduire à un, mais ce ſubterfuge fut auſſi vain que le précédent. On leur montra que par le culte public la diſtinction entre Jupiter, & les autres Dieux étoit manifeſtement réelle. Je pourrois étaler beaucoup de preuves là-deſſus, mais je ne veux pas m'y étendre. Je vous prierai ſeulement de voir dans mon (i) Dictionnaire l'article d'un Roi de Lacédémone qui fâchant la volonté de Jupiter, s'informa auſſi de celle d'Apollon. J'euſſe pû dire qu'un autre (k) Roi du même pais ayant raporté aux Ephores la réponſe que Jupiter lui avoit faite par ſon oracle de Dodone, reçut ordre d'aller auſſi conſulter à Delphes l'Oracle d'Apollon ſur le même fait, & qu'il s'adreſſa ainſi à ce dernier Dieu, (l) *Etes-vous du même avis que votre pere?* C'étoit ſupoſer que les réponſes de l'Oracle d'Apollon pouvoient être différentes des réponſes de l'Oracle de Jupiter. On croioit donc que ces deux Divinitez étoient diſtinctes; car ſi tous les Temples euſſent été conſacrez au même Dieu ſous différens noms deſtinez à repreſenter la différence de ſes attributs, tous les lieux où l'on conſultoit l'Oracle euſſent eu raport à Dieu entant que ſavant. En ce cas-là ces ſortes de lieux pouvoient être multipliez, & diſperſez par toute la terre pour la commodité publique, cela ne prouveroit rien en ma faveur; mais il eût été abſurde, & blaſphematoire d'éprouver ſi les réponſes d'un Oracle s'accordoient avec les réponſes d'un autre, car c'eût été ſupoſer que la ſcience de l'être ſuprême n'étoit pas toûjours égale. La vérité eſt que les Païens ſe perſuadoient qu'entre les Dieux les uns étoient plus habiles & plus puiſſans que les autres. Ils ne les conſidéroient donc pas comme des vertus ou comme des attributs du même Dieu. Comment euſſent-ils pû entrer dans cette penſée eux qui éprouvoient ſouvent que les victimes ofertes à une Divinité donnoient de tres-bonnes eſpérances pendant que les victimes ofertes à une autre Divinité donnoient de la crainte? J'ai cité (m) ſur ce ſujet un beau paſſage de Cicéron. Ne croioient-ils pas qu'il arrive aſſez ſouvent (n) qu'on eſt maltraité par quelque Dieu & aſſiſté par un autre? Junon faiſant perdre une bataille (o) parce que Varron avoit mis en ſentinelle un beau garçon dans le Temple de Jupiter, pouvoit-elle être conſidérée comme un attribut de Jupiter, & non pas comme une perſonne auſſi diſtincte de ce Dieu qu'une femme eſt diſtincte de ſon mari?

Saint Auguſtin (p) a réfuté admirablement tous les ſubterfuges des Docteurs Païens. Il a montré que ſi tous les Dieux ſe pouvoient réduire à un, c'étoit

(a) „ On n'a qu'à lire Arnobe & les autres Peres qui „ ont écrit contre les Payens.

(b) „ Voiez ci-deſſus ch. 129. vers la fin.

(c) „ Romulus & Remus.

(d) „ Voiez Joſephe *Antiq. Judaicar. lib.* 18. *cap.* 4. „ où la choſe eſt racontée fort au long.

(e) „ Ci-deſſus ch. 49. p. 255. col. 1.

(f) „ Ci-deſſus ch. 127. pag. 365. col. 2.

(g) „ Voïez dans les Bibles de Geneve parmi les livres „ Apocryphes l'hiſtoire de l'idole Bel. Elle paſſe pour ca„ nonique dans l'Egliſe Romaine, & fait une partie du „ 14. chapitre de Daniel.

(h) „ L'exercice *de ces Religieuſes* eſtoit de nettoyer & „ balier le temple, & apreſter chaque matin à manger „ a l'idole & à ſes miniſtres de l'autoſme que recueil„ loient les religieux. La viande qu'ils appreſtoient à l'i„ dole eſtoit des petits pains en figure de mains & de „ pieds, comme du maſſe-pain, & appreſtoient avec ce „ pain de certaines ſauces qu'ils mettoient chaque jour „ au devant de l'idole, & ſes Preſtres le mangeoient comme „ me ceux de Baal, que conte Daniel. *Joſeph Acoſta, „ hiſt. natur. & morale des Indes liv. 5. ch. 15. fol.* 234. *de „ l'edition Françoiſe de Paris* 1598. *ſelon la traduction de „ Robert Regnault.*

(i) „ Voïez y la remarque *A* de l'article *Areſpolis.*

(k) *Ageſilaus II.* Voïez Plutarque *in Lacon. apophth. in fin.*

(l) Ἀνακλᾶι, ὦ δοκεῖ σοι ὁ αὐτὸς τῷ πατρί? *Apella, idem ne tibi videtur quod pater?* Plutarch. ib. pag. 209.

(m) „ Dans le Dictionnaire critique remarque *A* de „ l'article *Areſpolis.*

(n) *Saepe premante Deo fert Deus alter opem*
Mulciber in Trojam, pro Troja ſtabat Apollo, &c.
Ovid. Triſt. lib. 1. eleg. 2. init.

(o) „ Voïez ci-deſſus pag. 365. col. 2.

(p) *Auguſt. de civit. Dei lib.* 4. *cap.* 11. *& ſeq.*

c'étoit une choſe ridicule que d'adorer plus d'un Dieu. Craigniez-vous, demande-t-il, la colere des parties de Dieu que vous n'auriez pas adorées ſéparément? Mais en ce cas-là les Dieux ſeroient-ils ou les facultez, ou les membres, ou les parties d'une ſeule Divinité? N'auroient-ils point chacun ſa vie particuliere, ſi l'un s'irritoit pendant que l'autre s'apaiſeroit? Craigniez-vous que tout Jupiter ne ſe tachât ſi chacune de ſes parties n'étoit honorée en particulier? Quelle folie! Oublie-t-on quelque choſe quand on prend le tout? Et comment avez-vous oſé ommettre le culte de pluſieurs étoiles? D'où vient que vous n'avez pas appréhendé l'indignation de tant d'Aſtres, qui n'ont été honorez d'aucun autel? Si vous dites que vous les avez compris dans le culte du grand Dieu dont ils ſont partie, que n'en uſez-vous de la même ſorte envers les autres parties de ce tout? Il les réduit ainſi à l'abſurde par tous les côtez: (q) *Quid ejus* (Jovis) *contemneretur cùm ipſe coleretur? Si autem metuendum fuit, ne prætermiſſæ ſive neglectæ partes ejus iraſcerentur: nonne go ut volunt, velut unius animantis hæc tota vita eſt, quæ omnes ſimul continet Deos, quaſi ſuas virtutes, vel membra, vel partes: ſed ſuam quæque pars habet vitam à cæteris ſeparatam, ſi præter alteram iraſci alteri poteſt: & ulla placari, ulla concitari. Si autem dicitur omnes ſimul, id eſt, totum ipſum Jovem potuiſſe offendi, ſi partes ejus non etiam ſingillatim minutiſimque colerentur, ſtultè dicitur. Nulla quippe earum prætermitteretur, cùm ipſe unus qui haberet omnia, coleretur. Num ut alia omittam, quæ ſunt innumerabilia, cùm dicunt, omnia ſyderа partes Jovis eſſe, & omnia vivere atque rationales animas habere, & ideo ſine controverſiâ Deos eſſe, non vident, quàm multos non colant, quàm multis ædes non conſtruant, aras non ſtatuant: quas tamen paucitſimis ſyderum ſtatuendas eſſe putaverunt, & ſingillatim ſacrificandum. Si igitur traſcuntur, qui non ſingillatim coluntur, non metuunt paucis placetit, toto cœlo irato vivere. Si autem ſtellas omnes ideo colunt, quia in Jove ſunt, quem colunt, iſto compendio poſſent in illo uno omnibus ſupplicare. Sic enim nemo traſceretur, cum in illo uno omnibus ſupplicaretur, nemo contemneretur, potius quàm cuiſit quibuſdam juſta iraſcendi cauſa illis, qui prætermiſſi eſſent, multo numeroſioribus præberetur.* Le Moine dont le Valeſiana (r) fait mention auroit dû bien méditer ſur ce paſſage de ſaint Auguſtin.

Pour vous le dire en paſſant vous pouvez voir là les abſurditez épouvantables de la doctrine, qui donne à Dieu une nature compoſée. C'eſt s'engager néceſſairement à reconnoître (s) une infinité de Dieux, & alors le culte exact eſt impraticable, à moins qu'on ne le réduiſe à ſervir en gros toute cette infinité; car pourquoi adoreroit-on en particulier quelques uns des Dieux plûtôt que les autres? Si chacun n'étoit pas content de l'adoration générale renduë au tout, on avoit toûjours à craindre la colere de la plus grande partie. Je crois que c'eſt l'une des raiſons qui engagerent les Païens à multiplier ſans fin, & ſans ceſſe les dévotions qu'ils afectoient à des Dieux particuliers; mais ils avoient beau faire, ils en laiſſoient plus qu'ils n'en prenoient, & ils ne remédioient point à leurs omiſſions, quand ils ajoûtoient une expreſſion générale aux invocations particulieres. Virgile ayant invoqué le Soleil, la Lune, Bacchus, Cérès, les Faunes, les Dryades, Neptune, Ariſtée, Pan, Minerve, Triptoleme, Silvain, s'adreſſa en général (t) à tous les Dieux, & à toutes les Déeſſes de l'agriculture. Il en uſa de la ſorte pour n'oublier aucune Divinité, (u) & il ſuivit en cela l'ancien rituel des Pontifes, qui dans tous les ſacrifices invoquoient d'abord en particulier un certain nombre de Dieux, & puis tous les Dieux en général. Cette précaution étoit vaine, puis qu'elle n'excluoit point une diſtinction qui pouvoit choquer une infinité de Dieux; car les Divinitez qui n'étoient priées qu'en général, devoient trouver fort mauvais, qu'on ne leur fit point l'honneur, qu'on rendoit à quelques autres de les prier nommément. Quoi qu'il en ſoit, je ne veux que ce rituel pour vous convaincre que la Religion publique ſuppoſoit une diſtinction réelle entre les Divinitez qu'elle adoroit. Je ne vous dis pas que dans tous les formulaires de priere, ou de vœu, l'on obſervoit la précaution que je traite ici d'inutile. J'en ai donné un exemple ci deſſus (w), & vous en trouverez beaucoup d'autres dans Barnabé Briſſon (x), & au commentaire de Mr. de Boiſſieu ſur le vers 83. de l'Invective *in Ibin*. Ovide l'auteur de ce poeme ſi rempli d'imprécations fut très-exact à parcourir toutes les claſſes des Dieux. Il s'adreſſa nommément à un grand nombre de Divinitez, & conclut (y) par la formule générale. On ſeroit aveugle ſi l'on ne voioit pas dans ce Cérémonial de Religion la différence perſonelle d'un Dieu à un autre Dieu.

Les Philoſophes, les Stoïciens principalement voulurent réduire à quelque ſyſtême raiſonnable la mythologie des Poetes qui ſervoit de baſe à la Religion du peuple. Ils s'aviſerent de cela avant même la naiſſance du Chriſtianiſme, & ſans y être forcez par les reproches des Chrétiens. Ils chercherent je ne ſai quels ſens allégoriques, ou myſtiques dont ils formerent un ſyſtême fondé ſur des dogmes de phyſique; mais ils ſe rendirent plus ridicules que les Poetes mêmes, & ne purent trouver aucune unité de Dieu. J'en ai parlé dans mon (z) Dictionnaire. Conſultez Voſſius (a) qui a remarqué trois erreurs groſſieres dans la Théologie des Stoiciens; mais n'aprouvez pas ce qu'il ajoûte qu'ils (b) n'ont reconu qu'un Dieu. Il devoit les accuſer de la même faute qu'il a trouvée dans ceux qui adoroient la Nature. S'ils l'adoroient comme un ſeul être ils n'adoroient qu'une préciſion ou qu'une abſtraction de leur eſprit. s'ils ado-

(q) *Id. ib. cap.* 11. *pag. m.* 424.

(r) „ Que n'auroit point fait *Innocent XI.* s'il avoit ouy „ parler de l'impertinente devotion de ce Moine dont „ M. . . nous parlon l'autre jour! n'auroit-il pas con- „ damné rigoureuſement des Supérieurs, qui ſouffrent „ qu'un de leurs viſionnaires faſſe imprimer des Oraiſons „ adreſſantes a toutes les parties du corps de la ſainte „ Vierge en particulier? La Religion, la pudeur & le „ bon ſens ne ſont-ils pas bleſſez par une extravagance „ ſemblable? *Valeſiana pag.* 46. *idit. de Holl.*

(s) „ Voiez ci-deſſus ch. 26. p. 215. col. 2.

(t) *Diique deæque omnes ſtudium quibus arva tueri,*
Quique novas alitis non ullo ſemine fruges,
Quique ſacra largum cultis demittitis imbrem.
Virgil. Georg. lib. 1. v. 21.

(v) *Poſt ſpecialem invocationem, transit ad generalitatem: ne quid numen præteriret. Idcirco Pontificum per quos ritus veteri in omnibus ſacris poſt ſpeciales dei, quos ad ipſum ſacrum quod fiebat neceſſe erat invocari, generaliter omnia numina invocabantur.* Servius in Virgil. lib.d. pag. m. 63. D.

(w) „ ch. 64. vers la fin.

(x) *Barn. Briſſonius de formulis populi Romani lib.* 1.

(y) *Denique ab antiquo, deos veteresque novoſque,*
In noſtram cunctis tempus adeſſe, Chao.
Ovid. in Ibin v. 83.

(z) „ Voïez y art. *Carneade.* rem. 1. *Chryſippe* rem *H.* „ *Jupiter* rem *N.*

(a) *Voſſius de orig. & progr. idolol. lib.* 7. *cap.* 7. *pag. m.* 339. 340.

(b) *Id. ib. pag.* 341.

adoroient quelque choſe qui exiſtât hors de leur entendement, ils adoroient autant d'êtres qu'il y a de natures particulieres; car il n'exiſte point de Nature univerſelle, il n'exiſte que la nature de ceci & de cela, & ainſi il y a réellement autant de natures diſtinctes que d'individus (*).

Songez, je vous en conjure, à tout ce que je viens de vous dire, vous abandonnerez bientôt votre cinquieme objection.

§. CXXXII.

Remarques de Savonarola contre ceux qui vouloient exténuer l'Idolatrie paienne.

Sentimens de Savonarola ſur l'Idolatrie Paienne.

POur vous y engager plus promptement je vous citerai un homme que vous vénérez beaucoup, c'eſt le célébre Savonarola; je ſai que vous êtes du nombre des Proteſtans qui le conſiderent comme un vrai Martyr. S'ils ont raiſon, c'eſt dequoi il ne s'agit pas ici, j'en parle (a) ailleurs. Il a fait un livre pour prouver la vérité de la Religion Chretiennne, c'eſt un des meilleurs Ouvrages qui aient paru ſur ce grand ſujet. Je vous exhorte à y chercher le (b) chapitre intitulé, *que la ſecte des Idolatres eſt ſur toutes les autres remplie de vanité.* L'Auteur y montre que les Païens (c) *reconnoiſſoient & adoroient DIVERS Dieux & DIVERSES idoles*, & que ce ſeroit en vain que *quelques-uns pourroient, peut eſtre, dire que bien qu'ils adoraſſent maintes déitez, ils rapportoient neantmoins tout eſt honneur un grand Dieu, qu'ils adoroient en la perſonne de tous les autres Dieux.* Il remarque que le peuple n'entendoit point cette diſtinction, *& d'autre part que les Payens faiſoient en leurs cérémonies perverſes une infinité de choſes vaines, ridicules & contraires aux bonnes mœurs, & à l'honneſteté publique. Et ſi ne faut-il pas cependant penſer que ces folies & inſolences fuſſent ainſi commiſes par des hommes meſchans, deſireux d'aneantir & depraver le culte des Idoles: veu que ces folles couſtumes & ceremonies eſtoyent ſoigneuſement gardees en tout l'univers, meſmes des plus grands ſeigneurs de la terre . . . .* (d) *qu'on n'a pas veu que les eſprits adorez par les Payens, bien qu'ils rendiſſent reſponce à beaucoup de negoces, par leurs Idoles, ayent neantmoins jamais bien rangé les ames & les entendemens des humains, à un vray culte, & à quelque bonne & ſainčte vie. Au contraire, nous liſons en maints lieux comme ils ont touſ ſin perverty, & guaſté tout bon ordre . . . . que parmy ces dieux, il y avoit preſque touſiours guerre, diſſention, diſcorde, deſordre, ſacrileges, inceſtes, & tant d'autres choſes impies & deteſtables, que les cheveux dreſſent en la teſte ſeulement de les entendre, joint que les fabuleuſes hiſtoires prinſes & forgées de leurs propres meſfaits, n'avoyent deſia que laiſſé un très-mauvais exemple au monde. . . .* (e) *Ils ont ſans fin cherché d'envelopper les hommes en mille & mille vanitez, & en autant de diverſes & trompeuſes fallaces: Si bien qu'on ſe trouvoit beaucoup mieux uprins és choſes divines, à la vertu, & à la bonne vie, dans l'eſcole ou academie des Philoſophes, ſçavoir eſt de Pithagore, de Socrate, de Platon & d'Ariſtote, que dans les temples & ſinagogues de ces dieux. Et ces meſmes Philoſophes, qui meſpriſoyent ce culte de Démons, ou qui n'en tenoient un moins guere de compte, eſtoyent de vray encor meilleurs & plus gens de bien que tous ces Dieux, ni que tous ces Preſtres inceſſamment ſoigneux & attentifs aux ſacrifices.* Il n'oublie point de dire que les faux Dieux (f) ont *favoriſé ceux, qui ſe ſervoient des arts magiques, ſous l'enchantement deſquels ſe commettoient une infinité de paillardiſes, d'inceſtes & d'adulteres, de coups, de bleſſeures & de meurtres ſur des pauvres Innocens, & ſouz l'impie auctorité deſquels les plus meſchans hommes de la terre eſtoient favoriſez, eſlevez, & recognuz, ſans mettre en ligne de compte tant d'autres vilenies, que les hommes droits & juſtes ont condemnées par des loix très-ſeveres, comme iniques & abominables.*

Ce qu'il dit de la cruauté de la Religion païenne, trouvera ſa place commodément en quelque autre lieu.

§. CXXXIII.

Examen de la ſixieme objection, qui eſt que la crainte des faux Dieux a été capable de ponſſer ſouvent les Idolatres à faire une bonne action, & de les détourner d'une mauvaiſe entrepriſe.

Si la crainte de la juſtice divine a retenu les Payens.

L'Argument que vous fondez ſur l'activité de la crainte vous auroit paru moins fort ſi vous l'aviez bien conſidéré de tous les côtez. La crainte, me dites vous, eſt un des plus grands reſſorts de la conduite des hommes. Elle les contraint de faire cent choſes pénibles, & de s'abſtenir de ce qui leur eſt le plus agréable. Quelle violence ne ſe font-ils pas lors qu'il s'agit d'éviter un plus grand mal? Puis donc que les Idolatres attribuoient à leurs faux Dieux la force de châtier & dans ce monde, & dans l'autre, & qu'ils les faiſoient les maîtres de la foudre, de la grêle, des tempêtes, de la peſte, & de la famine, & des tourmens de l'enfer, ils devoient en mille rencontres ſe déterminer ou à ceci, ou à cela par la crainte de la juſtice divine. Or c'eſt un frein, c'eſt un éperon qui auroient manqué à des Athées.

Je vous accorde que la peur eſt un principe très-actif, & très-puiſſant, & ſi vous vous contentiez de prétendre que la Religion païenne a introduit dans la conduite des hommes une infinité de modifications, qui n'auroient point eu de lieu ſous un état d'Athéiſme, la diſpute ceſſeroit bien-tôt entre vous & moi. Mais votre prétenſion va beaucoup plus loin, & vous ne pourriez me faire une objection conſidérable, ſi vous ne ſupoſiez que les modifications particulieres dont le culte des faux Dieux a été cauſe, ont augmenté le mérite, ou les bonnes qualitez de l'homme. Voilà l'état de la queſtion.

Elle a fait bâtir des Temples, inſtituer des fêtes, & offrir des victimes &c. aux Idoles.

Pour le diſcuter méthodiquement, je dois vous dire que la crainte des faux Dieux a donné aux Sociétez païennes ce caractere particulier qu'elles ont bati des temples, & inſtitué des fêtes, & offert des ſacrifices, & rendu de grands honneurs à des Idoles. Cela ne ſervoit de rien à rendre les hom-

(*) *Particularem* (naturam) *voco, qua eſt hujus, vel illius ſoboris, regionis, hominis, muti animantis, arboris, lapidis, & pariter aliorum. Univerſalis eſt, qua ex omnium individuorum, ac proinde etiam ſpecierum naturis, animo colligitur . . . . hac nihil eſt aliud, quam natura omnes particulares animo collecta: ut quod in particularibus non eſt, nec in univerſali eſſe poſſit.* Id. ib. p. 337.

(a) „ Dans l'article *Savonarola*, qui eſt déjà tout dreſſé pour le ſupplement de mon Dictionnaire. On *l'a inſéré dans le dern. Edit.*

(b) „ C'eſt le 4. du 4. livre: je me ſers de la traduction „ Françoiſe imprimée à Paris l'an 1601.

(c) *Hieron. Savonarola in triumpho Crucis lib. 4. cap. 4. fol.* 213. de la traduction faite par A. d'Eſcarras & imprimée à Paris l'an 1601.

(d) *Id. ib. fol.* 214.

(e) *Id. ib. fol.* 215.

(f) *Id. ib. f.l.* 216. *verſo.*

hommes plus agréables à Dieu, & les lui rendoit au contraire plus deſagreables, que s'ils n'euſſent reconnu aucune Divinité. S'ils joignoient au culte extérieur le culte intérieur, je veux dire l'amour des Idoles, ils ne faiſoient que provoquer (*a*) davantage la jalouſie du vrai Dieu. Tant s'en faut donc que l'Idolatrie païenne augmentât auprès de Dieu le mérite, & les bonnes qualitez de l'homme, qu'au contraire elle les diminuoit. Mais laiſſons cette conſidération, il doit deſormais paſſer pour conſtant qu'en fait de crimes de leze majeſté divine au premier chef le Paganiſme a ſurpaſſé l'Athéiſme. C'eſt une afaire que nous devons regarder comme expediée. Il s'agit entre vous & moi d'un autre point depuis le commencement du chapitre 108. Nous ne comparons plus depuis ce lieu-là le Paganiſme, & l'Athéiſme que par raport au bien temporel des Sociétez. Voïons donc ſeulement de quel uſage l'Idolatrie des Gentils a pû être au bonheur, & à la proſpérité des peuples, entant que cette proſpérité dépendoit des bonnes mœurs; car pour ce qui eſt des utilitez dont la Religion n'eſt cauſe que par accident, & qui n'en réſultent que par l'adreſſe avec laquelle la Politique ſe ſait prévaloir des ſuperſtitions du vulgaire, nous en parlerons plus à-propos dans (*b*) un autre lieu.

Je ne m'amuſerai point à vous prouver que les victoires, les richeſſes, les moiſſons fertiles de quelques Nations n'étoient pas la récompenſe de leur zèle pour les Idoles. Vous ſeriez à peine initié aux élémens du Chriſtianiſme, ſi vous vous perſuadiez que le même Dieu, qui a tant fait éclater (*c*) ſon indignation contre l'impiété des Idolatres, & qui abandonna pour jamais les dix Tribus d'Iſrael à cauſe (*d*) de leurs faux cultes, & qui pour la même raiſon châtia ſouvent, & avec une ſéverité extraordinaire l'autre partie du peuple Juif (*e*) répandoit ſes bénédictions temporelles ſur les Grecs, & ſur les Romains, parce qu'ils avoient plus d'attachement, que leurs ennemis aux Dieux de bois & de pierre. La vertu morale auroit pû être récompenſée de cette façon, mais non pas l'Idolatrie.

Mais elle n'inſpiroit point ſur la morale.

Aïant ainſi écarté, je vous dis, Monſieur, & je vous ſoûtiens que la crainte des Dieux des Gentils n'étoit pas fort propre à rendre les hommes plus honnêtes gens, ni plus capables de s'aquiter de ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Le Paganiſme ne donnoit point de leçons (*f*) qui fiſſent ſavoir de la part des Dieux, qu'ils puniroient ſéverement l'ambition, la violence, & l'avarice des Souverains; l'impatience, la déſobéiſſance, & la révolte des Sujets, & en général toutes les actions humaines non conformes à la probité, à la pureté, & à la juſtice. On ſe contentoit d'enſeigner qu'ils ſe vengeoient rigoureuſement de ceux qui n'honoroient point leurs temples, leurs ſtatues, leurs Miniſtres, ou qui mépriſoient les céremonies de la Religion, les augures, les auſpices, &c. Le ſacrilege & le parjure étant des offenſes directes de la majeſté des Dieux, on diſoit auſſi qu'ils les puniſſoient; mais le ſimple vol, & le menſonge n'étant point contraires à des ordonnances qu'ils euſſent expreſſément ſignifiées, on ne croioit pas qu'ils s'en ſouciaſſent. Cela s'étendoit ſur tout le reſte de la morale plus ou moins. S'ils faiſoient paroître leur irritation, on n'enſeignoit pas qu'elle fut fondée ſur la corruption des mœurs, & qu'il les falut apaiſer par un changement de vie (*g*), il ſuffiſoit de réparer la négligence du culte extérieur, ou d'y ajoûter quelque choſe, de bâtir quelque nouveau temple, d'inſtituer des anniverſaires, de multiplier les victimes, &c. (*h*) Le Paganiſme n'étoit proprement parlant qu'un trafic (*i*) de biens temporels. Les hommes en étoient quittes pour des prieres, pour des génuflexions, & pour des ofrandes, & les Dieux pour le don de la ſanté, & des richeſſes, & du bon ſuccès d'une entrepriſe. La vertu n'entroit point dans ce commerce, on ne la demandoit point aux Dieux (*k*), on ne la croïoit point néceſſaire pour les apaiſer, ou pour prévenir leur colere, & on leur demandoit hardiment (*l*) des faveurs injuſtes. On les accuſoit même d'ingratitude s'ils laiſſoient ſans récompenſe les honneurs qu'on leur rendoit, & que l'on croioit leur être utiles. Voïez ci-deſſous le chapitre 135.

Il eſt donc fort mal aiſé de comprendre, que la crainte des Idoles ait pû faire ſurmonter à un Païen les paſſions qui le détournoient d'une bonne œuvre, ou celles qui l'animoient à une mauvaiſe entrepriſe. On ne ſauroit voir que ſi un Païen a ſoûtenu de ſes conſeils, & de ſon argent, & de ſa recommandation les droits de la veuve & de l'orphelin, lors que cela l'expoſoit à de dangereuſes inimitiez, la crainte des Dieux ait été cauſe qu'il a préferé l'honnête à l'utile. On ne comprend pas que ſi une femme païenne excitée par l'aiguillon de la volupté, & par les promeſſes d'un galant, a reſiſté à la tentation, ç'ait été à cauſe de la crainte de ſes Dieux. On ne croioit pas qu'ils exigeaſſent de tels ſacrifices, & qu'il y eut des peines au ciel, ou contre ceux qui ne s'expoſeroient pas en protegeant l'innocence au reſſentiment d'une famille accréditée, ou contre ceux qui preferoient à la chaſteté un plaiſir très-profitable. On croioit avoir rempli tous les devoirs de la Religion pourvû qu'on n'eût pas manqué aux actes du culte externe; & en tout cas on s'aſſûroit d'apaiſer les Dieux par quelques préſens, & vous voulez que de peur de leur déplaire on ſe ſoit porté au bien, on ſe ſoit détourné du mal en dépit de ſes paſſions favorites. Vous ne me perſuaderez point cela.

La converſation à la vûë d'un

Vous vous étendez beaucoup ſur la penitence qui ſaiſiſſoit les villes les plus corrompuës & les plus

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ch. 49. vers la fin.
(*b*) „ C'eſt-à-dire, dans les réponſes à l'objection fondée ſur ce que l'on a toujours ſupoſé que la Religion „ eſt la principale baſe des Etats.
(*c*) „ Dans mille endroits de la Bible & ſur tout dans „ les Pſeaumes & dans les Prophetes.
(*d*) „ Voïez le 2. livre des Rois chap. 17.
(*e*) „ Voïez le 2. livre des Rois *ibid.* & chap. 23. v. „ 26. & 27. & *alibi paſſim.* Voïez auſſi ci-deſſus chap. „ 87.
(*f*) „ Voïez ci-deſſus les chapitres 53. & 54.
(*g*) „ Voïez ci-deſſus les chapitres 49. 51. & ſuiv.
(*h*) „ Notez que la peſte ravageant l'armée des Grecs „ devant Troïe, Achille n'imagina point d'autre cauſe „ que l'oubli de quelque ſacrifice, ni d'autre remede que „ des ſacrifices:

Εἰν' ἄρ' ὄγ' εὐχωλῆς ἐπιμέμφεται, εἶθ' ἑκατόμβης,
Αἴ κέν πως ἀρνῶν αἰγῶν τε τελείων,
Βούλεται ἀντίασιν ἰφθίμου δηΐου ἀρῆναι.
Sive hoc [nos] *ob vota non-reddita numquid, ſive ob hecatombon,*
[Aut] *ſi ferâ agnorum nidorem caprarumque lactarum*
Velit aſſentus à nobis poſtea depellere.
Homer. Iliad. lib. 1. v. 65.

„ On voit dans le même livre d'Homere v. 39. que Chryſes ne fait ſouvenir Apollon, que des ſacrifices qu'il „ lui avoit offerts &c.
(*i*) „ Voïez ci-deſſus ch. 49. & 51.
(*k*) „ Voïez ci-deſſus le chap. 54.
(*l*) „ Voïez ci-deſſus ch. 54. vers le commencement. & „ Lucien *in Icaromenippo pag.* 296 *to.* 2.

grand péril, commun aux Athées & aux Idolatres.

plus ſuperſtitieuſes, lors qu'un grand péril les avertiſſoit de la colere des Dieux. Mais permettez moi de vous dire qu'en ce qui regarde les effets d'un péril préſent les Sociétez paiennes n'avoient aucun avantage ſur les peuples qui auroient été ſans Religion. Ceux qui n'aiant point de connoiſſance qu'il y ait un Dieu, ne le craignent point à la vûë d'une tempête, ne ſont pas moins conſternez que les Idolatres: ils ont autant de fraieur des élémens irritez que les autres hommes: l'air en feu, la foudre tombant de toutes parts, une inondation furieuſe, un ouragan, un tremblement de terre, un naufrage preſque certain épouvantent toutes ſortes de perſonnes, ſoit qu'elles aient de la Religion, ſoit qu'elles n'en aient point. Les habitans d'une ville athée qui ſeroient déjà ſaccagez, ou qui verroient l'ennemi maître de la breche, & ſur le point de paſſer tout au fil de l'épée, ne ſeroient pas moins conſternez, que s'ils étoient ſuperſtitieux. Leur fraieur devroit même être plus grande; car ils n'eſpéreroient pas qu'en levant les mains au ciel & en criant miſericorde, ils recevroient du ſecours d'une puiſſance inviſible. Ainſi les mêmes effets que vous m'étalez de la crainte ſuperſtitieuſe, ſe trouveroient parmi les Athées dans cette ſorte d'occaſions tout comme parmi les Païens. Il y auroit ſuſpenſion de méfiance, & d'inimitié, on ne ſongeroit point à la fraude, au (*m*) vol, à l'ivrognerie, à la fornication, ni à l'adultere. On ne ſeroit occupé que de la vûë du péril, ou que du ſoin de s'en préſerver. La plus belle femme du monde, & la plus chargée de pierreries ſeroit également en ſûreté tant à l'égard de ſon honneur qu'à l'égard de ſes joiaux auprés d'un Athée, & auprés d'un Idolatre, dans un navire batu d'une furieuſe tempête & prêt à périr. La peur d'une mort prochaine glace le ſang, & abſorbe l'avarice, & ne permet pas de former un mauvais deſſein. C'eſt un principe réprimant auſſi efficace qu'aucun autre. Ne m'alleguez donc plus comme une ſource de bonnes mœurs ces craintes extraordinaires & paſſageres de l'indignation divine. Si vous pouviez m'alléguer une crainte d'habitude, & qui produiſit de bons effets en tout tems & en tout lieu, vous donneriez au Paganiſme un merveilleux avantage ſur l'Athéiſme; mais vous ne ſauriez prouver l'exiſtence d'une telle crainte.

Vous me répliquerez ſans doute qu'une ville qui n'auroit nulle Religion retomberoit dans les premiers déreglemens dés que le péril ſeroit paſſé. Je n'en doute point, mais c'eſt ce que faiſoient auſſi les villes paiennes. Nous voïons même dans le Chriſtianiſme, que les villes qui ont pris le ſac & la cendre avec le plus de ferveur au tems de déſolation, ſont bien-tôt aprés auſſi corrompuës qu'auparavant.

Ne vous imaginez pas que les Païens conſternez des calamitez publiques voüaſſent aux Dieux la réformation des mœurs; car ils ne croïoient pas que le luxe, l'impudicité, la médiſance, l'ambition & le ſoin de ſe venger de ſes ennemis ſuſſent la cauſe de la colere céleſte. Ils vouoient des ſacrifices, & des oblations, quelques ornemens d'autel, quelque parure de ſimulacre. Cela les pouvoit-il rendre plus honnêtes gens?

Je n'oublie point ma grande raiſon, qui eſt qu'un Paien d'une vie dereglée ne devoit pas craindre d'irriter les Dieux, puis qu'il ſavoit qu'ils étoient eux-mêmes infectez de toutes ſortes de vices.

§. CXXXIV.

Si l'on peut dire qu'un Païen avoit de juſtes ſujets de craindre que les Dieux châtieroient les mêmes crimes qu'ils avoient commis.

Object. *Les Princes puniſſent en d'autres, ce qu'ils ſe permettent à eux-mêmes.*

VOus croïez avoir ruïné cette conſéquence en m'avertiſſant que rien n'empêchoit que les Gentils, qui attribuoient aux Dieux tant de foibleſſes humaines, ne les fiſſent reſſembler à certains Princes, qui font châtier ſévérement (*a*) les mêmes fautes à quoi ils s'abandonnent le plus. Soit qu'on attribuë à Jules Céſar la loi *Julia de adulteriis*, ſoit qu'on l'attribuë à ſon ſucceſſeur Octave, elle a été faite par un Empereur très-impudique, néanmoins elle ſoûmettoit l'impudicité à de peines rigoureuſes. Elle fut renouvelée par (*b*) l'Empereur Domitien, qui étoit auſſi impudique que les deux autres. Juvenal marque fortement la vie impure de ce Prince, & la rigueur de ſes loix. C'eſt l'une des diſparates qu'il foudroie:

(*c*) Quis tuleris Gracchos de ſeditione querentes?
Quis cœlum terris non miſceat, & mare cœlo,
Si fur diſpliceat Verri, homicida Miloni,
Clodius accuſet mœchos, Catilina Cethegum,
In tabulam Sullæ ſi dicant diſcipuli tres?
Qualis erat nuper magico pollutus adulter
Concubitu: qui tunc leges revocabat amaras
Omnibus, atque ipſis Venere Martique timendas;
Cum tot abortivis fœcundam Julia vulvam
Solveret, & patruo ſimiles effunderet oſſa.

Cette objection n'avancera pas beaucoup vos afaires. Ce n'eſt pas que la maxime d'Aurelius Victor, & la remarque de Pline que vous me citez n'aient quelque fondement. On peut prouver par beaucoup d'exemples que des perſonnes, qui vivoient dans le déſordre, ont été rigides contre les défauts de leurs inférieurs. Tel Prélat qu'on pourroit nommer a eu des maîtreſſes, & n'a été rien moins qu'indulgent pour les Prêtres concubinaires de ſa juriſdiction. On croit réparer par là le ſcandale de ſa conduite. Mais de plus un intérêt eſſentiel porte les Princes, & les Magiſtrats qui vivent dans l'adultere à réprimer la licence de l'impureté; car ſi on lâchoit la bride aux corrupteurs de la jeuneſſe, & du lit nuptial, on laiſſeroit introduire des déſordres qui troubleroient tellement la Société, qu'elle en pourroit être renverſée. Rien n'eſt plus capable d'exciter une ſédition que l'impunité qu'on accorderoit aux uſurpateurs des droits matrimoniaux, aux enlevemens, aux violemens de l'autre ſexe, & à telles autres licences. C'eſt pourquoi ceux qui gouvernent, ſoit qu'ils vivent chaſtement, ſoit qu'ils vivent impudiquement, ſe trouvent dans l'obligation indiſpenſable de faire des loix contre ces abus, mais généralement parlant ces loix-là ne ſont jamais moins bien

La raiſon d'Etat fait punir certains crimes: mais les mêmes ſont toûjours plus communs ſous un Prince vicieux.

(*m*) „ On ne nie pas qu'il ne ſe pût rencontrer quelques ſcelerats (comme il s'en trouve même dans une „ ville Chretienne) qui dans les conſternations publiques „ chercheroient à piller, ou à ſe venger de leurs ennemis &c.

(*a*) *Cumque eſſet* (Auguſtus) *luxuria ſervions, eras tamen auſtdem vitii ſeverisſimus ultor: mors hominum qui in ulciſcendis vitiis, quibus ipſi vehementer indulgent acres fuit.* Aurel. Victor. epit. in Auguſto pag. m. 186. 187. Joignez à cela ces paroles de Pline le jeune lib. 8. epiſt. 22. *Neſcio hos, qui omnium libidinum ſervi, ſic alienorum vitiis irascuntur, quaſi invideant: & graviſſimè puniunt, quos maxime imitantur.*

(*b*) „ Voïez Barnabé Briſſon *ad leg. Juliam de adult.* „ *pag.* m. 136.

(*c*) *Juven. ſat.* 2. v. 24.

bien obſervées que ſous un Prince qui les enfraint hautement. Ce ſeroit mal faire ſa cour à un Souverain qui aime les femmes, & qui ſe plonge dans cette débauche que de ſe piquer de chaſteté. L'adultere ne paſſe alors que pour une galanterie parmi les bons Courtiſans: on s'expoſe à la riſée publique, ſi l'on intente à ſa femme quelque procès d'infidélité. La corruption paſſe de la Cour à la ville, & ſe répand dans tous les ordres, & il n'y a qu'un petit nombre de malheureux qui ſoient expoſez à la rigueur des ordonnances. Auguſte fit châtier quelques adulteres, & cependant ſous ſon regne ce crime fut très-commun, & il ſe déborda de plus en plus (*d*) ſi furieuſement (*e*) qu'il fallut qu'on renouvelât la loi. Elle ne fut pas mieux obſervée dans la ſuite, & à proportion que les Empereurs furent débauchez, elle tomba dans le mépris. On ne trouveroit peut-être aucun Prince ivrogne dont l'exemple n'ait été contagieux, & qui ſe ſoit aviſé d'infliger des peines à l'ivrognerie. Croïez moi, Monſieur, toute coquête qui aura un procès de galanterie avec ſon époux, ſouhaitera beaucoup plutôt que ſa cauſe ſoit jugée par de jeunes Conſeillers actuellement ſous les chaînes de l'amour, que par des vieillars d'autant plus ſéveres qu'ils auront été fort chaſtes toute leur vie. Les Religieuſes qui aimeroient à coquêter, choiſiroient plutôt une Abbeſſe qui ſeroit de la même humeur, & qui pourroit dire, (*f*) *Non ignara mali miseris ſuccurrere diſco*, qu'une Abbeſſe vertueuſe. Ces exemples-là & pluſieurs autres que j'y pourrois ajoûter, ſi je parcourois en détail les diverſes conditions de la vie humaine vous convaincront que la maxime d'Aurelius Victor eſt moins ſouvent véritable que la maxime contraire. Or quand il n'y auroit que cela, je puis ſoûtenir que les Païens ont dû plutôt eſpérer l'impunité de leurs déſordres, que d'en craindre la punition ſous la providence de certains Dieux qu'ils ne faiſoient qu'imiter. Vous ſavez que les paſſions ſe juſtifient le mieux qu'elles peuvent, & qu'elles ſont ſi ingénieuſes à ſe flater qu'elles interpretent toûjours au ſens le plus favorable tout ce qui eſt ambigu. Si une maxime les traverſe, elles n'ont garde de s'y arrêter lors qu'elles peuvent la combatre par une maxime favoritée plus fréquemment de l'expérience.

Je vous ai (*g*) cité quelques paroles de Claudien qui ſont paſſées en proverbe: elles regardent la coûtume que l'on a de ſe conformer à la conduite de ſon Monarque. Cela fonde un lieu commun le plus fertile qui ſe puiſſe voir. Je n'y entrerai pas, je vous prierai ſeulement de conſidérer le commentaire de Cicéron ſur la loi Romaine, qui ordonnoit aux Sénateurs d'être irréprehenſibles, & de bon exemple aux autres, (*b*) *Is ordo vitio vacato, cæteris ſpecimen eſto.* Vous trouverez dans ce commentaire-là que lors que les Rois, ou les principaux d'une République ſe donnent un certain pli, c'eſt un original que chacun veut copier, de ſorte que leurs défauts ſon encore plus condamnables à cauſe de leurs effets qu'à cauſe de leur qualité intérieure (*i*). Cela ne montre-t-il point que l'on eraint peu d'irriter ſes maîtres en les imitant?

On préſumera toûjours que les Souverains & les Magiſtrats, qui n'obſervent point les loix morales, permettront à leurs inférieurs de ne les pas obſerver; on le préſumera, dis-je, juſques à ce qu'ils aient donné à connoître authentiquement qu'ils ne veulent point être imitez, & qu'ils puniront leurs imitateurs. Puis donc que les Dieux du Paganiſme n'avoient révélé aucune loi par laquelle ils ordonnaſſent à l'homme ſous de grieves peines de renoncer au larcin, à la tromperie, à la vengeance, à l'impudicité, & à toutes les autres choſes qu'ils s'étoient permiſes à eux-mêmes, la préſomption étoit qu'ils n'entendoient pas que les hommes s'en abſtinſſent, & qu'ils leur donnoient ſur cela la carte blanche.

Les Divinitez des Païens n'avoient point d'interêt, comme les Princes, à défendre les vices.

On pouvoit ſe fortifier dans cette penſée par la raiſon, qu'ils n'étoient pas intéreſſez comme les Rois de la terre à punir les impudiques, & tels autres infracteurs des loix morales. Un Roi qui laiſſeroit impunies les actions de ces gens-là, s'expoſeroit à des ſéditions qui le chaſſeroient de ſes Etats. Hé bien on mettroit une autre perſonne ſur le thrône, qui établiroit les ordonnances néceſſaires au maintien de la République, & qui conſerveroit les temples, & tout le culte divin, & ainſi les Dieux n'avoient nullement à craindre les ſuites de l'impunité qu'ils accorderoient au crime. Les Magiſtrats ne l'accordant pas, les Sociétez humaines ſe maintenoient, la fumée & l'odeur des ſacrifices ne ſoufroient point de diminution. Ce tribut des hommes étoit aſſûré au ciel pendant qu'on croioit que la négligence du culte divin irritoit les Dieux, & que l'obſervation de ce culte étoit bien récompenſée, quoi qu'au reſte l'on ſe perſuadât qu'ils ſe mettoient peu en peine ſi l'on étoit vertueux, ou non. On n'avoit donc ouï ſujet de s'imaginer qu'ils joignoient à tant d'autres imperfections le caprice, & l'injuſtice d'exiger de l'homme ſous de groſſes peines l'obſervation des loix morales, qu'ils avoient ſi vilainement enfraintes.

Si les Païens qui leur auroient attribué ce nouveau défaut, euſſent d'un côté conçu plus de crainte, ils euſſent de l'autre conçu plus de haine, & plus de mépris pour la nature divine. Quoi, euſſent-ils dit, les Dieux qui ſont deſcendus ſi ſouvent ſur notre terre, non pas pour y établir la vertu, mais pour y enlever de vive force (*k*) la virginité aux plus belles filles, nous puniſſent de ce que nous nous divertiſſons avec des femmes? Y-a-t-il rien de plus injuſte & de plus

(*d*) „ Voïez dans mon Dict. art. *Voyer*, rem. *H.* les „ paſſages de Sénéque &c.

(*e*) *Ita fatium eſt, ut adulteriorum accuſationibus fora per aliquod tempus perſtreperent. Quæ cum paulatim conniventibus magiſtratibus & diſſimulationem temporum remittentibus ſuuſcentis jam legi Julia ejus tuliſſe, eamque renovaſſe Domitianum dicitur, multoſque nobiles ac locupletes vivos ea lege condamnaſſe.* Briſſon. ubi ſupra. *Il cite Zonar. Annal. to.* 2.

(*f*) *Virgil. Æn. lib.* 1. v. 630. Voïez la critique générale du Calviniſme de Maimbourg, Lettre 9. pag. 40. col. 1.

(*g*) „ Ci-deſſus ch. 127. pag. 366. n. (*d*).

(*b*) *Cicero de legib. lib.* 3. *fol.* 337. *D.*

(*i*) *Nec enim tantum malo eſt peccare principes (quamquam eſt magnum hoc per ſe ipſum malum) quantum illud quòd permultis imitatoris principum exiſtunt. Nam licet videre, ſi velis explorare memoriam temporum, qualeſcunque ſummi civitates viri fuerint, talem civitatem fuiſſe quamcunque mutatio morum in principibus extiterit eandem in populo ſecuturam. Idque haud paulo eſt verius, quàm quod Platoni noſtro placet, qui muſicarum cantibus ait mutatis, mutari civitatum ſtatus. Ego autem nobilium vita, victuque mutato, mores mutari civitatum puto. Quo pernicioſius de rep. merentur vitioſi principes, quod non ſolum vitia concipiunt ipſi, ſed ea infundunt in civitatem: neque ſolum obſunt, quòd ipſi corrumpuntur, ſed etiam quod corrumpunt, plerique exemplo, quàm peccare nocent.* Id. ib. fol. 339. B.

(*k*) „ Il eſt à remarquer que les Poëtes, & ſur tout „ Ovide qui eſt fort galant, ont parlé des amours des „ Dieux en telle ſorte, qu'en faiſant une ſatyre des Dieux „ ils ont fait le panégyrique du beau ſexe. Il n'y a preſ- „ que point de fille dont quelque Dieu ait joüi, de la- „ quelle ils ne diſent qu'elle ſe défendit juſqu'à la der- „ niere extremité, & qu'elle ne ſuccomba qu'à une force „ majeure.

plus cruel? Notre deſtinée n'eſt-elle pas bien malheureuſe d'être aſſujetis à des tyrans ſi indignes de l'amour & de l'eſtime de la Créature raiſonnable? Vous devez être aſſuré, Monſieur, qu'une crainte mêlée de l'indignation, & du mépris, & de la haine que ces réflexions pouvoient inſpirer étoit peu propre à maintenir la vertu dans le Paganiſme. Une crainte filiale mêlée de vénération & d'amour, eſt la véritable ſource des bonnes œuvres, mais quand on hait & que l'on mépriſe ce que l'on craint, on n'a point d'avances pour pratiquer la vertu. La haine & la crainte ſe livrent combat, ſi la crainte eſt plus forte, l'on s'abſtient du crime: mais dès que la haine gagne le deſſus, on ſe fait une eſpece de rage de déſobeïr & d'inſulter: on trouve là les douceurs de la vengeance.

§. CXXXV.

Preuves du peu de crainte que les Païens avoient de leurs Dieux.

Les Païens ne craignoient guères leurs Dieux.

PAr les monumens qui nous reſtent de l'antiquité, nous aprenons clairement que les Gentils ne (*a*) craignoient guere leurs Dieux, ou que pour le moins ils n'en avoient pas une crainte qui les engageât à reſpecter humblement la Providence lors qu'ils n'en recevoient pas les faveurs qu'ils en avoient attendues. Cette fauſſe Religion n'étoit bâtie que ſur l'intérêt ſordide de la mercénarité; elle ſe croioit néceſſaire aux Dieux comme s'ils n'euſſent pû ſe paſſer de la fumée des ſacrifices, & que leur béatitude dépendit des honneurs qu'ils recevoient ſur la terre. On s'imaginoit les Dieux ſi ſenſibles, ſi intéreſſez à ces honneurs, que l'on ſe perſuada qu'ils verſeroient à pleines mains les infortunes ſur les indévots, & le bonheur temporel ſur les dévots. On ne les honoroit donc que par un eſprit mercénaire, & par une crainte ſervile que le reſpect, la vénération n'accompagnoient point, & l'on croioit mériter leurs rétributions, de ſorte que quand elles ne venoient pas, ou s'émancipoit aux murmures, & aux reproches avec la derniere inſolence.

Ils perdoient ſouvent le reſpect pour eux.

On ſe plaignoit ſi hautement de la cruauté & de l'injuſtice des Dieux que l'on vouloit même que ces plaintes fuſſent conſacrées à l'éternité ſur le marbre & ſur le bronze. Virgile peignoit d'après l'uſage commun lors qu'il repréſentoit une mere (*b*) qui aïant perdu ſon fils, peſtoit contre tous les Dieux, & les apelloit cruels. Ne doutons point que les peres & les meres ne ſe laiſſaſſent aller aux derniers emportemens en ſemblables cas: nous trouvons encore des épitaphes où l'on a marqué ſon indignation contre le ciel, & vous pouvez croire que la vive voix avoit ſurpaſſé le blaſphême de l'inſcription. On auroit honte d'écrire tout ce que l'on dit dans un mouvement de colere. Les emportemens de Quintilien contre les Dieux (*c*) ſont horribles dans ſon Ouvrage, mais ſans doute ils le furent beaucoup plus dans ſes diſcours de converſation. Nous devons dire ſur ce pied-là que les blaſphêmes du peuple dans les accidens funeſtes qui faiſoient crier contre le ciel, étoient plus énormes que les auteurs ne les repréſentent. Ils nous aprenent pourtant que l'on ſe donnoit la liberté d'imputer aux Dieux comme un grand crime l'événement dont on s'affligeoit, ou de nier leur Providence, & leur exiſtence, ou de renverſer leurs autels. Tite (*d*) l'un des meilleurs Empereurs de Rome ſe ſentant malade à la mort proteſta contre le ciel, & ſe plaignit extrêmement de ce que les Dieux lui ôtoient la vie contre tout droit & raiſon, vû qu'il n'avoit fait qu'une choſe dont il dut ſe repentir. Jugez un peu ſi les perſonnes moins modérées que lui épargnoient la Providence dans leurs grands chagrins.

Je ne vous accable pas de la citation des preuves de tout ce que je viens de dire. J'en ai recueilli beaucoup depuis celles que l'on a pû voir (*e*) dans les Penſées diverſes, mais il ſeroit ſuperflu de les entaſſer ici. Il eſt bien plus raiſonnable de vous renvoier au Pere (*f*) Noris, & au Pere (*g*) Mabillon, & au nouveau commentaire (*h*) ſur les élegies d'Albinovanus.

Ils outrageoient & inſultoient la Fortune.

Perſonne n'ignore ce que les Païens diſoient contre la Fortune: ils la déchiroient, ils la diſamoient cruellement, ils la décrioient comme une Divinité ennemie du mérite, capricieuſe, aveugle, inconſtante. N'étoit-ce point condamner toute la conduite du plus grand des Dieux, la mépriſer, la bafouër? Car enfin ſi l'on diſoit aujourd'hui que tout eſt en confuſion dans un Roïaume, & tout en proie à l'injuſtice, & à la témérité, ne ſeroit-ce pas déclarer fort nettement ou que le Monarque aprouve ce qui s'y fait, ou qu'il le tolere, ou qu'il l'ignore, trois fautes dont la plus petite ſuffit à le couvrir de deshonneur & à le rendre très-indigne du gouvernement. Si l'on avoit craint Jupiter, auroit-on eu la hardieſſe d'injurier la Fortune?

Il faut que je vous donne ici une remarque de Mr. le Clerc ſur ce que Pedo Albinovanus (*i*) *conſeille à Livie de prendre garde à ne pas irriter* la Fortune, *cette Déeſſe farouche, & à ne pas choquer ſon eſprit:*

Regna Dea immitis parce irritare querendo,
Sollicitare animos parce potentis heræ.

„ *Si notre Poëte, dit le Commentateur, croyoit* „ *que la Fortune étoit aveugle, il ne croyoit pas* „ *qu'elle fût ſourde, puis qu'il a peur qu'elle n'en-* „ *tende les trop grandes plaintes de Livie. Mais* „ *d'où vient qu'il ne craignoit pas ſa colere, lui qui* „ *la traite* d'injuſte, *de* ſtupide *& d'aveugle? Pourquoi dit-il qu'elle eſt farouche? Vous direz* „ *que ce ſont là des ſonges poëtiques. Soit; mais ce* „ *ſont des ſonges d'un homme qui veille, & qui ne* „ *devroient pas être contraires à eux mêmes. Un* „ *homme qui parloit ainſi de la Fortune, quoi qu'il* „ *la regardât comme une Déeſſe, méritoit qu'on lui ré-*

(*a*) „ Il faut excepter les occaſions où de grandes cala- „ mitez publiques jettoient la conſternation dans les eſprits. „ Voïez ci-deſſus ch. 133. pag. 377.

(*b*) *Exſtinctum nymphæ* CRUDELI *funere Daphnim*
Flebant: vos coryli teſtes, & flumina Nymphis,
Cum complexa ſui corpus miſerabile nati,
Atque Deos atque aſtra vocat CRUDELIA *mater.*
Virgil. ecl. 5. v. 20.

„ On trouve pluſieurs ſemblables paſſages dans le comi- „ mentaire de Nicolas Abram ſur ces paroles de Cicéron „ *orat. pro Milone pag.* 328. *Dura mihi mediusfidius jam* „ *fortuna populi Romani &* CRUDELIS *videbatur.*

(*c*) „ Voïez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque „ *A* de l'article *Quintilien.*

(*d*) *Suſpexiſſe dicitur dimotis plagulis cælum, multumque conqueſtus eripi ſibi vitam immerenti, neque enim exſtare ullum ſuum factum pœnitendum, excepta duntaxat una.* Sueton. in Tito cap. 10.

(*e*) „ Au chapitre 132.

(*f*) *Noris Cenot. Piſan. pag.* 361.

(*g*) *Mabill. in itinere Italico, pag.* 70.

(*h*) „ Voïez le 1. volume de la Biblioth. choiſie de Mr. „ le Clerc pag. 166.

(*i*) „ Le Clerc Biblioth. choiſie to. 1. pag. 180. 181.

„ *répondit quelque choſe de ſemblable à ce qu'on ré-*
„ *pondit à* (*k*) Timothée, *qui en louant Diane,*
„ *ſur un Theatre, la nommoit* furieuſe, enragée,
„ extravagante. *On lui cria qu'on lui ſouhaitoit u-*
„ *ne ſemblable fille. Il ne falloit que dire à* Pedo,
„ *qu'on ſouhaitoit que Livie fût, à ſon égard, telle*
„ *qu'il decrivoit la Fortune.* „

Effectivement il y a lieu de s'étonner qu'on ne craignit pas l'irritation d'une Déeſſe dont on diſoit tant de mal, & à qui l'on attribuoit d'ailleurs tant de puiſſance: mais que voulez vous, Monſieur, il ne faut chercher rien de lié dans le Paganiſme, non plus que dans la nature corrompuë du genre humain. Tant s'en faut que les Gentils redoutaſſent la Fortune, qu'ils oſoient dire quelquefois qu'elle avoit eu peur de leurs injures, & que cela l'avoit empêchée d'entreprendre un mauvais coup. Vous verrez cette penſée dans une épigramme de Martial:

(*l*) Heu quàm penè novum porticus auſa nefas!
Nam ſubito collapſa ruit, cum mole ſub illa
Geſtatus bijugis Regulus eſſet equis.
Nimirum invidit noſtras Fortuna querelas,
Quæ par tam magnæ non erat invidiæ.
Nunc & damna juvant: ſunt ipſa pericula tanti:
Stantia non poterant tecta probare Deos.

Ils étoient capricieux dans leur colère.

Il y avoit autant ou plus de caprices dans les Païens qu'ils n'en imputoient à la Fortune: ils croïoient des Dieux pendant la proſpérité, ils n'en croïoient point dans l'adverſité; mais ſi les choſes revenoient à un bon train ils recommençoient à croire la Providence (*m*). Cela parut à Rome lors que le Decemvir Appius dégradé de ſa tyrannie eut recours à l'autorité populaire. *Enfin il y a des Dieux,* s'écria-t-on, (*n*) *& ils ne négligent point l'homme.* Autre caprice des Païens, ils attribuoient ſouvent au Deſtin, ou à la Fortune les malheurs où ils tomboient par leur propre faute (*o*). Les Dieux s'en plaignent fort modeſtement dans l'Odyſſée (*p*). Nouveau caprice de ces Idolatres: chacun prétendoit que la Providence ne devoit veiller qu'aux choſes où il prenoit part. Les victoires que les ennemis remportoient ſur ſa patrie le faiſoient douter qu'il y eût des Dieux: celles qu'elle remportoit ſur les ennemis le remettoient dans la foi. Le bonheur des ſcélérats ne ſcandaliſoit que ceux qui y trouvoient leur déſavantage. On ne comptoit pour rien l'intérêt d'autrui (*q*). On étoit cependant perſuadé que les préſens & que les honneurs que les Dieux recevoient des hommes (*r*) attiroient les proſpéritez. Il eût donc fallu s'informer avant que de faire des vacarmes contre les Dieux lors d'une bataille perduë, ſi les offrandes du vainqueur n'avoient pas été plus riches que celles du parti batu; car ſi elles l'avoient été, l'ordre vouloit que la victoire ſe déclarât pour le dernier enchériſſeur. Lucien raconte fort plaiſamment que Jupiter ſe trouvoit embaraſſé lors que deux partis contraires lui promettoient le même nombre de victimes. Il ſe voïoit alors obligé de recourir à l'époque des Pyrrhoniens, il ſuſpendoit ſon jugement (*s*). Conférez avec ceci ce que j'ai dit ci-deſſus dans le chapitre 65.

Cette idée de vénalité que l'on attachoit aux bénédictions céleſtes, avoit introduit ſans doute un grand deſordre dans la Religion; car c'eſt l'une des impiétez que Platon banit de ſa République. Il remarque (*t*) que de croire que l'on obtient grace des Dieux dans ſes extorſions pourvû qu'on leur faſſe part du vol, c'eſt les comparer à des chiens qui moïenant une portion de la proie, permettroient aux loups de ravager le troupeau. Voilà cependant l'image de la conduite que tenoient les peuples: ils voüoient aux Dieux une partie dû butin que l'on feroit dans le païs ennemi (*v*): les particuliers en uſoient de même à proportion.

Toutes ces remarques peuvent ſervir à vous faire voir que l'idée que les Païens avoient de leurs Dieux, n'étoit nullement capable de leur inſpirer une crainte reſpectueuſe, & fondée ſur l'eſtime, mais ſeulement une crainte intéreſſée qui ſans leur ôter le mépris des Dieux, les engageoit aux cérémonies & à la dépenſe du culte. Etoient-ils fruſtrez de leurs eſpérances? Ils prenoient le frein aux dens, & fouloient aux pieds ce qu'ils avoient adoré. C'eſt ainſi que la patience échape à ceux qui ont fait inutilement leur cour à un Favori indigne qu'ils mépriſoient & qu'ils haïſſoient.

Ne m'allez pas dire que les dévotions païennes ne ſe ralentirent pas, quoi qu'on éprouvât aſſez ſouvent qu'elles n'étoient point ſuivies de bons ſuccès, (*w*) & que les parjures mêmes retiroient un grand profit de l'irreligion. Ne me citez point les exemples qui nous aprenent que c'étoit ſur tout dans les tems d'adverſité (*x*) que l'on s'apliquoit au culte divin. Rien de tout cela n'affoiblit mes obſervations. Perſonne ne doute que l'avidité de certains eſprits mercénaires ne ſoit une choſe qui ne ſe tebute pas facilement, & qui ſe flate d'obtenir enfin par ſes importunitez ce que pluſieurs tentatives n'ont point obtenu. Mais une infinité d'ames intéreſſées ne ſont point pourvûes de cette grande patience. Cela me ſuffit. Il eſt naturel à l'homme de ſe flater; ne vous étonnez donc point, ſi je vous dis qu'un grand nombre de Païens comptoient beaucoup ſur les offrandes, quoi qu'ils ſçuſſent que d'autres gens y avoient été trompez, & que certains indevots réuſſiſſoient dans leurs entrepriſes. On eſpere facilement ce que l'on ſouhaite, & ainſi l'on ſe perſuadoit que l'on ſeroit mieux exaucé que beaucoup d'autres qu'on voïoit ſe plaindre de l'ingratitude du ciel, & interrompre par dépit leurs dévotions. On s'adreſſoit principalement

(*k*) „ Voïez Plutarque dans ſon livre *de audiendis Poë-*
„ *tis.*
(*l*) „ *Martial. epigr.* 13. *lib.* 1. Voïez auſſi l'épigramme
83. du même livre & l'épigramme 46. du livre 7.
(*m*) „ Voïez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. la remar-
„ que G de l'article *Ruſus.*
(*n*) *Dum pro ſe quiſque Deos tandem eſſe & non negligere humana fremunt & ſuperbia crudelitatiſque, etſi feras, non leves tamen ferunt penas.* Titus Livius lib. 3. pag. m. 98. ſ.
(*o*) „ Voïez dans le Dictionn hiſt. & crit. la remarque
„ K de l'article *Timoleon*, n. VII.
(*p*) „ Voïez le même Dictionn. *ibid.*
(*q*) „ Conférez ce qui eſt dit dans le 1. tome de la Bi-
„ bliotheque choiſie pag. 167. & dans le Dictionn. hiſt. &
„ crit. remarque C de l'article *Diagoras.*
(*r*) „ Voïez ci-deſſus ch. 51. vers la fin, les paroles d'Hip-
„ pocrate.
(*s*) Διὸ καὶ ἀεὶ τὰναντία λογιζόμενον, καὶ τὰς ἴσας ἴσως δυνάμεις ἀντιτεταμένας, ἀνω εἶχεν ἀπορίαν μᾶλλον ἐναίσιμον ἀνῶν. ὥστε δὴ τὸ ἀκαθαρσίαιν ἔστιν ἐνιαυσθεῖ, καὶ νόσῳ τὸ ἀναφανδὸν ἀνοσίῳ ᾠ. ἀλλ' ἄνευρ ὁ Πέρσων ἐπίσχεν ἐτι καὶ ἀνοσιώτατα. *Duobus diverſa petentibus, pareſque votis pollicentibus, neſciebat uter eorum potiùs annueret. Tum itaque Academicum illud ei accidebat, ut nihil ſtatuere poſſet. Verbum Pyrrhonis in morem ſuſpenſus barebat, & conſiderabat amplius.* Lucian. in Icaromenip. pag. 296. to. 2.
(*t*) *Plato de legib. lib.* 10. *pag. m.* 959. *B.*
(*v*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 54.
(*w*) „ *Alii in ipſo Capitolio fallunt, ac fulminantem pejerant Jovem; & nos juvant ſtelerа, illos ſacra ſua pauci agunt.* Plin. lib. 2. cap. 7.
(*x*) *Adverſa deinde res admonuerunt religionum.* Titus Livius lib. 5. pag. m. 164. *F.*

cipalement aux Dieux dans les tems d'adversité, je vous l'avoue, car moins on trouve de ressources assûrées parmi les moïens visibles, plus on en cherche parmi les moïens surnaturels & invisibles: mais si au lieu d'améliorer sa condition, on la voioit empirer, on devenoit pour l'ordinaire plus indévot que dans la prospérité. Si vous ne m'en voulez point croire, croïez en au moins Tite Live. Il remarque (y) que les habitans de la ville d'Albe transportez à Rome après la ruine de leur patrie, discontinuerent le service de leurs Dieux, soit à cause qu'ils adopterent les cérémonies Romaines, soit à cause qu'indignez contre la Fortune, comme il arrive ordinairement, ils abandonnerent leur Religion. N'est-ce pas donner à entendre que s'ils avoient crû indignes de tout honneur les Divinitez qui avoient laissé ruiner la ville d'Albe où elles étoient honorées, ils n'auroient rien fait contre la coûtume?

Raisons qu'ils avoient de mépriser leurs Dieux.

Je ne vous ai point indiqué encore tout ce qui étoit capable d'entretenir dans les Païens un très-grand fond de mépris pour la nature divine: il me reste à observer que le culte même & que la lecture étoient fort propres à cela. Car quelle idée voulez vous qu'on eût d'un être qui demandoit que l'on célébrât solemnellement les actions honteuses, & qui se plaisoit à des honneurs accompagnez de tant de paroles & de postures obscenes, qu'il faloit qu'une honnête femme détournât la vuë si elle vouloit garder le *decorum* ou la bienséance de son sexe? Saint Augustin (z) nous aprend cela comme témoin oculaire. Quelle basse idée ne devoit-on pas se former de la nature divine, lors que l'on voioit au nombre des Dieux tant de sujets à qui aucun honnête homme n'auroit voulu que ses enfans ressemblassent? Une (a) Helene, une Faustine, un Antinous, &c. (b): Quel mépris ne devoit-on pas concevoir pour les plus grands Dieux en considérant l'apothéose de tant de personnes indignes, & la profanation épouvantable des Athéniens? Ils étoient le peuple le plus idolatre & le plus superstitieux qui fut au monde. Cependant ils reçurent Démétrius dans leur ville avec (c) l'attirail de tous les honneurs divins. Je l'ai déja dit dans les (d) Penséez diverses. Mais je pouvois ajoûter qu'ils lui ofrirent en mariage (e) leur principale Déesse, savoir Minerve qui, pour ainsi dire, avoit fait vœu de virginité. Il la refusa parce qu'il n'eût pû consommer le mariage avec une idole, & se contenta de coucher avec Lamie sa maitresse dans le propre lit de Minerve (f). Les cantiques qui furent chantez le jour de sa réception, contenoient (g) qu'il étoit le seul vrai Dieu, que les autres Dieux dormoient, ou qu'ils s'étoient retirez ailleurs, ou même qu'ils n'existoient point. Ils ne pensent plus à nous, ajoûtoit-on, mais nous vous voions présent comme un vrai Dieu, & non comme un Dieu de bois ou de pierre: les maîtresses & les favoris de ce Prince débauché eurent leur part des honneurs divins. (h) On leur fit bâtir des temples & des autels. Marc Antoine qui ne cédoit point à Démétrius sur le chapitre de la débauche, obtint à-peu-près dans Athenes les honneurs divins, & on lui ofrit aussi en mariage la Déesse Minerve (i).

Ne m'avouërez-vous pas que cette conduite des Athéniens est une marque très-évidente qu'ils n'avoient aucune crainte des Dieux? Et n'étoit-ce pas enseigner à tous les particuliers l'art funeste de mépriser la Divinité que l'on faisoit profession de servir? C'étoit d'un autre côté ouvrir une porte large à la corruption des mœurs. Une mere qui eût voulu vendre la fleur de virginité de ses filles, & qui les eût vûës mal disposées à consentir à ses desirs, n'eût-elle pas pû les encourager par l'espérance d'être honorées un jour comme des Déesses? Un imitateur d'Antinous ne pouvoit-il pas être animé par ces paroles?

(k) *Macte nova virtute, puer, sic itur ad astra.*

Poursui, jeune vainqueur, ainsi l'on monte aux cieux.

§. CXXXVI.

Continuation du même sujet. Combien étoit petite dans les Poëtes la crainte des Dieux, & combien ils étoient propres à diminuer cette crainte dans l'esprit de leurs lecteurs.

J'Ai dit que la lecture étoit fort capable de faire concevoir aux Païens beaucoup de mépris & beaucoup de haine pour les Dieux, ce qui étoit un grand moïen d'énerver la vraie crainte. Voici comment je prouve ma proposition.

Les Poëtes donnoient de mauvaises idées des Dieux.

Il n'y avoit point de livres aussi connus de tout le monde que les Ouvrages des Poëtes. Homere étoit un Auteur classique s'il en fut jamais: (l) on l'expliquoit dans les écoles; une infinité de gens en savoient par cœur les beaux endroits, comme aussi les plus beaux morceaux de Virgile, & des pieces de théatre les plus fameuses. On savoit par là non seulement que les Dieux étoient sujets aux passions les plus grossieres & les plus brutales de la sensualité, mais aussi aux péchez de l'esprit les plus condamnables: on les voïoit à tout moment acusez d'ingratitude, de tromperie, d'injustice, de cruauté, & d'une jalousie maligne contre tout ce qui excelloit parmi les hommes. Homere, Euripide, (m) Virgile, Ovide, Lucain &c. sont remplis de ces (n) impiétez, & l'on en voit même quelques-unes dans de grands (o) Historiens. J'ai donné beaucoup d'exemples de tout cela en divers endroits de mon Dictionnaire, & j'en pourrois donner beaucoup d'autres, mais je me contenterai de deux passages qui ont fra-

(y) *Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco, ut patrio ritu sacra Albani facerent, quæ velut diis quoque simul cum patria relictis, oblivioni dederant: & aut Romana sacra susceperant, aut fortunæ* (ut fit) *obirati cultum reliquerant deûm.* Titus Livius lib. 1. pag. 21. B.

(z) *Augustin. de civit. Dei lib. 2. cap.* 26. Voïes le aussi *ibid. cap. 4. & lib. 7. cap.* 26. & ci-dessus ch. 126.

(a) „ Voïez dans mon Diction. la remarque *H* de son „ article, dans la 2. édit. ou rem. *K* dans la dern.

(b) „ Voïez les Pensées diverses chap. 132.

(c) Voyez Plutarque *in Demetrio pag.* 893. 894. 899.

(d) „ Au chapitre 132.

(e) *Clem. Alexandrin. admonit. ad gentes pag.* 36.

(f) *Id. ib.*

(g) *Athenæus lib. 6. pag.* 253.

(h) „ Voyez dans mon Diction. l'article *Lamie, Courtisanne*, la remarque *E*, de la 2. éd. ou *F*. de la dern.

(i) Voyez Séneque *Suasor.* 1. & *Dion Cassius lib. 48. pag. m.* 382.

(k) *Virgil. Æneid. lib. 9. v.* 641.

(l) „ Voyez les notes de Mr. Perizonius sur Elien *var.* „ *histor. lib. 13. cap.* 38.

(m) „ Voïez dans les Pensées diverses ch. 82. & 83. un „ passage de Virgile; un autre dans le Diction. histor. „ & crit. art. *Lucrece* rem. *F. & G*Δ. de la 2. edit. ou *F*, „ *& H.* de la dern.

(n) „ J'en ai raporté quelques-unes en divers endroits „ de mon Dictionaire, qu'il seroit trop long d'indiquer. „ Je marquerai seulement l'art. *Helene.* rem. *T*Δ de la 2. „ éd. ou *Y* de la dern. l'art. *Rufin* rem. *C.* l'art. *Timoleon.* „ rem. *K.* vers la fin.

(o) „ Voïez le même Diction. l'art. *Pericles*, rem. *I*Δ. „ de la 2. édit. ou *L.* de la dern.

frapé Mr. Arnauld: *Cette perſuaſion*, dit-il (*p*), *que les Dieux diſpoſoient des évenemens extérieurs, quoique la volonté des hommes y euſſ tant de part, eſtoit tellement imprimée dans l'eſprit* des Païens, *qu'ils ne laiſſoient pas de la ſuivre, lors qu'ils y meſloient des penſées impies & injurieuſes à Dieu. C'eſt ce que nous voyons dans Lucain, lors qu'il dit en un endroit, qu'on a de la peine à juger qui avoit meilleure cauſe de Céſar ou de Pompée, parce que chacun a eu pour ſoy un grand juge; la cauſe du vainqueur ayant eſté jugée la meilleure par les Dieux, & celle du vaincû par Caton.*

(*q*) . . . Qui juſtior induit arma,
Scire nefas, magno ſe judice quiſque tuetur:
Victrix cauſa Deis placuit, ſed victa Catoni.

Et il dit en un autre endroit; (*r*) *Que les Dieux ont eſté punis pour avoir fait perdre la bataille de Pharſale, autant qu'ils le pouvoient eſtre par les hommes, parce que les guerres civiles avoient fait de nouveaux Dieux que l'on n'honoroit pas moins qu'eux, & que Rome juroit par des ombres dans les temples conſacrez aux divinitez.*

Cette derniere penſée de Lucain vous pourra faire ſouvenir que lors qu'on augmente le nombre des Sécrétaires du Roi, ou des maitres des Requêtes, on diminuë le prix & la dignité de leurs charges. Il eſt tûr que ſi les Romains avoient fait de nouveaux Dieux pour ſe venger des Divinitez anciennes, ils auroient très-bien connu les rafinemens de la vengeance. Quand de nouveaux Saints ſe mettent dans une grande réputation, tout le monde court à leurs chapelles, & oublie les vieux Saints. Vous n'ignorez pas que Jupiter ſe plaignit (*s*) qu'on négligea ſes Oracles & ſon culte, depuis l'établiſſement des Oracles de ſon fils Apollon.

Ils leur ſouhaitoient bonheur &c.

Il y a une eſpéce de profantion poëtique dont je n'ai jamais parlé. Vous me permettrez donc d'en raporter deux exemples. Quand on demandoit aux Dieux quelque faveur, il arrivoit aſſez ſouvent (*t*) qu'on leur ſouhaitoit une longue proſpérité. C'eſt ainſi que les mendians en uſent envers ceux à qui ils demandent l'aumône. On prioit donc les Dieux, mais en même tems on prioit pour eux. Ce n'étoit pas là le plus haut point de l'abſurde. On ſouhaitoit quelquefois qu'ils évitaſſent les maux qu'ils avoient à craindre. La nourrice de Phedre pour mieux obtenir que Diane inſpirât un peu d'amour criminel à Hippolyte, lui ſouhaite de n'être jamais arrachée de ſon thrône par les Sorcieres de Theſſalie (*u*), & de ne ſervir pas de triomphe encore une (*v*) fois aux charmes d'un beau berger:

(*w*) Sic te regentem frena nocturni ætheris;
Derrahere nunquam Theſſali cantus queant;
Nullúſque de te gloriam paſtor ferat.

Oo leur ſouhaitoit même de réüſſir dans les complots amoureux, ſoit à l'égard de l'adultere, ſoit à l'égard de la ſodomie:

(*x*) Cyllenes, ecclique decus, facunde miniſter,
Aurea cui tono virga dracone viret:
Sic tibi laſcivi non deſit copia furti,
Sive cupis Paphien, ſeu Ganymede cales.

Voilà le commencement d'une priere que Martial fit à Mercure. Quoi de plus horrible? Vous ne ſerez pas étonné que les vœux que l'on faiſoit pour une Déeſſe tendiſſent à la préſerver de la puiſſance de la ſorcelerie, ſi vous vous ſouvenez de ce que les Poetes & d'autres auteurs auſſi ont raconté de la ſervitude des (*y*) Dieux par raport aux Magiciens. Ce n'eſt pas un des moins indignes traitemens que les Païens aient faits aux Dieux. Ils les ont repréſentez par là ſous une idée très mépriſable & très-miſerable; car elle renferme entre autres choſes cette dure condition, qu'on les forçoit à révéler leurs ſecrets comme l'on force un criminel à dire la vérité. Protée l'une des principales Divinitez de la prophétie, étoit ſi jaloux de ſa ſcience qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour éluder les (*z*) efforts des conſultans, néanmoins on le contraignoit enfin de prononcer ſon oracle; quand il voioit que ſans cela il ne ſortiroit jamais des mains de ceux qui l'avoient lié (*a*). Cette fable a donné lieu peut-être au dogme magique dont je parle ici.

Ils donnoient de grandes idées de leur puiſſance &c. & en même tems les mépriſoient.

Je ne dois pas oublier cette obſervation, c'eſt que les Poëtes & ſur tout Homere qui ont répandu tant d'impiétez dans leurs ouvrages, ont d'ailleurs repréſenté ſous des idées fort ſublimes la grandeur & la majeſté des Dieux, leur ſcience, leur puiſſance, leur ſévérité à punir, & à ſe venger. Avec ces notions ne devoient-ils pas les craindre? L'ordre ne vouloit-il pas qu'ils les reſpectaſſent, ou que pour le moins ils s'abſtinſſent de l'injure, afin de ne ſe pas attirer les effets terribles de leur colere? Cependant ils ont été ſans nulle crainte à cet égard-là. Homere emploioit les meilleures heures de ſon loiſir à chercher des ornemens & des agrémens qui rendiſſent propres ſes poëſies à bien divertir le monde aux dépens des Dieux. Il n'a point d'épiſodes mieux travaillez que ceux qui diffament les Dieux & qui les tournent en ridicule. Si Virgile avoit eu la moindre crainte du ciel, eût-il entrepris un poëme où preſque depuis le commencement juſques à la fin il fait jouër à Junon le perſonnage d'une Bacchante, qui recourt quelquefois à la baſſeſſe des ruſes & des tromperies? Il alloit ſans doute au Capitole comme les autres rendre ſes hommages à cette Déeſſe & à Jupiter, mais au partir de là il s'enfermoit dans ſon cabinet pour décrire leurs actions les plus ſcandaleuſes, & cela dura long tems. D'entrée de jeu il nous parle de la

(*p*) „ Arnauld, Reflex. ſur le nouveau ſyſtême de la nature & de la grace to. 1. pag. 213. 214.
(*q*) *Lucan. Pharſ. lib.* 1. v. 126.
(*r*) „ Voici le Latin de Lucain *lib.* 7. v. 454.
. . . . . Mortalia nulli
Sunt curata Deo, cladis tamen hujus habemus
Vindictam, quantam terras dare numina fas eſt.
Bella parts Surent faciens crudelia divis:
Fulminibus manes, radiiſque ornabit, & aſtris,
Inque Deum templis jurabit Roma per umbras.
(*s*) „ Voïez Lucien *in icaromenippo oper. to.* 2. *pag. m.* „ 294. 295.
(*t*) Briſſonius *de formulis populi Romani lib.* 1. *pag. m.* 75. en raporte pluſieurs exemples.
(*u*) „ La Lune & Diane paſſoient pour la même Divi„ nité. Chacun ſait que les Sorcieres ſe vantoient d'arracher „ la lune du ciel. Voïez les Penſées ſur les Cometes ch. „ 89. & la Réponſe aux queſtions d'un Provincial ch. 43. „ 44.
(*v*) „On entend les amours de la Lune pour Endymion: „ voïez ci deſſus ch. 115. vers la fin.
(*w*) *Seneca in Hippol. Act. II. ſc.* 2. v. 419.
(*x*) *Martial. Epigr.* 73. *lib.* 7.
(*y*) „ Voïez la Réponſe aux queſtions d'un Provincial „ ch. 44.
(*z*) Car les prieres étoient inutiles:
Nam ſine vi non ulla dabit precepta, neque illum
Orando flectes: vim duram, & vincula capto
Tende: doli circum haec demum frangentur inanes.
Virgil. Georg. lib. 4. v. 398.
(*a*) „ Voïez Homere au 4. livre de l'Odyſſée & Vir„ gile au 4. livre des Georgiques.

la jalouſie de Junon (*b*) ſur l'enlevement de Ganymede. Beau début, & digne d'un homme qui ſe moquoit de la Religion, & à qui l'on eut pû dire, (*c*) *quoi, parce que la foudre n'eſt point tombée ſur vous, il vous ſemble que Jupiter veut bien être votre jouet?* On eût pû tenir à ces anciens Poëtes cet autre diſcours: *vous repréſentez les Dieux ſi clairvoians, ſi puiſſans, ſi ſenſibles à l'injure, ſi vindicatifs: ou vous n'en croiez rien, ou votre foi ne fait guere d'impreſſion ſur votre eſprit, car vous n'avez pas plus de crainte de les ofenſer mortellement par des contes étudiez, qui ſont le fruit d'une longue méditation, que s'ils n'étoient que des enfans au berceau, & vous oſez même publier toutes ces belles hiſtoriettes. Il ſemble que vous craigniez que l'on n'ignore votre mépris pour les Dieux.* On m'a aſſûré que Mr. Bekker diſoit quelquefois en converſation, *j'ai travaillé tranquillement tout cet hiver à écrire contre la puiſſance que l'on attribue au Diable. Il m'auroit troublé dans mon travail s'il avoit eu le moindre pouvoir, & puis qu'il ne l'a point fait, je conclus que ſa puiſſance eſt chimérique.* J'ai parlé (*d*) d'un Athée qui ſe confirmoit dans ſon impiété par une ſemblable raiſon: „ (*e*) Ou „ il n'y a point de Dieu, *diſoit-il*, „ ou il „ n'eſt ni ſi ſage ni ſi prudent que nos Docteurs „ nous le prêchent; car autrement il ne ſouffriroit pas que je vécuſſe, moy qui ſuis le plus „ grand ennemy qu'il ait au monde, & qui me „ raille de ſa Divinité. Il y a une (*f*) épigramme de Martial ſur une pareille idée. C'étoit raiſonner pitoiablement, je croi néanmoins qu'Homere & Virgile donnoient lieu de ſoupçonner que ce qu'ils diſoient de la puiſſance & de la juſtice des Dieux, leur paroiſſoit comme tout le reſte une fiction de leur eſprit, & que leur impunité les confirmoit dans ce ſentiment.

Ils ſe contrediſoient ſouvent au ſujet de leurs Dieux.

J'ai remarqué ci-deſſus (*g*) que les deſcriptions pompeuſes que les Poëtes ont données de la puiſſance monarchique de Jupiter, ſont le *proteſtatio facto contraria*. Ils donnoient des exemples (*h*) du contraire; ils faiſoient cent narrations incompatibles avec la ſupériorité de ſa puiſſance. N'eſt-on pas bien ſimple aprés cela lors qu'on fait valoir avec tant d'affectation quelques-uns de leurs paſſages comme une preuve des belles idées de Dieu que le Paganiſme avoit conſervées? Y avoit-il rien de ſerieux dans ces paſſages? Y avoit-il autre choſe qu'un jeu d'imagination, & qu'un deſſein de varier les ornemens du poëme? On s'abandonnoit de telle ſorte à ſon imagination que l'on ne ſe ſoucioit guere de ſe contredire groſſierement. Aiant dit en cent endroits que Saturne étoit le pere de Jupiter, on aſſûroit en cent autres que Jupiter étoit le pere de tous les Dieux. Vous le voïez leur Monarque au 1. livre (*i*) des Métamorphoſes, & ſi craintif dans l'onzieme de déchoir de ſa primauté, qu'il n'oſe jouir de Thétis dont il eſt fort amoureux. Un oracle lui aprend que le fils de cette Déeſſe ſera plus puiſſant que ſon pere. Voilà ce qui fait que Jupiter ſacrifie ſon incontinence à ſon ambition (*k*).

(*b*) *Et genus inviſum & rapti Ganymedis honores.* Virgil. Æn. lib. 1. v. 28.

(*c*) *An quia non ſæris voiam, Ergonnaque jubente, Triſte jacet lucis, evitandumque bidental, Mœrvo ſtabulum prabet tibi vellere barbam Juppiter?* Perſius Sat. 2. v. 26.

(*d*) „ Dans les Penſées diverſes ch. 182.

(*e*) „ Ricaut, Etat preſent de l'Empire Ottoman liv. 2. „ pag. m. 396.

(*f*) „ C'eſt la 21. du livre 4. Je l'ai raportée dans mon „ Dict. art. *Ruſin* rem. *A*. Le Pere Garaſſe dans ſa Som„ me Théologique *pag.* 421. en raporte une ſemblable en „ François faite par Mainard contre Théophile.

(*f*) Ergo ne quicquam mundus Jove majus haberet, Quamvis haud tepidos ſub pectore ſenſerat ignes Juppiter, æquoreæ Thetidis connubia vitat.

Ne ſemble-t-il pas que les Poëtes aïent eu peur qu'on n'ajoûtât trop de foi à ce qu'ils diſoient quelquefois du pouvoir ſuprême de ce Dieu-là? Quoi qu'il en ſoit, ils ont témoigné qu'ils n'avoient aucune crainte de la juſtice divine, & ils ont ſervi de leçon ſur ce ſujet aux autres hommes avec des ſuccès extraordinaires.

Leurs Lecteurs devenoient complices de leur mépris.

On ſe rendoit complice de leur mépris pour les Dieux toutes les fois qu'on prenoit plaiſir aux ſatires qu'ils avoient faites de Jupiter & de Junon, de Vénus & de Neptune, &c. Voilà qui va bien loin, Monſieur, vous ſavez que les poëſies d'Homere étoient lûës de tous ceux qui ſavoient lire, qu'on les chantoit pendant la célébration (*m*) de certaines fêtes, & en tout tems ſur les théatres, & que les Indiens & les Perſes (*n*) voulurent jouir de cette muſique. Perſonne n'ignore 1. qu'un Monarque qui ne peut ſouffrir qu'on le ſatiriſe, ſe met en colere non ſeulement contre ceux qui le diffament dans un libelle, mais auſſi contre ceux qui copient, ou qui diſtribuent, ou qui recommandent ce libelle, ou qui le liſent avec beaucoup de plaiſir. 2. Que lors qu'on a du reſpect & de l'amitié pour ce Monarque, on abhorre les ſatires qui ſont faites contre lui, ou que pour le moins on n'en favoriſe aucunement le débit. 3. Que tout homme qui craindroit d'être chatié ſéverement, ſi l'on venoit à ſavoir qu'il avoit lû avec plaiſir un libelle, ſe garderoit bien de dire qu'il s'étoit extrêmement diverti à cette lecture. Je vous laiſſe à tirer de tout cela cette concluſion évidente, que les Païens qui ont aplaudi aux impiétez de leurs Poëtes, ne ſe ſoucioient ni de la gloire, ni de la colere de leurs Dieux. Quelle multitude de gens n'avez-vous point-là?

Vous ne me nierez point qu'aucun domeſtique du Cardinal (*o*) de Richelieu n'auroit oſé lire avec des marques de joie les libelles injurieux à ſon Eminence, s'il avoit ſû qu'elle avoit les yeux ſur lui par quelque fente du plancher. Or vous ſavez que les Païens faiſoient profeſſion de dire que les Dieux connoiſſent juſqu'à nos penſées. Concluez donc la même choſe que ci-deſſus.

Vous m'avouërez auſſi que ceux qui craignent tout de bon les foudres du Vatican, ne gardent & ne liſent point les écrits que le Pape ordonne ſous peine d'excommunication de ne pas garder & de ne pas lire. Réïterez la concluſion, & accordez moi que les Païens témoignoient très-clairement par leur eſtime pour Homere, & pour les autres Poëtes que cette école du mépris des Dieux leur avoit fait faire de grands progrez.

Saint Auguſtin remarque que ceux qui feignirent que Jupiter avoit enlevé Ganymede, & corrompu Danaé par des ſommes d'or, eurent une très-

(*g*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 115. pag. 349. 2. colomne.

(*h*) *Ibid.*

(*i*) *Ovid. Metam. lib.* 1. *v.* 178.

(*k*) „ On peut comparer cela avec la conduite de Fran„ çois I. Roi de France. Voïez dans mon Dictionnaire les „ remarques *B* & *C* de ſon article.

(*l*) *Ovid. ib. lib. XI. v.* 224. *pag. m.* 262.

(*m*) *Ælian. var. hiſtor. lib.* 8. *cap.* 2.

(*n*) „ *Id. ib. lib.* 12. *cap.* 43.

(*o*) „ Il étoit fort ſenſible à la ſatire: Voïez dans le „ Diction. hiſtor. & crit. la remarque *F* de l'article *Mére-* „ *gues*

très-mauvaiſe opinion du cœur de l'homme, puis qu'ils eſpérerent qu'on ſoufriroit patiemment de telles fictions; mais qu'ils ne ſe tromperent pas, car elles furent reçues avec plaiſir, quoique ſelon l'ordre on eût dû en châtier les auteurs avec d'autant plus de ſévérité, qu'on étoit dévot envers Jupiter. Tant s'en faut, ajoûte ſaint Auguſtin, que l'on ſe ſoit mis en colere contre ceux qui ont forgé ces menſonges, qu'on a craint plûtôt d'irriter les Dieux ſi ces fables ne ſe repréſentoient pas ſur les théatres (*o*).

Il y eût quelques auteurs qui remarquerent que les Poëtes qui avoient diſamé les Dieux, furent punis (*p*) de cette audace. Mais dequoi pouvoit ſervir cette obſervation pendant que l'eſtime du public pour ces poëſies n'étoit ignorée de perſonne? Y avoit-il des gens qui ignoraſſent que la mémoire d'Homere étoit en benédiction parmi tous les peuples; qu'il étoit l'admiration & les délices & des grands & des petits, que pluſieurs villes floriſſantes s'entre-diſputoient la gloire d'être ſa Patrie, qu'on lui rendoit en divers lieux les honneurs divins, & qu'en un mot jamais un auteur n'avoit été honoré autant que lui (*q*)? Le nom de pluſieurs autres Poëtes étoit immortaliſé avec beaucoup de brillant. Virgile aiant été honoré de la faveur à la cour d'Auguſte, & admiré par le Sénat & par le peuple Romain pendant ſa vie, fut encore plus admiré après ſa mort. Comment voulez-vous qu'au milieu de tant d'aplaudiſſemens on s'aperçût qu'un petit nombre de particuliers avoient fait mention de l'adverſité des Poëtes? N'étoit-elle pas entierement abſorbée par la proſpérité éclatante de leur mémoire? Diſons donc que la glorieuſe immortalité de leurs Ouvrages portoit témoignage contre les Dieux, & qu'elle expoſoit le ciel au mépris des hommes.

Conſéquences qu'on pouvoit tirer de la Théologie des Poëtes.

Il y avoit pluſieurs conſéquences à tirer de la doctrine théologique des Poëtes, & du grand ſuccez qu'elle avoit eu. Premierement on en pouvoit inférer, que puis que les Dieux étoient ſi ſujets au vice, & qu'ils avoient tant d'indifférence pour la réputation d'être ſages, ils étoient indignes de tout honneur, & qualifiez fauſſement (*r*) du nom de Dieux. Secondement que ce qu'on nommoit mauvaiſes mœurs, étoit dans le vrai une conduite loüable, puis que les Dieux l'avoient ſuivie. En troiſieme lieu qu'à tout le moins il étoit permis de la ſuivre à leur imitation ſans craindre leurs châtimens, & qu'ainſi puis que ſelon Héſiode (*s*) c'eſt la coûtume de Jupiter de punir toute une ville pour la faute d'un ſeul homme, & d'y envoier tout à la fois les fleaux de la peſte & de la famine, & celui de la ſtérilité des femmes, les Souverains ou leurs Miniſtres d'Etat pouvoient déſoler une Province pour la faute d'une petite portion des habitans ou pour (*t*) l'incivilité d'un particulier. En quatrieme lieu que les Dieux ne ſe ſoucioient que de temples & de ſacrifices, & qu'ils en étoient ſi afamez qu'ils récompenſoient largement cette dévotion, & qu'ils châtioient ſévérement les indévots; or une telle dévotion n'étant fondée que ſur l'intérêt ſans qu'elle inſpirât aucune eſtime, il étoit preſque inévitable qu'on ne témoignât ſon dépit & ſon mécontentement dès que l'on voïoit que les Dieux manquoient les premiers à leur devoir, c'eſt-à-dire, qu'ils vertoient plûtôt ſur les perſonnes indévotes que ſur les ſuperſtitieuſes les bénédictions temporelles.

§. CXXXVII.

Que lors que la crainte n'eſt pas accompagnée d'une véritable eſtime, elle ne peut prévenir la déſobeïſſance. Preuve de cela par la conduite des Chinois envers leurs Idoles. Horrible murmure d'une Ducheſſe de Guiſe.

La crainte d'un Tyran n'inſpire pas la ſoûmiſſion.

APrammment vous m'objecterez que plus la lecture des Poëtes a fait connoître aux Païens les vices des Dieux, leur injuſtice, leur cruauté, leur ingratitude, leurs bizarreries, plus auſſi les portoit elle à redouter leurs châtimens, à l'égard même des crimes où ils ſeroient leurs imitateurs. Vous aurez par là un prétexte de ſoûtenir qu'ils ont dû être plus bonnêtes gens que s'ils euſſent rejetté la Providence divine; mais ne vous y trompez pas, Monſieur, ſoïez certain que la crainte de la fureur des Tyrans inſpire plûtôt l'eſprit de révolte, que l'eſprit de ſoûmiſſion. Un eſclave maltraité par le caprice brutal & cruel de ſon maître le maudit au fond de l'ame, & lui déſobéit autant qu'il peut dès qu'il le ſait éloigné, & qu'il ignore le tems du retour. Je ſai bien qu'un Idolatre ne croïoit pas que ſes actions fuſſent inconnuës aux Dieux, mais il comptoit pour une eſpece d'abſence tout le tems où ils ne donnoient pas des ſignes particuliers de leur préſence; je veux dire qu'il étoit auſſi hardi à faire du mal lors qu'ils ne paroiſſoient pas irritez, & prêts à punir, que s'il eût crû qu'ils dormoient, ou ne ſongeoient point à lui. L'embraſement d'une ville tel que celui de Sodome, les ravages de la peſte, les ſecouſſes d'un tremblement de terre, les déſolations, les conſternations publiques, un fleau particulier terraſſant une perſonne, ou une maiſon, pouvoient porter les Idolatres à s'abſtenir d'un péché, mais ce ſont des choſes qui les détourneroient également de faire du préjudice à leur

(*o*) *Quicunque finxerunt à Jove . . . . . dici non poteſt, quantum male de hominum præſumpſerunt cordibus, quod poſſent ejus patientiæ ferre mendacia, qua omnes etiam libenter amplexi ſunt: qui utique quanto devotiùs Jovem colunt, tanto eos qui hæc de illo dixere auſi ſunt, ſervorius putare debuerunt. Nunc verò non ſolum eos, qui ejus finxerunt, irati non ſunt, ſed niſi falſa ſegmenta etiam in theatris agerent, ipſos deos pejùs iratos habera timuerunt.* Auguſt. de civit. Dei lib. 18. cap. 13. pag. 560.

(*p*) „ Voïez Iſocrate *in laudat. Buſiridis pag. m.* 336. où „ il dit que de ces Poëtes les uns furent vagabons & pau„ vres, les autres aveugles ou exilez, & qu'Orphée fut „ déchiré. Joignez à cela la fraude pieuſe de la viſion „ de Pythagoras. Voïez dans mon Dictionn. l'art. *Pytha„ goras* rem. F.

(*q*) „ La preuve de toutes ces choſes ſe voit dans le li„ vre de Leon Allatius *de patria Homeri.* Voïez auſſi le „ *Chronicum Canon* de Marſham *Secul. 15. pag. m.* 436. & „ *ſuiv. & l'Apotheoſis Homeri* de Mr. Cuper, dont on voit „ l'extrait dans les Nouvelles de la Républ. des Lettres, „ mois de Mars 1684. art. 8.

(*r*) „ Voïez ci-deſſus ch 81. pag. 307. col. 2. & ch. 87.

(*s*) Παλλάσι καὶ βίηφιν ὑπὸ πτόλις ἀνδρὸς ἀνώτης
Ὅστις ἀλιτροῖσιν, καὶ ἐπιφρονέουσι μιγήσεται.
Τοῖσιν δ' οὐρανόθεν μεγ' ἐπιστενάχων προσέειπεν
Ζεὺς τερπικέραυνος, ὃν ἐχθρὸν ἐν φρεσὶ θυμῷ
Ἔσσεται ὃς κ' ἐθέλῃσι δίκας ἀθεμίστια εἰδέναι.
Ὅδε γὰρ ἐκ πατέρος κακὸν ἔσσεται ἔμμεν ἅπασι,
Ἕνεκα φραδμοσύνης Ἰαπετιονίδαο.
Sapeque univerſa civitas malum ob virum punitur.
Qui peccat, & inepta machinatur.
Illis autem cultus magnum importat ſolet malum Saturnius,
Famem ſimul & peſtem; intereunt verò populi:
Nequæ mulieres pariunt; intereunt familiæ.
Jovis Olympii conſilio.
Heſiod. Oper. & Dier. v. 240. pag. m. 232.

(*t*) „ Voïez un exemple de cela dans le chap. 236. des „ penſées diverſes.

leur prochain (*a*) s'ils étoient Athées. J'ajoûte que le péril étant paſſé, les Idolatres reprenoient leur mauvais train: ils étoient même quelquefois plus inſolens envers leurs Dieux dans le tems d'adverſité (*b*) que dans le tems de proſpérité. J'ai dit ailleurs (*c*) que les Temples furent lapidez dans Rome lors qu'on eût aprís la mort de Germanicus. Il y a mille exemples de (*d*) cette nature dans les Hiſtoires, & cela fait voir que l'on ſe croioit en droit de rendre aux Dieux mal pour mal. J'ai dit auſſi (*e*) que les Idolatres du Japon & de la Chine exercent impudemment ce prétendu droit. Voici une nouvelle preuve de leur audace:

Les Chinois maltraitent ſouvent leurs Idoles;

(*f*) *On n'a pas toûjours* dans la Chine *pour les Dieux tout le reſpect que ſemble meriter leur qualité. Car il arrive aſſez ſouvent qu'après avoir eſté bien honorez, ſi le peuple n'obtient pas d'eux ce qu'il demande, il ſe laſſe enfin & les abandonne comme des dieux impuiſſans; d'autres les traittent avec le dernier mépris: les uns les chargent d'injures, & les autres de coups. Comment*, chien d'eſprit, *luy diſent ils quelquefois, nous te logeons dans un temple magnifique, tu es bien doré, bien nourri, bien encenſé, & après tous ces ſoins que nous prenons de toy, tu es aſſez ingrat pour nous refuſer ce qui nous eſt néceſſaire? Enſuite on le lie avec des cordes, & on le traiſne par les rues, chargé de boüe & de toutes ſortes d'immondices, pour las faire payer les paſtilles dont on l'avoit auparavant parfumé. Que ſi durant ce temps-là ils obtiennent par haſard ce qu'ils ſouhaittent, alors ils raportent l'Idole en cérémonie dans ſa niche, après l'avoir bien lavée & bien eſſuyée: ils ſe proſternent meſme en ſa préſence, & luy font diverſes excuſes. A la vérité, luy diſent-ils, nous nous ſommes un peu trop preſſez; mais au fond n'avez-vous pas tort d'eſtre ſi difficile? Pourquoy vous faire battre à plaiſir? Vous en coûteroit-il davantage d'accorder les choſes de bonne grace? Cependant ce qui eſt fait eſt fait, n'y ſongeons plus. Ou vous redorera, pourvû que vous oubliez tout le paſſé.*

Et en font dégrader par arrêts de Juſtice.

C'eſt du Pere le Comte que je tire cette hiſtoire: il en fait une autre (*g*) qui a bien des agrémens, & qui contient l'acuſation qui fut intentée dans les formes à une Idole par un Chinois de la Province de Nankin. Cet Idolatre ayant perdu ſa fille unique malgré les prieres, & les ofrandes qu'il avoit faites à cette Idole, dont les Bonzes lui avoient vanté le pouvoir, *forma ſa plainte devant le Juge du lieu*, & conclut, *vû la foibleſſe ou la malice de cette Idole, à ce que ſon temple fût raſé, ſes miniſtres honteuſement chaſſez, & elle-meſme punie en ſa propre & privée perſonne. L'affaire parut un Juge de conſéquence, il la renvoya au Gouverneur, lequel ne voulant rien avoir à demeſler avec les gens de l'autre monde, prit le Vice-Roy de l'enumner. Celuy-cy, après avoir écouté les Bonzes, qui paroiſſoient fort allarmez, opella leur partie, & luy conſeilla de ſe deſiſter de ſes pourſuites: Vous n'eſtes pas fuge, luy dit-il, de vous broüiller avec ces ſortes d'eſprits. Ils ſont naturellement malins, & je crains qu'ils ne vous jeüent un mauvais tour. . . . Ces homme . . . . proteſta toûjours qu'il periroit plutoſt que de rien relâcher de ſes droits . . . . Le Vice-Roy ne pouvant plus refuſer ſit inſtruire le procès, & en donna cependant avis au Conſeil ſouverain de Pekin, qui évoqua l'affaire à lui, & cita inceſſamment les Parties. Elles comparurent quelque temps après . . . . . Après pluſieurs ſeances* l'accuſateur *gagna hautement ſon procès.* „ L'Idole fut condamnée, comme inutile dans le Royaume, à un exil perpetuel; „ ſon temple raſé, & les Bonzes qui repréſentoient ſa perſonne furent rigoureuſement chatiez, ſauf à eux de ſe pourvoir pardevant les „ autres eſprits de la Province, pour ſe faire dédommager du châtiment qu'ils avoient reçu „ pour l'amour de celuy cy. „ *En vérité*, ajoûte l'hiſtorien, *ne ſuis-il pas avoir perdu le ſens, pour adorer des Dieux de ce caractere, foibles, timides, & qu'on peut impunément maltraiter?*

On ne ſe ſoumet volontiers qu'à une puiſſance équitable.

Croiez moi, Monſieur, ſi l'on ne ſe perſuade pas que les Dieux que l'on adore exercent leur toute-puiſſance ſelon les regles d'une ſouveraine juſtice, on ne ſe ſoûmet guere à leurs châtimens: on regimbe contre l'aiguillon, & à l'exemple des chiens on mord la pierre dont on eſt frapé. On murmure hautement, on fait des reproches d'ingratitude, & l'on ceſſe quelquefois d'honorer des Dieux qui à ce que l'on prétend, n'ont pû, ou n'ont point voulu reconnoître les ſervices qui leur avoient été faits. Le véritable moïen de ſe ſoûmettre a un Dieu vengeur, c'eſt de le croire parfaitement juſte. Ce fut par cette idée que l'Empereur Maurice ſoûtint ſon malheur avec une fermeté „ (*b*) qui égale tout ce qu'on peut imaginer „ de plus ſublime, & de plus au deſſus de l'homme dans les enſeignemens, & les maximes de „ la Philoſophie Chrétienne. . . . . Il regarda „ ſans s'émouvoir, & ſans gemir, la cruelle execution que l'on faiſoit de ſes enfans, & quand „ après qu'on en avoit égorgé un, il retroit „ pour un moment les yeux de ce ſanglant ſpectacle, ce n'étoit que pour les lever au Ciel en „ adorant Dieu, & diant avec une entiere ſoûmiſſion aux Arrêts de ſa Juſtice, *juſtus es Domine, & rectum Judicium tuum. Seigneur vous êtes juſte, & votre Jugement eſt équitable.* „ On ne peut parler ainſi en cet état-là ſans l'aſſiſtance divine, ou pour le moins ſans le ſecours d'un certain (*i*) tempérament élevé dans un païs où ſelon même les idées de l'honneur humain il ſoit glorieux de faire paroître ſous le poids des afflictions les plus accablantes, une ferme réſignation aux ordres d'enhaut. Sans cela l'orgueil humain ſe mutine & ſe révolte contre Dieu, la crainte ceſſe dés que le fleau ſe retire.

Exemples de pluſieurs qui ont perdu le reſpect pour les Dieux.

Je ne vous citerai point Caligula qui n'avoit peur de Jupiter que quand le tonnerre grondoit, & qui dans toutes les autres occaſions, quelquefois même dans celle-là inſultoit & bravoit les Dieux avec la derniere impudence (*k*). Je ne veux vous citer que Pharao. Je croi que rien ne contribua davantage à ſon endurciſſement, que ſon orgueil, & la fauſſe idée qu'il ſe forma de l'injuſtice du Dieu des Juifs. Il s'imaginoit qu'un grand Monarque ne devoit pas être ſacrifié à une troupe d'eſclaves, & que c'étoit le traiter indignement, que de le vouloir contraindre à laiſſer ſortir de ſes Etats cette multitude d'étrangers qui lui

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ch. 133. pag. 377. col. 1. & je „ remarque ceci afin qu'on voie ſi le Paganiſme étoit „ plus utile que l'Athéiſme au bien des Sociétez.
(*b*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 135.
(*c*) „ Dans le chapitre 132. des Penſées diverſes.
(*d*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 135.
(*e*) „ Dans le même chapitre 132. des Penſées diverſes.
(*f*) „ Le Pere le Comte, Nouveaux Mémoires ſur l'état préſent de la Chine, to. 2. pag. 104. 105. édit. d'Amſt. 1698.
(*g*) *Id. ib. pag.* 105 *& ſuiv.*
(*h*) „ Maimbourg, Hiſtoire du Pontificat de ſaint Grégoire liv. 2. pag. 179. édit. de Holl.
(*i*) „ Tel n'étoit pas celui du Duc de Biron: Voïez „ dans mon Dictionnaire, l'art. *Gontaut*, rem. *E. F.*
(*k*) „ Voïez dans le Dictionn. huit. & cin. les remar„ ques *F. G. M.* de l'article *Caligula.*

lui étoit fort utile. Il ſe moqua donc des premiers ordres, & s'il promit d'y aquieſcer lorſque la verge de Dieu le frapoit très-rudement, il revenoit à ſa premiere deſobéiſſance toutes les fois que la punition étoit ſuſpendue.

Je pourrois vous dire que le Roi de Perſe, qui fit éclater ſa vengeance contre l'Helleſpont avec un emportement plus digne d'un forcené que d'un ſimple fou, ſe fondoit principalement ſur ce que la mer qu'il n'avoit jamais ofenſée, lui avoit cauſé un très-grand dommage (*l*).

Croiez-vous que tous les Chretiens quelque pénétrez qu'ils ſoient de l'idée de la perfection infinie de Dieu, ſe garantiſſent de l'indignation (*m*) & d'une eſpece de dépit mutin quand Dieu les aflige? Si nous ſavions tous les murmures, & tous les blaſphêmes qui leur échapent, nous ſaurions d'étranges choſes. Souvenez-vous (*n*) du Duc de Biroo, & de Codrus Urceus (*o*).

On entrevoit dans les (*p*) murmures de François I. que la Providence lui paroiſſoit oo peu trop partiale pour Charles-Quint. Mais que direz-vous d'une Ducheſſe de Guiſe, qui avoit reçu quelque teinture des dogmes des Réformez à la Cour de la Ducheſſe de Ferrare ſa mere très-bonne Huguenote? N'uſa-t-elle pas de menaces contre Dieu quand elle eût apris l'action de Poltrot? Vous l'aprendrez de Brantome: *Je me ſouviens*, dit-il (*q*), *que quand feu ſon mary Monſieur de Guiſe eut ſon coup, dont il mourut, elle eſtoit pour lors au camp, & eſtoit venuë là pour le voir quelques jours auparavant; ainſi qu'il entra en ſon logis bleſſé, elle vint au devant de luy juſques à la porte de ſon logis, toute eſperdue & eſplorée, & l'ayant ſalué, s'écria ſoudain: eſt-il poſſible que le malheureux, qui a fait le coup, & le malheureux qui l'a fait faire, (je doutant de Monſieur l'Admiral) en demeurent impunis? Dieu! ſi tu es juſte, comme tu le dois eſtre, vange cecy; autrement . . . . & s'achevant le mot, Monſieur ſon mary la reprit, & luy dit: Madame, n'offenſez point Dieu en vos paroles, ſi c'eſt luy qui m'a envoyé cecy pour mes fautes, ſa volonté ſoit faite, & loüange luy en ſoit donnée: s'il vient d'ailleurs, puis que les vengeances luy ſont reſervées, il ſera bien cette-cy ſans vous* (*r*).

§. CXXXVIII.

Comparaiſon entre la crainte des loix humaines, & la crainte des loix divines.

CE qui me reſte à vous dire par raport à votre ſixieme objection, n'eſt pas la moins conſidérable partie de ma réponſe.

Objection. *Si la crainte des hommes a ſervi de frein, à plus forte raiſon la crainte des Dieux.*

Vous m'attaquez par un argument *ad hominem*; car puis que j'aſſûre, dites-vous, que les loix humaines ont empêché les Athées de s'abandonner à leurs paſſions, je dois convenir que l'Idolatrie a été encore plus propre à refréner les Paiens, vû qu'ils ſavoient que la puiſſance des Dieux étoit plus grande que celle des Magiſtrats. Il ſeroit bien étrange que parce qu'ils étoient Idolatres, l'amour propre que la crainte de la peine rend ſi actif, ſe fût trouvé ſans mouvement dans leur cœur, par raport aux châtimens épouvantables qu'ils croioient que la colere divine fait ſentir aux hommes. Il faut dire au contraire que parce qu'ils étoient Idolatres, la ſuperſtition les rempliſſoit de timidité à l'égard des Dieux, & les empêchoit de commettre ce qui les pouvoit expoſer à leur vengeance.

On obéit aux hommes mieux qu'à Dieu.

I. Pour répondre à cette dificulté je vous avertis en premier lieu, que vous ſupoſez à tort que la crainte des loix humaines fait moins d'impreſſion ſur l'homme généralement parlant que la crainte des loix divines. L'expérience réfute cela invinciblement même parmi les Chretiens, quoi que les idées qu'ils ont de la puiſſance, & de la colere de Dieu, ſoient plus diſtinctes, & plus étendues que celles que les Paiens en avoient. Pour un Chretien qui aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, il y en a mille qui aiment mieux obéir aux hommes qu'à Dieu. Les ſermons les plus pathétiques, & qui ouvrent le plus ſenſiblement les enfers aux blaſphemateurs, ont bien moins de force que la menace d'une amande (*a*). Mille & mille Courtiſans ont avoüé que le quart des peines qu'ils ſe ſont données pour plaire à leur Prince, eût ſufi à leur aſſûrer l'entrée du Paradis. Or de quel genre ſont ces peines? Non ſeulement elles ne permettent point de ſonger à ſon ſalut, mais elles ſont prendre un chemin tout opoſé. Les péchez que les Tribunaux des Magiſtrats laiſſent impunis, le menſonge, la médiſance, les (*b*) juremens, l'impudicité, l'orgueil, l'avarice, l'ivrognerie, la gourmandiſe &c. ſont ſi communs que rien plus: le vol & le meurtre ſont infiniment plus rares. Pourquoi? C'eſt que la juſtice humaine les fait punir. Que dirai-je du point d'honneur (*c*) qui a plus de force ſur une infinité de gens, que ni la crainte des loix divines, ni la crainte des loix humaines.

Raiſon de cela.

Il ne laiſſe pas d'être vrai que les Chretiens ſont perſuadez que la puiſſance de Dieu eſt plus grande que celle des hommes. Ils ſavent que l'homme ne peut tuer que le corps, mais que Dieu peut tuer le corps & l'ame en les condamnant à des ſuplices éternels. D'où vient donc que la crainte des hommes eſt plus active ſur eux que celle de Dieu? C'eſt que celle-ci ne conſidére ſon objet qu'en éloignement & avec les yeux de la foi, & que l'autre ſe raporte à un mal viſible, certain & prochain. Il faut paier comptant lors que l'on tombe entre les mains de la juſtice des hommes, & lors qu'on s'expoſe à leurs arrêts ſur le chapitre du point d'honneur.

Les Paiens ne ſacrifioient aux Dieux que par des vues d'interêt.

J'ai dit pluſieurs fois que le Paganiſme n'étoit qu'un trafic, ou qu'une banque entre les Dieux & les hommes; on s'attachoit aux cérémonies de cette Religion par l'eſpérance des biens temporels &

(*l*) „ Voïez Hérodote *lib.* 7. *cap.* 35.

(*m*) „ Voïez ci-deſſus pag. 381. note (y) les paroles de „ Tite Live.

(*n*) „ Voïez ci-deſſus la citation de l'art. *Gonzeus*.

(*o*) „ Voïez la remarque *B* de ſon article dans mon „ Dictionn.

(*p*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque *E* de l'ar„ ticle *François I.*

(*q*) „ Brantome Dames Galantes to. 2. pag. m. 320. „ 321.

(*r*) „ Henri Eſtienne, *Apolog. d'Herodote ch.* 24. *pag. m.* „ 98. raporte les injures qui furent dites à Saint Jean Bap„ tiſte par un dévot mécontent. Il raporte auſſi *pag.* 85. „ quelques blaſphemes de ceux qui perdent au jeu. Cela „ eſt ordinaire & marque un déſir de ſe venger de la pré„ tenduë injuſtice de Dieu.

(*a*) „ Jean Taſin qui a été ſucceſſivement Miniſtre de „ quelques Egliſes Walonnes en Hollande au 16. ſiecle, a „ très-bien montré la fole coûtume de faire plus de cas „ des hommes que de Dieu. Voïez le 3. chap. du 1. li„ vre de ſon Traité de l'amendement de vie.

(*b*) „ Les diſcours communs, & de ſens froid (parmi „ les gens de guerre ſur tout) en ſont ſi hériſſez que les „ bonnes ames en frémiſſent.

(*c*) „ Voïez les Penſées diverſes ſur les Cometes chap. „ 169. & ſuiv. & le Dictionn. hiſtor. & crit. à la remar„ que *G* de l'article *Paiva*.

& pour détourner les maux qui pouvoient nuire ou aux perſonnes, ou à la récolte &c. Ces motifs mettoient les hommes en mouvement, ils alloient aux Temples, ils y ofroient beaucoup de choſes: l'avarice la plus eraſſe cédoit ſans beaucoup de peine à l'avidité du profit que l'on eſpéroit. C'étoit en quelque façon prêter à uſure & ſur gages. Je croi que pluſieurs particuliers ſe rebutoient de faire crédit aux Dieux; car on voïoit que la regle qu'on avoit poſée, *la proſpérité accompagne les affaires des dévots, leurs troupeaux, leurs moiſſons, leur négoce &c. le contraire arrive à celles des indévots*, manquoit ſouvent. Si les grandes & fréquentes exceptions de cette regle ne furent pas révélées bien clairement au peuple Juif par Moïſe, l'expérience les leur révéla. Nous voïons dans les (*d*) Pſeaumes de David que la proſpérité des méchans frapoit les eſprits, & dans l'Eccléſiaſte de (*e*) Salomon que le juſte & le méchant, le bon, le net, le ſouillé, celui qui ſacrifie, & celui qui ne ſacrifie point, ſont ſujets aux mêmes accidens, c'eſt-à-dire, que le ſuccès des afaires des uns, & des autres eſt tantôt heureux, tantôt malheureux. Il étoit ſi connu parmi les Païens que le Ciel ne diſtribuë point aux hommes la proſpérité à proportion de leur mérite, que la proſpérité des méchans *a* ſervi de lieu commun dans tous les Ouvrages pour ou contre la Providence. Néanmoins je croi qu'un très-grand nombre d'Idolatres s'étourdiſſoient ſur ce point-là, & que leur cupidité les entretenoit dans la penſée qu'en ſervant les Dieux ils s'attireroient les prémens de la fortune, & qu'ils détourneroient les calamitez.

Le culte des Dieux Païens n'influoit point ſur les mœurs.

II. Je vous avertis en ſecond lieu que quelque actîve qu'ait pû être cette prévention, elle n'a de rien ſervi à les rendre plus honnêtes gens, ils ne craignoient point que le vice les mît mal auprès des Dieux, leur crainte ne les engageoit qu'à bien pratiquer le culte externe: la vertu morale étoit inutile là dedans: on pouvoit même s'imaginer que les Dieux déſaprouveroient qu'on voulût les ſurpaſſer en bonnes mœurs; & en tout cas on ſe flatoit qu'ils épargneroient leurs copiſtes. C'eſt ce que je vous ai prouvé dans les chapitres précédens. Mais comme vous déférerez beaucoup plus à l'opinion d'un fameux Théologien grand ennemi de la morale relâchée, je confirmerai mes raiſons par deux paſſages tirez de ſes livres: „ (*f*) Dans tout l'Empire Romain „ avant qu'on y euſt preché l'Evangile ceux qui „ n'avoient point étudié, comme preſque toutes „ les femmes qui ſont la moitié du monde, les „ villageois, les artiſans & le reſte de la popula„ ce, ne connoiſſoient point d'autres Dieux, „ que Jupiter, Mars, Junon, Venus & autres „ divinitez qu'ils avoient priſes des Grecs. Or „ bien loin d'avoir la moindre penſée que les pé„ chez que leurs paſſions les portoient à com„ mettre, principalement ceux d'impureté, „ leur euſſent été défendus par de tels Dieux: „ ils croïoient au contraire que ces Dieux leur „ en avoient donné l'exemple. Et meſme ils s'i„ maginoient que c'eſtoit un grand honneur à „ leurs Heros de devoir leur naiſſance aux adul„ teres de ces Dieux ou de ces Déeſſes. Il n'y „ auroit donc rien de plus abſurde que de pré„ tendre, qu'ils ne commettoient jamais de ſem„ blables pechez, qu'ils n'euſſent quelque pen„ ſée ou quelque doute que leurs Dieux les leur „ défendoient.„ Cet Auteur aïant raporté le raiſonnement (*g*) du jeune homme de Térence, ajoûte (*h*) *qu'il faut remarquer que les Magiſtrats n'auroient pas ſouffert qu'on euſt mis quelque choſe dans les Comédies qui euſt paſſé parmy le peuple pour une impiété envers les Dieux.* Puis aïant parlé des jeux infames de Flore, il obſerve que les Romains croïoient ſi peu que ce qui s'y pratiquoit *fuſt défendu par leurs Dieux*, qu'ils croïoient, *que c'eſtoit meſme pour les honorer qu'ils avoient eſté inſtituez.*

L'autre paſſage contient, ceci, (*i*) *que ſervoit aux Païens cette idée générale & confuſe de la divinité . . . . cette étincelle de lumiere ſi imparfaite, ſi foible, ſi confuſe, ſi non à les jetter dans de plus profondes ténebres, d'où ils ſe précipitoient avec moins de honte & moins de retenuë en toutes ſortes d'impuretez & d'autres crimes. Car ne connoiſſant ſous le nom de Dieu que des Dieux adulteres, avares, vindicatifs & ſujets à toutes ſortes de paſſions honteuſes & violentes, loin de croire que les actions de cette nature leur déplûſent, & qu'ils euſſent fait quelque Loi pour les défendre, ils les honoroient par des infamies publiques, & ſe faiſoient gloire de les imiter.*

§. CXXXIX.

C'eſt favoriſer l'héreſie de Pélage que de ſoûtenir, que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Païens.

Si la crainte des faux Dieux ſervoit à retenir les paſſions foibles?

III. Je vous avertis en troiſieme lieu, que ſi vous voulez que votre ſixieme objection ait quelque force, vous devez prétendre que la crainte des faux Dieux a ſervi de frein à la malice de l'homme, non ſeulement lors qu'une paſſion tiede & lente l'excitoit à quelque petit déſordre, mais auſſi lors qu'une paſſion violemment allumée l'excitoit à de grands crimes. Votre but eſt de montrer que l'Idolatrie païenne a été d'un grand uſage pour la conſervation des Societez, & que c'eſt à cauſe de cela que la Providence l'a préſérée à l'Athéiſme. Il faut donc que vous ſupoſiez qu'elle a été un principe réprimant par raport à des déſordres, qui euſſent été d'une pernicieuſe conſéquence pour le public, & que la Raiſon toute ſeule, ni la crainte des Magiſtrats, ni les autres conſidérations qui influent ſur la conduite des Athées, n'auroient pas été capables de prévenir. Il ſeroit abſurde de dire que ces conſidérations-là n'ont point la force de réfréner une petite paſſion; car par exemple ſi un homme n'a qu'un déſir foible de s'aproprier un dépôt, ſa raiſon demeure aſſez éclairée pour lui faire voir efficacement qu'il vaut mieux vaincre ce déſir que de le ſuivre. Ce n'eſt que par la violence des paſſions que la raiſon s'obſcurcit, & que ſes conſeils perdent leur force, & vous pouvez être aſſûré que ſi en Eſpagne on n'aime le vin que fort médiocrement, on ne ſuccombera point à la tentation de s'enivrer, & que l'on remportera cette victoire ſans avoir beſoin de ſe ſouvenir des ſuplices de l'autre monde. Le deshonneur qui accompagne l'ivreſſe en ce païs-là, eſt un motif ſufiſant pour ré-

(*d*) „ Voïez nommément le Pſeaume 73. Voïez auſſi „ le livre de Job chap. 21.
(*e*) „ Chap. 9. v. 2.
(*f*) „ Arnauld, Cinquieme Dénonciat. du péché philoſoph. pag. 31. 32.
(*g*) „ Voïez les Penſées diverſes chap. 180. & ci-deſſus „ ch. 229. vers la fin.
(*h*) „ Arnauld *ib. pag.* 32. 33.
(*i*) „ Id. Etabliſſement du Philoſophiſme dans Marſeille „ pag. 104. 105.

réfréner, je ne dis pas l'amour exceſſif du vin, mais l'inclination médiocre qu'on auroit à boire. Nous pouvons apliquer cela à pluſieurs autres paſſions, que l'on peut vaincre par diférens correctifs indépendamment de la Religion, pourvû qu'elles ne ſoient pas violentes. Il n'eſt pas néceſſaire de vous dire, qu'il y a bien des paſſions à quoi l'on ſuccombe ſans que les Sociétez ſoient renverſées, ou fort troublées (*a*). Vous n'avez qu'à jetter les yeux ſur les Etats les plus floriſſans, & les plus heureux ſelon le monde, vous y trouverez une infinité de vices.

Quel eſt donc ici l'état véritable de la queſtion? C'eſt de faire voir que l'Idolatrie a réprimé par la conſidération de la colere des faux Dieux, l'avarice, la cruauté, l'ambition, la perfidie, l'impudicité les plus enflammées dans les perſonnes qui gouvernoient un Etat, ou qui poſſédoient des charges, ou dont les richeſſes, le crédit, & la nobleſſe ſe faiſoient fort diſtinguer. Voilà les gens pernicieux au bien public, ce ſont eux qui bouleverſent, ou qui troublent la Société. Ils ſuccent par leurs extorſions le ſang du peuple, ils font mourir, ils empriſonnent, ils exilent qui bon leur ſemble, ils enlevent ce qu'il y a de plus beau parmi la jeuneſſe, filles & garçons, afin d'aſſouvir leur laſciveté, ils vendent le gain des procés injuſtes. Sont-ils Intendans de Province? Ils font comme Verres, ils déſolent le pais par leurs concuſſions. N'obtiennent-ils pas les emplois qu'ils ambitionnent? Ils conſpirent contre leur patrie, comme Catilina. Prenez garde que je ne nie point qu'il n'y ait de ſimples particuliers fort incommodes à la République, gens querelleux & téméraires, voleurs, ou empoiſonneurs, fauſſaires &c.

Elle ne ſuffiſoit pas pour réfréner les paſſions violentes & dangereuſes.

Je vous avouë ingénument, que je ne voi pas que l'Idolatrie païenne ait été d'aucun uſage pour réfréner les violentes paſſions de toutes ces ſortes de perſonnes, ſi ce n'eſt tout au plus dans les circonſtances paſſageres de quelque terreur panique, ou de quelque (*b*) conſternation générale; ce qui, comme je vous l'ai déjà (*c*) dit, ne met point le Paganiſme au deſſus de l'Athéiſme. Je ne comprens pas que la ſimple perſuaſion habituelle de ce qu'on diſoit de Jupiter, & de Neptune, de Minos & de Rhadamanthe, ait pû prévaloir dans l'ame de ces gens-là ſur les habitudes du péché au tems même, que les objets émouvoient le plus les puiſſances. Je conviens que cette perſuaſion repréſentoit les faux Dieux comme des êtres à craindre, mais il ne s'enſuit pas qu'elle fit qu'on les redoutât actuellement. Il y a beaucoup de diférence entre les afirmations mentales du pouvoir terrible des objets, & le ſentiment de la crainte des objets. Les meilleures ames Chretiennes le ſavent par expérience. L'idée actuelle de la juſtice divine ſe préſente mille fois à leur eſprit ſans exciter dans la machine du corps les mouvemens de la crainte, elles ne tombent que trop ſouvent dans les péchez d'infirmité au tems même qu'elles font des réflexions ſur les loix de l'Evangile.

S'il n'eſt pas aiſé d'avoir tout enſemble l'idée actuelle de Dieu & la crainte de ſes jugemens, c'eſt ſur tout lors que l'ame eſt agitée d'une paſſion violente inſpirée par l'orgueil, ou par l'impudicité, ou par l'ambition, ou par l'avarice &c. Ce ne ſeroit pas aſſez pour s'abſtenir de mal faire en cet état-là, que de ſentir quelque crainte de la vengeance divine: il en faudroit ſentir une crainte qui ébranlât de telle ſorte la machine du corps, qu'elle y ſuprimât les mouvemens qui excitoient les autres paſſions. Or le moïen de comprendre que des Païens aient ſenti une telle crainte pendant le (*d*) paroxyſme de la paſſion de ſe venger, ou de s'enrichir, ou de s'agrandir, ou de s'enivrer, ou de goûter les plaiſirs brutaux de l'amour? D'où leur ſeroit venuë cette grande crainte? La notion purement intellectuelle des Dieux pouvoit-elle réprimer les agitations violentes excitées par des objets préſens & ſenſibles? Le pouvoit-elle faire dans des perſonnes qui ſavoient très-bien, que les châtimens céleſtes ſuivent rarement de près une action mauvaiſe, & que les Dieux ne puniſſoient que la négligence de leur culte, & non pas le vice moral, auquel ils étoient ſujets eux-mêmes? Enfin la raiſon & la volonté de l'homme dominent-elles aſſez ſur la machine du corps pour y exciter ſi à-propos les mouvemens qui ſont capables de changer le cours des eſprits, & les qualitez du ſang au moïen dequoi les objets ſenſibles allument dans l'ame une paſſion criminelle?

Les Païens n'étoient pas retenus par la grace de Dieu.

Je croi, Monſieur, que je puis réduire ceci à un dilemme. On c'eſt Dieu qui a excité dans les Païens cette fraïeur de ſa juſtice, ou ils l'ont eux-mêmes excitée dans leur cœur par un bon uſage de leur liberté. Si vous prenez le premier membre de l'alternative, vous choquerez les Théologiens les plus orthodoxes; car ils enſeignent que les faveurs immédiates du Saint Eſprit, qui empêchent l'homme de tomber dans le péché, ne ſont point pour les Infideles. Si vous prenez l'autre membre, vous donnerez dans le Pélagianiſme le plus outré.

Selon la bonne Théologie, c'eſt par une grace très-particuliere du Saint Eſprit, que certains hommes prêts à pécher ſentent tout à coup une idée vive de la préſence de Dieu, & une crainte ſi forte de ſa juſtice, qu'ils ſupriment la mauvaiſe action qu'ils alloient commettre, & à quoi une paſſion violente les pouſſoit. Vous n'ignorez pas que la délectation prévenante, qui fait que l'homme peut ſurmonter les inſtincts de ſa corruption naturelle, eſt une faveur inſigne de la miſéricorde de Dieu, & que l'un des plus grands effets de cette miſéricorde eſt de nous dégoûter du vice autant ou plus que la Nature ne nous dégoûte de la vertu. Jugez, je vous prie, ſur ce pied-là, ſi la crainte dont nous parlons, a pû être l'une de ces graces que Dieu faiſoit aux Païens, ſes ennemis déclarez, dont ſon Egliſe (*e*) lui demandoit la punition, & qu'il abandonnoit à leur mauvais train pour (*f*) punir leur attachement aux Idoles, & qui ne pouvoient avoir quelques égards, ou quelque reſpect pour leurs faux Dieux ſans commettre des actes

(*a*) „ Il y a bien des vices contre leſquels on ne fait „ aucune loi. Bodin, *de Rep. lib.* 6. *pag.* m. 986. dit ceci „ *innumerabiles & olim ferrum & hodie fames qui tamen* „ *ab edictis Prætorum & Principum legibus non deſiſcant,* „ *neceſſime tamen vivunt.* Il cite *pag.* 984. Séneque qui „ a dit lib. 2. De ira c. 27. *quam angusta eſt innocentia ad* „ *legem bonam eſſe* &c.

(*b*) „ Cauſée par un tremblement de terre, ou par des „ inondations, ou par des tempêtes &c. Voïez ci-deſſus, „ ch. 137. pag. 385. col. 1.

(*c*) „ Ci-deſſus ch. 134. pag. 377.

(*d*) „ C'eſt ainſi que les Médecins apellent l'état où les „ maladies ſont dans leur plus grande force.

(*e*) „ Tes indignations
„ Eſpan ſur nations
„ Qui n'ont ta connoiſſance:
„ Ce mal viendroit à poinct
„ Aux royaumes qui point
„ N'invoquent ta puiſſance.
Pſeaume 79. *ſelon la verſion de Marot.*

(*f*) „ Voïez ci-deſſus ch. 87.

actes d'Idolatrie encore plus détestables (g) aux yeux de Dieu, que la simple genuflexion devant les statuës.

Ni par le seul usage de leur franc arbitre.

Si vous dites que sans la grace de Dieu, & par les seules forces du franc arbitre, les Païens les plus excitez au mal par des passions irritées, ont surmonté la tentation à caule qu'ils aprehendoient la justice de leurs Dieux, vous serez contraint de dire qu'ils ont pû par les mêmes forces se porter aux bonnes actions dans l'espérance de se faire aimer de leurs fausses Divinitez, d'où il s'ensuivra qu'un Chretien aidé seulement de ses forces naturelles, passe de la foi historique à la foi justifiante. Or ce seroit outrer l'hérésie des Pélagiens. Il est sans doute que les deux plus grands ressorts de la vie humaine sont l'espoir des récompenses, & la crainte des châtimens, & qu'ils sont aussi actifs (b) l'un que l'autre. C'est pourquoi ce que l'on peut faire de peur d'être châtié de Dieu, on le peut faire dans la vûë de ses récompenses. Si l'on se peut abstenir du mal à cause que l'on ne veut pas être haï de Dieu, on peut se porter au bien à cause que l'on souhaite d'être aimé de Dieu; & si l'on peut craindre Dieu lors que cette crainte paroit utile, on le peut aimer lors que cet amour se présente sous l'idée de l'utilité, & par conséquent il est au pouvoir de l'homme sans qu'aucune grace du Saint Esprit le prévienne d'obéir à l'Evangile pour l'amour de Dieu.

Je vous expose ici à la bouche des canons du Synode de Dordrecht, & je me bats contre vous avec un grand avantage, puis que je me trouve posté sous ces canons-là. C'est à vous à voir comment vous vous tirerez d'afaire.

Ce qu'on prouve par M. Nicolle.

Si je voulois vous embaraſſer, je vous sommerois de relire dans les Essais de Morale de Mr. Nicolle le traité de la crainte de Dieu. On y trouve que si nous voulons craindre Dieu, il faut le lui demander comme une grace, (i) *Le commencement de crainte que Dieu forme dans nôtre cœur ne fait que nous convaincre que nous ne craignons pas assez. Nous voyons que Dieu est infiniment terrible, & que nous le craignons peu. . . . . Souvent l'esprit est convaincu qu'il faut craindre Dieu, mais le cœur & la partie sensible de l'ame n'est pas pour cela touchée. Cependant c'est la crainte du cœur qui amortit les tentations, & non la persuasion de l'esprit. Et c'est pourquoy le Prophete ne se contente pas de craindre Dieu par l'esprit:* à Judiciis enim tuis timui; *mais il veut que sa chair soit percée de cette crainte, afin que le vif sentiment qu'elle en aura étouffe en elle toutes les tentations qui pourroient flatter ses sens. . . .* (k) *La crainte sensible estre un effet d'amour propre. Nous craignons le mal qui nous peut arriver, parce que nous aimons. Pourquoy donc est-il nécessaire de la demander à Dieu? N'avons-nous pas assez d'amour propre pour craindre ce qui nous peut causer le plus grand des maux? C'est que quelque grand que soit nôtre amour propre, il est néanmoins aveugle, insensible, stupide, déraisonnable; il est pénétré de choses devenant, & il est insensible aux plus grands objets. Il craint sans raison; & il ne craint point lors qu'il a toute sorte de raison de craindre. . . . . Nul ne sçait présisément les ressorts qu'il faut faire agir pour exciter* les mouvemens violens de tristesse, d'amour, de joye, de crainte, de desespoir: *& tout ce que l'on sçait est que la raison ne les peut produire comme elle voudroit, lors même qu'elle les jugeroit utiles; & qu'elle ne les peut de même reprimer, lors qu'elle les juge pernicieux. Quand l'ame n'est touchée que par une partie insensible, rien n'est capable de l'émouvoir. Quand elle l'est par une partie sensible, tout est capable de la faire sortir hors d'elle-même, . . .* (l) *Quand il s'agit de passer de la spéculation à la pratique, les hommes ne tirent point de conséquence; & c'est une chose étrange comment leur esprit se peut arrester à certaines véritez spéculatives sans les pousser aux suites de pratique, qui sont tellement liées avec ces véritez, qu'il semble impossible de les en separer.* Si je suis vostre Dieu, où est l'honneur qui m'est deu, *dit Dieu même dans l'Ecriture. C'est qu'il y a une suite nécessaire entre connoître Dieu & l'honorer; mais quelque liées que soient ces connoissances l'aveuglement de l'esprit humain les sçait bien desunir. Il connoit Dieu, & ne l'honore pas. Il en demeure là, & ne pense pas même qu'il soit nécessaire de l'honorer. Il est convaincu qu'il y a un Dieu, & il n'en tire aucune conclusion pour le reglement de sa vie.*

Voilà bien des choses qui confirment ce que je vous ai représenté contre la supoſition, que les Païens ont réprimé par la crainte de leurs idoles les mouvemens impétueux, qui les poussoient à satisfaire leur attachement aux objets sensibles. Tout cet excellent traité de Mr. Nicolle est rempli de preuves de la these que je soûtiens contre vous.

Vous dirai-je que Mr. Despréaux dans la même lettre où il combat la suffisance de l'attrition, avouë que la crainte même servile est souvent un don de Dieu?

(m) . . . . . l'Homme au crime attaché
En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.
Toutefois, a'en deplaise aux transports frenetiques
Du fougueux Moine (*) auteur des troubles Germaniques,
Des tourmens de l'Enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui de remords sans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous penetrer,
Vient souvent de la Grace en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
Et pour se faire ouvrir déjà frappe à la porte.

§. CXL.

Que l'on peut terminer par voie d'apel à l'expérience la question, si la crainte des faux Dieux a conservé les bonnes mœurs parmi les Païens.

JE ne repéterai point ce que j'ai dit dans les Pensées (n) diverses, que mes principes emanent de ceux de Saint Auguſtin sur la corruption de l'homme. Vous voïez par là que les vôtres ne peuvent guere s'accorder avec le Synode de Dordrecht. Mais laissons là ce tribunal, en voici un autre où je prétens vous traduire, c'est celui de l'expérience: il n'y en point a de plus propre

(g) „ Voïez ci-dessus, ch. 49. à la fin.
(b) „ C'est à-dire, généralement parlant; car on ne „ nie pas que certains particuliers ne soient plus sensibles „ ou à la peine qu'a la récompense, ou a la récompense „ qu'a la peine.
(i) „ Nicolle Essais de Morale to. 1. pag. 322. édit. de „ Holl. 1672.
(k) *Id. ib. pag.* 123.
(l) *Id. ib. pag.* 130. 131.
(m) „ Despreaux, Epitre 12. sur l'amour de Dieu.
(*) „ Luther.
(n) „ Aux chapitres 145. 146. 157. Voïez aussi l'Addi„ tion aux Pensées diverses chap. 6. n. 10.

propre que celui-là, je ne dis pas à couper, mais à délier tout nœu Gordien. Je retouche les remarques que j'ai déjà (*b*) faites là-deſſus.

Etat de la queſtion.

Il s'agit entre vous & moi de ſavoir ſi l'Idolatrie païenne a réprimé la malice, & la corruption du cœur de l'homme, & ſi elle a été fort utile aux bonnes mœurs. Vous l'affirmez, je le nie; vous avez vos raiſons, j'ai les miennes; vous conſidérez ce que l'amour propre doit produire en conſéquence de certaines opinions, je le conſidere auſſi, & outre cela je dis que les opinions de l'entendement (*c*) ne ſont pas la regle des actions de la volonté. Il vous paroit en conſidérant le ſyſtéme des Païens, que les bonnes mœurs en ont dû être la ſuite. Il me paroit au contraire que la corruption des mœurs en a dû être le réſultat. Prenons pour de ſimples conjectures ce que nous jugeons l'un & l'autre, & cherchons ſi les phénomenes s'accordent mieux avec ce que vous conjecturez, qu'avec ce que je conjecture. C'eſt un bon moïen d'avérer ſi une hypotheſe a été heureuſement imaginée.

Réduit à un fait.

C'eſt donc d'une matiere de fait que nous diſputons; or comme elle regarde des ſiecles fort éloignez, nous n'y pouvons procéder que par la voie de témoins.

Preuves de ce fait tirées d'Auteurs ſacrez;

Je vous allégue d'abord deux Auteurs dont l'un eſt reconnu canonique par tous les Chretiens, & l'autre par le plus grand nombre des Chretiens. L'un eſt l'Apôtre Saint (*d*) Paul, l'autre celui qui a fait le Livre de la Sapience, & qui a parlé ainſi: (*e*) *L'invention des idoles a eſté le commencement de paillardiſe, & la corruption de la vie..... Il ne ſuffit point d'avoir eſté abuſé en la cognoiſſance de Dieu, mais* les hommes *vivans en une grande guerre d'ignorance donnent à de ſi grands maux le nom de Paix. Car en faiſant des ſacrifices pour meurtrir les enfans, ou des cérémonies ſecrettes, ou demenans d'autres façons de diſſolutions enragées, ils ne gardent ni maniere de vivre, ni mariage en pureté: mais ou l'un tue l'autre par trahiſon, ou l'un tourmente l'autre par adultere. Sang & meurtre, & larcin, fraude, corruption, deſloyauté, tumulte, perjure, troubles des bons: Meſcognoiſſance des bien-faits, pollutions des ames, changemens de lignée, deſordre en mariage, adulteres, & intemperances dominent entre tous indifferemment: Parce que l'adoration des idoles, qui ne ſont pas dignes d'eſtre nommées, eſt le commencement, la cauſe, & le bout de tout mal. Car en ſe reſjoüiſſant, ou ils deviennent enragés, ou ils prophetizent menſonges, ou ils vivent mal, ou ils ſe perjurent incontinent. Car ayant confiance en des idoles qui n'ont point de vie, en jurant fauſſement ils n'attendent point d'en avoir du mal. Mais pour ces deux cauſes ils ſeront juſtement punis: parce qu'ils ont mal jugé de Dieu, s'adonnans aux idoles, & parce qu'ils ont iniquement juré par fraude, mépriſans la ſainteté.*

Je pourrois vous alléguer pluſieurs endroits de l'Ecriture où l'on voit la deſcription des mauvaiſes mœurs des Cananéens, & de quelques autres peuples idolatres. Vous n'ignorez point cela, ni ce que les Peres ont reproché là-deſſus aux anciens Païens. Je dois ſeulement vous prier de vous ſouvenir qu'ils attribuent à la Religion païenne d'avoir fomenté la corruption. Combien de lubricité y avoit-il dans les honneurs que l'on rendoit à (*f*) Priape, & à la Déeſſe Vénus?

Et d'Auteurs profanes.

Si un Déiſte vouloit prétendre que ces témoins-là ſont ſuſpects à cauſe de leur averſion pour le Paganiſme, il ſeroit aiſé de le mettre à la raiſon, en lui citant ce que les Auteurs païens ont dit eux-mêmes de l'affreux débordement de toutes ſortes de vices. Ils n'ont pas omis les crimes abominables, qui ſe commettoient (*g*) pendant la célébration des fêtes. La peur d'offenſer les Dieux étoit ſi petite que leurs Temples étoient les endroits, où ſe lioient les parties de débauche. Témoin ces deux vers d'Ovide:

(*h*) Nec fuge linigeræ Memphitica templa juvencæ,
Multas illa facit quod fuit ipſa Jovi.

Si vous voulez voir une deſcription très-ample du déreglement des mœurs des Nations païennes, le tout bien prouvé par des citations, vous n'avez qu'à parcourir l'Ouvrage (*i*) que je vous indique. Vous verrez qu'il n'eſt guere concevable que la corruption de l'homme puiſſe aller plus loin.

Vous m'oppoſerez deux choſes, l'une qu'il y a de grands exemples de vertu parmi les Païens; l'autre que s'ils euſſent été Athées, ils euſſent été encore beaucoup plus vicieux.

Je vous répondrai à l'égard du premier article, que je ſuis auſſi charmé & auſſi édifié qu'aucun autre des belles actions, qui ont été faites par quelques Païens. (*k*) Je ne ſaurois ſoufrir la mauvaiſe humeur de ceux qui tachent de leur ôter cet éclat, mais je vous ſoûtiens que l'Idolatrie n'a point influé ſur ces actes de vertu. Les préceptes de la Philoſophie qui aprenoient qu'il n'y a rien de plus loüable, ni de plus digne de l'homme que de ſe conformer aux Lumieres de la Raiſon, & aux idées de l'honnêteté, ont produit une partie de ces beaux exemples. L'éducation dirigée ſur les notions de l'honneur humain en a produit une autre partie. Le tempérament, l'amour de la gloire en ont produit une autre. Je vous ai montré que (*l*) les Philoſophes les plus graves, ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans leurs actions, ne croioient pas que les Dieux ſe miſſent jamais en colere; ni qu'ils donnaſſent d'autres biens que ceux qu'on apelle les biens de la fortune. Ils pratiquoient donc la vertu ſans aucun égard aux Dieux, ſans être bridez par la crainte de la juſtice divine. Si la Religion leur ſervoit de quelque choſe, ce n'étoit point l'Idolatrie populaire; ils en connoiſſoient la vanité. Varron, Cicéron, Séneque ne s'en ſont point tus; ils ſe conformoient aux rites publics qu'ils ne pouvoient réformer, mais ils ne cherchoient point là les regles de leur morale, leurs devoirs, & le modele de leur conduite. J'ai montré (*m*) touchant Lucrece en particulier que la Religion n'eut aucune part à ſa vertu.

Quand

(*b*) „ Dans les chapitres 129. & 145. des Penſées diverſes.

(*c*) „ C'eſt-à-dire pour l'ordinaire, & par raport aux „ paſſions du tempérament, & en exceptant les paſſions „ favoriſées par les dogmes, & avec telles autres reſtrictions: voïez le ch. 137. des Penſées diverſes.

(*d*) „ Voïez le 1. chapitre de ſon Epitre aux Romains.

(*e*) „ Livre de la Sapience chap. 14. v. 12. & v. 22. & „ ſuiv. Je me ſers de la verſion de Geneve.

(*f*) „ On ſait qu'il étoit le Bahalpeor dont il eſt parlé dans le chap. 25. du livre des Nombres. Voïez Cornelius à Lapide & d'autres commentateurs.

(*g*) „ Voïez Juvenal, Sat. 6. v. 307. & ſeq. & les notes „ de Britannicus.

(*h*) *Ovidius de arte amat. lib. 1. pag. m.* 159.

(*i*) *Illuſtrium ab orbe condito ruinarum Decades IV.* C'eſt un Ouvrage du Jéſuite Jean Bliſſelius: il eſt en pluſieurs volumes in 8. La 2. édition eſt de Dillingen 1679.

(*k*) „ Voïez le chap. 146. des Penſées diverſes.

(*l*) „ Ci-deſſus ch. 54. & 61.

(*m*) „ Dans le chapitre 180. des Penſées diverſes; & „ dans le Dictionn. hiſtor. & crit. rem. E. de l'art. *Lucrece*, Dame Romaine.

Quand je répondrai à votre neuvieme objection je ſatisferai à votre ſecond article qui eſt, que ſi les Païens n'euſſent eu nulle Religion, leurs vices euſſent été encore plus débordez.

§. CXLI.

Examen d'une penſée de Galien, & réfutation d'un moderne qui a crû qu'afin de craindre les Dieux il faut être perſuadé qu'ils ne ſont point corporels.

S'il eſt néceſſaire pour la morale de croire Dieu ſpirituel.

SI je voulois me ſervir indifféremment de toutes ſortes de raiſons, je me prévaudrois de la penſée d'un fameux Juriſconſulte qui a crû, que la Religion ne peut réfréner la malice humaine à moins que l'on ne ſe perſuade que Dieu eſt incorporel. C'eſt une impiété ſelon lui que de dire avec Xénophon (*a*) qu'il n'importe point pour la bonne vie de croire l'immatérialité des Dieux, ou leur matérialité. Il réfute cela par la raiſon qu'il faut que tous ceux que la crainte de la Divinité doit détourner de malfaire, ſoient perſuadez qu'il y a une Providence qui gouverne tout le monde. Mais ſi l'on croïoit que les Dieux ſont corporels, on ne pourroit jamais aſſûrer qu'ils ſe répandent par tout: (*b*) *per omnes (c) terraſque tractuſque maris cœlumque profundum*, qu'ils aſſiſtent à toutes nos actions, & qu'ils pénetrent même toutes nos penſées, (*d*) or il eſt néceſſaire neanmoins que ceux qu'on veut détourner du mal par le moïen de la Religion, croient cela.

Si la penſée de ce Juriſconſulte étoit bien fondée, je m'en ſervirois pour renverſer de fond en comble votre prétenſion; car il eſt inconteſtable que le peuple a crû parmi les Païens que les Dieux avoient un corps ſemblable au nôtre. Je ne voudrois pas nier que les perſonnes éclairées n'aient crû qu'ils avoient des corps infiniment moins groſſiers que celui de de l'homme, & même des corps non organiſez, mais je ſuis ſûr qu'elles leur donnoient une matiere ſubtile, & qu'à la réſerve d'un très-petit nombre de Philoſophes perſonne n'a prétendu qu'ils fuſſent incorporels. Si en conſéquence de cette opinion l'on avoit jugé qu'ils ignoroient ce que font & ce que penſent les hommes, vous voïez bien que la crainte de la juſtice divine n'eût aucunement réfréné la corruption des Païens; mais comme je n'admets pas le Principe de cet Auteur, je n'ai garde de faire en ſorte que vous veuilliez bien l'admettre.

Galien croit que non.

J'ai examiné ce qu'il cite de Galien: voici ce que c'eſt. (*e*) Il ne convient qu'aux Philoſophes ſpéculatifs d'examiner les matieres qui ne contribuent rien aux actions morales; s'il y a quelque choſe après ce monde; quelle eſt cette choſe; ſi ce monde eſt contenu en lui-même; s'il y a plus d'un monde; s'il y en a une grande multitude; ſi ce monde a été fait, ou s'il n'a pas été fait; ſi en ce dernier cas il eſt l'ouvrage de quelque Dieu, (*f*) ou ſi une cauſe ſans raiſon, ſans art l'a fait ſi beau ſortuitement; ſi un Dieu très-ſage & très-puiſſant tout enſemble a préſidé à la conſtruction du monde. Ces ſortes de queſtions ne ſervent de rien ni pour établir un bon ordre dans ſa famille, ni pour régler comme il faut les affaires d'une Cité, ni pour être juſte & bienfaiſant envers ſes parens, ſes compatriotes, & les étrangers. Quelques-uns de ceux qu'on nomme (*g*) pratiques, ſe ſont étendus juſqu'à ces queſtions, ils ont paſſé juſques-là à cauſe qu'elles reſſembloient aux recherches profitables dont ils faiſoient leur étude; car il n'eſt pas inutile de rechercher ce qui concerne la Providence & les Dieux, comme il l'eſt de rechercher ſi le monde a commencé, ou non. Il importe de connoître que les Dieux ſont puiſſans & ſages, mais (*h*) il n'eſt pas néceſſaire de s'informer de leur eſſence, & s'ils ſont entierement incorporels, ou s'ils ont des corps comme nous: ces choſes & pluſieurs autres ne ſervent de rien à la pratique de la vertu, ni à guérir les paſſions. Xénophon a très-bien écrit ſur cela, il condamne l'inutilité de ces queſtions, & il ajoûte que Socrate en jugeoit de même.

Voilà le diſcours de Galien (*i*): vous ſerez peut-être ſurpris que l'on y mette parmi les choſes infructueuſes la queſtion de la préſidence de Dieu ſur la fabrique du monde, & parmi les recherches profitables la queſtion de ſa Providence. Votre ſurpriſe auroit quelque fondement, car enfin ce ſont deux queſtions qui dans le vrai le ſuppoſent l'une l'autre: ſi Dieu gouverne le monde, il a préſidé à le conſtruire: & s'il y a préſidé, il le gouverne. Mais tous les anciens Philoſophes n'y regardoient pas de ſi près. Il y en eut qui n'étendirent la Providence de Dieu que juſqu'au dernier (*k*) des orbes céleſtes, le genre humain n'y avoit donc point de part. Il y en eut auſſi qui ne la firent gouverner que les afaires générales; ils la déchargerent du ſoin des intérêts des particuliers. (*l*) *Magna dii curant, parva neglegunt*, diſoit le Stoïcien Balbus. Ils ne crurent pas qu'elle s'abaiſſât juſques à veiller ſur les moiſſons & ſur les fruits de la terre. (*m*) *Minora Dii neglegunt, neque agellos ſingulorum, nec vitiolos perſequuntur, nec ſi uredo, aut grando quippiam nocuit, id Jovi animadvertendum fuit. Ne in regnis quidem Reges omnia minima curant.*

Arnifeus d'un ſentiment contraire.

Revenons au Juriſconſulte. Il ne devoit pas condamner le ſeul Xénophon, il devoit plûtôt faire tomber ſa cenſure ſur Galien; mais ſa principale erreur conſiſte en ce qu'il a crû qu'on ne pouvoit faire craindre aux hommes les châtimens de la juſtice céleſte ſans leur avoir perſuadé que les Dieux étoient immatériels. Il ne prouveroit jamais qu'on per-

(*a*) *Numa Romanos ad virtutis ſtudium adduxit cum* intereſſe rebus humanis cæleſte numen *docuit*. Liv. lib. 1. *Et hoc opinio tanto magis pia eſt, quanto illa Xenophontis magis impia*, apud Galen. lib. 9. de placit. *qua negat ad mores corrigendos facere, utrum Deum incorporeum eſſe credamus vel corporeum.* Arnifeus de jure majeſtatis lib. 2. cap. 6. pag. 361. edit. Francof. 1610. in 4.

(*b*) *Id. ib.*

(*c*) *Virgil. 4. Georg.*

(*d*) *Quod tamen neceſſe eſt ut credat quem volumus religione a malitia deterrere.* Arnif. ib.

(*e*) *Galenus ubi infra.*

(*f*) Αἰτία δὲ τῆς ἀλογίας τὸ καὶ ἄνευχος εἰργάσατο κατὰ τὸν τέχνην κόσμον καλὸν ἄνευ. *Sed cauſa quadam irrationalis & mortificoſa fortuito ipſum adeo pulchrum effecerit.* Galenus de Hippocr. & Platonis placitis lib. 9. cap. 7. pag. 266. to. 5. oper. edit. Paris.

(*g*) „ C'eſt-à-dire, qui ne s'appliquoient qu'à la recherche des choſes qui ſe rapportent à l'action & à l'uſage.

(*h*) Οὐ μὴν ἀναῖδὲ τοῖς εἰδὼς τὸν ὀρθὸν οἱ θεοὶ, ἀνάγκαιον ἀναγκαῖον τοιοῦτον ἢ καθάπερ ἡμεῖς τοῦτο ἔνδον μετὰ σωμάτων ἀναγκαῖον ἀναπίθησι. *Non tamen quales Dii ſint ſubſtantia, utrum incorporei omnino, an quemadmodum nos, ita ipſi cum corporibus exiſtant neceſſarium eſt conſiderare.* Id. ib. pag. 267.

(*i*) Notez que Grotius *in diſſert. de dogmatis quæ Reipubl. noxia ſunt aus dicuntur*, parle de ceci, mais au lieu de Xénophon, il dit Xenocrate: *Diuhat olim Xenocrates quæſtionem, Deus eſſet corporeus an non, ad mores haud multum pertinere. Et Galenus plurima eis apud Philoſophos diſputari nullo ad vitam uſu: quæſtionem an Deus res curet humanas plurimum ad vitam pertinere.*

(*k*) „ C'eſt-à dire, juſqu'à la Lune. Ce ſentiment eſt attribué à Ariſtote.

(*l*) *Cicero, De nat. Deor lib. 2. pag. m. 568.*

(*m*) *Id. ib. lib. 3. pag. 689.*

perſuada cela aux Gentils; & ne ſuffiſoit-il pas à leur faire croire que la Providence divine s'étendoit par tout, & connoiſſoit tout, qu'on leur en donnât la même idée que les Cartéſiens donnent de la matiere ſubtile? Il n'en faloit pas tant: l'hypotheſe la plus groſſiere, une ſimple afirmation ſans nulle preuve produiſoit tout ce qu'on vouloit.

La matérialité de Dieu arrête l'eſprit de toute Religion.

Si notre Juriſconſulte s'étoit contenté de dire qu'en raiſonnant conſéquemment on ne ſe perſuaderoit jamais qu'une nature corporelle puiſſe ſavoir ce que nous penſons, je me rangerois à ſon avis. Il me ſemble que la Religion des Paiens, ce qu'ils diſoient de la Providence, leur crainte de la juſtice divine, leur eſpérance des faveurs d'enhaut, étoient des choſes qui ne couloient point de leur doctrine touchant la nature de Dieu: je parle même de la doctrine des Philoſophes ſur ce grand point. Cette doctrine bien pénétrée, & conduite exactement de conſéquence en conſéquence étoit l'éponge de toute Religion (a). Je m'engagerois à vous le prouver ſi je ne craignois de m'écarter trop. Je ne vous propoſerai qu'une remarque.

Un Dieu corporel ne ſeroit pas une ſubſtance, mais un amas de pluſieurs ſubſtances, (*o*) car tout corps eſt compoſé de parties. Si l'on invoquoit ce Dieu il n'entendroit point cela entant que tout, puis que rien de compoſé n'exiſte hors de notre entendement ſous la nature de tout. Il n'y a rien de plus pitoïable que de voir traiter fort ſérieuſement dans tous les cours de Philoſophie ſcholaſtique la queſtion, ſi le tout eſt diſtingué réellement de ſes parties priſes enſemble. Cette diſtinction du tout ne peut être qu'idéale: ſoïez en cela de la ſecte des Nominaux, & non pas de celle des Réaux: pour la commodité du langage on a inventé des mots qui expriment au ſingulier (*p*) ce qui n'eſt réellement qu'une multitude de ſubſtances. Si Dieu entendoit que tout n'entendoit point les prieres, les entendroit-il pour le moins quant à ſes parties? Je dis que non, car ou chacune de ſes parties les entendroit & les pourroit exaucer, ou cela n'appartiendroit qu'à un certain nombre de parties. Au premier cas il n'y auroit qu'une partie qui fut néceſſaire au monde, toutes les autres paſſeroient ſous le raſoir (*q*) des Nominaux, la nature ne ſouffrant rien d'inutile. Bien plus cette partie-là même contiendroit une infinité d'inutilitez; car elle ſeroit diviſible à l'infini: on ne parvient jamais à l'unité dans les choſes corporelles. Au ſecond cas on ne pourroit jamais déterminer quel eſt le nombre des parties exaucantes, ni pourquoi elles ont cette vertu préférablement à leurs compagnes. Dans ces embaras on ſeroit à n'invoquer aucun Dieu.

Cependant Galien a-vous raiſon.

Mais comme les opinions inconſéquemment & très impertinemment tirées d'une hypotheſe n'ont pas moins de force pendant qu'elles ſont enracinées dans les eſprits que ſi elles émanoient néceſſairement d'un bon principe, il faut convenir de la Maxime de Galien, c'eſt-à-dire, que pourvû qu'on croie auſſi fortement la Providence avec le dogme de la matérialité de Dieu qu'avec le dogme de ſon immatérialité, il ne ſert de rien à la pratique des vertus morales d'examiner ſi Dieu eſt un corps, ou un eſprit. La vérité ſur cela eſt une excellente perfection de l'ame de l'homme, mais par raport à la crainte & à ſes effets, je ne ſaurois voir de différence entre deux hommes également perſuadez de la Providence & de la puiſſance &c. l'un d'une nature corporelle, l'autre d'une nature ſpirituelle, toutes choſes étant égales d'ailleurs. Rejettons donc la penſée de notre Juriſconſulte.

Il n'y a point eu de Philoſophes païens qui aient plus inſiſté ſur le dogme de la Providence que les Stoïques. Ils croïoient pourtant que Dieu étoit corporel: ils joignoient donc enſemble la nature corporelle, & une intelligence répanduë par tout. Le Cotta de Cicéron avoit beau leur dire qu'il ne pouvoit pas même ſe former un petit ſoupçon d'une mer ou d'une terre douées d'intelligence (*r*), ils ne quittoient pas leur ſyſtême pour cela. Voulez-vous quelque choſe de plus fort? Il ſe trouve des Chrétiens qui ſe contentent qu'on leur accorde que la Nature n'eſt pas inſenſible, & animée comme Strabon le prétendoit, mais que ſa vertu eſt accompagnée de ſentiment & d'intelligence. Nous voilà d'accord, repréſentent-ils aux Athées qui ſont cet aveu, il n'y a plus entre nous qu'une diſpute de mot. Vous douteriez peut-être du fait, ſi je négligeois de vous citer un paſſage de Juſte Lipſe: je le tirerai d'une lettre qu'il écrivit pour tâcher de convertir un Athée qui attribuoit à la Nature les effets les plus admirables: *Quid ea* (Natura) *eſt? vis aliqua non ſentiens mundo huic inſita, & per partes ejus omnes permeans? Ita, inquit. Ita? & hæc igitur ſine ſenſu, ſine mente, tam pulchra, tam varia, tam diſtincta facit, ordinat, atque etiam ipſa, quæ animam atque animum habent? Quomodo poteſt ignobile ea nobiliut, deteriora in melius agere, & vim ſuam efficaciter exercere? non ſequentur, & parebunt. At ſentiens, intelligens, & animata quædam illa vis eſt, dicet alius. Si ita, jam convenit inter nos eſt: & hoc quod Naturam ſic appellas, ipſa eſt Deus. De nomine quid litigem* (*s*)? Si Lipſe a été un homme d'accommodement ſur ce ſujet Mr. de la Bruyere l'a été auſſi: *La nature*, dit-il, (*t*) *ou elle eſt ſeulement eſprit, & c'eſt Dieu; ou elle eſt matiere, & ne peut par conſéquent avoir créé mon eſprit; ou elle eſt un compoſé de matiere & d'eſprit: & alors ce qui eſt eſprit dans la nature, je l'appelle Dieu.* Voilà donc deux Auteurs célebres qui ſe contentent d'un Dieu corporel, pourvû qu'à l'exemple du Dieu de Spinoza il ſoit un être penſant? Un Spinoziſte qui ne voudroit pas s'arrêter à des diſputes de mot, avoueroit à Mr de la Bruyere que Dieu *eſt un compoſé de matiere & d'eſprit*, c'eſt-à-dire, une ſubſtance qui eſt étenduë & qui penſe, & qu'on doit plus l'admirer (*v*) entant qu'elle penſe, qu'entant qu'elle eſt étenduë.

A . . . . le 12. de Juin 1704.

§. CXLII.

(*n*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 105. pag. 332.
(*o*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 26.
(*p*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 26.
(*q*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 107.
(*r*) *Neptunum eſſe dicis animum cum intelligentia per mare pergentem: idem de Cerere. Ejiam autem intelligentiam aut maris, aut terræ non modo comprehendere animo, ſed ne ſuſpicione quidem poſſum attingere. Itaque aliende mihi quærendum eſt, ut & eſſe Deos, & quales ſint, diſcere poſſim, quàm qualem tu eos eſſe velis.* Cicero, De nat. Deor. lib. 3. pag. 647.
(*s*) *Lipſius epiſt* 26. *centur.* 2. *ad Belgas pag.* m. 869. 870.
(*t*) „ La Bruyere, Caract au chap. des Eſprits forts „ pag. m. 685. Il dit pag. 688. qu'il ne diſpute point des „ noms.
(*v*) „ C'eſt-à-dire, tirer ſon nom ou ſa qualification de „ Dieu de ce qu'elle penſe.

§. CXLII.

Septieme objection : *L'Athéiſme excluant toutes les idées par leſquelles on diſcerne la vertu d'avec le vice, a dû être néceſſairement plus pernicieux aux Sociétez que l'Idolatrie.*

Object. *L'Athéiſme ne diſtingue pas le vice d'avec la vertu.*

PAſſons à votre ſeptieme dificulté : vous la fondez ſur cette doctrine ordinaire des Théologiens, qu'encore que le péebé originel ait défiguré en l'homme l'image de Dieu, & perverti les facultez de notre ame, il n'a point entierement confondu les bornes du bien & du mal moral. Les idées par leſquelles on diſcerne ce qui eſt honnête d'avec ce qui ne l'eſt pas, ont reſiſté aux ravages de la chute du premier homme : la Providence de Dieu a conſervé cette barriere, afin d'empêcher l'extinction totale de la vertu dans le genre humain, qui n'auroit pû ſans cela ſe conſerver ſur la terre. Ces précieux reſtes de l'innocence primitive ſe ſont maintenus dans le Paganiſme par le moien de la fauſſe Religon, car quelque fauſſe qu'elle fût, elle adioettoit une Providence qui récompenſoit & qui puniſſoit. Il eſt impoſſible que la foi d'une telle Providence ſoit ſéparée de la notion du vice & de la vertu : mais lors qu'une ame n'eſt point perſuadée de l'exiſtence divine, c'eſt une néceſſité qu'elle ignore qu'il y ait de la diférence entre le bien & le mal moral. Il faut donc dire, que les Athées ſoulent aux pieds cette diférence, & par conſéquent qu'ils doivent être plus pernicieux aux Sociétez que les Idolâtres les plus abrutis, & les plus abandonnez à l'iniquité.

§. CXLIII.

Réponſe à l'objection précédente. Citation de quelques Auteurs qui ont reconu que les Athées n'ignorent point la diférence du bien & du mal moral.

On a déjà prouvé le contraire.

SI un autre que vous me faiſoit cette objection, j'en ſerois moins étonné ; mais je ne puis revenir de la ſurpriſe qui me ſaiſit la premiere fois que je lûs cette partie de votre critique. Vous avez lû ſans doute avec attention mes penſées ſur les Cométes, puis que vous y avez cherché tous les endroits qui pouvoient vous donner lieu de fortifier les objections que vous aviez à me faire. Il a été pour le moins de votre devoir d'être extrêmément attentif à cette lecture, & de bien comparer enſemble ce qui m'avoit été objecté, & ce que javois répondu. J'ai donc ſupoſé avec beaucoup de vraiſemblance que votre aplication là-deſſus a été forte. Comment n'être pas étonné après cela de voir que vous ſupoſez comme un principe inconteſtable que les Athées n'ont nulle notion du bien honnête ; que vous le ſupoſez, dis-je, ſans alléguer quoi que ce ſoit contre les preuves que j'ai données (*a*) du contraire ? Ne ſongiez-vous pas & à la *Courte Revûe*, & à l'Addition à mes Penſées diverſes ? Vous m'avez avoüé que vous aviez lû attentivement ces deux écrits. Pourquoi donc ramenez-vous ſur la ſcene une objection confonduë ; pourquoi, dis-je, l'y ramenez-vous ſans rien opoſer à mes argumens ?

Mais oublions cette negligence, & attachons nous au principal de l'afaire. Vous ſupoſez deux choſes, l'une que l'Idolatrie des Païens a été d'un grand uſage pour conſerver dans l'eſprit de l'homme les idées de la vertu, l'autre que l'Athéiſme a été néceſſairement la deſtruction de ces idées.

L'Idolatrie n'étoit propre à confondre le vice avec la vertu.

Je ne m'arrêterai point à votre premiere ſupoſition, je la compte pour ſufiſamment ruinée par les choſes que je vous ai dites ci-deſſus (*b*) lors que j'ai parlé des idées abominables que les Gentils s'étoit faites de leurs fauſſes Divinitez, & que j'ai montré que ces idées auroient été la ruine totale des bonnes mœurs, ſi la Providence n'y avoit remédié. Il n'y avoit effectivement rien de plus propre à rompre toutes les barrieres qui ſéparent les vices & les vertus, que de dire comme faiſoient les Païens, que Jupiter & les autres Divinitez avoient commis une infinité d'actions de toute nature, les unes conformes, les autres contraires aux notions de l'honnêteté. La conſéquence de cela devoit être que la diſtinction que l'homme a miſe entre les mauvaiſes mœurs & les bonnes mœurs eſt un vain fantôme, puis qu'au jugement des Dieux notifié par leur pratique il n'eſt pas plus maliéant à ces natures ſuprêmes de ſe plonger dans le crime que de s'en abſtenir. Cette bienſéance ſeroit-elle égale de part & d'autre ſi la nature des choſes avoit mis quelque diſtinction entre la vertu & vice ? Il eſt donc indubitable que ſi les Païens ont conſervé les idées de cette diſtinction, ils en ont été redevables à la lumiere naturelle, & à la Philoſophie qui ont prévalu, ſpéculativement pour le moins, aux effets funeſtes de la fauſſe Théologie.

Dés là vous pouvez connoître que votre ſeconde opoſition eſt bien malade ; car ſi malgré le combat que les Païens ont eu à livrer à leur Religion pour ſe maintenir dans les idées naturelles qui font diſcerner le vice d'avec la vertu, ils ont eu la force de s'y maintenir, ils les auroient conſervées à plus forte raiſon en cas qu'ils euſſent été guéris de l'Idolatrie. Or les Athées en étoient guéris, ils pouvoient donc conſerver plus facilement ces idées naturelles.

Mais parce que vous déferez beaucoup à l'autorité, je veux emploïer dans ce chapitre au lieu de raiſonnemens le témoignage de quelques Auteurs célébres.

On prouve par le témoignage de M. Baſnage, que les Athées diſtinguent entre la vertu & le vice.

I. Je commence par deux Miniſtres que je vous ai déjà (*c*) alléguez. „ (*d*) Il n'y a point d'ames „ où la Conſcience ſe faſſe moins ſentir que dans „ celle des Athées qui ont rejetté toute connoiſ„ ſance de Dieu : cependant, quelque généralé „ que ſoit l'idée de la Divinité ; il faut avouer „ que les loix du bien & du mal ſont encore „ plus profondement imprimées dans le cœur, „ on ne peut les détruire ſans renoncer à toute „ raiſon, & l'impie ne laiſſe pas d'être jaloux de „ ſa raiſon : & ſouvent même il n'eſt impie que „ parce qu'il en eſt trop jaloux & qu'il veut lui „ ſacrifier tout : C'eſt pourquoi on en a vû quel„ quefois dont la Morale ne laiſſoit pas d'être aſ„ ſez pure, & ſi les Athées de débauche ont é„ touffé tout ſentiment de vertu pendant quelque „ temps, il renaît infailliblement dans un autre ? „ ainſi la Conſcience ne ſe perd jamais, & l'on „ ne peut être ſans elle. „ Vous voïez clairement dans ces paroles que ceux qui perdent la connoiſſance & la crainte de la juſtice de Dieu, ne perdent pas néanmoins le diſcernement de la vertu & du vice, ni même la force de préférer les

(*a*) „ Voïez les Penſées diverſes chap. 178. & ſuiv. & „ l'addition à ces Penſées chap. 4. réponſe à la 10. & à „ la 13. objection.

(*b*) „ Dans le chapitre 126. & ſuivans *& alibi paſſim.*

(*c*) „ Ci-deſſus ch. 100. pag. 325. & ſuiv.

(*d*) „ Baſnage, Traitté de la conſcience liv. 1. chap 2. „ pag. 12. 13. édit. d'Amſt 1696.

les actions honnêtes aux actions vicieuſes.

Et par celle de M. Jurieu.

II. Voici quelque choſe de plus fort. Le Miniſtre qui a déferé mes Comères, a ſoûtenu que ſi les Papiſtes, les Sociniens, les Juifs, les Païens, les Mahométans qui dogmatiſent devoient être tolérez par les Magiſtrats, les Athées devroient jouir de la même tolérance. Il n'a pû ſouffrir que l'Auteur du Commentaire philoſophique ait abandonné les Athées *à toute la rigueur des loix. Il a tort ſans doute*, dit-il, (*e*) *& j'en appelle pour les Athées, car ils ſont dans l'ignorance de bonne foi, qui diſculpe dans les fauts les plus criminels. Leur erreur porte chez eux toutes les livrées de la vérité, elle entre donc dans tous ſes droits. Ici nôtre Philoſophe preſſé, voit bien que pour ſe tirer d'affaire il faut prendre ſon haut ton, & de deſſus ſon tribunal il nous donne une raiſon*, (*f*) qui fermera pour jamais la bouche à tout chicaneur, quelque hardi qu'il puiſſe être. C'eſt qu'un Athée ne pouvant être pouſſé à dogmatiſer par aucun mouvement de la conſcience, ne pourra jamais alléguer aux Magiſtrats cette ſentence de St. Pierre, (*b*) Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. *C'eſt donc que les Athées n'ont point de conſcience. Et qu'eſt-ce que c'eſt que la conſcience? N'eſt-ce pas le ſentiment intérieur que nous avons d'une vérité ou d'une erreur habillée à la mode de la vérité. L'Athée n'a-t-il pas un ſentiment intérieur qu'il n'y a point de Dieu? Ne ſent-il pas cela dans ſon intérieur & dans ſa conſcience? Quand donc il blaſphême contre Dieu, que fait-il ſelon ſa conſcience? Il détruit une chimere qui incommode infiniment les humains, qui les tient dans une gêne perpétuelle, & proprement dans l'eſclavage. Qui eſt-ce donc qui a droit de le punir? ce ne ſont pas les hommes*, (*i*) car afin qu'un blaſphêmateur ſoit puniſſable, il faut qu'il blaſphême ſelon ſa propre doctrine. *Ce n'eſt pas Dieu non plus; car la regle eſt pour le tribunal de Dieu, auſſi-bien que pour le tribunal des hommes. Il y a bien plus, Dieu non-ſeulement ne peut punir un Athée de bonne foi qui dogmatiſe contre la Divinité, il lui doit récompenſe: car il faut* (*k*) la loi éternelle & immuable, qui oblige l'homme ſous peine du plus grand péché mortel qu'il puiſſe commettre, d'agir ſelon le dictamen de ſa conſcience.

Il eſt manifeſte que ce Miniſtre déclare très-nettement qu'il croit (*l*) qu'il y a des Athées de bonne foi, que leur bonne foi les diſculperoit, ſi la bonne foi d'un Juif ou d'un Hérétique diſculpoit; qu'ils ont une conſcience, & qu'ils peuvent avoir un tel zèle pour la doctrine qui leur paroît véritable, & une telle charité pour leur prochain qu'ils expoſeroient leur vie, afin de le délivrer d'un joug incommode, & que Dieu ſeroit obligé de leur accorder les récompenſes du Paradis en cas que la bonne foi des Papiſtes, des Sociniens, des Juifs, & des Turcs & leur zèle pour leurs véritez prétenduës les puſſent mener au ſalut. Vous voilà bien éloigné des opinions de ce Miniſtre; vous qui croiez que les Athées ſont incapables du diſcernement de la vertu.

Si Jurieu a changé de ſentiment.

Vous m'objecterez qu'ils a changé de ſentiment, puis que dans la *Courte Revûë* il a traité de (*m*) *propoſition impie* ce que j'avois dit qu'une Société d'Athées ſe feroit des loix de bienſéance & d'honneur, & que l'Athéiſme n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honneſteté. Outre qu'il obſerve (*n*) *que l'opinion de la vérité d'un Dieu, des peines & des récompenſes, eſt la ſource de la connoiſſance de la vertu & du vice.* Si vous aimez mieux apeller cela un changement d'opinion, que de l'apeller une contradiction, je ne m'y oppoſe pas, il me ſuſit que ce Miniſtre ait condamné formelement votre ſeconde ſupoſition dans un Ouvrage qu'il publia l'an 1687. Il étoit dans ſa cinquantieme année plus ou moins, & Profeſſeur en Théologie depuis environ 15. ans. Si jamais il a du connoître ce qui étoit effectivement impie, ç'a été en ce tems-là. Or il regardoit comme un dogme véritable ce qu'il a traité d'impie dans la Courte Revûë l'an 1691. Comment me montreriez-vous que ſon ſecond ſentiment eſt plus croiable que le premier? Conſidérons de plus que ſon Ouvrage ſur le droit des deux Souverains a été vendu publiquement, & que la Courte Revûë n'a paſſé que ſous les yeux d'un très-petit nombre de perſonnes. Elle ne réparoit donc pas le préjudice qu'avoit pû faire au public la propoſition impie de cet Ouvrage. D'où vient que l'Auteur ne s'eſt jamais rétracté publiquement de cette impiété, afin d'efacer le ſcandale, & de guérir l'infection qu'elle avoit cauſée? Voila bien des raiſons qui m'autoriſent à me prévaloir de ce qu'il a publié en 1687. J'ajoûte qu'en 1690. il avoüa dans une lettre publique (*o*) qu'*il y a des Athées qui vivent moralement bien.* Il ne prétendoit pas qu'ils le fiſſent ſans aucune idée des vertus morales: il faudroit être viſionaire juſqu'à l'excès pour avoir une ſemble prétenſion. Si dans ſa Courte Revûë peu de mois après il déclara (*p*) que c'eſt une choſe ſcandaleuſe & qui *tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéiſme* que d'avancer *que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par la corruption des mœurs*, que voulez-vous que j'y faſſe? Oublioit-il ſes propres maximes en ſi peu de tems? Eſperoit-il que les mêmes impiétez ſeroient aprouvées dans ſes livres, & condamnées dans ceux des autres? Il en ſera ce qu'il vous plaira: je m'en mets fort peu en peine.

La même choſe prouvée par M. Arnauld.

III. Je joindrai à ces deux Miniſtres un fameux Docteur de Sorbonne. Voici comment il parle aux Jéſuites: „ (*q*) Tous vos auteurs qui „ ont parlé du péché philoſophique ont reconnu „ deux choſes dans une mauvaiſe action, la contrarieté à la droite raiſon, & la contrarieté à „ la loy de Dieu. Or il eſt plus clair que le jour „ qu'on peut connoiſtre l'un, & ne pas connoiſtre l'autre, que l'on peut par exemple ſçavoir que l'adultere eſt une méchante action, „ parce que l'on juge qu'elle eſt contraire à „ la droite raiſon & à l'honneſteté naturelle; & ignorer entierement & involontairement, ſelon la notion que vous donnez de „ ce mot, qu'elle eſt défendue par la loy de „ Dieu. „ Cela ſeul ne prouveroit point qu'il avoue que les Athées ſavent que certaines actions ſont mauvaiſes, parce qu'ils jugent qu'elles ſont con-

(*e*) „ Jurieu, des droits des deux Souverains pag. 63. „ & 64. édit. de Rotterd. 1687.
(*f*) „ Comment Philoſophique 2. part. ch. 9. pag. 431. „ col. 1.
(*b*) „ Notez en paſſant que Mr. Jurieu ne répond rien „ à cet ou étoit la force de l'objection.
(*i*) „ Com. Phil. 2. part. ch. 7. pag. 421. col. 1.
(*k*) „ Id. Com. 2. part. ch. 8. p. 425. col. 1.
(*l*) „ Voiez ci-deſſus, ch. 100. vers la fin.
(*m*) „ Voiez l'Addition aux Penſées diverſes ch. 4. à „ la 13. objection & à la 18.
(*n*) „ Voiez la même Addition *ib.* à l'objection 27.
(*o*) „ Jurieu, Tableau du Socinianiſme pag. 213.
(*p*) „ Voiez l'Addition aux Penſées ſur les Cometes ch. „ 4. à la 14. objection.
(*q*) „ Arnauld 4. Dénonciat. du péché Philoſoph. pag. „ 35.

contraires à l'honnetété, mais la ſuite de ſon diſcours fait voir manifeſtement qu'il reconnoit tout cela: *Un exemple*, ajoûte-t-il, *nous le fera mieux comprendre . . . . . (r) tous les habitans* des Antilles étoient Athées *avant qu'elles euſſent été deſcouvertes par les Chreſtiens . . . . (s) Cependant ce n'ignoroit pas dans ces Iſles que l'adultére ne fut une méchante action. Car ces auteurs* qui nous ont donné l'hiſtoire de ce pais-là *rapporte qu'un de ces inſulaires aiant tué ſa femme, parce qu'il avoit découvert qu'elle s'abandonnoit à un autre, vint trouver ſon beaupere & luy dit: J'ay tué ta fille, parce qu'elle m'eſtoit infidelle, à quoy le beaupere répondit: Tu as bien fait: mais ſa jeune ſœur eſt plus belle qu'elle, je te la donneray ſi tu veux.*

Comme auſſi par tous ceux qui ont admis le peché philoſophique.

IV. Pour vous donner tout à la fois une fort grande nuée de témoins, je vous citerai en gros tous les auteurs (*t*) qui ont admis le péché philoſophique comme diſtinct du péché théologique. C'eſt un péché théologique, ſelon eux, que de commettre une action que l'on ſait avoir été défenduë de Dieu, mais de la commettre lors qu'on ignore qu'il y ait un Dieu, ce n'eſt qu'un péché philoſophique. Ils ne poutroient pas croire qu'elle fût un péché philoſophique, s'ils ne ſupoſoient que ceux qui la font ſavent qu'elle eſt opoſée à l'honnetété; car comme de ce qu'on ignore qu'elle ſoit contraire à la loi de Dieu, il s'enſuit qu'elle n'eſt pas un péché théologique, il s'enſuivroit de ce qu'on ne ſauroit pas ſon opoſition aux régles de la morale, qu'elle ne ſeroit point un péché philoſophique. Ils enſeignent donc qu'en ignorant qu'il y ait un Dieu, on ne laiſſe pas de ſavoir qu'il y a de bonnes & de mauvaiſes actions. Le Jéſuite dont Mr. Arnauld dénonça la théſe ſoûtenue ſur ce ſujet, avoue (*u*) *que toutes les nations de la terre ou qui ne connoiſſoient point Dieu, ou qui ignoroient que Dieu euſt rien commandé ou défendu aux hommes, n'ont pas laiſſé de regarder* l'action d'un fils qui empoiſonne ſon pere *comme un péché deteſtable & digne des plus grands châtimens.*

Si vous me répondiez que le dogme du péché philoſophique eſt (*v*) abominable, & que les Jéſuites mêmes (*w*) l'ont condamné, ce ſeroit un coup perdu; car je ne vous allégue les Auteurs de cette doctrine que par raport à une choſe dont on ne les blâme pas, & que Mr. Arnauld leur dénonciateur aprouve lui-même (*x*). Je n'ai prétendu vous les faire conſidérer qu'en ce qu'ils ſupoſent qu'on peut vivre dans l'ignorance de Dieu, & reconnoitre néanmoins l'honnetété, la beauté & la juſtice de certaines actions.

Et par ceux qui avouent qu'il y a des Athées de bonnes mœurs.

V. Je vous donnerois une autre grande nuée de témoins ſi je vous citois tous les Auteurs qui avoüent qu'il y a des Athées dont les mœurs ſont très-loüables. Mais comme ce catalogue nous meneroit trop loin, je vous citerai ſeulement Mr. (*y*) Thomaſius. Son témoignage ſera ici d'autant plus fort que je le tire d'une Théſe où l'on avoüe que l'Atheiſme (*z*) eſt de ſa nature une choſe qui éteint non ſeulement l'amour de Dieu, mais auſſi l'amour du prochain, & que les Athées ſpéculatifs s'accomodent du bien d'autrui quand ils en trouvent l'occaſion ſecretement. Ce n'eſt pas avoir deſſein de les ménager, & néanmoins on déclare qu'ils ont de coûtume de mener, quant à l'extérieur, une vie honnête & vertueuſe, parce que la Raiſon leur montre qu'ils ſeroient très-miſérables s'ils ſe plongeoient dans la ſenſualité. (*) *Quamvis igitur Athei theoretici externa ſpecie vitam honeſtam & virtuoſam agere SOLEANT, hoc tamen non ex amore erga alios, ſed ſui ipſius provenit, quia rurſus ipſis menſtrat, eos fore miſerrimos, ſi vitæ beſtiali indulgere velint. Quod ſi natem clanculum alios nocere poſſint, id religioni non dicunt*, &c.

On avoüe que (†) pour l'ordinaire ils ont un eſprit ſubtil. Il ſeroit ſuperflu de vous dire qu'on ne peut avancer ces choſes-là ſans prétendre qu'ils ont du diſcernement, & qu'ils connoiſſent ce qui eſt louable, ou blamable.

§. CXLIV.

Preuves de fait que les Athées ont eu les notions de l'honnêteté, & de la vertu, & de la gloire.

SI vous m'objectiez que les témoignages que je raporte dans le chapitre précédent, ne ſignifient autre choſe ſi ce n'eſt que pluſieurs perſonnes errent comme moi, il me pourroit ſuffire de vous renvoïer aux obſervations que j'ai faites (*a*) ci-deſſus; mais quelque capables qu'elles ſoient de former mon apologie complete, & de ruiner cette nouvelle chicane, je vous veux combler la meſure, en vous réfutant par des témoignages de fait. Les vraiſemblances les plus plauſibles dégénerent en viſions & en illuſions dés qu'elles ſe trouvent démenties par l'expérience. Ce ſera le fort de votre ſeptieme objection, car je m'en vais la combattre par des faits qui ont une pleine certitude.

Les Athées ont les idées des vertus & des vices. Ce qu'on prouve par l'exemple des Epicuriens;

N'allez pas craindre que je ne confonde enſemble les diverſes claſſes de l'Athéiſme; je veux bien m'en tenir à la diviſion de Mr. du Boſc (*b*), & diſtinguer comme lui les Athées de l'exiſtence de Dieu d'avec les Athées de la Providence. Mais cela ne m'empêche pas de ſoûtenir très-juſtement que les idées d'honnêteté qui ſe ſont trouvées dans l'ame des Epicuriens ſont une preuve de fait, qu'elle ſont très-compatibles avec l'Athéiſme de l'exiſtence de Dieu; car ce que les Epicuriens enſeignoient de cette exiſtence, ne pouvoit rien contribuër à leurs idées des bonnes mœurs. Les Dieux, diſoient-ils, ne ſe ſoucient de rien, ils n'ont rien commandé, ni rien défendu à l'homme, & ils ne font du mal, ni du bien à qui que ce

(*r*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 100. pag. 324. col. 2.
(*s*) „ Arnauld *ibid.*
(*t*) „ Ils ſont en grand nombre. Voïez la 2. Dénoncia-„tion de Mr. Arnauld & les ſuivantes.
(*u*) „ Arnauld premiere Dénonciation du péché Phi-„loſophique pag. 17.
(*v*) „ Notez que bien des gens croïent 1. qu'il coule „naturellement de conſequence en conſéquence de la „doctrine qui établit qu'une action faite ſans la liberté „d'indifférence n'eſt ni méritoire ni demeritoire: (conſé-„rez ce que dit Mr. Arnauld pag. 41. de la 4. Dénon-„ciation) 2. qu'il pourroit être victorieuſement ſoûtenu „ſi on conſultoit ſeulement la lumiere de la raiſon, & „non pas ce que l'Ecriture engage les Théologiens à ſoû-„tenir touchant le peché.
(*w*) „ Voïez la 3. Denonciaoon de Mr. Arnauld, & la réponſe du Pere Daniel aux Provinciales de Mr. Paſ-„cal, Entretien 5. pag. m. 146. 149.
(*x*) „ Voïez ci-deſſus la pag. precéd.
(*y*) „ C'eſt un célébre Profeſſeur en Droit dans l'Aca-„démie de Hal.
(*z*) *Atheus theoreticus nullam agnoſcentem Deum ex neceſſaria illationis amore erga Deum & per conſequens erga proximum deſtituetur, adeoque omnem pietatis ſenſum amittet.* Diſſertat. de vera pietate juridica, præſide Dn. Chriſtiano Thomaſio, &c pag. 14. Cette Theſe fut ſoûtenue à Hal le 9. de Février 1702.
(*) „ *Ibid.* pag 15. 16.
(†) *Athei theoretici ut plurimum ſubtilibus ingeniis præditi ſunt.* Ibid pag. 16.
(*a*) „ Dans les chapitres 78. & 79.
(*b*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 84. pag. 310. col. 2.

ce ſoit. Il eſt évident que ces Philoſophes aïant forgé eux-mêmes cette notion de la nature divine, forgeoient auſſi (*c*) eux-mêmes les notions des vertus morales, ſans ſe régler ſur aucun acte de la volonté des Dieux, mais ſur la ſeule conformité avec la droite raiſon. Il eſt de la même évidence que les Philoſophes qui ne croioient aucun Dieu, n'avoient pas moins de pouvoir que les ſectateurs d'Epicure de ſe former des idées des vertus morales en examinant ce qui étoit, ou qui n'étoit pas conforme aux régles de la Raiſon. Et l'on ne peut pas dire que les Epicuriens conſultoient l'idée de quelque qualité de leurs Dieux, car cela leur eût plutôt fait méconoître que connoître les devoirs de la morale. Ils n'euſſent pû ſe propoſer pour modele les qualitez de leurs Dieux ſans ſe croire diſpenſez de toute ſorte d'obligations par raport à leur famille, à leur patrie, à leurs voiſins, &c. Or ils n'ont point crû qu'ils s'en pouvoient diſpenſer. Ils ont donc trouvé uniquement dans les lumieres de la Raiſon & ſans nul raport à des Dieux oiſifs les idées des devoirs. C'eſt ce qu'ont pû faire auſſi les autres Athées. Grotius & Puſendorf ont dit (*d*) avec beaucoup de raiſon qu'à l'égard de la Morale c'eſt préciſement la même choſe ou de nier la Providence, ou de croire qu'il n'y a point de Dieu. J'ai montré (*e*) cela fort amplement.

De Pomponius Atticus, & du Caſſius;

Pour vous prouver d'une maniere invincible que les ſectateurs d'Epicure ont eu les idées des vertus morales, je n'aurois qu'à vous faire ſouvenir de Pomponius Atticus, & du Caſſius qui fut l'un des aſſaſſins de Jules Céſar. Voilà deux fameux Epicuriens. Vous trouverez leurs articles dans mon Dictionnaire. Pomponius Atticus a été l'un des plus honnêtes hommes de l'antiquité. Sa vie écrite par Cornelius Nepos, & une infinité de lettres que Cicéron lui a écrites, marquent hautement de tous côtez que perſonne n'étoit mieux inſtruit que lui des devoirs de la Morale. Caſſius auroit pû vivre dans l'abondance des richeſſes & des honneurs, s'il eût préferé l'utile à ce qui lui paroiſſoit honnête. Il n'y avoit rien qu'il n'eût pû attendre du crédit de Jules Céſar par la voie de la flaterie, & en s'attachant tout de bon aux intérêts de l'uſurpateur, mais il aima mieux courir après la gloire de délivrer ſa Patrie. Il fut pénétré de cette idée auſſi vivement que Brutus le Stoicien. Il la ſuivit au travers de mille embaras, & il lui ſacrifia ſon repos, & ſa fortune, & ſa vie même. Liſez dans Plutarque, & dans Appien ſes actions & ſes diſcours, & vous me direz après cela s'il ignoroit la différence qui ſe trouve entre la vertu & le vice.

D'Epicure même, & de Lucrece;

Voulez-vous des preuves plus parlantes. Il nous reſte des fragmens des Ouvrages d'Epicure. Liſez les dans Diogene Laërce, & pour une plus ample inſtruction parcourez ce que Gaſſendi a raſſemblé touchant la vie & touchant les mœurs de ce Philoſophe, vous verrez qu'il n'y a rien de plus ſenſé que ſes canons de Morale, & qu'il avoit des maximes qui méritent notre admiration. L'amour pur, l'amour déſintéreſſé dans le ſervice divin ne lui fut pas inconnu. J'en parle dans (*f*) les Penſées diverſes. Le poëte Lucrece auroit-il ſemé dans ſon Ouvrage tant de ſentences exquiſes, (*g*) & tant de belles moralitez, s'il avoit manqué des ideés qui font diſcerner ce qui eſt vicieux d'avec ce qui eſt honnête?

Voulez-vous des Athées de la premiere claſſe? On vous en indiquera, afin que vous n'aïez point ſujet de vous plaindre, que dans des queſtions de fait on vous propoſe une ſimple preuve de raiſonnement, c'eſt-à-dire, une conſéquence ſpéculative tirée d'un fait. Je vous dirai donc que Diagoras qui fut ſurnommé l'Athée par excellence, dicta (*h*) de très-belles loix au légiſlateur de Mantinée. Le fit-il ſans être capable de diſcerner ce qui eſt juſte d'avec ce qui eſt injuſte? Je vous attens là. *De Diagoras;*

On doit mettre Pline parmi les Athées de la premiere claſſe: il n'admettoit point d'autre Dieu (*i*) que la Nature, & il ſe moquoit du dogme de la Providence, quoi qu'il le jugeât utile. Il fait un peu le railleur lors-même qu'il parle de cette utilité: (*k*) *Irridendum vero agere curam rerum humanarum illud quidquid eſt ſummum. Anne tam triſti atque multiplici miniſterio non pollui credamus dubitemuſve? Vix prope eſt judicare, utrum magis conducat generi humano, quando aliis nullus eſt deorum reſpectus, aliis pudendus . . . . . (l) Verum in his Deos agere curam rerum humanarum credi, ex uſu vitæ eſt: pœnaſque maleficiis aliquando ferat occupato Deo in tanta mole, nunquam autem irritas eſſe: nec ideo proximum illi genitum hominem, ut vilitate juxta beluas eſſet.* C'eſt-à-dire, ſelon la verſion de du Pinet. „ Au „ reſte, c'eſt grande moquerie de penſer, que „ le Souverain quel qu'il ſoit, ayt ſoucy des choſes de ce monde. Car comme ſeroit-il poſſible „ de pouvoir durer, & ſe contenir, ſans ſe polluer en un miniſtere ſi faſcheux & divers? Et „ neantmoins il eſt bien difficile de juger, lequel „ eſt le meilleur aux hommes, de croire que les „ Dieux ayent ſoucy de nous, ou de ne le croire point: veu que les uns n'ont aucun reſpect „ des Dieux: & que la ſuperſtition des autres, „ fait honte & vergongne à ceux qui en parlent . . . . . Toutes fois la plus (*m*) ſaine „ opinion & la plus convenable à la vie humaine eſt, de croire, que les Dieux pourvoyent „ aux choſes baſſes, & inferieures: & que les „ malefices ne demeureront impunis, quoy que „ la punition tarde, pour les grands empeſchemens, que Dieu a apres cette grande machine. Item que l'homme que Dieu a crée quaſi ſemblable à ſoy, n'a eſté faict pour eſtre avilé, „ ou reduit quaſi au rang des beſtes brutes. „ Oſeriez-vous bien prétendre que Pline n'avoit oulle idée de la vertu? Son Ouvrage n'eſt-il pas tout par- *De Pline;*

(*c*) „ On dit ceci ſans aucun égard aux principes des „ Carteſiens ſur la cauſe des idées, & ſans vouloir préjudiciel a cette doctrine.

(*d*) *Et revera negare Deum eſſe, aut negare à Deo curari actiones humanas, ſi moralem effectum reſpiciamus, tantundem valet.* Grot. de jure belli & pac. lib. 2. cap. 20. n. 46. pag. m. 394. *Quod effectum moralem hac data)* ſi quis vel ipſum Deum exiſtere neget, vel ab eo res humanas curari abnuat) *aequaliter, & per utramque omnis religio tollitur & inter ludibria ſexcentis rudi plebeculæ rejicitur.* Puſendorf. de jure naturæ & gent. lib. 3. cap. 4. n. 4. pag. m. 259.

(*e*) „ Voïez mon Dictionn. à la remarque *A* de l'article „ *Sommonacodom.*

(*f*) „ Au chapitre 178. Voïez auſſi le chapitre 174.

(*g*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque *G* de ſon „ article.

(*h*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque *H* de l'article *Diagoras.*

(*i*) „ Voïez le 2. livre de Pline au commencement du „ 1. chapitre & à la fin du 7. & conſidérez ces paroles du Pere Hardouin à la fin de ſa préface. *Vir fuit hic noſter ſane magnis laboris & ſtudii, quod ejus opera argumenta ſed ſuſpectas idem ætherovec, excitate ingenii, quod mirum, cum fuerit caſtis inſuperrumſque moribus, dum penitus naturæ ſcrutatur arcana, naturæ ipſius auctoris ob ignotus.*

(*k*) *Plin. lib. 2. cap. 7. pag. m.* 144.

(*l*) *Id. ib. pag.* 146.

(*m*) „ Pline n'a point dit cela.

parſemé non ſeulement de traits d'eſprit, mais auſſi de réflexions judicieuſes, & qui marquent une connoiſſance fine de ce qui concerne les mœurs?

De Panétius;

Je ne veux pas afirmer que Panétius ait été Athée, je croi qu'on ne trouve que dans les écrits de ſaint Epiphane (*a*) qu'il traitoit de rêveries toutes les choſes qui étoient dites de Dieu. Cette unité de témoignage me tient un peu en ſuſpens, mais on ne ſauroit nier que ce fait-là ne ſoit très-probable; car en premier lieu nous ſavons que Panétius ne croioit rien de ce que ſes maîtres loi avoient apris touchant les augures, & les autres ſortes de divination, l'une (*b*) de leurs grandes preuves de l'exiſtence divine. Il avoit été diſciple des Stoïciens, & il fut enſuite le (*p*) chef & l'ornement de leur ſecte. Ils enſeignoient tous comme une choſe très-certaine qu'il y a de la vérité dans les prédictions des auſpices, & des oracles & des ſonges & des aſtrologues, &c. Il n'en croioit rien (*q*). En ſecond lieu il nia l'immortalité de l'ame: l'admiration particuliere qu'il eut pour la doctrine de Platon, ne l'empêcha pas de l'abandonner ſur ce point-là: *Credamus igitur Panætio à Platone ſuo diſſentienti. Quem enim emuibas locis divinum, quem ſapientiſſimum, quem ſanctiſſimum, quem Homerum Philoſophorum appellat hujus hanc unam ſententiam de immortalitate animorum non probat. Vult enim quod nemo negat, quicquid natum ſit, interire* (*r*). Je vous allégue toutes ces paroles afin que vous connoſſiez qu'il avoit écrit fortement contre l'immortalité de l'ame. Si nous avions ſon traité (*s*) de la Providence, nous ſerions mieux en état de juger de ſes ſentimens ſur la Religion. Quoi qu'il en ſoit, je vous le donne pour un très-excellent moraliſte: l'Ouvrage qu'il avoit écrit ſur les devoirs, eſt le modele (*t*) des offices de Cicéron, & vous ſavez que ce livre de Cicéron eſt incomparable (*v*), & qu'on l'a nommé (*w*) *l'Evangile de la loi naturelle.*

Et de Spinoza.

Mais pour vous donner un exemple non ſeulement plus moderne, mais auſſi plus éclatant, je n'ai qu'à vous prier de jetter les yeux ſur la morale de Spinoza. Vous y trouverez tout enſemble l'Athéiſme le plus formel qui ait jamais été enſeigné, & un grand nombre de bonnes maximes ſur les devoirs de l'honnête homme.

§. CXLV.

Continuation du même ſujet. Exemples tirez de la Chine & des barbares de l'Afrique.

VOus vous tromperiez, Monſieur, ſi vous vous imaginiez qu'il n'y a que l'ancienne Grece & l'ancienne Rome qui me puiſſent fournir des exemples. Je m'en vais vous tranſporter aux extrémitez de l'Orient.

Je ne vous dirai pas que Confucius qui a laiſſé d'excellens préceptes de morale étoit Athée (*a*). Ceux qui l'afirment trouvent des contredians, je paſſe donc à des faits non conteſtez. Le Dieu Fo eſt la principale idole de la Chine. Les Bonzes aſſûrent (*b*) qu'il *a eſté le Sauveur du monde*, & qu'il *eſt né pour enſeigner la voye du ſalut, & pour expier tous les péchez. Il y a*, ajoûtent-ils, *cinq commandemens qu'il nous a laiſſez. Le premier défend de tuer les creatures vivantes de quelque nature qu'elles ſoient; le ſecond, de prendre le bien d'autruy; le troiſieme, de s'abandonner à l'impureté; le quatrieme, de mentir; & le cinquieme, de boire du vin.* „ (*c*) Il mourut à l'âge de ſoixante & dix-neuf ans; & pour mettre le comble à ſon impieté, après avoir établi l'idolatrie durant ſa vie, il taſcha d'inſpirer l'Athéiſme à ſa mort. Pour lors il déclara à ſes diſciples qu'il n'avoit parlé dans tous ſes diſcours que par énigme: & qu'on s'abuſoit, ſi l'on cherchoit hors du néant le premier principe des choſes. C'eſt *de ce néant*, dit-il, *que tout eſt ſorti; & c'eſt dans le néant que tout doit retomber. Voilà l'abiſme où aboutiſſent nos eſperances.* Il ſe forma parmi les Bonzes une ſecte particuliere d'Athées, fondé ſur ces dernieres paroles de leur maître. Les autres, qui eurent de la peine à ſe défaire de leurs préjugez, s'en tinrent aux premieres erreurs. D'autres enfin taſcherent de les accorder enſemble, en faiſant un corps de doctrine où ils enſeignent une double loy, qu'ils appellent la loy extérieure & la loy intérieure. „ Vous trouverez un plus long narré ſur tout ceci dans mon Dictionnaire (*d*).

Les Athées de la Chine diſtinguent la vertu du vice.

Vous avez vû ci-deſſus (*e*) que la Phyſique des Philoſophes Chinois eſt un ſyſtême d'Athéiſme. L'Auteur que je vous allégue ajoûte (*f*) qu'*à l'égard de la morale ils paroiſſent beaucoup plus raiſonnables. En voici la principale maxime. La fin que le ſage ſe propoſe eſt uniquement le bien public. Pour y travailler avec ſuccès, il doit s'appliquer à détruire ſes paſſions, ſans quoi il luy eſt impoſſible d'acquerir la Sainteté, qui ſeule le met en eſtat de gouverner le monde, & de rendre les hommes heureux. Or cette Sainteté conſiſte dans une parfaite conformité de ſes penſées, de ſes paroles & de ſes actions avec la droite raiſon. Ce n'eſt pas que les paſſions ſoient mauvaiſes, quand on en ſçait faire un bon uſage; mais comme elles troublent preſque toûjours la tranquillité de l'eſprit, il faut en retrancher la trop grande vivacité, & faire enſorte qu'elles ne ſoient plus des emportemens outrez de la cupidité, mais de juſtes ſentimens de la nature.* Prenez la peine de conſidérer cette morale, & jugez après cela ſi ceux qui nient l'exiſtence de la Divinité ſont privez néceſſairement des notions par où l'on diſcerne la vertu d'avec le vice.

On ſeroit fort déraiſonnable ſi l'on m'objectoit que

(*a*) *Epiphanius in expoſitione fidei catholicæ pag.* 1090. 1091. *to.* 1. *oper. edit. Colon.* 1682.

(*o*) „ Voïez Cicéron *de nat. Deor. lib.* 2. *circa fin.*

(*p*) Voïez *Jonſius de Scriptor. hiſtor. philoſ. pag.* 115.

(*q*) *Quum Panætius princeps propè (meo quidem judicio) Stoicorum, ea de re dubitare ſe dicat, quam omnes prater unos Stoicos certiſſimam putent, vera eſſe aruſpicum auſpicia, oracula, ſomnia, vaticinationes, ſeque ab aſſenſu ſuſtineat.* Cicero academ. quæſt. lib. 2. fol. m. 230. B. *Panætius qui unus è Stoicis aſtrologorum prædicta rejecit. . . . . Vides me non ea dicere quæ Carneades ſed ea quæ principes Stoicorum Panætius dixerit.* Id. lib. 2. de divinat. fol. 319. C. & 320. A.

(*r*) *Id. Tuſcul. quæſt. lib.* 1. *fol.* 250. *D.*

(*s*) „ On en voit le titre dans la 8. lettre du 13. livre „ de Ciceron *ad Atticum.*

(*t*) *Cicero de offic. lib.* 3. *cap.* 2.

(*v*) „ Voïez la Préface du traducteur François des Offices de Cicéron: j'entens le traducteur qui a donné en „ notre langue les lettres de ſaint Auguſtin.

(*w*) „ Voïez le Journal des Savans du 30. Mars 1665, „ pag. m. 251.

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ch. 28. pag. 229. & les paroles „ de Mr. Arnauld que j'ai citées dans mon Diction. à „ l'article *Maldonat* remarque *E*

(*b*) „ Le Comte, Nouveaux Mémoires de la Chine *to.* „ 2. *pag. m.* 108.

(*c*) *Id. ib. pag.* 103.

(*d*) „ A l'art. *Spinoſa*, la remarque *AA* de la 2. édit. „ ou *B* de la dern.

(*e*) „ Ch. 113.

(*f*) „ Le Pere le Gobien, Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, au dernier feuillet de la feuille *a* de „ la Préface.

que je ne cite que des Athées d'étude, qui ont pû trouver dans des livres orthodoxes les notions du bien honnête. Cette objection ſeroit ridicule, car il ne s'agit entre vous & moi que d'un point de fait ſi les Athées ont eu ces notions. Il ne s'agit pas de rechercher d'où ils les ont priſes: votre procès eſt perdu entierement s'ils les ont eues, quelle qu'en puiſſe être l'origine; mais j'ai encore de quoi réfuter ceux qui me feroient cette extravagante chicane, & qui ne ſe ſouviendroient pas de ce que j'ai déjà dit (g) des habitans des Antilles. Je puis citer des Athées qui n'ont jamais étudié, & qui menent une vie preſque ſauvage. Lifez un peu ce qui ſuit.

Comme ſont auſſi les Athées barbares de l'Afrique.

„ (b) Tous les Caffres ſont des peuples plongez dans la derniere ignorance: mais par la frequentation des Hollandois, ils commencent un „ peu à ſe dérouiller & même à apprendre le Flamand. Cependant, tout groſſiers qu'ils ſont, „ on voit en eux de beaux teſtes de la lumiere „ naturelle, & on peut bien comprendre par la „ réponſe, qu'on a rapportée ci-deſſus, de ce „ Caffre priſonnier aux Hollandois, que les Hottentots les plus barbares n'agiſſent pas ſans raiſon, & qu'ils ſavent le droit des gens & de la „ nature. J'oſe même dire que leur amour mutuel, leur fidelité & leur déſintereſſement doit „ couvrir les Chretiens de confuſion: ils n'ont preſque rien de propre, & quand l'un a quelque „ choſe, il en fait part à l'autre liberalement & „ ſans le reprocher . . . . . On remarque „ même qu'ils ſe piquent d'honneur. „ Pour vous épargner la peine de chercher dans l'Ouvrage que je cite la réponſe du Priſonnier, je mets ici ſon diſcours: (i) *On lui fit toute ſorte de bons traitemens pour l'obliger à découvrir les motifs qui avoient pouſſé ſa nation à prendre les armes. Et vous Hollandois, répondit-il,* „ *en colere, qui vous oblige à* „ *défricher nos terres & à ſemer du blé dans nos* „ *pâturages? Par quel droit vous venez-vous emparer de l'heritage de nos peres, d'un païs qui* „ *nous appartient de temps immémorial? Et en* „ *vertu de quelle loi pouvez vous nous défendre de* „ *mener paître nos troupeaux dans des terres qui* „ *ſont à nous, & ſur leſquelles on ne vous a permis de décendre que pour vous y rafraichir en paſſant? Et cependant vous diſpoſez de nos biens en* „ *ſouverains, & vous nous faites tous les jours* „ *quelque nouvelle défenſe, d'approcher de telle ou* „ *telle terre. Que diriez-vous, ſi l'on vous alloit* „ *auſſi quereller dans votre païs, ſeriez-vous d'humeur à le ſouffrir.* „ Se peut-il rien voir de plus ſenſé que ce diſcours? Et ne peut-on pas bien lui apliquer ce que diſoit Pyrrhus après avoir reconnu l'armée Romaine, (k) *Ce campement des Barbares n'eſt point barbare*? On verra mieux le bon ſens, & la juſtice que ce Caffre repandit dans ſes paroles, ſi on les compare avec la réponſe qui lui fut faite. „ (l) On luy répondit que ſa nation avoit „ perdu le Cap & les terres qui en dependent par „ le ſort des armes, & qu'il leur étoit fort inutile de tenter de le ravoir. „ Quel ſophiſme! quel mépris de l'état de la queſtion? étoit-ce ſoudre la dificulté? N'étoit-ce point s'en écarter de mille lieues, & alléguer pour toute raiſon la loi du plus fort? Si l'on ne jugeoit que par là des lumieres de ceux qui ont part dans ce dialogue, on concluroit que les Chretiens n'avoient nulle idée de l'équité, & que les Athées en étoient tout pénétrez. Remarquons que parmi les Caffres (m) *une fille qui a fait un enfant eſt perduë d'honneur pour toute ſa vie:* qu'ils puniſſent ſévérement le vol, le meurtre, l'adultere; qu'ils font ſoufrir aux inceſtueux *un ſupplice horrible*, & qu'ils ſe comportent dans le jugement des crimes avec tant d'égard aux varietez des circonſtances, qu'ils font voir que *tout ſauvages qu'ils ſont, ils ont pourtant un grand amour pour la vertu & l'équité naturelle* (n). Je vous prie de vous ſouvenir que l'Auteur qui dit cela, eſt Hollandois, (o) & qu'il aſſure que l'on ne remarque point qu'ils adorent aucune Divinité.

§. CXLVI.

On réduit à trois remarques la réponſe à la ſeptieme objection. Pourquoi on s'eſt tant étendu à la réfuter.

Récapitulation de ce qu'on a répondu à cette objection.

VOtre ſeptieme objection qui roule ſur ce point de fait que les Athées n'ont pas les notions qui ſervent à diſcernet le mal & le bien moral, a été déjà combatuë par deux raiſons très-puiſſantes, car je vous ai montré,

I. Que votre ſupoſition eſt contraire au ſentiment d'une infinité de Docteurs graves, & (a) orthodoxes.

II. Qu'elle eſt contraire à des faits certains concernant les dogmes ou les opinions de divers Athées.

III. Il me reſte à dire qu'elle eſt réfutée par autant d'expériences qu'il y a eu de perſonnes qui ont vécu dans la pratique des bonnes mœurs ſans être perſuadées de l'exiſtence ou de la Providence divine. Vous ne me nierez pas que ſi j'ai pû ſoûtenir (b) que ceux qui avoüent que des Athées *vivent moralement bien*, ſont des témoins contre vous, je ne puiſſe ſoûtenir que chacun de ces Athées porte témoignage contre votre prétenſion, & la renverſe abſolument; car on ne ſe conforme point aux régles de la morale plûtôt qu'aux inſtincts de ſes paſſions ſans connoître ce que l'on fait, & ſans uſer de diſcernement. L'uſage de la raiſon, & l'eſſence d'une action morale; d'une action, dis-je, qui eſt ou bonne ou mauvaiſe, digne de loüange ou de blâme, emportent néceſſairement & pour le moins que l'on agiſſe avec choix & avec délibération *ex prævio conſilio*. Les témoins qui s'élevent ici contre vous ne ſont pas en petit nombre. J'en ai nommé quelques-uns dans (c) mes Penſées diverſes: j'en ai produit pluſieurs autres dans mon Dictionnaire, & cela ſans affectation, quoi que je l'euſſe pû faire très-juſtement

(g) „ Voïez ci-deſſus, ch. 243. pag. 394. col. 2. vers la „ fin, les paroles de Mr. Arnauld.

(b) „ Dapper, Déſcript. de l'Afrique pag. 385.

(i) *Id. ib. pag.* 377. 378. Notez que Mr. de Rochefort Miniſtre de l'Egliſe Wallonne de Rotterdam, homme d'une pieté diſtinguée, a dit dans ſon Hiſtoire des Antilles liv. 2. pag. m. 458. *que les Caraïbes* (qu'il reconnoit Athées pag. 467.) *ſavent fort bien reprocher aux Europeens comme une injuſtice manifeſte l'uſurpation de leur terre natale.* Il raporte leur diſcours & ajoûte, *cette plainte n'a pas un air trop ſauvage*

(k) „ Plutarch. *in Pyrrho pag.* 393. *A.*

(l) Dapper *ubi ſupra pag.* 378.

(m) *Id. ib. pag.* 388.

(n) *Id. ib. pag.* 388. 389.

(o) „ Voïez ci-deſſus, ch. 104. pag. 329.

(a) „ C'eſt-à-dire, qu'à l'égard de ce ſentiment particulier ils ne ſont point accuſez d'hétérodoxie.

(b) „ Ci-deſſus ch. 243. pag. 395. col. 1. Voïez auſſi pag. 394.

(c) „ Au chapitre 174. Ce que j'y ai dit de Pline, ſe „ peut confirmer par les paroles du Pere Hardouin ra„ portées ci-deſſus pag. 396. n. (i).

ſtement avec quelque (*d*) affectation: & j'en pourrois alléguer (*e*) encore bien d'autres.

Il arrive quelquefois à ceux qui ne ſavent de quel côté ſe tourner dans une diſpute où les raiſons de l'adverſaire ſont accablantes, de nier les points les plus évidens. Gardez vous bien de cela, Monſieur, ne vous ſervez point ici de la négative: le même foudre qui eſt parti de la main de Mr. Arnauld contre le péché Philoſophique tomberoit ſur vous, je me ſervirois fort à propos de ce paſſage de ſa cinquieme Dénonciation: „(*f*) Tout ce „ qui vous reſteroit donc ſeroit de dire, qu'il n'y „ a point de tels Athées, & qu'il eſt impoſſible „ qu'il y en ait. Il eſt vray qu'il y en a peu qui „ ſe declarent dans les pays des Chreſtiens, ou des „ Mahometans, parce qu'il y en a peu qui ſe veulent expoſer à eſtre (*g*) brulez. Mais dire qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait, c'eſt un paradoxe „ extravagant, quoy qu'avancé par (*h*) quelques-uns de vos Auteurs pour rendre voſtre Philoſophiſme moins odieux. Les jugemens ſolennels „ rendus contre ces monſtres, dont quelques uns „ ont eſté aſſez impies pour tirer vanité de leur „ Athéiſme, comme fit Vanino brulé à Toulouſe, ſont aſſez voir, quoy qu'à la honte du genre humain, qu'il peut y avoir de ces Athées „ poſitifs, qui ne reconnoiſſent aucune divinité „ ni vraie ni fauſſe. Or dès qu'il y en a, quoy „ qu'en petit nombre, & quand il n'y en auroit „ qu'une douzaine dans tout le monde, vous ne „ ſçauriez répondre à l'argument qu'on vous vient „ de faire, qui detruiſant voſtre chicane d'une „ *hypothèſe impoſſible*, vous oblige de reconnoître „ qu'il, &c. „

Je vous quitte pour un moment, afin de me diſculper auprès de ceux qui pourront trouver étrange que j'aie emploié tant de machines à prouver que les idées de l'honneur, & de la vertu ſont ſéparables de la foi de l'exiſtence, ou de la Providence divine. Il y a long tems que j'ai crû (*i*) que la peine de prouver cela pourroit ſembler ſuperfluë. Cependant je m'apliquai avec ſoin (*k*) à mettre la choſe dans la derniere évidence, ce qui n'a pas empêché que cette theſe n'ait été dénoncée (*l*) comme une impiété par un délateur dont les Ouvrages (*m*) contenoient la même doctrine. Je ſoûtins tout de nouveau (*n*) la vérité de ma theſe, & néanmoins vous ne laiſſez pas de poſer en fait que je me trompe, & de bâtir ſur cette ſupoſition voſtre ſeptieme argument. Il y a peut-être bien des Lecteurs qui vous reſſemblent en cela: il a donc falu que je m'étendiſſe ſur cet article, ſoit afin que je les déſabuſaſſe pour une bonne fois, ſoit afin que je montraſſe plus clairement le ridicule du délateur.

§. CXLVII.

Huitieme objection: *ſi les Athées ont mis quelque diſtinction entre la vertu & le vice, ce n'a point été par le moien des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par le moien des idées du bien utile, & du dommage.*

JE viens moi-méme à voſtre ſecours; je veux vous ſuggérer une inſtance qui vous donnera quelque répit, & qui eſt la plus plauſible & la plus ſubtile difficulté que l'on puiſſe propoſer ſur cette matiere. Répliquez moi ce qui ſuit. Object. *Les Athées n'ont diſtingué le bien du mal que ſelon leur utilité.*

Diagoras, Pline, & tous les autres Athées qui ont vécu parmi les Païens, ne jugeoient pas que ce fut un bien moral que de pratiquer la vertu, ils ſavoient ſeulement que l'on en jugeoit ainſi dans le monde, & ils mettoient ce jugement parmi les erreurs populaires tout comme la Religion. Mais voiant qu'en conſéquence de cette erreur il étoit utile de s'aquérir la réputation d'honnête homme, & que la débauche expoſoit les gens au mépris, & à un dommage réel, ils ont preféré les bonnes mœurs au déréglement de la vie. Il n'y avoit rien de bon dans leur interieur, ils ſe contentoient de ſe conformer à la morale dans leurs paroles, & dans leurs actions extérieures toutes les fois que le bien utile le demandoit. Cela n'empêchoit pas qu'ils ne jugeaſſent que la diſtinction entre la vertu & le vice eſt une chimere, & ainſi lors que la crainte des hommes ne leur pouvoit pas ſervir de frein, ils préféroient le mal moral au bien moral ſelon l'intérêt de leurs paſſions corrompues.

§. CXLVIII.

Premiere réponſe à la huitieme objection. Il importe peu au bien temporel des Sociétez que les penſées ne ſoient pas bonnes, pourvû que dans ſes paroles & dans ſes actions on ſe conforme aux loix de l'Etat.

JE m'imagine que dès auſſi-tôt que vous aurez lû cette inſtance, vous croirez qu'on ne la ſauroit réſoudre. C'eſt pourquoi je vous exhorte à ne point précipiter voſtre jugement, ſuſpendez-le, je vous prie; juſques à ce que vous aiez bien examiné toutes mes réponſes. *Reponſe.*

Je commence par vous faire ſouvenir de l'état de la queſtion. Il s'agit de ſavoir ſi le Paganiſme a été plus propre que l'Athéiſme à maintenir les Sociétez: or il eſt conſtant qu'elles ſe maintiennent, ou qu'elles ſe ruïnent par les actions extérieures, & non pas par de ſimples affirmations mentales. Si donc les Athées ſe comportoient quant aux actions extérieures tout comme un ſuperſtitieux, s'ils parloient & s'ils s'aquitoient de tous les devoirs de citoien tout comme lui, ils étoient tout auſſi propres que lui à maintenir la Société, *Ce ſont les actions des hommes, & non pas leurs penſées qui ſont utiles ou nuiſibles à la Société.*

(*d*) „ Voïez le 1. Eclairciſſement à la fin de mon Dictionnaire.

(*e*) „ Conferez ce que j'ai dit ci-deſſus à la fin du ch. „ 18.

(*f*) „ Arnauld, Cinquieme Dénonciat. du péché Philoſophique pag. 45.

(*g*) „ Notez qu'ils ſont punis lors-même qu'ils ſe repentent. Mr. Arnauld dans ſa 1. Denonciation pag. 35. „ parle *d'un Gentil-homme de Pologne* qui ayant *été convaincu* d'Athéiſme fut *condamné à la mort en* 1689. *quoi* „ *qu'il eut reconnu & abjuré ſon impieté.*

(*h*) Ces quelques-uns ſont ponſſez par un intérêt particulier de diſpute; car en général les Jéſuites avouent „ auſſi franchement que qui ce ſoit l'exiſtence des Athées. „ Voici des paroles de Mr. Arnauld pag. 103. du Philoſophiſme de Marſeille: *Depuis la découverte des peuples* „ *de l'Amerique on a mieux connu les ſentimens que pouvant* „ *avoir ſur l'exiſtence d'un Dieu, comme Auteur du monde,* „ *les peuples barbares. & Molina avec d'autres Jéſuites rend* „ *témoignage, que ceux du Breſil n'avoient aucune idée de* „ *la Divinité, avant qu'on leur eut porté la lumiere de l'Evangile.*

(*i*) „ Voïez les Penſées diverſes ch. 180.

(*k*) „ Dans les Penſées diverſes depuis le chapitre 178. „ juſques au 182.

(*l*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 143. pag. 304.

(*m*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 143. pag. 304.

(*n*) „ Voïez dans le chap. 4. de l'Addition aux Penſées „ diverſes la reponſe à la 13. & à la 17. objection.

ciéré, quoi qu'ils jugeaſſent qu'il n'y a point de différence réelle entre ce qu'on nomme vice, & ce qu'on nomme vertu. Les Légiſlateurs humains (*a*) n'établiſſent point de peines contre les penſées. Un homme qui avoueroit qu'il a eu envie de dérober, mais qui n'auroit rien dérobé effectivement, en ſeroit quitte pour une légere exhortation. On ne punit pas même ceux qui ont tâché (*b*) d'ôter la vie à un autre. Si on leur infligе quelque châtiment c'eſt toûjours à proportion de ce qui a été exécuté, & non pas à proportion de (*c*) ce qu'ils ont eu deſſein de faire. Tant il eſt vrai que les Juges ſéculiers renvoient à Dieu le jugement des penſées, & ne ſe reſervent que le jugement des actions, & des paroles. Ce qui prouve qu'ils ſont trés-perſuadez qu'il n'importe point au bien de l'Etat qu'un particulier penſe ceci ou cela, pourvû que d'ailleurs il parle & il vive ſelon les loix.

Si l'on m'objecte que quand un homme ſe perſuade qu'il n'y a pas plus d'honnêteté intérieure dans la vertu que dans le vice, & qu'il n'y a point de Divinité qui commande les bonnes actions ſous la promeſſe de la recompenſe, & qui defende le crime ſous la menace de la punition, il s'abandonne au péché dés qu'il ne craint plus le blâme des hommes, ni les pourſuites des Tribunaux; ſi l'on ajoûte à cela qu'un homme tres-bien inſtruit de la nature de la vertu, & trés-bien perſuadé qu'il y a un Légiſlateur inviſible qui connoit tout, qui récompenſe d'une béatitude éternelle les bonnes actions, & qui condamne les pécheurs à des ſuplices qui ne finiront jamais, s'abſtient du vice, & s'attache à la vertu lors même qu'il n'a rien à craindre, ni à eſpérer du côté des hommes; ſi, dis-je, l'on m'objecte ces deux choſes, je répondrai que l'on change l'état de notre queſtion; car on compare les Athées avec ceux qui connoiſſent le vrai Dieu, & il ne les faut comparer ici qu'avec les Païens. Or je vous ai montré (*d*) que les Païens ne prétendoient pas que leurs faux Dieux euſſent fait des loix de Morale. Je vous ai montré (*e*) que leurs idées de la nature divine étoient moins propres à les détourner du mal qu'à les y encourager; & que ce ſeroit ouvrir la porte à la doctrine de Pélage (*f*) que de dire que par le ſeul motif de l'amour, ou de la crainte de Dieu ils avoient la force de réprimer leurs paſſions les plus fougueuſes.

Nous verrons ailleurs (*g*) ſi la religion du ſerment ſervoit de beaucoup parmi eux au maintien des Sociétez, & ſi les cas où les perſonnes délicates ſur le chapitre de la réputation peuvent commettre des crimes, ſans avoir rien à craindre de la part des hommes, ſe préſentent fréquemment, & d'une maniere préjudiciable au repos public.

§. CXLIX.

Seconde réponſe à la huitiéme objection: Si l'on peut ſoûtenir ſans crainte de ſe tromper, que les Athées tirent de leur hypotheſe les conſéquences qui confondent les vertus avec les vices. Deux remarques ſur cela. Diſproportions fréquentes entre les penſées & les actions de l'homme & nommément en matiere de Religion.

ON peut réduire l'Athéiſme à ce dogme général, que la Nature eſt la cauſe de toutes choſes, qu'elle exiſte éternellement, & d'elle-même, & qu'elle agit toûjours ſelon toute l'étendue de ſes forces, & ſelon des loix immuables qu'elle ne connoit point. Il s'enſuit de là que rien n'eſt poſſible que ce qu'elle fait, qu'elle produit tout ce qu'il y a de poſſible; qu'aucun effort des hommes n'eſt capable de rien changer, de rien déranger dans l'enchaînement de ſes effets; que tout arrive par une néceſſité fatale & inévitable; qu'aucune choſe n'eſt plus naturelle que les autres, ni moins convénable à la perfection de l'univers; (*b*) qu'en quelque état que ſoit le monde, il eſt toûjours tel qu'il doit être & qu'il peut être; que la Nature étant une mere qui ne connoit point (*i*) ſes enfans, n'a point de prédilection; qu'elle n'en favoriſe point les uns au préjudice des autres: mais qu'elle donne à chacun tous les attributs & toutes les qualitez qu'il doit, & qu'il peut avoir ſelon les tems & les lieux; enfin qu'elle ne deſtine nulles peines à ce qu'on nomme mauvaiſes mœurs, ni aucunes récompenſes à ce qu'on nomme vertu. Je parle des peines & des récompenſes différées au tems à venir; car pour celles qui pourroient être immédiatement unies à certains actes de la volonté comme la perception d'amertume, ou de douceur eſt immédiatement liée à l'action du fiel, ou du ſucre ſur la langue, c'eſt une autre choſe.

Syſtéme général de l'Athéiſme.

Il eſt certain qu'un homme qui a conduit juſques là les conſéquences de ſon ſyſtéme d'Athéiſme, peut aller encore beaucoup plus loin. Il peut ſe perſuader qu'il lui eſt indifférent de faire ceci ou cela; que n'y aiant point de franc arbitre, mais que tout arrivant par une fatalité aveugle & irrévocable, il doit ſe tenir les bras croiſez ſans ſe ſoucier de rien, ſans s'exciter à quoi que ce ſoit, ſans y exciter les autres; qu'il doit abandonner tout à l'activité de la Nature; que puis que l'ignorance & la ſcience, le menſonge & la vérité, la vertu & le vice ſont également des émanations du premier être auſſi néceſſaires les unes que les autres, à la perfection de l'Univers, il eſt ridicule de travailler ou à ſa propre inſtruction, & à ſa propre réformation, ou à celle des autres hommes, & qu'enfin ſi l'on ſe veut donner quelque mouvement, ce ne doit être qu'afin de ſe procurer tous les plaiſirs de la vie.

Conſéquences affreuſes qu'on en peut tirer.

Com-

(*a*) *Leges humanæ verſatur tantum circa actiones externas, de cogitationibus verò internis, ſolitarie & cura omnium externarum actuum conſideratis, nihil conſtituunt. Unde vulgo dicitur:* Cogitationis pœnam nemo luit. *Balth. Menſenius diſſertat. de legib. pag.* 39.

(*b*) „ Il faut excepter certains cas particuliers, comme „ le deſſein d'aſſaſſiner un Monarque, &c. Voïez Bodin „ chap. 7. du 4. livre de la Republique pag. 637. de l'édit. Françoiſe & pag. 734. de l'édit. Lat.

(*c*) „ Il peut y avoir des circonſtances où ceci ſouffre „ exception. Voïez *Julius Clarus Sententiar. lib.* 5. §. *homicidium quæſt.* 92.

(*d*) „ Ci-deſſus chap. 53. 54. *& alibi.*

(*e*) „ Voïez ci-deſſus chap. 126. & ſuiv.

(*f*) „ Voïez ci deſſus le chap. 138.

(*g*) „ Dans le 3. tome de cet Ouvrage lors que j'exa-„ minerai l'objection fondée ſur ce que l'on a toûjours „ cru que la Religion eſt le fondement du repos public.

„ L'Auteur n'a pas eu le tems de faire ce troiſieme tome.

(*h*) „ Les Stoïques ſoûtenoient cela comme il paroit „ par divers endroits du livre de l'Empereur Marc Aure-„ le; & il y a des gens qui veulent que le dogme de la „ Prédeſtination emporte la même conſéquence, que „ pour le moins elle naiſſe de la doctrine de ceux qui „ diſent avec J. C. Scaliger *in Cardan. exerc.* 349. *cap.* 3. que „ Dieu a fait toutes choſes de la meilleure maniere poſſible.

(*i*) „ Il y eut au 16. ſiecle quelques Athées qui don-„ noient de la raiſon à la Nature; *Naturam dixerunt, „ eam quandam eſſe rationis atque ordinis participem, a qua, „ & in qua omnia, extra quam nihil.* Petrus Paſchalius in „ epiſtol. pag. 117. edit Lugd. 1548. in 8. Conferez les „ paroles de Lipſe ci-deſſus ch. 141. vers la fin.

Comme il eſt avantageux à la bonne cauſe de faire voir aux Athées ces conſéquences afreuſes de leur principe, il n'en faut jamais perdre l'occaſion quand même ils déclareroient qu'ils ne les admettent point; car ſi on leur montre qu'en raiſonnant conſéquemment ils ſont obligez à les admettre, c'eſt un grand pas pour les éclairer ſur la fauſſeté de leur principe. C'eſt ainſi que l'on en uſe dans toutes les controverſes. On y étale les conſéquences d'un dogme. Si elles ſont réconnuës *virtuellement* pour le moins, on les propoſe comme un nouveau chef d'accuſation. Si elles ſont rejettées, on ne laiſſe pas de les propoſer comme un argument qui montre l'erreur du ſyſtême. Il n'y a point de ſujet où il faille faire mieux valoir cette méthode (*k*) que dans celui que nous traitons.

Mais autant qu'il eſt certain que les conſéquences étalées ci-deſſus ſe peuvent tirer du principe des Athées, autant eſt-il incertain qu'ils les en tirent effectivement. Vous prendrez ceci pour un nouveau paradoxe, c'eſt pourquoi je ne ſaurois m'empêcher de vous dire mes raiſons.

On ne raiſonne guere conſéquemment de la théorie à la pratique;

I. Premierement je vous prie de conſidérer qu'il n'y a guere de choſes, dont la limitation de l'eſprit de l'homme le rende plus incapable que de ſuivre avec la derniere juſteſſe une longue gradation de raiſonnemens. On s'égare beaucoup moins dans les matieres purement (*l*) ſpéculatives, que dans celles qui ſont compoſées de ſpéculation & de pratique. Mais quelles diſparates ne trouve-t-on pas dans celles-ci, & principalement lors qu'un ſyſtême contient pluſieurs lieux communs! N'étant pas tous également importans, & les uns faiſant plus d'impreſſion que les autres, on les cultive avec beaucoup d'inégalité, & quand on a une fois admis certains corollaires, on n'en veut point démordre, quoi qu'ils combatent ce qu'on établit en d'autres endroits. Les diſputes des Théologiens en ſont une preuve manifeſte. Les uns accuſent éternellement les autres tantôt de mal raiſonner, tantôt de ſe contredire, tantôt d'allier enſemble des choſes contraires, tantôt d'imputer des conſéquences qui ne ſont point réconnues. On a écrit ſur les mêmes choſes, & ſur ce ton-là pendant je ne ſai combien d'années, & chaque parti s'en tient encore à ſes premieres prétenſions. La diſparate eſt viſible, principalement lors que l'on compare la théorie avec la pratique. Regardez moi cinq ou ſix ſectes qui ſoot quelquefois dans le même lieu: leurs mœurs ſe reſſemblent comme deux goûtes d'eau, leurs principes ou leurs dogmes ſont très-diférens, aucune d'elles ne vit ſelon ſes propres principes. J'ai parlé de cela dans (*m*) mes Penſées diverſes. Mr. Nicolle a fait beaucoup (*n*) de remarques ſur le peu de ſoin qu'on a dans le Chriſtianiſme de mettre d'acord ſes actions avec ſes perſuaſions: *Quand il s'agit de paſſer de la ſpeculation à la pratique*, dit-il (*o*), *les hommes ne tirent point de conſéquence; & c'eſt une choſe étrange comment leur eſprit ſe peut arreſter à certaines veritez ſpeculatives ſans les pouſſer aux juſtes de pratique, qui ſont tellement liées avec ces veritez, qu'il ſemble impoſſible de les en ſeparer. . . . . Il y a une ſuite néceſſaire entre connoître Dieu & l'honorer; mais &c.* (*p*) . . . . *Qui ne croiroit que les hommes eſtant parvenus à la connoiſſance de l'immortalité de leur ame, ils la porteroient bien avant, & qu'ils en concluroient qu'il faut donc employer toute leur vie à luy procurer un eſtat heureux après la mort. Il n'y a point de conſequence plus ſenſible que celle-là. Cependant combien de grands Eſprits ont travaillé à l'établiſſement de ce point, qui ne paroiſſent pas avoir beaucoup ſongé à cette conſéquence.* Ce n'eſt là qu'une partie des exemples alléguez par cet Auteur.

J'y en vais joindre un autre qui n'eſt ignoré de perſonne. L'un des plus ſanglans afrons que l'on puiſſe faire, eſt de donner un démenti. Les gens les plus modérez perdent patience ſur une injure ſi atroce, & en demandent aſſez ſouvent la réparation l'épée à la main. C'eſt un ſigne qu'ils ſont pénétrez fort vivement de cette idée, qu'il n'y a rien de plus indigne d'un homme d'honneur que le menſonge. Il faut donc qu'on juge que la vérité a quelque choſe de ſi beau, & de ſi conforme aux devoirs de la Créature raiſonnable qu'on ne peut s'en éloigner ſans infamie. Cependant il n'y a point de défaut plus commun que le menſonge: c'eſt beaucoup ſi dans les converſations ordinaires il ſe débite deux véritez parmi trente fauſſetez. Il ne ſeroit pas hors de propos de remarquer le doigt de la Providence en ce que le démenti paſſe pour un grand afront; car l'inclination de l'homme à raconter des faits faux eſt ſi violente qu'elle a un beſoin extrême d'un principe réprimant, tel qu'eſt cette idée de l'honneur humain qu'une accuſation de menſonge eſt une oſenſe mortelle. Le mal eſt que ce principe aïant à combatre un ennemi bien fortifié, ne fait pas de grands progrez. Le monde eſt rempli de gens qui de gaieté de cœur & par le plaiſir unique d'exercer leur langue mentent ſans poids & meſure, quoi qu'ils ſachent que dès que l'on s'eſt aquis la réputation de menteur (*q*), on ne trouve plus de créance lors même qu'on dit une vérité. Le même homme qui vient de tirer l'épée pour ſe venger d'un démenti, raconte les circonſtances de ſon duel avec mille déguiſemens. Voici donc un exemple inſigne de la méſintelligence de la théorie des hommes avec leur pratique.

Comme on veut par l'exemple du menſonge.

N'allez pas vous imaginer que les ſectateurs de l'Athéiſme ſont exemts de la diſparate, & que leurs mœurs s'accordent très-bien avec leur dogme. Le contraire a paru dans la ſecte d'Epicure: elle (*r*) vivoit mieux qu'elle ne parloit. Il n'eſt donc nullement certain qu'ils tirent de leur principe toutes les conſéquences qui en émanent.

II. En ſecond lieu vous devez conſidérer qu'il y a quelques-unes de ces conſéquences qu'ils ne tirent aucunement. Ils ne concluent point que les loix de la Nature étant immuables, & que n'y aïant nulle liberté dans l'homme non plus que dans une pierre, il faut ſe tenir les bras croiſez, & abandonner toutes choſes à l'activité aveugle

Le ſyſtême & la pratique des Athées ſe contredoſent.

(*k*) „ Je m'en ſuis ſervi dans mon Dict. à la remarque „ *L.* de la 2. ed. ou *N.* de la dern. de l'article *Spinoza* n. „ VI. & je l'ai ſupoſée bonne dans le chap. 181. des Pen„ ſées diverſes.

(*l*) „ Comme eſt par exemple une longue ſuite de dé„ monſtrations géométriques.

(*m*) „ Voïez y les chapitres 135. & ſuiv. 176. 181. & „ *alibi paſſim.*

(*n*) „ Dans le Traité de la crainte de Dieu n. 13. & „ ſuiv. pag. m. 130. & ſuiv. du 1. tome des Eſſais de „ Morale.

(*o*) „ Eſſais de Morale *ibid.*

(*p*) „ La ſuite de ce paſſage eſt ci-deſſus pag. 389. „ col. 2.

(*q*) Ἀφροσύνῃ ἐμπεσὼν οὐ περιγίνεται πάρδα τοῖς ψευδομένοις; Ὅσον, ἔφη, χαλεπὸν ἀληθεῦσαι, μὴ πιστεύεσθαι. Ariſtoteles interrogatus, *Quidnam mendaces lucrarentur? Ut cum vera*, inquit, *dixerint, non illis credatur.* Diogen. Laërt. l. 5. n. 17. pag. 277.

(*r*) „ Voïez les Penſées diverſes ch. 176. & notez que „ par raport à la morale c'eſt toute la même choſe d'ad„ mettre l'exiſtence de Dieu ſans la Providence, que „ d'en nier l'exiſtence. Voïez ci-deſſus ch. 144.

gle de leur cauſe. Ils ſont auſſi attentifs à leurs afaires, que s'ils ſe croioient douez de la liberté d'indiférence, & il eſt même très-poſſible que pluſieurs d'entre eux croient bonnement en être douez. C'eſt pourtant une opinion incompatible avec leur ſyſtême. Mais n'étoit-elle pas incompatible avec celui des Stoïciens & avec celui d'Epicure? Et y a-t'il eu des Philoſophes qui parlaſſent (*s*) du franc arbitre avec plus d'emphaſe que les Stoïciens? N'eſt-il pas ſût auſſi que l'on enſeignoit dans la ſecte d'Epicure que l'homme agit librement, je veux dire avec cette eſpece de liberté qui fait qu'une action eſt méritoire ou démeritoire, à quoi ſelon Epicure, non plus que ſelon le Pape qui a condamné les propoſitions de Janſénius, il ne ſufit pas qu'elle ſoit faite ſans contrainte. Car il étoit viſible à tout Philoſophe Paien que ſi une force majeure eût pouſſé invinciblement l'ame humaine à une action en lui imprimant l'acte de vouloir, cette *ſpontanéité* n'eût pas pû ſufire à mettre un homme en état d'être juſtement blâmé ou loüé.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, voici trois choſes indubitables: 1. Le *fatum* des Stoïciens & le ſyſtême des atomes d'Epicure ruinoient pleinement le franc arbitre. 2. On pouſſa tellement à bout ces deux ſectes de Philoſophes, que toutes leurs réponſes pour accorder leurs hypotheſes avec notre liberté, ne furent (*t*) qu'un galimatias incompréhenſible & viſiblement abſurde. 3. Ces Philoſophes ne laiſſerent pas de ſoûtenir que l'homme a un franc arbitre, & de ſe régler ſur cette ſupoſition dans le maniment de leurs afaires. Je ſai bien qu'il ſe trouva des particuliers qui devinrent négligens ſur le chapitre de la Religion (*v*) à cauſe qu'ils crurent la fatalité de la deſtinée; mais leur nombre fut très-petit en comparaiſon de ceux qui tiretent une toute autre conſéquence de cette fatalité. Prenez un peu garde à ceci, ou les Stoïques & les Epicuriens croioient tout de bon qu'ils étoient douez de la liberté d'indiférence, ou ils ne le croioient pas. S'ils le croioient, ils avoient une opinion incompatible avec leur ſyſtême: s'ils ne le croioient pas, leurs actions ne s'accordoient point avec leur dogme; car ils s'apliquoient à leurs afaires tout comme s'ils avoient crû qu'elles dépendiſſent de leur prudence. Or puis que ces grands Philoſophes ont raiſonné ou agi inconſéquemment, (*w*) pourquoi ſupoſerez-vous que les Athées raiſonnent ou agiſſent toûjours conſéquemment à leur principe? N'avez-vous pas ici un exemple du contraire? Ne ſe conduiſent-ils pas comme s'ils étoient perſuadez du franc arbitre de l'homme?

Ce qu'on reproche auſſi aux Prédeſtinateurs.

Si vous leur objectiez cette inconſéquence, il ſeroit à craindre qu'ils n'abuſaſſent des chicaneries, que l'on fait à la doctrine de Calvin touchant les décrets de la Prédeſtination. Les Catholiques Romains, les Luthériens, les Arminiens, les Sociniens ne ceſſent de la combatre par des conſéquences odieuſes. C'eſt plûtôt une vexation ou une perſécution, qu'un exercice de controverſe. Ils y ont tellement aguerri les peuples que des laïques fort ignorans ſavent objecter que s'il y avoit une telle Prédeſtination, il ſeroit fort inutile de ſe donner la moindre peine; car, ajoûtent-ils, on auroit été prédeſtiné à la damnation ou au ſalut. Au premier cas on ſeroit damné quelque ſoin qu'on eût de bien vivre. Au ſecond cas, on ſeroit ſauvé quelque mal que l'on vécût, & ainſi c'eſt une doctrine qui porte ou au deſeſpoir, ou à la ſécurité charnelle, ou à l'inaction. Vous croiez que tout eſt réglé par des décrets abſolus & irrévocables, dit-on à un homme qui commande à ſon valet de le venir éveiller à cinq heures du matin. S'il eſt écrit dans le livre de ces décrets que vous vous leverez demain à cinq heures, vous n'avez que faire ni de monter votre reveille matin, ni de donner ordre que l'on vous vienne éveiller. Il eſt abſolument impoſſible que vous ne vous leviez à cette heure-là. Mais s'il eſt écrit que vous dormirez juſque à 8. heures, c'eſt en vain que vous prenez des précautions pour ne dormir que juſques à cinq. Il vous ſeroit plus facile de bouleverſer la mer & la terre que de changer un ïota dans le livre des décrets de Dieu.

Comment les Calviniſtes répondent & rétorquent.

Vous ſavez mieux que moi ce que l'on répond à ces chicanes, & à celles qui ſont fondées ſur la doctrine du même Calvin, que nous ſommes néceſſitez au mal ſans la grace, & au bien avec la grace, de ſorte que nous ne faiſons quoi que ce ſoit avec une liberté d'indiférence. On les réfute directement, & on les rétorque; & quant au reſte il eſt ſûr que les Calviniſtes les plus rigides ne ſont pas moins vigilans ſur leurs afaires qu'un Socinien qui ôte à Dieu la préviſion des actes libres de l'homme, & qu'ils ſe conduiſent comme s'ils étoient perſuadez de la doctrine du franc arbitre. Ils ſont auſſi attentifs que les autres hommes à prendre leurs précautions, ils exhortent, ils cenſurent, ils ménacent, ils diſent dans l'occaſion tout comme feroit un Arminien, ou même un Socinien, *Si j'avois eu la prudence de faire cela, je ſerois aujourd'hui fort à mon aiſe*, & mille choſes ſemblables. Vous avez tenu cent fois de pareils diſcours, non pas par inadvertance & à la volée, mais le plus ſérieuſement du monde: vous n'avez jamais négligé ni vos afaires temporelles, ni les intérêts du ſalut: vous avez exercé vos ſoins, votre vigilance, votre induſtrie autant qu'un autre. Si quelqu'un vous objectoit que vos paroles & vos actions ne s'acordent pas avec le principe de la Prédeſtination abſolue, & de la néceſſité irréſiſtible qui meut notre volonté, que lui répondriez-vous, Monſieur? De très-bonnes choſes, mais dont la plûpart pourroient ſervir à un Spinoziſte ſi vous lui reprochiez que le ſoin qu'il prend de ſa perſonne, de ſa famille, de ſon bien, ne s'accorde pas avec ſon ſyſtême.

Il ne ſemble pas qu'il y ait des gens qui duſſent ſe mieux tenir en repos que ceux qui croient avoir une connoiſſance certaine de l'avenir, ſoit qu'ils prétendent que Dieu le leur a révelé immédiatement, ſoit qu'ils prétendent qu'il n'a fait que leur donner des ſecours particuliers pour développer les myſteres de l'Apocalypſe. Mais tant s'en faut qu'ils ſe repoſent ſur les ſoins de la Providence, qu'il n'y a ſorte de mouvement qu'ils ne ſe donnent (*x*) pour faire venir l'effet de leur prédiction. Ils agiſſent comme s'ils ſe défioient de la puiſſan-

ce

(*s*) „ Voïez cent paſſages de Séneque là-deſſus & le Manuel d'Epictete.

(*t*) „ Voïez dans le Dictionn. hiſtor. & crit. la remar„ que *H* de l'article *Chryſippe*, & la remarque derniere „ de l'article *Epicure*.

(*v*) *Circa Deos ac religiones neglegentior* (Tiberius) *quippe addictus mathematicæ, perſuaſionique plenus cuncta fato agi.* Sueton. in Tiberio cap. 69.

(*w*) „ Si vous voulez voir avec quelle force on mon„ troit aux Stoïciens, que leur *fatum* étoit la ruine de la „ liberté, vous n'avez qu'à lire le *Jupiter confutatus* de „ Lucien *Oper. to.* 2. *pag.* 173. *& ſeq.* le Traité d'Alex. „ d'Aphrodiſée *de fato* (Grotius l'a inſeré dans ſon *Sacra„ ria philoſophorum de fato*) & Nemeſius au chap. 37. *de „ natura hominis.*

(*x*) „ Voïez dans mon Dictionnaire la remarque *B* de „ l'article *Drabicius*.

ce de Dieu, ou comme ſi l'événement ne dépendoit que (*y*) de l'induſtrie humaine. Tant il eſt vrai que l'homme ſçait peu concerter ſes actions avec ſes principes!

Vous n'ignorez pas les conſéquences odieuſes, dont on charge la doctrine des Egliſes réformées touchant la juſtification par la ſeule foi, la certitude du ſalut, & l'inamiſſibilité de la grace. Quel bruit & quelles tempêtes n'excite-t-on pas (*z*) contre ces dogmes, comme s'ils ruïnoient la pratique des bonnes œuvres, & s'ils renverſoient toute la Morale de l'Evangile; Vous ignorez encore moins ce que répondent les Reformez. Vous êtes donc fort en état de connoître par un grand exemple que l'on eſt ſujet à imputer à un parti pluſieurs choſes que l'on croit couler néceſſairement de ſes principes, & qu'il déſavoue néanmoins, ſoit que faute de pénétration ou d'attention il ne voie pas qu'elles ſoient des ſuites de ſon hypotheſe, ſoit que les conſéquences de quelque autre dogme faſſent plus d'impreſſion ſur l'eſprit, & abſorbent celles-là, ſoit qu'enfin on puiſſe alléguer une morale pratique qui détruit l'accuſation. Cela vous doit aprendre, Monſieur, qu'afin d'être bien aſſûré qu'un Stratonicien ſe gouverne ſelon toutes les conſéquences qui émanent de ſon ſyſtéme d'Athéiſme, il ne ſufit pas de voir leurs raports, & leur liaiſon, mais qu'il faut de plus s'informer exactement s'il les admet, & s'il les réduit en acte.

Il n'y a rien où l'on ſoit plus expoſé aux inconſéquences, que dans les matieres de Religion.

Exemples de l'oppoſition qu'il y a entre les principes & les pratiques des Païens.

Y eût-il jamais de raiſonnement plus facile que celui-ci? *Les Dieux ont mille moiens de perdre l'homme, ils lui peuvent ôter les biens, l'honneur & la vie quand il leur plaît, & ils ſont vindicatifs exceſſivement: donc l'homme ne doit jamais être plus ſoigneux de ne les irriter pas que lors qu'il ſait qu'ils ſont en colere.* Mais cette conſéquence quelque naturelle qu'elle fût, a été renverſée très-ſouvent par les Païens; car combien y a-t-il eu de rencontres où l'audace d'offenſer les Dieux a été d'autant plus énorme que l'on ſentoit par quelque coup d'advertiſſement qu'ils étoient fâchez? Je vous ai prouvé par de grands exemples, 1. Qu'on étoit perſuadé que même les crimes les plus ignominieux (*a*) étoient quelquefois l'inſtrument de leur vengeance. 2. Que l'on ſe moquoit de leur colere & qu'on la bravoit (*b*). L'Amérique me va fournir un nouvel exemple: *Quelcun d'entre les Caraibes travaillant un jour de Dimanche, Monſieur du Montel rapporte qu'il luy dit, „ celuy qui a fait „ le Ciel & la Terre ſera fâché contre toy de ce „ que tu travailles aujourd'huy: Car il a ordonné „ ce jour pour ſon ſervice. Et moy luy répondis bruſquement le Sauvage, je ſuis fâché contre luy: Car tu dis qu'il eſt le Maître du Monde, & des fuſions. C'eſt donc luy, qui n'a pas envoyé la pluye en ſon tems, & qui a fait mourir mon Mouton & mes Patates, par la grande ſéchereſſe. Puis qu'il m'a ſi mal traitté, je veux travailler tous les Dimanches pour le fâcher* (*c*).

Des Américains;

Des Stoïciens;

Pluſieurs Philoſophes Païens ont enſeigné, que l'ame de l'homme étoit (*d*) une partie de Dieu. Les Stoïciens principalement adopterent ce mauvais dogme: l'Empereur Marc Aurele le ſupoſe à tout bout de champ. Il étoit naturel d'en conclurre que chaque homme étoit un Dieu, qu'il méritoit donc les honneurs divins, les autels & les ſacrifices, qu'il n'avoit point de défauts, & que ce ſeroit une audace impie que de l'accuſer de quelque faute, & que de lui donner des avis pour s'en corriger. A-t-on reconnu ces conſéquences? Ces Philoſophes ont ils jamais dit que l'on devoit adorer les hommes vivans? Les peuples mêmes les plus idolatres, ceux qui adoroient les herbes de leurs jardins, ne ſe ſont-ils point abſtenus de l'adoration de leur prochain? Et ſi vous exceptez quelques exemples d'une flaterie (*e*) outrée, n'a-t-on pas toûjours attendu à rendre à quelques perſonnes les honneurs divins, qu'elles fuſſent mortes? Y a-t-il eu des Philoſophes qui aient plus déclamé que les Stoïciens contre les imperfections de l'homme, ou qui aient donné plus de régles de morale qui tendoient à corriger les vices énormes qu'ils deploroient? Le mal étoit trop viſible, me dira-t-on, il auroit falu ſe crever les yeux, ou être de la derniere ſtupidité pour ne pas ſavoir les défauts de l'homme, & le beſoin qu'il avoit d'être exhorté à s'en corriger. Il faloit donc conclure repondrai-je, que ſon ame n'étoit pas une partie de Dieu; car le Dieu ſuprême, le grand Jupiter qui exiſte éternellement, & qui a produit le monde, & qui le gouverne ne peut point être compoſé de parties defectueuſes. S'il eſt un animal, comme le diſoient les Stoïciens, non ſeulement il ne peut pas être mutilé de quelque membre, mais auſſi il ne peut pas en avoir aucun qui ſoit languiſſant & atrophié. Chacune de ſes parties doit avoir toûjours tout autant de perfections qu'il lui en convient. Le curieux ſpectacle que ç'eut été qu'une diſpute entre un Profeſſeur Stoïque, & ſes diſciples débauchez qui lui auroient ſoûtenu par des argumens *ad hominem* qu'ils n'avoient que faire de ſes remontrances, qu'ils étoient auſſi bien que lui une partie de l'être ſouverainement parfait, & qu'il étoit bien téméraire de prétendre que les Dieux avoient beſoin de ſes leçons pour ſe corriger de leurs défauts! Il auroit été encore plus embaraſſé que s'ils lui euſſent ſoûtenu qu'en s'abandonnant au vice, & en miant la fatale (*f*) deſtinée ils obéiſſoient aux loix du deſtin tout comme lui qui s'apliquoit à la vertu, & qui l'enſeignoit aux autres, & qui afirmoit le *fatum*. Je ne parle point de l'inconſéquence qui ſe trouve à invoquer un Dieu qui a des parties, j'en ai parlé ci-deſſus (*g*.) Mais je dirai en paſſant que les Myſtiques qui aſſûrent, que l'ame humaine eſt une émanation de la ſubſtance de Dieu; (*b*) & *une particule de la Divinité*, ſeroient expoſez aux mê-

(*y*) „ Voïez dans le même Dict. la remarque B de l'article *Acoſta*.

(*z*) „ Mr. Arnauld fut tout à bien crié dans ſon gros „ volume du renverſement de la morale & dans les livres „ qu'il a publiez pour juſtifier celui-là.

(*a*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 127. vers le milieu qu'ils „ pouſſoient à l'impudicité: ajoûter y l'exemple des Proprutides que Vénus fâchée de ce qu'elles n'avoient pas „ reconnu la divinité, pouſſa à ſe proſtituer:

Sunt tamen abjecto Venerem Propœtides auſæ
Eſſe negare deam: pro quo ſua numinis ira
Corpora cum forma prima vulgaſſe ferantur.

Ovid. Metam. lib. 10. v. 238.

(*b*) Voïez ci-deſſus le ch. 135. 137.

(*c*) „ Rochefort hiſt. natur. & morale des Iles Antilles „ liv. 2. ch. 13. pag. 469. 470. édit. de Rotterd. 1665.

(*d*) „ Voïez ci-deſſus ch. 26. vers le milieu.

(*e*) „ Alexandre, Auguſte &c. voïez le chap. 105. des „ Penſées diverſes.

(*f*) „ Effectivement on pouvoit dire, qu'il n'étoit pas „ moins de la fatale deſtinée que ceux qui la nioient la „ ſiaſſent, qu'il l'étoit que ceux qui l'afirmoient l'afirmaſſent; d'où ils s'enſuit que l'afirmation n'eſt pas plus dans „ l'ordre que la négation, & ainſi du reſte. Les Stoïciens „ euſſent pourtant rejetté cette conſéquence quelque ſenſible qu'elle ſoit.

(*g*) „ Ch. 141. pag. 392.

(*b*) „ Voïez Mr. Poiret dans le 1. tome de l'OEconomie „ divine pag. 277. & ſuiv.

mêmes foudres que ce Profeſſeur Stoïcien, s'ils ne ſe couvroient ſous des expreſſions inintelligibles.

Des Siamois.

La théorie & le culte des Idolatres modernes ne ſe ſuivent point. Les Siamois invoquent un Dieu en croïant qu'il n'entend point leurs prieres, & on ne les déſabuſe pas quoi qu'on les réduiſe au ſilence, quand on raiſonne avec eux ſur l'abſurdité de leur culte. Nous aprenons cela du Pere Tachard. Je priai un Talapoin, dit-il (*i*), „ de nous expliquer quelques-unes des paroles „ qu'il chantoit à ſa priére. Après pluſieurs queſ„ tions & réponſes, il me fit entendre qu'il y „ demandoit du merite. Nous le priâmes de „ nous dire à qui il s'adreſſoit pour en obtenir, „ il répondit que c'étoit á Dieu ?Nous continuâmes à luy demander, où étoit le Dieu qu'il „ invoquoit, & ſur ce qu'il nous repliqua qu'il „ étoit depuis près de deux mille ans dans le (*k*) „ Nireupan, c'eſt le Paradis des Epicuriens, „ nous eûmes lieu de luy faire diverſes inſtances: „ car il vouloit que ſon Dieu ne fût occupé que „ de ſes plaiſirs, & néanmoins qu'il entendoit „ encore ſa priére, ce qui ne s'accorde pas. Nous „ le preſſâmes de nous expliquer nettement com„ ment il concevoit que cela ſe pût faire; Il nous „ repartit que ſi ſon Dieu n'entendoit pas, il avoit „ laiſſé du moins un commandement de prier, „ qu'il accompliſſoit en priant. Nous combatîmes ſa réponſe, en luy montrant que ſi ſon „ Dieu ne penſoit plus à nous, l'obſervation de „ ſes commandemens étoit inutile, & nous luy „ prouvâmes ce raiſonnement par une comparai„ ſon familiere. Tandis que le maître de la mai„ ſon vit, les ſerviteurs exécutent ſes ordres, par„ ce qu'il eſperent de luy plaire, ou qu'ils crai„ gnent d'en être punis: mais quand il eſt mort, „ chacun ſe retire de ſon ſervice, les bons ſervi„ teurs ne pouvant plus luy plaire, ni les mé„ chans en apprehender aucune punition. Nous „ luy demandâmes pour quelle raiſon il n'en uſoit „ pas de la ſorte, ſon Dieu étant hors d'état de „ luy faire du bien & du mal. „ Le Talapoin ne ſçut rien répondre, mais en ſe retirant il ne laiſſa pas d'allumer un cierge devant ſon Idole. Les Miſſionaires prierent Dieu (*l*) *d'éclairer une nation que l'eſprit de ténébres aveugloit tellement ſur les premieres notions de la Divinité, qu'en étant à Dieu le principal de tous ſes attributs qui eſt la puiſſance, il leur avoit perſuadé d'adorer une Divinité qui n'agit point, & qui n'a nulle providence* (*m*).

L'irreligion n'eſt pas plus juſte dans ſes conſéquences que l'Idolatrie. Les Athées des Iles Mariannes (*n*) croïent l'immortalité de l'ame: il y a d'autres Athées qui ſont perſuadez des enchantemens & de la ſorcelerie (*o*), & qui reconnoiſſent des eſprits les uns bons, les autres mauvais (*p*). Ajoûterai-je que les Athées de la Chine admettent une récompenſe de la vertu & un châtiment du péché (*q*)? Je vous citerai ci-deſſous (*r*) le Pere Lami, qui a connu des Athées qui rejettoient abſolument quelques-unes des conſéquences de leur principe.

§. CL.

Deux autres remarques ſur la matiere du chapitre précédent.

Nouvelle preuve que les Athées ne réglent pas leur conduite ſur la théorie de leur ſyſtême.

III. IL faut conſidérer en troiſieme lieu qu'encore que Straton, Spinoza & tels autres naturaliſtes ſoient obligez d'affirmer que toutes choſes ſont également parfaites, & néceſſaires, eu égard à leur nature abſolue & par raport à l'Univers, il eſt impoſſible qu'ils ſe perſuadent qu'elles conviennent également les unes aux autres. S'ils avoient prouvé par une démonſtration géométrique qu'il n'y a pas moins de réalité, ni de perfection dans une pierre que dans l'or, & que c'eſt un auſſi grand ornement à la Nature de contenir de la bouë que de contenir du pain, ils ne laiſſeroient pas de croire que l'or, & le pain leur ſont plus utiles que les pierres & que la bouë. Ils ne peuvent jamais regarder comme une choſe indiférente de manger du pain, ou des pierres, de boire du vin ou du vif argent. Ils renonceroient plûtôt aux démonſtrations les plus évidentes de la géométrie qu'aux notions par où ils diſcernent ce qui convient à leur ſanté d'avec ce qui ne lui convient pas. Ces notions, ces preuves de ſentiment & d'expérience leur feront trouver mille diſtinctions entre les effets de la Nature, & les porteront infailliblement à préférer les uns aux autres. Ils n'écouteront point là-deſſus une théorie de leur ſyſtême qui mettroit de l'égalité entre toutes choſes; ſoïez bien ſûr que ce n'eſt jamais la régle de leur conduite.

Ils ſavent leur goût, leur inclination &c. tout comme les autres hommes.

S'ils ſavent que tous les corps qui tombent ſous la main, ne leur ſont pas également convenables, ils ſavent auſſi que toutes les qualitez de l'ame ne leur conviennent pas également. Ils ne ſauroient s'empêcher de voir que l'ignorance eſt un état d'imperfection par raport à l'homme, quoi que ſelon leur ſyſtême elle ſoit une modalité auſſi réélle, auſſi néceſſaire à l'Univers que l'érudition. Ils ſentent très-vivement qu'une qualité qui leur attire des éloges eſt préférable aux qualitez qui les feroient mépriſer. Oubliant donc dans l'uſage de la vie, & dans le train de leur conduite les conſéquences de leur hypotheſe, ils vont aux objets de l'inclination: ils ſuivent leur goût & ils ſe conforment aux idées qui peuvent flater l'amour propre. Ils étudient s'ils aiment la ſcience; ils préférent la ſincérité à la fourberie, s'ils ſentent plus de plaiſir après avoir fait un acte de bonne foi qu'après avoir dit un menſonge; ils pratiquent la vertu, s'ils ſont ſenſibles à la réputation d'honnête homme: mais ſi leur tempérament les pouſſe vers

(*i*) „ Tachard, ſecond voyage de Siam, liv. 4. pag. 154. „ édit. de Holl.

(*k*) „ Voïez dans le Diction hiſt. & crit. la remarque *A* „ de l'article *Sommona-codom*.

(*l*) „ Tachard *ib.* pag. 155. Conférez le journal de l'Ab„ bé Choiſi pag. m. 301.

(*m*) „ NOTEZ qu'encore que la conduite de ces „ Idolatres ſoit très-abſurde, & ſur tout dans un Tala„ poin auſſi ignorant que celui-ci, on ne peut pas dire „ en général qu'il doivent croire que leurs prieres ſont „ tout-à-fait inutiles. Voïez mon Dictionnaire *ubi ſupra*.

(*n*) Voïez ci-deſſus le chap. 84.

(*o*) „ Des barbares en la Religion les uns ne recognoiſ„ ſent aucune Divinité, & néanmoins ſont adonnez aux „ enchantemens & ſorcelleries: Comme aucuns Hiſtoriens eſcrivent qu'anciennement eſtoient les Huns quand „ ils ſortirent de leur pays: & que ſont encores pluſieurs „ peuples Septentrionaux; & en l'Amérique les Braſiliens „ & Chichimecs. *Le Conſeiller d'eſtat 1. part. ch. 15. pag. 47. édit. de Holl. en 12.* Ce livre eſt attribué au Mar„ quis de Bethune dans le Journal des Savans du 7. Mars „ 1667. pag. 98. édit. de Holl.

(*p*) „ Voïez Mr. de Rochefort, Hiſt. des Iles Antilles „ liv. 2. ch. 13. Et NOTEZ que ces barbares qui joignent l'irreligion avec la croïance des eſprits, & de la „ ſorcelerie ne raiſonnent point ſur les principes dont j'ai „ parlé dans mon Diction. remarque *D* de l'article *Augeri*.

(*q*) „ Voïez mon Dict. à l'Article *Sommonacodom*, re„ marque *A*.

(*r*) „ Ch. 154.

vers la débauche, & s'ils aiment mieux la volupté, que l'aprobation du public, ils s'abandonnent à leur penchant. Il faut dire la même choſe par raport aux autres qualitez bonnes ou mauvaiſes; ils donnent la préférence ou à celles-ci, ou à celles-là, non pas ſelon les principes ſpéculatifs qui réſultent de leur premiere hypotheſe, mais ſelon les preuves de ſentiment & d'expérience que l'amour propre leur fournit.

Ils ſuivent les aparences, tout comme les Pyrrhoniens, contre leurs principes.

IV. En quatrieme lieu je vous prie de ſonger aux Pyrrhoniens, & nommément à (*s*) Carneade. Ils ſoûtenoient l'incertitude avec autant de vivacité que les Dogmatiques ſoûtenoient la certitude. Il n'y avoit point d'éfort d'imaginatioo, ni point de ſubtilité d'eſprit qu'ils n'emploiaſſent pour faire voir que l'on ne ſait pas quelle eſt la nature des choſes abſolument parlant, & que l'on ne ſait ſinon qu'elles nous paroiſſent telles ou telles; mais ils ne laiſſoient pas de ſe comporter quant à l'uſage tout comme les Dogmatiques. Il leur ſuffiſoit que tels & tels alimens leur paruſſent bons, que telles & telles actions leur paruſſent juſtes: cette aparence les déterminoit à préférer ceci à cela, avec la même ſécurité que s'ils euſſent crû connoître la nature intérieure & abſoluë des objets. Qui nous empêche de ſupoſer une pareille conduite dans les Athées? Ils doivent s'imaginer ſelon leurs principes que l'ignorance & la ſcience, que le vice & la vertu ſont des choſes auſſi parfaites en elles-mêmes les unes que les autres eu égard à l'univers; mais ils ſentent évidemment qu'elles ne paroiſſent pas auſſi parfaites les unes que les autres par raport à l'homme. N'avoir point d'eſprit, être ſot, être mépriſé ſont des choſes qui paroiſſent tout-à-fait hideuſes: le contraire paroît beau & agréable. La vertu paroît belle & honnête, le vice paroît laid & deshonnête. Pourquoi voulez-vous que ces aparences aient moins d'activité ſur les Athées que ſur les Pyrrhoniens, & qu'elle ne ſoient pas le mobile & le reſſort de leurs actions, comme de celles des Sceptiques? Vous devez en tout cas vous informer ſi à l'exemple de ces anciens Philoſophes, ils ne ſe conduiſent point conformément aux aparences plûtôt que conformément à des hypotheſes abſtraites touchant les qualitez intérieures & abſoluës des objets. Vous ne pouvez pas douter qu'ils ne tiennent ce chemin à l'égard des choſes phyſiques. Il eſt trop clair qu'ils n'ont jamais pû confondre (*t*) les bons alimens avec les mauvais, ni la loüange avec le blame, ni les paralogiſmes avec les bonnes raiſons. Il eſt donc poſſible qu'ils n'aient pas confondu effectivement le bien & le mal moral.

Vous ne doutez pas que le livre de Marc Antéle ne ſoit rempli de la plus ſolide morale, que la Philoſophie païenne pût fournir. Ce ſera donc vous citer une autorité de grand poids que de vous dire, que cet Empereur Philoſophe remarque que d'être conduit par la Raiſon vers les choſes qui paroiſſent des devoirs, eſt une qualité commune aux Athées avec les hommes de bien (*u*).

§. CLI.

Si un Athée peut s'imaginer qu'il y a naturellement & moralement de la différence entre la vertu & le vice.

Comment les Athées peuvent confondre la vertu & le vice.

V. MA cinquieme conſidération eſt plus digne de votre examen que toutes les autres. Il n'y a ce me ſemble que deux manieres de concevoir comment les Athées peuvent confondre le vice avec la vertu; la premiere eſt que ne croiant pas qu'une Intelligence infiniment ſainte ait rien ordonné, ni rien défendu à l'homme, ils doivent ſe perſuader qu'en elle-même aucune action n'eſt ni bonne, ni méchante, & que ce qu'on nomme bonté morale, ou défaut moral, ne dépend que de l'opinion des hommes; d'où il s'enſuit que de ſa nature la vertu n'eſt point préférable au vice, & qu'on peut indifféremment la préférer, ou la poſtpoſer ſelon que le cœur en dit. La ſeconde eſt, que ne croiant point de Providence, ils doivent ſe perſuader qu'il n'y a point d'autres récompenſes, ni d'autres peines que celles qui peuvent venir de l'homme, & qu'ainſi il eſt tout-à-fait indifférent de s'attacher à la vertu plûtôt qu'au vice, ou plûtôt au vice qu'à la vertu, moienant que l'on prenne bien ſes meſures par raport aux loix humaines.

Je conviens qu'il eſt fort probable que pluſieurs Athées raiſonnent ainſi, & ce ne ſont pas les pires de tous; car ils conſervent des motifs de préférence pour la vertu en cas que l'éducation, le tempérament, l'amour des loüanges, & de la belle gloire, la crainte du blâme, & telles autres conſidérations les aident à réprimer les attraits du vice. Mais il eſt très-poſſible que bien des Athées philoſophent autrement, & qu'ils trouvent dans la vertu une honnêteté naturelle, & dans le vice une des honnêteté naturelle.

Par quelles raiſons ils peuvent auſſi préférer la vertu.

Pour comprendre cela vous devez vous ſouvenir des (*a*) Straioniciens, & des (*b*) Philoſophes Chinois. Ils diſent que la beauté, la ſymmétrie, la régularité, l'ordre que l'on voit dans l'Univers, ſont l'ouvrage d'une Nature qui n'a point de connoiſſance, & qu'encore que cette Nature n'ait point ſuivi des idées, elle a néanmoins produit une infinité d'eſpéces dont chacune a ſes attributs eſſentiels. Ce n'eſt point en conſéquence de nos opinions que le feu & l'eau diférent d'eſpece, & qu'il y a une pareille différence entre l'amour & la haine, & entre l'affirmation & la négation. Cette différence ſpécifique eſt fondée dans la nature même des choſes; mais comment la connoiſſons-nous? N'eſt ce pas en comparant les propriétez eſſentielles de l'un de ces êtres, avec les propriétez eſſentielles de l'autre. Or nous connoiſſons par la même voie qu'il y a une différence ſpécifique entre le menſonge & la vérité, entre la fidélité & la perfidie, entre l'ingratitude & la gratitude &c. nous devons donc être aſſûrez que le vice & la vertu diférent ſpécifiquement par leur nature, & indépendemment de nos opinions. Vous voïez donc qu'il n'a pas été dificile aux Straioniciens de découvrir que la même néceſſité de la

(*s*) „ Perſonne n'étoit auſſi capable que lui de ſoûtenir „ que rien n'eſt juſte de ſa nature, (voïez mon Dictionn. „ à l'art. *Carneade* rem. *G. H.*) & néanmoins ſes maximes de morale étoient de la derniere rigidité, *ibid.* „ rem. *H.*

(*t*) „ C'eſt-à-dire, ſe ſervir indifféremment d'une nourriture qu'ils croioient bonne, ou d'une nourriture qu'ils croioient mauvaiſe; aimer autant qu'on les eſtimât „ que de ſe voir mépriſez; employer indifféremment une „ raiſon qu'ils trouvoient abſurde, ou une raiſon qu'ils „ trouvoient forte.

(*u*) Τὸ δὲ ἐν τοῖς ἀγέννασι ἔχειν ἴδιόν τι καὶ ἀνθρώπου πεποίηκεν καὶ τὸν ἔνοικον αὐτῷ νομίζουσιν. *Porro mentem ducunt habere ad ea quæ apparent esse officia, eorum etiam est qui deos esse negant.* M. Antonin. de vita ſua lib. 3. ſub. fin. pag. 183. *edit. Baſil.* 1568.

(*a*) „ Voïez ci deſſus, chap. 109.

(*b*) „ Voïez ci-deſſus, chap. 113.

la Nature, qui ſelon eux avoit mis de la différence entre les propriétez eſſentielles de l'amour & les propriétez eſſentielles de la haine, avoit donné à la vertu une eſſence différente de celle qu'elle avoit donnée au vice. Ils ont donc pû reconnoître que le vice & la vertu étoient deux eſpeces de qualité naturellement ſéparées l'une de l'autre. Voïons comment ils pouvoient ſavoir qu'elles étoient outre cela ſéparées moralement.

Ils attribuoient à la même néceſſité de la Nature l'établiſſement des raports que l'on voit entre les choſes, & celui des régles par leſquelles nous diſtinguons ces raports. Il y a des régles de raiſonnement indépendantes de la volonté de l'homme, ce n'eſt point à cauſe qu'il a plû aux hommes d'établir les régles du ſyllogiſme qu'elles ſont juſtes & véritables: elles le ſont en elles-mêmes, & toute entrepriſe de l'eſprit humain contre leur eſſence, & leurs attributs ſeroit vaine & ridicule. Un Sophiſte a beau les brotüiller & les violer, on le ramene ſous le joug des loix du raiſonnement, il ne ſauroit décliner ce tribunal, & ſi ſes preuves ne ſe trouvent pas conformes aux régles du ſyllogiſme, il eſt condamné ſans remiſſion, & on le couvre de honte (*c*).

S'il y a des régles certaines & immuables pour les opérations de l'entendement, il y en a auſſi pour les actes de la volonté. Les régles de ces actes-là ne ſont pas toutes arbitraires: il y en a qui émanent de la néceſſité de la Nature, & qui impoſent une obligation indiſpenſable; & comme c'eſt un défaut que de raiſonner d'une maniere oppoſée aux règles du ſyllogiſme, c'eſt auſſi un défaut que de vouloir une choſe ſans ſe conformer aux régles des actes de la volonté. La plus générale de ces régles-ci eſt qu'il faut que l'homme veuille ce qui eſt conforme à la droite raiſon, & que toutes les fois qu'il veut ce qui n'y eſt pas conforme, il s'écarte de ſon devoir. Il n'y a point de vérité plus évidente que de dire qu'il eſt digne de la Créature raiſonnable de ſe conformer à la raiſon, & qu'il eſt indigne de la Créature raiſonnable de ne ſe pas conformer à la raiſon. Ainſi tout homme qui connoîtra qu'il eſt conforme à la raiſon d'honorer ſon pere, d'obſerver les conventions d'un contrat, d'aſſiſter les pauvres, d'avoir de la gratitude &c. connoîtra pareillement que ceux qui pratiquent ces choſes ſont loüables, & que ceux qui ne les pratiquent point ſont blamables. Il connoîtra donc qu'il y a du déréglement dans les actes de ceux-ci, & de l'ordre dans les actes de ceux-là, & que c'eſt une néceſſité d'en juger de cette maniere, puis que la conformité avec la raiſon n'eſt pas d'un devoir moins indiſpenſable dans les opérations de la volonté, que dans celles de l'entendement. Il verra donc qu'il y a dans la vertu une honnêteté naturelle & intérieure, & dans le vice une deshonnêteté de la même eſpece, & qu'ainſi la vertu & le vice ſont deux eſpeces de qualitez naturellement & moralement différentes. J'ajoûte qu'il eſt très-facile de connoître que l'on ſe conforme à la raiſon quand on reſpecte ſon pere, quand on tient ce qu'on a promis, quand on conſole les affligez, quand on aſſiſte les pauvres, quand on a de la gratitude pour ſon bienfaiteur &c.

Si vous m'objectiez qu'un Stratonicien ne peut pas connoître cela puis qu'il n'admet pour principe de toutes choſes qu'une Nature deſtituée de connoiſſance, votre objection prouveroit trop. Elle prouveroit qu'il ne peut connoître que c'eſt un défaut que de ſe ſervir d'un ſyllogiſme à quatre termes, & que tous les hommes ſont obligez de bien raiſonner en ſe conformant aux régles de la Logique. Vous conviendrez aiſément qu'il ſeroit très-ridicule de ſupoſer qu'il ne peut connoître une telle vérité; car comment eſt-ce que Straton eût été le Chef de l'Ecole d'Ariſtote, s'il eût été d'une ſi craſſe ignorance? Mais à quoi bon réfuter des choſes ſi viſiblement abſurdes. Soiez ſûr qu'il n'y a jamais eu de Philoſophes Athées qui aient crû qu'il étoit indifférent de raiſonner ſelon les régles de la Logique, ou de ne les pas obſerver, ils ont tous connu manifeſtement qu'un paralogiſme, ou un ſophiſme étoit honteux à celui qui l'emploïoit ou expreſſément, ou par ignorance. Ils ont donc jugé que la Nature impoſoit à l'homme une obligation indiſpenſable de conformer ſes raiſonnemens à ces régles-là. Pourquoi voudriez-vous les faire inexpables de reconnoître qu'on eſt obligé de conformer à la raiſon les actes de ſa volonté, c'eſt-à-dire, de pratiquer les régles de la Morale? N'avez-vous pas vû (*d*) ce que les Athées de la Chine preſcrivent touchant les mœurs? N'ont-ils point parlé d'une ſympathie naturelle entre la vertu & le bonheur, & entre le vice, & le malheur; & n'ont-ils pas dit qu'une Nature qui ne connoît rien, a établi cette ſympathie (*e*)?

Les Philoſophes Théiſtes ne fondent les devoirs de la morale ſur les mêmes principes avec les Athées.

Je veux bien vous avertir que la plûpart des Philoſophes païens, qui croioient la Providence, ne fondoient les devoirs de la morale, que ſur ce qu'il eſt de l'ordre de la Nature que l'homme régle ſa conduite ſelon les idées de la droite raiſon. Je vous ai cité (*f*) ſur cela un paſſage de Mr. Arnauld. Vous y avez vû la preuve du fait donnée par Cicéron. Liſez encore cet autre paſſage: „ (*g*) Pour peu qu'on ait de teinture de l'philoſo„ phie, on doit avoir poſé pour principe, que „ QUAND on pourroit tromper les yeux des „ hommes & des Dieux mêmes, on ne doit jamais „ ſe laiſſer aller à aucun mouvement d'avarice, „ d'injuſtice, de débauche, & d'intemperan„ ce. . . . (*h*) Quand on demande à quelcun ce „ qu'il feroit, ſi ſans être vû ni ſoupçonné de „ perſonne, il pouvoit ſe contenter ſur tout ce „ que l'avarice, l'ambition, l'impudicité & la „ paſſion de regner peuvent inſpirer; & s'il ſe „ contiendroit ou non, ſeur que les hommes ni „ les Dieux ne ſçauroient jamais rien de ce qu'il „ auroit fait. Ils (*i*) diſent que ce qu'on ſuppoſe „ eſt impoſſible: . . . . mais . . . . ils ne „ voyent pas à quoy tend cette queſtion . . . „ on les met hors d'état d'échapper par aucune „ défaite. Car ils ont beau faire, il faut néceſſai„ rement qu'ils répondent, ou qu'ils ſe contenteroient ſur tout ce que je viens de dire, s'ils étoient aſſûrez de l'impunité, & ce ſeroit ſe déclarer des ſcélerats; ou que l'aſſûrance de l'impunité ne les empêcheroit pas de ſe contenir; & c'eſt avoüer que TOUT ce qui eſt contraire „ à l'honnêteté, doit être rejetté pour cela ſeul qu'il

(*c*) „ Notez que lors même qu'il eſt le ſeul qui découvre ſon faux raiſonnement il ſe chagrine, il ſe mortifie de ſa bévûe. C'eſt ce qui arrive auſſi quand on s'aperçoit qu'on a mal traduit un paſſage, qu'on a fait un ſolécisme &c. Voïez ci-deſſus le chap. 95.

(*d*) „ Ci-deſſus ch. 145.

(*e*) „ Voïez dans mon Diction. remarque *A* de l'article *Sommont-codom*.

(*f*) „ Ci-deſſus ch. 54. vers la fin.

(*g*) „ *Cicero de Offic. lib.* 3, *cap.* 8. Je me ſers de la traduction de Mr. du Bois.

(*h*) *Id. ib. cap.* 9.

(*i*) „ C'eſt-à-dire, quelques Philoſophes.

„ qu'il luy eſt contraire. „ Vous trouverez une ſemblable maxime dans Aulugelle (*k*), & ſi vous conſultez un autre Ouvrage de Cicéron vous y verrez avec quelle force il prouve que l'honnêteté eſt naturelle à la vertu, & que la déshonneteté eſt naturelle au vice, & que ce n'eſt point la vûë des récompenſes, ou des peines, mais la nature même de la vertu & du vice qui nous doivent exciter aux bonnes actions, & nous détourner des mauvaiſes (*l*). Il y a dans les écrits des Païens une infinité de (*m*) ſentences qui décident, que la vertu eſt digne par elle-même de notre amour & qu'elle ſe ſert à elle-même de récompenſe.

Je vous prie de faire un peu d'attention ſur ces paroles d'un ſavant Pere de l'Oratoire: (*n*) *Les Philoſophes Payens . . . . . profeſſoient une Religion dont les Dieux adulteres, & impudiques, yvrongnes, homicides, voleurs ne leur donnoient point d'idée de la vertu qui fut favorable* (*o*) *à cette doctrine; ils étoient eux-mêmes déreglez. Auſſi s'ils ont reconu des loix naturelles il faut qu'ils ayent vû dans leur cœur, ce que tous les hommes apperçoivent quand ils y font attention. Ils ſont convenus que pour bien vivre il falloit ſuivre la nature, c'eſt-à-dire les ſentimens intérieurs d'eſtime, & de plaiſir qu'elle nous inſpire pour ce qui eſt bien fait, & de honte & de douleur, qu'elle nous fait ſentir quand nous allons contre ſes loix. Auſſi nous voyons qu'ils ont dit de la vertu, tout ce qui s'en peut dire. Ils virvoient mal, mais pour ſe faire conſiderer ils declamoient contre le vice. Ils ne ſe ſeroient pas condamnez eux-mêmes par leurs paroles, s'ils n'euſſent eſté contraints d'eſtimer ce qu'ils ne faiſoient pas, & s'ils n'euſſent eſté convaincus que la vertu eſt une ſi belle choſe que non ſeulement ceux qui la poſſedent, mais encore ceux qui en parlent comme il faut, meritent l'eſtime & la conſideration des hommes.*

Objection. L'objection la plus ſpécieuſe qu'on me pourroit faire ſeroit de dire, qu'il y a eu tant de peuples à Religion qui n'ont pas laiſſé d'ignorer la plûpart des régles de la Morale, qu'il n'eſt point du tout aparent que les Athées les aient connuës.

Réponſe. Je répons en 1. lieu qu'on ne peut nier que les ténébres, qui ont obſcurci divers principes de morale, en ſorte que ce qui a paru honnête à certains peuples, a paru deshonnête à d'autres peuples, n'embroüillent beaucoup (*p*) la doctrine du droit naturel, & ne fourniſſent des armes au Pyrrhoniſme; mais il me ſuſit que les régles les plus générales des mœurs ſe ſoient conſervées (*q*) preſque par tout, & que pour le moins elles ſe ſoient maintenuës dans toutes les Sociétez où l'on cultivoit l'eſprit; car en 2. lieu ce que je ſoûtiens n'eſt pas que tous les Athées ont ſenti, que la vertu étoit belle de ſa nature. Ceux qui ſe plongeoient dans la ſenſualité ſans ſe ſoucier de méditation, ni d'eſprit, pouvoient fort bien croire que moralement parlant aucune choſe n'eſt préférable à une autre. Je dis ſeulement qu'il y a eu des Athées, qui ont pû voir avec la derniere évidence la vérité des principes de Morale, & conclure que les bonnes mœurs émanent des loix naturelles, & non pas des réglemens poſitifs des Sociétez. Je répons en 3. lieu qu'il n'eſt pas facile de comprendre, qu'il y ait des gens aſſez brutaux pour ne pas ſentir l'infamie ou la beauté d'un certain ordre d'actions. Supoſez que l'un de ces Cannibales qui n'avoient aucune idée de Divinité, tuë ſon frere en trahiſon peu de jours après que ce frere lui avoit ſauvé la vie. Supoſez qu'un autre Cannibale le jette dans l'eau pour ſecourir un de ſes anciens amis avec qu'il eſt brouillé depuis quelques jours. Supoſez enfin que l'on exhorte le Cannibale meurtrier de ſon frere à emmparer ſon action avec celle de l'autre Cannibale, je m'aſſûre que vous ne pourrez douter qu'il ne ſente qu'il a très-mal fait, & que l'autre a très-bien fait.

On peut aimer la vertu ſans la crainte de l'Enfer.

Puis que Mr. Deſpréaux (*r*) nous aprend, que l'Athéiſme a fait des progrez parmi même les perſonnes de l'autre ſexe, nous pouvons bien ſupoſer que Flavie & Pulchérie deux grandes Dames de la Cour ſont devenuës Athées; celle-là par le chemin de l'étude, celle-ci par le chemin de la volupté. Supoſons que l'Athéiſme de l'une ſoit connu de l'autre, & que la premiere étant avertie qu'il meurt de faim une infinité de gens, ne faſſe ſervir ſur ſa table que du bœuf & du mouton, afin d'emploier au ſoûtien des pauvres l'argent qu'elle épargne en renonçant à la bonne chere. Supoſons que l'on raporte à Pulchérie cette charité de Flavie, & qu'on lui demande ce qu'elle en juge, je ſuis perſuadé qu'elle répondra, *cette action eſt belle, je voudrois l'avoir faite: je l'admirerois beaucoup moins dans Artemice qui eſt fermement perſuadée qu'elle peut éviter l'Enfer, & mériter le Paradis en donnant l'aumône, mais que Flavie, qui ne croit point de Divinité, ſe ſuit privée des plaiſirs du goût afin de ſauver la vie à pluſieurs pauvres, c'eſt un héroiſme incomparable. Je lui envie cette perfection.* C'eſt-là, Monſieur, une choſe que je trouve très-vraiſemblable. Il me paroit ſûr ordinairement parlant que les mondains aiment mieux ne rien retrancher du ſuperflu de leur table, que de le faire ſervir à ſauver la vie à pluſieurs familles; mais je ne puis guere comprendre que s'ils veulent ſe recueillir pour examiner la conduite de Flavie, ils ne la trouvent très-conforme à la raiſon, & aux devoirs de l'humanité, toute conſidération de l'Enfer & du Paradis miſe à part.

Les ſcelerats mêmes ont l'idée de la juſtice.

C'eſt un grand abus que de croire que les ſcélérats ont perdu toutes les notions de la juſtice: „ (*s*) Un mary adultere peut-il ſoufrir l'infidelité de ſa femme? Si on la débauche il s'en fache, il croit qu'on loy fait un outrage, ils'en vange. Comment pouroit-il donc ignorer que „ l'adultere eſt un mal, puiſqu'il le condamne & „ qu'il le punit ſi ſévérement? S'il eſt adultére „ luy-même, ſupporte-t-il avec patience qu'on „ le luy reproche? Bien loin de là, il s'en defend, il en rougit. Comment en a-t'il honte, s'il croit que l'adultére eſt permis? Quand „ les voleurs partagent entre-eux le butin qu'ils ont

(*k*) „ *Aul. Gellius lib.* 12. *cap.* 11. On peut voir auſſi „ le chap. 17&. de mes Penſées diverſes.

(*l*) „ Voïez Ciceron *lib.* 1. *de legibus fol. m.* 330. *verſo.* „ & 331.

(*m*) „ Barthius en a compilé un grand nombre dans ſon „ commentaire ſur ces paroles de Claudien de Conſul. „ Mallii Theodori init. *Ipſe quidem virtus ſibi pretium* „ *&c.*

(*n*) „ Bernard Lamy, Entretien 2. ſur la morale pag. „ 149. 150.

(*o*) „ C'eſt-à-dire, qu'il y a des loix naturelles de mo„ rale.

(*p*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 24. II.

(*q*) „ C'eſt-à-dire, quant à la theorie. Voïez ci deſſus „ ch. 130. pag. 371. col. 1. n. (*l*) où je cite un paſſage de „ Saint Auguſtin: Joignez y ceci. *Qua natio non comitatem, „ non benevolentiam, non gratum animum, & beneficii memorem diligit? qua ſuperbos, qua maleficos, qua crudeles, „ qua ingratos non aſpernatur? non o it?* Ciceru de legib. „ l. 1. fol. 330. *B Quod ſi homines ab injuria pœna non natura arcere deberet, quamvis ſolicitudo vexatos impos ſublato ſupplicorum metu, querum tamen nemo tam audax unquam fuit, quam aut abhorreret a ſe commuſſum eſſe facinus, aut juſti ſui doloris cauſſam aliquam fingeret, deſinemusque facinoris a natura jure aliquo quærere.* Id. „ ib. D.

(*r*) „ Dans ſa 10. ſatire.

(*s*) „ Bernard Lamy *ubi ſupra* pag. 158. 159. Voïez auſſi Mr. Baſnage au Traité de la conſcience liv. 2. ch. 2. „ pag. 12. edit. d'Amſt. 1696.

„ ont fait ; ils veulent que le partage ſe faſſe „ également. Ils ont (*t*) de l'indignation con- „ tre ceux de leurs compagnons qui ne leur font „ pas une part raiſonnable de ce qu'ils ont gagné „ en commun, ils les traittent de mal-honnêtes „ gens. Ils ſçavent donc que la larcin eſt un mal. „ Voila un paſſage qui ne convient pas moins aux Athées qu'aux autres hommes, & qui eſt propre à réfuter ceux qui ſoûtienent que pour le moins on s'aveugle à l'égard de certain crimes favoris. Conſidérez ces paroles d'un Critique: „ (*v*) La Religion de temperament de Mr. de „ S. E. ne m'a point ſurpris, je n'ay jamais vû „ homme du monde qui ne s'en ſoit fait une à ſa „ mode, toute fondée ſur ſon humeur. La Cour „ étant à Fontaine-Bleau, je rencontray un jour „ dans les jardins feu L. V. qui aprés m'avoir „ entretenu de ſes Ambaſſades, tomba, ſelon ſa „ coûtume, ſur la Religion, il avoüa qu'il n'y „ en avoit de bonne que la nôtre, mais que pour- „ tant il *vouloit ſe vanger, & aller voir ſa voiſine*, „ ce ſont ſes propres termes, & il traitoit tous „ les autres péchez de mentir, de calomnier, de „ voler, &c. comme des actions de coquin ; „ qu'un honête homme, diſoit-il, ne s'aviſoit ja- „ mais de faire: mais que comme la galanterie „ regarde le plaiſir, & la vengeance l'honneur, „ il ne pouvoit renoncer à ces deux ſentimens, „ & ſe ſoûmettre aux préceptes qui les défendent." Si ce galant homme eût eu une femme ou une ſœur, ou une fille que quelcun lui eût débauchée, il eût déclaré hautement par la pourſuite de la vengeance, qu'il étoit très-perſuadé de l'injuſtice des galanteries

On voit mieux les défauts d'autrui que les ſiens.

Je veux confirmer cela par un lieu commun qui ſemble faire contre moi, c'eſt que l'homme ne connoît point ſes propres défauts ; mais remarquez, je vous prie, que l'on ajoûte qu'il connoît très-bien les défauts d'autrui, ceux-mêmes qui ſont de la même eſpéce que les ſiens. Je m'en vais vous citer Senéque: *Où trouveras tu un juge*, demande-t-il (*w*), *qui ſoit aſſez équitable pour dire ſecretement en ſoy-meſme, toutes les fois qu'on l'offenſe, j'ay faict auſſi ceſte faute . . . Car* (*x*) *celuy qui convoite & pourſuit toutes les autres femmes mariées, & penſe avoir aſſez juſte cauſe de les aymer, par ce que ce ſont les femmes d'autruy, neantmoins ne peut permettre qu'on jette les yeux ſur la ſienne. Le deſloyal & perfide demande qu'on luy garde la foy: Celuy qui s'eſt parjuré, pourſuit un autre d'une menſonge: & un calomniateur ne peut prendre patience qu'on le mette en procès. Celuy qui n'a point pardonné à la pudicité de ſa propre perſonne, ne veut pas qu'on uſtente ſur celle de ſes jeunes eſcloves. Nous portons les vices d'autruy devant nos yeux, & jettons les noſtres derriere l'eſpaule. Il advient de là qu'un pere grand deſpenſier, reprendra les feſtins que ſon fils fera bien à propos. Celuy ne pardonne en aucune façon à la ſuperfluité d'autruy, qui n'a jamais rien refuſé à la ſienne. Un Tyran ſe courrouce contre un meurtrier, & un ſacrilege punit les lacrins. La plus grande partie des hommes ſe courrouce contre les vicieux, & non point contre les vices.* Vous voïez par là que les plus aveugles ſur leurs défauts ont aſſez d'idées pour juger que ce ſont des imperfections. Ils ne manquent qu'en ce qu'ils n'emploient leurs idées que pour juger de leur prochain. Ils ne ſentent pas ce qu'il y a d'incommode dans leurs vices ; un grand parleur ne ſent pas qu'il eſt à charge à ceux qui l'écoutent, mais il ſent très-bien que les autres grands par leurs lui ſont à charge. Les vices ſont comme les élémens (*y*), ils ne peſent point dans leurs propres lieux : & néanmoins il arrive aſſez ſouvent que l'on ſe corrige de certaines choſes après avoir réconnu dans ſon prochain ce que les défauts qui nous ſont communs avec lui, ont de condamnable. Si l'on ne s'en corrige pas, c'eſt parce que l'habitude eſt trop forte, ou qu'elle plaît trop. Et pour ce qui eſt des grands crimes il eſt rare qu'on les commette ſans ſavoir que ce ſont des crimes, on préfére au bien honête le plaiſir ou l'utilité, parce qu'on ſuccombe à des paſſions lors-même que l'on connoît leur injuſtice. Souvenez-vous de la ſentence de Médée, (*z*) *Video meliora proboque, deteriora ſequor.*

§. CLII.

Ce que les Docteurs Chretiens enſeignent qu'il y a des choſes qui ſont juſtes (a) antecédemment aux décrets de Dieu, eſt une confirmation du chapitre précédent.

C'Eſt une doctrine très-commune parmi les Théologiens & parmi les Philoſophes du Chriſtianiſme, que certaines choſes ſont bonnes ou mauvaiſes en elles-mêmes indépendamment des actes libres de la volonté de Dieu. Mr. Turretin s'eſt déclaré pour ce ſentiment : il admet (*b*) la diſtinction que l'on poſe entre la matiere des loix poſitives, & la matiere des loix naturelles. Cette diſtinction établit qu'il y a des choſes que Dieu commande parce que de leur nature elles ſont juſtes, & qu'il y a des choſes qui ne ſont juſtes que parce que Dieu les commande. Les cérémoies Judaïques ſont de cette derniere eſpéce de choſes ; l'amour de Dieu & du prochain eſt de la premiere. Il ſeroit juſte d'aimer Dieu & ſon prochain, & nous y ſerions obligez, quand même Dieu ne nous l'ordonneroit pas. C'eſt ce que Mr. Turretin décide, & qu'il prouve par de très-fortes raiſons. Mr. Des-Marets dont il étoit un diſciple, a ſoûtenu (*c*) le même dogme. Une infinité d'autres Auteurs très-célébres l'ont ſoûtenu pareillement. Ils ajoûtent en conſéquence qu'il y a certaines actions qui par leur eſſence &c

De grands Docteurs ſoutiennent qu'il y a des choſes juſtes & injuſtes de leur nature, & indépendamment de la volonté de Dieu.

(*t*) „ Mr. du Hamel dans ſon *Philoſophia vetus & nova* „ *ad uſum ſchola accommodata, tract.* 3. *Ethica quæſt.* 3. „ *pag. m.* 719. cite un paſſage de ſaint Chryſoſtome *in* „ *cap.* 4. *ad Epheſ* qui contient cette penſee.

(*v*) „ Diſſertation ſur les œuvres mêlées de Monſieur „ de Saint Evremont pag. 277. édit. de Paris 1698.

(*w*) „ *Seneca de vita lib.* 2. *cap.* 28. *pag. m.* 545. Je me „ ſers de la verſion de Chalvet.

(*x*) *Is qui nullius non uxorem concupiſcit & ſatis juſtam cauſam putat amandi quod aliena eſt, idem uxorem ſuam aſpici non vult · & fidei acerrimus exactor, eſt perfidus : & mendacia perſequitur, ipſe perjurus : & litem ſibi inferri egerrime calumniatur patitur. Pudicitiam ſervulorum ſuorum attentari non vult, qui non pepercit ſuæ, &c.* Id. ib. Conferez avec cela ce que j'ai cité ci-deſſus ch. 134. n. (*u*)

(*y*) *Elementa non gravitant in propriis locis.*

(*z*) „ Voïez dans mon Diction. l'article *Medée*, la rem. „ Tà de la 2. ed. ou Y de la dern.

(*a*) „ Entendez une priorité de nature ou d'ordre & „ non pas une priorité de tems.

(*b*) *Bene dictum eſt, res quaſdam eſſe bonas, quia Deus vult ; quales eſt obſervatio cæremoniarum, & mandata omnia poſitiva, aliàs vero Deum velle, quia juſta ſunt & bona, quales eſt amor Dei & proximi, quia tales ſunt per ſe & naturâ ſuâ, & ſi per impoſſibile Deus eas non præciperet, non deſineret eſſe juſta, adeoque à nobis præſtanda.* Franc. Turrett. theol. elenct. to. 1. pag. m. 246.

(*c*) *Samuel Mareſius in ſyſtemate univ. Theolog. loco* 7. *de lege Dei pag. m.* 140. 141.

& par leur nature ſont ſi juſtes que Dieu ne peut pas nous en diſpenſer.

Grotius déclare que nous ſerions obligez de ſuivre le droit naturel quand même nous ſupoſerions qu'il n'y a point de Divinité, ou aucune Providence: (*d*) *Et hæc quidem quæ jam diximus locum aliquem haberent, etiamſi daremus, quod ſine ſummo ſcelere dari nequit, non eſſe Deum, aut non curari ab eo negotia humana.* Quelques-uns de ſes commentateurs trouvent à redire à ce paſſage; ils prétendent (*e*) que dans la ſupoſition impoſſible qu'il n'y a point de Dieu, l'homme ne ſeroit point chargé de l'obligation de ſe conformer au droit naturel, car cette obligation ſupoſe le commandement d'une autorité ſupérieure. Ils reconnoiſſent néanmoins qu'il y a des choſes honnêtes antécédemment aux ordres de Dieu (*f*). Ne leur en déplaiſe, je m'en tiens à la doctrine de Grotius: il me ſemble que l'homme eſt tout autant obligé de ſe conformer aux idées de la droite raiſon dans les actes de ſa volonté, que de ſuivre les régles de la Logique dans les actes de ſon entendement. Or il eſt inconteſtable que dans la ſupoſition même des Athées on paſſeroit pour ridicule ſi l'on ſe voulоit mettre au deſſus des loix du raiſonnement. L'un des commentateurs dont je parle, a cité (*g*) Thomas d'Aquin, qui aſſûre que le menſonge ſeroit un péché quand même la loi divine ne l'auroit pas défendu, & quand même il n'y auroit point de Divinité.

Il n'eſt nullement néceſſaire de vous dire que Gabriel Vaſquez (*h*), Mr. du Hamel (*i*), Mr. Strimeſius (*k*) & une infinité d'autres Ecrivains célébres ſuivent le même parti que Mr. Des-Marets & que Mr. Turretin. Je leur pourrois aſſocier le fameux Molina, qui obſerve qu'Ariſtote au chapitre 7. du 5. livre de ſa morale a établi pour marque de diſtinction entre le droit naturel & le droit poſitif, que celui-là oblige antécédemment au précepte, & celui-ci ſeulement en conſéquence du précepte. Molina aprouve beaucoup ce caractere, & il en parle comme d'une choſe reçuë communément: *Accipe EGREGIUM HOC DISCRIMEN inter jus naturale, & poſitivum. Quod obligatio juris naturalis oritur à natura objecti, indeque ſe diffundit in præceptum. Ea verò de cauſa dici conſuevit, ea, quæ ſunt juris naturalis, prohibita eſſe, quia mala, & non ideo mala eſſe, quia prohibita. Similiter in bonis, juſſa eſſe quia bona, & neceſſaria ut fiant, & non ideo eſſe bona, neceſſariaque ut fiant, quia juſſa. E contrario vere obligatio juris poſitivi oritur à præcepto & voluntate præcipientis, indeque derivatur ſu objectum. Atque idcirco de iis, quæ juris ſunt poſitivi, dici conſuevit, ea eſſe mala, quia prohibita, & non ideo prohibita, quia in ſe mala. Similiter in bonis, eſſe bona neceſſaria ut fiant, quia imperata, & non ideo imperata, quia de ſe bona neceſſaria ut fiant* (*l*). A cela ſe peut raporter une diſpute de Socrate (*m*) où il paroît ſoûtenir que les choſes ſaintes ſont aimées de Dieu à cauſe qu'elles ſont ſaintes, mais qu'elles ne ſont point ſaintes à cauſe qu'elles ſont aimées de Dieu.

Ainſi ſelon la doctrine d'une infinité d'Auteurs graves il y a dans la nature & dans l'eſſence de certaines choſes un bien ou un mal moral qui précede le décret divin. Ils prouvent principalement cette doctrine par les conſéquences affreuſes du dogme contraire; car de ce que ne faire tort à perſonne ſeroit une bonne action non pas en ſoi-même, mais par une diſpoſition arbitraire de la volonté de Dieu, il s'enſuivroit que Dieu auroit pû donner à l'homme une loi directement oposée en tous ſes points aux commandemens du décalogue. Cela fait horreur. Mais voici une preuve plus directe, & tirée de la Métaphyſique.

On prouve qu'il y a des vérités éternelles, indépendantes des décrets de Dieu;

C'eſt une choſe certaine que l'exiſtence de Dieu n'eſt pas un effet de ſa volonté. Il n'exiſte point parce qu'il veut exiſter, mais par la néceſſité de ſa nature infinie. Sa puiſſance & ſa ſcience exiſtent par la même néceſſité. Il n'eſt pas tout puiſſant, il ne connoît pas toutes choſes parce qu'il le veut ainſi, mais parce que ce ſont des attributs néceſſairement *identifiez* avec lui-même. L'empire de ſa volonté ne regarde que l'exercice de ſa puiſſance, il ne produit hors de lui actuellement que ce qu'il veut, & il laiſſe tout le reſte dans la pure poſſibilité. De là vient que cet empire ne s'étend que ſur l'exiſtence des Créatures, il ne s'étend point auſſi ſur leurs eſſences. Dieu a pû créer la matiere, un homme, un cercle, ou les laiſſer dans le néant, mais il n'a pû les produire ſans leur donner leurs propriétez eſſentielles. Il a fallu néceſſairement (*n*) qu'il fit l'homme un animal raiſonnable, & qu'il donnât à un cercle la figure ronde, puis que ſelon ſes idées éternelles & indépendantes des décrets libres de ſa volonté, l'eſſence de l'homme conſiſtoit dans les attributs d'animal & de raiſonnable, & que l'eſſence du cercle conſiſtoit dans une circonférence également éloignée du centre quant à toutes ſes parties. Voilà ce qui a fait avouer aux Philoſophes Chrétiens que les eſſences des choſes ſont éternelles (*o*), & qu'il y a des propoſitions d'une éternelle vérité, & par conſéquent que les eſſences des choſes, & la vérité des premiers principes ſont immuables. Cela ne ſe doit pas ſeulement entendre des premiers principes théorétiques, mais auſſi des premiers principes pratiques, & de toutes les propoſitions qui contiennent la véritable définition des Créatures. Ces eſſences, ces vérités émanent de la même néceſſité de la nature que la ſcience de Dieu: comme donc c'eſt par la nature des choſes que Dieu exiſte, qu'il eſt tout-puiſſant, & qu'il connoît tout en perfection, c'eſt auſſi par la na-

(*d*) *Grotius de jure belli ac pacis in prolegom. n.* 11. *pag.* m. 5.

(*e*) „ Voiez Ofiander (pag. 60.) & Ziegler. (pag. 7.) „ ſur ces paroles de Grotius.

(*f*) *Hoc quidem verum eſt, dari quædam bona vel mala antecedenter ad voluntatem divinam, quæ idèo bona ſunt, non quia* DEUS *voluit, ſed quia in ſe habent bonitatem, & dari quædam mala, quæ non idèo mala ſunt, quia* DEUS *illa vetuit, ſed quia in ſe ſunt fœda & turpia.* Ofiand. in Grot. pag. 59.

(*g*) *Similia habet Thomas* in 2. 22. qu. 71. art. 6. *Tametſi Deus non eſſet, nec mendacium lege prohibuiſſet, fore tamen mendacium peccatum &c.* Caſpar Ziegler. in Grot. pag. 7.

(*h*) „ Voiez Ofiander *ubi ſupra pag.* 71.

(*i*) „ Voiez ſon *Philoſophus verus & nova ad uſum ſcholæ accommodata, tract.* 3. *Ethica quæſt.* 3. pag. 713. & „ ſeq. edit. Norimb. 1682.

(*k*) „ Profeſſeur en Droit à Francfort ſur l'Oder. Voiez „ ſon *Philoſophia moralis demonſtrativa pag.* 28. *edit.* 1677.

(*l*) *Ludov. Molina de juſtitia & jure tract.* 1. *diſput.* 4. *pag.* 9. *edit. Venetæ* 1611.

(*m*) „ Voiez l'Euthyphron de Platon pag. m. 7. & ſeq.

(*n*) *Si concedatur illa, qua Juris naturæ locum habitura, dato non eſſe* DEUM, *aut non curari ab eo negotia humana non tamen id de exiſtentia illorum erit intelligendum, quæ extra dependentiam ab illo nulla; ſed de Eſſentia in præciſione, ut res poſſibilis hujus vel illius naturæ ſint dicitur, non quia* DEUS *voluit eſſe poſſibiles, ſed quia ex ſe non implicat contradictionem ut eſſe poſſit; & ſicut* DEUS *juxta dictendum voluit producere hominem, non poteſt ei tribuere eſſentiam Leopardi vel bruti, quia non facuet hominem, ſed lapidem.* Ofiander in Grot. de jure belli & pacis pag. 60.

(*o*) „ Voiez ci-deſſus ch. 114. vers la fin

nature des choſes que la matiere, que le triangle, que l'homme, que certaines actions de l'homme, &c. ont tels & tels attributs eſſentiellement. Dieu a vû de toute éternité & de toute néceſſité les rapports eſſentiels des nombres, & l'identité de l'attribut & du ſujet des propoſitions qui contiennent l'eſſence de chaque choſe. Il a vû de la même maniere que le terme *juſte* eſt enfermé dans ceux-ci: *eſtimer ce qui eſt eſtimable: aimer ce qui eſt aimable: avoir de la gratitude pour ſon bienfaiteur: accomplir les conventions d'un contrat*, & ainſi de pluſieurs autres propoſitions de morale. On a donc raiſon de dire que les préceptes de la loi naturelle ſupoſent l'honnêteté & la juſtice de ce qui eſt commandé, & qu'il ſeroit du devoir de l'homme de pratiquer ce qu'ils contiennent, quand même Dieu auroit eu la condeſcendance de n'ordonner rien là-deſſus.

Prenez garde, je vous prie, qu'en remontant par nos abſtractions à cet inſtant idéal où Dieu n'a encore rien décrété, nous trouvons dans les idées de Dieu les principes de morale ſous des termes qui emportent une obligation. Nous y concevons ces maximes comme certaines & dérivées de l'ordre éternel & immuable, *il eſt digne de la Créature raiſonnable de ſe conformer à la raiſon: une Créature raiſonnable qui ſe conforme à la raiſon eſt loüable: elle eſt blamable quand elle ne s'y conforme pas.* Vous n'oſeriez dire que ces véritez n'impoſent pas un devoir à l'homme par raport à tous les actes conformes à la droite raiſon, tels que ceux-ci, *il faut eſtimer tout ce qui eſt eſtimable: rendre le bien pour le bien: ne faire tort à perſonne: honorer ſon pere: rendre à un chacun ce qui lui eſt dû*, &c. Or puis que par la nature même des choſes & antérieurement aux loix divines les véritez de morale impoſent à l'homme certains devoirs, il eſt manifeſte que Thomas d'Aquin & Grotius ont pû dire que s'il n'y avoit point de Dieu, nous ne laiſſerions pas d'être obligez à nous conformer au droit naturel. D'autres ont dit que (*p*) quand même tout ce qu'il y a d'intelligences périroit, des propoſitions véritables demeureroient véritables. Cajetan (*q*) a ſoûtenu que s'il reſtoit ſeul dans l'Univers, toutes les autres choſes ſans nulle exception aiant été anéanties, la ſcience qu'il avoit de la nature d'une roſe, ne laiſſeroit pas de ſubſiſter.

Et qu'ainſi les Athées peuvent trouver la vertu aimable & le vice déteſtable par la nature même des choſes.

Vous devinez ſans doute quelles ſont les concluſions que je me propoſe. Je veux conclure que par la doctrine que Mr. Turretin & une infinité d'autres Docteurs, les uns Catholiques, & les autres Proteſtans ont adoptée, & que l'on apuie ſur de très-fortes raiſons, il faut convenir que les Athées peuvent être perſuadez qu'il y a dans la vertu une beauté, une honnêteté *intrinſéque* & naturelle, & dans le vice une difformité, & une deshonnêteté pareillement *intrinſéque* & naturelle. Les Docteurs dont je parle, demeurent d'accord que ces attributs conviennent reſpectivement à la vertu & au vice par la nature même des choſes & avant aucune diſpenſation de la Providence, ou aucun décret divin. Comment pourroient-ils ſe perſuader aprés cela qu'un Athée eſt hors d'état d'apercevoir que ces propriétez eſſentielles du vice & de la vertu émanent de la néceſſité de la Nature? S'il aperçoit une fois cette vérité, il s'y tiendra; car ſoit que la Nature agiſſe avec liberté & avec intelligence, ou ſans liberté & ſans intelligence, chaque choſe doit avoir néceſſairement ce qui lui eſt eſſentiel. Tout homme qui a connu l'eſſence du cercle, aſſûrera ſans héſiter que, s'il exiſte quelque cercle, c'eſt une figure dont toutes les parties de la circonférence ſont également diſtantes du centre. Que ce cercle ſe ſoit produit lui-même, qu'il ait été fait par quelque coup de hazard, ou ſelon la ſuite des loix naturelles ſans direction, ou par la volonté d'une cauſe intelligente, tout cela revient à la même choſe à l'égard de ce point-ci que c'eſt une figure ronde, &c. Or dès là qu'un Athée peut s'appercevoir que les véritez de morale ſont fondées ſur la nature même des choſes, & non pas ſur les fantaiſies de l'homme, il ſe peut croire obligé à ſe conformer aux idées de la droite raiſon comme à une régle du bien moral diſtingué du bien utile (*r*).

Si vous m'objectiez qu'il mépriſeroit cette régle dès qu'une paſſion le pouſſeroit d'un autre côté, & qu'à moins que d'avoir en vûe la loi de Dieu accompagnée de promeſſes & de menaces, on ne ſe conduit que par l'impulſion de la nature corrompuë, vous ſortiriez de notre queſtion; car il ne s'agit pas ici de comparer les mœurs d'un Athée avec les mœurs des perſonnes qui connoiſſent le vrai Dieu & ſa parole: il ne s'agit que de ſavoir s'il eſt vraiſemblable qu'il puiſſe connoître la vertu comme un bien moral. J'ai prouvé ce me ſemble l'afirmative, & c'eſt tout ce que j'avois à faire en cet endroit-ci. Votre remarque quant au fond attaqueroit le Paganiſme autant pour le moins que l'Athéiſme, car les Païens ne connoiſſoient ni le vrai Dieu, ni ſa loi.

§. CLIII.

Examen des obſervations qu'un Auteur Anglois a faites contre un endroit de mes Penſées diverſes.

Aiant été informé que Mr. Harris (*a*) a inſeré dans un Sermon quelques remarques qui me concernent, je priai un de mes amis qui entend l'Anglois de me dire en quoi elles conſiſtent, & j'ai ſû par là qu'elles reviennent à ceci.

Objections de M. Harris.

I. Que les raiſons que j'ai alléguées pour montrer que l'Athéiſme ne conduit point néceſſairement à la corruption des mœurs, ſont défectueuſes, puis qu'elles ne ſont fondées que ſur ce qu'il y a eu toûjours des Chretiens qui ont mené une vie auſſi méchante que s'ils n'euſſent eu nulle Religion, & ſur ce qu'il y a eu des Athées qui ont vécu régulierement.

II. Qu'on peut m'accorder tout cela ſans que j'en puiſſe inférer que l'Athéiſme ne renverſe point la morale, & ne conduit point au vice.

III. Car on n'a jamais ſoûtenu ni que l'Athéiſme ſoit le ſeul moien de devenir fort méchant, ni que les Athées doivent être néceſſairement coupables de toute ſorte de crimes.

IV.

(*p*) *Cavendum ne in hoc argumento ultra Deum propediamur cum ita, quæ pronuntiamus etiam ſublato Deo, ſublato omni intellectu, (conſequenter etiam divino) manſuras eſſe nihilominus conveniunt veritates.* Jac. Thomaſius in diſcuſſat. Stahlianis pag. 66.

(*q*) *Recte etiam Fonſeca p. 325. lib. 8. Cajetanus perſuaſionem aſſignat, ſtatuentis, ſi omnia, ne primâ quidem cauſâ exceptâ annihilarentur, me ſolo remanente, manſuram tamen ſcientiam meam de roſâ.* Id. ib.

(*r*) „ Notez qu'il ne peut pas à tous égards diſtinguer „ entre l'honnêteté & l'utilité, car toute action honnête „ emporte avec ſoi la ſatisfaction intérieure de l'eſprit & „ c'eſt un bien très utile. Voiez ci-deſſus, ch. 151. pag. „ 406. 2. col. & 407. 1. col. & ci-deſſous ch. 154. à la „ fin, & Joachim Camerarius *Decuria 2. problemat. cap.* „ 2. *ex Galeno.*

(*a*) „ Il eſt membre de la Société Roiale.

IV. Qu'il eſt néanmoins certain que leur hypotheſe les conduit à ſe contenter ſur tout ce qui flate leurs paſſion vicieuſes, & dequoi ils peuvent jouïr ſans craindre aucun châtiment.

V. Que ce n'eſt que par un principe d'amour propre qu'ils s'abſtiennent des actions qui les pourroient expoſer aux rigueurs des loix humaines, ou à l'infamie & au mépris.

VI. Qu'encore qu'ils ſoient exemts de certains vices particuliers, on ne peut pas dire moralement parlant, que ce ſoient des hommes de bien.

VII. Que s'ils ne ſont pas tout-à-fait ſtupides ou ſots, ils ſe procurent tous les plaiſirs dont ils ſont capables de jouïr dans cette vie, le tems unique où ils peuvent être heureux; & que pour ſe procurer ces plaiſirs ils ſe ſervent indifféremment de toutes ſortes de moiens bons ou mauvais, lors qu'ils n'ont rien à craindre de la part des autres hommes.

VIII. Qu'ils choiſiſſent donc plûtôt les mauvais moiens que les voies légitimes lors qu'ils peuvent plus facilement ſe rendre heureux par le mal que par le bien, & lors qu'ils peuvent pécher en ſecret, ou qu'ils ont aſſez de puiſſance pour arrêter les procédures de la juſtice.

IX. Que puis qu'ils croient qu'il n'y a naturellement aucune action qui ſoit meilleure qu'une autre, & que toute la différence que l'on met entre le vice & la vertu, n'eſt fondée que ſur l'opinion des hommes, & ſur un droit poſitif qui varie ſelon les tems & les lieux, ils n'ont point d'autre régle de leur conduite que les intérêts de l'amour propre, & par conſéquent ils ne ſe conforment à l'honnêteté que dans les cas où il leur ſeroit deſavantageux de la négliger. Ils n'agiſſent de bonne foi que lors qu'ils voient que la fourberie leur ſeroit préjudiciable (*b*).

Rép. à la 1. Object. Qu'on a déja fait voir que l'idée qu'on a de Dieu n'eſt pas toujours la régle des actions des hommes.

I. Ma réponſe à la premiere de ces neuf remarques eſt que pour montrer que l'Athéiſme ne conduit pas néceſſairement aux mauvaiſes mœurs, il n'y a point de preuve plus courte ni plus ſufiſante que celle dont je me ſuis ſervi; car c'eſt une preuve fondée ſur l'expérience ou ſur la pratique. J'ai fait voir (*c*) que les plus grands ſcélérats dont l'hiſtoire ancienne faſſe mention, ont été perſuadez de la Providence des Dieux, & qu'un très-grand nombre de Chretiens ont (*d*) porté & portent encore le crime juſques aux excès les plus énormes ſans qu'on puiſſe leur ſupoſer quelque doute des véritez capitales du Chriſtianiſme. J'ai nommé outré cela (*e*) pluſieurs Athées qui ont vécu régulierement. Ce ſont des faits d'où il réſulte que les opinions que l'on a ſur la nature de Dieu, ne ſont pas le vrai principe des actions de l'homme, & que l'Athéiſme n'eſt cauſe des mauvaiſes mœurs que par accident, que pour le moins il n'en eſt pas une cauſe néceſſaire; car une telle cauſe eſt toûjours ſuivie de ſon effet, & c'eſt là ſon caractere. Il n'y a que deux mobiles de la volonté de l'homme; l'amour propre & la grace du Saint Eſprit. Tous ceux que Dieu ne dirige point par une grace efficace, ſe conduiſent par les intérêts de l'amour propre: ils ſont eſclaves du péché originel & de ſes ſuites. Mr. Harris qui eſt Proteſtant, ne peut point nier cela. Si l'on veut donc ſavoir pourquoi entre ceux qui n'ont nulle part aux graces du Saint Eſprit les uns ne ſont pas auſſi méchans que les autres, il ne faut point s'informer principalement de leur théorie ſur la Religion. Ce n'eſt point là que l'on peut trouver les vraies cauſes de la différence, elles réſident dans la diverſité des tempéramens, & des paſſions particulieres à chaque perſonne. Les uns ſont ſujets à l'avarice, les autres à la prodigalité: les uns aiment les loüanges, les autres préférent les plaiſirs des ſens à l'eſtime du public, & ainſi du reſte.

Et qu'autant qu'elle influe ſur les mœurs, elle rend les Idolatres plus méchans que les Athées.

Je ne prétens point que la théorie de la Religion ſoit toûjours ſans influence ſur la morale pratique dans tous les Réprouvez: je veux bien qu'en général elle ſoit priſe pour une cauſe auxiliaire: (*f*) je croi que lors qu'elle favoriſe les inclinations de la nature corrompuë, elle augmente la dépravation, & que ſi des Calviniſtes relâchez décident que certaines choſes ſont exemptes de péché, ils encouragent à les commettre bien des gens qui ſans cela ſe rempliroient de ſcrupules. Mais il eſt bon de conſidérer que les influences de l'eſprit ſur le cœur doivent être plus pernicieuſes lors qu'elles partent d'un lieu tout rempli de matiere infecte, que lors qu'elles partent d'un lieu vuide. On ne me ſauroit conteſter une theſe ſi évidente. Or elle montre viſiblement que la morale pratique des Idolâtres a dû être plus mauvaiſe que celle des Stratoniciens, puis que les Idolâtres avoient la tête toute remplie d'opinions ſurieuſes & monſtrueuſes ſur la nature de Dieu, & prodigieuſement favorables aux paſſions les plus déréglées. Les Stratoniciens oioient ſimplement la ſcience & la Providence de Dieu: à cela prés leur entendement étoit une place vuide quant aux matieres de Religion. Tout ce que l'on peut prétendre eſt qu'ils n'étoient pas réfrénez par la crainte des châtimens céleſtes; mais ce mal quelque grand qu'on ſe le puiſſe figurer eſt-il comparable à celui que devoit produire une Religion qui excitoit au péché par le déſir d'imiter les Dieux, & de s'attirer leurs bénédictions, & d'éviter leurs malédictions? Cette fauſſe théorie a pouſſé actuellement à des actions criminelles, mais il a fallu qu'elle ait trouvé des diſpoſitions à cela dans le caractere de chaque particulier, car ſans ces diſpoſitions elle n'eût point eu aſſez de force. Un homme fort pareſſeux, fort indifférent pour les richeſſes, fort content de ſon état, ne ſe tourmenteroit point la nuit & le jour afin d'amaſſer du bien quand même il ſeroit perſuadé que Dieu ordonne de s'enrichir. Tous les Chretiens ne ſont-ils pas perſuadez que l'Evangile leur a défendu de travailler à l'aquiſition des richeſſes? Et néanmoins ils y travaillent preſque tous avec ardeur. Si Dieu l'avoit commandé ce ſeroit une cauſe auxiliaire qui ſeconderoit les tempéramens déjà inclinez vers l'avarice, mais qui n'ébranleroit (*g*) point ceux qui ſeroient dans un plein repos.

Puis que Mr. Harris avoue qu'un Chretien ſpéculatif, & qu'un Athée ſpéculatif peuvent être également ſcélérats, il doit avoüer que la croiance d'un Paradis & d'un Enfer laiſſe quelquefois la bride auſſi longue à la corruption du cœur que l'Athéiſme. On croit pouvoir aſſûrer que ſi deux hom-

(*b*) „ Tiré d'un Sermon prêché à Londres dans l'Egli-
„ ſe Cathédrale de Saint Paul le 3. de Janvier 1698. par
„ Mr. Harris, en execution d'une fondation pieuſe de
„ l'illuſtre Mr. Boyle. Ce ſermon eſt intitulé *Immorality and pride the great cauſes of Atheiſm.*

(*c*) „ Voiez le chap. 130. des Penſées diverſes, & le
„ chap. 153. à la fin.

(*d*) „ Voiez les mêmes Penſées au chap. 139. & ſuiv.
„ 142. 148. & ſuiv.

(*e*) *Ib.* chap. 174.

(*f*) „ Conferez ce que j'ai dit ch. 140. p. 390. col. 1.
„ n. (*o*).

(*g*) „ Bien entendu qu'on ne parle ici que d'une perſua-
„ ſion qui n'eſt pas accompagnée de l'efficace de la grace
„ ce.

hommes également corrompus, l'un quant aux crimes de la ſenſualité, l'autre quant aux crimes de l'eſprit, l'un ſpéculativement Chretien, l'autre ſpéculativement Athée, faiſoient un troc de leur ame, de ſorte que par une maniere de tranſfuſion celle de l'Athée paſſât au corps du Chretien, & celle du Chretien au corps de l'Athée, on verroit une telle métamorphoſe de leurs mœurs, que celui qui avoit été ſenſuel, ne ſeroit ſujet qu'aux crimes d'eſprit, & que celui-ci ſeroit ſeulement ſujet à la ſenſualité.

Rép. à la 2. Object. De l'avoir de M. B. un Chretien ſpeculatif peut être auſſi fcélérat qu'un Athée ſpéculatif.

II. Vous voïez par là, Monſieur, le défaut de la ſeconde remarque; car en avoüant ce que l'on avoue dans la premiere, on doit convenir que l'Athéiſme ne conduit au vice qu'en tant qu'il n'oppoſe pas la crainte de la Providence au principe qui conduit au mal. Or la ſimple théorie de la Providence n'oppoſe point cette crainte à ce principe du mal; puis que des Chretiens ſpéculatifs ſont aſſez ſouvent auſſi déréglez que les Athées. On me doit donc acorder que le vrai principe qui conduit au mal eſt dans les paſſions du cœur, & non pas dans les opinions de l'entendement, & que l'amour propre tourne & modifie ces paſſions avec toute la même liberté ſous la ſimple théorie de la Providence que ſous l'Athéiſme; de ſorte que s'il trouve mieux ſon compte dans la pratique extérieure des bonnes mœurs, que dans le déréglement de la vie, il conduit un Athée auſſi facilement qu'un Idolâtre à la régularité. Si l'on veut donc faire connoître le préjudice que l'irreligion peut cauſer à la morale, il faut comparer les Athées aux véritables Chretiens. Cette comparaiſon fera voir une inſigne différence entre les uns & les autres; les Chretiens qui ſont conduits par l'eſprit de Dieu, ont un principe qui refréne la corruption de la nature, & qui attache à l'amour ſolide de la ſainteté. Mais je n'ai jamais prétendu établir aucun parallele entre les mœurs des véritables Chretiens, & les mœurs de ceux qui nient ou l'exiſtence de Dieu, ou ſa Providence. Je me ſuis borné à comparer (*b*) les mœurs de ceux-ci avec les mœurs des Paiens. Cette comparaiſon nous montre le même défaut dans les principes pratiques des uns & des autres. L'amour propre les dirige également, & n'eſt pas plus traverſé par la théorie de la Religion païenne, que par l'Athéiſme.

On admet les remarques 3. 4. 5.

III. Je n'ai rien à obſerver contre la troiſieme remarque.

IV. V. Ce qui eſt contenu dans la quatrieme & dans la cinquieme, s'accorde parfaitement avec (*i*) mes Penſées diverſes.

La 6. 7. & 8. rem. ſont auſſi applicables aux Idolatres qu'aux Athées.

VI. VII. VIII. Je répondrai à la ſixieme & aux deux ſuivantes en répondant à la neuvieme. Je dis ſeulement ici qu'elles ſe peuvent appliquer aux (*k*) Paiens tout comme aux Athées; qu'elles ne concernent point ce que vous avez apellé mon paradoxe, dont le but n'étoit que de faire voir que l'Athéiſme n'eſt pas plus funeſte que le Paganiſme à la morale néceſſaire au maintien des Sociétez.

Qu'on a déjà fait voir que les Athées peuvent connoître la difference entre le bien & le mal moral, par la nature des choſes.

IX. J'aurois (*l*) peut-être aquieſcé à la neuvieme remarque, ſi on me l'avoit donnée à examiner lors que je fis faire une ſeconde édition de ma lettre ſur les Cometes l'an 1683. Mais préſentement je ne ſaurois adopter cette remarque après les choſes que j'ai dites (*m*) ci-deſſus. Il me paroit évident que des Athées peuvent diſtinguer entre le bien agréable, le bien utile, & le bien honnête, & trouver dans la nature même & non pas dans les opinions de l'homme le fondement de ces trois eſpeces de bien. On me l'accordera ſans dificulté à l'gard du bien agréable tel qu'eſt le plaiſir, & à l'egard du bien utile tel qu'eſt la ſanté, la force du corps, la vigueur des ſens externes, & de la mémoire, & de l'eſprit, & du jugement, mais on me le niera à l'égard du bien honnête. Qu'on réponde donc à mes raiſons; qu'on me faſſe voir qu'il eſt hors de toute vraiſemblance que des gens qui ont connu qu'il eſt du devoir de l'homme de raiſonner ſelon les régles de la dialectique, n'ont pû connoître aucunement qu'il eſt du devoir de l'homme de vivre ſelon les régles de la morale. Oſeroit-on bien ſoûtenir qu'ils ſe ſont perſuadez que les régles du raiſonnement dépendoient de l'opinion, ou du caprice de l'homme, & qu'elles n'étoient pas fondées dans la nature des choſes? Je ne croi pas que perſonne voulût imputer cela ni aux anciens Stratoniciens, ni aux modernes. Pourquoi donc ſoûtiendroit-on qu'ils ont tous crû que la Nature qui a donné à chaque être (*n*) des propriétez eſſentielles, n'a pas donné à la vertu une honnêteté intérieure? Diſons donc qu'on juge un peu trop à la volée qu'ils n'ont pû agir moralement, ou que leurs actions n'ont pû avoir aucune *moralité*. Elles ont pû en avoir autant que les actions des Paiens. Ceux-ci ne pouvoient donner à leurs vertus que l'honnêteté qui réſulte de ce qu'on fait une choſe parce qu'on la trouve conforme à la droite raiſon; car pour la *moralité*, qui procede de ce qu'on fait une choſe par un principe d'amour divin, ils n'en étoient point capables.

Je ſai bien que le motif de faire une choſe parce qu'on ſait que le vrai Dieu l'a commandée, & qu'il y a un Paradis à gagner en la faiſant, & un ſuplice éternel à craindre en ne la faiſant pas, doit avoir beaucoup plus de force que le ſeul motif de la faire, parce qu'elle eſt conforme aux idées de la droite raiſon. Mais il ne s'agit pas de cela préſentement. Il ne s'agit que de ſavoir ſi des Athées peuvent découvrir qu'il y a une honnêteté naturelle dans certaines choſes, & ſi cette connoiſſance avec la ſatisfaction intérieure d'avoir préféré la droite raiſon à un profit malhonnête, peut les conduire à une action qui auroit d'autant plus de *moralité* (*o*) qu'elle ne leur paroitroit pas attachée à

(*b*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 73. & 75.

(*i*) „ Voïez y les chapitres 129. 144. Voïez auſſi l'Addition ch. 4. réponſe à la 20. objection.

(*k*) „ Généralement parlant, & avec très-peu d'exceptions.

(*l*) „ C'eſt avec beaucoup de raiſon que je dis *peut-être*, „ car voïez le chap. 178. des Penſees diverſes.

(*m*) „ Dans les chapitres 151. 152.

(*n*) „ Il n'y a rien de plus beau que le diſcours où Ci„ céron montre (en ſe ſervant même de cette comparai„ ſon) que l'honnêteté de la vertu eſt naturelle: *Atqui* „ *nos*, dit-il, *ſapere bonum à malo, nulla alia nisi natura* „ *rerum dividere poſſumus. Nec ſolum nos, & cujusvis à natu*„ *ra diſjudicatur, ſed omnino omnia honeſta, ac turpia. Nam* „ *& commendamur mollitudine vobis nostras res efficit, eaſque in* „ *animum noſtrum inducunt, ut honeſta in virtute ponantur,* „ *in vitio turpia. Has autem in opinione exiſtimare, non* „ *in natura poſita, demontis eſt. Nam nec arboris, nec equi* „ *virtus, qua dicitur (in quo abutimur nomine) in opinione* „ *ſita eſt, ſed in natura. quod ſi ita eſt; honeſta quoque, &* „ *turpia natura diſjudicanda ſunt. Nam ſi opinione univerſa* „ *virtus, eadem ejus etiam partes probarentur. Quis igitur* „ *prudentem, &, ut ita dicam, cautum, non ex ipſius ha*„ *bitu, ſed ex aliqua re externa judicet? eſt enim virtus per*„ *fecta ratio. quod cum ſit in natura eſt. igitur omnis honeſtas* „ *eadem modo. Nam ut vera, & falſa, ut conſequentia, &* „ *contraria, ſua ſponte non aliena judicantur: ſic conſtans,* „ *& perpetua vitæ vita, quæ eſt virtus, itemque inconſtantia,* „ *quod eſt vitium, ſine natura probatur.* Cicero de legib. lib. „ 1. fol. 331. *A.*

(*o*) „ Mais notez que d'ailleurs elle ſeroit dépouillée de „ la plus belle moralité, ſavoir de celle qui reſulte du mo„ tif d'obéir à Dieu.

à des récompenſes divines. Je ne prétens pas qu'en ſe conduiſant ainſi ils renonceroient aux vûes intéreſſées de l'amour propre: ce ne ſeroit qu'un rafinement de cette paſſion. La complaiſance avec laquelle ils contempleroient la force qu'ils auroient eue de préférer la vertu, leur donneroit beaucoup de joies, & en ſe félicitant d'une belle qualité qui eſt ſi rare parmi les hommes ils ſentiroient des ſuavitez inexprimables. Rien n'eſt plus doux que d'être content de ſoi-même: rien n'eſt plus fâcheux que de ſe voir comme forcé à ſe mépriſer ſoi-même pour une conduite lâche & infâme qui fait ſentir des remors. Ils éviteroient cette rude perſécution intérieure, & ſe trouveroient dans le bonheur oppoſé. Je ne compte point les idées agréables qui leur viendroient par l'eſpérance d'être louez, & admirez des autres hommes.

§. CLIV.

Petite digreſſion ſur l'aveu de l'Auteur Anglois qu'il y a eu & qu'il y a des Athées ſpéculatifs.

Preuves qu'il y a des Athées ſpéculatifs.

COmme vous ſuivez (*a*) le parti nombreux de ceux qui nient l'exiſtence de l'Athéiſme ſpéculatif, je dois vous dire que Mr. Harris vous condamne pleinement; car il réfute (*b*) avec chaleur un écrivain qui a nié ce fait-là. Il me ſemble que c'eſt ſe réduire à de fâcheuſes extrêmitez que de donner le démenti à tant d'Auteurs (*c*) graves qui aſſûrent qu'ils ont connu de cette ſorte d'Athées. Vous avez vû (*d*) ce qu'un homme qui avoit été Miniſtre, raconte de certaines gens qui ſe trouvoient maigré eux dans l'Athéiſme, & vous allez voir un pareil exemple dans le récit d'un Auteur qui a exercé le ſaint miniſtère juſques à ſa mort: *Le commun peuple*, dit-il, (*e*) *reproche aux doctes l'Athéiſme & le mépris de toute la Religion. Accuſation trop véritable, un regard de pluſieurs .... Mais certes il faut rapporter ce crime à leur ignorance, non pas à leur ſçavoir .... (f) Si l'Athéiſme eſtoit fondé en ſcience, la perſuaſion en ſeroit plus forte, en lieu que ſa foibleſſe eſt ſujette à mille ebranlements, qui laſſent meſmes les plus obſtinez comme j'ay veu en un homme de lettres aſſez fameux en ſa profeſſion, qui m'ayant appellé comme pour le conſoler en maladie m'aſſeura, ſur le ſilence qu'il eut gardé de moy, que ſa convaleſcence dependoit de la reſolution, d'un poinct, lequel il n'avoit jamais peu croire, & en demandoit la preuve, à ſçavoir qu'il y ait un Dieu.* A votre avis un tel homme ſi fâché de ne pouvoir croire qu'il y eût un Dieu, qu'il en tomboit malade, étoit-il de vos (*g*) Athées de pratique?

J'omets le témoignage de Henri Eſtienne: vous pouvez voir dans l'un de ſes livres (*h*) qu'il y a deux ſortes de blaſphemateurs: *Les uns nonobſtant les remors de conſcience qu'ils ſentent, veulent contrefaire les Athéiſtes . . . & ſe fachent de ce qu'ils ne ſe peuvent oſter de la fantaiſie qu'il n'y ait* uo Dieu, *& qu'ils ont des remors de conſcience à l'encontre du reniement de ſa providence.* Les autres *ſont du tout Athéiſtes, & ne diſent* de Dieu *que ce qu'ils en penſent.* Quelques-uns d'eux *confeſſent eſtre bien marris qu'ils ne peuvent croire qu'il y-a un Dieu.* De ce nombre *eſtoit un Seigneur Italien (i), qui avoit quitté ſon pays pour demeurer en France. J'enten ce Seigneur qui mourant à la guerre d'un coup de piſtole, au lieu que les autres ſe recommandeyent à Dieu, prin qu'on le recommandaſt au roy, & qu'on luy diſt qu'il perdoit un bon ſerviteur. Ce perſonnage confeſſoit ſouvent (à ce que j'ay entendu de ceux qui luy ont eſté familiers) qu'il deſireroit de croire en Dieu, comme les autres, mais qu'il ne pouvoit.*

Le Pere Bernard Lamy a fait des Dialogues de Morale où l'un des interlocuteurs aſſûre (*k*) *qu'il connoît* des Athées *qui ont horreur des conſéquences* (*l*) que l'on tire de leur ſyſteme. *Ils aiment la juſtice, & ils deteſtent tous les crimes que* les autres hommes condamnent. *C'eſt*, dit un autre interlocuteur, *parce que leur cœur n'eſt pas ſi corrompu, que leur eſprit. Leurs mœurs ſont meilleures que leurs ſentimens. Leurs actions dementent leurs penſées. Ils diſent qu'il n'y a point de juſtice que la nature ait établie, mais, ils ne pourroient pas ſe reſoudre à faire ce qu'elle deffend, ſans en avoir de terribles remords, qui les empêchent de ſuivre leur doctrine dans la pratique.* Ces Athées-là peuvent-ils être de la ſeule claſſe que vous admettez?

Quelle extrémité n'eſt-ce pas que d'être contraint à s'inſcrire en faux contre tant de relations qui aſſûrent (*m*) que la plûpart des gens lettrez de la Chine ſont Athées, & que leurs mœurs ſont meilleures ſans comparaiſon que celles des Bonzes ou des Prêtres des Idoles? On nous repréſente (*n*) ces Bonzes comme les plus grands fripons de la terre: ils ſont mépriſez du peuple même à cauſe de leurs impudicitez, & de leur craſſe ignorance, & de leur fainéantiſe. Cela fut cauſe que les Jéſuïtes qui s'étoient habillez au commencement comme les Bonzes, s'habillerent en ſuite comme les Lettrez: (*o*) *Cujus mutationis hæc fuit ratio, quòd Bonzii apud Sinas, contra reliquarum gentium conſuetudinem, contemptui ſint, & de fæce plebis habeantur, teneanturque Mandarinis ſeu Præfectis ſervire .... A reliquo etiam populo parvi æſtimantur, quòd eos parum honeſtos, libidinoſos, & ignorantes, ſine ulla bonâ arte, ſine humanitate, ſine ingenio, ſine literis credant: quodque hoc genus vitæ eligant, ut ſine curâ & labore, pecuniâ inſtar, ventrem furciant, certe annuo fructu à Rege illis aſſignato.* On voit dans le volume dont je tire ce paſſage, une réflexion ſur ce que des gens auſſi doctes que les Lettrez de la Chine, & auſſi grands amateurs de l'honnêteté ſont aſſez aveugles pour ignorer qu'il y ait un Dieu: *Quod ad Religionem ſpectat, honorem cœleſtibus debitum, & primæ tabulæ præceptu, in genere loquendo, Sinæ Athei ſunt, maximè verò literati .... Atque ut Athei ſunt, & omnia mortali hac vitâ definunt, ſic nullis de futuro*

(*a*) „ Voïez ci-deſſus ſes chap. 97. 99.
(*b*) „ Dans un Sermon intitulé *the Atheiſt's objection that „ we can have no Idea of God, refuted.*
(*c*) „ Voïez ci-deſſus ch. 34. ce que je cite du Sieur „ Derodon.
(*d*) „ Ci-deſſus ch. 19. pag. 213. col. 1.
(*e*) „ Jean d'Eſpagne, Erreurs populaires fect. 1. ch. 6. „ pag. 27. édit. de la Haye 1639.
(*f*) *Id. ib.* pag. 28.
(*g*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 98. & 99.
(*h*) „ Henri Eſtienne, Apologie d'Hérodote chap. 14. „ pag. m. 89. & 90.
(*i*) „ Je croi qu'il parle de Pierre Strozzi Maréchal de „ France, qui fut tué d'un coup de mouſquet au ſiege de „ Thionville l'an 1558.
(*k*) „ Bernard Lamy, Entretien 2. ſur la Morale ch. 16. „ pag. 244.
(*l*) „ Savoir que quand on peut croire que perſonne „ n'en ſaura rien, on doit empoiſonner ſon pere, voler, „ aſſaſſiner, &c.
(*m*) „ Voïez ci-deſſus, ch. 18. vers la fin & ch. 113.
(*n*) „ Voïez dans mon Dictionn. la remarque *F* de l'ar- „ ticle *Japon.*
(*o*) „ Nicolaus Longobardus, *Epiſt. de Miſſione Sinenſi* „ pag. m. 914. C'eſt une lettre écrite de la Chine au Gé- „ néral des Jeſuites l'an 1598. L'édition dont je me ſers „ eſt un gros recueil de ſemblables pieces, imprimé à Anvers „ l'an 1605.

futura illis cogitatio; nec de animæ immortalitate, jaſſorum præmiis, aut damnatorum poſt hanc vitam pœnis pro merito quorumcunque, diſputant. Quod non parvam admirationem movet, homines ſcilicet tanto judicio, in litteris exercitatiſſimos, HONESTI AMANTISSIMOS, adeò cæcos eſſe in rebus tam claris, tanti ponderis & momenti, ut ſint Deum unum eſſe, Creatorem & Gubernatorem univerſi: Animam rationalem immortalem eſſe, & juxta admiſſa præmiis aut pœnis afficiendam, ejuſdemque generis alia. Avez-vous là des Athées de ſpéculation, ou des Athées de pratique?

Dans quelle claſſe mettrez-vous le bel (*p*) eſprit qui eſt mort à Londres depuis quelques mois? Je ne ſai pas ce que l'on dira dans la Préface de ſes Oeuvres, mais je ſai que pluſieurs lettres ont aſſûré unanimement qu'il avoit fini ſa longue courſe en eſprit fort, tout tel qu'il avoit vécu. Il eſt non ſeulement vrai que ſes écrits ſont depuis longtems l'admiration de toute l'Europe, mais qu'il a toûjours paſſé pour très-honnête homme, & qu'il a ſuivi exactement les principes de l'honneur humain. Il aimoit la bonne chere, mais combien y a-t-il d'orthodoxes, même dans la Clericature qui ne ſont pas moins ſenſibles à ce plaiſir? Quoi qu'il en ſoit vous paſſeriez pour un grand menteur ſi vous le mettiez dans votre claſſe. Un pareil exemple, ſi Platon l'avoit connu, l'auroit obligé à limiter la propoſition univerſelle (*q*) qu'il a avancée.

§. CLV.

Doctrine des Philoſophes païens ſur le fondement de la morale. Que les Chrétiens mêmes reconnoiſſent un fondement de moralité *diſtinct des décrets de Dieu.*

Que des Païens ont aimé la vertu pour ſa beauté & haï le vice à cauſe de ſa laideur.

Sed à diverticulo in viam: Je reviens à mon ſujet. Vous avez vû (*a*) que les Philoſophes païens qui croioient la Providence divine, n'établiſſoient le bien honnête ou le bien moral que dans la conformité avec la droite raiſon, ſans nul motif d'obéir à Dieu, ou d'éviter ſa colere. Ils ſoûtenoient auſſi que le bien honnête ne pouvoit jamais être ſéparé du bien utile, & ils ſe fondoient ſur ce que les bonnes actions ſe récompenſent (*b*) elles-mêmes, & que les crimes (*c*) *portent néceſſairement avec eux* leur *punition.* On n'entendoit pas *celle des loix que* les méchans *trouvent ſouvent moyen de fouler aux pieds, mais celle de la honte & de l'infamie qui eſt ſans comparaiſon la plus grande de toutes.* C'eſt Cicéron qui avance un ſi beau dogme. Il s'objecte (*d*) *que de deux maux il faut éviter le pire; & par conſequent la miſere plûtôt que la honte. Mais TA-T-IL un plus grand mal,* répond-il, *que ce qui nous rend infames? Car SI L'ON eſt ſi choqué de la difformité du corps; combien plus le doit-on être de celle d'une ame couverte de honte & d'infamie?* Le nouveau Traducteur de Cicéron a fait ſur cela une remarque qui mérite de vous être propoſée, afin que vous connoiſſiez les bornes de la vertu des Païens, & que vous puiſſiez conclure que la vertu des Athées ne pouvoit étendre juſques là, puis que les Philoſophes n'y faiſoient entrer aucun égard ni aux loix humaines ni aux loix divines. L'infamie dont Cicéron parle ici, dit-il, (*e*) „ N'eſt pas celle que les méchans s'attirent par „ leurs mauvaiſes actions, quand elles éclatent „ dans le public; puis qu'elle ſe peut éviter lors „ qu'on a aſſez d'adreſſe pour ſe cacher; & que „ c'eſt ſi peu par la crainte de celle-là que Cicéron veut qu'on s'abſtienne de faire le mal, „ qu'il déclare, comme on a vû dans ce même „ Livre, à la fin du chap. 8. que *quand on pourroit tromper les yeux des hommes, & des Dieux mêmes, il ne faut jamais faire aucun mal.* Il „ entend donc icy cette autre ſorte d'infamie, „ qui rend les méchans infames à leurs propres „ yeux, par les reproches de la conſcience, qui „ font que les méchans ne peuvent ſe ſoufrir eux-„ mêmes; & qu'ils cherchent ſans ceſſe quelque „ choſe qui les tire au dehors, & qui les empêche de ſe voir. C'eſt l'état où toutes les mauvaiſes actions (*f*) nous jettent néceſſairement, „ & nous ne ſçaurions l'éviter, qu'en vivant d'une maniere où nous ſoyons d'accord avec notre „ raiſon, qui eſt notre Juge auſſi-bien que notre „ régle. Voilà ce que les Payens mêmes ont „ vû: mais ils n'ont pû aller au-delà. Les principes de la Religion Chretienne nous élevent „ bien plus haut; & ils nous apprennent que „ ce n'eſt pas préciſément pour être d'accord „ avec notre raiſon, qu'il faut s'abſtenir du mal, „ & faire le bien; mais pour être d'accord avec la raiſon éternelle, à laquelle nous devons „ rapporter toutes nos penſées & toutes nos actions. „

Il faut vous dire encore que Cicéron combatant à ſer émoulu la Providence, adoucit le coup en déclarant (*g*) qu'il ne le porte qu'à regret, parce qu'il ſemble que ſon diſcours encourage au crime. Cette aparence, ajoûte-t-il, ſeroit bien fondée ſi le témoignage de la conſcience tant à l'égard de la vertu qu'à l'égard du vice n'étoit d'un grand poids ſans aucun raport à la juſtice de Dieu. C'eſt le mépris de ce témoignage qui fait négliger tous les devoirs. Je ne vous cite ces choſes que pour vous montrer quelles étoient les idées de pluſieurs Gentils.

Des Chrétiens mêmes préferent la vertu au vice indépendamment des commandemens de Dieu.

Mais j'oſe bien dire ſans craindre de me tromper que les Chretiens mêmes les plus vertueux & les mieux inſtruits de leur Religion ont de ſemblables idées. Toute femme Proteſtante, ou Catholique Romaine qui fait profeſſion d'honneur, & à qui l'on demanderoit, *ſi vous étiez aſſûrée que ni Dieu*

(*p*) „ Mr. de S. Evremont.

(*q*) *Τὸ μᾶλλον κινοῦντα ἀφίστησι τὴν ψυχὴν τοῦ δίκαιου πρὸς θεῶν ὡς ὄντα ἀληθῆ, διστάζοντας περὶ τῶν μεγίστων τῷ ἁμαρτάνειν.* Proteſilo Nullum eorum ab adoleſcentia uſque ad ſenectutem in hac opinione quòd ita non ſint perſuaſerunt. Plato de Legib. lib. 10. pag. 947. B. Cette maxime de Platon ſeroit plus certaine s'il avoit dit que ceux qui ont crû aux Dieux dans leur jeuneſſe, & qui enſuite tombent dans la mécréance retournent au premier état lors qu'ils ſont vieux ou prêts à mourir. Voïez dans mon Dictionnaire l'article de *Bion Boryſthenite*, la remarque D de la 2. ou E de la dern. edit. & l'article *Des-Barreaux*, la remarque Eb de la 2. edit. ou F de la dern. Voïez auſſi la Réponſe aux queſtions d'un Provincial ch. 21.

(*a*) „ Ci-deſſus ch. 54. vers la fin.

(*b*) „ Voïez ci-deſſus ch. 151. p. 406. 2. col. & 407.

(*c*) „ Cicéron au chap. 8. du 3. livre des Offices ſelon „ la verſion de Mr. du Bois.

(*d*) *Nam quod ajunt, minima de malis, id eſſe, ut turpiter potius, quam calamitoſe: an eſt ullum majus malum turpitudine? qua ſi in deformitate corporis habet aliquid offenſionis, quanta illa depravatæ & fœditas turpitudinis animi debet videri?* Id. ib. cap. 29. pag. m. 369.

(*e*) „ Du Bois, remarques ſur les Offices de Cicéron „ liv. 3. ch. 29. pag. 363. edit. de la Haie 1692.

(*f*) „ Voïez ci-deſſus les chap. 94. & 95.

(*g*) *Invita ea hoc loco verſatur oratio videatur autem aſſe florentem afferre peccandi: & recte videretur, niſi & virtutis & virorum ſine ullâ dubitatione rationis gravis effet conſtantia pondus effet, quo fallaci, parvi animi.* Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 689.

Dieu, ſi les hommes ne ſauroient jamais le commerce que vous auriez avec un galant, ne ſeriez-vous pas infidele à votre mari? répondroit que non, & proteſteroit que la ſeule malhonnêteté de l'adultere l'empêcheroit d'y tomber. Chicanez tant qu'il vous plaira, figurez vous, à propos ou mal à propos, que cette proteſtation ſeroit quelquefois un grand menſonge: peu m'importe, ce ſeroit toûjours un hommage rendu à la vérité que je ſoûtiens, & une preuve que l'on connoît clairement que la vertu par ſes qualitez naturelles indépendamment de toute loi eſt digne de notre amour.

Un brave vous ſoûtiendra que quand même il ſeroit ſûr de l'impunité & dans ce monde & dans l'autre, il ne fauſſeroit point la parole qu'il auroit donnée de défendre une place autant que les loix de la guerre l'exigent.

Il n'y a point de jeune homme aſſez effronté pour oſer dire ſérieuſement qu'il n'y a que la crainte des loix divines & humaines qui le détourne d'empoiſonner ſon pere & ſa mere, & que ſans cela il auroit écraſé dans le berceau tous ſes freres & toutes ſes ſœurs.

Parcourez tous les grands crimes qui expoſent au deshonneur, interrogez là-deſſus les honnêtes gens, ils vous répondront tous qu'ils s'en abſtiendroient quand même ils ſeroient aſſûrez de toute ſorte d'impunité & pour le préſent & pour l'avenir. Concluez de là que la connoiſſance dont je vous parle, cette connoiſſance, dis-je, de la turpitude naturelle du péche, & de la beauté naturelle de la vertu ſe trouve communément parmi les Chretiens, & qu'elle leur montre que de cela ſeul qu'un acte de la volonté eſt conforme ou non conforme à la droite raiſon, l'homme eſt obligé ou de le faire ou de l'éviter. Je ne vous dis pas que cela ſuffiſe à retenir les paſſions, je m'en garde bien, il faut que de plus puiſſans motifs s'en mêlent, & que l'amour propre trouve ſes dédommagemens.

Il ſeroit bien étrange que la Religion Chretienne qui a étendu les connoiſſances de la morale, les eût rétrécies dans ce point-ci. Vous ſavez que des Païens (*b*) ſe ſont vantez que l'étude de la Philoſophie leur avoit donné cet avantage, qu'ils faiſoient d'eux-mêmes ce que la plûpart des autres ne faiſoient que par la crainte des loix.

§. CLVI.

Réponſe à la neuvieme objection *qui eſt que les Païens euſſent été beaucoup plus méchans s'ils n'euſſent eu nulle Religion.*

Object. *Les Païens auroient été bien plus mechans s'ils euſſent été Athées.*

NE pouvant nier que la corruption des mœurs n'ait été horrible parmi les Païens au milieu des ſuperſtitions les plus outrées, vous vous réduiſez à dire qu'elle eût été encore plus grande s'ils euſſent vécu ſans aucune Religion, & qu'ainſi c'étoit gagner beaucoup que d'empêcher que l'Athéiſme ne prît la place de l'Idolatrie, & que quand les Cometes n'auroient ſervi qu'à cela, c'étoit bien la peine de les produire par miracle.

Vous ne m'avez point fait d'objection auſſi foible que celle-ci: elle eſt ſuffiſamment ruinée par le grand nombre de raiſons, & d'autoritez & de faits dont j'ai rempli ce ſecond tome de la Continuation de mes Penſées diverſes. Je pourrois m'en tenir là, & vous dire ſeulement qu'il faut qu'une cauſe ſoit bien deſeſpérée lors que pour la ſoûtenir on ſe réduit à deviner les évenemens poſſibles. Mais je ne laiſſerai pas de faire encore deux ou trois obſervations pour vous donner mieux à connoître la nullité de votre inſtance.

Les ſcélérats ne ſont pas retenus par la crainte des Dieux.

Vous prétendez ſans doute que les ſcélérats qui ont vécu dans le Paganiſme, auroient fait encore plus de mauvaiſes actions ſi la crainte de la juſtice de Dieu n'avoit réprimé leur fureur. Que par exemple Tarquin le Superbe qui ſe défit de ſon beau pere pour uſurper la Couronne, & qui fit mourir enſuite quantité d'honnêtes gens, auroit fait de plus grans ravages, s'il n'avoit été perſuadé de la Providence des Dieux. Sur ce pied-là il auroit pû dire, *de concert avec Tullie ma belle ſœur, & puis ma femme, j'ai empoiſonné ma premiere épouſe, & mon frere, j'ai fait maſſacrer le Roi mon beau pere, j'ai pris ſa place, j'ai fait mourir quantité de Sénateurs, j'ai exercé mille violences pendant mon regne tyrannique, j'aurois voulu porter plus loin ma méchanceté, mais par crainte ou par reſpect pour les Dieux je l'ai réduite à certaines bornes.* Voulez-vous voir le ridicule de ce diſcours, repréſentez vous un Prêtre qui entretient deux Concubines, l'une chez lui, l'autre chez quelque voiſin, & qui non content de cet ordinaire, va voir quelquefois les Courtiſanes, & chercher fortune dans les bonnes maiſons; repréſentez vous, dis-je, ce Prêtre fort vigilant à faire avorter ſes Concubines, & celles de ſes pénitentes, ou enfin quelque autre fille de condition qu'il compte parmi ſes jouiſſances caſuelles; homme d'ailleurs adonné au jeu, coupable de ſimonie, uſurier, fourbe, que jugeriez-vous de lui ſi vous ſaviez qu'il diſoit, *j'ai commis beaucoup de crimes énormes, mais j'en euſſe commis bien davantage en cas que je n'euſſe pas apprehendé d'irriter Dieu?* Ne trouveriez vous pas dans ce diſcours une raillerie profane, & une eſpece de blaſphême?

Ils ſe réglent ſur leurs paſſions, juſqu'où leur poiſon que;

Ce n'eſt pas dans cette crainte qu'il faut chercher les limites de la violence de Tarquin. Il fit mourir les perſonnes dont la vie étoit un obſtacle à ſon ambition, (*a*) ou qui lui étoient ſuſpectes, ou dont les biens le pouvoient accommoder. Il épargna les autres pour ne pas commettre de crimes qui ne lui euſſent ſervi de rien, ou qui euſſent pû même lui devenir préjudiciables. Ses paſſions & ſa politique furent la régle de ce qu'il fit (*b*) & de ce qu'il ne fit pas. Si la Religion eût eu quelque force ſur ſon ame, elle ne lui eût pas permis d'être ſi méchant.

On par des reſpects humains.

Diſons auſſi qu'on Chretien qui n'a qu'une Femme & trois Concubines, entretiendroit bien cinq ou ſix maîtreſſes, ſi d'autres raiſons que la crainte de l'enfer ne l'en empêchoient. Seroit-il aſſez viſionaire pour prétendre qu'il évitera la damnation moiennant qu'il ne ſe plonge dans l'adultere qu'avec trois Concubines, mais que s'il en ajoûtoit une quatrieme, il ſeroit infailliblement damné? Ce ſeroit une extravagance qui ne peut preſque point tomber dans l'eſprit d'un homme. Diſons donc que ſi ce mari Chretien n'a que trois maîtreſſes, c'eſt parce qu'elles ſuffiſent à ſon incontinence,

(*b*) Ἀγασυνίαι ἐμοιγοῦν εἰ καὶ ἄλλοι παρηγγύκασι τὴν φιλοσοφίαν· ὅτι, Τὸ ἀνεπίφθονον ποιεῖν ἐκ τοῦ ἀφανοῦς ἀντὶ τοῦ φανεροῦ ποιοῦσιν. *Ariſtotelis interrogantis quid ea philoſophia lucratus ſuiſſet? Hoc*, inquit, *ut impune ea faciam, quæ plerique per ignem metumve faciunt.* Diog. Laërt. lib. 5. n. 20. pag. m. 279. Voïez la chap. 178. des Penſées diverſes.

(*a*) „ Voïez Tite Live *lib.* 1. *pag. m.* 31.

(*b*) „ Conférez ce que j'ai dit ci-deſſus ch. 181. pag. 317.

continence, ou qu'il n'eſt pas aſſez riche pour en entretenir un plus grand nombre, ou qu'il ne peut pas débaucher certaines filles qui lui plaiſent, ou qu'il ne ſe ſoucie point de quelques autres qu'il corromproit aiſément, ou qu'enfin d'autres conſidérations humaines le portent à s'arrêter là. Si un fils qui empoiſonne ſon pere, n'empoiſonne point auſſi ſa mere, ce n'eſt pas à cauſe qu'il ſe veut ſauver; car ſi cette volonté l'empêchoit d'ôter la vie à ſa mere, elle ne lui permettroit pas d'ôter la vie à ſon pere. Les reſpects humains ſont donc la cauſe qu'il n'ajoûte pas à ſon premier parricide le ſecond.

On ſe ſeroit bien moqué de la Dame de Brinvilliers ſi étant interrogée pourquoi elle n'avoit pas fait plus de crimes, (*e*) elle eût répondu que c'étoit à cauſe de la crainte de l'enfer. On auroit jugé avec raiſon qu'elle ſe moquoit de l'Ecriture. Et notez en paſſant qu'elle étoit bonne Catholique quant à la ſpéculation; car on trouva parmi ſes papiers un long mémoire qu'elle avoit dreſſé pour (*d*) ſa *confeſſion religieuſe*, & où elle s'accuſoit *de tous les crimes* pour leſquels le Parlement de Paris la (*e*) condamna à la mort, *& même de pluſieurs autres*. Je ne vous dis point que ſon Avocat prétendit (*f*) que ce papier ne pouvoit ſervir de preuve, vû le ſecret inviolable de la confeſſion, je vous prie ſeulement de remarquer que c'eſt une preuve de la catholicité de la Dame, & de me dire ſi étant Athée elle eût commis plus de crimes qu'elle n'en commit, & ſi elle n'eût pas trouvé les mêmes obſtacles qui ont limité effectivement la dépravation de ſon cœur.

Si l'on trouvoit dans l'ancienne hiſtoire qu'une Ville ſans Religion avoit été ſubjuguée & déſolée parce qu'en violant le droit des gens, elle avoit irrité un peuple voiſin, outre que l'inſolence, la mutinere, & la molleſſe voluptueuſe de ſes habitans étoient extrêmes, on ne manqueroit pas d'obſerver que tous ces déſordres étoient venus de ſon Athéiſme. Mais pour connoître l'illuſion qui eſt là dedans, vous n'avez qu'à voir ce que les Auteurs nous aprenent de la ville de Tarente. C'étoit une Colonie Greque auſſi idolatre qu'aucune autre: les jours de fête (*g*) y ſurpaſſoient en nombre les jours ouvriers. Les Tarentins furent inſolens, ſéditieux, voluptueux, & ſi ſuperbes de leurs richeſſes, qu'ils s'attirerent par leur mauvaiſe conduite l'inimitié du peuple Romain, qui les châtia comme il falut. Liſez Florus au chapitre 18. du 1. livre. Ils abuſoient ſi étrangement de leur liberté populaire qu'ils apelloient tyrannie (*h*) tout ce qui génoit un peu leurs plaiſirs.

Si un homme qui eſt eſclave de la volupté, ne ſe porte point à tous les excez imaginables, c'eſt que les forces de ſon corps ou de ſa bourſe ſont bornées, & s'il venoit nous dire ſérieuſement, *je ne m'enivre que quatre fois la ſepmaine, je ne vais aux lieux publics que de deux jours l'un, parce que j'ai quelque crainte du nom de Dieu, car autrement je m'enyvrerois & j'irois voir les Courtiſanes chaque jour de la ſemaine*, nous ſerions plus ſcandaliſez de ſon blaſphéme moqueur, que de ſes débauches. J'aimerois autant qu'on nous vantât les égards pieux de ce voleur (*i*) qui ſe contentoit le jour de Pâques d'ôter la bourſe aux paſſans, & qui leur laiſſoit le manteau, en conſidération, ajoûtoit-il, de ce que je viens de communier, & du grand myſtere que nous célébrons aujourd'hui.

Les Diables croient un Dieu, & n'en ſont pas moins méchans.

Il n'y a point de Créatures plus perſuadées des attributs de la nature divine que les Diables. Ils croïent qu'il (*k*) n'y a qu'un Dieu, & ils en tremblent. Mais cette foi & cette crainte du vrai Dieu n'aſoiblit point leur malice. Ils commettent tout le mal qu'ils peuvent. Oſerez-vous dire que s'ils étoient Athées ils ſeroient encore beaucoup plus méchans? Ils le ſeroient au contraire beaucoup moins, par qu'ils ne ſeroient point animez de la furieuſe paſſion de faire la guerre à Dieu à toute outrance, & que la haine enragée qu'ils ont conçué pour ſon ſaint nom & pour les fideles, n'exiſteroit point. Par cet exemple vous pouvez connoître facilement que la ſimple perſuaſion qu'il y a un Dieu dont la juſtice eſt terrible, n'avance guere les bonnes mœurs.

Je vous paſſerois vos conjectures ſi vous diſiez que les habitans d'une ville ſeroient encore plus méchans, en cas que toutes leurs paſſions fuſſent plus bouillantes, & qu'ils euſſent du mépris pour une bonne réputation. Cet aliment du vice eſt beaucoup plus ſucculent, que d'ignorer la Providence.

La croïance d'un Dieu n'influe point ſur les mœurs ſans le ſecours de la Grace.

Il n'y a guere que de francs Pélagiens qui puiſſent dire, *ſi l'on parloit d'une telle choſe à de telles gens, ils la croiroient & ils ne l'auroient pas plûtôt crue qu'ils pratiqueroient exactement toutes les vertus.* Le Miniſtre Jean d'Eſpagne eſt beaucoup plus orthodoxe quand il dit: „ (*l*) Il n'y a „ rien de ſi commun que ceſte voix; ſi j'en voy „ la preuve, je le croiray. Mais ils promettent „ ce qu'il n'eſt pas en leur puiſſance: Car meſ„ me la foy hiſtorique eſt un don de Dieu; & „ la foy ſalutaire provient d'une grace particu„ liere du Ciel. . . . . (*m*) Avec pareille vanité „ pluſieurs s'aſſeurent, que s'ils euſſent veus les „ miracles que Dieu fit en Egypte, ou ceux que „ Jeſus Chriſt fit en Judée; ils n'euſſent pas man„ qué de croire en luy. Ils s'eſtonnent de la ſtu„ pidité des Juifs, & penſent bien que ſi telles „ merveilles ſe preſentoyent à leurs yeux ils n'au„ royent garde d'eſtre incredules. Mais certes „ quand un homme verroit toutes les rivieres converties

(*e*) „ Elle avoit commis adultere, empoiſonné ſon pe„ re, & ſes deux freres, & attenté à la vie de ſa ſœur. „ Voïez le Mémoire de ſon procès imprimé à Paris & en „ Hollande l'an 1676.

(*d*) „ Voïez ſon Factum fait par Mr. Nivelle pag. 42. „ édit. de Holl.

(*e*) „ Elle fut décapitée le 17. de Juillet 1676.

(*f*) „ Voïez le même Factum pag. 41. & ſuiv.

(*g*) *Strabo lib. 6. pag. m.* 193.

(*h*) „ Pyrrhus voïant que le peuple de Tarente ne pou„ voit ni ſe ſauver de lui meſme, ni eſtre ſauvé par au„ trui ſans une eſtroite contrainte, pource qu'ils faiſoyent „ leur cours que Pyrrus combatroit pour eux, & cepen„ dant ils ne vouloyent bouger de leurs maiſons à ſe ba„ gner, eſtuver, banqueter & faire grand' chere, il fit „ premierement fermer tous les parcs, où ils ſouloyent „ aller ſe promener & s'ebatre aux exercices du corps, „ & en ſe promenant par maniere de paſſe temps, diſcou„ rir enſemble des afaires de la guerre, & combatre de „ paroles ſans mettre la main à l'œuvre: & defendit tou„ tes aſſemblées de feſtins, mommeries, & toutes autres „ telles joyeuſetez qui lors eſtoyent de ſaiſon, les ramé„ nant à l'exercice des armes, & ſe monſtrant ſevere ſans „ pardonner aux monſtres de ceux qui eſtoient enrollez „ & tenus d'aller à la guerre, de maniere qu'il y en eut „ pluſieurs qui n'ayans pas accouſtumé d'eſtre ainſi igno„ rieuſement traitez & commandez abandonnerent de tout „ point la ville, apellans ſervitude de non avoir pleine „ licence de pouvoir vivre entierement à leur plaiſir. *Plut. in Pyrrho pag.* 392. Je me ſers de la verſion d'Amiot.

(*i*) „ Je me ſouviens d'avoir lû quelque choſe de ſem„ blable dans les Avantures du Sieur d'Aſſouci.

(*k*) „ Epitre de Saint Jaques chap. 2. v. 19.

(*l*) „ Jean d'Eſpagne, Erreurs populaires 1. part. ch. 5. „ pag. m. 23.

(*m*) *Id. ib. pag.* 24.